RÉIMPRESSION

DE

L'ANCIEN MONITEUR.

TOME TRENTE ET UNIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET CIE,
rue de Seine, 32.

RÉIMPRESSION

DE

L'ANCIEN MONITEUR

DEPUIS LA RÉUNION DES ÉTATS GÉNÉRAUX JUSQU'AU CONSULAT

(Mai 1789—Novembre 1799)

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES.

Καλὸν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καλὸν ἡ τῶν δημοσίων γραμμάτων φυλακή· ἀνίκητον γάρ ἐστι καὶ οὐ συμμεταπίπτει τοῖς...

ÆSCHINIS *orat. adv. Ctesiphontem.*

Qu'il est utile, ô Athéniens, qu'il est bon d'avoir des archives publiques! Là, les écrits restent fixes et ne varient pas selon le caprice de l'opinion.

*Disc. d'*ESCHINE *contre Ctésiphon.*

TABLE

RÉDIGÉE ET COLLATIONNÉE PAR M. A. RAY.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL, RUE S^T-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M DCCC XLV

TABLE.

L.

LAA, député des Basses-Pyrénées à la Convention. — Annonce que Carrier s'est présenté devant la commission chargée d'examiner sa conduite, accompagné d'un inspecteur de police, XXII, 406. — Réélu au conseil des Anciens, est nommé membre de la commission provisoire des inspecteurs, au 18 fructidor, XXVIII, 799.

LABADIE, employé dans l'Inde. — Dénonce Bertrand, XI, 339.

LABARBERIE DE REFLUEL (J.-A.), ex-noble.— Est condamné à mort, XX, 244.

LABAROLLIÈRE, général à l'armée des Côtes-de-la-Rochelle.— Ses conférences avec le duc de Brunswick et Kalkreuth, XIV, 514. — Sa bravoure dans un combat contre les rebelles de l'Ouest, XVII, 168.

LABARRE, général mort en Catalogne. — Motion d'inscrire son nom sur la colonne du Panthéon, XXII, 510.

LABARRE, officier municipal de Paris. — Inculpé pour avoir voulu forcer la consigne des Invalides, lit l'ordre du ministre à cet égard, XIV, 136, 137.

LABARRE (les deux), neveux du général Clairfayt, prisonniers. — Sont traduits à Paris pour servir d'otage, jusqu'à la mise en liberté des commissaires de la Convention et de Bournonville, XVI, 70.

LABARRE (chevalier de). — Drame sur son aventure, IX, 78. — Réhabilitation de sa mémoire, XVIII, 424, 438.

LABARTHE, sergent. — Sa participation au siége de la Bastille, I, 186, 577, 595.

LABARTHE, curé.— Prête le serment civique, VI, 745.

LABARTHE (J.-P.-C), négociant en vins.— Est condamné à mort, XX, 535.

LABARRIÈRE, adjudant-général à l'armée des Pyrénées-Orientales. — Son arrestation, XVII, 413.

LABARRIÈRE, aide-de-camp. — Annonce la défection des gendarmes de l'armée de Belgique, XV, 823.

LABARRIÈRE, chef de brigade, impliqué dans l'affaire de Lavilleheurnoy. — Son interrogatoire, XXVIII, 568, 624. — Il est entièrement déchargé par le rapporteur, 647. — Jugement qui le met en liberté, 652.

LABASTIDE, abbé. — Est signalé comme chef de la croisade du camp de Jalès, V, 588. — Est tué, XIII, 183.

LABASTILLE.— Son procès avec sa femme, XXIX, 286.

LABATTU (A.), cordonnier. — Est condamné à mort, XX, 512.

LABAUCHE (Jh.-Hervé), rentier. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 324.

LABAUME. (*Voyez* Sieyès de la Beaume.)

LABAUNE. — Est fusillé à Lyon, XVIII, 185.

LABBAYE, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 135.

LABBE, capitaine.— Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 675.

LABBÉ, député du Loiret au conseil des Cinq-Cents. — Sa motion en faveur des jeunes gens mariés, de l'âge de la conscription militaire, XXIX, 430.

LABBÉ (Louis). — Est renvoyé au tribunal révolutionnaire, XX, 668. — Et condamné à mort, XXI, 283.

LABELLINAYE, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 88.

LABÈNE, littérateur.— Son ouvrage sur l'Éducation, XXIII, 568.

LABENTINAYE. — Quitte le service de la marine, VIII, 160.

LABEY (J.-B.). — Notice sur son *Introduction à l'analyse infinitésimale*, traduite d'Euler, XXVIII, 521. —Autre, XXIX, 326.

LABEYRIE, lieutenant-colonel.— Défait un corps d'Espagnols, XVI, 296.

LABIGNE. — Est impliqué dans les troubles de Caen, XI, 167. — Et décrété d'accusation, 208, 212.

LABLACHE (comte de), député du Dauphiné à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98.— Son rapport sur le mémoire de la municipalité de Paris, relatif à l'achat de biens nationaux, III, 626.— Il fait accorder aux municipalités le seizième du prix des reventes de ces biens, IV, 343.— Proroger le terme pour l'échange des assignats, 450. — Et adopter divers articles sur les postes et messageries, V, 455, 473, 474. — Son opinion sur la liquidation de la dette publique, 568.— Il présente le tableau de la dépense occasionnée par la fabrication de 400 millions d'assignats ; fait adopter un décret sur l'abus du contre-seing, VI, 81. — Et un autre sur une indemnité due aux maîtres de poste, VII, 639.

LABLACHE. — Est arrêté comme complice de Dussaillant, XIII, 145, 168.

LABLÉE, président de la section du Luxembourg, littérateur. — Sa lettre contre le club monarchique, VII, 314.

LABLINIÈRE (abbé de). — Son arrestation à Angoulême, II, 312.

LABOISSIÈRE (J.-B.), député du Lot à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 191, 252. — Il soutient l'effet rétroactif de la loi des successions, XXV, 591.—Réélu au conseil des Anciens, vote le rejet de la résolution relative aux élections de son département, XXVIII, 728. — Et de celle sur les domaines congéables, XXIX, 59. — Est élu secrétaire, 71.

LABOISSIÈRE, général. — Sa mort, XXI, 255.

LABONDIE (J.-E.). — Est condamné à mort, XIX, 45.

LABORDE, général. — S'empare de la vallée de Bastan, XXI, 403, 407. — Son éloge par le général Moreau, XXVIII, 563.

LABORDE, curé de Corneillan, député de Condom à la Constituante. — Donne sa démission, I, 520.— Rentre à l'Assemblée, II, 13.

LABORDE (J.-B.), ex-fermier général, et ancien valet de chambre de Louis XVI. — Est traduit au tribunal révolutionnaire avec les autres fermiers généraux, XX, 592. — Et condamné à mort, XXI, 527. — Dénonciations dirigées, à ce sujet, contre Dupin, XXV, 386.

LABORDE (Jean-Pierre), député du Gers au cou-

seil des Cinq-Cents.—Fait prendre une résolution en faveur des héritiers des ecclésiastiques déportés, XXVIII, 303.— Et adopter un projet relatif à la publication des criées, 729.— Propos d'autoriser le Directoire à traiter avec la compagnie Duvernet, pour la reconstruction de Landrecies, XXIX, 325. — Son rapport pour la remise de fonds à cette compagnie, 591 *bis*.— Il vote l'annulation des trois élections du Gers, 683.

LABORDE, administrateur à Cayenne. —Applaudit à l'abolition de l'esclavage, XXIII, 651.

LABORDE, lieutenant-général de la commune de Crécy. — Décret qui le met sous la sauve-garde de la loi, IV, 149, 173.

LABORDE, père et fils, administrateurs des domaines. — Éloge de leur désintéressement, IV, 670.

LABORDE (J.-J.), ex-banquier de la cour, est condamné à mort, XX, 310.

LABORDE-MÉRÉVILLE, garde du trésor royal, fils du précédent, député d'Etampes à la Constituante. —Demande un comité de rédaction, I, 38. — Propose un préambule de la déclaration des droits, 365. — Opine en faveur de la tolérance de tous les cultes, 372.— Fait adopter l'impression de l'état des finances, 495. — Est élu trésorier patriotique, 533.— Met 50,000 liv. à la disposition du comité des recherches, II, 86. — Est chargé d'examiner la situation de la caisse d'escompte, 246. — Combat le plan de Necker; son projet de banque, 311. — Mémoire de Necker y relatif, 405. — Il combat les restrictions au serment civique, III, 330. — Fait décréter l'impression de l'état des créances exigibles et de celui des dépenses, 552. — Demande que l'affaire du prévôt de Marseille soit jugée sans désemparer, 592. — Combat le plan de la municipalité de Paris, relatif à la vente des biens ecclésiastiques, 632, 634, 641. — Réclame contre les injures proférées par Montlosier, à l'occasion du droit de paix et de guerre, IV, 391. — Annonce l'extrême pénurie du trésor, V, 580. — Fait rendre un décret relatif aux dépenses de la ville de Versailles, 685. — Son rapport sur l'agiotage des petits assignats, VII, 201.

LABORDERIE, officier du génie. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 428.

LABORIE, lieutenant-colonel. — Réclame en faveur des compagnons de d'Assas, VII, 506.

LABORIE (chevalier). — Ses propositions en faveur des nègres, III, 539.

LABOULAY, député de Pondichéry.—Est renvoyé dans ses foyers, XI, 725.

LABOULAYE.— Est nommé commissaire ordonnateur à Lorient, XXIX, 264.

LABOULAYE, fille, ex-noble. —Est condamnée à mort, XXI, 507.

LABOULE. — Décret qui lui accorde une gratification, VIII, 319.

LABOUR (le pays de). — Débats relatifs à la franchise de ses ports, VI, 473. — Décret qui y établit les douanes nationales, 508. — Autre qui y supprime les franchises, XXIII, 98.

LABOURDONNAYE, général. — Son éloge, XIII, 744.— Sa lettre sur la retraite forcée des ennemis, XIV, 156. — Autre, par laquelle il se disculpe de n'avoir pas été à Lille, 236. — Autre, sur l'évacuation de Tournay, 444. — Il annonce son entrée dans la capitale de la Flandre, 475. — La marche de son armée sur Anvers, 511. — Et l'occupation de Furnes, Ypres, Bruges et Anvers, 534. — Mande qu'il n'a pas de forces pour marcher contre les rebelles de l'Ouest, XV, 795. — Annonce des succès contre les rebelles, XVI, 5. — Accusations de Bourdon contre lui, 366. — Il se justifie, 389. — Mande que les Espagnols ont repassé la Bidassoa, XVII, 201. — Annonce une autre victoire remportée sur eux, 268. — Son éloge, 316.

LABOUREAU (J.-B.), médecin. — Son procès au tribunal révolutionnaire, XX, 17. — Il est acquitté, 40.— Reçoit l'accolade fraternelle aux Jacobins, 77 — Propose, à la société du Manège, de mettre en réquisition le superflu des riches, XXIX, 766.

LABOURET. — Annonce de sa tontine, XV, 725.

LABOUREURS. (*Voyez* Cultivateurs.)

LABRE (Benoît-Joseph). — Histoire de sa béatification, XII, 518.

LABRETÈCHE, chef des mouvements maritimes au Havre. — Refuse de parlementer avec le capitaine de la frégate anglaise le *Diamant*, XXIX, 270. — Reçoit des détails sur les canonnades des Anglais dans la baie de Caen, 285. — Est remplacé par Fabre, 286.

LABRETÈCHE, gendarme. — Se distingue par un trait de courage et d'intrépidité; demande d'avancement pour lui, XIV, 701. — Il est présenté à la Convention; décret en sa faveur, XV, 581. — Il reçoit une couronne civique et un sabre d'honneur, 628, 635. — Décret le concernant, XVI, 69. — Commandant des élèves de Mars, il est dénoncé et arrêté au 9 thermidor, XXI, 341. — Se justifie d'avoir voulu seconder Henriot à cette époque, XXIII, 92.

LABROSSE (Mlle).—Son voyage aérien, XXIX, 489.

LABROUSSE, trésorier de la légion de Luxembourg — Est condamné à mort, XXI, 144.

LABROUSSE, graveur de Bordeaux. — Costumes des fonctionnaires publics gravés par lui, XXVII, 168.

LABROUSSE (Suzanne), se disant prophétesse.— Ses prédictions, IV, 621. — Elle est arrêtée à Rome, XXIX, 134. — Refuse de sortir du château St-Ange, 250.

LABROUSSE-BELLEVILLE, ex-lieutenant des chevau-légers. — Est condamné à mort, XXI, 440.

LABROUSSE DE BOFFRAND, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 284.

LABROUSTE (F.-M.-A.), député de la Gironde au conseil des Cinq-Cents.— Sa motion pour faciliter l'approvisionnement des communes au-dessus de 20,000 habitants, XXVI, 696, 697.— Il fait ajourner le projet relatif au château Trompette à Bordeaux, XXVIII, 664. — Et prendre une résolution sur les fermages, 752. — Demande que Duprat soit rayé de la liste des déportés de fructidor, 809. — S'oppose à la création d'une inspection générale des contributions, XXIX, 40. — Combat une adresse sur les troubles de l'Allier, 55. — Son opinion sur les dépenses locales des grandes communes, 67. — Il signale le fâcheux état des hospices de Bordeaux, 71, 117. — Fait adopter un projet concernant les fermiers ayant droit à la réduction du prix de leur bail, 180. — Demande l'examen de toutes les affaires de parenté avec des émigrés, 207. — Sa motion en faveur des nobles, 242. — Son projet sur les baux à cheptel, 242, 276. — Il parle sur les élections de la Côte-d'Or, 258. — Sur l'établissement de commissaires près des bureaux centraux, 265. — Sur l'indemnité à donner aux députés exclus au 22 floréal, 274. — Sur les dépenses administratives et judiciaires, 283. — Et sur l'organisation des secours publics, 296. — Demande une mesure générale pour les emprunts des communes sur elles-mêmes, XXIX, 300. — Fait arrêter que le 9 thermidor sera célébré au sein du Conseil, 326. — S'oppose à la communication des marchés dont le terme n'est pas échu, 356. — Son rapport sur le message du Directoire relatif aux dépenses de l'an VII, 454. — Son opinion sur la législation relative aux prises maritimes, 563.— Il s'oppose au rapport de l'arrêté relatif à la formation d'un plan général sur cet objet, 569. — Demande la question préalable sur le projet y

relatif, 581. — Appuie l'impôt sur le sel, 599 *bis*. — Sa motion sur le mode de dégrèvement de la contribution foncière, 618. — Il parle sur la dénonciation contre la circulaire du commissaire central de la Sarthe, tendant à influencer les élections, 630. — Et sur le jugement des émigrés naufragés à Calais, 664. — Fait créer un octroi de bienfaisance à Nantes, 685. — Sa proposition sur la célébration du 9 thermidor, 759.

LABRUYÈRE, sergent-major.—Se distingue à l'armée d'Orient, XXIX, 439.

LABRUYÈRE (Anlay de).— Décret qui lui accorde une pension, IX, 839.

LABUISSONNIÈRE, défenseur des gens de couleur. — Réclamation contre son arrestation, XVI, 621.

LABUSSIÈRE (H.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 16.

LABUSSIÈRE, capitaine au régiment d'Auvergne. —Est condamné à mort, XX, 426.

LACAILLE (Bernard), gardien de la maison d'arrêt du Bonffay. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 328.

LACANIGNAC, administrateur de Montauban. — Est suspendu de ses fonctions, XVII, 291.

LACARRIÈRE, député du Morbihan au conseil des Cinq-Cents. — Est déporté au 18 fructidor, XXVIII, 796, 810. — Mesures pour l'exécution de ce décret, XXIX, 763.

LACARRIÈRE, fils.— Réclame contre l'insertion de son nom sur la liste des officiers de marine absents sans congé, X, 651.

LACATONNE, chef du bataillon d'artillerie, président de la société populaire de Grenoble.—Se brûle la cervelle, XVIII, 657.

LACAZE, machiniste. — Invente une machine hydraulique, XXIX, 471, 611.

LACAZE (J.), fils, député de la Gironde à la Convention.— Fait prohiber l'exportation hors la république de toute viande salée, XIV, 348. —Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 186, 252. — Il fait nommer divers commissaires aux armées, 367, 368. — S'oppose à l'envoi de ceux de la commune de Paris, XVI, 288. —Dénonciation d'une lettre à lui écrite par Dufriche Valazé, 456. — Ses explications à ce sujet, 459. — Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Il est l'un des signataires des protestations contre le 31 mai, XXII, 585.— Demande de la célébration annuelle d'une pompe funèbre, le jour de sa mort, en l'honneur des martyrs de la liberté, XXIV, 614.

LACÉPÈDE (comte de), naturaliste. — Notice sur son *Histoire des Serpents*, II, 260.—Il est élu administrateur du département de Paris, VII, 98.—Député de ce département à la Législative, il en est nommé secrétaire, X, 26. — Rend compte du dévouement de marins de Calais pour sauver des naufragés, 202. — Est élu président, 494. — Sa réponse à la société des wighs de Londres, 567. — Son opinion sur la sanction des décrets concernant la haute cour, XI, 68.—Il pense que le correspondant de Chabot est un fidèle serviteur des émigrés, XII, 580. — Son opinion sur le mode de la levée des 20,000 hommes, 604. — Il combat la demande de lettres de naturalisation pour Priestley, 606. — Son opinion sur la fixation de l'âge pour le mariage, 785. — Il fait adopter une adresse aux gardes nationaux qui se rendent à Soissons, XIII, 301. — Prête, au nom de l'Institut nationale, le serment de haine à la royauté, XXVII, 289. — Est nommé membre de l'Institut des sciences de Bologne, XXIX, 48. — Son *Histoire naturelle des poissons*, 253.

LACHABEAUSSIÈRE, littérateur. — Est dénoncé par Thiessé, comme dilapidateur, XXIX, 595 *bis*. — Jugement qui l'acquitte de cette accusation, 612.

LACHAISE, colonel de Royal-Normandie.— Éloge de son patriotisme, IX, 58.

LACHALOTAIS (Caradeuc de), ex-procureur général du parlement de Rennes.—Est arrêté comme chef d'une conspiration dans le Morbihan, XIII, 600. — Et condamné à mort, XXI, 215.

LACHANT (Antoine), père et fils.—Sont acquittés, XVIII, 682.

LACHAPELLE, commissaire de la maison du tyran à Passy. — Est condamné à mort, XXI, 275.

LACHAPELLE, commandant à Lyon.—Demande de son renvoi, VI, 671.

LACHAPELLE (J.), littérateur. — Son *Projet de pacte social pour le peuple français*, XXV, 122. — Sa réponse à un article de Chazot, tendant à rétablir l'usage du titre de *Monsieur*, XXVIII, 358. — Hommage de son ouvrage, intitulé : *Considérations philosophiques sur la révolution française*, XXVIII, 660; XXIX, 180. — Son analyse d'un ouvrage, ayant pour titre : *De l'Égalité*, ou *Principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses*, XXVIII, 716. — Ses Réflexions sur le culte des Théophilantropes, 762. — Sa Notice sur les fables de Robert, XXIX, 275. — Autre sur un ouvrage intitulé : *De l'Influence de la révolution française sur le caractère national*, 289.

LACHARIÈRE (Chabert de), député de la Guadeloupe à la Constituante.—Lit une adresse de cette colonie, VI, 553. — Est adjoint au comité d'agriculture, VIII, 30.

LACHASSAGNE (de Villefranche). — Brûlement d'effets trouvés chez lui, XIX, 242.

LACHAU, député des Hautes-Alpes au conseil des Anciens. — Demande la translation à Gap des tribunaux des Hautes-Alpes, XXIX, 265.

LACHAVE, imprimeur.—Dénonciation d'un faux imprimé, sorti de ses presses, sous le titre de *Loi définitive sur les transactions sociales*, XXVIII, 480.

LACHENAYE, chef de la 6me légion. — Ordre de l'arrêter, XIII, 386.

LACHEVALERIE (le commandant). — Est cassé par l'assemblée du nord de Saint-Domingue, IV, 251.

LACHEVARDIÈRE, orateur de la section de la Halle-au-Blé. — Présente une pétition contre les prêtres insermentés, X, 612. — Est nommé membre de la commission administrative du département de Paris, XIII, 634. — En mission à Orléans, réclame des secours contre les rebelles, XVI, 395. — Annonce les préparatifs faits contre eux, 574. — Et leur marche sur Angers, 694. — Éloge de sa conduite à l'armée de La Rochelle, XVII, 168. — Il reproche à la Convention d'avoir envoyé Goupilleau à Fontenay, XIX, 166. — Son discours sur les vices du gouvernement anglais et sur ses crimes, 206, 289. — Il parle en faveur de Taboureau, 256. — Fait passer à l'ordre du jour sur les discussions entre Hébert et Legendre, 339. — Son opinion sur l'appel des Jacobins aux fonctions publiques, 466. — Et sur la conspiration d'Hébert, 721. — Il est nommé secrétaire-général du ministère de la police, au 18 fructidor, XXVIII, 791. — Ensuite à une inspection dépendant du ministère de la guerre, XXIX, 161. — Puis au consulat de Palerme, 162. — Est pris par les Anglais, et s'évade, 362. — Ses observations pendant sa route, 404. — Il donne des détails sur la situation de Naples et de toute l'Italie, et sur la position des Français en Égypte, 427. — Est nommé à l'administration centrale de la Seine, 731. — Son remplacement, 811.

LACHÈZE, député du Quercy à la Constituante. — Propose de réduire à vingt-quatre le nombre des administrateurs de département, II, 204. — Prend part

à la discussion sur les municipalités, 279, 287. — S'oppose à la déclaration demandée aux notaires, 430. — Veut qu'on accorde aux tribunaux la préséance dans les cérémonies publiques, 512. — Dénonce les troubles du Quercy, III, 283.— Demande que Dudon, à raison de son grand âge, ne soit pas mandé à la barre, 529. — Est l'un des fondateurs du club des impartiaux, 569. — Parle sur l'impression des états remis au comité de liquidation, 704, 707. — S'oppose à l'envoi de Biron en Corse, IV, 249. — Interrompt le rapport sur les troubles de Nîmes, 643. — Parle sur le traitement des curés, 653. — Et sur celui des directeurs des domaines, 670. — Sur le service funèbre en l'honneur des citoyens morts en défendant la liberté, V, 284. — Et sur le traitement des greffiers, 521. — Demande la punition de la députation de la Corse, VI, 309. — Son opinion sur le droit de lancer des mandats d'amener, 762. — Il réclame la liberté du commerce de l'argent, VIII, 426. — Parle contre la décapitation, 577.—Demande que les provinces ne soient pas obligées de payer les ateliers des femmes et filles de Paris, 685.

LACHIÈZE, député du Lot au conseil des Anciens. — Fait accorder des secours aux enfants de Rocher, assassiné, XXIX, 139.

LACLOS (Choderlos de), officier d'artillerie. — Est présenté dans la procédure du Châtelet comme ayant participé aux événements des 5 et 6 octobre, II, 522. — Ministre de France auprès du duc de Deux-Ponts, il prête le serment civique, VI, 455. — Annonce de son *Journal des Amis de la Constitution*, 700. — Il est décrété d'arrestation, XVI, 37. — Et d'accusation, 80. — Article signé de lui sur le *Voyage de Lapeyrouse*, publié par Milet-Mureau, XXIX, 591 *bis*, 594 *bis*, 604.

LACODRE, dit Montpentin, bailli du couvent des religieux de St-Lazare. — Est condamné à mort, XX, 635.

LACOLOMBE, aide-de-camp de Lafayette. — Sa lettre à Roland, XIII, 2.— Il est insulté par le peuple, 150. — Est arrêté à Namur, 537*. — Proteste contre son arrestation, 633.

LACOMBA (Mlle). — Annonce de ses leçons de musique, X, 666.

LACOMBE, cavalier au 20e régiment. — Trait de bravoure, XVII, 516. — Décret pour son avancement, 517.

LACOMBE, littérateur. — Son opéra de *Scipion*, ou *la Chute de Carthage*, XXIX, 100.

LACOMBE (J.-J.), rentier. —Son procès, XX, 191, — Il est condamné à mort, 203.

LACOMBE (F.), ex-curé. —Est acquitté, XXII, 271.

LACOMBE et sa femme. — Prévenus de conspiration tendant à soulever les ateliers; rapport et débats sur cette affaire, VIII, 557. — Ils sont déchargés d'accusation, IX, 566.

LACOMBE (Joseph), député de l'Aveyron à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 254. — Il fait adopter plusieurs décrets sur la liquidation, XXI, 63; XXII, 274. — Son rapport sur les hôpitaux de Paris, 724. — Il fait rendre un décret concernant les créanciers des communes, etc., XXIII, 5.

LACOMBE (Mlle). — Dépose une couronne civique à elle décernée par les fédérés, pour sa bravoure au 10 août, XIII, 536, **. 596.— Orateur de la société des femmes révolutionnaires, elle présente une pétition contre les administrateurs traîtres et les nobles, XVII, 503. —Motions contre elle aux Jacobins, 694. — Renvoi au comité de sûreté générale d'une nouvelle pétition présentée par elle à la Convention, XVIII, 69.

LACOMBE, membre de la société des Jacobins. — Annonce que la police a fait resserrer les bustes de Châlier, XX, 106. — Demande l'expulsion de Tallien et de Fréron, XXI, 681. — Dénonce Dufourny, Laveaux et autres, 697. — Se plaint de la longue détention des patriotes, XXII, 44. — Est arrêté, 237.

LACOMBE-FIGUEREAU, prévenu de la conspiration de Bordeaux. — Sa translation à Paris, XVIII, 159. — Est condamné à mort, 326.

LACOMBE-St-MICHEL (J.-P.), officier d'artillerie, député du Tarn à la Législative. — Fait adopter le règlement de l'Assemblée constituante X, 54. — Et décréter que les bustes de Rousseau et de Mirabeau seront placés dans la salle des séances, 55. — S'oppose à toute mesure contre l'émigration, 130.— Son opinion sur le remplacement des officiers, 225.— Sa motion relative à la revue générale des troupes, 489. — Il fait décréter la translation à Orléans, des individus mis en accusation par l'Assemblée, 544. — Réclame en faveur de Volot, XI, 495.—Propose d'augmenter l'artillerie à cheval, 537. — Fait décréter la création d'un corps de cette arme, 768; XII, 115, 151. — Sa motion relative aux drapeaux des vainqueurs de la Bastille, 208, 209. — Il fait renvoyer tous les officiers de l'armée à leur poste, 210. — Son rapport sur les régiments des colonies, 311.— Il fait accorder la qualité de citoyen français à Derivas, 340. — Et décréter le mode de remplacement des officiers, 461. — Demande l'envoi de Froudières à l'Abbaye, 525.—Fait incorporer les régiments coloniaux à l'armée de ligne, 538. — Parle sur le mode de levée des 20,000 hommes, 607. — Appuie le projet de compléter l'armée, XIII, 169, 170. — Demande l'envoi de commissaires aux frontières, 181. — Fait décréter la peine de mort pour la reddition d'une place forte contre les règles militaires, 215, 234. — Annonce que la Russie est dans la coalition, 249.— Est envoyé au camp de Soissons, en qualité de commissaire, 302. — Rend compte de sa mission, 342. — Commissaire à l'armée du Midi, transmet des détails satisfaisants sur ces contrées, 483, 730. — Réélu à la Convention, est nommé commissaire pour destituer le général Montesquiou, XIV, 35. — Donne des explications sur les marchés passés pour l'armée, 423, 512. — Vote la réunion de la Savoie à la France, 457. — Son rapport sur les officiers d'artillerie, 559. — Il s'oppose au remplacement de Pache, 767.— Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.— Il est nommé commissaire en Corse, 367. — Son opinion sur le plan d'organisation de l'armée, 391, 427.— Il rend compte de sa mission en Corse, XVI, 711. — Éloge de sa conduite dans ce pays; la municipalité d'Ajaccio lui confesse l'erreur où on l'a entraînée en lui persuadant qu'il travaillait pour d'Orléans, XVII, 21.— Il annonce le départ des commissaires Sallicetti et Delcher, 176. — Sa réponse à un parlementaire anglais, XVIII, 20. — Il donne des détails sur la trahison de Paoli, 136. — Annonce que les Anglais ont été étrillés; répond aux inculpations des clubistes de Bastia, 280.—Mande qu'une gondole chargée de malades a été livrée à Paoli, 413. — Improbation de l'adresse de la société populaire de Bastia contre lui, 587. — Il annonce qu'il a battu les rebelles de la Corse, XIX, 311. — Et que les Anglais ont été chassés du golfe de St-Florent, 484.—Fait part des cruautés des Paolistes, 603. — Et de la situation de la Corse, 705. — De retour de mission, est élu secrétaire, XXI, 21. — En mission à l'armée du Nord, annonce la prise de Nieu-

* Le Moniteur a imprimé Lacombe par erreur, c'est Lacolombe qu'il faut lire.

** Le Moniteur a imprimé Lacolombe par erreur, c'est Lacombe qu'il faut lire.

port, 290, 319. — Félicite la Convention de la chute de Robespierre, 379. — Annonce la prise de Valenciennes et du fort l'Ecluse, 607. — D'autres succès, XXII, 3. — La prise du fort de Crèvecœur, 143. — Et celle de Bois-le-Duc, 243. — Sa proclamation aux Bataves, 385. — Il annonce de nouveaux succès, 390, 487, 531. — Sa motion sur la réorganisation de l'artillerie, XXIII, 359. — Il entre au comité de salut public, 383. — Propose de ratifier le traité conclu avec la Toscane, 431. — Fait renvoyer dans la Vendée les représentants qui en arrivent, 692. — Annonce un avantage à l'armée du Nord, XXIV, 61. — Lit une lettre de Richard sur les sentiments de cette armée, 124. — Annonce que les mouvements de Paris, au 12 germinal, étaient combinés avec ceux des ennemis, 134. — Appuie la suppression d'une des pièces de campagne attachées à chaque bataillon, 407. — Rend compte des succès de l'armée des Pyrénées-Orientales, 473. — Se plaint de l'inaction des comités de gouvernement, XXVI, 114. — Réélu au conseil des Anciens, il appuie le rejet de la résolution relative à la désertion, 551. — Son opinion sur la nomination des juges-de-paix non élus, XXVII, 5. — Il combat la résolution sur l'embauchage, 45. — Demande le rejet de celle relative au mode de paiement de la contribution de l'an IV, XXVIII, 340. — Fait accorder des secours aux veuves des défenseurs de la patrie, 373. — Combat plusieurs résolutions sur le vol des deniers publics, 439. — Sur le paiement des réquisitions en faveur des armées, 445. — Sur l'organisation de la gendarmerie, 477, 547. — Sur le code pénal militaire, 483. — Sur la formation de conseils d'administration des troupes, 510. — Et sur l'organisation des conseils de guerre, 538, 640. — Fait l'éloge de l'armée d'Italie après la prise de Mantoue, et rend hommage au génie de Bonaparte, 571. — Sa lettre improbative de la conduite du directeur Carnot, 658. — Il loue la bravoure des armées, le génie de leurs chefs, la sagesse et la prévoyance du gouvernement, 684. — Son rapport sur le traitement des officiers réformés ou surnuméraires, 714. — Son opinion sur les élections du département du Lot, 728. — Et sur les négociations à faire par la trésorerie, 736. — Il fait l'éloge du 14 juillet, 746. — S'oppose à l'adoption de la résolution contre les sociétés populaires, 752. — Demande l'ajournement de celle sur les limites constitutionnelles pour le passage des troupes, 756. — Vote le rejet de celle sur l'organisation de la gendarmerie, 773. — Et sur la solde des officiers réformés, 775, 814. — Provoque l'envoi d'un message au Directoire pour connaître le résultat des poursuites qu'il a dû faire contre l'officier qui a insulté Dereuty, 790. — Fait approuver la résolution concernant les vétérans nationaux, 798. — S'oppose à tout délai pour l'adoption des mesures prises le 18 fructidor; démontre l'évidence de la conspiration, et dit que le Directoire sauvera seul la république, si l'on ne veut pas l'aider, 811. — Sa motion d'ordre contre les membres qui n'ont point paru au Conseil depuis cette journée, 818. — Il représente la nécessité de prendre une prompte décision sur les finances, XXIX, 21. — Appuie la résolution y relative, 23. — Est élu président, 48. — Son opinion sur l'exclusion de Launoy du corps législatif, 76. — Il demande une indemnité pour les accusés de Vendôme, et donne des regrets au souvenir de Vergniaud et autres, 135. — Appuie la résolution relative aux réfugiés corses, 139. — Son opinion sur les inscriptions civiques, 165, 169. — Et sur les élections de Saint-Domingue, 180. — Son discours sur la destruction de l'oligarchie suisse, 193. — Il appuie la translation à Brignolles de l'administration du Var, 238. — Combat la résolution relative à l'école polytechnique, 253. — Demande qu'on discute celle concernant les élections, 264. — Ambassadeur français à Naples, son discours au roi, 440. — Il est abreuvé de dégoûts; sa lettre relative au refus de reconnaître le citoyen Mangourit, secrétaire de légation, 464. — Il est arrêté par les Anglais et conduit à Gênes, 597 *bis*. — Donne des détails sur la cruauté de la reine de Naples et les intrigues de sa cour, 605 *bis*. — Sauve les passagers liguriens faits prisonniers et conduits avec lui à Tunis, 610.

LACORDIÈRE (C.-E.), ex-doyen de la cathédrale de Verdun. — Est condamné à mort, XX, 359.

LACORÉ (Élisabeth-Thérèse), veuve de Péricard. — Est condamnée à mort, XX, 236.

LACOSTE (le marquis de), député de Charolles à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Propose de s'emparer des biens du clergé, etc., 318. — Présente un plan de travail sur la disposition de ces biens, II, 184. — Est élu secrétaire, III, 274. — Ne trouve pas suffisants les traitements proposés pour les religieux, 347. — Réclame contre l'inscrtion du nom de Latour-Maubourg dans la liste du club monarchique, VII, 288. — Déclare qu'il est étranger au bail de l'église des Théatins, VIII, 191. — Discussion sur les certificats de résidence qui lui ont été donnés; il est traduit au tribunal criminel de Paris, XXV, 220.

LACOSTE. — Vœu des colonies de le voir entrer au ministère, VI, 317. — Il est nommé ministre des affaires étrangères, XI, 640. — Puis ministre de la marine, 648, 655, 659. — Annonce la rencontre par des Hollandais de marins de l'équipage de Lapeyrouse, XII, 87. — Et le prochain départ de troupes pour les colonies, 134. — Compte lui est demandé des mesures prises pour la sûreté des côtes, 155. — Fonds mis à sa disposition, 295, 614. — Son rapport sur la situation de Saint-Domingue, 399. — Il se plaint de la désorganisation de la marine, 506. — Rend compte des mesures prises contre le fanatisme et pour garantir Paris d'une invasion, 786. — Déclare, avec ses collègues, en présentant la situation des affaires, que les moyens du gouvernement sont insuffisants, et qu'il donne sa démission, XIII, 102, 105. — Attribue l'insubordination des troupes à l'influence des sociétés patriotiques, 176. — Nommé ambassadeur en Toscane, n'obtient pas l'autorisation de quitter Paris, 211, 226. — Son interrogatoire à la barre, XIV, 439. — Il est décrété d'accusation, 441. — Inexécution de ce décret, 530, 531. — Il est arrêté, 543. — Et acquitté, XV, 342. — Sortie de Buzot contre ce jugement, 571.

LACOSTE (Élie), député de la Dordogne à la Législative. — Rend compte des violences commises à la Chapelle par des chasseurs soldés, XII, 367. — Présente un projet relatif à la police de Paris, 512. — Fait accorder une pension à la veuve Poissonneau, XIII, 644. — Député à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il est envoyé près les armées du Rhin et de la Moselle, XVII, 233. — Annonce les succès de la levée en masse et la défaite de l'ennemi, 571, 626. — La prise de Marchiennes, XVIII, 213. — Et la prochaine délivrance du Bas-Rhin, 356. — Fait décréter Gosselin d'arrestation, 582. — Et mettre Vassant en liberté, XIX, 416. — Son rapport sur la réclamation des citoyens de Sedan, 609. — Il fait renvoyer au comité de sûreté des lettres de Page et de Brulley, 650. — Son rapport sur les administrateurs de la Meurthe, XX, 73. — Il fait suspendre les poursuites contre des citoyens du Jura, 147. — Ses reproches à Gentil, 246. — Il est élu secrétaire

des Jacobins, 554. — Son rapport sur la conspiration de l'étranger dirigée par le baron de Batz, et décret à la suite, 722, 727. — Il est élu président, XXI, 21. — Fait mettre en liberté plusieurs citoyens de Bar-sur-Ornain, 62. — Donne le baiser fraternel à Geffroy et à sa famille, 84. — Sa réponse à l'officier, porteur des drapeaux pris à Ypres, 111. — Autre aux réfugiés de Jemmapes, 150. — Il est élu président des Jacobins, 286. — Demande l'arrestation de Robespierre jeune, Couthon, Saint-Just et Lebas, au 9 thermidor, 335. — Annonce que les conspirateurs sont réfugiés à la Commune, et les fait mettre hors la loi, 340. — Dénonce Labretèche, 341. — Fait nommer Deliége président du tribunal révolutionnaire, 344. — Propose la suppression de ce tribunal, 354, 355. — Combat la nouvelle loi sur son organisation, 448. — Préside les Jacobins, 449. — Demande que Maignet puisse répondre à ses dénonciateurs, 590. — Vote le décret d'arrestation contre Lecointre, 641. — Sort du comité de sûreté générale, 656. — Penières provoque son rappel de mission, XXIII, 16. — Il est rappelé, 174. — Défend les membres des anciens comités, XXIV, 54. — Déclare que Robespierre voulait tout concentrer dans le comité de salut public, 72. — Demande de son arrestation, 571. — Elle est décrétée, 575. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LACOSTE (J.-B.), député du Cantal à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Sa lettre à ses commettants, XVI, 180. — Il est envoyé aux armées du Rhin et de la Moselle, XVIII, 335. — Annonce l'évacuation de Saarbruck, 480. — La défaite des Autrichiens près d'Haguenau, XIX, 46. — La prise de Wissembourg et de Lauterbourg, 99. — De nouveaux succès, 115. — L'entrée des Français à Spire et la prise de Kaiser-Lautern, 162. — Envoie des drapeaux pris à l'ennemi; dénonce Faure, 558. — Demande à rentrer dans la Convention, 641. — Annonce la prise de Valenciennes, XXI, 626. — Rend compte des opérations de la commission militaire de cette place, XXII, 351. — D'une victoire de l'armée du Nord, XXIII, 229. — Et de son entrée en Hollande, 256, 295, 480. — Discussion sur sa conduite à l'égard de Faure; lettre citée contre lui par Dentzel; il est décrété d'arrestation, XXIV, 606. — Proposition de le laisser chez lui sans gardes, XXV, 513. — Il est autorisé à rester dans son domicile avec des gardes, 553. — Rejet de la proposition faite par Delahaye pour sa rentrée dans la Convention, XXVI, 166. — Il est compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, 346.

LACOSTE-MONTLOSIER, député du Lot à la Législative. — Fait autoriser divers emprunts, XIII, 644.

LACOUDRAYE (chevalier de), député du Poitou à la Constituante. — Son opinion sur l'organisation de la marine, VII, 124; VIII, 130. — Il vote pour l'entretien d'un corps d'officiers de marine, 143.

LACOULDRE (vicomte de). — Sa lettre sur les travaux de Cherbourg, II, 264.

LACOUR, adjudant-général. — Son éloge, XXIV, 61.

LACOUR, lieutenant de dragons, co-accusé de Bouillé. — Décret qui maintient son arrestation, IX, 116, 136. — Son arrivée à Paris, 198.

LACOUR (L.-T.-S.-A.), ex-noble. — Est condamné à la détention comme suspect, XXII, 279.

LACOUR (Nicolas). — Est condamné à mort, XXIV, 629.

LACOUR-AMBÉSIEUX. (*Voyez* Delacour.)

LACOURTELLE (J.-F.). — Est condamné à 24 années de fers, XXVI, 258.

LACOUTURE, curé. — Est dénoncé par Ch. Lameth, VII, 61.

LACRAMPE, député des Hautes-Pyrénées à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253.

LACRETELLE aîné, député de Paris à la Législative. — Son opinion sur les troubles de Caen, X, 355. — Il est élu secrétaire, 387. — Vote des remercîments à la société des wighs de Londres, 558. — S'oppose à la communication de la correspondance de de Lessart, XI, 631. — Demande à présenter un projet sur le choix du gouverneur du prince royal, XII, 159. — Réclame la lecture des journaux de Marat et de Royou, 293. — Est insulté en sortant de la séance, XIII, 370. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Est compromis dans l'affaire de Lemaître, XXVI, 218. — Publie une brochure sur le système du gouvernement d'alors, et donne la préférence à la réélection sur le tirage au sort des deux tiers de la Convention, XXVIII, 592. — Notes sur son compte, trouvées dans les pièces de la conspiration Brottier et autres, 808.

LACRETELLE jeune, littérateur. — Orateur de la députation de la section des Champs-Élysées, se plaint qu'il y ait des troupes autour de Paris, XXV, 607. — Recouvre sa liberté, après 23 mois de détention à la Force, sans interrogatoire, XXIX, 772.

LACROIX (J.-F. de), député d'Eure-et-Loir à la Législative. — Demande la formation de l'assemblée en bureaux pour vérifier les pouvoirs, X, 12. — Réclame l'ordre du jour sur une dénonciation contre le ministre d'Espagne en France, 121. — Appuie une dénonciation contre la municipalité de Sierck, 128. — Ses inculpations contre de Lessart, 137. — Son opinion sur la distribution des prix aux artistes qui ont exposé au Louvre, 152. — Il demande l'examen de la conduite de Duportail et l'inculpe, 237, 239, 252. — Son opinion sur la loi proposée contre les émigrés, 326. — Sa motion relative à la responsabilité des ministres, 340. — Il demande la convocation de la haute cour nationale, 355. — Et le décret d'accusation contre Varnier et Tardy, 365, 367, 368. — Fait décréter que la séance ne sera levée que lorsque le premier sera en sûreté, 368. — Appuie la demande de fonds pour les colonies, 372. — Demande des explications sur une proclamation contraire à la constitution, 387. — Sa motion pour le tirage des hauts jurés, 414. — Il fait autoriser les comités à correspondre avec les autorités, 419. — Parle sur les manœuvres des émigrés et sur les dangers de la patrie; fait rendre un décret relatif à Wimpfen, 443. — En présente un sur le mode d'avancement dans la gendarmerie, 455, 531. — Et en fait rendre un autre concernant les officiers réformés, 456. — Sa motion relative à la revue générale des troupes, 489, 530. — Il s'élève contre les pétitionnaires de Saint-Malo, 517. — Propose de suspendre l'envoi de troupes à Saint-Domingue et fait ajourner les mesures concernant cette colonie, 542, 543. — Demande l'arrestation de Malvoisin, 543. — Veut que les ministres ne puissent sortir de Paris avant d'avoir rendu leurs comptes, 548. — Défend la société populaire d'Auch, 556. — S'oppose à la suppression de la messe de minuit, 567. — Demande que le fond de la discussion soit interdit aux ministres, 577. — Propose de faire des assignats au-dessous de cinq livres, 579. — Accuse la minorité de l'assemblée de former une coalition, 613. — Son opinion sur les enrôlements faits pour les émigrés, 643. — Et sur les rassemblements des Brabançons réfugiés en

France, 677. — Il amende un projet relatif aux gardes nationales volontaires et y fait ajouter plusieurs articles, 684, 747. — Se plaint de l'inaction du pouvoir exécutif, 730. — Demande que Bertrand-Molleville rende compte de sa conduite, 765. — Vote le décret d'accusation contre Chollet, XI, 36. — Fait accorder une gratification à Guillaume Shire, 71, 116. — Son opinion sur les marchés relatifs au papier des assignats, 85.—Il attaque le rapport de Tarbé sur Saint-Domingue, 100. —Fait ajourner la décision concernant le ministre de la marine, 102. — Et décréter l'augmentation des officiers-généraux, 171, 232. — Demande le rapport du décret sur le recrutement, 191.— Son opinion sur cet objet, 197, 198.— Il est élu secrétaire, 215. — Accuse la partie gauche de manquer de décence, 258. — Son opinion sur la loi des passeports, 265, 274. — Il demande que le comité diplomatique vérifie les faits annoncés par les ministres, 273. — Attribue les troubles religieux au *veto* du roi, 316. — Se plaint de ce qu'on cherche à désorganiser les bataillons de volontaires, 351. — Fait autoriser le président à interroger le ministre des affaires étrangères, 389. — Demande l'envoi de commissaires à Noyon, 391.— Le décret d'accusation contre l'émigré Faviani, provoquant à la désertion, 415. — Et le non-paiement des députés qui ne se trouveront pas aux séances, 459. — Fait décréter le maintien des curés nommés par les corps électoraux, 473. — Demande le renouvellement du comité diplomatique, 545.— Et l'envoi de troupes dans les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure, 577.— Propose de faire amener de Lessart à la barre, 604.—S'oppose à ce que la médaille des députés soit suspendue par une chaîne, 612. — Dénonce Duport, 616.—Propose d'assujétir à l'enregistrement les effets au porteur, 655. —Demande l'examen de la conduite des commissaires civils des Bouches-du-Rhône, 667. — Et la réduction du traitement des ministres et des fonctionnaires publics, 672. —Fait rendre un décret d'amnistie pour les délits commis à Avignon, 675. — Combat la mise en accusation de Castellane et de Jourdain-Combet, 766. — Fait ajouter un article à la loi relative au paiement des pensions, XII, 4.— Et motiver le décret relatif au prêt de 3 millions fait à la maison de secours de Paris, 4, 11, 12. — Demande la réduction des officiers de gendarmerie, 27.— Son opinion sur le commandement des bataillons de volontaires, 43. —Il attaque les marchés de fusils faits par Narbonne, 78.— Combat une motion sur les capitulations, 166.—S'oppose à la suspension des remboursements, 262. — Son opinion sur un projet concernant les prisonniers de guerre, 296. — Il appuie une adresse en faveur de Rochambeau, 328. — Demande le rappel à l'ordre de Merlin, 343. — Sa motion sur les réglements faits par les généraux, 370. —Il fait ajourner un projet d'interpellation nationale à faire au roi, 396. — Et rejeter un projet contre la constitution civile du clergé, 408. — Son opinion sur les peines à infliger aux déserteurs, 411.—Il demande un rapport sur la conduite de Larivière, 434. — Fait envoyer Lecointre à l'Abbaye, 445. — Et décréter l'impression des pièces relatives au comité autrichien, 468.—Provoque des mesures contre les prêtres perturbateurs, 478. — Vote leur déportation, 480, 483. — Fait mettre à l'ordre du jour les rapports sur la marine, 506. — Et rendre un décret en faveur des religieuses qui voudront vivre en communauté, 512. — Demande le licenciement de la garde du roi, 523. — Son opinion sur le traitement des ministres, 544. — Il fait décréter l'envoi à l'armée d'une adresse des invalides, 551. — Demande que Chabot continue son rapport sur le comité autrichien, 580. — S'écrie qu'on ne doit pas inculper des fonctionnaires sans preuve, 581. — Défend Duport, 586.— Demande des armes pour les 20,000 hommes nouvellement levés, 606.—Son opinion sur la suppression des droits casuels, 663. — Il justifie Broglie, 702. — Fait mander à la barre la municipalité de Paris, au 20 juin, 727. — Inculpe Terrier-Monciel, XIII, 25. — Appuie le licenciement de l'état-major de la garde nationale, 32. — Parle sur la forme d'une notification relative à la marche des Autrichiens, 60. — Demande la levée de la suspension de Pétion, 93. — Est élu vice-président, 96. — Parle sur une adresse de Marseille, contre la royauté, 127. — Vote pour que le pouvoir exécutif fasse sortir sous trois jours les troupes qui sont en garnison à Paris, 151. —Demande compte d'un propos tenu par Bureau de Puzy sur Lafayette, 211. —Réclame l'adoption de mesures de salut public, 215.— Fait rappeler le président à l'ordre, 240.—Demande l'armement de 30 vaisseaux de ligne, 249.— Fait improuver la conduite du directoire de la Moselle, 284. — Vote le décret d'accusation contre Terrier, 303. — Et la création d'une légion allobroge, 309. — Fait rendre un décret sur le port de la cocarde nationale, 311. —S'oppose à l'impression d'un message du roi relatif au manifeste de Brunswick, 324. — Se plaint du non-éloignement des gardes-suisses, 334. — Son opinion sur le traitement des religieux, 349. — Il réclame un rapport sur la pétition du Champ-de-Mars, 357. — Demande si le camp de Soissons peut recevoir les fédérés, 375. — Fait décréter une cour martiale pour juger les Suisses du 10 août, 389. — Est élu vice-président, 389. — Fait mander Blanegilly, à la barre, 396. — Et restreindre la surveillance du département sur la commune de Paris, 400. — Propose de convertir en canons les bronzes des églises, 419. — Fait casser le directoire de la Somme, 452. — Est élu président, 465. — Annonce l'arrestation de Gillet, 491.— Fait soumettre à l'enregistrement les effets au porteur, 500. — Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 515. — Sa réponse énergique à une députation de la commune de Paris, 518. — Il vote la suppression des substitutions, 536. — Combat la réclamation d'inviolabilité faite par Jaucourt, 539. — Demande la restriction des pouvoirs des députés en mission, 563. — Sa réponse à une députation de la commune du 10 août, 587.— Il vote la peine de mort contre ceux qui refuseront de marcher à l'ennemi ou de livrer leurs armes, 601. — Fait rendre un décret sur la convocation des assemblées de section, 604. — Et autoriser Jouneau à demeurer dans un comité sur sa parole d'honneur, 609. — Est nommé commissaire au Temple, 609.—Fait annuler les baux des biens nationaux consentis à des prêtres insermentés, 695.—Et supprimer les fusils donnés à l'artillerie, 704.—Propose la peine de mort contre ceux qui entraveraient la circulation des grains, et en fait décréter le recensement, 721. — Réélu à la Convention, demande que Marat soit entendu, XIV, 49. — Rend compte de sa mission dans la Seine-Inférieure, 54. — Son opinion sur la réduction des pensions ecclésiastiques au maximum de 1,000 livres, 68.—Il vote pour que la Savoie soit réunie à la France comme indemnité de la guerre, 70, 71. — Appuie la demande d'ordre du jour sur les propositions relatives aux ministres Roland, Servan et Danton, 78. — S'engage à faire déclarer calomniateur l'ex-ministre Narbonne, qui l'accuse d'avoir reçu de l'argent pour être distribué à divers députés, 95. — Ses vues pour l'examen des papiers du comité de surveillance, 128. — Il est élu président, 132. — Demande compte de l'inexécution de la loi qui défend d'amener des émigrés dans Paris, 254. — Vote pour que Mercier soit mandé à la barre, 279. — Fait renvoyer au pouvoir exécutif les demandes d'avancement faites par Custines 303. — Et décréter le

remplacement de tous les officiers suspendus ou destitués, 310. — Sa déclaration sur la suppression du département de Paris, 343. — Il demande que le conseil de la commune soit mandé à la barre, et que des commissaires soient nommés pour vérifier à la poste les paquets, 353. — Obtient l'ordre du jour sur une réclamation contre Panis, 361. — Défend Robespierre contre Barbaroux, 396. — Fait décréter que les généraux seront tenus d'informer le ministre de la guerre des emplois vacants au choix, et que le conseil exécutif y nommera de suite, 424. — Appuie le départ pour l'armée des volontaires et des fédérés réunis à Paris, 448. — Se trouvant compromis dans les papiers trouvés aux Tuileries, demande un prompt rapport sur ces pièces, 603. — Vote l'envoi de forces suffisantes dans le département d'Indre-et-Loire, 620. — Appelle la sévérité de la Convention sur les commissaires qui ont préféré la vie à la stricte observance de leurs devoirs, 621. — Est envoyé en mission dans la Belgique, 621. — Demande à rendre compte de cette mission, XV, 176. — Défend la municipalité de Paris, 183. — Son vote dans le procès du roi, 221, 254. — Il demande que Duchâtel soit admis à voter, 228. — Refuse de présider, après la séance levée, lors des débats sur le sursis, 239. — Fait rejeter la motion de Bourdon contre Francfort, 268. — Son rapport sur sa mission dans la Belgique, 268, 273, 274. — Il demande l'arrestation des membres du comité des achats, 280. — Et l'envoi de commissaires à toutes les armées, 287. — Rend compte de la retraite de l'armée de Belgique, 646, 647. — Sa motion sur le recrutement, 653. — Il fait décréter la réunion de Namur à la France, 664. — Appuie la création d'un tribunal révolutionnaire, 666. — Fait décréter que les députés journalistes seront tenus d'opter, 668. — Justifie Stengel, 680. — Déclare que s'il est obligé d'opter entre son grade et ses fonctions de député, il ira combattre aux frontières, 688. — Témoigne son indignation contre la section Poissonnière, 691. — Sa lettre sur les causes des désastres de l'armée de la Belgique, 798. — Ses liaisons avec Dumouriez lui sont reprochées par Lasource, XVI, 24. — Il rend compte de la trahison de ce général, 26, 42, 49. — Fait décréter qu'il ne sera admis dans le camp sous Paris, aucun ex-noble, 73. — Et que les femmes et les enfants des Bourbons seront gardés en otage, 80. — Provoque l'arrestation de Marat, 140. — Fait désavouer la correspondance de Dubois-Dubais et de Briez avec Cobourg, 160. — Décréter la levée d'un corps de cavalerie de 30,000 hommes, 162. — Et l'incorporation des nouvelles recrues, 179. — Fait rendre un décret pour connaître l'effectif de l'armée 207. — Demande, qu'en cas de convocation des assemblées primaires, les membres de la Convention ne puissent être réélus, 264. — S'élève contre des pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine, 290. — Son opinion sur les pouvoirs des commissaires aux armées; il fait décréter des peines contre ceux qui ne leur obéiraient pas, 332, 405. — Propose la confiscation des biens des rebelles, 365. — Appuie l'emprunt forcé sur les riches, 438. — Ses relations avec Dumouriez, 445, 446. — Il fait élargir les citoyens incarcérés, et casser la commission des Douze, 500. — Réclame contre le décret qui a ordonné la recherche de ceux qui ont fait sonner le tocsin, 535. — Fait régler la solde des ouvriers sous les armes; supprimer les billets de tribunes, 537. — Et organiser une armée de 6,000 hommes pour Paris, à la solde de 40 sous par jour, 552. — Annonce que les couloirs sont obstrués, 553. — Fait ordonner à la force armée de s'éloigner du lieu des séances, 554. — Augmenter l'artillerie légère à cheval; former une compagnie de canonniers dans chaque département, 560. — Et rendre un décret sur la réquisition de la force armée par les députés en mission, 591. — Signale les mesures liberticides prises par plusieurs départemens, 610. — Parle sur la constitution, 626. — Demande la suspension des administrateurs de l'Eure et l'arrestation des députés du Calvados, 635. — Propose de transférer à Bernay le siége du département de l'Eure, 641. — Fait décréter le remplacement des députés absents sans congé, 644, 651. — Vote la mise hors la loi des membres du tribunal populaire de Marseille, 691. — Combat le chapitre de la constitution intitulé : *Des garanties à donner au peuple*, etc., 740. — Il fait appeler le suppléant de Couppé, arrêté à Mantes, XVII, 15, 46. — Cite une pièce relative à une conversation entre un aide-de-camp de Dumouriez et le prince de Cobourg, 21. — Fait décréter la suspension des salariés par la république dans les départements soulevés contre la Convention et donner l'ordre à la force armée de se retirer, sous peine de licenciement, 23, 24. — Est adjoint au comité du salut public, 48. — Fait décréter l'arrestation du procureur général syndic de la Nièvre, et le rapport de la mention honorable accordée à la conduite des administrateurs de ce département, 67. — Demande le désarmement des deux bataillons de la Gironde qui veulent quitter l'armée de Biron, 68, 92. — Appuie la motion d'envoyer Couhay à l'Abbaye, 86. — Défend le comité de salut public, 93. — Annonce les démarches de Caille pour accélérer la réunion à Caen des troupes d'Ille-et-Vilaine; rend compte de la situation de cette commune et de celle de Wimpfen, 96. — Sa motion contre les membres du congrès de Lyon, 108. — Il justifie les commissaires de la Convention qui ont envoyé Miranda à Paris, 124. — Demande le décret d'accusation contre Fauchet, 139. — Fait décréter que la commune de Paris enverra un procès-verbal des médecins et chirurgiens, constatant l'état de ses hôpitaux, 158. — Demande que la maison de Buzot, à Evreux, soit rasée, 160. — Provoque la destitution des évêques opposés au mariage des prêtres, 183. — Fait donner des aides aux commissaires des guerres, 210. — Accorder au comité de salut public le droit de lancer des mandats d'arrêt, 268. — Et confisquer les maisons armoiriées, 292. — Appuie Danton sur le gouvernement provisoire à confier au comité de salut public, 296. — Parle contre Carra et en faveur de Gaston, 309. — Vote la suppression du conseil exécutif, 310. — Justifie l'arrestation des commissaires des assemblées primaires, 324, 333. — Sa motion relative aux rassemblements à la porte des boulangers, 342. — Il défend Merlin et Rewbell, 351. — Demande qu'il soit frappé une médaille en l'honneur du 10 août, 352. — Fait ordonner à chaque commune de dresser l'état de sa population, 366. — Sa motion contre les administrateurs du Gard, 373. — Il demande un rapport sur la situation de la république, 379. — Fait décréter que les scellés seront apposés sur les appartements des académies, 380. — Demande que les délégués des assemblées primaires se placent au côté droit pour le purifier, 382. — Pense que les procès-verbaux de la séance du 31 mai ont été falsifiés, 382. — Fait proroger les pouvoirs du comité de salut public, 391. — Son opinion sur l'éducation publique, 392. — Il s'oppose à la mise en liberté de fabricateurs de faux assignats, 394. — Sa motion concernant les commis des administrations, 395. — Il demande que les théâtres ne jouent que des pièces républicaines, 396. — Parle sur une pétition des anabaptistes, 400. — Réclame un recensement général des grains,

424. — Sa motion contre la société de Tonnerre, 427. — Il fait accorder des secours à un vieillard de Caen, 433. — Demande si les subsistances sont assurées pour une levée en masse, 448. — Propose des moyens de remplir les greniers d'abondance, 456. — Demande quels sont les faits pour lesquels Custine appelle des témoins, 457. — Fait fixer le *maximum* du prix de l'avoine, 473. — Son opinion sur une dénonciation d'Amar contre Kellermann, 509. — Il fait décréter l'avancement de Lacombe et de Reignier, 517. — Réclame la réintégration de Rossignol, 519. — Sa motion concernant les propriétaires de chevaux, 526, 527. — Son opinion sur le divorce, 532, 533. — Il demande un rapport sur la conduite des habitants de Bordeaux, 533. — Est dénoncé par Musquiné, XVIII, 523. — Provoque un rapport sur les dénonciations faites contre les députés en mission, XIX, 303. — Demande une indemnité pour les gardes des suspects, 317. — Fait surseoir à l'exécution des jugements rendus par le tribunal révolutionnaire de Sedan, 324. — Mander Dalbarade à la barre, 340. — Et décréter l'abolition de l'esclavage, 387, 388. — Demande la liberté de deux patriotes de Conches, 423. — Se justifie des accusations dirigées contre lui, 463, 521, 550. — Fait décréter d'arrestation l'agent national et le curé d'Hébécourt, 472. — Et mettre Coquet en liberté, 479. — Réclame la révision par les communes des certificats de résidence, 600. — Et l'arrestation des colons qui ont dénoncé Joznet, 666. — Parle en faveur de Tilly, 704. — Rectification d'une erreur dans son rapport sur la Belgique, XX, 8. — Il est décrété d'accusation, 97. — Son procès; il est condamné à mort, 128, 134, 138. — Débats aux Jacobins sur sa conspiration, 135. — Complot au Luxembourg pour le délivrer, 163. — Sortie de Robespierre contre ses continuateurs, 716. — Il est désigné comme l'un des agents du baron de Batz, 723.

LACROIX, avocat de Paris. — Son mémoire sur la convocation des Etats-Généraux, *Introd.*, 597. — Il professe la législation au Lycée, II, 316. — Y ouvre son cours de droit public, 470. — Son ouvrage sur les moyens de ramener l'ordre dans la société, III, 56. — Son discours sur la justice, 88. — Autre sur les gouvernements monarchique et aristocratique, 146. — Autre sur la constitution de l'Allemagne, 321. — Autre sur la révolution française, 369. — Autre sur la constitution de Pologne, 488. — Ses idées sur la traite des Nègres, 568. — Son éloge de Rousseau, 663. — Son analyse de l'ouvrage de Mably sur la Pologne et ses vues pour l'amovibilité des juges, IV, 14. — Ses réflexions sur la constitution de la Suède, 171. — Autre sur les avantages de la révolution, 217. — Il examine le principe de l'inviolabilité des députés, 272. — Son analyse de la constitution de Venise, 357, 457. — Du gouvernement de Gênes et de Lucques, 532. — De la constitution de Hollande, 628. — Et de celle d'Angleterre, V, 2, 46. — Son éloge du décret qui abolit la noblesse, 3. — Il compare quelques parties de la constitution anglaise avec celle de la France, 125. — Son éloge de Lafayette et de Washington, 343. — Ses réflexions sur la constitution de l'armée d'une nation libre, 378. — Son analyse des différents pouvoirs dans la constitution des États d'Amérique, 459. — Autre d'un mémoire de Guillaumont, VI, 163. — Il fait paraître son ouvrage intitulé : *Constitutions des principaux États de l'Europe et des États-Unis d'Amérique*, VII, 72; VIII, 16; X, 382. — Dénonciation de son *Spectateur français;* il est décrété d'arrestation, XXIII, 78, 81, 92, 156. — Il est traduit au tribunal criminel de Paris, 286. — Justifie son ouvrage, 295. — Violents débats sur le décret précédent, 323, 329. — Il est traduit au tribunal révolutionnaire, 329. — Et acquitté, 505. — Précis de sa procédure, 537.

LACROIX, adjudant-général. — Se distingue en diverses actions à l'armée de Sambre-et Meuse, XXVIII, 359. — A un cheval tué sous lui, 671. — Prend Reggio de vive force, XXIX, 734. — Se distingue à l'armée du Danube, 873, 877.

LACROIX, député de la Haute-Vienne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Son rappel à la Convention, XXII, 699.

LACROIX, capitaine, aide-de-camp de Macdonald. — Est blessé à Terracine, XXIX, 364. — Se distingue à l'armée d'Italie, 585 *bis*.

LACROIX (F.), commissaire de la loterie. — Est condamné à mort, XX, 420.

LACROIX, géomètre. — Notice sur son *Traité du calcul différentiel et intégral*, XXVIII, 533. — Il est nommé membre de l'Institut national, XXIX, 687.

LACROIX (Sébastien), commissaire de la commune de Paris, pour les subsistances. — Annonce l'appareil militaire du département de Seine-et-Marne, XIII, 636. — Demande, au nom de la section des Quatre-Nations, l'arrestation des députés de la Constituante et de la Législative, qui ont voté l'inviolabilité du roi et l'impunité de Lafayette, XVI, 73. — Son procès au tribunal révolutionnaire comme complice d'Hébert, XX, 191. — Il est condamné à mort, 203.

LACROIX (F.-T.) membre du conseil de surveillance de Brioude. — Est condamné à mort, XXI, 236.

LACROIX (Guy), officier au 17e régiment. — Est réintégré dans son grade, XII, 110.

LACROIX (F.), écrivain. — Est condamné à mort, XXI, 176.

LACROIX, Français établi en Sicile. — Est arrêté à Palerme, comme prévenu de complot contre la famille royale, XXIX, 642.

LACROIX (D.), aubergiste. — Est condamné à mort, XXI, 55.

LACROIX, blanchisseuse. — Est condamnée à mort, XXI, 30.

LACROSSE, capitaine de frégate. — Fait rentrer la Martinique et la Guadeloupe sous les lois de la France, XV, 699. — De retour de mission, annonce à la Convention la défaite des contre-révolutionnaires de la Martinique, XVIII, 117 *. — Rend compte aux Jacobins du succès de son voyage, 133. — Est arrêté et mis en liberté, XXIII, 221. — Est nommé contre-amiral et commandant d'une division en rade de Brest, XXIX, 96. — Puis, commissaire pour les préparatifs de la descente en Angleterre, 180. — Confie à Aussenac le commandement de Honfleur, 282. — Est l'un des candidats pour la place de directeur, 676. — Fait expulser les émigrés français de tous les ports d'Espagne, 728.

LACS. (*Voyez* Desséchements.)

LACUÉE (Jean-Gérard), capitaine au régiment Dauphin-infanterie, procureur-général-syndic, et député de Lot-et-Garonne à la Législative. — Fait rendre un décret sur les gardes nationales, X, 605, 660, 684, 737, 738. — Demande un comité général pour examiner les pétitions contre les prêtres insermentés, 614. — Son rapport sur les récompenses à accorder aux défenseurs de la patrie, 659. — Il s'oppose à l'acceptation d'un don offert par un Anglais, XI, 40. — Fait ajourner la mise en accusation de Bertrand, 116. — Son opinion sur le recrutement, 197. — Il s'oppose à ce que les membres de l'Assemblée puissent quitter leurs fonctions, 231. — Son rapport en faveur des militaires qui rentreraient sous leurs drapeaux, 332. — Il appuie le projet sur la formation des légions, 471. — Fait rendre

* Le Moniteur a imprimé Lacoste par erreur, c'est Lacrosse qu'il faut lire.

un décret sur les invalides; ordonner le versement de 40,000 fr. dans leur caisse, 518, 559, 560, 740; XII, 29, 67, 107, 228, 267. — Et organiser les canonniers nationaux, XI, 559, 627. — Présente un projet concernant l'habillement des volontaires, 759. — Sa motion relative au commandement de leurs bataillons, XII, 42. — Il appuie l'augmentation de solde de la gendarmerie, 59. — Fait déterminer le mode de nomination aux emplois militaires, 100, 783. — Son opinion sur le mode de brûlement des anciens drapeaux, 158. — Il est élu président, 254. — Fait augmenter le nombre des bataillons volontaires, 303, 384. — Reproches à lui adressés dans la discussion sur Rochambeau, 327. — Il fait rendre un décret relatif aux vivres de l'armée, 639. — S'étonne des plaintes de Dumouriez sur son non-complément, 660. — Son opinion sur l'assassinat de Grangeneuve, 668. — Et sur le mouvement de retraite ordonné à l'armée du Rhin, XIII, 18. — Il fait régler la réception à faire aux gardes nationaux venant à Paris, 24. — Et destiner des fonds au port de Boulogne, 61. — Son rapport sur l'organisation des volontaires qui assisteront à la fédération, 135. — Il défend Montesquiou; fait établir une manufacture d'armes à Moulins, 167. — Son rapport sur la conduite de Lafayette, 193. — Il attaque Dumouriez, 196. — Fait voter des fonds pour l'Hôtel des Invalides, 226. — Et exiger le service personnel dans la garde nationale, 286. — Rend compte des brigandages des Autrichiens à Bavai et à Orchies, 334. — Est maintenu sur la liste des candidats au ministère de la guerre, XIV, 116. — Et porté en triomphe à Toulouse, XVI, 737. — Réélu au conseil des Anciens, opine sur le droit de ce Conseil de prendre des décisions non soumises aux Cinq-Cents, XXVI, 431. — Fait ajourner la discussion sur l'assemblée électorale de la Seine, 454. — Son rapport sur la désertion, 546. — Sur l'amnistie et sur les congés, 556. — Sur l'emprunt réclamé par la commune d'Uzès, 596. — Et sur le mode de remplacement des juges, 701. — Il combat la résolution relative à l'embauchage, XXVII, 46, 52. — Attaque le tarif des lettres, 75. — Son opinion sur la création de receveurs intermédiaires, 178. — Et sur la loi du 3 brumaire relative à l'organisation de la marine, 356. — Il fait renvoyer à une commission le projet d'établissement d'une banque, 565. — Appuie la résolution concernant des passeports à l'étranger, 628. — Lit un mémoire de Berthollet sur la fabrication des monnaies, XXVIII, 11. — Son opinion sur le mode de surveillance des étrangers, 108. — Son rapport sur les livres élémentaires imprimés aux frais de la République, 129. — Il fait ouvrir un crédit de 500,000 livres à la trésorerie, 147, 148. — Et déterminer la forme des jugements militaires, 177. — Vote en faveur de la résolution relative aux monnaies, 241. — Est élu secrétaire, 291. — Fait accorder des fonds pour le service de la guerre et de l'intérieur, 360. — Son rapport sur la résolution relative à l'entier recouvrement de l'emprunt forcé, 381, 397. — Il combat celle qui fixe le cas de cautionnement prescrit par le code des délits et des peines, 397. — Son opinion sur le paiement d'une partie des rentes en numéraire, 402. — Et sur les prévenus de l'assassinat de l'agent de la commune de Bénevé, 421. — Il reçoit une lettre de Duverney sur les accusés de la haute-cour, 435. — Fait rejeter la résolution concernant les contributions exercées dans l'Ouest, 436. — Combat celle sur la manière de constater les vols faits chez les receveurs de deniers publics, 437. — Et celle sur les hospices civils, 449, 456. — Son rapport sur le nouveau code militaire, 457. — Il est élu président, 466. — Son opinion contre la résolution relative à la loi du 3 brumaire an IV, 499. — Il propose l'adoption de celle concernant les conseils d'administration des troupes, 508. — Son rapport sur cet objet; il combat la résolution relative aux enfants abandonnés, 510. — S'oppose au paiement en numéraire des fonctionnaires publics, 513. — Fait ouvrir un crédit au ministre de la guerre, 521. — Appuie la résolution relative aux canaux d'Orléans et de Loing, 525, 526. — Fait rejeter celle qui organise des conseils de guerre pour juger les généraux, 538, 640. — Et approuver celle relative au service de la gendarmerie, 545, 575. — Son opinion sur les droits de passe, 597. — Il demande qu'il soit formé une commission pour connaître l'état des recettes et des dépenses, 666. — Parle sur plusieurs résolutions relatives au remplacement des fonctionnaires publics, 670. — A la libre circulation des grains, 676. — Aux secours à accorder aux militaires blessés ou infirmes, 691. — A l'imprimerie de la République, 725. — Aux receveurs de deniers publics, 737. — Et au traitement des officiers de santé, 741. — Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 752. — Ses objections contre l'article 2 de la résolution sur les mouvements des troupes; il est adjoint à la commission; provoque le rejet des résolutions concernant la vente des biens nationaux, 757. — Et le paiement de la solde des officiers réformés, 775. — Parle en faveur des fugitifs des Haut et Bas-Rhin, 786. — Déclare qu'il a toujours été l'ami de Carnot, XXIX, 63. — Sa réponse aux inculpations de Mallet-Dupan, 67. — Lettre de Willot envoyée par lui à Carnot, 74. — Il fait fixer le traitement des officiers de santé attachés aux armées, 85. — Son opinion sur la mise en activité de la constitution dans les colonies, 109. — Il fait hommage de la première livraison du *Musée des monuments français*, par Lenoir, 118. — Fait rejeter la résolution sur l'Hôtel des Invalides, 134. — Parle sur une motion relative à la tenue des séances, 163, 165. — Propose un nouveau mode de nomination des commissions, 175. — Son rapport sur l'organisation de la gendarmerie, 243. — Il appuie la résolution relative à l'école polytechnique, 248. — Et l'ordonnancement du cinquième des contributions de Paris, 274. — S'élève contre l'abus des dépenses locales, 281. — Son opinion sur les droits de bac, 290. — Sur la comptabilité intermédiaire, 291. — Sur les taxations des receveurs-généraux, 296. — Sur la navigation de la Haisne et de l'Escaut, 297. — Il combat la résolution sur les monnaies, 317. — Son opinion sur les preuves de possession d'état à faire par les enfants naturels, 328. — Il fait voter des fonds pour les besoins du ministère de la guerre, 351. — Parle sur le placement de l'école centrale de Lot-et-Garonne, 380. — Et sur l'organisation des conseils militaires, 391. — S'oppose à l'établissement d'un droit d'octroi municipal à Paris, 420. — Parle sur le paiement des arrérages du 2e semestre de l'an VI, 430. — Et sur les dépenses communales, municipales et départementales, 524. — Fait voter des fonds pour le ministère des finances, 535. — Combat la résolution sur les congés absolus et sur les dispenses de service, 594 *bis*, 601. — Fait rejeter la demande d'un crédit supplémentaire pour le ministère de la marine; appuie l'impôt sur le sel, 611. — Combat la résolution relative à la manufacture d'horlogerie de Besançon, 630. — Son rapport sur la solde de retraite des militaires, 664. — Passé au conseil des Cinq-Cents, il veut faire examiner les ventes de domaines nationaux, et accuse les opérations de l'ancien Directoire en cette partie, 717. — Fait charger une commission de présenter un travail sur les traités de paix, etc., 722. — Son opinion sur la révision des congés militaires, 730. — Son projet sur l'em-

prunt forcé, 743, 763. — Il offre un don patriotique au nom du citoyen Lecomte; son discours sur l'esprit public, 743. — Autre pour accélérer la levée des conscrits; il fait réduire les fonds pour l'imprimerie nationale, 758. — Et prendre des mesures pour accélérer la fabrication des armes; présente un projet contre les dilapidateurs, 763. — Son rapport sur le personnel de l'armée, et projet à la suite, 770, 771, 772. — Il propose de faire déclarer les armes existant chez les citoyens; fait l'éloge du général Chérin, et propose aux militaires l'exemple de son désintéressement, 804. — Ses observations sur les abus existant au ministère des relations extérieures; autres sur la levée de quarante mille chevaux demandée par le Directoire, 815.

LACUÉE, adjoint aux adjudants-généraux, neveu du précédent. — Est blessé à l'armée d'Orient, XXIX, 436, 445.

LADEMBOURG. — Défaite de l'ennemi sur ce point, XXIX, 702.

LADEVÈZE (Poujade), rédacteur du *Courrier universel*. — Est démenti par Mathieu, comme ayant annoncé que le comité de sûreté générale avait choisi trois hommes instruits pour l'éducation du petit Capet, XXII, 651. — Est dénoncé par Tallien, XXVI, 4. — Impliqué dans la conspiration de Vendémiaire est condamné à mort par contumace, 226.

LADMIRAL, sous-garde de la bibliothèque nationale. — Met en vers un chant de guerre des Chérokees, XXI, 39.

LADREY, menuisier. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LAENSBERG (Mathieu), astronome. — Vengeance de l'évêque de Liége contre lui, XVIII, 545.

LAFARE (de), évêque et député de Nancy à la Constituante. — Prononce le sermon, à la cérémonie de l'ouverture des Etats-Généraux, *Introd.*, 609. — Propose le rachat des fonds ecclésiastiques, I, 284. — Est élu secrétaire, 525. — Combat l'éligibilité des juifs, des comédiens, etc., II, 463. — Et l'abolition des ordres religieux, III, 356, 379. — Demande que la religion catholique soit déclarée nationale, 362. — Est l'un des fondateurs du club des Impartiaux, 569. — Combat le projet sur la suppression des dîmes et l'entretien des ministres du culte, IV, 94. — Son opinion sur le renouvellement du serment du 4 janvier, 223. — Il demande un congé, V, 5. — *Ultimatum* que lui adresse Bertholio, 458.

LAFARGE. — Son plan de création de rentes viagères, VI, 253. — Rapport et débats sur sa tontine, VII, 535. — Fausseté des bases de ses calculs en rentes viagères, XII, 219. — Rapport de Villers, et résolution concernant les rentiers de sa caisse au-dessous de 200 francs; elle est rejetée, XXIX, 112, 134, 139, 141. — Tableau qui présente le revenu exact de chacun de ses actionnaires, 138.

LAFARGE, journaliste. — Rapport et débats sur son arrestation, XV, 77, 95.

LAFARGUE. — Dénonciation signée de ce nom contre le département des Landes; Darracq le déclare supposé; renvoi des pièces au Directoire, XXVIII, 618.

LAFARGUE, littérateur. — Annonce de son poème de *la France régénérée*, VIII, 116.

LAFARGUE, député de la Gironde au conseil des Cinq-Cents. — Son discours sur les inhumations, XXIX, 537. — Son opinion sur les moyens de réprimer le vagabondage, 578.

LAFARGUE (P.), brocanteur. — Est condamné à mort, XX, 320.

LAFAYE aîné. — Membre de la commission militaire de Lyon, signe le procès-verbal de clôture de ses opérations, XX, 212.

LAFAYE, député de la Charente à la Législative. — Donne sa démission, XIII, 251.

LAFAYE, homme de loi, ex-accusateur public du tribunal de Cosne. — Est condamné à mort, XX, 756.

LAFAYETTE (Gilbert-Mottier, marquis de), député d'Auvergne à la Constituante. — Vote la vérification commune des pouvoirs, I, 28. — Demande qu'on discute la motion sur le renvoi des troupes, 138. — Propose une déclaration des droits, 148, 156. — Est élu vice-président, 156. — Et nommé colonel-général de la milice parisienne, 163, 220, 250, 583, 601. — Son discours à l'Hôtel-de-Ville, 163, 582. — Il annonce les mesures qu'il a prises pour la tranquillité de Paris, 183. — Ses efforts pour sauver Foulon, 233, 611. — Et Berthier, 235. — Il dissipe les rassemblements, 306. — Organise la garde nationale, 307, 592. — Sa lettre à Saint-Priest, 522. — Il sauve l'abbé Cordier et Soulès; reçoit le serment des corps militaires de Paris, 591. — La Commune lui donne l'ordre de conduire la garde nationale à Versailles, II, 27. — Il fait prêter serment à son armée; offre ses services au roi, 36. — Lui présente ses troupes; reçoit le serment des gardes du corps, 42. — Invite la reine à se présenter seule au balcon, 43. — Déclare que les atrocités de Versailles ont fait de lui un royaliste, 46. — D'Estaing conseille au roi d'avoir confiance en lui, 47. — L'Assemblée lui vote des remerciements, 70. — Il est chargé de presser le départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre, 75. — Projet de l'assassiner imputé à *Monsieur* et à Favras, 496. — Dépositions sur sa conduite aux 5 et 6 octobre, 521. — Il assiste de nouveau aux séances de l'Assemblée nationale, III, 49. — Rétablit le calme dans Paris, 120. — Rend compte des mesures prises par lui, 127. — Annonce de son portrait, 146. — Il refuse le commandement général des gardes nationales de France, 222. — Demande un décret répressif à l'occasion des troubles de Béziers, 388. — Veut que le comité féodal s'occupe des maisons incendiées, 429, 444. — Propose de renvoyer au roi la décision du parti à prendre par rapport au Brabant, 634. — Appuie l'ordre de travail proposé par Menou, 666. — Ses conférences sur le complot de Maillebois, avec Bailly et Garran-Coulon, IV, 25. — Il présente Paoli à Louis XVI, 66. — Répond aux inculpations de Foucault contre Bailly et contre lui-même, 112. — Sa motion sur la surprise des forts de Marseille, 350, 351. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 442. — Sa conduite vigoureuse au milieu des attroupements, 468. — Charles Lameth se défend, auprès de lui, d'aspirer au commandement de la garde nationale de Paris, 480. — Sa réponse, 496. — Lettre que lui écrit Bailly sur le voyage du roi à Saint-Cloud, 537. — Il fait décréter que personne ne pourra avoir le commandement des gardes nationales dans plus d'un département, 571, 578. — Jetons frappés à son image, 632. — Il appuie la suppression des titres de noblesse, 676. — Dénonciation d'un libelle répandu contre lui, 683. — Il est applaudi par le peuple à l'occasion de l'anniversaire de la constitution des communes, 688. — Ses explications sur le conseil donné par un de ses aides-de-camp au duc d'Orléans, V, 59. — Il offre à l'Assemblée, au nom de toutes les gardes nationales du royaume, l'hommage du respect et de la reconnaissance, 133. — Présente une adresse à Louis XVI au nom de ces mêmes gardes nationales, 158. — Son ordre du jour sur les manœuvres des malveillants, et sur les dispositions des gardes nationales, 291. — Son éloge par Lacroix, 343. — Il réclame l'approbation de la conduite de Bouillé à Nancy, 530. — Confirme les faits annoncés sur l'affaire de cette ville, 544. — Décret portant que son portrait sera gravé pour être répandu dans les départements, 564. — Sa lettre à Saint-Priest sur les

événements du 6 octobre, VI, 26. — Il refuse d'accepter une indemnité, en sa qualité de commandant-général de la garde nationale, 100. — Sa lettre à Chambonas en lui envoyant son portrait, 116. — Il visite les bataillons de la garde nationale de Paris, et les prémunit contre les suggestions de la malveillance, 131. — Réclame la prompte organisation de la garde nationale, 418. — Ses observations sur la force publique, 556.— Il est accusé d'avoir outrepassé ses pouvoirs, 581. — Et justifié par Crillon, 584. — Il nie que les membres de la dynastie aient le même droit que les autres citoyens, 674. — Mémoires le concernant, VII, 32. — Il est adjoint au comité de marine, 157. — Vote pour le jury anglais, 164. — Donne sa démission de commandant de la garde nationale, VIII, 193, 198.— Son discours à la Commune; il persiste dans sa démission, 202.—Reprend le commandement, 218. — Reçoit une députation de la garde nationale, et se rend avec elle chez le roi, 231. — Réclamation contre un arrêté du bataillon des Blancs-Manteaux le concernant, 270. — Son ordre du jour relatif aux démarches dont il a été l'objet, 294.— Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 373. — Il est justifié de l'accusation d'avoir vendu des nègres, 433.— Rend témoignage au patriotisme de Beaulieu, 579— Réclamation relative à son affaire au faubourg Saint-Antoine avec Santerre et Desmottes, 636. — Débats sur sa présence en uniforme dans l'Assemblée; il demande qu'on entende Gouvion à la barre, 719.— Annonce que ses compagnons d'armes désirent prêter serment dans le sein de l'Assemblée nationale, 728. — Lui présente une députation de la garde nationale, 737. — Est accusé par Bonillé de vouloir la république, IX, 7. — Sa réponse, 34. — Il donne la consigne de ne plus laisser entrer aux Tuileries avec des cartes de député, 89. — On tire sur lui dans l'émeute du Champ-de-Mars, 163.— Poursuites ordonnées contre son assassin, 167. — Il rend compte du zèle des Parisiens pour la formation de nouveaux bataillons, 283. — Appuie la suppression de la garde nationale soldée de Paris, 303. — Demande qu'on règle les formes dans lesquelles la constitution sera présentée à l'acceptation du roi, 320.— Son opinion sur les conventions nationales, 543, 544, 558. — Il fait rendre un décret d'amnistie, 655. — Adresse en sa faveur, X, 33. — Teneur de sa lettre, en quittant le commandement de la garde nationale, 82. — Son discours à la municipalité, à la même occasion, 90.—La garde nationale lui offre une épée; récompense nationale demandée pour lui, 93. — La commune de Paris lui offre une médaille d'or et la statue de Washington, 118. — Il arrive à Saint-Pourçain; destitution du commandant de la garde nationale pour n'avoir pas pris les armes à son passage, 229. — Il obtient des voix pour la place de maire de Paris, 392. — Commande une armée de 50,000 hommes, 637. — Narbonne part pour s'entendre avec lui, 665. — Son arrivée à Paris, 704. — Il proteste de son dévouement à la constitution, et de son respect pour l'Assemblée, 719. — Part pour Metz, 724. — Sa conférence dans cette ville avec Narbonne, Rochambeau et Luckner, XI, 19. — Projet qu'on lui attribue de renverser la constitution, XII, 10. — Dépit que lui cause l'ingratitude parisienne, 106. — Décision de la commune de Paris relative à son buste, 214. — Lettre que lui écrit de Grave, 222.—Il rend compte de ses dispositions militaires, 303, 352. — Son adresse à son armée, 331. — Il annonce la conduite valeureuse de ses troupes, 490. — Est accusé de trahison par Chabot; indignation causée par cette dénonciation, 580, 582. — Il est exécré de la noblesse émigrée, 580. — Annonce la mort de Gouvion, 659. — Félicite l'Assemblée de la chute de Dumouriez; vive discussion sur sa lettre, 692, 698. — Rend compte d'un mouvement fait par son armée, 735. — Luckner reçoit *carte blanche* du roi, en se concertant avec lui, 762. — État de son armée, 770. — Adhésions à la lettre précédente, 776. — Son discours à la barre contre les auteurs du 20 juin, 777; XIII, 3.—Sa lettre au roi, 1.— Sa correspondance avec Roland, 2, 21. —Sa lettre à l'Assemblée législative en retournant à l'armée, 10. — Adresses contre lui, 22, 52. — Demande de l'examen de sa conduite, 44. — Ordre donné par lui à son retour à l'armée, 69. — Son inaction reprochée au pouvoir exécutif, 87. — Décret d'accusation demandé contre lui, 115, 119, 154, 170, 341. — Lettre que lui écrit Lajard, 157. — Dumouriez lui annonce sa position critique, 190. — Rapport sur sa conduite; discussion y relative, et décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 191, 193, 200, 207, 344, 358, 362. — Compte lui est demandé d'un propos tenu par Bureaux-Puzy; justification de ce dernier, 211, 284, 298, 307, 315.— Il nie avoir proposé à Luckner de marcher sur Paris, 286. — Réflexions sur son absolution, 361. — Tentative d'assassinat contre les députés qui l'ont acquitté, 369. — Les Jacobins les vouent à l'exécration, 371. — Il est requis par le département de l'Aisne de marcher sur Paris, 446. — Son ordre du jour à l'armée contre le 10 août; décret portant qu'il sera présenté un tableau de ses crimes, 451. — Il est rappelé du commandement de l'armée, 454. — Et décrété d'accusation; adresse à l'armée du Nord contre ses suggestions, 469. — Pièces et détails relatifs à sa conduite, 478, 479. — Ses lettres aux départements de l'Aisne et des Ardennes; ordre de l'arrêter, 479. — Annonce de son arrestation, 487. — Il passe à l'étranger, 492. — Ordre donné par lui d'arrêter les commissaires de l'Assemblée, 495. — Motion de raser sa maison, 499. — Détails sur son émigration, 500, 519, 530. — Saisie de 1,100,000 fr. dans ses bagages, 515. — Brisement du coin de la médaille frappée en son honneur, 521. — Confiscation de ses biens dans les colonies, 535. — Il est arrêté à Namur, 537, 598. — Démarche faite par Rœderer auprès de lui, 582. — Opinion en Hollande sur son compte, 613. — Il proteste contre son arrestation, 633. — Vengeance excitée contre les députés qui ont voté pour lui, 722. — Il est transféré à Luxembourg; déclaration de ses intentions à son armée, 733. — Son arrivée à Coblentz, XIV, 65. — Et à Cologne; mesure pour empêcher son évasion, 101.—Son arrivée à Trèves, 110 — Inculpations résultant contre lui des pièces trouvées dans l'armoire de fer, 658. — Il est accusé d'avoir fait naître les événements du Champ-de-Mars, 800. — Sa translation des prisons de Wesel dans celles de Magdebourg, XV, 101. — Proposition, par la section des Quatre-Nations, d'arrêter les députés de l'Assemblée législative qui ont voté pour lui, XVI, 73. — Vergniaud, dans sa défense, se glorifie de l'avoir dénoncé, 114. — Il est accusé d'avoir persécuté Rossignol, XVII, 519.—Pétition contre ses partisans à Sedan, XVIII, 136. — Bruit de sa mort, 441. — Legrand est exclu des Jacobins, pour avoir signé un arrêté en sa faveur, XIX, 86. — Danton et ses co-accusés sont désignés comme ses continuateurs, XX, 98. — Eloge de Bassal, pour avoir secouru Marat et autres, persécutés par lui, 105. — Il est accusé d'avoir assassiné les patriotes à la Chapelle-Franciade, 619. — Cambon déclare que 400 membres de la Législative, qui n'avaient pas voté contre lui, éprouvaient déjà les effets de la terreur, XXII, 306.— Mise en liberté des administrateurs de Sedan accusés d'avoir favorisé son évasion, 610. — Sortie violente de Legendre contre lui, à l'occasion des projets qu'il dénonce pour faire rentrer certains émigrés comme fugitifs, XXV, 561, 562. —Ses liaisons avec Dietrich, opposées à la radiation

du nom de ce dernier de la liste des émigrés, 581. — Sa femme obtient la permission de se rendre auprès de lui, XXVI, 409. — Il est mis en liberté, 505. — Détails sur lui et sa famille, XXVIII, 577. — Sa liberté est proposée, comme une des conditions de paix avec l'empereur, 677. — Motion en sa faveur au congrès des Etats-Unis, 726. — Vanblanc célèbre sa mise en liberté et celle de ses compagnons d'armes, 745. — Sa déclaration à l'empereur sur sa détention à Olmutz, XXIX, 21. — Il arrive à Hambourg, 40, 45, 62. — Sa lettre à Bonaparte, 61. — Il se retire dans les environs de Kiel, 142 — Mariage de sa fille aînée avec Charles Latour-Maubourg, 276. — Legs que lui fait sa sœur, 286. — Arrestation d'un de ses anciens aides-de-camp, 637.

LAFÉRIÈRE (C. Grangier), général de brigade. — Est destitué par Taillefer, XVIII, 532.--Et condamné à mort, XX, 384.

LAFEUTERIE, défenseur officieux*.— Défend, à la haute-cour de Vendôme, Duplai père et fils, Pottofeu et Buonarotti, XXVIII, 711.

LAFFECTEUR.—Annonces de son rob anti-syphilitique, VII, 453; XII, 625; XVII, 179; XIX, 76, 288, 745; XXI, 312, XXII, 420, 486.

LAFFILARD, caissier du ci-devant comte d'Artois. — Est condamné à mort, XX, 536.

LAFFON-LADEBAT (André-Daniel). — Demande, comme pétitionnaire, que l'Assemblée juge l'opposition à l'élection des députés nobles de Bordeaux, I, 91. — Député de la Gironde à la Législative, il s'oppose à tout nouveau décret sur les contributions, X, 322. — Présente un projet sur les dépenses de 1791, 413. — Son opinion sur la coupure des assignats, 615.— Il présente l'aperçu des dépenses et des besoins de 1792, 767; XI, 6, 11. — Son rapport sur les cautionnements, 351, 355.—Il fait voter des fonds pour l'achèvement du Panthéon, 423.—Son rapport sur les ouvrages de Bréquigny et de Sauvigny, 484. — Autre sur les finances, 571. — Il fait décréter le paiement des frais de construction de plusieurs églises de Paris, 587. — Et réduire les traitements des ministres, 672. — Son opinion sur le projet de soumettre au timbre les billets de confiance, 739. — Son rapport sur les troubles causés par les billets de la maison de secours, XII, 4, 11.— Il fait mettre 25 millions à la disposition du ministre de la guerre, 195. — Attacher à chaque armée un payeur et un contrôleur des dépenses, 238. — Et accorder le traitement de campagne aux officiers d'infanterie, 271. — Son rapport sur les poudres et salpêtres, 332, 392. — Il s'oppose à la suspension des remboursements, 385. — Son rapport sur les billets des maisons de secours, 610. — Il fait attacher un payeur général et un contrôleur à l'armée du Midi, 639. — Propose d'augmenter le traitement des employés des ministères, 730. - Fait rendre un décret sur les convois militaires, 783. — Son rapport sur les marchés passés par Servan, XIII, 68.—Il est élu président, 216.— Demande que Lacoste soit autorisé à quitter Paris, 226. — Rappelle Chabot à l'ordre et y est rappelé lui-même, 240. — Répond aux fédérés que l'Assemblée trouvera dans la constitution des moyens de salut, 323.— Préside l'Assemblée au 10 août, 378.— Fait régler les salaires des gens de mer, 511.—Réélu au conseil des Anciens, combat une résolution accordant des fonds au Directoire, XXVI, 390. — Continue le rapport sur le système général des finances, 619. — S'oppose à l'établissement de contraintes pour le paiement de l'emprunt forcé, XXVII, 215. — Fait approuver la résolution concernant le paiement des lettres de change sur l'étranger, 284.—Appuie le projet d'établissement d'une banque, 564. — Son rapport sur l'exercice de la contribution foncière, 599, 637. — Il vote le rejet de la résolution contre les dépréciateurs des mandats; est traité de contre-révolutionnaire par Clauzel, XXVIII, 85, 87.—Discute plusieurs résolutions sur le paiement des rentes en mandats, 177. — Sur les monnaies, 240.—Sur le mode de surveillance sur la trésorerie nationale, 249.—Sur les marchandises en dépôt dans la Belgique, 252.— Sur l'ouverture de crédits aux ministres des finances, de l'intérieur, de la guerre et de la marine, 312, 334, 360, 420.—Sur le paiement des rentes foncières, 376.— Et sur celui du dernier quart des biens nationaux, 377.— S'oppose à l'établissement du droit de patente, 408. — Son opinion sur la comptabilité de la trésorerie nationale, 457. — Son rapport sur les finances, 462. — Son opinion sur les résolutions relatives à la monnaie de cuivre, 465. — A la prohibition des marchandises anglaises, 474. — Aux bâtiments qui entreraient dans les ports de France, chargés d'objets prohibés, 493. — Et à l'admission du numéraire en concurrence avec les mandats pour le paiement des domaines nationaux, 496. — Il vote le rejet de sept résolutions sur les monnaies, 506. — De celles relatives aux dépenses départementales et municipales, 526. — Au paiement des obligations de citoyen à citoyen, 528. — Au paiement en numéraire des biens nationaux; à la démonétisation des mandats, 551. — Et au retrait de la circulation des assignats de 100 fr. et au-dessous, 569.—Son rapport sur la résolution relative au traitement des employés, 655. — Il combat celle sur la vérification des pouvoirs du nouveau tiers, 711. — Est nommé secrétaire, 712. — Son rapport sur la répartition et le dégrèvement de la contribution de l'an V, 713, 725. —Il est élu président, 773.—Est déporté au 18 fructidor, 796, 810.— Et embarqué à Rochefort, XXIX, 15. — Obtient la permission de venir à Oléron, 786.

LAFFONT, lieutenant du corsaire l'*Hippolyte*. — Trait de bravoure, XXIX, 673.

LAFFORQUE fils.— Est condamné à mort comme parricide, XXIX, 293.

LAFISSE, commissaire du roi dans les Bouches-du-Rhône. —Réclame contre la violation du territoire français par les Avignonnais, VIII, 377.

LAFITTE, avocat. — Prononce l'oraison funèbre de Franklin, IV, 632.

LAFLOTTE (de), résident des villes anséatiques. — Est présenté à Louis XVI, XIII, 1.

LAFLOTTE (le major).—Rend compte de l'assassinat de Basseville, et de la persécution exercée à Rome contre les Français, XV, 511 *.

LAFLOTTE, chargé des affaires de France à Florence. — Note remise à cet envoyé sur la neutralité de la Toscane, XIV, 73. — Il annonce l'expulsion de Talleyrand de ce pays, XV, 165.— Est reconnu par le grand-duc comme chargé d'affaires de la République française, 374. — Reçoit l'ordre de sortir des états de Toscane, XVIII, 293. — Détenu au Luxembourg, dénonce une conspiration tendant à délivrer Danton et autres, XX, 134, 166.

LAFOND (A.-J.), conseiller au ci-devant parlement de Toulouse.—Est condamné à mort, XX, 310.

LAFOND (Jean-Marie), cordonnier. — Impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle, est condamné à mort, XXVIII, 454.

LAFOND-DES ESSARDS, ex-chef d'escadron. — Est condamné à mort, XXI, 327.

LAFOND-SOUBÉ, commandant de colonne au 13 vendémiaire. — Est condamné à mort et exécuté, XXVI, 226.

* Le Moniteur a imprimé Lafuturé par erreur, c'est Lafeuterie qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Flotte par erreur, c'est Laflotte qu'il faut lire.

LAFONT, député de Lot-et-Garonne à la Législative. — Fait part d'une découverte relative à la fabrication du pain, XIII, 167. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, ses propositions relatives aux finances, XXIX, 804. — Il présente un projet pour la perception des contributions, 875.

LAFONT, député de la Corrèze à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 217, 254.

LAFONT, juge de paix à l'armée d'Italie. — Dénonce les dilapidations de Robespierre jeune; est mis en liberté, XXI, 353.

LAFONT, officier de police. — Décret de sa mise en liberté, XVIII, 701.

LAFONT-POULOTI. — Son ouvrage sur la régénération des haras, III, 392. — Son opinion sur l'admission des juifs aux droits de citoyen actif, III, 443. — Son mémoire sur les courses de chevaux et de chars, 702; IX, 727. — Sa pièce de vers intitulée : *le Premier Mai*, IV, 247.

LAFONTAINE est nommé commissaire de la trésorerie, VIII, 316.

LAFONTAINE — Fait hommage d'un *Calendrier de Mars*, XXIX, 162.

LAFONTAINE (Jean), le fabuliste. — Arrêté pour le dépôt de ses restes au Musée des monuments français, XXIX, 655.

LAFOREST aîné, premier suppléant de la députation de Saint-Domingue. — Rend compte de la situation du Cap, XXI, 166. — Est admis à la Convention comme député de Saint-Domingue, XXV, 581.

LAFOREST, pédicure. — Annonce de son ouvrage intitulé : *Art de soigner les pieds*, VII, 32.

LAFORGE, bonnetier. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LAFORGE, grenadier. — Son éloge, XXVIII, 293. — Sous-lieutenant, il prend et blesse sept cavaliers napolitains, XXIX, 563.

LAFORGUE. — Sa réclamation en faveur du district des Cordeliers, II, 421. — Réponse que lui adresse Penchet, 469.

LAFORQUE, dentiste. — Annonce de sa poudre dentifrice, III, 202; IV, 143; V, 524 *quinquies*. — Sa dissertation sur l'art de conserver les dents, VI, 659.

LAFOSSE. — Son plan relatif à l'école vétérinaire d'Alfort, III, 321.

LAFOSSE (J.-G.). — Est condamné à mort, XIX, 46.

LAFOSSE, membre des Jacobins. — Est arrêté, XXII, 237.

LAFOSSE (F.), chef de surveillance de la police de Paris. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

LAFOSSE (Jacques-François), capitaine de navire, — Éloge de son dévouement, VII, 341. — Il reçoit une couronne civique, 362.

LAFRANÇAISE (Lot). — Rejet d'une résolution qui annulait les élections de ce canton, XXVIII, 116. — Approbation d'une autre y relative, 469.

LAFRETÉ, émigré. — Son duel avec Giambone, VII, 121.

LAFUNESTIER, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 176.

LAGADIE, ci-devant maréchal-de-camp. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XVIII, 587.

LAGARDE, secrétaire du Directoire exécutif. — Lettre que lui écrit Schérer sur Magnier, XXIX, 245. — Il est accusé de tromper le Directoire relativement aux journaux intitulés : *le Rédacteur* et *le Défenseur de la Patrie*, 730. — Sa réponse à cette dénonciation faite contre lui par Frison; Chalmel l'accuse d'être un voleur; débats et lecture de son mémoire, 742. — Il est nommé secrétaire adjoint du Consulat, 904.

LAGARDE (Madame). — Est chargée de l'impression des petits assignats, VIII, 601. — Dénonciation des marchés passés avec elle, XI, 85. — Elle se charge de la fourniture du papier destiné aux assignats, XIII, 356.

LAGARDE-ADHÉMAR. — Remise de droits féodaux faite par le seigneur de cette commune à ses habitants, II, 282.

LAGARDE (Ancelin de), ex-lieutenant de vaisseau. — Est condamné à mort, XXI, 224.

LAGARDIE (Brigitte-Sophie), Suédoise. — Augmentation de sa pension, XXI, 101.

LAGAU, consul français à Hambourg. — Engage les Français y résidant, à prendre part à la guerre contre l'Angleterre, XXIX, 151 *. — Le mariage de Ch. Maubourg et de la fille de Lafayette se célèbre chez lui, 276. — Il est insulté par des émigrés, 695.

LAGENDIE, agriculteur. — Est condamné à mort, XXI, 120.

LAGÉNETIÈRE, général. — Annonce la prise du Val-Carlos sur les Espagnols, XVI, 590. — Est fait prisonnier, 632. — Et vengé par Servan de la calomnie qui répandait le bruit de sa fuite à l'ennemi, XVII, 73. — Sa lettre sur les bons traitements qu'il reçoit des Espagnols, 133.

LAGIROSIÈRE (M.-A.), fille. — Est condamnée à mort, XX, 359.

LAGNY. — Décret sur la vente des grains dans cette ville, IV, 410.

LAGORCE (Étienne). — Est nommé commandant général des gardes nationales des Vosges, IV, 12.

LAGRANGE. — Est élu juré du tribunal révolutionnaire, XV, 712.

LAGRANGE, général. — Prend part à l'expédition de Syrie, XXIX, 842.

LAGRANGE (de), géomètre. — Débats relatifs à sa pension, III, 73; VII, 120. — Il est nommé professeur à l'école normale, XXII, 463. — Le Directoire donne l'ordre au commissaire civil en Piémont d'avoir la plus grande considération pour sa famille, XXIX, 579. — Entrevue de celui-ci avec lui, 591 *bis*.

LAGRAVIÈRE, ministre de France à Bruxelles. — Note à lui remise contre les rassemblements d'émigrés brabançons, XI, 173. — Il dénonce au gouvernement général le rassemblement des émigrés, 374.

LAGRELET, marchand poêlier à Paris. — Comité tenu chez lui par les conspirateurs du 29 germinal, XXIV, 326.

LAGRENÉE (Madame de) la jeune. — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

LAGRÉVOL, homme de loi, juge au tribunal d'Issengeaux, député de la Haute-Loire à la Législative. — Son opinion sur les troubles de Caen, X, 355. — Il fait traduire Varnier à la barre, 359. — Parle sur les dangers publics, 443. — Sa motion relative à des adresses contre les prêtres insermentés, 613. — Il combat la sanction des décrets sur la haute-cour, XI, 77. — Défend Bertrand, 281. — Son opinion sur le serment à prêter par la garde du roi, 374. — Et sur les troubles de Mende, 620. — Il demande communication de la correspondance de de Lessart, 651. — Réclame la démolition des châteaux de Jalès et de Bonnes, 680. — Son opinion sur le mode de séquestre des biens des émigrés, 707. — Il vote la mise en accusation du maire de Mende, 766. — Est d'avis que si l'Assemblée n'est pas en sûreté à Paris, elle se transporte ailleurs, XII, 14. — Demande l'évacuation des tribunes, 22. — Veut qu'on pourvoie au service des hôpitaux, 60. — Demande la suppression du costume ecclésiastique, 62. — Est élu secrétaire, 63. — Attaque les marchés de fusils faits

* Le Moniteur a imprimé Legot par erreur, c'est Lagau qu'il faut lire.

par Narbonne; sa motion relative au mode des marchés à passer par les ministres, 78. — Son opinion sur la poursuite des crimes d'embauchage, 123. — Il fait autoriser le pouvoir exécutif à disposer des troupes rassemblées près d'Arles; et arrêter que Verninac donnera des détails sur Avignon, 164. — Demande la mise en accusation de Brissac, 516. — Son opinion sur la suppression des droits casuels, 679. — Il révoque en doute une lettre de Lafayette contre Dumouriez, 692. — Parle sur le mode de constater l'état civil, 729. — Propose une définition du mariage, 777. — Demande que Terrier se justifie par écrit, XIII, 27. — Son opinion sur une motion contre les tribunes, 212. — Il parle en faveur des administrateurs des Bouches-du-Rhône, 233. — Son opinion sur la police générale, 332. — Il demande des mesures pour la sûreté des députés, 372. — Fait exiger des fonctionnaires publics le serment de *liberté et égalité*, 427. — Demande un rapport sur les papiers trouvés chez Laporte, 428. — Fait ordonner le transport à la trésorerie des matières d'or et d'argent trouvées dans les maisons royales, 607. — Rendre un décret sur l'envoi aux départements du bulletin de l'Assemblée nationale, 706. — Et un autre concernant les religionnaires fugitifs, 746.

LAGREY (Brousset de). — Est nommé administrateur de la commune de Paris, bureau de la garde nationale, II, 283.—Son procès, III, 358.—Jugement du Châtelet le concernant, IV, 610.

LAGRIVE, marchand. — Est condamné à mort, XXI, 199.

LAGUEDEC, commis. — Est condamné à mort, XXI, 274.

LAGUETTE, receveur des impositions de l'arrondissement du Nord, à Paris.—Vol de sa caisse, XXVIII, 579.

LAGUIRE, député du Gers à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 184, 252.

LAHAGE (ex-comte de). — Particularités sur ce chef des royalistes révoltés du département de la Haute-Garonne, XXIX, 782.

LAHAIE (veuve). — Décret qui lui accorde des secours, XXI, 99.

LAHANTE, adjoint à la ferme générale. — Est excepté du décret qui traduit les fermiers généraux au tribunal révolutionnaire, XX, 422. — Doit son salut à Dupin, XXIV, 403.

LAHARPE, général français, commandant à Bitche.— Annonce les intentions des pays environnants pour se déclarer libres, XIV, 539. — Se distingue à Cairo, XXII, 131. — Sa lettre à Almagne, commandant d'une frégate napolitaine, XXIV, 145.—Son éloge, XXV, 142. — Il contribue à un avantage remporté sur les Autrichiens, XXVIII, 250, 251. — Décide la victoire à la bataille de Millésimo, 253. — Reçoit une lettre de satisfaction du Directoire, 260. — Est tué sur le champ de bataille au passage du Pô, 275.

LAHARPE, homme de lettres. — Est professeur de littérature au Lycée, II, 316. — Réclame une loi sur la propriété des auteurs dramatiques, V, 487. — Analyse de sa tragédie de *Virginie*, XII, 491. — Lettre que lui écrit Sélis sur le Collége de France, XV, 496. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Est nommé professeur à l'école normale, 173. — Et compromis dans l'affaire de Lemaître, XXVI, 218. — Notes sur son compte trouvées dans les pièces de la conspiration Brottier, XXVIII, 808. — Il est déporté au 18 fructidor, comme rédacteur du *Mémorial*, 815, 818. — Extrait de son *Cours de littérature*, XXIX, 704, 730, 835.

LAHARPE, colonel suisse. — Acte juridique dirigé contre lui dans le pays de Vaud, X, 21. — Il est condamné à mort par contumace, XIII, 213. — L'assemblée vaudoise lui vote une médaille d'or, XXIX, 239.—Il est nommé directeur helvétique en remplacement de Bay, 306. — Annulation de sa nomination, par Rapinat, 308. — Il demande au Directoire français et obtient l'autorisation d'accepter, 324. — Son éloge par Masséna, 702.

LAHENNETTE, médecin.— Dépose dans le procès des membres du Comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 317.

LAHN (la). — Passage de cette rivière par l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 355.

LAHNE, adjoint de la commission des administrations civiles et tribunaux. — Est accusé de s'être vendu à Robespierre, XXI, 353. — Décrété d'arrestation à la suite du 9 thermidor, 363. — Et condamné à mort, XXIV, 403.

LAHOULIÈRE, général. — Obtient sa retraite, XVI, 426.

LAHOUSSAYE, président de la chambre des vacations de Rennes.— Mandé à la barre, se justifie, III, 89.

LAHOUSSAYE, chef de chouans. (*Voyez* Guillaumot de la Houssaye.)

LAHOZ, général cisalpin.— Est blessé, XXVIII, 565. — Sa proclamation au peuple de Brescia, 677. — Il marche à la tête des troupes cisalpines sur les frontières du Piémont, XXIX, 305. — Le Directoire français refuse de le recevoir, 344. — Il lui demande une audience, 348. — Reçoit l'ordre de quitter le territoire français, 352. — Part de Paris, 355. — Est destitué, 400. — Annonce de son insurrection, 734.

LAHUPROIE (Pierre), ex-secrétaire du roi.—Est condamné à la déportation, XVI, 559.

LAHURE, bijoutier, commandant de la section Popincourt, à Paris.—Mis hors la loi, le 9 thermidor, est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

LAHURE, chef de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 636; XXIX, 563.

LAIGLE. — Réclamation en faveur des ouvriers de la manufacture d'épingles de cette ville, XI, 547. — Détails sur ses troubles, 594.

LAIGNELOT, député de Paris à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 200, 255.— Il est envoyé à La Rochelle, XVII, 625. — Annonce l'arrestation de Rivière et la formation d'un tribunal révolutionnaire à Rochefort, XVIII, 339. — Annulle des assignats portant une empreinte royaliste, et donne des pensions à des prêtres déprêtrisés, 348. — Annonce qu'il a proclamé Ance guillotineur à Rochefort, 413. — Demande la démonétisation de l'or et de l'argent, 510. — Annonce un auto-da-fé de livres pieux, 526. — Et la condamnation à mort de dix officiers de marine, 594. — Est envoyé dans la Vendée, 622.— Annonce l'exécution de Rivière, etc., 628. — La fête célébrée à Brest pour la reprise de Toulon, XIX, 240. — L'exécution de trois officiers de marine, la poursuite des conspirateurs du Finistère, etc., 501. — Sa mission à l'armée de l'Ouest, XXI, 516.— Il donne des détails sur la guerre de la Vendée, XXII, 115. — Justifie Carpentier, 118. — Demande la poursuite des hommes de sang, 242. — Entre au comité de sûreté générale, 436. — Annonce que les comités ont ordonné la clôture des Jacobins, 489. — Impression de son discours sur les sociétés populaires, 497. — Il parle sur l'affaire de Carrier, 579, 580. — Propose l'envoi de Lacroix au tribunal révolutionnaire, XXIII, 79. — Signale les hommes qu'il regarde comme royalistes, 103. — Rend compte de troubles au théâtre Feydeau, 363. — Est élu secrétaire, 630. — Discute les attributions politiques du comité de salut public,

676. — Demande l'éloignement de Paris des officiers destitués, XXIV, 80. — S'écrie qu'il faut repousser la force par la force, 503. — Dénonciations contre lui, 560, 561, 562. — Il est décrété d'arrestation, 563. — Dénoncé par la commune de Rochefort, XXV, 438. — Compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Et arrêté, XXVIII, 266. — Coaccusé dans l'affaire de Babeuf, il est condamné à trois jours d'arrêt pour avoir insulté le général de brigade Louis Lestranges, 524. — Nie les faits à sa charge, 661. — L'accusateur national de la haute-cour conclut à sa culpabilité, 684. — On arrête un billet qu'on lui faisait passer ; il apostrophe le directeur Carnot comme l'auteur de tous ses maux, 707. — Est acquitté, 717.

LAINÉ, commissaire pour l'exécution de la loi contre les accaparements. — Est mis en liberté, XVII, 713.

LAINÉ (veuve). — Annulation d'un bail à elle consenti, XXI, 64.

LAINES. — Permission d'exporter celles non filées, XII, 661. (*Voyez* Chanorier.) — Découverte d'une laine extraordinaire sur les côtes de Coromandel, XXIX, 652.

LAINEZ. — Se justifie du désordre arrivé au théâtre de Marseille, X, 298.

LAIR (Julien-Jacques). — Est accusé de faux témoignage, XVIII, 418.

LAIR-DUVAUCELLES. — Son mémoire sur les moyens d'alimenter Paris, XI, 295.

LAIS, artiste de l'Opéra de Paris. — Eloge de son patriotisme, XVII, 606. — Persécutions exercées contre lui à Bordeaux, 621. — Il chante à un repas donné à Bonaparte, XXIX, 96. — Sa rentrée au théâtre des Arts, 563.

LAISERT (chevalier de). — Refuse de remettre le commandement de la Bastille, I, 603. — Est arrêté comme auteur d'un libelle contre Mirabeau et autres députés, III, 511. — Instruction de son procès, 583. — Il est acquitté, 600.

LAISSAC, chef de brigade. — Annonce un trait d'intrépidité de Justin, XVI, 679.

LAISSES de mer. — La concession de celles comprises entre les rivières de Sendre et du Brouage, faite au ci-devant maréchal de Richelieu, est annulée, XXI, 18.

LAJAILLE, officier de marine. — Excite des troubles à Brest, X, 532. — Détails le concernant, 551. — Sa lettre au ministre de la marine, 554.

LAJARD. — Ordre du jour à l'Assemblée nationale sur plusieurs lettres signées de ce nom, XII, 688. — Il est nommé ministre de la guerre, 691. — Annonce l'entrée de Luckner à Menin, et sa marche sur Courtrai, 702. — Propose la création de 42 nouveaux bataillons de volontaires, 735. — Rend compte des mesures prises pour la sûreté de l'Etat, 737. — Demande le mode à suivre pour les marchés, en temps de guerre, 738. — Annonce que le roi a donné *carte blanche* à Luckner, 762, 772. — Rend compte des mesures prises contre le fanatisme et pour garantir Paris, 786. — Et de la retraite de Luckner sur Lille, XIII, 27. — Compte lui est demandé de l'évacuation et de l'incendie de Courtrai, 28. — Il déclare n'en avoir pas connaissance, 31. — Des renseignements lui sont demandés sur les événements de Brisack, 62. — Il propose la formation d'une légion batave, 78. — Rend compte de l'état de son département ; sa démission, 104. — Ses lettres à Luckner et à Lafayette, 157. — Il est décrété d'accusation, 301, 559. — Décret annulant un marché frauduleux passé entre lui et Beaumarchais, XIV, 592.

LAJARD, fournisseur, parent du précédent. — Décret d'accusation contre lui, XIV, 527. — Son arrestation, 674. — Il est renvoyé devant le tribunal de Rhône-et-Loire, 675. — Ajournement du décret d'accusation rendu contre lui, 694. — Rapport de ce décret, 708.

LAJOLAIS, général. — Son éloge, XXVIII, 338.

LAJOUSKI, l'un des vainqueurs du 10 août. — Est dénoncé par Vergniaud, XV, 703. — Et décrété d'arrestation, 710. — Demande à se justifier, 715. — Sa mort et sa pompe funèbre, XVI, 226, 251. — Legendre pense qu'il a été empoisonné, 262. — Son oraison funèbre ; adoption de sa fille, etc., 265. — Hommage de son buste aux Jacobins, XVIII, 483.

LAKANAL, député de l'Ariége à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Il rend compte de sa mission dans le département de Seine-et-Marne, 787. — Fait autoriser l'académie des sciences à nommer aux places vacantes dans son sein, XVI, 406. — Déterminer le traitement de ses membres, 453. — Rendre un décret relatif à la collection d'histoire naturelle de Chantilly, 513. — Changer les noms de plusieurs communes, 538. — Décréter des peines contre ceux qui dégraderaient les monuments des arts, 571. — Ouvrir un concours pour les livres élémentaires, 632. — Rendre un décret sur les écoles militaires, 685. — Voter des fonds pour l'école militaire de Brienne, 690. — Texte de son projet d'éducation nationale, XVII, 41. — Il fait rendre un décret sur la propriété des auteurs, 176. — Son rapport sur le projet d'un télégraphe ; il fait décerner à Chappe le titre d'ingénieur télégraphique, 250. — Et décréter le dépôt d'une tête de Brutus, à la bibliothèque nationale, 276. — Est élu secrétaire, 468. — Fait rendre un décret sur l'Observatoire, 542. — Et un autre sur les ouvrages dramatiques, 549. — Présente des candidats pour composer l'administration des postes, 593. — Fait supprimer les écoles militaires, 608. — Rendre un décret sur l'instruction publique, 679. — Loue les talents de Montalembert, officier du génie, 758. — Fait décréter le remplacement des instituteurs par les administrations, XVIII, 32. — Et l'érection d'une colonne en l'honneur des victimes du 10 août, XX, 242. — Annonce l'organisation de la fabrique d'armes de Bergerac, XXI, 188. — Son rapport sur le nouveau système horaire, 550. — Il donne des détails sur l'explosion de Grenelle, 644. — Fait nommer plusieurs membres de la commission d'instruction, 743. — Son rapport sur la fête pour la translation de Rousseau au Panthéon ; ses observations sur sa veuve, 769, 772. — Il demande l'impression d'un ouvrage de Grétry sur l'art musical, XXII, 51. — Son rapport sur le dépôt littéraire fait par la veuve de Rousseau, 83. — Il fait hommage de manuscrits de cet écrivain, 283. — Son rapport sur l'organisation des écoles normales, 346. — Autre sur l'instruction publique, 367. — Il propose l'établissement d'une école normale à Paris, 388. — En fait nommer les professeurs, 463. — Est nommé représentant près cet établissement, 486. — Fait décréter l'impression d'une traduction des œuvres de Bacon, 514. — Adoption de son projet sur l'instruction publique, 514, 523, 527, 535, 537. — Il fait décréter l'impression d'un traité sur les moutons, XXIII, 131. — Et nommer Laharpe, professeur à l'école normale, 173. — Propose un réglement et fait adopter quelques dispositions relatives à cette école, 249, 408. — Fait décréter l'établissement des écoles centrales, 557, 587. — Créer une école de langues orientales, XXIV, 102. — Nommer Crouzet, directeur des élèves de la patrie, 132. — Prendre des mesures relatives aux écoles centrales et primaires, 160. — Est chargé d'assurer l'exécution des lois relatives à l'instruction publique, 191. — Discute le projet de constitution, XXV, 223, 268, 334, 544. — Sa motion relative aux députés captifs à l'étranger,

540.—Son opinion sur le mode de réduction aux 2/3 des membres de la Convention, 556, 557. — Il fait décréter l'impression du *Dictionnaire de l'Académie*, 781.—Accorder au Lycée des Arts, à titre d'encouragement, une somme de 60,000 livres, XXVI, 39. — Propose diverses mesures de sûreté à la suite des événements du 13 vendémiaire, 157. —Fait décréter la division des écoles primaires en deux sections, 326. — S'oppose à l'acceptation de la démission de Barras, 344. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, fait un rapport sur les livres élémentaires, 370, 515, 525, 530, 538.—Fait décréter que le serment de haine à la royauté sera signé par chaque député, XXVII, 290. — Demande la révision de tous les congés accordés aux militaires, 294. — Fait hommage, au nom de Didot jeune, d'une édition du *Contrat Social*, 361. — Réclame la révision des congés obtenus par les jeunes gens de la première réquisition, 374. — Son rapport sur le réglement de l'Institut national, 429, 719. — Il fait fixer le traitement des bibliothécaires des écoles centrales, 430. — S'oppose à l'établissement d'une bibliothèque près le Corps législatif, 478. — Fait désigner les ouvrages qui doivent servir aux écoles primaires, 502. — Propose des moyens de restaurer les finances, 566. — Fait mettre l'Observatoire de Paris à la disposition du bureau des Longitudes, XXVIII, 175. — Vote le maintien à Montpellier des établissements publics du département de l'Hérault, 195. — Fait abroger l'article sur la publicité des séances de l'Institut, 260. — Et réunir un jardin national à l'école centrale de l'Aveyron, 355.—Remplace, à Mayence, le citoyen Marquis, chargé d'organiser les nouveaux départements réunis à la France, XXIX, 790.

LAKE, général en chef des troupes royales en Irlande. — Annonce qu'il a forcé le camp rebelle de Vinegard-Hill, XXIX, 308. — Sa réponse aux insurgents de Wexford, 309. — Il est battu par les Français, 404, 411.

LALAIN (C.), dit de Lalain, commissaire-ordonnateur des guerres. — Est condamné à mort, XX, 48.

LALANDE (Jérôme), astronome. — Sa lettre sur la planète d'Herschell, II, 273, 286. — Il rend compte de diverses découvertes astronomiques, 470; III, 104, 176, 471; IV, 171. — Lettre à son adresse sur la réforme du calendrier, 381. — Ses observations sur le voyage de Lapeyrouse, VII, 282. — Autres, sur la lune de mars, VIII, 194. — Et sur les besoins de l'anatomie, 462. — Avance de fonds pour l'impression de ses *Tables horaires*, 641. — Ses travaux pour mesurer le méridien, XIII, 331. — Son discours au nom de l'Académie des sciences, XIV, 571. — Sa lettre sur la planète de Vénus, XVI, 227. —Annonce de son *Abrégé de Navigation historique et pratique*, XVII, 10. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Ses réflexions sur la rigueur du froid, 297. — Ses observations météorologiques, 329; XXIV, 656. — Sa notice sur le voyage d'Entrecasteaux, 663. —Autre, sur *l'Origine des Cultes*, par Dupuis, XXV, 737. — Nouvelle lettre sur la planète de Vénus, XXIX, 135.— Il annonce de nouvelles découvertes d'Herschell, 156. — Sa lettre relative à la comète sur le soleil, 194. — Il annonce la découverte d'une comète; les cartes célestes de Bode, 243. — Et un calcul sur l'orbite de la dernière comète, 251. — Son ouvrage sur la mesure du temps, 252. — Sa lettre sur les révolutions des satellites d'Herschell, 272. — Il part pour faire des observations astronomiques en Allemagne, 291. — Reçoit une lettre de Doussin-Dubreuil, concernant l'épilepsie et l'influence des astres sur certaines maladies; sa réponse, 299, 301. — Sa lettre relative au passage de Mercure sur le soleil, 672. — Son voyage aérien, 729, 753. — Sa lettre sur l'astronomie, 781. — Ses doutes sur les calculs qui ont fait l'année bissextile, 831.

LALANDE, évêque et député de la Meurthe à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 163, 194, 253. — Il renonce aux fonctions ecclésiastiques, XVIII, 372.

LALANDE, ex-administrateur de la Manche. — Débats relatifs à sa destitution; elle est confirmée, XXIII, 285, 383, 444.

LALANDE. — Demande la suspension des partages de successions, XXIX, 130.

LALANDE-MAGON fils, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 299.

LALANE-PLANIMESTRE (J.-G.). — Est condamné à six ans de fers, XVIII, 450.

LALANNE, tailleur. — Est condamné à mort, XXI, 120.

LALAU, ex-receveur des loteries. — Est condamné à mort, XXI, 215.

LALAUZE (abbé). — Son ouvrage sur l'exploitation des terres, VI, 219.

LALIGRAND, dit Morillon. — Est condamné à mort, XXI, 192.

LALLEMAND. (*Voyez* Allemand (l').

LALLEMAND, officier. — Emigre avec Lafayette, XIII, 519. — Il est arrêté, XIII, 634.

LALLEMAND, agent national du district de Sarreguemines. — Motion de Beker contre lui, XXI, 783.

LALLEMAND, capitaine au 1er bataillon des Vosges. — Est condamné à mort, XXI, 299.

LALLEMAND, littérateur. — Sa notice sur une traduction de la *Vie d'Agricola*, XXIX, 40.

LALLEMAND (J.-N.), ex-curé. — Est condamné à mort, XX, 368.

LALLEMAND (P.-Germain). — Est condamné à mort, XVIII, 271.

LALLEMANT. — Est ministre de France à Venise, XXII, 685. — Son arrivée dans cette ville, XXIII, 89. — Il annonce la nomination de Quérini, comme résident de Venise en France, XXIV, 166.

LALLIER, capitaine à l'armée des Pyrénées-Orientales. — Refuse de signer la capitulation de Bellegarde, XVII, 318.

LALLY-TOLENDAL (comte de). — Signe, comme secrétaire, le cahier de la noblesse de Paris, *Introd.*, 573. — Député de cette ville à la Constituante, se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Se déclare lié par un mandat impératif, 101. — Propose de prohiber l'exportation des grains, 126.—Est nommé membre du comité de constitution, 129, 157. — Demande un délai pour la révocation des mandats impératifs, 132. — Défend l'élection de Malouet, 146. — Fait ajourner la motion de Lafayette sur la déclaration des droits, 149. — Son discours sur la retraite de Necker, 150. — Autre à l'Hôtel-de-Ville, 164, 174, 220, 227, 582, 598. — Il fait députer au roi pour demander le rappel de Necker, 168. — Propose et fait adopter un projet de proclamation au peuple, 181, 183, 190, 198. — Se prononce contre la majorité absolue des suffrages, 232. — Répond au reproche fait à Necker d'avoir demandé la grâce de Bezenval, 253. — Vote pour l'emprunt proposé, 309. — Son discours sur ce sujet, 315. — Autre, sur divers projets de déclaration des droits et sur l'organisation du corps législatif, 353, 441. — Il fait amender l'article sur l'admissibilité aux places, 368. — Appuie ceux de Dupont sur les peines, 370. — Vote la séparation des pouvoirs, 385. — Dénonce la motion du Palais-Royal contre les partisans de la sanction, 399. — Appuie le *veto*, 454. — Veut que les arrêtés du 4 août y soient soumis, 462. — S'oppose à la division de l'article qui définit le gouvernement monarchique, 500. — Pro-

pose de renvoyer le plan de Necker au comité des finances, 518. — Réflexions sur son émigration à Genève, II, 51. — Sa démission, 118. — Il demande un passeport, XIII, 502. — Obtient une pension sur l'établissement d'Irlande, XX, 185.

LALOI, député de la Haute-Marne à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.— Il est élu secrétaire, XVI, 644.— Demande le décret d'accusation contre Barbaroux, 680. — S'oppose à la mise en liberté de Dubouchet et de d'Harville, XVIII, 31. — Est élu président, 363. — Félicite Gobel de son abjuration, 369. — Donne le baiser fraternel à la déesse de la Raison, 401. — Sa réponse à une députation de la section de l'Unité, 479. — Il fait adopter la rédaction d'une lettre à Morel et à sa femme, 598. — Demande compte de l'envoi des listes contenant les noms des individus qui ont accepté des fonctions publiques dans la partie du territoire occupée par l'ennemi, XX, 199. — Est chargé de lever les scellés chez les députés arrêtés, 442. — Fait décréter la vente du mobilier de la liste civile, 657. — Est élu membre du comité de salut public, XXI, 366 ; XXII, 436.—Annonce la perte de Kaiser-Lautern, des succès en Italie, et la prise d'Aix-la-Chapelle, 128, 130. — Membre du conseil des Cinq-Cents, demande l'ordre du jour sur une dénonciation contre Cadroy et autres, XXVI, 666. — Son rapport sur le mobilier appartenant aux détenus, déportés, etc., XXVIII, 296. — Il invoque la question préalable sur le projet de Lanthenas, relatif à l'école centrale de la Haute-Marne, 297. — Fait renvoyer à la commission le rapport de Rouzet sur la législation relative à l'ordre de Malte, 533. — Est élu président, 582. — Témoigne la satisfaction du conseil pour la conduite tenue par les grenadiers du Corps législatif dans l'incendie de la rue Honoré, 584. — Est accusé par Camus de partialité dans la discussion sur le serment des électeurs ; repousse cette inculpation, 622. — Demande l'ordre du jour sur la proposition de déclarer que les biens des chevaliers de Malte ne font pas partie des biens nationaux, 812 ; XXIX, 62.— Sa motion sur l'indemnité accordée à Faujas, 43. — Autre pour qu'on fixe la durée des fonctions des administrateurs nommés depuis le 18 fructidor; son adoption, 81, 102. — Il annonce un projet relatif au mariage de la fille de Lepelletier, 110. — Le combat, 115. — Son opinion sur les effets de l'adoption, 138. — Il fait adopter une instruction pour les assemblées électorales, 202. — Mentionner au procès-verbal l'offre de la *Vie de Hoche*, par Rousselin, 235. — Et rayer Noguier-Malijai de la liste des émigrés, 256. — Son rapport sur une pétition de propriétaires de salines, 267. — Réélu au conseil des Anciens, il en est nommé secrétaire, 270. — Et président, 349. — Son discours sur le 18 fructidor, 375. — Sa réponse à une députation de l'Institut national, sur les progrès des sciences et des arts, 403. — Son discours commémoratif de la fondation de la République, 408. — Il fait accorder des indemnités à Drouet, 478. — Et changer la formule du serment civique, 764.

LALOT, membre du conseil des Cinq-Cents. — Dénonce les attentats commis au Mans par les chouans, XXIX, 858.

LALOUE, député du Puy-de-Dôme à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 201, 253.

LALOZE. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LAMARCHE, directeur de la fabrication des assignats. — Est dénoncé par Tallien, XV, 100. — Et accusé de prévarication, 451. — Envoie un mémoire en réponse à ces inculpations, 491. — Est mis en arrestation chez lui, 527. — Nomination de commissaires pour vérifier ses papiers, 535. — Son remplacement, 561. — Il est mis en liberté, XVII, 687. — Et condamné à mort, XVIII, 374.

LAMARCHE, général. — Sa conduite louée par le général Valence, XIV, 666. — Par Dumouriez, XV, 744. — Et par Dampierre, XVI, 176, 304. — Il remplace provisoirement ce dernier, 356. — Sa réponse au général Cobourg, 590.

LAMARCHE (Jean-François de), évêque de Saint-Pol-de-Léon. — Est mandé à la barre, VII, 383. — Emigré en Angleterre, est accusé d'y intriguer en faveur du roi et de la royauté, XIV, 684. — Est exécuté à Brest, XVI, 129.

LAMARCHE, jardinier. — Est condamné à mort, XXI, 32.

LAMARCHE (Ch.-Ant.). — Est condamné à mort, XXIV, 629.

LAMARCK, naturaliste. — Coopère au *Journal d'Histoire naturelle*, XII, 608. — Ses *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, XXI, 782. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Sa lettre en réfutation de la *Théorie pneumatique*, XXVIII, 455.

LAMARCK (de). — Est exécuteur testamentaire de Mirabeau, VIII, 39. — Propos tenus par lui à cet homme célèbre, XII, 90.

LAMARCK (d'Aremberg, comte de). — Sa lettre au comité de Gand, sur la révolution des provinces belgiques, II, 458. — Son arrivée à Bruxelles, III, 149. — Sa lettre sur la proscription des patriotes belges, sous le nom de Wonckistes, IV, 2. — Son départ pour l'armée belge, 89. — Il passe du service de France à celui de l'Autriche, XII, 637.

LAMARIE, statuaire. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 653.

LAMARLIÈRE, général. — Sa correspondance avec Servan, XII, 700. — Etat de son armée, 770. — Son ordre pour arborer le signe de la liberté, XIII, 113.— Il demande une extension de pouvoir, 152. — Sa lettre à son armée, 158. — Sa proclamation à ses soldats, 222. — Son mémoire sur la défense des frontières de la Sarre et du Rhin, 230. — Il annonce ses opérations dans la Gueldre prussienne et le duché de Clèves, XV, 36, 39. — Quelques avantages obtenus sur l'ennemi, 376; XVI, 189. — La situation de l'armée, 222. — Un avantage remporté à Pont-à-Marque, 296. — Les opérations et les victoires de l'armée du Nord, 373, 480, 487. — Recommande plusieurs militaires, 588. — Approbation de sa conduite par Custine, 694. — Il demande le grade de général pour Dumonceaux, 698. — Ses succès en avant de la Deuille, 742. — Il est traduit au tribunal révolutionnaire, XVII, 283. — Décret relatif à la déposition du général Favart dans son procès, XVIII, 335. — Il est condamné à mort, 524.

LAMARLIERE (Alexandre), général de division. — Décret qui lui accorde une pension, XVIII, 184.

LAMARNIÈRE (Philippe), conseiller au Châtelet. — Est chargé d'informer sur les événements des 5 et 6 octobre, II, 284.

LAMARRE, mort à Mantoue. — Secours accordés à sa famille, XXVII, 455, 515.

LAMARRÉ, chauffeur. — Est mis en jugement pour ses crimes, XXIX, 625.

LAMARQUE, juge au tribunal du district de Périgueux, député de la Dordogne à la Législative. — Présente plusieurs articles relatifs à l'organisation des jurés et à l'ambulance des tribunaux, XI, 3, 86, 102. — Propose de séquestrer les biens des traîtres conjurés contre l'État, 181. — Est élu secrétaire, 215. — Son opinion sur la loi des passeports, 274. — Il demande un compte hebdomadaire des désordres des départements, 428. — Son opinion sur la rentrée des contributions, 503. — Il pense que la loi sur le séquestre des biens des émigrés ne doit pas être soumise à la sanction, 583. — Son opinion sur le traite-

ment des employés des ministères, XII, 547. — Sur l'assassinat de Grangeneuve, 669. — Et sur une motion contre les rassemblements armés, 721, 722. — Il dément des détails donnés sur le 20 juin, 723. — Son opinion sur le traitement des commis des bureaux des ministres, 730. — Il se plaint des insultes faites à plusieurs députés, 760. — Demande la suppression des tribunaux de district, 776. — Et l'augmentation de la force armée, XIII, 62. — Signale la nécessité de déclarer la patrie en danger, 79, 107. — Vote la déchéance du roi; l'accuse de solder encore sa garde, 369. — Offre, au 10 août, de marcher contre le rassemblement formé aux Tuileries, 379. — Annonce que les commissaires de l'Assemblée ont été dispersés par la foule, 379. — Propose une adresse au peuple sur cette journée, 380. — Sa mission auprès de Luckner, 482. — Il fait l'éloge de ce général, 608. — Rend compte de sa mission dans la Meurthe et la Moselle, 636. — Fait adopter une adresse aux volontaires de Châlons, 736. — Et décréter que Félix Wimpfen et la garnison de Thionville ont honorablement défendu leur poste, XIV, 3. — Réélu à la Convention, est envoyé comme commissaire dans les Pyrénées, 33. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il s'élève contre les fausses terreurs et soutient que Paris est tranquille, 182. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 265. — Son opinion sur le plan d'organisation du ministère de la guerre, 315, 318. — Il demande la suspension des poursuites relatives au 2 septembre, 398. — Et l'amalgame des volontaires et de la ligne, 408. — Son opinion sur les comptes demandés au comité de surveillance, 415. — Il s'élève contre la Société des défenseurs de la République, 436. — Son opinion sur le droit de tester, 659. — Il rend hommage au zèle des Parisiens pour aller au secours de l'armée de Belgique, 665. — Son opinion sur la rédaction du décret relatif au tribunal révolutionnaire, 688. — Il s'oppose à l'arrestation de Lajouski, 710. — Demande que les chefs seuls des conspirations soient punis de la confiscation de leurs biens, 733. — S'oppose à l'expulsion d'Égalité, 817. — Fait décréter la peine de mort contre les provocateurs à la royauté, au meurtre ou au pillage, 837. — Est renvoyé à l'armée de la Belgique, 840. — Et arrêté par Dumouriez, XVI, 55. — Sa translation dans diverses prisons, (*Voyez* Beurnonville). — Réclamation contre l'oubli de son nom dans l'appel nominal, XXIII, 492. — Décret et arrêté pour négocier son échange, XXV, 115, 601. — Il est déclaré, ainsi que ses collègues prisonniers en Autriche, membre du nouveau Corps législatif, 540, 541. — Rendu à la liberté, se présente aux Cinq-Cents, XXVII, 127. — Détails de son échange, 177. — Relation de sa captivité, 259. — Il est élu secrétaire, 293. — Propose la formation d'un comité secret pour entendre une dénonciation contre Siméon, 358. — Décret pour l'envoi de son rapport aux départements et aux armées; texte de ce rapport, 406, 426, 435, 444, 450, 460, 465, 474, 481, 489, 498, 505, 514, 521, 531, 539, 545, 562, 569. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 416. — Rapport et décret sur ses malheurs et son courage, 452, 487, 496. — Il est déclaré avoir dignement rempli la mission dont la Convention l'avait chargé, 455. — Son opinion sur l'établissement d'une bibliothèque près le Corps législatif, 469. — Il défend les sociétés populaires, 591. — Parle sur le projet d'organisation de la haute cour nationale, XXVIII, 365. — Son discours à ce sujet, 368. — Il opine pour le recours en cassation contre ses jugements, 370, 371. — Appuie le projet relatif aux soumissionnaires des biens nationaux, 413. — Sa motion sur l'instruction publique, 420. — Il combat la peine de mort pour désertion à l'ennemi, 435. — Son discours sur l'enseignement des langues vivantes, 437, 438. — Autre en faveur du maintien de la loi du 3 brumaire an IV, à l'égard des prévenus d'émigration et de leurs parents, 463, 475 — Il s'oppose à ce que les déportés soient exceptés de l'amnistie et parle en faveur de Barère, 477, 478. — Son opinion contre le droit de passe, 480. — Son rapport, suivi d'une résolution sur les biens des religionnaires fugitifs, 497. — Son opinion sur les attributions de la commission des colonies, 501. — Ses observations relatives aux obligations contractées entre citoyens, 513. — Il proteste contre toute atteinte portée à la liberté de la presse, et vote pour le projet de Daunou relatif à la calomnie, 516. — Fait ordonner un rapport sur les prêtres réfractaires, 522. — Exhorte le Conseil à ranimer la confiance des républicains, et fait ordonner l'impression des pièces sur la conspiration de Lavilleheurnoy, 548. — Son rapport sur la suspension des ventes de domaines nationaux; il propose de valider celles dont les deux premiers quarts ont été payés, 566. — Demande une commission sur le message relatif aux fournisseurs Laporte et Flachat, arrêtés pour vols et dilapidations, 573. — Fait un nouveau rapport sur la suspension des ventes des domaines; il présente des articles additionnels à son premier projet, 615, 619, 646. — A l'occasion de l'assassinat de Sieyès, demande un rapport sur la situation de la République, et présente une mesure pour réprimer les complots contre les deux conseils, le Directoire et le gouvernement républicain, 660, 661. — Est élu président, 673. — Demande que les lois inconstitutionnelles soient abolies, et s'oppose à la restriction qui tend à maintenir celle relative à Barère, 700. — Son discours à l'occasion du renouvellement paisible du tiers des deux conseils et d'un membre du Directoire, 710. — Il s'élève contre le projet et les principes des orateurs en faveur du libre exercice des cultes, et rappelle les crimes commis au nom de la religion, 744. — Réclame l'appel nominal sur le prononcé du président, portant qu'il ne sera point exigé de déclaration des ministres du culte, 746. — Ne peut obtenir la parole en faveur des sociétés populaires, 752. — S'oppose à l'adoption des propositions de Bailly, relatives au message sur la marche des troupes et les adresses des armées; justifie le Directoire, 767. — Préside les Cinq-Cents à l'Odéon, le 18 fructidor-799. — Fait un nouveau rapport concernant la suspension des rentes de biens nationaux, 812; XXIX, 34, 59, 61, 238. — Son discours commémoratif de la fondation de la République, 8. — Il demande des mesures contre la désertion, 14. — Appuie le projet relatif à la suppression du contre-seing, 69. — Son opinion sur celui qui fixe la durée des fonctions des présidents et accusateurs publics des tribunaux criminels, 76. — Il parle en faveur de la successibilité des enfants naturels, 79. — Propose diverses questions sur l'instruction publique, 83. — Fait accorder une indemnité aux accusés de Vendôme, 84, 96. — Se plaint du mauvais état des hospices de Périgueux, 117. — Propose d'ouvrir un registre pour les dons patriotiques, 117, 131. — Son opinion sur l'enceinte constitutionnelle du Corps législatif, 132. — Sur les effets de l'adoption, 138. — Et sur l'influence des théâtres, 212, 215, 238. — Il réclame contre la clôture du cercle de Périgueux et les destitutions de Roux et autres, 223. — Se plaint des attaques dirigées contre les élections de la Dordogne, etc., 254, 255. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 260. — Son éloge par Gauran, 263. — Il est nommé ambassadeur en Suède, 270. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, en est secrétaire, 716. — S'élève contre l'injustice des exceptions individuelles dans la loi d'amnistie générale, et particulièrement contre celle qui concerne Barère, 749, 751. — Vote la suppres-

sion de la formule du serment de haine à l'anarchie, 755. — Baudin combat son opinion sur l'amnistie, 766. — Son discours sur les dangers publics, 778. — Il fait l'éloge du général Joubert, 793. — Parle contre la licence de la presse, 803. — Et sur les effets de la déclaration de la patrie en danger, 809.

LAMARQUE, capitaine de grenadiers. — Son éloge, XXI, 453.

LAMARQUAND (J.-F.), fournisseur des troupes.— Est condamné à mort, XX, 560.

LAMARTINIERE. — Est procureur-syndic de la commune de Paris, et membre du bureau de ville, II, 282, 283.

LAMBALLE (princesse de). — Dépose dans l'affaire du comité autrichien, XII, 433. — Annonce de son évasion, 508, 511. — Elle est arrêtée, XIII, 449.— Et massacrée au 2 septembre, 614. — Confiscation de ses biens, XVII, 311. — Motion de lever les scellés mis sur ses biens, XXIV, 91.— Condamnation à mort de Grizon, son assassin, XXVIII, 531. — Réclamation de ses biens par le prince de Carignan, 791.

LAMBALLE. — Adresse de cette ville à l'Assemblée nationale, II, 108.

LAMBEL, député de Villefranche, en Rouergue, à la Constituante. — Demande l'abolition des titres de comte, marquis, etc., IV, 676. — Présente quelques amendements au projet concernant l'acquittement de la contribution patriotique, V, 343.

LAMBERT, contrôleur des finances. — Son mémoire sur la répartition des impôts, III, 708.— Il se plaint de la non-perception des octrois et droits d'aides, V, 180.— Est dénoncé et déclaré avoir perdu la confiance de la nation ; ses plaintes à ce sujet, et réponse du roi qui lui conserve la sienne, VI, 160, 166, 206. — Annonce que la perception des impôts éprouve des obstacles et des retards, 490.— Est remplacé par de Lessart, 552.— Dénoncé par Rœderer, XI, 331.— Arrêté à Sainte-Foix, XV, 375.— Et condamné à mort, XXI, 112.

LAMBERT (Charles), de Belan, député de la Côte-d'Or à la Législative. — Demande les honneurs du Panthéon pour la mémoire de Louis XII et d'Henri IV, XI, 366. — Ses réflexions sur la démocratie, XII, 80. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 172, 217, 254.

LAMBERT, commissaire ordonnateur. —Dénonce les agents de la trésorerie, XVIII, 342. — Est destitué, XIX, 290.

LAMBERT, général. — A un cheval tué sous lui, XXVIII, 358. —Meurt à l'armée de Rhin-et-Moselle, 433. — Motion en faveur de sa famille, XXIX, 96.

LAMBERT, porte-clefs de la prison du Luxembourg. — Est accusé de conspirer en faveur de Danton et autres, XX, 134.— Sa déclaration sur la conspiration des prisons, 166. — Son procès, 191. — Il est condamné à mort, 203.

LAMBERT (J.-P.), garçon boucher. —Est condamné à mort, XX, 576.

LAMBERT (J.-B.-B.), surnuméraire. — Est condamné à mort, XX, 472.

LAMBERT (J.-B.), notaire. — Est condamné à mort, XIX, 380.

LAMBERT (M.), ex curé.—Est condamné à mort, XXI, 274.

LAMBERT, chef de bataillon. — Son éloge, XXV, 88.

LAMBERT, cultivateur à Sainte-Vaubourg. — Rapport sur une réclamation faite par lui, XXI, 317.

LAMBERT, chef d'escadron. — Se distingue à Kaïssa, XXIX, 857.

LAMBERT. — Annonce de son *Cours de fortifications*, V, 320.

LAMBERT, aide-de-camp. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 565, 667.

LAMBERT, réfugié napolitain.— Son discours sur la fête de Noël, XXIX, 141.

LAMBERT (la fille).— Est invectivée par Philippe à la haute cour de Vendôme, XXVIII, 708.

LAMBERT, de Toulon. — Demande que les Français jouissent à l'étranger des droits accordés en France aux sujets des autres puissances, X, 71.

LAMBERT-LAUTERBOURG (Joseph), député du Bas-Rhin à la Législative. — Fait fixer la taxe des lettres pour les armées, XII, 603. — Son rapport sur la suppression des postes royales, XIII, 16.

LAMBERTÉ, imprimeur. — Co-accusé de Babeuf ; soutient devant la haute-cour qu'il est étranger à cette conspiration, XXVIII, 665. — L'accusateur national l'en considère comme complice, 682. — Il est acquitté, 717. — Est l'un des signataires de la pétition contre la nomination de Sieyès au Directoire, XXIX, 785.

LAMBERTI, membre du grand conseil de Milan. — Fait décréter, dans le congrès cispadan, l'abolition de la noblesse et des titres, XXVIII, 615.—S'élève contre une motion en faveur de la polygamie, XXIX, 243. — Est nommé membre du Directoire cisalpin par le général Brune, 269. — Et conservé par l'ambassadeur Trouvé, 390.

LAMBERTIE (Madeleine), femme Villemain. — Est condamnée à mort, XX, 112.

LAMBERTYE (comte de), député du Poitou à la Constituante. — Prête le nouveau serment, après la fuite du roi, VIII, 728.

LAMBESC (prince de). — Commande les mouvements de Royal-Allemand, au 12 juillet, I, 169. — Blesse un vieillard, 170.— Ses voitures sont arrêtées et brûlées à Dun, 178, 248, 550. — Il est décrété de prise de corps, II, 216. — Instruction de son procès, 348, 360, 454 ; IV, 590. — Il passe au service de l'Autriche, VI, 485. — Est accusé d'émettre de faux assignats, XV, 605. — Défaite de son armée à Fleurus, XXI, 94.

LAMBIN (Jacques), accoucheur. — Co-accusé d'Hébert et de Chaumette, est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XX, 203.

LAMBLARDIE, directeur de l'école des ponts-et-chaussées.—Demande d'une pension pour sa veuve, XXIX, 122 *. — Discussion y relative, 252. — Et ordre du jour, 628.

LAMBOY (veuve). — Restitution d'objets qui lui avaient été confisqués, XXI, 250.

LAMBRECHTS, ministre de la justice. — Fait suspendre le départ des émigrés rentrés, dont le Directoire doit fixer la déportation, XXIX, 58. — Résolution qui lui ouvre un crédit, 77. — Sa lettre sur le serment de haine à la royauté, 537. — Sa circulaire relative à une ordonnance du roi de Danemark sur la marine, 638. — Il est l'un des candidats pour la place de directeur, 676. — Déclaration des neuf départements réunis en sa faveur, 722.

LAMBRIQUET, garçon de chambre du frère du tyran. — Est condamné à mort, XXI, 275.

LAMBRO, major russe. — Est battu par les Turcs, V, 29.

LAMBTON, membre des Communes d'Angleterre. — Combat l'adresse au roi contre les sociétés populaires, XXI, 269. —Fait une sortie contre le despotisme des ministres, XXVI, 577, 697.

LAMEIGNERE, juge de paix. — Est exclu de l'assemblée électorale de Paris, XXIX, 243.

LAMERVILLE. (*Voyez* Heurtaut.)

LAMESLE (N.), avoué. —Est condamné à mort, XX, 359.

LAMETH (Charles, comte de), député d'Artois à

* Le Moniteur a imprimé Lambertie par erreur, c'est Lamblardie qu'il faut lire.

la Constituante. — Renonce à un privilége héréditaire, I, 287. — S'oppose à l'hypothèque des biens du clergé, 321. — Veut qu'on décide s'il y aura deux chambres, 451. — S'élève contre le décret du marc d'argent, II, 108. — Est élu secrétaire, 312. — Son opinion sur le mépris dû aux libelles, 448. — Il s'oppose à l'admission d'Albert de Rioms à la barre, 495. — Sa motion relative à l'arrestation d'une voiture chargée d'argent, 501. — Il défend le district des Cordeliers, III, 17. — Dénonce une spéculation de libellistes sur la résolution de la Belgique, 115. — Combat le projet de décret de Champagny sur l'affaire de Toulon, 155. — L'impôt sur le luxe et la formation d'un comité d'impositions, 164, 169. — Demande le renvoi à une autre séance d'une motion en faveur de l'égalité politique, 228. — Son opinion sur le serment de d'Antraigues; il veut qu'on fixe à 15 sous le prix de la journée de travail, pour Soissons, 314. — S'oppose à ce que la religion catholique soit déclarée nationale, 363; IV, 103, 104. — Demande que les communes soient responsables des dommages, en cas de troubles, 453. — Et que l'Assemblée se prononce contre la gabelle, 453. — Son opinion sur le décret d'organisation de l'armée, 495, 496. — Il appuie la formation d'un comité colonial, 512.—Vote la suppression des juridictions prévôtales, 546, 592. — Son opinion sur le traitement des moines, 652. — Il veut qu'on demande, sans désemparer, l'acceptation des décrets sur l'armée, 667. — Son opinion sur les notes adressées par le garde-des-sceaux, 675. — Il combat la motion de Chapelier relative à la contribution patriotique, 711. — Vote pour l'établissement des jurés en toute matière, IV, 63. — Inculpe la conduite de la municipalité de Montauban, 76, 92. — Fait ajourner la discussion sur les assignats et sur les biens du clergé, 88. — Et amender l'article sur le rachat des droits casuels, 219. — Demande que Virieu quitte le fauteuil, 226, 227. — Combat l'institution des juges par le roi, 297. — Fait mander à la barre le baron de Marguerittes, 346. — Attaque Saint-Priest à l'occasion de la prise des forts de Marseille, 352. — Réclame contre une liste de paroles, sur les différends entre l'Angleterre et l'Espagne, 367. — Manifeste son inquiétude sur les négociations confiées à La Vauguyon, 374. — Refuse au roi le droit de paix et de guerre, 386, 442. — Son discours sur les troubles du Languedoc, 394. — Il se défend d'aspirer au commandement de la garde nationale de Paris, 480, 507. — Son opinion sur la constitution civile du clergé, 580. — Il combat le projet pour le rétablissement de l'ordre dans l'armée, 598. — Fait décréter que le roi sera instruit de la demande d'Avignon de se réunir à la France, 661. — Appuie l'abolition des titres de noblesse, 676. — Parle sur l'admission des ecclésiastiques aux fonctions administratives, 685. — Sur la hiérarchie militaire et l'organisation de l'armée, V, 171, 204. — Fait décréter l'impression d'une adresse des *Amis de la liberté à Londres*, 187. — Son opinion sur l'affaire de Montauban, 237. — Il fait décréter que les ministres ordonneront la fabrication des armes nécessaires à la défense des frontières, 254. — Combat la motion tendant à déclarer Condé traître à la patrie, s'il ne désavoue son manifeste, 255. — Ses réflexions à l'occasion d'une adresse des *Amis de la Constitution, de Londres*, 263. — Sa correspondance avec plusieurs régiments au sujet de la constitution militaire, 318. — Il accuse les liaisons de Faucigny, 451. — Son opinion sur le projet d'armement en faveur de l'Espagne, 489, 490. — Sur l'arrestation de Necker, 623. — Et sur le projet concernant la chasse dans les parcs royaux, 638. — Il demande qu'on continue la discussion sur les assignats, 680. — Son opinion pour la répression des voies de fait commises dans le grand parc de Versailles, 691. — Il s'élève contre une lettre de Gouy aux colonies, 707, 727. — Demande que d'Éprémesnil soit envoyé à Charenton, 779. — Parle contre les ministres, VI, 177, 178. — Appuie la proposition de substituer au pavillon blanc celui aux trois couleurs, 178. — Défend Paoli, 235. — Propose de confier à Vonelf l'impression des assignats, 248. — Demande des explications sur l'arriéré des impôts; s'élève contre les receveurs-généraux, 296, 297. — Dénonce Labillarderie d'Angivillers, 319. — Sa motion pour une prompte fabrication d'armes, 339. — Son duel avec Castries, 369, 372. — Intérêt que lui témoignent les Parisiens à cette occasion, 397. — Son observation relative à l'imposition des rentes, 547. — Il combat la motion de Mirabeau concernant les membres de la famille royale, 674. — Parle sur les troubles d'Aix, 689. — Combat le projet de Crillon sur l'ordre des travaux de l'Assemblée, VII, 19, 20. — Sa motion contre les ecclésiastiques qui ne prêteront pas serment, 29, 31. — Son opinion sur les projets relatifs aux monnaies; il dénonce l'absence des curés Lacouture et Laplace, 61. — Vote l'adjonction de six membres au comité de marine, 144. — Son opinion sur les droits de Condé sur le Clermontois, 147, 148. — Et sur le siége de Carpentras par les Avignonnais, 151. — Il est adjoint au comité de marine, 157. — Vote pour le jury anglais, 166. — Son opinion sur la taxe du tabac étranger, 376. — Sa réponse à la motion de Custine sur les dons portés au livre Rouge, 391.— Son opinion sur l'arrestation de Mesdames, 472. — Il fait remettre à la caisse de l'extraordinaire 60,000 fr. donnés à sa mère, 671. — Son opinion sur la régence, 687. — Il demande le renvoi au comité de l'article sur la majorité du roi, 716. — Son opinion sur la suppression de l'Hôtel des Invalides, 732. — Il appuie la demande d'une gratification de 100 livres pour les infirmes qui voudraient le quitter, VIII, 11. — S'oppose à l'ajournement du projet sur les successions, 66. — Parle sur l'organisation du ministère; s'élève contre l'archevêque de Bordeaux et l'ancien ministère, 67. — Pense que le projet sur la responsabilité des ministres est insuffisant, 68. — Soutient la nécessité de créer des assignats, 230. — Son opinion sur l'organisation de la garde nationale, 247, 248. — Et sur la caisse des vétérans de la marine, 255. — Il s'oppose à ce que le comtat d'Avignon soit déclaré sous la protection de la France, 267. — Son opinion sur la fonte des cloches, 274.—Et en faveur des petits assignats, 275. — Il demande qu'on fasse sortir du Comtat tous les émigrants français, 292. — S'oppose à ce qu'on y envoie des troupes, 296. — Vote pour la création de petits assignats, 318. — Veut qu'on déclare que la France conserve ses droits sur Avignon, 493. — Son opinion sur le droit de grâce, 584. — Sur les ateliers de charité de Paris, 685. — Et sur une nouvelle fabrication d'assignats, 705. — Il veut, lors de la fuite du roi, que Rochambeau reçoive l'ordre de se rendre sur la frontière, 715. — Et que les comités de l'Assemblée travaillent avec les ministres, 717. — Son opinion sur la motion de confier le pouvoir exécutif à ces derniers; il fait adjoindre le ministre des affaires étrangères au comité diplomatique, 720. — Propose une proclamation aux départements; demande lecture de celle du roi, 721. — Jure de mourir pour la constitution; sa motion contre les officiers qui ne prêteront pas serment, 724. — Il demande qu'on vérifie l'état des diamants de la couronne, 726. — Fait décréter que tous les officiers de gendarmerie se rendront à leurs

postes, 726. — Provoque la suspension provisoire des officiers dénoncés comme malintentionnés, 732. — Fait défendre de livrer des chevaux à la poste, 733. — Demande la liste des officiers généraux déchus de leur grade, 744. — Est élu président, IX, 54. — Annonce une pétition contre l'inviolabilité du roi, 128. — Ordonne au département et à la municipalité de Paris de faire exécuter la loi sur la police des villes, 147. — Recommande aux ministres l'exécution des décrets, et aux accusateurs publics la poursuite des ennemis du repos public, 151. — Approuve la conduite de la municipalité au champ de la Fédération, 164, 166. — Il parle sur le canal que doit ouvrir Brullé, 177, 178. — Demande le rappel à l'ordre de Guillaume, 395. — Demande si les membres de la dynastie peuvent exercer les droits de citoyens, 400. — Sa motion pour l'entrée des ministres dans le corps législatif, 411. — Il signale les excès du régiment de Beauce, 517. — Pense qu'on ne peut priver Girardin des restes de Rousseau, 526. — Déclare qu'il se retire du comité colonial, 537. — Réponse à ses accusations contre les soldats d'Arras. 602. — Il dénonce Lanjuinais, 613. — Demande une nouvelle formule du serment militaire, 672. — Fait rejeter une dénonciation contre le comité monétaire, 748. — Est de nouveau provoqué par Chauvigny, X, 352. — Démenti du bruit de sa démission, XII, 698. — Lettre sur sa demande d'un passeport pour l'Amérique, 732. — Dénonciation de sa lettre à l'armée du Nord, XIII, 1, 10. — Il est défendu par son frère Théodore, 158. — Nouvelles attaques contre lui, 206. — Il est arrêté, 454. — Demande son élargissement, 510. — Maintien provisoire de son arrestation, 745.

LAMETH (Alex., chevalier de), député de Péronne à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Est nommé membre du comité de constitution, 129. — Propose d'hypothéquer les biens du clergé, 318. — — Fait adopter une définition de la liberté, 367. — Vote la séparation des pouvoirs. 384. — Veut fixer d'abord le pouvoir législatif. 396. — Opine pour le *veto* suspensif, 415, 431. — Veut que toute création et suppression d'office n'ait lieu qu'en vertu d'une loi, 539. — S'oppose à une nouvelle adresse sur les événements des 5 et 6 octobre, II, 13. — Est élu secrétaire, 58. — Provoque des poursuites contre les désordres commis sous le prétexte des subsistances, 79. — Soutient l'irrégularité de la convocation des états du Dauphiné, 92. — Propose la suppression des parlements, 131. — Renvoie, après jugement, l'indulgence pour celui de Rouen, 183. — Demande le renvoi au Châtelet de l'arrêté des états du Cambrésis, 207. — Réclame contre le rejet de l'article qui attache les droits de citoyen au paiement volontaire de la contribution, 295. — Son rapport et son opinion sur l'organisation de l'armée, III, 335, 350, 359, 367, 376, 494, 495, 496. — Il vote pour la responsabilité des officiers municipaux en cas de troubles, 453. — Demande la formation d'un comité colonial, 507. — Appuie la motion de Rabaut-Saint-Etienne sur les finances, 548. — Propose le renvoi au Châtelet de l'affaire du parlement de Bordeaux, 529. — Fait arrêter que les décrets seront présentés au roi dans un délai de trois jours, etc., 708. — Combat l'abandon, par les députés, du quart de leur traitement, 711. — Ses observations sur le droit de port d'armes, IV, 175. — Il demande que Virieu quitte le fauteuil, 226. — Son opinion sur la composition des conseils de guerre, 234. — Il fait rejeter un don offert par le chapitre de Strasbourg, 248. — Et refuser le cautionnement proposé par la ville de Paris, 358. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 372, 443. — Et sur le traitement des divers ministres, 555. — Il combat l'admission des frères Faucher comme députés, 570. — Propose l'admission de différents corps à la fédération du 14 juillet, 571. — Attaque la délibération des catholiques de Nîmes, 659. — Demande l'enlèvement des figures enchaînées au bas de la statue de Louis XIV, 676, 678. — Fait fixer au 25 juillet les élections de la municipalité de Paris, V, 23. — Discute le projet de cérémonial pour la fédération générale, 90. — Vote en faveur du système qui remet au pouvoir exécutif les détails de l'organisation militaire, 139. — Parle sur la hiérarchie militaire et sur l'organisation de l'armée, 171, 203, 204. — Son rapport sur sa fixation totale, 260, 266. — Ses observations sur le nombre des officiers qui la composent, 273. — Il combat le décret contre les journalistes, 295. — Fait renvoyer au comité des recherches d'un écrit incendiaire qui lui est attribué, 304, 319. — Parle sur les destitutions arbitraires à l'occasion de celle prononcée contre Moreton-Chabrillant, 323, 324. — Sur le libelle qu'on lui attribue ; et appuie l'instruction du procès de l'officier qui en a été trouvé saisi, 369. — Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, 394. — Il parle sur le mémoire de Necker, relatif aux pensions et aux grâces, 418. — Demande que Frondeville soit condamné à huit jours de prison, 448. — Lit une lettre d'adhésion aux décrets de l'Assemblée, du régiment royal étranger, 522. — Parle sur l'affaire de Mirabeau jeune, 551. — Réclame le départ des commissaires destinés pour Nancy, 559. Fait décréter que la garde nationale de Nîmes conservera ses canons, 591. — Son opinion sur la réunion de l'artillerie et du génie, 610. — Son adresse aux sociétés affiliées à celles des Jacobins sur les désordres militaires, 647. — Il s'élève contre l'opposition de la minorité de l'Assemblée, 695. — Son rapport sur le mode d'admission et d'avancement dans l'armée, et décret à la suite, 697, 702, 707, 710, 724. — Il demande la clôture de la discussion sur les assignats, 777. — Et l'ordre du jour sur le plan de finances de d'Eprémesnil, 779. — Veut que Maury déclare s'il y a lieu ou non à accusation, contre Mirabeau et d'Orléans, à l'occasion de la journée du 6 octobre, VI, 28. — Blâme une lettre de l'assemblée de Saint-Domingue contre l'Assemblée nationale, 43 — Ne veut pas que les officiers de toute arme soient admis au concours dans les états-majors, 50. — Vote pour que le Parlement de Toulouse soit accusé de rébellion et de forfaiture, 80. — Parle sur la vente des biens du clergé d'Alsace, 146. — Et contre les ministres, à l'occasion de l'insurrection de l'escadre de Brest, 166. — Fait rejeter la proposition tendant à limiter la durée du traitement des députés, 282. — Demande qu'on confie à l'Imprimerie royale l'impression des assignats, 288. — Parle de l'alliance du peuple et du roi, au sujet d'une nouvelle garde pour ce dernier, 348. — Fait rendre un décret sur la nomination et l'avancement des adjudants-généraux et des aides-de-camp, 409. — Est nommé président, 432. — Parle contre le discours de Cazalès, dans l'affaire de Nancy, 583. — Fait adopter un décret sur l'armement des gardes nationales, 666. — Son opinion sur la démission de Laquenille, 690. — Il fait rendre un décret sur l'organisation de la gendarmerie, VII, 151. — Son rapport sur la sûreté extérieure de l'État, 250. — Il en fait ajourner un sur l'affaire de Nîmes, 277. — Est élu membre du département de Paris, 353. — Fait rejeter un plan pour l'extinction du déficit, 449. — Son opinion sur l'arrestation de Mesdames, 471. — Il fait abolir les milices, 538. — Et réduire à six le nombre des maréchaux de France, 540. — Son opinion sur le jugement des contestations relatives aux élections, 615. — Il demande l'arrestation de la municipalité

de Douai, 669, 670. — Son opinion sur la suppression de l'Hôtel des Invalides, 708, 732. — Il veut que le roi, devenu majeur, jure fidélité à la constitution, 719. — Déclare que le roi est le sujet de la loi, 726, 727. — Ecrit à la société patriotique de Dunkerque, que les militaires peuvent assister aux séances, VIII, 127. — Son rapport sur l'organisation des compagnies de canonniers et de mineurs, et projet à la suite, 144, 146. — Sur la lettre du roi relative à son adhésion à la constitution; il propose une députation pour lui témoigner les sentiments de l'Assemblée, 214. — Son opinion sur le décret relatif aux colonies, 397. — Fait décréter la mise en activité de la garde nationale, 725. — Propose d'assurer le retour du roi de Varennes et de faire arrêter Bouillé, 733. — Fait décréter la levée des gardes nationales des frontières, 741. — Appuie le projet de donner une garde au roi, etc., 748. — Fait rendre un décret concernant les aides-de-camp, IX, 6. — Son opinion sur la situation des départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes, 113. — Il demande la discussion du rapport sur la conspiration de Bouillé, 120. — Son rapport sur les moyens à employer pour la sûreté extérieure du royaume, 189. — Il appuie la suppression de la garde nationale soldée de Paris, 300. — Demande le rappel à l'ordre de Guillaume, 395. — Veut que le titre de prince ne soit donné à personne, 400. — Son opinion sur la garde du roi, 477, 478. — Il accuse les clubs de l'insurrection des régiments, 516. — Demande un examen sérieux du décret sur les colonies, 604. — Ses explications sur la garnison de Strasbourg, 803. — Complot tendant à l'égorger comme chef des calvinistes, XII, 498. — Plan de contre-révolution concerté avec lui; il est décrété d'accusation, XIII, 431. — Demande le déplacement de Dumouriez, 450. — Est arrêté à Namur, 537. — Acte d'accusation contre lui, 541. — Il proteste contre son arrestation, 633. — Est transféré à Luxembourg, 733.

LAMETH (Théodore), colonel du 7e régiment de cavalerie, président du département du Jura. — Hommage rendu à son civisme, VII, 430. — Il prête serment avec son régiment, IX, 87. — Député du Jura à la Législative, il présente un rapport sur l'organisation de l'artillerie et des troupes de la marine, XI, 761; XII, 66. — Vote contre la guerre, 186. — Et contre l'acceptation de la démission de Rochambeau, 301. — Fait décréter la création d'une infanterie et d'une artillerie de marine, 511. — Demande la censure de Chabot, 580. — Dément le bruit de la démission de son frère Charles, 698. — Lettre que lui écrit Dulaure sur le passeport demandé par celui-ci, 732. — Il le défend et se plaint de son arrestation, XIII, 28, 158, 481, 745. — Est accusé de vouloir soulever le Jura, XXIX, 108.

LAMETH (les), désignés collectivement. — Projet qu'on leur attribue de renverser la constitution, XII, 10. — Robespierre les regarde comme des intrigants qu'il se félicite d'avoir démasqués, XIV, 42. — Danton et ses co-accusés sont désignés comme leurs continuateurs, XX, 98. — On leur attribue le projet de perdre la France par la division, XXII, 442. — Ils sont accusés d'être les auteurs des événements du 12 germinal, XXIV, 117.

LAMEUDIN, fournisseur de bois pour l'armée. — Est condamné à mort, XXI, 15.

LAMEULLE (J.-F.). — Est condamné à mort, XXI, 40.

LAMI, ingénieur autrichien. — Est excepté de l'amnistie accordée par Léopold, VI, 625.

LAMIRAL, ancien agent du commerce en Afrique. — Analyse de son ouvrage sur ce pays, III, 312.

LAMIRAL, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LAMOALE, Vendéen, se disant chef de la division du Tablier. — Sa lettre relative à l'amnistie, XXIII, 257.

LAMOIGNON (C.-L.), veuve Destournelles. — Est condamnée à mort, XX, 384.

LAMOIGNON DE MALESHERBES. (*Voyez* Malesherbes.)

LAMOIGNON, veuve Senosan. (*Voyez* Senosan.)

LAMOLETTE, abbé. — Est tué, XIII, 183.

LAMONTAGNE, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

LAMONTAGNE (Besse), co-accusé de Bussy. — Décret pour sa mise en liberté, VII, 76. — Autre qui lui accorde une indemnité, 183.

LAMORANDIÈRE, déporté de Pondichéry. — Est renvoyé dans ses foyers, XI, 725.

LAMORE (T.-F.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 636.

LAMORIS (Jeanne). — Détails sur cette héroïne brabançonne, V, 29.

LAMOTHE, agent des subsistances militaires. — Compte-rendu de sa conduite, XXV, 690.

LAMOTHE (ci-devant comtesse de). — Brûlement de ses mémoires à Sèvres, XII, 507, 523. — Sa vie, XIV, 831.

LAMOTHE (Benoît). — Demande à lever un régiment de hussards, XIV, 555.

LAMOTTE, secrétaire du district d'Eteing. — Est condamné à mort, XXI, 159.

LAMOTTE, membre du Parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 176.

LAMOTTE, signataire d'une adresse du comité révolutionnaire de Sedan. — Est dénoncé et décrété d'arrestation, XXI, 788.

LAMOTTE, lieutenant-colonel. — Dénonciation du paiement de sa pension, quoiqu'il soit mort depuis 30 ans, X, 413.

LAMOTTE, général bavarois. — Création d'une cour martiale pour le juger, XXIII, 313.

LAMOTTE (Marie-Nicolas). — Annulation de l'arrêt rendu contre lui dans l'affaire du collier, XIII, 337.

LAMOTTE LA GUIOMARAIS (Gab.-Franç. de). — Est condamné à mort, XVI, 694.

LAMOTTE-PIQUET, lieutenant-général des armées navales. — Sa mort, VIII, 764.

LAMOTTE-SENONNES (F.-P.), ci-devant marquis. — Est condamné à mort, XX, 236.

LAMOTTE-SENONNES (femme). (*Voyez* Drouillard.)

LAMOUCHE, mendiant. — Est dénoncé comme suspect, XX, 374.

LAMOUR-LANGEGÜT. — Est exécuté à Rennes comme émigré, XXIX, 295.

LAMOURETTE (l'abbé Adrien). — Annonce de ses prônes civiques, VI, 194. — Il est élu évêque de Lyon, VII, 555. — Député de Rhône-et-Loire à la Législative, il parle sur la constitution civile du clergé, X, 435. — S'oppose à ce qu'on accorde des églises aux schismatiques, 471. — Engage ses collègues à l'union, XIII, 69. — Son opinion sur la déclaration du danger de la patrie, 107. — Sa motion en faveur de pensionnaires des communautés, 549. — Il propose d'interdire les communications du roi avec sa famille, 568. — Demande compte de la situation de Paris, 612. — Est arrêté, XVIII, 102. — Traduit à la Conciergerie, 217. — Et condamné à mort, XIX, 196.

LAMOUREUX, de Sommières. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LAMOUSSAYE (Joseph de), lieutenant-colonel du 5e régiment. — Sa démission, XIII, 344.

LAMPE-DOCIMASTIQUE. (*Voyez* Inventions.)

LAMUGNIERE (D. de), greffier. — Est condamné à mort, XX, 426.

LAMY, libraire. — Catalogue de ses livres, XXVIII, 259.

LAMY, député du Puy-de-Dôme au conseil des Cinq-Cents. — Fait un éloge pompeux des services rendus par la Convention le 9 thermidor, et propose de déclarer qu'elle a bien mérité de la patrie, XXVIII, 752. — Vote en faveur du projet relatif à la compagnie Dijon et aux commissaires de la trésorerie, 768.

LAMY, ex-député d'Eure-et-Loir à la Législative. — Est décrété d'accusation, XV, 356.

LAMY, ex-général, co-accusé dans l'affaire de Babeuf. — Ordre de l'arrêter, XXVIII, 281. (*Voyez* Haute-Cour et ses co-accusés dans cette affaire.)

LAMY (de), commandant autrichien à Milan. — Capitule, XXVIII, 349.

LANASQUE, officier du 1er bataillon franc.—Son éloge, XXIV, 557.

LANCELOT, curé, député de Bretagne à la Constituante.— Prête le serment civique, VI, 739. — Est élu secrétaire, 552.

LANCEREAU, officier. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 791, 792.

LANCHÈRE (la compagnie).|— Décret relatif à ses comptes avec la République, XVIII, 320.

LANCOSME (marquis de), député de Touraine à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 99 — Demande la formation d'un comité d'impositions, III, 163. — Déclare ne pouvoir adhérer à la décision qui abolirait la noblesse, IV, 678.

LANCRY-PROULEROY, ex-comte, officier. — Est condamné à mort, XX, 568.

LANDAIS (P.), huissier.— Est condamné à mort, XX, 400.

LANDAU. — Les habitants de cette ville offrent une couronne civique à Kellermann, X, 290. — Custine réclame contre la nomination de Gillot à son commandement, XV, 511.—Et se replie sur cette place, XVI, 47. — Wurmser somme Gillot de la rendre, 124. — Réponse de celui-ci, 233. — La garnison et la société populaire protestent de s'ensevelir sous ses murs, 377. — Nouvelle sommation par le général Zékeli, 386. — Succès d'une attaque par les troupes de la République près de cette ville, XVII, 202. — Laubadère proteste qu'il ne la rendra pas, 374. — Entrée de subsistances, 420. — Dentzel écrit pour en faire sortir le général Delmas; proposition de leur appliquer cette mesure à tous deux, XVIII, 39. — Justification de Ruamps, accusé d'avoir voulu la livrer, 558. — Elle est débloquée, XIX, 106, 109. — Lettre de ses défenseurs à Knobelsdorff, XIX, 110. — Décret relatif à sa délivrance, 111. — Bavardages des gazettes allemandes sur sa prétendue capitulation, 134. — Consternation du stathouder en apprenant son déblocus, 205. — Détails sur sa délivrance, 219, 238. — Dentzel y fait enfermer un officier dans une cage de fer, 232. — Une députation réclame en faveur de ce représentant, XX, 93. — La société populaire dénonce Delmas et Laubadère, 272. — Explosion de l'arsenal et décret y relatif, XXIII, 63, 178. — Ses habitants remercient la Convention d'être venue à leur secours, et font l'éloge de Dentzel, 376. — Lettre sur la situation de cette place, 472.

LANDEAU, membre de la société des Jacobins.— Est arrêté, XII, 237.

LANDELINES, capitaine à l'armée des Pyrénées-Orientales. —Refuse de signer la capitulation de Bellegarde, XXVII, 318.

LANDENBERG-WAGENBOURG (baron de), député de Béfort à la Constituante. — Combat le projet sur les assignats, IV, 124. — Réclame en faveur des chapitres nobles d'Alsace, 165 *. — Proteste contre le décret qui abolirait la noblesse, 679. — Ses observations sur le service funèbre proposé en l'honneur des citoyens morts pour la liberté, V, 284. — Il s'oppose à la condamnation de Frondeville à la prison, 449.

LANDERNAU. — Décret qui transfère dans cette commune le siége de l'administration de Quimper, XVII, 184.

LANDES, avocat au parlement de Dijon. — Est arrêté comme auteur de pamphlets incendiaires; son enlèvement par douze hommes masqués, IV, 66.

LANDES, (département des) — Scission parmi ses électeurs, V, 638. — Arrêté du département contre les prêtres perturbateurs, XI, 379. — Annulation d'un autre pris par lui contre les exportations, XII, 457. — Il transmet ses inquiétudes sur une invasion prochaine des Espagnols, XIV, 111. — Arrestation du général Duverger, XVI, 246. — Approbation des mesures de ce département pour la défense des frontières, 383. — Barère annonce la rétractation de ses administrateurs, XVII, 184. — Approbation de la conduite de ces derniers, 442. — Ils protestent de leur dévouement à la Convention, 548. — Plan de guerre civile y découvert, XX, 117. — Punition des conspirateurs, 315. — Demande du réarmement des patriotes, XXVI, 320. — Établissement d'un quatrième tribunal de police correctionnelle, XXVIII, 258.— Rapport d'un commissaire de ce département sur les prédications des prêtres rentrés; il reproche son insouciance au conseil des Cinq-Cents, 578.— Renseignements donnés par Darracq sur la fausseté de ces imputations, 618. — Renvoi à une commission de ses doubles élections, 711. — Résolution qui valide celles de la majorité; discussion sur les poursuites contre les dissidents; adoption de la question préalable sur l'article qui ordonnait leur cessation, 713, 715. — Pétition contre les élections de l'an V, XXIX, 14. — Dénonciation de l'un des députés de ce département comme parent d'émigré, 141. — Rapport et débats y relatifs, 205, 207. — Justification des administrateurs, 216.—Attentats commis contre des électeurs, 251. — Observations sur les scissions de l'assemblée électorale, 253. — Motion d'annuler les élections de ce département, 260. — Résolution qui valide des opérations d'assemblées primaires, 403.

LANDIER (Jean), volontaire. — Trait de bravoure, XIX, 675.

LANDRAGIN. — Est nommé caissier des Quinze-Vingts, XVII, 306.

LANDRECIES. — Adhésion de cette commune au 31 mai, XVI, 714. — Fonds pour son approvisionnement, XVII, 450, 451. — Elle se lève en masse contre l'ennemi, 528. — Ses officiers municipaux sont rendus à leurs fonctions, XVIII, 704. — Complot y découvert, XIX, 633. — Prise de cette ville par les Autrichiens, XX, 380. — Détails sur sa capitulation, XXI, 122. — Décret ordonnant de passer la garnison ennemie au fil de l'épée, si elle ne se rend 24 heures après en avoir été sommée, 134. — Sa reddition, décret de bien mérité de la patrie en faveur des communes environnantes, 243. — Drapeaux pris sous ses murs, 266. — Rapport sur les événements relatifs à la prise de cette place, XXII, 36. — Approbation de la conduite des habitants pendant le siége, etc., XXIII, 720. — Travaux de reconstruction, XXIV, 277. — Trait de générosité de cette commune envers le Quesnoy, XXV, 96. — Projet relatif à sa reconstruction; fonds accordés pour cette dépense, XXIX, 325, 591 *bis*, 614, 654.

LANDREMONT (ci-devant comte de), général. — Eloge de sa valeur, XVI, 447. — Il annonce ses succès, XVII, 63. — Beauharnais lui remet le comman-

* Le Moniteur a imprimé Lambert par erreur, c'est Landenberg qu'il faut lire.

dement de l'armée du Rhin, 458. — Il rend compte de la défaite de l'ennemi, 733. — Est destitué ; réclamations en sa faveur, 741. — Il est traduit à l'Abbaye, XVIII, 153. — Est replacé par Aubry ; plaintes des officiers à ce sujet, XXV, 682. — Il annonce l'acceptation de la constitution par ses troupes, 691.

LANDRIN, curé, député de Montfort-l'Amaury à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 43.

LANDROIT, ouvrier. — Est condamné à mort, XXI, 103.

LANDSBERGEN, ministre plénipotentiaire des Provinces-Unies auprès de l'électeur de Trèves. — Lui notifie le traité conclu entre la France et la Hollande, XXV, 401.

LANDSDOWNE (marquis de), pair d'Angleterre. — S'oppose à une guerre avec la Russie, VIII, 126. — Ses propositions relatives à Louis XVI et aux émigrés, XV, 9. — Il combat le bill contre les étrangers, 18, 37, 38. — Proteste contre la guerre faite à la France, 489, 537, 538. — Sa motion pour la paix, XIX, 597, 621. — Il désapprouve le subside accordé au roi de Prusse, XX, 677. — Parle sur la situation de l'Angleterre, XXI, 25. — S'élève contre la continuation de la guerre, 50. — Son discours sur les finances de l'Angleterre et de la France, XXIII, 306. — Son opinion sur la guerre, 633. — Il appuie une motion tendant à examiner la situation financière de l'Angleterre, XXIV, 401. — Demande le renvoi immédiat des ministres, et déclare que la position de l'Angleterre est désespérée, XXIX, 229. — Son discours pour la paix avec la France et contre la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, 517.

LANEFRANQUE. — Cause en nullité de son mariage, XXIX, 659.

LANEUVILLE, ex-gendarme. — Est accusé de fabrication de faux assignats, IX, 250.

LANEUVILLE, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

LANEUVILLE (Lequien de), ex-évêque de Dax. — Condamnation de son mandement incendiaire, VIII, 118.

LANG. — Est substitué à Mazuel, comme adjudant-général de l'armée révolutionnaire, XVIII, 27.

LANGA, officier municipal de Juranson. — Annulation des arrêts rendus contre lui par le parlement de Navarre, IV, 620.

LANGARA (don Juan de). — Écrit de lui sur la reddition de Toulon, XVIII, 530. — Il refuse d'appeler *Monsieur* dans cette ville, XIX, 346. — Se réunit à Gravina pour attaquer deux vaisseaux français, XXV, 49. — Sort de Cadix, XXVIII, 397. — Fait ses adieux à la municipalité de Toulon, au sortir de l'escadre espagnole de la rade, 515.

LANGATTE. — Incendie dans ce village, V, 670.

LANGE. — Enlève le drapeau des Suisses, XIII, 396.

LANGEAC, secrétaire de la section du Mont-Blanc. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

LANGENHAGEN, capitaine à l'armée de la Moselle. — Son éloge, XVII, 733.

LANGERON (de), commandant à Rennes. — Est chassé de la Bretagne, I, 235.

LANGERON (marquis de), ministre de France à Pétersbourg. — Son arrivée à Vienne, IV, 329. — Il reçoit une épée d'or de l'impératrice de Russie, VIII, 301. — Se met à la tête des émigrés, XII, 145.

LANGES, professeur. — Annonce de ses éléments de physique, VI, 710 ; XIV, 708.

LANGEVIN (Jean), co-accusé dans l'affaire de Lemaître. — Est condamné à la déportation, XXVI, 457. — Rapport sur sa pétition, et projet en conséquence pour le recours en cassation contre les jugements militaires, XXVIII, 419.

LANGLARD (de). — Est nommé administrateur des hôpitaux à la commune de Paris, II, 283.

LANGLE (de), auteur de voyages. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Notice sur son *Voyage en Espagne*, extrait en partie des Mémoires secrets de 1786, XXVIII, 494. — Sa Lettre à Jourdan sur le *Tableau de la Suisse*, XXIX, 385.

LANGLÉ, compositeur, auteur de la musique de *Corisandre*, VII, 607.

LANGLIER, de Feuquières (Oise), cultivateur, ex-député d'Amiens à la Constituante. — Est élu juré du tribunal révolutionnaire, XV, 712.

LANGLOIS (M.-F.), membre de la Commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LANGLOIS (M.-J.), domestique. — Est condamné à mort, XXI, 16.

LANGLOIS, libraire. — Livres en vente chez lui, XVII, 116.

LANGLOIS, officier. — Proteste contre son arrestation avec Lafayette à Namur, XIII, 633.

LANGLOIS, ex-procureur. — Est nommé haut-juré par le corps électoral du département de la Seine, XXVIII, 656.

LANGLOIS, rédacteur du *Censeur des Journaux*. — Arrêté des Cinq-Cents, pris en comité secret, qui met aux arrêts le représentant Bellegarde pour l'avoir frappé dans les corridors de la salle, XXVIII, 457.

LANGLOIS, adjudant-général. — Est tué à Saorgio, XX, 397. — Inscription de son nom sur la colonne du Panthéon, 398.

LANGLOIS, commissaire du pouvoir exécutif dans le Midi. — Confirmation de son arrestation, XIX, 679.

LANGLOIS (J.-N.), membre de la Commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LANGLOIS, intendant des finances. — Est l'un des chefs des accapareurs, I, 467.

LANGLOIS, officier. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 791, 792.

LANGLOIS, sous-officier. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 792.

LANGLOIS (Isidore), rédacteur du *Messager du soir*. — Jugement qui condamne Louvet, auteur de *la Sentinelle*, à 500 livres d'amende, et déclare ses imputations contre lui diffamatoires et calomnieuses, XXVIII, 587. — Il est condamné à la déportation au 18 fructidor, 815, 818. — Et conduit à Rochefort, XXIX, 96, 130.

LANGLOIS DE POMMEUSE, conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort avec sa femme, XX, 400.

LANGLOIS DE RESY (A.-L.), lieutenant. — Est condamné à mort, XX, 400.

LANGON (marquis de), député du Dauphiné à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98.

LANGON. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 672.

LANGRENIÈRE, chef de Vendéens. — Prise et incendie de son château, XVII, 608. — Sa mort, XIX, 56.

LANGRES. — La municipalité de cette ville félicite l'Assemblée de ses travaux, I, 110. — Nomination de son évêque à la présidence de son bureau des subsistances, II, 394. — Secours accordés à cette commune, III, 601. — Adresse de la municipalité à l'Assemblée, VIII, 782. — Dénonciation contre sa société populaire, XIII, 168. — V. Broglie y est arrêté, 687. — Elle adhère au 31 mai, XVI, 599. — L'agent national annonce qu'un prisonnier autrichien a reçu d'Allemagne des assignats faux, XX, 231. — Dénonciation contre cette commune, XXI, 172. — Des patriotes dénoncent un libelle contre la Convention, XXV, 719. — Proposition d'y transférer l'école centrale du département de la

Haute-Marne, XXVIII, 297, 316. — Établissement d'un octroi municipal, XXIX, 885.

LANGRES (évêque de). (*Voyez* Luzerne (La).

LANGUEDOC (le). — Exhortation aux trois ordres de cette province; mémoire sur la constitution de ses états, *Introd.*, 590. — Tableau de son organisation, II, 179. — Mouvements y excités par le fanatisme, IV, 338. — Défense de payer les sommes illégalement attribuées par sa commission provisoire, V, 207. — Fédération du 14 juillet dans cette province, 241. — Décret relatif aux dégâts qui ont été commis dans son canal, VI, 71. — Poursuites décrétées contre son ci-devant gouverneur, 457. — Reconstitution de ses rentes, VIII, 641. — Rapport sur les créances de ses ci-devant états, XI, 174. — Décret qui les exempte de la retenue, 326. — Fonds destinés à son histoire, XX, 694. — Résolution sur les droits à y percevoir, XXVIII, 395, 397. — Elle est débattue et approuvée, 447, 458, 459, 460. — Projet de les affermer, 657. — Résolution relative aux terrains desséchés et défrichés de cette ci-devant province, XXIX, 284, 295. — Continuation du canal, 471.

LANGUES. — Grammaire de langue curde, II, 387. — Articles sur le génie musical de la langue française, III, 668, 702. — Journal de la langue française, VI, 700. — Éléments de la langue latine, par Drohecq, VII, 55. — Exercices pour faciliter l'étude de la langue anglaise, VIII, 192. — Observations générales sur les langues, 762. — Cours de langue italienne, IX, 275. — Autre de langue latine, par Luneau-Boisgermain, X, 320; XIII, 39. — Grammaire anglaise, par Mlle Godfrey, XIV, 704. — Décret pour populariser la langue française, XIX, 317, 510. — Autre pour la confection d'une nouvelle grammaire, XX, 647. — Adresse aux Français sur la connaissance et l'usage exclusif de la langue française, 662. — Vocabulaire de nouveaux privatifs français, XXII, 244. — Projet de langue universelle, 514. — Création d'une école de langues orientales, XXIV, 102. — Grammaire tabulaire allemande, XXV, 675. — Précis des langues française, anglaise et indienne, 768. — Motion de Lamarque sur l'enseignement des langues vivantes, XXVIII, 420. — Grammaire allemande de Gœbel, XXIX, 221. — Discours de Garat sur les langues, 582 *bis*. — Notice sur une *Grammaire élémentaire et mécanique*, 657.

LANGUES ÉTRANGÈRES (traducteurs de). — Décret qui leur destine une tribune à l'Assemblée nationale, X, 104.

LANGUET (Hubert). — Traduction de son livre, intitulé : *Vindiciæ contra tyrannos*, XXIX, 660.

LANJUINAIS (Jean-Denis), avocat. — Signe un mémoire au roi sur les troubles de Rennes, *Introd.*, 540. — Député de cette ville à la Constituante, parle sur la députation de Saint-Domingue, I, 105. — Est élu membre du comité de constitution, 129. — Soumet un article sur la suppression des colombiers, 301 *. — Vote pour le rachat des dîmes, 326. — Appuie le système des deux chambres, 439. — Demande l'abolition du franc-fief, 525. — S'oppose à la délivrance de passeports aux députés, II, 23. — Demande une marque distinctive pour eux, 39. — Vote la suppression du titre de roi de Navarre, 48. — S'oppose à l'expropriation du clergé, 52. — Et à la conservation de lieux privilégiés, 59. — Distingue domicile de fait et domicile de droit, 81. — S'oppose à l'admission des ministres dans l'Assemblée, et à la nomination des députés au ministère, 153. — Demande la suspension de la chambre des vacations de Rouen, 176. — Son opinion sur la formation des assemblées primaires, 189. — Il propose d'exclure les parents de la même administration, 205 222. — Combat le projet de soumettre les corps administratifs au pouvoir exécutif, 223. — Son opinion sur l'organisation des municipalités, 240. — Il invoque la clémence de l'Assemblée en faveur de l'évêque de Trégnier, 248. — Propose de restreindre la condition du marc d'argent, 326. — Vote contre l'admission, dans les municipalités, des juges seigneuriaux, 512. — Demande la préséance, dans les cérémonies publiques, pour les autorités administratives, 512. — Accuse des désordres des provinces les possesseurs de rentes féodales, III, 338. — Son opinion sur le traitement des religieux, 408, 413. — Il fait rendre divers décrets sur les coupes de bois des gens de main-morte, etc., 432, 586, 649, 656. — Veut que les citoyens soient tenus d'employer toutes leurs forces contre les attroupements, 453. — Son opinion sur la suppression des corvées, 514. — Il demande l'impression du plan de Ferrières, sur la caisse territoriale, 719, 720. — Vote pour la révocation des juges par le peuple, IV, 6. — Propose quelques changements au plan de la constitution civile du clergé, 520, 521, 578. — Fait attribuer à la municipalité de Paris, les fonctions de directoire de district, 575. — Et amender le projet sur les députations militaires à la fédération, 584. — Parle sur la confirmation des évêques, 630. — Amende le projet pour l'abolition des titres honorifiques, 679. — Son opinion sur l'admission des ecclésiastiques aux fonctions publiques, 685. — Sur l'âge des juges de paix, V, 79. — Et sur le traitement du clergé, 111. — Il demande des tribunaux supérieurs pour l'appel de ceux de districts, 214. — Son opinion sur la nomination des greffiers, 307. — Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et aux tribunaux de famille, 313, 315. — Et contre le priviléges des académies, 439. — Il explique, par l'attente d'une lettre du pape, le retard mis dans l'envoi de la constitution du clergé aux départements, 439. — Son opinion sur le projet de clore les parcs royaux, 638. — Il fait adopter un décret sur les déprédations commises par les religieux de Cluny, VI, 158. — Son opinion sur le projet relatif à la contribution personnelle, 186. — Son rapport sur les abus commis dans la nomination des bénéfices, 269. — Il propose de restreindre la compétence du tribunal de cassation, 344. — Fait rendre un décret relatif à l'élection des curés pour les nouvelles paroisses, 423. — Présente une adresse de la légion des Amazones de Vic (Hautes-Pyrénées), 430. — Réclame contre la destitution d'un prêtre, 431. — Exige des avoués un cautionnement en immeubles, 667. — Fait rendre un décret relatif à la vente ou location des monastères, 681. — Un autre sur l'administration des fabriques, 754. — Un autre pour la liquidation individuelle des titulaires d'office, VII, 275. — Demande l'exemption du timbre pour les lettres de change, 326. — Son rapport sur les pensions à accorder aux prêtres insermentés, 332, 333. — Il fait décréter la vente des immeubles des fondations ecclésiastiques, 349. — Propose celle des biens des fabriques non grevés de fondations, 486. — Parle sur l'arrestation de deux maréchaux-de-camp à Saint-Germain, 518. — Propose un décret sur les vicaires des paroisses, 522. — En fait rendre un sur la circonscription des paroisses de Nantes et de Clisson, 540. — Défend le système des primes en faveur de la grande pêche, 566. — Fait accorder des secours aux maisons religieuses, 644. — Et rendre un décret pour le remplacement des vicaires supprimés, 718, 723, 735. — Interrompt Cazalès dans la discussion sur les successions, VIII, 59. — Parle sur le projet relatif au droit de tester,

* Le Moniteur attribue, par erreur, à d'Angivilliers, les articles indiqués aux pages 301, 439, 525, tome I, et 52, tome II; c'est Lanjuinais qu'il faut lire.

65. — Fait rendre un décret pour la liquidation des dettes des établissements supprimés, 87. — Vote pour que le corps législatif détermine les fonctions des ministres, VIII, 90. — Son opinion sur l'économie à mettre dans leur traitement, 111. — Et sur l'organisation de la marine, 137. — Il réclame une loi sur l'émigration, 147. — Présente un rapport pour la révision de tous les arrêts de liquidation rendus depuis 1790, 157. — Propose de regarder comme non-avenu, l'arrêté du département de Paris sur la liberté des cultes, 165, 343. — Son opinion sur l'organisation de la garde nationale, 238. — Et sur une demande d'indemnité en faveur de la famille Lowendal, 243. — Il fait rendre plusieurs décrets de liquidation, 299, 304. — Et voter le paiement des dépenses des bureaux de liquidation, 307. — Son rapport sur les biens des paroisses supprimées, 320, 322. — Son opinion sur la translation à Romilly, des restes de Voltaire, 346. — Il combat une demande de fonds pour le port de Cherbourg, 379. — Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 379, 383. — Il annonce l'existence d'un projet sur les actes de l'état civil, 408. — Son opinion sur l'éligibilité aux assemblées nationales, 450. — Il fait décréter un grand nombre de liquidations, 473. — Son opinion sur le domaine congéable, 559. — Et sur le droit de grâce, 584, 589. — Il demande la cessation des avances du trésor public à la ville de Paris, et l'incorporation de sa garde soldée dans les troupes de ligne, 694. — S'oppose à une fédération pour le 4 août, IX, 4. — Son opinion sur l'apurement des comptes arriérés, 42. — Il combat l'établissement de tribunaux prévôtaux, 201, 206. — Parle sur la suppression des ordres de chevalerie, 266. — S'oppose à l'exécution par des commissaires de l'assemblée des mesures du comité militaire, 270. — Discute les conditions pour être citoyen actif, 367. — L'article relatif aux faillis, 369. — Et celui qui exclut les députés du ministère, 390. — Il s'oppose à ce qu'on donne le titre de princes français aux membres de la dynastie, 399. — Son opinion sur l'entrée des ministres au corps législatif, 408, 411. Il se plaint du port de la cocarde blanche dans les colonies, 460. — Fait rendre un décret sur les pensions des ecclésiastiques, 466. — Son opinion sur les droits politiques des membres de la famille royale, 493. — Sur le titre de prince français, 499. — Et sur le mode de constater l'état civil, 507. — Il demande la réforme du comité colonial, 537. — Parle sur le mode de présentation de la constitution au roi, 564. — Fait rendre un décret de liquidation en faveur de Malet Vandeyre, 573. — Vote pour l'insertion dans la constitution de la suppression du droit de grâce, 575. — Fait déclarer que l'acte constitutionnel est clos, 576. — S'élève contre les pétitions qui demandent la révocation du décret sur les colonies, 613. — S'oppose à la conservation de l'ordre du St-Esprit pour les princes, 651. — Sa motion sur la proclamation de la constitution, 668. — Il blâme la conduite des électeurs de Paris envers Damien, 697. — Combat un projet de décret sur l'ordre de Malte, 780. — Demande que les nègres soient libres en entrant en France, 795. — Fait rendre un décret concernant les secours et pensions de retraite des fonctionnaires publics ecclésiastiques, X, 14. — Député d'Ille-et-Vilaine à la Convention, il réclame le renvoi au comité de la proposition tendant à ce que tout citoyen puisse être élu juge, XIV, 14. — Vote l'ajournement du principe posé à ce sujet, 22. — Demande la confection d'un réglement, 23. — Une loi contre les provocateurs à l'assassinat, 39. — Et l'organisation d'une force publique départementale, 135, 139. — Son opinion sur la réélection des directeurs des postes par les assemblées de districts, 156. — Il demande le dépôt au comité de surveillance de tous les registres de chaque section, 188. — Et la cessation des travaux du camp sous Paris, 238. — Son opinion sur l'apologie du tribunal du 17 août, 324. — Il demande la suspension de la commune de Paris, 353. — Défend Barbaroux dénonçant Robespierre, 396. — Vote pour le partage égal des successions, 480. — Et pour la suppression de la permanence des sections, 585. — Demande que la commission dise s'il y a des députés inculpés dans les pièces trouvées aux Tuileries, 603. — S'oppose à ce qu'il ne soit plus délivré de congé aux membres de la Convention, 651. — Et à ce qu'on apporte des entraves à la défense de Louis XVI, 753. — Appuie la motion d'expulser les Bourbons de France, 764. — Vote pour l'exil d'Egalité, 794, 795. — Fait rendre un décret pour la constatation des actes de l'état civil, 799. — Réclame le rapport de celui qui constitue la Convention juge de Louis XVI, 848, 849, 853. — Demande que Gasparin soit mis en état d'arrestation, XV, 41. — S'oppose à l'envoi aux départements du compte-rendu par le maire de Paris, 68. — Fait casser l'acte de citation porté contre Charles Villette, et mander à la barre Chaumette, 80. — Présente des questions sur le jugement du roi, 151. — Son vote dans le procès de ce prince, 159, 162, 183, 187, 252. — Il fait rendre un décret sur la majorité, 327. — S'élève contre les faveurs accordées à Paris pour les subsistances, 393. — Combat le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 396. — Son opinion sur les comptes demandés au comité de surveillance, 415. — Il appuie la demande du ministre de Genève, contre le décret en faveur de Courme, 495. — Son opinion sur un arrêté du département du Var, relatif aux subsistances, 523. — Et sur une dénonciation contre le tribunal d'Amiens, 558. — Il s'oppose à la motion de Choudieu sur les volontaires des départements, 621. — Son opinion sur la création d'un tribunal révolutionnaire, 666. — Pétition pour sa traduction à ce tribunal, 695. — Il fait réorganiser le tribunal criminel de Paris, 713. — Propose la confiscation des biens des individus tués dans des rassemblements séditieux, 733. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, XVI, 156. — Il fait rendre un décret sur la police des tribunes, 414. — Et un autre, relatif à l'appel nominal, 415. — Appuie la motion d'un emprunt forcé, 431. — Défend Isnard, président, 493. — Demande le rapport du décret qui casse la commission des Douze, 500. — Dénonce une conspiration qui se trame à l'Evêché, 521. — Ses accusations contre la Commune de Paris, 547, 548. — Il refuse de se suspendre ou de donner sa démission, 553. — Est décrété d'arrestation; 554, — Demande des otages, pour prévenir la guerre civile, 554. — Et un prompt rapport sur les faits qui le concernent, 555. — S'évade, 738. — Est déclaré traître à la patrie, XVII, 76, 157, 268. — Ses liaisons avec Charlotte Corday, 138. — Accusation contre Gilbert de s'être concerté avec lui, 257. — Confiscation de ses biens, 288, 296. — Il demande à être jugé, XXII, 673. — Grégoire sollicite un prompt rapport sur son affaire, 704. — Discussion et décret le concernant, 770. — Il reçoit un sauf-conduit pour se rendre à Paris, XXIII, 54. — Motion en sa faveur, 637. — Il est rappelé dans le sein de la Convention, 647. — Annonce le renouvellement des autorités de Rennes, XXIV, 145. — Combat un projet de Thibaudeau sur l'organisation du gouvernement, 351. — Son opinion sur les confiscations, 382, 383. — Il est nommé membre de la commission des Onze, 407. — Appuie une pétitionde la veuve de Grange neuve, 461. — S'oppose à la suspension du remboursement des baux à rente, 464. — Dit qu'il n'appartient

plus qu'à Dieu seul de régler l'ordre des choses, 527. — Et qu'il faut mettre le signe représentatif en proportion avec les denrées, 556. — Demande la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 584, 585, 586. — Fait déterminer le mode d'acte de soumission des ministres des différents cultes, 591, 593. — Est élu président, 627. — Sa réponse aux ambassadeurs des Provinces-Unies, 628. — Il présente les lois relatives à la constitution, XXV, 69. — Demande le rapport de celle du 10 mars contre les parents d'émigrés, 110. — Fait cesser l'impression des débats relatifs aux colonies, 125. — Demande la suppression du bulletin de correspondance, 126. — Fait surseoir à la vente des biens des prêtres déportés, 131. — Parle sur la déclaration des droits, 150, 151, 152, 157, 158, 498, 501, 502. — Discute le projet de constitution, 195, 216, 219, 224, 245, 260, 300, 305, 307, 308, 313, 327, 343, 344, 365, 375, 382, 495, 504, 511, 512, 520, 521. — Fait révoquer un décret relatif aux biens des religionnaires fugitifs, et un autre, rendu en faveur de Prat Bernon, 220. — Toast porté par lui à un banquet le 9 thermidor, 337. — Il propose des modifications aux lois sur les successions, 394, 584, 589. — Combat l'établissement d'un tribunal de cassation pour les colonies, 505. — Et la suspension des radiations de la liste des émigrés, 622. — Son opinion sur le mode de juger les agioteurs, 628. — Et sur une motion contre Drouet, 541. — Il fait rendre un décret sur l'action en rescision, 643. — Demande que les citoyens non encore rayés de la liste des émigrés jouissent de leurs droits, 671. — S'oppose à ce qu'on fasse des lois pénales à la minute, 672. — A l'annulation des certificats de résidence délivrés dans le Midi, 678. — Et à l'arrestation des prêtres réfractaires, 679. — Croit que l'expulsion de quelques individus des assemblées primaires n'est pas un motif de nullité, 702. — Annonce un rapport sur les acceptations de la constitution, 760. — Propose de dresser le tableau des votes des assemblées primaires, 775. — Parle sur la mise en jugement de Pache et autres, XXVI, 23. — Fait rendre un décret sur le mode de transmission des biens, 50. — Son opinion sur la déclaration de leur fortune, exigée des députés, 57, 71. — Il demande le renvoi à une commission d'un ouvrage pour l'abolition de la peine de mort, 106. — Fait adopter un projet sur la promulgation des lois, 117. — Parle contre le rapport de la loi sur le désarmement, 127, 128. — Adoption de son projet sur la division du territoire, 187. — Il en combat un sur la détermination des délits, 206, 207, 211. — Explications qui ont eu lieu à son égard en comité général, 220, 226. — Il est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Sa motion pour donner des défenseurs officieux aux contumaces, 323. — Il combat le projet relatif au timbre des assignats, 341. — Membre du conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, 350. — Son opinion sur les droits du conseil, relativement aux pétitions, 448. — Il combat la résolution qui donne au Directoire le droit de compléter les élections, 472, 474. — Et celle relative aux passeports pour l'étranger, 519. — Appuie celle concernant les commissaires de la Trésorie, 535 — Est cité, par Chazal, comme le détracteur de la loi du 12 floréal, 564. — Parle contre la résolution sur les contributions et fermages payables en nature, 643. — Son opinion sur la nomination des juges-de-paix non élus, XXVII, 4, 5. — Il combat la résolution sur l'embauchage, 60. — Dans l'affaire d'Aymé, se plaint de la destruction de la constitution, 166. — Combat la résolution relative aux receveurs intermédiaires, 176. — Vote l'adjonction de six directeurs de jurys au tribunal criminel de la Seine, 219. — Et la formation d'une commission pour examiner la conduite de Ferraud-Vaillant, 267. — S'oppose à l'exclusion de ce représentant, 282. — Son opinion sur le maintien de la loi du 9 floréal, 315. — Il s'oppose à la suppression de toutes les agences, 552. — Demande le rejet de la résolution sur les greffes des tribunaux, XXVIII, 104. — Son rapport contre celle relative aux témoignages des militaires, 270. — Il s'oppose à la lecture d'une adresse de félicitations des administrateurs de la Nièvre, 280. — Sa lettre contre Robert-Lindet, 309. — Il vote l'attribution au bureau central de Paris des travaux des contributions directes, 319. — Combat le mode proposé de juger les sourds-muets, 351. — Défend la compétence des tribunaux militaires, 353. — Propose le rejet de la résolution relative aux biens non réclamés des détenus condamnés, ou prêtres déportés, 357. — Parle en faveur de celles relatives aux dégrèvements de contributions de l'an IV, 367. — Au paiement des droits de douanes, 378. — Aux contributions personnelles et somptuaires de l'an IV, 393. — Et aux droits des ex-religieux dans les successions, 398. — Sa lettre sur les prêtres réélus, envoyée par le Directoire aux Cinq-Cents, 465. — Il combat la résolution sur l'appel des jugements par défaut, 496. — Appuie celle concernant la restitution des biens des religionnaires fugitifs, 513. — Fait rejeter celle relative aux déclarations opposées de plusieurs jurys sur le même fait; extrait de son rapport, 523. — Parle contre celle relative à la question intentionnelle, 534. — Vote en faveur de celle sur les obligations entre particuliers, antérieures au papier-monnaie, 548. — Ses observations sur les élections, 577. — Il parle pour l'établissement de la contrainte par corps en matière civile, 615. — Demande le rejet des résolutions relatives aux co-partageants de la République, 648. — Et aux frais en matière criminelle, correctionnelle et de police, 676.

LANLOUP (A.-J.), médecin. — Est condamné à mort, XX, 480.

LANNE, ex-juge du tribunal révolutionnaire. — Son procès et sa condamnation à mort, XXIV, 393, 401.

LANNEMAS, de Hagetmann (Landes). — Se plaint d'avoir été mis sur une liste de nobles, XXIX, 251.

LANNES, chef de brigade. — Son éloge, XXI, 179. — Il est nommé chef de la 29e brigade, XXVIII, 254. — Contribue à une victoire remportée par l'armée d'Italie, 255. — Se distingue au passage du Pô, 275. — Décide la victoire à Lodi, en se précipitant à la tête des bataillons, 278. — Réprime la révolte à Milan, Pavie et Binasco, 309. — Investit Mantoue et prend ses faubourgs, 324. — Est blessé à la bataille de Saint-Georges, 444. — Bonaparte demande pour lui le grade de général de brigade, 438. — Il est blessé de trois coups de feu, 500, 503, 504. — Bonaparte fait l'éloge de sa conduite à la bataille d'Arcole, 503. — Il reçoit un accueil gracieux du pape, 639. — Sa proclamation à Marseille, XXIX, 46. — Il est arrêté à La Palud par huit brigands, 109. — Et insulté à Bordeaux par des jeunes gens, 238. — Culbute l'ennemi à Kakoun, 857. — Bonaparte demande le grade de général de division pour lui, 838. — Il prend part à l'expédition de Syrie, 842. — Arrive à Fréjus, 849. — Commande aux Tuileries, 885.

LANNION. — Cette ville pille un convoi de grains destinés pour Brest, II, 106. — Expédition dirigée contre elle, et arrestation des auteurs de l'insurrection, 107. — Décret qui l'autorise à s'imposer extraordinairement, IV, 481. — Annulation des élections de son canton, XXXVII, 693. — Toasts portés dans un banquet à la fête du 1er vendémiaire, XXIX, 40. —

Découverte chez un cultivateur du canton d'une grande quantité d'ornements sacerdotaux, 599.

LANNOY (comte de), député de Lille à la Constituante.—Son opinion sur la suppression des droits de triage, III, 523.—Bruit de son arrestation, IV, 582.

LANORAYE. (*Voyez* Lecouteux-Lanoraye).

LANOT, député de la Corrèze à la Convention.— Vote l'annulation des nominations d'électeurs qui ne sont pas faites en vertu de la loi, XIV, 443.—Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254. — Il est élu membre du comité de sûreté générale, XVI, 92.— Son rapport sur les autorités de Saint-Yrieix, XVII, 346. — Il annonce la découverte d'objets précieux chez de Chabanne, XIX, 241.—Donne des détails aux Jacobins sur les événements du Palais-Royal, XXII, 42. — Parle en faveur de cette société, 440.— Et sur l'affaire de Carrier, 576. — Accusation de la commune de Brives contre lui ; il est décrété d'arrestation, XXV, 440. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LANOUE, général français. — Décret d'accusation rendu contre lui, XIV, 124.—Son arrestation, 187. — Il est acquitté unanimement par le tribunal, 551, 558.— Motions diverses contre lui; il est mandé à la barre, XV, 680. — Cambon se plaint de ce qu'on ne suit pas son affaire, 808. — Son interrogatoire à la barre ; décret qui le maintient en état d'arrestation, 825. — Il réclame contre les accusations dont il est l'objet, XVI, 92. — Motion relative à l'accusation dirigée contre lui, 125. — Il est renvoyé au tribunal révolutionnaire, 127.

LANOUE (J.-B.), peintre.—Est condamné à mort, XX, 560.

LANOUE (Philibert). — Décret qui surseoit à l'exécution d'un jugement rendu contre lui, XV, 595.

LANOURAYE, chef de chouans. — Est traduit au tribunal militaire de l'armée de l'intérieur, XXV, 399. — Sa défense, XXVI, 398.

LANTEIGNE (J.-F.).— Est condamné à mort, XXI, 274.

LANTEIRES. — Son tableau de l'antiquité littéraire, VII, 430.

LANTERNAS, officier. — Est arrêté près de la frontière, XII, 134.

LANTHENAS, médecin. — Son ouvrage sur les inconvénients du droit d'aînesse, VI, 662. — Autre sur la liberté de la presse, IX, 291, 384. — Sa traduction des *Droits de l'Homme*, par Payne, XII, 136. — Ses réflexions sur l'instruction publique, XIII, 710.— Député de Rhône-et-Loire à la Convention, il demande une loi sur l'adoption, XIV, 641. — Son rapport sur l'organisation des écoles primaires, 778. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253. — Il réclame la mise en liberté de Nicole, 531. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, XVI, 156. —Son opinion sur les emplacements à donner aux écoles nationales, 405. — Il défend Bonneville, 420.—Demande du décret d'accusation contre lui, 544. — Il se suspend de ses fonctions, 553. — Marat demande sa radiation de la liste des députés dénoncés, 553. — Il est excepté du décret d'arrestation rendu contre ceux-ci, 554.— Notice sur son ouvrage intitulé : *La déclaration des devoirs, des principes et maximes de la morale universelle*, XVII, 198. — Il public *les motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel*, 372. — Principes de son projet de gouvernement révolutionnaire, XXI, 687. — Il demande la permanence des séances, 728. — Son opinion sur les pouvoirs des représentants envoyés aux colonies, XXIII, 471. — Sa motion en faveur des patriotes égarés, XXIV, 109. — Il est élu secrétaire, 155. — Défend Lefiot, XXV, 445. — Demande que la Convention se forme en comité général, 677. — Provoque l'expulsion des employés qui ont pris part à la révolte de vendémiaire, XXVI, 159. — Appuie la rentrée de Lacoste dans la Convention, 166. — Propose l'établissement d'une tontine d'après le plan de Tolozé, XXVII, 639. — Son opinion sur la liberté de la presse, XXVIII, 27. — Sa motion en faveur des créanciers de l'Etat obérés, 80. — Il propose de transférer à Langres l'école centrale du département de la Haute-Marne, 297.—Parle sur les droits de successibilité des enfants naturels, 326.—S'élève contre les opérations désastreuses en finances, 468. — Opine en faveur des rentiers, dans la discussion sur les transactions particulières, 491.

LANTHENOIS, garçon bourrelier. — Est condamné à mort, XXI, 55.

LANTIER (E.-F.), littérateur. — Publie les *Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie*, XXIX, 142.

LANTIN. — Wimpfen demande de l'avancement pour lui, XV, 775.

LANTONNE, capitaine de corsaire. — Trait d'intrépidité, XXVIII, 299.

LANUD, commandant. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 790.

LANUSSE, général. — Se distingue au passage du Pô, XXVIII, 275. — Est blessé d'un coup de sabre, 494.

LAON. — Cette commune dénonce les commissaires chargés de la distribution des secours aux défenseurs de la patrie, XX, 299. — Circonscription de ses paroisses, VII, 628.

LAON (évêque de). (*Voyez* Sabran).

LAPALLU, juge de la commission révolutionnaire de Feurs. — Dénonciation contre lui, XIX, 416. — Il est décrété d'arrestation, 432.—Dénoncé par la commune de Villefranche, 462. — Et traduit dans une maison d'arrêt, 548. — Son procès, XX, 191. — Il est condamné à mort, 203.

LAPALUD. — Le général Lannes y est attaqué par huit brigands, XXIX, 109.

LAPERRIERE. (*Voyez* Brac-Laperrière).

LAPEYRE (P.), chirurgien. — Est condamné à mort, XX, 292.

LAPEYRE (Dauphin), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 700.

LAPEYRIÈRE, chef de bureau au ministère de la guerre. — Arrêté du Directoire pour son remplacement, XXIX, 347.

LAPEYROUSE. Recherches sur ce navigateur, III, 240, 461, 679. — Proposition d'envoyer un vaisseau à sa recherche, VII, 201, 330. — Observation de Lalande sur son voyage, 282.— Décret pour le faire rechercher dans les mers du Sud, 342. — Autre qui ordonne l'impression de son voyage, et qui accorde à son épouse un traitement, VIII, 203. — Fonds décrétés pour l'armement des gabarres destinées à sa recherche, 640 ; X, 221, 701.—Probabilité de sa mort, XII, 84. — Rejet d'une demande de fonds pour aller à sa découverte, 87. — Avance d'appointements faite aux marins qui entreprendront un voyage dans ce but, 505. — Détails le concernant, XVI, 745 —Secours accordés aux femmes des marins qui l'accompagnent, XVIII, 101. —Rapport sur l'expédition envoyée à sa recherche, XXIII, 611; XXIV, 663. — Récit de son voyage, XXIX, 236, 586 *bis*, 591 *bis*, 594 *bis*, 604.

LAPIERRE, adjudant-général. — Est acquitté, XXI, 766.

LAPIERRE (Jacques-Auguste).—Rétracte la signature apposée par lui à la délibération des catholiques de Nîmes, V, 15.

LAPIERRE (Sophie), co-accusée dans l'affaire de Babeuf. — Chante les hymnes républicains à la fin des séances de la haute-cour, XXVIII, 628. — L'accusateur national déclare qu'il existe des charges con-

tre elle, et la livre à la conscience des jurés, 684. — Elle est acquittée, 717.

LAPIERRE DE SAINT-HILAIRE, maire de Savignen. — Demande de sa destitution, XVII, 159.

LAPISSE, chef de brigade. — Se distingue à l'armée du Danube, XXIX, 872, 877.

LAPLACE, géomètre, membre de l'Institut national. — Fait hommage de son ouvrage intitulé : *Exposition du système du Monde*, XXVIII, 250. — Analyse de ce système, 291. — Il rend compte des travaux de l'Institut, 436. — Est nommé ministre de l'intérieur, XXIX, 899.

LAPLACE, littérateur. — Sa traduction de la *Saint-Barthélemy*, tragédie de Lee, II, 236, 244. — Extrait de son ouvrage intitulé : *Pièces intéressantes peu connues*, 284. — Notice sur son *Valère-Maxime français*, XIV, 208. — Sa mort, XVI, 318.

LAPLACE (Simon).—Est mis en état d'arrestation, XX, 92.

LAPLACE (Esprit), Français établi à Dublin. — Rentre dans sa patrie devenue libre, IX, 650.

LAPLACE (de), curé, député de Péronne à la Constituante. — Est dénoncé par Charles Lameth, VII, 61.

LAPLAIGNE (Antoine), député du Gers à la Législative. — Dénonce le président du département des Bouches-du-Rhône, XI, 428. — Réélu à la Convention, il fait prohiber et interdire à l'avenir toutes substitutions, XIV, 299, 480.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 184, 252.—Il est dénoncé par Chabot, XVII, 332.— Est décrété d'arrestation, XVIII, 60.— S'évade ; est mis hors la loi, 72. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.— Son rappel à la Convention, 699. — Membre du conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXVIII, 250.

LAPLANCHE (Goyre), député de la Nièvre à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 165, 196, 253. — En mission, il se plaint du mauvais esprit des habitants d'Orléans, 805. — S'oppose à la mise en liberté des individus y arrêtés, XVI, 424. — Inculpation de sa conduite dans cette ville, 427. — Décret de sursis à la déportation d'un curé ordonnée par lui, 429. — Il veut qu'on tire le canon d'alarme, 504. — Etablit à Orléans un comité révolutionnaire composé de sans-culottes, et fait enfermer les suspects, XVII, 634.—Approbation de sa conduite dans le Loiret et le Cher, XVIII, 167. — Les Jacobins demandent son envoi dans le Gard, 170. — Il rend compte de sa mission dans le Cher, 210. —Est envoyé dans l'Eure, 284.—Présente sa femme à la Commune, 293. — Se dirige sur Falaise, 362. — Ses mesures pour anéantir les rebelles, 385.— Il demande vengeance contre la commune de Fougères, 414. — Dénonce la révolte du 11e bataillon de Paris, 502. — Annonce l'entrée des républicains à Avranches, 527.—Envoie du Calvados des sommes considérables, 614. — Annonce que la régénération s'opère dans ce département, 631. — Rend compte de la découverte d'un projet de descente des Anglais, XIX, 131. — Et de sa mission à Caen et dans le Calvados, 469. —Est admis aux Jacobins, 508.—Il annonce l'envoi fait par Orléans de caisses d'argenterie, 547.—Sa motion contre un député de la société populaire de Cette, XX, 131. —Autre en faveur des enfants de Beauvais, 158. — Il appuie une dénonciation contre un propriétaire qui ne veut pas faire ensemencer ses terres, 252. — Est dénoncé et se justifie, XXIV, 493.—Appuie l'envoi de représentants auprès du peuple, au 2 prairial, 527.— Est décrété d'arrestation, XXV, 453.—Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.— Annulation de l'arrêté par lequel il avait condamné Périlhe à payer 15,000 livres aux père et fils Gonneau, XXVIII, 514.

LAPLANCHE (P.-J.), marchand.—Est condamné à mort, XXI, 30.

LAPLANCHE, défenseur officieux. — Présente à l'Assemblée nationale Meunier et Callot, XII, 338.

LAPLANCHE-RUILLÉ. (*Voyez* Ruillé.)

LAPLANCHE (de Varèze).— Prévenu d'assassinat, est poursuivi par un décret de l'Assemblée, VI, 264, 515.

LAPOINTE, homme de loi.—Est condamné à mort, XXI, 103.

LAPOINTE. — Décret qui lui accorde 4,000 livres de gratification, XVII, 27.

LAPOLOUSE, contre-révolutionnaire de l'Ouest. — Est condamné à mort, XVII, 569.

LAPORTE, agent de change à Bordeaux. — Annonce de son ouvrage sur les finances, IV, 428.

LAPORTE, aide-de-camp de Charrier. — Est arrêté, XVI, 587.

LAPORTE, fournisseur à l'armée d'Italie. — Discussion au conseil des Cinq-Cents, et ordre du jour sur une réclamation de son épouse contre sa traduction devant un conseil de guerre, XXVIII, 569. — Message du Directoire où il déclare que cet individu est prévenu de vols et de dilapidations, 573.

LAPORTE (de), intendant de la marine. — Est nommé ministre, I, 153.—Et chargé de la liste civile, VII, 25.—Lors de la fuite du roi, est mandé à la barre ; communique le mémoire qui lui a été remis de sa part, VIII, 718, 721. — Reçoit l'ordre de le signer, 723. — Dément le bruit du paiement par le roi de son ancienne maison militaire, XI, 271. — Et celui d'un emprunt fait par lui en Hollande, 714. — Fait brûler à Sèvres deux voitures de papiers; est mandé à la barre à ce sujet; son interrogatoire, XII, 507. — Mise des scellés sur ses papiers, XIII, 383. — Rapport demandé sur les pièces trouvées chez lui, 428. — Détails sur ces pièces, 459, 481.— Cabanis nie sa correspondance avec lui, 496. — Il est condamné à mort, 553. — Sa lettre relative à la corruption du comité de liquidation de la Législative, XIV, 400. — Sa correspondance avec le roi trouvée dans l'armoire de fer, XIV, 639, 658, 680.

LAPORTE (Sébastien de), député du Haut-Rhin à la Législative. — Fait mander Jolivet à la barre, XIII, 56. — Son opinion sur une conscription volontaire, 169. — Il s'oppose à l'envoi de commissaires aux frontières, 181. — Son opinion sur la responsabilité des ministres, 223. — Sa mission auprès de Luckner, 482. — Il fait l'éloge de ce général, 608.— Rend compte de sa mission dans la Meurthe et la Moselle, 636. — Lit les pièces de la capitulation de Verdun, 657. — Réélu à la Convention ; son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253.—Il dénonce Beurnonville, XVI, 147. —Demande qu'on fasse sonner le tocsin dans toute la République, 715. —Commissaire dans le département de Saône-et-Loire, il requiert les gardes nationales de s'opposer à la marche des Lyonnais, XVII, 202.— Annonce des succès prochains sur eux, 666; XVIII, 48.—Annonce l'arrestation de Virieu à Lyon, 119.—Transmet des détails sur cette commune, 128.—Annonce la punition des rebelles et demande aux Jacobins d'y envoyer quarante membres, 162, 185. — Envoie les détails des honneurs rendus à Châlier, 439. — Met la terreur à l'ordre du jour ; annonce la découverte de Bournissac, 680. — Est chargé d'examiner la conduite du tribunal de Lyon, XIX, 463. — Rend compte de sa mission dans cette commune, 502. — En justifie la commission militaire, 553. — Ses opérations, 705. — Il exprime ses sentiments sur la dernière conspiration, XX, 104. — Annonce la clôture des opérations de la commission militaire, 212. — Sa motion en faveur des citoyens de Commune-Affranchie, XXII, 17. — Il est élu secrétaire, 54. — Demande que les fonctionnaires de Paris prouvent où ils étaient le 1 thermidor, 937.

— Entre au comité de sûreté générale, 172. — Demande la discussion immédiate de la loi sur les cultes, XXIII, 527. — Et des mesures contre les agioteurs, 528. — Son opinion sur l'ouverture de la bourse de Paris, 606. — Il entre au comité de salut public, 625. — Son opinion sur le mode de juger les anciens membres des comités, XXIV, 59. — Il fait envoyer Cadroy près des armées des Alpes et d'Italie, 407. — Parle sur la démonétisation des assignats de cinq livres, 475. — Fait déclarer la Commune de Paris responsable des atteintes qui seraient portées à la Convention ; ordonner la convocation des sections, etc., etc., 499.—Décréter la fonte des cloches de Paris; proscrire tout autre signe de ralliement que la cocarde nationale, 523. — Et ordonner l'envoi d'une proclamation aux citoyens qui entourent la Convention, 527. — Fait suspendre la séance, 528. — Sommer les habitants du faubourg Antoine de remettre l'assassin de Féraud, 531. — Et décréter des mesures contre ceux qui arrêteraient ou pilleraient les subsistances, 619, 632. — Demande la suspension du remboursement des rentes, XXV, 257. — Est chargé de la direction de la force armée de Paris, 328. — Rend compte du cernement de la section Lepelletier, XXVI, 119. — Est adjoint à Barras dans le commandement de la force armée, 119. — Rend hommage aux principes de Doulcet, 287. — Combat le projet relatif au timbre des assignats, 341. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait un rapport sur la manière de poursuivre les administrateurs prévenus de quelque délit, XXVIII, 668. — Présente deux projets, l'un pour établir un droit municipal sur les consommations ; l'autre pour proroger l'impôt établi sur les billets de spectacles, 673. — Propose d'affermer les barrières pour l'octroi de bienfaisance, XXIX, 635.

LAPORTE-DUTHEIL, littérateur. — Son mémoire sur le pontificat d'Innocent III, cap. 8, II, 319. — Note de lui sur une nouvelle édition des *Caractères de Théophraste*, XXIX, 631.

LAPORTE-THIBOUST, notaire. — Est condamné à mort, XXI, 30.

LAPORTERIE, curé, député de Mont-de-Marsan à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 100.— Prête le serment civique et religieux, VII, 5 *.

LAPOTAIRE, député du Morbihan au conseil des Anciens. — Fait approuver la résolution relative à la célébration des mariages dans l'île des Grouais.

LAPOULE, avocat de Bordeaux, député de Besançon à la Constituante. — Vote le rachat de la dîme, I, 326. — Refuse au roi le droit de faire des réglements provisoires, 538. — Indique les causes de la convocation des Etats du Dauphiné, II, 91. — Combat la propriété du clergé, 118. — Dénonce le parlement de Besançon, 145. — Appuie le renvoi au Châtelet de l'affaire du parlement de Rouen, 177. — Dénonce l'exportation des blés, qui se fait par la Franche-Comté, 190. — Appuie l'offre de l'Anjou, relative à la gabelle, 247. — Son opinion contre un article du décret sur les droits de citoyen actif, 294. — Il fait décréter une indemnité à l'inventeur du levier moteur, III, 116. — Propose d'autoriser la ville de Besançon à fabriquer pour 150,000 livres de pièces de cuivre, 156. — Soutient qu'un député peut être à la fois membre de plusieurs comités, 188. — Combat le projet tendant à rendre les officiers municipaux responsables en cas d'émeute, 453. — Est élu secrétaire, 726.—Son opinion sur la régence, VII, 705.

LAPOYPE, général. — Marche au secours de Chartres, XIV, 621. — Les Anglais arrêtés sont déclarés responsables de la conduite de l'amiral Hood envers sa femme, XVII, 610, 620. — Il annonce l'enlèvement de la montagne de Pharon, XVIII, 86; XIX, 47. — Est dénoncé aux Jacobins, XVIII, 382. — Y est proclamé l'un des sauveurs du Midi, XIX, 102. — Est accusé d'avoir demandé le rétablissement des bastilles marseillaises, 565. — Sa justification, 699. — Il est employé à l'armée d'Italie sous le général Brune, XXIX, 313. — Organisation des troupes liguriennes, d'après le plan présenté par lui, 657. — Il donne des détails sur les opérations de l'armée, 723.

LAPPARENT (de). (*Voyez* Cochon.)

LAPRINE-DONZE, veuve Querhoent. — Est condamnée à mort, XXI, 508.

LAPRUN, général de division, commandant à Metz. — Annonce que la garnison de cette place a accepté la constitution, XXV, 779.

LAQUEUILLE (marquis de), député de Riom à la Constituante. — Déclare que ses pouvoirs sont expirés, IV, 297. — Est dénoncé par le conseil général de Riom, VI, 689. — Apporte aux émigrés la déclaration de Pilnitz, IX, 693, 717. — Reçoit diverses notes au sujet des enrôlements pour les princes émigrés, X, 175, 402. — Est décrété d'accusation, 652 ; XI, 15, 22, 23.

LAQUIANTE, contrôleur général. — Est dénoncé aux Jacobins, XVIII, 342.

LAQUIAUD. — Signale les dangers que court l'ambassade de France en Suisse, XIII, 567.

LARADE (E.-G.), lieutenant. — Décret qui lui accorde des secours, XXI, 20.

LARAITRIE, aide-de-camp de Championnet.— Se lone du désintéressement des mariniers de Roanne, XXIX, 579 *bis*. — Présente au Directoire les drapeaux pris aux Napolitains, 581 *bis*. — Se distingue à l'armée d'Italie ; est nommé chef de brigade, 585 *bis*.

LARAYE-LANGLADE. — Débats sur sa comparution à la barre, V, 628.

LARCHER, maçon. — Est condamné à mort, XXI, 103.

LARCHER (Pierre-Louis), menuisier. — Acquitté par le tribunal révolutionnaire, est présenté à la Convention, XIX, 302, 336.

LARCHER, traducteur d'*Hérodote*. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 150.

LARCHEVÊQUE-THIBAULT, avocat au conseil supérieur du Cap-Français.— Transmet des plaintes contre le ministre de la marine, IV, 204. — Est renvoyé en France par Santhonax, XV, 532. — Acquitté par le tribunal révolutionnaire, XXI, 216. — Et mis en liberté provisoire, XXII, 442.

LARCHIER, exempt de robe courte. — Refuse de désigner à d'Agoult Goislard et d'Eprémesnil, *Introd.*, 292.

LARCHIER. — L'emprunt fait par lui est attribué à la faction d'Orléans, XII, 583.

LARDEMEL (J.-B.-A.), ci-devant lieutenant-colonel. — Est condamné à mort, XX, 16.

LARDIE, ex-juge de paix. — Est condamné à six ans de fers et à six heures d'exposition pour vol; sa défense par sa femme, XXVIII, 609.

LARDIN (P. S.), vigneron. — Est condamné à mort, XX, 244.

LARDIN, volontaire. — Est condamné à mort, XXI, 200.

LARDIN (femme). (*Voyez* Danquechin.)

LAREGNIERE (Joachim), capitaine. — Trait de bravoure, XIX, 674.

LARENARDIÈRE. — Plaintes contre sa mise en liberté, XVIII, 30.

LARESCHE. — Ses instructions pour la garde nationale, VIII, 698.

* Le Moniteur a imprimé Polerie par erreur, c'est Laporterie qu'il faut lire.

LAREVEILLIÈRE-LÉPEAUX. (*Voyez* Réveillière-Lépeaux.)

LAREYNIER. — Reçoit une récompense pour avoir découvert une fabrique d'assignats, XIII, 116.

LARGET, commis aux domaines nationaux. — Est condamné à mort, XX, 728.

LARGIER, capitaine. — Son éloge, XXIX, 186.

LARIBAUD, officier de santé. — Dénonce les abus commis par l'administration des hôpitaux des armées, XIV, 457. — Autre dénonciation de la même nature, XXVII, 678.

LARIC (C.-M. Ruffo des comtes de), évêque, et député de Saint Flour à la Constituante. — Est élu vice-président du comité des rapports, I, 248.

LARIES, médecin. — Est menacé d'être pendu à Aurillac, I, 502.

LARIETTE. — Est accusé de fabrication de faux assignats, VIII, 304.

LARIGAUDIE, habitant de Périgueux. — Mandat d'arrêt contre lui, XXIX, 223.

LARIVE (Mandnit), acteur du théâtre Français. — Offre à Lafayette la chaîne du chevalier Bayard, III, 343. — Sa rentrée au théâtre de la Nation, IV, 268, 292. — Il présente à l'Assemblée nationale une adresse du corps électoral de Paris, VI, 638. — Est invité à rentrer au théâtre, XVII, 379. — Est attaqué par Richard, XIX, 86. — Dément le bruit de son mariage avec mademoiselle de Sombreuil, XXIII, 561. — Justifie Talma, XXIV, 56. — Ses *Réflexions sur la décadence des théâtres*, 161.

LARIVIÈRE, conseiller honoraire au parlement de Paris. — Sa lettre au comité des finances, II, 349, 366.

LARIVIÈRE, ancien mousquetaire. — Est condamné à mort, XXI, 95.

LARIVIERE, officier. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 792.

LARIVIÈRE, juge de paix à Paris. — Demande les pièces concernant le procès de Bertrand et de Montmorin contre Carra, XII, 418. — Est accusé d'avoir lancé des mandats d'amener contre plusieurs députés; ses explications, XII, 430, 434. — Rapport sur sa conduite; il est décrété d'accusation, XII, 438. — Allusion à son affaire, 464. — Rédaction de son acte d'accusation, 552. — Débats le concernant, 561. — Dénonciation de ses conférences avec Vaublanc et Chéron, 582. — Il est massacré à Versailles, XIII, 681.

LARIVIÈRE (Étienne). — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 234, 586, 608, 612. — Il est l'un des administrateurs des travaux publics à la Commune de Paris, II, 283.

LARIVIERE (P.-F.-J.-Henri-), député du Calvados à la Législative. — Son opinion sur les troubles de Caen, XI, 212. — Sa motion contre les désordres qui ont lieu dans les spectacles, 473. — Il vote le décret d'accusation contre de Lessart, 694. — Demande un rapport sur l'office de l'Empereur, 616. — Veut qu'on communique à Duport les accusations présentées contre lui, 617. — Insiste pour parler au sujet d'actes arbitraires commis aux Tuileries, XII, 217. — Demande l'examen du compte-rendu de la dernière campagne, 301. — Se plaint des déclamations de Merlin contre les cours martiales, 343. — Appuie un projet concernant les étrangers logés à Paris, 402. — Provoque des mesures contre tous les séditieux, 478. — Cite un passage de Rousseau sur la liberté des opinions, 479. — Dépose dans l'affaire de Jonneau et de Grangeneuve, 676. — Ses observations sur une note trouvée chez le roi, XIII, 541. — Il s'oppose à la formation d'un corps de tyrannicides, 542. — Fait décréter que le président de la commune sera amené à la barre, 586. — Jure de ne jamais souffrir qu'un monarque souille la terre de la liberté, 617. — Réélu à la Convention, il s'oppose à l'ordre du jour sur la discussion relative aux comptes des ministres, XIV, 244. — Fait décréter que le pouvoir exécutif justifiera dans vingt-quatre heures du compte de ses dépenses secrètes, 244. — Atteste le civisme de l'ecclésiastique Roussel, 329. — Appuie le décret d'expulsion des Bourbons, 794. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 171, 215, 254. — Lors des explications de Brissot, provoquées par la dénonciation de Robespierre, il invite la Convention à l'union, XVI, 55. — S'élève contre les troubles des tribunes, 420. — Demande la levée de la séance pour prouver le défaut de liberté de la Convention, 431. — Est élu membre de la commission des Douze, 439. — Offre sa démission avec ses autres collègues, 509. — Bourdon (de l'Oise) demande son arrestation, 521. — Adresse où l'on provoque son accusation, 535. — Barère fait supprimer la commission dont il est membre, 536, 537. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Est dénoncé par Thuriot, 641. — Ses manœuvres dans le Calvados, 652. — Il est déclaré traître à la patrie et mis hors la loi, XVII, 76, 268. — Ses biens sont confisqués, 288, 296. — Merlin (de Douai) propose de le tenir exclu de la Convention, mais sans qu'il puisse être inquiété, XX, 770. — Il adresse ses réclamations, XXII, 748. — Motion en sa faveur, XXIII, 637. — Il est rappelé dans le sein de l'Assemblée, 647. — Dit que le peuple de Paris désavoue la journée du 31 mai, XXIV, 45. — Donne des détails sur l'insurrection départementale, 71. — Dénonce Dopsent, 124. — Son opinion sur la révision de la constitution; il fait fixer la tenue des assemblées de sections, 175. — Fait l'éloge de ceux qui se sont armés contre le 31 mai, 192. — Demande des modifications à la constitution, 463. — Annonce que la force armée qui entoure la Convention a juré de faire la guerre aux buveurs de sang, 518. — Dénonce Robert Lindet, 520. — Rend compte des dangers qu'il a courus, 523. — Est élu secrétaire, 554. — Demande l'arrestation des membres des anciens comités du gouvernement, 569, 571. — S'oppose à la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 585. — Est élu membre du comité de salut public, 618. — S'oppose à l'impression d'un discours de Dubois-Crancé, sur l'esprit public, XXV, 414. — Son rapport sur le mode de juger les détenus, et projet à la suite, 423, 426, 429, 613, 615. — Son opinion sur les poursuites dirigées contre des patriotes de Besançon, 616. — Il s'oppose à l'arrestation des prêtres réfractaires, 679. — Sort du comité de salut public, XXVI, 150. — Accusé par Bentabolle d'avoir assassiné les patriotes, récrimine contre cette assertion, 198. — Explications qui ont eu lieu, à son égard, en comité général, 220, 226. — Il est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il s'oppose à l'exclusion de Paris, des députés des Assemblées Constituante et Législative, XXVIII, 270. — Interpelle Tallien signalant les nouveaux réacteurs, 321, 322, — Sur l'annonce d'un complot découvert par le ministre de la police, s'écrie : *Voilà la réaction de Tallien*, 323. — Fait accorder des secours au fils de Bernard (des Bouches-du-Rhône) 395. — Opine contre le projet d'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, et en demande l'ajournement jusqu'à la paix, 419. — Appuie le rapport de la loi du 3 brumaire, qui exclut diverses classes de citoyens des fonctions publiques, 429. — Son opinion sur le projet relatif au commissaire des guerres Maurel, prévenu d'un vol de 600,000 livres, 458. — Il fait adopter quelques dispositions sur l'ordre des successions, 458, 479, 488. — Vote la mise en liberté

des prêtres détenus, 462. — A une vive altercation avec Legot, sur la loi du 3 brumaire an IV, 474. — Son opinion sur cette loi, dont il vote le maintien à l'égard des amnistiés, 475. — Il demande la question préalable sur l'établissement d'un journal exclusif, et la priorité pour le projet de Pastoret sur les abus de la presse; révoque en doute l'existence du royalisme, 507. — Nie que Santhonax ait été accusé comme complice des vingt-deux députés mis hors la loi, 535. — S'oppose à l'impression d'un discours de Lamarque contre la conspiration royaliste de Lavilleheurnoy, 548. — S'élève contre les murmures qui interrompent Dumolard, parlant sur le parti d'Orléans, 554. — Fait accorder une pension aux enfants du représentant Duperret, 615. — Est élu secrétaire, 711. — Réfute les observations de Hardy sur les nominations des commissions, et lui reproche d'avoir tenu, avec ses pareils, la conduite qu'il attaque, 718. — Voudrait que Tarbé continuât son rapport sur les colonies, 723. — Est élu président, 731. — Déclare adopter le projet qui exempte les prêtres du serment, et lève la séance au milieu des réclamations, 746. — Demande que l'on discute, sur-le-champ, celui sur la réorganisation de la garde nationale; parle des dangers de la patrie, de la marche des troupes vers Paris, etc., 748. — Fait passer à l'ordre du jour sur la proposition de Tallien, tendant à créer une commission pour présenter des mesures politiques ou législatives, 752. — Accuse Garat d'être l'un des auteurs du 2 septembre; réclamation de celui-ci, 756. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Notes sur son compte, trouvées dans les pièces de la conspiration Brottier, 808. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 763.

LARMAGNAC, député de Saône-et-Loire au conseil des Anciens. — Parle contre le droit conféré au Directoire sur les élections, XXVI, 460. — S'oppose à la formation d'une 3e section au tribunal criminel de la Seine, XXVII, 199, 211. — Propose d'approuver l'addition de huit directeurs de jury à ce tribunal, 216. — Fait approuver une résolution sur le degré de parenté dans les témoignages, 659. — Vote l'adoption de celle relative au mode de se pourvoir en conciliation, XXVIII, 4. — Et d'une autre sur la jonction des actes d'accusation des prévenus du même délit, 191. — Est élu secrétaire, 250. — Combat les résolutions relatives aux biens des parents d'émigrés, 268. — Et à ceux non réclamés des détenus, condamnés ou prêtres déportés, 357. — Fait approuver celle relative aux pensions des militaires suisses, 450. — Son opinion sur les hospices civils, 455, 456. — Sur le maintien de la loi du 3 brumaire an IV, 500. — Sur l'exemption du droit de patentes en faveur des artistes et des officiers de santé, 515. — Sur l'établissement d'une inspection générale des contributions, 716. — Sur la fixation des dépenses ordinaires du ministre des finances, pour l'année, 721. — Il combat la résolution relative aux ci-devant nobles, XXIX, 81. — Son opinion sur la suppression des payeurs de département, 134. — Il défend les juges de la Dyle, 266. — Combat la résolution sur les créanciers des émigrés, 297. — Fait décréter la construction d'un pont sur la Saône, à Tournus, 479. — Appuie la résolution relative aux rentes viagères, 611 *bis*.

LARNAC, littérateur. — Sa tragédie de *Thémistocle*, XXIX, 175.

LAROCHE, général. — Fait part de la situation de Bayonne et de Saint-Jean de Luz, XVIII 400. — Et de la défaite des Espagnols, XIX, 459. — Son éloge, XXII, 715. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 346, 352, 358, 367, 418, 426. — Est nommé commandant des troupes françaises sur la rive droite du Rhin, XXIX, 818. — Son éloge, 823.

LAROCHE, député de Lot-et-Garonne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 192, 252. — Rapport du décret qui le déclarait démissionnaire, XXIV, 184.

LAROCHE. — Est l'un des prisonniers trouvés à la Bastille. I, 195.

LAROCHE, secrétaire de légation de France en Pologne. — Reçoit l'ordre de quitter Varsovie, XIV, 669.

LAROCHE. — Est élu juré du tribunal révolutionnaire, XV, 712.

LAROCHE, conjuré de Jalès. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LAROCHE, maréchal-des-logis. — Trait de bravoure, XX, 596.

LAROCHE (Louis-Antoine). — Sa condamnation à mort, XVIII, 278.

LAROCHE-BOUSSOT, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 192.

LAROCHE D'ELPI. — Déserte avec Saint-Paul, XIII, 222.

LAROCHE-LAMBERT, ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 191.

LAROCHE-LAMBERT, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 327.

LAROCHE-LUPY, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 327.

LAROCHE-SAINT-VIRIEU, garde-du-corps. — Défend l'appartement de la reine, II, 41.

LAROQUE, général. — Son éloge, XVI, 176, 307. — Il est incarcéré à l'Abbaye, XVII, 398.

LAROQUE (J.-L.), ex-vicomte. — Est condamné à mort, XIX, 644.

LAROQUE (fille). — Est condamnée à mort, XXI, 299.

LAROQUE (Nicolas), ex-noble. — Est condamné à mort, XVIII, 359.

LAROQUE (Alex.), ex-noble. — Est condamné à mort, XIX, 66.

LAROQUE-BRUSSANNE. — Est arrêté, XXIX, 310.

LAROQUE-DOURDAN. — Ses lettres sur les troubles de Toulon, II, 328, 385.

LAROQUETTE. — Est pendu par le peuple à Aix, VI, 671, 688*; VIII, 471.

LARRE, sous-lieutenant. — Son éloge, XVI, 499.

LARREY, chirurgien. — Son éloge, XVII, 235. — Services rendus par lui, en Egypte, comme chirurgien en chef de l'armée d'Orient, XXIX, 441, 860. — Il donne des nouvelles de l'expédition, 681.

LARREYRE, député de Tartas à la Constituante. — Combat la sentence de réhabilitation proposée par Maury, III, 196.

LARROQUE-LABÉCÈDE (Antoine), député du Tarn à la Législative. — Fait affecter des fonds aux travaux des routes, XII, 472. — Est dénoncé par Chabot, 581.

LARROQUANT (J.-F.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

LARTICLE (abbé). — Pillage de sa maison, IV, 479.

LARTIGUE (A.-L.), ex-curé. — Est condamné à mort, XX, 511.

LARUE, aide-de-camp de Dumouriez. — Présente à la Convention Baptiste, valet-de-chambre de ce général, XIV, 454. — Et l'embrasse au milieu des acclamations de l'Assemblée, 459.

LARUE, avoué au tribunal de Tarascon. — Est condamné à mort, XXI, 15.

LARUE, juge au tribunal de Tarascon. — Est condamné à mort, XXI, 15.

LARUÉ, ex-commissaire des Etats de Bretagne. — Est arrêté, IX, 61.

* Le Moniteur a imprimé Laroque par erreur, c'est Laroquette qu'il faut lire.

LARUELLE (E.-N.-F.), capitaine. — Est condamné à mort, XIX, 612.

LASABONARDIÈRE. — Son opinion sur les moyens de remédier au discrédit des assignats, XXIV, 81.

LASALCETTE (abbé). (*Voy.* Collaud-la-Salcette.)

LASALLE (marquis de). — Est chargé de diriger la force armée de Paris, I, 172, 553, 557. — Sauve Montbarey, 193. — Dangers qu'il court, 305. — Rapport le concernant, 439. — Il sauve Clouet, 563. — Et un invalide, 568. — Décret qui lui accorde une pension, X, 4. — Il est introduit dans la Convention à la fête du 14 juillet, XXV, 239.

LASALLE, membre du bureau central de Paris. — Propos qui lui est attribué contre la commission des Onze, XXIX, 717.

LASALLE, garde-forestier. — Est condamné à mort, XXI, 160.

LASALLE, colonel. — Son éloge, XVII, 38.

LASALLE, dragon. — Eloge de son courage, XVII, 620.

LASALLE (G.-N.), capitaine de bâtiment. — Son procès, XX, 191. — Il est condamné à mort, 203.

LASALLE (Henri), professeur de statistique au collége de France. — Son éloge par Pariset, XXIX, 206.

LASALLE (Antoine), auteur de la *Balance naturelle*. — Participe aux secours accordés aux savants et artistes, XXIII, 130.

LASALLE (Pierre-Maurice Collinet), de Chouville. — Est condamné à mort, XVII, 305.

LASALLE-CÉZEAUX, député du Gers au conseil des Cinq-Cents. — Témoigne des inquiétudes sur les bruits de paix répandus dans un moment d'adversité, XXIX, 808.

LASANDADE (de). — Est nommé administrateur des hôpitaux à la Commune de Paris, II, 283.

LASAUSSE, grand vicaire de Lyon. — Rend compte des derniers moments de Châlier, XVIII, 555.

LASCI (maréchal de). — Est l'auteur d'un plan de la coalition contre la France, XVIII, 25.

LASCORRISKI, capitaine. — Se distingue à l'armée de Rome, XXIX, 600.

LASCOURS, major-général. — Réclame contre l'annonce de troubles dans les Cévennes, IV, 254.

LASCY (comte de), commandant en Catalogne. — Donne ordre au consul de France à Barcelone de sortir d'Espagne, IX, 569. — Le prince de Hesse-Rheindfel lui réclame la liberté de Mas, XI, 613.

LASLIER, ex-député de Monfort-l'Amaury à la Constituante. — Est condamné à mort, XXI, 119.

LASNIER. — Est élu administrateur des domaines, XVII, 481.

LASLIER, membre de la Commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LASNIER DE VAUSSENAY, négociant à Laval, député du Maine à la Constituante. — Fait rendre un décret relatif à la réexportation des grains venant de l'étranger, VI, 402. — Propose de supprimer la franchise de Bayonne et autres ports, 473, 475.

LASONDE. — Son arrestation, XVII, 461 ; XVIII, 209.

LASOURCE (Marie-David), député du Tarn à la Législative. — Son discours sur les manœuvres des émigrés et sur les dangers de la patrie, X, 445. — Il inculpe Delâtre fils, 464. — Son opinion sur les mesures concernant Saint-Domingue, 542. — Sa motion relative à la reddition des comptes des ministres, 549. — Il se plaint des divisions qui se manifestent dans l'Assemblée ; parle sur des pétitions contre les prêtres insermentés, 614. — Fait décréter l'envoi aux départements du procès-verbal de la réception des officiers de la garde nationale, 639. — Son opinion sur la sanction des décrets concernant la haute cour, XI, 79. — Il demande que *Monsieur* soit déclaré déchu de ses droits à la régence, 134. — Réclame des secours pour Latude, 228. — Et l'envoi de commissaires à Noyon, 391. — S'oppose à la suppression des séances du soir, 458. — Son opinion sur les réclamations des princes allemands, 535. — Il fait régler l'ordre des travaux de l'Assemblée, 570. — Combat l'exception demandée en faveur des émigrés qui ont obtenu des passeports, 585. — Veut qu'on communique à Duport les accusations dirigées contre lui, 617. — Appuie l'amnistie pour les troubles d'Avignon, 773. — Et une demande de fonds pour la maison de secours, XII, 4. — Combat une augmentation de solde pour la gendarmerie, 58. — Attaque les marchés de fusils faits par Narbonne, 78. — Demande le rapport du décret d'accusation rendu contre Noailles, 134. — Veut que les administrateurs des deniers publics soient élus par le peuple, 141. — Son opinion sur le choix du gouverneur du prince royal, 159. — Il demande le renvoi de la question de la guerre au comité diplomatique, 182. — Provoque des poursuites contre l'*Ami du Peuple* et l'*Ami du roi*, 292, 293. — Se plaint des injures de Gorgnereau, 325. — Reproche au président d'avoir ôté la parole à Guadet ; s'oppose à l'envoi d'un message au roi en faveur de Rochambeau, 327. — Son opinion sur la fête projetée en l'honneur de Simoneau, 369. — Et sur la peine à infliger aux déserteurs, 411. — Il propose une déclaration aux Français touchant les complots qui les menacent, 425. — Appuie la mise en accusation de Larivière, 442. — Réclame la liberté des Suisses arrêtés à Béfort, 445. — Et une loi contre les provocateurs à la rébellion, 506. — Veut qu'on examine si la constitution a été violée, 516. — Invite Guadet à mépriser les propos du côté droit, 524. — Demande la prohibition de la course, 534. — Son opinion sur le traitement des ministres, 544. — Sur l'indemnité due à Derossel, 560. — Et sur un jugement rendu contre Talvande et Fontaine, 590. — Il appuie la formation d'un camp sous Paris, 598. — Son opinion sur le mode de la levée des 20,000 hommes, 603. — Et sur la réparation due aux familles de Dillon et de Berthois, 621. — Il dépose dans l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, 675. — Appuie une adresse contre la conduite du roi, 687. — Annonce l'objet de la pétition du faubourg St-Antoine au 20 juin, 715. — Nie que le peuple se soit porté dans la chambre du roi, 719. — S'élève contre le compte-rendu par les ministres, 752. — Son opinion sur la fixation de l'âge pour le mariage, 786 ; XIII, 71, 72. — Il repousse une dénonciation de Daverhoult, 16. — Fait défendre aux autorités d'entretenir des députés à Paris, 32. — Veut que le roi seul statue sur la suspension de Pétion et de Manuel, 77. — Et que les armées soient renforcées, 162. — Sa motion relative à la levée de bataillons de volontaires, 169. — Il vote le décret d'accusation contre Lafayette, 200. — Pose des questions sur les dangers de la patrie, 215. — Soutient que le décret sur la responsabilité des ministres n'est pas sujet à sanction, 223. — Demande la levée de la suspension de Manuel, 225. — Parle sur l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, 254. — Demande l'envoi de Tarbé à l'Abbaye, 255. — Dénonce des projets de trahison, 284. — Propos tenu devant lui par Luckner sur Bureau-Puzy, 295. — Il appuie l'armement avec des piques, 304. — Et la création d'une légion allobroge, 309. — Se plaint du bruit répandu de l'emprisonnement des volontaires, 319. — Fait renvoyer à la commission une pétition contre le roi, 333. — S'élève contre les obstacles mis au départ des gardes suisses, 333, 334. — Fait décréter d'accusation Jouneau, 440. — Et Lafayette, 469. — Dénonce le roi, 472. — Fait décréter l'éloignement à 20 lieues des armées des officiers suspendus, 482. — Voue à l'indignation le nom de

Lafayette, 499. — Fait décréter Montmorin d'arrestation, 502. — Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 516. — Il s'oppose à ce qu'on accorde le titre de citoyen à des écrivains étrangers, 525. — Appuie une motion relative à l'armement des défenseurs de la patrie, 549. — Fait créer une légion prussienne, 552. — Appuie l'envoi de commissaires aux frontières, 565.—A la suite d'un rapport, fait décréter Montmorin d'accusation, 588, 591. — Dit qu'il faut battre la générale dans l'opinion publique, 598. — Fait autoriser les commandants des places à en faire sortir les suspects, 645.— Et rétablir la libre circulation des personnes et des choses, 648.— Annonce que des mesures sont prises contre les émissaires de Brunsvick, 724. — Fait réintégrer Dubac dans ses fonctions, 747. — Réélu à la Convention, il en est secrétaire, XIV, 5.— Propose de déclarer le maintien des propriétés, 7. — S'oppose au renouvellement total des administrations et des tribunaux, 14. — Parle du pouvoir dictatorial auquel aspirent quelques hommes et craint le despotisme de Paris, 40. — Fait renvoyer aux comités la proposition tendante à faciliter au peuple les moyens de se donner des lois, 71. — Obtient l'ordre du jour sur les propositions relatives aux ministres Servan, Roland et Danton, 78. — Son discours à l'occasion d'une réclamation contre la proposition d'une garde départementale pour la Convention, 139. — Il demande que Dumouriez soit invité à donner des renseignements sur la lettre de Dillon au Landgrave de Hesse, 191. — Propose de s'emparer en pays ennemi, des biens des princes, des seigneurs et des nobles, 197, 198. — Ses observations sur les mesures à prendre pour prévenir la désorganisation des bataillons, 232. — Il propose d'ordonner aux généraux de ne prendre possession d'aucun territoire au nom de la nation française, mais bien de le laisser libre de se donner telle forme de gouvernement qu'il lui plaira, 286, 288. — Fait ajourner la proposition de célébrer par une fête l'évacuation du territoire par l'ennemi, 303. — Pièces établissant le projet de se défaire de lui, 337. —Il s'oppose à l'ouverture proposée des paquets envoyés par la Commune dans les départements, 361. — Demande l'ordre du jour sur les dénonciations contre Robespierre, 396. — Ses réflexions sur les massacres de septembre ; il réclame l'ordre du jour sur le rapport de Bazire à ce sujet, 410. — Est envoyé en mission à Nice, 510. — Vote le renvoi d'une proposition tendante à déclarer que les peuples qui voudront fraterniser seront protégés par la nation, 517. — Rend compte de troubles dans l'assemblée primaire de Nice, 786. — Son vote dans le procès du roi, XV, 19, 160, 208, 253. — Il fait décréter d'accusation Sophie Dywicart et autres, 314. — Demande la réunion de Nice à la France, 323. — Son rapport sur l'arrestation de Nicole, 330. — Il parle sur l'affaire de Royou-Guermeur, 444.—Accuse les émigrés d'exciter les troubles de Paris, 576. — Propose des exceptions à la loi contre les émigrés, 630. — Fait décréter que Beurnonville rendra ses comptes sous huitaine, 687. — Son opinion sur les auteurs du complot du 10 mars, 697. — Il signale la liaison des troubles de Paris avec ceux des départements, 714. — Fait décréter des poursuites contre les prévenus de la conspiration de Bretagne, 732. — Son opinion sur les mesures proposées contre les étrangers, 747. — Il improuve l'adresse de la société populaire de Marseille, 768. — Se plaint de la conduite tenue vis-à-vis des prêtres, 790. — Est élu membre du comité de salut public, 803. — Fait décréter l'ajournement de la discussion sur l'état de l'armée de la Belgique ; donne lecture d'une lettre séditieuse d'un émigré, XVI, 8. — Accuse Danton de complicité avec Dumouriez, 24. — Dénonce Paoli, 34.— Fait arrêter que les parents des officiers de l'armée de Dumouriez seront gardés à vue, 57. — Décréter d'accusation Turin, adjudant-général ; et adopter un projet de proclamation à l'armée de la Belgique, 68. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, 156. — Il discute la pétition relative à l'expulsion de 22 députés, 167, 170. — Parle sur la déclaration des droits, 173. —Est élu président, 181. — Fait rendre un décret en faveur de l'armée de la Belgique, 208. — Son opinion sur les pouvoirs des commissaires aux armées, 332.—Il combat la motion d'un pacte social, etc, 357. — Son opinion sur une taxe de guerre, 404. — Il dénonce un projet de partage de la France, 421. — Et le défaut de liberté de la Convention, 438. — Annonce qu'on est allé chez lui pour l'arrêter, 456.— Rend compte de l'absolution de Malus et d'Espagnac, 476. — Son opinion sur l'adresse aux Français relative aux événements du 31 mai, 539. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Dénoncé par Thuriot, 641.— Accusé d'avoir combattu la Constitution dans le Tarn, XVII, 184. — Réclame contre sa destitution, 195. — Demande le paiement de son traitement, 658. — Est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60.— Texte de cet acte, 200, 212, 220.— Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Confiscation d'une lettre de change passée par sa femme à l'ordre de Pérez, 339. — Proposition d'instituer une fête annuelle en l'honneur des martyrs de la liberté, le jour qu'il a péri sur l'échafaud, XXIV, 614.— Pension accordée à sa mère, 662.

LASSALE, commissaire-ordonnateur. — Son arrestation, XIV, 164.

LASSALE (M.-L.-D.). — Son ouvrage intitulé : *Hydrographie démontrée et appliquée à toutes les parties du pilotage*, XIV, 28.

LASSAULT, ancien garde-du-corps. — Est décrété d'accusation, XI, 643.

LASSÉ, député de la Charente au conseil des Anciens. — Appuie la résolution relative à la liquidation des fermages arriérés, payables en nature, XXIX, 288. — Et celle concernant les transactions faites pendant la dépréciation du papier-monnaie, 309, 341, 344. — Est élu secrétaire, 349. — Son opinion sur les expropriations forcées, 422. — Et sur les jugements qualifiés en dernier ressort, 569. — Il combat l'impôt sur le sel, 612. — Et un rapport de Vimar sur les biens nationaux, 636.— Appuie la résolution qui accorde les halles aux communes, 638. — Son opinion sur les élections de Saône-et-Loire, 684. — Il fait approuver une résolution d'intérêt local, 703. — Combat celle qui suspend la vente des domaines nationaux, 771.—Opine pour que les fonctionnaires publics ne puissent s'intéresser dans les fournitures, 785.

LASSELIN (Marie), femme Lesage. — A deux bras coupés en sauvant la vie à son mari, XXI, 127.

LASSUS (Pierre), professeur de médecine.— Procède à l'ouverture du corps du petit Capet, XXIV, 670.

LASTIC (Dominique de), évêque et député de Couserans à la Constitutante. — Proteste contre sa comparution à l'Assemblée, I, 115.

LASTIC (H.), ex-comte. — Est condamné à mort, XX, 472.

LATAILLE, propriétaire du jeu de Paume, à Versailles. — Décret qui lui accorde une gratification, X, 1. — Autre qui met sa propriété au nombre des domaines nationaux, XVIII, 283. (*Voyez* Versailles.)

LATAKIÉ.— Duval en refuse le consulat, XXIX, 290.

LATAPIE. — Son discours aux Jacobins contre les voleurs et les royalistes, XXIX, 772.

LATHÉLISE (Pierre). — Est acquitté, XIX, 488.

LATIERCE, maire de Varèze. —Y est assassiné, VI, 264. — Rapport sur cet assassinat, 515. — Décret en faveur de sa famille, 519.

LATIL, député de Nantes à la Constituante et curé de Saint-Thomas-d'Aquin. — Prête le serment civique, VI, 739. — Se défend de l'accusation d'intolérance religieuse, IX, 18. — Est condamné à mort, XXI, 396.

LATITU.—Est condamné aux fers, XVIII, 74.

LATON, commandant des gardes nationales de Vallon. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LATONTINIÈRE, commandant l'artillerie parisienne. — Est menacé de mort s'il refuse des munitions, II, 34.

LATOUCHE. — Dénonce Barbé-Marbois, gouverneur de l'Ile de France, XI, 116.

LATOUCHE. (*Voyez* Creuzé-Latouche).

LATOUCHE-LEVASSOR, chancelier du duc d'Orléans, député de Montargis à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Demande que le comité des recherches examine sa conduite, II, 81.— Lit une lettre par laquelle le duc d'Orléans explique les motifs de son voyage à Londres, V, 59. — Réclame en sa faveur à l'occasion du décret contre les apanages, 392 ; VI, 683.— Demande la peine de mort pour l'officier de marine qui se serait caché pendant le combat, V, 455. — Réclame au sujet des troubles du faubourg Saint-Antoine, VIII, 656.

LATOUCHE-MÉHÉE. (*Voyez* Méhée).

LATOUCHE-TRÉVILLE, amiral. — Annonce la prestation du nouveau serment par son escadre, XIII, 667. — Transmet les détails de son expédition contre Naples, XV, 72, 78, 82.—Annonce qu'un ouragan a démâté les vaisseaux *le Languedoc* et *l'Entreprenant*, 310.

LATOUR (comte de), émigré français.—Ses intrigues en Allemagne, XXIX, 347.

LATOUR (comte de), général autrichien. — Bat les Belges près de Marche, IV, 657.— Déroute de son armée, XXII, 16. — Sa letttre au général Tourville, XVI, 165. — Brutalité de sa conduite envers Drouet, XXVII, 221. — Il est envoyé comme courrier à Vienne, par le prince Charles, pour annoncer la reddition de Kell ; et se fait précéder de 36 postillons sonnant du cor, XXVIII, 546. — Commande les Autrichiens sur le Rhin, 634. —Est destitué, XXIX, 331. — Démenti de cette nouvelle, 398.

LATOUR, colonel du régiment de Royal-Liégeois. — Décret rendu contre lui, VI, 252, 252 *ter*. — Son arrestation, 330.—Sa fuite, 339.

LATOUR, aide-de-camp de Masséna.—Se distingue à la bataille de Lodi, XXVIII, 278.

LATOUR-D'AUVERGNE, capitaine d'infanterie.— Son éloge, XVI, 330; XVII, 38, 316 ; XXI, 407. — Décret sur sa réclamation qui révoque l'échange des principautés de Sedan et de Raucourt, XX, 330. — Notices de son ouvrage intitulé : *Les Origines Gauloises;* éloge de ses talents, XXVIII, 547, 642.

LATOUR-FOISSAC, général, commandant la première division de l'armée de l'intérieur. — Son rapport sur l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 422.— Commandant la garnison de Mantoue, il annonce au général Moreau que cette place est approvisionnée pour huit mois, XXIX, 765. — S'offre en otage, ainsi que son état-major, lors de la capitulation de cette forteresse, 780. — Sa lettre au général autrichien Kray, à ce sujet, 782. — Ordre donné par le ministre Bernadotte, de le faire traduire, ainsi que son état-major, par-devant un conseil de guerre, 784.

LATOUR-MAUBOURG (Charles). — Est arrêté à Namur, XIII, 537. — Proteste contre son arrestation, 633. — Epouse la fille aînée de Lafayette, XXIX, 276.

LATOUR-MAUBOURG (Victor, marquis de), député du Puy à la Constituante.— Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Renonce à un privilége héréditaire, 287. — Rend compte du siége de Carpentras par les Avignonnais, VII, 151, 152.— Réclamation contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, 588. — Il demande qu'on fixe un jour pour le rapport sur l'affaire d'Avignon, VIII, 190.—Son opinion sur la réunion de ce pays à la France, 281, 303.—Il discute le procès-verbal de la séance où s'est décidée cette question, 305.—Rend compte de l'esprit public après la fuite du roi, 721.—Jure fidélité à l'Assemblée, 724.— Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, 727.—Est envoyé à Varennes par l'Assemblée, 734. — Appuie le licenciement des gardes-du-corps, 752 —Part pour Metz, IX, 58.—Est dénoncé par Boutidoux, XIII, 69. — Emigre, 519. — Est arrêté à Namur, 537.— Proteste contre son arrestation, 633. — Est transféré à Luxembourg, 733. — Et mis en liberté, XXVI, 505. — Vaublanc félicite Bonaparte de l'avoir rendu à la liberté, ainsi que ses compagnons de captivité, XXVIII, 746.— Son arrivée à Hambourg, XXIX, 40. — Sa lettre à Bonaparte, 61. — Sa réception à Hambourg, 62.

LATOUR-DU-PIN-CHAMBLY, ex-colonel. — Est condamné à mort, XXI, 192.

LATOUR-DU-PIN-GOUVERNET, lieutenant-général. — Est condamné à mort, XX, 384.

LATOUR-DU-PIN-MONTAUBAN, évêque d'Auch. — Est décrété d'ajournement personnel, VII, 242, 345. — Son interrogatoire, 402.

LATOUR-DU-PIN-PAULIN (comte de), député de Saintes à la Constituante.—Est nommé ministre de la guerre, I, 277. — Sa lettre à ce sujet, 288. — Il annonce les mesures qu'il a prises pour le maintien de la tranquillité publique, 502.— Refuse, avec les autres ministres, de se charger de l'approvisionnement de Paris, II, 88. — Annonce l'arrivée de 6,000 fusils de Maubeuge, 323. — Son mémoire sur l'organisation de l'armée, 374. — Il expose l'état de détresse de l'Hôtel des Invalides, 429. — Sa lettre au marquis de Causans, III, 183. — Autre sur l'arriéré des traitements militaires, 683. — Il est dénoncé à l'occasion de l'enlèvement arbitraire de Muscard, IV, 133. — Sa lettre sur cette affaire, 149. — Il annonce des troubles à Lyon, 464. — Son mémoire sur les désordres de l'armée, 546.— Sa circulaire aux commandants des corps militaires, 583. — Il justifie la conduite de Livarot, commandant à Lille, 665. — Son mémoire sur l'organisation de l'armée, V, 260, 416. — Autre, sur son insubordination, 326.— Il annonce une insurrection à Metz; une nouvelle émeute à Toulon, 437. — Et des mouvements dans le régiment de la Reine, 484. — Prévient que le calme se rétablit dans les divers corps militaires, 490.—Rend compte d'une nouvelle insubordination du régiment de Châteauvieux, 511, 515, 527.—Et de la marche des Autrichiens vers la Belgique, 513. — Transmet la proclamation de Bouillé à la garde nationale de Nancy, 538. — Annonce que le calme n'a pu être rétabli dans cette ville sans effusion de sang, 544. — Notifie la soumission du régiment de Poitou, 588. — Et la sortie du régiment de Languedoc de Montauban, 602. — Annonce que les districts de Marseille s'opposent au départ du régiment de Vexin, 611.—Prend des mesures pour l'approvisionnement les places frontières, 646. — Est dénoncé avec tout le ministère dont on réclame le renvoi, VI, 160, 166.— La commune de Marseille demande l'autorisation de le poursuivre, 198. — Il offre au roi de se retirer, 206. — Est inculpé dans le rapport sur les troubles de Montauban, 241.—Transmet une lettre de Bouillé sur les excès commis à Béfort, par les officiers de Royal-Liégeois et Lauzun, 249.—Est dénoncé à cette occasion, 252 *ter*.— Se justifie, 289.— Transmet une

lettre de Bouillé, relative à diverses arrestations, 330. — Annonce de sa démission, 339. — Il est dénoncé par Danton, 344. — Et remplacé par Duportail, 396. — Débats sur sa conduite relative à l'affaire d'Hesdin, 611. — Décret pour la restitution des sommes indûment payées sous son ministère, XIII, 738. — Il est arrêté, XVI, 301. — Mis en liberté, 333. — Arrêté de nouveau, XVII, 521. — Dépose dans le procès de la reine, XVIII, 182. — Renvoi au tribunal révolutionnaire de deux pièces à sa charge, 282. — Il est condamné à mort, XX, 383.

LATOUR-REZZONICO, gouverneur de la citadelle de Parme. — Sa destitution, VI, 252 *bis*.

LATOUR-ET-TAXIS (prince de). — Renvoi forcé de tous les Français à son service, XIV, 141.

LATOURAILLE, ex-maréchal de camp.—Est condamné à mort, XXI, 544.

LATREILLE (M.-A.), femme Quétineau. — Son procès, XX, 17.— Elle est condamnée à mort, et obtient un sursis, 40.

LATTACHE, député d'Eure-et-Loir au conseil des Anciens. — Combat la résolution relative à la dépréciation du papier monnaie, XXVIII, 733. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

LATTEUR. — Exprime la gratitude des Belges envers la France, XXIX, 831.

LATUDE (Jean-Visset, baron de).—Est condamné à mort, XIX, 256.

LATUDE (Mazers de), détenu 37 ans à la Bastille. —Réclame les instruments de son évasion, I, 594.— Est admis à la barre de l'Assemblée nationale, IV, 314. — Annonce de ses mémoires, 365; XVII, 119. — Demande et obtient des secours, VII, 491, 611; VIII, 345; XI, 228, 484.—Chaumette est nommé son défenseur officieux pour poursuivre les héritiers Pompadour et Amelot, XVII, 621.— Jugement en sa faveur, 645.

LAUBADÈRE, général. — Proteste qu'il ne rendra pas Landau, XVII, 374.—Lettre que lui écrit le prince de Hohenlohe, XIX, 108. — Sa réponse, 109. — Il est dénoncé aux Jacobins, XX, 272. — Est insulté à Amiens, XXIV, 149. — Meurt à Rouen, XXIX, 773.

LAUBERT (Charles). — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

LAUBESPINE, ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 159.

LAUBRY, médecin. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 329.

LAUCHER (François), inspecteur d'artillerie. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 709.

LAUDERDALE (lord), pair d'Angleterre. — Combat le bill sur les étrangers, XV, 37. — Son opinion sur les affaires de France, 389, 390. — Il proteste contre la guerre faite à cette puissance, 417, 489, 529, 531. — Présente au roi une pétition des habitants de Glascow en faveur de la paix, XVIII, 73. — Dit que la guerre n'est ni juste ni nécessaire, XX, 253. — S'oppose à la levée d'une armée sans l'autorisation du Parlement, 261.—S'élève contre le subside accordé au roi de Prusse, 678.—Attaque la conduite des ministres pendant la guerre, XXI, 49. — Défend les sociétés populaires, 194. — Sa motion tendant à amener la paix, XXV, 66 — Il combat le bill proposé pour la sûreté du roi, XXVI, 522, 523.— Fait une sortie contre l'évêque de Rochester, XXVII, 25.— Extrait de son écrit publié sous le titre de : *Pensées sur les finances, à l'occasion des mesures de la présente session du Parlement d'Angleterre*, XXVIII, 676.677.

LAUDHON (maréchal de). — Se rend à Orsowa, II, 249. — Ses succès contre les Turcs, 337. — Son retour à Vienne, 449. — Son entrevue avec Joeph, II, III, 141.—Rassemble une armée en Bohême, IV, 9. — Lettre que lui adresse Léopold II, 57.— Son retour à Vienne, 625. — Sa mort, V, 249. — Trait de sa vie militaire, IX, 517.

LAUGIAC (de), député de Riom à la Constituante. —Est remplacé par de Chabrol, I, 476.

LAUGIER.— Est l'un des commissaires chargés de conduire les Bourbons à Marseille, XVI, 473. — Dénonce aux Jacobins plusieurs militaires de l'armée de la Moselle, XVII, 670 *. — Annonce la déroute des quatre armées des rebelles, XVIII, 399.— Est élu secrétaire des Jacobins, XXI, 178. — Son opinion sur la liberté de la presse, 563, 698. — Sa lettre sur l'entrée des Français dans le pays des Grisons, XXIX, 622 *bis*. — Il est tué à Acre, 848.

LAUGIER. — Analyse de son opéra des *Épreuves du Républicain*, XXI, 584.

LAUGIER, président de la commission populaire de Marseille. — Est arrêté, XVII, 560.

LAUJACQ, député de Lot-et-Garonne au conseil des Cinq-Cents. — Vote l'adoption du projet sur les mariages des enfants mineurs, XXVIII, 760. — Fait rayer Tarbé, de l'Yonne, de la liste des déportés de fructidor, 809.—Fait arrêter qu'il y aura des avoués près les tribunaux, XXIX, 39. — Appuie la même mesure pour les colonies, 63. — Combat une réclamation relative au mariage de la fille de Lepelletier, 110.—Son opinion sur la contrainte par corps, 116. — Sur les effets de l'adoption, 138.—Sur la révision des jugements rendus en haine de la république, 238. — Sur les élections de l'an VI, 263.— Sur le remplacement des juges, 266. — Et sur l'indemnité à accorder aux députés exclus au 22 floréal, 274. — Il appuie la suppression des mots *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change, 284.—Combat la proposition de priver de leur traitement les députés en congé, 360. — Son opinion sur la circonscription des cantons, 512.— Et sur les dispenses du service militaire, 540. — Sa motion relative à la discussion sur le traitement des juges, 579 *bis*.— Son projet sur les soumissions des domaines nationaux, 608 *bis*. — Il propose d'autoriser les renonciations à ces soumissions, 627. — Son opinion sur l'annulation des congés militaires, 725.—Son rapport sur les parents des déportés qui ont fui le lieu de leur déportation, 788.—Il fait réduire à 12,000 fr. la somme proposée pour élever un monument au général Joubert, 801. — Présente un article interprétatif de la loi du 3 brumaire, 825.

LAUMONNIER, officier de santé. — Est chargé de former un cabinet d'anatomie, XXIII, 671.

LAUMUR, général.—Son arrestation, XIX, 706.— Son procès, XX, 17.— Il est condamné à mort, 40.

LAUNAC, payeur de la guerre. — Dénonciation contre lui, XI, 611.

LAUNAY, officier de l'armée catholique.—Se soumet aux lois de la république, XXIV, 419.

LAUNAY, chef de bataillon. — Se distingue à l'armée du Nord, XVI, 487. — Est tué, XXVIII, 495.

LAUNAY, volontaire au bataillon de Seine-et-Oise. —Est condamné à mort, XXI, 160.

LAUNAY, femme Burck.—Est condamnée à mort, XXI, 192.

LAUNAY, femme de Voile.—Est condamnée à mort, XXI, 320.

LAUNAY (de), gouverneur de la Bastille. — Annonce de sa mort, I, 158.—Détails sur sa conduite et les causes de sa résistance, 179, 186, 561, 565, 567.— Il tente de faire sauter la Bastille, 188.— Est conduit à l'Hôtel-de-Ville, 189. — Est égorgé, 193, 568.— (*Voyez* Desnot et Grison).—Une lettre de Flesselles, trouvée sur lui, cause la mort de ce dernier, 217.—

* Le Moniteur a imprimé par erreur, à cette page, Auger; à la page 399, t. XVIII, Lausier; et à la page 622 *bis*, t. XXIX, Laudier c'est Laugier qu'il faut lire.

Les lettres qu'il reçut de Bezenval sont reconnues par celui-ci, II, 309. — Arrestation et procès de son meurtrier, III, 121, 152. — Motion de confisquer ses biens, XIX, 671.

LAUNOY (Louis-Godefroy-Henri), frère du suivant, maréchal-de camp. — Emigre avec Lafayette, XIII, 530. — Est arrêté à Namur, 537. — Proteste contre son arrestation, 633. — Inscrit sur une liste d'émigrés, donne lieu à l'exclusion de son frère du conseil des Anciens. XXIX, 55, 69, 76.

LAUNOY (J.-Barthélemi), député de l'Aisne au conseil des Anciens. — Fait rejeter la résolution relative à l'ouverture des successions des prêtres déportés, XXVIII, 430. — Et adopter celle concernant le choix des livres pour les bibliothèques nationales, 437. — Propose de rejeter celle sur les exécuteurs testamentaires, 516. — Et d'approuver celle concernant l'exploitation des bois de construction en Hollande, 775. — Vote celle relative à la garde nationale, 794. — Est exclu des fonctions législatives jusqu'à la radiation de son frère de la liste des émigrés, XXIX, 55, 69, 76, 97.

LAUNOY (poste de). — Est repris par le général Beurnonville, XIV, 380. — Entrée des troupes républicaines, XVII, 541. — Sa garnison est faite prisonnière, XX, 519.

LAUPRÉ, co-accusé de Bussy. — Décret pour sa mise en liberté, VII, 76. — Autre qui lui accorde une indemnité, 183.

LAURAGUAIS (comte de). — Auteur de *la Lettre sur les Etats généraux convoqués par Louis XVI, et composés par Target, Introd.*, 596.

LAURAN (L.-A), directeur des messageries à Toul. — Est acquitté, XX, 360.

LAUREAU (Pierre), vice-président du directoire du département, député de l'Yonne à la Législative. — Demande que les villes maritimes s'approvisionnent à l'étranger, X, 411. — Parle en faveur de la libre circulation des grains, 440. — S'élève contre les adresses des sociétés populaires, 556. — Son opinion sur les secours à accorder aux départements, XI, 140. — Son ouvrage sur l'extinction de la mendicité, 180. — Son opinion sur les moyens d'approvisionner l'Etat, 290. — Il combat la demande de Robbé de conserver sa pension, 571. — Propose un deuil de trois jours en l'honneur de Simoneau, 578. — Demande l'audition de Deleutre sur les événements d'Avignon, 671. — Son discours sur les troubles du Cantal, 767. — Son opinion sur la responsabilité des communes en cas de révolte, XII, 17. — Sa motion relative aux travaux publics, 51. — Il demande la suppression du droit de pêche, 59. — S'oppose à la conversion en monnaie des monuments de bronze, 70. — S'élève contre la fête donnée aux soldats de Châteauvieux, 91. — S'oppose à l'abolition de la traite, 107. — Sa motion relative aux travaux des routes, 116. — Autre en faveur des parents d'émigrés, 269. — Il s'oppose à l'armement des piques, XIII, 241. — Annonce que l'Angleterre arme contre la France, 249. — Demande un plan d'ouvrages à faire sur la Loire, 259. — Sa motion relative aux contributions de Paris, 282. — Son opinion sur la réunion des religieuses, 300.

LAURENCE, député de la Manche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253. — Il est décreté d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Son opinion sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, XXIII, 77. — Il appuie l'annulation d'une taxe révolutionnaire imposée par Saint-Just et Lebas, 189. — Veut qu'on laisse l'opinion publique juger les hommes qu'on a crus grands, 365. — Est élu secrétaire, 599. — Dénonce Lalande comme terroriste, 445. — Demande qu'on restitue au peuple le droit de nommer les fonctionnaires, 613. — Propose de rayer Diétrick de la liste des émigrés, etc., XXIV, 300, 301. — Demande la suspension de l'action en rescision, XXV, 644.

LAURENCEAU, garde forestier. — Est condamné à mort, XXI, 40.

LAURENCEOT, député du Jura à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 189, 252. — Il est décreté d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il parle en faveur des émigrés des départements du Rhin, XXIII, 167, 179. — Est élu secrétaire, XXV, 407. — Fait l'éloge de la municipalité de Blois, 408. — Demande le décret d'arrestation contre Lequinio, 439. — Ses accusations contre Fouché, 454. — Il fait réadmettre Chevalier à la Convention, 472. — Veut que les députés captifs soient considérés comme présents, 540. — S'oppose à l'effet rétroactif de la loi des successions, 591. — Membre du conseil des Cinq-Cents, il vote la lecture publique des pièces qui inculpent plusieurs représentants, XXVIII, 115. — Fait adopter une résolution relative à la publication des lois, 310. — Et une autre portant que tout citoyen valide ne peut être refusé pour le service de la garde nationale, 437.

LAURENCIE (de la), évêque de Nantes. — Est dénoncé par le directoire de la Loire-Inférieure, VI, 480. — Remplit les fonctions d'aumônier en chef de l'armée des émigrés, XXV, 762.

LAURENDEAU, député d'Amiens à la Constituante. — Parle sur la division de son département, III, 257. — Sa motion sur les offices des mesureurs, 571.

LAURENS (Claude-François), libraire. — Accusé de distribution d'écrits anticiviques, est acquitté, XVI, 559.

LAURENT, député du Bas-Rhin à la Convention. — Fait renvoyer le procès de Diétrick au tribunal de Besançon, XIV, 728. — Signale la corruption de l'esprit public à Strasbourg, 811, 812. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253. — Il est nommé commissaire à Porentrui, 415. — Éloge de sa bravoure, XVI, 582. — Sa lettre sur la situation de l'arsenal d'Huningue, XVII, 365. — Il fait mander Audouin à la barre, 643. — Éloigner de Paris les administrateurs suspendus, 644. — Et arrêter à Bapaume trois Autrichiens, XVIII, 150. — Annonce la marche de Ransonnet sur Saint-Amand, 216. — Transmet le détail de plusieurs belles actions, XX, 563. — Annonce des succès près de Maubeuge, XXI, 101. — La prise de Mons, 126. — Et l'imposition mise par lui sur les moines de Mons et de Bruxelles, 197. — Envoie les dépouilles des églises du département de Jemmapes, 211. — Annonce la prise de Louvain et de Malines, 256. — Celle d'Anvers, 319. — Et la découverte à Bruxelles de l'instrument qui tenait Drouet enchaîné, 732. — Fait part du courage de Legros, XXII, 170. — Appuie un discours de Boissy sur les relations extérieures de la France, XXIII, 343. — Combat l'effet rétroactif de la loi des successions, 501. — Propose de prohiber le commerce des grains pendant la nuit, XXIV, 219. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait arrêter un message au Directoire relativement aux hôpitaux militaires, XXIX, 311. — Se plaint de la non-mise en vente des biens des cultes réformés, 330. — Combat l'impôt du tabac, 379. — Son opinion sur les dispenses du service militaire, 540. — Il appuie le projet relatif aux biens du culte protestant, 617. — Est élu secrétaire, 659. — Parle contre l'annulation des congés militaires proposée par Delbrel, 725. — Et contre le projet de Grocassand sur les comptes à rendre par les fournisseurs, 804. — Si-

gnale les inquiétudes causées dans les départements du Rhin par la marche de l'ennemi, 823. — Appuie un projet relatif à l'école polytechnique, 845. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

LAURENT, curé de Cuiseaux, député du Bourbonnais à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 79. — Appuie le projet sur la suppression des dîmes et l'entretien des ministres du culte, IV, 116. — Prête le serment civique, VI, 759.

LAURENT, membre du haut-juré, député de Lot-et-Garonne à la Convention. — Décret, sur sa réclamation, qui déclare toute fonction incompatible avec celle de législateur, XIV, 40. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 192, 252. — Réélu au conseil des Anciens; son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, XXVII, 512. — Il fait approuver une résolution sur la répartition du droit de présence entre les juges, XXVIII, 310.

LAURENT, député des Bouches-du-Rhône à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 214, 254.

LAURENT. — Est massacré le 2 septembre aux côtés de l'abbé Sicard, XIII, 619.

LAURENT, membre du conseil-général de la Commune. — Est condamné à mort, XXI, 560.

LAURENT (F.-H.), sous-lieutenant. — Est condamné à mort, XX, 412.

LAURENT (Hyacinthe). — Reçoit une gratification pour avoir arrêté Dusaillant, XIII, 188.

LAURENT (J.-F.), épicier. — Est condamné à mort, XXI, 507.

LAURENT (J.-P.), ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 275.

LAURENT (Pierre), ci-devant moine. — Est décrété d'arrestation, XVII, 480.

LAURENT (Pierre), sergent. — Se distingue à la bataille de Sédiman, XXIX, 576.

LAURENT, général. — Son éloge, XXI, 14; XXIV, 61. — Il atteste les exploits de Pichegru, XXVI, 162. — Fait l'éloge de la garde nationale de Lille, XXIX, 489.

LAURENZO (J.-P.), commissaire de police à Bruxelles. — Est condamné à mort, XX, 700.

LAURET, lieutenant. — Est flétri par Custine, XV, 174.

LAURETAN (comte de). — Est chargé d'organiser le département de la guerre en Belgique, III, 165.

LAUREY (Claude-Gabriel). — Est acquitté, XIX, 256.

LAURON, lieutenant des vétérans. — Meurt en portant des secours à l'incendie de la rue Saint-Honoré, à Paris; rapport à ce sujet, et arrêté des Cinq-Cents pour honorer sa mémoire, XXVIII, 582.

LAUSANNE. — Adresse au bailli de cette ville contre le gouvernement de Berne, IX, 424. — La Hollande y ouvre un emprunt, XIX, 17. — Préey, ci-devant commandant à Lyon, y arrive, XXIV, 249. — Les émigrés la quittent en foule pour rentrer en France, XXVIII, 399. — Ils y établissent leur bureau de correspondance avec le prétendant, 668. — La république lémanique y est proclamée, XXIX, 142. — Détails sur sa révolution, 146. — Emprunt de 700,000 francs fait par le général Ménard, 152. — Détails sur la Société des Amis de la liberté, 169. — Installation des nouvelles autorités, 238. — Don d'une tabatière, fait par la chambre administrative, au général Pouget, 262. — Mouvement en faveur de Reymond, journaliste, poursuivi par le Directoire helvétique, 390. (*Voyez* Suisse et Lémanique (république).

LAUSSAT, député des Basses-Pyrénées au conseil des Anciens. — S'oppose à l'établissement d'une inspection des contributions, XXVIII, 717. — Son discours sur le délabrement des finances, 722. — Il vote en faveur de la résolution pour la rectification des noms sur le grand-livre, 732. — S'oppose à la déclaration d'urgence de celle sur les sociétés populaires, 752. — Expose le développement des pouvoirs; blâme le Directoire et les conseils; parle sur les limites constitutionnelles; et sur une résolution concernant la vente des biens nationaux, 757. — Provoque le rejet de celle relative à la garde législative, 798. — Demande si le Conseil a pris un arrêté pour transporter le lieu de ses séances, le 18 fructidor, et s'il est en nombre suffisant pour délibérer, 799. — Ordre du jour sur une dénonciation faite contre lui, XXIX, 41. — Il combat la destitution des commissaires de la trésorerie, 61. — Attaque la résolution contre les ex-nobles, 78. — Et celles relatives aux dépenses départementales, 96. — Aux rentiers de la caisse Lafarge, 134, 141. — Et aux inscriptions civiques, 166, 169. — Demande la translation à Brignolles de l'administration du Var, 238. — Son rapport sur l'impôt du tabac, 243, 245, 251. — Son opinion sur la question des théâtres, 281, 282. — Et sur la comptabilité intermédiaire, 294. — Son rapport sur les déchéances, 478. — Son opinion sur la taxe des portes et fenêtres, 513. — Son discours sur la déclaration de guerre aux rois de Naples et de Sardaigne, 538. — Il rectifie une erreur insérée dans son opinion sur la contribution personnelle, 589. — Est élu secrétaire, 594 *bis*. — Son opinion sur l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 595 *bis*. — Il appuie la résolution sur les prises, 598 *bis*. — Son rapport sur les secours à accorder aux militaires dont les pensions ne sont pas liquidées, 658. — Il fait approuver la résolution relative au complément de la levée de 200,000 hommes, 658. — Son opinion sur l'examen des procès-verbaux d'élection, 661. — Il fait valider celles de la Corrèze, 688. — Parle sur les dangers de la liberté de la presse, 739. — Combat la résolution sur la garde du Corps législatif, 789. — Et celle sur la comptabilité intermédiaire, 815. — Fait l'éloge de Baudin, 853. — Combat la résolution relative aux atteintes qui seraient portées à l'intégralité du territoire, 863. — Son opinion sur la création d'une marine auxiliaire, 869. — Il invite le Conseil à prendre des mesures de salut public, 892. — Sa lettre sur les 18 et 19 brumaire, 908.

LAUSSEL, ex-procureur de la commune de Lyon. — Son arrestation, XV, 771. — Il annonce que les contre-révolutionnaires de Lyon veulent guillotiner Châlier, XVI, 706. — Est acquitté au tribunal révolutionnaire, XVIII, 556.

LAUTERBOURG. — Les habitants de cette ville désavouent leur premier refus de prêter le serment civique, V, 542. — L'armée du Rhin y éprouve un échec, XVIII, 165. — Elle est emportée par les Français, XIX, 99. — Prise d'un grand nombre de magasins, 115.

LAUTERI, émigré. — Son duel avec Duchaffault, VII, 121.

LAUTOSCA (principauté de). — Est prise par les Français, XX, 377. — Attaquée par les Espagnols et défendue par Serrurier, XXV, 756.

LAUTOUR (A.), rentier. — Est condamné à mort, XXI, 191.

LAUTOUR-DUCHATEL (J.-F.), député de l'Orne à la Législative. — Son rapport sur la suppression des droits casuels, XII, 102. — Discussion du projet présenté par lui, 614. — Réélu au conseil des Anciens, il donne sa démission, XXVII, 430.

LAUTREC. (*Voyez* Toulouse-Lautrec).

LAUVIN, adjudant-sous-lieutenant. — Se distingue au passage des gorges de la Brenta, XXVIII, 438.

LAUZANNE. — Est acquitté, XVIII, 455.

LAVAL. — Élection de Beauzereau à l'évêché de cette ville, VII, 738. — Adresse des Amis de la Constitution aux habitants de la campagne, XII, 451. — Autre contre la reine, 775. — Autre contre les décrets rendus depuis le 3 juin, XVI, 620. — Les bri-

gands y sont défaits, XVIII, 281.— Ils s'en emparent, 362. — Les femmes de cette ville en désarment cinq cents, 704. — Nouvel échec qu'y éprouvent les Vendéens, XXIV, 239. — La commune dénonce Esnue-Lavallée, 303. — Renvoi au tribunal de l'Orne des auteurs des crimes y commis, XXV, 22.—Demande de quelques bataillons pour assurer la tranquillité des campagnes, 420.

LAVAL, général. — Son éloge par le général Moreau, XXVIII, 363. — Il se distingue à l'armée d'Italie, 675. — Bombarde Philisbourg, XXIX, 821. — Participe aux succès de l'armée du Danube, 872.

LAVAL-MONTMORENCY (duc de). — Se met à la tête des émigrés, XII, 145. — Nouvelle de son entrée au service de la Russie, XV, 785. — Il arrive à Manheim couvert de blessures, XVIII, 270. — Commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXI, 89. — Formation de ce corps, XXIII, 657; XXIV, 201.

LAVAL-MONTMORENCY (M.-L.), abbesse de Montmartre. — Menaces dont elle est l'objet, I, 608. — Elle est condamnée à mort, XXI, 404.

LAVAL-MONTMORENCY (P.), jeune. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

LAVALETTE, général, commandant à Lille. — Destitué par Duhem et Lesage-Senault, est défendu par Robespierre, XVII, 211. — Décret qui le déclare non inculpable, 283. — Son arrestation, 377.— Il est dénoncé par Bourdon (de l'Oise), XVIII, 631. — Décret pour sa translation à Paris, 704. — Il est mis hors la loi le 10 thermidor, XXI, 344. — Et livré à l'exécuteur, 559. — Efforts de Duhem pour soustraire Lille à son influence, XXIII, 328.

LAVALETTE (vicomte), lieutenant au régiment des Gardes-françaises. — Est condamné à mort, XX, 719.

LAVALETTE, officier de santé. — Est arrêté pour propositions indiscrètes, XXII, 237. — L'est de nouveau pour avoir provoqué l'insurrection aux Jacobins, XXIX, 754.

LAVALETTE, ex-marquis et officier français. — Négocie la réconciliation des Etats des Pays-Bas avec l'Empereur, XIII, 230.

LAVALLÉE (Joseph), ex-officier au régiment de Bretagne et littérateur, publie le *Tableau du règne de Louis XIV*, IX, 292. — Son voyage dans les départements de la France, XV, 152. — Il prononce l'éloge funèbre de Marceau, XXIX, 45. — Notice sur son *voyage en Istrie et en Dalmatie*, 633.

LAVALLÉE, prêtre. — Est dénoncé par Voidel, VI, 483.

LAVALLÉE. (*Voyez* Esnue-Lavallée).

LAVALLIÈRE (ci-devant duchesse de). — Est arrêtée, XVII, 629.

LAVARENNE, commandant à Metz. — Sa suspension, IX, 11.

LAVARENNE, ancien militaire. — Décret en sa faveur, XII, 543.

LAVATER, ministre en Suisse, et célèbre physionomiste. — Sa lettre sur la physionomie de Necker, III, 101. — Il prend la défense des conspirateurs de Bâle, XXV, 689. — Est arrêté en Suisse, XXIX, 709. — Et blessé d'un coup de feu, 835.

LAVAU. (*Voyez* Laveaux).

LAVAUR (Tarn). — Etablissement d'un tribunal correctionnel dans cette commune, XXIX, 611, 638.

LAVAUR, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 608.

LAVEAU, volontaire. — Trait de patriotisme, XVIII, 384.

LAVEAUX (J.-Ch.), auteur du *Courrier de Strasbourg*. — Est arrêté, XII, 266. — Dénonce Dietrich, XIII, 423.—Son *Journal d'instruction civique et politique*, XVI, 178. — Custine se plaint d'être calomnié dans le *Journal de la Montagne*, dont il est le rédacteur, XVII, 30. — Les représentants près l'armée du Nord consentent à ce qu'on lise aux soldats républicains les calomnies qui y sont contenues, 50.—Débats à son sujet aux Jacobins, et mesures relatives à son arrestation, XVIII, 67, 83. — Il demande les honneurs du Panthéon pour Châlier, 163. — Dénonce Huard, 310. — Renonce à rédiger le *Journal de la Montagne*, 390. — Reproche fait à Hébert de l'avoir attaqué, 650. — Il dénonce Vincent, XIX, 4. — Est dénoncé lui-même, 28. — Son discours sur les crimes du gouvernement anglais, 269. — Les Jacobins demandent sa mise en liberté, XXI, 449, 451. — Il est chargé de rédiger une adresse aux sociétés affiliées, 504. — Est dénoncé par Lacombe, 697. — Son opinion sur la liberté de la presse, 698. — Son *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France*, XXIX, 145. — Professeur de langues anciennes, il publie ses travaux classiques et littéraires, 312.

LAVEAUX, général français. — Rend compte de la situation de Saint-Domingue et des succès qu'il y obtient, XXIII, 121, 153, 627. — Ses préparatifs de défense contre les Espagnols, XXIV, 321. — Il annonce la position avantageuse des forces républicaines, 576.— Est confirmé dans le gouvernement de la colonie, XXV, 239.—Eloge de sa conduite, 316.—Il est nommé général de division, 319, 323. — Est arrêté par les mulâtres, XXVIII, 365. — Vaublanc l'accuse d'actes arbitraires, et d'inspirer aux nègres l'esprit d'insubordination et de licence, 718. —Député au conseil des Anciens; il donne des détails sur la situation de Saint-Domingue, XXIX, 7. —S'oppose à la rentrée des réfugiés des colonies, 17. — Son rapport sur l'établissement de conseils de révision, 36. — Il appuie la destitution des commissaires de la trésorerie, 62. — Fait décréter la formation de conseils de révision dans les places assiégées, 84.—Est élu secrétaire, 111. — Appuie la mise en activité de la constitution dans les colonies, 118.— Et l'admission de Mentor aux Cinq-Cents, 178. —Son opinion sur les élections de Saint-Domingue, 180, 276. — Il est élu président, 320.—Prononce un discours au 9 thermidor, 327. — Un autre au 10 août, 335. — Son rapport sur la conscription militaire, 380. — Il célèbre l'anniversaire de la liberté des noirs, 602 *bis*. — Fait rejeter la résolution qui accorde des secours aux colons réfugiés, 717. —Appuie le rétablissement de la liberté de la presse, 755. — Se déclare membre de la réunion du Manége et la défend contre les imputations faites à ses membres, 759, 765. — Attribue à la négligence la décharge d'un fusil au Champ-de-Mars, à la suite du discours qu'y a prononcé Sieyès, 781. —Son discours en l'honneur de Joubert, 793.—Il est nommé commissaire à la Guadeloupe, 794. — Donne sa démission, 831.

LAVEAUX, de la section des Gardes-françaises.— Est l'un des juges du tribunal du 17 août, XIII, 449.

LAVECHIN (M.-J.-F.), fille, domestique. — Est condamnée à mort, XX, 48.

LAVENUE, avocat à Bordeaux, député de Bazas à la Constituante. — Annonce aux électeurs de Paris l'arrivée d'une députation de l'Assemblée dans cette ville, I, 580.—Fait part d'un projet de création d'un papier monnaie, II, 213.— Son opinion sur le remplacement de la Gabelle, III, 611. — Il s'oppose à l'admission des députés suppléans de Bazas, IV, 570. Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et aux tribunaux de famille, V, 315. — Propose d'imposer les rentes perpétuelles et viagères, VI, 186, 539, 540. 543, 546, 547. — Demande que le million accordé à Paris ne soit employé qu'à des tra-

vaux utiles, VIII, 685. — Est décapité à Bordeaux comme fédéraliste; Chollet demande des secours pour sa veuve, XXVIII, 528. — Résolution qui lui accorde une pension, 618.

LAVERDY, contrôleur des finances. — Vend la France aux monopoleurs, I, 466, 473. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XVIII, 90. — Et condamné à mort, 509.

LAVERGNE-CHAMPLAURIER (L.-F.), commandant de Longwy. — Rend cette place, XIII, 549. — Est arrêté, 578. — Charges contre lui, 588. — Il est transféré dans les prisons de Langres, 636. — Son adresse aux Français pour sa justification, XIV, 81. — Rapport sur son affaire, et décret qui le maintient en détention, XV, 519. — Sa translation à Angoulême, 713. — Il est condamné à mort avec sa femme, XX, 160.

LAVERGNE (J.), ex-lieutenant au régiment de la Fère. — Est condamné à mort, XXII, 96.

LAVEYRON, cultivateur. — Est nommé membre de la commission populaire de Paris, XX, 517.

LAVICOMTERIE, littérateur. — Annonce de sa brochure intitulée : *Du Peuple et des Rois*, VI, 147. — Et de sa *République sans impôts*, XII, 607. — Député de Paris à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 164, 198, 253. — Il est élu secrétaire, XVII, 468. — Et membre du comité de sûreté générale, 659. — Est chargé par les Jacobins de dresser l'acte d'accusation contre les rois, XIX, 289. — Est exclu du comité de sûreté générale, XXI, 367, 656. — Ordre du jour sur sa justification, 368, 381. — Son discours sur la morale calculée, XXII, 193. — Demande de son arrestation, XXIV, 571. — Elle est décrétée, 575. — Il demande à rester dans son domicile avec des gardes, XXV, 553. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LAVIE, président au Parlement, député de Bordeaux à la Constituante. — Combat les assertions de Gouy-d'Arcy sur les finances, I, 494. — Attaque le serment prêté par Bouillé, II, 40. — Propose de continuer à Freteau ses fonctions de président, 88. — Dénonce les juges criminels d'Alsace, 145. — Accuse la noblesse et le clergé d'Alsace d'exiger des servitudes personnelles, III, 178. — Demande un traitement pour les jésuites, 400. — Est l'un des commissaires à l'aliénation des domaines, IV, 53. — Propose de suspendre l'ordination des prêtres, 173. — S'élève contre le chapitre de Strasbourg qui réclame la conservation de ses immunités, 248. — S'oppose à l'augmentation de la paie des matelots, 553. — Parle sur le traitement des curés, 653. — Amende la motion contre les emblèmes qui rappellent la servitude, 678. — S'oppose à ce que l'évêque de Clermont parle sur la constitution du clergé, VI, 93. — Ses explications sur l'opposition des prébendiers de Strasbourg à la vente de leurs biens, 130. — Il s'oppose à la suspension des poursuites contre Westermann, 258. — Sa proposition relative à la résistance des corps ecclésiastiques aux décrets de l'Assemblée, 303. — Il demande la prohibition des denrées coloniales étrangères, 569. — Propose de soumettre les avoués et les médecins au droit de patente, VII, 405. — S'oppose à la lecture d'une lettre de l'évêque de Clermont, 422. — Réclame contre l'arrestation de Châlons, 463. — Son opinion sur les troubles de Nîmes, 494. — Il demande le renvoi au comité d'une lettre des commissaires de l'assemblée de Saint-Domingue, 555, — Dénonce le directoire de la Moselle, 672. — Son opinion sur le mode de constater l'état civil, VIII, 456. — Il dénonce les menées des moines dans les départements du Rhin, 529. — Demande qu'on discute la réforme du code pénal, 538. — Cite une lettre des administrations de Strasbourg contre les officiers de la garnison, 560. — Parle sur la réclamation relative à la dot de la fille du régent, 656. — Sa motion contre les ci-devant procureurs, 663. — Il reproche à Grégoire de perdre les colonies, 664. — Fait rendre un décret relatif aux pensions des officiers suisses, IX, 123. — Sa motion contre les moines, 159. — Son opinion sur l'éligibilité à l'électorat, 378. — Il défend Blanchelande, 460. — Refuse aux ministres l'initiative des lois sur l'impôt, 506. — Fait décréter l'impression du discours de Frochot sur les assemblées de révision, 554. — Sa sortie contre les aristocrates du Livre Rouge, 796. — Il traite le côté droit de brigands, 801. — Menaces dont il est l'objet, 802. — Il s'élève contre les communications des administrations avec les sociétés politiques, 803.

LAVIELLE, procureur-syndic de Dax. — Est destitué, XVII, 443.

LAVIÉVILLE. — Son moyen de rendre le papier azuré, IV, 356.

LAVIGNE (François), volontaire. — Est présenté à la Convention, et reçoit une couronne civique, XV, 757, 760.

LAVIGNE (Etienne-Sylvestre). — Est acquitté, XIX, 256.

LAVIGNE. — Décret qui lui accorde une récompense, XVII, 43.

LAVIGNE (Élisabeth), femme Lemille. — Est condamnée à mort, XIX, 231.

LAVIGNE (Jean), négociant à Tonneins, administrateur du département, député de Lot-et-Garonne à la Législative. — Son rapport sur la fabrication des assignats et monnaies, X, 587. — Il propose de retirer de la circulation les assignats de petite valeur, XI, 30. — Les fait supprimer, 254. — Rend compte de la fabrication des petits assignats, XII, 552. — Fait rendre un décret pour l'achat de papier y destiné, XIII, 356. — Et un autre sur leur emploi, 520. — Fait lever les scellés mis chez Lefèvre et Lesage, 548. — Voter des fonds pour la découverte de faux assignats, 644. — Rendre un décret relatif à l'échange d'assignats contre du numéraire, 676. — Un autre pour accélérer la fabrication de papiers d'assignats, 691. — Un autre pour l'échange des billets de confiance contre des assignats, 701.

LAVIGNE (de), électeur. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 172, 186, 256. — Il remplace Poignot comme député de Paris à la Constituante, VII, 276. — S'oppose à une extradition réclamée par l'Autriche, 559. — Fait passer à l'ordre du jour sur une demande de Dufresne fils, tendante à voir son père détenu, VIII, 6. — Son opinion sur le droit de pétition, 360. — Et sur le droit d'affiche, 363. — Il parle sur l'article relatif aux hommes de couleur, 397. — Appuie la motion de Tracy relative au décret sur Avignon, 494. — Et la réforme du décret du mare d'argent, 520. — Son opinion sur l'affaire de Thévenot et de Lacombe, 558. — Sa motion relative au licenciement de l'armée, 560. — Il s'oppose aux poursuites proposées contre l'imprimeur du *Moniteur*, 565. — Son opinion sur la nomination du gouverneur du Dauphin, 777, 780. — Il parle contre les membres de la ci-devant assemblée coloniale de Saint-Domingue, 786. — Sa motion contre les banqueroutiers, IX, 148. — Il est élu secrétaire, 162. — Demande la destitution de Polverel, 254. — Signale la conduite honorable de Duvivier, 299. — Discute les conditions pour être citoyen actif, 567. — Est accusé d'avoir assisté à l'assemblée électorale de Paris, 566. — Demande un rapport sur l'affaire de Danton et de Damien, 696. — Sa motion contre ceux qui prendraient des titres abolis, 791.

LAVIGNE-DAMPIERRE. — Est acquitté, XVI, 694.

LAVILASSE, capitaine de vaisseau. — Est arrêté, XXIX, 289.

LAVILETTE, officier. — Est arrêté près de la frontière, XII, 134.

LAVILETTE (C.-L.), de Clamecy. — Est condamné à mort, XX, 256.

LAVILLE (P.), cordonnier. — Est condamné à mort, XX, 292.

LAVILLE, commis aux affaires étrangères. — Est condamné à mort, XXI, 274.

LAVILLE-AUX-BOIS. (*Voyez* Leleu-de-la-Ville-aux-Bois.

LAVILLE-LEROUX, négociant de Lorient, député de Hennebon à la Constituante. — Son opinion sur la députation de Saint-Domingue, I, 104. — Il s'oppose à la formation d'une municipalité, 197. — Veut qu'on conserve le titre de roi de Navarre pour les actes diplomatiques, II, 48. — Opine pour la suppression de la compagnie des Indes, IV, 59. — Adopte le système d'un port unique pour les retours de l'Inde, V, 63.—Nie avoir reçu aucune lettre de Bouillé, IX, 94.

LAVILLEHEURNOY (Berthelot). — Est accusé d'avoir organisé une conspiration pour le rétablissement de la royauté, XXVIII, 544. — Plan trouvé sur lui à ce sujet, 547, 548. — Pièces relatives à cette conspiration, 549, 551, 554, 556, 560, 564, 565, 566, 568. — Son interrogatoire, 561. — Rapport sur la tentative faite pour l'extraire du Temple, 276. — Il refuse de répondre au conseil militaire ; s'élève contre la lettre du ministre Merlin, et explique les déclarations de Leveux sur sa correspondance de Londres, 624. — Se plaint de la violation de tous les principes à son égard, 631.—Soutient que le plan de contre-révolution qu'on lui impute, n'est qu'un canevas informe et jeté sur le papier à la prière de Malo, 633. — Déclare que les femmes More n'ont jamais été initiées dans ses projets, 636. — Justifie le témoin Vauvilliers, et répond relativement aux personnes inscrites sur les listes trouvées chez lui, 637. — Demande pardon au conseil pour sa fille, qui insultait Malo, 643. — Est déclaré coupable d'embauchage et de conspiration, 645. — Sa condamnation à mort, et commutation de cette peine en une année de réclusion, 652. — Arrêté du Directoire qui le réintègre dans la maison d'arrêt du Temple, et le traduit devant les tribunaux pour y être jugé sur le fait de conspiration, 652.— Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. —Pièces relatives à sa conspiration, 806.— Il est embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—Meurt à Sinnamari, 724.

LAVILLERIS, chef de division de la marine.—Est suspendu de ses fonctions, XXIX, 399.

LAVIOLETTE (femme). (*Voyez* Betinger).

LAVOCAT, fils d'un concierge de Châlons.—S'enrôle pour la descente en Angleterre, XXIX, 143.

LAVOISIEN, commis aux domaines. — Est condamné à mort, XXI, 544.

LAVOISIER, membre de l'Académie des sciences. — Présente la situation de la caisse d'escompte, II, 224. — Son mémoire sur le platine, 250. — Autre sur la respiration, VI, 607. — Impression de son travail sur les produits de la France, VII, 635. — Il accepte la place de commissaire du trésor public, VIII, 75. — Demande que cet établissement soit nommé *Trésorerie Nationale*, 130. — Ses expériences sur la transpiration, 322. — Extrait de son ouvrage sur *la Richesse territoriale de la France*, 490.— Il est compris dans le décret qui traduit les fermiers généraux au tribunal révolutionnaire, XX, 392.—Et condamné à mort, 428. — Dénonciations dirigées contre Dupin à cette occasion, XXV, 385.

LAVOISIER, secrétaire de la section de Bondy. — Est condamné par contumace à deux années de fers, XXVI, 321.

LAW, contrôleur des finances.—Adoption de son système par le régent, *Introd.*, 3. — Chaos qui en résulte, 91.—Annonce de ses œuvres, V, 571; VI, 428; VII, 88. — Historique de ses billets, V, 681, 692.

LAW, membre des communes d'Angleterre. — Présente la défense d'Hastings, IX, 486.

LAXALDE, commis aux ponts-et-chaussées.— Est condamné à mort, XXI, 328.

LAXARGUE, capitaine de vaisseau. — Belle conduite de cet officier dans un combat contre l'ennemi, XXVIII, 740.

LAY, ex-adjudant-général.—Est arrêté pour l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 422, 423. — Et condamné à mort, 437.

LAYA, auteur dramatique. — Analyse de sa pièce : *les Dangers de l'Opinion*, III, 169; V, 158. — De son drame de *Calas*, VI, 469, 748. — Et de sa comédie intitulée : *l'Ami des Lois*, XV, 29. — Il en fait hommage à la Convention; débats à ce sujet, 105. — Arrêté de deux sections contre cette pièce, XV, 109.—Il demande à paraître à la barre, relativement aux troubles qu'elle a excités, 124.— Elle est suspendue, 147. — Chute de son drame de *Falkland*, XXIX, 275.

LAZORERIE, auteur des *Réformes dans l'ordre social*. *Introd.*, 597.

LAZUTE, médecin.— Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LAZZARINI, imprimeur national à Rome. — Défense lui est faite d'imprimer des écrits faits par des militaires en nom collectif, XXIX, 245.

LEBAIT, abbé. — Poursuites dirigées contre lui, VII, 514.

LEBARBIER, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 275.

LEBARBIER.— Est chargé de représenter dans un tableau l'action héroïque de Désiles, VII, 263.

LEBARON (Yves-Alexis). — Est accusé d'avoir volé la malle de Paris à Brest, VIII, 111.

LEBARS, juge du tribunal révolutionnaire de Brest. — Atrocités commises par lui ; il est traduit devant le tribunal du district de Brest, XXIV, 623, 627.

LEBAS, député du Pas-de-Calais à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 253. — Il est envoyé comme commissaire aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, XVII, 296.— Est élu membre du comité de sûreté générale, 659. — Envoie un drapeau pris aux Prussiens, XVIII, 284. — Sa réponse à un trompette prussien, 340. — Ses mesures vigoureuses à Strasbourg, 438. — Services rendus par lui dans le Bas-Rhin, 490. — Il ordonne à Strasbourg une taxe sur les riches, etc., 513. — Mise en liberté des municipaux de Neuf-Brisack qu'il avait fait arrêter, 629.— Plaintes contre l'arrestation des administrateurs de la Meurthe ordonnée par lui, XIX, 83. — Il ordonne le rasement des maisons de ceux qui n'obéiraient pas aux lois, 507.—Préside les Jacobins, XX, 303.—Rend compte du passage de la Sambre par l'armée du Nord, 551. — Annonce qu'il va purger l'école de Mars des aristocrates, XXI, 140. — S'écrie qu'il ne veut pas partager l'opprobre du décret d'arrestation de Robespierre, et est décrété d'arrestation, 335.—Se tue, 336. — Est mis hors la loi, 341.— Cité comme ayant été chargé par Robespierre d'inspecter le camp des Sablons, 341.— Et arrêté, 345. — Annulation de deux jugements rendus par la commission créée par lui à Strasbourg, 357.— Gossuin lui reproche beaucoup d'arrestations arbitraires, 401. — On lui impute l'émigration de dix mille habitants des Haut et Bas-Rhin, XXII, 676.— Motion d'annuler une taxe révolutionnaire imposée par lui, XXIII, 189. — Accusations renouvelées contre lui, pour sa mission dans les départements du Rhin, XXVIII, 725.

LEBAS — Est accusé d'avoir voulu corrompre les magistrats du peuple, XX, 170.

LEBAS, délégué aux îles du Vent. — Annonce la prise de Sainte-Lucie, XXV, 604. — Continuation de

sa mission, XXIX, 217. — Son arrivée à Bordeaux, 310.

LEBAS (J.-P.), curé constitutionnel. — Est condamné à mort, XVIII, 556.

LEBAS, accoucheur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

LEBAS-COURMONT (L.-M.), fermier général. — Est condamné à mort, XX, 428.

LEBATTY (veuve). (*Voyez* Leclerc).

LEBEAU (J.-B), ex-régisseur. — Est condamné à mort, XX, 368.

LEBEGUE-BOYS (J.-F.), ex-avocat. — Est condamné à mort, XX, 420.

LEBÈGUE-D'OYSEVILLE, ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 420.

LEBERTHON, premier président du Parlement de Bordeaux, député de cette ville à la Constituante. — S'oppose à la lecture du mémoire du roi sur la sanction, I, 454.—Son opinion sur la définition des pouvoirs, 504.— Il refuse au pouvoir exécutif le droit d'interpréter les lois, 538.

LEBIEUSAIS DE VIERVAL (G.), lieutenant-colonel de cavalerie. — Est condamné à mort, XX, 420.

LEBIGOT DE BEAUREGARD, député d'Alençon à la Constituante.—Son opinion sur la suppression de la gabelle, III, 620.

LEBIGRE, homme de loi. — Sa pétition sur les enfants naturels, XXIX, 317.

LEBLANC, commissaire près les Etats-Unis. — Ecrit pour demander qu'il soit sursis à toute détermination sur les colons et les colonies, XXI, 781. — Meurt en repassant en France, XXVIII, 587. — Vaublanc l'accuse de dilapidations, 718, 719.— Le conseil des Cinq-Cents demande communication de ses papiers, 720.

LEBLANC. — Est nommé membre de la commission administrative du département de Paris, XIII, 634. — Et membre de l'administration centrale de la Seine, XXIX, 731. — Y est remplacé, 811.

LEBLANC, garde national. — Arrête les courriers du Roi à Varennes, VIII, 758.

LEBLANC, littérateur.—Analyse de sa tragédie de *Tarquin*, XIX, 251 —Présente une pétition sur les honneurs à rendre à Simoneau, XII, 314. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.— Est nommé membre de l'Institut national, XXIX, 220. — Sa mort, 776.

LEBLANC, chef de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

LEBLANC, curé de Saint-Jean. — Extrait de son discours à ses paroissiens, IV, 259.

LEBLANC (Ad.), peintre.—Est condamné à mort, XXI, 159.

LEBLANC, procureur-général. — Son réquisitoire dans l'affaire de Harel-la Vertu, IV, 428.

LEBLANC, défenseur officieux. —Son plaidoyer dans l'affaire de Lavilleheurnoy, XXVIII, 650.

LEBLANC. — Est autorisé à rentrer à Saint-Pierre Miquelon, d'où il avait été arbitrairement banni, XII, 613.

LEBLANC, député de Besançon à la Constituante. — Sa mort, I, 163.

LEBLANC (madame), administratrice des postes à Avignon. — Est suspendue de ses fonctions, XIII, 696.

LEBLANC, conventionnel. (*Voyez* Blanc-de-Serval),

LEBLOIS (Léonard). — Donne aux Jacobins des renseignements sur les citoyens d'Orléans traduits à Paris, XXI, 451. — Son opinion sur la liberté de la presse, 561. — Il s'oppose à la déportation des nobles et des prêtres, 705. — Demande que les Jacobins se déclarent en permanence, 750. — Sa lettre sur les machinations des royalistes, XXV, 185.

LEBLOIS, accusateur public. — Remercie la Convention du rappel des 73 députés, XXII, 705.

LEBLOND, de l'Institut national. — Y lit un mémoire sur la magie chez les anciens, XXVIII, 673.

LEBLOND (Joseph), adjudant général.—Réclame la liberté de son père, XXI, 51.

LEBLOND, dit Comtois, domestique. — Signale un écrit incendiaire distribué sur le Pont-Neuf, IV, 115.

LEBLOND (C.-F.), ex-curé. — Est condamné à la déportation, XX, 52.

LEBLOND, conjuré de Jalès. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LEBŒUF, soldat. — Transmet un trait de bravoure de Termonier, XVII, 409.

LEBŒUF, membre du conseil général de la Commune de Paris. — Est dénoncé par Chaumette et accuse Letellier, XVII, 590. — Est mis en liberté, XVII, 621. — Ses rapports avec la veuve Capet, XVIII, 90.

LEBOIS. — Est dénoncé pour son journal l'*Ami du Peuple*, XXVIII, 326. — Jugement qui l'acquitte, 450. — Il est arrêté de nouveau, 513. — Et mis en liberté, 521. — Inculpation contre lui, XXIX, 757. — Il se justifie, 758. — Sa motion aux Jacobins pour faire déclarer la patrie en danger, 777*.

LEBOIS, président de la section du Théâtre-Français en vendémiaire. — Est condamné à mort, XXVI, 195, 225.—Son exécution, 226.

LEBOIS DES GUAIS, député de Montargis à la Constituante. — Parle contre la formule du serment de l'évêque de Clermont, VII, 20, 21. — Sur l'avancement des militaires députés, VIII, 77. — Et sur un placard conseillant l'abolition de la royauté, IX, 13.—Répond à la dénonciation de Goupil contre les Jacobins, IX, 134.

LEBON, défenseur officieux. — Attaque la compétence du conseil militaire chargé de juger les prévenus de la conspiration royaliste, XXVIII, 622.— Son discours en faveur de Brottier ; il traite Malo et les autres témoins de dénonciateurs, dont le témoignage doit être rejeté, 649. — Fait un dernier effort pour émouvoir la compassion du conseil en faveur des accusés, 651.

LEBON (Joseph), député du Pas-de-Calais à la Convention. — Est élu membre du comité de sûreté générale, XVII, 659.—Sa motion contre les femmes aristocrates des hôpitaux, XVIII, 31.—Il parle sur le projet de calendrier nouveau, 55, 56.—Fait passer à l'ordre du jour sur une dénonciation contre Robert, 76.—Est envoyé dans l'Oise, 84. — Fait casser un arrêté de la Haute-Garonne, 151. — Annonce l'accueil fait à l'armée du Nord à Beaurain, 152.—Rapport sur la dénonciation de Bernard contre lui.— 159. Son opinion sur l'éducation publique, 172, 173. — Il fait réhabiliter le philosophe Labarre, 424.—Dénonce Vincent, 695. — Se plaint de la délivrance faite, même à des émigrés, de certificats de résidence, XIX, 600. — Découvre à Calais des poignards destinés aux sections de Paris, XX, 584. — La société populaire de Cambrai demande qu'il y soit conservé, XXI, 85. — Ordre du jour sur les dénonciations faites contre lui, 172. — Il est dénoncé de nouveau, et décrété d'arrestation, 376. — Texte des dénonciations, 382. — Autres, 402. — Autre des administrateurs de Cambrai, 445. — Autre des citoyens d'Arras, 470. — Autre de la commune de Saint-Omer, XXII, 62. — Demande d'un rapport sur les crimes qu'on lui impute, 365.— De l'examen de sa conduite, 614.—Et de sa mise en jugement, 671. — Accusation de Courtois contre lui, XXIII, 143, 522, 530, 539, 546, 572. —Adresse contre lui, 261. — Recueil de pièces à sa charge, 576.

* Le Moniteur a imprimé Lebas par erreur, c'est Lebois qu'il faut lire.

—Demande de son arrestation; ajournement, XXIV, 124.—Accusation contre lui, 152.—Et motion de le déporter, 154.— Commission pour examiner sa conduite, 408. —Il demande à être transféré à Paris pour être entendu, 473. — Motion de le juger militairement, 545. — Rapport sur sa conduite, XXV, 31. —Sa défense; il inculpe Guffroy, 140, 166, 183, 186, 199. — Permanence des séances jusqu'au décret à rendre sur son accusation, 199. — Fin de sa défense, 201, 210. — Il est décrété d'accusation, 212, 266. — Lettre de Gosse sur les papiers réclamés par lui, 261.—Lettre le concernant, 642.—Remplacement d'un des membres du tribunal chargé de le juger, XXVI, 57. — Décret d'ordre du jour sur sa demande de recours en cassation contre le jugement qui le condamne à mort, 195.—Arrestation de son secrétaire, XXVIII, 266.

LEBON, sous-lieutenant. — Démenti de la nouvelle de sa mort, XIII, 691.

LEBON, d'Oléron.—Son offre patriotique, XVIII, 440.

LEBON (J.-N.-F.), receveur de l'enregistrement. — Est acquitté, ainsi que sa femme, XX, 708.

LEBORGNE, député de Saint-Domingue au conseil des Cinq-Cents.—Demande qu'on discute le projet de loi sur la division des colonies, XXIX, 14. — Son rapport sur la situation de Saint-Domingue, 43. — Son opinion sur les contributions des colonies, 63. — Sa motion sur la marine militaire, 67. — Son opinion sur l'organisation des secours publics, 296. — Et sur la formation du département du Léman, 331. — Il défend l'impôt sur le tabac, 370. — Demande le rapport de l'arrêté relatif à la législation des prises, 565. — Et l'annulation des élections de Saint-Domingue, 660. — Son rapport sur les encouragements à donner à la course maritime, 785, 803.

LEBOURG. — Son opinion sur l'affiliation aux Jacobins des *Amis de la République;* il invite les patriotes à surveiller les groupes, XXI, 787.

LEBOURG (Claude-Marie), officier de marine.— Est acquitté, XIX, 231.

LEBOZÉE. — Dirige l'entrée d'un convoi à Lorient, XXIX, 358.

LEBRASSE (F.-M.-F.), lieutenant de gendarmerie. —Son procès, XX, 191.—Il est condamné à mort, 203.

LEBRASSEUR (J.-A.), ex-conseiller de la cour des aides. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LEBRET, ex-curé constitutionnel.—Est condamné à mort, XXI, 216.

LEBRET, tisserand. — Est condamné à mort, XXI, 96.

LEBRETON. — Son traité sur les propriétés du sucre, V, 491. — Autre sur le café, 516.

LEBRETON.—Quitte la régie de l'enregistrement, XXIX, 272.

LEBRETON, prieur de Redon, député de Bretagne à la Constituante. — Demande l'ajournement de la fixation du sort des moines, III, 547. — Fait rendre un décret relatif aux reliquats des caisses des impositions du clergé, V, 644. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252.—Il fait rendre un décret sur le tarif de la poste aux chevaux, 839.— Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Fait décréter un secours aux maîtres de poste, XXIV, 395. — Et prononcer, relativement à la déclaration des biens des représentants, le séquestre des biens non déclarés, XXVI, 57. — S'oppose à la mise en liberté de Rossignol et de Daubigny, 331. — Réélu au Conseil des Anciens, son rapport sur le tarif des postes aux lettres et aux chevaux, et des messageries, XXVII, 92; il le fait approuver, XXVIII, 336.— Est l'un des membres de la commission pour l'examen de la résolution qui augmente le prix du port des lettres et journaux, 477. — Son rapport à ce sujet, 499. — Autre en faveur de la nouvelle résolution sur le même objet, 513. — Il vote le rejet de celle relative aux postes et messageries, 746. — Est élu secrétaire, 773. — Occupe le bureau en cette qualité le 18 fructidor, 799. — Combat la résolution relative aux domaines congéables, XXIX, 59.—Fait supprimer les listes de candidats, 154.—Vote le rejet de la résolution sur la poste aux chevaux, 216.

LEBRETON (Antoine), officier municipal d'Angers. — Secours à sa veuve, XX, 308.

LEBRETON, littérateur. — Lit à l'Institut une notice sur la vie de Raynal, XXVIII, 198. — Et une autre sur Deleyre, 673.

LEBRETON (Noël), caporal. — Renvoi de son affaire au pouvoir judiciaire, XIII, 199.

LEBRETON, cultivateur. — Décret qui suspend tout jugement contre lui, XVIII, 593.

LEBRETON, veuve Lecarman. — Est condamnée à mort, XXI, 47.

LEBRETON, femme du président Pichard. — Est condamnée à mort, XXI, 120.

LEBRUN, député de Dourdan à la Constituante. — Reproches qui lui sont adressés à raison de son éloge de l'abbé Terray, I, 473. — Il combat la propriété du clergé sur ses biens, II, 108.—Rend compte de la demande de l'Anjou relative à la gabelle, 186. — Fait décréter la suppression des étrennes pour les fonctionnaires publics, 248. — Demande le renvoi au pouvoir exécutif des réclamations relatives aux dettes du gouvernement, 251. — Combat la formation d'un comité d'impositions; son rapport sur la contribution patriotique, 479. — Il propose le paiement de diverses dépenses et l'ajournement de toutes les autres jusqu'à leur liquidation, III, 203. — Son rapport sur les finances, 314. — Autre sur toutes les parties des dépenses et de la dette publique, IV, 553, 554, 555, 562, 563, 601, 602, 610, 614, 618, 619, 670, 671; V, 33, 44, 186, 187, 333, 395, 406, 408, 552. — Il fait supprimer les jurés-priseurs, 87. — Et plusieurs places et emplois publics, 384.—Propose d'accorder aux jurés-priseurs le droit de faire des des ventes, 398. — Son rapport sur le paiement des arrérages des rentes, 399. — Il fait décréter celui des arrérages de la dette publique, 401. — Propose la conservation des académies, 439. — Présente un projet sur la dépense du Jardin du Roi, 440. — S'élève contre le paiement en assignats de la dette exigible, 506.— Fait fixer la dépense de l'éducation publique et celle des bâtiments nationaux, 561, 562.— Décréter divers articles sur les rentes des communautés, etc., 613.— Déterminer les dépenses des bureaux ordinaires et rejeter les pensions des comédiens, 622. — Et accorder des fonds à la caisse des Invalides, 660. — Présente un tableau de la dette publique, 715. — Demande à faire connaître le vœu des départements contre l'émission des assignats, 776. — Présente le tableau des recettes et des dépenses; fait accorder des fonds au trésor public, VI, 111. — Et adopter différents articles sur le remboursement des rentes du clergé, 130. — Répond à l'accusation que lui a faite Mirabeau de protéger les loteries, 212. — Présente un projet sur l'organisation des ponts-et-chaussées, 263, 281. — Reçoit une lettre de Clavière contre l'établissement des loteries, 289. — Présente le tableau de l'arriéré des impôts, 296. — Son rapport sur la situation du trésor public, 501.— Il fait décréter un mode de vente des étalons nationaux, et la vente des farines de la nation à la municipalité de Paris, 565. — Son rapport sur la dépense publique de 1791, 584. — Il fait supprimer les payeurs du clergé, 588. — Et diverses indemnités, 526. — Lettre que lui adresse Grammont sur les droits qu'il percevait à Bayonne, 602. —

Son rapport sur l'organisation du trésor public, 605. — Son projet sur l'administration des pont-et-chaussées, 657, 658, 755. — Fait suspendre le paiement du centième denier dû par les perruquiers, 755. — Admettre à la reconstitution les rentes perpétuelles dues par l'Etat, 755.— Organiser une école gratuite des ponts-et-chaussées, VII, 2.— Et autoriser la municipalité de Paris à signer les contrats de rentes constituées; son nouveau rapport sur la dépense publique, 126, 130. — Il fait décréter la conservation des rentes dues au clergé par des particuliers, 243. — Et le paiement de celles dues par le clergé et les pays d'Etat, 331.—Sa lettre sur ses rapports de finances, 379.— Il fait décréter le versement de 72 millions au trésor public, 379, 381. —Déclare que les pensions ne se paient que sur un certificat de présence, 515. — Son opinion sur l'organisation du trésor public, 580, 590. — Il fait décréter le paiement de diverses dépenses, 604. — Fait rendre plusieurs décrets pour accélérer la liquidation, ponr le paiement des travaux du canal du Nivernais, et celui des dépenses du quartier de janvier, 762. — Fait fixer le traitement des ministres, VIII, 598.— Décréter le paiement de diverses rentes, 641.— Accorder un fonds de 3 millions aux ponts-et-chaussées, IX, 152.— Rendre un décret sur la comptabilité, 185. — Son opinion sur l'organisation des ponts-et-chaussées, 296, 324. — Il fait décréter une avance de 800 mille livres à la municipalité de Bordeaux, 421. — Mettre à la charge de l'Etat les rentes constituées sur le clergé, 451.—Régler le mode de rectification des erreurs de nom dans les contrats de rente et les quittances de finances, 780. — Et consacrer des fonds à l'acquisition de livres précieux, 790.—Député extraordinaire du département de Seine-et-Oise, il fait le récit de l'émente d'Etampes, XI, 565.—Réélu au conseil des Anciens par ce département, il présente un rapport sur le système général des finances, XXVI, 612.— Et un autre sur le paiement en numéraire des droits de douane, XXVII, 14.— Appuie un projet de création de receveurs intermédiaires, 176.— Est élu secrétaire, 293. — Fait ordonner la restitution du domaine national des Carmélites, XXVIII, 3. — Son opinion sur la résolution concernant la fabrication des monnaies, 7, 9, 241. — Propose le rejet de celle qui fixe le mode de surveillance sur la trésoreric nationale, 249.— Est élu président, 291.—Fait mettre des fonds à la disposition des commissaires de la trésorerie, 346. — Et accorder un nouveau délai aux payeurs de rentes pour la présentation de leurs comptes, 353. — Son rapport en faveur de la résolution pour le paiement, en numéraire, du dernier quart des domaines nationaux, 377.—Il fait approuver celle pour le paiement des contributions en numéraire ou mandats au cours, 393. — Celle qui donne à Droz une maison nationale, en indemnité de ses travaux sur les monnaies, 417.—Et celle relative aux loyers des maisons, 426. — Son rapport en faveur de celle qui ordonne de payer aux rentiers le quart en numéraire, 445. — Il vote le rejet de celle sur la comptabilité de la trésorerie nationale, 449, 457. — Son opinion sur les hospices civils, 455, 456. — Il fait ouvrir un crédit de 25 millions au ministre de l'intérieur, 456. — Son rapport sur la fixation des dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année, 478. — Autre sur celle des droits de patente, 500. — Il combat la résolution relative au paiement des obligations de citoyen à citoyen, contractées avant le papier monnaie, 522. — Son rapport à ce sujet, 523. — Il fait rejeter la résolution pour l'annulation des baux, 547. — Son rapport sur les opérations de la commission de surveillance de la trésorerie, 701. — Il fait rejeter la résolution relative au compte des dépenses des archives, 723. — Approuver celle qui rappelle les agents du Directoire à Saint-Domingue, 728.— Rejeter celle sur les contributions, 755.— Propose le rejet de celle qui autorise la trésorerie à faire des négociations, 756. — En fait approuver une concernant le paiement des fournitures de l'armée pendant deux mois, 775.— Et une sur les rescriptions bataves, 790.—S'oppose à la destitution des commissaires de la trésorerie, XXIX, 33.— Son rapport sur la suppression des payeurs de département, 117, 154. — Autre sur l'emprunt de 80 millions, 126, 130.— Il fait rejeter l'ouverture de registres pour les dons civiques, 130.— La résolution relative aux autorisations de paiement données par la trésoreric sur les receveurs généraux, 148.—Et une autre sur le recouvrement des contributions, 180.— Son opinion sur le régime hypothécaire, 259. — Il fait rejeter l'extension proposée aux droits de timbre, 305, 311.— Son rapport sur l'établissement d'un bureau de visite et de marque des étoffes, toiles et toileries, 361, 404. — Il défend la résolution sur le régime hypothécaire, 477, 489.— Fait annuler la loi qui confisquait les actions non visées dans les délais prescrits, 659. — Son rapport sur les réclamations en matière de contribution foncière, 711. — Il fait approuver trois résolutions sur le même objet, 719. — Combat l'emprunt de 100 millions, 774. — Fait rejeter, pour vice de formes, une résolution sur les dépenses de l'an VIII, 799. — Son rapport sur les dépenses du ministère des finances, 841, 846. — Il fait rejeter une résolution relative à l'emprunt de 50 millions, 894, 903. — Est nommé président de la commission intermédiaire des Anciens, 899.

LEBRUN, compositeur. — Auteur de la musique de la pièce intitulée : *le Bon Fils*, XXVI, 10. — Et de celle d'*Un moment d'Humeur*, XXVIII, 576.

LEBRUN, littérateur. — Fragments de son poème sur la Nature, VI, 202, 708. — Son *Ode patriotique sur les événements de* 1792, XV, 559. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Publie des *Vers sur les femmes poètes*, XXVIII, 249.— Le *Chant du banquet républicain pour la fête des Victoires*, 296. — Des *vers sur Bonaparte*. XXIX, 67, 95. — Un quatrain à l'occasion de l'ordre qui le privait de deux pièces de son logement, 285.—Un *Chant dithyrambique pour les fêtes de la Liberté*, 324.— Et un *Hymne pour le* 21 *janvier*, 393 *bis*.

LEBRUN, peintre.—Demande que la loi des émigres ne soit pas appliquée à sa femme, XVIII, 314.

LEBRUN, fournisseur.—Décret qui le renvoie devant le tribunal de Rhône-et-Loire, XIV, 675. — Ajournement et rapport du décret d'accusation contre lui, 694, 708.

LEBRUN, capitaine de grenadiers.— Eloge de sa bravoure, XVI, 644.

LEBRUN (P.-P.-Marie), inspecteur des remontes. — Est condamné à mort, XVIII, 57.

LEBRUN, capitaine aide-de-camp. — Entre le premier à Terracine, XXIX, 364.

LEBRUN. (*Voyez* Pigault-Lebrun et Topino-Lebrun).

LEBRUN (Tondu), orateur d'une députation. — Demande la formation d'un bataillon de volontaires liégeois, X, 662.—Est élu ministre des affaires étrangères, XIII, 383. — Rend compte des relations diplomatiques de la France, 513. — Sa réponse à la note de l'ambassadeur d'Angleterre, 523.—Il est autorisé à donner des passeports aux agents diplomatiques, 555. — Annonce les dispositions hostiles de la Russie et de l'Empire, 599, 705. — Propose de déclarer la guerre au roi de Sardaigne, 707. — Annonce que le décret de la commission impériale pour la levée des contingents vient de paraître, 713. — Sa lettre sur les ouvertures des négociations avec le roi de Prusse,

XIV, 56. — Il rend compte de la situation politique de la République, 59. — Annonce des propositions d'armistice faites par le roi de Prusse, la déclaration nouvelle de Brunswick, et le refus de Dumouriez de traiter avant l'annulation de cette déclaration, 98. — L'établissement d'une municipalité à Carrouge, 108. — Transmet la notification adressée à la république de Genève, contre la demande par elle faite au canton de Berne d'une garnison de 1,600 hommes, 114.—Annonce l'invasion de Worms; l'arrestation de Lassale, 164. — Et la satisfaction demandée au peuple genevois, 169. — Sollicite le paiement des lettres de change tirées par l'ordonnateur des colonies, 184. — Instruit de la reprise de Verdun, 197. — Annonce la punition, à Gênes, des Vénitiens qui avaient déchiré le pavillon français, 223. —Et les négociations de Montesquiou avec Genève, 230. — Sa lettre relative aux manœuvres employées auprès de la cour ottomane, pour y décrier l'ambassadeur Sémonville, 268. — Décret qui lui ordonne de rendre compte de la conduite du ministre français résidant près de l'électeur Palatin, 360. — Il atteste que les ministres de la justice et de la guerre ont rendu compte des sommes mises à leur disposition, 420. — Accuse le général Montesquiou d'avoir compromis les intérêts de la nation dans le traité passé avec Genève, 423.—Lettre que lui adressent les Belges et les Liégeois, 490. — Il donne des renseignements sur la conduite politique de Desportes, 539. — Communique une adresse de Rochester, 604. — Annonce que le grand et le petit conseil de Genève ont voté pour le renvoi des Suisses; sa lettre sur la mise en liberté des artistes français arrêtés à Rome, 638. — Annonce que le peuple de Porentrui s'est constitué en république, 657, 665. — Transmet le rappel de Châlons, ambassadeur à Lisbonne, 663. — Prétendue mission donnée par lui à Viard, 684. — Sa réponse, 692. — Il rend compte des mesures prises contre les députés de Francfort, près de la Convention, 700. — Son mémoire sur les rapports de la France avec l'Angleterre, 791.—Il est autorisé à donner copie des pièces réclamées par Malesherbes, 802. — Annonce que Genest est nommé ministre auprès des Etats-Unis, 809. — Envoie les pièces relatives à la neutralité de l'Espagne et à son intercession en faveur de Louis XVI, 870. — Rend compte des symptômes d'hostilités qui se manifestent de la part de l'Angleterre contre la France, XV, 19. — Et de l'effet produit à Constantinople par le décret d'accusation rendu contre Choiseul-Gouffier, 274. — Annonce que le roi d'Angleterre a pris le deuil de Louis XVI et ordonné à Chauvelin de se retirer, 316.—Transmet les demandes d'entrer au service de France faites par un grand nombre d'officiers étrangers, 452. — Annonce qu'un embargo est mis sur tous les bâtiments des villes anséatiques; transmet le vœu de Florennes pour sa réunion à la France, 616. — Maulde lui reproche son rappel, 723. — Il rend hommage au patriotisme de Proly, 749. — Transmet le récit des cruautés exercées en Espagne contre les Français, 752. —Annonce que les départements se tranquillisent; on lui reproche la destitution de Sémonville, 818. — Danton le rend responsable des sommes dépensées dans la Belgique, XVI, 28. — Il écrit qu'il a destitué Sémonville, 42. — Son rapport en faveur de Dubuisson, Proly et Péreyra, 76.—Il transmet un manifeste du prince de Cobourg, 120. — Promet aux Belges et aux Liégeois réfugiés la protection de la France, 226. — Adresse demandant son arrestation, 536. — Décret ordonnant un rapport sur sa conduite, 538. — Il est décrété d'arrestation, 554.—Traduit au tribunal révolutionnaire, XVII, 588. — Et décrété d'accusation, 593. — S'évade, 607. — Est impliqué dans la conspiration de Bretagne, XVIII, 46. — Arrêté par Héron, XIX, 39. — Et condamné à mort, 84.

LECANDRE (E.), capitaine au 17e de cavalerie.— Est condamné à mort, XX, 612.

LECARBONNIER (L.-C.),—Est condamné à mort, XVIII, 42.

LECARLIER, député de Laon à la Constituante. — Ses observations sur l'exportation des grains, II, 359. — Il est élu secrétaire, VIII, 703. — Député de l'Aisne à la Convention, 5. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 210, 253. — Il est porté sur la liste des candidats pour remplacer Carnot et Barthélemy au Directoire, XXVIII, 816, 818. — Est nommé commissaire près l'armée française, en Suisse, XXIX, 217. — Sa proclamation aux montagnards de ce pays, 239. — Son arrêté sur l'acceptation de la constitution helvétique, 243.—Il ordonne une levée de 16 millions, 254. — Est nommé ministre de la police, 266. — Son ordre contre les réquisitionnaires et conscrits qui se retireraient en pays étrangers, 464. — Remplacé par Duval, il est envoyé dans les départements réunis, 467. — Sa mort; proposition d'envoyer une députation à ses funérailles; son éloge par J. Debry, 788.

LECARMAN (veuve). *Voyez* Lebreton.

LECARPENTIER, député de la Manche à la Convention. — Fait décréter que la Convention jugera Louis XVI, XIV, 651. — Ajoute aux griefs reprochés à ce prince, 718.—Son vote dans le procès de Louis XVI, XV, 151, 163, 193, 237, 253.—Il défend l'arrêté du conseil exécutif concernant les théâtres, 175. — S'oppose à la mise en liberté de Roux, XVI, 407.—Sa motion contre Brissot, 623. — Il demande la mise hors la loi des administrateurs de l'Eure, 752.—Dénonce onze administrateurs de la Manche, 756. — Fait ordonner la publication des correspondances de toutes les autorités et sociétés populaires avec les députés de leur département, XVII, 109. — Rendre un décret concernant des officiers de l'artillerie et des colonies, 431. — Et mettre Féru en liberté, 435. — Répond de la sûreté du port de Cherbourg, XVIII, 304. — Remplace Lavallée et autres, 313. — Interception d'un paquet adressé par lui à la Convention, 428.— Il envoie des détails sur le siége de Granville, 470. — Annonce des succès sur les rebelles, 511.—Eloge de sa conduite dans la Manche, 534. — Ses opérations à Port-Malo, XIX, 243. — Il annonce les prises faites par l'escadre de Cancale, 274. — D'autres prises, 328.—Et l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat à Port-Malo, 502.—Epure les autorités de Dinan, 578. — Annonce la régénération de Port-Malo, 643.—Et des prises maritimes, XX, 357.— Mande que le nouveau pavillon a été arboré à Port-Malo, 601. — Rend compte de ses opérations à Coutances, Carentan et Mortain, XXI, 157. — Annonce que les fêtes et les arrestations continuent à Valogne, 298. — Discute le projet de décret sur l'instruction publique, XXII, 532. — Improuve un écrit de Gouly sur les colonies, 627. — Combat une motion sur les approvisionnements de bois, 658. — Et un projet relatif à la retenue sur les rentes, XXIII, 654. — Est dénoncé par des citoyens de Port-Malo, XXIV, 301. — Et par la commune de Coutances, 462.—Est décrété d'arrestation, 513.—Et d'accusation, 522.— Est conduit au lieu désigné pour sa détention, 616.— Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LECARPENTIER DE CHAILLOUE (*Voyez* Chailloué).

LECAUCHOIS. — Demande la suspension des partages de succession, XXIX, 130.

LECERF, officier de santé.— Trait de courage et d'humanité, XXIX, 660.

LECERF (François), député de l'Eure au conseil des Cinq-Cents.—Est exclu du Corps Législatif, XXVII,

277, 290, 360. — Envoie son serment de haine à la royauté, 295. — Levée de la suspension prononcée contre lui, XXVIII, 111, 144. — Son rappel dans le Corps Législatif avec les autres représentants frappés par la loi du 3 brumaire, 711.

LECESVE, curé, député du Poitou à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 68. — Prête le serment civique, VI, 738.—Est élu évêque de Poitiers, VII, 554.

LECHANTEUR, administrateur du district de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

LÉCHART. — Son *Traité de l'Ecriture*, XV, 102.

LECHAT, élève de l'institution des colonies. — Son discours à l'exercice public de cet établissement, XXIX, 455.

LÉCHELLE, général. — Est nommé commandant de l'armée de l'Ouest, XVIII, 11. — Annonce la prise de Mortagne et de Cholet sur les rebelles, 168. — Et ses mesures pour les exterminer, 276. — S'empoisonne et meurt à Nantes, 465.—Détails, XIX, 538.

LÉCHENARD, membre de la Commune de Paris.— Signe un arrêté pour la déchéance du roi, XIII, 327. —Est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

LECHEVALIER, littérateur. — Notice de son *Voyage dans la Troade*, XXIX, 748.

LECHI, général de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 650.

LECINQUE (R.), ex-secrétaire de Mirebeck. — Est condamné à mort, XX, 728.

LECLERC, député de Paris à la Constituante. — Parle sur les tribunaux d'exception, IV, 474. — Son rapport sur la fabrication des assignats, VIII, 5.—Son opinion sur les petits assignats, 265. — Il propose de charger Didot de leur fabrication, 601. — Et d'en créer de 300 liv., IX, 645.

LECLERC (Claude-Nicolas), député de Loir-et-Cher à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Il est élu secrétaire, XXV, 288. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il combat le système d'affermage des salines, XXVIII, 330.—Est élu secrétaire, 352.

LECLERC, secrétaire de Laussel, procureur de la commune de Lyon.—Son arrestation, XV, 771.—Député par la commune de Lyon à celle de Paris, il demande que le peuple se fasse justice, XVI, 409. — Sa motion contre les députés arrêtés, 566.—Accusation de la veuve Marat contre lui, XVII, 348.—Radiation de la citoyenne Gobin de la *Société des républicains révolutionnaires*, pour l'avoir dénoncé, 694.

LECLERC, curé de Lacombe, député de Domfront à la Constituante. — Appuie la demande d'un concile national, IV, 503. — Parle sur le traitement des titulaires ecclésiastiques, V, 110. — Refuse de prêter le serment civique, VII, 43.

LECLERC (J.-B.), député de Maine-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 252. — Il donne sa démission, XVII, 382. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, fait mettre à la disposition du Directoire les bâtiments du presbytère de Briqueville, XXVIII, 326.—Analyse de son ouvrage intitulé : *Essai sur la propagation de la musique en France, sa conservation et ses rapports avec le gouvernement*, 331. — Il réclame contre la résolution relative à la surveillance de la trésorerie, 731.— Vote contre le projet d'Aubry sur la garde du Corps Législatif, 765. — Fait une motion en faveur d'un culte fondamental et politique, 786. — Son rapport sur les institutions civiles et républicaines, XXIX, 61, 100, 101. — Son opinion sur l'enceinte constitutionnelle du Corps Législatif, 132. —Et sur la création d'écoles de médecine, 242. — Il est élu secrétaire, 250. — Sa motion relative aux élections, 258.—Son opinion sur celles de la Seine, 259. — Et sur celles de l'an VI, 261. — Sa motion relative au projet sur le nouveau calendrier, 330. — Il propose d'élever un cirque au Champ-de-Mars, 411. — Son rapport sur l'école centrale de musique, 502. — Il combat le projet sur les prêtres sujets à la déportation, 591.— Est élu président ; son discours sur le 21 janvier, 594 *bis*.

LECLERC, administrateur du comité de surveillance de Paris. — Dénonciation contre lui pour bris de scellés, etc., XVI, 354.

LECLERC, citoyen de Paris. — Présente une pétition sur les honneurs à rendre à Simoneau, XII, 314.

LECLERC, adjudant-général. — Donne des nouvelles de la position de Cassel, XVII, 628. — Éloge de son civisme, 631.—Il rapporte des traits de courage des vainqueurs de Toulon, XIX, 102. — Se distingue sur le Mincio, XXVIII, 314. — Sa belle conduite dans l'affaire de Salo, 585.— Et à la bataille de Roveredo, 451. — Il est blessé à la bataille de Saint-Georges, 444. — Se démet des fonctions de chef de l'état-major de l'armée d'Italie, XXIX, 364.

LECLERC (Armand-Hubert), chef de la 2e division du département de la guerre. —Est exclu des Jacobins, XIX, 637. — Son procès, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40.

LECLERC, député de l'Yonne au conseil des Cinq-Cents. — Fait part des troubles qui ont eu lieu à Auxerre, à l'occasion de la formation d'un cercle constitutionnel, XXVIII, 751.—Appuie les conclusions de Thibaudeau sur la compagnie Dijon, et la suspension des commissaires de la trésorerie, 768.—Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

LECLERC, ex-notaire à Cosne. — Est condamné à mort, XX, 756.

LECLERC, auteur de l'*Histoire naturelle de l'homme malade*. —Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

LECLERC (C.-T.), cultivateur. — Est condamné à mort, XX, 376.

LECLERC, architecte. — Restaure le Théâtre-Français, XXVIII, 663.

LECLERC (Jacques), rédacteur de *la Chronique nationale et étrangère*, imprimée à Rouen. — Est décrété d'accusation, XV, 140. — Arrêté, 274. — Et condamné à mort, XVII, 598.

LECLERC. — Son *Histoire de Russie*, XVIII, 405.

LECLERC, dit Lafeuillade, ex-lieutenant de chouans. — Est condamné à mort, XXIX, 286.

LECLERC, veuve Lebatty. —Est condamnée à mort, XX, 720.

LECLERC (la fille). — Sa condamnation à mort et son exécution, XIV, 297.

LECLERC-BONNEVILLE (J.-R.). — Est mis en liberté, XXII, 279.

LECLERC GLATIGNY (Sophie-Adélaïde), ex-religieuse. — Est condamnée à mort, XIX, 732.

LECLERC (des Vosges), littérateur.—Est accusé par Bérenger de provoquer l'assassinat des représentants du peuple dans un article inséré au journal de *l'Ami des Lois*, XXVIII, 755. — Toasts portés dans une réunion où il se trouvait, XXIX, 338. — Il est arrêté, 616. —Transféré au Temple, 617.—Et mis en liberté, 687.—Son arrestation est citée comme preuve du défaut de liberté de la presse, 688. — Il est présenté par Courtois comme l'un des agents de la conspiration qu'il dénonce, 757, 758. — Son discours au Manége sur les sociétés politiques, 774.

LECOCQ (J.-N.)—Signataire d'une pétition contre l'élection de Sieyès au Directoire, XXIX, 785.

LECOCQ (L.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 728.

LECOINTE, commandant du bataillon *le Vengeur* dans la Vendée. —Son éloge par le général Sandos, XVII, 31.

LECOINTE-PUYRAVEAU (Michel), homme de loi,

administrateur du département, député des Deux-Sèvres à la Législative.— Appuie une adresse contre le *veto* mis à la loi des émigrés, X, 604. — Combat la nécessité de la sanction pour les décrets sur la haute-cour, XI, 62. — Dénonce Duportail ; fait décharger Hémar d'accusation, 155.— Son opinion sur le recrutement, 197.— Sa motion en faveur des gardes françaises, 227. — Il fait ajourner l'affaire des princes allemands possessionnés en France, 275. — Son opinion sur l'arrivée des rôles, 504. — Il fait rendre un décret relatif à des chevaux arrêtés à Langres, 726. — S'oppose à la célébration d'une messe en musique en l'honneur de Mirabeau, 741.— Sa motion contre les émigrés rentrés, 759. — Il fait rappeler les tribunes à l'ordre, XII, 23.— Provoque des poursuites contre Colnin, 53. — Fait rendre un décret sur le paiement, par les députés, de leur contribution patriotique, 109. — Demande le rapport de celui rendu sur la retenue de leur traitement, 199. — S'oppose à la reddition des fonds saisis sur Dunebat, 267. — Dit qu'il existe déjà une loi contre les provocations, 366. — Demande la déportation des prêtres réfractaires, 403. — Appuie une adresse des Marseillais, 710. — Combat une motion contre les pétitions de rassemblements armés, 721. — Dénonce Mallet-Dupan, XIII, 77. — Fait l'éloge de Collot-d'Herbois, 115. — Combat une motion contre les tribunes, 212. — Demande la levée de la suspension de Manuel, 226. — Appuie l'armement avec des piques, 304. — S'oppose au départ des fédérés, 374.— Dénonce les chevaliers du poignard, 399. — Est chargé de dissiper un rassemblement contre des sœurs grises, 519. — Annonce que Châtillon est en pleine contre-révolution, 566.— Réélu à la Convention, fait décréter que les ministres ne pourront être choisis parmi les députés, XIV, 76. — Sa dénonciation contre Marat, 129. — Il s'oppose à la mise à prix de la tête d'Albert de Saxe, 152. — Dénonce des marchés frauduleux passés par Malus et d'Espagnac, 550. — Rend compte de sa mission dans le département d'Eure-et-Loir, 616, 618. — Justifie le corps électoral de Paris, 739, 740. — S'oppose à l'envoi aux départements du compte-rendu par le maire de cette commune, XV, 69. — Son vote dans le procès du roi, 169, 207, 253. — Il fait passer à l'ordre du jour sur une motion en faveur de Pache, 354, 355. — Justifie les députés à la Législative, compromis dans les papiers de l'armoire de fer, 356. — S'oppose à l'élargissement de Guermeur, 444. — Demande que Marat soit déclaré fou, 760. — S'oppose à la mise à prix de la tête des Bourbons fugitifs, XVI, 121.— Demande l'ajournement de la discussion concernant Marat, 151. — Combat la motion de Thuriot relative à l'envoi de secours aux départements menacés par les rebelles, 337. — Y est envoyé en mission, 357.— Demande la punition de Quetineau, 365. — Fait part d'un avantage remporté par les rebelles, 511. — Est dénoncé par Marat, 684.— Annonce que les citoyens de Saint-Maixent ont accepté la constitution, XVII, 187. — Parle en faveur de Westermann, 250.— S'oppose à la démonétisation des assignats à face, 278. — Fait accorder une indemnité aux jurés du tribunal criminel, 409. — Inculpe Rossignol, 500. — Propose de fixer le prix des grains, 564. — Parle en faveur de Biron, 570. — Combat une motion contre les marchands qui vendent à un prix trop élevé, 698.— Ordre du jour sur la demande de son arrestation, XVIII, 370. — Il combat la motion relative à la liberté des opinions, XXI, 558.— Et la dénonciation de Lecointre contre plusieurs députés, 638. — Demande des secours en faveur des élargis étrangers à Paris, 692. — En fait accorder à la veuve Porcher, XXII, 374.— Et à Grimelion, 265.— Son opinion sur les auteurs des écrits royalistes, XXIII, 100. — Il vote la suspension des radiations de la liste des émigrés, XXV, 622. — Demande que tous les représentants restent à leur poste, ou que tous se mettent à la tête des combattants, XXVI, 120. — Propose de faire indemniser, sur les biens des rebelles, les familles des citoyens morts dans les journées des 13 et 14 vendémiaire, 159. — Combat un projet concernant les députés en mission, 188. — En appuie un autre relatif à l'épuration des autorités du département du Nord, 196. — S'oppose à la nomination du Directoire par la Convention, 275.— Demande des mesures à la suite des événements de vendémiaire, 282, 283. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, appuie le projet sur la vérification des pouvoirs, XXIV, 359. — Combat l'application de l'amnistie à Cormatin, XXVI, 367. — Son opinion sur le complètement du Corps Législatif, 373. — Et sur la dénonciation de Tallien contre Barbé-Marbois, 399.— Il combat une motion contre le droit de pétition, 407. — Et un projet relatif au traitement des messagers d'état, 541.— En présente un pour la répression de la désertion, 693, 694, 695. — Défend la loi du 3 brumaire, 717. — Son opinion sur le dépôt des minutes des juges-de-paix, XXVII, 6. — Il s'oppose à l'impression des procès-verbaux des assemblées électorales du Lot, 19.— Appuie la création d'un ministère de la police, 102. — Demande qu'on passe à la discussion sur Aymé, 114. — Combat une demande de secours pour les réfugiés de l'Ouest, 221.— Fait exclure du Corps Législatif Mersan, 230. — Ferraud-Vaillant, 246. — Polissart, 276. — Lecerf et Palhier, 277, 278. — Sa motion relative au costume des agents du Directoire dans les colonies, 311. — Il présente un projet relatif à une levée de chevaux, 374. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 404. — Et sur la répartition de l'emprunt forcé, 477. — Il présente un projet pour le complément, par des ex-conventionnels, des deux tiers du Corps Législatif, 492, 578, 579, 580; XXVIII, 24, 25.— Propose de faire payer en assignats, au cours, toutes les contributions ou transactions, XXVII, 550.— Demande la destitution des fonctionnaires qui ont refusé de jurer haine à la royauté, 604.— Fait exclure du Corps Législatif Doumere, 608. — Gau, Bodinier et Gaillard, 613, 615, 620.— Fait annuler les élections de Besançon, 662. — Demande le renvoi à la commission de vérification d'une lettre de Beauchamps, 685. — Fait renvoyer au Directoire une dénonciation contre Reverchon, 719.— Réclame des renseignements sur l'affaire de Braconnier, XXVIII, 12.— Demande l'ordre du jour sur le message relatif aux émigrés, 63. — Vote le comité secret pour la lecture des pièces qui inculpent plusieurs représentants, 114.— Propose de demander au Directoire des renseignements sur l'affaire de Reverchon, 143. — Appuie le projet d'Audoin, relatif aux parents d'émigrés, 179. — Fait adopter la question préalable sur l'indemnité proposée pour les représentants suspendus de leurs fonctions, 212. — Appuie le projet contre les provocateurs à la royauté, 240.— Fait renvoyer à la commission celui relatif au cautionnement prescrit par le code des délits et des peines, 250. — Son opinion sur le paiement en mandats de la contribution foncière de l'an IV, 259.—Vote l'ajournement du rapport de la loi du 21 avril 1793, contre les prêtres réfractaires, 264.—Repousse la proposition d'une amnistie générale, 266. — Parle sur le projet d'organisation de la haute-cour nationale, 365, 370. — Sur le paiement des contributions, 383. — Sur la célébration de la fête du 1er vendémiaire, 396. — Sur l'organisation des secours publics, 419. — Sur le projet de délai pour le paiement du dernier quart des domaines nationaux, 421. — Réclame le maintien de l'ordre du jour dans l'affaire du juge-de-paix Porlet,

439.— Son opinion contre le projet relatif aux biens vendus de Saint-Amand, 447, 449. — Sa motion sur le paiement des obligations des citoyens entre eux ; autre sur le partage des biens indivis ; il fait rejeter la proposition en faveur des créanciers remboursés en papier monnaie, 451.— Son opinion sur l'ordre des délibérations et la police du Corps Législatif, 454. — Il parle contre Louise Despagne, dont les biens étaient soumissionnés, 455. — Son opinion en faveur du projet relatif au commissaire des guerres Maurel, prévenu d'un vol de 600,000 livres, 458. — Il demande l'ajournement de la mise en liberté des prêtres détenus ; combat le projet sur le paiement des fermages et rentes foncières, 462. — Fait continuer la prohibition des marchandises anglaises ; vote une distinction entre les anciens et les nouveaux créanciers de l'Etat, 467. — Son opinion sur un débiteur du gouvernement, qui a reçu 12 millions d'inscriptions pour 200,000 francs qui lui étaient dûs, 468.— Autre sur la licence des journaux et sur la calomnie écrite, 472. — Il vote le maintien de la loi du 3 brumaire an IV, 474.— Pose une série de questions sur cette loi, et pour définir ce qu'on entend par amnistiés, 475. — Combat le projet sur le maintien des ventes des presbytères, 477. — Parle sur la dénonciation d'un faux imprimé sous le titre de *Loi définitive sur les transactions sociales*, 480.— S'oppose à l'impression du discours de Boissy-d'Anglas sur les maisons de jeu, 482. — Son opinion sur les transactions particulières, antérieures à juillet 1791, etc., 490, 491. — Il est élu secrétaire, 496. — Demande la question préalable sur toute espèce d'attermoiement, dans la discussion sur les transactions, 497. — Réclame contre la nomination d'une commission des colonies, 499.— Son opinion sur les attributions de cette commission, 501. — Il fait adopter la question préalable sur le projet de Richard, pour la répression du brigandage, 506. — Appuie le projet de Daunou, sur la répression des abus de la presse, 512.— Fait ajourner la discussion sur l'effet rétroactif de la loi de successibilité des enfants naturels ; et le projet pour le paiement, par préférence, des rentiers sexagénaires ; appuie l'envoi du tachygraphe aux corps administratifs, 515. — S'oppose à ce que Barbault-Royer, arrivant de Saint-Domingue, soit entendu à la barre ; appuie l'envoi d'un message pour connaître l'état des colonies, et fait arrêter que les renseignements seront lus en comité secret, 520. — S'oppose à ce qu'on rende l'usufruit des maisons coloniales, 521. — Attaque le projet de Favart, pour la suspension du divorce, 528, 535.— Appuie le projet de dégrèvement pour les départements de l'Ouest, 536. — Somme Mailhe de signer sa dénonciation contre la municipalité de Toulouse, 543. — Demande l'impression du discours de Lamarque, sur la conspiration de Lavilleheurnoy, 548. — Dénonce un article du journal de Baruel-Beauvert contre Bonaparte, et s'oppose à ce qu'il soit poursuivi, 556, 558. — Appuie le rapport de l'arrêté qui appelle à la barre le juge-de-paix Monnier, 577. — Demande que le projet qui modère la peine des grands coupables qui font des révélations importantes, s'étende aux condamnés, 590. — S'oppose à l'impression d'un discours de Jourdan, contre l'aliénation des biens nationaux situés entre le Louvre et la place de la Concorde, 620. — Vote pour le recours en cassation contre les jugements des tribunaux militaires, 626. — Est élu président, 629. — Son rapport sur les déportés et réfugiés de Saint-Domingue, 635. — Il rappelle à l'ordre Boissy-d'Anglas, dans son opinion sur les troubles des assemblées de Nevers, 640. — Rassure l'Assemblée sur les blessures de Sieyès, 657. — Fait renvoyer au Directoire une pétition relative aux troubles des assemblées primaires du Morbihan, 689. — Combat une réclamation de Nina d'Ambert en faveur de son père, XXIX, 305. — Sa motion-ordre sur la situation de Paris ; il fait ordonner des visites domiciliaires, 308.— Son opinion sur la célébration du décadi, 319.— Il est élu président, 320.— Prononce un discours commémoratif du 9 thermidor, du 13 vendémiaire et du 18 fructidor, 327. — Son rapport sur les récompenses nationales dues aux citoyens tués ou blessés en défendant la loi, 331, 404. — Il prononce un discours sur le 10 août, 335. — Réclame un comité général pour les affaires de la Cisalpine, 351.— Fait fixer les dépenses du Directoire pour l'an VII, 358. — Et amender le projet relatif à l'impôt du tabac, 391. — Propose d'autoriser le Directoire à faire une levée de 200,000 hommes, 411.— Son opinion sur les dépenses du ministère de l'intérieur, 413.— Il s'oppose au renouvellement de la commission des finances, 416. — Fait décréter la vente de 125 millions de biens nationaux, 431.— Et adopter une résolution concernant les acquéreurs de biens nationaux, 460. — Parle sur un arrêté relatif à un conscrit, 463. — Et sur la loi concernant les veuves et les enfants des défenseurs de la patrie, 469.— Combat un projet tendant à autoriser la commune de Toulouse à acheter un terrain national, 470. — Demande la confiscation des biens des déportés qui ont fui le lieu de leur déportation, 475, 476. — Fait rejeter les articles relatifs aux prêtres, 478. — Son opinion sur la répartition de la contribution personnelle, 490. — Sur le projet concernant les biens des pères et mères d'émigrés, 519.—Et sur le retirement des monnaies de cuivre et de billon, 589 *bis*. — Il demande que les émigrés naufragés à Calais soient détenus jusqu'à la paix, 589 *bis*, 590 *bis*.—Combat une motion de Crochon, sur les scissions, 595. — Un projet sur les lois relatives aux transactions pendant la durée du papier-monnaie ; une réclamation de la veuve Anisson-Duperron, 595 *bis*. — Et la proposition de déclarer que l'impôt sur le sel ne sera jamais augmenté, 603 *bis*. — Fait ajourner la discussion sur cet impôt, 605 *bis*.—Vote la cassation du bail des salines de la Meurthe, 609. — Parle sur l'affaire du condamné Trouffleau, 611. —Son rapport sur l'établissement de banques particulières, 636. — Son projet sur le mode de libération des acquéreurs de biens nationaux, 642, 656.— Son opinion sur l'organisation du notariat, 656. — Sa motion sur l'examen des procès-verbaux d'élections, 659. — Il demande l'admission des députés de Saint-Domingue, 660. — Réclame des renseignements sur les élections des Bouches-du-Rhône, 672. — Son opinion sur celles de la Corrèze ; il combat celles de Thirion ; appuie celle du département de Jemmapes, 682. — Son opinion sur celles du Gers, 683. — Et sur la liberté de la presse, 688, 712. — Il s'oppose à l'accusation des ex-directeurs, 777. — Son rapport en faveur des banques particulières, 789. — Il s'oppose à la déclaration des armes existantes chez les citoyens, 804. — S'écrie, à l'occasion de la déclaration de la patrie en danger, qu'en 1792 il eut l'intention, par cette mesure, de renverser la constitution royale, 813. — Fait décerner un drapeau à l'armée d'Helvétie, 831. — Célèbre les victoires des armées, 843.

LECOINTRE (Laurent), négociant à Versailles. — Dénonce l'arrestation des blés destinés pour Paris, I, 161. — S'indigne de la distribution de cocardes blanches ; demande que les gardes-du-corps prêtent serment, II, 19. — Rallie la garde nationale, 28. — Fait distribuer du pain à une troupe venant de Paris ; reçoit des pouvoirs illimités de la municipalité de Versailles, 33. — Député de Seine-

et-Oise à la Législative, il dénonce Duportail, X, 257. — Annonce que les effets réclamés par Cuverville appartiennent à *Monsieur*, 251. — Son opinion sur les coupures des assignats, 702. — Sa motion sur le traitement de campagne, XI, 414. — Il s'oppose à l'impression d'un rapport de Cahier sur la situation de la France, 421. — Se plaint de l'inégalité du paiement des volontaires, 427. — Fait décréter Delery d'accusation, 431. — Son opinion sur la sortie des matières premières, 465. — Il s'oppose à l'envoi de troupes à Versailles et à Rambouillet, 564. — Fait décréter d'accusation Chappe et Lassault, 643. — Dénonce la forme des congés des Suisses de la garde, 655. — Demande l'examen du compte de Narbonne, XII, 78. — Réponse de celui-ci à sa dénonciation, 95, 96. — Il demande le décret d'accusation contre Lavilette et autres, 134. — S'oppose à une motion relative à l'évasion des prisonniers d'Avignon, 143. — Fait décréter d'accusation Debard et Monnet, 202. — Propose de rendre à Dennebat les fonds saisis à la frontière, 267. — Veut défendre des pétitionnaires qui crient à la trahison, 276. — Fait décharger Gauban d'accusation, 411. — Dénonce la fuite de 1,800 Suisses et l'arrestation de 9 d'entr'eux; est envoyé à l'Abbaye, 444, 445. — Vote la mise hors la loi des prêtres insermentés, 479. — Narbonne se plaint de ses dénonciations, 584. — Réponse à ses accusations contre Dillon, 590. — Il inculpe la conduite de celui-ci, 622. — S'oppose à la création de compagnies de chasseurs volontaires, XIII, 175. — Demande l'ordre du jour sur une dénonciation contre Dumouriez, 196. — Fait fixer le mode de nomination des officiers de gendarmerie, 599. — Et décréter la fabrication de cent canons, 407, 424. — Dénonce Narbonne, 559. — Commissaire dans la Seine-Inférieure, il annonce ses mesures pour accélérer la levée des volontaires, 608. — Ses opérations, 701. — Réélu à la Convention, il rend compte de sa mission et propose des mesures révolutionnaires, XIV, 68. — Demande que le ministre de la guerre ne puisse quitter Paris sans avoir rendu ses comptes, 119. — Fait autoriser le retour, dans les manufactures d'armes, des ouvriers réclamés par ces établissements, 163. — Et attribuer au ministre de la guerre le droit de faire des commandes d'armes, 198. — Son rapport sur un marché frauduleux passé entre Lajard, Chambonas et Caron Beaumarchais, 592. — Il est chargé de retirer du greffe du tribunal du 17 août les pièces relatives à Louis XVI, 717. — Fait défendre aux ministres de France à l'étranger de délivrer des passeports aux émigrés, 735. — Demande que Louis Capet puisse voir sa famille, 754. — Et fait décréter qu'il ne pourra communiquer qu'avec ses enfants, 755. — Vote le rapport du décret rendu contre les Bourbons, 771. — Fait accorder des secours aux blessés du 10 août, 840. — Et une récompense au grenadier Richard, XV, 110. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 168, 205, 255. — Son rapport sur les inculpations dirigées contre Malus, 308. — Fait part de la note du pape contre la substitution de l'écusson de la république à l'ancien écusson de France, 348. — Fait suspendre le décret d'accusation contre Beaumarchais, 412. — Reproche à Fauchet de proscrire le mariage des prêtres, 526. — Son rapport sur l'évacuation de Namur, XVI, 155. — Décret concernant son fils livré à l'ennemi par Dumouriez, 164. — Il fait rendre un décret sur l'organisation des tribunaux militaires, 224. — Propose l'établissement d'une manufacture d'armes, 255. — Fait disculper Westermann, 306. — Demande qu'il n'y ait pas d'illumination le 10 août, XVII, 347. — Fait mander Bouchotte à la barre, 374. — Provoque le jugement de la femme de Capet, 388. — Sa motion relative aux papiers de Ferrand, 492. — Autre en faveur de ce général, 534. — Autre relative à la réquisition, 570. — Il est dénoncé par Hébert, 659. — Sa motion en faveur des cultivateurs qui exploitent une charrue, 675. — Il dépose dans le procès de la reine, XVIII, 130, 156, 164. — Se plaint de l'incarcération des patriotes, 160. — S'oppose au rapport du décret ordonnant la communication des motifs des arrestations, 215. — Sa motion en faveur des enfants des condamnés à mort, 350. — Il dénonce des brigandages commis près de Corbeil, 663. — Annonce qu'un courrier de Givet a été arrêté à Saint-Germain, 693. — Demande un rapport sur la conduite de Westermann, XIX, 156. — Son opinion sur le décret relatif aux chevaux susceptibles d'être *refaits*, 330. — Il propose de séquestrer les biens de ceux qui ont quitté le département de la Manche depuis le 31 mai, 374. — Demande un rapport sur Vial et Dauvers, 495. — Fait fixer le maximum du prix des chevaux de trait, XX, 387. — Et renvoyer aux comités une pétition pour la vente des biens de Coubert, 494. — Sa motion relative à la vente des bestiaux, 659. — Il combat les mesures proposées pour accélérer la marche du tribunal révolutionnaire, 697. — Demande l'impression du discours de Robespierre au 8 thermidor, XXI, 329. — Fait décréter l'épuration des commissions chargées de juger les détenus, 353. — Et rapporter la loi du 22 prairial sur le tribunal révolutionnaire, 368. — S'oppose à la réincarcération des détenus relaxés, 485. — Sa motion relative au gouvernement révolutionnaire, 598. — Il annonce des faits précis contre Billand, Collot, Barère et autres, 610, 620. — Suite de sa dénonciation et décret qui la déclare calomnieuse, 626, 629, 632, 637, 638, 663. — Lacoste demande son arrestation, 641. — Débats aux Jacobins sur sa dénonciation, 652. — Il donne sa démission de secrétaire, 663. — Est dénoncé comme chef d'une nouvelle faction et exclu des Jacobins, 681. — Vote la mise en accusation de Carrier, XXII, 591. — Et l'examen de la conduite d'Ysabeau, 625. — Combat une motion contre les prêtres insermentés, 634. — Annonce des pièces à la charge de l'ancien comité de salut public, 676. — Fait rendre un décret sur les confiscations, 737. — Demande l'arrestation des membres acquittés du comité révolutionnaire de Nantes, 782. — Et un rapport sur le personnel de l'armée, XXIII, 7. — Son opinion sur la suppression du *maximum*, 43. — Décret ordonnant un rapport sur sa dénonciation contre l'ancien comité de salut public, 61, 66, 71. — Il fait retirer la parole à Ruhl, 72. — S'oppose à l'abolition de la peine de mort, 263. — Se plaint de la destitution de Lalande, 285, 444. — Fait renvoyer au comité de sûreté les membres du tribunal révolutionnaire de Brest, 294. — S'élève contre la traduction de Lacroix au tribunal criminel, 323. — Son rapport sur la vente des églises, 367. — Il propose d'encourager le commerce de la France avec la Hollande, 438, 443. — Dénonce les agents de la commission de commerce, 502. — Demande la révision des lois contre ceux qui recèlent les prêtres déportés, etc., 552. — S'élève contre le décret qui rappelle les députés mis hors la loi, 652. — Provoque la restitution des biens immeubles des condamnés, 716. — Demande la mise en activité de la constitution de 1793, etc., XXIV, 13, 14. — Se plaint de ce que les femmes aient été repoussées des tribunes, 43. — Sa motion en faveur des veuves des défenseurs de la patrie, 44. — Réponse de Louvet à ses accusations, 69, 70. — Il demande des mesures contre la cherté du pain; Barère invoque ses discours pour sa défense, 82. — Il est rappelé à l'ordre, 115. — Demande de son arrestation, 134, 135. — Inculpation contre lui 152. — Legendre le croit fou, 154. — Il est décrété d'ar-

restation, 155. —Et d'accusation, 522. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 546. — Sa pétition contre la loi de l'emprunt forcé, XXIX, 831.

LECOINTRE, fils du précédent. — Est livré aux Autrichiens par Dumouriez; motion et décret le concernant, XVI, 164. — Il est renvoyé par Cobourg, 390.

LECOINTRE (L.-P.-F.), chanoine. — Est condamné à mort, XX, 472.

LECOINTRE, lieutenant de milice. — Est condamné à mort, XX, 728.

LECOMTE, général. — Secours accordés à sa famille, XVIII, 563.

LECOMTE, lieutenant-colonel. — Annonce la disparition d'Herman Wimpfen, commandant de Philippeville, XIII, 541.

LECOMTE, avoué. — Est condamné à mort, XXI, 236.

LECOMTE (A.-E.). — Est condamnée à mort, XXI, 88.

LECOMTE, négociant. — Est condamné à mort, XXI, 39.

LECOMTE, député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Discute le projet sur les écoles primaires, XXII, 537. — Improuve un écrit de Gouly sur les colonies, 626. — Dit que la Convention suit les errements de Robespierre, 771. — Ses accusations contre Maignet, XXIII, 156. — Son opinion sur la célébration du 21 janvier, 218. — Il justifie les envoyés des assemblées primaires, XXIV, 90. — Rend compte des manœuvres de l'Angleterre pour provoquer les mouvements du 12 germinal, 183. — Dénonce les commissaires aux accaparements, 205. — Défend Robert Lindet, XXV, 280, 502, 503. — Fait une sortie contre les agioteurs, 301. — Combat le rapport sur la situation de Saint-Domingue, 319, 322. — Demande qu'on poursuive ceux qui ont coupé l'arbre de la liberté, à Blois, 408. — Veut que l'épuration de la Convention soit complète, et demande l'examen de la conduite de Cavaignac, 455. — Appuie une proposition contre les journalistes incendiaires, XXVI, 54. — Dénonce le rédacteur de l'*Observateur de l'Europe*, 168. — Fait passer à l'ordre du jour un projet de fête pour la réconciliation générale des Français, 174.

LECOMTE. — Fait un don patriotique de 3,000 francs, XXIX, 743.

LECOMTE, architecte. — Dirige la construction de la salle des Cinq-Cents, XXIX, 141.

LECOMTE. — Annonce de son bureau de correspondance, XIX, 75.

LECOMTE (J.-M.), prêtre. — Est condamné à mort, XIX, 4.

LECOQ (J.-F.-C.), clerc de notaire. — Est condamné à mort, XX, 668.

LECOQ, curé. — Acquitté, restera détenu comme suspect, XX, 635.

LECOQ (Louis-François), ci-devant chevalier de Beuville. — Est condamné à mort, XXIX, 259.

LECORDIER, député du Calvados au conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXIX, 629.

LECORGNE, sénéchal d'Auray. — Ses différends avec la municipalité de cette ville, IV, 324.

LECOUR-VILLIADE. — Est nommé commandant de la place de Paris, XXV, 64.

LECOURBE, général. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 353, 358, 367, 499. — Remporte une victoire sur les Autrichiens près Funstermunder, et leur prend 3,600 hommes, XXIX, 625. — Obtient des succès dans le pays des Grisons, 631, 686, 697. — Nouvelle victoire; fait 7,000 prisonniers; s'empare de 25 pièces de canon, 636. — Autres avantages à l'armée du Danube; 6,000 Autrichiens tués, 661, 670, 674. — Son éloge par Masséna, 702. — Il continue de battre l'ennemi; fait 2,000 prisonniers, 703. — Remporte d'autres succès en Helvétie, 729, 764, 789, 790, 815. — Ses mouvements vers le Milanais, 823. — Il commande l'armée du Rhin, 849. — Se distingue à l'armée du Danube, 874, 877. — Sa proclamation à l'armée du Rhin, 879. — Il emporte tous les postes sur le Necker, 879, 880.

LECOURTOIS (J.-B.), ci-devant de Sainte-Colombe. — Est condamné à la détention comme suspect, XXII, 279.

LECOUTEULX-CANTELEU, député de Rouen à la Constituante — S'oppose à la suppression des lettres de surséance, II, 95. — Demande qu'on admette à la barre des députés de la caisse d'escompte, 214. — Soutient le plan de Necker, 310. — Son rapport sur les divers plans de finances, 408, 415. — Il fait adopter quelques changements aux décrets y relatifs, 439. — Demande la libre circulation des espèces, III, 17. — Annonce sa nomination de caissier de l'extraordinaire; débats à ce sujet, 74, 76. — Il combat la motion d'interdire aux députés les places du gouvernement, 235. — Se démet de la sienne, 243. — Demande l'examen des opérations de la caisse d'escompte, 259. — Appuie le projet d'Anson sur cette caisse, 682. — Vote pour qu'on ne comprenne pas dans l'arriéré les traites fournies par la marine sur les étrangers, 704. — Son opinion sur le plan de finances de Ferrières, 720. — Il peint la situation de l'Angleterre par rapport au commerce de l'Inde, IV, 39. — Combat la motion de n'admettre les billets de caisse, comme assignats, qu'à Paris, 142. — Appuie la demande de 40 millions faite par Necker, 143. — Fait rendre un décret sur la fabrication des assignats, 250. — Et un autre sur leur signature, 328. — S'oppose à l'entrée des armes étrangères; rend compte de l'état de la contribution patriotique, 544. — Fait rendre un décret relatif à l'entretien de l'hôpital de Rouen, 636. — Réclame contre une prétendue lettre de Hope, 651. — Son opinion sur la détresse des finances, 668. — Annonce l'état de la contribution patriotique, 726; V, 163. — Fait suspendre l'échange des assignats contre les billets de caisse, IV, 751. — Son rapport sur la fabrication des assignats; il fait proroger le terme de leur échéance, V, 163. — Son rapport sur leur émission, 259, 260. — Il fait adopter un décret pour la surveiller, 332. — Et un autre pour constater l'état des registres de la caisse d'escompte, 396. — Son projet sur la comptabilité des receveurs des deniers publics, 455. — Ses explications sur son voyage à Rouen, 669. — Son opinion sur les assignats, 749. — Réflexions sur sa demande de réduire à 4 p. % l'emprunt de 80 millions, 764. — Sa lettre sur l'organisation des tribunaux de commerce, VI, 267. — Il accuse les curés d'exciter le peuple à refuser le paiement des impôts, 297, 298. — Fait supprimer les receveurs des finances et déterminer les attributions de ceux des districts, 363. — Décréter la suite des articles sur les receveurs des communautés, 382. — Et accorder un à-compte aux entrepreneurs de la clôture de Paris, 408. — Son discours sur la rentrée des contributions, 434. — Il fait confirmer l'élection du receveur du district d'Amiens, 544. — Et accorder des secours aux hôpitaux de Rouen, 642. — Son rapport sur le recouvrement de la contribution patriotique, 679. — Autre sur la comptabilité des receveurs-généraux, 680. — Il fait décréter l'établissement d'une correspondance entre le trésor public et les receveurs de districts, 743. — Adopter un décret sur la reddition des comptes de la contribution patriotique, VII, 54. — Et amender le projet relatif aux monnaies, 101. — Communique une lettre d'Amelot sur l'état de la contribution patriotique, 108. — Fait accorder une indemnité à Bussy et à ses co-accusés, 183. — Sa

lettre contre la soumission au timbre des lettres de change étrangères, 193. — Il fait régler la contribution patriotique des ecclésiastiques, 267, 365. — Présente le tableau des recouvrements de cette contribution en général, 590. — Sa motion en faveur de Mlle Bissy, 653. — Il interpelle les ci-devant membres de l'assemblée de Saint-Marc de s'expliquer sur un écrit signé d'eux, VIII, 14. — Et donne des explications à ce sujet, 72. — Demande que la vente des cloches soit faite aux enchères, 274. — Son opinion sur les petits assignats, 324. — Son rapport sur le déficit des hospices de Rouen, 363. — Son opinion sur la rareté du numéraire, 467. — Il fait accorder un prêt aux municipalités d'Orléans et de Nantes, 628. — Présente l'état général des dons patriotiques, 689, 692. — Annonce que les courriers du roi sont menacés d'être pendus, puisqu'ils sont en sûreté, 750. — Lit une lettre relative à l'arrestation à Caudebec du vaisseau l'*Africain*, IX, 58. — Son rapport sur l'état des hôpitaux, 72. — Il lit une adresse de la société patriotique de Rouen, et une autre d'Amelot, 163. — Rend compte de la répression des désordres du pays de Caux, 220. — Fait accorder des secours aux hôpitaux, 582. — Et établir un payeur général dans chaque département, 761. — Dénonce les atrocités des Espagnols à Saint-Domingue, X, 622. — Réélu par le département de la Seine au conseil des Anciens, son discours sur la dépréciation des assignats, XXVI, 622, 629. — Il vote en faveur de l'emprunt forcé, 687, 691. — Son opinion sur la création de receveurs intermédiaires, XXVII, 178. — Il est élu secrétaire, 293. — Son opinion sur le maintien de la loi du 9 floréal, 334. — Son rapport sur l'aliénation des maisons religieuses situées dans l'enceinte de Paris, 680, 681. — Il appuie la création de promesses de mandats, XXVIII, 42. — Son opinion sur la résolution contre les dépréciateurs de mandats, 82, 84. — Et sur celle relative aux transactions, 163, 166. — Il est élu président, 250. — Fait fixer le terme du paiement du troisième quart des biens soumissionnés, 352, 378. — Demande l'adoption du droit de patentes, 408. — Propose le rejet de la résolution relative au paiement en mandats des biens nationaux, 419. — Et de celles sur les réquisitions exercées dans l'Ouest, 456. — Vote l'approbation de celle pour le paiement des réquisitions en faveur des armées, 445. — Son opinion en faveur de celle concernant la monnaie de cuivre, 465. — Son rapport sur la prohibition des marchandises anglaises, 472, 473, 474. — Il s'oppose à ce qu'on exempte du droit de patente les officiers de santé et les artistes, 518. — Fait des observations sur la prohibition des marchandises anglaises, 541, 564. — Ses rapports sur le paiement en numéraire des traitements des fonctionnaires publics, et sur le retirement des mandats de la circulation, 548, 551. — Il fait restituer à leurs propriétaires les actions de la banque de Saint-Charles et de la compagnie des Philippines déposées au trésor public, 577. — Son rapport contre le rétablissement d'une loterie nationale, 647, 659. — Il développe l'inutilité de l'examen, demandé par Perrée, d'un article sur le droit de timbre, 680. — Appuie l'établissement d'une inspection des contributions, 717. — Fait approuver la résolution relative aux transferts d'inscriptions sur le grand livre, 745. — Propose l'ajournement de celle sur la garde nationale, et en provoque le rejet, 768, 773. — Discute les mesures de salut public prises le 18 fructidor, 811. — Son rapport sur la liquidation de la dette publique, XXIX, 89, 92, 95. — Il demande l'ouverture d'un emprunt pour faciliter une descente en Angleterre, 106. — Le maintien des droits d'entrée sur les toiles de coton, 117. — Et le rapport des lois contre les parents d'émigrés, 132, 137. — Combat la résolution relative aux créanciers de la caisse Lafarge, 139, 141. — Son rapport sur la taxe d'humanité pour l'entretien des prisonniers de guerre, 150, 151. — Il fait approuver la résolution sur les créanciers des ex-jésuites, 235. — Demande un compte sur la trésorerie, 242. — Son opinion sur les colonisations, 258. — Il fait décréter l'émission de 25 millions de mandats territoriaux, 265. — Et rejeter une résolution sur le mode de leur annihilation, 267. — Il appuie l'ordonnancement du cinquième des contributions de Paris, 274. — Son rapport sur la trésorerie, 284. — Il vote en faveur de la résolution sur les créanciers et co-partageants des émigrés solvables, 324. — Fait ajourner celle relative aux emprunts faits avec privilége sur les rentes viagères, 331. — Son rapport sur la situation de la trésorerie, 359. — Il combat la résolution relative aux pensions des veuves des défenseurs de la patrie, 365. — S'oppose à l'établissement de bureaux de visite et de marque des étoffes, toiles et toileries, 404. — Parle sur la résolution relative au timbre, 470. — Défend plusieurs déportés, entr'autres Vermanton, connu sous le nom de *Praire*, 481. — Notice d'un de ses ouvrages intitulé : *Essai sur les contributions de l'an VII*, 499. — Sa lettre sur le crédit public, 594 *bis*. — Il appuie l'impôt sur le sel, 614. — Combat la résolution sur le traitement des juges, 616. — Son opinion sur les prises maritimes, 619. Son rapport sur le tarif des douanes, 657, 661.

LECOUTEULX LA NORAYE. — Est nommé lieutenant de maire au bureau des domaines, commune de Paris, II, 221, 283. — Reddition de son compte, III, 383, 434. — Il est accusé de toucher les intérêts d'une somme qu'il n'a pas donnée, VIII, 256. — Répétitions à exercer contre lui par le trésor, X, 242. — Il est dénoncé par la compagnie Perrier, 494. — Mise des scellés sur sa caisse, XIII, 499, 500. — Il est décrété d'arrestation, XVII, 302. — Décret relatif à la reddition de ses comptes, XIX, 194.

LECOZ (Claude), évêque et député d'Ille-et-Vilaine à la Législative. — Pense que le célibat n'est pas contraire à la nature, X, 154. — Se plaint des députés qui aboient contre les ministres, 340. — Traite Isnard d'athée, 375. — Défend la loi des passeports, XI, 256. — S'élève contre la composition des séminaires, 312. — Défend la municipalité de Rennes, 560. — S'oppose à la suppression des corporations, XII, 60. — Fait accorder des secours aux victimes des troubles d'Arles, 719. — Envoie le serment d'un concile assemblé à Paris, XXIX, 7.

LECRAY, membre du Parlement d'Angleterre, et neveu du duc de Cumberland. — Son arrestation à Amiens, XVII, 731.

L'ÉCRIVAIN, membre du comité de salut public du département de Paris. — Justifie Gramagniac, XVII, 770.

LECROSNIER, instituteur. — Sauve la vie à trois individus, XXIX, 784.

LECSZINSKI, nonce de Pologne. — Son discours patriotique en présentant la déclaration de la délégation au roi, XIV, 265. (*Voyez* Pologne).

LECTOURE. — Troubles dans les assemblées primaires de cette ville, XXVI, 574, 587. — Annulation de l'élection de son juge de paix, XXVII, 223, 229, 239. — Nullité des élections, 287.

LECURET, député de la Haute-Saône à la Législative. — Fait rejeter une demande de secours de Guys et de Bosque, XII, 313.

LECUSSON, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 144.

LÉCUYER. (*Voyez* Lescuyer).

LEDANOIS, député de l'Eure au conseil des Anciens. — Propose d'adopter une résolution relative aux prévenus de l'assassinat de l'agent de la commune de Bénevé, XXVIII, 421. — Fait annuler un ar-

rêté du représentant Bouchereau, relatif à l'administration forestière de Noyon, 447. — Parle contre la résolution relative à la loi du 3 brumaire an IV, 505. — Propose d'approuver celle sur les enfants abandonnés, 510. — Annonce qu'un administrateur du département de l'Eure y a été assassiné parce qu'il était républicain, 578.—Fait approuver la résolution relative à la perception des contributions, 731.—Est élu secrétaire, 773.—Combat la résolution relative aux rentiers de la caisse Lafarge, XXIX, 139.—Et celle sur les emprunts faits avec privilége sur des rentes, 346. — En fait adopter une sur la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, 417. — Son rapport sur la contribution foncière, 502.

LEDET (F.), cordonnier.—Est condamné à mort, XX, 512.

LEDOUR, chef de bataillon.—Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 645.

LEDOUX, ex-prêtre.—Est condamné à mort, XXI, 47.

LEDOYEN, général. — Son éloge, XVIII, 93. — Il est accusé d'avoir laissé, faute de résistance, l'ennemi s'emparer de Suze; se justifie, XXIX, 725.

LEDRU. — Son traitement électrique pour les maladies nerveuses, IV, 16.

LEDRU, curé. — Son ouvrage sur le mariage des prêtres, XV, 135.

LEDUC. (*Voyez* Benoît-Ledue.)

LEDUC (Gabriel). — Annulation d'un arrêt rendu entre lui, la dame Duhamel et autres, V, 537.

LEDUC. — Sa pétition pour la construction en pierre du pont de Sèvres, XXIX, 516.

LEDUC (A.-L.), ex-marquis de Biéville et gentilhomme ordinaire de la Chambre.—Est condamné à mort avec son fils, XX, 700.

LEE, poète anglais. — Auteur de *la Saint-Barthélemy*, tragédie, II, 236, 244. (*Voyez* Laplace).

LEEDS (duc de), ministre des affaires étrangères d'Angleterre.—Bruit de sa prochaine retraite, VII, 473.

LEEDS (les sociétés de).— Bill contre leurs membres prévenus de haute trahison, XX, 686.

LEFEBURE, électeur de Paris. — Présente à l'Assemblée nationale la pétition des auteurs lyriques, VII, 299.

LEFEBVRE (Édouard). — Ses considérations politiques et morales sur la constitution de la France en république, XXIX, 490. — Secrétaire de Méchin à Florence, il annonce qu'il a été assailli par les paysans fanatisés, 583.

LEFEBVRE, député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699.

LEFEBVRE, littérateur. — Sa traduction du *Tableau de l'Empire ottoman*, XXIX, 688.

LEFEBVRE, général.—Son éloge, XX, 268.—Il se distingue à Fleurus, XXI, 94.—Son éloge, XXIV, 61.—Il félicite la Convention sur les événements de prairial, XXV, 59.—Concourt à une victoire sur la Lahn, XXVI, 61. — Son éloge, 513; XXVIII, 311. — Il se distingue à la bataille d'Altenkirchen, 314. — Et en divers avantages à l'armée de Sambre-et-Meuse, 356.— Sa division prend la place de Kœnigshoffen, 379. — Ses succès, 388. —Il se plaint des calomnies des Jollieulaires contre l'armée de Sambre-et-Meuse, 480.—Reçoit une lettre de félicitation du Directoire, 684.—Marche de sa division, XXIX, 46.—Il est porté sur la liste des candidats pour le Directoire, 675, 715. —Officier de l'état-major de l'armée du Danube, il est pris par les Autrichiens, 710.—Remplace Marbot dans le commandement de la 17e division, 776.—Sa lettre aux Cinq-Cents sur la situation de Paris, et débats sur la mise à sa disposition de la garde du Corps Législatif, 779, 780, 781. — Approbation par le ministre de la guerre de sa conduite envers le général Lestranges, qu'il avait fait mettre aux arrêts, 789. — Il accompagne Bonaparte à la barre au 18 brumaire, 883. — Est nommé son premier lieutenant, 885. — Lui sauve la vie, 893. — Déclaration portant qu'il a bien mérité de la patrie, 896.

LEFEBVRE, député d'Eure-et-Loir à la Législative. —Demande que les châteaux soient rasés, XIII, 419.

LEFEBVRE, orateur d'une députation de la commune de Paris.—Présente les alarmes de cette ville, à l'occasion du départ de Mesdames, VII, 391. — Demande du pain pour le peuple, XIV, 192.—Est chargé d'examiner la conduite de Roland, 553. — Son plan de constitution, XVI, 202.—Il est nommé à l'administration centrale de la Seine, XXIX, 731. — Y est remplacé, 811.

LEFEBVRE, grenadier du Corps législatif. — Est mentionné favorablement aux Cinq-Cents, pour son dévouement dans l'incendie de la rue Honoré, XXVIII, 582.

LEFEBVRE (de l'Eure).—Sa lettre sur les finances, XXIII, 468.

LEFEBVRE (Mathieu), receveur général des contributions directes du département du Nord. — Est destitué, XXIX, 599 *bis*.

LEFEBVRE, commandant de la 33e division de la gendarmerie nationale. — Offre à la Convention les hommages de ce corps, XX, 622.

LEFEBVRE, ex-maire de Montargis. — Est condamné à mort, XXI, 143.

LEFEBVRE (G.), bénédictin. — Est condamné à mort, XX, 359.

LEFEBVRE (Oduf), curé.— Est acquitté, XX, 512.

LEFEBVRE d'Arles. — Lettre que lui écrit Bailly, VIII, 613.—Chargé d'arrêter le général Montesquiou, il mande que ses recherches ont été infructueuses, XIV, 502.

LEFEBVRE-CAYET, député du Pas-de-Calais au conseil des Anciens. — Combat la résolution sur les créanciers des émigrés, XXIX, 297.—Celle sur les enfants naturels, 328, 331. — Celle sur les domaines engagés, 416. — Son opinion sur les expropriations forcées, 422.— Sur la fixation de l'époque à compter de laquelle les lois antérieures à celles du 12 vendémiaire an IV, ont été obligatoires pour les départements réunis, 433. — Sur les successions échues à des émigrés, 595. — Sur l'organisation judiciaire civile, 605 *bis*. — Et sur la résolution relative aux ascendants d'émigrés, 624 *bis*.—Il est élu secrétaire, 629.

LEFEBVRE-GINEAU. — Est l'un des administrateurs des subsistances à la commune de Paris, II, 282. — Sa notice des travaux de l'Institut du Caire, 604.

LEFEBVRE-LAROCHE (abbé). — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 178, 549, 554, 587. — Danger qu'il court, II, 25. — Il poursuit l'imprimeur d'un libelle contre lui, III, 404.—Est élu membre du département de Paris, VII, 273. — Notice sur les œuvres complètes d'Helvétius, qu'il a publiées, XXVIII, 535.

LEFEBVRE-LASSÉRÉ, homme de loi. — Est arrêté, XXIX, 200.

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE, littérateur. — Sa traduction du *Banquet des Savants*, d'Athénée, VII, 87.— Il est nommé garde de la bibliothèque nationale, XVIII, 441.—Sa traduction des œuvres d'Hippocrate, XXIX, 652.

LEFÈVRE (Bernard), tambour-major. — Est acquitté, XIX, 590.

LEFÈVRE (Julien), de Nantes, député de la Loire-Inférieure à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Il annonce que la commune de Nantes est troublée par des prêtres in-

sermentés et des émigrés, 724. — Signale sa position inquiétante, XVI, 172. — Demande un prompt rapport sur les confiscations, XXII, 738. — Félicite la Convention sur les événements de prairial, XXV, 59. — Prorogation de ses pouvoirs dans la Belgique où il est en mission, 560. — Son discours lors de l'ouverture de l'Escaut, 593. — Il envoie le procès-verbal dressé dans cette circonstance, 639. — Ecrit que les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse ont accepté la constitution, 687.—Son opinion sur la réunion de la Belgique, XXVI, 109.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, il parle sur l'organisation des conseils de santé, XXIX, 242.

LEFÈVRE, fabricateur de monnaie de confiance. — Levée des scellés mis sur sa caisse, XIII, 548.

LEFÈVRE (François). — Décret qui lui accorde une récompense, XIV, 694.

LEFÈVRE, littérateur.— Reprise de sa tragédie de *Zuma*, XVI, 719.

LEFÈVRE, adjudant-général. — Noyades ordonnées par lui ; il est décrété d'arrestation, XXII, 226. —Son procès au tribunal révolutionnaire ; il est acquitté, 759, 782; XXIII, 12, 17, 25, 49, 57, 74. — Est défendu par Rewbell, XXIV, 279.

LEFÈVRE (Thomas-Louis), instituteur.— Est condamné à mort, XIX, 304.

LEFÈVRE du Jura. (*Voyez* Fèvre.)

LEFÈVRE (J.), tenant maison garnie.— Est condamné à mort, XXI, 96.

LEFÈVRE (J.-P.), ex-procureur de Dun. — Est acquitté, XXII, 264.

LEFÈVRE, maréchal-des-logis au 18e de chasseurs à cheval. — Est condamné à mort, XXI, 256.

LEFEYES, commissaire à Lannion.— Annonce la découverte de beaucoup d'ornements sacerdotaux près de Lannion, XXIX, 399.

LEFIOT, député de la Nièvre à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. — En mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, il donne des détails sur une défaite des Espagnols, XVII, 316 *. — Il attaque le discours de Tallien sur le gouvernement révolutionnaire, XXI, 615. — Son opinion sur l'établissement d'une école normale, XXII, 388. — Ses accusations contre Tallien, 460. — Il discute sur des ordres donnés par Carrier, etc., 570, 589.— Parle sur l'acte d'accusation contre lui, 603. — Demande l'ajournement d'un projet de Chénier, sur les moyens de remplacer les cérémonies religieuses, XXIII, 23. — Réclame contre le décret qui augmente le traitement des députés, 209. — Combat un projet d'organisation des autorités constitutionnelles, XXIV, 91. — S'oppose à l'arrestation des députés dénoncés dans le rapport sur le 12 germinal ; est dénoncé par Dubois-Crancé, 152. — Accusation contre lui ; il est décrété d'arrestation, XXV, 445. — Demande à être détenu dans son domicile, 448. —Nouvelles dénonciations contre lui, 453.—Il demande à être réuni à sa famille, 553. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Annulation d'arrêtés pris par lui pendant sa mission, XXVIII, 460; XXIX, 238.

LEFLOCH (citoyenne).—Trait de vertu, XXII, 67.

LEFLOT (C.-A.), capitaine général des douanes. — Est condamné à mort, XX, 559.

LEFOL, maréchal-ferrant.—Est condamné à mort, XXI, 160.

LEFOL, femme Quesnel.—Est condamnée à mort, XXI, 47.

LEFORESTIER, commandant à Mayenne. — Annonce la soumission des chouans, XXIV, 102.

LEFORESTIER (P.), ex chapelain.—Est condamné à mort, XXII, 263.

LEFORESTIER (ex-comte). — Est condamné à mort, XXI, 319.

LEFORT. — Est dénoncé aux Jacobins et arrêté, XXI, 450.—Ses observations, à la société du Manége, contre une adresse proposée par Félix Lepelletier, XXIX, 769.

LEFORT, général. — Sa conduite à Avignon, XII, 149.— Il est inculpé par Granet, 356.

LEFORT, sergent.—Enlève un drapeau aux Arabes, XXIX, 570.

LEFRANC, député des Landes à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 189, 252.—Il propose de faire conduire en France les étalons et béliers de race espagnole, XXII, 132. — Se plaint d'être calomnié par Fréron, 222. — Demande qu'on réarme les patriotes du département des Landes, XXVI, 320. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait renvoyer au Directoire une lettre concernant les habitants de Beaumont-sur-Sarthe, XXVII, 295. — Son opinion sur la répartition de l'emprunt forcé, 477. —Il s'oppose à l'établissement d'une banque, 542.— Réclamation en sa faveur, XXVIII, 336. — Il combat la proposition tendante à défendre les nominations conditionnelles et supplétives, 586. — Fait nommer une commission pour fixer le mode de répartition du milliard promis aux défenseurs de la patrie, 686. —Demande la cessation des poursuites dirigées contre les dissidents de l'assemblée électorale des Landes, 713.

LEFRANC, chef de brigade. — Son éloge, XX, 692 ; XXI, 407.

LEFRANC, de la section des Tuileries — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281.

LEFRANC, membre d'un comité révolutionnaire des Ardennes. — Décret pour son prompt jugement par le tribunal de ce département, XXIV, 554.

LEFRANC (C.), chirurgien dans le 7e de hussards. —Est condamné à mort, XX, 684.

LEFRANÇOIS (madame). — Ses tablettes pour trouver l'heure en mer, IV, 667.

LEGAIN, étudiant.—Est condamné à mort, XXI, 274.

LEGALISATION. — Arrêté y relatif, II, 411.

LEGARD, membre de la société des Jacobins. — Demande la réforme du tribunal de cassation, XVIII, 642.

LEGARDEUR (J.-B.-D.), membre de la municipalité de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

LEGARDEUR (F.-P), président du tribunal et du bureau de paix de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

LEGENDRE (Adrien-Marie), géomètre. — Ses opérations pour la jonction des observatoires de Paris et de Greenwich, XI, 335. — Il est nommé membre de l'agence des poids et mesures, XXIV, 191.—Annonce de ses éléments de géométrie, XXVII, 56.

LEGENDRE (J.-B.-E.), membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LEGENDRE (Louis), de Paris. — Sa fuite, IX, 198. Il est décrété de prise de corps, 366. — Demande qu'on arme le peuple de piques, X, 606. — Député de Paris à la Convention, il est envoyé à Lyon en qualité de commissaire, XIV, 25. — Se plaint des préventions dont la commune de Paris est l'objet, 171.— Demande l'abolition de la loi martiale, 322. — Accuse quelques fédérés d'avoir demandé la tête de Marat, Robespierre et Danton, 387. — Demande que les volontaires qui ne rejoindront pas les armées ne soient pas payés, 451. — Vote le renvoi d'une proposition tendante à déclarer que les peuples qui voudront fraterniser seront protégés par la Nation, 516. — Fait décréter que tous les discours relatifs au procès de Louis XVI seront imprimés, 620. — Engage ceux qui ont écrit sur les subsistances à se réunir pour discuter et nommer un rapporteur, 659.

* Le Moniteur a imprimé Refiot par erreur, c'est Lefiot qu'il faut lire.

— Demande qu'attendu les pièces trouvées dans l'armoire de fer, tous les membres de l'Assemblée législative se récusent, 645. — S'oppose à la lecture d'une lettre signée Narbonne et autres, 685. — Combat diverses motions contre les tribunes, 687. — Demande que le silence des tombeaux effraie Louis XVI, lorsqu'il sera à la barre, 720. — S'oppose à l'expertise des pièces déniées par ce prince, 753. — Fait fixer le jour où il sera entendu, 754. — S'oppose à ce qu'on lui communique de nouvelles pièces, 772. — Demande à défendre les bataillons *le Mauconseil* et *le Républicain*, 785. — Traite Louvet de monstre, 801. — Demande que Westermann soit puni, s'il est un coquin, 820. — S'écrie qu'il mourra à son poste, 851. — Accuse Bentabolle d'avoir provoqué les applaudissements des tribunes, 865. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 198, 253. — Il engage ses collègues à se retirer et à se réunir le lendemain, à huit heures, pour décider la question du sursis, 239. — Demande le renouvellement du comité de surveillance, 258. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 265. — Compte de sa mission à Forges-les-Eaux, 369. — Il s'élève contre ceux qui veulent faire le procès à la révolution, 444. — En mission à Lyon, fait part de la situation de cette ville, 758. — S'oppose au renouvellement du tribunal révolutionnaire, XVI, 260. — Rappelle les assassinats de Lepelletier, Bourdon, etc., 262. — Appuie l'instruction proposée pour les députés envoyés aux armées, 329. — Fait décréter la réunion de Liége à la France, 336. — Demande la permanence de la Convention et du comité de salut public, etc., 338. — Dit que le domestique de Buzot a été arrêté dans un attroupement, 349. — S'élève contre une adresse des citoyens de Bordeaux, 388. — Et contre la mise en liberté de Roux, 407, 408. — Sa motion sur la responsabilité des présidents de sections ou de sociétés, 459. — Il demande la mise en liberté d'Hébert, 486. — Attaque le président Isnard, 492. — Demande la permanence de la séance pour faire le procès aux conspirateurs, 499. — Menace Lanjuinais de le jeter en bas de la tribune, 500. — Fait décréter la publication immédiate dans Paris des mesures de salut public, prises par la Convention, 537. — Dit qu'il suffit pour délibérer que les patriotes soient réunis, 544. — Demande l'arrestation des députés qui ont voté l'appel au peuple, 545. — Accuse Lanjuinais de conspirer à la tribune, 547. — Est accusé d'avoir voulu en arracher celui-ci, 548. — S'écrie que l'ordre du jour est de sauver la patrie, 550. — Fait excepter du décret d'arrestation Fonfrède et Saint-Martin, 554. — S'oppose à la lecture des lettres des députés détenus, 572. — Défend le comité révolutionnaire de Paris, 579. — Demande l'ajournement des mesures proposées par Barère, 595. — Et en provoque contre les traîtres de l'Eure, 634. — Demande que le tocsin sonne dans toute la République, 715. — Et que les députés détenus ne puissent communiquer avec personne, 724. — Propose une illumination générale en réjouissance de l'achèvement de la constitution, 726. — Réclame des mesures rigoureuses contre Evreux, 731, 732. — Ses personnalités contre le côté droit, 738. — Il fait chasser Jacques Roux de la salle de la Convention, 748. — Décréter l'adoption du jeune Hébert, 765. — Et la peine de mort contre quiconque enverra dans les départements une autre constitution que celle adoptée, XVII, 4. — S'oppose à l'arrestation des députés de l'Aisne; annonce que Dupin jeune, membre de ce département, a rétracté sa signature, 8. — S'élève contre Desmoulins qui veut défendre Dillon, 104. — Propose de donner quittance à tous les débiteurs de Lyon, si cette ville ne se rend sous quinze jours, 108. — Demande que Coustard soit déclaré traître à la patrie, 164. — Parle en faveur de Westermann accusé, 250. — Fait décréter l'arrestation de Baco, maire de Nantes, 302. — Son opinion sur une dénonciation contre les administrateurs du Gard, 372. — Il est envoyé dans la Seine-Inférieure, 406. — Demande l'envoi de subsistances à Rouen, 542; XVIII, 346. — Fait renvoyer deux individus suspects au tribunal révolutionnaire, XVII, 542. — Annonce les succès remportés sur les Lyonnais, XVIII, 40. — Est dénoncé par Musquinet, 523. — Se justifie, 572. — Demande compte de l'exécution du décret rendu contre Santhonax et Polverel, XIX, 302. — Déclare avoir caché Marat dans ses caves; explique sa conduite à Lyon; est admis aux Jacobins, 314. — Son opinion sur les affiliations à cette société, 338. — Il répond aux accusations d'Hébert, 339. — Son opinion sur les crimes du gouvernement anglais, 373. — Il parle en faveur de deux habitants de Conches, 421. — Propose un *Carême civique*, 536. — Parle sur la conspiration contre les subsistances, 660. — Et sur l'arrestation de Joznet, 667. — Sa motion relative au rapport de Saint-Just sur la conspiration de l'Étranger, 692. — Ses reproches aux Cordeliers, XX, 9. — Sa motion contre les factieux, 34. — Il est élu président des Jacobins, 77. — Dénonce des bruits injurieux pour la mémoire de Marat et de Châlier, 93. — Annonce l'arrestation de quatre députés et défend Danton, 94, 96. — Parle en faveur de Bassal, 105. — Annonce qu'on l'a averti de sa prochaine arrestation, 131. — Sa réponse aux reproches de Couthon, 135. — Son opinion sur une pétition des élèves de l'école de musique, 149. — Il demande le décret d'accusation contre Simond, et fait part d'une lettre anonyme qu'il a reçue, 166. — Parle sur la conspiration des prisons et engage les Jacobins à surveiller les étrangers, 178. — Déclare qu'il est convaincu de l'existence de la conjuration et justifie sa conduite, 203. — Fait renvoyer Jourdan au comité de sûreté générale, 259. — Sa motion relative aux défenseurs officieux à accorder par les Jacobins, 467. — Son opinion sur les sociétés sectionnaires, 490. — Il loue les Sans-Culottes de Nantes et dénonce Baco, 516. — Parle sur l'assassinat de Robespierre, 578. — S'oppose à l'interprétation du décret sur le tribunal révolutionnaire, 714. — Est élu secrétaire, XXI, 150. — S'écrie qu'une insurrection d'un conseil général doit peu importer à la Convention, 338. — Ferme la salle des Jacobins et en présente les clefs à la Convention, 343. — Demande le rapport d'un décret relatif à l'arrestation des députés, 367. — Est nommé membre du comité de sûreté générale; annonce qu'il y a de grands griefs contre David, 368. — Provoque l'arrestation provisoire de Lebon, 377. — Réclame la liberté de Dufourny et de Laveaux; déclare qu'il ne connaît pas les principes des citoyens d'Orléans traduits à Paris, 451. — Demande le rapport du décret d'impression de la liste des détenus, 486. — Sa sortie contre les complices de Robespierre, 512. — Son opinion sur la liberté de la presse, 562. — Il demande l'ordre du jour sur la dénonciation de Lecointre contre Barère et autres, 628. — Réclame la liberté de la presse et invite la Convention à l'union, XXII, 58. — Attaque Billaud, Collot et Barère, 138, 140. — Justifie la conduite du comité de sûreté envers Carrier, 407. — Invite la Convention à suivre sa marche, etc., 454. — Président, sa réponse à des adresses sur la fermeture des Jacobins, 554. — Il dénonce le projet de sauver Carrier, 577. — Déclare que le décret d'accusation est porté contre lui, 597. — Parle en faveur de la commune de Beauvais; et des patriotes incarcérés à la suite du 9 thermidor, 601. — Appuie une pétition contre les Jacobins, 656. — Son opinion sur la loi du maximum, 660. — Il parle en faveur

des habitants de Bédouin, 675. — Est renommé au comité de sûreté générale, 682. — Annonce des mouvements dans les ateliers d'armes, 739. — En rend compte, 744. — Son opinion sur l'affaire de Defermont et autres députés proscrits, 770. — Combat l'opinion de Grégoire sur la liberté des cultes, XXIII, 31. — Et celle de Noël Pointe sur les suspects, 52, 53. — Prétend que les menaces de Duhem et autres ne tendent qu'à effrayer la Convention, 68. — Accuse un cousin de Barère de calomnier Tallien, 102. — Son opinion sur les excès reprochés à Maignet, 156. — Il combat une motion en faveur des émigrés des départements du Rhin, 167.—En fait une sur le traitement des députés, 198. — Ses accusations contre les anciens comités, 224. — Son opinion sur l'assassinat d'Olivier, 255. — Il réclame contre le décret qui envoie Duhem à l'Abbaye ; ses accusations contre lui, 327. — Il jure de poursuivre les hommes de sang, 383. — Dénonce une conspiration contre la Convention, 420. — Dit qu'on ne pardonne pas à cette assemblée d'avoir fermé les Jacobins, 478. — Fait ajourner la nomination de députés pour les colonies, 516. — Appelle Thuriot chef de factieux, 531. — Demande un rapport sur les membres de l'ancien gouvernement, 549. — Fait décréter d'arrestation Billaud et trois autres, 591. — Appuie les réclamations de la Montansier ; traite L. Bourdon d'assassin, 629. — Demande le rétablissement du tableau des droits de l'homme dans la salle de la Convention, 648. — Adjure ses collègues d'oublier leurs haines, 666. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 684. — Il fait ordonner l'impression de l'adresse de Boissy d'Anglas sur les subsistances, XXIV, 2. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 27. — Fait décréter la confection des lois organiques de la constitution, 32. — Appuie un projet de grande police présenté par Sieyès, 36. — Assure que les tribunes sont ouvertes à tout le monde, 44. Demande qu'on entende les membres inculpés des anciens comités, 48, 90. — Et qu'on statue sans désemparer sur leur sort, 55. — Les inculpe ; accusations contre lui, 59, 74, 75. — Barère invoque ses discours pour sa défense, 82. — Il déclare qu'il s'est opposé au 31 mai, 85. — Demande une loi qui force les fermiers à vendre leurs grains à un prix raisonnable, 115. — Fait adjoindre Barras et Lecointre à Pichegru, 119. — Fait l'éloge des sections Lepelletier et autres, 135. — Dénonce Billaud, Collot, Barère, Levasseur, etc., 151. — Défend Lesage-Senault, 154. — Fait renvoyer aux comités une motion sur le recensement des grains, 220. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 229, 388. — Projet de l'arrêter attribué aux conspirateurs du 29 germinal, 259. — Il fait amender un projet sur le désarmement des terroristes, 364. — Appuie une pétition pour la réforme de la constitution, 463. — Trouve insuffisant le projet présenté pour empêcher la rentrée des émigrés, 469. — Déclare qu'une pièce relative à la conduite des émigrés à Toulon a plus d'un an, 470. — Veut que les assignats à face soient échangés contre des assignats républicains, 476. — Demande la parole au nom du comité de sûreté générale, au 1er prairial ; est repoussé et maltraité ; rentre dans la salle à la tête d'un détachement de citoyens, 510. — Fait voter les remercîments aux citoyens qui ont délivré la Convention, 511. — Et décréter que les députés délibéreront en costume et armés, 515. — Demande la mise hors la loi des chefs du rassemblement qui s'intitule : *Convention nationale*, 518. — Propose une proclamation aux Parisiens pour les détromper sur les faux bruits relatifs aux événements de prairial, 519. — Demande un rapport général sur ces événements, 521. — Invite ses collègues au calme ; dit qu'il n'appartient plus qu'au destin de régler l'ordre des choses, 527. — Demande le bombardement de ceux qui ne voudront pas se rendre, 538. — Dénonce Laignelot, 560, 562. — Appuie l'admission des assignats à face en paiement des biens nationaux, 566. — Parle en faveur des prisonniers de guerre, 568. — Appuie l'arrestation des membres des anciens comités du gouvernement, 572. — Demande la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 584. — S'oppose à l'arrestation de Maure, 603. — Invite la Convention à rappeler son énergie du 1er prairial, XXV, 36. — Demande compte des mesures prises pour réprimer les assassinats, 58. — Se plaint du nom de terroriste donné aux patriotes, 79. — S'oppose à l'arrestation de Guffroy, 141. — Demande la mise en liberté de la femme de Lebon, 142. — Fait régler le mode de défense de ce député, 184. —S'oppose à la suspension des radiations de la liste des émigrés, 222. — Sa motion en faveur des patriotes, 240. — Il se défend d'avoir demandé la mise en liberté des terroristes, 261.—Ne veut pas plus de terreur que de roi, 283. — Discute le projet de constitution, 299. — Appuie le mode proposé pour juger les détenus, 304, 332. — Parle en faveur d'Ernouf, 370.—Demande un prompt rapport sur les députés inculpés, 372. — Veut que la Convention marche à son but et méprise les injures des journalistes, 413. — Défend Chambon contre les accusations de Goupilleau, 431. — Fait décréter Bô d'arrestation, 448.— Défend Fouché, 454. — Dénonce les intrigues des émigrés à Paris, 524. — Fait charger les comités de prononcer sur les demandes des députés détenus, 553. — Dénonce la rentrée en France des émigrés, 561. — Sa motion contre les agioteurs, 628. — Ne veut pas que la Nation paie l'impression des contes bleus de Gouly, 657. — Demande un rapport sur la conduite de Talleyrand, 664. — Parle en faveur des citoyens désarmés, 671. — Invite les patriotes à employer les armes de la raison, 700. — Repousse les calomnies répandues contre lui, 702. — Déclare n'avoir inculpé aucune assemblée primaire, 719. — Dit que les conspirateurs des sections veulent détruire Paris, XXVI, 4. — Parle en faveur de Servan, 40. — Son opinion sur la responsabilité des présidents et secrétaires des assemblées primaires, 61. — Il parle contre les meneurs des sections de Paris, 114. — Fait rejeter la motion d'élever un monument aux victimes des décemvirs, 116. — Invite la Convention à conserver cette attitude qui défie la mort, 120. — Il dit que, malgré la victoire de la Convention, le 13 vendémiaire est un jour de deuil pour l'humanité, 133. — Son opinion sur la proposition de casser les élections de Paris, 150. — Demande la simple déportation de Barère, 187. — Son explication sur Castellanne, chef de la section Lepelletier, 219. — Il donne des détails sur la séance du comité général ; accuse Rovère et Aubry, et demande des mesures contre eux, 220. — Provoque l'examen de la conduite des députés envoyés dans le Midi, 271. — Appuie la demande de mise en liberté de Rossignol et de d'Aubigny, 331. — Réélu au conseil des Anciens, il appuie le rejet de la résolution relative à la désertion, 552. — Combat celle relative à l'élection des députés de la Seine, XXVII, 22. — Demande la suppression des places d'impériale, 76. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 512. — Demande la translation à Compiègne de l'école centrale de l'Oise, 670. — Son discours à l'occasion de l'exclusion de Paris des exconventionnels et autres, XXVIII, 270. — Il demande la clôture de la discussion sur les successions, 343. — Rappelle à l'ordre Dupont de Nemours, à l'occa-

sion d'une lettre de Mazade, en congé à Toulouse, 544. — Dément le bruit de sa mort, XXIX, 55. — Elle est annoncée au conseil des Anciens, 102.

LEGENDRE, député de la Nièvre à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. — Décret qui le rappelle de son département où il est en mission, XVIII, 128. — Son rapport sur les moyens de revivifier le commerce, l'agriculture, etc., XXII, 80. — Il retrace les événements qui se sont passés depuis la réunion de la Convention, XXV, 546. — Est l'un de sept ex-conventionnels désignés pour compléter le Corps Législatif, XXVII, 492, 578. — Rejet de cette mesure, XXVIII, 268, 309. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il propose la création de 600 millions de papier de banque, XXIX, 422. — Est élu secrétaire, 594 *bis*.

LEGENDRE, député de la Seine-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Combat le projet sur la propriété des halles publiques, XXIX, 484. — Parle sur l'affaire du condamné Trouffleau, 611.

LEGENDRE, commissaire du Conseil exécutif. — Annonce les mesures prises dans le département de Seine-et-Marne pour la levée des volontaires, XIII, 607.

LEGENTIL. — Ses observations sur les réfractions, II, 250.

LÉGER, auteur et acteur du Vaudeville. — Son *Apothéose de Barra*, XXI, 138. — Sa pièce de *Sans façon* ou *le Vieux Cousin*, XXIX, 153.

LÉGER, membre du conseil général de la Commune de Paris. — En est exclus, XVII, 590. — Procureur syndic du département, est nommé membre de la commission administrative de police, XXV, 507.

LÉGER (C.), meunier. — Est condamné à mort, XX, 628.

LEGER (Matthieu). — Trait de désintéressement, XXI, 27.

LÉGER-BOURLOT, canonnier du faubourg Saint-Antoine. — Dépose des pièces d'argent qu'il a arrachées à un voleur, aux Tuileries, XIII, 428.

LEGESI, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

LÉGIER, commissaire du Directoire près l'administration centrale des forêts. — Offre faite par lui aux 10 militaires qui seront les premiers descendus en Angleterre, XXIX, 158. — Député des Forêts au conseil des Cinq-Cents, il présente un projet sur le *déficit*, 295. — Combat celui de Bonaventure, sur la promulgation des lois dans la Belgique, 309. Son rapport sur l'administration, au profit de la République, des droits de greffe, 379. — Sa motion sur le roulement des tribunaux, 386. — Il demande des renseignements sur l'état des digues de la Flandre hollandaise, 403. — Son rapport sur les droits de greffe, 421, 422. — Il fait adopter un projet sur les droits d'hypothèque, 449. — Son rapport sur les dépenses du ministère des finances, 490, 514. — Ses observations sur les finances, 816.

LÉGIER, frère du précédent, député du Loiret au conseil des Cinq-Cents. — Parle sur la proposition d'interdire à toute autorité de disposer, sans une loi expresse, de la garde du Corps Législatif, XXIX, 781. — Appuie un projet sur les dépenses de l'an VIII; appuie la résiliation du bail de la poste aux lettres, 856.

LÉGIONS. — Projets et décrets de leur formation, XI, 471; XII, 193, 210, 218, 247. — Nouvelle création de ces corps pour faire la guerre des Chouans dans les départements de l'Ouest, XXIX, 804, 816.

Légion des Allobroges. — Sa formation, XIII, 309, 358.

Légion des Américains. — Son organisation, XIV, 672. — Révocation de l'ordre de son départ pour St-Domingue, XVI, 400.

Légion des Ardennes. — Son organisation, XIV, 727.

Légion d'Aspe. — Son licenciement, et poursuite des auteurs des troubles auxquels elle a pris part, VIII, 28.

Légion Batave. — Le roi propose sa formation, XIII, 78. — Sa suppression, XVIII, 361.

Légion des Belges et Liégeois. — Son organisation, XV, 296; XVI, 350; XVIII, 393.

Légion Franche Étrangère. — Sa création, XIII, 250.

Légion des Francs ou Armée Noire. — Est passée en revue par Hoche, XXVIII, 487. — Et dirigée sur Paris; accusations contre elle à cette occasion, 760. — Son départ de cette ville, XXIX, 8. — Nouvelle création d'un corps du même nom, 804.

Légion Germanique. — Décret pour sa levée, XIII, 627. — On en sollicite une meilleure organisation, XIV, 403. — Envoi de commissaires à Orléans pour vérifier les faits d'incivisme qu'on lui attribue, XVI, 320. — Destitution de plusieurs de ses officiers, 330, 331. — Dénonciation contre les chefs de ce corps, 698. — Translation à Paris de ses membres détenus à Tours et à Saumur, XVII, 110. (*Voyez* Westermann.)

Légion Italique. — Sa création, XXIX, 804.

Légion du Nord. — Sa formation en bataillons de chasseurs à cheval, XVII, 91. — Sa création, XXIX, 804.

Légion de Police. — Sa création, XXV, 58, 606. — Elle est mise à la disposition du Directoire et supprimée, XXVIII, 254, 259, 260.

Légion Polonaise. — Sa création, XXIX, 804.

Légion Prussienne. — Sa formation, XIII, 396, 532.

Légion Romaine. — Réflexions la concernant, XXIX, 589.

LÉGISLATION. — Son incohérence sous les derniers règnes; contradiction et barbarie des lois, *Introd.*, 107. — Demande de sa réforme complète par le tiers état de Paris, 571. — Décret qui ordonne l'établissement de dépôts de législation, V, 396. — Réflexions sur la dénomination des actes législatifs, VII, 34. — *La science de la législation*, par Filangieri, XI, 258. — Décret sur des questions y relatives, XXII, 216. — Extrait de la politique d'Aristote sur cette matière, XXVIII, 726. — Exposition des règles du droit ancien, par Gouillart, XXIX, 640. (*Voyez* Lois, Codes et Ordre judiciaire).

Législation (Comité de). — Rapport sur ses travaux, XXII, 102. — Décret qui détermine et règle ses attributions, XXIII, 348. — Il est autorisé à statuer sur les demandes particulières, sauf quelques exceptions, XXIV, 308. — Son arrêté sur la poursuite des prévenus d'attroupements qui ont eu lieu à Paris, XXV, 265. — Sa déclaration en faveur de plusieurs députés dénoncés, 372 (*Voyez* Lois et Comités de gouvernement).

LÉGISLATIVE (*Voyez* Assemblée législative).

LÉGISLATURES. — Discussion et décret sur leur durée et leur renouvellement, I, 458, 461, 462. — Motion d'y admettre des auditeurs, XXV, 143. — Projet de Sieyès y relatif, 291, 297. (*Voyez* Assemblées, Convention, Corps législatif, Constitutions, etc.).

LEGORREC, député des Côtes-du-Nord au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur les élections du Doubs, XXIX, 674, 677.

LEGOT, député du Calvados à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Est nommé commissaire à l'armée du Nord, XVI, 502. — Débats sur la destitution de Lalande, prononcée par lui, XXIII, 285. — Il en rend compte, 444. — Fait l'éloge des citoyens qui lui ont sauvé la vie, XXIV, 553. — Réélu au conseil des Cinq-Cents,

Duplantier demande son rappel de l'Ain, XXVI, 430. — Il annonce l'empressement des habitants de ce département à payer leurs impositions, 537. — A une vive altercation avec plusieurs de ses collègues, au sujet de la loi du 3 brumaire, XXVIII, 474. — Demande qu'il soit affecté des fonds spéciaux à chaque partie du service public, XXIX, 305. — Fait rejeter une réclamation de Coulon-Thévenot, 657. — Son rapport sur les élections de l'Ardèche, 665. — Il est exclu an 19 brumaire, 893.

LEGOUAZ (J.), graveur. — Son estampe du combat du vaisseau le *Vengeur*, XXVI, 56.

LEGOUVÉ, littérateur. — Analyse de sa tragédie de *la Mort d'Abel*, XI, 638. — De celle d'*Epicharis et Néron*, XX, 52. — Et de son opéra de *Doria*, XXIII, 674. — Sa déclaration en faveur de l'auteur de la tragédie de *Pison*, XXIV, 485. — Sa tragédie de *Quintus Fabius*, XXV, 401. — Pièce de vers intitulée : *La Sépulture*, XXVIII, 468. — Article de lui sur la *Physiognomonie des corps vivants*, par Sue, XXIX, 81. — Notice de son ouvrage intitulé : *Les Souvenirs*, etc., 349. — Il est nommé à l'Institut national, 631. — Sa tragédie d'*Ethéocle et Polynice*, 867.

LEGRAND, avocat à Châteauroux, député du Berry à la Constituante. — Propose aux communes de se constituer en assemblée nationale, I, 79. Combat la demande des députés de St-Domingue, 105. — Est élu membre du comité de constitution, 129. — Appuie la formation des municipalités, 197. Vote la permanence de l'Assemblée, 436. — Discute les qualités d'éligibilité dans les assemblées élémentaires, II, 72, 76. — Accuse le clergé du Berry de vendre ses bois, 184. — Vote la suppression des moines, III, 547. — Son opinion sur l'organisation des ponts-et-chaussées, IV, 554 ; VI, 637. — Il demande le renouvellement en totalité des membres du tribunal de cassation, 411. — Ses observations relatives à l'imposition des rentes, 547. — Son opinion sur l'évaluation de la contribution foncière de 1790, et sur sa répartition, 604, 647. — Sur la suppression des offices ministériels, 645. — Sur l'institution des avoués près des tribunaux, 647, 664. — Sur la nomination des vicaires des cathédrales, VII, 520. — Et sur la régence, 711. — Il fait rendre un décret sur la fixation des revenus des curés supprimés, VIII, 115. — S'oppose à l'envoi de troupes à Avignon, 244. — Son opinion sur le droit d'affiche, 362. — Et sur le mode de constater l'état civil, 456. — Il fait rendre un décret relatif aux membres des congrégations séculières, 528. — Son opinion sur l'application de la peine de mort, 565. — Il fait désigner des maisons de retraite pour les religieux du Pas-de-Calais, 605. — Sa motion contre les ecclésiastiques qui rétracteront leur serment, 704. — Il fait arrêter que le comité militaire s'occupera de la défense extérieure, 731. — Et rendre un décret en faveur de la municipalité de Valenciennes, 735. — Son opinion sur l'apurement des comptes arriérés, IX, 42. — Il dénonce l'*Orateur du peuple*, 146. — Croit utile une adresse sur le décret d'inviolabilité du roi, 151. — Demande qu'on poursuive l'individu qui a tiré sur Lafayette, 167. — Propose des mesures répressives contre les prêtres réfractaires, 305, 306. — Député d'Indre-et-Loire au Conseil des Anciens, il demande un compte des ressources de la République, XXVI, 496. — Est élu secrétaire, 533. — Vote en faveur d'un emprunt pour la commune d'Uzès, 596. — Son opinion sur les contributions et fermages payables en nature, 643. — Sur l'emprunt forcé, 686. — Et sur le mode de remplacement des juges, 711. — Il appuie une résolution relative à l'élection des députés de la Seine, XXVII, 21. — Propose la formation d'une commission pour examiner l'affaire d'Aymé, 166. — Rejette, comme incomplet, un projet relatif aux receveurs intermédiaires, 176. — Son opinion sur l'exclusion de Ferrand-Vaillant du Corps législatif, 267, 268. — Il fait annuler l'élection du juge-de-paix de Castillon, 366. — Appuie la suppression de l'agence des poids et mesures, 463. — S'oppose à ce que le buste de Montesquieu soit placé dans la salle du conseil, 606. — Appuie la résolution contre les dépréciateurs de mandats, XXVIII, 85. — Vote le rejet de celle relative aux étrangers, 108. — De celle sur l'instruction relative aux mandats, 252. — Et de celle qui attribue au bureau central de Paris, les opérations des contributions directes, 316, 319. — Son opinion sur le mode de paiement de la contribution de l'an IV, 340. — Son rapport pour la fixation du prix de la livre de blé, 353. — Il appuie la résolution en faveur des créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 461. — Défend le nouveau tarif pour le port des lettres et des journaux, 514. — Vote l'exemption du droit de patentes pour les officiers de santé et les artistes, 518. — Fait renvoyer au Directoire une lettre de Mazade sur les événements de Toulouse, 544. — Et ordonner l'impression du rapport sur les opérations de la commission de surveillance de la trésorerie, 701. — Discute la résolution relative aux contributions, 758. — Fait fixer les moyens de se pourvoir contre les décisions relatives aux prises maritimes, XXIX, 43. — Combat la résolution relative à la suppression du contreseing, 60. — Son opinion sur les taxations des receveurs généraux, 296. — Il appuie la substitution des lettres de crédit aux rescriptions, 310. — Défend la résolution sur les créanciers et les co-partageants des émigrés solvables, 324. — Fait approuver la réémission de 25 millions de mandats territorianx, 384. — Son rapport sur l'affectation d'une somme de 125 millions sur le produit des biens nationaux, 437. — Autre sur le transfert de la dette publique perpétuelle, 458. — Il défend la résolution sur le timbre, 470. — Et l'impôt sur le tabac, 487. — Son rapport sur la contribution des portes et fenêtres, 499. — Autre sur l'institution d'officiers publics chargés de procéder aux ventes publiques, 595 *bis*. — Il défend l'impôt du sel, 611.

LEGRAND, employé aux charrois. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LEGRAND. — Son voyage en Auvergne, XXIV, 24.

LEGRAND (J.-J.). — Impliqué dans la conspiration de prairial, est condamné à mort, XXIV, 526.

LEGRAND, adjudant-major à l'armée des Pyrénées. — Refuse de signer la capitulation de Bellegarde, XVII, 318.

LEGRAND. — Est exclu des Jacobins, XIX, 86.

LEGRAND, curé de Saint-Martin de Dunkerque. — Poursuites contre lui, VII, 579.

LEGRAND, général. — Son éloge, XXV, 720. — Il prend Dusseldorf, XXVI, 11. — Donne de nouvelles preuves de talents et de courage, XXVIII, 402. — Détails d'une attaque contre sa division, où les Autrichiens ont éprouvé une grande perte, XXIX, 742.

LEGRAND, commissaire à Saint-Domingue. — Dénonce Polverel et Santhonax, XXI, 585. — Est mis en liberté provisoire, XXII, 442.

LEGRAND, membre de la Commune de Paris. — Défend Talbot, XIX, 221. — Remplace Hebert en qualité de substitut de l'agent national, XX, 2. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LEGRAND (René). — Au nom des membres détenus de la commission de l'évacuation du Palatinat, demande la vérification de leurs comptes et leur mise en liberté, XXV, 95.

LEGRAND D'AUSSI, littérateur. — Est nommé membre de l'Institut national, XXIX, 275.

LEGRAND, de Bâle. — Est élu membre du Directoire helvétique, XXIX, 251.

LEGRAND (J.), de Gouvelemont. — Est condamné à mort, XX, 728.

LEGRAND-DE-LALEU, avocat. — Est adjoint au tribunal de police de Paris, II, 243, 282. — Nommé archiviste, constate qu'une statue de Louis XIV appartient à la Commune, XIII, 270.

LEGRAND-SAINT-RENÉ, électeur de Paris. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 172, 178, 555, 572, 586.

LEGRAS, chirurgien de Geffroy. — Décret pour son emploi à la tête des hôpitaux ou des armées, XXI, 84.

LEGRAS, capitaine d'artillerie légère. — Se distingue à l'armée de Rhin et Moselle, XXVIII, 418. — Son éloge par le général Moreau, 426.

LEGRAS. — Impliqué dans la conspiration du camp de Grenelles, est condamné à la déportation, XXVIII, 437.

LEGRAS (Noël), domestique. — Fait découvrir de l'argent caché chez l'abbé Carrey, son maître, XVIII, 652.

LEGRIS, chanoine de Sens. — Sa lettre sur la conduite du chapitre de cette ville, IV, 698. — Réponse à cette lettre, V, 8.

LEGRIS, ex-notaire. — Est condamné à mort, XXI, 275.

LEGRIS, ex-intendant du duc d'Havré. — Est condamné à mort, XXI, 299.

LEGRIS, garde des impositions. — Sa participation à la prise de la Bastille, I, 188.

LEGRIS-DE-NEUVILLE (Philippe), émigré. — Est condamné à mort, XXIX, 464.

LEGROS (Albert), adjudant-général à l'armée du Nord. — Est fusillé par ordre de Cobourg ; éloge de son courage, XXII, 170. — Secours accordés à sa veuve, 288. — Inscription de son nom sur la colonne du Panthéon, 769.

LEGROS, capitaine de cavalerie. — Sa tête est coupée et promenée au bout d'une pique, à Cambrai, XIV, 204.

LEGROS. — Invente des membres mécaniques, XVII, 641. — Propose d'en établir une fabrique aux frais de la République, XXVIII, 309.

LEGROS, chef de brigade. — Dépose dans le procès de Carrier, XXIII, 49.

LEGROS, contrôleur de la trésorerie à l'armée d'Italie. — Est arrêté par ordre du général Bonaparte pour vol de deniers, XXVIII, 579.

LEGROS, aide-exécuteur des jugements criminels. — Est condamné pour avoir donné des soufflets à la tête de Charlotte Corday en la montrant au peuple, XVII, 255.

LEGROS-LAMBERT, grenadier au 2e régiment d'infanterie. — Enlève un étendard à l'ennemi, XVI, 472. — Est recommandé au représentant Gasparin, 588.

LEGUAY, capitaine au 23e de chasseurs à cheval. — Est condamné à mort, XXI 544.

LEGUEN DE KERANGAL, député de Bretagne à la Constituante. — Demande la suppression des droits féodaux ; son discours décide les sacrifices de la nuit du 4 août, I, 280, 284.

LEHARDY (P.), député du Morbihan à la Convention. — Présente ses vues sur le mode d'examen des papiers du comité de surveillance de Paris, XIV, 121. — Prétend que sans les évêques la République serait perdue, 247. — Dénonce le ministre Pache, XV, 6. — Présente une série de questions sur le jugement du roi, 144. — Son vote dans le procès de ce prince, 165, 185, 195, 253. — Il dénonce *les semaines parisiennes*, 331 — Son opinion sur le plan d'organisation de l'armée, 424. — Il s'élève contre une pétition des sections de Paris, relative aux subsistances, 431. — Elles demandent son expulsion, XVI, 156. — Il est élu secrétaire, 181. — Défend les journaux dénoncés par Thuriot, 366. — Demande la mise en liberté des personnes arrêtées à Orléans, 428. — Fait un appel aux bons citoyens de Paris, 529. — Demande du décret d'accusation contre lui, 544. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Et d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Demande d'une fête funèbre annuelle en son honneur et en celui des compagnons de son sort, XXIV, 614.

LEHARIVEL-DU-ROCHER, chef d'escadron. — Annonce l'arrestation de Saint-Christol, XXIX, 17.

LEHAUT, député de la Sarthe à la Convention. — Dénonce le jury de l'Ardèche, XX, 606. — Est arraché aux assassins de prairial, XXIV, 544*.

LEHOC, agent diplomatique. — Sa mission à Hambourg, XII, 98. — Son arrivée dans cette ville, 397. — Il fait mettre en liberté Isnard, fédéré provençal, XIV, 461. — Son départ, XV, 602. — Par suite de son expulsion, un embargo est mis sur tous les bâtiments des villes anséatiques, 616. — Ministre de France en Suède, sa réception, XXIV, 520.

LEHOC, commandant du bataillon des Jacobins. — Son discours sur les engagements volontaires, III, 128.

LEHODEY, journaliste. — Sa justification par le comité de surveillance, XIV, 250. — Il est dénoncé par Lonvet, XXIV, 45.

LEHRBACH (comte de), ministre autrichien. — Son adresse pour unir la Souabe à la coalition, XIII, 81. — Sa mission à Berlin, XIX, 41. — Il est nommé président du tribunal d'appel de l'Autriche-Inférieure, XXVIII, 535. — Ministre d'Autriche à Rastadt, notice sur son caractère, XXIX, 290. — Notes à lui remises par les ministres français sur la marche des troupes russes, 601, 601 *bis*. (*Voyez* Rastadt.)

LEHYR, capitaine de *la Cybèle*. — Trait d'héroïsme, XXIII, 609.

LEIBENSTEIN (Guillaume), fils du grand-chambellan de l'électeur de Bavière. — Prévenu de vagabondage, est acquitté, XXIX, 616.

LEIBNITZ. — Erection d'un monument à sa mémoire, II, 433.

LEIPSICK. — Défense de vendre les lettres de Mirabeau à la foire de cette ville, XII, 289. — Article de sa gazette sur la *modération de l'Autriche*, 455. — Ouverture d'un emprunt pour la cour de Vienne, XVII, 397.

LEIRE (comte de), général piémontais. — Est fait prisonnier, XXVIII, 261.

LEISELIER (C.-F.), ouvrière. — Est condamnée à mort, XX, 426.

LEISSEGUES, curé, député de Quimper à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 26.

LEIVAL. — Son cours d'arithmétique décimale, XXIX, 632.

LEJEANS, député de Marseille à la Constituante. — Fait adopter un décret relatif à la construction du palais de justice d'Aix, VI, 198.

LEJEUNE, officier de paix. — Est condamné à mort, XXI, 544.

LEJEUNE, enseigne. — Est déclaré incapable de commander, XXIX, 599.

LEJEUNE. — Est nommé administrateur des travaux publics à la Commune de Paris, II, 283.

LEJEUNE, député de l'Indre à la Convention. — S'élève contre la proposition de punir de mort quiconque tenterait de rétablir la royauté, XIV, 655. —

* Le Moniteur a imprimé Lebau et Lénaut par erreur, c'est Lehaut qu'il faut lire.

Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252. — Son opinion sur les mesures de salut public proposées par Barère, XVI, 593, 594, 595. — Il est envoyé en mission dans les départements de l'Oise et de l'Aisne, XVII, 284. — Demande le renvoi de Sillery au tribunal révolutionnaire, 309. — Et la fermeture des spectacles, 396. — Fait arrêter tous les nobles dans l'Aisne, 508.— Annonce les mesures qu'il y a prises, 535. — Est élu secrétaire, 593. — Demande que le comité de salut public organise un plan d'attaque et de défense avec l'arme de la pique, 745. — Est envoyé dans le département de l'Oise, 757. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, XXII, 256. — Il rend compte aux Jacobins de la discussion qui a eu lieu sur ce sujet à la Convention, 269. — Combat la création d'une commission chargée de connaître des inculpations dirigées contre des députés, 298.— Développe les principes du gouvernement représentatif, 338. — Son opinion sur la révolution du 31 mai, 346. — Il se plaint des dénonciations faites contre les patriotes, 378. — Dénonce l'*Almanach aux amateurs du bon vieux temps*, XXIII, 100. — Est décrété d'arrestation, XXIV, 607. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LEJEUNE, député de la Mayenne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.

LEJEUNE-RAMONET, laboureur.— Est condamné à mort, XXI, 284.

LEJOILLE, commandant de l'*Alceste*. — Son éloge, XXIV, 125. — Commandant du *Généreux*, il donne des détails sur le combat d'Aboukir, XXIX, 443. — Sa mort, 687.

LEJOLIVET (C.-J.), ingénieur des ponts-et-chaussées. — Est condamné à mort, XX, 426.

LEJONE. — Détenu au Temple, par suite de l'affaire de Grenelle, réclame contre sa traduction à une commission militaire, XXVIII, 437.

LEJOSNE (Etienne-Philippe-Marie), administrateur du district de Douai, député du Nord à la Législative. — Sa motion relative aux prêtres insermentés et aux religieux, X, 187. — Il propose de rendre les tribunaux criminels ambulants, 267. — Parle contre le cumul des fonctions publiques, XI, 325. — Demande une retenue d'un tiers sur les pensions des bénéficiers, XII, 198. — Fait supprimer les pensionnats des maisons religieuses, 277.— Annonce des arrestations de numéraire faites sur des émigrés, 285. — Propose d'approuver la conduite de Rochambeau, 327. — Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377. — Il justifie le 6e régiment de dragons, 415. — Demande que chaque citoyen soit astreint à son service personnel, 687. — Donne des détails sur ce qui s'est passé aux Tuileries le 20 juin, 719. — Demande la suppression des monastères, XIII, 300. — Fait mettre les propriétés et les personnes sous la sauve garde du peuple, 379. — Dénonce le *Logographe* et le *Journal des Débats*, 399. — Et un libelle de Gratien, 420.

LEJOSNE, avocat, frère du précédent.— Est exécuté à Lille, XIX, 540.

LEJOURDAN, député des Bouches-du-Rhône au conseil des Anciens. — Son opinion sur l'élection des juges de ce département, XXIX, 593 *bis*, 601 *bis*. — Et sur les élections de la Loire, 676. — Il combat la résolution qui défend aux fonctionnaires publics de s'intéresser dans les fournitures, 785. — Et fait approuver celle qui ouvre un crédit au ministre de la marine, applicable aux besoins des prisonniers en Angleterre, 793. — Est élu secrétaire, 823.

LEKAIN, chef de bataillon.— Commande le génie à l'attaque du château de Milan, XXVIII, 349.

LELARGE, contre-amiral.— Son éloge, XXIV, 615. — Il remplace Thévenard dans le commandement des armes à Toulon, XXVIII, 508.—Lettre à lui écrite par un Français, prisonnier en Angleterre, XXIX, 116. — Il commande provisoirement l'armée navale de Brest, 289. — Est destitué, 579 *bis*. — Et remplacé par Renaudin, 601.

LELCIOR, capitaine. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 563.

LELEU.—Suppression de son bureau de contrôle des assignats, XII, 543.

LELEU, membre de la Commune de Paris.— Est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

LELEU (frères). — Leurs relations avec les accapareurs; leur fuite, I, 475.

LELEU DE LA VILLE-AUX-BOIS, député de Vermandois à la Constituante. — Propose d'exclure les serviteurs et domestiques des assemblées primaires, II, 94. — Combat le projet de Crillon, pour le rétablissement de l'ordre dans l'armée, IV, 598. — Son opinion sur les bases de la contribution, V, 671. — Il s'oppose à la réduction de l'imposition des ecclésiastiques, VII, 69. — Son opinion sur le droit de grâce, VIII, 584. — Il fait ordonner la reprise de la distribution des lettres dans Paris, 725. — Son opinion sur l'éligibilité à l'électorat, IX, 377. — Et sur le mode d'élection des députés, 383. — Il fait décréter qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Gamache, 527. — Et rendre un décret pour le commencement des travaux de la navigation intérieure, 652.

LELIÈVRE, membre de la Commune de Paris.— Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LELIÈVRE, sous-lieutenant de grenadiers.—Son expédition à la Ramée, XXV, 10.

LELLING. — Réunion de cette commune à la France, XV, 759.

LELONG. (*Voyez* Long.)

LELORGE, général. — Prend Zurich, XXIX, 833.

LELOUP (Jean-Claude). — Est accusé de faux témoignage, XVIII, 418.

LELOUP, commissaire national près le tribunal de Pont-l'Évêque. — Est destitué, arrêté et traduit à la barre, XVII, 125.

LEMAIGNAN, député de Maine-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 252. — Il est dénoncé par Fayau, XVI, 655. — Est nommé commissaire aux hospices civils de Paris, XXIX, 764. — Et installé, 780.

LEMAIGNEN, député de la Manche au conseil des Cinq-Cents. — Fait suspendre l'aliénation des biens nationaux employés pour le service militaire, XXVIII, 408.

LEMAILLAUD (Joseph-François), député du Morbihan à la Législative. — Fait régler le mode de rachat des droits casuels, XIII, 488. — Et rendre un décret concernant les acquéreurs de biens nationaux, 671. — Réélu à la Convention; son vote dans le procès du roi, XV, 163, 195, 253. — Il demande des forces pour disperser les rebelles d'Ille-et-Vilaine, 796.

LEMAIRE, ex-professeur au collége du cardinal Lemoine, à Paris. — Orateur de la section des Sans-Culottes, présente à la Convention des prêtres qui viennent d'abjurer, XVIII, 400. — Orateur du tribunal du 6e arrondissement, demande la suppression du costume des juges, XX, 64—Remplace Astier au commissariat près le bureau central, XXIX, 763.

LEMAIRE, trésorier de Philippe-Égalité. — Est arrêté, XVI, 37.

LEMAIRE, commissaire aux îles du Vent. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui, XVI, 596 *.

LEMAIRE (J.-J.), cultivateur. — Est condamné à mort, XX, 728.

* Le Moniteur a imprimé Lamarre par erreur, c'est Lemaire qu'il faut lire.

LEMAIRE, ex-avoué. — Est condamné à mort, XXI, 216.

LEMAIRE, général. — Son éloge, XXIII, 120, 122.

LEMAIRE, homme de lettres, employé à la poste. — Son ouvrage sur la peine de mort, XXV, 545.

LEMAIRE, sous-lieutenant. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 563.

LEMAIRE. — Son discours à la société populaire de la rue du Bac, contre les dilapidateurs et les royalistes, XXIX, 772.

LEMAITRE. — Annulation de son élection comme maire de Loudun, V, 287.

LEMAITRE (abbé). — Est arrêté comme l'un des séditieux de l'Eure, XI, 607.

LEMAITRE, agent du prétendant. — Article de Trouvé sur son arrestation, XXVI, 201. — Rapport sur sa correspondance; il est traduit à une commission militaire, 217. — Lecture des pièces et de la correspondance saisies chez lui, 227, 239, 243, 299, 305. — Décret pour la continuation de son procès, 346. — Sa pétition au conseil des Cinq-Cents, 356. — Discussion sur l'impression des pièces trouvées chez lui, 389. — Notice de son procès; jugement qui le condamne à mort, 457. — Brottier, dans son interrogatoire, rappelle avoir été dénoncé par lui, XXVIII, 564.

LEMAITRE (Isaac), banquier. — Est acquitté, XXIX, 644.

LEMAITRE DE SACY. — Sa traduction de la Bible, X, 102.

LEMAN, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 112.

LÉMAN (département du). — Rapport de Chénier, discussion et décret sur la formation de ce département, XXIX, 326, 327, 330, 331, 358. — Nomination de Phelippe et de Picollet, pour commissaires près l'administration centrale et les tribunaux, 364. — Pétition des habitants applaudissant aux événements du 28 prairial, et demandant vengeance des ex-directeurs, 728.

LÉMANE (Antoine), député du Mont-Terrible à la Convention. — Est envoyé aux armées du Rhin et de la Moselle, XVIII, 335. — Annonce les succès de celle du Rhin, XIX, 68. — Et la prise du fort Vauban, 275. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, propose de réunir la principauté de Montbeillard au département du Mont-Terrible, XXVIII, 583.

LÉMANIQUE (république). — Arrivée à Paris des députés de son assemblée provisoire, XXIX, 145. — Elle est reconnue par le Directoire, 146. (*Voyez* Lausanne, Vaud, etc.)

LEMARCHAND, chargé d'affaires de France à Madrid. — Sa lettre à Montmorin, II, 468.

LEMARCHAND-GOMICOURT (Antoine-Joseph), député de la Somme au conseil des Cinq-Cents. — Propose d'annuler la nomination de Barère, XXVIII, 711. — Fait adopter un projet pour la destruction des loups; rapprochement, dans son rapport, entre la réunion de ces animaux féroces et celles des sociétés populaires, 735. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

LEMARÉCHAL, député d'Évreux à la Constituante. — Est élu secrétaire, VII, 619. — Député de l'Eure à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 173, 221, 254.

LEMAROIS, aide-de-camp de Bonaparte. — Se signale à la bataille de Lodi, XXVIII, 279. — Et à celle de Roveredo, 431. — Présente au Directoire quatre drapeaux pris à Arcole, 517.

LEMASSON, chirurgien. — Est condamné à la déportation, XVI, 694.

LEMASSON, officier de santé. — Est condamné à mort, XXI, 104.

LEMBLÉ, courrier de cabinet. — Observations sur son arrestation, XI, 389. — Compte-rendu de cette affaire, 392. — Rapport y relatif, 404.

LEMELLETIER (C.), chirurgien. — Est condamné à mort, XX, 584.

LEMENTON (Aug.-Fran.-Philibert), dit Chassey. — Est condamné à mort, XVIII, 556.

LEMENUET, député de la Manche au conseil des Anciens. — Parle sur la révision des jugements rendus par les conseils de guerre et les conseils de révision, XXIX, 370. — Son opinion sur le paiement des intérêts de la dette publique, 446. — Il appuie la résolution relative au recèlement des déserteurs, 449. — Son rapport sur les jugements rendus en dernier ressort, 512. — Il fait rejeter la résolution sur l'appel en témoignage des employés de la trésorerie; en appuie une autre sur le même objet, 769, 796. — Est élu secrétaire, 783 *.

LEMERCIER, homme de lettres. — Analyse de sa pièce de *Lovelace*, XII, 219. — Du *Tartufe révolutionnaire*, XXV, 2. — Du *Lévite d'Ephraïm*, XXVIII, 117. — D'*Agamemnon*, 681. — D'*Ophis*, XXIX, 591.

LEMERCIER, député de Saintes à la Constituante. — Sa motion sur les troubles de Paris, I, 113. — Il propose de donner aux tribunaux la préséance sur les municipalités, II, 511. — Député de la Charente-Inférieure au conseil des Anciens, il fait rejeter une résolution relative aux accusés en démence, XXIX, 272. — Son opinion sur le régime hypothécaire, 295. — Et sur les fêtes décadaires, 363. — Il célèbre les exploits de l'armée d'Égypte, 395. — Est élu secrétaire, 449. — Fait rejeter une résolution concernant les entrepreneurs de l'horlogerie de Besançon, 451. — Son rapport sur l'établissement des droits de bac et de passage, 460. — Autre sur le même objet, 515. — Son discours sur la conquête du Piémont, 565. — Autre sur les victoires de l'armée de Rome, 582 *bis*. — Son opinion sur l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 595 *bis*. — Il combat l'impôt sur le sel, 612. — Fait approuver la résolution sur le traitement des juges-de-paix, 617. — Vote en faveur de celle sur les frais de procédure criminelle, 645. — Fait approuver celle par laquelle la nation française dénonce à tous les peuples l'assassinat de Rastadt; propose d'établir une taxe sur tous les traitements publics, 675. — Son opinion sur les élections du Doubs, 686. — Sur la fixation des traitements des greffiers de tribunaux, et sur l'organisation du notariat, 711. — Il propose un serment à la constitution de l'an III, 744. — Invite le Conseil à résister aux insinuations de la démagogie comme aux caresses du royalisme, 761. — Parle sur la dénonciation portée contre le commandant de la garde législative Blanchard, 776. — Il fait renvoyer au Directoire un écrit sur les royalistes de la Charente-Inférieure et de la Haute-Garonne, 788. — Et autoriser le Directoire à établir des conseils de guerre dans les départements agités, 799. — Est élu président, 867. — Fait l'éloge de l'armée, 869.

LEMERCIER, sous-lieutenant. — Démenti de la nouvelle de sa mort, XIII, 691.

LEMÉRER (Roland-Gaspard), député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, XXVII, 405. — Il s'oppose au complètement, par des ex-conventionnels, des deux tiers du Corps Législatif, 578, 579. — Défend Bodinier, dont l'exclusion est proposée, 615. — Parle en faveur de la liberté de la presse, XXVIII, 15, 17. — Est élu secrétaire, 50. — Murmures sur la comparaison qu'il fait du tribunal de cassation avec le Directoire, 60. — Il propose de

* Le Moniteur a imprimé Lemuet par erreur, c'est Lemenuet qu'il faut lire.

n'appliquer les peines prononcées par la loi que contre les prêtres qui ont refusé le serment de fidélité à la République, 263.—Réclame contre l'urgence du projet pour le complètement du Corps Législatif, 268. — Fait adopter l'ordre du jour sur une dénonciation contre le journal *l'Ami du Peuple*, 326. — Son opinion sur les prévenus des massacres de Lyon, 331. — Il propose l'ordre du jour sur une pétition des héritiers de Pierre Raoul, qui demandent la levée du séquestre sur leurs biens, 364. — Vote contre le recours en cassation des jugements de la haute-cour, 375. — Et en faveur de l'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, 419. — Appuie le rapport de la loi du 3 brumaire, et dit qu'il faut choisir entre elle et la constitution, 429. — Son opinion sur la question intentionnelle ; il fait ordonner à la commission de présenter un nouveau travail sur cet objet, 458. — Parle sur une pétition des défenseurs des prévenus de conspiration royaliste, 632. — Demande l'ajournement au lendemain de la discussion sur le référé du tribunal de cassation, relatif à cette conspiration, 644. — Fait ajourner la discussion sur les opérations de l'assemblée électorale du Lot, 716. — Dénonce l'abus qui s'est introduit, d'admettre le témoignage du dénonciateur, 726.—Examine jusqu'où peuvent s'étendre les droits du culte, 742, 743. — Fait prendre une résolution sur les domaines congéables, 761. — Combat l'opinion de Jean Debry, sur la violation du secret des lettres, et provoque l'adoption du projet à ce sujet, 790.—Est arrêté au 18 fructidor, 793.— Est déporté, 796, 810. — Pièces qui le désignent comme agent immédiat de Louis XVIII auprès des députés, 800. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 763.

LEMESLE, prévenu de la conspiration de Bordeaux. — Sa translation à Paris, XVIII, 159 *. — Il est condamné à la détention jusqu'à la paix, XIX, 231.

LEMESLE (M.-M.-G.-V.), femme Rouland. — Est condamnée à mort, XX, 320.

LEMESRE (J.-B.), administrateur du département, député du Nord à la Législative. — Demande un rapport sur les causes des troubles des colonies, X, 334.

LEMÉTAYER (Rose). — Rejet de la demande en restitution de ses biens, XXIX, 265, 290.

LEMIERRE, compositeur. — Auteur de la musique de l'opéra de *la Prise de Toulon*, XIX, 520. — Et d'un chant intitulé : *La mort à tout Esclave anglais*, XX, 755.

LEMIERRE, littérateur. — Notice de sa tragédie de *Barnewelt*, V, 36 ; VII, 672. — Et de celle de *Guillaume Tell*, V, 292. — Sa mort, XVI, 318, 333. — Sa veuve participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 127, 130.

LEMILLE (Guillaume), perruquier. — Est condamné à mort, XIX, 231.

LEMINTIER, évêque de Tréguier. — Rapport sur son mandement incendiaire, II, 66. — Décret et réflexions y relatifs, 82, 169.— Il est assigné pour être ouï, IV, 590. — Instruction de son affaire, V, 378. — Son interrogatoire, 411. — Il est déchargé d'accusation, 646. — Rapport sur sa protestation, VI, 482. — Il est mandé à la barre, VII, 383.

LEMNET (Nic.-Pierre). — Est condamné à la déportation, XVI, 559.

LEMOAL, député du Finistère au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur un référé du tribunal de cassation, relatif à l'application de la loi d'amnistie, XXIX, 389.

LEMOINE. — Est commis-greffier de la municipalité de Paris, II, 282.

LEMOINE fils, prévenu de la conspiration de Bordeaux. — Sa translation à Paris, XVIII, 159. — Il est condamné à mort, 326.

LEMOINE, général. — Son éloge, XXI, 564. — Sa lettre sur le butin fait à Quiberon, XXV, 407. — Il est nommé commandant de la 17e division militaire, XXIX, 6. — Prend Civita-Ducale, 577. — Se distingue à l'armée de Naples, 602.

LEMOINE (Joachim-Thaddé-Louis), député du Calvados à la Convention. — Fait rendre un décret relatif aux créances des artisans sur la République, XVII, 699, 700. — Son opinion sur les réclamations de la Montansier, XXIII, 628. — Sa motion relative à l'école de L. Bourdon, XXIV, 130. — Il demande des secours pour les professeurs âgés, 234. — Parle sur le projet de réorganisation de la garde nationale de Paris, 243. — Demande qu'on affiche à la porte de chaque boulanger la quantité de pain et de riz qui devra être distribuée, 461. — S'oppose à toute recherche dans les registres des sociétés populaires, XXV, 78. — Son opinion sur la suppression du bulletin, 126. — Il est élu secrétaire, 288. — Présente le sabre de Robespierre, fait sur les dessins de David, 352. — Discute le projet de constitution, 382, 496, 506, 512. — Fait renvoyer au comité de législation la plainte d'un acquéreur d'un bien d'émigré, 435. —Défend Lanot, 440.—Apostrophe Hardy, insultant des pétitionnaires, 503.—Fait amender la loi contre les émigrés, 523. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 541, 542. — Il se plaint des dilapidations commises dans les monuments publics, 657. — Son opinion sur l'exclusion des fonctions publiques des parents d'émigrés, XXVI, 18. — Il propose de destituer les fonctionnaires qui n'étaient pas à leur poste dans les journées des 13 et 14 vendémiaire, 159. — S'élève contre les murmures des tribunes à la proposition de réarmer les patriotes, 320. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, amende le projet de loi contre les déserteurs, 423. — Parle sur les poursuites de vols faits chez les receveurs des deniers publics, XXVIII, 297. — Demande l'ajournement de la proposition d'annuler l'arrêté du comité de sûreté générale contre Rougeville, 726. — Fait renvoyer à une commission le message du Directoire sur les élections, XXIX, 257. — En est nommé membre, 258. — Est l'un des candidats à la place de commissaire de la comptabilité, 266. — Remplace Anson à l'administration des hospices de Paris, 289. — Est destitué, 630.

LEMOINE, député de la Manche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253.

LEMOINE, traducteur des décrets de l'Assemblée nationale. — Est accusé d'avoir fabriqué des lettres en espagnol, XI, 239.

LEMOINE-CRECY, ex-gardien du garde-meuble. — Est condamné à mort, XXI, 191.

LEMOINE-DESFORGES, député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Anciens. — Combat la résolution relative à ceux qui recèlent des déserteurs, XXIX, 519. — Son opinion sur l'organisation de l'ordre judiciaire civil, 603 *bis*. — Il combat la résolution relative aux halles, 630. — Son opinion sur le paiement des frais de procédure criminelle, 645. — Il fait statuer sur des objets d'un intérêt local, 695. — Combat la résolution relative à la liberté civile et politique, 730. — Appuie celle sur l'appel en témoignage des employés de la trésorerie, 804.

LEMOINE D'ESSOIES. — Analyse de son *Traité de Mathématiques*, VII, 219.

LEMONIER, commissaire des guerres.— Est condamné à mort, XXI, 135.

LEMONNIER, astronome. — Fait part d'observa-

* Le Moniteur a imprimé Lemel par erreur, c'est Lemesle qu'il faut lire.

tions astronomiques, II, 250. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232. — Sa mort, XXIX, 648.

LEMONNIER. — Est nommé commissaire de la trésorerie, XXVI, 406, 412.

LEMONNIER, artiste. — Réclame des secours, XXIX, 145.

LEMONNIER, traducteur de *Térence* et de *Perse*. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

LEMONNIER, de la commune de Saint-Lô. — Dénonce Laplanche, XXIV, 493.

LEMONTEY (P.-Édouard), député de Rhône-et-Loire à la Législative. — Son opinion sur le moyen d'arrêter les émigrations, X, 160. — Sa motion contre les prêtres réfractaires, 198. — Il présente plusieurs articles additionnels sur le code des jurés, 266. — Et quelques vues sur le mode de remplacement aux emplois vacants dans l'armée, 317. — Son opinion sur les lois proposées contre les émigrés et les prêtres réfractaires, 325, 388. — Il annonce que la société humaine de Massachusetts a voté une médaille d'or à Hondart, 405. — Lit une lettre qui accuse l'abbé Mulot des horreurs commises à Avignon, 421. — Sa motion relative aux traitements des prêtres insermentés, 449. — Il est élu président, 604. — Lit un projet de réponse au roi sur les enrôlements, 639. — Sa réponse à Lafayette, 719. — Son opinion sur la mise en liberté des soldats de Châteauvieux, XI, 13. — Et sur la liquidation des offices, 44. — Il appuie des articles additionnels à la loi des jurés, 86. — Son opinion sur le recrutement, 182. — Il dénonce une horde d'aventuriers qui se répandent dans la France, 255. — Son opinion sur l'affaire de Pelleport, 406. — Il déclare incompatibles les fonctions de juré et celles de député, 489. — Son rapport sur une réclamation de Cascaux, 546. — Son opinion sur le séquestre des biens des émigrés, 585. — Et sur le mode de constater l'état civil, XII, 92. — Son rapport sur Joseph Cappe, 294. — Son opinion sur la fête projetée en l'honneur de Simoneau, 369. — Il demande la lecture de toutes les pièces relatives au comité autrichien, 581. — S'oppose à une fédération permanente 597. — Parle sur le mode de levée des 20,000 hommes, 606. — Et sur la fixation de la majorité pour le mariage, XIII, 72. — Son rapport sur le bureau central de juges-de-paix formé aux Tuileries, 124. — Autre sur le droit de pétition des généraux, 153. — Autre en faveur des Belges et Liégeois, 272.

LEMONTEY, littérateur. — Analyse de sa pièce intitulée : *Romagnési*, XXIX, 807.

LEMORT (Ch.-L.), professeur. — Décret qui lui accorde des secours, XXI, 553.

LEMOYNE, compositeur. — Auteur de la musique de *Nephté*, II, 440. — Des *Pommiers et le Moulin*, III, 178. — De *Louis IX*, IV, 655. — D'*Elfrida*, X, 679. — De *Toute la Grèce*, XIX, 251. — Et des *Vrais Sans-Culottes*, XX, 561. — Sa mort, XXVIII, 519.

LEMOYNE, marchand de vin. — Jugement rendu par le Châtelet contre lui, V, 490.

LEMOYNE, député de la Seine-Inférieure au Conseil des Anciens. — Opine pour l'admission des consins germains dans la même administration, XXIX, 331.

LEMPEREUR, ex-garde du tyran. — Est condamné à mort, XXI, 528.

LEMPEREUR-BISSY, ex-juge à Nevers. — Est condamné à mort, XXI, 528.

LEMULIER-DE-BRESSEY, député de Dijon à la Constituante. — Embrasse Cazalès à l'occasion de son discours sur l'installation des juges, IV, 308.

LENAIN, commissaire des guerres. — Annonce la bonne conduite de Nogués, XVI, 563.

LENAIN, huissier. — Est condamné à mort, XXI, 160.

LENEUF-SOURDEVAL (L.-P., comte). Est condamné à mort, XX, 443.

LENFANT (abbé), confesseur de Louis XVI. — Est arrêté, XIII, 580.

LENFANT, administrateur du comité de surveillance de la Commune de Paris. — Dénonciation contre lui, XVI, 354.

LENFANT, administrateur de l'habillement des troupes. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 462. — Et acquitté, 716.

LENGLÉ-SCHOBEQUE, ci-devant maire de Cassel. — Est condamné à mort, XVIII, 50.

LENGLET (M.-E.). — Ses *Essais* sur Montesquieu, XIII, 288.

LENGLET, député du Pas-de-Calais au conseil des Anciens. — Rectifie deux erreurs dans le compte-rendu de son opinion sur les dépenses de l'année, XXIX, 404. — S'oppose à la liquidation des rentes sur l'État, de 600 fr. et au-dessous, 470. — Combat la résolution sur les prises maritimes, 618. — Défend celle qui affranchit la presse, 751. — Combat celle contre le brigandage, 834. — Accuse Bonaparte de vouloir violer la constitution, 891.

LENILLOT (Augustin), curé constitutionnel. — Est condamné à mort, XVIII, 556.

LENNGREEN, journaliste suédois. — Suppression de son journal, XVIII, 17.

LENOBLE, chef de bureau de l'extraordinaire. — Propose un moyen d'effectuer la répartition des petits assignats, X, 690.

LENOIR (Alexandre), conservateur du Musée à Paris. — Publie *le Musée des Monuments français*, XXIX, 118, 139, 258, 462, 635. — Sa lettre concernant la chapelle de Sainte-Marie Egyptienne, à Paris, 339. Autre sur les monuments de Civeau et de Montmorillon, 346. — Sa notice sur Claude Michallon, 409. — Autre sur deux tombeaux de Saint-Germain-des-Prés, 783. — Ses réflexions sur la Mosaïque, 807.

LENOIR, citoyen du faubourg Saint-Antoine. — Dénonce Chabot, XII, 761, 763.

LENOIR (J.-L.), ex-procureur de la commune de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

LENOIR, lieutenant de police. — Sa fuite, I, 228, 282. — Il est accusé d'avoir trempé dans le pacte de famine, 475. — Article tendant à le disculper de cette imputation, VIII, 51. — Il dirige le bureau d'espionnage de Constance, XXIV, 41.

LENOIR (M.-E.), conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XX, 310.

LENOIR, président de la commission militaire de Nantes. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 725.

LENOIR-LAROCHE, littérateur et ex-député de Paris à la Constituante. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Éloge de son ouvrage sur la constitution qui convient à la France, XXV, 129. — Il publie un écrit intitulé : *Coup-d'œil raisonné sur les Assemblées primaires de Paris*, XXVI, 97. — Un avis aux assemblées électorales sur les élections à la prochaine législature, 154. — Des réflexions sur le respect dû à la constitution, et sur la liste des candidats pour le pouvoir exécutif, 361. — Ses observations sur l'esprit qui doit diriger le nouveau gouvernement, 394. — Sur la marche du Corps Législatif, 473. — Sur l'inutilité de la place d'historiographe de la République, 497. — Sur les bruits répandus de l'existence d'un parti qui veut la constitution de 1793 et le maximum, 562. — Sur l'expulsion de France du ministre de Toscane, 633. — Sur l'état actuel de l'esprit public, XXVII, 217, 337. — Sur la paix et sur le système de renonciation aux pays réunis, 442. — Sur

la liberté de la presse, 617. — Son article intitulé : *Quelques principes sur la police*, XXVIII, 141. — Autre intitulé : *Quelques questions sur l'établissement des clubs politiques*, 215. — Autre sur la différence des factions dans un état révolutionnaire et dans un gouvernement établi, 523. — Son analyse d'un ouvrage traduit de l'allemand et intitulé : *De l'état politique et économique de la France sous la constitution de l'an III*, 419, 420. — Ses réflexions sur la conspiration de Grenelle, 433. — Son article relatif à la loi du 3 brumaire an IV, 446. — Ses observations sur les abus de la presse et sur les projets de Daunou à cet égard, 501, 503, 504. — Autres sur la disposition des esprits pour les élections de l'an V, 527. — Autres sur leur importance, 590. — Son article sur la feuille intitulée : *De l'esprit public*, par Toulongeon ; autre intitulé : *De la faction des nuls*, 650. — Ses réflexions sur les clubs en général, 732. — Il remercie le conseil des Anciens d'avoir rejeté la résolution sur la trésorerie, et l'invite à en examiner d'autres du même genre, 733. — Sa sortie contre les motions d'ordre faites aux Cinq-Cents, en faveur des cloches, des émigrés et des prêtres ; ses réflexions sur les cultes et leur police, 738. — Il fait l'éloge des discours de Jourdan et de Boulay (de la Meurthe) dans la discussion y relative, 739. — Est nommé ministre de la police générale, 744. — Fait une adresse à ses concitoyens, pour réclamer leur confiance et les assurer de son zèle, 747. — Est cité par Bornes pour son placard en faveur des sociétés populaires ; transmission, par le Directoire, de son rapport sur la situation de Paris, 749. — Il donne sa démission ; est remplacé par Sotin, 752. — Son article sur le cercle constitutionnel de la rue de Lille, à Paris, XXIX, 162. — Professeur de législation à l'école centrale du Panthéon, il est remplacé par Perreau, 288. — Député de la Seine au conseil des Anciens, il fait un rapport sur la possession d'état des enfants naturels, 309, 310. — Offre, au nom de Boze, le portrait de Mirabeau, 331. — Son rapport sur l'Annuaire de la République, 386. — Il est élu secrétaire, 411. — Son rapport et son opinion sur les dispenses de service militaire, 582 *bis*, 604. — Il fait rétablir l'hôtel national des Monnaies de Marseille, 583.

LENORMAND. (*Voyez* Normand.)

LENORMAND, président de l'administration municipale de Saint-Sylvain. — Réclame contre l'expulsion de quatre électeurs de ce canton, XXIX, 252. — Député du Calvados au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur le droit de chasse ; il appuie la suppression des mots *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change, 283. — Présente des observations contre le projet sur les domaines engagés, 297. — Sa motion relative aux doutes élevés à l'occasion du partage des successions, 565. — Autre pour la répression des brigandages et des assassinats, 658. — Son opinion sur la responsabilité des communes, 724. — Il est élu secrétaire, 826. — Fait l'éloge des gardes nationaux du Calvados, 874. — Se plaint de ce que des députés touchent des rations de fourrages, 875.

LENRY (Jérémie), prévenu de conspiration contre le gouvernement anglais. — Est acquitté, XXIX, 286.

LENTZ. — Annulation d'un jugement rendu contre lui ; sa mise en liberté, XXII, 296.

LENUD, député de la société d'Yvetot. — Sa motion aux Jacobins en faveur de Bordier, XVIII, 483. — Il est accusé ; se disculpe, 635.

LEOBEN (comte de), ministre de Saxe à Rastadt. — Notice le concernant, XXIX, 303.

LÉOBEN. — Les préliminaires de la paix y sont signés ; détails à ce sujet, XXVIII, 674, 676. — Leur transmission et message du Directoire sur le même objet, 681. — Message annonçant qu'ils ont été signés par le Directoire et l'empereur, et réflexions y relatives, 686. — Leur ratification par l'empereur, 719.

LEOGANE. — Pacte fédératif arrêté dans cette ville, VI, 349. — Elle est prise par les Français, XXIII, 338.

LÉONARD. — Formation d'une congrégation, à Rome, au sujet d'un religieux de ce nom qui a opéré des miracles après sa mort, XXV, 409.

LÉONARD (ANTIÉ dit), coiffeur de Marie-Antoinette. — Est condamné à mort, XXI, 440.

LÉONARD (feu), poète français. — Notice sur ses œuvres complètes, publiées par Campenon, XXIX, 580 *bis*.

LÉONARD fils, caporal de la garde nationale de Tours. — Éloge de sa conduite lors du débordement de la Loire, VI, 507.

LÉOPOLD II, roi de Hongrie et de Bohême. — Ses intentions relatives aux affaires des Pays-Bas, III, 613. — Son arrivée à Vienne, 697. — Sa déclaration concernant la neutralité de la Toscane, IV, 9 — Sa conduite relativement aux affaires d'Allemagne et des Pays-Bas ; sa lettre au maréchal de Laudhon, 57. — Son inauguration comme archiduc d'Autriche, 193, 245. — Détails le concernant, 445. — Réformes opérées par lui, 469. — Projet de propositions à faire à ce prince par le sénat électoral, 589. — Le roi de Prusse promet de l'aider à soumettre les Pays-Bas, 665. — Ses négociations avec le congrès belgique, 713. — Rejet de ses propositions, V, 61. — Son rescrit relativement aux troubles de la Gallicie, 69. — Il supprime le système d'imposition établi en Bohême par Joseph II, 217. — S'engage, à Reichembach, à conclure un armistice avec la Turquie, 353. — Union des cabinets de Berlin, de Londres et de la Haye pour lui rendre la souveraineté des provinces belgiques, 469. — Il est proclamé empereur des Romains, VI, 53. — Sa réponse peu satisfaisante aux députés de Hongrie ; son entrevue à Neubourg avec le roi de Naples, 86. — Son entrée publique à Francfort et son couronnement, 125, 133. — Teneur de la capitulation impériale signée par lui en cette circonstance, 213. — Découragement des Brabançons à la nouvelle de son élection à l'empire, 229. — Son arrivée à Ratisbonne, 259. — Il n'accorde que trois semaines aux Belges pour rentrer sous sa domination, 323. — Son manifeste publié à ce sujet, 333. — Il est brûlé à Bruxelles, 389. — Il est couronné roi de Hongrie, 513, 585. — Pétition que lui adresse le collége électoral germanique contre les réformes de l'Assemblée nationale de France, 625. — Son décret concernant les protestants hongrois, 661. — Adresse que lui présentent les Belges, 694. — Il réforme les innovations de Joseph II dans le Milanais, 717. — L'Angleterre, la Prusse et la Hollande lui garantissent les Pays-Bas, 725. — Il se charge de l'expédition contre Liége, 748. — Détails à ce sujet, 749 ; VII, 17. — Sa lettre au prince-évêque de Liége, 141. — Il réclame en faveur des princes allemands possessionnés en Alsace, 247. — Demande à la Suisse le passage pour ses troupes, 378, 625. — Traite différemment les Liégeois et les Bruxellois, 529. — Poursuit les prêtres et caresse les nobles en Belgique, 641. — Sa déclaration relative à la convention de la Haye, VIII, 117. — Il adresse une demande aux états de l'empire sur la conservation ou démolition de la forteresse de Philisbourg, 185. — Dénonciation d'un prétendu manifeste émané de lui, 346. — Note sur ses projets possibles contre la Hollande, 513. — Ses dispositions contre la France, IX, 241. — Ses conférences avec lord Elgin et Bischofswerder, 265, 277. — Sa conduite relati-

vement à l'affaire des princes allemands possessionnés en Alsace, 301. — Il notifie à l'ambassadeur de France qu'il ne le reconnaîtra plus jusqu'au rétablissement de Louis XVI dans ses pouvoirs, 373. — Mécontentement qu'il éprouve du séjour d'une frégate française dans le port de Trieste, 409. — Il accorde une amnistie générale à la province du Hainaut, 418. — Rétablit l'ancienne forme de gouvernement dans les Pays-Bas, 457. — Efforts des émigrés pour le déterminer à la guerre, 501. — Dispositions pour une entrevue à Pilnitz entre lui et le roi de Prusse, 578. — Elle a lieu, 641. — Préparatifs pour son couronnement à Prague, 657. — Conjectures sur son entrevue avec le roi de Prusse, 665. — Sa déclaration à Pilnitz pour rétablir en France la royauté absolue, 693. — Détails y relatifs, 709. — Texte de cette déclaration, 736. — Il ordonne le séquestre des biens ecclésiastiques français situés dans les Pays-Bas, 765. — Sa réponse aux évêques de la Lombardie autrichienne, 833. — Articles des deux conventions signées par lui relativement à l'état politique de l'Europe, X, 85. — Son édit sur les actes de juridiction exercés dans les Pays-Bas pendant la révolution, 102. — Sa déclaration contre l'assemblée du tiers-état de Gand, 158. — Sa réponse évasive aux émigrés, 209. — Autre à Noailles qui lui notifiait l'acceptation de la constitution par Louis XVI, 337. — Il refuse d'admettre les cinq conseillers de Brabant qui siégeaient pendant les troubles, 378. — Conjectures sur ses intentions à l'égard de la France, 385. — Forme le plan d'établir une représentation de tous les ordres de l'État, 401. — Se paint des embaucheurs français qui enrôlent ses sujets, 402. — Accord secret entre lui et les États de Brabant, 501. — Coup d'autorité de sa part à l'occasion de la querelle de ces États avec le gouvernement de ce pays, 510. — Coup-d'œil sur sa politique, 561. — Ses inquiétudes relativement aux Pays-Bas; sa conduite envers les princes français réfugiés, 665. — Sa réponse à Louis XVI, 697. — Il annonce qu'il va se servir de tous les moyens qui sont à sa disposition pour défendre l'empire, 698. — Autre lettre à Louis XVI sur les réclamations des princes allemands et sur le *conclusum* de la diète, 720, 749. — Il ratifie ce *conclusum*, 741. — Office remis à l'ambassadeur français sur les secours qu'il accorde à l'électeur de Trèves, XI, 5. — Son système opposé à celui de Joseph II, 9. — Développement de ses projets, 41. — Réflexions sur sa conduite relativement à la révolution française, 57, 81. — Rapport sur la situation politique de la France à son égard, 117. — Il donne toute protection aux complots des émigrés, 129. — Lettre que lui adresse Louis XVI contre tout projet tendant à changer la constitution, 143. — Autre sur ses intentions, 146. — Discours de Brissot contre la violation, par lui, du traité de 1756, 147, 213, 217. — Sa notification à l'électeur de Trèves concernant ses démêlés avec la France, 193. — Ses prétentions sur la Lorraine et l'Alsace, 233, 241. — Il convoite les richesses du clergé belge, 250. — Alliance littéraire entre le roi de Prusse et lui, 261. — Ses dispositions formidables contre les Brabançons, 377. — Son plan contre la France, et sa liaison avec la Prusse, 425. — Discussion relative à son office du 21 décembre, et sa réponse à ce sujet, 459, 522, 533, 536, 616. — Variations dans ses volontés à l'égard de la France, 442. — Conjectures sur son désir de faire la guerre, 501. — Sa mort, 591. — Examen de la conduite à tenir vis-à-vis de lui par la France, 597. — Clôture des spectacles à Bruxelles à la nouvelle de sa mort, 606. — Observations sur les suites de cet événement, 653. — Détails y relatifs; conjectures sur l'influence qu'il peut avoir dans les affaires de l'Europe, 661. — Sa mort attribuée aux Jacobins, 678. — Nouveaux détails, 701, 702.

LEOPOLD (R.-M.-Max.), député d'Eure-et-Loir à la Législative. — S'oppose à une loi particulière contre les princes émigrés, X, 327. — Son opinion sur le mode de remplacement des officiers, 342. — Sa motion relative à des incompatibilités de fonctions, 411. — Son rapport sur l'élection d'Henrys, 698. — Son opinion sur la mise en accusation de Chollet et de Dusaillant, XI, 37. — Sa motion contre les couvents de religieuses, 70. — Il demande la censure des députés qui ne se trouveront pas aux séances, 459, 460. — Attaque une adresse de Marseille contre la royauté, XIII, 127. — Parle sur l'affaire de Pétion, 148.

LEPAGE, député du Loiret à la Convention. — Est envoyé en qualité de commissaire à Orléans, XIV, 13. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Il annonce une émeute à Montargis, 755.

LEPAIGE (Joseph-Sébastien), député des Vosges au conseil des Anciens. — Fait replacer à Soissons l'école centrale du département, XXVII, 597. — Est élu secrétaire, XXVIII, 466. — Fait approuver la résolution relative aux oppositions formées par l'agent du trésor public, sur des sommes pour lesquelles les comptables sont inscrits au grand livre, 706. — Fait proroger l'impôt sur les billets de spectacle, XXIX, 74. — Et approuver des résolutions relatives aux opérations de diverses assemblées primaires, 405.

LEPAYEN, ancien commissaire des approvisionnements. — Sa justification, XXV, 705.

LEPÈCHEUX. — Papiers trouvés chez lui, XVII, 765.

LEPÉCHEUX, député de la Moselle au conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXVIII, 398.

LÉPÉE (abbé de). *Voyez* Épée.

LEPELLETIER (Louis), prévôt des marchands de Paris. — Son discours à l'Assemblée des notables, *Introd.*, 496.

LEPELLETIER, médecin. — Son opinion sur le supplice de la guillotine, XXVI, 426.

LEPELLETIER, prêtre. — Est mis en liberté, XXIX, 256.

LEPELLETIER-LA-BIDOUDERIE (L.-J.). — Est condamné à mort, XX, 744.

LEPELLETIER DE MORFONTAINE, émigré, ex-prévôt des marchands de Paris. — Massacre arrivé à Chambéry, à l'occasion de son mariage, VII, 737.

LEPELLETIER-ROSAMBO, président à mortier au ci-devant Parlement de Paris. — Est élu juge à Paris, VI, 593. — Est condamné à mort, XX, 310. — Sa veuve a le même sort, 344.

LEPELLETIER-ROSAMBO (A.-T.), femme de Châteaubriand. — Est condamnée à mort, XX, 344.

LEPELLETIER-SAINT-FARGEAU (Amédée). — Réclame contre le rapport sur le mariage projeté de sa nièce, XXIX, 110. — Lettre en réponse à son écrit, 115.

LEPELLETIER-SAINT-FARGEAU (Michel), député de Paris à la Constituante. — Son opinion sur le nombre de députés à accorder à Saint-Domingue, I, 120. — Et sur la députation d'Amont, 139. — Il vote une adresse au roi, 155. — Appuie l'élection du cardinal de Rohan, 199. — Veut la suppression immédiate des priviléges pécuniaires, 285. — Fait adopter une adresse pour la fête du roi, 382. — Propose de fixer à un an la durée de chaque législature, 458. — Discute les diverses conditions d'éligibilité, II, 76, 81, 102. — Son rapport sur une émeute à Gien, 85. — Il demande lecture du travail du comité de finances, 189. — Prend part à la discussion sur les municipalités, 278, 279. — S'oppose à ce que les assemblées soient juges des titres de leurs membres, 352. — Son opinion sur la dégradation des forêts, 368. — Il réclame l'état civil pour les juifs espagnols, por-

tugais et avignonnais, III, 255.—Vote pour que l'acceptation des décrets sur l'armée soit demandée au roi, 667. — Propose la relaxation des individus condamnés par jugements prévôtaux, IV, 5. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 405.—Il veut qu'on ne puisse porter d'autre nom que celui de sa famille, 677. — Est élu président, 683. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 49. — Combat la motion tendante à déclarer Condé traître à la patrie, s'il ne désavoue son manifeste, 255. — Refuse au roi la nomination du ministère public, 353. — Fait passer à l'ordre du jour sur la dénonciation faite contre Paoli, VI, 235.—Demande que le tribunal de cassation soit renouvelé par moitié tous les deux ans, 411. — Réclame le paiement de certains brevets de retenue, 457. — Son opinion sur la procédure criminelle, VII, 163. — Sa motion relative aux honneurs à rendre à la mémoire des rois, VIII, 54. — Il propose le classement des peines à infliger aux prévaricateurs, 78. — Son rapport sur le Code pénal ; il propose de convertir la peine de mort en celle du cachot, etc., etc., 473, 475, 525, 532, 537, 544, 564, 565, 572, 576, 577, 578, 581, 582, 584, 589, 590, 601, 602, 608, 616, 693, 694, 768, 769; IX, 12, 15, 715, 838. — Son opinion sur le projet relatif à la police municipale, 48. — Et sur le mode de révision de la constitution, 346. — Député de l'Yonne à la Convention, il parle sur la loi proposée pour réprimer la provocation au meurtre, XIV, 549, 550. — Il est élu secrétaire, 502. — Fait écarter une exception proposée en faveur des émigrés en pays neutres, 503. — Et passer à l'ordre du jour sur un mode de juger les exceptions en matière d'émigration, 548. — S'oppose à toute preuve testimoniale dans le procès de Louis XVI, 753; XV, 45.— Fait rendre un décret interprétatif de celui qui supprime le droit d'aînesse, 52. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 169, 210, 253. — Il est assassiné par Pâris, 242. — Mesures pour la poursuite de celui-ci, 249. — Détails sur son assassinat, 256. — Les honneurs du Panthéon lui sont décernés, 259, 263, 264.— Garat rend compte des circonstances de son assassinat ; décret d'accusation contre son assassin, 264. — Rejet de la motion de punir de mort quiconque le recèlerait, 265. — Décret sur le mode de sa translation au Panthéon, 267. — Détails sur ses funérailles, 277. — Sa famille remercie la Convention des honneurs qu'elle lui a rendus ; adoption de sa fille, 280. — Adresse aux Français sur son assassinat, 295. — Récompense accordée à celui qui livrera Pâris, 313. — Suicide de cet assassin, 316, 369. — La Convention reçoit le buste de Lepelletier, 526. — Pièce de théâtre en son honneur, 587. — Tableau de David représentant sa mort, 836. — Legendre s'élève contre son assassinat, XVI, 262.—Motion de faire démolir la maison où il a été poignardé, 465. — Paiement des frais de ses funérailles, XVII, 43. — Proposition de lire ses ouvrages sur l'éducation, et décret de leur simple impression, 46. — Lecture de ces ouvrages à la Convention, 134. — Décret qui ordonne que son buste sera placé dans le lieu des séances, 234. — Nomination de commissaires pour assister à son inauguration, 300. — Gravure représentant son assassinat, 521. — Les enfants de la patrie déclarent le prendre pour patron, XIX, 241. — Fête en son honneur à Port-Mâlo, 502. — Décret portant qu'il sera fait aux Gobelins une copie du tableau de David, ci-dessus mentionné, XX, 434. — Dénonciation d'un projet d'insulter son buste, XXIII, 221. — Rapport du décret qui lui décernait les honneurs du Panthéon, 416.

LEPELLETIER SAINT FARGEAU (Félix), frère du précédent. — Prononce un discours sur la tombe de son frère, XV, 278. — Présente son buste à la Convention, 526. — Proposition de l'y admettre à lire ses écrits sur l'éducation, XVII, 46. — Orateur d'une députation, il demande la fixation du prix du pain, 441. — Sa motion aux Jacobins en faveur du plan d'instruction de Bouquier, XVIII, 651. — Son discours sur les crimes du gouvernement anglais, XIX, 229, 381.—Il est exclu des Jacobins comme noble, 425, 426.—Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281.— Il est compris dans la procédure comme contumace, 587, 592. — Débats sur ses liaisons avec Antonelle, les Duplay, Didier et Pillé, 647. — L'accusateur national le livre à la conscience des jurés, 684. — Il est acquitté, 717.— Merlin (de Thionville) provoque sa déportation au 18 fructidor; ordre du jour sur cette proposition, 809. — Il réclame contre le rapport sur le mariage projeté de sa nièce, XXIX, 110.— Lettre en réponse à son écrit; fragment de ses lettres sur le même objet, 115. — Il adopte un des enfants de Babeuf, 239. — Toasts portés dans une réunion où il se trouvait, 538. — Son discours à la société du Manége sur les circonstances, 736. — Autre sur les dangers de la patrie, 753. — Autre sur les calomnies dont la société est l'objet, 755. — Ses observations sur la conspiration dénoncée par Courtois, 757. — Il attaque le rapport du ministre de la police sur la société, et propose une adresse au Corps Législatif, 768, 769.

LEPELLETIER-SAINT-FARGEAU (mademoiselle), fille de Michel. — Message du Directoire relatif à son mariage avec le jeune de Witt, XXIX, 49. — Rapport de Chazal à ce sujet, 101. — Article y relatif, 108. — Discussion du projet; lettre de cette demoiselle en réponse à l'écrit de ses oncles Félix et Amédée Lepelletier, 110, 115, 138. — Ordre du jour sur cette affaire, motivé d'après la loi qui l'a adoptée, 150. — Son mariage, 222.

LEPESCHEUR (madame). — Annonce de sa pension bourgeoise, VIII, 232 ; IX, 440.

LEPETIT, membre du comité révolutionnaire de Saumur.— Est traduit au tribunal révolutionnaire, XXI, 152. — Et réintégré dans ses fonctions, 446.

LEPETIT, perruquier. — Est acquitté, XVI, 694.

LEPEYRE. (*Voyez* Depère.)

LÉPIE, chef d'escadron.— Eloge de sa bravoure ; il est nommé chef de brigade, XXIX, 645.

LEPIGEON, président honoraire de l'ex-élection de Coutances. — Est condamné à mort, XXI, 520.

LÉPINAY (J.-E.-L.).— Est condamné à deux ans de détention, XXI, 15.

LÉPINAY, Vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

LÉPINAY (C. Cugnot), fermier général. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 392. — Et condamné à mort, 428. — Dénonciations dirigées contre Dupin, rapporteur de cette affaire à la Convention, XXV, 385, 447.

LÉPINE. — Est nommé administrateur des travaux publics, XVII, 454.

LÉPINOIS, officier. — Eloge de sa conduite dans les combats livrés aux Sardes par le général Biron, XV, 708.

LEPOUTRE, député de Lille à la Constituante. — Sa lettre à ses commettants, II, 345.

LEPRÉVOST-D'EXMES. — Ses essais historiques sur la France, III, 539.

LEPREVOT-DE-BEAUMONT. — Découvre sa ligue des blés du Roi, I, 468.

LÉPRI (Ambrosio), marquis. — Est détenu au château Saint-Ange à Rome, XXIX, 585.

LEPRINCE (P.), ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXII, 263.

LEPRINCE, teutier.—Est condamné à mort, XXI, 47.

LEPRINCE-DE-BEAUMONT (madame).— Annonce de son *Mentor moderne*, XIV, 806.

LEPROUVEUR. (*Voyez* Prouveur).

LEQUÈNE, commissaire des guerres à l'armée d'Italie. — Est arrêté par ordre du général Bonaparte, comme dilapidateur, XXVIII, 579.

LEQUINIO (Joseph-Marie), ancien maire de Rhuis, juge au tribunal de Vannes, député du Morbihan à la Législative. — Annonce de son *Journal du Laboureur*, VII, 561; X, 625. — Il demande la suppression du titre de *Majesté* dans le cérémonial à observer avec le roi, 49. — Insiste sur l'influence des querelles religieuses, 57, 76.— Demande que les ministres rendent compte chaque mois de leur gestion, 67, 84. — S'élève contre les prêtres fanatiques, 138. — Demande que ceux qui se marieront conservent leur traitement, 154. — Son opinion sur le moyen d'arrêter les émigrations, 159. — Il propose des mesures contre les prêtres perturbateurs, 226. — Articles extraits de son projet sur les émigrants, 313. — Il rappelle la loi qui défend aux députés de solliciter aucunes places, 664. — Vote le décret d'accusation contre les princes français émigrés, XI, 21. — Combat une motion contre les pensionnaires de Condé, 69. — Son rapport sur le canal d'Essonne, 273.— Il provoque le séquestre des biens des émigrés, 344. — Demande une instruction sur la circulation des grains, 372. — Ses considérations sur le divorce, 398. — Propose l'établissement d'une gazette nationale, 424. — Fait admettre Gamon à l'Assemblée, 644. — Ses vues sur l'amélioration des finances, XII, 69.— Son opinion sur la suppression des apanages des princes émigrés, 150. — Et sur la prise de possession des îles de la Réunion, 170. — Il demande la révision des lois sur les domaines congéables, 173. — Son projet d'adresse à l'armée, 308. — Il appuie une demande relative à une livraison de blé, 775. — Lit un projet concernant la jonction de la mer d'Allemagne à la Méditerranée, 776. — Annonce la suppression de journaux incendiaires dans le Morbihan, XIII, 293.— Fait supprimer les domaines congéables, 512, 554. — Parle en faveur de l'abbé Sicard, 588. — Est chargé de calmer le peuple au 2 septembre, 602.— Son rapport sur le canal de jonction du Rhône au Rhin, 635. — Il fait rendre un décret contre l'exportation des bestiaux, 677. — Et accorder des gratifications aux huissiers et employés près de l'Assemblée, XIV, 3. — Réélu à la Convention, il publie un article sur un banquet fraternel donné par des Savoisiens à des Français, 364. — Appuie la demande de réunion de Nice à la France, 385. — Présente son ouvrage intitulé : *Les Préjugés détruits*, 411, 798. — Demande que le commerce des blés soit favorisé; réclame la division des propriétés, 609. — Son ouvrage sur la navigation intérieure, 621.— Il fait décréter la confection d'un canal de jonction entre la Vilaine et la Rance, 776. — Provoque le rapport du décret rendu contre les Bourbons, 794. — Repousse l'appel au peuple, et demande que Louis XVI soit bientôt jugé, 864, 873. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 163, 195, 253. — En mission, il annonce la fuite de Dumouriez, XVI, 60, 74. — Et l'enlèvement de la caisse militaire par les agents de ce général, 75. — Sa lettre sur son passage à l'ennemi avec les hussards de Berchigny, 77. — Il donne des détails sur la situation de l'armée, 92. — Annonce l'arrestation de Lescuyer, 95. — Parle en faveur de Dubois-Dubais et de Briez, 204.— Son rapport sur les opérations des commissaires envoyés dans le département du Nord, 207. — Il annonce la mort de Dampierre, 356. — Est remplacé à Valenciennes par Gossuin, 365. — Défend Bouchotte, 588. — Demande qu'on fasse sonner le tocsin dans toute la république, 715. — Son discours sur l'instruction publique et sur les fêtes nationales, XVII, 51. — Sa motion contre Sandos, 84. — Il parle en faveur de Beysser, 167. — Fait décréter que les évêques qui s'opposeront au mariage des prêtres seront déportés et remplacés, 183. — Est envoyé en mission dans les départements de l'Oise et de l'Aisne, 284. — Fait arrêter tous les nobles, 508. — Annonce les mesures qu'il a prises, 535. — Se plaint de l'inexécution du décret ordonnant la démolition des tombeaux de Saint-Denis, 599. — Est envoyé à Rochefort, 625. — Fait part de l'invention de membres mécaniques, 641. — Annonce l'arrestation de Rivière, et la formation d'un tribunal révolutionnaire à Rochefort, XVIII, 359. — Annule des assignats portant une empreinte royaliste, et donne des pensions à des prêtres qui se déprêtrisent, 348. — Annonce qu'il a proclamé Ance guillotineur à Rochefort, et l'a fait dîner à sa table, 413. — Demande la démonétisation de l'or et de l'argent, 510. — Rend compte d'un auto-da-fé de livres pieux à Rochefort, 526. — Et de la condamnation à mort de dix officiers de marine, 594. — Est envoyé dans la Vendée, 622.— Annonce l'exécution de Rivière, 628. — Une révolte dans les prisons de Fontenay, etc., XIX, 20.— Et l'exécution de Dechézeaux, 294.— S'oppose à l'expulsion des Jacobins, des membres des sociétés affiliées, XX, 139.— Demande les honneurs du Panthéon pour J.-J. Rousseau, 217. — Fait l'éloge du rapport de Robespierre sur les fêtes décadaires, 422. — Brival lui reproche la publication de deux ouvrages sur l'athéisme, 460. — Sa motion concernant Gombaut, 526.— Il donne des détails sur la prise d'Ypres, XXI, 36.— Appuie l'adresse présentée aux Jacobins sur le 9 thermidor, 489. — Dit que Robespierre voulait empêcher l'instruction, 490. — Réclame des garanties pour la liberté de la presse, 546, 562, 605.— Présente un projet d'adresse des Jacobins aux sociétés affiliées, 546, 577. — Demande qu'on s'informe de l'état des prisons, 577. — Donne des détails sur l'explosion de Grenelle, 644.— Parle sur l'organisation des comités, 661. — Sa motion en faveur de Lamarck, 782. — Il rend compte des honneurs rendus aux cendres de Marat, XXII, 35. — Cite un trait de vertu de la citoyenne Lefloch, 67.— Son opinion et son ouvrage sur la guerre de la Vendée, 117, 367, 386. — Il demande qu'un député ne puisse être membre d'une société politique, 439. — Accusations de Duhem contre lui, 441. — Il discute sur des ordres donnés par Carrier, 569. — Vote sa mise en accusation, 589. — Son rapport en faveur de Clavaux, 751. — Autre sur le général Legros, 769. — Il provoque l'expulsion de Franec du dernier rejeton du tyran, XXIII, 80. — Propose des mesures pour faire rentrer les assignats, 126.— Et la mise en liberté de cinq cents Vendéens prisonniers à La Rochelle, 252. — Sa lettre sur les fêtes nationales, 372. — Il rend compte de sa mission, 408. — Son rappel, XXIV, 563. — Il proteste de son horreur pour les terroristes, les ambitieux et les royalistes, 599. — Dénonciation de la commune de Rochefort contre lui; il est décrété d'arrestation, XXV, 458. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LEQUOIS. — Est membre de la commission d'épurement des Jacobins, XVIII, 552.

LERAT, commissaire. — Détails donnés par lui sur Chevreton, IV, 688.

LERCARI (Jean), archevêque de Gènes. — Sa lettre pastorale sur les troubles de cette ville, XXIX, 9.

LEREBOURG DE LA PIGEONNIÈRE, juge au tribunal de Mortain, député de la Manche à la Législative. — Demande l'envoi de forces contre les nègres révoltés de Saint-Domingue, X, 251.

LEREBOURS, commissaire de la commission des secours publics. — Est mis hors la loi, XXI, 359.

LEREBOURS (J.-B.-A.), membre du parlement de Paris. — Est condamné à mort, XXI, 30.

LEREBOURS, opticien. — Annonce de ses instruments d'astronomie, VI, 768.

LEREMBOURE (Salvador-Paul), député des Basses-Pyrénées à la Législative. — Ses accusations contre Blanchelande, X, 354*. — Il fait rapporter le décret d'accusation rendu contre Noailles, XII, 167. — Son opinion sur le traitement des religieux, XIII, 349.

LERIVIER, maire de Pompignan. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

LERMES. — Occupation des hauteurs de cette ville par les Français, XX, 486.

LEROI, surnommé Dix-Août. — Est l'un des jurés du tribunal du 17 août, XIII, 450. — Est condamné à mort, XXIV, 401.

LEROI (F.), fournisseur de draps aux armées. — Est condamné à mort, XX, 512.

LEROI (Jean), soldat. — Est condamné à mort, XVIII, 50.

LEROI (Michel). — Cause entre Jean Masson et lui, V, 85.

LEROI, ex-professeur de droit. — Ses conseils aux meuniers, X, 102.

LEROI ET CHOLET. (*Voyez* Cholet.)

LEROI-FLAGIS (J.-B.), député du Tarn à la Législative. — Est dénoncé par Chabot, XII, 581. — Pamphlet à lui attribué, XIII, 472. — Il le désavoue, 480.

LEROI DE GRAMMONT, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 396.

LEROUGE, député de l'Aube au conseil des Anciens. — Défend la résolution qui suspend la vente des domaines nationaux, XXIX, 771. — Demande une indemnité pour les familles des ministres assassinés à Rastadt, 880.

LEROUX (Charles), cordonnier. — Est acquitté, XIX, 304.

LEROUX (Etienne), officier municipal de Paris. — Arrêté de la section des Gardes-françaises contre lui, XV, 627.

LEROUX (François), sous-lieutenant. — La Convention lui donne un sabre d'honneur, XIX, 668.

LEROUX, capitaine d'artillerie. — Son éloge, XXIX, 822.

LEROUX, employé au ministère de la justice. — Est dénoncé par Robert, XVI, 238.

LEROUX, président de section en vendémiaire. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 353.

LEROUX, secrétaire-adjoint aux bureaux de la guerre. — Arrêté du Directoire pour son remplacement, XXIX, 347.

LEROUX, député d'Amiens à la Constituante, doyen d'âge des communes. — Présente quelques articles réglementaires, I, 29, 40.

LEROUX, de Compiègne. — Trait de désintéressement de ce citoyen, XXIII, 316.

LEROUX, de Nantes. — Son procès au tribunal révolutionnaire, XXII, 49. — Il est acquitté, 50.

LEROUX-DE-LA-VILLE. — Est nommé administrateur de la commune de Paris, bureau de la garde nationale, II, 283. — Et ministre des contributions publiques, XIII, 287, 296. — Décrété n'avoir pas la confiance de la nation, est remplacé par Clavière, 381, 382.

LEROY, actrice. — Est condamnée à mort, XXI, 507.

LEROY, agent de change. — Trait de dévouement de ce citoyen, XXIX, 303.

LEROY (Alphonse), professeur à la Faculté de médecine de Paris. — Son plan d'établissement d'un séminaire de médecine à la Salpêtrière, VI 172, 710.

LEROY, grenadier du Corps Législatif. — Mention honorable de son dévouement lors de l'incendie qui a eu lieu rue Honoré, XXVIII, 582.

LEROY (Julien). — Échappe aux noyades de Nantes, XXII, 297. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de cette ville, 324. — Décret qui le met en liberté, XXIII, 69.

LEROY, député à la Convention. (Inconnu; cru Beffroy, ou Duroy, ou Roy.) — Propose des mesures coërcitives pour l'approvisionnement des marchés, XIV, 500. — Ses observations sur le projet de décret relatif à l'émigration, 518. — Il s'oppose à ce que les blessés du 10 août soient présents lors de la comparution du roi, XIV, 840.

LEROY (J.-F.), de Lisieux, commandant du 6e bataillon du Calvados. — Est dénoncé par Tallien, XVI, 756. — Certificat à lui délivré pour Puisaye, XXIV, 70.

LEROY (Marie-Aimée), femme F.-J. Feucher. — Est condamnée à mort, XIX, 195.

LEROY (Nicolas), gendarme. — Est condamné à mort, XVIII, 318.

LEROY DE BAYEUX, député du Calvados à la Législative. — Se justifie, XIII, 578. — Commissaire civil près le canton de Fresnay-sur-Sarthe, y est assassiné, XXIX, 608 *bis*.

LEROY, député de l'Eure au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur le jugement à huis-clos du crime de viol, XXIX, 292.

LEROY-DE-LIZA. — Est adjoint au tribunal de police de Paris, II, 243, 282.

LEROY (dit Moulin), directeur de la poste à Cherbourg. — Est traduit au tribunal révolutionnaire. XVIII, 568. — Et condamné à mort, XX, 76.

LEROY DE PRESNEL, peintre. — Est condamné à mort, XXI, 47.

LEROY, dit Sans-Souci. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LERUITTE, réfugié liégeois. — Dénonce Régnac, commandant de Charleroi, XXI, 158.

LESACHER DE LA PALIÈRE, député de Coutances à la Constituante. — Est élu secrétaire, II, 312.

LESAGE. — Levée des scellés mis sur sa caisse, XIII, 548.

LESAGE (Bernard-Marie), député d'Eure-et-Loir à la Convention. — Annonce des troubles dans ce département, XIV, 575. — Parle contre l'arrêté des électeurs de Paris relatif à l'impression des listes des 8 et 20 mille, 739. — Demande l'expertise des pièces dénoncées par Louis XVI, 753. — Est élu secrétaire, XV, 106. — Son vote dans le procès du roi, 173, 222, 254. — Il fait décréter des fonds pour les travaux publics, 578. — Demande l'impression de toutes les pièces relatives à l'affaire de Guermeur, 444. — Et celle du projet de constitution de Condorcet, 473. — Défend Wimpfen, 494. — Demande compte des subsistances de Paris, 542, 543. — Présente le projet d'organisation du tribunal révolutionnaire, 681. — Lit un arrêté de la section de Bon-Conseil, invitant la Convention à traduire plusieurs députés à ce tribunal, 695. — Fait rendre un décret sur les indemnités à accorder aux députés en mission, 835. — Demande du décret d'accusation contre lui, XVI, 544. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Et déclaré traître à la patrie, XVII, 268. — Confiscation de ses biens, 288, 296. — Rapport de Merlin pour le tenir exclu de la Convention, mais sans qu'il puisse être inquiété, XXII, 770. — Nouvelle motion en sa faveur, XXIII, 637. — Il est rappelé, 647. — Remercie la Convention de son rappel et de celui de ses collègues, 652. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 716. — Il signale les atrocités du tribunal révolutionnaire, XXIV, 25. — Déclare qu'il se propose de demander le décret d'accusation contre Lindet;

* Le Moniteur a imprimé Leremberg par erreur, c'est Leremboure qu'il faut lire.

s'oppose à ce qu'on poursuive les auteurs du *Tocsin national*, 47.—Combat la loi sur les successions, 104.— Demande le remplacement de L. Bourdon à son école, 130. — Est nommé membre de la commission des lois organiques de la constitution, 142, 293. — Entre au comité de salut public, 144. — Lit une lettre de Danican sur la situation de Rouen, 229. — Fait rendre leur ancienne forme aux administrations de département et de district, 236.— Autoriser les communes à emprunter les sommes nécessaires à l'achat de leurs subsistances, 264. — Et nommer Hoche et Dubayet aux commandements des armées des côtes de Brest et de Cherbourg, 268. — Lit une lettre annonçant la pacification des chouans, 288, 303.— Fait rapporter le décret qui déclarait le numéraire non commerçable, etc., 309. — Annonce que la guerre des chouans est terminée, et fait approuver les arrêtés pris par les députés envoyés dans la Vendée, 327.— Son opinion sur l'organisation du gouvernement, 346, 423, 425. — Il propose de traduire au tribunal criminel de la Seine Romme et ses complices, 583. — Présente le projet de la nouvelle constitution, XXV, 64.—Est réélu au comité de salut public, 144. — Demande compte des marchés passés au nom de la nation, 304.— Parle en faveur des braves qui ont défendu Saint-Domingue, 323. — Rend compte de la défaite des émigrés à Quiberon, 338.— Sa motion contre Lequinio, 439. — Ses accusations contre Dupin, 447. — Il fait décréter Piorry d'arrestation, 452. — Provoque celle de Fouché, 454. — Demande compte d'une dénonciation faite contre Francastel, 455. — Fait réadmettre d'Aubermesnil à la Convention, 472. — Combat la création d'un jury constitutionnaire, 494. — Rétracte ses accusations contre la belle-mère de Dupin, 503. — S'oppose à toute discussion sur la députation de Saint-Domingue, 581. — Et à l'arrestation des membres de la commission des approvisionnements, 651. — Fait laisser à la charge de Gouly les frais d'impression du compte-rendu de sa conduite, 657. — Propose des mesures contre l'agiotage sur les denrées, 670. — Fait adopter une proclamation aux Parisiens, et rendre les bons citoyens garants de la sûreté de la Convention, XXVI, 53. — Son opinion sur la réunion de la Belgique, 93, 94, 96, 98, 99. — Il annonce l'explosion d'un magasin d'artifice à Maubeuge, 179. — Explications qui ont eu lieu à son égard en comité général, 220, 226. — Il cite un fait contre Saladin, 228. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, parle en faveur de Miranda, 408. — S'oppose à de nouvelles lois contre les émigrés, 412. — Sa mort, XXVIII, 322.

LESAGE, commissaire des guerres à Charleville. — Est cité par le Directoire comme ayant tracé la marche des troupes dans l'intérieur, XXVIII, 749. — Et accusé par la commission des inspecteurs, de n'être pas étranger à leurs mouvements, 760. — Transmission, par le Directoire, de sa déclaration à ce sujet, 767. — Il écrit qu'il n'y a aucune part, 775. — Est disculpé par Thibaudeau, 777.

LESAGE (Jean), couvreur. — Est condamné à mort, XVIII, 359.

LESAGE, médecin.—Sa lettre sur le thé français, XXIX, 73.

LESAGE, précepteur à Saint-Mandé. — Est condamné à mort, XXI, 395.

LESAGE-SÉNAULT, député du Nord à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. — En mission, il adresse des papiers relatifs au complot de Dumouriez, XVI, 84.—Annonce que l'armée du Nord s'est repliée sur les places de deuxième ligne, 475. — Fait part d'un avantage, 480, 487. — Écrit que les habitants du Nord sont prêts à se lever en masse contre les ennemis, XVII, 186. — Destitue le général Lavalette, 211. — Ses griefs contre Robespierre, XXI, 334, 372. — Il inculpe Kellermann, 485. — Entre au comité de sûreté générale, 656. — Vote la mise en accusation de Carrier XXII, 590. — Donne un démenti à Girod-Pouzol, XXIII, 86. — Attaque la capitulation du fort du Rhin, 92. — Accusation contre lui, XXIV, 150. — Il se justifie, 151.—Est défendu par Bion et Legendre, 154. — Ordre du jour sur la motion de son arrestation, 155. — Il demande qu'on donne des ordres pour délivrer Plaichard, prisonnier dans une section de Paris, XXVI, 134. — Interpelle Aubry relativement au passage du Rhin, 285. — Demande la mise en liberté de Duhem, Choudieu et autres, 319. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, réclame l'ordre du jour sur une dénonciation contre Cadroy et autres, 666. — Et la censure de Dumolard, XXVII, 193. — Dénonce Siméon, 292. — Son opinion sur les élections du Lot, 312, 313, 314. — Il combat une exception proposée par Noailles à la loi du 3 brumaire, 614. — Présente des pièces relatives aux troubles du Midi, XXVIII, 218. — Rappelle les titres de la commune de Lille à la reconnaissance nationale, 294. — Discute un projet relatif aux droits d'exportation, 347. — Tumulte occasionné par son assertion que le royalisme est partout, et dans les autorités constituées, 507. — Son altercation avec Bornes, au sujet d'une pétition de Toulouse, relative aux troubles, 576. — Il se plaint de l'insouciance du conseil à l'égard des prêtres réfractaires, 578. — Parle sur l'arrêté du Directoire qui interdit les assemblées du peuple aux prévenus d'émigration, 617. — Demande qu'on aille aux voix sur le message tendant à obliger les électeurs au serment, 622. — S'adressant à ceux qui s'opposent à la clôture de la discussion sur cet objet, s'écrie : *C'est une nouvelle montagne qui se forme*, 623. — Interrompt Boissy-d'Anglas, à l'occasion des troubles de Nevers, et demande qu'il soit rappelé à l'ordre, 640. — Combat l'impôt du tabac et annonce un projet sur le timbre et l'enregistrement, XXIX, 379. — S'oppose à l'imposition des salines à l'extraction, 421. — Son opinion sur les élections du tribunal du Doubs, 523. — Il est élu secrétaire, 594 *bis*. — Célèbre les triomphes de l'armée de Naples, 603 *bis*.— Réclame un message au Directoire relativement à la reconstruction de Landrecies, 614. — Sa motion sur le costume des membres du tribunal de cassation, 623 *bis*. — Il propose la suppression des maisons de prêt sur nantissement, 654, 656, 669. — Parle sur l'abus que font les royalistes du mot *anarchie*, 753. — Invoque l'urgence sur la déclaration de la patrie en danger, 808. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

LESAIN, capitaine de la section de Bon-Conseil. —Est dénoncé par Saurine et mandé à la barre, XVI, 554.

LESAVAGE. — Son procès avec le baron de Fontau, III, 566.

LESCALE, adjudant-général. — Est blessé à l'armée d'Orient, XXIX, 436, 439.—Est tué à Acre, 848.

LESCALE (R.), femme Roger. — Est condamnée à mort, et se déclare enceinte, XX, 284.

LESCALE (Marie-Jeanne), ex-noble. — Est condamnée à mort, XX, 284.

LESCALLIER (Daniel), ancien ordonnateur à la Guyane. — Annonce de son *Traité du gréement des vaisseaux*, VII, 312 ; XIV, 580. — Ses *Essais sur la tactique navale*, XI, 735. — Son ouvrage sur la Guyane, XXIX, 288.—Chef du bureau des colonies, il est nommé commissaire à Corfou, 411.

LESCANDRY, accusateur public au tribunal de Coutances. — Est condamné à mort, XXI, 319.

LESCÈNE-DES-MAISONS. — Est l'un des administrateurs de police à la commune de Paris, II, 235, 282.— Ses débats avec Bailly, 427, 484, 498.—Ses ba-

ses de la législation de la presse, IV, 543. — Ses réflexions sur les hôpitaux, 690 ; V, 175. — Autres sur le marc d'argent, 727. — Il est désigné comme ayant le premier provoqué le décret qui abolit les droits d'entrée, VII, 514. — Réclamation à ce sujet, 682. — Il est nommé ministre plénipotentiaire à Avignon, VIII, 579. — Rend compte de sa mission, IX, 655. — Maury demande à l'accuser devant le tribunal d'Orléans, 637, 645. — Et l'accuse devant l'Assemblée, 652. — Sa réponse, 655, 658. — Examen de sa conduite à Avignon, X, 255, 292, 397, 495 ; XI, 349. — Son discours à l'Assemblée législative sur les causes des troubles de cette ville, XII, 148. — Il donne de nouveaux détails sur le même objet, 164.

LESCLAPART (femme), libraire.—Est condamnée à mort, XX, 536.

LESCOFFIER (L.-C.-N.-Emmanuel), cultivateur. — Est condamné à mort, XX, 368.

LESCOUET, commandant en second de l'armée de Charette. — Est arrêté, XXVII, 171.

LESCURE. — Est à la tête des rebelles de la Vendée, XVI, 430 ; XVII, 426. — Sa mort, XVIII, 168. — Argenterie trouvée dans son château, XIX, 308.

LESCURE-LES-ROUEN. — Réclamation des habitants de cette commune, XXIX, 285.

LESCUYER, désigné comme un des égorgeurs de la glacière d'Avignon. — Est arrêté, X, 398, 425. — Sa participation aux événements d'Avignon, X, 427.

LESCUYER, électeur d'Avignon. — Procès-verbal relatif à son massacre, X, 194.

LESCUYER, général, agent de Dumouriez. — Son arrestation, XVI, 95. — Il est traduit au tribunal révolutionnaire, 96, 127. — Ordre du jour sur la proposition de l'envoyer en arrestation chez lui avec des gardes, XVII, 165. — Il est condamné à mort, 402.

LESCUYER (Louis). — Tué par les Prussiens. — Secours accordés à sa veuve, XIX, 243.

LESCUYER, ex-maître de musique d'Orléans. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. Et condamné à mort, XXI, 39.

LÈSE-NATION. — Translation à l'abbaye de prévenus de ce crime, I, 197. — Proclamation à ce sujet, 198. — Projet et arrêté pour le renvoyer au tribunal spécial, II, 78, 79. — Motion de Cazalès pour le définir, 238. — Renvoi des procédures de cette nature au comité des recherches, VII, 138. (*Voyez* ce Comité et Conspirations).—Formation d'un tribunal provisoire chargé de juger les prévenus de ce crime, 554.

LESERTEUR, co-accusé dans l'affaire de Laville-heurnoy. — Le rapporteur de la commission militaire dit qu'il est déserteur et coupable de faux, XXVIII, 647. — Jugement qui le renvoie devant le jury de Versailles, comme prévenu de délit autre que celui d'embauchage, 652.

LÉSION. — Projet relatif aux procès pour cause de lésion dans les ventes de fonds, XXIV, 239. (*Voyez* Action en rescision et Papier-Monnaie.)

LESIRE, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LESNE, ouvrier fusillé à Lyon. — Secours accordés à sa veuve, XXIII, 672.

LESNIER (Marie-Louise-Philippine), ex-religieuse. — Est condamnée à la déportation, XIX, 464.

LESPARRE. — Etablissement d'un tribunal correctionnel dans cette ville, XXIX, 209, 221.

LESPIN, commandant à Nîmes. — Sa conduite lors des troubles d'Uzès, VI, 458.

LESPINASSE, avocat de Toulouse. — Signe une consultation du clergé de cette ville en faveur de la dîme, II, 322.

LESPINASSE, chef de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales. — Transmet un trait de bravoure de deux canonniers, XIX, 125. — Son éloge, XXVIII, 432. — Bonaparte demande pour lui le grade de général de division d'artillerie, 580.

LESPINASSE, membre du Parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 175.

LESPINASSE fils, membre du Parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 176.

LESQUIN (Nord). — Arrestation dans cette commune d'un moine dont la voiture était chargée d'or, VIII, 636.

LESSART (de). — Annonce sa nomination au contrôle général des finances, VI, 552. — Sa lettre pour l'accélération du recouvrement des impôts, 577. — Autre aux départements relative à la vente des biens nationaux, 634. — Sa circulaire sur les lois relatives au traitement du clergé et à la caisse de l'extraordinaire, VII, 73. — Il est nommé ministre de l'intérieur, 225, 330. — Prête serment en cette qualité, 297. — Annonce à plusieurs départements le voyage de Mesdames, 378. — Et leur départ, 415. — Donne des détails sur l'adjudication du bail des messageries, 416, 451. — Sa lettre aux administrateurs du département de Paris, 458. — Il annonce l'arrestation de Mesdames à Arnay-le-Duc, 468. — Communique les ordres donnés pour assurer leur liberté, 526. — Nouvelle lettre à ce sujet, 534. — Il annonce l'arrivée d'Amelot, évêque de Vannes, 556.— Et l'opposition de la municipalité de Saint-Marc au reculement des barrières, 655. — Sa lettre sur les nouvelles lois de douanes, 658. — Il se défend d'avoir donné au roi le titre de chef suprême de la nation, 722, 738. — Annonce la cessation des travaux de la clôture de Paris, 742. — Sa lettre au département de Paris pour la répression des insultes faites aux religieuses, VIII, 101. — Autre pour lui annoncer que le roi a fait connaître aux puissances étrangères ses sentiments pour la constitution, 187.— Il annonce au département et à la municipalité la réponse du roi aux vœux qui lui ont été présentés relativement au voyage de St-Cloud, 201. — Sa lettre sur le traitement des ecclésiastiques, 305. — Il annonce la nomination de Lalontaine au commissariat de la trésorerie, 316. — Sa réponse à la démission d'Huber, 329.—Rend compte du rétablissement de la tranquillité à la Martinique, 417. — Et d'une répartition de 15 millions de secours entre les départements, 473. — Sa lettre en faveur des sœurs de la Charité, 572, 603, 675. — Il est chargé d'envoyer des courriers à la recherche du roi, 715. — Demande qu'il lui soit adjoint deux membres de l'Assemblée pour l'exécution des décrets, 717. — Que la libre circulation de l'argent soit assurée, 729. — Ainsi que celle des armes, IX, 158. — Rend compte des mesures prises pour l'exécution des décrets, 282. — Demande des fonds pour le travail de l'uniformité des poids et mesures, 333. — Annonce le rétablissement du calme à Lorient et la mort du dey d'Alger, 419. — Assure que les convois d'armes sont en route pour leur destination, 435. — Dénonce les actes arbitraires de plusieurs clubs patriotes, 458. — Est chargé de rappeler les assemblées électorales à l'exécution de la loi, 566. — Demande le paiement de la solde des bataillons de Seine-et-Marne, 621. — Présente l'état des besoins de plusieurs départements en subsistances, 658. — Fonds mis à sa disposition pour l'acquisition d'ouvrages précieux, 790. — Il annonce la fuite de Focard, X, 50. — Envoie aux départements la proclamation contre les émigrations, 134. — Plaintes contre lui par les administrateurs de Loir-et-Cher, 137. — Il rend compte des sommes qu'il a envoyées dans ce département, 146. — Sa lettre aux

départements de l'Ouest sur la circulation des grains, 183. — Autre aux régisseurs des douanes sur la fermentation excitée à Calais par les embarquements de grains, 265. — Son rapport sur les ponts-et-chaussées, les mines et les subsistances, 276. — Il annonce le prochain retour de Mulot à Paris, 294. — Transmet la demande d'un 2e bataillon par le département de Mayenne-et-Loire, 334. — Est tenu de communiquer sa correspondance sur l'insurrection de Caen, 357. — Rend compte des événements du Calvados, 364, 365. — De l'état d'Avignon et de celui de Carpentras, 381. — Communique les réponses des puissances étrangères à la notification de l'acceptation de la constitution par le roi, 388, 418. — Compte lui est demandé du retard mis dans le paiement des pensions des Canadiens et des Acadiens; sa réponse, 395, 436. — Il présente les dépêches relatives à la situation d'Avignon, 397. — Est chargé, par intérim, du portefeuille des affaires étrangères, 418. — Son mémoire sur les demandes des manufactures de Bourges, 436. — Il est dénoncé par Souton, 439. — Annonce l'arrestation de Tardy, 474. — Sa circulaire aux départements sur la formation de la garde constitutionnelle du roi, 478. — Il est nommé ministre des affaires étrangères, et est remplacé par Cahier-Gerville à l'intérieur, 486, 498, 510. — Annonce l'issue des négociations avec le dey d'Alger, 492. — Et les mesures prises contre les cnrôlements qui ont lieu dans l'empire, 499. — Sa lettre aux départements sur les moyens d'activer l'industrie nationale, 507. — Son mémoire sur les ponts et-chaussées, 523. — Il est dénoncé par Fauchet, 532. — Sa réponse, 543, 693, 694. — Il rend compte des dispositions des puissances, etc., etc., 719. — Donne des détails sur la désertion des cavaliers de Sarrebourg, 740. — Sa lettre relative à la garde constitutionnelle de Louis XVI, 742. — Il communique une déclaration de l'électeur de Trèves qui interdit tout rassemblement aux émigrés, 748. — Présente le tableau des dépenses de son ministère, 751. — Fait part d'une nouvelle notification à la Suède de l'acceptation de la constitution, 764. — Annonce que la cour de Vienne accorde des secours à l'électeur de Trèves, XI, 5. — Communique des pièces relatives aux princes de l'empire, et dénonce l'exportation des fourrages, 6. — Transmet une lettre de l'électeur de Trèves au roi, 55, 72, 74. — Annonce que les officiers de l'armée du Centre ont reçu ordre de former leurs équipages, 120. — Fait part de la dispersion des émigrés rassemblés à Trèves, 134. — Et de la réponse du roi à l'office de l'empereur, 142. — Est chargé de rendre compte de l'arrestation de deux Français à Tournay, 229. — Et de sa correspondance sur les affaires d'Espagne, 274. — Il le rend, 284. — Annonce les dispositions du duc de Wurtemberg contre les émigrés, 347. — Et la demande faite par Lagravière, au gouvernement général des Pays-Bas, pour leur dispersion, 357, 374. — On lui renvoie une lettre annonçant l'arrestation de Pellcport, 387, 389. — Dénonciation de ses conférences avec Bigot Sainte-Croix, 391. — Il rend compte de la mission des courriers arrêtés à Stenay, 592. — Nouveaux chefs d'accusation de Fauchet contre lui, 410. — Il fait connaître l'état des frontières, 457. — Communique la réponse de l'empereur aux explications demandées sur l'office du 21 décembre, 522. — Dénonciation de Rouhier contre lui; observations au roi à ce sujet, 544. — Est dénoncé par Brissot et autres, 594, 595, 597. — Et décrété d'accusation; mise des scellés sur ses papiers; il est arrêté; annonce qu'il est prêt à obéir au décret d'accusation rendu contre lui, 607, 610. — Se plaint d'avoir été condamné sans être entendu, 612. — Adhésion de la municipalité de Paris au décret d'accusation rendu contre lui, 614. — Texte de ce décret; communication de sa correspondance avec les agents diplomatiques, 630, 676; XII, 18. — Dénonciation de son projet de sortir de France, XI, 767 — L'empereur lui répond que l'Europe veut exterminer les Jacobins, XII, 81. — Son interrogatoire, 130. — Il est accusé de trahison par Chabot, 580. — Massacre de Bayeux convaincu de correspondances suspectes avec lui, XIII, 687. — Dépenses laissées à la charge de sa succession, XIV, 811.

LESSEIX, chef de chouans. — Est arrêté, XXIX, 267.

LESSEPS (de), consul de France. — Présente au roi le journal de son retour du Kamtzchatka, IV, 162, 449.

LESSI, avocat. — Accompagne le marquis de Manfredini, envoyé par le grand-duc de Toscane près du général Bonaparte, XXVIII, 551.

LESSIVE. — Lessive économique sans savon, XVII, 402.

LESSOLE, commissaire à Alnac. — Est assassiné, XXIX, 598.

LESSORE, membre du bureau central de Paris. — Sa lettre sur l'exécution de la loi relative aux nouvelles mesures, XXIX, 234. — Il est réélu, 286.

LESTANG (Arnaud). — Job-Aymé est accusé d'avoir été son ami, XXVII, 39, 42.

LESTENDUÈRE. — (*Voyez* Desherbiers-Lestenduère).

LESTERPT (Jacques), ex-constituant, et depuis député de la Haute-Vienne au conseil des Cinq-Cents. — Est nommé membre de la comptabilité intermédiaire, XXIX, 296.

LESTERPT-BEAUVAIS, député de la Basse-Marche à la Constituante. — Réclame sur l'appel nominal du 20 octobre, pour le renvoi des ministres, VI, 227. — Réélu à la Convention par le département de la Haute-Vienne, son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Demande d'un rapport sur sa conduite à St-Etienne, XVII, 452. — Il est décrété d'arrestation, 458. — Se défend d'avoir fait un pacte avec les Lyonnais, 515. — Est décrété d'accusation, XVIII, 32, 57, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Demande de la célébration annuelle d'une pompe funèbre en l'honneur des amis de la liberté, morts, comme lui, sur l'échafaud, XXIV, 614.

LESTEVENON, Batave. — Est revêtu de pleins pouvoirs, à l'effet de concourir au traité d'alliance entre sa république et la république française, XXVIII, 482.

LESTRANGES (Louis), général de brigade. — Son éloge, XIII, 567. — Commandant à Vendôme, il y a une altercation avec Laignelot, traduit devant la haute-cour, XXVIII, 524, — Son arrestation par ordre du général Lefebvre, XXIX, 789.

LESUEUR, artiste-compositeur. — Auteur de la musique de *la Caverne*, XV, 538. — Sa lettre sur la musique d'*Arabelle et Vascos*, opéra, XXII, 431. — Notice sur sa musique de l'opéra de *Télémaque*, XXVIII, 278.

LESUEUR (J.-B.), volontaire. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XXI, 60.

LESUEUR, sculpteur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

LESUIRE, général. — Se distingue à l'armée des Alpes, XXIX, 798.

LESURE, littérateur. — Analyse de son *Apothéose de Beaurepaire*, XIV, 627. — Et de sa comédie de *la Veuve du Républicain*, XVIII, 533.

LESURE (Nicolas), ex-député de Vitry-le-Français à la Constituante. — Est condamné à mort, XIX, 4.

LESURQUES. — Est condamné à mort pour l'as-

sassinat du courrier de Lyon ; message du Directoire, à la suite duquel il est sursis à son exécution, XXVIII, 462. — Rapport et ordre du jour, 468. — Sa pétition, et nouvel ordre du jour, 469.

LETELLIER. — Son projet d'administrations municipales et de division du territoire, *Introd.*, 581.

LETELLIER, conventionnel. (*Voyez* Tellier.)

LETELLIER (Antoine), professeur au collége des Quatre-Nations à Paris. — Décret pour sa mise en liberté, XVI, 485. — Il est traduit à l'administration de police, XVII, 590. — Et condamné à mort, XXI, 88.

LETELLIER, conscrit. — Se coupe deux doigts pour s'exempter de la conscription ; est condamné à servir en qualité de charretier, XXIX, 538.

LETELLIER, curé, député de Falaise à la Constituante. — Son rapport sur le remboursement des offices ministériels, VI, 667. — Il propose un mode de liquidation de ces offices, 691, 698. — Pense que Girardin ne peut refuser la translation de J.-J. Rousseau au Panthéon, IX, 527.

LETELLIER, attaché à l'ex-directeur Barthélemy. — Est embarqué à Rochefort avec celui-ci, XXIX, 15.

LETELLIER, membre du bureau central. — Sa lettre relative à la loi sur les nouvelles mesures, XXIX, 234. — Il est remplacé par Milly, 238. — Et réélu, 724.

LETELLIER (L.-P.-M.) dit Bullier, ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 444.

LETELLIER (N.), vigneron. — Est condamné à mort, XX, 628.

LETELLIER, femme d'émigré. — Rapport et discussion sur la restitution de ses biens, XXVIII, 404. — Rejet de la résolution qui l'annulait, 419.

LETELLIER (Madame), soupçonnée émigrée. — Compte demandé de l'enlèvement d'effets et d'argenterie à elle appartenant, XIV, 406.

LETELLIER, femme Longrois. — Est condamnée à mort, XXI, 404.

LETENNEUR (N.-T.), capitaine de gendarmerie. — Est condamné à mort, XX, 700.

LÉTOILE (Pierre de). — Envoi à la bibliothèque nationale du manuscrit de ses mémoires, écrits sous Henri III, XXIX, 659.

LETOMBE, consul français à Philadelphie. — Dément la nouvelle d'une rupture entre la France et les Etats-Unis, XXIX, 388.

LETONNELLIER DE LA MAHOTIÈRE. — Civilise les Indiens, V, 226, 250, 258, 265.

LETOURNEUR (E.-L.-F.-H.), député de la Manche à la Législative. — Fait ordonner une revue générale des officiers de marine, XI, 325. — Rendre un décret sur les travaux de Cherbourg, XII, 511; XIII, 275. — Voter des fonds pour la marine, XII, 614, 724, 739. — Et rendre un décret pour son organisation, XIII, 188, 514, 723. — Demande compte des armements ennemis, 249. — Fait décréter la formation et l'organisation d'un camp sous Paris, 436, 476, 603, 630, 678, 714. — Réélu à la Convention, fait adopter un réglement pour les travaux de ce camp, XIV, 55. — En rend compte et propose un projet relatif aux citoyens qui y feront un service volontaire, 135. — Appuie les mesures de police à y établir, 216. — Son avis sur la proposition de cesser ses travaux, 238. — Il fait décréter la formation d'une compagnie de volontaires canonniers à cheval, 355. — Propose de mettre à la disposition du ministre de la guerre, les volontaires des camps de Paris et de Soissons, les gardes nationaux et les fédérés casernés à Paris, 447, 450. — Fait décréter l'envoi de forces nationales aux Iles-du-Vent, 556. — La création de régiments de chasseurs à cheval, l'organisation de la légion des Américains ; la conservation du traitement aux officiers prisonniers de guerre ; le paiement de fonds destinés au corps des éclaireurs républicains, 671. — Dénonce le ministre Pache, XV, 6. — Son vote dans le procès du roi, 163, 193, 253. — Sa motion contre les réquisitionnaires employés dans les charrois, XVII, 651. — Il fait réunir les compagnies de mineurs au corps du génie, XVIII, 207. — Est rappelé de mission, 313. — Justifie une lettre de Ronyer, XXII, 305. — Rend compte d'une séance des Jacobins, 479. — Fait rendre plusieurs décrets relatifs à la garde nationale de Paris, 672, 737. — Est élu secrétaire, 691. — Son rapport sur l'organisation du génie, 736; XXIII, 319, 322, 361. — Son opinion sur les déclarations de domicile des officiers retirés, 7. — Il vote une indemnité aux gardes nationaux qui font le service de guerre, 133. — Est élu président, 178. — Son opinion sur le traitement des commissaires des guerres, 239. — Il justifie la destitution de Lalande, 285. — Appuie une adresse des canonniers de Meulan, 310. — Est nommé pour aller aux Indes-Orientales, 532. — Lettre sur sa mission près l'armée navale de la Méditerranée, 611. — Il rend compte du combat de l'*Alceste* contre le *Berwick*, etc., XXIV, 127. — Sa proclamation contre les partisans de Robespierre, 167. — Il est remplacé par Niou, 221. — Transmet sa proclamation contre les fauteurs de la tyrannie, 324. — Annonce ses succès contre le terrorisme, 336. — Est délégué près le camp sous Paris, 330. — Fait décréter Escudier d'accusation, 635. — Est chargé de la direction de la force armée de Paris, XXV, 328. — Fait décréter que le président de la Convention donnera chaque primidi une série de mots d'ordre, 352. — Entre au comité de salut public, 400. — Est remplacé par Goupilleau à l'armée de l'intérieur, 407. Demande le décret d'arrestation contre Lanot, 440. — Fait rendre un décret sur les congés et un autre concernant les déserteurs, 467. — Organiser la légion de police, 606. — Fixer les rapports des comités de gouvernement avec les députés chargés de diriger la force armée de Paris, 615. — Nommer plusieurs généraux au commandement des armées, etc., 639. — Rendre un décret relatif au tribunal criminel de l'armée de l'intérieur, 642. — Et nommer une commission chargée de juger les *Barbets*, 680. — Annonce une victoire de l'armée des Alpes, 685. — Un avantage remporté sur les Autrichiens, XXVI, 11. — Et le passage du Rhin près Neuwied, 22. — Fait autoriser le comité de salut public à mettre en réquisition les parents d'émigrés, 23. — Annonce la prise de Manheim, 41. — Fait rendre une loi contre les réquisitionnaires qui seraient trouvés dans des rassemblements, 59. — Donne des nouvelles des armées, 75. — Fait fixer à dix mille hommes la garde départementale près le Corps Législatif, 113. — Annonce les opérations des armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse, 137. — Fait décréter que tout citoyen sorti de sa commune avec passeport des assemblées primaires, sera arrêté, 140. — Mander plusieurs maires à la barre pour rendre compte de leur conduite dans l'affaire de vendémiaire, 157. — Et supprimer l'état-major de la garde nationale parisienne et les compagnies de grenadiers et de chasseurs de Paris, 163. — Rend compte des mesures prises par Aubert-Dubayet pour secourir la Convention, 165. — Vote l'arrestation provisoire du maire et du procureur de Choisy-sur-Seine, 171, 172. — Fait charger le comité de salut public de l'organisation des armées de terre et de mer, 189. — Cite la réponse du général Rey à la déclaration du prétendu roi Louis XVIII, 229. — Explique les motifs de la marche rétrograde des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, 284. — Rend hommage aux principes de Doulcet, 287. — Est élu membre, puis président du Directoire, 354, 358, 364; XXVII, 393. — Son discours à l'ouverture de l'Institut national, XXVIII, 181. — Sa sortie

du Directoire, par la voie du sort, 710. — Il est nommé ministre plénipotentiaire à Lille, 726. — Et rappelé, 814. — Justifie de sa résidence en France, XXIX, 256, 257.

LETOURNEUR, député de la Sarthe à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253.— Inculpations contre lui, XVII, 417. — Il est rappelé de l'armée du Nord, 625. — Dénonce la commission des marchés, 734. — Décret relatif aux officiers arrêtés par lui à Maubeuge, XX, 36.

LETOURNEUX. — Pétitionnaire de Nantes, peint l'état déplorable de cette commune, XVI, 296. — Nommé ministre de l'Intérieur, accepte, XXIX, 2. — Sa circulaire sur la reproduction des bois, 34. — Autre, sur la nécessité d'organiser les institutions républicaines, 67. — Autre sur l'emploi des nouveaux poids et mesures, 169. — Autre sur l'instruction publique, 206.— Il transmet aux administrations l'état des marchandises qui peuvent entrer dans le commerce des îles Vénitiennes, 234. — Demande des renseignements sur les maisons d'éducation, 288. — Sa circulaire sur la célébration de la fête de l'agriculture, 292. — Autre, sur le but des fêtes nationales, 304. — Il est nommé administrateur de la régie et remplacé au ministère, 318. — Député de la Loire-Inférieure au conseil des Anciens, vote le rejet de la résolution sur la liberté civile et politique, 752. — Appuie celle relative aux émigrés naufragés à Calais, 790. — Fait fixer les dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII, 818. — Appuie un projet relatif aux atteintes qui seraient portées à l'intégralité du territoire, 858. — Combat la fixation proposée des dépenses du ministère des finances, 841. — Fait appliquer à la Loire-Inférieure la loi des otages, 860. — Donne des détails sur l'attaque de Nantes par les chouans, 869. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

LETTRES. — Discussion et décret sur l'inviolabilité de leur secret, I, 205; IX, 89. — Décret qui rétablit le cours de leur distribution, interrompu par la fuite du roi, VIII, 725. — Décret sur leur tarif, IX, 421. — Leur taxe pour l'armée, XII, 603, 736. — Discussion sur le projet tendant à en autoriser l'ouverture, XVI, 596, 603. — Envoi à Paris de celles dirigées à l'étranger et retenues aux bureaux de poste, XX, 366. — Décret pour leur inviolabilité, XXII, 707, 708. — Démenti du bruit de leur interception, XXV, 734. — Fixation du prix de leur transport, XXVIII, 509, 513, 514, 515. — Dénonciation, projet, discussion et résolution sur leur violation, 732, 745, 786, 790. — Elle est rejetée, XXIX, 14. — Arrêté concernant l'emploi de celles prises sur des navires ennemis, 296. — Autre, qui interdit leur transport aux entrepreneurs de voitures libres, 364.

Lettres de Cachet. — Sont l'instrument du despotisme ministériel, *Introd.*, 31. — Ecrit de Mirabeau sur ce sujet, 588. — Demande de leur suppression, II, 30, 52. — Nomination d'un comité pour s'en occuper, 83. — Débats et décrets sur cet objet, III, 44, 432, 609, 610, 633. — Observations y relatives, IV, 711; VII, 18. (*Voyez* Arbitraire.)

Lettres de Change. (*Voyez* Change.)

Lettres de Crédit. — Approbation de la résolution du 14 floréal qui les substitue aux rescriptions, XXIX, 310.

Lettres de Grace. — Leur suppression, VIII, 582, 583, 589. — Projet y relatif, XII, 729. (*Voyez* Droit de grâce.)

Lettres de Naturalisation. — Annulation demandée de celles postérieures à la déclaration de guerre, XXIX, 305. (*Voyez* Marine.)

Lettres de Relief de Laps de Temps. — Décret y relatif, XIV, 727.

Lettres de Surséance. — Discussion sur leur abolition, II, 95.

LETURCQ, adjudant général. — Se distingue à l'armée d'Orient, XXIX, 447. — Est tué à Abonkir, 834, 865.—Son nom est donné au fort des bains, 878.

LEUBRATISEH (comte de), général autrichien. — Est fait prisonnier, XXIX, 626.

LEUCHSENZING, médecin. — Indigne traitement que Wurmser lui fait subir, XVI, 353.

LEVACHER DE LA TERINIÈRE, électeur de Paris. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 546, 609.

LEVAILLANT. (*Voyez* Vaillant.)

LEVAL, général. — Annonce que le brigand Condé n'est pas mort et que Bourbon a reçu une balle patriotique, XIX, 10.

LEVALLOIS (Joseph-J.-B.), député de la Charente-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Demande la réduction des foires et marchés, XXVII, 606. — Son opinion sur le jugement des prises maritimes, XXVIII, 193, 231, 246. — Il propose d'élever un monument au 18 fructidor, et d'en célébrer annuellement l'époque, 818. — Son opinion sur les élections de l'an VI, XXIX, 263. — Il fait valider celles du Golo, 269. — Sa motion sur le dénûment des hospices, 695. — Il fait supprimer l'emploi du mot *gouvernement*, appliqué aux seuls actes du Directoire exécutif, 728. — Et envoyer un message au Directoire sur l'état de la marine, 744. — Annonce la destitution de Bernadotte, en appuyant la déclaration de la patrie en danger, 813.

LEVANT (le). — Décret pour la liberté du commerce de ses échelles, IX, 203. — Don patriotique des Français qui y résident, XXIII, 227. — Observations de Briot sur les moyens d'assurer les relations avec ces contrées, XXIX, 794.

LEVASSEUR. — Est nommé, par le conseil général de Paris, administrateur des établissements publics, XVII, 490. — Est destitué, XXI, 107.

LEVASSEUR.—Son ouvrage sur les qualités d'héritier et de légataire, VI, 468.

LEVASSEUR (Antoine-Louis), député de la Meurthe à la Législative. — Fait renvoyer au comité la justification de Custine, XII, 767. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Son frère lui dénonce Rewbell et Pully, XVII, 517. — Il est élu secrétaire, XXI, 266. — Et membre du comité de sûreté générale, 663. — Fait rendre un décret relatif à la division administrative et judiciaire, XXVI, 199. — Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Choisi pour secrétaire-rédacteur des procès-verbaux du conseil des Cinq-Cents, 350. — Et proposé pour être admis à compléter le Corps législatif, XXVII, 492, 578; XXVIII, 268. — Rejet de cette mesure, 309.

LEVASSEUR, administrateur des hospices de Paris. — Est destitué, XXIX, 650.

LEVASSEUR, curé. — Est dénoncé par Voidel, VI, 483.

LEVASSEUR, ex-curé. — Est condamné à mort, XX, 644.

LEVASSEUR. — Arrête plusieurs prévenus de l'assassinat d'un fermier, XXIX, 169.

LEVASSEUR (H.), officier.— Son éloge, XII, 287; XV, 39. — Présente un étendard enlevé sur l'ennemi, XVI, 472. — Est dénoncé aux Jacobins, XVII, 670. — Adjudant général, se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 338, 345. — A un cheval tué sous lui à la bataille de Rastadt, 354. — Eloge de sa bravoure, 671.

LEVASSEUR (Louis). — Est mis en arrestation comme prévenu de conspirer en faveur de la royauté, XVII, 104.

LEVASSEUR, notaire à Chantilly. — Saisis à

l'exécution du jugement rendu contre lui, XXII, 547.

LEVASSEUR, président du tribunal révolutionnaire de Sarrebourg. — Dénonce Rewbell et Pully, XVII, 517.

LEVASSEUR (René), député de la Sarthe à la Convention. — Son opinion sur les subsistances, XIV, 679. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253. — Demande une amnistie pour les insurrections qui ont précédé la mort du tyran, 420. — Fait décréter la création d'un tribunal révolutionnaire, 666. — Et la peine de mort contre quiconque proposerait la loi agraire, 740. — Commissaire à Nancy, il dénonce une lettre de Salles contre lui, XVI, 4. — Demande que Sillery et d'Orléans soient gardés à vue, 60. — Dénonce Salles, 140. — Fait ordonner l'évacuation des tribunes, 272. — Demande que le comité de salut public soit continué tel qu'il est, 367. — S'élève contre l'envahissement des tribunes par les aristocrates, 420. — Demande le rappel des nouveaux commissaires envoyés à Orléans, 451. — Propose de faire raser la maison où un attentat serait commis contre un député, 463. — Appuie le maintien du décret qui casse la commission des Douze, 500. — Annonce une trahison à l'armée des Pyrénées-Orientales, 503. — Fait ordonner un nouveau procès-verbal de la séance du 27 mai, 510. — Invite les députés de la Montagne à passer du côté droit, 537. — Demande l'arrestation des 22 députés dénoncés, 551. — Et l'ajournement des mesures proposées par Barère, 595. — Discute le projet de constitution, 631, 653, 655, 662, 678, 688. — Interpelle Drouet sur un fait concernant Dumouriez, 640. — Reproche à Carra l'évasion de Quétineau, 643. — Combat le chapitre intitulé : *Des garanties à donner au peuple*, etc., 740. — S'élève contre les députés détenus, 749. — S'oppose à la mise hors la loi de Wimpfen, 756. — Est élu secrétaire, 765. — Demande que Petit soit censuré, XVII, 13. — Reproche à Sillery la fuite de sa femme avec Dumouriez, 59. — Annonce que deux bataillons de la Gironde veulent quitter la Vendée, et demande qu'ils soient punis comme traîtres, 68. — S'élève contre Camille Desmoulins qui traite de fable le rapport de Cambon relatif au petit Capet, 104. — Accuse Rabaud-Pommier d'avoir distribué les écrits de Salles, 132. — Cite des faits relatifs à la dénonciation contre Duperret, 137. — Propose de doubler l'existence politique des membres de la Convention, en s'occupant de l'éducation publique et des lois populaires, 141. — Lit une lettre de Defermont sur la journée du 31 mai, 150. — Le fait décréter d'arrestation, 163. — Demande que Coustard soit déclaré traître à la patrie, 164. — Inculpations contre lui, 417. — Il fait part de quelques combats de l'armée du Nord, 449 — Annonce les dispositions de Houchard à Dunkerque, 516. — Et l'entrée de l'armée dans Turcoing et Launoy, 541. — Suspend Hédouville, 749. — Fait part d'une conspiration contre le port d'Armentières, 774. — Et de la situation de Beauvais, XVIII, 118, 125, 150. — Est envoyé à Gonesse, 347. — Fait approuver la conduite de l'armée révolutionnaire, 399. — Justifie les arrestations qu'il a ordonnées à Gonesse, 403. — Ses inculpations contre Houchard, 428. — Sa motion contre les députés fournisseurs, 467. — Il vote des secours aux ecclésiastiques qui abdiqueront leur état, 493. — S'oppose à l'échange des princes de Linanges contre les députés prisonniers de l'Autriche, 500. — Se plaint du morcellement des troupes, 524. — Demande une amnistie en faveur des insurgés de Vire, 535. — Dénonce Poulain, XIX, 22. — Attaque Phelippeaux, 44. — Parle en faveur de Mazuel, 67. — Demande l'ordre du jour sur la proposition de fermer les églises, 69 — Attribue à Marat une part de la victoire de Toulon, 102. — Fait décréter Veymerange d'arrestation, 203. — Provoque l'exécution de ce décret, 315. — Appuie la mise en liberté de Vincent et de Ronsin, 378. — Fait décréter l'abolition de l'esclavage, 387, 388. — Son opinion sur Lille; il parle en faveur de Châles, 507. — Inculpe Westermann, 552. — Fait suspendre la procédure commencée contre les frères Gerbois, 554. — Eloge, par Châles, de ses opérations à Lille, 642. — Il s'oppose à l'arrestation de Cunin, 651. — Inculpe Danton et ses co-accusés, XX, 162. — Explications attendues de lui sur Massieu et sur Roux, 319, 362. — Il annonce la jonction des armées du Nord et des Ardennes, 350. — Ecrit de Sedan que les patriotes n'y sont plus opprimés, 421. — Opposition de la société populaire de cette commune à ses principes, 515. — Il annonce divers succès, 609, 610. — Rend compte de ses opérations dans les Ardennes, XXI, 36. — Dénonce Kellermann et le frère de Robert, 485. — Demande la liberté des cultivateurs détenus, 507. — Se plaint de l'élargissement des aristocrates, et rend compte de ses opérations à Gonesse, 666. — Parle en faveur de deux jacobins de Sedan, 681. — Dénonce Lecointre comme l'instrument de Tallien, 682. — Son opinion sur la déportation des prêtres et des nobles, 705. — Il appuie une adresse de Mousson contre l'oppression des patriotes, 721. — Son opinion sur la destruction des sociétés populaires, 728. — Il jure guerre à mort aux ennemis du patriotisme, 737. — Dénonce Lamotte, Quimperley et Bièvre, 788. — Justifie la Convention d'être contre révolutionnaire, XXII, 100. — Défend Loys aux Jacobins; se plaint de l'oppression du département des Ardennes, 101. — Sa motion relative à l'épuration des Jacobins, 209. — Il s'élève contre le projet de réglementer les sociétés populaires, 214. — Dénonce Danican, 357. — Son opinion sur l'établissement d'une école normale, 388. — Il inculpe la conduite du comité de sûreté générale envers Carrier, 406. — Donne des détails sur la guerre de la Vendée, 431. — Combat le discours de Laignelot sur les sociétés populaires, 497. — Son opinion sur l'organisation des écoles primaires, 538. — Il discute sur des ordres donnés par Carrier, 570. — Parle en faveur des habitants de Beauvais, 601. — Discute le code civil, 689. — Dénonce le nouveau système de terreur; est interrompu par les cris : *A bas l'assassin de Phelippeaux*, XXIII, 101. — Son opinion sur le traitement des députés, 197. — Et sur une dénonciation de la section de Brutus, 351. — Il appuie une adresse sur la guerre des chouans, XXIV, 29. — Parle en faveur de Carnot, 74. — Accusations contre lui, 151, 154. — Il est décrété d'arrestation, 155. — Décret qui lui enjoint de se constituer prisonnier sous peine d'encourir la déportation, 266. — Il se constitue prisonnier, 277. Est décrété d'accusation, 522. — Dénoncé par Gouly, 594. — Et par la commune de Sedan, 664. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

LEVASSEUR (Marie-Thérèse), veuve de J.-J. Rousseau. — Reçoit un supplément de pension, XXI, 712. — Détails à son sujet, 772. — Elle fait hommage à la Convention de deux manuscrits de son mari, XXII, 79.

LEVASSEUR, du département de Seine-et-Oise. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 668. — Et condamné à mort, XXI, 283.

LEVAVASSEUR, capitaine d'artillerie. — Présente l'adresse de la brigade d'artillerie de Saint-Domingue, VI, 610.

LEVÉES. — Levée de 85,000 hommes, XIII, 138. — Autre de 300,000 hommes, XV, 550. — Adresse qui demande une levée en masse, XVII, 410. — Décret qui la règle, 412. — Rapport et projet de Barère pour son exécution; débats et décret y relatifs, 444,

448, 468, 474. —Elle s'exécute avec ardeur autour de l'armée de la Moselle, 595. — On porte à 300,000 le nombre des citoyens armés contre les brigands de la Vendée, 702.—Nouvelles levées de 200,000 hommes, XXIX, 411, 414, 658. — Adresse et circulaire y relatives, 417, 419, 675. (*Voyez* Armées, Gardes nationales, Fédérés, etc.)

LEVEILLARD. — Réclame contre la contrefaçon des mémoires de Francklin, VII, 506.

LÉVEILLÉ, capitaine du corsaire *la Vengeance*. — Relation de sa croisière, XXVI, 707. — Il donne des détails sur des prises anglaises faites par lui, et sur un engagement contre trois bâtiments de guerre, XXVII, 617.

LEVENEUR, général.—Provoque vainement l'armée du centre à la révolte, XIII, 454, 468. — Émigre avec Lafayette, 519, 530.—Eloge de sa conduite par le général Valence, XIV, 666. — Son intrépidité lors de la prise de la citadelle de Namur, XV, 532. — Il écrit que Dumouriez, qu'il aimait, vient de commettre un grand attentat, expose sa position, et demande à quitter son poste, XVI, 59. — Ses succès sur l'Ecaillon, 742. — Il annonce des avantages remportés par les armées du Nord et des Ardennes, XVII, 3. — Écrit que Custine n'a eu aucune part au mot d'ordre : *Condorcet, Paris, Constitution*, donné en son absence, 263.

LEVENEUR, chouan pacifié. — Rejette sur quelques brigands les désordres reprochés aux chouans, XXIV, 467.

LÉVÊQUE (Guillaume-Thomas). — Est acquitté, XVIII, 54.

LÉVÊQUE (J.), membre du comité révolutionnaire de Nantes.—Acte d'accusation contre lui, XXII, 238. — Son procès, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57. — Il est acquitté, XXII, 759; XXIII, 74. — Et décrété d'arrestation, XXII, 782.

LEVÊQUE (Louis), ex-président de l'élection de Mortain. — Est condamné à mort, XVIII, 34.

LÉVÊQUE-DUMOULIN, fermier.—Est condamné à mort, XXI, 40.

LÉVESQUE (Maurice), professeur d'histoire au collége de France. — Son *Mémoire sur le chamanisme*, II, 319. — Son *Tableau des États du pape*, VIII, 666. — Il public l'*Esprit de la Constitution de 1791*, XVI, 355, 432. — *Notice sur sa théorie des arts qui dépendent du dessin*, 473 *. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Article de Trouvé sur sa traduction de l'*Histoire de Thucydide*, XXVIII, 279. — Compte-rendu de son *Mémoire sur la peinture chez les Grecs*, 468. — Autre lu à l'Institut national sur les tragiques de la même nation, 673.

LEVEUX, maire de Calais, impliqué dans la conspiration de Lavilleheurnoy. — Son interrogatoire, XXVIII, 606*.—Ses aveux sur la correspondance qu'il a reçue de Londres pour Dunan, et sur ses rapports avec celui-ci, 624. — Il est déchargé en entier par le rapporteur du conseil militaire, 647. — Jugement qui le met en liberté, 652.

LEVIEILLARD, ex-gentilhomme servant de Capet. Est condamné à mort, XXI, 31.

LÉVIER.—Annulation des élections de cette commune, XXVIII, 2, 73.

LEVIGNEUR (Thomas), imprimeur-libraire. — Est condamné à mort, XIX, 644.

LEVIONNAIS, centenaire. — Reçoit des secours, XXIII, 677.

LÉVIS (duc de), député de Senlis à la Constituante. — Trouve la déclaration des Droits inutile, I, 262. — S'oppose à l'emprunt proposé, 312. — Défend la liberté de la presse, 379. — Ses observations contre Palissot, 511. — Il propose d'autoriser le comité des recherches à s'occuper de l'affaire de Favras, II, 496. — Son opinion sur le recours à exercer contre les auteurs de détentions arbitraires, III, 609. — Il propose de déclarer que la France n'entreprendra rien contre les droits d'aucun peuple, IV, 375. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 383. — Il demande que les municipalités ne puissent donner des passeports, VII, 471.

LÉVIS (Marc-Antoine), ex-comte et chevalier de Saint-Louis, ex-député de Dijon à la Constituante.— Est condamné à mort, XX, 420.

LÉVIS, femme de Bérenger. — Est condamnée a mort, XXI, 200.

LÉVIS-MIREPOIX (Ch.-Philibert, comte de), maréchal-de-camp, député de Paris à la Constituante.— Son opinion sur le choix des membres du comité des rapports, III, 187. — Il vote la conservation des banalités conventionnelles, 500. — Est condamné à mort, XX, 611.

LEVOZ, patriote liégeois. — Emporte un poste aux troupes des cercles d'Allemagne, VI, 633. — Est excepté de l'amnistie accordée aux Liégeois, XIII, 633.

LEVRAULT, de Strasbourg. — Motion de le rayer de la liste des émigrés, XXIII, 165.

LEVRIER-LONGCHAMP, littérateur. — Analyse de sa pièce de *Barra*, XXI, 138.

LEVRON — Gagne un prix de course au bois de Boulogne, XXIX, 267.

LEWINGSTON (Édouard), représentant au congrès de New-York. — Sa motion relative aux attentats commis par l'Angleterre sur les matelots américains, XXVIII, 280. — Son rapport sur les troubles élevés entre la République française et les États-Unis, XXIX, 430.

LEWINGTON (lord), commandant de l'*Ellis*.— Est pris avec ce bâtiment, XVII, 192.

LEWINS. — Est excepté de l'amnistie, XXIX, 416.

LEYDE. — Proclamation pour délier de leur serment les habitants de cette ville, XXIII, 379. — Emeute, XXV, 681. — Autres troubles ; arrestation de trois officiers municipaux, XXVIII, 543. — Un conseil de guerre y condamne la conduite aux Indes de feu le contre-amiral Lucas, XXIX, 266. — Sensation produite par le message du Directoire français contre les pillages des corsaires à l'égard des bâtiments neutres, 597 *bis*.

LEYMERIE, médecin du Val-de-Grâce. — Est arrêté, XXIX, 901.

LEYRIS, député du Gard à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, 161, 223, 254. — En mission dans le département des Pyrénées-Occidentales, il est rappelé, XVII, 567 *. — Est élu secrétaire, XX, 22. — Rend compte de sa mission, XXII, 673, 762. — Rééln au conseil des Cinq-Cents, fait prendre un arrêté relatif à l'examen des opérations des assemblées primaires ou communales scissionnaires, XXIX, 296.— Appuie l'impôt sur le tabac, 370. — Est exclu an 19 brumaire, 893.

LEYRIS-DESPONCHEZ, évêque et député de Perpignan à la Constituante. — Défend la dîme, I, 327, 331. — Est dénoncé par la municipalité de Perpignan, VII, 354. — Et remplacé par Deville, 359. — L'un des prisonniers d'Orléans, il est massacré Versailles, XIII, 681.

LEYSSIN, archevêque d'Embrun. — Est dénoncé comme auteur d'une lettre pastorale, qui est renvoyée au comité des recherches, VIII, 203.

LEZARD, officier municipal de Marseille.—Se suicide, XVI, 549.

* Le Moniteur a imprimé Neveu par erreur, c'est Leveux qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Legris par erreur, c'est Leyris qu'il faut lire.

LEZARDIÈRES (Robert). — Est condamné à mort, XXI, 192.

LEZAY-MARNESIA (marquis de), député de Franche-Comté à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Demande qu'on s'occupe des bénéfices des chapelains, II, 184.—S'oppose à l'éligibilité des comédiens, 464.

LEZAY-MARNESIA (Adrien), fils du précédent. — Réponse à un article de lui inséré dans le *Journal de Paris* sur la loi du 3 brumaire an IV, XXVIII, 446.

LHERBETTE (A. C.), agent de change. — Est condamné à mort, XX, 643.

LHÉRITEAU (veuve). — Est condamnée à mort, XXI, 95.

LHÉRITEAU (veuve), journalière. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

LHÉRITIER, aide-de-camp du général Bellavesne. — Est porteur des drapeaux conquis par l'armée de Rhin-et-Moselle dans sa retraite glorieuse; accueil que lui fait le Directoire, XXVIII, 502.

LHÉRITIER, ex-conseiller à la cour des aides. — Est élu juge à Paris, VI, 602.

LHÉRITIER — Est nommé membre de la commission d'agriculture et des arts, XXII, 520, 542.

LHÉRITIER, commandant le vaisseau l'*Hercule*. — Réhabilitation de sa mémoire, XXIX, 266. — Démenti de sa mort; il est prisonnier à Londres, après un combat glorieux, 281, 292. — Reçoit une lettre de félicitation du ministre de la marine Bruix, 297. — Obtient un commandement, 612 *bis*.

LHERMINE (J.-M.), avoué.—Est acquitté, XVIII, 42.

LHERMINE, officier. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 791.

LHERMITE, curé des Trois-Valois. — Écrit sur les lettres de cachet, I, 223.

LHERMITE (E.-J.), femme de l'ex-comte de Rossay. — Est condamnée à mort, XX, 444.

LHERMITE, chef de brigade. — Son éloge par le général Moreau, XXVIII, 365.

LHERMITE DE CHAMBERTRAND, chanoine. — Est condamné à mort, XX, 444.

LHOMME, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LHOMOND, consul à Smyrne. — Son rappel, XXIX, 74.

LHOMOND. (*Voyez* Lomont.)

LHOPITAL (ci-devant comte de). — Proscrit a Turin pour ses opinions populaires, est élu maire de Chambéry, XIV, 235.

LHOTE (J.-B.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 444.

LHUILIER (Timon). — Annonce de la polygonométrie, VI, 147.

LHUILLIER.—Arrêté, signé de lui, pour l'érection d'une pyramide aux vainqueurs du 10 août, XIII, 394 *.—Il est nommé accusateur public du tribunal du 17 août, 449.— Obtient des voix pour la place de maire de Paris, XIV, 218. — Procureur-syndic du département de Paris, demande justice contre Isnard, Brissot, Guadet, etc., XVI, 536.—Vergniaud demande sa tête s'il ne prouve pas ses accusations, 575. — Sa lettre aux députés des assemblées primaires, XVII, 314. — Il appuie, aux Jacobins, le décret de confiscation des biens anglais et hollandais, 670. — Parle sur l'acte d'accusation contre Brissot, XVIII, 43. — Fait changer le nom du théâtre *Montansier* en celui *de la Montagne*, 531. — Est dénoncé par Vincent, XIX, 629. — Co-accusé de Danton, est acquitté, et reste détenu comme suspect, XX, 138.

LHUILLIER, receveur des rentes à Paris. — Est condamné à mort, XXI, 56.

* Le Moniteur a imprimé Lullier par erreur, c'est Lhuillier qu'il faut lire.

LHUILLIER, ex-agent des biens de Condé. — Est condamné à mort, XXI, 544.

LHUILLIER, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

LIAMONE (département de). — Ses élections sont déclarées valables; admission de ses députés, XXVIII, 727, 730. — Arrêté sur l'amnistie y proclamée, XXIX, 178. — Ses élections sont validées, 267, 269, 270, 275.

LIANCOURT (Oise). — Décret qui maintient dans cette commune l'école des enfants de l'armée, XIX, 216. — Crouzet est nommé directeur de ce nouvel établissement, XXIV, 130, 132; XXV, 21. — Décret qui y transfère les établissements des enfants de la patrie des écoles Martin et Popincourt, et celui projeté dans le ci-devant château de Versailles, XXIV, 648. — Pétition des élèves, XXV, 774. — Son organisation, XXVI, 51. — Bâtiments de l'école militaire destinés à son usage, XXVIII, 310, 352. — Motion sur son mauvais état, XXIX, 311. — Réclamation des élèves contre leur directeur, 320.

LIANCOURT, de Givet. — Drapeaux fleurdelisés trouvés chez lui, XVIII, 438.

LIANCOURT (La Rochefoucauld, duc de), député du Beauvoisis à la Constituante. — Vote la vérification commune, I, 28. — Porte à l'Assemblée l'adhésion de la noblesse à la déclaration du roi, 102. — Annonce l'arrivée du roi dans le sein de l'Assemblée, 161. — Est élu président, 175. — Annonce le renvoi au comité permanent de lettres interceptées, 205. — Répond au discours de Necker, 247. — Fait part de la situation de Paris dans l'affaire de Bezenval, 253. — Propose d'éterniser, par une médaille, la nuit du 4 août, 287. — S'oppose à une motion sur les droits honorifiques, 296. — A toute retenue sur l'emprunt, 319. — Et à l'hypothèque des biens du clergé, 321. — Demande un traitement pour les députés, 334. — Défend la sanction, 403. — Annonce que le roi se fixe à Paris, II, 16. — Demande la liberté sur parole de Bezenval, 63. — Fait passer à l'ordre du jour sur le départ du duc d'Orléans, 81. — Porte à la veuve de François, boulanger, des secours de la part du roi et de la reine, 91. — Fait remercier la société de la révolution de Londres, de son hommage, 238. — Propose le recrutement par engagement volontaire, 392. — Défend Albert de Rioms, III, 147. — Son projet d'organisation de l'armée, 336. — Il demande qu'on fixe un jour pour s'occuper de la question des juifs, 469. — Son opinion sur les droits de citoyen à accorder aux soldats, 495. — Il propose de fixer à 800 livres tous les traitements des religieux restant dans le cloître, 651. — Sa profession de foi pour le gouvernement monarchique, IV, 14. — Il réclame contre l'insertion de son nom dans le livre rouge, 60. — Son rapport sur la mendicité, 497. — Lettre que lui adresse Peuchet sur cet objet, 595. — Ses explications, 613. — Il demande qu'on excepte les landes et marais de la vente des biens nationaux, 623. — Défend Toulouse-Lautrec, 719. — Autre rapport sur l'extinction de la mendicité, V, 134. — Son opinion sur le plan d'organisation militaire, 138. — Il fait recommander le régiment de Poitou à la bonté du roi, 588. — Fait rapporter le décret relatif à la formation d'un comité de santé, 643. — Et adopter une adresse explicative sur l'émission des assignats, VI, 5. — Son rapport sur les hôpitaux de Paris, 131. — Autre sur l'insurrection de la Salpêtrière, 448. — Autre sur les secours à répandre dans les départements, 655, 751. —Il fait continuer le paiement d'un fonds sur la loterie à la société de la charité maternelle, VII, 182. — Son rapport sur le système général d'administration des secours, 269, 272. — Il fait mettre à la charge de l'État l'entretien des enfants-trouvés et des dépôts de mendicité, 754. — Demande un travail sur la lé-

gislation des chemins, 762. — Vote pour que tous les membres de l'Assemblée assistent aux funérailles de Mirabeau, VIII, 19. — Fait décréter le paiement des rentes sur les biens nationaux affectées aux hôpitaux, 55. — A l'occasion de l'entrée des troupes autrichiennes à Porentrui, dénonce le ministre des affaires étrangères, 181. — Son opinion sur l'admission des soldats aux séances des sociétés patriotiques, 258. — Il vote contre la réunion d'Avignon à la France, 277, 300, 306. — Réclame un rapport sur la situation de l'armée, 347. — Appuie une demande de fonds pour le port de Cherbourg, 379. — Son opinion sur la rééligibilité des membres du corps législatif, 436. — Et sur les poursuites proposées contre le *Moniteur*, 566. — Il parle contre le supplice de la corde, 578. — S'oppose au licenciement des officiers de l'armée, 646. — Son rapport sur l'abus des ateliers de charité, 679, 682, 685, 686. — Il justifie le cardinal de la Rochefoucauld, 702, 703. — Nie avoir signé une déclaration proposée en faveur de la constitution, aux patriotes des départements, 730. — Fait accorder des fonds aux hôpitaux d'enfants trouvés, 775. — Parle en faveur de l'inviolabilité du roi, IX, 125. — Personnalités de Ricard contre lui, 124, 182. — Il fait décréter une distribution de secours entre les départements, 777, 782. — Son rapport sur l'extinction de la mendicité, 791, 792. — Son séjour à Londres, XIII, 641. — Notice de son *voyage dans les États-Unis d'Amérique*, XXIX, 636.

LIANCOURT (ci-devant duchesse de). — Lettre prétendue écrite par Custine, où celui-ci l'invite à ne pas croire au patriotisme qu'on lui prête, XVI, 72. — Custine dément cette pièce, 166.

LIARD. — Lettre contre lui relativement aux affaires de la Guadeloupe, XXIX, 633.

LIAUTAUD, capitaine de frégate. — Offre ses services à Lacombe-Saint-Michel, XVIII, 20.

LIBAN (le). — Les montagnards menacent Dgezzar Pacha, XXIX, 676.

LIBELLES. (*Voyez* Écrits.)

LIBERT (Léonard), Liégeois. — Accuse Robert des exécutions de Liége, XXV, 434. — Sa pétition à la Convention, 706.

LIBERTÉ. — Lettre sur son établissement en France, V, 573.

LIBERTÉ de la Presse, du Commerce, etc. (*Voyez* ces mots.)

LIBERTINAGE. — Mesures pour sa répression, XXIX, 179.

LIBES (A.). — Annonce de ses *Leçons de physique chimique*, XXIV, 492.

LIBOIS. — Est acquitté, XVIII, 34.

LIBOREL, député du Pas-de-Calais au conseil des Anciens. — Fait annuler les élections de Brissac, XXVIII, 195. — Soutient la résolution concernant les successions, 345. — Vote l'adoption de celle relative aux droits des enfants naturels, 379. — Son rapport sur le mode d'audition en témoignage des fonctionnaires publics, 390. — Il combat la résolution concernant les commissionnaires de biens nationaux, 419. — Son opinion sur la poursuite des actions qui intéressent les communes, 465. — Sur l'appel des jugements par défaut, 496. — Sur la vente des biens des religionnaires fugitifs, 509, 513, 514. — Et sur la fixation du siége des assemblées électorales, 590. — Il fait rejeter l'admissibilité des créances des émigrés, 730. — Est élu secrétaire, 773. — Fait rejeter une résolution qui accordait des pensions de retraite, XXIX, 223. — Son opinion sur les jugements indûment qualifiés en dernier ressort, 538.

LIBRAIRES. — Avances de fonds faites par Louis XVI à ceux de Paris, V, 330.

LIBRAIRIE. — Arrêt du conseil qui maintient ses précédents réglements, I, 25. — Décret pour garantir la propriété de ses ouvrages, XVII, 176. — Prohibition de la sortie des livres, XIX, 593. (*Voyez* Livres.)

LIBREVAL, nouveau nom de Saint-Amand-du-Cher. (*Voyez* Saint-Amand.)

LICARDI, dessinateur. — Annonce de son estampe : *Come la trovate?* XVI, 411.

LICHTENAU (comtesse de), ci-devant madame Rietz, maîtresse du roi de Prusse. — Est arrêtée; confiscation de ses biens, XXIX, 88, 109. — Elle tente de s'empoisonner, 118. — Fin des travaux de la commission des recherches de son procès, 164. — Elle est exilée à Glogau, 224.

LICHTENHEIM, aide-de-camp de Stofflet. — Est pris avec lui et fusillé, XXVII, 562, 585.

LICHTENSTEIN (prince de). — Réclame contre un article du *Moniteur*, XI, 98, 131.

LICHTENSTEIN. — Vote de cette principauté contre la paix, XXIX, 633.

LICHY (femme de). (*Voyez* Dreux.)

LIDOINE (M.-C.), ex-carmélite. — Est condamnée à mort, XXI, 284.

LIDON, député de la Corrèze à la Convention. — Demande l'appel nominal relativement à la discussion sur les comptes des ministres, XIV, 244. — Fait supprimer la réserve levée dans les quarante-huit sections de Paris, 259. — Appuie la motion de rappeler tous les commissaires du pouvoir exécutif, 575. — Demande que Louis Capet soit jugé le 21, 753. — S'élève contre les adresses des sections de Paris, XV, 69. — Traite Robespierre de factieux et de calomniateur, 74. — Fait rendre un décret relatif aux officiers suspendus; autre sur la délivrance des congés aux soldats malades, 95. — Son vote dans le procès du roi, 172, 216, 254. — Réclamation de Marat contre son envoi dans les départements, 354. — S'élève contre les tribunes lors de la discussion sur l'acte d'accusation contre ce dernier, XVI, 151. — Son projet relatif aux rations de fourrage, 174. — Il accuse Bouchotte d'incapacité, 188. — Demande compte du décret qui ordonne aux officiers de rejoindre, 288. — Propose de traduire à la barre le maire de Paris et les citoyens qu'il a fait emprisonner, 322. — Est dénoncé par Marat, 329, 330. — Attaque Bouchotte, 475. — Annonce qu'on s'est opposé à sa sortie de la salle, 494. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Est déclaré traître à la patrie et mis hors la loi, XVII, 76, 268. — Confiscation de ses biens, 288, 296. — Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son suicide arrestation de sa femme, de son frère et de sa maîtresse, 372. — Secours accordés à sa veuve, XXVIII, 260.

LIDON, fils du précédent. — Sa pétition relative à des poursuites exercées contre lui, XXVIII, 45.

LIÉBAUT, adjudant-général. — Eloge de son dévouement au 1er prairial, XXIV, 521. — Il reçoit l'accolade du président, 544. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 675. — Prend des mesures de défense à Nice, XXIX, 308.

LIÉBAUT, défenseur officieux. — Présente à l'Assemblée nationale Meunier et Callot, XII, 338.

LIÉBERT, général. — Annonce la prise de Tournay, XXI, 135.

LIEBLE, bibliographe. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

LIÉDOS, officier du génie. — Se distingue à Aboukir, XXIX, 841.

LIÉGARD DE LIGNY. — Est condamné à mort, XXI, 112.

LIÉGE. — Marche de troupes contre cette ville; inutilité du voyage de son bourgmestre à Berlin, II, 225. — Affaire de ses états avec le prince-évêque, 249, 257. — Sa situation; proclamation du ministre prussien, 306. — Marche de forces contre la ville, 338.

—Enrôlement sous les drapeaux de Vander-Meersh, 345. — Avertissement attribué aux ennemis du bien public ; opposition du ministre prussien à la marche des troupes, 362.—Les forces prussiennes et palatines y entrent, 377.— Le baron de Weng commande l'expédition, 385. — Ordre de désarmement de la ville, 401.—Le roi de Prusse s'oppose à l'entrée des troupes munstériennes, 457. — Lettres du prince-évêque à son agent, et du ministre prussien à cet évêque, 482. — Supplique des ordres de l'État au roi de Prusse, 483. — Réflexions sur la conduite de cette puissance, 497. — Le prince-évêque désavoue sa lettre ; insurrection contre les Prussiens, 506. — Influence de la Prusse sur les affaires de ce pays, III, 21. — Décret de la chambre de Wetzlaër contre Liége, 37, 141. — Lettres du prince-évêque au ministre de Dohm, 38, 278.— Réponse de celui-ci, 78. — Lettre du docteur Hoffmann sur ce pays, 94.— Autre de la noblesse au ministre de Dohm, 111. — Aperçu des affaires de l'exécution de ce pays, 157. — Correspondance du prince-évêque avec le roi de Prusse, 197, 206, 541, 721, 730, 738. — La régence refuse aux patriotes belges le passage par cette ville, 229. — Acte justificatif du ministre directorial, 238. — Les masques y sont défendus ; lettre du prince-évêque à l'état de la noblesse, 309. — Autre contre les insurgés, 357. — Affaire du tribunal des Vingt-Deux, 393, 441, 442, 493, 509, 525. — Délibération du tiers-état contre le chapitre cathédral, 501. — Projet d'une taxe pour subvenir aux frais des troupes, 534. — Recès du tiers-état pour l'entretien des soldats prussiens, 605. — Il poursuit les prévarications commises dans les fournitures faites à l'ancien gouvernement français, 661. — Offrande patriotique des citoyens, 697. — Les habitants des campagnes demandent une représentation, IV, 65. — Mécontentement à l'occasion de la réponse du prince-évêque au roi de Prusse, 145. — Adresse du tiers-état au baron de Schlieffen, 185. — Il demande la protection du roi de Prusse, 193. — Organisation des milices bourgeoises, 245. — Réunion des ordres ; recès du tiers-état contre le prince-évêque, 253. — Sentence de la chambre de Wetzlaër contre les états, 277. — Lettre du prince-évêque au roi de Prusse, 313. — Sa déclaration sur les troubles de ce pays, 337. — Nouveaux efforts des Liégeois pour leur indépendance, 369. — Manifeste des états au sujet du décret de la chambre de Wetzlaër, 453. — Marche des troupes de l'empire sur cette ville ; adresse des trois états aux habitants des villes et des campagnes, 509. — Affaire entre les patriotes et les partisans du prince-évêque, 542. — Bulletin de l'armée liégeoise, 549. — Dévouement énergique des patriotes, 565, 682. — Marche de l'armée combinée du prince-évêque, 609, 689. — Hommage des Liégeois à l'Assemblée nationale de France, 699.— Décret de la chambre de Wetzlaër pour l'exécution de Liége, V, 54. — Levée en masse des patriotes, 62. — Situation de l'armée d'exécution, 85. — Déclaration de l'électeur de Mayence sur l'insurrection de cette ville, 121. — Vues du roi de Prusse sur les Liégeois ; acte du haut directoire du Bas-Rhin et de Westphalie contre eux, 173.—Célébration de la fête du 14 juillet ; stagnation des opérations militaires, 218. — Élection d'une municipalité, 293.—Analyse d'un exposé de la révolution de Liége en 1789, 352.— L'armée d'exécution menace ce pays, 381. — Affaire entre les patriotes et les troupes exécutrices, 397. — Commémoration du 18 août, 478.— Combat des Liégeois avec les troupes exécutrices, 517.—Le conseil général implore la protection du roi de Prusse, 573.— Élection du prince Ferdinand de Rohan pour régent, 685, 729. — Admission d'une députation du peuple liégeois à la barre de l'Assemblée nationale de France, 694 ; VI, 299. — Convocation des sections de la ville, esprit public ; réflexions sur la révolution de ce pays, V, 765. — Indignation du peuple contre le plan de pacification présenté par les électeurs, VI, 93. — Conditions que prescrivent aux Liégeois les ministres du collége électoral germanique, 101. — Les Liégeois se disposent à défendre leur liberté, 117. — Nouvelles conditions imposées par le collége électoral, 197. — Les députés liégeois sont sommés de quitter Francfort, 205. — Dispositions des Liégeois pour se défendre, 252 *bis*. — Leur réponse au collége électoral, 252 *ter*. — Dispositions des états envers les princes électeurs, 316. — Arrêté du conseil concernant les délits commis à Béfort par les officiers de Royal-Liégeois, 343. — Issue des affaires de Liége, 453. — Protection accordée à ce pays par le roi de Prusse, 497. — Lettre honorable de l'Assemblée nationale de France au conseil municipal, 541. — Invasion de son territoire par les troupes exécutrices, 626. — Enlèvement d'un poste à ces troupes par les patriotes, 633. — Formation d'une garde nationale, 709. — Léopold se charge de l'exécution de cette ville, 748. — Pièces officielles sur cet événement, 749. — Déclaration des états et du conseil municipal sur l'approche des Autrichiens, 758. — Conduite des habitants ; ils se soumettent à Léopold, VII, 17, 33. — Pièces officielles sur la révolution liégeoise, 57. — Nouvelle interposition de la Prusse en faveur de ce pays, 81, 141. — Adresse du conseil municipal ; entrée des troupes de l'empereur ; sa lettre au prince-évêque ; fuite des patriotes, 141, 142. — Entrée triomphale de l'agent du prélat ; lettre de Dohm en faveur des Liégeois, 161.—Déclaration du ministre du prince-évêque annonçant la clémence de son maître, 169. — Conduite des Autrichiens ; retraite des magistrats ; réintégration de la magistrature aristocratique, 177, 186. — Protestation du ministre de Prusse contre l'entrée des impériaux ; adresse du conseil municipal en se retirant en France, 197. — Proscription des patriotes, 214, 481. — Conduite despotique des Autrichiens, 214, 249.— Fermentation des esprits, 266. — Oppression du peuple, 305. — Indignation des patriotes sur l'abandon de la Prusse, 369. — Observations sur la conduite de cette puissance et sur celle de l'Autriche, 377. — Rentrée du prince-évêque, 505. — Sa tyrannie, 641. — Mécontentement causé par la présence prolongée des Autrichiens, VIII, 53. — Impôts pour les frais d'exécution, 185, 543. — Réclamation de l'état noble, 524. — La cour de Vienne paraît prendre le parti du peuple, 588. — Émigration des Liégeois, 603. — Précis de ce qu'a coûté au peuple sa révolution, 635. — Prolongation du séjour des troupes exécutrices, 667. — Nouvelle constitution donnée par le prince-évêque, IX, 513. — Il rappelle les fugitifs, 765. — Sentence de la cour de Wetzlaër contre les auteurs de la rébellion, X, 281. — Entrée du régiment de Cobourg dans la ville, XI, 262. — Réflexions sur la révolution de ce pays, 270. — Arrivée des Prussiens, 510. — Enrôlement de déserteurs liégeois par les émigrés, 589.— Inquisition politique, 669. — Bannissement de Chapuis, officier municipal, 745. — Réunion des émigrés, XII, 66. — Dangers courus dans cette ville par l'envoyé de France, 243. — Vexations exercées contre les amis des Français, 337. — Mort du prince-évêque, 602.— Violences commises au café Necker par Regnac, XIII, 613. — Mandement de l'évêque au sujet du couronnement de l'empereur, XIV, 141. — Prise de cette ville par Dumouriez, 622. — Rentrée des patriotes proscrits, 705. — Disposition des habitants pour se donner à la France, 755 ; XV, 322. — Proclamation de Dumouriez pour le respect des propriétés, XIV, 857. — Nomination des représentants de cette ville

à la Convention nationale, XV, 29. — Elle est menacée de tomber au pouvoir de l'ennemi, 632. — Ses habitants combattent dans les rangs français, 659. — Sa réunion à la France, XVI, 336. — Députation au conseil général de Paris de citoyens réfugiés de Stavelot, Franchimont et Liége, qui déclarent adopter la constitution et adhérer au 31 mai ; arrêté pour l'apposition des scellés sur les archives de ce pays déposées au palais Cardinal, XVII, 162. — Mémoires sur la révolution de Liége, XVIII, 30. — Vengeance de l'évêque contre Matthieu Laensberg, 545. — Troubles ; massacre de Chapuis ; barbarie de l'évêque, XIX, 215. — Secours accordés par les habitants aux prisonniers de l'affaire de Cambrai, 321. — Arrêté des Jacobins qui suspend l'affiliation de la société populaire de Liége jusqu'après son épuration, 711. — Prise de cette ville par les Français, XXI, 360. — Haine des habitants contre leur prince-évêque, 665. — Vœu de l'administration pour sa réunion à la France, XXIII, 651. — Exécutions reprochées à Robert dans ce pays, XXV, 434. — Rapport et discussion sur sa réunion, XXVI, 84, 89, 98, 106. — Décret qui la prononce, 121. — Les curés de cette ville demandent à différer leur déclaration de soumission aux lois de la République jusqu'à la réponse du Saint-Siége, XXVIII, 714. — Mémoire présenté par le ci-devant évêque, XXIX, 411. — Tilly est nommé général du camp sous Liége, 731. — Digneff propose d'en reconstruire les maisons détruites par le bombardement des Autrichiens, 763. (*Voyez* Belgique.)

LIÉGEARD, aide-de-camp. — Son éloge, XXVII, 561.

LIÉGEARD, ex-commandant à Marseille. — Les patriotes du Midi sont présentés comme ses victimes, XXIX, 635.

LIEGEOIS (les). — Demandent à former un bataillon de volontaires, X, 662. — Leur manifeste contre leurs oppresseurs, XII, 242. — Exposé de leurs principes et de leurs bonnes dispositions, XIII, 113, 260. — Fermeté de ceux qui sont enfermés au Quesnoy lors du siége, XIV, 242. — Lettre sur leur conduite dans la Belgique, 490. — Pièces à l'appui ; ils demandent que la France s'engage à ne conclure aucun traité sans y stipuler leur indépendance, 652. — Ordre du jour, motivé sur le décret du 19 novembre, 654. — Rentrée d'un grand nombre de proscrits dans leurs foyers, 705. — Accueil fait par la commune de Paris à ceux réfugiés, XVI, 130, 146. — La France leur promet sa protection, 225. — Décrets qui leur accordent des secours, 236 ; XVII, 172 ; XVIII, 542 ; XX, 667 ; XXII, 67. — Débats aux Jacobins à leur sujet, XVIII, 341. — Décret pour le paiement des sommes qui leur sont dues, XX, 592. — Ils félicitent la Convention, 602. — Leur pétition à cette Assemblée, XXI, 401.

LIENARD (A.). — Est condamné à mort, XXI, 95.

LIENARD, mouleur. — Dénonciation contre lui, XIX, 438.

LIENARD. — Est nommé président de la commission militaire du Temple, chargée de prononcer sur l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 437.

LIENARD (veuve), domestique. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

LIESSE. — Prise et reprise de cette petite ville, XXIX, 471.

LIEUBOTTE, du Doubs. — Est élu juge du tribunal révolutionnaire, XV, 712. — Président de ce tribunal, il donne sa démission, 774.

LIEUTAUD, officier municipal de Marseille. — S'oppose à la prise des forts de cette ville, IV, 349.

LIEUTAUD. — Son écrit sur les moyens de connaître les hommes en révolution, V, 122.

LIEUTAUD. — Est condamné à mort pour fabrication de faux assignats, XVI, 598.

LIEUTAUD, d'Aix. — Annulation de la procédure commencée contre lui, VIII, 471.

LIEUTENANTS, Lieutenants-Colonels, Lieutenants-Généraux. (*Voyez* Officiers militaires).

LIEUTENANTS DE ROI. — Leur paiement est ordonné, III, 704.

LIEUX privilégiés. — Leur suppression, II, 59. — Réclamations des ambassadeurs étrangers à ce sujet, II, 383.

LIGERET (Sébastien), député de la Côte-d'Or au conseil des Anciens. — Fait supprimer les arbitrages forcés, XXVII, 597. — Son rapport sur la manière de se pourvoir en conciliation, XXVIII, 3. — Son opinion sur l'instruction relative aux mandats et à la vente des biens nationaux, 252, 259. — Il défend la résolution relative aux témoignages des militaires, 270. — Son rapport sur le paiement des droits d'enregistrement, 312. — Il s'oppose à la réduction en valeur fixe des droits de timbre, 323. — Combat la résolution sur les successions, 345. — Fait rejeter celle concernant les tribunaux d'appel, 381, 393. — Ainsi que celle sur les créanciers d'émigrés et condamnés ; s'oppose à l'institution d'un cinquième tribunal correctionnel dans le département du Cher, 395. — Fait adopter une résolution relative à l'arriéré des fermages, 421. — Propose l'adoption de celle sur la vente de la ménagerie de Versailles, 436. — Est élu secrétaire, 445. — Son opinion sur le canal du Midi, 458, 459. — Il fait approuver la résolution relative au choix des tribunaux d'appel, 507. — Appuie celle pour la restitution des biens des religionnaires fugitifs, 513. — Est élu président, 529. — Prononce un discours au 21 janvier, 531. — Fait modifier la loi sur les patentes, 541. — Et fixer le nombre des députés à élire pour chaque département, 618. — Son rapport sur la résolution interprétative de l'article 10 du paragraphe 3 de la loi du 20 septembre 1792, concernant le divorce, 698, 726. — Il fait approuver la résolution relative à la suspension des ventes des presbytères, 823. — Sa mort, XXIX, 63.

LIGNE (prince Louis de). — Est à la tête des insurgés belges, II, 233. — Bruit de son retour en France, 241. — Lettre qu'on lui attribue sur la révolution des Pays-Bas, III, 349. — Il déclare n'avoir jamais été à Worms, VIII, 564.

LIGNE (prince Charles de), fils du précédent. — Se distingue au siége d'Ismaïlow, VII, 233. — Est tué, XIII, 713. — Lettre trouvée sur lui annonçant le découragement des ennemis, XIV, 68.

LIGNEMONT, maréchal-de-camp, commandant de Longwi. — Annonce un avantage sur une patrouille autrichienne, XV, 328.

LIGNEVILLE, maréchal-de-camp, gouverneur de Montmédy. — Jure de ne rendre la place qu'après la brèche praticable, XIII, 562. — Sa proclamation aux citoyens de Montmédy contre un manifeste de Brunswick, XIV, 95. — Mandat d'arrêt lancé contre lui, XVI, 37. — Ordre transmis par lui à Estourmel, 62. — Décret qui ordonne son arrestation, 64. — Demande de sa mise en liberté, 485.

LIGNY (C.-L. de), fermier. — Est condamné à mort, XX, 400.

LIGNY. — Prétendue violation par les habitants de cette ville des tombeaux des princes de Luxembourg, VIII, 194.

LIGONNIER, général. — Récompense accordée au carabinier qui l'a fait prisonnier, XI, 70, 116. — Il éprouve un échec contre les rebelles, XVI, 208. — Plaintes contre lui, 237. — Il fait arrêter Quétineau, 384. — Est dénoncé par Marat, 684.

LIGUES GRISES. — Demandent à l'Assemblée nationale de France la suppression du système des subsides secrets, IV, 29. — Réclament pour leurs troupes le même traitement que pour les Suisses, VIII, 82. — Décret pour qu'il soit sursis à toute nomination dans le régiment de Salis-Marchiennes-

Grisons, VI, 295. — Lettre de leurs chefs à Bonaparte, XXIX, 75. — Leur réponse à la demande de se réunir à la République helvétique, 286.—Lettre des députés Grisons à leurs commettants, 287.—Situation critique des Ligues, 331.— Vote de la majorité pour leur réunion à l'Helvétie, 346. — Mouvements séditieux à Coire, Trims et Zizzers; satisfaction demandée à cet égard par le résident français, 354.—Refus du peuple de se réunir à l'Helvétie, 355. — Invasion des Grisons par les Autrichiens, 358. — Mesures du Directoire helvétique tendant à seconder les efforts des patriotes pour leur réunion à l'Helvétie, 359.— Plaintes du résident de France, portées au comité représentant l'Assemblée nationale de ce pays, 361. —Réparation demandée par le même des insultes faites au nom français, 367. —Vexations contre les patriotes, 390. — Agitation de ces Ligues; le ministre de France se retire à Ragatz, 416. — Approche des troupes françaises, 420. — Assemblée générale des Ligues, et troubles qu'elle cause, 437, 462. — Proclamation des Autrichiens en entrant dans le pays, 467. — Convention entre les troupes autrichiennes et les habitants de Coire, 476. — Message du Directoire au Corps législatif au sujet de l'entrée des Autrichiens, 479. — Projet de les expulser de ce pays, 616. — Il est pris par les Français; proclamation de Masséna aux habitants, 616 *bis*.—Lettre sur l'entrée des Français, 622 *bis*, 626.—Adresse des patriotes Grisons à l'armée française, 627. — Succès du général Lecourbe; organisation d'un nouveau gouvernement, 631. — Nouveaux avantages sur les Autrichiens; texte de la sommation faite à leur général Auffenberg, 632. — Négociations pour la réunion des Ligues à la République helvétique, 657. — Traité y relatif, 665. — Victoire remportée par le général Chabran, 676. — Autres succès des généraux Masséna et Lecourbe, 686. (*Voyez* Coire et Armée d'Helvétie).

LIGURIE et République ligurienne (*Voyez* Gênes).

LILE, comtat d'Avignon. — Arbore les armes de France, VII, 34.

LILIEN (baron de), général autrichien. — Arrêté et relâché à Bruxelles, se retire à Bonn, II, 481. — Proscrit à Liége plusieurs journaux, VII, 482. — Est nommé commandant de Valenciennes, XVII, 481. — Est arrêté à Stockholm, XIX, 221.

LILIENHORN (comte de), vice-amiral suédois. — Annulation de la sentence rendue contre lui, II, 513; III, 53. — Il prévient le roi de Suède de l'assassinat dont il est menacé, XII, 45, 81. — Jugement rendu contre lui comme complice de cet assassinat, 289, 673. — Il est exilé à perpétuité, XIII, 621, 665.

LILIESTRAHLE (le secrétaire).—Jugement rendu contre lui, XII, 673.

LILLE. — Mémoire de quelques citoyens de cette ville à l'Assemblée constituante, II, 300. — Serment de sa garde nationale, 321. — Libelles dénoncés à l'Assemblée nationale par ses volontaires, III, 115.— Refus d'y autoriser un emprunt, 123. — Agitation dans sa garnison, 150; IV, 91. — Formation de sa municipalité, III, 536. — Nouveaux détails sur ses troubles, IV, 119. — Ils sont causés par des dissensions entre deux régiments, 177. — Projet de fédération des gardes nationales dans cette ville, 462.— Justification de son commandant, 665. — Ordonnance de sa municipalité sur la vente des armes à feu, V, 106. — Décret qui contraint la perception de plusieurs droits appartenant à son hôpital, 660. — Combat entre la garde nationale et des contrebandiers, VII, 282. — Dénonciation du curé de la Madeleine et de l'évêque de Tournai, 578. — Translation dans cette ville des séances du département du Nord, 714. — Approvisionnement de la place, VIII, 134. — Manœuvres des prêtres réfractaires, 506. — Dispositions de défense, 771. — Arrestation d'émigrants; dépôt à l'hôtel commun des clefs des portes de la ville, IX, 30. — Arrivée de Rochambeau, d'Alquier et de Boullé; prestation du serment par l'armée, 45, 63. — Et par la garnison, 70. —Désertion de plusieurs officiers du 1er régiment de cavalerie, X, 143. — Troubles, 229. — Assassinat et vol commis par deux émigrés, 386. — Publication des mémoires de Vander-Meersh, 417. — Rassemblements de soi-disant patriotes brabançons, 669.— Rapport et décret à ce sujet, 677, 686.—Fonds prêtés au bureau de charité, 731.—Procès-verbal de la municipalité sur l'arrestation de deux Français à Tournai, XI, 229. — La garnison dénonce Narbonne, 558. — Diminution dans le prix de l'argent, 688. — Duel à mort entre deux officiers, XII, 114. — Massacre de Dillon, Chaumont et Berthois à la suite d'une déroute, 271. — Bruit répandu à Paris que le sang y coule, 275. — Pièces relatives à l'affaire qui y a eu lieu, 308. — Rapport demandé sur les assassinats qui y ont été commis, 336. — Arrivée de déserteurs autrichiens, 390. — Détails militaires, XIII, 642. — Ravages commis par les Autrichiens, 727. — Bombardement et siége de cette ville par les mêmes, XIV, 69, 72, 86, 93, 110, 120. — Sommation d'Albert de Saxe et réponse de la municipalité, 92. — Ferme résolution des habitants et des corps administratifs; décret qui accorde à cette ville un secours extraordinaire, 106. — Proclamation du conseil de guerre pour la défense de la place, 142. — Levée du siége, 151.—Détails y relatifs, 167, 178, 186, 190, 205, 234; XVIII, 410. — Décret portant que les habitants et la garnison ont bien mérité de la patrie, XIV, 189.—Proclamation des commissaires et de Dumouriez aux habitants, 212. — Traits héroïques qui ont eu lieu pendant le bombardement, 234.—Projet d'élever un monument en mémoire du siége, 307.—Récompense réclamée pour Briant, chef de légion de la garnison, 360. — Célébration d'une fête civique, 576. — Pièce de théâtre sur le siége de cette ville, 627. — Dumouriez y est demandé par les commissaires pour couvrir cette place; il refuse de s'y rendre, XVI, 38, 39, 40, 42. — Une députation atteste la bonne conduite de Duval lors de la trahison de Dumouriez, et demande que le trésor national acquitte les créances de cette commune, 61. — Le comité de défense adresse plusieurs pièces relatives à Dumouriez, 67. — Les Autrichiens y sont repoussés, 152. — Adhésion au 31 mai, 615, 616. — Adresse de félicitation sur l'achèvement de la constitution, XVII, 30. — Destitution du général Lavalette, 211. — Accusation contre Custine pour avoir enlevé des canons de cette place, 267. — Lettre trouvée sur un Anglais y arrêté, 292. — Les prisons regorgent de suspects, 544. — Esprit de la société populaire réveillé par Châles et par Isoré, XVIII, 216. — Organisation d'une armée révolutionnaire, 393. — Débats à la Convention au sujet de l'acquittement de cinq Lillois traduits par Isoré au tribunal révolutionnaire, 630, 637. — Ils sont présentés aux Jacobins, 642. — Motion de chasser de cette commune les prêtres et les nobles, XIX, 266.—Une députation dénonce Châles, 349.—Discussion aux Jacobins contre les intrigues de l'aristocratie lilloise; lettre fraternelle adressée aux Sans-Culottes, 506. —Exécution de Lejosne; arrestations, 540.—Complot y découvert, 635. — Prisonnier aveugle trouvé dans ses prisons, 656; XX, 28.—Rapport de Châles sur sa mission dans cette commune, XIX, 642.—Mesures contre les banqueroutiers frauduleux; exécution de Coupeleux, XX, 182.— Adresse sur le 9 thermidor, XXI, 375. — Duhem justifie la conduite qu'il y a tenue, XXIII, 328. — Indemnités accordées aux habitants des campagnes, XXIV, 345. — Clôture de la société populaire, XXV, 5, 50. —

Message du Directoire sur un fait qui s'est passé dans une assemblée primaire, XXVII, 91. — Loi qui y transfère l'école centrale du département du Nord, XXVIII, 294, 299. — Nomination de ministres français pour les conférences de paix dans cette ville, 726, 814. — Proclamation des officiers municipaux, relative au service de la garde nationale pendant le temps des conférences, 735. — Arrivée de lord Malmesbury, 737. — Son départ, 822. — Déclaration des ministres plénipotentiaires français relativement à leur rappel, XXIX, 24. — Autre de Georges III sur la rupture des négociations, 61. — Réflexions y relatives, 63. — Manifeste du roi d'Angleterre et débats du parlement anglais sur cette rupture, 64, 65. — Pièces officielles y relatives, 67, 69. (*Voyez* Malmesbury, Bonnier, Letourneur, Maret, Treilhard, etc.) — Arrestation de conspirateurs, 200. — Arrivée de 1,500 prisonniers anglais faits à Ostende, 282, 284. — Eloge de la garde nationale, 489. — Désordres attribués aux Jacobins, 775.

LILLO (fort). *Voyez* Fort.

LIMBACK. — Les ennemis y sont poursuivis, XVIII, 480. — L'armée de la Moselle y établit son camp, 527.

LIMBOURG (le). — Entrée de ce pays dans la Confédération des provinces belgiques, III, 134. — Ses dispositions hostiles à la révolution du Brabant, 401. — Manifeste des États pour son indépendance, IV, 277. — Invasion de cette province par les Autrichiens, V, 445. — Défaite des Brabançons sur ses frontières, 773; VI, 1. — Médaille impériale en l'honneur de ses volontaires, XI, 345.

LIME (J.-B.-P.), graveur. — Est condamné à mort, XXIV, 655.

LIMERICK (comté de). — Fermentation, XXIX, 316.

LIMITES. — Articles sur celles à fixer à la République française, XXV, 469. — Observations d'un ex-député de la Convention rhéno-germanique sur la question des limites, 518. — Rapport sur leur reculement au Rhin, XXVI, 2. — Sortie de Marec contre la faction des anciennes limites, 287. — Ouvrages y relatifs, XXVII, 418, 599. (*Voyez* France et Rhin).

LIMODIN, imprimeur, membre du bureau central de Paris. — Présente comme l'effet d'une erreur de commis les mandats d'amener décernés contre des représentants, XXVIII, 325. — Est suspendu de ses fonctions à cette occasion, 326. — Jugement qui annule ces mandats d'amener, 337. — Rapport à ce sujet; il est mandé à la barre du Conseil des Cinq-Cents, 341, 342. — Est accusé d'avoir trompé tous les partis; est introduit à la barre; son interrogatoire; décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 347. — Article contre ses *Réflexions sur la Police*, 516.

LIMOELAN (Julien-Alain-Picot). — Est condamné à mort, XVI, 694.

LIMOELIEN, de Fougères (Thérèse). — Est condamnée à mort, XVI, 694.

LIMOGES. — Adresse de la garde nationale de cette ville à l'Assemblée, IV, 129. — Autre de la même à la garde nationale de Paris, 138. — Secours accordés aux incendiés de cette ville, V, 673; VI, 216. — Annonce de sa mise en état de siége, XXIX, 283. — Démenti de cette nouvelle, 292. — Proposition d'y rétablir un hôtel des monnaies, 325. — Détails sur un tremblement de terre qui s'y est fait sentir, 598 *bis*. — Dispersion d'un rassemblement de royalistes et de prisonniers autrichiens, 804.

LIMON, député des Côtes-du-Nord au conseil des Cinq-Cents. — S'oppose au projet tendant à autoriser le Directoire à envoyer des agents à Saint-Domingue, XXVIII, 732. — Appuie celui sur les finances, présenté par Gilbert-Desmolières, 735. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

LIMON (Geoffroy de), maire de Pont-l'Evêque. — Adresse à l'Assemblée des félicitations de cette ville, et offre l'abandon de quelques droits, II, 67.

LIMONIER, lieutenant-colonel du régiment du ci-devant Dauphiné. — Est massacré comme royaliste, à Châlons, XIV, 24.

LIMONNIER, commissaire de section. — Est condamné à mort, XXI, 720.

LIMOUSIN (Jean), député de la Dordogne à la Législative. — Défend Lafayette, XIII, 195.

LIMOUSIN (le). — Détails sur les troubles de cette province, III, 336; IV, 17, 43, 520, 539.

LINANGES (les comtes de). — Sont traduits à Paris pour servir d'otages jusqu'à la mise en liberté des commissaires de la Convention et de Beurnonville, XVI, 70. — Sont enfermés à l'Abbaye, 265. — Proposition de les transférer à l'hôtel de Bourgogne, XVII, 143. — Motion pour leur échange, XVIII, 500. — Leur évasion, XXV, 121. — Repris et détenus à Paris, ils demandent leur mise en liberté, XXVII, 468.

LINARD (Joseph). — Est à la tête des paysans insurgés du Lot, VI, 628.

LINCELLES. — Attaque de ce poste par les Français, XVII, 473, 485. — Perte des Anglais et des Hollandais à cette affaire, 613.

LINDET (Jean-Baptiste-Robert), député de l'Eure à la Convention. — Défend le comité de liquidation d'avoir fait liquider les pensions de la liste civile, XIV, 96. — Demande le décret d'accusation contre Gévaudan, 702. — Son rapport sur les crimes imputés à Louis XVI, 713. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 173, 221, 254. — Il présente un projet d'organisation du tribunal révolutionnaire, 681. — Fait rapporter un décret rendu en faveur de Courmes contre des négociants génevois, 719. — Est élu membre du comité de salut public, XVI, 84. — Envoyé à l'armée des Alpes, 561. — Et rappelé à Paris, 671. — Fait mettre sous la sauvegarde de la loi les individus arrêtés à Lyon, 706. — Demande le décret d'accusation contre les administrateurs de l'Eure, 731. — Sa motion contre eux, 748. — Il fait adopter une adresse au peuple sur les événements du 31 mai, 757. — Signale le patriotisme des chasseurs en garnison à Evreux, 765. — Demande que le comité de salut public déclare les mesures qu'il a prises relativement au département de l'Eure, XVII, 47. — Est adjoint à ce comité et en fait partie, 48, 95. — Fait envoyer Mabot à ses fonctions, 72. — Ecrit du département de l'Eure que les rebelles ont été battus par le général Imbert, 132, 142. — Annonce les dispositions des troupes contre eux, 151. — Ecrit qu'Evreux est libre, et que les rebelles se retirent dans le Calvados, 159. — Envoie un mémoire sur les opérations de l'armée dans le département de l'Eure; reçoit une extension de pouvoirs pour le Calvados, 171. — Annonce que la constitution a été acceptée à Evreux, 236. — Rend compte de l'entrée à Caen de l'armée des côtes de Cherbourg, 333. — Est rappelé, XVIII, 275. — Donne des nouvelles de l'état des côtes de l'Ouest et des départements voisins de la Vendée, 339. — Rend compte de sa mission dans l'Eure, XIX, 422. — Est élu président, XX, 281. — Sort du comité de salut public, XXI, 656. — Son rapport sur la situation politique de la France, XXII, 18. — Arrêté signé de lui contre Robespierre et Danton, 139. — Il fait l'éloge des événements des 31 mai et 2 juin, 307, 308. — Propose un nouveau mode de fixer le *maximum*, 424, 456, 458, 469. — Disculpe l'ancien gouvernement et se justifie lui-même, XXIV, 45, 46. — Est défendu par Clauzel, 64. — Ordre du jour sur son arrestation demandée au 1er prairial, 514. — Accusé par Henry Larivière, il atteste qu'il n'a jamais été membre d'aucune société; est défendu par

Charles Delacroix, 520. — Est dénoncé par Hardy, 567. — Demande de son arrestation; elle est décrétée, 571; il est défendu par Taveau et Douleet, 571. — Demande de son élargissement, XXV, 279. — Adresses et déclarations en sa faveur, 329, 399, 502. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Lettre de Lanjuinais contre lui, XXVIII, 309. — Coaccusé dans l'affaire de Babeuf, il est déclaré contumace par la haute-cour, 587, 592. — Débats à son sujet, 667. — L'accusateur national le livre à la conscience des jurés, 684. — Il est acquitté, 717. — Et nommé ministre des finances, XXIX, 747. — Article où l'on applaudit à ce choix, 755.

LINDET (Robert-Thomas), curé de Bernay, député d'Evreux à la Constituante. — Est élu à l'évêché de l'Eure, VII, 410, 467. — Député de ce département à la Convention, se marie, XIV, 560, 570. — Son vote dans le procès du roi, XV, 173, 221, 254. — Il est élu secrétaire, XVI, 765. — Veut qu'on supprime une partie des vicaires généraux, XVII, 14. — Demande un rapport sur les administrations rebelles, 372. — Renonce à ses fonctions de prêtre, XVIII, 369. — Défend Robert Lindet son frère, XXIV, 514. — Est accusé de mendier des adresses en sa faveur, XXV, 502. — Réélu au conseil des Anciens, combat une résolution relative aux commissaires de la trésorerie, XXVI, 536. — Parle contre celle sur l'emprunt forcé, 686. — Appuie celle sur les inscriptions civiques, XXIX, 156, 169. — Son opinion sur la contrainte par corps en matière civile, 225.

LINGER (Pierre). — Trait de courage, XVI, 450.

LINGUET, avocat. — Brûlement au parlement de ses *Annales patriotiques*, *Introd.*, 335. — Son ouvrage sur l'impôt territorial, 581. — Il obtient sa liberté provisoire, II, 219. — Réclamation le concernant, VII, 620. — Il rend compte des opérations de la ci-devant assemblée de Saint-Marc, VIII, 12, 69, 71, 72. — Interrompu dans la lecture d'une pétition contre Bertrand, se retire en déchirant son discours, XI, 339. — Son arrestation, XVIII, 33. — Il est condamné à mort, XXI, 112.

LINIÈRE (comte de la), député de Nîmes à la Constituante. — Est l'un des membres chargés d'implorer la clémence du roi en faveur des individus compromis dans les troubles populaires, I, 114.

LINNÉ. — Notice sur une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle* de Buffon, d'après son système, XXIX, 807.

LINOIS. — Est nommé contre-amiral, XXIX, 657.

LINTZ. — Soulèvement occasionné dans cette ville par les exactions des troupes russes et autrichiennes, XXIX, 789.

LION, domestique de Dambrun. — Est condamné à mort, XXI, 275.

LIONARD, coutelier à Paris. — Saisie de poignards chez lui, VII, 473.

LIONS-LA-FORÊT. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 66.

LIOTARD, naturaliste. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

LIPPERT (de), ex-ministre de Bavière, et favori du feu électeur). — Son arrestation, XXIX, 625.

LIPSKI (le Castellan). — Propose le rappel des jésuites en Pologne, IX, 77.

LIQUEURS. — Annonce du *Rossolis d'Espagne*, V, 224.

LIQUIDATION. — Projet de l'établissement de sa direction générale, VI, 646. — Il est adopté, 761. — Décret relatif aux liquidations qui intéresseraient des absents, VII, 264. — Paiement de celles arrêtées, 316, 627. — Décret pour en accélérer le travail, 580, 762. — Rapport pour la révision de tous les arrêts de liquidation, VIII, 157. — Décrets y relatifs, 219. — Autre qui détermine le mode d'attaquer les arrêts du Conseil en cette matière, 227. — Décrets divers de liquidation, 299, 304. — Paiement des dépenses de ses bureaux, 307. — Fonds affectés à ses paiements, 473; IX, 79, 205, 451, 459; XIII, 705; XVI, 182. — Nomination de commissaires pour vérifier ses registres, VIII, 473. — Réduction de plusieurs liquidations, IX, 573. — Décret concernant le comité central de ce nom, 731. — Autre sur l'établissement de ses bureaux, 859; XI, 8, 54. — Motion de la suspendre, X, 459, 461. — Mode de remboursement proposé, 692. — Décret pour la liquidation des dettes de l'État, XVII, 174. — Avis y relatifs; mesures diverses sur le même objet, 623, 672; XVIII, 93; XIX, 376, 501. — Dénonciation de celle de la liste-civile, 487. — Décret sur celle des créances appartenant aux habitants de Lyon et de Toulon, 609. — Nouveaux décrets de liquidation, XXI, 247, 522, 773, 774; XXII, 199, 274. — Accusation contre sa lenteur, XXIII, 477. — Autorisation au directeur de continuer ses travaux, XXVI, 367, 580. — Fixation de son traitement, XXVII, 439, 620, 659. — Approbation d'une résolution relative aux dépenses de cette partie, XXVIII, 730. — Projet tendant à déclarer définitives les liquidations faites ou à faire par la commission de la comptabilité intermédiaire, XXIX, 542. (*Voyez* Comptabilité, Dette publique, Liste-Civile, Offices, Rentes, etc.).

LIQUIDATION (Caisses de). — Décret qui supprime celles des anciennes dettes des troupes, XIII, 738.

LIQUIDATION (Comité de). — Plan de ses travaux, VI, 441. — Comité de liquidation de l'Assemblée constituante; réponse aux inculpations dirigées contre lui, X, 362. — Mesures contre les membres de celui de l'Assemblée législative, XIV, 745. — Création d'un semblable comité dans la Convention, XXV, 148.

LIQUIER, député de Marseille à la Constituante. — Sa mort, I, 69.

LIRONCOURT (Duranti-), consul de France en Hollande. — Prête le serment civique, VII, 105.

LIRSIN, limonadier. — Est condamné à mort, XXI, 40.

LISBONNE. — Ouverture d'une académie militaire dans cette ville, III, 381. — Inquisition contre les Français, XI, 461. — Incendie de la fonderie royale, XVII, 461. — Expulsion de plusieurs personnes soupçonnées de jacobinisme, XIX, 441. — Tremblement de terre, 573; XXVIII, 157. — Mécontentement causé aux Anglais y établis par la paix du Portugal avec la France, XXIX, 18. — Entrée dans le port du lord Saint-Vincent avec six vaisseaux de son escadre, 63. — Réunion extraordinaire de troupes, 88. — Renvoi des Irlandais-Unis y réfugiés, 417. (*Voyez* Portugal).

LISÈRE, officier de l'armée de Condé. — Ordre du jour sur sa lettre, témoignant son repentir et le désir de rentrer dans sa patrie, XIV, 322.

LISIEUX. — Formation de la municipalité de cette ville, IV, 147. — Elle proteste contre la délibération de la municipalité de Nîmes, 512. — Et demande la formation d'une garde départementale, XIV, 294. — Évacuation de la ville par les insurgés, XVII, 209. — Arrestation du chef de chouans Gibon, échappé de ses prisons, XXIX, 296.

LISIEUX (évêque de). — *Voyez* Féronnais (de la).

LISONZO (le). — Passage brillant de cette rivière par les Français, XXVIII, 636.

LISSA, en Pologne. — Incendie de cette ville, V, 1, 421.

LISTE-CIVILE. — Discussion y relative, III, 28, 35. — Elle est portée à 25 millions, IV, 587; VII, 414. — Fixation des dépenses à sa charge, VIII, 499. — Motion de la suspendre, lors de la fuite du roi, 719. — Apposition des scellés dans tous les bâtiments et maisons en dépendant; leur levée, 727, 728; IX, 330. — Débats sur le paiement par elle de la contribution

mobilière, 359. — Décret qui la suspend, XIII, 381. — Décret en faveur de ses gagistes, 515. — Secours à ceux de ses ex-pensionnaires enrôlés, 687. — Rapport sur les papiers inventoriés dans les bureaux, XIV, 17. — Tentatives de corruption relatives à la liquidation de ses pensions, 103. — Décret sur les traitements et gages payés par elle, 583; XV, 643; XVII, 318. — Réclamation contre la vente de ses meubles, XVI, 680. — Annulation de ses créances et impression du nom de ses créanciers, XVII, 395. — Liquidation de ses gagistes et pensionnaires, 522; XX, 149. — Estimation et vente de son mobilier, XVII, 657; XX, 657. — Plaintes contre son liquidateur, XIX, 487. — Nouveaux secours accordés à ses gagistes et pensionnaires, XX, 737; XXIII, 206, 346, 405. — Décret pour le paiement de ses employés, 172. — Sa liquidation est réunie à celle de la dette publique, XXV, 431. — Vente des maisons provenant de cette origine, XXVII, 60, 67. — Motion de Zangiacomi sur la liquidation de ses pensions, XXVIII, 590. — Résolution qui détermine les cas de déchéance, 727. — Autre relative à la liquidation des gagistes, 761. — Message sur ce qui leur est dû, XXIX, 307. (*Voyez* Pensions et Pensionnaires, Dette publique, etc.).

LISTE DES ÉMIGRÉS. — (*Voyez* Emigrés).

LISTENAY (princesse de). — Violences commises contre elle, I, 275.

LISTON (Robert), ministre anglais. — Conspiration tramée par lui pour l'invasion de la Floride et de la Louisiane, XXIX, 21.

LITHUANIE (la). — Mouvement séditieux dans cette province, IX, 833. — Acte de garantie mutuelle entre elle et la Pologne, X, 377. — Protestation des Lithuaniens contre les cruautés exercées par les Russes, XIII, 229, 257. — Massacre de ces derniers, XX, 593. — Zabiello se met à la tête des insurgés, 613. — Découverte d'un complot contre le gouvernement; condamnations, XXIX, 139. — Exil en Sibérie des nobles accusés de conspiration, 177. (*Voyez* Pologne).

LITS DE JUSTICE. — Leur tenue pour faire passer la création de nouveaux impôts, *Introd.*, 241, 337.

LITTA, archevêque de Thèbes. — Lettre que lui adresse Stanislas, XXIII, 610.

LITTE, sergent-major. — Sa conduite héroïque à Quiberon; il est nommé capitaine, XXV, 356.

LITTÉE, député de la Martinique à la Convention. — Son opinion sur le paiement des traites tirées par les ordonnateurs des colonies, XXIV, 573, 631.

LITTÉRATURE. — Pensées sur la Philosophie de la foi, I, 453. — Dénonciation du Catéchisme du genre humain, II, 134. — Calcul patriotique, pièce de vers, par Chamfort, 227. — Inscription pour le portrait de l'abbé de Mably, 244. — Vœux d'un Solitaire, par Bernardin de Saint-Pierre, 261. — Observations sur la beauté pittoresque, par Guillaume Gilpin, 265. — De l'inégalité des conditions, fable, 270. — Pièce de vers par Scévole, 277. — Pièces intéressantes et peu connues par Lalande, 284. — Analyse de l'Icosameron, 292. — Origine de la colonie de Saint-Leucio, 300. — Éléments de mythologie, 317. — Emilie Ferville, roman traduit de l'anglais; le Berger fidèle, traduit de l'italien, 318. — La tisane patriotique, 324. — Voyage dans les treize Cantons suisses, par Robert, 360; III, 22, 42. — Victorine, roman; Correspondance et Mémoires du maréchal duc de Richelieu, II, 364; III, 545; IV, 555. — Concordance de Shakespeare, II, 366. — Ode aux poètes français, 372. — Traduction libre de trois odes d'Horace, 412. — Esprit de Mably et de Condillac, par Béranger, 467. — Epître sur la suppression des ordres religieux: Étrennes de la vertu, 476. — Beautés choisies de l'ancienne poésie anglaise, 518. — Les étrennes du Parnasse, par Baude de la Croie, III, 13. — Vers en l'honneur de Lyon, par Cubière, 22. — Moyens de ramener l'ordre dans la société, par Lacroix, 56. — Notice sur Jeaurat, peintre, 58. — Peregrine Pickle, roman allemand, 67. — Traduction du poème latin intitulé: *Genethlicia*, 161. — Elisabeth, roman allemand, 210. — Lettre sur les beaux-arts, par l'abbé Aubert, 215. — Essai sur les mœurs, 223. — Almanach des Muses, 265, 322, 378. — Les talismans, 273. — Correspondance de quelques gens du monde, 281. — Galerie des dames françaises, 282. — Extrait d'un poème sur la Liberté, 304. — Bicêtre réformé, par Musquinet, 304, 312. — Vers à M. Laya, 327. — Correspondance du comte de Saint-Germain, 384, 395. — Vœux d'un homme libre, 435. — Journal des enfants, 436. — Apologue adressé aux Belges, 446. — Enigmes, logogriphes et charades, 456, 484, 492, 516; IV, 16, 40. — Bibliothèque de l'homme public, III, 461; IV, 38, 60; VI, 442; VII, 67. — Chanson patriotique, 468. — Mémoires de Sauvebœuf sur la Turquie, la Perse et l'Arabie, 521. — Traduction de Tacite, par Dureau de la Malle, 544, 566. — Observations sur les deuils de cour, par Freeman, 608. — Les Sottises de la Semaine, par les frères Séguier, 679. — Histoire des hommes publics du tiers-état, par Turpin, 700, 739. — Pièce de vers, par Carrière, IV, 13. — Annales de Tacite, traduction de Meilhan, 21. — La petite Chienne, fable, par Sélis, 29. — Analyse d'Alcibiade, par Framéry, 180. — Mikro-Mégas, fable, par Drobecq, 203. — Observations faites dans les Pyrénées, par Ramond de Carbonnières, 231, 239. — Le Premier Mai, par Lafont-Poulotti, 247. — Étrennes du peuple, par Barère, 293. — Extrait d'une Brochure intitulée : *Mes amis, voici comment tout irait bien*, 463. — Dictionnaire encyclopédique de l'Assemblée nationale, par Peuchet; Motifs de consolation au clergé; Mémoires de Ferrières et Sauvebœuf, V, 30; VI, 84. — Lettres écrites de la Trappe, par un novice, V, 60. — Vers de Guichard sur la statue de J.-J. Rousseau, 86. — Fables italiennes de Luigi Grillo, 198. — Bibliothèque des villages, par Berquin, 371; VI, 359; VII, 10. — Vers latins pour la fête du 14 juillet, V, 457. — Ode sur la prise de la Bastille; Notice sur les Confessions de J.-J. Rousseau, 458. — De l'insurrection parisienne, par Dusaulx, 466. — Edition complète de la Bible, 640. — Histoire critique de la noblesse, 700. (*Voyez* Noblesse). — Bibliothèque physico-économique, 726. — Ynkle et Yariko de Gessner, 728 *quater*. — Télémaque, poème, de Vendrey; Vie de Joseph II, empereur d'Allemagne, 728 *quinquies*. — La Parisiade, poème sur la révolution, VI, 84. — Lettres de la princesse de G... sur l'Italie, 90. — Réflexions relatives à l'ouvrage de Mably sur la Pologne, 91. — Prônes civiques, par l'abbé Lamourette, 194. — Guide des voyageurs en Suisse; la Chasteté du clergé dévoilée; Éloge du maréchal de Vauban, 195. — La Nature, poème, par Lebrun, 202, 427, 708. — Annonce raisonnée des œuvres de Winkelman, 202. — Vie des surintendants des finances, 273. — De l'état présent et à venir de la France, par Calonne, 275, 283. — Notice sur les mémoires du règne de Louis XV, 565. — Traduction du banquet des savants d'Athénée, VII, 87. — Autre des harangues politiques de Démosthène, 204. — Poésies de Guyétang, 219. — La Chaumière indienne, par Bernardin de Saint-Pierre, 342. — Vie privée du maréchal de Richelieu, 620; VIII, 22, 198. — Intrigues amoureuses des rois de France, 259. — Notice sur le poème des genres poétiques, 252. — Lettres de Guiguené sur les Confessions de Rousseau, 276. — Choix de Mémoires secrets, 618. — Émilie de Varmont, ou le Divorce

néeessaire ; les Amours du curé Sévin, IX, 15. — Mémoires de Franklin, 302. — Les ruines, par Volney, 648; X, 91. — Histoire du petit Jehan de Saintré XI, 56. — Voyages et mémoires de Benyoski, 143. — Traduction en vers de la déclaration aux puissances étrangères, 258. — Les jardins de Betz, poème, 295. — Réponse du Pape à Andrieux, 312. — Notice sur les œuvres de Boulanger, 335. — Lettres de Pélissery, prisonnier onze ans à la Bastille, 336. — Notice sur la vie du maréchal de Villars, par Anquetil, 508. — Offrande sur l'autel de la liberté, 354. — Lettres à Sophie, par Mirabeau, 398. — Les vœux d'un Solitaire, par Bernardin-de-Saint-Pierre, 683. — Gonzalve de Cordoue, par Florian ; Bibliothèque instructive et amusante, XII, 72. — De la tragédie grecque, par Auger, 220. — Mémoire du comte de de Maurepas, 263. — Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon, 280. — Transactions philosophiques, par Gibelin, 588. — Anecdotes secrètes de la Cour de Russie, 500. — Sentiments de sociabilité, par Duronceray, 608. — Fictions morales, par Mercier, 688. — Notice sur les ouvrages de Favart, 696. — Observations sur Montesquieu, par Lenglet, XIII, 288. — Ode à l'égalité, 638. — Les rivaux au cardinalat, poème, 708. — Strophes de l'ode de Trouvé sur la conquête de l'égalité, XIV, 22. — Fragments de politique et d'histoire, par Mercier, 28, 650. — Réponse des chevaliers français au prince de Neuwied, par Andrieux, 125. — Discours de Camper sur l'art de peindre les passions qui se manifestent sur le visage, 200. — Vers sur la naissance du Dauphin, 205. — Autres contre les rois, 206. — Le Valère-Maxime français, par Delaplace ; histoires de Tacite, par Dotteville; Idylles de Théocrite, traduction de Gail, 208. — Tableaux caractéristiques des hommes et des femmes, par Marivaux, 224. — Article sur Machiavel, 412. — Le Mentor moderne ; les Nuits d'Young et Télémaque en vers français, 806. — Ode patriotique de Lebrun sur les événements de 1792, XV, 359. — Idylles et poésies de Théocrite, 360. — Fables de Florian, 532. — Les quatre Poèmes politiques, par Dorat, XVI, 451. — Le Contre-Espion, ou la Clef des Correspondances secrètes, 682. — Notice sur le nouveau siècle de Louis XIV, 744. — Mémoires de Latude, XVII, 119. — Poème de Dorat en l'honneur de Marat, 369. — Observations sur la conservation des monuments des lettres, XVIII, 556. — Lettres de Cart à B. de Muralt ; œuvres d'Auger, XIX, 252. — Arrêté du comité de salut public, relatif aux arts et aux lettres, XX, 674, 687. — Ode sur la bataille de Fleurus, XXI, 103. — Le triomphe de la république, par Moline, 168. — Ode sur la liberté du territoire français, XXII, 215. — Bulletin de littérature, des sciences et arts, 419. — Les derniers coups portés aux préjugés et à la superstition, par Billaud-Varennes, 548. — Tableau des progrès de l'esprit humain, par Condorcet, XXV, 457. — Mémoire d'Anselme Jordy sur la régénération des mœurs, 493. — Traduction des Odes d'Anacréon, 753. — Voyage de deux Français dans le nord de l'Europe en 1790 et 1792, XXVI, 312. — Œuvres posthumes de Chabanon, publiées par Saint-Ange, 388. — Aventures de Caleb Williams, par Godwin, XXVII, 274 ; XXVIII, 54. — Les Passagers et le Pilote, fable, XXVII, 345. — Extrait d'un ouvrage intitulé : Souvenirs de mes voyages en Angleterre, 538. — La Pâque naturelle, hymne, XXVIII, 78. — Le Procès du sénat de Capone, par Andrieux, 197. — Poème sur l'ouverture de la campagne d'Italie, 294. — L'hôpital des fous, par Andrieux, 352. — Analyse de l'ouvrage intitulé : Principes et recherches sur la philosophie de l'univers, 364. — Histoire critique des Mystères, 522. — Article sur les dîners du Vaudeville, 527. — Abrégé des hommes illustres de Plutarque, par Acher, 602. — Chapitre du prince de Machiavel, sur la diminution de l'amour de la liberté chez les peuples modernes, en comparaison avec les anciens, 618. — De la Philosophie du bonheur, 677. — Socrate et Glaucon, dialogue en vers, par Andrieux, 780. — Extrait des campagnes de Bonaparte, XXIX, 39, 43. — Traduction de la vie d'Agricola, par Desrenaudes, 40. — Notice du poème de l'Émigré, 73. — L'Espion de la Révolution, 85. — Consolation de ma captivité, par Roucher, 135. — Almanach des Muses pour l'an VI, 139, 140. — Voyages d'Anténor, par Lantier ; la Femme de bon sens, roman, 142. — Lettre d'un Solitaire de Montmartre, 146. — Etudes de l'homme physique et moral, 175. — Théorie des sentiments moraux ; lettres sur la sympathie, 200, 257. — Le Catéchisme universel, par Saint-Lambert, 255. — Essai sur la poésie et la musique, 270. — Fables nouvelles par Robert, 275. — Le Loup et l'Oie, fable, 277. — Marie de Saint-Clair, 282. — Ouvrage sur l'origine des idées, 295. — Notice sur les dîners du Vaudeville, 299. — Travaux classiques et littéraires, par Lavau, 312. — Poème érotique latin intitulé : *De amoribus Pancharitis et Zoroæ*, 325, 390. — Réfutation du système de la création, 328. — Les Souvenirs, la Sépulture et la Mélancolie, poèmes, par Legouvé, 349. — Notice des Mélanges de madame Necker, 358. — Détails sur un manuscrit siamois, 417. — Voyages et aventures des émigrés français, 418. — Notice sur l'élite des poésies de Chanlieu, 455. — Recherches sur les origines celtiques, par Bâcon, 462. — Les trois Musées de l'enfance, 489. — Œuvres de Léonard, 580 *bis*. — Le Nouveau Diable Boiteux, 584. — Notice sur la découverte et la publication des Poésies d'Ossian, 592. — La Guerre des Dieux, 608 *bis*. — Le Blanchisseur de l'Opéra, vers au ministre de l'intérieur, 619 *bis*. — Réponse à une Lettre du solitaire de Montmartre, 624. — Voyage de Pythagore, 627, 636. — Poème de Castel sur les plantes ; Nouvelle édition des Caractères de Théophraste, 631. — Traduction des Métamorphoses d'Ovide, 632. — Essai sur les Fables, par Bailly ; Réflexions sur la littérature allemande, 658. — Dépôt à la bibliothèque nationale d'un manuscrit de Pierre de l'Étoile, écrit sous Henri III, 659. — Traduction des œuvres de Machiavel, 666. — Vers sur la mort de Roberjot, par Gauthier, 669. — Notice sur la Correspondance de Frédéric II avec le marquis d'Argens, 670. — Éloge des perruques, par Deguerle, 685. — L'Abeille Française, par Cordier, 701. — Extraits du Cours de littérature, de Laharpe, 704, 730, 835. — Hommage d'un cours d'études encyclopédiques, par Pagès, 711. — Article intitulé : De la Conquête probable de l'empire Ottoman par Bonaparte, 719. — Journal de Ramel, déporté à la Guyane, 667. — Anecdote sur la Grammaire péruvienne ; Fables sur les circonstances, 777, 781. — Méthode pratique de lecture par François de Neufchâteau, 785. — La Guerre civile, poème traduit de Pétrone, 831. — Vie de Laurent de Médicis, 895. (*Voyez* Histoire, Livres, Philosophie, Politique, Théâtres et Voyages.)

LITTLE-JOHN, capitaine de vaisseau. — Est tué, XXIV, 127.

LIVAROT (marquis de), commandant à Lille. — Calme l'agitation des soldats de cette garnison, III, 150. — Est dénoncé par Vitry, IV, 119. — Rapport sur sa détention à Lille, 149. — Lettre justificative de sa conduite, 665.

LIVERPOOL. — Effet de la foudre tombée sur un vaisseau dans ce port, II, 293. — Mort sur le théâtre, du célèbre comédien Palmer, XXIX, 354. — On y ressent le contre-coup des faillites de Hambourg, 856.

LIVET, général. — Son éloge, par Davoust, XIX, 69.

LIVINGSTON (William), gouverneur de l'état de New-Jersey. — Sa mort, VI, 71.

LIVONIE (la). — Réintégration de cette province dans ses anciens priviléges, XXVIII, 524. — Extrait d'une constitution pour les paysans proposée par sa noblesse, XXIX, 351. — Celle-ci est maintenue dans ses droits et priviléges sur les premiers, 599.

LIVOURNE. — Arrivée dans cette ville, de Descorches, ambassadeur français en Turquie, XXVI, 298. — Et de Paoli, 385. — Sa prise par les Français, XXVIII, 350. — Apposition des scellés sur les propriétés des ennemis, 352. — Complot y tramé contre les Français, 459. — Retraite précipitée des Anglais, 551. — Déclaration du général Vaubois, portant qu'il n'a aucun ordre pour l'évacuer, 606. — La Cour promet de réparer les insultes qui y ont été faites aux Français, 736. — Emprunt ouvert pour la République cisalpine, sous la garantie du grand-duc, XXIX, 111. — Exemption de la quarantaine pour les bâtiments venant de Corse, 225. — Nouvelle organisation des milices, 299. — Renchérissement et disette de subsistances, 369. — Ordre d'enlever des cafés toutes les gazettes de Venise, 385. — Reddition du port et de la ville aux Anglais et aux Napolitains, 565. — Le roi de Naples demande à occuper le port, 584. — Le grand-duc de Toscane garantit aux Napolitains 100 mille ducats pour son évacuation, 595 *bis*. — Il est évacué par eux, 603. — Et par les Anglais, 639. — Expulsion des émigrés, 641. — Mesures prises par le général Miollis pour y assurer la tranquillité publique, 658, 683. — Arrivée de la garnison française de Corfou, 675. (*Voyez* Toscane.)

LIVRE ROUGE. — Décret qui en ordonne la communication, II, 255. — Son explication, 519. — Sa défense par le *Journal Général*, III, 200. — Sa remise est demandée au roi, 530. — Détails sur ce livre, 641; IV, 53, 59, 81, 107, 130, 147, 162, 178, 214. — Observations de Montmorin sur son chapitre VIII, 209. — Autres de Necker sur son Avant-Propos, 214, 222. — Découverte d'un Livre Rouge au ministère de la guerre, XIII, 534. — Décret pour son impression, 565. — Rapport sur son dépouillement, 738. — Impression ordonnée de celui trouvé à Versaille, dans un secrétaire à l'usage de Louis XVI, XV, 584. (*Voyez* Louis XVI).

LIVRÉ, député du Maine à la Constituante. — Est élu secrétaire, VII, 269. — Fait rendre un décret qui maintient les réglements de la pharmacie, VIII, 128.

LIVRÉES. — Demande de leur abolition, IV, 677. — Elle est décrétée, 679, 680. — Lettres sur ce décret, V, 116, 119.

LIVRES. — Fonds destinés à l'acquisition de livres précieux, IX, 790. — Condamnation contre Guillemard pour vente de livres obscènes, X, 274. — Décret qui surseoit à la vente des livres et autres objets scientifiques, XIV, 168. — Autre pour empêcher leur destruction sous prétexte de la loi contre les signes féodaux, XVIII, 194, 223. — Prohibition de leur sortie hors du territoire, XIX, 593. — Loi relative à la disposition de ceux conservés dans des dépôts littéraires, XXVIII, 710, 822, 823.

LIVRES ÉLÉMENTAIRES. — (*Voyez* Instruction.)

LIVRES NOUVEAUX (Annonces de). — III, 24, 25, 64, 130, 201, 202, 212, 217, 240, 274, 304, 327, 351, 443, 481, 511, 536, 568, 585, 617, 656, 663, 672; IV, 3, 14, 29, 38, 60, 115, 140, 148, 263, 340, 356, 428, 457, 464, 472, 511, 542, 551, 558, 568, 583, 607, 618, 651, 707, 738, 753; V, 2, 30, 46, 55, 62, 79, 122, 137, 146, 167, 199, 209, 218, 227, 259, 265, 287, 294, 302, 343, 352, 378, 411, 444, 459, 508, 523, 595, 604, 624, 676, 728 *quater*, 751, 764, 772; VI, 35, 44, 84, 90, 100, 108, 116, 123, 132, 147, 172, 219, 226, 236, 244, 266, 290, 314, 322, 359, 379, 380, 403, 427, 436, 442, 512, 532, 540, 548, 556, 564, 576, 608, 624, 632, 656, 660, 676, 684, 692, 768; VII, 24, 32, 56, 72, 204, 211, 219, 231, 256, 296, 328, 336, 344, 430, 446, 504, 528, 576, 608, 616, 632, 656, 672, 692, 763; VIII, 33, 40, 48, 52, 72, 84, 100, 116, 140, 199, 224, 232, 252, 276, 292, 308, 332, 348, 420, 460, 468, 504, 512, 538, 550, 586, 602, 666, 682, 698, 706, 738, 762, 778; IX, 8, 20, 52, 68, 76, 91, 207, 232, 264, 291, 328, 336, 364, 400, 408, 448, 512, 624, 639, 648, 656, 663, 695, 716, 718, 724, 772; X, 12, 28, 34, 44, 52, 54, 73, 84, 102, 124, 132, 202, 220, 228, 230, 250, 299, 314, 354, 385, 424, 439, 454, 460, 494, 508, 511, 524, 529, 547, 552, 565, 573, 580, 655, 680, 695, 724, 732, 748; XI, 16, 32, 48, 64, 72, 103, 112, 164, 200, 240, 268, 295, 399, 408, 416, 432, 491, 532, 556, 632, 652, 660, 683, 735; XII, 96, 104, 111, 212, 404, 448, 492, 556, 664; XIII, 136, 351, 560, 591, 632, 640, 649, 656, 688, 691, 698, 710, 732, 748; XIV, 22, 28, 126, 148, 172, 207, 264, 312, 404, 411, 452, 468, 487, 496, 504, 512, 536, 568, 580, 596, 627, 648, 650, 660, 678, 712, 798, 806, 823, 856; XV, 3, 51, 58, 64, 94, 102, 110, 138, 152, 178, 188, 224, 240, 271, 292, 360, 383, 388, 490, 496, 508, 520, 564, 587, 594, 603, 618, 660, 684, 724, 736, 781, 794, 820, 832, 834; XVI, 8, 18, 46, 80, 88, 99, 128, 144, 147, 160, 178, 187, 200, 219, 251, 256, 264, 300, 324, 355, 362, 395, 402, 416, 432, 451, 459, 464, 474, 490, 532, 580, 583, 591, 598, 612, 636, 639, 651, 664, 680; XVII, 51, 66, 74, 107, 116, 134, 146, 191, 198, 230, 280, 372, 400, 403, 416, 431, 488, 504, 530, 552, 560, 562, 579, 590, 612, 628, 679, 720, 736, 776; XVIII, 19, 30, 69, 80, 98, 105, 128, 176, 177, 183, 292, 334, 404, 432, 556, 568; XIX, 41, 100, 157, 240, 252, 285, 529; XX, 325; XXI, 32, 64, 88, 200, 310, 476, 520, 624, 656, 696, 720, 736, 776; XXII, 96, 108, 152, 187, 196, 212, 244, 246, 260, 300, 352, 360, 368, 376, 416, 492, 532, 556, 588, 596, 660, 692, 784; XXIII, 16, 40, 64, 104, 112, 200, 248, 272, 288, 296, 312, 328, 336, 368, 496, 520, 544, 560, 576, 616, 620, 640, 680, 688, 720; XXIV, 8, 24, 40, 56, 80, 104, 112, 120, 144, 146, 152, 153, 344, 352, 368, 384, 456, 464, 472, 484, 492, 508, 524, 540, 549, 620, 644; XXV, 16, 48, 56, 64, 136, 153, 184, 200, 208, 216, 224, 232, 280, 288, 304, 368, 392, 400, 408, 456, 501, 524, 548, 556, 576, 616, 656, 664, 672, 696, 742; XXVI, 80, 136, 152, 192, 216, 264, 272, 296, 304, 336, 344, 360, 368, 375, 384, 392, 400, 408, 424, 456, 488, 512, 536, 552, 576, 592, 616, 632, 640, 664, 672, 688, 712; XXVII, 16, 40, 56, 104, 120, 139, 272, 336, 360, 368, 384, 408, 424, 432, 488, 520, 536, 544, 584, 624, 632, 680, 688, 704, 712, 720; XXVIII, 16, 52, 79, 92, 108, 124, 140, 164, 172, 180, 212, 220, 236 244.

LIVRON (de). — Prévenu de conspiration à l'effet d'entraîner le roi à Metz, est renvoyé absous, IV, 35.

LOAISEL. — (*Voyez* Loysel, recteur de Rhédon.)

LOANO, en Piémont. — Prise de cette place par les Liguriens, XXIX, 309.

LOBINHES, député de l'Aveyron à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 171, 213, 253.

LOBJOY (François), député de l'Aisne à la Législative. — Demande que les pièces officielles soient communiquées au comité diplomatique, XI, 655. — Réélu au conseil des Anciens, en est nommé secrétaire, XXIX, 783.

LOBKOWITZ (prince de), oncle du duc d'Ursel. — Est arrêté à Alost, IV, 549.

LOCATIONS. — Annonce d'un bureau général de locations, III, 233. (*Voyez* Baux.)

LOCHES. — Formation de la municipalité de cette ville, IV, 139. — Délibération de sa société patriotique relativement à l'assiette des contributions, VII, 380. — Le district dénonce un arrêté du départe-

ment d'Indre-et-Loire contre l'introduction de plusieurs journaux, XVI, 256.

LOCHET, officier municipal de Tilleray. — Est condamné à mort, XXI, 112.

LOCHET, chef de brigade. — Reçoit les félicitations du Directoire, XXIX, 274. — Son éloge, 872.

LOCKE. — Fox se glorifie d'être son complice, XXVII, 74. — Notice sur son ouvrage : *le Gouvernement civil*, XXVIII, 46.

LOCQUET DE GRANVILLE (Fél.-Vic.). — Est condamné à mort, XVI, 694.

LOCRÉ (Jean-Guillaume). — Est nommé secrétaire-rédacteur du conseil des Anciens, XXVI, 350.

LODÈVE. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 736.

LODI. — Victoire des Français sur ce point, XXVIII, 278, 293. — Troubles; mise de la ville en état de siége, 518. (*Voyez* Bonaparte et Armée d'Italie).

LODUCHELLE, général. — Son éloge, XXII, 606.

LŒDON DE KEROMEN, recteur de Gourin, député de Quimper à la Constituante, — Prête le serment civique, VII, 26.

LŒWENSTEIN-WERTHEIM (J.-L. Volrath, comte de). — Sa mort, III, 450.

LŒWENSTEIN-WERTHEIM (Prince de). — Lance un mandat contre les émigrés, VIII, 103. — Reçoit une indemnité pour ses possessions en France, XII, 402, 414.

LOFFICIAL, député du Poitou à la Constituante. — Veut qu'on insère au procès-verbal le rappel à l'ordre de l'abbé Maury, II, 160. — Fait renvoyer au Châtelet les déclarations de Baudry de la Richardière, 360. — Décréter le paiement des offices de judicature supprimés, VII, 374. — Et diverses autres liquidations, VIII, 577; IX, 451. — Député des Deux-Sèvres à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253. — Il fait rendre un décret pour la réunion de différents dépôts nationaux à Paris, XVIII, 330. — Et un autre sur l'organisation des archives, XXII, 342. — Parle sur l'affaire de Carrier, 578, 592, 602. — Fait ajourner un projet de proclamation aux départements de l'Ouest, 644. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, 774. — Annonce la soumission des chefs des rebelles, XXIII, 592. — Le rétablissement de l'ordre et du commerce dans la Vendée, XXIV, 302. — Son rappel, XXV, 16. — Il défend Bô, 448. — Lit une dénonciation contre Hentz et Francastel, 455. — Rééln au conseil des Cinq-Cents, accuse le général Turreau pour sa conduite dans la Vendée, et demande son renvoi devant les tribunaux ordinaires, XXVI, 453. — Le président du conseil militaire lui demande des renseignements sur cet officier, XXVII, 19.

LOFT-ALI-KAN, roi de Perse. — Est détrôné par Aga-Mahmed-Kan, XXIV, 313. — Les Russes se déclarent en sa faveur, XXVII, 653.

LOGAN (le docteur). — Envoyé en France par le parti patriote des Etats-Unis, obtient la levée de l'embargo sur presque tous les bâtiments de sa nation, XXIX, 358.

LOGEMENT DE GENS DE GUERRE. — Tous les citoyens y sont soumis, III, 220.

LOGNE (pays de). — Sa réunion à la France, XV, 607. — Discours à la barre de ses patriotes réfugiés, XXI, 436. (*Voyez* Liége).

LOGNY (femme de). — (*Voyez* Dussaussois.)

LOGOGRAPHIE. — Pétition sur les inventions logographiques, XI, 247.

LOHIER. — Est l'un des jurés du tribunal du 17 août, XIII, 450. — Réclamation contre son élargissement, XXV, 24, 36.

LOILLIER, aubergiste. — Est condamné à mort, XXI, 40.

LOING (le). — Résolution sur la navigation de son canal, XXVIII, 460. — Sa discussion, 521, 525, 526, 527. — Elle est approuvée, 527.

LOIR-ET-CHER (département de). — Désastres causés par le débordement de la Loire, VI, 448. — Décret qui lui accorde des secours, 478. — Nomination de Grégoire à l'évêché de Blois, VII, 396. — Manœuvres pour tromper le peuple, VIII, 54. — Les administrateurs demandent des fonds pour les dépenses publiques, X, 137. — Compte des sommes envoyées pour cet objet, 146. — Adresse contre les émigrés et les prêtres réfractaires, 459. — Mesures de l'administration contre ces derniers, XI, 504. — Troubles, 732. — Rapport des commissaires envoyés dans ce département, XIII, 700. — Nouveaux troubles; décret pour l'envoi de commissaires de la Convention XIV, 574. — Ils en rendent compte, 667. — Adresse en faveur du 31 mai, XVI, 730. (*Voyez* Blois).

LOIRE (la), fleuve. — Ses débordements, VI, 408, 434, 448, 478, 507. — Secours accordés aux victimes de ses inondations, 590. — Récompenses données à ceux qui se sont distingués dans ces circonstances, VII, 150; IX, 566, 839. — Décret pour sa jonction au Rhône par un canal, VIII, 593. — Autre sur les travaux de sa navigation depuis Pithiviers, IX, 652. — Motion pour empêcher ses débordements, XIII, 259. Formation d'un corps d'observation à son embouchure, XVII, 708. — Les rebelles la passent à Varades, XVIII, 207. — Submersion de quatre-vingt-dix prêtres réfractaires, 541. — Succès sur sa rive gauche, 640; XIX, 5. — Autre submersion de prêtres, XVIII, 670. — Les Vendéens essaient de la franchir, XIX, 23. — Ils sont exterminés sur sa rive droite, 57, 80. — Entrée dans ce fleuve de 180 Français qui ont pris le vaisseau qui les conduisait en Angleterre, XXIII, 155. — Débâcle des glaces, 364. — Message pour l'augmentation de son canal de jonction à la Saône, XXVIII, 3. — Démenti de la nouvelle d'un débarquement d'émigrés sur ses bords, XXIX, 165. — Détails sur le tremblement de terre qui s'y est fait sentir, 598 *bis*. — Ils sont de nouveau infestés par les chouans, 728. (*Voyez* Carrier et Nantes.)

LOIRE (département de la). — Détails et discussions sur les menées contre-révolutionnaires qui y éclatent; dénonciations d'administrateurs qui rappellent leurs fils des frontières pour les enrôler dans les compagnies de Jésus, XXV, 606; XXVI, 655. — Rétablissement du calme, XXV, 655. — Tableau affligeant de sa situation, débats sur l'adresse à ce sujet, XXVI, 266. — Plaintes du tribunal du département contre Reverchon, XXVIII, 142. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Approbation des élections de son assemblée-mère, XXIX, 673, 675, 676.

LOIRE (département de la Haute-). — Décret qui lui accorde des secours, VI, 590. — Incendie de sa maison départementale, X, 6. — Arrêté qui ordonne la formation d'une garde départementale pour défendre la Convention de l'influence des sections de Paris, XV, 68. — Secours accordés à ses manufactures, 713. — Manœuvre des prêtres et des nobles, 839. — Retour de la tranquillité, XVI, 77. — Mesures pour éclairer les fanatiques, 354. — Secours accordés à ce département, 575. — Détails sur ses forces contre les rebelles, 586. — Opérations de Pierret y envoyé, XXIII, 248, 316. — Mesures pour y détruire un foyer de révolte, XXVI, 229. — Mouvements royalistes, 529. — Compte rendu des opérations de Poultier; il y réclame l'organisation de l'instruction publique, 575. — Les administrateurs dénoncent le député Croze, XXVIII, 179. — Sont inculpés eux-mêmes à ce sujet, 290. — Bornes accuse les anarchistes d'y diriger des manœuvres contre-révolutionnaires pour l'agiter; arrêté d'un message pour demander des rensei-

gnements, 543.— Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809.—Adresse des républicains obligés de se réfugier dans les bois, XXIX, 48. — Le tribunal criminel y condamne à mort Storkenfeld, égorgeur des compagnies de Jésus, 282. — Confirmation du jugement, 288. — Envoi par l'administration centrale du procès-verbal de l'arrestation de Dominique Allier, 393. — Détail des brigandages qui s'y commettent, 536.

LOIRE-INFÉRIEURE (département de la). — Une députation dénonce l'évêque de Nantes, VI, 480. — Election de Minée à l'évêché, VII, 648. — Adresse à l'Assemblée nationale, lors de la fuite du roi, VIII, 768.—Lettres de ce département annonçant un projet de descente des Anglais, IX, 24. — Guerre civile y excitée par les prêtres réfractaires, 389. — Rapport sur ses élections, X, 40. — Mesures répressives contre les perturbateurs, 682. — Dévouement des habitants; patriotisme des femmes, XI, 551. — Mesures contre les prêtres insermentés, XII, 736. — Rapport du décret contre les corps administratifs, et appel à la barre des président et procureur-syndic de l'administration, XVII, 167. — Renvoi de ses commissaires au comité de sûreté générale, 280. — Ce département est attaché à la division de l'armée de l'Ouest, XVIII, 16. (*Voyez* cette Armée, Nantes, Vendée, Carrier). — Noyades ordonnées par l'adjudant-général Lefevre, XXII, 226.—Les administrateurs demandent que le 1er vendémiaire soit fêté chaque année, XXV, 776. — Augmentation demandée des juges de son tribunal civil, XXVII, 54. — Adjonction de deux directeurs de jury à son tribunal criminel, 338, 349. — Annulation de ses élections, XXVIII, 796, 809. — Dégrèvement de ses contributions, XXIX, 548, 266, 275. — Assassinat dans ce département par les siens du nommé Grand-Louis, chef de chouans, 521. — Dégrèvement pour ses contributions de l'année, 578, 591. — Destruction des brigands, 579 *bis*. — Création d'une légion pour y combattre les chouans, 804. — La loi des otages lui est appliquée, 811, 860.

LOIRET (département du). — Fermentation dans les environs d'Orléans, causée par la circulation des grains, V, 634. — Secours de 30,000 francs accordé aux victimes des inondations, VI, 596. — Le département arrête que le buste de Mirabeau sera mis dans la salle de ses séances, VIII, 80. — Et porte le deuil de ce grand homme, 94. — Son arrêté, lors de la fuite du roi, 734. — Ses mesures contre les troubles, 750.— Il annonce le départ des prisonniers d'Orléans pour Paris, XIII, 620. — Rapport des commissaires y envoyés, 700. — Compte-rendu par les administrateurs des mesures prises contre les brigands et les agitateurs, XIV, 624. — Mention honorable de leur conduite, 657. — Détails sur ce département, XVII, 614. — Dénonciation contre le commissaire de la Convention y envoyé, XVIII, 7. — Approbation de la conduite qu'y a tenue Laplanche, 167. — Fournier y relève le courage des aristocrates, 291. — Mesures contre les administrateurs, XIX, 348. (*Voyez* Orléans.)

LOIS. — Motion relative à la promulgation des actes des deux pouvoirs, I, 532. — Décret pour l'apposition aux ordres du roi de son seing et d'un contre-seing, 533.— Discussion d'une nouvelle formule de promulgation, II, 21. — Elle est décrétée, 32. — Dénonciation d'irrégularités dans leur envoi et décrets y relatifs, 71, 145, 214.— Autre décret sur leur traduction dans tous les idiomes de la France, III, 132.— Autre déterminant les formes de leur sanction, 708. — Annonce d'un code universel de celles de la France, IV, 320.— Mesures pour leur expédition et leur envoi, V, 63.— Recueil de lois nouvelles, 106, 452; VI, 123, 244.—Nécessité d'un code unique, par Carpentier, V, 114. — Dispositions concernant l'envoi et l'exécution des lois, VI, 269,— Suppression de leurs sommaires, VII, 45.— Débats et décret relatifs à leur expédition et à leur envoi dans les départements, 79; VIII, 187.— Manuel de l'homme de loi, VII, 212. — Décret sur le respect dû à la loi, 499. — Réflexions contre la formule de l'intitulé des lois, VIII, 286, 310. — Opinions sur les lois constitutionnelles, 332.—Décret portant qu'elles seront scellées du grand sceau des archives, 716.— Et que les décrets rendus lors de la fuite du roi, et au 10 août, auront force de loi sans sanction, 717; IX, 575; XIII, 381.— Formation d'un comité pour en revoir la rédaction, VIII, 720.— Décret relatif à leur impression et à leur envoi, IX, 72.—Autre sur leur collation, X, 358.—Arrêté sur leur affiche, XI, 130.— Fixation du mode de leur formule exécutoire, XIV, 551. — Vues sur la réformation des lois civiles, XVI, 256. — Article constitutif sur leur promulgation, 662. — Mise en réquisition des fondeurs en caractères pour le service de la commission de l'envoi des lois, XIX, 461.— Décret pour la fabrication du papier relatif à leur impression, XX, 198.—Autre pour la confection du code de celles existantes, 284. — Autre sur leur recensement, leur rédaction et leur classification, 607; XXI, 230.— Autres relatifs à leur impression et à leur envoi, 524; XXIII, 311, 443. — Sont déclarées valables les lois publiées avant celles du 2 novembre 1790, par simple transcription sur les registres des tribunaux, XXVIII, 310, 341.— Motion de Fargues, sur l'inconvénient d'en ordonner l'exécution à terme fixe, 529. — Discussion sur la question de savoir si elles peuvent annuler les arrêtés du Directoire, XXIX, 728. (*Voyez* Sanction).

Loi Martiale. — Motions, débats et décrets y relatifs, II, 57, 77, 78, 79.— Adoption d'un article tendant à régler son emploi en cas de troubles, III, 452. —Elle est exécutée au Champ-de-Mars, contre une réunion d'individus formée pour rédiger une pétition contre le roi, IX, 156, 163, 166, 213, 330, 345. (*Voyez* Paris.)—Motion pour son abolition, XIV, 284. — Elle est abrogée, XVI, 730. — Rapport et décret en faveur des victimes de son emploi au Champ-de-Mars, XXII, 161 (*Voyez* Bailly et Lafayette.)

Loi du 9 floréal an III, concernant les parents d'émigrés.— Discussion sur son maintien et levée de sa suspension; rejet de cette mesure, XXVII, 191, 193, 199, 203, 220, 252, 301, 306, 314, 320, 325, 326, 332, 334, 336, XXVIII, 25. (*Voyez* Émigrés (Parens d').

Loi d'Inéligibilité du 3 brumaire an IV. — Est rendue pour l'exclusion des fonctions publiques de diverses classes d'individus, XXVI, 308, 315, 332. — Demande de son rapport, 403, 421.— Discussion y relative, 716; XXVII, 36, 38, 43. — Autre sur son application, 68, 111, 114, 117, 126, 130, 134, 139, 147, 150, 155, 180, 186, 187. (*Voyez* Aymé, Ferrand-Vaillant, Palhier, Lecerf, etc.) — Annulation d'une déclaration du conseil des Cinq-Cents relative à son exécution, 176. — Demande de son rapport; vive discussion à ce sujet, et renvoi à une commission pour examiner si elle doit être, ou non, maintenue, XXVIII, 429. — Rapport tendant à en révoquer quelques articles; ajournement, 445.— Articles pour et contre, 446.— Discussion sur cette loi, 461, 463, 464, 465, 466, 473, 474. — Suite et ajournement, 474. — Discussion sur le projet de Rion, la loi est maintenue en ce qui concerne les prévenus d'émigration, les émigrés et leurs parents, 475. — Rédaction des principes adoptés sur cet objet; impression et ajournement, 477.— Discussion sur la rédaction présentée par Crassous; les condamnés du 12 germinal sont exceptés de l'amnistie; extension de ses exclusions aux places à la nomination du Directoire; rapport de l'article sur les prêtres; réclamation contre l'arrêté qui maintient les six premiers articles; l'ar-

rêté est adopté, 478. — Suite de la discussion sur la rédaction de la nouvelle loi; adoption de celle de l'article relatif aux suspensions du droit d'éligibilité, 482.— Discussion aux Anciens sur cette résolution ; proposition de Dupont de Nemours de regarder cette loi comme nulle, et de rappeler les députés qu'elle exclut, 494.— Demande du rejet de la résolution précédente; discussion y relative, 497. — Texte du rapport tendant à son rejet; suite de la discussion; la résolution est approuvée par les Anciens, 497, 498, 499, 500, 501, 503, 504, 505. — Ordre du jour sur diverses adresses de félicitation à ce sujet, 498. — Rapport et projet de Desmolins, pour la rapporter comme inconstitutionnelle, 688, 689.— Discussion et résolution conforme à ce projet, 699, 700. — Débats aux Anciens, et rejet de cette mesure, 705, 707, 709, 710.— Nouvelle proposition et résolution de son rapport, ainsi que de la modification qu'elle a subie plus haut, 715, 726.— Elle est approuvée à l'unanimité, 736. — Remise en vigueur de ses six premiers articles jusqu'à la paix générale, 796, 809.— Proposition de la déclarer non-applicable aux fonctionnaires dont les parents sont inscrits sur des listes d'émigrés postérieurement à leur nomination, XXIX, 132.—Article interprétatif sur son application, 825.— Résolution sur le même objet, 872.

Loi du 21 floréal an IV.— Est rendue pour l'exclusion de Paris des ex-conventionnels, amnistiés, fonctionnaires destitués, etc., XXVIII, 269, 270. — Proposition de l'annuler, 606.— Rapport à cet effet et rejet de la résolution y relative, 688, 689, 700, 701.— Elle est rapportée, 712, 718. — Seconde annulation de ses dispositions relatives aux étrangers, 728, 737. (*Voyez* Paris, Vendôme.)

Loi du 19 fructidor an V.— Excluant les individus inscrits sur des listes d'émigrés et non-rayés définitivement. (*Voyez* Journée du 18 fructidor.)

Loi du 22 floréal an VI.— Annulant une partie des élections de l'année; message du Directoire qui la provoque, XXIX, 256.— Il est renvoyé à une commission de cinq membres, 257.— Sa formation, 258. — Rapport de Bailleul en son nom, 259, 260.— Discussion et résolution à la suite, qui annule diverses députations, 261, 262. — Son approbation, 264. — Altercation dans un banquet, à l'occasion d'un toast porté à cette opération, 292. — Elle est attaquée aux Jacobins, 771. (*Voyez* Elections, Paris, Vienne (Haute-), Dordogne et autres Localités.)

Lois agraires.— Peine de mort contre quiconque en proposerait, XV, 739.

Lois criminelles et pénales. (*Voyez* Code criminel.)

Lois inconstitutionnelles. — Formation d'une commission sur la motion d'Audoin, pour examiner les lois de cette nature, XXVIII, 606. — Rapport de Desmolins sur cet objet, 688. — Projet tendant à en rapporter plusieurs, 689.—Discussion y relative, 699. —Résolution qui abroge la loi du 3 brumaire an IV; celles qui suspendent les représentants; les articles 2, 3, 4 et 5 de la loi du 14 frimaire an V, et enfin les lois du 21 floréal et 18 fructidor, an IV, relatives aux communes de Paris et de Vendôme, 700. — Rapport et discussion sur la résolution précédente, 705, 707, 709. — Son rejet, 710. — Nouvelle proposition, et rapport à la suite de la loi du 3 brumaire, et de celle du 14 frimaire qui l'a modifiée, 715, 726, 736. (*Voyez* plus haut cette loi et celle du 21 floréal.)

Lois militaires. (*Voyez* Code militaire.)

Lois organiques de la Constitution. (*Voyez* Constitution.)

Lois Révolutionnaires. — Motion de leur révision, et décret qui l'ordonne, XXIII, 479, 580. (*Voyez* Convention et Gouvernement révolutionnaire.)

LOISE.— Auteur de la musique d'*Agnès de Châtillon*, XIV, 388.

LOISEAU.— Est un des jurés du tribunal du 17 août, XIII, 450.

LOISEAU (Baptiste).— Décret qui lui accorde une récompense, XIV, 694.

LOISEAU, journaliste.— Sa réponse à la lettre de Raynal, VIII, 738.

LOISEAU, député d'Eure-et-Loir à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 173, 222, 254. — Il fait renvoyer Yon à ses fonctions, XIX, 379. — Et une dénonciation contre le tribunal de Lyon aux députés en mission dans cette ville, 463. — Fait rendre un décret sur le témoignage, au tribunal révolutionnaire, des députés rapporteurs, 518.—Combat le projet sur la taxe des denrées, XXVI, 333.

LOISEAU-BÉRENGER (J.-L.), fermier-général.— Est condamné à mort, XX, 428.

LOISEAU-GRAND-MAISON, commissaire du conseil exécutif à Rouen.— Approbation de sa conduite, XIV, 10.— Rend compte de sa mission dans la Vendée, 202.

LOISEL. (*Voyez* Loysel.)

LOISEROLLES père, ex-lieutenant-général. — Est condamné à mort, XXI, 508.— Périt pour son fils; lettre de Réal sur ce trait de dévouement, XXII, 564. — Rapport et décret en faveur de sa famille, XXIII, 375.

LOISEY.—Insurrection dans ce village, à l'occasion de l'arrestation du prêtre Wart, qui prêchait dans les caves; son procès, XXVIII, 499.

LOISIVY, commandant.— Se distingue en Helvétie, XXIX, 791.

LOISON, directeur du théâtre des Champ-Élysées. — Est condamné à mort, XXI, 544.

LOISON, général. — Son discours à l'ouverture du conseil militaire établi à Saint-Roch, XXVI, 194. — Il se distingue en Helvétie, XXIX, 702. — Détails sur sa bravoure et celle de sa division, 715.—Autres succès, 773, 791, 792.— Il se distingue à l'armée du Danube, 874, 877, 880.

LOLIÈRE, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 40.

LOLLIVIER, femme Saint-Pernc. — Est condamnée à mort, XXI, 47.

LOMBARD (C.), ex-directeur des Messageries. — Est acquitté, XXII, 271.

LOMBARD, ex-notaire. — Est condamné à mort, XXI, 766.

LOMBARD (Marie-Geneviève), femme Hébert. — Est accusée de faux-témoignage, XVIII, 418.

LOMBARD-HAMAR, sergent.—Trait d'intrépidité, XXVII, 202.

LOMBARD-LACHAUX, député du Loiret à la Convention. — Son vote dans le procès du Roi, XV, 162, 190, 252.— Il renonce aux fonctions de prêtre, XVIII, 377. — Fait décréter le paiement des représentations données aux théâtres pour le peuple, XIX, 293. — Sa déclaration en faveur de Robert Lindet, XXV, 399.

LOMBARD-DE-LANGRES, membre du tribunal de cassation. — Est nommé envoyé extraordinaire près la République batave, XXIX, 416. —Présente ses lettres de créance, 455. — Engage le Directoire batave à prononcer une amnistie générale, 584. — Sa lettre relative à la défense d'introduire des sels étrangers sur le territoire français, 659.—Son rappel, 725, 732.

LOMBARDAT (Germain), tailleur. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXII, 540.

LOMBARDIE (la). — Influence de la révolution sur cette contrée, III, 293. — Réponse de l'Empereur aux remontrances de ses évêques, IX, 853.— Expulsion des Français de ce pays, XIII, 197. — Ils

en font la conquête, XXVIII, 290, 292. — Proclamation de Salicetti à ses habitants, 310. — Adresse de son administration centrale sur l'instruction publique, 461. — Pétition pour la formation d'une légion lombarde, 462. — Article sur l'indépendance de ce pays, 475. — Ordre aux citoyens au-dessus de dix-huit ans de rentrer, sous peine d'être considérés comme émigrés, 512. — Déclaration du peuple lombard, réclamant son indépendance et l'alliance de la République française; proclamation de cette indépendance par le congrès, 548. — Causes qui ont arrêté les suites de la déclaration précédente, 554. — Réflexions sur la révolution de la Lombardie, 556. — Félicitations de l'administration générale à la légion lombarde, 597. — La commission de police fait transférer à l'hôpital, pour y être traité comme fou, le curé d'Invarigo, qui a fait des prières publiques pour l'empereur, 655. — Départ des Lombards pour fraterniser avec les Bergamasques, les Brescians et les Crémasques, 670. — Proclamation de l'administration annonçant la suspension d'armes avec les Autrichiens; lettre de Bonaparte aux Lombards, 686. — Complot pour faire rentrer la Lombardie sous le joug autrichien; arrestation des coupables, 772. (*Voyez* Cisalpine, Cispadane, Milanais et Milan).

LOMBART, chef de brigade. — Eloge de son courage, XVIII, 485.

LOMELLINI, ex-doge de Gênes. — Sa mort, VII, 553.

LOMÉNIE (Martial de), ex-coadjuteur de l'archevêque de Sens. — Est condamné à mort, XX, 444.

LOMÉNIE-BRIENNE (de), cardinal, archevêque de Toulouse, et depuis de Sens. — Remplace Calonne au ministère de la justice, *Introd.*, 7. — Propose l'impôt territorial et celui du timbre, 8. — Se retire, 10. — Coup-d'œil sur son incapacité et sur ses opérations désastreuses, 11. — Il est brûlé en effigie par le peuple, 12. — Précis de son administration, 141. — Il est nommé chef du conseil des finances, 226. — Rend compte des résultats des délibérations des notables, 229. — Sa disgrâce, 321. — Il est dénoncé par Fitz-Gérald, 331. — Décret pour la restitution de sommes perçues par lui en vertu d'un titre illégal, IV, 188. — Il prête le serment civique; son discours à cette occasion, 331; VII, 276. — Son mandement en faveur du serment du clergé, 513. — Il est élu évêque de Toulouse, 578. — Lettres que lui adressent les électeurs et la municipalité de cette ville, 618. — Réponse du pape à sa lettre, 701. — Dénonciation de ce bref, 730. — Il renonce à la dignité de cardinal, 758. — Est rayé du nombre des cardinaux, X, 125. — Renvoie son chapeau à Rome, 241. — Est décrété d'arrestation, XVII, 302, 362. — Rapport de ce décret, 435.

LOMÉNIE-BRIENNE (L.-M.-A. comte de), frère du cardinal, ministre de la guerre. — Donne sa démission, *Introd.*, 490. — Monopole des grains sous son ministère, I, 474. — Ses liaisons avec Pinet, 475. — Il est condamné à mort, XX, 444.

LOMENIE BRIENNE (Alexandre-François de), ex-colonel. — Est condamné à mort, XX, 444.

LOMÉNIE-BRIENNE (Charles de), chevalier de Saint-Louis. — Est condamné à mort, XX, 444.

LOMENIE-CANISY (Anne-Marie-Charlotte de). — Est condamnée à mort, XX, 444.

LOMET. — Sa *Notice sur le précis historique des campagnes de l'armée de Rhin-et-Moselle*, XXIX, 697.

LOMEZYN. — Ruine de cette ville, XVI, 549.

LOMFRONT (Dordogne). — Lettre de Quixier aux fonctionnaires de cette commune, XI, 582.

LOMONT, député du Calvados à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 171, 215, 254. — Il est élu membre du comité de sûreté générale, XXII, 682; XXIV, 618. — Propose de maintenir la destitution de Lalande, XXIII, 383. — Dénonce Caille, XXV, 4. — S'oppose à la suspension de la procédure suivie contre les patriotes de Besançon, — 616. Sort du comité de sûreté générale, XXVI, 158. — Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Interpellé relativement au passage du Rhin, 285. — Et décrété d'arrestation, 286. — Rapport contre lui, comme complice des rebelles de vendémiaire, 286. — Réélu aux Anciens, il en est secrétaire, XXVIII, 731. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Notes sur son compte trouvées dans les pièces de la conspiration de Brottier et autres, 808. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

LOMONT, commissaire des revenus nationaux. — Est remplacé par Poussielgue, XXV, 330.

LOMPRÉ, chanoine de Champlitte, député de Franche-Comté à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 79. — Fait adopter divers articles sur les rôles des contributions, IV, 375. — Propose de régler des contestations relatives aux impôts des ci-devant privilégiés, 561. — Fait décréter la nomination de commissaires pour le contentieux des contributions, VI, 87. — Prête le serment civique, VII, 20.

LONADO. — Bataille gagnée sur ce point par les Français sur les Autrichiens, XXVIII, 384. (*Voyez* Bonaparte et Armée d'Italie).

LONCHAMP, avocat. — Sa brochure intitulée : *La libération de l'Etat*, II, 325.

LONCLE, député des Côtes-du-Nord à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 218, 254.

LONDRES. — Sa société des amis de la révolution félicite l'Assemblée nationale de France, II, 171. — L'archevêque d'Aix est chargé de lui répondre, 238. — L'*Homme au masque de fer*, joué au théâtre de Drury-Lane, II, 290. — Bruit d'une coalition en faveur de la Turquie; embargo sur les vaisseaux chargés de grains pour l'étranger, 330. — Accueil qu'y reçoivent les patriotes belges, 338. — Brouillard extraordinaire, 409. — Considération sur son commerce de grains, 425. — Jonction de la Tamise et de la Savern, 426. — Projet d'y construire un opéra, III, 158. — Réponse de sa société à l'archevêque d'Aix, 286. — Prix élevé des huîtres, 318. — Violent incendie, 519. — Lettre sur la division de l'Assemblée nationale, IV, 232. — La révolution française y est célébrée, V, 187, 250; IX, 173. — Adresse des amis de la constitution sur les armements de leur cour, 262. — Violent ouragan, VII, 49. — Londres et ses environs, 640. — Guide des voyageurs dans cette ville, VIII, 84. — Etat de la brasserie du porter, IX, 489. — Assemblée de la société révolutionnaire, X, 353. — Incendie par suite d'une explosion de poudre, 378. — Adresse des wighs, applaudissant à la révolution française, 558, 749. — Réponse que leur transmet le président de l'Assemblée nationale, 567. — Incendie du Panthéon, XI, 186. — Arrivée de Talleyrand et de Biron, 277. — Arrestation de contrefacteurs d'assignats, 445. — Tumulte au théâtre de Drury-Lane, au sujet de l'air : *Ça ira*, XII, 10. — Intrigues contre les négociateurs français, 389. — Séjour de Liancourt et de Narbonne dans cette ville, XIII, 641. — Souscription ouverte pour fournir des armes aux Français, XIV, 29. — Autre en faveur de la nation polonaise, 133. — Mandat décerné contre un oiseleur qui avait dressé un serin à chanter *Ça ira*, 281. — Secours aux prêtres et aux émigrés français, 425. — Fête anniversaire des amis de la révolution de 1688, 537. — Adresse de cette société en faveur de la neutralité, 543. — Dons patriotiques offerts aux soldats de la liberté, 593, 596. — Procès de deux citoyens accusés de haïr le roi; révolte des matelots d'Ypswich, 605. — Alarmes sur la convocation extraordinaire du parlement, 777. — Consternation à la nouvelle de

la mort de Louis XVI, XV, 325. — La société constitutionnelle admet parmi ses membres honoraires Barère et Roland, 401. — Rassemblement d'émigrés pour opérer un débarquement en France, XVI, 597. Etablissement pour y prévenir les banqueroutes, 614. — Arrivée du général Valence, 657. — Citation de Frost au tribunal du banc du roi, XVII, 57. — Manifeste en faveur de Louis XVII, XIX, 219. — Départ du duc d'Yorck pour la Flandre, 718. — Accusations et poursuites contre les sociétés jacobines de cette ville, XX, 669, 685, 686. — Plaintes contre le bill de la milice, XXII, 361. — Retour du duc d'Yorck; formation d'un corps d'émigrés français, XXIII, 129. — Mouvements causés par le haut prix des denrées, XXV, 49. — Bruit du projet d'une expédition sur les côtes de Bretagne, 113. — Cris de paix aux oreilles du roi, lors de la prorogation du parlement, 233. — Rigoureuse exécution de la loi contre les étrangers; cour nombreuse auprès de madame Balby, maîtresse de Monsieur, 281. — Jugement rendu par la cour de justice en faveur d'un graveur employé par des émigrés à graver des planches pour les faux assignats, 289. — Mécontentement occasionné par la continuation de la guerre, 385. — Mort de William Smellie, traducteur de Buffon, 441. — Continuation de la disette; recommandation du gouvernement à ce sujet, 469. — Arrivée du comte d'Artois qui prend le titre de *Monsieur*, 517. — Nouvelles émeutes, 601. — Adresse au roi pour la paix; sarcasmes du *Morning-Chronicle* contre Louis XVIII, 713. — Continuation de l'échange des prisonniers, 761. — Incendie de l'église de Saint-Paul, XXVI, 137. — Insulte faite au roi, 409. — Motion, à la société de correspondance, pour une réforme parlementaire, etc., etc., 506. — Pitt y est insulté, XXVII, 209. — Formation d'une association pour la défense des assemblées populaires, de la liberté de la presse, etc., 210. — Arrivée de Paoli, 281. — Liste des baptêmes et sépultures qui ont eu lieu à Londres de 1794 à 1795, 633. — Réflexions du *Morning-Chronicle* sur la situation critique de l'Empereur, XXVIII, 351. — La société de correspondance entreprend de répandre les principes démocratiques, 392. — Article du *Morning-Chronicle*, où l'auteur célèbre les exploits des Français, 397. — Divers mensonges des papiers ministériels, 446. — Célébration de la révolution anglaise; les membres de cette réunion se donnent le titre de citoyens, 504. — Mécontentement du peuple à l'occasion des nouveaux bills, sur la milice, la cavalerie et les matelots, 507. — Empressement de la banque à seconder le gouvernement dans l'emprunt de 18 millions sterling, 511. — Le peuple menace d'incendier la banque qui rouvre ses paiements, 606. — Fuite de quatre Français attachés au prince de Galles, et soupçonnés de correspondances secrètes; arrestation de l'un d'eux, 618. — Association armée contre les attaques extérieures et les soulèvements intérieurs, 627. — Adresse des corps de métiers au roi contre les ministres; il la refuse, 662. — Arrêté des habitants du faubourg de Southwark pour adresser au roi la supplication de renvoyer ses ministres; Lauderdale publie un écrit sur les finances et calcule les progrès de la dette, 676. — Adresse et pétition de la cité de Westminster au roi pour le supplier de renvoyer ses ministres, 681. — Pétitions multipliées au roi pour le prompt renvoi de ses ministres, 712. Réunion de la société des amis de la réforme parlementaire; discours énergiques de MM. Ferguson et Stuart en faveur de la liberté et de la République française, 718. — Convocation générale de la cité de Londres pour aviser aux moyens de maintenir l'ordre dans la capitale, 724. — Réflexions d'un journal de l'opposition sur la rupture des négociations avec la France; retour de Malmesbury, XXIX, 21. — Sir Benjamin Hammet est nommé à la place de lord-maire, 35. — Pétitions contre le bill des triples taxes; le buste de Pitt est pendu et brûlé, 111. — Dénonciations contre le bill sur les assises, 126. — Caricature sous le titre de la diète allemande, 138. — Célébration de l'anniversaire de la naissance de Fox, 144. — Sensation produite dans le public par la destitution du duc de Norfolk, 150. — Séance du club des Wighs, 154. — Papiers trouvés sur un espion découvert dans ce club, 159. — Révolte à bord de la frégate *Amélie* à la vue des côtes de France, 164. — Remise par la société de médecine au commissaire français du crâne d'un nègre, dans lequel on avait trouvé trois aiguilles, 165. — Arrestation de Despare, 200. — Sortie de l'évêque de Durham contre les danseuses de l'Opéra, 205. — Association patriotique des commis de la banque; arrestation de Daniel Michaut et du comité de la société de correspondance; accusations contre O'Connor, 255. — Etat détaillé de la dette nationale, 257. — Arrestation de Coger O'Connor, 258. — Mesures proposées pour la défense de Londres, si les Français venaient à ses portes, 261. — Formation des bourgeois en milice, 265. — Enthousiasme causé par l'évasion de Sidney-Smith; placards contre le roi, 273. — Arrivée de Mallet-Dupan; départ pour l'Allemagne du prince héréditaire d'Orange, 274. — Formation de camps dans les environs de Londres, 275. — Feu d'artifice représentant l'évasion de Sidney-Smith, 277. — Défense d'augmenter le prix du pain; affluence pour entendre prêcher un prêtre échappé de Toulon; formation des théâtres en corps militaires; plans de destruction des ports d'Ostende, Calais et Dunkerque, 280. — Affaires d'O'Coigley, Arthur O'Connor, John Allens et Jérémie L'Enry; émeute pour l'arrestation d'O'Connor, 286, 287. (*Voyez* leur article. — Duel entre Pitt et Tierney à la suite d'une motion, 290. — Fabrication de télégraphes portatifs pour rendre compte des opérations des Irlandais-Unis, 299. — Délivrance d'une patente à l'inventeur d'un compas de mer, 319. — Détails curieux sur cette capitale, 320. — Sa consternation à la nouvelle de la prise de Malte, 322. — Proscription de l'usage des gants de soie, par la Faculté de médecine, 341. — Représentation donnée dans tous les théâtres au profit de la famille de Palmer, 367. — Exposition de la fameuse pièce de canon enlevée de Malte par les Français et tombée au pouvoir des Anglais, 385. — Alarmes causées par le débarquement des Français en Irlande, 391, 398. — Détails d'une violente tempête, 419. — Arrivée dans cette ville des déportés Pichegru, Aubry, Delarue et Ramel; ils sont présentés au duc de Portland et à Wickam, 430, 435. — Publication d'un écrit sur la manière dont le peuple peut se défendre contre une troupe réglée, 433. — Réunion des membres de l'opposition pour célébrer la première élection de Fox; envoi au lord-maire par Nelson de l'épée du contre-amiral français Blanquet-Duchayla, 455. — Publicité à Londres d'un plan de réunion de l'Irlande à l'Angleterre, 512, 540. — Réjouissance à la nouvelle de la mort de Bonaparte, 589 *bis*, 595. — Indignation générale contre la taxe de l'industrie, 589 *bis*. — Détails sur le nombre des voleurs et des filous de Londres, 615. — Recette contre la goutte, publiée par la société d'humanité de cette ville, 626. — Arrestation d'un émigré français accusé d'avoir volé des diamants à Versailles, 627. — Et d'un grand nombre d'Irlandais, 633. — Publication de la *Correspondance de l'armée française en Egypte*, interceptée par l'amiral Nelson, 675. — Affluence à la représentation de Pizarre, traduit de l'allemand par Shéridan, 710. — Incendie dans une prison, 755. — Arrivée du trésor du pape; lettre de Niou sur l'échange des pri-

sonniers, 780. — L'ex-directeur Barthélemy quitte cette ville, 789. — Briot rappelle la différence de traitement qu'y reçurent Talleyrand et Chauvelin ; le comte d'Artois en part pour le camp de l archiduc, 794.—Calonne meurt dans ses environs, 807. (*Voyez* Angleterre).

LONG, capitaine. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 650.

LONG, député de Rivière-Verdun à la Constituante. — Réclame un tribunal composé de magistrats et de jurés, I, 198. — Prend part à la discussion sur les municipalités, II, 287.—Combat l'article qui modifie les conditions d'éligibilité, II, 294.— Son opinion sur la commutation de peine des détenus par lettres de cachet, III, 655. — Il discute le réglement des maisons de mendicité, IV, 562.— Fait renvoyer au comité de recherches l'affaire de Morisot, V, 41. — Appuie la fabrication d'assignats de 50 livres, VII, 444.

LONGCHAMPS. — Sa parodie de *Misanthropie et Repentir*, XXIX, 652.

LONGÉVITÉ. — Exemples divers, II, 330, 458; IV, 162; X, 142.

LONGJUMEAU. — Arrestation dans cette ville d'un représentant par les agents du conseil exécutif, XVIII, 693.

LONGROIS, ex-garde-meuble du château de la Muette. — Est condamné à mort, XXI, 404.

LONGROIS (M.-T.) — Est condamné à mort, XXI, 404.

LONGROIS (femme). — *Voyez* Letellier.

LONGUÈVE (Henri), avocat du roi, député d'Orléans à la Constituante. — Est élu secrétaire, I, 399. Son rapport sur les troubles de Schélestadt, V, 399. — Il fait rendre un décret relatif à la liquidation de Jean Morel et autres, VII, 644. — Député du Loiret au conseil des Cinq-Cents, il demande que les députés ne puissent accepter de places du Directoire qu'un an après la cessation de leurs fonctions, XXVIII, 730. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

LONGUEVILLE (P.), marchand de chevaux.—Est a equitté, XIX, 512.

LONGUEVILLE-CLEMENTIÈRES, agent du comité de sûreté générale.—Tentatives faites pour le corrompre, XIX, 603.

LONGWY,—Lettre de la municipalité sur la bonne conduite du régiment de Bouillon, V, 422.—Adresse à l'Assemblée nationale, VIII, 782. — Préparatifs de défense, IX, 27. — Arrestation d'effets au chiffre du roi, X, 232. — Dénonciation contre le commandant de la place, 277. — Arrestation d'Henry, prêtre embaucheur, XI, 93. — Les administrateurs dénoncent de Lessart et Bigot Sainte-Croix, 391. — Blocus de cette place par les Prussiens, XIII, 519. — Sa reddition, 535, 541, 549, 562, 566, 569. — Cour martiale formée pour juger ceux qui l'ont livré, 543. — L'Assemblée fait retirer des soldats de sa garnison présents à la barre, 564. — Arrestation du commandant, 578. — Décret contre cette ville, 588. — Suspension du paiement des sommes dues par le trésor à ses habitants, 701. — Adresse de l'ex-commandant de cette place sur sa prise, XIV, 81. — Lettre sur la trahison qui l'a livrée aux Prussiens, 190. — Elle est reprise par les Français ; sa capitulation, 254. — Arrestation des officiers municipaux, 293. — Suspension du décret qui ordonnait la démolition des maisons de cette ville, 347. — Retraite de l'ennemi ; marche victorieuse de Valence, 374. (*Voyez* Lavergne). — Rapport du décret rendu contre ses fonctionnaires, XXVIII, 268, 280.—Ils sont rayés de la liste des émigrés, 411, 429.

LONS-LE-SAULNIER.—La société patriotique de cette ville dénonce Vernier, XVI, 449. — Plusieurs de ses habitants dénoncent les administrateurs du Jura, 644. — Décret prononçant peine de mort contre les membres d'un comité de salut public y établi, s'ils ne cessent leurs fonctions, XVII, 258.—Autre portant que cette ville n'est plus en état de rébellion, XXII, 178.—Renvoi au Directoire des dénonciations contre cette commune, XXIX, 222.

LOO, en Hollande. — Départ des deux éléphants de sa ménagerie pour Paris, XXIX, 34.

LOOCOCK-CUSACK (James), habitant de Charlestown. — Offre ses services à la France, XVI, 506.

LOPS, ouvrier.—Est condamné à mort, XXI, 104.

LORANGE, directeur de jury de l'arrondissement de Roanne. — Est dénoncé par Saint-Didier, XXIX, 99.

LORCEY, adjudant-général. — Est blessé à l'armée du Danube, XXIX, 697.

LORDEWÈSE. — Décret contre le curé de cette commune, V, 778.

LORÉAL, ingénieur. — Fait la découverte de brûlots insubmersibles, XI, 649.

LORENZANO, archevêque et grand inquisiteur d'Espagne.—Est maltraité à la cour pour avoir condamné Ramon-de-Salas, professeur de Salamanque ; le roi annule ce jugement, XXVIII, 528.

LORETTE.—Enlèvement et envoi à Paris des reliques de la Vierge-Marie, XXVIII, 587. — Lettre de Bonaparte à ce sujet, 596. — Détails sur la ville, et histoire de la *Santa casa*, 609.

LORGES, général.—Reçoit les félicitations du Directoire, XXIX, 282. — Conditions imposées par lui aux Haut-Valaisins, 284.— Son rapport sur la bataille de Sion, 286. — Il rend compte d'une victoire remportée par le général Chabran dans le pays des Grisons, 676. — Prend part aux succès de l'armée du Danube, 870, 877.

LORGES (comte de).—Est condamné à mort, XXIX, 307.

LORIENT. — Suppression de la franchise de ce port, III, 719. — Etat des forces navales qui s'y trouvent rassemblées, IV, 633.—Il est le seul port de l'Océan pour les retours de l'Inde, V, 179, 512. — Sa municipalité s'oppose à l'extraction des poudres de ses magasins, V, 400.—Insurrection du corps de l'artillerie des colonies, IX, 264, 283. — Rétablissement du calme, 403, 419.—Adresse à l'Assemblée, XIII, 91. — Les administrateurs annoncent l'exécution populaire de Gérard, négociant qui faisait exporter des armes, XIV, 24. — Pétition en faveur des citoyens arrêtés par suite de cette affaire, 324. — Civisme des habitants de cette ville, 326. — Décret portant extinction de la procédure relative aux troubles, 369. — Armement dans ce port, XV, 586. — Décret pour la poursuite des auteurs de son incendie, XVI, 258. — Translation à Paris de plusieurs citoyens de cette ville, XVII, 542.—Adresse contre les Toulonnais, 659. —Mission de Tréhouart et de Faure, XXI, 516. — Lettre sur celle de Villers et de Desrues, XXIII, 283. — Opérations de Guermeur et de Guezno, 382. — Lettre du commandant d'armes annonçant le débarquement de 10,000 émigrés, XXV, 180. — Décret qui y établit un jury des prises, 732. — Entrée dans sa rade de l'escadre de Toulon aux ordres de l'amiral Villeneuve, XXVIII, 519. — Destitution de Dalbarade et autres fonctionnaires du port, XXIX, 264. — Entrée d'un convoi très-nombreux, 358. — Jugement de la cour martiale relatif à l'incendie du vaisseau *le 14 Juillet*, 398. — Désordres dans la ville attribués aux Jacobins, 775.

LORINET. — Sa lettre sur le traitement des députés, III, 552.

LORIOL. — Opposition de cette commune à la protestation de la commission intermédiaire du Dauphiné contre le décret de l'Assemblée, signé de

Mounier et du marquis de Viennois, III, 95. —Lettre de sa municipalité à celle de Nîmes, IV, 365.

LORMAN, sous-lieutenant.—Se distingue à la bataille de Sédiman, XXIX, 576.

LORMIER, lieutenant-colonel.—Est tué à Valmy, XIV, 26.

LORRAINE (Charles de). — Renversement de sa statue à Bruxelles, XXI, 366.

LORRAINE (M.-A.-J.-Antoinette de), abbesse d'Inspruck. —Sa mort, II, 321.

LORRAINE(la).— Opinion d'un des députés de cette province sur la constitution des communes, I, 74. — L'Assemblée nationale réclame auprès des municipalités les droits de citoyen pour les juifs, 526.—Dénonciation de l'exportation des grains qui y a lieu II, 271. — Ses préjugés contre les juifs, 463. — Décret qui l'autorise à exporter des bois à l'étranger, III, 490. — Autre qui lui retire l'exploitation des bois pour ses salines, IV, 5. — Autre qui y prolonge la jouissance du droit de troupeau à part, 325. — On y brûle des châteaux, V, 297; VI, 46. — Abolition de divers droits féodaux, VII, 341. — Ecrit relatif aux droits de l'Empereur sur cette province, XI, 233. — Dissertation à ce sujet, 241, 478. — Demande des princes de Lorraine contre le séquestre de leurs biens, XII, 262. (*Voyez* Allemagne (princes d').

LORRIOL, de Pontarlier. — Désavoue un article contre le duc de Brunswick, XIII, 536.

LORXETZ, fournisseur de fourrage aux armées. — Est condamné à mort, XXI, 24.

LOSTALOT (Armand).—Est l'auteur du *Véritable Ami du Peuple*, *Introd.*, 598.— Député des Basses-Pyrénées à la Législative, il annonce une attaque prochaine de la part des Espagnols, XI, 133. — Et la désertion des officiers du 7me régiment, 363.— Son opinion sur la discipline militaire, XII, 172. — Il déclare qu'on lui a offert gratuitement l'*Ami du Peuple*, 292.

LOSTEIN, citoyen de Wasselonne. — Eloge de son patriotisme, VII, 531.

LOSWENHJELM, ministre de Suède.—Fait notifier à la cour de La Haye la résolution de neutralité de la Suède, XVI, 481.

LOT (département du). — Insurrection dans le district de Gourdon, VI, 628.— Troubles nouveaux, 683.— Rétablissement du calme, VII, 338, 438.— Situation paisible; élection de Danglards à l'évêché, 570.— Retour entier du calme, 633. — Rétractation de ses administrateurs sur le 31 mai, et leur renvoi à leurs fonctions, XVI, 727; XVII, 38.— Dénonciation contre eux, XVIII, 350.— Mission de Paganel dans ce département, 397.— Bô est accusé d'avoir érigé son tribunal en tribunal révolutionnaire, XXV, 447.—Rapports sur ses élections, XXVI, 720; XXVII, 3.— Discussion, annulation de celles faites par la minorité, 18, 115, 311, 313, 360, 414. — Autres doubles élections, XXVIII, 711.— Rapport, résolution et annulation de celles de la minorité, 716, 725, 728, 729.— L'administration centrale dénonce les adresses de l'armée d'Italie, 775.— Annulation des élections qui avaient d'abord été validées, 796, 809.— Placement de son école centrale, XXIX, 450.

LOT-ET-GARONNE (département de). — Sa conduite pendant les troubles du Midi, VII, 491. — Secours aux victimes des inondations, XI, 162, 168. — Écroulement de soixante-treize maisons au Port-Sainte-Marie, 191.— Élan des volontaires, 579. — Rétractation de ses administrateurs à l'occasion du 31 mai, XVII, 12, 79. — Paganel en fait mander le procureur-syndic à la barre, 85.— Placement de son école centrale, XXIX, 380.

LOTERIES.— Leur suppression est demandée par le tiers-état de Paris, *Introd.*, 571. — Perspective de cette suppression, II, 201. — Elle est opérée à Francfort, 377. — Dispositions pour le paiement des pensions qui y sont assignées, IV, 63. — L'administration est réformée, V, 33. — Lettre de Mirabeau sur ce sujet, VI, 203.— Autre de Clavière contre leur établissement, 289. — Maintien des perceptions assignées sur elles, X, 5. — Demande de leur suppression, XVII, 624.— Elle est décrétée sur la demande de la commune de Paris, XVIII, 426, 430. — Discussion au parlement d'Angleterre sur leur moralité, XX, 301.— Projet rejeté pour le rétablissement de celle dite nationale, XXVIII, 5, 145, 199. — Nouveau projet, 491. — Son adoption, 635. — Rapport, ajournement, discussion et rejet de cette résolution, 646, 659, 660, 662, 663, 666. — Son rétablissement est de nouveau résolu, 791, 823; XXIX, 21, 22, 25. — Noms de ses administrateurs, 25. — Arrêté pour son organisation, 36.— Autre arrêté y relatif, 59.— Motion contre la vente d'objets mobiliers par forme de loterie, 66.—Suppression de toute loterie particulière de meubles ou immeubles, 74, 227.— Gains faits d'après un calcul sur les lettres du nom de Bonaparte, 110. — Peines demandées contre ceux qui en élèvent des établissements particuliers, 178. — Motion contre des abus qui en diminuent les produits et résolution y relative, 199, 216.— Autre contre la falsification ou la soustraction des billets, 245. — Sa discussion et son rejet, 301, 325.— Condamnation des falsificateurs d'un quaterne, 453. — Arrêté du Directoire relatif à l'administration de la loterie, 615.— Cavaignac y remplace Musset, 625.— Rapport sur le remboursement des sommes empruntées par les anciens receveurs, 654.

LOTERIES DE BIENS NATIONAUX. — (*Voyez* Biens nationaux.)

LOTH, soldat. — Est condamné à mort, XXI, 87.

LOTHRINGER, confesseur de Custine. — Est mis en liberté, XVII, 605. — Arrestation de ses dénonciateurs, 631.— Il demande un passeport, XX, 371.

LOTTIN, libraire.— Son *Tableau des droits d'entrée perçus à Paris*, VIII, 332. —Saisie chez lui de proclamations contre-révolutionnaires, XXIX, 811.

LOUBERS, avocat de Toulouse. —Est dénoncé, XVIII, 343.— Et acquitté, XXII, 279.

LOUBET, directeur des monnaies de Toulon. — Est destitué, XVI, 737. — Débats le concernant, 766.

LOUCHET (L.), député de l'Aveyron à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 254. — Il fait renvoyer la conspiration de Charrier devant le tribunal de l'Aveyron, XVII, 60.— Demande le rapport du décret rendu contre Géraldi, 208. — En mission dans la Seine-Inférieure, il fait arrêter d'Epremesnil, 755.— Son arrêté pour la destruction des signes de féodalité, XVIII, 158. — Il annonce la découverte d'argent chez l'abbé Carrey, 632. — Fait casser un jugement rendu contre Coquet, XIX, 478. — Et mettre en liberté des citoyens de Bezeville et de Bréanté, XX, 171. — Est élu secrétaire des Jacobins, 683.— Fait décréter l'examen des jugements du tribunal de l'Aveyron, 753.— Demande l'arrestation de Robespierre, XXI, 335.— Son discours sur la nécessité de maintenir le gouvernement révolutionnaire, etc., 531, 552. — Il parle sur l'organisation des comités révolutionnaires, 549.— Traite Rovère de marquis; est rappelé à l'ordre, 590. — Lit une adresse de la société populaire de Dijon, contre la liberté de la presse, etc., 691.— Rend compte d'une fête célébrée à Rhodez, à l'occasion du 9 thermidor, 742. — Discute le projet de décret sur l'instruction publique, XXII, 514.— Demande un délai pour la production des titres de rentes viagères, 785. — S'oppose à la révision des jugements des tribunaux de l'Ardèche, de la Lozère et de l'Aveyron, XXIII, 208.—Rend compte des troubles de ce dernier

département, 703. — Sa motion sur la situation de la République, et mesures qu'il présente pour terminer la révolution, XXVI, 245, 250. — Il fait décréter que le général Menou sera mis le lendemain en jugement, 287.

LOUDÉAC. — Troubles excités dans cette ville par Ruello, X, 64.

LOUDUN. — L'élection du maire est annulée, V, 287.— Les amis de la liberté de cette ville demandent l'expulsion de Marat de la Convention, XV, 21. — Elle ouvre ses portes aux révoltés, XVI, 332. — Arbore le drapeau blanc, 367.

LOUGH-SWILLY, en Irlande. — Lettre annonçant un débarquement de troupes françaises dans ses parages, XXVIII, 527.

LOUGHBOROUGH (lord), pair d'Angleterre. — S'oppose à une guerre avec la Russie, VIII, 125. — Appuie le bill sur les étrangers, XV, 38.

LOUHANS (Saône-et-Loire). — Souscription pour y élever un temple à la Justice, VII, 699.

LOUHER (A.), juge et procureur. — Est condamné à mort, XX, 480.

LOUIS IX, roi de France. — Établissement sous son règne, de la maxime que le *Roi est souverain de tous*, *Introd.*, 102. — Motion de supprimer sa fête, XVII, 473. — Brûlement de sa chemise, XVIII, 441.

LOUIS XI, roi de France. — États-généraux sous son règne, *Introd.*, 37.

LOUIS XII, roi de France. — Accroissement du revenu public sous son règne, *Introd.*, 2.— Les États généraux annulent la promesse faite par lui à Charles V, 96. — Honneurs du Panthéon demandés pour sa mémoire, XI, 366.

LOUIS XIII, roi de France. — États-généraux sous son règne, *Introd.*, 51.— Convocation de l'Assemblée des notables, 57. — État des finances, 73. — Il rétablit tous les ordres, 81.—Reconnaît la supériorité des États-généraux, 96.—Révocation de son édit portant création d'une procession pour célébrer la naissance de Louis XIV, XIII, 419.

LOUIS XIV, roi de France. — Son faste et son ambition, *Introd.*, 1. — Vains efforts faits sous son règne, pour la convocation des États-généraux, 82. — Il reconnaît leur supériorité, 96. — Actes et excès de la puissance royale sous son règne, 104. — Motion d'enlever les quatre figures enchaînées au pied de sa statue et décret conforme, IV, 676, 680. — Mémoires secrets sur son règne par Duclos, VI, 608; VII, 218.— Tableau de son règne, par Lavallée, IX, 292.— Rapport constatant qu'une statue de ce prince, placée dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, appartient à la commune de Paris, XIII, 270. — Anecdotes sur son règne, XVI, 99.

LOUIS XV, roi de France. — Accroissement du revenu public sous son règne, *Introd.*, 4.— Vains efforts faits pour la convocation des États-généraux, 87. — Il reconnaît à la nation le droit de se convoquer, 94. — Actes et excès de la puissance royale sous son règne, 104. — Il prend part au pacte de famine, I, 466. — Collection des mémoires historiques de son règne, VI, 359, 563, 708; VII, 32, 218.— Mutilation de sa statue à l'école militaire, XIII, 577.— Politique des cabinets de l'Europe sous son règne, VI, 402.

LOUIS XVI. — Commencement de son règne; précis des mesures qui ont précédé la convocation des États généraux, *Introd.*, 4. — Il rappelle Necker, 13. — Sa correspondance avec le marquis de Pesai, 129. — Il convoque la première assemblée des notables, 175. — Leur présente divers projets de réforme, 181. — Leur propose de nouveaux moyens de combler le délicit, 222. — Et leur annonce ses résolutions, 226. — Ses édits pour la liberté du commerce des grains, 235. — La création d'assemblées provinciales, 236.—La suppression de la corvée, 237.—La création d'un impôt territorial, 238.—Lit de justice pour l'enregistrement de cet impôt et de celui du timbre, 241. — Réformes dans sa maison et dans celle de la reine, 246. — Il exile le parlement, 248. — Révoque les deux impôts précédents, 255. — Son édit de création des impôts graduels, 259. — Il tient un lit de justice pour son enregistrement, 262. — Exile trois membres du parlement de Paris, 268. — Sa lutte avec ce parlement; il permet aux pairs du royaume d'assister à ses séances, 271. — Sa réponse aux représentations de ce corps, 272, 284. — Il déclare que tout a été légal dans la séance du XIX novembre 1787, 284. — Refuse de recevoir une députation du parlement, au sujet de l'arrestation de Goislard et de d'Eprémesnil, 291. — Tient un nouveau lit de justice; censure les écarts du parlement; annonce l'établissement de la cour plénière et des grands bailliages, etc., 294.— Convoque les Etats-généraux, 323, 329. — Rappelle les parlementaires exilés, 333. — Protestations contre son lit de justice du 8 mai, 337. — Sa réponse aux remontrances du parlement de Bordeaux, 355. — Il supprime toutes les protestations des cours, 357. — Sa réponse aux remontrances du clergé, 391, 394. — Il convoque la deuxième assemblée des notables, 396, 399. — Leur défend de s'occuper d'une motion du prince de Conti sur les dangers de la monarchie, 410. — Mémoire que lui adressent les princes sur cet objet, 497. — Il adopte l'avis pour l'égale représentation du tiers et en est remercié par les six corps de Paris, 509. — Mémoires à lui présentés contre la violence faite au parlement de Rennes, 528, 532, 540. — Sa lettre de convocation des Etats-généraux, 557. — Son réglement concernant les suppléants, 573. — Son discours aux Etats-généraux, I, 1. — Il ordonne au comte d'Artois de refuser la députation de Tartas, 33. — Demande la reprise des conférences conciliatrices, 45. — Mirabeau dénonce les intrigues qui l'entourent, 46. — Sa réponse à une députation des communes, 56. — Autre, qui mécontente l'Assemblée, 68. — Il blâme la noblesse de ses modifications au plan de réunion; se plaint aux communes de la qualification de classes privilégiées donnée aux autres ordres, 84. — Fait annoncer la séance royale, 88. — Exige de la noblesse, qu'elle se prête à ses vues conciliatrices; annonce à Bailly la remise de la séance royale, 90. — Discours qu'il y tient, déclaration de ses volontés, etc., 92. — Il engage la noblesse et le clergé à la réunion, 108. — Son réglement sur les mandats impératifs, 113. — Il accorde la grace de deux gardes-françaises, 117. — Conférences tenues chez lui pour la réunion de la noblesse, 121. — Il promet le renvoi des troupes, 146. — Propose sa retraite à Compiègne, 155. — Ses réponses sur les troubles de Paris, 159, 160.— Il vient à l'Assemblée; lui annonce l'éloignement des troupes, 161. — Lui envoie la lettre de rappel de Necker; projette d'aller se montrer à Paris, 168. — Détails de ce voyage, 173, 226, 596. — L'Assemblée lui renvoie la poursuite du crime commis à Quincey, 209. — Sa lettre à Necker, 243. — Il annonce la nomination des nouveaux ministres, 277. — Est proclamé *Restaurateur de la liberté française*, 288, 293, 300, 333. — Députation pour l'instruire de la séance du 4 août, 288. — Il accorde les entrées de sa chambre au président de l'Assemblée, 296. — Faux édits distribués en son nom, 297. — Il supprime les capitaineries, 335.— Assiste au *Te Deum*, en mémoire de la nuit du 4 août, 335. — Envoie à l'Assemblée diverses ordonnances, 338. — Adresse et

cérémonial pour sa fête, 381, 383. — Sa couronne est déclarée héréditaire et sa personne inviolable, 470. — Les arrêtés du 4 août lui sont présentés, 476. — Sa réponse, 487. — Débats à ce sujet, 488, 491. — Il annonce la publication de ces arrêtés et la sanction de celui relatif aux grains, 496. — Envoie sa vaisselle à la Monnaie, 498. — Conspiration pour le transporter à Metz, 521. — Sa lettre à Lafayette, 609. — Sa réponse à une demande de sanction, II, 7. — Débats à ce sujet, 8. — Il répond qu'il a donné des ordres pour la circulation des grains ; accepte la déclaration des droits et les articles constitutifs, 11. — Déclare qu'il ne se séparera jamais de l'Assemblée ; lui propose de se réunir au château ; annonce qu'il va se rendre à Paris avec sa famille, 12. — Se rend dans la salle du repas des gardes-du-corps, 18. — Invite l'Assemblée à choisir à Paris un local pour ses séances, 24. — Apprend la marche des femmes de Paris sur Versailles ; en reçoit cinq ; embrasse l'une d'elles ; leur remet un ordre de faire venir des blés de Senlis et de Lagny, 29. — On s'oppose à la sortie de ses voitures, 30. — Projets de la cour de le faire fuir, 35. — Il donne ordre de confier à la garde parisienne les postes des ex-gardes-françaises, 36. — Lui demande la grâce de ses gardes-du-corps, 42. — Se présente au balcon avec sa famille ; annonce qu'il va se rendre à Paris, 42, 49. — Son départ, 43. — Il fait délivrer gratuitement divers effets du Mont-de-Piété, 50. — Reçoit, aux Tuileries, les félicitations de l'Assemblée, 71. — Sanctionne la loi martiale et divers décrets, 86. — Envoie des secours à la veuve d'un boulanger, tué dans une émeute, 91. — Accepte le décret sur les biens du clergé et sanctionne celui sur les parlements, 133. — Casse l'arrêté du parlement de Rouen contre le décret qui le proroge, 160. — Sollicite en sa faveur l'indulgence de l'Assemblée, 170, 178, 183. — Casse un arrêt du parlement de Metz contre le même décret, 191. — Encourage l'importation des grains, 219. — Est chargé par l'Assemblée de ramener à leur devoir les États du Cambrésis, 231. — Recherches sur le projet de l'enlever et sur les événements des 5 et 6 octobre, 274. — Il envoie 25,000 fr. aux ouvriers de Lyon, 282. — Reçoit le serment de la municipalité de Paris, 299. — Refuse d'ouvrir des dépêches envoyées par Van-der-Noot, 351. — Invite l'Assemblée à adjoindre deux de ses membres au comité chargé d'examiner la situation de l'Hôtel des Invalides, 429. — Dénonciation de la conspiration de Favras, tendant à l'enlever de Paris, 515. — Sa réponse, au sujet de la liste-civile, III, 52. — Sa proclamation contre l'exportation des grains, 132. — Il jure attachement à la constitution nouvelle, 297. — Ses réponses à l'occasion du serment civique, 306, 310. — Il visite les Enfants-Trouvés, 411. — Décret pour lui demander l'état de sa vaisselle portée à la Monnaie, 618. — Il refuse de prendre connaissance des affaires du Brabant, 634. — Est prié d'accepter le décret sur l'armée, 667. — Demande l'établissement d'un bureau de trésorerie, 707, 709. — Visite la manufacture de glaces du faubourg St-Antoine, IV, 17. — Sa proclamation sur les assignats, 202. — Sa lettre d'encouragement aux colons de St-Domingue, 261. — Il est chargé de nommer 20 personnes pour la signature des assignats, 328. — Sa visite aux Gobelins, 330. — Un décret le remercie des mesures qu'il a prises à l'occasion de la surprise des forts de Marseille par les patriotes, 352. — Ses promenades à cheval dans Paris, 363, 436. — Il est remercié de ses mesures pour le maintien de la paix entre l'Espagne et l'Angleterre, 366, 375. — Ordonne l'avance de toutes les pensions appartenant à des septuagénaires, 385. — Éloge de son patriotisme, 436. — Sa réponse aux électeurs des Ardennes, 448. — Sa proclamation concernant la cocarde nationale, 496. — Lettre de Bailly à Lafayette sur son voyage à St-Cloud, 537. — Il annonce le projet de faire ce voyage, 544. — Autorise la fédération entre les troupes de ligne et les gardes nationales, 546. — Décret pour le prier de déterminer la dépense de sa maison, 553. — Il la fixe à 25 millions, et demande que l'Assemblée fixe le douaire de la reine, 587. — Discours que lui adresse Bailly au sujet de la fédération, 617. — Proposition de lui élever un buste sur l'autel de la patrie, 628. — Sa proclamation concernant l'échange des billets de caisse en assignats, V, 1. — Il est supplié d'avoir égard à une lettre de la municipalité de Grenoble, annonçant la formation d'un camp de 15,000 hommes en Savoie, 63. — Motion de le déclarer chef de la fédération, 75. — Décret portant qu'il sera prié d'y prendre le commandement des troupes, et fixant le serment qu'il y prêtera, 84, 88. — Ses audiences à divers députés à cette confédération ; il reçoit l'anneau donné aux Tourangeaux par Henri IV, 113. — Sa réponse à une députation des gardes nationales, présentée par Lafayette, 158. — Détails sur l'entrevue par lui accordée au chef des bretons fédérés, 200, 208. — Sa proclamation pour la nomination des officiers municipaux de Paris, 251. — Bulletin de sa santé pendant sa maladie, 283, 290, 299, 307. — Ses avances de fonds aux libraires associés de Paris, 330. — Décret portant qu'il sera prié de désigner les domaines qu'il désire conserver, 401. — État de ceux dont il réclame la jouissance, 456. — Vexations exercées sur les cultivateurs voisins de ses plaisirs, 453. — Son vœu pour la conservation du château de Pau, 455. — Il envoie la liste des domaines auxquels il se restreint, 502. — Annonce que le calme n'a pu être rétabli à Nancy, sans effusion de sang, 544. — Tippoo-Saïb lui envoie une somme considérable, 549. — Célébration de sa fête à Rome, 609. — Dénonciation des dévastations de ses veneurs, 628. — Il ordonne l'approvisionnement des places frontières, 646. — Violation de son grand parc à Versailles, 684, 690. — Discours que lui adresse le président de l'Assemblée nationale en le priant de ne point se priver de sa chasse, 692. — Protestation de la municipalité de Rouen contre le projet de le conduire dans cette ville, VI, 51. — Sa réponse à l'offre de démission de ses ministres, 206. — Sa lettre à La Luzerne, 223. — Il annonce à l'Assemblée la nomination de Fleurieu au ministère de la marine, 233. — Questions, lettre et discussion sur le projet de lui former une nouvelle maison militaire, 261, 347, 355. — Il quitte Saint-Cloud pour Paris, 261. — Écrit qu'il a nommé Duportail ministre de la guerre, 396. — Et Duport-Dutertre garde des sceaux, 442. — Sa réponse au discours de Bailly, lui présentant la nouvelle municipalité, 469. — Il fait arrêter l'armement dans les ports, 471. — Reçoit la députation de l'assemblée provinciale de Saint-Domingue, 498. — Annonce la nomination de de Lessart au contrôle général des finances, 552. — Se plaint des calomnies répandues contre la reine, 706. — Sa lettre à Bailly au sujet des secours à donner aux pauvres, 709. — Sa réponse relative à la sanction du décret sur la constitution civile du clergé ; il l'accepte, 711, 730. — Annonce la démission de Saint-Priest et son remplacement provisoire par Montmorin, 722. — Sa réponse à Dandré à l'occasion du jour de l'an, VII, 13. — Annonce la nomination de de Lessart au ministère de l'intérieur, 223. — Bruits populaires sur un projet de l'enlever, 282. — Sa lettre sur la liste-civile est convertie en décret, 414. — Il annonce le départ de *Mesdames*, ses tantes, 439. — L'assemblée du nord de Saint-Domingue

arrête de lui ériger une statue, 466, 473. — Bulletins de sa santé, 579, 582, 590, 598, 603, 612, 619, 627, 638. — Décret qui lui attribue la nomination des administrateurs du trésor public, 586. — Autre pour l'acquittement de ses dépenses pendant l'année 1790, 604. — Discours que lui adresse Bailly à l'occasion de sa convalescence, 746. — Le peuple s'oppose à son départ pour Saint-Cloud, VIII, 168. — Il reçoit une lettre du département de Paris relativement à la faveur qu'il accorde aux prêtres réfractaires; délibération de la commune sur son voyage à Saint-Cloud, 170. — Compte-rendu des événements relatifs à ce voyage, 175. — Il écrit qu'il va se rendre à l'Assemblée; rappelle les événements de la veille; et persiste dans le dessein de se rendre à Saint-Cloud pour la pleine liberté de sa sanction, 175, 176. — Texte de son discours, 178. — Il reçoit une lettre de la municipalité de Paris sur le calcul perfide des faux amis qui l'environnent, 186. — Notification aux puissances étrangères de son acceptation de la constitution, 187, 213. — Sa nourrice réclame le paiement de sa pension, 188. — Il répond aux vœux qui lui ont été présentés relativement au voyage de Saint-Cloud, 201. — Décret portant que l'Assemblée ira le féliciter; impression de sa réponse au discours du président, 214, 215. — Il reçoit les témoignages de reconnaissance de la commune de Paris, 225. — Ordonne de témoigner sa satisfaction à Holbée, 226. — Reçoit Lafayette et une députation de la garde nationale, 231. — Fleurieu lui donne sa démission, 269. — Adresses des départements de l'Aube, de la Côte-d'Or, de l'Isère et du Finistère sur les faveurs qu'il accorde aux ennemis de la constitution, 301, 342. — Lettre de Londres sur sa conduite dans les événements du 18 avril, 378. — Il annonce la nomination de Thévenard au ministère de la marine, 426. — Sa déclaration à la cour de Vienne ne produit aucun effet, 543. — Il est prié par un décret de négocier un nouveau traité de commerce avec l'Amérique, 576. — Nomme des plénipotentiaires à Avignon, 579. — Lettre que lui adresse la municipalité de Carpentras, 591. — La municipalité annonce son enlèvement, au 20 juin; Beauharnais en fait part à l'Assemblée; envoi de courriers pour le rechercher, 715. — Il défend, en partant, aux ministres de rien signer jusqu'à nouvel ordre, 717, 718. — Motion de suspendre sa liste-civile, 719. — Son adresse aux Français lors de sa fuite, 721, 723. — Mention est faite au procès-verbal de sa promesse d'assister à la procession de la Fête-Dieu, 725. — Lettres saisies sur son médecin; renseignements sur sa fuite, 728. — Proclamation de l'Assemblée en réponse à son mémoire, 731. — Il est arrêté à Varennes, 733. — Décret portant qu'il sera rendu à son caractère le respect qui lui est dû; autre pour assurer son retour et celui de sa famille, 734. — Détails sur son arrestation, 735. — Il fait promettre au maire de Sainte-Ménehould qu'il ne lui arrivera aucun accident sur la route; lettre des commissaires envoyés à sa rencontre; motion de décerner une couronne civique à ceux qui l'ont arrêté; autre de déclarer traîtres à la patrie ceux qui ont favorisé son évasion, 736. — Son passage à Châlons, 739. — Procès-verbaux de son arrestation, 740. — Il déclare qu'il ne voulait pas sortir du royaume; motion de récompenser ceux qui l'ont arrêté; on découvre qu'il s'est échappé par l'appartement de M. Villequier, 741. — Lettres des commissaires annonçant sa prochaine arrivée à Paris, 743, 745. — Drouet rend compte de son arrestation, 744. — Mesures pour son logement aux Tuileries, et l'apposition des scellés sur les papiers y trouvés; décret portant qu'il lui sera donné une garde, et qu'il sera entendu dans ses déclarations, 747. — Effet produit à Strasbourg par sa fuite; bruit de son arrivée aux Tuileries; ses courriers sont menacés d'être pendus, 750. — Compte-rendu de leur mission par les commissaires, 751. — Sa lettre à Condé pour le rappeler en France, 754. — Nomination de commissaires chargés de son interrogatoire, et mesures pour celui des auteurs de son évasion, 756, 759. — Admission à la barre des gardes nationaux de Varennes qui l'ont arrêté, 758. — Il est attendu à Bruxelles par les émigrés, 765. — Sa déclaration aux commissaires de l'Assemblée, 768, 771. — Détails sur son passage à Château-Thierry; complot pour l'égorgement des patriotes après le succès de sa fuite, 771. — Il invite les commissaires à passer chez lui, 775. — Addition à sa déclaration, 776. — Poursuites ordonnées contre son prétendu interrogatoire, 780. — Admission à la barre des gardes nationaux qui l'ont accompagné à Paris, IX, 4, — Bouillé écrit que c'est lui qui a tout ordonné pour la fuite du roi, 6. — Considérations sur cette tentative, 29, 34. — Alarmes qu'elle a causées à Genève, 53. — Il écrit à l'Assemblée qu'il ne voulait que se rendre à Montmédy, et dément les promesses faites en son nom, 63. — Déclaration de l'Espagne relativement à sa fuite, 88. — Conjectures sur les projets des puissances si son évasion eût réussi, 93. — Rapport sur la conspiration de Bouillé pour l'enlever; débats sur son inviolabilité; décret pour la poursuite des auteurs et complices de son évasion, 113, 119, 123, 133, 145. — Sentiments des Suisses sur sa fuite et sur son arrestation, 118. — Pétition signée *le Peuple* contre son inviolabilité, 131. — Agitation causée par le décret le concernant, 145. — Motion faite aux Jacobins de ne plus le reconnaître, 146. Il est suspendu jusqu'à l'acceptation de la constitution, 152. — Consternation de la cour de Vienne en apprenant son arrestation, 157, 197 — Dénonciation d'une protestation de 290 députés contre les décrets relatifs à sa personne, 175. — Connaissance que la cour de Madrid avait de son départ, 225. — Lettre à un membre du comité de révision sur sa fuite, 242. — Préparatifs de réjouissances publiques à Rome et à Naples à la nouvelle de son évasion, 257, 277. — Le mauvais succès de cette tentative est attribué à la jalousie de la reine contre les princes, 277. — Réflexions sur la conduite de Drouet et de Guillaume qui l'ont arrêté, 293. — Décret relatif aux formes dans lesquelles la constitution sera présentée à son acceptation, 320. — Bref du pape sur son évasion, 321. — L'empereur ne reconnaît plus l'ambassadeur de France jusqu'au rétablissement de ses pouvoirs, 373. — Il reçoit une adresse des *bons Français*, 409. — Rixe au Palais-Royal à l'occasion d'un toast à sa santé, 416. — Récompenses accordées aux communes et aux citoyens qui ont empêché son évasion, 431. — Article contre l'établissement de sa nouvelle maison militaire, 450. — Débats relatifs à la présentation de la constitution à son acceptation, 562, 565, 568. — Décret portant que la députation chargée de cette mission, ne lui fera point de discours, 576, 579. — Sa réponse à cette députation, 582. — Déclaration des puissances étrangères demandant sa liberté, 617. — Décret pour qu'il porte le cordon bleu, 652. — Il annonce qu'il accepte la constitution, et demande un décret d'amnistie, 655. — Sa réponse à la députation qui lui présente ce décret; il déclare renoncer à sa décoration, 661. — Entre dans l'Assemblée, accepte la constitution, et prête serment de fidélité à la nation et à la loi, 663. — Est invité à faire publier la constitution, 668. — Lettres que lui écrivent les princes de sa famille contre la révolution, 733, 736. — Il envoie à la municipalité 50 mille livres pour les pauvres, 774. — Discours du tribunal de cassation qui le félicite de l'acceptation de la

constitution ; sa réponse, 789.— Il annonce par une proclamation cette acceptation, 854. — Décret portant que son portrait sera placé dans le lieu des séances du Corps législatif, 836. — Autre sur l'organisation de sa garde militaire, X, 4. — Il renouvelle ses protestations d'attachement à la constitution, 6. — Sa réponse à Rochambeau sur la prestation du serment par l'armée du Nord, 22. — Une députation l'instruit que le Corps législatif est constitué, 32. — Anecdotes de son règne, 38. — Effet produit en Europe par son acceptation de la constitution, 43, 69.— Il nomme Bertrand au ministère de la marine, 55.— Entre à l'Assemblée législative ; son discours, 57. — Les Etats-généraux de Hollande le félicitent d'avoir accepté la constitution, 117. — Sa proclamation contre les émigrations ; elle est envoyée aux départements, 119, 134.— Sa lettre aux commandants des troupes de terre sur l'acceptation de la constitution, 126. — Doutes des émigrés sur sa bonne foi, 165. — Le premier régiment de chasseurs répond à sa lettre, 229.— Arrestation à Longwy d'effets marqués à son chiffre, 232, 251. — Sensation produite par son acceptation, dans l'Allemagne ; le roi de Suède ne veut pas la reconnaître, 265. — Il refuse de sanctionner la loi contre les émigrés, 360, 363.— Sa proclamation à ce sujet, 362.— Il écrit à ses frères pour les inviter à rentrer, 369. — Demande 10 millions pour Saint-Domingue, 371. — Un factionnaire s'oppose à ce qu'il sorte de son appartement, 402.— Texte du rapport contenant les réponses des puissances étrangères à la notification de son acceptation de l'acte constitutionnel, 418. — Sa proclamation sur l'arrestation à Saint Omer de quatre bateaux de grains, 450. — Arrivée de ses frères à Coblentz, 453. — Lettre relative à ses relations avec le Corps législatif, 457. — Autre annonçant aux départements la formation de sa garde constitutionnelle. 478. — Issue de ses négociations avec le dey d'Alger, 492.— Il annonce la nomination de de Lessart au ministère des affaires étrangères ; et celle de Cahier de Gerville au ministère de l'intérieur, 498. — L'Assemblée lui adresse un message sur les enrôlements de l'Empire, 504. — Joie des émigrés sur le bruit qu'il s'est de nouveau évadé, 509.— Adresse de Versailles contre son *veto* à la loi sur les émigrés; discours à lui adressé par Vaublanc, 514. — Détails sur sa prétendue deuxième évasion, et origine de ce bruit, 525, 545, 546. — Décret qui ordonne de lui communiquer une adresse de la société des Wighs de Londres, 558. — Il nomme Narbonne ministre de la guerre, 567. — Reçoit une pétition du département de Paris sur les décrets relatifs aux troubles religieux et aux émigrés, 570. — L'assemblée électorale de Valenciennes le prie de sanctionner le décret contre les prêtres factieux, 585. — Adresse que lui présentent les Nantais sur l'insurrection de Saint-Domingue, 597.— Protestation contre le *veto* mis par lui à la loi des émigrés, 604. — Réponse de ses frères à l'invitation de rentrer en France, 609.—Il annonce qu'il a notifié aux princes qui protégent les émigrés, de faire cesser les enrôlements, 636, 639.— Le roi de Suède refuse de reconnaître son acceptation de la constitution, 656. — Il demande 20 millions pour le ministère de la guerre, 663.— Refuse de sanctionner le décret sur la répartition des contributions, 668. — Se réserve d'examiner celui rendu contre les prêtres insermentés, 669. — Motion d'une adresse contre son *veto*, 676.— Ses promenades dans Paris, 689 — Réponse des puissances de l'Europe à sa notification de la constitution, 719. — Lettre que lui adresse Léopold sur les réclamations des princes allemands, 720. — Sa réponse à la députation qui lui a présenté la déclaration aux puissances étrangères, 766. — Il notifie à l'empereur sa résolution de maintenir la dignité de la France, XI, 5.— Sa proclamation sur les contributions, 18.— Le roi de Suède se détermine à recevoir ses lettres, 33. — Note à lui adressée par l'électeur de Trèves, 55, 74. — Sa proclamation sur le maintien du bon ordre aux frontières, 58. — Il ordonne aux officiers de l'armée du centre de former leurs équipages, 120.— Sanctionne le décret contre la participation des agents du pouvoir exécutif au congrès des puissances étrangères, 120, 123.— Complot pour l'enlever, 129. — Il propose un nouveau mode de recrutement, 142.— Sa lettre à l'Empereur contre tout projet qui tendrait à changer la constitution, 143.— Le roi de Suède et Catherine II reçoivent son acceptation de la constitution, 153. —Avis du départ de voitures d'équipages de sa petite écurie, 184. — Lettre sur un prochain départ dont on lui attribue le projet, 194. — Motifs de son *veto* à la loi contre les prêtres insermentés, 201.— Il rend exécutoire la loi sur les jurés, 210 — Propose diverses mesures militaires, 212. — Est prié de demander à l'Empereur s'il veut demeurer l'ami de la France, 216, 217.— Sa lettre sur la question de la guerre avec ce dernier, 237.— Reflexions sur sa conduite constitutionnelle, 262.— Démenti du bruit de sa correspondance avec l'électeur de Mayence, 269. —Et du paiement fait par lui de son ancienne maison militaire, 271. — Rejet de sa demande d'adjonction de deux aides-de-camp généraux au ministère de la guerre, 300.— Sa proclamation sur le recrutement; ordre donné aux régiments suisses par les cantons de ne porter les armes contre l'Empereur, que si Louis XVI les commande, 314.— Sa lettre à l'assemblée sur l'étiquette des députations admises chez lui, 319. — Décret à ce sujet, 324, 325.— Sa lettre relative au paiement des gardes suisses, 359. —Une députation du faubourg Saint-Antoine, invite l'Assemblée nationale à surveiller ses amis, 367. —Il dément le bruit de son prochain départ, 375. — Son acceptation de la constitution est fêtée à Boston et à Baltimore, 409.—Sa lettre sur les troubles des théâtres, 502.— Il fait cesser les distributions de secours aux pauvres, 517. — Ses ministres sont accusés d'en faire le roi de Coblentz, 563. — Il annonce qu'il continue sa confiance à Bertrand, dont l'Assemblée inculpe la conduite, 579, 595. — Il envoie Pujet-Barbantane à une cour martiale, 586.—Décret sur la nomination des douze officiers-généraux à son choix, 588. — Nomme de Grave au ministère de la guerre, 594. — Soupçons contre lui occasionnés par la conduite de de Lessart, 608. — Motion de l'assujétir aux contributions, 611. — Prestation de serment par sa garde devant la municipalité de Paris, 642. — Il nomme Dumouriez ministre des affaires étrangères, et Lacoste ministre de la marine, 648. — Son discours à la garde nationale et à sa garde ; discours que lui adresse le commandant du bataillon de Saint-Germain-des-Prés, 654. — Il ordonne que la garde nationale soit employée le plus près possible de sa personne, 667. — Nomme Rolland, Garnier et Clavière aux ministères de l'intérieur, de la justice et des contributions, 712, 719. — Démenti du bruit d'un emprunt fait par lui en Hollande, 714. — Lettre que lui adresse le sénat de Berne sur le désarmement du régiment d'Ernest, à Aix, 729. — Il sanctionne le décret sur les colonies, XII, 56. — Prend une patente pour sa porcelaine de Sèvres, 75. — Sa lettre au roi de Hongrie, 128, 147. — Il nomme Duranton ministre de la justice, 153.— Et Fleurieu, gouverneur du prince royal, 159. — Propose à l'Assemblée législative la guerre contre le roi de Hongrie, 174. — Demande six millions pour les affaires étrangères, 200.—Nomme Servan ministre de la guerre, 358.— Dénonciation par Isnard des intrigues de la cour au-

près de lui, 392. — Il ordonne de poursuivre ceux qui ont répandu le bruit de l'existence d'un comité autrichien à Paris, 441. — Sa lettre à Georges III sur la guerre avec l'empereur et réponse de celui-ci, 470, 540. — Il dément le bruit de son départ, 476. — Dénonciation contre le commandant de la garde nationale à cette occasion, 481. — Lettre de Pétion y relative, 484. — Demande de la dissolution de sa garde, 508. — Plaintes au sujet de sa lettre inconstitutionnelle contre Pétion, 521. — La garde nationale fera le service auprès de lui jusqu'à la réorganisation de sa garde, 529. — Il est chargé de négocier la suppression de la course maritime, 535.— Projet de l'enlever dénoncé par Chabot, 575. — Projet de l'assassiner attribué à la faction d'Orléans, 582. — Ecrits où on l'appelle M. *Veto*, 585. — Inquiétudes causées par le bruit d'un attentat contre ses jours, 603. — Libelle contre lui, intitulé : *La chute de l'idole des Français*, 642. — Il destitue Servan, 656. — Nomme Dumouriez, Mourgues et Neillac, ministres de la guerre, de l'intérieur et des affaires étrangères, 657. — Donne ordre à Clavière et à Roland de remettre leurs portefeuilles; lettre qui lui est adressée par ce dernier, 657, 658. — Les amis de la constitution de Sarrelouis lui conseillent de quitter le trône, 667. — Inculpations de la section de la Croix-Rouge contre lui, 687.— Il nomme Chambonas, Lajard et Monciel, ministres des affaires étrangères, de la guerre et de l'intérieur, 691. — Et Beaulieu, ministre des contributions, 700. — Motion d'une adresse improbative de sa conduite, 702. — Il appose son *veto* aux décrets relatifs aux prêtres perturbateurs et au camp de 20,000 hommes, 703. — Un rassemblement armé demande à lui présenter une pétition au 20 juin, 711. — L'Assemblée lui envoie une députation ; compte-rendu de ce qui s'est passé au château ; plaintes contre l'atteinte portée à sa liberté et à sa dignité, 714, 718, 723. — Message du roi sur ces événements ; autres détails, 723. — Il propose une levée de quarante-deux bataillons de volontaires, 732, 735. — Sa proclamation sur la journée du 20 juin, 739. — Adresse contre lui ; autres demandant sa déchéance, 743, 754, 758, 761, 762, 767, 675.—Autre approbative de son *veto*, 758. — Son entretien le 21 juin avec Pétion, 759. (*Voyez* Journée du 20 juin). — Il annonce qu'il a chargé Luckner de la suite des opérations contre l'ennemi, 762. — Arrêté pour la conversion en canons de sa statue, 766. — Il nomme Dejoly secrétaire de son conseil, 776. — Sa proclamation aux armées, 787. — Le résident des villes anséatiques lui est présenté ; Il reçoit une lettre de Lafayette, XIII, 1. — Une autre de Luckner, 4. — Une adresse des citoyens de Montpellier, 14. — Dénonciation d'une intrigue formée dans son conseil pour faire rétrograder l'armée, 16.— Il est accusé d'intelligences avec les ennemis et les émigrés, 33. — Motion de lui envoyer un message, 44. — Mention honorable des noms de ceux qui l'ont arrêté à Varennes, 50. — Il annonce son intention de se rendre à la fédération ; discussion à ce sujet, 56 *quinquies*, 63. — Sa notification aux puissances étrangères contre les rassemblements d'émigrés, 61. — Il annonce la marche des Prussiens vers la France, 63. — L'Assemblée législative lui envoie le procès-verbal de la séance du 7 juillet, 70.— Il applaudit au retour de la concorde et de l'union dans cette Assemblée, 72. —Prie l'Assemblée de statuer sur la suspension de Manuel et de Pétion, 77.—Propose la formation d'une légion batave, 78. — Nomme Joly ministre de la justice, 85. — Accusations de Brissot contre lui, 85. — Il sanctionne le décret sur le danger de la patrie, 91. — Démission de tous ses ministres ; sa lettre à ce sujet, 105, 116. — Adresse de Marseille contre l'hérédité de son trône, 126. — Il confirme la suspension de Pétion et de Manuel, 128, 131. — Est autorisé à repousser par la force tout ennemi déclaré en état d'hostilités imminentes ou commencées, 160.— La cour de Londres proteste de son attachement à sa personne, 178.—L'Assemblée lui demande la recomposition du ministère, 206. — Il nomme Dubouchage et Champi ministres de la marine et de l'intérieur, 207. —Motion de déclarer sa déchéance, 217. — Adresse et discussion y relatives, 224, 228, 235, 240, 252, 278. — Offre de faire visiter le château par deux officiers municipaux, pour dissiper les bruits d'un amas d'armes, 246. — Adresse sur les moyens qui lui restent de reconquérir la confiance des Français, 252. — Il nomme Leroux-de-la-Ville ministre des contributions, 287. — Plan d'un congrès à Mayence où il déclarerait s'il a accepté librement la constitution, 289. —Sa proclamation sur la rixe des Champs-Elysées, 302. — Il nomme Bigot-Sainte-Croix, ministre des affaires étrangères, 309. — Transmet à l'Assemblée le manifeste de Brunswick; accusations contre lui, 323. — La commune de Paris demande sa déchéance, 324. — Il annonce l'accession de l'électeur de Cologne et du duc de Wirtemberg à la coalition, 326. — Arrêté de la section Mauconseil pour sa déchéance, 327. — Demande de sa mise en accusation, 332. — Adresses pour et contre sa déchéance, 335, 341, 357, 368. — Déclaration additionnelle de Brunswick relative à sa sûreté ; arrêté de la commune concernant sa garde, 346. — Lamarque annonce qu'il continue à solder ses ci-devant gardes, 369. — Sortie de Choudieu contre lui, 375. — Le peuple menace de marcher sur les Tuileries si sa déchéance n'est pas prononcée, 374. — Bruit répandu du projet de l'enlever, 375.—Il demande au 10 août qu'une députation de l'Assemblée se rende auprès de lui; se présente avec sa famille et occupe une tribune, 378. — Fait défendre aux Suisses de tirer; adresses pour sa déchéance, 379.— Décret qui le suspend et transfère le logement de la famille royale au Luxembourg, 380.— Autre qui déclare que les ministres n'ont pas la confiance de la nation, 381. — Il reprend sa place dans la tribune à lui assignée la veille, 388. (*Voyez* Journée du 10 août.) — Mesures pour sa sûreté; décret qui lui enjoint de déclarer quelles sont les personnes qui l'environnent, 392. — Mesures pour son habitation, sa garde et sa dépense, 397, 398. — Chabot l'accuse d'avoir exhorté les Suisses à tirer sur le peuple, 403. — Motifs qui ont déterminé sa suspension, 403, 414. — Il est compromis par les pièces trouvées chez Laporte ; lettre prouvant les dépenses de sa maison à Coblentz, 428. — A la nouvelle de la tranchée ouverte devant Thionville et Longwy, décret portant qu'il servira d'otage, 430.— Plan de contre-révolution et autres pièces saisies chez lui, 430, 445.—Rœderer est accusé d'avoir passé la revue des Suisses avec lui au 10 août, 448. — Note à lui remise par le prince de Poix, 459.—Quittances prouvant qu'il payait encore, le 7 août, la dépense des princes émigrés, 465. — Adresses aux Français sur sa suspension, 466.— Libelles contre l'Assemblée payés par lui, 481. — Lettre que lui écrivait Delongeon, administrateur du Gard, qui désirait le voir vainqueur, 527.— Note trouvée chez lui sur ses relations avec Barnave et Alex. Lameth, 541. — Pièces constatant ses envois de fonds aux émigrés ; arrestation de son confesseur Lenfant, 580. — Les commissaires de la Commune écrivent du Temple, que son asile est menacé ; envoi de commissaires pour calmer l'effervescence, 609.— Projet attribué aux Parisiens de le rétablir sur le trône, 610. — On répand le bruit qu'on ne l'a suspendu que pour mettre à sa place le duc de Brunswick, ou le

duc d'Yorck, 617.— Il est mis au secret, 621.— Suppression de la rente d'un million créée sur sa tête, 656.— Un fermier propose de faire fabriquer un canon du calibre de sa tête, 656, 688. — Lettre de Roland sur les trahisons de sa cour, 649.— Disposition de ses appartements au Temple, 689.— Ducos dit que l'histoire de ses crimes sera le *considérant* du décret qui abolit la royauté en France, XIV, 8.—Rapport sur les papiers inventoriés dans les bureaux de sa liste civile, 17.— Arrêté de la Commune pour sa stricte surveillance, 45.— Le roi d'Angleterre déclare qu'il s'opposera à ce que ceux qui se rendraient coupables de crimes envers lui, puissent trouver un asile dans ses États, 93.— Citation de quelques articles de son Livre rouge, 96. — Arrêté de la Commune qui le transfère dans la grosse tour du Temple, etc., 100. — Moyens de corruption employés pour faire décharger sa liste-civile des pensions de sa maison, 103. — Décret pour le paiement de fournitures et ouvrages faits à ce prince, 120.— Détails sur son entretien avec Manuel, au Temple, 157.— Plan de partage attribué à ses frères, dans le cas de sa mort, 165.— Décret qui supprime son effigie de dessus les assignats, 184.— Lettre dans laquelle il proteste contre les décrets qu'il a sanctionnés, 272. — Des attroupements demandent sa tête, 382.— Rapport de Dufriche-Valazé sur les faits à sa charge, 599.— Autre de Mailhe sur les questions relatives à son jugement, 414.— La Commune passe à l'ordre du jour sur diverses demandes faites par lui, 425. — Pétitions pour sa mise en jugement, discussion y relative et décret portant que la Convention le jugera, 458, 464, 470, 483, 491, 510, 535, 594, 600, 641, 646, 650, 654. — Sébastien Huet et Malouet s'offrent pour le défendre, 476, 525.— Bulletin de sa santé, 506.— Découverte de ses papiers dans l'armoire de fer aux Tuileries, 530. — Preuve matérielle qu'il avait conseillé le massacre de Nancy, 556. — Décret de suppression des gages et traitements des personnes ci-devant employées à son service, 583.— Autre portant que tous les discours relatifs à son procès seront imprimés, 620. — Correspondances diverses et pièces trouvées dans son armoire de fer, 639, 644, 657, 680. (*Voyez* Armoire de fer.)— Merlin (de Thionville) regrette de n'avoir pas, au 10 août, épargné à la Convention la peine de le juger longuement, 655.—Robespierre propose de le juger sur-le-champ à mort en vertu d'une insurrection, 657. — Lettre que lui écrivait Kersaint, pour l'engager à écarter de sa personne tous les intrigants qui le trompaient, 667.— On lui enlève tout instrument tranchant, 670. — Décret qui détermine la marche des débats relatifs à sa procédure, 672. — Démenti du bruit, que, dans le cas où il ne serait plus, l'intention de Philippe-Égalité est de se mettre, lui ou son fils, à la tête du gouvernement, 697.— Rapport de Lindet sur les crimes qui lui sont imputés ; son acte d'accusation ; décret portant qu'il sera interrogé à la barre ; ses réponses aux interpellations qui lui sont faites ; décret qui lui accorde la faculté de se choisir un conseil, 713, 718, 719, 720, 725. — Détails relatifs à sa translation du Temple à la Convention ; mode de la surveillance particulière de sa personne, 726. — Nomination de commissaires chargés de lui demander le nom de son conseil, 728. — Il désigne Target et Tronchet pour ses défenseurs ; décret à ce sujet, 751. — Précautions prises contre ses conseils, 755. — Target refuse de se charger de sa défense ; Lamoignon-Malesherbes et Sourdat s'offrent comme ses défenseurs ; il choisit le premier qui est agréé, 735, 738.— Décret portant qu'il lui sera remis copie des pièces dont la communication est ordonnée, 735. —Réponse à l'une de ses dénégations, 739.— Il communique avec ses conseils, 742.— Mesures vexatoires de la Commune contre eux ; lettre de Tronchet qui accepte la mission de le défendre, 746. — Offre de même nature faite par la citoyenne de Gouges, 751. — Propositions de faire vérifier par expert les pièces qu'il dénie ; fixation du jour où il sera définitivement entendu ; décret portant qu'il ne pourra communiquer qu'avec ses enfants, 752. — Motion tendant au bannissement de la famille royale aussitôt après son jugement ; débats à ce sujet, 762.— Il déclare que le soin de sa défense l'empêche de voir ses enfants, 770.— Adjoint Desèze à ses conseils ; procès-verbal dressé au Temple de la communication qui lui a été faite des pièces à sa charge, 771.— Autres pièces dont Malesherbes demande copie, et autorisation à cet effet, 802.— Décret qui ordonne qu'on lui communique la correspondance qui a eu lieu, la nuit du 10 août, entre le département, le maire et le ministre de l'intérieur, 817.— Motion relative à son jugement, 835.— Décret pour sa traduction à la barre ; il entre accompagné de ses défenseurs, et du commandant-général Santerre ; précis de sa défense, par Desèze, 841 ; XV, 7.— Il déclare qu'il n'a rien à se reprocher ; nie connaître la clef de l'armoire de fer ; débats relatifs à l'impression de sa défense et au mode de le juger, XIV, 847.—Discussion sur son procès, 855, 859, 875, 884 ; XV, 10, 26, 30, 32, 42, 52, 55, 59.— Septeuil nie avoir jamais été chargé par lui d'aucun accaparement ; annonce de l'*Histoire impartiale* de son procès, XIV, 859 ; XVI, 46, 300.— Arrêté par lequel la section du Luxembourg jure de le poignarder s'il n'est condamné à périr sur un échafaud, XIV, 868.— Intercession de l'Espagne en sa faveur, 870. — Burke traite le peuple français de bêtes féroces à l'occasion de son jugement, 881. — Dix-huit sections de Paris demandent sa punition, XV, 7.— Proposition faite au parlement d'Angleterre d'envoyer un ambassadeur en France pour intercéder en sa faveur, 9.— Marat dénonce des manœuvres employées pour faire passer l'appel au peuple, 10. — Massacre d'un particulier accusé d'avoir cherché à exciter un soulèvement, lors de sa comparution à la barre, 18.— Lettres et adresses relatives à son procès, 19, 21, 63, 77.—Dénonciation d'une négociation entamée auprès de lui par plusieurs députés de l'Assemblée législative ; débats à ce sujet, 41, 46.— Diverses explications données par ses défenseurs, 64. — Compte rendu par le maire de Paris de la fermentation de cette commune à son sujet, 66.— Clôture de la discussion sur son procès, et ajournement de la délibération, 80. — Mention honorable d'une adresse où l'on demande sa mort, 87. — *Le Pour et le Contre*, ou Recueil des opinions émises dans son procès, 94, 107, 330. — Thuriot voit dans son existence la cause des troubles de Rouen, 140.—Réponse du ministre Garat au reproche d'avoir soustrait des pièces à sa décharge, 145.— Séries de questions posées pour son jugement, 144, 149. — *Notice de Louis XVI*, faite avant 1787, et dont il avait défendu l'impression, 152.— Opinion de Th. Payne sur ce jugement, 156. — Premier appel nominal, et déclaration qu'il est coupable de conspiration contre la liberté, et d'attentats contre la sûreté générale de l'État, 159.—Second appel nominal, et rejet de l'appel au peuple, 161, 166.— Situation de Paris pendant son jugement, 181.— Décret portant qu'il sera prononcé sur son sort à la majorité absolue, 185. — Troisième appel nominal, et décret de peine de mort porté contre lui, 184, 189, 228. — Ordre du jour sur la lecture proposée d'une lettre du ministre d'Espagne, qui le concerne ; débats sur une lettre de ses défenseurs, 227.— Leur admission à la barre ; il appelle à la nation du jugement de ses représentants, et se déclare innocent des crimes qu'on lui impute ; considérations de ses défenseurs en sa faveur et dé-

hats ; l'appel est cassé ; ajournement de la question du sursis à l'exécution du décret de mort, 229.—Proclamation du conseil exécutif réglant le mode d'exécution de ce décret, 232.— Discussion sur le résultat du troisième appel nominal ; rectification du scrutin, 235.—Débats sur la question du sursis, 236, 243, 249. — Détails de son supplice, 242. — Assassinat de Lepelletier pour avoir voté sa mort, 242, 256.— Arrêté qui supprime ses communications avec ses défenseurs, 243. — Démenti des bruits répandus relativement à sa famille, 249. — Quatrième appel nominal ; le décret de mort lui sera notifié et sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures, 252. — Résultat des quatre appels nominaux, il pourra communiquer avec sa famille et appeler les ministres du culte qu'il indiquera, 254. — Compte-rendu de la notification du décret précédent ; il demande un délai de trois jours pour se préparer à paraître devant Dieu, etc., 255.— Benoît-Leduc demande que son corps lui soit délivré ; décret à ce sujet, 256. — Dénonciation d'un placard tendant à le sauver, 258. — Cléry présente à la Commune divers objets dont il l'a rendu dépositaire, 262.— Le Conseil exécutif adresse le procès-verbal de son exécution, 265. — Son testament, 285. — Son deuil est pris par la cour de Londres, 316. — Consternation dans cette ville à la nouvelle de sa mort, 325.—Adresses d'adhésion à sa condamnation, 361, 371, 385, 394, 395, 400, 412, 416, 419, 429, 440, 451, 491, 492, 499, 518, 527, 533, 544, 552, 576, 580, 584, 613, 619, 620, 670, 699, 716, 771.— Son oraison funèbre prononcée par le prince de Condé ; proclamation de son fils comme roi de France et de Navarre, par les émigrés rassemblés à Willingen, 522.— Découverte dans son secrétaire, à Versailles, d'un *Livre rouge* en trois volumes, 584.— Refus de la municipalité de Coulommiers d'adhérer au décret de mort rendu contre lui, 615.— Médaille à son effigie avec ces mots : *Martyrisé le 21 janvier* 1793, 695. —Menaces contre les députés qui ont voté l'appel au peuple dans son procès, 765.— Motion par la section des Quatre-Nations, d'arrêter les constituants qui ont voté son inviolabilité, XVI, 73. — Mémoire des cours de Londres et de Vienne aux États-généraux de Hollande à l'occasion de sa mort, 161. — Son mémoire justificatif, 187. — Levée des scellés sur son appartement au Temple, 210. — Les États-généraux de Hollande se prononcent contre son supplice, 257.—Sa mort motive la déclaration de guerre de l'Espagne, 285.— Politique des cabinets de l'Europe sous son règne, 402. — Accusations contre plusieurs députés d'avoir voulu transiger avec lui, 501. — Correspondance secrète de la cour, pendant son règne, 580.—Refus de payer ses créanciers, XVII, 595. — Expulsion de Paris des militaires attachés à sa maison et à celles de ses frères, 595.— Dépôt par le tribunal de cassation de médailles à sa face, XVIII, 346.— La Commune demande que ses enfants soient enfermés dans une prison définitive, 512. — Arrêté relatif à l'anniversaire de sa mort, XIX, 262.—Fête civique à cette occasion, 267.— Arrêté des Jacobins à ce sujet, 270. — Son portrait est brûlé par cette société, 289.— Sa mort est célébrée par les prisonniers détenus à Plymouth, 474.— Et par le ministre de France à Constantinople, XX, 9. (*Voyez* Journée du 21 janvier.) — Dépôt aux archives nationales, des pièces relatives à son procès, 299.— Il est accusé d'avoir empoisonné le serrurier qui avait construit l'armoire de fer, 522, 502.— Décret relatif aux papiers qui ont servi à l'instruction de son procès, 435.—Exhumation des cendres de ses père et mère, 640.— Décret pour la célébration de l'anniversaire de sa mort, XXIII, 175, 188.—Autre relatif à l'échange de sa fille, XXV, 115. (*Voyez* Marie-Thérèse-Charlotte). — Dénonciation d'une estampe qui le représente lui et sa famille, 420.—Détails sur diverses propositions de l'ennemi, lors de la prise de Longwy, pour parvenir à son rétablissement sur le trône, XXVI, 91.— Pétition des nourrices de ses sœurs, XXIX, 295.— Remarques sur ce prince, 611. — Arrestation, à Londres, d'un émigré accusé d'avoir volé ses diamants, 627.

LOUIS (le Dauphin de France), fils aîné de Louis XVI. — Sa mort, I, 55. — Devoirs religieux que lui rendent les communes, 54, 62.

LOUIS (Charles), frère du précédent, dauphin ou prince royal ; décret portant qu'il lui sera nommé un gouverneur, VIII, 747, 776, 780. —Liste indicative pour son élection, IX, 26. — Un décret de l'Assemblée l'autorise à porter le cordon bleu, 652. — Fleurieu est nommé son gouverneur, XII, 159. — Sa détention au Temple. (*Voyez* Louis XVI et Antoinette). — Sa *Naissance, chantée par le Rhin*, XIV, 205.— Il est, après la mort de son père, proclamé, par les émigrés, roi de France et de Navarre, XV, 522. — *Monsieur* déclare prendre la régence, et écrit à Santerre qu'on doit le reconnaître depuis le 21 janvier, 545 ; XVI, 89.—Propositions relatives à son sort, XV, 817, 823. — Motion de lui donner un gouverneur, XVI, 644. — Simon et sa femme sont préposés à sa garde, XVII, 66. —Démenti du bruit de sa évasion, 72. — Il est séparé de sa mère, 103. — Propositions de Billaud de déclarer aux coalisés qu'il sera la première victime du peuple, si leurs armées pénètrent sur le territoire français, 593. — Ses habitudes vicieuses ; ses inculpations contre sa mère et contre sa tante, XVIII, 90.— La commune de Paris demande son emprisonnement définitif, ainsi que celui de sa sœur, 512. — Sa reconnaissance est imposée aux Français résidant en Pologne, 601. — Procès-verbal de ses déclarations, 602. — Manifeste de l'Angleterre et de l'Espagne en sa faveur, XIX, 219. — Décharge de sa garde donnée à Simon, 262. — Projet de l'enlever attribué aux conspirateurs de l'étranger, 715 —Cressant est exclu du conseil de la Commune pour avoir plaint son sort, etc., XX, 69.— Projet attribué à Danton de le mettre sur le trône, 165. — Motion de Duhem contre lui, XXI, 800; XXII, 142. — Dénonciation d'une pièce prouvant les projets de le mettre sur le trône, 304.—Le comité de sûreté générale est accusé de s'occuper de son éducation, 651.—Lequinio propose son expulsion du territoire français, XXIII, 80. — Projet de le *jeter aux jambes* des députés mis hors la loi, XXIV, 46. — Beaucoup d'émigrés rentrent en France dans l'intention de le rétablir sur le trône, 345. — Rapport de Sèvestre et procès-verbaux relativement à sa mort, 650. — Procès-verbal de l'ouverture de son corps, 670. — Proclamation du prince de Condé en annonçant sa mort, XXV, 121. — Démenti de l'assertion d'un placard de Cormartin, qui prétendait que l'ancien comité de salut public s'était engagé à le faire passer dans la Vendée avec sa sœur, XXVI, 709.

LOUIS XVIII (*Voyez* Monsieur).

LOUIS, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. — Son opinion sur le mode d'exécution de la peine de mort, XI, 689.

LOUIS (abbé). — Est nommé ministre de France en Danemarck, X, 670. — Prête serment, XI, 201.

LOUIS, député du Bas-Rhin à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253.— Il est élu secrétaire, XVII, 707. — Fait rapporter le décret qui ordonnait aux comités révolutionnaires de publier les motifs des arrestations, XVIII, 215. — Et mettre en liberté les officiers municipaux de Neuf-Brisack, 629. — Atteste l'altération du décret relatif à la compagnie des Indes, XIX, 208.—Sa motion en faveur de Cauvin, 579. — Il préside les Jacobins, XXI, 65 —Donne l'accolade à Jean-Bon-Saint-André, 108.— Sa réponse à une députation de l'école

de Mars, 146. — Il est élu président de la Convention, 150. — Sa réponse à une députation des Jacobins sur l'anniversaire du 14 juillet, 213. — Il fait décréter la formation d'une compagnie de canonniers dans chaque section de Paris, XXII, 506. — Défend les membres des anciens comités, XXIV, 54. — Ordre du jour sur son arrestation proposée, 574.

LOUIS (Don), infant d'Espagne. — Mariage de sa fille avec le prince de la Paix, XXIX, 13.

LOUIS-LE-GRAND (le Collége de) à Paris. — Décret qui conserve pendant trois ans les bourses de ses écoliers qui sont partis aux frontières, XIII, 291.

LOUIS-LE-GROS, roi de France. — Affranchit les communes, *Introd.*, 102.

LOUIS-LE-HUTIN, roi de France. — Convocation des Etats-généraux sous son règne, *Introd.*, 54.

LOUIS (Jean-Marie-Joseph), prince du Brésil. — Décret par lequel il se déclare régent de Portugal, vu la démence de la reine sa mère, XXIX, 783.

LOUIS (fort). *Voyez* Fort.

LOUISIANE (la). — Conspiration pour en faciliter l'invasion aux Anglais, XXIX, 21. — Démenti du bruit de sa cession à la France, 286.

LOUPS. (*Voyez* Bêtes fauves).

LOURY. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 637.

LOUSTALOT. (*Voyez* Lostalot).

LOUSTAUNEAU, président de la municipalité de Versailles. — Remet, en son nom, des pouvoirs illimités à Lecointe, II, 33.

LOUTHERBOURG, peintre. — Annonce de ses tableaux, III, 586.

LOUTIL, chef de bataillon. — Son éloge, XXVII, 561.

LOUTRE (Jean). — Est acquitté, XVIII, 639.

LOUVAIN. — Est massacré dans le faubourg Saint-Antoine, XV, 18, 82.

LOUVAIN. — Evacuation de cette ville par les impériaux, II, 450. — Rétablissement de son université, III, 189. — Sa requête aux Etats de Brabant, 269 — Reddition de cette ville aux Autrichiens, VI, 549. — Des patriotes y sont tués par des soldats, XII. 363, 397. — Les commissaires de la Convention annulent la protestation de ses représentants, XV, 365. — Demande sa réunion à la France, 612. — Elle est décrétée, 652. — Sa prise par les Français, XXI, 251, 255. — L'école centrale du département y est fixée, XXVIII, 72. (*Voyez* Dyle).

LOUVAIZE. — Formation de ce district, XI, 543. — Son organisation, 637.

LOUVATIÈRE, liquidateur de la ferme générale. — Est condamné à mort, XXI, 216.

LOUVEAU (Charles). — Rejet de la résolution relative à son jugement, XXVIII, 482, 491.

LOUVERTURE (Toussaint), général à Saint-Domingue. — Son éloge, XXIV, 577. — Il est nommé général de brigade, XXV, 319, 323. — Rend compte des troubles de Saint-Domingue et de l'arrestation du général Laveaux par les mulâtres, XXVIII, 365. — Annonce l'amélioration de la culture, et le retour des noirs à l'ordre; fait l'éloge de Santhonax, et s'en réfère au rapport de Laveaux sur les événements, 725. — Défait les Anglais et les émigrés réunis, 741. — Bloque le Port-au-Prince, 757. — Son éloge, XXIX, 7. — Sa lettre sur la situation des colonies, 111. — Il se plaint du rapport de Vaublanc contre les noirs, 133. — Réponse de Santhonax à ses accusations, 146. — Son éloge par Brottier, 147. — Il marche sur Jérémie, 279. — Attaque sur tous les points les Anglais à Saint-Domingue, 296. — Leur accorde une armistice; sa proclamation aux Français, habitants du quartier de l'Ouest, 370. — Autre proclamation à Saint-Domingue, 580. — Détails sur sa vie et ses mœurs, 585 *bis*. — Lettres qui le concernent, 586 *bis*, 601. — Faits particuliers en sa faveur, 599 *bis*. — Sa lettre sur la situation de Saint-Domingue, 658. — Il est accusé d'avoir influencé les élections de cette colonie, 660. — Promet protection au commerce français, 666. — Son discours lors de la célébration de la fête de l'abolition de l'esclavage, 705. — Annonce d'un traité conclu entre lui et les Anglais, 755. — Sa lettre sur la situation de Saint-Domingue, 775.

LOUVET. — Est élu administrateur des subsistances, XVII, 438. — Demande un rapport sur les abus qui existent aux Quinze-Vingts, XIX, 41. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LOUVET, membre du tribunal révolutionnaire. — Motion de son arrestation, XXI, 339.

LOUVET (Florent), juge au tribunal de Montdidier, député de la Somme à la Législative. — Annonce la mort de Quillet, XI, 519. — Son opinion sur la suppression des apanages des princes émigrés, XII, 150. — Il vote la suppression des droits casuels, 649. — Fait rendre un décret pour accélérer les jugements de la haute-cour, 711. — Décharger Saint-Huruge d'accusation, XIII, 587. — Décréter la publicité des séances des administrations, 548. — Décider que les jugements de la haute-cour ne sont pas sujets à cassation, 568. — Ordonner la révision de jugements antérieurs à l'institution des jurés, 606. — Et prohiber l'exportation des matières d'or et d'argent, 628. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253. — Il combat le système d'établissement des grandes communes, XVI, 419. — Proteste contre l'arrestation de ses collègues au 31 mai, 644, 648. — Fait accorder une pension à Desmarets, XVII, 316. — Combat l'impôt en nature, XIX, 480, 564; XXIV, 452, 489. — Fait autoriser le renvoi au tribunal révolutionnaire de Thibault et autres; annuler un jugement relatif à la propriété de l'île de Badat, XXII, 284. — Et un autre jugement rendu contre Aymerich, 685. — Discute le projet de constitution, XXV, 246, 326. — Combat celui d'un jury constitutionnaire, 479. — Ses observations sur la contribution foncière de l'année, XXVIII, 262, 263, 522. — Il combat le projet de création d'une inspection des contributions, 651. — Son discours sur la contribution somptuaire et mobiliaire, 681. — Il propose d'établir un droit d'action en égalité d'impôt, XXIX, 337. — Son opinion sur les écoles primaires, 658. — Il fait valider les élections de l'assemblée-mère de la Loire, 673. — Parle sur l'emprunt de 100 millions, 765.

LOUVET (J.), ex-homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 119.

LOUVET DU COUVRAY (Jean-Baptiste), littérateur. — Publie *la Fin des Amours de Faublas*, III, 305. — Analyse de son roman intitulé : *Emilie de Varmont* et des *Amours du curé Sévin*, IX, 15. — Il provoque le décret d'accusation contre les princes émigrés, X, 727. — Et une loi contre les contrefaçons, XI, 727. — Orateur d'une députation de la section des Lombards, présente une pétition relative à la police de Paris, XII, 536. — Député du Loiret à la Convention, vote la rénovation de tous les administrateurs, XIV, 14. — Propose de déclarer qu'après avoir chassé l'ennemi, on facilitera aux peuples les moyens de se donner des lois, 71. — Vote pour qu'une commission extraordinaire soit chargée de lever les scellés sur trente-deux cartons indiqués par le comité de surveillance de la commune de Paris, 97. — Propose de déclarer que la commune de Thionville a bien mérité de la patrie, 152. — Fait décréter le renouvellement des administrateurs, des juges et des directeurs des postes, 199. — Son accusation contre Robespierre, 338, 340, 341, 345. — Réponse de celui-ci qu'il accuse de nouveau, 390, 395. — Il demande

le renouvellement du comité de sûreté générale, 452. — S'engage à prouver que Catilina est dans le côté gauche, 687. — Est élu secrétaire, 746. — Appuie la motion d'expulser les Bourbons, 763, 764. — Ses observations sur le complot dénoncé par Robespierre, 791. — Sa réponse aux accusations dirigées contre lui, 799, 800, 801. — Legendre le traite de monstre, 801. — Son vote dans le procès du roi, XV, 149, 162, 191, 252. — Il crie à Danton, interrompant une discussion : *Tu n'es pas encore roi !* 227. — Demande que la discussion s'ouvre sur la question du sursis, 243. — Fait décréter des poursuites contre les complices de Dusaillant, 314. — A propos d'une pétition sur les subsistances, demande s'il y a deux Conventions nationales, 431. — Pétition de la section Bon-Conseil contre lui, XVI, 87. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, 156. — Il combat la motion de reconnaître l'existence de l'Etre-Suprême, 173. — Son opinion sur l'instruction concernant les députés en mission aux armées, 329. — Il attaque la conduite des commissaires de la Convention à Orléans, 427, 428. — Est décrété d'arrestation, 554. — Et déclaré traître à la patrie, XVII, 157, 268. — Ses biens sont déclarés confisqués, 288, 296. — Robespierre se plaint de voir se renouveler ses accusations contre ses projets de dictature, XXI, 130. — Discussion et décret le concernant, XXII, 770. — Lettre adressée par lui à la Convention, XXIII, 172. — Il se fait libraire, 468. — Réclame en faveur de Dorfeuille, 570. — Motion en sa faveur, 657. — Il est rappelé dans le sein de la Convention, 647. — Sa motion en faveur des défenseurs de cette Assemblée au 31 mai, 670. — Il dénonce Lindet et Lehodey, XXIV, 45, 46. — Repousse les calomnies de Lecointre, 68, 69, 71. — S'oppose à la convocation des assemblées primaires, 96. — Demande compte de l'exécution des décrets de la Convention, 134. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 229, 254, 367, 371. — Il est élu secrétaire, 277. — Demande un second jugement du comité révolutionnaire de Nantes, 279. — Est nommé membre de la commission des lois organiques, 294. — Combat un projet de Thibaudeau sur l'organisation du gouvernement, 350. — Appuie les mesures proposées contre les provocateurs à la royauté, 364. — Et une pétition de plusieurs citoyens de Champlitte, 392. — Son opinion sur l'organisation du gouvernement, 426. — Il fait décréter que les comités ne pourront examiner la conduite d'un représentant, 457. — Fait passer à l'ordre du jour sur une pétition de la section de la République contre la loi du 12 floréal, 464. — Demande l'arrestation des séditieux qui outragent la représentation nationale, 502. — Fait arrêter une proclamation aux bons citoyens réunis autour de la Convention, 518. — S'oppose à la traduction de Forestier devant la commission militaire, 544. — Est chargé de prononcer l'oraison funèbre de Féraud, 550. — Appuie la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 585. — Prononce l'oraison funèbre de Féraud, 589, 607, 614. — Eloge de sa conduite au 1er prairial, 665. — Il demande une pension pour la veuve de Dessault, XXV, 30. — Est élu président, 55. — Sa réponse aux ministres hollandais, 52. — Il public le journal *la Sentinelle*, 68. Entre au comité de salut public, 144. — Fait accorder des secours à Trocart pour avoir secouru Pétion, Buzot et Barbaroux, 188. — Article extrait de son journal sur le débarquement des émigrés, 194. — Il s'oppose à l'admission à la séance des autorités de Lyon, 235. — Dénonciation d'un libelle à son adresse, 322. — Toasts portés par lui au 9 thermidor, 337. — Son opinion sur les moyens de juger les détenus, 450. — Et sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 549, 550, 551. — Il fait proroger les pouvoirs des députés en mission dans la Belgique, 560. — Il déclare qu'il est temps d'arrêter la contre-révolution, 672. — Croit que l'exclusion de quelques individus des assemblées primaires est un motif de nullité, 702. — Cite des faits en faveur de la réunion de la Belgique, XXVI, 99. — Déclare que les comités ne capituleront pas avec les factieux, 119. — Fait adopter un projet de proclamation aux Français, 133. — Dénonce Rovère et Saladin, 221, 226. — Demande la lecture des pièces saisies chez Lemaître et l'arrestation de Rovère, 226, 227. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il en est nommé secrétaire, 517 ; XXVII, 54, 555. — Demande l'application de la loi du 3 brumaire à Aymé, 44, 155. — L'ordre du jour sur une dénonciation contre Siméon, 358. — Et la formation d'une nouvelle commission pour examiner la question de la liberté de la presse, 647. — Son opinion sur cette question, 695, 702, 706. — Et sur le projet de faire acquitter les seules dépenses d'administration générale par la trésorerie, XXVIII, 303, 304. — Il vote le recours en cassation pour les jugements de la haute-cour nationale, 371. — Fait prendre des mesures pour se pourvoir contre les arrêtés du ci-devant sénat de Chambéry, 393. — Parle en faveur de l'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, 418. — Combat le rapport de la loi du 3 brumaire, qui exclut diverses classes de citoyens des fonctions publiques, 429. — Sortie de Noailles contre lui, dans la discussion sur la liberté de la presse, 505. — Rédacteur de *la Sentinelle*, il est mis en jugement devant le tribunal civil de la Seine, 579. — Est condamné à 500 livres d'amende pour ses imputations contre Isidore Langlois, rédacteur du *Messager du soir*, 587. — Sa mort, 779.

LOUVIERS. — Cette ville se justifie d'avoir arrêté des blés, I, 336. — Formation de sa municipalité, IV, 147. — Elle est autorisée à ouvrir un emprunt, V, 75. — Opinion de ses négociants sur les assignats, 672. — Lettres sur l'état de ses fabriques, X, 107.

LOUVOT (Claude-Étienne-Joseph), député du Doubs au conseil des Cinq-Cents. — S'élève contre l'envoi des garnisaires pour le paiement des contributions, XXVIII, 474*. — Fait adopter un projet relatif aux créances de la nation sur les biens des émigrés, possédés par indivis, 524. — Dénonciation contre lui, XXIX, 134. — Son opinion sur les élections du tribunal du Doubs, 523. — Il est dénoncé comme parent d'émigrés, 618, 619.

LOUVRE (le). — Décret portant qu'il sera destiné à l'habitation du roi et à recueillir les monuments des sciences et des arts, VIII, 500. — Tous les artistes sont admis à y exposer leurs ouvrages, IX, 452. — La commune arrête qu'il sera mis à la place où Charles IX tirait sur le peuple un poteau infamant, XVIII, 170. — Projet pour son achèvement, XIX, 235; XXVII, 348. — Autre pour la confection, du côté de la rue Honoré, d'une galerie parallèle à celle des quais, XXVIII, 615.

LOUYOT, manouvrier. — Est condamné à mort, XXI, 285.

LOVELACE (Jean), menuisier. — Plaidoyer de Scott en sa faveur, XXIX, 243.

LOWENDHAL (comte de). — Commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXI, 89.

LOWENDHAL (famille de). — Rapports, pièces et décrets sur les indemnités réclamées par elle pour le régiment levé par le maréchal de ce nom, V, 87; VIII, 243, 254; IX, 337, 339. — Suspension du paiement de ces indemnités, XVII, 732.

LOWENSTEIN (princesse Éléonore-Linanges, veuve). — Est acquittée par le tribunal révolutionnaire, XXII, 422.

* Le Moniteur a imprimé Louveau par erreur, c'est Louvot qu'il faut lire.

LOWITZ. — Découvre le moyen de rendre salubre l'eau corrompue, VI, 353.

LOYARBRE, officier du génie. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 428.

LOYAUTÉ, chevalier de Saint-Louis, homme d'affaires du cardinal de Rohan. — Est arrêté, X, 647. — Décrété d'accusation et envoyé à Orléans, X, 652.

LOYER-DESLANDES. — Est autorisé à rentrer à Saint-Pierre-Miquelon, XII, 613.

LOYERS. — Décret relatif à l'estimation de la valeur locative des ateliers, VII, 763. — Discussion sur les loyers des maisons, et décret y relatif, XXVIII, 68, 73, 74. — Rejet d'une résolution pour fixer le mode de leur paiement, 361, 376. — Loi qui l'ordonne en numéraire, 420, 426. — Réclamations et motion en faveur des sous-locataires, 460. — Projet pour les autoriser à résilier leurs baux, 474. — Loi concernant ceux qui ont payé leurs loyers d'avance, 704, 722. (*Voyez* Baux et Fermages).

LOYEUX, député de la Somme à la Législative. — Sa démission, X, 547.

LOYS, secrétaire de la société des Jacobins. — Y donne des détails sur Marseille, XIX, 436. — Y dénonce Ferrières, 489. — Et Momoro, 720. — Annonce que quatre individus traduits au tribunal révolutionnaire ont échappé à leurs gardes, etc.; s'oppose à l'exclusion des membres des sociétés affiliées, XX, 139. — Fait accepter l'offre des bustes de Barra et de Viala, 682. — Et accorder des défenseurs officieux à Marchand et à Clémence, XXI, 502. — Se plaint de l'accueil fait aux Jacobins par la Convention, 618. — Défend la commune de Marseille et la liberté de la presse, 652. — Dénonce Tallien, Lecointre, etc., 681. — Appelle les patriotes autour de la Convention pour écraser les aristocrates, 722. — Demande les moyens de soustraire les patriotes à l'oppression, 730. — S'élève contre ceux qui cherchent à égarer l'opinion publique, 786. — Est arrêté, XXII, 85. — Débats aux Jacobins sur son arrestation, 101. — Ils lui nomment des défenseurs officieux, 197. — Rendu à la liberté, il est de nouveau arrêté à Arles, XXV, 230.

LOYS, avocat à Sarlat, député du Périgord à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 49. — Combat divers articles relatifs à la suppression des droits féodaux, 578. — Demande que le comité des recherches soit tenu de remettre aux tribunaux, dans les vingt-quatre heures, les personnes arrêtées, 610. — Son opinion sur les peines à infliger aux détenus par lettres de cachet, 633. — Il fait amender l'article portant que le culte sera salarié comme dépense publique, IV, 119. — Veut qu'on poursuive les auteurs de la détention de Lecorgne, 324. — Combat la division en sections des juges de cassation, 467. — Parle sur le projet de constitution civile du clergé, 569. — Sur l'élection des curés, 637. — Sur le traitement des vicaires, 654. — Et sur celui des évêques, 703, 709. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 49, 51. — Parle sur la fixation de la somme à laquelle s'élèvera la compétence des juges de paix, 80. — Ses observations sur le projet relatif aux bureaux de paix et aux tribunaux de famille, 315. — Il combat un projet sur les moyens de procurer l'acquittement de la contribution patriotique, 342. — Amende le projet d'organisation des jurés, VII, 164. — Demande qu'on poursuive l'imprimeur du *Moniteur*, VIII, 565. — Son opinion sur l'élection du gouverneur du Dauphin, 780.

LOYSEL (Gilbert-Jean-François), député de la Mhance au conseil des Anciens. — Combat la résolution relative à la question intentionnelle, XXVIII, 573. — Défend celle relative aux charges administratives, XXIX, 96. — Et celle sur l'organisation de l'école polytechnique, 248. — Combat celle qui autorise la commune de Saint-Hilaire à réparer les digues, 403. — Et celle relative au recèlement des déserteurs, 518.

LOYSEL (Pierre), député de l'Aisne à la Législative. — Inculpe une adresse de ce département contre le 20 juin, XIII, 6. — S'oppose à l'aliénation des forêts nationales, 295. — Demande la démolition de la porte Saint-Denis, 504. — Réélu à la Convention, il est envoyé comme commissaire dans le département du Nord, XIV, 92, 94. — Fait décréter une nouvelle fabrication d'assignats, 742. — Présente des questions sur le jugement du roi, XV, 152. — Son vote dans le procès de ce prince, 170, 211, 253. — Il fait décréter la fabrication d'une petite monnaie de cuivre, XVII, 485. — Celle de pièces de cinq décimes, 643. — Et celle d'assignats métalliques, XVIII, 702. — Présente un projet et fait rendre trois décrets sur les monnaies, XXV, 406, 507. — Fait décréter la fabrication de pièces de cinq centimes, XXVI, 75. — Son rapport sur l'organisation des hôtels des monnaies, 202. — Il amende le projet de la commission des Cinq, en faveur des jeunes gens mis en réquisition pour les arts ou le commerce, 317. — Réélu au conseil des Anciens, fait sentir combien il est urgent d'organiser les autorités constituées, 453. — Son opinion sur la suppression de l'agence des poids et mesures, XXVII, 464. — Il propose l'approbation de la résolution sur la monnaie de cuivre, XXVIII, 465. — Et le rejet de sept autres sur les monnaies en général, 496. — Son rapport à ce sujet, 505, 506. — Il est nommé secrétaire, 513. — Appuie la résolution sur les poudres et salpêtres, 577. — Demande le rejet de celle concernant les salines, 650. — Et de celle qui règle les frais en matière criminelle, 672. — Exprime sa reconnaissance pour les légions républicaines, 684. — Fait accorder à l'archiviste une indemnité pour la suppression du contre-seing, XXIX, 108. — Et déclarer de bonne prise les vaisseaux chargés de marchandises anglaises, 138. — S'oppose à la suppression de la commission des inspecteurs, 200. — Fait approuver la résolution sur les loteries particulières, 227. — Et celle qui établit des mesures de surveillance sur l'or et l'argent, 238. — Est nommé membre de la régie de l'enregistrement, 272.

LOYSEL, recteur de Rhédon, député de Vannes à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 69. — Demande les honneurs des grands hommes pour Antoine Loysel, son aïeul, VIII, 271. — Député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Anciens, il fait approuver une résolution sur les transactions passées pendant la dépréciation du papier-monnaie, XXIX, 290. — Attaque celle sur l'altération et la soustraction des billets de la loterie nationale, 325 — Appuie celle sur le recèlement des déserteurs, 449. — Combat celle sur le timbre, 470. — Et celle sur l'impôt du sel, 611. — Est élu secrétaire, 659.

LOZEAU (Paul-Augustin), député de la Charente-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254. — Il signale un trait de courage du capitaine Scorssery, XVI, 227. — Fait déterminer les délais accordés aux créanciers des émigrés, XIX, 308. — Fixer le traitement des gardes des forêts nationales, 385 *. — Rendre un décret sur les procès-verbaux des agents forestiers, 499. — Dit que l'humanité consiste à sauver le peuple, 502. — Fait rendre un décret sur les agents forestiers de la Corse, 731. — Et traduire au tribunal révolution-

* Le Moniteur a imprimé Loiseau par erreur, c'est Lozeau qu'il faut lire.

naire les administrateurs de la Moselle, XX, 241. — Son rapport sur l'échange des principautés de Sedan et de Rancourt, 330. — Il fait annuler une concession de laisses de mer, faite à l'ex-maréchal de Richelieu, XXI, 18. — Et interpréter la loi du *maximum*, 297. — Demande le décret d'accusation contre Robespierre, 335. — Parle sur une adresse de la société populaire de Dijon, 691. — S'oppose à la division des biens nationaux, 748, 776. — Est élu secrétaire, XXII, 54. — Écrit sur l'approvisionnement de Paris et propose de défendre aux fonctionnaires d'être membres des sociétés populaires, XXIII, 48. — Son opinion sur le mode de retirer des assignats de la circulation, 565. — Il transmet des détails sur l'exécution de Dechézeaux, 570. — S'oppose à l'intervention de la Convention dans une rixe particulière, XXV, 412.

LOZEAUX (Fillette). — Analyse de son opéra de *Viala*, XXII, 215.

LOZÈRE (département de la). — Cassation de ceux de ses électeurs qui ont refusé de prêter le serment civique, VIII, 457. — Troubles, XI, 731. — Rapport et décrets y relatifs, 763. — Insurrection, XVI, 545, 546, 555. — Envoi de commissaires, 561. — Arrestation des auteurs d'un complot, XVII, 528, 587. — Mission de Châteauneuf-Randon, XVIII, 188. — Nouveaux troubles, 208. — Dispersion des rassemblements, 332. — Motions pour et contre la révision des jugements du tribunal criminel, XX, 753; XXIII, 208. — Message sur la nomination faite par le Directoire de trois administrateurs de ce département, XXVIII, 248. — Julien Boudon, égorgeur royal, y est condamné à mort, XXIX, 296.

LUBECK, ville anséatique. — Demande qu'on lui assure une parfaite neutralité, XXIX, 416. (*Voyez* Anséatiques).

LUBERSAC (de), évêque et député de Chartres à la Constituante. — Vote la réunion du clergé aux communes, I, 44, 83. — S'y réunit, 91. — Sa mission à Saint-Germain et à Poissy, 176, 241. — Il se prononce contre la majorité simple des suffrages, 232. — Propose un autre mode de les compter, 237. — Demande que la religion ne soit pas étrangère à la déclaration des droits, 277. — Propose l'abolition des droits de chasse, 284. — Sa motion sur la définition du gouvernement monarchique, 391. — Il vote le renouvellement annuel de l'impôt, II, 15. — Répond aux attaques de Camus contre les évêques, VI, 495.

LUBERSAC (abbé de). — Fait hommage à l'Assemblée nationale d'un ouvrage sur la presse, I, 276. — Dépôt de ses papiers chez le vicomte de Mirabeau, V, 52.

LUBERSAC, département de la Corrèze. — Chambon y est tué, XVIII, 528.

LUBIN, membre de la commune de Paris. — Son rapport sur la levée de 12,000 hommes pour marcher sur la Vendée, XVI, 294. — Il demande que chacun soit libre de porter le bonnet rouge, XVIII, 497. — Réclame l'arrestation de Bodin, XIX, 40. — Félicite la Convention de sa surveillance contre les conspirateurs, XX, 4. — Est nommé substitut de l'agent national, 88. — Prête serment, 122. — Mis hors la loi au 9 thermidor, est livré à l'exécuteur, XXI, 360.

LUBOMIRSKI (prince Michel). — Commande une division de l'armée polonaise, IV, 293.

LUCAS, serrurier. — Est condamné à mort, XXI, 31.

LUCAS (G.-G.), fournisseur des volontaires de Châteauroux. — Est condamné à mort, XXI, 15.

LUCAS, curé, député de Trégnier à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 79. — Parle sur le traitement des évêques, IV, 703. — Et sur celui du clergé, V, 5. — Demande l'appel nominal des ecclésiastiques pour la prestation du serment civique, VII, 39.

LUCAS, contre-amiral batave. — Se rend aux Anglais sans combattre, XXVIII, 483. — Détails sur la prise de l'escadre à ses ordres, 489. — Il attribue ce malheur à l'insubordination de l'équipage, 513. — Lettre à ce sujet, 514. — Conseil de guerre pour le juger, 718. — Après sa mort, ce conseil lui attribue le désastre de la dernière expédition, XXIX, 266.

LUCAS, député du Bourbonnais à la Constituante. — Prête le serment du 20 juin, III, 399. — Convertit en motion la demande d'un bureau de trésorerie, faite par le roi, 709. — Veut que chaque député fasse, séance tenante, sa déclaration pour la contribution patriotique, 711. — Dénonce une protestation de Bergasse contre les assignats, IV, 206. — Son opinion sur les troubles de Montauban, 394. — Il réclame l'impression de la liste des députés absents, V, 5. — Et vote pour qu'aucun d'eux ne puisse s'absenter pendant le mois de juillet, 27. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, 51. — Parle sur la compétence des juges de paix, 80. — Propose de mander à la barre le cardinal de Rohan, 251. — Demande l'envoi à l'Abbaye des députés interrupteurs, 694. — Combat le projet d'organisation des ponts-et-chaussées, VI, 264. — Parle contre les porteurs de brevets de retenue, 456. — Fait décréter l'envoi de commissaires dans le Lot, 629. — Sa motion relative à l'investissement de la maison de Clermont-Tonnerre, VII, 244. — Son opinion sur la résidence du roi, 752. — Il propose un amendement au projet de décret relatif aux colonies, VIII, 395. — Fait lever la séance dans la discussion relative aux hommes de couleur, 397. — S'élève contre les députés des colonies, 418. — Lit une lettre relative à ces contrées, IX, 557. — Et demande la suspension du décret qui les concerne, 770.

LUCAS (Paul). — Prophétie sur l'Égypte, extraite de son *Voyage au Levant*, XXIX, 601.

LUCAS, sculpteur. — Annonce de son buste de Mirabeau, VIII, 215.

LUCAS BOURGEREL. (*Voyez* Bourgerel.)

LUCAYDE. — Prise de ce pays par les Français, XVIII, 527.

LUCE (Edouard), commandant de Maubeuge. — Éloge de sa conduite, lors de l'explosion du magasin à poudre de cette place, XXVI, 180.

LUCE, auteur tragique. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Annonce de sa tragédie d'*Hormisdas*, XXIV, 224.

LUCERNE. — Dispositions des magistrats de cette ville contre la révolution française, XII, 25. — Adoption par cet État de la mesure d'une armée défensive, XVI, 318. — Révolution de la ville et du canton, XXIX, 150, 163. — Soulèvement contre l'ordre d'accepter le plan de constitution envoyé de Paris, 200. — Brune promet d'évacuer son territoire, 206. — Abolition de la noblesse, du patriciat, etc., 238. — Prise de cette ville par 4,000 hommes des petits cantons, 259. — Expulsion du nonce du pape; arrestation des ex-officiers au service de la France, sénateurs et autres, 266. — Lettre du général Schaumbourg démentant les nouvelles des vols, meurtres et excès y commis par les troupes à ses ordres, 296. — Réintégration des membres de la chambre administrative, 307. — Le corps législatif helvétique y transfère le lieu de ses séances, 416. — Discours à cette occasion, 417. — Cantonnement des troupes françaises, 420. — Formation d'un corps de 8,000 hommes de troupes auxiliaires, 592. — Convocation d'un conseil de guerre pour juger les auteurs des troubles qui y ont éclaté, 664. — Le grand conseil

défend l'établissement d'une troupe de comédiens, 685. (*Voyez* Suisse.)

LUCHESINI (marquis de), ministre prussien à Varsovie. — Annonce à sa cour l'acceptation de la constitution polonaise, III, 141.—Ses négociations avec la Pologne, 605, 697. — Il communique à la diète l'offre faite à la Prusse par la Russie de lui donner toute la grande Pologne, IV, 185.— Est décoré de l'ordre de l'Aigle-Blanc, 445.—Demande à la Pologne le passage pour 12,000 Prussiens, 705.—Se rend à Bucharest pour assister au congrès de pacification entre l'Autriche et la Porte, V, 477. — Son arrivée à Sistow, V.I, 73. — Il est l'artisan des malheurs de la Pologne, XIII, 665, 681. — Sa note relative au départ du roi de Prusse pour ce pays, XVIII, 573. — Sa mission à Vienne, 653; XIX, 17. — Réponse de l'Empereur à sa note sur la ligne de démarcation entre la Prusse et la France, XXVIII, 517.

LUCHET (de). — Son analyse d'un ouvrage sur la régénération de la justice, IV, 607.

LUCIENNES. — La ci-devant comtesse Dubarry est arrêtée dans cette commune, XVII, 59.

LUCKNER (le général), discussion sur le maintien de sa pension, III, 51. — Elle lui est conservée, IV, 755; V, 278. — Il obtient la faveur d'assister à la fédération, 101. — Envoie son serment de fidélité à l'Assemblée, IX, 55. — Son embarras à cause de l'indiscipline militaire, 517. — Il dément le bruit de la révolte de la garnison de Strasbourg, 805. — Lettre que lui adressent des cavaliers du régiment d'Artois sur la désertion de leur officiers, X, 147. — Il est défendu par Girardin, 279. — Wimpfen lui fait part des tentatives des émigrés pour le séduire, 442, 466. — Il commande une armée de 50,000 Français, 657. — Narbonne part pour s'entendre avec lui, 665. — Il est nommé maréchal de France, 712, 746, 747. — Sa conférence à Metz avec Narbonne, Rochambeau et Lafayette, XI, 19. — Il est reçu maréchal de France à la tête de la garnison de Metz, 24. — Proteste de son dévouement, 76. — Annonce le discrédit des assignats dans le paiement des troupes, 465. — Demande à être entendu à la barre, 475. — Y paraît, 487. — Engage Narbonne à rester au ministère, 582. — Inquiétudes sur l'affaiblissement de son armée, XII, 79.—Il indique les moyens de la compléter, 94.— Se plaint de l'insuffisance de ses forces, 169. —Lettre que lui écrit de Grave, 222. — Décret pour le paiement de sa pension, 224. — Sa réponse à la menace de perdre ses terres dans le Holstein, 258. — Mailhe propose de lui renvoyer une réclamation des princes de Lorraine, 262. — Il remplace Rochambeau, 300. — Sa proclamation comme général en chef, 347. — Il demande à servir sous les ordres de Rochambeau; décret qui le remercie de cette offre, 360. — Dispositions de son armée, 364. — Il écrit une lettre de remercîment à l'Assemblée, 386. — Annonce une attaque des Autrichiens à Bavay, 428.—Conserve le commandement de l'armée du Rhin, 457. — Sa lettre à l'armée et aux citoyens de Valenciennes, 486. — Il est remplacé par Custine à l'armée du Bas-Rhin, 594 — Se plaint des désorganisateurs de l'armée, 595. — Entre à Menin et marche sur Courtray, 702. — Annonce la prise de cette dernière ville, 720. — Compte demandé des ordres qui lui ont été donnés, 758. — Il reçoit *carte-blanche* du roi, 762. — État de son armée, 770. — Compte demandé des troupes qu'il réclame, 771. — Sa lettre au roi sur le 20 juin, XIII, 4. — Dénonciation de l'ordre qu'il a reçu de rentrer à Lille, etc., 16. — Il se replie sur cette ville, 27. — Sa lettre sur l'incendie de Courtray, 36, 58. — Décret portant qu'il conserve la confiance de la nation, 45.—L'inaction de son corps est reprochée au pouvoir exécutif, 87. — Il justifie Berthier, 92. —Est nommé généralissime des armées françaises, 146. — Lettre que lui écrit Lajard, 157. — Il proteste de son attachement à la constitution et au roi, 172. — Discussion sur sa lettre, 180. — Dumouriez accusé de déconcerter ses plans, 195. — Ses conférences avec la commission des Douze, 199. — Sa réponse à la proposition de marcher sur Paris, 210, 211. — Bureau-Puzy établit sa justification sur ses dépêches, 284, 298, 307, 315. — Lafayette nie lui avoir proposé de marcher sur Paris, 286. — Il confirme cette dénégation, 292. — Propos tenu par lui sur Bureau-Puzy; on lui oppose le témoignage de celui-ci, 295, 358. — Il annonce que les Autrichiens ont passé le Rhin, 350, 355. — Sa conduite comparée à celle de Lafayette, 360. — Il défait les Autrichiens dans la forêt de Candel, 414. — Sa lettre à Clavière, 455. — Envoi de commissaires auprès de lui, 481. — Réflexions le concernant, 497. — Il est remplacé par Kellermann, 504, 513. — Sa harangue contre le 10 août, 531. — Fixation de sa résidence à Châlons, 568. — Son éloge, 608, 614. — Il se plaint des nouveaux bataillons de volontaires, 723. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Convention, XIV, 53. — Proteste de sa soumission aux lois de la République, 65. — Décret qui lui défend de sortir de Paris avant que la Convention ait statué à son égard, 67. — Il repousse l'inculpation relative à la non-poursuite de Jarry, incendiaire de Courtrai, 75. — Envoie sa justification, 164. — Décret qui lui permet de se retirer où bon lui semblera, XV, 95. — Suspension du paiement de sa pension, XVII, 732. — Il est arrêté, 769, XVIII, 217. — Et condamné à mort, XIX, 135.

LUÇON. — Déroute complète des rebelles près de cette ville, XVI, 686; XVII, 31, 46, 83, 320. — Ils y remportent un avantage, 627.

LUCOT, canonnier.—Décret qui lui accorde une pension, IX, 538.

LUCOT, menuisier. — Accusé d'enrôler pour les émigrés, est traduit à la barre; son interrogatoire, X, 630, 631, 634.—Même décret contre le marchand de vin chez lequel il a bu, 638. — Autre portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 642.

LUCOTTE, chef de la 9e demi-brigade et commandant l'infanterie légère de l'armée d'Italie. — Adresse de son corps contre la société de Clichy, XXVIII, 765.— Il est dénoncé comme protecteur des égorgeurs du Midi, XXIX, 308.

LUCQUAI. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 695.

LUCQUES (République de). — Analyse de son gouvernement, IV, 532. — Contributions qu'y exigent les Français, XXVIII, 535. — Conspiration y déjouée, 451. — Ses craintes dissipées par Bonaparte, 665. — Réflexions sur son aristocratie, 770. — Oppression tyrannique de ses inquisiteurs d'Etat, 775. — Loi somptuaire, XXIX, 35. — Persécutions contre des femmes pour opinions républicaines, 41.—Elle envoie des ministres à la République cisalpine, 131. — Embarras qu'y cause la demande d'un million faite par Berthier, 227. — Célébration de la fête de la Liberté, 266. — Emprisonnement de deux enfants qui ont crié : *Vive la France!* 288. — Arrivée de commissaires cisalpins pour régler des différends entre les deux Etats, 327. —Mission d'Aréna auprès du Directoire français pour solliciter le maintien de l'aristocratie lucquoise, 333. — Détails de l'entrée des Français dans cette ville, 595 *bis*. — Proclamation de la souveraineté du peuple; abolition de la noblesse, 600 *bis*. — Constitution provisoire; nomination des membres du Directoire et de ceux des deux conseils, 614.

LUCY (Ad.-J.-Al.), député de l'Oise à la Législative. — Dénonce Clavière, XII, 475.

LUDET père, chef armurier, notable de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

LUDOLF (de), envoyé de Naples à Constantinople. — Se plaint de l'enlèvement du prince Paterno par un corsaire tunisien, XXIX, 86.

LUDOT (Antoine-Nicolas), député de l'Aube à la Convention. — Son projet relatif aux écoles vétérinaires, XXII, 525. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il propose des mesures pour la surveillance des étrangers à Paris, XXVII, 689. — Vote en faveur de l'institution des chaires de langues étrangères, XXVIII, 420. — Invoque la question préalable sur un projet de Siméon, relatif aux jurés et à la question intentionnelle, 446. — Son opinion sur les transactions sociales, 490. — Il propose divers amendements aux projets concernant les abus de la presse, 505. — Son opinion en faveur des peintres, sculpteurs, etc., qui doivent être dispensés de la patente, 511. — Il amende le projet de Daunou sur la calomnie, 516. — Appuie celui de Parisot sur la comptabilité arriérée, et propose que le bureau de liquidation soit nommé par le Directoire, 524. — Appuie le projet de Favart sur le divorce, 528. — Son rapport sur des questions proposées par des Français résidant en Espagne, 574. — Il vote le projet relatif au serment des électeurs, 623. — Combat celui sur la répression du brigandage, 655. — Son rapport sur des modifications à la procédure par jurés, XXIX, 3. — Autre sur la contrainte par corps, et loi à la suite, 22, 66, 116, 120. — Il présente un projet concernant les avoués, 39. — Un autre sur les prises conduites en pays neutre, 69. — Défend celui relatif à la répression des brigandages, 117. — En fait adopter un sur les jugements en matière de prises, 138, 148. — Fait créer une commission temporaire de comptabilité, 141. — Son rapport sur des questions de procédure civile, 145. — Discussion de son projet relatif à la comptabilité intermédiaire, 154. — Son rapport sur le système pénal de la marine, 193, 248. — Sur le pourvoi en cassation des jugements en dernier ressort, 316. — Il fait fixer les dépenses du bureau de la comptabilité arriérée, 391. — Son opinion sur les moyens de réprimer le vagabondage, 578. — Il combat un projet sur les prises maritimes, 580. — En présente un nouveau sur les jugements en dernier ressort, 608 *bis*. — Et un autre sur la législation des prises, 616 *bis*. — Son opinion sur le jugement des coupables qui dénoncent leurs complices, 639. — Son rapport sur la comptabilité intermédiaire, 669. — Il est nommé secrétaire, 781. — Son opinion sur l'avancement des officiers de marine, 854. — Il combat un projet sur le mode de perception des contributions, 875. — Un autre pour l'encouragement de la course, 879. — Appuie celui sur la répartition de l'emprunt de cent millions, 880.

LUEISTEIG. — Défaite des Autrichiens sur ce point, XXIX, 624 *bis*.

LUGANO. — Mesures prises pour maintenir la tranquillité dans cette ville, XXVIII, 467. — Lettres de Kilmaine au commandant et à Barthélemy pour réclamer contre cet officier et les habitants de la Suisse qui ont enfreint la neutralité, 586. — Révolution dans les pays environnants, XXIX, 194. — Destitution du préfet comme partisan de l'Autriche, 646.

LUGO. — Rassemblement fanatique du peuple dissipé par le chef de brigade Pourailler, XXVIII, 364. — Détails de la révolte ; pillage de la ville, 380.

LUIKEWEEZ, lieutenant. — Se distingue à l'armée de Rome, XXIX, 600.

LUMIÈRE, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

LUMINAIS (Michel-Pierre), député de la Vendée à la Convention, puis au conseil des Cinq-Cents. — Annonce que l'emprunt forcé se paie avec empressement, XXVII, 593. — Son projet de résolution sur le faux témoignage, XXVIII, 460. — Il vote un dégrèvement des contributions arriérées pour les départements de l'Ouest, et pour toutes les communes ravagées par la guerre, 536. — Appuie l'érection d'un monument au 18 fructidor, et s'oppose à sa célébration annuelle, 819. — Appuie l'exclusion des nobles des fonctions publiques, XXIX, 17. — Sa motion relative à l'exercice des droits de citoyen, 29, 35. — Il parle en faveur des écoles secondaires et demande la réduction des écoles centrales 69. — Présente des mesures de surveillance sur les maisons d'éducation, 137. — Son rapport à ce sujet, 162, 165, 200. — Autre sur l'application aux chefs de rebelles de l'article 12 de la constitution, 164. — Son opinion pour le mariage des instituteurs, 222. — Il est élu secrétaire, 250. — Fait hommage d'un mémoire des frères Darbois sur les départements de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Egée, 269. — Combat l'impôt sur le sel, 600 *bis*. — Et le projet de Rollin sur les réunions politiques, 788.

LUMOSKY, chef des insurgés polonais. — Se jette dans le palatinat de Posen, XXIII, 17.

LUNDEN (colonel), commandant de la garnison de Gand. — Est fait prisonnier, II, 289.

LUNEAU-BOISGERMAIN. — Notice de son cours de langue latine, X, 320; XIII, 39. — Son ouvrage intitulé : *L'Esprit de M. Pitt*, XXIV, 679.

LUNÉVILLE. — Approbation de la conduite de la municipalité de cette ville, V, 544, 559. — Son adhésion au 31 mai, XVII, 39.

LUOGOTELLI. — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

LUOSI, ministre de la justice dans la Cisalpine. — Est l'un des membres du nouveau Directoire cisalpin, XXIX, 390.

LUPI, ministre plénipotentiaire de la République ligurienne. — Est reçu en audience publique par le Directoire, XXIX, 255.

LURIENNE, ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 192.

LURION, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 299.

LUSIGNAN, commandant l'artillerie à Sarrelouis. — Son arrestation au moment où il désertait, XIII, 525 *.

LUSIGNAN (marquis de), député de Condom à la Constituante. — Proteste contre l'abolition de la noblesse, IX, 347.

LUSIGNEM (comte de), député de Paris à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 99.

LUTAU, aide-de-camp de Custine. — Reçoit une récompense pour son intrépidité à Spire, XIV, 257.

LUTHIER, soldat. — Est condamné à mort, XVI, 129.

LUTON, en Angoumois. — Décret qui improuve la conduite de sa municipalité, V, 505.

LUX (Adam), d'Opeinbourg. — Est condamné à mort, XVIII, 344.

LUXE. — Ses inconvénients, II, 229. — Proposition d'imposer les objets de luxe, III, 165, 169. — Décret sur cette matière considérée comme source d'impôts, XXV, 463. — Réflexions sur le luxe et sur la dégradation du caractère national, XXVIII, 725.

LUXEMBOURG (duc de), député à la Constituante. — Annonce l'intention de la noblesse de contribuer aux impôts, I, 59. — Est nommé président de cet ordre, 67. — Se réunit à l'Assemblée, 108. — Présente des objections au roi contre la réunion des ordres, 121. — Se réfugie en Angleterre, 242. — Envoie sa démission, 595.

LUXEMBOURG (duché de). — Dénonciation de

* Le Moniteur a imprimé Puisignan par erreur, c'est Lusignan qu'il faut lire.

l'exportation des grains de Champagne dans ce pays, II, 359. — Formation d'une milice impériale, 401.—Préparatifs militaires, IX, 417; X, 562.—Epidémie, XVI, 607.

LUXEMBOURG (la ville de).— Est assiégée par les Autrichiens, III, 53. — Son approvisionnement, VIII, 310. — Transport d'artillerie vers cette place, XI, 66. — Ordre d'y arrêter les émissaires des Jacobins, 654. — Mortalité et disette; distribution de faux assignats par les princes français émigrés, XIV, 85. — Massacre et pillage par les Autrichiens et les émigrés, 141. — Retraite des armées combinées sous ses murs, 358. — Les Autrichiens s'y replient de nouveau, XVI, 627. — Grande terreur qu'y inspire leur défaite à Arlon, XVII, 81.—Drouet y est transféré, XVIII, 277.—Ainsi que Thouvenot, 557.—Occupation de cette ville par les Français, XIX, 654. — Sa garnison autrichienne est battue par l'armée de la Moselle, XXII, 606. — Blocus de la place, 669. — Détails sur le siége et le bombardement, XXIII, 257, 281, 595, 625, 673, 695; XXIV, 377. — Célébration du 21 janvier par l'armée campée sous ses murs, XXIII, 336.— Sa prise; texte de la capitulation proposée par le général Bender; décret portant que les troupes qui ont fait cette conquête n'ont cessé de bien mériter de la patrie, XXIV, 650. —Envoi de Joubert dans cette ville, 652. — Détails sur cette conquête et sur ses avantages, 707. — Plantation de l'arbre de la liberté, XXV, 74. — Impression produite à Vienne par la perte de cette ville, 217. — Elle est mise en état de siége, XXVII, 370. — Note qui en est envoyée contre 800 prêtres réfractaires, XXIX, 255.— L'empereur y donne un grand dîner au prince Repnin, 398.— Lettre du commandant sur le zèle des conscrits, 716.

LUXEMBOURG (palais du), à Paris.—Le logement de la famille royale y est transféré, XIII, 381.— Conspiration y formée pour délivrer Danton et autres, XX, 142, 163, 166, 178, 191, 205, 340. — Article sur son jardin, XXIII, 603. — Plaintes de la spoliation de cet édifice, XXV, 657.— Décret qui en suspend les démolitions et les reconstructions, 752. — Autre qui y fixe la résidence du Directoire exécutif, XXVI, 254.— Autre relatif aux travaux pour l'installation de cette autorité, 262.— Les trois consuls y prennent séance, XXIX, 894.

LUXEUL, ex-bernardin. — Annonce de son orgue sans soufflet, IX, 62.

LUXFORD (John), imprimeur du *Morning-Hérald*. — Jugement rendu contre lui, VII, 337.

LUYNES (duc de), député de la Touraine à la Constituante.— Se réunit à l'assemblée, I, 99. — Défend Bezenval, II, 63. — Demande au nom des officiers généraux non employés la faveur de prêter le nouveau serment, VIII, 728.

LUYT (F.-J.-B), ancien commissaire des guerres. — Est condamné à mort, XIX, 556.

LUYTGENS, chancelier de Gueldre. — Est arrêté à Ruremonde, III, 149.

LUZE DE L'ÉTANG (de). — Député de Bordeaux à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 49, 59.

LUZERNE (de la), évêque et député de Langres à la Constituante. — S'oppose à ce que l'Assemblée demande au roi la grâce de deux gardes-françaises, I, 112. — Défend le secret des lettres, 206. — Opine contre la déclaration des droits, 262. — Et contre la motion du Sablier, 267. — Propose le rachat des dîmes, 326. — Est élu membre du comité de constitution, 335. — Propose divers amendements à la déclaration des droits, 366, 367. — Est élu président; communique une lettre des factieux du Palais-Royal, 399. — Lit le tableau des questions soumises à l'Assemblée, 448. — Rejet de ce tableau, 449. — Donne sa démission de président, 451. — S'oppose à la discussion des droits de la branche d'Espagne, I, 470.— Combat la rédaction de la définition des pouvoirs, 504. — Veut que le roi puisse faire des réglements, 537. — Occupe le fauteuil au 5 octobre, en l'absence de Mounier, II, 11. — Sa retraite à l'abbaye de Clairvaux, 242. — Il est nommé président du bureau des subsistances à Langres, après l'envoi de sa démission, 394.

LUZERNE (comte de la), ministre de la marine.— Porte à Necker l'ordre de son exil, I, 69. — Refuse avec ses collègues, de se charger de l'approvisionnement de Paris, II, 88. — Est dénoncé par Gouy d'Arcy, 287, 471. — Réclame contre les inculpations de celui-ci, 288, 296. — On lui envoie les détails des troubles de Toulon, 328, 385. — Il transmet à l'Assemblée des pièces relatives aux colonies, III, 462, 469, 494, 505. — Demande que les traites fournies par la marine sur les étrangers ne soient pas comprises dans l'arriéré, 704. — Sa lettre sur les troubles de la Martinique; il est dénoncé par Gouy d'Arcy, IV, 204. — Annonce un armement maritime, 482. — Rend compte des événements de Tabago, V, 15. — Répond aux dénonciations faites contre lui par les colons, 19. — Annonce des désordres commis sur les côtes de la Méditerranée par des Français et des Napolitains, 32.— Transmet une adresse du club des Wighs de Dundee, en Écosse, 282. — Rend compte d'une insurrection survenue à la Martinique, 294. — Et de l'insubordination des troupes dans toutes les colonies, 324.—Décret ordonnant que les pièces qui le dénoncent lui seront communiquées, 325. — Il annonce les demandes faites par la régence d'Alger en réparation des outrages qu'a reçus son pavillon, 447. — Sa lettre sur les besoins de la marine, 521. — Il annonce des troubles à Brest, 584. — La dispersion d'un rassemblement dans cette ville, et de nouveaux troubles à Saint-Domingue, 638. — Pièces envoyées contre lui par l'assemblée de Saint-Marc, 660. — Il rend compte de l'arrivée du *Léopard* à Brest, de la suspension du départ du vaisseau *Le Ferme*, ordonnée par la municipalité de cette ville, 685. — Et de l'insurrection qui a suivi l'arrivée du *Léopard*, 697.—Transmet à l'Assemblée les lettres du gouverneur de Saint-Domingue, 765, 777. — Attribue la fermentation de Brest aux médailles distribuées aux marins par l'assemblée de cette colonie, VI, 40. — Décret ordonnant qu'il rendra compte de l'armement ordonné de 45 vaisseaux, 88. — Il rend compte de la démission d'Albert de Rioms, et de l'insubordination des équipages de l'escadre de Brest, 89. — Sa lettre sur les dépenses de la marine, 151. — Il est dénoncé avec ses collègues et nommément par Ricard, 160, 162, 166. — Offre au roi sa démission, 266. — La donne, 222. — Ambassadeur à Londres, prête le serment civique, VII, 64. — Nouveau rapport ordonné sur la dénonciation faite contre lui par Fournier, 518.— Note sur sa vie publique, X, 705.

LYCÉE. — Son programme pour 1790, II, 316.— Ouverture du cours de droit public, 470. (*Voyez* Lacroix, Laharpe, etc.) — Article sur le cours de chimie de Fourcroy, III, 327. — Son ouverture en 1791, VII, 112.—Programme de ses cours, XIV, 568.— Sa régénération sous le nom de *Lycée républicain*, XVIII, 408. — Rapports sur les encouragements à lui donner, XXII, 457, 466.— Son ouverture, XXIII, 75.

LYCÉE DES ARTS. — Annonce la découverte d'une nouvelle potasse, XXI, 742; XXII, 266. — Analyse de sa séance du 10 brumaire, 500. — Autres séances publiques, XXIII, 626; XXIV, 671; XXV, 459; XXVI, 555; XXVII, 668; XXVIII, 255, 305. — Il offre un pavillon teint avec de la cochenille sylvestre, naturalisée à Saint-Domingue, XXIV, 591. — Déclaration en faveur de cet établissement, XXV, 460. — Encouragement

qui lui est accordé, XXVI, 39. — Lettre de Saudray, son fondateur, où il se justifie des inculpations dirigées contre lui, XXVIII, 529. — Ordre du jour aux Cinq-Cents sur ses réclamations, 585. — Notice des séances, XXIX, 13, 71, 145.

LYCÉES. — Rapport sur leur organisation, XXIX, 493.

LYDDA (évêque de). — (*Voyez* Gobel).

LYON, employé au bureau central. — Blessé par le cabriolet du député Gobert, obtient des indemnités par jugement, XXIX, 816.

LYON. — Ses observations sur l'adresse proposée à la société populaire de la rue du Bac, par Félix Lepelletier, XXIX, 769.

LYON. — Protestation de cette ville contre le ministère nommé après le renvoi de Necker, I, 185. — Précis de ce qui s'y passe à la nouvelle de la conduite de la cour, 236. — Renonciation à ses privilèges, 286. — Formation d'un corps de volontaires, II, 220. — Secours envoyés par le roi à ses ouvriers, 282. — Détresse qu'y causent les obstacles à la circulation des grains, 302. — La municipalité prête le serment civique, III, 383. — Division entre les volontaires et les milices bourgeoises, 390. — Formation d'une société pour encourager les femmes pauvres à nourrir leurs enfants, IV, 252. — Patriotisme de citoyennes de cette ville, 426. — Des désordres y éclatent, 464. — Décret qui y autorise un emprunt, 715. — Troubles à l'occasion des entrées; décret à ce sujet, V, 152. — Insurrection des ouvriers et décret y relatif, 274. — Émission de pamphlets incendiaires, 286. — La ville est secourue par les habitants de Vienne en Dauphiné, 310. — Adresse de la chambre de commerce contre l'émission des assignats, 614. — Intrigues et vœu de la municipalité en faveur de cette émission, 713; VI, 89. — Arrestation d'un envoi d'artillerie, 320. — Établissement d'une caisse patriotique, 598. — Décret qui y établit douze juges de paix, 630. — Son chapitre est dénoncé par Voidel, 482. — Conspiration des émigrés contre cette ville, 642. — Détails et rapport y relatifs, 661, 671. — Travaux de son académie, VII, 347. — Élection de Lamourette à son évêché, 555. — Adresse sur sa dette, 626. — Lettre de la municipalité pour faire rappeler dans l'assemblée le député Deschamps, VIII, 19. — Adresse des habitants sur la fuite du roi, 782. — Formation de la garde nationale, IX, 388. — Rejet de la demande des habitants de n'avoir plus de troupes de ligne en garnison, X, 512. — La municipalité dénonce le directoire du département, XI, 572. — Annulation des assemblées de la section de la Montagne, 423. — Dénonciation contre la caisse patriotique, 483. — Cérémonie funèbre en l'honneur de Simoneau, XII, 10. — Décret pour le paiement des rentiers de cette ville, 245. — État du recouvrement de ses contributions, 330. — Fonds destinés à son école vétérinaire, 461. — Correspondance de *Monsieur* et de d'*Artois* avec cette ville, 501. — Adresses de ses habitants contre le *veto*, 761, 775. — Mesures pour sa défense, XIII, 227. — Massacre des prisonniers, 704. — Troubles à l'occasion des subsistances, XIV, 25. — Compte rendu par les commissaires sur sa situation, 104, 163. — Exécutions populaires; envoi de nouveaux commissaires, 328. — Ces derniers dévoilent des friponneries commises par divers fournisseurs, 526. — Et les font arrêter, 557, 729. — Décret qui autorise cette ville à s'imposer, 559. — Lettre des commissaires sur les troubles à la suite de l'assassinat d'un soldat par des volontaires, 592. — Rassemblement de prêtres réfractaires dans cette ville, XV, 226. — Rapport sur sa demande de secours, 333. — Lutte des administrateurs contre les malveillants, 552. — Rapport sur ses troubles, et décret pour l'envoi de commissaires et de forces, 556, 567. — Détails y relatifs, 674. — Nouveaux troubles, 743. — Lettre des commissaires sur sa situation, 758. — Arrestation du procureur de la commune et de son secrétaire, 771. — Décret qui refuse une avance de fonds à cette commune, XVI, 287. — Des citoyens protestent contre l'établissement d'un tribunal révolutionnaire; décret qui interdit l'exercice de leurs fonctions aux membres de ce tribunal, 392. — Troubles, 561. — Complot contre-révolutionnaire, 567, 580. — Accusations de Marat contre les habitants, 591. — Décret qui mande à la barre le procureur-syndic, 671. — Mise sous la sauvegarde de la loi des individus arrêtés, 706. — Les administrateurs lèvent l'étendard de la contre-révolution, XVII, 6. — Le procureur-syndic du district et le procureur provisoire de la commune sont décrétés d'accusation, 43. — Sa situation; congrès départemental tenu dans cette commune; décret contre les administrateurs, les habitants et Biroteau, chef du congrès; envoi de députés, 108, 111, 121. — Décret qui autorise les commissaires à requérir Kellermann de faire marcher des troupes pour y rétablir l'ordre, 126. — Les gardes nationales de Saône-et-Loire sont requises de s'opposer à la marche des Lyonnais; décret qui réputé émigrés ceux qui ne sortiront pas de Lyon sous trois jours, 202. — Lettre de cette commune donnant des détails sur la fédération du 14 juillet; propositions faites et repoussées de proclamer la République lyonnaise, 211. — Lettre des représentants Rouyer et Brunel, annonçant la mise en liberté de leur collègue Derbez et de Buonarotti, ainsi que la leur, 259. — Acceptation de la constitution, 311. — Marche de Kellermann sur cette ville; proclamation des représentants, 366. — Situation de cette commune; sa résistance, 383. — Elle persiste dans sa rébellion: envoi de nouvelles forces contre elle, 427. — Détails sur son siége, 443. — Lettre attribuée à Danton où il conseille de la détruire, 452. — Intelligences dénoncées entre les rebelles et Lesterpt-Beauvais, 458, 515. — Autres avec les Piémontais, 509, 519. — Préparatifs pour le bombardement de cette ville, 512. — Commencement du feu contre elle, 519. — Elle persiste dans sa rébellion, 528. — Bulletin de l'armée devant ses murs, 540. — Détails sur ses moyens de résistance, 557. — Continuation de son bombardement; émigration de femmes, enfants et vieillards, 596, 601, 613. — Marche de 60,000 hommes du Puy-de-Dôme contre elle, 650. — Détails des horreurs y commises sur les patriotes, 661. — Texte de la proclamation de Dubois-Crancé à ses habitants, 663. — Arrestation de contre-révolutionnaires sous ses murs, 665. — Menace de faire périr ses habitants par la famine, 692. — Approvisionnement de l'armée qui la bloque; création d'une monnaie de siége; continuation du bombardement, 727. — Réponse des corps administratifs à la sommation de Châteauneuf-Randon, 739. — Secours accordés aux citoyens qui ont été forcés d'en sortir, 756. — Opérations des camps du 21 au 22 septembre, 758. — Lettre des commissaires de la commune y envoyés, XVIII, 1. — Décret pour l'arrestation des marchandises qui lui sont destinées, 20. — Détails sur son siége, 30. — Arrêté contre ses émigrants, 31. — Succès de l'armée de siége, 40, 48, 82, 86. — Rappel des commissaires Dubois-Crancé et Gauthier, 63. — Annonce de la prochaine entrée des troupes républicaines, 96. — Leur entrée; rapport demandé à cette occasion, 102. — Détails sur les opérations du siége; décret pour la destruction de cette ville et changement de son nom en celui de *Commune affranchie*, 103. — Virieu et un grand nombre de contre-révolutionnaires y sont arrêtés, 119. — Détails sur ce qui s'y passe, 127, 129. — Article de Ducher sur cette ville, 140. — Les Jacobins y envoient des commissaires, 162, 303. — Arrêté liber-

ficade signé de vingt mille Lyonnais ; leurs biens seront régis comme ceux des émigrés, 167.— Établissement d'une commission militaire, 168.—Justification par Dubois-Crancé de la conduite qu'il y a tenue, 171, 192.—Lettres des représentants en mission annonçant la mort de Virieu et de plusieurs autres, la permanence de l'état de siége, l'arrestation de Clermont-Tonnerre, etc., 185. — Réinstallation de l'ancienne municipalité, 217. — Commencement de la démolition de cette ville ; mission de Collot-d'Herbois, Montaut et Fouché ; décret qui maintient la commission pour le jugement des rebelles, 313. — Autre en faveur des frères Jean, qui leur ont soustrait des canons, 335.— Honneurs rendus à Châlier; projet des représentants pour le venger, 459. — Détails de même nature transmis aux Jacobins, 483.— Lettre des députés annonçant leur projet de détruire cette ville par l'incendie et la mine, 491.— Envoi de Châteauneuf-Randon, 494.— Renvoi de plusieurs conspirateurs au tribunal révolutionnaire, 501. — Arrêté des représentants pour qu'il n'y soit fabriqué qu'une espèce de pain, et pour la perception d'une taxe au profit des pauvres, 505. — Forme des assignats émis par les contre-révolutionnaires, 539. — Mesures prises par les représentants, 564. — Lettre du tribunal révolutionnaire à la Convention, sur ses jugements et sur les exécutions qui les suivent, 576, 616.— Rapport de Couthon sur le siége de cette place, 634.— L'armée révolutionnaire y est envoyée, 656. — La terreur y est mise à l'ordre du jour ; découverte de Bournissac, 680. — Formation d'une commission de sept juges en place des tribunaux révolutionnaires, 698. — Une députation demande grâce à la Convention, XIX, 13.— Une autre députation présente les restes de Châlier, ainsi qu'un assignat frappé par les rebelles, 15. — Compte-rendu de la mission de Collot-d'Herbois, 25.— Détails donnés par le même; approbation de la conduite des représentants dans cette commune, 29.— Décret sur le recensement de ceux de ses habitants venus à Paris, 48. — Dénonciation d'une pétition en faveur des Lyonnais, 105. — Elle est désavouée; demande du partage des biens des rebelles, 106. — Envoi des commissaires à Paris pour y apporter le buste de Châlier ; ils en rapportent les bannières qui ont servi à sa pompe funèbre, 157.— Rapport de Collot-d'Herbois sur sa situation, 186, 189.— Opérations de Legendre dénoncées aux Jacobins, 314.— Approbation par la société populaire du rapport de Collot-d'Herbois, 325. — Arrestation de Lapallu, 432. — Discorde entre l'armée révolutionnaire et les troupes de ligne; détresse de 80,000 ouvriers, 436. — Confiscation des marchandises envoyées dans cette ville depuis le décret qui la déclare en rébellion, 459, 472.—Dénonciation contre le tribunal des Sept, 462.— Décret qui fixe la compétence du tribunal extraordinaire, 494.— Compte-rendu de la mission des représentants, 502.— Justification de la commission militaire, 553. — Persécutions contre les Jacobins y envoyés, 580.— Discours de Collot-d'Herbois contre les aristocrates lyonnais, 582. — Liquidation de créances leur appartenant, 609 ; XX, 75. — Exécutions; demande du partage, entre les sans-culottes, des biens des rebelles, XIX, 705.— La société de cette commune est accusée par Couthon d'avoir accueilli avec faveur le procès-verbal d'une séance des Cordeliers contenant des atrocités contre la Convention, XX, 11. — Lettre des députés en mission, et adresse du détachement de l'armée révolutionnaire qui y est cantonné, sur la découverte de la conspiration d'Hébert, 104. — Renaudin accuse les contre-révolutionnaires d'avoir dénoncé Châlier; Collot déclare que celui qui a osé élever des doutes sur ce dernier doit être traduit au tribunal révolutionnaire, 106. — Cessation des poursuites contre les amis de ce martyr de la liberté, 136.— Payan attribue la révolte de cette commune aux écrits incendiaires ; envoi, par suite, à la police, de Plassan qui demande un certificat pour en retirer des livres, 137. — Indignation de l'armée révolutionnaire en garnison dans cette ville en apprenant la conduite de Ronsin, 181. — Décret relatif aux sommes dues à ses habitants, 183.— Rapport de Fouché sur les mesures qu'y ont prises les représentants, 195. — Décrets relatifs aux créances des Bernois et des Génois sur Lyon, 208, 433. — Compte-rendu des opérations de la commission militaire y établie, 212. — Décret relatif à l'arrestation de marchandises y expédiées après sa reddition, 470. —Une députation dénonce les aristocrates et les ennemis de Châlier, 530.— Envoi à la Convention du buste en salpêtre de celui-ci, 628. — Annonce de la régénération de cette commune, XXI, 201. — Réponse de Dubois-Crancé au reproche d'en avoir laissé sortir les rebelles, 301. — Réclamation pour la liberté des citoyens acquittés par sa commission populaire ; compte demandé de sa situation, 575. — Sa société populaire régénérée demande les moyens de faire renaître son commerce, XXII, 15, 17. — Lettres des commissaires sur sa situation ; leur proclamation, 107, 151. — Adresse du conseil général à la Convention, 152. — Motion de déclarer que cette commune n'est plus en état de rébellion, 155. — Une députation demande le rétablissement de ses ateliers, 174. — Son nom lui est rendu ; décret portant qu'elle n'est plus en état de rébellion ; disposition relative aux marchandises qui lui étaient destinées, 175, 177. —Proclamation à ce sujet ; remerciements du conseil général à la Convention, 283. — Rapport sur la conduite de Dubois-Crancé lors du siége de cette ville, 339. — Décret relatif aux marchandises y expédiées à cette époque, XXIII, 56. — Liquidation des créances de Berne sur cette place, 134. — Motion de rapporter les décrets rendus contre plusieurs de ses habitants, 239. — Célébration du 21 janvier, 323. — Révocation de toutes les lois rendues contre cette commune; effets de cette révocation, 372, 606. — Rapport de Courtois sur le projet de la détruire, 540, 546, 553. — Adresse de ses habitants contre Collot-d'Herbois, 630. — Ils protestent de leur attachement à la Convention, XXIV, 140.—Arrestation à Paris de deux membres de sa commission sanguinaire, 142. — Etablissement d'une école vétérinaire, 278. — Retour de Précy ; assassinat de républicains, 345.— Réflexions y relatives, 410.— Excès commis contre les *Mathevons*, 419. — Lettre d'un ex-député de l'Assemblée législative sur ces événements, 457. — Réflexions sur le même objet, 478.— Répression de l'attentat commis dans les prisons, 557.— Les malheurs de cette commune sont attribués à Robert-Lindet par Dubois-Crancé, 574. — Les autorités constituées écrivent que les Lyonnais seront toujours debout pour défendre la représentation nationale contre les royalistes et les partisans de la terreur, 576.— Ferroux y remplace Despinassy, 587.— Traduction au tribunal criminel de l'Isère des auteurs de ses assassinats, 636. — Despinassy y est envoyé de nouveau, 682. — Réflexions sur le rapport relatif aux assassinats qui s'y commettent, XXV, 57. — Rapport sur ses assassinats et mesures prises pour les réprimer, 70, 73. — Adresse des administrateurs de Vaucluse y relative, 103. — Soumission de cette commune au décret du 6 messidor ; ses heureux résultats, 147, 198. — Proclamation des représentants aux Lyonnais, 165. — Des assassins de cette ville se dirigent sur Paris, 225.— Détails donnés à la barre de la Convention par le maire et autres fonctionnaires, 231, 233. — Crimes des compagnons de Jésus, 420.— Célébration du 10 août, 544.— Ma-

nœuvres des terroristes et des prêtres, 563.— Pelet y remplace les représentants en mission, 583. — Acceptation de la constitution, 766. — Message relatif à la nomination de la municipalité et des juges de paix, XXVII, 198.— Résolution y relative, 298, 314. — Commission pour s'occuper du mode de juger les prévenus de ses troubles, 655. — Des juges de paix adressent des plaintes contre Reverchon qui les a destitués sans motifs, 719. — Pétition contre les comtes de Lyon, XXVIII, 43. — Proclamation du Directoire aux habitants de cette ville, 246. — Message du même pour l'annulation des certificats de résidence qui y ont été accordés à une certaine époque, 249.— Rapport et ordre du jour sur cette affaire, 266. — Rapport relatif à la loi qui réglait les poursuites contre les prévenus de massacres, 267. — Autorisation donnée à son bureau central de décerner des mandats d'amener, 268, 269, 270. — Rapport de Dumolard sur les massacres de cette ville, 299, 300. — Sa discussion ; résolution qui en rend les prévenus à leurs juges naturels, 306, 308, 309, 331. — Fonds affectés à cette commune à titre d'encouragement, 334. — Troubles à l'occasion des élections, 374. — Proposition de Jourdan (des Bouches-du-Rhône) d'amnistier ses émigrés, 414.—La municipalité de son faubourg de Vaise dénonce Journel, commissaire du pouvoir exécutif, 421. — Affaire de l'assassinat du courrier de cette ville, 468.— Résolution qui raie de la liste des émigrés ceux qui y ont été inscrits pendant le siége, 602. — Message et discussion sur les assassinats qui s'y commettent, 740. — Détails sur la réception qu'on y a faite à l'ambassadeur turc, 741. — Autres sur cette ville, donnés par Willot, 743. — Bailleul assure que le sang républicain y coule à grands flots, 745. — Réclamation de l'administration centrale du Rhône contre le message du Directoire qui lui est relatif, 747.— Mayeuvre se plaint de l'arrêté qui autorise les généraux Kellermann et Canuel à mettre cette commune en état de siége, 751. — Effet salutaire qu'y produit le 18 fructidor, XXIX, 39. — Camille Jordan y proteste contre cette journée, 59. — Saisie des manteaux des députés y confectionnés, comme étant faits de casimir anglais, 135. (*Voyez* Sotin.) — Sa mise en état de siége, 146. — Arrêté qui y rétablit l'argue destinée à tirer les lingots, 207. — Primat en est nommé évêque constitutionnel, 277. — Le général Mont-Choisy se défend d'avoir protégé les égorgeurs de ce pays, 319. — Annulation des opérations de ses assemblées primaires et communales, 384, 421.— Etablissement de poinçons pour la garantie des matières d'or et d'argent, 470.— Arrestation du chef d'une bande de brigands dans ses environs, 540. — Pétition contre la tenue, dans cette ville, de l'assemblée électorale du Rhône, 632. — Proposition d'y établir un hôtel des monnaies, 656. — Formation d'un camp en avant de ses murs, 684. — Mort de Barthélemy Mercier, 700. — Plaisanterie de Dornier sur la connaissance qu'on y a de l'esprit public en France, 709. — La garnison de Corfou y arrive, 713.— Démenti d'une adresse de ses citoyens au prince Charles, 786. (*Voyez* Châlier, Collot-d'Herbois, Dubois-Crancé, Fouché, Précy, Rhône, etc.)

LYON (évêque de). (*Voyez* Marbeuf.)

LYONNAIS (le). — Fédération de ses gardes nationales, IV, 550.

LYS (département de la). — Eloge de ses conscrits, XXIX, 538. (*Voyez* Bruges et Ostende.)

M.

MABLY (abbé de). — Inscription pour son portrait, II, 244.— Analyse de l'*Esprit*, de cet auteur, par Bérenger, 467. — Analyse de son ouvrage sur la Pologne, IV, 14; VI, 91. — Ses héritiers offrent à l'Assemblée nationale deux de ses manuscrits, V, 526.— Lettre y relative, 728 *quinquies*.— Motion de lui élever une statue, VIII, 537.—On lui attribue faussement un ouvrage sur *les destins de la France*, XII, 695.— Attaques contre ses *Principes de négociations*, XXIV, 294, 296. — Nouvelle édition de ses œuvres, 315. — Arnoux réclame pour lui les honneurs du Panthéon, 656. —Citation de ses ouvrages pour prouver que la justice est la vraie politique, XXVII, 195.

MABOT, administrateur de l'Eure, déclare qu'il s'est opposé aux mesures liberticides prises par les administrateurs de ce département, XVII, 72.

MAC-CURTAIN, député de la Loire-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Son élection est annulée au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 765.

MAC-DONALD, lieutenant de la marine anglaise. —Mauvais traitements exercés contre lui par les Espagnols, VI, 1.

MAC-GILYVRAI, chef de la peuplade indienne des Creeks. — Ses incursions dans la Géorgie, II, 241.— Notice le concernant, VI, 477.—Traité qu'il conclut avec Washington, VII, 65.

MACAIRE (Julien-Vincent), député du Nord au conseil des Cinq-Cents. — Propose de faire acquitter les seules dépenses d'administration générale par la trésorerie, XXVIII, 303, 304.—Fait allouer des fonds au ministre de la justice, 343. — Pose la question de la rééligibilité des ex-membres de la Convention, XXIX, 624 *bis*.

MACARTNEY (lord). — Est nommé ambassadeur d'Angleterre en Chine, XIII, 409. — Félicite *Monsieur*, au nom de Georges III, sur son avénement au trône, XXV, 595. — Traduction de ses *Voyages en Chine et en Tartarie*, XXIX, 200, 270.

MACAULAY-GRAHAM (Catherine). — Son *Histoire d'Angleterre*, X, 62; XI, 575; XIV, 312; XVII, 290.

MACAYE (vicomte de), député de Labour à la Constituante. — S'oppose à la discussion des droits de la branche d'Espagne, I, 486. — Présente un plan de banque, II, 215.—Fait rendre un décret relatif aux élections de Saint-Jean-de-Luz, IV, 583. — Son rapport sur les troubles de Nîmes, 643, 645. — Il réclame contre la fixation à Pau de l'assemblée du département des Basses-Pyrénées, VI, 48.

MACDONAL (Ch.-Edouard-Frédéric-Henry), lieutenant-colonel du 60e régiment. —Son affaire avec Rose Plunkett, XII, 317. — Il est condamné à mort, XXI, 256.

MACDONALD, Irlandais, général au service de France. — S'empare de postes importants, XVIII, 276. — Ses opérations sous le général Souham, 320. — Son éloge, XXI, 14; XXII, 390; XXIII, 230.—Il atteste les exploits de Pichegru, XXVI, 163. — Son discours en remettant au Directoire le drapeau de l'armée du Nord, XXIX, 166. — Il annonce la prise de Frosinone, 358. —Éloge de ses opérations à Rome, 359.— Sa proclamation sur la prise de Terracine, 364. — Il affecte aux hôpitaux les biens des confréries supprimées, 409. — Sa proclamation au sujet des troubles de la République romaine, 434. — Il autorise le consulat de Rome à déporter les prêtres perturbateurs, 468. — Met 3 millions à sa disposition pour le service de l'armée, 468. — Publie une loi qui ordonne de recevoir l'assignat au pair, 499. — Son ordre pour la formation de corps militaires à Rome, 520. — Sa réponse à la sommation de Mack, 542. — Sa lettre sur l'arrestation à Hambourg de Napper-Tandy et autres, 553.—Il bat les Napolitains, 562.— En fait 5,000 prisonniers, 577.—Détails de son entrée dans Rome, 583 *bis*.—Passage du Garigliano par sa division, 600.— Championnet lui remet le commandement de l'armée de Naples, 619 *bis*.—Son arrêté sur la police militaire dans les États Napolitains, 642.— Autre sur l'administration du territoire de Bénévent, 659. — Sa correspondance avec le capitaine d'un vaisseau anglais relativement à la prise du corsaire *le Championnet;* il propose à Acton l'échange de son frère contre le vice-consul français à Messine, 664. — Arrive à Florence avec l'armée, 689. — Donne les détails des succès remportés sur les rebelles napolitains et les Anglais débarqués à Castellamare, 699. — Retourne à Florence, 705. — Prend des mesures dans l'État de Naples avant le départ des troupes françaises, 710. — Transmet des détails sur les opérations de l'armée; fait l'éloge du chef de bataillon Montférat; reçoit plusieurs blessures, 718. — Envoi de ses lettres aux conseils, 719. — Il cerne les Austro-Russes, 724. — Est accusé dans le journal *le Démocrate*, 783. — Drapeaux pris par lui dans sa retraite, 881. — Il accompagne Bonaparte à la barre au 18 brumaire, 883. — Commande à Versailles, 885.

MACDONE (Gabriel). — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

MACÉ, capitaine du bâtiment *le Destin*. — Est décrété d'arrestation, XXII, 227.—Co-accusé du comité révolutionnaire de Nantes, il est acquitté, 759; XXIII, 74.— Et décrété d'arrestation, XXII, 782.— Son procès, XXIII, 12, 17, 25, 49, 57. (*Voyez* Nantes).

MACÉ, ex-adjudant d'Hanriot. —Est arrêté, XXIV, 555.

MACEDOINE (la).—Troubles dans cette province, XXIX, 135. — Mouvements insurrectionnels; inquiétudes du divan, 320.

MACERATA, en Italie.—Cris de: *Vive la Liberté* proférés dans cette ville, XXVIII, 740.

MACHAULT (Louis-Charles de), évêque d'Amiens. — Changement des formes de l'administration après sa retraite du ministère, *Introd.*, 112. — Député d'Amiens à la Constituante, il combat la liberté indéfinie de la presse, I, 380. — Spéculations sur les grains sous son ministère, 473. — Affaire entre lui et les héritiers Calmer, XII, 33. — Emigré à Londres, il est accusé d'y intriguer en faveur du roi et de la royauté, XIV, 684.

MACHAUT (J.-L.), administrateur de l'habillement.—Est traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 462. — Et acquitté, 716.

MACHECOUL.—Égorgement dans cette ville d'un grand nombre de patriotes par les rebelles vendéens, XVI, 297.— Expédition contre ceux-ci, 518.—Secours accordé aux patriotes réfugiés à Nantes, XVII, 657. — Evacuation de cette ville par Charette, XIX, 161.

MACHENAU. — Dénonciation d'un imprimé signé de lui, XI, 430.

MACHET, ex-procureur-syndic du Jura. — Est condamné à mort, XXI, 236.

MACHET-VELY, ex-intendant des bâtiments du frère du roi. — Est condamné à mort, XXI, 216.

MACHI (Antoine), épicier. — Est condamné à mort, XVIII, 692.

MACHIAVEL. — Article extrait de ses ouvrages sur le peuple comparé au despote, IX, 95. — Autre dans lequel on venge sa mémoire, XIV, 411.

MACHINES. (*Voyez* Inventions).

MACHY, brigadier de gendarmerie. — Est assassiné, XXIX, 270.

MACK, chef d'état-major autrichien. — Dumouriez traite avec lui, XVI, 38. — Il présente à la cour de Londres ses plans contre la France ; reçoit une épée du roi, XIX, 653. — Commande les Autrichiens sur le Rhin, XXVIII, 654.—Son arrivée à Venise, XXIX, 142. — Il quitte Naples pour se rendre aux frontières, 469. — Ses intrigues dans cette ville, 499. — Il indispose son armée, 502.—Sa correspondance avec Championnet, 527, 528. — Sa sommation au commandant du château Saint-Ange, 542. — Anecdote sur ce général, 550. — Lettre interceptée de Vintimille-Duluc à lui adressée, 577. — Il prend la fuite à l'approche de l'armée française, 582 *bis*. — Lettre sur sa défaite, 590 *bis*. — Il demande un armistice, 592, 598. — N'échappe à la fureur des lazzaroni qu'en se rendant dans le camp français, 598 *bis*. — Sa fuite de Naples, 605 *bis*.—Il est conduit de Milan à Briançon, 617. — Son arrivée à Dijon, 695.

MACKAU. — Est nommé ministre de France à Florence, X, 670. — Mauvais accueil fait à son successeur, XI, 290. — Lettre vigoureuse écrite par lui au vice-consul Aillot, XIV, 725. — Il invite les Marseillais à bien traiter les Napolitains, XVI, 342.

MACKINTOSH (J.) — Ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique, XI, 556 ; XXII, 247.—Son apologie de la révolution française, XII, 111. — Il reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.

MACLEOD, colonel anglais, membre des communes. — Défend Hastings, VII, 121.

MACNÉMARA, commandant des forces navales de France au-delà du cap de Bonne-Espérance. — Sa mission auprès de Tippoo-Saïb, VI, 649.

MACON. — Formation de la municipalité de cette ville, III, 383. — Décret qui lui vend des biens nationaux, VII, 78. — Pétition de ses habitants pour demander la punition de Louis XVI et le jugement d'Antoinette, XV, 63. —Autre des administrateurs du district provoquant la vente des ornements d'église, 542. — Adresse d'adhésion au 31 mai, XVI, 705. — Sa société populaire marche contre Lyon et fait l'éloge de Kellermann, XVII, 613. — Motion de cette société contre les suspects, XIX, 191.—Elle provoque la suppression des comités révolutionnaires dans les petites communes, XX, 279. —Mesures demandées contre les terroristes de ce pays, XXV, 19. — Voies de fait dans son assemblée primaire du centre; renvoi au Directoire, XXVIII, 650. —On y affiche un placard attribué à Thibaudeau ; réclamation de celui-ci contre cette assertion, 660.

MACONNAIS (le). — Rapport et décret sur les troubles de cette province, VII, 698.

MACQUART. — Sa lettre sur un suicide, IV, 24.

MACQUIN, adjudant de place. — Se distingue contre les rebelles du département des Forêts, XXIX, 471.

MACRET. — Est arrêté ainsi que sa femme, XXIX, 901.

MACZIN.— Issue funeste pour les Turcs de la bataille de ce nom, IX, 285, 309, 557, 457, 521.

MADALINSKI, général polonais. — Marche à la tête des insurgés de la Pologne, XX, 237. — S'empare de la caisse militaire russe, 317. — Remporte un avantage sur les Prussiens, XXII, 301. — Sa captivité en Russie, XXIII, 233. — Il est conduit à la forteresse de Breslau, 433. —Est rendu à la liberté, XXVII, 649.

MADAME, sœur de Louis XVI. (*Voyez* Elisabeth).

MADAME, fille de Louis XVI. (*Voyez* Marie-Thérèse-Charlotte).

MADAME, femme de *Monsieur*. — Sa réunion à Bruxelles avec celui-ci, VIII, 771 ; IX, 1.

MADDISSON, Anglais.—Reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.

MADELONNETTES (prison des). — Rapport et résolution pour sa salubrité et sa sûreté, XXIX, 628.

MADÈRE.—Expulsion des francs-maçons de cette ville, XIII, 337, 361.

MADGETT, Irlandais, se disant Williams Burns. — Est traduit à la commission militaire, XXV, 187. —Et acquitté 347.

MADIER-DE-MONJAU, député de Villeneuve-de-Berg à la Constituante. — S'oppose à la convocation d'une nouvelle législature, I, 494. — Propose d'adjoindre Bureau-Puzy au comité militaire, II, 399. — Embrasse Cazalès à l'occasion de son discours sur l'installation des juges, IV, 308.—Demande la poursuite des députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, V, 340. — Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, 393. — Il demande le renvoi au comité d'un mémoire de Necker sur les grâces et pensions, 417. — Défend le parlement de Toulouse accusé de rébellion, VI, 81. — Combat le projet de Chapelier sur la liberté des théâtres, VII, 118. — Veut s'opposer au rappel à l'ordre de Fauchigny, VIII, 487. — Demande qu'on déclare franchement la réunion d'Avignon à la France, 494.—S'oppose à l'ajournement de la question relative à la dot de la fille du régent, 655. — Proteste contre les entreprises exercées sur l'autorité royale, IX, 346.—Député de l'Ardèche au conseil des Cinq-Cents, il parle sur l'expulsion d'Aymé du Corps législatif, XXVII, 70, 71, 134, 155. — Demande compte des sommes accordées au Directoire, 83. — S'oppose à la création d'un ministère de la police, 100. — Provoque le rapport de la loi du 9 floréal, 208. — Appuie une exception proposée à celle du 3 brumaire, 614, 615. — Fait rendre un décret relatif à la sonnerie des cloches, XXVIII, 64, 192. — S'oppose aux modifications proposées à la loi sur l'emprunt forcé, 162. — Interpelle Tallien, signalant les nouveaux réacteurs, 321. — Vote le recours en cassation contre les jugements de la haute cour nationale, 372. — Discute sur le paiement des contributions, 385. — Sur le mode de radiation des émigrés, 408. — Et sur l'administration des postes et messageries, 455. — Sa motion sur le paiement du milliard promis aux militaires, 459. — Il demande que les acquéreurs de biens nationaux puissent se libérer en mandats au cours ou en numéraire, 451. — Son opinion en faveur de Louise Despagne, dont les biens étaient soumissionnés, 455.— Il a une vive altercation au sujet de la loi du 3 brumaire an IV, 474. — Apprend qu'il est inscrit sur la liste des émigrés et demande une commission à ce sujet, 476. — Vote l'ajournement au lendemain de la discussion sur le référé du tribunal de cassation, relatif à la conspiration royaliste, 644. — Parle en faveur des assemblées primaires de Rennes, 646. — Et sur le projet de création d'une inspection générale des contributions directes, 664. — Propose l'envoi d'un message pour demander compte au Directoire de l'exécution de la loi contre Barère, 711. — Réclame contre la détention d'une foule de prêtres au mépris de la loi du 14 brumaire,

715. — Combat le projet de Gilbert-Desmolières sur la surveillance de la trésorerie; provoque la révision du réglement, et demande qu'on s'occupe du costume des représentants, 731. — Décret qui prononce sa radiation de la liste des émigrés, 732.— Il réclame l'appel nominal sur la décision relative à la déclaration des ministres du culte, 746. — Appuie le projet sur les destitutions militaires, 764. — S'oppose à l'impression des pièces mentionnées dans le rapport de Delarue sur la marche des troupes, 768. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Mesures pour l'exécution de ce décret, XXIX, 763.

MADORÉ (madame). — Son assassinat, VI, 356. — Condamnation de son assassin, 442.

MADRID. — Mesures rigoureuses de police dans cette ville, III, 93. — Effervescence des habitants, IV, 145. — Incendie, V, 557, 565. — Sortie de Fréteau contre la manière dont les Français y sont traités, VI, 338. — Signature dans cette ville du traité de paix entre l'Espagne et l'Angleterre, 369. — Trois Français en sont expulsés, 469. — On y établit un nouveau corps sous le nom d'ingénieurs cosmographes d'Etat, XXVIII, 497.— Impression qu'y cause le 18 fructidor, XXIX, 22.— Nominations diverses, 74.— Nouveaux changements dans l'administration, 95. — Arrivée de l'ambassadeur français, 161. — Invitation au clergé de verser au trésor tout son or et son argent, 179. — Fréquentes relations entre les ministres et le commissaire français, 207. — Etablissement d'une banque, 277. — Rappel du consul de France, 286. — Succès du chanteur Garat à Madrid, 294.—Réception de Guillemardet, 320. (*Voyez* Espagne).

MAESTRICHT. — Siége de cette ville, XV, 581. — Cessation de son bombardement, 621, 624. — Secours accordés à cinq citoyens y détenus par suite de la trahison de Dumouriez, XVII, 394. — Avantages remportés par les armées françaises devant cette place, XXII, 16, 40. — Elle est cernée par elles, 128, 130, 337. — Et prise par les généraux Kléber, Bollemont et Marescot, 457.

MAGAILLON, sergent. — Trait de bravoure, XIX, 594.

MAGALLON, général, membre de l'assemblée coloniale de l'Ile-de-France. — Est dénoncé par Riou, XXIX, 33

MAGALLON (comte de), commissaire député de Saint-Domingue. — Sa réclamation contre un article du *Moniteur*, V, 542.

MAGALLON, négociant français établi au Caire. — Article sur un traité fait par lui avec l'Egypte, en 1785, XXIX, 355. — Interprète des Français dans ce pays, il leur rend des services essentiels; est blessé, 446. — Discussion entre Talleyrand et Ch. Delacroix, sur une lettre de lui, relative à l'expédition d'Egypte, 749, 752.

MAGALLON, neveu du précédent. — Est nommé consul à Rhodes, XXIX, 362.

MAGASINS. — Déclaration à faire de leur valeur locative, VII, 765.

MAGASINS NATIONAUX. — Motion de leur établissement, XVIII, 581.

MAGDEBOURG. — Translation de Lafayette dans cette forteresse, XV, 101. — Prestation d'hommage au roi par le duché de Magdebourg, XXIX, 318.

MAGENDIE. — Est élu administrateur des établissements publics à la commune de Paris, XVII, 490. — Et destitué, XXI, 107.

MAGER. — (*Voyez* Fermiers-généraux).

MAGERI (les trois frères). — Sont condamnés à mort comme fauteurs et chefs de la rébellion de Castel-Nuovo en Italie, XXVIII, 542.

MAGNANT, gendarme, est condamné à mort, XXI, 24.

MAGNE, capitaine. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 460.

MAGNETHI. — Approbation de sa conduite dans les colonies, XVI, 661.

MAGNÉTISME. — Réclamation de Mesmer en faveur de son système, XXIX, 641.

MAGNI, chef de brigade. — Se distingue à Aboukir, XXIX, 841.

MAGNIER (Antoine-Louis-Bernard), dit Brutus, officier de canonniers et ex-président d'une commission militaire dans l'Ouest. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire et renvoyé au tribunal d'Ille-et-Vilaine, XXIII, 546. — Se déclare l'auteur du plan d'insurrection de prairial; est traduit devant la commission militaire de Paris, XXIV, 690. — Lettre le concernant, XXIX, 245. — Il demande une prolongation du terme assigné à l'assemblée électorale de la Seine, 248.

MAGNIER, marchand.—Est condamné à mort, XXI, 55.

MAGNIEZ, député du Pas-de-Calais à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 253. — Adresse d'Arras contre lui, XVI, 685. — Il est arrêté par les commissaires du Pas-de-Calais, 720.

MAGNIN, commissaire du Directoire près le département de la Sarthe. — Est assassiné au Mans, XXIX, 67. — Pension accordée à sa veuve, 320, 487.

MAGNY (F.), hussard. — Est condamné à mort, XX, 300.

MAGON, femme de Saint-Pern. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

MAGON DE LA BALUE, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 298.

MAGON-LA-BELLINAYE, commandant de la garde nationale de Saint-Malo. — Est arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 145*. — Et condamné à mort, XXI, 299.

MAGON COETIZAC, ex noble. — Est condamné à mort, XXI, 47.

MAGON-VILLUCHET, négociant. — Est condamné à mort, XXI, 47.

MAGOT, officier-général. — Se distingue à la bataille de Roveredo, XXVIII, 432.

MAHABEC, prince persan. — Prépare une révolution religieuse et politique en Perse, XXIX, 433.

MAHERAULT, professeur de l'école centrale du Panthéon. — Est nommé commissaire près l'administration du théâtre de la République, XXIX 602 *bis*. — Compose une *ronde* pour la plantation d'un arbre de la liberté, 622.

MAHMUD, pacha de Scutari. — Détails sur sa mort et sa rébellion contre la Porte-Ottomane, XXVIII, 497.

MAHOMET. — Restitution de son étendard aux Polonais de l'armée d'Italie, XXIX, 316. — Bonaparte est partout en Égypte regardé comme son envoyé, 428.

MAHON. — Est arrêté à Bordeaux, XVIII, 126.

MAHON. — Dépêches remises au secrétaire Dundas sur la prise de ce port, XXIX, 590 *bis*.

MAHUEL. — Son mémoire sur l'entretien des routes commerciales, V, 666. — Observations y relatives, 728 *quater*. — Il est à la tête de la ferme de la poste aux lettres, XXIX, 271.

MAHI. — (*Voyez* Corméré.)

MAIGNAN DE CHAMPROMAIN, juge de paix. — Est condamné à mort, XX, 756.

MAIGNEN, député de la Vendée à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253.— Il fait appeler Chabot (de l'Allier) à la Convention, XXIII, 703.—Est envoyé à l'armée des Pyrénées-Occi-

* Le Moniteur a imprimé Laublinois par erreur, c'est La-Bellinaye qu'il faut lire.

dentales, XXIV, 267. — Réélu au conseil des Anciens, annonce de sa mort, XXVIII, 718.

MAIGNET (Étienne), député du Puy-de-Dôme à la Législative.— Se plaint d'un officier de la garde nationale, X, 63*. — Réélu à la Convention, fait décréter deux millions pour secours aux indigents, XIV, 573. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 255. — Il fait accorder des indemnités aux citoyens qui éprouvent des pertes imprévues, 512**.— Et à ceux qui ont souffert des ravages de l'ennemi, 583*.— Il est envoyé à l'armée des Alpes, XVII, 451. — Puis à l'armée de la Moselle, 509. — Annonce la prise de Saint-Anselme, 596. — Et l'arrestation de Virieu, XVIII, 119. — Transmet des détails sur Lyon, 128. — Annonce la punition des rebelles de cette commune et le commencement de sa démolition, 162, 185, 313. — Est cité comme témoin dans l'accusation dirigée contre le général Lapoype, XIX, 565. — Ecrit pour justifier celui-ci, 699. — Lettre que lui adresse Jourdan concernant Pelissier, XX, 258. — Désaveu par Javoques de sa proclamation contre lui, 273. — Il annonce la révolte de la commune de Bédoin et l'ordre qu'il a donné de la brûler, 502.— Approbation de sa conduite à Avignon, 547. — Il est dénoncé par Rovère, XXI, 379. — Et par Dubois-Crancé, 477.– Autres dénonciations contre lui, 589. Il se justifie et inculpe Rovère, 591. — Est défendu par la société populaire d'Aix, 695. — Et accusé d'avoir fait incendier la commune de Bédoin, XXII, 575, 675. — Vote la mise en accusation de Carrier, 592, — Est désigné comme complice de Robespierre, XXIII, 143. — Inculpation de sa conduite à Bédoin, 156.— Accusation de Courtois contre lui, 522, 546, 562. 570. — Décret pour l'examen de sa conduite, XXIV, 124.— Annulation d'un arrêté pris par lui contre Crudère, 147.— Autres inculpations contre lui, 151, 154.— Il est décrété d'arrestation, 155. — Décret qui lui enjoint de se constituer prisonnier sous peine d'encourir la déportation, 266. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI. 346.

MAIGROT, médecin. — Son eau contre la surdité, XII, 320.

MAILHE (Jean-Baptiste), procureur-syndic du département, député de la Haute-Garonne à la Législative. — Sa motion en faveur des soldats de Château-Vieux, X, 722. — Son opinion sur la sanction des décrets relatifs à la haute cour, XI, 67. — Il demande la mise en accusation de Bertrand, 115. — Son opinion sur l'office de l'empereur, 215. — Son projet d'adresse au peuple français, 294. — Il accuse Gorguereau de faire le procès au peuple, 308. — Son projet de déclaration aux puissances voisines de la France, 478. — Il demande le décret d'accusation contre de Lessart, 604.— Appuie la motion d'assujétir le roi aux contributions, 612. — Son opinion sur la composition du comité diplomatique, 617. — Et sur l'affaire d'Arles, 624. — Il demande une amnistie pour les crimes d'Avignon, 647. — S'oppose à l'audition de Delentre, député extraordinaire de cette ville, 671.— Demande que Narbonne soit mandé à la barre, XII, 8.— Est élu secrétaire, 63.— Provoque l'examen de la conduite de Noailles, 128. — Demande que la guerre soit votée sans discussion, 182, 185. — Réclame un rapport sur la déportation, 202. — Son opinion sur une demande des princes de Lorraine, 262.— Il vote la suppression du cens, 615. — Demande compte des mesures tendant à empêcher les départements d'avoir des députés près du roi; son avis sur la publicité des séances des administrations, XIII, 19.— Il inculpe Terrier, 25. — Appuie le licenciement de l'état-major de la garde nationale, 31. — Son opinion sur le traitement des religieux, 349. — Il est chargé, au 10 août, de secourir les Suisses, 388. — Fait rendre un décret sur la suppression des droits féodaux, 488, 527.— Appuie la formation d'un corps de tyrannicides, 542.— Fait rendre un décret sur les bois communaux, etc., 563. — Son opinion sur les causes du divorce, 702.— Réélu à la Convention, il présente des observations pour rendre les puissances belligérantes responsables des représailles exercées par les émigrés, XIV, 161. — Propose une adresse aux treize cantons helvétiques, 162. — Pense qu'il faut juger Louis XVI sans précipitation et avec solennité, 310.— Demande que les députés renoncent aux places publiques, 320. — Son rapport sur les questions relatives au jugement de Louis XVI, 414. — Il est élu secrétaire, 502. — Fait décréter l'abolition des servitudes réelles, 674, 685. — Annuler la proclamation du conseil exécutif contre les électeurs de Paris, 801. — Décréter l'envoi, par courriers extraordinaires, du décret qui suspend celui rendu contre les Bourbons, 802. — Suspendre et abolir toutes les procédures relatives aux droits féodaux, XV, 5, 429. — Son vote dans le procès du roi, 162, 184, 228, 254. — Il demande l'abolition du droit de tester, 644, 659. — Rend hommage au zèle des Parisiens pour voler au secours de la patrie, 665. — Défend Lonbet, XVI, 766. —Son opinion sur le testament d'Anthoine, XVII, 502. — Il fait fixer le traitement des évêques, 691. — Sa motion contre les femmes qui ne porteraient pas la cocarde nationale, 718. — Autre contre les femmes aristocrates des hôpitaux, XVIII, 31. — Son opinion sur la liquidation, 93.— Et sur un arrêté de la Haute-Garonne, 151. — Son rapport sur le *rabattement de décret*, XX, 123, 151.— Il discute le projet sur l'instruction publique, XXII, 515, 524. — Fait décréter l'envoi d'un courrier à Nantes pour chercher les pièces relatives au procès de Carrier, 572, 574. — Parle sur le Code civil, 688, 714.— S'oppose à la restitution des biens confisqués, 739. — S'élève contre les partisans de la royauté, XXIII, 80. — Explique son opinion sur le *Spectateur* de Lacroix, 91.—Son rapport sur les jugements de la commission militaire de Bordeaux, 171. — Discours prononcés par lui à Dijon, XXIV, 18. — Approbation de ses mesures dans la Côte-d'Or, 213. — Il demande la formation d'une force départementale à Paris, XXV, 58. — Son opinion sur la poursuite des assassinats commis depuis le 1er septembre 1792, 60. — Dément le bruit d'une contre-révolution à Auxerre et à Sens, 78. — S'oppose à la suppression du *Bulletin de correspondance*, 126. — Parle sur la déclaration des droits, 148, 155, 157, 158, 497. — Discute le projet de constitution, 175, 223, 299, 300, 306, 334, 336, 345, 349, 358, 377, 378, 506, 511. — Se plaint de la qualification de terroristes donnée aux patriotes, 212. — Réclame des modifications à la loi du divorce, 291. — Demande la ratification du traité de paix avec l'Espagne, 390. — Fait suspendre les lois relatives au divorce, 403, 404. — Ses inculpations contre Dronet, 540. — Son rapport sur les sociétés populaires, 564, 579. — Il combat l'effet rétroactif de la loi des successions, 598. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il émet son opinion en faveur de la résiliation des baux, XXVII, 168, 171. — Demande le paiement de tous les fermages en nature, 373. — Est adjoint à la commission spéciale sur cet objet, 374. — Présente un projet y relatif, 484.— Son rapport sur les réunions politiques et religieuses, XXVIII, 88, 93. — Il est élu secrétaire, 291. — Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 527. — Sur le paiement des fermages de l'an IV, 535. — Et contre le recours en cassation des jugements de la haute-cour nationale,

* Le Moniteur a imprimé Maillet par erreur, c'est Maignet qu'il faut lire.

** Le Moniteur a imprimé Meynier par erreur, c'est Maignet qu'il faut lire.

376. — Son rapport tendant à accorder des pensions aux ci-devant religieux de la Belgique, 398, 599. — Son opinion concernant Louise d'Espagne dont les biens étaient soumissionnés, 455.— Il réclame en faveur de la liberté de la presse, 471.— Veut qu'on demande si la loi du 3 brumaire an IV est ou non contraire à la constitution, 474. — Et qu'elle soit applicable aux amnistiés contre lesquels il s'élève, 475.— Son opinion contre les élections de Toulouse, 493.— Il fait adopter un message au Directoire sur la garde nationale, 506.— Demande la priorité pour le projet de Pastoret sur la calomnie, 516. — S'oppose à la suppression des chanoinesses de la Belgique, 517.— Son opinion sur le projet de Daunou relatif aux élections, 529. — Il appuie celui qui suspend le divorce, 533. — Parle sur les troubles de Toulouse, 543. — Vote contre le projet de Chasset sur les délits de la presse; est présenté par Hardy comme ayant appartenu à la faction de Robespierre, 569. — Interrompt Pérès, qui s'oppose à la lecture d'une pétition de Toulouse, relative aux troubles de cette ville, 576. — Appuie la proposition d'un rapport sur la question de savoir si le principe des confiscations sera maintenu à l'avenir, 629. — Demande la parole sur le compte-rendu par le tribunal de cassation, 642. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 809. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

MAILLARD (Stanislas). — Son intrépidité à la Bastille, I, 188. — Il vient à la tête de citoyennes de Paris demander du pain et dénoncer les gardes-du-corps, II, 11, 26.— Sauve des flammes les papiers de l'Hôtel-de-Ville, 25.— Harangue l'Assemblée, 28.— Dénonce Carle, commandant du bataillon de Henri IV, VII, 306. — Brigandages commis près de Corbeil par ses ordres, XVIII, 663. — Il est décrété d'arrestation, 695. — Sa mission dans les sections de Paris, XIX, 116.— Demande d'un rapport sur son arrestation, 554.

MAILLARD (A.-C.-F.), ex-marquise, veuve d'Harcourt. — Est mise en liberté, XXII, 279.

MAILLARD, député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents. — S'oppose à la suspension des poursuites commencées contre les dissidents de l'assemblée électorale des Landes, XXVIII, 713. — Propose de rapporter la loi qui permet le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur, 726.— Veut que le conseil s'occupe exclusivement de la marche des troupes; annonce le départ, pour Paris, des buveurs de sang de son département, etc., etc., 747.— Demande le rapport de l'article qui supprime les canons de la garde nationale, 762. — Attribue au Directoire les fautes commises par la compagnie Dijon, et invoque l'ordre du jour sur le projet y relatif, 768.— Se plaint des destitutions arbitraires faites par cette autorité, 786. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Sa mort, XXIX, 582 *bis*.

MAILLARD, capitaine, aide-de-camp de Richepanse. — Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 783.

MAILLÉ, fils du vicomte de ce nom. — Est condamné à mort, XXI, 403.

MAILLÉ, ex-prêtre.— Est condamné à mort, XXI, 403.

MAILLÉ (de), évêque de Saint-Papoul. — Est arrêté à Passy, XXIX, 263.

MAILLÉ-LATOUR-LANDRY. — Incendie de sa maison, XVII, 649.

MAILLEBOIS (comte de). — Conspiration qui lui est attribuée, IV, 15. — Conférence y relative, 25. — Il se démet du gouvernement de Bréda, 393. — Instruction contre son plan de contre-révolution, V, 310. — Analyse du rapport fait à ce sujet. 402.— Il est décrété de prise de corps, VI, 78. — Et d'accusation, IX, 466 — Sa mort, X, 698.

MAILLET (A.), président du tribunal révolutionnaire de Marseille. — Est acquitté, XIX, 588. — Son discours aux Jacobins, 590.— Il est agrégé aux Cordeliers, 664.

MAILLET-COMTE, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 104.

MAILLOCHEAU (J.-B.-J.), médecin. — Est acquitté, XX, 284.

MAILLOT, député de Toul et Vic à la Constituante. — Veut qu'on fasse mention de la religion dans la déclaration des droits, I, 374. — Demande la fixation à Toul de l'évêché de la Meuse, V, 58.

MAILLOT, négociant. — Est élu administrateur du département de Paris, VII, 215.

MAILLOT, officier municipal à Montauban.— Est suspendu de ses fonctions, XVII, 291.

MAILLOT, gendarme. — Est acquitté, XX, 300.

MAILLY, général.— Se distingue contre les révoltés du camp de Grenelle, XXVIII, 425.

MAILLY fils. — Présente à l'Assemblée une adresse d'adhésion à ses travaux, I, 102. — Arrache à un séditieux son chapeau, au 1er prairial; est blessé d'un coup de fusil, XXIV, 504.— Reçoit l'accolade fraternelle du président, 521.

MAILLY (Antoine), député de Saône-et Loire à la Convention, père du précédent. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253. — Réélu au conseil des Anciens, il en est nommé secrétaire, XXIX, 207.

MAILLY, adjudant-général adjoint. — Est tué à Saint-Jean-d'Acre, XXIX, 848.

MAIN-MORTE. — Décrets y relatifs, III, 472, 497. — Maintenue des actes qui l'ont convertie en redevance foncière, 482. — Autres dispositions y relatives, 497.— Moyen proposé par Volney pour en vendre les biens, IV, 255. — Motion pour la destruction de ses restes. XI, 59. (*Voyez* Clergé.)

MAINDOUZE, commis en chef au bureau des fonds des affaires étrangères.— Est condamné à mort, XX, 668.

MAINE (duc du). — Se propose de rétablir les États-généraux, *Introd.*, 87. — Est arrêté, 91.

MAINE-ET-LOIRE (département de). — Adresse des administrateurs en faveur de l'émission des assignats, V, 614. — Ils annoncent que le sang y a coulé dans une émeute, 627. — Réclament en faveur d'un bénéficier qui veut se marier, X, 155. — Dénoncent les manœuvres des prêtres réfractaires, et prennent des mesures contre eux, 307, 711; XII, 736. — Pétition pour la formation d'un deuxième bataillon de volontaires, X, 334. — Inondations, XIII, 248. — Une députation demande des armes pour marcher à l'ennemi, XIII, 609. — Un capitaine de son bataillon dénonce les auteurs de la reddition de Verdun, XIV, 328. — Lettre des administrateurs sur les progrès de la rébellion de l'Ouest, XV, 745.— Ils annoncent que les brigands ont fait sauter le magasin à poudre du château de Saumur, 791. — Leur zèle contre les rebelles, 796.— Ils indiquent le nombre de ceux-ci, XVI, 50. — Se plaignent des désordres commis par les républicains, 219. — Annoncent à la Convention les succès des rebelles, 257. — Compte est demandé du contre-ordre donné à des troupes marchant au secours de ce département, 297. — La Convention y envoie des commissaires, 357.— Réclamation de ses administrateurs en faveur de Pavie, imprimeur à Angers, XVII, 432. — Motion de traduire à son tribunal criminel les membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXIII, 573. — Les chouans y sont battus, et leur chef Cadeau y est tué, XXV, 180. — Message du Directoire sur la non-publication, dans ce département, de la loi d'amnistie, XXVI, 557.— Eloge de la conduite de son administration, XXVIII, 529. — Rapport, projet et loi qui modère ses contributions, XXIX, 248, 266, 275, 578, 591.— L'administration centrale demande le placement d'un lycée à Angers, 579 *bis*.

— Sa proclamation aux citoyens des cantons infestés par les brigands, 684. — On lui applique la loi sur les otages, 782. — Talot y fait créer une légion pour combattre les chouans, 804. — Succès obtenus sur ces derniers, 810. (*Voyez* Angers et Vendée.)

MAINGONAND, lieutenant. — Son éloge, XXIX, 871.

MAINGUET (J.-B.), membre du comité révolutionnaire de Nantes. — Signe un extrait de l'arrêté de ce comité contre quatre-vingt-quatorze Nantais, XXI, 768.— Acte d'accusation contre lui, XXII, 238. — Son procès, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57.— Il est acquitté, XXII, 759; XXIII, 74. — Et décrété d'arrestation, XXII, 782.

MAINONI, général de brigade. — Est pris par l'ennemi, XXIX, 631.

MAINONI, juge au tribunal révolutionnaire de Strasbourg. — Dénonciation contre lui, XXIII, 626.

MAINVIELLE, député extraordinaire d'Avignon. — Est mis en liberté, VIII, 406. — Et arrêté, X, 398, 425. — Sa participation aux événements d'Avignon, 427. — Suppléant de Rebecqui à la Convention, il réclame contre son arrestation; débats et décret à ce sujet, XVI, 260, 262. — Il est mis en liberté, 662. — Décrété d'arrestation, XVII, 270. — Et d'accusation, XVIII, 32, 37, 60.— Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Honneurs proposés à sa mémoire, XXIV, 614.

MAINVIELLE fils — Administrateur destitué, prend part à l'insurrection d'Avignon, XXVIII, 591.

MAINVILLE, ex-marquis, émigré. — Est caissier de la maison de Condé, XII, 46.

MAIRAT, contre-amiral à Brest. — Prête serment, XIII, 500.

MAIRE. — Est élu juré suppléant du tribunal du 17 août, XIII, 450.

MAISON DU ROI. (*Voyez* Roi.)

MAISON-ROUGE (Puthod de). — Réclame contre la confusion de son nom avec celui de Masson de Maison-Rouge, IV, 96.

MAISON DE SECOURS. — Fonds pour l'acquittement de ses billets, XII, 4, 11, 13.—Proclamation sur le décret y relatif, 26. — Sacrifices faits par les marchands de la halle pour les soutenir, 29.— Réflexions sur les inquiétudes qu'ils occasionnent, 66. — Etat rassurant de la caisse de cette maison, 98. — Formation d'une administration pour sa liquidation, 486. — Rapport sur les inconvénients de ses billets, 610. — Discussion à ce sujet; fonds accordés pour leur remboursement, XIV, 192. — Nouvelle demande de fonds pour leur paiement, 252. — Explications de la commune de Paris y relatives, 308. — Décret qui enjoint à cet établissement de présenter son compte final, 324. — Rapport de Cambon pour le remboursement de ses billets, 371. — Arrêté y relatif, 506.— Décret qui fixe le mode à suivre pour les retirer de la circulation, 563. — Autres décrets et arrêtés y relatifs, 626, 727, 742, 884; XV, 95; XVI, 462.

MAISONNEUVE, envoyé à Stuttgard en remplacement de Mackau. — Mauvais accueil qu'il reçoit en Prusse, XI, 290. — Accueil distingué que lui fait le margrave de Dourlach, XII, 361. — Il annonce la marche des Autrichiens vers les frontières de France, XIII, 172. — Et les dispositions hostiles du duc de Wurtemberg, 326.

MAISONNEUVE (de). — Est administrateur des impositions à la commune de Paris, II, 283.

MAISONS D'ARRÊT. (*Voyez* Prisons.)

MAISONS DE CHARITÉ. (*Voyez* Hospices.)

MAISONS DE CORRECTION. — Réflexions de Penchet sur ce sujet, IV, 730.

MAISONS D'ÉDUCATION. (*Voyez* Instruction.)

MAISONS DE FORCE. — Réflexions y relatives, VII, 31.

MAISONS DE JEU. (*Voyez* Jeu.)

MAISONS NATIONALES. (*Voyez* Biens nationaux.)

MAISONS DE PRÊT. (*Voyez* Monts-de-Piété.)

MAISONS RELIGIEUSES. (*Voyez* Religieux.)

MAISONS ROYALES.— Décret pour leur évacuation, XIII, 404.—Autre ordonnant de porter à la trésorerie les matières d'or et d'argent y trouvées, 607. — Autre pour la conversion en balles et mitraille des plombs et fers qui y existent, 671.— Résolution pour leur division et leur vente, XXVII, 60, 67. (*Voyez* Domaines de la Couronne, Liste civile, et les noms des diverses Maisons.)

MAISONS DE SANTÉ. — Prospectus du *Séjour d'Hygie*, VIII, 331.

MAISSE, député des Basses-Alpes à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il annonce que l'armée d'Italie a accepté la constitution, XXV, 755.

MAISSEMY (de), membre de la municipalité de Paris, ci-devant directeur de la librairie. — Est envoyé par elle à Compiègne, II, 314. — Dénonciation de la pension qu'il reçoit, III, 530.

MAITLAND (le major), membre des communes d'Angleterre — Son opinion sur la guerre de l'Inde, XI, 442.— Et sur celle faite à la France, XV, 626. —Il parle sur les subsides, XIX, 541. — Et sur l'introduction des troupes étrangères, 606. — Sa motion sur les fautes commises dans la dernière campagne, XX, 506. — Il attaque les dépenses des armées continentales, XXIV, 241.

MAITLAND (Thomas), général, commandant les troupes anglaises débarquées à Saint-Domingue. — Son rapport sur l'évacuation du Port-au-Prince, de Saint-Marc, etc., XXIX, 317.

MAITRES D'ARMES. — Offrent à l'Assemblée nationale la garde de leurs épées, III, 7.

MAITRISES et JURANDES. — Leur réformation, I, 288. — Adoption de plusieurs articles pour leur suppression, VII, 396, 399. — Avis pour leur liquidation, VIII, 514. — Décret pour leur abolition, 182. — Autre pour leur remboursement, XIII, 705. — Autre sur la translation de leurs bureaux, XIX, 69.

MAJAS, général.— Fermeté de sa conduite à Carpentras, XXIX, 61.

MAJORITÉ. —Est fixée à vingt-cinq ans pour l'exercice des droits de citoyen, II, 81. — Soustrait l'enfant à la puissance paternelle, XIII, 555.—Réflexions de Bonguyod contre la loi qui la fixe à vingt-un ans, XXIV, 488. (*Voyez* Code civil et Constitutions.)

MAJORQUE (île de). — L'Espagne y déporte les émigrés français, XXIX, 238. — Et prend des mesures pour l'empêcher de tomber au pouvoir des Anglais, 604.

MALAKHOWSKI. — Est nommé ministre de la justice en Pologne, VIII, 627. — Son éloge, XIII, 377. Il proteste contre le traité de Targowitz, 401. — Est cité au tribunal des vengeances du féroce Potocki, XIV, 21.— Son arrivée à Vienne, 149. — Note que lui adresse le nonce du pape, 837.— Il demande la sortie des troupes prussiennes de la Pologne, XV, 793.

MALAQUIN, capitaine.— Secours accordés à sa veuve, XVII, 53.

MALARD (madame), nourrice de Louis XVI. — Réclame le paiement de sa pension, VIII, 188.— Rejet de sa demande, 243. — Décret en sa faveur XXIX, 206.

MALARTIC, gouverneur-général à l'île de-

France. — Lettre contre lui écrite par Bâco et Burnel, commissaires aux Iles-de-France et de la Réunion, XXVIII, 508.—Sa proclamation sur l'alliance avec la France, sollicitée par deux ambassadeurs de Tippoo-Sultan, XXIX, 304.

MALARTIC, curé, député d'Albret à la Constituante.— Prête le serment civique, VII, 26.

MALARTIC (vicomte de), député de La Rochelle à la Constituante. — Lettre que lui écrit son frère sur les troubles de Montauban, IV, 594 *.

MALARTIC, du Languedoc.— Son éloge, XII, 363.

MALASPINA, capitaine. — Arrive de son voyage autour du globe, XXII, 534.

MALASSIS (Rom.-Nic.), député du Finistère à la Législative.— Fait décréter le paiement de l'arriéré des matelots de Brest, XII, 313.

MALBOS, prisonnier du camp de Jalès.— Son évasion, VII, 729.

MALCOURT. — Sa pétition contre les ci-devant comtes de Lyon, XXVIII, 43.

MALDAGNE, ex-curé.— Est condamné à mort, XXI, 440.

MALDAN, garde-du-corps.— Est l'un des courriers du roi, lors de sa fuite, VIII, 751.

MALDEN, garde-du-corps, co-accusé de Bonillé. — Poursuites ordonnées contre lui, IX, 116, 136.

MALENGIÉ (P.-F.), ex-juge de paix. — Est condamné à mort, XVIII, 271.

MALÈS (Gabriel), avocat à Tulle, député du Limousin à la Constituante. — Son rapport sur les troubles de Pamiers, VI, 733.— Son opinion sur l'organisation des gardes nationales, VIII, 247. — Il propose de rendre libre tout homme qui touchera le territoire français, IX, 554.— Son opinion sur le mode d'élection des députés, 585.— Il fait continuer le terrier général de la Corse, 748.— Réélu par le département de la Corrèze au conseil des Cinq Cents, il en est secrétaire, XXVIII, 496 — Son rapport pour autoriser le Directoire à accorder des permissions d'exporter des bois de construction pour la marine batave, 510. — Il fait rendre un décret à ce sujet, 514. — Se plaint de ce que le roi de Danemarck a permis l'importation dans ses États des marchandises anglaises venant des Indes, etc., 526. — Fait comprendre Brillat-Savarin parmi les juges ou suppléants du tribunal de cassation, 544 — Attaque le projet de Gilbert-Desmolières, relatif à la surveillance de la trésorerie; voies de fait entre lui et Delahaye, à l'occasion des débats sur la motion de Leclerc, relative aux finances, 731. — Il fait rayer Bailly de la liste des déportés de fructidor, 809. — S'oppose au rétablissement de l'action en rescision, XXIX, 17.— Et à la suspension de la vente des biens nationaux, 54.— Fait diminuer les droits d'entrée sur les toiles de coton, 87.— Est chargé de présenter un projet sur l'impôt du tabac, 108.— Son rapport sur les réclamations des consignataires des prises maritimes, 151, 159.— Son opinion sur le mariage des instituteurs, 200.— Il parle sur une dénonciation contre Dupoy, 207.— S'oppose à l'exclusion de Delort des fonctions législatives, 223.— Son opinion sur le rétablissement des rentes foncières, 281. —Et sur les testaments militaires, 295.— Il demande l'impression d'un rapport sur l'impôt du sel, 342. — Son opinion sur le recrutement, 550. — Il fait adopter un projet sur les dépenses communales, 556. — Son rapport sur l'assiette et le recouvrement de la contribution foncière, 424, 428. — Il fait fixer les dépenses de la trésorerie pour l'an VII, 455. — Son rapport sur les recettes et dépenses de la même année; il propose de remplir le déficit par un impôt sur le sel, 597 *bis*, 598 *bis*, 599 *bis*, 600.— Parle sur la proposition de soumettre les salines au droit, 603 *bis*.— Est élu président, 611.— Son discours sur la fête de la souveraineté du peuple, 629. — Adoption de son projet sur les dégrèvements, 632.— Il combat la proposition d'empêcher les représentants sortis du Corps législatif d'accepter des places du Directoire, 704.

MALESHERBES (Guillaume-Chrétien Lamoignon), garde des sceaux. — Aperçu de son administration, *Introd.*, 7. — Sa retraite, 10. — Son mannequin est brûlé par le peuple, 12. — Il remplace Miromémil, 222. — Annonce des mémoires sur les moyens de combler le déficit, 223. — Et les résultats des délibérations des notables, 227. — Présente, au lit de justice de Versailles, les édits sur l'impôt territorial et le timbre, 241. — Y substitue un nouvel impôt, 255. — Son discours sur les bases de la monarchie française, 263. — Sa disgrâce, 322. — Il est dénoncé par Fitz Gérald, 331. — S'offre comme défenseur de Louis XVI, XIV, 735 — Est accepté et autorisé à communiquer librement avec lui, 738. — Demande de s'adjoindre Desèze, 771. — Réclame copie de diverses pièces, 802.— Son entrevue au Temple, avec Dorat Cubières, 814. — Il demande que les épreuves de la défense du roi soient soumises à ses défenseurs, 850. — Ses observations sur la manière de compter les voix, XV, 230. — Remerciement qu'il reçoit de Louis XVI, 286. — Il est condamné à mort, XX, 344.

MALESHERBES (A.-M.-T. Lamoignon), veuve Lepelletier-Rosambo. — Est condamnée à mort, XX, 344.

MALET, général. — S'empare d'Aoste, XXIX, 831.

MALET-VANDEYRE. — Décret de liquidation en sa faveur, IX, 573.

MALFILATRE (feu), littérateur. — Sa traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, XXIX, 632.

MALFINAT, électeur de Paris. — Sa mission à Saint-Denis, I, 589, 593.

MALFROY (Benoît-Alexandre), membre du tribunal criminel de la Dyle, prévenu de forfaiture. — Son interrogatoire à la barre, XXIX, 134, 224. — Sa défense, 235.

MALHER, général. — Son éloge, XXIX, 841.

MALHER (Pierre). — Est condamné à la déportation, XVII, 282.

MALIBRAN (Jean-Baptiste), député de l'Hérault au conseil des Cinq-Cents. — Sa motion concernant les acquéreurs des biens d'émigrés, XXVII, 525. — Il propose de célébrer une fête en l'honneur de Hoche, XXIX, 9. — Fait révoquer la loi qui transfère l'administration du Var à Dragnignan, 35. — Propose d'offrir une récompense en argent à Bonaparte, 60. — Fait valider les élections de Liamone, 267, 269.

MALICORNET, ex domestique. — Est condamné à mort, XXI, 396.

MALIDE (de), évêque et député de Montpellier à la Constituante. — Propose aux communes des conférences conciliatrices, I, 28. —Vote l'établissement des milices patriotiques, 175. — Proclame la nation propriétaire des biens du clergé, 286.

MALIGNON, agent national de Crnzières-Saint-André. — Rapport sur son assassinat; secours accordés à sa famille, etc., XXI, 45, 81.

MALIGNY (de), chargé d'affaires de Genève. — Signe le traité de garantie des trois puissances, II, 506.

MALIN, tabletier. — Fausseté de sa signature sur la pétition du Champ-de-Mars, XIII, 557.

MALINARD, capitaine. — Se distingue à l'armée des Alpes, XXIX, 767.

MALINES. — Évacuation de cette ville par les Autrichiens; II, 450, 466. — Établissement d'une

* Le Moniteur a imprimé Malartre par erreur, c'est Malartic qu'il faut lire.

municipalité, III, 533. — Capitulation accordée à la garnison de cette place, XIV, 528. — État des munitions qui y ont été trouvées, 549. — Proclamation de ses représentants provisoires, 749. — Elle est prise de nouveau par les Français, XXI, 251, 255. — Les insurgés belges s'en emparent, XXIX, 455. — Condamnation à mort de quarante-un d'entre eux ; ordre donné aux habitants de déposer leurs armes ; destruction partielle des rebelles, 462. — Levée de l'état de siége de cette commune, 659 (*Voyez* Escaut).

MALINES (cardinal et archevêque de). (*Voyez* Frankenberg.)

MALINGRE, capitaine. — Trait de courage et d'humanité, XI, 467.

MALISSET, meunier à Corbeil. — Est le preneur du bail des blés du roi, I, 466.

MALITOR, commandant d'Anvers. — Signe la capitulation de cette place, XIV, 630.

MALLARMÉ (Fr.-Ren.-Aug.), député de la Meurthe à la Législative. — Sa motion relative à la visite des rôles, XI, 283. — Il fait rendre un décret sur les patentes, XIII, 610. — Réélu à la Convention, propose un système de comptabilité, XIV, 168. — Fait rapporter la loi du 19 août, sauf à statuer sur le mode de paiement des troupes pendant 1792, 555. — Ordonner le paiement par les receveurs de district des créances au-dessous de 300 livres, 526. — Rendre un décret pour l'exécution de celui qui met à la disposition du ministre de l'intérieur 12 millions pour achats de grains, 558. — Accorder une indemnité de 200,000 livres à la commune de Voneq, 584. — Régler le mode de paiement des troupes, 808, 814 ; XV, 757. — Et voter des fonds pour le remboursement des billets de secours, XIV, 884 ; XV, 93. — Son vote dans le procès du roi, 163, 194, 253. — Il fait accorder des secours à la commune de Thionville, 274. — Organiser le bureau central de Paris, 447. — Et rendre un décret relatif au non-remboursement des billets de confiance, sous le prétexte de faux, 525. — Est nommé secrétaire, 527. — Fait rendre un décret sur le cautionnement des directeurs des postes, 652. — Demande la suppression de la maison d'éducation de Saint-Cyr, 721. — Fait rappeler Couturier et Dentzel de leur mission, 724. — Rendre un décret sur les exceptions à la loi qui abolit la contrainte par corps pour dettes, 859. — Accorder des secours à la commune de Sedan, XVI, 13. — Et rendre un décret sur les certificats de civisme, 52. — Demande le rappel de Dubois-Dubais et de Briez, 159. — Fait augmenter le salaire des ouvriers des salines, 174. — Défend des pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine, 291. — Fait rendre un décret relatif aux contributions arriérées, 352. — Accorder une avance de 150,000 livres à la section du Panthéon français, 382. — Rendre un décret relatif aux dépenses des départements et des districts, 589. — Et un autre sur les baux de l'ordre de Malte, 406. — Demande que nulle taxe ne soit perçue qu'en vertu d'une loi, 431. — Fait rendre un décret sur les versements à faire par les receveurs de districts à la trésorerie, 452. — Décréter une avance au département de Paris pour rembourser les billets de secours, 462. — Fixer le supplément de traitement des capitaines, etc., et la solde des sous-officiers et soldats de la gendarmerie, 513. — Accorder des secours au département du Nord ; et fixer le mode des oppositions à former à la trésorerie, 514. — Est élu président, 521. — Sa réponse à l'adresse du département de Paris contre les factieux de la Convention, 548. — Il fait rendre un décret sur la comptabilité de la fabrication des assignats, etc., 676. — Et plusieurs autres sur les finances, 685. — Son opinion sur l'emprunt forcé, 722. — Il annonce que la trésorerie n'envoie plus de fonds aux départements révoltés, etc., XVII, 7. — Propose de supprimer les deux tiers des vicaires épiscopaux, 13. — Fait décréter que les évêques seront tenus de leur faire desservir les paroisses vacantes, 14. — Et accorder 1,500 livres de récompense à Lavigne, 43. — Accuse Salles de manœuvres contre la Convention, 59. — Propose de faire payer à Necker l'intérêt de l'argent qu'il avait déposé au trésor public, 76. Fait décréter d'arrestation Vitet, Michel et Patrin, 108. — Rendre un décret sur la trésorerie, 126. — Défendre de payer sans caution, en vertu de jugements attaqués en cassation, 152. — Rendre un décret concernant la liquidation des dettes de l'État et la diminution de la masse des assignats, 174. — Et un autre pour prévenir la dilapidation dans l'habillement des troupes, 188. — Propose d'admettre à la Convention Colombel suppléant de Salles, 195. — Fait rendre un décret sur les assignats, 260. — Ordonner l'arrestation des propriétaires des eaux de Paris, 302. — Et rendre un décret sur les pensions, 342. — Demande l'abolition du droit de parcours, 347. — Combat une motion contre les prêtres non mariés, 376. — Invite les envoyés des assemblées primaires à se retirer dans les tribunes, 382. — Son opinion sur le paiement des dettes du ci-devant roi ; il propose d'exempter du recrutement les commis des payeurs de l'armée, 395. — Fait rendre plusieurs décrets de finances, 424, 433, 467. — Et un autre pour la taxation des bois, charbons, etc., 433. — Appuie la motion de Julien relative au procès de Custine, 457. — Fait accorder une récompense aux dénonciateurs de Bordier, 478. — Est rappelé de sa mission à l'armée du Rhin, XVIII, 335. — Annonce la prochaine délivrance du Bas-Rhin, 336. — Demande un rapport sur l'arrestation des administrateurs de la Meurthe, XIX, 83. — S'oppose à la motion de Thibaut sur les taxes révolutionnaires, 114. — Prend part à la discussion sur les objets enfonis, 130. — Demande l'interprétation de la loi sur le tribunal révolutionnaire, XX, 714. — Fait rendre un décret relatif à l'usufruit reposant sur la tête des prêtres réfractaires, XXI, 74. — Dénonce Philip, 124. — Fait rendre un décret sur la succession de Soubise, 182. — Un autre sur l'agence des biens nationaux, et un autre sur les biens séquestrés, 241. — Demande le remplacement du tribunal révolutionnaire, 355. — Dénonciation de ses opérations dans la Meuse, 576. — Il demande qu'il soit formé une liste de tous les détenus élargis, 586. — Et qu'aucun député ne puisse être dénoncé en son absence, 606. — Est décrété d'arrestation, XXIV, 604. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

MALLARMÉ aîné (Joseph-Claude), député de la Meurthe au conseil des Cinq-Cents. — Fait casser l'élection du président de l'administration de Brissac, XXVIII, 3. — Son opinion sur la prohibition des marchandises anglaises, 467. — Sur les transactions sociales, 508. — Sur l'établissement d'une échelle particulière de dépréciation du papier-monnaie, dans chaque département, 666. — Il fait fixer le mode de procéder dans les tribunaux en cas de partage d'opinion, XXIX, 254. — Son rapport sur la révision des jugements en cassation, 470, 486, 489. — Autre sur la révision de ceux rendus sur pièces fausses ou faux témoignages, 582, 590, 627, 660.

MALLEIN, député de l'Isère au conseil des Anciens. — Propose de transférer à Gap le siége des tribunaux des Hautes-Alpes, XXIX, 245, 265.

MALLET (François), chasseur. — Trait de courage, XXIII, 175.

MALLET, prêtre. — Est mis en liberté, XXIX 256.

MALLET (veuve), marchande de tabac. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 336.

MALLET-DUPAN, journaliste. — Est dénoncé par Monestier, XIII, 77. — Sa lettre au maréchal de Castries, XIV, 382. — Ses démarches en Suisse contre les Français, 505. — Il est l'agent principal de Pitt, XXIV, 153. — Ecrit à Michaud, rédacteur de la *Quotidienne*, qu'il existe un arrêté pour l'expulser de Genève, et le prie de ne plus attacher son nom à aucun article de son journal, XXVIII, 817.—Ses lettres sur la situation de la France, XXIX, 66. — Réponse de Lacuée à ses accusations, 67. — Son arrivée à Londres, 274.

MALLETTE, marchand de fer. — Est condamné à mort, XXI, 596.

MALLEVILLE, député de la Dordogne au conseil des Anciens. — Combat la déclaration d'urgence dans l'affaire d'Aymé, XXVII, 165. — Son rapport sur les livres élémentaires imprimés aux frais de la République, XXVIII, 126, 131. — Il s'oppose à la jonction des actes d'accusation de plusieurs prévenus du même délit, 186, 191. — Est élu secrétaire, 291. — Vote le rejet de la résolution sur les successions, 545.—Parle en faveur de celle sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 577.—Combat celle sur les droits des enfants naturels, 579; XXIX, 331. — Fait adopter celle relative à la confirmation des jurys, XXVIII, 420. — Et celle sur le recours en cassation contre les jugements des commissions militaires, 426. — Parle en faveur de celle sur le vol des deniers publics, 459. — Et contre celle sur le canal du Midi, 458, 459. — Appuie celle relative à la loi du 3 brumaire an IV, 497. — Et celle sur les ventes de biens nationaux, 757. — En fait approuver deux autres sur les fermages, 786. — Son rapport sur les rentes créées pendant la durée du papier-monnaie, XXIX, 66, 67, 68. — Il combat la résolution relative à la durée de plusieurs fonctions judiciaires, 132. — Fait rapporter un arrêté de Lefiot contre Bonnot, 238. — Son opinion sur la contrainte par corps, 239. — Il attaque une résolution additionnelle sur les transactions entre particuliers, 325.* — Celle portant abolition des jugements qui rendaient les colons propriétaires des biens qu'ils tenaient à domaines congéables, 326.— Et celle sur les domaines engagés, 418.—Son rapport sur les frais de procédure criminelle, 632.

MALLIN-LARIVOIRE, chef de bataillon. — Son éloge, XXV, 290.

MALMESBURY (lord). — Arrivée à Paris de cet envoyé du gouvernement anglais, XXVIII, 463.— Son mémoire au ministre des relations extérieures; article extrait du *Rédacteur* sur son arrivée, 465. — Sa lettre de créance, 466.—Notice qui le concerne, 467. —Sa note par laquelle il propose des compensations, 482.—Autre sur la manière de négocier, 483.—Extrait du *Morning-Chronicle*, sur sa correspondance avec le Directoire, 491. —Sa note sur les courriers qu'il doit expédier à sa cour, 493. — Autre sur les compensations, 498.— Autre sur divers points importants, 499. — Réflexions sur les négociations et sur les délais renouvelés par cet envoyé, 507.—Il reçoit l'ordre de retourner en Angleterre; son départ, 512. — Mémoire sans signature remis précédemment par lui sur les restitutions et compensations entre la France et l'Angleterre, etc., 513 — Compte de sa mission en France, rendu par Pitt au Parlement, 522.—Compte rendu par lui-même à lord Grenville, de sa conversation avec Ch. Delacroix, en lui remettant les bases fixées par l'Angleterre, 523, 524.—Tableau des compensations précédentes, 526.—Observations sur la lettre de Burke, relative à ses négociations, 546.— Il entame de nouvelles négociations à Lille, 737.— Part pour Londres, 822.— Réflexions sur son retour subit, XXIX, 21. — Déclaration que lui adressent les ministres plénipotentiaires français, 24. —Pamphlet intitulé : *Lettre oubliée à Lille par lord Malmesbury*, 34. — Réponse à sa dernière note, 39. —Article du traité proposé par lui, 67.—Notes échangées entre lui et les ministres français, 69.

MALO, chef d'escadron, commandant du 21e régiment de Dragons. — Dissipe le rassemblement du camp de Grenelle, XXVIII, 423.—Est engagé par Brottier, Dunan et Lavilleheurnoy à faire servir ses troupes pour le rétablissement de la royauté; feint de les servir et les fait arrêter avec leurs papiers; décret portant qu'il a bien mérité de la patrie, 544, 546, 547.— Rapport officiel fait par lui sur cette conspiration, 546, 558. — Lettre relative au bruit répandu qu'il avait fait rayer le nom du représentant Dumas, désigné comme ministre de la guerre de Louis XVIII, dans les papiers de Lavilleheurnoy, 549.— Notes données par lui, 560.— Il est inculpé par Lavilleheurnoy et par Duverne de Presle, 633, 637.— Dit que les premières ouvertures lui ont été faites par Gonin, 642.—Se plaint d'être traité de coquin par mademoiselle Lavilleheurnoy; confirme ce qui s'est passé dans ses entretiens avec les accusés, et nie certains faits, 643.— Est traité par Lebon de dénonciateur et d'embaucheur, 649.— Détails de sa rixe avec Reveillère-Lépeaux, 775.

MALOUET, intendant de la marine à Toulon, député de Riom à la Constituante. — Propose d'inviter les ordres privilégiés à se réunir aux communes, I, 27, 28. — Réclame un grand comité, 30. — Son projet de déclaration sur la vérification des pouvoirs, 32. —Autre, 35. —Il veut qu'on délibère en secret sur la lettre du roi, relative aux conférences, 45. — Sa motion sur la délibération par tête, 50. — Son discours sur la constitution des communes, 60, 76. —Rejet de son projet d'adresse au roi, 66. — Son opinion sur la députation de Saint-Domingue, 118. — Débats sur son élection, 144, 145. —Il amende la proclamation de Lally sur la répression des troubles, 197. — Demande l'ajournement de la déclaration des droits, 263. — Sa motion sur l'établissement de bureaux de secours et de travail, 271, 275. — Autre sur l'exécution des lois, 319. — Il vote pour la sanction, la permanence et les deux chambres, 442. — Son opinion sur la sanction des arrêtés du 4 août, 468, 469. — Il veut que le roi puisse faire des règlements provisoires, 537. — Se plaint des insultes qu'il a essuyées, II, 32, 37. — Soutient la propriété du clergé, 55. — Veut une municipalité pour chaque ville ou village, 181. — Réduit à neuf le nombre des administrateurs de district, 205.—Reproche au comité des recherches sa perquisition aux Annonciades, 216. — Sa lettre à d'Estaing, 221. — Son opinion sur l'organisation des municipalités, 240.—Il demande la lecture des pièces relatives aux troubles de Toulon; et une réparation pour Albert de Rioms, 328. — Annonce de nouveaux troubles à Toulon, 391, 397, 398. — Propose d'approuver la conduite des officiers y détenus, III, 155.—Demande qu'on s'occupe des principaux points du discours du roi, 306. — S'oppose à la censure du serment de d'Antraigues, 314.—Et à la discussion sur les ordres religieux, 347. — Sa motion pour la répression des troubles des provinces, 431. — Il est un des fondateurs du *Club des Impartiaux*, 569. — Son opinion sur le remplacement de la gabelle, 625. — Il propose d'ouvrir le commerce libre de l'Inde par la mer Rouge et l'isthme de Suez, IV, 39. — Vote l'établissement des jurés en matière criminelle, 76. — Appuie le classement dans la marine des patrons-pêcheurs, 156. — Parle sur les questions relatives à l'institution des juges, 297, 298. — Et sur le droit de

* Le Moniteur a imprimé Caville par erreur, c'est Malleville qu'il faut lire.

paix et de guerre, 388. — Réclame contre les qualifications données à des membres de l'Assemblée, 480.—Sa motion contre les insurrections militaires, 547, 548.—Il défend les catholiques de Nîmes, 660.—Dénonce les *Révolutions de France et de Brabant*, 663.—Son opinion relativement aux délits commis sur les côtes de la Méditerranée, V, 42. — Il discute le projet de cérémonial pour la fédération du 14 juillet, 91, 92. — Demande la mise en liberté des Avignonnais détenus à Orange, 101, 102. — Vote pour que le retour de l'Inde se fasse à Lorient et à Toulon, 140. —Fait adopter un décret sur les officiers de marine, 228. — Révèle un complot contre la famille royale, et dénonce Marat et Camille Desmoulins, 281. —Délie celui-ci de se justifier, 294.—Demande la poursuite des députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 340. — Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, 394. — Il fait défendre aux municipalités d'accorder aux citoyens les armes destinées pour la marine, 400.—Annuler le décret de prise de corps lancé contre l'abbé Raynal, 401.—Et rendre un décret sur l'attentat commis à Toulon contre Castelet, 440. — Amende la motion de condamner Froudeville à la prison, 449. — Dénonce une feuille de Marat, 454. — S'oppose à la mise en accusation de Barmont, 471. — Fait arrêter que les députés entendus comme témoins ne pourront voter dans l'affaire du 6 octobre, 536. — Et décréter la poursuite de l'entreprise tentée contre le port de Brest, 588, 590. — Combat l'émission des assignats, 615. — Ses réflexions sur l'arrestation de Necker, 623. — Il demande que les dépôts faits en argent ne puissent être rendus en assignats, 632. — Son projet de remboursement de la dette publique, 673, 780. — Fait rendre un décret sur les radoubs et réparations des vaisseaux, VI, 72. — Appuie le projet qui fait cesser l'intérêt des assignats, 73. — Parle sur la proposition de faire rendre compte au ministre de l'armement de quarante-cinq vaisseaux, 88. — Son opinion sur l'autorité royale, sur le renvoi des ministres, 166. — Et sur le projet relatif à la contribution personnelle, 186. — Il demande que les premiers deniers des recettes soient employés à acquitter le traitement des ecclésiastiques, 295. — Son opinion relative à la garde du roi, 348. — Il s'oppose à l'arrestation du député Roy, 375, 376. — Défend les droits du pape sur Avignon, 402. — Son opinion sur les troubles d'Uzès, 459. — Sa proposition relative aux droits d'entrée, 510. — Il veut que le roi soit chef suprême de la force publique, 558. — Son rapport sur les différends des patrons-pêcheurs de Marseille avec les pêcheurs catalans, 589, 590. — Il demande la prorogation du bail des messageries, 690. — Combat la suppression des conseils, directeurs et intendants des bureaux de marine; parle sur les fonctions des officiers de police, 755.—Demande qu'il ne soit plus mis de titre à la tête des lois, VII, 45. —Parle sur les travaux du comité de judicature, 53. —Fait conserver la juridiction des prudhommes pêcheurs de Toulon, 77. — Son opinion sur l'organisation de la marine, 125, 140. — Il réclame pour elle le droit de prendre les arbres qui lui sont nécessaires, 139. — Demande la poursuite de tous les libelles, 166. — Sa motion relative aux dépositions des témoins, 171. — Il réclame en faveur des détenus d'Aix, 173. — Vote la mise en liberté de Châlons, 182. — Dénonce le club des Jacobins, 227. Appuie les plaintes du *club monarchique*, 243. — Annonce l'investissement de la maison de Clermont-Tonnerre, 244. — Demande la suppression des clubs, 256. — Et une instruction pour les commissaires envoyés dans les colonies, 283, 284. — Son opinion sur le choix des jurés, 311.—Sur l'établissement de la haute-cour nationale, 334.—Sur la taxe du tabac étranger, 375, 376.—Et sur les troubles de Tabago, 413. — Il déclare qu'il ne prendra plus la parole dans l'assemblée, 443. — Explique l'absence du maréchal de Castries, 515. — Fait rendre un décret sur la pêche de la Méditerranée, VIII, 99.—Son opinion sur l'organisation de la marine, 130, 134, 143. — Il demande que le nombre des aspirants soit limité, 154. — Propose d'ajourner la discussion relative à une création d'assignats, et à une nouvelle fabrication de monnaie de cuivre, 230. —Vote contre la réunion d'Avignon à la France, 279, 280, 296, 303.— Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 335, 371, 386.—Il s'oppose à l'admission d'une députation des hommes de couleur, 398.— Son opinion sur leurs droits, 401. — Il justifie les députés des colonies, 418. — Son opinion sur la rareté du numéraire, 425. — Sa motion en faveur des assemblées coloniales, 530. — Il demande l'impression du rapport sur l'affaire de Thévenot et de Lacombe, 558. — Son opinion sur le droit de grâce, 590. — Il propose plusieurs articles sur les crimes contre la sûreté de l'Etat, 616. — Combat la proposition de faire poursuivre les distributeurs d'actes du pape; et diverses incompatibilités législatives, 622. — Reproche à Grégoire de perdre les colonies, 664. — S'élève contre l'insolence de Chabroud, 687.—S'oppose au projet de donner une garde au roi et à la reine, lors de leur fuite, etc., 748, 749.—Son opinion sur le mode d'interrogatoire du roi, 757. — Il dénonce une affiche contre la royauté, IX, 12, 13.—Fait surseoir à l'envoi du décret rendu contre Duboscel, 56. — Combat la loi proposée contre les émigrants, 85. — S'élève contre la consigne donnée aux Tuileries par Lafayette, 89. — Défend les moines, 159. — Sa motion en faveur de l'abbé de l'Épée, 203. — Il s'élève contre une adresse de Montauban, 236.— Réclame la conservation de l'ordre de Malte, 267.— Demande à combattre un projet contre les prêtres réfractaires, 306.—Attaque la déclaration des droits, 345.— Demande un compte de l'état des finances, 432, 451.— Fait décréter la formation du tableau des dépenses autorisées par l'Assemblée en 1790, 518.— Son opinion sur les conventions nationales, 532, 540.— Il rappelle que l'Assemblée a déclaré vouloir travailler avec le roi à la constitution, 568.—Son opinion sur la comptabilité, 620, 621. — Il veut que les ministres donnent leur avis sur l'affaire d'Avignon, 647.—Réclame le compte de la trésorerie, 749, 750.— Appuie la demande de celui des finances, 801.— Son opinion sur la fixation des contributions, 836. — Il se propose comme défenseur officieux de Louis XVI, XIV, 525.— Lettre concernant ce prince, à lui attribuée, 685.— Dénonciation de sa présence à Paris, XXV, 524.

MALSEIGNE, général. — Est poursuivi par le régiment de Châteauvieux, V, 511. — Se met en défense contre la garnison de Nancy, 527. — Est arrêté dans les troubles de cette ville, 538.

MALTE (île de). — Lettre du grand-maître contre la suppression des dîmes de son ordre; motion d'en détruire tous les établissements, II, 271; III, 59. — Réclamations du bailly de Virieu à ce sujet, V, 255. — Rapport sur cet ordre, IX, 780. — Réparation de l'outrage fait à des Français, XII, 315. — Décret qui déclare nationaux les biens en provenant, XIII, 740. — Autre qui détermine le mode de leur séquestre, XIV, 276. — Et exempte de la vente les meubles personnels, 468. — Réclamation du procureur-général contre la mesure du séquestre, XV, 64. — Décret relatif au paiement des fermages de ses biens, 111. — Nouvelle réclamation contre le séquestre, 116.— Décret relatif aux baux de cet ordre, XVI, 406. — Motions concernant les chevaliers inscrits sur les listes des émigrés, XXVIII, 449. — Et les Français attachés

à cet ordre, 461. — Rapport de Rouzet sur les lois y relatives, 533. — Discussion sur la vente de ses biens, 687. — Opinion de Laloi pour qu'ils soient déclarés nationaux, 812. — Adoption de cette mesure pour la république cisalpine, XXIX, 41. — Ils sont rangés dans la classe de ceux du clergé, 62. — Séquestre du palais de l'ordre à Rome, 284. — Démenti de la nouvelle d'une révolution dans cette île, 286. — Séquestre mis en Suisse sur ses commanderies, 291. — Elle est prise par Bonaparte ; enlèvement du drapeau de l'ordre par Marmont ; exposition des griefs contre le grand-maître, 300. — Articles principaux de sa capitulation, 301. — Message sur sa prise ; article d'une gazette anglaise sur l'importance de cette conquête, 303 — Détails y relatifs ; discours à ce sujet ; Reguaud de Saint-Jean-d'Angély y est nommé commissaire civil, et Vaubois commandant militaire, 305. — Départ du ministre de Russie ; célébration de sa conquête, à Paris, 306. — Banquet pour la célébrer, 308. — Détails sur cette ville, 316. — Levée du séquestre mis sur les biens de l'ordre en Piémont, en Toscane et à Rome, 317. — Méchin y remplace Regnault, 320. — Consternation à Londres à la nouvelle de sa prise, 322. — Texte de sa capitulation, 332. — Proclamation de l'administration centrale de Corcyre à cette occasion, 344. — Arrestation de plusieurs membres du club révolutionnaire de Padoue réunis pour se réjouir de cet événement, 346. — Mise en liberté de tous les Maltais qui étaient captifs à Tunis, 356. — Démenti de la nouvelle du blocus de cette île par les Anglais, 361. — Etablissement à Trieste du siége provisoire de son ordre, 363. — Convocation des négociants pour y nommer un tribunal consulaire ; célébration de l'anniversaire du 14 juillet ; plantation d'un arbre de la liberté, 364. — Suppression des couvents, à l'exception d'un seul pour chaque ordre, 367. — Exposition, à Londres, de la fameuse pièce de canon prise dans cette île et trouvée sur *la Sensible*, 385. — Révolte de ses habitants à la nouvelle de la perte de l'escadre française en Egypte, 428. — Découverte d'un complot tendant au massacre de tous les républicains, 434. — Mise en liberté des matelots turcs qui y étaient esclaves, 458. — Lettre du bailly de Tignié sur la prise de cette île, 463, 465. — Protestation du grand-prieur contre sa reddition, 469. — Préparatifs de Nelson pour son blocus, 470. — Bonne situation des Français qui s'y trouvent, 476. — Défaite des insurgés, 519. — Lettres rassurantes sur la situation de cette île, 538. — Organisation de la légion maltaise à l'armée d'Orient, 566. — Notice d'un ouvrage intitulé : *Recherches historiques et politiques sur Malte*, 595 *bis*. — Evaluation des biens de son ordre, 614. — Découverte d'une nouvelle conspiration ; arrestation des chefs ; approvisionnement de cette place, 614, 616. — Etablissement à Pétersbourg de la résidence de l'ordre, 616. — Entrée dans le port de provisions envoyées de Marseille, 618. — Continuation du blocus par les Anglais et leurs alliés, 655. — Renseignements sur sa situation, 657, 781. — Démission du grand-maître entre les mains de Paul Ier, 804.

MALTENA, curé en Auvergne. — Renonce à ses bénéfices, I, 292.

MALUS, commissaire ordonnateur des guerres. — Est dénoncé comme prévaricateur, XIV, 527, 550. — Dumouriez demande à passer, par son ministère, tous les marchés pour son armée, 549. — Il est mandé à la barre, 551. — Et entendu sur les inculpations dirigées contre lui, 624. — Décret qui ordonne son arrestation, 665. — Dumouriez demande à le défendre, 736. — Il est autorisé à sortir de l'Abbaye, 808. — Et mis en liberté, XV, 308. — Mandat d'arrêt contre lui, XVI, 37. — Son acquittement est reproché aux hommes d'état par Marat, 467. (*Voyez* Espagnac.)

MALUS (Antoine-Charles), député de l'Yonne à la Législative. — Discussion de son projet sur les contributions, XI, 496, 503. — Il fait rendre un décret relatif au canal de Givors, XIII, 124.

MALVAUT, ex-moine. — Avis contre son escroquerie, XXV, 186.

MALVOISIN. — Est dénoncé ; décrété d'accusation, X, 543, 544. — Et arrêté, 603. — Acte d'accusation contre lui, XI, 303.

MAMBRAY. — Détails de l'expédition contre ce village, XIII, 350, 355.

MAMERS. — Décret qui autorise cette commune à ouvrir un emprunt, V, 356.

MAMERT. (*Voyez* Coullion-Mamert.)

MAMI. — Réflexions sur un jugement du tribunal de police rendu contre lui, IV, 454.

MANCELLE, administrateur du Morbihan. — Annonce l'exécution des rebelles de Noirmoutiers, XIX, 176.

MANCHE (département de la). — Décret relatif à ses maîtrises des eaux et forêts, V, 432. — Adresse de ses administrateurs à l'Assemblée nationale, VIII, 782. — Décret relatif à la formation de ses bataillons de volontaires, XI, 93. — Adresse des administrateurs sur la surveillance intérieure, XII, 239. — Ils sont déclarés avoir bien mérité de la patrie, XVI, 652. — Dénonciation contre onze d'entre eux, 756. — Leur justification, XVII, 91. — Garnier est envoyé dans ce département, 688. — On y fait l'essai d'un pain mêlé de pommes de terre, XVIII, 125. — Eloge de la conduite qu'y a tenue Lecarpentier, 534. — Motion de séquestrer les biens de ceux qui l'ont quitté depuis le 31 mai, XIX, 374. — Mission de Legot, XXIII, 444. — Désarmement des terroristes, XXIV, 487. — Manœuvres des prêtres réfractaires, XXV, 605. — Acceptation de la constitution, 782. — Compte-rendu de la mission de Dentzel dans ce département, XXVI, 195. — Réclamation de plusieurs communes au sujet des troubles dans les assemblées primaires, XXVIII, 641. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Confirmation de celles de l'année, XXIX, 253. — Il est compris dans la mesure du 22 floréal, 260. — Application à quelques-uns de ses cantons de la loi sur les otages, 811.

MANCHESTER, en Angleterre. — Bill contre les membres de sa société populaire prévenus de haute trahison, XX, 686. — Stagnation du commerce dans cette ville, XXIX, 150.

MANCHETTE, membre du conseil général de la commune de Paris. — Est arrêté, XVII, 146.

MANDAJOR (de). — Son discours à l'armée nationale d'Alais, IV, 254.

MANDAR (Théophile), littérateur. — Annonce de sa traduction d'un ouvrage sur *la souveraineté du peuple*, VII, 446 ; IX, 335. — Il déclare que le serment des tyrannicides lui fait horreur, 182. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 150.

MANDAT (A.-C.-F.), femme Thomassin. — Est condamnée à mort, XX, 472.

MANDAT, commandant-général de la garde nationale de Paris. — Est tué par le peuple au 10 août, XIII, 384.

MANDATS D'AMENER. — Décrets y relatifs, IV, 762 ; XX, 126. — Loi qui confère la faculté d'en décerner aux bureaux centraux de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille, XXVIII, 268, 270. (*Voyez* Bureaux, centraux, Ordre judiciaire, Code criminel, etc.)

MANDATS D'ARRÊT. — Décret y relatif, VI, 762. — Autre qui accorde le droit d'en décerner au comité de salut public, XVII, 268. — Autre qui ôte cette faculté aux municipalités, comités de surveillance, etc.

XX, 126.— Défense faite aux comités de la Convention de délégner le droit d'en lancer, XXI, 542.

MANDATS IMPÉRATIFS. — Sont présentés par plusieurs députés comme s'opposant à leur vote, I, 97, 100, 101, 103.— Protestations y relatives, 110. — Réglement du roi sur ce sujet, 113. — Proposition de les déclarer nuls; sa discussion, 130, 132, 134. — Déclaration qu'il n'y a lieu à délibérer, 135.

MANDATS TERRITORIAUX. (*Voyez* Papier-monnaie.)

MANDE, d'Avignon. — Son évasion, X, 398.

MANDEL, co-accusé de Bouillé, officier de Royal-Allemand. — Poursuites ordonnées contre lui, IX, 116, 136.

MANDEMENT, cavalier du 6e régiment. — Action courageuse, XIX, 131.

MANDIN, lieutenant-colonel du régiment de Royal-Allemand. — Son arrestation, VIII, 775.

MANDINI (madame), actrice.— Article la concernant, III, 162.

MANDRE. (*Voyez* Demandre.)

MANDRILLON (Joseph), homme de lettres. — Est condamné à mort, XIX, 183.

MANDUEL (Gard). — Autorisation d'un emprunt dans cette commune, XXVII, 221, 231.

MANFREDINI (marquis de). — Troisième visite qu'il rend au général Bonaparte, XXVIII, 534. — Il est envoyé par le grand-duc de Toscane près de ce général, 551. — Et stipule avec lui l'évacuation de ce pays, 569. — Offre au pape un carrosse à cinq chevaux; en reçoit un présent, XXIX, 256.

MANGARD. — Sa pétition sur la nécessité d'une histoire nationale, XVIII, 283.

MANGENOT, concierge de la maison d'arrêt de Marseille. — Refuse de remettre Reynier, XXII, 32.— Est mis en état d'arrestation, 33.

MANGER (François).— Est condamné à mort, XIV, 346.

MANGIN, chirurgien à Varennes. — Annonce à l'Assemblée l'arrestation du roi, VIII, 733. — Motion de lui décerner une couronne civique, 736. — Il reçoit une récompense nationale, IX, 431.

MANGIN, député de la Moselle à la Législative.— Son rapport sur les comptes de Cahier, XIII, 426.

MANGIN. — Son opinion sur le moyen de remédier au discrédit des assignats, XXIV, 81.

MANGIN, général. — Machine de guerre de son invention, XXIX, 453.

MANGIN (Clément), ex-cocher. — Est condamné à mort, XIX, 572.

MANGIN (Nicolas), loueur de carrosses. — Est condamné à mort, XIX, 572.

MANGIN (F.-A.), cocher. — Est condamné à mort, XX, 360.

MANGOURIT. — Est nommé commissaire des relations extérieures, XXII, 423.— Résident de la République française en Valais, adresse une réponse flatteuse à l'évêque de Sion qui réclamait sa protection, XXIX, 224. — Sa proclamation aux habitants du Haut-Valais, 281. — Son rappel, 283. — Il fait détruire dans le Valais tous les signes de féodalité, 285. — Part pour Naples en qualité de secrétaire de légation, 360. — Refus de l'y reconnaître, 464. (*Voyez* Lacombe-Saint-Michel.)

MANGOURIT fils. — Est nommé sous-lieutenant, XXIX, 600.

MANHEIM. — Accueil que reçoivent les émigrés dans cette ville, X, 201.— Arrivée de Condé, de Bourbon, d'Enghien, XI, 98.— Et du duc de Montmorency couvert de blessures, XVIII, 270.— Lettre portant que c'est par surprise que les Autrichiens y sont entrés, XIX, 664. — Son bombardement par les Français, XXIII, 209.— Sa capitulation, XXVI, 41. — Déclarations relatives à sa reddition, 417. — Elle est bombardée par les Autrichiens, 529. — Lettres sur cette ville, XXVIII, 205. — Entrée du général Oudinot; armistice de 48 heures, XXIX, 144. — Détails de l'affaire qui a eu lieu à la tête de son pont, 155. — Arrêté de Bernadotte pour sa sûreté intérieure, 611 *bis*. — Sa capitulation, 624. — Bernadotte est invité à la traiter amicalement, 636. — Il en expulse les émigrés et les déportés, 645. — Elle est évacuée par les Français, 818, 822, 823.

MANIBAN, président de la ci-devant chambre des vacations de Toulouse. — Décret ordonnant sa mise en liberté, VI, 519.

MANILLE.— Incendie dans cette ville, X, 313.

MANIOTTES (les).— Lettre de leur chef; il témoigne à Bonaparte le désir d'être utile aux Français; réponse de ce général, XXVIII, 761.

MANNEVILLE. — Est mandé à la barre, au sujet des troubles de Caen, XI, 207, 212.— Demande à être exempté de ce voyage, XII, 18.

MANNEVILLE, marchand.—Est condamné à mort, XXI, 96.

MANNEVILLE, veuve Colbert de Maulevrier. — Est condamnée à mort, XXI, 508.

MANOËL (Etienne), commandant particulier de l'île Sainte-Lucie.— Est condamné à mort, XIX, 195.

MANS (Le). — Récompense offerte par cette ville aux dragons de Chartres, II, 270. — Exécutions des assassins de Montesson et de Curault, 420.— Fédération de ses gardes nationales avec celles des communes voisines, V, 254.— Décret qui autorise un emprunt, VI, 284.— Adresse de sa municipalité contre ses ci devant chanoines, 662. — Circonscription de ses paroisses, VII, 357.—La municipalité fait arrêter Brézé, VIII, 756.—Décret qui lui avance 45,000 fr., XVI, 222. — Adhésion au 31 mai par sa société républicaine, 700.—Victoire y remportée sur les rebelles, XVIII, 677; XIX, 156.—Secours demandés pour ses habitants, 113.— Arrestation de plusieurs membres de sa société populaire; motifs de cette mesure, XX, 119. — Détails sur cette conspiration, 125, 143. — Retour de l'ordre, 292.—Pacification de cette commune, 343. — Acquittement par le tribunal révolutionnaire de plusieurs de ses habitants, 400.— Sursis au jugement rendu par sa commission militaire contre la citoyenne Beauchamp, XXII, 256. — Rétablissement de ses communications avec La Flèche, Angers et Alençon, XXV, 104. — Rapport du commandant de cette place sur la position des Chouans, XXVII, 211.—Assassinat de Maguin, XXIX, 67.— Fermeture du cercle constitutionnel, 177. — Causes qui ont motivé cette clôture, 179. — Prise de cette ville par les Chouans, 856, 858.— Ils y sont défaits, 867.

MANS (évêque du). (*Voyez* Joulfroi de Gonssans.)

MANSFIELD (lord), membre du parlement d'Angleterre. — Parle en faveur de la guerre, XIX, 442; XX, 362; XXI, 49; XXIII, 369.— S'applaudit d'avoir provoqué une insurrection contre la Convention nationale de France, XX, 201.— Défend le subside accordé au roi de Prusse, 678.

MANSFIELD (comte de).— Sa mort, XV, 813.

MANSON.— Préside un comité central à Tarascon, XVII, 519.

MANSON, capitaine d'artillerie.— Est condamné à mort, XXI, 120.

MANSORD, député du Mont-Blanc au conseil des Cinq-Cents. — S'oppose à la restitution des biens de Rose Lemétayer, XXIX, 290.—Est élu secrétaire, 295. — Présente un projet sur les testaments militaires, 294.—Son opinion sur la promulgation des lois dans la Belgique, 309. — Il combat le projet relatif au nouveau calendrier, 330. — Son opinion sur la formation du département du Léman, 331. — Il demande l'impression du cahier des charges de la ferme des postes, 493.— Parle sur la réduction des

cantons, 502.— Et sur le partage des biens communaux, 579 *bis*. — Combat le projet sur la poste aux lettres, 586 *bis*. — Son rapport relatif aux émigrés naufragés à Calais, 589 *bis*, 590 *bis*, 661. — Il s'oppose à la prohibition des toiles de coton peintes provenant de fabrication étrangère, 592. — Présente un projet pour la publication des comptes annuels des ministres, 609. — Discute celui sur les maisons de prêt, 669. — En appuie un sur les récompenses militaires, 825.

MANSTEIN, aide-de-camp du roi de Prusse. — Ses lettres au général Dumouriez, XIV, 127, 128. — Ses Mémoires sur la Russie, 580.

MANTEAU. — Dissipation de rassemblements séditieux dans cet endroit, XVII, 740.

MANTES. — Arrestation, dans cette ville, de Coupé, des (Côtes-du-Nord) XVII, 15.

MANTOUE. — Sémonville et Maret sont renfermés dans la citadelle de cette place, XVII, 497. — Son investissement, XXVIII, 324. — Elle est assiégée par les Français, 343. — Détails à ce sujet; sommation faite à son commandant; réponse de celui-ci, 370. — Lettre de Garrau, annonçant qu'elle est canonnée par les Français, 445. — Blocus de sa citadelle, 457. — Détresse de sa garnison, 473. — Opérations de l'armée française devant cette place, 474.— Elle culbute un corps de troupes qui en étaient sorties, 480. — Nouvelles positives de sa situation, 490. — Et de celle de l'armée, 500. — Nouvelle sortie de son commandant Wurmser; il est encore repoussé, 505. — Préparatifs pour la battre, 518. — Elle est cernée par l'armée d'Italie aux ordres de Bonaparte, 519.— Et se rend; message du Directoire pour annoncer ce succès; publication de cette nouvelle dans Paris; lettre du général Kilmaine à ce sujet, 564. — Vers pour célébrer cet événement, 566. — Texte du message du Directoire aux deux conseils; discours et décrets prononcés dans cette circonstance, 571.— Texte de sa capitulation; détails sur sa détresse au moment de sa reddition, 580, 606. — Joie des patriotes de Milan à cette nouvelle, 587. — Etat des effets, munitions et artillerie qu'on y a trouvés, 588. — Repas patriotique, à Gènes, pour célébrer sa prise; présentation au Directoire des 60 drapeaux de sa garnison; discours à ce sujet, 590. — Adresse de ses habitants patriotes à tous ceux de l'Italie, 677. — Fête populaire y ordonnée par le général Miollis, 740. — Abolition des fiefs, XXIX, 24. — Réunion de son territoire à la République cisalpine, 59. — Célébration de la fête de Virgile; inauguration d'un obélisque en l'honneur de ce poète, 65. — Illumination pour le passage de Bonaparte, 80.— Insurrection de la garnison; motifs de cette révolte, 245. — Grands approvisionnements, 404. — Troubles dans les environs de cette ville, 454. — Brune en passe la division en revue; proclamation de Pouget, commandant de la place, 452. — Nouvel approvisionnement, 677. — Attaquée par les Autrichiens, elle capitule; conduite de Latour-Foissac, son commandant, 779. — Lettre de ce dernier au général Kray, 782. — Sa capitulation est citée par Briot comme l'effet de la trahison, 807. (*Voyez* Armée d'Italie.)

MANU (Michel). — Trait de courage, XXI, 116.

MANUEL (Pierre).— Est l'un des administrateurs de police à la commune de Paris, II, 255, 282. — Son opinion sur la contestation élevée entre Bailly et Lescène-des-Maisons, 485.— Il est l'auteur de *la Police de Paris dévoilée*, VIII, 666.— Est élu procureur de la Commune, X, 529. — Publie les *Lettres de Mirabeau à Sophie*, XI, 598. — Sa lettre aux sections sur les certificats de résidence, 678. — Autre aux commissaires de police, XII, 90. — Il est décrété d'ajournement personnel pour avoir publié les *Lettres de Mirabeau;* décision du tribunal dans cette affaire, 397, 530.— Ses *Lettres sur la Révolution*, 500.— Sa circulaire sur la fédération du 14 juillet, XIII, 41. — Pétition contre sa suspension par suite des événements du 20 juin, 72. — Il est remplacé provisoirement par Desmonsseaux, 74. — Le roi prie l'Assemblée de statuer sur sa suspension, 77. — Texte de l'arrêté qui le suspend, 89. — Discussion y relative, 91. — Adresse pour sa réintégration, 116, 119. — Mandat d'arrêt contre lui, 122.— Le roi confirme sa suspension, 128, 131. — Rapports sur son affaire, 140, 143, 146. — Il proteste avoir fait son devoir, 143. — Se justifie à la barre, 155. — Levée de sa suspension, 225. — Son discours à la Commune, 238.— Il dénonce un écrit de Chabroud, 245.— Reste membre de la commune du 10 août, 379. — Propose de loger le roi au Temple, 398. — Demande s'il doit laisser partir l'ambassadeur de Venise, 491. — Justifie la commune du 10 août, 586. — Elu député de Paris à la Convention; rejet de sa proposition de faire loger aux Tuileries le président, XIV, 6. — Il demande que la question de la royauté soit la première examinée, 8. — Est envoyé en qualité de commissaire à Orléans, 13. — Se plaint du refus fait par la commune de lui délivrer les arrêtés relatifs à la captivité de Louis XVI, 63. — Son opinion sur la réduction des pensions ecclésiastiques au *maximum* de 1,000 livres, 68.— Détails sur son entrevue avec Louis XVI au Temple, 157. — Il déclare qu'il n'est pas comptable, 193. — Fait décréter la suppression de la croix de Saint-Louis, 214. — Obtient des voix pour la place de maire de Paris, 218. — Demande que les émigrés soient punis dans le lieu où ils auront été pris; réclame un mode de soumettre au peuple les deux bases du gouvernement, 222. — Déclare que favoriser le clergé, c'est conspirer contre la république, 247. — Réclame la diffamation des officiers municipaux qui ont consenti à livrer Longwy, 255. — Propose de vendre le château de Versailles, 256. — Atteste le civisme de l'ecclésiastique Roussel, 329. — Donne des éclaircissements sur les papiers de l'émigré Bonnay, 369.— Demande que les défenseurs de Louis XVI soient sous la sauvegarde de la loi, 420. — Parle sur la journée du 2 septembre, 463. — Demande que le fournisseur Jacob soit mis provisoirement en arrestation, 475. — Propose de ne pas réputer émigrés les Français qui, au 2 septembre, se sont retirés en pays neutre, 503. — Blâme les commissaires Maure et Biroteau qui ont préféré la vie à leurs devoirs, 621. — Fait décréter une adresse aux armées en témoignage de satisfaction, 623. — S'élève contre les pamphlets tendant à avilir les représentants du peuple, 628, 629. — Provoque l'examen de la conduite de Mirabeau, inculpé dans les pièces de l'armoire de fer, 666. — Pense qu'un prêtre peut être juge de paix, 671. — Demande que Louis XVI soit entendu, 673. — S'élève contre l'avilissement des fonctionnaires publics, 688.— Demande la création d'établissements pour les pauvres estropiés; fait décréter la lecture dans les églises de tout ce dont la Convention aura ordonné l'envoi, 700. — Son opinion sur le rappel des députés qui auront trahi la patrie, 701.— Il est chargé de retirer du greffe du tribunal du 17 août les pièces relatives à Louis XVI, 717. — Fait décréter qu'il sera amené sur-le-champ à la barre, 719. — Sa motion relative aux billets d'admission dans les tribunes, 738. — Il demande que l'acte d'accusation contre Mirabeau soit enfin rédigé, 824. — Vote pour l'impression de toutes les pièces relatives au procès de Louis XVI, 848. — Est élu secrétaire, 868.— Propose de défendre la célébration de la fête des *Rois*, XV, 4. — Demande ironiquement que la permanence des conseils-généraux soit continuée pendant la vie de Marat, 73. — Son opinion sur l'*Ami des Lois*, de

Laya, 105. — Son vote dans le procès du roi, 164, 198, 253. — Il donne sa démission, 243. — Sortie contre lui à cette occasion, 255. — Il est blessé dans une émeute à Montargis, 755. — Incarcéré à l'Abbaye, XVII, 445. — Et dénoncé aux Jacobins, XVIII, 43. — Pièces à sa charge, 153. — Extrait du jugement qui le condamne à mort, 426.

MANUEL-MARIA, dit de Négret. — Est traduit à l'Abbaye, XVIII, 317.

MANUFACTURES. — Encouragements à leur donner, *Introd.* 160 ; II, 4. — Mémoire sur leur dépérissement, 300. — Demande de négociants de Bâle d'élever en France une fabrique de coton, X, 655. — Article sur celles de l'Angleterre, XV, 555. — Fonds votés pour l'établissement d'une fabrique de mousseline fine, XXII, 615. — Aliénation au profit du citoyen Foxlow d'une filature de coton située près d'Orléans, 624. — Décrets relatifs à la manufacture de toiles à voiles établie à Bourges, XXIII, 544. — Et à celle d'Issoire, XXV, 159. — Rapport et fonds accordés pour l'encouragement de celles en laine, toile et soie, XXVIII, 260, 261. — Message du Directoire sur leurs besoins, XXIX, 151. — Rétablissement de la marque des étoffes et toiles, 283, 361, 404. — Projet pour la prohibition des toiles peintes venant de l'étranger, 453. (*Voyez* Commerce.)

MANUFACTURIERS. — Décrets concernant ceux des pays en guerre avec la République, XXI, 653. — Abrogation de l'article qui les exemptait du droit de patente, XXVIII, 494, 500. — Modification de cette mesure, 541. — Pétition d'un grand nombre d'entre eux pour la prohibition des toiles peintes de fabrique étrangère, XXIX, 288. — Rapport sur cette demande ; discussion et ajournement, 591, 592.

MANUYER, maréchal-de-camp. — Se distingue à la prise de Mayence, XIV, 303.

MARADAN, libraire à Paris. — Annonce de ses livres, XVIII, 405. — Il est chargé d'imprimer le Dictionnaire de l'Académie française, XXV, 781. — Fait hommage d'une carte des descentes en Angleterre, XXIX, 157.

MARAIS. (*Voyez* Desséchements.)

MARAIS. (*Voyez* Factions.)

MARAIS SALANTS. (*Voyez* Salines.)

MARANDON (Bruno-Gabriel), littérateur, ci-devant membre de la commission populaire de Bordeaux. — Est condamné à mort, XVIII, 449.

MARANDON (F.). — Trait de dévouement, XXI, 588.

MARANT (Joseph), député des Vosges à la Législative. — S'oppose à l'exportation des matières premières, XI, 464. — Parle sur la demande de mettre à la charge de l'Etat les dettes de la commune de Paris, XII, 260. — Son opinion sur le traitement des ministres, 544. — Il justifie Narbonne, 584. — Demande la révision des lois sur la presse, 645. — Son rapport sur l'administration de Narbonne, XIII, 6. — Il fait rejeter une motion relative aux mouvements de l'armée du Rhin, 19. — Dénonce Torné, 56 *quinquies*, 68. — Demande l'extension du décret contre les exportations, 151. — Fait prononcer la nullité des nominations faites par les corps électoraux sans mandat spécial, 695.

MARANS. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 59.

MARAS, député suppléant d'Eure-et-Loir à la Législative. — Réclame l'ordre du jour sur une dénonciation contre Clavière, XII, 474. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il en est élu secrétaire, XXIX, 826.

MARASSÉ, général. — Est nommé commandant de Bruxelles, XIV, 590. — Sa lettre au ministre de la guerre, 773. — Il signe la capitulation d'Anvers ; Dumouriez applaudit à sa prudence, XVI, 39. — Son arrestation, XVII, 413, 461. — Il est accusé d'intimité avec l'anglais Molson, XVIII, 523.

MARASSIN, co-accusé de Bouillé, officier de Royal Allemand. — Décret qui maintient son arrestation, IX, 116, 136. — Son arrivée à Paris, 198.

MARAT (Jean-Paul), journaliste, éditeur de l'*Ami du Peuple*. — Se plaint de violences exercées contre lui, II, 52. — Demande sa mise en liberté, 59. — Est poursuivi à cause de sa feuille, III, 166. — Le district des Cordeliers le met sous sa protection, 177, 183, 212. — Il est décrété de prise de corps, 183. — Ses sorties contre la municipalité et le Châtelet, 185. — Il est dénoncé comme écrivain incendiaire, V, 281. — Fait hommage à l'Assemblée d'un plan de législation criminelle, 294. — Dénonciation d'une feuille de lui où il dit d'élever 800 potences, etc., 454. — Autre dénonciation contre lui, XII, 287. — Il est décrété d'accusation, 290. — Prend la fuite, 445. — Demande du rapport du décret rendu contre lui, XIII, 610. — Affiche, portant son nom, contre des citoyens désignés pour la Convention, 628. — Autre contre Roland et Dumouriez, 741. — Autre énonçant la nécessité d'une nouvelle insurrection, XIV, 1. — Député de Paris à la Convention, il est dénoncé par Danton, 41. — Et par Cambon, 47. — Déclare que Danton et Robespierre ont repoussé l'idée de dictature, et s'en avoue l'auteur, 49. — Avoue une circulaire dénoncée par Vergniaud, 50, 51. — Vote pour qu'une commission extraordinaire soit chargée de lever les scellés de trente-deux cantons indiqués par le comité de surveillance, 97. — Présente ses vues sur l'examen des papiers de ce comité, 121. — Est dénoncé par Lecointre-Puyraveau, 129. — Sa récrimination contre la députation de la Gironde, 130. — Il demande compte à Roland des diamants déposés entre ses mains, 181. — Veut qu'on instruise les sections pour les rendre soumises, 188. — Épître à lui dédiée, 194. — Il parle d'un complot formé contre lui ; défend les bataillons *le Mauconseil* et *le Républicain* ; demande le décret d'accusation contre le général Chazot, 238, 239, 240. — Est dénoncé comme un homme sanguinaire, 263. — Dénonce Roland, 291, 292. — Avoue avoir dit que la République était remplie d'oppresseurs du peuple, et que tant que l'on ne ferait pas tomber leurs têtes, on ne sera pas tranquille, 292. — Un placard le représentant pendu est affiché au café Valois, 318. — Sortie de Louvet contre lui, 340, 344. — Il est accusé par Pétion de rêver la dictature, 430. — Attribue l'affaire de Mons à une trahison de Dumouriez, 460. — Propose Santerre pour commandant des troupes envoyées dans le département d'Indre-et-Loire, 620. — Dénonce une conspiration et demande que la mort du tyran soit votée par appel nominal, 673. — S'oppose à la lecture d'une lettre prétendue signée par Narbonne, Malouet, etc., 684, 685. — Signale des trames contre le comité de surveillance, 686, 687. — Et des omissions dans le rapport de Lindet sur les crimes de Louis Capet, 717, 718. — S'oppose à ce que celui-ci puisse se choisir un conseil, 724. — Réclame le rappel des bataillons qui sont aux armées, 737. — Demande à défendre les bataillons *le Mauconseil* et *le Républicain*, 785. — Copie d'un passage de son dernier numéro, 814. — Sa réponse à l'accusation de prêcher la dictature, 833, 834, 835. — Il se rétracte et accuse Roland, 841. — S'oppose à ce que Pétion soit entendu, 853. — Désigne Roland comme chef d'un parti qui favorise l'appel au peuple, XV, 10. — Détails sur cet objet, 19. — Demande de son expulsion par une société de Loudun, 21. — Il réclame contre la commission nommée pour vérifier des faits relatifs au ministre Pache, 41. — Est accusé d'avoir donné au comité de sureté générale des mandats d'arrêt en blanc, 47. — Rejette sur Barbaroux le reproche que celui-ci lui en a fait, 53. — Pétition du Finistère pour son expulsion de Convention, 71. — Il demande la continuation d

permanence des conseils généraux des communes, 73. — Apostrophe la faction Rolandine, 74. — Accuse Chaumette et demande qu'il soit traduit à la barre, 80. — Son vote dans le procès du roi, 166, 198, 253. — Il s'élève contre les terreurs simulées de quelques députés, 180, 181. — Demande que le tyran soit envoyé au supplice dans les vingt-quatre heures, 243, — Prétend que la traduction de l'opinion de Th. Payne pour le sursis n'est pas fidèle, 248. — Sorties de Kersaint contre lui, 255, 268. — Il s'élève contre une adresse au peuple anglais, 338. — S'oppose à l'envoi de Lidon comme commissaire dans les départements, 354. — Demande que Roland ne puisse sortir de Paris avant d'avoir rendu ses comptes, 355. — Et que des pétitionnaires des sections de Paris justifient de leurs pouvoirs, 431. — Altercations entre lui et plusieurs membres relativement aux arrêtés du département du Var, 524, 525. — Il demande la mise en liberté de Ducruix, officier, 525. — Dénonciations et motions diverses contre lui ; il provoque un décret d'accusation, 569. — Sa motion en faveur des soldats blessés, 636. — Combat les accusations dirigées contre Dumouriez; dénonce un complot contre la la Convention et demande la mise en accusation de Fournier, 693, 694. — Ses inculpations contre la faction Roland, 696. — Son opinion sur les partis qui divisent la Convention, 705. — Il veut que les chefs seuls des conspirations soient punis de mort, 733. — Déclare que la France n'a ni généraux ni troupes capables de livrer bataille, 760. — Son accusation est demandée par la société d'Amiens, 788. — Dénonciation de son pamphlet contre Dumouriez, 795. — Il demande le maintien du décret qui déclare Orléans en rébellion, 807. — Fait décréter la peine de mort contre les embaucheurs, 827. — Demande la saisie des chevaux de luxe et la liste des personnes arrêtées, 835. — Propose d'envoyer le général Duval à l'armée de Belgique, 840. — Provoque un rapport sur les distributions de faux assignats, XVI, 13. — Se plaint de l'arrestation de commissaires du conseil exécutif, 14. — Demande l'examen de la conduite des généraux et des ministres, 30. — Veut que tout noble soit exclu du commandement des armées ; dénonce Moreton, etc., 34. — Fait supprimer la commission des Six, 35. — Demande la création d'un comité chargé de faire arrêter les suspects, 48, 49. — Propose de déclarer traîtres à la patrie les députés qui passeraient les barrières, 50. — Dit qu'une partie de la Convention ne mérite pas la confiance publique, 57. — Est rappelé à l'ordre avec censure pour avoir injurié l'Assemblée, 69. — Révoque en doute le patriotisme de Custine, 72. — Appuie le projet de créer un comité de salut public, 76. — Demande que cent mille parents d'émigrés servent d'otages pour les commissaires livrés à l'ennemi, 79. — Appuie une dénonciation contre Chazot, 85. — Provoque la destitution de Birou, 86. — Demande qu'on mette à prix la tête d'Egalité fils et des Bourbons fugitifs, 121, 136, 272. — Approuve une adresse des Jacobins contre la Convention : demande un décret d'accusation contre lui, 136, 138. — Sa réponse, 139. — Il est décrété d'arrestation, 140. — Sa lettre sur le décret qui lui ôte la liberté, 143. — Débats relatifs à son arrestation, 147. — Il est décrété d'accusation, 151. — Réponse de Custine à ses imputations, 166. — Décret relatif aux lettres écrites par lui à la Convention, 174. — Lettre et débats le concernant, 189. — Acte d'accusation contre lui, 199. — Adresse du faubourg Saint-Antoine contre cet acte, 205. — Brissot est cité comme témoin dans son affaire, 213. — Il est acquitté par le tribunal révolutionnaire et conduit en triomphe à la Convention, 220. — Inculpe Bernuyer et Ligonier, 237. — Compte-rendu de son procès, 275. — Il fait décréter que les Parisiens ont bien mérité de la patrie, 288. — Appuie la demande de secours pour les familles des défenseurs de la patrie, 308. — S'élève contre des pétionnaires de la section de Bonconseil, 320, 323. — Dénonce Lidon et Chambon, 329. — Traite Gensonné de conspirateur, etc., 332. — Son désir d'envoyer à l'échafaud la faction des hommes d'État, 357. — Il combat la motion d'un pacte social, 358. — En fait une pour l'échange des prisonniers, 371. — Attribue les troubles de Marseille au parti Roland, 372. — S'oppose à la mise en liberté de Roux, 407. — Traite Bonneville d'aristocrate, 420. — S'élève contre les hommes d'État, et demande la mise à prix de la tête des Capets rebelles, 421, 422. — Vote l'impression d'une lettre justifiant les commissaires des sections, 429. — Son opinion sur l'emprunt forcé, 431. — Il révoque en doute la réalité d'un complot contre la Convention, 432, 467. — Dénonce Dufriche-Valazé, 456. — Défend Bouchotte, 475. — Accuse les hommes d'État de dilapidations ; est traité de pantin, 476. — Reproche à Isnard de déshonorer l'Assemblée, 480. — S'oppose à la mise en liberté de Letellier, 485. — Demande compte de l'arrestation d'Hébert, 486. — Accuse la faction des hommes d'État de vouloir établir la royauté, 488. — Traite Isnard d'infâme tyran, 492. — Insiste sur l'appel nominal pour lui faire quitter le fauteuil, 493. — Dément les assertions de Raffet, 494. — Traite d'aristocrates deux députés extraordinaires de Rouen, 522. — Invite le peuple à se lever contre la Convention, 542. — Réclame en faveur de Dussaulx ; demande le décret d'accusation contre les chefs de la faction Brissot, 545. — Renonce à ses fonctions jusqu'après le jugement de ses collègues arrêtés, 553, 555. — Fait excepter du décret d'arrestation Ducos, Dussaulx et Lanthenas, 554. — Demande la relaxation des patriotes incarcérés à Marseille, à Lyon et à Grenoble, 591. — Garat se défend de vouloir une dictature dont il ferait partie, 663. — Il déclare reprendre ses fonctions, 671. — Fait renvoyer au comité les propositions sur l'arbitrage forcé, 677. — Dénonce Ligonier, Menou, etc., etc., 684 — Appelle l'attention de la Convention sur Lyon et demande la suppression de la permanence des sections, 706. — Proposition de son arrestation attribuée à Cobourg, XVII, 21. — Custine se plaint d'être calomnié dans son journal, 30. — Il renouvelle la proposition de mettre à prix les têtes des Capets rebelles, 53. — Son assassinat, 124. — Plusieurs sections expriment les regrets de sa perte, 125, 127. — Rapport sur son assassinat, 128, 130, 137. — Le peuple veut le venger, lors de la traduction à l'Abbaye de Charlotte Corday, 138. — Décret qui charge le tribunal révolutionnaire d'instruire sur-le-champ le procès de son assassin et de ses complices, 139. — Déclaration de David sur ses derniers moments; décret portant que la Convention assistera à ses funérailles, 141, 151. — Caillières-de-l'Étang témoigne ses regrets de sa mort, 142. — Condamnation de Charlotte Corday, son assassin, 162, 245, 253. — Vers sur sa mort, 171. — Son buste est présenté par Beauvalet; décret qui le place à la Convention, 234. — Arrêté qui donne son nom à la rue des Cordeliers, et celui de l'*Ami du Peuple* à la rue de l'Observance, 258. — La société des Cordeliers annonce qu'elle va élever, dans le lieu de ses séances, un autel au cœur de Marat, 245. — Fête en son honneur, 245. — Levée des scellés, et annonce qu'on n'a trouvé chez lui qu'un assignat de 25 sols, 261. — Nomination de commissaires pour assister à l'inauguration de son buste, 300. — Sa veuve demande justice des attentats commis contre la mémoire de son mari, 348. — Poème en son honneur, 369. — Son portrait par Courigner, 508. — Girardin se ré-

clame de son amitié, XVIII, 328. — Son buste sera placé sur une pendule décimale offerte à la Convention, 361. — Il reçoit les honneurs du Panthéon, 429, 516.—Epitaphe pour être mise sur son tombeau, 445. — Sortie d'Hébert contre ses faux admirateurs, 549. — Il est cité avec éloge pour avoir placé Dugommier, XIX, 102. — Son portrait par Fabre d'Églantine, 143. — Son nom est donné à l'île Boin, 176.—Motion aux Cordeliers pour faire réimprimer ses écrits, 200. — Même demande à la Convention, accompagnée de l'offrande de son cœur, 250.—Opinion de Maure et de Legendre à son égard, 314. — Services que lui a rendus la citoyenne Fleury, cités pour la défense de celle-ci, lors de son arrestation, 489. — Fête en son honneur à Port-Malo, 502. — Projet des Cordeliers de continuer son journal, 629. — Bruits injurieux pour sa mémoire, XX, 93, 106.— L'asile qu'il trouva chez Bassal, cité comme titre de patriotisme de ce député, 105. — Debicru est admis aux Jacobins pour avoir été son défenseur, 402.—Décret qui ordonne qu'une copie du tableau de ses derniers moments sera faite en tapisserie aux Gobelins, 454. — Vouland rappelle aux députés de la société de Caen; que c'est dans cette commune qu'a été médité son assassinat, 679. — Tableau représentant son apothéose, XXI, 92. — Son opinion sur Robespierre, 542. — Ses principes invoqués par Louchet, 532. — Pétition relative à sa translation au Panthéon, 705.— Mode de cette translation, 744.— Plan de cette cérémonie, 772, 777. — Honneurs rendus à ses cendres, XXII, 30, 35.— Dénonciation d'un projet d'insulter son buste, XXIII, 221. — Il est brisé au théâtre Feydeau, 363. — Renversé et traîné dans un égoût, 370. — Le comité de sûreté ordonne que ce buste sera déplacé des lieux où il n'était pas en vertu d'une loi, 415.— Rapport de la loi qui lui a décerné les honneurs du Panthéon, 416. — Adresse qui approuve sa dépanthéonisation, 426.— Barère reproche à ses accusateurs d'avoir fait la première brèche à l'intégrité de la Convention, par l'accusation de Marat, XXIV, 88. — Il est accusé d'avoir signé la circulaire de l'administration de police, au 2 septembre 1792, XXV, 24. — Est présenté par Babeuf comme un martyr de la liberté, XXVII, 10.—Motion de Danchet (d'Arras) pour faire autoriser les familles à changer son nom, donné comme prénom pendant la Terreur aux enfants nouveau-nés, XXVIII, 722. — Reproche fait à François de Neufchâteau de l'avoir chanté comme poète, XXIX, 658.

MARAT, frère du précédent. — Réclame un fusil qui lui vient de l'*Ami du peuple*, XVII, 674.

MARATES (les). — Prétention de leur chef à la succession du grand Mogol, VIII, 635.

MARATSON (François), caporal.—Action d'éclat, XVII, 773.

MARAVAL, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 283.

MARBAIS. — Prise de cette place par les Français, XXI, 175, 179.

MARBAUD, curé. — Est élu évêque de la Drôme, VII, 554.

MARBEUF (de), comte et évêque de Lyon. — Est dénoncé par Voidel, VI, 482.

MARBŒUF (veuve de). (*Voyez* Michelle).

MARBOIS. (*Voyez* Barbé-Marbois).

MARBOT (Antoine), député de la Corrèze à la Législative. — Fait décréter l'admission des liquidations en paiement des biens nationaux, et le paiement des fonctionnaires publics domiciliés à l'étranger, X, 750, 753. — Sa motion en faveur de Junié-Roux, XI, 23.— Son projet pour prévenir la contrefaçon des assignats, 489.— Il appuie la motion d'un emprunt national, XII, 55.— Vote les 6 millions demandés pour les affaires étrangères, 227. — Appuie une nouvelle émission d'assignats, 261.— Son opinion sur le replacement des gardes du roi, 611. —Il demande l'expulsion de pétitionnaires contre le rassemblement des fédérés, 635. — Est chargé de vérifier la caisse d'Amelot, XIII, 500. — Fait rendre un décret concernant les acquéreurs de biens nationaux, 576. — Son opinion sur l'avancement, 577. — Il attaque la commune de Paris, 585. — Fait décréter un prêt de 20,000 livres à la municipalité de Compiègne, 712.—Se distingue aux Pyrénées; son éloge par Dagobert, XVII, 610*; XXII, 679.— Ses succès contre les Espagnols, 679; XXIV, 633.— Il est réintégré dans son grade, XXVI, 89.— Appuie le rejet de la résolution relative à la désertion, 550. — Parle contre celle concernant la déportation des prêtres, XXVIII, 411.—Son opinion sur les honneurs à rendre aux militaires blessés, 439.— Sur la déclaration exigée des électeurs, 628. — Et sur la nouvelle organisation des conseils militaires, 640. — Il loue la bravoure des armées, le génie de leurs chefs, et la prévoyance du gouvernement, 684. — Parle sur les élections du Lot; se plaint de ce qu'on renverse la constitution par la même trame employée en 1792 contre les monarchistes; sa querelle avec Crenières à ce sujet, 728, 729. — Son opinion sur les mouvements des troupes, 757. — Et contre les fugitifs des Haut et Bas-Rhin; il dit que la contre-révolution est dans le conseil des Cinq-Cents; est rappelé à l'ordre, 790.—S'oppose à l'adoption d'une résolution sur la garde législative, 798. — Demande l'ordre du jour sur la proposition de Laussat, relative à la translation du lieu des séances au 18 fructidor, 799.—Vote en faveur des résolutions de salut public prises dans cette journée, 811. — Est élu président, 814. — Sa réponse au compte-rendu des travaux de l'Institut; son discours pour la fête de la fondation de la République, XXIX, 8. — Il fait créer un jury pour la composition de la gendarmerie, 36. — Et rapporter la loi sur les mouvements des troupes dans l'intérieur, 43. — Appuie la destitution des commissaires de la trésorerie, 60, 61. — Son opinion sur la taxe d'entretien des routes, 86.—Il appuie la résolution relative aux émigrés d'Avignon, 133. — Demande une indemnité pour les accusés de Vendôme, 135. — Son opinion sur le placement des assemblées électorales; altercation entre lui et Baudin, 149, 154. — Il demande la lecture d'une pétition sur les inscriptions civiques, 156. — Son rapport sur le milliard promis aux défenseurs de la patrie, 161, 162. — Il fait approuver l'instruction sur la tenue des assemblées primaires, 179. — Combat la résolution sur les élections, 264. — Son opinion sur les élections de Saint-Domingue, 279. — Il est élu président, 293. — Fait rejeter une résolution relative aux pensions dues aux familles des militaires, 308. — Prononce un discours sur le 14 juillet, 314 — S'oppose à la célébration simultanée du 9 thermidor, du 13 vendémiaire et du 18 fructidor, 527. — Appuie la résolution sur les secours à accorder aux familles des militaires et des employés aux armées, 548, 565. — Fait arrêter que le 18 fructidor le président prononcera un discours analogue à cette journée, 361.—Rejeter la résolution qui accordait une pension à la veuve de Vanstabel, 480.—Son rapport sur le mode de délivrance des congés militaires, 594, 594 *bis*, 604.—Il vote pour la levée de 200,000 hommes, et attaque François de Neufchâteau, 658. — S'oppose au renvoi à des commissions des procès-verbaux des assemblées électorales, 661. — Son opinion sur les élections de la Loire, 675, 676. — Il réclame l'impression d'une adresse contre Schérer. 682. — Remplace Joubert au commandement de la

* Le Moniteur a imprimé Morbat par erreur, c'est Marbot qu'il faut lire.

17e division militaire, 731. — Est envoyé dans son grade à l'armée, 776.

MARBOZ, député de la Drôme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699.

MARC, compositeur. — Auteur de la musique d'*Arabelle et Vascos*, opéra, XXII, 431.

MARC D'ARGENT. — Décret qui fait de cette contribution une condition d'éligibilité, II, 104; IX, 371, 374, 380, 508. — Observations y relatives, V, 727. — Motion de l'abolir, VIII, 520. (*Voyez* Constitution, Citoyens et Éligibilité).

MARC fils, chantre à Toul. — Est dénoncé, arrêté et décrété d'accusation, X, 543, 544; XI, 303, 603.

MARCANDIER (Roch), rédacteur du journal *le Véritable ami du Peuple*, auteur des *Etrennes aux Grisettes*, III, 358. — Décret pour la mise en liberté de sa femme, XVI, 403. — Ex-secrétaire de Camille Desmoulins, découverte faite dans ses papiers d'un acte d'accusation contre Robespierre, XXI, 129. — Il est condamné à mort avec sa femme, 256.

MARCÉ, général à l'armée de l'Ouest. — Marche contre les rebelles de la Vendée, XV, 735, 765. — Demande de son changement, 775. — Il est renvoyé devant une cour martiale à la Rochelle, 776. — Plaintes de Verteuil contre lui, 784. — Il est dénoncé par Robespierre, 816. — Et traduit au tribunal révolutionnaire, XVI, 221. — Décret sur sa mise en jugement, XIX, 58. — Il est condamné à mort, 532. — Est défendu par Rewbell, XXIV, 279.

MARCEAU, carabinier. — Se distingue à l'armée d'Orient, XXIX, 459.

MARCEAU, officier de la légion germanique. — Décret pour son avancement, XVI, 642. — Son secrétaire tue Desessarts, XIX, 80. — Devenu général, il annonce la prise de Thuin et le passage de la Sambre, XX, 486. — Se distingue à Fleurus, XXI, 94. — Son éloge, XXII, 16. — Il s'empare de Coblentz, 352. — Remporte un avantage signalé sur les Autrichiens, XXVI, 553, 673. — Et un autre sur la garnison de Mayence, XXVIII, 391. — Sa mort à la suite de sa blessure à Altenkirchen; réflexions sur les honneurs funèbres qui lui ont été rendus par l'archiduc Charles, 448. — Nouveaux détails à ce sujet; il est inhumé dans le camp retranché de Coblentz, 449. — Sa mère réclame des secours; son éloge par Jourdan, 775. — Pension de 2,000 livres accordée à sa mère, XXIX, 6, 7. — Son éloge funèbre, 45. — Estampe représentant sa mort, 248. — Rapport sur la motion d'envoyer son portrait à tous les établissements d'instruction, 317, 331. — Ordre du jour, 384. — Réunion de ses restes à ceux des généraux Hoche et Chérin, 723.

MARCEL, membre de la Commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

MARCELIN, commissaire à l'armée révolutionnaire de Lyon. — Décret qui lui enjoint de rendre compte de sa conduite, XVIII, 656.

MARCHAIX, député d'Angoulême à la Constituante. — Est l'un des membres chargés de présenter la constitution au roi, IX, 579.

MARCHAMONT-NEEDHAM. — Son ouvrage sur la souveraineté du peuple, IX, 335.

MARCHAND (Julien), chasseur. — Se distingue à la bataille de Sedimah, XXIX, 576.

MARCHAND jeune, secrétaire du district de Clermont. — Signale les alarmes répandues sur les frontières, VIII, 740.

MARCHAND. — Annonce de son bureau de liquidation, VIII, 52.

MARCHAND (la citoyenne), de Tours. — Décret en sa faveur, XXV, 378.

MARCHAND. — Réclamations des Cordeliers en sa faveur, XIX, 629. — Les Jacobins lui accordent des défenseurs officieux, XXI, 502. — Il est décrété d'arrestation, XXII, 136. — Remercie les Jacobins de l'avoir fait mettre en liberté, 189. — Rapport demandé sur sa conduite, XXIV, 543. — Il est traduit au tribunal criminel d'Eure-et-Loir, 547. — Est dénoncé par la section Lepelletier, XXVI, 23. — Instruction de son procès, 75. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, 346. — Venge, à la société du Manége, la mémoire de Goujon, Sonbrany et autres, XXIX, 748. — Y réclame la liberté des opinions lors de la discussion sur la mise en accusation des ex-directeurs, 752. — Y parle sur les dangers de la patrie, 755. — Et contre les calomniateurs de la société, 754. — Demande l'épuration des employés dans les ministères, 766. — Vote l'impression d'un discours de Félix Lepelletier, 769. — Son opinion sur le procès à faire aux ex-directeurs, 771. — Il est chargé de rédiger une adresse pour demander la déclaration de la patrie en danger, 777. — Donne sa démission d'employé au ministère de la guerre, 811.

MARCHAND (Jacques), praticien. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XXI, 60.

MARCHAND (Jacques-Etienne). — Est condamné à mort, XVIII, 524.

MARCHAND, secrétaire de Maulde, ministre de France à La Haye. — Réflexions le concernant, XII, 645.

MARCHANDISES. — Motion pour l'usage exclusif de celles de fabrique française, III, 164. — Décret sur la marque des cuirs, 672, 674. — Autre sur la fabrication des savons, 673. — Autre relatif aux procès avec la régie, relativement à la marque des cuirs, IV, 302. — Cette marque sera remplacée par d'autres droits, VI, 79, 82, 478. — Décret concernant les toiles de coton provenant de l'Inde, et imprimées en France pour le commerce d'Afrique, IX, 420. — Réflexions sur l'augmentation du prix des marchandises, X, 475. — Décrets qui taxent l'exportation des cotons et celle des chanvres, XI, 742; XII, 158; XIII, 183. — Autre relatif au transit de l'étranger à l'étranger, 651. — Rapport du décret relatif à celles chargées sur bâtiments neutres, XVII, 640. — Embargo mis sur celles d'exportation, XVIII, 69. — Mesures pour le recensement des chanvres, XIX, 732. — Prohibition de l'exportation de la soie non-ouvrée, XXI, 277. — Décret sur la préparation des cuirs, XXII, 454. — Mode de vente des marchandises prises sur l'ennemi, 650. — Motion pour l'uniformité de leur prix, XXV, 378. — Fixation des droits à percevoir sur celles venant du duché de Berg, XXVIII, 397, 408. — Loi relative à celles qui circulent dans les deux lieues limitrophes, 747; XXIX, 39. — Rapport sur la sortie des chanvres blancs peignés du Rhin, et abrogation de la loi qui la prohibait, 227, 242, 248. — Dispositions sur la marque des étoffes et toileries, 227, 361, 404. — Délibération des médecins de Londres contre l'usage des gants de soie, 341. — Autre rapport pour la prohibition des toiles peintes venant de fabriques étrangères, 455. (*Voyez* Commerce, Exportations, Importations, etc.)

MARCHANDISES ANGLAISES. — Décret qui les prohibe, XVIII, 87. — Annonce d'un rapport y relatif, 128. — Arrêté concernant leurs prises, XX, 179. — Leur proscription de Hollande, XXVIII, 442; XXIX, 462. — Message du Directoire pour en interdire la circulation dans l'intérieur de la République, XXVIII, 461. — Discussion à ce sujet, 467. — Texte du rapport de Blutel y relatif; adoption de son projet, 468. — Débats sur cette résolution, 472, 473. — Son approbation, 474. — Arrêté du Directoire pour leur distinction d'avec les autres, 487. — Mesures concernant les bâtiments qui en sont chargés, 493. — Modification de la loi sur leur importation et leur exportation; discussion y relative, 525, 526. — Observations de Lecoulteux sur cette résolution; elle est

approuvée, 541, 564.—Visites faites pour leur recherher, XXIX, 118. — Mesures pour leur saisie générale, 120. — Résolution qui déclare de bonne prise tout bâtiment en ayant une cargaison, 133, 138, 440, 476, 580, 581, 586. — Vive sensation à Copenhague causée par cette résolution, 163.— Elles sont prohibées en Espagne et dans la Cisalpine, 239, 326, 416.— Arrêté sur leur réexportation, 290. — Mesures contre les contrevenants à la loi qui les prohibe, 689.

MARCHANDISES ÉTRANGÈRES. — Décret qui en permet l'introduction dans les départements du Rhin, IX, 63. — Proposition de Frédéric Hermann pour en favoriser le transit, XXVIII, 398. — Arrêté pour leur arrivée, par le Rhin à Mayence, Coblentz et Cologne, XXIX, 285. (*Voyez* Marine.)

MARCHANDS. (*Voyez* Négociants.)

MARCHANT. — Son opéra intitulé : *Les Ruses de Frontin*, III, 572.

MARCHE, en Belgique.— Victoire des Autrichiens sur les Belges près de cette ville, IV, 447, 657.

MARCHE D'ANCONE (la). — Fermentation dans sa partie supérieure, XXVIII, 592. — Tumulte dans plusieurs villes; on y insulte les Français, 639. — Prestation d'hommage au roi de Prusse par les États, XXIX, 318. (*Voyez* Ancône.)

MARCHÉ, président du comité de surveillance de Choiseul. — Est condamné à mort, XXI, 544.

MARCHÉNA (J.), Espagnol. — Est arrêté, XVIII, 126.— Publie une note sur les mémoires de Dumouriez et sa correspondance avec Miranda, XXIV, 385.— Est dénoncé comme l'un des agitateurs de Paris, XXVI, 4. — Demande si la loi du 21 floréal, qu'on veut faire exécuter contre lui, est applicable à un étranger qui jouit depuis cinq ans en France des droits de citoyen, XXVIII, 722. — Rapport en conséquence de l'article 2 de cette loi, 728.

MARCHÉS. — Arrêté et mesures diverses pour leur approvisionnement, *Introd.*, 577 ; XVI, 298, 305 ; XVII, 704 ; XVIII, 431. — Débats sur leur liberté, VIII, 6. — Mesures pour en assurer la tranquillité, XXI, 51. — Dispositions sur leur tenue, XXIX, 627, 630, 638, 643. (*Voyez* Halles.)

MARCHÉS. — Demande relative à ceux à suivre en temps de guerre, XII, 738. — Compte demandé au ministre de la guerre de tous ceux qui existent, XIV, 369. — Il le rend, 370. — Annulation de ceux faits pour l'armée du Midi, 422. — Formation d'une commission chargée de leur examen, 530.—Dispositions relatives aux ventes et locations pour la République, XV, 31. — Dénonciation contre la commission des marchés; décret à la suite, XVII, 734. — Autre dénonciation trouvée chez Robespierre, XXIII, 493. —Confirmation des marchés antérieurs à la suppression du *maximum*, 207.— Décret ordonnant aux représentants en mission, aux commissions exécutives, etc., de remettre l'état de ceux qu'ils ont faits ou passés, XXV, 304.— Motion de Chabert contre les déprédations dont ils sont l'occasion, XXIX, 333. — Réunion de la commission des marchés à celle chargée d'un projet contre les dilapidateurs, etc., 356. (*Voyez* Schérer, Fournisseurs, Dilapidateurs, etc.)

MARCHETTI, abbé. — Son zèle à défendre les œillades des madones romaines, XXIX, 77.

MARCHIENNES. — Prise de cette ville par les Français, XIV, 252. — Ils l'évacuent, 503. — La reprennent de nouveau, XVIII, 213. — Traduction au Luxembourg de son commandant relativement à sa conduite lors de la surprise de cette place par les Autrichiens, XIX, 29.

MARCHOIX, chef de bataillon.—Son éloge, XXV, 390.

MARCHOUX, député des Ardennes au conseil des Cinq-Cents. — Déclare qu'il a cru apercevoir des irrégularités dans les élections de la Guyane française, XXVIII, 488.

MARCILLY, avocat.— Est élu juge à Paris, VI, 678.

MARCO (marquis de). — Est nommé ministre de la maison du roi de Naples, III, 253.

MARCONNET et PARISÉ. — Leur pétition pour faire exempter les indigents de l'amende exigée pour se pourvoir en cassation, XVII, 94.

MARCONNIER, capitaine. — Se distingue à la bataille d'Ettingen, XXVIII, 358. — Et dans une autre action, 425.

MARCOUF (îles). — Leur prise par les Français, XXIX, 264, 265.

MARCY-LE-SAUVAGE. — Annulation des élections de cette commune, XXVII, 446, 548.

MARDEUIL (Sagnier de).—Remet 75 louis au concierge du Luxembourg, XX, 340.

MAREC, député du Finistère à la Convention. — Fait rendre un décret sur les dépenses du département de la marine, XIV, 298.— Son vote dans le procès du roi, XV, 173, 223, 254. — Fait accorder des secours aux familles des défenseurs de la patrie, XVI, 308. — Discute le projet de constitution, 676. — Son rapport sur un projet d'acte de navigation, XVII, 44. — Il fait rendre un décret sur la mise en liberté des colons détenus, XXII, 11.— Et sur celles des commissaires de Saint-Domingue, 442. — Discute sur des ordres donnés par Carrier, 573. — Fait l'éloge de Dugommier, 607. — S'oppose à la restitution des biens confisqués, 738. — Fait rendre un décret sur les déclarations de domicile des officiers retirés, XXIII, 6. — Et mettre en liberté les marins arrêtés à Toulon, 94. — Combat la suspension de l'acte de navigation, 114. — Entre au comité de salut public, 136. — Demande la mise en liberté de Lacrosse, 221. — Dément le bruit de l'arrestation de Duhesme, 334. — Annonce des prises faites par l'escadre sortie de Brest, 447. — Sa motion en faveur de Julien, 647. — Il détaille les prises maritimes faites sur l'ennemi, 720. — Annonce la pacification prochaine de l'Ouest, XXIV, 29. — Son rapport sur le combat de *l'Alceste* contre *le Berwick*, 125. — Il s'oppose à l'arrestation de Thuriot et autres, 135.— Propose d'annuler le décret d'accusation rendu contre Julien (de Toulouse), 181. — Fait envoyer Nion à l'armée navale de la Méditerranée, 221. — Et décréter la formation d'un conseil martial à Brest, 378. — Au 1er prairial, somme un officier d'empêcher qu'on ne porte atteinte à la représentation nationale, 502. — Déclare que Thuriot et Cambon sont compris dans le décret qui met hors la loi les individus rassemblés à la commune, 522.— Rend justice à la pureté des intentions de Gossuin, 532.— Dénonce Laignelot et Panis, 560, 563. — Appuie un projet sur le paiement des traites tirées sur la trésorerie par les ordonnateurs des colonies, 573. — Fait traduire Jourdeuil au tribunal criminel d'Eure-et-Loir, 603. — Est élu membre du comité de salut public, 618. — Son opinion sur la loi proposée contre les assassinats, XXV, 62. — Il fait envoyer plusieurs députés en mission pour l'approvisionnement de Paris, 186. — Demande le rapport du décret qui supprime la commission de commerce, 635. — Annonce l'arrivée d'immenses achats de blé, 678. — Son rapport sur le paiement en nature de la moitié de la contribution foncière, 701. — Adoption de son projet à cet égard, 718.— Il fait décréter l'arrestation de Rogeard, XXVI, 55. — Rendre une loi sur la police du commerce des grains, 78, 82. — Et décréter que les habitants aisés de Paris cesseront de recevoir des secours du gouvernement, 140. — Sort du comité de salut public, 150. — Y est adjoint, 157. — Rend hommage aux principes de Doulcet ; fait une sortie contre la *faction des anciennes limites*, 287. — Parle contre l'établissement d'un nouveau *maximum*, 339, 340. — Réélu au conseil des

Cinq-Cents, son opinion sur l'organisation de la marine, XXVII, 260. — Et sur le mode de jugement des prises maritimes, 502. — Il fait proroger l'exécution du code hypothécaire, 651. — Renvoyer au Directoire un ouvrage de Missiessi sur la marine, XXVIII, 178. — Licencier les compagnies de canonniers volontaires à Brest, 252. — Et mettre 30 millions à la disposition du ministre de la marine, 259, 535. — Présente un projet sur le droit de sortie des vins, 360, 365. — En fait adopter un sur les droits d'entrée des marchandises venant du duché de Berg, 397. — En présente un autre sur les marchandises françaises saisies par les Anglais à la Guadeloupe et reprises ensuite, 465. — Inculpe Lecointe-Puyraveau au sujet d'une opinion sur les anciens et les nouveaux créanciers de l'Etat, 467. — Son rapport sur la question relative aux prises faites par les armées de terre ou de mer, 496. — Adoption et texte de son projet à cet égard, 521. — Il somme Vanblanc et Bourdon (de l'Oise) de parler dans l'affaire des colonies, et déclare qu'il a des rapports officiels à leur opposer, 535. — Impression de son rapport fait en comité secret, 586, 606. — Il demande qu'on s'occupe de l'impôt indirect sur le tabac, 639. — Est inculpé par Tarbé, comme ancien rapporteur de la commission des colonies; vives réclamations en sa faveur, 723.

MARÉCHAL (Louis). — Est condamné à mort, XXIV, 629.

MARÉCHAL (Sylvain). — Adoption de son *Calendrier républicain* par la commune de Paris, XVIII, 50. — Sa pièce du *Dernier jugement des Rois*, 288. — Ses *Antiquités d'Herculanum*, XXII, 417.

MARÉCHAL (M.-T.), femme Jacquel. — Est condamnée à mort, XXIII, 521.

MARÉCHAL, commissaire des guerres. — Est accusé de marchés frauduleux, XIV, 527.

MARÉCHAUSSÉE. — Essais historiques sur son établissement, IV, 591. — Rapport et décret sur son organisation en gendarmerie, VI, 699, 703, 705, 706. — Incorporation de celle du Clermontois, VIII, 408. — Motion en faveur de cet ancien corps, IX, 638. — Ordre donné au ministre de la guerre d'en faire rejoindre les anciens membres, 713. — Décret sur le traitement des sous-officiers et gendarmes qui en faisaient partie, XIII, 661. (*Voyez* Gendarmerie.)

MARÉCHAUX DE CAMP, MARÉCHAUX DE FRANCE. (*Voyez* Officiers militaires.)

MARENGO, capitaine. — Donne des détails sur l'assassinat de Suey, XXIX, 617.

MARENNES. — Les administrateurs de ce district annoncent que Barère est en route pour Saintes, XXIV, 673.

MARENTIN (V.), femme Pasquier de Saint-Projet. — Est condamnée à mort, XX, 668.

MARESCALCHI. — Est nommé ministre cisalpin à Vienne, XXIX, 255. — Refus de l'empereur de lui donner audience, 326.

MARESCHAUX (J.), parfumeur. — Est acquitté, XXII, 271.

MARESCOT, officier du génie. — Son éloge, XXI, 80. — Général, il prend Maëstricht, XXII, 457. — Est rayé, ainsi que sa femme, de la liste des émigrés, XXIII, 48. — Annonce un avantage obtenu sur l'ennemi, XXVIII, 428. — Commandant à Landau, son éloge par le général Moreau, 476. — Il est nommé chef au corps du génie pour l'expédition d'Angleterre, XXIX, 147. — Puis commandant de Mayence, 719.

MARET (canton de). — Demande de secours par son administration, en faveur des communes ravagées par la grêle, XXIX, 305.

MARET (Médard). — Trait de désintéressement; récompense à lui accordée, XXI, 187.

MARET, boucher. — Est condamné à mort, XXI, 40.

MARET (Hugues-Bernard), ancien rédacteur du *Moniteur*. — Est nommé ministre de France à Naples, XVI, 657. — Son enlèvement par les Autrichiens, XVII, 329, 386, 440. — Il est conduit à la citadelle de Mantoue, 497. — Réflexions et détails sur son enlèvement, 545, 623. — Il est conduit dans la forteresse de Brunn, XVIII, 57. — Décret pour son échange, XXV, 115. — Les députés mis en liberté regrettent de ne pas l'avoir parmi eux, XXVII, 128. — Relation de sa captivité, 213, 259. — Le Directoire est chargé d'examiner le compte-rendu de sa mission, 453, 496. — Faits relatifs à son arrestation, 505, 514, 521. — Il est nommé ministre plénipotentiaire à Lille, XXVIII, 726. — En est rappelé, 814. — Reçoit une indemnité, XXIX, 255. — Est nommé secrétaire du Consulat, 895, 904.

MARET (J.-P.), frère du précédent, président de l'administration du district de Dijon. — Donne des détails sur l'enlèvement de son frère, XVII, 623.

MARETÈRE, chef de brigade. — Offre un don patriotique, XXIX, 650.

MAREUIL (A.), maître d'hôtel. — Est condamné à mort, XX, 700.

MAREUIL (Dordogne). — La municipalité de cette commune dénonce les trames des nobles frappés au 18 fructidor, XXIX, 87.

MAREWKY (comte), envoyé de Bavière à Rastadt. — Notice le concernant, XXIX, 305.

MAREY, député de la Côte-d'Or à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 217, 254. — Il fait un don patriotique, 552. — S'oppose au départ de Paris des volontaires des départements, 625. — Fait rayer son nom de la liste des émigrés, XXII, 113. — Et fait former une commission pour s'occuper de l'affaire des colonies, 125.

MAREY, fille. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

MARGAROT (Antoine). — Préside la Convention écossaise, XIX, 77. — Est arrêté, 133. — Détails sur son procès, 290, 299. — Fermentation qu'il cause, 347. — Il est condamné à la déportation, 371. — Plaintes contre l'illégalité de son jugement, 465. — Motion pour sa réforme, 505. — Il est transféré à Newgate, 550. — Adresse que lui envoient les patriotes de Scheffield, XX, 145. — Pitt reproche à la Convention d'Ecosse les éloges qu'elle lui a donnés, 686.

MARGAROT (Maurice). — Transmet à la Convention nationale une adresse des sociétés politiques d'Angleterre, XIV, 411.

MARGOTTY, commandant. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 791.

MARGRAVIAT (le Haut-). — Insurrection dans ce pays, XXIX, 145.

MARGUERIE (Claude), officier de santé. — Est acquitté, XXI, 624.

MARGUERITTES (Tessier, baron de), maire et député de Nîmes à la Constituante. — Renonce aux priviléges du Languedoc, I, 286. — Veut qu'on accorde à chaque citoyen le droit de consentir l'impôt, 580. — Et qu'on déclare crime de lèse-nation les insultes faites aux députés, II, 23. — Sa motion contre le parlement de Rennes, 598. — Il est élu secrétaire, III, 274. — Demande une prolongation de congé; débats à ce sujet, IV, 205. — Sa conduite à Nîmes, il est mandé à la barre, 546. — Y donne des détails sur les troubles du Languedoc, 596. — Défend les catholiques de Nîmes, 661. — Demande la continuation des pouvoirs des commissaires du roi dans cette ville, 686. — Est accusé par Vouland d'y avoir fomenté les troubles, VI, 224. — Demande le rapport y relatif, VII, 276, 277. — Son opinion à ce sujet, 460, 467. — Il parle sur l'affaire de Thévenot et de Lacombe, VIII, 558. — Est condamné à mort, XX, 555.

MARGUERYE, ex-noble, major du 42e régiment d'infanterie.— Est condamné à mort, XX, 636.

MARGUERYE (chevalier de). — Interception de ses lettres aux membres du comité du Morbihan, XXIV, 582.

MARGUERYE (Henri de).— Interception de ses lettres aux membres du comité du Morbihan, XXVI, 582.

MARGUET.— Munitions trouvées chez lui à Montauban, IV, 394

MARGUIS, chef de bataillon. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 487.

MARIAGES. (*Voyez* État-civil).

MARIAGES DES MINEURS. (*Voyez* Enfants mineurs.)

MARIANIS (de), Piémontais.—Commande à Candé pour les Chouans, XXVII, 603.

MARIBON-MONTAUT (Louis), administrateur de Condom, député du Gers à la Législative.— Réclame contre son arrestation par une sentinelle, X, 737.— Son opinion sur la loi des passeports, XI, 257. — Il dénonce Duport, 616.— Fait décréter d'accusation Charrier et autres, 619.—Sa motion relative au brûlement des anciens drapeaux, XII, 158 — Son opinion sur l'érection d'un monument à Dillon, 622.— Il dépose dans l'affaire de Jonneau et de Grangeneuve, 675.— Parle sur l'affaire de Pétion, XIII, 148.— Dit que les hommes entrés chez la Reine sont des chevaliers du poignard, 292. — Fait renouveler le serment de maintenir la liberté, l'égalité, etc., 380. — Appuie la destruction des monuments du despotisme, 577.— S'oppose à ce que Jouneau siége dans l'Assemblée, 608. — Propose d'inviter les sections à aller travailler au camp, 735. — Réélu à la Convention, vote la suppression de la croix de Saint-Louis, XIV, 214.— Réfute un rapport de Roland sur l'état alarmant de Paris, 599. — S'oppose à la lecture d'une lettre signée Narbonne et autres, 685. — Et à ce que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724. — Demande que Roland quitte le ministère, 768. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 184, 252. — Il est élu membre du comité de sûreté générale, 265. — Fait rendre un décret relatif aux objets trouvés à Chantilly, XVI, 13.— Demande l'arrestation de la famille du général Valence, 59. — Plaintes de Custine contre lui, 375.— En mission à l'armée de la Moselle, il annonce la capitulation de Mayence, XVII, 265. — Sa dénonciation à ce sujet contre Rewbell et autres, 351. — Réponse de celui-ci, 425. — Il fait décréter que les députés mis en accusation seront conduits dans des maisons d'arrêt, XVIII, 38. — Vote la mise hors la loi de Laplaigne, 72. — Dépose dans le procès des Girondins, 255.— Défend le père Duchesne, 280.— Préside les Jacobins, 286. — Est envoyé à Lyon, 313.— Fait décréter que le buste de Marat sera placé sur une pendule décimale offerte à l'Assemblée, 361.— Inculpe Dubayet, 378. Dénonce Taillefer, 381.— Dit que la Convention ne frappe que les conspirateurs, 394.— Fait renvoyer une lettre d'Osselin au comité de sûreté, 404.— S'élève contre Bazire, Chabot et Thuriot, 411, 436. — Réclame un rapport sur les soixante-treize députés détenus, 423.— Et l'arrestation de Bernard, 471. — Sa motion contre les accusés qui se seraient donné la mort, 472. — Il dénonce Aubert-Dubayet et Geminski, 523. — Parle sur le mode d'épurement des Jacobins; est nommé membre de la commission créée à cet effet, 532. — Accuse les receveurs-généraux d'avoir volé la nation, 551. — Fait traduire Leroy au tribunal révolutionnaire, 568 — S'oppose à ce que les députés puissent visiter Bazire et Chabot, 595.— Sa motion sur les taxes révolutionnaires, 628, 629. — Il reproche à Fourcroy de ne pas faire usage de ses talents, 634.— Parle en faveur d'Hébert, 650. Se défend d'être noble, XIX, 11. — Demande la traduction de Barbotan au tribunal révolutionnaire, 302. — Ses accusations contre Gaudin, 620. — Il réclame l'arrestation de Cunin, 651.— Défend Teterel, XX, 84.— Signale les abus des prisons militaires, XXII, 291.—Demande à aller à l'Abbaye avec Duhem, XXIII, 68.— Dénonciations contre lui; il est décrété d'arrestation, XXIV, 151, 242, 259, 260. — Accusé d'avoir proposé plusieurs fois l'expropriation des fermiers généraux, 399.— Décrété d'accusation, 522. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

MARIE.—Son discours aux Jacobins, où il attribue à la clôture des sociétés politiques tous les malheurs de la France, XXIX, 764.

MARIE, médecin. — Propriétés de son eau antisyphilitique, VII, 232, 551.

MARIE, ex-avocat à Nantes.— Est acquitté, XXI, 760, 767.

MARIE-ANTOINETTE, reine de France. (*Voyez* Antoinette.)

MARIE D'AVIGNEAU (Alex.), député de l'Yonne à la Législative.— S'oppose à toute loi proscriptive, et à l'intolérance religieuse, X, 187 *.

MARIE-CÉCILE, fille du sultan Achmet III.— Obtient un secours, XX, 258.

MARIE-CHRISTINE, archiduchesse des Pays-Bas. (*Voyez* Christine.)

MARIE - DELAFORGE, député d'Auxerre à la Constituante. — Annonce que tous les religieux de cette ville ont quitté le cloître, VII, 317, 336.

MARIE-GALANDE (île de). — Sa prise par les Français, XXV, 415.

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, fille de Louis XVI.— Sa détention au Temple avec ses parents. (*Voyez* Louis XVI et Antoinette.)— Motion de l'expulser de France, XXIII, 80.— Arrêtés, déclarations et mesures diverses relativement à son échange avec les députés et ministres français détenus en Autriche, XXV, 115, 601. — Expulsion de France du ministre de Toscane, qui a demandé à lui rendre ses devoirs, XXVI, 633.— Son départ de Paris, XXVII, 33. — Détails sur son échange, 177.— Elle arrive à Vienne, 345. — Présents faits par l'Empereur aux personnes qui l'ont accompagnée, 657.— Préparatifs à Vienne de son mariage avec le duc d'Angoulême, XXVIII, 599.

MARIENBOURG. — Émeute et arrestation dans cette commune, I, 540. — Décret concernant les entrepreneurs de ses forges, IX, 56.

MARIETTE, officier de canonniers volontaires.— Demande pour lui et pour ses camarades le droit d'entrer dans les régiments d'artillerie, XXIX, 156.

MARIETTE, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

MARIETTE (Jacques-Christophe-Luc), député de la Seine-Inférieure à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253. — Sa lettre sur la situation du commerce de Marseille, XXIII, 76.— Sa mission dans cette ville, 303. — Il rend compte des voies de fait y commises par les terroristes, 391. — Écrit que la terreur n'y existe plus, 536. — Justifie la conduite qu'il y a tenue, 567. — Annonce l'arrivée de grains dans le Midi, 699. — Ses mesures pour l'approvisionnement de ces contrées, XXIV, 11. — Son arrêté relatif à l'égorgement à Toulon des prévenus d'émigration arrêtés dans le port, 16. — Autre pris par lui contre les émigrés, 19. — Rend compte d'un complot des terroristes à Toulon, 76. —Et de sa mission dans les Bouches-du-Rhône, 138. —Annonce les heureux effets produits à Marseille par la loi du 1er germinal, 223. — Rend compte de la situation d'Aix et de Marseille, 238. — Demande

* Le Moniteur a imprimé Duvigneau par erreur, c'est Marie d'Avigneau qu'il faut lire.

le décret d'accusation contre Salicetti, 635. — Est élu secrétaire, XXV, 35. — Entre au comité de sûreté générale, 144. — Proteste qu'il n'a point voulu attaquer Goupilleau, 148. — Fait exclure de France les étrangers nés en pays ennemis, 213. — Annonce que les pétitions de deux sections de Paris n'ont été votées que par quelques individus, 613.—Fait rendre un décret sur la responsabilité des présidents et secrétaires des assemblées primaires et communales, XXVI, 61.—Sort du comité de sûreté générale, 158.—Réélu au conseil des Cinq-Cents, est dénoncé par les habitants de Marseille, 643 —Et défendu par Guérin et Rouyer, 666. — Se justifie, 670. — Demande l'insertion au procès-verbal du serment de Lecerf, XXVII, 295.

MARIETTE (veuve). — Résolution la concernant, XXVIII, 279.

MARIGNON, procureur-syndic de la commune de Saint-André. — Décret qui lui accorde une indemnité, XVII, 559.

MARIGNY, officier de l'armée de Mayence. — Plaintes contre le refus du ministre de la guerre de lui donner de l'avancement, XIX, 68. — Il se distingue à la bataille de Roveredo, XXVIII, 432.

MARIGNY, agent diplomatique. — Est accusé d'aristocratie par Brissot, XII, 467.

MARIGNY, major-général de la marine. — Insulte qui lui est faite à Brest, V, 705.

MARIGNY (pont de). — Les Piémontais y sont défaits, XVII, 732.

MARILLAC, garde des sceaux. — Son discours à l'assemblée des notables sous Louis XIII, *Introd.*, 58.

MARILLAC (Charles de), archevêque de Vienne. — Son discours sur la nécessité des États-généraux, *Introd.*, 32.

MARIN (Anthelme), député du Mont-Blanc à la Convention. — Signale les intelligences des prêtres déportés avec les ennemis de l'intérieur, XXIV, 363.—Discute le projet de constitution, XXV, 173*. — Inculpe la conduite de Montesquiou, 662. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, demande le prompt achèvement du Muséum des arts, XXIX, 111.

MARIN. — Se distingue au passage du Lisonzo, XXVIII, 636.

MARIN.— Décret relatif au vol dont il est accusé, VI, 434.

MARIN, député à la Législative. — S'oppose à la vente de l'abbaye de Waalgast, XIII, 283.

MARIN-PÈDRE, capitaine noir. — Est chargé par le Directoire de former à l'île d'Aix une compagnie de militaires de couleur, XXIX, 285.

MARINE.— Mémoires sur son administration, II, 318. — Avis relatif à une fourniture de chanvre pour ses besoins, 371. — Rapport sur l'esprit d'insurrection répandu parmi les ouvriers des ports, III, 123. — Décret portant que les ordres et marchés relatifs à la marine, seront exécutés sous la responsabilité des ministres, 124. — Projet pour la formation des classes, IV, 156, 483. — Réflexions sur les dépenses et l'administration de la marine, 180, 232. Réponses de Kersaint à diverses questions y relatives, 263, 272. — Organisation de l'armée navale, 270, 725.—Suppression des réglements et ordonnances en vigueur jusqu'à ce jour, V, 31. — Violences exercées sur les côtes de la Méditerranée, par des Français et des Napolitains, 32. — Mesures pour la libre circulation des munitions destinées à l'armée navale, 42.—Admission des officiers de la marine marchande aux grades de la marine, 56. — Défense faite aux municipalités de distribuer aux citoyens les armes lui appartenant, 400. — Rapport et décret sur son Code pénal, 422, 433, 438, 486; VI, 225. — Discours sur la nécessité de son rétablissement, V, 451.— Nouveau système d'évolutions navales, 485. —Lettre de La Luzerne sur les besoins de la marine, 521. — Décret sur les comptes relatifs à sa dépense, 537. — Fonds extraordinaires décrétés pour son armement, 644. —Décret pour les radoubs et réparations des vaisseaux, VI, 72. — Compte demandé au ministre de l'armement de quarante-cinq d'entre eux, 88. — Lettre de celui-ci sur les dépenses de son département, 151. — Députation de la marine marchande demandant que l'Assemblée s'occupe de l'organisation d'une marine vraiment nationale, 256. — Autre des charpentiers, voiliers et tonneliers, priant l'Assemblée de maintenir les ordonnances qui les concernent, 308.—Suspension de l'armement, 471.— Nouveaux fonds pour l'acquittement de ses dépenses, 562.— Suppression des conseils, directeurs et intendants des bureaux de marine, 754.— Rapport et discussion sur son organisation, VII, 111, 123, 125, 139, 143.— Fonds accordés pour ses besoins, 181.— Lettre de Kersaint sur cet objet, 199 —Son état au mois de janvier 1791, 215.— Rapport de Champagny sur son organisation, 216, 277.— Décret portant que son service ne pourra être fait par des vaisseaux de construction étrangère, 538.—Explications sur l'emploi de divers fonds y destinés, VIII, 96.—Rapport de Sillery sur son organisation ; discussion et décret y relatifs, 118, 127, 129, 130, 134, 137, 142, 147, 154, 173, 175, 187, 273, 726 ; IX, 168.— Suppression de l'ancien corps de marine et sa recréation, VIII, 195. — Décret sur la correspondance de ses grades avec ceux de terre, 378. — Fixation du traitement des différents grades, 499. — État des classements au 1er mars, 514. — Fonds accordés pour l'impression des tables horaires de Lalande, 641. — Décret pour le déchargement du vaisseau l'*Africain*, détenu à Candebec, IX, 58.—Autre sur l'administration de la marine, 153. — Autres sur ses écoles de mathématiques et d'hydrographie, 186, 207, 213.—Sur sa police et celle des ports, 351.— Rapport sur ses besoins, 529. — Décret d'application pour son administration, 739, 741. — Proclamation sur la désertion qui s'y manifeste, X, 119. — Départ de deux frégates pour aller à la recherche de Lapeyrouse, 221. — Rapport sur l'état des forces navales, 267.— Décret concernant les aspirants, 358. — Soulèvement de l'équipage de l'*Embuscade*, 449. — Motion de faire graver les tableaux des combats de la marine française, 555.— Pétition relative à son organisation, 583.— Addition au décret sur la police de la navigation, 764. — Projet d'une armée navale auxiliaire, XI, 462. — Essais sur la tactique navale, 735.— Création d'un corps d'infanterie et d'artillerie de marine, 761; XII, 66, 275, 376, 511. — Combat entre une frégate française et une frégate anglaise, 102.— Décret pour l'examen des lois sur la marine, 110.— Dictionnaire de Romme sur cette matière, 219. — Projet pour la suppression de l'armement en course ; le roi est chargé de la négocier, 271, 517, 531, 534 — Relation du naufrage du vaisseau le *Groswendt*, sur la côte des Cafres, 289. — Fonds pour les besoins de la marine, 295.— Paiement de ses dépenses et de l'arriéré, 339, 416. — Plaintes contre sa désorganisation, 506.— Déclaration du roi de Hongrie sur l'entrée des vaisseaux français à Ostende, 539. — Plan d'organisation de l'armée navale, 540.— Fonds pour les frais d'un armement extraordinaire, 614, 724, 739.— *Aux armateurs français*, 779. — Répartition des quartiers des classes, XIII, 188. — Décret concernant les maîtres, 227.— Suspension de l'armement ; dispositions pour la mise en course de trente vaisseaux, 331.— Décret relatif aux régiments d'infanterie et d'artillerie, 514. — Rapport sur l'état de la marine, XIV, 32. — Décret sur diverses dépenses de la marine, 298. —

* Le Moniteur a imprimé Martin par erreur, c'est Marin qu'il faut lire.

Rapport sur ce service, XV, 107.— Circulaire y relative, 127. — Décret pour l'armement de trente vaisseaux de guerre et de vingt frégates, 140.— Nouvelle circulaire aux sociétés populaires sur le recrutement, 178. — Décret relatif aux passeports et congés de commerce maritime, 266. — Autre sur l'organisation des ouvriers, 281.— Discussion sur le traitement de ses officiers de santé, 284, 286. — Il leur sera accordé une gratification proportionnée au nombre d'hommes qu'ils ramèneront en santé, 286. —Détails sur un ouragan essuyé par Latouche, 310. — Autorisation de délivrer des lettres de marque contre l'Angleterre, 323.— Suspension de la loi qui prohibait l'importation de navires étrangers, 324.— Lettre de Monge sur les approvisionnements maritimes, 326.— Concours pour les places d'élèves d'artillerie de la marine, 327.—Décret pour le transport à Toulon des bois de construction de la Corse, 337, 338.— Autre concernant l'armement en course et les lettres de marque, 360, 501. — Offre civique faite par des armateurs, 364.— Dictionnaire de la marine, 383. — Conduite généreuse du capitaine américain, Paul, envers l'équipage de la *Belle-Créole*, 518.— Rapport sur une pétition d'armateurs dits de la Liberté, 534. — Nouvelles maritimes, 555, 586, 709. — Ordre du gouvernement anglais de couler bas tous les vaisseaux français, 586. — Embargo mis sur les bâtiments des villes anséatiques, 616. — Fonds accordés pour la défense des côtes, 620. — Armements; prises, 693, 802. — Capture de vingt-sept vaisseaux sur les côtes de Hollande, 724. — État des forces navales, 762.— Abolition de la course à l'égard des villes anséatiques, 839.—Décret qui charge le ministre de pourvoir à la défense des côtes de l'Ouest, XVI, 11, 31.—État des prises, 17, 90, 91, 265, 326, 482; XVII, 191.— Décret relatif aux vaisseaux capturés, XVI, 120.—Combat des avisos l'*Espiègle* et le *Furet*, contre une frégate anglaise, 306. — Décret pour l'arrestation des navires neutres chargés pour des ports ennemis; autre qui suspend l'exécution des jugements sur les prises faites aux villes anséatiques, 351. — Importance d'un acte de navigation, 355. — Sont exemptés du recrutement les ouvriers de diverses manufactures employés pour le service de la marine, 392. — Combat de la frégate la *Sémillante* contre une frégate anglaise, 587.—Décret qui valide les prises des navires anséatiques, 607. — Embargo mis sur tous les vaisseaux de commerce, 719.—Mise à la disposition du ministre de 880,000 livres, pour des constructions sur les différentes côtes de France, XVII, 11.— Dénonciation contre l'aristocratie invisible qui entrave les travaux des ports, 34.— État des prises faites par les vaisseaux français sur les ennemis de l'État; activité des travaux à Brest, 50.— Prise espagnole faite par le capitaine Nordeille, 78. Mauvais état de l'escadre espagnole, 106.— Célébration, par la frégate la *Modeste*, de la fête de la Saint-Jean, particulière à la République de Gênes, 161.— Décret pour la libre sortie des ports, des vaisseaux de relâche, etc., 191. — Affaires avec des corsaires anglais, 192. — Discours de Delaunay contre le projet d'acte de navigation, présenté par le comité de marine, 263.— Prise faite par le lougre le *Hooc*, 329.— Acte de fraternité entre des matelots français et anglais, 353.— Décret pour assurer le libre transport des objets à l'usage de la marine, 418.— État des forces navales de la République dans l'Océan, 421. — Motion pour l'épurement de la marine, 542. Délais accordés aux gens de mer pour se pourvoir en cassation, 555. — Notice sur l'exercice des combats de mer, 562. — Décret pour l'achat de la corvette le *Brutus*, 624 — Autre relatif aux prises faites par le corsaire le *Sans Pareil*, 707.— Mise en réquisition des objets de construction pour le service de la marine, 709. — Rapport de Barère et décret sur l'acte de navigation, 718, 722. — Organisation des bureaux civils dans les ports de la République, 766. — Ouverture des ports des États-Unis aux prises de la marine française, XVIII, 26.— Mise en réquisition de tous les bâtiments marchands des ports de l'Océan, et de tous les flotteurs de bois, 46.— Entrée d'un convoi d'Amérique, et prise par lui de deux vaisseaux espagnols, 49.— Demande du tableau des officiers et agents qui ont trahi à Toulon, 69. — Son envoi; capture d'un bâtiment anglais, par la frégate la *Réunion*, 100. — Mise de fonds à la disposition du ministre pour une expédition secrète, 120. — Suppression de la retenue de 4 deniers par livre sur les dépenses de mer, 126. — Prise de bâtiments anglais, 332. — Proclamation à l'armée navale de la République, 333.— Décret pour le déchargement des bâtiments marchands, 335.— Instruction à Rochefort de la procédure contre l'état-major de l'*Apollon*, 339.— Attribution au conseil exécutif des contestations sur les prises maritimes, 380 — Embargo mis sur les navires génois à cause de l'attentat commis contre l'équipage de la *Modeste*, 384. — Condamnation à mort de dix officiers de l'*Apollon*, 594. —Prises par la frégate la *Carmagnole*, 692.— Décret qui attribue aux Anglais seuls le massacre de la *Modeste*, XIX, 31. — Désintéressement des marins du *Patriote*, 68. — Trait d'héroïsme des Français détenus à bord du *Scipion*, dans le port de Livourne, 109. — Décret pour la régénération de la marine dans la Méditerranée, 119, 123. — Arrêté relatif à la police des armées navales; décret sur les pensions des divers employés de la marine, 140. — Autre ordonnant que les vaisseaux de la République rendront le salut coup pour coup, 164.—État des forces de Brest, 182. — Décret sur les navires de transport, 241. — Succès maritimes, 242.— Nouvelles prises, 258, 266, 328, 343, 570, 728, 729; XX, 31, 66, 108, 144, 151, 168, 183, 191, 219, 226, 284, 316, 332, 357, 358, 381, 397, 443, 485, 496, 510, 519, 566, 598, 611, 619, 659, 689, 694, 707; XXI, 8, 11, 23, 26, 76, 117, 403, 408, 434, 625, 693, 711; XXII, 66, 69, 132, 244, 337, 351, 463, 487, 488, 714.— Succès de l'escadre de Cancale, XIX, 274. — Nomination de Martin au commandement des forces navales de la Méditerranée, 275. — Dénonciation des projets de destruction des Anglais, 314. — Mise en réquisition des officiers du cabotage, 327. — Suppression des régiments de marine, 355. — Peines contre les capitaines qui rendent leurs vaisseaux; récompenses pour ceux qui en prennent d'une force supérieure, 379. — Décret sur l'administration civile de la marine, 383, 413. — Adoption du pavillon tricolore, 485. — Mainlevée de la prise du vaisseau américain le *Lauwrens*, 499. — Sortie de la flotte de Brest; validation d'une prise faite sans lettre de marque, 654.— Perte de la frégate la *Pomone*, XX, 358. — Abrégé de l'histoire de la marine de tous les peuples, 416. — Rapport et instruction de Thibaudeau sur cette matière, 416, 429, 437.— Lettre annonçant que le pavillon de la République a été arboré sur tous les vaisseaux, 601.— Arrivée de la flotte de la *Chesapeack*; combat naval avec les Anglais; prises maritimes, 743, 751; XXI, 131. — Décret portant peine de mort contre tout capitaine dont la ligne sera coupée par l'ennemi, 15. — Résolution du Sénat de Gênes, pour l'admission des vaisseaux de guerre français dans les ports de cette République, 41. — Offre à la Convention de pavillons pris sur l'ennemi, 124.— Trait sublime des marins du *Vengeur* et décret en leur honneur, 173. — L'armée navale remercie la Convention du drapeau qu'elle lui a donné, XXII, 244.— Trait de courage et d'humanité du citoyen Taillepied, en faveur de l'équipage d'un vaisseau échoué, 247.— Décret

pour l'amélioration de toutes les institutions maritimes, 249.— Décret relatif au recrutement de la marine, 762.—Nombre des vaisseaux qui se trouvent dans le port de Brest, XXIII, 25. — Création d'écoles de navigation et de canonnage maritime, 94.— Nouvelles prises, 170, 174, 447, 466, 677, 720; XXIV, 21, 346, 543; XXV, 68; XXVI, 344, 385, 417.— Départ de Brest d'une escadre de soixante-trois vaisseaux, XXIII, 177. — Détails de l'expédition contre Tunis, 217. — Arrêté sur la libre navigation des bâtiments neutres, 401.— Succès de l'escadre sortie de Brest, 447.— Arrêté relatif à la vente des prises, 545.—Départ du contre-amiral Van-Stabel et de deux expéditions navales, 569. — Zèle de l'équipage d'une escadre française pour éteindre l'incendie de la ville de Berghen en Norwége; témoignage de reconnaissance de ses magistrats, 601, 624. — Récit d'un combat naval dans les parages de l'Ile-de-France, 609. — Prise, par la frégate la *Minerve*, d'un bâtiment chargé d'émigrés, provocation d'une loi sur ce cas particulier, XXIV, 6.— Combat de la frégate l'*Alceste* contre un vaisseau anglais, 125.— Envoi de Niou à l'armée navale de la Méditerranée, 221.— Motion de payer la moitié de leurs appointements aux officiers et administrateurs destitués arbitrairement, 235. — Arrivée à Boston de l'escadre française, 321.— Décret qui ordonne la formation, à Brest, d'un jury pour juger les marins détenus par suite des combats des 9 et 13 prairial an II, 378.— Mouvement des ports, 465. — Décret qui autorise les représentants près les armées navales, et les amiraux à faire arborer le pavillon amiral sur les vaisseaux de premier rang qu'ils monteront, 633. — Proclamation de Niou; retour de la subordination parmi les équipages, 634, 635.— Sortie de la flotte de Toulon, 701.— Succès de l'escadre de Brest; elle débloque la division de Vence, dégage Belle-Ile et donne la chasse à une division anglaise, XXV, 125. — Prise de cinq bâtiments corses et de deux napolitains, 177.—Combat entre les Anglais et les Français; retraite glorieuse de ces derniers, 328.— Projet d'organisation d'un corps d'artillerie de la marine, 388.— Arrivée à Rochefort de quatre prises richement chargées, 423. — Article supplémentaire au traité conclu avec le bey de Tunis, relatif à la distance des côtes à laquelle doivent se faire les courses des États Barbaresques, 435.— Décret sur l'armement en course, 463.— Autre sur les attributions de la commission de marine, 514. — Autre sur les pensions des employés de la marine et des colonies en non-activité, 552.— Trait de courage du capitaine de l'*Astrée*, 673. — Prise de dix-sept bâtiments chargés de grains, 683.—Rapport sur la course en mer, 717. — Formation d'un jury dans les quatre grands ports, pour juger les prises faites par les bâtiments de la République, 732.— Mode de liquidation de ces prises, 780.— Rapport et décret pour l'organisation de l'armée navale, XXVI, 189. — Articles pour celle des écoles de marine, 273, 459. — Succès de l'amiral Richery et du capitaine Moultson, 288. — Nouveaux avantages maritimes, 417, 561, 636; XXVII, 554, 317, 650; XXVIII, 252, 259, 316, 326, 335, 351. — Trait de désintéressement de l'armée navale de la Méditerranée, XXVI, 431.—Message provoquant l'établissement d'un tribunal des prises, 590. — Lettre du capitaine Robin sur ses succès, 636. — Texte d'un autre message du Directoire sur l'état de la marine française et la situation des ports, 674. — Loi qui proroge l'époque de la mise en activité du nouveau code maritime, 703, 718. — Croisière brillante du corsaire la *Vengeance*, 707. — Message en faveur des employés civils de la marine, 719. — Autre sur son organisation et son administration; sa discussion, XXVII, 157, 163, 236, 247, 249, 258, 268. — Ordre du jour et levée de la suspension de la loi du 3 brumaire, 275, 339, 346, 356. — Projet sur le jugement des prises maritimes; discussion y relative, 376, 492, 499. — Circulaire de Truguet aux armateurs, 377. — Lettre du consul de France en Morée sur la belle défense de la frégate commandée par Ricord, 459. — Détails de l'expédition de Gautheaume dans l'archipel, 545. — Attaque de la Jamaïque par les Français. — État des forces anglaises dans la Méditerranée, XXVIII, 149. Prise, par une frégate française, du *Polyphème*, gros vaisseau de Lisbonne, 165. — Renvoi au Directoire d'un ouvrage de Missiessi sur la marine, 178. — Discussion sur les jugements des prises maritimes, 193, 231, 246. — Adoption du projet de Riou, 246, 247, 261, 262. — Instruction sur la défense des convois, 254. — Incendie du vaisseau le *Ça ira*, 262. — Prise des frégates françaises l'*Unité* et la *Némésis* et de deux autres bâtiments dans la baie de Tunis; succès du corsaire le *Vengeur*, 273. — Arrivée à Bordeaux d'une corvette commandée par Desagenaux, de Nantes, qui a introduit trente mille fusils au Cap français, 291. — Tableau comparatif des pertes et des succès maritimes depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de 1795, 294. — Trait d'intrépidité du capitaine du corsaire le *Poisson volant*, 299. — Nouvelle de l'escadre française commandée par l'amiral Richery, et de celle espagnole commandée par l'amiral Solano, 314.— Dénonciation de l'arrêté du Directoire, qui ajourne l'exécution de la loi du 3 brumaire sur l'organisation de la marine, 333. — Message à ce sujet; perte de six bâtiments pris par les Anglais dans le port de Gênes, 336. — Justification du Directoire sur le retard apporté à l'exécution de la loi précitée, 340. — Application aux agents civils des lois sur les pensions accordées aux veuves des militaires, 340, 348. — Rapport de Riou, et proposition d'annuler l'arrêté du Directoire sus-mentionné, 362, 363, 383. — Note du Directoire aux gouvernements étrangers sur les représailles à exercer par les vaisseaux et corsaires français en conséquence de la conduite des Anglais envers eux, 372. — Nouvelles maritimes; vues du contre-amiral Kerguelen sur les causes de la destruction de la marine et les moyens de la relever, 372, 373. — Sortie des escadres espagnole et française, 397. — Analyse de l'ouvrage de Kerguelen, 399.— Prises maritimes, 406, 431, 477, 497, 499. État des forces navales en station à Toulon, 421. — Prises faites par la frégate la *Méduse;* cruauté des Anglais envers l'équipage de l'*Andromaque*, 437. — Décret pour la vente des navires pris sur l'ennemi, 445, 448. — Détails des prises faites par l'armateur Michaud, pendant sa croisière, 447. — Succès du *Phénix*, corsaire de Cherbourg, 455. — Expédition de Terre-Neuve, 458. — Capture, par le contre-amiral Richery, d'un convoi anglais chargé de pelleteries du Canada, 461. — Il fait voile vers l'Amérique, après avoir détruit les établissements anglais à Terre-Neuve, 467. — Résolution modificative de la loi du 10 brumaire sur la saisie des navires portant des objets prohibés, 491. — Lettre annonçant les opérations du contre-amiral Richery sur les côtes de Terre-Neuve et de Labrador, 493. — Rapport sur une question relative à la propriété des objets pris par l'ennemi et repris par les forces françaises, 496. — Préparatifs pour le départ de l'expédition de Brest; discussion et ajournement d'un projet en faveur de la marine batave, 510. — Mise à la voile de l'escadre de Brest aux ordres de Morard de Galles, 512.— Loi qui permet l'exportation en Hollande des bois de construction provenant des forêts de la Belgique; conjectures favorables sur le départ de la flotte de Brest, 514. — Elle évite la rencontre de l'ennemi, 516.— Entrée à Lo-

rient de l'escadre de Toulon, aux ordres de Villeneuve, 519. — Secours donnés par vingt-cinq hommes de l'équipage du *Chasseur*, corsaire français, dans l'incendie de Gijon en Espagne, 520. — Arrivée à Cadix de la frégate la *Vestale;* détails sur le combat qu'elle a soutenu contre une frégate anglaise; rentrée d'une des divisions de la flotte; détails de la tourmente qu'elle a essuyée sur les côtes d'Irlande, 521.— Rentrée de cinq autres vaisseaux et de trois frégates; détails donnés à Londres sur l'apparition de la flotte dans le nord de l'Irlande, 522.—Note remise par l'ambassadeur français à Philadelphie sur la conduite que la marine française tiendra dorénavant envers les vaisseaux neutres, 523. — Lettre annonçant le débarquement des troupes françaises en Irlande, 527. — Nomination de Villeneuve à la place de vice-amiral de cette escadre, 534. — Résolution portant que les services de la marine marchande compteront comme services de guerre pour obtenir des pensions; elle est rejetée, 583, 640. — Bruit de la nomination de Bougainville pour commander une escadre, 592. — Arrêté de Victor Hugues, pour saisir tous les vaisseaux expédiés des îles occupées par les Anglais ou émigrés, 676. — Justification d'un arrêté du Directoire sur la navigation des navires neutres, 700. — Décret relatif à la solde des officiers civils et militaires des ports, 706, 719. — Départ d'une division de l'armée navale de Toulon, 738. — Détails d'une affaire entre le corsaire le *Prodige* et neuf navires ennemis, 740. — Motion de Siméon relative aux combats livrés par l'escadre aux ordres du contre-amiral Sercey dans les mers de l'Inde, 759. — Liste des prises faites par les corsaires français, 772; XXIX, 18, 40, 53, 59. — Arrêté du Directoire qui les rappelle à l'exécution des ordonnances, 33. — Moyens de se pourvoir contre les décisions relatives aux prises, 43.— Proclamation de Bonaparte aux marins de l'escadre commandée par Brueys, 48. — Circulaire du ministre de la marine à l'armée navale; autre sur le paiement de l'arriéré, 64. — Motion sur la marine militaire, 67. — Projet relatif aux prises conduites en pays neutre, 69. — Observations sur le mode d'avancement de l'artillerie de marine, 71. — Trait de courage du corsaire de Nantes le *Volligeur*, 74. — Mouvement de l'escadre ci-devant vénitienne, pour débloquer celle de Cadix, 106. — Les ouvriers des forges déclarent ne vouloir se reposer que le décadi; prise d'une canonnière anglaise, 110. — Circulaire sur la liberté des mers, 116. — Prise de l'*Ariadne* par un corsaire français, 118. — Offre faite au gouvernement de onze bâtiments appartenant à des armateurs de Bordeaux, 121. — Activité des travaux dans le port de Brest, 132. — Décret qui déclare de bonne prise tout bâtiment trouvé en mer ayant des marchandises anglaises, 133, 138. — Nouvelles prises maritimes, 137. — Résolution sur les jugements rendus en matière de prises; elle est rejetée, 138, 148, 157. — Motion sur l'état actuel de la marine, 142. — Rapport sur les réclamations des consignataires des prises, 151. — Table des lois rendues sur la marine, 154. —Motion sur la nécessité d'une législation fixe en matière de prises, 155. — Résolution sur leur liquidation, 159. — Arrivée du ministre de la marine à Brest; liste des commissaires nommés pour l'organisation et l'armement relatifs à la descente en Angleterre, 180. —Levée provisoire de l'embargo mis sur les bâtiments armés en course, 190. — Rapport sur le système pénal de la marine, 193. — Motion sur l'inscription maritime; approbation de la résolution relative à la procédure en matière de prises, 199. — Projet sur les travaux hydrauliques des ports, 200. — Création d'une *direction des travaux hydrauliques des ports maritimes*, 229. — Rapport du ministre au Directoire en lui présentant vingt-cinq exemplaires du *Voyage de Lapeyrouse*, 236. — Discussion relative à la liquidation des prises, 239. — Motion sur le code pénal de la marine; discussion y relative et adoption de plusieurs articles, 245, 248. — Pétition relative à la prise de bâtiments neutres, 248.— Moyen de réduire le nombre des canonniers nécessaires au service de chaque vaisseau, 251. — Détails sur la perte du corsaire l'*Enfant de la Patrie*, 255. — Prises évaluées à deux millions, par le corsaire *le Courageux*, 264. — Tableau des forces de la Méditerranée sous les ordres de Bruix, 271. — Arrêté qui interdit l'entrée de tous les ports militaires aux navires sous pavillon américain, 272. — Caution exigée des bâtiments neutres pour obtenir mainlevée ou jugement délinitif sur leur saisie, 272, 274. — Résolution sur le pourvoi en cassation en matière de prises, 273. — Détail sur le combat soutenu par deux corvettes sorties du Hâvre, 285. — Nouvelle d'une affaire sanglante entre des frégates sorties de Carthagène et d'autres frégates anglaises, 286. — Arrivée de la flûte la *Belle-Angélique*, avec une riche cargaison; détails sur l'expédition de la Méditerranée; accusation contre les officiers du vaisseau *le maréchal de Castries;* trait de civisme de Claude Béguin, 288. — Nomination de Lelarge au commandement de l'armée navale de Brest; arrestation à Toulon du capitaine Lavilasse, prévenu d'émigration, 289. — Réunion des convois de la flotte de Toulon; combat soutenu par l'*Hercule* contre les Anglais, 292. — Prises, 294. — Rapport de Boulay-Paty sur les jurys des conseils de guerre maritimes; adoption de son projet, 295, 303. — Arrêté du Directoire qui défend l'entrée des ports de la Méditerranée à tout vaisseau qui ne justifierait pas de sa quarantaine à Marseille, 297. — Prix décerné à Berthoud, auteur de deux montres de poche pour déterminer les longitudes, 305. — Pétition des armateurs relative aux lettres de naturalisation; rapport et ordre du jour, 305, 309. — Entrée de l'escadre de Nelson dans la Méditerranée pour combattre la flotte de Toulon; apparition de quatorze vaisseaux devant Nice, 308.—Réparation des frégates la *Fraternité* et la *Bellone*; rapport de Barrot pour le rejet de la résolution sur les jurys maritimes, 309. — Détails du combat de la *Seine* contre trois frégates anglaises; conjectures d'un journal anglais sur l'expédition de Toulon, commandée par Bonaparte, 317. — Nouvelles des colonies orientales données par la frégate la *Seine;* rejet de la résolution sur les jurys maritimes; invention d'un instrument pour mesurer les latitudes, 319 — Prise de la *Sensible*; venant de Malte, 326. — Adoption en Amérique d'un bill qui permet d'armer en course contre les corsaires français; rapport de Bridport en Angleterre sur la prise de la *Seine;* destitution du commandant de la *Sensible*; il se justifie; nomination de Sennequier au grade de capitaine, pour le combat qu'il a soutenu contre le brick anglais l'*Aigle*, 328, 329. — Rapport de Riou et discussion d'un nouveau projet sur les prises, 328, 364.— Arrêté sur les armements en course dans les colonies, 329.— Écrit intitulé : *Esquisse des abus de la jurisprudence en matière de prises maritimes*, 332. — Détails sur la prise de la *Sensible*; autres sur le combat du *Lodi* contre l'*Aigle*, 333. — Décret sur les jurys maritimes, 350, 351.— Arrêté du Directoire batave sur les pirateries qu'il attribue aux corsaires français, 352. — Voyage autour du monde par deux corvettes espagnoles; mise en liberté des Américains dont les navires avaient été mis en embargo dans les ports de France, 355. — Entrée à Lorient d'un convoi très-nombreux, 358. — Arrêté pour l'adjudication au rabais des travaux marchés

entreprises et fournitures de la marine et des colonies, 360. — Débarquement des Français en Irlande, 385, 390. — Lettre du ministre de la marine contre l'accueil fait aux déserteurs par les capitaines de corsaires; arrivée à Rochefort des frégates la *Vertu* et la *Régénérée*, venant de l'Ile-de France, 390. — Nouvelle de l'arrivée de l'expédition de la Méditerranée à Alexandrie et du combat d'Aboukir; détails à ce sujet, 391, 405, 413.—Trajet de la *Vertu* et de la *Régénérée* qui ont convoyé deux riches bâtiments de la compagnie des Philippines, 395. Jugement de la cour martiale de Lorient relatif à l'incendie du vaisseau le *Quatorze Juillet*, 398. — Commission nommée pour réviser les lois sur l'inscription pour le service maritime, 419.— Arrêté en faveur de la navigation des îles ci-devant vénitiennes, 421. — Mémoire sur les navigations anciennes et modernes, 424. — Prise du vaisseau anglais le *Léandre* par le *Généreux*, 437. — Ordre du jour sur une pétition d'armateurs relative aux navires chargés de marchandises anglaises, 440. — Expérience du *Scaphandre*, 453.— Prises maritimes, 455. — Combat de la division sortie du port de Brest, et prise du vaisseau le *Hoche*, 458, 459, 462, 470. — Projet pour la création d'un institut maritime à Brest, 460. — Pétition des négociants des villes anséatiques, relative aux prises maritimes, 462. — Rapport sur le combat donné par les équipages de la *Romaine* et de la *Biche;* arrêté sur les armements en course, 464. — Liste des vaisseaux pris ou détruits par les Anglais, 468. — Avis du ministre de la marine pour l'adjudication de la construction de vaisseaux et frégates, 479. — Prises faites par des corsaires, 489, 500. — Rapport sur celle de deux bâtiments anglais par le brick l'*Anacréon*, 496. — Apparition d'une escadre française dans la baie de Killala, 500. — Détails sur les combats du *Franklin* et du *Hoche*, 512. — Mémoire sur divers objets relatifs au service de la marine, 513. — Mesures du roi d'Angleterre à l'occasion de l'arrêté qui regarde comme pirates les individus des nations neutres saisis sur des vaisseaux anglais, 517. — Prise d'un corsaire chargé de papiers importants, 518. — Et de plusieurs autres bâtiments, 523, 601. — Détails et motifs de la reddition du vaisseau le *Franklin* dans le combat d'Aboukir, 523. — Discussion et message sur les prises; maintien de l'arrêté qui réunit les deux commissions de marine pour un plan général sur leur législation, 563, 565, 569.—Rapport, discussion et résolution sur cet objet, 578, 579, 580, 581, 586.— Message au Directoire, dénonciatif d'abus dans les fonds destinés à la marine, 579 *bis*. — Prise de la frégate anglaise l'*Embuscade*, 580, 592. — Détails sur le combat du *Hoche*, 580.—Motion sur les armements en course, 582 *bis*.—Achat fait par l'amirauté anglaise des vaisseaux français pris par Nelson, 592. — Rapport sur la résolution qui détermine le mode de reconnaissance des bâtiments ennemis portant pavillon neutre, 593 *bis*, 606. — Motion sur le partage des prises, 594.— Nomination d'Audibert au grade de lieutenant pour l'habileté qu'il a montrée dans la défense du corsaire le *Rusé*, 595. — Message du Directoire relatif aux prises; il est renvoyé à une commission spéciale, 596, 599. — Demande d'un projet tendant à recréer la caisse des invalides de la marine; message du Directoire contre les vexations et les pillages des corsaires français, à l'égard des bâtiments neutres, 597 *bis*. —Discussion de la résolution sur les prises; elle est rejetée, 598 *bis*, 599 *bis*, 600 *bis*, 601 *bis*, 602 *bis*, 603 *bis*, 614, 615, 618, 619. — Lettre trouvée à bord d'un brick américain portant l'ordre de saisir tous les bâtiments français, 601 *bis*.— Avancement des officiers et marins qui se sont distingués dans le combat de la *Bayonnaise* contre l'*Embuscade*, 602 *bis*. — Autorisation donnée aux bâtiments armés et aux corsaires d'attaquer les bâtiments des États Barbaresques, 608 *bis*. — Changement dans l'armée navale; nomination des commandants et chefs de division; état satisfaisant du port de Brest, 612 *bis*.— Nomination du directeur de l'école de constructions navales, 614. —Nouveau rapport sur la législation des prises, 616 *bis*. — Retrait des lettres de marque aux corsaires qui ne seront pas sortis avant le 15 germinal; dépêches apportées d'Égypte par le brick le *Rivoli*, 620 *bis*. — Rapport sur la conscription maritime, 627. — Ouvrage sur le système universel des principes du droit maritime en Europe, 633. — Nouvelles prises, 657, 658. — Circulaire du ministre de la justice sur une ordonnance maritime du roi de Danemark, 658. — Préparatifs à Brest pour une expédition, 640. — Suppression des lettres de marque accordées en Italie par les agents du Directoire, 643. — Activité des préparatifs maritimes, 657. — Défense faite aux corsaires français d'arrêter les bâtiments neutres sur les côtes de la Batavie; combat naval près de Belle-Isle; discussion sur le code pénal maritime, 658. — Motion d'ordre sur la course, 660. — Sortie du port de Brest d'une escadre de 25 vaisseaux de ligne; état de cette escadre; détails y relatifs, 661, 664. — Prise du corsaire *le Championnet*, 664.—Trait de bravoure du commandant du corsaire l'*Hippolyte*, 673. — Nouvelle de l'escadre sortie de Brest; elle entre dans la Méditerranée, relâche à Toulon, et en repart, 681, 684, 685. — Relation du voyage du capitaine Kennédy, 683.— Mort glorieuse du capitaine de vaisseau Lejoille devant Brindes, 687.— Lettre sur l'expédition de l'escadre de Brest; union entre les flottes française et espagnole, 688. —Notice en faveur de l'armement en course, 716. — Essai d'un nouveau moyen de défense par l'amiral espagnol Massarédo, 730. — Envoi d'un message au Directoire pour connaître l'état de la marine, 744. — Arrivée à Brest de l'escadre espagnole, 773. — Et de celle française, 780. — Proposition de s'occuper des entraves apportées aux courses maritimes; arrêté relatif aux bâtiments échoués sur les côtes, 783. — Rapport et projet sur l'encouragement à donner aux armateurs, 785, 879. — Apparition de la flotte anglaise dans les environs d'Ostende, 785. — Réunion de 90 bâtiments dans la rade de Brest, 793. — Proclamation des généraux français et espagnols aux escadres combinées, 794. — Prime proposée en faveur des armateurs en course, 803. — Résolution sur le personnel de la marine, 822, 835, 858. — Fixation de ses dépenses pour l'an VIII, 868. — Projet relatif à la marine auxiliaire; sa discussion et son rejet, 869, 870, 871, 872. (*Voyez* les articles suivants, les divers Ports, Acte de Navigation, Navigation intérieure, Amirauté, Ministère de la Marine, Officiers de Marine, Ports, Vaisseaux, etc.)

MARINE (comité de). — Sa formation, II, 13. — Six nouveaux membres lui sont adjoints, VII, 144.

MARINS. — Décret sur leur solde, IV, 69, 552; V, 228, 364, 654; XXIII, 492.—Levée de matelots, IV, 483. — Plaintes contre leur insubordination, V, 410. — Décret qui leur accorde du tabac, VI, 340. — Autres sur leur classement, VII, 6, 12. — Et leurs congés, 500.—Réflexions sur l'opinion de Kersaint, relative à leur classement, 562.—Fixation de leurs salaires, XIII, 511. — Et de leurs pensions de retraite, 747. — Secours accordés aux familles de ceux qui se vouent à la défense de la patrie, XVI, 308.—Décret contre ceux fugitifs, XVII, 718. — Autre en faveur des femmes de ceux qui composent les équipages à la suite de Lapeyrouse, XVIII, 101. — Secours accordés à ceux employés sur des bâtiments de commerce, XIX, 463. —

Décret qui leur assure le produit entier de leurs prises, XXI, 191. — Adresse de la commune de Brest pour la mise en jugement, devant les tribunaux ordinaires, de ceux y détenus, XXII, 641.— Décret sur les pensionnaires marins, XXIII, 269. — Rapport sur l'avancement des gens de mer, XXV, 270. — Secours accordés à des marins blessés et aux veuves et enfants de ceux morts pour la patrie, XXVIII, 420, 426. — Renvoi à la commission d'une réclamation en faveur de ceux qui n'ont pas été compris dans la nouvelle organisation, 691. — Envoi d'un message au Directoire pour connaître les causes du retard apporté au paiement de leur solde, 741. — Lettre du ministre de la marine pour leur annoncer les événements du 18 fructidor, 818. — Procédés pour garantir leur vie en cas de naufrage, XXIX, 354. — Circulaire du ministre de la marine contre ceux qui restent dans leurs foyers sans congés, 379. — Rapport en faveur de leurs enfants indigents, 460. (*Voyez* Marine.)

MARINI, administrateur. — Est renvoyé au tribunal criminel de la Corse, XIII, 509.

MARINO. — Est chargé d'examiner la conduite de Roland, XIV, 553. — Est arrêté par ordre de la commission des Douze, XVI, 474.—Est adjoint à l'administration de police, XVII, 546. — Agent du comité de sûreté générale à Lyon, il rend compte de sa mission, XVIII, 1. — Transmet à la commune des nouvelles de cette ville, XIX, 436. — Est décrété d'arrestation, 738. — Destitué, XX, 122. — Traduit au tribunal révolutionnaire, 206. — Condamné à la détention comme suspect, 292. — Et condamné à mort, XXI, 40.

MARINO, en Italie. — Révolte dans cette ville contre les Français, XXIX, 215.

MARINOT, meunier. — Est condamné à mort, XXI, 16.

MARION (la maison), de Saint-Malo. — Offre deux vaisseaux pour Saint-Domingue, X, 371.

MARION, adjoint à l'accusateur public du tribunal revolutionnaire de Brest. — Atrocités commises par lui; il est traduit devant le tribunal du district de Brest, XXIV, 623, 627.

MARION, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle. — Est condamné à la déportation, XXVIII, 437.

MARION-LA-MAULE, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 328.

MARIOTTE, horloger. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 749.

MARISI, chef de brigade. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 693.

MARISY (Legrand de), ex-noble. — Correspondance de Gardien avec lui, XVI, 519.

MARIVAUX, secrétaire de légation en Suède. — Est rappelé de cette cour avec le chargé d'affaires, XXVIII, 381.

MARIVAUX, auteur comique. — Annonce de son ouvrage intitulé : *Tableaux caractéristiques des hommes et des femmes*, XIV, 224.

MARIVAUX, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 216.

MARIVETZ (E. C.), ex-noble. — Est condamné à mort, XIX, 596.

MARJEVOULS, député du Tarn à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 169. 208, 255.

MARLOT (Louis-René).—Est acquitté, XVIII, 618.

MARLY. — Lettre du curé de cette commune annonçant qu'il a publié les décrets sur la constitution civile du clergé, VI, 525. — Réclamation contre la suppression de sa machine, XVI, 680. — Vente du mobilier de son château, XVIII, 173. — Résultat des fouilles qui y ont été faites, 550. — Affaire de l'aliénation de son parc, XXIX, 148.

MARMANDE DE TOURVILLE, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 144.

MARMÉ, député de Saint-Domingue à la Constituante. — Sa réclamation contre un article du *Moniteur* le concernant, V, 542.

MARMET, chef de brigade à l'armée d'Italie.— Meurt à l'affaire de Salo, XXVIII, 384.

MARMONT, aide-de-camp de Bonaparte. — Se distingue à la bataille de Lodi, XXVIII, 278. — Présente au Directoire les drapeaux conquis par l'armée d'Italie, 448. — Propose au congrès cispadan des articles sur le comité de gouvernement, 583. — Prend le drapeau de l'ordre de Malte dans une sortie des assiégés, XXIX, 300. — Est nommé chef de brigade d'artillerie, 311. — Enfonce la porte de Rosette, 436. — Commande Alexandrie, 843. — Arrive à Fréjus, 849. — Son éloge, 865. — Il arrête un cartel avec Patrona Bey pour l'échange des prisonniers, 881. — Commande à l'Ecole militaire, 885.

MARMONTEL, littérateur. — Auteur de l'opéra d'*Antigone*, IV, 259.— Proclame les prix de l'Académie française, V, 523. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Est nommé au conseil des Anciens par le corps électoral de l'Eure, XXVIII, 657.— En est secrétaire, 747.— Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809. Notes sur son compte, trouvées dans les pièces de la conspiration Brottier, 807.

MARNE (la), rivière. — Ouverture d'un canal pour la joindre à la Seine et à l'Oise, VI, 174.

MARNE (département de la).— Nomination de son nouvel évêque, VIII, 15. — Dévouement de ses gardes nationaux, lors de la fuite du roi, 747.— Adresse contre le pouvoir exécutif, XIII, 302. — Avis de Dumouriez à ses habitants, 685. — Suspension de ses administrateurs, 694. — Fuite du procureur-général-syndic; il est mis en état d'arrestation, XIV, 36; XVII, 107. — Les administrateurs adhèrent au 31 mai, XVI, 700. — Et rétractent les mesures qu'ils avaient prises à cette époque, XVII, 69, 194. — Opérations de Ruhl, XVIII, 446. — Mission de Bô, XIX, 50. —Produit de la vente des biens des émigrés, XX, 88. Cassation d'un jugement de son tribunal criminel qui acquitte Menou, 690. — Rejet de la résolution sur le placement des tribunaux de ce département, XXVIII, 574. — Il est traversé par le général Hoche dans sa marche sur Paris, 760. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809.— Rejet de la résolution qui y créait un cinquième tribunal correctionnel, XXIX, 356. — Le canton d'Orbais y est réuni, 591 *bis*. — Nomination de Drouet pour commissaire près son administration centrale, 749.

MARNE (département de la Haute-). — Incendie des communes de Bourbonne et de Séré, X, 105. — Troubles pour empêcher la circulation des grains, 370. — Les administrateurs dénoncent la société patriotique de Langres, XIII, 168. — Dénonciation contre eux, 429. — Compte-rendu de la mission de Ruhl dans ce département, XVIII, 446. — Arrêté de son administration centrale, relatif aux biens des parents d'émigrés, XXIX, 139.

MARNÉ, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

MARNÉSIA. — (*Voyez* Lezay-Marnésia).

MARNET, chef de bataillon. — Son éloge, XXVI, 76.

MARNET, négociant à Paris. — Demande l'ouverture d'un emprunt pour une descente en Angleterre, XXIX, 106.

MARNOUX D'OBRACLE, procureur général de Flandre. — Instruction de son procès, II, 425.

MAROC. — Dispositions hostiles de l'empereur contre l'Espagne, III, 493. — Bruit de la mort de ce

prince, 685 ; IV, 321. — Sa déclaration concernant les esclaves chrétiens, 129. — Pillage des maisons juives dans cet empire, 533. — Siége de Ceuta par ses troupes, VI, 17, 595. — L'empereur déclare la guerre au roi d'Espagne, 252 *bis*. — Suspension des hostilités entre ces puissances, 521. — Négociations avec Venise, 609. — Négociations avec l'Espagne, 709. — Arrivée de l'empereur devant Ceuta, VII, 98. — Il s'y présente à la tête de son armée, IX, 665. — Motifs de la guerre que lui a déclarée l'Espagne, 701. — Ses hostilités contre les sujets de cette puissance, 789. — Il fait la paix avec elle, X, 78. — Et fait massacrer des prisonniers de cette nation, 385. — Mort de l'empereur ; proclamation de deux empereurs, l'un à Maroc, l'autre à Tanger et à Tétuan, XII, 97, 273. — Nouveaux troubles ; bataille entre les soldats noirs et les *Brebbers*, 565. — L'empereur déclare la guerre aux Américains, XXIV, 265. — Et à la Suède, XXV, 673. — Traité de l'Empereur avec cette dernière puissance, XXVI, 201. — Il défend aux Algériens de s'arrêter dans ses États, XXIX, 250. — Mort, dans cette ville, du consul de la République française, 266. — Blocus du du port de Cadix par les Marocains, 609. — Ravages de la peste, 749, 812. — Questions adressées à Lucien Bonaparte sur la cargaison d'un vaisseau marocain conduit à Ajaccio, 784. — Traité de paix avec l'Espagne, 837. — Marche de la caravane de Maroc à son retour de la Mecque, 882. (*Voyez* Barbaresques).

MAROI, ex-noble. — Est arrêté, XIX, 384.

MAROLLES, curé, député de Saint-Quentin à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 70. — Parle sur le traitement des curés, IV, 652. — Prête le serment civique, VI, 738. — Dénonce un mandement de l'évêque de Strasbourg, VII, 85. — Est élu secrétaire, 269. — Et nommé évêque de Soissons, 310*, 467. — Son discours lors de sa présentation au roi, 489. — Son installation, 642. — Envoi à la Convention de ses lettres de prêtrise, XVIII, 440.

MAROUSIN, chef de bataillon. — Son éloge, XXIX, 871.

MARQUE (Ch.-J.), horloger à Lyon. — Secours accordés à sa veuve, XXI, 257, 325.

MARQUE. — Abolition de cette peine, VIII, 565; IX, 780.

MARQUE D'OR ET D'ARGENT. — Maintien de la perception de ces droits, X, 5. — Dispositions y relatives, XXI, 609. — Arrêté du Directoire sur le contrôle, XXVIII, 459. — Projet de Beffroy sur la garantie du titre des objets ouvragés, 547. — Adoption de celui de Prieur sur le même sujet, XXIX, 43, 62, 65. — Arrêté pour la surveillance des titres, 238, 299. — Proclamation du Directoire y relative, 390. — Établissement de poinçons, 470. — Désignation des lieux de sortie pour l'exportation des ouvrages qui y sont soumis, 512. — Les produits des manufactures d'horlogerie de Besançon sont exemptés de ce droit, 611, 630. — Nouvelles dispositions du Directoire sur cet objet, 710. (*Voyez* Matières).

MARQUELEY, commandant de Montmélian. — Sa conduite dans cette ville, IV, 518.

MARQUÉSY, député du Var au conseil des Cinq-Cents. — Signale les réparations à faire au Lazaret de Toulon, XXIX, 311. — Toasts portés dans une réunion où il se trouvait, 338. — Il s'oppose au comité général pour les affaires de la Cisalpine, 351. — Combat l'établissement d'un impôt sur le sel, 420. — Dénonce un écrit dirigé contre lui et contre Guesdon, 435. — Est dénoncé comme parent d'émigrés ; sa réponse ; formation d'une commission ; discussion et ordre du jour, 618, 639, 657. — S'oppose à l'envoi d'un message, relativement aux élections des Bouches-du-Rhône, 672. — Insiste pour la formation d'une commission contre Schérer, 723. — Vent le maintien de la constitution de l'an III, mais la poursuite des traîtres, 743. — Communique un billet annonçant une explosion royaliste, 778. — Fait charger une commission de présenter un travail sur les émigrés saisis dans les pays occupés par les Français, 790. — Parle pour la déclaration des dangers, de la patrie, 809. — Bruit de son arrestation, 888, 895. — Il est exclu au 19 brumaire, 895.

MARQUET. — Est nommé commissaire aux hospices civils de Paris, XXIX, 764. — Et installé, 780.

MARQUET, lieutenant de grenadiers. — Sauve des invalides et des Suisses, I, 193. — Dépose contre Favras, III, 167.

MARQUET (la femme), — Est traduite au tribunal révolutionnaire, XVIII, 95.

MARQUET (F.-A.), ex-avocat. — Est condamné à mort, XXII, 280.

MARQUET (C.), cocher. — Est condamné à mort, XXI, 88.

MARQUET, de Montfort-l'Amaury. — Présente une adresse de félicitations à la Convention, XVI, 562.

MARQUIER, ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 104.

MARQUIER DE FAJAC, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

MARQUIS, chef de brigade. — Se distingue à la bataille d'Areole, XXVIII, 537.

MARQUIS, ex-constituant. — Est nommé grand-juge de la haute-cour nationale, X, 441. — Justifie cette cour, XIII, 615. — Député de la Meuse à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il donne sa démission, XXVIII, 592. — Commissaire pour les départements d'Outre-Rhin, arrive à Mayence, XXIX, 637. — Son arrêté sur les contributions de ces départements, 661. — Il est remplacé par Lakanal, 790.

MARRAGON, député de l'Aude à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 253. — Il fait rendre un décret sur les créanciers des entrepreneurs de travaux publics, XIX, 479. — Son opinion sur la navigation de la Creuse, XX, 82. — Il est envoyé au Hâvre, XXIV, 567. — Son rapport pour l'exécution du canal de jonction de l'Oise à la Sambre, 590. — Il est élu secrétaire, 627. — Son rapport sur la navigation intérieure, XXV, 719. — Réélu au conseil des Anciens, il en est secrétaire, XXVIII, 250. — Fait accorder des terrains nationaux à la commune de Rouen, 418. — Son opinion sur les résolutions concernant le canal du Midi, 458, 459, 460. — Et les canaux d'Orléans et de Loing, 521. — Il déclare qu'on l'a obsédé pour lui faire changer d'opinion sur cet objet, 526. — Son rapport sur les droits de passe, 581, 593, 595. — Autre sur les contributions des neuf départements réunis, 625. — Il fait établir un droit de passe sur les routes, 822. — Fixer les droits de navigation sur le canal du Centre, XXIX, 2. — Et autoriser l'ouverture d'un canal d'arrosement près du pont d'Arenceau, 35. — Est élu président, 111. — Parle sur un projet relatif à des dépenses locales, 245. — Son rapport sur la disposition de l'enclos des ci-devant Chartreux, 249. — Il est nommé ministre de France près des villes anséatiques, 281. — Se dispose à partir de Hambourg, 586 *bis*. — Reçoit l'ordre d'y rester et de réclamer la liberté de Napper-Tandy et de Blackwel, 600 *bis*. — Note par lui remise au Sénat à ce sujet, et réponse qu'il en reçoit, 604 *bis*. — Il est nommé commissaire du Directoire pour l'administration des canaux intérieurs, 672.

Le Moniteur a imprimé Mazalles par erreur, c'est Marolles qu'il faut lire.

MARRIN, manouvrier. — Est condamné à mort, XVIII, 271.

MARRIN (J.-Aug.), homme de loi. — Est acquitté, XXII, 278.

MARRON, ministre protestant. — Discours prononcé par lui, X, 111.

MARRON D'INDE. — Découverte de ses propriétés, XXI, 742.

MARS, rédacteur de la *Gazette des Tribunaux*. — Article de lui sur une question d'État, plaidée par Pons (de Verdun), IV, 28. — Autre sur un infanticide, 51.

MARSAI, curé, député de Loudun à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 758.

MARSANNE DE FONTJULIANNE, député du Dauphiné à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Est assailli à Montélimart par le peuple, II, 93. — Demande l'abolition des droits d'aubaine, IV, 257. — Fait décréter la restitution de leurs biens aux familles des non-catholiques exilés, V, 93.

MARSANT (Théodore), de Toulouse. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

MARSDEN (William). — Son voyage à Sumatra, XXI, 64.

MARSEILLAISE (la). — (*Voyez* Chants.)

MARSEILLE. — Les députés de cette ville renoncent à ses privilèges, I, 286. — Procédure prévôtale dirigée contre plusieurs de ses habitants, II, 145, 239, 336, 341. — Origine des troubles qui y ont éclaté et détails y relatifs, 172. — Tumulte à son théâtre, 378. — Nouveaux troubles; désaveu de la dénonciation de Mirabeau contre Bournissac, 466. — Cessation de la loi martiale, 498. — Plaintes de la municipalité contre la non-résidence du comte de Caraman, III, 95. — Affaire du prévôt de Marseille, 121, 224, 240, 268, 546, 575, 592. — Délibération de la municipalité pour l'exécution des décrets, 238. — Rapport sur les troubles excités dans cette ville par le colonel d'Ambers, 718, 725. — Décret y relatif, 726. — Surprise de ses forts par les patriotes; decret qui ordonne d'en suspendre la démolition, IV, 345, 349, 483, 564. — Nouveaux troubles dans cette ville, 482, 490, 525. — Envoi, par son assemblée patriotique, de 50 charges de blé à la ville de Nîmes, V, 45. — Ses districts s'opposent au départ du régiment de Vexin, 611. — Discussion sur sa situation intérieure, VI, 67. — Pétition de sa commune pour être autorisée à poursuivre le ministre de la guerre, 198. — Don fait par ses patrons-pêcheurs, 238. — Contestations entre ceux-ci et les pêcheurs catalans, 589. — Adresse de ses habitants tendant à ce que les rois de France ne puissent épouser qu'une Française, VII, 223. — Décret qui autorise le tribunal à statuer sur l'élargissement des prisonniers, 579. — Sa société patriotique offre de se porter aux frontières, 672. — Approbation du canal des frères Fabre pour l'arrosement de sa vallée, VIII, 457. — Scission entre son club et celui d'Avignon, 604. — Adresse de ses habitants à l'Assemblée nationale, IX, 57. — Démenti du bruit qu'elle veuille s'ériger en république, 201. — Décret pour la franchise de son port, 227. — Persécutions contre les républicains, 442. — Actes arbitraires de son club patriotique, 455. — Décret qui avance 900,000 livres à sa municipalité, 721. — Troubles causés par le régiment d'Ernest; demande de son expulsion, X, 245, 247, 315, 316. — Lettre sur le désordre arrivé au théâtre, 298. — Fête célébrée pour la réception de deux vaisseaux anglais, XI, 33. — Une députation dénonce les troubles des Bouches-du-Rhône, 427. — Exception demandée en faveur de cette ville à la loi sur la sortie des matières premières, 465. — Le régiment d'Ernest y est désarmé, 562. — Ses habitants marchent sur Arles, 664; XII, 46. — Menace faite par les Génois de se saisir de ses vaisseaux, 12. — Les désordres du Gard sont attribués à ses émissaires, 139. — Troubles à l'occasion des subsistances, 266. — Justification des patriotes de cette ville, 430. — Leur adresse contre les conspirateurs, 710. — Autre contre les opérations de l'Assemblée constituante, XIII, 126. — Querelles entre quelques Marseillais et des gardes nationaux de Paris, 292, 295, 310. — Exécutions populaires, 298. — Des volontaires marseillais demandent une garde départementale pour le Corps législatif, 317. — Voies de fait de la part des terroristes, 591. — Nombre d'entre eux blessés et morts au 10 août, 650. — Dévouement de cette commune à concourir à l'expédition de Nice, XIV, 54. — Pétition de ses fédérés en faveur de la garde départementale, 262. — Lettre de sa société républicaine au général Montesquiou, 279. — Annonce d'un achat de blé par la commune, 551. — Son 2e bataillon de fédérés demande à servir sur les corsaires, XV, 315. — Il lui est fait une avance de fonds pour achat de grains, 560. — Armement dans son port, 586. — Adresse de sa société populaire contre les députés qui ont voté l'appel au peuple; débats et décret y relatifs, 765. — Elle est proclamée la montagne de la République par Danton, 808. — Décret qui y envoie les Bourbons comme otages, XVI, 86, 123. — Robespierre est accusé par Vergniaud d'y avoir voulu transporter l'Assemblée, 115. — Traduction dans cette place du jeune d'Orléans, 165. — Eloge de la conduite de son bataillon dans la Vendée, 219. — Mise à prix de la tête des cinq députés de cette ville qui ont voté l'appel au peuple, 272. — Détention des Bourbons, 304. — Fausse nouvelle de son état d'insurrection, 320. — Éloge de la bravoure des Marseillais contre les rebelles; érection d'un monument en leur honneur, 367. — Violences contre les commissaires de la Convention, 371. — Renouvellement des pouvoirs du comité central et du tribunal populaire, 435. — Dénonciation de cette ville contre les commissaires envoyés dans les Bouches-du-Rhône, 476. — Barère en accuse les sections d'être peuplées d'aristocrates, 479. — Approbation par le district de la conduite de ces sections, 483. — Accusations des commissaires contre son tribunal populaire, 552. — Annonce d'un mouvement contre-révolutionnaire, 572. — Translation des Bourbons au fort Saint-Jean, 575, 590. — Les individus détenus par ordre de son tribunal populaire seront jugés par le tribunal du Var, 578. — Les sections rétablissent ce tribunal populaire, 669. — Réclamations contre ses membres, 680. — Ils sont mis hors la loi, 691. — Lecture d'une lettre écrite à cette commune par Barbaroux, XVII, 184. — Victoire remportée par le général Cartaux sur ses habitants rebelles, 185. — Décret qui répute émigrés ceux qui n'en sortiront pas dans trois jours, 202. — Manœuvres de ces rebelles pour empêcher l'acceptation de la constitution dans les départements où ils sont répandus, 352. — Lettre de Poultier sur la situation de cette ville, 380. — Défaite de ses insurgés au château de Cadenel, 508. — Arrivée de Cartaux devant ses murs, 528. — Il y entre et défait les contre-révolutionnaires; décret pour la punition de ces derniers, 540, 543. — Des Marseillais jurent de défendre la Convention, 549. — Destruction des étendards pris sur les révoltés, 551. — Accueil fait aux patriotes; arrestation des coupables, 560. — Découverte d'un complot pour livrer le Midi aux Anglais et rétablir la royauté; décret de confiscation des biens des révoltés, 572. — Proclamation de l'amiral Hood aux habitants de cette commune, 573. — Décret en faveur de l'armée qui l'a reconquis, 601. — Précis des événements qui y

ont eu lieu les 23 et 24 août, 632. — Décret pour la répartition des fusils qui s'y trouvent, 640. — Annonce du danger qu'elle a couru d'être livrée aux Anglais, 661. — Traits d'héroïsme recueillis pendant sa révolte, 700. — La constitution y est acceptée, 716. — Étendards pris sur ses rebelles, 734.— Décret relatif à son bureau de commerce, XVIII, 583. — Elle est mise en état de siége, 647, 648, 654. — Bournissac y est renvoyé par les représentants à Lyon, 680.— Pétition de sa section Onze, XIX, 14. — Barras et Fréron croient que la lettre qu'on leur attribue est partie de cette ville, 63. — On y célèbre la reprise de Toulon, 300. — Rivalité entre les représentants qui y sont en mission, 436. — Dons patriotiques, 461.—Inculpation de la conduite qu'y a tenue Lapoype, 565, 699. — Agrégations aux Cordeliers des deux membres acquittés de son tribunal révolutionnaire, 664. — Envoi à la commune de Paris des jugements de sa commission militaire, XX, 43. Rapport sur sa situation; indemnités accordées à ses patriotes; décret en faveur de sa section Onze, 139. — Réflexions sur les servitudes de son port, 247.— Mise en liberté des administrateurs de son bureau de commerce, 298.—Adresse de sa société populaire sur la chute de Robespierre, XXI, 531.—Elle dénonce la faction des modérés, 651. — Même dénonciation par son comité révolutionnaire, 675.— Offre de secours par plusieurs Marseillais aux Jacobins, 738.— Plaintes de la société populaire contre l'oppression des patriotes, 745, 755. — Lettre d'Auguis et de Serres qui y sont en mission ; détails sur la conspiration de Reynier, XXII, 27, 31, 33. — Proclamation de ces représentants, 31. — Adieux des Marseillais à la société des Jacobins de Paris, 43. — Situation de cette commune, 57. — Détails sur la conspiration qui y a éclaté ; décret y relatif, 146. — Déclarations sur le même objet, 170. — Adresse de sa société populaire sur l'avortement de ce complot, 174. — Compte-rendu par les commissaires de l'heureuse issue de leurs efforts, 211. — Choix fait de cette commune pour le lieu de déportation d'Hesnin, 221. — Suppression de la franchise de son port, 302; XXIII, 98, 186. — Lettre des commissaires sur l'esprit qui y règne, XXII, 314. — Autre sur son commerce, XXIII, 76. — Rapport sur sa situation ; décret qui la maintient en état de siége, 301. — Poursuites ordonnées contre les individus qui ont arrêté Bô, 308. — Rapport de ce décret, 365. — Adresse d'adhésion de Marseillais aux travaux de la Convention, 436, 542. — Lettres contradictoires d'Espert, Cadroi et Mariette sur sa situation, 504, 536, 567. — Renouvellement de ses autorités, XXIV, 138. — Heureux effets de la loi du 1er germinal ; abondants arrivages de grains, 223. — Situation de cette commune, 239. — Etat des navires étrangers entrés dans son port, 281. — Adresse de sa société populaire contre les factieux, 287. — Lettre de son comité de surveillance sur le succès des mesures prises contre les terroristes du Midi, 335.— Poursuites contre les auteurs de l'émeute du 5 vendémiaire, 479.—Lettre de Cadroi et Isnard annonçant qu'ils y sont entrés et se sont assuré la victoire sur le terrorisme, 586.—Proclamation de Chambon aux bons citoyens, 587. — Mouvement du port, XXV, 137.—La société populaire demande la poursuite des délits des ultra-révolutionnaires, 160. — Entrée dans le port de 32 bâtiments génois, chargés de blé, de riz, etc. ; tentatives pour y assassiner les détenus, 333.— Accusation de prévarication contre son tribunal, 435. — Suppression de sa commission militaire, 719.— Demande de la mise en jugement de vingt-huit Marseillais, traduits au tribunal révolutionnaire, 784. — Arrêté de Fréron contre la municipalité de cette commune, XXVI, 579. — Dénonciation de ses habitants contre Cadroi et Mariette, 643. — Débats à ce sujet, 666. — Message relatif à la nomination de sa municipalité et de ses juges de paix, XXVII, 198.— Résolution sur le même objet, 298, 314. — Autorisation donnée à son bureau central de décerner des mandats d'amener, XXVIII, 268, 269, 270. — Adresse de ses habitants sur les troubles occasionnés par les élections, 373. — Message du Directoire annonçant les mesures prises pour les calmer, 376. — Il écrit au ministre de la justice à ce sujet, 378. — Rapport sur ces troubles, 379. — Transmission de nouvelles pièces, 381. — Lettre du Directoire sur le choix de ses fonctionnaires, 383. — Rapport en faveur de la résolution relative à ses élections, 392, 393.—Elle est adoptée, 393.—Réclamation de ses habitants contre sa mise en état de siége, 494. — Translation de cette ville des deux fils d'Orléans sur un navire américain destiné pour Philadelphie, 497. — Dénonciation de sa municipalité contre les contre-révolutionnaires et le général Willot; autre contre les royalistes qui veulent exclure les républicains des élections; débats à ce sujet, 602. Sortie de Bailleul contre les brigands qui y assassinent les patriotes, 745. — Pille y remplace Bernadotte, XXIX, 8. — Proclamation de Bon pour y faire cesser les vengeances particulières, 46. —Dénonciation contre des juges de son tribunal criminel, 67.— Arrestation de Regnard, l'un des assassins royaux, 74. — Et de deux cents contrevenants à la loi du 19 fructidor, 97. — Destitution des membres de son bureau central, 166. — Dénonciation contre sa chambre de commerce, 169. — Renouvellement de sa commission militaire, 187. — Son directeur de jury est accusé de forfaiture, 193. — Levée dans cette ville de marins pour le port de Toulon, 203. — Défense d'y porter des armes, bâtons ou cannes, 222. — Calme dans ses assemblées primaires, 223.— Exécution à mort de la veuve Rey, revendeuse, pour n'avoir pas quitté cette ville, 249. — Décapitation de Paget, commandant du fort Saint-Jean, lors du massacre des prisonniers, 295.—Arrêté du Directoire qui exclut des autres ports les bâtiments qui ne justifieront pas y avoir fait quarantaine, 297. — Dénonciation contre Lucotte, son commandant, 308. — Réparations à faire à son lazaret, 311. — Rétablissement de son hôtel des monnaies, 364, 398, 465, 583. Établissement de poinçons pour la garantie des matières d'or et d'argent, 470. — Jugement du conseil de guerre y établi, 509. — Adresse de ses habitants contre les directeurs, 746. (*Voyez* Bouches-du-Rhône).

MARSHALL, ministre des États-Unis à Paris. — Son arrivée à New-Yorck, XXIX, 337. — Correspondance sur sa mission à Paris, 340.

MARSILLAC, bijoutier. — Est condamné à mort, XXI, 396.

MARSILLAC. — Auteur de la *Vie de G. Penn*, XI, 295.

MARSOLLIER. — Analyse de ses opéras de *Camille*, ou *le Souterrain*, VII, 763. — Du *Chevalier de Labarre*, IX, 78. — De *Cange*, XXII, 648. — De *la Pauvre Femme;* d'*Adèle*, XXIV, 330, 331. — De *Marianne*, XXVIII, 360. — D'*Alexis*, XXIX, 143. — D'*Adolphe et Clara*, ou *les Deux Prisonniers*, 608 *bis*.

MARTA. — Répond aux inculpations d'Aragon, XI, 530, 649.

MARTEAU, ex-contrôleur général. — Est condamné à mort, XXI, 136.

MARTEL, auteur de l'*Orateur du Peuple*. — Jugement du tribunal de police contre lui, IV, 706.

MARTEL, député de Flandre à la Constituante. — Sa démission ; elle est suspendue, II, 178.

MARTEL, ex-noble. — Est acquitté, XXI, 760, 767.

MARTEL (Joseph). — Sa déclaration contre Barras et Fréron, XXII, 157.

MARTEL, député de l'Allier à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il parle sur la conspiration de l'étranger, XIX, 659.—

MARTELL (Th.), négociant. — Réclamation le concernant, XIX, 530.

MARTFELD, conseiller d'État de Danemark. — Sa mort, III, 517.

MARTIGNAC, général. — Signe une lettre de Lamorlière au roi, XIII, 158. — Dénonciation contre lui, 635. — Demande de sa destitution, 639.

MARTILIÈRE, général. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 692.

MARTIN, chirurgien. — Présente à l'Assemblée nationale une députation des écoles de santé, VIII, 781.

MARTIN, cultivateur. — Sa lettre sur les succès de la culture de l'arbre à pain, à Cayenne, XXIX, 725.

MARTIN (femme), co-acusée dans l'affaire de Babeuf. — Conclusions de l'accusateur national de la haute-cour a son égard, XXVIII, 684. — Elle est acquittée, 717.

MARTIN, receveur du district d'Alençon. — Un décret confirme sa nomination, VI, 478.

MARTIN, capitaine. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 551, 563, 675.

MARTIN, ex-membre du tribunal révolutionnaire. — Réclamation contre son élargissement, XXV, 24, 36.

MARTIN (J.), ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 507.

MARTIN, capitaine des hussards de Berchigny. — Est acquitté, XXI, 224.

MARTIN, soldat au 19e d'infanterie. — Est condamné à mort, XXI, 176.

MARTIN (G.), marchand de toile.— Est condamné à mort, XXI, 95.

MARTIN, instituteur et marchand. — Est condamné à mort, XXI, 24.

MARTIN (P.), cordonnier. — Est condamné à mort, XX, 684.

MARTIN (Guill.). — Est condamné à mort, XIX, 380.

MARTIN, notaire à Paris. — Est condamné à mort, XX, 420.

MARTIN (P.), cuisinier. — Est condamné à mort, XX, 384.

MARTIN (Nicolas), ci-devant chanoine. — Est condamné à mort, XIX, 572.

MARTIN, consul hollandais. — Son arrestation, XVIII, 72.

MARTIN. — Est élu évêque du Haut-Rhin, VIII, 69.

MARTIN, sculpteur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

MARTIN, notaire à Saint-Thomas de Cosnac. — Pillage de sa maison, IV, 426.

MARTIN, membre des communes d'Angleterre.— Son opinion sur les actes du test et de corporation, III, 662. — Autre sur les subsides, XIX, 557.

MARTIN, membre de la commune de Paris. — — Est chargé d'examiner la conduite de Roland, XIV, 553. — Et de s'informer de l'arrestation d'un courrier envoyé par Barbaroux, XVI, 550. — Agent du comité de sûreté générale, il rapporte du Pas-de-Calais les dépouilles des églises, XVIII, 639.

MARTIN. — Analyse de son drame des *Deux prisonniers*, XI, 416. — Et de son opéra de *Fabius*, XVII, 398.

MARTIN, avocat au parlement de Toulouse. — Son *Traité des Impétrations*, II, 429. — Son ouvrage sur les finances, III, 57.

MARTIN, contre-amiral. — Est nommé commandant en chef des forces navales de la Méditerranée. XIX, 275. — Mise à la voile de l'armée navale sous ses ordres, XXIV, 701. — Est porté sur la liste des candidats pour le Directoire, XXIX, 676, 715.

MARTIN (Joseph), député de la Haute-Garonne au conseil des Cinq-Cents.— Son projet sur les moyens de pourvoir aux besoins de l'hôtel des Invalides, XXIX, 102. — Il fait assujétir à une retenue les dépenses de la guerre, 111.

MARTIN (Roger), député de la Haute Garonne au conseil des Cinq-Cents. — Demande qu'on s'occupe de garantir la liberté de la presse, XXVII, 525. —Vote le rétablissement de la loterie, XXVIII, 199. — Son projet d'une contribution personnelle, 378. — Il développe les vices de la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique, 512. — Est élu secrétaire, 513. — Son opinion sur la création d'écoles de santé, XXIX, 59. — Son rapport sur la restauration de l'instruction, 67. — Il parle en faveur des écoles secondaires, 69. — Discussion de son projet sur l'instruction publique, 83. — Son opinion sur le mariage des instituteurs, 200. — Sa motion d'ordre pour un plan d'enseignement public, 285. — Il s'oppose à ce que la commune de Toulouse soit autorisée à acquérir un terrain national, 470. — Son rapport sur le plan d'organisation générale d'instruction, 480. — Il est élu secrétaire, 629.

MARTIN (les citoyens), cultivateurs. — Affaire les concernant, XXI, 6.

MARTIN (Vincenzo), auteur de la musique de *Una Cosa rara*, X, 554.

MARTIN (Tristan). — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

MARTIN aîné, Vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691.—Dépose les armes, XXIII, 262.

MARTIN jeune. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691.

MARTIN (Roch), prêtre. — Lègue tout son bien à l'Assemblée nationale pour l'établissement d'une maison d'instruction publique, X, 315.

MARTIN D'AIGUEVILLE, (J.-J.-M.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

MARTIN D'AUCH, député de Castelnaudary à la Constituante. — Signe, comme opposant, le procès-verbal du serment du jeu de paume, I, 90.

MARTIN-LE-JUSTE (Étienne), député des Bouches-du-Rhône à la Législative. — Fait le récit des désordres commis à Marseille par le régiment d'Ernest, X, 247. — Combat le projet relatif aux droits de sortie, XI, 465. — Inculpe une adresse de cette ville contre la royauté, XIII, 127. — Donne sa démission, 311.

MARTIN-SAINT-PRIX (J.-B), député de la Somme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253. — Il proteste contre l'arrestation de ses collègues, au 31 mai, XVI, 644, 648. — Dénonce la rentrée des émigrés, XXIV, 308.

MARTIN-VALOGNE. — (*Voyez* Saint-Martin).

MARTINEAU, député de la Vienne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Est l'un des sept ex-conventionnels désignés pour compléter le Corps législatif, XXVII, 492, 578; XXVIII, 268.

MARTINEAU, avocat, député de Paris à la Constituante. — Propose l'établissement des milices bourgeoises, I, 175. — Amende l'article sur les prohibitions de la loi, 367. — Et celui sur les ordres arbitraires, 370 — Son opinion sur la création des charges, 538. — Il s'oppose à la délivrance de pas-

seports, II, 64. — Veut qu'on interdise au conseil du roi tout arrêt du propre mouvement, 65. — Son opinion sur l'éligibilité des enfants des faillis, 96. — Il appuie la motion d'apposer les scellés sur les propriétés ecclésiastiques et d'en faire inventaire, 155. — Son opinion sur la formation des assemblées primaires, 189. — Sur les municipalités, 278. — Sur la capacité de succéder des religieux, et sur la fixation de leur traitement, III, 122, 415, 651. — Il fait amender le projet contre l'inégalité des partages, 463. — Propose la conservation des octrois des villes et des péages royaux, 570. — Veut qu'aucun député ne puisse être ni électeur ni éligible, 593. — Son opinion sur le décret relatif à la contribution patriotique, 718. — Et sur la création de 400 millions d'assignats, IV, 87. — Il amende le projet sur la chasse, 175. — Veut que les municipalités donnent caution pour la vente des biens nationaux, 334, 335. — Parle sur les troubles de Nîmes, 346. — Combat la motion de faire ratifier par l'Assemblée les traités passés jusqu'à ce jour, 450. — Fait surseoir à toutes saisies de biens ecclésiastiques, 473. — Défend la juridiction métropolitaine, 516. — Parle sur le plan de la constitution civile du clergé, 520, 569, 578, 579, 580. — Discute le réglement des maisons de mendicité, 562. — Fait adopter divers articles sur l'élection des évêques, des curés et des vicaires, 585, 586, 598, 613, 629, 636, 657, 658, 659. — Et divers articles sur le traitement des curés, sur celui des vicaires et sur les séminaires, 652, 654, 655, 663. — Fait excepter les ambassadeurs du décret qui prohibe les livrées et les armoiries, 680. — Et adopter plusieurs articles sur le traitement des ministres du culte, etc., 684, 685, 686, 703, 727; V, 111. — S'oppose à la vente de la totalité des biens nationaux, IV, 715. — Parle sur les patronages laïques et sur l'aliénation des fondations ecclésiastiques, V, 15, 16. — Ses observations sur l'état politique de l'Europe relativement à la France, 240. — Son opinion sur le nombre des juges de district, 243. — Il trouve trop fortes les pensions destinées aux gens de lettres, 279. — Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et aux tribunaux de famille, 314. — Il parle contre les vendeurs d'argent, 333. — Et sur le traitement des officiers de justice, 519. — Demande que les anciens juges continuent leurs fonctions jusqu'à l'installation des nouveaux tribunaux, 579. — Parle sur l'affaire d'Henry Cordon, 611, 612. — Son opinion sur une motion tendant à ce qu'un dépôt fait en argent ne puisse être restitué en assignats, 632. — Il parle sur le mode de répartition de la contribution foncière, VI, 287. — Fait rendre un décret pour l'exécution de la constitution civile du clergé, 383, 384. — Demande que le tribunal de cassation soit renouvelé par parties, 411. — Sa motion sur la nomination des receveurs de districts, 490. — Il demande un plan général de travaux publics, 545. — Est élu secrétaire, 552. — Réclame les droits de citoyen pour les descendants de tous les Français expatriés, 598. — Son opinion sur l'évaluation de la contribution foncière, 604. — Il combat le projet de liquidation des offices supprimés, 698. — L'admissibilité de tous les prêtres à l'épiscopat, VII, 63. — Et la motion de payer à Philippe d'Orléans la dot de Louise-Elisabeth d'Orléans, 92. — Demande les droits de citoyens actifs pour tous les juifs naturalisés, 167. — Réclame contre le décret relatif aux fonctionnaires ecclésiastiques, 240. — Son opinion sur les travaux du comité des pensions, 284. — Demande le renvoi à l'Académie des sciences de la machine de Trouville, 301. — S'oppose à l'indemnité demandée pour l'accusé acquitté, 310. — Fait excepter du timbre les lettres de change tirées sur l'étranger, 326. — Parle sur le traitement à accorder aux curés démissionnaires, 332, 333. — Et sur le cautionnement des soumissionnaires des messageries, 348. — Combat le projet relatif à la contribution des ecclésiastiques, 365. — Son opinion sur les patentes, 405. — Il demande une nouvelle enchère du bail des messageries, 419. — Combat la motion de Camus relative au départ de Mesdames, 439. — Provoque une loi sur l'émigration, 442. — Veut qu'on détermine la manière de constater les absences, 516. — Son opinion sur la suppression de la ferme générale, 547. — Il combat le système des primes, 565. — Son opinion sur la garde du roi mineur, 724. — Il parle contre la liberté des foires et marchés, VIII, 6. — Veut qu'on annulle les renonciations faites par contrat de mariage à la succession de ses parents, 19. — Demande que Charles Lameth soit rappelé à l'ordre, 67. — Son opinion sur le traitement des ministres, 112. — Il explique le décret rendu sur l'affaire d'Avignon, 306. — Combat une demande de fonds pour le port de Cherbourg, 579. — S'oppose à l'admission d'une députation des hommes de couleur, 598. — Combat l'instruction proposée pour les colonies, 458. — Appuie le système de l'abbé Rochon pour le monnayage des cloches, 669. — S'oppose à ce qu'on tire le canon d'alarme lors de la fuite du roi, 715. — Demande le rappel à l'ordre de Rœderer, 748. — Sa motion relative à un prétendu interrogatoire du roi, 780. — Son opinion sur les membres de la ci-devant assemblée coloniale de Saint-Domingue, 785. — Il demande l'arrestation des signataires d'une affiche contre la royauté, IX, 13. — Défend Brullé, 177. — Parle en faveur des officiers émigrés, 215. — Rappelle Buzot à l'ordre, 265. — Se plaint de l'inaction des ministres, 269. — Parle sur la répression des délits de presse, 462. — Demande le rapport du décret qui permet aux soldats l'entrée des clubs, 517. — Veut que le roi donne son avis sur les réformes proposées à la constitution, 559. — Son opinion sur les clauses prohibitives des testaments, 588. — Sa motion sur la formule du serment, 662.

MARTINEL, député de la Drôme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il est nommé membre de la commission provisoire des inspecteurs au 18 fructidor, XXVIII, 799. — Propose d'appliquer à Avignon les lois contre l'émigration, XXIX, 33, 48, 59. — Son opinion sur une pétition des Avignonnais détenus à Valence; il demande l'épurement des tribunaux, 37. — Fait accorder un secours à Bertin, 67. — Et fixer le costume des représentants du peuple, 69. — Son rapport sur l'inauguration de la nouvelle salle du conseil des Cinq-Cents, 138. — Il est élu secrétaire, 207. — Inculpe les juges du tribunal criminel de la Drôme, 269.

MARTINET, lieutenant-colonel au régiment de Beauce. — Ses différends avec la municipalité de Brest, IV, 496.

MARTINET, capitaine du *Francklin*. — Sa justification, XXIX, 523.

MARTINET, colonel au 10e régiment. — Est condamné à mort, XXI, 95.

MARTINET, administrateur de Clermont. — Dépose les procès-verbaux de l'arrestation du roi, VIII, 740.

MARTINET. — Rend compte aux Jacobins d'une conversation entre Ducos et Desfieux, XVII, 762. — Accuse Thuriot, 765. — Est membre de la commission d'épurement des Jacobins, XVIII, 532.

MARTINI, compositeur. — Auteur de la musique de la *Bataille d'Ivry*, II, 232. — De l'*Arbre de Diane*, IV, 328. — Et de *Sapho*, XXIII, 8. — Il est nommé inspecteur du Conservatoire de musique, XXIX, 344.

MARTININGO. — Est nommé ambassadeur cisalpin à Naples, XXIX, 182.

MARTINIQUE (île de la). — Admission de deux députés de cette colonie, II, 63. — Insurrection des Noirs, 286. — Précis sur les troubles qui y ont éclaté, 314. — Révolte des nègres, III, 70, 95.— Rapport de Grégoire sur la situation de cette colonie, 507. — Annonce de nouveaux troubles, IV, 204. — Les colons demandent le rappel de Foulon, 432. — Révolution dans cette île, 641.— Annonce d'une nouvelle insurrection, V, 294, 345, 397. — Déclaration de son assemblée générale sur son état politique, 445. — Confirmation de cette assemblée, 589. — Elle ordonne le renvoi de Foulon, Yger et Chalmet, 678. — Affront qu'y reçoit l'uniforme national, VI, 15. — Lettre sur les dispositions des habitants, 37. — Dénonciation contre l'assemblée générale, 142.— Détails sur ses troubles, 150. — Insurrection à Saint-Pierre, 181. — Autre du Fort-Royal, 198. — Vœu de l'assemblée générale pour la constitution de la colonie, 237. — Nouveaux troubles, 361, 389, 502, 507, 550.— Proclamation du général Damas, 610. — Pieces officielles sur sa conduite, 657. — Détails sur l'insurrection des nègres esclaves, 678, 765. — Suite des troubles; l'assemblée coloniale dénonce Dugommier, VII, 205.— Situation de cette colonie, 216, 291, 323, 530, 550. — Inculpations contre le gouverneur, les membres du Directoire et le commandant du vaisseau le *Ferme*, 274, 323. — L'assemblée coloniale désavoue Ruste et Arnaud de Corio, 720. — Extrait de ses délibérations, 760. — Décret relatif aux individus de cette île conduits prisonniers à Saint-Malo, VIII, 189, 641. — La tranquillité y est rétablie, 417.— Lettre de Bordeaux sur cette colonie, 572. — Dénonciation contre Béhague et autres, X, 567. — Rapport sur ses troubles, XII, 285. — Envoi d'une escadre anglaise pour en prendre possession, XV, 602. — Elle tombe au pouvoir des ennemis, 628. — Rentre sous les lois françaises, 666, 699. — Dénonciation de plusieurs colons contre Santhonax et Polverel, 716. — Elle est délivrée des contre-révolutionnaires, XVI, 83. — Décret concernant ses patriotes fugitifs, 711. — Nouveaux troubles; mort du général Saint-Cyran, XVII, 213. — Défaite des Anglais par Rochambeau, 362. — Fuite de leurs partisans; levée du siége par leurs vaisseaux, 461. — Défaite par Lacrosse des contre révolutionnaires de cette île, XVIII, 117, 133. — Décret concernant plusieurs de ses déportés, XIX, 129. — Discussion dans la chambre des communes d'Angleterre sur sa conquête, XXIV, 241.— Décret qui autorise le paiement des traites tirées par l'ordonnateur de cette colonie, 529, 573. — Fixation du nombre des agents qui doivent y être envoyés, XXIX, 62.

MARTINS (John). — Est dénoncé par Pitt, XX, 686. — Défend les sociétés populaires, XXI, 270.

MARTINVILLE (A.), journaliste. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XIX, 652. — Eloge de sa conduite au 1er prairial, XXIV, 611.

MARTINVILLE, veuve de Vean-Garnier. — Est condamnée à mort, XXI, 527.

MARVAUD, député de la Charente au conseil des Cinq-Cents. — Donne des détails sur l'esprit public de ce département, XXIX, 535. — Célèbre les succès des armées républicaines, 604 *bis*.

MARVEJOLS. — Excès commis dans cette ville par les rebelles de la Lozère, XVI, 555.

MARX (le docteur). — Publie des expériences sur l'emploi du gland, XXIX, 347.

MARYBOROUGH. — Découverte d'une conspiration dans ce comté, XXIX, 305.

MARYLAND (le). — Projet de fonder un couvent de Carmélites dans cet Etat, VI, 125. — Formation d'une société pour la propagation des connaissances utiles, XIV, 257. — Confiance de ses habitants dans les vertus de Washington, XXVII, 321.

MAS (J.-B.). — Demande de sa mise en liberté, XI 613.

MASENOD (de), député de Provence à la Constituante. — S'oppose à l'admission des députés de la noblesse de Provence, I, 38.

MASKINSKI, commandant dans les Ardennes, — Rend compte de l'état de défense de Sedan, XIII, 730.

MASQUES (*Voyez* Déguisements).

MASQUET (Jean), marchand de bœufs. — Est condamné à mort, XX, 191.

MASSA, député des Hautes-Alpes à la Convention. — Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699.

MASSA-CARRARA. (*Voyez* Carrara).

MASSABAL. — Fait l'apologie de Taillefer, XVIII 365.

MASSABIAU.—Abjure le caractère de prêtre, XVIII 403.

MASSACHUSSETS. — La société humaine de cette province vote une médaille d'or à Houdart, officier de la marine française, X, 405.

MASSARCENE (lord). — Sa captivité, II, 266.

MASSARD, graveur. — Sa gravure d'*Erigone* VII, 608.

MASSARD, ex-adjudant général. — Arrêté du Directoire qui ordonne son arrestation, comme complice de Babeuf, XXVIII, 281 *. — Ses dénégations à la haute-cour, 659. — Il donne un démenti à l'accusateur national et est renvoyé dans son cachot, 661. — Cet accusateur le considère comme complice de Babeuf, 682. — Sa défense, 703. — Il est acquitté, 717.

MASSARÉDO, amiral espagnol. — Est nommé commandant des forces navales de l'Océan, XXVIII, 672. — Ses préparatifs de défense, XXIX, 273. — État des vaisseaux de l'escadre espagnole qu'il commande, 701. — Essai de son système de défense maritime, 730.—Envoyé extraordinaire à Paris, il est présenté au Directoire, 846.

MASSE, chef de brigade.— Est tué à l'armée d'Orient, XXIX, 436, 439.

MASSE, mercier. — Est condamné à mort, XXI, 199.

MASSE, dit Brin-d'Amour, menuisier. —Est condamné à mort, XXI, 31.

MASSÉ, curé. — Dénonce les administrateurs de la Vendée, IX, 711. — Réponse à ses accusations, X, 271.

MASSÉ, membre du conseil général de la commune de Paris.— En est exclu, XVII, 590.— Est nommé administrateur de police, XVIII, 137.— Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, 281. — Il est acquitté au tribunal de la haute-cour, 717.

MASSEL, chef de brigade. — Son rapport sur quelques avantages contre les Autrichiens, XXIX, 766.

MASSÉNA, général français. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708. — Annonce la prise du poste de Brec, XVIII, 631. — Se distingue à Cairo, XXII, 131. — Fait part d'un avantage remporté par l'armée des Alpes, XXVI, 75. — Se distingue en diverses actions, 234, 250, 251. — Décide la victoire à Millésimo, XXVIII, 253. — Contribue à celles de Dégo et de Saint-Jean, 255. — Lettre de satisfaction qu'il reçoit du Directoire, 260. — Il décide la victoire à Lodi en se jetant à la tête des bataillons, 278. — Son éloge, 339. — Il contribue au succès des batailles de Lonado et de Castiglione, 384. — Pertes

* Le Moniteur a imprimé Mansard par erreur, c'est Massard qu'il faut lire.

qu'a fait essuyer sa division à l'ennemi, 392. — Détails d'une victoire remportée par elle, 428. — Il se distingue à la bataille de Roveredo, 431. — A celle d'Arcole, 501, 503, 536. — Et au combat de Saint-Michel, 539. — Reçoit une lettre de félicitation du Directoire, 573. — Remporte de nouveaux avantages, 579, 662. — Son éloge par Matthieu Dumas, 684. — Il présente au Directoire les drapeaux enlevés aux Autrichiens, 688. — Adresse de sa division contre les conspirateurs de Clichy; Talot accuse Aubry de l'avoir destitué, 764. — Il est porté sur la liste des candidats pour remplacer Barthélemy et Carnot au Directoire après le 18 fructidor, 816, 818. — Est nommé général en chef de l'armée de Rome, XXIX, 162. — Sa proclamation pour l'organisation du nouveau gouvernement romain, 239. — Il est forcé de remettre son commandement à Dallemagne, 243. — Son retour à Rome; sa proclamation à l'armée, 246. — Arrestation d'officiers insurgés contre lui, 254. — Ils sont mis en liberté, 255. — Et acquittés, 352. — Il est remis en activité, 354. — Prend le commandement en chef de l'armée d'Helvétie, 578, 582 *bis*. — Sa proclamation aux Grisons, 616 *bis*. — Il annonce la défaite des Autrichiens à Lueisteig, 624 *bis*. — Et annonce une victoire remportée sur eux par Lecourbe, 625. — Rapprochement de ses opérations militaires, en Suisse, avec celles du général Hotz, 629. — Il organise le nouveau gouvernement des Grisons, 631. — Texte de sa sommation au général Auffenberg; sa proclamation à l'armée d'Helvétie, 632. — Il annonce une victoire remportée sur les Autrichiens, 636. — Remplace par *interim* le général Jourdan à l'armée du Danube, 641. — Proclamation par laquelle il rend les communes responsables des voies de fait exercées contre les Français, 642. — Détails sur ses succès en Suisse, 644. — Il est nommé commandant en chef de l'armée d'Allemagne, 654. — Annonce plusieurs avantages obtenus par Lecourbe et Chabran, 661, 670, 674. — Sa proclamation aux Helvétiens, 670. — Il reçoit une lettre du prince Charles sur l'assassinat de Rastadt, 675. — Donne des détails sur les avantages obtenus en Helvétie, 676, 684. — Ses succès dans le pays des Grisons, 686. — Sa correspondance sur les manœuvres de l'armée du Danube, 687. — Explication des motifs des mouvements de cette armée, 689. — Il annonce une victoire remportée sur les Autrichiens, 694. — Et une bataille sanglante sur la Thur, etc., 697. — Ecrit que le général Xaintrailles a dispersé un corps considérable de Suisses rebelles, 700. — Fait l'éloge du colonel Laharpe; donne des détails sur plusieurs engagements, 702. — Annonce une victoire sur les Autrichiens, 703. — Détails sur ses succès en Helvétie, et ceux de la division Soult, 705, 709. — Il est l'un des candidats pour la place de directeur; sa proclamation à l'armée du Danube contre les divisions, 715. — Sa position militaire, 721. — Il annonce un succès, 728. — Un autre remporté par Lecourbe et Chabran, 729. — Un autre, 754. — Un nouveau dû à la division de Lecourbe, 764. — Il est maintenu, par arrêté, au commandement de l'armée d'Helvétie; annonce la prise du Mont-Gothard et la perte de l'ennemi, 782. — Détails sur ses succès, 789, 799, 810. — Explication sur ses mouvements, 811. — Il prend Zurich, 829. — Met en déroute l'armée de Suwarow, 841. — Annonce de nouveaux succès, 848. — Bat complètement le prince Charles, 854. — Les autorités de Bâle refusent de payer la contribution imposée par lui; sa proclamation à l'armée du Danube, 858. — Il reçoit des félicitations du Directoire, 861. — Son rapport sur les opérations de l'armée du Danube du 3 au 18 vendémiaire, 869, 870, 872, 873, 874, 875, 877. — Il annonce de nouveaux succès, 880. — Approbation de l'emprunt levé par lui sur les cantons suisses, 899.

MASSES MILITAIRES. (*Voyez* Militaires).

MASSEY (P.-F.), négociant d'Amiens, député de la Somme à la Législative. — Son projet relatif à la sortie des matières premières, XI, 464. — Autre concernant l'exportation des cotons, XII, 159.

MASSEY, commandant d'un détachement. — Est tué par le peuple à Tulle, VIII, 421.

MASSEY (docteur), président de la société royale de Manchester. — Est remplacé par le docteur Percival, II, 257.

MASSIAC, émigré. — Confiscation de ses biens dans les colonies, XIII, 535. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 701.

MASSIAC (l'hôtel). — Arrestation des membres du club y établi, XIX, 666. (*Voyez* Saint-Domingue).

MASSIAS, officier de canonniers. — Son mémoire sur la reddition du Fort-les-Bains, XVI, 747.

MASSIEU, curé de Sergy, député de Senlis à la Constituante. — Est élu secrétaire, II, 446. — Vote pour la constitution civile du clergé, IV, 506, 507. Prête le serment civique, VI, 753. — Dénonce les intrigues dirigées contre les curés de Paris, VII, 55. — Répond aux attaques de Maury contre le comité ecclésiastique, 225. — Combat la fixation du traitement des curés réfractaires, 333. — Est élu à l'évêché de l'Oise, 467. — Fait rendre un décret relatif à l'institution des aveugles-nés, IX, 839. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 164, 196, 253. — Il reproche à Fonfrède d'invoquer la constitution de 89, XVI, 158. — En mission à Givet, rend compte d'une sortie de la garnison de cette place, XVII, 668. — Annonce que le Quesnoy n'est plus cerné, 707. — Renonce à ses fonctions d'évêque, XVIII, 401. — En mission dans les Ardennes, dénonce des attentats commis contre les patriotes à Sedan, XX, 228. — Répond aux reproches de ne s'être pas opposé aux mesures de Roux, 319, 362. — Sa motion relative à l'adresse des Jacobins aux sociétés affiliées, XXI, 503. — Il parle en faveur de deux Jacobins de Sedan, 681. — Appuie une adresse de Mousson contre l'oppression des patriotes, 721. — Justifie les Jacobins, 800. — Son opinion sur l'instruction publique, XXII, 313, 314, 524. — Il appuie la distribution du 9e numéro du *Journal du Peuple*, 361. — Engage les Jacobins à demander des explications sur les inculpations dont ils sont l'objet, 438. — Attaque la commission des arts, 659. — Appuie un projet en faveur des savants et des artistes qui sont dans le besoin; son opinion sur la demande de passeports pour les élèves de l'école normale, XXIV, 234. — Il est dénoncé par Dumont, 551. — Par la commune de Sedan, 660, 664. Et par le conseil général de Vitry-sur-Marne, XXV, 370. — Autres accusations contre lui; il est décrété d'arrestation, 452. — Examen de sa conduite, 461, 470. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Fait, à la société de la rue du Bac, l'éloge des réunions politiques, XXIX, 771. — Y est chargé de la rédaction d'une adresse pour provoquer la déclaration de la patrie en danger, 777.

MASSIEU (Jean), sourd-muet. — Plainte portée par lui contre un voleur, XIII, 214. — Il plaide lui-même sa cause, 142.

MASSIEU, chef de bataillon. — Se distingue à l'armée du Nord, XVI, 487.

MASSIMI (le marquis de). — Est envoyé par le pape près de Bonaparte pour le complimenter et obtenir la restitution d'Ancône, XXVIII, 718. — Nommé ministre de S. S. en France, 735. — Et présenté au Directoire en cette qualité, 753. — Lettre que lui écrit le cardinal Doria sur la révolte de Rome, XXIX,

128. — Il est gardé à vue à Paris, 130. — Et mis en liberté, 178.

MASSION (L.), inspecteur des vivres. — Est acquitté, mais restera détenu, XX, 400.

MASSON (Antoine), curé.—Est condamné à mort, XVIII, 34.

MASSON (Jean). — Cause entre lui et Michel Leroy, V, 85, 112, 157, 198, 232.

MASSON, aide-de-camp.—Est arrêté à Namur avec Lafayette, XIII, 537. — Proteste contre son arrestation, 633.

MASSON, juge au tribunal révolutionnaire.— Est admis aux Jacobins, XIX, 103.

MASSON, capitaine à l'armée des Pyrénées-Orientales. — Refuse de signer la capitulation de Bellegarde, XVII, 318.

MASSON (la citoyenne), mère de 10 défenseurs de la patrie.— Son désintéressement, XVI, 590.— Décret qui lui accorde un secours, XIX, 140.

MASSON et D'ESPAGNAC (la compagnie). — Est justifiée par Dumouriez, XIV, 595. — Rapport et décret sur ses marchés, XV, 594; XVII, 214. — Nomination de commissaires chargés d'assister à la levée des scellés mis sur ses papiers, 347. — Décret relatif à la reddition de ses comptes, XVIII, 21. — Autre concernant sa liquidation, 664. — Sa pétition à la Convention, XIX, 530. — Séquestre de ses biens, 619. — Décret concernant ses créanciers, XXI, 435.—Levée des scellés mis sur ses papiers, XXIII, 381. (*Voyez* d'Espagnac.)

MASSOT (Th.-J.), dit Grandmaison, imprimeur. —Est acquitté, XX, 244.

MATELÉ, général. — Eloge de sa conduite au 13 vendémiaire, XXVI, 128.

MATELLANT (marquis de). — Est nommé ambassadeur d'Espagne à Naples, IV, 321.

MATHÉMATIQUES. — *Polygonométrie*, par Timon Lhuilier, VI. 147. — Annonce du *Traité de Mathématiques* de Lemoine, VII, 219.—Ouvrage de Condorcet sur cet objet consacré à l'usage des écoles primaires, XXVII, 502.—Notice sur le *Traité du calcul différentiel et intégral*, XXVIII, 93, 533. — Compte-rendu de l'*Introduction à l'analyse infinitésimale*, par Labey, 521. — Traité élémentaire de mathématiques, XXIX, 61. — Histoire de cette science, 835.

MATHEY, ex-curé de Montereau. — Motion de le rayer de la liste des jurés du tribunal révolutionnaire; il est suspendu. XXI, 479.—Rayé de la liste des jurés, 507. — Et chassé de l'auditoire du tribunal, 608.

MATHEY (P.-F.), municipal de Faucogney. — Est acquitté, XXII, 270.

MATHEY, de Caen. — Rejet de sa pétition sur la loi des successions, XXIX, 205.

MATHEY, commandant du fort d'Alais — Sa lettre en faveur de la garde nationale de Tanargue, XXII, 519.

MATHIAS, curé. — Est élu évêque d'Alençon, VII, 522.

MATHIAS, ministre anglais à Hambourg. — Sa mort, V, 233.

MATHIAS, marchand.—Est condamné à mort, XXI, 200.

MATHIEU, citoyen de Lyon. — Son tableau de la pompe funèbre de Châlier, XIX, 21.

MATHIEU, capitaine de chasseurs. — Est criblé de blessures, XXVIII, 512. — Adjudant-général, il se distingue à Terracine, XXIX, 364. — Lettre sur l'attaque de Calvi par ce général, 577, 579.

MATHIEU, ingénieur. — Son plan de la Bastille, V, 47.

MATHIEU, juge de paix. — Sa justification, XIV, 548.

MATHIEU (A.), emballeur. — Est condamné à mort, XX, 528.

MATHIEU (Calvados). — Incendie d'une partie de cette commune, XXIX, 377.

MATHIEU-DE-MIRAMPAL (Jean-Baptiste-Charles).—Est l'un des juges du tribunal du 17 août, XIII, 449.—Député de l'Oise à la Convention, il propose de déclarer tous les pouvoirs anéantis, XIV, 6.—De prêter le serment d'être fidèle à la nation, et de n'établir le gouvernement que sur les bases de la liberté et de l'égalité, 7. — S'oppose au choix illimité des juges parmi tous les citoyens, 15. — Son opinion sur l'incompatibilité des fonctions législatives avec celles de haut-juré, 40. — Il fait décréter que les ministres ne pourront être choisis parmi les députés, 76. — Fait organiser les comités de la Convention, 79. — S'oppose à ce que les fonctions municipales et d'instruction publique soient exceptées du décret général qui exclut les députés de toutes fonctions, 320. — Parle sur les finances, XV, 102. — Son vote dans le procès du roi, 164, 196, 255. — Il fait rendre un décret contre les filles de quatorze ans émigrées, 631. — Veut appuyer la motion d'expulser les Bourbons, 817. — Son opinion sur la dénonciation de Levasseur contre Salles, XVI, 141. — Ses inculpations contre Kellermann, 180. — Son opinion sur la pétition des sections de Paris contre vingt-deux députés, 199.—Il appuie l'emprunt forcé, 438.—Est adjoint au comité de salut public, 515. — Interpelle le président de faire respecter la Convention, 523.—Discute le projet de constitution. 661. —Annonce de son arrestation à Bordeaux, et de son arrivée à Périgueux, XVII, 46. — Son rappel du département de la Dordogne, 187. — Fait supprimer la commission des monuments, XVIII, 703. — En fait nommer une pour inventorier les collections précieuses, XIX, 440.— Inaugure le temple de la Raison à Sedan, 702. — Son opinion sur la dénonciation de Lecointre contre plusieurs députés, XXI, 630.—Il entre au comité de sûreté générale, 656. — Parle sur l'organisation des comités, 657.—Fait nommer les membres de la commission administrative de police de Paris, XXII, 274. — Répond aux calomnies dirigées contre le comité de sûreté générale, 651. — Demande le renouvellement des cartes de sûreté, 744. —La suspension des procédures du tribunal révolutionnaire, 782. — Et la suppression du *maximum*, XXIII, 48. — Son opinion sur la traduction de Lacroix au tribunal criminel, 328. — Est nommé de nouveau au comité de sûreté générale, 383.—Annonce l'arrestation de Babeuf, et les mesures prises relativement au buste de Marat, 415. — Improuve la capitulation de la Zélande, 487. — Demande la destruction du monument de la place des Invalides, 517.—Annonce un rapport sur les mouvements qui ont lieu autour de la Convention, 629. — En fait un sur des affiches dirigées contre les comités de gouvernement, 684. — Annonce que le comité de sûreté générale surveille les perturbateurs, 700. — Rend compte des bruits répandus sur le départ de la Convention, XXIV, 59. — Fait adopter une proclamation aux habitants de Paris, 119. — Annonce la dispersion du rassemblement du faubourg Antoine, 135. — Est nommé membre de la commission des lois organiques de la constitution, 142. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 229. — Son rapport sur l'esprit de vengeance qui anime les Lyonnais contre les *Mathevons*, 419, 420, 421. — Il fait adopter une proclamation aux habitants de Paris, 501. — Est élu président; félicite le général d'Oraison, blessé au sein de la Convention, 554. — Son opinion sur la loi relative à la vente sans enchères des biens nationaux, 643. — Il s'oppose à ce que la récolte prochaine soit déclarée propriété nationale, 665. — Est envoyé dans l'Ouest, XXV, 3. — Demande une pension pour la veuve de Dessault, 30.—

Réélu au conseil des Cinq-Cents, appuie le projet d'Eschassériaux pour la rentrée de l'emprunt forcé, XXVII, 644, 645, 646. — Présente un projet d'adresse sur les mandats, XXVIII, 65. — Réfute les idées de Mercier sur Descartes et les géomètres, 268. —Parle sur le transport des journaux et du papier-monnaie, 330. — Fait résoudre la perception des droits de douane en numéraire, 367. — Demande le rappel à l'ordre de Jourdan pour son opinion sur la haute-cour, 376. — Combat la proposition d'un message au Directoire pour lui demander de faire la paix, 445.—Son discours sur l'affaissement du Panthéon, 457. — Il est élu secrétaire, 466. — Parle en faveur de l'établissement du tachygraphe, 512.—Fait arrêter en principe la suppression des chanoinesses de la Belgique, 517. — Combat le projet de Parisot sur la comptabilité, 547. — Défend le message et le projet de résolution relatifs au serment des électeurs, 623. — Propose un ordre du jour motivé sur les plaintes de la haute-cour de justice, 635. — Son rapport et résolution portant que tous jurés, juges, adjoints, etc., resteront aux débats de l'affaire qu'ils auront commencée, quoique nommés à d'autres fonctions ; il propose de déclarer que ceux qui n'ont pas une ou deux campagnes ne sont pas compris dans l'article 9 de la constitution, etc., 646. — Est nommé commissaire près l'administration centrale du département de la Seine, 771. — Fait hommage de l'ouvrage de Missiessi, intitulé : *Installation des vaisseaux*, XXIX, 455.—Son rapport sur une pétition d'un conscrit, né le 22 sèptembre 1777, 467. — Il propose et fait adopter le projet d'un mausolée et d'une fête funèbre en l'honneur du général Joubert, 801.

MATHIS, cavalier.— Est condamné à mort, XXI, 112.

MATHIS, chef de division de la garde parisienne. — Est proposé par Santerre pour le remplacer, XVI, 302. — Eloge de sa conduite au 9 thermidor, XXI, 366.

MATHIS (Madelaine), marchande de fruits. — Annulation d'un jugement rendu contre elle, XX, 693.

MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.—Défense de les exporter, XIII, 625, 628.—Commission nommée pour les recevoir, XVIII, 414. — Confiscation de celles qui seraient trouvées enfouies, 416, 420; XIX, 129. — Décret qui casse tous les arrêtés sur leur échange, XVIII, 567.—Réflexions sur l'or, XX, 471.—Annonce de l'arrivée de vingt-neuf chariots chargés de ces matières, et provenant des contributions de la Belgique, XXII, 123. — Dispositions sur les versements faits aux hôtels des monnaies, 408, 410 ; XXV, 384. — Proposition de prohiber le commerce des espèces, XXVII, 644.—Frais mis à la charge de ceux qui échangent ces matières aux monnaies, 652. — Rapport et projet de Thibault sur la retenue dont elles sont susceptibles, XXVIII, 449, 450.—Arrêté qui détermine les bureaux de garantie, XXIX, 609. (*Voyez* Marque d'or et d'argent.)

MATTEI, cardinal, archevêque de Ferrare. — Lettre que lui adresse Bonaparte pour l'engager à rentrer dans son diocèse, XXVIII, 478. — Autre dans laquelle il lui représente les intrigues de l'étranger pour influencer et perdre l'État de Rome, 578. — Autre par laquelle il lui annonce les motifs qui l'ont obligé à rompre l'armistice, et lui indique l'espoir qui reste encore à Sa Sainteté pour sauver ses États, 589. — Il est banni du territoire Cisalpin, XXIX, 222. — Saisie de ses biens, 236.

MATTUSIIUYS, commandant batave.—Son éloge, XXIX, 822.

MATUSEWICZ. — Parle en faveur de la nouvelle constitution de Pologne, VIII, 455.

MAUBACH. — Sa machine tachygraphique, IV, 560.

MAUBAN. — Se justifie aux Jacobins, XVIII, 28.

MAUBERT (Joseph-François). — Est condamné à mort, XVII, 598.

MAUBERT, officier. — Bonaparte demande pour lui le grade de chef de brigade, XXVIII, 580.

MAUBERT-NEUILLY (J.-M.), fermier-secrétaire. — Est condamné à mort, XX, 428.

MAUBEUGE. — Offre patriotique des chanoinesses de cette ville, II, 231. — Rixe entre les soldats de sa garnison, IX, 255.— Fonds accordés pour les travaux du camp établi près de ses murs, 282. — Arrestation de ses gardes nationales par les hullans, X, 446. — Profession de foi de sa société populaire, 537. — Compte demandé des fonds destinés à sa fabrique d'armes, XII, 631. — Etat de défense du camp retranché sous ses murs, XIII, 296, 319. — Dispositions de l'ennemi pour s'en rendre maître, 711. — Plaintes contre son état de dénuement, 721. — Lettre sur l'attaque de cette place, XVI, 165. — Expédition sur un de ses postes, 752. — Succès de sa garnison, 766. — La constitution y est acceptée, XVII, 108. — Décret relatif à sa manufacture d'armes, 349. — Sa société populaire envoie à la Convention des mitres, des chasubles, etc., XVIII, 20. — Nouvelles fâcheuses de cette ville, 82. — Son siége est confié au général Colloredo, 129. — Elle est débloquée par les républicains, 165. — Bulletin de l'armée alliée après la victoire y remportée sur elle, 293. — Complot découvert dans ses murs, XIX, 655. — Eloge de la conduite de ses habitants, XXI, 27. — Retraite des ennemis, 101. — Lettres sur le déblocus de cette place, 119. — Secours accordés aux veuves de ses officiers municipaux tués par l'ennemi, 140.— Indemnité accordée aux propriétaires de sa manufacture de fusils, XXII, 673. — Explosion de son magasin à poudre ; détails et décret à ce sujet, XXVI, 179.

MAUBOURG. (*Voyez* Latour-Maubourg.)

MAUCHE, administrateur municipal. — Sa lettre sur les élections de Marseille, XXVIII, 393.

MAUCLAIR, libraire. — Est condamné à mort, XXI, 31.

MAUCLAIRE (P.), brocanteur. — Est condamné à mort, XX, 568.

MAUCOU, général divisionnaire. — Annonce que les Anglais ont tiré à boulets rouges sur l'équipage de la frégate l'*Andromaque* qui ne pouvait plus tenir la mer, XXVIII, 437.

MAUDRU (Jean-Antoine). — Est élu évêque de Saint-Dié, VII, 666.

MAUDUIT (Sébastien). — Est condamné à mort, XVIII, 580.

MAUDUIT, sous-chef de l'administration de la marine à Grandville. — Est condamné à mort, XXI, 320.

MAUDUIT, géomètre.— Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

MAUDUIT, député de Seine-et-Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 207, 253. — Compte-rendu de sa mission dans le département de Seine-et Marne, 787. — Godard se plaint d'avoir été destitué par lui, XVI, 256. — Son rapport sur un mémoire de Dillon, XIX, 159.

MAUDUIT, colonel du régiment du Port-au-Prince. — Eloge de sa conduite dans cette colonie, V, 642. — Annonce de son assassinat, VIII, 219. — Détails y relatifs, 637. — Lettres trouvées dans ses papiers, IX, 243.

MAUDUIT LARIVE. (*Voyez* Larive.)

MAUGÉ, président de la société populaire de Nancy. — Est mis en liberté, XVII, 485. — Et dénoncé par Faure, XXIII, 445.

MAUGENEST, député de l'Allier au conseil des

Cinq-Cents. — S'oppose à l'exclusion des ci-devant nobles des fonctions publiques, XXIX, 17. — Combat le projet de Martin sur l'instruction publique, 83. — Sa motion contre le système des dénonciations, 111. — Son opinion sur l'emprunt proposé par le commerce de Paris, 117.— Et sur l'enceinte constitutionnelle du Corps législatif, 132. — S'oppose à l'autorisation demandée par la commune de Saint-Dié pour s'imposer, 155. — Son opinion sur le partage des biens communaux, 596 *bis*.

MAUGER (E.), bénédictin.—Est condamné à mort, XX, 480.

MAUGER (René), perruquier. — Convaincu d'avoir porté la tête de Féraud, est condamné à mort, XXIV, 655.

MAUGERET, commissaire de la Gironde. — Lettre que lui écrit le comité central de Bordeaux, XVII, 184.

MAUGIN, caporal. — Tentative de séduction faite auprès de lui, IV, 598.

MAUGIS, canonnier. — Trait de courage, XX, 564.

MAUJEAU, échevin de Metz, député à la Constituante. — Difficultés sur son élection, I, 69.

MAULDE. — Sa mission à La Haye, XII, 98. — Il porte à l'empereur une lettre de Louis XVI, 128 *. — Réflexions le concernant, 645. — Ambassadeur de France à La Haye, il excite le mécontentement du stathouder, 765. — Son activité dans cette ville, XIII, 49. — Célébration, chez lui, de l'anniversaire du 14 juillet, 205.— Inutilité de ses démarches pour obtenir l'extradition de fabricateurs de faux assignats, 529, 697.— Désagréments qu'il éprouve, 573. — Résolution des Etats-généraux de ne plus communiquer avec lui, 589. — Son rappel et son remplacement par Genest, XIV, 553. — Il se plaint d'avoir été rappelé, XV, 723. — Motion de sa mise en liberté; décret à ce sujet, XVI, 451. — Autre portant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui, 726.

MAULDE, député de la Charente à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254.

MAULDE (camp de). — Sa levée, XIII, 668, 672, 690. — Sa reprise, XIV, 79.

MAULETTE (chevalier de), député de Montfort-l'Amaury à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Demande qu'on choisisse un projet de déclaration des droits, 350.

MAULGUET (J.-L.), architecte. — Est condamné à mort, XX, 412.

MAULINERY-MUROLS, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

MAULNOIR (Et.-Fran.) — Est condamné à mort, XIX, 380.

MAUMNE, chef de bataillon. — Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 650.

MAUMONT, cultivateur. — Est condamné à mort, XXI, 275.

MAUPASSANT, député de Nantes à la Constituante. — S'oppose à ce que Necker sorte de France, V, 623. — Sa motion contre les prêtres réfractaires, IX, 159. — Son opinion sur l'éligibilité à l'électorat, 377. — Il demande communication du discours à adresser au roi en lui présentant la constitution, 576.

MAUPEOU (de), chancelier de France. — Verse au trésor, à titre de prêt, 500,000 livres, sans intérêt, IV, 113. — Pétition relative à sa succession, XXIX, 64.

MAUPETIT. — Son établissement pour le paiement des rentes, IX, 511.

MAUPETIT, député du Maine à la Constituante. — Parle sur la fixation du siége épiscopal de la Mayenne, V, 59. — Député de ce département au conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXIX, 612.

MAUPIN, maire de Beaurain. — Son éloge, XVIII, 152.

MAURE, député de l'Yonne à la Convention. — Rend compte de sa mission dans le département d'Eure-et-Loir, XIV, 616, 619. — Fait décréter que le service se fera sans interruption dans toutes les administrations publiques, 836. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 170, 210, 238, 255.— Il donne des détails sur l'assassinat de Lepelletier-Saint-Fargeau, 256. — S'oppose à l'enlèvement des cloches des églises, 784. — Son opinion sur la réclamation des épiciers de Paris, XVI, 12. — Il fait rendre un décret en faveur des volontaires de l'Yonne, 75. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 92. — Combat la motion de décerner les honneurs du Panthéon à Dampierre, 357. — Demande l'impression d'une lettre justifiant les commissaires des sections, 429. — Propose la mise en liberté de Maulde, 451. — Et celle de Ligneville, 485. — Fait déclarer qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre Maulde, 726. — Parle en faveur de Boileau, 742. — Annonce l'évasion de Biroteau, XVII, 7. — Et le départ de 800 hommes de l'Yonne pour aller combattre les révoltés, 69. — Demande l'arrestation de Duperret, 130, 137, 138.— Est envoyé par les Jacobins pour s'informer de Marat à ses derniers moments, 141. — Combat diverses motions contre les nobles et les prêtres, 376. — Sa motion contre la société de Tonnerre, 427. — Il fait réorganiser le comité de sûreté générale, 610.— Donne les détails de son voyage dans les départements de Seine-et-Marne et du Loiret, 614. — Dénonce le comité de sûreté générale, 622. — S'oppose à l'appel des suppléants, 646. — Est admis aux Jacobins, XIX, 314. — Propose de suspendre toute nouvelle affiliation à cette société, 337. — Fait condamner le journal de Guffroy, 638. — Veut que les femmes soient comprises dans le décret contre les ex-nobles, sauf quelques exceptions, XX, 225, 255. — Parle sur l'adresse des Jacobins aux sociétés affiliées, XXI, 546. — Réclame contre l'élargissement d'un grand nombre de détenus, 585. — Son opinion sur la nomination des comités révolutionnaires, 619 — Il se justifie d'avoir mis des nobles et des prêtres en liberté, XXII, 64, 99. — Réclamation des administrateurs de Tonnerre en sa faveur, 160. — Il défend les sociétés populaires, 197. — Réclame contre un article de l'*Orateur du Peuple*, 206. — Combat une pétition du club électoral, 222. — Rend compte aux Jacobins de ce qui s'est passé à la Convention au sujet des sociétés populaires, 269.— Son opinion sur l'instruction publique, 313. — Il rend compte de la séance de la Convention au sujet des députés détenus, 346. — Se plaint des persécutions dirigées contre les patriotes, 394. — Parle sur la pénurie des subsistances, 402. — Propose aux Jacobins une pétition à la Convention sur les imputations dirigées contre eux, 439, 442. — Vote la mise en accusation de Carrier, 592. — Discute sur la première réquisition, 766. — Son opinion sur le jugement du comité révolutionnaire de Nantes, 782. — Il s'oppose à ce que les individus incarcérés depuis le 31 mai puissent revenir sur leurs transactions, XXIII, 85. — Et à la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers, 90. — Proteste de la pureté de son cœur, 100. Fait suspendre l'érection d'une colonne infamante à Caen, 192. — Accorder des secours aux indigents, 277. — Et envoyer en Hollande Cochon et Ramel, 318. — Se plaint de la présence de réquisitionnaires à Paris, 580. — Défend Billaud Varennes, XXIV, 63. — Demande la suppression des agents nationaux, 237. — Parle sur le projet de réorganisation de la

* Le Moniteur a imprimé Maulte par erreur, c'est Maulde qu'il faut lire.

garde nationale de Paris, 242. — Est accusé par Gibergues, 603. — Son suicide, 618. — Dénonciation de la commune d'Auxerre contre lui, 627.

MAUREL, commissaire des guerres. — Décret ordonnant un rapport sur son affaire, XXIV, 675. — Il est prévenu d'un vol de 600,000 livres; discussion aux Cinq-Cents y relative, XXVIII, 458.

MAUREL, député d'Ille-et-Vilaine à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252.

MAUREPAS (comte de), ministre de la marine. — Aperçu de son administration, *Introd.*, 4. — Notice le concernant, 113. — Ses Mémoires, XII, 263; XIV, 172.

MAURIAC. — Annulation de l'élection de la municipalité de cette commune, VII, 537.

MAURICE, femme Loison. — Est condamnée à mort, XXI, 544.

MAURIENNE (vallée de). — Gouvion en chasse l'ennemi, XVII. 692.

MAURIETTE DE FLORIS, député de Mont-de-Marsan à la Constituante. — Combat la division départementale de la Basse-Guyenne, III, 131.

MAURIN, officier général. — Eloge de ses talents et de sa bravoure, XXVIII, 382.

MAURIN (G.-D.), agent de Biron. — Est condamné à mort, XXI. 191.

MAURIVET. — Est à la tête des rebelles de la Vendée, XVI, 430.

MAUROJÉNY (J.). — Dément le bruit de sa tradition par l'Empereur à la Porte, comme auteur d'écrits séditieux, XXIX, 318.

MAUROJENY (l'hospodar). — Sa défection, II, 313, 441. — Ses conférences avec le prince de Cobourg, III, 237. — Il est battu par le général Clairfayt, V, 201. — Et mis à mort par ordre du sultan, VI, 299, 307, 461.

MAUROUX, sous-lieutenant. — Action d'éclat, XXVII, 202.

MAURY (abbé), député de Péronne à la Constituante. — S'oppose à la vérification commune, I, 67. — Est arrêté, 211, 243. — S'élève contre la confusion des pouvoirs exercés par l'Assemblée, 378 — Combat la motion de Duport sur la circulation des grains, 398. — Vote pour le *veto* absolu, 416, 420. — S'élève contre l'arrêté de la ville de Rennes, 452. — Propose de suspendre toute procédure jusqu'à ce que le code criminel soit réformé, 453. — Fixe à quatre ans la durée de la législature, 459. — Veut qu'on délibère de nouveau sur les arrêtés du 4 août, 461, 464. — Les combat, 469. — Réclame en faveur des biens du clergé, 510. — Soutient le prêt à intérêt, II, 5. — Justifie la réponse du roi, 10. — Défend la propriété du clergé, 54, 112. — Combat la motion d'inventorier ses biens, 155. — Est rappelé à l'ordre; réclame contre le décret qui suspend la nomination aux évêchés et archevêchés, 160. — Défend le prévôt de Marseille, 172. — Demande trente-six administrateurs par département, 204. — Défend les états du Cambrésis, 206. — Son opinion sur le remplacement de la gabelle, 247. — Il propose un plan de délibérations sur les finances, 252. — Prend part à la discussion sur les municipalités, 287, 296. — Combat la formation d'un comité colonial, 296. — Demande l'impression du tableau des dépenses extraordinaires, 424. — Combat le cours forcé des billets de la caisse d'escompte, 431. — Veut parler, malgré l'Assemblée, sur la vente des biens du clergé, 432. — Demande la mention au procès-verbal du refus de l'entendre, 457. — Son opinion contre l'éligibilité des bourreaux, comédiens et juifs, 455. — Il se plaint de ce que les comédiens osent écrire à l'Assemblée; est rappelé à l'ordre, 464. — Appuie le renvoi au comité des recherches de l'affaire de Villeneuve-le-Roi; demande la formation d'un comité pour constater la dette, 501. — Vote le rejet du don des Genevois, 504. — Demande la continuation du paiement des portions congrues, par les décimateurs; accorde, dans les cérémonies publiques, la préséance aux tribunaux, 511. — S'oppose à la réduction des pensions, III, 17, 51. — Et à la suspension de l'arriéré des finances, 34. — Combat le rapport sur les troubles de Toulon, 35, 36. — Défend les intérêts des ecclésiastiques fugitifs, 59. — Combat la circonscription des municipalités, 74. — Défend le parlement de Rennes, 113. — Demande la suppression des aides et un impôt sur le luxe, 163, 170. — Son opinion sur le mémoire de la république de Gênes, 194. — Il propose de faire réhabiliter par le juge la mémoire du condamné, 195. — Et de constater toute l'étendue de la dette; troubles qu'il excite, 211. — Il est censuré, 212, 220. — Son rapport et son opinion sur l'affaire du prévôt de Marseille, 224, 268, 575, 576, 592. — Il vote le maintien de leurs droits aux juifs de Bordeaux, 252. — Sa motion pour la répression des troubles des provinces, 337, 424, 430. — Son opinion sur le traitement des religieux, 413. — On lui attribue une adresse du roi aux provinces, 421. — Il demande l'ordre du jour sur la motion de censurer Blin, 445. — Tourne en ridicule la dénomination des départements; se plaint de ce que la réduction des dépenses est moins forte qu'on ne l'avait annoncé, 470. — Son opinion sur le projet d'organisation de l'armée, 494, 495. — Il demande qu'on s'occupe de la traite des nègres, 512. — Et que Dudon fils soit admis à défendre son père, 528. — Combat l'élection du maire de Strasbourg, 554. — Son opinion sur le remplacement de la gabelle, 603, 642. — Il demande l'ajournement du projet sur la suppression des lettres de cachet et les détentions arbitraires, 609. — Attaque Reynaud pour avoir dit que les colonies étaient alliées et non sujettes, 728. — Son opinion sur l'instruction qui leur est destinée, 732. — Il demande la conservation du privilége exclusif de la compagnie des Indes, IV, 22, 24. — Annonce qu'il fait réimprimer les pièces sur cette compagnie, demandées par Dupont, 46. — Se lève pour témoigner qu'il ne pourra adhérer au décret sur la suppression des dîmes et l'entretien des ministres du culte, 96. — Appuie la motion de déclarer nationale la religion catholique, 111, 112. — Reçoit les félicitations tumultueuses du côté droit, 116. — Combat le projet sur les assignats, 126. — Fait passer à l'ordre du jour sur la motion de Camus concernant les bénéficiers, 150. — Réclame contre les taxes sur les loyers, 150, 151. — Parle contre le projet qui détermine l'époque de l'élection des députés à la prochaine législature, 157. — Défend la chambre des vacations de Bordeaux, 205. — Blâme la conduite de Virieu, 227. — Combat l'ordre du jour sur la lettre de démission de ce député, 242. — Son opinion sur le décret d'organisation de la municipalité de Paris, 281, 315. — Il vote l'institution des juges par le roi, 294. — Embrasse Cazalès à l'occasion de son discours sur cette question, 308. — Accorde au roi seul le droit de déclarer la guerre, 398. — Interrompt le rapport sur les troubles de Nîmes, 643. — Demande que le vicomte de Mirabeau soit mis sous la sauvegarde de l'Assemblée, 662. — Son discours sur la détresse des finances, 664. — Il demande un compte détaillé des recettes et dépenses et de la dette, 669. — Défend la noblesse et ses titres, 677, 678. — Combat la vente de la totalité des biens nationaux, et annonce que la dette s'élève à 7 milliards, 716, 717, 718. — S'oppose à l'annulation de la procédure concernant l'incendie des barrières en 1789, V, 24. — Discute le projet de cérémonial pour la confédération générale, 88. — Demande la mise en liberté des Avignonnais détenus à Orange, 101, 102, 103, 161. — Réflexions sur ses débats avec Camus, 126. —

Il fait l'historique de l'oriflamme déposée par les vétérans, 139. — Parle sur la situation des finances, 223. — Défend le cardinal de Rohan, accusé de fomenter des troubles en Alsace, 275. — Expose l'origine du ministère public, 307. — Combat la réclamation formée par Moreton-Chabrillant contre sa destitution, 324. — Demande la poursuite des événements du 6 octobre, sans égards pour les députés qui y sont impliqués, 334. — Son opinion sur la nomination du ministère public, 359. — Il veut parler sur la journée du 6 octobre, 366. — Fait ajourner les articles du décret relatif aux dettes des princes, 392. — Demande que le dénonciateur de Barmont soit tenu de se faire connaître, 427. — S'oppose à la condamnation de Frondeville à la prison, 448. — Accusation lancée par lui contre Mirabeau, 450. — Il défend Barmont, 465. — Propose de faire demander à la cour de Londres les motifs de ses armements, 483. — Son opinion sur le projet de décret en faveur de l'Espagne, 489. — Observations relatives à son opinion sur les finances et sur la dette publique, 490. — Il soutient que l'Assemblée ne peut juger Mirabeau jeune, 551. — Défend la cause des religieux; est rappelé à l'ordre, 594. — S'oppose à la liberté du commerce de l'argent, 631. — Lettre que lui écrit Anson sur les finances, 632. — Il s'élève contre le non-paiement des dîmes, 671. — Rejette le gant à Mirabeau sur la question des assignats, 681. — Dénonce des intrigues à Lyon en faveur de ce papier, 713. — En regarde l'émission comme un désastre public, 769. — Demande le rappel à l'ordre de Lameth, 779. — Parle sur la priorité des projets sur les assignats, VI, 3. — Vote pour que les députés inculpés dans l'affaire du 6 octobre soient jugés, 27. — Son opinion sur la part qu'y ont prise d'Orléans et Mirabeau, 28. — Il déclare que lui et ses collègues du côté droit ne peuvent délibérer sur cette affaire, 34. — Défend le clergé d'Alsace, accusé d'opposition à la vente des biens ecclésiastiques, 145. — Sa motion relative aux propos injurieux, tenus par Guilhermy au sujet du changement de pavillon, 179. — Il combat le plan sur l'organisation de la haute-cour et du tribunal de cassation, 211. — Ne veut pas qu'on retire au Châtelet la connaissance du crime de lèse-nation, 215. — Prétend que le peuple se refuse à payer l'impôt, 297. — S'élève contre les intentions calomnieuses des députés de Corse, 309. — Se plaint des injures auxquelles il est en butte, 329. — Interrompt le discours de Danton contre les ministres, 344, 345. — Propose l'exécution de la loi martiale contre les dévastateurs de l'hôtel de Castries, 372. — Annonce que le calme est rétabli, 373. — Demande pour l'Etat le privilége exclusif du tabac, 390, 396. — Réclame le maintien de l'autorité papale sur Avignon, 433. — Son opinion sur les troubles d'Uzès, 459. — Et sur la franchise des ports, 474, 476. — Il attaque la constitution civile du clergé, 492, 493, 494. — Sa proposition relative aux droits d'entrée, 510. — Il défend les accusés de la conspiration de Lyon, 672, 674. — Parle sur la suppression des apanages, 683. — Sur les troubles d'Aix, 686, 687, 689. — Et sur le refus du roi de sanctionner la constitution civile du clergé, 713, 714. — Demande que le décret contre les ecclésiastiques réfractaires, ne soit exécutoire que dans 60 ans, VII, 44. — Défend la place, 61. — S'oppose à l'envoi de tous les décrets dans les départements, 79, 80. — Se prononce contre les dépositions verbales, 95. — Son opinion sur le projet relatif aux monnaies, 100. — Et sur la circonscription des paroisses de Paris, 110. — Il parle contre la licence des théâtres, 119. — Sort de la salle pendant la lecture de l'adresse de Mirabeau sur la constitution du clergé, 137. — Défend les droits de Condé sur le Clermontois, 147, 148, 149, 657. — Son opinion sur le mode de procédure par jurés, 156, 164. — Il combat l'adresse sur la constitution du clergé, 190. — Et le projet proposé contre les ecclésiastiques réfractaires d'Amiens, 225. — Proteste contre la violence du côté gauche, 237. — Demande la conservation du *plus ample informé*, 293. — Et l'exclusion des prêtres du jury, 312. — Son opinion sur la suppression de l'hôtel des Invalides, 399, 716. — Il s'élève contre l'arrestation de Mesdames, 469. — Combat le projet sur la résidence des fonctionnaires publics, 479, 480, 483. — Crie *Vive le roi*, 484. — Annonce de son portrait, 488. — Il parle contre l'arrestation de deux maréchaux-de-camp, voyageant sans passeport, 518, 519. — Veut parler sur le serment de l'abbé de Bouvent, 526. — Son opinion sur la régence, 687, 694, 697. — Il nie le principe de la souveraineté du peuple, 727. — Attaque l'arrêté du département de Paris, relatif à la liberté des cultes, VIII, 172. — Est censuré, 173. — Son opinion sur la caisse des vétérans de la marine, 255. — Il parle contre la réunion à la France du comtat d'Avignon, 266, 271, 288, 295, 296, 297. — Et contre les petits assignats, 327. — Son opinion sur la liquidation des avocats au conseil, 345. — Sur le droit de pétition, 360. — Et sur le projet de décret relatif aux colonies, 391. — Il signale les armements extraordinaires de l'Angleterre, 401. — Sa motion relative à l'état politique des gens de couleur, 404. — Demande l'ordre du jour sur une lettre des députés des colonies, 418. — S'oppose à la fabrication de monnaies de cuivre, 434. — Son opinion sur le lieu de réunion du Corps législatif, 450. — Et sur les moyens de faire rentrer le numéraire, 466. — Il s'oppose à une nouvelle discussion de l'affaire d'Avignon, 475. — En combat de nouveau la réunion, 485. — S'écrie, dans la discussion y relative, que Rabaud et autres ont rêvé, 493. — Propose de faire de l'Assemblée le Châtelet du club des Jacobins, 494. — Veut qu'on ordonne au régiment du Dauphiné de reprendre ses officiers, 557. — Appuie le projet de décret contre Thévenot et Lacombe, 558. — Réclame pour le roi le droit de faire grâce, 582, 583, 584. — Soutient l'inutilité de la recherche de Lapeyrouse, 640. — Son opinion sur le projet de sommer Condé de rentrer en France, 649. — Sur la réclamation relative à la dot de la fille du régent, 655, 656. — Et contre le décret concernant d'Angevilliers, 686. — Il s'élève contre l'admission d'une députation d'enfants, 687. — Sort de la salle, après l'adoption du décret sur les cas d'abdication, IX, 145. — Et lors de la discussion du décret proposé contre les prêtres réfractaires, 306. — Proteste contre les entreprises exercées sur l'autorité royale, 346. — Il s'engage à poursuivre, devant la cour d'Orléans, les commissaires envoyés à Avignon, 637, 645, 647, 650, 651. — Présente leur acte d'accusation, 652, 653, 654. — Est dénoncé par Rœderer, 796. — Demande que l'Assemblée rende compte à la nation de ses finances, 799, 800 801. — Réponse que lui adresse Montesquiou sur ce sujet, X, 58. — Il arrive à Chambéry, 149. — Puis à Bruxelles, 185. — Est reçu à Coblentz par les princes français, 401. — Son arrivée à Rome, XI, 66. — Mission qu'il reçoit du pape, XII, 374. — Est sacré évêque de Nice, 422. — Ses voyages, 765. — *La mort de l'abbé Maury*, poëme, XIII, 708. — Sa visite aux chanoines d'Augsbourg, XIV, 9. — Décret d'accusation rendu contre lui, 275. — Fait cardinal, il est forcé de quitter Florence et la Toscane, XXIX, 207, 220, 255. — Ordre de l'arrêter, 227. — Il arrive déguisé à Venise, 257. — Est bien accueilli à Pétersbourg, 832.

MAUSNY, enfant de quatorze ans. — Trait de courage, XXI, 57.

MAUSSION (Étienne-Thomas), ex-intendant de Rouen. — Est condamné à mort, XIX, 596*.

MAUSUY, capitaine de la garde nationale de Vatteville. — Sa lettre relative à l'enlèvement du roi, XII, 575.

MAUTIENNE, coiffeur. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 31.

MAUTORT, notaire. — Est élu membre du département de Paris, VII, 353.

MAUVAGE, sergent-major au 41e régiment. — Sa conduite héroïque à Quiberon. — Il est nommé capitaine, XXV, 356.

MAUVIELLE (M.-P.-Th.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 420.

MAUVOIRIN, marchand d'estampes. — Est condamné à mort, XXI, 200.

MAUVOISIN fils. — Accusé par Guyomard de s'être fait rayer de la liste des émigrés à l'aide de faux certificats, est justifié par Duprat, XXVIII, 361.

MAUZE, officier. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708.

MAX-BERR, administrateur des vivres. — Est mis en liberté, XVI, 706.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS, électeur de Cologne. — Sa lettre à Trautemansdorff, II, 442. (*Voyez* Cologne.)

MAXIMUM (le). — Pétitions y relatives, XIV, 517, 603, 639, 775; XV, 430; XVI, 222, 281, 287, 288. — Il est demandé par le département de Paris, 175, 179. — Discussion et décret sur son établissement, 245, 246, 255, 267, 271, 280, 297, 306. — Demande de la taxation des denrées de première nécessité, 538. — Le maximum est demandé par le comité de salut public, 756. — Motion de rapporter le décret y relatif, XVII, 277. — Autre pour son extension à toutes les communes de la république, 504. — Décret qui l'établit pour le prix des grains, farines et fourrages, 564, 705. — Autre sur la taxation des denrées de première nécessité, 732, 765. — Rapport sur le même objet, 775. — Texte du décret sur la fixation du maximum, XVIII, 5. — Mesures prises pour son exécution, 121, 320. — Dénonciation des violations qu'il reçoit, 289; XIX, 329, 437. — Présentation et adoption d'un tableau général, 526, 533, 538, 554; XXII, 178. — Vente de faux tableaux et jugement qui acquitte Crétot, Martinville, etc., leurs auteurs, XIX, 569, 652. — Instruction, rapport et décret sur le tableau général, 631; XX, 7, 27. — Fixation du maximum des chevaux de trait, 387. — Interprétation de la loi, relativement aux coupes de bois, XXI, 297. — Arrêté qui y soumet les tonneaux, 324. — Décret de sa prorogation, 694. — Projet tendant à le continuer pendant un an, 798. — Nouveau moyen proposé pour sa fixation, XXII, 424. — Débats et décret y relatifs, 456, 458, 469. — Interprétation de la loi, 624. — Motion de la rapporter, 696. — Suppression du maximum, XXIII, 59, 43, 53, 97. — Avantages résultant de cette mesure, 63, 486. — Proclamation y relative, 85. — Confirmation des marchés antérieurs à sa suppression, 207, 564; XXV, 159. — Réponse au bruit de l'existence d'un parti qui veut son rétablissement, XXVI, 562.

MAXION (André), tourneur. — Est à la tête des insurgés de Marseille, XXII, 147.

MAXWELL (le docteur), Anglais. — Ouvre une souscription pour fournir des armes aux Français, XIV, 29.

MAY, général. — Arrestation chez lui du colonel Paravicini, XXIX, 327.

MAYDIEU (Jean), ex-chanoine de Troyes. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XVI, 559.

MAYENCE. — L'archevêque de cette ville supprime les loteries dans ses Etats, II, 377. — Et réclame le secours du roi de Prusse; ses dispositions en faveur des princes possessionnés en Alsace, II, 507. — Ordonnance de la régence contre les enrôlements illicites, III, 669. — Déclaration de l'électeur sur l'insurrection des Liégeois, V, 121. — Mesures de rigueur contre les mécontents de l'électorat, VI, 9. — Exécution de la sentence rendue contre les auteurs de ses troubles, 381. — Proposition de l'électeur de soutenir les co-Etats de l'Empire contre la France, VIII, 579. — Ses intrigues dans le Bas-Rhin, IX, 154. — Avis de sa chancellerie sur les dommages causés aux princes possessionnés en France, 465. — Plaintes contre les enrôlements qui y ont lieu, X, 481. — Conférences avec le prince de Condé chez le gouverneur de cette place, XI, 153. — Démenti du bruit de la correspondance de l'électeur avec Louis XVI, 269. — Neutralité déclarée par l'électeur, XII, 429. — Il remet la police de sa capitale entre les mains des princes français, 477. — Persécution de ceux qui manifestent leur opinion sur les affaires de France, XIII, 137. — Note remise au ministre de France pour l'engager à se retirer, 277. — Plan d'un congrès dans cette ville, où serait appelé Louis XVI, 289. — Résultat de sa conférence sur les affaires de France, 321. — Prise de cette place par Custine; sa capitulation, XIV, 300. — Etablissement d'un club; Custine et Boehmer, son secrétaire, y assistent, 357, 389. — Ce général assure les habitants de la protection de la nation française, 365. — Ils sollicitent leur réunion à la France, 376. — Détention de douze banquiers, 469. — Registres ouverts pour y organiser une nouvelle constitution, 513. — Nouvelle demande de sa réunion à la France, XVI, 6. — Elle est décrétée, 8. — Sa défense est confiée au général Varé, 47. — Les commissaires de la Convention prennent la résolution de s'y enfermer, 189. — Insuccès de l'ennemi devant cette place, 284. — Custine se défend d'avoir voulu traiter de sa reddition, 375. — Détails de son siége et de sa défense, 425, 465, 489, 505, 606, 636; XVII, 9, 65. — Indemnité accordée aux membres de la Convention Rhéno-Germanique, assemblée dans cette ville, 4. — Perte du contingent palatin devant ses murs, 49. — Incendie de son église de Notre-Dame; nombreuses sorties de sa garnison, 81. — Situation et courage des soldats, 96. — Nouvelles du siége, 105, 189, 237. — Vigoureuse défense de la garnison, 143. — Décret qui accorde un secours provisoire à ses habitants réfugiés, 172. — Texte de sa capitulation, 265. — Rapport sur sa reddition, 315, 341. — Dénonciations y relatives, 351. — Proclamation de Beauharnais sur la prise de cette ville, 378. — Grande foule curieuse d'en voir les débris, 401. — Les Allemands en prennent possession, 413. — Détails sur son siége, 425. — Traduction à Coblentz de quarante-un clubistes de cette ville, 437. — Sa prise est célébrée à Berlin, 481. — On y établit une commission pour juger les patriotes, 489. — Députation envoyée à l'électeur pour le prier d'y revenir, 597. — Secours accordés à ses réfugiés, 672; XX, 667. — Rentrée du prêtre-tyran dans cette ville, XVIII, 49. — Traité y conclu entre les rois de Prusse et d'Angleterre, 601. — Détention des femmes de Deux-Ponts, résidant à Paris, comme otage des Mayençaises prises par les Prussiens, XVII, 602. — Débats sur l'inexécution du décret relatif au rachat des prisonniers qui y sont en otages, 656. — Bonchotte rend compte des fonds qu'il y a envoyés, 662. — Fuite de l'électeur; sa retraite à Aschaffembourg, XIX, 321. — Motion de mettre le feu au château de l'électeur, à Worms, 354. — La perte de cette place est attribuée à la trahison de Custine, XXI, 647. — L'électeur fait faire des insinuations pa-

* Le Moniteur a imprimé Monthion par erreur, c'est Maussion qu'il faut lire.

cifiques à l'assemblée des États, XXII, 493.—Siége de sa capitale par les troupes françaises, 661; XXIII, 57. — Il remet à la diète un décret sur les préliminaires de paix, XXIV, 41.— Détails sur la position des Français devant cette place, 378.— Sortie de sa garnison, 449.— Détails d'un combat devant ses murs, 468. — Arrêté de la diète provoqué par l'électeur, relatif à la paix, 557, 645.—Ballon élevé par les Français sur cette ville, XXVI, 65.— Mesures prises par les assiégés, 193.— Ils sont obligés de s'y replier, 673. — Mauvais traitements de la cour de Vienne à l'égard des conseillers palatins qui y sont prisonniers, XXVII, 273.— Nouvelle levée; nouvel emprunt dans cette ville, XXVIII, 262. — Succès des Français sur sa garnison, 357.— Envoi, par l'électeur, du comte de Stadion et du conseiller Sambader au congrès de Rastadt, XXIX, 62. — Sommation du général Hatry, au commandant de la forteresse, 114.— Entrée des Français, 117.—Défense de recevoir des novices dans les maisons religieuses, 169. — Le commandement de cette place est donné à Châteauneuf-Randon, 239.— Célébration de l'anniversaire de sa réunion à la France, 243.— Troubles dans les différents corps de sa garnison, 255. — Annulation de toute levée de séquestre sur les biens des absents, 283. — Arrêté tendant à y faire arriver les marchandises étrangères par le Rhin, 285. — Rixe entre les militaires et les douaniers, 317.— Activité des travaux pour le rétablissement des fortifications; arrêté qui permet aux religieux d'y rentrer dans la masse des citoyens, 318.— Négociation relative à un emprunt de 500,000 francs, qu'y demande la République française, 369. — Remise au congrès de Rastadt, par le Directoire de cette ville, de deux mémoires des ci-devant princes-évêques de Liége et de Bâle, 411.— Arrivée du citoyen Marquis pour remplacer Rudler, 637. — Le général Marescot en est nommé commandant, 719.— Arrêté du Directoire qui charge Lakanal d'en organiser les administrations, 790. — Rassemblement des paysans de ses environs sous les ordres du baron d'Albini, 811.— Levée du blocus de cette place, 845, 847.

MAYENNE (la ville de). — Mise en activité de son tribunal de district, VI, 544.—Elle tombe au pouvoir des brigands, XVIII, 362. — Ses administrateurs dénoncent Volbler, XXIII, 400.

MAYENNE (département de la). — Décret qui y prohibe la taxation du prix du sel, VI, 165.—Adresse de ses administrateurs à l'Assemblée nationale, VIII, 782. — Elan de ses volontaires, XI, 578. — Adresse de ses députés à leurs concitoyens, XVIII, 347. — Poursuites contre ses anciens fonctionnaires, XXV, 22. —Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Application à ce département de la loi sur les otages, XXIX, 712, 819. — Talot y fait créer une légion destinée à combattre les chouans, 804.— Insurrection, 845.

MAYENNE-ET-LOIRE. (*Voyez* Maine-et-Loire).

MAYER, tailleur d'habits. — Est arrêté, X, 647. — Et décrété d'accusation, 652.

MAYER, général. — Est blessé à la bataille de Saint-Georges, XXVIII, 444.

MAYER (Lazare), fournisseur. —Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 579.

MAYER, député de Sarreguemines à la Constituante. — Son rapport sur les moyens de rendre les bouches du Rhône navigables, VIII, 345.

MAYERNE (Pierre), député de l'Indre à la Législative. — Fait circonscrire les paroisses de Provins, XI, 504. — Et rapporter le décret d'accusation rendu contre Noailles, XII, 167. — S'oppose à l'admission d'une députation du faubourg Saint-Antoine, 254.

MAYET (abbé), député de Lyon à la Constituante.— Parle sur les troubles de cette ville, V, 155.

MAYEUVRE (Etienne), député du Rhône au Conseil des Cinq-Cents. — Fait résoudre l'établissement d'un droit de péage sur le pont de la Mulatière, XXVIII, 456. — Parle sur le projet de création d'une inspection des contributions, 664. — Invoque l'ajournement des projets de Gilbert-Desmolières sur les finances, 735. — Réclame contre un arrêté du Directoire, qui autorise des généraux à mettre Lyon en état de siége, et fait ordonner la formation d'une commission pour prononcer sur les cas où cette mesure sera permise, 751.

MAYEUX, quincaillier. — Est condamné à mort, XXI, 30.

MAYJONNADE (la citoyenne). — Son procès contre Labastille, son mari, XXIX, 286.

MAYNAUD-PANCEMONT. (*Voyez* Pancemont).

MAZADE, député de la Haute-Garonne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 184, 254. — En mission, il félicite la Convention sur la constitution, XVII, 15. — Annonce des troubles à Nancy, XXIII, 575. — Lettre sur sa mission, 630. — Rend compte d'un arrêté qu'il a pris à Metz, XXIV, 44.— Est élu secrétaire, XXV, 35.— Réélu au conseil des Anciens, fait approuver une résolution sur les passeports à l'intérieur, XXVII, 654.— En combat une relative à la citoyenne Fourquevaux, XXVIII, 421. — En congé, rend compte des insultes qu'il a reçues à Toulouse, 544.— Ecrit que la tranquillité est rétablie dans cette ville, 547. — De retour à Paris, prête son serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et confirme ce qu'il a écrit sur Toulouse, 583.

MAZANGUES (Eléon de Castellane), évêque de Toulon. — Est signalé comme un ennemi acharné de la révolution, IV, 583. — Dénonciation de sa lettre pastorale, V, 432.

MAZARIN (cardinal). — Vexations exercées par lui, *Introd.*, 1. — Mécontentement général sous son ministère, 82. — Annulation de la donation à lui faite du comté de Ferrette et de plusieurs seigneuries, IX, 160.

MAZÉAS, mathématicien.— Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Acte de bienfaisance de François de Neufchâteau envers lui, XXIX, 604.

MAZEL. — Obtient un prix à la société d'agriculture, XXIX, 724.

MAZELIÈRE, capitaine de cavalerie. — Est condamné à mort, XVII, 230.

MAZIER, président de l'administration municipale du canton de Pierre-sur-Dives. — Fait arrêter une partie des brigands qui avaient pillé la diligence de Caen, XXIX, 413.

MAZIÈRE (ci-devant chevalier de). — Est arrêté à Bruxelles, V, 30.

MAZUEL, aide-de-camp du ministre de la guerre. —Rend compte des dispositions prises pour détruire les rebelles dans le département de l'Eure, XVII, 159. — Est remplacé par Lang en qualité d'adjudant de l'armée révolutionnaire, XVIII, 27. — Discussion à son sujet aux Jacobins, 10. — Lettre de Levasseur en sa faveur, 125. — Il est décrété d'arrestation, XIX, 28, 29. — Demande un prompt rapport sur la dénonciation faite contre lui, 67.— Est mis en liberté, 192.— Son procès, XX, 17.— Il est condamné à mort, 40.

MAZUYER, député de Barjac. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

MAZUYER, député de Saône-et-Loire à la Législative.— Fait décréter d'accusation Malvoisin et autres, X, 543.— Vote pour l'envoi de gardes nationales dans les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure, XI, 577. — Sa motion pour rétablir le calme dans le Midi, XII, 126. — Ses observations sur la fa-

brication des monnaies, 127. — Il dénonce Larivière, 431. — Fait mander Regnier et Gueffier à la barre, 508. — Demande l'accusation de Brissac, 516. — S'oppose à la création de nouveaux bataillons de volontaires, XIII, 23. — Inculpe Terrier, 25. — Son opinion sur le mode de déclarer la patrie en danger, 54. — Il dénonce le département de Paris, 92. — Reproche à deux juges-de-paix d'avoir poursuivi Pâris et Bouland, 123. — Sa motion relative au recrutement, 190. — Autre sur les troubles des Champs-Élysées, 318. — Il dénonce Naurissart, 356. — Et les individus qui portent indûment l'écharpe municipale, 712. — Demande un rapport sur les arrestations ordonnées par la commune de Paris, 715. — Et la production du récépissé d'argenterie qu'elle a donné à Chevalier, 744. — Réélu à la Convention, il appuie l'envoi de commissaires à Orléans, XIV, 13. — Demande le rappel à l'ordre de Danton, 15. — Son vote dans le procès du roi, 851 ; XV, 168, 204, 253. — Il parle sur les finances, 105. — Dénonce la *Société des défenseurs de la République*, et demande que le maire de Paris donne des renseignements à son sujet, 434. — Dénonce un voyage d'Egalité à Orléans, XVI, 165. — Demande un sursis à l'exécution d'une femme condamnée pour propos incivïques, 182. — S'élève contre l'envoi de commissaires par la commune de Paris à la tête des armées, 288. — Inculpe cette commune et demande la réunion à Tours ou à Bourges des suppléants de la Convention, 290. — Est élu secrétaire, 303. — Vote la mise en liberté de Roux, 407. — Et l'impression d'une lettre de Pache sur la situation de Paris, 488. — S'oppose à la demande de Roland de sortir de cette ville, 539. — Parle sur la constitution, 626. — Favorise l'évasion de Pétion, 738. — Est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Il est livré à l'exécuteur, XX, 52. — Texte de sa protestation contre le 31 mai, XXII, 385. — Décret en faveur de ses héritiers, XXIV, 555. — Impression et distribution de son écrit sur l'*éducation nationale*, 567. — Pension accordée à son père, XXIX, 96.

MAZZANTI (Ferdinand). — Son traité sur les cataclysmes, XIV, 856.

MAZZUCHELLI DE BRESCE (comte de). — Son arrivée à Stockholm, XVII, 397.

MEADOWS, général anglais. — Sa marche sur Seringapatnam, VII, 297. — Détails sur ses opérations, 313, 329. — Sa mort, IX, 285.

MEARES (J.), officier de la marine anglaise. — Son commerce de pelleteries avec la Chine, IV, 363. — Notice sur ses voyages de ce pays à la côte nord-ouest d'Amérique, XXIV, 697.

MEAULLE, député de la Loire-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Adoption de sa motion contre les auteurs des troubles de Paris, 572. — Il demande un rapport sur les arrestations arbitraires qui ont eu lieu dans cette ville, XVI, 403. — Est élu secrétaire, 522. — Justifie Lejeune, 595. — Discute le projet de constitution, 648, 662, 675, 676, 688. — Transmet des détails sur la situation de Lyon, XVII, 108. — Annonce la défaite des brigands, 595. — Est envoyé à Cherbourg, XVIII, 623. — Est chargé d'examiner la conduite du tribunal de Lyon, XIX, 463. — Rend compte de sa mission dans cette ville, 502. — Justifie la commission militaire, 553. — Ses opérations, 705. — Exprime ses sentiments sur la dernière conspiration, XX, 104. — Annonce la clôture des opérations de la commission militaire, 212. — Entre au comité de sûreté générale, XXI, 656. — Demande la suspension des procédures intentées contre les patriotes, 740, 744. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations contre des députés, XXII, 372. — Il discute le projet relatif aux créanciers des émigrés, XXIII, 119. — S'oppose à un second jugement des membres du comité révolutionnaire de Nantes, 573. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 684. — Fait casser le tribunal militaire d'Arles, 702. — Réclame l'organisation de la constitution de 1793, XXIV, 31. — Demande qu'une adresse soit jointe à son envoi, XXV, 562. — Son projet sur la détermination des délits, XXVI, 207. — Il réclame la suspension du corps électoral de Paris, 219. — Et la mise en liberté de tous ceux qui n'ont fait qu'exécuter les ordres des députés en mission, 288. — S'oppose à une amnistie générale, 308. — Amende le projet de la commission des Cinq, 316. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, s'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 694. — Son opinion sur le mode de jugement des prises maritimes, XXVII, 494. — Il fait annuler les élections d'Allème, XXVIII, 217. — Son opinion sur les réclamations relatives aux prises, 234. — Il parle sur le message à adresser au Directoire, concernant les assemblées primaires de Rennes, 646. — Et sur la résolution relative aux lois inconstitutionnelles, 700. — Pense que le Corps législatif doit s'immiscer dans l'opération du tirage au sort des membres du Directoire, 702.

MEAUX. — Réclamations contre l'établissement d'un corps de volontaires dans cette ville, II, 133. — On y arrête un personnage mystérieux, 314. — Formation de sa municipalité, III, 467. — Réclamation contre une prétendue insurrection qui y aurait éclaté, 623. — Arrestation de plusieurs de ses habitants, prévenus d'avoir pris part aux massacres de septembre, XV, 342. — Motion de Bourdon contre le contre-révolutionnaire qui y a été arrêté, XVII, 689.

MEAUX-DE-SAINT-MARC. — Est condamné à mort comme fabricateur de faux assignats, XVI, 598. — Sa déclaration en faveur de Grémont, XVII, 426.

MÉCANIQUE. — Nouveau cabestan, VI, 491. — Invention de Desvallons, XI, 71. — Membres mécaniques, XVII, 641 ; XXI, 36.

MECHAIN, astronome. — Découvre une nouvelle comète, III, 104, 176. — Sa description de la sphère, VIII, 100. — Ses observations sur la comète, XI, 298. — Ses opérations pour la jonction des observations de Paris et de Greenwich, 335. — Ses travaux pour mesurer le méridien, XIII, 331, 666. — Hommage de son mémoire sur les poids et mesures, XIV, 567. — Il découvre une comète, XV, 284.

MÉCHAIN (Alexandre). — Présente une adresse à la Convention contre les égorgeurs et les royalistes, XXIV, 40. — Son mémoire sur le Midi de la France, XXVIII, 362. — Il remplace Regnault en qualité de commissaire à Malte, XXIX, 320. — Est assailli et dépouillé par les paysans fanatisés de la Toscane, 583.

MÉCHANTS (les). — Réflexions contre eux, par Peuchet, IV, 48.

MECHIN, curé, député de Nantes à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 26.

MECKLEMBOURG. — Défense d'exporter de ce duché des grains pour la France, XV, 813.

MECQUE (la). — Pillage de cette ville par les Arabes, IX, 465. — Lettre adressée à son schérif par les cheiks et notables du Caire, XXIX, 567.

MÉDAILLES. — Décrets portant qu'il en sera frappé une en mémoire de la nuit du 4 août, I, 333, 363. — Et une autre en mémoire du 10 août, XVII, 352. — Offre faite à la Convention d'une médaille en argent frappée dans le XVIe siècle, XX, 110. — Dépôt aux archives nationales de celles frappées en l'honneur de l'armée d'Italie et de l'établissement de la République cisalpine, XXIX, 285 (*Voyez* Sciences.)

MÉDAL (André), gendarme, et ensuite officier de chasseurs. — Éloge de sa conduite au siége de la commune, XXI, 343. — Mesures prises en sa faveur, XXIX, 243*.

MÉDECINE. — Effets médicaux du muriate de Baryte, II, 385. — Vertu cicatrisante de l'alkali, 393. — Motion pour la régénération de la médecine, V, 630, 643. — Observations sur les eaux de Cheltenham, 728 *quinquies*. — Annales de l'art de guérir, VI, 660. — Vues générales sur sa restauration, VII, 88. — Cabinet de plantes médicinales de Jeanson, VIII, 239. — Observations sur les effets des vapeurs méphitiques, IX, 91. — Traité des affections vaporeuses des deux sexes, XII, 680. — Observations de Portal sur la phthisie pulmonaire, XVI, 46. — Traitement contre la rage, XII, 703. — Ouvrages sur les glaires, XXV, 42. — Article sur la dessication de la rhubarbe, XXIX, 118. — *Degré de certitude de la médecine*, par Cabanis, 143. — Rapport sur sa police, 223. — Discussion sur l'établissement d'écoles spéciales pour son enseignement, 239, 242, 250. — *Doctrine médicale simplifiée*, 274. — Prix décernés par la société de médecine de Paris, 283. — Expériences sur les propriétés du gland, 348. — Notice d'un traité de médecine légale, 469. — Autre sur celui des bandages et appareils de Thillaye, 500. — Rapport de l'école de Paris sur les médicaments à employer dans les maisons de santé et de réclusion, 592. — Lettre de Petit-Radet sur ce sujet, 632. — Traduction des œuvres d'Hippocrate, 652. (*Voyez* Médicaments et Écoles de santé).

MÉDECINS. — Motion de les soumettre à la patente, VII, 405. — Ils y sont assujétis, XII, 155. — Sont mis en réquisition, XVII, 300. — Message du Directoire, et motion sur la surveillance à exercer à leur égard, XXVIII, 499. — Exemption du droit de patente, en faveur de ceux attachés aux armées, XXIX, 399. (*Voyez* Officiers de santé).

MÉDECINS ÉTRANGERS. — Sont exceptés de la loi qui expulse les étrangers du territoire français, XVIII, 339.

MÉDECINS ORDINAIRES DU ROI. (*Voyez* Roi).

MEDEM (comte de), envoyé de Prusse. — Son arrivée à Varsovie, II, 449.

MÉDICAMENTS. — Taffetas français, de Vollant, II, 295. — Poudre de Laforque pour les dents, III, 202 ; IV, 143. — Remède de madame Pastel contre les maladies chroniques ou suspectes, III, 432. — Moyens de guérir les écrouelles, IV, 14. — Méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes, 256. — Remède contre la goutte, V, 608 ; VII, 23, 196 ; XVIII, 179 ; XIX, 744. — Poudre anti-hémorrhagique, V, 744. — Eaux végétales de Virfan, VI, 379. — Eau de mélisse des Carmes, 468. — Remède contre la pierre ; autre contre les dépôts laiteux, VII, 196. — Eau anti-vénérienne, 232. — Remède contre les hernies, 320, 691 ; IX, 308. — Rob anti-syphilitique de Laffecteur, VII, 453 ; XII, 625 ; XVII, 179 ; XIX, 76, 288, 643 ; XXI, 312. — Propriétés de l'eau anti-syphilitique de Marie, VII, 551. — Traitement des maladies vénériennes par Brû, VIII, 52 ; X, 707. — Autre des maladies de la peau, VIII, 152. — Remède contre les hémorrhoïdes, 251 ; XII, 55. — Pommade pour les nourrices ; Rossolis d'Espagne, VIII, 330. — Régénérateur universel, 431. — Cure de l'hydrocèle, 504. — Liqueur anti-vénérienne de Bernard, 542. — Caustique contre le cancer au sein, IX, 273 ; XV, 415 ; XXII, 187. — Liqueur anti-vénérienne ; remède de Dorez contre les glandes au sein, X, 597 ; XI, 251, 531 ; XII, 626 ; XIX, 743 ; XXI, 311. — Remède anti-vénérien de Duvivier, XIII, 265 ; XXII, 187. — Autre contre les maux de nerfs, les vents et les glaires, XIV, 487. — Autre de Mignard contre la goutte, XV, 563. — Bougies contre les rétentions d'urine, 832. — Remède végétal de Doussin-Dubreuil, XVI, 474*. — Autre contre les maladies vénériennes, XVII, 66. — Elixir de Gaillac anti-goutteux, 114 ; XXII, 186. — Suc anti-syphilitique de Nander, XVII, 115. — Poudres purgatives de Doussin-Dubreuil, XVIII, 179. — Sel de Guindre ; elixir de Gachet, 408. — Traitement des maladies vénériennes par Mittié, XIX, 74. — Autre par Champelle, 75. — Tisane de longue-vie, 76. — Traitement des hernies, 287. — Eau minérale anti-putride, XXII, 3. — Notice sur le *Traité des glaires*, par Doussin-Dubreuil, XXIX, 615.

MÉDICI (duc de), gouverneur de Naples. — Est arrêté, XXIV, 121. — Et condamné à perdre la tête, XXVI, 377.

MÉDITERRANÉE. (*Voyez* Mer Méditerranée.)

MÉERFELDT (comte de). — Signe, pour l'Empereur, le traité de Campo-Formio, XXIX, 51.

MEFFRE, prêtre. — Grande affluence à Londres pour l'entendre prêcher, XXIX, 280.

MEFFRE (J.-A.), ex-religieux. — Est condamné à mort, XX, 136.

MEGARD (J.-A.), fripier. — Est condamné à mort, XX, 644.

MEGRET-D'ETIGNY, aide-major. — Est condamné à mort, XX, 444.

MEGRET DE SÉRILLY (Antoine-Jean-François), ex-trésorier général de la guerre. — Est condamné à mort, XX, 444.

MEGUENEM-D'ARTAISE, ex-capitaine de cavalerie. — Est condamné à mort, XXI, 274.

MEHÉE-LATOUCHE, homme de lettres. — Rend compte des dispositions de l'Allemagne et des émigrés contre la France, X, 670. — Annonce de son *Histoire de la révolution de Pologne*, XII, 556. — Secrétaire-greffier adjoint à la commune de Paris, il signe un arrêté sur les passeports, XIII, 474. — Rend compte du mandat lancé contre Girey-Dupré, 588. — Sa réponse aux inculpations dirigées contre lui, XV, 584.

MÉHUL, compositeur. — Auteur de la musique des opéras d'*Euphrosine*, V, 596. — De *Cora*, VII, 418. — Du *Médecin d'Amour*, XII, 500. — D'un *Hymne à la Raison*, XVIII, 546. — De *Phrosine et Mélidor*, opéra, XX, 422. — Du *Chant du Départ*, XXI, 259. — D'un *Hymne à Bara et à Viala*, 323. — Du *Chant des Victoires*, 465. — De *Doria*, opéra, XXIII, 674. — De l'*Hymne du 9 Thermidor*, XXV, 354. — De *la Caverne*, opéra, XXVII, 51. — Du *Chant du Retour*, XXIX, 92. — Et des opéras d'*Adrien*, 701. — Et d'*Ariodan*, 846.

MEILHAN (de). — Sa traduction des Annales de Tacite, IV, 21.

MEILLAN, député des Basses-Pyrénées à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253. — Il est déclaré traître à la patrie, et mis hors la loi, XVII, 76, 268. — Ses biens sont confisqués, 288, 296. — Décret qui l'éloigne de la Convention, mais sans qu'il puisse être inquiété, XXII, 770. — Motion en sa faveur, XXIII, 657. — Il y est rappelé, 647. — En mission, annonce les succès de l'armée des Pyrénées Occidentales, XXV, 240, 264. — Et son acceptation de la constitution, XXV, 755. — Réélu au conseil des Anciens, il en est nommé secrétaire, XXVIII, 58. — Vote en faveur de la résolution qui exempte les officiers de santé et les artistes du droit de patente, 510. — Combat l'établissement du tachygraphe, 569. — Son discours à ses collègues du nouveau tiers, 712. — Il demande à combattre la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, XXIX, 480. — Et la combat, 482.

* Le Moniteur a imprimé Méda par erreur, c'est Médal qu'il faut lire.

MEILLAND (veuve). — Annulation d'un legs fait par elle au trésor public, IX, 752.

MEISS, secrétaire de la chambre du conseil de Zurich. — Est chargé de demander les clefs du trésor que Rapinat désirait pour le vérifier, XXIX, 290.

MEIZIÈRES, député de l'Aube à la Législative. — Se plaint d'avoir été attaqué en sortant de la séance, XIII, 369.

MÉJAN (Maurice). — Son code du Divorce, XV, 736.

MÉJANSAC, Député du Cantal à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254.—Réélu au conseil des Anciens, il fait autoriser la remise au Directoire des poinçons, etc., qui ont servi à la fabrication des mandats, XXIX, 139. — Et valider les élections du Doubs, 251.

MEJEAN-DU-LUC. — Son analyse des *Ruses de Frontin*, opéra, III, 572.—Il félicite l'Assemblée nationale de ses travaux lors de la fuite du roi, VIII, 749.— Sa collection des *Travaux de Mirabeau*, IX, 639.— Sa lettre à l'éditeur de *Mirabeau peint par lui-même*, 695.

MELAIR, chanoinesse. — Demande de sa mise en liberté, VII, 356.

MÉLAS, général.— Commande les troupes autrichiennes en Italie, XXIX, 824.

MELCOMBE (Gerémy). — Hommage rendu par lui à la mémoire de Mirabeau, IX, 349.

MELERI (Isaac), ci-devant trésorier des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel.— Décret pour l'apurement de ses comptes, XIV, 711.

MELEUX (de Jallais), chef de Vendéens.—Dépose les armes, XXVIII, 262.

MELIN, capitaine.— Son éloge, XXIX, 871.

MELIN, ex-commis au département de la guerre. — Est condamné à mort, XXI, 200.

MELLE. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 700.

MELLINET, député de la Loire-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252.— Il fait admettre les États-Unis à la traite de la gomme du Sénégal, 837. — Fait rendre un décret relatif à la défense des côtes de l'Ouest, XVI, 11. — Son opinion sur les forces nécessaires pour pacifier la Vendée, 220. — Il demande compte du contre-ordre donné à des troupes partant pour cette contrée, 297.

MELLOT. — Décret qui lui confirme le bail des forges de Drambou, XXIII, 40.

MELLOT (J.-F.), notaire à Dun. — Est acquitté, XXII, 264.

MELON (chevalier de). — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

MELTAU (Jean-Baptiste), commissaire des guerres.— Est condamné à mort, XIX, 344.

MELUN.— Formation de la municipalité de cette ville, III, 663.— Sa société patriotique ramène le calme à Brie-Comte-Robert, VII, 338. — Élection de Thuin à son évêché, 554.— Ouverture d'ateliers de charité, 594. — Établissement d'une caisse de confiance, VIII, 446.— Émeute, X, 478.— Des séditieux y taxent les grains, XI, 586.— Détails sur ses troubles, 614. — Arrestation de A. Duport, XIII, 648. — Décret qui annulle les procédures y instruites sur les événements de septembre, etc., XVII, 176.— Bailly y est arrêté, 638.— Offre faite par ses habitants à la Convention des dépouilles du culte, XVIII, 159.

MELZI, plénipotentiaire de la République cisalpine. — Reçoit l'assurance des bons sentiments de S. M. I. et R., XXIX, 249.

MEMBRÈDE, député de la Meuse-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Ses observations sur une pétition de l'administration centrale de ce département, tendante à obtenir un dégrèvement sur ses contributions, XXIX, 301. —Son opinion sur la réduction des cantons, 502.—Il est élu secrétaire, 659. — Son opinion sur les élections de l'Escaut, 676. — Il réclame contre la mise en état de siége de Venloo et de Maëstricht, 867.

MEMMAY (de), seigneur de Quincé.—Explosion de son château; il est poursuivi comme assassin, I, 208.— Rapport qui le disculpe, VIII, 592.

MÉNAGE, adjudant-général.— Sa conduite héroïque à Quiberon, XXV, 355.— Fait part de l'attachement de l'armée des côtes de Brest à la constitution; éloge de sa bravoure, XXVI, 229.— Il annonce la prise de Stoflet, XXVII, 562.

MÉNAGEOT, directeur de l'Académie à Rome. — Sa joie en apprenant la fuite de Louis XVI, IX, 277.

MÉNARD, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle.— Est condamné à mort, XXVIII, 437.

MENARD, commerçant.— Ses observations sur l'état du commerce en France, II, 291.

MÉNARD, général. — Fait prisonnier un corps d'Autrichiens, XXVIII, 253.— Se distingue au passage du Pô, 275.— Sa déclaration au colonel de Weiss, XXIX, 143. — Sa proclamation en entrant dans le pays de Vaud, 145, 148.— Il remplace Vaubois en Corse, 149. — Fait à Lausanne un emprunt de 700,000 francs, 152. — Arrestation de son aide-de-camp, 215. — Approbation de sa conduite à Turin; il est nommé commandant de cette place, 427.— Ses succès sur les insurgés suisses, 676. — Il bat les Autrichiens supérieurs en nombre, 765. — Participe aux succès de l'armée du Danube, 870.

MÉNARD, Vendéen.—Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

MÉNARD. (*Voyez* Mesnard et Meynard.)

MÉNARD. (*Voyez* Griois-Ménard.)

MENARD et femme, co-accusés dans l'affaire de Babeuf.— L'accusateur national ne trouve pas de preuves suffisantes contre eux, mais il ne les regarde pas comme exempts d'imprudence, XXVIII, 684.—Ils sont acquittés, 717.

MENARD-DUBOIS, vigneron. — Est condamné à mort, XXI, 284.

MÉNARD LAGROYE, député de la Sarthe au Conseil des Cinq-Cents. — Combat le projet relatif à la déportation des prêtres, XXIX, 590.— Dénonce le commissaire du Directoire près l'administration centrale de la Sarthe, 629.— Est élu secrétaire, 685. — Propose de prélever un droit par chaque nouveau-né, 834.

MENARS. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 653.

MENDE (Lozère). — Troubles dans cette ville, XI, 620, 763. — Arrestation du commandant de sa garde nationale, XII, 102. — Pièces relatives aux délits qui y ont été commis, 313. — Elle est prise par les rebelles, XVI, 555.— Exécution dans ses murs de conspirateurs de l'Ariége, XVIII, 124. — Adresse de ses habitants contre les terroristes, XXV, 19. (*Voyez* Lozère).

MENDE (évêque de). (*Voyez* Castellane.)

MENDIANTS. — Décret interprétatif des lois relatives à leur déportation, XVIII, 323. (*Voyez* Mendicité).

MENDICITÉ. — Essai sur les moyens de la faire disparaître, II, 435. — Réflexions sur l'amélioration des dépôts de mendicité, III, 47. — Rapport et décret y relatifs, IV, 497.— Réglement pour les maisons y consacrées, 561, 568. — Lettre de Peuchet sur cet objet, 595. — Autre de Necker sur le décret précité, 602. — Explication à ce sujet, 613. — Rapport sur son extinction, V, 134. — Autre sur son administration, 552. — Abus dans les ateliers de mendicité, 622. — Moyens de la détruire, VI, 123. — Plan de Voullaud pour son extinction, 442. — L'entretien

de ses dépôts est mise à la charge de l'état, VII, 754. — Mémoire sur ce sujet, VIII, 191. — Nouveau rapport et projet sur son extinction, IX, 791; XI, 180. — Autre rapport sur sa répression, XII, 655.—Fonds destinés à ses dépôts, XVI, 315, 569. — Décret et arrêté pour sa suppression, XIX, 641, 645. — Rapport sur les moyens de l'extirper, XX, 445, 597. — Autre sur une demande de fonds faite par la société philantropique pour secourir les indigents, 754. — Circulaire relative à la nourriture et à l'entretien des individus renfermés dans les dépôts, XXIX, 392. — Lettre sur les médicaments à y employer, 592. (*Voyez* Indigents).

MENDRISIO. — Réunion de ce canton à la République helvétique, XXIX, 303.

MENESSON, député des Ardennes à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Sa démission, XVI, 570.

MENGAUD, chargé d'affaires de la République française en Suisse. — Demande au corps helvétique l'expulsion de Wickam, XXIX, 40. — Fêtes pour son arrivée, 118. — Sa lettre au canton de Berne sur les hostilités contre les habitants d'Arau, 153. — Il fixe à la régence de ce canton un terme pour accepter le projet d'une république helvétique, 164. — Lui adresse une note sur les mesures à prendre pour son intérêt, 165. — Demande vengeance de l'assassinat d'Abatucci, 179.—Sa correspondance relative à l'attaque du pont d'Huningue, 182. — Sa réponse à une réclamation de bronze faite par l'état de Bâle; il se plaint des passeports donnés à des personnes qui ne sont pas suisses, 203. — Annonce les progrès de la liberté en Suisse, 209. — Son discours aux électeurs de Berne, 236. — Sa lettre au pouvoir constituant de Schaffouse, 238. — Il en reçoit une des moines de l'abbaye d'Engelberg, 250. — Justifie l'apposition du sceau helvétique à côté du sceau français sur les caisses des cantons, 277, 303. — Son accusation contre Schérer et le commissaire Rivaud, 728.

MENGIN.—Annonce de son nouveau plan d'hypothèque, VII, 212.

MENGIN.—Demande que son fils soit forcé de se rendre aux frontières, XIX, 9.

MENGOZZI, compositeur. — Auteur d'un morceau de l'*Italiana in Londra*, V, 640. — De plusieurs morceaux du *Tambour nocturne*, VIII, 192. — D'un morceau de l'opéra *Delle Vendemie*, 586. — De *Sélico*, XVIII, 171. — Et d'*une Faute d'amour*, XXIV, 524.

MENIÈRE (femme). — Réclame contre le bruit de l'arrestation de son mari, XXVII, 513.

MENIL, cuisinier. — Est condamné à mort, XXI, 215.

MENIL-SIMON, ex-capitaine de cavalerie. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 40.

MENIN. — Fête patriotique donnée dans cette ville à Van-der-Meersh, II, 473. — Entrée de Luckner, XII, 702.—Dénonciation du projet de l'évacuer, XIII, 16. — Succès des républicains sous ses murs, XVII, 667.—Ils s'en rendent maîtres, 676.—Et sont forcés de l'évacuer, 747. — Autres succès des Français; prise de six pièces de canon dans ses environs, XVIII, 215. — Cette ville tombe de nouveau en leur pouvoir, 276. — Ils y lèvent une contribution de dix millions, 319. — S'en emparent une troisième fois, XX, 358. — On y fait des préparatifs pour mettre les côtes en état de défense, XXIX, 346.

MENNECY (Seine-et-Oise). —Annulation d'un arrêté pris contre la municipalité de cette commune, VIII, 654. — Sa société populaire offre les dépouilles du culte et la remise du traitement de son curé, XVIII, 362.

MENNEGAUD, horloger. —Est condamné à mort, XXI, 767.

MENNESSIER. — Est chargé par la commune de Paris d'obtenir des renseignements sur Hébert, Marino et Michel, XVI, 474. — Envoyé dans le département de l'Eure, XVII, 98. — Et nommé à l'administration de police, 445*; XVIII, 137. — Est accusé contumace dans l'affaire de Babeuf; débats à la haute-cour à son égard, XXVIII, 592, 658. — L'accusateur national laisse à décider aux jurés s'il est suffisamment convaincu, 684. — Il est condamné à la déportation, 717.

MENNIER. — (*Voyez* Gérard Mennier.)

MENOIN, aide-de-camp de Beurnonville. — Son éloge, XXVII, 128.

MENONVILLE, député de Lorraine à la Constituante. — Est adjoint au comité de marine, VII, 157. — Réclame pour le roi le droit de faire grâce, VIII, 584. — Se saisit de l'adresse du Hâvre en faveur du décret sur les colonies, 592.

MENOU (Jacques, baron de), député de Touraine à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Son projet d'impôt volontaire, 386. — Il appuie la motion de Mirabeau sur les passeports, II, 24. — Demande l'abolition de la distinction des costumes, 66.—Sa motion sur le départ du duc d'Orléans, 76, 80, 81. — Il s'oppose à toute indulgence pour le parlement de Rouen, 183. — Son opinion sur la nomination des municipalités, 238. — Il est élu secrétaire, 312. — Sa motion pour le recrutement de l'armée, 382. — Il demande une contribution proportionnelle pour les immeubles privilégiés, III, 76. — Fait décréter l'envoi aux départements du rapport sur la conduite du district Saint-Honoré envers la famille Agasse, 225. — Propose une adresse de remerciement au roi, 299.— Fait passer à l'ordre du jour sur la motion de déclarer nationale la religion catholique, 370; IV, 109.—Demande le rappel à l'ordre de Cazalès, III, 399. — Et de Blin, 445.—Son projet sur l'organisation militaire, 492. — Il défend l'article qui porte à 32 deniers la paie des soldats, 497. — Demande la suppression du parlement de Bordeaux, 529. — Fait décréter un ordre de travail, 666. — Est élu président, 726. — Et commissaire à l'aliénation des domaines, IV, 53.— Demande le rappel des commandants de places opposés à la révolution, 351. — Déclare qu'on lui a fait des offres d'argent dans l'affaire du cautionnement de la ville de Paris, 358. — Parle sur la question du droit de paix et de guerre, 373, 411, 443, 444. — Fait décréter que les lettres de la municipalité de Bordeaux seront mises sous les yeux du roi, 408.— Et rendre un décret sur les troubles de Montpellier, 584. — Président par intérim, renouvelle le serment du jeu de paume, 679. — Demande à la minorité de l'Assemblée de rétracter sa protestation, 687.—Propose de supprimer les ordres honorifiques, 723. — Et de déclarer le roi chef de la fédération, V, 75. — Ses observations sur l'organisation de l'armée, 204. — Il annonce la révocation des ordres donnés pour livrer le passage aux troupes autrichiennes, 270. — Son rapport tendant à faire rendre son emploi au colonel Morcton-Chabrilland, 323. — Il parle sur le traitement des juges, 520. — Approuve la conduite de Bouillé à Nancy, 559. — Fait décréter la formation d'une cour martiale pour juger les officiers du régiment de Bretagne, VI, 127. — Son rapport sur l'insubordination de l'escadre de Brest, 159, 176.—Il fait substituer le pavillon aux trois couleurs au pavillon blanc, 177. — Demande l'arrestation de Guilhermy qui a traité Mirabeau d'assassin et de scélérat, 179, 180.— Fait vendre des biens nationaux à la mu-

* Le Moniteur a imprimé Messier par erreur, c'est Mennessier qu'il faut lire.

nicipalité d'Orléans, 218, 313, 425, 501. —Et à plusieurs autres municipalités, 408, 491, 525, 637, 653, 723, 764. — Décréter que l'Assemblée prendra sous sa protection la famille de Latierce, 519.— Et que le service de la garde nationale sera compté pour service effectif, VII, 152. — Fait armer de fusils la garde nationale, 249. —Son opinion sur le voyage de Mesdames, 472.— Il lit une lettre de Duportail à l'armée, 587. — Fait décréter la remise de fusils à divers départements, 613. —Vote la suppression de l'hôtel des Invalides, 731.—Parle sur le projet d'organisation des ministères, et de la responsabilité des ministres, VIII, 68.—Veut qu'on leur refuse le droit de mettre la gendarmerie en activité, 123. — Fait rendre un décret concernant la levée, la répartition et l'entretien des bataillons auxiliaires, 143. — A l'occasion de l'entrée des troupes autrichiennes à Porentrui, dénonce le ministre des affaires étrangères, 181. — Déclare que le comité n'est pas encore en état de présenter des mesures définitives sur l'affaire d'Avignon, 190. — Écrit que son rapport sur cet objet n'est pas terminé, 243. — Le présente, et réfute les objections de Maury contre la réunion, 264, 266, 295, 296, 483. — Donne des détails sur les approvisionnements des frontières; fait décréter l'armement des gardes nationales des frontières et augmenter le nombre des officiers généraux, 744. — Demande si le roi doit avoir des gardes-du-corps, 752.—Fait rendre un décret sur les drapeaux des régiments, IX, 6. — Approuver des mesures prises dans le comtat Venaissin par les commissaires de l'Assemblée, 44. — Décréter la suppression de la garde nationale soldée de Paris, et sa recréation, 300, 303, 312. — Présente un nouveau rapport sur l'affaire d'Avignon, 645, 752. — Chabot le fait rayer de la liste des candidats pour le ministère de la guerre, XIV, 116. — Sa lettre justificative de sa conduite dans la nuit du 9 au 10 août, 144.—Attaque de Robespierre contre lui, XV, 816. — Plaintes contre son emploi dans l'armée de l'Ouest, XVI, 220. — Débats le concernant, 283. — Il défait les rebelles, 510. Est couvert de blessures, 632, 658. — Et dénoncé par Marat, 784.— Sa bravoure dans un combat, XVII, 168. — Il est accusé par Hébert, aux Jacobins, 662. — Mention honorable de sa conduite en prairial, XXIV, 569. — Sa protestation de républicanisme au nom de la 17e division; décret portant qu'il lui sera donné une armure complète, 599, 675. — Il est nommé commandant de l'armée de l'intérieur, XXV, 222. — Accusé de trahison, XXVI, 118. — Destitué pour sa conduite dans l'affaire de vendémiaire, 141, 142. — Et accusé d'avoir protégé les rebelles, 278, 283. — Décret pour sa mise en jugement, 287. — Il est acquitté honorablement, 322. — Employé à l'armée d'Orient, il est blessé devant Alexandrie, qu'il emporte d'assaut, XXIX, 412, 428, 431, 439.

MENOU (Louis), lieutenant de carabiniers. — Cassation d'un jugement qui l'acquitte; il est renvoyé au tribunal révolutionnaire, XX, 690. — Est condamné à mort, XXI, 144.

MENTELLE, géographe, membre de l'Institut national. — Annonce de son cours de géographie, III, 217; IV, 556. — Ses cartes de la France, VIII, 48. — Du comtat Venaissin et des États de Sardaigne, 714. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Sa lettre sur la meilleure manière d'enseigner l'histoire dans les écoles centrales, XXVIII, 509. — Ses éléments de cosmographie, XXIX, 178.

MENTOR, député de Saint-Domingue au conseil des Cinq-Cents. — Discussion sur son élection; elle est validée, XXIX, 178, 245, 285. — Il prête serment, 287. — Propose l'envoi au Directoire d'un message concernant les déportés des colonies, 328. — Toasts portés dans une réunion où il se trouvait, 338. — Il propose l'abolition de toutes créances pour raison de vente d'esclaves, 434.—Dénonce Perrotin, 660.— Demande l'impression d'un discours de Lucien Bonaparte sur des expressions échappées à Carret, 709. — Vote la déclaration de la patrie en danger, 808. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

MENTZINGEN. — Révolution parmi les habitants de ce bailliage, XXIX, 164.

MENU, notaire.—Est interdit pour avoir donné à un citoyen des qualités proscrites, XII, 252.

MENU DE CHOMORCEAU, député de l'Yonne à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 49.

MENUAU, député de Maine-et-Loire à la Convention. — Fait accorder des secours à plusieurs individus, XXI, 127, 205. — Son rapport en faveur de la veuve Dureau, 218. — Autre en faveur de la citoyenne Béconnais, 258. — Il fait accorder des secours à plusieurs patriotes, 281. — A Dupuy, XXII, 162. — A la citoyenne Bourgès, 163. — Aux réfugiés des départements envahis par les ennemis, 281. — Et à plusieurs autres individus, 520, 557. — Transmet des lettres sur la situation de la Vendée, XXIII, 322, 461, 592; XXIV, 302. — Adresse à la Convention les félicitations de l'armée de l'Ouest, 576. — Son rappel dans le sein de la Convention, XXV, 16. — Sa motion en faveur des acquéreurs de biens nationaux dans l'Ouest, 422.— Réélu au conseil des Anciens, il fait rejeter une résolution relative aux héritiers des rebelles de l'Ouest, XXVIII, 737.—Vote en faveur de celle sur les messageries, 762. — Est élu secrétaire, XXIX, 111.

MENURET, médecin. — Ses essais sur les moyens de former de bons médecins, VIII, 602.

MENURET DE CHAMBAUT. — Ses observations sur le débit du sel, IV, 542. — Son mémoire sur la culture des jachères, VIII, 192.

MÉPHITISME. — Traitement des asphyxiés, XXI, 696. (*Voyez* Asphyxiés.)

MER BALTIQUE (la). — Projet de sa réunion à la mer Noire par un canal, XXIX, 326. — Confection de ce canal, 351.

MER ÉGÉE (département de la).—Comeyras y est envoyé comme commissaire général, XXIX, 122.—E en est rappelé, 303.

MER DES INDES (la). — Victoire y remportée par les Espagnols sur les Anglais, XXIX, 512.

MER MÉDITERRANÉE (la). —Ses côtes sont le théâtre de délits commis par des Français et des Napolitains; décret à ce sujet, V, 32, 41. — Autre relatif à la pêche de cette mer, VIII, 99. — Autre pour la construction de vaisseaux dans ses ports, XIX, 119. — Nelson y entre pour combattre la flotte française, XXIX, 308. — Démenti de la nouvelle qu'une flotte russe soit prête à y entrer, 352. — Réflexions contre les conquêtes méditées par les Français dans ses îles, 500. — Elle revient contre les murs d'Aigues-Mortes, 590. — État des escadres anglaises dans cette mer, 689.

MER NOIRE (la). — Tentatives de l'Angleterre pour obtenir sa navigation, VIII, 225. — Combat sanglant dans ses eaux entre les flottes russes et turques, IX, 781. — Rétablissement de sa libre navigation, X, 61. — Projet de sa réunion à la mer Baltique par un canal, XXIX, 326.— Elle a lieu, 351. — Deux frégates russes s'y perdent, 594 *bis*.

MER ROUGE (la). — Tentatives de l'Angleterre pour obtenir sa navigation, VIII, 225.

MER DU SUD (la). — Son histoire, XI, 431. — Voyages de Bellings dans cette mer, XII, 575.—Lettre datée de Canton, qui fixe la date des premiers germes de population et de civilisation dans ses îles, XXIX, 369.

MÉRAC, agent des princes émigrés. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

MÉRAND (J.-A.), curé. — Est condamné à mort, XX, 708.

MERCERET, curé, député de Dijon à la Constituante. — Rétracte sa protestation contre les décrets de l'Assemblée, V, 66. — Prête le serment civique, VI, 759.

MERCHLINGEN. — Sédition dans cette ville, XXIX, 245.

MERCIER (Barthélemy), bibliographe. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 230. — Meurt à Lyon XXIX, 701.

MERCIER (L.-S.), littérateur. — Inculpe le comte de Narbonne dans ses *Annales patriotiques et littéraires*, IV, 756. — Annonce de ses *Fictions morales*, XII, 688. — Et de ses *Fragments de politique et d'histoire*, XIV, 28, 650. — Député de Seine-et-Oise à la Convention, il provoque une loi contre le cumul des traitements, 246. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253. — Il discute les articles de la constitution relatifs aux rapports internationaux, XVI, 688, 689. — Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 585. — Son rappel à la Convention, 699. — Il est nommé secrétaire, XXIII, 272. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, attaque le mérite littéraire de Descartes, et demande le rapport du décret qui lui décerne les honneurs du Panthéon, XXVIII, 267. — Vote l'exclusion des femmes de tout professorat, 270. — S'oppose à la création de chaires de langues étrangères dans les écoles centrales, 352, 420. — Parle sur la célébration de l'anniversaire de la République, 396. — Sa motion sur l'affaissement du Panthéon, 457. — Son rapport sur la soumission aux droits de patente des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes, 461. — Sa motion pour l'établissement d'une loterie nationale; il est opposé à lui-même par Boissy-d'Anglas, 491. — Fait dispenser de la patente les peintres, sculpteurs, graveurs et architectes qui n'ont point d'écriteaux et ne font point d'entreprises; ses sarcasmes contre l'usage du mot *artiste*, 511. — Il fait ajourner jusqu'à la paix l'établissement du travail de la calcographie, 529. — Article de lui sur les bals d'hiver, 569. — Il appuie le projet relatif à l'établissement de la loterie, 635. — Réflexions sur ses plaintes contre la trop grande circulation de voitures dans Paris, XXIX, 554. — Il publie un article contre les auteurs du crime de Rastadt, 675. — Anecdote qui le concerne, 727.

MERCIER, hussard. — Son éloge, XXII, 390.

MERCIER, directeur de l'imprimerie de la fabrication des assignats. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

MERCIER, ex-fermier général. — Est condamné à mort, XX, 496.

MERCIER, sculpteur. — Sa statuette de J.-J. Rousseau, V, 468.

MERCIER, officier municipal de Paris. — Annonce que les ouvriers du camp sous Paris sont en insurrection, XIV, 278, 279. — Veut rendre compte de ses recherches relatives à la pétition des huit mille, XX, 26. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

MERCY-ARGENTEAU (comte de), ambassadeur de Vienne à Paris. — Est compromis par une lettre de d'Estaing dans le complot pour la translation du roi à Metz, I, 521. — Sa lettre au comte de Montmorin, II, 426. — Réponse de celui-ci, 434. — Il annonce un rassemblement de forces autrichiennes vers Luxembourg, V, 774. — Son arrivée à La Haye, VI, 189. — Sa lettre à Bender sur les dispositions de Léopold envers les Brabançons, 514. — Il le félicite de ses succès, 618. — Ses largesses pour faciliter l'entrée des Autrichiens à Bruxelles, 649. — Sa lettre aux députés des états de Brabant, VII, 265. — Il rétablit l'ancien conseil, 521. — Est remplacé par Metternich, XI, 145. — Partage le système de Breteuil au sujet de la contre-révolution, 737. — Ses démarches contre la France, XIV, 45. — Bruit de sa mort, XVIII, 93.

MEREAUX, compositeur. — Auteur de la musique de *Fabius*, XVII, 398. — Et de celle de *Scipion*, XXIX, 100.

MÉRÉNEAU, général. — Est destitué, XVIII, 388.

MERET, commissionnaire. — Est condamné à mort, XXI, 104.

MERGÈS, aide-de-camp de Bernadotte. — Donne des détails sur l'affaire de Berghem, XXIX, 822.

MERGOT-MONTERGON (C.-P.-C.-P.), ex-garde du tyran. — Est condamné à mort, XX, 584.

MÉRIAN. — Annulation de la procédure intentée contre lui pour l'affaire du pont d'Huningue, XXIX, 76, 282.

MÉRIAN-DUFRESNOY, capitaine. — Est condamné à mort, XIX, 652.

MÉRIC, député de l'Aude au conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXIX, 111. — Son opinion sur les jugements arbitraux rendus en faveur des communes, 499. — Son rapport sur l'affaire de Vancantfort, 657.

MÉRIDIEN. (*Voyez* Poids et Mesures.)

MÉRIMÉ (Aubin). — Est condamné à mort, XVII, 598.

MERLE (A.-M.), femme Duchilleau. — Est condamnée à mort, XX, 310.

MERLE, général. — Son éloge, XXV, 302, 387. — Commandant à Aix, il est arrêté, XXIX, 329.

MERLE, député de Mâcon à la Constituante. — Son rapport sur l'affaire du curé d'Issy-l'Évêque, VII, 651. — Il fait rendre un décret pour la reddition des comptes du cardinal de Rohan, ancien administrateur des Quinze-Vingts, VIII, 81. — Est élu secrétaire, 703.

MERLE-D'AMBERT. (*Voyez* Ambert.)

MERLET (J.-F.-Hon.), député de Maine-et-Loire à la Législative. — Blâme le mode de réception des députations aux Tuileries, XI, 299. — Fait admettre Bertrand comme député de l'île Bourbon, 768. — Et décréter des poursuites contre Colmin, XII, 52, 53. — Demande un rapport sur l'abolition de la traite, 92. — Propose d'autoriser les départements à requérir mutuellement leurs forces, 139. — Sa motion sur l'emploi des dons patriotiques, 192. — Il parle contre les pénitents, 246. — Inculpe Lecointre et la municipalité de Béfort, 444. — Obtient l'ordre du jour sur la dénonciation relative à la destitution du directoire des postes par le ministre Clavière, 474 *. — Est nommé vice-président, XIII, 251.

MERLIN (Philippe-Antoine), avocat, député de Douai à la Constituante. — Offre le quart de son revenu, I, 520. — Veut qu'on mande à la barre les signataires de l'arrêté du Cambrésis, II, 206. — Sa lettre à ses commettants, 545. — Il fait admettre le député de Charleville, III, 178. — Son rapport sur le régime féodal, 331, 454, 462, 472, 482, 497, 513, 521, 522, 531, 540, 552, 554, 571, 577, 578, 587, 619. — Il est élu secrétaire, 491. — Et commissaire à l'aliénation des domaines, IV, 53. — Fait abolir les droits de pacage et autres, 155. — Sa motion relative aux diocèses qui relèvent d'évêques étrangers, 173. — Son rapport sur la chasse, 173, 174, 233. — Il fait rendre un décret sur les réclamations des possesseurs de fiefs en Alsace, 253. — Lit le décret définitif sur le rachat des droits féodaux, 273. — Vote le maintien des baux par les acquéreurs des biens nationaux, 343. — Fait adopter un article sur le droit de

* Le Moniteur a imprimé Murat par erreur, c'est Merlet qu'il faut lire.

triage, 371. — Annuler les procédures sur la féodalité censuelle, 388. — Vote pour la résidence fixe du tribunal de cassation, 450. — Fait abolir les droits de retrait, 621. — Adopter un décret relatif aux impôts sur les boissons dans le Hainault, 636. — Un autre tendant à prévenir les protestations d'électeurs du département du Nord, 724. — Un autre sur la vente des biens nationaux aux particuliers, 752. — Continuer un droit de péage appartenant à de Croy, V, 118. — Supprimer le retrait lignager et autres droits de même nature, 153, 154, 169. — Son projet pour l'abolition des réserves coutumières, des dévolutions, et le partage égal des biens entre les enfants nés de différents mariages, 168. — Autre, concernant la chasse dans les parcs des maisons royales, 194. — Il fait adopter quelques articles sur le droit de voiries et plantations d'arbres sur les chemins publics, 235, 236, 238. — Enjoindre aux états du Cambrésis de cesser leurs fonctions, 269. — Et rendre un décret relatif à la navigation intérieure du département du Nord, 447. — Parle sur la mise en accusation de Barmont, 471. — Présente divers articles pour la suppression des chancelleries, 589. —Demande l'exécution des décrets relatifs au paiement des dîmes, 671.—Fait rendre un décret sur les frais des poursuites criminelles relatives aux droits féodaux, 673. — Un autre explicatif de celui qui supprime ces droits dans les provinces belgiques, 692. — Et admettre dans l'intérieur de la salle une députation du peuple liégeois, 694. — Est élu président, VI, 87. — Son rapport pour la suppression des droits féodaux des princes allemands en Alsace, 239. — Il fait ajourner la question relative à l'inégalité des partages, 272, 273. — Rend compte de la résistance du chapitre de Cambrai à la mise des scellés sur ses effets mobiliers, 302. — Son opinion sur la dénonciation faite contre les ministres, 346. — Son rapport sur les inégalités de partages, 435, 438.—Son opinion sur les brevets de retenue, 457. — Il est élu juge à Paris, 461. — Fait décréter des mesures contre les soldats belges qui s'introduiraient dans les départements du Nord, 621. — Et vendre des biens nationaux à plusieurs municipalités, 637. — Son opinion sur la lettre de Léopold concernant les réclamations des princes allemands, VII, 248.—Il fait rendre un décret relatif aux droits dus sur les mutations par donations, 267. — Un autre sur le rachat des droits seigneuriaux dus par les biens nationaux, 292. — Abolir plusieurs de ces droits en Lorraine, 341. — Décréter plusieurs articles sur le rachat et la suppression des droits féodaux, 380, 392, 450, 487. — Et d'autres sur l'ordre judiciaire, 499. — Son opinion sur une loi contre les émigrations, 507. — Il fait poursuivre le curé Legrand; parle des bruits répandus d'une prochaine invasion, 579. — Réclame un rapport pour l'aliénation du château de Vincennes, 588. — Son opinion sur la loi relative au costume religieux, 598.—Il présente une série de questions sur les successions et le droit de tester, 605, 606. — Annonce l'arrestation à Douai de l'argent porté par la diligence, 684. — Fait rendre un décret sur les successions *ab intestat*, VIII, 82.— Et réintégrer dans la municipalité de Douai l'officier municipal Piquet, 120. — Pose la question de la réunion d'Avignon à la France, 299. — Son opinion sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée, 417. — Et sur la peine de mort, 561.— Il fait ajourner la liquidation des offices municipaux, 577.—Et décréter que le condamné sera en état d'interdiction légale, 591.—Demande si les députés seront payés pendant leurs vacances, 624.— Fait décréter une instruction sur les droits seigneuriaux déclarés rachetables, 654, 670. — Et insérer au procès-verbal la promesse du roi d'assister à la procession de la Fête-Dieu, 725. — Demande, après la fuite de ce prince, qu'on ne puisse sortir de Paris sans un passeport signé du maire, 734. — Dénonce plusieurs lettres d'officiers fugitifs, IX, 60. — Fait approuver la conduite des administrateurs de Douai, 175.— Annonce les dissensions qui existent entre les régiments de Reinach et d'Orléans, 255. — Se plaint de l'agiotage des petits assignats, 279. — Sa motion contre le comité monétaire, 291. — Son opinion sur l'organisation des volontaires nationaux, 304. — Il donne des détails sur les troubles de Douai; demande un rapport sur le renouvellement des capitulations avec la Suisse, 323, 332.—Ses objections contre le code rural, 334. — Il attaque le comité de révision, 382. — Son opinion sur le remboursement des offices seigneuriaux, 443.— Sur la nomination des princes aux ambassades, 498. — Et sur les conventions nationales, 543. — Il fait rendre un décret sur les déclarations de command relatives aux biens nationaux, 652. — Sa lettre sur le bruit d'un prochain départ du roi, XI, 194. — Autre sur les motifs de la démission de Noailles, XII, 595.—Député du Nord à la Convention, il appuie la proposition d'examiner la conduite de Moreton-Chabrillant, XIV, 92. — Demande le décret d'accusation contre Dillon, 183. — Inculpations résultant contre lui de pièces trouvées aux Tuileries, 639. — Il justifie Dumouriez et se justifie lui-même, 681. — Demande l'annulation de la proclamation du conseil exécutif contre les électeurs de Paris, 775.— Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. — Il réfute les observations de Tronchet sur la manière de compter les voix, 231. — Annule la protestation des représentants de Louvain, 365. — Appuie le rapport de Lacroix sur la trahison de Dumouriez, XVI, 46. — Fait maintenir à leur poste Dubois-Dubais et Briez, 307. — En mission dans la Vendée, fait connaître les dispositions de la ci-devant Bretagne, 751. — Envoie les détails du siége de Nantes par les brigands et du désintéressement de Dubreuil, XVII, 59. — Annonce l'occupation d'Ancenis par les républicains, 110. — Et le rétablissement des communications entre Nantes, Rennes et Vannes, 140.— S'oppose au sursis demandé pour Grémont, 426. — Est élu secrétaire, 468. — Fait diviser le tribunal révolutionnaire en quatre sections, 575.—Et décréter la peine de mort contre la vente ou l'achat des assignats, 587. —S'oppose à la confiscation des biens des Anglais, 599. — Provoque des peines contre ceux qui percevraient des droits féodaux à l'étranger, 602. — Fait rendre un décret concernant les actes de naissance des citoyens nés dans les pays occupés par l'ennemi, 658. — Régler le mode d'exécution de la loi des suspects, 680. — Et rendre un décret concernant les emplois exercés par des Français dans les lieux envahis, 681. —Annonce les succès des rebelles sur l'armée de Mayence, 747. —Fait prononcer sur le cas de partage d'opinions dans les tribunaux criminels, XVIII, 35. — Annuler un jugement rendu contre Joffrait, 157. —Rendre un décret sur la cassation des jugements criminels, 208.— Un autre relatif aux procès criminels commencés par les cours supérieures, 282. — Accorder une pension à Duchesne, 350. — Et rendre un décret sur les fonctions de notaires, 378. — S'oppose à ce que la citoyenne Barbier puisse prendre le nom de *Liberté*, 430.—Fait fixer le mode de vente des domaines de la couronne et de ceux du clergé, 495.—Fait rendre un décret relatif aux malversations dans les biens nationaux; un autre sur les baux de ces biens, 533. 534. — Et un autre sur les droits féodaux; accorder des secours aux Belges, Liégeois, etc.; annuler un jugement rendu contre Meur, 542. — Rendre un décret relatif au tribunal central du directeur du jury, 660. — Sa motion pour le remplacement des dé-

putés, 671. — Il fait régler le mode de procéder à l'égard des personnes mises hors la loi, 698. — Demande l'assimilation de la procédure criminelle dans les départements à celle du tribunal révolutionnaire, XIX, 14. — Fait adopter un décret sur l'institution des jurés, 30. — Un autre sur le transport des tribunaux criminels, 35. — Un autre sur le divorce, 69. — Un autre sur le jugement des contrefacteurs d'assignats, 129. — Un autre relatif aux tribunaux de Paris, 146. — Un autre en faveur d'habitants de la Moselle déclarés émigrés, 159. — Et un autre explicatif des lois de police, 161. — Fait décréter des peines contre le bris de scellés, 174. — Déterminer la compétence des tribunaux criminels, 185. — Décréter d'arrestation Collardeau et Desprez, 234. — Lever diverses difficultés relatives aux droits féodaux, 242. — Et rendre un décret contre les faux témoins, 301. — S'oppose à la traduction de Barbotan au tribunal révolutionnaire, 302. — Et à la cassation d'un arrêt rendu contre Fiacre et Dupuy, 315. — Fait rendre un décret sur l'appel des députés en témoignage ; demande une indemnité pour les gardiens des scellés chez les suspects, 317. — Fait rectifier la loi sur les successions, 367. — Son rapport concernant Amand Couédie, 439. — Il fait ordonner l'impression des noms de tous ceux dont les biens auront été confisqués, 578. — Rendre un décret sur les baux emphytéotiques, 610. — Voter des peines contre ceux qui laisseraient évader les détenus, 648. — Rendre un décret relatif au partage des voix des jurés, 649. — Un autre sur la nullité des jugements en matière civile, XX, 52. — Un autre sur les mandats d'amener, et un autre contre les faux témoins, 126. — Est chargé de la confection du code des lois existantes, 284. — Fait régler le mode de procéder contre les vendeurs de numéraire et ceux qui discréditent les assignats, 436. — Annuler les tableaux des jurés de jugement pour les quinze premiers jours de prairial, 455. — Rendre un décret sur les délits militaires, 509. — Et un autre relatif à des baux, 531. — Accorder un secours à Turpin, 634. — Casser un jugement qui acquitte Menou, 690. — Et deux jugements de la commission révolutionnaire de Strasbourg, 693 ; XXI, 357. — Arrêter que les députés ne pourront être traduits au tribunal révolutionnaire sans un décret d'accusation, XX, 700, 718. — Rendre un décret relatif aux dépositions des militaires, 712. — Un autre contre ceux qui ont coupé l'arbre de la liberté à Sarran, XXI, 21. — Prendre des mesures contre les falsificateurs d'assignats, 27. — Et résoudre diverses questions relatives à l'évasion des détenus, 28. — Son rapport sur le comité révolutionnaire de Saumur, 152. — Il fait annuler un jugement rendu contre Dutay, 157. — Adopter des changements relatifs au jugement des contumaces, 262, 272, 295. — Ordonner que tous les actes publics seront écrits en français, 273. — Rendre un décret relatif aux condamnés pour crimes emportant confiscation, 298. — Et un autre sur l'audition des témoins militaires, 318. — Est élu président, 393. — Fait organiser le nouveau tribunal révolutionnaire, 395, 438, 447, 448. — Et annuler un jugement rendu contre Tintelin, 410. — Sa réponse à une députation de Polonais, 496. — Autre au ministre des États-Unis, 500. — Il fait rendre un décret sur les passeports, 571. — Et annuler un arrêt rendu contre Charpentier et autres, 579. — Dénonce un fait relatif à Haller, 640. — Fait réorganiser l'administration de la commune de Paris, 647. — Entre au comité de salut public, 656. — Fait modifier le décret concernant les fonctionnaires des pays envahis par l'ennemi, 664. — Et obliger tous les employés près des armées à quitter Paris, 678. — Son rapport sur la suspension des poursuites contre les individus détenus depuis le 9 thermidor, 744. — Attaques de Vadier contre lui à ce sujet, 756. — Il fait exclure de Paris plusieurs classes d'individus, XXII, 7, 15, 69. — Son discours pour la restriction des pouvoirs des députés en mission, 9. — Il annonce que le pape et Pitt sont désespérés de la mort de Robespierre, 136. — Fait décréter l'addition d'une nouvelle section au tribunal criminel du Nord, 209. — Donne des nouvelles des armées, 292. — Présente un projet relatif au mode de juger les dénonciations faites contre un représentant du peuple, 315, 359. — Il s'oppose à ce que le dénonciateur de Carrier signe sa dénonciation, 484. — Discute sur des ordres donnés par ce représentant, 569, 574, 580, 588. — Fait décréter l'envoi d'un drapeau tricolore aux États-Unis, 622. — Son rapport sur les bruits de paix, 667, 671. — Il fait rappeler à la Convention les soixante-treize députés exclus, 699. — Et envoyer Delacroix à Versailles, 740. — Son rapport sur les réclamations de Defermont et autres, 770. — Autre sur les anciens membres des comités de salut public et de sûreté générale, XXIII, 71. — Il présente une nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire, 77, 105. — Son opinion sur les excès reprochés à Maignet, 157. — Il fait prendre des mesures contre les émigrés et les prêtres déportés rentrés, 166, 168, 183, 195. — Et ajourner la discussion relative aux émigrés des départements du Rhin, 180. — Accuse Pitt de vouloir diviser la Convention, 212. — Donne des explications sur l'affaire de Barère, Billaud et autres, 288. — Demande le rapport du décret rendu contre les Marseillais qui ont insulté Bô, 367. — Est réélu membre du comité de salut public, 383. — Discute le traité de paix conclu avec la Toscane, 461, 462. — Accuse Duhem d'être le jouet d'une faction anglaise, 494, 495. — Propose des mesures contre les fonctionnaires destitués depuis le 9 thermidor, 547. — Déclare qu'on s'occupe de l'échange des députés prisonniers en Autriche, 600. — Demande le rappel des députés mis hors la loi, 645. — Et celui de Vitet, 647. — Lit les lettres de créance de l'envoyé de Toscane, 717. — Fait proroger les pouvoirs des députés en mission dans la Vendée, XXIV, 49. — Présente un projet d'organisation des autorités constitutionnelles, 90. — Propose de renvoyer à l'Assemblée législative le procès de Barère et autres, 93. — Veut qu'on s'occupe des lois organiques de la constitution, 100. — Propose des moyens d'abréger le procès des anciens comités, 101. — S'oppose à l'arrestation de Ruamps, 122. — Est nommé membre de la commission des lois organiques de la constitution, 142, 293. — Annonce l'envoi par Venise d'un résident à Paris, 166. — Fait autoriser Delahaye à rentrer à la Convention, 205. — Expose les principes de morale qui doivent guider le peuple et ses représentants, 210. — Fait envoyer Maignen près l'armée des Pyrénées-Occidentales, 267. — Et régler le mode de réception des envoyés étrangers au sein de la représentation nationale, 292. — Demande le renvoi aux puissances étrangères d'un projet sur le droit des gens, etc., 296, 304. — Son opinion sur l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse, 307. — Il propose des mesures pour empêcher la rentrée des émigrés, 308. — Son opinion sur la perception de l'impôt en nature, 491. — Il annonce la conclusion d'un traité de paix et d'alliance avec la Hollande, et sa ratification, 516, 587. — Fait charger Delmas, Aubry et Gillet de la direction de la force armée et des mesures de sûreté pour Paris, 531. — Rappeler de mission Robert (de Paris), 558. — Décréter des peines contre tout prisonnier de guerre qui quitterait sans permission du Gouvernement le lieu de sa résidence ou de sa détention, 568. — Rap-

porter le décret qui rappelait Delamarre, 617. — Et ordonner le dépôt aux archives du traité avec la Hollande, 628. — Justifie Custine d'avoir vendu Mayence, 632. — Ordonne la fermeture de la société populaire de Lille, XXV, 3, 50. — Fait part d'un mouvement causé à Arras par l'augmentation du prix du pain, 102. — Parle sur la déclaration des droits, 156. — Discute le projet de constitution, 173. 195, 364, 365. — Appuie celui relatif au jugement des détenus, 332. — Rentre au comité de salut public, 400. — Demande la suspension des lois relatives au divorce, 404. — Appuie des mesures proposées contre les émigrés, 523. — Sa motion relative au mode de juger les agioteurs, 628. — Il fait traduire Turreau devant le directeur du jury du district de Tours; est adjoint à la commission chargée de s'occuper du code civil, 710. — Fait décréter l'affiche dans Paris de la prise de Dusseldorff, 712. — Annonce les détails de cette conquête et du passage du Rhin, 720. — Transmet la nouvelle d'un avantage remporté à Saint-Martin de Lautosca, 733. — Fait accorder un supplément de solde aux officiers de tout grade, 757. — Traduire Huchet devant le directeur du jury de Tours, 775. — Et adopter l'ordre du jour sur la demande des Polonais réfugiés, XXVI, 21. — Propose la réunion de la Belgique, 44. — Fait interdire la disposition de la force armée, à Paris, sans l'ordre des représentants chargés de sa direction, 60. — Et défendre, aux concierges de prison, de recevoir aucun détenu sans l'ordre des officiers judiciaires ou des comités, 62. — Son rapport sur la réunion de la Belgique et du pays de Liége, 84, 89. — Il donne des détails sur diverses propositions faites par les généraux Mollendorff et La-Union en faveur de Capet, 91. — Fait nommer Barras, commandant de la force armée de Paris et de l'intérieur, 119. — Annonce la défaite des factieux, 128. — Fait décréter l'arrestation des courriers et émissaires des sections dans les départements, 134. — Son rapport sur les journées des 13 et 14 vendémiaire, 140. — Il appuie le projet relatif à la création des conseils militaires, 152. — Fait supprimer les assemblées du décadi dans les sections de Paris, 173. — Donne lecture d'une lettre relative aux conspirateurs du 13 vendémiaire, 174. — Son rapport sur les maires inculpés dans les événements de cette journée, 179. — Il fait rendre un décret relatif à la capitulation de Valenciennes, 186, 187. — Un autre concernant les députés en mission, 188. — Et réduire le nombre d'hommes de la garde du Corps législatif, 266. — Présente le code des délits et des peines, 274. — Fait créer une commission pour présenter des mesures de salut public, 284. — Rend hommage aux principes de Doulcet, 287. — Fait décréter la réunion du duché de Bouillon à la France, 342. — Est nommé au ministère de la justice, 353. — L'accepte, 372. — Discussion sur son remplacement, 380. — Sa circulaire aux directeurs du jury d'accusation, 593. — Ses lettres aux rapporteur et président du conseil militaire chargé du jugement de Cormatin et autres, 610, 707. — Son rapport sur la conduite de Fréron, 627. — Sa circulaire à tous les officiers judiciaires, XXVII, 105. — Il est chargé par le Directoire de dénoncer les opérations des jurys relativement à Suard et autres, 121. — Est nommé ministre de la police générale; sa lettre au bureau central de Paris, 162. — Il demande des renseignements aux commissaires près les administrations municipales, 210. — Sa circulaire aux commissaires du Directoire, 242. — Sa lettre au bureau central de Paris sur des bruits mal fondés, 257. — Sa circulaire sur la poursuite des brigands et malfaiteurs, 442. — Sa lettre au bureau central sur le bruit d'une seconde réquisition, 465. — Il est renommé ministre de la justice, XXVIII, 149. — Se plaint du président Chiniac au sujet du jugement de Richer-Sérisy, 273. — Est accusé d'attentat contre la constitution pour des informations dans l'affaire du juge de paix Porlet, 459. — Sa circulaire aux tribunaux criminels sur les jurés et leurs fonctions, 440. — Autre sur les retards des procédures contre les émigrés; autre sur les mesures relatives aux délits de police non prévus par les lois nouvelles, 468. — Lecture en comité secret d'une dénonciation contre lui par Tort-la-Soude, et rédigée par Réal, 497. — Ordre du jour sur cette dénonciation, 523. — Sa lettre relative aux colonnes mobiles, 527. — Son rapport au Directoire pour déclarer justiciables des conseils de guerre les complices de la conspiration de Lavilleheurnoy, 559. — Insertion au bulletin de son rapport tendant à défendre aux prévenus d'émigration de voter dans les assemblées, 617. — Sa lettre au conseil militaire réclamant sa célérité et la continuité de l'instruction des prévenus de la conspiration royaliste, 623. — Pastoret s'élève contre l'influence formidable de cette pièce, 630. — Il transmet au Corps législatif des renseignements sur l'assassinat de Sieyès, 660. — Sa réponse aux dénonciations dirigées contre lui; il justifie les commissaires du Directoire dans leur conduite vis-à-vis des émigrés, et la longue détention de Rougeville, prévenu d'émigration, 728. — Est accusé d'avoir voulu faire casser le jugement qui acquittait les naufragés de Calais, 746. — Est un des candidats pour remplacer Barthélemy au 18 fructidor, 816. — Lui succède; son acceptation et son installation, 818, 819. — Remise lui est faite des sceaux, XXIX, 165. Son discours en recevant les drapeaux des armées du Nord et de Rhin-et-Moselle et ceux pris aux Bernois, 168, 197. — Ses réponses aux ministres de Toscane, de Rome, de Suède et de Gênes, 222, 255. — Autre à Treilhard, lors de la réception de celui-ci comme directeur, 271. — Il reçoit de plusieurs armées les drapeaux qui leur avaient été remis par la Convention, 272. — Prononce un discours sur le 14 juillet, 316. — Un autre sur le 10 août, 327. — Un autre sur le 9 thermidor, 338. — Est élu président du Directoire, 688. — Son discours en l'honneur des ministres égorgés à Rastadt, 707. — Il répond à Sieyès, lors de l'installation de celui-ci, 708. — Et à Gohier dans la même circonstance, 713. — Bertrand (du Calvados) provoque sa sortie du Directoire; Boulay (de la Meurthe) attaque ses petites vues, ses petites vengeances et conclut de même, 715. — Digneff l'accuse d'un plan tendant à livrer la Belgique à un prince de la maison d'Orange ou de Hanovre; sa lettre annonçant sa démission; les conseils l'acceptent; il part pour Douai, 716. — Adresses dirigées contre lui, 725, 730. — Rapport où Montpellier lui impute l'expédition d'Egypte et les événements de la Cisalpine, et propose sa mise en accusation, 733, 735, 773. — Dénonciation contre son beau-frère, 751. — Projet tendant à admettre celle de Ruelle contre lui; discours sur la marche suivie dans cette affaire; comité général à ce sujet, 773, 774. — Le Conseil des Cinq-Cents déclare qu'il n'y a pas lieu à ajournement sur le projet relatif à sa mise en accusation, 776. — Détails sur la discussion secrète qui a eu lieu à cet égard, 777. — Nouveau comité secret, 780. — Dépouillement du scrutin sur les trois dénonciations portées contre lui; difficultés survenues à cette occasion, 781. — Les dénonciations ne sont point admises, 783, 784. — Extrait de son écrit sur les circonstances de sa démission, 784 — Lettres de Gourdan et de Perrin (des Vosges) sur le même objet, 787.

MERLIN (Antoine), de Thionville, député de la Moselle à la Législative. — Propose de prohiber l'exportation des armes et munitions de guerre, X, 128. — Fait passer à l'ordre du jour sur une motion

contre les pétitions, 191. — Son rapport sur l'élection des curés de Thionville, 214. — Il dénonce le transport d'effets au chiffre du roi, 233. — Son opinion sur l'émigration, 269.— Et sur l'envoi de nouvelles forces à Saint-Domingue, 307. — Sa motion relative aux sous-lieutenants, 341. — Il demande qu'un courrier extraordinaire soit envoyé pour s'assurer de Tardy, 368.— Et que la somme accordée aux colonies soit réimposée sur elles, 372. — Son opinion sur le remplacement des officiers, 380. — Et sur le mode de paiement de ceux retirés dans leurs foyers, 413. — Il parle sur la constitution civile du clergé, 436. — Dénonce Delâtre, 462, 463.— Demande la mise en accusation des princes émigrés, 465, 729. — Son opinion sur les mesures relatives aux colonies, 575. — Et sur une création de petits assignats, 621. — Il réclame contre son arrestation par un garde, 738.—Son opinion sur la sanction des décrets concernant la haute-cour, XI, 78.— Lettre que lui adresse Merlin (de Douai) sur un prochain départ du roi, 194. — Il demande l'ordre du jour sur les discours relatifs aux mouvements de Paris, 212. — Et le séquestre des biens des émigrés, 342, 585. — S'oppose à la conservation des compagnies de chasseurs de Paris, 365. — Rappelle le despotisme des anciens commandants de places, 418.— S'oppose à ce qu'on donne aux soldats une fourniture de viande, 435. — Reproche à Duport la création d'offices de notaire, 446. — Demande qu'il y ait séance matin et soir, 459. — Son opinion sur le mode de séquestre des biens des émigrés, 552, 554. — Il inculpe Narbonne, 560, 561.— Fait mettre hors d'accusation Vidal et François, 611. — Son opinion sur la justification de Narbonne, XII, 20. — S'oppose à l'évacuation des tribunes, 22, 23. — Demande la suppression du costume ecclésiastique, 62. — Son opinion sur la poursuite des crimes d'embauchage, 123. — Il veut qu'on admette Noailles à se justifier à la barre, 128. — Combat le projet d'établir des commandants de places temporaires, 133.— Demande la mise en activité des cours martiales, 134. — Vote la guerre aux rois, la paix aux nations, 186. — Demande le rapport du décret sur la retenue des traitements, 199.— Propose de déporter les prêtres réfractaires, 202. — Combat une demande de fonds pour les dispositions de campagne des généraux; se rappelle à l'ordre, 253. — Demande la confiscation des biens des émigrés, 262.— Et l'admission à la barre des auteurs de l'*Ami du peuple* et de l'*Ami du roi*, 293.— Dénonce un brevet délivré au nom du *comte d'Artois*, 332. — Combat l'établissement d'un tribunal militaire correctionnel; est rappelé à l'ordre avec censure, 343. — Fait décréter l'envoi à l'armée d'un discours de Servan sur le dévouement de Luckner, 360. — Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377. — Il annonce la rentrée de trois escadrons de Berchigny, 387. — Sa motion contre les officiers démissionnaires, 412. — Il accuse Bertrand et Montmorin de faire partie du comité autrichien, 418.— Mandat d'amener lancé contre lui, 430. — Il annonce que des Suisses ont arboré la cocarde blanche, 506. — Dénonce le brûlement, à Sèvres, de deux voitures de papiers; fait mander à la barre le directeur de la manufacture de Sèvres, 507. — Demande la mise en accusation de Brissac, 529.— Son opinion sur le traitement des ministres, 544, 545. — Il provoque une fédération civique pour le 14 juillet, 571. — Dénonce Duport, 585, 586. — Parle en faveur des Cent-Suisses, XIII, 161. — Dénonce le département de la Moselle, 183.— Demande la levée de la suspension de Mannel, 225. — Fait décréter Blanegilly d'accusation, 425. — Fait décréter que Louis XVI et sa famille serviront d'otages contre la conspiration dont le centre est à paris, 430. — Demande la fermeture de la loge du logographe, 451. — Annonce que Sedan est en contre-révolution ouverte, 455. — Lit des lettres prouvant que le roi payait la dépense des princes émigrés, 465.—Demande que la maison de Lafayette soit rasée, 499. — Qu'on efface une inscription de la porte Saint-Denis, 504. — Et que les femmes et enfants des émigrés soient retenus pour otages, 514. — Fait autoriser le pouvoir exécutif à nommer aux places militaires, 519.— Propose de donner aux troupes les armes des ci-devant nobles; annonce qu'à l'expiration de ses fonctions il se rangera dans le corps des volontaires tyrannicides, 542. — Demande le rappel des commandants de place, 562. — Annonce le succès des mesures prises pour la levée des volontaires dans le département de Seine-et-Marne, 607. — Rend compte de la vigoureuse résistance de Thionville, 696. — Et de sa mission dans l'Aisne et la Somme, 699. — Réclame l'envoi à Thionville de deux bataillons de Paris, 705. — Réélu à la Convention, il s'oppose à ce que cette Assemblée ne s'engage par aucun serment, XIV, 6.— S'élève contre l'idée d'un prétendu parti dictatorial, 40.— Rend compte des dispositions énergiques des habitants de Thionville, 68.— Est accusé d'avoir pris part à des distributions d'argent faites par le ministre Narbonne, 95. — Demande que Louis XVI soit jugé par la Convention qui doit être pour lui jury d'accusation et de jugement, 97.— Accuse les Feuillants seuls de vouloir une garde départementale, 135. — Son opinion sur l'insurrection des ouvriers du camp sous Paris, 279. — Il demande qu'il soit ordonné à l'accusateur public de dénoncer la ci-devant reine, 310.— A l'occasion des débats entre Robespierre et Louvet, s'oppose à ce que l'on s'occupe de querelles particulières, 338. — Fait suspendre l'exécution du décret portant démolition des maisons de Longwy, 347. — Inculpe Roland à l'occasion d'une suspension du départ des courriers; sortie à cette occasion contre Louis XVI et Antoinette, 350. — Il demande qu'on respecte le cachet des papiers trouvés chez Bonnay, 362. — Et que la réponse de Robespierre à Louvet soit publiée à quinze mille exemplaires, 395.— Fait arrêter, par la société des Jacobins, l'envoi de cette réponse aux sociétés affiliées, 463. — Regrette de n'avoir pas épargné à la Convention la peine de juger Louis XVI, 655. — Fait décréter d'arrestation Duquesnoy, maire de Nancy, 660. — S'oppose à la lecture d'une lettre signée Narbonne et autres, 685. — Son opinion sur le rappel des députés qui auront trahi la patrie, 701. — Et sur l'expulsion des Bourbons, 766. — Il est envoyé comme commissaire aux armées, 776, 786. — Pétition du Finistère pour son expulsion de la Convention, XV, 71.— Il vote la mort de Louis XVI comme nationicide; donne des détails sur la garnison de Mayence, 106. — S'enferme dans cette ville, XVI, 189. — Lettre de félicitation que lui adresse la Convention, 208. — Son rapport sur la reddition de cette place, XVII, 315. — Il est dénoncé par Montaut, 351. — Répond à cette dénonciation; est envoyé à Orléans; débats le concernant, 425. — Il demande la réintégration de Rossignol, 517. — Se plaint du général en chef de l'armée de la Vendée, XVIII, 70. — Annonce la défaite des brigands à Saint-Symphorien, 92. — Se plaint de la destitution de Canclaux et d'Aubert-Dubayet, 101. — Annonce la reprise d'Ancenis et de Varades, 222. — Est élu secrétaire, 363. — Propose de détruire toutes séparations d'héritages dans la Vendée, 376. — Parle en faveur d'Osselin, 387, 404. — Se plaint des calomnies répandues contre les députés, 402.— Sa motion en faveur d'Aubry, 430. — Il réclame des secours pour les filles de Duperret, 440. — Demande que les étrangers ne soient pas admis dans les armées, 447. — Fait rendre un décret en faveur de la commune

de Granville, 470. — Provoque l'arrestation des dénonciateurs de Bernard, 471. — Propose d'échanger les princes de Linanges contre les députés faits prisonniers, 500. — Fait l'éloge des citoyens qui demandent la punition du 11e bataillon, 503. — Est élu membre de la commission d'épurement des Jacobins, 532.— Veut que le comité de salut public s'appelle comité de gouvernement, 558. — S'élève contre les faux patriotes, 581. — Déclare que Danton a sauvé la République au 10 août, 586. — Demande que les députés aient la faculté d'aller voir Bazire et Chabot, 594, 595. — Son opinion sur l'échange des prisonniers, 595.— Il fait décréter Mojean d'arrestation; fait traduire Boissard au tribunal révolutionnaire, 621. — Parle sur l'acquittement de cinq Lillois par ce tribunal; fait renvoyer au comité de salut public une dénonciation contre Lavalette, etc., 631. — Sa motion contre les femmes qui suivent l'armée, 656.— Il demande la stricte exécution de la loi sur le gouvernement révolutionnaire, 679. — Défend Thirion, 688. — Fait mettre en réquisition les fondeurs de caractères, 701. — Et décréter que Berci-Marigny conservera le cheval de son fils tué au siége d'Angers, XIX, 48.— Lit une lettre de Beaupuy sur la destruction de l'armée catholique, 68; veut qu'on ôte aux ministres la nomination des officiers, 68. — Demande un rapport sur Chabot et Bazire, 70. — Dénonce l'insolence de Fitz Gérald, agent anglais en Suisse, 72. — Réclame de l'avancement pour un capitaine de l'armée de l'Ouest, 81. — Fait ordonner à tous ceux qui ont perçu des taxes révolutionnaires de rendre leurs comptes, 137. — Ne croit pas qu'il y ait eu de trahison dans la Vendée, 155. — Fait l'éloge de Westermann, 156. — Amende le projet de décret en faveur d'habitants de la Moselle déclarés émigrés, 159. — Demande qu'on imite les Prussiens lors de leur invasion dans les départements du Rhin et de la Moselle, 162.—Fait rendre un décret sur les fournitures de chevaux, 204. — Et jurer à la Convention la République une et indivisible, 268. — Son rapport sur l'artillerie volante, 332, 423. — Il combat les motions de Ruhl contre les princes de l'Empire, 334. — Sa motion contre Javoques, 431. — Il vote la suspension du tribunal de Lyon, 463. — Son opinion sur l'envoi de Jacobins aux Pyrénées-Orientales, 466. — Il fait suspendre la procédure commencée contre Bailleul, 479. — Et décréter que les militaires gradés devront savoir lire et écrire, 486.— Dénonce le liquidateur de la liste civile, 487. — Demande l'exclusion des nobles des armées, 552. — Fait assimiler aux émigrés ceux qui leur envoient de l'argent, 652. — Réclame un rapport sur les moyens de détruire la mendicité, 641. — Sa motion en faveur de Palloy, 704.— Ses inculpations contre Bouchotte, 737. — Il fait accorder des secours à la fille d'Achmet III, XX, 258. — Demande que Jourdan rende compte de sa conduite, 258, 259. — Défend les patriotes nantais, 474. — Fait mander le député de Paris à la barre, et annonce qu'il a été arrêté par Henriot, XXI, 338. — Son opinion sur la nomination des membres du comité de salut public, 361, 363. — Il fait rapporter le décret relatif au *visa* des congés des députés, 367. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 368. — Fait suspendre l'exécution du décret rendu contre les nobles et les prêtres; veut que les aristocrates soient tenus sous une verge de fer, etc., 384. — Demande à Fouquier des explications sur la conspiration de l'étranger, 438. — S'oppose à la réincarcération des détenus élargis, 486. — Son opinion sur l'impression de la liste des prisonniers, 488. — Il préside la Convention, 531.— Sa réponse au ministre de Genève, 574. — Autre à une députation des Jacobins, 591. — Autre à plusieurs sections, 611.— Autre à l'officier qui présente les drapeaux pris à l'Ecluse, 629. — Il justifie Dubayet et inculpe Custine, 646. — Dénonce les mesures prises aux Jacobins contre la Convention, 724, 725, 726. — S'oppose à la suspension des procédures intentées contre les patriotes, 740. — Demande l'impression d'un discours de Dubois-Crancé sur le gouvernement révolutionnaire, XXII, 7. — Et l'épuration de la société des Jacobins, 35.— Y est accusé d'avoir fait relâcher le frère de l'abbé Royou, 42. — Fait renvoyer aux comités des accusations contre Granet et autres, 60. — Propose de célébrer une fête en l'honneur du peuple français, 68. — Ses idées sur les fêtes nationales, 93. — Son opinion sur la conduite de Carrier dans la Vendée, 114, 116. — Il fait nommer une commission pour examiner la conduite de Billaud, Collot et Barère, 142.— Annonce l'arrestation de Giot, 201. — Provoque des mesures contre les usurpateurs de la souveraineté du peuple, 220.— Rend compte de nouvelles noyades dans la Loire-Inférieure, et fait décréter Lefèvre d'arrestation, 226, 227. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, 256, 257, 260. — Il s'oppose à la mise en liberté des députés arrêtés avant le 9 thermidor, 299, 303.— Son rapport sur la conduite de Dubois-Crancé au siége de Lyon, 339.— Il annonce l'arrestation de Babeuf, etc., 356. — Défend Danican, 357. — Annonce la capitulation du fort du Rhin, XXIII, 88. — Fait une sortie contre les continuateurs de Robespierre, 211. — Son opinion sur les cartes de sûreté, 230. — Il annonce l'assassinat d'un citoyen qui défendait la Convention, 253. — Sa motion en faveur des indigents, 264. — Il venge la mémoire de Philippeaux et de Desmoulins, et demande l'institution d'une fête commémorative du 9 thermidor, 278.—Sa motion en faveur de la veuve de Philippeaux, 285.—Il dénonce Adam, 334.—Veut qu'on écrase les restes de l'ancien gouvernement, 549. — Reproche à Richer-Serizy ses accusations contre Sieyès, 570, 696. — Sa motion pour l'échange des députés prisonniers en Autriche, 599, 600. — Il défend le décret qui rappelle à la Convention les députés mis hors la loi, 652, 653. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 675, 676, 683, 715.— Combat la motion de n'avoir qu'une sorte de pain, 701. — Fait casser le tribunal militaire d'Arles, 702.— Se plaint des personnalités lancées contre Lecointre, XXIV, 15. — Annonce des mesures contre les malveillants, 33. — Ses reproches aux membres des anciens comités, 53. — Il déclare la guerre aux royalistes et aux buveurs de sang, 78. — Demande que les Assemblées primaires soient convoquées, 90. — Veut qu'on juge ceux qui ont couvert la France de cadavres, 93. — Rend compte d'une altercation entre Collot et Bréjard, 94. — Demande l'envoi aux sections de la liste des détenus, 108. — Calme le peuple au 12 germinal, 111. — Affirme que les bons citoyens ne se sont pas levés contre la Convention, 115. — Complot pour l'assassiner; il fait décréter Amar d'arrestation; annonce que Pichegru va marcher contre les insurgés, 124. — Et que la section des Gravilliers a arrêté L. Bourdon, 125. — Demande un rapport sur le 12 germinal, 132.— Fait l'éloge des Lyonnais, 141. — Dénonce Thuriot, Lebon, etc., 151. — Dépose les pouvoirs qui lui avaient été remis par la Convention, 159. — Est envoyé à l'armée de Rhin-et-Moselle, 213. — Atteste le dévouement de cette armée, 576. — Donne des détails sur les avantages de la prise de Luxembourg, 707. — Ecrit que l'arbre de la liberté y a été planté, XXV, 74. — Rend compte de la célébration du 10 août à Strasbourg, 544. — Annonce des acceptations de la constitution, 766. — Sa réponse aux offres de médiation de la Prusse, 777.— Il annonce la prise de Manheim, XXVI

41.— Et l'acceptation de la constitution par l'armée du Rhin-et-Moselle, 183. — Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 240.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, lave les défenseurs de la patrie du reproche de déserter, 407. — Amende le projet relatif aux désertions, 420. — Demande que Turreau soit jugé par un conseil de guerre, 453. — Déclare n'être pas membre de la société du Panthéon, 690. — Parle sur l'affaire d'Aymé, XXVII, 134.— Sa réponse aux inculpations du *Journal des Hommes libres*, contre lui, 370. — Il fait passer à l'ordre du jour sur une lettre de Drouet, député fugitif, XXVIII, 398. — Appuie le projet relatif aux administrateurs de Longwy, 411.— Fait renvoyer à une commission la proposition de Couchery sur le maintien de la loi du 3 brumaire, 429. — Croit admissible un article additionnel au Code pénal militaire pour la diminution des peines, 439. — Vote l'ajournement du projet de Bernard sur le juge de paix Braconnier, 450. — Traite Hentz de proconsul incendiaire, et fait nommer une commission pour examiner une destitution opérée par lui, 614. — Demande que la parole soit ôtée à Tarbé, rapporteur de la commission des colonies, et s'élève contre ceux qui voudraient renverser la constitution, 723.— Démontre la nécessité d'exiger une déclaration des ministres du culte, 746. — Appuie l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel au 18 fructidor, 799. — Provoque la déportation de Félix Lepelletier, d'Amar et d'Antonelle, 809.— Est accusé par Molsa, ingénieur de la Moselle, d'avoir acquis par dilapidations ses propriétés actuelles, XXIX, 751.

MERLIN, chef de brigade, frère du précédent.— Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 670. — Est arrêté à Coblentz comme complice de la conspiration tendant à approvisionner la forteresse d'Ehrenbreistein, XXIX, 318.— Fin de cette affaire par l'acquittement de tous les accusés vivants, 348.

MERLIN (Pierre).—Est condamné à mort, XIX, 380.

MERLINO, député de l'Ain à la Convention. — Fait rendre un décret qui permet aux fabricants de Charleville l'exportation des laines et des cotons, XIV, 565.— Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 210, 253. — Son rapport sur les secours demandés par la commune de Lyon, 353. — Arrestations ordonnées par lui dans l'Ain, XVI, 511. — Il demande l'examen de la conduite du tribunal de Lyon, XIX, 463. — Fait décréter divers secours, XX, 734; XXI, 97, 257.— Dénonce Jagot, 367. — Justifie Boisset, XXII, 237. — Fait rendre un décret relatif à l'hospice des Quinze-Vingts, XXIII, 384. — Accorder des secours à la veuve de Lesne, 672. — Fait rendre un décret en faveur des Irlandais réfugiés, XXIV, 148.— Dénonciation contre lui, 636. — Il défend Fouché, XXV, 454. — Réélu au conseil des Anciens, parle sur le maintien de la loi du 9 floréal, XXVII, 335. — Est élu secrétaire, 535.

MERMET (Auguste), général. — Rend compte de la situation de l'Ouest, XXVIII, 348. — Présente au Directoire les drapeaux pris à Neuwied, 688. — Se distingue au combat de la Stura, XXIX, 907.

MERMIN (H.), frotteur. — Est condamné à mort, XX, 300.

MÉRODE (comte de). — Est député à Vienne par la province de Luxembourg, III, 301.

MÉRODE-WESTERLOO. — Offre 40,000 florins à l'archiduc Charles pour la guerre contre la France, XVI, 433.

MÉRODIÈRE. — Sa lettre relative aux aveux que lui a faits Fournier l'Américain sur la nécessité de conférer la dictature à Robespierre, XIV, 337.

MERRY, huissier.—Est condamné à mort, XXI, 544.

MERSAN (Denis-François), agent national de Beaugency. — Réclame en faveur de deux victimes de Robespierre, XXI, 579.— Député du Loiret au conseil des Cinq-Cents, appuie la création d'un ministère de la police, XXVII, 101. — Projet de l'exclure de toutes fonctions publiques jusqu'à la paix, 109. — Rapport le concernant; il est exclu du Corps législatif, 230, 243. — Il est rappelé dans le Corps législatif, XXVIII. 711, 712. — Combat le projet portant suspension des commissaires de la trésorerie relativement à la compagnie de Dijon, 768. — Appuie ceux de Thibaudeau à la suite de son rapport sur la marche des troupes, 791, 796. — Rapport de la loi qui l'a rappelé au Corps législatif, 796. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Pièces qui le désignent comme agent intermédiaire de Louis XVIII auprès de ses collègues, 806. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 763.

MERTZICK. — Etablissement d'un camp français dans ce lieu, XIV, 617. — Sa prise par les Français, 773.

MÉRY-SUR-SEINE. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 443.

MÉSANGÉ, procureur au Châtelet. — Son plan de finances, IV, 332.

MESCHINE, ex-religieuse.— Est acquittée, mais restera détenue comme suspecte, XX, 635.

MESDAMES, tantes de Louis XVI. — Annonce de leur départ pour l'Italie, VII, 282.—Lettre de de Lessart sur ce voyage, 378.— Elles demandent un passeport, 386. — Alarmes causées à Paris par leur projet de départ, 391.— Lettre de la Côte-d'Or relative à leur voyage, 415.— Leur départ, 437, 439.— Motion de retenir leur revenu pendant leur absence, 439.— Détails sur leur voyage, 460, 467.— Montmorin se justifie d'avoir signé leur passeport, 464.— Elles sont arrêtées à Arnay-le-Duc, 468. — Rassemblement aux Tuileries, à cette occasion, 473. — Pièces diverses de la commune de Paris relatives à leur départ, 489.— Justification du commandant de leur escorte, 523, 634.— Ordres donnés pour assurer leur liberté, 526.— Lettre des commissaires envoyés à Arnay le-Duc, sur leur voyage, 534.—Note sur leur séjour à Rome, VIII, 505. — Décret pour le paiement de leurs créanciers, IX, 260.—Leur joie en apprenant la fuite du roi, 277.— Elles renvoient tous leurs domestiques, XIV, 241.

MESEMAKER, Belge.— Ses réflexions sur le décret concernant la Belgique, XV, 374.

MESGRIGNY (marquis de), député de Troyes à la Constituante.—Annonce que les officiers du présidial de Troyes ont arrêté de rendre la justice gratuitement, I, 352.

MESLÉ, capitaine de chasseurs. — Son arrestation; et décret ordonnant l'instruction de son procès, V, 367.

MESLIER (Jean), curé.— Motion de lui ériger une statue, XVIII, 454.

MESMER (H.), brasseur, ex-notable de Sedan.— Est condamné à mort, XX, 684.

MESMER (Georges), commandant en Piémont. — Est fusillé, XXI, 529.

MESMER (le docteur).—Son arrestation à Vienne, XIX, 9.— Il est expulsé des Etats de l'Empereur, 278. —Réclame en faveur de son système du magnétisme animal, XXIX, 641.— Mémoires sur ses découvertes, 780.

MESNAGE DE PRESSIGNY (E.-H.-M.), fermier-général.— Est condamné à mort, XX, 428.

MESNARD, cultivateur.— Est condamné à mort, XXI, 47.

MESNARD (Dieudonné de). — Est condamné à mort comme émigré, XXIX, 38.

MESNARD, curé, député de Saumur à la Constituante.— Prête le serment civique, VI, 739.

MESNARD, veuve Dupret-Pradot.— Est condamnée à mort, XXI, 284.

MESNARD DE CHOUZY (D.-R.-F.), ex-ministre en Franconie.— Est condamné à mort, XX, 310.

MESNARD DE CHOUZY fils (J.-D.-R.). — Est condamné à mort, XX, 310.

MESSAGERIES. — Suppression des dépenses secrètes et de divers traitements y affectés, V, 88. — Motion de leur réunion aux postes, 103.— Adoption du projet de Lablache y relatif, 455, 474, 494. — Décret sur les contestations les concernant, 580.— Débats et décret sur leur bail, VI, 690, 743; VII, 55, 60.— Annonce de leur mise en adjudication, 214.— Cautionnement exigé des soumissionnaires, 348. — Détails sur leur adjudication, 416, 418, 451. — Ratification de ce marché, 495; VIII, 55.— Décret qui rejette une dénonciation faite contre leurs administrateurs, XV, 327. — Elles sont réunies à la poste aux lettres et à la poste aux chevaux, XVI, 94.—Décret qui consacre leur liberté, XXII, 254. — Nouvelles dispositions sur leur transport, 543.— Et sur celui des marchandises à domicile, XXIII, 207.— Observations sur le transport du pain par cette voie, XXIV, 670. — Tarif concernant les voyageurs, ballots et effets, XXV, 339.— Commission créée pour ce service, 406.—Etablissement d'un caissier général pour la recette, 665.— Loi portant fixation des prix à percevoir par elles, XXVII, 27, 59, 74, 92.—Rapport et projet de Bion pour les mettre en régie, XXVIII, 525.—Son adoption, 688.— Résumé du rapport de Baudin contre cette résolution; son rejet, 738.—Discussion d'une autre résolution sur leur mise en ferme, 742, 746, 762. — Leur suppression; établissement d'un droit sur le prix des places, 823; XXIX, 21, 22, 25. (*Voyez* Postes.)

MESSAGERS D'ÉTAT. — Nomination de ceux du Corps législatif, XXVI, 350.— Fixation de leur traitement, 541, 720.

MESSAGNA (marquise de).—Epouse le danseur Gioja; est renfermée par ordre du roi de Naples, et rayée du rôle de sa famille, XXVIII, 743.

MESSE, membre du comité central de Jalès.— Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

MESSE DE MINUIT. — Motion de la supprimer, X, 567.

MESSIER.—Est nommé administrateur de police, XVII, 445.

MESSIER, astronome. — Ses observations sur la comète, XI, 298.— Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.— Découvre une comète dans la constellation du Taureau, XXIX, 243, 251. (*Voyez* Lalande.)

MESSINE. — Reconstruction de cette ville, XXIX, 271.—Insultes qui y sont faites au consul de France, à la vue des Anglais, 331.

MESSIRE, chef de bataillon.—Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 499.

MESSONIER, prévenu de conspiration.— Citation de plusieurs représentants comme témoins dans son affaire, XXVIII, 367.

MESTIVIER (F.), clerc. — Est condamné à mort, XIX, 504.

MESTRIO, gendarme. — Est condamné à mort, XXI, 104.

MESURES. (*Voyez* Poids et Mesures.)

MESURET, pilote. — Trait de courage et d'humanité de sa part, XXIX, 720.

MÉTAYÉ, capitaine.—Éloge de sa conduite, XVI, 487.

MÉTAYER, se disant Rochambeau. — Est arrêté, XXIX, 293.

MÉTHERIE (de la). — Annonce de son ouvrage intitulé: *Théorie de la Terre*, XXIV, 644; XXV, 34.

MÉTHERIE (de la), député de Mâcon à la Constituante. — Est l'un des membres chargés de présenter la constitution au roi, IX, 579.

MÉTHERIE (de la), député du Cher au conseil des Anciens.—Fait annuler les élections de Montcontour, XXVIII, 735.— Vote l'adoption de la résolution relative à la gendarmerie, 771.— Son élection est annulée le 18 fructidor; arrêté par suite des événements de cette journée, il est remis en liberté par ordre du Directoire, 793, 796, 809, 811. — Son opinion sur l'organisation du Corps législatif, 798.

MÉTHIER, curé de Melun.— Éloge de son patriotisme, VII, 339.—Demande de mise en liberté de deux citoyens incarcérés par ses ordres, XVIII, 446. — Dénonciation contre lui, 692. — Justification de sa conduite à Fontainebleau, XIX, 312.

METTEREAU, aide-de-camp de d'Estaing.— Est insulté par un garde du corps, II, 19.

METTERNICH (comte de). — Remplace de Mercy dans les Pays-Bas, XI, 145. — Sa lettre au prince de Kaunitz sur les inconvénients de laisser les Prussiens à Liége, XV, 634. — Dumouriez lui remet sa protestation de haine contre Ph. d'Orléans, XVI, 393. — Treilhard et Bonnier lui rendent visite à Rastadt, XXIX, 101. — Sa conférence avec eux, 142. — Note qu'il leur transmet, 161. — Autre sur l'occupation d'Ehrenbreistein, 221. — Autre à lui remise contre de nouvelles discussions sur la cession de la rive gauche du Rhin, 234. — Il adhère à cette cession, 255. — Notice le concernant, 287. — Bruit d'une indemnité de 30,000 florins qui lui aurait été accordée par le Directoire, 322. — Démenti de cette nouvelle, 326. — Précis d'un entretien qui a eu lieu entre lui et les ministres français, 355. — Il sanctionne la résolution sur les négociations générales et celle sur les exactions militaires, 398. — Engage les ministres français à consentir au ravitaillement d'Ehrenbreistein, 451. — Fait part à la députation d'Empire de leur réponse peu satisfaisante relativement aux contributions imposées sur la rive droite du Rhin, 594 *bis*.— Lui écrit que la commission impériale désapprouve sa réponse à leur note, 611 *bis*. —Lui remet un décret concernant les motifs de la reprise des hostilités, 621 *bis*. — Quitte Rastadt et laisse une déclaration portant que l'empereur renonce à négocier avec la République française, 646. — Sa note dans le même sens aux ministres français, 649.— Il refuse de répondre officiellement à ces derniers, 653. (*Voyez* Rastadt).

METTERNICH, écrivain patriote de Mayence. — Est traduit à Coblentz, XVII, 437.

METTOT, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

METZ, député du Bas-Rhin au conseil des Cinq-Cents. — Se plaint du retard apporté au paiement de la solde des troupes, et fait arrêter l'envoi d'un message à ce sujet, XXVIII, 771. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

METZ. — Cette ville ferme ses portes au maréchal de Broglie, I, 242. — Refus du serment par ses officiers supérieurs, 493.—Son comité municipal annonce que Bouillé a entendu prêter serment avec la troupe, II, 40. — Protestation de son parlement contre l'arrêt qui le proroge; décrets et adresses y relatifs, 170, 194, 195, 238, 242, 247, 250. — Mesures contre l'exportation des grains, III, 63. — Hommage rendu à de Pont, intendant de la province, 435. — Publication dans cette ville de faits arrivés postérieurement à Paris, IV, 170. — Fédération de sa garde nationale avec celle de Strasbourg, 278, 330 — Insurrection parmi ses habitants, V, 437. — — Décret relatif aux récompenses à accorder à ceux qui y ont donné des preuves de courage, VII, 150. — Élection de Grandsaing à son évêché, 736. — Décret relatif au rôle de ses contributions, VIII, 451.— Adresse de sa société patriotique aux habitants des frontières, 525. — Effet qu'y produit la fuite du

roi; les scellés sont mis chez Bouillé, 750. — Bonnes dispositions de sa garnison, IX, 386. — Aspect formidable de ses remparts; lettre de Beauharnais à sa garnison, 529. — Explications sur les moyens de défense entre cette ville et Givet, X, 571. — Dénonciation d'un complot pour la livrer aux rebelles, 627. — Démenti de ses intelligences avec Bouillé, 722. — Conférence dans ses murs entre Narbonne, Rochambeau, Luckner et Lafayette, XI, 19. — Projet de la livrer aux ennemis et d'y conduire Louis XVI, 129. — Avances de fonds faites à cette commune, XIII, 139. — Adresse de ses habitants contre le département de la Moselle, 167.—Fonds pour pourvoir à ses subsistances, 193. — Elle est trouvée sans canons par les commissaires y envoyés, 636.— Est mise en état de siége, 638. — Son adresse de félicitation aux citoyens de Thionville, XIV, 100. — Ses habitants dénoncent les ministres Pache et Roland, XV, 62. — Adhèrent au 31 mai, XVI, 647. — Et offrent de voler à la Vendée, 707. — Détails envoyés de cette ville sur la prise d'Arlon, 727. — Traduction au tribunal révolutionnaire de fonctionnaires prévenus d'avoir détourné des fonds destinés à son approvisionnement, XVII, 525. — Renvoi devant son tribunal de trois individus traduits au tribunal révolutionnaire, XXIII, 696. — Félicitations des élèves du génie attachés à son école sur la victoire de prairial, XXIV, 705. — Sa garnison accepte la constitution, XXV, 779. — Fermeture de son cercle constitutionnel; suppression du *Journal des Amis*, XXIX, 240. — Motion d'y établir un hôtel des monnaies, 656. (*Voyez* Moselle).

MEUDE-MONPAS (chevalier de), auteur de pamphlets. — Lettre de d'Aiguillon contre lui, IV, 451.

MEUDES. — Sa participation aux événements d'Avignon, X, 427.

MEUDON. — Inquiétudes sur les expériences d'artillerie qui se font dans cette commune, XX, 154. —Rapport et débats à ce sujet, 340; XXI, 372, 752, 755, XXII, 56.— Décret y relatif, 70. — Démenti des horreurs qu'on prétendait y être commises, XXIII, 595. — Incendie dans le château, 703, 708.

MEULAN. — Les ouvriers de l'arsenal de cette commune présentent un nouveau canon à la Convention, XIX, 595. — Les canonniers qui y sont en garnison se plaignent de l'inertie de cette Assemblée, XXIII, 510. — Félicitations des mêmes, XXIV, 198.

MEUNIER, témoin dans l'affaire de Babeuf. — Répond à la première interpellation par le chant d'un hymne patriotique; rétracte sa première déclaration contre les prévenus; mandat d'arrêt lancé contre lui, XXVIII, 638.

MEUNIER, détenu au Luxembourg. — Sa déclaration sur la conspiration des prisons, XX, 166. — Rédacteur du *Batave*, il est dénoncé par Dumolard pour correspondance avec Journel, commissaire du Directoire près la municipalité de Vaize; lecture de lettres et projets d'adresse par lui transmis et dont l'un est attribué à la direction des représentants Vitet et Reverchon, XXVIII, 421. — Il rétracte la partie de cette correspondance qui concerne ces deux députés, 429.

MEUNIER, général. — Sa défense héroïque de la forteresse de Kœnigstein, XIV, 857. — Il est chargé de celle de Cassel, XVI, 47. — Sa mort, 745.

MEUNIE, député de Mantes à la Constituante. — Fait rendre un décret en faveur de Giverte, VI, 292. — Réclame contre l'insertion de son nom sur la liste du club monarchique, VII, 299.

MEUNIER, officier municipal de Nevers. — Est présenté à l'Assemblée nationale, XII, 338.

MEUNIER, fils d'un ferblantier de Dol. — Est traduit à la commission militaire de Saint-Brieuc, XXIX, 277.

MEUNIER (Bernard-Marie), perruquier. — Est condamné à mort, XVIII, 692.

MEUNIER (M.-G.), ex-carmélite.—Est condamnée à mort, XXI, 284.

MEUNIERS. — Sont exemptés du recrutement, XVII, 394. — Message contre leurs exactions, XXVII, 527.

MEUNIOL (M.), soldat. — Est condamné à mort, XVIII, 50.

MEUR, prêtre. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XVIII, 542.

MEURTHE (département de la). — Son directoire transmet des détails sur les événements de Nancy, V, 555. — Approbation de sa conduite, 559. — Il suspend la sortie du royaume des avoines et fourrages, VI, 338. — Révocation des remerciements qui lui avaient été votés, 587. (*Voyez* Nancy.) — Election de Chatelain à son évêché, VII, 729. — Sa démission, VIII, 310. — Dévouement de ses gardes nationales, lors de la fuite du roi, 747. — Formation de ses bataillons de volontaires, IX, 642; X, 470. — Arrêté du département contre les prêtres perturbateurs, XII, 194. — Son adresse au roi, 338. — Décret contre l'exportation de ses bestiaux, 384. — Compte rendu par les commissaires y envoyés, XIII, 636. — Suspension de ses administrateurs, XVI, 764. — Leurs successeurs se plaignent de n'avoir pas reçu l'acte constitutionnel qu'ils brûlent d'accepter, XVII, 78. — Éloge du patriotisme de ce département, 544.—Pouvoirs illimités donnés à Faure qui y est envoyé, XVIII, 347. — Plaintes contre l'arrestation de ses administrateurs, XIX, 83. — Ils sont mis provisoirement en liberté, 317. — Mesures prises pour y enseigner la langue française, 510. — Mise en liberté de ses administrateurs, XX, 73.—Dénonciation contre des partisans de Robespierre dans ce département, XXIII, 445. — Fixation à Nancy de ses tribunaux civil et de police, XXVII, 566, 573. — Décret qui maintient le siége de l'administration centrale, XXVIII, 509, 517. — Résolution qui autorise le Directoire à affermer ses salines, 514. — Discussion à ce sujet, 732; XXIX, 267. — Tremblement de terre, 215. — Ses élections sont validées, 252. — Plaintes contre l'affermement de ses salines; projet et message y relatifs, 363, 574, 607 *bis*, 608 *bis*, 609.— Hommage des travaux de l'école centrale y établie, 487. — Mention honorable des offrandes civiques de ses habitants, 724.

MEUSE (la), rivière. — Explication sur son système de défense, X, 571. — Arrêté pour assurer sa navigation, XIV, 535, 677. — Plan d'un canal pour la joindre au Rhin, XXIX, 295.— Etablissement de boutiques, jeux et cafés sur ses glaces, 586 *bis*.

MEUSE (département de la). — Rapport sur les inquiétudes qu'y causent les projets des puissances voisines de la France, V, 367. — Il suspend la sortie des avoines et fourrages hors des frontières, VI, 338. — Election d'Aubry à son évêché, VII, 467. — Décret pour l'exportation de ses bois, VIII, 277.—Protestation de dévouement de la part de ses administrateurs, 765.—Lettres sur sa situation, IX, 11, 112. — Mesures concernant ses approvisionnements et ses contributions, X, 282. — Adresse de son directoire au roi, 750.— Autre sur les lettres de l'empereur à ce prince, XI, 87.—Décret contre l'exportation de ses bestiaux, XII, 384. — Procès-verbal de l'Assemblée qui s'y est tenue en 1791, XIII, 266. — Les administrateurs annoncent le blocus de Longwy, etc., 519.— Se justifient, 626.— Mesures contre eux, 629. — Pertes causées dans ce département par l'incursion des ennemis, XV, 308.— Il dénonce le général Chazot, XVI, 84.— Éloge de son républicanisme, 453. — Suspen-

sion du transit par son territoire, XVII, 210.— Dénonciation des opérations de Mallarmé dans ce département, XXI, 576.— Motion en faveur de deux cents de ses prêtres, transportés sur les bords de la Loire, XXII, 427. — Rapport du décret rendu contre ses administrateurs, lors de la prise de Verdun, XXV, 347. Approbation de ses élections, XXIX, 251.

MEUSE-INFÉRIEURE (département de la). — Observations sur la pétition de son administration centrale en dégrèvement, XXIX, 301.— Ses élections sont validées, 677.

MEUSE ET-RHIN (pays d'entre). — Vœu de son administration centrale pour sa réunion à la République française, XXIV, 307.

MÉVIEL, condamné à mort.— Décret qui surseoit à son exécution, XVII, 674.

MÉVOLHON, ex-député de Forcalquier à la Constituante.—Suspension du décret d'arrestation rendu contre lui, XIX, 272.

MEXIQUE (le). — Agitations parmi ses habitants, IV, 59.— Les sauvages offrent aux Anglais d'envahir cette contrée, VI, 315.

MEYER, curé d'Achein.— Rétracte son serment, XII, 182.

MEYER, général.— Est réintégré dans son grade, XXIII, 413.

MEYER (François-Bernard), président de la société helvétique. — Son discours sur les effets de l'expatriation, XXVIII, 505.— Ex-sénateur, il est arrêté à Lucerne, XXIX, 266.

MEYER. — Est nommé ministre de Hollande à Paris, XXIII, 666.—Annonce la conclusion d'un traité d'alliance entre les Républiques française et batave, XXIV, 516.— Est reconnu comme ministre des Provinces-Unies en France, XXV, 37, 51. — Félicite la Convention nationale de son triomphe du 13 vendémiaire, XXVI, 173. — Est nommé commissaire de la République batave, pour concourir à la paix avec l'Angleterre qui se traitait à Lille, XXVIII, 482.— Reçoit un courrier qui lui annonce un 18 fructidor en Hollande, XXIX, 139.— Il se plaint de la publicité donnée à la lettre du calomniateur Van-Dedem ; réponse que lui adresse Dasseval à ce sujet, 299.

MEYER.— Est mis à mort à Arbon, XXIX, 252.

MEYER, député du Tarn à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.

MEYER. — Son arrestation à Hambourg, XXIX, 389.

MEYER (de Gand), député de l'Escaut. — Son discours sur la situation de ce département, XXIX, 586.

MEYERFEDT, général suédois.— Enlève la place d'Hogfors aux Russes, V, 165.— Est nommé feld-maréchal, 729.

MEYNARD (F.), député de la Dordogne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 219, 254.— Son opinion sur la division politique de la France, XVI, 444.— Il fait accorder des secours à la veuve Lahaie, XXI, 99 *.— Et mettre Julien Leroy en liberté, XXIII, 69.— En mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, félicite la Convention de sa victoire de prairial et de ses suites, XXIV, 647 ; XXV, 19, 59.— Annonce des acceptations de la constitution, 759.— Réélu au conseil des Cinq-Cents fait rétablir dans l'administration de leurs biens les ecclésiastiques condamnés à la réclusion, XXVIII, 417.— Est nommé agent politique à Francfort, XXIX, 290.

MEYNARD (J.-J.), ex-avocat. — Est condamné à mort, XX, 700.

MEYNARD-LAVALETTE, émigré.— Tient un bureau royal à Rouen, XXIX, 605 *bis*.

* Le Moniteur a imprimé Menant par erreur, c'est Meynard qu'il faut lire.

MEYNARD-MELLET, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 327.

MEYNIER, ex-prêtre.— Est condamné à mort, XXI, 440.

MEYNIER-DE-SALINELLES, député de Nîmes à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.— Son rapport sur la franchise du port de Marseille, IX, 227.— Membre de la Convention, il fait régler le mode de constater les indemnités pour événements imprévus, XV, 512.— Et les indemnités dues à ceux qui ont souffert de l'invasion de l'ennemi, 583.— Est condamné à mort, XX, 504.

MEYSSIER, adjudant-général.— Est acquitté, XXI, 40.

MEYVIÈRE, ex-noble, ex-capitaine.— Est condamné à mort, XXI, 87.

MEZENCE.—Cette ville est autorisée à contracter un emprunt, IV, 552.

MÉZERAY (P.), employé.— Est condamné à mort, XX, 708.

MÉZIÈRES.— Décret d'arrestation contre les officiers municipaux de cette ville, XIII, 513.

MI-TONTINE DIXAINAIRE.— Développement de son plan par Arnould, XXIV, 630.

MIACZINSKI, agent du roi de Prusse. — Est obligé de fuir de Pologne, XVIII, 665.

MIACZINSKI (Joseph), général à l'armée du Nord, — Est nommé commandant de Sedan, XIII, 662. — Sa proclamation au sujet d'un pillage commis à Carignan par des volontaires nationaux, XIV, 103. — Lettre que lui écrit Dumouriez, XVI, 56. — Décret qui ordonne sa traduction à Paris, 61. — Rentrée dans le devoir du corps à ses ordres, 77.— Il est renvoyé au tribunal révolutionnaire, 127.— La Convention nomme deux commissaires pour recevoir ses déclarations, 413. — Décret de sursis à l'exécution de son jugement, 416, 420. — Sa condamnation à mort, 434.— Rapport sur ses révélations ; décret qui lève le sursis à lui accordé, 445.

MICALEF, artiste du Théâtre-Français. — Est arrêté, XXV, 284.

MICAS, officier. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708.

MICAULT (Marie-Jeanne), femme Lamotte-la-Guiomarais. — Est condamnée à mort, XVI, 694.

MICAULT-MAINVILLE. — Est acquitté, XVI, 694.

MICHAILIEWICH, colonel autrichien.— Son expédition contre la ville de Krutzewacz, III, 449. — Il chasse les Turcs d'Alexince, IV, 353, 369.

MICHALLET. — Publie un ouvrage sur les droits féodaux, XI, 440.

MICHALLON, sculpteur,— Notice le concernant. XXIX, 409.

MICHAUD, général en chef de l'armée du Rhin.— Annonce la prise du fort Vauban, XIX, 274. — Ses succès, et la perte de Kaiserlautern, XX, 609. — Son éloge, XXI, 14. — Il annonce de nouvelles victoires, 180. — La prise de Platzberg, etc., 254. — Et celle de Kaiserlautern, 289. — Félicite la Convention au 9 thermidor, 412. — Annonce la réception par son armée du drapeau qu'elle lui a envoyé, XXII, 354. — La capitulation du fort du Rhin, XXIII, 88. — Et l'occupation de la Zélande, 449. — En signe la capitulation, 486. — Refuse le commandement en chef d'une armée, 600.— Est remplacé à l'armée du Rhin par Kléber, XXIV, 434. — Commandant en Hollande, félicite la Convention de sa victoire de prairial, 648. — Commandant dans l'Ouest, met en état de siége les communes de Rieux, La Potherie et Allaire, XXIX, 565.— Est nommé par *interim* général de l'armée d'Angleterre, 731.

MICHAUD (Jean-Baptiste), député du Doubs à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il est élu secrétaire, XX, 656. — Son

rapport sur le complot formé à Argenton contre le recrutement, XXI, 60. — Sa motion en faveur des sociétés populaires, XXIII, 86. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait autoriser la commune de Manduel à contracter un emprunt, XXVII, 221.— Dénonce une protestation de Camille Jordan contre le 18 fructidor, XXIX, 14.

MICHAUD, rédacteur du journal *La Quotidienne*, et contumace de vendémiaire. — Jugement qui l'acquitte, XXVIII, 450. — Il défend devant les tribunaux Dusaulchoy, rédacteur du *Batave*, 521. — Est déporté au 18 fructidor, 815. — Lettre par laquelle Mallet-Dupan l'invitait à ne plus attacher son nom à aucun article de son journal, 817.

MICHAUD, adjoint aux adjudants-généraux.— Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*, 630.

MICHAUD, armateur. — Prises maritimes faites pendant sa croisière, XXVIII, 447.

MICHAUD, grenadier. — Trait d'héroïsme, XIV, 354.

MICHAUD, curé, député d'Artois à la Constituante. — Remplace Fleury, VI, 628. — Prête le serment civique, 739.

MICHAUD (Suzanne). — Mémoire en sa faveur, V, 122.

MICHAUT (J.-B.). — Obtient un prix à la société d'agriculture de Paris, XXIX, 724.

MICHAUT, agent des subsistances militaires. — Compte rendu de sa conduite, XXV, 690.

MICHAUT (Daniel), émigré. — Est arrêté à Londres, XXIX, 255.

MICHAUX, botaniste. — Secours accordés à ce savant, qui a fait naufrage en revenant des États-Unis, XXVIII, 505.

MICHEL, officier municipal de Beaucaire. — Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

MICHEL, député du Morbihan à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 195, 253. — Il demande la réintégration de Rossignol, XVII, 517.

MICHEL, adjoint à l'administration de police de Paris. — Est arrêté par ordre de la commission des Douze, XVI, 474. — Est adjoint à l'administration de police, XVII, 538; XVIII, 137. — Compte-rendu de sa mission à Lyon, 1. — Il est exclu du conseil général de la commune, XX, 69. — Et réintégré dans ses fonctions, 371.

MICHEL, député de la Meurthe à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.

MICHEL, député de la société de Montpellier. — Présente à la Convention les cendres de Beauvais, XX, 157.

MICHEL frères, banquiers.— Sont arrêtés comme prévenus d'avoir fait assassiner Rivière, leur ancien homme de confiance, XXIX, 300.— Leur justification, 303. — Ils sont acquittés, 331.

MICHEL, veuve du maréchal de Levis.— Est condamnée à mort, XXI, 200.

MICHEL-ANGE. — Envoi à Paris de sa *sainte Cécile*, XXVIII, 339.

MICHELET (L.-F.). — Est condamné à mort, XXI, 396.

MICHELET. — Sa bravoure fait obtenir des succès sur les chouans, XXVIII, 295.

MICHELI.— Est nommé ambassadeur de Genève, à Paris, XXVIII, 587. — Et présenté au Directoire en cette qualité, 725.

MICHELI, détenu à Florence.— Est mis en liberté par ordre de Schérer, XXIX, 641.

MICHELIN, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIX, 419.

MICHELLE (Henriette-Françoise), veuve de Jacques Anger, ci-devant marquis de Marbœuf. — Est condamnée à mort, XIX, 408.

MICHELON (Gilbert), député de Moulins à la Constituante. — Fait insérer au procès-verbal un acte de civisme de Joly, VIII, 81.

MICHELOT (J.-C.), caissier de l'armée du Rhin. — Est acquitté, XXI, 284.

MICHELSON, général. — Prend le commandement de l'armée russe, II, 289.

MICHET, député du Rhône à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVII, 108. — Son rappel à la Convention, XXII, 699.

MICHIELS (J.). — Signe la proclamation d'indépendance de Bruxelles, XIV, 590. — Député de la Meuse-Inférieure au conseil des Anciens, parle sur les taxations des receveurs généraux, XXIX, 295. — Célèbre l'anniversaire de la réunion de la Belgique à la France, 419.— Son opinion sur la taxe d'entretien des routes, 477. — Il est élu secrétaire, 499. — Célèbre les victoires de l'armée de Rome, 582 *bis*.— Son opinion sur les assemblées électorales du département des Deux-Nèthes, 724. — Il combat la résolution sur les ministres du culte, 744. — Fait déclarer que l'armée de Batavie a bien mérité de la patrie, 821.

MICHON-DUMARÊT (J.-F.), administrateur du département, député de Rhône-et-Loire à la Législative. — Son opinion sur la coupure des assignats, X, 644. — Il propose de vendre les forêts nationales, XI, 537.

MICHONIS, administrateur de police. — Est dénoncé pour sa conduite au Temple, XVII, 230, 590. — Motifs de son arrestation, 646. — Ses rapports avec la veuve Capet, XVIII, 90. — Il dépose dans le procès de cette princesse, 199. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, 466. — Traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

MICHOT, commissaire du conseil exécutif provisoire. — Son discours à l'inauguration du club de Chambéry, XIV, 218.

MICKLIN, commandant d'artillerie. — Est tué à Nerwinde, XV, 760.

MICONI, en Turquie. — Note sur l'attentat qu'y ont commis les Anglais, XXIX, 194.

MIDDELBOURG, en Hollande. — Augmentation des fortifications de cette place, XXIX, 310.

MIDERICH (H.). — Préside l'*administration législative* du peuple batave, XXIX, 141.

MIDI (le). — Projet relatif à ses subsistances, XI, 553. — De nouvelles forces y sont envoyées, 667. — Explications à ce sujet, XII, 125, 193. — Influence qu'y exerce Montesquiou, 471. — Détails sur sa situation, XIII, 483, 730. — Lettre des commissaires y envoyés, XIV, 145. — Insurrection de ses départements; mesures prises par Albitte et Cartaux pour soumettre les rebelles, XVII, 203. — Interruption de ses communications avec Paris, 508. — Complot pour le livrer aux Anglais, 572. — Echec y éprouvé par les Français, XVIII, 39. — Plaintes de ses quatre cents sociétés populaires contre Barras et Fréron, 287. — Mission de Boisset et de Dartigoyte, 494. — Compte-rendu de celle de Poultier, 536.— Maux qu'y ont causés les conspirateurs de l'étranger, XIX, 722. — Extinction du fanatisme, XX, 374.— Moïse Bayle et Granet sont accusés d'y avoir favorisé la contre-révolution, XXII, 57. — Compte-rendu de la mission de Goupilleau, 289. — Citation des excès qui y ont été commis, 307, 401.— Espert et Cadroy y sont envoyés, 546. — Bruit de l'arrivée à Paris de gens du Midi pour soutenir les Jacobins, XXIII, 61. — Lettre de Debry sur sa mission, 285. — Proclamation contre les partisans de Robespierre, XXIV, 167. — Situation satisfaisante de ce pays, 631. — Coïncidence des troubles qui y ont éclaté avec ceux de Paris; mesu-

res prises par Réal et Dumas pour en arrêter les suites, 676. — Goupilleau demande à y être remplacé, XXV, 148. — Massacres qui y ont eu lieu, 162. 430.— Canclaux y est nommé commandant en chef, 640.— Rentrée des émigrés; progrès du fanatisme et du royalisme; mesures répressives, 671, 677, 684. — Sortie violente de Tallien contre les assassinats qui s'y commettent, 784. — Rapport ordonné sur ses troubles, XXVI, 178, 244. — Dénonciation des horreurs qui y ont eu lieu, 253. — Discussion sur leurs causes, 268, 273. — Cadroy, Chambon et Mariette sont accusés d'avoir organisé ses massacres, 667. — Proclamation du Directoire à ses habitants, XXVIII, 165. — Nouveaux assassinats, 208. — Vive altercation à l'occasion du rapport demandé contre leurs auteurs, 217. — Renvoi au Directoire des pièces y relatives, 224.— Plaintes de Baillenl contre le renouvellement des assassinats, 745. — Nouveaux détails à ce sujet, XXIX, 62, 286, 350. — Lettres sur les élections de ces contrées, 638.— Calomnies y répandues par les royalistes, 658. — Dénonciations de leurs crimes, 688. — Nouvelle dénonciation des assassinats qui s'y commettent, 695. — Autre d'un libelle qui invite les habitants à se réunir aux révoltés de la Haute-Garonne, 781. — Succès des républicains sur ces derniers, 784. — Rapport de Lucien Bonaparte sur ces départements; mesures proposées par lui pour y rétablir l'ordre, 787.

MIEL, coutelier. — Est condamné à mort, XXI, 396.

MIETTE. — Est dénoncé aux Jacobins par Chrétien, XXI, 721.

MIGEON (Modeste), volontaire. — Enlève deux drapeaux aux Anglais, XVII, 766.

MIGEVILLE (A.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

MIGNARD (Jacques). — Annonce de son elixir anti-goutteux, XV, 563; XVII, 114; XXII, 186.

MIGNARD, brocanteur. — Est condamné à mort, XXI, 103.

MIGNARD, ex-marin. — Est condamné à mort. — XXI, 396.

MIGNEY, administrateur à Lyon. — Se rétracte sur le 31 mai, XVII, 260.

MIGNON (Antoine), cavalier. — Trait de courage, XIX, 674; XXI, 115.

MIGNON. (*Voyez* Bussy et Cousteau.)

MIGOT (Laurent), ex-comte. — Est condamné à mort, XIX, 336.

MILAN. — Mort de Beccaria dans cette ville, XXIII, 57. — Entrée des Français, XXVIII, 292. — Prières publiques contre leurs succès, 296. — Détails sur cette entrée; fêtes auxquelles elle a donné lieu, 306. — Répression de la révolte contre les républicains, 309. — Lettre de Bonaparte à sa municipalité, sur les moyens d'y faire fleurir les sciences et les arts, 347. — Capitulation de son château, 349. — On y établit une société d'instruction publique, 447. — Détails de la fête qu'on y a célébrée en l'honneur de la république, 456. — Translation dans ses murs de drapeaux enlevés aux Autrichiens, 462. — Réparation des désordres qu'y ont causés les agents militaires, 466. — Extraction de sa bibliothèque d'objets précieux pour la France, 498. — Retour de Bonaparte dans cette ville; ordre du général Baraguey-d'Hilliers, pour arrêter les ex-nobles et bénéficiers qui n'y seraient pas rentrés ou qui se permettraient d'en sortir, 524. — Édit de sa municipalité pour l'abolition des titres, 534. — Constitution de son nouveau conseil général, sous la présidence de Verri, 569. — Séance de ses membres, 583. — Évasion de prisonniers autrichiens; rumeur occasionnée par leur arrivée en Suisse, 586. — Joie des patriotes, à la nouvelle de la reddition de Mantoue, 587. — Préparatifs de la fête y relative, 597. — Détails de ces réjouissances, 623. — Enthousiasme y excité par la proclamation de Bonaparte, 663. — Députation de sa société d'instruction au général Kilmaine; réponse de celui-ci, 670. — Elle s'occupe de la formation d'un catéchisme républicain, 673. — Et des moyens d'augmenter la force nationale, 679. — Discours séditieux des aristocrates; arrestation des plus impudents, 686. — Plan d'un sermon civique sur la conformité de l'Évangile avec le système républicain démocratique; il est renvoyé à l'archevêque qui le refuse et qui est rayé de la société d'instruction, 688. — Il fait chanter le *Te Deum*, pour remercier le Très-Haut de la conquête de la liberté, 710. — Nouvelle arrivée de Bonaparte dans cette ville; remercîments votés à ce général par sa société d'instruction publique, 716. — Suppression de son collége helvétique et réunion de ses biens au grand hôpital, 736. — Adresse de sa société d'instruction publique, sur la nécessité de ne former qu'une seule république, 742. — Autre arrivée de Bonaparte dans ses murs, pour l'installation du gouvernement cisalpin, 747. — Suppression de la société sus-mentionnée, 756. — Fête de la confédération, 760. — Arrêté du ministre de la police, portant défense de se vêtir d'habits dont la forme et la couleur indiquent les livrées du royalisme, 761. —Autre qui ôte aux prêtres les registres de naissance pour les confier aux municipaux, 786. — Lettre de ce pays sur la dissimulation de l'empereur et du pape, XXIX, 39. — Motions contre ceux qui veulent y conserver leurs titres, 138. — Tenue de son cercle constitutionnel le jour de Noël, 141. — Programme de la fête de la reconnaissance envers la France, 142. — Proclamation du général Berthier aux habitants, 198. — Évasion de Quérini de la forteresse où il était renfermé, 242. — Ordre du général en chef contre le port de poignards, 245. — Invitation du secrétaire de la légation française dans cette ville, à ses compatriotes, pour les engager à concourir aux frais de la descente en Angleterre, 257. — Arrestation de journalistes, d'émigrés français, 263, 264.— Et du ci-devant prince de Tingri; célébration de l'anniversaire de l'entrée des Français dans cette ville, 275.— Suppression de plusieurs corporations religieuses, 284. — Deux égorgeurs du Midi y sont arrêtés et traduits à Aubagne, 286. — Ordre d'y enlever l'image de saint Ambroise, accusée de miracles; banquet de réconciliation entre Brune et Trouvé, 287. — Cérémonie à l'occasion de la présentation des lettres de créance de ce dernier, 291. —Autre banquet pour célébrer le traité d'alliance avec la France, 293.—Continuation de la suppression des chapitres et couvents, 296. — Fête pour la réception de l'ambassadeur Trouvé, 301. — Celui-ci retire une invitation à dîner qu'il avait faite aux membres des deux conseils, 306.—Ordre du ministre de la police d'ôter les madones et les images placées au coin des rues, 317. — Proclamation de Brune sur l'amnistie publiée par le roi de Sardaigne, 318. — Réflexions sur une prétendue conspiration découverte dans cette ville, 326. — Décret du Corps législatif cisalpin, portant qu'il y sera donné un palais convenable à la République française; mesures prises contre les émigrés attachés par fraude au service de l'armée, 331. — Réflexions sur deux brochures politiques y publiées, 347. — Mise en liberté de deux à trois cents insurgés piémontais faits prisonniers par les troupes royales, 348. — Fête donnée par les Français en mémoire du 10 août, 356.— Fermeture du cercle constitutionnel, 369. — Célébration de l'anniversaire de la fondation de la république française, 420. — Départ de Faypoult pour cette ville, 470. — Arrestation de plusieurs agents

français, 601. — Découverte d'une conspiration en faveur de l'Autriche, 616. — Fixation de cette ville pour lieu du jugement du général Championnet, 641. — Arrivée à Grenoble de la garnison française, 716. — Persécutions contre ses patriotes, 852. (*Voyez* Cisalpine, Lombardie, Milanais, etc.)

MILANAIS (le). — Réclamations de sa noblesse contre les innovations de Joseph II, IV, 377. — Elles sont réformées par Léopold, VI, 719. — Edit qui enjoint aux étrangers d'en sortir; confédération de ses habitants; abolition de la noblesse; mesures prises pour sa défense, XXVIII, 491. — Promesses de Bonaparte en faveur de sa liberté, 543. — Don fait par ses députés à Paris, aux pauvres de cette commune, 579. — Mise à la disposition de la nation des biens de son clergé, XXIX, 272.

MILANAIS, député de Lyon à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 49, 59. — Rend compte d'une insurrection des ouvriers de Lyon, V, 274.

MILBAUD, chef de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 438.

MILBERT, minéralogiste. — Fait partie de l'expédition d'Égypte, XXIX, 239.

MILET-MUREAU, capitaine du génie, et depuis général de brigade, député de Toulon à la Constituante. — Vote pour le projet du comité sur le commerce de l'Inde, V, 177. — S'élève contre les états-majors, et propose d'y admettre au concours les officiers de toutes les armes, VI, 48. — Propose de décréter l'impression du *Voyage de Lapeyrouse*, et de faire toucher ses appointements à sa femme jusqu'au retour des vaisseaux envoyés à sa recherche, VIII, 203. — Appuie le projet d'armement pour le même objet, 640. — Fait décréter le monnayage des cloches, 711, 741. — Son opinion sur l'organisation des volontaires nationaux, IX, 304. — Il fait rendre un décret sur le type des pièces de 15 et de 30 sous, 398. — Son rapport sur le canal de Barbé et sur la navigation intérieure, 427. — Il donne des détails sur les mouvements de troupes en Espagne, 435. — Fait décréter l'envoi à la monnaie des vases et autres ustensiles des églises supprimées, 495. — Et compléter l'organisation des monnaies, 566. — Annonce la belle action de J. Graille qui a adopté le fils de son ennemi, XIV, 777. — Publie le *Voyage de Lapeyrouse* et le fait offrir au Directoire, XXIX, 236. — Notice sur cet ouvrage, 586 *bis*, 591 *bis*, 594 *bis*, 604. — Il est nommé ministre de la guerre, 614. — Son discours lors de la présentation au Directoire des drapeaux napolitains, 621. — Autre en présentant ceux pris en Helvétie, 634. — Son instruction concernant les réquisitionnaires et les conscrits, 658. — Ses circulaires sur le même objet, 654, 657, 658, 702. — Sa lettre au général Chérin, pour la confiscation de mauvaises fournitures de souliers, 674. — Autre lettre sur la conduite du gouvernement envers les Autrichiens prisonniers à Nancy, 695. — Sa circulaire aux armées sur les changements opérés dans le gouvernement, 719. — Lettre de satisfaction qu'il reçoit du Directoire; il est nommé général de division du génie, 725. — Remplace Bernadotte, par *interim*, au ministère de la guerre, 811.

MILFNER (Williams). — Son opinion sur la guerre avec la France, XIX, 411.

MILHAUD, général. — Commande au Luxembourg, XXIX, 885.

MILHAUD. — Délibération de cette commune pour maintenir la tranquillité publique, I, 369. — Envoi de son arrêté à toutes les municipalités, 382. Décret pour la poursuite des auteurs des troubles qui y ont éclaté, VIII, 472. — Secours accordés à cette commune pour achat de subsistances, XVII, 688.

MILHAUD, député du Cantal à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — En mission près l'armée des Ardennes, il rend compte de l'état des frontières, XVI, 539. — Est envoyé dans la Lozère, 561. — Annonce les mesures prises à l'armée du Rhin, XVII, 468. — La défaite de l'ennemi, 492. — Et sa retraite, 676. — Est rappelé de sa mission, XVIII, 335. — Ses mesures pour déjouer les complots contre la liberté, 380. — Il annonce que la terreur est à l'ordre du jour à l'armée du Rhin, 421. — Épure l'état-major de cette armée, 439. — Demande une mention honorable pour Dandurand, 479. — Rend compte des services rendus dans le Bas-Rhin par Saint-Just et Lebas, 490. — Demande que le bureau des Jacobins ne porte plus le bonnet rouge, XIX, 11. — Fait à cette société une sortie contre les contre-révolutionnaires, 12. — Est envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, 30. — Arrestation des administrateurs de la Meurthe choisis par lui, 83. — Il demande aux Jacobins un renfort de patriotes, 466. — Annonce la régénération de l'armée des Pyrénées-Orientales, XX, 248. — La mort de Dagobert, 335. — La déroute des Espagnols, 399. — De nouveaux succès, 516. — La prise du fort Saint-Elme et autres places, 641. — Demande l'abolition de la féodalité dans la Cerdagne espagnole, XXI, 462. — Annonce la violation de la capitulation de Collioure, 467. — Et une nouvelle victoire sur les Espagnols, 564. — Discute sur des ordres donnés par Carrier, etc., XXII, 571, 573, 593. — Demande qu'il soit élevé un tombeau à Dugommier, 622. — Fait accorder une indemnité aux gardes nationaux qui font le service de guerre, XXIII, 132. — Demande de l'avancement pour deux soldats de l'armée du Nord, 220. — Et l'ajournement de l'examen de la conduite des anciens comités, 224. — Fait l'éloge du corps du génie, 322. — Fait réintégrer le général Meyer dans son grade, 413. — Et organiser le corps des pompiers de Paris, 574. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 675. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, XXIV, 28. — Il est dénoncé par Girard, 119. — Nouvelle dénonciation contre lui; ordre du jour, 604. — Il est cité par Harmand (de la Meuse), comme ayant écrit qu'il fallait guillotiner les banquiers, notaires et agents de change de Strasbourg, XXVIII, 781.

MILIANO, prince napolitain. — Armistice signé entre lui et le général Championnet, XXIX, 604 *bis*.

MILICES. — Leur abolition, VII, 538.

MILITAIRES. — Ouvrages sur l'amélioration de leur sort, II, 318. — Ils sont exclus des fonctions administratives, 501. — Craintes sur leur influence dans les élections; décret qui excepte de l'activité civile ceux en garnison dans le lieu de leur domicile; autre qui leur accorde, après seize ans de service, la jouissance des droits de citoyen sans payer de contributions, III, 495. — Formule du serment qu'ils doivent prêter, 496. — Invitation faite au roi pour la sanction des dispositions qui les concernent, 618. — Rapport et projet de Wimpfen sur les récompenses à leur accorder, V, 27. — Mesures pour l'observation provisoire des anciennes ordonnances sur leur discipline, 327. — Adoption d'un projet de Bouthillier à ce sujet, 644, 654. — Rapport et décret sur le mode de leur avancement, 697, 702, 707, 710, 724. — Haute paie accordée à ceux en garnison sur les vaisseaux, VI, 216. — Décret pour le paiement de ceux qui seront réformés, VII, 108. — Autre relatif à leur décoration, 443. — Autre portant que ceux membres de l'Assemblée ne pourront recevoir d'avancement pendant quatre ans qu'à titre d'ancienneté, VIII, 77, 81. — Lettre du comité de constitution sur leur présence dans les sociétés patriotiques, 127. — Débats et décret sur le même objet, 257, 273. — Formule pour leur engagement, IX, 643. — Décret relatif à

ceux pensionnés servant dans la garde nationale, X, 195, 202. —Dispositions concernant les certificats de résidence de ceux en activité de service, XII, 736. — Annulation des jugements rendus contre eux pour indiscipline, XIII, 511. — Gratification pour ceux employé ssur la frontière, XIV, 812. — Décret relatif à leurs mariages, XV, 651. —Mesures pour faire rejoindre ceux absents de l'armée, 653, XVI, 607. — Décret d'indemnités pour ceux dépouillés par leurs chefs, 405. — Pensions accordées à plusieurs d'entre eux, XVII, 347. — Expulsion de Paris de ceux démissionnaires ou destitués, etc., etc., 592, 593. — Motion contre ceux atteints du mal vénérien, 716. — Indemnité accordée à ceux qui ont servi dans l'Inde, XIX, 424.—Décret qui oblige ceux gradés à savoir lire et écrire, 486.—Décret sur la longueur de leurs sabres, 656, 658. — Autre concernant ceux dont les équipages ont été pris par l'ennemi, XX, 38; XXI, 326. —Autre contre ceux qui abandonnent leur poste, XX, 336. — Autre relatif à leurs dépositions, 712. — Autre concernant ceux blessés dans les combats, XXI, 498. — Nouvelles mesures contre ceux suspendus ou destitués, XXII, 7. — Décret pour le paiement de leurs appointements, nonobstant opposition, XXIII, 412. — Proposition d'expulser de Paris un nombre considérable d'entre eux, XXIV, 80. — Débats à ce sujet, 82. — Mise en réquisition de ceux employés dans les manufactures d'armes, XXV, 218. — Pétition de ceux qui se trouvent à Paris pour voter sur l'acte constitutionnel, 685, 694. — Décret qui leur accorde cette faculté, 695. — Lettre du ministre de la guerre sur la portion de solde offerte à la patrie par plusieurs corps, XXVII, 497. — Loi qui excepte des dispositions de celle du 3 brumaire, ceux qui servent depuis le commencement de la révolution, 614, 620, 654. — Pensions accordées à ceux non valides ou blessés, XXVIII, 112, 335, 340. — Nouvelle exclusion de Paris de ceux destitués, 269, 270. — Adoption d'un tarif particulier pour le port de leurs lettres, 364. — Projets pour les honneurs à rendre à la mémoire de ceux morts pour la liberté, 366. — Résolution qui les autorise à se choisir des défenseurs dans toutes les classes des citoyens, 432. — Adoption du Code pénal y relatif, 435, 439, 457, 473, 477, 483, 484, 488. — Résolution sur les honneurs qu'on doit rendre à ceux qui sont blessés, 439. — Motion pour détruire l'effet de la prescription à l'égard de ceux qui sont présents aux drapeaux, 451. — Autre, suivie d'un message au Directoire pour assurer l'existence de ceux qui sont estropiés et les empêcher de mendier, 491. — Proposition de Dubois-Crancé, tendante à ce qu'ils soient payés de préférence; propositions de Camus, concernant ceux qui n'ont perdu qu'un de leurs membres, 515. — Motion de Roger pour qu'ils soient assimilés aux rentiers sexagénaires, dans le paiement de leurs pensions, 520. — Disposition confirmative de cette demande, 523. — Rejet de cette résolution, 527, 528. — Autre qui accorde le droit de voter à ceux qui sont en congé, 610, 619. —Secours accordés à ceux infirmes ou blessés, 683. — Rapport de Lacuée contre cette résolution; son rejet, 691. — Dispositions en faveur de ceux mariés, 716. — Motion de Pichegru pour la révision des lois les concernant, 745. — Suspension de toute nomination aux emplois militaires, 751. — Décret en faveur des militaires détenus pour désertion intérieure ou indiscipline, XXIX, 22, 34, 35. — Rapport et décret sur les secours à accorder à ceux blessés, 39, 43, 59, 178. — Question de leur vote dans les assemblées primaires, 159. — Motion relative aux délits non militaires commis par eux, 269. — Nouveaux secours à leurs veuves et à leurs enfants, 284, 285, 308, 332, 348, 365. — Circulaire du ministre sur la solde provisoire de ceux blessés, 301. — Ordre du jour sur une pétition relative à leur radiation des listes d'émigrés, 309. — Arrêté relatif à l'exécution des lois les concernant, 356. — Mesures pour les placer de préférence aux bureaux de l'octroi, 394.—Actions de courage et d'humanité de plusieurs d'entre eux, 600.— Projet sur les secours à accorder à ceux retirés du service; discussion y relative; son adoption, 611, 620 *bis*, 624 *bis*, 632, 638, 664, 790, 813, 851. — Rejet de la résolution concernant ceux qui ont acquis des biens nationaux, 630. — Fixation des secours à accorder à ceux dont les pensions ne sont pas liquidées, 638. (*Voyez* Pensions militaires, Armée et les renvois indiqués à ce mot, et les articles suivants.)

Avancement militaire. — Décrets y relatifs, XII, 783; XXIV, 139. — Réflexions sur le mode existant, XVII, 378.

Brevets militaires. — Décret qui ordonne la remise des anciens et leur remplacement par des nouveaux, XVIII, 440.

Caisses militaires. — Décret pour le versement de leur numéraire dans celles des payeurs-généraux, XVII, 524.

Comité militaire.—Sa formation, II, 2, 4.—Rapport sur ses travaux, XXII, 164. — Delmas propose de lui rendre ses anciennes attributions, XXV, 263.

Congés militaires. — L'état de ceux délivrés est demandé aux ministres, VI, 175. — Décret concernant ceux des soldats malades, XV, 95. — Autre décret y relatif, XXII, 783. — Autre limitant le nombre de ceux qui pourront être accordés, XXV, 467. — Autre les concernant, XXVI, 556. — Motion pour leur révision, XXVII, 294.— Les généraux en chef sont autorisés à en délivrer d'absolus aux officiers, XXVIII, 61. — Arrêtés du Directoire sur la délivrance des congés absolus et des congés temporaires, XXIX, 63, 115. —Suspension de la délivrance de ces derniers, 257.— Nouvel arrêté portant qu'il n'en sera plus accordé, 309.—Proposition de Briot pour leur révision, 349. — Lettre du ministre de la guerre indiquant le nombre de ceux qui ont été délivrés, 353. — Réponse à cette lettre, 356. — Annulations prescrites par le ministre de la guerre, 464. — Résolutions sur la délivrance des congés absolus, 588, 591. — Rapport contre elle, 594. — Son rejet, 594 *bis*. — Projet d'annuler tous ceux précédemment accordés, à l'exception des infirmes, invalides et réquisitionnaires mariés; discussion y relative, 720, 725. — Décret sur le mode de révision, et débats à ce sujet, 730, 744.

Dispenses de service militaire. — Décision du ministre de la guerre qui met les exemptions de service au rang des congés absolus, XXIX, 471. — Projet y relatif; sa discussion et son adoption, 496, 540, 543, 569, 574, 582 *bis*, 594 *bis*, 601, 604.

Masses militaires. — Décret pour leur établissement, VII, 284, 293. — Leur destination, IX, 790. — Projet de leur rétablissement, XXIX, 784.

Théorie militaire.—Essai sur cette matière, XIII, 675.

MILLANGE (L.), quartier-maître de hussards. — Est condamné à mort, XX, 512.

MILLARD (Bonaventure-Jean-Baptiste), ex-procureur à Troyes. — Est condamné à mort, XIX, 400.

MILLARD fils, de Dreux. — Prévenu de participation à la révolte de cette commune. — Est arrêté, XXVI, 103.

MILLARD (Charles), député de Saône-et-Loire à la Convention. — Son rapport sur l'affaire d'Hoffmann, XXI, 161.— Il fait suspendre les coupes de bois autorisées par sentences arbitrales, XXII, 370. — Est dénoncé par les citoyens de Châlons-sur-Saône, XXV, 144.

MILLARSIN (Nicolas). — Est nommé évêque de Wissembourg, III, 433.

MILLELONGUE, officier de santé. — Est condamné à mort, XXI, 224.

MILLER (sir John). — Propose à la chambre des communes d'Angleterre d'établir l'uniformité des poids et mesures, III, 393. — Son opinion sur les dépenses de l'armée anglaise, 543, 550.

MILLER, Écossais. — Est l'inventeur d'un vaisseau double et à deux quilles, V, 128, 598.

MILLER, compositeur. — Auteur de divers morceaux du ballet de *Télémaque*, III, 455.

MILLER (mademoiselle), danseuse. — Son éloge, VI, 659.

MILLERANT. — Annonce de son chocolat, VII, 456.

MILLERET, de Périgueux. — Mandat d'arrêt décerné contre lui, XXIX, 223.

MILLESIMO. — Victoire de l'armée d'Italie sur ce point, XXVIII, 253, 258, 259. (*Voyez* cette Armée et Bonaparte.)

MILLESONT, tambour-major. — Tue le chef de chouans Duboigny, XXVIII, 294.

MILLET, déporté de l'île Sainte-Lucie par les Anglais. — Résolution, à son occasion, relative au jugement des contumaces des colonies, XXVIII, 402.

MILLET (Thomas), commissaire de Saint-Domingue. — Est mis en liberté provisoire, XXII, 442. — Dénonce les députés de Saint-Domingue, XXV, 4.

MILLET, ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 275.

MILLET, président du *club des ennemis du despotisme*. — Justifie les citoyens du faubourg Saint-Antoine, VII, 446.

MILLET (la citoyenne). — Offre 2,000 écus à Voulland pour sauver Béthune-Charost, XVIII, 95.

MILLIARD promis aux défenseurs de la patrie. (*Voyez* Défenseurs de la patrie.)

MILLIAT, ouvrier. — Est condamné à mort, XXI, 144.

MILLIÈRES, commissaire du pouvoir exécutif. — Décret qui le met en liberté, XIV, 80. — Il est chargé d'accompagner l'armée parisienne dans la Vendée, XVI, 302. — Son éloge, XVII, 365. — Il dément la nouvelle de la destruction des brigands, XIX, 278.

MILLIN. — Auteur des *Questions d'un patriote sur les principes de l'ordre judiciaire*, Introd., 593.

MILLIN-DUPERREUX, ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 644.

MILLIN DE GRAND-MAISON (Aubin), littérateur, l'un des rédacteurs de la *Chronique de Paris*. — Sa brochure sur la liberté des théâtres, III, 672; V, 475. — Il demande la permission de faire des recherches savantes dans tous les lieux claustraux, etc., VI, 595. — Notices sur ses *Antiquités nationales*, VII, 23; X, 34; XIII, 376. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232. — Fait hommage à la Convention du premier numéro du *Magasin encyclopédique*, 303. — Éloge de ses *Éléments d'histoire naturelle*, XXV, 581, 741.

MILLIN-LABROUSSE (Claude-Valentin), ancien militaire — Est condamné à mort, XIX, 488.

MILLON DE MONTHERLAND, député de Beauvais à la Constituante. — Sa mission à Poissy, I, 241. — Il est condamné à mort, XXI, 87.

MILLOT, dit Benoît, ex-greffier. — Est condamné à mort, XXI, 396.

MILLY. — Est nommé administrateur du bureau central de Paris, XXIX, 238. — Y est maintenu, 724.

MILLY (N.), gendarme. — Est condamné à mort, XX, 359.

MILNER, commissaire. — Est condamné à mort, XXI, 199.

MILOT. — Fait hommage d'une machine de guerre de son invention, XII, 133.

MILSCENT, député d'Angers à la Constituante. — Sa motion contre les intermédiaires entre les communes et le roi, I, 51. — Il propose de demander compte aux ministres de leurs mesures pour prévenir la disette, II, 79. — Fait décréter qu'il ne sera plus délivré de provisions pour les offices de judicature, 191. — Appuie l'offre de l'Anjou relative à la gabelle, 247. — Veut que les tribunaux d'appel soient sédentaires, IV, 273. — Fixe à dix ans la durée des fonctions des juges, 282. — Refuse au roi la nomination du ministère public, 317.

MILSCENT, créole, défenseur officieux des hommes de couleur. — Se justifie d'avoir fomenté l'insurrection de Saint-Domingue, XI, 38. — Défend les hommes de couleur, XVI, 606. — Est exclu des Jacobins, XIX, 103. — Traduit à la Conciergerie, XX, 528. — Et condamné à mort, 611.

MINAUD, lieutenant. — Son éloge, XXIX, 871.

MINCIO (le). — Détails sur l'abandon de sa ligne par les Autrichiens, XXVIII, 323, 392. (*Voyez* Armée d'Italie.)

MINÉE (Julien). — Est élu évêque de Nantes, VII, 648 *. — Président du département de la Loire-Inférieure, il abjure ses fonctions sacerdotales, XVIII, 541. — Dépose contre Carrier, XXIII, 12.

MINÉRALOGIE. — Vente de la collection de minéraux de Romé-Delisle, VIII, 152. — Détails sur les recherches faites en Grèce par Hauwkins, XXIX, 663.

MINES. — Mémoire sur celles de France, VII, 608. — Rapport, débats et décrets y relatifs, 675, 677, 682, 736, 739; VIII, 677; IX, 122, 720. — Compte-rendu par le ministre de l'intérieur sur cette partie de son administration, X, 276. — Création d'une agence pour les administrer, XXI, 314. — Découverte de celle de Clameey, XXIII, 82. — Projet relatif à la concession de celles du Tarn, XXV, 231. — Il est adopté, 379; XXVIII, 324, 327. — Description de celles de la France, XXIX, 276.

MINES (corps des). — Décret portant qu'il restera attaché à celui de l'artillerie, V, 610. — Rapport sur son administration, XI, 175. — Décret sur le traitement de ses officiers et élèves, 219. — Organisation de son école, XXVI, 273, 427, 451.

MINETTE, couturière. — Est condamnée à mort, XXI, 32.

MINEURS. (*Voyez* Enfants mineurs.)

MINEURS. — Décret pour leur organisation en compagnie, VIII, 144.

MINIER. — Est élu président du tribunal criminel par le corps électoral de Paris, XXVIII, 657.

MINIER (Alexandre), avocat. — Est assesseur au tribunal de la municipalité de Paris et au bureau de ville, II, 282, 283. — Est élu juge à Paris, VI, 535. — Et chargé d'accompagner l'armée parisienne dans la Vendée, XVI, 302. — Mande la nécessité d'un prompt secours pour empêcher les rebelles de s'emparer de Tours, 395. — Annonce les préparatifs faits contre eux, 574. — Son rapport sur l'état de la Vendée, 658. — Il annonce que 300,000 hommes marchent contre les rebelles, XVII, 702. — Lit une lettre de Nantes sur les noyades qui y ont lieu, XIX, 101.

MINIÈRES. (*Voyez* Mines.)

MINIÈRES (Poster de), conseiller au parlement de Rouen. — Est condamné à mort, XXI, 507.

MINISTÈRE (le). — Rapport, discussion et décrets sur son organisation, VII, 566, 570, 575; VIII, 66, 77, 79, 81, 82, 89, 94, 100, 103, 106, 107, 111, 122. — Réunion des comités pour discuter ses pouvoirs relativement à la sûreté du royaume, 128. — Conditions

* Le Moniteur a imprimé Milet par erreur, c'est Minée qu'il faut lire.

nécessaires pour l'exercer, 235. — Les membres de la famille royale en sont exclus, IX, 498. — Organisation de ses bureaux, 807, 837.—Déclaration au roi pour sa recomposition, XIII, 206. — Décret portant que le service de ses bureaux se fera sans interruption, XIV, 836. — Plaintes contre le projet de l'organiser constitutionnellement, XVII, 770. — Sa suppression totale et son remplacement par des commissions administratives, XX, 111, 114. — Rapport, discussion et décret sur son organisation constitutionnelle, XXV, 702, 767, 772. — Fonds pour ses besoins, XXVI, 400, 403, 406, 520, 715; XXVII, 5.— Arrêté du Directoire concernant ses employés, 89. (*Voyez* Ministres.)

Ministère des Affaires étrangères. (*Voyez* Ministère des relations extérieures.)

Ministère des Contributions publiques. — Sa création, VIII, 123. — Fonds de 12,000 livres accordés pour son service, IX, 220. — Traitement de ses employés, X, 16. (*Voyez* Commissions administratives, Contributions, Ministère des finances, Calonne, Necker, Lambert, de Lessart, Tarbé, Clavière, Destournelles, etc.)

Ministère des Domaines nationaux et des Travaux publics.— Demande de sa création, XXIX, 48. — Projet y relatif, 80, 87. — Il n'est pas adopté, 135.

Ministère des Finances. — Fonds mis à sa disposition, XXVI, 493, 715; XXVIII, 263, 266, 279, 280, 312. — Réglement de divers objets le concernant, 306. — Loi qui lui attribue la surveillance du triage des titres, 319, 323. — Fonds qui lui sont alloués; leur destination, 346, 353, 393, 430. — Réponse aux calomnies répandues contre les employés de ses bureaux, 446. — Sommes mises à sa disposition pour le service public, 450, 454, 634, 705, 721. — Résolution portant qu'il sera fait des poursuites contre le ministre, relativement aux opérations de la compagnie Dijon, 770. — Lettre qui lui est adressée par le Directoire sur les abus qui se commettent dans les administrations des postes et de l'enregistrement, XXIX, 13. — Nouveaux fonds pour ses dépenses, 100, 102. — Rapport et loi de même nature; discussion qu'elle occasionne, 490, 514, 535. — Rectification d'une erreur dans le crédit ouvert en sa faveur, 623 *bis*. — Discussion sur la fixation de ses dépenses, 841. — Résolution y relative, 846. (*Voyez* Gaudin, Faypoult, Ramel, Lindet (Robert), et Finances.)

Ministère de la Guerre.— Suppression de places en dépendant, VII, 677. — Mémoire sur ses besoins, 733. — Fixation de ses attributions, VIII, 107. Fonds affectés à ses dépenses, 235.— Les régiments des colonies sont mis sous sa direction, IX, 95.— Fixation du traitement de ses employés, 145.— Etat de ses dépenses, 621. — Décret sur la retraite de ses employés, 714.— Sa situation, X, 90. — Plaintes contre l'aristocratie de ses commis, 237. — Rejet de la demande du roi d'y attacher deux aides-de-camp généraux, XI, 300, 327.— Fonds pour ses dépenses, XII, 400. — On y découvre un livre rouge, XIII, 534. — Mode de comptabilité des trésoriers y attachés, 538. — Mémoire sur son administration, 660, 669. — Rapport de Sieyès sur son organisation, XV, 287.— Débats y relatifs, 304, 311, 314, 318, 328, 351.—Adoption de celui de Barère portant création d'adjoints, 352.— Traitement de ces derniers, 378. — Ils sont gardés à vue, XVI, 83. — Décret pour l'examen de leur conduite, 147. — Noms de leurs successeurs, 182, 193. —Levée de la garde qui leur avait été donnée, 475.— Fonds pour les besoins de ce ministère, 760; XXVI, 658, 663. — Articles additionnels sur son organisation, XVII, 256. — Nouvelles dénonciations contre ses employés, XVIII, 559, 638. — Décret qui charge le ministre de présenter, sous trois jours, le tableau des individus qui sont morts pour la patrie, XIX, 15. — Mise de 50 millions à sa disposition, XXVII, 83, 91, 93. — Nouvelles sommes destinées à subvenir à ses différents services, XXVIII, 25, 43, 58, 254, 259, 315, 334, 360, 455, 456, 468, 475. — Fixation de ses dépenses pour quatre mois, 513, 521. — Et de celles ordinaires et extraordinaires de l'an V, 705. — Nouveaux fonds pour ses dépenses, 760; XXIX, 111. — Rapport y relatif et fixation des dépenses de l'an VII, 327, 333, 334, 351, 540. — Motion sur les déprédations qui s'y commettent, 333. — Ordre à ses employés, qui sont de l'âge de la réquisition, de justifier, dans les vingt-quatre heures, de leurs infirmités, 359.— Fonds pour ce service, 875. (*Voyez* Latour-du-Pin-Paulin, Duportail, Narbonne, de Grave, d'Abancourt, Dumouriez, Lajard, Beurnonville, Servan, Pache, Bouchotte, Pille, Aubert-Dubayet, Pétiet, Schérer, Milet-Mureau, Bernadotte, Dubois-Crancé, et Guerre.)

Ministère de l'Intérieur. — Son organisation et décret portant qu'il sera divisé, VIII, 103, 105. — Fixation de ses attributions, 124; IX, 324. — Traitement de ses employés, X, 16; XII, 730. — Suppression de son bureau de l'esprit public, XV, 265. — Fonds accordés pour ses dépenses, XVI, 767. — Rejet de la motion de le diviser en deux sections, XXV, 767, 772. — Fonds pour ses dépenses; leur destination, XXVI, 715; XXVII, 180, 208, 213, 455, 462, 478; XXVIII, 195, 224, 263, 297, 332, 334, 451, 456, 465, 523, 585, 655, 694, 719, 761, 770.— Motion de l'appeler *Ministère du commerce, de l'agriculture et des arts*, XXVII, 107. — Résolution relative au placement de ses bureaux, 661. — Loi qui autorise le ministre à ordonnancer sur les contributions du département de la Seine, XXIX, 267, 273, 274.— Renseignements demandés par lui sur les maisons d'éducation, 288.— Ordre du travail de ses bureaux, 333.— Fixation de ses dépenses de l'an VII, 394, 411, 413, 421, 462, 468. — Projet de réduction à cet égard, 716. — Fixation de celles de l'an VIII, 818. (*Voyez* Saint-Priest, de Lessart, Terrier-Monciel, Cahier-Gerville, Roland, Champion, Garat, Paré, Benezech, François de Neufchâteau, Letourneux et Quinette.)

Ministère de la Justice. — Son organisation; détermination de ses fonctions, VIII, 106. — Traitement de ses employés, X, 16; XII, 547. — Formation de son conseil, XIII, 474.— Un incendie y éclate, XVI, 238, 242, 266.— Destruction des titres nobiliaires qui s'y trouvent, XVII, 709.— Fonds affectés à ses dépenses, XXVIII, 49, 280, 343, 346, 461, 467, 583, 657, 673, 694, 741. — Autres crédits qui lui sont ouverts, XXIX, 77, 96, 811. (*Voyez* Champion de Cicé, Duport-Dutertre, Duranthon, Danton, de Joly, Garat, Gohier, Hermann, Merlin (de Douai), Genissieu, Lambrechts, Cambacérès; Justice et Codes.)

Ministère de la Marine. — Réflexions sur la nécessité de le diviser, VIII, 102. — Décret portant qu'il formera avec les colonies un département séparé, 106. — Fixation de ses attributions, 122. — Regrets des officiers et employés sur la démission de Fleurieu, 302. — Traitement de ses commis, XI, 496. — Fonds mis à sa disposition, XII, 295, 614; XIII, 69; XIV, 298. — Sa nouvelle organisation, XV, 448. — Décret portant que ses adjoints seront gardés à vue, XVI, 83. — Noms de leurs successeurs, 217. — Levée de la garde qui leur avait été donnée, 475.— Décret relatif à ce ministère, XVII, 726. — Indemnité accordée à ses employés, XVIII, 223. — Décret concernant ses pensionnaires, XXIII, 269. — Sommes accordées pour ses dépenses, XXIV, 414, 429; XXVI, 715; XXVII, 414; XXVIII, 259, 262, 335, 341, 349, 419, 420. — Crédits qui lui sont ouverts, 468, 474, 583, 742, 745.— Fixation de ses dépenses et nouveaux fonds qui lui

sont alloués, XXIX, 355, 384, 389, 399, 419, 579 *bis*, 602, 611, 619, 829, 831, 875. (*Voyez* La Luzerne, Thévenard, Fleurieu, Bertrand de Molleville, Lacoste, Monge, Dalbarade, Truguet, Pléville-Lepeley, Bruix, Bourdon (M.-A.), et Marine.)

Ministère de la Police générale. — Message, rapport, discussion et décret pour sa création, XXVII, 83, 95, 100, 107, 116, 132. — Fonds pour ses besoins, 180, 208, 213. — Il est chargé du travail relatif à la radiation des émigrés, 416. — Et aux permissions de résidence à accorder pour Paris, 602. — Nouveaux fonds pour ses dépenses, XXVIII, 211, 230. — Agrandissement de son local, 334, 340. — Crédits pour son service, 358, 361, 463, 465, 467. — Rejet d'une résolution relative à ses dépenses, 755. — Dénonciation contre les employés de ses bureaux, XXIX, 251. — Fixation des sommes mises à sa disposition pour l'an VII, 389, 403. (*Voyez* Merlin (de Donai), Cochon, Lenoir-Laroche, Sotin, Dondeau, Lecarlier, Duval, Bourguignon, Fouché, et Police.)

Ministère public. — Débats sur ses attributions, IV, 317. — Décret portant qu'il sera nommé par le roi, 319. — Autres dispositions y relatives, V, 49, 306, 347, 351, 353, 357, 362, 369. (*Voyez* Ordre judiciaire.)

Ministère des Relations extérieures. — Fixation de sa dépense, IV, 553. — Formation d'un comité pour connaître de ses attributions, V, 256. — Motion relative aux places en dépendant, VII, 689. — Son organisation et fixation de ses fonctions, VIII, 107. — Apposition des scellés sur ses archives, 720. — Demande de fonds pour ses dépenses, XII, 200. — Décret qui les accorde, 226. — Projet de lui attribuer la régie des douanes, XVI, 310. — Extrait de sa correspondance, XVII, 117. — Mesures pour l'impression de la liste de ses agents, 185. — Translation de ses bureaux, XIX, 439, 463, 524. — Fixation de ses dépenses; fonds y destinés, XXVIII, 310, 372, 381, 447, 583, 694, 735, 798; XXIX, 337, 363, 827, 879. — Interdiction à ses employés de toute communication avec les agents étrangers, 818. (*Voyez* Montmorin, de Lessart, Dumouriez, Bigot-Sainte-Croix, Chambonas, Lebrun, Deforgues, Hermann, Buchot, Mangourit, Ch. Delacroix, Talleyrand et Reinhart.)

MINISTRES. — Leur despotisme sous les derniers règnes, *Introd.*, 30. — Leur pouvoir dans l'administration du royaume, 110. — Notice sur les principaux d'entre eux depuis Maurepas jusqu'à Necker, 113. — Renouvellement de ceux de Louis XVI, I, 153. — Arrêté de l'Assemblée en faveur de ceux renvoyés, 156. — Remplacement de leurs successeurs, députation au roi et débats à ce sujet, 164, 166, 168. — Discussion et arrêté sur leur responsabilité, 532. Leur refus de se charger de l'approvisionnement de Paris, II, 88. — Motion de Mirabeau de leur donner voix consultative dans l'Assemblée, 152. — Décret qui la rejette et qui interdit aux députés les places des ministères, 153; VIII, 77. — Leur mémoire sur l'inexécution des décrets dans les trois évêchés, II, 390. — On leur reproche de ne payer que les princes et les gens riches, III, 707. — Débats sur leur traitement, IV, 554. — Décret y relatif, 556. — Ils sont accusés à l'occasion de la demande du passage de troupes autrichiennes par la France, V, 251. — Autres dénonciations contre eux; adresses et pétitions pour leur renvoi, 551; VI, 160, 166, 223, 290, 344. — Se plaignent de l'acharnement qu'on met à les poursuivre, et offrent de se retirer, 206. — Décret sur leur responsabilité, VIII, 66, 77, 79, 82. — Autre qui donne au Corps législatif la faculté de demander leur renvoi, 66. — Autre relatif à leurs dépenses, 79. — Leur nombre, leur division et leurs attributions seront fixés par le Corps législatif, 89, 91. — Fixation de leurs traitements, 107, 111, 398. — Et de leurs fonctions, 122. — Décret sur leur inéligibilité, 450. — Lors de la fuite du roi, ils sont autorisés à délibérer à l'hôtel du sceau de l'Etat, 719. — Et à exercer provisoirement le pouvoir exécutif, 747. — Sont mandés à la barre, IX, 146. — Y sont admis et promettent d'exécuter les décrets, 151. — Décret portant qu'ils s'y rendront de deux jours l'un pour rendre compte de leur administration, 268. — Articles constitutionnels les concernant, 400. — Débats et décret relatifs à leurs prérogatives et à leur présence dans le Corps législatif, 407, 411. — Ils sont mandés à la barre à l'occasion des mouvements des Espagnols, 426. — Rejet du projet tendant à leur donner l'initiative pour la proposition des contributions publiques, 506. — Ils demandent un délai pour présenter le tableau de la situation de la France, X, 66. — Motion d'examiner sévèrement leurs comptes, 113. — Ils sont accusés de ne pas exécuter la loi d'amnistie, 145. — Demande de la publicité de leurs comptes, 319. — Débats sur leur responsabilité, 340. — Motion d'exiger d'eux l'aperçu de leurs dépenses pour 1792, 412. — Adresse du département de Loir-et-Cher contre leurs principes, 459. — Accusations contre eux, 499, 504. — Décret portant qu'ils rendront leurs comptes au Corps législatif, 512. — Projet sur leur responsabilité, 522. — Discussion sur la reddition de leurs comptes, 548. — Motion de leur interdire le fond de la discussion, 577. — Réflexions sur leur apathie, 589. — Ils sont accusés de discréditer l'Assemblée, 604. — Article qui ordonne la signature de leurs mémoires, 686. — Autre portant que les décrets leur seront envoyés directement, 765. — Décret qui leur demande compte des procédures d'Avignon, XI, 43. — Sortie d'Albitte contre eux, 182. — Rapport sur le mode d'exercer leur responsabilité, 446, 451. — Accusations contre eux, 563, 577, 595, 597. — Motion de fixer le mode de reddition de leurs comptes, 610; XII, 660. — Réduction de leurs traitements, XI, 672. — Ils en offrent à la patrie le cinquième pendant la guerre, XII, 228. — Sa fixation, 544. — Compte leur est demandé des mesures prises pour la sûreté de l'Etat, 730, 737, 751. — Dénonciation de leurs fréquents changements, 743. — Ils sont accusés de trahison, XIII, 52. — Motion de les rendre responsables en cas d'invasion, 44, 55. — Autres accusations contre eux, 84. — Ils donnent leur démission, 105. — Lettre du roi à ce sujet, 116. — Rapport et décret sur leur responsabilité solidaire après la proclamation du danger de la patrie, 218, 222. — Demande de l'examen de leur conduite, 235. — Dénonciation contre eux, 262. — Décret relatif à leur nomination, 381. — Autre portant qu'ils ne pourront être choisis parmi les députés, XIV, 76. — Autre qui leur enjoint de rendre compte de leurs dépenses secrètes, 168. — Mode de la reddition de leurs comptes, 243, 347. — Motion de Charlier pour qu'ils soient tenus de communiquer les mesures qu'ils ont prises relativement à l'expédition de la Belgique, XV, 828. — Débats sur la responsabilité de leurs agents, XVIII, 558. — Demande de leur suppression, 591. — Motion de leur ôter la nomination des officiers, XIX, 68. — Décret qui les astreint à ne plus toucher de fonds qu'en vertu d'une loi, 152. — Leur suppression, XX, 111, 114. — *Despotisme des ministres de France*, par Billaud-Varennes, XXII, 548. — Débats sur la question de savoir si un député, nommé ministre, peut rentrer dans le Corps législatif après sa destitution, XXVI, 366 — Le Directoire leur recommande l'économie la plus sévère, XXVII, 50. — Loi qui les charge de transmettre l'état des maisons et meubles à l'usage de leurs bureaux, 526. — Division des états de fonds qui leur sont accordés en arriéré et en service courant, 527, 547. — Adoption d'un projet sur leurs ordonnances, XXIX, 254. — Autre projet relatif

à la reddition de leurs comptes, 332, 595 *bis*, 609, 688. — Proposition de faire concourir le Corps législatif dans le cas de leur mise en accusation, 712. (*Voyez* Ministère.)

MINIUM. — Rapport et décret relatif à sa fabrication, XVIII, 540, 627; XXII, 268. (*Voyez* Olivier.)

MINORQUE. — Descente des Anglais dans cette île, XXIX, 532. — Six cents Irlandais y sont déportés, 637.

MIOLLET, général. — Son éloge, XXV, 387.

MIOLLIS, général français. — S'empare d'un camp sur l'ennemi, XXVI, 137. — Ordonne une fête populaire à Mantoue, XXVIII, 740.— Fait arrêter qu'il sera élevé un obélisque à Virgile dans le lieu présumé de sa naissance, 756. — Enjoint aux émigrés de sortir de Livourne; fait mettre les scellés sur les magasins des individus en guerre avec la France, XXIX, 641. — Et un embargo sur tous les bâtiments du port de Pise, 651. — Maintient le bon ordre à Livourne, 658. — Mesures prises par lui pour assurer la tranquillité de cette ville, 685.

MIOMANDRE (de), ancien officier au régiment de Turenne. — Reçoit les confidences d'un dragon qui veut se tuer, II, 18.

MIOMANDRE (Sainte-Marie), garde-du-corps. — Annonce la marche des femmes de Paris sur Versailles, II, 29.— Est blessé grièvement en défendant l'appartement de la reine, 41.

MIOT, ministre de la République française en Toscane. — Remet ses lettres de créance au grand-duc, XXV, 41. — Commissaire du Directoire en Corse, y émet une proclamation, XXVIII, 521.

MIQUE, architecte du roi de Pologne. — Est condamné à mort avec son fils, XXI, 192.

MIQUET, chef de brigade. — Est blessé à la prise de Gradisca, XXVIII, 636.

MIRABEAU (Gabriel - Honoré Riquetti l'aîné, comte de). — Extrait de son ouvrage sur les lettres de cachet, *Introd.*, 1, 588.— Admiration que lui attire son éloquence, 15.— Il écrit contre Necker qu'il appelle *Roi de la canaille*, 134.— Publie, avant la révolution, ses écrits sur la liberté de la presse, 585. — L'appel à la nation provençale, 588.— La nécessité de détruire les parlements et la représentation illégale de la nation provençale, 599.—Publication, sous son nom, de la *Philosophie de la nature*, 605. — Député d'Aix à la Constituante, il écrit à ses commettants contre la suppression du journal des États-généraux, I, 25.—S'oppose à l'envoi d'une députation aux ordres privilégiés, 28. —Combat deux motions sur ce sujet, 36.—Signale l'inconvenance d'une lettre du marquis de Brézé, 39.— Fait arrêter un règlement provisoire, 41.— Et inviter le clergé à la réunion, 43.— S'élève contre la lettre du roi, relative aux conférences, 46.—Sa motion pour la constitution des communes, sous le titre de *Représentants du peuple français*, 71, 76, 79.—Sa réponse à Brézé, lors de la séance royale; il fait déclarer les députés inviolables, 95.—Et recevoir ceux de la noblesse comme députés présumés, 102. — Provoque une adresse à la nation française sur la réunion des ordres, 105.— Attaque les protestations du clergé, 116.— Propose de fixer à quatre les députés de Saint-Domingue, 117, 118.—Son discours sur les approvisionnements, etc., 135.—Il propose une adresse au roi pour le renvoi des troupes, 139. —Son opinion sur la réponse de ce prince, 147.— Il charge la députation qui lui est envoyée de lui peindre l'inconduite des princes, princesses, etc., 161.— Appuie la demande du renvoi des ministres, 162, 164, 167, 168.— Son discours sur les troubles de Paris, 190, 191. —Extrait de son ouvrage sur les prisons d'État, 201.— Il défend le secret des lettres, 207.— Son opinion sur la fixation de la majorité, 232, 237, 238.— Il blâme la conduite des électeurs, 254.—Vote pour l'admission des députations, 257.— Ses lettres sur le complot contre Brest, 283.— Il s'oppose à ce qu'on délibère sur la conservation des droits honorifiques; fait adopter l'envoi d'une lettre au Hâvre, sur la détention du duc de La Vauguyon, 296.—Veut que le roi supprime ses capitaineries, 302.— Demande l'ajournement de la délibération sur l'emprunt, 310.— Propose pour gage la fortune des représentants, 316.— Discute la question des retennes, 320.— Demande l'ajournement du serment des troupes, 323.— Vote la suppression des dîmes, 327.— Craint la subordination des forces militaires aux forces civiles; est élu membre du comité des Cinq, 335.— Présente une déclaration des droits, 338.— Prend part à sa discussion, 349, 250, 351. — Sa motion pour rétablir le crédit, 364.— Il veut la responsabilité de tous les agents publics, 370, 371.— Et la liberté illimitée de religion, 372, 375. — Sa réplique à l'abbé Maury, 378. — Il veut qu'on se borne à la répression des abus de la presse, 380. — Son discours sur l'affaire du procureur du roi de Falaise, 382. — Il vote l'emprunt, 389. — Demande l'appel nominal sur les questions relatives à la monarchie, 392.—S'oppose à la formation des listes des opinions, 392, 397.— Son discours sur la sanction royale, 404.— Bruit de son assassinat, 417.— Lettre anonyme à lui adressée, 419. — Son opinion sur la formation du Corps législatif, 449.— Il est accusé de démagogie, 450.—Traite d'absurde l'arrêté de la ville de Rennes, 452.— S'oppose à la lecture du mémoire de Necker sur le *veto*, 454.—Explique le sens de ce mot, 455.— Dit que les arrêtés du 4 août ne peuvent y être soumis, 462, 464, 468.— Propose d'ajourner la question d'hérédité de la branche d'Espagne, 470, 477.—Demande qu'un homme né en France puisse seul être régent, 471. — Son discours sur la caisse d'escompte, 481, 489.— Sa motion sur la promulgation des arrêtés du 4 août, 488, 491.— Il demande qu'on s'occupe des finances, 494.— S'oppose à la convocation d'une deuxième assemblée, 495.— Réclame la communication des motifs de la demande de l'état-major de Versailles, 496. — Annonce la circulation à Londres de l'argenterie portée à la monnaie, 499.—Déclare que le pouvoir législatif réside dans la nation, 503. — Propose l'adoption du plan du ministre des finances, 515, 517, 518. — Et une adresse aux Français sur cet objet, 520, 524.— Demande si les ministres peuvent être membres de l'Assemblée, 532. — Exige le consentement de la nation pour l'émission de papier-monnaie, 541. — Attaque les réductions proposées par Necker, 544. — Demande que la déclaration des droits, les articles de la constitution et le décret des subsides soient présentés à l'acceptation du roi; propose le renvoi au comité de rédaction du projet d'adresse présenté par lui, II, 1. — Texte de ce projet, 5.— Il regarde comme intempestives les révélations des orgies de Versailles; veut qu'on demande au roi l'interprétation de sa réponse, etc., 9.— Offre de signer tous les détails sur les scènes de Versailles, à condition que le roi seul sera inviolable, 10, 27.— Impose silence aux citoyennes de Paris; s'oppose à la translation de la séance de l'Assemblée au château; fait décréter qu'elle est inséparable du roi; propose de délibérer sur le plan de finances de Necker, 12. — Demande une nouvelle adresse; son opinion sur la répartition des contributions; il soutient que les rentes ne doivent pas être soumises à l'impôt, 13.—Sa motion sur la durée de l'impôt, 14, 15.—Autre sur la formule de la promulgation, 21.— Il s'oppose à un nouveau degré d'inviolabilité, 23, 37, 38.—Fait adopter sa motion sur la délivrance des passeports, 24.— Sa conversation avec Mounier, 28. Il dénonce Saint-Priest, 36, 47.— Propose de décla-

rer la nation propriétaire des biens du clergé, 47, 109, 120, 125.—Réclame la conservation de l'unité monarchique, 48. — Offre un travail sur les attroupements, 60. — S'oppose à la mise en liberté de Bezenval, 63. — Fait voter des remercîments à Bailly et à Lafayette, 69. — Insiste sur l'envoi des lois dans les provinces; demande qu'un comité s'occupe des subsistances de Paris, 72. — S'oppose au départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre, 75.—Veut que le pouvoir exécutif déclare quelles mesures lui sont nécessaires pour assurer les subsistances, 78. — Sa motion contre la convocation des états du Dauphiné, 92, 93.— Sa distinction de domestique et de serviteur, 94.—Il propose d'exclure de l'éligibilité les faillis, banqueroutiers, etc., 94, 101. — Fait ajourner la question des lettres de surséance, 95.—Sa motion sur l'inscription civique, 102.—Il réclame contre le décret du marc d'argent, 104. — S'oppose au renouvellement des anciennes municipalités, 126. — Propose une nouvelle division du royaume, 126, 160, 167, 173.— Dénonce la procédure prévotale suivie à Marseille, 145, 239, 336, 341.— S'oppose à la suppression des pensions au-dessus de 300 livres; son discours sur les désordres des finances et la disparition du numéraire, 146. — Il combat l'exclusion des députés du ministère, et la demande pour lui seul, 153.—Réclame l'ajournement de la motion sur le traitement des bénéficiers, 184.—Appuie la mise des scellés sur les chartriers du clergé, 185.— Veut que les députés soient choisis dans tout le royaume, 196.— Son discours sur l'établissement d'une banque nationale, 208, 253.—Sa motion en faveur des Corses expatriés, 270, 271.—Il prend part à la discussion sur les municipalités, 280.— Combat la motion d'exclure les membres reconnus calomniateurs, 288. — Propose d'attacher les droits de citoyen au paiement volontaire de la contribution, 295. — Lettre de La Rochelle à son adresse en faveur de la traite des noirs, 323.— Il combat le scrutin de liste double, 335. — Sa motion sur la gradualité des fonctions publiques, 352, 356, 359, 392.— Sa distinction de l'enrôlement des troupes et des gardes nationales, 400. — Marseille désavoue sa dénonciation contre Bournissac, 466.—Il soutient l'éligibilité des juifs et des comédiens, 471.—Ses doutes sur le résultat des promesses du comité de finances, 479. — Il demande qu'on n'imprime que les noms des déclarants pour la contribution patriotique, 480.—Vote le rejet du don des Genevois, 503.—Propose le renvoi au grand-maître des cérémonies de la discussion sur la préséance des fonctionnaires publics, 512. — Est présenté dans la procédure du Châtelet comme l'un des agents des événements des 5 et 6 octobre, 521. — Vote pour qu'on se borne à jurer fidélité à la constitution, III, 75.— Attaque le parlement de Rennes, 99, 105. — Bruits calomnieux sur son voyage à Caen, 185.— Il combat les prétentions de la République de Gênes sur la Corse, 194, 195.— Demande un plus ample examen du plan de finances de Lebrun, 204. — Et la censure de Maury, 211. — Son rapport contre le prévôt de Marseille, 240, 268. — Il dépose dans le procès de Favras, 311.— Appuye la formation des tribunaux de famille, 324. S'oppose à ce que le pouvoir exécutif soit juge des élections, 339.—Combat les prétentions des princes allemands, 348. — Et divers articles sur la division du royaume, 386. — Sa motion sur les troubles de Béziers, 388. — Il combat celle de renouveler l'Assemblée, 398. — Son opinion sur la fixation du traitement des religieux, 407, 415. — Il demande l'ajournement d'un nouveau projet de loi contre les troubles, 423. — Son opinion à ce sujet, 430, 431, 439, 451, 452. — Autre sur la dénomination des départements, 470. — Il se plaint de l'ignorance où on a laissé l'Assemblée sur la situation des finances, 471. — S'oppose à ce que Dudon fils soit admis à défendre son père, 528.— Ses attaques contre Maury au sujet de l'affaire du prévôt de Marseille, 575, 576. Il fait renvoyer cette affaire à la sénéchaussée de cette ville, 593. — Établit la nécessité de commencer la vente des biens du clergé, 632. — Son opinion sur la commutation de peine des détenus par lettres de cachet, 633. — Il propose de rappeler au roi que ses demandes doivent être contre-signées des ministres, 709, 710. — Son opinion sur les troubles provoqués à Marseille par d'Ambert, 726. — Il fait continuer la discussion sur l'ordre judiciaire, IV, 4. — Demande l'ordre du jour sur la motion de déclarer nationale la religion catholique, 111. — Et sur celle tendant à la convocation des assemblées primaires, 132.— Justifie l'Assemblée des reproches que lui adresse l'abbé Maury, 159. — Son opinion sur le plan de la municipalité de Paris relatif à la vente des biens nationaux, 282.— Il combat la théorie de Maury sur les gouvernements monarchiques et républicains, 295. — Fait ajourner la discussion sur l'institution des juges, 296. — Son opinion sur la surprise des forts de Marseille, 351, 352. — Il réclame contre une liste de paroles sur les différends entre l'Angleterre et l'Espagne, 367. — Son opinion sur ces différends, 373, 374. — Son discours sur le droit de paix et de guerre, 413, 417, 430, 438, 443, 444, 449, 450. — Cris de sa trahison dans les rues, 460. — Il parle sur les nouveaux troubles de Marseille, 491. — Fait décréter que l'Assemblée portera pendant trois jours le deuil de Francklin, 600. — S'oppose à l'interruption du rapport sur les troubles de Nîmes, 644. — Fait réformer le décret concernant son frère, 667. — Est applaudi par le peuple à l'occasion de l'anniversaire de la constitution des communes, 688. — Demande que son frère soit entendu à la tribune, 739. — Son opinion sur la liberté du commerce de l'Inde, 749; V, 179. — Il propose de déclarer Condé traître à la patrie, s'il ne désavoue son manifeste, 252, 255. — Vote l'ajournement du projet qui refuse au roi la poursuite des délits publics, 307. — Parle sur les destitutions arbitraires, à l'occasion de celle prononcée contre Moreton-Chabrillant, 324. — Réclame un rapport sur la participation de quelques députés à la journée du 6 octobre, 334, 339, 340. — Demande que Barmont soit entendu à la barre, 416. — Son projet de licenciement et de recomposition de l'armée, 440, 441.— Accusation lancée par Maury contre lui; il demande l'arrestation de Faucigny, 450. — Fait passer à l'ordre du jour sur un libelle de Marat dirigé contre lui, 454. — Demande que Barmont soit mis en accusation, 472. — Son rapport sur les traités qui unissent la France à l'Espagne, 480, 489, 490. — Son discours sur le remboursement de la dette publique, 496, 501. — Il demande à défendre son frère, 512. — Propose d'entendre les députés de la garde nationale de Nancy, 529. — Demande un prompt rapport sur l'affaire des 5 et 6 octobre, 536. — Prétend que son frère n'est justiciable que d'un conseil de guerre, 551. — Fait approuver la conduite de Bouillé à Nancy, etc., 559. — Son discours sur les élections et sur les brigues, 585.—Il demande à défendre l'émission des assignats, 614, 738. — Explique ses rapport avec Tronard, ci-devant Riolle, 629. — S'élève contre la demande de leurs pouvoirs faits aux députés du peuple liégeois, 694, 695. — Et contre le système monétaire actuel, 749. — Réfute les objections élevées contre les assignats, 753, 777; VI, 3.—S'élève contre le projet de finances de d'Eprémesnil, V, 779. — Rapport de Chabroud tendant à le disculper des accusations relatives aux événements d'octobre, VI, 5, 9, 17. — Il invoque sa distribution,

26. — Déclare qu'il se porte accusateur du Châtelet; amende la motion tendante à ce que les députés, témoins dans cette affaire, ne puissent prendre part à la décision de l'Assemblée, 27. — Réfute les inculpations dont il est l'objet, 30. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 34. — Il fait décréter que les frais pour la démolition de la Bastille seront à la charge de la nation, 47. — Parle sur la confection des assignats et propose d'en changer le mode, 75. — Demande et ne peut obtenir la parole sur la situation de Saint-Domingue, 107. — Sa lettre sur la fabrication des assignats, 155. — Il relève les erreurs où est tombé Cazalès en parlant contre la demande du renvoi des ministres, 161, 162. — Vote pour le changement du pavillon de la marine; fait substituer le cri de : *Vive la Nation!* au cri de : *Vive le roi*, 178. — Réclame l'ordre du jour sur les injures lancées contre lui par Guilhermy, 180. — Répond aux inculpations de Cazalès, 184. — Vote contre la proposition d'imposer les rentes viagères et perpétuelles, 190. — Réponse que lui adresse Montesquiou sur les assignats, 192. — Sa lettre contre les loteries et contre le projet d'imposer les rentes viagères sur le trésor public, 203. — Il fait décréter une lettre de remercîments aux patrons pêcheurs de Marseille, 239. — Son projet relatif aux droits féodaux des princes allemands possessionnés en Alsace, 241. — Il propose de confier à Anisson Duperron l'impression des assignats, 249. — Considère comme crimes de lèse-nation les excès commis à Béfort, 253.—Fait décréter qu'il y aura une administration centrale des ponts-et-chaussées, 294.—Lit une lettre de Peretti contre l'Assemblée; menaces qui lui sont faites à cette occasion, 309, 310.—Il déclare qu'il faut mépriser les injures particulières, 329. — Son opinion sur l'exportation des fourrages 339.—Il insulte Foucault, est rappelé à l'ordre; loue la conduite du peuple et vote pour l'arrestation de Roy, 375.—Fait décréter l'ajournement de la discussion relative aux droits de la France sur Avignon, 433, 424. — Propose la suppression des substitutions, 439. — Sa motion relative au droit d'être entendu à la barre, 460. — Il demande que le montant des brevets de retenue soit remboursé à ceux qui les ont achetés, 466. —Demande la discussion du principe des franchises des ports, 474, 475. — Son discours sur la constitution civile du clergé, 486, 494, 512. — Il s'oppose à l'imposition des rentes, 539, 547. — Son opinion sur la fabrication d'une monnaie de billon, 621. — Il vote la suppression des offices ministériels, 645. — Rend compte des troubles d'Aix; présente un projet pour y rétablir la tranquillité, 671, 683, 687, 689. — Sa motion relative aux membres de la famille royale, 674. — Il prévient l'Assemblée qu'il s'absente pour un mois, 699. — Demande et obtient un passeport, 705. — Répond aux explications de Grégoire sur le serment civique; dénonce un placard dirigé contre les ecclésiastiques qui ne le prêteront pas, VII, 38, 39, 40. — Demande le remplacement de ceux-ci, 44, 62, 63, 238. — Réfute l'opinion de Maury sur la licence des théâtres, 119. — Son projet d'adresse sur la constitution du clergé, 130, 134, 138, 189. — Il est élu administrateur du département de Paris, 178. — Son rapport sur la situation politique des puissances étrangères à l'égard de la France, 253, 256. — Son opinion sur l'impôt du tabac, 261, 262. — Il est élu président, 264. — Annonce que les députés de l'Ile-de-France ont péri dans un naufrage, 272. — Sa réponse à une députation de Quakers, 335. — Autre à une députation de Paris à l'occasion du départ de Mesdames, 391. — Il réclame contre l'arrestation de Châlon, 463. —Attaque la conduite de l'escorte de Mesdames, 467, 468. — Son opinion sur leur arrestation, 470, 471. — Dans la discussion du projet sur la résidence, il proteste au nom de l'Assemblée de sa fidélité au roi, 484, 485, 486. — Cite sa lettre à Frédéric-Guillaume, à l'appui de son opinion contre une loi sur l'émigration, 507, 510, 511. — Orateur d'une députation, présente à l'Assemblée les hommages des nouveaux membres du département de Paris, 517. — Déclare qu'on s'occupe trop du clergé, 522. — Son opinion sur la tontine de Lafarge, 536. — Veut défendre les hommes de couleur, 543.—Son opinion sur les contestations des assemblées communales, 547, 548. — Il s'élève contre les commissaires de l'assemblée de Saint-Domingue, 555, 556. — Demande une loi sur la responsabilité des ministres, 576. — Et une autre sur les partages dans les successions, 598, 605. — Sa motion sur les projets relatifs à des demandes d'argent, 604. — Il fait mettre Carion en liberté; communique une lettre de Montmorin sur un prétendu réquisitoire de la diète de Ratisbonne, 632. — Demande compte du dénûment des frontières du nord, 683, 684. — Communique la réponse du ministre de la guerre y relative, 688. — Ses observations sur la garde du roi mineur, 686. — Son opinion sur la régence, 695, 696, 697, 703, 706, 712. — Il annonce une lettre de Duportail sur l'état de la frontière du nord, 703. — Son opinion sur l'entrée du roi au conseil, 719. — Autre sur les mines, 739. — Il éprouve une violente indisposition, 746. — État de sa maladie, 758. — Bulletin de sa santé, VIII, 7, 15. — Sa mort; décret relatif à ses funérailles; son opinion sur le droit de tester; impression de son travail sur les successions, 19, 21. — Tous les théâtres sont fermés à l'occasion de sa mort; le département et la municipalité de Paris arrêtent qu'ils en porteront le deuil, 24, 26. — Adresses et décret sur les honneurs à lui rendre, 30, 32. — Texte de son discours sur les successions, 34. — L'Assemblée décide qu'elle se rendra en corps à ses funérailles; décret qui lui décerne les honneurs du Panthéon, 39. — Détails de sa pompe funèbre; Cérutti prononce son éloge; les Jacobins font exécuter son buste en marbre, 42. — Son deuil est porté par les corps administratifs de Rouen, de Seine-et-Marne et du Loiret; son buste sera placé dans la salle des séances de ce dernier département, 80, 94. — Son secrétaire repousse l'inculpation de s'être emparé de ses dépouilles, 234. — Il est le sujet des pièces de théâtre intitulées : *l'Ombre de Mirabeau*, 468. — Et *Mirabeau à son lit de mort*, 498. — Douleur causée par sa mort en Corse, 514. — *Mirabeau jugé par ses amis et ses ennemis*, 762. — Hommage rendu en Grèce à sa mémoire, IX, 349. — *Mirabeau peint par lui-même*, ou Recueil de ses discours, 528, 663. — Collection de ses travaux par Méjean, 639. — Hymne en son honneur, 764. — Hommage de son buste gravé sur une pierre de la Bastille, X, 51. — Décret qui place ce buste dans la salle des séances du Corps législatif, 55. — Histoire d'Angleterre annotée par lui, 62; XI, 375.—Frochot annonce qu'il est mort insolvable, et demande que ses funérailles soient payées par le trésor public, X, 161.—Citation de son opinion sur les émigrations, 174. — Sa sœur réclame contre la qualification d'*insolvable*, 186. — Décret pour le paiement des frais de ses funérailles par la nation, 226, 283; XI, 108. — Réponse de Frochot à ses héritiers, X, 314.—Messe composée en son honneur, 567. —Ses *Lettres à Sophie*, XI, 336, 398.— Citation d'un propos qui lui a été tenu par le comte de Lamarck, XII, 90. — Interdiction à Leipsick de la vente de cet ouvrage, XII, 289.— Manuel est poursuivi pour les avoir publiées, 398, 550.— Citation de son opinion sur Lafayette, XIII, 21.—Hommage de son portrait à l'Assemblée législative, 68. — Son buste est brisé à Liége, 613. — Inculpations résultant contre lui des

pièces trouvées dans l'armoire de fer, XIV, 658, 659, 666. — Décret portant que sa statue sera voilée jusqu'après un rapport sur sa vie politique, 667. — Son buste est pendu à la Grève par le peuple, 697. — Motion de rédiger son acte d'accusation, 824. — Annonce de son *Histoire de la cour de Berlin*, XVIII, 11. — Rapport de Chénier sur ses vices et ses vertus, 514. — Décret portant que son corps sera retiré du Panthéon, 516; XXI, 777. — Danton et ses co-accusés sont désignés comme ses continuateurs, XX, 98. — Pétition pour l'exécution du décret précédent, XXI, 705. — Notice de sa traduction des *Elégies de Tibulle* et des *Baisers de Jean second*, XXVIII, 354. — Et de ses *Lettres à Chamfort*, 406. — Hommage de son portrait gravé par Boze; discours sur sa philosophie et les éloges dus à son génie, XXIX, 330, 331.

MIRABEAU (Riquetti, vicomte de), frère du précédent, député de Limoges à la Constituante. — Jure de rester dans la chambre de la noblesse, dût-il s'y trouver seul, I, 121. — Renonce à une pension de 2,000 livres, 518. — Signale les exactions des gens de justice, 331. — Ne veut pas que l'armée dépende des municipalités, 348. — Propose de mettre le Décalogue en tête de la constitution, 366. — Sa motion contre la liberté des cultes, 374. — Il s'en rapporte au ministre pour l'emprunt, et signale les causes des désordres, 388. — Vote contre le système d'un sénat, 433. — Est élu secrétaire, 461. — Combat la motion de Chapelier sur les formes de la sanction, 488. — Vote l'exclusion des membres de l'Assemblée de la prochaine législature, 493. — Parle contre la contribution du quart, 516. — Veut laisser au pouvoir exécutif le droit de faire des réglements, 538. — S'oppose à la fixation du taux de l'intérêt, II, 5. — Défend la réponse du roi à une demande de sanction, 9. — Ses doutes sur la liberté du roi et de l'Assemblée, 20, 194. — Il dénonce le district de Saint-Roch, 23. — S'oppose à la vente des biens du clergé, 109. — Est élu secrétaire, 176. — Défend le parlement de Metz; motion de le rappeler à l'ordre, 194. — Il combat le projet sur la gradualité des fonctions publiques, 392. — Son opinion sur la constitution militaire, 397. — Il donne un démenti à Robespierre dans la discussion sur le parlement de Rennes, 399. — Se disculpe des propos qui lui sont reprochés par la garde nationale de Rennes, III, 44. — Défend le parlement de cette ville, 90, 291. — Et la nomination de Manrissart à une place dans les vivres, 235. — Prête son serment avec restriction, 308, 314. — Le prête de nouveau et le motive, 331. — Offre à Favras fils une place dans son régiment, 481. — Combat le plan de la commune de Paris relatif aux biens ecclésiastiques, 640. — Appuie la motion de déclarer nationale la religion catholique, IV, 110, 111, 112. — Demande que la dénonciation contre le ministre de la marine lui soit communiquée, 204. — Combat l'ordre du jour sur la lettre de démission de Virieu, 242. — Son opinion sur le plan de la municipalité de Paris, 282. — Il parle sur l'état de la question de l'institution des juges, 300. — Blâme la municipalité de Bordeaux, 407, 408. — Enlève les cravates des drapeaux de son régiment, 661. — Est arrêté à Castelnaudary, 662. — Décret qui prie le roi de veiller à sa sûreté, etc., 663, 667. — Propositions de son frère en sa faveur, 667, 739. — Adresse de son régiment contre lui, 702. — Récit des troubles causés par lui à Perpignan, 732. — Il se justifie, 739. — Dénonce son district et celui des Cordeliers, V, 52. — Discute le projet de cérémonial pour la fédération du 14 juillet, 91, 92. — Vote contre celui sur l'organisation de l'armée, 202, 203. — S'élève contre les applaudissements donnés par les tribunes aux dénonciateurs des officiers municipaux de Montauban, 237. — Donne sa démission, 490. — Décret portant qu'il n'y a lieu à délibérer sur sa lettre, 494. — Rapport contre lui; il est décrété d'accusation, 512, 551, 552. — Demande d'un nouveau décret contre lui, X, 327; XI, 15. — Sortie contre l'armée qu'il commande, X, 466. — Il est de nouveau décrété d'accusation, XI, 22, 23. — Désarmement de sa légion, XII, 1. — Elle arrive à Francfort, XIII, 13. — Il est chassé, avec son corps, de l'armée autrichienne, 573. — Tombe sur des bateliers de Strasbourg, 678. — Sa mort, XIV, 53, 65.

MIRABEAU (marquis de), père des précédents. — Son mémoire sur l'utilité des états provinciaux, *Introd.*, 599.

MIRABEAU (madame de), mère des précédents. — Est enfermée à Sainte-Pélagie, XVIII, 341.

MIRABEAU-DUSAILLANT (madame de), sœur des précédents. — Ses réclamations contre l'insolvabilité de Mirabeau aîné, X, 186. (*Voyez* Mirabeau aîné.) — Elle sollicite des secours, XIX, 250, 554. (*Voyez* Dusaillant.)

MIRABEL, général. — Est tué à l'armée des Pyrénées-Orientales; décret ordonnant que son nom sera inscrit sur la colonne du Panthéon, XXI, 564.

MIRABOCCO (fort). (*Voyez* Fort.)

MIRACLES. — Détails sur ceux opérés par le corps de sainte Faustine à Gênes, XXIX, 344. (*Voyez* Cultes.)

MIRAN (de), commandant de Marseille. — Sa démission, IV, 349.

MIRANDA, général, commandant l'armée française en Belgique. — Annonce la reddition de la place d'Anvers, XIV, 630. — L'entrée de ses troupes dans la Gueldre autrichienne, 747. — Et un avantage remporté sur les Autrichiens, 785. — Lettres interceptées par lui sur les ennemis de la République, 869, 883. — Il annonce quelques avantages, XV, 376. — La prise du fort de Herstenswert, 449. — Et le siége de Maestricht, 581. — Cesse le bombardement de cette place, 621. — Rend compte de la retraite de l'armée, 645. — Et de sa situation, 673. — Son éloge par Dumouriez, 744. — Il est suspendu et décrété d'arrestation, 782. — Accusations contre lui, XVI, 85. — Il demande à être entendu à la barre, 91. — Est renvoyé au tribunal révolutionnaire, 127. — Motion de revenir sur ce décret; elle est rejetée, 142. — Sa correspondance avec Dumouriez, 362. — Il est acquitté, porté en triomphe et couronné, 426. — Son apologie, 498. — Il est mis de nouveau en arrestation sur une dénonciation qui le rend suspect, XVII, 104. — Demande à être admis à la barre pour découvrir des faits importants, 109. — Y rend compte de sa conduite, et accuse le comité de sûreté générale, 123. — Est désigné par Robespierre comme le soutien des Brissotins, XIX, 445. — Et mis en liberté, XXIII, 220. — Notes sur sa correspondance avec Dumouriez, XXIV, 385. — Il est interpellé relativement au passage du Rhin, XXVI, 285. — Et décrété d'arrestation, 286. — Réclame contre ce décret, 407. — Ordre du jour sur un message relatif à la marche à suivre à son égard, 490. — Il se plaint de la conduite du Directoire envers lui, 637. — Et des mesures qui l'ont forcé à sortir de France, XXVII, 106. — Est déporté au 18 fructidor, XXVIII, 796, 810; XXIX, 765.

MIRAY (de), aide-major de la Bastille. — Est tué, I, 193, 568.

MIRBECK. — Son départ pour Saint-Domingue, en qualité de commissaire du roi, IX, 482. — Il donne des détails sur cette colonie, XII, 495. — Réponse de Montmorin et Bertrand à ses accusations, 552. — Orateur d'une députation, il dénonce le comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire, XXI, 383.

MIRDOUDAY, général. — Est cité par Vaublanc en témoignage des dilapidations des agents de Saint-Domingue, XXVIII, 718.

MIREBELLE EN BRESSE. — Affaire de Jaunage contre ses habitants, IV, 188.

MIRECOURT.— Etablissement d'une taxe révolutionnaire dans cette commune, XIX, 114.— Acquittement de huit de ses habitants par le tribunal révolutionnaire, 230.

MIREMONT (comte de), député du Vermandois à la Constituante. — Sa nomination de grand référendaire est annulée, III, 296.

MIREMONT (madame de), émigrée. — Mathieu Dumas avoue ses liaisons avec elle, XXVIII, 798.

MIREPOIX (évêque de). (*Voyez* Decambon.)

MIREPOIX. (*Voyez* Lévis-Mirepoix.)

MIREPOIX. — Annulation des élections de cette commune, XXVII, 621, 677.

MIRLAVAUD. — Est le trésorier des monopoleurs, I, 475.

MIROIR, organiste. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

MIROMÉNIL (Hue de), garde-des-sceaux. — Son discours aux notables, *Introd.*, 181. — Il est remplacé par Lamoignon, 222.

MIRUSCEWIEZ, ex-jésuite polonais. — Sa mort et son éloge, XXIX, 333.

MIRVILLE, ex-garde de la duchesse de Fleury. — Est condamné à mort, XXI, 160.

MISNAUD. — Mention honorable de son *Poème sur l'ouverture de la campagne d'Italie*, XXVIII, 294.

MISNIE (la). — Insurrection des paysans de cette province, V, 650.

MISSIESSI. — Hommage fait au Corps législatif d'un ouvrage de lui sur la marine, XXVIII, 178. — Et d'un autre, intitulé : *Installation des vaisseaux*, XXIX, 435.

MISSONNET (J.-B.-E.-H.), député de l'Aube au conseil des Anciens.— Fait approuver la résolution relative aux frais d'expédition des jugements, XXVIII, 529.

MITCHELL (Andrew), amiral anglais. — Somme l'amiral Story d'arborer le pavillon d'Orange, XXIX, 811. (*Voyez* Story.)

MITOUART. — Fait hommage au gouvernement du cervelet de Voltaire, XXIX, 657.

MITOUFLET DE BEAUVOIR. — Sa mission près de la duchesse d'Orléans, I, 580, 588. — Il est procureur-syndic adjoint de la commune de Paris et membre du bureau de ville, II, 282, 283.— Eloge de son réquisitoire contre Martel, IV, 706.

MITRE-GONARD, ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 680.

MITTAU. — Départ du prétendant pour se rendre dans cette ville, XXIX, 190, 238.— Il y arrive avec le duc d'Angoulême, 251. — Détails sur la cour qu'il y tient, 455.— Il y a une entrevue avec Suwarow, 661.

MITTIÉ, médecin. — Son remède contre les maladies vénériennes, XVII, 66 ; XIX, 74.

MITTIÉ, fils. — Est inculpé au sujet d'une pétition des *Sociétés fraternelles* et des *Défenseurs de la patrie*, XV, 455. — Commissaire du conseil exécutif à Marseille, il y fait l'oraison funèbre de Gasparin, XVIII, 553. — Dénonciation contre lui, 576. — Il parle sur l'adresse des Jacobins aux sociétés affiliées, XXI, 546. — Est arrêté, XXIX, 901.

MOAT-BOUCHER (marquis de). — Sa conduite dans les troubles de Rennes. *Introd.*, 538.

MOBILIER NATIONAL. (*Voyez* Biens nationaux.)

MODÈNE. — Conditions de l'armistice conclu dans cette ville entre le duc de Modène et Bonaparte, XXVIII, 299. — Contributions qu'y exigent les Français, 333. — Insurrection fomentée par sa régence, 464.— Prise de sa forteresse par les Français, 468. — Organisation d'une force armée, 478. — Sa ligue avec quatre provinces, sanctionnée par leurs députés assemblés d'après l'ordre de Bonaparte ; décret qui abolit toute espèce de juridiction féodale, 483. — Autre qui déclare indissoluble son union avec les peuples de Bologne, Ferrare et Reggio, et y organise une garde sédentaire, 487.—Adresse du congrès cispadan aux habitants de ce duché, 534. — Ordre donné par Bonaparte pour y transférer le congrès, 570. — Il se rassemble dans le palais du duc, et décrète l'abolition des titres et distinctions, 595. — Détails de cette séance, 615, 616. — Précis de celles des 1er et 2 février, 626. — Déclaration du congrès, portant que la République cispadane conserve sa religion catholique, apostolique et romaine, mais qu'aucun citoyen n'y sera inquiété pour opinions religieuses, 640. — Nouvelle discussion sur les prêtres, 643. — Décret qui réunit cette ville à la République cisalpine, 737. — On y célèbre le trépassement politique des directeurs Moscati et Paradisi, XXIX, 270. (*Voyez* Cispadane, Reggio, Ferrare, etc.)

MODÈNE (duchesse de). — Sa mort, VII, 134.

MODÈNE (veuve). — Réclamation de ses héritiers renvoyée au Directoire, XXVIII, 344.

MODÉRÉS. (*Voyez* Factions.)

MOELLE, chef de chouans. — Est tué, XXVII, 650.

MOËNNE, substitut du procureur de la commune de Paris. — Arrêté des Jacobins contre lui, XVII, 738*. — Il reproche à Collot d'avoir défendu Desfieux, XVIII, 279. — Est nommé premier substitut de l'agent national de Paris, XX, 88. — Prête serment, 122. — Est livré à l'exécuteur par suite du 9 thermidor, XXI, 560.

MOËSER, professeur allemand. — Son opinion sur la déclaration des droits de l'homme, IV, 682.

MOËSSARD, membre du comité de salut public du département de Paris. — Justifie Gramagniac, XVII, 770.

MŒURS PUBLIQUES.— Lettres de Chaumette y relative, XVIII, 137.

MOFFAT (Williams), membre de la convention britannique. — Est arrêté, XIX, 133.

MOFFOWSKI (le castellan), Polonais. — Apparition de Cosaques dans une de ses terres, XIX, 197.

MOGOL (les États du). (*Voyez* Marates.)

MOGUE, membre d'un comité révolutionnaire des Ardennes.—Décret qui ordonne son jugement devant le tribunal criminel de ce département, XXIV, 554. — Il est condamné à mort, XXV, 329.

MOGUE, agent du comité de salut public dans l'Ouest. — Réclame contre les inculpations qui lui sont faites, XIX, 547.

MOGURIER (la citoyenne). — Remet à Lakanal les manuscrits de J.-J. Rousseau, XXII, 283.

MOHAMED-DYGHIS, turc, allié du bey de Tunis. — Lettre par lui écrite à Cadroy, XXIV, 336.

MOHILOW. — Les religieux de la Trappe vont s'établir dans cette ville, XXIX, 404.

MOINEAU, ex-vicaire. — Est condamné à mort, XXI, 507.

MOINES ET MONASTÈRES. (*Voyez* Religieux.)

MOIS DE NOURRICE. — Décret pour leur paiement, X, 531.

MOIS ROMAINS. — Refus de les payer par le roi de Suède, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse-Cassel, XXV, 73. (*Voyez* Allemagne, Autriche, etc.)

MOISON, fils d'un concierge de Châlons. — S'enrôle pour la descente en Angleterre, XXIX, 143.

MOISSAC.—Adresse des habitants de cette commune en faveur des députés détenus par suite du 31 mai ; discussion à ce sujet, XVII, 6.

MOITELLE, commandant de Namur. — Capitule, XIV, 552.

* Le Moniteur a imprimé Moel par erreur, c'est Moënne qu'il faut lire.

MOITHEY, ingénieur géographe. — Annonce de ses cartes, IV, 708; VI, 380; VIII, 697.

MOITTE, sculpteur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232. — Commissaire en Italie pour les sciences et les arts, présente la liste des monuments recueillis, XXIX, 326. — Reçoit au champ-de-mars, le 9 thermidor, une médaille avec cette légende : *Les Sciences et les Arts reconnaissants*, 327.

MOITTE (Madame). — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

MOJEAN. — Accusé d'imposer des contributions révolutionnaires, est décrété d'arrestation, XVIII, 621.

MOLARD, adjudant-général. — Se distingue à l'armée de Championnet, XXIX, 799. — S'empare de Bussolin, 831.

MOLARD (J.), boucher. — Est condamné à mort, XXI, 24.

MOLARD, mécanicien. — Fait partie de l'expédition d'Égypte, XXIX, 239.

MOLDAVIE (la). — Remise de cette province aux Turcs, X, 53. — Quarante mille russes sont sur ses frontières, XXIX, 434. — Préparatifs pour le passage de quarante-cinq mille hommes, 608 *bis*.

MOLÉ, acteur. — Sa rentrée, XXIX, 828.

MOLÉ DE CHAMPLATREUX (Édouard-François-Mathieu), ex-président à mortier au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XX, 311.

MOLET, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle. — Est condamné à mort, XXVIII, 437.

MOLHMANN (Richard), une des maisons les plus considérables d'Angleterre. — Nouvelle de sa faillite, XXVIII, 587.

MOLIEN. — Est l'un des députés de la commune de Paris chargé de féliciter l'Assemblée nationale, II, 39.

MOLIÈRE, auteur comique. — Translation de ses cendres au Panthéon, XXIX, 453. — Arrêté pour le dépôt de ses restes au musée des monuments français, 655.

MOLIN (l'abbé). — Son adresse sur les mandements épiscopaux, VIII, 199.

MOLIN. — Sa participation aux événements d'Avignon, X, 429.

MOLIN, brodeur. — Est condamné à mort, XXI, 95.

MOLINE, secrétaire employé de la Convention. — Son épitaphe de Marat, XVIII, 445. — Analyse de son opéra du 10 *août*, XX, 480. — Sa sans-culottide intitulée : *Le triomphe de la République*, XXI, 168.

MOLINI (Antonio), ancien inquisiteur. — Dirige les persécutions exercées à Venise, XXIX, 288.

MOLINIER (Jean-Guillaume). — Est élu à l'évêché de Tarbes, VIII, 94.

MOLITERNE. — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

MOLITOR, général. — Ses succès à l'armée du Danube, XXIX, 799, 875.

MOLLENDORFF, général prussien. — Refus de la Prusse de le céder à la Pologne, III, 149. — Ses lettres au citoyen Bascher sur le succès de ses négociations, XXIV, 525. — Détails sur l'objet de ses propositions multipliées aux généraux français, XXVI, 91.

MOLLET (J.), sous-lieutenant au 17e de cavalerie. — Est condamné à mort, XX, 612.

MOLLET, député de l'Ain à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 210, 253.

MOLLEVAULT (Étienne), député de la Meurthe à la Convention. — S'oppose à l'extinction de la procédure commencée à Lorient, XIV, 369. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Il est élu membre de la commission des Douze, XVI, 439. — Offre sa démission avec ses autres collègues, 509. — Bourdon (de l'Oise) demande son arrestation, 521. — Adresse où l'on demande son accusation, 535. — Suppression de la commission dont il est membre, 536, 537. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Et d'accusation, XVII, 158, 268; XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Il demande sa réintégration dans ses fonctions de député, XXII, 745. — Rapport de Merlin, et décret qui l'en éloigne, mais sans qu'il puisse être inquiété, 770. — Motion en sa faveur, XXIII, 637. — Il est rappelé, 647. — Est élu secrétaire, XXIV, 404. — Son rapport sur les assassinats qui se commettent dans la République, XXV, 22, 24. — Il fait rétablir le tribunal de cassation au palais de justice, 68. — Rend justice au patriotisme de René Legrand et de Villiers, 95. — Fait déclarer définitive la mise en liberté de Santhonax, XXVI, 323. — Réélu au conseil des Anciens, fait déclarer illégales les élections du canton de Tiberville, XXVIII, 451. — Son opinion sur l'affaire de Veymeranges, 472. — Il fait approuver une résolution sur le prix des baux à ferme, 493. — Combat celle sur l'appel des jugements par défaut, 496. — Vote l'adoption de celle tendant à la restitution des biens des religionnaires fugitifs, 514. — Combat celle relative au tribunal de cassation, 535. — Son rapport relatif aux revenus et aux dettes de l'Etat, 615. — Son opinion sur le paiement des frais en matière criminelle, 676. — Il célèbre les triomphes des armées françaises, 684. — Son rapport contre l'une des résolutions relatives aux transactions entre particuliers, 727. — Et contre celle sur les paiements et consignations faits en papier-monnaie, 728. — Il vote en faveur de celle sur la dépréciation des assignats, 733. — Est nommé président, XXIX, 207. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il lui présente l'hommage des travaux, pendant l'an VI, de l'école centrale de la Meurthe, 487. — Est nommé secrétaire de la commission intermédiaire de ce conseil, 907.

MOLLIEN, député de Rouen à la Constituante. — Obtient un congé, III, 233.

MOLLIEN (Gaspard), négociant à Calais. — Se constitue prisonnier au Temple, XXIX, 21.

MOLSON, Anglais, parent de Lambese. — Est traduit au comité de sûreté générale, XVIII, 523.

MOLSON, capitaine de marine. — Annonce de ses succès maritimes, XXVI, 288*. — Article sur sa belle défense avant de rendre sa frégate aux Anglais, XXVIII, 375.

MOLTEDO (Antoine), député de Corse à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 217, 254. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, sa motion en faveur des Corses réfugiés, XXVII, 156. — Il est nommé consul de France à Smyrne, XXIX, 74. Et remplacé à Rhodes dans les mêmes fonctions par Magalon, 362. — Est arrêté à Alger, 598 *bis*.

MOMET. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XVII, 744.

MOMORO (A.-J.), imprimeur, membre du club des Cordeliers. — Poursuites exercées contre lui, III, 384, 404, 738. — Il est arrêté, IX, 366. — Et nommé membre de la commission administrative du département de Paris, XIII, 634. — Décret qui le met en liberté, XIV, 80. — Président de la section de Marseille, sortie de Buzot contre lui, 188. — Sa déclaration sur le scrutin à voix haute, 197. — Commissaire dans la Vendée, et membre du département de Paris, ses opérations contre les rebelles, XVI, 574. — Il loue Parein d'avoir fait guillotiner un grand nombre d'aristocrates, XVIII, 97. — Révoque en doute le patriotisme de Fabricius, 278. — Parle en faveur du *père Duchesne*, 280. — Sa motion contre Massabal, 366. — Il présente à la Convention

* Le Moniteur a imprimé Meultson par erreur, c'est Molson qu'il faut lire.

Gobel et son clergé qui renoncent à leur culte, 368. — Fait l'éloge de Dupas, 382. — Accuse les prêtres de conspirer contre les patriotes, 507.— S'élève contre l'abus des sociétés populaires, XIX, 87. — Inculpe Philippeaux, 151. — Rend compte aux Cordeliers de la dernière séance des Jacobins, 200. — Est élu vice-président de cette dernière société, 255. — Engage Hébert et Legendre à se donner le baiser fraternel, 339. — On lui reproche son opinion sur Vincent, 474. — Il se plaint des trames ourdies contre les sans-culottes, 475. — Débats à son sujet aux Jacobins, 489. — Il réclame en faveur de Marchand, 629. — Reproche à Hébert sa timidité, 630. — Défend les Cordeliers, 647. — Son arrestation, 706. — Il est dénoncé par Loys, 720. — Débats aux Cordeliers sur sa conspiration, 726. — Son procès, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40.

MONACO. — Arrestation d'un convoi d'artillerie destiné pour cette ville, VI, 320. — Décret pour l'exportation des bois à l'usage de son prince et de sa garnison, VIII, 354. — Rapport et décret sur les indemnités qui lui sont dues, IX, 628, 637, 743, 748. — Demande, par ses habitants, de sa réunion à la France, XV, 352. — Ses députés se forment en convention nationale pour émettre leur vœu à ce sujet, 358. — La réunion est décrétée, 451, 455. — Mise en état de siége de cette place; elle prend le nom de *Fort Hercule*, XVIII, 127.

MONACO (prince de). — Son arrestation, XVII, 769. (*Voyez* l'article précédent.)

MONACO (ex-princesse de). — Est condamnée à mort, XXI, 508.

MONARCHIE. — Discussion de ses principes, I, 387, 390, 394, 396.— Hérédité de la couronne; inviolabilité de la personne du roi, 470. — Recherches sur ses principes, II, 387. — De sa supériorité sur l'aristocratie, par Lacroix, III, 146. — Opinion de Sieyès en sa faveur, IV, 137. — *De la monarchie française*, par Baumier, 292. — Ouvrage sur ses crimes, XX, 680.

MONBRION (Jacques). — Délégué par le comité de salut public dans le Var, donne des détails sur la situation de Toulon, XVII, 759.

MONCEY, général de division. — Rend compte de l'invasion de la vallée de Bastan, XXI, 407.— Fait capituler Saint-Sébastien, etc., 460. — Est nommé général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales, 516; XXIII, 600. — Annonce une victoire éclatante sur les Espagnols, XXII, 383. — Et d'autres succès, 715; XXIII, 54. — Mande que le 21 janvier a été célébré par l'armée, 414. — Exprime la haine de cette armée contre les royalistes et les anarchistes, XXIV, 180.—Envoie l'état de ses forces au général espagnol Sangro, 466, 678. — Rend compte de nouveaux avantages, 493. — Exprime l'indignation de l'armée contre les révoltés de prairial, 672.— Désavoue une adresse qui lui est attribuée, XXV, 103. —Annonce une brillante victoire sur les Espagnols, 241, 302. — Son entrevue avec Iranda, 273. — Il envoie les détails de la prise de Bilbao, 386. — Est nommé général en chef de l'armée des côtes de Brest, 640.

MONCLARD, ex-seigneur de Gizac. — Motion en faveur de quatre individus condamnés comme ses assassins, XX, 735. — Ils sont mis en liberté, XXI, 124 *, 148.— Décret en faveur de sa veuve, XXIV, 223.

MONCLOUX (J.-G.), fermier général.—Est condamné à mort, XX, 428.

MONCONTOUR. — Cette commune félicite l'assemblée de ses travaux, I, 109. — Annulation de ses élections, XXVIII, 23, 735.

MONCORPS DU CHESNOY (comte de), député d'Auxerre à la Constituante.— Proteste contre la délibération par tête, I, 110 *.

MONDALLOT, maréchal-des-logis des gardes-du-corps. — Prête serment entre les mains de Lafayette, II, 43.

MONDELOSH (baron de). — Ministre plénipotentiaire du duc de Wurtemberg, est présenté au Directoire, XXVIII, 448.

MONDENOY (de), prêtre. — Eloge de ses principes, VII, 2.

MONDIN, pharmacien. — Fait hommage de manuscrits à l'Assemblée nationale, XII, 604.

MONDOT (Sébastien), prêtre. — Est condamné à mort, XIX, 336.

MONDOVI.—Entrée des Français dans cette ville, XXVIII, 261, 262, 292. (*Voyez* Armée d'Italie et Bonaparte.)

MONERO, curé (inconnu, cru Monnel), député à la Constituante. — Parle dans la discussion sur le titre de *prince* proposé pour la famille régnante, IX, 499.

MONESTIER (Pierre-Laurent), député de la Lozère à la Législative.—Remet des pièces relatives aux troubles de Mende, XII, 313. — Dénonce Mallet-Dupan, XIII, 77. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 192, 252.

MONESTIER, député du Puy-de-Dôme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 201, 253.—Il s'oppose à la lecture des lettres des députés arrêtés, XVI, 572. — Envoyé en mission, il donne la situation des armées française et espagnole, XIX, 219. — Son opinion sur la mise en liberté des détenus, XXI, 485, 488.—Et sur la liberté de la presse, 561, 562, 698. — Il demande qu'une commission des Jacobins examine l'affaire des colonies, 585. — Réclame la lecture d'un arrêté de Maignet, 590. — Invite les Jacobins à agir comme la Convention, 618. — Et à faire triompher les principes dans les sections, 619. — Combat la dénonciation de Lecointre contre plusieurs députés, 639.—Appuie une adresse de Mousson contre l'oppression des patriotes, 721. — Son opinion sur les diverses motions en faveur de ceux-ci, 730. —Et sur le décret relatif aux sociétés populaires, XXII, 270. — Il consulte la Convention sur le rapport relatif à Carrier, 391. — Discute sur des ordres donnés par ce représentant, 568. — Fait rappeler Dulaure à la Convention, 699. — Parle en faveur de Collot-d'Herbois, XXIV, 68.— Est décrété d'arrestation, 606. — Et compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Décret annulant les arrêtés par lesquels il avait dépouillé le citoyen Angosse des mines de Baburet, XXVIII, 450

MONET (J.), marchand de tabac. — Est condamné à six ans de fers, XX, 112.

MONGE. — Est élu ministre de la marine, XIII, 385. — Félicite, au nom du conseil exécutif provisoire, la Convention d'avoir aboli la royauté, XIV, 13. — Son rapport sur la marine, 32. — Il annonce le départ de l'expédition de Truguet, 89. — Déclare qu'il n'a fait aucune dépense extraordinaire ou secrète, 243. — Annonce que les parlementaires français envoyés à Oneille, ont été attaqués par des paysans, 377. — Fait part de l'arrivée des commissaires civils dans les établissements au-delà du cap de Bonne-Espérance, 403. — Atteste que les ministres de la justice et de la guerre ont rendu compte des sommes mises à leur disposition, 420. — Transmet les dépêches du contre-amiral Truguet, 421. — Demande l'impression des cartes de Roseli, 809. — Son rapport sur le service de son ministère, XV, 107. — Sa circulaire aux sociétés populaires de toutes les villes maritimes, 127, 178. — Il est autorisé à déli-

* Le Moniteur a imprimé Vasselard par erreur, c'est Monclard qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Montfort par erreur, c'est Moncorps qu'il faut lire.

vrer des lettres de marque contre l'Angleterre, 325. —Sa lettre sur l'approvisionnement des ports et des escadres, 326. — Il donne sa démission ; son éloge par Guyton-Morveau, 441. — Il est renommé à ce ministère, 496. — Transmet la belle action du capitaine Paul, Américain, 518. — Annonce que la Martinique et la Guadeloupe sont rentrées sous la domination française, 699. — Est chargé de pourvoir à la défense des côtes de l'Ouest, XVI, 11. — Annonce les mesures qu'il a prises à cet égard, 31. — Est mandé à la barre pour y donner des explications, 34. — Annonce que la Martinique et autres îles ont reconnu la République, 83. — Fait arrêter Aillaud, 87. — Est remplacé par Dalbarade, 103. — Et admis aux Jacobins, XIX, 117. — En est élu secrétaire, 255. — Ses principes le font exclure du club de 1789, 638. — Il est élu vice-président des Jacobins, XX, 683. — Nommé professeur à l'Ecole Normale, XXII, 463. — Et envoyé par Bonaparte auprès de la République de Saint-Marin; discours qu'il y prononce, XXVIII, 597. — Il est l'un des candidats pour remplacer Barthélemy et Carnot au Directoire, 816, 818.—Son éloge par Bonaparte, XXIX, 51. — Il est présenté au Directoire, 55. — Lettre que lui écrit Eymar sur les inventions nouvelles, 59. — Sa mission à Rome, 143. — Il annonce l'installation de la République romaine, 222. — Fait partie de l'expédition d'Egypte, 239. —Est l'un des candidats pour la place de directeur, 266.— Et remplacé à Rome par Duport (du Mont-Blanc), 303. — Se distingue à l'armée d'Orient, 440, 445.

MONGEZ (abbé), rédacteur du *Journal de physique*. — Son mémoire sur les monuments des rois Perses Achéménides, II, 319. — Il publie un article sur les poids et mesures, XXIX, 489. — Un autre sur l'ouvrage de Ventenac, intitulé : *Tableau du règne végétal*, 675.—Un autre sur les poids et monnaies, 807, 811. — Et une notice sur Julien (de Parme), 875.

MONGHELCHOTTE, tapissier. — Est condamné à mort, XXI, 544.

MONGIN, officier.—Se distingue à l'armée du Rhin et Moselle, XXVIII, 428.

MONGLONNE. — Envoi par ce district des noms des individus qui ont accepté des fonctions dans les pays envahis, XX, 199.

MONISTROL. — Infanticide conseillé par un prêtre réfractaire dans ce canton, XXIX, 471.

MONNAIES. — Refonte des pièces d'or, *Introd.*, 141. — Etat de la circulation des espèces, 174. — Rapport sur le projet de fabriquer pour 25 millions de monnaie de billon, III, 155, 256; V, 513. — Décret pour en régler invariablement le taux, IV, 324. — Formation d'un comité chargé de ce qui a rapport à leur législation, V, 622. — Projet sur la fabrication de nouvelles monnaies d'argent fin, VI, 590. — Rapport sur la fabrication d'une monnaie de billon, 615, 619. — Projets divers sur cette matière, VII, 60. — Décret qui ordonne la fabrication de pièces de quinze et de trente sous, 99. — Moulin à monnaie, 232. — Fixation de leur nouveau type, VIII, 98 —Organisation de la commission chargée d'en surveiller la fabrication, 221. — Décret qui en ordonne une nouvelle émission, 431, 434. — Autre portant que le cuivre existant dans les hôtels sera frappé aux anciens coins, 465. — Décret sur l'organisation des monnaies, 608, 632, 656; IX, 566, 579. — Examen de la question de la quantité nécessaire au détail, VIII, 708.—Rapport sur les causes de leur émigration, 712. — Décrets pour en fabriquer avec le métal des cloches, 741, 753; IX, 167, 299; XI, 221. — Question relative à leur exportation, IX, 24. — Décret sur les monnaies étrangères, 35. — Nouvelle fabrication de pièces de quinze et de trente sous, 102, 398. — Décret pour la distribution de la monnaie de cuivre déjà fabriquée, 299. — Note sur la valeur des pièces de quinze et de trente sous, 641. — Dénonciation contre la commission des monnaies par le directeur de Pau ; sa réponse, 746. — Désignation des villes où elles doivent se frapper, XI, 222. — Etat de leur fabrication, 375, 427, 495, 554, 742 ; XIII, 61, 534. — Décret pour l'accélérer, XII, 127, 135. — Projet pour sa surveillance, 661. — Décret pour la conversion en espèces de l'argenterie qui se trouve dans les hôtels, XIII, 661. — Destitution des commissaires du roi près ces hôtels; décret pour la fabrication de pièces de deux et de quatre sous, 737. — Autre sur leur nouvelle empreinte, XV, 367 ; XVI, 230. —Observations sur le système d'une refonte générale, 144. — Fabrication d'une petite monnaie de cuivre, XVII, 485.— Et de pièces de cinq décimes, 643.— Décret sur leur type, leur titre, leur poids, etc., XXVIII, 94, 99, 468.—Dénonciation contre l'administration des monnaies, 484.—Peines contre les fabricateurs de fausse monnaie étrangère, 499.— Demande de démonétisation des pièces d'or et d'argent, 510. — Rapport à ce sujet, 565. — Etat de leur fabrication, XIX, 259, 499, 671 ; XXI, 83, 175. — Décret pour l'envoi à la monnaie des objets précieux déposés à l'administration des biens nationaux, XIX, 602.—Décret qui maintient le type républicain sur les pièces de métal, XXIV, 623. — Décret concernant leur titre et leur poids, d'après la division décimale, XXV, 507. — Et la fabrication des pièces de cinq centimes, XXVI, 75. — Organisation des hôtels des monnaies, 202. — Mémoire sur le retour au système monétaire métallique, 397. — Loi pour activer la fabrication des pièces d'or et d'argent, 575, 587. — Message du Directoire sur leur circulation et leur exportation, 597.— Loi établissant la valeur des pièces de cinq francs ; dispositions pénales contre leurs détracteurs, XXVII, 623, 625, 631, 674, 676. — Introduction de faux louis dans les départements de l'Ouest, 658. — Projet de Thibault sur la différence des anciennes et des nouvelles monnaies, 674. — Rapport de Mathieu Dumas sur une résolution y relative ; opinion de Lebrun, XXVIII, 6, 7, 9. — Mémoire de Berthollet sur leur fabrication, 11. — Décret qui élève la pièce de cinq francs à cinq livres un sou trois deniers tournois, 193, 235. — Reprise de la discussion, et adoption de la résolution relative à leur fabrication, 240.— Monnaie de billon offerte par Muller, 336. — Nouvelle discussion sur cette matière, 451, 454. — Articles y relatifs, 460, 462, 465, 467. — Leur rejet, 496, 505, 506.— Motion de Gilbert-Desmolières sur cet objet, 590. — Tableau de celles frappées en France depuis 1726 jusqu'au 1er prairial an V, 710. — Observations contre leur nouveau système, 735.—Arrêté pour la circulation des pièces de vingt-quatre deniers, XXIX, 57.— Projet sur le système monétaire, 178, 250, 251, 303. — Il est rejeté, 317. — Rapport sur les monnaies à effigie royale, 446. — Rétablissement de l'hôtel des monnaies de Marseille, 465, 585. —Rapport et discussion sur la refonte de la monnaie de billon, 563, 565, 589 *bis*.—Fixation à dix millions de la fabrication de celle de cuivre, 611. — Loi relative à l'emploi du nouveau système monétaire, 619, 673.— Motion d'établir un hôtel des monnaies à Metz et à Lyon, 656.— Article de Débarrat et de Mongez sur les monnaies, 807, 811.—Tableau comparatif de la valeur de la livre tournois et de celle du franc, 869. (*Voyez* Numéraire.)

MONNAIES (Cour des).— Son président félicite l'assemblée, I, 184.

MONNEL, curé, député de Chaumont-en-Bassigny à la Constituante. — Prête le serment civique, VI. 739. — Est nommé secrétaire, VII, 619. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Son rapport sur une protesta-

tion du district de Taraseon, XVIII, 471. — Autre sur Boiron, XIX, 35. — Il fait casser un arrêté de la Haute-Garonne concernant le suppléant de Julien, 559. — Est élu secrétaire, 642. — Fait rendre un décret sur l'impression des lois, XXI, 524.—Sa motion contre les comités révolutionnaires, 542. — Il fait rendre un décret en faveur de Beauquesne, XXII, 692. — Parle sur le traitement des députés, XXIII, 197. — Demande la parole contre le président, XXIV, 114. — Veut que les députés captifs soient de droit membres du Corps législatif, XXV, 540.—Annonce de nombreuses acceptations de la constitution, 710. — Est l'un des sept ex-conventionnels désignés pour compléter le Corps législatif, XXVII, 492, 578; XXVIII, 268.

MONNERON (Louis).— Est admis comme député des Indes-Orientales à la Constituante, V, 720. — Son mémoire sur l'intérêt de la France à maintenir ses établissements dans l'Inde, VI, 135.— Il annonce des troubles à Chandernagor, VII, 179, 200.— Réponse à ses assertions, 222. — Il demande la création d'un ministère des colonies, VIII, 83.—Veut qu'on admette les capitaines des vaisseaux marchands au commandement des vaisseaux de guerre, après qu'ils auront fait trois voyages aux deux Indes, 129. — Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 371, 394. — Parle en faveur des hommes de couleur, 401. — Demande le prompt envoi de l'instruction destinée aux colonies, 510. — Son opinion sur leur représentation, IX, 19.— Il se plaint du comité colonial, 475, 538.— Annonce l'adhésion de plusieurs paroisses au décret sur les colonies, 548. — Soupçonné de complicité avec son frère Augustin, il est arrêté, XXIX, 523. — Et mis en liberté, 611.

MONNERON (Augustin), député de Paris à la Législative, frère du précédent.— Réclame la punition des prêtres fanatiques et factieux, et la prompte organisation des écoles publiques, X, 188. — Présente un projet de décret sur la circulation des grains, XI, 12, 54.—Croit qu'on ne peut pas empêcher les accaparements de sucre, 203. — Fait régler les formalités relatives au chargement et à l'expédition des grains, 244, 245.— Son opinion sur le projet de soumettre au timbre les billets de confiance, 738. — Il donne sa démission, XII, 18.— Est remplacé par Kersaint, 19. — Directeur de la caisse des comptes courants; sa disparition, XXIX, 493. — Déclaration des administrateurs de cette caisse à cette occasion, 496. — Arrestation de son frère, soupçonné de complicité avec lui, 523. — Il est acquitté, 675.

MONNERON. (*Voyez* Mosneron.)

MONNET, ex-prêtre.— Est condamné à mort, XXI, 284.

MONNET, prévenu d'embauchage. — Est décrété d'accusation, XII, 202, 211.

MONNET. — Analyse de son opéra de *Lisia*, XVII, 107.

MONNET, inspecteur des mines. — Son mémoire sur celles de France, VII, 608.

MONNET, ex-maire de Strasbourg. — Est accusé par Armand (de la Meuse) d'avoir tyrannisé les habitants des Haut et Bas-Rhin, XXVIII, 780.

MONNET, artiste. — Dessine l'événement du 10 août, XVII, 755. — Et les principales journées de la révolution, XXIX, 286.

MONNIER, homme de loi. — Présente un projet de banque, XXIX, 612.

MONNIER, ceinturonnier. — Ordre de l'arrêter, comme complice de Babeuf, XXVIII, 281. — Détails le concernant, 301. — Débats à la haute-cour de justice à son égard, 667. — Il est acquitté, 717*.

MONNIER, adjudant-général. — Se distingue à la bataille de Lodi, XXVIII, 279. — Général de brigade, il publie une proclamation sur la mise d'Ancône en état de siége, XXIX, 505. — S'empare de la forteresse de Pescara, 600.

MONNIER, juge-de-paix à Toulon.— Est dénoncé pour cause de forfaiture, XXVIII, 433, 547. — Rapport de Dumolard, et arrêté du conseil des Cinq-Cents pour sa traduction à la barre, 556. — Villetard propose de révoquer la mesure précédente; ajournement, 577.

MONNIER.—Est élu secrétaire des Jacobins, XX, 460.

MONNIER, juge à Thouars. — Annulation de son élection, VIII, 386.

MONNIER, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

MONNIER (Sophie Ruffey, marquise de). — Ses amours avec Mirabeau, XI, 398.

MONNIER DE LA CARRÉE. — Chef d'un complot contre-révolutionnaire, est arrêté à Nancy, XIII, 595.

MONNIN, député du Haut-Rhin au conseil des Anciens. — Défend la résolution en faveur des fugitifs des Haut et Bas Rhin, et en vote l'approbation, XXVIII, 790. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809. — Il est arrêté, XXIX, 174*.

MONNOREAU, libraire. — Est décrété d'ajournement personnel au châtelet, III, 384.

MONNOT, député du Doubs à la Législative. — Fait avancer des fonds au bureau de charité de Lille, X, 731. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254. — Il est nommé commissaire à Porentruy, 415.— Fait rendre un décret de finances, XVIII, 621. — Revenir sur des arrestations arbitraires, XIX, 258. — Accorder une indemnité aux soldats qui ont servi dans l'Inde, 424. — Organiser l'imprimerie nationale, 601. — Et ordonner la vérification de la caisse du receveur de la trésorerie, XX, 89. — Est élu secrétaire, 155. — Fait séquestrer les biens de d'Espagnac, 198. — Décréter le remboursement des avances de la trésorerie, 256. — Rendre un décret relatif aux comptes des comptables arrêtés, 433. — Un autre sur les découverts de la trésorerie, 434. — Un autre sur les billets au porteur émis par des associations, 488. — Un autre relatif à la compagnie d'assurances sur la vie, 594. — Son rapport sur une réclamation des députés de Saint-Domingue, 595.— Il fait voter des fonds pour les gagistes de la liste civile, 737. — Accorder des secours à plusieurs citoyens, XXI, 20. — Et rendre un décret relatif aux débiteurs des pays en guerre avec la République, 653. — Son opinion sur le projet de lever le séquestre des biens des sujets des puissances ennemies, XXII, 465.— Il fait organiser l'agence des titres, 538.— Dément l'achat par la trésorerie de traites sur la maison de Boydker, 690. — Fait rendre un décret relatif aux avances de la trésorerie, 761. — Présente le compte des contributions de la Belgique, XXIII, 170. — Fait décréter le paiement des employés de la liste civile, 172, 346. — Mettre des fonds à la disposition des commissions exécutives et de la trésorerie, 173, 488. — Décréter l'admission des assignats à face enregistrés, en paiement des biens d'émigrés, XXIV, 447. — Amender la loi du 10 prairial sur la vente des biens nationaux, 617. — Et rendre un décret sur les déchéances, 673. — Se plaint d'un libelle dirigé contre lui par Morel, 675; XXV, 21. — Sa motion relative à l'échange des assignats de 10 mille livres, XXIV, 708. — Justifie la Convention et le comité des finances d'avoir voulu démonétiser les assignats, XXV, 63. — Fait ouvrir un crédit aux commissions exécutives, 138.— Rendre un décret sur le cumul des pensions, 139. — Un au-

* Le Moniteur a imprimé Meunier par erreur, c'est Monnier qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé par erreur, à la première page Molin, et à la dernière Monnier, c'est Monnin qu'il faut lire.

tre en faveur des créanciers viagers de l'Etat, 198. — Autoriser l'émission d'assignats de 1,000 livres, 392. — Nommer Gombault commissaire de la trésorerie, 399. — Rendre un décret sur la circulation des effets au porteur ; et un autre concernant les acquéreurs de créances nationales, 493. — Fixer le tarif de la poste aux chevaux, 545. — Supprimer la commission des approvisionnements, 647, 650.—Défendre aux tribunaux de connaître des actes d'administration, 654. — Rendre un décret sur les bons au porteur des loteries, XXVI, 19. — Fixer la quotité du droit d'enregistrement à percevoir en numéraire, 244. — Et ouvrir un nouveau crédit pour les autorités exécutive et législative, 262. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il appuie une demande de fonds faite par le Directoire, 374. — Son opinion sur la loi proposée contre les déserteurs, 422.— Il présente un projet relatif à la trésorerie, 486, 487. — Appuie une demande de fonds pour les divers ministères, 492.— Fait accorder une indemnité aux employés supprimés, 591. — Son opinion sur la confiscation des biens des embaucheurs, 694. — Il demande la création de percepteurs intermédiaires, XXVII, 19.— Propose des moyens de relever le crédit des assignats, 590. — Des mesures relatives aux mandats territoriaux, XXVIII, 25. — Et des dispositions pénales contre les détracteurs des mandats, 64. — Fait adopter une résolution sur les transactions entre citoyens, 104. — Son opinion dans l'affaire de Veymeranges, 340, 421. — Il fait déterminer le mode de paiement de ce qui reste dû de l'emprunt forcé, 376, 396. — Pense que ce serait tuer les mandats que d'admettre les créances hypothécaires en paiement des biens nationaux, 451. — Son opinion sur le projet relatif au jugement concernant le commissaire des guerres Maurel, 458. — Il fait ajourner le projet de Camus, tendant à faire payer de préférence les rentiers sexagénaires, 515. — Résoudre que les mandats cesseront d'avoir cours forcé de monnaie entre particuliers, 547. — Adoption de son projet pour la rentrée des assignats et la clôture des rôles de l'emprunt forcé, 558. — Il en présente un sur les finances, à la suite d'un rapport de Treilhard, 615. — Un autre pour l'établissement d'une loterie nationale, 635.— Fait créer un nouveau timbre fixe, et un nouvel assujettissement au timbre de dimension, 651.—Et arrêter que les messageries seront affermées, 687. — Appuie le projet de Villers sur la dette publique, XXIX, 2. — Et celui qui accorde une indemnité à Faujas, 43. — En fait voter une pour la suppression du contre-seing, 43, 49. — Présente deux projets sur la dette publique, 60, 66. — Fait supprimer les payeurs généraux de département, 87, 97.— Son opinion sur l'impôt du tabac, 108. — Son rapport sur l'emprunt proposé par le commerce de Paris, 117. — Il présente un projet sur les bons du quart, 133. — Propose d'autoriser la commune de Saint-Dié à s'imposer, 155. — Est l'un des candidats à la place de commissaire de la trésorerie, 266.

MONOT, horloger à Paris. — Sauve l'abbé Sicard au 2 septembre, XIII, 602, 619.

MONROÉ (James). — Se présente à la Convention en qualité de ministre des Etats-Unis, XXI, 494.— Cérémonie de son introduction, 499. — Fête chez lui pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance américaine, XXV, 177.— Le Directoire refuse d'admettre Pinckney pour le remplacer, XXVIII, 509. — Il remet sa lettre de rappel, 517.

MONROÉ, insurgé d'Irlande. — Sa fermeté en allant au supplice, XXIX, 509.

MONROY. — Son traité d'architecture, XIV, 589.

MONS. — Lettre d'un avocat de cette ville sur la révolution des Pays-Bas, III, 405. — Détails sur l'entrée des Autrichiens, VI, 558. — Echec des Français, XII, 282. — Compliment fait par le magistrat à Beaulieu, 510. — Etat de sa garnison et de ses forces, XIV, 298. — Nouvelle marche de l'armée française sur cette place, 359. — Elle est prise par Dumouriez, 434, 437. — Révolution qui s'y opère, 490. — Etat de l'artillerie qui y a été trouvée, 507. — Prestation du serment de liberté par ses habitants ; abolition du conseil souverain, 598. — Réclamations contre les mesures y prescrites par le gouvernement français, XV, 81. — Vote des habitants pour leur réunion à la France, 449. — Marche des Français vers ses murs, XX, 552. — Ils s'en emparent de nouveau, XXI, 125.— Proclamation sur la réunion de cette ville à la France, XXVI, 242. — Préparatifs qui s'y font pour mettre les côtes en état de défense, XXIX, 546. (*Voyez* Belgique et Hainaut.)

MONSIEUR (Louis-Stanislas-Xavier), frère de Louis XVI. — Vote pour l'égalité numérique de la représentation du tiers, *Introd.*, 13. — Son discours aux notables sur les réformes proposées, 201. — Autre à cette même assemblée, 232. — Il se rend à la chambre des comptes pour l'enregistrement de l'impôt territorial et du timbre, 248. — Réunion, chez lui, des bureaux des notables, 407. — Il abandonne 500 mille livres sur les fonds destinés à sa maison, I, 8.— Appuie le duc de Liancourt auprès du roi, 219. — Est reçu membre de la *Maison Philanthropique*, II, 258. — Est accusé de complicité avec Favras ; détails à ce sujet, 490, 496, 498. — Projet de fixer sa dépense, IV, 553. — Il déclare qu'il n'abandonnera jamais le roi, VII, 452. — Sa réunion à Bruxelles avec *Madame*, VIII, 771. — Il arrive dans cette ville, IX, 1. — Part pour Cologne, 70. — Motion de Poutrain contre lui, 124. Décret pour le paiement des officiers de sa maison, 260, 794. — Autre pour la levée des scellés dans les maisons occupées par lui ou par ses gens, 284.— Sa réponse au régiment de Berwick, 385. — Il demande à Montesquiou sa démission de premier écuyer, 594. — Refus qu'il éprouve du prince de Neuwied, 717.—Sa lettre au roi contre la révolution, 733. — Mécontentement causé à Vienne par la publicité qu'il donne à la déclaration de Pilnitz, 757. — Motion de le déclarer déchu de ses droits à la régence, X, 173. — Décret qui le requiert de rentrer en France, 240. — Arrestation d'effets lui appartenant à Longwy, 251. — Réquisition lui est faite de rentrer en France, 259, 270. — Son arrivée à Coblentz, 453. — Sa réponse à l'invitation du roi de rentrer en France, 609. — Rapport pour sa mise en accusation avec les autres princes français, XI, 15. — Décret à ce sujet, 19, 23. — Autre, qui le déclare déchu de ses droits à la régence, 133, 156, 162. — Il soutient le système de Breteuil sur les deux chambres, 345.— Témoignages de mécontentement, donnés par le roi à l'occasion de son traité avec le prince d'Hohenlohe, XII, 15. — Réduction de sa table, aux dépenses de laquelle fournit le roi de Sardaigne, 273. — Suppression du million qui lui était accordé, 409. — Liquidation de ses créanciers, 446. — Son séjour à Turin ; sa correspondance avec Lyon, 501. — Il ouvre un emprunt, XIII, 61. — Production de pièces prouvant le paiement, par le roi, des frais de sa maison, 465. — Il arrive à Trèves avec 4,000 émigrés, 537. — Suppression de la rente d'un million créée sur sa tête, 636. — Il commande une colonne d'émigrés en Champagne, XIV, 132. — Bruits d'un partage réglé entre lui et le comte d'Artois, dans le cas de la mort du roi, 165. — Il obtient une voix pour la place de maire de Paris, 218. — Anecdote sur sa poltronnerie, 453.— Réponse du duc de Brunswick à ses plaintes sur la retraite du roi de Prusse, 581. — Correspondance originale des émigrés prise dans son portefeuille,

798. — Il leur écrit qu'il vient de prendre la régence de Louis XVII, son neveu, et nomme le comte d'Artois lieutenant-général du royaume, XV, 545, 633. — Consignation d'une de ses lettres aux registres de la municipalité de Neuf-Brisack, ordonnée par le général d'Harambure, 698. — Les rebelles prennent et incendient Cholet, en son nom, 731. — Il signifie à Santerre sa régence et le règne de Louis XVII, XVI, 89. — Vente d'objets lui appartenant, trouvés à Fontainebleau, 238. — Il est reconnu régent par la Russie, 341. — La Suède lui notifie sa neutralité, 441. — Richelieu est chargé de dépêches de Catherine II pour lui, 666. — Nomination de Chalgrin en qualité de son ambassadeur à Constantinople, XVII, 97. — Il ouvre un emprunt à Amsterdam, XVIII, 441. — Voyage sous le nom de Comte de Lille, 657. — Refus des commissaires anglais de l'appeler à Toulon, XIX, 545. — Il s'établit à Vérone, XXIII, 265. — Son séjour dans cette ville, XXIV, 297. — Cour nombreuse à Londres autour de madame Balbi, sa maîtresse en titre, XXV, 281. — Il est félicité par Georges III sur son avénement au trône, 393. — Transmission du titre de *Monsieur* au comte d'Artois, 517. — Réflexions sur ses promesses de pardon, 641. — Sarcasme du *Morning Chronicle* contre lui, 713. — Décret pour l'impression de lettres de lui, saisies sur un paquebot, XXVI, 227. — Réponse du général Rey à sa déclaration répandue dans l'Ouest, 229. — Pouvoirs et passeport donnés par lui à l'ex-comte de Gélin, condamné à mort, XXVII, 129. — Détails sur sa vie à Vérone, 241, 261. — Sa réponse au sénat de Venise, qui lui retire l'asile qu'il lui accordait, XXVIII, 267. — Il va servir dans l'armée Condé, en qualité de premier gentilhomme du royaume, 268. — Sa lettre à Wurmser, 290. — Déclaration de Bonaparte aux Véronais sur son séjour dans leur ville, 324. — Réflexions sur le refus des Vénitiens de lui remettre l'armure de Henri IV, 327. — Lettre interceptée relative à ses projets, 332. — Détails sur sa présence à l'armée de Condé, 341. — Proclamation en sa faveur affichée à Caen, 498. — Paul Ier lui transmet la nouvelle de la mort de Catherine, sa mère, et son avénement au trône de Russie, 531. — Découverte de la conspiration de Lavilleheurnoy, ayant pour objet de le faire monter sur le trône; détails à ce sujet, 544. — Ses lettres et instructions aux agents de cette conspiration, 554. — Conférence de Ramel avec Poly sur cet objet, 557. — Brottier, l'un des complices, reconnaît, dans son interrogatoire, que les instructions précédentes ont été écrites de sa propre main, 564. — Il fait l'éloge, selon Hardy, de la société de Clichy, 578. — Pièce par laquelle il reconnaît pour ses premiers agents à Paris Brottier et Duverne de Presle, 606. — Révolution opérée dans son conseil et dans son cabinet; détails y relatifs 628. — Sa proclamation aux Français adressée au Directoire, 655. — Pièces et notes sur ses intelligences en France, publiées à la suite des événements de fructidor, 800, 801, 812. — Motion de Baraillon contre ses agents, XXIX, 40. — Saisie de pouvoirs signés de lui pour opérer une contre-révolution, 79. — Il part de Blankembourg, 178. — Se rend à Mittau par Berlin, 190. — Offres à lui faites par la cour de Dresde, 220. — Lettre relative à ses projets, 236. — Arrive à Mittau, 238, 251. — Préparatifs de sa réception, 238. — Il y reçoit la visite du prince de Condé et de Suwarow, 294. — Départ du comte de Saint-Priest de Stockholm, pour se rendre auprès de lui, 306. — Arrestation de Dominique Allier, son agent dans le Midi, 393. — Détails sur sa cour et sur son existence, 455. — Compte-rendu de sa correspondance secrète, 596 *bis*. — Détails de son entrevue avec Suwarow, 661. — Sa proclamation dénoncée par les habitants de Savois; mention honorable de la conduite de cette commune, 717. — Les révoltés dans la Haute-Garonne attaquent Toulouse en son nom, 780. — Saisie annoncée par le Directoire d'une de ses proclamations provoquant au retour de la royauté, 813. — (*Voyez* Bourbons, Princes français, et les articles des diverses puissances étrangères.)

MONSIGNY, l'un des créateurs en France de l'opéra-comique. — Les artistes du théâtre Favart lui font une pension de 2,400 fr., XXIX, 344.

MONSIGNY (mademoiselle de). — Est sauvée de la mort par Bonnemer, I, 187.

MONSIGNY (père de la précédente). — Est tué à la Bastille, I, 187.

MONSPEY (marquis de), député du Beaujolais à la Constituante. — Somme Pétion de signer sa dénonciation contre les gardes-du-corps, II, 10, 27.

MONT-BERNARD (le). — Sa prise par l'armée des Alpes, XX, 349. — Succès obtenus sur ce point par les troupes françaises, XXIX, 787.

MONT-BLANC (le). — Formation d'un 84e département sous ce nom, XIV, 591 (*Voyez* Savoie). — Décret qui y envoie quatre commissaires, 603. — Lettres de ceux-ci, 824; XV, 89. — Organisation de ce département, 419. — Ses administrateurs demandent des secours contre les Sardes, XVII, 442. — Entrée des Piémontais sur son territoire; décret qui y envoie des commissaires, 494. — La constitution y est acceptée, 504. — Défaite des rebelles joints aux Piémontais; expulsion de ces derniers, 509; XVIII, 92. — Opérations d'Albitte dans ce département, XIX, 685; XX, 34, 43, 491. — Indemnités accordées à deux de ses communes, XXIV, 659. — Proclamation à ses habitants, XXV, 105. — Décret relatif à la liquidation de leurs offices, 251. — Création d'un second substitut du commissaire près son tribunal criminel, XXVIII, 330. — Le Directoire est autorisé à mettre au rabais la formation du sel provenant de ses salines, 514. — Dénonciation de la détention illégale qui s'y exerce contre les prêtres, 715. — Ses élections sont annulées au 18 fructidor, 796, 809. — Décret pour en détacher une partie et la réunir au département du Léman, XXIX, 326, 327, 331, 358. — Plaintes contre l'affermement de ses salines, 363. — Arrêté pour le transit, par ce département, des marchandises expédiées d'Allemagne ou de Suisse pour l'Italie, 379. — Préparatifs de défense de ses habitants, 687. — Apparition des Autrichiens dans les environs de son chef-lieu, 731.

MONT-CENIS (le). — Sa prise par les Français, XX, 240, 520, 525.

MONT-DAUPHIN (le) (Hautes-Alpes). — Est autorisé à porter le nom de *Mont-Lyon*, XV, 352.

MONT-DIDIER. — Arrestation d'accapareurs dans cette ville, XVII, 473. — Troubles occasionnés par le défaut de subsistances, XXIV, 31.

MONT-FORT, en Hollande. — Prise de cette place par les Français, XXIII, 256 (*Voyez* Hollande).

MONT-GOTHARD (le). — Prise de ses hauteurs par le général Masséna, XXIX, 782 (*Voyez* Armée d'Helvétie).

MONT-LIBRE. — Déronte des Espagnols sur ce point, XVII, 571.

MONT-LOUIS. — (*Voyez* Mont-Libre.)

MONT-DE-MARSAN. — Fédération des habitants de cette ville, V, 62, 95. — Ses autorités protestent de leur dévouement à la Convention, XXIV, 704. — Des citoyens de cette commune demandent la nullité des élections des Landes, XXIX, 14. — Sollicitent l'admission de Saurine et de Dubois-Crancé, 39. — Et se plaignent d'attentats commis contre les électeurs, 251. (*Voyez* Landes.)

MONT-NOIR (le). — Est pris par l'armée du Nord, XIX, 8.
MONT-SAINT-MICHEL (le). — Rapport sur la concession de ses grèves, XI, 708.
MONT-SAINT-PÉLERIN (principauté du). — Est prise par les Français, XX, 377.
MONT-SIRBAUT (J.-P.), apothicaire. — Est condamné à mort, XXI, 15.
MONT-SIRBAUT, commis-greffier. — Est condamné à mort, XXI, 15.
MONT-TENDRE (ci-devant marquise de). — Son arrestation, XXIII, 425.
MONT-TERRIBLE (département du). — Sa formation, XV, 776. — Destruction du noyau de contre-révolution qui s'y était établi, XVII, 647. — Dispersion des révoltés, XVIII, 69. — Epurement des autorités de ce département, XIX, 344. — Il demande une réduction sur sa contribution foncière et sur son emprunt forcé, XXVIII, 290. — On y réunit la principauté de Montbéliard, 585, 602.
MONT-THABOR (le). — Les Français y remportent une victoire sur les Mamelucks rebelles, XXIX, 746.
MONT-TONNERRE (le). — Installation de son administration départementale, XXIX, 174.
MONTABAUR. — Victoire de l'armée de Sambre et Meuse sur ce point, XXVIII, 683.
MONTAGNAC (François Gain de), ci-devant évêque de Tarbes. — Est dénoncé comme auteur d'une lettre pastorale, VIII, 69. — Son remplacement, 94.
MONTAGNAC (Joseph-Henri-Laurent), ci-devant lieutenant-colonel d'un bataillon provincial. — Est condamné à la déportation, XVII, 631.
MONTAGNAC (ci-devant chevalier de). — Est l'un des familiers de la cour du *prétendant*, à Mittau, XXIX, 454.
MONTAGNE. (*Voyez* Factions.)
MONTAGNE-DE-FER (la). — Sa prise par les Français, XXI, 251, 255.
MONTAGNE-SUR-AISNE. (*Voyez* Sainte-Ménéhould.)
MONTAGNE-SUR-MER. (*Voyez* Montreuil.)
MONTAGUDO, ex-noble. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, XI, 526.
MONTAGUT (baron de), député du Limousin à la Constituante. — Proteste contre la délibération par tête, I, 110.
MONTAIGU (femme), mercière. — Est condamnée à mort, XXI, 87.
MONTAIGU (R.-A.-P.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.
MONTAIGU (J.-F.), conseiller au ci-devant parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XX, 310.
MONTAIGU, général, ci-devant marquis de Bouzol. — Dénonciation faite contre lui, VI, 362. — Décret portant qu'il sera poursuivi, 457.
MONTAIGU (Vendée). — Décret relatif à la démission des officiers municipaux de cette ville, X, 433. — Elle est occupée par l'armée de Nantes, XVII, 700. — Et reprise aux rebelles, XVIII, 39.
MONTAIN-LAMBIN (J.), officier de santé. — Son procès, XX, 191. — Il est acquitté, 203.
MONTALAIS. — Est élu juge du tribunal révolutionnaire, XV, 712.
MONTALBAN (le fort). — Est pris par le général Anselme, XIV, 145. — Les trois couleurs y sont arborées, 204.
MONTALEMBERT (G.), né à Limoges, ex-marquis, et ex-capitaine au régiment du roi. — Est condamné à mort, XXI, 440.
MONTALEMBERT (baron de), colonel de la légion émigrée de Montalembert. — Accusations de Tarbé contre lui, XI, 697. — Accueil qu'il reçoit en Espagne, XIII, 337.
MONTALEMBERT (marquis de). — Fait l'abandon de sa pension, I, 402. — Offre à l'Assemblée son *Système des fortifications*, 501. — Annonce de ses affûts à aiguille, XVI, 476*. — Il fait hommage de son ouvrage intitulé : *L'art défensif*; son éloge, XVII, 758. — Nouvel hommage et mention honorable de ses ouvrages, XXVII, 457. — Il annonce un moyen de réduire le nombre des canonniers nécessaires au service de chaque vaisseau, XXIX, 251. — Pétition d'une citoyenne qui a acquis un de ses biens, 453.
MONTANÉ, président du tribunal révolutionnaire. — Est décrété d'arrestation et traduit au tribunal pour y être jugé, XVII, 276. — Est acquitté, XXII, 72.
MONTANSIER (mademoiselle). — Observations sur son théâtre, IV, 608. — Contestation entre elle et le théâtre de *Monsieur*, VII, 185. — Quatre-vingt-cinq artistes de son théâtre sont formés en légion, XIII, 650. — Elle est accusée d'avoir distribué des médailles à l'effigie de Louis XVI, XV, 695. — Son arrestation, XVIII, 426. — Son théâtre prend le nom de *Théâtre de la Montagne*, 531. — Rapport sur ses réclamations pour la salle de la rue de la Loi, XXII, 747, 751. — Discussion y relative, XXIII, 628. — Elle reçoit un à-compte de 300,000 francs, XXIV, 49. — Réclame la restitution de sa propriété, XXV, 57. — La vend à la République, 78. — Le Directoire est autorisé à traiter avec elle, XXIX, 251, 257. — Discussion sur les indemnités à accorder à ses associés pour la cession de son théâtre, et rejet du projet présenté à cet égard, 699.
MONTARAN (de), membre de la municipalité de Versailles. — Fait voter une distribution de riz aux troupes venues de Paris, II, 33.
MONTARAN (ex-marquis). — Son arrestation, XXVI, 68.
MONTARD (madame). — Décret relatif à la procédure suivie contre elle, VII, 411.
MONTARGIS. — Emeute dans cette ville, XV, 755. — Secours accordés au père d'Antoine Caillat, qui y a été assassiné en prêtant force à la loi, XVII, 270. — Les Jacobins refusent l'affiliation à sa société populaire, XIX, 315. — La mort de quatre de ses habitants est imputée à Lefiot, XXV, 445. (*Voyez* Lefiot.)
MONTARLY, ex-capitaine d'infanterie. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 256.
MONTAUBAN. — Fédération des habitants de cette ville avec la garnison, IV, 76. — Discussion concernant sa municipalité, 92. — Détails sur les troubles qui y ont éclaté, 393, 407. — Lettres y relatives, 450, 468. — Rétablissement du calme, 523, 558. — Discussion sur ces événements, V, 205. — Lettre des officiers municipaux à l'Assemblée, 221. — Il sont admis à la barre, rendent compte de leur conduite et sont suspendus de leurs fonctions, 256. — Suspension de l'information commencée sur ces troubles ; renvoi de la nouvelle instruction par-devant le tribunal de Toulouse, 256 ; VII, 5. — Lettre y relative, V, 330. — Convocation des assemblées primaires, 672. — Nouveaux désordres dans cette ville, VI, 241. — Composition de sa garnison, 242. — Décret relatif à l'élection de sa municipalité, 498. — Réduction de sa garnison, VII, 13. — Adresse de ses habitants contre la protestation de deux cent quatre-vingt dix députés, IX, 235. — Ils adhèrent au 31 mai, XVI, 638. — Baudot y est envoyé, XVII, 250. — Annulation des procédures commencées contre les membres de son comité de salut public, 291. — Arrêté de sa société populaire en faveur du comité de surveillance ; observations y relatives, XIX, 73. — Résolutions sur les opérations de ses assemblées primaires, XXVIII, 150, 247, 397. — Rétablissement de l'ordre ; destitution de sa municipalité, XXIX, 38. — Détails sur la répression de la rébellion

qui y a éclaté, 41.— Découverte d'un complot ourdi par Féral, curé, et déjoué par le général Desenfants, 299.—Rejet d'une résolution relative à ses dépenses locales, 501. — Fragments d'une lettre écrite à sa municipalité par celle de Toulouse, 784.

MONTAUBAN (évêque de). (*Voyez* Tonnelier de Breteuil (Le).

MONTAULEY.— Décret qui autorise cette ville à s'imposer, IV, 92.

MONTAUT. (*Voyez* Maribon-Montaut.)

MONTAUT-DÉSILLES (Pierre), député de la Vienne à la Législative. — Fait rendre un décret sur le texte des petits assignats, XII, 570.

MONTAZET, émigré à Bruxelles.—Est sur la liste des protégés de la reine, XIII, 421.

MONTBARD. — Radiation de la société populaire de cette commune de la liste de celles affiliées aux Jacobins, XVIII, 484.

MONTBARREY (prince de), ancien ministre de la guerre. — Est sauvé par de Lassalle, au 14 juillet, I, 193, 569. —Emigré, son séjour au Landskrone, XII, 257. — Tenue d'un comité secret chez lui, 578. — Décret pour la restitution des sommes indûment payées sous son ministère, XIII, 738.

MONTBAS (Barthon de), ex-noble, ex-capitaine de cavalerie.— Est condamné à mort, XXI, 544.

MONTBAZON-ROHAN, ex-prince.— Est condamné à mort, XXI, 595.

MONTBÉLIARD (principauté de).— Est prise par les Français, XVIII, 127.— Ses habitants remercient la Convention de leur réunion, 283.— Et réclament un décret solennel qui la consacre, XIX, 453. — Loi qui ordonne sa réunion au département du Mont-Terrible, XXVIII, 583, 585, 602.

MONTBOISSIER (baron de), député de Chartres à la Constituante. — Demande l'établissement des assemblées secondaires, I, 337. — Signale les abus des abonnements des princes, 486. — Son objection relative au paiement des impôts, 511.— Menaces contre son château, IV, 495. —Il explique les motifs d'un voyage de sa femme, VI, 429.

MONTBOISSIER (comte de), député de Clermont en Auvergne à la Constituante.— Préside l'ordre de la noblesse, I, 28.—Est chargé de témoigner ses regrets au comte d'Artois, qui refuse la députation de Tartas, 55.— Donne sa démission, IX, 84.

MONTBRISON. — Troubles dans cette ville, IV, 476. — Décret qui y autorise la perception d'un emprunt, et invite les officiers municipaux à reprendre leurs fonctions, V, 11.— Nouveaux troubles, XII, 145.— Détails sur la révolte d'une partie de ses habitants, XVII, 451.— Ils s'emparent de Saint-Anselme, 596.— Entrée des troupes françaises dans ses murs, 666.— Elle est évacuée par les insurgés, 727.—Décret qui lui accorde des secours, XVIII, 62. — Autre qui y rétablit l'administration de district, XX, 608.— Accusations dirigées contre Javogues pour les cruautés qu'il y a exercées, XXIV, 604. — Décret qui confirme les opérations de la majorité de son assemblée primaire, XXVIII, 651, 738.

MONTBRUN (Robert-Offroy). — Est dénoncé par Chaumette, XVII, 658.

MONTBRUN, sous-lieutenant.— Se distingue dans un combat de cavalerie à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 589.

MONTBRUN. (*Voyez* Hugues-Montbrun.)

MONTCALM (la famille du général). — Ses pensions lui sont conservées, V, 278.

MONTCALM-GOZON (marquis de), député de Villefranche à la Constituante.— Vote la réforme des pensions, III, 8, 15. —Sa déclaration sur la discussion entre Necker et le comité des pensions, IV, 251.— Il réclame contre la confusion de son nom avec celui du comte de Montcalm-Gozon, 287. — Propose d'improuver la conduite du peuple de Toulon, 359.— Demande la conservation de l'évêché de Vabres, 520. — Son opinion sur la quotité des pensions, V, 94.—Et sur les conditions nécessaires pour obtenir une pension militaire, 277, 278. — Il annonce que l'amiral Albert se plaint de l'insurrection des matelots, 410.— Demande un code pénal sur les délits des forçats, 585.— Dénonce les membres de l'assemblée générale de Saint-Domingue débarqués à Brest, 705. — Son opinion sur la fixation et la répartition de la contribution foncière, 711; VI, 117.

MONTCALM-GOZON (comte de), député de Carcassonne à la Constituante.— Est l'un des signataires de la déclaration du clergé, IV, 287.

MONTCHOISY, général. — Remporte un avantage sur les Autrichiens, XVI, 224. — Plaintes contre sa réintégration dans son grade, XXV, 682.—Il réclame contre un article du *Moniteur* qui le présente comme protecteur des égorgeurs de Lyon, XXIX, 319.

MONTCLAR, magistrat.— Etablit les droits de la France sur Avignon, VIII, 277.

MONTEAUX (H.), ci-devant chevalier de Saint-Louis, et auteur d'un mémoire en faveur de la noblesse. — Est arrêté, XVIII, 134.

MONTEBOURG. — Adresse de la société populaire de cette commune en faveur du 31 mai, XVI, 751.

MONTECLAIR, ci-devant Robert de Rougencourt. —Est exécuté, XIX, 501.

MONTECUCULLI (comte de), général autrichien. —Brûle son drapeau pour empêcher qu'il ne tombe au pouvoir des Français, XXVIII, 592.

MONTÉGENT. — Troubles dans cette ville, IV, 476.

MONTÉGLON.—Est nommé membre de la comptabilité intermédiaire, XXIX, 296.

MONTEGNI, colonel du régiment d'Angoulême.— Déserte, XII, 638.

MONTEGUT, député des Pyrénées-Orientales à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 167, 202, 253. — Il demande la mise en accusation de Carrier, XXII, 591.

MONTEIL, député de la Lozère au Conseil des Cinq-Cents. —Est dénoncé comme parent d'émigré, XXIX, 140*.

MONTÉLIMART. — Arrestation par le peuple, dans cette ville, du député de Marsanne, II, 93. — Fédération, dans ses plaines, des citoyens du Vivarais et du Dauphiné, 459. — Nouvelle fédération patriotique dans ses murs, III, 21. — Dénonciation d'un arrêté de son assemblée primaire, XXVI, 244.— Inculpation de la conduite qu'y a tenue Aymé, XXVII, 39, 41, 152. — Adresse de ses habitants sur l'expulsion de ce député, 356, 359. — Discussion sur ses élections, 535.— Approbation de la résolution qui y place l'école centrale de la Drôme, XXVIII, 522.

MONTÉNÉGRINS (les).— Révolte de cette nation, III, 257. — Notice les concernant, 433.—Ils battent les Turcs, IV, 713.

MONTENOTTE. — Victoire sur ce point par les troupes françaises, XXVIII, 251. (*Voyez* Armée d'Italie et Bonaparte.)

MONTENOY. — Fait don de cinquante milliers de charbon, XIX, 32, 34.

MONTENOY (Doubs).— Annulation des élections de cette commune, XXVIII, 315.

MONTER.—Sa lettre sur la bravoure du capitaine Dupain et de plusieurs corps militaires, XIV, 667.

MONTEREAU. — Secours accordés à la famille

*Le Moniteur a imprimé Montet par erreur, c'est Monteil qu'il faut lire.

de Berthelot, procureur de cette commune, tué à son poste par des brigands, XVII, 341.

MONTESQUIEU, auteur de l'*Esprit des Lois*. — Motion de lui élever une statue, VIII, 557. — Essai sur ses ouvrages, XIII, 288. — Commission nommée pour déterminer les honneurs à rendre à sa mémoire, XXVII, 439. — Hommage de ses œuvres ; proposition de placer son buste dans la salle du conseil des Anciens, 605, 606. — Ses héritiers exposent une difficulté provenant de la loi du 9 floréal sur les pères et mères d'émigrés, XXVIII, 355. — Citation de deux prédictions faites par lui, XXIX, 505.

MONTESQUIOU, maréchal-de-camp. — Commandant dans le sud de Saint-Domingue, abandonne son poste, XV, 532.

MONTESQUIOU (abbé de), député de Paris à la Constituante. — Est nommé promoteur du clergé, I, 100. — Déclare qu'il prendra part aux travaux de l'Assemblée, 166. — Est élu secrétaire, 271. — Demande le rachat des dîmes, 330. — Défend une lettre écrite par lui, 463. — Soutient la propriété du clergé, II, 117. — Combat la motion d'apposer les scellés sur les propriétés ecclésiastiques, 155. — Et sur les chartriers, 185. — Réclame contre la vente de 400 millions de biens du clergé, 432. — Dénonce un libelle publié sous son nom, 448. — Combat la réduction des pensions, III, 17. — Est élu président, 49, 491. — Invite le roi à fixer sa liste civile, 52. — Son discours aux membres du parlement de Rennes, 89. — Il demande qu'on assure les actes de bienfaisance qu'exerçait le clergé, 219. — Son opinion sur les ordres religieux, 370. — Il fait décréter la conservation de maisons pour les religieuses, 372. — Demande une distinction de traitement pour les religieux vieillards et les jésuites, 416. — Son opinion sur le plan de la municipalité de Paris, relatif aux biens ecclésiastiques, 639. — Est l'un des commissaires à l'aliénation des domaines, IV, 53. — Regarde comme destructif de la religion le décret qui supprime les dîmes, etc., 102. — Réclame pour le roi le droit de paix et de guerre, 406. — Il parle en faveur des employés de la caisse du clergé, V, 164. — Défend l'abbé Barmont, 428. — Demande qu'on améliore le sort des religieuses, 714. — Son opinion sur la constitution civile du clergé, VI, 489. — Il est condamné à mort, XXI, 404.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (marquis de), député de Paris à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Propose d'accorder quatre députés à Saint-Domingue, 118. — Demande la liberté de l'abbé Maury, 211. — Ses rapports sur les finances, 514; II, 197; III, 28, 470. — Il réclame l'abolition de la distinction des costumes, II, 66. — Propose la création d'obligations nationales, 422. — Vote la réduction des pensions, III, 51. — Établit la nécessité d'une liquidation, 203. — Présente l'aperçu des réductions de la dépense fixe, 256. — Son rapport sur le mémoire de Necker, 593. — Il répond aux objections de Duport contre le plan de la municipalité de Paris, 634. — Appuie le projet de convertir les billets de caisse en promesses d'assignats, IV, 142. — Son rapport sur la demande de quarante millions faite par Necker, 142, 143. — Différence entre ses vues en finances et celles de ce ministre, 183. — Il lit une instruction sur les assignats, 251. — Fait un rapport sur leur fabrication, 515. — Son opinion sur le paiement des appoints, 548. — Son rapport sur les remboursements, V, 494. — Il se plaint de ce qu'on discrédite les assignats, 626. — Les fait admettre en paiement des contributions directes ; propose de déclarer libre le commerce de l'argent, 631. — Son projet de liquidation de la dette publique, 733. — Il fait rendre un décret sur la cessation de l'intérêt des assignats, et un autre sur leur confection, VI, 73, 75, 76. — Rend compte des frais de cette fabrication, 79. — Lettre que lui adresse Mirabeau sur ce sujet, 155. — Sa réponse, 192. — Autre sur l'impression des assignats, 220. — Il propose de la confier à Didot aîné, 248. — Son rapport sur l'emploi de ses billets, 249. — Fait rendre un décret sur le mode de liquidation de la dette publique, 305, 306, 313. — Son rapport sur les dettes du clergé, 653. — Il fait ordonner la présentation des tableaux des dépenses de 1790 et des besoins de 1791, VII, 243. — Son rapport sur les dépenses de 1791, 317, 349. — Adoption du projet présenté par lui, 415. — Il lit l'état des fonds versés au trésor depuis le 1er mai 1789, 440. — Son plan d'organisation du trésor public, 591. — Son rapport sur les besoins de la ville de Paris, 594. — Il appuie le projet de Lebrun pour l'acquittement de plusieurs dépenses, 604. — Est élu président, 609. — Fait adopter trois décrets pour le paiement des dépenses publiques, la comptabilité du trésor public, et les dépenses du culte, VIII, 158. — Son opinion sur la rareté des petites monnaies, 273, 275. — Il veut faire porter l'appel nominal sur le fond de l'affaire d'Avignon, 299. — Son opinion sur les petits assignats, 327. — Et sur le projet de décret relatif aux colonies, 396, 397. — Propose la création de quarante millions de monnaie de cuivre, etc., 423, 434. — Son opinion sur le projet d'encourager l'échange des assignats, 444. — Et sur la rareté du numéraire, 466, 467. — Il fait décréter que l'ordonnateur du trésor public rendra compte tous les mois de l'état des recettes, 473. — Jure soumission à l'Assemblée après le départ du roi, 724. — Proteste de son respect pour d'Ambly, 728. — Rend compte de la situation des départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes, IX, 112, 113. — Fait étendre jusqu'à Bitche les pouvoirs de Rochambeau, 196. — Son opinion sur la suppression des ordres de chevalerie, 268. — Il annonce qu'il a fait un travail sur les finances, 573. — Envoi à *Monsieur*, qui la lui demande, sa démission de premier écuyer, 594. — Lit le compte général des finances, 622, 628, 704, 809. — Maury traite son rapport de roman, 799. — Il demande qu'on l'entende, 801. — Son rapport sur le trésor public, X, 5. — Il justifie son compte de finances, 58. — Arrive à Avignon pour y commander, 438. — Sa réponse à Bergasse, XI, 90. — Projet qu'on lui attribue de renverser la constitution, XII, 10. — Il est dénoncé par Vaublanc, 335. — Justifie la municipalité et les patriotes de Marseille, 430. — Son influence dans le Midi, 471. — Complot tendant à l'égorger comme chef des calvinistes, 498. — Il rend compte de l'insubordination du 67e régiment, 522. — Sa réponse au 3e bataillon de la Gironde, 681. — Etat de son armée, 770. — Il annonce l'arrestation de Delabloue et de Lablache, XIII, 143. — Refuse de renforcer l'armée du Rhin de vingt bataillons, 162. — Est défendu par Lacuée, 167. — Et mandé à la barre, 217. — Y rend compte de la situation de l'armée du Midi, et se justifie, 227, 238. — Sa conduite comparée à celle de Lafayette, 360. — Il se plaint des officiers-généraux, 404. — Demande le licenciement du 101e régiment, 655. — Sa lettre au 3e bataillon des grenadiers du Gard, 690. — Décret qui prononce sa destitution, XIV, 27, 34, 35. — Il annonce son entrée en Savoie et le succès de cette invasion ; un nouveau décret suspend sa destitution, 34, 56. — Il écrit que les Savoisiens sont disposés à une révolution semblable à celle de France, 69. — Rend compte des mesures qu'il a prises pour la défense du territoire français, 113. — Demande son remplacement, à cause du décret de suspension prononcé contre lui, 137. — Répond au reproche d'avoir transmis un état exagéré des forces du roi de Sardaigne, 140. — Est défendu par les commissaires près l'armée du Midi ;

rapport du décret qui prononce sa destitution, 145, 146.—Sa réponse au discours de Doppet, lors de l'inauguration du club de Chambéry, 217. — Ses négociations avec Genève, 230. — Sa réponse à la lettre de la société des Républicains marseillais, 280.— Les patriotes genevois lui demandent la conservation des troupes suisses, 345. — Il est accusé d'avoir compromis les intérêts de la nation dans le traité passé avec Genève, 423. — Sa lettre à Lebrun sur ce traité, 441. — Il est décrété d'accusation, 443. — Son émigration, 490. — Sa lettre annonçant la retraite convenue des troupes bernoises de la ville de Genève, 493. — Nouvelle de sa disparition, 502. Détails sur ses marchés avec Benjamin, 511. — Décret d'ordre du jour sur l'acte passé par lui, le 2 novembre, avec les magistrats de Genève, 531. —Détails sur son évasion, 540. — Il est accusé par Anselme, XV, 49.—Débats entre Clavière et lui, 414*.— Il demande un rapport sur les moyens de justification qu'il avait présentés, XXV, 620.—Débats sur son émigration ; rapport du décret d'accusation rendu contre lui ; établissement d'un conseil de guerre pour prononcer sur sa conduite, 659. 681.— Il désavoue un ouvrage intitulé : *Coup-d'œil sur la révolution française*, XXVI, 73.

MONTESQUIOU-FEZENSAC, fils du précédent. — Son contrat de mariage est signé par le roi, III, 55. —Il est nommé ministre de France à Dresde, VII, 746.

MONTESSON (de). — Est fusillé au Mans, I, 275. — Exécution de son assassin, II, 420.

MONTESSON (marquis de), député du Maine à la Constituante.— Sa démission, I, 365.

MONTESSON (madame de). — Interception de dépêches que lui adresse Valence, XVI, 36.— Demande et décret de son arrestation, 60, 61.

MONTESU (de).— Sa femme et lui sont jetés dans un étang, I, 275.

MONTEZAN, (ex-comte) ministre plénipotentiaire près l'électeur palatin. — Est accusé d'incivisme, X, 499*.— Et d'aristocratie, XII, 467.

MONTFÉRAT, chef de bataillon.— Reçoit les félicitations du Directoire pour sa bravoure à la reprise de Sion, XXIX, 282**.— Mérite de nouveaux éloges et est promu au grade de chef de brigade, 718.

MONTFERMEIL (de).—Est dénoncé comme accaparcur, I, 297. — Lettre annonçant son émigration, XIV, 2.

MONTFERRÉ (chevalier de), député de Perpignan à la Constituante.— Est compromis dans les troubles de cette ville, VI, 698.

MONTFORT.— Assiste à une assemblée de la société révolutionnaire de Londres, X, 553.

MONTFORT, officier de chasseurs.—Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

MONTFORT, aide-de-camp.—Se distingue en Helvétie, XXIX, 791.

MONTFORT (Satin de),émigré.—Reçoit l'ordre de quitter Kehl, XI, 546.

MONTFORT-L'AMAURY.—Lettre relative au serment du clergé de cette ville, VII, 430.

MONTGAILLARD (comte de). — Ses efforts pour exciter les puissances étrangères à la guerre contre la France, XXIII, 297.— Détails de sa conversation avec le comte d'Antraigues, trouvés dans le portefeuille de ce dernier, XXVIII, 800.— Il est expulsé du territoire batave, XXIX, 649.

MONTGÉROUL, attaché à l'ambassadeur Sémonville.— Meurt en prison à Mantoue, XVIII, 57 ; XXVII, 514.— Secours accordés à sa famille, 455.

MONTGILBERT, député de Saône-et-Loire à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 223, 253.

MONTHOLON (François de), procureur-général de la chambre des comptes.— Son réquisitoire sur l'édit de création de nouveaux impôts, *Introd.*, 252.

MONTHOSON (Joseph), ex-officier.— Est condamné aux fers, XVIII, 105.

MONTIGNY, commandant à Chandernagor.— Sa conduite dans ce pays, VII, 222.

MONTIGNY, agent de Radix.— Est condamné à mort, XXI, 199.

MONTIGNY (de), intendant des finances. — Est l'un des chefs des monopoleurs, I, 473.

MONTIGNY.— Adresse des citoyens de cette commune contre le renvoi des ministres, XII, 767.

MONTIVILLIERS. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 672.

MONTJALLARD, curé, député de Toulon à la Constituante.— Prête le serment civique, VI, 745.

MONTJANT, émigré.— Est exécuté, XXVIII, 541.

MONTJOIE, aide-de-camp de Dumouriez.— Manifestation de ses sentiments contre la Convention, XVI, 16, 20.— Mandat d'arrêt décerné contre lui, 37.

MONTJOURDAIN. (*Voyez* Ponjaud.)

MONTJOYE (Galart de), littérateur.— Son ouvrage intitulé : *Des principes de la monarchie française*, II, 387.— Lettre que lui écrivent les officiers municipaux de Bourges en faveur de leur évêque, X, 34.

MONTJOYE-VAUFREY (comte de), député de Béfort à la Constituante.— Sa lettre contre les opérations de l'Assemblée, IV, 90.— Il est dénoncé par l'ambassadeur Barthélemy au gouvernement suisse ; ordre de ce dernier qui lui enjoint de quitter sur-le-champ la ville et le territoire de Bâle, XXVIII, 623.

MONTJUSTIN, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle. — Est condamné à mort, XXVIII, 437.

MONTLHÉRY. — Troubles dans cette ville, XI, 415.

MONTLINOT.— Ses travaux sur les enfants trouvés, IV, 364.— Ses observations sur ceux de la généralité de Soissons, V, 522.

MONTLINOT, vice-consul à Gênes.—Annonce un acte de fraternité entre des matelots français et anglais, XVII. 353.

MONTLOSIER (Regnaud, comte de), député d'Auvergne à la Constituante.— Son mémoire contre le commerce exclusif des grains que font les négociants français, I, 402. — Il demande le vote annuel de l'impôt, II, 14. — Déclare que l'Assemblée a été insultée en se rendant chez le roi, 16.— Appuie la délivrance des passeports, 23. — Demande des mesures pour la sûreté des députés, 57. — Son opinion sur les biens du clergé, 52. — Il repousse la qualification de citoyens actifs et passifs, 72. — Fait rejeter, comme condition d'éligibilité, celle d'avoir payé les dettes d'un père insolvable, 95. — S'oppose à l'admission des ministres à l'Assemblée, 153. — Son opinion sur la fixation du nombre des députés, 192. — Et sur l'élection des membres de département et de district, 204. — Il s'oppose à ce que la municipalité de Paris ait un règlement particulier, 240. — Combat le rappel des Corses expatriés, 271. — Et le plan de Necker, 310. — Fait décréter que la poursuite en révision des comptes n'aura lieu que contre les administrateurs en personne, 495. — Demande qu'on délivre à ses propriétaires la voiture arrêtée à Villeneuve-le-Roi, 501. — Propose de n'admettre dans les cérémonies publiques que les officiers municipaux, 512. — Demande que les gardes nationales soient soumises aux corps administratifs, III, 75. — Et qu'on statue sur les réclamations du régiment du

* Le Moniteur a imprimé Montesson par erreur, c'est Montezan qu'il faut lire.

** Le Moniteur a imprimé Monzerat par erreur, c'est Montférat qu'il faut lire.

Maine, 115. — Ses observations sur la variabilité du prix des journées de travail, 139. — Il s'oppose à ce qu'un député soit membre de plusieurs comités à la fois, 187, 188. — Combat le projet d'adresse aux provinces présenté par Talleyrand, 348. — Veut appuyer la motion de Cazalès pour le renouvellement de l'Assemblée, 399.— Attaque le projet de Boussion sur la répression des troubles, 451. — Son opinion sur le décret d'organisation de l'armée, 495. — Il veut que le remplacement de la gabelle soit supporté par toutes les provinces, 619. — Fait ajourner le projet tendant à révoquer le privilége de la compagnie des Indes, 649.— Demande qu'on fixe le terme de la session actuelle, 667. — Combat l'institution des juges par le peuple, IV, 299. — Et la mention au procès-verbal de l'adresse des fédérés d'Hesdin, 303. — Sa lettre sur le décret concernant la religion, 311. — Il s'oppose à l'aliénation des domaines de la couronne, 327. — Accorde au roi seul le droit de paix et de guerre, 391.— Combat la motion de Lameth contre les emblèmes de la servitude, 678. — Veut que les députés, chargés de deux fonctions, soient tenus d'opter, 685. — Justifie les officiers municipaux de Nîmes ; propose de déclarer nationale la religion catholique, 687. — Répond à l'assertion de Rewbell, que beaucoup de membres ne s'absentent que par poltronnerie, V, 5. — Parle sur la fixation de la somme à laquelle s'élèvera la compétence des juges de paix, 80, 81. — Vote en faveur du système qui remet au pouvoir exécutif les détails de l'organisation militaire, 138. — S'oppose à l'impression des pièces relatives aux 5 et 6 octobre, 536. — S'élève contre les assignats, 750.— Cause du tumulte à l'occasion du remboursement de la dette exigible en assignats-monnaie, VI, 4. — Demande trois jours pour examiner la procédure de la journée du 6 octobre, 33. — Demande la priorité pour la motion de l'abbé Maury y relative, 34. — Attribue à la jalousie des *ministres* de l'Assemblée le projet d'empêcher la lecture des lettres isolées des ministres du roi, 89. — Appuie le projet relatif au traitement des députés, 282. — Traite d'insolents les membres de la députation de la Corse, 310, 311. — Son opinion en faveur des droits du pape sur Avignon, 433. — Et sur les droits de certains porteurs de brevets, 457.— Il veut que le roi soit le chef de la force publique, 556, 558, 559. — Amende le projet d'organisation des jurés, VII, 164. — Réclame contre la tyrannie du côté gauche, 236. — Son opinion sur divers projets relatifs à la sûreté extérieure de l'Etat, 255. — Il combat le projet d'astreindre les prédicateurs au serment, 316. — Défend les chasseurs de Lorraine, 467. — Crie *Vive le roi*, 484. — Son opinion sur la régence, 705. — Il combat le projet relatif à la résidence des fonctionnaires publics, 747, 754. — Et celui qui a pour objet les honneurs à rendre à Mirabeau, VIII, 31. — Traite d'*intrus* les nouveaux évêques, 47. — S'oppose aux propositions touchant le renvoi des ministres et les actions à intenter contre eux, 69. — Ne veut pas que Maury soit censuré pour son opinion sur la liberté des cultes, 173. — Vote contre la rééligibilité des députés, 442.— Veut qu'on déclare franchement la réunion d'Avignon à la France, 494. — Demande la poursuite de l'imprimeur du *Moniteur*, 566. — Son opinion sur le droit de grâce, 585. — Il demande le licenciement de tous les clubs, 648. — S'oppose à la discussion de l'instruction proposée pour les colonies, 664. — Reproche à Lafayette les outrages qu'il fait subir au roi, IX, 89. — Demande acte de son silence lors des débats sur la présentation de la constitution à ce prince, 565. — Réponse que lui adresse le colonel du 90e régiment, 618. — Il appuie le compte demandé par Maury de l'état des finances, 801.

MONTLUÇON. — Don patriotique de 100,000 livres en or fait par les autorités et le comité de cette commune, XVIII, 558.

MONTMAJOR, dragon. — Eloge de son courage, XVII, 620.

MONTMARTRE. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 12, 683, 700. — Adresse de ses habitants à la Convention, XXII, 266.

MONTMAYOU, député du Lot à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 191, 252. — Il dément la nouvelle de la prise de Condé, XVI, 555. — Parle sur une pétition des anabaptistes, XVII, 400. — Sa motion en faveur des enfants des condamnés à mort, XVIII, 440.— Il propose d'exclure les ci-devant privilégiés de tous les comités révolutionnaires, 693. — S'oppose à l'admission de pétitionnaires de l'assemblée électorale de Paris, XIX, 104. — Est élu secrétaire, 145. — Fait attribuer le linge des églises aux hôpitaux militaires, 236. — Et ordonner la destruction des voitures du ci-devant roi, XX, 275. — S'oppose à l'arrestation de Lebon, en disant que *le roi* David n'est pas arrêté, XXI, 377. — Fait exclure les nobles et les prêtres des fonctions publiques, 384. — Demande une loi sur la police de Paris, 611. — Entre au comité de sûreté générale, 656. — Justifie la conduite de ce comité envers Carrier, XXII, 407.— Demande une loi contre les calomniateurs, 602. — Et le rapport de celle du 27 germinal contre les exnobles, 700. — Annonce l'arrestation de Lacroix, XXIII, 92. — Son opinion sur les excès reprochés à Maignet, 157.— Il soutient l'effet rétroactif de la loi des successions, 501. — Est réélu au comité de sûreté générale, 623; XXV, 651. — Demande l'impression d'un projet de Thibaudeau sur la suppression de ce comité, XXIV, 323, 324. — Fait supprimer la commission militaire de Marseille, XXV, 719.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, combat une demande de fonds pour le ministère de l'intérieur, XXVII, 455, 462. — Demande l'exécution de la loi qui met deux défenseurs de la patrie à la charge des parents d'émigrés, 480. — Son rapport sur l'échange des mandats, XXVIII, 262. — Il propose de retirer de la circulation les assignats de 2,000 livres et de 10,000 livres, 266. — Parle sur la perception de la contribution foncière, 299. — Se plaint de ce qu'un mandat d'amener a été lancé contre lui, 320, 325. (*Voyez* Bréon et Limodin.)— Insiste pour l'impression des pièces relatées dans le rapport de Delarue sur la marche des troupes, 768. — Combat le projet sur les revendications des biens nationaux, XXIX, 61. — En présente un pour la célébration des décadis, 108. — Appuie la suspension d'Hermann, 115. — Combat un projet relatif aux bons du quart, 133.— Fait rapporter l'arrêté relatif à la réduction des cantons, 139. — Son opinion contre le célibat des instituteurs, 200. — Il fait valider diverses élections, 256. — Passé au conseil des Anciens, s'oppose à la création d'un cinquième tribunal correctionnel dans la Marne, 356. — Est élu secrétaire, 411.— S'oppose à ce que le conseil interrompe la permanence déclarée le 28 prairial, 712. — Défend la résolution relative à la garde du Corps législatif, 789. — Son opinion sur un compte décadaire de la situation de la France, 855.

MONTMÉDY. — Décret qui autorise cette ville à ouvrir un emprunt, V, 305. — Détails sur les opérations de Bouillé et de Klinglin, VIII, 785. — Arrestation d'émigrés, X, 479.— Protestation contre la reddition de cette place, XIII, 562. — Ses habitants envoient à la Convention les dépouilles du culte, et demandent justice des partisans de Lafayette, XVIII, 136, 154.

MONTMÉLIAN. — Insurrection dans cette ville, IV, 518. — Rétablissement du calme, 558. — Décret

pour faire mettre son fort en état de défense, XVII, 765.

MONTMIREL. — Craintes de la famine dans cette commune, X, 549.

MONTMORENCY. — Annulation de l'arrêté de la municipalité de cette commune contre Gobert, VII, 101. — Ses habitants demandent à conserver les restes de J.-J. Rousseau, IX, 524. — Décret qui lui donne le nom d'*Emile*, XVIII, 290.

MONTMORENCY. (*Voyez* Laval-Montmorency.)

MONTMORENCY (cardinal de), grand-aumônier de France.— Motion pour la suppression de sa place, VII, 494. — Bruit de sa démission, VIII, 176.

MONTMORENCY (Mathieu de), député de Montfort-l'Amaury à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Soutient le projet de proclamation de Lally, 197.—Réclame contre l'exil du cardinal de Rohan, 199. — Demande une déclaration des droits, 260. — Observations sur la demande de conserver les titres honorifiques, 294. — Il est élu secrétaire, 347. — Veut qu'on proclame le droit de la nation de revoir la constitution, 385. — Son opinion sur l'organisation du pouvoir législatif, 436. — Il demande la révocation des lettres de cachet, II, 30. Et la discussion immédiate du plan du comité des finances, 152. — Fixe à douze le nombre des administrateurs de district, 205. — Demande qu'on détermine les bases de la constitution militaire, III, 491. Son opinion sur l'organisation de l'armée, 495. — Son rapport contre l'arrêté du parlement de Bordeaux, 526. — Il adopte l'ordre du travail proposé par Menou, 667. — Fait improuver un réquisitoire de la chambre des vacations de Bordeaux, IV, 204, 205. —Réclame contre un libelle intitulé ; *Appel à l'Assemblée nationale*, 538. — Demande l'abolition des armes et armoiries, 677. — Parle sur l'organisation du génie et de l'artillerie, V, 610. — Demande que l'Assemblée témoigne son mépris pour le plan de finances de d'Éprémesnil, 779. — Pense que Girardin ne peut se refuser à la translation de Rousseau au Panthéon, IX, 527.

MONTMORILLON (Vienne). — Décret relatif aux troubles qui ont lieu dans cette commune, XV, 31.— Observations sur un de ses monuments, XXIX, 347.

MONTMORIN (A.-H.-A.), sous-lieutenant. — Est condamné à mort, XX, 444,

MONTMORIN (comte de), ministre des affaires étrangères. — Transmet deux lettres de l'ambassadeur d'Angleterre, I, 221, 278. — Refuse, avec les autres ministres, de se charger de l'approvisionnement de Paris, II, 88. — Annonce que le roi a renvoyé un paquet que lui avait adressé Van-der Noot, 351; III, 634. — Sa lettre relative à la suppression des lieux privilégiés, II, 383.—Autre que lui adresse le comte de Merci-Argenteau, 426. — Sa réponse, 434. — Il transmet à l'Assemblée le *conclusum* des princes allemands contre les arrêtés du 4 août, III, 348. — Ses observations sur le chapitre 8 du Livre Rouge, IV, 209. — Il annonce un nouveau traité entre la régence d'Alger et la France, 217. — Et les dispositions hostiles de l'Angleterre contre l'Espagne, 366. —Lettre que lui adresse l'ambassadeur de cette dernière puissance, 378. — Réflexions contre la note à lui remise par Fitz-Gérald, 574. — Ses éclaircissements sur l'état des frontières, et sur la la demande de l'Autriche pour faire passer ses troupes sur le territoire français, V, 244. — Sa lettre à l'Assemblée sur la nécessité d'augmenter les armements, 290. — Il transmet une déclaration de la cour d'Espagne, au sujet de ses différents avec l'Angleterre, 299. — Arrestation à Saint-Aubin d'un paquet à son adresse, 347. — Il se plaint de la municipalité de cette commune, 350. — Annonce les dispositions faites pour secourir l'Espagne, 540. — Lettre que lui écrit le comte de Mercy sur un rassemblement de forces autrichiennes vers Luxembourg, 774. — Il est dénoncé avec tout le ministère dont on demande le renvoi, VI, 160, 166.— Lettre du roi à tous les ministres relativement à cette dénonciation, 206. — Il annonce les ordres donnés pour arrêter l'armement, 471. —Est chargé par *interim* du portefeuille de Saint-Priest, 722. — Envoie la liste des agents français qui ont prêté le serment civique, VII, 8. — Transmet celui de la Luzerne, ambassadeur à Londres, et de plusieurs autres agents diplomatiques, 64, 267. — Envoie une lettre de l'empereur en faveur des princes allemands possessionnés en Alsace, 247. — Se justifie d'avoir signé le passeport de Mesdames, 464. — Sa note sur la situation de la France et des puissances étrangères, 614. —Ses explications sur un prétendu réquisitoire de la diète de Ratisbonne, 652.— On lui reproche le choix de Bonne-Carrère, VIII, 68. — Sa réponse, 79. — Il transmet un rapport sur les arrestations illégales qui ont eu lieu à Cayenne, 99. — Et une note annonçant la prestation de serment de trois ambassadeurs, 121. — Est accusé à l'occasion de l'entrée des troupes autrichiennes sur le territoire de Porentruy, 179, 181. — Annonce aux cours étrangères l'adhésion du roi à la nouvelle constitution du royaume, 213. — Lettre que lui adresse Nunez sur les mouvements des troupes en Catalogne, 254.— Sa lettre au nonce du pape, 306.—Il nie le prétendu manifeste attribué à Léopold, 346.—Dément le bruit de correspondances secrètes entre la cour et l'Autriche, 561, 565, 571.— Lors de la fuite du roi, sa maison est entourée par le peuple, 717.—Il est adjoint au comité diplomatique, 720. —Est inculpé de n'être point réuni à ses collègues dans l'Assemblée, 734. — Est mandé à la barre au sujet du passeport délivré par lui à la Reine et à *Monsieur*, 740. — Débats à ce sujet, 741, 742. — Sa conduite est déclarée irréprochable, 743. — Lettre que lui adresse l'ambassadeur d'Espagne sur la fuite du roi, IX, 88. — Compte lui est demandé de l'arrestation de Duveyrier, 95. — Ses explications à cet égard, 99, 201. Il annonce que la cour d'Espagne a suspendu toute correspondance avec celle de France, 435. — Demande un délai pour présenter le tableau de la situation du royaume, X, 67. — Sa lettre à Descorches en lui notifiant l'acceptation de la constitution par le roi, 201. — Il présente un rapport diplomatique, 270, 294, 309. — Est accusé de ne pas exécuter l'amnistie en faveur des soldats de Châteauvieux, 274.— Sa réponse, 301. — De Lessart le remplace par *interim*, 418. — Démenti de sa sortie de France, 554. — Discussion relative aux pièces de son procès avec Carra, XII, 418. — Son affiliation au comité autrichien, 464. — Citation d'une de ses lettres à Noailles, 465. — Annonce de son évasion, 508. — Il écrit qu'il n'a point quitté Paris, 511. — Son mémoire justificatif, 552. — Nouveaux griefs contre lui, 578. — Il est décrété d'accusation, XIII, 431.— Sa fuite; armes trouvées chez lui, 435, 438. — Son interrogatoire, 493, 499. —Il est de nouveau décrété d'accusation, 588. — Texte du rapport de Lasource contre lui, 591. — Massacre de Bayeux, convaincu de correspondance suspecte avec lui, 687.

MONTMORIN, gouverneur de Fontainebleau, frère du précédent. — Est mandé à la barre, XIII, 500.— Et décrété d'arrestation, 502.—Son interrogatoire; il est envoyé à l'Abbaye, 517.— Et déchargé d'accusation, 580.—Révision de son procès, 596.

MONTMORO. — Décret sur la saline de ce nom, IX, 57, 112.

MONTOIRE. — L'élection de la municipalité de cette ville est annulée, IV, 585.

MONTOY, département des Ardennes. — Décret qui fixe le siége de l'administration nationale de ce canton, XXVIII, 378.

MONTPASSANT. (*Voyez* Maupassant.)

MONTPELLIER, député de l'Aude au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur les ex-directeurs Merlin, la Reveillière, Rewbell et Treilhard, XXIX, 733. — Il déclare que le mot anarchie et la formule où ce mot est placé pour le serment, furent inventés dans le temps de la réaction, 753. — Fait la seconde lecture de l'acte d'accusation des ex-directeurs, 755. — Texte de son rapport sur cet objet, 773. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

MONTPELLIER. — Fête donnée aux officiers de la garde nationale de cette ville par le bataillon des Cordeliers de Paris, II, 445.—Elle présente une adresse à l'Assemblée nationale, III, 427. — Et une autre à Louis XVI, 671. — Guerre civile allumée dans cette ville par le fanatisme, IV, 99.—Sa municipalité dément l'annonce de troubles dans les Cévennes, 238. — Prise de sa forteresse par les volontaires, 349. — Décret à ce sujet, 584. — Insurrection à l'occasion du culte, X, 137, 463.— Rétablissement du calme, 474. — Adresse de ses habitants au roi, à l'Assemblée et aux Parisiens, XIII, 14. — Compte-rendu des commissaires y envoyés, XIV, 730.— Ils font part des abus qu'ils ont découverts dans les magasins militaires, 786.—On y improuve le 31 mai, XVI, 599. — Rapport sur son comité central de salut public; lecture de ses arrêtés contre le 31 mai, XVII, 84. —Acte de sa commission insurrectionnelle transmis aux autorités de Bordeaux par Rouyer et Brunel, 306. — Traduction de son ex-maire au tribunal révolutionnaire, XIX, 137. — Mort de Beauvais dans ses murs, XX, 147. — Sa société populaire envoie à la Convention les cendres de ce représentant, 157, 183.— Et dénonce Châles et Lecointre, XXII, 54. — Décret relatif à son Jardin des Plantes, XXIII, 365.— Efforts des agents de la dernière tyrannie pour y insurger le peuple, XXIV, 286. — Lettre sur l'acceptation par ses habitants des décrets des 5 et 13 fructidor, XXVI, 184. — Loi qui y maintient les établissements publics du département de l'Hérault, XXVIII, 195.— Réduction des dépenses de son école de santé, 583. — Fixation du mode d'examen de ses élèves en médecine, 798. — Projet d'y créer une école de santé, XXIX, 59. — Mise de cette place en état de siége, 147. — Cessation de cette mesure, 156.

MONTPELLIER (évêque de). (*Voyez* Malide.)

MONTPENSIER. (*Voyez* Orléans fils.)

MONTREUIL-SUR-MER. — Changement du nom de cette commune en celui de *Montagne-sur-Mer*, XVIII, 304. — Brûlement de ses saints, XIX, 113.

MONTREVAUX. — Défaite des brigands dans cette commune, XIX, 504.

MONTREVEL (comte de), député de Mâcon à la Constituante. — Prête serment après la fuite du roi, VIII, 728.

MONTREVEL (Charles de Louviers, seigneur de). — Récompense que lui donne Charles IX, pour l'assassinat du connétable de Mouy, XIX, 619.

MONTRICHARD, adjudant-général. — Son éloge, XXVIII, 338. — Devenu général, il se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, 418.

MONTRICHARD, officier de santé. — Est mis en état d'arrestation, XX, 76.

MONTRICHARD. — Patriotisme des habitants de cette ville, VII, 658.

MONTS-DE-PIÉTÉ. — Demande de leur clôture, XVII, 624. — Motion de rendre aux indigents les effets qu'ils y ont déposés; ils sont accusés d'usure, XVIII, 613. — Arrêté de la commune pour le dégagement des effets des pauvres, 681.—Décret pour la restitution des petits engagements, XIX, 294.— Autres dispositions de même nature, XXIII, 264.—Elles sont rapportées, 334. 340. — Décret sur leur administration, XXV, 420.— Nouvel établissement de ce genre, formé par d'anciens huissiers priseurs, XXVIII, 535. — Rapport et discussion sur la suppression de toutes les maisons de prêt, XXIX, 654, 656, 669.

MONTSABRAY, émigré. — Est arrêté, XIII, 486.

MONTU, Piémontais. — Présente un nouveau système numérique à l'Institut national, XXIX, 344.

MONTUCLAT, mathématicien. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Hommage de son *Histoire des Mathématiques*, XXIX, 835, 870.

MONTVIOT, administrateur de Lyon pendant le siége. —Sa réponse à la sommation de Châteauneuf-Randon, XVII, 740.

MONTVOISIN, défenseur de la patrie. — Proposition de le relever de la déchéance qu'il a encourue, XXVIII, 347. (*Voyez* Mauvoisin.)

MONTY, ex-noble. — Est acquitté, XXI, 760, 767.

MONTYSON (de) architecte. — Est préposé à la démolition de la Bastille, I, 588.

MONUMENTS DES ARTS ET DES SCIENCES. (*Voyez* Sciences.)

MONUMENTS PUBLICS. — Mémoire pour leur conservation, X, 71. — Décret relatif à la position de la première pierre de la colonne de la liberté sur les ruines de la Bastille, XIII, 126. — Autre qui ordonne l'érection d'une statue colossale en l'honneur du peuple français, XVIII, 455. — Mesures pour que leurs inscriptions soient en français, XIX, 178. — Appel aux artistes pour l'exécution de celui représentant le peuple terrassant le fanatisme, le royalisme et le fédéralisme, XX, 523. — Arrêtés du comité de salut public y relatifs, 674, 687. — Projet de Poyet pour qu'il en soit dédié un à la paix, sur la place de la Concorde, XXIX, 117. — Proposition d'en élever aux fonctionnaires publics morts à leur poste, 434. — Motion de Briot pour en ériger à la mémoire des généraux Dugommier et Joubert, 795. (*Voyez* Journée du 10 Août, Panthéon, etc.)

MONVEL, auteur et acteur français. — Analyse de son opéra intitulé : *le Chêne patriotique*, V, 120. — De sa pièce des *Victimes cloîtrées*, VIII, 7. — Et de ses opéras d'*Agnès et Olivier*, X, 92. — De *Philippe et Georgette*, XI, 84.— De *Roméo et Juliette*, XIII, 287. — Et d'*Ambroise*, XV, 234. — Il présente à la Convention les artistes qui ont obtenu des prix, XIX, 424. — Lit deux fables à une séance publique de l'Institut national, XXVIII, 495. — Notice de son opéra du *Général suédois*, XXIX, 687.

MONVEL, littérateur, fils du précédent. — Notice de ses comédies du *Deuil prématuré*, XVI, 450.—Et du *Lovelace français*, XXVIII, 517.

MONVILLE, député suppléant à la Constituante. — Prête serment lors de la fuite du roi, VIII, 737.

MONVILLE, département du Calvados. — Décret qui annulle les élections de cette commune, XXVIII, 347.

MONZA, en Italie. — Arrestation du commandant de cette place, XXIX, 251.

MONZIN (J.-J.), notaire à Dijon. — Est condamné à mort, XX, 236.

MOORE (John). —Nommé président du gouvernement provisoire du Connaught, on annonce qu'il a été pendu, XXIX, 416. — Démenti de cette nouvelle, 435.

MOORSEL, ex-baron, chef de la contre-révolution belge. — Est condamné à mort, XXVIII, 534.

MORAIN (Ch.), soldat. — Se distingue à la bataille de Sedinan, XXIX, 576.

MORAINVILLE. — Fait hommage de la découverte d'un nouveau bassin de construction pour les vaisseaux, V, 383.

MORAND, député des Deux-Sèvres au conseil des

Anciens. — Fait hommage des *Voyages de Pythagore*, XXIX, 627. — Est élu secrétaire, 685. — Son rapport sur les élections du Doubs, 686.

MORAND, général de brigade. — Annonce la défaite des insurgés du département des Forêts, XXIX, 470. — Fait part du zèle des conscrits, 716. — Est nommé commandant de la place de Paris, 754, 885.

MORANDO (Felice), apothicaire à Gênes. — Consécration au peuple de sa maison, berceau de la liberté ligurienne, XXIX, 304.

MORANGIER, chef de bataillon. — Se distingue au combat de Carpenetto, XXVIII, 567.

MORANI (comte de). — Ses recherches sur la science des gouvernements, V, 411.

MORARD DE GALLES, amiral français.— Rentrée à Brest d'une division de son escadre de retour d'Irlande; tourmente qu'elle a essuyée; nouvelle du débarquement de 18,000 hommes opéré par elle en Irlande, XXVIII, 521.

MORAVIE (la). — Ouverture des États de cette province, V, 301. -- On y découvre un club composé de prêtres et d'employés autrichiens; arrestation de ses membres, XXVIII, 772.

MORBIHAN (département du). — Son Directoire s'oppose à l'extraction de poudres des magasins de Lorient, V, 400. — Rapport et décret sur les troubles qui y ont éclaté, VII, 382. — Tentatives du fanatisme, 421, 458. — Rétablissement du calme, 541. — Nomination de son nouvel évêque, 586; VIII, 15. — Dénonciations des administrateurs contre les intrigues du curé Allain, 606. —Troubles, X, 386.—Adresse contre les troubles religieux, XII, 734.—Interception de journaux incendiaires, XIII, 295.—Découverte d'une conspiration, 600. — Justification du procureur-général-syndic, mandé à la barre, XIV, 321. — Décret de bien mérité de la patrie en faveur de l'administration de ce département, XVI, 512. — Elle appelle le département de Seine-et-Oise aux armes, 624. — Trames ourdies par le fanatisme, XVIII, 689. — Correspondance du conseil royal qui s'y est établi, avec les chefs des chouans, XXIV, 582.—Ses administrateurs annoncent la défaite de ceux-ci à Quibéron, XXV, 229.—Assassinats qui y sont commis par eux, XXVI, 450.—Trouble dans le conseil des Cinq-Cents, à l'occasion d'une pétition de plusieurs habitants relativement aux élections, XXVIII, 688, 689. — Elles sont annulées au 18 fructidor, 796, 809. — Mesures prises pour y empêcher le retour de la chouannerie, XXIX, 290.—Talot y fait créer une légion pour combattre les chouans, 804. — Résolution qui lui applique la loi sur les otages, 811.

MORCELLEMENT DES PATRIMOINES. — Ouvrage y relatif, XXIX, 177.

MORCRET (J.-S.), maître équipeur.—Décret en sa faveur, XIX, 341.

MORDOCK (J.), valet de chambre. — Est condamné à mort, XX, 720.

MORE (les femmes), prévenues de complicité avec Lavilleheurnoy. — Déclaration de celui-ci en leur faveur, XXVIII, 636. — Conclusions du rapporteur à leur égard, 647. — Elles sont acquittées, 652.

MOREAU, député de Touraine à la Constituante.— Demande la suppression du spectacle de Versailles, I, 41.—Parle sur la destitution des vicaires, IV, 636.— Demande que les jugements des juges de paix soient soumis à la cassation, VI, 346. —Son opinion sur le cautionnement des adjudicataires des messageries, VII, 348. — Il s'oppose à ce que la lettre par laquelle le roi fait connaître son adhésion à la constitution, soit envoyée aux régiments, VIII, 214. — Fait fermer la discussion sur l'organisation de la garde nationale, 248. — Explique le décret rendu sur l'affaire d'Avignon, 306. — Son opinion sur le droit de pétition, 358. — Et sur les décisions des tribunaux relatives à la nomination des commissaires du roi, 615. — Il propose de mander Laporte à la barre, 718.

MOREAU, député de Saône-et-Loire à la Convention. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, XIV, 765. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253.—Son rapport sur une machine de guerre de Bonnemain, XVIII, 94. — Il fait voter des fonds pour établir une fabrique de mousselines, XXII, 615. — Appuie la mise en liberté de Rossignol et de Daubigny, XXVI, 331.

MOREAU, député de l'Yonne au conseil des Anciens. — Fait arrêter la célébration du 14 juillet au sein de ce Conseil, XXIX, 303. — Célèbre la prise de Malte, 305. — Est élu secrétaire, 320. — Fait rejeter la résolution relative aux places vacantes dans le tribunal de cassation, 339. — Défend celle sur les fêtes décadaires, 361. — Combat celle sur le timbre, 451. — Appuie celle qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 481. — Est élu président, 499. — Défend la résolution sur les prises maritimes, 615.—Sa motion sur les fêtes nationales, 629.—Il fait décider qu'un parent de greffier peut être juge ou suppléant, 657. — S'oppose au renvoi à des commissions des procès-verbaux des assemblées électorales, 661. — Réclame des détails officiels sur l'assassinat de Rastadt, 672. — Son rapport sur les élections de Saône-et-Loire, 683. — Il demande que la place de Bonnier soit déclarée vacante pendant deux ans, 705. — S'oppose à l'ajournement du Conseil au 28 prairial, 712. — Rapport sur sa motion relative aux honneurs à rendre à Bonnier; il s'élève contre les dilapidations commises en Italie et en Suisse; attaque Rapinat et autres voleurs publics, 719. — Réclamation de Rewbell et rapport de l'impression ordonnée de son discours, 719, 720. — Il fait déposer aux archives la dénonciation de Mengaud contre Schérer, 728. — Défend la mesure des otages, 735. — Est nommé régulateur de la société du Manége, 751.— Son discours à l'installation de la même société aux Jacobins de la rue du Bac, 755. — Il s'étonne de l'importance donnée à deux affiches des Jacobins, tandis que les royalistes s'élèvent de tous côtés, 765. — Attaque la résolution qui suspend la vente des domaines nationaux, 772. — Défend celle sur l'emprunt de 100 millions; propose le rejet de celle sur les naufragés de Calais, 774.—Son discours sur le général Joubert, 795. — Il présente l'*Histoire naturelle des plantes*, 811. — Fait déclarer que l'armée de Batavie a bien mérité de la patrie, 821. — Fait l'éloge de l'armée d'Helvétie, 829. — Est exclu au 19 brumaire, 895.

MOREAU, professeur d'astronomie. — Ouverture de son cours, III, 168, 289.

MOREAU, général. — Est nommé au commandement en chef de l'armée de la Moselle, XVII, 741. — Eloge de sa bravoure, XVIII, 678. — Il annonce un avantage remporté à Goesrelde, XIX, 484.— Son éloge par Richard et Pichegru, XXI, 14. — Il annonce le succès d'une attaque générale sur le Rhin, 236. — Et la capitulation de Nieuport, 290. — Trait de courage et d'humanité de ce général, 380. — Eloge de sa valeur, XXII, 102. — Il remplace Pichegru, 243.— Annonce les succès de l'armée du Nord, 531. — Et une victoire sur la garnison de Luxembourg, 606.— Se distingue à la prise de Grave et à l'armée du Nord, XXIII, 120, 230. — Cruauté du tribunal révolutionnaire de Brest envers son père, 294.— Il est nommé général en chef de l'armée du Nord, 600. — Envoie un certificat des généraux de l'armée qui attestent

les exploits de Pichegru, XXVI, 162. — Sa lettre à Noël sur un avantage de l'armée française, XXVII, 129.— Il annonce la fuite des Autrichiens et la prise par les Français de Kayserlautern, de Newstadt et de Spire, XXVIII, 522. — Et une autre victoire sur les Autrichiens, 330. — Reçoit une lettre du Directoire qui autorise les frères Solano à se rendre à l'armée; annonce quelques avantages, et la tentative prochaine du passage du Rhin, 335. — Succès de ses opérations, 336. — Il donne des détails sur le passage du Rhin et la prise du fort de Kehl, 337, 340.— Et sur diverses victoires, 343, 345, 351, 367, 393. — Rend compte de la bataille de Renchen, 347. — De nouveaux avantages, 351. — De la bataille de Rastadt, 353. — De celle d'Ettingen, 357. — Annonce la suspension d'armes conclue avec le duc de Virtemberg et de nouveaux succès, 363.— Détails sur la marche de son armée et des succès obtenus dans les montagnes d'Albe, 379. — Il annonce sa communication avec l'armée de Sambre-et-Meuse, et ses progrès dans le pays, 413. — Donne les détails d'une victoire dans laquelle se sont distingués plusieurs généraux et du passage de la Leck, 417. — Autres actions avantageuses, 424, 425. — Il annonce que l'avant-garde du centre a battu l'ennemi à Maimbourg, 436. — Nouvelle victoire, 455. — Détails de celle remportée près Buchau; compte-rendu de la glorieuse retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle, 461. — Article de Trouvé sur cette retraite; éloge de ses talents et de ses combinaisons savantes, 462. — Il annonce une victoire remportée sur les Autrichiens, 467. — Charge le général Desaix de la défense de Kehl; fait l'éloge du général Marescot, commandant de Landau, 476.— Transmet les détails d'une sortie de la garnison de Kehl, 499.— La belle conduite des troupes chargées de défendre la tête du pont d'Huningue, et la perte de l'ennemi, 506. — Est nommé général en chef des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, 518. — Et de celles du Nord et de la Moselle, 522. — Annonce la capitulation et l'évacuation du fort de Kehl, 525. — Est remplacé par Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse, 534. — Rupture de l'armistice conclu entre lui et l'électeur palatin, 542. — Il annonce son nouveau passage du Rhin, et la signature des préliminaires de paix par l'Empereur; rend compte au Directoire des opérations de l'armée depuis le 1er floréal; donne des détails sur le passage du Rhin et la reprise de Kehl, 674. — Envoie le traité conclu par l'adjudant-général Dessolles, 681.—Son éloge par Mathieu Dumas, 684. — Il transmet des détails sur son passage du Rhin près de Gambsheim, et des combats qui l'ont suivi, 691. — Est appelé à Paris par le Directoire, 791. — Répond, qu'avant de partir, il a fait arrêter quelques complices de Pichegru; sa proclamation à l'armée, 818. — Sa lettre à Barthélemy sur la trahison de ce général, 821. — Il est nommé inspecteur-général des armées, XXIX, 404. — Est l'un des membres du bureau militaire près le Directoire, 636. — Se distingue sous les murs de Vérone, 651. — Remplace Schérer au commandement des armées d'Italie et de Naples, 658. — Protége la retraite de l'armée d'Italie, 659. — Est désigné par Joubert pour lui succéder; reçoit des témoignages de reconnaissance de l'armée d'Italie pour avoir protégé sa retraite, 660. — Notice à ce sujet, 675. — Son rapport sur les opérations de cette armée, 686. — Ses opérations en Italie, 697. — Il félicite, par une proclamation, le peuple ligurien de son courage et de son dévouement, 718. — Cerne les Austro-Russes, 724. — Détails d'une affaire où il a eu un cheval tué sous lui, 728. — Sa proclamation aux Piémontais insurgés, 730. — Lettre qu'il reçoit du ministre de la guerre sur les commandants qui ont rendu des places fortes en Italie, 732. — Il est nommé général en chef de l'armée du Rhin, 732, 782. — Est attaqué dans le journal le *Démocrate;* combat de procédés entre lui et Joubert, 785. — Message du Directoire sur les dangers qu'il a courus à la bataille de Novi, et jonction d'une de ses lettres au message, 788. — Autres détails; il a trois chevaux tués sous lui, 790, 818. — Joubert l'avait engagé à l'accompagner à cette affaire, 793. — Sa lettre au Directoire ligurien, 817.— Son rapport sur la bataille de Novi, 824, 825. — Il arrive à Paris, 849. — Se rencontre avec Bonaparte, 867. — Reçoit de celui-ci un damas garni de diamants, 879. — Le Corps législatif lui donne une fête, 879, 880, 881. — Il accompagne Bonaparte à la barre au 18 brumaire, 883.

MOREAU, frère du précédent.— Dénonce les membres du tribunal de Brest, et réclame des indemnités pour sa famille, dont le père a péri sur un échafaud, XXIII, 294.

MOREAU (T.), adjoint aux adjudants-généraux de l'armée du Nord. — Est condamné à mort, XX, 511.

MOREAU (Joseph), tisserand. — Est fusillé, XXVII, 585.

MOREAU (Nicolas), canonnier. — Trait héroïque, XX, 374.

MOREAU, étapier. — Est condamné à mort, XXI, 24.

MOREAU (A.), soldat vétéran.— Est condamné à mort, XXI, 16.

MOREAU, architecte. — Est condamné à mort, XXI, 199.

MOREAU (F.), perruquier. — Est condamné à mort, XXI, 396.

MOREAU (H.), homme de loi. — Est condamné à mort, XX, 112.

MOREAU (Jean), procureur de la commune de Beaucaire. — Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

MOREAU, député du Mont-Terrible au conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXIX, 293.

MOREAU, membre du tribunal de cassation.— Est nommé membre de la haute-cour, XXVIII, 383.

MOREAU, chef de brigade. — Culbute, sur ses bateaux, un corps de troupes sorti de Mantoue, XXVIII, 480.

MOREAU (Claude), entrepreneur de charrois militaires. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 216. — Et condamné à mort, 612.

MOREAU (Agricole.)—Vexations dont il est victime, XIX, 198. — Pétitions pour sa mise en liberté, 724. — Il remercie les Jacobins de l'avoir obtenue, XX, 320. — Annonce qu'à Avignon la moisson a été abattue en huit jours, XXI, 171.— Accusations contre lui, XXIII, 563, 570. — Détails sur sa conduite à Beaucaire, XXV, 53. — Il est accusé d'être l'un des agents des troubles d'Avignon, XXVIII, 591. — Elu par l'assemblée scissionnaire de Vaucluse, envoie sa démission, XXIX, 673.

MOREAU, historiographe. — Observations critiques sur ses travaux, V, 395.

MOREAU, officier. — Emigre avec Lafayette, XIII, 519.

MOREAU (Jean), procureur-syndic de la Meuse, député de ce département à la Législative. — Son rapport sur l'admission des anciens élèves de l'école des ponts-et-chaussées, XII, 283, 686, 711. — Il appuie une pétition contre la conduite du roi, 687. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès de ce prince, XV, 15, 163, 194, 253. — Il donne sa démission, XVII, 409. — Réélu au conseil des Anciens, il la donne encore, XXVIII, 296.

MOREAU-GRANDMAISON. (*Voyez* Grandmaison.)

MOREAU-SAINT-MARTIN. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, XXII, 279.

MOREAU-SAINT-MERY. — Orateur des électeurs

de Paris, présente à l'Assemblée leur adhésion à ses travaux, I, 100.— Harangue le roi, 173, 227, 598. — Sa participation aux événements du 14 juillet, 256, 281, 557, 570, 579, 582, 583, 611.— Il harangue de nouveau le roi, le 6 octobre, II, 44.— Député de la Martinique à la Constituante, il s'oppose à la mise en liberté de Bezenval, 63. — Disculpe le district de Saint-Martin-des-Champs, 96.— Ses réclamations au sujet de l'affranchissement des Noirs, III, 56.— Il vote pour que les traites fournies par la marine sur des étrangers ne soient pas comprises dans l'arriéré, 704.— Son opinion sur l'organisation de la municipalité de Paris, IV, 315.— Il fait décréter des éloges aux vainqueurs de la Bastille, pour le sacrifice de leurs médailles, 723. — Présente quelques amendements au projet concernant l'acquittement de la contribution patriotique, V, 343.— Dénonce un numéro de Marat, VI, 5.— Lit diverses adresses des assemblées du nord et du sud de Saint-Domingue, 480. — Défend la conduite de Damas à la Martinique, 504, 507, 609, 626. — Sa motion relative aux affaires des colonies, VII, 99. — Il demande le remplacement par *interim* de Jobal, 414, 444.— Justifie Arthur Dillon, 556.— Défend le système des primes en faveur de la grande pêche, 566.—Réclame contre les droits d'entrée sur les denrées coloniales, 654.— Communique des lettres de l'assemblée coloniale de la Martinique, 720, 760.— Est adjoint au comité d'agriculture, VIII, 30.— Combat le projet sur l'administration des colonies, 91. — Propose de les réunir avec la marine en un seul ministère divisé en deux sections, 94.— Pose diverses questions sur l'organisation de la marine, 148.— Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 333, 334, 382, 383, 387, 395, 396.— Et sur les droits des hommes de couleur, 400, 401.— Il demande, lors de la fuite du roi, qu'on ne puisse sortir de Paris, sans un passeport du président de l'Assemblée, 734. — Sa motion en faveur de Bodan, maire de Clermont, 759.— Il explique la conduite de Blanchelande, IX, 460.— Publie une *Description topographique et politique de Saint-Domingue*, XXVIII, 475.

MORÉE (la).— Lettre du consul français dans cette province annonçant la bonne défense de la frégate commandée par Ricord, XXVII, 459.— Annonce d'une insurrection, XXIX, 271.— Démenti donné à cette assertion, 301. — Inquiétudes du Divan sur les dispositions de ses habitants, 320.

MOREL (Augustin).— Est acquitté, XIX, 256.

MOREL, co-accusé dans l'affaire de Babeuf.— Nie tout, XXVIII, 658.—L'accusateur national de la haute-cour le considère comme complice de Babeuf, 682.— Il est acquitté, 717.

MOREL, témoin dans l'affaire Lavilleheurnoy. — Est confronté avec Poly, XXVIII, 640.

MOREL, capitaine d'artillerie légère.— Son éloge par le général Moreau, XXVIII, 426.

MOREL, homme de loi.— Fait une pétition sur les enfants naturels, XXIX, 317,

MOREL.— Plaintes de Monnot contre lui, XXV, 21.

MOREL, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

MOREL, perruquier.— Est condamné à mort, XXI, 284.

MOREL.— Lettre du président de la Convention à lui et à sa femme, XVIII, 598.

MOREL, chirurgien.— Est acquitté, XVI, 694.

MOREL, député de Lorraine à la Constituante. — Sa motion contre l'émigration des officiers, VIII, 739.

MOREL (Jean). — Décret relatif à sa liquidation, VII, 644.

MOREL, employé aux écuries de Chartres. — Ordre de l'arrêter, XXVIII, 281.

MOREL, chef de brigade.— Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 506.— Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 645.— Et s'y distingue, 798.

MOREL (Louis-Sébastien), député de la Marne à la Législative. — Fait décréter un grand nombre de liquidations, XII, 488.— Et rendre un décret sur les taxations héréditaires, XIII, 669.

MOREL DE CHEFDEVILLE, intendant de *Monsieur*. — Sa justification au sujet de l'affaire de Favras, III, 71.— Il dépose contre celui-ci, 137, 320.

MOREL DE VINDE.— Annonce de sa *Déclaration des droits, mise à la portée de tout le monde*, V, 265. — Il est élu juge à Paris, VI, 498.

MORELL (Marie).— Se fait enrôler, XVI, 539.

MORELLET (abbé).— Anecdote le concernant, V, 491.— Il est attaqué par Chazal, comme ayant écrit contre la loi du 12 floréal, XXVI, 564.

MORET.— Passages de Mesdames dans cette commune, VII, 460, 467.

MORET (abbaye de).—Annonce de son sucre et de son sirop d'orge, VI, 768.

MORET (madame), descendante de Lafontaine. —Son plan d'éducation pour les demoiselles, III, 429, 703.

MORET, notaire. — Est condamné à mort, XXI, 203.

MORET, curé. — Est condamné à la détention comme suspect, XX, 635.

MORET, membre du comité révolutionnaire de Saumur. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XXI, 152. — Et réintégré dans ses fonctions, 446.

MORETON CHABRILLANT, ancien colonel du régiment de La Fère.—Est l'un des députés de la commune de Paris chargés de féliciter l'Assemblée, II, 39.— Rapport tendant à lui faire rendre son emploi, V, 323.— Il proteste de son obéissance à l'Assemblée lors de la fuite du roi, VIII, 725.— Décret relatif à sa destitution, IX, 761. — Sa réclamation à ce sujet, X, 309. — Il est réintégré, 512.— Se plaint qu'on ait pris à Paris, son argenterie et ses armes, XIII, 672, 720.— Annonce la levée du camp de Maulde, 672.— Mesures prises par lui, 687.— Il donne des détails sur la levée des camps de Maulde et de Bruille, 690. —Annonce l'évacuation de Saint-Amand et la retraite du général Ferrand, XIV, 91.—Défend à tous les corps civils de Mons de s'assembler sans autorisation, 598.— Décret relatif à des assignats qui lui ont été volés, XV, 604.— Est accusé par Marat, XVI, 34.— Meurt à Douai, 249.

MORGAN, aide-de-camp de Dumouriez et colonel des hussards de la liberté. — Ce corps refuse de le recevoir, XVI, 32.— Il apporte la capitulation d'Anvers, 59.— Est destitué, XIX, 5. — Fait général, il est déporté au 18 fructidor, XXVIII, 796, 810.

MORGAN (Williams). — Notice de son ouvrage sur les dépenses de la guerre et la dette nationale en Angleterre, XXVIII, 266.

MORGUE (comte de), député du Dauphiné à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98.

MORIAN, l'un des prévenus de l'assassinat de Hoche. — Accusation contre lui et ses complices, XXVIII, 463, 499.

MORICAUD, épicier.— Est condamné à mort, XXI, 199.

MORICHELLI (madame), cantatrice italienne. — Ses débuts à Paris, IV, 508, 564.

MORIGNIÈRE (poste de la), département de la Vendée.— Est forcé par les chasseurs de la Charente, XVII, 528.

MORILLON. — Est élu à l'évêché d'Arras, VIII, 5.

MORILLON, administrateur à Lyon.— Se rétracte sur le 31 mai, XVII, 260.

MORILLON (Haligon). — Décret en sa faveur, XVIII, 46.

MORILLON-DUBELLAY, marchand de draps. — Est condamné à mort, XX, 635.

MORIN, adjudant-major.— Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 466.

MORIN, ex-quartier-maître de la garde du tyran. — Est condamné à mort, XXI, 216.

MORIN, cirier.— Est condamné à mort, XXI, 128.

MORIN (N.), cultivateur. — Est acquitté, XX, 284.

MORIN (Denis). — Est condamné à mort, XIX, 46.

MORIN (Louis).— Sa participation à la prise de la Bastille, I, 188.

MORIN (Antoine), député de Carcassonne à la Constituante. — Demande la fixation à Narbonne de l'évêché de l'Aude, V, 74. — S'élève contre le système des assignats, 731.— Son discours sur l'impôt appliqué au droit d'enregistrement, VI, 573.— Il fait maintenir dans leurs fonctions les professeurs du collége de Rhodez, VII, 742.— Se plaint du despotisme des amirautés, VIII, 560.— Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 253.

MORIN. — Assassine Olivier pour opinion politique, XXIII, 254.— Est traduit devant le tribunal criminel de Paris, 260. — Et condamné à mort, 286. — Précis de sa procédure, 296.

MORISOT, capitaine. — Se distingue au combat de Brunnen, XXIX, 791.

MORISSET (H.), juge à Montargis. — Est condamné à mort, XX, 276.

MORISSET, veuve Joly.—Est condamnée à mort, XXI, 95.

MORISSON, rentier.— Est condamné à mort, XXI, 95.

MORISSON (Charles-François-Gabriel), député de la Vendée à la Législative.—Demande l'ajournement du décret d'accusation contre les princes français émigrés, XI, 21 *.— Son opinion sur le mode de séquestre des biens des émigrés, 554. — Et sur un jugement rendu contre Talvande et Fontaine, XII, 590. — Il appuie une motion contre les rassemblements armés, 722.— S'oppose à l'envoi de commissaires aux frontières, XIII, 181.— Réélu à la Convention, son opinion sur le jugement de Louis XVI, XIV, 464. — Il fait fixer le traitement des huissiers des tribunaux criminels, 574. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 887; XV, 160, 209, 253.— Fait rejeter une proposition de Dupont relative aux dettes des défenseurs de la patrie, 536.— Demande des secours pour les administrateurs de la Vendée ; dénonciations contre lui, XVII, 380. — Lettre de Godefroy sur ses opérations avec lui à Coulommiers, XVIII, 700.— Il annonce la soumission des chefs des rebelles, XXIII, 592.— Et le rétablissement de l'ordre et du commerce dans la Vendée, XXIV, 302.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur la mise en liberté des députés arrêtés en vendémiaire, XXVI, 384. — Il combat la motion de limiter le pouvoir donné au Directoire de nommer les autorités non élues, 446. — Fait appliquer l'amnistie à l'égard des Chouans, XXVIII, 263.— Sa motion relative aux actes notariés dans la Vendée, 279.— Ses observations sur le projet relatif au paiement des dépenses administratives, 304.

MORIVAUX (Anat.-Fr.-Ant.), député du Jura à la Législative.— Adhère à la réunion opérée dans la séance du 8 juillet, XIII, 220. — Compromis dans les papiers de l'armoire de fer, il est décrété d'accusation, XV, 356.

MORIZOT, dépouillé de son état par le ministre des finances. — Réclamation et débats à son sujet, V, 41.

MORLAIX.—Établissement d'un octroi municipal dans cette ville, XXIX, 822.

MORLOT, général.— Son éloge, XX, 268; XXIV, 61.

MORMANT, femme de La Sourdière.— Est condamnée à mort, XXI, 159.

MORNINGTON (comte de), membre du parlement d'Angleterre. — Vote l'abolition de la traite, XII, 494.— Accuse les Français d'avoir été les agresseurs, XIX, 411.

MOROSY (Alexandre).— Remplace Anzerly, comme prince de Valachie, XXIX, 632.

MOROT, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 120.

MOROY, co-accusé dans l'affaire de Babeuf.—Soutient qu'il n'a eu d'autre but que de s'opposer aux complots des royalistes, XXVIII, 656.— L'accusateur national le considère comme complice de Babeuf, 682. — Sa défense, 703. — Il est condamné à la déportation, 717.— Son départ pour Cherbourg, 730.

MORRIS. — Objet de sa mission à Londres, XI, 410.— Il est livré aux Anglais, XXIX, 856.

MORSAN, ex-lieutenant civil à Pont-Audemer.— Est élu juge au tribunal de cassation, VII, 490.

MORSKI.— Est ministre de Pologne à Madrid, VI, 173.

MORT. (*Voyez* Peine de mort.)

MORTAGNE. — Révocation des pouvoirs limités donnés par ce bailliage à ses députés, I, 157.— Formation de la municipalité de cette ville, III, 680.— Elle est prise sur les rebelles, XVII, 510 ; XVIII, 168.— Message relatif à la scission opérée dans ses assemblées primaires, XXVI, 574, 587. — Procès-verbal constatant qu'elle a été de nouveau le théâtre d'une rixe violente ; invitation au Directoire à ce sujet, et nomination d'une commission chargée d'un rapport sur l'illégalité de ses opérations, XXVIII, 641, 649.— Décret qui les annule, 652, 657.— Le feu se déclare dans sa forêt, XXIX, 174.

MORTAIN. — Troubles religieux dans cette commune, XXI, 158.— Décret qui y établit un tribunal de police correctionnelle, XXVIII, 354.

MORTEMART (duc de), député de Sens à la Constituante.—S'oppose à ce qu'on déclare inviolable la personne de l'héritier présomptif du trône, I, 470.— Son opinion sur les droits de la branche d'Espagne, 471.— Il provoque la discussion sur la définition du gouvernement monarchique, 499.—Soutient le plan de Necker, II, 1, 2.—Demande la division de l'article sur la concession de l'impôt, 14. — Combat celui tendant à attacher l'éligibilité au paiement volontaire de la contribution, 295. — Annonce la fin du travail sur le remboursement des offices, 404. — Combat le projet d'adresse aux provinces présenté par Talleyrand, III, 348.— S'oppose à la suppression des droits de péage et de minage, 570.— Commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXI, 89; XXIII, 657 ; XXIV, 201.

MORTEMART (marquis de), député de Rouen à la Constituante.— Son opinion sur la formation des majorités, I, 238.

MORTEMART, capitaine au 56e régiment.—Trait de courage, XIII, 643.

MORTET (C.), ex-contrôleur des équipages du prince de Condé.— Est condamné à mort, XIX, 572.

MORTIER, gendarme-vétéran. — Décret qui lui accorde des secours, XIX, 343.

MORTIER, député de Flandre à la Constituante.— Sa lettre à ses commettants, II, 345.

MORTIER, adjudant-général.— Son éloge, XXVIII, 389. — Il se distingue à l'armée du Danube, XXIX, 870, 875, 877.

MORTIER, peintre. — Éloge de sa conduite en vendémiaire, XXVI, 172.— La Convention lui accorde un secours de 1,200 livres, 174.

MORTIER-DUPARC, député de la Sarthe au conseil des Cinq-Cents.— Regarde les écoles secondai-

* Le Moniteur a imprimé Moriceau par erreur, c'est Morisson qu'il faut lire.

res comme inutiles, XXIX, 83. — Son rapport sur la motion tendant à envoyer le portrait de Marceau à toutes les autorités, 317, 331, 384.

MORTIMER, comte d'Oxford. (*Voyez* Oxford.)

MORTON-EDEN (chevalier). — Conjectures, à Londres, sur son voyage en France, XXV, 17. — Ses dépêches relatives aux armées belligérantes, XXIX, 730.

MORTS (les). — *Des honneurs qu'on doit leur rendre*, XXIV, 202. — Peines demandées contre les violateurs de leurs cendres, XXVIII, 327.

MORY-D'HELVANGE, ex-noble, homme de lettres. — Est condamné à mort, XX, 496.

MORY-D'HELVANGE fils, pharmacien. — Est condamné à mort, XX, 496.

MORVEAU. (*Voyez* Guyton-Morveau.)

MORVELDT, général autrichien. — Conclut un armistice avec Bonaparte, XXVIII, 669.

MOSCATI, médecin de Milan, président du Directoire cisalpin. — Sa réponse au ministre du Pape, XXIX, 138. — Sa démission, 251. — Fête en l'honneur de son trépassement politique, 270.

MOSCOVIE (la). — Mouvements insurrectionnels dans cette province, XXIX, 602 *bis*.

MOSCOW. — Mécontentement dans cette ville, XXIX, 252.

MOSEL, officier. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 425.

MOSELEY, médecin. — Son traité sur le café, V, 516.

MOSELLE (département de la). — Elections de ses fonctionnaires civils et ecclésiastiques, VII, 330. — Troubles à l'occasion du placement des barrières, 474. — Election de son nouvel évêque, 666. — Dénonciation contre l'administration, 672. — Elle annonce les dispositions prises par Bouillé lors de la fuite du roi, VIII, 783. — Lettre sur la situation de ce département, IX, 11, 112. — Bonnes dispositions de ses habitants après la fuite du roi, 38. — Formation de ses bataillons de volontaires, 642. — Mouvement de troupes sur son territoire, X, 165. — Décret contre l'exportation de ses bestiaux, XII, 384. — Dénonciation contre son Directoire, XIII, 167, 183. — Improbation de sa conduite, 283. — Compte-rendu par les commissaires y envoyés, 636. — Justification de son receveur-général-syndic, mandé à la barre, XIV, 321. — Décret qui y envoie de nouveaux commissaires, 812, 818, 820. — Deux juifs de ce département dénoncent Wimpfen, qu'ils accusent d'avoir voulu livrer Thionville, XV, 494. — Suspension du transit par son territoire, XVII, 210. — Mécontentement de ses habitants, à l'occasion de vingt mille hommes extraits de l'armée de ce nom, 378. — Eloge de leur patriotisme, 544. — Arrestation de Mojean qui y levait des contributions révolutionnaires, XVIII, 621. — Décret en faveur de plusieurs de ses habitants déclarés émigrés, XIX, 159. — Envoi d'un agent national jacobin, 466. — Traduction de ses administrateurs au tribunal révolutionnaire, XX, 241. — Ils sont condamnés à mort, 427. — Le Directoire est autorisé à mettre au rabais la formation du sel provenant de ses salines; troubles y occasionnés par le zèle exagéré des fonctionnaires publics contre les prêtres réfractaires, XXVIII, 514. — Renvoi au Directoire de la dénonciation faite par Albert contre ces derniers, 566. — Message à ce sujet, 573. — Discussion sur la résolution relative à la fabrication du sel dans ce département, 732. — Ses élections sont annulées au 18 fructidor, 796, 809. — Rapport sur ses doubles élections, XXIX, 673. — Annulation de celle de Thirion, 682.

MOSER, publiciste. — Ses aperçus sur les guerres d'empire, IX, 701. — Sa mort, XXIX, 509.

MOSLA, ingénieur. — Dénonce Merlin (de Thionville) comme acquéreur d'une fortune considérable par ses dilapidations, XXIX, 751.

MOSNERON (Alexis), négociant à Nantes. — Offre un navire pour porter des secours à Saint-Domingue, X, 302. — Dépose contre Carrier, XXIII, 10.

MOSNERON (J.-B.), frère du précédent, député de la Loire-Inférieure à la Législative. — Communique l'offre faite par celui-ci d'un vaisseau pour porter des secours à Saint-Domingue, X, 302.

MOSOTTI (Ange). — Est condamné à mort comme chef et fauteur de la rébellion de Castel-Nuovo en Italie, XXVIII, 542.

MOSSAC, ci-devant comte, dit Beauvoir. — Prévenu de distribution de faux assignats; demande d'un rapport contre lui, XVI, 13.

MOSSAKOWSKI, évêque et prince Polonais. — Est condamné à une détention perpétuelle, XXI, 129.

MOSTOWSKI (Jude), sénateur polonais. — Sa lettre relative à la comparution à la barre de la Convention de Turski, dit le *Sarmate*, XV, 28. — Il est confiné en Sibérie par l'impératrice de Russie, XXIII, 641.

MOTET, ancien commissaire des approvisionnements. — Sa justification, XXV, 705.

MOTTELAI, cultivateur. — Rapport le concernant, XXI, 7.

MOUCHETON, garde-du-corps. — Est sauvé par Raisin et Durup de Baleine, II, 34.

MOUCHETTE (F.-N.), peintre. — Son arrestation, XVII, 146. — Il est acquitté, XVIII, 26.

MOUCHY, charron. — Est condamné à mort, XXI, 327.

MOUCHY (la veuve). — Son assassinat dans le faubourg Antoine, à Paris, XXVIII, 531.

MOUCHY (Noailles de), ex-maréchal de France. — Est condamné à mort, XXI, 112.

MOUDON, en Suisse. — Meurtre commis en cette commune par les traîneurs de la 68e demi-brigade; arrestation des coupables, XXIX, 296.

MOUGIN, officier. — Dénoncé par les invalides, est mandé à la barre; ses explications, XII, 516.

MOUGINS DE ROQUEFORT, curé de Grasse, député de Draguignan à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 70. — Annonce de sa démission, 502. — Il parle sur la nomination des vicaires supérieurs, IV, 636. — Prête le serment civique, VI, 738. — Est élu secrétaire, VIII, 100.

MOUGINS DE ROQUEFORT, maire et député de Grasse à la Constituante. — Réclame un arrêté pour calmer le peuple, I, 270. — Sa motion contre l'éligibilité des enfants des faillis, II, 96. — Il fait passer à l'ordre du jour sur la question des instructions des provinces à leurs députés, 181. — Veut que les administrateurs soient choisis dans le département, II, 195. — Son opinion sur la nomination des municipalités, 237, 240. — Il combat l'article tendant à attacher l'éligibilité au paiement volontaire de la contribution, 293. — Son opinion sur la dégradation des forêts, 367. — Il rend compte d'une évasion de prisonniers, III, 44. — Parle en faveur de l'ordre de Malte, 59. — Son opinion sur le traitement et les droits des religieux, 407, 422. — Il vote la conservation des banalités conventionnelles, 500. — N'admet les jurés qu'en matière criminelle, IV, 54. — Combat la liberté illimitée de la chasse, 173. — Fixe à quatre ans la durée des fonctions des juges, 283. — Veut qu'ils soient institués par le peuple, 289. — Vote pour l'ambulance des juges de cassation, 457. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 49. — Ne veut pas que les tribunaux de districts soient juges d'appel les uns à l'égard des autres, 214. — Son opinion sur le nombre des juges de district, 243. — Son rapport sur les troubles de Ca-

bris, 332. — Il demande que l'accusateur public soit nommé par le peuple, 347.—Parle sur le traitement des juges, 520. — Sur celui des administrateurs de district, 527. — Et sur le renouvellement du tribunal de cassation, VI, 411. — Fait part du secours accordé par les pêcheurs de la ville de Cannes aux marins-pêcheurs employés sur les vaisseaux de l'Etat, 566. — Vote l'établissement des avoués, 651. — Propose un mode de liquidation des offices supprimés, 691, 698. — Vote l'institution des jurés en matière criminelle, 745. — Fait conserver les prud'hommes pêcheurs de Cannes, VII, 537.—Son opinion sur la contrainte par corps contre les députés, VIII, 463.—Et sur la peine de mort, 548. — Il lit une adresse du Gard contre Glandevèse et Duboscel, IX, 48.—Son opinion sur l'article relatif à la liberté de la presse, 469. — Il demande qu'on entende le rapport de Menou sur l'affaire d'Avignon, 645.

MOULET, marchand. — Est condamné à mort, XXI, 55.

MOULET, officier de la garde nationale. — Sa conduite dans les troubles de Montauban, V, 206.

MOULIN, défenseur officieux de Châlier. — Mauvais renseignements donnés sur lui aux Jacobins, XX, 467.

MOULIN, député de Rhône-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253.

MOULIN, surnom de Leroy. (*Voyez* Leroy.)

MOULIN, juge au tribunal d'Yriex.— Inculpation contre lui, XVII, 346.

MOULIN, administrateur du district de Besse, député du Puy-de-Dôme à la Législative. — Fait renouveler le serment de *vivre libre ou mourir*, X, 31.

MOULINS. — Est élu juré du tribunal révolutionnaire, XV, 712.

MOULINS, adjudant-général. — Son éloge, XVII, 365.—Se tue pour ne pas tomber entre les mains des rebelles; décret pour qu'il lui soit érigé un tombeau, XIX, 455. — Son nom sera inscrit sur la colonne des traits héroïques, XX, 339.

MOULINS, général de division, frère du précédent. — Ordre sanguinaire que lui donne Turreau, XXII, 118.— Il est nommé général en chef de l'armée des Alpes, 181.— Annonce des succès, XXIV, 554; XXVI, 231. — Employé à l'armée de Rhin-et-Moselle, annonce l'armistice conclu avec le cercle de Souabe, XXVIII, 376. — La retraite du général Schers sur Kehl, et l'attaque de ce fort par les Autrichiens, 442. — Est l'un des candidats pour la place vacante au Directoire, XXIX, 266, 676.—Est remplacé par Gillot dans le commandement de la 17e division, 422. — Et envoyé à l'armée d'Angleterre, 430. — En commande l'aile gauche, 489. — Sa proclamation aux habitants des départements de l'Ouest, 660. — Il est élu au Directoire, 715, 717. — Son discours d'installation, 721. — Sa démission, 884. — Propositions faites par lui à Bonaparte, 888, 892.

MOULINS. — Inondation dans cette ville, VI, 408. — Décret qui y établit une manufacture d'armes, XIII, 167.—Brissot y est arrêté, XVI, 623.— Destitution des administrateurs de sa manufacture d'armes, XVII, 627. — Deux pétitionnaires de cette commune dénoncent Forestier et Gerbois et sont envoyés au comité de sûreté générale, XXI, 606. (*Voyez* Forestier.) — Dénonciation d'une lettre de son comité de surveillance, XXIII, 247. — Inculpations contre son comité révolutionnaire, 470. — Accusation contre Fouché d'y avoir fait égorger trente-deux détenus, XXIV, 675. — Pétition des habitants contre la commission chargée de prononcer sur les arrestations, XXV, 404. — Arrêté de l'administration sur la célébration des décadis, XXIX, 107, 108. — Plaintes contre l'audace des anarchistes, 333.

MOULINS A BRAS.— Annonce y relative, IV, 640; XVII, 579.

MOULINS A VAPEUR. — Projet d'un établissement de ce genre, XII, 626.

MOUNIER. — Ses écrits sur les Etats généraux, *Introd.*, 14. — Député du Dauphiné à la Constituante, il s'oppose à l'envoi d'une députation aux ordres privilégiés, I, 27. — Propose des invitations individuelles, 28. — Fait choisir un député par gouvernement pour les conférences, 30. — S'oppose à l'adoption d'un réglement, 42. — Propose une dénomination à prendre par les communes, 74, 79. — Réclame divers comités, 86. — Provoque le serment du Jeu de Paume, 89. — Et une adresse au roi, 90. — Demande l'éloignement de la garde qui entoure l'Assemblée, 96. — Veut qu'on s'occupe de l'affaire des gardes françaises, 112. — Qu'on donne acte au clergé de ses déclarations, 116. — Qu'on admette les députés coloniaux, 118. — Et qu'on laisse au pouvoir exécutif le soin des subsistances, 128. — Est élu membre du comité de constitution, 129, 157. — Fixe le sens du mot *constitution*, 141. — Propose de demander au roi le rappel des ministres, 149, 166, 168. — Rend compte de la députation envoyée à Paris, 163. — Appuie la proclamation de Lally, 190. — Son projet de déclaration des droits et des principes du gouvernement, 215, 221. — Son opinion sur la sûreté personnelle, 254. — Sur les droits abolis et sur les droits rachetables, 295. — Sur le serment des troupes, 322. — Il fait adopter trois articles de la déclaration des droits, 366. — Réclame la condition de capacité pour l'admission aux places, 368. — Son opinion sur la séparation des pouvoirs; sur la responsabilité des agents publics, 385. — Et sur les assemblées provinciales, 386. — Son rapport sur les principes de la monarchie, 390.—Il demande une liste des opinions sur cette matière, 392. — Son ouvrage intitulé : *Considérations sur les Gouvernements*, 394. — Il veut qu'on brave les menaces des factieux du Palais-Royal, 400. — Son rapport sur l'organisation du Corps législatif et sur la sanction, 401, 420.—Il soutient cette sanction, 437. — S'oppose à la lecture du mémoire du roi sur cet objet, 454. — Ses observations sur la souveraineté de la nation, 503. — Il est élu président, 519. — Conduit les femmes au château, II, 11, 28.—S'excuse de ne pouvoir se rendre à l'Assemblée, 16. — La consulte sur la délivrance des passeports, 22. — Caresses que lui prodiguent les aristocrates, 27. — Réflexions sur sa conduite au 5 octobre, 28.—Et sur son émigration en Dauphiné, 30. — Sa démission, 214, 250. — Il se justifie, 254. — Emporte les notes des procès-verbaux depuis le 5 mai, 351. — Ses observations sur le rapport relatif aux événements des 5 et 6 octobre, 521. — Il proteste contre les décrets de l'Assemblée, III, 95. — Courrier envoyé par lui au roi d'Angleterre, XXIII, 618. — Donne ses instructions à Dumas pour rétablir en France le roi avec la constitution anglaise, XXIV, 249. — Etablit au Belvédère une maison d'éducation, XXIX, 528, 533.

MOUNIER, ex-procureur du roi dans les eaux-et-forêts. — Excite des troubles à Vannes, VII, 490.

MOUNIOTTE (E.-P.), juge au tribunal de Besançon. — Est condamné à mort, XX, 420.

MOUQUET. — Son discours à la société de la rue du Bac contre les royalistes et les voleurs; il dénonce Talleyrand et la baronne de Staël et propose une adresse au Corps législatif, XXIX, 772. — Est chargé de rédiger cette adresse pour provoquer la déclaration de la patrie en danger, 777.

MOURAD-BEY. — Sa défaite dans la Haute-Egypte, par le général Desaix, XXIX, 494.

MOURADGEA-D'OHSSON. — Son tableau général de l'empire ottoman, VI, 656.

MOURAILLES, maire de Marseille. — Jugement de plus ample informé contre lui, XVI, 474.

MOURAN, commandant du bataillon de l'Unité.— Eloge de sa bravoure, XVII, 676.

MOURAT, colonel. — Déserte, XIII, 199.

MOURECOIN. — Annonce le déblocus de Landau, XIX, 107.

MOUREAU (Agricole). (*Voyez* Moreau).

MOURELON, curé. — Est élu évêque de la Creuse, VII, 317.

MOURER, député de la Meurthe au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur les dispenses du service militaire, XXIX, 540. — Sur les moyens de réprimer le vagabondage, 578. — Et sur le mode de révision des jugements rendus sur pièces fausses ou sur faux témoignages, 583. — Il amende le projet relatif à la déportation des prêtres, 590. — Son opinion sur la mise en jugement des émigrés naufragés à Calais, 664. — Son rapport sur les élections de la Dyle, 673. — Il est élu secrétaire, 685. — Provoque des mesures contre le système des scissions; combat un projet relatif à la portion saisissable du traitement des employés, 704. — Défend celui de Berlier sur la liberté de la presse, 710. — Fait mentionner honorablement des adresses et offrandes du département de la Meurthe, 724.

MOURET, ex-soldat.— Est condamné à mort, XXI, 103.

MOURET (madame). — Son ouvrage sur l'éducation du sexe, IV, 560.

MOURGUES (J.-A.).—Est nommé ministre de l'intérieur, XII, 657. — Proteste de son attachement à la constitution, 663. — Est remplacé par Terrier-Monciel, 691. — Publie un ouvrage intitulé : *De la France, relativement à l'Angleterre et à la maison d'Autriche*, XXIX, 143.— Et un autre sur cette question : *Convient-il à la France d'avoir un acte de navigation général et indéfini*? 251.

MOURICAULT, avocat. — Est élu juge à Paris. VI, 602. — Et président du tribunal révolutionnaire, XXIII, 123. — Est remplacé par Agier, 173. — Député de Paris au conseil des Anciens, il fait approuver une résolution sur les domaines nationaux loués à vie ou par baux emphytéotiques, 728.

MOURILLON, évêque de la Creuse. — Prestation de son serment civique, VII, 246.

MOURLAIS, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 176.

MOUROT, député du Béarn à la Constituante. — Reçoit les remercîments de la ville de Pau, II, 365.

MOUSIAU, peintre. — Son estampe de la révolution de 1789, IV, 552.

MOUSNIER, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 215.

MOUSODIVE. — Auteur de la *Sentinelle du Peuple*, *Introd.*, 598.

MOUSSEAUX (château de). — Est conservé pour servir à un établissement public, XX, 397.

MOUSSET (L.-P.), charpentier. — Est condamné à mort, XX, 344.

MOUSSIER, premier président de la cour des monnaies. — Présente une adresse à l'Assemblée, I, 184.

MOUSTIER (comte de). — Est nommé ministre plénipotentiaire de France à Berlin, VI, 46. — Puis ambassadeur à Constantinople, X, 665, 670. — Prête serment, XI, 201. — Examen de sa conduite, XII, 33. — Sa correspondance avec les princes français, XIV, 271. — Il est décrété d'accusation, 272.

MOUTET, agent de Dusaillant.—Suspension de la procédure intentée à raison de son assassinat, XXV, 119.

MOUTH, écrivain patriote de Mayence. — Est traduit à Coblentz, XVII, 437.

MOUTHIER, garde-du-corps.—Est l'un des courriers du roi, lors de sa fuite, VIII, 751.

MOUTHON, commandant de la division maritime, du Nord. — Annonce le plein succès de l'expédition d'Ostende, XIV, 548.

MOUTHON (F.-J.), lieutenant de gendarmerie.— Est condamné à mort, XX, 400.

MOUTIÉ, député d'Orléans à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 5*.

MOUTIER, forgeron. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 641.

MOUTON, agent de Burlandeux.—Est condamné à mort, XXI, 88.

MOUTON (J.-F.). — Est condamné à mort, XXIV, 43.

MOUTONNET, membre des Jacobins.—Est arrêté, XXII, 237.

MOUVEAUX (le poste de). — Exemple d'intrépidité qui y a été donné par Watel, commandant d'un corps de chasseurs, XVII, 146.

MOUVION (forêt de). — Succès des républicains sur ce point, XVIII, 151.

MOUY. — Est dénoncé par Rovère, XXIV, 312.

MOUY (connétable de). — Lettre de Charles IX sur son assassinat, XIX, 619.

MOUYSSET (Guillaume), député de Lot-et-Garonne à la Législative. — Son opinion sur la coupure des assignats, X, 702. — Il défend le projet relatif à la formation de la haute-cour nationale, XI, 30. — Demande le remplacement des curés du Haut-Rhin, 52. — Fait accorder des secours aux inondés de Lot-et-Garonne, 162. — S'oppose à l'établissement de nouveaux ateliers de monnaies, 222. — Fait rendre un décret pour la formation de la haute-cour, 235. — Présente l'acte d'accusation contre Malvoisin et autres, 303. — Son rapport sur le legs fait à la nation par la dame Picard, 340. — Appuie une adresse du faubourg Saint-Antoine, 368. — Son opinion sur l'affaire de Pelleport, 405. — Demande la suppression des séances du soir, 458, 459, 460. — Et la révision des lois sur les droits seigneuriaux, 507. — Son opinion sur le séquestre des biens des émigrés, 707. — Il est d'avis de renvoyer au roi l'affaire de Colmin, XII, 53. — Provoque un rapport sur leurs parents, 269. — Fait déclarer nationaux les biens de l'abbaye de Clairac, 270. — Reproduction de sa motion pour la tenue de conférences secrètes, 395. — Il propose la suppression des tribunaux de district, 776.

MOUZON (Ardennes). — Patriotisme des habitants de cette commune, XIII, 639. — Réclamations de sa société populaire en faveur de Vassant, maire de Sedan, XIX, 416. — Elle se plaint de l'oppression des patriotes, XXI, 721.

MOY, curé de Saint-Laurent de Paris.—Remplace Gouvion à l'Assemblée législative, XII, 155.— S'élève contre le serment exigé du clergé, 407.

MOYNAT-D'AUXON. — Inculpations du général Quantin contre lui, XXIX, 635.— Sa réponse, 651.

MOYNE (de Saône-et-Loire). — Sa mort, XXIX, 673.

MOYNIER, négociant de Paris. — Nie avoir fait banqueroute en Suisse, VI, 317.— Arrêté de la municipalité de Saint-Denis en sa faveur, IX, 18.

MOYOT, député de Bretagne à la Constituante.— Fait autoriser la ville de Strasbourg à s'imposer, VI, 362.

MOYRA (comte de).—Son expédition pour seconder les royalistes de Caen, XIX, 614.

* Le Moniteur a imprimé Méatiers par erreur, c'est Moutié qu'il faut lire.

MOYRA (lord).— Son discours sur la situation de l'Irlande, XXIX, 177. — Protestation des lords contre sa motion, 206. — Toast porté par lui au *Souverain de l'Empire Britannique*, 225.

MOYRAZÈS (Aveyron). — Ravages occasionnés par un loup dans ce canton, XXIX, 207.

MOYSE-BAYLE. (*Voyez* Bayle.)

MOYSSET (Jean), député du Gers à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 185, 252. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.— Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Réélu au conseil des Anciens, il en est secrétaire, XXVIII, 332.

MOZAMBIQUE (Indes-Orientales). — Rupture entre le gouverneur et les îles de France et de la Réunion, XXIX, 411.

MOZARD, agent consulaire.— Transmet la situation de Cayenne, XXVIII, 686.

MOZART, compositeur allemand. — Représentation de son opéra le *Mariage de Figaro*, XVI, 2.

MUGNEROT, littérateur.—Sa lettre sur le *Te Deum*, V, 291.

MUGNIER, tailleur.— Est inculpé dans la conspiration de Babeuf, XXVIII, 281, 301.— Soutient qu'il est étranger à cette conspiration, 665.— L'accusateur national ne trouve pas de preuves suffisantes contre lui, 684.— Il est acquitté, 717 *.

MUGUET DE NANTHOU, député de Franche-Comté à la Constituante.— Pense qu'on ne doit pas s'occuper des menaces du Palais-Royal, I, 400. — Attaque la réponse du roi, II, 8.— Propose la suppression du comité des subsistances, 59. — Son opinion sur l'offre que font les Génovéfains de leur bibliothèque, 214. — Autre contre la main-morte, III, 482. — Il propose de demander au roi la sanction de divers décrets sur l'état militaire, etc., 618. — Fixe à quatre ans la durée des fonctions des juges, IV, 283. — Parle sur la nomination des députés aux fonctions du ministère public, etc., 318. — Et sur l'affaire du vicomte de Mirabeau, 662. — Son rapport sur la cour des aides; il fait décréter l'annulation de la procédure concernant l'incendie des barrières, V, 24. — S'élève contre l'introduction des troupes étrangères dans l'intérieur, 239. — Demande l'ordre du jour sur un mémoire de Necker concernant les grâces et pensions, 417.— Son rapport sur les excès commis à Béfort par les officiers de Royal-Liégeois et Lauzun, VI, 251. — Il accuse Saint-Priest d'être flétri dans l'opinion publique, 366. — Son opinion sur la suppression des brevets de retenue, 456. — Autre relative à la puissance du roi sur la force publique, 558. — Son rapport sur les troubles de Perpignan, 697. — Fait rendre un décret pour la répression de ceux de Brie-Comte-Robert, VII, 154. — Son rapport sur ceux de Béfort, 182.— Il fait ajourner le rapport sur l'affaire de Nîmes, 277.— En présente un sur les troubles des départements du Rhin, 359, 363. — Fait rendre un décret relatif à ceux d'Uzès, 463. — Demande l'examen du projet de loi sur l'émigration, 508. — Son rapport sur les troubles du Mâconnais, 698. — Il fait mettre Muscar en liberté, VIII, 585. — Annonce une insurrection fanatique en Corse, 694, 696. — Provoque la mise en accusation du cardinal de la Rochefoucauld, 702.— Propose de demander compte à d'Affry des mesures qu'il a prises, 718. — Réclame des récompenses pour les citoyens qui ont arrêté le roi; rend compte des mesures prises aux Tuileries; fait mander Montmorin à la barre, 741. — Déclare qu'il n'a fait sa motion que pour justifier celui-ci; est chargé de l'information relative au passeport délivré à la reine, 742. — Rend compte de l'arrestation à Verdun de Damas et autres, 749. — Son opinion sur le mode d'interrogatoire du roi et de la reine, 758. — Il fait rapporter le décret qui ordonnait la translation à Paris des officiers détenus à Verdun, 783.— Et rendre un décret pour l'inviolabilité du secret des lettres, IX, 89. — Son rapport sur la conspiration de Bouillé pour enlever le roi, etc, 113, 119. — Autre sur les troubles de Brie-Comte-Robert, 332. — Appuie le projet accordant des récompenses aux communes qui ont empêché l'évasion du roi, 431. — Son opinion sur les droits politiques des membres de la famille royale, 494. — Et sur les conventions nationales, 544.

MUIR (Thomas), Ecossais. — Plaintes contre l'illégalité de sa condamnation par la haute-cour d'Ecosse, XIX, 465, 505, 709; XX, 86.— Il est transféré à Newgate, XIX, 550. — Adresse que lui envoient les patriotes de Scheffield, XX, 145. — Pitt la dénonce comme preuve de conspiration, 686. — Notice le concernant, XXIX, 77. — Son arrivée à Paris; fête en son honneur à Bordeaux, 83. — Sa lettre à Sotin, 115. — Sa mort, 597 *bis*.

MUIREUR, adjudant-général, — Eloge de ses talents et de sa conduite, XXVIII, 382, 636. — Il est assassiné en Egypte par trois Bédouins, XXIX, 441.

MUIRON, chef de bataillon d'artillerie. — Eloge de sa conduite par Bonaparte, XXVIII, 370. — Il se distingue à l'armée d'Italie, 443. — Aide-de-camp du général Bonaparte, il est tué à ses côtés sur le champ de bataille d'Arcole, 501, 503, 506.

MULARD. — Annonce la prise de cinquante-deux vaisseaux ennemis, XIX, 258.

MULATIERE (pont de la). — Décret qui y établit un droit de péage, XXVIII, 456, 462.

MULEY-ISHAM. — Est proclamé empereur à Maroc, XII, 273.

MULHAUSEN. — Demande, par les habitants de cette république, de la continuation de son commerce avec l'Alsace, VI, 417. — Pétition pour la ratification de son traité de commerce avec la France, XI, 364. — Elle y est réunie, XXIX, 172. — Fêtes à cette occasion, 209.

MULIER (M.-J.). — Son *Alambic théologique*, VII, 736.

MULLER (de), général russe. — Est tué à Kilia, VI, 513.

MULLER, sénateur de Francfort. — Négociation pour un emprunt entre lui et le général Joubert, XXIX, 359.

MULLER, condamné à la déportation. — Adresse en sa faveur, XXII, 736.

MULLER, secrétaire d'état en activité de service à Vienne. — Arrêté pour son inscription sur la liste des émigrés de la Dyle, XXIX, 347.

MULLER (J.). — Notice sur son histoire des Suisses, XXVIII, 524.

MULLER, capitaine. — Son éloge, XXIX, 872.

MULLER, général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales. — Défait les Espagnols, XXI, 117. — Annonce la prise de Vallée de Bastan, 403. — Celle de Fontarabie, 433.— Du port du Passage, etc., 461. — Est l'un des membres du bureau militaire formé près le Directoire, XXIX, 636. — Ses mesures dans le département de l'Isère, menacé par l'ennemi, 716.

MULLER, chimiste. — Offre de fabriquer une monnaie de billon, XXVIII, 336.— Découvre le moyen de préserver l'eau de mer de la putréfaction, XXIX, 686.

MULLINEN, envoyé de Berne. — Proteste des dispositions des Suisses pour l'observation de la neutralité, XVI, 342.

MULNIER, créole.— Fait hommage à l'Assemblée nationale du buste de Désiles, VII, 263.

* Le Moniteur a imprimé Meunier et Mouquet par erreur, c'est Mugnier qu'il faut lire.

MULOT (l'abbé, François-Valentin). — Est un des députés nommés par la commune de Paris pour féliciter l'Assemblée nationale, II, 39. — Président de la commune de Paris, sa réponse au discours de Godard en faveur des juifs, III, 263. — Sa demande en faveur de ceux de Paris, 488. — Il présente un travail sur les maisons de jeu, VII, 411. — Est nommé ministre plénipotentiaire à Avignon, VIII, 579. — Attaques de Maury contre lui, IX, 648, 650, 652. — Il est dénoncé par Tissot, X, 234. — Débats le concernant; il est mandé à la barre, 292. — Ferrier nie avoir été requis par lui d'envoyer des forces à Avignon, 390. — Il est accusé des horreurs commises dans cette ville, 421.— Lit son rapport sur cette affaire, 422, 426. (*Voyez* Avignon.)— Prend sa place de député de Paris à l'Assemblée législative, 431. — Dénonciation contre lui, 495. — Sa motion contre les maisons de jeu de Paris, 555.— Demande d'examen, et justification de sa conduite à Avignon, IX,75, 91, 295, 349. — Il parle en faveur des indigents de Paris, 517. — Son opinion sur l'organisation des districts d'Avignon, 555. — Et sur l'affaire d'Arles, 625. — Il propose d'entendre Dcleutre sur les événements d'Avignon, 671. — Réclame de nouveau l'examen de sa conduite, 733. — La suppression du costume ecclésiastique, XII, 63. — Et l'ajournement d'un projet de fédération au 14 juillet, 596.

MULOT-LAMENARDIÈRE. — Est condamné à mort, XXI. 284.

MULTOT, d'Angers. — Est élu juré suppléant du tribunal du 17 août, XIII, 450.

MUMSEN (de), grand-maréchal de la cour de Danemarck. — Sa démission, VIII, 93.

MUNGO-PARK, agent d'une société anglaise. — Son retour à Londres, XXIX, 146.

MUNICH. — Formation d'un camp près de cette ville, VIII, 461.— Affaire de sa municipalité, 595. — Cris de liberté qui y sont poussés par une centaine de particuliers, XVIII, 697. — Troubles parmi ses habitants, XXIII, 241. — Création d'une cour martiale pour y juger le général Lamotte, 313. — Jugement y rendu contre l'un des ministres de l'électeur, XXV, 625. (*Voyez* Bettschard.) — Texte de ce jugement, XXVI, 65. — Rupture de l'armistice conclu entre ce prince et le général Moreau, XXVIII, 542. — Arrestation du ministre Lippert, XXIX, 625. (*Voyez* Bavière.)

MUNICIPALITÉS. — Proposition de leur établissement, I, 191, 197, 307.— Elles sont appelées au maintien de la tranquillité publique, 291.—Projet de leur organisation, 531. — Discussion sur leur établissement, II, 59.—Les actes de celles nouvellement élues ne pourront être attaqués pour cause d'incapacité, 85.— Décret qui en établit une dans chaque ville, bourg et village, 182.— Discussion et adoption d'une série d'articles sur leur organisation, 232, 237, 239, 246, 272, 278, 287, 326, 335, 352, 389.— Réflexions sur les pouvoirs qu'y exerce le maire, 411. — Décret qui substitue les officiers municipaux à leurs prédécesseurs, dans l'exercice de leur juridiction, 495.— Autres sur l'époque de leur convocation et la qualification de leurs membres, 502. — Leur préséance dans les cérémonies publiques, 511. — Et sur l'admissibilité à leurs fonctions des juges seigneuriaux, 512.— Proposition de fixer le nombre de citoyens nécessaire à leur établissement, III, 74. —Les actes de nomination seront faits triples, 163.— Rapport de Desmeunier sur leur organisation, 276, 283. — Réflexions sur leurs fonctions, 328.— Et leur organisation, 374. — Costume de leurs membres, 657.— Disposition sur le serment qu'ils doivent prêter, IV, 273.—Explications du comité de constitution à leur sujet, 278.— Leur exclusion du ministère public pendant quatre ans après l'expiration de leurs fonctions, 319. — Dispositions relatives aux acquisitions de biens nationaux qui leur sont consenties, 333, 343, 347, 357; VI, 553.—Réflexions sur leurs pouvoirs, V, 420.— Article additionnel à l'organisation de ces corps, 683.— Code municipal, VI, 660.— Responsabilité des municipalités relativement à l'estimation des biens ecclésiastiques, VII, 78.— Incompatibilité de leurs fonctions avec celles de juges de paix, 216. — Motion relative à celles des villes, VIII, 502.— Lettres sur le système municipal, X, 134, 194, 202, 306.— Débats sur la réélection des officiers municipaux, 302.— Motion de réduire le nombre des municipalités, 322. — Décret qui les charge de constater l'état civil des citoyens, XII, 729.— Motion de leur donner le droit d'arrêter et d'interroger les prévenus de complot contre la sûreté de l'État, XIII, 241. —Elles sont autorisées à requérir les ouvriers pour le battage des grains, etc., 662. — Décret qui leur défend toute réquisition hors de leur territoire, 707. —Autre pour leur rénovation, XIV, 14.— Autre qui leur accorde le seizième du prix de la vente des biens nationaux, 507. — Elles sont autorisées à retirer les lettres à l'adresse des émigrés, XVI, 350.— Discussion et articles constitutionnels sur leur organisation, leur population, leurs pouvoirs, leur placement, etc., 419, 453, 463, 490, 507; XXV, 175, 691. — Suspension de leur renouvellement, XVIII, 275.— Décret qui leur ordonne de motiver la cause des refus de délivrance de certificats de civisme, XXII, 26.— Rapport, discussion et décret sur leur complètement par le Directoire, XXVI, 437, 446, 453, 460, 468, 476, 482, 572, 598, 601, 611, 639, 641, 646, 650, 661, 698, 709; XXVII, 4, 11. — Message relatif à la résidence, auprès de celles de canton, des commissaires du Directoire, 179. — Loi sur leurs présidents, XXVIII, 367, 368.— Projet relatif à l'âge de leurs secrétaires-greffiers, 703.— Elles sont chargées de la délivrance des patentes, XXIX, 399. (*Voyez* les localités.)

MUNSINGEN. — Secours donnés par les Français aux incendiés de ce village, XXIX, 251.

MUNSTER.— Opposition du roi de Prusse à l'entrée dans Liége des troupes de cet évêché, II, 457. (*Voyez* Liége.)

MUPITI-ZADÉ.— Son exil, II, 513.

MURAIRE (Honoré), député du Var à la Législative. — Son rapport et son opinion sur les moyens de constater l'état civil, XI, 389, 659.— Il est élu vice-président, XII, 277. — Puis président, 377. — Présente une adresse tendant à ramener le calme à Paris, 743. — Son opinion sur le compte demandé aux ministres, 752.— Et sur le mariage, 776, 784. — Il fait accorder une indemnité aux incendiés de Courtray, XIII, 51.— Son opinion sur la majorité relative au mariage, 70. — Son rapport sur la suspension de Pétion, 143, 146.—Autre sur la conduite de Lafayette, 191.— Autre sur la fixation de l'âge de majorité, 438.— Son opinion sur le divorce, 578.— Il fait décréter le mode de constater les décès, 612.— Et envoyer des commissaires dans les manufactures d'armes, 656.— Réélu au conseil des Anciens, combat la résolution sur le mode de remplacement des juges, XXVI, 709.—Et celle relative aux députés de la Seine, XXVII, 21.—Combat celle sur l'embauchage, 61.— Est élu secrétaire, 293.— Fait approuver la résolution relative à la nomination des membres des administrations, 693. — Son rapport sur celle concernant le réglement de l'Institut national, XXVIII, 166. — Son opinion contre celle sur les parents d'émigrés, 267.— Il propose d'approuver celle qui concerne les droits des enfants naturels, 379.—Est élu président, 398.— Sa réponse à la députation de l'Institut national, 437. — Il vote l'adoption de la résolution relative à la loi du 3 brumaire an IV, 504.— Son rapport sur celle relative à deux points de jurisprudence du tribunal de cassation, 520. — Autre contre celle qui

regarde les déclarations des jurys, 533, 534. — Il défend celle qui fixe le siége des assemblées électorales, 590. — Parle en faveur de celle qui rapporte la loi du 3 brumaire, 710. — Fait ordonner la radiation de Grégoire de Rumare de la liste des émigrés, 727. — Appuie l'annulation des élections du Lot, 729. — Fait approuver la résolution relative à la vente ou à l'achat des suffrages, 751. — Et celle qui rapporte les lois rendues contre les prêtres, 780. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

MURAT, aide-de-camp du général Bonaparte. — Contribue à la victoire de Dégo et de Saint-Jean, XXVIII, 255. — Ses services à la prise de Céva et de Mondovi, 261, 262. — Il se distingue sur le Mincio, 313. — Son éloge par le général Bonaparte, 370. — Il se distingue à la bataille de Roveredo, 431. — Est blessé à la bataille de Saint-Georges, 444. — Éloge de sa conduite à Arcole, 537. — Il s'empare de Derombano en Italie, et y fait beaucoup de prisonniers, 609. — Bat l'ennemi en diverses rencontres, 624. — Se distingue au passage du Lisonzo, 636. — Fait une tournée dans la Valteline, XXIX, 49. — Son départ pour Rastadt, 84. — Il marche contre les révoltés de Rome, 215. — Court les plus grands dangers, 447. — Se distingue à Aboukir, 834. — S'empare de Saffet, 837. — Prend part à l'expédition de Syrie, 842. — Arrive à Fréjus, 849. — Honneurs rendus à sa brigade, 868. — Il commande au conseil des Cinq-Cents, 885. — A bien mérité de la patrie, 896. — Fait évacuer l'orangerie de Saint-Cloud, 905.

MURAT, député suppléant du Maine à la Constituante. — Réclame contre la motion de licencier le corps des officiers, VIII, 559.

MURAT. — Décret qui autorise cette ville à ouvrir un emprunt, IV, 520.

MURET. — Ravages de la grêle dans ce canton; demande de secours pour les communes qui en ont souffert, XXIX, 305. — Il est envahi par les rebelles de la Haute-Garonne; détails à ce sujet, 782. — Larenne, chef de l'armée royale y est arrêté, 790. (*Voyez* Garonne (Haute-.)

MURINAIS (chevalier de), maréchal de camp, député du Dauphiné à la Constituante. — Déclare qu'il ne signera pas les procès-verbaux de division, III, 665. — Appuie le projet sur la contribution patriotique, 710. — Ses observations sur les époques où la chasse sera défendue, IV, 175. — Son opinion sur la procédure des conseils de guerre, 234. — Il combat l'ordre du jour sur la lettre de démission de Virieu, 242. — Appuie la conservation de l'école des ponts-et-chaussées, 554. — Discute le réglement pour les maisons de mendicité, 561. — Propose l'admission de différents corps à la fédération du 14 juillet, 571. — Parle sur l'élection des curés, 638. — Sur la révocation de leurs vicaires, 639. — Et contre un projet de décret sur les pensions, V, 230. — Demande la poursuite des députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 340. — Combat un projet sur les moyens de procurer l'acquittement de la contribution patriotique, 342. — Traite Robespierre de factieux et de tribun du peuple, 455. — S'élève contre la dénonciation faite contre Froudeville, 448. — Ses accusations contre le comité militaire, 484. — Il traite d'infamie les menaces dirigées contre le côté droit, 695. — Dénonce des intrigues à Lyon pour obtenir des pétitions en faveur des assignats, 713. — Se prononce contre ces billets, 738. — S'élève contre la détention de Barmont, 750. — Demande que Mirabeau soit condamné à huit jours d'arrêts, VI, 376. — Fait renvoyer au comité la demande d'une loi contre les ducls, 417. — Et le plan de cadastre de Lamerville, 448. — Son opinion sur les troubles d'Uzès, 459. — Et sur l'imposition des rentes, 547. — Il combat le projet relatif à la contribution personnelle et mobiliaire, 591. — Son opinion sur l'affaire d'Hesdin, 613, 614. — Il dénonce le club des Jacobins, VII, 227. — Réclame contre les murmures du côté gauche, 237. — S'élève contre la dénonciation de l'évêque de Clermont, 422. — Est rappelé à l'ordre, 519. — Sa motion pour l'assiette des sous additionnels, 648. — Il annonce que Clermont-Tonnerre a été insulté pour son opinion sur le Comtat, VIII, 508. — Demande l'appel nominal sur le décret relatif aux gens de couleur, 404. — Veut que la liberté de la délibération sur l'affaire d'Avignon soit assurée, 486. — Son opinion sur la peine à appliquer aux incendiaires, 565. — Il demande à Robespierre s'il fait l'apprentissage de son emploi d'accusateur public, 701. — S'oppose aux mesures proposées contre les ecclésiastiques qui rétracteront leur serment, 704. — Prête le nouveau serment après la fuite du roi, 728. — Demande qu'on conserve le nom de *Dauphin* au fils aîné du roi, IX, 599. — Est nommé au conseil des Anciens par le corps électoral de Paris, XXVIII, 652. — Fait augmenter la solde des troupes stationnées dans Paris, 751. — Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 752. — Fait rejeter la résolution relative à la solde provisoire des militaires hors d'état de servir, 762. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 819. — Est embarqué à Rochefort, XXIX, 15. — Meurt à Sinnamary, 724.

MURNAN, général français. — A un cheval tué sous lui, XVI, 304.

MURPHI, Irlandais. — Est arrêté, XXIX, 290.

MURRAY (le commodore). — Tyrannie de la croisière anglaise sous ses ordres, XXIV, 289.

MURRAY (lady Auguste). — Réclamations de Georges III contre son mariage avec son fils, XIX, 513.

MURRES-DE-BARRÈS. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 629.

MURVILLE (André), littérateur. — Orateur de la section du Théâtre-Français, annonce qu'elle est prête à voler à la défense de la patrie, XVI, 56.

MURY, co-accusé de Bussy. — Décret pour sa mise en liberté, VII, 76. — Autre qui lui accorde une indemnité, 183.

MUSCARD, bas-officier au régiment de Vivarais. — Son enlèvement arbitraire, IV, 133. — Lettre de Latour-du-Pin sur cette affaire, 149. — Sa mise en liberté, VIII, 584. — Commandant d'Ostende, il reçoit les félicitations du Directoire, XXIX, 274.

MUSCULUS, négociant. — Est condamné à mort, XXI, 136.

MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS. — Diverses livraisons de ses gravures, et notices sur les objets précieux qu'il renferme, XXIX, 118, 139, 258, 462, 635. (*Voyez* Lenoir.) — Arrêté portant que les restes de Turenne, Molière et Lafontaine y seront déposés, 655.

MUSÉES. — Rapport pour leur établissement, XXIX, 514.

MUSÉUM DES ARTS. — Lettre de Roland à David y relative, XIV, 263. — Décret concernant les objets qui doivent le composer, XV, 579. — Autre sur son organisation, XVII, 258. — Suppression de sa commission, XIX, 226. — Concours pour la restauration de ses monuments, XXI, 53. — Noms des membres du jury nommé à cet effet, 81. — Défense d'élever des ateliers dans son voisinage, XXII, 628. — Motion pour son prompt achèvement; réclamation à laquelle elle donne lieu, XXIX, 110, 111. — Arrêté du Directoire sur cet établissement, 111. — Notice sur sa galerie des antiques, 141. — Objets précieux recueillis en Italie qui lui sont destinés, 174. — On y transporte l'*Annonciation* provenant de l'église de Saint-Leu, 333.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Décret pour y placer la collection de Chantilly, XVI, 513.

— Rapport et décrets y relatifs, XXII, 727. — Autre décret concernant les terrains y réunis, XXIII, 671. — Objets cédés par Faujas pour y être placés, XXIX, 43. — Distributions de plantes, grains et arbres faites par lui, 664. (*Voyez* Jardin des Plantes.)

MUSINE. — Orateur d'une députation du faubourg Saint-Antoine, proteste de son obéissance aux lois, XII, 254. — Présente une pétition menaçante au nom de ce même faubourg, XVI, 290.

MUSIQUE. — Annonce de plusieurs recueils et journaux de musique, II, 309. — D'une méthode de violon, 400. — Et de la partition de l'*Impressario in Angustie*, de Cimarosa, III, 58. — Discussion sur le génie musical de la langue française, 668, 702. — Annonces diverses de musique nouvelle, IV, 287, 511, 608, 618; V, 31, 62, 114, 128, 146, 199, 294, 419; VI, 91, 219, 607; VII, 23, 386, 488, 616, 756; VIII, 148, 503; IX, 62, 663, 736; X, 44, 72, 164, 240, 295, 639; XIII, 584; XIV, 28, 207, 519, 536, 856; XV, 496, 594, 815, 828, 834; XVI, 3, 211; XVII, 32, 492; XX, 379; XXIII, 536; XXIV, 8, 264, 476, 508; XXV, 136, 168, 248, 352; XXVI, 232; XXVIII, 180.— Pétition des auteurs lyriques pour obtenir un réglement semblable à celui des peintres et des sculpteurs, VII, 299. — Décret sur la propriété de leurs ouvrages, XVII, 176. — Ouvrage de Grétry sur l'art musical, XXII, 51. — Essai sur la propagation de la musique, XXVIII, 331. — Notice sur les ouvrages de Grétry, 614, 768. — Notice d'un livre curieux intitulé : *L'Origine des progrès et l'Etat actuel de la Musique de chasse russe*, XXIX, 298. — Anecdote concernant un chien amateur, 348. — — Annonce d'un nouvel instrument harmonique, 458.

MUSIQUE (Conservatoire de). — Distribution des prix à ses élèves, XXIX, 55. — Martini y est nommé inspecteur de l'enseignement, 344. — Rapport sur cet établissement, 502. — Exercice musical des élèves, 522. — Nouvelle distribution des prix, 523. — Piccini y est reçu, 590. — Projet sur les réductions à y faire, 841. — Réclamation à ce sujet, 845.

MUSIQUE (Institut national de). — Motion pour son établissement, XIX, 310. — Plaintes de ses élèves contre leurs professeurs, XX, 148. — Il ouvre la fête anniversaire du 9 thermidor, XXV, 352. — Détails à ce sujet, 354. — Rapport sur son organisation, 363. — Adoption du projet y relatif, 405.

MUSKEIN, commandant de la flottille du Hâvre.— Fait construire des chalonpes canonnières à Dunkerque, XXIX, 146.— Est nommé commissaire de marine pour l'organisation et l'armement relatifs à la descente en Angleterre, 180.— Bat la flotte anglaise, 242. — Son arrivée à la Hougue, 257.

MUSKOWSKI, Polonais, général de brigade au service de la République française. — Annonce la déroute de l'armée catholique, XVII, 560.

MUSQUINET DE LA PAGNE (Pierre). — Son ouvrage intitulé : *Bicêtre réformé*, III, 304, 312. — Maire d'Ingouville, détenu au Luxembourg, il dénonce Legendre et Lacroix, XVIII, 523. — Est condamné à mort, XX, 32.

MUSQUITZ (de).— Est nommé ambassadeur d'Espagne en France à la place de Azzara, XXIX, 789. — Arrive à Paris, 813. — Est présenté au Directoire, 846.

MUSSET (Joseph-Mathurin), député de la Vendée à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Son rapport sur la pétition de Gamain, constructeur de l'armoire de fer, XX, 322.— Il rend compte de sa mission dans les environs de Paris, XXII, 412, 614. — Et dans le Puy-de-Dôme, XXIII, 234. — Son opinion sur l'affaire d'Evrard, 406. — Il félicite la Convention de sa victoire de prairial et de ses suites, XXIV, 647. — Fait part de l'acceptation de la constitution par la commune de Nantes, XXVI, 7. — Réélu au conseil des Anciens, fait exclure Ferrand-Vaillant du Corps législatif, XXVII, 280.— Est élu secrétaire, XXVIII, 629.— Nommé administrateur de la loterie, XXIX, 25. — Puis commissaire du Directoire à Turin, 625. — Et chargé de l'organisation du Piémont en quatre départements, 649.

MUSSI, receveur à Mâcon. — Est destitué, XXII, 226.

MUSSIN-PUSCHKIN, vice-amiral russe.— Se distingue dans une affaire avec les Suédois, IV, 737.

MUSTAPHA, aga des janissaires. — Est destitué, XXIX, 144.

MUSTAPHA-BASSA, commandant l'armée du grand-seigneur. — Est destitué, XXIX, 411.

MUSTAPHA-PACHA, commandant l'armée turque à Aboukir. — Est fait prisonnier, XXIX, 865.

MUTEL, conseiller au Châtelet. — Est élu juge à Paris, VI, 602.

MUTELÉ, adjudant-général. — Sa bravoure dans l'affaire du 13 vendémiaire, XXVI, 128.

MUY (maréchal de). — Aperçu de son administration, *Introd.*, 4.

MUZALQUIVIR (fort). — Est cédé à la régence d'Alger, XI, 386.

N.

NADALSKY, major polonais au service de France. — Entre le premier à Frosinone, XXIX, 358.

NAGAUT, lieutenant. — Son éloge, XIII, 620.

NAIGEON.—Est l'un des commissaires chargés de conduire les Bourbons à Marseille, XVI, 473.

NAIGEON, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

NAILLAC, diplomate. — Est nommé ministre de France près le duc de Deux-Ponts, XII, 602. — Est nommé ministre des affaires étrangères, 657. — Et remplacé dans cette fonction par Chambonas, 691. — Passe à Gênes, en qualité de ministre de France, XIII, 21.— Il y est traité de factieux, 60. — Donne des passeports à des émigrés travestis, XIV, 554.— Proteste de l'attachement de la République française pour celle de Gênes, XVI, 497.

NAILLAC. — Est chassé de chez Villars, ministre français à Gênes, comme étant un de ceux qui ont livré Toulon aux Anglais, XXIII, 217.

NAIRAC, négociant, député de Bordeaux à la Constituante. — Conteste aux colonies le droit de députer, I, 123. — Renonce aux immunités pécuniaires de Bordeaux, 286. — Expose la situation commerciale de cette ville, III, 7. — Demande que le contre-seing ne soit employé que pour écrire aux municipalités, 674. — Sa motion pour le paiement de la contribution patriotique, 691. — Il demande la liberté du commerce de l'Inde, IV, 30. — Donne des détails sur les troubles de Montauban, 407. — Parle sur les tribunaux d'exception, 474. — Et sur la liberté du retour de l'Inde, 748.— Dénonce l'affront fait à l'uniforme national à Saint-Pierre-la-Martinique, VI, 15.— Son opinion sur le projet d'encourager l'échange des assignats, VIII, 443. — Il combat l'instruction proposée pour les colonies, 459.— Demande que tous les billets soient exemptés du timbre et de l'enregistrement, 473. — Annonce la violation du territoire par les Espagnols, IX, 34.

NAIRAC (Paul), député de la Charente-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur les contributions des colonies, XXIX, 63.

NAISSANCES. (*Voyez* Etat civil.)

NAIT (Benoît).— Est condamné à mort comme fabricateur de faux assignats, XXIV, 42.

NAJAC, ordonnateur de la marine. — Est adjoint au ministre de la marine, XVI, 217. — Reçoit des présents de Bonaparte à Toulon, XXIX, 275. — Est chargé par ce général de féliciter les employés de l'administration de ce port, 288.

NAMIS (P.-G.), ex-contrôleur des caisses. — Est condamné à mort, XX, 559.

NAMUR, laboureur. — Est condamné à mort, XX, 728.

NAMUR. — Marche des patriotes sur cette place, II, 329. — Son évacuation par les impériaux, 474, 505. — Proclamation de son indépendance, III, 45. — Explosion de son magasin à poudre, VI, 300. — Son occupation par les Autrichiens, 485, 497. — Soumission servile des états, XII, 73. — Arrestation de Lafayette et autres, XIII, 557. — Entrée des Français dans cette place; sa capitulation, XIV, 551. — Siége, prise et capitulation du château, 621, 648, 666. —Détails sur sa reddition, 731.— Courage de Leveneur à la prise de sa citadelle, XV, 532. — Réunion de cette ville à la France, 664. — Rapport sur son évacuation, XVI, 155. — Nouvelle prématurée de sa perte par les Français, XXI, 191. — Ils s'en emparent de nouveau; ses clefs sont apportées à la Convention, 266, 268.

NANCY. — Don patriotique offert par cette ville, III, 20. — Election de son maire, 520. — Troubles; retour du calme, V, 478, 487. — Sa garde nationale est félicitée d'y avoir rétabli l'ordre, 490. — Insurrection de sa garnison, 511, 515, 527, 538. — Rétablissement du calme après effusion de sang, 544. — Réflexions sur les derniers événements de cette ville, 550. — Détails y relatifs, 515, 538, 560, 566. — Le conseil général demande qu'on attribue le jugement des coupables au bailliage de cette ville, 568. — Proposition d'élever un monument aux victimes de ses troubles, 613. — Cérémonie funèbre en leur honneur, 672, 707. — Rapport et décret sur ses troubles, VI, 566, 579, 592. — Révocation des remerciements votés à la municipalité, 587. — Décret relatif aux récompenses à accorder a ceux qui ont donné des preuves de courage, VII, 150. — Exemption pour les victimes de ses troubles des formes à suivre dans la demande des pensions, 450. — Agitation lors du passage du régiment de Vigier suisse, 729. — Récompenses accordées à des individus blessés dans cette ville, VIII, 592. — La municipalité dénonce une adresse des émigrés à l'armée française, XI, 505. — Adresse des habitants au roi, XII, 260. — Rejet d'une pétition des juifs qui l'habitent, 276.— Excès y commis par un bataillon de fédérés, XIV, 591. — Dénonciation d'une lettre de Salles à ses habitants, XVI, 4. — Ils protestent de leur attachement aux décrets de la Convention, XVII, 59. — Adresse de la commune, annonçant l'acceptation de la constitution, 209. — La municipalité est dénoncée par les Jacobins, 459. — Rapport sur la dissolution de sa société populaire, 484.—Sa régénération, XIX, 278.— Faure est accusé d'y avoir organisé la contre-révolution, 580. — Persécutions contre les sans-culottes, 650.— Adresse de sa société populaire contre les ennemis de la liberté, XX, 491. — Autre contre les partisans de Robespierre, XXIII, 445.—Troubles dans cette ville, 575. — Loi qui y fixe les tribunaux civil et de police de la Meurthe, XXVII, 566, 573. — Autre qui y maintient le siége de l'administration centrale du même département, XXVIII, 509, 517.— Projet d'y créer une école de santé, XXIX, 59. — Déportation de deux prêtres, accusés d'y avoir transformé une femme en sainte, 509.—Conduite généreuse du gouvernement français envers les prisonniers autrichiens y résidant, 695.

NANCY (évêque de). (*Voyez* Lafare.)

NANTES. — La jeunesse de cette ville marche au secours de celle de Rennes, *Introd.*, 17, 539. — Adresse de ses habitants à l'Assemblée nationale, I, 132. — Ils protestent contre la conduite du parlement de Rennes, II, 535. — Témoignage de leur reconnaissance envers Kervegan, maire de cette ville, III, 70, 86.—Sa municipalité est accusée d'avoir fait brûler l'adresse de l'Assemblée aux provinces, 115. — Marche des volontaires contre les cultivateurs pour les forcer à approvisionner la ville, 566. — Adresse de la chambre de commerce contre l'émis-

sion des assignats, V, 614.— Lettre d'un Nantais sur les projets de l'Angleterre, VI, 77. — Décret relatif à la suppression des droits de bétail dans ses foires, 262. — Lettre écrite par Fleurieu aux officiers de son amirauté, 678. — Circonscription de ses paroisses, VII, 540. — Événement qui y a troublé la fête de l'inauguration du pavillon national, VIII, 160. — Réclamation de ses négociants contre le décret sur les colonies, 530; IX, 486. — Prêt fait par l'Etat à sa municipalité, VIII, 629.—Bonnes dispositions de ses habitants contre les Anglais, IX, 28. — Décret relatif à l'enlèvement des voiles de deux vaisseaux anglais qui étaient dans ce port, 43. — Une députation de la commune réclame contre les opérations du corps électoral du département, X, 247.—Décret qui l'autorise à contracter un emprunt, 411.— Les commerçants expédient pour Saint-Domingue des armes et munitions, 425. — Dévouement de deux marins de ce port, 474. — Adresse des habitants au roi sur l'insurrection de Saint-Domingue, 597. — Inquiétudes sur les subsistances, XII, 117. — Mesures prises pour l'approvisionnement de cette ville, 123. — Elle envoie cent dix pièces de canons pour la défense de Paris, XIII, 695. — Se plaint du peu de liberté dont jouit l'Assemblée et lui offre des bras, XV, 86. — Troubles y excités par des prêtres et des émigrés, 724. — Lettre des autorités sur le plan des rebelles et sur les mesures prises contre eux, 783; XVI, 11. — Position inquiétante de cette ville, 172.— Tableau justificatif de ses besoins, 296. — Indemnités accordées à ceux de ses habitants qui ont souffert du pillage des révoltés, 561. — Elle demande des secours contre les brigands, 715. — Ils sont défaits près de ses murs, 765; XVII, 54. — Détails sur son siége et sur la défaite des brigands, 59, 70. — Rétablissement des communications entre cette commune et celles de Rennes et de Vannes, 140.—Les corps administratifs et le général Beysser sont déclarés traîtres à la patrie, 164.—Autres nouvelles, et décret qui les mande à la barre, 165. — Ils y sont admis; débats à leur sujet, 300. — Les officiers d'un de ses bataillons, en garnison à Bellegarde, refusent de signer la capitulation, 318. — Arrivée dans cette ville d'une partie de l'armée de Mayence, 628. — Défaite des rebelles, 650.—Annonce de l'occupation des postes de Saint-Léger et de Montaigu par l'armée de Nantes, 700. — Formation de nouveaux bataillons, XVIII, 100.—Sa commission populaire se plaint de la destitution de Canclaux et d'Aubert, 112. — Destitution des administrateurs, 125.—Une députation de sans-culottes justifie Dubayet, 578. — Découverte d'un complot; arrestation de plusieurs personnes, 465. — Carrier y opère une régénération, 541. — Noyade de cinquante-huit prêtres réfractaires, 670. — Allégresse qu'y cause la destruction des brigands, XIX, 57. — Lettre sur les noyades qui y ont lieu, 101.— Dispersion de l'armée de Charette, 480. — Dénonciation contre Joznet chargé d'y mettre à exécution le décret de la liberté des noirs, 660, 666. — Réclamation des patriotes et décret en leur faveur, XX, 473. — Débats aux Jacobins sur la société populaire de cette ville, 516. — Nombre des condamnations prononcées par son tribunal criminel, XXI, 60. — Rapport sur son tribunal de commerce, 316. — Dénonciations contre son comité révolutionnaire, 725. — Jugement du tribunal révolutionnaire de Paris, qui met en liberté quatre-vingt-quatorze citoyens de cette ville, 759, 767. — Précis de leur procédure, XXII, 45. — Décret pour la mise en jugement des membres de son comité révolutionnaire, 227. — Acte d'accusation contre eux; détails de la procédure, et jugement rendu dans cette affaire, 238, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57, 74. — Tallien rappelle les noyades qui y ont été ordonnées par Carrier, XXII, 307.— Crassous dit que cette affaire réjouit les ennemis de la République, 430. — Tissot se plaint de la mise en liberté de l'ex-maire Bâco, 438. — Décret qui y ordonne l'envoi d'un courrier extraordinaire pour en rapporter les pièces relatives à l'affaire de Carrier; discours et débats à ce sujet, 564, 565, 573. — Proposition de renvoyer au tribunal criminel, et décret qui met en arrestation provisoire les membres acquittés du comité révolutionnaire, 782.—Plaintes contre leur acquittement, XXIII, 253. — Vœu des Nantais pour qu'ils soient jugés de nouveau, 258. — Motion de les traduire au tribunal criminel de Mayenne-et-Loire, 573. — Lettre des administrateurs de cette commune sur la prochaine pacification de la Vendée, 631. — Autre de Charette à sa société populaire, 691. — Une députation proteste de son dévouement à la Convention, XXIV, 179. — Renvoi devant le tribunal criminel d'Angers des membres acquittés de son comité révolutionnaire, 279, 284.— Lettre du commandant d'armes sur l'approvisionnement de Belle-Isle, XXV, 180. — Autre lettre sur les machinations des royalistes dans cette ville, 185 — Plusieurs de ses négociants demandent la mise en liberté de Robert Lindet, 279. — Démenti du bruit d'une guerre civile qui y aurait éclaté, 596. — Arrêté pour la poursuite des crimes qui y ont été récemment commis, 617. — Lettre de sa municipalité relative à l'acceptation de la constitution, XXVI, 8.— Pétition pour l'acquittement de ses dépenses par le trésor national, XXVII, 459. — Elle est déclarée hors de siége par le général Hoche, XXVIII, 284.— Trait de courage d'un corsaire de cette ville, XXIX, 74. — Elle est autorisée à s'imposer, 115. —Publication de la proclamation sur la descente en Angleterre, 149. — Établissement d'une compagnie d'assurances maritimes, 264. — Jugement du tribunal de cette ville qui acquitte à l'unanimité le général Montbrun, 286. — Tremblement de terre dans ses environs, 605 *bis*. — Établissement d'un octroi de bienfaisance, 685, 688.—Rassemblement de jeunes gens, 785.—Attaque des chouans, 869. (*Voyez* Loire-Inférieure).

NANTES (évêque de). (*Voyez* Laurencie (de la.)

NANTHOU. (*Voyez* Muguet-de-Nanthou.)

NANTIAT (C.), fille. — Est condamnée à mort, XX, 635.

NANTUA. — Décret qui ordonne la restitution de sommes arrêtées dans cette ville, IV, 585.

NANTUQUOIS (les). — Décret en faveur de ceux établis en France, IX, 79.—Paiement de l'arriéré qui leur est dû, XII, 473.

NAPLES. — Proscription, dans cette ville, des livres relatifs à la révolution française, II, 218. — Calculs sur les meurtres commis dans ce royaume, 442. — Mesures contre l'affluence des Français, III, 45, 93. — Acton est nommé ministre des affaires étrangères, 255. — Eloge de l'établissement d'artillerie de de Pomereul, 365.— Inquiétudes du gouvernement, IV, 285. — Désordres commis par des Napolitains sur les côtes de la Méditerranée, V, 32, 41. — Bannissement de plusieurs Français, 455. — Entrevue du roi avec Léopold à Neufbourg, VI, 86. — Traitements dédaigneux de la cour envers les Français, 338. — Abolition de la présentation de la haquenée au pape, 577.— La reine accorde une pension de 12,000 livres à l'ex-ambassadeur Bombelle qui avait refusé le serment civique, VIII, 201. — Fin des différends de la cour avec Rome, 603. — Préparatifs de réjouissances publiques à la nouvelle de l'évasion de Louis XVI, IX, 257. — Restauration du groupe du taureau-Farnèse, 573. — Menaces à la France en réclamant la liberté de Louis XVI, 617.—

Adhésion de la cour à la convention de Vienne, XII, 297. — Une de ses frégates viole le territoire français en poursuivant des Algériens, 522 ; XIII, 164. — Expulsion des Français de ce royaume, 197. — Sa neutralité n'est que simulée, XIV, 345. — Lettre vigoureuse de l'ambassadeur français sur l'état humiliant auquel l'a réduit ce gouvernement, 725. — Le roi donne les réparations demandées par l'amiral Latouche, XV, 72, 78. — Texte des pièces officielles relatives à l'expédition maritime devant cette ville, 82. — Sentiments favorables de la cour pour les Français, XVI, 342. — Bruit d'un mouvement populaire, XVII, 145. — Le roi reçoit la permission de tirer des blés de l'Autriche, 281. — Bruit du renvoi du ministre de France, 401. — Ouverture d'un emprunt à remplir par le clergé, 490. — Armements contre la France, XVIII, 49. — Ordre donné à la cour par Pitt d'adhérer à la coalition, 65. — Expulsion des Français, 74, 153. — Traité entre cette cour et le cabinet anglais, 285. — Tremblement de terre, 617. — Défense faite au gouvernement de rien envoyer à Gênes, XIX, 2. — Etonnement de la cour de la résistance de cet Etat, 133. — Découverte d'une conspiration ; arrestations, XX, 329. — Effets qu'y produit l'éruption du Vésuve, XXI, 209, 270. — Différends avec la cour de Suède, XXII, 109. — Immoralité du gouvernement, 221. — Sa situation critique, 393. — Pénurie de la cour, 525. — Ses mesures défensives, 749. — Préparatifs de guerre, XXIII, 265. — Arrestations nombreuses à l'occasion de la découverte d'une conspiration, XXIV, 73, 121 ; XXV, 281. — Etablissement d'une chambre ardente, nommée *Junte d'Etat*, XXIV, 305. — Protestation de la cour de Rome contre l'absence de la haquenée du roi, XXV, 409. — Bruits de paix avec la France, XXVI, 89. — Inquiétudes de la cour, et arrestations ordonnées par elle, 169. — Découverte de complots insurrectionnels dans l'Abbruzze, XXVII, 609. — Protection accordée par son ambassadeur à Copenhague aux fabricateurs de faux assignats, XXVIII, 262. — Le gouvernement a recours aux prières publiques et à des levées de milice, 332. — Traité de paix avec la France ; sa ratification, et démenti du bruit qu'il n'est que conditionnel, 457, 464, 496, 508, 512, 521, 524. — Le général Canclaux est nommé ministre plénipotentiaire de la République française près cette cour, 509. — Coup d'œil sur la ville et les lazzaroni, 516. — Allégresse universelle pour le rétablissement de la paix, mécontentement de la reine qui ne voulait pas assister au *Te Deum;* mésintelligence de cette cour avec le pape, 529. — Son retour vers la France et l'Espagne, 544. — Lettre annonçant que saint Janvier n'a pas fait le miracle ordinaire le 14 octobre, 548. — Ordre du roi au duc de la Salandra de visiter divers cantonnements ; colère de la reine contre Acton pour avoir conclu la paix sans sa participation, 592. — Epidémie ; levée forcée pour compléter les corps, 606. — Verninac se plaint au ministre Acton d'être toujours gardé à vue par des espions, 640. — Nouveaux effets de terrorisme ; arrestation de cent vingt personnes des premières familles du royaume, 681. — Ordonnance du roi contre la marquise de Messagna et le danseur Gioja, 743. — Alliance de la reine avec le pape, XXIX, 34. — Effets du terrorisme royal, 35. — Nouvelle contribution pour l'entretien des troupes, 57. — Misère du peuple ; arrestations ; départ des troupes pour la Romagne ; persécutions contre des femmes, 41. — Un factionnaire y est enlevé par une trombe, 46. — Tenue d'un conseil d'Etat à l'occasion d'un courrier arrivé de Paris, 48. — Nomination du chargé d'affaires de la République française, 55. — La reine se réserve la connaissance des causes révolutionnaires, 59. — Nouvelles persécutions, 178. — Agitation de la cour, 200. — Provocations à Rome contre elle, 222. — Consternation qu'elle éprouve en apprenant la révolution romaine, 223. — Levée en masse, 229. — Défense de porter des habits *bizarres*, *scandaleux*, etc., 235, 245. — Bruit démenti de la marche des Français sur ce royaume, 245. — Saisie à Rome de tous les effets appartenant à la cour, 249. — Levée de troupes ; mise en réquisition de l'argenterie des églises, 254. — Insurrection de plusieurs régiments, 257. — Expulsion de tous les étrangers, 259. — Prélèvement par le roi de l'argenterie des particuliers, 270. — Continuation de levées extraordinaires, 273. — Prise de possession, par le roi, de Bénévent, Roneiglione et Ponte-Corvo, 275. — Armement des lazzaroni ; division entre Acton et Gallo, 277. — Clôture des spectacles ; préparatifs pour la fête de saint Janvier, 283. — Prestation de serment par les députés de Bénévent au roi des Deux-Siciles, 285. — Evasion de Caraffa de Ruvo ; ordre de hâter le jugement des patriotes ; expulsion de la citoyenne Delcar ; proclamation en faveur des Français ; exil du prince Pignatelli, 287. — Réception et discours du ministre français Garat, 289. — Insulte faite à des Français, 290. — Instances infructueuses faites au roi par l'ambassadeur français, en faveur des patriotes arrêtés, 299. — Continuation des préparatifs de guerre, 301. — Incendie ; loi contre certaines parties du costume, 317. — Nouvelles instances de Garat pour obtenir la liberté des détenus politiques, 319, 329. — Nomination de Cartenier pour consul français dans cette capitale, 326. — Regrets de ses habitants au départ de Garat ; nouvelles arrestations, 331. — Mise en liberté de cent quatre-vingt personnes, après l'arrivée d'un courrier français, 341. — Leur réincarcération ; préparatifs contre les Républiques d'Italie, 346. — Dispositions hostiles du roi contre les Français, 348. — Ordre donné au marquis de Gallo, vice-roi de Sicile, de fournir désormais des rapports, etc. ; augmentation des forces de terre et de mer, 355. — Ordonnance du roi qui permet aux escadres belligérantes de faire acheter des provisions dans ses ports, 356. — Reprise des préparatifs de guerre, 357. — Désertion ; mécontentement des habitants de l'Abbruzze, 359. — Nouveaux différends avec la France ; envoi de Maugourit par le gouvernement français, 360. — Toute communication avec le continent est interceptée, 361. — Etat alarmant du pays ; ordre à tous les Napolitains de dix-sept à quarante-cinq ans de s'exercer dans les armes, 363, 389. — Marche des Français vers les frontières de ce royaume, 379. — Secours et asile accordés par le roi aux réfugiés de l'Etat romain, 384. — Protestation du chargé d'affaires de France contre l'entrée de l'escadre de Nelson dans les ports ; extension des mesures inquisitoriales ; incarcération des partisans des Français, 385. — Terreur parmi les patriotes, 404. — Moyens coercitifs employés pour compléter les régiments, 421. — Détails sur la situation de Naples et de toute l'Italie ; le roi va en personne au-devant des Anglais vainqueurs à Aboukir, 427. — Levée de 30,000 hommes ; préparatifs de guerre ; le gouvernement nie avoir fait donner des secours à Nelson, 433. — Arrivée de cet amiral avec deux vaisseaux de guerre, 434. — Discours de Lacombe-Saint-Michel au roi ; révolte à Portici, à Resina, etc., 440. — Traité entre le roi et les Anglais, 449. — Levée extraordinaire de milices provinciales, 451. — Préparatifs de guerre ; haine contre les Français, 462. — Honneurs rendus à Nelson ; l'ambassadeur français est abreuvé de dégoûts ; refus de reconnaître Maugourit, secrétaire de légation, 464. — Le roi fait désarmer ses vaisseaux pour armer l'escadre de Nelson, 469. — La cour s'afflige des succès de Bonaparte, 476. — Arrestations moins fréquentes, mais plu

choisies, 489. — Proscription de Piccini, 496. — Intrigues de la reine, de Mack et d'Acton; situation du royaume; Mack va commander l'armée; réquisition de chevaux; nouvelles arrestations, 499. — La reine gouverne l'Etat; mécontentement de l'armée contre Mack; conseil d'Etat relatif aux conjonctures présentes, 502.— Hostilités contre Rome; incendie par les Anglais de quarante bâtiments napolitains, 504. — Départ de Paris du ministre de Naples, 512. — Prise de quatorze officiers napolitains à Malte, 519.— Arrestation à Paris du chargé d'affaires de cette cour, 523. — Proposition par le Directoire français de lui déclarer la guerre, 527.— Article sur ses perfidies, 528. — Premiers succès de l'armée d'Italie contre ses troupes; proclamation du roi aux Romains, 535.— La République française lui déclare la guerre, 538, 540. — Message à ce sujet, 545, 563. — Rigueurs exercées à Naples contre les prisonniers, 540.— Défaite des Napolitains à Civitta-Castellana, 562. — Ils s'emparent du port et de la ville de Livourne, 565. — Réflexions sur l'origine et l'objet des provocations de guerre, 574. — Les Napolitains perdent Civitta-Ducale; proclamation de Championnet relative au traitement des prisonniers de guerre, 576, 577. — Autre pour rassurer les habitants du royaume, 577. — Tyrannie exercée sur les biens et les personnes, 579 *bis*. — Présentation au Directoire de drapeaux napolitains, 581 *bis*. — Détails sur l'entrée du roi à Rome; ridicules et atrocités qui l'ont signalée, 581 *bis*, 584, 591, 594 *bis*. — Défaite des Napolitains, 582 *bis*. — Motifs qui ont déterminé le roi à la guerre, 583 *bis*. — Il demande à la cour de Toscane d'occuper le port de Livourne, 584. — Détails sur ses forfanteries, 587 *bis*. — Nouvelle des victoires de Championnet sur l'armée napolitaine, 592. — Dispositions de départ de la cour et des Anglais, 594.— Proclamation de Duhem pour engager les habitants à aimer les Français, 595. — Fuite du roi; insurrection à Naples; 100,000 ducats sont le prix de l'évacuation de Livourne; détails sur la conduite des Anglais à Naples; autres sur l'entrée et le séjour des Napolitains à Rome, 595 *bis*. — Autres sur l'évasion du roi, 598 *bis*, 599.— Autres sur la marche, les combats et les victoires des Français, 602. — Evacuation de Livourne, 603. — Message du Directoire français annonçant la prise de Naples, la proclamation de la République napolitaine et l'organisation du gouvernement provisoire, 603 *bis*, 604 *bis*. — Garat retrace les crimes et la mauvaise foi du roi; détails sur la cruauté de la reine et sur les intrigues de la cour; insurrection des lazzaroni; fuite de Mack; massacres commis par les insurgés, 605 *bis*. — Détails sur les événements qui ont précédé, accompagné et suivi l'entrée des Français, 609. — Proclamation de Championnet aux habitants; organisation du gouvernement provisoire, 610. — Remarques sur le roi; le contre-amiral Renaudin y est envoyé comme commandant des armées, et Abrial est chargé d'y organiser le gouvernement républicain, 611. — Détails sur la prise de la ville, 612. — Esquisse des événements dont elle a été le théâtre, 616. — Différends entre Championnet et les membres de la commission civile, 616 *bis*.— Arrestation et supplice des lazzaroni, 617. — Débarquement de la famille royale en Sicile; organisation démocratique des pouvoirs, 619. — Paul Ier se charge de secourir le roi, 625. — Recrutements dans l'Albanie pour lui fournir des renforts, 627.— Succès du général Duhem contre les rebelles; arrivée d'une députation napolitaine à Paris, 630. — Division de cette République en onze départements, 632. — Blocus de Malte par les Napolitains; ordre de Championnet pour la construction d'un vaisseau et de deux frégates; lettre de la ci-devant reine à son ambassadeur à Londres, 635. — Moyens employés par Championnet pour se concilier les lazzaroni, 657. — Détails sur les défaites des insurgés, 659. — Arrêté du général Macdonald relativement à la police militaire, 642. — Situation de l'armée française, 658. — Arrestation dans cette ville du commissaire Julien, 659. — Exposition de la statue de Filangieri dans la salle des séances du gouvernement provisoire, 660. — Découverte d'une conspiration contre les Français, 664, 673, 675. — Départ de l'armée française, 664, 684. — Arrivée du commissaire Abrial, 665. — Défaite des Napolitains insurgés par le général Boursier, 673, 674. — Réorganisation du gouvernement, 674. — Débarquement et défaite des Anglais, 699.— Miracle opéré par saint Janvier, 701. — Bonne contenance des patriotes après le départ des Français, 702, 708.— Détails sur la révolte de Castellamare et sur la descente des Anglais, 705. — Mesures prises par Macdonald avant son départ, 710. — Marche des patriotes et des garnisons françaises contre les troupes royales; leurs succès, 711, 729. — Divisions élevées entre les chefs du parti républicain, 724. — Efforts des patriotes pour soutenir leur indépendance, 731. — Cruautés commises par l'armée royale, 770, 787. — Particularités relatives à la contre-révolution qui s'y est opérée, 787. — Exécution à mort de six cents Napolitains, 790. — Crimes et confusion, 793. — Conjectures tirées de la faveur dont y jouissait Talleyrand-Périgord, 794. — Mise à mort du médecin allemand Corbi, 803. — Prise du général Dumas, 804. — Nomination du cardinal Ruffo à la place de vice-roi; proclamation de Rodio, 814.— Massacres qui signalent le retour de la royauté, 823.

NAPPER-TANDY (James). — Signe, au nom des Irlandais-Unis, une déclaration sur les réformes nécessaires dans le gouvernement de l'Irlande, X, 725; XI, 509.—Est secrétaire de l'association *des Catholiques romains*, à Dublin, XII, 550. — Persécutions exercées contre lui, XV, 93. — Convocation adressée par lui aux Irlandais qui se trouvent à Paris, XXIX, 292. — Il les réunit chez lui, 294. — Débarque en Irlande à la tête des Français, 363. — Est excepté de l'amnistie, 416. — Débarque sur la côte occidentale du comté de Donegal; sa proclamation aux Irlandais, 430.— Il est arrêté à Hambourg, 532. — Lettre de Macdonald au sujet de cette arrestation, 553. — Résolution du sénat de Hambourg sur le même objet, 565. — Cette autorité rejette les réclamations du Directoire français, 586 *bis*. — L'Angleterre menace de la guerre si on ne lui livre ce prisonnier, 598 *bis*. — Le ministre de France reçoit l'ordre de réclamer sa mise en liberté, 600 *bis*. — La réclame; réponse du sénat, 604 *bis*. — Il est livré aux Anglais, 795, 856.

NARBONNE (comte Louis de). — Eloge de sa conduite à Besançon, IV, 106.— Son discours aux gardes nationales de cette ville, 370. — Elles le justifient des inculpations de Mercier, 756. — Il est nommé ministre de la guerre, X, 567. — Annonce sa nomination, 574. — Son discours sur les plaintes du département du Doubs, 603. — Son rapport sur le régiment d'Ernest, 621. — Il annonce le rassemblement de trois armées aux frontières, 637. — Présente l'état des dépenses de 1792, 663. — Sa tournée sur les frontières, 665, 689, 734; XI, 3. — Il réclame et obtient 20 millions pour dépenses extraordinaires, X, 735, 747, 761, 763. — Motion de le rendre responsable sur sa tête du compte-rendu de l'état des frontières, 746. — Sa conférence à Metz avec Rochambeau, Luckner et Lafayette, XI, 19. — Son discours aux deux premiers en les recevant maréchaux de France, 24. — Son rapport sur l'état des frontières, 72, 101, 105, 125. — Il demande des fonds pour les

besoins de l'armée, 135. — Propose un nouveau mode de recrutement, 142. — Rend compte des mesures prises pour la sûreté des frontières d'Espagne, 142, 161. — Remerciements que lui adresse la garnison de Strasbourg, 146. — Risques courus par lui à Béfort, 166. — Il insiste sur la nécessité de fortifier l'armée de ligne, 188, 194. — Présente les officiers des nouveaux corps formés à Paris, 237.— Et la liste des officiers déchus, 266. — Son discours sur les marchés faits pour convois militaires, 339. — Il demande le maintien des priviléges des troupes suisses; convient de la désertion des officiers de plusieurs régiments, 363. — Ses observations sur la formation des gardes nationales, 388. — Il fait part de la mission de Gouy-d'Arcy à Noyon, 390. — Présente des comptes relatifs à son ministère, 396. — Annonce la sanction du décret sur le recrutement, 397. — Rejet d'une demande de fonds pour son ministère, 407. — Il rend compte de l'état des frontières, 421. — Demande l'envoi de deux bataillons de Paris à Noyon, 424. — Annonce que la force est nécessaire pour réprimer les troubles de l'Oise, 457. — Ses observations sur le discrédit des assignats dans le paiement de la guerre, 465. — Il annonce le rétablissement de l'ordre à Noyon, 475.— Et l'insurrection du 14e régiment, 483. — Inculpation du réglement envoyé par lui aux régiments; ses explications; il lit le discours de Luckner, 487. — Est dénoncé par Pétion; sa réponse, 488. — Il signale la nécessité d'adopter un mode de compléter les régiments, 515.— Rend compte des protestations de fonctionnaires militaires contre la constitution, 538. — Est dénoncé par la garnison de Lille, 558. — Annonce l'arrestation à Rennes du colonel et de quatre officiers du 48e régiment, 560. — Inculpations contre lui, 561. — Il demande l'envoi de troupes à Versailles et lieux circonvoisins, 564. — Présente le résumé de l'opinion du conseil du roi sur la situation militaire de la France, 567.— Luckner l'engage à rester au ministère, 582.— Il rend compte de l'affaire du régiment d'Ernest, 586. — Provoque l'examen de son réglement militaire, 587.— Est destitué, 588.— Réflexions et motions diverses relatives à son renvoi, 590, 595. — Il annonce qu'il va se rendre à son poste militaire à Metz, 595. — Demande qu'on fixe le mode de reddition de compte des ministres, 610. — Pièce justificative de sa conduite, 620.— Intrigues qui ont amené sa chute, 662. — Rapport sur les différentes parties de son compte-rendu, XII, 5. — Il est accusé d'avoir laissé les départements du Midi sans défense, 7. — Demande à être entendu à la barre, 19. — Sa justification; décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 20, 21. — Nouveaux griefs qui lui sont reprochés à l'occasion de ses marchés de fusils, 77. — Il se plaint du retard mis dans le rapport qui le concerne, 95. — Sa réponse aux dénonciations de Lecointre, 96. — Discussion sur son réglement de police militaire, 171. Décret qui lui permet de rejoindre l'armée, 191. — Il est accusé de trahison par Chabot, 580.— Répond de nouveau aux inculpations de Lecointre, 584. — Est accusé de dilapidations, 660. — Rapport sur son administration, XIII, 6. — Compte lui est demandé de son arrivée à Paris, 392. — Il est décrété d'accusation, 559. — Son séjour à Londres, 641. — Il accuse Lacroix d'avoir reçu des sommes pour les distribuer à plusieurs autres députés, XIV, 95.— Lettre à lui attribuée concernant Louis XVI, 685.— Vergniaud nie les relations qu'on lui attribue avec lui, XVI, 114.

NARBONNE. — Chante la Marseillaise au sein de la Convention, XVII, 53.

NARBONNE. — Circonscription des paroisses de cette ville, VII, 380. — Dégrèvement en sa faveur, XXIII, 63.

NARBONNE (archevêque de). (*Voyez* Dillon.)

NARBONNE-PELET (ex-comtesse de). — Est condamnée à mort, XXI, 508.

NARBRISAL, département de la Lozère. — L'arbre de la liberté y est défendu par une femme contre les rebelles, XVI, 758.

NARCISSE (Pierre), prévenu d'assassinat. — Instruction de sa procédure, III, 543, 584.— Il est déchargé d'accusation, 656.

NARRET (Marie-Madeleine Chrétien, femme). — Est condamnée à mort, XIX, 128.

NARTÈS (citoyenne).—Est accusée de s'être procuré par fraude une aigle impériale, XVII, 329.

NASSAU (prince de), émigré. — Part pour Berlin, XI, 297. — Ses voyages à Vienne, à Berlin et à Presbourg, 606.

NASSAU. — Heureux résultats de l'inondation dans cette ville, XXIX, 309.

NASSAU-SAARBRUCK (prince de).— S'oppose à la vente de ses biens dans la Moselle, VII, 498. — Réclame une indemnité pour ses possessions d'Alsace, XII, 333.

NASSAU-SIEGEN (prince de). — Reçoit le commandement en chef de la marine russe, VII, 281.

NATATION. — Pétition tendant à ce que cet art fasse partie de l'instruction publique, XXIX, 328.

NATOIRE, député des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents.—Son opinion sur l'élection des juges du tribunal de ce département, XXIX, 518. — Il dénonce les assassinats commis par les royalistes, 695.

NATTES jeune, capitaine. — Motifs de sa démission, XVI, 166. — Article de lui sur l'éducation nationale, XIX, 74. — Autre sur la proscription en masse de certaines castes, XXII, 185.

NAU, professeur allemand. —Se retire à Mayence pour vivre sous les lois françaises, XXIX, 149.

NAUD, membre du comité révolutionnaire de Nantes. — Son acte d'accusation au tribunal révolutionnaire, XXII, 237. — Détails de la procédure, 317, 350, etc.; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57. — Il est acquitté, 74. (*Voyez* Nantes.)

NAUDER, médecin. — Annonce de son suc végétal anti-syphilitique, XII, 318; XVII, 115.

NAUDET. — Prononce le discours de rentrée du théâtre de la Nation, IV, 120.

NAUDIN. — Est nommé vice-président du tribunal révolutionnaire, XX, 696. — Et livré à l'exécuteur, XXI, 560.

NAURISSART, directeur de la monnaie de Limoges, député du Limosin à la Constituante. — Parle des produits de l'emprunt, I, 494. — Son rapport sur la monnaie de billon, III, 155, 256.—Réclamation du vicomte de Mirabeau en sa faveur, 235. — Il se démet de sa place dans les vivres, 243. — Vote pour qu'aucun député ne soit ni électeur ni éligible aux prochaines élections, 593. — Appuie la demande de 30 millions faite par Necker, IV, 664, 668. — Fait adopter un décret pour l'acquittement de la contribution patriotique, V, 342. — Son rapport sur la fabrication d'une monnaie de billon, 513. — Il soutient que Mirabeau jeune n'est pas justiciable de l'Assemblée, 552. — Fait accorder des secours aux incendiés de Limoges, 673. — Accusations contre lui, XIII, 356.

NAUVIN, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

NAVARRE (la Haute-). — Demande faite par ses habitants pour la convocation de leurs anciens états, XX, 458.

NAVARRE (la Basse-).— Son parlement proteste

contre le lit de justice du 8 mai, *Introd.*, 345.—Discussion sur la conservation du titre de roi de ce pays, II, 22. — Lettre, mémoire et réflexions sur sa réunion à la France, 47, 73, 511. — Décret qui autorise les syndics des états à poursuivre la rentrée des impositions des ci-devant privilégiés, IV, 85. — Annulation d'un arrêt de son parlement contre la municipalité de Sauveterre, 512, 620.

NAVARREINS.— Adresse de cette commune contre les officiers du régiment de Champagne, etc., XI, 220.

NAVARRO, général espagnol. — Signe la capitulation de Collioure, XX, 642.

NAVIER (Cl.-Bern.), juge au tribunal de cassation, député de la Côte-d'Or à la Législative.— Réclame contre les prix décernés aux artistes qui ont exposé au Louvre, X, 152. — Son opinion sur la loi contre les émigrés, 332. — Il soutient la nécessité de la sanction pour les décrets sur la haute-cour, XI, 62. — Article de lui contre l'*Indicateur*, XIII, 80.

NAVIGATION INTÉRIEURE.— Plan pour la jonction de la Seine à la Saône et à la Loire, *Introd.*, 62.— Considérations sur la navigation de la France, II, 298; VIII, 550. — Projet d'un canal pour unir la Marne, la Seine et l'Oise; décret et réflexions sur cet objet, IV, 559; VI, 174, 341; VII, 474; IX, 177. — Décret relatif à la confection du canal du Charolais, V, 93.— Décret relatif à la navigation du département du Nord, 447. — Projet de déclarer les rivières navigables propriétés nationales, VIII, 214.—Décret qui approuve le canal proposé par les frères Fabre, 457.— Autre pour la confection de celui de Rhône-et-Loire, 593. — Rapport sur la navigation intérieure et décret pour l'ouverture du canal de Tournon, IX, 427. — Ouverture de travaux depuis Pithiviers jusqu'à la Loire, 652. — Rapport sur la police de la navigation, X, 726. — Fonds destinés au canal de Bourgogne, XI, 4, 27.—Rapport concernant celui d'Essonne, 273. — Décret pour la jonction de l'Aube à la Seine et à l'Oise, 403; XII, 260. — Compte demandé de l'inexécution des lois sur la police de la navigation, XI, 620. — Décret sur les contestations relatives au droit de navigation, XII, 472. — Projet de jonction de la mer d'Allemagne à la Méditerranée, 776; XIII, 584. — Décret relatif au canal de Givors, 124. — Fonds pour un plan de jonction du Rhône au Rhin, 635. — Ouvrage de Lequinio sur la navigation, XIV, 621. — Décret pour la confection d'un canal de jonction de la Vilaine et de la Rance, 776. — Lois sur les canaux d'Orléans et de Loing, XV, 460, 564, 832; XXVIII, 521, 525, 526, 527. — Abrégé de navigation historique, théorique et pratique, XVII, 10. — Observation sur celle de la Creuse, XX, 82. — Décret pour la confection d'un canal de jonction de l'Oise à la Sambre, XXII, 253, 308; XXIII, 315; XXIV, 590. — Proposition d'employer à faire des canaux les déserteurs ennemis, XXII, 518. — Projets de Clavaux pour leur ouverture, 751. — Rapport sur celui de Saint-Quentin, XXIII, 307. — Message pour l'augmentation de celui de Saône-et-Loire, XXVIII, 3. — Fixation des droits à percevoir dans celui de Languedoc, et discussion à ce sujet, 395, 397, 447, 458, 459, 460. — Rapport tendant à en établir un dans le département de la Manche, 650. — Proposition d'affermer les droits de celui du Midi, 657. — Loi y relative, 694; XXIX, 2. — Résolution pour l'ouverture d'un canal d'arrosement près du pont d'Arenceau, 35. — Motion relative à celui de Paris à Dieppe, 41. — Rapport sur la résolution concernant les droits de bac sur les rivières et canaux, 155. (*Voyez* Droits de Bac).— Système de canaux sans écluses, par Fulton, 158, 217. — Projet sur la navigation de l'Aisne et de l'Escaut, 200, 249, 286. — Discussion sur les droits du canal du Centre, 240, 251. — Plan du canal qui doit joindre le Rhin à la Meuse, 295. — Circulaire relative à l'établissement des usines, écluse, etc., sur les rivières navigables et flottables, 393. — Continuation du canal du Languedoc, 471. — Lettres du ministre de l'intérieur sur la navigation, 588, 602 *bis*. — Formation de commissions pour s'occuper de cet objet, 619. — *Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux*, par Fulton, 631, 675. — Nomination de Marragon à la place de commissaire, pour l'administration des canaux intérieurs, 672. — Lettre sur la navigation, 807. (*Voyez* Acte de Navigation, Marine, et les principales Rivières.)

NECKER, contrôleur-général des finances. — Aperçu de son administration, *Introd.*, 5. — Il quitte le ministère, 6. — Son rappel, 13. — Il fait décider l'égalité numérique de la représentation du tiers, 14. — Attaque sourdement Turgot, 115. — Ses idées sur les finances mises en avant par le marquis de Pezay, 130. — Notice le concernant, 131. — Extrait de son *Compte-rendu*, 144. — Il favorise le système de la double représentation du tiers, 396, 501. — Son mémoire sur le résultat de la deuxième assemblée des notables, 500. — Autre sur les administrations provinciales, 578. — Ecrit intitulé : *Principes positifs de M. Necker*, 584. — Il expose aux Etats généraux la situation des finances, I, 5. — Entame la question du vote par tête, 22. — Propose un plan de vérification des pouvoirs, 53. — Sa lettre de remerciement à l'Assemblée, 96. — Sa démission ; il la retire, 97. — Son mémoire sur les subsistances, 124. — Son exil, 149.— L'Assemblée déclare qu'il emporte son estime, 156. — Son rappel, 168. — Son buste est promené dans Paris, 170. — — Sa lettre à l'Assemblée, 209. — Son retour, 243. — Son discours à l'hôtel-de-ville, 244, 249.— Autre à l'Assemblée, 246. — Il obtient la grâce de Bezenval, 250. — Soupçons qu'elle fait naître, 251. — Il propose un emprunt, 290, 303, 309. — Son mémoire sur les finances; il propose de nouveau un emprunt, 387. — Envoie au nom du roi un mémoire sur le *veto*, 453, 457. — Combat inutilement l'accaparement des grains, 474. — Propose un plan de finances, qui est adopté de confiance, 506, 519. — Son projet de contribution du quart, 542. — Il refuse, avec les autres ministres, de se charger de l'approvisionnement de Paris, II, 88. — Expose l'embarras des finances; propose de transformer la caisse d'escompte en banque nationale, etc., 187.— Dément les bruits d'exportation de grains, 251. — Fait passer des secours à Lyon, 282. — Son mémoire sur le plan de finances de Laborde, 405. — Il est chargé d'offrir 900,000 livres au nom de la ville de Genève, 422. — Adoption de changements demandés par lui, dans les décrets relatifs aux finances, 439. — Son entrevue avec Lavater, III, 101. — Son buste est placé dans l'hôtel-de-ville, 232. — Son mémoire sur les finances; il propose la création d'un papier-monnaie, 540, 554. — Nouveau mémoire; il propose l'établissement d'un comité de trésorerie, 595, 606. — Ses observations sur le rapport fait au nom du comité des finances, 716, 722. — Il demande un crédit de 20 millions sur la caisse d'escompte, IV, 85.—Ordre lui est donné, par l'Assemblée nationale, de remettre l'état des dépenses, celui des caisses, et les registres de l'administration des finances, 86. — Différence entre ses vues en finances et celles du marquis de Montesquiou, 185.—Ses observations sur l'avant-propos du Livre Rouge, 214, 222. — Décret qui lui accorde vingt millions, 344.— Son mémoire lu à l'Assemblé nationale sur l'état général des finances, 525. — Sa lettre relative au décret sur la mendicité, 602. — Il appelle l'attention de l'As-

semblée sur les collecteurs et receveurs, 621. — Sa lettre au comité des subsistances, 657. — Il demande un nouveau secours de 32 millions en promesses d'assignats, 664. — Transmet à l'Assemblée une lettre du pays de Gex, 668. — Son opinion contre le décret qui abolit la noblesse, V, 17. — On lui impute la ruine de Morizot, 41. — Il demande et obtient un supplément de 45 millions, 43. — Est accusé par Colmard d'avoir fait une retenue de 600 millions, 81. — Lettres sur son opinion contre la suppression des titres honorifiques, 116, 119. — Son compte-rendu de la recette et de la dépense depuis le 6 mai 1789 jusqu'au 5 mai 1790, 187. — Sa réponse à deux allégations faites contre lui dans l'Assemblée nationale, 283. — Compte-rendu de son mémoire sur les finances, 287. — Il obtient une somme de 40 millions pour les besoins de l'Etat, 341. — Demande que les décrets sur les pensions soient modifiés, 416. — Son mémoire contre le projet d'une nouvelle émission d'assignats, 503. — Il transmet sa démission à l'Assemblée nationale, 560. — Son arrestation à Arcis-sur-Aube ; ordre de le mettre en liberté, 623. — Extrait d'un de ses ouvrages sur les finances, 666. — Son dernier rapport contre l'émission des assignats, 674, 679. — Sortie de Cazalès contre lui, VI, 160. — Ouvrage sur son administration, VIII, 452. — Tableaux de ses comptes, IX, 809, 822. — Il publie un ouvrage intitulé : *Du Pouvoir exécutif dans les grands États*, XIII, 212. — Décret pour la restitution des sommes indûment payées sous son ministère, 738. — Proposition de lui faire payer l'intérêt des sommes déposées par lui au trésor public; décret qui suspend ce paiement, XVII, 76. — Son départ pour Genève, XXIX, 145. — Levée du séquestre mis sur ses biens, 327. — Démenti du bruit de son arrivée à Paris, 359.

NECKER (madame), épouse du précédent. — Notice sur les *Mélanges extraits de ses manuscrits*, XXIX, 358.

NECKER. — Défaite de l'ennemi sur la rive droite de ce fleuve, XXIX, 702.

NÉGAY, aide-de-camp. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

NÉGOCIANTS. — Annonce du *Négociant patriote*, XV, 64. — Et du *Manuel à l'usage des marchands*, XVI, 219. — Décrets concernant ceux qui ont des associés émigrés ou condamnés, XXI, 183. — Et ceux habitant les pays en guerre avec la République, 653. — Arrêté relatif à ceux qui ont des fonds chez l'étranger, XXIII, 314. — Mesures concernant ceux venant des départements à Paris, XXV, 315. — Ils sont assujettis au droit de patente, XXVIII, 398, 408. (*Voyez* Commerce.)

NÈGRE (Joseph). — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 356. — Et condamné à mort, XX, 160.

NÉGRÉ (André). — Abolition de toute procédure faite contre lui, XIV, 752.

NÈGRES. (*Voyez* Hommes de couleur.)

NEGRET (Manuel-Maria), fils du ministre de la guerre d'Espagne. — Est traduit à l'Abbaye, XVIII, 317.

NÉGRIER, lieutenant de vaisseau. — Réclamation le concernant, IX, 419.

NEGRO, Génois. — Est mis en liberté par le tribunal de l'inquisition, XXII, 677.

NEGRONI, habitant de l'île de Corse. — Son évasion, XVI, 461.

NEILLAC. (*Voyez* Naillac.)

NELIS, greffier. — Est condamné à mort, XIX, 596.

NELSON, amiral anglais. — Bloque Cadix ; sa lettre au gouverneur à ce sujet, XXVIII, 684. — Préparatifs de Massarédo contre lui, XXIX, 273. — Marche de sa division dans la Méditerranée, 308. — Son entrée dans les ports de la Sicile, 351. — Protestation du ministre français contre l'entrée de son escadre dans les ports de Naples ; circulation, à Venise, d'une gravure représentant Bonaparte lui rendant son épée, 385. — Défait la flotte française à Abonkir, 391, 405, 413, 427. — Publie les détails du combat d'Aboukir, 431, 446. — Le gouvernement napolitain nie lui avoir fait donner des secours, 433. — Il arrive dans le port de Naples, 434. — Sa lettre au lord Saint-Vincent sur sa victoire, 449. — Envoie au lord-maire de Londres l'épée du contre-amiral Blanquet-Duchayla ; toasts portés à sa victoire, 455. — Calculs de la part des prises qui lui reviennent, 457. — Honneurs qu'il reçoit à Naples, 464, 469. — Il se prépare à bloquer Malte, 470. — Le discours du roi d'Angleterre au parlement ne roule que sur sa victoire, 514. — Achat fait par l'amirauté anglaise des vaisseaux qu'il a pris aux Français, 592. — Il est admis à tous les droits de citoyen de Sicile, 642. — Publication, à Londres, de la *Correspondance de l'armée française en Egypte*, interceptée par lui, 675. — Il fait pendre l'amiral Caraccioli, 794. — Est décoré de l'ordre du Croissant, 854.

NEMANN (C.), actrice de Nancy. — Est condamnée à la détention jusqu'à la paix, XX, 92.

NEMOURS. — Désordre dans cette ville, IV, 646.

NEVERS. — Alarmes dans cette ville sur les approvisionnements des marchés, II, 105, 114. — Rapport sur la détention d'un membre de son corps municipal, 114. — Une députation offre à la Convention les dépouilles du culte, XVIII, 318. — Lettre du tribunal de son district en faveur de Chaumette, XIX, 49. — Inculpations contre sa société populaire, XX, 730. — Dénonciations de cette commune contre Laplanche et autres députés, XXV, 453. — Troubles survenus dans ses assemblées primaires, XXVIII, 639. — Adresse de ses habitants pour la révision des jugements rendus contre les défenseurs de la patrie, etc., XXIX, 164. (*Voyez* Nièvre.)

NEVEU, député des Basses-Pyrénées à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 202, 253. — Il annonce que le 21 janvier a été fêté par l'armée devant Luxembourg, XXIII, 336. — Fait autoriser l'établissement de plusieurs manufactures à Issoire, XXV, 158. — Est nommé consul à Saint-Ander, XXIX, 291.

NEVEUX, charron. — Est condamné à mort, XXI, 31.

NÉRAC. — Réclamation de cette ville en faveur des pauvres, II, 253.

NÉRI-CORSINI, ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane. — Sa réception par le Directoire français, XXVII, 361 *.

NERWINDE (bataille de). — Lettre de Dumouriez, et mesures à la suite contre les auteurs de la désertion de l'armée à cette journée, XV, 759, 768, 772, 774; XVI, 97.

NESHAM, Anglais. — Reçoit une couronne civique et une épée de la commune de Paris, II, 106; III, 192.

NÈTHES (département des Deux-). — Ses doubles élections sont renvoyées à l'examen de commissions spéciales, XXVIII, 711. — Rapport y relatif et discussion à ce sujet, 722. — Celles de la majorité réunie à l'auberge de l'Ours, à Anvers, sont validées, 725, 739. — Décret contraire au précédent, lors du 18 fructidor, 796. — Nouvelles résolutions relatives à ses élections, XXIX, 35, 46, 251, 689, 710, 724. — Insurrection des conscrits, 451. (*Voyez* Anvers.)

NETTER (Isaac), fournisseur. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 579.

* Le Moniteur a imprimé Véri par erreur, c'est Néri qu'il faut lire.

NEUBOURG (comte de). — Renonce à un droit de péage, I, 296.
NEUBOURG. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 231.
NEUF-BRISACK. (*Voyez* Brisack.)
NEUFCHATEL (principauté de).— Fait un don patriotique, II, 222. — Lettre du conseil d'État sur un prétendu armement contre la France, VII, 361.— Le comté demande à entrer dans la ligue des Suisses, XII, 494. — Article de sa capitulation avec la Prusse, XIII, 63. — Il s'associe à la neutralité de la Suisse, 145.— Protége les émigrés ; brigandage des prêtres dans ce pays, 633.— Le conseil d'État accorde l'extradition d'un fabricateur de faux assignats, XVIII, 638.— Dénonciation contre son gouvernement, XIX, 579. — Expulsion des émigrés, XXIII, 649.— Découverte d'un complot de ceux-ci contre la République française, XXVI, 161. (*Voyez* Suisse.)
NEUFCHATEL (en Bray). — Formation de la municipalité de cette commune, III, 468.
NEUFF.—Retraite de Dumouriez dans cette ville, XVII, 685.
NEUHOFF. — Victoire des Français sur ce point, XXVIII, 683.
NEUILLY, général.— Éloge de sa conduite par le général Valence, XIV, 666.
NEUILLY.— Formation de la municipalité de cette commune, III, 536. — Affaire d'un berger contre un jeune élégant, IV, 99, 143. — Réclamation des habitants pour le desséchement d'un bras de la Seine, 690.— La municipalité annonce que des Suisses ont arboré la cocarde blanche, XII, 506.
NEUMARCK (les gorges de).—Victoires des Français sur ce point, XXVIII, 667.
NEUVE-EGLISE (veuve). (*Voyez* Coutelet.)
NEUVILLE (de), député de Saint-Brieuc à la Constituante.— Parle contre un projet de décret sur les pensions, V, 230.
NEUVILLE, journaliste.— Est déporté, XXIX, 795.
NEUVILLE (Bourdon-), associé de mademoiselle Montansier.—Rapport et discussions sur sa propriété de la rue de la Loi, XXV, 37, 78 ; XXIX, 251, 257. (*Voyez* Montansier.)
NEUVILLE (Legris de). (*Voyez* Legris.)
NEUVILLE-AUX-LOGES.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 525.
NEUWIED (principauté de). — Refus d'y recevoir le régiment de Berwick, déserteur, IX, 717. — — Vers du prince en l'honneur des émigrés, XIV, 93. —Réponse de ceux-ci, 125.—Arrestation de ce prince par les Prussiens, XV, 641.— Bombardement de la ville par les Français, XXVI, 529. — Les Autrichiens sont repoussés dans une attaque contre ses retranchements ; détails sur cette affaire, XXVIII, 450, 456. —On annonce que l'ennemi y a perdu plus de quatre mille hommes, 468. — Autre victoire des Français sur ce point, 670.—Envoi des trophées y enlevés, 683.
NEWCASTLE.— Brigandages dans cette ville, IX, 578.
NEWINGER, maréchal-de-camp. — Se distingue à la prise de Mayence, XIV, 303. — Est pris par les Prussiens, XVI, 47. — Amené à Francfort, 137. — Et conduit de Halle à Magdebourg, 293.
NEWINGTON.—Adresse de la société patriotique de cette ville aux Français, XIV, 446.
NEWNLAND (Isaac). — Pillage de sa maison à Abingdon, VI, 46.
NEWSTADT.— Brunswick établit dans cette ville son quartier général, XVII, 377.—Elle est prise par les Français, XXI, 251, 254. — L'est de nouveau, XXVIII, 322. — Construction d'un canal qui la joindra à Vienne, XXIX, 348.
NEWTON (William), colonel. — Est condamné à mort, XX, 720.
NEWTON. — Son éloge par Mercier, XXVIII, 268.
NEWEULKIC, Polonais. — Vient combattre avec les Français, XIV, 38.
NEW-YORCK. — Achèvement dans cette ville du palais des États-Unis, II, 266. — Ajournement de son Corps législatif pour reprendre ses séances à Albany, XVII, 529. — Toasts portés à la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washinghton, XXIV, 629. — Célébration de la prise de la Hollande par les Français y résidant, XXV, 346. — Note du ministre français relative à des droits de préséance, 633. — On y représente une tragédie démocratique intitulée : *Jeanne d'Arc*, XXIX, 310. — Arrivée du général Marshal qui avait été envoyé à Paris en qualité de ministre des Etats-Unis, 337.— Ordre donné au consul français dans cette ville de cesser ses fonctions, 389. — Deux cents familles obtiennent la permission de transporter dans la Nouvelle-Écosse leurs capitaux et leur industrie, 599 *bis*.
NEY, adjudant-général. — Son éloge, XXVI, 23 ; XXVIII, 315, 344. — Il se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, 359, 372. — Eloge de ses talents et de sa bravoure, 382.—Il est promu sur le champ de bataille au grade de général de brigade, 389.— Prend le fort de Rothemberg, 394. — A un cheval tué sous lui, 402. — Est félicité par le Directoire, 684. — Toast porté par lui contre les conspirateurs de Clichy, lors de la fête du 10 août, 774. — Il est nommé général de division, XXIX, 669. — Est blessé au combat sur la Thur, 694, 697.— Son éloge, 823. — Il transporte à Strasbourg son quartier-général, 835.
NEYON, lieutenant-colonel du bataillon de la Meuse à Verdun. — Est accusé d'avoir livré cette ville à l'ennemi, XIV, 328. — Et condamné à mort, XX, 359.
NICAUT, conseiller au parlement de Dijon.—Est condamné à mort, XXI, 508.
NICE (la ville et le comté de), — Les Français y réfugiés tentent un coup de main contre Antibes, VI, 601. —Sa prise par l'armée française du Midi, XIV, 145. — Détails sur la rapidité de cette conquête, 189, 258. — Les trois couleurs y flottent, 204. — Pillage et excès commis par les portefaix et les gueux ; arrestation de quatre cents d'entre eux, 265.—Formation d'un club, 267, 317. — Adresse des tribunaux à la Convention, 267. — Les habitants demandent à être citoyens français, 328. — Etat des munitions de guerre qui y ont été prises, 359. — Les corps administratifs sollicitent leur réunion à la France; décret pour attendre le vœu du peuple librement émis, 385. — Envoi de commissaires pour faire punir les auteurs d'excès commis, 509. — Échec éprouvé par l'armée française, 600. — Prise de Sospello, et plaintes des commissaires sur le dénûment des troupes, 624, 704.— Troubles dans l'assemblée primaire, 786. — Arrivée des commissaires, 829. — Les habitants sollicitent leur réunion à la France, XV, 108, 158. — Elle est décrétée, 322, 327. — Ce pays forme un 85e département, sous la dénomination des *Alpes maritimes*, 361. — Biron en chasse l'ennemi, 708. — Décret qui charge le conseil exécutif de poursuivre la reddition des comptes de la première administration provisoire de cette ville, XVII, 27. — Sa mise en état de siége, 330. — Réponse de ses habitants à un parlementaire anglais, 727. — Adresse de sa société populaire aux Génois, XVIII, 569. — Enthousiasme y excité par la loi du 1er germinal, XXIV, 180. — Mesures employées pour y maintenir la discipline, 457. — Entrée dans ce port de quatorze bâtiments génois, chargés d'objets de première nécessité, XXVII, 298. — Arrivée du général Bonaparte, XXVIII, 239.—Décret relatif à l'empla-

cement du bureau de perception des droits de douanes, 456, 461.— Apparition de vaisseaux ennemis ; mesures de défense, XXIX, 308. — Assassinats commis sur des Français, 536. — Nouvelle apparition des Anglais, 591. — Arrêté du Directoire pour l'envoi à son bagne des soldats et marins condamnés aux fers pour insubordination, 765. (*Voyez* Alpes Maritimes.)

NICHOLS, membre du parlement d'Angleterre. — Conseille à Pitt de se retirer du ministère, XXIX, 67. — Son discours contre ce ministre, 144. — Autre contre l'envoi des milices bourgeoises en Irlande, 301. — Il combat la taxe sur les revenus, 597.

NICLAU (J.-B.), grenadier. — Est condamné à mort, XVIII, 271.

NICOLAI. — Son discours aux notables sous Louis XIII contre les dépenses de la cour, *Introd.*, 65.

NICOLAI (de). — Son discours à la deuxième assemblée des notables, *Introd.*, 494.

NICOLAI (Aimard-Charles-François), ex-premier président au grand-conseil. — Est condamné à mort, XX, 384.

NICOLAI (Aimard-Charles-Marie), premier président de la chambre des comptes.— Résiste aux édits sur l'impôt territorial et le timbre, *Introd.*, 248. — Est condamné à mort, XXI, 192.

NICOLAI (A.-M.-L.), fils du précédent.—Est condamné à mort, XXI, 200.

NICOLAIS, ex-officier municipal d'Ernée. — Est condamné à mort, XXI, 274.

NICOLAS, notable de Nancy. — Sa conduite patriotique, VI, 588.

NICOLAS. — Est membre de la commission d'épurement des Jacobins, XVIII, 532. — Y dénonce Camille Desmoulins, XIX, 26. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

NICOLAS (J.-L.), cordonnier. —Est condamné à mort, XX, 384.

NICOLAS (P.-F), domestique. — Est condamné à mort, XX, 536.

NICOLAS, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

NICOLAS, chef de chouans. — Est pris et fusillé, XXVII, 561, 650.

NICOLAU, ex-administrateur du département de Paris. —Rapport sur sa demande de mise en liberté, XIX, 575.

NICOLE, journaliste. — Rapport sur son arrestation ; sa mise en liberté, XV, 330. — Démenti de son assertion relative au choix d'hommes instruits pour l'éducation du fils de Louis XVI, XXII, 651. — Il est déporté, XXIX, 795.

NICOLET, directeur de la *Gaîté*. — Est arrêté, XIX, 220.

NICOLET, libraire à Paris. — Est arrêté pour avoir mis en vente *la Mort de Louis XVI*, XXVIII, 617.

NICOLIER, sous-lieutenant.—Est nommé lieutenant, XXIX, 576.

NICOLLE, ex-fille de compagnie. — Est traduite au tribunal révolutionnaire, XX, 727.

NICOLON, marchand de grains à Douai. — Est pendu dans une émeute, VII, 667, 682, 714.

NIDERHOLM. (*Voyez* Francfort.)

NIDER-INGELHEIM.—Les Autrichiens sont chassés de ce village, XXVIII, 455.

NIDER-WOOD, adjoint à l'état-major de l'armée d'Orient. — Se distingue au combat de Mit-Kamar, XXIX, 619 *bis*.

NIEBUHR. — Son voyage en Arabie, XV, 95.

NIELLY, contre-amiral. — Son éloge, XX, 751. — Départ de Brest d'une expédition sous ses ordres, XXIII, 569. — Il est nommé commandant des armes à Lorient, XXIX, 264.

NIEMECEWITZ, nonce polonais. — Troubles occasionnés par une comédie dont il est auteur, VII, 313. — Son discours en faveur des droits de la bourgeoisie, VIII, 225, 241. — Il est confiné en Sibérie, XXIII, 641.

NIEMOJEWSKI, chef de l'insurrection polonaise. — Est fait prisonnier, XXIII, 473.

NIEUPORT. — Prise de cette ville par les Français, XXI, 290, 319, 331.

NIEVRE (département de la). —Décret qui lui accorde des secours pour réparer les dommages d'une inondation, VI, 396. — Election de Tonel à son évêché, VII, 495.— Décret qui autorise la mise en mouvement de ses gardes nationales, XII, 19. — Autre qui surseoit à la déportation d'un de ses curés, XVI, 429. — Les administrateurs dénoncent Ballard, procureur-syndic, comme auteur de l'adresse contre le 31 mai; rapport de la mention honorable accordée à leur conduite, etc., XVII, 67, 69. — Forestier y est envoyé en mission, 319. — Voyage de Chaumette dans ce département, 761. — Noël Pointe y remplace Legendre, XVIII, 128. — Arrêté qui y défend l'exercice extérieur des cultes, 137. — Envoi à la Convention des dépouilles de ses églises, 172. — Pouvoirs illimités donnés à Noël Pointe, 400. — Don patriotique offert par une députation, 420. Condamnation à mort de plusieurs individus de ce département, comme conspirateurs, XX, 16; XXI, 327. — Dénonciation d'un propriétaire qui refuse de faire ensemencer ses terres, XX, 232. — Sa société populaire annonce qu'elle a attaqué en face les conspirateurs, XXI, 527. — Dénonciation des autorités contre Fouché-Laplanche et autres, XXV, 453.— On refuse la lecture d'une adresse de félicitations de ses administrateurs, sur la découverte de la conspiration de Babeuf, XXVIII, 280. — Félicitation des républicains pour la découverte de la conspiration de Lavilleheurnoy, 578. — Pétition pour l'annulation des élections, XXIX, 40.

NIKOLSON, chef de bataillon. — Son éloge, XXIX, 828.

NIL (le). — Rétablissement du canal qui amène les eaux de ce fleuve dans Alexandrie, XXIX, 495, 498.

NIMÈGUE. — Prise de cette ville par l'armée du Nord, XXII, 487.

NIMES. — Séance publique de l'académie de cette ville, II, 478. — Sa municipalité dément les bruits de persécution contre les protestants, IV, 286. — Troubles causés par le port de la cocarde blanche, 331. — Adresse des amis de la constitution sur ces troubles, 346. — Lettres écrites à sa municipalité par celles de Loriol et de Pézénas, 365. — Dénonciation contre ses habitants catholiques, 395, 621.— Détails sur les troubles qui y ont éclaté, 462. Dénonciation de l'adresse des catholiques, 621. — Rapport sur les troubles, 643. — Débats y relatifs, 659. — Récit de ces événements, 686. — Les officiers municipaux offrent leur démission, 735. — La ville reçoit de l'assemblée patriotique de Marseille cinquante charges de blé, V, 45. — La garde nationale est autorisée à conserver ses canons, 591. — Décret qui rend à son directoire de district le droit de requérir la force publique, 643. — Découverte d'un complot pour susciter une guerre civile entre les protestants et les catholiques du Midi, VI, 134.— Lettre en faveur des catholiques, 213. — Défense du club des amis de la constitution, 224. — Sa lettre à l'Assemblée au sujet des inculpations dont il est l'objet, 230. — Décret sur les troubles, 268. Justification de la garde nationale, 300. — Décret pour la circonscription des cantons du district,

333. — Autre relatif aux commissaires de l'Assemblée des soi-disant catholiques, 460. — Rapport et débats sur les troubles, VII, 276, 433, 460, 467, 474, 492. — Destitution de la municipalité; poursuite des perturbateurs et renvoi de l'affaire au tribunal d'Arles, 492. — Election de Dumouchel à l'évêché, 578. Admission à la barre des commissaires des soi-disant catholiques, 635.—Décret portant que ceux qui ne se seront pas rétractés seront traduits à la haute-cour nationale d'Orléans, VIII, 28. — Démenti des prétendus secours donnés par cette ville aux Avignonnais, 470. — Adresse de ses habitants sur les troubles d'Arles, XI, 619. — Autre à la Convention sur le massacre des Français à Gênes, XVIII, 557. — Sa société populaire dénonce Boisset, XIX, 374. — Autre accusation contre le maire Courbis, XXI, 527. — Massacres de cette ville rappelés par Tallien, XXII, 307.— Secours accordés aux habitants de Beaucaire, victimes de son tribunal révolutionnaire, XXV, 56.—Plan pour y rétablir l'aqueduc du pont du Gard, XXVI, 693. — Loi relative à l'emprunt contracté par cette commune, XXVII, 87, 93. — Eloge de sa garde nationale, XXIX, 17. — Mise en état de siége, 222. — Agitation dans ses assemblées primaires, 223. — Le général Quentin y est envoyé pour commander la 9e division, 299. — Ravage y causé par le débordement de la mer, 586.— Arrestation de brigands sur la route de cette ville au Pont-Saint-Esprit, 587.

NIMES (évêque de). (*Voyez* Balore.)

NIOCHE, député de Touraine à la Constituante.— Son projet de loi sur le duel, IX, 8. — Réélu par le département d'Indre-et-Loire à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252. — Il rend compte des mesures qu'il a prises contre le fédéralisme, XVII, 192.— Annonce l'entrée de Gasparin à Marseille, 540.— Et la reddition de Toulon aux Anglais, 556.— Défend sa conduite à Lyon; est admis aux Jacobins, XIX, 10.

NION, adjudant-général de la 5e légion.— Dénonciation contre lui, XII, 639.

NIORT. — Formation de la municipalité de cette ville, III, 700. — Rétablissement de la tranquillité. VI, 16.— Décret sur son insurrection, 87. — Philippeaux annonce que l'esprit public y est excellent, XVII, 30.— Dénonciation contre sa société populaire, XVIII, 347.

NIOU (Joseph), député de la Charente-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254.— Il fait rendre un décret sur l'organisation des ouvriers de la marine, 281. — Donne des détails sur les progrès de la rébellion de la Vendée, 735. — Est envoyé en mission dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord, XVII, 288. — Annonce un succès à Eskelbeque, 516. — Rend compte de sa mission, XXIII, 407. — Est envoyé à l'armée navale de la Méditerranée, XXIV, 221. — Court de grands dangers à bord de l'escadre de Toulon, 558, 587. — Sa proclamation à l'armée navale, 635. — Il transmet la nouvelle d'un combat avec les Anglais, XXV, 328. — Prorogation de ses pouvoirs, XXVI, 160. — Il annonce l'accueil fait à une corvette espagnole à Toulon, 194. — Réélu au conseil des Anciens, en est secrétaire, XXVIII, 529. — Commissaire en Angleterre, arrivée à Calais d'un paquebot porteur de ses dépêches, XXIX, 385. — Il conclut une convention pour l'échange des prisonniers entre la République et l'Angleterre, 395.—Sa lettre à ce sujet, 780.

NIQUILLE, agent de la commune de Paris.—Renseignements demandés à la commune, sur sa mission à Ancy-le-Franc, XIV, 406, 425.— Il est arrêté, XXIX, 901.

NISSON (J.-J.-Claude). — Est condamné à la déportation, XVII, 692.

NIVARD, peintre.— Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

NIVELLE.— Prise de cette place par les Français, XXI, 175, 179.

NIVELLEMENT.— Nouvelle méthode de nivellement par Dupain-Triel, XXIX, 789.

NIVERNAIS (le).— Troubles dans cette province à l'occasion des assemblées primaires et électorales, IV, 520, 559. — Décret pour le paiement des travaux de son canal, VII, 762.

NIVERNOIS (Mancini, duc de).—Dénonciation par Chabot, d'un comité secret tenu chez lui, XII, 579. — Son arrestation, XVII, 629.—Arrêté de la commune de Paris contre lui, 761.

NIVERT, caporal dans la 31e demi-brigade.—Trait de générosité, XXIX, 276. — Il reçoit les félicitations du Directoire, 282.

NIVIÈRE-CHOL, maire de Lyon. — Sa conduite lors des troubles de cette ville, XV, 557.

NIZA (marquis de), chef d'escadre.— Sort de Lisbonne à la tête d'une escadre portugaise, XXIX, 291.

NIZZA.— Défaite des révoltés de cette ville, XXIX, 618 *bis*.

NOAILLE (Jacques-Barthélemy), député du Gard au conseil des Cinq-Cents. — Demande le rapport de la loi du 9 floréal an III, XXVII, 191. — Son opinion sur le complètement par des ex-conventionnels des deux tiers du Corps législatif, 581; XXVIII, 268. — Il propose diverses exceptions à la loi du 3 brumaire, XXVII, 614. — Fait résoudre l'adjonction de dix nouveaux directeurs de jurys à ceux du tribunal de la Seine, XXVIII, 363. — Demande l'envoi d'un message sur les élections de Marseille; affirme que Lyon est tranquille, 374. — Est élu secrétaire, 398.— Propose une amnistie pour les délits révolutionnaires, 406. — Combat les projets de Daunou sur l'abus de la presse, 504, 505. — Se plaint de ce que Dumolard est interrompu dans son opinion sur les journalistes, 562. — Fait un rapport sur la liquidation des créances; adoption et texte de son projet, 590. — Il fait rayer de la liste des émigrés Boivin et autres, inscrits pour être restés à Lyon pendant le siége, 602. — Invoque l'appel nominal sur le projet d'assujétir les électeurs au serment, 622. — Demande la continuation de la discussion sur cette question ou du moins qu'on ne vote pas l'urgence, 623, 625. — Parle sur le message du Directoire contre le jugement du tribunal de cassation, relatif aux prévenus de la conspiration royaliste, 634. — Invoque la question préalable sur l'établissement d'une inspection des contributions, 657. — Ses propositions relatives à la dépréciation du papier-monnaie, au paiement des transactions et aux capitaux de rentes, 668. — Propose de suspendre la vente des biens nationaux de la Belgique, 710. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810.— Levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

NOAILLES (marquis de), ambassadeur à Vienne. — L'empereur lui notifie qu'il ne le reconnaîtra plus jusqu'au rétablissement de Louis XVI dans ses pouvoirs, IX, 373.— Il n'assiste point au grand cercle de la cour, 409.— Reprend sa dignité en apprenant que le roi a accepté la constitution, X, 109. — Notifie cette acceptation, 337. — Est gardé à vue, XI, 702. — Sa note au prince de Kaunitz, 759. — Bruit de sa démission, XII, 90. — Sa correspondance avec Dumouriez; il est décrété d'accusation, 128. — Suspension de ce décret, 133, 134. — Autre correspondance avec Dumouriez; rapport du décret d'accusation rendu contre lui, 145, 166.— Il se retire en Suisse, 213. — Citation d'une lettre à lui écrite par Montmorin, 465.— On lui refuse un passeport, 574. — Sa lettre au roi sur les dépenses de sa maison à Coblentz, XIII, 428.

NOAILLES (Louis, vicomte de), député de Nemours à la Constituante. — Annonce la prise de la Bastille, I, 158. — Demande l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux, etc., 279. — Renonce à la survivance de commandant de la Guyenne, 318. — Croit le serment des troupes prématuré, 323. — Sa motion sur la constitution de l'armée, 334, 486. — Il offre plusieurs objets au travail de l'Assemblée, 386. — Veut qu'on fixe la question de la sanction, 396. — Son opinion sur l'impression de la liste des absents, II, 64. — Il demande l'abolition des lettres de surséance, 95. — Rejette la motion de demander des blés aux États-Unis, et propose d'ajourner celle de donner voix consultative aux ministres, 152. — Réduit à neuf le nombre des administrateurs de district, 205. — Vote le maintien de leurs droits aux juifs de Bordeaux, III, 251. — Réclame l'abolition des haras, 256. — Son projet pour l'organisation de l'armée, 275, 495. — Il demande qu'on discute le travail du comité féodal, 337. — Regarde comme incompatibles les fonctions administratives et législatives, 593. — Fait passer à l'ordre du jour sur un manifeste des provinces belgiques, 634. — Donne des explications sur divers traitements militaires, 683. — Parle contre le privilége exclusif de la compagnie des Indes, IV, 8. — Fait augmenter la solde des invalides, 325. — Et mander à la barre le maire de Nîmes, 347. — Son discours sur les insurrections militaires, 547. — Son opinion sur le traitement des ministres, 555. — Il propose l'admission de différents corps à la fédération du 14 juillet, etc., 571, 577, 584. — Son rapport sur l'insubordination du régiment de Royal-Marine, 624. — Il dénonce les excès commis dans le district de Nemours, 646. — Demande l'abolition de la livrée, 676. — Fait féliciter les dragons de Lorraine de leur retour au devoir, 734. — Son rapport général sur le nombre des troupes, les dépenses de l'armée, la solde et les appointements de tous les grades, V, 131, 137, 138, 139, 194. — Son discours sur la hiérarchie militaire, 169. — Il répond aux objections de Mirabeau contre ses projets, 203, 204. — Vote la formation d'un comité pour prendre connaissance et rendre compte des relations extérieures de la France, 256. — Ses observations sur les conditions nécessaires pour obtenir une pension militaire, 278. — Il résume son plan sur l'organisation de l'armée, 280. — Répond aux objections qui lui sont faites, 288, 289. — Son rapport sur les troubles élevés dans le Gâtinais, 341. — Explication sur les principes qu'on lui suppose dans un libelle saisi, 367. — Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, 394. — Il rend compte du plan de Latour-du-Pin pour l'organisation de l'armée, 416. — Fait adopter la suite de son projet sur cette matière, 423. — Fait le récit de la déclaration du régiment du roi sur l'affaire de Nancy ; défend divers régiments, 484. — Appuie la motion de Barnave contre l'insurrection de Nancy, 531. — Son rapport sur les tentatives de séduction faites auprès des gardes suisses, 691. — Il fait accorder aux troupes suisses la même solde qu'aux troupes françaises, VI, 15, 295. — Décréter que les emplois de l'armée seront conférés par le roi, excepté ceux de lieutenants, 26. — Annonce que les soldats du régiment de Châteauvieux ont déposé les sommes qui leur avaient été distribuées lors de son insubordination, 135. — Fait témoigner la satisfaction de l'Assemblée au directoire de la Gironde, 146. — Demande un rapport plus circonstancié de l'affaire de Nancy, 579. — Parle contre le licenciement de divers régiments impliqués dans cette affaire, 584, 592. — Son opinion sur l'affaire d'Hesdin, 613, 614. — Son rapport sur l'organisation de la gendarmerie nationale, 699, 703, 705. — Il amende le projet de remplacer les officiers et sous-officiers des régiments du roi et mestres-de-camp, 738. — Reçoit les remercîments des sous-officiers de ce dernier régiment, 741. — Vote l'adjonction de six membres au comité de marine, VII, 144. — Demande que la compagnie de Penthièvre sorte d'Avignon, 152. — Appuie les mesures proposées pour la sûreté extérieure de l'Etat, 256. — Parle sur le recrutement des régiments étrangers, 357, 358. — Son opinion sur la taxe du tabac d'Amérique, 376. — Et sur le projet relatif aux invalides, 399. — Il est élu président, 494. — Sa réponse à une députation du département de Paris, 518. — Son opinion sur l'avancement des militaires députés, VIII, 78. — Il fait ordonner un rapport du comité diplomatique sur la négociation avec l'état de Bâle, relativement à ses possessions en Alsace, 122. — Propose d'adresser des instructions à la classe de citoyens propres au service auxiliaire, 144. — Réfute les objections contre la nomination du tiers des officiers d'artillerie par le roi, 146. — Demande que le nombre des aspirants de la marine soit limité, 155. — Fait décréter que le discours du roi à l'occasion de son dessein de se rendre à Saint-Cloud sera imprimé, ainsi que la réponse du président, 176. — Annonce que cinq cents hommes viennent encore d'arriver à Porentruy, 179. — Accuse le silence du ministre des affaires étrangères, 181. — Veut que tout citoyen fasse partie de la garde nationale, 247. — Parle pour l'admission des soldats dans les sociétés patriotiques, 258, 273. — Appuie la création de petits assignats, 314. — Considérations sur son opinion relative aux distinctions entre les citoyens, en Hollande, 358. — Son opinion sur le droit d'affiche, 362. — Décret qui lui ordonne de se rendre à Colmar à la tête de son régiment, 528. — Il prête le nouveau serment après la fuite du roi, 731. — Rend compte de la conduite généreuse de la garnison de Givet, 780. — Demande qu'on envoie les gardes nationales à la défense des frontières, IX, 87. — Fait adjoindre au comité militaire les commissaires envoyés dans les départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes, 113. — Combat la suppression de la garde nationale soldée de Paris, 300. — Son opinion sur l'organisation des volontaires nationaux, 305. — Sur les conventions nationales, 545. — Sur les moyens de défense des frontières et sur la tranquillité intérieure, 588. — Il combat la formation d'un corps de cavalerie parisienne, 644. — Réclame contre le décret qui augmente le nombre des officiers généraux, X, 2. — Défend Duportail, 343. — Son système de défense entre Metz et Givet, 571. — Sa lettre à Rochambeau sur plusieurs questions militaires, 758. — Mesures proposées par lui pour résister aux coalisés, XI, 174. — Il demande que Rochambeau ne quitte pas l'armée, XII, 327. — Ses dispositions militaires, 341. — Lettre de Merlin (de Douai) sur les motifs de sa démission militaire, 595.

NOAILLES (l'ex-maréchale et l'ex-vicomtesse de). — Sont condamnées à mort, XXI, 327.

NOAILLES. (*Voyez* Mouchy-Noailles.)

NOAILLY, député de Rhône-et-Loire à la Convention. — Son rapport sur les blessés du 13 vendémiaire, XXVI, 213, 244.

NOBILI-SAVELLI. — Est renvoyé au tribunal criminel de la Corse, XIII, 509.

NOBLES (les). — Sont poursuivis et tués dans l'explosion générale contre les droits féodaux, I, 275. — Retard mis par eux dans le paiement de leurs contributions, XI, 425. — Projet relatif à leur avancement dans l'armée, XII, 110. — Motion de donner leurs armes aux citoyens, XIII, 542. — Décret qui annule les procès entre eux et les communes, XV, 690. — Autre pour leur désarmement, 799. — Ils sont

accusés de manœuvres dans la Haute-Loire, 839. — Demande de leur exclusion de tout commandement dans l'armée, XVI, 34. — Aucun d'eux ne sera admis dans celle destinée à couvrir Paris, 73. — Pétitions pour les exclure des places, 550, 651 ; XVII, 8. — Décret qui déclare chefs de rebelles ceux qui sont dans l'armée vendéenne, 53. — Lettre contre la proposition faite au conseil général de la commune de Paris de les exclure des fonctions publiques, 113.— Nouvelle proposition de les en exclure, 375, 441, 450, 503. — Décret pour leur arrestation dans l'Aisne, 508. — Motion de les détenir jusqu'à la paix, 586. — Demande de leur destitution, 587. — Ils sont arrêtés dans la Charente, XVIII, 338.— Proposition d'exclure leurs agents des fonctions publiques, 581. — Demande de leur expulsion des armées, 638. — Ils sont exclus des Jacobins, 667, 691 ; XIX, 425. — Rappel des députés de cette classe envoyés en mission ; rapport de ce décret, XVIII, 688. — Motion de les exclure des armées et des fonctions publiques, XIX, 552.—A. Dumont écrit que ceux des départements où il est en mission sont prêts à acheter la roture, 559. — Motion de les faire tous arrêter, 670 ; XX, 118. — Décret qui les exclut de Paris, des places fortes et des villes maritimes, 224, 234.— Exception en faveur de la femme noble mariée à un citoyen, 235. — Ceux qui ont pris ou acheté des titres de noblesse sont assujétis à cette loi, 243. — Nouvelles exceptions, 251.— Arrêté sur la délivrance de leurs certificats de civisme, 270. — Opinion de Delmas sur ceux qui sont nobles par suite d'acquisitions de charges, 276.— Mode de constater la résidence en France de ceux exclus de Paris et des places fortes, 535. — Ils sont exclus des fonctions publiques ; suspension de ce décret, XXI, 384. — Les roturières, en instance de divorce, sont autorisées à rentrer dans leurs communes, 459. — Motion aux Jacobins pour leur déportation, 705. — Compte demandé de l'exécution du décret qui les exclut des fonctions publiques, 799. — Rapport de celui qui les exclnait de Paris ; maintien de ses deux premiers articles, XXII, 699. — Proclamation royale affichée à Caen, menaçant de traiter en ennemis ceux qui ne se déclareraient pas pour le prétendant, XXVIII, 498. — Projet de les exclure des fonctions publiques jusqu'à la paix générale, 811, 818.— Autre projet dans ce sens ; sa discussion, XXIX, 6, 17, 19. — Renvoi à la commission, 21. — Mesures diverses provoquées contre eux ; débats y relatifs, et loi qui les déclare non citoyens français sans exception, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 77, 78, 79, 81. — Dénonciation de leurs manœuvres, 87. — Rapport demandé sur les exceptions à la loi précédente, 142. — Motion en leur faveur, 242. — Pétition d'un ex-noble qui demande à jouir du droit de citoyen français, 619. — Circulaire sur une question les concernant, 686. — Projet portant qu'il ne sera statué sur les réclamations de ceux inscrits sur la liste des émigrés, qu'après celles de tous autres prévenus, 719. — Maintien de la triple taxe assise sur eux, 745.— Projet relatif à leurs droits de citoyen, 822. (*Voyez* l'article suivant, Émigrés, Droits féodaux, Loi du 3 brumaire, etc.)

NOBLESSE (la). — Son origine, *Introd.*, 25. — Sa requête à Louis XIII pour le rétablissement de ses priviléges, 79. — Elle s'oppose à l'égale représentation du tiers, 501. — Extrait du cahier de celle de Paris, 573. — Considérations sur l'injustice de ses prétentions, 591. — Elle décide la vérification séparée des pouvoirs et la délibération par ordre, I, 28. — Débats à ce sujet, 35, 43, 45, 46, 51, 55, 57. — Témoigne ses regrets au comte d'Artois, refusant la députation de Tartas, 55. — Refus d'admettre le titre de *communes*, 51. — Fixation de la présidence, 65. — Maintien des arrêtés précédents, 68, 75. — Discussion sur la cherté des grains, '79. — Adresse justificative, 84. — Elle se retire à l'issue de la séance royale, 90, 95. — Réunion de la minorité, 98. — La majorité adhère à la séance royale, députation et débats à ce sujet, 100, 102. — Réunion définitive, 108. — Protestations, 109, 110.— Vérification de ses pouvoirs, 114. — Elle cède au vœu du roi pour la réunion, 121. — La majorité continue de se réunir après les séances ; sa déclaration, 133.— La noblesse d'Agen approuve la réunion de ses députés, 139. — Réunion de plusieurs de ses membres, 166. — Elle adhère à la suppression de ses priviléges pécuniaires, 284. — Réclamation de la noblesse bretonne contre les dénonciations de l'ambassadeur d'Angleterre, 347. — Avantages et abus de la noblesse, III, 700. — Décret qui l'abolit, IV, 676. — Réflexions sur ce décret, V, 3, 17. — Histoire critique de la noblesse depuis le commencement de la monarchie, 700 ; VI, 139. — Protestations contre sa suppression, IX, 347. — Dissertation sur la noblesse allemande, XI, 266. — Coalition tendant à rétablir cette caste en France, XII, 238.— Brûlement de ses titres pour l'époque de l'anniversaire de sa destruction, 702.— Les mouvements de prairial sont attribués au parti de la minorité de la noblesse, XXIV, 117. (*Voyez* Deux-Chambres, Comité autrichien, Émigrés, etc.)

NOBLET, député des Ardennes au conseil des Anciens. — Son rapport sur la résolution relative aux ventes des biens nationaux, XXVIII, 757.— Il s'oppose à la destitution des commissaires de la trésorerie, XXIX, 61.—Son opinion sur le tarif des droits du canal du Centre, 240.— Fait approuver la résolution relative à la taxe d'entretien des routes ; est élu secrétaire, 320.—Fait fixer les dépenses de la comptabilité pour l'an VII, 384. — Défend la résolution sur les prises, 615. — Demande des détails officiels sur l'assassinat de Rastadt, 672. — Lit une lettre de Debry à ce sujet, 673.

NOBLET, crieur de brochures contre le gouvernement. — Est arrêté à Paris, XXVIII, 512.

NOÉ, contrôleur des douanes. — Est condamné à mort, XXI, 128.

NOEL, ex-curé. — Est acquitté, XXI, 176.

NOEL (Jean), député des Vosges à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 169, 253. — Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 57, 60.— Texte de cet acte, 200, 212, 220.— Il est condamné à mort, 620. — Motion de restituer ses biens à sa famille, XXIV, 198.

NOEL, professeur de l'Université de Paris et littérateur.— Son éloge de Vauban est couronné, V, 523. — Il publie cet ouvrage, VI, 195 ; VIII, 223.— Sa mission en Angleterre, XIII, 572. — Ministre français à La Haye, il y est insulté et quitte cette résidence, XV, 498. — Attestation de son civisme, 814. — Il est nommé ministre de France à Venise, XVI, 637.— Puis commissaire de l'instruction publique, XXIII, 533.—Ministre en Hollande, il déclare que le gouvernement français maintiendra la République des Provinces-Unies, XXVII, 9.— Le général Moreau lui annonce un avantage de l'armée française, 129.— Il félicite les États généraux de leur résolution pour la formation d'une assemblée nationale, 185.— Toasts portés par lui à l'anniversaire de l'entrée des Français en Hollande, 433. — Il réclame l'expulsion des émigrés français du territoire batave, XXVIII, 253. — Présente une note à l'Assemblée nationale batave, pour l'engager à presser le peuple d'accepter la constitution, 752, 755.—Réponse qu'il reçoit d'un comité de cette assemblée, 760.— Il prévient le ministre de la police générale que Louis XVIII entretient des correspondances en France, 812. — Célèbre le 18 fructidor, 823. — Quitte l'ambassade de La Haye XXIX, 43.— Traduit la *Nouvelle Géographie univer*

selle de Guthrie, 695.—Est dénoncé par Quatremère-Disjouval, 751.

NOEL (C.), chirurgien.— Est condamné à mort, XXI, 16.

NOEL (J.-F.), potier. — Est condamné à mort, XX, 359.

NOEL (Jean). — Est condamné à mort, XVIII, 637.

NOEL dit LAURENT, confiseur.— Est condamné à mort, XX, 684.

NOEL (fête de). — Discours sur le système de Dupuy sur cette fête, XXIX, 141.

NOEL-POINTE. (*Voyez* Pointe.).

NOGARET (Guillaume), commis.— Est condamné à mort, XX, 400.

NOGARET. (*Voyez* Ramel-Nogaret).

NOGENT-LE-ROTROU. — Troubles dans cette ville, X, 494. — Elle adhère au 31 mai, XVI, 615— Philippeaux annonce que l'esprit public y est excellent, XVII, 30.

NOGENT-SUR-SEINE. — Arrestation de Calonne, dans cette ville, I, 210. — Formation de sa municipalité, III, 688. — Elle adhère au 31 mai, XVI, 730.

NOGUER (J.-M.), veuve Rolin d'Ivry, depuis femme Destat-Bellecour.— Est condamnée à mort, XX, 310.

NOGUÈS, chef de bataillon. — Éloge de sa conduite, XVI, 563.

NOGUIER, député de Lot-et-Garonne à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 192, 252.

NOGUIER-MALIJAI, député des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents. — Fait résoudre le paiement exclusif à tout autre service de la solde et de la subsistance des troupes, XXVIII, 460.— Et mettre des fonds à la disposition des commissaires de la comptabilité et de la trésorerie, 464, 469, 496. — Est nommé commissaire aux archives, 725. — Fait prendre une résolution sur les dépenses de la comptabilité nationale, 768.—Et autoriser les commissaires de la trésorerie à vendre les rescriptions bataves, 786. — Est rayé de la liste des émigrés, XXIX, 256. — Présente un projet sur la reddition des comptes de l'archiviste de la République, 385.

NOIRETTE (Charlotte), femme Blanchette.— Est condamnée à mort, XIX, 380.

NOIRMOUTIERS (île de).—Décret relatif aux chargements de grains qui y seraient faits, XI, 244. — Son évacuation par les rebelles, XVI, 296.— Ils y sont bloqués, XVIII, 672.— Et poursuivis, XIX, 80. — Sa reprise par l'armée de l'Ouest, 161.— Autres détails ; changement de son nom en celui de *Ile de la Montagne*, 175. — Exécution des rebelles, 176. — Nouveaux détails ; trait de courage de Richer et Canonier, noms des rebelles mis à mort, 193.— Justification de Bourbotte et de Turreau d'y avoir fait massacrer les patriotes, 666.— Elle est sommée de se rendre par les Anglais, XXVI, 148.

NOIROT (de Pontarlier). — Est décrété d'accusation, X, 360, 368.— Décret pour sa mise en liberté, 422.— Il est traduit devant la haute-cour nationale, 431.— Son arrestation, 440. — Détails sur son affaire, 448 ; XI, 98.—Acte d'accusation contre lui, X, 514. — Il est acquitté, XIII, 323.

NOIRS. (Voyez Hommes de couleur.)

NOISET. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

NOLET, représentant batave. — Est mis en arrêt civil pour fait d'agiotage illicite, XXIX, 252. — Et relâché, 319.

NOLF, curé, député de Flandre à la Constituante. — Sa lettre à ses commettants, II, 345. — Il parle sur le traitement des titulaires ecclésiastiques, V, 111. — Lit une adresse de jeunes citoyens de Lille, 222. — Prête le serment civique, VI, 739.

NOLIN (G.), lieutenant de garde nationale. — Est condamné à mort, XXI, 199.

NOLKEN (baron de). — Est ministre de Suède à Vienne, VI, 125.

NOLLET, citoyen de Paris. — Violence commises contre lui, II, 245.

NOLLET, déserteur. — Est condamné à mort, XXI, 88.

NOMPÈRE. (*Voyez* Champagny).

NOMS. — Proposition d'ajouter le nom de la femme à celui de son mari, V, 34. — Lettre sur le décret y relatif, 116, 119. — Défense d'en porter d'autres que celui de son père, XXI, 557. — Aucun citoyen n'en pourra prendre d'autres que ceux portés dans son acte de naissance, 572; XXIX, 132.— Motion de Dauchet proposant d'autoriser le changement des prénoms de Marat, Robespierre, etc., donnés aux enfants pendant le régime révolutionnaire; renvoi à une commission, XXVIII, 722.

NON-CATHOLIQUES. (Voyez Cultes).

NONANCOURT (Eure). — Cette ville partage la rébellion de Dreux, XXVI, 103.

NONANT, ex-chartreux. — Est condamné à mort, XXI, 199.

NONNAT-LACAZE, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

NONQUEROL, quartier-maître. — Trait de probité, XVII, 402.

NOOTKA (baie de).—Traduction de la charte en vertu de laquelle l'Espagne en est en possession, V, 403.

NORD (département du). — Décret qui exige de toutes ses communes le tableau des personnes qui n'auront pas fait leurs déclarations patriotiques à l'époque des assemblées primaires, IV, 371. — Fédération de ses habitants, 599. — Décret sur sa navigation intérieure, V, 447.—Autre qui approuve l'apposition des scellés sur le mobilier du chapitre de Cambrai, VI, 302. — Augmentation du nombre des juges, 424. — Mesures pour la circulation des grains, 579. — Approbation d'une délibération relative à la vente des biens nationaux, 621.—Élection des fonctionnaires civils et ecclésiastiques, VII, 331. — Travaux sur la frontière, 465. — Décret relatif à la translation de l'assemblée électorale, 683. — Le département transfère ses séances à Lille, 714. — Les reprend à Douai, 754; VIII, 61. — Mesures prises par lui pour prévenir les troubles, lors de l'évasion du roi, 750. — Son adresse à l'Assemblée nationale, 784. — Lettres des commissaires y envoyés, IX, 63, 185, 280. — Compte particulier de la mission de Boullé, 494, 775. — Les administrateurs annoncent la désertion des officiers, X, 104. — Les gardes nationaux offrent de passer à Saint-Domingue, 339. — Réclamation de mesures pour y assurer la libre circulation des grains, 440. — Demande de secours, 549. — Troubles occasionnés par la disette, 565. — Procès-verbal relatif aux Brabançons émigrés, 703. Décret qui y prohibe l'exportation des bestiaux, XII, 384. — Massacre de deux de ses administrateurs à Orchies, XIII, 179. — Adresse à ses habitants, 556.— Ses administrateurs envoient une protestation de Rohan contre la vente de ses biens, 677. — Mesures des généraux ; réquisition de vingt mille gardes nationaux, 687. — Déclaration des électeurs sur la reddition de Lille, XIV, 69. — Décret pour l'envoi de six commissaires dans ce département, 92. — Proclamations de Dumouriez aux administrateurs ; mesures de ceux-ci contre lui, XVI, 43. — Décret de bien mérité de la patrie, 74. — Rapport des commissaires y envoyés, 207. — Décret qui accorde des secours à ce département, 514. — Adhésion du con

seil-général au 31 mai, 699. — Lettre annonçant que ses habitants sont prêts à se lever en masse contre les ennemis, XVII, 186. — Envoi de nouveaux commissaires, 288. — Ils annoncent que les prisons de Lille regorgent de suspects, 544. — Historique des événements de la guerre, 762. — Envoi par l'évêque de ses lettres de prêtrise, XVIII, 463. — Lettre de Berlier sur l'heureuse situation de ce département, XXII, 108. — Proposition de l'exempter de contributions en considération des pertes qu'il a essuyées par le ravage des ennemis, 611. — Décret relatif aux attributions de la deuxième section de son tribunal criminel, 726. — Adresse des administrateurs sur la constitution, XXV, 668. — Bon esprit qui y règne, 734. — Son adresse contre les entreprises des sections de Paris, XXVI, 187. — Talot est autorisé à y épurer les autorités constituées, 196. — Décret qui valide la liste de ses jurés, XXVIII, 160, 175. — Réclamation de Gossuin pour lui faire obtenir un dégrèvement, 522, 523. — Vol de la caisse de son receveur des impositions, 579. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. (*Voyez* Cambrai, Douai, Lille, Maubeuge, Valenciennes.)

NORD (les frontières du). — Décrets pour leur sûreté, IX, 35; XIII, 244. — Compte-rendu de leur état de défense, 263. — Les commissaires instruisent des bonnes dispositions des habitants, 427, 604. — Détails rassurants sur leur état de défense, 747. — Proposition de les exempter de contributions, XXII, 611. — Autre sur le même objet, XXVIII, 523. (*Voyez* l'article précédent.)

NORD (les puissances du). — Leurs armements, VIII, 177. — Notice sur leur situation, 209. — Leurs trames contre la France, IX, 233. — Effet qu'a produit chez elles la nouvelle de l'acceptation de la constitution par Louis XVI, X, 43. — Réflexions sur leurs alliances, 561. — Leur conjuration contre la France, 673. — Conjecture sur leurs systèmes d'échange et d'arrondissement, XII, 1. — Bruit d'une nouvelle coalition entre elles contre la France, XXIX, 285.

NORD (la flotte du). — Insurrection des matelots; progrès du même esprit dans les autres divisions de l'armée navale anglaise, XXVIII, 724. — Arrivée à Calais de plusieurs chefs de cette insurrection; ils en annoncent la fin, 728. (*Voyez* Angleterre et Londres).

NORD-LIBRE. — Nouveau nom de Condé, XXI, 632. (*Voyez* Condé.)

NORDEILLE (Hippolyte), capitaine. — Fait une prise espagnole près de Toulon, XVII, 78.

NORFOLK (duc de), membre du parlement d'Angleterre. — Parle contre la guerre, XIX, 442. — Son discours sur le rappel du lord Fitz-William XXV, 66. — Il préside la réunion qui fête l'anniversaire de la naissance de Fox, XXIX, 144. — Est destitué du commandement des milices, 150. — Préside le club des wighs de Londres, 154. — Parle en faveur d'O'Connor, 286. — Fait une sortie contre la torture, 299. — Rejet de sa motion pour le renvoi des ministres, 299.

NORMAND, député de la Loire-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Fait prononcer le renvoi à la commission existante, de la motion sur le rétablissement du culte et de la morale; et fixer le traitement des officiers de santé attaché aux armées, XXVIII, 725. — Réclamation contre l'inexécution du décret qui ordonne la formation d'un nouveau corps de gendarmerie nationale, 726. — Appuie le projet tendant à augmenter la garde du Corps législatif et à la mettre sous ses ordres immédiats, 727. — Fait régler la solde des militaires blessés, 745. — Accorder un supplément de solde aux troupes stationnées à Paris, 746. — Arrêter l'envoi d'un message au Directoire, pour connaître le nombre de celles entrées dans le rayon constitutionnel, 749. — Vote l'adoption, sur-le-champ, du projet sur les destitutions militaires, 764, 771. — Présente un nouveau projet sur le traitement des officiers réformés, 790. — Est rayé de la liste des déportés de fructidor, 808.

NORMAND, veuve de Crosant. — Est condamnée à mort, XXI, 112.

NORMAND. (*Voyez* Lenormand.)

NORMANDIE (la). — Les servitudes féodales causent dans cette province la destruction d'un château, II, 314. — Sa division en cinq départements, III, 131. — Armement des habitants des côtes à l'apparition d'une escadre anglaise, XVI, 153. — Projets de contre-révolution, 634. (*Voyez* Calvados, Eure, Seine-Inférieure, etc.)

NORMANT, navigateur. — Est condamné à mort, XXI, 159.

NORT (N.-A.-F.), colonel. — Est condamné à mort, XX, 311.

NORTH (lord), membre du parlement d'Angleterre. — Parle contre la guerre avec la Russie, VIII, 549.

NORTHEY, ex-capitaine d'une légion belgique. — Est condamné à mort, XXI, 192.

NORUNHA (de), ministre du Portugal. — Insuccès de ses négociations pour la paix; il reçoit ses passeports, XXIX, 419.

NORWÉGE (la). — Abolition de la servitude dans ce pays, XXIII, 353.

NORWICH. — Bill contre les membres de la société populaire de cette ville, accusés de haute-trahison, XX, 686. — L'acte sur la nouvelle milice y excite des mécontentements parmi le peuple, XXVIII, 507.

NOSTILZ (de), major-général. — Est blessé à mort, XVII, 613.

NOTABLES. — Leur première convocation, *Introd.*, 7. — Ils sont convoqués pour la deuxième fois, 13. — Leur convocation en 1626, et matières qui leur sont soumises, 57. — Précis de celle faite par Calonne, 141. — Composition de cette assemblée, 175. — Mémoires et objets de réforme soumis à leurs débats, 181. — Ils rejettent les assemblées provinciales et l'impôt territorial, 214. — Nouveaux projets pour combler le déficit présenté après la retraite de Calonne, 222. — Résultat de leurs travaux, 227. — Clôture de l'assemblée, 234. — Arrêt et objet de leur convocation, 396, 399. — Motion du prince de Conti sur les dangers qui menacent la monarchie, 410. — Réponse des bureaux aux questions qui leur ont été soumises, 411. — Clôture de l'assemblée, 490. — Mémoire de Necker sur ses résultats, 500.

NOTAIRE, cuisinier de Jnigné. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 119.

NOTAIRE (citoyenne). — Est acquittée, XVIII, 549.

NOTAIRES DES GRENIERS A SEL. — Sont continués dans leur exercice, IV, 283.

NOTAIRES PUBLICS ET NOTARIAT. — Leur création et suppression des notaires royaux, IX, 688, 713, 729, 750, 803, 838. — Discussion sur les créations d'offices depuis la suppression de la vénalité, XI, 444. — Substitution des mots *scel de la nation* à ceux *scel royal* dans leurs actes, XIII, 654. — Décret qui les oblige à présenter un certificat de civisme, XIV, 367. — Incompatibilité de leurs fonctions avec plusieurs autres, XV, 643; XVIII, 194. — Décret sur ces mêmes fonctions, 578. — Autre relatif aux papiers déposés chez ceux condamnés ou détenus, XXI, 63. — Décrets sur leur remplacement, 73; XXIII, 310. — Motion en leur faveur, 54. — Le notariat est mis dans les attributions du ministère de

la justice, XXVI, 407, 421. — Message et loi déterminant l'incompatibilité de ses fonctions avec celles judiciaires, 660. — Loi pour le dépôt du double de leur répertoire aux greffes du tribunal civil de leur département, XXVIII, 250, 263, 267. — Propositions pour l'organisation du notariat, 334. — Résolution qui autorise à continuer leurs fonctions les notaires qui ont été rayés provisoirement de la liste des émigrés, 397, 398. — Rejet d'une résolution concernant ceux qui exerçaient d'autres fonctions publiques et qui en ont été exclus par différentes lois, 521, 585. — Motion contre ceux inhabiles, 522. — Rapport sur l'organisation définitive du notariat, XXIX, 245. — Discussion et adoption du projet y relatif, 418. — Arrêté sur la remise des minutes, en cas de mort ou de démission d'un notaire, 424. — Lettre du ministre de la justice pour exiger d'eux le serment de haine à la royauté, 537. — Nouveau rapport, discussion et résolution sur l'organisation du notariat, 656, 695, 711, 712, 764, 806, 879.

NOTRE-DAME DE LA CAROLE. — Cérémonie annuelle et indécente supprimée par le département de police à Paris, IV, 730.

NOTRE-DAME DE LORETTE. — Enlèvement par les commissaires français de cette image, et détails y relatifs, XXVIII, 588. (*Voyez* Villetard et Monge.)

NOUAINVILLE (Blondel), officier au régiment de Rohan. — Empêche l'effusion du sang à Rennes, *Introd.*, 527.

NOUET, astronome. — Fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 239.

NOUGARET (P.-J.-B.). — Auteur d'une *Histoire générale des prisons de Paris et des départements*, XXVIII, 730.

NOUGARET, agent du comité de sûreté générale.—Découvre un complot contre-révolutionnaire à Grenoble, XIII, 595.

NOURISSART. (*Voyez* Naurissart.)

NOURRY, président de l'assemblée primaire de Choisy-sur-Seine. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 290.

NOUSSITOU, député du Béarn à la Constituante. — Reçoit les remerciements de la ville de Pau, II, 363.

NOUTON. — Est décrété d'arrestation, XIX, 328. —Demande d'un rapport sur les dénonciations faites par lui, 495. — Il est dénoncé lui-même, 548.

NOUVION, chef d'état-major. — Se distingue contre les rebelles, XVI, 439, 511. — Devenu général, son éloge, XXIX, 164.

NOVI, en Italie. — Bataille qui y a été livrée; détails y relatifs; réflexions sur les causes qui l'ont fait perdre aux Français; mort du général Joubert, XXIX, 788, 790, 793, 794, 796, 824, 825, 826.

NOVI-BASAR (forteresse de). — Restitution qui en est faite aux Turcs, XVIII, 697.

NOVION (Jacques), ex-comte. — Est acquitté, XXI, 624.

NOYEL, administrateur du département du Rhône. — Signe la réponse à la lettre du général Berthier, relative à l'envoi des adresses de l'armée d'Italie, XVIII, 772.

NOYELLE (baron de). — Est dénoncé par de Vitry, IV, 119.

NOYÉS. — Etablissements de secours à leur administrer, IX, 121.

NOYON. — Incendie dans cette ville, IV, 133. — Improbation d'une pétition de ses habitants contre le receveur des impositions, VI, 257.—Décret pour la poursuite des auteurs des dégats commis dans ses bois nationaux, VIII, 195.—Emeute causée par l'enlèvement des grains, XI, 379. — Compte demandé de l'envoi de Gouy d'Arcy dans cette ville, 388. — Compte-rendu de cette affaire; envoi de commissaires, 390. — Opérations de ceux-ci, 415, 417, 421. — Envoi de deux bataillons de Paris pour y rétablir l'ordre, 424. — Compte de la mission de Gouy d'Arcy, 436. — Détails officiels sur les troubles, 466. — Rétablissement de l'ordre, 475, 559.— Annulation d'un arrêté de Bouchereau, relatif à une concession de bois aux agents de l'administration forestière de cette commune, XXVIII, 447.

NUBIE (la). — Notice sur sa caravane arrivée au Caire, XXIX, 569. — Voyage dans ce pays, 631.

NUEL, marin. — Sa lettre à sa femme, XIX, 738.

NUGENT, commandant des troupes royales dans le nord de l'Irlande. — Sa proclamation contre les rebelles, XXIX, 346.

NUGUES, député de l'Isère au conseil des Cinq-Cents. — Parle contre la successibilité des enfants naturels, XXIX, 79. — Son opinion sur la réduction des rentes viagères, 110, 140. — Il appuie le projet de Duchâtel sur le régime hypothécaire, 627.

NUJET (du Valais), membre du conseil helvétique. — Fait une sortie contre plusieurs agents français, XXIX, 290.

NUMÉRAIRE. —Adresse des six corps de Paris sur sa rareté, III, 131. — Plaintes à ce sujet, VIII, 228.— Mémoire y relatif, XI, 347. — Observations sur sa vente, 381. — *Du numéraire métallique*, par Clavière, XII, 256.—Décret sur le mode de son échange contre des assignats, 264. — Pétition des sections de Paris contre sa vente, XV, 615. — Décret y relatif, XVI, 87. — Prohibition de sa circulation jusqu'à la paix, XVIII, 538. — Demande de sa proscription, 559. — Mode de procéder contre les personnes prévenues d'en avoir vendu, XX, 436. — Débats sur son exportation, XXIII, 110, 113.—Rapport du décret qui a déclaré qu'il n'était pas marchandise, XXIV, 309.— Observations sur son exportation, 443. — Messages relatifs à son défaut de circulation, XXVI, 597, 656. Autre contre son enfouissement, XXVII, 627.—Observations sur les moyens d'en exciter la circulation, XXIX, 687. (*Voyez* Argent, Agiotage et Monnaies.)

NUMÉRATION. — Nouveau système de Rollin-d'Étain, XVIII, 574. — Autre de Montu, présenté à l'Institut national, XXIX, 344.

NUMFEN (de), général russe. — Défait les Suédois, IV, 573.

NUNÈS (Fernand), ambassadeur d'Espagne à Paris. — Sa conversation avec d'Estaing, I, 521. — Sa lettre à Montmorin sur des assertions de plusieurs journaux, IV, 378. — Autre sur la nécessité d'augmenter les armements de l'Espagne, V, 290. — Autre sur les mouvements des troupes en Catalogne, VIII, 254. — Il dément le bruit d'une invasion des Espagnols en France, IX, 45. — Sa lettre au sujet de la fuite de Louis XVI, 88. — Lettre de Mauduit à son adresse, 243. — Il reçoit l'ordre d'aller voyager, 649.

NUNEZ (Francisque), commandant de Saint-Raphaël à Saint-Domingue. — Sa lettre sur l'arrestation d'Ogé, VII, 90.

NUREMBERG. — Désaveu, par l'agent de cette ville, du projet de céder sa créance sur la France, VI, 454.— Rejet de ses réclamations relatives aux fourrages fournis à l'armée française en 1757, IX, 368, 589, 405. — Prétention de la cour de Bavière sur cette ville, X, 681; XI, 50. — Conduite de l'électeur palatin à son égard, 298. — Demande de 1,600,000 fr. faite à la France par un agent de cette

République, 518. — Elle proteste contre les usurpations de la Prusse, 729. — Réclame de nouveau les sommes prêtées à la France par son gouvernement, sous le règne de Louis XV, XV, 494. — Décret qui en exempte les débiteurs du dépôt ordonné par une loi précédente, XXII, 1. — Capitulation avec le roi de Prusse avant son occupation, XXVIII, 445. — Renonciation du même prince à sa possession, 450. — Réclamation du général Bernadotte contre les calomnies de Duperron, à l'occasion de sa prise, 477. — Insurrection contre les Prussiens, à l'occasion d'un droit d'entrée, XXIX, 633. — Publication du magistrat à ce sujet, 759.

NUSSÉ, curé de Chavignon.—Son éloge, VI, 483.

O.

OBELIN, député d'Ille-et-Vilaine à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait annuler les élections de Castillon et de Tartas, XXVII, 356. — Fixer les délais d'appel pour les jugements par défaut, XXVIII, 476. — Présente un projet pour la liquidation de la comptabilité arriérée, 524. — Est nommé commissaire de la trésorerie et accepte cette place, XXIX, 109, 111, 115.

OBERLIN, émigré, ci-devant lieutenant-colonel des hussards de Berchigny. — Est arrêté, XIII, 221.

OBERLIN, bibliographe. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

OBERLIN. — Est élu membre du Directoire helvétique, XXIX, 251. — Président de cette autorité, il annonce à Rapinat la démission de deux de ses collègues, 301.

OBÉSIE (Elias). — Annonce de son *Etat actuel de l'Empire Ottoman*, traduit par Fontanelle, XIV, 207.

OBLIGATIONS. (*Voyez* Transactions.)

OBRENANT, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 396.

OBSERVATOIRE (l'), à Paris. — Fixation de sa dépense, V, 552. — Décret y relatif, XVII, 542. — Autre qui met à sa disposition l'Observatoire situé au collége des Quatre-Nations, XXVIII, 175, 195.

OCARIZ (chevalier d'), ministre d'Espagne en France. — Notifie l'intercession de sa cour en faveur de Louis XVI, XIV, 871.

OCHS, chancelier de l'état de Bâle. — Son discours à Barthélemy, ambassadeur de France, XXIII, 370. — Il est envoyé à Paris, XXIX, 82. — Son projet de constitution de la Suisse, 143, 147. — Il est adopté, 209. — Il préside l'Assemblée nationale helvétique, 249. — Fait une sortie contre le Directoire, 279. — Réponse de cette autorité, 284. — Il en est nommé membre, 306. — Annulation de sa nomination ; il y est renommé, 308. — Particularités relatives à sa démission, 724, 727.

O'COIGLEY, Irlandais-Uni. — Son procès, XXIX, 286. — Son exécution ; détails y relatifs, 290.

O'CONNELL, ci-devant comte. — Commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXI, 89.

O'CONNOR (Arthur), auteur d'un tableau des vexations du gouvernement anglais en Irlande, est arrêté, XXVIII, 577. — Arrestation de Despare, impliqué dans son affaire, XXIX, 200. — Accusation dirigée contre lui, 255. — Son procès ; il est acquitté et arrêté de nouveau, 286, 287. — Quitte volontairement l'Irlande avec son frère Roger, 332.

O'CONNOR (Roger), journaliste. — Son arrestation à Dublin, XXIX, 206. — Il reçoit une lettre séditieuse dans sa prison, 224. — Acquitté en Irlande, est arrêté à Londres, 258. — Repart pour l'Irlande, 291. — Emigre volontairement avec son frère Arthur, à la suite de l'insurrection de ce pays, 332. — Est arrêté avec Napper-Tandy, 532.

OCTROIS. — Seront perçus comme par le passé, III, 227. — Sont supprimés, à l'exception de ceux des villes, 570. — Leur perception est ordonnée, V, 180, 305. — Projet et résolution tendant au rétablissement de cette perception pour les besoins de la commune de Paris, XXIX, 361, 391. — Autre résolution portant que les places en seront remplies par des militaires invalides, 391, 394, 399. — Organisation de ces établissements, 434, 442. — Arrêté concernant les boissons et les marchandises qui sont soumises à l'octroi, 596 *bis*. — Décret qui en établit un à Dunkerque, 776. — Résolution sur les contestations y relatives, 822. (*Voyez* Paris et autres communes où il en est établi.)

OCZAKOW. — Décoration des officiers qui ont assisté au siége de cette place, III, 449.

ODÉON (l'). — Le conseil des Cinq-Cents se réunit dans cet édifice au 18 fructidor, XXVIII, 799. — Incendie qui le détruit, XXIX, 622 *bis*, 625. (*Voyez* Sageret et théâtres.)

ODET (P.-A), ordonnateur de la marine à Toulon. — Annonce l'assassinat de Beauvais, XVIII, 87.

ODIER-MASSILLON. (*Voyez* Audier-Massillon.)

ODINO, ingénieur portugais. — Son projet pour la navigation du Douro, IV, 49.

O'DONNEL, membre du parlement d'Irlande. — Fait arrêter que plusieurs numéros du *Sun* seront brûlés par la main du bourreau, XXIX, 625. — Combat le bill sur la rébellion, 630.

ODONNER, chef de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 667,

ODONOLGH, conseiller prussien. — Est redemandé par Cobourg en échange d'officiers livrés par Dumouriez, XVI, 390.

ODONTALGIE. — Eau de Botot ; art de conserver les dents, VI, 659. — Elixir de Palermo, VII, 691. — Rateliers artificiels de Chemant, VIII, 151.

ŒNOF (mademoiselle d'). — Epouse le roi de Prusse, IV, 385.

ŒTTINGUE-SPIELBERG (princesse donairière d'). — Sa mort, III, 173.

ŒTTINGUE-WALSTEIN (prince d'). — Son mariage avec la princesse Wilhelmine de Wurtemberg, II, 281.

ŒUVREMER. — Son projet sur les réeusations à exercer devant la haute-cour, XII, 342.

OFFHUYS, avocat. — Sa requête au conseil souverain de Flandre en faveur du duc d'Ursel, IV, 754.

OFFICES. — Leur vénalité est la cause des accroissements du pouvoir absolu ; projet de la supprimer sous Louis XIII ; elle porte à leur comble les désordres de l'administration et des finances sous les derniers règnes, *Introd.*, 30, 70, 112. — Edit concernant la liquidation de ceux supprimés, 362. — Leur remboursement est décidé, I, 332. — Décret sur leur création et leur substitution, 539. — Autre qui défend l'expédition des provisions pour ceux supprimés au 4 août, II, 191. — Annonce de la fin du travail sur leur remboursement, 404. — Leur abolition, V, 49. — Rapport et décret pour leur remboursement, 544. — Autre décret pour leur liquidation, 578, 580, 590 ; VI, 61. — Mode de leur remboursement, 254, 499. — Annonce d'un bureau pour leur liquidation, 767. — Rapport de Vieillard et liquidation de divers offices de judicature, VII, 55. — Décret

pour la liquidation individuelle des titulaires, 275.— Exemption du droit d'enregistrement en leur faveur, 357.—Décrets qui ordonnent leur paiement, 374, 375. — Liquidation des offices comptables, 404. — Décret pour le paiement de ceux de judicature liquidés, 475, 644; VIII, 128.—Autre relatif à ceux supprimés avant le 4 août, VII, 760. — Liquidation de ceux des avocats au conseil, VIII, 319, 345. — De ceux dits domaniaux, 688.—Et de ceux des justices royales, IX, 261. — Nouveaux décrets de liquidation, XI, 44; XII, 488. — Autre relatif à ceux de la maison du ci-devant roi, XVII, 522. — Révision des liquidations précédentes, XVIII, 93. — Décrets y relatifs, XIX, 259, 272, 275, 280, 294; XX, 242, 635. — Liquidation de ceux du département du Mont-Blanc, XXV, 251. — Et de ceux du comtat d'Avignon, XXVIII, 439. (*Voyez* Mont-Blanc et Avignon.)

OFFICES MILITAIRES. — Rapport sur leur liquidation, VII, 652. — Décret qui ordonne le remboursement de plusieurs, VIII, 519, 528.—Autre sur le mode de leur liquidation, XI, 610.

OFFICES MUNICIPAUX. — Rapport sur leur liquidation, VIII, 577.

OFFICES et OFFICIERS MINISTÉRIELS. — Rapport et débats y relatifs, VI, 623, 627, 630, 635, 644. — Suppression de la vénalité et de l'hérédité des offices ministériels près des tribunaux, 646. — Institution des avoués et admission des officiers à en remplir les fonctions, 647, 651, 656, 663, 666. — Rapport sur le remboursement des offices, 667. — Débats et décret sur leur liquidation, 691, 698, 722. — Faculté d'employer leur finance en acquisition de biens nationaux, 761. — Autres décrets de liquidation, VII, 671, 760; VIII, 103. — Conservation du privilége des vendeurs sur les sommes qui en proviennent, VII, 759.

OFFICIERS CIVILS. — Sont obligés de se servir, pour empêcher les troubles, de tous les moyens qui leur sont confiés, III, 387. — Décret de peine de mort contre tout individu exerçant sans qualité les fonctions de quelque office public, XIII, 712.

OFFICIERS DE JUSTICE OU DE L'ORDRE JUDICIAIRE. — Fixation de leurs traitements, V, 519, 521, 543. — Création d'officiers publics pour les significations et les exécutions de jugements, VI, 646. — Circulaire du ministre de la justice aux officiers judiciaires, XXVII, 105. (*Voyez* Offices) Ordre judiciaire et Tribunaux.)

OFFICIERS MILITAIRES. — Motion de leur licenciement, VIII, 559, 646. — Serment exigé d'eux après la fuite du roi, 630, 641, 646, 724, 727. — Motion de suspendre ceux dénoncés comme malintentionnés, 732. — Décret sur l'avancement de ceux rentrés en France depuis la révolution, IX, 6. — Autre sur l'exercice de leurs droits de citoyens, 58. — Autre pour leur remplacement, 295. — Autre concernant ceux arbitrairement destitués, 587. — Formule de leurs brevets, 643. — Plaintes contre leur désertion, X, 79, 104, 120. — Tableau des remplacements effectués depuis le 1er août, 129, 529. — Motion contre leur émigration, 130. — Décrets sur leur remplacement, 267, 316, 340, 341, 348, 380, 488; XII, 110. — Il leur est défendu de passer les frontières, X, 333.—Admission aux emplois de l'armée et de la gendarmerie de ceux qui ont servi dans les armées alliées, 507, 513.— Liste de ceux déchus ou suspendus, XI, 266.—Traitement de retraite de ceux d'état-major supprimés, 403, 505, 515. — Gratification accordée à ceux qui doivent entrer en campagne, 412, 413. — Compte demandé des poursuites exercées contre ceux qui ont enlevé les caisses, etc., en émigrant, XII, 20. — Augmentation de la ration de fourrages des officiers, 209. — Décret qui les renvoie à leur poste, 210. — Fixation de leur traitement de campagne, 271. — Ceux des volontaires sont assimilés aux officiers de ligne pour leurs récompenses et décorations, 332. — Fixation des peines contre leur désertion; privation d'emploi des démissionnaires sans cause légitime, 411. — Suspension du décret qui assure des récompenses à ceux qui se retirent pendant la guerre; fixation du mode de leur remplacement, 461. — La liste des déserteurs est demandée au ministre, XIII, 159. — Les officiers suspendus sont éloignés de vingt lieues des armées, 482. — Augmentation de leur solde pendant leur séjour à Paris, XIV, 276. — Remplacement de ceux déchus ou suspendus, 310; XV, 95. — Conservation des appointements de ceux faits prisonniers, XIV, 672. — Mesures pour les faire rejoindre sous quinzaine, XVI, 288. — Suppression du traitement de ceux suspendus, 484. — Décret pour l'éloignement de Paris de ceux démissionnaires, XVII, 634. — Autre contre ceux qui ne seraient pas à leur poste, XVIII, 655. — Plaintes contre l'emploi de ceux qui ont servi sous Dumouriez, XXV, 681.—Augmentation de leur solde, 757. — Résolution qui oblige tous les sous-officiers élus par un jury à rejoindre, XXIX, 611. — Projet tendant à ce que les officiers ne puissent être privés de leur grade sans jugement, 719. — Le ministre de la guerre les invite à se rendre dans leurs départements, 732. (*Voyez* les articles suivants, Militaires, Armée, etc.)

OFFICIERS - GÉNÉRAUX. — États de ceux employés dans l'armée, VIII, 161, 171. — Prestation par plusieurs d'entre eux du serment décrété lors de la fuite du roi, 728, 729, 734, 737, 739, 744, 756; IX, 39. — Décret qui en crée seize nouveaux; autre pour la confection de la liste de ceux qui ont émigré ou qui ont été destitués, VIII, 744. — Autre qui leur accorde des rations, IX, 107.—Autre pour leur augmentation, 807. — Rapport de ce décret, X, 2. — Nouveau décret pour leur augmentation, XI, 171, 232.— Autre sur la nomination de ceux au choix du roi, 588. — Discussion sur leur remplacement; impression de leur liste, XII, 157. — Décret contre leur réduction, 238. — Motion relative au choix de leurs aides-de-camp, 252. — Décret de leur non-réduction jusqu'à la paix, 256. — Attribution d'aides-de-camp aux quatre officiers-généraux ajoutés à l'armée, XIII, 155. — Motion relative à leur nomination, 251. — Plaintes contre eux, 404. — Décret qui demande leur liste au conseil exécutif, XVI, 32. — Réclamations qu'elle excite, 382.—Liste de ceux à employer, XXIV, 291. — Motion et décret contre ceux qui ont donné leur démission depuis la révolution, XXVI, 175, 190. — Circulaire que leur adresse le ministre de la guerre, 455.

MARÉCHAUX DE FRANCE. — Fixation de leur nombre, VII, 540. — Suppression de leurs pensions, XXI, 416.

GÉNÉRAUX. — Leurs ordres tiendront lieu de passeports, XI, 265. — Décret qui leur confère un pouvoir réglementaire, 569; XII, 369.—Motion de donner à chacun d'eux 500 mille livres pour ses dispositions de campagne, 252. — Réduction de cette somme à 150,000 liv., 271. — Ils sont autorisés à désigner les places en état de siége, 334. — Et à y nommer des commandants amovibles, 372. — Rapport sur leur droit de pétition, XIII, 155.—Motion de déclarer coupables de trahison tous ceux qui quitteraient leur poste sans cause légitime, 193. — Ils sont autorisés à convertir en bataillons une partie des gardes nationales, 227.— Fixation des règles à suivre par eux dans les pays où ils porteront leurs armes, XIV, 755, 758. — Décret qui les autorise à traiter de l'échange des prisonniers, XVI, 400. — Et à effectuer l'amalgame, 603. — Rapport du décret qui accordait 3,000 livres à ceux qui avaient bien servi la patrie,

XVII, 602. — Ils devront suivre les lois de la guerre dans les pays conquis, 673. — Décret relatif à leur traduction au tribunal révolutionnaire, XVIII, 216. — L'exécution de ceux condamnés à mort aura lieu à la tête des armées, XIX, 114. — Décret qui leur retire le droit de nommer des commandants temporaires, 132. — Et leur ôte la faculté d'ordonner des travaux de fortification, 401. — Autre qui interdit à ceux en non activité le séjour de Paris, des places fortes et des villes maritimes, XX, 225, 235. — Rapport sur l'organisation des conseils de guerre qui doivent prononcer sur le sort de ceux inculpés, XXVIII, 515. — Discussion de ce projet, 517. — Il est rejeté, 524, 538. — Discussion sur l'union de la qualité de général avec celle de député, XXIX, 608 *bis*. (*Voyez* Sherlock.) — Circulaire de Bernadotte aux généraux, 729. — Placards séditieux contre plusieurs d'entre eux, 782. — Motion d'élever des monuments à la mémoire de ceux morts sur le champ de bataille, 795, 795. (*Voyez* Officiers-généraux.)

Lieutenants-généraux. — Augmentation de leur nombre, XI, 171, 232. — Décret sur leur non-réduction jusqu'à la paix, XII, 256.

Maréchaux-de-camp. — Fixation de leur nombre, XI, 171, 232. — Décret de leur non-réduction jusqu'à la paix, XII, 256. — Autre sur la nomination de ceux en activité, 332.

Adjudants-généraux. — Décret sur leur organisation, VI, 48. — Autre sur leur nomination et leur avancement, 409. — Projet pour leur augmentation, XI, 300.

Colonels. — Décret sur leurs retraites, VII, 398. — Autre pour leur avancement, 535.

Lieutenants-colonels. — Décret sur leurs retraites, VII, 398. — Autre sur leur avancement, 535.

Capitaines. — Décret sur leur avancement, VII, 537. — Autre sur le rang de ceux employés au service des places de guerre, VIII, 160. — Autre qui fixe le supplément de leur traitement, XVI, 513.

Sous-lieutenants. — Décret sur le mode de leur nomination, IX, 802. — Autre portant que la moitié des sous-lieutenances sera accordée aux citoyens actifs des départements et à leurs fils, X, 341. — Adoption de plusieurs articles sur l'admission des gardes nationales à ces grades, 380.

Officiers d'artillerie. — Adoption d'articles sur leur choix et leur remplacement, VIII, 145. — Prestation de serment de plusieurs d'entre eux, 749, 786. — Décret les concernant, XIV, 559. — Réintégration de plusieurs officiers de l'artillerie des colonies, destitués à l'armée des côtes de Brest, XVII, 431. Augmentation de leur solde, XXIX, 8, 9. (*Voyez* Artillerie.)

Lieutenants d'artillerie. — Décret qui les remet en pied, XII, 349.

Officiers émigrés. — Leur mauvaise conduite à Bruxelles, VIII, 596. — Ils remplacent les Anglais sur la flotte russe, 611. — Leurs tentatives de séduction auprès de plusieurs régiments, IX, 59. — Débats et décret les concernant, 214, 219. (*Voyez* Émigrés.)

Officiers étrangers. — Décret sur les représailles à exercer contre eux, XIII, 303. — Autre en faveur de ceux qui quitteront leurs drapeaux, 544. — Un grand nombre d'entre eux demandent à servir dans les armées de la République, XV, 452. — Fixation du traitement des officiers hollandais employés dans les légions franches, XIX, 494.

Officiers de fortune. — Fixation de leur traitement, VII, 78.

Officiers de gendarmerie. (*Voyez* Gendarmerie.)

Officiers du génie. — Prestation de serment de plusieurs d'entre eux, VIII, 749, 786. — Décret les concernant, XXI, 626. (*Voyez* Génie.)

Officiers de marine. — Peine de mort proposée contre ceux qui se cacheraient pendant le combat, V, 435. — Décret concernant les officiers subalternes, 622. — Réduction des sommes allouées pour la table des capitaines de vaisseau, VII, 53. — Indemnité accordée aux commandants de vaisseaux ayant des officiers supérieurs à bord, 267. — Décret sur leurs droits à la décoration militaire, 316. — Autre pour le paiement des officiers des classes, 619. — Prestation du serment civique par plusieurs d'entre eux, VIII, 786. — Décret qui leur accorde l'exercice des droits de citoyen, IX, 58. — Autre qui en ordonne la revue générale, XI, 325, 340. — Projet en faveur de ceux supprimés, 547. — Décret qui autorise les anciens officiers à rentrer au service, 630. — Autre relatif à leur traitement, XII, 224. — Autres sur leur nomination, XV, 362, 377; XVI, 599. — Demande de la réintégration d'anciens officiers, XVII, 238. — Projet sur leur retraite, XXVIII, 334. — Résolution portant que la navigation pour la marine marchande leur sera comptée comme service militaire, 583. — Elle est rejetée, 640. — Réclamation en faveur des officiers marins de Brest, 685. — Ajournement de la résolution portant qu'à compter du 1er prairial leur solde sera payée en numéraire, 691. — Suppression des rations de fourrages attribuées aux officiers d'artillerie de la marine, 720. — Résolution relative à leur admission et à leur avancement. XXIX, 833, 834, 837. (*Voyez* Marine.)

Amiraux. — Décret portant qu'ils feront arborer le pavillon amiral sur un des vaisseaux de premier rang qu'ils monteront, XXIV, 633. (*Voyez* Marine.)

Contre-Amiraux. — Décret relatif à leur nomination, XII, 759.

Officiers du point-d'honneur. — Décret sur la répartition de leurs pensions, IX, 791. — Elles sont supprimées, XXI, 416.

Officiers réformés. — Décret pour leur paiement, VII, 109. — Autre sur leur admissibilité aux emplois militaires, X, 456. — Réclamations de ceux réformés par Aubry, XXV, 387, 682. (*Voyez* son article.) — Leur solde est fixée au quart de celle dont ils jouissaient à l'armée, XXVIII, 704, 705, 714. — Décrets sur le même objet, 730, 790, 814, 818, 822.

Officiers retirés. — Lettre du général Wimpfen sur leur sort et sur leurs pensions, V, 322. — Motion relative à leur paiement, X, 413. — Décret relatif à la déclaration de leur domicile, XIII, 6. (*Voyez* Pensions, Armée, Troupes, Chevalerie, etc.)

OFFICIERS MUNICIPAUX. (*Voyez* Municipalités.)

OFFICIERS DE PAIX. — Décret qui en crée vingt-quatre à Paris, IX, 736; XXVIII, 272. — Autre pour leur réorganisation, XIV, 668. (*Voyez* Police.)

OFFICIERS DE SANTÉ. — Leur mise en réquisition pour les armées, XVII, 300. — Peines contre ceux qui donneraient de faux certificats aux réquisitionnaires, XVIII, 112. — Demande de les exempter de monter la garde, XXIV, 186. — Ceux de la marine sont assimilés à ceux de l'armée de terre, XXV, 164. — Loi contre ceux qui abandonnent leur poste, XXVI, 342. — Il leur est accordé un supplément de solde, XXVII, 165. — Ils sont exceptés du droit de patente, XXVIII, 511, 515, 518, 519; XXIX, 858, 874. (*Voyez* Patentes.) — Résolution sur le traitement de ceux des armées, XXVIII, 725. — Son rejet, 741. — Rapport sur l'examen qu'il convient de leur faire subir, 760. — Discussion y relative, XXIX, 39, 40. — Fixation du traitement de ceux attachés aux armées, 83. — Projet pour le tirage au sort de ceux qui doivent prononcer sur les dispenses de service, 569. (*Voyez* Militaires, Congés, et Chirurgiens.)

OFFREI (abbé). — Est victime des troubles d'Avignon, VIII, 341.

OFFROY, ex-secrétaire aux Invalides. — Est condamné à mort, XXI, 31.

OGÉ, curé, député du Vermandois à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 20.

OGÉ, mulâtre. — Arrive à Saint-Domingue avec le projet de soulever cette colonie, VI, 702, 710, 741. — Son arrestation, VII, 2, 90. — Lettre de Don Garcia pour sa remise aux Français, 570. — Il leur est livré, 514. — Chefs d'accusation portés contre lui, VIII, 2. — Sa justification, 367.

OGGERSHEIM. — Prise de cette place par les Français, XIX, 558.

OGIER (Claude-Jacques), ex-conseiller du roi. — Est condamné à mort, XIX, 400.

OGIER (Pierre-Jean). — Ses vues sur la réformation des lois civiles, XVI, 256.

OGLOU-ALI-PACHA, commandant de Bender. — Son supplice, III, 713.

O'GORMAN, ci-devant comte, député et commissaire de Saint-Domingue. — Réclame contre l'expression des sentiments de fidélité à la constitution, qui lui a été prêtée dans le *Moniteur*, V, 542.

OHARA, général anglais. — Est blessé devant Toulon, XVIII, 599. — Y est fait prisonnier, XIX, 172.

OISE (département de l'). — La conduite ferme et paternelle des administrateurs fait rentrer diverses paroisses dans l'ordre, V, 548. — Massieu est élu à son évêché, VII, 467. — Décret pour y favoriser la circulation des grains, XI, 417, 421. — Instruction relative aux troubles excités à ce sujet, 434. — Demande de forces pour les réprimer, 437. — Instruction du département sur la déclaration de guerre, sur les principes de l'Assemblée nationale, et sur le décret concernant les biens d'émigrés, XII, 450. — Son adresse à la Convention, XVI, 692. — Mission de Collot-d'Herbois, Isoré et Lequinio, XVII, 284. — De Lejeune et de Roux, 757. — Et de Lebon, XVIII, 84. — Tableau de la conduite qu'y a tenue André Dumont, XIX, 387; XXIV, 10. — Maintien de son école centrale à Beauvais, XXVII, 663, 668. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809.

OISE (l'), rivière. — Ouverture d'un canal pour la joindre à la Seine et à la Marne, VI, 174. — Décret pour sa jonction à la Sambre, XXII, 253, 308; XXIII, 315; XXIV, 591 (*Voyez* Navigation.)

O'KELLY, ministre de France à Mayence. — Est accusé d'incivisme, X, 500. — Donne sa démission, 670.

OLCHER, général irlandais. — Est envoyé à l'armée d'Italie, XXIX, 359.

OLÉRON (île d'). — Réclame une représentation directe aux Etats-généraux, I, 253. — Rapport sur les inondations qui l'ont ravagée, V, 11. — Décret relatif aux chargements de grains qui y seraient faits, XI, 244. — Offre de chênes pour la marine par un habitant de cette commune, XVIII, 440. — Tremblement de terre, XXIX, 601 *bis*. — Cette île est déterminée pour le séjour des individus qui se sont soustraits à la déportation, 604. — Noms des déportés y arrivés, 616. — Arrêté du Directoire qui leur accorde des secours, 626. — La femme de Barbé-Marbois demande qu'il y soit transporté, 733. — Celui-ci et Laffon-Ladebat obtiennent la permission d'y aller, 786.

OLÉRON (évêque d'). (*Voyez* Defaye.)

OLETTA, commandant de la *Vigilante*. — Sa mort, XVIII, 281; XX, 438.

OLGOROUSKI (prince). — Est nommé au commandement en chef de l'armée russe, XVII, 281.

OLHEIM, officier municipal à Nancy. — Est décrété d'arrestation, XVII, 485.

OLLIOULLES (gorges d'). — Les Espagnols y sont dispersés, XVII, 697. — Bonne position de l'armée dans le camp y formé devant Toulon, XVIII, 47.

OLIVEAU, serrurier. — Est condamné à mort, XXI, 95.

OLIVIER, député extraordinaire du comtat Venaissin. — Fait le tableau des malheurs de sa patrie, et demande, au nom de ses compatriotes, à rester sous la domination du pape, VI, 243.

OLIVIER, lieutenant-colonel du régiment d'Ernest. — Motion de son arrestation, X, 315, 316.

OLIVIER, de Marseille. — Trace le tableau des crimes commis dans le Midi, XXIX, 62.

OLIVIER (M.), vigneron. — Est condamné à mort, XX, 628.

OLIVIER (Florent), huissier. — Est condamné à mort, XVIII, 374.

OLIVIER, couturière. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

OLIVIER. — Est assassiné par Morin, XXIII, 253, 254. — Secours accordés à sa veuve, 259. — Condamnation à mort de son assassin, 286, 296.

OLIVIER, général. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 359, 389, 466. — Ses progrès dans les Deux-Calabres, XXIX, 638. — Il est blessé à la bataille de Plaisance, 729. — Et à celle de la Trébia, 754.

OLIVIER (J.-A.). — Coopère au Journal d'histoire naturelle, XII, 608. — Annonce qu'il rapporte des objets précieux de la Perse, XXIX, 253. — Son retour en France, 538. — Il remplace Bruguières à l'Institut, 595 *bis*.

OLIVIER. — Suppression de sa fabrique de minium, XVIII, 540. — Annulation du brevet à lui accordé, 627.

OLIVIER, négociant du Hâvre. — Discussion aux Cinq-Cents à son sujet, XXVIII, 614.

OLIVIER-BOND (*Voyez* Bond.)

OLIVIER-BERGEVIN (*Voyez* Bergevin.)

OLIVIER-DESPALLIÈRES (N.-F.), chanoine. — Est condamné à mort, XX, 384.

OLIVIER-GÉRENTE, député de la Drôme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il demande l'épuration des chefs de la force armée de Paris, XXIII, 215. — Sa motion contre les terroristes; il fait instituer une fête commémorative du 9 thermidor, 278. — Demande un nouveau rapport sur le *Spectateur* de Lacroix, 525. — Pense que l'injure faite à Bô est suffisamment vengée, 366. — Discute le traité de paix avec la Toscane, 462. — Propose des mesures pour délivrer Auguis au 12 germinal, XXIV, 118. — Félicite la Convention de sa victoire de prairial, 639. — Est rappelé de sa mission dans le Midi, XXVI, 189. — Réélu au conseil des Anciens, son opinion sur les élections du Lot, XXVII, 415. — Il fait fixer à Fontainebleau l'école centrale de Seine-et-Marne, 648. — Et à Louvain celle du département de la Dyle, XXVIII, 72. — Fait lever la suspension prononcée contre Lecerf, 144. — Est élu secrétaire, 291. — Et cité comme témoin dans l'affaire de Messonnier, 367. — Fait annuler le jugement qui condamne Vanblanc à mort, 420. — Il fait approuver la résolution concernant les citoyens inscrits après leur mort sur des listes d'émigrés, 618. — Et celle relative aux pensions des religieux de la Belgique, 694.

OLLIER, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 283.

OLMUTZ. — Annonce de l'évasion de Beurnonville de cette forteresse, XXII, 685. — Le général Clarke est chargé d'en réclamer les prisonniers, XXVIII, 604. (*Voyez* Lafayette, Latour-Maubourg, etc.) Ils sont

mis en liberté ; déclaration que Lafayette a adressée de ce lieu de détention à l'empereur, XXIX, 21. — Les troupes russes y sont attendues, 469.

OLORON (département des Basses-Pyrénées). — Fixation à Pau du siége de l'administration centrale, auparavant établi dans cette ville, XXIX, 648.

OLRY, horloger. — Est condamné à mort, XXI, 136.

O'MÉARA, général, commandant à Dunkerque. — Sa réponse à la sommation du duc d'Yorck, XVII, 496. — Sa destitution, 589.

OMONT, avocat. — Est accusé de sédition et arrêté à Rouen, XV, 140.

O'MORAN (Jacques), général de division, commandant de Condé. — Repousse l'ennemi, XIII, 723; XIV, 329. — Sa lettre sur la prise de Tournay, 623. — Il occupe Cassel avec 14,000 hommes, XVI, 154. — Son arrestation, XVII, 377. — Il est condamné à mort, XIX, 684

ONÉIDAS (les). — Civilisation de cette peuplade indienne, V, 226, 250, 258, 265.

ONEILLE. — Attentat au droit des gens commis dans ce port contre des parlementaires français, XIV, 377, 421. — Punition de la perfidie de ses habitants, 469. — Conquête de ce port par l'armée d'Italie, XX, 218. — Toute la principauté est prise par la même armée, 377. — Détails d'un combat qui y a eu lieu, XXIX, 312. — Arrestation d'un imposteur qui se faisait appeler Antoine Bonaparte, 319. — Projet du roi de Piémont pour y favoriser le débarquement des Anglais, 591. — Soulèvement contre les Français, 688.

ONFROY (de Nantes). — Son procès au tribunal révolutionnaire, XXII, 46. — Il est acquitté, 50. (*Voyez* Nantes.)

OOST-CAPPEL. — Relation d'une affaire qui a eu lieu à ce poste, XVII, 110.

OPOIX, député de Seine-et-Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253.

OPPENHEIM. — Ballon élevé par les Français sur cette ville, XXVI, 65.

OR ET ARGENT. (*Voyez* Marque et Matières d'or et d'argent.)

ORACZEWSKI. — Est ministre de Pologne à la cour de France, VI, 173.

ORAN (en Afrique). — Désastres causés dans cette ville par un tremblement de terre, VI, 259. — Elle est assiégée par les Maures, IX, 101, 157, 473. — Cession de son fort à la régence d'Alger, XI, 386.

ORANGE (prince d'). (*Voyez* Guillaume.)

ORANGE (princesse d'). — Préparatifs pour sa réception à Anvers, IV, 73. — Son retour de Berlin, XII, 501. — Emprunt ouvert par elle en faveur des Bourbons, XIX, 117.

ORANGE (prince héréditaire d'). — Pétition des habitants d'Amsterdam contre son influence, XXII, 509. — Il se rend à Berlin, XXVI, 289.

ORANGE. — Mise en liberté des prisonniers avignonnais qui sont détenus dans cette ville, V, 101, 160, 162, 504; VI, 434. — Sa situation, V, 152. — Motion de renvoyer à son tribunal les prévenus d'Avignon, X, 398. — Le général Cartaux force les rebelles à l'évacuer, XVII, 185. — Sa société populaire envoie à la Convention le cœur de Gasparin, XVIII, 550. — Ordre donné par Maignet à son tribunal révolutionnaire d'entrer en activité, XXIII, 157. — Décret pour le jugement de sa commission temporaire, XXIV, 552. — Récit du massacre d'un huissier de cette commission, XXV, 430. — Sa garde nationale réprime l'insurrection de Carpentras, XXIX, 61. — Adresse de ses habitants contre l'assassinat de Rastadt, 699. (*Voyez* Vaucluse.)

ORANGE (évêque d'). (*Voyez* Dutillet).

ORATOIRE (Maison de l'), à Paris. — Arrêté y relatif, XXVI, 338.

ORBAIS (canton d'). — Réunion de ses huit communes au département de la Marne, XXIX, 591 *bis*.

ORBAYCETTE (fonderie d'), en Espagne. — Est prise par l'armée des Pyrénées-Occidentales, XXII, 383.

ORBEC (Calvados). — Décret qui accorde des canons à la compagnie de volontaires de cette ville, XIV, 187. — Sa société populaire demande vengeance, contre les administrateurs du Calvados, XVI, 767. — Et annonce qu'un grand nombre de chasseurs à cheval ont quitté les rebelles de ce département, XVII, 193. — Annulation des élections de ce canton, XXVIII, 253.

ORCHAMPS (canton d'). — Annulation de ses élections, XXVIII, 2.

ORCHIES. — La municipalité de cette ville saisit du numéraire sur des émigrés, XII, 285. — Sa prise par les Autrichiens; massacres qu'ils y commettent, XIII, 179, 334. — Son évacuation, XIV, 303; XXI, 125.

ORDINAIRE, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

ORDONNANCES. — Décret relatif aux certificats à délivrer, par le directeur du trésor public, lors de leur non-paiement, VIII, 157. — Projet de suspendre le paiement de celles sur la trésorerie; débats y relatifs et renvoi, XXVIII, 734, 735, 736. — Résolution pour l'échange de celle des ministres contre des rescriptions, XXIX, 252, 254. (*Voyez* Finances, Trésorerie, Papier-monnaie, etc.)

ORDONNEAU, aide-de-camp. — Son éloge, XXIX, 907.

ORDRE JUDICIAIRE. — Adoption, au 4 août, de la proposition d'y établir la justice gratuite, I, 288, 293, 332. — Déclaration de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la distribution de la justice au nom du roi, 504. — Premiers titres de l'organisation judiciaire, II, 447. — Discours de Lacroix au Lycée contre la vénalité de la justice, III, 88. — Décret qui autorise tout juge à commencer les informations, 113. — Rapport sur la réforme judiciaire, par Thouret, 691. — Opinion de Dessessarts sur ce pouvoir, 735, 736. — Autre de Duport, 740, 743. — Suite de la discussion, IV, 3, 6, 46, 54, 63, 67, 69, 73. — Plan d'une nouvelle organisation par Sieyès, 13. — Discours de Thouret y relatif, 35, 44. — Plan de Dédelay-d'Agier, 61, 67, 135. — Suite de la discussion et organisation des divers corps chargés de rendre la justice, 234, 242, 250, 257, 265, 273, 282, 288, 294, 297, 304, 317, 450, 457, 466, 473; V, 48, 66, 72, 76, 79, 118, 172, 204, 210, 211, 218, 243, 297, 305, 312, 347, 351, 353, 357, 362, 369, 375, 408, 519, 521, 543, 578, 589; VI, 334, 343, 346, 407, 411, 414, 416, 424, 426, 439, 491; VII, 333, 365, 487, 495. — Analyse d'un ouvrage sur sa régénération, IV, 607. — Création d'officiers publics pour l'exécution des jugements, VI, 646. — Articles additionnels au décret sur l'ordre judiciaire, VII, 499. — Incompatibilité de ses fonctions avec toutes autres, VIII, 615; XXII, 250. — Décret relatif à ses dépenses, IX, 765. — Eloge de l'ouvrage de Bentham y relatif, X, 129. — Décret pour la rénovation des corps judiciaires, XIV, 14. — Autre sur sa division, XXVI, 199. — Résolution qui en fixe divers traitements, 533. — Motion et discussion sur les remplacements à y opérer, 565, 572, 598, 601, 611, 639, 641, 646, 650, 660, 698, 709, 718. — Message et loi sur l'incompatibilité de ses fonctions avec le notariat, 660; XXVII, 18. — Circulaire du ministre de la justice à ses officiers, 105. — Projet d'Oudot sur l'organisation judiciaire, XXVIII, 462, 496. — Loi qui en soumet les actes au droit d'enregistrement, 822; XXIX, 21, 22, 26. — Résolution sur l'organisation judiciaire et

civile ; sa discussion et son rejet, 256, 265, 266, 594, 596 *bis*, 603 *bis*, 605 *bis*, 607 *bis*, 608 *bis*, 629, 630. — Projet sur ses dépenses, 596 *bis*. (*Voyez* les articles suivants, Offices, Officiers de justice, Codes, Jurés, Pouvoir judiciaire, Tribunaux et Paris (Tribunaux de.)

Jugements.— Décret qui suspend l'exécution de ceux rendus dans la forme ancienne, II, 145.—Autre qui conserve la faculté de l'appel en matière civile, IV, 259.— Autre portant que ceux en dernier ressort peuvent être attaqués par la voie de cassation, 450. —Autre pour la révision de ceux rendus en matière criminelle, XVI, 405. — Autre sur l'annulation de ceux en matière civile, XX, 52.—Autre sur l'appel de ceux de première instance, 213. — Révision de ceux rendus pour faits révolutionnaires, XXIV, 22, 25, 147 ; XXV, 507. — Résolution sur l'appel de ceux de police correctionnelle, XXVII, 338, 349, 366. — Les commissaires du Directoire sont chargés de poursuivre l'exécution des jugements criminels, XXVIII, 193, 217. — Fixation du délai d'appel pour ceux rendus par défaut, 347, 458, 476, 496, 507. — Résolution sur la formation des demandes en cassation contre ceux de police municipale et correctionnelle, 468, 477.— Décret pour l'ouverture en cassation, lorsqu'un jugement porte sur des actes indépendants de la procédure, 516. — Fixation des frais d'expédition, 529. — Résolution portant que les jugements révolutionnaires sont sujets à cassation, 548.— Rejet d'une autre sur les frais et dépens en matière criminelle, correctionnelle et de police, 650, 672, 676, 677, 680. — Loi relative à la déchéance en matière d'appel, XXIX, 101.— Projets pour la révision des jugements rendus en haine de la République, 145, 164, 200, 238.— Rejet d'une résolution relative à ceux par défaut en matière correctionnelle, 267. — Autre portant que ceux en dernier ressort ne peuvent être attaqués que par voie de cassation, 316. — Autre qui ouvre aux indigents la ressource de l'appel par la voie de la requête civile, 319. — Rapport sur la révision des jugements en cassation, 470.— Discussion sur la résolution relative aux jugements arbitraux contre la République ; son approbation, 479, 499. — Projet relatif à ceux rendus sur pièces fausses ou sur faux témoignages, 486, 582, 583, 590, 627, 660.—Autre sur les requêtes civiles contre les jugements arbitraux, 499. — Rapport et projets sur ceux indûment qualifiés en dernier ressort, et qui ne seraient attaquables que par voie de cassation, 512, 538, 540, 541, 563, 565, 569, 574, 590, 608 *bis*, 614.— Rapport, discussion et décret relatif aux frais de procédures en matière criminelle, 632, 643, 645.

Juges.—Ils sont autorisés à commencer les informations contre toute espèce de délits, III, 113. — Considérations sur leur amovibilité, IV, 14.— Débats et décrets sur la question des juges sédentaires et des degrés de juridiction, 257.— Les juges sont amovibles, 274.— Et rééligibles, 275.— Débats sur la durée de leurs fonctions, 282. — Elle est fixée à six ans, 284.— Ils seront élus par le peuple, 288.— Débats sur leur institution, 289, 294, 297, 304. — Ils ne pourront être refusé par le roi à qui les électeurs ne présenteront qu'un seul sujet, 308. — Recevront leurs provisions du roi, 317.—Décrets sur leur élection, leur installation et leurs fonctions, V, 48, 306.— Etablissement des juges d'appel, 210.— Traitements des juges, 543.— Dénonciation contre le garde-des-sceaux, pour avoir délégué la vérification de leur éligibilité, VI, 302. — Leur remplacement, 313. — Décrets relatifs à leur installation, 523 ; VII, 167. — Autre sur le respect qui leur est dû, 503. — Danger de les faire nommer par le roi, X, 129.— Demande de leur renouvellement, XII, 3.— Discussion à ce sujet, et décret à la suite qui déclare tous les citoyens admissibles aux places de juges, XIV, 14, 22. — Autres pour leur renouvellement, 199, 232.— Pétition pour la suppression de leur costume, XX, 64. — Nominations diverses, XXII, 542. — Décret sur leur mise en réquisition, XXIV, 660.— Rapport et décret sur la faculté de les récuser, XXVI, 214. — Rapport de Treilhard, d'après un message du Directoire, proposant de lui accorder le remplacement des juges démissionnaires, ou autrement déplacés, 565. — Autre projet pour attribuer ce remplacement aux tribunaux, 572.—Discussion du projet de Treilhard et son adoption, 598, 601, 611, 639, 641, 646, 650, 698, 709. — Loi pénale contre ceux qui refuseraient de prêter le serment de haine à la royauté, XXVII, 655, 671. — Autre qui fixe le semestre des juges civils, auprès des tribunaux criminels, 675, 685.— Autre, concernant la répartition entre eux du droit de présence, XXVIII, 304, 310.—Décret portant qu'ils resteront aux débats d'une affaire commencée, quoique appelés à d'autres fonctions, 646, 670, 672. — Résolution pour la fixation définitive du mouvement des juges du tribunal civil au tribunal criminel, 680.— Décret relatif à la translation de deux juges d'une section dans une autre, 790.—Leur remplacement est confié au Directoire au 18 fructidor, 796, 809. — Indemnités qui leur sont accordées pour frais de déplacement, XXIX, 40, 45.— Discussion du projet de Roëmers pour la nomination par le Directoire à leurs places vacantes, et son adoption, 256, 257, 258, 265, 266, 267, 270.— Proposition d'améliorer leur traitement, 297.—Projet y relatif, 462.—Révision demandée des nominations de juges faites dans les années IV, V et VI; débats à ce sujet terminés par le rapport de l'arrêté pris pour cette révision, 518, 519, 521.— Motion relative à leur traitement, 579 *bis*. — Il est fixé en raison de la population des communes, 596 *bis*, 597 *bis*, 602, 616, 617.

Juges de paix. — Leur institution, IV, 44; V, 66, 72, 76. — Leur compétence, leur juridiction, leurs attributions, 79, 81, 118, 172, 408; VI, 119, 150. — Code des juges de paix, 379, 576.—Fixation de leurs siéges, 508, 522, 525, 559, 590, 603, 645, 695, 761; VII, 54, 91, 211, 227, 301, 476; VIII, 227, 366, 585; IX, 787. —Incompatibilité de leurs fonctions avec celles municipales, VII, 216. — Nouveaux décrets sur leurs fonctions et leur juridiction, 462, 468, 487, 495. — Autre sur l'appel de leurs jugements, 562. — Principes du droit français à leur usage, IX, 292. — Ils peuvent cumuler leurs pensions avec leur traitement, 450. — Décret de leur rénovation, XIV, 14. — Autre sur la résidence de leurs huissiers, XV, 400. — Augmentation de leur traitement, XVI, 591. — Incompatibilité de leurs fonctions avec celles de notaires, XVIII, 194. — La connaissance des délits militaires hors l'arrondissement des armées, leur est attribuée, XX, 509. — Motion relative au remplacement de ceux non élus, XXVI, 567, 573. — Discussion y relative, et décret qui charge le Directoire d'y pourvoir, 598, 601, 611, 639, 641, 646, 650, 660, 698, 709, 718; XXVII, 4. — Message sur l'amélioration de la législation les concernant, XXVI, 660. — Autre pour qu'il y ait à Paris un assesseur chargé de la police judiciaire, 666. — Fixation de leurs attributions, XXVII, 5, 19, 29, 76, 84. — Résolution relative au dépôt de leurs minutes, 6. — Message du Directoire pour savoir s'il peut nommer ceux de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille, 198. — Décret sur la nomination de leurs assesseurs, 247, 284. — Rapport et résolution sur leur compétence, 459, 622. — Ils sont chargés de clore les inventaires, XXVIII, 270, 272. — Ceux des lieux infestés par les rebelles sont autorisés à exercer dans l'endroit de leur retraite, 270, 272. — La police rurale leur est attribuée, 393.

Rejet d'une résolution relative à leur remplacement provisoire, XXIX, 3. — Le Directoire est autorisé à nommer ceux des cantons, 283. — Ceux de Paris réclament une augmentation de traitement; ordre du jour, 286. — Question de la durée des fonctions de ceux élus en l'an V, 288, 289. — Rapport de Thénard et résolution pour leur renouvellement tous les deux ans, 301, 303. — Motion relative à leur nomination, 309. — Rapport et résolution sur la nomination de ceux dont les élections ont été annulées, 313. — Son approbation, 326. — Fixation de leur traitement, 617.

Greffiers de paix. — Augmentation de leur traitement, XVI, 591. — Décret qui les met à la nomination des juges de paix, XXVIII, 468, 512.

JUGES SUPPLÉANTS. — Décret sur leur nomination, V, 49.

ORDRE DE MALTE. (*Voyez* Malte et Biens nationaux.)

ORDRES DE CHEVALERIE, ORDRES HONORIFIQUES. (*Voyez* Chevalerie.)

ORDRES RELIGIEUX. (*Voyez* Religieux.)

ORDRES (les trois). — Décret portant que le poinçon de la médaille frappée à l'occasion de leur réunion sera brisé, VI, 590.

OREILLE, commandant de la corvette *la Choquante*. — Reçoit des témoignages de satisfaction de la part du Directoire, XXVIII, 637.

O-REILLY, architecte. — Projette de construire un opéra à Londres, III, 158.

ORELLE, bailli de Frauenfeld en Suisse. — Fait l'épitaphe de Robespierre, XXII, 564.

ORELLY, ex-bénédictin. — Son moulin à air comprimé, XI, 245.

OREN, en Russie. — Un incendie y détruit huit cents maisons, XVII, 685.

ORENCE (évêque d'). — Sa lettre au roi d'Espagne sur les calamités des peuples, VII, 221.

ORFÈVRERIE ET JOAILLERIE. — Décret qui autorise l'exportation de leurs ouvrages pour les colonies, XIV, 674. (*Voyez* Marque et Matières d'or et d'argent.)

ORFÈVRES. — Une députation de ceux de Paris demande la suppression du droit de contrôle, VI, 110.

ORGELET. — Adresse de la société populaire de cette commune engageant la Convention à l'union, XVI, 441. — Belle conduite de ses habitants envers les incendiés de Saint-Claude, XXIX, 725.

ORGÈRES (comte d'), commandant de la garde nationale de Lille. — Prête, à sa tête, le serment de fidélité aux lois, II, 322.

ORGÈRES. — Arrestation des assassins d'un fermier de ce canton, XXIX, 169. — Instruction de leur procès, 296.

ORGEVILLE. — Pétition de cette commune contre son curé, XVIII, 421.

ORGNIES. — Cette commune envoie l'argenterie de ses églises à la Monnaie, XVIII, 639.

ORIANI, astronome. — Reçoit une lettre de Bonaparte sur les moyens de faire fleurir les sciences et les arts en Italie, XXVIII, 347.

ORIENT (l'). — Notice sur ses usages, XXIX, 879.

ORIFLAMME. — Remis par la ville de Paris aux vétérans des troupes de ligne, est déposé par eux dans l'Assemblée, V, 133. — Il sera suspendu dans la salle, 139. — Sa destruction, XVII, 374. (*Voyez* Bannières.)

ORIN, membre d'un comité révolutionnaire dans les Ardennes. — Est condamné à mort, XXV, 329.

ORIOL (A.-L.-D.), ex-conseiller à la cour des Monnaies. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, XIX, 504.

ORIOT-D'ASPREMONT (Charles). — Confirmation d'un échange passé entre lui et le roi, IX, 406.

ORLÉANAIS (l'). — Fédération des gardes nationales de cette province, IV, 262. — Extrait d'une adresse de plusieurs de ses paroisses à l'Assemblée nationale, 336.

ORLÉANS (duc d'), régent. — Accroissement du revenu public sous sa régence, *Introd.*, 3. — Il s'oppose à la convocation des États-généraux; ligue contre lui, 87. — Il fait arrêter le duc du Maine, et déclare la guerre à l'Espagne; veut convoquer les États-généraux; en est détourné par Dubois, 91.

ORLÉANS (Louise-Élisabeth d'), fille du régent. — Réclamation relative à sa dot, VIII, 654. (*Voyez* Orléans, duc d').

ORLÉANS (L.-Ph.-Joseph, duc d'), surnommé depuis *Egalité*. — Est exilé, *Introd.*, 9. — Proteste contre l'enregistrement des emprunts graduels, 268. — Réclamations contre son exil, 341. — Il favorise le système de la double représentation du tiers, 396. — Député de Crépy à la Constituante, il est applaudi à son entrée dans la salle des séances, I, 1. — Proteste contre le vote par ordre, 46. — Se réunit à l'Assemblée, 98. — Est élu président et refuse d'accepter cette fonction, 117. — Son buste est promené dans Paris, 170. — Il vote la suppression des capitaineries, 301. — Son nom est mêlé au propos d'un soldat qui cherche à se tuer, II, 18. — Accusations lancées contre lui, 45. — Il demande un passeport pour une commission du roi, 59. — Est arrêté à Boulogne-sur-Mer, 67. — Son départ pour l'Angleterre, 75. — Discussion à ce sujet, 76, 80. — Ordre du jour, 81. — Il fait bâtir à Londres, 234. — Note sur son séjour en cette ville, 353. — Il est présenté dans la procédure du Châtelet comme participant aux événements des 5 et 6 octobre, 521. — Assiste à la rentrée du parlement d'Angleterre, III, 230. — Envoie son serment civique à l'Assemblée, 406. — Ses fils le prêtent au district de Saint-Roch, 418. — Projet qu'on lui suppose de vendre sa collection de tableaux, 519. — Sa lettre à l'Assemblée par laquelle il demande à venir reprendre son poste, V, 59, 66. — Son discours à la tribune en prêtant le serment civique, 103. — Exposé de sa conduite dans la révolution française, 112. — Réflexions sur son arrivée à Paris, 126. — Rapport de Chabroud tendant à le disculper des accusations relatives aux événements d'octobre; son discours et sa déclaration à ce sujet; décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, VI, 5, 9, 17, 29, 34, 35. — Il déclare qu'il n'a pris aucune part à la rédaction d'un mémoire justificatif publié sous son nom, 188. — Est accusé d'avoir injurié une partie de l'Assemblée, 309. — Débats sur ses apanages, 683. — Il prévient les marchands qu'il n'achètera plus qu'au comptant, VII, 42. — Proposition de lui faire payer par la Nation la dot de Louise-Élisabeth d'Orléans, 92. — Rapport et débats à ce sujet, VIII, 654. — Il renonce d'avance à la régence du prince royal, 764. — S'oppose à ce qu'on donne le titre de princes français aux membres de la famille régnante, IX, 399. — Combat l'article qui prive des droits politiques les membres de la famille royale, et déclare que s'il est accepté, il renoncera à ses droits au trône, 476, 477. — Sarcasmes de Goupil contre lui, 490, 491. — Réflexions de Ducamp, l'un de ses créanciers, X, 651. — Complot tendant à l'égorger comme chef des Calvinistes, XII, 498. — Il est accusé d'être membre du comité autrichien, 581. — Et dénoncé par Ribbes, 582. — Se plaint de la défense que lui a faite le roi de servir dans l'armée de Luckner, XIII, 311. — Est autorisé par décret à faire des aliénations de terrains, 702. — Arrêté de la commune de Paris pour le changement de son nom en celui d'*Egalité*, 710.

— Député de Paris à la Convention, il garantit la nouvelle de succès, transmise par Custine, XIV, 123. — Obtient des voix pour la place de maire de Paris, 218. — Rend compte de la bravoure de Dumouriez à Jemmapes, 438. — Réclame une exception aux lois sur les émigrés, en faveur de sa fille voyageant pour son éducation, 539, 544. — Est dénoncé comme chef d'une conspiration, 673. — Réclame contre l'intention qu'on lui prête de se mettre à la tête du gouvernement, 697. — Discussion le concernant, à l'occasion de l'expulsion proposée de tous les Bourbons, 762, 786, 790, 794, 796, 799, 801. Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 167, 200, 253. — Motions de Buzot et de Barbaroux pour son bannissement, 245, 246. — Le prince de Galles déchire son portrait en apprenant qu'il a voté la mort du roi, 358. — Propos répandus à Paris contre lui, 684. — Nouveaux débats le concernant à l'occasion du projet de l'expulsion des Bourbons, 817. — Relation de ses rapports avec Dumouriez, XVI, 16, 19. — Il provoque l'examen le plus scrupuleux de sa conduite, 21. — Son arrestation est demandée par Lasource, 25. — Interception de dépêches que lui adresse Valence, 36. — Son parti est dénoncé par Barbaroux, 59. — Il appelle sur sa tête la punition s'il est coupable, et dit : *Si mon fils l'est, je vois l'image de Brutus*, 60. — Décret ordonnant qu'il sera gardé à vue, 61. — Il est accusé de liaisons avec Dumouriez, 78. — Et d'un voyage clandestin à Seez, 79. — Décret à cette occasion pour l'arrestation de tous les Bourbons, 80. — Il le regarde comme lui étant étranger ; décret contraire à cette prétention, 83. — Son voyage clandestin à Alençon, 103. — Robespierre demande la traduction de sa famille au tribunal révolutionnaire ; les différents partis s'accusent d'être ses complices, 112, 119, 121, 126, 134, 136, 138. — Séquestre de ses biens, 165. — Traduction au tribunal révolutionnaire de Fécamp, son agent, 286. — Décret relatif à la liquidation de ses dettes, 287. — Mémoire apologétique en sa faveur, 302. — Il est constitué en arrestation à Marseille, 304. — Protestation de Dumouriez de sa haine pour lui et de son attachement pour ses enfants, 393. — Interrogatoire de sa famille, 434. — Sa translation au fort St.-Jean, 590. — Résultat de l'examen de ses papiers, 706. — Il demande ou sa liberté ou la permission de communiquer avec qui il voudra, 712. — Son interrogatoire à Marseille, 717. — Manœuvres employées pour persuader à la municipalité d'Ajaccio qu'il s'agissait de le couronner, XVII, 22. — Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Décret pour sa translation à Paris, 55. — Il est conduit à la Conciergerie, 325. — Et condamné à mort, 356. — Son exécution, 359. — Avis à ses créanciers, XIX, 288. — Danton et ses co-accusés sont désignés comme ses continuateurs, XX, 98. — Isoré accuse Tallien et autres d'avoir dirigé pour lui les massacres de septembre, XXII, 459. — Santerre est accusé d'être servilement dévoué à son parti, XXIV, 660. — Lamarque fait observer que les conspirateurs royaux ne sont point de son parti, XXVIII, 548. — Proclamation de Puisaye contre lui et contre son fils, 582. — Attaques diverses et arrêtés contre son parti, à l'époque du 18 fructidor, 792, 797. (*Voyez* Bourbons et Factions.)

ORLÉANS (d'), fils aîné, ci-devant duc de Chartres. — Est reçu membre de la maison philantropique, II, 258. — Prête le serment civique au district de Saint-Roch, III, 418. — Son discours à la société patriotique de Vendôme ; il sauve la vie à un citoyen, IX, 387. — Marche comme volontaire avec Biron, XII, 287. — Son éloge, XIII, 567. — Il se distingue à Valmy, XIV, 26. — Proposition de son expulsion avec son père et toute sa famille, XV, 245, 246. — Son éloge par Dumouriez, 744. — Relation de ses rapports avec ce général, XVI, 16, 19. — Mandat d'arrêt décerné contre lui, 37. — Lettre interceptée qu'il écrit à son père, 61. — Il refuse de publier les proclamations des commissaires à Valenciennes, 74. — Passe à l'ennemi avec Dumouriez, 78. — Marat demande que sa tête soit mise à prix, 121, 136. — Pétion avoue sa correspondance avec lui, 126. — Il voyage avec Dumouriez, 301. — Arrive à Zurich, 434. — Son séjour en Suisse, 606. — Détails sur sa résidence en ce pays, et celle des dames qui l'y ont accompagné, XVII, 9. — Son arrivée à Hambourg, XXIII, 577. — Il s'embarque à Stockholm pour l'Amérique septentrionale, XXVII, 257. — Puisaye prétend qu'il a un parti prêt à le rappeler au besoin, XXVIII, 582. — Arrêté ordonnant de fusiller quiconque proposerait son rappel, 793. — Ses voyages dans l'Amérique espagnole, XXIX, 256, 277.

ORLÉANS (d'), fils cadet, ci-devant duc de Montpensier, aide-de-camp de son frère aîné. — Marche comme volontaire avec Biron, XII, 287. — Les commissaires à l'armée du Nord annoncent qu'il est resté fidèle, XIII, 567. — Son éloge, XIV, 26. — Proposition de son expulsion avec son père et toute sa famille, XV, 245, 246. — Mandat d'arrêt décerné contre lui, XVI, 37. — Il est compris dans les mesures générales contre la famille des Bourbons, 79 ; XVII, 288. — Arrêté et transféré à Marseille, XVI, 164. 304. — Son interrogatoire, 434. — Il est transféré au fort Jean, 590. — Tente de s'évader, XXVI, 578. — Est transféré sur un navire américain destiné pour Philadelphie, XXVIII, 497. — Arrive à la Havane, XXIX, 173. — Son voyage dans les colonies espagnoles, 256, 277.

ORLÉANS (d') jeune, ci-devant duc de Beaujolais, — Est compris dans les mesures générales contre la famille des Bourbons, XVI, 58, 60, 61, 79 ; XVII, 288. — Est constitué en arrestation à Marseille, XVI, 304. — Son interrogatoire, 434. — Il est transféré au fort Jean, 590. — Tente de s'évader, XXVI, 578. — Est embarqué sur un navire destiné pour Philadelphie, XXVIII, 497. — Arrive à la Havane, XXIX, 173. — Son voyage dans les colonies espagnoles, 256, 277.

ORLÉANS (l'ex-duchesse d'). — Interception de dépêches que lui adresse Valence, XVI, 36. — Demande et décret de son arrestation, 60, 61. — Elle est comprise dans les mesures générales contre la famille des Bourbons, 79 ; XVII, 288. — Décret ordonnant sa translation à Paris, XVIII, 429. — Elle est mise en liberté, XXV, 706. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXVIII, 734, 737. — Décret de sa déportation au 18 fructidor, 796. — Elle part pour l'Espagne ; somme annuelle de 100,000 francs qui lui est accordée pour elle et ses enfants, 818.

ORLEANS (mademoiselle d'). — Son père réclame en sa faveur une exception aux lois sur les émigrés, XIV, 539, 544. — Relation de ses rapports avec Dumouriez, XVI, 16, 19. — Elle voyage avec ce général, 301. — Sa résidence en Suisse, XVII, 9. (*Voyez* Orléans fils aîné.)

ORLÉANS. — Les Etats-généraux sont convoqués dans cette ville en 1560, *Introd.*, 43. — Adresse de ses habitants à l'Assemblée, I, 257. — Offre de diamants par une dame inconnue, 448. — Décret qui y autorise une taxe extraordinaire et un emprunt, III, 524, 529 ; IV, 347. — Fédération des gardes nationales, 567. — Adresse de la chambre de commerce contre l'émission des assignats, V, 614. — Obstacles apportés par les vignerons à la circulation des grains, 634. — Vente de biens nationaux à sa municipalité, VI, 218, 313, 425, 480, 491, 501, 525, 723, 764. — Circonscription de ses paroisses, VII, 78. — Etablissement d'une caisse d'échange des assignats,

290. — Décret qui y établit le tribunal provisoire chargé de juger les crimes de lèse-nation, 554. — Les prisonniers de l'Abbaye y sont transférés, 588. — Installation de la haute-cour, VIII, 39. — Prêt fait par l'Etat à sa municipalité, 628. — Sa garde nationale demande à marcher la première aux frontières, 636. — Arrêté des corps administratifs lors de la fuite du roi, 734 — Dénonciation contre la société patriotique de cette ville, IX, 454. — Décret ordonnant d'y transférer les personnes décrétées d'accusation par l'Assemblée, X, 544. — Autre qui y traduit Loyauté, Silly et Mayer, 654. — Installation des procurateurs-généraux de la haute-cour, XI, 153. — Le pouvoir exécutif est accusé de n'avoir pris aucunes mesures pour l'installation de ce tribunal, 162. — Décret relatif à son emplacement, XII, 165. — Invitation faite à la municipalité d'enrôler pour faire le service auprès du roi, XIII, 180. — Inquiétudes sur le peu de sûreté des prisons de la haute-cour, 192. — Décret pour leur sûreté, 216. — Motion de transférer ses prisonniers à Paris ou à Blois, 518, 602. — Leur départ forcé pour Paris, 620. — Envoi de commissaires au devant d'eux, 626. — Ils sont massacrés à Versailles, 681. — Suspens on, par le peuple, de la municipalité de cette ville, XIV, 13, 26. — L'ordre y est rétabli par les commissaires de la Convention, 64. — Compte rendu des mesures prises contre les attroupements, 596. — Tentatives contre les prisonniers prussiens dans ses murs; énergie du maire, XV, 618. — Attentat commis contre Léonard Bourdon, 732. — Renvoi de ses auteurs au tribunal révolutionnaire, 742, 758. — Rapport du décret qui déclare cette ville en rébellion, 789. — Mauvais esprit des habitants; elle est mise de nouveau en état de rébellion, 805. — Rapport de ce décret, XVI, 229. — Les officiers municipaux repoussent les inculpations dirigées contre eux, 262. — Oppression de ses habitants, 374. — Débats et décret relatifs à l'élargissement provisoire des personnes y détenues, 424, 427. — Plaintes de la municipalité au sujet de l'arrestation de deux patriotes, 451. — Les commissaires écrivent que Santerre marche sur Paris, 529. — Leur rappel, 552. — Adhésion des habitants au 31 mai, 618. — Envoi d'autres commissaires pour observer la marche des rebelles, 647. — Réponse de cette commune aux reproches qui lui sont adressés, 682. — Sa municipalité provisoire est déclarée définitive, 683. — Les parents des neuf citoyens condamnés à mort comme auteurs de l'assassinat de Léonard Bourdon réclament un sursis qui est refusé, XVII, 122. — Décret qui accorde 600 livres d'indemnité à un citoyen acquitté dans la même affaire, 127. — Envoi de commissaires, 425. — Condamnation, par le tribunal révolutionnaire, de plusieurs individus de cette ville, XIX, 19. — Patriotisme des habitants, 85. — Réclamation de sa société populaire en faveur de Taboureau, 256. — Elle envoie à la Convention les dépouilles du culte, 547. — Expulsion de tous les prêtres de sa société populaire, XX, 309. — Réclamation en faveur de vingt-huit patriotes de cette commune, XXI, 449, 451. — Adresse des administrateurs sur le 9 thermidor, XXII, 150. — Autre des onze sections à la Convention, 276. — Vente d'une filature de coton nationale, 623. — Exécution de huit cents prisonniers dirigés sur cette ville, XXIII, 454. — Pétition pour la déportation des terroristes, 580. — Dangers qu'y courent les députés déportés au 12 germinal, XXIV, 166. — Adresse des administrateurs contre L. Bourdon et contre les faux dénonciateurs, 239. — Discours prononcé dans l'assemblée générale des sections contre *les membres d'un sénat conspirateur*, XXVII, 230. — Loi relative à son canal, XXVIII, 460, 521, 525, 526, 527. — Réponse de ses officiers municipaux aux adresses de l'armée d'Italie, 779. — Rejet d'une résolution relative à ses dépenses locales, XXIX, 245, 301. (*Voyez* Loiret.)

ORMÉA. — Prise de cette ville par les Français, XX, 350. — Conspiration tramée par des prêtres pour les en expulser, XXIV, 361.

ORMENAN (d'). — Est jeté dans un étang, I, 275.

ORMES. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 637.

ORMESSON (Lefèvre d'), contrôleur-général. — Son administration, *Introd.*, 139. — Il obtient des voix pour la place de maire de Paris, XIV, 218. — Ecrit qu'il ne pourrait l'accepter, 498. — Y est nommé, 529. — La refuse, 538.

ORMESSON (Lefèvre d'), président du parlement de Paris, député de cette ville à la Constituante. — Est nommé bibliothécaire du roi, III, 198. — Est élu juge à Paris, VI, 497. — Puis administrateur du département, VII, 178. — Est accusé d'avoir sauvé des titres de noblesse, XII, 706. — Et condamné à mort, XX, 311.

ORNANO, lieutenant au gouvernement de Bayonne. — Est condamné à mort, XXI, 199.

ORNE (département de l'). — Plusieurs de ses communes demandent la conservation du culte catholique, XV, 116. — Lettre des commissaires y envoyés sur la conspiration d'Orléans, XVI, 286. — Une députation demande une constitution, 460. — Fédération de ses habitants avec ceux de l'Eure et du Calvados, 645. — Bravoure de ses bataillons, XVII, 110. — Ses habitants demandent des armes et des munitions, XVIII, 362. — Opérations de Dubois-Dubais, XXIII, 594. — Renvoi à son tribunal criminel des prévenus d'actes arbitraires dans la Mayenne, XXV, 22. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Celles de l'armée sont validées, XXIX, 252. — Création d'une légion pour y combattre les chouans, 804.

ORNE (l'), rivière. — Dégats causés par ses débordements, XIII, 188. — Rapport de l'action d'un vieux militaire qui prit à son embouchure quinze bâtiments anglais, XXV, 496. (*Voyez* Cabieu.)

ORPHELINS DE LA PATRIE. (*Voyez* Enfants de la Patrie.)

ORRY, ministre. — Commencement du pacte de famine sous son ministère, I, 465.

ORSAY (comte d'). — Correspondance de Castelnau avec lui, I, 210.

ORSOWA. — Préparatifs du siége de cette place par les Russes, II, 217. — Détails y relatifs, 289, 305, 345, 369, 417, 465. — Sa capitulation, III, 101; IV, 261, 329. — Avantages de sa possession pour l'Autriche, 353.

ORSY, sculpteur. — Fait le portrait en cire de Mirabeau, VIII, 674.

ORTENAU (en Souabe). — Evacuation de cette place par les Français, XXIX, 143.

ORTHE (de l'). — Son éloge de J.-J. Rousseau, IX, 353.

ORTHÈS. — Zèle des habitants de cette commune à la nouvelle des menaces des Espagnols; adresse de cette commune à l'Assemblée nationale, IX, 105.

ORTLIEB, commandant. — Eloge de sa valeur, XVI, 371.

ORVAL (abbaye d'). — Bouillé y fait préparer des logements pour le roi, VIII, 783. — Sa destruction, XVII, 305.

ORVIETTE (en Italie). — Insurrection dans cette ville; on y surveille les Français, XII, 58.

ORVILLE (ci devant vicomte d'). — Est arrêté à Bruxelles, V, 30.

OSASQUE, général du roi de Sardaigne. — Sa proclamation sur la marche des troupes sardes contre les insurgés, XXIX, 292.

OSIMO (en Italie). — Manifestation patriotique dans cette ville, XXVIII, 740. — Sa prise par les Français, XXIX, 147.

OSMAEL. — Les Brabançons et les Impériaux y concluent un armistice, II, 465.

OSMOND (d'). — Est nommé ministre de France à Pétersbourg, VII, 746. — Donne sa démission, X, 670. — Est accusé d'aristocratie par Brissot, XII, 467.

OSMONT (A.-J.), clerc de notaire. — Est condamné à la détention comme suspect, XIX, 644.

OSNABRUCK. — Expulsion de cette ville des émigrés et des étrangers, XXIV, 329. — Disparition des émigrés français et hollandais, XXV, 625. — Désaveu par le secrétaire de légation prussienne à La Haye, des rassemblements qui s'y font, 681.

OSSELIN (Charles). — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 588, 606, 611. — Il est l'un des administrateurs de la commune de Paris, au bureau de la garde nationale, II, 283. — Son instruction sur le jury, XI, 32. — Orateur d'une députation de la commune de Paris, il présente une pétition en faveur de Pétion et de Manuel, XIII, 72. — Est l'un des juges du tribunal du 17 août, 449. — Député de Paris, à la Convention, il demande qu'on porte le dernier coup à la robinocratie, XIV, 23 — Fait suspendre l'exécution du jugement rendu contre les voleurs du garde-meubles, 35. — Invite tous les députés de Paris à s'expliquer à l'occasion des méfiances jetées contre eux, 41. — Présente ses vues sur l'examen des papiers du comité de surveillance de la commune, 121. — Propose de surseoir à toute vente de livres, tableaux et objets scientifiques, 168. — Ses observations sur les mesures à prendre pour prévenir la désorganisation des bataillons, 231. — Son avis sur la proposition de cesser les travaux du camp sous Paris, 238. — Il propose d'obliger tous les détenteurs de biens d'émigrés d'en faire la déclaration, 251. — Demande une loi contre les provocateurs à la sédition, 286. — Et une autre contre la tentative du crime, 308. — Obtient l'ordre du jour sur une réclamation contre Panis, 361. — Vote l'envoi au comité de sûreté générale des papiers trouvés chez Bonnay, 363. — Demande que l'exception en faveur des émigrés qui se sont retirés en pays neutres, n'ait lieu que pour les femmes; en fait admettre une en faveur des domestiques, 503. — Ses observations sur le projet relatif à l'émigration, 518. — Il fait ordonner que tous les décrets d'accusation seront exécutoires par le ministre de la justice, 543. — Ses plaintes relativement aux détenus dans des maisons particulières, 557. — Il fait annuler les donations faites par les émigrés, à partir du 1er juillet 1789, 560. — Rendre un décret sur les certificats de résidence, 657. — Un autre pour la réorganisation des officiers de paix, 668. — Est élu secrétaire, 746. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 164, 200, 253. — Il fait décréter d'accusation un pétitionnaire de la société fraternelle, 437. — Rendre un décret contre les émigrés, 589. — Y propose des exceptions, 631. — Fait continuer à la municipalité de Paris le pouvoir d'arrêter les déserteurs et autres gens suspects, XVI, 31. — Dénonce la commission des Douze, 471. — Demande l'impression d'une adresse de la commune de Paris, 480. — Le maintien du décret qui casse la commission des Douze, 501. — Et l'adoption de mesures de salut public, 537. — S'oppose au paiement des intérêts d'une somme déposée par Necker au trésor royal, XVII, 76. — Fait transférer à Paris les officiers et soldats de la légion germanique, détenus à Tours et à Saumur, 110. — Sa motion en faveur des prisonniers, 152. — Il annonce la découverte d'une fabrique de faux assignats, 393, 394. — Fait mander à la barre le président du tribunal révolutionnaire, 457. — Est dénoncé aux Jacobins, 679. — Sa motion sur la loi contre les accaparements, 708, 730. — Il fait décréter Perrin d'accusation, 731. — Fixer le maximum du prix du sel et du tabac, 776. — Et rendre un décret sur les accaparements, XVIII, 24, 157, 158. — Demande la mise en accusation des signataires des protestations contre le 31 mai, 38. — Rend compte de la dénonciation contre Robert, 75. — Fait autoriser les jurés du tribunal révolutionnaire à faire cesser les débats, 291. — Et adopter un article additionnel à la loi contre les émigrés, 323. — Est décrété d'accusation, 386, 455. — Ordre du jour sur sa demande de se justifier, 404, 416. — Il est condamné à la déportation, 600. — Puis condamné à mort, XXI, 103.

OSSIAN. — Découverte de ses poésies originales, XXIX, 592.

OSSUN (comtesse d'), dame d'atour de la reine. — Justification de sa conduite, lors de la fuite du roi, VIII, 745. — Elle est condamnée à mort, XXI, 508.

OSTALIER, ex-jardinier. — Est condamné à mort, XXI, 320.

OSTEN, commandant des Belges et des Liégeois au Quesnoy. — Refuse l'offre de pardon d'Albert de Saxe, lors du siége de cette place, XIV, 242. — Son éloge, XXIII, 122. — Il atteste les exploits de Pichegru, XXVI, 163.

OSTENDE. — Entrée des troupes impériales dans cette ville, VI, 709. — Arrestation de deux officiers de Berwick, X, 402. — Succès de l'expédition contre cette ville, XIV, 548. — Sa réunion à la France, XV, 667. — Débarquement d'une légion d'émigrés français, XVI, 657. — Arrivée de vaisseaux anglais, 673; XVIII, 33. — Prise de cette ville par les Français, XXI, 133. — Réflexions sur les avantages de son port, 168; XXII, 302. — Saisie de faux assignats de fabrique anglaise, XXI, 198. — Offre civique des armateurs, XXIX, 153. — Arrestation des Anglais et de l'agent américain, 224. — Défaite de 4,000 Anglais qui y avaient tenté une descente, 271, 273, 274. — Décret portant que les troupes victorieuses ont bien mérité de la patrie, 275. — Rapport sur ces événements, et décret à la suite contre ceux qui favoriseraient les projets de l'ennemi, 277, 279, 287. — Inquiétudes causées par la destruction des écluses de Slickens, 279. — Plan de Williams pour la destruction de ce port, 280. — Translation à Lille des prisonniers anglais, 282. — Détails donnés par eux sur l'expédition précédente, 284. — Autres publiés à Londres par le ministère; réclamation de la municipalité contre l'imputation de la complicité dans les tentatives des Anglais; expulsion de tous ceux qui y sont domiciliés, 286. — Mesures prises par le général Championnet pour préserver les côtes des attaques des Anglais, 297. — Établissement d'une école de navigation, 394. — Rejet d'une résolution qui ordonnait la translation de son hôpital militaire dans la maison des Sœurs-Noires, 493. — La flotte anglaise est signalée au nord de ce port, 785.

OSTERMAN, (comte d'), ministre de Russie. — Sa lettre circulaire aux ambassadeurs de cette puissance dans les cours étrangères, IV, 721, 729. — Observations sur cette circulaire, V, 201. — Sa réponse relative à la paix entre la Porte et la Russie, IX, 513. — Il signifie à Genest, chargé des affaires de France, qu'il doit s'abstenir de paraître à la cour, X, 29.

OSTERVALD (MM.). — Leur projet d'un moulin à vapeur, XII, 626.

OST-FRISE. — Prestation d'hommage au roi de Prusse par ses états, XXIX, 318.

OSTIER, aide-de-camp du général Ménard. — Part pour Paris, XXIX, 143.

OSTOME, secrétaire de Calonne. — Correspondance originale des émigrés prise dans son portefeuille, XIV, 798.

OSTRACISME. — Est proposé par Rouzet contre les membres inculpés de l'ancien comité de salut public, XXIV, 86. — Demande de mesures y relatives, et rapport de cette détermination, XXIX, 21, 46. (*Voyez* Déportation, Nobles, Boulay (de la Meurthe) et Gay-Vernon.)

OSTROWSKI. — Est nommé ministre des finances de Pologne, VIII, 627.

O'SULLIVAN (J.-B.).— Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et est arrêté, XXII, 335. — Joint aux accusés, 711, 725; XXIII, 2, 9 17, 25, 49, 57. — Acquitté, XXII, 759; XXIII, 74. — Et décrété d'arrestation, XXII, 782.

OTAGES. — Le peuple de Paris en propose pour répondre des députés arrêtés au 2 juin, XVI, 554. — Projet d'en envoyer dans les départements dont les députés sont détenus, 578, 585. — Les membres du comité de salut public s'offrent à cet effet, 586. — Discussion et rejet de ce projet, 591. — Débats sur le sort des otages français à Mayence, XIX, 333. — Réclamation de ceux de Worms par cette ville, 664. — Evasion de Paris d'otages autrichiens, XXV, 121. — Projet, discussion et résolution pour arrêter, comme otages les ex-nobles et les parents d'émigrés, XXIX, 731, 733, 739, 741.—Adresse pour accompagner cette mesure, 732, 742. — Application de cette loi à plusieurs départements infestés par les chouans, 782. — Autres applications à des particuliers, à des cantons et à des départements, 794, 807, 811, 860. — Abrogation de cette loi; rapport de Fouché y relatif, 904.

OTHON-VAN-ITUCLE. — Sa lettre pour la réunion de Bruges à la France, XV, 326.

OTRICOLI.— Lettre sur la victoire remportée sur ce point par les Français, XXIX, 579.

OTTO, général autrichien. — Prend la place de Kruse-watz, III, 565.

OTTO. — Part de Paris en qualité de secrétaire de légation à Berlin, XXIX, 266.

OUCHY, en Suisse. — Révolution qui s'y opère, XXIX, 145.

OUDAILLE, député de Beauvais à la Constituante. — Fait décréter la résiliation des baux à loyer de la régie des traites, VI, 467*.

OUDAILLE (F.-A.), curé.— Est déporté, XIX, 5.

OUDART, avocat au parlement. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 101, 558, 570. — Membre du comité des recherches de la commune de Paris, ses poursuites sur les événements de juillet et d'octobre, II, 274.— Parle contre le Châtelet, à l'occasion de la procédure relative à cette dernière journée, V, 365.

OUDENARDE.— Prise de cette place par les Français, XXI, 175, 179.

OUDET, expert. — Annonce de ses *bandages mécaniques*, XIII, 112.

OUDET, domestique. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

OUDINOT, général. — Son entrée à Manheim, XXIX, 144. — Il s'empare du fort du Rhin, 146. — Se distingue à l'armée du Danube, 624 *bis*, 694, 871, 877. — Est blessé, 705.

OUDON, sculpteur. — Ses portraits de Washington et de Francklin, IV, 668.

OUDOT, curé, député de Châlons-sur-Saône à la Constituante.— Parle sur l'éligibilité des vicaires à l'épiscopat, IV, 599. — Prête le serment civique, VI, 738.

OUDOT (Charles-François), député de la Côte-d'Or à la Législative.— Présente l'état des travaux de la haute-cour, XII, 711. — Son discours en faveur de l'adoption, 754. — Son opinion sur le mode de constater l'état civil, 769.— Réélu à la Convention, il demande que Louis XVI soit jugé, XIV, 650. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 172, 217, 254. — Il discute le projet de constitution, XVI, 688. — Est envoyé dans l'Eure et le Calvados, XVII, 567. — Fait annuler le jugement qui condamne Gandon à mort, XIX, 71.— Son rapport sur l'affaire de Chaudot, 502, 514. — Il est élu secrétaire, 518. — Son rapport sur la révision de la loi contre les accapareurs, 591. — Il fait rendre un décret sur cet objet, XX, 90. — Et un autre sur le divorce, 296. — Fait surseoir au départ de Valogne, condamné aux fers, 324. — Son rapport sur le désordre des registres de l'état-civil de Paris, 417. — Ses réflexions sur l'or, 471. — Son rapport sur la compétence des comités révolutionnaires en matière de saisies, XXI, 247. — Autre sur Michel Cabieu, 480. — Il fait annuler un jugement rendu contre Edeline, 568. — Et un autre rendu contre Dourlen, 643.— Rendre un décret relatif aux actes de l'état-civil de Paris, 695. — Lever le séquestre mis sur les biens des suspects, XXII, 398, 405. — Rendre plusieurs décrets particuliers, 607. — Interpréter la loi du *maximum*, 624.— Rendre un décret relatif à la citoyenne Clay, 756.— Annuler un jugement rendu contre Lefèvre, 784. — Son opinion sur les membres des anciens comités, XXIV, 54. — Il demande le renvoi devant le tribunal d'Angers des membres acquittés du comité révolutionnaire de Nantes, 284. — Fait fixer le mode de remplacement des registres de l'état-civil perdus ou détruits, 585. — Proroger les pouvoirs des membres du tribunal révolutionnaire, 303. — Ordonner l'impression et la distribution de l'écrit sur l'*Education nationale* par Mazuyer, 567. — Et rendre un décret relatif aux ventes ou adjudications par jugement, XXVI, 236. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait adjoindre deux directeurs de jurys au tribunal criminel de la Loire-Inférieure, XXVII, 338. — Lit un rapport sur l'arbitrage forcé et sur les tribunaux de famille, et résolution à la suite, 382, 519, 522; XXVIII, 297. — Il parle sur un projet relatif aux droits de sortie sur les vins, 360.— Son opinion sur l'organisation de la haute-cour, 374. — Il fait adopter un projet concernant l'ordre judiciaire, 462. — Son rapport sur l'organisation judiciaire et civile, 496. — Il combat le projet de Favart sur le divorce, 528. — Son rapport sur l'époque de l'installation du nouveau membre du Directoire, 709.— Son opinion sur le divorce pour incompatibilité d'humeur, 726. — Il appuie le projet d'exclure les nobles des fonctions publiques, 819; XXIX, 17.— Présente un projet sur les avoués; débats à ce sujet, 39, 53. — Il appelle la discussion sur un journal tachygraphique, 79. — Fait accorder une pension au père de Mazuyer; sa motion en faveur de la famille de Lambert, 96. — Il combat la réduction des rentes viagères créées pendant la dépréciation du papier-monnaie, 110, 140. — Son opinion sur l'emprunt proposé par le commerce de Paris, 117. — Il reproduit le projet d'établissement d'un journal tachygraphique, 135, 151, 177. — Est élu secrétaire, 138.— Son opinion sur la création de gardes ruraux, 143. — Il appuie l'exclusion des élections des rebelles amnistiés; et la motion de réviser les jugements rendus en haine de la République, 164.— Offre, au nom d'Helman, une collection de gravures sur la révolution, 253. — Passé au conseil des Anciens, il propose d'autoriser l'ouverture d'une rue à Dijon, 289. — Propose le rejet de la résolution relative à la soustraction et à la falsification des billets de loterie, 301, 325.— Fait arrêter que le conseil vaquera les quintidis, 305. — Et rejeter une résolution relative aux baux des biens des émigrés, 326, 333. — Propose d'approuver celle relative à l'adjudication du papier nécessaire au timbre, 389, 403.— Son rapport sur le rétablissement des droits de greffe, 586 *bis*, 619 *bis*.— Son opinion sur les adjudications de biens nationaux faites à des communes, 589. — Sur l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 597 *bis*.— Et sur l'organisation de l'ordre judiciaire civil, 629.

* Le Moniteur a imprimé Oudart par erreur, c'est Oudaille qu'il faut lire.

OUEST. (*Voyez* Vendéc.)
OURCAMP. — Plaintes contre le désarmement des citoyens de cette ville, XI, 487. — Rétablissement de l'ordre et de la circulation des grains, 539, 552.
OURTHE (département de l'). — Une députation remercie la Convention du décret qui le réunit à la France, XXVI, 319. — Réclamations de ses administrateurs contre les réquisitions et les vexations des agents du gouvernement, XXVIII, 727. (*Voyez* Liége, Belgique, etc.)
OURTILLIER (François). — Est acquitté, XVIII, 692.
OUTCHAKOW, amiral russe. — Défait l'escadre turque dans la mer Noire, X, 1.
OUTREPONT (d'). (*Voyez* Doutrepont.)
OUVRAGES PÉRIODIQUES. (*Voyez* Journaux.)
OUVRARD (Jean). — Cautionne un marché relatif aux fournitures de la marine, XXIX, 389.
OUVRIERS. — Observations sur l'évaluation de leurs salaires, V, 667. — Réflexions et décret contre leurs coalitions, VIII, 242, 661. — Dissolution de ceux rassemblés dans les ateliers de Paris, 679, 684. — Ordre du jour sur leur pétition à ce sujet, IX, 12. — Réflexions sur les moyens de les occuper, 70. — Défense de s'enrôler faite à ceux en fer et en bois, XIII, 656. — Leur pétition pour que le prix des journées de travail ne soit pas diminué, XIV, 106. — Décret qui autorise le retour de ceux sortis des manufactures d'armes, 163. — Solde de 2 livres par jour accordée à ceux sous les armes, XVI, 538. — Leur mise en réquisition, XVII, 454. — Mesures de la commune de Paris contre leurs rassemblements, 577. — Motion d'employer les ouvriers en fer à la fabrication des armes, 708. — Décret qui leur accorde une livre et demie de pain par jour, XXIII, 699. — Motion en faveur de ceux sans ouvrage, XXIX, 825. (*Voyez* Journée de travail, Travaux publics, Paris.)
OXENSTIERN (baron d'). — Est ministre de Suède à Lisbonne, VIII, 627. — Remplit les mêmes fonctions auprès des princes français à Coblentz, X, 509. — Confirme à Broglie les bonnes dispositions du roi de Suède envers les émigrés, 582.
OXFORD (Mortimer, comte d'). — Proteste contre le bill des triples taxes assises, XXIX, 135. — Et contre le rejet de la motion sur les affaires de l'Irlande, 310.
OYENHAUSEN (comte d'). — Est nommé inspecteur des forteresses du Portugal, III, 441.
OYRAS (Imperially, marquis d'). — Est ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, IX, 29.
OZANNE (Augustin-François), ex-officier de paix à Paris. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.
OZÉRÉ, commis au département de la Seine. — Sa démission, XXIX, 816.
OZUN (J.-A.), député des Hautes-Pyrénées au conseil des Cinq-Cents. — Demande que le président donne l'accolade aux députés prisonniers de l'Autriche, XXVII, 128. — Présente un projet relatif aux employés supprimés, 607. — Parle contre celui sur le paiement des dépenses des administrations générales et départementales, XXVIII, 304. — Interpelle Tallien, signalant les nouveaux réacteurs, 321. — Sa motion relative au paiement des rentes, 396, 397. — Il est élu secrétaire, 398. — Fait déclarer aliénable la ferme de la ménagerie de Versailles, 429. — Présente un projet sur l'adjudication des domaines nationaux par enchères, 455. — Rend compte des mouvements séditieux de Toulouse, 541. — Combat le projet de Saint-Martin sur le mode de fournir aux dépenses communales de Paris, 672. — Demande le rétablissement des rentes foncières et en propose le rachat, 759; XXIX, 281. — Demande la révision des élections de juges faites en l'an VI, 518. — Amende le projet d'impôt sur le sel, 602 *bis*.

P.

PABARD-MAZIÈRE, ex-bénédictin. — Est condamné à mort, XXI, 160.

PACAGES (*Voyez* Droits et Pâturages.)

PACAREAU, ex-chanoine. — Est élu à l'évêché de Bordeaux, VII, 714.

PACHE (Jean-Nicolas). — Est désigné par Roland pour lui succéder, XIV, 54. — Est élu ministre de la guerre, 116. — Fait part des succès de Custine, 139. Prête le serment, 240. — Transmet une dépêche sur l'enlèvement du poste de Virton, 354. — Fait transporter de Saint Denis trois cents milliers de poudre, 358.—Annonce la translation, à Paris, des volontaires meurtriers de quatre déserteurs autrichiens, 362. —Écrit au conseil général de la commune sur l'arrivée de plusieurs corps de troupes, 366. — Transmet un arrêté relatif à l'expulsion des ennemis jusqu'au delà du Rhin, 367. — Rend compte de la fourniture des souliers et de la confection des capotes, 369, 370. — Transmet des lettres des généraux d'Harville et Beurnonville, 380. — Et la relation officielle de la bataille de Jemmapes, 434. — Mande que Biron s'est mis volontairement aux ordres de Custine, 476. — Sa réponse aux administrateurs des subsistances, 485. — Il transmet plusieurs jugements rendus contre des émigrés, 501.—Sa lettre relative aux fournitures de Jacob Benjamin, 530. — Il envoie diverses pièces relatives à l'approvisionnement de l'armée de Belgique, 549. — Est chargé de rendre compte de l'exécution du décret d'accusation contre Lanoue, 551. — Annonce l'acquittement unanime de ce général, 558. — Transmet les plaintes de Dumouriez sur les vivres de son armée, 614. — Décret qui lui enjoint de rendre compte de l'équipement des troupes, 615. — Il prévient du départ des troupes pour Chartres, 621. — Fait accorder une pension à Duplessis, 624. — Décret qui le charge de répondre par écrit aux plaintes de Dumouriez sur les besoins de l'armée, 665. — Il dépose sa correspondance avec ce général et démontre l'injustice de ses plaintes, 667. — Est autorisé à nommer les payeurs à la suite des armées, 693. — Annonce la trahison des habitants de Francfort, etc., 699. — Demande la résiliation du marché passé avec Gévaudan et Simonet, 702.—Est accusé de négligence dans l'approvisionnement des armées, 707. — Motion d'ostracisme contre lui, 766. — Il est dénoncé par plusieurs députés, XV, 6. — Attaque de Dumouriez et du parti Roland contre lui, 10. — Autres, 40.—Marat attaque la formation d'une commission pour l'examen des imputations qui lui sont faites, 41.— Il est dénoncé par les habitants de Metz, 62.— Transmet les plaintes des prisonniers faits par les Autrichiens, 63.—Motion de le décréter d'accusation, 64. — Il annonce la destitution du lieutenant-colonel de gendarmerie Jouneau, 116. — Rend compte du transport de l'artillerie de Saint-Denis à Paris, 179. — Est dénoncé par le département de la Haute-Garonne, 308. — Demande de son remplacement, 329, 351. — Il est décrété, 352. — Motion de la société des Jacobins en sa faveur, 354.—Il est élu maire de Paris, 446. — Annonce le retour de la tranquillité, 577. — Rend compte de la situation de Paris; se jette au milieu des pillards, 582. — Est admis à la barre, 656.— Présente des défenseurs de la patrie, armés à la nouvelle de ses dangers, 662. — Rend compte du brisement des presses de Gorsas et de Fiévée, 668, 673. — Et des mesures prises pour étouffer les mouvements de Paris, 683. — Éloge de son civisme et de ses vertus par Garat, 751. — Il annonce une pétition que doit présenter la section des Piques, 808. — Demande à la Convention, au nom des sections de Paris, si elle peut sauver la patrie, 820. — Présente aussi, en leur nom, une pétition contre vingt-deux membres de cette Assemblée, XVI, 156. — Rend compte de l'état des subsistances de Paris, 157, 174. — Annonce le prochain départ de douze mille hommes pour la Vendée, 288. — Décret qui lui ordonne de rendre compte, par écrit, de l'arrestation des pétitionnaires de la section de Bon-Conseil, 322. — Il justifie les commissaires des sections, 429. — Dénonciation d'un complot contre la Convention formé dans une assemblée présidée par lui, 456. — Il est justifié par Cambon, 459. — Proteste qu'il n'a jamais eu d'inquiétude sur la sûreté de la Convention, 471.— Proteste qu'il n'y a ni plan ni conspiration contre cette Assemblée, 487.—Réclame contre les assertions de la commission des Douze, 491.— Est justifié par Garat, 494. — Accuse la commission des Douze des mouvements de Paris, 496.— Annonce que les citoyens réunis à l'évêché se sont déclarés en insurrection, 517. — Rend compte de ce qui s'est passé à la commune le 31 mai, 523. — Sa lettre à la municipalité de Bordeaux sur les calomnies répandues contre Paris, 541. — Il présente Marat à la commune, 542. — Sa lettre sur la situation de Paris, 759. — Il est chargé par le comité de salut public de séparer le jeune Capet de sa mère, et d'arrêter A. Dillon et autres; approbation de ces mesures par la Convention, XVII, 103, 104.—Il est mandé à la barre et y explique la cause des rassemblements à la porte des boulangers, 342. — Attribue aux malveillants les inquiétudes répandues sur les subsistances, 438. — Arrêté de plusieurs sections de Paris, déclarant qu'il a bien mérité de cette commune, 514. — Il présente une pétition sur les subsistances, 580. — Sa lettre aux fermiers et meuniers des départements voisins, 721. — Il dépose dans le procès des Girondins, XVIII, 225. — Calomnié par Chabot, est défendu par Robespierre, 498. — Fait rappeler Dunouy à l'ordre, 531. — Présente le conseil général à la Convention, XX, 4. — Est arrêté, 443. — Complot formé entre lui, Robespierre et Danton contre plusieurs députés, XXII, 306. — Il dément par des placards les imputations dirigées contre lui, 345. — Décret qui ordonne son jugement, 720. — Motion y relative, XXIII, 14. — Il demande à être traduit au tribunal révolutionnaire pour confondre ses calomniateurs, 48.—Poursuites provoquées contre lui, 631. — Rapport demandé sur sa conduite, XXIV, 543. —Il est traduit au tribunal criminel d'Eure-et-Loir, 547. — Compte demandé de l'exécution du décret rendu contre lui, XXV, 333, 348, 784. — Il est dénoncé par la section Lepelletier, XXVI, 23. — Compte demandé de son procès, 54. — Commencement de sa procédure, 75. — Citation de propositions des généraux ennemis à lui transmises, 91. — Motion de l'excepter de la loi relative à la détermination de, délits, 212. — Il est accusé par Revellière-Lepeaux. 332. — Compris dans l'amnistie du 4 brumaire, 346.

— Nommé commissaire aux hospices civils de Paris, XXIX, 764. — En est exclu, 772.

PACO (L.), dominicain et vicaire. — Est condamné à mort, XX, 528.

PACOT, administrateur de la Loire-Inférieure. — Est acquitté, XXI, 759, 767.

PACOT (François). — Est condamné à mort, XXIV, 629.

PACOTTE, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

PACRO fils, suppléant du Puy-de-Dôme. — Entre à la Convention, XXIV, 304.

PACTE DE FAMINE (le). — Texte de ce pacte, I, 466. — Lenoir est justifié d'y avoir trempé, VIII, 51. (*Voyez* Subsistances.)

PACTE SOCIAL. — Proposition de ce pacte, par Isnard, XVI, 357, 378. — Autre projet y relatif, XXV, 122. (*Voyez* Constitutions).

PACTE SOCIAL (caisse du). — Idée de cet établissement, XIII, 265. — Acquittement de son administrateur et condamnation de son ex-caissier, XXIX, 590 *bis*.

PACTOD, chef de brigade. — Est nommé général de brigade XXIV, 634, 635. — Demande de son arrestation, XXVI, 253*.

PACY-SUR-EURE.—Prise de cette ville par les citoyens d'Evreux, XVII, 34, 38. (*Voyez* Eure).

PADERBORN, en Allemagne.—Soulèvement des paysans, XXIX, 40.

PADOUE. — Arrestation dans cette ville de plusieurs membres d'un club révolutionnaire qui célébraient la prise de Malte, XXIX, 346.

PAF, membre de la commune.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

PAGANEL (Pierre), curé de Naillac, député de Lot-et-Garonne à la Législative. — S'oppose à la vente des édifices non employés au culte salarié, X, 498. — Dénonce les manœuvres des prêtres réfractaires, XI, 312. — Inculpe Dumouriez, XII, 660. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 162, 192, 252. — Il défend Duplantier, XVI, 579. — Fait décréter d'accusation l'évêque de Condom; et mander à la barre le procureur-syndic de Lot-et-Garonne, XVII, 83. — Défend Custine, 201. —Annonce le refus fait par le district de Cadillac de laisser passer les forces destinées par la Gironde contre Paris, 226. — Détails sur sa conduite à Bordeaux, 762. — Il est envoyé dans le Lot, XVIII, 397. — Est élu secrétaire, XX, 403. — Fait rendre un décret en faveur des martyrs du Champ-de-Mars, XXII, 161. — Et un autre sur les prisons, 291. — Demande le rapport de celui qui déclare Bordeaux en rébellion, 387. — Texte de son rapport sur les prisons, 394. — Son opinion sur les femmes employées aux invalides, 415. — Il fait supprimer l'hospice Beaujon, 349. — Fait arrêter que les enfants des colons seront admis parmi ceux de la patrie, 516; XXIII, 76. — Et décréter la translation à Saint-Lazare des femmes détenues à Bicêtre, etc., XXII, 761. — Parle sur l'affaire de Defermont et autres, 771. — Propose d'annuler une taxe révolutionnaire imposée par Saint-Just et Lebas, XXIII, 189. — Lettre sur sa mission, 630. — Il est rappelé, XXIV, 633. — Discute le projet de constitution, XXV, 299. — S'oppose au rapport des dispositions rétroactives de la loi sur les successions, 597. — Annonce avoir vu, au 13 vendémiaire, un rebelle avec un drapeau blanc, XXVI, 133. — Annulation de son arrêté relatif à la vente du couvent de la Trinité à Toulouse, XXVIII, 505, 718.—Suppression du secrétariat du ministère des relations extérieures, dont il était le chef, XXIX, 803.

PAGANO (Francesco-Mario), professeur de droit criminel à Naples. — Son ouvrage intitulé : *Considérations sur la procédure criminelle*, II, 285. — Il est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

PAGE, commissaire de Saint-Domingue.—Donne des détails sur la situation de Saint-Domingue, XVII, 390. — Est dénoncé par Dufay, XIX, 649. — Rapport du décret qui ordonnait sa mise en liberté, XXI, 567. — Il dénonce Polverel et Santhonax, 585. — Est mis en liberté provisoire, XXII, 442. — Accusations contre lui, XXIII, 695. — Il dénonce les députés de Saint-Domingue, XXV, 4.

PAGÉ, curé. — Est arrêté pour avoir voulu livrer Cette, XVIII, 10.

PAGÈS, conjuré de Jalès. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

PAGÈS, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Hommage de son *Cours d'Etudes encyclopédiques*, XXIX, 711, 719.

PAGET, ministre anglais. — Démenti d'une assertion répandue par lui contre Trouvé, XXIX, 615.

PAGET, commandant du fort Saint-Jean. — Est exécuté à Marseille, XXIX, 295.

PAIGIS (François), député de la Mayenne à la Législative. — Raconte que des inconnus lui ont enlevé la minute d'un rapport, XI, 380*.

PAIGNON (madame), de Sedan. — Envoie 300 livres pour le paiement de deux soldats, VIII, 750.

PAILLARD, général. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 694.

PAILLARDEL, commissaire à l'armée révolutionnaire. — Décret qui lui enjoint de rendre compte de sa conduite, XVIII, 656.—Il présente à la Convention une pétition des Jacobins, XXII, 442.

PAILLAUD, fournisseur de l'armée d'Italie. — Bonaparte charge Faypoult de le faire arrêter à Gênes, XXVIII, 579.

PAILLET, administrateur du district du Monistrol. — Est condamné à mort, XXI, 283.

PAILLIEZ (J.-Ch.), de Saint-Quentin.— Trait de bravoure et de désintéressement, XVI, 315.

PAILLOT (Louis-Nicolas), ex-lieutenant-général. — Est condamné à mort, XIX, 400.

PAIMBŒUF. — Nouvelles de ce port, XXV, 42. — Lettre du commandant d'armes sur l'approvisionnement de Belle-Isle, 180.

PAIN, imprimeur. — Est assigné pour être ouï, IV, 590.

PAIN, commissaire pour les subsistances. — Donne des détails sur sa mission, XVII, 621.

PAIN. — Arrêté de la commune de Paris sur son prix et sa vente, IX, 439. — Nouveau procédé pour sa fabrication, XIII, 167; XXIII 186. — Son prix sera dans une juste proportion du salaire des ouvriers, XVI, 73.—Motion de le maintenir à deux sous la livre, 267. — Arrêté pour sa distribution à Paris, XVII, 190. — Projet d'en fixer le prix à trois sous la livre, 348. — Essai d'un pain de pommes de terre, XVIII, 125. — La commune ordonne la fabrication d'une seule espèce de pain, 505. — Impression de cartes pour sa distribution, 641. — Décret qui en accorde une livre et demie aux ouvriers, XXIII, 701.—Hommage d'un ouvrage sur sa confection, XXVI, 486. — Suppression de sa distribution dans Paris, XXVII, 417.

PAIN DE MUNITION. — Sera désormais de pur froment, XIII, 654.

PAIN-D'AVOINE, concierge. — Est condamné à mort, XXI, 39.

PAIRS DE FRANCE. — Leur origine, *Introd.*, 28. —Ils réclament contre l'ordre de s'abstenir des séances du parlement, 269.

*Le Moniteur a imprimé Pathon par erreur, c'est Pactod qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Page par erreur, c'est Paigis qu'il faut lire.

PAISIELLO, compositeur napolitain. — Auteur de la musique des *Esclaves par amour*, III, 668. — Parodie de cet opéra, IV, 484. — Notice sur son opéra de *Il Tamburno notturno*, VIII, 192. — Et sur celui du *Barbier de Séville*, XV, 803.

PAIX (prince de la). (*Voyez* Alcudia.)

PAIX. — Réflexions sur le parti qui veut tour à tour la paix et la guerre, XII, 282. — Il n'en sera point conclu avec l'ennemi occupant le territoire, XVI, 688, 689. — Bruits de paix attribués par Merlin (de Douai) à la malveillance, XXII, 667. — Réflexions sur la paix, adressées à Pitt par madame de Staël, XXIV, 297. — Proposition, à Ratisbonne, de la négocier sur les bases du traité de Westphalie, XXV, 241. — Projet de paix perpétuelle, XXVII, 98. — Ordre du jour sur la demande d'un message au Directoire, relativement à des bruits de paix honteuse, XXIX, 808. (*Voyez* Droit de Paix et de Guerre, Traités et les différentes puissances.)

PAJOL, aide-de-camp du général Kléber. — Présente à la Convention des drapeaux pris par l'armée de Sambre-et-Meuse, XXII, 488.

PAJON, cuisinier de Maussion. — Est condamné à mort, XXI, 159.

PAJOT (André), tambour. — Trait d'héroïsme, XIX, 176. — Il reçoit le baiser fraternel à la commune, 182.

PAJOU, sculpteur. — Son buste de Descartes est placé au Panthéon, XVIII, 44.

PAJOU, juge au tribunal de cassation. — Est nommé membre de la haute-cour, XXVIII, 383.

PALACIO, sergent. — Trait de courage, XIX, 594.

PALADRU (Isère). — Les habitants de cette commune font l'avance de ses contributions, VIII, 454.

PALAIS-BOURBON (le). — Proposition d'y élever un amphithéâtre pour l'école Polytechnique, XXVII, 487, 491. — Demande d'un rapport sur ses travaux, 492. — Texte du rapport relatif aux travaux à y faire pour une salle du conseil des Cinq-Cents, 697, 705. — Décret qui le consacre à la souveraineté du peuple, et le transforme en palais national, XXIX, 138. — Détails sur sa reconstruction, 141.

PALAIS-ROYAL (le), dit depuis PALAIS-ÉGALITÉ. — Bon accueil qu'y reçoivent les soldats du parti populaire, I, 122. — Camille-Desmoulins y arbore la cocarde verte, 170. — Menaces de ses habitués contre les partisans du *veto*, 399. — Rassemblements, 418. — Agitation au sujet de la conspiration de Maillebois, IV, 15. — Motion contre la caisse d'escompte; agitation à ce sujet, 24. — Mauvais accueil qu'y reçoivent divers individus qui décrient les assignats, 251. — Attroupement qui y a lieu contre le libraire Gattey, 460. — Ordonnance de police concernant le cri et la vente de papiers publics dans son enceinte, VI, 43. — Rixe violente causée par des toasts portés à la santé du roi et à celle de la nation, IX, 416. — Arrestation d'un jeune homme qui y lisait des nouvelles désastreuses des armées, XII, 275. — Lepelletier y est assassiné, XV, 242. — Mise en vente de plusieurs arcades, XVII, 115. — Décret portant que personne ne pourra y être logé, XVIII, 377. — Pétition pour son achèvement, XIX, 235. — Arrestation de muscadins; arrêté relatif à ses restaurateurs, 670. — Détails sur les événements qui y ont eu lieu, XXII, 42. — Décret qui y supprime les cafés, restaurants, etc., XXV, 261. — Établissement d'un télégraphe dans son enceinte, 265. — Troubles qu'y excitent les décrets pour la réélection des deux tiers de la Convention, XXVI, 47 51. — Proposition de le détruire après les événements de vendémiaire, 157. — Saladin est accusé d'y avoir provoqué le trouble, 227, 228. — Ordre du jour sur la demande d'en changer la forme et la destination, XXIX, 87. — Incendie du cirque, 550, 562. — Annonce d'une collection d'estampes, d'après les tableaux de sa ci-devant galerie, 598 *bis*.

PALANGRE, banquier de Paris. — Est arrêté comme escroc, XXVIII, 514.

PALATINAT (le). — Arrivée de ses troupes à Liége, II, 377. — Les deuils de famille y sont proscrits, VII, 553. — Caractère de l'électeur; sa conduite à l'égard de la ville de Nuremberg, XI, 298. — Marche de troupes, 138. — Entrée de l'électeur dans la coalition, XIII, 41. — Dénonciations contre lui, XIX, 317, 333. — Accusations dirigées contre Heutz pour sa conduite dans cette contrée, XXIV, 152. — Rapport sur les exactions qui y ont été commises par les agents chargés de son évacuation, 683, 688. — Arrestation de la plupart d'entre eux, et réclamation de leur mise en liberté, 688; XXV, 95. — Refus de l'électeur de payer les mois romains, 73. — Sa protestation contre la convocation d'une convention nationale de Bataves, XXVII, 265. — Mauvais traitement de la cour de Vienne envers les conseillers palatins, prisonniers à Mayence, 273. — Entrée des troupes prussiennes en ce pays, XXVIII, 611. — Disgrâce des émigrés français, XXIX, 311. — Plaintes contre la conduite des Autrichiens, 616.

PALERME (en Sicile). — Exécution dans cette ville de l'avocat Blasi et d'autres conspirateurs, XXV, 90. — Rumeur causée par la réquisition de l'argenterie, XXIX, 277. — Arrivée du roi de Naples et de sa famille, 595 *bis*. — Arrestation d'un nommé Lacroix, comme auteur d'une conspiration contre la famille royale, 642.

PALERMO. — Annonce de son élixir pour les dents, VII, 691.

PALESTRINO (marquis). — Mesures prises contre Buonarotti pour avoir séquestré son fief, XXIII, 401.

PALEY (William). — Annonce de ses réflexions sur l'établissement des jurés, VIII, 308.

PALFY (comte Rodolphe). — Son arrestation comme auteur des troubles de Hongrie, XII, 249. — Il est renfermé dans un fort, 353.

PALHIER (Jean-François-Marie), député des Basses-Alpes au conseil des Cinq-Cents. — Est exclu du Corps Législatif jusqu'à la paix, XXVII, 109, 277, 290, 360. — Levée de la suspension prononcée contre lui, XXVIII, 217, 235.

PALIERNE, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

PALIS, juge au tribunal révolutionnaire de Brest. — Atrocités commises par lui; il est traduit devant le tribunal de ce district, XXIV, 623, 627.

PALISSOT, littérateur. — Offre à l'Assemblée la dédicace des œuvres de Voltaire, I, 510. — La commune lui refuse un certificat de civisme, pour ses insultes contre J.-J.-Rousseau, XVII, 646. — Il se rétracte, le certificat lui est accordé, XVIII, 9, 34. — Il fait hommage à la Convention d'une nouvelle édition de Voltaire, XX, 714. — Annonce de cette édition, XXI, 309; XXIX, 724. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Notice sur sa *Dunciade*, à laquelle il a ajouté le tableau du Jacobinisme et de ses fureurs, XXVIII, 626. — Ses vers en l'honneur de Bonaparte, XXIX, 96. — Article le concernant, 137. — Député de Seine-et-Oise au conseil des Anciens, il présente le premier numéro des *Trois Musées de l'Enfance*, 489. — Fait approuver vingt-cinq résolutions sur les assemblées primaires, 612 *bis*. — Article où l'on exprime le regret qu'il ne soit pas membre de l'Institut, 806.

PALLAS (M.-P.-S.). — Notice sur ses voyages, XVII, 416; XXIV, 671.

PALLAVICINI. — Signe un armistice au nom du duc de Parme, XXVIII, 275.

PALLOI, (dit *le Patriote*), architecte. — Présente un modèle de la Bastille, fait avec une pierre de cette forteresse, V, 551. — Fait hommage des bustes de Rousseau et de Mirabeau, sculptés sur les mêmes pierres, X, 51. — Offre des médailles frappées avec le fer provenant des chaînes de cette prison, XI, 612. — Article contre le monument qu'il élève à la Bastille, XIII, 258. — Il est chargé, au 10 août, d'arrêter l'incendie des Tuileries, 382. — Dommages causés par lui dans ce château, 711. — Il est dénoncé par Roland, 738. — Grave les Droits de l'Homme sur une des pierres de la Bastille, XVII, 365. — Le conseil général en refuse l'hommage, XIX, 134. — Il est mis en liberté, 703. — Sa déclaration de principes, XXII, 85.

PALM (madame Etta). — Son *Appel aux Françaises*, IX, 724.

PALMADE (dit Fraxine), lieutenant en la sénéchaussée de Pamiers. — Est condamné à mort, XXI, 15 *.

PALMAERT (Liévin), député de Dunkerque à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 38.

PALMER (John-Fisch), membre de la Convention d'Ecosse. — Plaintes contre l'illégalité de son jugement, XIX, 465, 505, 709; XX, 1. — Motion d'une adresse au roi en sa faveur, 86. — Adresse des patriotes de Sheffield pour le consoler, 145. — Pitt reproche à la Convention d'Ecosse les éloges qu'elle lui a donnés, 686.

PALMER, acteur à Londres. — Meurt sur le théâtre, XXIX, 354. — Représentation donnée dans tous les théâtres de Londres au profit de sa famille, 567.

PALOCET, capitaine. — Son éloge, XVII, 774.

PALUMBO. — Un secours lui est décrété pour avoir traduit la constitution française, XIX, 82.

PALUN. — Eloge de sa conduite à Avignon, IV, 673.

PAMÉLA, épouse de lord Fitz-Gérald. (*Voyez* Fitz-Gérald.)

PAMIERS. — Rapport et décret sur les troubles de cette ville, VI, 753. — Décret relatif aux récompenses à accorder à ceux qui y ont donné des preuves de courage, VII, 150. — Nouveaux désordres, X, 499. — Dispersion de rassemblements séditieux, XVII, 740. — Condamnation à mort de plusieurs de ses habitants, XXI, 15.

PAMPENO, dragon. — Se distingue à l'armée d'Orient, XXIX, 570.

PAMPHLETS. (*Voyez* Écrits.)

PAMPLONNE (abbé de), député de Villeneuve-de-Berg à la Constituante. — Demande le renvoi au comité de la lettre de Gouy, dénoncée par Curt sur les affaires de Saint Domingue, VIII, 76.

PANATIERI. — Le peuple de Bastia le fait embarquer de force, VIII, 695. — Il est à la tête des insurgés corses, XVI, 460.

PANCEMONT (Maynaud), ex-curé de Saint-Sulpice. — Notes sur son compte trouvées dans les pièces de la conspiration Brottier, XXVIII, 808.

PANCHAUD. — Est protégé par Calonne, *Introd.*, 140.

PANCKOUCKE, imprimeur-libraire. — Sollicite l'impression du journal de l'Assemblée, I, 39. — Se disculpe de ses rapports avec Favras, III, 60. — Propose un mode de paiement pour la contribution patriotique, IV, 51. — Article de lui sur une monnaie de métal représentative des assignats et des billets de la caisse d'escompte, 106. — Il fait hommage d'un exemplaire de l'Encyclopédie, etc., IX, 283. — Son mémoire sur les assignats, XXVI, 436. — Sa *Grammaire élémentaire et mécanique*, XXIX, 657.

PANCTON, auteur de la *Métrologie*. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

PANIN (comtesse), femme du ministre russe à Berlin. — Anecdote la concernant, XXIX, 347.

PANIS, avocat, membre de la commune de Paris. — Publie un avis sur les instigateurs d'un mouvement contre le château, XIII, 1. — Député de Paris à la Convention, il est accusé par Barbaroux de lui avoir désigné Robespierre comme dictateur, et nie ce fait, XIV, 46, 48. — Présente à la commune les comptes de son comité de surveillance, 242. — Goret demande à le poursuivre devant les tribunaux; ordre du jour, 361. — Intrigues contre lui, XV, 19. — Son vote dans le procès du roi, 167, 199, 253. — Il déclare qu'il n'a aucun compte à rendre comme membre du comité de surveillance, 415. — Arrêté à ce sujet, 513. — Il signale les causes de l'absence de son parti du comité de défense générale, XVI, 116. — Vergniaud le somme de rendre ses comptes, 117. — Dénonciation contre lui, 354. — Il est élu membre du comité de sûreté générale, XVII, 659. — Reproche à Robespierre de faire chasser des Jacobins qui bon lui semble, et somme Couthon de nommer les députés qu'il poursuit, XXI, 330. — Défend Santerre, XXIV, 559. — Et Laignelot; accusations contre lui, 560, 561, 562. — Il est décrété d'arrestation, 563. — Compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Et installé comme membre de l'administration des hospices, XXIX, 780.

PANNAT (comte de), député de Rhodez à la Constituante. — Est élu membre du comité militaire, II, 4.

PANNELIER. — Affaire de la famille de ce nom, III, 313, 389, 473, 580, 600.

PANTHÉON (le). — Ce nom est donné à l'église de Sainte-Geneviève, destinée à recevoir les restes des grands hommes, VIII, 31. — Translation de ceux de *Mirabeau*, 31, 42. — Mêmes honneurs accordés à *Voltaire*, 536, 700; IX, 107. — Fonds accordés pour l'achèvement de cet édifice, 406, 790; X, 723; XI, 423. — Le corps de *Beaurepaire* y sera déposé, XIII, 686. — Honneurs décernés à *Michel Lepelletier*, XV, 260, 264, 267, 277. — A *Dampierre*, XVI, 368. — Inscription du nom de *Joseph Sauveur*, 603. — On y place le buste de *Descartes*, XVIII, 22. — *Mirabeau* y sera remplacé par *Marat*, 429, 516. — Mêmes honneurs réclamés en faveur de *Challier*, 618; XIX, 16. — Accordés à *Fabre* (de l'Hérault), 201. — Demandés pour *Bayle* et *Gasparin*, XX, 157. — Une colonne y sera élevée en l'honneur des victimes du 10 août, 242. — Décret portant que les noms des auteurs d'actions d'éclat y seront gravés; autre pour la révision de tous les décrets d'apothéose; inscription des noms des généraux *Haxo* et *Moulins*, 339. — Et *Dagobert*, 352. — De ceux de *Brusle* et de *Langlois*, 398. — On y place les cendres des jeunes *Barra* et *Viala*, 412, 660. — Inscription du nom de *Malignon*, XXI, 47. — Celle du nom d'*Yverneau*, 126. — Suspension à ses voûtes d'un modèle du vaisseau le *Vengeur*, 173. — Inscription du nom de *Mirabel*, 565. — Translation des restes de *Marat*, XXII, 30. — Et de ceux de *J. J. Rousseau*, 210, 223. — — Demande de Dugommier pour que le nom de *Labarre* y soit inscrit, 510. — Réflexions sur ce monument, 518. — Décret qui ordonne de graver sur la colonne y érigée les noms de *Legros* et de *Dugommier*, 606, 769. — Fixation du terme avant lequel on ne pourra obtenir ses honneurs, XXIII, 416. — Ils sont demandés pour *Mably*, XXIV, 656. — Lettre sur le tassement des pierres qui le supportent, XXVIII, 348. — Observations d'un architecte pour la restauration de cet édifice, 357. — Lettre de Soufflot sur sa solidité, 375. — Peyre désavoue ceux let-

* Le Moniteur a imprimé Palma par erreur, c'est Palmade qu'il faut lire.

tres y relatives, 404.— Motion et discours sur son affaissement, 457. — Mémoire sur sa construction, et les moyens de le réparer, 685.— Article sur les honneurs du Panthéon, XXIX, 96.— Translation des cendres ed *Molière*, 453.

PANTIN-LA-GUERRE, ex-noble. — Est acquitté, XXI, 760, 767.

PANVILLIERS. (*Voyez* Jard-Panvilliers.)

PAOLI, général. — Remercie l'Assemblée de son décret sur la Corse, II, 429. — Sa lettre à Gentili, 469.— Il est présenté à Louis XVI par Lafayette, IV, 66.— Son discours à la barre de l'Assemblée, 188. — Il est applaudi par le peuple, à l'occasion de l'anniversaire de la constitution des communes, 688. — Arrive en Corse, V, 338. — Démenti de bruits injurieux sur son compte, 398. — Pamphlet dirigé contre lui, VI, 204.— Il est accusé par Buttafuoco de vexations en Corse, 235. — On lui attribue la tranquillité de cette île, VIII, 351.— Annonce de son portrait, 503.— Sa conduite lors des troubles de Bastia, IX, 149.—Il y rétablit la tranquillité, 467.— Accusation portée contre lui; décret à ce sujet, XVI, 33. — Il annonce qu'il est prêt à quitter la Corse si la Convention le juge nécessaire, 404. — Cherche à s'emparer des places fortes de l'île, etc., 461. — Décret qui surseoit à sa traduction à la barre, 571.— Il se déclare en révolte ouverte, 666.— Est proclamé généralissime, 711. — Et nommé président de la Consulta; nouveaux détails sur sa conduite, XVII, 21. — Il est déclaré traître à la République française, 163. — Interception de ses lettres à l'amiral anglais, 633. — Détails sur sa trahison, XVIII, 136. — Réponse de Lacombe aux imputations de ses partisans, 281. — Pétition pour la mise à prix de sa tête, 403.— Les Anglais lui livrent une gondole contenant des malades français, 413. — Cruauté de ses partisans, XIX, 603. — Leur défaite devant Bastia, XX, 545.— Son adresse aux Corses, XXI. 129. — Succès de ses trahisons, 551. — Il est dénoncé par une députation de Corses, XXII, 151.— Soulèvement dans l'île contre lui, XXIII, 257.— Autre adresse aux Corses, XXVI, 169. — Il débarque à Livourne, 385.— Son arrivée à Londres, XXVII, 281. (*Voyez* Corse.)

PAOLI, capitaine de grenadiers.— Son éloge, XXVIII, 292.

PAON (Jean). — Est désigné comme l'un des conspirateurs du 29 germinal, XXIV, 326.

PAPA, soldat.— Est condamné à mort, XXI, 283.

PAPES.— Ouvrage contre leur infaillibilité, IX, 417.

PAPIER-MONNAIE. — Proposition de soumettre son émission au consentement national, I, 541. — Premier projet de sa création, II, 213, 215. — Proposition d'en créer un sous le nom de billets d'État ou billets nationaux, 255, 310.—Mémoire de Necker sur sa création, III, 554. — Observations sur le même sujet, 695. — Nouveau tarif pour son transport par la poste, XXVIII, 330, 332, 336. — Offre faite de fabriquer une monnaie de billon échangeable contre ses petites coupures, 336. — Motion en faveur des créanciers qui ont été remboursés avec ce papier, 451. — Loi relative aux rentes entre particuliers, stipulées avant son établissement, 543, 545, 547, 548. — Fixation de l'époque de sa dépréciation, 640, 646, 732, 733. — Résolution relative aux transactions antérieures à cette dépréciation, 694, 696. — Rapport aux Anciens sur cet objet, 727, 728. — Discussion et rejet de la résolution, 737, 738. — Tableau de sa dépréciation dans le département de la Seine, XXIX, 20. — Rapport sur les transactions faites pendant cette dépréciation, 34, 35.— Et lois qui s'en sont suivies. (*Voyez* Transactions.) — Loi autorisant l'action en rescision pour lésion dans les ventes d'immeubles faites pendant cette même dépréciation, 701, 711. — Création d'un papier-monnaie en Prusse, 709. (*Voyez* les articles suivants, Bons et autres Effets.)

ASSIGNATS —Création d'assignats de mille livres, hypothéqués sur la caisse de l'extraordinaire, II, 432, 439. — Rapport et projet sur l'émission de ce papier, IV, 77, 87, 124. — Projet de les remplacer par une monnaie de métal, 106. — Ils auront cours de monnaie et seront reçus comme espèces dans toutes les caisses, etc., 133, 135, 140. — Proclamation du roi y relative, 202. — Décret sur leur fabrication, 250. — Instruction y relative, 251. — Considérations sur leurs avantages, 309.— Décret qui charge le roi de nommer vingt personnes pour leur signature, 328. — Arrêté y relatif, 427. — Prorogation de temps pour leur échange, 450. — Réglements pour leur confection, 512. — Proposition d'en établir des dépôts, 548. — Suspension de leur échange avec les billets de caisse, 751. — Prorogation de temps pour leur échange, V, 163. — Leur émission est ordonnée, 222. — Fixation de l'époque et du mode de leur échange contre les billets de caisse, 259. — Surveillance de leur émission, 332. — Discussion sur une nouvelle création, 496, 501, 505, 510, 553, 568, 574, 615, 673, 679, 685, 686. — Mémoire de Necker sur ce sujet, 503. — Réflexions contre ce papier-monnaie, 563, 606, 646.— Adresses contradictoires sur leur émission, 611, 613, 614, 670, 672; VI, 89. — Ils seront admis en paiement des contributions directes, V, 631.—Réflexions en leur faveur, 665. — Intrigues à Lyon pour une nouvelle émission, 713. — Débats à ce sujet, 731, 738, 740, 746, 749, 750, 753, 767, 774, 778. — Il ne pourra y en avoir en circulation au delà de 1,200 millions, 780; VI, 2, 4. — Adresse de l'Assemblée nationale, explicative des avantages de leur création, 5. — Ils ne produiront plus d'intérêt; décret sur leur confection, 73. — Dépense de leur fabrication, 79, 81. — Nomination de commissaires pour la surveiller, 130. — Lettre de Mirabeau à Montesquiou sur ce papier-monnaie, 155. — Réponse de celui-ci, 192. — Lettre d'Anisson-Duperron sur leur impression, 219. — Mesures sur cet objet, 248. — Rapport sur leur emploi, 249. — Décret relatif à leur contrefaçon, 288. — Autre qui en réserve 200 millions pour subvenir aux besoins imprévus, 306. — Emploi des 600 millions restant, 313. — Décret qui les rend payables au porteur, 409. — Autre pour leur signature, 690. — Autre pour le brûlement d'un million de ceux de la première émission et de ceux maculés ou défectueux, 720. — Émission d'assignats de 50 livres; adjonction de quatre nouveaux commissaires pour surveiller leur fabrication, VII, 79. — Agiotage sur les petits assignats, 201. — Décret sur l'envoi par la poste de ceux annulés, 243. — Suspension de leur émission, 317. — Ordre pour l'exécution de la loi sur les assignats de 50 livres, 444. — Décret pour faciliter leur échange, 499. — Il est rapporté, 515. — Réflexions sur les assignats considérés par rapport aux changes, 658. — Rapport de Leclerc sur leur fabrication, VIII, 5. — Motion contre leur insuffisance, 228. — Réflexions sur une émission d'assignats de 5 livres; rapport, discussion et décrets à ce sujet, 249, 262, 273, 310, 316, 318, 320, 323. — Adresse des marchands de Paris en faveur des petites coupures, 260. — Poursuites ordonnées contre plusieurs fabricateurs de faux assignats, 303. — Compte-rendu de leur emploi, 423. — Motion pour l'encouragement des caisses destinées à leur échange, 442. — Décret pour la fabrication et la signature de ceux de 5 livres, 459, 465, 585. — Leur fabrication est confiée à madame Lagarde, 601. — Rapport et décret pour une nou-

velle émission, 704. — Mesures pour leur timbrage et leur numérotage, 709. — Autre relatif à la signature des petits assignats, IX, 74. — Décret sur ceux de 5 livres, 79. — Autre pour une fabrication de 800 millions, 87. — Autre pour l'échange de ceux de 5 livres contre de la petite monnaie, 163, 198. — Autre sur l'emploi de ceux rentrés dans les caisses de district, 168. — Mesures relatives à la suspicion de falsification, 259. — Décret pour la fabrication du papier destiné à ceux de 500 livres, 260. — Autre pour faire faire un cinquième timbre, 279. — Plaintes contre l'accaparement et l'agiotage des petits assignats, 279, 298. — Décret relatif au papier qui leur est destiné, 467. — Projet de fabrication d'assignats de 300 livres, 645. — Décret pour l'établissement d'un bureau d'échange pour les gros assignats, 721. — Autre relatif à la dépense de leur fabrication, 763. — Autre pour une nouvelle émission, 796; X, 271, 275. — Suppression des commissaires chargés de surveiller leur fabrication, 214. — Projet d'une émission de 25 millions d'assignats de 5 livres, 349. — Décret relatif à leur annulation, 420. — Nouvelle émission, 456, 490, 492. — Projet pour l'échange et la répartition dans les départements de ceux de 5 livres, 505. — État de ceux brûlés jusqu'au 9 décembre 1791, 562. — Discussion sur leur coupure; motion de les confier à une administration particulière, 578. — Rapport sur leur fabrication, 587. — Discussion sur le mode de leur émission, 615. — Discours sur la conjuration existant contre eux, 620. — Débats et décret pour leur coupure, 621, 644. — Émission de 200 millions, 654. — Débats et décret sur la répartition des petits assignats pour leur échange dans les départements, 667, 678, 687, 690. — Décrets pour la fabrication de ceux de 50 sous et au-dessous, 702; XI, 38. — État des brûlements périodiques, X, 750; XI, 83, 86, 89, 140, 174, 217, 226. 270, 273, 338, 394, 424, 451, 535, 574, 611, 754; XII, 20, 83, 169, 315, 386, 750; XIII, 285, 377, 596, 642; XX, 107, 254, 416, 483; XXII, 462, 622, 784; XXIII, 88. 170, 240, 336, 402, 552, 634, 642, 704; XXIV, 80, 264, 400, 572, 644; XXVI, 56, 74. 160, 248, 328, 392, 472. 552, 632, 712; XXVII, 72, 160, 280, 392, 496, 624; XXVIII, 8, 124. — Projet de retirer de la circulation les assignats de petite valeur, XI, 30. — Avis sur la falsification de ceux de 500 livres, 79. — Débats sur les marchés relatifs aux papiers y destinés, 85. — Rapport et décret pour la poursuite des fabricateurs de faux assignats, 171, 237, 396, 471, 475. — Projet relatif aux assignats faux reçus par les receveurs de districts, 222. — Suppression des coupures, 254. — Décret sur leur forme, 301. — Arrestation de contrefacteurs à Londres, 443. — Discrédit des assignats dans le paiement de la guerre, 465. — Discussion d'un projet tendant à en empêcher la contrefaçon, 489. — Nomination de commissaires pour en surveiller la fabrication, 552. — Moyens proposés pour rétablir leur crédit, 617. — Motion pour empêcher le brûlement de ceux provenant de la contribution patriotique, 645. — Établissement d'une caisse pour leur échange, 667. — Décret sur les formes de leurs coupures, XII, 29, 49. — Motion d'en porter le nombre à un milliard 650 millions, 29. — Ils sont garantis par les biens nationaux vendables, 32. — Leur circulation est augmentée de 50 millions, 42, 43. — Émission de 300 millions pour les frais de la guerre, 237, 255, 261, 262. — Causes de leur discrédit, 256. — Décret relatif à leur fabrication, 410. — Saisie de 20,000 livres de faux assignats fabriqués à Coblentz, 486. — Compte-rendu de la fabrication des petits assignats, 547, 552. — Description de leur texte, 570. — Projet sur la surveillance de leur fabrication, 661. — Fabrication d'un million de ceux de 5 livres, 769. — Décret sur leur brûlement, XIII, 236. — Création de 300 millions, 293. — État de leur fabrication, 311. — Fonds pour cet objet, 331. — Marchés y relatifs, 356. — Décret sur la destination des petits assignats, 520. — Autre sur leur fabrication, 585, 623. — Fonds destinés à procurer la découverte de faux assignats, 644. — Projet tendant à faire connaître toutes les opérations relatives à ces billets, 647. — Décret sur les marchés relatifs au papier nécessaire à leur fabrication, 691; XIV, 69, 108. — Nomination de douze commissaires pour la surveiller, 33. — Décret qui en supprime l'effigie de Louis XVI, 184. — Autre qui en crée pour 40 millions, 229, 285. — Autre pour le changement de leur timbre sec, 310. — Versement de 116 millions pour remplacer le déficit des contributions, 474. — Décret pour la fabrication de ceux de 400 livres, 572. — Fabrication de 300 millions de ceux de 50 livres, 742. — Leur circulation est prohibée en Angleterre, XV, 18, 49. — Rapport de Cambon pour une création de 800 millions, 338, 342. — Débats sur les peines contre les distributeurs et fabricateurs de faux assignats, XVI, 13, 208. — Réflexions sur ces papiers, 194. — La cherté des grains est attribuée à leur profusion, 299. — Création de 1,200 millions, 352, 335. — *Des assignats démonnayés.* 410. — Fabricateurs de faux assignats condamnés en Hollande, 425. — Emprunt forcé d'un milliard en assignats, 431. — Décret sur leurs emblèmes, 576. — Renouvellement des anciens; motion de supprimer les gros, 587. — Démonnayage et émission, 674. — Décret sur la comptabilité de leur fabrication, 676. — Discussion sur les moyens d'en diminuer la masse, XVII, 22. — Décret à ce sujet, 174. — Drouet dénonce des manœuvres pour faire préférer ceux à face royale, 226. — Décret sur la composition des 1,200 millions de la neuvième création, 260. — Mesures contre les fabricateurs de faux assignats, 275. — Décret pour la démonétisation de ceux à face, 278. — Peines contre ceux qui en refuseraient en paiement, 291. — Découverte d'une fabrique de faux assignats, 393. — Divers décrets relatifs à leur fabrication, 424. — Rapport de Cambon sur les moyens d'en diminuer la masse, 400. 777. — Texte du décret sur ceux à face royale, 539. — Peine de mort contre leur vente ou leur achat, 587. — Fabrication de 2 milliards, 773. — Texte des décrets sur ceux à face royale; observations y relatives, 825, 828. — Décret qui casse un arrêté de département, ordonnant l'échange forcé des matières d'or et d'argent contre des assignats, XVIII, 151. — Autre sur leur administration, 274. — Autre sur la fabrication de ceux de 5 livres, 315. — Annulation de ceux marqués par les brigands d'une empreinte royaliste, 348. — Fabrication de 500 millions, 615. — Avis aux porteurs de ceux démonétisés, 633. — Saisie à Neufchâtel d'un contrefacteur, 638. — Décrets sur les assignats à face, démonétisés, 660, 668. — Autre pour accélérer la fabrication d'assignats métalliques, 702. — Avis sur leur falsification, XIX, 24. — Fabricateurs de faux assignats renvoyés en France par les Suisses, 38. — Décret qui casse tout arrêté tendant à proroger le cours de ceux démonétisés, 119. — Arrestation de Ducray-Dumesnil pour un article y relatif, 123. — Motion sur la rentrée des papiers qui en font le service, 128. — Décret sur le jugement des contrefacteurs, 129. — Autre pour borner le cours des coupons et billets de caisse remplaçant les assignats, 146. — Saisie, au Rhin, d'assignats royaux, signés *Calonne*, et payables au retour du roi, 317. — Décret de fabrication, 432. — Tableau des assignats créés jusqu'au 11 ventôse, 600. — Sursis à l'exécution de plusieurs falsificateurs, XX, 35. — Fabrique de

falsification découverte en Angleterre, 186. — Détails donnés aux Jacobins à ce sujet, 209. — Assignats falsifiés envoyés d'Allemagne à un prisonnier autrichien, 231. — Signification du mot *régent* attribuée aux lettres R. F., insérées dans le filigrane du papier, 246. — Mission de Delfos à Gênes pour vérifier les assignats contrefaits, 351. — Mode de procéder contre les personnes prévenues de les avoir refusés en paiement, 436. — Création de 1105 millions, XXI, 14.—Décret contre les falsificateurs, 27. —Saisie à Ostende d'assignats de fabrique anglaise; mesures pour en empêcher la circulation, 198. — Refonte du papier restant de leur fabrication, 625. — Sommes allouées aux dénonciateurs de faux assignats, 704. — Proclamation du magistrat de Bruxelles concernant leur cours, 729. — Rapport de Cambon sur les moyens de les retirer de la circulation; projet d'une loterie à cet effet, et discussion y relative, XXII, 426; XXIII, 126, 393, 402, 403, 455, 565, 574, 634, 6 2. — Proclamation pour leur circulation en Hollande, 513. — Jugement d'une compagnie de falsificateurs, XXIV, 42. — Moyens proposés de remédier au discrédit des assignats, 81, 108, 109. — Annulation de ceux provenant de la vente des biens nationaux, 86. — Écrit d'Arnould à leur sujet, 226. — Motion d'une dernière fabrication de 3 milliards 200 millions, 228, 415. — Autre pour leur diminution de 1 pour 100, 408. — Autre dans un sens contraire, 415. — Assignats faux envoyés aux chouans par l'Angleterre, et par eux remis lors de la pacification, 419. — Admission en paiement des biens d'émigrés de ceux à face, démonétisés, 439, 444, 447. — Admission des mêmes pendant trois mois en paiement des domaines nationaux à vendre et en billets de loterie, et de ceux de 5 livres en paiement des contributions pendant le même délai, 474, 480. — Opinion de Bourdon (de l'Oise) sur leur retirement volontaire en soumissionnant des biens nationaux au triple de leur évaluation; discussion y relative, 482, 484. — Décret portant qu'il sera présenté des moyens de les retirer de la circulation, 556. — Autre pour l'admission de ceux à face royale, démonétisés, en paiement de biens nationaux vendus et à vendre, 564, 566. — Autre pour le maintien des assignats et des pièces de métal au type de la République comme seule monnaie nationale, 622. — Plan d'une mi-tontine dizainaire pour leur retirement, 630. — Article de Dubois sur la nécessité de *démonnayer beaucoup et de monnayer peu*, 678. — Rapport de Vernier sur les moyens de retirer les assignats de la circulation, 679. — Motion relative à l'échange de ceux de 10,000 livres, 682, 708. — Proposition de calculer, sur leur émission et leur rentrée, une échelle de proportion pour les paiements et les recettes, XXV, 13. — Déclaration de la Convention contre leur démonétisation, 63. — Décret relatif à ceux portant des empreintes de royauté, 213 — Rapport sur leur discrédit croissant, 236. — Démenti d'un prétendu vol fait à l'administration des assignats, 242. — Procès à Londres entre un graveur et des émigrés français pour le paiement des planches qu'il leur avait gravées pour en fabriquer de faux, 289. — Émission des assignats de 1,000 livres nouvellement fabriqués; démonétisation de ceux de 5 livres à face royale, 392. — Émission de ceux de 1,000 livres, XXVI, 19. — Rapport sur leur retirement, 218. — Proposition et rejet d'un projet pour les timbrer, 333, 341. — Motion sur leur discrédit, 351. — Mémoire sur leur retirement, 436.—État de tous ceux émis et fabriqués, 499. — Rapport et résolution pour fixer leur rentrée et en régler le cours, 542, 545, 557, 612, 619, 654. — Discours de Lecouteulx-Canteleu sur leur dépréciation, 622, 629. — 1,500 millions accordés pour la guerre, 658, 663. — Fixation de leur émission à 40 milliards, XXVII, 54, 59. — Brûlement ordonné de ceux qui rentreront par l'emprunt forcé, etc., etc., 55, 59, 60, 67. — Arrêté y relatif, 81. — Autre pour en faciliter le retirement, 146. — Autre pour régler leur cours, 210. — Moyens de relever leur crédit et de les retirer de la circulation, 227, 233. — Brisement des matrices et poinçons de leur fabrication, 350, 354, 360, 473. — Avis de l'émission de faux assignats, 426. — Réclamation contre les demandes de fonds faites en numéraire, et proposition de n'admettre aucune différence entre l'assignat et l'argent, 455, 462. — Message relatif aux brûlements, 524. — Tableau des créations et des brûlements, 549. — Proposition de stipuler tous les paiements en assignats et d'établir une caisse pour leur annulation, 550. — Projets divers sur les moyens de relever leur crédit, 555, 563, 566, 570, 575, 590, 634, 639, 643. — Motion de les rembourser en valeur métallique, à raison de cent capitaux pour un, 663. — Autre pour qu'ils soient retirés de la circulation, XXVIII, 263. — Résolution pour en retirer ceux de 2,000 et de 10,000 livres, 266. — Elle est rejetée, 268. — Rapport pour les faire admettre en paiement de biens nationaux, 276. — Message du Directoire sur la compétence des tribunaux militaires relativement à leur falsification, 291. — Leur échange contre les mandats à trente capitaux pour un, 294, 296. — Rapport sur les causes de leur discrédit, 297. — La trésorerie est autorisée à les échanger contre des mandats, 326, 327. — Prorogation du terme pour leur échange contre des mandats à trente capitaux, 339, 340. — Fixation de leur valeur, de janvier 1791 à ventôse an IV, 361. — Adresse du Directoire aux habitants des départements réunis sur les délibérations faites en assignats avant le 9 prairial an III, 418. — Mesures pour annuler les assignats rentrés, 432. — Rejet de la résolution relative à l'anéantissement de ceux démonétisés et bâtonnés, 447. — Mode de rentrée de ceux au-dessous de 100 livres, 558, 569. — Tableau de leur dépréciation dans le département de la Seine, XXIX, 20. (*Voyez* Echelle de proportion, Biens nationaux, l'article précédent et les articles suivants.)

Bureau de contrôle des Assignats. — Sa suppression, XII, 543.

MANDATS TERRITORIAUX.— Proposition d'en créer pour 600 millions, XXVII, 662. — Discussion de ce projet et son adoption, 671, 673. — Message du Directoire provoquant des lois pénales contre leurs dépréciateurs, 693. — Loi qui en crée pour 2 milliards 400 millions, XXVIII, 525. — Mesures pour sa prompte exécution, 25, 42, 43. — Proclamation du Directoire à ce sujet, 38. — Dispositions contre leurs détracteurs et leurs falsificateurs, 64, 81, 85. — Autre résolution sur leur évaluation dans les transactions entre citoyens, 75. — Dialogue y relatif, 102. — Adoption d'une instruction pour l'exécution de la loi qui les crée, 236, 241. — Coupures dont ils seront composés, 248. — Résolution qui détermine les formes de leur fabrication; discussion sur l'instruction précédente; elle est rejetée, 252.—Adoption d'une nouvelle instruction, 252, 259.—Mesures relatives à leur fabrication, 258, 260. — Résolution sur leur échange, 265. — Lettre en leur faveur, 290. — Proclamation sur leur échange, 292. — Décret qui ordonne l'échange des assignats contre les mandats à trente capitaux pour un, 294, 296. — Rapport sur les causes de leur discrédit, 297. — Discours de Defermont en leur faveur, 310. — Résolutions pour leur échange contre des assignats; elles sont approuvées, 315, 319, 326, 327. — Arrêté sur le remboursement en mandats du

prix du mobilier des condamnés, déportés et autres, 363. — Pétition relative à l'établissement d'une caisse pour leur échange, 408. — Résolutions concernant la fixation de leur cours, 412, 417, 419, 431, 436, 451, 490, 496, 504, 505. — Annulation de leur cours forcé, 547, 548, 551. — Remise au Directoire des poinçons et matrices qui ont servi à leur fabrication, XXIX, 139, 141. — Nouvelle émission de 25 millions, en extinction de la dette publique, 265, 346, 384. — Rejet d'une résolution sur le mode de leur annihilation, 267. (*Voyez* les articles précédents.)

Promesses de Mandats. — Leur endossement est supprimé, XXVIII, 73, 81.

Rescriptions. — Les rentrées de l'emprunt forcé sont effectuées à leur remboursement, XXVII, 425. — Mesures pour en délivrer aux porteurs d'ordonnances des ministres, XXIX, 252. — Débats occasionnés par la condamnation de Trouffleau pour falsification de ces billets; loi portant qu'ils ne peuvent être considérés comme papier-monnaie, 269. — Arrêté du Directoire y relatif, 724. (*Voyez* Finances, Trésorerie, Dette publique, et les articles précédents.)

PAPIER TIMBRÉ. (*Voyez* Timbre.)

PAPIERS NATIONAUX. — Proposition de commuer la peine de mort en celle de la déportation contre leur falsification, XXIX, 593 *bis*. (*Voyez* Trouffleau et Papier-Monnaie.)

PAPIERS ET PAPETERIES. — Le papier blanc est exclusivement réservé pour les affiches de l'autorité publique, IX, 189. — Défense de brûler les papiers et les parchemins provenant de liquidations, XIV, 116. — Suppression des fleurs de lis imprimées dans le corps du papier, XVIII, 195. — Décret relatif à la conservation des vieux parchemins, 575. — Avis sur les moyens d'économiser le papier, 160. — Autre sur le régime des papeteries, XIX, 201. — Autre sur les fabricants, 256. — Décret relatif à la refonte des papiers imprimés; avis sur le même objet, XX, 56; XXI, 11. — Décret sur la fabrication de ceux destinés à l'impression des lois, XX, 198. — Vues d'une commission pour en vivifier les manufactures, XXVIII, 337. — Prohibition du papier étranger; établissement d'une taxe sur le papier fabriqué en France, XXIX, 463. — Mémoire sur cet impôt, 464. — Il est rejeté, 500. (*Voyez* Armoire de fer, Livre rouge, Paris (Commune de), etc.).

PAPILION-DAUTROCHE (N.-J.), fermier-général. — Est condamné à mort, XX, 428.

PAPILLON DE LA FERTÉ (Denis-Pierre-Jean), trésorier de *Monsieur*. — Dépose dans le procès de Favras, III, 320. — Ex-intendant des menus-plaisirs, il est condamné à mort, XXI, 191.

PAPILLON, colonel de gendarmerie. — Réclamation le concernant, IX, 30.

PAPIN, curé de Marly, député de Paris à la Constituante. — Fait décréter que les peines sont personnelles, etc., III, 195. — Veut que les évêques et les curés soient tenus de remplir leurs fonctions par eux-mêmes, IV, 685. — Prête le serment civique, VI, 739. — Fait décréter la fabrication de papier pour les assignats, IX, 467.

PAPIN, chef de bataillon. — Eloge de sa conduite, XVI, 499.

PAPIN, député des Landes au conseil des Anciens. — Fait statuer sur des objets d'intérêt local, XXIX, 703.

PAPON (Philippe), curé de Contigny. — Est arrêté, XII, 239.

PAQUIER (Jeanne). — Éloge de son dévouement, VII, 362.

PARADIS (Boniface), député de l'Yonne au conseil des Anciens. — Combat un projet relatif à l'élection des députés de la Seine, XXVII, 22, 51. — Est élu secrétaire, 55. — Son rapport sur les élections du Lot, 360. — Il fait approuver une résolution relative aux tribunaux de famille, 596. — Et maintenir Audier Massillon dans ses fonctions de juge du tribunal de cassation, 599. — Combat le projet sur le complément du Corps législatif, XXVIII, 308. — Veut qu'on attribue au bureau central de Paris les travaux des contributions directes de cette commune, 319. — Son rapport concernant les co-propriétaires par indivis, des biens d'émigrés, 397. — Demande qu'il soit fourni des mandats au cours aux soumissionnaires de biens nationaux, 419. — S'oppose à la vente de la ferme de la ménagerie de Versailles, 436. — Est élu président, 513. — Combat la résolution qui établit le *Tachygraphe*, 569. — Fait approuver celle relative aux créances et dettes des hospices civils, 579. — Et celle sur la résidence exigée pour voter dans les assemblées primaires de canton, 615. — Combat celle sur les frais en matière criminelle, 667. — Demande l'approbation de celle qui rapporte la loi du 3 brumaire, 709. — Et de celle qui valide les élections du Lot, 728. — Appuie celle qui autorise la trésorerie à rectifier les erreurs de nom sur le Grand-Livre, 732. — Provoque la déclaration d'urgence de celle sur les sociétés populaires, 752. — Parle en faveur d'une autre concernant le service et les fonctions de la garde nationale, 768. — Et de celle sur les créanciers de l'État, 796. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Son opinion antérieure sur les transactions faites pendant la dépréciation du papier-monnaie, 798. — Rejet d'une réclamation de sa femme, XXIX, 55. — Levée du séquestre mis sur ses biens, 764.

PARADISI, membre du Directoire cisalpin. — Sa démission, XXIX, 251. — Fête à Modène pour célébrer son trépassement politique, 270.

PARAGALDO, Génois. — Bonaparte charge Faypoult de le faire arrêter à Gênes, comme prévenu de vols envers la République, XXVIII, 579.

PARALYSIE. — Découverte pour la prévenir, V, 454.

PARAT, ex-vicaire. — Est condamné à mort, XXI, 276.

PARAVICINI, colonel suisse. — Est arrêté à Huningue, XXIX, 327.

PARCEVAL (A.-L.-P.), fermier général. — Est condamné à mort, XX, 428.

PARCEVAL-FRILEUSE (C.-R.), fermier général. — Est condamné à mort, XX, 428.

PARCIEUX (de). (*Voyez* Deparcieux.)

PARDIEU (comte de), député de Ponthieu à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 103. — Nommé commandant de la garde nationale de Saint-Quentin, obtient un passeport, II, 47. — Fait décréter qu'on n'entendra plus de motion nouvelle sur les finances, 423. — Est élu secrétaire, IV, 564.

PARÉ. — Fait partie du conseil de justice, XIII, 474. — Est nommé ministre de l'intérieur, XVII, 450. — Prête serment en cette qualité, 452. — Est autorisé à accorder des secours provisoires, 508. — Sa circulaire sur les subsistances, XVIII, 690. — Il est dénoncé par Hébert, XIX, 630. — Écrit à la commune pour éloigner à vingt lieues de Paris les réfugiés de l'Ouest, XX, 69. — Rousselin est accusé d'avoir colporté ses écrits, 580. — Commissaire du Directoire près le département de la Seine, sa lettre aux réquisitionnaires, XXVII, 642.

PARÉ, président du district de Montpellier. — Son discours à la pompe funèbre de Beauvais, XX, 183.

PAREIN. — Décret qui lui accorde une gratification pour avoir dénoncé une fabrique de faux assignats, VIII, 319.

PARENS, curé de Boissise. — Écrit qu'il est prêtre et par conséquent charlatan, XVIII, 368.

PARENT, ci-devant proconsul de la République à Jassy. — Lettre sur sa pénible situation; il est en-

fermé dans la forteresse d'Amastra, XXIX, 594 *bis*.
PARENT, de Rochefort. — Est désigné comme l'assassin de Dechézeaux, XXIV, 254.
PARENT (Marie-Barbe), de Valenciennes. — Reçoit une gratification, XXV, 582.
PARENT (N.), rentier. — Est condamné à mort, XXI, 396.
PARENT (Nicolas), ex-constituant. — Est condamné à mort, XIX, 400.
PARENT-RÉAL, député du Pas-de-Calais au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur l'annulation des congés, XXIX, 725. — Et sur la célébration de la fête du 1er vendémiaire, 796.
PARENTI. — Auteur de la musique de l'opéra des *Portraits*, VI, 403, 444.
PARENTS. — Motion de les exclure d'une même administration, II, 205, 222. — Ordre du jour, 222.
PARFAIT, maître d'école. — Est condamné à mort, XXI, 47.
PARILLE, caporal. — Est nommé sergent, XXIX, 576.
PARIS (archevêque de). (*Voyez* Juigné).
PARIS (Pierre-Louis), oratorien, professeur de belles-lettres et officier municipal de la commune de Paris. — Son éloge de Cook, VII, 576; VIII, 216. — Poursuites exercées contre lui par deux juges de paix, XIII, 123. — Rapport sur son arrestation, 191. — Réclamation y relative, 248. — Compte-rendu de cette affaire, 252. — Il remercie l'Assemblée de son élargissement et dénonce Duperron, 270. — Est chargé de rédiger l'historique de la révolution du 31 mai, XVI, 526. — Et le bulletin de la commune de Paris, 630. — Mis hors la loi au 9 thermidor, est livré à l'exécuteur, XXI, 560.
PARIS. — Est autorisé à changer son nom en celui de Fabricius, XV, 375. — Dénoncé aux Jacobins par Hébert et par Momoro, XVIII, 278. — Et nommé greffier du tribunal révolutionnaire, XXIII, 123.
PARIS, garde-du-corps du roi. — Son duel avec Boyer, XI, 722. — Il assassine Lepelletier Saint-Fargeau, XV, 242. — Mesures ordonnées pour sa poursuite, 249. — Détails sur cette affaire, 256. — Il est décrété d'accusation, 264. — Récompense promise à celui qui le livrera, 313. — Il se suicide, 316, 369.
PARIS, général. — Passe à l'ennemi, XIII, 598.
PARIS, ex-commissaire des guerres. — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281. — Il est acquitté par la haute-cour, 717.
PARIS (G.), manouvrier. — Est condamné à quatre ans de fers, XXII, 264.
PARIS, président du département des Bouches-du-Rhône. — Prêche une croisade contre les propriétés, XVI, 477.
PARIS (F.), employé à l'état-major du 2e bataillon de l'Aube. — Est condamné à mort, XXI, 275.
PARIS, palefrenier du duc de Brissac. — Est condamné à mort, XXI, 216.
PARIS. — Est nommé secrétaire des départements de Corryre, Ithaque, etc., XXIX, 122.
PARIS (dit LAPLAQUE), membre du conseil général du Gers. — Est traduit au comité de sûreté générale, XVII, 167.
PARIS-MONTBRUN (veuve). — Est condamnée à mort, XX, 384.
PARIS. — Réjouissances à l'occasion de la retraite de Brienne et de Lamoignon; fusillade en divers quartiers, *Introd.*, 12. — Agitation pendant les élections; pillage de la maison de Réveillon, 18, 19. — Construction d'un mur d'enceinte, 140. — Troubles, 329. — Remerciements des six corps au roi pour l'égale représentation du tiers, 509. — Précis des réformes demandées aux assemblées électorales des trois ordres, 567. — Réglement concernant la convocation de ces assemblées, 574. — Opposition, par la députation du clergé de Paris, à la vérification commune des pouvoirs, I, 65. — Félicitations de ses électeurs à l'Assemblée, 100. — La députation noble demande des explications sur ses mandats, 101. — Enlèvement de deux gardes françaises, 111, 122. — Mécontentement de cette ville, 113. — Les électeurs y rétablissent la paix, 122. — Annonce de ses troubles à l'Assemblée, 149. — Incendie des barrières; l'Assemblée y envoie une députation, 155. — On lui annonce la prise de la Bastille, 158. — Le comité permanent lui députe deux électeurs, 159. — Elle envoie à Paris vingt-quatre de ses membres, 161. — Nomination, pour maire et commandant, de Bailly et de La Fayette, 163. — Détails sur la prise de la Bastille; ses causes et ses effets, 169, 177, 185, 193, 201, 217, 225, 233, 241, 249, 273. — Réunion des électeurs à l'Hôtel-de-Ville, 171. — Ils convoquent les districts; formation d'un comité permanent, 172. Réception du roi dans cette ville, 173. — Arrêté des électeurs pour la formation de la garde nationale, 177. — Députation envoyée à l'Assemblée nationale, 178. — On lui annonce la fin tragique de Foulon et de Berthier, 190. — Les électeurs ordonnent la translation à l'Abbaye des prévenus du crime de lèse-nation, 197. — Entrée à Paris de la première députation de l'Assemblée nationale, 220. — Adresse et mémoire de l'élection de Paris, 246. — Installation du corps municipal, 250, 256. — Situation de la ville, 258. — Députation à l'Assemblée de ses six corps du commerce et de sa juridiction, dite la *Table de marbre*, 278. — Formation des comités de ses districts; ses électeurs cessent leurs fonctions, 281. — Leurs procès-verbaux du 13 au 18 juillet, 283. — Sacrifice des priviléges de cette ville, 286. — Arrestation d'un bateau de poudre, 305. — Organisation de sa municipalité et de ses districts, 307. — Dispositions défensives, 312. — Troubles causés par la question du *veto*, 393, 399, 417. — L'opinion publique repousse le système des deux chambres, 441. — Inquiétudes sur les subsistances, 465. — Pétition des religieux de Saint-Martin, 520. — Agitations; Paris demande le renvoi du régiment de Flandres, 521. — Sa librairie offre un don patriotique, 540. — Une députation de femmes se rend à l'Assemblée nationale au 5 octobre, et dénonce les gardes-du-corps, II, 11. — Annonce de l'arrivée du roi pour y rester, 12. — Réclamation sur les dangers qu'y courent les ecclésiastiques, 16. — Agitation qu'y causent les orgies de Versailles, 19. — Disette de pain; poursuite des porteurs de cocardes noires, 20. — Dénonciation contre le district de Saint-Roch; le roi annonce à l'Assemblée qu'il y fixe son séjour; elle y décrète sa translation, 24. — Suite des événements des 5 et 6 octobre; rassemblement des femmes; danger d'un boulanger; menaces de brûler l'Hôtel-de-Ville; départ pour Versailles; la commune donne à Lafayette l'ordre d'aller chercher le roi, 25. — Arrivée de l'armée parisienne à Versailles, 36. — L'Assemblée choisit la salle du Manége pour le lieu de ses séances, 39. — Entrée de la cour dans Paris, 41. — Intrigues; relations mensongères dans les papiers anglais des derniers événements, 49. — Mouvement à l'occasion d'effets déposés au Mont-de-Piété; fuite de plusieurs députés, 50. — Séance à l'Archevêché; offre d'une garde d'honneur par le district des Filles Saint-Thomas, 71. — Situation de Paris, 74. — Soupçons contre le duc d'Orléans, 75. — Sédition contre un boulanger; demande d'une loi martiale, 76. — Enquête sur les troubles relatifs aux subsistances, 79. — Don patriotique des chanoines de Saint-Victor, 86. — Refus des ministres de se charger de l'approvisionnement de Paris, 88. — Situation de cette ville; meurtre d'un boulanger, 89. — Exécution de son meurtrier; secours accordés à sa veuve; création d'un comité des recherches à la commune, 91. — Le district de

Saint-Martin-des-Champs proteste contre la loi martiale, 93. — Emprisonnement des auteurs de cette protestation, 96. — Réglement provisoire de police présenté par Talleyrand, 140. — Plan pour former un seul département de Paris et de sa banlieue, 141. — Origine du nom de la rue d'Enfer, 166. — Proposition relative aux sépultures et à la division des paroisses, 178. — Arrêté du district des Cordeliers exigeant un serment de ses députés à la commune, et débats y relatifs, 194, 214, 224, 268. — Réclamation contre les frais de clôture et l'Opéra, 254. — Approvisionnement, 266. — Projet de canal et de caisse nationale, 298. — Contribution de gens de maison, 307. — Désordres dans la démolition de la Bastille, 315. — Dégats dans les bois de Boulogne et de Vincennes, 347. — Réclamation des ambassadeurs pour le maintien de leurs priviléges, 383. — Décret pour la répartition des impositions, 398. — Démolition du Pont-Rouge, 421; III, 46o. — Cours forcé des billets de banque demandé pour cette seule commune, II, 43o. — Cérémonie religieuse à Saint-Etienne-du-Mont, 45o. — Conspiration de Favras, 490, 499, 515. — Détails sur Trudon, 502. — Vœux de nouvelle année présentés par les dames de la halle, III, 7. — Organisation de la Bourse de Paris, 87. — Ses districts demandent qu'ils fassent partie d'un grand département, 97. — Troubles à l'Opéra, 102. — Fermentation dans cette ville, 104, 112, 120, 121. — Elle est le centre d'un département de trois lieues de rayon, 123. — Adresse de ses six corps sur la rareté du numéraire, 131. — Etat de l'esprit public, 177. — Réflexions sur les assemblées des districts, 254. — La police défend les masques, 287. — Fête à l'occasion du serment civique, 310, 342. — Le peuple arrête et brûle des voitures chargées de piquets et autres objets de campement, 416. — Réunion des autorités à Notre-Dame pour renouveler le serment civique; illumination, 424. Réflexions sur l'approvisionnement de cette ville, 487. — Et sur la permanence de ses districts, 55o, 689, 694. — Clôture des procès-verbaux de ses électeurs, 566 — Mémoire sur la vente de ses maisons religieuses, 579. - Compte-rendu de son administration, 581. — Calcul sur les variations de sa population, 699. — Réflexions sur un écrit intitulé : *Les Révolutions de Paris ;* troubles au sujet d'un plan de conspiration attribué à Maillebois. IV, 15. — Débats et décrets sur l'assiette de ses contributions, 15o. — Troubles à l'occasion d'une assemblée politique tenue aux Capucins, 176. — Réflexions contre la participation des districts à l'administration, 194. — Tableaux des produits et charges des biens des religieux établis à Paris, 263. — Son cautionnement est refusé par l'Assemblée, 358. — Promenades à cheval du roi dans la ville, 363, 436. — Relevé des vols et captures qui y ont eu lieu à différentes époques, 38o. — Joie qu'y cause le décret sur le droit de paix et de guerre ; exécution par le peuple de voleurs pris en flagrant délit, 46o. — Troubles au faubourg Saint-Antoine ; proclamation et débats à ce sujet, 465, 472. — Vol dans l'église de Saint-Roch, 54o. — L'enceinte de la ville est soumise aux droits d'entrée, 561. — La dépense de la police, du guet et garde, etc., est retranchée des dépenses publiques, 563. — Réflexions sur le transport des sépultures hors de ses murs, 591. — Evacuation de maisons religieuses destinées à des dépôts de mendicité, 597. — Emeute au port au blé, 617. — Lettre de Necker sur les subsistances de cette ville, 657. — Conduite patriotique du bataillon d'Henri IV approuvé par le maire, 671. — Une députation de citoyens présente à l'Assemblée nationale une plaque de bronze destinée à perpétuer le souvenir du serment du Jeu de Paume, 679. — Division de la ville en quarante-huit sections, 700. — La police y supprime une cérémonie qui avait lieu aux pieds de Notre-Dame de la Carole, 73o. — Collections de ses plus jolies maisons, V, 3. — Annulation de la procédure relative à l'incendie de ses barrières, 24. — Dénonciation contre ses districts au sujet de visites domiciliaires, 52. — Travaux au Champ de-Mars pour la fédération, 67, 71, 95, 96, 112. — Les juges de son élection prennent un arrêté au sujet du procès instruit contre les incendiaires des barrières, 167. — Anniversaire de la clôture des travaux des électeurs de Paris, 172. Réception fraternelle faite aux fédérés des départements, 188. — Adresse de ses habitants relative au Champ-de-Mars, 234. — Proclamation du roi pour l'élection de ses officiers municipaux, 251. — Mauvais traitement qu'y éprouvent des marchands d'argent, 292. — Bailly en est réélu maire, 294. — Aliénation en sa faveur de biens nationaux, 326. — Délibération du district du Luxembourg concernant les représentants provisoires de la commune, 383. — Décret pour le paiement des sommes qui lui sont dues par le trésor public, 384. — Eloge de ses électeurs, 419. — Etat de ses biens nationaux à vendre, 524 *bis*. — Décret et observations sur ses élections, 578, 668. — Etat de ses hôpitaux, 725 ; VI, 131. — Convocation des citoyens pour l'élection de ses juges. 43. — Décret pour l'élection de ses commissaires de police, 67. — Mémoire sur ses carrières. 163. — Retour de la cour à Paris, 261. — Inquiétudes qui s'y répandent à l'occasion de l'état des poudres de l'arsenal, 264. — Décret relatif à la répartition de ses contributions, 278. — Traitement de ses juges de paix, 279. — Le peuple y arrête des voitures chargées d'armes, 289. — Les électeurs présentent à l'Assemblée nationale le procès-verbal de leurs séances, 3o8. — Ils sont convoqués pour la nomination des juges, 314. — Compte-rendu par l'administration des subsistances, 318. — Décret pour la vérification des pouvoirs des électeurs, 344. — Autre pour la vente des farines nationales à la municipalité, 363. — Emeute à l'occasion du duel entre Ch. Lameth et Castries, 369, 372. — Intérêt témoigné par les Parisiens à Ch. Lameth, blessé dans ce duel, 397. — Décret qui accorde 1,500,000 livres aux entrepreneurs de la clôture de Paris, 408. — Cessation du privilége des carrosses de place, 423. — Décret relatif à la translation de ses prisonniers à Vincennes, 426. — Son évêque est dénoncé, 447, 481. — Ouverture des séances de l'Assemblée électorale pour la nomination des juges, 461. — Travaux de cette assemblée, 535, 577, 718, 75o. — Pétition des maîtres-perruquiers de cette ville contre le libre exercice de leur profession, 535. — Observations sur sa contribution mobilière, 588, 593. — Autre sur le mode de ses élections, 619. — Admission de son corps électoral à la barre, 638. — Lettres sur ses hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, 670. — Mesures relatives à ses enfants égarés, 701. — Décret sur ses dépenses et ses recettes, 761. — Réflexions sur la déclaration de son chapitre, VII, 2. — Circonscription de ses paroisses, 109, 302, 307. — Réclamation des Juifs qui l'habitent, 170. — Combat entre les chasseurs des barrières et des contrebandiers, 214, 241, 246, 266. — Mouvement dans le faubourg Saint-Antoine, 241, 246. — Election et installation de plusieurs curés, 322. — Pétition sur les besoins de cette ville, 339. — Alarmes qu'y cause le départ de Mesdames, 391. — Les citoyens du faubourg Saint-Antoine sont justifiés d'avoir voulu incendier les barrières, 446. — Jugement du procès des forts de la halle et de Séreau ; rassemblement aux Tuileries à l'occasion du départ de Mesdames, 473. — On y arrête un chevalier de Saint-

Louis, armé d'un poignard ; détails de cette affaire, 504, 603, 626. — Emeute au faubourg Saint-Antoine et affaire de la démolition de Vincennes, 504, 511, 541. — Election de Gobel à l'évêché de cette ville, 609, 620. — Cessation des travaux de son enceinte, 724. — Remboursement de ses corps et métiers, 745. — Dénonciation du mandement de l'ancien évêque contre l'élection de son successeur, VIII, 18. — Mort de Mirabeau; fermeture de tous les théâtres, 24. — Etablissement de la société des amis des arts, 33. Détails des honneurs funèbres rendus à Mirabeau, 42. — Le peuple s'oppose au départ du roi pour Saint-Cloud, 168. — Détails y relatifs, 175, 178, 186, 201 — Affaire de la démission donnée par Lafayette du commandement de la garde nationale, 193, 231.— Fermentation à l'occasion du licenciement du bataillon de l'Oratoire; coalition d'ouvriers, 239, 242. — Tumulte dans l'église Saint-Sulpice, 254. — Adresse des marchands en faveur des petits assignats, 260. — Décret pour le paiement des rentes dues aux pauvres, 451.—Population de Paris en 1790, 481.—Description de ses curiosités, 512. — Tumulte à l'église des Théatins, 571, 588. — Convocation des assemblées primaires, 620. — Admission à la barre d'une députation des enfants de la paroisse métropolitaine, 687. — Mode de perception des contributions, 689. — Enlèvement du roi, 715. — Mesures prises dans cette circonstance; bonnes dispositions du peuple, 716, 719, 721, 734. — Entrée du roi aux Tuileries, 750. — Expulsion des joueurs de l'hôtel Radziville, IX, 78, 130. — Célébration de l'anniversaire du 14 juillet, 129. — Dénonciations à l'Assemblée, et détails sur quelques agitations; réunion au Champ-de-Mars de citoyens pour rédiger une pétition contre le roi, 145. — Déploiement contre eux de la loi martiale, 152, 156, 163, 166. — Arrêté concernant l'état et l'inscription des citoyens, 158. — Arrestation de neuf étrangers, 164. — Et d'un grand nombre de personnes, 197. — Rassemblement d'ouvriers, 198. — Rapport sur les événements du Champ-de-Mars, et mesures relatives à leur poursuite, 201, 205, 206. 343. — Recensement des habitants, 210. — Arrêté concernant les personnes non domiciliées à Paris, 217. — Projet d'une machine en remplacement des pompes de Notre-Dame et de la Samaritaine, 358. — Don patriotique des dames de la halle, 523. — Organisation de l'assemblée électorale, 548. — Affaire de l'huissier Damien qui s'y présente pour arrêter Danton, 661, 696. — Proclamation solennelle de la constitution. 709.— Fêtes et cérémonies à cette occasion, 774, 797.—L'évêque et son clergé présentent leurs hommages à l'Assemblée, X, 99.— Événements arrivés dans les maisons de jeu, 148. — Pétition de la société fraternelle des halles, sur l'émigration et la déclaration de la patrie en danger, 178. — Réflexions sur les approvisionnements de la ville, 281. — L'assemblée électorale soumet une question sur l'éligibilité des comptables, 309. — Placard affiché dans la ville, au nom des princes, contre le décret sur les émigrés, 452.— Plusieurs de ses habitants se plaignent du *veto* mis à la loi des émigrés, 604.— État de ses biens nationaux, 690 — Autre de ses contributions, 690; XI, 211.— Autre des poudres et salpêtres qui s'y trouvent, X, 742.— Tableau des revenus de ses colléges, XI, 89.— Alarmes y semées sur la situation actuelle de la France, 146. — Une députation du faubourg Saint-Marceau dénonce les accaparements de sucre, 198.—Mouvements; dégats commis dans les magasins, 199.— Compte-rendu de la situation de la ville, 203. — Efforts des malveillants pour y exciter des troubles, 209, 212, 226. — Le faubourg Saint-Antoine dénonce les accapareurs, 238.— Mémoire sur les moyens d'alimenter Paris, 295.— Une députation du faubourg Saint-Antoine invite l'Assemblée à surveiller les Tuileries, 367. — Inquiétudes de la cour sur les armements extraordinaires dans cette ville; arrêté pour la déclaration des armes possédées par les citoyens, 370.—Tous les corps administratifs sont mandés à la barre pour rendre compte de sa situation, 397. —Détails des événements du faubourg Saint-Marceau, 404.—Rapport sur les billets de confiance qui y circulent, 475. —Motion et lettre relatives aux troubles de ses théâtres, 473, 502.— Notice sur le comité autrichien qui s'y rassemble, 535.—Des députations offrent de s'armer pour la défense de la patrie, 575.—Décret pour le paiement des frais de construction de plusieurs églises, 587. — Fonds accordés pour le remboursement des billets de secours, XII, 4, 11, 13 .—Sacrifices faits par les marchands de la halle pour assurer leur crédit, 29.—Décret rendu pour l'augmentation de la gendarmerie, 77, 687.—Une députation du faubourg Saint-Antoine proteste de son obéissance aux lois, 253. — Pétition de plusieurs citoyens sur les honneurs à rendre à Simonean, maire d'Etampes, 314. — Calculs sur la population de Paris, 363. — Décret pour le paiement des rentiers, 391.—Mesures de police concernant les étrangers, 401, 420, 422, 454, 512, 536.— Décret qui enjoint au maire de rendre compte chaque matin de la situation de la ville, 508.— Présentation de ce compte par Pétion, 512, 540.—Décret portant qu'il cessera de le rendre, 545.— Le faubourg Saint-Antoine félicite l'Assemblée sur la mesure de la fédération, 623. — Brûlement des titres et travaux du cabinet des ordres, 690. — Invitation aux patriotes de fêter l'anniversaire du serment du Jeu de Paume, 698.— Rassemblements, 711. — Huit mille habitants armés du faubourg Saint-Antoine félicitent l'Assemblée sur la mesure de la fédération, etc., 714.— Compte-rendu de la situation de Paris par diverses autorités, au 20 juin, 727, 738, 747, 753, 760. — Proclamation et décret pour le maintien de la tranquillité, 734, 743. — Compte demandé des mesures prises pour garantir cette ville en cas d'invasion, 752, 786.— Propos de Clairfayt sur les intrigues qui y ont lieu, 773.— Décret sur la réception à faire aux gardes nationaux qui s'y rendent, XIII, 24.— Une deputation demande le licenciement de l'état-major de la garde nationale, 31.— Défense faite aux autorités constituées des départements d'y entretenir des députés, 32. — Ses autorités sont admises à la barre, 76.— Motion contre ses pétitionnaires, 116.— Décret pour en faire sortir les troupes, 151. — Rassemblements auprès de l'Assemblée et des Tuileries, 211. — Les fédérés et les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau marchent sur le château, 256.— Enrôlements multipliés, 278. —Avis de Pétion aux habitants, 361. — Tentatives d'assassinat contre plusieurs députés, 369.—Journée du 10 août, 378. — Détail des événements; mort de Sulcau, Mandat et Carle, 378, 384.—Mise des propriétés et des personnes sous la sauvegarde du peuple, 379. — Formation d'un camp sous Paris, 382, 387, 436, 476, 603, 630, 635.—Arrêté pour l'érection sur la place des Victoires d'une pyramide aux vainqueurs de cette journée, 594.—Adresse aux citoyens sur les dangers d'une cour martiale, 432.—Fonds destinés à des fortifications, 447. — Ouvrage sur la défense de cette ville, 460.— Rassemblement au Roule contre des sœurs grises, 519.—Brisement de la cloche de la Saint Barthélemy, 521. — Fermeture des portes, 565. — Envoi de douze commissaires pour piocher au camp, 596, 600 — Massacres, au 2 septembre, dans les prisons des Carmes, de l'Abbaye, de la Force, etc.; examen des causes de ces événements, 602, 614, 618.— Décret relatif à l'établissement des patentes; appel fait à tous les citoyens pour main-

tenir l'ordre, 610.— Compte-rendu de la situation de la ville, 612, 621, 635, 644, 646. — Décret sur sa gendarmerie, 627.— Ouverture de ses barrières, 629.— Bruit répandu par Calonne, que les Anglais n'y sont pas en sûreté, 641.— Lettre de Roland à ses habitants, 673.— Décret relatif aux démolitions nécessaires pour sa défense, 678.—Vols et brigandages commis sur les passants ; mesures prises pour leur répression, 689, 701, 702, 711. — Organisation des travaux du camp ; mouvements parmi les ouvriers ; gratification à eux accordée ; cessation des travaux, 694, 714, 719 ; XIV, 55, 135, 178, 214, 219, 238, 278.— Remboursement des rentes dues aux propriétaires des maisons démolies sur les ponts, XIII, 705.—Décret pour le rétablissement de l'ordre et de la sûreté, XIV, 11.— La rue Sainte-Anne prend le nom d'*Helvétius*, 30, 147. — Publication de tableaux mensongers sur les événements de septembre, 57.— Etat des troupes dont le départ est arrêté, 242.— La rue de Sorbonne prend le nom de *Catinat*, 250. — Arrestation de trente-trois Prussiens, 279, 286.— Compte demandé à Roland de la situation de la ville, de celle de toutes les autorités, et des obstacles qui y arrêtent l'exécution des lois, 309.— La rue Bourbon prend le nom de rue de *Lille*, et celle Dauphine, celui de *Thionville*, 317.— Les ouvriers du camp demandent de l'ouvrage et du pain, 324.— Compte de Roland ; pièces et débats relatifs à la situation de la ville, 332, 337, 347, 431.— Décret en faveur des ouvriers du camp qui voudront retourner dans leurs départements, 369. — Agitations autour de la prison de Louis XVI et de la Convention ; dénonciations y relatives, 382, 386. — Rapport de Bazire sur l'état de Paris, 403, 406. — Motion de mettre à la disposition du ministre de la guerre les volontaires et les fédérés qui y sont réunis, 447. — Vains efforts pour agiter le peuple à l'approche du jugement de Louis XVI, 506. — Etablissement d'une société philanthropique de bienfaisance et de bonnes mœurs, 507.— D'Ormesson est élu maire de Paris, 529.— Bruit d'un soulèvement dans cette ville, 599. — Etat de ses subsistances, 585, 667, 678.— La rue Mirabeau prend le nom de rue du *Mont-Blanc*, 717.— Dénonciation de l'arrêté des électeurs pour l'impression des listes des huit mille et des vingt mille, 739.— Le conseil exécutif casse les élections faites pour le renouvellement du directoire de département ; réclamation du corps électoral contre cette mesure ; décret qui l'annule et ordonne la continuation des élections, 740, 771, 774, 801.— Bulletins des prisons de Paris, 770 ; XVI, 596, 644, 705, 750 ; XVII, 261, 274, 306, 409, 483, 506, 521, 546, 559, 569, 579, 608, 630, 638, 670, 727 ; XVIII, 158, 209, 358, 498, 618, 668 ; XIX, 85, 136, 195, 512, 580, 734 ; XX, 27, 107, 155, 184, 208, 236, 280, 300, 320, 368, 472, 480, 520, 528, 660, 728 ; XXI, 160, 176, 200 ; XXIV, 330, 400 ; XXVII, 150.— On parle publiquement d'un dictateur, XIV, 806.— Tumulte causé par la suppression de la messe de minuit, 847. — Massacre de Louvain au faubourg Saint-Antoine, XV, 18.— Adresses des départements contre l'influence que Paris exerce sur la Convention, 21. — Fermentation qui y règne au sujet de Louis XVI ; mesures et pétitions départementales contre son influence ; débats y relatifs, 66, 71, 73, 77, 82, 84, 86. — Adresse des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau contre les déchirements de la Convention, 139. — Arrêté du conseil exécutif pour l'ouverture des théâtres, 146. — Fête en l'honneur des victimes du 10 août, 166.— Cassation de l'arrêté précédent, 175. — Compte-rendu de la situation de Paris, 181. — Supplice de Louis XVI ; assassinat de Lepelletier-Saint-Fargeau, 242, 256. — Dénonciation à la Convention de deux placards affichés dans la ville sur le sort de Louis, 258. — Plantation de l'arbre de la fraternité ; visites domiciliaires, 302. — Décret pour la visite des prisons, 303.— Etat des subsistances ; débats y relatifs, 439, 542, 544.— Election du maire, 446.— Pétition des blanchisseuses contre les accapareurs, 544. — Troubles à l'occasion du renchérissement des denrées ; arrestations ; décret pour la poursuite des pillards, 565, 567.— Nouveaux troubles pour la même cause ; rétablissement de l'ordre et du calme, 574, 576, 582. — Accusations contre les habitants et contre la municipalité, 621.— Armements dans les sections pour marcher à la défense de la patrie, 665, 667, 670. — Brisement des presses de Gorsas et de Fiévée, 668, 673.— Détails sur l'état de la ville ; activité des armements ; bruit de la royauté de d'Orléans, 679.— Manœuvres contre la Convention dénoncées par Isnard, 692.— Vergniaud dénonce les mouvements des sections, 703.— Débats sur la coïncidence des événements du 10 mars avec les troubles des départements, 714.— Proposition d'exclure de Paris les étrangers, 716.— Compte des recherches faites par Garat sur les causes de ses troubles, 749.— Visites domiciliaires, 834.— Détails relatifs au désarmement des habitants, XVI, 2. — Réclamations des épiciers, précédemment pillés, 11. — Formation à l'évêché d'une *Assemblée centrale de salut public ;* débats et décret à ce sujet, 34, 35, 37.— Arrestations à l'occasion de la trahison de Dumouriez, 37.— Projet de ce général de marcher sur cette ville, 43.— Ses autorités contituées sont mandées à la barre pour délibérer sur le salut public, 48.— Ses dispositions pour repousser l'ennemi, 49. — Armée de quarante mille hommes destinée à la couvrir, 62, 73.— Etat de son artillerie, 66.— Incendie au ministère de la justice, 82.— Explications de Vergniaud sur les accusations dirigées contre cette ville, et sur le projet d'en faire sortir l'Assemblée, 111, 112, 113, 115, 117. — Fête donnée aux Liégeois, 146.— Annonce de projet pour l'expulsion de vingt-deux membres de la Convention ; présentation de cette pétition ; débats auxquels elle donne lieu ; décret qui l'improuve, 152, 160, 167, 170, 180, 191, 192, 195.— Etat satisfaisant des subsistances, 153, 157, 170, 174.— Pétition du faubourg Saint-Antoine qui blâme le décret rendu contre Marat, 205. — Le peuple porte en triomphe ce représentant acquitté par le tribunal révolutionnaire, 220.— Décret portant que les habitants de Paris ont bien mérité de la patrie ; motion d'en faire partir toutes les troupes soldées ; une députation du faubourg Saint-Antoine demande avec menace le *maximum*, etc., 288. — Rassemblements aux Champs-Elysées, 318.— Autres arrestations de divers agitateurs, 326. — Etat du recrutement, 339. — Mouvements y relatifs ; cris séditieux ; projet d'enlever les canons des postes, 348. — Etat de la halle aux farines, 362, 458. — Décret qui ordonne l'affiche dans Paris de l'adresse de Bordeaux en faveur des députés menacés, 389. — Examen ordonné des arrestations arbitraires qui y ont eu lieu, 403. — Motion de casser toutes ses autorités, 422. — Formation de la commission des Douze pour rechercher les complots qui s'y trament, 423, 439. — Démolition du bâtiment de la Samaritaine, 425. — Imprécations d'Isnard contre cette ville, 479. — Réponse de Danton, 480, 483. — Pache proteste que la Convention y est en sûreté, 488. — Compte-rendu de sa situation par Garat et Pache, 494. — Rassemblement à l'évêché ; les citoyens y réunis se déclarent en insurrection ; fermeture des barrières ; tocsin du 31 mai ; annulation des autorités ; leur réintégration, 517. — Nomination d'Henriot au commandement de la force armée ; canon d'alarme, 518. — Tocsin et générale, 522. — Appel au conseil de la commune de tous les fonctionnaires pour y prêter serment, 526. — Le dé.

partement demande justice de l'insulte d'Isnard contre ses habitants, 536. — Fermeture des théâtres; ordre de ne laisser sortir que les fournisseurs de denrées, 550. — Proposition, au nom du peuple, d'otages pour répondre de la sûreté des députés arrêtés, 554. — Organisation de l'armée révolutionnaire de Paris, 564. — Décret pour la levée des plans de ses établissements nationaux, 569. — Débats sur le projet de Barère relatif à ses autorités, 591. — Décret relatif à la résidence des militaires dans cette ville, 607. — Chaumette en accuse les riches du projet d'égorger les patriotes, 622. — Ses ateliers sont convertis en manufactures d'armes, 632. — Décret qui déclare que ses autorités et ses citoyens ont sauvé la patrie au 31 mai, 642. — Fête civique au Champ-de-Mars, 731. — Rassemblements au port Saint-Nicolas et à la Grenouillère, 754. — Pillage de bateaux de savon; fermeture de la Bourse, 758. — Compte-rendu de la situation de la ville, 759. — Nouvelle émeute pour des savons; arrestation de plusieurs femmes, XVII, 1, 2. — Les écoliers des colléges demandent que les prix qui leur sont décernés soient convertis en secours pour les défenseurs de la patrie, 39. — Troubles apaisés dans divers quartiers, 106. — Dangers que court Charlotte Corday dans sa translation à l'Abbaye après l'assassinat de Marat, 138. — Acceptation de la constitution par le peuple de Paris; chant de l'hymne de Chénier en cette circonstance, 140. — Démenti du bruit de l'invasion de la peste à l'Hôtel-Dieu, 151. — Etat des hôpitaux, 162. — Décret pour la fermeture des barrières, 294. — Autre pour la formation d'un camp entre Paris et l'armée du Nord, 296. — Réouverture des barrières, 317. — Réunion de toutes les autorités avec les commissaires des départements au sein de la Convention, 341. — Rassemblements à la porte des boulangers, 342. — Mesures prises pour assurer les subsistances, 406. — Particularité relative à un pigeon qui se place sur l'épaule de la statue de la Liberté de la place de la Révolution, 481. — De jeunes élèves des pensionnats de Paris demandent à la Convention qu'on ne leur parle plus du ci-devant *Dieu*, 492. — Rassemblements qui s'y forment par la rareté des subsistances, 493, 574. — Interruption de ses communications avec les départements du Midi, 508. — Epurement de ses comités révolutionnaires; leurs attributions pour le désarmement et l'arrestation des suspects, 584. — Création de son armée révolutionnaire, 591. — Expulsion des militaires suspects, 592, 593. — Arrestation des curés de Saint-Roch et de Saint-Nicolas, 605. — Eloignement de cette ville des officiers démissionnaires, 634. — Et des administrateurs suspendus, 644. — Motion des révolutionnaires contre les suspects, 648. — Arrivée de subsistances, 653. — Les sociétés populaires de cette ville demandent le jugement de Brissot, XVIII, 15. — Ses comités révolutionnaires réclament contre la mesure qui ordonne de communiquer aux détenus les motifs de leur détention, 174. — Pétitions contre les accapareurs, 208, 217. — On trouve du pain dans le grand égout, 271. — Arrivée d'une grande quantité de farines, 277. — Pétition à la Convention demandant un décret qui ordonne aux citoyens de se tutoyer, 314. — Décret pour la translation à Paris de divers dépôts nationaux, 330. — Rapport sur sa manufactures d'armes, 336. — Projet de changer le nom de ses rues, 344. — Réclamations contre la loi qui met les Champs-Élysées sous la main du ministre, 350. — L'évêque et le clergé abjurent leur culte devant la Convention, 368. — Rapport de David sur le monument projeté du Pont-Neuf, 371. — Conversion de la métropole en temple de la Raison, 401. — Les protestants de Paris offrent les dépouilles de leur culte, 426. — Décret pour l'érection sur le Pont-Neuf d'un monument au peuple français, 455. — Brûlement de la châsse de sainte Geneviève, 482. — Le député Boursault est dénoncé pour sa fortune par l'assemblée électorale, 534. — Rassemblement aux portes des boulangers, 569. — Décret qui astreint les individus envoyés à Paris par leurs concitoyens à se faire inscrire au comité de sûreté générale, XIX, 84. — La Convention refuse d'entendre une pétition du corps électoral, 104. — Décret relatif au recouvrement des contributions, 203. — Autre concernant les prisonniers de la Conciergerie, 301. — Dénonciation contre les marchands de vin, 329. — Mise en réquisition des fondeurs de caractères, 461. — Complot attribué aux puissances étrangères pour affamer Paris, 599, 659. — Agitation du peuple à l'occasion des subsistances, 633. — Patrouilles pour y protéger les arrivages, 645. — Réquisitoire de Chaumette pour son approvisionnement, 646. — Placards incendiaires y affichés, 648. — Défrichement des jardins de luxe, 654, 669. — Arrestation de muscadins, 669. — État rassurant des subsistances, 686. — Affaire de la conspiration d'Hébert. (*Voyez* Hébert). — Arrêté qui proscrit les baladins des places publiques, 719. — Plaintes contre la présence de déserteurs autrichiens à Paris, 737. — Célébration d'une fête par les élèves de la fabrication du salpêtre, XX, 25. — Renvoi à vingt lieues de cette ville des refugiés de l'Ouest, 69. — Arrestations d'émissaires protégés par les factions anéanties, 153. — Expulsion des ex-nobles et des étrangers, 224, 234. — Rapport sur les moyens d'assurer les approvisionnements de Paris, 286. — Désordre des registres de son état-civil, 417. — Fleuriot en est nommé maire, 443. — Proclamations; mesures administratives relativement aux subsistances et aux *queues*, 514, 546. — Fête à l'Être suprême. (*Voyez* Fêtes). — Décret sur le remplacement des notaires de Paris, XXI, 73. — Arrêté concernant les épiciers; mise en réquisition des voitures, 105. — Erection des barrières en monuments publics, 110. — Rapport de Barère contre les banquets qui ont eu lieu à la porte des maisons, 233. — Discours de Payan contre ces repas fraternels, 253. — Injonction de s'éloigner de Paris aux fonctionnaires destitués ou suspendus, 268, 292. — Barras y commande au 9 thermidor, 340. — Et y rétablit le calme, 341, 356. — Décret qui défend d'en fermer les barrières, 341. — Robespierre est accusé d'y vouloir régner, 359. — Motion de raser son Hôtel-de-Ville, 395. — Incendie dans la maison nationale de l'Unité, 542. — Explosion de la poudrière de Grenelle, 642, 644, 645. — Delmas accuse le mauvais état de la police, 646. — Décret qui en éloigne tous les employés près les armées, absents par congé, et plusieurs classes d'individus, 678; XXII, 7, 14, 15, 69. — Autre sur les actes de son état-civil, XXI, 695. — Indemnités accordées à ses comités civils, 714; XXII, 287. — Fête de la translation de Marat au Panthéon, 30, 35. — Compte-rendu aux Jacobins de la situation de Paris, 42. — Projets d'y semer la discorde attribués à l'Angleterre, 66. — Réduction de ses comités révolutionnaires, 85. — Son corps électoral redemande une commune et l'exercice du droit d'élection, 127. — Décret en faveur des enfants et des veuves des victimes du Champ-de-Mars, 161. — Rapport sur la réorganisation de la police, 203. — Adresse à la Convention, 219, 248. — Nomination des membres de la commission administrative de police, 274. — Célébration de la fête des Victoires, 294. — Etablissement d'une école normale, 388. — Suppression de l'hospice Beaujon, 439. — Calès déclare que Dijon est l'intermédiaire de Paris et de Marseille, 451. — Annonce de mouvements à cause du manque de subsistances, 507. — Réflexions sur les circonstances du jour, 517. —

Rovère propose de rendre aux citoyens les armes enlevées dans la première décade de thermidor, 522. — Décret qui y établit une agence temporaire des titres, 538. — Rapport sur sa manufacture d'armes, 620. — Création d'un jury pour juger les ouvrages relatifs au monument à élever aux victimes du 10 août, 632. — Décret relatif aux hôpitaux, 724. — Manœuvres pour soulever les ateliers d'armes; motion d'expulser les fonctionnaires arrivés à Paris depuis le 9 thermidor, 739, 744. — Lettre sur ses maisons d'arrêt, 769. — Autre de Lozeau sur son approvisionnement, XXIII, 48. — Augmentation de sa gendarmerie, 65. — Rapports de Boissy-d'Anglas et décrets sur ses subsistances, 80, 214, 237, 423, 557, 560, 578, 607, 698, 699. — Epuration des chefs de sa force armée, 214. — Décret qui y ordonne le renouvellement des cartes de sûreté, 230. — Mesures concernant ses hospices, 236. — Arrivée de l'ambassadeur de Suède, 291. — Et de celui de Toscane, 338. — Troubles aux théâtres à l'occasion du buste de Marat, 363, 370, 415, 418, 425. — Arrestation de Babeuf, 415. — Arrêté sur les permis de séjour dans cette ville, 434. — Décret pour la constatation de son état civil, 541. — Organisation du corps des pompiers, 574. — Attroupements aux portes des boulangers, 578. — Décret qui y établit cinq écoles centrales, 587. — Députation de jeunes gens à la Convention pour se justifier de l'accusation de royalisme, 593. — Motion pour la réouverture de la Bourse, 604. — Mouvements autour de la Convention; insultes faites à des députés, 629. — Troubles excités par des groupes de jeunes gens, 634. — Démenti du bruit d'un rassemblement de troupes autour de Paris, 668. — Décret qui accorde une livre et demie de pain par jour aux ouvriers, 699. — Pétitions pour avoir du pain; débats sur les subsistances, 717, 719. — Adresse aux habitants sur cet objet, XXIV, 1. — Mouvements des malveillants; mesures de grande police, 33, 39, 64. — Accusation de projets pour la destruction de Paris, renouvelée par Isnard, 68. — Dénonciation des jeunes gens de cette ville par Thuriot, 77. — Rassemblement de femmes; elles vont à la Convention demander du pain, 79. — Motion à cette occasion d'expulser de la ville les étrangers, les militaires, etc., 80, 82. — Compte-rendu de sa situation; insurrection de la section des Gravilliers, 85. — Dispersion des attroupements, 87. — Un nouveau rassemblement demande à la Convention du pain et la constitution de 1793, 105, 111, 113. — Rapport et décret sur l'approvisionnement de la ville, 111, 115. — Elle est déclarée en état de siége; proclamation à ses habitants, 119. — Pichegru marche contre les insurgés rassemblés à la ci-devant cathédrale, 124. — Assurance donnée de l'excellence de la situation de Paris, 131. — Arrestation à ses barrières des députés envoyés au château de Ham; explication à ce sujet, 133. — Décret portant qu'il sera sur-le-champ rendu compte de sa situation; Pichegru est autorisé à s'assurer des établissements publics, 134. — Rassemblement dissipé au faubourg Antoine, 135. — Arrestation du commandant du poste de la Villette pour avoir échauffé les esprits de la multitude, 175. — Mesures pour protéger l'arrivée des subsistances, 190, 224, 250. — Décret relatif aux permissions de résider plus de trois jours à Paris, 301. — Emeute causée par un pillage de farines; compte-rendu des subsistances, 356. — Décret pour l'exhibition des passeports aux barrières, 365. — Mission de plusieurs représentants dans les environs de Paris pour accélérer ses approvisionnements, 379. — Férand leur est adjoint, 416. — Proclamation du comité de salut public aux autorités sur de fausses circulaires répandues en son nom pour faire cesser la distribution du pain au peuple, 418. — Dénonciation des obstacles mis à l'arrivage des subsistances, 453. — Décret relatif au casernement de la gendarmerie, 469. — Autre qui consacre l'emplacement des ci-devant Jacobins de la rue Honoré à l'établissement d'un marché, sous le nom de 9 thermidor, 481. — Arrêté pour l'établissement de la Bourse, 485. — Détails des journées de prairial, 497. — Proclamation de la Convention aux Parisiens, 500. — Détails de ce qui s'est passé à la ville, 522. — Décret pour la fonte des cloches de Paris, 523. — Création d'une commission militaire pour fusiller les porteurs de signes séditieux; ses jugements, 526, 531. — L'assassin de Féraud, arraché de l'échafaud, est conduit en triomphe au faubourg Saint-Antoine; mesures à cette occasion, 531. — Décret qui ordonne aux femmes de rester chez elles et l'arrestation de celles attroupées au nombre de cinq, 532. — Détails rassurants sur les approvisionnements de cette commune, 537. — Ses canons lui sont enlevés, 538, 539. — Adresse à ses habitants par les représentants chargés de la direction de la force armée, 542. — Succès des mesures employées pour y faire arriver les subsistances, 553. — Décret qui en éloigne sous peine de mort tous les prisonniers de guerre, 568. — Autre qui mentionne honorablement ses autorités et ses citoyens, 569. — Fête funèbre de Féraud, 607. — Envoi de Letourneur et de Thabaud au camp sous cette ville, 632. — Décret relatif à l'exercice du culte, XXV, 21. — Motion d'y établir une légion de police ou une force départementale, 58, 101. — Raffet en est nommé commandant avec trois adjoints, 63. — Proclamation sur les agitations qui se manifestent, 180. — Décret portant qu'il ne sera plus fait d'exécution sur la place de la Révolution, 182. — Envoi en mission de plusieurs représentants pour l'approvisionnement de la ville, 186. — Manœuvres employées pour y troubler la tranquillité publique, 193. — Pétition des ci-devant professeurs de ses colléges pour être admis dans les nouvelles écoles, 198. — Réflexions sur les mouvements qui y ont eu lieu, 257. — Arrestation de quatre cents agitateurs, 264. — Poursuites contre eux, 265. — Motion y relative, 282. — Mesures du comité de sûreté générale; arrestation de Gavaudan et de Micalef, 283. — Autres mesures concernant les négociants venant des départements, 315. — Formation d'un camp sous Paris; noms des représentants qui en ont la direction, 324, 328, 360. — Décret qui ordonne d'effacer de la porte Saint-Denis une inscription injurieuse pour la Hollande, 380. — Décret relatif aux étrangers qui sont restés à Paris, 400. — Autre sur le service des bateaux destinés au passage de la Seine, 493. — Conjectures à Hambourg sur l'influence des meneurs des sections sur les comités de gouvernement, 509. — Décret qui éloigne de Paris des prévenus d'émigration, 525. — Distribution aux citoyens peu aisés de denrées de première nécessité, 578. — Pétition contre les troupes campées sous Paris, 607, 611, 652. — Elles acceptent la constitution, 613. — Fixation des rapports des comités de gouvernement avec les députés chargés de diriger la force armée; ordre au comité de sûreté générale de faire un rapport sur la situation de Paris, 615. — Décret pour la vente des maisons nationales situées dans son enceinte, 621. — Distribution d'un écrit dirigé contre la réélection des conventionnels, 677. — Des militaires, à Paris, sont admis à voter sur la constitution, 685, 695, 711. — Réflexions sur les mouvements qui ont eu lieu dans ses assemblées primaires, 689. — Rapport et décret sur le même objet, 693, 694. — Plaintes de citoyens exclus de diverses assemblées, 698, 700, 702. — Bruit atroce semé à l'occasion de la substitution de poteaux aux réverbères, etc., 711. — Rapport fait à l'assemblée primaire de Châteauneuf, par les commissaires envoyés à Paris pour fraterniser avec les sec-

tions, 789.—Agitation contre la réélection des deux tiers de la Convention, XXVI, 47, 52.—Rapport sur la conspiration des ennemis de la liberté; proclamation et décret qui rend les bons citoyens garants de la sûreté de la Convention envers la nation, 52.—Autre décret qui réserve la direction de la force armée aux seuls représentants délégués à cet effet, 60. — Rapport sur les manœuvres des malveillants; proclamation à ce sujet, 62. — Détails sur les mouvements des royalistes, 63, 67. — Convocation des électeurs par les sections Lepelletier et du Théâtre-Français ; décret pour la clôture des assemblées primaires, 114. — Proclamation de la Convention aux Parisiens, 117.—Barras est nommé commandant de la force armée, 119. — Détails sur les journées des 13 et 14 vendémiaire, 132, 134. — Décret d'arrestation des courriers et émissaires des sections dans les départements, 134. — Nouvelle proclamation aux Parisiens, 135. — Cessation de la distribution du pain aux citoyens aisés, 140. — Projet de casser les élections de Paris, 150. — Détails sur les intentions de ses agitateurs, 158. — Sa situation; désarmement de ses habitants, 165, 172. — Installation des conseils militaires; suppression des assemblées de sections, 172, 173. — Adresse des vainqueurs de la Bastille du 10 août et du 13 vendémiaire; situation de Paris, 187.—Conspiration royale. (*Voyez* Lemaître.) — Réclamation et discussion sur le corps électoral ; ordre du jour sur la demande de sa suspension, 219. — Jugements de la commission militaire 225, 258, 290, 298, 314, 321, 353. — Situation de la ville, 234. — Dénonciation contre ses électeurs, 243. — Les militaires y résidant au 13 vendémiaire sont tenus de rendre compte de leur conduite, 259. — Rétablissement du calme, 343. — La place de la Révolution prend le nom de *place de la Concorde*, 348. — Nomination et installation des autorités constitutionnelles, 349, 353, 354, 361, 363, 366, 368, 369. — Décret qui suspend la vente des biens nationaux de Paris, 591. — Fermeture de sa Bourse, 711. — Message du Directoire relatif à la nomination de sa municipalité et de ses juges de paix, XXVII, 198. — Autre tendant à y rétablir vingt-quatre officiers de paix, 235. — Résolution sur la nomination de ses administrations, 298, 314. — Suppression des distributions de pain et de viande à ses habitants, à l'exception des hôpitaux, prisons et indigents; proclamation y relative, 414, 417. — Arrêté du Directoire sur l'organisation de sa Bourse, 441. — Proclamation à ses habitants sur les subsistances, 458. — Réflexions sur la fermeture de plusieurs de ses clubs, 568, 590. — Résolution qui exempte ses ci-devant maisons religieuses de l'aliénation ordonnée par la loi du 13 fructidor ; rapport et rejet de cette mesure, 577, 679, 680, 681. — Arrêté sur les permis d'y séjourner, 602. — Projets contradictoires sur l'ouverture ou la clôture de sa Bourse, 657, 644. — Discussion et loi sur la police à y exercer relativement aux étrangers, 655, 686, 689 ; XXVIII, 23. — Message sur ses écoles centrales, 3. — Leur placement, 43. — Arrêté sur la distribution du pain et de la viande aux indigents, rentiers, etc., 109. — Destination de l'observatoire du collége Mazarin, 175, 195. — Proclamation aux habitants contre des manœuvres anarchistes, 221. — Mise de la légion de police à la disposition du Directoire et sa suppression, 254, 259, 260. — Proclamation du Directoire aux Parisiens, 268. — Conspiration anarchiste découverte par lui; détails y relatifs; exclusion à cette occasion de différentes classes d'individus, 269, 270, 294, 297. (*Voyez* Drouet, Babeuf.) — Appel aux artistes pour l'embellissement des places publiques, 290. — Ouverture des écoles centrales, 293. — Plan d'embellissement de la place de la Bastille, 303. — Projet d'agrandissement du Jardin des Plantes, 306. — Rassemblement de brigands déguisés sous le costume de députés, 323. — Article sur les fausses nouvelles répandues par les agioteurs à la Bourse, 334. — Pétition de plusieurs négociants, relativement à des lettres de change, 354.— Proclamation aux habitants sur les élections, 358. — Arrêté sur la police militaire, 364. — Conservation de la commission des contributions directes, 364, 368. — Arrivée de cent beaux chevaux envoyés par Bonaparte au Directoire, 372 —Suppression de toute distribution de pain et de viande à d'autres qu'aux indigents, 398. — Explosions dans plusieurs quartiers dans la nuit du 11 au 12 fructidor, 410. — Proclamation y relative, 412. — Rapport sur cet événement, 413. — Projets d'embellissements et de fête dans cette ville, 418. — Visites domiciliaires à la suite de l'affaire du camp de Grenelle, 430, 431. — Arrivée du lord Malmesbury, envoyé d'Angleterre, 458, 463, 465. — Et d'objets de sciences, d'arts et de curiosités venant d'Italie, 483, 498. — Mesures contre les brigands armés qui parcourent les campagnes environnantes, 489. — Révocation des permissions de résider à Paris accordées à des étrangers, 499. — Assemblée des députés du commerce pour s'occuper de l'établissement d'une banque ; plans y relatifs, 508, 509, 510, 515, 528. — Arrestations de criеurs; départ de Malmesbury, 512. — Arrestation du banquier Palangue comme escroc, 514. — Invitation aux habitants de se faire inscrire au registre civique, 518. — Réflexions et projets sur l'institution d'une garde spéciale pour Paris, 519, 524, 527.—Résolution relative aux moyens de pourvoir à ses dépenses ; suicides, 521. — Arrivée du général Hoche, 533.—Violation du domicile du café des Ambassadeurs, 535.— Ordre du jour sur la demande de la conservation des bureaux de bienfaisance de cette ville; conspiration royale, 544. (*Voyez* Lavilleheurnoy, Brottier, etc.) — Publication, aux flambeaux, des victoires de l'armée d'Italie sur les troupes du pape, et de la reddition de Mantoue, 564. — Observations sur la loi qui exige des cartes et des passeports pour sortir du canton de Paris, 573. — Violent incendie chez un chandelier, rue Neuve-Roch ; rapport et arrêtés en faveur des militaires qui ont porté des secours dans cette occasion, 575, 577, 581, 586. — Rapport de Cochon sur les tentatives faites pour extraire des prisons du Temple les complices de Lavilleheurnoy, 576. — Vol de la caisse de Laguette, receveur de l'arrondissement du Nord : don fait par les députés de Milan, d'une somme de 12,000 livres pour soulager les pauvres de Paris, 579. — Réduction des dépenses de l'école de santé, 585. — Rentrée des écoles centrales, 584. — Réflexions sur la police de cette commune, 595. — Apposition des scellés sur les papiers de Bette-d'Etienville, administrateur général de la banque agricole, 599.—Vols et suicides, 604. — Rapport et discussion sur les lois qui défendent aux ex-conventionnels et autres de demeurer à Paris, 606. — Arrestation de plusieurs chansonniers, 609. —Projet de Cambacérès pour la percée d'une rue depuis celle Nicaise jusqu'au Garde-Meuble, 615. — Réunion des assemblées primaires, 626. — Comité secret des électeurs, pour ne porter aux fonctions publiques que des hommes nuls dans la révolution, 650. — Nomination faite par le corps électoral, 652, 656, 657. — Rapport et proposition pour procurer des fonds qui assurent le service des hospices, maisons d'arrêt et de bienfaisance ; arrestation de deux individus vendeurs de faux arrêtés de radiation de la liste des émigrés, etc., 672. — Les préliminaires de la paix sont annoncés sur divers théâtres par ordre du gouvernement, 674. — Rejet de la résolution relative aux dépenses

des établissements publics, 687. — Rapport de la loi qui excluait de Paris divers individus, 700, 737. — Découverte de nouveaux rassemblements de factieux, 701. — Dénonciation d'un placard intitulé : *Garde à vous, Républicains;* lettre du chef de l'état-major et induction qui en sont tirées, 709. — Note des statues de marbre et des tableaux envoyés de Rome à Paris, 713. — Notice sur l'histoire générale de ses prisons; première séance de la société de Médecine, 730. — Réflexions de Lenoir-Laroche sur le cercle constitutionnel, 732. — Observations sur les banqueroutes qui s'y font et sur leurs causes, 736. — Rapport sur l'incendie qui a eu lieu à l'Arsenal, 738. — Annonce d'un grand mouvement qui doit avoir lieu au faubourg Saint-Antoine; arrivée de l'ambassadeur turc, 741. — Décret de bien-mérité de la patrie, en faveur des vainqueurs de la Bastille, 745. — Inquiétudes sur les symptômes qui se manifestent à Paris; message au Directoire pour connaître sa situation, 747. — Henri Larivière annonce que des troupes y sont entrées pendant la nuit, et qu'il s'y prépare un nouveau 31 mai, 748. — Message et rapport sur sa situation; répression d'un rassemblement illégal, 749. — Doulcet en dénonce un autre, dirigé contre la représentation nationale, 758. — Arrestation d'un individu chez lequel on a trouvé deux canons et plusieurs obusiers, 762. — Fargue dénonce un complot tendant à l'égorgement de deux cent huit députés; le général Verdière est nommé au commandement de la place, 771. — Notice sur la distribution des prix des écoles centrales, 781. — On y tire le canon d'alarme à trois heures, le matin du 18 fructidor; investissement du lieu des séances des conseils; suspension des administrations; permanence du seul bureau central, 792. — Résolution relative à l'ouverture des examens de l'école de médecine, 798. — Rixes occasionnées par la légion des Francs, XXIX, 8. — Détails de la pompe funèbre du général Hoche, 29. — Démenti du bruit de la fermeture de la réunion politique du faubourg Antoine, 34. — Projet pour la création d'une école de santé, 59. — Accidents occasionnés par un brouillard très-épais; dissolution de l'Assemblée dite *Concile national*, 63. — Découverte d'une conspiration royale; arrestation de dix-huit conjurés, 79. — Mesures prises par la police contre les brigands organisés, 83. — Rejet de la résolution en faveur des hospices civils de cette ville, 102. — Ouverture, d'après l'offre des députés de son commerce, d'un emprunt pour la descente en Angleterre, 105, 108, 111, 117, 122, 130. — Motion d'y élever un monument à la paix, 117. — Ouverture, dans le faubourg Antoine, de registres pour les dons patriotiques; visites pour la recherche des marchandises anglaises; la rue Chantereine prend le nom de *rue de la Victoire*, 118. — Tableau de l'état-civil de Paris pendant l'an V, 122. — Projet d'y élever, sur le Pont-Neuf, un monument aux victoires et à la paix, 134. — Ouverture d'un bureau pour recevoir l'emprunt; fermeture de plusieurs églises, 141. — Adresse des habitants du faubourg Antoine, sur la journée du 18 fructidor, 143. — Proclamation de la loi sur l'emprunt, 144. — Arrivée à Paris de trois députés de la république lémanique, 145. — Article sur la destination à donner à son église de la Magdeleine, 149. — Adresse des républicains de cette ville sur les élections, 153. — Pétition des citoyens relative aux ministres du culte, 155. — Article sur le cercle constitutionnel de la rue de Lille, 162. — Première séance du club de Salm, 172. — Demande par les républicains du sixième arrondissement d'une loi pénale contre ceux qui n'observent pas les décadis, 178. — Départ solennel des autorités pour travailler à la réparation des chemins sur la route d'Orléans, 182. — Célébration de la fête de la souveraineté du peuple, 200. — Arrivée des deux éléphants du ci-devant stathouder, 203, 223. — Réclamation des citoyens relative à une violation de la loi dans leurs assemblées primaires; ordre du jour, 216, 222. — Troubles dans les spectacles; l'ambassadeur de Portugal sort du Temple, 222. — Formation de l'assemblée électorale; scission parmi ses membres; nominations faites par les assemblées de l'Oratoire et de l'Institut, 239, 243, 244, 245, 248, 251, 252. — Noms des savants qui doivent faire partie de la grande expédition que l'on prépare, 239. — Bruit répandu dans la ville de l'acceptation par la députation d'Empire de toutes les conditions de paix, 245. — Message sur les besoins de la commune, 248. — Résolution relative à l'enclos des Chartreux et au quartier du Directoire; clôture du cercle constitutionnel du cinquième arrondissement, 249. — Arrivée au Muséum des ours de Berne, 252. — Ordre à tous les militaires qui se trouvent à Paris de rejoindre leurs corps; arrestation du concierge du Temple, à cause de l'évasion de Sydney-Smith, 259. — Fermeture de plusieurs édifices religieux, 263. — Arrivée de vingt-deux buffles envoyés de Rome, 266. — Détails sur les fêtes d'Idalie, 267. — Nomination d'un membre de l'inspection des contributions de Paris, 272. — Ordonnancement du cinquième de ces contributions, 273, 274. — Réunion en concile national des prêtres catholiques dans la ci-devant cathédrale, 277. — Triage de livres dans les différents dépôts publics, 281. — Renvoi au Directoire de la pétition de cent douze entrepreneurs, créanciers des hospices, 283. — Rumeur causée par une prétendue soustraction de billets de loterie, 286. — Bruit de l'arrestation de deux écrits intitulés : l'*Ami du Peuple* et l'*Ami du Roi*, 288. — Changement dans l'administration des hospices, 289. — Arrivée de Schimmelpeninck et de Dewinter, ambassadeur et amiral bataves, 292. — Réunion des Irlandais Unis chez Napper-Tandy, 294. — Refus fait par la caisse d'escompte de Cadix, des papiers tirés de Paris, 295. — Arrestation du comte de Rochecotte, émigré, 301. — Projet d'accorder à Paget, pour trente ans, la jouissance du terre-plein du Pont-Neuf, à la charge d'y élever un monument, 305. — Visites domiciliaires; arrestations; célébration de la conquête de Malte, 306, 308. — Motion d'ordre sur la situation de Paris, décret qui y autorise des visites domiciliaires pendant un mois, 308, 309. — Lettre menaçante adressée à la commission militaire séant à Paris, 309. — Arrivée de Koscinsko, 312. — Célébration de la fête du 14 juillet, 313. — Défense aux militaires d'insulter personne à raison de son costume; arrestation de quatre agents de Rochecotte, 318. — Installation de la nouvelle administration du collége Egalité, et changement de son nom en celui de Prytanée français, 327. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux comités de bienfaisance pour secourir promptement les vrais pauvres, 333. — Départ de l'envoyé des États-Unis, 335. — Motion contre la rapidité avec laquelle les voitures circulent dans Paris; réflexions sur ce sujet, 335, 354. — Lettre sur la chapelle de Sainte-Marie-Egyptienne, rue Montmartre, 339. — Distribution des prix aux élèves des écoles centrales, 344. — Proclamation sur la célébration du décadi et des fêtes nationales, 349. — Découverte de cachots affreux au Prytanée, 360. — Etablissement à Paris d'un octroi municipal de bienfaisance, confié à des militaires invalides; tarif des droits à percevoir, 361, 391, 394, 420, 434, 440, 442, 444, 455. — Ordre du jour sur la motion de prêter 500,000 francs à cette commune, 386. — Arrivée d'un envoyé extraordinaire du Portugal, 404. — Prolongation de l'exposi-

tion des produits de l'industrie au Champ-de-Mars, 405.— Projet d'y élever un cirque, 411.—Ordre aux commissaires de police de faire effacer des portes et des murs les images obscènes et les inscriptions royalistes, 421. — Condamnation de quatre employés à la liquidation des hôpitaux, convaincus de faux, 451. — Tableau des églises remises à l'usage des citoyens de Paris, 452. — Notice sur neuf plans de cette ville; départ du ministre de Naples, 512. — Un citoyen se charge de l'éducation de dix orphelins, 514. — Établissement d'une caisse d'échange de papiers en portefeuille, 519. — Assassinat d'un agioteur, 521. — Distribution des prix aux élèves du conservatoire de musique, 522, 523. — Arrestation de l'ambassadeur de Sardaigne et du chargé d'affaires de Naples, 523.— Arrêté du Directoire concernant les hospices civils de Paris, 598 *bis.* — Lettre sur les travaux de son bureau de bienfaisance de la place Vendôme, 603 *bis.*—Saisie du *Mercure britannique* qui s'y réimprimait, 607 *bis.* — Arrivée de Louis Bonaparte, 612 *bis.* — Plantation d'un arbre de la liberté, 622. — Incendie à l'Odéon, 622 *bis.* — Démenti du bruit que l'armée de Suisse va tenir garnison à Paris, 624. — Arrêté pour la démolition du piédestal qui soutenait la statue de Louis XV, sur la place de la Concorde, et pour l'érection d'un autre monument, 625. — Résolution sur la maison d'arrêt des Madelonnettes, 628. — Discours de Pollart sur les incendies qui détruisent les monuments de Paris; arrivée d'une députation napolitaine; destitution de plusieurs administrateurs des hospices, 630. — Nomination des électeurs, 631 632. — Troubles dans l'une des assemblée primaires, 632. — Arrivée du général Jourdan, 641. — Preuve acquise par la police, des envois d'argent faits par le gouvernement anglais pour y corrompre l'esprit public, 643. — Arrivée des monuments d'arts y expédiés de Turin, 645. — Départ du ministre de Toscane; circulaire du ministre de la police sur les autorisations de résider à Paris, 654. — Discussion et rejet de la résolution qui excepte l'île Louviers des biens nationaux à vendre, 659, 673, 674. — Evénements du 28 prairial, et renouvellement du Directoire, 712, 713, 716, 717. — Aréna dénonce des rassemblements de forces à Paris, destinés contre la représentation nationale, 716.—Des citoyens du cinquième arrondissement félicitent le Corps législatif de son énergie à l'égard du Directoire, 717.— Formation d'une société politique au Manége, 729. — Destitution de plusieurs administrations municipales, 730. — Arrivée du général polonais Kraleski; clôture des maisons de jeu; adresse des Parisiens contre les ex-directeurs, 731. — Toasts portés dans une réunion patriotique où se trouvaient Bernadotte, Championnet, etc., 736. — Mort de l'envoyé du dey d'Alger, 743. — Pétitions diverses contre Talleyrand et autres, 743, 744. — Dénonciation contre la vente à vil prix de la maison nationale d'Uzès, 746.—Autre contre la commission des contributions directes, 748.— Nomination du général Morand au commandement de la place, 754. — Et de commissaires près les hospices, 764.— Article où l'on prétend que les adresses contre les ex-directeurs partent toutes dressées et signées de Paris, 766. — Coups de fusil tirés au Champ-de-Mars contre le Directoire, 776, 781.— Installation des administrateurs des hospices civils, 780. — Arrivée du général Schaumbourg; placards séditieux contre plusieurs généraux, 782. — Notes sur deux tombeaux découverts à Saint-Germain-des-Prés, 783.— Pétition de citoyens de Paris contre l'élection de Sieyès au Directoire, 784. — Renvoi au Directoire de la plainte de Jousselin, arrêté malgré l'exhibition de sa carte de député, 785. — Rappel du ministre espagnol à Paris, 789. — Rapport de la loi qui excepte l'île des Cygnes de la vente des biens nationaux, 806. — Projet au 27 fructidor de faire déclarer la patrie en danger; destitution de Bernadotte, etc., 808, 811, 812, 813, 815. — Proposition d'un message au Directoire pour connaître la situation de la ville; proclamation en faveur de Louis XVIII, 813. — Arrivée de l'ambassadeur d'Espagne, 815. — Etat des arrestations produites par les visites domiciliaires, 816. — Etat de la perception de l'octroi, 873. — Proclamations aux Parisiens au 18 brumaire, 885. (*Voyez* Bastille, Comités, Conspirations, Divisions militaires, Fêtes, France, Journées de la Révolution, Louvre, Palais-Royal, Panthéon, Sociétés politiques, Tuileries, Université, les articles suivants, etc., etc.)

Paris (bureau central de). — Son organisation, XV, 447. — Lettre que lui écrit le ministre de la police générale, XXVII, 162. — Autre du même sur des bruits mal fondés, 257. — Autre sur le bruit d'une seconde réquisition, 465. — Il obtient l'autorisation de décerner des mandats d'amener, XXVIII, 268, 269, 270. — Les opérations des contributions publiques lui sont refusées, 306, 316, 319. — Affaire des mandats d'amener décernés contre plusieurs représentants, 319, 325, 326, 337, 341, 342, 347. (*Voyez* Bréon et Limodin.) — Son arrêté concernant les colporteurs de journaux, 345. — Loi pour lui attribuer la poursuite des affaires communales, 482, 491. — Il dresse un procès-verbal des prix de courses à pied et à cheval gagnés à la fête du 9 thermidor, 370. — Donne l'ordre d'arrêter tous ceux qui seront dépourvus de la cocarde nationale ou porteront des nattes retroussées, 490. — Son rapport contre l'inutilité de la peine de mort pour les délits de la presse, 610. — Il est excepté de la loi qui suspend les autorités de Paris au 18 fructidor, 793. — Son arrêté contre l'étalage des marchandises les décadis et jours de fêtes, XXIX, 76. — Sa lettre pour l'exécution de la loi sur les poids et mesures, 234. — Examen de la défense qu'il a faite à Garnerin d'exécuter une ascension aérostatique avec une femme, 255. — Son arrêté pour substituer sur les enseignes aux mots : *Bière de mars*, ceux-ci : *Bière de germinal*, 266. — Défend la représentation de pièces à effets d'artifice, 284. — Renouvellement partiel de cette autorité, 286. — Elle autorise l'ascension de Garnerin avec une femme, 289. — Défend le port des cannes à épée et des bâtons plombés, 324.— Proscrit les dénominations de *Monsieur* et *Madame*, de toutes les pièces dont le sujet n'est pas antérieur à l'ère républicaine, 341. — Ordonne d'enlever les images obscènes et les inscriptions royalistes étalées ou empreintes sur les murs et sur les portes, 421. — Son avis sur des lettres anonymes écrites par des filoux, 444. — Plaintes d'un commerçant contre lui, 611. — Destitution et remplacement de ses membres, 724. — Lemaire y remplace Astier, 763. — Renouvellement de ses membres, 895.

Paris (commune et municipalité de). — Formation du premier corps municipal, I, 250.—Discours de Bailly, maire, à l'Assemblée, 256. — Réflexions sur l'organisation de cette municipalité et sur celle des districts, 306. — Elle s'oppose à une députation qui veut dénoncer les partisans du *veto*, 417. — Annonce la poursuite des derniers troubles; sa demande à ce sujet, 453. — Elle ordonne à Lafayette de conduire le peuple à Versailles, II, 27. — Envoie une députation féliciter l'Assemblée, 39, 68. — Reçoit le roi à l'Hôtel-de-Ville, 44. — Transmet un paquet important à l'Assemblée, 59. — Décret portant que ses députations seront seules reçues, 66. — Des remerciements lui sont votés, 70. — Elle demande une loi martiale, 77, 79. — Décret qui enjoint à son comité de police de fournir des ren-

seignements sur les subsistances, 79. — Elle envoie plusieurs de ses membres aux obsèques du boulanger François, 91. — Décerne une couronne civique à l'Anglais Nesham, 106; III, 192. — Sollicite un règlement de police, II, 132. — Demande à être substituée au prévôt des marchands et au lieutenant de police pour la perception des impôts, 180. — Ses différends avec le district des Cordeliers, 194, 214, 224. — Elle demande si elle peut accepter la bibliothèque des Génovéfains, 214. — Tableau de la municipalité et noms de ses membres, 220, 227, 234, 282.—Débats sur l'article qui soumet Paris à un régime municipal particulier, 240. — Réglement de l'assemblée des représentants de la Commune, 250, 258, 267. — La municipalité organise les ateliers de travaux publics; ses arrêtés concernant les colporteurs, 276. — Création et travaux de son comité des recherches. (*Voyez* Comité des recherches.) — Elle prête le serment du 25 août, 299. — Ses différends avec les districts, 314. — Son instruction sur la police, 324. — Elle s'oppose à la publication du journal de *la Tranquillité publique*, 331. — Extrait de ses procès-verbaux, 339. — Elle fait arrêter les paysans qui dévastaient les bois de Boulogne et de Vincennes, 347. — Préparation du réglement municipal, 353. — Adoption du décret proposé par la municipalité pour les impositions de Paris, 398. — Réflexions sur les pouvoirs du maire, 411, 467, 484. — Elle propose de faire de Paris le centre d'un département ayant neuf lieues de rayon, 420. — Examine la question des grandes capitales, 427. — Renvoi au comité d'agriculture de son arrêté sur les ateliers de charité, 455. — Autre sur les colporteurs, 460. — Elle accuse *Monsieur* d'avoir conspiré avec Favras, 490, 498. — Vœu de la Commune pour la formation d'un grand département, 495. — Débats sur la forme des brevets de sa garde nationale; fixation de l'autorité du maire, 498. — Travaux des représentants de la Commune, III, 40, 136, 143, 302, 319, 382, 486, 591, 615, 638, 655, 662, 671. — Organisation définitive de la municipalité, 46, 151, 159, 191, 198, 207, 375, 404, 412, 466, 479, 485, 520, 535, 599, 686, 699; IV, 25, 34, 255. — Son arrêté pour faire poursuivre Marat, III, 166. — Elle adhère au décret qui fait de Paris un département de trois lieues de rayon, 172. Fait placer le buste de Necker dans le lieu de ses séances, 232. — Honneurs rendus par elle à l'acteur Beaulieu, 281. — Prestation du serment civique, 294. — Son arrêté relatif à l'état-civil des juifs, 319, 488. — Réflexions sur son organisation, 374. — Compte rendu par Lecouteulx-la-Noraye, 383, 484. — Discussion sur la liberté des théâtres, 428. — Sollicitude de la municipalité pour l'établissement des sourds-muets, 429. — Elle dénonce le prévôt de la maréchaussée de Brives, 546. — Son mémoire sur la vente des maisons religieuses; débats et décret à ce sujet, 579 626, 632, 634, 636, 639. — Elle prohibe la représentation du *Baron de Volza*, 660. — Demande la permanence des districts, 689. — Assemblée des représentants de la Commune, 714. —Décret qui exige un cautionnement pour les biens nationaux qui lui ont été aliénés, IV, 19, 77. — Nouveau plan de municipalité, 91. — Titre de citoyen français accordé au chevalier Pio, 130. — Réclamations à l'Assemblée contre la réunion à Paris de mendiants de tous les pays, 132. — La municipalité se charge de la régie de l'Opéra, 138. — Décerne des médailles à plusieurs citoyennes, 170. — Démission des représentants de la Commune et réflexions à ce sujet, 173, 194. — Travaux divers, 221, 238, 355, 379, 606. — Réflexions contre un plan de municipalité présenté par les districts, 270. — Discussion à ce sujet, 279. — Suppression de son organisation actuelle, 282. — Destination de l'emplacement de la Bastille à l'érection d'un monument consacré à la liberté, 293. — Suite du décret sur l'organisation municipale, 296, 302, 315, 340, 592.—Son cautionnement pour l'aliénation de biens nationaux est refusé par l'Assemblée, 358, 495. — Accusations contre les membres de son bureau de ville, 510.—Son adresse aux Français sur le 14 juillet; son projet de canal pour unir la Marne, la Seine et l'Oise, 559. — Elle est chargée de remplir provisoirement les fonctions de directoire de district, 575. — Sa déclaration concernant le 14 juillet, V, 78. — Ordonnances et dispositions y relatives, 99, 130. — Elle est autorisée à s'occuper de l'aliénation des biens nationaux, 220. — Ses députés réclament contre les impôts qui pèsent sur la capitale; sa mission lui est contestée, 366, 384. — Réflexions sur ses travaux, 377. — Lecture d'une délibération de la section du Luxembourg sur les représentants provisoires de la Commune, 383. — Aliénation de domaines nationaux en sa faveur, 505. — Élection des notables, VI, 35. — L'assemblée des représentants de la Commune constate l'exécution de l'arrêté sur la *gratuité* des services des administrateurs, 43. — Demande une indemnité pour les frais de la démolition de la Bastille, 46. — Noms des quarante-huit officiers municipaux nommés par les sections, 122. — Installation définitive de la municipalité, 146. — Arrêté pour la conservation de son comité des recherches, 171. — Nomination de seize administrateurs; elle délibère sur le traitement des autorités constituées, 192. — Exposé de ses travaux, 235. — Ses députés sont admis à la barre de l'Assemblée nationale, et dénoncent les ministres, 344. — Sa proclamation relative à la garde du roi, 355. — Elle demande une loi contre les duels, 376. — Sa proclamation sur la tranquillité publique, 381. — Elle réclame l'organisation des lois de police, 417. — Approbation de sa conduite lors de l'insurrection de la Salpêtrière, 448. — Discours du maire au roi sur l'établissement de la nouvelle municipalité, 469.—Décret qui lui vend des biens nationaux, 566.—Elle est de nouveau installée, 633. — Est autorisée à signer les contrats de rentes constituées, VII, 126. — Défend les masques, 187. —Lettre du maire sur les troubles du faubourg Saint-Antoine, 246. — La municipalité présente une pétition sur les besoins de la ville, 339. — Refuse un passeport pour l'Italie à Mesdames, 386. — Son arrêté contre les maisons de jeu, 393, 411. — Ses travaux, 445. — Pièces diverses relatives au départ de Mesdames, 489. — Sa proclamation sur les travaux de Vincennes, 506.—Elle dénonce l'assassinat de Waynel, 541. — Sa proclamation sur la libre circulation de l'argent, 570. — Décret qui lui accorde une avance de trois millions, 594. — Elle consulte l'Assemblée sur les arrestations faites aux Tuileries dans la journée du 28 février, 603. — Fait mettre en liberté plusieurs particuliers arrêtés en cette circonstance, 626. — Le département est autorisé à lui déléguer les fonctions relatives à la vente des biens nationaux, 645. — Elle félicite le roi de sa convalescence, 746.—Prend le deuil à l'occasion de la mort de Mirabeau, VIII, 26. — Sa proclamation pour arrêter les désordres tentés dans les couvents de religieuses, 86. — Sa délibération sur le voyage du roi à Saint-Cloud, 170. — Son adresse au même sur les faux amis qui l'environnent, 186. — Elle sollicite Lafayette de reprendre le commandement de la garde nationale, 193. — La section du Théâtre-Français déclare captieuse et méséante la question qu'elle a proposée sur le départ du roi à Saint-Cloud, 201. — Elle présente ses hommages à ce prince par l'organe du maire, 225. — Réclame la

prompte organisation du code pénal et une loi sur le droit de pétition, 231. — Ordonne le licenciement du bataillon soldé de l'Oratoire, 233. — Publie un avis contre les coalitions d'ouvriers, 242. — Rend compte au département de la suppression des grenadiers de la 6e division, 286. — Arrêté pour la liquidation de ses dettes, 377. — Elle demande que les actes de l'état-civil ne soient plus confondus avec les actes religieux, 407. — Réflexions sur cette pétition, 434. — Son arrêté sur le commerce de l'argent; autre contre les rassemblements, 461.—Autre pour la création d'une caisse de secours, 505. — Autre en faveur des Juifs, 628. — Elle fait dresser un tableau des citoyens patentés, 652. — Sa proclamation annonçant l'enlèvement du roi, 715. — Son arrêté sur les passeports, 737. — Elle présente à l'Assemblée Drouet et Guillaume qui ont arrêté le roi à Varennes, 744. — Son arrêté concernant les troupes auxiliaires, IX, 78. — Elle est accusée de ne pas veiller au maintien de l'ordre, 145. — Mandée à la barre, 146. — Y est admise; reçoit l'ordre de faire exécuter la loi sur la police des villes, 147.— Proclame la loi martiale au champ de la fédération, 156.—Ses arrêtés sur la libre circulation des armes; sur l'état et l'inscription des citoyens, et contre les ennemis du bien public, 158.— Elle rend compte des événements du Champ-de-Mars, 163, 166.—Son arrêté pour l'échange des assignats de 5 livres, 198. — Le maire est mandé à la barre pour rendre compte de la situation de Paris, 205. — Son arrêté pour le recensement des personnes qui se trouvent dans cette ville, 207, 210, 217.— Elle publie un avis relatif à la construction de deux nouveaux ponts, 211. — Convoque les négociants pour former un tribunal de commerce, 250, 264.—Fait substituer le drapeau blanc au drapeau rouge, 330. — Son arrêté sur l'émission des billets de confiance; autre pour la formation des volontaires nationaux, 401. — Autre sur le prix et la vente du pain, 439.— Décret qui lui avance 300,000 livres par mois, 451.— Son arrêté sur la liquidation de sa dette, 610.— Elle annonce au roi et à la reine l'achèvement de la constitution, 693. — Ouvre un concours pour exciter à Paris les efforts de l'industrie, 710. — Refuse la démission de Bailly, 725. — Est seule chargée de la police de la rivière de Seine, 737.— Le roi lui envoie 50,000 livres pour les pauvres, 774. — Elle félicite l'Assemblée de l'achèvement de ses travaux, X, 2.— Son arrêté sur l'organisation de la garde nationale soldée, 38.— Autre sur les jeux, 46.— Elle offre ses respects à l'Assemblée législative, 55.—Son arrêté sur les subsistances, 70. — Autre concernant les pauvres logés à l'hospice Saint-Gervais, 83. — Discours de Lafayette en lui remettant ses pouvoirs; ses arrêtés relatifs au commandement et aux chasseurs de la garde nationale, 90. — Elle supprime son comité des recherches, 93.—Son arrêté sur la vente du foin et de la paille, 100.— Autre sur les billets de confiance, 108. — Elle assiste au service célébré par les protestants à l'occasion de l'achèvement de la constitution, 110.—Vote une médaille d'or et le don de la statue de Washington à Lafayette, 118. — Nomination de commissaires pour l'examen des mémoires qu'elle a demandés sur les subsistances, 281. — Son arrêté sur les échoppes fixes, 289. — Pétion est élu maire, 392.— Arrêté relatif à la liquidation des dettes de la Commune, 403.— Discours et réflexions à l'occasion de la nomination de Pétion aux fonctions de maire, 410, 528, 589.— Arrêté concernant la formation de la liste des jurés, 486. — Election de Manuel à la place de procureur de la commune, 529. — La municipalité demande un décret interprétatif de celui sur le paiement des pensions, 621. — Son arrêté pour la propreté et la commodité de la voie publique, 626.—Autre concernant les réglements de police, 718.— Décret portant qu'elle rendra compte de ses mesures pour assurer les subsistances, XI, 54.— Organisation des pouvoirs municipaux, 57.— Arrêté de la municipalité relatif aux certificats de résidence, 114.— Arrêté sur l'affiche des lois, etc., 130.— Etat de sa dette communale, 199.— Son arrêté contre les masques, 262.— Etat de ses dépenses, 270.— Son arrêté sur les certificats de résidence, 329. — Autre qui exige la déclaration des citoyens armés de piques, etc., 370.— Lettre que lui adresse le roi sur le bruit de son prochain départ, 375.— Election des nouveaux officiers municipaux et leur présentation à l'Assemblée législative, 378, 402, 466. — Décret qui mande à la barre tous les corps administratifs pour rendre compte de la situation de Paris, 397. — Discours du maire Pétion à la barre, 466.— Lettre du même sur celle du roi relative aux troubles des théâtres, 502.— La municipalité réclame des secours pour les indigents, 517.— Discussion sur la demande de payer ses dettes, 537. — Explications sur le retard dans le paiement de ses contributions, 574.— Elle félicite l'Assemblée de son décret contre de Lessart, 614. — Reçoit le serment de la garde du roi, 642.— Publicité de ses séances, 663. — Lettre de son procureur-syndic sur les certificats de résidence, 678.— Elle arrête qu'elle assistera à la fête donnée aux soldats de Châteauvieux, 738.— Le département empiète sur son autorité, 767.— Inculpations contre elle, XII, 11, 12.— Elle demande des fonds pour la maison de secours, 13. — Proclamations sur le décret qui la place à la tête de cet établissement, 26.— Elle est accusée de s'ériger en district, 40.— Situation de ses finances, 46. — Son arrêté concernant l'état de la caisse patriotique, 114. — Autre sur les certificats de résidence, 154, — Elle décide qu'il n'y a pas lieu d'enlever, du lieu de ses séances, les bustes de Bailly et de Lafayette, 214.— Son arrêté sur la surveillance des hôtelliers, 251.— Elle demande de déclarer son arriéré dette nationale, etc., 260.— Arrête la célébration d'une fête en l'honneur de Simoneau, 274.— Réclame en faveur des rentiers, 377.— Le roi lui écrit pour démentir le bruit de son départ, 476. — Décret portant que le maire rendra compte chaque jour de la situation de la ville, 508.— Le conseil général se déclare permanent, 521. — Compte-rendu par le maire de la situation politique de Paris, 540. — Proclamation de la municipalité sur les subsistances, 542.— Elle reçoit les remercîments de l'Assemblée nationale, 543. — Son arrêté concernant les processions, 550. — Autre contre les ventes à l'encan, 558. — Autre sur la réduction du nombre des cloches, 610. — Autre sur la procession de la Fête-Dieu, 646.— Avis à ses rentiers, 681.— Le bureau de la police y constate qu'on a offert de l'argent pour faire applaudir dans les tribunes le parti Feuillant, 687.— La municipalité est chargée de prendre des mesures contre les perturbateurs, 711, 720.— Compte rendu par elle de la situation tranquillisante de la ville, 727.— Sa proclamation pour conserver l'union parmi les citoyens, 734. — Son arrêté pour la conversion en canons d'une statue de Louis XIV; querelle entre le département et le maire sur la journée du 20 juin, 766.— Avis des administrateurs de police sur les instigateurs d'un mouvement contre le château, XIII, 1.— Autre du maire Pétion aux citoyens, 21.— Pétition contre la suspension de celui-ci et celle de Manuel; discussion y relative, 72, 74, 89, 118, 119, 120, 121, 143, 146.— Arrêté de la municipalité fixant le cérémonial pour la proclamation de la patrie en danger, 198.— Autre tendant à obtenir la déclaration des armes existant au château des Tuileries, 246. — Elle revendique la

propriété d'une statue de Louis XIV, 270.— Demande un prêt de 1,800,000 livres, 301.— Etablit un bureau central de correspondance, 306.— Son arrêté relatif au port de la cocarde nationale, 311. — Elle demande la déchéance du roi, 324.— Son arrêté relatif à la délivrance de passeports aux étrangers, 331.— Désaveu de son adresse à l'armée, 336.— Son arrêté relatif à la garde du roi, 346.— Compte-rendu de ses mesures de surveillance, 375.— Formation d'une nouvelle municipalité au 10 août; elle décerne un mandat d'arrêt contre le commandant-général, 378.— Demande la déchéance du roi, 379.—Mesures prises par elle, 389.— Elle témoigne ses craintes d'un enlèvement du roi, 392.— Son arrêté pour l'érection sur la place des Victoires d'une pyramide aux vainqueurs du 10 août, 394. — Décret qui la charge de fixer la demeure de Louis XVI, 398. — Elle réclame contre la formation d'un nouveau directoire de département, 399.— Compte de ses opérations à la suite du 10 août, 403.— Elle demande une loi sur les passeports, 423.— Et la formation d'une cour martiale, 425. — Propose de faire juger les coupables par des commissaires des sections, 430. — Réclame avec menace la formation d'un tribunal au 17 août, 443.— Son arrêté sur les passeports, 474.—Elle rend compte des mesures prises dans les communes environnantes, 486.— Fait mettre les scellés sur la caisse de l'extraordinaire, 499, 500.— Demande la translation à Paris des prisonniers d'Orléans, 518. — Ordonne la démolition des portes Saint-Denis et Saint-Martin, etc., 522.— Décret pour la formation d'un nouveau conseil général de la commune, 571, 578. — Attaques contre l'illégalité des pouvoirs de l'ancienne municipalité, 575. — Décret relatif au mandat décerné par elle contre Girey-Dupré, 585.— Décret portant que son président sera amené à la barre; elle réclame contre sa rénovation, 586.— Son arrêté à la nouvelle de la prise de Verdun, 590.—Augmentation du conseil général, 595, 599.—Les commissaires de la commune annoncent que le Temple est menacé, 609.— Elle est déclarée responsable de la sûreté des personnes et des propriétés, 610.— Roland se plaint du pouvoir révolutionnaire qu'elle exerce, 611. — Décret qui lui enjoint de rendre compte de la situation de Paris; elle annonce que cette ville est tranquille, 612. — Prête serment de maintenir la liberté, l'égalité, etc., 626. — Trois de ses membres sont appelés à former le camp sous Paris, 635. — Roland se plaint de l'envoi de ses commissaires dans les départements, 687. — Son arrêté autorisant Louis-Philippe-Joseph, prince français, à changer son nom en celui d'*Egalité*, 710. — Arrestations ordonnées par elle, 715. — Elle annonce l'arrivée de cent pièces de canon, 726. — Plaintes contre les arrestations faites par ses ordres; elle est déclarée responsable de la sûreté des prisonniers, 728, 729. — Décret qui lui avance 1,800,000 livres, 729.— Dénonciation de l'enlèvement fait par elle de l'argenterie déposée chez Chevalier; ordre de lever les scellés mis aux Tuileries, malgré son refus, 744.—Sa proclamation sur le serment de responsabilité à l'égard de la sûreté des personnes et des propriétés, XIV, 2. — Des commissaires municipaux, accusés de prévarication, demandent que leur conduite soit examinée, 4.— Arrêté de la Commune, ordonnant la désignation des sections, au lieu de celles des paroisses dans les actes publics, 21.— Autre pour la surveillance de la famille royale détenue au Temple, 45.— Elle est accusée d'usurper tous les pouvoirs, etc., 46. — Se justifie et désavoue les opérations de son comité de surveillance, 54. — Ce comité déclare qu'il a été calomnié, et qu'il a la preuve de la trahison de grands conspirateurs, 69.— Décret ordonnant à la municipalité de rendre compte de sa gestion relativement aux billets de confiance, 72.—Autre pour accélérer la reddition de ses comptes, 94.— Le comité de surveillance offre de produire les preuves de la distribution de sommes considérables par la cour, 96. — Arrêté de la Commune concernant ce comité; autre ordonnant la translation de Louis XVI à la grosse tour du Temple, 100. — Rapport sur les arrestations ordonnées par elle, 107. — Décret sur le mode de procéder à l'inventaire des papiers de son comité de surveillance, 121, 128, 129, 131. —Son arrêté relatif à une fête civique pour célébrer les succès des armées dans la Savoie, 134. — Justification de son comité de surveillance relativement aux massacres de septembre, 147.— Décret qui lui ordonne de justifier de sa gestion relativement aux billets de confiance, 164.— Autre qui établit une commission pour recevoir les déclarations des effets confiés à sa garde, 171, 181. — Autre qui lui accorde un prêt pour le remboursement des billets de secours, 192.— Election du maire, 218. — Le conseil général dénonce les membres du comité de surveillance pour n'avoir pas rendu leurs comptes, 234. — Son arrêté portant défense de tirer des coups de fusil dans les rues; le comité de surveillance présente un aperçu de ses comptes, 242.— La Commune demande à s'assurer du nom des treute-trois Prussiens amenés à Paris, 279, 286.— Décret qui casse son arrêté ordonnant l'impression et l'envoi à toutes les municipalités d'un arrêté improuvé par la Convention, 295.—Elle demande de nouveaux fonds; décret lui ordonnant de rendre, dans vingt-quatre heures, ses comptes relativement aux billets de la maison de secours, 299. — Reddition de ces comptes et explications relatives à ces billets, 308.— Décret qui lui demande un nouvel état de situation, et à Roland un rapport depuis le 10 août, 309.— L'ancienne municipalité rend compte de sa conduite aux journées des 20 juin et 10 août et présente l'état de la caisse de secours, 324. — Inculpations contre la Commune, résultant d'un rapport de Roland, 332, 337.— Décret qui enjoint au comité de surveillance de verser les sommes dont il est reliquataire; la municipalité est accusée d'avoir envoyé une adresse aux départements sous le contre-seing de Pétion, 347.— Débats à ce sujet, 350.— Elle est mandée à la barre pour donner des explications, 354. — Se justifie; décret en sa faveur, 360.— Dénonciation faite à la Commune, contre des individus demandant les têtes de plusieurs députés et de Louis XVI, 382. —Réunion du conseil général avec le corps municipal, 389.— La Commune passe à l'ordre du jour sur les demandes faites par Louis XVI et sa famille, 425. — Son conseil général demande qu'aucun de ses membres ne soit admis à des places qu'après avoir justifié de ses comptes, 437.— Mentionne honorablement l'arrêté de la section des Piques, relatif à Roland, et nomme une commission pour examiner la conduite de ce ministre, 553.—Décret pour l'augmentation des membres du corps municipal, 559. — Le conseil général demande la taxation des comestibles et des combustibles, 561.— Décret qui suspend l'effet des certificats de résidence délivrés par la Commune, 566. — Elle demande le droit de taxer les denrées de première nécessité, 603.— Arrêté concernant les billets de la maison de secours, 626.— Dissolution de la Commune du 10 août; nomination de Chambon à la place de maire, 634. — Une députation de la Commune provoque le jugement de Louis XVI, 641.— Arrêté sur l'état des prisons; notice de Roland contre le conseil général, 662.— Discussion de ce conseil sur les subsistances, 669.— Son arrêté pour la surveillance particulière de la personne du roi, 726. — Ses mesures contre les conseils de Louis XVI, 733, 746.— Décret qui lui ordonne de rendre compte

de la situation de Paris, 828.— Compte-rendu par le maire à ce sujet, XV, 66.— Débats sur la permanence du conseil-général, 72, 73. — Il suspend la représentation de la comédie intitulée : l'*Ami des Lois*, 119, 147.— Improuve la conduite du maire à ce sujet, 120, 124.—Débats sur son arrêté pour la clôture, des spectacles, 141, 146, 158, 175.— La municipalité annonce l'arrestation de divers individus prévenus d'avoir fait passer de l'argent aux frères de Louis XVI, 141.— Son arrêté relatif aux statues des rois placées à Notre-Dame ; autre pour donner une garde à Roland, 178.— Elle ordonne la cessation de toute communication entre Louis et ses défenseurs, 243. — Reçoit l'ordre de le laisser communiquer avec sa famille et avec les ministres du culte qu'il choisira, 254. — Rend son valet de chambre, Cléry, dépositaire de plusieurs objets à lui remis, 262.— Son arrêté relatif aux comptes du comité de surveillance, 270, 283, 415.— Elle est autorisée à répartir un impôt de 4 millions pour les dépenses des subsistances, 392. — Pache est élu maire, 446. — Arrêté pour une souscription civique à l'effet de construire des vaisseaux de guerre, 490.— Autre portant que les noms des personnes saisies dans les maisons de jeu seront affichés, 513. — La municipalité est autorisée à faire battre la générale, 559. — Décret qui lui avance 3 millions pour achat de subsistances, 560. — Elle invite les citoyens à rentrer dans l'ordre et à respecter les propriétés, 566.— Rend compte de la répression des troubles, 582.— Sa proclamation pour hâter le recrutement, 651.— Elle demande la formation d'un tribunal révolutionnaire et une taxe sur les riches, 663. — Se déclare en permanence ; ses mesures pour l'enrôlement ; elle invite les sociétés populaires au calme, 679. — Ses arrêtés sur la police et sur les subsistances, 718.— Révocation de celui sur les passeports, 754.— Rapport du conseil général sur les dettes de la commune, 770. — Sa destitution est demandée par la société populaire d'Amiens, 788. — Proposition au conseil général d'une adresse à la Convention pour demander l'instruction du procès de Marie-Antoinette et d'Elisabeth, etc., 823.— Motion tendant à faire afficher à la porte des maisons les noms de leurs habitants ; visites domiciliaires, 834, 837.— Arrêtés de la municipalité relatifs à la mise en accusation de Dumouriez et à l'établissement d'un nouveau théâtre pour le peuple, XVI, 10, 12. — Continuation de ses pouvoirs pour visiter les passeports et arrêter les gens suspects, 31. — Le conseil général se réunit au département pour délibérer sur des mesures de salut public, 37, 46. — La municipalité reçoit de la Convention l'ordre d'exercer la plus stricte surveillance, 50. — Présente à la Convention une pétition des sections pour l'expulsion de vingt-deux de ses membres, 156. — Débats à ce sujet, 167, 170.— Le conseil général déclare qu'il sera en révolution tant que les subsistances ne seront pas assurées, 177. — Débats à ce sujet, 191, 196.—Plusieurs de ses membres sont accusés d'avoir eu des conférences avec les prisonniers du Temple, 193. — Décret pour l'apport de ses registres, 197, 199. — Des commissaires de la commune accompagnent à la Convention Marat après son acquittement, 221.— Elle arrête la formation de bataillons destinés à combattre les brigands de l'Ouest, 242. — Détails justificatifs de ses membres inculpés pour l'affaire du Temple, 250. — La commune adopte la fille de Lajouski, 265.— Sa circulaire sur les subsistances ; son adresse sur la formation de bataillons pour marcher contre la Vendée, 266. — Ses arrêtés relatifs aux mesures pour leur levée ; trois de ses membres marcheront à leur tête, 286, 288, 294, 302.—Elle est accusée d'usurpation de pouvoirs, 290. — Diverses sections demandent le rapport du décret qui déclare calomnieuse sa pétition contre vingt-deux députés, 316.— Annonce de mouvements royalistes contre le recrutement, et débats sur la municipalité, à l'occasion de l'arrestation des pétitionnaires des Lombards et de Boneonseil, 318, 321.— Son arrêté pour la tenue des séances en commun de toutes les autorités, la fabrication des armes, la formation d'un comité de surveillance, etc., 325.— Autres relatifs au maintien des comités révolutionnaires et aux frais de la levée des douze mille hommes, 334.— Elle dénonce Panis, Sergent, Lenfant, etc., 354.— Son arrêté sur la saisie des chevaux de luxe, 362. — Autre relatif aux opinions de Gorsas et de Brissot sur les événements du 2 septembre, 402.— Elle est accusée d'arrestations arbitraires, 403. — Son arrêté relatif à l'emprunt forcé, 409.— Elle nomme Boulanger pour remplacer Santerre ; réclamations contre cette nomination, 417, 426.— Une commission est chargée d'examiner ses arrêtés, 423, 439.— Vernier l'accuse d'aspirer à la suprématie municipale, 449.— Dénonciation d'un complot tramé par elle contre la Convention, 456, 459, 460.—Décrets relatifs à ses dépenses, 462.— Elle invite les rédacteurs de l'adresse de la section de la Fraternité à faire connaître les auteurs du complot contre la Convention, 466. — Se déclare en permanence lors de l'arrestation d'Hébert, Marino et Michel, 473.— Demande une copie de la dénonciation de la section de la Fraternité ; et le prompt jugement d'Hébert, 479. — Offre une couronne à celui-ci, 506. — Dénonciations au conseil général contre Gardien, Colin et Roux ; proclamation annonçant la convocation des autorités et des sections ; cassation et rétablissement des autorités ; serment civique ; mesures diverses de sûreté, 517, 518, 519.— Ses arrêtés et actes pour opérer la révolution du 31 mai ; nomination de commissaires pour écrire les événements, 523, 526.— La commune est mandée, ainsi que toutes les autorités auprès de la Convention, à cette époque, 523 — Demande à cette Assemblée un local voisin du lieu de ses séances pour correspondre avec elle, 531.— Suite de la séance permanente du 31 mai ; envoi de commissaires dans les sections ; improbation de mesures violentes ; arrêté pour le paiement de l'emprunt forcé, etc., etc., 533, 534.— Adresse du conseil général aux quarante-huit sections, 541. — Il demande le décret d'accusation contre vingt-sept membres de la Convention, 544.— Violente sortie de Lanjuinais contre lui, 547.—Suite de ses mesures, le 2 juin, 549.— Accusations contre son comité révolutionnaire, 553. — Ses mesures contre les députés qui quitteraient leur poste ; son arrêté relatif à la diminution du prix des denrées, etc., etc., 557.— Son adresse de félicitations à la Convention, 562.— Il désavoue tous projets de dictature ; dénonce Ségui pour n'avoir pas fait arrêter Roland, 565.— Lettre de ses commissaires dans les départements troublés, 574.—Adresse d'Angers contre la commune, 576. — Le conseil révolutionnaire adopte une adresse justificative du 31 mai, 581. — Chaumette y dénonce un complot contre les patriotes, 590.— Ordres à la poste pour la suspension des journaux et l'inspection des lettres ; discussion à ce sujet, ainsi que sur la situation de la ville, 593. — Réintégration des membres du comité révolutionnaire de la section du Mail, 597.— Nomination de commissaires pour se concerter avec le comité de salut public, 614. — Dénonciation par Chaumette d'un complot tramé par les riches, 622.— Le conseil nomme des rédacteurs des affiches de la commune, 630.— Décret qui déclare que toutes les autorités de Paris ont sauvé la République au 31 mai, 642.— La commune est félicitée par Brival ; discussion sur l'exclusion des nobles des fonctions publiques, 650, 651. — Le conseil arrête que le *Siége de Thionville*

sera joué gratis à l'Opéra, 682.— Lachevardière lui annonce la marche des rebelles sur Angers ; dénonciation contre Cassaigne, prêtre, 694. — Le conseil général invite le département et les corps constitués à féliciter la Convention de l'achèvement de la constitution ; rapport de son arrêté contre les administrateurs de l'Opéra, 701.—Il ordonne le recensement des farines qui sont chez les boulangers, 719. — Et une illumination générale en réjouissance de l'achèvement de la constitution, 726. — Procède à la nomination d'un commandant-général provisoire, 746. — Son arrêté relatif à des rassemblements au port Saint-Nicolas et à la Grenouillière, 754.— Il nomme une commission pour se concerter avec le maire, à l'effet de rassurer sur les subsistances ; pétition qu'il reçoit contre les salariés de la liste civile, 761. — Il met les propriétés sous la sauvegarde du peuple ; discussion sur la pétition incendiaire de Jacques Roux, XVII, 2. — Arrêté pour le traitement comme aliénée de la citoyenne Tison, femme de chambre de Marie-Antoinette ; autre qui retire à l'abbé Roux la rédaction des affiches de la commune, 10. — Autre portant que celui-ci a perdu la confiance du conseil ; autre pour le départ de 1,800 hommes, à l'effet de ramener le calme à Evreux, 27. — Autre concernant le mode de voter sur l'acceptation de la constitution, 34.— Autre pour l'envoi aux départements de la relation des événements qui ont précédé et suivi le 31 mai, 50. — Réal se plaint de l'insouciance des Parisiens ; on demande que les membres du conseil portent le fusil et le sac sur le dos ; ils se répandent dans les sections pour les engager à aller fraterniser avec le département de l'Eure, 58. — Arrêté du conseil relatif à la citoyenne Tison, 65. — Autre portant que Simon et sa femme resteront auprès du petit Capet, 66. — Réception du serment de fidélité à la République par plusieurs déserteurs étrangers, 82. — Prohibition des bons de petite monnaie donnés par les marchands aux citoyens, 90. — Envoi de commissaires dans le département de l'Eure, 98. — Lettre contre l'arrêté du conseil pour l'expulsion des nobles des fonctions publiques, 113. — Il casse un arrêté de la section de la fraternité comme fédéraliste, 118. — Expressions des regrets de plusieurs sections sur la perte de Marat, 125.—Le conseil général, réuni aux quarante-huit sections, est admis à la barre ; Chaumette y lit l'acte d'acceptation de la constitution ; chant de l'hymne de Chénier à cette occasion, 140. — Arrestation de Mouchette, membre du conseil, 146.—Décret qui charge la municipalité d'envoyer un procès-verbal de médecins et chirurgiens qui constate l'état des hôpitaux de Paris, 158. — Députation au conseil général des citoyens réfugiés de Franchimont, Stavelot et Liége, qui, réunis de cœur, déclarent adopter la constitution et le 31 mai ; arrêté pour l'apposition des scellés sur les archives du ci-devant pays de Liége, déposé au Palais-Cardinal, 162. — Autre qui ordonne la recherche des signes de féodalité, 169. — Serment de fidélité à la République, prêté par des déserteurs hollandais, prussiens et autrichiens, 182. — Arrêté du conseil général pour la distribution du pain, 190. — Il invite le ministre de la guerre à répartir dans les régiments les déserteurs étrangers, 205. — Annulation d'un arrêté de la section du Mail, relatif à la nomination d'officiers municipaux, 214. — Lettre de Santerre, dans laquelle il se plaint de l'indiscipline de l'armée, 229. — Dénonciation contre Michionis, 230 — Arrêté qui donne le nom de *Marat* à la rue des Cordeliers, et celui de *Place de l'Ami du Peuple* à la rue de l'*Observance ;* autre qui supprime les barrières fermées devant les maisons sises sur les boulevards, 238. — Autre pour la célébration d'une fête en l'honneur de Marat, 245. — Un commissaire, chargé de la levée des scellés chez celui-ci, annonce qu'on ne lui a trouvé qu'un assignat de vingt-cinq sols ; arrêté qui enjoint aux propriétaires des maisons de placer à cinq pieds de hauteur les noms des citoyens qui les habitent, 261. — Garin, administrateur des subsistances, réclame contre son arrestation ; nomination de commissaires pour prendre des informations sur cet objet, 274. — Le conseil général confie aux quarante-huit sections l'exécution de la loi sur les accaparements, 281. — Garin lui annonce sa liberté ; mesures pour la clôture des barrières, 299. — Inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat, 300. — Election aux places d'administrateurs des Quinze-Vingts de Teurlot, Henry, Corn et Falbot, et de Landragin pour caissier, 306. — Fraternisation des autorités et des députés des assemblées primaires à la salle de l'évêché, 314. — Réquisitoire de Réal sur les moyens à prendre contre les ennemis de la patrie, 322. — Nomination de quarante-huit officiers municipaux ; pétition de la municipalité relative à la réquisition des citoyens, 323.—Un Belge y réclame contre l'offre faite par la citoyenne Nartès d'une aigle impériale ; arrêté pour la clôture des maisons de jeu, 329, 330. — Exécution, par le conseil général, du décret concernant d'Espagnac ; brûlement de titres de fiefs, etc. ; installation du nouveau conseil, 338.—Il défend d'illuminer au 10 août, 345. — Son président donne l'accolade fraternelle à des citoyens de Sezanne ; distribution à tous les membres de la commune de la médaille du 10 août, 362. — Dorat-Cubières y lit un poème à la louange de Marat, 369. — Arrêté pour la reddition du compte de Huguenin ; autre pour le brûlement des signes de féodalité, 401. — Le conseil fait connaître le nombre des détenus, 409. Son arrêté concernant la médaille du 10 août, 413. — Autre relatif aux marchandises de première nécessité, 429. — Autre qui nomme trois administrateurs des subsistances, 438. — Il met en activité la manufacture d'armes ; nomination de quatre administrateurs de police, 445. — Arrêté pour mettre en réquisition les ouvriers ; nomination des administrateurs des travaux publics, 454. — Arrestation de J. Roux, 462. — Envoi, par la commune de Rouen, d'une médaille provenant de la cloche dite Georges d'Amboise ; nomination des administrateurs des finances, 481. — Et de ceux des établissements publics, 490. — Rapport sur un nouveau modèle de piques à employer contre la cavalerie, 497. — Arrêté concernant Simon, ex-valet de pied de *d'Artois*, 506. — Nomination d'adjoints aux administrateurs de police, 514, 538, 546. — Hommage d'une gravure représentant l'assassinat de Lepelletier ; dénonciation contre les marchands d'argent, 521. — Nomination de commissaires pour fixer le prix des matières destinées à la fabrication des armes, 553.— Annonce, par Chaumette, de rassemblements causés par la disette de subsistances, 574.—Mesures contre les rassemblements ; arrêté pour demander à la Convention la formation d'une armée révolutionnaire, 577. — Présentation de cette pétition et décrets qui la suivent, 580. — Arrêté contre Tiger, Lebœuf, Letellier, Léger, Frémont et Massé, 589, 590.— Réclamation de Cousin et de Bidermann contre leur arrestation, 597. — Arrêté pour la censure des membres du conseil général ; exclusion de Berthelin et de Louis Roux, 598. — Rentrée de Berthelin ; mandat d'arrêt contre Jobert ; exclusion de Favanne ; les artistes de l'Opéra protestent de leur dévouement, 605. — Démenti du bruit d'une conspiration dans les prisons, 606. — Arrêté qui nomme Chaumette, dé-

fenseur officieux de Latude ; mise en liberté de Lebœuf, 621. — L'administration de police retire à la veuve Capet ses joyaux et ses bagues ; destitution d'Antheaume, 629, 630. — Arrestation de Bailly, ex-maire; dénonciation contre Fontaine et contre Montbrun, 638. — Refus d'un certificat de civisme à Palissot, 646. — Arrêté contre les citoyennes qui n'auront pas la cocarde, 654. — Autre qui renvoie une douzaine de personnes attachées au service du Temple, 661. — Plaintes contre l'administration de police, 669. —Traduction de Bailly à la Force ; arrêté contre Beaudrais et Froidure ; permission accordée aux artistes de l'Opéra d'administrer provisoirement leur théâtre, 677.—Exclusion des jolies solliciteuses des bureaux de la police, 685.—Arrêté pour l'impression d'une chanson digne de faire le pendant de la *Marseillaise*, 693. — Arrestation de Beson ; lettres sur le nombre de citoyens armés contre les rebelles, 702. — Mise en liberté de Laîné ; arrêté contre Gagnant, 713. — Autre pour la confection de bannières ; lettre de Pache aux fermiers et aux meuniers ; autre de Santerre sur la fuite des rebelles, 721. — Réception d'un arrêté du comité de sûreté générale contre les visites des solliciteurs ; dénonciation contre Jacques Roux, 729. — Arrêté du conseil qui ordonne la confiscation des voitures portant des armoiries, 745. — Arrêté portant qu'il fera une pétition à la Convention pour demander le rétablissement des maisons destinées à recevoir les infirmes, 754. — Compte-rendu par Chaumette, de son voyage dans la Nièvre, etc., 761.—Adresse des Bordelais au conseil, 765. — Son arrêté en faveur du comité de salut public de la Convention ; autre en faveur de Gramagniac ; autre pour l'abolition de la peine du fouet, 770. — Mise en réquisition des matelas des absents pour coucher les présents, XVIII, 1.— Certificat de civisme accordé à Palissot ; épurement des comités révolutionnaires ; ajournement de d'Aubigny, 9. — Réclamation en faveur d'Antheaume, 26. — Arrêté pour le changement de nom de la section du Mail ; hommage d'une caricature contre les chevaliers de Saint-Louis, 34. — Arrêté contre les femmes publiques et les vendeurs de gravures obscènes, 41. — Autre pour l'établissement d'une morgue; autre sur le calendrier *Maréchal*, 50. — Confirmation de la destitution d'Antheaume ; suppression d'une messe et d'un dîner qui avaient lieu au tribunal de commerce, 74. — Bonne réception à Bordeaux des envoyés de la commune ; suppression d'employés au Temple, 81. — Débats sur les suspects ; arrestation de Laverdy ; rapport des commissaires du Temple concernant le fils Capet; lettre des commissaires à Bordeaux, 89 — Arrêté portant que la société populaire de Tours sera invitée à briser la sainte ampoule, 105. — Arrêté relatif au maximum ; détails sur la prétendue révolution de Bordeaux ; rappel de Dunouy et de Viallard ; défense aux ministres des cultes d'exercer à l'extérieur, 121. — Arrêté contre un rapport de Julien sur les administrations rebelles; mise en liberté de Desfieux et de Proly, 130. —Epurement de l'administration de police ; révocation de l'arrêté pris contre Julien ; arrêté relatif aux mœurs publiques, 137. — Autre contre les rassemblements à la porte des magasins ; rapport sur les dépenses du Temple, 145. — Annonce de pièces contre Bailly et Manuel ; arrêté contre la vente d'objets de jonglerie superstitieuse, 153. — Réquisitoire relatif à la sépulture des pauvres ; arrêté pour faire enlever le plomb, le fer et le cuivre des églises, 161. — Autre portant qu'il sera mis au Louvre un poteau infamant à la place où Charles IX tirait sur le peuple ; autre contre la fermeture des boutiques le dimanche, 170. — Craintes manifestées contre l'emploi dans les armées de déserteurs étrangers, 190. — Réquisitoire tendant à ce que des Républicains se mettent en possession des terres occupées par les ennemis de la chose publique; arrêté pour la destruction des monuments du fanatisme et de la royauté, 197. — Annonce de l'arrivée d'une grande quantité de farines, 277.—Mesures prises pour apaiser une rixe entre les femmes révolutionnaires et les dames de la halle, 285. — Autres contre les attroupements à la porte des boulangers ; Laplanche présente sa femme au président du conseil, 293. — Discussion sur le mode d'exécution de l'emprunt forcé, 309. — Détails donnés par le procureur de la commune sur le procès des vingt-deux députés ; arrêté portant qu'il sera célébré une fête en l'honneur des citoyens victimes de leur patriotisme, 318. Autre qui fixe la quantité de sucre à fournir aux confiseurs ; autre concernant les citoyens trouvés la nuit dans des voitures, 326. — Autre sur la commission des passeports, 333. — Autre pour que les objets d'or et d'argent des établissements publics soient portés à la Monnaie, et que des secours pour les pauvres soient demandés à la Convention, 341.— La commune réclame la propriété des Champs-Elysées, 350 —Arrêté portant que tous ses membres se décoreront du bonnet rouge; autre en faveur de Cléry, 358. — Autre pour la translation à la Monnaie de la châsse de sainte Geneviève ; registre ouvert aux citoyens qui voudront se déprêtriser, 365.— La commune, avec les autres autorités, présente à la barre Gobel et son clergé qui renoncent au culte catholique, 368. — Bonnets rouges donnés aux élèves de la patrie ; dépôts de titres sacerdotaux pour être brûlés, 373.—Abjurations de prêtres; envoi au pape de tous les arrêtés anti-ecclésiastiques, 381. — Renonciation de plusieurs sections au culte ; hymne pour l'inauguration du temple de la Raison ; déclaration des ci-devant prêtres de Rochefort, 397.— Motion de faire arrêter tous les prêtres; ordre de faire démolir les saints du portail de la métropole, 410.— Des protestants offrent des coupes d'argent ; arrêté pour la suppression des loteries ; autre pour l'arrestation de la Montansier, 426, 430. — Proposition du citoyen Varlet d'établir sur les places une tribune publique, 433. — Brûlement de la chemise de saint Louis ; arrêté pour la translation des prisonniers du Temple dans les prisons ordinaires, 441. — Refus d'entendre une députation de femmes ; dénonciation d'un comité central à l'évêché, 450. — Motion d'établir à Versailles la fabrication de la Monnaie ; arrêté relatif au buste de Challier ; autre sur les passeports des prêtres ; Dangé reprend sa place au conseil, 465. — Arrêté fixant le mode des inhumations, 482. — Autre qui défend de porter des perruques dites *jacobines* ; procès-verbal de l'ouverture de la châsse de sainte Geneviève, 489.—Rejet d'une motion relative au port du bonnet rouge; couplets adressés de leur prison par Radet et Desfontaines ; réfutation de calomnies contre Chaumette, Hébert et Pache, 497. — Arrêté pour la fabrication d'une seule espèce de pain ; autre sur une taxe au profit des pauvres ; autre pour la clôture des églises et des temples, 505. — Pétition pour la traduction d'Elisabeth au tribunal révolutionnaire, et l'incarcération définitive des enfants de Capet, 512. — Détails sur la rébellion du 11e bataillon des Champs-Elysées et des Tuileries ; motions contre les accapareurs, 521. —Les administrateurs des relais militaires annoncent le brûlement des signes féodaux du palais Bourbon ; changement du nom du théâtre Montansier en celui de la *Montagne*, 530. — Exclusion de Decandin ; prohibition du numéraire ; arrêté relatif à l'arrivée des cendres de Challier, 538. — Autre pour la liberté des cultes, 546. —Dis-

cussion sur les rassemblements aux portes des boulangers ; convocation des comités révolutionnaires ; arrêté relatif à la vente des portraits des hommes vivants, 569. — Autre sur les brevets de l'ordre de Saint-Louis; autre contre les pétitions anti-civiques; autre sur les certificats de civisme ; exclusion de Dunouy du conseil, 578. — Décret qui casse son arrêté précédent relatif aux comités révolutionnaires, 583. — Exécution de ce décret, 585. — Procès-verbal des déclarations de Charles Capet ; réintégration de Froidure et de Soulès ; arrêté sur les certificats de civisme, 602. — Projet pour l'apothéose de Challier ; accusation contre Henriot, 618. — Arrêté pour la distribution du pain; autre sur les certificats de civisme ; discours de Chaumette sur le gouvernement révolutionnaire, 641. — Rapport sur les subsistances; accusations contre Deschamps et Suc, chirurgiens ; arrêté ordonnant la sortie de Tison du Temple, 658.—Autre qui rétablit les abat-jour aux fenêtres de cette prison; autre relatif au dégagement des habillements des pauvres, 681. — Annonce faite par le comité de surveillance de la découverte d'un dépôt en or et en argent, XIX, 35.— Dénonciation contre Bodin; arrêté invitant les citoyens à porter des sabots, 41. — Autre relatif à Tison; justification de Chaumette, 49, 94. — Arrêté en faveur des femmes des 5 et 6 octobre, 85. — Plaintes contre la négligence des membres du conseil; débats sur les cartes de sûreté et la surveillance des hôpitaux ; envoi de Bidermann et de Cousin au comité de sûreté ; annonce des noyades de Nantes et de la destruction prochaine des brigands, 101.— Arrêté relatif à la purification du salpêtre, 125. — Rejet de l'offre faite par Palloy d'une pierre de la Bastille ; arrêté défendant de recevoir dans les voitures publiques sans passeports, 134. — Autre sur les certificats de civisme des instituteurs, 143.—Don aux commissaires de Lyon des drapeaux employés à la pompe funèbre de Challier ; dénonciation contre les *gâteaux des rois*, 157. — Autre contre les femmes publiques, 165.— Baiser fraternel donné au jeune Pajot, tambour, 182. — Rapport sur l'inhumation des citoyens, 195. — Réclamation contre l'exclusion de Dunouy; arrestation de Follope, 215. — Débats sur Talbot, 221. — Arrêté sur la surveillance du Temple, 239. — Mesures relatives à la poudre à fournir aux spectacles, et à la délivrance de certificats de civisme ; plaintes contre les bouchers qui ferment leurs boutiques le vendredi, 246. — Le conseil général arrête qu'il se rendra tous les mois au temple de la Raison ; son arrêté relatif à l'anniversaire de la mort de Capet, 262. — Les Jacobins l'invitent à faire jouer sur tous les théâtres le *Dernier jugement des rois*, 270. — Mesures sur les certificats de civisme ; impression de la liste des vingt mille vérifications des terres salpêtrées, 278. — Arrêté contre les sociétés populaires de jeunes gens, 305. — Annonce de la clôture de la société des Allobroges, 322. — Lecture de l'instruction sur le gouvernement révolutionnaire, 371.— Lettre de Marino au conseil général sur les troubles de Lyon, 436. — Adresse de la commune sur la liberté des nègres, 471.—Dénonciation contre les bouchers; arrêté pour la mise en culture des jardins de luxe, 598. — Autre dénonciation contre les bouchers ; plaintes contre les repas splendides des prisonniers, 616. — Pétition du conseil contre les falsificateurs de vins et les bouchers, 639.— Ses mesures relatives aux subsistances ; représentations à la section Marat qui veut voiler les Droits de l'Homme, 645. — Instruction sur le défrichement des jardins; arrêté pour la distribution de la viande, 654, 669.— Arrestation de muscadins; arrêté contre les traiteurs du Palais-Royal, 669. — Arrêté sur les terrains incultes ; autre sur les représentations gratuites ; autre sur les chanteurs des rues ; suppression de la pièce du *Congrès des Rois*, 718. — Accusation à la Convention des diverses autorités de Paris, et décret pour l'examen de leur conduite, 730. (*Voyez* Hébert et Chaumette.) — Annonce du rapport d'un arrêté insurrectionnel de la section Marat ; députation des Jacobins engageant la commune à surveiller les conspirateurs, 733. — Adresse de félicitations à la Convention sur les mesures prises contre eux ; remplacement d'Hébert et de Chaumette, XX, 2, 4. — Plaintes des Belges réfugiés au conseil général ; demande d'un jury spécial pour juger les accaparenrs; lettre à Réal pour qu'il opte entre la mission qu'il a et la place de substitut de l'agent national, 17. — Lettre de la commission militaire de Marseille annonçant à la commune le supplice des ennemis de la patrie ; arrêté qui ordonne l'affiche de ses jugements, 43. — Exclusion de divers individus du conseil, 69. — Arrêté relatif au respect dû aux martyrs de la liberté, 88.— Epuration du conseil général et de l'administration de police, 94. — Prestation de serment par Payan, Moenne et Lubin ; destitution de six administrateurs de police, 122. — Arrêté qui soumet la délivrance des passeports au paiement des impôts, patentes, etc., 137. — Détails donnés au conseil sur le procès de Danton, 152. — Arrêté relatif à la surveillance des prisons; inquiétudes sur les expériences d'artillerie à Meudon, 154. — Arrestation de Lebas et arrêté pour le faire poursuivre, 170.— Renvoi au comité de sûreté générale d'un arrêté de la section de la Cité sur les subsistances; rapport sur les certificats de civisme des défenseurs officieux ; discussion sur les théâtres, 230. — Réquisitoire relatif aux passeports des voyageurs, 239. — Dénonciation du *Journal de l'autre monde, suivi du Jugement infernal du père Duchesne*, 246.— Démission de Dorat-Cubières; discussion sur les subsistances ; destitutions; certificats de civisme, 269.— Arrêtés contre les défenseurs officieux non épurés, 279. — Réclamation relative au *visa* des certificats de civisme, 303. — Passeports ; rétablissement de Michel comme administrateur de police ; certificats de civisme, 371. — Arrêté contre les alarmistes, les vendeurs de gravures obscènes et les garçons boulangers, 377.— Autre contre les défenseurs officieux qui refusent de se soumettre à la censure ; discours de Payan au temple de la Raison, 394. — Nomination de Fleuriot à la place de maire, vacante par l'arrestation de Pache, etc., 443. — Arrêté sur la distribution de la viande; adresse à la Convention, relativement à l'inscription à mettre sur les temples, 466. — Félicitations à cette Assemblée sur le décret relatif aux fêtes décadaires, 474. — Nomination de Bourbon à la place de secrétaire de la commune ; il abjure son nom ; arrêté relatif à l'inscription des temples, 489. — Gency, acquitté par le tribunal révolutionnaire, reprend ses fonctions de membre de la commune, 498. — Proclamation contre les rassemblements à la porte des bouchers, 514. — Discours prononcé par Payan à la Convention sur l'Être suprême, 523.— Dénonciation contre les marchands de Paris, 546. — Discours prononcé au nom de la municipalité sur l'assassinat de Robespierre, 593. — Députation à la Convention pour lui présenter les citoyens de Pau qui ont apporté des subsistances à Paris, 664. — Discours de Payan pour la fête de l'*Etre suprême;* rapport de l'arrêté pris contre les célibataires, XXI, 33. — Arrêtés divers, 43. — Mesures pour assurer la tranquillité des marchés, 51. — Dénonciation contre divers écrits ; arrêté sur les inscriptions mises aux portes des prisons, 90. — Lecture de deux arrêtés du comité de salut public sur la mise en réquisition des voitures, et le remplacement

de plusieurs officiers municipaux, 106. — Présentation à la Convention des élèves de l'école de Mars, 139. — Arrêté relatif aux combustibles, 194. — Solennisation du 14 juillet, 217. — Discours de l'agent national sur les nouvelles victoires des armées, 238. — Autre du même contre les repas fraternels, 253. — Lecture du programme de la fête de Barras et de Viala, 323. — Décret au 9 thermidor qui rend le maire et l'agent national responsables des troubles de Paris, 334. — Ligue de la municipalité avec les Jacobins ; elle est mandée à la barre, 338. — Lève l'étendard de la révolte ; est investie par les forces de la Convention, 339. — Est mise hors la loi, 340. — On annonce que le tocsin y sonne, 341. — Préparatifs pour l'assiéger ; son arrêté pour la convocation des sections ; elle est réduite, 342. — Détails sur sa reddition, 343. — Elle invite la commune de Bercy à marcher à son secours, 344. — Détails donnés par Barras sur ce qui s'est passé à la maison commune, 364. — Somme énorme trouvée dans ses caisses, 378. — Nouveaux détails de ce qui s'est passé à l'Hôtel-de-Ville, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, 385. — Fréron en demande la destruction, 395. — Relation des événements précédents, par Roux (de la Haute-Marne), 441. — Barras communique les arrêtés qu'avait pris la commune, 496. — Nouveaux faits communiqués par des employés au secrétariat, 529. — Suppliee des membres de la commune mis hors la loi, 560, 576, 584, 719. — Décret sur la nouvelle administration de la commune, 647. — Autre relatif aux actes de l'état civil, 695. — Adresse du conseil général à la Convention contre les aristocrates et les partisans de Robespierre, XXII, 152. — Opposition de Réal aux arrêtés de la commune, au 31 mai, XXIII, 402. — Décret au 1er prairial qui déclare la commune responsable de toute atteinte qui serait portée à la représentation nationale, XXIV, 499. — Annonce à la Convention qu'un rassemblement y est formé, et que Cambon est nommé maire ; décret qui met hors la loi tous les individus y réunis, 518, 522. — Motion de mettre à sa charge les secours accordés aux blessés de vendémiaire, XXVI, 254. — Exclusion de Cellier et de Pache de l'administration des hospices, XXIX, 772. — Installation de plusieurs membres de cette administration, 780. — Démission de la municipalité du neuvième arrondissement, 815. (*Voyez* Paris.)

Paris (département de). — Projets divers pour sa composition, II, 143, 420, 475. — Vœu de la commune sur cet objet, 489. — Vœux contraires des districts, III, 12, 41, 97. — Fixation de son étendue, 123. — Adhésion de la ville à ce décret, 172. — Annonce d'une carte de ce département, IV, 115. — Décret relatif aux élections de ses juges, VI, 278. — Assiette et répartition de ses contributions, 588. — Élection de ses administrateurs, VII, 59, 66, 98, 178, 215, 273, 307, 338, 353, 394, 446, 490, 578. — Lettre que lui adresse le ministre des finances, 458. — Cette autorité présente ses hommages à l'Assemblée nationale, 517. — Sa proclamation contre les agitateurs, 522. — Sa lettre à l'Assemblée sur l'affaire du 28 février, 606. — Elle est autorisée à déléguer à la municipalité les fonctions relatives à la vente des biens nationaux, 645. — Décret qui lui ordonne de présenter un projet pour la vente des murs et barrières environnant Paris, 724. — Son arrêté pour porter le deuil de Mirabeau, VIII, 24. — Elle propose de transformer l'église de Sainte-Geneviève en Panthéon et d'en accorder les honneurs à Mirabeau, 31. — Son arrêté sur la convocation des sections, 34. — Autre sur la police des cultes, 126, 163, 171, 336, 342. — Autre pour la location de l'emplacement des Jacobins à la société des *Amis de la Constitution*, 154. — Son adresse au roi sur les faveurs qu'il accorde aux prêtres réfractaires, 170. — Compte-rendu des événements relatifs au dessein du roi de se rendre à Saint-Cloud, 175. — Son adresse aux citoyens sur les agitations du moment, 186. — Sa pétition pour la prompte organisation du code pénal et la confection d'une loi sur le droit de pétition, 231. — Compte-rendu de ses travaux, 254, 261, 531, 597. — Autre que lui rend la commune de la suppression des grenadiers de la 6e division, 286. — Félicitations que lui adresse le département de l'Indre pour sa pétition au roi contre les ennemis de la constitution, 302. — Sa lettre à l'Assemblée sur l'hôpital des Quinze-Vingts, 591. — Arrêté des administrateurs, lors de la fuite du roi, pour faire mettre les scellés aux appartements des Tuileries et du Luxembourg, 719. — Ils sont autorisés à tenir leurs séances dans un des bureaux de l'Assemblée, 720. — Compte-rendu par eux des difficultés qu'éprouve la clôture des barrières, 735. — Ils protestent de leur dévouement à la constitution, 745. — Invitent l'Assemblée nationale à assister à la translation des restes de Voltaire au Panthéon, IX, 84. — Sont mandés à la barre, 146. — Leur admission ; ils reçoivent l'ordre de faire exécuter la loi sur la police des villes, 147. — Sont chargés de désigner une caisse pour l'échange des assignats de 5 livres, 163. — Demandent que le papier blanc soit réservé aux affiches de l'autorité publique, 189. — Arrêté du Directoire pour l'exposition au Louvre des ouvrages des artistes, 481. — Il félicite l'Assemblée de ses travaux restaurateurs de la liberté, X, 3. — Est admis à la barre, 55. — Ses arrêtés sur la liberté religieuse, 126, 176. — Autre pour le recouvrement des contributions, 272. — Sa pétition au roi contre le décret sur les troubles religieux et en faveur de celui contre les émigrés, 570. — Il est dénoncé à ce sujet par les citoyens et les sections de Paris, 606, 611, 628, 663, 764 ; XI, 307. — Explique cette pétition, X, 622. — Exposé de ses travaux, 689. — Observations sur son instruction relative aux mouvements produits par le surhaussement des sucres, XI, 210. — Lettre que lui adresse le ministre de l'intérieur sur les intrigues des ennemis de la constitution, 360. — Il est mandé à la barre, 397. — Reçoit une lettre de la commune de Paris sur les troubles des théâtres, 502. — Demande la fixation du mode d'exécution de la peine de mort, 544. — Rœderer justifie sa liste des retardataires dans le paiement des impositions, 557. — Et annonce l'exécution du décret d'accusation rendu contre de Lessart, 607, 610. — Réquisition de force armée faite par le Directoire pour réprimer les troubles de Bourg-la-Reine, 713. — Ses empiétements sur l'autorité municipale, 767. — Il demande des fonds pour la maison de secours, XII, 13. — Ses différends avec la municipalité, 40. — Il annonce à la commune du Bourget son dégrèvement, 47. — Son arrêté sur la fête en l'honneur des soldats de Châteauvieux, 113. — Il félicite le 2e bataillon de Paris de sa conduite à l'armée, 323. — Est autorisé à compléter deux compagnies de gendarmerie pour les prisons, 687. — Son arrêté pour le maintien de la tranquillité publique, 710, 711. — Querelle entre cette autorité et la municipalité sur le 20 juin, 766, 774. — Situation des rôles des contributions dans ce département, XIII, 50. — Motion de suspendre son directoire, 85. — Il est dénoncé par Brissot, 87. — Son arrêté pour la suspension du maire et du procureur de la commune, et pour la poursuite de Santerre, 91. — Il envoie à l'Assemblée le registre de ses délibérations, 92, 93. — Pétitions contre son arrêté, 93. — Autres pour sa destitution, 119, 192. — Le roi confirme son arrêté, 128, 131. — Il refuse d'envoyer à leur destination des volontaires de la section des Lombards

189. — Démission de ses membres, 224. — Décret pour leur renouvellement, 390. — Autre qui réduit la surveillance du directoire sur la municipalité à la partie des contributions, 399. — Levée de 30,000 hommes dans l'étendue du département et autres environnants, 549, 550. — Liste des membres de la commission qui remplace l'administration départementale, 634. — Décret qui lui demande le compte final de la caisse des secours, XIV, 324. — Rapport du décret qui lui retirait la surveillance de sûreté et de police, 694. — Affaire des élections départementales, 740, 771, 774, 801. — Arrêté de l'administration relatif aux certificats de résidence, 750. — Ses plaintes au sujet des calomnies répandues contre les Parisiens, et des mesures de plusieurs départements pour la levée de forces contre Paris, XV, 111. — Sa dénonciation de l'arrêté de la municipalité sur les spectacles, 158. — Elle est chargée de l'administration des Quinze-Vingts, 326. — Sa réunion à la commune pour délibérer sur des mesures de salut public, XVI, 46. — Sa proposition de faire marcher à l'ennemi tout Français au-dessous de 50 ans, 48. — Autre pour la fixation du *maximum* du prix du blé, etc., 175, 179. — Fonds avancés à ce département pour le remboursement des billets de secours, 462. — Il convoque les autorités constituées et les sections au 31 mai, 517. — Décret qui appelle ses membres auprès de la Convention, 531. — Plusieurs d'entre eux se réunissent au conseil général de la commune, 535. — Députation demandant l'arrestation et l'accusation de plusieurs députés, 536, 544, 548. — Organisation pour ce département d'une armée de 6,000 hommes à la solde de 40 sous par jour, 552. — Son arrêté ordonnant le départ d'un grand nombre de canonniers pour la Vendée, 632. — Autre pour la mise en réquisition de tous les armuriers, etc., 667. — Toutes les autorités du département félicitent la Convention de ses travaux, 729. — Son comité de salut public propose la mise hors la loi des députés évadés, et la taxation des comestibles, 756. — L'administration déclare mensongère l'annonce de symptômes de peste, XVII, 183. — Lettre de son procureur-général-syndic aux députés des assemblées primaires, 314. — Les autorités constituées du département jurent de mourir à la Montagne, 341. — Pétition de l'administration relative aux biens possédés en France par des étrangers, 599. — Elle sollicite une loi sur l'instruction, 674, 679. — Prend un arrêté en faveur de Gramagnac, 770. — Annonce de son prochain épurement, XVIII, 19. Sa réponse aux plaintes d'Hébert contre les obstacles mis à la circulation de son journal, 279. — Elle arrête la translation à la Monnaie des hochets des églises, 367. — Présentation à la barre de l'évêque et de son clergé renonçant à leur culte, 368. — L'administration invite la Convention à assister à la fête de la Raison, 399 — Son avis aux porteurs d'assignats démonétisés, 633. — Découverte d'or et d'argent faite par ses soins chez Dutartre, XIX, 35. — Sa proclamation sur les travaux du salpêtre, 102. Elle transmet à la Convention la lettre de Charles IX sur l'assassinat du connétable de Mouy, 619. — Son arrêté sur la suppression de la mendicité, 645. — Décret pour l'examen de la conduite des administrateurs, 730. — Arrêté de l'administration qui éloigne à vingt lieues de Paris les réfugiés de l'Ouest, XX, 69. — Elle félicite la Convention du décret qui proclame l'existence de l'Être suprême, 502. — Confirmation de son arrêté pour le remplacement des notaires, XXI, 73. — Elle est mandée à la barre de la Convention et la félicite de son triomphe au 9 thermidor, 536, 538, 539, 543. — Jure soumission à cette Assemblée, XXII, 210. — Son comité contentieux est chargé de l'examen des réclamations relatives à l'emprunt forcé, 272. — Nouvelles adresses des administrateurs à la Convention, XXIV, 198, 516. — Déclaration du Directoire en faveur du lycée des arts, XXV, 468. (*Voyez* la suite à Seine (département de la).

PARIS (districts de). — Sont convoqués par les électeurs, I, 172, 177. — Formation de leurs comités, 281. — Réflexions sur leur organisation, 307. — Attaques dirigées contre eux, II, 93. — Leur opposition à la municipalité, 314. — Ils sont autorisés à recevoir les dons patriotiques de bijoux, 332. — Leur vœu pour la formation d'un grand département, 496. — Réflexions sur leurs assemblées, III, 254. — Leurs députés sont présentés au roi, 374. — Réflexions contre leur permanence, 550. — Elle est demandée par la commune, 689. — Autres contre leur participation à l'administration, IV, 202. — Adresses sur leur permanence, 203. — Réflexions contre le plan de municipalité présenté par eux, 270. — Dénonciations contre eux au sujet de visites domiciliaires, V, 52.

Capucins du Marais (district des). — Dresse procès-verbal de l'assassinat de Trudon, II, 502.

Cordeliers (district des). — Exige un serment de ses députés à la commune, II, 194, 214, 224, 268. — Lettres de Peuchet contre un de ses arrêtés, 380, 469. — Réclamation de Laforgue en sa faveur, 421. — Il donne une fête patriotique, 445. — Arrête la formation d'un bataillon de vieillards, 517. — Délibère sur l'organisation du département, III, 12. — Fait arrêter des voitures chargées de lingots, 17. — Reçoit l'ordre de les relâcher, 35. — Met Marat sous sa protection, 177, 183. — Improbation de sa conduite, 212. — Il dénonce le Châtelet comme favorisant l'aristocratie, IV, 230.

Filles-Saint-Thomas (district des). — Envoie une garde d'honneur au président de l'Assemblée nationale, II, 71. — Ses grenadiers font frapper des jetons à l'image de Lafayette, IV, 632.

Jacobins (district des). — Son bataillon veut ouvrir une conscription militaire, III, 128. — Son éloge, IV, 332. — Sa lettre à Bailly, 449.

Luxembourg (district du). — Sa délibération concernant les représentants provisoires de la commune, V, 383.

Mathurins (district des). — S'oppose à la publication du journal de *la Tranquillité publique*, II, 331.

Petits-Augustins (district des). — Transmet à l'Assemblée des lettres à l'adresse du comte d'Artois, I, 205.

Petits-Pères-de-Nazareth (district des). — Demande que Paris forme un département, II, 475.

Saint-Germain-des-Prés (district de). — Réclame le paiement de la contribution patriotique en billets au porteur, IV, 195.

Saint-Honoré (district de). — Honneurs rendus par lui à la famille Agasse, III, 201, 225, 249, 250. — Son arrêté concernant les assignats, IV, 427. — Sa délibération contre la protestation de la minorité de l'Assemblée nationale, 707.

Saint-Jacques-du-Haut-Pas (district de). — Adhère à la loi martiale, II, 96. — Son arrêté relatif à un plan de municipalité, 460.

Saint-Jacques-l'Hôpital (district de). — Son adresse à Lafayette, II, 193.

Saint-Joseph (district de). — Son opinion sur les débats entre Bailly et Lescène-des-Maisons, II, 428. — Il prête le serment civique, III, 366.

Saint-Lazare (district de). — Vote contre le cours forcé des billets de caisse, III, 303.

Saint-Magloire (district de). — Vote pour que Bailly reste maire sans nouvelle élection, III, 198.

Saint-Martin-des-Champs (district de). — Est dénoncé comme s'opposant à la loi martiale, II,

93, 96.—Sa délibération sur la démission des membres de la commune, IV, 222.

Saint-Philippe-du-Roule (district de).—Combat les imputations dirigées contre le Châtelet, IV, 354.

Saint-Roch (district de). — Est accusé de violer le secret des lettres, II, 23, 24.

Sainte-Opportune (district de). —Proteste contre le serment exigé par le district des Cordeliers, II, 268.

Val-de-Grâce (district du). — Son arrêté relatif à un plan de municipalité, II, 460.

Paris (garde nationale de). — Sa formation; Lafayette en est nommé commandant, I, 163, 164, 177.—Augmentation de sa force, 283.—Son organisation; bénédiction de ses drapeaux, 283, 307. — Elle somme Lafayette de la conduire à Versailles, II, 26. — Y arrive, 36. — Délivre le château, 42.— L'Assemblée lui vote des remercîments, 70. — Elle est augmentée, 89. — Arrivée de fusils de Maubeuge pour son armement, 314, 323. — Son réglement en cas d'incendie, 354. — Debats sur la forme de ses brevets, 498.— Réflexions contre l'assistance qu'elle est tenue de prêter aux gardes du commerce, III, 103. — Sur ses comités de surveillance, 144. — Et sur l'organisation de ses bataillons soldés, 152. — Arrêté sur la police des spectacles et sur sa consigne, 247. — Deux capucins y sont admis comme sapeurs, 482. — Différends entre ses chasseurs et les gardes suisses, IV, 322. — Adresse du bataillon de l'Oratoire à l'Assemblée, 449. — Conduite patriotique du bataillon d'Henri IV, 671. — Décret relatif à l'inscription pour son service, V, 332.— Arrêté concernant les objets de petite monture, 410. — Admission à la barre d'une députation de la garde nationale, demandant une loi pour son organisation, VI, 418.— Elle sollicite Lafayette de reprendre le commandement dont il a donné sa démission, VIII, 193, 202, 218. — Lui envoie une députation qui se rend avec lui chez le roi, 231. — Licenciement du bataillon soldé de l'Oratoire, 233. — Sa recréation, 254. — Motifs de la suppression des grenadiers de la 6e division, 286. — Décret qui ordonne un rapport sur la garde soldée, 576. — Motion de l'incorporer dans les troupes de ligne, 694.— Une députation prête le nouveau serment entre les mains de l'Assemblée nationale, 735, 737. — Suppression de la garde soldée et sa recréation, IX, 300, 303, 312. — Division de la garde nationale en soixante bataillons; formation d'un corps de cavalerie, 643, 660. — Décret concernant ses chefs de division, 794. — Arrêté sur sa nouvelle organisation, X, 38.—Les chasseurs demandent à y être conservés, 79.—Lettre de Lafayette en quittant le commandement, 82.—Arrêté relatif à son commandement général; autre concernant ses chasseurs volontaires, 90.—Elle offre à Lafayette une épée à garde d'or, 93.—Pétition des sections pour la conservation des compagnies des gardes françaises, 114. — Décret sur la formation des bataillons soldés en troupes de ligne, 319.—Présentation à l'Assemblée nationale de ses nouveaux officiers; récompenses demandées pour ceux qui auront bien mérité de la patrie, 639.—Prestation du serment par ses officiers, 674.—Décret concernant ses compagnies de chasseurs, XI, 69, 219, 365. — Projet d'une loterie en sa faveur, 294.— Décret sur ses pensions de retraite, 389.— Projet d'organisation de ses canonniers volontaires, 559. — Discours du roi à la garde nationale, 654. — Ordre du roi pour en être entouré, 667. — Taxe imposée aux retardataires, XII, 374. — Elle offre un sabre d'honneur à Pie, 377.— Poursuites demandées contre son commandant pour avoir dévoilé les mesures prises relativement au départ du roi, 481.— Elle reçoit les remercîments de l'Assemblée, 513, 542, 543. —Décret portant qu'elle fera le service auprès du roi jusqu'à la réorganisation de sa garde, 529. — Présentation de ses canonniers à l'Assemblée, 553. — Elle offre de se porter au dehors en cas de besoin, 605. — Dénonciation d'une pétition de son état-major contre les rassemblements des fédérés, et demande de son licenciement, 618, 622, 687, 783; XIII, 23.— Il est licencié, 28, 31. — Querelles sanglantes entre des gardes nationaux et des Marseillais, 292, 295, 310. — Adresse à ceux qui se rendent au camp de Soissons, 301. — Réclamation pour la suppression des compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, 348. — Destitution de son commandant-général; réorganisation de son état-major, 378. — Serment prêté par son commandant, 626.— Désordres causés par la garde à cheval dans la rue de Varenne, XIV, 404.— La garde nationale commandée par Santerre arrête le pillage des comestibles, XV, 575. — Réclamations contre la nomination de Boulanger à son commandement, XVI, 426. — Il le quitte, 441. — Son commandant-général est invité à faire garnir de canons les postes importants, 474.— Ses mouvements pour protéger la Convention, 494. — Décret pour la suppression des compagnies du centre, XVII, 711. — Autre sur leur solde, XVIII, 159. Elle félicite la Convention d'avoir échappé aux poignards des assassins, XX, 598. — Suppression de son commandement-général, XXI, 334. — Barras la commande au 9 thermidor, et six adjoints lui sont donnés, 340. — Il donne sa démission après le rétablissement de la tranquillité, 364. — Décrets divers relatifs à son organisation, 372, 418; XXII, 672, 737; XXIII, 269. — Autre sur son service personnel, XXIV, 5. — Pichegru en est nommé commandant au 12 germinal, 119.— Rapport et décret sur sa réorganisation, 223, 240, 242. — Motion de confier son commandement au chef de la 17e division, 292. — Les comités sont chargés de faire exécuter le décret précédent, 345. — Delmas, Gillet et autres sont chargés de sa direction à la suite des mouvements de prairial, 531.— Décret qui dispense les ouvriers et indigents d'en faire le service, 578. — Nouveau rapport sur sa réorganisation, XXV, 5. — Réduction à vingt-quatre du nombre de ses adjudants de division, 16, 64. — Article supplémentaire sur l'élection de ses officiers, 144. — Fonctionnaires publics exemptés de son service, XXVI, 18. — Proposition de la désarmer à la suite du 13 vendémiaire, 157. — Décret qui supprime son état-major, ainsi que ses grenadiers et ses chasseurs, 163. — Message du Directoire sur son organisation, XXVIII, 264. (*Voyez*, pour les lois générales, Garde nationale.)

Paris (parlement de). — Résiste à l'impôt territorial et à celui du timbre, *Introd.*, 8, 243. — Est exilé à Troyes, et rappelé, 8, 248, 259. — S'oppose à l'établissement des grands bailliages, 9.— Incertitude de sa conduite; il mande Guillotin à sa barre, 18. — Enregistre l'impôt du second 20e; s'oppose aux emprunts graduels, 259. — Le roi le rappelle aux principes de la monarchie, 263. — Il proteste contre l'enregistrement des emprunts graduels; exil de plusieurs de ses membres, 268. — Ses récriminations, 271. — Exposition de ses principes sur la monarchie, 284. — Siége du palais; députation au roi, 289. — Il refuse de la recevoir, 291. — Discours du roi contre ses écarts, 294. — Son opposition à la cour plénière, etc., 318. — Edit pour la réduction de ses offices; ses réclamations, 299, 314, 320, 321. — Autre édit sur ses vacances, 302. — Nouvelles réclamations, 320. — Il proteste de nouveau contre le lit de justice du 8 mai, 322. — Enregistre l'édit de convocation des États-généraux, 329. — Et celui relatif à ses vacances, 333. — Fait brûler les *Annales* de Linguet, 335. — Son arrêté relatif à la convocation des États-généraux; son opinion sur la repré-

sentation du tiers, 596. — Il réclame la fixation du retour périodique des États-généraux, 564. — Félicite l'Assemblée nationale à la suite du 14 juillet, I, 189.— Sa chambre des vacations enregistre le décret relatif aux parlements, II, 146. — Dépôt de ses registres; lettre du garde des sceaux au maire de Paris à ce sujet, IV, 464. — Mention honorable du civisme et de la générosité de sa chambre des vacations, V, 579. — Réclamation contre sa prétendue cessation de fonctions, 618. — Décret concernant ses greffiers, VI, 158.

Paris (sections de). — Division de la ville en quarante-huit sections, IV, 700. — Leur rassemblement pour la fédération civique, 707. — Officiers municipaux nommés par elles, VI, 122.— Elles sont convoquées pour délibérer sur le renvoi des ministres, 223, 290. — Les dénoncent, 344. — Réflexions contre les pouvoirs qu'elles s'arrogent, VII, 85. — Réflexions contre leur permanence, 401. — Arrêté du département relatif à leur convocation, VIII, 34. — Elles demandent la conservation des compagnies de gardes françaises, X, 114. — Réflexions sur leurs délibérations, 139.— Elles dénoncent la pétition du département de Paris relative aux troubles religieux, 606, 611. — Demandent à se constituer en surveillance permanente, XII, 511, 687; XIII, 31. — Dénoncent l'état-major de la garde nationale, XII, 687.— Sont mises en permanence ainsi que celles de toute la France, XIII, 248. — Réunion au 10 août de leurs commissaires à l'Hôtel-de-Ville; leurs opérations dans cette journée, 384. — Changement des noms de plusieurs d'entre elles, 414.— Elles fourniront une levée de volontaires, 594. — Décret sur le mode de leur convocation, 604.— Elles jurent de ne reconnaître d'autre autorité que celle de l'Assemblée nationale, 619. — Serment prêté par leurs présidents, 626.— Leur adresse à l'Assemblée, 659. — Arrestations ordonnées par elles, 715. — Pétion leur déclare qu'il opte pour les fonctions de député à la Convention, 734. — Elles demandent que l'élection du maire ait lieu à haute voix, XIV, 123.— Les membres du comité de surveillance leur sont dénoncés pour non-présentation de leurs comptes, 234. — Leurs adresses contre le projet d'une garde isolée pour la Convention, 253, 386.—Suppression de la réserve qui y avait été levée, 259.— Pétition de vingt-deux d'entre elles en faveur de citoyens de Lorient arrêtés, 324. — Pétition de la commune au nom de toutes, demandant le prompt jugement de Louis XVI, 641. — Plusieurs autres présentent Viet à la Convention, et invitent ses membres à l'union, 775. — Attaques dirigées contre elles par des fédérés du Finistère, 831.— Présentation, par dix-huit d'elles, des blessés du 10 août, en demandant vengeance contre Louis XVI, XV, 7.— Arrêté du département de la Haute-Loire, tendant à soustraire la Convention à leur despotisme, 68.— Réclamations et débats sur leur permanence, 72, 75. — Elles demandent le rapport de la loi qui autorise l'échange des assignats contre le numéraire; des fédérés accusent les mesures prises dans la plupart de ces assemblées, 136. — Plusieurs réclament près de la commune pour qu'une garde soit donnée à Roland, 178. — Leur pétition relative aux subsistances, 430, 434. — Autre pour la prohibition de la vente du numéraire, 615. — Leur empressement à voler au secours de l'armée de Belgique; demande par plusieurs de la création d'un tribunal révolutionnaire, 665. — Elles protestent de leur ardeur pour la défense de la République, 667. — Se plaignent des généraux, et demandent à la Convention si elle peut sauver la patrie, 820, 823.— L'arrêté de leurs commissaires est cassé par la commune, XVI, 42. — Leur activité pour armer de nouveaux défenseurs, 46. — Elles offrent leurs bras à la Convention, 58. — Annonce de leur projet de demander l'expulsion de vingt-deux députés, 150. — Lecture par Rousselin de cette pétition, et débats y relatifs, 156, 162, 167, 170, 190, 195, 227. — Elle est improuvée, 199. — Elles demandent le rapport de ce décret, 316. — Des commissaires de la Convention y sont envoyés à l'occasion du recrutement, 343. — Approbation des mesures prises par elles à ce sujet, 352. — Leurs dispositions contre les rebelles, 370, 386. — Plusieurs d'entre elles réclament contre la nomination de Boulanger au commandement de la garde nationale, 426. — Justification de leurs commissaires, 429. — Décret qui ordonne la levée de leurs séances à dix heures précises, 464, 467. — Dix-sept d'entre elles prennent Hébert sous leur sauvegarde, 482, 486, 490. — Réclament la suppression de la commission des Douze et le procès de Roland, 499. — Sont convoquées au 31 mai; cassent les autorités et les rétablissent, 517. — Demandent la cassation de tout décret rendu sur le rapport de la commission des Douze, sa traduction au tribunal révolutionnaire, etc., 522. — Créent au 31 mai une commission de onze membres pour prendre les mesures de salut public, 527. — Décret portant qu'elles ont bien mérité de la patrie, 552. — Des commissaires sont chargés de les instruire des mesures de la commune, 533. — Décret portant que des voitures chargées de subsistances suivront leurs bataillons, 543. — Elles sont invitées à exclure des comités révolutionnaires les signataires des pétitions des 8,000 et des 20,000, etc., etc., 550. — Adresse d'Angers contre elles, 576. — Projet de leur faire nommer un commandant-général, 578. — Dissensions dans leur sein, 622. — Elles offrent leurs canons pour l'armée envoyée contre les rebelles, 637, 638. — La suppression de leur permanence est demandée par Marat, 706. — Elles présentent à l'Assemblée leur acceptation unanime de la constitution, XVII, 140. — Arrêté qui leur confie l'exécution de la loi sur les accaparements, 281. — Elles demandent l'interruption de toutes les affaires pour voler au secours de la patrie, 410. — Arrêté de plusieurs portant que le maire Pache a bien mérité de la patrie, 514. — Leur pétition sur les subsistances et sur la formation d'une armée révolutionnaire, 580. — Leurs commissaires demandent que la terreur soit mise à l'ordre du jour, 581. — Indemnité accordée aux citoyens pauvres qui assisteront à leurs assemblées, 583.—Décret sur la tenue de leurs assemblées, 625.— Elles en demandent le rapport, 682. — Réflexions sur ce décret, 745.— Adresses qu'elles présentent à la Convention, XVIII, 20. — Elles réclament un jury spécial pour les accapareurs, 208.—Plusieurs d'entre elles déclarent ne reconnaître que le culte de la Raison, 381, 397, 441. — Demandent qu'on cesse de salarier les cultes, 402. — Découvrent des objets précieux chez le nommé Amonin, 535. — Offrent à la Convention des chaudières de salpêtre, XIX, 385, 639, 641, 685, 699, 704.—La remercient d'avoir aboli l'esclavage, 471.— Dénoncent les fournisseurs de l'habillement, 555. —Expriment leurs sentiments sur la conspiration de l'étranger, 711, 815. — Félicitent la Convention de l'arrestation des conjurés, 727. — État du salpêtre produit par chacune d'elles, XX, 43. — Dénonciation contre les intrigants qui les conduisent, 202. — Arrêté pour la distribution de la viande qui doit leur être faite, 269. — Secours qui leur sont accordés pour distribuer aux indigents, 423. — Dénonciation aux Jacobins contre les sociétés sectionnaires, 482, 490, 498. — Dissolution de plusieurs de ces Assemblées, 518, 554. — Adresses de différentes sections contre les assassins de Robespierre et de Collot-d'Herbois, 564, 566, 573. — Découverte de poignards à leur destination, 584. —

Dénonciation par l'une d'elles d'un arrêté qui invite les autorités à venir prêter serment à la commune, au 9 thermidor, XXI, 341, 342. — Elles jurent fidélité à la Convention; décret qui défend de les convoquer sans l'autorisation des comités de gouvernement, 341. — Autre portant qu'elles ont bien mérité de la patrie, 345.—Suite des protestations de leur dévouement à la Convention, 345, 354; XXII, 217, 224, 233. — Elles demandent la liberté de plusieurs détenus, XXI, 384. — Motion de rapporter le décret qui accordait 40 sous à ceux qui assistent à leurs assemblées, 555. — Indemnités accordées à leurs commissaires civils, 714. — Adhésion de plusieurs d'entre elles à l'adresse de la société populaire de Dijon, XXII, 41. — Formation d'une compagnie de canonniers dans chacune d'elles, 506. — Elles félicitent la Convention d'avoir fermé les Jacobins, 554, 597, 601, 605, 642, 656. — Et d'avoir rappelé les députés proscrits, 735; XXIII, 588, 669, 678, 703. — Autres adresses applaudissant à ses travaux, et attaquant les partisans de Robespierre, 99, 182, 190, 261, 422, 434, 437, 510, 549. — Accusations contre l'une d'elles, 510. — Fixation de la tenue de leurs assemblées, XXIV, 87. — Treize d'entre elles demandent le retour des artistes du Théâtre-Français dans le local du faubourg Germain, 95. — La générale y est battue, 114. — Approbation des arrêtés de plusieurs d'entre elles contre la permanence de la section de Montreuil, 346, 366. — Troubles dans quelques-unes à l'occasion des subsistances, 356. — Décret qui les convoque, 499. — Autre qui envoie près d'elles des représentants pour éclairer le peuple sur l'insurrection du 1er prairial, 501. — Autre qui les autorise à prononcer le désarmement et l'arrestation des terroristes, 515.— Elles se rendent à la Convention menacée par celles de Montreuil, de Popincourt et des Quinze-Vingts, 527.— Les femmes sont exclues de leurs assemblées, 539.— Elles sont autorisées à prolonger leurs séances jusqu'à sept heures pour le désarmement des terroristes, 543. — Décret qui leur enjoint de le terminer dans le jour, 569. — Fixation de la ration de pain, par individu, à distribuer dans chaque section, 698.— Rapport ordonné sur les dangers de leurs assemblées, XXV, 471. — Rejet de la motion de les supprimer, 494.— Leur lutte contre les décrets qui ordonnent la réélection au Corps législatif des deux tiers de la Convention, 722, 728, 729, 730, 734, 735. — Débats et accusations contre leurs meneurs; mesures pour leur faire respecter la loi; leurs mouvements au 13 vendémiaire, 734; XXVI, 10, 44, 113, 114, 116, 117, 123. — Arrestation ordonnée des émissaires envoyés par elles dans les départements, 134. — Détails sur celui qu'elles ont envoyé dans le Calvados et sur les intentions de leurs meneurs, 158.— Suppression de leurs assemblées du décadi, 173. — Adresse de plusieurs communes contre leurs entreprises, 187.

Amis de la Patrie (section des), auparavant du *Ponceau*. — Demande le départ de Paris de toutes les troupes soldées, XVI, 288.—Son adresse à la Convention, XXII, 217. — Elle demande la punition de ceux qui portent atteinte aux sociétés populaires, 481.

Arcis (section des). — Demande la suppression de toute correspondance entre les sociétés populaires, XVI, 478. — Et la traduction au tribunal révolutionnaire des membres du comité des Douze, 512. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Se forme en société populaire, 685. — Chante aux Jacobins un hymne patriotique, 754. — Destitution de son comité révolutionnaire, XX, 270. — Le calme y est rétabli par Payan, XXI, 36. — Son adresse à la Convention, XXII, 218. — Sa pétition en faveur de la veuve Sémillard, XXIII, 60. — Elle proteste de son respect pour la Convention, XXV, 694. — Accepte la constitution, 758.

Arsenal (section de l'). — Son adresse contre les complices des prêtres de sang, X, 613.— Elle désavoue celle de la Commune à l'armée, XIII, 336. — Prête le serment révolutionnaire, XVI, 527. — Accepte la constitution, XVII, 40. — Troubles dans son sein, à l'occasion de la demande faite par les jeunes gens pour que la section parte en masse, 82. — Elle félicite la Convention sur son adresse aux Français, XXII, 225.— Demande le désarmement des agents de la tyrannie détruite, XXIV, 29. — Met ses canons à la disposition du gouvernement, XXV, 29.

Beaubourg (section de). (*Voyez* Réunion.)

Beaurepaire (section de), nouveau nom de celle des *Thermes*. (*Voyez* Thermes.)

Bibliothèque (section de la). (*Voyez* Lepelletier.)

Bonconseil (section de), ci-devant *Mauconseil*.— Demande une loi contre les duels, VI, 382, 383.— Saisit un envoi considérable d'argent, VII, 386, 570. — Son arrêté pour la déchéance du roi, XIII, 327.— Il est annulé, 333.— Elle le désavoue, 357.— Décret portant que le bataillon de ce nom reprendra son rang, XIV, 785.— Adresse de cette section relative aux troubles de Paris, XV, 567.— Elle demande la traduction au tribunal révolutionnaire de plusieurs députés, 695.—Le décret d'accusation contre Brissot, Guadet et autres, XVI, 87, 90.— Et l'envoi de volontaires dans l'Ouest, 242.— Proteste de ne souffrir aucun tyran, 319.— Des citoyens de cette section se plaignent d'avoir été emprisonnés pour avoir présenté une pétition à la Convention, 322.— Elle arrête au 31 mai les courriers et les administrateurs de la poste, 518.— Accepte la constitution, XVII, 71. — Son comité révolutionnaire annonce une découverte de plus de 500 marcs d'argenterie, XVIII, 535. — Elle félicite la Convention de ses mesures contre les conspirateurs, XIX, 711.— Réclame l'élargissement des patriotes, le maintien des sociétés populaires, etc, XXI, 787.—Son adresse contre le royalisme, XXIII, 216.— Elle invite la Convention à assurer l'arrivage des subsistances, XXIV, 114. — Réclame le rétablissement de la contrainte par corps, l'abolition de l'effet rétroactif de la loi des successions, etc., 499. — Et la déportation des individus arrêtés et désarmés, 593. — Un citoyen de cette section se plaint de n'avoir pas été admis dans une assemblée primaire, XXV, 682.

Bondy (section de). — Son adresse, lors de la fuite du roi, VIII, 743. — Découverte d'armes faite par son juge de paix, XII, 578. — Elle demande que chaque citoyen soit astreint à son service personnel, 687. — Trait de patriotisme, XIV, 439. — Elle accepte la constitution, XVII, 40. — Découvre d'objets précieux chez Amonin, XVIII, 535.

Bonne-Nouvelle (section de).— Demande la punition de Castries qui a provoqué en duel Charles Lameth, VI, 373.— Son adresse contre l'état-major de la garde nationale, XIII, 25. — Elle accepte la constitution, XVII, 48.—Se forme en société populaire, 685.— Félicite la Convention de son adresse aux Français, XXII, 247. — Troubles y élevés par les dénominations de terroristes et autres, XXIII, 100. — Elle demande à la Convention de rassurer le peuple sur les subsistances, XXIV, 114. — Sa pétition contre les agioteurs, les terroristes, etc., etc., XXV, 471.— Elle accepte la constitution, 734.

Bonnet-Rouge (section du), ou de la *Liberté*, auparavant de la *Croix-Rouge*, et depuis de l'*Ouest*. (*Voyez* Ouest.)

Brutus (section de), auparavant *Lafontaine Montmorency*, et *Lafontaine-et-Molière*.—Demande les moyens de maintenir le respect dû à la Convention,

XVI, 523.— Félicite cette Assemblée du décret sur les détenus, XIX, 667. — Solennise le 14 juillet, XXI, 217. — Dénonce un parti qui existe dans son sein, XXIII, 351.— Demande le désarmement des terroristes, 595.— Son éloge, XXIV, 135.— Elle félicite la Convention de sa victoire de prairial, 515.

Butte-des-Moulins (section de la), dite aussi du *Palais-Royal* et de la *Montagne*.— Sa lettre contre les maisons de jeu, VI, 534. —Elle adhère au décret des 20,000 hommes, XII, 649. — Improuve la conduite du conseil municipal dans les troubles de Paris, XV, 603. — Son adresse contre la vente de l'argent et les maisons de prostitution, 720. — Elle demande la répression de l'anarchie et une constitution, XVI, 414. — Jure de défendre les représentants et de les venger s'ils succombent, 463. — Est commandée pour marcher au secours de la Convention, 494, 496. — Prête le serment révolutionnaire ; justification de son commandant, 527. — Ses discussions avec d'autres sections, 538. — Elle offre à la Convention des dépouilles du culte, XVIII, 480. — Son adresse à cette Assemblée, XXI, 100. — Elle en rejette une relative à la nomination des comités révolutionnaires, 611. — En présente une aux Jacobins, XXII, 41. — Une autre à la Convention, 233. — Réclame en faveur de Raffet et de Muller, 736.— Demande une constitution sage et un gouvernement stable, XXIV, 131. — Veut qu'on en écarte les entraves, 268. — Réclame la conservation du comité de sûreté générale, 344. — Félicite la Convention de sa victoire de prairial, 515.— Demande qu'il soit ordonné à tous ceux qui ne rejoindront pas leurs bataillons de rentrer chez eux, 537. — Accepte la constitution, XXV, 758. — Décret qui nomme un adjoint à son commissaire de police, XXVI, 48; XXVII, 406, 429. — La cocarde nationale y est arrachée au 13 vendémiaire, 133.

Challier (section de).—Son adresse aux Jacobins, XXII, 41.

Champs-Elysées (section des). — Des commissaires y sont envoyés pour garantir la sûreté des personnes, XIII, 644. — Elle dénonce divers arrêtés de plusieurs sections de Paris, XV, 8. — Demande l'organisation de la municipalité, XVI, 437. — Et la punition du 11e bataillon de Paris, XVIII, 503. — Son adresse à la Convention, XXII, 240. — Elle réclame l'organisation de la constitution de 1793, XXIV, 109. — Son éloge, 135. — Elle félicite la Convention de son énergie au 12 germinal ; arrestation à ses barrières des voitures conduisant les députés arrêtés, 139. — Elle annonce son empressement à exécuter la loi sur la garde nationale, 437. — Remet ses canons, et demande la punition des révoltés de prairial, 673. — Se plaint qu'il y ait des troupes autour de Paris, XXV, 607, 611.

Cité (section de la), auparavant de l'*Ile-Notre-Dame*, et depuis, de la *Raison*.— Réclame contre l'arrestation de son président et de son secrétaire, XVI, 490, 491. —Sa pétition en faveur de Guillemineau, XVII, 347. — Arrestation des principaux aristocrates qu'elle renferme, 578.—Elle prend le nom de *Section de la Raison*, XVIII, 397. — Renvoi au comité de sûreté générale de son arrêté sur les subsistances, XX, 230. — Elle désavoue les pétitions insidieuses présentées en son nom, XXIV, 191. — Demande la réhabilitation de la famille Renaut, 303. — Accepte la constitution et rejette les décrets des 5 et 13 fructidor, XXV, 730.

Contrat-Social (section du), auparavant des *Postes*. — Enlèvement de ses procès-verbaux par la commission des Douze, XVI, 471. — Dénonciation de Lanjuinais contre l'illégalité de son assemblée, 521. — Elle réclame en faveur de Chaudot, XIX, 495. — Dénonciation contre son comité révolutionnaire, XX, 365. — Elle réclame la liberté de plusieurs de ses membres, XXII, 134.

Croix-Rouge (section de la). (*Voyez* Ouest.)

Droits de l'Homme (section des), auparavant du *Roi-de-Sicile*.— Accepte la constitution, XVII, 71.— Se plaint de la disette des denrées, XXIV, 108. — Offre ses canons, 594. — Accepte la constitution, XXV, 757.

Faubourg Antoine (sections du). (*Voyez* Montreuil, Popincourt et Quinze-Vingts.)

Faubourg Saint-Denis (section du). (*Voyez* Nord.)

Fédérés (section des). (*Voyez* Indivisibilité.)

Fidélité (section de la), auparavant de l'*Hôtel-de-Ville* ou de la *Maison-Commune*. — Invite la Convention à rester à son poste, etc., XXIV, 112. — Désavoue l'adresse présentée en son nom le 12 germinal, 278. — Son juge de paix dénonce deux officiers de santé, XXIX, 111.

Finistère (section du), ci-devant des *Gobelins*. — Réclame contre l'arrestation de Pâris et de Bouland, XIII, 248. — Offre ses biens comme gage des assignats, XV, 375. — Des commissaires de la Commune sont chargés de l'éclairer sur la révolution du 31 mai, XVI, 526. — Elle propose des mesures contre les accapareurs, XIX, 672. — Demande du pain à la Convention, XXIII, 717. — Désavoue la pétition de son comité civil sur les subsistances, XXIV, 3.

Fontaine-Grenelle (section de la). — Adhère au décret des 20,000 hommes, XII, 649. — Son adresse contre Lafayette, XIII, 22. — Son opinion sur la garde départementale, XIV, 263. — Elle accepte la constitution, XVII, 59. — Apporte les diamants, l'or et l'argent trouvés dans la cave de l'ex-ministre Amelot, XVIII, 479. — Découvre de l'or enfoui chez Barbier, XIX, 129. — Suspension des séances de sa société, XX, 417. — Elle rejette une adresse relative à la nomination par le peuple des comités révolutionnaires, XXI, 610. — Demande l'épuration des autorités constituées, XXIII, 60.—Son adresse contre les terroristes et contre Marat, 426. — Elle vient défendre la Convention au 1er prairial, XXIV, 503.

Fraternité (section de la), auparavant de l'*Ile-Saint-Louis*.— Demande la répression de l'anarchie et une constitution, XVI, 414. — Dénonce un complot contre la Convention, 456. — Est invitée à en faire connaître les auteurs, 466, 467. — Prête le serment du 31 mai à la Commune, 527.—Poursuite contre elle à l'occasion d'un arrêté tendant au fédéralisme, XVII, 118. — Elle réclame l'arrestation de tous les prêtres, XVIII, 410. — Demande du pain à la Convention, XXIV, 113. — Dénonce Louis Roux et Antoine Perrault, XXV, 119.

Gardes-Françaises (section des), auparavant de l'*Oratoire*. — Blâme le serment de la section du Luxembourg relatif au jugement de Louis XVI, XIV, 868. — Son arrêté contre Chenaux et contre Leroux, XV, 627. — Elle renouvelle le serment de défendre les personnes et les propriétés, XVI, 483. — Son adresse contre la minorité turbulente de la Convention, 509. — Elle désavoue l'adresse provoquée par Chazot qu'elle a chassé, 535.—Ses dissensions avec plusieurs autres sections, 538. — Son commissaire donne des détails sur la Vendée, XVII, 249. — Présentation à la Convention du salpêtre qu'elle a fabriqué, XIX, 508. — Elle félicite cette Assemblée de sa victoire de germinal, XXIV, 181.—Annonce qu'elle s'est conformée à la loi, XXVI, 116. — Défend la Convention au 13 vendémiaire, 119.

Gobelins (section des), depuis du *Finistère*. (*Voyez* Finistère.)

Grange-Batelière (section de la). (*Voyez* Mont-Blanc.)

Gravilliers (section des). — Demande une loi contre le duel, VI, 417. — Provoque la déclaration du danger de la patrie, XIII, 79. — Demande le décret d'accusation contre le roi, 332. — Et son prompt jugement, XIV, 147. — Dénonce Cassaignes, XVI, 694. — Son adresse contre l'agiotage et l'accaparement, 747. — Elle offre à la Convention des dépouilles du culte, XVIII, 420. — Donne des détails sur ce qui s'est passé à la Commune au 9 thermidor, XXI, 385. — Réclame l'élargissement des patriotes, le maintien des sociétés populaires, etc., 787. — Proclame l'insurrection au 12 germinal, XXIV, 85, 87. — Arrête L. Bourdon, 125.

Guillaume-Tell (section de). (*Voyez* Mail.)

Halle-aux-Blés (section de la). — Invoque une loi contre le duel, VI, 431. — Son adresse lors de la fuite du roi, VIII, 743. — Autre de sa société fraternelle sur l'émigration, X, 179. — Autre contre les prêtres insermentés, 612. — Elle dénonce l'état-major de la garde nationale, XII, 687. — Demande la reddition des comptes du comité de surveillance, XV, 415. — Son adresse contre la majorité de la Convention, XVI, 100, 103, 118. — Elle accepte la constitution, XVII, 48. — S'élève contre une adresse relative à la nomination des comités révolutionnaires, XXI, 611. — En présente une à la Convention, XXII, 218. — Demande la république démocratique, ou la mort, XVIII, 182. — La destruction du monument de la place des Invalides, 517. — La mise en activité de la constitution, la division des pouvoirs, etc., XXIV, 114. — Sa pétition contre les terroristes, XXV, 447. — Elle réclame des éclaircissements sur le résultat des votes pour la réélection des conventionnels, XXVI, 50.

Henri-Quatre (section d'). (*Voyez* Pont-Neuf.)

Homme-Armé (section de l'), auparavant du *Marais*. — Offre des habillements pour les volontaires, XV, 494. — Prête le serment révolutionnaire, XVI, 527. — Prend le nom de *l'Homme-Armé*, 558. — S'impose un carême civique, 726. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Dénonce son comité révolutionnaire, XXI, 446. — Son adresse à la Convention, XXII, 224. — Elle réclame l'organisation de la constitution de 1793, XXIV, 109. — Fait la remise de ses canons, 673.

Hôtel-de-Ville (section de l'). (*Voyez* Fidélité.)

Ile-Notre-Dame (section de l'). (*Voyez* Cité.)

Ile-Saint-Louis (section de l'). (*Voyez* Fraternité.)

Indivisibilité (section de l'), auparavant de la *Place-Royale* et des *Fédérés*. — Réclame Pétion, XIII, 79. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Demande à partir en masse, 450. — Son adresse à la Convention, XXII, 218. — Elle réclame la prompte organisation de la constitution de 1793, XXIV, 102. — Fait la remise de ses canons, 673.

Innocents (section des). (*Voyez* Marchés.)

Invalides (section des). — Accepte la constitution, XVII, 66. — Demande la punition des traîtres du 11e bataillon, XVIII, 524. — Son adresse contre les septembriseurs, XXIII, 606.

Jardin-des-Plantes (section du), ci-devant des *Sans-Culottes*. — Accepte la constitution, XVII, 71. — Présente à la convention des prêtres qui viennent d'abjurer, XVIII, 400. — Et le jeune tambour Pajot, XIX, 176.

Lafontaine et Molière (section de), depuis *Brutus*. (*Voyez* Brutus.)

Lepelletier (section), auparavant de la *Bibliothèque* et de *Quatre-Vingt-Douze*. — Désavoue une adresse relative à la déchéance du roi, XIII, 335. — Prend sous sa sauvegarde les signataires des pétitions, 644. — Demande la répression de l'anarchie et une constitution, XVI, 414. — Est commandée pour marcher au secours de la Convention, 496. Prête le serment révolutionnaire, 527. — Ses dissensions avec d'autres sections, 538. — Elle accepte la constitution, XVII, 53. — Annonce l'arrestation de l'assassin de Robespierre et de Collot-d'Herbois, XX, 543. — Déplore le malheur d'avoir eu Admiral dans son sein, et se glorifie de posséder Geffroy, 605. — Présente ce dernier à la Convention, XXI, 84. — Troubles y excités par Chrétien, XXII, 135. — Son adresse à la Convention, 217. — Elle se plaint de l'élargissement des partisans de Robespierre, XXIII, 348. — Demande leur désarmement, XXIV, 29. — Son éloge, 135. — Elle félicite la Convention de sa victoire du 12 germinal, 181. — Et de celle de prairial, 515. — Demande vengeance du meurtre de Féraud, 519. — Veut qu'il soit défendu aux particuliers de parcourir les rues en pelotons, 537. — Son adresse contre le réarmement des terroristes, XXV, 111. — Elle demande qu'il soit permis aux sections de s'assembler pour préciser les faits à la charge de ceux qu'elles ont fait arrêter, 303. — Exprime ses sollicitudes sur les circonstances présentes, 652. — Ses arrêtés contre le pouvoir constituant, 686, 694. — Elle demande la mise en jugement de Pache et autres, XXVI, 23. — Dénonciation d'un arrêté pris par elle au 13 vendémiaire, 114. — Elle est investie dans cette journée, 118, 119. — Son arrêté pour la convocation des électeurs, 126. — Ses rebelles sont dissipés, 132, 133, 134. — Drapeau qui leur a été pris par un volontaire, 135. — Détails de ses opérations; mise, par elle, hors la loi des comités de gouvernement, 145.

Lombards (section des). — Demande la mise en accusation des princes émigrés et la guerre, X, 727. — Dénonce les accapareurs, XI, 552. — Réclame une meilleure organisation de la police de Paris, XII, 536. — Le directoire de département refuse d'envoyer ses volontaires à leur destination, XIII, 189. — Elle en demande la destitution, etc., 192. — Décret qui enjoint à son juge de paix de faire exécuter le mandat décerné contre Jouneau, 253. — Annonce de l'exécution de ce décret, 318. — Elle dénonce Westermann, XIV, 820. — Propose à l'Assemblée de faire disparaître les distinctions de *côté gauche*, *côté droit* et de *Montagne*, XVI, 74. — Des citoyens de cette section se plaignent d'avoir été emprisonnés pour avoir présenté une pétition à la Convention, 321. — D'autres réclament contre l'arrestation de Payne, parfumeur, 347. Elle demande une constitution, 485. — Prête le serment révolutionnaire, 527. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Veut partir en masse, 432. — Désavoue les pétitions insidieuses présentées en son nom, XXIV, 191. — Félicite la Convention de sa victoire de germinal, 214. — Pétition relative aux troubles de son assemblée primaire, XXIX, 223.

Louvre (section du). (*Voyez* Muséum.)

Luxembourg (section du), dite ensuite de *Mutius-Scœvola*. — Demande une loi contre les duels, VI, 398. — Rejette une dénonciation contre Brissot, XIII, 619. — Jure de poignarder Louis XVI, s'il n'est condamné à mort, XIV, 868. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Son arrêté contre le département de Paris, XVIII, 358. — Elle proteste contre une adresse relative à la nomination des comités révolutionnaires, XXI, 611. — Dénonce le club électoral et la faction des modérés, 709. — Son adresse à la Convention, XXII, 224.

Mail (section du), dite des *Petits-Pères* et de *Guillaume-Tell*. — Demande qu'on conserve leurs places aux défenseurs qui iront aux frontières, XIII, 670. — Son arrêté contre la formation d'une assemblée centrale de salut public, XVI, 34, 35. — Elle proteste qu'elle a résisté aux désorganisateurs, 486. — Est commandée pour marcher au secours de la Con-

vention, 496. — Réintégration des membres de son comité révolutionnaire, 597. — Annulation d'un de ses arrêtés, 214.—Sa motion contre les fédéralistes; elle demande à s'appeler *section de la Montagne*, 433. — Prend le nom de *Guillaume-Tell*, XVIII, 34. —Dénonce deux pétitions en faveur des Lyonnais et des suspects, XIX, 105. — Arrête des fonds envoyés à Lille, 507. — Précis de sa séance du 10 vendémiaire, XXII, 137. — Elle demande l'épuration des chefs de la force armée de Paris, XXIII, 214. — Et l'exclusion des membres des comités révolutionnaires, de toute fonction publique, 355. — Proteste de son dévouement à la Convention, XXIV, 136. — Production d'une lettre d'Omar et de Jagot à son comité révolutionnaire, relativement aux arrestations ordonnées par lui, 581. — Elle réclame le prompt jugement des détenus, etc., etc., XXV, 280. — Se plaint qu'il y ait des troupes autour de Paris, 607, 611.

Maison-Commune (section de la). (*Voyez* Fidélité.)

Marais (section du). (*Voyez* Homme-Armé.)

Marat (section). (*Voyez* Théâtre-Français.)

Marchés (section des), auparavant des *Innocents*. — Demande une armée révolutionnaire et la cassation de la commission des Douze, XVI, 512. — Dénonce l'*Ami du Peuple*, XXIII, 588. — Accuse Santerre d'être l'homme de tous les partis, mais plus servilement de celui de d'Orléans, XXIV, 660. — Accepte la constitution, XXV, 758.

Marseille (section de). (*Voyez* Théâtre-Français.)

Mauconseil (section de). (*Voyez* Bonconseil.)

Mont-Blanc (section du), auparavant de la *Grange-Batelière*. — Demande une loi contre le duel, VI, 382.—Son adresse sur les honneurs à rendre aux mânes de Mirabeau, VIII, 30. — Autre contre la composition des tribunes de la Convention, XV, 734. — Dissolution de sa société populaire, XX, 474.—Son adresse aux Jacobins, XXII, 41.—Autre à la Convention, 219. — Sa pétition contre les sociétés populaires, 486.—Autre contre le jacobinisme, XXIII, 191. — Elle réclame le désarmement des terroristes, XXIV, 180.— Et le rapport de la loi contre les provocateurs au rétablissement de la royauté, etc., 458. — —Demande justice des satellites de Robespierre, XXV, 370.—Accepte la constitution; se plaint d'une adresse de l'armée de Sambre-et-Meuse, 730. — Mauvais succès de sa députation à celle de Popincourt, XXVI, 52. — Elle demande à être admise à la barre; est refusée, 71.—Tire trois coups de feu sur une patrouille, au 13 vendémiaire, 119.

Montagne (section de la). (*Voyez* Butte-des-Moulins.)

Montmartre (section de). —Envoi de l'adresse de son bataillon à tous les volontaires nationaux, X, 662. — Elle félicite l'Assemblée de la mesure de la fédération, XII, 623. — Son adresse contre la pétition des 8,000, 663.—Elle demande la mise en liberté d'Hébert, XVI, 486. — S'impose un carême civique, 726. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Se forme en société populaire, 685. —Réclame contre le décret d'organisation du Corps législatif, XXV, 614. — Ordre du jour sur le vote individuel des citoyens qui n'ont pas été admis dans son assemblée primaire, 780. — Elle offre ses services à la Convention au 13 vendémiaire, XXVI, 135.

Montreuil (section de).—Sa pétition, avec les autres sections du faubourg Antoine, contre Brissot et en faveur de Marat, XVI, 205.— Autre, en faveur du *maximum* et contre les riches, 288. — Elle dénonce son comité révolutionnaire, XXI, 484. — Sa pétition en faveur de la constitution de 1793, XXIV, 29. — Annulation et poursuite d'un arrêté par lequel elle se déclare en permanence, 342. — Arrêtés de plusieurs sections improbatifs du sien, 346, 366.— Son insurrection en prairial, 524, 527.—Elargissement de son président, 528. — Un de ses canonniers empêche le feu, au 2 prairial, 552.— Elle demande qu'il soit formé un parc d'artillerie des canons des sections, 593.—Défend la Convention au 13 vendémiaire, XXVI, 119.

Muséum (section du), auparavant du *Louvre*. — Prête le serment révolutionnaire, XVI, 534. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Arrêté contre les châteaux, pris par sa société populaire, XVIII, 197. — Elle rend compte de ses opérations au 9 thermidor, XXI, 344. — Son adresse relative à la nomination par le peuple des comités révolutionnaires, 610. — Elle dénonce David et déclare qu'il n'a jamais eu sa confiance, XXIV, 365. — Fait hommage de ses canons et demande une nouvelle constitution, XXV, 38.

Mutius-Scævola (section de). (*Voyez* Luxembourg).

Nord (section du), auparavant du *faubourg Saint-Denis*.— Accepte la constitution, XVII, 72. — L'accepte de nouveau et rejette les décrets de fructidor, XXV, 730. — Voue à l'exécration quiconque tenterait de faire des changements à la constitution, XXVI, 39.

Observatoire (section de l'). — Demande que les citoyens puissent servir à tous les postes, quel que soit leur costume, XII, 571. — Annonce que le peuple se lève pour arrêter des complots liberticides, XVI, 530. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Dénonce son comité révolutionnaire, XXI, 383. — Applaudit aux travaux de la Convention, XXIII, 272. — Lui demande du pain, 717. — Désavoue cette pétition, XXIV, 3. — Se plaint du manque de subsistances, 109. — Désavoue les pétitions insidieuses présentées en son nom, 191. — Don d'une armure à plusieurs de ses citoyens qui ont sauvé la vie à Cavaignac, 552. — Elle présente J.-L. Duchesne à la Convention, 700. — Se plaint de la mise en liberté d'agents de la tyrannie décemvirale, XXV, 212. — Réclame contre la formation de la commission chargée de juger les détenus, 588.

Oratoire (section de l'). (*Voyez* Gardes-Françaises.)

Ouest (section de l'), d'abord de la *Croix-Rouge*, ensuite du *Bonnet-Rouge* ou de la *Liberté*.— Demande une loi sur les duels, VI, 377.— Son adresse à l'Assemblée après la fuite du roi, VIII, 724.—Elle demande que le décret contre les prêtres insermentés soit déclaré constitutionnel, X, 611.— Renonce à l'usage du sucre et du café, XI, 245.— Demande l'assujettissement du roi aux contributions, 611. — Se plaint de la pétition colportée dans Paris contre l'appel des 20,000, XII, 642.— Inculpe le roi; réclame la permanence des sections, 687.—Son adresse contre Lafayette, XIII, 22.— Elle se plaint de l'arrestation de Pâris et de Bouland, 248. — Casse son comité révolutionnaire, XVI, 629.— Rejette une adresse relative à la nomination des comités révolutionnaires par le peuple, XXI, 610. — Félicite la Convention de son adresse aux Français, XXII, 248.—Demande la punition des grands coupables, XXIV, 113. — Révolte qui y a lieu, 356. — Elle proteste de défendre la Convention, 473.— Plaintes de citoyens exclus de son assemblée primaire, XXV, 702.— Réclamation contre ses arrêtés, XXVI, 219.

Palais-Royal (section du). (*Voyez* Butte-des-Moulins.)

Panthéon (section du), auparavant de *Sainte-Geneviève*. — Son arrêté portant qu'elle procédera à voix haute à l'élection du maire et défendra en armes son président et son secrétaire, s'ils sont inquié-

tés à ce sujet, XIV, 281, 312.— Son adresse contre la dictature, XV, 713. — Décret qui lui fait une avance de 150,000 livres, XVI, 381, 382.— Elle demande que les nobles et les prêtres ne puissent occuper aucune place, XVII, 8. — Accepte la constitution, 48. — Chante, aux Jacobins, un hymne patriotique, 754. — Proteste contre une adresse de la société populaire de Dijon, XXII, 53. — Demande le rapport de la loi des suspects, 349. — Retient Penières prisonnier, an 12 germinal, XXIV, 121.— Félicite la Convention de son triomphe sur les révoltés, 181.

Petits-Pères (section des). (*Voyez* Mail).

Piques (section des). (*Voyez* Place Vendôme)

Place Royale (section de la). (*Voyez* Indivisibilité.)

Place Vendôme (section de la), dite ensuite des *Piques*.— Demande l'érection d'une colonne aux victimes du 10 août, XIII, 424. — Retire sa confiance au ministre Roland, XIV, 553. — Son arrêté contre Jacques Roux, XV, 594. — Autre tendant à demander à la Convention si elle a le moyen de sauver la chose publique, 808.— Elle prête le serment révolutionnaire, XVI, 526.— Arrête Clavière, 545.— Rejette une adresse relative à la nomination des comités révolutionnaires par le peuple, XXI, 610. — Réclame contre les pamphlets qui inondent les départements, XXII, 134.— Est dénoncée par Belanger, 553. — Demande la prompte organisation de la constitution de 1793, XXIV, 102. — Félicite la Convention de sa victoire, au 12 germinal, 181.— Demande à changer de nom, etc., 544. — Accepte la constitution et rejette les décrets de fructidor, XXV, 728.

Poissonnière (section).—Présente son contingent, et dénonce Beurnonville et Dumouriez, XV, 691, 693. — Cherche à se justifier, 695. — Renvoi de ses pétitionnaires au comité de sûreté générale, 698. — Les membres de son comité révolutionnaire sont déclarés avoir bien mérité de la patrie, XVII, 743.

Ponceau (section du). (*Voyez* Amis de la Patrie.)

Pont-Neuf (section du), dite d'abord d'*Henri IV*, ensuite *Révolutionnaire*.— Désavoue la pétition de Pétion relativement à la déchéance de Louis XVI, XIII, 368. —Réinstallation de son comité révolutionnaire, XVI, 326.— Son commandant refuse de laisser tirer le canon d'alarme, 523.— Elle prend le nom de section *Révolutionnaire*, XVII, 603.— Rend compte de ses opérations, XXI, 344.— Dénonce Armonville, XXV, 783.

Popincourt (section de).— Ses adresses à la Convention avec le faubourg Antoine, XVI, 205, 288. (*Voyez* Montreuil.)— Autre, XXII, 218.— Autre contre la terreur et la tyrannie, XXIV, 31.—Son insurrection au 1er prairial, 524, 527. — Elle remet ses canons, 538.— Repousse les insinuations de la section du Mont-Blanc, XXVI, 52. — Défend la Convention au 13 vendémiaire, 119.

Postes (section des). (*Voyez* Contrat-Social.)

Quatre-Nations (section des). (*Voyez* Unité.)

Quatre-Vingt-Douze (section de). (*Voyez* Lepelletier.)

Quinze-Vingts (section des).— Son juge de paix, pour sauver d'Affry, le fait mettre à l'Abbaye, XIII, 380. — Elle dénonce le despotisme de la commune de Paris, XIV, 94.—Présente, avec les autres sections du faubourg Antoine, une adresse contre Brissot et autres, et blâme le décret contre Marat, XVI, 205.— Demande, avec les mêmes, le *maximum*, un impôt sur les riches, et menace la Convention d'une insurrection, 288.— Sa motion contre ceux qui refuseraient de combattre les ennemis de la patrie, XVII, 468.— Elle apporte à la Commune la chemise de saint Louis, XVIII, 441. — Sa pétition en faveur de la constitution de 1793, XXIV, 29.— Elle se plaint de la disette, et proclame l'insurrection le plus saint des devoirs, 106.— Il s'y forme un rassemblement armé contre la Convention ; il est dissipé, 135.— Elle désavoue les pétitions insidieuses présentées en son nom, 191. — Son insurrection en prairial, 524, 527. — Sa députation demande à être admise ; ordre d'exécuter les mesures de rigueur décrétées contre elle, 538. — Elle présente un canonnier qui a empêché, au 2 prairial, l'explosion d'une bouche à feu, 551. — Son adresse de dévouement à la représentation nationale, XXVI, 63, 67. — Elle rapporte l'arrêté par lequel elle se déclarait en permanence, 115, 165. — Défend la Convention au 13 vendémiaire, 119.

Raison (section de la). (*Voyez* Cité.)

République (section de la). (*Voyez* Roule).

Réunion (section de la), auparavant de *Beaubourg*. — Son adresse civique, XV, 527. — Elle demande le désarmement des suspects, 798. — Et le départ des troupes soldées existant à Paris, XVI, 288. — Accepte la constitution, XVII, 40.

Révolutionnaire (section). (*Voyez* Pont-Neuf.)

Roi de Sicile (section du). (*Voyez* Droits de l'homme.)

Roule (section du), dite aussi de la *République*. — Dénonce le ministre Roland, XIV, 642. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Demande le rapport de la loi contre l'avilissement de la représentation nationale, etc., XXIV, 462, 463. — Fait la remise de ses canons, 673.

Sainte-Geneviève (section de). (*Voyez* Panthéon.)

Sans-Culottes (section des). (*Voyez* Jardin-des-Plantes.)

Temple (section du). — Réclame contre la proposition d'une garde départementale pour la Convention, XIV, 138. — Son adresse contre les partisans de Robespierre, XXIII, 343. — Elle se plaint des calomnies de Legendre, XXV, 719.

Théâtre-Français (section du), dite ensuite de *Marseille* et de *Marat*.— Déclare captieuse et méséante la question proposée par la Commune, sur le départ du roi à Saint-Cloud, VIII, 201. — Demande qu'on arme le peuple de piques, X, 606. — Félicite l'Assemblée du décret sur la fédération XII, 635. — Demande le rapport du décret rendu contre Marat, XIII, 610. — Son président et son secrétaire sont mandés à la barre pour avoir violé la loi dans le mode des élections, XIV, 188. — Sa justification, 197. — Son commissaire de police demande l'autorisation de lancer un mandat d'amener contre Barbaroux, XV, 541. — Elle s'offre à voler au secours de la Patrie, XVI, 56. — Prête le serment révolutionnaire, 528. — Demande des mesures pour assurer les subsistances, XVII, 342. — Dénonce Robert, XVIII, 70. — Réclame la citoyenne Fleury, XIX, 489. — Annonce qu'elle va voiler les droits de l'homme, 645. — Rapport d'un arrêté insurrectionnel pris par elle, 733. — Elle désavoue l'erreur où l'a entraînée le patriotisme, XX, 20. — Epuration de son comité révolutionnaire, 94. — Elle invite la Convention à assister à l'inauguration du buste de Marat, 518. — Présente à la Convention les jeunes élèves de la section, XXI, 259. — Applaudit au rappel des députés proscrits, XXIII, 669. — Réclame contre l'élargissement de Lohier, Brochet et autres, XXV, 24. — Rapport sur cette pétition, 36. — Elle invite la Convention à s'épurer, 435. — Apostrophe insolente de son orateur, 736.—Elle adhère à un arrêté séditieux de la section Lepelletier, XXVI, 114. — Refuse d'obéir à la loi sur les assemblées primaires, 116. — Sa clôture, 136.

Thermes (section des), dite aussi de *Beaurepaire*. — Désavoue la pétition du maire, relative à la déchéance de Louis XVI, XIII, 368. — Revient sur cette mesure et appuie la pétition, 379. — Demande une constitution républicaine, XVI, 512. — Prête le serment révolutionnaire, 527. — Prend Roland sous sa

sauvegarde, 535. — Accepte la constitution, XVII, 48. — Est dénoncée par Romme, XIX, 296. — Se justifie, 312. — Invite la Convention à rester à son poste, XXIV, 114. — Isabeau annonce qu'on y a fait feu sur Pénières, 119. — Elle désavoue la pétition présentée en son nom, le 12 germinal, 213. — Invite la Convention à punir les révoltés du 1er prairial, 520. — Annonce qu'elle s'est conformée à la loi, XXVI, 116. — Défend la Convention au 13 vendémiaire, 119.

Tuileries (section des). — Demande le licenciement de l'état-major de la garde nationale, XII, 783. — Dénonce des provocations au pillage et à l'assassinat, XIV, 362. — Décret qui lui avance 70,000 livres, XVI, 382. — Elle proteste de défendre la Convention, 451. — Prestation du serment révolutionnaire par ses officiers civils, 527. — Son comité révolutionnaire fait arrêter Lareuardière et Fayvet, relâchés par le comité de sûreté générale, XVIII, 30. — Demande la punition du 11e bataillon de Paris, 502. — Dissolution de sa société populaire, XX, 474. — Elle dénonce les aristocrates et réclame la protection des sociétés populaires, XXI, 784. — Accepte la constitution, XXV, 765.

Unité (section de l'), auparavant des *Quatre-Nations*. — Demande si Montmorency peut conserver sa place sans avoir prêté serment, VII, 494. — Son adresse en faveur de Lafayette, X, 33. — Elle dénonce l'empoisonnement des défenseurs de la patrie, XIII, 318. — Son vœu pour la conservation de Pétion à la place de maire, 718. — Dénonciation de son arrêté contre Dumouriez, XV, 704. — Elle demande l'arrestation de tous les membres des Assemblées constituante et législative, qui avaient voté l'inviolabilité de Louis XVI, et en faveur de Lafayette, XVI, 73. — Réclame la mise en liberté de Roux, 406. — La rénovation de plusieurs comités ; le jugement des députés qui auront trahi la patrie, etc., 483. — Cassation de son comité révolutionnaire, 485. — Elle accepte la constitution, XVII, 48. — Demande la destitution des nobles et des prêtres, le jugement de Brissot, etc., etc., 587. — Offre les dépouilles du culte, XVIII, 479. — Réclame la rentrée à la Convention des députés mis hors la loi, XXIII, 587. — Et la punition des complices de Robespierre, XXIV, 110. — Remercie la Convention du décret sur le jugement des détenus, XXV, 435. — Résultat de son vote sur la constitution, 719.

Paris (Tribunaux et Ordre judiciaire de). — Travaux du tribunal contentieux, III, 459. — Décrets sur l'organisation judiciaire, V, 487. — Autre qui règle les arrondissements de six tribunaux de district, V, 653. — Election des juges, VI, 43. — Décret pour la nomination de ceux de six arrondissements, 278. — Autre qui fixe le traitement des juges de paix, 279. — Nomination des juges par l'assemblée électorale, VI, 314, 461, 469, 497, 507, 535, 549, 577, 593, 602, 677. — Etablissement d'un tribunal provisoire pour juger les prisonniers, 523, 633. — Arrondissements des tribunaux, VII, 25. — Débats sur leur emplacement, 69. — Arrêté et décret pour leur installation, 178, 203. — Etablissement de six tribunaux chargés des procédures antérieures au 25 janvier, 613. — Formation du jury d'accusation, VIII, 537. — Admission à la barre d'une députation des six tribunaux ci-dessus, 567. — Compte-rendu de leur pétition, 575. — Leur adresse à l'Assemblée, lors de la fuite du roi, 743. — Celui de l'arrondissement des Tuileries est chargé d'interroger les auteurs de cette évasion, 756. — Décret qui autorise ces six tribunaux à nommer des commis-greffiers, IX, 95. — Les six accusateurs publics sont mandés à la barre, 146. — Leur comparution, 151. — Même mesure vis-à-vis de celui du 6e arrondissement, pour rendre compte des mesures prises contre les auteurs des désordres du Champ-de-Mars, 206. — Compte qu'il en rend, 213. — Décret relatif aux dépenses des six tribunaux, 214. — Attribution à celui du 1er arrondissement des actions intentées par les contracteurs des bons d'Etat, 343. — Et à celui du 6e arrondissement, des délits qui se rattachent aux événements du Champ-de-Mars, 343. — Décret qui crée à Paris vingt-quatre officiers de paix, 736. — Arrêté sur l'inscription des citoyens pour la formation des jurés, X, 486. — Leur mise en activité, XI, 350. — Les juges de paix annoncent l'arrestation d'un jeune homme qui lisait des nouvelles désastreuses de l'armée du Nord, XII, 275. — Dénonciation contre un comité central de juges de paix formé aux Tuileries, XIII, 124. — Formation du tribunal du 17 août, 449. (*Voyez* Tribunal du 17 août.) — Décret concernant les greffiers des juges de paix, 571. — Suppression des six tribunaux criminels, 654. — Formation du tribunal criminel extraordinaire, XV, 666. (*Voyez* Tribunal révolutionnaire.) — Les tribunaux de Paris prêtent le serment révolutionnaire du 31 mai, XVI, 527. — Décret relatif au directeur du jury du tribunal central, XVIII, 660. — Autre concernant les juges, XIX, 146. — Celui du 6e arrondissement demande la suppression de leur costume, XX, 64. — Annulation d'une procédure de celui du 2e arrondissement contre Bournet, XXI, 206. — Les tribunaux félicitent la Convention au 9 thermidor, 345, 354. — Nouvelle organisation de leur gendarmerie, XXIII, 144, 148. — Message du Directoire pour le rétablissement des vingt-quatre officiers de paix, XXVII, 235. — Les juges de paix demandent une augmentation de traitement, XXIX, 286. — Réal dénonce aux tribunaux un écrit intitulé *Mort aux Jacobins*, 753. — Le Conseil des Anciens leur renvoie une dénonciation contre Blanchard, 776. (*Voyez* Tribunaux, Police, Ordre judiciaire et les articles suivants.)

Tribunal civil. — Décret pour l'élection de ses officiers, XIV, 771. — Réunion à son greffe de tous ceux des départements, XXVII, 54; XXVIII, 175. — Mise en activité de ses juges suppléants, 457, 458. Jugement contre J.-B. Louvet, 587. — Augmentation du traitement des juges, XXIX, 199, 252, 267. — Cause du citoyen Labastille et de la citoyenne Maijonnade, 286. — Autre du citoyen Lanefranque et de la citoyenne Pénieaud, 659.

Tribunal de commerce. — Sa formation, VII, 246. — Suppression d'une messe et d'un dîner qui y ont lieu, XVIII, 74.

Tribunal correctionnel. — Décret le concernant, XXII, 698. — Organisation de son greffe, XXVIII, 175, 224, 230. — Il acquitte Jorry, attaqué par Talleyrand, XXIX, 740.

Tribunal criminel. — Son installation, XI, 394. — Liste de ses jurés, 635, 679; XII, 34. — Décret pour l'élection de ses officiers, XIV, 771. — Il acquitte la ci-devant princesse Rohan-Rochefort, XV, 226. — Et l'ex-ministre Lacoste, 342. — Condamne à l'amende le député Richard, pour n'avoir pas comparu comme témoin dans l'affaire de Dufresne-Saint-Léon, 519. — Acquitte ce dernier, 554. — Est inculpé à ce sujet, 571. — Son organisation, 713. — Plaintes du ministre de la justice relativement à l'exposition de la veuve Féret, qu'il a ordonnée, XVI, 310. — Fixation des appointements de ses greffiers et de ses huissiers, XVIII, 157. — Décret pour la formation de nouveaux tableaux de ses jurés, XX, 455. — Il félicite la Convention de ses mesures au 9 thermidor, XXI, 345. — Est chargé d'appliquer la peine de mort aux individus mis hors la loi dans la nuit du 9 au 10, 402. — L'applique à Coffinhal, 403, 584. — Son adresse à la Convention, XXII, 211. — Il condamne à

mort Morin, assassin d'Olivier, XXIII, 286. — Débats au sujet de la traduction de Lacroix devant lui, 323, 329. — Décret qui y traduit Carantan, 560. — Jugements divers rendus par lui, XXIV, 42. — Il est saisi de la poursuite des conspirateurs du 12 et du 29 germinal, 117, 327. — Décret qui y traduit deux prévenus d'émigration, XXV, 348. — Le Directoire demande l'autorisation d'y nommer un substitut, XXVI, 511. — Message pour lui créer une troisième section, 693. — Rejet de cette proposition, XXVII, 131, 166, 211. — Augmentation des directeurs de son jury d'accusation, 211, 216, 218. — Fixation du traitement de ses vice-présidents, commissaires et substituts, 406, 415. — Il demande la marche à suivre contre les prévenus des massacres de septembre et les voleurs du garde-meubles, 674. — Sa pétition contre les entraves qui arrêtent sa marche, XXVIII, 59. — Augmentation des substituts du commissaire du Directoire et des commis-greffiers, 176, 230. — Jugement de Richer-Serizy, 273. — Création de nouveaux directeurs de jury, 363, 372, 543. — Article contre son verdict relatif aux conspirateurs de vendémiaire, 399. — Jugement du juge de paix Lardie, 609. — Et de l'abbé Poule, 720. — Il acquitte Durand-Maillane, XXIX, 224. — Et Bach, électeur, 286. — Son référé sur le viol, 292. — Il acquitte l'auteur et l'imprimeur du *Cercle*, 313. — Bexon en est nommé président, 361. — Il condamne le concierge du Temple pour l'évasion de Sydney-Smith, 470. — Son référé sur une procédure contre un juge-de-paix, 611. — Il acquitte Delaage et autres banquiers, 644. — Instruit contre Schérer, 772.

Tribunal de Police. — Sa création, II, 144. — Son organisation, 243. — Sa discipline intérieure, 421. — Réflexions le concernant, IV, 27. — Jugements divers de ce tribunal, et observations y relatives, 301, 454, 626. — Autres sur son jugement contre des écrits incendiaires, 355. — Autres sur son organisation, 674. — Autres sur son jugement rendu contre l'*Orateur du Peuple*, 706. — Autres sur ses travaux, V, 531. — Ses jugements contre les maisons de jeu, VII, 297, 417. — Il condamne Guillemard à l'amende pour vente de livres obscènes, X, 274. (*Voyez* Police.)

PARISEAU (P. G.), littérateur. — Sa comédie intitulée : *Jean La Fontaine*, III, 676. — Rédacteur d'un journal, il est condamné à mort, XXI, 215.

PARISET (E.). — Son éloge de Lasalle, XXIX, 206.

PARISOT. — Est nommé officier municipal de Paris, XXI, 107.

PARISOT (F.), grenadier. — Est condamné à mort, XX, 412.

PARISOT, député de la Haute-Marne au Conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur la fixation de l'exercice de la contribution foncière, XXVII, 423. — Il fait prendre une résolution sur l'échenillage, 709. — Son rapport sur une pétition de Jean Langevin, XXVIII, 419. — Son opinion sur l'ordre des successions, 458. — Il propose d'admettre les inscriptions viagères en paiement du prix des biens nationaux, 469. — Sa motion sur la nécessité de donner à la police de la force et des moyens d'action, 510. — Son projet sur la comptabilité arriérée, 524, 547. — Il s'oppose à la réunion de la principauté de Montbelliard avec le Mont-Terrible, 585. — Appuie les réclamations des défenseurs de Brottier, Lavilleheurnoy et autres, 625. — Est élu secrétaire, 711. — Appuie les habitants de Vassy, qui réclament la faculté de sonner les cloches, 727. — Discute sur la marche des troupes, et vote l'envoi d'un message au Directoire pour connaître la situation de Paris, 747. — Son opinion sur l'action en rescision, XXIX, 196.

PARISOT (mademoiselle). — Son début au théâtre de *Monsieur*, II, 446.

PARIZÉ. (*Voyez* Marconnet.

PARKER (John). — Dirige l'insurrection des flottes anglaises, XXVIII, 724. — Annonce de son arrestation, 728. — Nouvelle officielle à ce sujet, 731. — Instruction de son procès, 734.

PARLEMENTS. — Leurs regrets à l'approche de la réunion des Etats-Généraux, *Introd.*, 17. — Leur convocation; nomination de leurs membres, 93. — Leur origine, 101. — Ils deviennent sédentaires sous Philippe-le-Bel, 103. — Leur origine; ils s'arrogent le droit de concourir à la loi, 108. — Leur exil amènent les premiers ferments de l'insurrection, 144. — Ils refusent d'enregistrer les impôts et demandent les Etats-généraux, 255. — Leur lutte avec la cour, 259, 341. — Discours du roi contre leurs écarts, 295. — Suppressions de leurs protestations par ce prince, 357. — Leur opposition à l'égale représentation du tiers cause des troubles dans les provinces, 510. — *Catéchisme des Parlements*, 596. — Précis de leurs opérations, I, 236. — Décret qui proroge leurs vacances jusqu'à la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire, II, 132. — Autre qui ordonne de poursuivre en forfaiture ceux qui retarderaient l'exécution des décrets, 145. — Ils se liguent contre le décret qui les proroge, et celui qui nationalise les biens du clergé, 169. — Liquidation de ceux de leurs officiers dépourvus de contrats authentiques d'acquisition, VIII, 227. — Ouvrage intitulé : *Les crimes des Parlements*, IX, 92. (*Voyez* Angleterre, Béarn, Bretagne, Paris, Rennes, Rouen, etc.)

PARME (duché de). — Le duc se fait dominicain, XXV, 281. — Armistice conclu entre Bonaparte et les ministres de son successeur, XXVIII, 275, 491, 494. Celui-ci félicite la République cisalpine de son installation, XXIX, 13. — Départ du pape pour cette ville, 642. — Il y arrive, 657. — Excès commis par un détachement autrichien, 676.

PARMENTIER, femme Lemoine-Plessis. — Est condamnée à mort, XXI, 39.

PARMENTIER, physicien. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

PARMENTIER, apothicaire des Invalides. — Motion en sa faveur, XII, 269.

PARMENTIER, lieutenant. — Est tué à la bataille de Chebreisse, XXIX, 444.

PARMENTIER (P.), commis. — Est condamné à mort, XX, 344.

PARNELL, chancelier de l'échiquier d'Irlande. — Donne sa démission, XXIX, 597 *bis*.

PARNY (Evariste), littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Analyse de sa *Guerre des Dieux*, XXIX, 608 *bis*. — Son *Hymne pour la fête de la Jeunesse*, 636.

PAROCHEL, commandant de la garde nationale de Belone. — Fait arrêter six chariots d'ornements d'église, VII, 341.

PAROISSES. — Proposition de les rendre responsables des incendies, I, 322. — Décret sur leur division, III, 482. — Les administrations de départements sont autorisées à les supprimer, XVIII, 362. (*Voyez* Communes.)

PARREIN. — Publie les *Crimes des Parlements*, IX, 92.

PARREIN, commissaire national dans la Vendée. — Son éloge, XVII, 365. — Il demande une guillotine aux Jacobins, XVIII, 97. — Signe, comme président, le procès-verbal de clôture des opérations de la commission militaire de Lyon, XX, 212. — Rend compte de la remise du drapeau de la Convention à l'armée des côtes de Brest, XXII, 181. — Est désigné comme l'un des chefs du complot du 29 germinal, XXIV, 259. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281. — Accusé contumace; débats à la haute-cour sur son compte, 667. — L'accusateu

national dit qu'il n'est pas assez compromis pour être confondus avec les conspirateurs, 684. — Il est acquitté, 717. — Commandant dans le département de Saône-et-Loire, il reçoit l'ordre d'en sortir, XXIX, 238.

PARSONS (sir Laurens). — Son discours contre le système de terreur qui s'organise en Irlande, XXIX, 217.

PARTAGES. (*Voyez* Successions.)

PARTHENAY. — Reprise de cette commune par les rebelles, XVI, 430. — Ils en sont chassés, 765; XVII, 32.

PARTHONEAU, général français. — Est blessé à la bataille de Novi, XXIX, 796.

PARTIS. (*Voyez* Factions.)

PAS-DE-CALAIS (département du). — Fédération de ses gardes nationales, IV, 550. — Avec celles de la Somme et du Nord, 599. — Tableau des désordres y commis, VI, 563. — Mesures pour y faire exécuter la libre circulation des grains, 579. — Décret relatif à la vente de ses eaux-devie, VII, 243, 366. — Nomination de Morillon à son évêché, VIII, 5. — Décret concernant les maisons de retraite pour ses religieux, 605. — Lettres et rapport des commissaires y envoyés, IX, 63, 185, 280. — Troubles occasionnés par la disette, X, 565. — Adresse des habitants contre le 20 juin, XIII, 4. — Décret qui étend sur ce département la surveillance des commissaires à l'armée du Nord, XIV, 147. — Sa lettre au premier bataillon de volontaires qui s'y est formé, 150. — Suspension de ses administrateurs, 276. — Il dénonce l'arrêté pris par le département du Finistère, XV, 72. — Décret portant que ses habitants ont bien mérité de la patrie, XVI, 74. — Ils déclarent que leurs députés à la Convention ont perdu leur confiance, 683. — Les commissaires y font arrêter Magniez, 720. — Envoie de nouveaux commissaires, XVII, 288. — Rapport sur la mission de Lebon, XXI, 172. (*Voyez* Arras.) — Egarement de la procédure relative à cinquante-sept individus de ce département, 666. — Lettres sur sa situation, XXII, 57, 108. — Citation des excès qui y ont eu lieu, 307. — Tableau de la conduite qu'y a tenue André Dumont, XXIV, 10. — Bon esprit qui anime ses habitants, XXV, 734. — Réponse de son administration centrale aux adresses de l'armée d'Italie contre les Clichiens, XXVIII, 779. — Elle est destituée par le Directoire, 791. — Ses élections sont annulées au 18 fructidor, 796, 809.

PASCAL (J.-A.), lieutenant de gendarmerie. — Est condamné à mort, XX, 568.

PASCAL (F.), voiturier. — Est condamné à mort, XX, 427.

PASCAL, secrétaire-général des commissaires français au Cap. — Plaintes au Cap contre lui, XXIX, 277.

PASCAL. — Est poursuivi dans les troubles de Provence, II, 342. — Renvoi de sa procédure par devant la sénéchaussée de Marseille, III, 592.

PASCALIS. — Est pendu par le peuple à Aix, VI, 671, 688; VIII, 471.

PASIGRAPHIE ou écriture commune à toutes les langues. — Annonce de cette invention, XXVI, 432. — Médaille décernée à son auteur, XXIX, 71. — Hommage d'un ouvrage portant ce titre, 148, 151. — Réclamation de son auteur, 277. — Hommage d'un essai en ce genre, et discours à ce sujet, 582 *bis*.

PASQUALINI (Marie-Thérèse), veuve du commandant de Charleville Juchereau. — Décret qui lui accorde un secours de 1,200 francs, XIV, 246.

PASQUET DE SAINT-PROJET (femme). (*Voyez* Marentin.)

PASQUIER (E.), conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XX, 310.

PASSAGE (le port du). — Sa prise par les Français sur les Espagnols, XXI, 461.

PASSARI, archevêque. — Déclaration que lui adresse la commission ecclésiastique sur l'élection des curés, XXIX, 266.

PASSE. (*Voyez* Droits de Passe.)

PASSEPORTS. — Discussion sur la demande qu'en font plusieurs députés, II, 23. — Décrets y relatifs, 24, 64. — Réflexions de Peuchet sur cet objet, V, 242. — Autres contre la formalité des passeports, 351. — Arrêté de la municipalité de Paris, y relatif, VIII, 737. — Décret portant qu'il n'en sera exigé qu'à dix lieues des frontières, 739. — Débats sur ceux délivrés à la Reine et à *Monsieur*, VIII, 741, 743. — Décret y relatif, 774. — Autre sur le mode de leur délivrance, IX, 265. — Défense de sortir du royaume sans en être muni, XI, 203. — Rapport sur le mode d'exécution de la loi sur les passeports, 230. — Sa discussion, et décret qui oblige tout voyageur à s'en pourvoir, 255, 265, 266, 274. — Autre portant que les ordres des commandants de l'armée en tiendront lieu, XII, 353. — Ils sont prohibés pour l'étranger, XIII, 272. — Demande d'une loi sur cet objet, 423. — Arrêté y relatif, 474. — La loi sur les passeports ne sera exécutée qu'à dix lieues des frontières, 648. — Mode de leur délivrance pour voyager en pays étranger, XIV, 681. — Mise en vigueur de la loi y relative, XV, 567. — Autre décret sur cet objet, 588. — Révocation d'un arrêté de la Commune y relatif, 754. — Autre arrêté concernant la commission des passeports, XVIII, 333. — Autre relatif à ceux des prêtres, 466. — Défense de recevoir dans les voitures publiques des individus qui n'en auraient pas, XIX, 134. — Leur délivrance est soumise au paiement des impôts, patentes, etc., XX, 137. — Rapport demandé sur les voyages des mauvais citoyens, 239. — Décret relatif à l'expédition des passeports, XXI, 571. — Autre sur ceux pour l'étranger, XXII, 106. — Autre, et décret sur cet objet, XXIII, 250, 693. — Leur exhibition est demandée aux barrières de Paris, XXIV, 365. — Arrêté relatif à la délivrance de ceux demandés par les citoyens désarmés, XXV, 180. — Rejet d'une résolution sur ceux pour l'étranger, XXVI, 517, 519. — Loi sur le même objet, XXVII, 535, 548, 627, 710. — Autre sur ceux pour l'intérieur, 622, 654. — Réflexions sur la loi qui les exige pour sortir du canton de Paris, XXVIII, 573. — Arrêté du Directoire qui défend de reconnaître ceux délivrés par les Etats-Unis d'Amérique, 655. — Résolution y relative, XXIX, 22, 29, 33. — Elle est rejetée, 39. — Approbation et texte d'une nouvelle résolution, 39, 43. — Circulaire y relative, 63. — Lettre du ministre de la police sur le droit d'en limiter le délai, 588. — Rapport sur les moyens d'obtenir des signes certains de leur légalité, 603 *bis*. — Avis relatif à ceux délivrés pour la Prusse, 624. — Motion y relative; rapport et discussion, 624 *bis*. — Suppression de l'article proposant d'y consacrer un papier exprès; ajournement, 625. — Nouvelle proposition sur cette matière, 776.

PASSWAN-OGLOU (le pacha). — Commande les Turcs rebelles, marchant de Widdin sur Belgrade, XXIX, 117. — Ses progrès, 132. — Sa défaite devant cette place, 142. — Détails le concernant, 155. — Ses progrès en Albanie, 163. — Ses intelligences avec plusieurs pachas; sa marche sur Philippopolis, 164. — Détails sur sa conduite, 173. — Victoire importante remportée sur lui, 179. — Sa position critique, 200. — Défaite de ses troupes, 207. — Préparatifs contre lui, 243. — Il est battu de nouveau, 251. — Perd Orsowa et Nicopoli, 255. — Est enfermé dans Widdin, 258. — Nouvelle d'une bataille gagnée par lui, 264. — Victoire remportée par lui sur Ali-Pacha, 279. — Discipline sévère

dans son armée, 286.—Découragement produit par ses succès dans l'armée turque, 290. — Espoir d'un accommodement entre lui et le grand-seigneur, 298. — Il est défait par la trahison d'un volontaire, 299. — Refuse les conditions proposées par la Porte, 305. — Remporte une seconde victoire sur Hussein-Pacha, 318. — Bat le grand-visir, 330. — Détails des circonstances qui ont fait éclater la guerre entre lui et le grand-seigneur, 384.—Notice sur lui, 394. — Reprise des opérations militaires contre lui, 434. — Détails le concernant, 435.—Sa défense opiniâtre et ses succès, 468. — Récits divers sur son compte, 470. — Il remporte une victoire sur le capitan-pacha, 499. — Ses progrès, 514. — Fuite de l'armée ottomane devant lui, 519. — Lettre sur sa dernière victoire, 532. — Sa marche victorieuse dans la Valachie, 561.—Détails sur ses progrès, 588. — Autres sur sa dernière victoire, 597. — Il envahit la Valachie, 599. — Détails le concernant, 601 *bis*. — Conditions de sa réconciliation avec la Porte, 635. — Note sur son origine et sur son caractère, 710.

PASSY.—Fabrication de faux assignats dans cette commune, XII, 464.

PASTEL (veuve). — Son remède contre les maladies chroniques ou suspectes, III, 432.

PASTEUR. — Est l'un des commissaires bataves chargés de concourir aux négociations de paix, XXVIII, 482. — Membre du Corps législatif batave, il est transféré dans une maison d'arrêt, XXIX, 143.

PASTORET (Emmanuel-Cl.-J.-P.).—Ses *Recherches sur les impôts des Gaules, Introd.*, 587.—Maître des requêtes, son ouvrage sur *les Lois pénales*, IV, 61 ; VI, 265, 403. —Il obtient à l'Académie le prix de législation, V, 523.—Est élu administrateur du département de Paris, VII, 66.—Son discours lors de l'installation du curé de Saint-Sulpice, 322. — Il est élu procureur-syndic du département, 394. — Nie avoir concouru à la déclaration du 23 juin 1789, 446. — Dénonce un mandement de Juigné contre l'élection de son successeur à l'évêché de Paris, VIII, 18. — Propose, au nom du département, de transformer l'église de Sainte-Geneviève en Panthéon, et d'en accorder les honneurs à Mirabeau, 31. — Prononce un discours à l'installation du tribunal de cassation, 193. — Réclame la prompte organisation du Code pénal et provoque une loi sur le droit de pétition, 231. — Rend compte des travaux du département, 254, 261, 531, 597. — Proteste de son dévouement à la constitution, 745.—Blâme de sa conduite envers Damien, en qualité de président de l'assemblée électorale, IX, 696. — Sa déclaration sur une réunion de députés, 797. — Il félicite l'Assemblée constituante d'avoir relevé en France la liberté, X, 3. — Député de Paris à la Législative, il en est élu président, 26. — Sa réponse à une députation de la commune, 55. — Autre à une députation du département, 56. — Autre au discours du roi, 57. — Son opinion sur les émigrations, 212. — Il défend Delâtre fils, 465.—Son opinion sur les réclamations des artistes qui ont exposé au Louvre, 548. — Il communique une adresse de la société des whigs de Londres en faveur de la révolution française, 558. — Propose de former différentes hautes-cours, 767. — Fait détruire l'usage des félicitations au sujet du renouvellement de l'année, XI, 5. — Comprendre dans l'amnistie les quarante-un soldats de Châteauvieux, 15. — Et supprimer le tribunal de l'Université de Paris, 472.—Demande s'il peut exercer les fonctions de juré, 489. — Réfute les prétentions des princes allemands, 520. — Demande l'abolition graduelle de la traite des nègres, XII, 92. — Son opinion sur la poursuite des crimes d'embauchage, 122, 123. — Il présente un projet de déclaration de guerre, 183. — Fait adopter une adresse à l'armée, 333. — Son opinion sur un jugement rendu contre Talvande et Fontaine, 591. — Il annonce qu'une société célèbre d'Angleterre offre des défenseurs à la France, 600. — Son opinion sur le mode de levée des 20,000 hommes, 604. — Sa motion en faveur de Gouvion, 660. — Son rapport sur le monument destiné à remplacer la Bastille, 686. — Son opinion sur le mode de constater l'état civil, 703, 706. — Il combat la motion de ne pas soumettre au *veto* les décrets de circonstance, 724. — Sa définition du mariage, 777. — Son rapport sur la situation de la France, XIII, 6. — Il inculpe un discours de Torné sur les dangers de la patrie, 56 *quinquies*. — Condorcet va au-devant de lui et l'embrasse, 71. — Son opinion sur les mesures de police et de sûreté générale, 278. — Il rend compte du vote de la commission extraordinaire sur Lafayette, 359. — Député de Vaucluse au conseil des Cinq-Cents, il demande la prorogation du corps électoral de la Seine, XXVI, 440. — Veut qu'on limite le pouvoir donné au Directoire de nommer les autorités non élues, 446, 639, 641. — Fait déclarer les bureaux de paix et de conciliation hors de l'ordre judiciaire, XXVII, 5. — Son opinion sur l'exclusion d'Aymé du Corps législatif, 71, 144, 147. — Il soutient l'incompatibilité des fonctions de ministre avec celles d'archiviste, 320. — Appuie une réclamation de Vaublanc, 349. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 388. — Il fait nommer une commission pour déterminer les honneurs à rendre à Montesquieu, 439. — Appuie l'établissement d'une bibliothèque près le Corps législatif, 475 — Son opinion sur le mode de jugement des prises maritimes, 500. — Il propose des mesures de surveillance contre les étrangers à Paris, 686. — Son opinion sur la liberté de la presse, 698. — Son rapport sur la demande du Directoire d'une loi pénale contre les tentatives de crime, XXVIII, 258, 259, 308. — Il invoque la constitution en faveur des prêtres, 264. — Propose une résolution contre les violateurs des cendres des morts, 327. — Son opinion sur le jugement des prévenus des massacres de Lyon, 331. — Son rapport contre la traduction à un second jury pour un même fait, 340, 341. — Il appuie un projet relatif au traitement des membres de l'Institut, 352.—Est nommé secrétaire, 364. — Son opinion sur le mode d'audition des députés appelés en témoignage, 367. — Et sur l'organisation de la haute-cour, 368, 371.—Il demande le rappel à l'ordre de Mathieu, 376. — Son opinion sur la poursuite des membres de la haute-cour pour cause de forfaiture, 377. — Sa motion sur les améliorations à apporter aux maisons d'arrêt ou de détention, 393. — Il est élu président ; annonce une lettre de Drouet, 398. — Sa réponse à une députation de l'Institut national, 437. — Il rappelle Savary au respect qu'il doit au Conseil, 439. — Son opinion sur la question intentionnelle, 455. — Il présente un projet sur la calomnie, 469. — Combat un message du Directoire contre les journaux, 471. — Fait résoudre que quand un jury de jugement a déclaré un fait non constant, on ne peut, sans preuve nouvelle, traduire un autre accusé devant lui, 479. — Son rapport sur la calomnie, 490. — Discussion de son projet sur les délits de la presse, 505, 507, 515. — Il fait accorder des secours à la veuve de Bailly, 507. — Son rapport en faveur des religionnaires fugitifs, 508, 509. — Il s'oppose à l'établissement d'un tachygraphe, 511, 513. — Réclame une loi sur le tirage au sort des membres du Directoire, 513. — Son rapport sur l'exercice des droits de cité pour les descendants des religionnaires fugitifs, 515. — Priorité réclamée et non obtenue pour son projet sur la calomnie, 516. — Il vote la

suppression des établissements religieux dans la Belgique, 517. — Reproduit son projet en faveur des enfants des religionnaires fugitifs, 522. — Son opinion sur la successibilité des enfants naturels, 525. — Appuie le projet relatif à l'incompatibilité des fonctions de juge avec celles de haut-juré, 528. — Demande que Cambacérès établisse une série de questions sur le Code civil, 541. — Fait une motion d'ordre contre le Directoire à l'occasion de la traduction devant un conseil militaire de Lavillehenrnoy et de ses co-accusés, 551. — Son rapport sur les lois de police et sur celle du 3 brumaire, concernant les délits et les peines, 574. — Il s'oppose au rapport de l'arrêté qui appelle à la barre Mounier, juge de paix de Toulon, 577. — Demande le renvoi de la proposition tendante à défendre les nominations conditionnelles et supplétives, 586. — Accuse le Directoire d'avoir troublé le calme du Conseil par son message sur le serment des électeurs, 622. — Son discours sur la pétition des défenseurs de Brottier et autres, 630. — Il s'élève contre le jugement du tribunal de cassation qui leur est relatif, 634. — Demande la parole sur le compte rendu par ce tribunal, 642. — Propose d'élever un monument à la gloire des armées, 686. — Pense que le Corps législatif doit s'immiscer dans l'opération du tirage au sort des membres du Directoire, 702. — Demande l'abrogation des lois des 20 fructidor et 2 vendémiaire à l'occasion de la prise de Toulon, 717. — Insiste pour que la parole soit ôtée à Tarbé, rapporteur de la commission des colonies; combat le projet d'amnistie d'Eschassériaux, 723. — Dit que la France ne veut plus d'incompatibilité d'humeur dans les causes de divorce, 726. — Prononce un discours sur la politique du Directoire à l'égard des États-Unis, 731. — Fait arrêter l'envoi de nouveaux agents à Saint-Domingue, 732. — Et adopter différents messages sur la situation de Paris et sur celle des départements; provoque la discussion des projets sur la garde nationale et la clôture des clubs, 747. — Est d'avis de la publicité des mesures à prendre dans les circonstances présentes, et s'oppose à l'adjonction de Pichegru et Willot aux inspecteurs; s'élève contre les sociétés populaires et vote leur dissolution, 749. — Son rapport sur les examens qu'il convient de faire subir aux officiers de santé, 760, 798. — Il appuie le projet relatif aux mariages des enfants mineurs, 760. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Nie les faits avancés par Dubois-Dubais contre les opérations du Conseil, et demande qu'il soit rappelé à l'ordre, 797. — Fait prendre un arrêté relatif à la saisie des propriétés anglaises, XXIX, 2. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 763.

PASTOUREL (Pierre Hipp.), curé. — Est condamné à mort, XVIII, 278.

PASTOUREL, procureur de Choisy-sur-Seine. — Est destitué, XXVI, 179.

PATARD DE LA MELINIÈRES, adjudant-général. — Est arrêté, XIX, 216.

PATEL, chef de bataillon. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 353.

PATENTES. — Établissement d'un droit de patente, VII, 396, 399, 404, 414, 523. — Décret y relatif, IX, 697, 721. — Projet sur le même objet, XI, 175, 496. — Décrets y relatifs, XII, 155; XIII, 610. — Discussion et nouvelle loi sur cette matière, XXV, 301, 308. — Message y relatif, XXVII, 87. — Motion de soumettre le commerce à ce droit, et loi en conséquence, XXVIII, 364, 398, 408. — Prorogation du délai accordé pour s'en pourvoir, 458, 462. — Rapport tendant à en dispenser les peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et officiers de santé; résolution y relative; elle est rejetée, 461, 511, 515, 518, 519. — Rejet de l'exemption proposée en faveur des porteurs de brevets d'invention, 482. — Loi qui en exige des manufacturiers, et en exempte les citoyens qui travaillent chez eux pour le compte d'autrui, 494, 500. — Avis du ministre de l'intérieur, portant que le paiement d'une patente ne suffit point pour voter dans les assemblées primaires, 525. — Modification à la loi relativement aux fabricants, 528, 541. — Peines contre les administrateurs qui négligeraient leur perception, 646. — Discussion et rejet d'un projet tendant à en exempter les artistes, 755. — Résolution relative à l'amende prononcée contre ceux qui sont en retard, 762. — Son rejet, 791. — Autre résolution faisant partie des projets de finances de Villers pour la conservation de ce droit, 823. — Rapport de Crétet et discussion aux Anciens sur ce travail; il est approuvé, XXIX, 21, 22. — Villers y propose des modifications pour l'an VI; son projet est converti en loi, 33, 39, 54, 55. — Nouvelles dispositions présentées par le même; spécification des exemptions; adoption de la résolution, 398, 399, 403, 449. — Loi qui règle le mode de leur paiement en bons sur l'État, 731, 733.

PATER, bibliographe. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

PATERNITÉ. (*Voyez* Code civil.)

PATERNO (prince de), Napolitain. — Plaintes contre son enlèvement par un corsaire Tunisien, XXIX, 86. — Anecdote le concernant, 138.

PATERSON (Williams). — Son voyage chez les Hottentots et les Cafres, IX, 664.

PATISSIER, veuve Duvernay. — Est condamnée à mort, XXI, 120.

PATOLOT, commissaire à Paris. — Est condamné à mort, XXI, 327.

PATOUILLOT (Dom.). — Lettre de Soulavie sur ce savant, V, 35.

PATRAT, littérateur. — Analyse de ses opéras d'*Adélaïde* et *Mirval*, VIII, 665. — De l'*Officier de fortune*, XIV, 124. — De *Tobern* ou *Le Pêcheur suédois*, XXVI, 594.

PATRICK-RODEN, Irlandais. — Est condamné à mort, XX, 720.

PATRIE. — Discours sur l'amour de la patrie, VI, 549. — Proposition de la déclarer en danger et de prendre des mesures générales, X, 686. — Discours d'Isnard sur le même sujet. XI, 45. — Rapport et discussion sur la même déclaration; décret qui en détermine le mode, XIII, 10, 31, 42, 54. — Sa sanction, 91. — Acte de cette déclaration; adresse à l'armée et aux Français à ce sujet, 107, 117. — Cérémonial pour en faire la proclamation, 198. — Enrôlements multipliés qui s'en suivent, 278. — Discours de Danton y relatif, et mesures qu'il provoque, 565, 594. — Proposition de renouveler cette déclaration, XXIX, 704, 776, 777, 782. — Proclamation du Directoire sur les dangers publics, 733. — Discussion y relative, 793, 796, 798. — Message au Directoire sur le même objet, 807. — Nouvelle proposition de déclarer la patrie en danger, 808, 811, 812, 813. — Elle est rejetée, 813. — Protestation de 102 membres du conseil contre ce rejet, 815.

PATRIN, député de Rhône-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVII, 108. — Vote la mise en accusation de Carrier, XXII, 591.

PATRIOTES. — Décret pour la mise en liberté de ceux incarcérés, XVII, 311. — Plaintes contre leur arrestation, XVIII, 160. — Les nouveaux patriotes à bonnet rouge sont accusés de vexations, XIX, 548. — Secours accordés à plusieurs, XXI, 281. — Plaintes contre leur oppression et motions diverses en leur faveur, 721, 739, 745, 755. — Discussion sur les

dangers qu'ils courent et sur les dénonciations dont ils sont l'objet, XXII, 43, 378, 393. — Moyen de connaître les faux patriotes, 384. — Débats sur l'opinion de divers députés qui se plaignent de leur incarcération sous le nom de Terroristes, XXIII, 99; XXIV, 61. (*Voyez* Terroristes.) — Motions en faveur des patriotes égarés, 109. — Autre de Legendre en leur faveur, XXV, 240. — Ils demandent à défendre la représentation nationale, XXVI, 117. — Discours de ceux qui ont combattu au 13 vendémiaire; ils demandent une amnistie générale, 177, 178, 190. — Dénoncent Vaublanc et les électeurs de Paris, 243. — Leur réarmement demandé par Bentabole, 320. (*Voyez* Prisonniers).

PATRIOTES DU MIDI. — Proclamation du général Quantin pour les appeler aux assemblées primaires, etc., XXIX, 635. (*Voyez* Midi, Marseille, Lyon, etc.)

PATRIOTISME. — *Les dix Commandements patriotiques*, par Aubry Bassault, IV, 251.

PATRIS, électeur de Paris. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 579, 603.

PATRONS-PÊCHEURS. (*Voyez* Prud'hommes-Pêcheurs.)

PATROUILLES. — Les fausses patrouilles sont punies de mort, XVII, 344. — Décret semblable au 3 prairial, XXIV, 531. (*Voyez* Journée du 10 août).

PATURAGES vacants. — Leurs possesseurs sont mis provisoirement sous la sauvegarde de la loi, IV, 371. (*Voyez* Droit de pacage).

PATXOD, vice-consul d'Espagne à Cette. — Adresse ses félicitations à cette commune, III, 365.

PAU. — Le parlement de cette ville proteste contre l'établissement de la cour plenière, *Introd.*, 345. — Elle adresse ses remercîments à ses députés, II, 363. — Décret sur les troubles qui y ont éclaté, IV, 357. — Le roi demande la conservation du château comme ayant été le berceau d'Henri IV, V, 455. — Lettre annonçant la violation du territoire par les Espagnols, IX, 34. — Ses habitants apportent des subsistances à Paris, XX, 664. — Fixation dans cette ville du siége de l'administration centrale établie à Oléron, XXIX, 440, 648.

PAUL Ier, empereur de Russie. — Notice le concernant, XXVIII, 510. — Proclamation de son avénement au trône, et détails à ce sujet, 514, 520. — Il fait mettre Kosciusko en liberté, 518. — Nouveaux détails sur son caractère, 522. — Sa conduite généreuse envers Kosciusko; réintègre les provinces de Livonie et d'Estonie dans leurs priviléges, 524. — Annonce au prétendant la mort de Catherine II, sa mère, et son intronisation; rétablit la loi de Pierre Ier qui excluait les femmes du trône de Russie, 531. — Détails sur son gouvernement, 718. Il fait don à Condé de la ville de Dubno, XXIX, 207. — Soulèvement contre son système et ses folies, 252. — Il donne l'ordre à Condé de quitter Pétersbourg, 264. — Fait acheter pour 30,000 écus les dessins de Raphaël, 271. — Offre un asile au pape, 288. — Est indisposé contre la noblesse condéenne, 295. — Fait jurer aux Suisses qui sont à son service de renoncer à leur patrie tant que les principes français y domineront, 303. — Disposition de Kosciusko à lui renvoyer ses dons et à cesser toute communication avec lui, 306. — Il interdit l'entrée de ses Etats aux étrangers non munis d'un passeport signé par un ministre russe, 322. — Projette de réunir la mer Noire à la mer Baltique, 326. — Lettre sur son despotisme, 328. — Autres annonçant ses projets d'envoyer des Russes au secours des Autrichiens, 404. — Billet posé sur sa table, dans lequel on lui rappelle les serments qu'il a violés, 583 *bis*. — Son despotisme; il destitue de son emploi de bailli en Lithuanie le nommé Pircha, pour avoir porté un chapeau rond et un frac, 594 *bis*. — Donne l'ordre d'arrêter tous les individus ressemblant à Kosciusko, 599. — Nouveaux traits à ajouter à son portrait, 601. — Ses ukases sur la marche de ses troupes, 609. — Anecdote le concernant, 611. — Proclamation par laquelle il établit à Pétersbourg la résidence de l'ordre de Malte, 616. — Il met à prix la tête de Kosciusko, 619. — Invitation solennelle adressée par lui, à tout gentilhomme, de fournir ses preuves de noblesse, 619. — Il se charge de secourir le roi de Naples, 623. — Crainte des Hambourgeois sur sa conduite, 688. — Fin de ses différends avec Hambourg, 695. — Il s'engage à fournir à l'Angleterre 45,000 hommes contre la France, 710. — Discussion au parlement anglais sur les subsides à lui accorder pour leur entretien, 727. — Crédit de Choiseul-Gouffier auprès de lui, 793. — Le grand-maître de l'ordre de Malte se démet de ses fonctions entre ses mains, 804. — Il repousse les ouvertures de paix de la France, 823. (*Voyez* Russie).

PAUL (P.), marchand de cannes. — Est condamné à mort, XX, 560.

PAUL (P.), dit SAINT-PAUL, commissaire ordonnateur des guerre. — Est condamné à mort, XX, 48.

PAUL, capitaine américain. — Sauve l'équipage du vaisseau français *la Belle Créole*, XV, 518.

PAUL-JONES, vice-amiral. — Son arrivée à Vienne, II, 345. — Il se rend à Paris, 449. — Fait partie d'une députation d'Américains qui demandent à assister à la fédération, V, 100. — L'Assemblée législative envoie une députation à ses funérailles, XIII, 192.

PAULET, marchand. — Est condamné à mort, XXI, 31.

PAULI, général suédois. — Force les retranchements des Russes, IV, 681. — Et les défait, 697. —

PAULIN (F.), professeur. — Est condamné à mort, XX, 568.

PAULO (ex-comte de). — Commande les royalistes de la Haute-Garonne, XXIX, 782. — Lettre de lui trouvée sur un brigand, 786. — Transmet des détails sur l'attaque du Havre par les Anglais, 275. — Son éloge, 907.

PAULUS (Peters). — Est élu grand-pensionnaire de Hollande, XXIII, 449. — Dénonciation contre lui, XXVIII, 37. — Sa mort, 39. — L'Assemblée nationale batave décrète qu'il n'a cessé de bien mériter de la patrie; médaille pour perpétuer son installation, 253.

PAULZE (U.), fermier-général. — Est condamné à mort, XX, 428.

PAUMIER, marchand de bois. — Est traduit au tribunal révolutionnaire comme complice d'Admiral, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

PAUMIER, commis dans les fourrages. — Est condamné à mort, XXI, 752.

PAUMIER et sa femme. — Sont condamnés à mort sur un acte d'accusation qui leur est étranger, XXIV, 26.

PAUTRIZEL, député des colonies à la Convention. — Demande la mise en liberté de Lacrosse, XXIII, 221. — S'oppose à l'envoi de représentants aux colonies, 389, 390. — Propose la création d'un conseil exécutif provisoire, XXIV, 356. — Est décrété d'arrestation, 552. — Demande à rester dans son domicile avec des gardes, XXV, 553. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

PAUW (Corneille de), allemand, littérateur. — Reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.

PAVIE, imprimeur-libraire à Angers. — Fait hommage à l'Assemblée nationale de la *Nouvelle Géographie de la France*, IX, 261. — Est forcé par les rebelles d'imprimer leurs proclamations, XVII, 432.

PAVIE. — Est nommé au conseil des Cinq-Cents par le corps électoral de l'Eure, XXVIII, 657. — Vote en faveur de la liberté des cultes, 744. — Réclame,

au nom de 50,000 communes, la propriété des presbytères, 758. — Appuie le projet contre la violation du secret des lettres, 790. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Mesures pour l'exécution de ce décret, XXIX, 763.

PAVIE. — Articles du partage de la France stipulé dans cette ville entre les coalisés, XIV, 497. — Les Français s'en emparent, XXVIII, 292. — Elle est prise d'assaut, 309, 316. — Lettre de Bonaparte à sa municipalité sur les moyens d'y faire fleurir les sciences et les arts, 347. — Agitations causées par les partisans de l'Autriche, 414. — Mort du célèbre naturaliste Spalanzani, XXIX, 612 *bis*. (*Voyez* Italie.)

PAVILLON (la citoyenne). — Trait de dévouement, XXII, 108.

PAVILLON TRICOLORE. — Débats et décret y relatifs ; il est substitué au pavillon blanc, VI, 177, 199. — Est installé à Toulon, VII, 1. — Mesures pour le faire reconnaître par les puissances barbaresques, VIII, 188. — La flotte vénitienne refuse de le reconnaître, IX, 774. — Décret y relatif, XIX, 485. — Il sera arboré sur le vaisseau monté par des représentants en mission, XXIV, 633. — Et sur les navires belges et anversois, XXV, 593. (*Voyez* Marine.)

PAVY (P.-J.), marchand de tabac. — Est condamné à six ans de fer, XX, 112.

PAYAN (Claude-Français), de la Drôme. — Est nommé agent national de la commune de Paris, XX, 88. — Prête serment, 122. — S'oppose à la délivrance d'un certificat de civisme à Plassan, 137. — Donne des détails sur le procès de Danton, 152. — Dénonce les défenseurs officieux près le tribunal révolutionnaire, 154. — Fait renvoyer au comité de sûreté un arrêté de la section de la Cité sur les subsistances, 230. — Déclare que les défenseurs officieux doivent être présumés suspects, 231. — Signale les inconvénients des voyages de mauvais citoyens, 239. — Se plaint de la facilité avec laquelle des citoyens obtiennent le visa de leurs certificats de civisme, 303. — S'élève contre le refus de passeports aux comédiens, 371. — Son réquisitoire contre les alarmistes et les vendeurs de gravures obscènes, 377. — Son discours au temple de la Raison, 394. — Il présente un arrêté relatif au nombre des bouchers, 466. — Son discours à la Convention sur l'Etre-Suprême, 523. — Il présente à cette Assemblée les citoyens de Paris qui lui ont apporté des subsistances à Paris, 664. — Son discours sur la fête de l'Etre-Suprême, XXI, 33. — Il rétablit le calme dans la section des Arcis, 36. — Dénonce le *Bréviaire Républicain*, etc., et fait effacer de dessus la porte des prisons les mots de *liberté, égalité*, etc., 91. — Défend les épiciers, 105. — Présente à la Convention les élèves de Mars, 139. — Vient solenniser le 14 juillet, 217. — Se plaint des arrestations faites dans les corps de garde, 237. — Rappelle la prise de la Bastille et annonce les nouvelles victoires des armées, 238. — Son discours contre les repas fraternels, 253. — Décret qui le rend responsable des troubles de Paris, 334. — Il est dénoncé par Rovère et arrêté, 339. — Est condamné à mort, 560.

PAYAN, frère aîné du précédent, commissaire de l'instruction publique. — Son précis historique sur Viala, XXI, 186. — Sa complicité dans le complot de Robespierre, 359 ; XXIII, 507. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

PAYAN (Joseph), administrateur des Bouches-du-Rhône. — Justifie sa conduite, XII, 18. — Est renvoyé à ses fonctions, XIII, 233. — Son éloge par Poultier, XXIV, 302.

PAYE. (*Voyez* Solde.)

PAYEN (Jean-Joseph), cultivateur et commerçant à Paris. — Est condamné à mort, XIX, 408.

PAYEN, cultivateur, député d'Artois à la Constituante. — Fait rendre un décret sur l'arrestation des prisonniers de la Martinique arrivés à Saint-Malo, VIII, 189. — Son rapport sur les membres de la ci-devant assemblée coloniale de Saint-Domingue, 785. — Il fait décréter qu'il n'y a pas lieu à accusation contre eux, IX, 64.

PAYEN (le Café), à Paris. — Est dénoncé comme lieu de rassemblement des conspirateurs de germinal, XXIV, 123. (*Voyez* Paris.)

PAYEN DE BOISNEUF, député de Tours à la Constituante. — Est élu membre du comité colonial, III, 524.

PAYEURS-GÉNÉRAUX. — Sont établis dans chaque département, IX, 761. — Discussion sur leur suppression, XII, 84. — Elle est prononcée pour 1793, XIV, 652. — Nouvelle discussion et résolution rejetée sur leur suppression, XXIX, 35, 87, 97, 117, 134, 773.

PAYEURS DES RENTES. (*Voyez* Rentes.)

PAYEURS A LA SUITE DES ARMÉES. — Projet de leur création, XII, 167. — Le ministre de la guerre est autorisé à les nommer, XIV, 693. — Motion d'exempter leurs commis du recrutement, XVII, 395. — Autre pour leur conservation, XXIX, 35.

PAYM, chef de brigade. — Est blessé à l'armée d'Italie, XXVIII, 444.

PAYMA (F.-M.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 310.

PAYNE (Thomas). — Annonce de sa réponse aux attaques de Burke contre la révolution française, VIII, 332. — Il réfute l'opinion de Sieyès contre le système républicain, IX, 137. — Annonce de sa *Déclaration des Droits de l'Homme*, XI, 735 ; XII, 136. — Brûlement de ses œuvres à Excester, 674. — Débats au parlement anglais sur les partisans de son système, XIII, 13. — Il reçoit le titre de citoyen français, 541. — Est élu député du Pas-de-Calais à la Convention, 674. — Est insulté lors de son passage à Douvres, XIV, 9. — Son opinion pour le changement des membres des autorités, 14. — Il est nommé membre du comité de constitution, 182. — Transmet les félicitations de la commune de Calais sur l'abolition de la royauté, 310. — Traduction de son ouvrage sur les *Droits de l'Homme*, par un secrétaire du roi de Suède, 405. — Plaidoyer d'Erskine en sa faveur, 470 ; XV, 147, 155. — Son vote dans le procès du roi, XIV, 535 ; XV, 156, 167, 200, 248, 249. — Il est chargé de rédiger l'adresse au peuple anglais à l'occasion de la guerre, 338. — Recueil de ses écrits, 587. — Il dépose dans le procès de Marat, XVI, 277. — Adresse d'Arras contre lui, 683. — Il est dénoncé par Bourdon (de l'Oise), XIX, 54. — Et arrêté, 101. — Demande de sa mise en liberté, 326. — Son rappel à la Convention, XXII, 699. — Son éloge, XXIII, 127. — Il discute la déclaration des droits, XXV, 171. — Fait hommage d'un ouvrage intitulé : *Décadence et chute du système des finances en Angleterre*, XXVIII, 260. — Lutte polémique à Londres à l'occasion de son ouvrage intitulé : *Age de la Raison*, 383. — Il offre un don patriotique pour la descente en Angleterre, XXIX, 141.

PAYNE, parfumeur. — Réclamation contre son arrestation, XVI, 347.

PAYROLLES, capitaine au 1er bataillon de la Côte-d'Or. — Son éloge, XXIV, 557.

PAYS-BAS (les). — Réunion des patriotes flamands aux Brabançons, III, 78. — Combat entre les Belges et les impériaux ; prise du fort Lillo, 117. — Projet de l'empereur pour leur organisation, 205. — Escarmouches entre les patriotes belges et les Autrichiens, 229. — Entrée triomphale de Vandermeersch à Bruxelles, 269. — Lettre attribuée au prince de Ligne sur leur résolution, 349, 405. — Leur indépendance est reconnue par l'Angleterre,

la Prusse et la Hollande, 417. — Écrits sur leur révolution, 466. — Lettre des ci-devant gouverneurs aux états de Flandres, contenant les propositions de paix de Léopold, 613. — Prépondérance de l'aristocratie, 706. — Départ du duc d'Ursel et de Lamarck pour l'armée; demande d'une Assemblée nationale, IV, 89. — Arrestation de Vandermersh 161, 213, 229. — Scission à cette occasion entre les états de Flandres et ceux de Brabant, 229. — Correspondance du ci-devant gouvernement avec ses agents, 329. — Marche des troupes autrichiennes vers ce pays, 353. — Sa situation politique, 461. — Tentative pour délivrer Vandermersh, 533. — Position de l'armée belge, 534. — Troubles, 549. —Despotisme de Van-der-Noot, 582. — Interrogatoire du duc d'Ursel; menées de Van-Eupen et de Van-der-Noot, 609. — Lettre des anciens gouverneurs généraux au général Bender, 649. — Marche des Prussiens vers ces contrées, 665; V, 77. — Mise en liberté du duc d'Ursel, 145. — Marche de 40,000 Autrichiens pour soumettre ces pays, 597, 633; VI, 485. — Ils sont garantis à l'empereur par l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, 725. — Publication d'un écrit en faveur de Léopold, VII, 369. — Augmentation de ses forces, 394. — Arrivée des gouverneurs généraux, VIII, 691. —Marche des troupes, IX, 241. — Rétablissement de l'ancienne forme du gouvernement, 457. — Séquestre des biens ecclésiastiques français, 765. — Persévérance du clergé et de la noblesse dans leur opposition aux vues de l'Autriche, X, 14. — Affluence des émigrés, 30, 70. — Séquestre des biens nationaux, 98. — Édit de l'empereur sur les actes de juridiction y exercés pendant la révolution, 102. — Il y envoie des troupes, 177. — Défense faite aux émigrés de s'y rassembler, 177, 193. —Arrestation de gardes nationaux français dans ces pays, 618. — Inquiétude causée à Léopold par leurs brouilleries, 665. — Édit de ce prince pour y proscrire toute espèce d'engagement, 689. — Pièces sur le traité conclu entre la Hollande et ce pays, 757. —Secours fournis aux émigrés, XI, 65. — Amnistie pour tous les délits relatifs à la révolution, 145. — Mesures de rigueur, 234. — Mouvements hostiles; contenance des émigrés, 433; XII, 89. — Acquiescement des états aux impôts demandés par l'empereur, 250. — Manifeste du gouvernement contre la France; rapport sur les premières hostilités, 321, 322. — Les états refusent de payer les subsides au roi de *Hongrie et de Bohême;* affiche des noms de ceux qui doivent être pendus pour leur dévouement à l'Autriche; bulletin de l'armée de Hongrie, 390. — Lettres des gouverneurs prescrivant des mesures de police contre les Français, 437. — Refus par le tiers-état des subsides accordés par les deux premiers ordres, 454. — Division des habitants en royalistes, vonckistes et vandernootistes; mesures contre les Français, 502. — Marche de 40,000 hommes vers ce pays, 609. — Nomination du duc d'Ursel à l'ambassade de Naples; défection de son beau-frère le comte de Lamarck, 637. — Proclamation qui ordonne la punition de tous les Belges pris les armes à la main, 667. — Les émigrés français obtiennent la permission de s'y réunir, 726. — Ouverture à Vienne d'un conseil chargé des affaires de cette province, 749. — Cartes topographiques des Pays-Bas autrichiens, XIII, 139. — Négociations des états avec l'empereur, 230. — Examen de la proclamation des gouverneurs, 338. — Mémoires historiques sur ce pays, XIV, 520. — Proclamation de leur indépendance, 590. — Réflexions sur la proclamation de la Convention et sur la disposition des Belges, 845. — Mouvement des armées, XV, 554. —Le gouvernement en est conféré à l'archiduc Charles, XVI, 274. — Démenti donné à la nouvelle de l'arrivée de 12,000 Russes, XVII, 81. — Proclamation de la junte établie pour le gouvernement provisoire, 314. — Arrestation de plusieurs généraux, amis de Dumouriez, 461. — Travaux pour la levée de la carte de ces pays, XXV, 681. — Décret portant qu'il n'y sera souffert aucune église privilégiée ou dominante, XXVIII, 399. (*Voyez* Belgique et Hainaut.)

PAYS CONQUIS (les). — Discussion d'un projet sur leur prise de possession, XIV, 286. — Conduite que doivent y tenir les généraux français, 755, 758, 810. — Instructions aux commissaires y envoyés, XV, 137. — Les généraux devront y suivre à la rigueur les lois de la guerre, XVII, 673, 715. — Débats sur la conduite à y tenir, XXII, 274. — Confiscation des biens appartenant à des étrangers en guerre avec la France, XXIII, 529. — Arrêté relatif aux réquisitions qui y ont été faites, XXIV, 17. — Défense à leurs tribunaux criminels de traduire devant eux aucun militaire français, 442. —Arrêté sur le paiement de leurs contributions, 449. — Projet pour leur réunion à la France; rapport et débats y relatifs; il est adopté, XXVI, 44, 84, 89, 98, 106, 121. — Demande de l'étendre à ceux situés sur la rive gauche du Rhin, 191. — Réclamation des habitants contre la conduite des agents français, et les réquisitions dont ils sont accablés; envoi d'un message au Directoire pour y faire droit, XXVIII, 680. — Rudler y est envoyé comme commissaire, XXIX, 62.

PAYS D'ÉTATS. — Décrets qui ordonnent le paiement de leurs rentes, V, 399; VII, 331. —Autre pour la liquidation et la fixation de leurs dettes, VIII, 113. — Autre pour l'acquittement de l'arriéré de leurs divers établissements, 509, 518. — Autre concernant leurs créanciers, IX, 742. — Autre relatif au paiement des intérêts de leurs emprunts, XI, 643. — Autre de liquidation, XXII, 274. (*Voyez* Créances, Dette publique, Liquidation, etc.)

PAYTAVEN. — Éloge de sa conduite à Avignon, IV, 673.

PÉAGES. —Décret qui en établit un à l'île Barbe, II, 512. — Ils sont supprimés, sauf quelques exceptions, III, 570. (*Voyez* Droits de passe et Droits de Bac.)

PEAUME, veuve Gauthier Saint-Prest. —Est condamnée à mort, XXI, 440.

PÊCHE, ex-capitaine. — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281. —Il est acquitté, 717.

PÊCHE. — Est nommé secrétaire du commissaire-général des départements de Corcyre, Ithaque, etc., XXIX, 122.

PECHE. — Extension donnée en Irlande à la pêche du hareng, III, 86. — Décret pour son encouragement, VII, 564. — Autre relatif à celle de la Méditerranée, VIII, 99. — Prime accordée pour celle de la baleine et du cachalot, XII, 473. — Ordre du conseil exécutif de respecter les pêcheurs anglais non armés, XV, 802. — Suppression, par le Portugal, des priviléges pour celle des côtes du Brésil et d'Afrique, XXIX, 317.

PÊCHE (Droit de). —Demande de sa suppression, XII, 677. — Projet pour sa mise en ferme, XXIX, 277, 290.

PÉCHELIN (Joachim), grenadier. —Est condamné à mort, XVIII, 271.

PÊCHELOCHE, aide-de-camp de Lafayette. — Donne des détails sur l'insurrection de Nancy, V, 538.

PECHLIN (le général-major). — Jugement rendu contre lui comme complice de l'assassinat de Gustave III, XII, 673.

PÉCOT (de Nantes). — Son procès au tribunal révolutionnaire, XXII, 46. — Il est acquitté, 50.

PECOUL, officier de la garde nationale de Paris. — Dénonce les manœuvres employées pour lui faire signer une pétition contre l'appel des 20,000, XII, 638.

PÉCOUR, officier municipal à Montauban. — Est suspendu de ses fonctions, XVII, 291.

PECQUIN, officier municipal de Cézay. — Secours accordés à sa famille, XXIII, 563.

PÉDRE. (*Voyez* Marin-Pèdre.)

PEEL, membre du parlement d'Angleterre. — Combat la motion de Gray sur les écrits séditieux, XIV, 858.

PÉGORRIER, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

PEGUET (Samson), Anglais. — Témoigne dans l'affaire de Marat, XVI, 276.

PEILLON, garde-magasin du Mont-Bernard. — Trait de courage, XXIV, 554.

PEINE DE MORT. — Proposition de la réduire à la décapitation, II, 32 ; III, 196. (*Voyez* Guillotin et Exécutions.)—Rejet de la proposition de cette peine contre les officiers de marine qui se cacheraient pendant le combat, V, 435. — Ses dangers et ses abus, VII, 24. — Motion de la convertir en celle du cachot, VIII, 475.—Rapport et projet y relatifs, 534.—Débats à ce sujet, 537, 544, 548, 552, 561.—Elle est conservée et réduite à la simple privation de la vie, 561, 564. —Décret sur le mode d'exécution de cette peine, XI, 544, 689. — Elle est prononcée contre ceux qui parleraient de se rendre dans une place assiégée, XIII, 550. — Contre ceux qui refuseraient de marcher à l'ennemi, etc., 601. — Contre tout fonctionnaire qui obéirait aux ordres de l'ennemi, 629. — Motion de Condorcet pour sa suppression à la suite du jugement de Louis XVI, XV, 247. — Sa suppression demandée par Fonfrède, XVI, 678. — Elle est décrétée contre les fournisseurs infidèles, XVIII, 5. — Contre le faux témoignage en matière capitale, XIX, 291.—Et contre les commandants de vaisseau qui laisseraient couper leur ligne par l'ennemi, XXI, 15. — Défense de mettre en jugement les femmes enceintes prévenues d'un crime emportant cette peine, 784. —Motion d'y substituer le bannissement, XXII, 383.—Autre de ne la conserver que contre les royalistes, XXIII, 100.—Rejet d'un autre pour sa suppression, 263. — Motion de l'abolir, excepté pour certains crimes, XXIV, 157. —Villetard demande sa suppression immédiate pour les femmes, 208. — Ouvrage sur le même objet, XXV, 545; XXVI, 106.—Son abolition décrétée lors de la paix générale, 347, 348. — Motion contre son application aux brigandages, XXIX, 117. (*Voyez* Code criminel).

PEINES. (*Voyez* Code criminel.)

PEINTRES. (*Voyez* Patentes.)

PEINTURE. —Tableaux de Loutherbourg, III, 586. — Décret pour l'encouragement de la peinture, IX, 712. — Notice sur les tableaux exposés au salon, X, 147. — Réclamations relatives aux prix décernés à ceux qui y ont concouru, 151. — Décret à ce sujet, 544, 547.—Autre qui surseoit aux ventes de tableaux et autres objets d'art, XIV, 168. —Suppression de la place de directeur de l'Académie à Rome, 566.—Décret sur la propriété des ouvrages de peinture, XVII, 176. — Tableau révolutionnaire peint par Jeaurat, XXI, 167.—Autre représentant la devise : *la Liberté ou la Mort*, XXIII, 381. — Mémoire sur les progrès successifs de la peinture chez les Grecs, XXVIII, 468. — ix sur la question de son influence morale et politique, XXIX, 277. — Nomination par le Directoire du directeur et des élèves de l'école de Rome, 413. — Tableaux de l'Albane dégradés par le roi de Sardaigne, 635. (*Voyez* Sciences et Académie de Peinture.)

PÉLAGIE (Maison d'arrêt de). (*Voyez* Sainte-Pélagie.)

PELARD, carabinier de l'armée d'Italie.—Éloge de sa bravoure, XXVIII, 438.

PÉLARDY, général, commandant à la Guadeloupe. — Ecrit contre l'administration de Victor Hugues, XXIX, 628.

PÉLAUQUE-BÉRAUT, député de Condom à la Constituante. — Prête le serment civique, III, 305.

PELCHER, architecte à Versailles.—Est condamné à mort, XXI, 274.

PELÉ-VARENNES (M.-J.-H.), ex-receveur des finances. — Est condamné à mort, XX, 236.

PÉLEGRIN (J.-B.), capitaine. — Est condamné à mort, XX, 359.

PÉLERINS DE SAINT-JACQUES. —Réclament des pensions ; ordre du jour, XXI, 81.

PELET (Jean), député de la Lozère à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 192, 252, — Il attaque Bouchotte, XVI, 475. — Provoque des mesures contre les séditieux de la Lozère, 546. — Propose l'impression du discours de Thuriot sur la rédaction de feuilles morales, XVII, 746. — Et des moyens de perfectionner le gouvernement révolutionnaire, XXI, 416. — Sa motion sur la situation de Lyon, 576. — Il fait passer à l'ordre du jour sur un projet tendant à anéantir les dénominations de parti et à connaître la fortune des députés, 762. — Sa motion en faveur des déportés de la Martinique et de la Guadeloupe, XXII, 15. — Il est élu secrétaire, 54. — Veut qu'il soit défendu aux membres de la Convention d'être d'aucune société populaire, 155, 156.— Fait rendre à Commune-Affranchie son ancien nom, 178, 220. — Demande l'ajournement d'une loi sur les sociétés politiques, 255. — Son opinion sur le mode de juger la conduite des députés inculpés, 298, 365. — Il s'oppose à la mise en liberté de ses collègues détenus, 304. — Propose de substituer le bannissement à la peine de mort, en certains cas, 383. —Sa motion relative aux nouveaux noms pris par les communes, 412. — Il signale la nécessité de retirer des assignats de la circulation, 425. — Annonce des prises maritimes, 463. — Combat la motion de s'occuper des lois organiques de la constitution, 504, 506. —Discute sur des ordres donnés par Carrier, 572.— Improuve un écrit de Gouly sur les colonies, 626, 627. — Fait admettre Polonl à la barre, 658. — S'oppose à la suppression des comités révolutionnaires, 706. — Son opinion sur les réclamations de la citoyenne Montansier, 747.— Sur la suppression du *maximum*, XXIII, 47.— Et sur l'épuration des autorités constituées, 61. — Il demande la levée du séquestre sur les biens des étrangers, 90. — S'oppose à l'exportation du numéraire, 112. — Son opinion sur le projet de mettre à la charge de l'État les créances sur des émigrés, 116.— Il annonce de nouvelles prises, 174.—Demande la mise en liberté de Miranda, 220.—Son rapport sur les colonies, 288, 298.—Il s'élève contre la traduction de Lacroix au tribunal criminel, 324. — Propose d'envoyer des représentants aux colonies, 386, 388, 389, 460, 471.—Se plaint de ce qu'on ne s'occupe que d'intérêts particuliers, 494. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 675, 677. — Est élu président, XXIV, 61.—Engage les femmes qui demandent du pain à ne pas se livrer à des insinuations perfides, 79. — Sa réponse à une députation de la section des Quinze-Vingts, 106.—Il donne l'ordre de faire évacuer une tribune, 107. — Félicite Pichegru d'avoir protégé la Convention, 143. — Présente le tableau de la situation intérieure et extérieure de la République, 167, 171. — S'oppose à l'annulation des mises hors la loi par suite du 31 mai, 192.—Félicite la Convention de sa victoire de prairial, 700.—Discute le projet de constitution, XXV, 382, 511, 512.—Appuie les réclamations du département de Jemmapes, 502.—Est

envoyé à Lyon, 583. — Parle sur la demande faite par des militaires qui sont à Paris, de voter sur la constitution, 685. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, combat la proposition de vérifier les pouvoirs, XXVI, 359. — Appuie une réclamation de Miranda, 408. — Son opinion sur la révision des congés accordés aux réquisitionnaires, XXVII, 375. — Il combat un message du Directoire contre la suppression de l'agence des poids et mesures, 528. — Fait proroger l'exécution du Code hypothécaire, 651. — Vote l'ajournement du projet contre les détracteurs des mandats, XXVIII, 64, 65. — Fait rapporter la loi relative à l'enfouissement de l'argent, 260. — Est élu secrétaire, 291. — Parle sur la perception de la contribution foncière, 299. — Combat le projet sur le paiement des biens nationaux, 315. — Son opinion sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327. — Il est élu président, 352. — Son rapport sur l'affaire de Veymeranges, 339. — Il parle sur un projet relatif à la contribution personnelle, 378. — Fait ouvrir un crédit au ministre de la marine, 419. — Propose un message au Directoire pour l'inviter à faire une paix honorable, 445. — Fait accorder différentes sommes pour les dépenses des divers ministères, et pour celles du Corps législatif, 447, 458, 464, 466, 468. — Fait prendre une résolution sur le paiement des rentes et pensions, 460. — S'oppose à l'augmentation des frais de port des journaux, 476. — Son opinion sur le reglement des transactions particulières, 497. — Et sur le rachat des baux à culture perpétuelle, 519. — Il appuie le maintien de la loi relative aux marchandises de l'Inde sortant des pays neutres, 526. — Combat le projet de Defermont qui accorde un dégrèvement aux départements de l'Ouest, 536. — Se plaint du langage dégoûtant de Darracq, qui compare les journalistes aux prostituées, 556. — Combat l'article 2 proposé par Siméon, sur les citations d'écrits calomnieux, 576. — Appuie le projet de la commission contre l'arrêté du Directoire qui défend aux prévenus d'émigration de voter, 618. — Réclame l'établissement d'une loterie, 635. — S'oppose à l'impression du discours de Dubois-Crancé contre le tribunal de cassation dans l'affaire de Brottier, etc., 644. — Appuie les propositions tendantes à charger le ministre d'accorder des secours aux déportés de l'Ile-de-France, 651. — Provoque la distribution du milliard promis aux défenseurs de la patrie, et demande que le projet y relatif soit présenté dans huit jours, 686. — Invoque l'ajournement du projet concernant la solde des officiers en non-activité, 705.

PELET-DE-GRAVIÈRE (Louis), dit Palieti. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187. — Lettre de Dominique Allier à son adresse, XXI, 799. — Sa mort, XXII, 490.

PÉLISSERY. — Lettre sur sa détention à la Bastille, XI, 336.

PELISSIER-SAINT-FERRÉOL, évêque de Vaison. — Est dénoncé comme provoquant l'assassinat des patriotes, VIII, 190. — Réclamation contre cette inculpation, 195. — Il se justifie, 288. — Établit son alibi, 330.

PELLÉ, député du Loiret à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 159, 162, 190, 252.

PELLEGRIN, consul français à Tripoli. — Obtient que le pavillon de la République soit salué de vingt-un coups de canon, XVII, 289.

PELLEGRIN, curé de Sommercourt, député de Bar-le-Duc à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 26 *.

PELLEMEULE, militaire. — Rapport en sa faveur, XXII, 721.

* Le Moniteur a imprimé Bellegrie par erreur, c'est Pellegrin qu'il faut lire.

PELLEPORT, courrier de cabinet. — Est arrêté à Stenay, XI, 387. — Observations sur son arrestation, 389. — Compte-rendu de cette affaire, 392, 404.

PELLEPORT. — Pillage des propriétés du représentant Porte, situées dans cette commune, XXIX, 784.

PELLEPORT (de), prisonnier à la Bastille. — S'efforce en vain de sauver Delosmes, major de ce fort, I, 193.

PELLERAT (A.), ex-carmélite. — Est condamnée à mort, XXI, 284.

PELLERIN. — Arrête les courriers du roi à Varennes, VIII, 758.

PELLERIN (J.-P.-F.), dit de Chantereine. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, XX, 136.

PELLERIN-LABUXIÈRE, avocat, député d'Orléans à la Constituante. — Demande une déclaration des droits et des devoirs, I, 352. — Son opinion sur la formation des municipalités, II, 60. — Il soutient la propriété du clergé, 87. — Parle sur la nouvelle division du royaume, 138. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 315. — Est acquitté, XXI, 760, 767.

PELLET (*Voyez* Narbonne-Pellet).

PELLETAN, médecin. — Assiste le jeune Capet à ses derniers moments, XXIV, 650. — Procède à l'ouverture de son corps, 670.

PELLETIER, général. — Son éloge, XXV, 290.

PELLETIER, député du Cher à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254. — Il fait accorder des secours à Dutaillis, XVIII, 514. — Rendre un décret concernant les fabricants de papier, XIX, 236. — Et un autre pour la refonte du papier restant de la fabrication des assignats, XXI, 625. — Rend compte de sa mission, XXII, 781; XXIII, 372.

PELLETIER. — Coopère au *Journal d'Histoire naturelle*, XII, 608.

PELLETIER, auteur des *Actes des Apôtres*. — Publication à Londres de son journal intitulé : *Dernier tableau de Paris*, XIV, 241.

PELLETIER (J.), cafetier. — Est condamné à mort, XX, 744.

PELLETIER (Victor). — Annulation des arrêtés de l'Aisne dans son affaire, XXI, 701.

PELLETIER, commissaire à Lyon. — Annonce qu'une nomination de sept juges a été substituée aux deux tribunaux révolutionnaires de cette ville, XVIII, 698.

PELLETIER, directeur des postes et membre de la Commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

PELLETIER, ingénieur-mécanicien. — Offre à la Convention son cabinet de machines, XVII, 534. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

PELLETIER-CHAMBURE (H.-L.-J.), directeur des subsistances à Arras. — Est condamné à mort, XX, 292.

PELLETIER DE MORFONTAINE. — Massacres à Chambéry, à l'occasion de son mariage, VII, 737.

PELLETIN-GUYJOUART. — Est condamné à mort, XVIII, 271.

PELLEW, capitaine anglais. — Prend la frégate française l'*Unité*, XXVIII, 275.

PELLICOT (Henri), député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative. — Est nommé procureur de la haute-cour, X, 448, 458, — Dénonce une lettre écrite à la municipalité d'Orléans, XIII, 180. (*Voyez* Garan-Coulon.)

PELLISSIER, député des Bouches-du-Rhône à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 214, 254. — Il est nommé secrétaire, XIX, 30. —

Fait accorder des secours à la fille de Beauvais, 50.— Lettre de Jourdan demandant quelle conduite il doit tenir envers lui, XX, 258.—Il accuse Cadroy et Chambon, XXVI, 271. — Cassation d'un de ses arrêtés, XXVIII, 461.

PELLISSIER, administrateur municipal de la commune du pont Saint-Esprit. — Est arrêté, XXIX, 222.

PELTZ, colonel. —Est tué à Lincelle, XVII, 613.

PELZER (A.-M.-T.), veuve de l'ex-marquis de Feuquières.—Est condamnée à mort, XXI, 120.

PELZIN, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

PÉMARTIN, député du Béarn à la Constituante. — Reçoit les remerciements de la ville de Pau, II, 363.— Député des Basses-Pyrénées à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253. Il demande la mise en accusation de Carrier, XXII, 590. — Est élu secrétaire, XXIII, 515. — Entre au comité de sûreté générale, 623. — Provoque des poursuites contre Pache et Bouchotte, 651. — Fait rendre un décret sur les passeports, 693. — Son rapport sur le 12 germinal, XXIV, 149.—Il est nommé de nouveau membre du comité de sûreté générale, XXV, 404. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il présente un projet concernant les pensions des professeurs de la ci-devant Université de Paris, XXVIII, 461. — Et le fait adopter, 465.

PEMBROCK (en Irlande). — Débarquement et prise dans ce comté de 1,400 Français; détails à ce sujet, XXVIII, 597. (*Voyez* Irlande.)

PÉNAUTIER. — Décret pour la poursuite des auteurs d'une émeute dans ce village, V, 304.

PENAUX (Pierre), lieutenant de vaisseau à Brest. — Reçoit les félicitations du ministre de la marine, XXIX, 265.

PENDULE DÉCIMALE. — Hommage qu'en fait le citoyen Robin, XVIII, 93. — Décret pour y placer le buste de Marat, 361. (*Voyez* Système horaire.)

PENAU (Jacques-Philippe), député de l'Indre au conseil des Anciens.—Fait annuler les élections d'Ambert, XXVII, 430. — Vote l'adoption de la résolution relative au mode de paiement de la contribution de l'an IV, XXVIII, 340. — Demande l'annulation des élections de la Guyane française, 509. — Propose le rejet de la résolution relative aux vols de deniers publics faits à des receveurs, 723. — Son opinion sur la contrainte par corps, XXIX, 223. — Il fait fixer les dépenses de la trésorerie pour l'année, 453.—Son rapport sur le supplément de crédit demandé pour l'an VI, 608 *bis*.

PÉNICAUD (la citoyenne). — Son procès avec Lanefranque, XXIX, 659.

PÉNIÈRES (Jean-Augustin), député de la Corrèze à la Convention. — S'oppose à la réunion de la Savoie à la France, XIV, 588. — Sa motion contre Marat, 834.— Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254.— Il demande la liberté du retour de l'Inde, 503. — Veut que Marat soit déclaré fou, 571. — Fait décréter la poursuite des auteurs de la désertion de Nerwinde, 774.— Et la réunion de soixante-six communes de la Belgique et de Porentruy, 775.— Ses reproches à Danton relativement à la trahison de Dumouriez, XVI, 23. —Il demande la traduction de Turin au tribunal révolutionnaire, 68. — Veut qu'Egalité reprenne son nom, 83. — Fait rendre un décret en faveur d'Ailhaud, 174. —Son opinion sur la pétition des sections de Paris contre les vingt-deux députés, 199.— Il est élu secrétaire, 303.— Accuse la commune de Paris d'arrestations arbitraires, 403. — Demande la mise en liberté de Roux, 406. — Vote pour l'arbitrage forcé, 677.— Son rapport sur les moyens de perfectionner l'agriculture, XXII, 172. — Sa motion en faveur des députés détenus, 303.— réclame leur liberté, 338. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations contre des représentants du peuple, 372.— Il appuie une pétition de la veuve de Gonchon, 723.— Combat le projet de Merlin tendant à tenir éloignés de l'Assemblée les députés mis hors la loi ou décrétés d'accusation au 31 mai, 771. — Demande le rappel de Lacoste, XXIII, 16.— Parle sur l'épuration des autorités constituées, 60.— Ses accusations contre Maignet, 157.—Sa motion sur l'anniversaire du 21 janvier, 175.— Autre sur le traitement des fonctionnaires publics, 199. — Il demande la mise en liberté de Miranda, 220.— Son opinion sur l'assassinat d'Olivier, 254.— Il défend des pétitionnaires de la section de Brutus, 351. — S'oppose à l'envoi de représentants aux colonies, 460.— Demande l'expulsion de Paris des fonctionnaires destitués depuis le 9 thermidor, 470.— Et la destruction du monument de la place des Invalides, 517.— Appuie un projet relatif à la liberté des cultes, 527.— Demande la rentrée à la Convention des députés mis hors la loi, 588.— Traite Duhem de contre-révolutionnaire, XXIV, 62. — Inculpe les anciens membres des comités, 89, 94.— Reçoit un coup de feu au 12 germinal, 119. — Échappe à ses assassins, 121. — Rend compte de sa délivrance, 122. — Annonce que les révoltés avaient pour cri de ralliement les mots: *Vive la Montagne*! 142. — Invite la Convention à rechercher les vingt-un députés qui avaient la confiance de Robespierre, 144.— Demande l'arrestation de ceux qui ont voté contre la déportation de Barère et autres, 151.— Propose de recevoir les députations au nombre de vingt personnes seulement, 175. — Réclame la restitution de leurs biens aux familles des victimes de Robespierre, 198.—Son opinion sur la demande de passeports pour les élèves de l'école normale, 234.—Et sur la réorganisation de la garde nationale de Paris, 242, 243.—Il demande la réhabilitation de la mémoire de Dechézeaux, etc., 253.—Discute le projet de constitution, XXV, 342. —Est chargé de la surveillance du camp sous Paris, 360. — Ses accusations contre Lefiot, 446.— Fait décréter Bô d'arrestation, 448.— Et l'éloge des soldats du camp sous Paris, 614 — Donne des détails sur les événements du 13 vendémiaire, XXVI, 135.— Est secrétaire du corps électoral de France, 349.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, parle en faveur des députés arrêtés en vendémiaire, 383. — Réclame l'ajournement d'un rapport sur la situation de la république, 496.— Demande que le Directoire cesse de faire distribuer des journaux aux membres des conseils, 582.— Vote la résolution sur les contributions et fermages payables en nature, 644.*— Propose de payer l'indemnité aux représentants suspendus de leurs fonctions, XXVIII, 212.— Provoque une loi sur les sépultures, 327.— Parle en faveur des créanciers remboursés en papier-monnaie, 451. — Et des prêtres reclus, 462. — S'élève contre le message du Directoire qui tend à assujettir les électeurs au serment, 622.— Parle sur les plaintes de la haute-cour de Vendôme contre les accusés et leurs défenseurs officieux, 657.— Pense que c'est au Corps législatif seul à prononcer sur la validité de l'élection de Barère, 700.— Demande le rapport des lois qui excluent Job, Aymé, Mersan et autres, 711.— Veut que Boulay désavoue son rapport contre les ex-nobles, XXIX, 45.

PÉNIÈRES, lieutenant de chasseurs, frère du précédent.—Annonce la prise de deux cents voitures de grains sur l'ennemi, XVI, 512.

PENMARCH DE MAINVILLE. — Réclame contre l'évacuation de Pondichéry, II, 506.

PENN (Guillaume), fondateur de la Pensylvanie. — Sa vie, XI, 295.

* Le Moniteur a imprimé Beignières par erreur, c'est Pénières qu'il faut lire.

PÉNON (Pierre), boulanger. — Est condamné à mort, XIX, 612.

PENSIONNATS. — Suppression de ceux établis dans les maisons religieuses, XII, 277. (*Voyez* Instruction.)

PENSIONS ET PENSIONNAIRES DE L'ETAT. — Réforme des pensions, *Introd.*, 256. — Décret qui ordonne l'impression de la liste des pensionnaires et des motifs de leurs pensions, I, 502. — Offre de l'imprimer gratis, 526. — Refus du comité des finances de remettre cette liste à l'imprimeur, 537; II, 2. — Proposition de supprimer celles au-dessus de 300 livres, 146. — Discussion et décrets sur leur réforme, III, 8, 15, 16, 27, 34, 49, 50, 73, 530. — Dispositions relatives au paiement de celles au-dessous de 600 livres, IV, 62. — Un ordre du roi avance le paiement de celles des septuagénaires, 385. — Projet pour la réforme de leurs abus, V, 25. — Débats et décrets sur leur fixation pour l'avenir, 93, 147, 148, 229, 234. — Les administrations municipales et autres n'en pourront payer aucune au-dessus de 600 livres, 208. — Rapport sur celles des savants et gens de lettres, 278. — Décret pour le paiement de celles arriérées, 332. — Necker demande la modification des lois les concernant, 416. — Décret relatif à leurs arrérages, VI, 598. — Secours accordés à divers pensionnaires, VII, 269, 283, 284, 436, 439. — Formes à suivre dans la demande de pensions, 450. — Paiement de quelques-unes, VIII, 82, 319. — Et de sommes de 50 livres à titre de secours, 304. — Autre décret de même nature, IX, 34, 39. — Autre pour le paiement de celles dues aux personnes nées en 1716 et 1718, 160. — Liquidations diverses, 431, 838. — Décret qui assure leur paiement aux citoyens qui serviront pour la défense des frontières, X, 202. — Demande de l'état de celles supprimées, 413. — Leur paiement est soumis à la formalité des certificats de résidence, 621. — Fonds pour leur liquidation, XI, 4. — Les pensionnaires seront tenus de justifier de leur contribution patriotique, XII, 107. — Fixation d'un délai pour leurs réclamations, XIII, 23. — Réflexions relatives à leur paiement, 37. — Décret de liquidation, 75. — Suspension des pensions payables dans les départements révoltés; décret qui soumet tous les pensionnaires à la représentation d'un certificat de civisme, XVII, 7. — Décret y relatif, 53. — Dispositions additionnelles à la loi du 22 août 1790, 342. — Suspension du paiement des pensions au-dessus de 3,000 livres, 766. — Annulation de celles accordées pour suppression de bénéfices, XVIII, 644. — Décret sur les certificats de résidence nécessaires pour leur liquidation, XIX, 375. — Autre pour leur paiement, 424. — Suppression de celles accordées à titre de nouveaux convertis, 648. — Décret pour le paiement de leurs arrérages, XX, 55. — Rapport de Pottier et décret qui en accorde aux estropiés du 10 août, et aux veuves de ceux qui y ont péri, 125. — Mode de leur paiement, XXII, 616. — Décret sur leur cumul, XXV, 139. — Elles seront acquittées par les payeurs des départements, 667. — Résolution concernant les pensionnaires, XXVI, 558. — Motion en leur faveur, 587. — Augmentation de leur paiement par forme d'indemnité, XXVII, 468, 487, 502, 506. — Autres lois concernant le paiement des pensions, XXVIII, 112, 113, 140, 176, 332, 336, 337, 340, 437, 438, 445, 451, 455, 460, 462. — Projet tendant à payer, de préférence, celles dues aux sexagénaires; il est rejeté, 515, 519, 520, 523, 527, 528. — Dispositions pour leur paiement en récépissés admissibles en acquisition de biens nationaux, 583. — Approbation de la résolution du 22 prairial, portant que les dispositions de la loi relative à celles non-liquidées, sont étendues au 1er semestre de l'an V, 729. — Résolution sur celles de cette nature, 786. — Rejet d'une autre qui en accordait à des employés et fonctionnaires publics, XXIX, 223. — Arrêtés relatifs à leur paiement, 310, 514. — Motion sur cet objet, 325. — Rapport du ministre des finances sur l'exécution de la loi y relative, 489. — Motion sur les moyens d'ouvrir aux pensionnaires le paiement des six premiers mois de l'an VII, 638. — Rapport les concernant, 660. — Fixation du mode de leur paiement, 669, 675. — Fabrication de bons au porteur pour l'effectuer, 681. — Motion en leur faveur, 730. — Nouvelle résolution pour leur paiement, 865. (*Voyez* Créances, Dette publique, Rentes, Transactions, Papier-Monnaie et les articles suivants.)

PENSIONS DES ADMINISTRATIONS. — Décret ordonnant l'envoi à l'Assemblée de leur état nominatif, VII, 578.

PENSIONS (Comité des). — Liste des membres qui le composent, III, 124. — Ordre de ses travaux, V, 443.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES. — Leur fixation sur le rapport de Treilhard, V, 713. — Paiement de celles sur les économats, VII, 78. — Décret qui fixe la distribution de celles accordées aux personnes employées au service des chapitres des deux sexes, XII, 744. — Autre qui réduit les pensions ecclésiastiques au *maximum* de mille livres, XIV, 68. — Arrêté des commissaires dans la Belgique, qui en accorde aux religieux de ce pays, XXVI, 450. — Autre du Directoire tendant à régler les pensions et secours de cette espèce, XXIX, 281. — Autres de même nature, 625, 695. (*Voyez* Religieux, Prêtres, Cultes, etc.)

PENSIONS DE LA MARINE. — Décrets y relatifs, XIX, 140; XXV, 552. — Autre loi sur le même objet, XXVIII, 569, 570. (*Voyez* Marine et Officiers de Marine.)

PENSIONS MILITAIRES. — L'Assemblée refuse l'abandon d'une pension de 300 livres offert par un vieux soldat; offres semblables, II, 402. — Suppression de ces pensions; elles sont remplacées par celles de nouvelle création, V, 149, 164. — Maintien de plusieurs dans leur entier, 277. — Décret y relatif, VI, 629. — Rapport et projet sur cet objet, VII, 268, 398, 406. — Décret qui en établit plusieurs, VIII, 519, 528; XVII, 547. — Mode de liquidation de l'arriéré antérieur à 1791, XI, 610. — Rapports et décrets sur ces mêmes pensions, XV, 362, 503, 508, 589; XVI, 577. — Suspension de celles des lieutenants des maréchaux de France, et autres officiers du point d'honneur, XXI, 416. — Rapport et décret sur celles des invalides, XXII, 234. — Autres qui en accordent aux veuves des défenseurs de la patrie, XXIII, 124. — Aux militaires valides et aux parents de ceux qui sont morts sous les drapeaux de la République, XXVIII, 112, 140. — Discussion sur celles de leurs veuves et de leurs enfants, XXIX, 284. — Adoption de ce projet; exceptions pour les employés militaires qui étaient de la réquisition, 285. — Rejet aux Anciens de ces dispositions comme incomplètes, 308. — Plaintes de militaires sur le non-paiement de leurs pensions; motion de Jourdan à ce sujet, 324. — Résolution qui exempte de retenue celles des défenseurs de la patrie, 611. — Secours accordés à ceux d'entre eux dont les pensions ne sont pas liquidées; sur les pensions de retraite des invalides, 638. — Son rejet, 664. (*Voyez* Pensions, Armée, Défenseurs de la Patrie, Militaires, Suisses, etc., etc.)

PENSYLVANIE (la). — Adresse de la société de cet état pour l'abolition de la traite des nègres; plan de Franklin à ce sujet, III, 54. — Adresse des habitants sur le système fédératif, 175. — Autre de ses représentants à l'Assemblée constituante, VIII, 576. — Réponse du président de cette assemblée, 602, 605. — Rejet par la chambre des représentants de toute résolution hostile à la France, XXIX, 283. —

Déclaration du grand jury de cet état en faveur de l'administration d'Adams, 320. (*Voyez* Etats-Unis.)

PENTHIÈVRE. (*Voyez* Bourbon-Penthièvre.)

PENTHIÈVRE (fort).—Défaite des émigrés devant ce fort, XXV, 338, 354.

PEPIN (Sylvain), député de l'Indre à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252. —Il fait rendre un décret sur les fournitures de l'armée, XVI, 93.— Un autre sur l'estimation de la dîme, XVII, 758. — Et un autre sur le divorce, XVIII, 125.— Propose de rendre la Creuse navigable, XX, 82. — Fait décider des questions relatives aux recours en cassation, XXII, 216. — Rendre un décret relatif à la déclaration du produit des récoltes, XXIII, 40. — Un autre concernant les tribunaux de famille, 404.— Réélu par le département du Cher au conseil des Cinq-Cents, fait un rapport concernant les propriétaires par indivis de biens d'émigrés, XXVIII, 393. — Présente un projet sur la fixation de l'âge des greffiers municipaux, 703.

PEPIN-DESGROUETTES.— Son mémoire contre Séreau, VI, 626. — Il est l'un des juges du tribunal du 17 août, XIII, 449.

PÉPINIÈRES. — Sont comprises dans le décret pour la conservation des forêts, II, 374. — Décret sur cet objet, et suppression du directeur de celles de Seine-et-Oise, XX, 147.

PÉRA, faubourg de Constantinople. — Violent incendie, XXII, 261. — Autre, XXIX, 658.

PÉRALDY (Marius), député de Corse à la Législative. — Sa motion en faveur des magistrats corses, XI, 124. — En mission, il rend compte de la joie du peuple à la nouvelle du 10 août, XIII, 418. (*Voyez* Kersaint et Antonelle.)—Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 217, 254.

PERARD, aide-de-camp du général Lagénetière. — Celui-ci lui transmet des détails sur sa captivité en Espagne, XVII, 133.

PÉRARD (Ch.-Fr.-Jean), député de Maine-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 252. — En mission dans l'Aisne, il rend compte de la situation de Beauvais, XXII, 600. —A la suite des événements de vendémiaire, propose des mesures pour centraliser les volontés, XXVI, 138.

PÉRARD (C.), blanchisseuse.—Est condamnée à mort, XX, 568.

PÉRAULT, commandant en chef de l'artillerie des rebelles. — Est arrêté, XIX, 216.

PÉRAY (René). — Décret qui lui accorde une récompense, XIV, 694.

PERCEPTEURS. (*Voyez* Receveurs.)

PERCEPTIONS. (*Voyez* Contributions.)

PERCEVAL (de), aide-de-camp de d'Estaing. — Sa conduite aux 5 et 6 octobre, II, 18.

PERCHEREAU (Étienne-Richard), ex-curé. — Est acquitté, XIX, 644.

PERCHERON, orateur d'une députation d'Orléans. — Présente une adresse à l'Assemblée, I, 259.

PERCIVAL, docteur. — Est élu président de la société royale de Manchester, II, 257. — Ses recherches dans la bibliothèque de l'empereur de Maroc, III, 594.

PERDRIX (Charles-Louis), homme de loi. — Est l'un des jurés du tribunal du 17 août, XIII, 450.— Est chargé, par la commune de Paris, de se concerter avec le comité de salut public, XVI, 615. — Propose aux Jacobins une adresse sur la liberté de la presse XXI, 546.

PERDY, député de Valenciennes à la Constituante. — Son opinion sur la formation des municipalités, II, 60.

PÉRÉ, député des Hautes-Pyrénées au Conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXIX, 6*. — Combat le projet relatif à l'action en rescision, 254, 261. — Attaque les élections des Hautes-Pyrénées, 264. — Fait rejeter une résolution relative aux accusés en démence, 272. — Et approuver celle sur les terrains desséchés du Languedoc, 284, 295. — Son rapport sur les poursuites à exercer contre les individus qui recèlent des déserteurs, 518.—Il fait adopter cinq résolutions sur les assemblées primaires, 569.— Son rapport sur le traitement des juges, 616.—Il fait fixer celui des commissaires du Directoire près les tribunaux, 617. — Son rapport sur la nouvelle comptabilité monétaire, 619.— Son opinion sur l'arbitrage forcé, 619 *bis*. — Et sur le paiement des frais de procédure criminelle, 645. — Son rapport sur l'emploi du nouveau système monétaire, 673. — Il combat une résolution sur les ventes dont le prix a été stipulé en papier monnaie, 685. — Son opinion sur le mode de révision des congés et des jugements militaires, 744, 764. — Il donne des détails sur la défaite des royalistes dans le Midi, 793. — Son opinion sur la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 816.

PEREAU. — Sa machine tachygraphique est accueillie par l'Assemblée nationale, IV, 560.

PERÈRE, officier de l'armée catholique. —Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

PÉRÈS, conseiller à la ci-devant chambre des vacations de Toulouse. — Décret qui le rend à la liberté, VI, 519.

PERETTI DE LA ROCCA (abbé), député de Corse à la Constituante. — Demande trois évêchés pour cette île, IV, 521. — Donne des explications sur ses lettres lues à l'Assemblée, VI, 309, 310.

PEREUDI, chef de séditieux en Corse. — Son arrestation, IV, 393.

PEREYRA (Jacob), commissaire dans la Belgique. —Son procès-verbal sur la trahison de Dumouriez; explications à ce sujet, XVI, 15, 18. (*Voyez* Dubuisson.) — Décret approbatif de sa conduite, 76. — Il accuse d'aristocratie la cavalerie bordelaise, XVIII, 2. — Fait exclure Kellermann des Jacobins, 170.—En est chassé lui-même, 509. — Dénonciations de ses liaisons avec Hérault, 688; XIX, 82.— Son procès au tribunal révolutionnaire, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40.

PÉREZ (Joachim), député d'Auch à la Constituante. — Vote pour six districts par département, II, 181. — Justifie la ville d'Auch du refus des impôts, V, 634. — Réélu par le département du Gers à la Convention, il fait annuler un jugement rendu contre la femme Georget, XXIII, 155. — Dénonce Maribon-Montaut, XXIV, 259, 260, 304. — Accuse Dartigoyte et le fait décréter d'arrestation, 602. — Discute le projet de constitution, XXV, 521.—Dément l'assassinat d'un curé constitutionnel dans son département, 666. — Demande la révision des décrets rendus depuis le 31 mai jusqu'au 9 thermidor, et la création des lois organiques de la constitution, XXVI, 20.—Dénonce Defrêeine, 291.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, il demande la nullité de l'élection du juge-de-paix de Lectoure, XXVII, 229. — Sa proposition en faveur des parents du général Bannel, XXVIII, 259. — Il appuie le projet de Drulhe contre les prêtres réfractaires, 263. — Demande le rapport de la loi d'amnistie du 4 brumaire, 406. — Et la mise en régie des postes et messageries, 434, 548. — Dénonce une horde de coupeurs de bourses, et fait ordonner un rapport sur les maisons de jeu, 521. — Se plaint du retard de ce rapport, 535. — Discute les projets relatifs au culte; et vote l'adoption de ceux présentés par Dubruel et Fressencl, 746. — Sa mo-

* Le Moniteur a imprimé Pélée par erreur, c'est Péré qu'il faut lire.

tion relative au costume des commissaires du Directoire, XXIX, 112.— Autre sur les articles 16 et 17 de la loi du 19 fructidor, 169, 173, 174.

PÉREZ, fonctionnaire public, assassiné dans le département du Gers. — Motion en faveur de sa veuve, XXIX, 660.

PÉREZ-LAGESSE (Emmanuel), avocat, député de Rivière-Verdun à la Constituante. — Réclame contre l'appel nominal pour le renvoi des ministres, VI, 227. — Député de la Haute-Garonne à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 161, 184, 254. — Confiscation d'une lettre de change passée à son ordre par la femme de Lasource, XVIII, 339. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations faites contre des députés, XXII, 315.— Il rend compte à la Convention de ce qui s'est passé aux Jacobins, 480. — Son rapport sur le mode de juger les détenus, 616. — Autre sur les certificats de civisme, 702. — Il fait fixer les attributions du tribunal criminel du Nord, 726. — En mission à Bruxelles, il transmet le vœu de la Belgique pour sa réunion à la France, XXIII, 503, 594.— Prend un arrêté relatif aux réquisitions faites au nom de la République par des agents particuliers, XXIV, 17.—Fait l'éloge de l'humanité du commandant de Wesel, XXV, 143.—Son opinion sur la loi des successions, 590. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il propose une adresse à l'armée sur la campagne actuelle, XXVIII, 99. — Fait établir un tribunal correctionnel à Bruxelles, 339. — Et créer un second directeur du jury d'accusation dans le département de la Dyle, 352. — Parle sur le paiement des contributions; sur les droits d'exportation et d'importation, 383. — Et sur le paiement des rentes en numéraire, 396, 397.—Sa motion relative aux religieux des départements réunis, 398. — Il appuie l'amnistie proposée pour les délits révolutionnaires, 406. — Propose de séparer la régie des messageries de celle des postes, 445. —Son opinion sur l'admission en paiement des biens d'émigrés des bons délivrés aux héritiers des condamnés, 451.—Il combat les réclamations de Louise Despagne, 455.—Sa motion relative aux successions des religieux, 458.—Il demande l'ajournement d'un projet en faveur des prêtres reclus, 462. — Défend la validité des élections de Toulouse, 493. — Son rapport sur les pétitions de différents corps séculiers des départements réunis, 514, 515. — Rédaction de ses projets sur la suppression des établissements religieux dans ces pays, 517. — Il est élu secrétaire, 529. — Paie un tribut d'éloges à l'armée d'Italie pour la victoire d'Arcole, et fait décréter qu'elle a bien mérité de la patrie, 555. — Attribue les troubles de Toulouse aux aristocrates; accuse particulièrement les prêtres réfractaires et l'actrice Cressant, 541. — Justifie la municipalité de cette ville, 543. — Donne lecture des pièces relatives à la conspiration de Lavilleheurnoy, 548.—Fait une motion sur l'indemnité des électeurs, 574. — S'oppose à la lecture d'une pétition de Toulouse comme exagérant les faits, 576. — Fait relever de la déchéance les acquéreurs des domaines nationaux, 606. — Et renvoyer au Directoire une autre pétition de Toulouse en réponse à la précédente, 609.—Présente un projet sur la suppression des Alexiens dans la Belgique, 618.—Fait fixer l'époque à laquelle les nouvelles autorités doivent remplacer les anciennes, 664. — Défend les élections de l'assemblée-mère du Lot, 716. —Se plaint de la rentrée des prêtres déportés, et dit que les autres s'opposent également au gouvernement républicain, 775. — Fait rayer Detorey de la liste des déportés du 18 fructidor, 808. — Lit une adresse de Toulouse sur cette journée; propose de la célébrer en même temps que le 9 thermidor, XXIX, 9 — Fait exclure Launoy des fonctions législatives, 55. — Sa motion sur l'état des hospices civils, 63. — Il fait rayer Goupil-Préfeln de la liste des émigrés, 132. — Lit une pétition contre les attentats de la cour de Rome; dénonce une instruction des vicaires-généraux à Toulouse, 169. — Sa motion sur la publication des lois dans les départements réunis, 250. — Passé au conseil des Anciens, il fait autoriser le Directoire à nommer les juges de paix des cantons, 283. — Célèbre la prise de Malte, 305. — Est élu secrétaire, 320. — Son opinion sur les preuves de possession d'état des enfants nés hors mariage, 328. — Il est élu président, 449. — Fait approuver la résolution sur la poste aux chevaux, 541. — Son rapport sur les adjudications de biens nationaux faites à des communes, 563. — Il défend l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 597 *bis*. — Fait l'éloge de la valeur des armées françaises, 604 *bis*. — Son rapport sur les élections des Deux-Nèthes, 689, 724. — Il fait déterminer la réponse que devra faire le président à l'appel du nom de Bonnier, 724. — Donne des détails sur la révolte des royalistes dans la Haute-Garonne, 781, 790. — Fait déclarer que les autorités de ce département ont bien mérité de la patrie, 803.

PERGAUD, lieutenant-colonel.—Se tue, XVI, 448.

PERGI. — Mémoire de son archevêque, nonce du pape, au prince de la Paix, et réponse de celui-ci, XXVIII, 590.

PÉRICARD (M.-L.), veuve Langlois de Ressy. — Est condamnée à mort, XX, 472.

PÉRIER, ex-notaire, député de Châteauneuf-en-Thimerais, à la Constituante. — Combat l'émission des assignats pour liquider la dette publique, V, 615.

PÉRIES (Jacques), député de l'Aude à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il appuie le projet relatif aux mandats, XXVIII, 64.

PERIGNEY, président de l'assemblée électorale du Doubs. — Annulation des élections faites à Besançon sous sa présidence, XXVII, 662.

PÉRIGNON, général. — Rend compte des succès de l'armée des Pyrénées-Orientales, XXVI, 473. — Annonce la prise du château de Figuières, XXII, 680. — Et l'acceptation de la constitution par les militaires sous ses ordres, XXV, 682. — Est nommé ambassadeur près la cour de Madrid, XXVIII, 308. — Et remplacé par Truguet, XXIX, 43. — Jugement rendu contre les militaires espagnols qui lui ont rendu la forteresse de Figuières, 595 *bis*. — Il se distingue à la bataille de Novi, 788. — Y est blessé, 790, 796, 824, 825.

PÉRIGNON, ex-vicaire. — Est condamné à mort, XXI, 215.

PÉRIGNON, électeur. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 172, 552. — Il est l'un des auteurs d'un ouvrage sur la constitution et les lois, VI, 436.

PÉRIGNON, femme Tardieu-Malessis. — Est condamnée à mort, XXI, 199*.

PÉRIGNY, adjoint du ministre de la marine. — Est décrété d'arrestation, XVII, 610, 620. — Secrétaire de la section Poissonnière, il est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

PÉRIGORD, (Françoise), femme Sicaire-Texier. — Est condamnée à mort, XX, 51.

PÉRIGORD (le). — Troubles dans cette province, III, 283, 336. — Plusieurs châteaux y sont incendiés, 388.

PÉRIGUEUX.—Le tribunal de cette ville est accusé

* Le Moniteur a imprimé Paignon par erreur, c'est Pérignon qu'il faut lire.

de ne pas exécuter l'amnistie, X, 144. — Demande de la mise en liberté de soixante laboureurs y détenus, 586. — Troubles dans cette ville, XV, 121. — Accolade donnée par le président de la Convention à la femme de son évêque, XVII, 727. — Absac et Valady y sont arrêtés, XVIII, 640. — Pièces relatives aux scissions opérées dans ses assemblées primaires, XXVIII, 649. — Réclamation sur l'état de ses hospices, XXIX, 117. — Fermeture du cercle constitutionnel, 187. — Réclamations contre cette mesure, 223. — Mise en état de siége de cette ville, 283. (*Voyez* Dordogne.)

PÉRIGUEUX (évêque de). (*Voyez* Pontard.)

PERILHE. — Cassation d'un arrêté qui l'avait condamné à payer 15,000 francs aux enfants Gonneau, XXVIII, 514. (*Voyez* Laplanche.)

PÉRILLAT (F.), journalier. — Est condamné à mort, XX, 512.

PÉRILYER, intendant des biens nationaux de Rome.— Est destitué, XXIX, 409.

PÉRIN (J.-B.-Ph.), droguiste. — Est condamné à mort, XX, 359.

PÉRIOT (femme). (*Voyez* Dessant.)

PÉRISSE-DULUC, imprimeur, député de Lyon à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Son opinion sur le droit de consentir la contribution, 383. — Il appuie le prêt à intérêt, II, 5. — Amende le projet sur l'assiette des contributions de Paris, IV, 151. — Fait adopter plusieurs dispositions pour prévenir la contrefaçon des assignats, VI, 288. — Et décréter que ceux à émettre seront payables au porteur, 409. — Est adjoint au comité colonial, IX, 495. — Se retire de ce comité, 537, 538.

PERLET (Charles), imprimeur journaliste. — Est l'un des déportés du 18 fructidor, XXVIII, 815. — Arrêté, il est conduit à Rochefort pour y être embarqué, XXIX, 130.— Et déporté, 795.

PERMANENCE des séances des assemblées. — (*Voyez* Louis XVI, lors de sa fuite, les différentes Assemblées, et Journées de la révolution.)

PERNEL, député de Franche-Comté à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.

PERNET (J.), ex-capitaine de dragons.— Est condamné à mort, XX, 120.

PERNON (L.-Aimon). — Est condamné à mort, XVIII, 271.

PERNOT, ex-maréchal-de-camp. — Est condamné à mort, XXI, 216.

PERNY, ci-devant de Villeneuve, astronome. — Annonce de son guide astronomique, VII, 80. — Ses opérations pour la levée de la carte des Pays-Bas, XXV, 681.

PÉRONNE. — L'abbé Maury est arrêté dans cette ville, I, 211. — Assassinats de cinq volontaires nationaux sous ses murs, XI, 218. — Demande de mesures pour y arrêter l'ennemi, XVII, 379. — Destitution du maire, XVIII, 117.—Réorganisation dans cette ville des légions belge et liégeoise, 393.

PÉRONNET (Rodolphe), ingénieur. — Décret qui lui conserve son traitement, IX, 325.

PÉROUSE, en Italie. — Lettre de Bonaparte sur les monuments des arts pris dans cette ville, XXVIII, 596. — Insurrection au nom de la Vierge et du Pape, XXIX, 275. — Défaite des rebelles, 283. — La tranquillité y est rétablie, 297. — Proclamation adressée de cette ville aux Romains, 579 *bis*.

PEROUZE, ex-constituant. — Est traduit à la barre, XVI, 692.

PERPIGNAN (évêque de). (*Voyez* Leyris-des-Ponchez.)

PERPIGNAN. — Troubles dans cette ville et décret y relatif, IV, 476. — Réclamation contre la dénonciation de sa municipalité, 612. — Autres troubles occasionnés par l'enlèvement des cravates du régiment de Touraine, 661, 663. — Détails à ce sujet, 732. — Justification du vicomte de Mirabeau, inculpé dans cette affaire, 739. — Rapport et décret y relatifs, VI, 697. — Réclamation en faveur des prisonniers détenus dans cette ville, VII, 138. — Exécution du décret précédent, 172. — La municipalité dénonce l'évêque, 354. — Election de Deville à l'évêché, 359. — Pétition pour l'armement de cette place, IX, 566. — Troubles occasionnés par la garnison, X, 483, 629. — Rapport et décret y relatifs, XI, 35. — Approbation de la conduite des autorités constituées, 40. — La municipalité certifie le dénument de cette place, XII, 7. — Nouveaux désordres commis par sa garnison, 258. — Massacre, à Versailles, de son évêque et de son commandant, XIII, 681. — Adresse des amis de la liberté et de l'égalité contre les exécutions du peuple, XIV, 306. — Arrestation dans cette ville de Ducrny, provoquant à la sédition, 570. — Les commissaires y envoyés annoncent la défaite d'un corps de troupes par les Espagnols, XVI, 229. — Adresse des autorités et de la société populaire aux départements voisins, pour les inviter à prendre les armes, XVII, 98. — Combat contre les Espagnols, 544.—Transmission par le procureur-syndic d'un paquet envoyé par Wimpfen, 559. — Expulsion des suspects ; préparatifs de défense, 708. — Retraite des Espagnols, 715. — Revers devant cette ville, XIX, 30. — Fermeture du cercle constitutionnel, XXIX, 164. — Préparatifs contre le Portugal, 200. — Tremblement de terre dans ses environs, 356. — Adresse de cette ville contre Schérer, 746. (*Voyez* Pyrénées-Orientales.)

PERRAIN, juge au tribunal du district d'Aix. — Est condamné à mort, XXI, 16.

PERRAULT (Antoine). — Dénonciation contre lui aux Jacobins ; il se justifie, XIX, 255. — Son discours sur les crimes du gouvernement anglais, 291. — Il est dénoncé par la section de la Fraternité, XXV, 119.

PERRAUT, adjudant. — Enlève un poste à Hamape, XIX, 122.

PERREAU (compagnie). — Cessation de son privilége des carrosses de place de Paris, VI, 423.

PERREAU (J.-A.), littérateur. — Notice de ses *Etudes de l'homme physique et moral*, XXIX, 175. — Il est nommé professeur de législation à l'école centrale du Panthéon, 288.

PERRÉE, contre-amiral. — Reprend aux Anglais une frégate et deux corvettes, XXIII, 217. — Arrivée à Toulon de quatre frégates commandées par lui, XXIX, 243. — Eloge de sa conduite en Egypte, 441. — Il disculpe Blanquet-Duchayla, 651.

PERRÉE. (*Voyez* Péré.)

PERRÉE (Pierre-Nicolas), député de la Manche au conseil des Anciens. — Fait supprimer la justice de paix de Conflans Sainte-Honorine, XXVIII, 76.— Et ouvrir un crédit de 120 millions au ministre de la marine, 341. — Son rapport sur la vente des navires provenant de prises, 448. — Son opinion sur la prohibition des marchandises anglaises, 474. — Son rapport sur la résolution concernant l'exportation, 509. — Il appuie celle qui défend l'entrée des marchandises des Indes venant des pays neutres, 564. — Fait un rapport contre celle relative aux reprises faites sur l'ennemi, 574.—Vote pour la contrainte par corps en matière civile, 616. — Fait rejeter la résolution relative aux pensions à accorder à différents officiers de marine, 640. — Son rapport pour l'adoption de celle qui fixe le nombre des employés des douanes, 661. — Il fait rejeter celle qui oblige les régisseurs de la même partie à faire des tournées d'inspection, 662. — Veut qu'on examine l'article qui astreint les négociants à

faire timbrer leurs livres, 680.— Bruit de son arrestation au 18 fructidor, 795. — Il est élu secrétaire, XXIX, 6, 9. — Son opinion sur la mise en activité de la constitution dans les colonies, 114. — Il combat la demande d'une pension pour la veuve Pivot, 248. — Fait annuler les élections de Saint-Domingue, 265.— Et rejeter la résolution sur les pensions dues aux familles des militaires, 308. — Son opinion sur celle relative aux poids et mesures, 335.—Il combat celle concernant la fourniture du papier nécessaire au timbre, 403. — Et celle relative aux prises maritimes, 615.

PERREGAUX, banquier. — Rapport sur ses relations avec Duchâtelet; il est mis en liberté, XIX, 34. Reçoit une lettre de félicitation de l'administration centrale de la Seine, pour son empressement à acquitter l'emprunt forcé, XXIX, 789.

PERRENET-BOUDOUZE, ébéniste. — Est condamné à mort, XXI, 24.

PERRENEY, ci-devant Grosbois. (*Voyez* Grosbois).

PERRET, limonadier.—Est condamné à mort, XXI, 544.

PERRET (P.-J.), ex-agent de change. — Est condamné à mort, XX, 412.

PERRET (F.), perruquier. — Est acquitté, XX, 344.

PERRET-MAISONNEUVE (J.-P.), commis-marchand. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, XXII, 264.

PERRET DE TREGADORET, député de Ploërmel à la Constituante. — Remet à l'Assemblée une délibération du corps municipal de cette ville, I, 115.

PERREY, substitut du procureur-général de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 175.

PERREY (C.), maître des comptes de Dijon. — Est condamné à mort, XX, 744.

PERREZ. (*Voyez* Pérès et Pérez.)

PERRIER. (*Voyez* Périès.)

PERRIER, curé, député d'Étampes à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Sa mission à Saint-Germain et à Poissy, 241. — Il prête le serment civique, VII, 35.

PERRIER, oratorien. — Est élu évêque de Clermont, VII, 422.

PERRIER (Bertrand). — Est condamné à mort, XVIII, 436.

PERRIER (M.-M.), veuve de Fontenay. — Est condamnée à mort, XX, 708.

PERRIER, caissier de Tassin. — Trait de dévouement de ce citoyen, XXIX, 303.

PERRIER, directeur de la compagnie des eaux de Paris. — Son procès contre cette compagnie, IV, 262. —Texte de la sentence rendue au Châtelet dans cette affaire, 332. — Décret relatif à son débet envers l'Etat, VI, 441. — Dénoncé à cette occasion, il demande à se justifier, 463. —Réclame contre les inculpations des journaux, 469. — Ses observations sur la compagnie des eaux, 529. — Il se plaint de l'exécution du décret qui la concerne, 722. — Dénonciation de cette compagnie contre Gouy d'Arcy, Beaumarchais et Lecouteulx, X, 494.

PERRIER (d'Hennebon.)—Contracte une obligation civique en faveur des femmes de gendarmes partis pour l'armée, XIV, 158.

PERRIÈRES. — Accuse Limodin d'avoir trompé tous les partis, XXVIII, 347.

PERRIERES, juge de paix. — Est condamné à mort, XXI, 159.

PERRIGNY, député de Saint-Domingue à la Constituante. — Ecrit qu'il croit devoir s'abstenir des séances de l'Assemblée, VIII, 418. — Prête le nouveau serment après la fuite du roi, 729.

PERRIN (Jean-Baptiste), député des Vosges à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253.— Il rend hommage au zèle des Parisiens pour aller au secours de l'armée de Belgique, 665. — Demande l'arrestation des auteurs des motions faites à la commune contre la Convention, XVI, 456. — Accuse le général en chef de l'armée du Nord, XVII, 418. — Annonce la levée en masse du département des Ardennes, 501. — Et un avantage remporté par l'armée de ce nom, XVIII, 214. — Se plaint d'avoir été calomnié par Vassal, 402. — Est nommé secrétaire, XIX, 30. — Annonce la prise de Worms, 178. — Justifie sa conduite à Sedan, 303. — Annonce la fuite de l'accusateur public de cette ville, 324. — Ses inculpations contre Bouchotte, 737. — Il réclame les honneurs du Panthéon pour Fabre (de l'Hérault), XX, 157.—Dénonce Debruny, XXI, 485. — Rend compte de sa mission dans le Gard, l'Hérault et l'Aveyron, XXII, 608.— Dénonce le comité révolutionnaire de Cosne, 685.— Demande un rapport sur l'agence des lois, XXIII, 110. — Sa motion sur le traitement des députés, 197. — Il entre au comité de sûreté générale, 383. — Demande le rapport de la loi des suspects, 693. — S'élève contre les royalistes, 706. — Défend le comité de sûreté générale, XXIV, 61. — Provoque l'expulsion des étrangers de Paris, 80. — Défend les comités de gouvernement, 110. — Annonce la dispersion d'un rassemblement de royalistes à Rouen, 146. — Propose des exceptions à l'annulation des mises hors la loi, 192. — Vote la restitution des biens de Noël à sa famille, 198. — Appuie une dénonciation contre Borie, 222. — Provoque la levée du séquestre mis sur les biens de quarante-neuf individus exécutés sans jugement, 287. — Annonce que les insurgés se rassemblent au faubourg Antoine, 520. — Fait l'éloge de Férand, 521. — Fait traduire à la commission militaire tout individu qui arracherait la cocarde tricolore, 555. — Et rendre un décret concernant les femmes des députés arrêtés, 580. — Atteste la probité de Villiers, XXV, 95. — Rentre au comité de sûreté générale, 144. — Défend ce comité, 447.—Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 550. — Il sort du comité de sûreté générale, 651. — Annonce que la garnison de Calais a accepté la constitution, 683. — Rend compte du bon esprit des départements du Nord et du Pas-de-Calais, 734. — Donne des détails sur les tentatives des meneurs de la section du Mont-Blanc, auprès de celle de Popincourt, XXVI, 52. — Annonce le désarmement de deux cents habitants de Saint-Germain, venus pour secourir les rebelles, 134. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, discute le projet relatif à un emprunt forcé, 678. — Demande l'appel nominal sur la loi du 3 brumaire, XXVII, 44. — Justifie l'emprunt fait par la commune de Nimes, 87. — Demande un crédit de 600,000 fr. pour la nouvelle salle du Conseil des Cinq-Cents, 108. — S'oppose à la résiliation des baux, 175. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 416. — Il demande que les agences supprimées soient tenues de rendre leurs comptes, 545. — Appuie un projet de Bailleul sur les finances, 547. — Propose un mode d'aliénation des biens d'émigrés, etc., 551. — Son opinion sur la création de mandats territoriaux, 675. — Il propose d'autoriser un emprunt à Arras, 709. — Invoque la question préalable sur le projet relatif à la contribution foncière, XXVIII, 299, 300. — Ses observations sur le paiement des dépenses administratives, 304. — Il défend le projet concernant les acquéreurs de biens nationaux, 315, 421. — Dénonce la rentrée dans les Vosges de prêtres déportés, 522.—Appuie la clôture de la discussion sur la question relative au serment des électeurs, 622. —Vote le renvoi au Directoire de

ce qui concerne les assemblées primaires de Nevers, 640.—Passé au conseil des Anciens, en est élu secrétaire, XXIX, 270.—Son opinion sur l'indemnité due aux députés exclus au 22 floréal, 284.—Il appuie la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 480. — Demande une seconde lecture de cette résolution, 484. — Est élu président, 580. —Son opinion sur l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 595 *bis*. — Sur la dénonciation de Courtois contre la société du Manége, 765.—Son rapport sur une dénonciation dirigée contre Blanchard et autres, 776. — Sa lettre sur l'écrit justificatif publié par Merlin, 787.

PERRIN, adjudant-général.— Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XXIII, 650.

PERRIN, député de la Gironde au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur des contestations entre deux négociants de Saint-Omer, XXIX, 460.— Il demande la révision de la législation relative aux directeurs de jury, 518.— Combat le projet de Villers sur la poste aux lettres, 580 *bis*.— Son opinion sur le mode de révision des jugements rendus d'après de faux témoignages, 583.—Et sur le partage des biens communaux, 594.—Il est élu secrétaire, 611. — Son opinion sur la portion du traitement des employés saisissable par leurs créanciers, 704.— Son rapport sur les élections des Bouches-du-Rhône, 727, 730.— Sa motion en faveur des rentiers et pensionnaires, 730. — Il fait régler le mode de paiement en bons sur l'Etat, des contributions directes et des patentes, 731. — Son opinion sur l'emprunt forcé de 100 millions, 744.—Il fait adopter une résolution sur le personnel de la marine, 835. — Combat la résiliation du bail de la poste aux lettres, 858.

PERRIN, administrateur des Bouches-du-Rhône. — Justifie sa conduite, XII, 18.— Est renvoyé a ses fonctions, XIII, 233.

PERRIN. — Accusations contre Vincent au sujet d'un vol commis chez lui, XVIII, 68.

PERRIN (Charles), co-accusé de Lemaître. — Est condamné à deux ans de détention, XXVI, 457.

PERRIN (François), président du tribunal criminel des Basses-Pyrénées.— Sa justification, XIV, 833.

PERRIN (Pierre-Nicolas), député de l'Aube à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Il est dénoncé par Charlier, XVII, 728.— Est décrété d'accusation, 731.— Présentation et texte de cet acte, XVIII, 75. — Il est condamné à 12 ans de fers, 278. — Rapport en sa faveur et décret qui annule le jugement rendu contre lui, XXV, 657.

PERRIN (Victor), chef de brigade. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 499.—Général, donne les détails des avantages obtenus sur les rebelles napolitains, XXIX, 645.

PERRIN, jardinier.— Est condamné à la déportation, XVI, 694.— Nouveau jugement qui le condamne à mort, XXI, 104.

PERRIN, ex-procureur de la commune de Fresnoy.— Est condamné à mort, XXI, 283.

PERRIN (P.), marchand.— Est condamné à mort, XX, 668.

PERRIN (Jeanne). — Reçoit une gratification, XIX, 453.

PERRIOT, officier de santé.— Est condamné à mort, XX, 756.

PERROCHAUX (J.), membre du comité révolutionnaire de Nantes.— Acte d'accusation contre lui, XXII, 238. — Son procès, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 639, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57.— Il est acquitté, XXII, 759; XXIII, 74.— Et décrété d'arrestation, XXII, 782.

PERROCHEL, chargé d'affaires de la République française à la cour de Suède.— Est rappelé, XXVIII, 381.— Passe à Madrid en la même qualité, XXIX, 256. — Est nommé ministre plénipotentiaire près la République helvétique, 361.—Convention conclue par son entremise entre cette République et la France, 559. — Son rappel, 725.

PERROCHON, directeur de l'armée de Jalès.—Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

PERRON, notaire, membre du comité des recherches de la commune de Paris.— Poursuit les conspirations des 14 juillet, 5 et 6 octobre, II, 274.—Publie un avis sur les instigateurs d'un mouvement contre le château, XIII, 1.— Décret relatif à une somme déposée chez lui, XVIII, 701.

PERRON, commandant de la garde nationale d'Evan.— Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

PERRORET.— Sa lettre sur les troubles de Montauban, IV, 394.

PERROT, ex-président de la chambre des comptes.— Est condamné à mort, XXI, 192.

PERROT, président de la cour des Aides.— Est condamné à mort, XXI, 192.

PERROT (Claude), ouvrier.— Refus de l'église de l'inhumer gratuitement, II, 165.

PERROT (B.), canonnier.— Décret qui lui accorde des secours, XXI, 205.

PERROT, cordonnier.— Est condamné à mort, XXI, 88.

PERROTIN, élu député par Saint-Domingue. — Est dénoncé par Mentor, XXIX, 660.

PERROTIN (de Nantes).—Est acquitté, XXI, 760, 767.

PERROTIN (abbé). (*Voyez* Barmont.)

PERROTTE-VALHAUSY, membre du parlement de Toulouse.— Est condamné à mort, XXI, 176.

PERROU (Henri), ancien ordonnateur de Saint-Domingue. — Traite de fables absurdes les bruits répandus d'une nouvelle insurrection dans la partie du nord, XXVIII, 509.

PERRUCHOT, entrepreneur d'hôpitaux d'armées. — Prend le bail des blés du roi, I, 466.

PERRUCHOT, ex-maire de Port-Malo.— Est condamné à mort, XXI, 47.

PERRUQUES.— Avis d'un médecin de Hambourg sur leur danger, XXIX, 317.— Leur éloge, par Deguerle, 685.

PERRUQUIERS. — Ceux de Paris demandent la conservation de leurs charges, VI, 535.— Suspension du paiement du centième denier dû par eux, 753.— Remboursement de leurs offices, VIII, 688; XII, 386.

PERRY. — Découvertes produites par ses fouilles à Blackwell, IV, 10.

PERSAN (madame).— Est accusée de conspiration contre la sûreté publique, V, 611.— Réclame contre les gardes qui lui ont été donnés; décret qui les lève, 614.

PERSAN (de), lieutenant des Invalides.— Est tué après la prise de la Bastille, I, 193, 568.

PERSE (la).—Mémoires de Sauvebœuf sur la Turquie, la Perse et l'Arabie, III, 521. — Autres sur les antiquités de la Perse, XVI, 490.— Révolution dans cet Etat, XXIV, 313.—Marche de Suwarow contre ses armées, XXVII, 233.— Relation officielle de l'expédition de la Russie contre ses provinces, XXVIII, 430. — Arrivée de son ambassadeur à Constantinople; nouvelle invasion des Russes, 590.—Troubles occasionnés par la mort de l'usurpateur, XXIX, 65.— Révolution religieuse et politique préparée par le prince Mahabee, 433.

PERSINET, commandant du bataillon de Seine-et-Oise.— Acte de courage de ce citoyen; décret à ce sujet, XIV, 246.

PERSON. — Fait hommage d'une machine qui bat, crible et vanne le grain en même temps, XVII, 626.

PERSONNE (J.-B.), député du Pas-de-Calais. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 253. — Adresse d'Arras contre lui, XVI, 683. — Il annonce l'annulation des jugements révolutionnaires non-exécutés, XXIII, 717. — Fait décréter la poursuite des assassinats commis depuis le 1er septembre 1792, XXV, 23, 60. — Présente un projet relatif aux biens des pères et mères des émigrés, 34, 110. — Discute le projet de constitution, 308.

PERSUIS, compositeur. — Reprise de son opéra de *Fanny Morna*, XXIX, 823.

PERUCHOT (B.), notaire. — Est condamné à mort, XX, 236.

PERUCINI. — Est à la tête d'une Vendée italienne, XXIX, 290.

PÉRULE (camp de). — Biron en déloge l'ennemi, XVI, 281.

PERVINQUIÈRES, député du Poitou à la Constituante. — Demande que le remplacement de la gabelle soit porté à 54 millions, III, 619.

PESAI (marquis de). — Notice le concernant, *Introd.*, 129.

PESARO, en Italie. — Lettre de Bonaparte sur les monuments des arts pris dans cette ville, XXVIII, 596. — Sollicitation des habitants pour leur réunion à la République cispadane, 645. — Arrestation du commandant des troupes papales; organisation d'une municipalité provisoire; ouverture de deux cercles constitutionnels, XXIX, 142. — Arrivée dans ses murs d'une garnison française, 297.

PESCHEUR (J.-P.), député de la Moselle au conseil des Anciens. — Fait approuver la résolution relative à la liquidation des créances exigibles, XXVIII, 734. — Rejeter une résolution concernant les condamnés à mort sans jugement, XXIX, 248, 256. — Et une autre relative à un échange de terrain, 252.

PESCHIERA. — Prise de cette ville par les Français, XXVIII, 313. — Lettre sur la levée du siége par les Autrichiens, 392. (*Voyez* Armée d'Italie.)

PESEURS PUBLICS. — Discussion d'un projet les concernant; il est rejeté, XXIX, 874, 875.

PESSON (de Verdun). — Est élu juge du tribunal révolutionnaire, XV, 712.

PESTALARY. — Reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.

PESTE. — Remède contre ce fléau, XXIX, 178. — Ses ravages en différents pays. (*Voyez* Maroc, Belgrade, Turquie, Servie, etc.)

PESTELS, ex-chevalier de Malte. — Est condamné à mort, XXI, 396.

PETERSAU. — La députation d'Empire au congrès de Rastadt consent à la cession de cette ville à la République, XXIX, 413.

PÉTERSBOURG. — Fêtes célébrées dans cette ville à l'occasion de la paix avec la Suède, VI, 69. — Honneurs rendus à Potemkin, VIII, 269. — Arrivée de Saint-Priest, X, 273. — L'académie de cette ville adjuge à Arbogast un prix de mathématiques, XI, 131. — Les Français y sont regardés comme dangereux, XII, 265. — Méfiance contre eux, 361. — Arrivée du comte d'Artois, XVI, 257. — De Choiseul-Gouffier, XVII, 321. — Et de Koseinsko, XXIII, 337. — Funérailles de Catherine II, XXVIII, 545. — Brûlement de billets de banque, 577. — Mort et enterrement du roi de Pologne, XXIX, 242. — Le thermomètre de Réaumur monte à 30 degrés, 370. — Etablissement, dans cette ville, de la résidence de l'ordre de Saint-Jean de Malte, 616. (*Voyez* Russie.)

PETERSEN, lieutenant suédois. — Prend part à une expédition près de Revel, IV, 169.

PÉTIET, député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Anciens. — Est nommé ministre de la guerre, XXVII 431, 434. — Sa lettre aux militaires qui font à la patrie l'offre d'une partie de leur solde, 497. — Il annonce au Directoire l'enthousiasme des armées en prêtant le serment de haine à la royauté, XXVIII, 110. — Son rapport sur la marche pénible de la 13e demi-brigade à travers les Alpes, 556. — Le Directoire fait l'éloge des mesures qu'il a prises pour l'entretien des armées, 571. — Il présente les drapeaux enlevés par l'armée d'Italie, 575. — Et ceux de la garnison de Mantoue, 590. — Est remplacé par Hoche, 744. — Député de la Seine au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur l'annulation des congés militaires, XXIX, 725. — Il communique ses vues sur les moyens de suppléer à l'emprunt de 100 millions, 763. — Son rapport sur les dépenses du ministère de la guerre; il fait rétablir les masses militaires, 784. — Et rapporter la loi qui autorisait le Directoire à appeler des troupes dans le rayon constitutionnel, 796, 816. — Son rapport sur une levée de quarante mille chevaux, 815, 816.

PÉTINIAUD, député de Saint-Domingue au conseil des Cinq-Cents. — Son discours sur la situation des colonies, XXIX, 55.

PÉTION DE VILLENEUVE (Jérôme), avocat, député de Chartres à la Constituante. — Proteste contre la déclaration du roi, I, 95. — S'élève contre les protestations de plusieurs députés, 111. — Attaque celles du clergé, 116. — Est élu membre du comité de constitution, 129. — En propose un autre, 156. — Provoque l'établissement des jurés, 198. — Réclame le jugement des hommes suspects, 255. — Propose le mode alternatif dans la discussion, 267. — Est élu secrétaire, 271. — Son opinion sur l'emprunt, 320. — Il s'oppose à l'ajournement de la déclaration des droits, 351. — Demande le renvoi à la constitution des articles sur la religion, 374. — Et l'examen de ceux sur la monarchie, 387. — Veut que la sanction ne soit discutée qu'après l'organisation du pouvoir législatif, 397. — Son discours contre la sanction absolue, 404. — Son opinion sur la permanence et le *veto*, 436. — Il propose de surseoir à la décision de la prérogative royale, en attendant la sanction des arrêtés du 4 août, 464. — Blâme la réponse du roi sur ces arrêtés, 492. — Son opinion sur la définition des pouvoirs, 503. — Il conteste au roi le droit d'interpréter les lois, 538. — Attaque les bases du projet de Necker sur la contribution du quart, 544. — Demande l'impression du projet du comité de finances, II, 2. — Sa motion sur le prêt à intérêt, 3, 4. — Il dénonce les orgies des gardes-du-corps, 9, 10. — Sa rédaction de l'article sur la répartition des contributions, 14. — Il vote le renouvellement annuel de l'impôt, 15. — Sa motion sur la formule de la promulgation, 21. — Il s'oppose à un décret d'inviolabilité pour les députés, 37. — Ses observations contre le projet de loi sur les attroupements, 65. — Il propose de déclarer au peuple que le pouvoir exécutif est chargé de faire exécuter les décrets sur les subsistances, 78. — S'élève contre l'assemblée du Dauphiné, 92. — Parle sur la distinction de domestique et de serviteur, 94. — S'oppose à la condition du marc d'argent pour l'éligibilité, 103, 104, 107. — Combat la propriété du clergé, 116. — Déclare qu'on ne peut vendre tous ses biens sans inconvénients, 117. — Son opinion sur le plan de division du royaume, 156. — Il propose de remercier le roi de ses mesures contre le parlement de Rouen, 167. — Veut que la population seule soit la base du nombre des députés, 192. — Combat l'établissement d'une banque nationale, 253. — Accorde les droits de citoyen actif à ceux qui en paieront volontairement la contribution, 295. — Rejette le plan du comité de finances, 429. — Accorde aux municipalités la préséance dans les cérémonies publiques, 511. — Com-

bat les prétentions de la République de Gênes sur la Corse, III, 194. — Vote pour qu'aucun député ne puisse accepter de places du gouvernement, 235. — Demande le renvoi au comité de la question relative aux droits civils des personnes frappées d'ajournement personnel, 330. — Fait renvoyer à la municipalité de La Rochelle la connaissance des troubles de Saint-Jean-d'Angély, 340. — Vote la destruction des ordres religieux, 355. — Son opinion sur le traitement des moines, 415. — Il discute l'organisation des corps municipaux, 430. — Et le projet de loi contre les troubles des provinces, 439. — Vote l'égalité des partages et propose une exception, 462. — Parle sur le remplacement de la gabelle, 602. — Son opinion sur les peines à infliger aux détenus par lettres de cachet, 633. — Sur le papier-monnaie proposé par la municipalité de Paris, 635. — Contre la caisse d'escompte, 682. — Et sur le paiement de la contribution patriotique, 711. — Il présente le plan d'une caisse territoriale par Ferrières, 719. — Vote l'établissement des jurés en matière civile et criminelle, IV, 47. — Appuie le projet sur les assignats, 135. — Et celui sur l'élection des députés à la prochaine législature, 158. — Vote contre les tribunaux d'appel, 259. — Son opinion sur l'acquisition de biens nationaux par les municipalités, 334. — Il combat l'allocation qui leur est faite sur le prix de ces biens, 343. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 389. — Il demande la division en sections des juges de cassation, 467. — Fait suspendre la démolition des forts de Marseille, 483. — Demande l'état du recouvrement des impositions, 513. — Parle sur l'élection des curés, 636. — Et sur le traitement des évêques, 702. — Soutient l'inviolabilité de Toulouse-Lautrec, 722. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 48. — Parle sur l'institution des juges de paix, 72. — Sur la fixation du nombre des juges de district, 191. — Demande l'explication du décret contre les journalistes ; veut qu'on définisse le crime de lèse-nation, 295. — Provoque un rapport sur les députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 335. — Demande que Frondeville soit condamné à huit jours de prison, 449. — S'oppose à la mise en liberté provisoire de Barmont, 466. — Propose d'inviter le roi à se porter médiateur entre l'Angleterre et l'Espagne, 488. — Veut qu'on rembourse la dette exigible en assignats, 553. — Propose de faire des assignats de 25 livres, VI, 76. — Demande et ne peut obtenir la parole sur la situation de Saint-Domingue, 107. — Vote la libre culture du tabac, 389. — Provoque l'adjonction à la France du territoire avignonnais, 398. — Son opinion sur la constitution civile du clergé, 491. — Il est élu président, 552. — Et juge à Paris, 577. — Son opinion sur les fonctions des officiers de police, 751, 763. — Il combat la motion de Moreau-Saint-Mery, relative aux affaires des colonies, VII, 99. — Vote pour la procédure criminelle orale, 154. — Son opinion sur la formation du jury d'accusation, 310. — Et sur celle du haut-jury, 335. — Il demande la diminution des droits perçus sur le tabac d'Amérique, 375, 376. — Est élu secrétaire, 392. — Accuse la minorité de l'inexécution des lois, 445. — Son opinion sur la résidence des fonctionnaires publics, 476. — Et sur les troubles de Nîmes, 494. — Il combat le considérant du projet sur la soumission à la loi, 500. — Son opinion sur la suspension des corps administratifs, 533. — Il veut défendre les hommes de couleur, 543. — Parle sur l'organisation du trésor public, 583. — Sur le jugement des contestations relatives aux élections, 615. — Et sur l'hérédité de la régence, 699. — Combat l'article sur la majorité du roi, 716, 718. — Soutient que le roi est sujet de la loi, 726. — Parle contre le droit de tester, VIII, 20. — Combat l'article qui donne au roi le droit de nommer et révoquer les ministres, 67. — Et le projet relatif à leurs dépenses, 79. — Demande que celui de la justice ne puisse exercer aucunes fonctions judiciaires, 128. — Et que le comité diplomatique soit chargé de surveiller les mouvements extérieurs, 181. — S'oppose à l'envoi de troupes à Avignon, 244. — Veut que tout citoyen fasse partie de la garde nationale, 246. — S'oppose à tout ajournement de la question de la réunion du comtat, 271. — Vote pour cette réunion, 287. — Demande un nouveau rapport sur cette affaire, 307. — Combat le projet de décret relatif aux colonies, 334, 374, 384, 386, 387. — Son opinion sur les droits de pétition et d'affiches, 353. — Demande qu'on admette une députation des hommes de couleur, 398. — Son opinion sur l'exclusion des membres de l'Assemblée de la prochaine législature, 411. — Sur la rééligibilité des députés au Corps législatif, 426. Sur l'organisation de ce pouvoir, 459. — Sur la contrainte par corps contre les députés, 463. — Et sur la division du Corps législatif en deux sections, 465. — Il propose un nouveau mode de scrutin pour les élections, 518. — Vote contre la peine de mort, 548. — Et pour l'abolition des lettres de grâce, 585. — Propose d'exclure de la députation la domesticité du roi, 622. — Combat l'instruction proposée pour les colonies, 664. — Est nommé président du tribunal criminel de Paris, 692. — Appuie, lors de la fuite du roi, la motion de donner force de loi aux décrets de l'Assemblée, 717. — Est envoyé à Varennes, 734. — Rend compte du mouvement du peuple lors de l'entrée du roi aux Tuileries, 751. — Et de sa mission, 764. — Ne veut pas qu'un député puisse être gouverneur du Dauphin, 780. — S'oppose à une fédération générale pour le 4 août, IX, 3. — Provoque une loi sur la liberté de la presse, 13. — Demande que le roi soit mis en jugement, 120. — Son opinion sur le projet de décret contre les provocateurs à la désobéissance aux lois, 167. — Il s'oppose à la suppression de la garde nationale soldée, 300, 303. — Demande à combattre un projet de décret contre les prêtres réfractaires, 306. — Se plaint du silence de la constitution sur la liberté de la presse, 348. — Ses observations sur l'article relatif à la souveraineté de la nation, 362, 363. — Sur la contribution de journées de travail pour être électeur, 371. — Sur l'entrée des ministres dans le Corps législatif, 411. — Il combat l'arrestation de Fauchet, 459. — Parle sur les articles relatifs aux délits de presse, 463, 468, 469. — S'oppose à ce que les princes puissent commander les armées, 498. — Combat les mesures proposées contre l'indiscipline des régiments, 516. — Son opinion sur les conventions nationales, 536. — Il pense qu'un décret d'ajournement ne peut pas priver des droits politiques, 603. — Défend les commissaires envoyés à Avignon, 661. — Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 766, 771. — Jonan lui demande de donner son nom à son fils ; sa réponse, 782. — Il dément les bruits de révolte de la garnison de Strasbourg, 802, 803. — Assiste à une assemblée de la société révolutionnaire de Londres, X, 353. — Est nommé maire de Paris, 392. — Son discours en prenant cette place, 410. — Il annonce sa nomination à l'Assemblée, 414. — Sa réponse à Cahier-Gerville, 528. — Coup d'œil présenté par lui de l'état dans lequel est la place de maire, 589. — Il sollicite un décret sur le mode de paiement des pensions, 621. — Présente à l'Assemblée les officiers de la garde nationale, 639. — Provoque l'interdiction des clubs dans l'enceinte du lieu des séances du Corps législatif, 740. — Sa déclaration en réponse à l'accusa-

tion d'accaparement, XI, 199. — Il rend compte de la situation de Paris, 205. — Demande quel serment doit prêter la garde du roi, 358. — Présente à l'Assemblée les nouveaux officiers municipaux de Paris, 466. — Dénonce Narbonne, 488. — Justifie la municipalité du reproche relatif aux contributions en retard, 574. — Félicite l'Assemblée de son décret contre de Lessart, 614. — Fait enlever le bonnet rouge mis sur le buste de Voltaire, 693. — Témoigne ses craintes sur les troubles de Corbeil, 716. — Dénonce les entreprises du département de Paris sur l'autorité municipale, 767. — Demande des fonds pour la maison de secours, XII, 13. — Sa lettre sur la fête en l'honneur des soldats de Châteauvieux, 82, 113. — Il demande la réintégration des gardes-françaises ; le paiement par la nation de la dette de la commune, etc., etc., 260. — Se plaint de l'insuffisance des lois de police, 293. — Réclame en faveur des rentiers de Paris, 377. — Le roi dément le bruit de son départ annoncé par lui, 476. — Sa lettre à ce sujet, 484. — Décret qui lui enjoint de rendre compte chaque matin de la situation de Paris, 508. — Il rend ce compte, 512, 540, 545. — Dénonce une réunion de citoyens aux Tuileries, 551. — Transmet à la garde nationale les remerciements de l'Assemblée, 542. — En présente les canonniers à cette Assemblée, 553. — Est accusé d'être membre de la faction d'Orléans, 583. — Annonce l'arrivée de grains de l'étranger, 618. — Harangue le peuple au 20 juin, 719. — Rend compte des mesures prises pour ramener la tranquillité, 720. — Annonce que l'ordre règne partout, 727. — Son entretien avec le roi, 759. — Il rend compte de la situation de Paris, 760. — Querelle entre lui et le département sur le 20 juin, 766, 774. — Ses observations sur cette journée, 782. — Son avis aux citoyens sur les troubles annoncés, XIII, 21. — Pétition contre sa suspension, 72. — Il est remplacé provisoirement par Borie, 74. — Le roi prie l'Assemblée de statuer sur sa suspension, 77. — Il est réclamé par plusieurs sections, 78, 79. — Texte de l'arrêté qui le suspend, 89. — Discussion sur cet arrêté, 91. — Demande de lever sa suspension, 93. — Adresse pour sa réintégration, 116, 119. — Il se plaint d'un déni de justice, 119. — Mandat d'arrêt contre lui, 122. — Le roi confirme sa suspension, 128, 131. — Son discours à la barre, 132. — Rapport sur son affaire et levée de sa suspension, 140, 143, 146. — Il rend compte de l'arrivée de deux mille neuf cent soixante fédérés, 182. — Et de la situation de Paris, 211. — Le roi lui fait offrir de visiter les Tuileries, 246. — Il annonce qu'il a arrêté les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau qui marchaient sur le château, 256. — Son discours aux nouveaux enrôlés, 290. — Compte lui est demandé des bruits répandus pour agiter le peuple, 319. — Il réclame la déchéance du roi, 324. — Invite les citoyens à la tranquillité, 361. — Désaveu de sa pétition par plusieurs sections, 368. — Il rend compte des mesures de surveillance prises par la municipalité, 375. — Et de ses efforts pour dissiper les rassemblements, 378. — Le président de l'Assemblée invite la nouvelle municipalité à lui rendre la liberté, 379. — Il est consigné chez lui pour le sauver des assassins, 389. — Répond de la sûreté des Suisses, 390. — Arrestation de ses assassins, 403. — Il justifie la commune du 10 août, 586. — Écrit qu'il a appris trop tard les événements du 2 septembre, 604. — Son buste est brisé à Liége, 613. — Il rend compte de la situation de Paris, 635, 644, 646. — Et des mesures prises contre les brigands qui dévalisaient les passants, 702, 711. — Vœu de la section des Quatre-Nations pour sa conservation à la mairie, 718. — Il se plaint de germes de division entre les diverses autorités de Paris, 723. — Déclare qu'il a fait tout ce qui était en lui pour arrêter les désordres, 729. — Annonce que les prisons ont encore été menacées, 731. — Écrit à la commune et aux sections qu'il opte pour les fonctions de député à la Convention, 734. — Sa lettre aux sections contre les agitateurs, 741. — Il annonce que Paris est tranquille malgré leurs intrigues, 746. — Est nommé président de la Convention, 748 ; XIV, 5. — En invite les membres à s'abstenir de toute personnalité, 15. — Fait décréter que la municipalité de Paris rendra compte de sa gestion relativement aux billets de confiance, 72. — Son opinion sur la dénonciation d'une proclamation relative aux subsistances, 155. — Il est nommé membre du comité de constitution, 182. — Justifie l'émission des billets de la caisse des secours, 192. — Est élu de nouveau maire de Paris, et refuse cette place, 218. — Fait observer que dans la correspondance de Choiseul-Gouffier, il est fait mention de la protestation du roi, 272. — Vote pour que le conseil-général de la commune soit mandé à la barre, 353. — S'oppose à l'ouverture proposée des paquets envoyés par lui dans les départements, 361. — Développe les causes du 10 août et des massacres de septembre ; défend Robespierre et accuse Marat de projets de dictature, 426. — Écrit aux Jacobins relativement au système de calomnies dont il est l'objet, 431. — Invite les membres de la Convention à l'oubli des haines et des préventions, 451. — Demande que l'on discute cette question : *Le roi peut-il être jugé?* 464. — Extrait de son compte-rendu, 522. — Il demande que la question de la réunion de la Savoie soit l'objet d'une discussion solennelle, 542. — Son article intitulé : *Un petit mot sur une vérité importante*, 607. — Son discours sur le prétexte des émeutes et le danger des taxes, 619. — Il propose de déclarer que Louis XVI sera jugé par la Convention, 650. — Obtient qu'on consacre tous les jours six heures à ce procès, 656. — Accuse Mirabeau de liaisons coupables avec la cour, 667. — Ajoute aux griefs reprochés à Louis XVI, 719. — Fait décréter qu'il pourra se choisir un conseil, 724. — Réclame la censure de Tallien, 754. — Demande que le maire de Paris soit entendu sur la situation de cette ville, 791. — Fait renvoyer la question concernant les Bourbons après le jugement du roi, 796. — Appuie l'envoi de commissaires dans le Bas-Rhin, 812. — Monte à la tribune ; on crie : *A bas le roi Pétion!* il appuie la motion de Couthon pour le jugement de Louis XVI, 853, 854. — Désigne comme ennemis de la liberté ceux qui craignent sa souveraineté, XV, 42. — Son vote dans le procès du roi, 42, 173, 222, 254. — Il combat l'arrêté du conseil exécutif concernant les théâtres, 175, 176. — S'afflige de ce que la confiance soit bannie de l'Assemblée ; accusation dont il est l'objet ; il appuie le projet de décerner les honneurs du Panthéon à Lepelletier, 263. — Son opinion sur une dénonciation contre le tribunal d'Amiens, 559. — Fournier est accusé d'avoir voulu l'assassiner, 694. — Pétition pour sa traduction au tribunal révolutionnaire, 695. — Il est élu membre du comité de salut public, 797. — Demande l'exclusion par les assemblées primaires, des députés qui n'ont pas leur confiance, 823. — Dénonce une adresse de la section de la Halle au Blé contre la Convention, XVI, 100, 101. — Demande la censure de Poultier ; fait une sortie contre Robespierre, 125. — Réclame la suspension du décret rendu contre Miranda, 142. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, 156. — Il parle sur la déclaration des droits, 183. — Adresse du faubourg Saint-Antoine contre lui, 205. — Sa réponse à Robespierre, 209. — Annonce de ses œuvres, 264. — Ses rela-

tions avec Dumouriez, 445. — Demande du décret d'accusation contre lui, 544. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Refuse les otages offerts à son département, 587. — S'évade, 738. — Carrier réclame sa punition, XVII, 24. — Il est déclaré traître à la patrie, 157, 268. — Confiscation de ses biens, 288, 296. — Annonce de son arrestation, 602; XXI, 92. — Condamnation à mort de sa belle-mère, XVIII, 42. — Son cadavre est trouvé rongé par les vers, XXI, 158. — Il est accusé d'avoir signé un serment à la royauté, XXIV, 69. — Sa lettre à sa femme, XXV, 188. — Honneurs demandés pour sa mémoire, 338. — Pétitions de sa veuve; rapport et décret en sa faveur, XXVIII, 43, 203, 207, 260.

PETIOT (Pierre). — Sa lettre sur le plan d'éducation proposé par les oratoriens, VII, 258.

PÉTIOT, auteur d'un *Traité sur l'opinion publique*. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 150.

PETIT (Philippe-Joseph), ci-devant curé constitutionnel. — Est condamné à mort, XIX, 440.

PETIT (J.), tonnelier.—Est condamné à mort, XX, 628.

PETIT (J.), vigneron.—Est condamné à mort, XX, 359.

PETIT, mégissier. — Est condamné à mrt, XXI, 284.

PETIT fils, officier municipal de Sedan.—Est condamné à mort, XX, 684.

PETIT, chef de brigade. — Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 645.

PETIT, de Rosoy-sur-Serre. — Trait de courage de ce citoyen, XXV, 651.

PETIT, grenadier du Corps législatif. — Est félicité par le conseil des Cinq-Cents, pour son dévouement dans l'incendie de la rue Honoré, XXVIII, 581.

PETIT, déporté de Pondichéry. — Est renvoyé dans ses foyers, XI, 725.

PETIT. — Affaire de Vallée contre lui, V, 351.

PETIT (Edme), député de l'Aisne à la Convention. Son opinion sur les vices de l'éducation domestique, XIV, 785. — Son vote dans le procès du roi, XV, 26, 170, 211, 253.— Il parle sur la proposition de discuter les plans de constitution; son discours à ce sujet, XVI, 232, 234. — Traite Marat de *Pantin*, etc., XVI, 476. — Son opinion sur la formation des municipalités, 507. — Il demande qu'on prononce sur la question de la suppression de la commission des Douze, 529. — Déclare que dans les journées du 31 mai, 1er et 2 juin, la Convention n'a pas été libre, XVII, 13. — Parle contre l'enseignement commun, XIX, 499. — Son opinion sur les éléments de la tempête qui a précédé le 9 thermidor; ordre du jour sur le projet présenté par lui à ce sujet, XXI, 756, 762.

PETIT. — Article de lui intitulé : *Des Français en Italie*, XXIX, 550. — Autre sur la situation respective de la France et des puissances belligérantes ou neutres, 579. — Autre sur les finances, 592. —Autre sur le danger, pour la bibliothèque nationale, du voisinage de l'Opéra, 632.

PETIT, ex-procureur. — Défendu par son fils, est admis aux Jacobins, XVIII, 655. — Fait arrêter que cette société se rendra à la Convention pour fêter le 31 mai, XX, 681.

PETIT-BOIS, général. — Annonce de sa victoire sur les rebelles, XVI, 3.

PETIT-GUILLAUME, général. — Annonce la défaite des Piémontais, XXII, 68. — Et la réception, par son armée, du drapeau de la Convention, 359. — Met Nîmes en état de siége, XXIX, 222.

PETIT-JEAN, député de l'Allier à la Convention. — Fait rendre un décret sur les certificats de résidence, XIV, 615. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253.

PETIT-JEAN, payeur-général. — Dénoncé pour des marchés frauduleux, est mandé à la barre, XIV, 550. — Et entendu sur les inculpations dirigées contre lui, 624. — Décret qui ordonne son arrestation, 665. —Autre portant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui, XV, 31.—Nouvelle dénonciation contre lui, XVII, 417. — Il est traduit au tribunal révolutionnaire, 525. — Et condamné à mort, XX, 428.

PETIT-JEAN. — Est arrêté à Saint-Cloud comme visionnaire, V, 57. — Rapport relatif à son affaire, 459.

PETIT-RADEL, médecin. — Ses réflexions sur les sépultures, VII, 730. — Annonce de son cours de physiologie, VIII, 223. — Et de son poème *de Amoribus Pancharitis et Zoroæ*, XXIX, 325. — Réflexions sur cet ouvrage, 590. — Sa lettre sur la médecine, 632.

PETIT-THOUARS (Aristide Du), capitaine de vaisseau. — Son projet d'Armement pour aller à la recherche de Lapeyrouse, IX, 150. — Décret y relatif, 280. — Il reçoit une gratification pour cet objet, X, 701. — Décret qui lui avance deux années d'appointements, XII, 505. — Son départ, XIV, 11. — Avis relatif à son expédition, 577. — Il est tué au combat d'Aboukir, XXIX, 405, 413, 427, 459, 851.

PETITAIN. — Arrêté comme auteur d'une brochure intitulée : *Description d'une machine curieuse nouvellement montée au palais Bourbon*, est mis en liberté, XXIX, 446.

PETITGEON, chasseur. — Se distingue à la bataille de Sédiman, XXIX, 576.

PÉTITIONS. — Réflexions sur le droit de pétition, VIII, 51. — Demande d'une loi sur cet objet, 231. — Rapport, débats et décret y relatifs, 351, 354, 358; IX, 353.—Motions contre les pétitions, X, 191, 203.— Arrêté qui consacre exclusivement le dimanche à leur lecture, 292. — Motion de rejeter toutes les pétitions collectives, XI, 307. — Pétition d'un mari contre sa femme, XII, 332. — Autre des huit mille contre le rassemblement des fédérés, et manœuvres pour la faire signer, 618, 622, 632, 636, 638, 639, 640, 642, 649, 663, 677, 700. — Décret qui interdit les pétitions par des rassemblements armés, 721. — Pétition de Guillaume contre la journée du 20 juin, XIII, 20.— Débats à ce sujet, 153, 246. — Tous les signataires de pétitions sont mis sous la sauvegarde de la section de 1792, 644. — Décret pour le brûlement de la pétition des huit mille, etc., 653. — Exclusion des comités révolutionnaires et civils des individus qui l'ont signée, XVI, 550.—Arrêté et motion contre les signataires de pétitions anti-civiques, XVIII, 578; XIX, 710. — Découverte à la commune et impression de la liste de celle dite des vingt mille, 278.—Discussion aux Jacobins, provoquée par Mercier, l'un des commissaires nommés pour adresser les signataires de celle des huit mille; Robespierre combat cette mesure, XX, 26. — Proposition d'un décret contre l'abus du droit de pétition, XXII, 202. — Discussion aux Anciens sur les droits du conseil relativement à l'insertion des pétitions dans ses procès-verbaux, XXVI, 452. — Loi qui les assujettit au droit de timbre, XXVIII, 822; XXIX, 21, 22. — Motion de Rollin contre l'abus des pétitions, et propositions de n'en recevoir que des autorités; il est rappelé à l'ordre, 303. (Voyez Adresses.)

PETITOT, littérateur. — Analyse de ses tragédies de *Pison*, XXIV, 598. — Et de *Laurent de Médicis*, XXIX, 597 *bis*.

PÉTREMONT, cordonnier.—Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 40.

PÉTRINOT (François), invalide.— Est condamné aux fers pour viol, XXIX, 307.

PEUCHET. — Est l'un des administrateurs de police à la commune de Paris, II, 235, 282. — Ses réflexions contre un arrêté du district des Cordeliers, 380, 469. — Autre sur le système des grandes villes, 427. — Sur les pouvoirs du maire, 411, 467. — Et sur les dépôts de mendicité, III, 47.— Son Encyclopédie méthodique, 55. — Ses réflexions sur l'organisation de la Bourse de Paris, 87. — Sur l'assistance que doit la garde nationale aux gardes du commerce, 103. — Sur les comités de surveillance de cette garde, 144. — Sur la discipline de la troupe soldée, 152.—Et sur l'espionnage, 161, 167, 176, 184. — Il attaque la justification d'Augeard, par Blonde, 248. — Ses réflexions contre les assemblées de districts, 254. — Et sur la prestation de serment de la municipalité de Paris, 294. — Il s'élève contre la proposition de Fauchet relative à Bailly et à Lafayette, 295. — Analyse l'ouvrage intitulé : *Bicêtre réformé*, 304, 312. — Ses observations sur l'école vétérinaire d'Alfort, 321. — Sur les fonctions des nouvelles municipalités, 328. — Sur la convenance d'écarter des petites places administratives les agents militaires, civils et ecclésiastiques, 343. — Il analyse un ouvrage sur les haras, 392.—Propose des améliorations à l'hospice des enfants trouvés, 411. — Ses réflexions sur l'approvisionnement de Paris et sur l'administration de Vauvilliers, 487. — Sur le compte-rendu de l'état de la caisse d'escompte, 503. — Sur la permanence des districts, 550, 694. — Sur le compte-rendu par Brousse des Faucherets de l'administration de Paris, 581, 631.— Et sur le combat du taureau, 587. — Son calcul sur les variations de la population de Paris, 699. — Ses réflexions sur le décret de prise de corps lancé contre Danton, 714. — Sur l'établissement de la Salpêtrière et sur la vente des biens du clergé, IV, 19. — Sur un jugement de police contre Duquesnoy, 27. — Sur l'oraison funèbre de l'abbé de l'Epée, par Fauchet, 34. — Sur une pétition des religieux Augustins, 35. — Sur les méchants, 48.— Sur les spectacles, 122. — Sur l'administration de l'Opéra, 138. — Sur les ordres et détentions arbitraires, 152. — Sur les causes de la démission des représentants de la commune, 194. — Sur l'utilité de payer la contribution patriotique en billets au porteur, 195. — Contre la participation des districts à l'administration, 202. — Sur une délibération du district de Saint-Martin-des-Champs, 222. — Sur la dénonciation du district des Cordeliers contre le Châtelet, 230. — Sur le plan de la municipalité de Paris, présenté par Desmousseaux, 255. — Sur un autre présenté par les districts, 270.—Sur le privilége des voitures de Versailles, 286. — Sur un jugement du tribunal de police contre des écrits incendiaires, 255. — Sur les hôpitaux et sur les travaux de Montlinot relatifs aux enfants trouvés, 364. — Sur une lettre de l'ambassadeur d'Espagne à Montmorin, 378. — Sur l'institution des lieutenants de police, 379. — Il donne le relevé des vols et captures faits à Paris à différentes époques, 380. — Ses réflexions sur l'affaire du club, dit *Salon Français*, 426. — Sur un jugement du tribunal de police contre Mamy, 454. — Sur les tumultes du faubourg Saint-Antoine, 472. — Sur le cautionnement demandé à la ville de Paris, 495. — Et sur les secours à domicile, 567. — Sa lettre au duc de Liancourt sur la mendicité, 595. — Ses réflexions sur l'autorité paternelle, 642. — Sur la fédération du 14 juillet, 658. — Sur l'organisation du tribunal de police, 674. Sur un jugement du tribunal de police contre Martel, 706. — Sur les maisons de correction, 730. — — Sur les règles d'élections, V, 10. — Il présente un projet de loi sur les bâtards, 20. — Compose un dictionnaire encyclopédique de l'Assemblée nationale, 30.—Ses réflexions sur un jugement du tribunal de police concernant les maisons de jeu, 55. — Sur la fédération du 14 juillet, 130. — Contre l'esclavage des passeports, 242, 351. — Sur les violences commises contre les vendeurs d'argent, 299. — Sur la prison de la Salpêtrière, 302.— Sur quelques travaux de la commune de Paris, 377. — Sur les maisons hospitalières, 410. — Sur les pouvoirs des municipalités, 420. — Sur la jurisprudence civile, 456. — Sur les avantages des sociétés politiques, 500. — Sur le tribunal de police, 531. — Sur la différence de l'autorité royale et de l'autorité des rois, 571.—Sur le plan d'une société de gens de lettres et d'artistes, 596. — Sur le cri des journaux, 726. — Sur la gratuité des services des administrateurs de Paris, VI, 43. — Sur le desséchement des marais, 123. — Sur l'installation définitive de la municipalité, 146. — Sur la fabrication d'espèces de cuivre à Bordeaux, 151. — Il demande la formation d'un ministère de l'agriculture et du commerce, 507. — S'élève contre un arrêté du département de la Corse relatif aux passeports, 534. — Ses observations sur les lois de police, 542. — Sur la contribution mobilière de Paris, 593. — Sur le mode de recensement des votes pour les élections, 619. — Sur la saisie d'une imprimerie, 686. — Sur les lettres de cachet, VII, 18. — Sur les maisons de force et sur une lettre du comité de mendicité, 31. — Sur les dénominations des actes législatifs, 34. — Contre les pouvoirs que s'arrogent les sections, 85. — Sur les difficultés qui écartent l'homme de mérite des élections, 111. — Sur la bâtardise, 200. — Lettre que lui adresse la société patriotique de Clermont-Ferrant, 298. — Ses réflexions sur la liberté du commerce de l'argent, 308. — Contre l'exclusion des filles-mères des bienfaits de la société maternelle, 354. — Contre la permanence des sections, 401. — Sur les sépultures, 642. — Contre le port d'armes cachées, 694. — Sur la police et sur la répression des harangueurs publics, 118. — Il réclame contre une autorisation du maire de Paris, pour le combat du taureau; ses réflexions sur une cause en adultère, 211. — Contre les réclamations du duc de Wirtemberg, 250. — Sur les conditions qui rendent la loi obligatoire, 310. — Réponse de Bailly à son article sur le combat du taureau, 358. — Ses réflexions sur la demande de la commune de Paris, relative aux actes civils, 434. — Sur un arrêté de police contre les rassemblements, 461. — Sur la population de Paris, 481. — Sur la liberté religieuse, 506; X, 165. — Etat dressé par lui des classements de la marine, VIII, 514. — Ses réflexions sur la police des spectacles, 660.— Sur le petit nombre des votants dans les assemblées primaires, 675. — Sur la translation des restes de Voltaire au Panthéon, 700. — Sur les ateliers de charité, IX, 70. — Sur l'utilité des courses de chars et de chevaux, 707. — Sur les délibérations des sections de Paris, X, 139. — Sur les émigrations, 150.— Sur les affiches et placards, 185. — Sur les motifs de la démission de Bailly, et sur le compte qu'il a rendu de sa gestion, 437. — Sur l'arrêté relatif à la propreté de la voie publique, 726. — Sur les derniers mouvements de Paris, XI, 226. — Il présente un état rassurant de la caisse de secours, XII, 98. — Réclame, au nom d'une députation, le maintien de la loi du 17 nivôse sur les successions, XXIV, 480.

PEUPLE. — Serment de fidélité prêté à sa souveraineté par les gardes nationales réunies dans les plaines de Montélimart, II, 459. — Les actes de cette souveraineté ne peuvent être exercés par aucune section du peuple en particulier, VII, 499.— Le peuple comparé au despote, extrait de Machiavel, IX, 94. — Ouvrage sur sa souveraineté, 335.— Débats sur le même objet, 361. — Discussion sur son droit à la

révision de la constitution, 530, 539, 541, 545, 550, 561. — Réclamations contre Chabot qui proclame le droit qu'a le peuple de changer sa constitution, XIII, 240. — Instruction de Condorcet sur sa souveraineté, 368, 375. — Décret qui accorde protection et fraternité à tout peuple qui voudra être libre, XIV, 517. — Formation d'une garde du peuple, XVI, 73. — Articles constitutionnels sur sa distribution, 518. — Peine de mort contre celui qui usurperait sa souveraineté, XX, 144. — Destruction de tous les monuments le représentant armé de sa massue contre le fédéralisme et le despotisme, XXIII, 517. (*Voyez* Constitutions, Convention, Révision, République, Fêtes.)

PEUPLINGUES. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 637.

PEUSSELET (J.-B.), ex-capucin. — Est condamné à mort, XX, 120.

PEUTA, officier du 1er bataillon de la Côte-d'Or. — Son éloge, XXIV, 557.

PEUVERGNE, député du Cantal à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Décret qui ordonne sa mise en liberté, XVI, 221.

PEXOTO, juif et banquier à Bordeaux. — Renvoi de sa pétition au Directoire, XXIX, 434.

PEYELLE, volontaire du 3e bataillon du Nord. — Se distingue à Saint-Amand, XVII, 144.

PEYMAN, membre du Directoire intermédiaire de la Hollande. — Plainte que lui adresse Meyer, au sujet de la publicité de la lettre de Van-Dedem, XXIX, 299.

PEYNIER (comte), gouverneur des îles françaises de l'Amérique sous le vent. — Annonce de nouveaux troubles à Saint-Domingue, V, 638. — Sa proclamation contre les opinions de l'assemblée coloniale de Saint-Marc, 641. — Il la dissout par la force des armes, 763. — Ses nouvelles dépêches sur Saint-Domingue, 777. — Protestation contre la dissolution qu'il a opérée, VI, 14. — Il est dénoncé par l'assemblée générale de Saint-Domingue. 38. — Décret qui approuve sa conduite, 107. — Motifs qui l'ont déterminée, 283. — Pacte fédératif arrêté entre lui et les habitants des provinces du sud et de l'ouest de Saint-Domingue, 349. — Il revient en France, VII, 2. — Arrive au Férol, 26.

PEYRAN, commissaire du pouvoir exécutif. — Est à la tête des contre-révolutionnaires de Toulon, XVII, 202.

PEYRAUD-BEAUSSOL, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

PEYRE (J.-B.), prêtre. — Est condamné à mort, XIX, 4.

PEYRE, député des Basses-Alpes à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Rétracte sa signature aux protestations contre le 31 mai, 101 ; XXII, 385. — Fait annuler deux jugements rendus contre la citoyenne Leduc et Prieur père et fils, 163. — Son rappel à la Convention, 699. — Il est élu secrétaire, XXIV, 404. — Annonce que l'armée d'Italie a accepté la constitution, XXV, 755. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, en est secrétaire, XXVIII, 398.

PEYRE, architecte. — Notice sur ses œuvres, XXVI, 515. — Il désavoue deux lettres sur le Panthéon, XXVIII, 404.

PEYRE fils, architecte. — Sa lettre sur la restauration de l'Odéon, XXVIII, 663.

PEYRES-TORRES. — Défaite des Espagnols sur ce point, XVII, 735.

PEYRET, officier d'administration de la marine. — Est tué au combat d'Aboukir, XXIX, 405, 445, 457.

PEYRIER, commandant de la garde nationale de Lorient. — Eloge de son patriotisme, VII, 582.

PEYRIHLE. — Est l'un des administrateurs des subsistances à la commune de Paris, II, 282. — Son ouvrage intitulé : *Tableau méthodique d'un cours d'histoire naturelle médicale*, XXIX, 804.

PEYRON, commissaire à Toulon. — Dénonciation contre lui, XVII, 202.

PEYRON (Jean). — Est accusé d'avoir volé la malle de Paris à Brest, VIII, 111.

PEYROT, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 175.

PEYROUSE. (*Voyez* Lapeyrouse.)

PEYSAC, employé aux subsistances. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 95.

PEYSSARD, député de la Dordogne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il annonce que l'ennemi a été débusqué de tous ses postes, XVII, 626. — Accuse Houchard et son état-major, 773. — Annonce la prise de Marchiennes, XVIII, 213. — Est admis aux Jacobins, XIX, 11. — Fait accorder des secours aux patriotes réfugiés de Valenciennes, 294. — Est élu secrétaire, XX, 22. — Fait accorder une pension à Gamain, constructeur de l'*armoire de fer*, 502. — Un trousseau aux élèves de Léonard Bourdon, 526. — Et des secours à Buchoz, 533. — Et aux Français faits prisonniers à Tabago, 664. — Annonce qu'il va purger l'école de Mars des aristocrates, XXI, 140. — Rend compte des sentiments des élèves, 344. — Et de la célébration, par eux, de la fête du 10 août, 464. — Combat toute exception à la loi qui exclut de Paris plusieurs classes d'individus, XXII, 14, 15. — Parle en faveur de Labretèche, XXIII, 93. — Encourage la multitude au 1er prairial, XXIV, 511. — Est accusé d'avoir fait assassiner Féraud, 512. — Décrété d'arrestation, 513. — Et d'accusation, 522. — Traduit devant la commission militaire, 563. — Et conduit au lieu désigné pour sa détention, 619. — Faits qui ont motivé l'acte d'accusation dressé contre lui, 668, 691. — Instruction de son procès, 695. — Il est condamné à la déportation, 708 ; XXV, 26. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Réclamation contre sa destitution à Périgueux, XXIX, 223.

PEYSSONNEL, publiciste. — Son ouvrage sur la situation politique de la France, I, 595 ; IV, 356. — Annonce de la *Bibliothèque de l'homme public*, à laquelle il a coopéré, III, 461 ; IV, 38 ; VI, 442.

PEYTAVIN. — Sa participation aux événements d'Avignon, X, 427.

PEYTIER, officier municipal d'Avignon. — Demande la réunion de cette ville à la France, IV, 661.

PEZENAS. — Décret relatif aux actes de la municipalité de cette ville, II, 85. — Sa lettre à celle de Nîmes, IV, 365. — Réélection des officiers municipaux, 379. — Trait patriotique de leur part, V, 215. — Réclamation des habitants contre la réunion à Montpellier des autorités du département, XXVIII, 195. — Etablissement d'un tribunal correctionnel dans cette ville, 310.

PEZOUS, député du Tarn au conseil des Anciens. — Son opinion sur la nomination des commissaires près les hospices, XXIX, 727.

PFEDELBACH. — Conduite atroce des émigrés envers un patriote de cette ville, XII, 205.

PFEIFF, colonel suédois. — Est condamné à mort, IV, 445.

PFEIMMENGER, préfet de Zurich. — Refuse d'en laisser vérifier le trésor, XXIX, 290. (Voyez Rapinat.)

PFLIÉGER aîné (Jean-Adam), député du Haut-Rhin à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253. — Il est envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, XVIII, 607. — Fait établir des primes pour la destruction des loups, XXIII, 587.

PFYFFER. — Est élu membre du Directoire hel-

vétique, XXIX, 251. — Donne sa démission sur l'injonction de Rapinat, 299. — Lettre de celui-ci et du président du Directoire à cette occasion, 301. — Il est réinstallé et donne de nouveau sa démission, 306.

PHARMACIE. — Décret qui maintient les réglements relatifs à son exercice, VIII, 128. — Cours d'études pharmaceutiques, XI, 296. — Mise en réquisition des pharmaciens, XVII, 300. — Message du Directoire, et motion à la suite relative à la surveillance à exercer sur cette profession, XXVIII, 499.

PHARON (montagne de). — Est enlevée par les Français, XVIII, 86. (*Voyez* Toulon.)

PHÉLINES (de), capitaine du génie, député de Blois à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Est adjoint au comité de constitution, III, 284. — Est envoyé à Landau, IX, 185. — Rend compte de sa mission, 438. — Fait rendre un décret sur les écoles d'artillerie et du génie, 688, 749. — Et un autre sur l'organisation de l'armée, 802.

PHELIPON, député au conseil des Cinq-Cents. — Combat le système d'affermage des salines, XXVIII, 330.

PHÉLIPPES, sous-chef au ministère de l'intérieur. — Est nommé commissaire près l'administration centrale du Léman, XXIX, 364.

PHÉLIPPES-TRONJOLLY. (*Voyez* Tronjolly.)

PHÉNOMENES. — Naissance d'un enfant monstre, II, 417. — Relation d'une grossesse de dix-neuf mois, III, 62. — Enfant ayant dans les yeux un cadran parfait, XIV, 205.

PHILADELPHIE. — Inauguration dans cette ville de la statue de Francklin, XII, 594. — Célébration de l'anniversaire de la révolution française, XIV, 253. — Projet d'y lever une légion pour aller en France au secours des patriotes, 257. — Fête en l'honneur du 14 juillet, XVII, 755. — Célébration de l'anniversaire de la République française, XVIII, 529. — Résolution contre l'Angleterre et en faveur de la France, XX, 661. — Célébration du 10 août par les Français y résidant, XXIII, 172, 694. — Résolution sur la réduction de sa dette publique, XXIV, 409. — Célébration des victoires de la France et de l'émancipation de la Hollande, XXV, 506. — Protestation des habitants contre le traité fait avec l'Angleterre, 673. — Embarquement des deux fils d'Orléans pour ce pays, XXVIII, 497. — Motion au congrès en faveur de Lafayette, 726. — Réception faite à Koscinsko, XXIX, 39. — Discussion sur les dépenses des affaires étrangères, 193. — Refus du président des Etats-Unis d'y reconnaître le consul général de France, 311. — Arrestation de l'éditeur du journal l'*Aurora*, 384. — Troubles excités parmi les catholiques de cette ville, 661. (*Voyez* Etats-Unis.)

PHILAIRE, ancien maire de Gacé. — Renvoi au Directoire d'une pétition présentée par lui, XXIX, 289.

PHILIBERT (Thomas), député du Var à la Législative. — Son projet relatif à l'échange des assignats, XI, 489. — Son opinion sur l'émission des billets de confiance, 748. — Il repousse les inculpations dirigées contre le comité de liquidation, XIV, 161.

PHILIDOR. — Conduit à la fois trois parties d'échecs, III, 566.

PHILIP. — Est arrêté au sein de la Convention sur les dénonciations de Mallarmé, XXI, 124.

PHILIP, officier municipal de Beaucaire. — Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

PHILIP, ancien capitaine de navire, co-accusé de Babeuf. — Débats à la haute-cour à son égard, XXVIII, 666. — L'accusateur national ne trouve pas de preuves suffisantes contre lui, 684. — Il s'étonne de se voir accolé avec des ex-conventionnels; invective Amar et la fille Lambert, 708. — Est acquitté, 717.

PHILIPP, député du Léman au conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXIX, 746. — Parle sur la dénonciation de Courtois contre la société du Manége, 765. — Demande l'impression d'une motion sur les sociétés politiques, 776. — Son opinion sur le jugement des émigrés naufragés à Calais, 793. — Et sur les élections des Bouches-du-Rhône, 807. — Il appuie un projet pour la répression du brigandage, 834. — Défend celui relatif au compte décadaire de la situation de la France, 853. — Demande la nullité des élections de Saint-Domingue, 865. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

PHILIPPE, sous-lieutenant. — Se distingue au combat de Carpenetto, XXVIII, 567.

PHILIPPE, manouvrier. — Est condamné à mort, XIX, 596.

PHILIPPE, inspecteur du dépôt du Luxembourg. — Est acquitté, XIX, 556.

PHILIPPE V, roi d'Espagne. — Se ligue avec le duc du Maine contre le régent, *Introd.*, 87, 88.

PHILIPPE-AUGUSTE, roi de France. — Porte un coup mortel au gouvernement féodal, *Introd.*, 101.

PHILIPPE-LE-BEL, roi de France. — Tenue des Etats-généraux sous son règne, *Introd.*, 33. — Il rend le parlement sédentaire, 103.

PHILIPPE-LE-LONG. — Etats-généraux sous son règne, *Introd.*, 34.

PHILIPPE-DE-VALOIS. — Son élévation au trône, *Introd.*, 29. — Etats-généraux sous sa régence et son règne, 35. — Ils établissent ses droits à la couronne, 96.

PHILIPPEAUX (Pierre), député de la Sarthe à la Convention. — Fait décréter le maintien des autorités existantes, XIV, 8. — Demande la rénovation des tribunaux et des administrations, 14. — Propose d'étendre à Danton la proposition d'inviter les ministres Roland et Servan à continuer leurs fonctions, 76, 77. — Demande le décret d'accusation contre les administrateurs d'Etain, 185. — Vote pour que Baptiste, valet de chambre de Dumouriez, reçoive l'accolade du président, 434. — Propose de décréter que Louis XVI sera jugé sans désemparer, 655, 656. — Demande que les blessés du 10 août soient présents lors de sa comparution, 840. — Parle du projet de l'Angleterre d'influencer la décision le concernant, 852. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 168, 205, 253. — Il fait rendre un décret sur la résidence des huissiers de paix, 400. — Demande la mise en liberté de Lavergne, 519. — Son opinion sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, 682. — Sa motion contre Dumouriez, XVI, 99. — Il improuve la pétition des sections de Paris contre les vingt-deux députés, 171, 227. — Parle sur le projet de taxer les grains, 255, 267. — Inculpe Berruyer, 284. — Demande la traduction au tribunal révolutionnaire de l'orateur d'une députation du faubourg Saint-Antoine, 290. — Son opinion sur la formation des municipalités, 508. — Il s'oppose à l'arrestation des députés du Calvados, 636. — Demande un rapport sur Lemaignan, 655. — Discute le projet de constitution, 659, 678, 688. — Vote la mise hors la loi des membres du tribunal populaire de Marseille, 692. — Regarde la déclaration, des Droits comme un chef-d'œuvre, 728. — Délégué près les départements du Centre et de l'Ouest, rend compte du bon esprit des corps administratifs et des habitants, XVII, 30. — Annonce une victoire sur les rebelles, 277. — Donne des détails sur l'affaire du Château-d'Eau, 427. — Annonce la défaite des brigands près de Nantes, 650. — La reprise de Montaigu et de Clisson, XVIII, 39. — Accuse les généraux de l'armée des Côtes de la Rochelle, 91. — Fait part de la destitution des administrations de Nantes, 125. — Son opinion sur la loi contre les étrangers, 150. — Il s'oppose au rapport du décret qui enjoint d'ex-

primer les motifs des arrestations, 215. — Appuie une pétition relative au tutoiement, 314. — Est élu secrétaire, 363. — Fait le récit de divers traits d'héroïsme, 384. — Sa motion relative aux comptes de la fortune des députés, 394. — Il fait traduire Joly au tribunal révolutionnaire, XIX, 6. — Est dénoncé par Hébert, 27. — Réponse de Ronsin à ses inculpations, 43. — Il répond aux attaques de Levasseur, 44.— Demande l'égalité de partage des successions, 63. — Examen de sa conduite aux Jacobins, 135, 150. — Son opinion sur l'organisation du ministère; il dénonce Ronsin et Rossignol, 153. — Dit que Westermann est destitué pour avoir battu les rebelles, 156. — Est accusé par Robespierre, 166.—Fabre dément ses relations avec lui, 185. — Proposition de l'exclure des Jacobins, 198.—Il perd la confiance des Cordeliers, 200. — Réponse de Rossignol à ses accusations, 230. – Discussion de sa dénonciation contre Ronsin, 377. — Réponse de Choudieu à ses accusations sur la guerre de la Vendée, 408, 419, 426, 445, 467, 476, 482. — Adresse contre la faction des Philippeautins, 517. — Accusations de Carrier contre lui, 571. — Il est déclaré traître à la patrie par les *Sociétés des Droits de l'Homme* et des *Cordeliers*, et désigné comme chef du modérantisme, 629. — Est décrété d'accusation, XX, 97. — Son procès, 128. — Il est condamné à mort, 138. — Son assassinat reproché à Levasseur, XXIII, 101. — Sa mémoire vengée par Merlin, 278. — Secours accordés à sa veuve, 285, 381. — Menace de demander l'impression des pièces qui l'ont fait périr, 495. — Sa mort opposée à la théorie de Barère sur la liberté des opinions, XXIV, 88. — Et reprochée à l'ancien comité de salut public, 122. — Nouveaux secours accordés à sa veuve, XXVIII, 203, 207, 260.

PHILIPPEAUX, émigré français et ancien compagnon de Bonaparte à l'école militaire. — Défend Saint-Jean d'Acre contre lui, XXIX, 746.

PHILIPPEVILLE. — Relation de l'affaire qui a eu lieu devant cette place, XII, 521. — Disparition inopinée d'Herman-Wimpfen, son commandant, XIII, 537. — Sa société populaire envoie les dépouilles du culte et demande justice des partisans de Lafayette, XVIII, 136, 154. — Tentative de l'ennemi sur cette place, XIX, 66. — Succès de plusieurs sorties de sa garnison, 69.

PHILIPPINES (compagnie des). — Décret pour la restitution de ses actions qui sont en dépôt au trésor public, XXVIII, 576. — Détails du voyage des frégates la *Vertu* et la *Régénérée* qui ont convoyé jusqu'à Cadix deux riches cargaisons de cette compagnie, XXIX, 395.

PHILIPPON, auteur de l'*Education du Peuple*.— Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

PHILIPPONNEAU. — Est accusé de fabrication de faux assignats, VIII, 304. — Et condamné à mort comme voleur du garde-meubles, XXIV, 42.

PHILIPPOPOLIS.—Marche de Passwan-Oglou sur cette ville, XXIX, 164.

PHILIPSON, patriote suédois. — Son exil, XV, 349.

PHILISBOURG.— Demande adressée par l'empereur aux états de l'empire sur la conservation ou la démolition de cette forteresse, VIII, 185.—Note de l'évêque de Spire y relative, 469. — Wurmser y fait conduire l'artillerie de réserve, XVII, 305. — Elle est sommée par Bernadotte, XXIX, 624. — Suspension de son bombardement, 630. — Elle est assiégée de nouveau par les Français, 804. — Son commandant refuse de la rendre, 812. — Levée de son blocus, 815. — Son bombardement, 821. — Suite du siége, 904.

PHILOSOPHIE. — Lettre de Van-Eupen contre elle, III, 182. — Mélanges sur cette matière par Grivel, 607. — Système de la raison, X, 383. — *Transactions philosophiques*, par Gibelin, XII, 388. — Œuvres de Fréret sur cette matière, XIV, 264. — Morale universelle, par d'Holbach, XVI, 355. — Philosophie sociale, XIX, 572. — Analyse des ouvrages intitulés : *Principes et recherches sur la Philosophie de l'univers*, XXVIII, 364. — Et l'*Anatomie philosophique et raisonnée*, par Hauchecorne, 458.

PHILPIN-DE-PIÉPAPE. — Ses Observations sur les lois criminelles de France, II, 317.

PHYSIOLOGIE. — Annonce du cours de Petit-Radel sur cette matière, VIII, 223.

PHYSIONOMIE. — Discours sur l'art de peindre les passions qui se manifestent sur le visage, XIV, 200.

PHYSIQUE. — Effet de la foudre sur le vaisseau *le Tarleton*, II, 293. — Application de la vapeur aux navires, 420. Traité de physique par Brisson, IV, 232; XIV, 207. — Éléments de cette science, par Langes, VI, 710. — Considérations sur les variations de l'aiguille aimantée, XII, 72. — Recherches sur les causes des principaux faits physiques, XXI, 782. — Leçons de physique-chimique, par A. Libs. XXIV, 492. — *Théorie de la terre*, par La Métherie, XXIV, 644; XXV, 34. — Réflexions de Lalande sur les météores, XXIV, 656. — *Exposition du système du monde*, par Laplace, XXVIII, 250, 291. — Lettre de Lamarck, en réfutation de la théorie pneumatique, 455. — Mesure de la force du vent, par Gerlach, XXIX, 359. — Compte rendu à l'Institut d'expériences sur le galvanisme, 394. — Notice sur le mécanisme de l'univers, 687.

PIA. — Crée en France un établissement de secours pour les noyés, IX, 121.

PIALETY, surnom de Pelet de Gravière. (*Voyez* Pelet, etc.)

PIC (la citoyenne), confidente de Châlier. — Somme exigée d'elle par Moulin pour défendre celui-ci, XX, 467.

PICARD, auteur dramatique. — Analyse de ses pièces intitulées : *Encore des Menechmes*, VIII, 665. — Les *Visitandines*, XIII, 136. — L'*enlèvement des Sabines*, XIV, 388. — La *moitié du chemin*, XVIII, 544. — La *Vraie bravoure*, 620. — La *Perruque blonde*, XXII, 492. — Les *Conjectures*, XXVI, 298. — Les *Amis de collége*, XXVII, 26. — *Médiocre et Rampant*, XXVIII, 762. — Le *Voyage interrompu*, XXIX, 502. — L'*Entrée dans le monde*, 727. — Les *Trois voisins*, 747. — Le *Collatéral*, 879.

PICARD (Claude-Augustin), assassin de Huez. — Son jugement, II, 379.

PICARD (Joseph), voleur du garde-meubles. — Sa condamnation à mort et son exécution, XIV, 297.

PICARD. — Est exclu des Jacobins, XVIII, 531.

PICARD, électeur. — Sa coopération aux événements du 14 juillet, I, 549, 574, 604, 611.

PICARD (Jean-Louis), pâtissier. — Est condamné à six ans de fers, XIX, 512.

PICARD (Nicolas), brocanteur. — Est condamné à six ans de fers, XIX, 512.

PICARD (Louis-Paul), pâtissier. — Est condamné à six ans de fers, XIX, 512.

PICARD, pâtissier. — Est condamné à mort, XXI, 104.

PICARD, adjudant-général. — Est nommé chef de brigade, XXVIII, 444.

PICARD (veuve), journalière. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

PICARD (la dame). — La nation renonce au legs fait par elle en sa faveur, XI, 340.

PICARD, couturière. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

PICARDIE (la). Prime pour l'approvisionnement de cette province en riz, II, 426. — Décret pour l'établissement de la navigation de son canal, IV, 51.

PICAULT (Antoine-Augustin-Michel), député de Seine-et-Marne au conseil des Anciens. — Fait rejeter une résolution qui changeait le nombre des cantons du département de l'Indre, XXVII, 439. — Et annuler l'adjudication du domaine de Chezy, faite à Fabre-Dubosquet, XXVIII, 247. — Est élu secrétaire, 291. — Fait rendre aux ecclésiastiques reclus la jouissance de leurs biens, 425. — Et rejeter la résolution sur l'incompatibilité des fonctions de haut-juré, 536. — Combat celle concernant les créances sur les biens d'émigrés partagés avec la République, 648. — S'oppose à l'établissement d'une inspection des contributions, 717. — Son rapport sur les domaines congéables, XXIX, 34, 35. — Il appuie la résolution y relative, 50. — Son rapport sur la liquidation des dettes des émigrés, 97, 148. — Il appuie la résolution relative aux rentiers de la caisse Lafarge, 139. — Propose le rejet de celle sur les fermages payables en denrées, 265, 288. — Appuie celle sur la comptabilité intermédiaire, 286. — Et celle concernant les créanciers des émigrés, 318. — Parle sur le paiement des arrérages du deuxième semestre de l'an VI, 430. — Combat la résolution sur la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, 583.

PICCINI, compositeur napolitain. — Analyse de son opéra : *La Buona Figliuola*, III, 291. — Il obtient des secours des commissaires français à Rome, XXIX, 496. — Est reçu au Conservatoire de musique de Paris, 590.

PICHARD (Nicolas), président au ci-devant parlement de Bordeaux. — Est condamné à mort, XXI, 120.

PICHARD (femme). (*Voyez* Lebreton.)

PICHARD-CAILLIER (F.-A.). — Est acquitté, XXII, 285.

PICHARD-DUPAGE, ex-procureur syndic du département de la Vendée. — Est dénoncé et traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 93. — Et condamné à mort, 384.

PICHART. — Trait de courage, XXIV, 133.

PICHAULT, officier de l'armée royale. — Est arrêté, XXVII, 171.

PICHEGRU, général. — Son éloge, XVIII, 491. — Lettres interceptées par lui, 547. — Il annonce une victoire près de Haguenau, 679. — Et l'enlèvement des redoutes de cette place, XIX, 56. — Entre le premier à Landau, 107. — Est nommé au commandement de l'armée du Nord, 399. — Jure haine aux tyrans, 467. — Sa proclamation à l'armée du Nord, 484. — Son éloge aux Jacobins, par Collot-d'Herbois, 507. — Il annonce un avantage à Douai, 612. S'empare du camp de César, XX, 316. — Annonce l'assassinat du général Gognes, 321. — La prise de Courtray, 350. — Les succès de l'armée dans la Flandre maritime, 380. — De nouveaux avantages, 565. — La prise d'Ypres, XXI, 14. — Sa marche sur Gand, 93. — La prise d'Ostende, 135. — La jonction des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, 197. — Et la prise de Malines, 256. — Félicite la Convention au 9 thermidor, 412. — Ses succès à Boxtel, XXII, 3. — Mouvements de son armée, 177. — Il s'empare de Bois-le-Duc ; est remplacé par Moreau, 243. — Envoie un drapeau pris sur l'ennemi ; annonce la prise de 300 émigrés, 366. — Celle du fort de Grave, XXIII, 121. — Et l'invasion de la Hollande, 256. — Son entrée à Lahaye, 393. — Il demande que les soldats hollandais portent la cocarde tricolore, 561. — Est nommé général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, 600. — Annonce de nouveaux succès en Hollande, XXIV, 21. — Est nommé commandant de la force armée de Paris, 119. — Se dispose à marcher contre les insurgés, 124. — Est autorisé à s'assurer des établissements publics, 134. — Annonce à la barre l'exécution des décrets, 135. — Court les plus grands dangers, 140. — Demande à retourner à son poste, 143. — Démenti de sa mort, XXV, 18, 29. — Moreau envoie des certificats qui attestent ses exploits, XXVI, 162. — L'adjudant Gaspard se défend d'avoir écrit contre lui ; lettre justificative de sa conduite, 234. — Le ministre de la guerre dément le bruit de sa destitution, 545. — Il est nommé ambassadeur en Suède ; lettre que lui écrit le Directoire, XXVIII, 150. — Son éloge par Trouvé, 312. — Député au conseil des Cinq-Cents par le département de l'Aube, son nom est applaudi à l'appel des membres du nouveau tiers ; élu président, il exprime sa reconnaissance au Conseil, 711. — Provoque la révision des lois militaires, 745. — Présente le plan d'organisation de la garde nationale, 748. — On propose de l'adjoindre à la commission des inspecteurs, 749. — Il fait un rapport sur la marche des troupes ; accuse le Directoire de mauvaise foi, et propose de régler les limites constitutionnelles, et le mouvement des armées dans l'intérieur, 754. — Réfute toutes les objections faites contre son projet sur la garde nationale, et le fait adopter, 755, 757, 762. — Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 773. — Placards contenant ses lettres relatives au rétablissement de la monarchie ; il est arrêté par Augereau, 792. — Et déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Détails des offres qui lui ont été faites au nom de Louis XVIII, 801. — Sortie de Lacombe-Saint-Michel contre sa trahison, 814. — Proclamation du général Moreau à l'armée pour la désabuser sur son compte, 818. — Lettre du même à Barthélemy, relative aux moyens qu'il devait employer pour rétablir le prétendant, 821. — Il est embarqué à Rochefort, XXIX, 15. — Faits le concernant dans le rapport sur le 18 fructidor, 203, 206, 207. — Détails de ses occupations dans le lieu de sa déportation, 339. — Il le quitte et arrive à Londres, 430. — Est présenté au duc de Portland, 435. — Arrêté du Directoire pour son inscription sur la liste des émigrés, 440. — Il assiste à une séance de la chambre des pairs, 590 *bis*. — Est envoyé par le gouvernement anglais pour aider les armées autrichiennes de ses conseils, 660. — Conférence à Augsbourg entre lui, Dandré et Précy, 804.

PICHOLIER, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 55.

PICHON. — Publie une brochure sous le titre de *Lettre d'un Français à Pitt*, XXIX, 87, 153. — Sa réponse à la réclamation de Chauvelin, relativement à sa mission à Londres, 220. — Il est nommé secrétaire de légation à La Haye, 277.

PICHON, commissaire des guerres à Verdun. — Est accusé d'avoir contribué à la perte de cette vill en n'approvisionnant pas la place, XIV, 328. — Lettre où il déclare avoir fait tous ses efforts pour remettre Verdun au roi son maître, XVI, 453.

PICHON, limonadier. — Est condamné à mort, XXI, 103.

PICKFORD. — Renversement de sa maison par un ouragan, IV, 370.

PICOLLET, de Carrouge. — Est nommé commissaire près les tribunaux du Léman, XXIX, 364.

PICOT, émigré. — Décret qui affecte sa maison au placement du district de Port-Brieux, XXI, 480.

PICOT, ingénieur et inventeur du bassin de Toulon. — Pension accordée à sa veuve, XXIX, 200.

PICOT, ex-garde du corps. — Est décrété d'ar-

restation, XVIII, 701.— Dénonciation contre lui, XIX, 554.

PICQUÉ (Jean-Pierre), député des Hautes-Pyrénées à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 201, 253.— Sa mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales, XXIII, 669.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, il en est secrétaire, XXVIII, 673.

PICQUENARD, homme de lettres.—Est nommé commissaire du Directoire près le bureau central de Paris, XXIX, 224.— S'élève, à la société du Manége, contre un discours injurieux pour le Corps législatif, 752.

PICQUENARD.— Est nommé membre de la commission administrative du département de Paris, XIII, 654.

PICTET (C.), de Genève. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Tableau de la situation actuelle des Etats-Unis*, XXVIII, 63.

PIE VI, pape. — Envoie du blé à Avignon, II, 291. — Adresse une bulle à l'archevêque de Malines sur l'insurrection belgique, III, 518. —Réponse de ce dernier, 737. — Son bref relatif aux troubles d'Avignon, IV, 470, 549; V, 461. — Il conçoit des inquiétudes sur les progrès des principes de la révolution française, VI, 149. —Nomme une congrégation de cardinaux pour l'amélioration du service divin, 717. — Dénonciation de son bref au cardinal de Loménie, VII, 701, 730.—Caractères de la décadence de son pouvoir, VIII, 153. —Il excommunie Talleyrand, évêque d'Autun, 261, 306. — Son bref contre les habitants du comtat Venaissin, 525. — Suppression des fonds à lui accordés pour la non-culture du tabac dans ce pays, IX, 107. — Il félicite Louis XVI de son heureuse évasion, 321. — Ses espérances dans le Nord contre la révolution française, X, 617. — Sa réponse à Andrieux, XI, 312. — Lettre que lui écrit Catherine II sur la perte des états d'Avignon, 669. — Il la remercie de ses bonnes dispositions, XII, 113.— Ses lettres monitoriales contre les évêques constitutionnels, 153. — Il a l'intention de congédier tous les Français, 222.—Mission donnée par lui à Maury, 574. — Il fait la revue de ses troupes, 654. — Permet en Belgique la sécularisation des religieux, 726.— Lettre à ce pontife relativement aux affaires de France, XIV, 333. — Autre que lui adresse un Polonais ; note de son nonce à Malachowski, 857. — Sa notification pour une levée d'hommes, XV, 109. — S'oppose à la substitution de l'écusson de la République à l'ancien écusson de France, 348.—Met les capucins sous la protection du cardinal d'York, XVII, 521. — Sa maladie, XVIII, 441. — Il menace d'excommunication les Irlandais qui refuseraient obéissance à Georges III, XIX, 474. — Désespoir que lui cause la mort de Robespierre, XXII, 136. — Armistice conclu avec lui par Bonaparte, et occupation de différentes villes de ses États, XXVIII, 542. — Charge Torlonia de négocier un emprunt à Gênes, 376. — Envoie un vice-légat pour reprendre possession de Ferrare après le départ des Français, 417. — Son manifeste à toutes les cours catholiques, 464.— Pièces interceptées qui montrent sa mauvaise foi, 550. — Lettre de Bonaparte sur les intrigues de l'étranger pour influencer et perdre ses Etats, 578. — Autre du même indiquant l'espoir qui lui reste pour les sauver, 589.— Levée du séquestre sur les biens de son neveu, 681. — Il envoie le marquis Massimi auprès de Bonaparte pour le complimenter et lui demander l'évacuation d'Ancône, 718.— Le nomme son ministre auprès de la République française, 735.—Refuse de reconnaître la République cisalpine ; son alliance avec la reine de Naples, XXIX, 34. — Enrôlement dans la Toscane pour son service, 60. — Il est sommé de reconnaître la République cisalpine, 78. —La reconnaît, 79. — Donne audience à la femme et à la sœur de Joseph Bonaparte, 100. — S'empare du cinquième des biens-fonds ecclésiastiques, 110. — Lettre de son secrétaire d'état Doria, relative à l'assassinat du général Duphot, 128. —Mesures prises pour garder à vue son envoyé à Paris ; ordre donné au général Berthier de marcher sur sa capitale, 130. (*Voyez* Rome.) — Sa proclamation en faveur des Français ; mise en liberté de Massimi, son ambassadeur, 178. — Son arrivée à Sienne, 200. — Refus du grand-duc de le laisser partir pour Pise, 215. — Il est forcé de sortir de Sienne, 220.— Son envoyé quitte le congrès de Rastadt, 222.—Il refuse l'offre d'un carrosse que lui fait le grand-duc de Toscane ; envoi de sa canne à Paris, 256.—Paul Ier lui offre un asile dans ses Etats, 288.— Son indult pour la réduction des fêtes à Rome, 291. — Il suspend par une bulle les lois qui convoquent le conclave dix jours après la mort du pontife régnant, 299. — Se retire à Cagliari, 317. — Remarque qu'il a été conduit de Rome à Sienne par un officier français, nommé Calvin, 384. — Son départ pour Parme, 642.—Son arrivée dans cette ville, 657. — Puis à Briançon, 675. — Mémoires historiques et philosophiques sur ce pontife, 695. — Il se rend à Grenoble, 73. — Arrive à Valence, 745. — Arrêté du Directoire pour sa translation à Dijon, 773.—Arrivée de son trésor à Londres, 780. — Son séjour à Valence, 789. — Il y meurt, 804. — Caractère des membres du conclave qui va lui donner un successeur, 882.

PIE, grenadier. — Sa prière à Beauharnais lors de la retraite de l'armée, XII, 366, 377. — Il reçoit un sabre d'honneur, 377.

PIEDCOURT (M.-A.), ex-carmélite. —Est condamnée à mort, XXI, 284.

PIEDONAT, cordonnier. — Est condamné à mort, XXI, 119.

PIEDOUE-D'HÉRITOT, député du Calvados au conseil des Cinq-Cents. — Son élection est annulée au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Arrêté à la suite de cette journée ; il est remis en liberté par le Directoire, 811.

PIEDREQUIN, veuve Trestondant.— Est condamnée à mort, XXI, 236.

PIÉMONT (le). — Inquiétudes du gouvernement sur la disposition des esprits, V, 729. — Rapport sur les projets des princes français y réfugiés, VI, 671. — Dispersion des rassemblements d'émigrés, XII, 54.— Défaite de ses troupes; présentation de quatre drapeaux pris sur elles, XIV, 632, 638. — Nouveaux succès des Français, XVII, 273.— Entrée des Piémontais dans le Mont-Blanc, 494. — Levée de régiments en Suisse, 505. — Défaite des troupes piémontaises, 728, 732; XVIII, 63, 116, 284. — Bruit du départ du roi, 325. — Extrême misère de l'armée, 545. — Elle est chassée de Barcelonnette, 560. — Injonction faite aux Piémontaises de donner leurs bijoux pour les frais de la guerre, XIX, 109. —Fermentation, 425. — Insurrection à Cavalla, province d'Alta, XX, 137.— Envahissement des frontières; fuite du roi, 397. — Création des billets de crédit ; amnistie à tous les déserteurs, 561. — Alarmes de la cour ; son évasion ; édit pour réunir ses troupes, XXI, 57. — Elles sont défaites, XXII, 68. — Clôture des assemblées publiques et des théâtres, XXIV, 361. — Relation de l'affaire du col de Monte, XXV, 49. — Détresse de la cour, XXVII, 385. — Le prince de Sardaigne est proclamé roi, XXVIII, 477. — Edit qui supprime l'intérêt des billets royaux, 533. — Inquiétudes de la cour ; renseignements sur la conspiration formée contre le roi ; détails, 587. — Bonne intelligence entre le roi et la République française, 609. —Réflexions sur les troubles de cette province, 735. — Fermentation parmi ses habitants, 741. — Ordre donné par Bonaparte pour y empêcher toute innovation, 779. —

Admission d'un ambassadeur piémontais à Milan ; exécution précipitée des patriotes, XXIX, 34. — Vexations exercées contre les négociants, 95. — Ginguené y est envoyé par le Directoire, 102. — Nouvelles insurrections, 253.—Révolution dans plusieurs cantons ; lettres annonçant que 4,000 Liguriens, joints aux patriotes piémontais, sont entrés du côté de la Ligurie, 254. — Proclamation des insurgés, 257. — Leur défaite, 258. — Victoire remportée par eux, 263. — Assassinats commis contre des Français, 277. — Nouvel avantage remporté par les insurgés, 286. — Leurs incursions dans plusieurs villages, 290. — Marche des troupes du roi contre eux; proclamation du général Osasque à ce sujet, 292. — Manifeste du Directoire ligurien contre cette cour, 294.— Dénonciation faite au général Brune de la violation du territoire cisalpin par les troupes du roi de Sardaigne ; il justifie cette mesure, 295. —Evacuation de Carrosio par les insurgés ; ordres donnés pour armer les milices ; titre d'*armée infernale, patriotique et indestructible du Midi* pris par les insurgés, 296. — Message du Directoire ligurien relatif à l'invasion des Piémontais ; mesures pour les repousser ; lettre relative aux griefs existant entre le roi et la Ligurie, 297. — Continuation des hostilités ; discours à ce sujet, 299. — Marche de troupes cisalpines vers les frontières du Piémont, 305. — Arrangement du roi avec l'ambassadeur de France ; il lui remet la citadelle de Turin, 305. — Texte de la convention y relative, 306. — Amnistie générale accordée aux insurgés ; cessation de leurs hostilités à la nouvelle de l'entrée des Français dans la citadelle de Turin, 308. — Combat entre les Piémontais et les Liguriens devant Serravalle ; lettre du roi à la République helvétique, dans laquelle il lui annonce son intention de vivre en bonne intelligence avec elle, 309. — Ses troupes évacuent le territoire ligurien, 310. — Levée du séquestre mis sur les biens de l'ordre de Malte, 317. — Invitation du général Brune aux insurgés de rentrer dans l'ordre, 318. — Arrêté de ce général pour l'évacuation des places liguriennes par les Piémontais, 320. — Mise en liberté de cent huit insurgés, 326. — Récompense promise à ceux qui révéleraient les auteurs des blessures faites à des soldats français, 332. — Elargissement de 300 insurgés ; position critique de la cour ; tenue de nombreux conseils, 348. — Edit royal contre les assemblées secrètes; mesures de police contre les étrangers, 405. — Vexations contre les patriotes; ils sont protégés par les Français, 413. —Remplacement de Ginguené par Desmares, 418. — Indisposition du peuple contre les Français, 440. — Vente des biens ecclésiastiques ; nouvelles taxes ordonnées par le gouvernement, 468. — Détails sur les assassinats qui y ont été commis sur les républicains français, 536. — Réunion de l'armée piémontaise à l'armée d'Italie, 550. — Ordre du jour sur l'envahissement de ce pays, 564.— Sa prise par l'armée française, 565. — Détails particuliers sur sa révolution, 578.—Discours pour l'installation du gouvernement provisoire, 579 *bis*, 582 *bis*. — Réunion de ses troupes à l'armée d'Italie, 580. — Nouveaux détails sur sa révolution, 582. — Proclamation du gouvernement provisoire, 584 *bis*. — Organisation de ce gouvernement, 586 *bis*. — Ordre de Grouchy pour arrêter les réquisitions particulières ; abolition de la torture, 594. — Défense de porter des stylets ; ordre aux troupes de recevoir la monnaie de billon ; réquisition des chevaux de luxe ; suppression des chanoines de la Supperga ; établissement d'une banque nationale, 594 *bis*. — Détails sur l'organisation intérieure, relativement à l'instruction publique et aux Français, 595. — Proclamation du général commandant au sujet de nouveaux troubles, 598 *bis*. — Loi remarquable contre les banqueroutiers frauduleux ; ordre du commandant contre les nobles et les riches, convaincus d'avoir excité le peuple à la révolte, 599 *bis*. — Prohibition des armes cachées, 603 *bis*. — Publication du procès-verbal de la séance du gouvernement provisoire où a été votée la réunion à la France, 612. — Obligation imposée aux riches propriétaires de retirer le papier-monnaie de la circulation, 632. — Notice sur les monuments de ce pays qui ont été envoyés à Paris, 636. — Le gouvernement provisoire cesse ses fonctions; organisation de ce pays sur le pied français ; proclamation du général Grouchy sur la liberté des cultes et l'usage des réquisitions, 649. — Sa division en quatre départements, 658. — Lettre de félicitation du Directoire français aux troupes piémontaises, 670.— Notice sur la retraite qu'a dirigée dans ce pays le général Moreau, 675.—Proclamation de celui-ci aux Piémontais, 730. —Secours accordés à plusieurs d'entre eux réfugiés en France, 779, 781. (*Voyez* Mont-Blanc, Turin, Sardaigne et Savoie.)

PIERRE III, époux de Catherine II. — Ses funérailles avec celles de cette impératrice, XXVIII, 545.

PIERRE (Pierre), commissaire près l'administration municipale de Marseille.—Sa lettre sur les élections de cette commune, XXVIII, 393.

PIERRE (Pierre-Louis). —Est condamné à mort, XIX, 440.

PIERRE (P.-L.), marinier. —Son dévouement héroïque, XIX, 251.

PIERRE (dit L'Esperet), membre du conseil général du Gers. —Est traduit au comité de sûreté générale, XVII, 167.

PIERRE (N.-M.), brocanteuse. —Est condamnée à mort, XXI, 55.

PIERREFITTE. — Annulation des élections de ce canton, XXVII, 525.

PIERREQUIN, général. — Est blessé, XX, 520.

PIERRES A FEU. — Défense de les exporter, XXIX, 444.

PIERRET (Jean-Nicolas), député de l'Aube à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Il rend compte de sa mission dans la Haute-Loire, XXIII, 248, 316, 612. — Est élu secrétaire, XXIV, 277. —Fait établir des écoles vétérinaires à Lyon et à Versailles, 278. — Désigne Duroy comme un des provocateurs du 1er prairial, 511. — S'oppose à l'arrestation de Charlier et de Lindet, 514, 515. — Fait décréter celle de Pantrizel, 552. — Demande celle de Laignelot et de Thirion, 561.—Fait adopter l'ordre du jour sur l'arrestation proposée de Louis (du Bas-Rhin), 574.—Et rappeler plusieurs députés de leur mission, 636.— Son rapport sur Brutus Magniez, 690. — Il fait rendre deux décrets relatifs aux députés en mission, XXV, 16. — Son opinion sur le projet contre les assassinats, 23.—Il rend compte de la pétition de la section du Théâtre-Français contre plusieurs mises en liberté, 36. — Son opinion sur la défense de Lebon, 183. — Il appuie une pétition d'habitants de Troyes contre l'élargissement de dix-sept détenus, 197. —S'oppose au renvoi de Laeoste devant la commission militaire, 221. — Demande l'admission à la séance du maire de Lyon, 235. — Son opinion sur les assassinats commis dans le Midi, 430. — Il fait nommer Pelet pour remplacer les députés en mission à Lyon, 583. — Sort du comité de sûreté générale, 651. — Répond de la moralité de Perrin (de l'Aube), 659.— Demande un rapport sur les journées de prairial, 786.— Combat la révision des radiations, XXVI, 6. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, fait renvoyer au Directoire une réclamation de Duback et autres, XXVIII, 451.— S'élève contre l'aliénation des presbytères, 477.

PIERRON (J.-J.-L.), juge du tribunal de Bruys.— Est condamné à mort, XX, 427.

PIERROT (François), notaire, membre du département, député des Ardennes à la Législative.—Parle contre la permanence des comités, X, 73.—Dénonce l'exportation du numéraire, XII, 267.

PIERSON, astronome. — Meurt à Java, XXIV, 664.

PIERSON (J.), secrétaire de Malesherbes. — Est condamné à mort, XX, 636.

PIERSON (T.), femme Bestel. — Est condamnée à mort, XX, 359.

PIET (Pierre). — Annonce de ses tables de réduction, XIX, 744.

PIET-BEAUREPAIRE, ex-lieutenant de milice. — Est condamné à mort, XXI, 136.

PIETOLA, ou Andès. — Lieu présumé de la naissance de Virgile ; projet d'y élever un obélisque à sa mémoire, XXVIII, 756.

PIETTE (Jean-Baptiste), député des Ardennes à la Convention. — Fait rendre un décret sur la translation des bureaux des jurandes, XIX, 69. — Un autre sur les biens indivis, et proroger les délais accordés aux créanciers des émigrés, 224. — Rendre plusieurs décrets d'intérêt privé, XX, 591 ; XXI, 6, 7, 64, 249, 317. — Un autre relatif à l'hôpital de Provins, 479. — Un autre concernant les Suisses de la garde de Capet, 690. — Sa motion en faveur de vingt-sept citoyens des Ardennes prévenus d'agiotage, XXIII, 500. — Il demande des secours pour la fille de Sombreuil, 636. — Fait rendre un décret sur les contributions, 654. — Se plaint de la cherté des subsistances, XXV, 583. — Réélu au conseil des Anciens, son opinion sur le maintien de Bacô et de Denoroy en possession des biens qu'ils ont soumissionnés, XXVIII, 517.— Sur diverses exceptions à la loi sur les patentes, 519.— Et sur la vente des biens nationaux, payables en inscriptions, 641. — Il justifie Launoy, XXIX, 76. — Fait rejeter une résolution relative au cimetière d'Issoudun, 267.

PIETTE, député de la Sarthe au conseil des Cinq-Cents. — Expose la nécessité de faire connaître au nouveau tiers l'état actuel des finances, XXVIII, 714. — Appuie la proposition tendante à régulariser les destitutions d'administrateurs faites par le Directoire et les qualifie d'arbitraires, 786. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

PIEYRE (Jean), député du Gard à la Législative.— Annonce des troubles dans ce département, XI, 554. —Rend compte de sa situation, 645. — Demande que l'Assemblée s'occupe d'éclairer l'opinion publique, XII, 139.—Fait supprimer un bureau de contrôle des assignats, 543. — Annonce que son département a fourni le double de son contingent pour l'armée, XIII, 609.

PIGAULT-LEBRUN, auteur dramatique. — Analyse de ses pièces intitulées : *Les Dragons en cantonnement*, XIX, 252. — *Le Petit Matelot*, XXVII, 72. — *Les Sabotiers*, XXVIII, 342.— Et *le Major Palmer*, 548.

PIGEON, général. — Se distingue à la bataille de Rovérédo, XXVIII, 431. — Se distingue au combat de Céréa, 443. — A une autre affaire, XXIX, 185. Et à la bataille de Sainte-Lucie, 645.

PIGNAN (Var). — Décret d'arrestation contre la municipalité et le maître de poste de cette commune, XVII, 620.

PIGNATELLI, aide-de-camp. — Lettre annonçant qu'il avait offert, au nom du roi de Naples, un traité d'alliance offensive et défensive contre l'Angleterre, XXIX, 598.

PIGNATELLI. (*Voyez* Belmonte-Pignatelli, et Egmont-Pignatelli (d').

PIGNATELLI (le prince), maréchal, commandant les troupes du roi de Naples. — Le duc de la Salandra est envoyé par celui-ci pour visiter ses cantonnements, XXVIII, 592.— Il publie un édit somptuaire de ce prince, XXIX, 235, 245. — Est exilé en Sicile, 287. — Détails sur sa disgrâce, 291. — Saisie, par les Français, de sa correspondance avec le ministre du roi de Sardaigne, 592. — Armistice signé entre son plénipotentiaire et Championnet, 604 *bis*.

PIGNOL (Louis), l'un des égorgeurs du Midi. — Est traduit dans les prisons d'Aubagne, XXIX, 286.

PIGNON, accusateur public au tribunal criminel de la Loire. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XXI, 176. — Et présenté aux Jacobins, 196.

PIGNON (château du). — Est forcé par les Espagnols, XVI, 632.

PIGRAY, femme Meursen. — Est condamnée à mort, XXI, 404.

PIIS (de), député de Bazas à la Constituante. — Sa démission, IV, 568.

PIIS, littérateur. — Notice de sa pièce intitulée : *Suite des Solitaires de Normandie*, IV, 300.—Il établit avec Barré le théâtre du Vaudeville, VIII, 100. — Analyse de son opéra de : *Nantilde et Dagobert*, X, 62.—Il fait un hymne à l'usage des philosophes, intitulé : *La Pâque naturelle*, XXVIII, 78. — Analyse de son vaudeville : *Santeuil et Dominique*, 500.—Et de celui de *la Vallée de Montmorency*, XXIX, 289.

PIKLER (baron de). — Est nommé ministre russe à Munich, III, 229.

PILASTRE (Urbain-René), député de Maine-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 252. — Réélu au conseil des Anciens, son opinion sur la soumission de biens nationaux faite par Bacô et Denoroy, XXVIII, 516. — Il s'oppose au séquestre des biens des parents d'émigrés, XXIX, 137. — Son opinion sur le placement des assemblés électorales, 165.—Et sur les inscriptions civiques, 169. — Sa motion sur les attributions de la commission des inspecteurs, 174.— Il fait rejeter la résolution relative aux fabricants de Cholet, 250. — Son opinion sur l'assiette et le recouvrement de la contribution foncière, 502. — Il est nommé secrétaire, 580.

PILAVOINE, déporté de Pondichéry. — Est renvoyé dans ses foyers, XI, 725.

PILLE, lieutenant-colonel du 2e bataillon de la Côte-d'Or. — Est livré aux Autrichiens par Dumouriez, XVI, 219.— Son échange, 390.—Commissaire du mouvement des armées, il est dénoncé aux Jacobins, XXI, 313. — Sa réponse à ses dénonciateurs, 381. — Remplace Bernadotte à Marseille, XXIX, 8.

PILLE, lieutenant. — Se distingue au combat de Carpeneto, XXVIII, 567.

PILLÉ, ex-secrétaire de Héron. — Sa déclaration à l'occasion de la conspiration Babeuf dans laquelle il est impliqué, XXVIII, 307 — Ses révélations à Vendôme; plusieurs prévenus sont accusés de complots contre lui, 522. — Nouvelles révélations de cet accusé; Babeuf prétend qu'il est fou, 647. — L'accusateur national de la haute-cour ne voit en lui qu'un imbécile qui croit à la magie et aux sorciers, 682. — Il est présenté, dans sa défense, comme un homme faible et un simple copiste, 703. — Est acquitté, 717.

PILLET (Nicolas), maire de Nueil. — Secours accordés à sa veuve, XXI, 281.

PILLET (P.), curé constitutionnel. — Est acquitté, XX, 512.

PILLET, littérateur. — Son éloge, XXVIII, 450.

PILLET, commissaire des guerres. — Est arrêté à Namur, XIII, 537. — Proteste contre son arrestation, 633.

PILLET (René), ex-aide-de-camp de Lafayette.—

Est arrêté comme prévenu d'émigration, XXIX, 637.
PILLICHODI, Suisse. — Est arrêté comme partisan de l'oligarchie, XXIX, 179. — Et mis en liberté, 364.
PILLIOT DE COLIGNY. — Est condamné à mort, XXIX, 599.
PILLON, administrateur de la Somme. — Eloge de sa conduite, XVI, 648.
PILLON (Charles). — Son ouvrage sur les impôts, VI, 290.
PILLON. — Donne des détails sur la prise de la frégate l'*Embuscade*, XXIX, 592.
PILNITZ. — Entrevue dans cette ville entre le roi de Prusse et l'Empereur, IX, 578, 641. — Notice sur ses conférences, 649, 709. — Conjectures y relatives, 665. — Considérations à ce sujet, 685. — Entrevue du comte d'Artois avec l'Empereur et le roi de Prusse; texte de la déclaration de ces derniers, 693, 736. — Mécontentement causé à Vienne par la publicité de cette déclaration, 757. — Autres particularités, 773. — Et détails sur les conférences, X, 77. — La déclaration précédente est invoquée en faveur des émigrés, 509. — Pacte offensif et défensif faisant suite au traité précédent, XIII, 197. — Fox en charge les auteurs de la responsabilité des désastres de la guerre, XIX, 417. — Accusation contre Barbé-Marbois à son occasion; il nie y avoir participé, XXVI, 398, 430.
PILOT, agent de Robespierre à Lyon. — Accusations contre lui, XXIII, 547.
PILOTES LAMANEURS. — Augmentation du salaire de ceux de la Seine, XXIII, 64.
PILTEN (cercle de). — Est déclaré partie intégrante de la Russie, XXV, 33.
PINARD, ex-juge de paix. — Réclame contre une calomnie dont il est l'objet, XXV, 493.
PINARD (Ch.-Ant.). — Est condamné à mort, XVIII, 637.
PINARD, commis. — Est condamné à mort, XXI, 299.
PINARD (J.), commissaire du comité révolutionnaire de Nantes. — Acte d'accusation contre lui, XXII, 238. — Son procès, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57. — Il est condamné à mort, XXII, 759; XXIII, 74.
PINCHINAT, député de Saint-Domingue, non admis. — Reçoit une indemnité de 6,000 francs, XXIX, 285.
PINCKERING, secrétaire des Etats-Unis. — Sa lettre aux délégués de ce gouvernement à Paris, XXIX, 340.
PINCKNEY, envoyé des États-Unis. — Le Directoire refuse de l'admettre en remplacement de Monroë, XXVIII, 509. — Correspondance sur sa mission à Paris, XXIX, 340.
PINÈDE, officier. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 791.
PINEL, député de la Manche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253.
PINELLE, député de Colmar à la Constituante. — Fait part des événements arrivés au château de Quincey, I, 208. — Sa lettre contre les opérations de l'Assemblée, IV, 90.
PINET aîné, député de la Dordogne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — En mission à l'armée de l'Ouest, il y est maintenu, XVIII, 120. — Envoyé aux Pyrénées-Occidentales, donne la situation respective des armées française et espagnole, XIX, 219. — Sa lettre sur la découverte d'un plan de guerre civile dans les Landes, etc., XX, 117. — Il annonce qu'il a étouffé cette conspiration, 315. — Rend compte de l'exécution des auteurs de l'attentat commis contre Dartigoyte, et de l'envoi du frère d'Hébert à Paris, 342. — Annonce des succès de l'armée, 398. — Nomme Harispe chef de brigade, 691. — Annonce l'invasion de la vallée de Bastan, XXI, 407. — Et la prise de Fontarabie, 433. — Sa proclamation à l'armée, 443. — Il annonce la prise de Saint-Sébastien, etc., 461. — Défend des pétitionnaires de la section des Quinze-Vingts, XXIV, 107. — Accusations de Saint-Martin contre lui, 108. — Il est dénoncé par Bourdon (de l'Oise), 152. — Et par la société populaire de Bayonne, 430 — Est décrété d'arrestation, 513. — Et d'accusation, 522. — On lui reproche d'avoir versé le sang des patriotes les plus purs, 606. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Annulation de son arrêté relatif aux mines de Baburet, XXVIII, 451. — Administrateur de la Dordogne, réclamation contre sa destitution, XXIX, 223.
PINET, ex-agent de Ferrary. — Est condamné à mort, XXI, 283.
PINET, caissier-général des accapareurs. — Est assassiné, I, 475.
PINETTI. — Est inculpé par Granet, XII, 356.
PINGEN. — Installation de Condé dans cette ville, XI, 693.
PINGLIN (F.). — Annonce de son cours de logique, XXV, 448. — Sa lettre sur l'origine des idées, XXIX, 295.
PINGRÉ, astronome. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Son éloge, XXVIII, 351.
PINO, chef de légion cisalpine. — Sa proclamation en s'emparant de quelques terres du duché de Parme, XXIX, 109.
PINON (Jean), capitaine de corsaire. — Donne des détails sur le compte de Lapeyrouse, XVI, 745.
PINON, officier. — Son éloge par le général Lamarlière, XV, 39.
PINON DU COUDRAY, secrétaire de Berthier, intendant de Paris. — Est condamné à la déportation, XIX, 400.
PINOT (Pierre), Vendéen. — Est fusillé, XXVII, 585.
PINSON, chef des Miquelets. — Sa trahison et sa mort, XVI, 368. — Sa justification, 569.
PINTAUX-BOURNAT, tisserand. — Est condamné à mort, XX, 496.
PIO (chevalier), Italien. — La commune de Paris le proclame citoyen français, IV, 130.
PIOCHE (Bernard), représentant du peuple. — Poursuit les aristocrates à Dijon, XIX, 651.
PIOGET DE SAINT-PREUX, de Nantes. — Est arrêté, XXIX, 377.
PIOLTINI, ministre de la police de la République cisalpine. — Sa fuite, XXIX, 665.
PIOMBINO (Buoncompagni prince de). (*Voyez* Buoncompagni.)
PIONNIERS. — Décret qui en ordonne la formation de plusieurs compagnies, XVII, 250; XVIII, 672.
PIORRY (P.-François), député de la Vienne à la Législative. — Dénonce le directeur du jury de Poitiers, XII, 27. — Rend compte de plusieurs dons patriotiques, 456. — Lit une lettre de Fayolle à Crevelier, XIII, 510. — Réélu à la Convention, il fait décréter l'augmentation des membres du corps municipal de Paris, XIV, 559. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Il rend compte de la situation de la Vienne et des Deux-Sèvres, XVI, 352. — Et du progrès des rebelles, 356. — Certifie les détails contre-révolutionnaires contenus dans une lettre interceptée, XVII, 559. — Nommé membre du comité des marchés, est inculpé et se justifie, XVIII, 7. — Dénonce la *Feuille du Salut public*, 135. — Ses inculpations contre Thibaudeau, XIX, 210. — Plaintes contre lui, 249. — Il se justifie, XXIV, 513. — Est

décrété d'arrestation, XXV, 452. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

PIOT, grenadier. — Trait héroïque, XX, 110.

PIOTAI, officier municipal à Tours. — Son dévouement civique, IX, 440.

PIPAU, procureur-syndic de la Dordogne.— Est destitué, XVII, 350.

PIPELET fils, chirurgien et membre du Lycée des arts. — Son rapport sur l'invention d'une main artificielle, par Touvret, XXIX, 458.

PIPELET (la citoyenne Constance-Théis). — Auteur des paroles de l'opéra de *Sapho*, XXIII, 8. — Son éloge, XXVIII, 450.

PIPI-HASSAN-EFFENDI.—Sa destitution, IV, 493.

PIQUES. (*Voyez* Armes.)

PIQUET. — Est réintégré, par décret, dans la municipalité de Douai, VIII, 120.

PIQUET. — Suppression de cette peine, XII, 308.

PIQUET (S.), aide-de-camp. — Est condamné à mort, XX, 412.

PIQUET. — Est nommé membre de la comptabilité intermédiaire, XXIX, 296.

PIQUET. (*Voyez* Picqué.)

PIQUOT DE SAINTE-HONORINE. — Coopère à la prise de la Bastille, I, 186, 564, 565.

PIRANESI, ex-chevalier et ex-ministre de Suède auprès de la cour de Rome. — Refuse un traitement du roi de Suède; convoque au Capitole tous les nobles pour y brûler les emblèmes de la noblesse, XXIX, 269. — Est nommé ministre de la République romaine à Paris, 595 *bis*.

PIRANT, ex-président de l'administration du district de Cosne, ex-curé constitutionnel. — Est condamné à mort, XX, 756.

PIRCHA, bailli de Lithuanie. — Est destitué, XXIX, 594 *bis*.

PIRELLI (Flavio). — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

PIRLAUT, gardien de scellés. — Est condamné à deux ans de détention, XXI, 15.

PIRMASENS. — Retraite de l'armée de la Moselle devant cette ville, XVII, 716. — Reprise de ce poste par les Français, XX, 743, 753.

PIRON, commandant de la cavalerie vendéenne. — Sa mort, XIX, 55, 126. — Demande d'avancement pour celui qui l'a tué, 58.

PIRON (C.-J.), ex-curé. — Est condamné à la détention comme suspect, XX, 400.

PISANI. — Proteste contre la tradition de Venise aux Autrichiens, XXIX, 67.

PISE. — Promesse par la cour de Toscane de réparer les insultes qui ont été faites aux Français dans cette ville, XXVIII, 736. — On y convoque une sorte d'assemblée nationale; elle adopte le gouvernement démocratique, XXIX, 609. — Est occupée par les Français; désarmement des habitants; expulsion des émigrés, 644. — Embargo mis sur tous les bâtiments du port; arrestation des consuls russe et anglais, 651. (*Voyez* Toscane.)

PISLORIS. — Dément le bruit de troubles dans les Cévennes, IV, 245.

PISON DU GALAND, avocat, député du Dauphiné à la Constituante. — Est nommé secrétaire provisoire des communes, I, 67. — Demande la réduction des cahiers, 86. — Est chargé de calmer le peuple, 99. — Demande l'admission provisoire des députés coloniaux, 118. — Veut qu'il ne soit plus reçu de députations, 258. — Fait former un comité pour liquider les droits féodaux, 334. — Propose un article sur le gouvernement monarchique, 392. — Demande la lecture du mémoire du roi sur le *veto*, 454. — Son opinion sur le vote de l'impôt, II, 14. — Il défend les assemblées du Dauphiné, 92. — Demande une propriété foncière quelconque comme condition d'éligibilité, 104.—S'oppose à ce que les fils de famille soient exemptés de la contribution prescrite, 108.— Propose une division du royaume et la translation successive des assemblées dans les provinces, 176. — Et la fixation du nombre des électeurs, 189. — Se plaint de la présentation isolée des articles de la constitution, 230. — Appuie la demande de communication du livre rouge, 255. — Combat un article sur les réunions des citoyens, 279, 280, 287. — Fait autoriser les comités à demander communication de tous les documents qui leur seront nécessaires, III, 397. — Et adopter un article sur l'emploi de la loi martiale, 452. — Son opinion sur le droit de recours contre les auteurs de détentions arbitraires, 609. — Il appuie la motion de Nairac sur la contribution patriotique, 691. — Vote pour des juges sédentaires et pour deux degrés de juridiction, IV, 257, 259. — Parle sur le traitement des titulaires ecclésiastiques, 711. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 51. — Parle sur la compétence des juges de paix, 80, 81. — Réclamations relatives à son absence lors de l'appel nominal sur le renvoi des ministres, VI, 219. — Son rapport sur l'aliénation du domaine de Fénestranges à la famille Polignac, VII, 387, 391. — Il fait décréter le remboursement des engagistes des greffes domaniaux, VIII, 641. — Et liquider des offices de même nature, 688. — Sa motion sur l'éligibilité à l'électorat, IX, 377. — Il présente le plan d'une nouvelle administration forestière, et le fait adopter, 443, 567, 573, 582, 622, 671. — Croit la sanction nécessaire aux décrets sur les contributions, 499. — Député de l'Isère au conseil des Cinq Cents, il invoque la question préalable sur le projet tendant au renouvellement des bureaux centraux, XXVIII, 741. — Fait fermer la discussion sur les sociétés populaires, et ordonner l'impression du rapport, 745. — Veut que les artistes soient soumis au droit de patente, 755. — Provoque l'ajournement du projet d'Aubry, sur les destitutions militaires, 764. — S'oppose à la proposition tendant à régulariser celles des administrateurs, 786. — Est élu secrétaire, XXIX, 6. — Son opinion sur l'action en rescision, 17. — Il fait rejeter la demande d'un sursis à l'exécution d'un jugement à mort, 33. — Appuie la suspension de la vente des biens nationaux, 34. — Sa motion pour la célébration du décadi, 41. — Son opinion sur l'indemnité de ports de lettres réclamée pour les députés; il en réclame une en faveur de Faujas, 43. — Son opinion sur un projet contre les nobles, 45. — Il demande la réduction pour l'an VII des dépenses de l'an VI, 60. — Fait fixer le nombre des agents des colonies, 62. — Parle contre les écoles secondaires, 69. — Combat une dénonciation contre *le Défenseur de la vérité*, 79. — Parle en faveur de la successibilité des enfants naturels, 80. — S'oppose au rétablissement des avoués, 81. — Discussion et adoption de son projet sur cette matière, 100, 111. — Son opinion sur le projet relatif aux institutions civiles, 101, 108. — Sur la contrainte par corps, 116. — Et sur la police des cultes, 118. — Demande la création d'un système complet de secours, 131. — Son opinion sur l'organisation de l'école Polytechnique, 134, 135. — Il combat l'établissement d'un journal tachygraphique, 151. — Son rapport sur les nominations au tribunal de cassation, 166. — Sa motion sur les travaux du conseil, 177. — Il est élu président, 207. — Parle sur la pension demandée pour la veuve Lamblardie; demande l'augmentation du traitement des juges, 252. — Son opinion sur leur remplacement, 265, 267. — Il défend les membres du tribunal criminel de la Drôme, 269. — Fait adopter un ordre de discussion du code civil, 272.

Son opinion sur le mariage des mineurs, 288. — Et sur le droit de pêche, 290. — Il fait accorder une indemnité à tous les citoyens qui ont été expropriés pour le service public, 292. — Combat le nouveau système des poids et mesures, 295. — S'oppose à l'impôt du sel, 342.—Son opinion sur le recrutement, 350. — Il propose de confier l'administration des hypothèques à la régie de l'enregistrement, 364, 368. — Appuie l'impôt du tabac, 379, 384. — Son opinion sur le projet relatif à la poste aux lettres, 586 *bis*. — Il fait ajourner celui sur les écoles primaires, 599. — En présente un sur les expropriations forcées, 607 *bis*. — Parle sur les écoles primaires et demande l'uniformité de l'instruction, 611.— Combat le projet sur la solde de retraite des militaires, 624 *bis*, 632, 638. — S'oppose à la création d'un papier spécial pour les passeports, 625. — Son discours sur les écoles primaires, 636, 637. — Il discute le projet présenté au nom de la commission des Onze, 722. — Adoption du sien pour la révision des congés militaires, 730. — Son rapport sur la résiliation du bail de la poste aux lettres, 829. — Discussion de son projet, 856. — Son opinion sur le tarif des lettres, 861. — Et sur la liste des jurés de la Seine, 872.

PITHIVIERS. — Décret sur les travaux de la navigation intérieure, depuis cet endroit jusqu'à la Loire, IX, 652.

PITHON. — Annonce de la prise de cette place par le général Valence, XIV, 252.

PITHOU, chanteur de Paris. Est arrêté, XXVIII, 617.

PITHOU (mademoiselle). — Offre au nom des femmes artistes le premier don patriotique, I, 445.

PITOT, capitaine. — Prise faite par le lougre *le Hooc* qu'il commande, XVII, 329.

PITOY, officier municipal de Nancy. — Est réintégré dans ses fonctions, XVIII, 60.

PITOY, de Villeneuve-Saint-Georges. — Fait remise d'une pension de 3000 livres, XVIII, 424.

PITOY (Joseph), impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle. — Est condamné à mort, XXVIII, 455.

PITOYE, ex-juge-viguier. — Est condamné à mort, XXI, 112.

PITRA. — Est l'un des administrateurs du domaine, à la commune de Paris, II, 283.

PITRA (L.), ex-curé—Est condamné à mort, XX, 412.

PITRAT (veuve). — Décret qui lui accorde une pension, IX, 839.

PITT, ministre d'Angleterre. — Projets qu'on lui suppose, I, 283. — Bruits sur son éloignement du ministère, II, 257. — Son discours sur l'acte du test et celui de corporation, III, 670, 678.—Ses intrigues pour séparer l'Espagne de la France, IV, 321, 378, 435; VI, 150. — Il refuse de communiquer les documents relatifs au dernier armement, VII, 9. — Présente un bill sur le service public, VIII, 3. — Mécontentement causé par ses projets de guerre contre la Russie, 93. — Son opinion sur cette guerre, 369. — Mécontentement du peuple anglais contre sa politique, 779. — Entretien de Talleyrand avec lui, XI, 313. — Il présente au parlement l'état des finances, 540. — Demande l'abolition de la traite, XII, 494. — Son opinion sur une réforme parlementaire, 617. — Sur la guerre contre la France, XIV, 882; XV, 409, 573; XVI, 81. — Il défend le bill contre les étrangers, XV, 118. — Lettre que lui adresse un Polonais, 661. — Il présente l'état des revenus de l'Angleterre, 813. — Article de Ducher le concernant, XVI, 96. — Valence et Dumouriez lui rendent visite; il leur fait donner l'ordre de quitter l'Angleterre, XVII, 33. — Combat la motion de Fox contre la guerre, 197. — Manœuvres qui lui sont attribuées contre la tranquillité de la République française, 294. — Il est déclaré par la Convention l'ennemi de l'espèce humaine, 344.— Arrestation d'un de ses neveux, 592. (*Voyez* les articles suivants.) — Il enjoint à la cour de Naples de déclarer son adhésion à la coalition, XVIII, 65. — Projet qu'on lui attribue de brûler l'escadre française devant Toulon, 129. — Dumont annonce l'arrestation et l'envoi à Paris de l'une de ses parentes, 214. — Ses projets contre la France, 221. — Ses manœuvres auprès des Suisses, XIX, 38. — Il est dénoncé par Robespierre, 183. — Discussion aux Jacobins sur ses crimes, 206. — Prophétie républicaine à son adresse, 305. — Il justifie la guerre contre la France, 434, 542. — Soutient la légalité de la sentence rendue contre Margarot, 465. — Article intitulé : *Pitt et Georges à la tour de Londres*, 519. — Il présente un bill de subsides, 573. — Soutient la motion de l'abolition de la traite, 598. — Et combat celle sur l'introduction des troupes étrangères, 607. — Déclare que la France doit s'effacer du globe, 653. — Répond aux accusations de Fox contre l'Amirauté, 663. — Écrit satirique dirigé contre lui, intitulé : *Credo politique*, XX, 48. — Il fait adopter un bill pour l'augmentation des milices, 61. — Justifie la guerre contre la France, 64. — Combat l'adresse proposée en faveur de Muir et de Palmer, 87. — Et la motion relative au débarquement des troupes Hessoises, 114. — Nie qu'il existe en Angleterre une fabrique de faux assignats, 186. — Sortie de Collot-d'Herbois contre lui, 210. — Il soutient le bill contre les étrangers, 238. — Annonce la levée d'un corps d'émigrés, 309. — Combat la motion de Stanhope contre la guerre, 362. — Justifie la saisie des papiers de plusieurs sociétés de Londres, 669. — Fait une sortie et présente un bill contre ces sociétés, celles de Manchester, etc., 685. — Est accusé d'être le moteur de la conspiration de l'étranger, 724. — Sortie de Barère contre lui, 743. — Attaques violentes contre lui, à l'occasion du bill sur les sociétés populaires, XXI, 2. — Il soutient la nécessité de la suspension de l'*Habeas corpus*, 10. — Sa réplique à Shéridan; il est rappelé à l'ordre, 59. — Propose une adresse au roi contre les sociétés populaires, 269. — Merlin annonce qu'il est désespéré de la mort de Robespierre, XXII, 136. — Lettre sur les offres par lui faites à l'Empereur, 277. — Son discours sur la guerre, XXIII, 273. — Il défend l'emprunt impérial ouvert pour la soutenir, 289. — Citation d'un de ses discours, 302, 308. — Bruit de sa démission, 424. — Son discours sur la détresse de la France, 601. — Autre sur le traité conclu avec l'Empereur, 649. — Il présente un projet pour le recrutement de la marine royale, 689. — Son discours sur l'emprunt impérial et sur les ressources de l'Angleterre, XXIV, 217. — Son opinion sur les dépenses relatives à l'expédition de Toulon, 257, 258. — Réflexions sur la paix à lui adressées par madame de Staël, 297. — Son discours sur les suites de la défection de la Prusse, 370. — L'*Esprit de M. Pitt*, par Lucau de Boisgermain, 679. — Il présente un projet relatif à l'établissement du prince de Galles, XXV, 161. — Fait le tableau de la faiblesse de la France; ses observations sur sa nouvelle constitution, XXVI, 465. — Il fait nommer un comité chargé de s'occuper de la disette, 489. — Défend le bill contre les assemblées séditieuses, 577. — Débats entre Fox et lui à cette occasion, XXVII, 50, 57. — Il justifie la guerre contre la France, 58. — Son discours sur les négociations avec cette République, 137, 145, 153. — Il est insulté par la multitude, 209. — Combat la motion d'une adresse au roi pour l'engager à négocier avec la France, 666. — Demande un nouvel emprunt, XXVIII, 280. — Propose une taxe

sur les chiens; sarcasmes que lui lance Shéridan à cette occasion, 290. — Il défend les ministres attaqués, 300. — Sorties violentes contre lui par Fox et Curwen, 491. — Imprécations du peuple de Norwick contre lui, 507. — Il propose une adresse au roi sur la rupture des négociations avec la France, 522. — Fait continuer les subsides à l'Empereur, 676. — Et rejeter les motions de l'opposition pour la réforme parlementaire, 720. — Présente au parlement le budget relatif aux taxes, 739. — Est insulté à Londres ; on lui conseille de se retirer du ministère, XXIX, 67. — Il présente le budget de 1798, 77. — Lettre à lui adressée par un Français, 87. — Son discours contre le Directoire de France, 93. — Pétition contre son bill des triples taxes ; son buste est pendu et brûlé, 111. — Protestation générale contre le même bill, 126. — Discours de Nichols contre lui, 144. — Deuxième lettre d'un Français à son adresse, 153. — Il présente un projet de finances, 250. — Son discours contre tout traité de paix avec la France et l'Irlande, 258. — Duel entre lui et Tierney. 290. — Facétie du *Morning-Chronicle* sur sa maladie, 328. — Toasts bizarres portés dans une réunion de ministériels, pour célébrer sa guérison, 346. — Il rejette le projet d'un impôt sur les portes cochères, 376. — Publication, à Paris, d'un écrit intitulé : *Convention entre M. Pitt et les députés Guesdon et Marquézy*, 435. — Il appuie une motion sur les prisonniers d'Etat, 582. — Présente un bill pour un nouveau droit sur le revenu, 586 *bis*. — Un autre pour le rachat de la taxe des terres, 589 *bis*. — Un nouveau plan de finances, 590. — Et l'aperçu des revenus publics ; son discours sur les finances et sur les dépenses de l'an 1799, 591. — Adoption du bill présenté par lui pour la continuation de la suspension de l'acte *Habeas corpus*, 592 *bis*. — Article intitulé : *Le républicanisme de Pitt dévoilé*, 602 *bis*. — Il appuie le projet d'union de l'Irlande, 604 *bis*. — Répond à tous les orateurs qui ont soutenu l'opinion contraire, 608 *bis*. — Propose d'aller aux voix sur ce projet, 614. — Provoque l'émission de 3 millions de billets de l'échiquier, 618 *bis*. — Son plan pour assurer et achever l'union de l'Irlande, 622 *bis*. — Il appuie une motion pour l'abolition de la traite, 625. — Interrogatoire, en sa présence, d'un grand nombre d'Irlandais arrêtés par ses ordres, 654. — Son discours pour la suppression des sociétés populaires, 670. — Il demande et obtient une nouvelle émission de billets de l'échiquier, 675. — Son discours sur la solde des quarante-cinq mille Russes mis à la disposition de l'Angleterre, 718, 719, 721, 722. — Réflexions sur son système politique, 731. — Briot dit qu'il avait reçu d'un commis de Talleyrand le plan de la descente en Irlande, 794. — Il repousse les ouvertures de paix de la France, 823.

PITT (Benjamin). — Est incarcéré à l'Abbaye comme parent du ministre anglais, XVII, 629. — Il dément cette parenté, 645.

PITT (Elisabeth), parente du ministre anglais. — Est arrêtée à Abbeville ; sa détention à l'Abbaye, XVII, 629 ; XVIII, 71.

PITTI, vicaire de Saint-Paul, à Orléans. — Sa mise en liberté, XVII, 292.

PIVOT (la citoyenne), veuve de l'ingénieur. — Résolution qui lui accorde une pension, XXIX, 200. — Elle est rejetée, 248. — Nouvelle résolution sur le même objet, 291.

PIZZIGHITONE. — Prise de cette ville par les Français, XXVIII, 290. — Texte de sa nouvelle capitulation, XXIX, 718. (*Voyez* Armée d'Italie et Bonaparte.)

PLACES.— Projet de construction d'une place dédiée à la Nation, VIII, 542.

PLACES FORTES.—Nouveau système de fortifications, par Montalembert, I, 501. (*Voyez* ce nom.)— Fonds accordés pour les réparations des places fortes, VI, 522, 554 — Cours de fortifications par Lambert, VII, 320. — Décret sur la conservation et le classement des places fortes, VIII, 491, 764, 766 ; IX, 6, 24, 31, 40, 74, 753.— Opinion de Carnot sur la nécessité de détruire les citadelles, XI, 55 — Eléments de fortifications par Belair, 88. — Motion de conférer le commandement des places fortes à un officier de la ligne, 418.— Projet d'y établir des commandants temporaires, XII, 133.— Demande de les mettre en état de guerre, 323. — Discussion à ce sujet, 331.— Compte demandé au ministre de la guerre de celles mises en état de siége, 359. — Leur désignation, 488.— Décret à ce sujet, XIII, 155.— Discussion sur le mauvais état où elles se trouvent, 214. — Peine de mort contre les commandants qui les rendraient contre les règles militaires, 234.— Bon état de défense de celles du Nord, 263 — Fonds destinés à celles menacées d'un siége, 293. — Destitution demandée des commandants nommés par le roi, 341, 562. — Peine de mort contre tout individu qui, dans une ville assiégée, parlera de se rendre, 550. — Autorisation donnée aux commandants de faire démolir les maisons des individus qui seraient dans ce cas, 588. — Et d'en faire sortir et désarmer les suspects, 645. — Fonds destinés à leurs besoins, 671 ; XV, 491.— Envoi de commissaires pour les mettre en état de défense, 351 ; XVI, 61.— Compte demandé de leur approvisionnement, XVII, 373. — Décret ordonnant la démolition de toute ville qui se rendra sans avoir soutenu l'assaut, XVIII, 188. — Autre qui attribue au comité de salut public la nomination des commandants de places, XIX, 131.— Communauté de subsistances établie entre tous les citoyens d'une ville assiégée. 138, 144.— Décret qui ôte aux généraux le droit de commander les travaux de fortification, 401. — Loi de police qui éloigne des places fortes les ex-nobles et autres individus, XX, 224.— Rapport demandé sur celles livrées à l'ennemi, XXI, 708.— Hommage d'un ouvrage sur les fortifications, XXVII, 452. — Arrêté qui règle les cas où les places fortes pourront être rendues à l'ennemi, XXIX, 728.— Message relatif aux places-frontières de la Belgique, 816. — Traité sur les fortifications, 879. (*Voyez* Armée, Garde nationale, Officiers militaires, et les noms des principales places fortes.)

PLAICHARD - CHOLLIÈRE (René-François), député de la Mayenne à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.— Il fait nommer Crouzet directeur de l'école des orphelins de la patrie, XXV, 21. — Son projet d'organisation de cette école, XXVI, 51. — Il est retenu prisonnier dans une section au 13 vendémiaire, et mis en liberté, 134. — Réélu au conseil des Anciens, en est secrétaire, XXVIII, 629.—Fait approuver la résolution relative aux élèves de l'école de santé, 652.

PLAINVILLE. — Réclamation contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 299.

PLAISANCE.— Défaite des Autrichiens près de cette place, XXIX, 723.— Détails y relatifs, 729.

PLAISANT. — Est l'un des administrateurs des travaux publics à la commune de Paris, II, 283.

PLAISIR.— Analyse d'un discours sur le plaisir et la douleur, IX, 139, 142.

PLANAT, député de Joyeuse. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

PLANAT, chef de division au ministère de la guerre.— Est destitué et arrêté, XXIX, 354.— Et mis en liberté, 355.

PLANCHOT (G.), ex-noble, fils du dernier capitoul de Toulouse.— Est condamné à mort, XIX, 512.

PLANCY.— Soumission volontaire de ce village à la contribution patriotique, III, 151.

PLANTADE, compositeur. — Auteur ce la musique de *Palma*, XXIX, 556.— Et de *Romagnési*, 807.

PLANTAIRE, littérateur.— Analyse de ses opéras intitulés : *Agnès de Châtillon*, XIV, 388.— *Les deux Ermites*, XVI, 195.— Et *la Famille indigente*, XX, 376.

PLANTAT, adjudant-général.— Est blessé, XXIX, 907.

PLANTATIONS INTÉRIEURES.— Observations y relatives, XXIV, 234.— Instruction sur le même objet, XXIX, 470. (*Voyez* Arbres.)

PLANTER, de Vernon. — Est saisi et pendu par le peuple, II, 103, 105. — Et sauvé par un Anglais, 108.

PLAQUES DE CHEMINÉES. (*Voyez* Armoiries.)

PLASSAN, libraire. — Refus de lui délivrer un certificat de civisme, XX, 137.— Il fait hommage au Corps législatif des œuvres de Montesquieu, XXVII, 605, 606.

PLAT-BEAUPRÉ, député de l'Orne à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 197, 253.

PLATA (la). — Phénomène extraordinaire arrivé dans cette rivière, XVI, 710.

PLATEN, général suédois.— Est blessé dans un combat contre les Russes, V, 37.

PLATZBERG.— Prise de cette place par les Français, XXI, 251, 254.

PLAUTIZÉ, réquisitionnaire.— Se coupe un doigt pour s'exempter du service militaire, XXIX, 143.

PLEMNISKI. — Adresses de Kosciusko à la nation et aux femmes polonaises après la bataille livrée dans ce lieu, XX, 513.

PLESSYS-PINÉ. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 480.

PLEURE (marquis de), député de Sézanne à la Constituante.— Demande la mise en liberté de Barmont, V, 595*.

PLEVILLE-LE-PELEY, officier de marine. — Est nommé plénipotentiaire à Lille, XXVIII, 726.— Et ministre de la marine, 744.— Rend compte aux marins de tous grades des événements du 18 fructidor, 818. — Est nommé contre-amiral, XXIX, 43.— Sa circulaire à l'armée navale; autre sur le paiement de l'arriéré, 64.— Il écrit une lettre de satisfaction à Duchesne et à Fourmentin, 112.— Son arrivée à Brest, 180.— Son rapport sur le *voyage de Lapeyrouse*, 236.— Il est nommé vice-amiral, 253.

PLEYEL (Ignace), compositeur. — Annonce de ses sonates pour piano, VI, 607.— Son éloge, XXVIII, 450.

PLOERMEL. — Approbation donnée par cette ville aux opérations de l'Assemblée nationale, I, 115. — Sa municipalité proteste contre la conduite du parlement de Rennes, II, 398.

PLOMBA, de Saint-Geniez.— Est décrété d'accusation, XII, 115.

PLOMBET (château de). — Sa démolition, XII, 118.

PLOMBIÈRES. — Eloge de l'établissement de bains de cette ville, IV, 552. — Arrestation de son receveur des contributions, XXVIII, 516.

PLOS jeune (J.-B.-N.), homme de loi. — Est condamné à mort, XX, 427.

PLOTIN. — Remporte le prix d'architecture, XIX, 424.

PLUMES.— Annonce de plumes de platine, XIV, 579.

PLUMETS (les).— Prêtent serment à la constitution, III, 214.

PLUMKETT (Rose), Irlandaise.— Son affaire avec Macdonald, XII, 317.

PLUTARQUE. — Abrégé de ses *Hommes illustres*, par Achet, XXVIII, 602.

PLUVINET-DUCOLOMBIER. — Est condamné à la déportation, XXII, 96.

PLYMOUTH. — Insurrection de la marine, XXVIII, 684, 710.— Incendie, dans ce port, de la frégate la *Coquille*, XXIX, 589 *bis*.

PO (le).— Passage de ce fleuve par l'armée française, XXVIII, 292.— Deux mille cinq cents Russes s'y noient, XXIX, 686.

POCHELAT (citoyenne).— Décret qui lui accorde une pension, XVI, 758.

POCHOLLE (Amédée), député de la Seine-Inférieure à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253.— Il annonce la marche de la garde nationale de Rennes contre les rebelles, XVIII, 304. — Les succès et les revers de l'armée qui les poursuit, 519.— Fait accorder à Thueux un navire qu'il a pris, XIX, 657.— Rend compte de sa mission à Commune-Affranchie, XXII, 107, 283, 633.—Annonce l'arrestation de Dutel, 151.—Demande le rapport des décrets rendus contre des habitants de Lyon, XXIII, 240. — Rend compte de la situation du département d'Indre-et-Loire, XXIV, 478.— Son rappel, XXV, 16.— Il provoque un rapport sur sa conduite à Tours, 78. Demande l'admission à la séance du maire et des autorités de Lyon, 235.—Fait adopter une adresse aux départements et aux armées, XXVI, 63, 77.— S'oppose au rapport de la loi sur le désarmement, 118. — Est nommé député aux Cinq-Cents, concurremment avec Garnier (de Saintes), et demande son admission, 354.— Rapport sur ses réclamations, XXVIII, 259.— Le conseil déclare qu'il n'y a lieu à délibérer, 260.— Extrait d'une de ses lettres sur l'état de la place de Corfou, XXIX, 640.

POCHON. — Invente un nouveau moyen d'élever les eaux, XXV, 497.

PODOCKI, major polonais.— Est tué à la prise de Terracine, XXIX, 364.

POGGI.— Prêche la démocratie à Milan, XXVIII, 675.

POGNON (H.), vigneron, sergent-doyen de la municipalité de Dun.— Est acquitté, XXII, 264.

POIDS ET MESURES.— Projet d'établir leur uniformité, *Introd.*, 161.— Motion à la chambre des communes d'Angleterre, dans le même but, III, 393. — Autre de Talleyrand pour le même objet en France, IV, 240.— Décret pour établir cette uniformité, 323. — Opinion de Jefferson sur le nouveau système, VI, 92.— Ouvrage sur leur rapport avec le mouvement de la terre, 443.— Dispositions pour établir leur uniformité, 589.— Mémoire sur cet objet, VII, 72.— Adoption du quart du méridien terrestre pour base de leur nouveau système, 723.— Fonds pour le travail relatif à leur uniformité, IX, 335, 343.— Rapport aux Etats-Unis sur cette matière, XII, 602.— Travaux pour mesurer le méridien, XIII, 331.— Mémoire de Méchain et de Delambre sur la fixation des poids et mesures, XIV 567.— Discours de l'académie des sciences y relatif, 571, 727.— Rapport sur le même objet, XVI, 248. — Autre d'Arbogast, et décret pour leur uniformité, XVII, 285. — Tableau de ce nouveau système, 298.— Décret y relatif, 641.— Autre pour la construction d'étalons, XVIII, 194.— Autre et détails sur le même objet, XIX, 251, 265.— Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre, XX, 175. — Décret y relatif, XXIV, 166. — Rapport de Prieur et décret à la suite sur leur introduction, XXIV, 186, 193. — Nouvelle instruction y relative, XXV, 160.— Une députation de la section Bonne-Nouvelle demande la suppression des nouveaux noms qui leur ont été donnés, 471.— Ajour-

* Le Moniteur a imprimé Deflearspar erreur, c'est de Pleure qu'il faut lire.

nement d'un projet sur leur uniformité, 722.— Nouveau rapport sur cet objet ; loi sur leur changement, XXVI, 25.— Message sur l'établissement de leur nouveau système, XXVIII, 472. — Arrêté y relatif, XXIX, 111. — Tableau comparatif des anciennes et des nouvelles mesures, 159. — Circulaire y relative, 169. — Lettre sur le même objet, 234. — Invitation aux puissances alliées et neutres de s'occuper de leur uniformité, 286. — Rapport sur la mise en activité du nouveau système ; sa discussion et résolution y relative ; elle est rejetée, 295, 334, 335, 359. — Nomination de Brugges, professeur danois, pour assister aux conférences sur l'établissement de leur uniformité, 328.— Envoi à Paris du sous-directeur du cabinet de physique de Florence, dans le même but, 364.— Circulaires du ministre de l'intérieur sur leur usage, 404, 489.— Article y relatif, 489.—Organisation des bureaux de poids publics, 499.— Arrêté du Directoire sur la correspondance des mesures anciennes avec les nouvelles, 500. — Pétition du géomètre Aubry sur cet objet, 607 *bis*. — Lettre du ministre de l'intérieur pour la rectification d'erreurs y introduites, 616 *bis*. — Arrêté sur leur uniformité, 647.—Hommage fait aux Anciens, des premiers travaux des administrateurs des poids publics, 659. — Circulaire sur le nouveau système, 686.—Rapport fait à l'Institut pour sa fixation définitive, 689, 719, 728.— Discours du président de cette assemblée en présentant au Corps législatif des étalons du mètre et du kilogramme, 729.— Proclamation qui prescrit l'usage des nouvelles mesures, 764.— Bon accueil fait aux savants étrangers envoyés à Paris pour concourir au travail de leur uniformité, 781.— Motion de frapper une médaille qui rappelle la fixation de leur type, 804.—Notices sur les poids et les monnaies, 807, 811.

Poids et mesures. (Agence des). — Nomination de ses membres, XXIV, 191. — Sa suppression, XXVII, 446, 452, 463.— Ordre du jour sur un message y relatif, 527.

POIGNOT, député de Paris à la Constituante. — Sa prétendue disparition, I, 550. — Son projet de remboursement de la dette exigible, V, 780. — Il expose ses motifs sur la question des assignats, VI, 3. — Sa mort, VII, 276.

POILEAU DE CASTELNAU, officier d'artillerie.— Emigre, XIII, 249.

POILS DE LIÈVRES ET DE LAPINS. — Rapport de la loi qui en permettait l'exportation, XXVIII, 531, 555.

POINÇONS INIMITABLES. — Décret qui ordonne l'examen de cette découverte, VI, 72.

POINÇOT, libraire. — Fait hommage à l'Assemblée d'une édition de Rousseau, VIII, 135.

POINSINET-DE-SIVRY, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

POINSOT, curé de Chemilly. — Annonce de son remède contre la goutte, VII, 23.

POINT (Hilarion), général de brigade. — Détails extraits d'une de ses lettres sur les victoires des Français et les forfanteries du roi de Naples, XXIX, 587 *bis*.

POINTE (Noël), député de Rhône-et-Loire. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253. — Il est envoyé dans la Nièvre avec des pouvoirs illimités, XVIII, 128, 400.— Et dans le département du Cher, 623.— Vote la mise en accusation de Carrier, XXII, 591. — Signale les dangers de la patrie et demande l'exécution de la loi des suspects, XXIII, 52. — Dénonciations contre lui, XXV, 455. — Cassation d'arrêtés pris par lui et par Lefiot dans leur mission, XXVIII, 460.

POIRÉE, imprimeur. — Fait hommage d'une édition de Rousseau, XXVIII, 564.

POIREL, vice-consul de France à Cadix.—Secours accordés par lui aux Français chassés d'Espagne, X, 565. — Envoie le bulletin de la place de Cadix, XXIX, 115 *.— Est nommé consul à Alicante, 268 *.— Donne des nouvelles des Français établis en Barbarie, 632.

POIRET, supérieur de l'Oratoire. — Est élu curé de Saint-Sulpice, VII, 266.

POIRET (L.-F.), huissier de diverses assemblées nationales.— Est condamné à mort, XX, 136.

POIRIER, bibliographe. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

POIRIER, de Nantes. — Son procès au tribunal révolutionnaire, XXII, 47. — Il est acquitté, 50.

POIRIER, maire de Saint-Laurent. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 283.

POIRIER, marchand de vin. — Est condamné à mort, XXI, 144.

POIRIER, cordonnier. — Est condamné à mort, XXI, 31.

POIRIEZ, député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents. — Présente un projet sur les droits de greffe, XXIX, 451,

POIRSON, géographe. — Sa carte du cours du Rhin, XVIII, 556.

POISSON (F.), sous-lieutenant au 17e de cavalerie. — Est condamné à mort, XX, 612.

POISSON, député de Joyeuse.— Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

POISSON (Jean), député de la Manche à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 165, 193, 253. — Il est élu secrétaire, XXV, 656. — Membre du conseil des Anciens, il est nommé commissaire pour la surveillance de la comptabilité, XXVIII, 460. — Est élu secrétaire, 529. — Fait un rapport sur la résolution relative à la comptabilité des ci-devant payeurs de rentes, 661. — Est élu président, XXIX, 250. — Fait approuver une résolution sur les transactions, 252. — Son rapport sur les élections de l'Escaut, 702.

POISSONIER, de la Creuse. —Rend compte d'une expérience pour l'apprivoisement d'une loutre, XXIX, 586 *bis*.

POISSONNEAU (veuve).—Reçoit une pension, XIII, 644.

POISSONNIER (Pierre). —Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 299.

POISSONS. — Continuation de la perception des droits sur leur vente, V, 169. —Abolition des lois prohibitives de la sortie du poisson salé, XXIX, 578, 581.

POISSY. — Excès commis par des brigands dans cette commune, I, 174, 241.

Poissy (Caisse de). (*Voyez* Caisse.)

POITEVIN, chef de bataillon. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVI, 12. — Son éloge par le général Moreau, XXVIII, 338, 365. — Il se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, 506, 551.

POITEVIN, maçon. — Arrêt du parlement de Paris contre lui, V, 475.

POITEVIN, député du Var à la Législative.—Demande le paiement des électeurs de 1791, XIV, 4.

POITIERS. — Formation de la municipalité de cette ville, III, 302. — Décret qui lui accorde des secours extraordinaires, 601. — Elle dénonce les députés *impartiaux*, IV, 480. — Décret relatif à son collége des arts ; circonscription de ses paroisses, VII, 301. —Élection de Leesve à son évêché, 554. — Mesures prises lors de l'évasion du roi,

* Le Moniteur a imprimé par erreur, à la page 115, Pérel, et à la page 268 ci-après, Poviel, c'est Poirel qu'il faut lire.

IX, 30. — Révolte des ouvriers, XI, 688. — Dénonciation contre le directeur du jury de cette ville, XII, 27. — Dispositions contre les rebelles, XVI, 351. — Adresse des habitants en faveur du 31 mai, 730. — Découverte d'une lettre d'injures contre les patriotes; des commissaires de la Convention sont envoyés dans cette ville, XVII, 558. — Elle est rendue au patriotisme, 665. — Rapport de la mention honorable accordée à une adresse de sa société populaire, XXII, 133. — Inculpations dirigées contre Piorry à cette occasion, XXV, 452. (*Voyez* Piorry.)

POITIERS (évêque de). (*Voyez* Beaupoil-Saint-Aulaire.)

POITOU (A.-F.), ci-devant curé. — Est condamné à mort, XX, 75.

POITOU (le). — Trois curés de cette province se réunissent les premiers aux communes, II, 68, 91. — Motion sur ses terrains desséchés, XXIX, 87.

POIVRE, naturaliste. — Eloge de ses travaux, VIII, 226.

POIX (prince de), député d'Amiens à la Constituante. — Donne sa démission de la place de commandant de la garde nationale de Versailles, I, 284. — S'oppose au rappel des Corses expatriés, II, 271. — A l'exclusion des députés des places du gouvernement, III, 236. — Compte est demandé de son arrivée à Paris, XIII, 592. — Note remise par lui au roi, 459. — Bruit de son évasion, 586. — Son séjour à Londres, 641.

POIX (de), chanoine de Lyon. — Eloge de sa conduite au chapitre de cette ville, IV, 426.

POIX (de la), auteur des *Moyens de ramener l'ordre dans la société*, I, 510.

POL (S.), chef de brigands. — Se rend, XXVIII, 45.

POLASTRON (ex-comte de). — Est condamné à mort, XXI, 112.

POLCEVERA (vallée de). — Désarmement des paroisses qui ont pris part à son insurrection, XXIX, 22. — Condamnation des chefs des insurgés, 38.

POLÉMIEUX. — Réclamation de la garde nationale de cette commune contre les inculpations de madame Guillin, IX, 637.

POLHEZ, député du Vendômois à la Constituante. — Appuie la création d'états provinciaux, I, 247.

POLICE. — Discussion et projets sur les moyens de garantir la tranquillité publique, III, 422, 429, 437, 444. — Décret sur cet objet, IV, 539. — Observations sur les lois de police, VI, 542. — Plaintes contre leur insuffisance, XII, 293. — Discours et projet de Gensonné sur les mesures de sûreté générale à employer pour la recherche des crimes qui compromettent la sûreté de l'Etat, 536. — Vues de Brissot à ce sujet, XIII, 83. — Discussion et adoption du projet précédent, 241, 262, 264, 274, 332, 397. — Opinion de Pastoret y relative, 281. — Décret explicatif des lois sur cette matière, XIX, 161. — Rapport de Couthon sur la police générale, XX, 191. — Autre de Saint-Just sur le même objet, et décret qui ordonne la traduction au tribunal de Paris de tous les prévenus de conspiration; l'établissement des commissions populaires; l'éloignement de Paris et des places fortes, des étrangers, des ex-nobles, etc.; le jugement et la déportation de ceux qui se plaindraient de la révolution, etc., 220. — Adoption d'une nouvelle rédaction de ce décret, 233. — Exceptions en faveur des étrangers domiciliés depuis vingt ans en France, etc., 243, 251, 276. — Explication de cette loi par le comité de salut public, 281. — Exceptions par le même comité, 294. — Arrêtés du même, interprétatifs de la loi, 311. — Autres, explicatifs, 320. — Approbation par la Convention des exceptions prononcées par le comité, 321. — Autres exceptions par le même, 329. — Conséquences de la loi, 419. — Autres mesures de sûreté contre les fonctionnaires civils ou militaires suspendus ou destitués, XXI, 268. — Rapport de la loi précédente contre les ex-nobles, etc., XXII, 699. — Loi de grande police présentée par Sieyès pour la répression des attroupements séditieux; la convocation à Châlons sur-Marne des suppléants et députés en mission, etc., XXIV, 33. — Son envoi par des courriers extraordinaires pour prévenir les excès, 78. — Plan d'un établissement de police extraordinaire présenté par le comité de sûreté générale; sa discussion et son rejet, XXV, 262, 285, 330. — Loi de police sur le rapport de Delaunay (d'Angers), principalement contre les émigrés, 522. — Suite du code de police présenté par le même, XXVI, 113. — Mesures relatives à la police des étrangers à Paris, XXVII, 689; XXVIII, 17. — *Quelques principes sur la police*, 141. — Circulaire relative aux délits de police non prévus par les lois, 468. — Motion sur la nécessité d'augmenter la force et les moyens d'action de la police, 510. — Loi sur la police des communes de Paris et de Vendôme. (*Voyez* ces Villes et Loi du 21 floréal.) — Article contre les *Réflexions sur la police*, par Limodin, 516. — Rapport de Pastoret sur les lois qui la concernent, 574. — Mesures contre les compagnies de brigands, XXIX, 83. — Ajournement d'un projet concernant la sûreté publique, 435. (*Voyez* Paris (Bureau central de), Ministère de la Police, les articles suivants, etc.)

POLICE ADMINISTRATIVE, CORRECTIONNELLE ET MUNICIPALE. — Décret y relatif, III, 657, 658. — Autre concernant l'appel de ses jugements, 682. — Formation de celle de Paris, IV, 44. — Décret sur son organisation, IX, 48, 58, 62, 67, 75, 103, 178, 732. — Circulaire y relative, 242. — Loi sur les appels des jugements de police correctionnelle, XXVIII, 338, 349, 366. — Autre relative à la consignation des amendes, dans le cas de ces appels, 468, 477. — Rejet de la résolution du 8 floréal concernant l'opposition à ces jugements, XXIX, 267. (*Voyez* Police et Ordre Judiciaire).

POLICE (commissaires de). — Décret sur leur élection, XII, 546.

POLICE (commission administrative de). — Nomination de ses membres, XVII, 445. — Son épuration, XVIII, 137. — Son avis sur les piéges des voleurs, XXV, 90. — Nouvelle création de cette administration pour Paris, 473, 507. (*Voyez* Paris et Commissions administratives.)

POLICE CRIMINELLE. — Projet d'une nouvelle organisation, XXVII, 110. (*Voyez* Code criminel.)

POLICE (lieutenants de). — Réflexions sur cette magistrature, IV, 579.

POLICE MILITAIRE. — Rapport, discussion, projet et décret y relatifs, XII, 77, 171; XXV, 775, 786. (*Voyez* Code militaire.)

POLICE (tribunal de). — Décret concernant ses membres, V, 371. — Décoration de ses officiers, VIII, 711. (*Voyez* Paris (tribunaux de).

POLIGNAC (ci-devant duc de). — Est forcé de quitter Vienne, XI, 297. — Se met à la tête des émigrés, XII, 145.

POLIGNAC (madame de). — Sa fuite, I, 228. — Son entrevue avec Necker, 243. — Sa mort, XIX, 149.

POLIGNAC (famille). — Annulation de l'aliénation qui lui a été faite du domaine de Fénestranges, VII, 387.

POLISSARD (Philibert-Antoine), député de Saône-et-Loire au conseil des Cinq-Cents. — Est exclu du Corps législatif jusqu'à sa radiation de la liste des émigrés, XXVII, 276, 290, 360. — Il est rayé de cette liste et réintégré dans ses fonctions, XXVIII, 310,

319. — Est rappelé au Corps législatif, 711, 712. — Rapport de cette loi; il est déporté au 18 fructidor, 796, 810.—Mesures pour sa déportation, XXIX, 763.

POLITI (comte P.). —Signe le traité de paix conclu entre la France et le duc de Parme, XXVIII, 491.

POLITIQUE. — Notice des écrits qui ont précédé l'ouverture des États-généraux, *Introd.*, 578.—Réflexions sur cette science, II, 217. — Vues générales sur cet objet, par Goupy de Morville, III, 320. — Traduction des harangues de Démosthènes, IV, 610. — Recherches sur la science gouvernementale, V, 411. — Article sur la retraite de Jacques II, extrait d'une feuille publiée en 1689, IX, 150. — *Ma République*, par Dessales, 708.— Principes de Catherine II sur la morale en politique, X, 562. — Explication de quelques mots de la langue politique, par Guiraudet, XII, 220. — Fragments de politique et d'histoire, XIV, 650.—*Opinions politiques et morales*, par Billaud-Varennes, XXI, 123. — Vues politiques d'administration intérieure, XXIV, 317, 322.—*Projet de paix perpétuelle*, par Kant, XXVII, 98. (*Voyez* Diplomatie et les Cours de l'Europe.)

POLLARD, député de la Seine au conseil des Cinq-Cents. — Propose de confier l'administration des hypothèques à la régie de l'enregistrement, XXIX, 364. — Sa motion concernant les enfants naturels, 455. — Ses observations sur les banqueroutes, 590. — Il défend l'impôt sur le sel, 600 *bis*. — Son rapport sur la prison des Madelonnettes, 628. — Son discours à l'occasion des incendies qui détruisent les monuments de Paris, 630.— Son rapport sur les élections des Bouches-du-Rhône, 672.

POLLET, général suédois. — Est nommé commandeur de l'ordre de l'Epée, IV, 517.

POLLIER, officier municipal à Avignon. — Est assassiné, XXIII, 555.

POLLIN, littérateur. — Son ouvrage intitulé : *Le Hameau de Lagnielas*, XIII, 748.

POLOGNE (la). — Débats à la diète sur l'imposition des nobles, II, 289. — Satisfaction donnée à la Suède, 305. — Etat de l'armée; son recrutement, 353. —Augmentation des forces en Lithuanie, 417.— Réveil de l'esprit national contre les Russes, 433. — Réforme du gouvernement; état et équipement de l'armée, 449.— Approche des Russes, 465. — Patriotisme des paysans, 489. — La Prusse lui offre son appui, III, 1. — Dispositions de la diète à ce sujet, 37. — Réclamations des bourgeois en faveur de leurs droits politiques; intelligence de la diète avec la Prusse, 69. — Plan de réforme, 77. — Le droit de suffrage est refusé aux roturiers, 125. — Acceptation des articles fondamentaux de la constitution, 141. — La Prusse lui envoie le général Kalkreuth pour commander son armée, 149. — On recherche son alliance, 229. — Refus de grains par la diète à l'armée russe, 277. — Acte des états confédérés, 285. — Etat de l'armée, 286. — Formation d'une commission pour traiter avec la Prusse, 341. —Nouvelle réclamation des roturiers, 425. — Suite du mémoire présenté aux états par les villes, 457, 477. — Tableau de sa constitution, 488, 663. — Réclamations des gentilshommes non possessionnés, 525. — Intrigues contre l'alliance avec la Prusse, 581. — Négociations avec cette puissance, 605, 697. — Décret de la diète sur le don national proposé par le roi, 669. — Déclaration du ministre de Suède sur l'inadmissibilité des conditions de paix proposées par la Russie, IV, 1. — Analyse de l'ouvrage de Mably sur ce royaume, 14; VI, 91. — Décision de la diète pour l'alliance avec la Prusse, IV, 41.— Fermentation dans le tiers-état, 81. — Discours du roi à la diète, 97, 137. — Conclusion du traité d'alliance avec la Prusse, 121, 201, 237. — La Russie offre à cette dernière puissance de lui en donner une partie, 185. — Premiers actes d'hostilité des Russes, 238. — Reprise de la diète, 293. — Armement, 377. — Réflexions sur l'alliance avec la Prusse, 385. — Ratification du traité, 445. — Formation d'un camp de troupes, 541. — Travaux de la diète, 589. — Réponse au ministre de Suède relativement à l'exportation des grains de Courlande, 681. — Débats la diète au sujet du passage des troupes prussiennes, 729. — Elle se constitue en Convention nationale, V, 77. — Campement de douze mille Polonais près de Kaminieck, 137. — Opérations du comité de constitution, 145. — Reprise des séances de la diète, 301. — Ses opérations financières, 309. — Dispositions de la Russie à l'égard de la Pologne, 413.— Alliance projetée avec la Turquie, 421. — Plan de réforme du gouvernement, 509. —Projet de la nouvelle constitution, 525. — Réflexions y relatives, 657. — Opérations de la diète; elle déclare la religion catholique à jamais dominante, 773. — Suite des travaux de la diète, VI, 29. — La république est déclarée indivisible, 69. — Traité de commerce avec la Prusse, 69, 173. — Conduite du roi dans l'affaire de la prérogative royale, 85. — Discussion sur la succession au trône, 173. — Changement important dans la constitution de la république, 221.— Efforts de ses patriotes pour se soustraire aux influences étrangères, 267. — Projet d'un traité de commerce avec la Prusse, 307. — Lettre contre les prétentions exclusives de la noblesse au droit de législation, 353. — Influence des puissances du Nord dans les affaires de ce pays; vues de la Prusse, 389. — Travaux de la diète, 397. — Réflexions sur sa décision qui exclue le tiers état de la législation; notice sur Potocki, qui s'oppose au salut de ce pays; liste des nouveaux prétendants à sa couronne, 445. — Projet de rétablir les jésuites dans ce royaume, 513. — Discussion sur l'admission à la noblesse et sur la succession au trône, 557.—Nouveaux changements dans la constitution, 649.— Traité d'alliance et de commerce avec la Porte, 757; VII, 97, 133.—Augmentation de l'armée, 65.—Discussions à la diète sur la liberté de la presse, 169.— Sur le choix d'un candidat à la couronne, 213.—Et sur la formation d'un comité des recherches, 273. — Troubles, 313. — Mémoire remis à la diète sur les motifs qui empêchent la Prusse d'accepter le traité de commerce avec la Pologne, 393. — Elle s'occupe de la nouvelle forme de gouvernement, 401, 417, 457, 593. — L'Angleterre lui propose un traité d'alliance et de commerce, 497, 617, 649. — Suite de ses travaux, 521. — Prétentions et système de la Prusse à l'égard de la Pologne, 593. — Délibération de la diète sur les diétines, 625. — Elle négocie avec l'Angleterre, 695.— Opposition des patriotes à la cession de Thorn et Dantzick à la Prusse, 729. — Débats à ce sujet, VIII, 86.—Notice sur les prétentions dont ce pays est l'objet, 101, 110, 177, 209. — Délibérations de la diète sur les vues de la Russie, et sur les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la Prusse, 125. — Travaux de la diète, 225. — Elle accorde à la bourgeoisie les droits de représentation, 241, 309, 413. — Emet son vœu relativement à la guerre de la Russie, et à la cession de Thorn et Dantzick à la Prusse, 569. — Résolution manifestée par les habitants de garder Dantzick, 421. — Détails sur la séance du 3 mai et sur l'acceptation soudaine d'une nouvelle constitution, 453, 469, 489.— Texte de cette constitution, 477, 523.—Disposition de la Prusse à l'égard de la Pologne, 497.—Intrigues des puissances étrangères contre sa révolution, 551. — Réflexions à ce sujet, 587. — Nomination de nouveaux ministres, 627.— Débats à la diète sur les majorats, 699.—Bruit d'une alliance avec la France, IX, 10. — Travaux de la diète, 45, 61. — Division dans cette assemblée,

141. — Suspension de ses séances, 285. — Inquiétudes sur les projets de la Russie contre la constitution, 365. — Conjuration pour enlever le roi, 357, 373. — Mouvement dans les provinces, 373. — Emigration d'un grand nombre de familles, 417. — Exécution paisible de la constitution, 609. — Formation de trois camps; acte horrible de fanatisme et de superstition, 617. — Reprise des séances de la diète, X, 45. — Réflexions sur l'instruction publique, 109. —Notes sur l'acceptation de la succession héréditaire au trône, 125. — Progrès de l'esprit public; réponse faite à l'électeur de Saxe, 141. — Opposition de plusieurs députés à la constitution, 201. — Vente des biens de la nation, 229. — Inquiétudes sur les intentions de la Russie, 273. — Formation de sociétés populaires, 305. — Dispositions contre les attaques extérieures, 337. — Mécontentement de la Russie, 361. — Acte de garantie mutuelle entre la Pologne et la Lithuanie, 377. — Efforts de la Prusse et de la Russie contre cette république, 625. —Opposition à la nouvelle constitution; vifs débats à la diète, XI, 9.— Séance orageuse, 25.— Réflexions sur les défauts de la nouvelle constitution, 49. — Progrès de la confédération de Jassy, 73. — Décret de la diète pour la vente des starosties, 137. — Les mécontents soutenus par la Russie, 138, 385.— Etat des revenus de cette république, 241. — Sa situation critique, 289. — Incertitude sur l'acceptation de la couronne offerte au prince de Saxe, 321.— Décret de la diète contre Rzewuschi et Potocki, 409. — Festin où les convives jurent : *la constitution ou la mort*, 605. — Le roi de Prusse refuse de reconnaître la constitution; poursuites contre les juifs, 633. — Notification au gouvernement de l'acceptation de la constitution par Louis XVI, 677. — Préparatifs de défense publique, XII, 329. — Conditions mises par l'électeur de Saxe à l'acceptation de la couronne, 346.— Manœuvres des émissaires de la Russie et de la Prusse, 353. — Sollicitations des émigrés polonais auprès de Catherine, 373. — Levée de deux armées, motivée sur la crainte d'une invasion, 373, 453. — Pensions accordées par la diète aux curés, même schismatiques, 477.—Dispositions de défense contre la Russie, 541. — *Histoire de la prétendue révolution de Pologne*, 556. — Plan d'attaque contre sa constitution, 557. — Marche des Russes sur ce pays, 565. — Leur invasion; déclaration de guerre de Catherine II, 573, 629. — Ils entrent dans l'Ukraine, 657. — Pouvoir donné au roi de diriger les opérations de la campagne, 665. — Irruption de l'armée russe, 673.—Ralliement des esprits autour de la constitution; retraite honorable de quatre-vingts Polonais, 689.— Décret contre les rebelles et les lâches, 697. — La république est menacée d'un nouveau partage, 713. — Combat entre les Polonais et les Russes, 725. — Défaite de ces derniers à Tulezin, 749; XIII, 57. — Autre avantage remporté sur eux, XII, 766. — Proclamation du roi pour la défense de la patrie, XIII, 29. — Cruautés exercées par les Russes, 73. — Ils sont battus, 89.— Jugement du procès entre le duc de Courlande et la noblesse, 101. — Réponse défavorable du roi de Prusse, 145.—Nouvelles de l'armée, 177, 197.—Articles principaux de l'acte de confédération, 185.— Patriotisme des habitants, 213.—Universal de Potocki, 269. — Division de l'armée en trois colonnes, 377. — Protestation de Malachowski contre le traité de Targowitz, 401. — Conditions de paix imposées par la Russie, 421. — Mécontentement général contre le roi, 433. — Protestation de Sapieha contre l'asservissement de son pays, 449. — Témoignages d'estime donnés à Kosciusko; préparatifs de défense, 521. — Mépris pour le roi; préparatifs hostiles de la Russie, 529. — Domination des Russes et des Prussiens, 733.—Poursuites exercées contre les meilleurs citoyens par les vainqueurs de Targowitz, XIV, 21.— Opérations de la confédération, 37.—Rétablissement des juridictions municipales sur l'ancien pied, 57. — Potocki affecte le pouvoir royal, 93. — Réunion des deux confédérations, 109. — Duels fréquents entre les officiers polonais et les officiers russes, 133. Continuation de l'émigration des patriotes, 149. — Accession du roi à la confédération de Targowitz, 157.—Refus de cette confédération de reconnaître davantage le ministre de France, 185. — Noms de ses membres; serment qui lui est prêté, 225. — Ses négociations avec la Russie, 265. —Elle est investie du pouvoir souverain; s'occupe de la liberté de la presse, 289. — Sa résolution sur l'administration intérieure et extérieure, 305. — Politique des Russes pour l'invasion de ce pays, 325. — Leur influence, 413. — Histoire de la révolution polonaise, 452. — Dégradation du roi, d'après un acte de la confédération, 469. — Son abaissement, 505. — Protestation de l'envoyé de France Descorches, 521. — Espérances des patriotes, 553. — Despotisme des Russes, 617. — Cruautés et brigandages commis par eux, 649. — Plan de la division de la Pologne en quatre provinces, 757. — Lettre de créance des députés de la confédération auprès de Catherine, 789. — Suppression des papiers nationaux de France, 797. — Lettre d'un Polonais à Pie VI; note du nonce du pape à Malachowski, 837. — Mécontentement contre les Russes, XV, 1. — Les Polonais réclament l'appui de la France, 5. — Projet du partage de ce pays, 109. — Sa situation politique, 301. — Adresse de la confédération aux Polonais, 349. — Marche des troupes prussiennes, 373. — Plan d'organisation du gouvernement, 381. — Adresse à l'armée, 433. — Invasion de seize mille Prussiens, 489. — Réclamations de la confédération contre l'entrée de ces troupes, 537. — Sa note relative à la déclaration de Bucholtz, 553. — Résistance des habitants à l'invasion de la Prusse, 593. — Ils touchent à leur dernier terme de désolation, 617. — Lettre de Potocki sur la situation de cette république, 649. — Autre d'un Polonais à Pitt, 661. — Note de la confédération à l'ambassadeur russe, 729.— Réclamation de celui-ci contre l'appel de l'arrière-ban, 745. — Note du grand-chancelier pour la sortie des troupes prussiennes, 793. — Détails relatifs au partage de ce pays, XVI, 1, 145. — Etat de ses affaires; prise de Dantzick, 65. — Persécution contre l'agent français Bonneau, 161. — Instruction de la confédération pour un traité d'alliance avec la Russie, 193, 201. — Prise de possession d'une partie de ce pays par le roi de Prusse, 257.—Ses lettres patentes aux habitants des palatinats, 273. — Pouvoirs donnés par lui à ses commissaires pour en prendre possession, 309. — Déclaration de Catherine II à ce sujet, 317. — Lettres patentes du même sur l'occupation de Thorn et de Dantzick, 353. — Déclaration de Catherine à ses nouveaux sujets, 361. — Elle rétablit l'ancien conseil permanent, 385. — Protestations contre cet acte, 385, 433. — Annales de la révolution de Pologne, 395. — Protestation de Rzewuski contre son partage, 457. — Note de l'ambassadeur russe pour le séquestre des biens des membres de la confédération, 481. — Elle proteste contre le partage de l'État, 525. —Faveurs accordées aux traîtres; hypothèque des biens du prince Radziwill; chute du banquier Tepper; ruine de la ville de Lomezyn, 549. – Convocation des diétines, 565. — Serment exigé d'elles par la Russie, 605. — Mesures prises pour leur oppression, 615. — Rédaction des cahiers dressés par l'ambassadeur russe; mort du prince Sapieha, 725. — Article sur plusieurs ouvrages rares relatifs à ce pays, 768. — Observa-

tions sur l'esprit qui amène ses représentants à la diète ; conscription militaire dans les provinces cédées au roi de Prusse, XVII, 73. — État des acquisitions faites par ce dernier et par la Russie, 89. — Dissolution de la confédération de Targowitz, 97. — Ouverture de la diète à Grodno, 145. — Nomination de Bielawski comme son maréchal, 161. — Débats tumultueux à l'occasion de la formule du nouveau serment qui lui est prescrit, 181. — Nouvelles de la la diète ; réponse du roi aux notes de la Prusse et de la Russie, 213. — Convention relative au partage de la Pologne entre ces deux puissances et l'Autriche, 237. — Ses affaires prennent une tournure énigmatique ; opposition apparente de Stanislas aux vues de l'impératrice, 253. — Le prince Olgorowski y est nommé commandant en chef de l'armée russe, 281. — Opiniâtreté de l'ambassadeur de cette puissance à l'égard de la diète de Varsovie sur la cession des districts envahis par ses troupes ; résistance du roi et des nonces ; instruction pour traiter avec elle, 297. — Réponse des États à la note uniforme des ministres de Prusse et de Russie, 313. — Arrestation de douze députés à la diète ; séquestre des biens *de la table du roi;* mémoire sur le partage de ce royaume, présenté au gouvernement de Hollande, 329. — Note sur l'élection des députés à la diète, 361. — Elle annule la nomination de sept d'entre eux faite par le roi, 389. — Pouvoirs donnés aux délégués chargés de traiter avec la Russie, 401. — Texte du projet d'alliance avec cette puissance, 421, 429, 529. — Serment du roi de ne rien accepter qui puisse nuire au bien de la république, 453. — Ratification, par la diète, du traité qui consacre sa spoliation, 513. — Ses débats sur l'ouverture des conférences avec l'envoyé de Prusse, 545. — Commencement des négociations, 577. — Arrivée à Grodno du ministre d'Angleterre, 613. — Sortie du député Ciunienski contre le roi de Pologne, 633. — Ratification du traité d'alliance par les États de Varsovie, 701. — Texte de celui présenté à la députation de la diète par l'envoyé de Prusse, 761. — Nouvelle des opérations de la diète et ligue des deux cours, XVIII, 1. — Note de la Prusse sur les négociations, 33. — Partages faits à Grodno, 41. — Violences exercées contre la diète par la Russie, 49, 97. — Acte de confédération présenté par elle au roi, 181. — Elle signe le traité de cession avec la Prusse, 197. — Note donnée au ministre de la Russie relativement à l'arrestation de quatre de ses députés, 325. — Envoi de troupes prussiennes dans ce pays, 341. — Le roi de Prusse s'y rend, 373. — Traité avec la Russie et réflexions y relatives, 425, 442, 449. — Abolition de la puissance des grands généraux et hetmans, 513. — Adhésion de la diète aux acquisitions de la Prusse, 537. — Observations du roi sur le traité avec la Russie, 561. — Exclusion des Français soupçonnés d'être jacobins, et obligation pour les autres de reconnaître Louis XVII, 601. — Note remise à la diète contre le Jacobinisme, 625. — Remerciements des députés des trente-deux provinces réunies à la Russie, 657. — Fermentation ; fuite de Maczinski, agent du roi de Prusse, 665. — La diète approuve le projet de fixation des frontières de Courlande et de Samogitie, XIX, 1. — Dernière séance de cette assemblée ; loi somptuaire, 17. — Acte constitutionnel, 65. — Réflexions sur les lois cardinales de la Pologne, 237, 253, 261, 277. — Entraves mises à toutes communications avec les Français, XX, 61. — Mouvements populaires comprimés par les baïonnettes russes, 113. — Passage du Lovitz par les insurgés, 261. — Organisation de la révolution ; nomination de Kosciusko pour général ; adresses au peuple, 293. — Dispersion des troupes russes ; insurrection à Varsovie ; réunion de la jeunesse aux troupes de Kosciusko, 317. — Acte d'insurrection ; serment des armées ; Kosciusko en est reconnu chef suprême, 337. — Établissement d'un tribunal révolutionnaire à Cracovie ; avantages sur les Russes, 351. — Réquisition de la jeunesse ; détails sur la défaite des Russes, 393. — Adresse de Kosciusko à la nation, 513. — Manifeste des insurgés à la Suède, au Danemark, à la Porte, aux États-Unis et à la France, 529. — Massacre des Russes, 593. — Rassemblement des Prussiens, 662. — Organisation des tribunaux révolutionnaires ; exécution de plusieurs magnats, traîtres à la patrie, 701. — Suspension du roi ; organisation du pouvoir exécutif, 729. — Détention du roi ; condamnation à mort de Rogozinski ; arrestation des membres de la diète de Grodno ; loi contre les accaparements ; enlèvement de l'argenterie des églises, XXI, 25. — Organisation du nouveau gouvernement, 41. — Victoire de Kosciusko sur les Russes, 49. — Progrès de l'esprit révolutionnaire ; édit du roi de Prusse relatif à l'insurrection, 89. — Circulaire aux ministres étrangers pour les prévenir qu'ils ne doivent plus s'adresser au roi, 121. — Il est mis, ainsi que son frère, sous la surveillance des autorités ; jugements du tribunal révolutionnaire, 129. — Exécution d'un assassin de Kosciusko, 145. — Rassemblement des forces russes contre l'armée polonaise, 161. — Echec éprouvé par elle, 177. — Acte de l'insurrection envoyé au régent de Suède, 185 — Proclamation sur le nouveau système militaire, 321. — Députation des patriotes à la Convention nationale de France, 495. — Serment prêté à la république polonaise par les habitants de Liebau et de Mittau ; son armée menace les frontières prussiennes, 501. — Entrée des troupes autrichiennes dans ce pays, 509. — Nouvelle victoire de Kosciusko, 649. — Bombardement de Varsovie ; succès des Polonais en Prusse ; proclamation de Kosciusko, 673, 713. — Arrêté portant qu'il ne sera plus fait de prisonniers russes, 761. — Mouvements des insurgés ; lettre de Kosciusko au conseil national de Varsovie, XXII, 29, 65. — Progrès de son armée, 85, 97, 145, 169, 205, 229, 269, 301, 353, 401. — Vente des biens nationaux en Courlande, 393. — Modestie de Kosciusko ; il attribue ses avantages au courage de ses compagnons, 421. — Succès du général Suwarow contre eux, 461. — Il remporte une victoire complète et fait Kosciusko prisonnier, 485, 533. — Nouvelle apparition des insurgés, 549. — Leurs efforts en faveur de la liberté, 621. — Leurs mouvements, 637. — Mémoire sur leur situation, 645. — Leur arrivée dans le Brandebourg et près de Francfort, 653. — Ils éprouvent un nouvel échec sous les murs de Varsovie ; le conseil national manifeste à Kosciusko les sacrifices qu'il ferait pour obtenir sa liberté, 693. — Détails concernant les insurgés, 725, 765. — Suwarow prend Varsovie ; sa conférence avec Stanislas, 757. — Les Russes lui confient le gouvernement ; mouvements et serment des Polonais insurgés, XXIII, 17. — Leur capitulation, 41. — Rétablissement de l'ancienne constitution, 81. — Nouvelles tentatives des insurgés, 97. — Organisation du nouveau gouvernement, 129. — Arrivée de renforts dans la Gallicie pour en expulser les insurgés, 145. — Occupation de ce pays par les troupes russes et prussiennes, 161. — Mouvements à ce sujet, 185. — Persécutions des Russes contre les juifs, 225. — Plusieurs patriotes se tuent pour ne pas prêter serment d'obéissance à la Russie, 233. — Edit du roi de Prusse relatif à l'insurrection polonaise, 281. — Arrestations ordonnées par Catherine II, 305. — Son mémoire sur la révolution, 337. — Indignation qu'excite la conduite de ses troupes, 345. — Protection accordée aux insurgés par la Porte Ottomane, 441. — Conférences entre son ministre et l'amba-

sadeur de Russie à cette occasion, 521. — Celui-ci déclare qu'il n'y a plus ni royaume ni république de Pologne, 553. — Lettre de Catherine II sur ses malheurs ; refus des officiers polonais de servir dans les troupes russes, 585. — Formation d'un tribunal pour juger les auteurs de la révolution, 609. — Leur oppression par les vainqueurs, 665. — Famine dans Varsovie ; retraite des patriotes en Gallicie, XXIV, 73.—Offre de la cour de Londres à celle de Russie relativement à la garantie du partage de ce pays ; adoucissement du système de conduite des Russes; proclamation et mesures diverses pour le respect dû aux personnes et aux propriétés, 653.—Formule du serment prescrit aux Polonais, XXV, 689. — Confiscation de leurs biens, XXVI, 9.—Ils sollicitent la France de rétablir l'indépendance de leur patrie, 21. — Soulèvement des Cosaques contre les Russes, 241. — Consommation du partage de la Pologne, 593, 713; XXVII, 241. — Mesures violentes des puissances co-partageantes; elles forcent Stanislas de signer, dans sa prison, l'acte de partage et sa démission ; paient ses dettes et lui font une pension, 81, 465. — La Prusse prend possession de la portion qui lui est échue, 425. — Trait d'un martyr de la liberté polonaise, 609.— Egards de Catherine II, pour les Polonais prisonniers à Pétersbourg, XXVIII, 165. — Nomination du baron de Wins pour général en chef de la force armée dans les deux Gallicies, 303. — Histoire de la dernière révolution de Pologne, par Tombeur, 463. — Démarcation des frontières autrichiennes et prussiennes, 516. — Mise en liberté de douze mille Polonais par les ordres de Paul Ier, 521. — Recueil des pièces relatives au partage de cette république, 779. — Ravages de la peste en Volhinie, XXIX, 108.—Mort du roi Stanislas, 180. — Les trois puissances co-partageantes se chargent de ses dettes, 217. — Conspiration en faveur de l'indépendance de ce pays, 267. — Introduction des billets de banque dans les provinces échues à la Russie, 269. — Les Polonais, formés en légion à l'armée d'Italie, reçoivent du consulat romain l'étendard de Mahomet et le cimeterre de Sobieski, 316.— Histoire de ce pays par Miruseewiez, 333. — Symptômes de conspiration qui s'y manifestent, 376. — L'Autriche rétablit la torture pour les Polonais qu'elle veut trouver coupables, 414. — Lettre inédite du grand Frédéric à Louis XV, sur le partage futur de la Pologne, 602 *bis*. (*Voyez* Grodno, Varsovie, Autriche, Prusse, Russie, etc.)

POLONY, commandant la corvette l'*Oiseau*. — Rend compte de la situation de Cayenne, XXII, 658.

POLTRON. — Origine de ce mot, II, 392.

POLVEREL.—Syndic des états de Navarre, transmet le vœu des Navarrais pour leur réunion à la France, II, 47. — Accusateur public du premier arrondissement de Paris, est suspendu de ses fonctions, IX, 254. — Sa justification, 262. — Commissaire civil à Saint-Domingue, est dénoncé par des colons exportés de la Martinique, de Saint-Domingue et de la Guadeloupe, XV, 716. — Est désigné comme l'agent de la faction Brissot, XVI, 343. — Accusé par Bréard, 400.—Et décrété d'accusation, XVII, 143. — Motion relative à l'exécution de ce décret, 559. — Dénonciation contre lui, XVIII, 129. — Demande de sa mise hors la loi, XIX, 106. — Nouvelle dénonciation contre lui, 302. — Bruit de sa mort, 313. — Il est abandonné par son parti, 582. — Demande un prompt examen de ses papiers ; suspension du décret d'accusation rendu contre lui, XXI, 394. — Il se justifie aux Jacobins, 490. — Est encore dénoncé par des colons de Saint-Domingue, 566, 585, 780; XXII, 512, 513. — Décret portant qu'il sera entendu contradictoirement avec eux, XXIII, 288. — Accusation de Lecomte contre lui, XXV, 319.

POLY (Frédéric), se disant baron allemand. — Est arrêté comme agent de la conspiration de Lavilleheurnoy, XXVIII, 545. — Sa conversation à ce sujet, rapportée par Cochon et Ramel, 557. — Son interrogatoire, 565. — Il méconnait ses co-accusés, et dit que les propos qu'on lui prête sont une énigme pour lui, 633.—Est confronté avec les témoins, 642. —Conclusions du rapporteur contre lui, 645, 647.— Sa condamnation à mort, et commutation de cette peine en cinq années de détention; arrêté du Directoire qui le réintègre dans la maison d'arrêt du Temple, et le traduit devant les tribunaux pour y être jugé sur le fait de conspiration, 652.

POLYGARS (les). — Leur résistance aux Anglais, III, 69.

POMAIROLS-TOULONGEAC. — Est traduit au tribunal criminel de Paris, XXV, 348.

POMARET. — Ses réflexions contre les quittances des finances, V, 666.

POMELIÈRE (Mabille de la), émigré.—Est pris et fusillé, XXVII, 561, 650.

POMMAY. — Annonce de son modèle de la Bastille, V, 156.

POMME, médecin. — Annonce de son *Traité des affections vaporeuses des deux sexes*, XII, 680.

POMME, agent maritime. — Annonce l'entrée des troupes à Toulon, et le dépôt des armes par les révoltés, XXIV, 632.

POMME (André), député de la Guyane française à la Convention — Fait fixer le traitement de Berthoud, horloger de la marine, XXII, 616.— Annonce la soumission des chefs des rebelles, XXIII, 592.— Discute le projet de constitution, XXV, 496. —Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur le choix des agents envoyés dans les colonies, XXVII, 367. — Il demande que Cayenne ne soit pas le lieu destiné à la déportation, XXVIII, 270. — Dénonce l'agent du Directoire dans cette île, 720.— Fait maintenir Blain (des Bouches-du-Rhône) sur la liste des déportés du 18 fructidor, 809.—Déclare que Cayenne est hors d'état de payer l'impôt, XXIX, 63. — Appuie une dénonciation contre des juges du tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, 67.—Défend Sotin du reproche d'avoir outragé la représentation nationale, 135. — Sa motion en faveur de l'armée d'Italie, 177.—Autre sur l'inscription maritime, 199. — Il appuie la demande d'une pension pour la veuve Picot ; s'oppose à l'augmentation du traitement de Groignard, 200.— Sa motion relative aux militaires accusés de délits non militaires, 269.— Il est nommé agent maritime à Ostende, 274.

POMMERAYE (J.), canonnier. — Est condamné à mort, XX, 359.

POMMEREUIL, officier français. — Éloge de son établissemen t d'artillerie à Naples, III, 365. — Ses observations sur le droit de passe, XXVIII, 531, 533.— Réponse, 586. —Il est mis en activité, XXIX, 782.

POMMES DE TERRE. — Essai d'un pain de cette substance, XVIII, 125. — Décret pour en encourager la culture, XIX, 207. — Autre relatif aux expériences sur leur préparation économique, XX, 735. — Manière de les convertir en riz ou semouille, XXI, 311. — Moyen de les conserver, XXIV, 410. (*Voyez* Jardins et Paris (commune de).

POMMEVIE. —Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 736..

POMMIER, commandant français en Suisse. — Demande à vérifier le trésor de Zurich, XXIX, 290.

POMMIER (Isère). — Avance de ses contributions faite par les habitants de cette commune, VIII, 454.

POMPADOUR (marquise de). —Ses héritiers sont poursuivis par Latude et condamnés, XVII, 621, 645.

POMPÉI.— Est admis au conseil des Anciens pour

le département du Golo, XXVIII, 724. — Son opinion sur le remplacement des administrateurs du département, XXIX, 34. — Il est élu secrétaire, 48. — Combat la résolution relative aux réfugiés corses, 159.

POMPÉIA, près de Naples. — Fouilles dans ses décombres, XXIX, 623. — Découverte qui en sont la suite, 649.

POMPIERS. — Décret sur leur paiement, XIV, 389. — Organisation de ce corps, XXIII, 574.

POMPIGNAN (Lefranc de), archevêque de Vienne, député du Dauphiné à la Constituante. — Se réunit aux communes, I, 91. — Est envoyé au peuple pour le calmer, 99. — Combat les prétentions du clergé dissident, 115, 116. — Est élu président, 117. — Combat les mandats impératifs, 134. — Rend compte de la réponse du roi sur le renvoi des troupes, 139, 146. — Sa réponse à ce prince, 162. — Il est remercié de sa présidence, 175. — Et nommé à la feuille des bénéfices, 277. — En instruit l'Assemblée, 288. — Refuse, avec les autres ministres, de se charger de l'approvisionnement de Paris, II, 88. — Dénonciation de son mandement, V, 704. — Il est dénoncé par le département de l'Ardèche, VII, 11.

PONCE. — Annonce de ses *Fastes de la Révolution francaise*, IX, 7.

PONCEL DE LA GRAVE. — Son ouvrage sur la restauration de l'Etat, IV, 558.

PONCELET, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

PONCELET, tonnelier. — Est condamné à mort, XXI, 47.

PONCELIN, ex-abbé, rédacteur du *Courrier Républicain*. — Ses calomnies contre Tallien, XXV, 702. — Il est dénoncé par celui-ci, XXVI, 4. — Condamné à mort par contumace, 353. — Acquitté par le tribunal criminel; et maltraité au Luxembourg pour avoir imprimé un article contre Barras, XXVIII, 538. — Visite les appartements de ce directeur et ne reconnait pas la chambre où il disait avoir été enfermé, 551. — Est déporté, 815; XXIX, 795.

PONCET, adjudant-général. — Ses explications sur son serment, IX, 166. — Général, il concourt à une victoire sur la Lahn, XXVI, 61. — Succès de sa division, 249. — Son éloge, XXVIII, 311.

PONCET-DELPECH, député du Lot au conseil des Cinq-Cents. — Fait accorder une indemnité à deux députés de Saint-Domingue, non admis, XXIX, 285. — Est élu secrétaire, 411.

PONCIN, avocat, député du Quesnoy à la Constituante. — Fait décider que la découverte des poinçons inimitables de Chipart sera examinée, VI, 72. — Autoriser Pierre Brullée à ouvrir un canal pour la jonction de l'Oise à la Marne et à la Seine, 174. — Son rapport sur ce canal, 541. — Il fait rendre un décret pour la confection de celui de Rhône-et-Loire, VIII, 593.

PONDICHÉRY. — Réclamation contre l'évacuation de cette ville, II, 506. — Détails sur sa situation, III, 45; V, 518. — Ses habitants prêtent le serment civique, 692. — On y envoie des recrues, IX, 573. — Plusieurs de ses habitants réclament contre leur expulsion de cette ville, X, 178. — Discussion sur le rétablissement de ses fortifications, XI, 109. — Renvoi dans leurs foyers des déportés de ce pays, 725.

PONIATOWSKI (Stanislas-Auguste), roi de Pologne. — Propose à la diète un don national extraordinaire, III, 669. — Son discours sur les affaires de cette république, IV, 97, 137. — Il envoie une médaille à Desèze, 570. — Bat les Russes près de Walkjala, 469. — Lettre que lui adresse le roi de Prusse sur Thorn et Dantzick, 493. — Sa conduite dans l'affaire de la prérogative royale, VI, 85. — Il écrit au sénat de Dantzick sur les griefs exposés par les habitants de cette ville, 267. — Félicite le général Wittinghoff de la part active qu'il prend à la révolution française, IX, 198. — Détails sur une conjuration tendant à s'emparer de sa personne, 573. — Refus de Rzewuski de retourner auprès de lui, XI, 433. — Il fait part à la diète des vues hostiles de la Russie, XII, 381. — Sa proclamation pour la défense de la Pologne contre les Russes, XIII, 29. — Il écrit au roi de Prusse pour réclamer son appui, 57. — Vers pour être mis au bas de son portrait, 131. — Son adhésion au traité de Targowitz, 401, 733; XIV, 157. — Mépris dont il est l'objet, XIII, 409. — Il se démet de son pouvoir militaire, 613. — Déclaration qui lui est présentée par la confédération, XIV, 265. — Résolution relative aux diplômes à signer par lui, 305. — Il est réduit à la qualité d'amnistié, 469. — Paie une taxe pour n'avoir pas de Russes chez lui, 505. — La confédération lui ôte le droit de frapper monnaie, XV, 125. — Sa réponse aux notes de la Russie et de la Prusse, XVII, 213. — Son opposition apparente aux vues de Catherine, 253. — Il refuse de signer la cession d'une partie de la Pologne à la Russie, 297. — Annulation de la nomination de sept députés faite par lui, 389. — Il s'indigne de la violence exercée contre la diète, XVIII, 97. — Acte de confédération qui lui est présenté par elle, 181. — Ses observations sur le traité entre la Russie et la Pologne, 561. — Catherine lui envoie cent mille ducats en or, XIX, 65. — Il est suspendu de ses fonctions et gardé à vue, XX, 729. — Est retenu dans son palais à Varsovie, XXI, 25. — Et mis sous la surveillance des autorités constituées, 129. — Conférences de Suwarow avec lui, XXII, 757. — Les Russes lui confient le gouvernement de la Pologne, XXIII, 17. — Il part pour Grodno, 305. — Sa lettre à Catherine II, 337. — Motifs de son départ, 417. — Son arrivée à Grodno; dissolution de son royaume, 553. — Il reçoit une lettre de Catherine II sur les malheurs de la Pologne, 585. — Fait ses adieux aux ministres étrangers, 609. — Est dangereusement malade à Grodno, XXVII, 73. — Est forcé de signer le partage de la Pologne et sa démission formelle, 81, 177. — Son projet de se retirer à Rome, 201. — Les puissances co-partageantes paient ses dettes et lui font une pension, 465. — Autre lettre que lui écrit Catherine II, 705. — Secours accordés à ses domestiques, XXVIII, 509. — Son acte d'abdication, 779. — Sa mort, XXIX, 180. — Détails à ce sujet, 207. — Célébration pompeuse de ses funérailles, 242. — L'empereur de Russie lui fait ériger un monument, 266.

PONIATOWSKI (Joseph), général, frère du précédent. — Sa lettre à Kochowsky, XIII, 73. — Il se couvre de gloire, 197. — Est chargé de défendre la Pologne contre les Russes, 377. — Reçoit les témoignages de l'estime publique à Varsovie, 589. — Annonce à son armée sa démission, XIV, 9. — Provoque en duel Potocki, XV, 649. — Persécutions de Catherine contre lui, XVI, 145. — Il se rend à l'armée des coalisés, XVII, 257. — Est mis sous la surveillance des autorités constituées, XXI, 129. — Se rend en Gallicie, XXIV, 573. — Ordre de vendre ses biens à des sujets russes, XXVI, 105.

PONINSKI (le prince). — Sa procédure en Pologne, II, 337. — Il est pris à Rubinkow, 569. — Son frère dénonce ses complices, III, 69, 165. — Il est provisoirement élargi, IV, 169. — Jugement qui le condamne à la dégradation et au bannissement, V, 701. — Détails à ce sujet, 709. — Notice sur ce prince, VI, 85.

PONS (Ch.-Ar.-Aug.), ci-devant comte de). — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 59.

PONS (Robert), de Verdun, avocat. — Sa mission aux Chartreux, I, 559. — Sa plaidoirie sur une question d'état concernant les frères de Boecklins, IV, 28. — Il est nommé accusateur public à Paris, XIII,

521. — Député de la Meuse à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 243, 253. — Il justifie les habitants de Verdun, 405. — Demande l'examen de la conduite de Chazot, XVI, 85. — Fait connaître le patriotisme du département de la Meuse, 455. — Demande à Gaston s'il n'est pas le frère d'un rebelle de la Vendée, XVII, 309. — Vote le renvoi au tribunal révolutionnaire des fabricateurs de faux assignats, 658. — Est élu secrétaire, 707. — Demande l'application à tous les étrangers de la loi contre les Anglais, XVIII, 116, 141, 142. — Son opinion sur l'éducation publique, 173. — Il propose des modifications à la loi des successions, XIX, 63. — Fait annuler un arrêt rendu contre Fiaere et Dupuy, 315. — Rendre un décret relatif aux titres féodaux, 325. — Un autre en faveur d'Ursule Jaillon, 632. — Et un autre relatif à ceux qui voudraient renoncer à leurs adjudications de biens nationaux, 665. — Dénonce Marino, 738. — Son rapport sur le testament d'Anthoine, XX, 205. — Traduction de Marino au tribunal révolutionnaire pour l'avoir outragé, 206. — Il fait suspendre la vente des biens des citoyens inscrits à tort sur la liste des émigrés, 367. — Rendre un décret sur les rentes convenancières, 509. — Annuler deux jugements concernant Labbé et Levasseur, 668. — Rendre un décret en faveur des femmes roturières en divorce avec des nobles, XXI, 459. — Rayer Guenyot de la liste des émigrés, 571. — Surseoir à l'exécution de huit femmes enceintes, 784. — Rendre deux décrets concernant les veuves Blanchard et Baillot, XXII, 83. — Répond aux accusations de Rewbell contre les jacobins, 476. — Discute le code civil, 714. — Propose de rayer Levrault de la liste des émigrés, XXIII, 165. — Fait annuler un jugement qui condamne à mort la veuve Bonchamps, 253. — Fait rendre un décret sur la radiation de la liste des émigrés, 405. — Ordonner qu'aucune femme ne pourra subir un jugement criminel, avant qu'il n'ait été vérifié si elle est enceinte, XXIV, 207. — Et rendre un décret sur la propriété littéraire, 692. — Propose des mesures contre l'oppression des patriotes, XXVI, 159. — Est élu secrétaire, 165. — Appuie un projet sur l'épuration des autorités du département du Nord, 196. — En présente un sur les délits entraînant la traduction devant le directeur du jury, 197, 198, 205, 210. — Est nommé membre de la commission des Cinq, 287. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son rapport sur la loi du 12 floréal, relative aux parents d'émigrés, XXVII, 79. — Discussion et adoption du projet présenté par lui, 191, 193, 199, 203. — Il fait priver de recours en cassation tous jugements contre des prévenus d'assassinat, XXVIII, 308. — Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327, 522. — Combat le projet de Favart sur le divorce, 528. — Demande le maintien de la loi qui le permet pour incompatibilité d'humeurs, 545. — Message au Directoire pour rechercher et faire punir les auteurs d'une insulte qui lui est faite, 668. — Réponse annonçant que les coupables sont restés inconnus, 702. — Il fait annuler toutes les procédures et poursuites relatives aux élections, 819, 823. — Sa motion sur la formation des listes de jurés, XXIX, 55, 61. — Autre contre le mode de scrutin de rejet, 66. — Il est élu secrétaire, 71. — Demande la division du projet sur les tribunaux criminels, 76. — Parle en faveur de la successibilité des enfants naturels, 80. — Présente un projet concernant les enfants d'émigrés, 87. — Fait accorder une indemnité aux réfugiés corses, 96, 111. — Appuie un projet sur la célébration des décadis, 108. — Sa motion contre la lenteur du conseil des Anciens, 115. — Il fait supprimer la formation de listes de candidats, 132. — Adopter un projet sur les inscriptions civiques, 133. — Sa motion relative à l'érection d'un monument proposé par Poyet, 134. — Il fait fixer le lieu des assemblées primaires, 139. — Adopter deux résolutions sur les élections, 151, 156. — Combat le projet relatif aux enfants naturels, 157. — En fait adopter un nouveau sur les inscriptions civiques, 163. — Fait valider diverses élections 253. — Et concéder à Poyet le terre-plein du Pont-Neuf, 305. — Son rapport sur les domaines congéables, 369, 612 *bis*, 620 *bis*. — Il est élu président, 629. — Réclame l'ordre du jour sur les dénonciations faites contre Marquézy et Vuilley, 639, 657.

PONS (Philippe-Laurent), député de l'Aveyron au conseil des Cinq Cents. — Présente un projet sur le paiement des fermages, XXVII, 373. — Demande le maintien à Rodez de l'école centrale de l'Aveyron, 573. — Veut que les percepteurs soient tenus de fournir un cautionnement, XXVIII, 160. — Sa motion pour le rachat des droits de parcours, 290. — Son opinion sur l'administration des forêts nationales, 433. — Son rapport sur des dénonciations faites contre Lous-le-Saulnier, XXIX, 222.

PONSARD, gendarme. — Trait de courage, XIX, 258.

PONSONBY (Georges). — Accuse la corruption de l'administration de l'Irlande, III, 598.

PONT (J.), ex-curé. — Est condamné à mort, XX, 636.

PONT (de), intendant du pays Messin. — Hommage que lui rend le comité municipal de Metz, III, 435.

PONT, ministre de France auprès de l'électeur de Cologne. — Annonce l'entrée de ce prince dans la coalition, XIII, 326.

PONT. — Découverte faite par cette commune, d'or caché dans la maison de l'ex-prince Xavier, XIX, 234.

PONT-DE-L'ARCHE. — Décret qui autorise cette commune à ouvrir un emprunt V, 356.

PONT-DE-BEAUVOISIN. — Protestation de cette commune contre l'exportation des grains qu'on attribue à ses habitants, II, 466. — Bonne-Savardin y est arrêté, IV, 339.

PONT-L'ÉVÊQUE (Oise). — Rapport sur les troubles de cette commune, XI, 372. — Elle se plaint des efforts des terroristes, XXV, 29.

PONT-DU-GARD (le). — Projet présenté pour son rétablissement, XXVI, 693.

PONT-A-MARQUE. — Avantage remporté près de ce bourg sur les Prussiens, XVI, 296. — Nouveaux succès des républicains, XVII, 667.

PONT-A-MOUSSON. — Secours extraordinaires accordés à cette commune, III, 601. — Annulation de l'élection de ses curés, IX, 749.

PONT-NEUF (le). (*Voyez* Paris et Poyet.)

PONT-SAINT-ESPRIT (le). — Arrestation près de cette commune du courrier de Marseille, XXVIII, 622. — Occupation de sa citadelle par Dominique Allier et Saint-Christol, XXIX, 14. — Procès-verbal des événements qui s'y sont passés dans cette circonstance, 15, 16. — Arrestation des brigands qui y pillaient les diligences, 587.

PONT-SAINT-PIERRE. — Défaite des brigands sur ce point, XVI, 411.

PONT-DE-VAUX. — Annulation d'un jugement rendu par le juge de paix de ce canton, XVI, 269.

PONT-LE-VOY. — Décret relatif au collége de cette commune, VI, 216.

PONTALLIÉ, député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Cinq-Cents. — Annonce des succès remportés sur les chouans dans l'Ouest, XXIX, 781.

PONTARD, évêque de Périgueux. — Accolade fraternelle donnée à son épouse par le président de la Convention, XVII, 727.

PONTARLIER. — Projet d'invasion de cette ville par les émigrés, XXVI, 161.

PONTAVICE, adjudant-général. — Son éloge, XII, 287. — Il est condamné à mort, XVI, 694.

PONTCHARBAUX (de). — Son procès au Châtelet comme auteur d'un libelle, III, 384, 739.

PONTE-CORVO (duché de). — Proclame sa liberté, XXIX, 224.

PONTERIE-ESCOT, député de la Dordogne au conseil des Cinq Cents. — Fait annuler les élections du canton d'Orchamps et de la commune de Levier, XXVIII, 2. — Donne sa démission, 581.

PONTGIBAULT, émigré. — Ses intrigues en Allemagne, XXIX, 547.

PONTHIEU (le). — Réunion à l'Assemblée de son député noble, I, 100.

PONTIVY. — Fédération civique dans cette ville, III, 246.

PONTOISE. — Convocation des Etats-généraux dans cette ville, en 1561, *Introd.*, 47. — Sa garde nationale demande une loi contre le duel, VI, 431. — Vente de biens nationaux à sa municipalité, 480. — Réponse de sa garde nationale aux inculpations dirigées contre elle, IX, 254. — Destruction de tombeaux remplis d'armoiries, qui ornaient ses églises, XVIII, 209. — Décret qui y autorise un emprunt, XXIV, 487. — Ses habitants envoient des députés à la cérémonie funèbre de Féraud, 614.

PONTORSON. — Évacuation de cette ville par les rebelles, XVIII, 511.

PONTREMOLI. — Prise de ses débouchés par les Français, XXIX, 716.

PONTS. — Projet d'en construire un à Paris, vis-à-vis du Jardin du Roi, III, 319; IX, 386. — Démolition du Pont-Rouge, III, 460.

PONTS-DE-CÉ. — Avantages remportés sur les rebelles dans cette commune, XVII, 626, 649. — Condamnation à mort de six de ses habitants, XVIII, 374.

PONTS-ET-CHAUSSÉES. — Discussion et décrets sur leur organisation, IV, 554; VI, 263, 281, 293, 637, 639, 655, 753.— Formation d'une école gratuite, VII, 11. — Liquidation de leur arriéré, 739. — Fonds destinés à leur service, IX, 153. — Nouveau projet, et décret sur leur organisation, 296, 324, 325; XII, 686, 711. — Comptes ministériels sur cet objet, X, 276, 523. — Rapport sur l'admission des élèves de l'école, XII, 283. — Décret qui les dispense de partir comme volontaires, XVII, 674. — Décret pour les réparations en cette partie, XIX, 295. — Mise en réquisition des ingénieurs et des élèves, XX, 281. — Organisation de l'école, XXVI, 273, 427, 451. — Son placement, XXVIII, 304, 309.

PONTS-ET-CHAUSSÉES DE LA MARINE. — Décret sur la liquidation de leur arriéré, VIII, 30.

POPE, littérateur anglais. — Nouvelle édition de ses œuvres, XXIX, 319.

POPELIN. — Est nommé administrateur du département de la Seine, XXVIII, 656. — Et destitué par le Directoire, pour intrigues relatives à l'organisation de la garde nationale, 771.

POPINCOURT (école de). — Décret qui la transfère à Liancourt, XXIV, 648.

POPULATION.— Impression du tableau contenant celle des départements de la France, IX, 316.— Relevés de cette nature, ordonnés à chaque commune, XVII, 366. — Etat de celles des principales villes de l'Europe, XXVIII, 563. — Et de celles des républiques française, batave, cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, XXIX, 257. — Circulaire du ministre de l'intérieur pour en former les tableaux, 404.— Calculs anglais sur celles des grandes villes de l'Europe, 709.

POPULUS, avocat, député de Bourg (en Bresse) à la Constituante.— S'oppose à la confection du procès-verbal des premières séances, I, 39.— Demande communication du résultat des conférences, 43.— S'oppose à un plan de conciliation; s'élève contre l'astuce du clergé, 56.— S'oppose à la délivrance des passeports, II, 23. — Se plaint de l'exportation des grains, 59.— Discute les conditions du domicile, 81.— Combat le projet de soumettre les corps administratifs au pouvoir exécutif, 223. — Son opinion sur leurs fonctions, 230.— Il fait continuer la perception des octrois et aides, III, 226.— Combat l'article du comité sur la main-morte, 483.— Dénonce le comte d'Antraigues, 595.— Son opinion sur la commutation de peine des détenus par lettre de cachet, 633.— Et sur le rachat des rentes et redevances, IV, 198.— Il est élu secrétaire, 679.— Veut que les ecclésiastiques soient exclus des fonctions municipales, 685.— Fait décréter l'appel du suppléant de Deschamps, VIII, 140. — S'élève contre le désarmement des citoyens d'Arles, IX, 711.

PORCELET, porte-drapeau.— Motion en sa faveur, XII, 583.

PORCELLET (le ci-devant marquis de).— Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

PORCHARD (François-Xavier), prêtre. — Est traduit au tribunal de Pontarlier, XII, 487.

PORCHER (Gilles), député de l'Indre à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252.— Il fait rendre un décret en faveur des victimes de l'explosion de Grenelle, XXI, 707.— Un autre sur les passeports pour l'étranger, XXII, 106. — Son rapport sur la police de Paris, 203. — Il fait casser un jugement rendu contre Lentz, 296.— Et un autre qui condamne seize individus pour avoir assassiné Cousin, 403. — Rapporter le décret qui mettait Bordeaux en état de rébellion, 411.— Nommer plusieurs juges et administrateurs, 542.— Est élu secrétaire, 601.— Son rapport sur le choix des fonctionnaires publics, 651.— Il lit une lettre de Saint-André en faveur de Sers, 691.— Rend compte de la débâcle des glaces de la Loire, XXIII, 364.— Dénonce l'exécution de huit cents prisonniers faite par Simon, 454. — Rend compte des dangers courus à Orléans par les déportés, XXIV, 166.— Fait supprimer le tribunal révolutionnaire, 594.— Se plaint de la répartition des prisonniers anglais dans plusieurs communes, XXV, 18. — Sa lettre en faveur de Cabieu, 496. — Il fait part des manœuvres des royalistes à Caen, 782. — Et d'une lettre de Foulon sur la conspiration de vendémiaire, XXVI, 158.—Félicite la Convention sur sa victoire, 212. — Réélu au conseil des Anciens, appuie la résolution qui donne au Directoire le droit de compléter les élections, 468.— Combat celle relative au local de la mairie de Paris, XXVII, 585. — Fait rejeter celle sur le remplacement des commissaires du Directoire près des tribunaux correctionnels, 632. — Appuie l'aliénation des maisons religieuses situées dans l'enceinte de Paris, 683. — Son opinion sur la résolution relative aux transactions entre citoyens, XXVIII, 158. — Il fait rejeter celle sur l'affaire de Veymeranges et autres, 363. — Son rapport sur le mode de constater les vols faits chez les receveurs de deniers publics, 437, 439.— Autre sur l'affaire de Veymeranges, 465, 529.— Il attaque la résolution sur les poudres et salpêtres, 577, 635.— Vote le rapport de la loi du 3 brumaire, 707.— Est élu secrétaire, 731.— Fait approuver une nouvelle résolution sur l'administration des poudres et salpêtres, 823. — Combat le mode d'examen des officiers de santé, XXIX, 39.— Son opinion sur la déchéance en matière d'appel, 101.— Sur la durée des fonctions des présidents et accusateurs publics des tribunaux criminels, 117.— Sur la successibilité des enfants naturels, 165. — Et sur les inscriptions civi-

ques, 169.— Il fait accorder une récompense à deux tambours, 223.— Son opinion sur l'action en rescision, 259. — Il fait rejeter une résolution sur l'opposition aux jugements correctionnels, 267.— Remplace Jouanne à l'administration des hospices de Paris, 289.— Est destitué de ces fonctions, 630.— Réélu au conseil des Anciens, son opinion sur la nomination des commissaires près les hospices, 727.— Son rapport sur le mode de révision des congés militaires, 744.— Autre sur l'impôt des billets de spectacles, 798.— Il combat la résolution sur le vagabondage, 832. — Et celle relative aux atteintes portées à l'intégralité de la France, 869.— Son rapport sur l'application de la loi du 3 brumaire, 872.

PORCHERSTER.—Les prisonniers français s'y insurgent, XXVIII, 604.

PORCHESTER (lord), pair d'Angleterre. — Parle contre la guerre de l'Inde, VIII, 211. — Rejet de sa motion contre les ministres, XI, 642.

PORCHEZ (P.-J.-C.). — Est condamné à mort, XVIII, 668.— Et reconnu innocent le lendemain de son exécution ; secours accordés à sa veuve, XXII, 374.

PORELŒUF, domestique.—Est condamné à mort, XXI, 39.

PORENTRUY. — Plaintes de cette ville contre le refus de convocation des Etats, VII, 417, 722, 737.— Arrivée de troupes autrichiennes dans ce pays, 722, 737.— Ses dispositions pour réclamer près la cour de France contre leur entrée, VIII, 86. — Exécution de cette mesure, 179.— Rapport sur la présence de ces troupes, 243. — Conjectures sur l'occupation de ses défilés par les Autrichiens, 531. — Observations relatives à son territoire, IX, 199.— Prise de ses défilés par Custine, XII, 295, 347.— Détails sur cette occupation, 374.— Ses habitants s'associent à la neutralité de la Suisse, XIII, 146.— Et se constituent en république, XIV, 657, 665.— Arrêté du conseil exécutif pour lui assurer une protection efficace, 677. —Proclamation des députés de ce pays, réunis en Assemblée constituante, 698.— Leurs dénonciations contre Gobel, Rengner et Demars, XV, 298.— Leur adresse à la Convention, 371. — Divisions entre les habitants et les agents français ; envoi de commissaires, 412.—Vœu des habitants pour leur réunion à la France, 699.— Décret confirmatif de cette demande, 776. — Autorisation donnée à ce district d'échanger contre du numéraire les calices de ses églises, XIX, 344.

PORIQUE, avocat.— Est secrétaire du parquet au tribunal de la municipalité de Paris, II, 282.

PORLET, juge de paix.— Ordre du jour sur une dénonciation faite contre son élection, XXVIII, 439.

PORMUJON. — Annonce l'ouverture de son théâtre comique et lyrique, IV, 704.

PORNIC, près Nantes. — Mention honorable de la conduite des habitants de ce bourg contre les rebelles, XVI, 67.

PORRO, ministre de la république cisalpine. — Est présenté au gouvernement ligurien, XXIX, 111.

PORRO. — Annonce de son magasin de musique, IV, 564.

PORSON, chef d'état-major. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 729, 791.

PORT-ARLINGTON (lord). — Son discours au parlement d'Irlande contre le ministère, III, 501.

PORT D'ARMES.— Discussion sur cet objet, I, 501. (*Voyez* Chasse.)— Proposition de l'interdire à tout individu non autorisé, XXVIII, 496.

PORT-BRIEUX. (*Voyez* Saint-Brieux.)

PORT-CELLARD. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

PORT-LOUIS. — Incendie de cette ville, V, 6, 15.

PORT-MAHON. — Est livré par trahison aux Anglais, XXIX, 512.

PORT-MALO. (*Voyez* Saint-Malo.)

PORT-LA-MONTAGNE (*Voyez* Toulon.)

PORT-AU-PRINCE. — Troubles dans cette colonie, V, 470. — Ses volontaires jurent fidélité au serment décrété par l'Assemblée nationale, 582. — Guerre civile, 642.— Une députation rend compte des événements arrivés à St-Domingue, par la dissolution de l'assemblée générale, VI, 14. — Situation de cette ville, 222.— Sa municipalité annonce ses troubles, VIII, 219.—Et proteste de sa soumission aux lois, 242. —Transmission des lettres trouvées dans les papiers de Mauduit, après sa mort ; désarmement du régiment de cette colonie, IX, 243.— Elle est bloquée par les troupes aux ordres de Toussaint Louverture, XXVIII, 7 7.— Et évacuée par les Anglais, XXIX, 279, 505, 517. (*Voyez* Colonies et Saint-Domingue.)

PORT-DE-L'UNION. (*Voyez* Boulogne-sur-Mer.)

PORT-VENDRES. — Tempête dans ce port, IV, 146.— Prise de cette place par les Espagnols, XIX, 70. — Elle est reprise par les Français ; changement de son nom en celui de *Port de la victoire*, XX, 641.

PORT-DE-LA-VICTOIRE. (*Voyez* Port-Vendres.)

PORTA, compositeur.— Auteur de la musique de l'opéra du *Diable à quatre*, III, 380. — Et de celui du *Dix août*, XX, 480.

PORTA (J.), canonnier.— Est condamné à mort, XX, 528.

PORTA (Vincenzo). — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

PORTA, médecin.— Est fusillé à Alexandrie, XXIX, 618 *bis*.

PORTAL (Antoine), professeur d'anatomie. — Ses observations sur les effets des vapeurs méphitiques, IX, 91. — Autres sur la phtisie pulmonaire, XVI, 46. —Son *Instruction sur les traitements des asphyxiés par le méphitisme*, XXI, 696; XXVIII, 504.

PORTALÈS.—Réclamation contre une vente faite par lui, XXIX, 189.

PORTALIS (Jean-Étienne-Marie), député de la Seine au conseil des Anciens. — Son opinion sur le droit d'élection donné au Directoire, XXVI, 461. — Il est élu secrétaire, 533. — Son opinion sur le mode de remplacement des juges, 698. — Sur l'admission au Corps législatif des députés de la Seine, XXVII, 20. — Sur les attributions des juges de paix, 30. — Son rapport sur le même sujet, 76. — Il s'oppose à la création d'un ministère de la police, 132.— Combat la loi du 9 floréal, 507. — Son rapport sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 507.—Il appuie la jonction des actes d'accusation de plusieurs prévenus du même délit, XXVIII, 191. — Est élu président, 532. — Son rapport sur les jugements de la haute-cour nationale, 383, 387, 390.— Il s'oppose à l'impression d'un discours de Creuzé-Latouche sur les prêtres, 411. — Se plaint des serments exigés d'eux et des peines prononcées contre ceux qui refusent de les prêter, 413. — Son rapport sur le canal du Midi, 477, 459, 460.— Son opinion sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 501, 503, 504. — Il est désigné dans le plan de conspiration de Lavillebeurnoy, comme devant remplacer Cochon au ministère de la police, 547. — Parle en faveur de la contrainte par corps en matière civile, 621. — Combat la résolution relative au serment des électeurs, 628. — Et celle sur les délits de la presse, 668. — Texte de ce rapport, 685. — Il en fait un autre sur les élections des Landes, 715. — Vote l'adoption de celle du Lot, 728. — Fait annuler les lois relatives à l'exclusion des fonctions publiques, 736. — Vote contre les sociétés populaires, 752. — Fait ordonner la translation en pays neutre des émigrés naufragés à Calais, 760. — Propose le rejet d'une résolution relative au divorce, 771. — Est déporté

au 18 fructidor, 796, 810.— Analyse de son rapport sur le divorce, XXIX, 3, 5, 6.—Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 763.

PORTALIS, officier du génie. — Est arrêté et mis en accusation, XIII, 184, 187. — Dusaillant est chargé par les princes émigrés de le prévenir, 186.

PORTE, député de la Haute-Garonne au conseil des Cinq-Cents. — Vote le maintien de la loi qui exige un serment des ministres du culte, XXVIII, 742. — Demande qu'aucun militaire ne puisse être destitué sans jugement, etc., 771. — Fait autoriser le Directoire à introduire des troupes dans le rayon constitutionnel, 799. — Et accorder une pension de 20,000 francs à la mère de Marceau, XXIX, 6. — Son projet en faveur des militaires détenus pour désertion intérieure ou indiscipline, 22, 34.— Il est élu secrétaire, 47. — Fait décréter l'organisation de la gendarmerie dans la Belgique, 55. — Changer celle de la garde du Directoire, 66. — Propose de suspendre Hermann de ses fonctions législatives, 115, 131. — Son opinion sur le projet relatif à la police des cultes, 118. — Il demande des secours pour la famille de Robert, 134. — Son rapport sur la réorganisation de la gendarmerie, 137, 177, 178, 179. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 263. — Il fait organiser les musiciens des grenadiers du Corps législatif, 269. — Célèbre la défaite des Anglais devant Ostende, 275. — Demande si deux citoyens assassinés en arrêtant un émigré, ne méritent pas une gratification, 301. — Appuie le projet de Jourdan sur le recrutement, 348. — Demande l'impression d'un rapport de Delbrel concernant les réquisitionnaires, 385. — Son discours sur la reprise de Rome, 582 *bis*. — Adoption de son projet sur l'organisation de la gendarmerie, 609. — Son opinion sur l'annulation des congés, 725.— Il cite des faits contre Schérer, 731. — Parle sur la mise de la garde du Corps législatif à la disposition du général Lefebvre, 779. — Pillage de ses propriétés par les royalistes, 784. — Il donne des détails sur les combats livrés aux royalistes de la Haute-Garonne, 790. — Est exclu au 19 brumaire, 893.

PORTE, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

PORTE-OTTOMANE (la). (*Voyez* Turquie.)

PORTE-PAIN (J.), curé.— Est condamné à mort, XX, 16.

PORTENAC, grenadier. — Trait de courage, XXIII, 175.

PORTERIE. (*Voyez* Laporterie.)

PORTES ET FENÊTRES. (*Voyez* Contributions.)

PORTICI. — Révolte de ce village, XXIX, 437.

PORTIEN D'ÉPINAY, ex-noble, lieutenant-colonel des grenadiers Champagne. — Est condamné à mort, XX, 744.

PORTIEZ (Louis), député de l'Oise à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 164, 196, 253. — Il fait décréter l'examen des compte des subsistances, XVIII, 166.—Fait rendre un décret sur la vente des biens nationaux, XIX, 547.— Est élu secrétaire, XXI, 266. — Présente le projet d'une agence des domaines nationaux, 765.—Est envoyé en Belgique, XXII, 274. — Fait rendre un décret pour la vente à Beautalon et Cie de l'hôpital de Riom, 275.—Fixer le mode de paiement des pensions, 616. — Et nommer Agier président du tribunal révolutionnaire, XXIII, 173.—En mission à Bruxelles, prend un arrêté relatif aux réquisitions faites au nom de la République par des agents particuliers, XXIV, 17. (*Voyez* Pères.) — Fait arrêter qu'il n'y aura plus d'exécution sur la place de la Révolution, XXV, 182. — Et rendre un décret pour la célébration du 10 août et du 9 thermidor, 315.— Son rapport sur la première de ces fêtes, 402. — Il fait nommer Ginguené membre de la commission d'instruction publique, etc., 534. — Vote la réunion de la Belgique, XXVI, 100.— Fait adopter un projet de fête en l'honneur des amis de la liberté morts sous le régime décemviral, 113. —Réclamation de Raoul contre ses inculpations, 226. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son rapport sur la vente des biens nationaux dans les départements réunis, XXVII, 244, 300. — Il vote l'exclusion des femmes de tout professorat, XXVIII, 270. — Parle sur les poursuites de vols faits chez les receveurs des deniers publics, 297.— Son opinion sur les pensions à accorder aux religieux des départements réunis, 398. — Il demande la réduction du nombre de ces départements, 460. — Prétend que les revenus de la Belgique ne montent pas au delà de 32 millions, 467.—Demande l'établissement d'un bureau de liquidation pour la comptabilité arriérée, 524. — S'oppose à toute suspension de ventes des biens nationaux de la Belgique, 737. — Fait un rapport sur les biens des boursiers, et propose de les leur conserver, 741. — Combat le projet relatif aux écoles de Mars, XXIX, 60.—En fait ajourner un sur les bons du quart, 133.— Son opinion sur la législation des théâtres, 209, 212, 253. — Et sur un projet relatif aux événements d'Ostende, 279.—Il fait prendre une résolution sur les comptables de l'ancienne régie des douanes, 280. — Demande des renseignements sur un nouveau plan d'enseignement, 285. — Sa motion sur les travaux du conseil, 287. — Il est élu secrétaire, 293. — Son opinion sur les testaments militaires, 295. — Il propose au Conseil de vaquer le sextidi, 303. — Fait ajourner un projet sur la concession à Poyet du terre-plein du Pont-Neuf, 305. — Fait fixer les dépenses de la comptabilité nationale pour l'an VII, 354. — Son rapport sur l'organisation du Prytanée français, 379, 496.— Sa motion en l'honneur des fonctionnaires morts à leur poste pour la défense de la patrie, 434. — Son opinion sur la liberté de la presse, 540. — Il s'oppose à la prorogation de la commission chargée de liquider la dette des émigrés de la Seine, 582 *bis*. — Combat une réclamation de Coulon-Thevenot, 657. — Annonce que Roberjot a laissé des manuscrits précieux sur l'économie politique, 673. — Son opinion sur la responsabilité ministérielle, 688. — Son projet sur les dépenses de la comptabilité nationale 804.— Il célèbre les victoires des armées, 851.

PORTLAND (duc de). — Est élu chancelier de l'université d'Oxford, XIV, 193. — Son discours au parlement d'Angleterre sur la guerre contre la France, XV, 530; XIX, 442. — Il fait arrêter Daniel Michaut, émigré français, XXIX, 255. — Permet aux émigrés invalides de rester en Angleterre, 286. — Annonce la prise de la baie de Killala par les Français, 391.— Lord Cornwallis lui apprend leur reddition, 413. — Pichegru, Aubry, Delarue et Ramel lui sont présentés, 435.

PORTO-CARRERO, abbé. — Saisie, dans sa voiture, des pièces du complot contre le régent, *Introd.*, 88.

PORTO-FERMO. — Défaite de l'armée napolitaine sur ce point, XXIX, 543.

PORTO-FERRAJO. — Occupation de cette place par les Anglais, XXVIII, 396.— Aversion de ses officiers supérieurs contre la France, XXIX, 351.— Courage de sa garnison française, 730. — Elle évacue cette place, 787. (*Voyez* Toscane et Florence.)

PORTO-LEGNAGO. — Prise de cette place par Bonaparte, XXVIII, 443. — Capitulation offerte par son commandant autrichien, 444.

PORTRAITS. — Défense de vendre ceux des hommes vivants sans leur consentement, XVIII, 571.

PORTREZ (Madeleine).—Trait de probité la concernant, V, 609.

PORTS.— Réunion de biens nationaux aux éta-

blissements des ports, VII, 603.—Mode d'élection de leurs capitaines et lieutenants, X, 530, 556. — Formalités à remplir dans ceux où se font des expéditions de grains, XI, 244. — Décret sur leur administration, XV, 449, 454. — Autre relatif au salaire de leurs ouvriers, XXIII, 520.—Motion d'ordre sur leurs travaux, XXVIII, 247. — Modification de la loi qui ordonnait la saisie de tous les bâtiments entrant dans les ports de France, chargés d'objets prohibés, 491, 493. — Motion relative à leurs travaux hydrauliques, XXIX, 200. (*Voyez* Marine).

PORTSMOUTH. — Etablissement d'un télégraphe à cinq milles de ce port, XXV, 601. — Un drapeau tricolore est arboré sur ses remparts, XXVII, 601. — Insurrection de matelots, XXVIII, 684, 710.

PORTUGAL (le). — Défense d'y rien publier sur les affaires de France, II, 449. — Bruits de conspiration découverte à Goa, III, 21. — Honoraires des emplois de la marine, 638. — Découverte de mines a Saint-Ubès, 670.—Réglement pour la succession au trône dans la maison de l'Infantado, IV, 425.—Cessation des troubles dans les colonies du Portugal, V, 225. —Sa conduite envers la France depuis la révolution, VI, 617.—Croisière d'une escadre portugaise dans le détroit de Gibraltar, VIII, 433. — Son ambassadeur réclame la vaisselle arrêtée à Quillebœuf, IX, 74. — Emigration d'Espagnols sur sa frontière, 101. — Réforme des ordres religieux, X, 54. — Précautions relatives aux affaires de France; l'Espagne lui demande douze mille hommes, 110. — Défense de parler des affaires de France, 241. — Destruction des sociétés de francs-maçons, XI, 201 ; XIII, 337. — Armement de flottes, XV, 522. — Préparatifs militaires, 793.—Désarmement de l'escadre, XXV, 49.—Paix avec le dey d'Alger, XXVI, 129. — Le chevalier d'Aranjo est chargé de traiter avec la République française, XXVIII, 457. — Décret du roi sur le système de neutralité qu'il se propose d'observer, 467. — Son ambassadeur à Paris refuse de signer les conditions de paix qui lui sont offertes, et est obligé de quitter la France, 681. — Comité secret pour entendre la lecture du traité conclu avec cette puissance, 771.— Tableau de son commerce avec la France avant la révolution, 786. — Ratification de ce traité, 823. — Arrêté du Directoire qui le déclare non-avenu, XXIX, 52. — Préparatifs dirigés contre le Portugal, 284. — Sortie de son escadre du port de Lisbonne, 291. — Suppression des priviléges pour la pêche des baleines sur les côtes du Brésil et d'Afrique, 317. — Arrivée à Paris d'un envoyé extraordinaire du Portugal, 404. — Refus du Directoire de traiter avec lui, 419. — Blocus de Malte par ses troupes, 635. — Mise des scellés à Libourne sur les magasins appartenant à ses sujets, 641. — Le prince de Brésil se déclare régent du royaume, 783. (*Voyez* Lisbonne et Aranjo.)

POSADOWSKI, général prussien.—Sa mort, VIII, 133.

POSEN (duché de). — Est envahi par les Polonais insurgés, XXIII, 17.

POSSELT, rédacteur du journal de Tubingen. — La régence de Stuttgard refuse d'empêcher la publication de sa feuille, XXIX, 370.

POSTDAM. — Retraite du roi de Prusse dans ce château, XIX, 2.

POSTEL (J.), délivreur de fourrages. — Est acquitté au tribunal révolutionnaire, XIX, 556.

POSTES. — Leur produit, *Introd.*, 170. — Projet les concernant, III, 673. — Suppression des dépenses secrètes et de divers traitements y affectés, V, 88. — Projet de leur réunion aux messageries, 103. — Décret qui les concerne, 455, 473, 494. — Le jugement de leurs affaires est conservé au conseil, 580. — La réunion des messageries aux postes est sollicité par les maîtres de poste, VI, 431.— Rapport sur leur suppression, XIII, 16. — Décret pour la réélection des directeurs des postes par les électeurs de district, XIV, 54. — Suspension de ce décret, 71. — Nouveau décret pour cette réélection, 156. — Renouvellement des directeurs, 199. — Décret relatif à leur cautionnement, XV, 652. — Tarif pour le transport des personnes, ballots et effets, XXIII, 228; XXV, 339.— Message du Directoire pour accélérer l'organisation de ce service, XXVIII, 637. (*Voyez* les articles suivants.)

POSTES (Administration ou Directoire des). — Adresse de ses nouveaux membres, XII, 455. — Sa destitution reprochée à Clavière, 474. — Son arrêté relatif aux lettres chargées, XIV, 66. — Réponses aux inculpations dirigées contre cette administration, XV, 365. — Arrestation de ses membres au 31 mai, XVI, 518. —Son renouvellement est demandé par les commissaires des quarante-huit sections de Paris, XVII, 411. — Elle est mandée à la barre pour rendre compte des causes de l'interruption des communications entre Paris et les départements du Midi, 508, 509. — Nomination des membres de la nouvelle administration, 593. — Sa formation, 627. — Compte ouvert par le Directoire entre elle et les fonctionnaires publics pour leur correspondance, XXVIII, 563. — Elle est inculpée par Roux aux Cinq Cents, 523. — Annonce l'arrestation d'un courrier de Marseille, 622. — Lettre du Directoire sur les abus de la régie, XXIX, 13. — Nomination d'ex-conventionnels comme substituts du commissaire près cette administration, 290.

POSTES ET MESSAGERIES. — Pétition pour leur réunion, VI, 431. — Décret qui règle leur service, XVI, 287. — Nouveau tarif, XVIII, 100. — Décret sur cette matière, XXII, 543 ; XXIII, 84, 178 ; XXV, 339.— Autre sur leur responsabilité, XXIII, 229. — Fonds pour leur exploitation, XXV, 775. — Message et lettres des administrateurs sur ce service, XXVI, 664, 665. — Nouveau tarif sur le rapport de Ramel, XXVII, 13, 23, 26, 56, 59, 74, 92. — Projet et discussion d'un nouveau tarif, XXVIII, 330. — Adoption de la rédaction définitive de la résolution sur cet objet, 332. — Elle est approuvée, 336. — Motion d'ordre de Delaunay y relative, 433, 434. — Rapport de Bion sur leur organisation, 439. — Discussion y relative, 442, 445. — Impression d'un nouveau tarif, 474. — Motion sur le mauvais état de l'administration, 504. — Rapport et projet de Bion pour les mettre en régie ; discussion, 523, 548. — Opinion de Defrance en faveur d'une ferme intéressée, 548. — Proposition de Villers, et arrêté portant qu'il sera pris, séance tenante, une résolution sur cet objet, 577. — Discussion et impression du projet de Delaunay pour les mettre en ferme ; détermination portant que la poste aux lettres sera mise en régie intéressée, les messageries en ferme à l'enchère publique, et que la poste aux chevaux sera administrée sous la surveillance du gouvernement; résolution y conforme, 583, 584.— Elle est rejetée, 738. — Autre discussion sur le même objet, 746. (*Voyez* les articles suivants et précédents.)

POSTE AUX CHEVAUX. — Emploi de chevaux de poste pour transporter les canons à l'armée, XIII, 599. — Décret sur cette poste, XV, 500. — Autre sur son tarif, 839. — Elle est réunie aux messageries, XVI, 94. — Commission créée pour ce service, XXV, 406. —Son tarif, 545. —Nouveau tarif présenté par Ramel, XXVII, 13. — Résolution y relative, 27, 54, 59, 74. — Son approbation, 92. — Résolution pour la faire administrer sous la surveillance du gouvernement, XXVIII, 584. — Son rejet, 738. — Nouvelle résolution qui la maintient au compte de la République; elle est rejetée, XXIX, 179, 216, 245. — Rapport et résolution sur ce même service, 359. — Son rejet, 430. —Nouveau projet, 499.—Sa conversion en loi, 541.—

Réglement y relatif, 686. — Fixation du tarif, 875. (*Voyez* les articles précédents et ceux qui suivent.)

Poste aux lettres. — Avis relatif au chargement des lettres contenant des valeurs, VI, 379. — Décret sur le décachètement des lettres de rebut, 423. — Tarif de cette poste, IX, 421 ; XII, 603 ; XXIV, 659. — Décret la concernant, IX, 599. — Elle est réunie aux messageries, XVI, 94. — Arrêté relatif au chargement des assignats, XXI, 252. — Commission créée pour ce service, XXV, 406. — Établissement d'un caissier général pour sa recette, 665. — Projet d'un nouveau tarif par Ramel; son adoption, XXVII, 13, 23, 26, 56, 74, 92 ; XXVIII, 364, 367. — Nouveau tarif pour les lettres et les journaux, 476, 477. — Il est rejeté, 499. — Résolution pour la fixation en numéraire du prix de transport des lettres, 509, 513. — Elle est rejetée, 514. — Adoption aux Cinq-Cents du principe d'une régie intéressée pour ce service, 584. — Résolution y conforme, 688. — Son rejet, 738. — Autre portant qu'elle sera affermée, 823. — Elle est approuvée, XXIX, 21, 22, 25. — Son adjudication à la compagnie Anson et Masuel, 271. — Rapport sur un message du Directoire et pièces relatives aux stipulations des fermiers, 490, 493. — Analyse de ce rapport; il est attaqué par plusieurs membres, 580 *bis*. — Discussion du projet et adoption de la question préalable, 582 *bis*, 586 *bis*. — Le Directoire propose une régie intéressée, 595 *bis*. — Propositions pour en augmenter le produit, 614. — Résiliation demandée de leur bail par les fermiers, 829. — Discussion à ce sujet, 856. — Elle est prononcée, 858. — Nouvelle organisation de ce service, 858, 860, 865. — Fixation du tarif, 861, 868, 875. (*Voyez* Lettres, l'article suivant et ceux qui précèdent.)

Poste (Maîtres de). — Décret qui leur accorde le paiement de leur semestre, IV, 92. — Autre qui assure leurs indemnités, 206. — Ils demandent la réunion des messageries aux postes, VI, 431. — Décret pour le paiement d'une indemnité qui leur est due, VII, 659. — Avances qui leur sont accordées, XXIII, 567. — Secours pour soutenir leur service, XXIV, 395. — Ils sont autorisés à acheter des fourrages hors des marchés, XXVI, 106. (*Voyez* les articles précédents.)

POT (Philippe). — Soutient l'autorité des États-généraux, *Introd.*, 39.

POTASSE. (*Voyez* Chimie.)

POTEL, vigneron. — Reçoit le prix de vertu de l'Académie française, V, 524.

POTEMKIN (prince), général russe. — S'empare de Bielgorod, II, 249. — Prend Kilia-Nova ; sa jonction avec Suwarow, 289, 513. — Il s'empare de Bender, 385, 409, 465. — Lettre que lui écrit le pacha de cette ville, 441. — Il signe, de concert avec Thugut, les préliminaires de paix avec la Porte, 513. — Présent que lui offre Catherine II, III, 93. — La Pologne refuse des grains pour son armée, 277. — Son ultimatum à la Turquie, 525. — Il est nommé commandant général des Cosaques, 685. — Est créé hetman, IV, 313. — Se prépare à passer le Danube, VI, 299. — Rupture de ses négociations avec le grand-visir, 405. — Ses succès contre les Turcs, 437, 757. — Sa réponse aux propositions de la Turquie, VII, 133. — Sa lettre sur la prise d'Ismaïlow, 235. — Sa tactique vis-à-vis des Turcs, 337. — Il gagne la confiance de l'impératrice de Russie, 721. — Célébration à Pétersbourg de sa victoire à Ismaïlow, VIII, 269. — Il reçoit de nouvelles récompenses, 301. — Détails de sa mort, X, 353, 361, 409. — Il laisse une immense fortune, 697.

POTH, sergent-major au régiment autrichien Laudon-Vert. — Est condamné à mort, XXI, 176.

POTHÉE, négociant, député de Blois à la Constituante. — Veut assimiler les droits des nouveaux et des anciens prêteurs de l'État, I, 320.

POTHERIE (la). — Mise en état de siége de cette commune, XXIX, 565.

POTIER, commandant du fort de Cherbourg. — Annonce la prise d'un bâtiment anglais, XVIII, 100. — L'apparition d'une flotte ennemie et la prise d'un gros navire, 614. — Et de nouvelles conquêtes maritimes, XIX, 242, 266.

POTIER-DE-LILLE (Louis), imprimeur à Paris. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

POTIGNY-LAMAY, rentier. — Est condamné à mort, XXI, 319.

POTIN-VAUVINEUX. — Fait l'offre de 25,000 livres, XI, 616. — Annonce l'établissement de sa caisse pour l'échange des assignats, 667. — Discussion sur ses opérations, 724. — Il fait don de 100,000 livres, 727. — Idée de sa banque, 731. — Décret qui rejette les dons d'assignats qui en proviennent, XII, 29.

POTIQUET. — Est arrêté comme fabricateur de faux assignats, XIII, 529.

POTOCKI (comte Stanislas-Félix). — Notice le concernant, VI, 445. — Il parle en faveur d'une nouvelle constitution pour la Pologne, VIII, 453. — Est nommé ministre de l'intérieur, 627. — Perd sa place de général d'artillerie pour n'avoir pas prêté le serment à la constitution de Pologne, XI, 409. — Est nommé maréchal de la confédération générale sous les auspices de la Russie; son universal, XIII, 269. — Il préside cette confédération, 605. — Cite Malakowski au tribunal de ses vengeances, XIV, 21. — Affecte en Pologne le pouvoir royal, 93. — Ordonne à Larochе de sortir de Varsovie, 669. — Sa circulaire aux grandes villes de Pologne, XV, 301. — Son plan pour le nouveau gouvernement de ce royaume, 381. — Son adresse à l'armée polonaise, 455. — Il conjure Catherine de ne pas asservir la Pologne; sa lettre à Poniatowski; celui-ci le provoque en duel, 649. — Instructions qu'il reçoit de la confédération pour un traité d'alliance avec la Russie, XVI, 193, 201. — Il proteste contre le partage de la Pologne, 525. — Est nommé sénateur par l'impératrice, 549.

POTOCKI (comte Ignace), ministre de Pologne à Stockholm. — Sa réception à cette cour, III, 317. — Il est l'un des commissaires polonais chargés de traiter avec la Prusse, 341. — Son arrivée à Constantinople, 657 ; IV, 477. — Il conclut un traité d'alliance avec la Porte, VI, 757. — Rapporte de Prusse une réponse peu favorable à la Pologne, XIII, 145. — Est chargé des affaires diplomatiques de ce pays, XXI, 121. — Est confiné en Sibérie par l'impératrice de Russie, XXIII, 641.

POTON, administrateur de la Loire-Inférieure. — Est acquitté, XXI, 759, 767.

POTON, de Nantes. — Son procès au tribunal révolutionnaire, XXII, 49. — Il est acquitté, 50.

POTTIER (Charles), député d'Indre-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252. — Il fait décréter diverses liquidations, XVI, 182; XX, 694. — Et rendre un décret sur les certificats de résidence, XIX, 375. — Est élu secrétaire, XX, 22. — Fait rendre un décret en faveur des blessés du 10 août, 125. — Rend compte d'un trait de courage de Rouzaud, 513. — Fait accorder des pensions aux employés des administrations supprimées, XXI, 98. — Augmenter celle de la citoyenne Lagardie, 101. — Rendre un décret en faveur des militaires blessés, 498. — Son rapport sur les rentiers viagers de Bourbon-Conty, 535. — Il fait régler le mode de constater le décès des personnes tuées à Grenoble, XXIII, 6. — Rendre un décret sur les tribunaux militaires, 286. — Un autre pour l'installation du tribunal révolutionnaire, 309. — Un autre sur le remplacement des notaires, 310. — Fait traduire Lacroix au tribunal révolutionnaire, 329. — Et fixer les attributions du

comité de législation, 347. — Son rapport sur la famille Loizerolles, 375. —Il fait décréter le paiement, nonobstant opposition, du traitement des militaires, 412. — Et l'organisation du tribunal révolutionnaire, 413. — Son rapport sur Joseph Lebon, XXVI, 195. — Il est l'un des candidats pour la place de directeur, XXIX, 715.

POTTIER (P.), limonadier.—Est acquitté, XX, 136.

POTTIER (Louis). de Tours.—Son éloge, XIV, 366.

POTTOFEU, ex-procureur-syndic de l'Aisne. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XXII, 362. — Co-accusé dans l'affaire de Babeuf, soutient qu'il est étranger à la conspiration, XXVIII, 666. — L'accusateur national ne trouve pas de preuves suffisantes contre lui; mais il ne le regarde pas comme exempt d'imprudence et de blâme, 684. — Sa défense par Lafenterie, 711. — Il est acquitté, 717.

POUDRES. — Décret pour leur libre circulation dans le royaume, V, 42, 400. — Inquiétudes qui se répandent dans Paris à l'occasion de celles renfermées à l'arsenal, VI, 264. — Nouveau procédé pour leur fabrication, XI, 272. — Transport de 300 milliers de poudres à l'armée de Dumouriez, XIV, 358. — Décret qui permet l'importation de la poudre étrangère, XV, 685. — Mise en réquisition des matières nécessaires à leur confection, XVII, 718. — Rapport de Barère et décret sur cette fabrication, XIX, 356, 361. —Arrêté sur le même objet, 448. — Ecole d'instruction, 509, 588. — Message du Directoire pour la prohibition de la poudre à tirer, XXVIII, 252. — Propositions pour faire cesser les abus existants dans sa fabrication et dans sa vente, 341.— Restrictions apportées à ce commerce, 353.— Texte de cette résolution, 354. — Elle est rejetée, 381. — Motion pour le rapport de la loi qui défend d'avoir plus de dix livres de poudre chez soi, XXIX, 460. — Proposition de faire fabriquer deux cents livres de poudre par jour, à la tête de chaque armée, 609. (*Voyez* Paris et les articles suivants.)

POUDRES ET SALPÊTRES. — Décret sur leur fabrication et leur vente, IX, 792. — Rapport y relatif, XII, 332. — Décret concernant leur régie, XIX, 728. — Motion de lever la suspension de leur vente, XXVIII, 476. — Rapport de Pricur (de la Côte-d'Or) y relatif, 513. — Résolution provoquée par le même, 523. — Elle est discutée et rejetée aux Anciens, 577, 597, 602, 635. — Loi sur cet objet, 794, 823. (*Voyez* l'article précédent.)

Poudres et salpêtres (agence des). — Sa suppression; le comité de salut est chargé d'en organiser le travail, XXI, 218. — Ses membres se félicitent d'avoir démasqué Fabre-Dubosquet, et dénoncent Barthélemy, XXVI, 575. (*Voyez* ces noms.)

POUETTE, cultivateur à Gien. — Décret qui ordonne la restitution d'une somme qu'il avait été forcé de déposer dans une émeute, II, 85.

POUGEARD-DU-LIMBERT(François),député d'Angoulême à la Constituante. — Son rapport sur l'affaire de Lecorgne, sénéchal d'Auray, IV, 324. — Il rend compte des adjudications de biens nationaux, VII, 709. — Son rapport sur l'aliénation de ces biens, IX, 496. — Député de la Charente au conseil des Anciens, il fait annuler les élections de Tartas, XXVII, 574 — Fait rejeter la résolution qui transférait à Compiègne l'école centrale de l'Oise, 665, 668. — Son opinion sur l'élection des greffiers de paix, XXVIII, 512. — Son rapport sur le placement des tribunaux de commerce, 524. — Sa démission, XXIX, 169. — Il combat l'élection d'un cinquième député de Saint-Domingue, 180.

POUGELON (Guillin de), officier au régiment du Maine.— Est arrêté à Lyon comme chef d'un complot, VI, 642. — Décret qui ordonne de l'amener à Paris, 671. — Autre qui surseoit à sa translation à Orléans, VII, 659. — Sa belle-sœur demande sa mise en liberté, IX, 403.

POUGENS (Charles), littérateur. — Analyse de son drame de *Julie*, ou *la Religieuse de Nîmes*, XII, 196. — Sa traduction des *Voyages de G. Forster;* il en fait hommage a la Convention; éloge de son Dictionnaire français, XXII, 244, 292, 356; XXIV, 268. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Sa traduction du *Voyage de White à la Nouvelle Galles du Sud*, etc., XXIV, 368. — Il est nommé membre de l'Institut national, XXIX, 687.

POUGET, général. — Reçoit un présent de la chambre administrative de Lausanne, XXIX, 262. — Sa proclamation à Mantoue, 452.

POUILLE (la). — Défaite des insurgés de cette contrée, XXIX, 639.

POUILLY (vicomte de), député de la Meuse à la Constituante. — Est nommé commissaire conciliateur, I, 38.

POUJADE-LADEVÈZE. (*Voyez* Ladevèze.)

POUJARD-MONTDIDIER, ci-devant régisseur de l'enregistrement. — Reçoit une pension, XXIX, 132.

POUJAUD-MONTJOURDAIN, employé à la régie des domaines. — Est condamné à mort, XIX, 408*.

POUJOL (Ant.). — Est condamné à mort, XVIII, 657.

POUJOT, maréchal-des-logis. — Trait de bravoure, XIX, 570.

POULAIN, adjudant-général de l'armée du Nord. — Dénonce trois agents du conseil exécutif, et est renvoyé au comité de salut public, XIX, 21, 22.

POULAIN, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

POULAIN-BOUTTANCOURT, député de Vitry-le-Français à la Constituante. — Est élu secrétaire, VI, 432. — Annonce l'arrestation de trois officiers du régiment de Royal-Allemand, VIII, 775. — Député de la Marne à la Convention; son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253.

POULAIN-GRANDPRÉ (Joseph-Clément), député des Vosges à la Convention. — Lit le procès-verbal de la communication à Louis XVI, des pièces à sa charge, XIV, 771. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 169, 209, 253. — Il fait décréter que le département des Vosges a bien mérité de la patrie, 805. — Son opinion sur le *maximum*, XVI, 299. — Il fait rendre un décret relatif aux lettres adressées aux émigrés, 350. — Est élu secrétaire, 411. — Fait rendre un décret sur la déportation, 598. — Discute le projet de constitution, 646, 662. — Fait dispenser les habitants de Salm de verser au trésor public, l'arriéré des contributions qu'ils devaient à leur prince, XVII, 270. — Demande des secours pour le département des Vosges, 380. — Fait rendre un décret sur le partage des biens communaux, 391. — Son opinion sur le divorce, 532. —Il fait rendre un décret relatif aux opérations du balivage et du martelage, et un autre sur les réintégrations, XXIV, 488. — Annonce la soumission de Lyon au décret du 6 messidor, XXV, 147, 198.—Sa proclamation aux Lyonnais, 165. — Il rend compte de la célébration du 10 août à Lyon, 544. — Dénonce les manœuvres des terroristes et des prêtres dans cette ville, 563. — Est remplacé par Pelet (de la Lozère), 583. — Rétablit le calme dans le département de la Loire, 655. — Réélu au conseil des Anciens, vote le projet sur le complément du Corps législatif, XXVIII, 308. — S'oppose à la translation de l'école de Chaumont à Langres, 316. — Son rapport relatif au paiement des coupes de bois de l'ordinaire prochain; il est

* Le Moniteur a imprimé Roland par erreur, c'est Poujaud qu'il faut lire.

élu secrétaire, 445. — Son opinion sur l'entretien des hospices civils, 456. — Il est nommé commissaire pour la surveillance de la comptabilité, 460. — Parle sur une résolution concernant les créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 461. — Son opinion sur l'affaire de Veymeranges, 472. — Et sur la prohibition des marchandises anglaises, 474. — Il défend l'établissement du tachygraphe, 569. — Est élu président, 583. — Loue la bravoure des armées, le génie de leurs chefs et la prévoyance du gouvernement, 684. — Fait un rapport sur les états soumis par le bureau de comptabilité, 710. — Passé au conseil des Cinq-Cents, annonce, au 18 fructidor, que la patrie a couru de grands dangers, et demande la formation d'une commission de salut public, 799. — Présente divers articles d'un projet relatif à la conspiration, 808. — Fait inscrire Ramel, commandant de la garde législative, sur la liste des déportés, 809. — Ordonner la révision de la loi sur la gendarmerie; et autoriser le Directoire à rectifier les choix qu'il a faits, 812. — Provoque l'ajournement du projet de Greslier sur l'érection d'un monument à cette occasion, 819. — Fait rapporter la loi qui autorisait les administrateurs à s'adjoindre des collègues, et charger le Directoire de pourvoir à leur remplacement, 822, 823. — S'élève contre toute mesure qui pourrait ouvrir une porte aux émigrés, XXIX, 6. — Demande que l'ère républicaine soit seule relatée dans les actes, 9. — Appuie la motion de célébrer annuellement le 18 fructidor, 14. — Fait modifier la loi sur la gendarmerie, 33. — Demande la suspension de la vente des biens nationaux, 34. — Sa motion relative aux biens indivis avec la République, 35. — Il fait rapporter la loi sur la marche des troupes dans l'intérieur, 36. — Propose des mesures contre les déportés du 18 fructidor, 48. — Son rapport sur la durée des fonctions des présidents et accusateurs publics des tribunaux criminels; discussion de son projet, 59, 73, 76, 77. — Il combat celui sur les revendications des biens nationaux, 61. — Appuie celui sur la comptabilité intermédiaire, 154. — En fait adopter un sur la comptabilité arriérée, 249. — Est élu président, 250. — Dénonce un abus qui se commet à la trésorerie, 256. — Son rapport sur les postes aux chevaux, 359. — Autre sur le mode de paiement des biens nationaux, 368, 421. — Autre sur les moyens de suppléer à l'insuffisance des effets de la dette mobilisée, 453, 455. — Il fait décréter la confiscation des biens des déportés qui se seront soustraits à la loi, 471, 474, 477, 478, 479, 480. — Fait un nouveau rapport sur la poste aux chevaux, 499. — Son discours sur le dévouement des conscrits, 535. — Il appuie l'impôt sur le sel, 602 *bis*. — Son rapport sur l'administration forestière, 624. — Il combat le projet sur les hospices, 652. — Adjure tous les patriotes d'oublier leurs divisions, 669. — Son rapport sur l'organisation de la trésorerie, 683, 685, 695, 697, 699. — Son opinion sur la responsabilité ministérielle, 688. — Il propose un message au Directoire pour avoir des renseignements sur la situation de la République, 712. — Fait accepter les démissions de Merlin et de Reveilière-Lépaux, 716. Renvoyer au Directoire des pièces relatives à des dilapidations, etc.; et plusieurs dénonciations contre Schérer, 717. — Discute le projet présenté au nom de la commission des Onze, 722. — Appuie l'emprunt forcé de 100 millions, 742, 744. — Fait ouvrir un crédit de 30 millions au ministre de la guerre, 781. — Propose des articles supplémentaires à la loi sur l'emprunt de 100 millions, 784. — Fait accorder un crédit de 18 millions au ministre de la marine, 787. — S'oppose à un nouvel emprunt pour couvrir le déficit, 788, — Appuie l'envoi d'un message relativement au traité passé avec la compagnie de Rochefort, 799. — Vote pour la déclaration des dangers de la patrie, 812. — Son rapport sur le mode de recouvrer les contributions de l'an VIII, 852. — Il fait admettre les réquisitions faites dans l'Ouest, en paiement des contributions, 835. — Propose la vente des salines de l'Est, 855. — Son rapport sur une coupe extraordinaire à faire dans les futaies nationales, 856, 869. — Autre sur les dépenses de l'an VIII, 856. — Il fait accorder une indemnité aux ministres français à Rastadt, 872. — Son rapport sur le mode de recouvrement des contributions, 874, 875. — Il est exclu au 19 brumaire, 893. — Et arrêté, 901.

POULAIN-DE-LAUNAY (abbé). — Est poursuivi comme auteur d'écrits répréhensibles, III, 584.

POULAIN-MARSOLAY. — Décret en faveur de ses héritiers, XXV, 16.

POULE (Chrysostôme), prêtre. — Assassine Sieyès; est arrêté sur-le-champ et livré à la justice, XXVIII, 656. — Détails, 660. — Ses déclarations sur cet assassinat, 670. — Instruction de la procédure contre lui; il est condamné à vingt ans de fers et à six heures d'exposition, 720.

POULET (H.-J.), procureur-syndic de la Moselle. — Est condamné à mort, XX, 427.

POULET (J.-A.). — Est condamné à mort, XX, 400.

POULHARIER (J.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

POULHARIER fils, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

POULIN. — Sa lettre relative à l'opération de la cataracte faite par le citoyen Forlenze sur un septuagénaire, XXIX, 767.

POULLIN (Marie-Anne). — Est condamné à mort, XIX, 19.

POULMI (abbé). — Est prévenu d'enrôler pour les rebelles, X, 685. — Et déchargé d'accusation, XI, 43.

POULTIER (François-Martin), député du Nord à la Convention. — Fait approuver la conduite du département de l'Ain, relativement à la levée de trois bataillons de volontaires, XIV, 187. — Demande qu'il soit donné à Baptiste un uniforme complet aux dépens de la République, 434. — Son vote dans le procès du roi, XV, 164, 196, 253. — Il réclame contre la levée de la séance lors des débats sur le sursis, 259. — Demande le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 395. — Traite Lanjuinais de contre-révolutionnaire, 415. — Fait rendre un décret sur les blessés du 10 août, 627. — Son rapport sur la suspension de Puthod, 792. — Il interrompt Brissot dans sa justification, et l'accuse de complicité avec Dumouricz, XVI, 54. — Sa motion relative aux accusations dirigées contre Stengel et Lanoue, 125, 127. — Il fait exclure des armées les femmes inutiles à leur service, 270. — Organiser la gendarmerie chargée de la police des camps, 271. — Et les légions belge et liégeoise, 350. — Apostrophe Guadet, 550. — Fait décréter qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre Chazot, 691. — Lever la suspension du général Belmont, 708. — Et décréter la levée de trente mille hommes de cavalerie, 759. — En mission dans les Bouches-du-Rhône, il donne des détails sur la situation de Marseille, et sur l'acceptation de la constitution dans le département de Vaucluse, XVII, 580. — Annonce une victoire sur les Marseillais, 508. — Ecrit que la constitution a été brûlée à Toulon par le bourreau, 556. — Transmet des traits d'héroïsme pendant la révolte de Marseille, 700. — Dénonciation contre lui, XVIII, 286. — Il parle en faveur de Bernard, 471. — Arrête la démolition des fortifications d'Avignon, 494. — Rend compte de sa

mission dans le Midi, 536. — Fait décréter l'arrestation de faux témoins dans l'affaire des troubles de Beaucaire, 574. — Et fixer l'uniforme des vétérans, 585. — Propose le rapport du décret de licenciement des hussards de la liberté, XIX, 5. — Est accusé d'opprimer Moreau, 198. — Fait décréter la démolition des châteaux-forts de l'intérieur, 368. — Et fixer le traitement des officiers hollandais des corps francs, 494. — Citation de sa nomination de Courbis, comme maire de Nîmes, 676. — Il fait rendre un décret relatif aux gendarmes licenciés à l'armée du Rhin, XX, 75. — Un autre pour l'amalgame de plusieurs divisions, 749. — Un autre sur les militaires dont les équipages ont été pris par l'ennemi, XXI, 326. — Annonce qu'un officier municipal a voulu l'arrêter, 339. — Ses accusations contre Lebon, 376. — Son opinion sur l'organisation des comités, 452, 549, 659. — Et sur la pétition des frères Renault, 528. — Il annonce la découverte de la carte générale de la Belgique, 550. — Annonce de ses discours décadaires, XXII, 232. — Son rapport en faveur des départements du Nord ravagés par l'ennemi, 611. — Il combat la suppression des franchises de Dunkerque et autres ports, XXIII, 186. — Son rapport sur la salle des séances de la Convention, 231, 355. — Autre sur le canal de Saint-Quentin, 307. — Il est envoyé à l'armée d'Italie, 318. — Annonce que les terroristes d'Arles s'organisent en bataillons, XXIV, 44. — Rend compte du patriotisme de l'armée d'Italie; dénonce Granet, etc., 302. — Est retenu dans Toulon par les rebelles; décret qui le rappelle et annule ses pouvoirs, 587. — Il parle contre Lebon, XXV, 184. — Demande l'admission à la séance du maire de Lyon, 255. — Discute le projet de constitution, 511, 512. — Demande l'examen de la conduite de Menou, XXVI, 118. — Son opinion sur les mesures proposées contre les rebelles de vendémiaire, 156. — Réélu au conseil des Anciens, il rend compte de sa mission dans la Haute-Loire, 575. — Ecrit à son collègue Chambon d'arrêter les assassinats du Midi, 668. — Son opinion sur le mode de remplacement des juges, 702. — Et sur la nomination des officiers municipaux non élus, XXVII, 11. — Il combat la résolution relative à l'embauchage, 46. — Appuie la création d'un ministère de la police, 133. — Et la formation d'une troisième section au tribunal criminel de la Seine, 199. — Son opinion sur la loi du 9 floréal, 314. — Sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 516. — Sur l'examen des réclamations faites contre les arrêtés des députés en mission, 587. — Sur le complément du Corps législatif, XXVIII, 300. — Son rapport à ce sujet, 308. — Il est appelé en témoignage dans l'affaire de Messonnier, 367. — Combat les sept résolutions sur les monnaies, 506. — Rédacteur du journal dit l'*Ami des Lois*, est dénoncé par Bérenger, par le conseil d'administration du 3e régiment d'artillerie et par les administrateurs de la Haute-Saône, comme provocateur à l'assassinat des députés, et calomniateur impudent, 755, 762, 771. — Combat la déportation en masse des nobles, XXIX, 42. — Se plaint du silence du gouvernement sur la conspiration royaliste, 109. — Déclare n'être pas l'auteur de la *Pétition des Rois de l'Europe*, 262. — Est nommé chef de brigade de la gendarmerie, 286. — Réélu par le département du Pas-de-Calais, son opinion sur la liberté de la presse, 711.

POUPART (J.), canonnier. — Terrasse un Autrichien, XIX, 58.

POUPART-BEAUBOURG (Jean-Baptiste), ex-écuyer, administrateur et inspecteur-général du doublage de la marine. — Se déclare seul coupable dans l'affaire de Varnier, X, 448, 458. — Est incarcéré comme suspect, XVIII, 129. — Et condamné à mort, XIX, 644.

POURAILLER, chef de brigade. — Dissipe un rassemblement fanatique à Lugo, XXVIII, 364. — Est tué à Salo, 384.

POURET-ROQUERIE, député de la Meurthe au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur la conservation des hypothèques, XXIX, 582 *bis*, 593, *bis*, 594 *bis*. — Il fait proroger le délai accordé pour renouveler leurs enregistrements, 602 *bis*. — Son rapport sur le mode de responsabilité des agents hypothécaires, 612, 614. — Il est élu secrétaire, 716. — Son rapport sur la confection de tables hypothécaires, 803.

POURRAT. — Est décrété d'arrestation, XVII, 302. — Et condamné à mort, XXI, 192.

POUS, curé de Mazamet, député de Toulouse à la Constituante. — Proteste contre sa comparution à l'Assemblée, I, 115. — Prête le serment civique, VII, 26.

POUSSIELGUE. — Est nommé commissaire des revenus nationaux, XXV, 330.

POUSSIN (du Morbihan). — Refuse la place de juge au tribunal révolutionnaire, XVII, 6.

POUSSINGUE, ex-secrétaire de la légation française de Gênes. — Est nommé ministre des affaires étrangères de la Cisalpine, XXIX, 85.

POUTRAIN, député de Flandres à la Législative. — Son opinion contre l'inviolabilité du roi, IX, 124.

POUTRE. (*Voyez* Lepoutre.)

POUVEREAU, chef de bataillon. — Sa lettre sert de base au rapport sur les élections de Marseille, XXVIII, 393.

POUVOIRS. — Discussion et décret sur leur séparation, I, 384, 503; IX, 342. — Débats sur le titre des pouvoirs publics, 361. — Leur division, 366. — Réflexions à ce sujet, 515. — Motion contre les écrivains qui provoquent l'avilissement des pouvoirs, XIII, 77. — Discussion sur leur distribution dans la Convention; opinions pour et contre leur séparation, XV, 681. (*Voyez* Convention.) — Discussion sur la poursuite du crime d'usurpation de pouvoirs, XXIV, 422. (*Voyez* Arbitraire.)

POUVOIR EXÉCUTIF. — Réside dans les mains du roi, I, 503. — Décret qui règle les formes de ses actes, 533. — Discussion sur son droit de faire des proclamations et des réglements, 537. — Il n'aura que la sanction de la création des offices, 539. — Discours de Dédelay sur le mode de sa correspondance avec le Corps législatif, V, 47. (*Voyez* Constitutions, Monarchie, etc.) — Lors de la fuite du roi, il est confié aux ministres, VIII, 748. — Son organisation constitutionnelle, IX, 411; XVI, 662; XXV, 335, 339, 345, 348, 358, 569. — Décret qui déclare coupables de lèse-nation ceux de ses agents qui prendraient part au congrès des puissances étrangères, XI, 119. — *Du pouvoir exécutif dans les grands Etats*, par Necker, XIII, 212. — Mise à sa disposition de la gendarmerie à cheval, 609. — Il pourra conférer les grades de maréchal-de-camp et de général d'armée, 610. — Propositions diverses tendant à le faire exercer par la Convention, XVI, 47. — Isnard propose de le confier à un comité, 57. (*Voyez* Comité de salut public.) — Nomination de ses agents auprès des administrations, XXV, 324. — Hommage du répertoire de ses actes, XXVII, 446, 448. (*Voyez* Directoire et Constitutions).

Commissaires du pouvoir exécutif. — Leurs fonctions par rapport aux assemblées et aux élections du peuple, III, 734, 735. — Ils sont chargés de tenir la main à l'exécution des lois, IV, 724. — Décret concernant ceux près les tribunaux, VII, 765. — Autre relatif aux décisions de ses tribunaux de district sur leur nomination, VIII, 615. — Leur suspension, XIII, 425; XIV, 260. — Limitation de leurs pouvoirs, XIII, 707. — Ils sont tous rappelés à l'exception de ceux pour

le service militaire, XIV, 32, 575. — Instruction que leur adresse le Directoire exécutif, XXVI, 618, 625, 635. —Fixation du traitement de ceux près les tribunaux, XXVII, 38. — Ils sont substitués aux procureurs-généraux-syndics des districts dans les actions judiciaires, 176, 187. — Message et décret relatifs à leur résidence, 179, 359, 366. — Arrêté concernant leurs fonctions, 457. — Fixation du mode de leur remplacement près les tribunaux de police correctionnelle, 583. — Ils sont chargés de faire mettre à exécution les jugements criminels, XXVIII, 193, 217.— Augmentation du nombre de leurs substituts, 230.—Injonction qui leur est faite de poursuivre les notaires en retard sur le dépôt de leur répertoire, 250. — Motion pour une loi sur les délits dont ils pourraient être coupables, 310 ; XXIX, 271. — Autre relative à leur costume, 112. — Lettre du ministre de l'intérieur sur la surveillance qu'ils doivent exercer pour assurer le repos public, 502. — Décret concernant le traitement de ceux près les tribunaux, 617.— Circulaire du ministre de l'intérieur relative à leurs fonctions, 633.

POUVOIR JUDICIAIRE.— Adoption de l'article y relatif, I, 504.— Rapport de Thouret sur cette matière, III, 283. — Son organisation constitutionnelle, IX, 513, 597 ; XXV, 364, 372, 513, 514, 518, 571. (*Voyez* Ordre judiciaire, Codes, Tribunaux, etc.)

POUVOIR LÉGISLATIF.—Son organisation, I, 527.— Il reçoit de la constitution l'initiative des lois, 537.— La création et la substitution des offices, 539. (*Voyez* Assemblées, Convention et Corps législatif.) — Son organisation constitutionnelle, IX, 367.— Répertoire de ses lois et actes, XXVII, 446, 448. (*Voyez* Assemblées, Convention et Corps législatif.)

POUYET, de Bayonne. — Renseignements demandés au Directoire sur sa soumission du domaine national appelé *Bois-Louis*, XXIX, 535.

POVEROL, officier du 20e régiment. — Est décrété d'accusation, XI, 35, 40.

POWYS, membre des communes d'Angleterre.— Son discours sur l'acte du test, III, 714. — Il approuve le traité fait avec la Sardaigne, XIX, 498.

POYET, architecte. — Est préposé à la démolition de la Bastille, I, 588. — Sa lettre relative aux préparatifs de la fédération, IV, 690. — Son projet de construction d'une place dédiée à la nation, VIII, 542. — Il déclare n'avoir pas coopéré aux travaux du Champ-de-Mars, IX, 278. — Son plan d'un Vauxhall aux Champs-Élysées, XXVIII, 429. — Il propose d'ériger à Paris un monument à la paix, XXIX, 117, 134.—Ajournement d'un projet qui lui concède, à cet effet, le terre-plein du Pont-Neuf, 305.

POZZO-DI-BORGO (Charles-André), député de Corse à la Législative. — Attaque le rapport de Gorguereau contre les pétitions, XI, 310. — Demande qu'on encourage la pêche du corail, XII, 474. — Son rapport sur le remplacement des officiers du régiment de Salis-Grisons, 745.—Il fait autoriser le roi à repousser par la force tout ennemi déclaré, XIII, 160. —Demande compte de l'état de l'armée du Rhin, 163.

PRACOMPTAL, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 328.

PRADEL, membre de la société des Jacobins. — Envoie l'oraison funèbre de Gasparin, XVIII, 553.

PRADELLE, lieutenant-colonel à l'armée des Pyrénées Orientales. — Refuse de signer la capitulation de Bellegarde, XVII, 318.

PRADES. — Invasion de cette place par les Espagnols, XVII, 398. — Elle est prise par les Français, XVIII, 8.

PRADIER, commissaire du Directoire près le département de Jemmapes.—Réclame contre quelques erreurs insérées dans le *Moniteur* sur ce département, XXIX, 594. — Elu membre du conseil des Cinq-Cents, est accusé d'avoir asservi l'assemblée électorale ; ajournement de son élection, 682. — Pièce établissant qu'il n'a pas l'âge exigé par la Constitution, 685. — Il envoie sa démission, 720.

PRADT (abbé de), député de Caux à la Constituante. — Propose de laisser aux moines, restant dans le cloître, l'usage du mobilier, III, 651.

PRAGMATIQUE-SANCTION. — Dispute y relative, *Introd.*, 38.

PRAGUE. — Fête dans cette ville pour le couronnement de l'Empereur, IX, 657, 717, 757, 789. — Insurrection contre les juifs, XIV, 425. (*Voyez* Bohême, Autriche.)

PRAINFFORT (le major). — Rapporte en Angleterre des nouvelles de la Jamaïque, XXVIII, 529.

PRAIRE-MONTAUT (Joseph), dit Vermanton, député de la Loire au conseil des Cinq-Cents. — Vote en faveur du projet de Dubois-Crancé sur l'impôt en nature, XXVIII, 263. — Fait prononcer sur les difficultés relatives aux successions des prêtres déportés, 396. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Et défendu par Lecoulteux, XXIX, 481.—Mesures pour l'exécution du décret précédent, 763.

PRANGEY (P.-A.), commis d'habillement. — Son procès, XX, 191. — Il est acquitté, 203.

PRASLIN (comte et duc de). (*Voyez* Choiseul.)

PRAT. — Rapport du décret qui l'autorisait à lever une légion, XIII, 655.

PRAT-BERNON et sa femme. — Rapport d'un décret rendu en leur faveur, XXV, 220.

PRÉAUDEAU-CHEMILLY. — Justifie le lieutenant de police Lenoir d'avoir trempé dans le pacte de famine, VIII, 51.

PRÉAULX. — Arrestation de cet aventurier sous le nom de *Damas*, VII, 418.

PRÉCY, député de l'Yonne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 210, 253.

PRÉCY (ex-comte de), commandant à Lyon pendant le siége. — Annonce de sa mort, XVIII, 185. — Son évasion est reprochée à Dubois-Crancé, XXI, 201. — Il est excepté des mesures demandées en faveur d'habitants de Lyon, XXIII, 240. — Gaston demande s'il profitera de l'annulation des mises hors la loi, XXIV, 192. — Il arrive à Lausanne, 249.—Son retour à Lyon, 345. — Démenti de sa présence dans cette ville, 478. — Il est l'un des habitués de la cour de Vérone, XXVII, 241.—Est désigné par Duverne-de-Presle comme l'un des agents de Louis XVIII dans l'intérieur, XXVIII, 804. — Conférence à Augsbourg entre lui, Pichegru et Dandré, XXIX, 804.

PRÉDICANT (Louis-Dominique-Augustin), notaire à Paris. — Est condamné à mort, XIX, 572.

PRÉDICATEURS. — Sont astreints au serment, VII, 315.

PRÉFELN. (*Voyez* Goupil-Préfeln.)

PREFETS APOSTOLIQUES dans les colonies. — Décret qui supprime ces délégués du pape, XIII, 664.

PREGAUX, ex-domestique. — Est condamné à mort, XXI, 119.

PREISS (baron de), général d'artillerie autrichien, et aide-de-camp du prince Eugène de Savoie. — Sa mort, XXVIII, 577.

PREISSA, aide-de-camp. — Son éloge, XII, 287.

PRÉJUGÉS. — *Les Préjugés détruits*, par Lequinio, XIV, 798.

PRELON. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 598.

PRÉMONTRÉ (abbaye de). — Décret sur son aliénation, XXII, 539.

PRENGUEN (Finistère). — Projet d'égorger le poste y établi, XXV, 10.

PRÉS. — Rejet d'un projet tendant à y interdire l'usage de vaine pâture, XXVIII, 392. (*Voyez* Agriculture, Pâturages, etc.)

PRESBOURG. — Arrivée dans cette ville de la couronne de Hongrie, III, 637. — Léopold II y est couronné, VI, 513.

PRESBYTÈRES. — Sont consacrés à des établissements de charité et d'instruction publique, XVIII, 431. — Motion de ne pas vendre leurs jardins, XXIII, 20. — Rapport sur la vente de ces édifices, 367. — Motion pour l'adjudication de ceux sonmissionnés, XXVIII, 332. — Rapport et projet de confirmer leurs ventes, à la charge d'y laisser les établissements qui les occupent; ordre du jour et renvoi à une commission du projet de les déclarer tous aliénables, 477. — Présentation de ce projet, 521. — Sa discussion et son renvoi aux commissions, 628. — Pétitions de diverses communes pour conserver les leurs, 727. — Reproduction du projet précédent; débats et résolution à la suite, qui surseoit aux ventes et adjudications de ces biens, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur les écoles primaires, 756, 758. — Son approbation, 823.

PRESCRIPTIONS. — Les droits féodaux rachetables y sont soumis, III, 454. — Décret qui suspend pendant cinq ans celles contre la nation, IX, 12.

PRÉSÉANCE. (*Voyez* Cérémonies publiques.)

PRÉSIDENTS de Départements et de Districts. — Sont éligibles aux places de juges, à la charge de l'option, V, 692. (*Voyez* Administrations, Départements, etc.)

PRESLE (André de la), électeur. — Sa mission à Compiègne, I, 608, 612.

PRESLE (la) (Saône-et-Loire). — Décret relatif à la convocation de l'assemblée primaire de cette commune, IV, 472.

PRESSAC DE LA CHAGNAYE, curé de Saint-Gaudens. — Fonde un prix d'agriculture, III, 684. — Eloge de son patriotisme, IV, 452.

PRESSAVIN, député de Rhône-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253. — Il est dénoncé aux Jacobins, XVII, 702. — Est exclu de cette société, 729. — Fait décréter l'examen de la conduite d'Héron, XVIII, 695. — Publie une notice sur Challier, XXIII, 555. — Dénonce des agioteurs qui ont exposé en vente du pain à 22 francs la livre, XXIV, 452. — Apostrophe des pétitionnaires de la section de l'Observatoire, XXV, 389. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, fait adopter un projet sur les opérations des assemblées primaires et communales du Rhône, XXIX, 389.

PRESSE. — Ecrit sur sa liberté, par Mirabeau, *Introd.*, 585. — Arrêts du conseil pour la comprimer, I, 25. — Elle est proclamée, 380. — Demande de sa répression et ordre du jour, II, 32, 448. — Débats sur cet objet à l'occasion de divers libelles; demande d'un réglement, III, 115. — Rapport de Sieyès sur sa liberté, 180, 185. — Elle est restreinte en Bohême et en Hongrie, 450. — Base de sa législation, IV, 543. — Décret pour la répression de ses délits, V, 297. — Débats y relatifs, 454. — Observations sur la saisie d'une imprimerie, VI, 686. — La liberté de la presse est restreinte en Danemarck, 717. — Lettre de Condorcet en sa faveur, IX, 286. — Ecrit sur ce sujet, par Lanthenas, 291, 384. — Articles sur les délits commis par cette voie, 461, 467. — Demande de révision des lois y relatives, XII, 643. — Ordonnance de la confédération générale de Pologne sur cet objet, XIV, 289. — Sa liberté est consacrée par la relaxation de Nicole, journaliste, arrêté comme ennemi de la chose publique, XV, 330. — Et invoquée à propos de la dénonciation contre Marat, Gorsas, Brissot et autres, 654. — Cassation de tout arrêté des députés en mission tendant à l'entraver, XVI, 478. — Décret sur la propriété des ouvrages publiés par la voie de la presse, XVII, 176. — Sa liberté est réclamée par Danton aux Jacobins, XIX, 168. — Et proclamée après le 9 thermidor, XXI, 413. — Débats en sa faveur, 511, 530, 534, 546, 561, 577, 578. — La Convention demande un rapport pour assurer sa garantie, 558. — Décret en conséquence présenté par Fréron; discussion et renvoi aux comités, 603, 652. — Débats sur ce sujet aux Jacobins, 697. — Adresse contre cette liberté, XXII, 132. — Bentabolle la réclame pour les députés, en signant leurs écrits, 460. — Motion de Jean-Bon-Saint-André tendant à ce que le gouvernement n'exerce aucune censure sur la presse, XXIV, 357. — Analyse, par Trouvé, de l'opinion de Camille Desmoulins sur cette matière, 645. — Articles constitutionnels sur sa liberté, XXV, 520, 576. — Demande contre les royalistes d'une loi qui se concilie avec cette liberté, XXVI, 54. — Rapport pour en classer et réprimer les délits, 680, 681. — Motion sur cet objet; injonction à la commission de faire son rapport, XXVII, 525. — Demande d'une loi répressive contre la licence des écrivains, 536. — Article de Lenoir-Laroche sur la liberté de la presse, 617. — Discussion sur la commission chargée de s'en occuper, 647. — Autre sur cette liberté, et ordre du jour sur sa limitation, 695, 698, 706, 710, 714; XXVIII, 12, 17, 26, 41. — Projets pour la répression de ses délits, présentés par Daunou, 498. — Observations y relatives, 501, 503, 504. — Rapport du même et discussion de ses projets, 504, 505, 506, 507, 508, 511, 512, 515, 516. — Impression du projet de Chasset sur le même objet, et adjonction de son auteur à la commission, 543. — Continuation de la discussion; rejet de la proposition de fermer les tribunes aux journalistes, et envoi d'un message concernant les écrivains qui ont provoqué les conspirations, 556, 558, 562. — Discours et projet de Siméon tendant à punir les imputations dont il n'y a pas de preuve écrite, 566. — Suite de la discussion; adoption de ce projet, et renvoi de celui de Chasset à la commission, 569. — Discussion du quatrième projet rédigé par Siméon; débats sur l'action contre les citations d'écrits calomnieux; il est adopté, sauf quelques articles renvoyés à la commission, 577. — Arrêté portant qu'il sera fait un rapport sur le mode de traduire à la police les députés calomniateur, 579. — Portalis propose aux Anciens le rejet des mesures précédentes, 668. — Texte de son rapport; discussion et rejet de la résolution à l'unanimité, 685. — Arrêté pour la formation d'une commission chargée de présenter un projet de loi répressive des délits de la presse, 772. — Elle est mise, an 18 fructidor, sous la main du gouvernement, 796. (*Voyez* Journaux.) — Etablissement, en Russie, de la censure de la presse, et suppression de la plupart des imprimeries, XXIX, 299. — Motion pour la répression des abus de la presse, et nomination d'une commission spéciale, 326. — Rapport et projet de Berlier à ce sujet; prorogation de la loi qui met la presse sous la main du gouvernement, 356, 358, 359. — Discours sur la nécessité de s'occuper d'une loi répressive de ses délits, 521. — Ajournement indéfini, 540. — Motion tendant à faire prononcer sur le projet y relatif; débats et arrêtés pour le mettre à la discussion, 688. — Baudot attribue la tiédeur de l'esprit public à l'oppression sous laquelle elle gémit, 704. — Rapport de Berlier sur sa liberté; discours pour et contre, 708, 710, 711. — Rapport de l'article 35 de la loi du 19 fructidor; suite de la discussion, 712. — Adoption du projet de Berlier, 769. — Renvoi par les Anciens à une commission spéciale, 715. — Délai réclamé par Garat pour faire son rap-

port, 720. — Texte de ce rapport, 733, 736.—Discussion y relative, 739, 745, 746, 751.— Fin, et rejet de la résolution, 751.—Rapport de l'article 35 de la loi du 19 fructidor, qui met les presses sous la censure du Directoire, 752, 755, 766. — Demande d'une loi répressive, 755, 782, 783. — Discussion au Corps législatif batave sur le même objet, 778. — Arrêté portant qu'il sera présenté, sous trois jours, un travail sur la liberté de la presse, 803, 804. (*Voyez* Ecrits, Journalistes, Journaux, Calomnie, etc.)

PRESTAT, chef de bataillon.—Est cité par Hardy, XIX, 70.

PRÊT A INTÉRÊT. — Discussion y relative, II, 3, 4. — Décret qui l'autorise, 5.

PRÉTOT. — Est chassé des Cordeliers, XIX, 726. — Y est réadmis, 735. — En propose l'épuration, XX, 70.

PRÊTRES. — Lettre en leur faveur, III, 23.—Demande de suspendre leur ordination, IV, 173. — Décret pour le traitement des titulaires ecclésiastiques, V, 109. — Article contre le célibat des prêtres, VI, 136. — L'un d'eux réclame contre sa destitution, 431. — Serment à prêter par eux, VII, 29, 39, 43. — Lettres et déclarations sur ce serment, 55, 59, 85. — Réduction des impositions des ecclésiastiques, 69. — Paiement d'un semestre à ceux pauvres et infirmes, 91. — Remplacement d'un grand nombre d'entre eux, 228, 235, 245, 345; VIII, 137. — Décret et rapport sur leur contribution patriotique, VII, 267, 365. — Ils sont exemptés du service personnel de la garde nationale, 537. — Décret pour la confection des listes de ceux qui ont ou n'ont pas prêté le serment, 613. — Admission à ce serment de ceux non remplacés, 653. — Lettre du ministre de l'intérieur sur leur traitement, VIII, 305.— Poursuites décrétées contre ceux qui continueraient leurs fonctions après leur remplacement, et privation de leur traitement pour ceux qui rétracteraient leur serment, 703, 709. — Débats sur leur traitement, IX, 354, 360. — Demande de mesures pour qu'ils se renferment dans les limites de leurs devoirs, 459. — Décret sur leurs pensions de retraite et de secours, 466; X, 14. — Motion de conserver leur traitement à ceux qui se marieront, 154. — Lettre sur leurs dissensions, 166. — Abolition du costume ecclésiastique, XII, 63. — Proposition pour la suppression des corporations ecclésiastiques, et discussion à ce sujet, 245. — Décret qui conserve leur traitement aux prêtres pensionnés ou salariés, lors même qu'ils se marieront, XIII, 349. — Ils sont accusés de conspirer dans Paris pour sauver Louis XVI, XV, 67. — Ouvrage en faveur de leur mariage, 135. — Leurs manœuvres dans la Belgique contre la révolution française, 434.—Décret pour leur désarmement, 799. — Pétition tendante à leur exclusion des places publiques, XVII, 8.—Déportation des évêques qui s'opposeraient à leurs mariages, 183. — Motion d'exclure ceux non mariés des fonctions publiques, 375. — Décret qui annule toute destitution ayant leur mariage pour cause, 381. — Mesures prises contre eux dans la Somme, 609; XVIII, 48. — Brûlement des lettres de prêtrise remises à Cambon, 331. — Arrestation des prêtres dans la Charente, 338. — Pensions accordées à ceux qui se sont déprêtrisés, 348. — Registres ouverts pour recevoir les renonciations des prêtres à leur culte, 365. — Motion aux Jacobins et réflexions contre leur salaire, 366, 367. — Abjurations du clergé de Paris et de plusieurs députés à son exemple, 368. — Autres abjurations, 372, 380, 381, 387, 400, 401, 403, 440, 441, 445, 446, 463, 466, 471, 479, 488, 523, 551. — Décret ordonnant qu'elles seront déposées au comité d'instruction publique et traduites en langues étrangères, 384. — Secours accordés aux prêtres qui abdiquent, 396, 492. — Motion de les faire arrêter tous, 410. — Arrêté de la commune de Paris sur la forme de leurs passeports, 466. — Ceux mariés ne sont sujets ni à la déportation ni à la réclusion, 480. — Motions contre eux à la Commune et aux Jacobins, 506, 507. — Article sur les prêtres et sur les moines, 539. — Écrit intitulé : *Des prêtres salariés par la nation*, 557. — Suppression des pensions accordées aux ecclésiastiques qui avaient moins de vingt-quatre ans, 644. — Arrêté qui exclut les prêtres des Jacobins, 667. — Rappel des députés ex-prêtres envoyés en mission; rapport de ce décret, 688. — Robespierre s'oppose à l'exclusion des prêtres des Jacobins, 691. — Plaintes contre leur affluence à Fribourg, XIX, 441. — Motion de les arrêter tous jusqu'à la paix, 658. — Ils sont exclus de la société populaire d'Orléans, XX, 309. — Décret pour la réclusion des infirmes et des sexagénaires, 442. — Proposition de Vadier de les chasser de la République, 504. — Ils sont exclus des fonctions publiques; suspension de ce décret, XXI, 384. — La société de Marseille invite la Montagne à sévir contre eux, 651. — Motions aux Jacobins pour leur déportation, 705. — Réflexions en leur faveur, XXII, 185. — Perrin (des Vosges) les poursuit dans les départements où il est en mission, 609. — Ils conspirent à Orméa contre les Français, XXIV, 361. — Motion de les exclure des fonctions publiques, XXV, 410. — Dénonciation de leurs manœuvres à Lyon, 563. — Révolte dans le département de la Loire excitée par un prêtre, 655. — Message proposant le paiement de ceux de la Belgique en bons applicables à l'acquisition de biens nationaux, XXVIII, 310. (*Voyez* Belgique.) — Demande de leur expulsion de la Suisse, 362. — Dénonciation de l'incarcération de ceux qui ont prêté serment à la République, 417. — Motion de maintenir la loi du 3 brumaire en ce qui les concerne, 476. — Arrêté portant qu'il sera présenté un plan de législation générale à leur égard, 478. — Proclamation de Bonaparte en faveur de ceux qui sont en Italie, dans le territoire occupé par l'armée française, 589. — Darracq les accuse de l'assassinat de Sieyès; il prétend que les assermentés sont les instruments du prétendant, 660. — Renvoi à une commission de la plainte sur l'arrêté du Directoire, qui exige de ceux de la Belgique une déclaration de fidélité aux lois de la République; texte de cet arrêté qui les assujettit au serment ordonné par les lois des 17 juin 1791 et 7 vendémiaire an IV, 719. — Motion de Baraillon contre eux; Jean Debry dénonce leurs manœuvres pour inspirer la haine de la révolution, XXIX, 40.—Lettre du ministre de la police aux administrations pour avoir la liste de ceux qui sont un sujet de trouble et de discorde, 43. — Mesures provoquées contre ceux qui ont cessé leurs fonctions après le 18 fructidor, 55. — Ils excitent des troubles en Suisse, 634. — Plaintes au sujet de la persécution qu'ils cherchent à susciter contre les théophilantropes, 721. (*Voyez* Clergé, Cultes, Religieux, Pensions ecclésiastiques, et les articles suivants.)

PRÊTRES INSERMENTÉS, perturbateurs réfractaires, et comme tels, déportés ou émigrés.— Lois pour leur remplacement, VII, 29, 39, 43, 62. — Rapport et décret sur leurs pensions de retraite, 332. — Arrêté du département de Paris sur l'exercice de leur culte, VIII, 126, 163, 171, 302. — Sa lettre au roi à leur sujet, 170. — Adresse du département de l'Aube sur les faveurs qui leur sont accordées, 301. — Leurs manœuvres à Lille, 506. — Troubles qu'ils excitent dans le Bas-Rhin; mesures prises contre eux, IX, 154, 158. — Leurs manœuvres dans les Pyrénées-Orientales, 250. — Proposition et discussion de diverses mesures répressives contre eux, 305,

389, 668 ; X, 186, 187, 196, 215, 222, 226, 230, 253, 284. — Arrêté du département de la Vendée les concernant, IX, 341. — Dénonciation de leurs intrigues, X, 56, 120, 233. — Ils excitent une insurrection à Montpellier, 137. — Leurs menées dans le département de Maine-et-Loire, 307. — Ils agitent Caen, 350, 355, 356, 373. — Projet de François de Neufchâteau pour la répression des troubles qu'ils excitent; sa discussion et son adoption, 387, 388, 396, 400, 403, 406, 414, 433, 448, 449, 467, 470, 496. — Adresses approbatives des mesures prises contre eux, 459, 585, 764. — *Veto* sollicité à ce décret par le département de Paris, 570, 606, 611. (*Voyez* son article.) — Le roi déclare qu'il l'*examinera;* motifs de cette détermination, 669; XI, 201. — Mesures prises contre ces prêtres dans la Loire-Inférieure, 682. — Grossière supercherie employée par eux dans Maine-et-Loire, 711. — Plaintes contre leur audace depuis le *veto*, XI, 254. — Nouvelle discussion sur les troubles excités par eux, 311, 315, 316. — Mesures prises contre eux par les départements des Landes, de Loir-et-Cher, de la Meurthe et du Bas-Rhin, etc., 379, 504; XII, 194, 282, 736. — Lettres de Roland contre leurs menées, 129, 282, 390. — Troubles excités par eux; motion de les déporter, 200. — Rapport sur les moyens d'extirper leur fanatisme, 225. — Correspondance entre eux et Bonnal, 239. — Rapport et projet de Français (de Nantes) contre ces perturbateurs; débats y relatifs et décret à la suite, qui ordonne la déportation de ceux non assermentés et qui en détermine le mode, 304, 377, 403, 406, 475, 478, 482, 490, 560; XIII, 464, 465, 515, 540. — *Veto* du roi sur ce décret, XII, 703. — Adresse contre ce *veto*, 734. — Mesures pour réprimer les troubles occasionnés par eux, 786. — Décret sur la délivrance de leurs passeports, XIII, 724. — Souscription en faveur de ceux réfugiés à Londres, XIV, 9, 425. — Cédule du roi d'Espagne les concernant, 597. — Décret qui confisque leurs effets mobiliers, saisis en pays étranger, 651. — Ils conspirent à Paris en faveur de Louis XVI, XV, 67. — Leurs rassemblements à Lyon, 226. — Déportation de ceux de la Corse, 299. — Débats sur un jugement du tribunal d'Amiens et décret qui autorise les visites domiciliaires pour saisir les réfractaires, 558. — Ils sont accusés des troubles de Nantes, 724. — Ceux déportés, rentrés, qui seraient arrêtés huit jours après la publication de la loi, seront exécutés dans les vingt-quatre heures, 742. — Ils sont accusés de manœuvres dans la Haute-Loire, 839. — Marchent à la tête des rebelles de la Vendée, XVI, 356, 430. — Président aux massacres commis par eux, 518. — Excitent une insurrection dans la Lozère, 545. — Fanatisent les Vendéens, 658. — Sont exclus de toutes fonctions publiques, 550. — Et dénoncés par Chaumette, 597. — Décret qui déclare chefs de rebelles ceux qui sont dans l'armée vendéenne, XVII, 53. — Mode d'exécution du décret qui ordonne la déportation des réfractaires, 212. — Arrestation de soixante-quatre d'entre eux, 609. — Décret concernant ceux sujets à la déportation, XVIII, 184. — Un grand nombre d'entre eux sont submergés dans la Loire, 541, 670. (*Voyez* Carrier et Nantes.) — Décret sur l'exécution des jugements rendus contre eux, XIX, 488. — Rapport sur la confiscation de leurs biens, 694. — Ceux émigrés quêtent des secours en Hollande, XX, 261. — Décret interprétatif concernant les déportés, 441. — Ils sont expulsés de Turin, 593. — Décret sur la cessation des usufruits reposant sur la tête des réfractaires, au cas de mort naturelle, XXI, 74. — Ils sont dénoncés à la société des Jacobins, 91. — Décret sur les biens indivis avec eux, 553. — Ils excitent l'insurrection sur les frontières du Gard et de l'Ardèche, 798. — Décret pour l'exécution de la loi sur leur déportation, 799. — Application de cette mesure à deux cents d'entre eux dans la Meuse, XXII, 427. — Ils sont poursuivis dans le Gard, l'Hérault et l'Aveyron, 609. — Motion d'arrêter ceux qui se trouveront dans les lieux où il éclatera des émeutes, 634. — Ils sont jetés par l'Angleterre sur les côtes de Bretagne; Boursault les fait arrêter, 682. — Boissy réclame des mesures contre ceux qui agitent l'Ardèche, 701. — Décret contre ceux rentrés, XXIII, 166, 183, 195. — Autre concernant ceux émigrés, 376. — Mesures prises contre eux par Charles Delacroix dans le département de Seine-et-Oise, 508. — Motion pour la révision de la loi contre leurs recéleurs, 552. — Autre pour empêcher la rentrée de ceux déportés, XXIV, 219. — Autre pour la répression de leur fanatisme, 220. — Mesures de Dumont contre eux, à Versailles, 252. — Décret qui assimile aux émigrés ceux qui ne seraient pas sortis dans deux mois du territoire, 359, 362. — Proposition de leur restituer leurs biens, XXV, 126, 130. — Sortie de Tallien contre les partisans de leur fanatisme, 562. — Leurs manœuvres dans la Manche, 605. — Et à Chevrière, 606. — Ils sont présentés comme le fléau de la France, 678. — Décret de bannissement contre ceux qui troublent l'ordre public, 685. — Autre qui restitue leurs biens à ceux déportés, 698. — Rapport et décret pour la destitution de ceux insermentés qui occupent des fonctions publiques, XXVI, 14, 19. — Dénonciation d'un arrêté de Chazal en leur faveur; rapport de toutes les mesures de ce genre, 187, 189. — La loi du 3 brumaire ordonne l'exécution dans les vingt-quatre heures des lois les concernant, 312. — Amendement en ce qui regarde les déportés, 316, 333. — Exécution de la loi à Rouen, 507. — Ils sont dénoncés dans le département des Bouches-du-Rhône, XXVIII, 211. — Rapport de Drulhe contre eux; vive discussion; adoption du projet présenté par lui, avec quelques amendements; il est rejeté aux Anciens, 253, 254, 263, 264, 265, 410, 411, 413. — Résolution qui règle le mode de réclamation des biens de ceux déportés; elle est rejetée, 296, 297, 357. — Mesures en faveur des héritiers des mêmes, 303, 306. — Motion pour la restitution des biens de ceux non condamnés à la déportation, 336, 357. — Résolution sur les difficultés relatives aux successions de ceux déportés; elle est rejetée, 396, 430. — Approbation d'une autre sur leur rentrée dans la jouissance de leurs biens, 432. — Irritation du peuple de Berwick à l'occasion de leur débarquement dans ce port, 447. — Troubles dans la Moselle occasionnés par le zèle exagéré des fonctionnaires publics contre eux, 514. — Dénonciation de leur rentrée dans le département des Vosges, 522. — Lettre sur la promesse exigée d'eux, 523. — Ils sont dénoncés par Albert aux Cinq-Cents; sortie de Baraillon à ce sujet, 566. — Envoi de pièces par le Directoire sur leur conduite; discussion y relative, 578. — Rapport et projet de Dubreuil les concernant, 581. — Proclamation de Bonaparte en faveur de ceux qui sont en Italie, dans le territoire occupé par l'armée française, 589. — Ajournement du projet précédent tendant à rapporter les lois pénales rendues contre les insermentés et reclus, 735. — Sa conversion en loi, 746, 780. — Le Directoire impute à leur rentrée les troubles du moment, 767. — Même opinion de Pérès (de la Haute Garonne), 775. — Rapport, au 18 fructidor, de la loi qui les rappelait, 796. — Demande d'envoi de la liste des perturbateurs, XXIX, 43. — Motion sur la législation concernant les biens de ceux sujets à la déportation, 49. — Projet en leur faveur, tendant à les admettre à un nouveau serment; il est rejeté, 87, 88, 118, 133, 134. — Circulaire d'Angerau contre leur ren-

trée sur la frontière du Rhin, 96. — Enlèvement à main-armée, près de Lyon, de cinq réfractaires condamnés à la déportation, 162. — Note contre ceux répandus dans le département des Forêts, 255. — Lettre concernant ceux employés dans les vivres de la guerre, 277. — Rapport contre ceux déportés, rentrés; loi qui autorise des visites domiciliaires pour les découvrir, 308, 309. — Ils sont accusés et poursuivis pour la révolte des départements réunis, 471, 481. — Projet d'assimiler aux émigrés ceux qui se soustrairaient à la déportation; discussion à ce sujet, 486, 590, 591. — Lettre du ministre de la police sur les mesures relatives à ceux qui sont dans ce cas, 572. — Résolution sur les rentes viagères constituées au profit de ceux déportés, 579 *bis*. — Rapport y relatif, 602 *bis*. — Projet de n'appliquer la déportation qu'aux prêtres non assermentés, 719. — Sa discussion, 721, 722. — Rapport y relatif; il est rejeté, 744. — Combat occasionné par deux d'entre eux entre des royalistes et des gendarmes, 756. (*Voyez* l'article précédent et celui qui suit.)

PRÊTRES RECLUS OU DÉTENUS. — Loi qui ordonne la réclusion de ceux infirmes ou sexagénaires, XX, 442. — Grégoire et Baraillon invoquent l'humanité de la Convention en leur faveur, XXII, 701. — Loi qui les rétablit dans l'administration de leurs biens, XXVIII, 417, 425. — Réclamations de plusieurs d'entre eux, 450. — Motion à ce sujet, 461. — Rapport y relatif; discussion et ajournement, 462. — Lettres diverses sur leur conduite, 465. — Annulation de l'article de la loi du 3 brumaire les concernant, 478. — Autorisation de se rendre en Italie, donnée par le Directoire, à ceux qui ne sont point détenus pour des délits prévus par le Code pénal, 589. — Message et discussion sur les causes de leur réclusion; propositions pour la faire cesser, 734. — Rapport des lois pénales rendues contre eux, 735, 746, 780. (*Voyez* les articles précédents.)

PRÉVALAYE (marquis de la.) — Est arrêté à Rennes, XXIX, 147.

PRÉVEREAU, receveur du district de Villefranche. — Traitement que lui fait subir Lapallu, XIX, 462. — Il est mis en liberté, XX, 396.

PRÉVILLE, acteur. — Sa rentrée dans la *Partie de chasse d'Henri IV*, X, 484. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 252.

PRÉVOST (Étienne), pâtissier. — Est condamné à mort, XXI, 31.

PRÉVOST, maréchal-des-logis. — Son éloge, XXVIII, 346.

PRÉVOST, député du Puy-de-Dôme au conseil des Anciens. — Son opinion sur le témoignage des employés de la Trésorerie, XXIX, 804.

PRÉVOST-D'IRAY, littérateur. — Notice sur sa tragédie de *Manlius Torquatus*, XXIX, 132.

PRÉVOST-LACROIX (Ch.-Aug.) — Est condamné à mort, XIX, 66.

PRÉVOT (Fran.-Jos.-Toussaint). — Est condamné à mort, XIX, 380.

PRÉVOT, aide-de-camp de Laroche. — Son éloge, XXIX, 823.

PRÉVOT, tailleur et boulanger. — Est condamné à mort, XXI, 30.

PRÉVOT (B.), chapelier. — Est condamné à mort, XX, 300.

PRÉVOT, député de Péronne à la Constituante. — Parle sur le mode de répartition de l'impôt décrété en remplacement de la gabelle, VI, 42. — Fait décréter le paiement des sommes dues à la caisse d'escompte, 87 *. — Réclame sur l'appel nominal du 20 octobre pour le renvoi des ministres, 227. — Député de la Somme au conseil des Cinq Cents, fait ouvrir un crédit de 10 millions au ministre de la marine, XXVIII, 742.

PRÉVOT, chef de la 29e division de gendarmerie. — Est chargé de conduire à Ham les députés arrêtés, XXIV, 139.

PRÉVOT-D'ARLINCOURT (Louis-Adrien), ex-fermier-général. — Est traduit au tribunal révolutionnaire avec les autres fermiers-généraux, XX, 392. — Et condamné à mort, 428. — Dénonciation dirigée contre Dupin, rapporteur de cette affaire à la Convention, XXV, 385.

PRÉVOT-D'ARLINCOURT (Charles-Adrien), ex-fermier-général. — Est condamné à mort, XX, 496. (*Voyez* le précédent.)

PRÉVOT-SAINT-LUCIEN. — Annonce de ses *Formules de divorce*, XIV, 596.

PRÉVOTÉS. — Suspension des procédures prévôtales, III, 178. — Ajournement de la suppression des prévôtés, 546. — La suspension de leurs procédures ne s'étend point au jugement des prévôts de la marine, IV, 123. — Ni à la prévôté de l'Hôtel, 165. — Mode d'appel des jugements prévôtaux, VI, 721. — Suppression de la prévôté de l'Hôtel, et sa recréation sous le titre de gendarmerie nationale, VIII, 364. — Décret qui lui accorde une indemnité pour son service auprès de l'Assemblée, X, 1. — Autre relatif à une réclamation de ses ci-devant officiers, XVI, 350. (*Voyez* Gendarmerie et Bournissac.)

PREZ-CRASSIER (de), député de Gex à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Réclame l'envoi de troupes dans le pays de Gex et d'armes aux gardes nationaux de l'Ain, du Jura et du Doubs, IX, 368. — Demande à être employé dans l'armée, XI, 368. — Commande le camp de Fontoy, XIII, 402. — Son éloge, 567. — Il annonce la mort de Delbecq, XVII, 602. — Son arrestation, XVIII, 169. — Il est réintégré, XXIV, 334.

PRICE (le docteur). — Fait voter par la *Société des Amis de la révolution de Londres* un hommage à l'Assemblée constituante, II, 171, 238. — Extrait de son serment en mémoire de la révolution d'Angleterre, 474. — Son discours contre les armements de cette puissance, etc., V, 262. — Notice le concernant, VI, 403. — Son discours sur l'amour de la patrie, 549. — Annonce de sa mort; notice sur ses travaux, VIII, 226.

PRIESTLEY (le docteur Joseph). — Annonce de ses *Lettres à Burcke*, VII, 456. — Il est brûlé en effigie à Birmingham; incendie de sa maison, IX, 209. — Sa lettre aux habitants de Birmingham, 234. — Autre que lui adresse Condorcet, 302. — Souscription pour lui bâtir une chapelle à Londres, 433. — Sa réponse à Condorcet, 500. — Il est défendu par Fox, XI, 362. — Brûlement de ses œuvres à Exeester, XII, 674. — Débats sur les partisans de son système, XIII, 13. — Il reçoit le titre de citoyen français, 541. — Refuse la députation de l'Orne à la Convention, XIV, 74. — Lettre sur son projet de s'établir en France, XXVIII, 493. — Autre où il retrace les avantages dont on jouit dans les États-Unis, 528.

PRIESTLEY (William), fils du précédent. — Des lettres de naturalisation lui sont accordées, XII, 605.

PRIEUR (Charles). — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

PRIEUR (Louis), graveur. — Son estampe intitulée : *Tableau allégorique de la restauration de la liberté des Français*, II, 302. — Sa collection des plus jolies maisons de Paris, V, 3. — Il annonce aux Jacobins que Louchet a fait arrêter d'Eprémesnil, XVII, 755.

PRIEUR (Jean-Louis), ex-juré du tribunal révolutionnaire. — Est condamné à mort, XXIV, 401.

* Le Moniteur a imprimé Préval par erreur, c'est Prévot qu'il faut lire.

PRIEUR, avocat, député de Châlons-sur-Marne à la Constituante. — Son rapport sur la députation de Saint-Domingue, I, 104, 117.—Il demande qu'on s'occupe des assemblées secondaires, 337. — Et qu'on fixe le sens du mot *sanction*, 455. —Combat la réponse du roi, II, 8. — Prend part à la discussion sur les municipalités, 60, 280. — Son opinion sur l'éligibilité des enfants de faillis, 96. — Il combat la condition du marc d'argent, 104.—Demande l'ajournement de la motion d'indulgence pour le parlement de Rouen, 183. — Son opinion sur la formation des assemblées primaires, 190. — Il demande que les pauvres puissent ramasser le bois mort dans les forêts, 368. — Blâme la forme d'une proclamation du roi contre l'exportation des grains, III, 132. — S'oppose à ce que le pouvoir exécutif connaisse des troubles de Saint-Jean-d'Angély, 339. — Réclame un traitement plus élevé pour les religieux septuagénaires ou infirmes, 416. — Amende l'article qui déclare les religieux sécularisés incapables de recueillir aucune succession, 422. — Explique les causes des insurrections, 439. — S'oppose à une trop grande responsabilité des officiers municipaux en cas de troubles, 453. — Propose d'accorder aux religieux restant dans le cloître, les vergers qui n'excéderont pas quatre arpents, 652. — De renvoyer au comité de liquidation la lettre de Latour-du-Pin sur les traitements militaires, 683. — Et de mettre les biens du clergé à la disposition de l'Assemblée, IV, 87.—Sa réponse à l'offre faite par le clergé d'un prêt de 400 millions, 119.— Il fait renvoyer au comité de mendicité une pétition de la commune de Paris, 132. — Parle contre la demande de 40 millions formée par Necker, 145.— Fait mettre Laborde sous la sauvegarde de la loi, 149, 173. — Réclame la suspension de tout jugement militaire, 234. — Son opinion sur la durée des fonctions des juges, 284. — Il est élu secrétaire, 457. — Parle contre les mendiants qui se rendent à Paris, 466. — Sur la forme des élections pour les évêques, 629. — Sur leur confirmation, 630.—Et sur le traitement des curés, 653. — Fait adopter une nouvelle rédaction du décret relatif à l'affaire du vicomte de Mirabeau, 663.—Vote la destruction des emblèmes qui rappellent la servitude, 678. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 50, 51. — Ses observations sur le rapport de la succession de J. Thierry, 222. — Sur l'établissement des juges d'appel, 298. — Sur le mémoire de Necker relatif aux pensions et aux grâces, 418. — Et sur le traitement des administrateurs de district, 527. — Il fait décréter une information contre Henri Cordon, 612. — Veut qu'on détermine les fonctions du tribunal de cassation, VI, 337. — Propose d'étendre la compétence de ce tribunal, 344. — Son opinion sur l'admission en cassation, 415, 416. — Contre les droits des porteurs de brevets de retenue, 457. — Et sur une demande de secours pour Versailles, 545. — Il fait décréter l'envoi de commissaires dans le Lot, 629. — Son opinion sur l'établissement des avoués, 647, 664. — Et sur les fonctions des officiers de police, 751, 752. — Il trouve trop élevées les pensions des évêques démissionnaires, VII, 332. — Son opinion sur la récusation des hauts jurés, 335. — Il réclame la lecture du projet de loi contre l'émigration, 508. — Demande compte du remplacement des fonctionnaires absents, 516. — Sa motion contre Goulard, 698. — Il présente un projet sur la liberté des foires et marchés, VIII, 6. — Parle en faveur de l'égalité des partages, 66. — Défend Bonjour et trouve insuffisante la justification de Fleurieu, 97. — Combat le traitement proposé pour les ministres, 108. — Veut qu'on leur refuse le droit de mettre la gendarmerie en activité, 123. — Soutient que le ministre de la marine a outre-passé ses pouvoirs, 203. — S'oppose à l'envoi de troupes à Avignon, 244. — Réclame contre la fermeture de la discussion sur les gardes nationales, 248. —Parle pour l'admission des soldats dans les sociétés politiques, 258. — Combat la motion de Loysel en faveur d'Antoine Loysel, son aïeul, 271. — Fait décréter un nouvel examen de l'affaire de Latude, 345.— Son opinion sur le droit d'affiche, 362. — Sur la rareté du numéraire, 425.— Sur le projet d'encourager l'échange des assignats, 444. — Et sur l'instruction proposée pour les colonies, 459.— Il demande l'impression d'adresses de Bordeaux en faveur du décret qui les concerne, 483.—Veut que la peine de la chaîne n'excède pas vingt années, 578.— Parle contre les ecclésiastiques qui rétracteront leur serment, 704. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, 727. — Propose de faire distribuer les fusils de l'arsenal du Hâvre, 734.— Demande la liberté des opinions sur le projet de donner une garde au roi, etc., 748.— Ne veut pas qu'un député puisse être élu gouverneur du dauphin, 777.— Fait décréter la traduction à Paris de Damas et autres, 782.— Propose d'appeler les suppléants de Sérent et de Bonnay, IX, 39. — Combat le projet de Vernier contre l'émigration, 66.— En appuie un autre sur le même objet, 80. — Son opinion sur l'inviolabilité du roi, 127.— Il s'oppose à sa suspension jusqu'à l'achèvement de la constitution, 128. —Demande que *Monsieur* soit poursuivi comme Bouillé, 145.— La société des Jacobins qu'il préside est accusée de ne plus vouloir reconnaître le roi, 146. — Son rapport sur les sourds-muets et les aveugles nés, 202.— Son opinion sur le projet relatif à la discipline de l'armée, 216, 219.— Il se plaint de l'omission de l'article qui exclut les députés du ministère, 390. — S'oppose à ce qu'on donne le titre de princes français aux membres de la famille régnante, 399. — Son opinion sur les articles relatifs à la déchéance du roi, 471, 472.— Et sur les conventions nationales, 558, 559.— Il fait décréter l'impression de la constitution et son envoi aux départements, 576.— Sa motion pour la mise en activité de l'institution des jurés, 692. — Il parle sur les réclamations du prince de Monaco, 745. — Contre ceux qui protesteraient contre la constitution, 755.— Et sur le plan d'éducation de Talleyrand, 778. — Député de la Marne à la Convention, il fait décréter le maintien des lois non-abrogées et des autorités existantes, XIV, 8.— Demande le renouvellement des administrations et des tribunaux, 14. — Commissaire de la Convention à Châlons, mande que la situation des ennemis donne les plus grandes espérances, 75.— Sa lettre sur le bon esprit de l'armée et sur la retraite des Prussiens, 98, 105.— Dénonce les mauvaises fournitures de souliers, et demande des capotes pour l'armée, 367.—Fait décréter que les municipalités fourniront un matelas par chaque blessé, 457. — Ses observations sur le projet de décret relatif à l'émigration, 518.—Autres sur le rappel des députés qui auront trahi la patrie, 702.— Il est chargé de retirer du greffe du tribunal du 17 août les pièces relatives à Louis XVI, 717. — Ajoute aux griefs qui lui sont reprochés, 719. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 163, 193, 253.— Il demande que les fédérés soient admis à la garde de la Convention, 180.—Rend justice à la probité de Pache, 354.— Vote la mise en accusation des gendarmes nationaux de Verdun, 406.— S'élève contre un arrêté du département du Var, 523. — Rend hommage au zèle des Parisiens pour aller au secours de l'armée de Belgique, 665. — Son opinion sur la rédaction du décret relatif au tribunal révolutionnaire, 689.— Et sur la motion tendant à expulser les étrangers de Paris,

716.— Il est élu membre du comité de salut public, 797. — Fait rendre un décret concernant les citoyens qui marcheront contre les révoltés de la Vendée, XVI, 329. — Rend compte de sa mission dans la Manche, 652 — Est réélu membre du comité de salut public, XVII, 95.— Fait décréter la destitution, l'arrestation et la traduction à la barre de Leloup, commissaire national près le tribunal de Pont-l'Evêque, 125.— Diviser en deux sections le tribunal révolutionnaire et renvoyer devant ce tribunal son président, Montané, pour y être jugé, 276.— Décret qui l'envoie aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, 296.— Il appuie l'envoi de commissaires dans le Mont-Blanc, 495.— Son opinion sur l'instruction à trois degrés, 674.— Il lit un arrêté qui suspend Hédouville de toute fonction militaire, 748. — En mission dans la Vendée, écrit que l'espoir des rebelles s'éteint, XVIII, 86.— Rend compte de sa mission dans les départements maritimes, 447.— Annonce les mesures prises pour exterminer les rebelles, 624. — Leurs défaites, 677; XIX, 23, 55.— Et les mesures pour les détruire à Noirmoutiers, 80.— Donne des détails sur la prise de cette île; annonce l'arrestation de Delbecq et de Durand, 175. — Et les succès des marins contre les Anglais, XX, 751.— Envoie plusieurs pavillons pris sur ces derniers, XXI, 124.— Sa motion relative aux déportés des colonies, XXII, 15.— Il demande des mesures pour faire circuler les marchandises entassées à Brest, 17.— Appuie la création d'un conseil des subsistances, 167.— Est nommé au comité de salut public, 168, 172. — Et élu président, 314. — Parle sur l'affaire de Carrier, 578, 579.— Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, 758. — Discute les attributions diplomatiques du comité de salut public, XXIII, 675, 715.— Demande la liberté des patriotes, XXIV, 114.— Sa motion sur la distribution des subsistances à Paris, 115.— Il est accusé d'avoir excité le peuple à la révolte; se justifie, 143. — Est nommé membre de la commission chargée de casser le comité de sûreté générale, 507.— Demande à Raffet s'il a l'ordre du président d'entrer dans la Convention, 510.— Appelle les sans-culottes à lui, 511.— Est décrété d'arrestation, 513. — Et d'accusation; réclamation en sa faveur; maintien du décret, 522. — Il est traduit devant la commission militaire, 561, 565.— Faits qui ont motivé l'acte d'accusation dressé contre lui, 667. — Instruction de son procès par contumace, 695.— Citation de propositions de paix à lui faites par les généraux ennemis, XXVI, 91. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, 546. — Nommé vice-régulateur de la société des Jacobins, XXIX, 764.— Et commissaire aux hospices civils de Paris, 764, 780.— Son discours sur le 10 août, 776.

PRIEUR-DUVERNOIS (Claude-Antoine), officier du génie. — Son mémoire sur l'uniformité des poids et mesures, VII, 72. — Sa lettre sur les procédés de fonte de Sauer, X, 381. — Député de la Côte-d'Or à la Législative, il fait l'éloge de la conduite des gardes nationales dans les troubles de Reims, 563. — Propose un mode de concours pour l'admission dans l'artillerie et le génie, XI, 456. — Son rapport sur les aspirants au corps du génie, 495. — Il présente un ouvrage sur l'*éducation du Prince royal*, 630. — Annonce les bonnes dispositions des citoyens, XIII, 454. — Et celles des officiers de l'armée du Rhin, 470. — Inculpe la conduite de Victor et de Joseph Broglie, 626. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 172, 217, 254.—En mission à Caen, il y est arrêté comme otage, XVI, 635.— Et mis en liberté, XVII, 317. — En rend compte, 318. — Fait dissoudre la société des *Carabots* de Caen, 354.— Est adjoint au comité de salut public, 396.— Fait appeler tous les citoyens à la récolte du salpêtre, XVIII, 587. — Est élu président, XX, 527. — Sa réponse à une députation de Commune-Affranchie, 531.— Il annonce l'arrestation d'une femme qui a attenté aux jours de Robespierre, 558. — Sa réponse à une députation de la section Lepelletier, 605. — Son rapport sur l'établissement des épreuves, à Meudon, XXII, 70. — Il justifie Collot, Billaud et Barère, 142; XXIV, 53, 74, 85. — Fait accorder des secours aux élèves de l'école centrale des travaux publics, 11. — Est défendu par Clauzel, 64. — Fait rendre un décret sur les poids et mesures, 166, 186, 193. — Et nommer les membres de cette agence, 191. — Demande de son arrestation; discussion à ce sujet; cette proposition n'a pas de suite, 571, 574. — Réclamation le concernant, 590. — Notice sur son nouveau calcul décimal, XXV, 160. — Il fait régler les conditions d'admission à l'école des travaux publics, 645. — Présente un projet pour l'uniformité des poids et mesures, 722; XXVI, 25. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, s'oppose à la suppression de cette agence, XXVII, 452. — Son rapport sur l'administration des poudres et salpêtres, XXVIII, 513, 523, 771. — Il fait adopter un projet sur la marque d'or et d'argent, XXIX, 43.— S'oppose à la création d'écoles de santé, 59. — Son opinion sur l'enceinte constitutionnelle du Corps législatif, 102. — Il est chargé de présenter un projet sur l'impôt du tabac, 108. — Son rapport sur l'organisation de l'école polytechnique, 134, 135. — Autre sur un nouveau système monétaire, 178, 250, 251. — Il fait hommage d'un nouveau Barème, 178. — Son rapport sur la mise en activité de l'uniformité des poids et mesures, 295.

PRIM, Irlandais. — Tombe entre les mains des insurgents; obtient des guides qui sont pendus par les troupes royales malgré ses efforts, XXIX, 326.

PRIMAT (Claude-François-Marie). — Est installé à l'évêché de Cambray, VIII, 294. — Remet ses lettres de prêtrise, XVIII, 463. — Est nommé évêque de Lyon, XXIX, 277.

PRIMAUDIÈRE (François), député de la Sarthe à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253. — Il est nommé contrôleur des dépenses de l'armée française à Rome, XXIX, 301.

PRIMES. — Décret pour le paiement de celles accordées aux fabricants, XVII, 252.

PRINCE ROYAL. — Ce titre est donné au fils aîné du roi, IX, 399. — Décret qui l'autorise à porter le cordon bleu, 652. — Système sur l'éducation qu'il doit recevoir, XI, 630. — Discussion sur la nomination de son gouverneur, XII, 159.

PRINCES FRANÇAIS. — Discussion et décret sur leurs apanages, V, 384, 391; VI, 695. — Motion pour conserver ce titre aux membres de la famille régnante, IX, 399. — Débats sur leurs droits politiques, 478, 486, 490, 497. — Et sur le titre de princes, 499.

PRINCES FRANÇAIS ÉMIGRÉS.—Conspiration pour leur livrer la ville de Lyon, VI, 671. — Leur conduite à Turin, VII, 89. — Lettres sur leurs projets hostiles, 542. — Particularités sur eux, IX, 93. — Ils empruntent, à Amsterdam, sur les diamants de Condé, 373. — Négocient avec un parti existant au ministère et dans l'Assemblée nationale, 409. — Motion de Brissot contre eux, X, 165, 171. — Le gouvernement des Pays-Bas s'oppose à leurs recrutements, 177. — Leur manifeste, 185. — Motion de Vergniaud et autres contre eux, 211, 239, 240, 326. — Plaintes relatives à l'inexécution de la loi qui les concerne, 355. — Lettre que leur écrit le roi pour les inviter à rentrer, 369. — Ils reçoivent Maury à Coblentz et en chassent Cazalès, 401. — Promulgation de leurs sentiments, 409. — Ils tentent

cobins, sur la relaxation de ceux incarcérés par Albitte, 721.—Rapport sur la suspension des procédures de séduire Wimpfen, 442. — Placard affiché en leur nom, dans Paris, contre le décret sur les émigrés, 452. — Leur arrivée à Coblentz, 455. — Motion de les mettre en accusation, 465. — Leurs préparatifs hostiles, 501. — Bonnes dispositions du roi de Suède à leur égard, 509, 649. — Décret d'accusation contre trois de leurs embaucheurs, 545. — Cardo et quatre-cents Corses leur offrent leurs services, 553. — Leur plan est en opposition avec celui des émigrés, 649. — Léopold résiste à leurs solliciteurs, 665. — Rapport, discussion et décret d'accusation contre eux et plusieurs de leurs adhérents, 652, 727; XI, 15, 19, 23. — Leurs divisions, X, 670. — Altercation de Calonne à leur conseil, XI, 269. — Influence de leurs agents à Berlin, 306. — *Monsieur* soutient le système de Breteuil en faveur des deux chambres, 345. — Egards de l'envoyé de l'empereur envers eux, 361. — Enrôlements faits pour eux en Allemagne, 387. — Leurs intrigues pour exciter une crise en France, 410. — Proclamation affichée, en leur nom, dans Paris, pour exciter les troupes à déserter, 430. — Leur projet de manifeste, 461. — Complot attribué aux Jacobins de les attirer sur la frontière et de les enlever, 550. — Traité de subsides entre eux et les princes Hohenlohe-Bartenstein, et Schillings-Furst, 581 ; XII, 1, 15. — Assurances de protection qu'ils reçoivent de François II, XI, 702 ; XII, 37. — Discussion sur leurs apanages et sur le paiement de leurs créanciers, 149. — Leurs préparatifs de campagne ; réduction de la dépense de leur table, 273. — Décret sur le remboursement des charges de leurs maisons militaires, 276. — L'électeur de Trèves leur notifie sa neutralité, 413. — Décret relatif à leurs créanciers, 446. — Reconnaissance donnée par eux à des marchands de chevaux, 645. — Leur lettre à Dusaillant, XIII, 186. — Ils reçoivent 1,400,000 livres de la Prusse, 353. — Leur correspondance avec Louis XVI, 431. — Promesses que leur fait le roi de Prusse, 537. — Article d'un journal anglais contre eux, XIV, 265. — Leur correspondance avec Choiseul-Gouffier et de Moustier, 269.— Leur misère, 521. — Explication que leur donne Cobourg relativement à la prise de Condé, XVII, 538. — Décret relatif aux comptes de leurs ci-devant receveurs généraux, XXV, 112. (*Voyez* Artois (comte d'), *Monsieur*, Emigrés, etc.)

PRINET. — Son projet d'un *camp flottant*, XXIX, 154.

PRINGLE, amiral anglais. — L'amiral Lucas se rend à lui sans avoir combattu, XXVIII, 483.

PRIOCCA (chevalier D. Clément-Damian de). — Signe le traité d'alliance du roi de Sardaigne avec la République française, XXIX, 49. — Saisie de sa correspondance avec le prince Pignatelli, 592.

PRIQUET (J.), maire de Pleuzwidi. — Son exécution, XVI, 361.

PRISÉES PUBLIQUES. (*Voyez* Ventes.)

PRISES faites par l'ennemi. (*Voyez* Immeubles.)

PRISES MARITIMES. (*Voyez* Marine.)

PRISETTE (A.-J.), entrepreneur de charrois. — Est condamné à mort, XIX, 556.

PRISONNIERS ET PRISONS. — La réforme des prisons est demandée par le tiers-état de Paris, *Introd.*, 572.— Journal entrepris pour en faire connaître l'état ; opposition à sa circulation par la municipalité de Paris, II, 331. — Article sur la maison de force d'Amsterdam, III, 460. — Décret sur le recours à exercer par les détenus contre les auteurs de leur détention, 609. — Autre les concernant, 633. — Autre pour l'élargissement des prisonniers étrangers, IV, 421. — Autre qui ordonne la translation à Vincennes des individus qui ne peuvent entrer dans les prisons de Paris, VI, 426. — Tribunal provisoire établi pour leur jugement, 523. — Décret sur les prisons, VII, 326. — Secours accordés aux individus qui sont détenus pour mois de nourrice, X, 531 ; XIII, 426. —Rapport de Delaunay (d'Angers), sur l'état des prisons, XIV, 481. — Dispositions pour obtenir l'état des individus renfermés dans des maisons particulières, 557. — Circulaire du ministre de l'intérieur sur le même objet, 770. — Mise en liberté de tous les détenus pour dettes, XV, 666 ; XVI, 125. — État de ceux des maisons de justice de Paris, 596. — Relaxation des détenus pour seule cause d'opinion, 644. — Motions en faveur des prisonniers, XVII, 152. — Mise en liberté de ceux arrêtés par les administrations rebelles, et réintégration dans les prisons de ceux qu'elles avaient élargis, 312.— Ainsi que de ceux que le comité de sûreté générale en a fait sortir, 570. — Démenti des bruits répandus pour les effrayer, 651.—Pétition arrêtée aux Jacobins pour en faire afficher la liste et relaxer ceux contre lesquels il ne sera produit aucune charge, 754.— Suppression de toute communication verbale avec eux, XVIII, 94.—Commission chargée par les Jacobins de prendre des renseignements sur eux, 98. — Arrêté de la commune pour l'inscription sur l'écrou des motifs de leur arrestation, 130. — Décret ordonnant qu'il leur sera délivré copie du procès-verbal contenant ces motifs, 160.— Rapport de ce décret, 174, 215. — Loi pénale contre les geôliers ou gardiens qui les laisseraient échapper, 331. — Révolte de ceux du bagne de Rochefort; leur poursuite par un tribunal révolutionnaire, 339. — Décret portant que la nourriture sera la même pour tous, 445.—Autre pour la transcription sur un registre des motifs de l'arrestation de ceux non compris dans la loi du 17 septembre, 616. — Demande de leur mise en liberté, 659; XIX, 7. — Rapport, débats et décret relatifs à l'examen des causes de leur détention, 59. — Décret qui autorise à se pourvoir en cassation ceux enfermés par lettres de cachet, 105. — Motion de séquestrer leurs biens, 159.—Mise en liberté de ceux arrêtés par une fausse application du décret du 4 frimaire, 258. — Rapport de Saint-Just et décret pour la relaxation des patriotes, la détention et le bannissement des suspects, 565. — Motion d'annuler leurs transactions, 587, 588. — Le comité de sûreté générale est autorisé à mettre en liberté les patriotes, 589. — Plaintes à la commune contre leurs repas splendides, 617. — Décrets concernant leurs gardiens et leurs geôliers, 648. — Félicitations à la Convention au sujet du décret les concernant, 667. — Motion, aux Jacobins, de les priver de tous moyens de communication, 711.— Arrêté pour leur surveillance, XX, 154. — Questions relatives à leur évasion, XXI, 28. — Arrêté ordonnant la suppression des mots : *Liberté*, *Egalité*, etc., inscrits sur les prisons, 91. — Epuration des commissions chargées de juger les détenus, 353.— Demande de leur mise en liberté, 384. — Discours et motions en faveur de ceux patriotes, 387, 413. — Décret portant que les motifs de leur arrestation leur seront communiqués, 402. — Discours de Barère et de Tallien sur leur mise en liberté, 438. — Impression des noms des patriotes, 448. — Longs débats sur leur mise en liberté, etc., 484. — Horrible régime auquel étaient soumises les prisons ; décret ordonnant la constatation de leur état, 512, 548, 577. — Motions en faveur des détenus, 531, 572. — Plaintes contre l'élargissement d'un grand nombre d'entre eux, 585, 591, 666, 675, 783.— Secours accordés à ceux des départements pour quitter Paris, 692. — Débats, aux Ja-

dirigées contre eux depuis le 10 thermidor, 744; XXII, 9. — Éloignement de Paris des élargis qui avaient été détenus comme suspects, 7. — Le comité de sûreté générale est autorisé à prononcer sur toutes les détentions jusqu'à la paix, 128. — Rapport de Paganel, et décret à la suite sur le régime et la salubrité des prisons, 291, 394. — Demande d'un rapport sur cet objet, 357. — Levée du séquestre mis sur les biens des détenus comme suspects, 398, 405. — Nouvelles réclamations de ceux incarcérés avant la mort de Robespierre; sortie de Legendre à ce sujet; discussion et débats qu'elle occasionne, 601. — Décret sur le mode de juger ceux du département du Nord, 616. —Diminution du nombre des prisons de Paris, 769. — Décret concernant les gardiens qui ont laissé s'évader les prisonniers à eux confiés, XXIII, 606. — Autre pour l'envoi au comité de sûreté générale de leur état nominatif, 655. — Accusation contre Duhem, à cause de ses liaisons avec ceux de la Bourbe, XXIV, 61, 62. — Proposition de leur mise en liberté, 89, 100.— Pétition pour leur jugement ou leur mise en liberté, 106.—Mémoire de l'un d'eux, 169.—Projet sur le régime des prisons, 454. — Proposition de Legendre pour leur relaxation, XXV, 240.—Plan d'une commission de police extraordinaire pour juger les détenus prévenus de délits contre-révolutionnaires; sa formation, 262, 285, 330, 331. — Demande de leur prompt jugement, 280, 303.— Démenti d'un bruit atroce, semé à dessein, contre ceux renfermés au Plessis, 286. — Opinion de Berlier sur le mode de les juger, 361. — Motion et réclamation contre la création de la commission extraordinaire ci-dessus, 371, 388, 404.—Fixation du mode de leur jugement, 423, 426, 449, 613, 615. — Décret portant qu'aucun d'eux ne pourra être traduit devant les officiers de police de sûreté, que d'après un arrêté du comité de salut public ou de sûreté générale, 784. — Autre qui défend aux concierges d'en recevoir aucun sans l'ordre des officiers judiciaires ou des comités, XXVI, 62. — Patriotisme de ceux de la maison des Quatre-Nations, 136. — Suspension des mises en liberté de ceux arrêtés à cause des événements du 13 vendémiaire, 138. — Décret qui autorise le comité de sûreté générale à mettre en liberté ceux qu'il croira innocents, 157, 167. — Motion pour l'élargissement de ceux qui n'ont fait qu'obéir aux ordres des députés en mission, 288. — Nouvelles réclamations en leur faveur, 330. — Relaxation de ceux détenus pour faits révolutionnaires, 346. — Message du Directoire pour en accélérer le jugement, 665. — Autre sur le mauvais état des prisons, XXVII, 478. — Moyens demandés pour accélérer le jugement des détenus, 674. — Résolution qui leur accorde trois mois pour réclamer leur mobilier, XXVIII, 296, 297. — Elle est rejetée, 357. — Motion de Pastoret sur les améliorations à apporter au régime des prisons, 393. — Renseignements demandés au Directoire sur les maisons de détention et d'arrêt, et le nombre des condamnés, 396. — Dénonciation des abus résultant de la facilité avec laquelle les prisonniers condamnés aux fers trouvent les moyens de s'échapper, 521. — Lettre du ministre de l'intérieur sur les abus résultant de leur représentation à leurs parents, 648. — Rejet d'une résolution relative à leur évasion, 691. — Autre concernant la responsabilité des préposés à leur conduite et à leur garde, 770.— Son approbation, XXIX, 16. — Motion relative à la législation sur les prisons, 292. — Rapport de l'École de médecine de Paris sur les médicaments à y employer, 592.— Discussion au parlement anglais sur leur régime, 704. (*Voyez* Condamnés, Conspirations, Suspects, Paris et les articles suivants.)

Prisonniers de guerre. — Sont mis sous la protection des lois, XII, 295. — Décret sur leur inviolabilité, 301. — Autre portant que leur rançon sera proportionnée au grade, XIII, 743. — Les généraux sont autorisés à les échanger, XVI, 400. — Autre décret pour cet échange, XVIII, 595. — Liste de ceux faits à Toulon, XIX, 172. — Décret portant qu'il n'en sera plus fait sur les Anglais et les Hanovriens, XX, 584. — Proclamation du duc d'York y relative, commentée aux Jacobins, XXI, 44. — Exécution du décret à Fleurus, 94. — Terreur qu'il imprime aux troupes ennemies; il est rapporté, 161; XXIII, 91. — Projet d'employer les prisonniers de guerre à creuser des canaux, 314. — Décret portant peine de six ans de fers contre ceux qui quitteront sans permission du gouvernement le lieu de leur résidence ou de leur détention, et peine de mort contre ceux qui seront trouvés dans le département de Paris; ordre donné à ceux même échangés qui s'y trouveront en ce moment d'en sortir sous vingt-quatre heures, XXIV, 568. — Traité d'échange avec l'Empire et avec l'Angleterre, 685; XXV, 533.— Proposition de ne plus faire de prisonniers, attribuée à Laignelot et à Lequinio par la commune de Rochefort, 438. — Message pour le rapport de la loi sur leur échange, XXVII, 626. — Cartel à cet effet avec l'Angleterre, 709; XXVIII, 6. — Autres, XXIX, 395, 417, 432, 471. — Réglement concernant ces prisonniers, 807. (*Voyez* Paris (commune de), et les articles suivants.)

Prisonniers Anglais.—Ceux de Toulon sont envoyés au Luxembourg, XIX, 172. — Il n'en sera plus fait, XX, 584. (*Voyez* l'article précédent). — Arrestation de quatre d'entre eux à Gonneville-sur-Honfleur, XXV, 3.—Plaintes contre leur répartition dans plusieurs communes, 18.—Arrêté pour leur incarcération, XXIX, 194. — Rixe à Fontainebleau parmi ceux y détenus, et provenant de l'attaque d'Ostende, 304.

Prisonniers Autrichiens et Allemands.— Lettre écrite par eux à leurs compatriotes, XIV, 237. — Ceux détenus à l'Abbaye demandent la ville pour prison, XIX, 665. — Dénonciation contre leur affluence à Paris à l'époque de la conspiration d'Hébert, 737. — Évasion de quelques centaines d'entre eux, du Milanais; rumeur causée en Suisse à leur arrivée; refus du bailly Draxler de les livrer aux Français; lettre du général Kilmaine à ce sujet, XXVIII, 586.— Ils sont autorisés à retourner chez eux, XXIX, 107. — Les troupes françaises jurent de n'en plus faire, pour venger l'assassinat de Rastadt, 672. — Conduite généreuse du gouvernement français à leur égard, 695. (*Voyez* les diverses Armées et les articles précédents.)

Prisonniers Espagnols.—Traduction au Luxembourg de ceux faits à Toulon, XIX, 172.—Décret portant qu'il n'en sera plus fait si la capitulation de Collioure n'est pas exécutée, XXI, 464. (*Voyez* les articles précédents).

Prisonniers Français. — Mauvais traitements qu'ils éprouvent en Autriche, XV, 63. — Mesures prises pour faire recevoir aux bureaux de la guerre les secours qui leur sont destinés, XVI, 714.—Délivrance de ceux de la Vendée, XVIII, 196.—Demande de secours de ceux détenus à Plymouth et Portsmouth, XIX, 129. —Ils sont secourus à Liége, 521.—Situation déplorable de ceux détenus à Mayence, 333.—Ceux détenus à Plymouth célèbrent l'anniversaire de la mort de Louis XVI, 474. — Evasion de ceux faits à Tabago; leur arrivée à Port-Malo; secours qui leur sont accordés, XX, 664. — Mauvais traitements qu'ils éprouvent en Angleterre, XXII, 456. — Prise, par cent quatre-vingts d'entre eux, du vaisseau qui les conduisait dans ce pays, XXIII, 155.—Vingt-deux d'entre eux s'évadent de Gibraltar, 311.— Détails à ce sujet, 315.—

Évasion d'Irlande de huit d'entre eux, 471.—Députation à l'Assemblée de ceux échappés de Gibraltar, XXIV, 136.—Décret qui rend commun à l'armée navale celui qui ordonne le paiement des appointements et de la solde aux prisonniers de guerre, suivant leur grade, 407. — Égards du commandant de Wesel pour eux, XXV, 145. — Arrivée à Douvres d'un commissaire chargé de traiter de leur échange, 241. — Ils s'échappent, au nombre de vingt-deux, des prisons d'Angleterre et arrivent à Brest, 280. — Mauvais traitement des Autrichiens envers eux, 393. — Ils célèbrent, à Plymouth, la victoire de Quiberon, XXVI, 1.—Beau trait du capitaine Derby envers ceux de Salem, XXVII, 130. — Ils s'insurgent à Porchester, XXVIII, 604.— Détails de leur situation en Angleterre, 724.—Envoi de fonds pour leur habillement, XXIX, 88. —Mesures pour y améliorer leur sort, 100.—Atroces traitements qu'ils y subissent, 116, 139. — Résolution qui charge le Directoire de pourvoir à leurs besoins, 139. — Rejet d'une taxe d'humanité pour leur entretien, 141, 150, 151. — Rapport sur ceux qui se sont emparés du bâtiment qui les transportait à Botany-Bay, 212. — Misère de ceux retenus sur le Tage, 240.— Quatre médecins français vont soigner leurs compatriotes prisonniers en Angleterre, 275. — Rapport du comité anglais sur la manière dont ils sont traités, 276. — Amélioration de leur sort, 277.—Il sont conduits sur la frégate *la Tromp*, 421. Ceux des Turs sont envoyés dans les forteresses de la mer Noire, 543. — Leur gaîté en Angleterre, 660. — Lettre du commissaire chargé de leur échange, 780.—Supplément de crédit pour leur soulagement, 793. (*Voyez* les articles précédents.)

Prisonniers Prussiens. — Trente-trois d'entre eux sont amenés à Paris, XIV, 279. — Tentatives contre ceux détenus à Orléans, XV, 618. — Echange de ceux faits à Landau, XVII, 88. (*Voyez* Arrêtés et les articles précédents.)

PRISSY-LINOUX, ex-officier municipal de Germiny. — Est condamné à mort, XXI, 328.

PRISYE (P.-C.-M.), chef d'escadron au 17e de cavalerie. — Est condamné à mort, XX, 612.

PRIVAS. — Dénonciation contre le tribunal de cette ville, XX, 605.

PRIVAT (abbé), député du Puy-en-Vélay à la Constituante. — S'oppose à l'abandon, par les députés, du quart de leur traitement, III, 711.

PRIVÉ, aide-de camp. — Donne des détails sur les succès de l'armée du Nord, XXIII, 219.

PRIVILÉGES. — Abandon, par le clergé et par la noblesse de Paris, de leurs privilèges pécuniaires, *Introd.*, 573. — Ils sont abolis, I, 288, 293, 333. — Décret relatif aux lieux privilégiés, II, 59. — Questions et réflexions sur un renouvellement d'abus et de priviléges, X, 47.

PRIVILÉGIÉS.—Discussion sur leurs impositions, I, 502, 510, 511. — Décrets y relatifs, 512. — Autre sur les réclamations de la Champagne pour le même objet, II, 264. — Autre relatif aux impositions de ceux de la Navarre, IV, 85. — Dispositions explicatives des décrets précédents, 257, 316. (*Voyez* Noblesse, Clergé, Droits féodaux, etc.)

PROCÉDURE CIVILE. — Questions y relatives, XXIX, 145. (*Voyez* Codes, Lois, Ordre judiciaire, Tribunaux, etc.)

Procédure criminelle. — Recherches sur les procédures criminelles d'Angleterre, VI, 426. (*Voyez* Code criminel.)

PROCÈS-VERBAUX. — Plaintes sur l'infidélité de leur rédaction, I, 520, 526. (*Voyez* Eymar (abbé d'.) — Dénonciation d'une erreur grave; ordre de réimpression du numéro dénoncé, II, 16. (*Voyez* les diverses Assemblées, Convention et Corps législatif.)

PROCESSIONS. — Détail de celle qui a accompagné l'ouverture des États-généraux, *Introd.*, 609.— Les trois ordres assistent à celle de la Fête-Dieu, I, 65. — L'Assemblée en corps se rend à celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, IV, 580.—La seule partie gauche décide d'assister à celle de l'année, VIII, 712. —Mention au procès-verbal de la promesse qu'avait faite le roi, avant sa fuite, d'y assister, 725. — Rabaut occupe le fauteuil à la place du président qui s'y rend, 735. — Lettre sur celle de l'année, XII, 594. — Avis de la municipalité y relatif, 646. — Leur interdiction, comme signe extérieur (*Voyez* Cultes.)

PROCLAMATIONS. — Discussion sur l'article qui donne au roi le pouvoir d'en faire, I, 537. (*Voyez* Louis XVI, Adresses, Assemblées, Convention, Corps législatif, Directoire exécutif, etc.)

PROCOPE (le café), à Paris. — On y élève un mausolée à Franklin, et l'on y prononce son oraison funèbre, IV, 632.

PROCURATIONS. — Motion relative à la taxation des frais des fondés de pouvoirs, XXVIII, 526.

PROCUREURS. — Rapport sur leur classement, VII, 667. — Remboursement de ceux tirés hors de classe, 734. — Autre décret de remboursement, IX, 544.

Procureurs du Roi. (*Voyez* Ministère public.)

Procureurs-Syndics des Administrations.—Ne pourront être réélus qu'une fois; un substitut leur est accordé, II, 343. —Décret sur leur remplacement par les agents du pouvoir exécutif, XXVII, 176, 187. (*Voyez* Administrations et Départements.)

PROFESSEURS. — Décret concernant leurs droits de citoyens actifs, IV, 724. (*Voyez* Paris, Ecoles, Instruction, Université.)

PROFESSIONS DE FOI. — Rapprochement de celles d'un député d'une nation libre, et d'un planteur, III, 216.

PROJEAN, député de la Haute-Garonne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 184, 254. — En mission près l'armée des Pyrénées-Orientales, il annonce divers succès sur les Espagnols, XVII, 227. — Transmet des détails sur la capitulation de Bellegarde, 318. — Félicite la Convention de sa victoire de prairial, XXIV, 700. — Est nommé messager d'état du conseil des Cinq-Cents, XXVI, 655.

PROLE (veuve). — Est condamnée à mort, XXI 95.

PROLY (Berthold), fils naturel du prince de Kaunitz. — Est signalé comme membre du comité d'insurrection, XV, 749. — Commissaire exécutif dans la Belgique, il dresse, avec ses collègues, le procès verbal de la trahison de Dumouriez; explications à ce sujet, XVI, 15, 18. — Décret approbatif de sa conduite, 76. — Il est mis en liberté, XVIII, 130. — On reproche à Desfieux ses liaisons avec lui, 279. — Il est dénoncé par Robespierre, 509, 548. — Dénonciation de ses liaisons avec Hérault, 688; XIX, 82. — Il est de nouveau arrêté, 545. — Accusation contre lui, 722. — Son procès, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40.

PROMESSES DE MANDATS. (*Voyez* Papier-monnaie.)

PROMPT, commandant de Cherasco, en Piémont. — Dénonciation contre lui, XXIX, 262.

PROMPT, chef de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 650.

PROMULGATION et Publication des Lois. (*Voyez* Lois.)

PRONT, agent d'affaires. — Invente une écriture nouvelle, XXVI, 419.

PRONY, ingénieur. — Annonce de sa *Nouvelle Architecture hydraulique*, V, 604; VI, 134. — Membre de l'Institut national, il y fait l'éloge de Pingré, XXVIII, 351.

PROPRIÉTÉ. — Est consacrée parmi les droits de l'homme, I, 385. — Notice d'un ouvrage sur ses rapports avec le droit politique, XII, 279.

PROPRIÉTÉS TERRITORIALES. (*Voyez* Immeubles.)

PROSCRIPTIONS. — Ecrit contre les proscriptions attribué à Raynal, XXV, 577. (*Voyez* Hors la loi.)

PROST, député du Jura à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XIV, 887; XV, 162, 189, 252. — Il est envoyé dans le Jura, XVII, 760. — Dénoncé aux Jacobins, et défendu par Robespierre, XX, 77; XXI, 285.

PROST, colonel. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 670. — Devenu chef d'escadron, son éloge, XXIX, 872.

PROSTITUTION. — Jugement rendu contre la veuve Desbleds pour cause de maquerellage, IX, 366. (*Voyez* Femmes publiques.)

PROTEAUX, général. — Est tué à Malines, XXI, 256.

PROTESTANTS. (*Voyez* Cultes.)

PROTESTATIONS. — Actes de cette nature par plusieurs députés de la noblesse et du clergé contre la réunion des ordres; décision de l'Assemblée à ce sujet, I, 109, 110, 115.—Exclusion de toutes fonctions civiles et militaires des signataires de protestations contre la constitution, IX, 729, 752. — Arrestation des signataires de protestations contre le 31 mai, XVIII, 32, 37. (*Voyez* Journée du 31 mai, et Députés fédéralistes.)

PROUÈRES-DUMARTIN. — Complot découvert dans une lettre adressée par lui à Jeanerot, XX, 118.

PROUST, co-accusé du comité révolutionnaire de Nantes. — Est acquitté, XXII, 759; XXIII, 74. — Et décrété d'arrestation, XXII, 782. (*Voyez* Nantes.)

PROUVEUR (Aug.-Ant.-Joseph), député du Nord à la Législative. — Parle sur l'organisation des gardes nationales volontaires, X, 660. — Fait rendre un décret contre la fabrication de faux assignats, XI, 171, 237, 471. — Son opinion sur la poursuite des crimes d'embauchage, XII, 119. — Il propose d'envoyer un message au roi en faveur de Rochambeau. 327. — Son opinion sur la suppression des droits casuels, 661. — Il demande compte des poursuites exercées contre les auteurs du 20 juin, XIII, 150.

PROVENCE (la). — Troubles dans cette province, à l'occasion de l'égale représentation du tiers, *Introd.*, 510. — Ecrit de Mirabeau sur la représentation illégale de la nation provençale dans ses états, 588, 599. — Protestation de sa députation noble dissidente, I, 38. — Son parlement se fait attribuer la poursuite des troubles de Marseille; détails à ce sujet, II, 172.— Fédération de ses gardes nationales, 455, 459. — Correspondance sur les troubles qui y ont éclaté, III, 630, 645. — Association de municipalités et de gardes nationales, pour défendre les patriotes de Nîmes, IV, 462. — Rapport sur les créances des ci-devant états de cette province, XI, 174. — Décret qui les exempte de la retenue, 326. — Craintes d'un débarquement de troupes russes, XII, 58. — Trente-sept vaisseaux de guerre sont signalés sur ses côtes, XXVIII, 478. — Ukase de l'empereur de Russie, qui permet l'importation de ses huiles, 615. — Notice sur le Dictionnaire de la Provence, XXIX, 597 *bis*. (*Voyez* Aix, et autres principales localités.)

PROVENCHÈRE (A.), commis-marchand. — Est condamné à mort, XX, 560.

PROVÉRA, général autrichien. — Est battu à la bataille de Millesimo, XXVIII, 253. — Texte de la capitulation qui lui a été accordée après la bataille d'Arcole, 537. — L'empereur refuse de le recevoir, 592. — Protestation de J. Bonaparte contre sa nomination au commandement des armées papales, XXIX, 60. — Elle est révoquée, 63. — Son départ pour Naples, 107.

PROVINCES. — Troubles qui s'y manifestent depuis la deuxième assemblée des notables jusqu'à la convocation des Etats-généraux, *Introd.*, 510. — Secours demandés contre les brigands qui les désolent, 181. — Les insurrections s'y multiplient, 252. — Les députés de plusieurs d'entre elles renoncent à leurs priviléges, 285. — Discours et débats sur les troubles qui les agitent, 302, 318. — Décret qui continue les commissions provinciales pour la perception des impôts, II, 383. — Proposition de faire rendre compte à ces autorités, 495. (*Voyez* France et Départements.)

PROVINCES (intendants de). — Partagent avec les ministres l'administration du royaume; leur pouvoir et ses abus, *Introd.* 110, 111.

PROVINCES-UNIES. (*Voyez* Hollande.)

PROVINS. — Célébration, dans cette ville, de la naissance de Louis XVI, V, 518. — Décret qui y établit un tribunal de commerce, VI, 508. — Adresse de ses habitants à l'Assemblée nationale, VIII, 782. — Circonscription de ses paroisses, XI, 263, 504. — Eloge de la conduite qu'y a tenue Rousselin, XVIII, 115, 411. — Son administration envoie à la Convention les dépouilles de ses églises, 304. — Décret relatif à son hôpital, XXI, 479. — Détention illégale dans ses murs de plusieurs prêtres; dénonciation à ce sujet, XXVIII, 715.

PROVOCATIONS. — Décret contre les provocateurs au meurtre, à l'incendie, au pillage ou à la désobéissance aux lois, IX, 167. — Demande d'une loi contre les provocations à la rébellion, XII, 506. — Motion y relative, XIII, 263.— Autres, rapport et projet sur les provocations au meurtre et à la sédition, XIV, 36, 39, 322, 329.— Discussion à ce sujet, 348. — Demande d'une loi contre les provocations au pillage, XV, 588. — Décrets concernant celles tendant au rétablissement de la royauté, XVI, 99; XXIV, 362, 438.—Peine de mort contre ce délit, XXVIII, 239, 246, 247. (*Voyez* Ecrits, Journaux, et autres articles analogues.)

PROYART (abbé). — Sa lettre sur la promesse exigée des prêtres, XXVIII, 523.

PRUDHOMME, journaliste. — Réponse de Desgranges à ses calomnies, XII, 618. — Autre de Custine, à ses reproches, XV, 65. — Il publie les *Crimes des empereurs d'Allemagne*, XVII, 606. — Fait hommage d'une histoire des descentes en Angleterre, XXIX, 138.

PRUDHOMME, capitaine. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 389.

PRUDHOMME, Vendéen. —Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

PRUDHOMME (P.), marchand de poissons. — Est condamné à mort avec sa femme, XX, 568.

PRUDHOMME. — Sa machine tachygraphique, IV, 560.

PRUDHOMME (J.-B.). — Est condamné à mort, XXIV, 629.

PRUDHOMME DE KÉRANGON, député de Lesneven à la Constituante. — Demande la fixation à Saint-Paul-de-Léon de l'évêché des Côtes-du-Nord, V, 59.

PRUDHOMMES ou PATRONS-PÊCHEURS. — Sont maintenus provisoirement, V, 552. — Leur juridiction est conservée, VII, 77. — Décret qui en établit dans plusieurs ports, XII, 29. — Message du Directoire les concernant, XXVIII, 462. — Ordre du jour motivé, 504.

PRUDHON, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

PRUDHON (Gilbert), général, député de Saône-et-Loire au Conseil des Cinq-Cents. — Est exclu au 19 brumaire, XXIX, 895.

PRUGNON, avocat, député de Nancy à la Constituante. — Admet l'établissement des jurés en matière criminelle, IV, 47. — Combat le projet d'attacher un intérêt aux assignats, 140. — Son opinion sur les tribunaux d'appel, 266. — Sur la constitution civile du clergé, 579. — Et sur l'institution des juges de paix, V, 72. — Il combat le système d'un port unique pour le retour de l'Inde, 146, 176.—Ne veut pas que les tribunaux de districts soient juges d'appel les uns à l'égard des autres, 213. — Son opinion sur les tribunaux de paix et sur les tribunaux de famille, 313. — Et sur l'organisation du tribunal de cassation, 376. — Il confère au roi la nomination du ministère public, 357. — Donne des détails sur les troubles de Nancy, 527.—Demande qu'on sévisse contre la garnison, 529.—Fait l'éloge de ses gardes nationales, 558.—Invoque la sévérité des lois contre les coupables de cette ville, 568. — Son projet de liquidation de la dette publique, 746. — Il fait rendre un décret sur les édifices nationaux employés aux établissements publics, VI, 142. — Réclame contre le reculement des barrières de la France, 256. — Son projet sur la formation du tribunal de cassation, 334. —Son opinion sur le nombre des membres de ce tribunal, 407. — Et sur l'admission en cassation, 415, 416. — Il demande une amnistie pour l'affaire de Nancy, 583. — Vote la conservation des offices ministériels, 630. — Parle sur les apanages, 685.—Signale les avantages des dépositions écrites, 745; VII, 28. — Fait aliéner des biens nationaux à la municipalité de Châlons-sur-Marne, 53.—Rendre un décret sur l'emplacement des tribunaux de Paris, 69.—Vote pour l'instruction criminelle écrite, 159.—Fait rendre un décret relatif à l'emplacement de l'administration du Gard, 183. —Son rapport sur les acquisitions des corps administratifs, 309. — Il leur fait ordonner de rendre compte de leur situation, 325. — Fait rétablir les doctrinaires de Bastia dans la jouissance de leurs biens, 375. — Autoriser le comité d'emplacement des tribunaux à donner des décisions, 403. — Fixer le lieu des séances du tribunal de cassation, 613. — Et l'époque du paiement des domaines acquis par les corps administratifs, VIII, 4. — Son opinion sur les successions ; il vote en faveur de l'autorité paternelle et du droit de tester, 63. — Son opinion sur les petits assignats, 262. — Sur la liquidation des avocats au conseil, 319. — Il fait mettre à la charge de la nation le logement des évêques, 347. — Vote l'exclusion de la prochaine législature des membres de l'Assemblée, 415. — Fait transformer le fort du Hâ en prison criminelle, 518. — Demande l'érection d'une statue à Montesquieu, 537. — Son opinion sur la peine de mort, 545. — Sur l'inviolabilité du roi, IX, 124. —Et sur la condition du marc d'argent, 372. — Il fait décréter la formation d'une école d'artillerie à Châlons, 420. — En demande une pour Rennes, 633. — Fait fixer l'emplacement des administrations des traites, de l'enregistrement, des domaines, etc., 783. — Sa motion sur le serment civique des juifs, 794.

PRUNCLÉ (Augustin).—Son ouvrage sur les législatures, IX, 328.

PRUNEAU (P.-F.), sous-lieutenant au 17e de cavalerie. — Est condamné à mort, XX, 612.

PRUNELLE, député de l'Isère à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 188, 252.

PRUNEYRE, caporal au 1er bataillon de la Haute Loire.—Est condamné à mort, XXI, 284.

PRUNIERES (de St.-Jean de), évêque de Grasse. — Dénonciation de son mandement incendiaire, VI, 694.

PRUNOLÉ.—Annonce de son plan de finances, IV, 699.

PRUSSE (la).— Etat de son armée, II, 275. — Envoi d'un agent des patriotes belges auprès de son gouvernement ; conjectures à ce sujet, 306, 338. — Détention à Spandau d'un personnage masqué, 314. — Arrivée à Liége de troupes prussiennes, 377. — Opposition à l'entrée dans ce pays des troupes munstériennes, 457.— Bruit d'intelligences avec la maison d'Orange et avec Van-der-Noot, 473. — Réflexions sur sa domination à Liége, 497.—Insurrection, dans cette ville, contre ses troupes, 506. — Elle promet son appui à la Pologne, III, 1.— Son influence sur les affaires de Liége, 21.— Ses projets d'alliance avec la Pologne, 37, 69, 125, 697. — Usage exclusif du charbon de terre dans les ateliers ; envoi du général Kalkreuth à la Pologne, pour commander les troupes polonaises, 149.— Correspondance du roi de Prusse avec le prince-évêque de Liége, 197, 206, 721.— Préparatifs militaires, 341, 381, 605, 729. — Apparences d'une guerre avec la Russie, 357. — Déclaration pour l'indépendance des Pays-Bas, 417. — Le roi paraît retirer ses prétentions sur Thorn et Dantzick, IV, 1.— Conclut un traité d'alliance avec la Pologne, 121, 201, 237, 445. — Et un autre avec la Turquie, 153.— La Russie lui offre toute la grande Pologne, 185.— Il déclare la guerre au roi de Hongrie, 261. — Envoie une armée sur le Rhin, 353.— Disposition de ses troupes, 477. — Il renouvelle ses prétentions sur Thorn et Dantzick, 485.— Répond au roi de Pologne sur cet objet, 493.—Continuation des préparatifs militaires, 502. — Mouvement des troupes vers la Silésie, 581, 605.— Dispositions pour aider l'archiduc d'Autriche à soumettre les Pays-Bas, 665.— Critique de l'Assemblée nationale de France, par le journal de Berlin, 682.— Marche des Prussiens sur Liége, 689. — Le roi part pour la Silésie et demande à la Pologne le passage pour douze mille hommes, 705.— L'obtient, 729.— Son intimité avec le cabinet de Vienne, V, 21. — Ses conférences en Silésie avec l'Autriche, 45.— Ses intrigues pour obtenir les ports de Thorn et de Dantzick, 53.—Marche de ses troupes vers les Pays-Bas, 77. — Réflexions sur ses rapprochements avec la cour de Vienne, 78. —Force et répartition de son armée, 98.—Réflexions sur ses vues concernant les Liégeois, 173.— Son *ultimatum*, au congrès de Reichenbach, 329.— Il abandonne les Belges ; base de sa convention préliminaire à Reichenbach avec l'Autriche, 373, 590. — Résolutions du conseil souverain des Etats-Belgiques concernant sa conduite à l'égard de ces provinces, 389.— Sa notification à la Russie pour la cessation des hostilités avec l'Autriche et la Suède, 413. — Il veut rendre la souveraineté de la Belgique à Léopold, 469.— Envoie un ministre à Bucharest pour assister au congrès entre l'Autriche et la Turquie, 477. — Son influence sur le cabinet de Vienne, 493. — Promotions militaires, 525.— Déclaration de la Prusse relativement à la Belgique, 677.—Etat de ses forces, 745.— Réflexions sur sa situation politique vis-à-vis des puissances du Nord, VI, 17.— Son traité de commerce avec la Pologne, 69.— Observations sur une confédération des puissances du Nord contre elle et l'Angleterre, 70.— Bruit de guerre avec la Russie, 157.— Détails sur le traité de commerce avec la Pologne, 173. — Occupation des faubourgs de Dantzick par les Prussiens, 689.— Ils entrent dans cette ville, 205.— Dispositions de la Prusse envers les Belges, 229.— Elle veut forcer la Russie à faire la paix avec les Turcs, 245.— Projet de traité de commerce avec la Pologne ; sa réponse relative à un rapprochement

entre les Belges et l'empereur, 307. — Ses vues sur la Pologne, 389. — Sa réponse à l'Autriche, relativement à la convention de Reichenbach, 405. — Ratification de son traité avec la Turquie, 461. — Elle protége les Liégeois, 497. — Garantit les Pays-Bas à Léopold, 725. — S'interpose entre lui et les Liégeois, VII, 81, 141. — Lettre de son ministre en faveur des mêmes, 161, 187. — Il proteste contre l'entrée des impériaux à Liége, 197. — Dispositions militaires, 221. — Conjectures sur une union secrète de la Prusse avec l'Autriche, 305. — Elle abandonne les Liégeois, 369. — Sa conduite envers eux, 377, 445. — Motifs qui l'empêchent d'accepter le traité de commerce avec la Pologne, 395. — Réflexions sur sa conduite diplomatique, 489. — Sa politique relativement à la Turquie, 529. — Et vis-à-vis des Pays-Bas, 569. — Ses prétentions et son système à l'égard de la Pologne, 503. — Ses mouvements militaires, 609, 665. — Ses projets contre la France, 649. — Ses prétentions sur Thorn et Dantzick, 665, 729; VIII, 17. — Démonstrations militaires, 1, 225, 285. — Réflexions sur les dispositions de l'Angleterre à son égard, 125, 133. — Considérations sur sa conduite, et débats du parlement d'Angleterre sur le traité fait avec elle, 141. — Elle poursuit ses prétentions sur la Pologne, 177. — Et dément les vues qu'on lui attribue; accélération de ses négociations avec la Russie, 209. — Elle établit un camp aux environs de Dantzick; Sidney Smith lui crée une marine, 421. — Abolition du droit d'aubaine, 433. — Dispositions de la cour par rapport à la Pologne, 497. — Elle se rapproche de celle de Vienne, 603. — Influence de Hertzberg sur ses mesures, 673. — Ses projets contre la France, IX, 118. — Son alliance avec la Russie, l'Autriche et la Suède, 157. — Ses propositions de paix à la Russie, 329. — Ses intelligences avec la cour de Vienne, 433, 489, 502, 601; X, 85, 681. — Ses menaces à la France en demandant la liberté de Louis XVI, IX, 617. — Observations sur son alliance avec l'Autriche, 625. — Elle l'engage à Pilnitz à coopérer au rétablissement de la royauté absolue en France, 695. — Publication de son nouveau code civil; esprit de ce code, X, 45. — Surveillance de tous les écrits qui paraissent, 569. — Desseins hostiles de cette puissance contre la France, 601. — Elle favorise les oppositions à la constitution de Pologne, 625. — Inquiétudes à Ratisbonne, causées par sa conduite, XI, 115. — Conformité de ses intentions avec celles de l'Autriche, 240. — Mauvais accueil fait par elle au ministre de France, 289. — Elle est influencée par les princes émigrés, 305. — Se coalise contre la France, 353. — Censure exercée sur les écrits qu'on y publie, 353, 573. — Résignation des margraves d'Anspach et de Bareith en sa faveur, 377, 478. — Conjectures sur son union avec l'Autriche, 425, 566, 670. — Mouvements de ses troupes combinés avec la marche des troupes autrichiennes, 450. — Bruit d'un projet d'alliance avec la France, 493. — Elle soutient le parti temporiseur à Vienne, 590. — La ville de Nuremberg proteste contre ses usurpations, 729. — Acte de l'empereur d'Allemagne, relatif à son concert avec l'Autriche contre la France, XII, 57, 105. — Elle favorise les contre-révolutionnaires de ce pays, 145. — Attend la déclaration de guerre pour faire porter quinze mille hommes sur Liége, 169. — Activité de sa correspondance avec la Russie et l'Autriche, 181. — Texte de sa convention avec cette dernière puissance, 265. — Elle fait marcher trente-cinq mille hommes vers le Rhin, 281. — Adhère à la convention de Vienne, 297. — Ses émissaires divisent la Pologne, 353. — Elle arme cinquante mille hommes, 382. — Composition de son armée, 397. — Son traité avec la cour de Vienne; renvoi de tous les Français employés à son service, 469. — Elle invite le cercle de Souabe à entrer dans la coalition, 477. — Ses projets contre la France, 486. — Réflexions sur son alliance avec l'Autriche, 533. — Autres sur son plan d'attaque contre les constitutions de France et celle de Pologne, 557. — Sa déclaration aux Cercles pour les forcer à la guerre, 574. — Réflexions sur sa déclaration de guerre, 601. — Elle requiert l'association de la Franconie à la *défense générale*, 690. — Mouvement de ses troupes vers le Rhin, 705. — Ses préparatifs, 733. — Bruit d'une révolution dans sa cour, 750. — Marche de ses troupes contre la France, 765; XIII, 63. — Sa note au cabinet danois sur les mesures concertées contre cette puissance, 158, 165. — Elle fournit des secours aux princes émigrés, 353. — Etat de ses forces combinées, 485. — Contagion dans son armée en Champagne, 696. — Rénovation de son traité avec la Russie, 709. — Détails relatifs à la retraite de son armée en Champagne, XIV, 98, 105, 106, 111, 123, 125, 131, 152. — Intrigues pour la retenir dans la coalition, 789. — Ses nouveaux préparatifs de guerre, XV, 57. — Promotions militaires, 301. — Déclaration sur la marche de ses troupes en Pologne, 373. — Elle est envahie par elles, 489. — Réclamations à ce sujet, 537. — Réponse de la confédération polonaise, 553. — Résistance des Polonais, 593. — La confédération de Pologne demande la sortie de ses troupes, 795. — Elle s'empare de Dantzick, XVI, 65. — Incorporation de l'armée d'Empire dans les armées prussienne et autrichienne, 89. — Lettre d'Houchard au roi sur le massacre du bataillon des Vosges, qui s'était rendu, 151. — Opposition des habitants de Dantzick à l'occupation de cette ville, 161. — Soumission du sénat, 241. — Prise de possession par la Prusse d'une partie de la Pologne, 257, 309. — Lettres-patentes aux habitants des Palatinats pour la prestation du serment de fidélité, 273. — Autres sur l'occupation de Dantzick et de Thorn, 353. — Ligue offensive et défensive avec la Russie, 441. — Etablissement d'un lazaret dans les armées prussiennes, 673. — Serment de fidélité prêté par les habitants de Dantzick; médaille frappée à cette occasion, 505. — Ordre du roi de ne charger aucune marchandise pour la France, XVII, 33. — Son ordonnance au sujet du tumulte arrivé à Breslaw, et dans les montagnes de la Silésie, 57. — Conscription militaire dans les provinces polonaises qui lui sont échues en partage, 73. — Acte dans lequel il emploie la qualification de République française, 88. — Son édit sur la manière dont ses sujets doivent se conduire pendant la guerre avec la France, 133. — Transmission des notes de ce cabinet à la diète de Grodno, et réponse de Stanislas, 213. — Ses troupes sont défaites dans les montagnes Sainte-Anne et Weger, 235. — Ratification donnée à son occupation partielle de la Pologne, 237. — Remise par son ambassadeur à la diète de ce pays, d'une note conforme à celle du ministre russe, 273. — Réponse y relative, 313. — Rescrit du roi à son ministre à Ratisbonne, sur la constitution de l'Empire; félicitations à son lieutenant-général Schoenfeldt, 361. — Décorations accordées à l'occasion de la capitulation de Mayence, 429. — Célébration d'une fête dans toutes les églises à ce sujet, 481. — Ravages exercés par ses troupes, 559. — Ses négociations avec la Pologne, 577. — Texte du traité proposé; note y relative, 761; XVIII, 33. — Histoire secrète de la cour de Prusse, 2. — Ses communications avec celles de Vienne et de Pétersbourg; projet de traité présenté par la diète de Hambourg, 41. — Violences exercées contre la diète de Grodno, pour lui faire signer le traité de partage, 49. — Elle le signe, 197, 537. — La Prusse envoie des troupes dans ce pays, 541. — Départ du roi pour en prendre possession; note aux ministres étrangers, et ré-

flexions à ce sujet, 373, 481. — Traité conclu devant Mayence avec l'Angleterre, 601.—Sentiments favorables du prince Henri pour la révolution française, XIX, 1. — Retraite du roi à Postdam, 2. — Engagements pris par la cour envers la coalition, 41.—Inquiétudes à Vienne sur ses dispositions, 277. — Fox lui reproche d'avoir attaqué la France, 417. — Son mémoire à la diète de l'Empire, 661.— On lui attribue le projet de vouloir partager la France, XX, 62. — Elle proteste contre la levée en masse proposée par l'Autriche, 85. — Rupture de ses négociations avec ce cabinet, 153.— Acquiescement de l'empereur à toutes ses demandes, 237. — Retraite de ses troupes, 294. — Nouvelle mésintelligence avec la cour de Vienne, 413. — Extrait de sa déclaration au corps germanique, 458. — Convention stipulée avec les puissances maritimes, 481. — Texte du traité de La Haye avec ces puissances, 539. — Débats au parlement d'Angleterre sur ce traité, 613, 637, 677. — Négociations ouvertes par l'empereur pour prendre à sa solde une partie de ses troupes, 637. — Rassemblement d'une armée destinée contre la Pologne, 662. — Edit du roi sur l'insurrection de ce pays, XXI, 89. — Défaite de ses troupes par les armées du Rhin et de la Moselle, 251, 266. — Son altercation avec le cabinet de Londres, 569. — Embarras que lui cause la guerre de Pologne, XXII, 65, 169. — Ses troupes lèvent le siége de Varsovie, 145. — Réponse aux imputations dirigées contre ses armées, 205. — Nouveaux succès des Polonais, 353. — Cantonnements de l'armée prussienne, 501. — Le roi envoie des agents à Bâle pour y traiter de la paix, 717; XXIII, 193. — Il expulse les émigrés, XXII, 725.— Fait occuper une partie de la Pologne par ses troupes, XXIII, 161, 185.—Respect témoigné à Kosciusko, 233. — Edit du roi relatif à l'insurrection polonaise, 281. — Ses négociations et son traité de paix avec la France, XXIV, 176, 177, 188, 215, 345, 349. — Sa nouvelle ordonnance pour requérir l'expulsion des émigrés, 329. — Discussion au parlement d'Angleterre sur sa défection, 369. — Sa déclaration à ses co-états de l'Empire sur le traité précédent, 525, 533, 541. — Son nouveau traité avec la France, établissant une ligne de démarcation pour la neutralité du Nord, 529. — Ses démarches pour porter l'Empire à la paix, 557. — Décret portant ratification du traité conclu avec cette puissance, 558. — Ordonnance qui restreint à des peines pécuniaires la punition des insurgés de la Prusse méridionale, 629. — Adresse de la diète du cercle de Franconie au roi, sur la pacification générale, 701. — Note remise à son ministre, et réponse de celui-ci, XXV, 9. — Fête célébrée par l'université d'Erlangen à l'occasion de la paix, 17. — Ordre donné au magistrat de Dantzick, de traiter le pavillon batave comme celui d'un peuple ami 34.—Le roi fait rétablir Bitaubé dans sa place d'académicien, 73.—Bruit à Londres que, sur sa demande, le Danemark ferme le Sund aux vaisseaux russes, 97. — Brochures publiées en Allemagne contre sa paix avec la France, 153. — Ratification de cet acte, 197. — Démenti officiel donné par la Convention au bruit qu'on dût, par des articles secrets, lui abandonner une partie de la Hollande, 201. — Trait d'humeur du Hanovre contre lui; bruit d'une rupture entre lui et la Russie, 209. — La Saxe, la Hesse et le Wurtemberg, se prononcent pour sa médiation, 217. — Même déclaration par l'électorat de Brunswick, 241. — Et par la diète de Ratisbonne, 321.— Issue du procès des auteurs de la dernière sédition, 329.—Déclaration du ministre de Prusse à la diète sur l'objet de la députation de l'Empire, 485. — Fréquentes conférences de son envoyé à Constantinople, avec les ministres de France et de Suède, 585. — Le roi fait désavouer à La Haye les rassemblements qui se font à Osnabruck, 681. — Offre son intervention entre la France et l'Empire, 777. — Présent fait par lui au ministre français à Bâle, XXVI, 9. — Sa note à la diète en faveur de la paix, 145. — Il découvre un complot à Neufchâtel contre la République, et en fait part au gouvernement français, 161. — Arrivée à sa cour du fils aîné du stathouder, 289. — Son accord avec les cabinets de Vienne et de Pétersbourg; ils font signer à Stanislas sa démission et le partage de la Pologne, XXVII, 81. — Marche de ses troupes vers Varsovie, 353. — Prise de possession de la partie qui lui est échue, 425.—Mise en liberté du général Madalinski, 649. —Capitulation conclue avec le roi avant l'occupation de Nuremberg, XXVIII, 445. — Insuccès de la négociation qui avait pour but de l'entraîner dans la coalition, 446. — Réflexions sur la lettre du prince Henri à l'Institut national de France, 448. — Renonciation du roi à la possession des villes de Franconie, Nuremberg, Windenheim et Weissembourg, 456. — Article officiel sur les prises de possession dans la Franconie, 458.—Son édit pour l'expulsion des émigrés qui seraient trouvés sans passeports, 474. — Sa convention avec la France sur la neutralité du nord de l'Allemagne, 505. — Accession de l'électeur de Saxe à cette neutralité, 512. —Deuil de la cour pour la mort de Catherine II, 514. — Activité de ses relations avec celles de Hesse-Cassel, 515. — Délimitation de ses frontières en Pologne; nomination du prince Guillaume de Solms-Braunfelds à la place de général-major de Prusse, 516. — Ordre du roi pour mettre Dantzick sur un pied de défense respectable; publication de ses relations avec la cour de Vienne relativement aux frontières de France, 517. — Accession de l'électeur et du cercle de Haute-Saxe à la neutralité pour le nord de l'Allemagne, 520. —Mort du prince Louis, 524.— Reserit du roi relativement aux pays de sa domination, situés sur la rive gauche du Rhin, 525.— Mort de la reine douairière, 535. — Circulaire de l'empereur aux électeurs sur la conduite inconstitutionnelle du roi, 542. — Ordre donné à son ministre, à Vienne, de déclarer à l'empereur qu'il regarderait comme une injure personnelle toute conduite hostile et irrégulière à l'égard des princes et Etats de l'Empire; lettre de M. de Dohm, convoquant le congrès d'Hildesheim, 548. — Déclaration de son ministre sur l'occupation du grand bailliage d'Ettingen, 559.— Plaintes de l'électeur de Cologne au tribunal suprême de l'Empire contre cet événement, 577. — Autre plainte, porté au roi, par le prince de Waldeck, contre l'archiduc Charles qui l'a fait condamner à fournir son contingent, 584. — Célébration du mariage de la princesse Auguste avec le prince héréditaire de Hesse-Cassel, 592.— Envahissement, par les troupes prussiennes, du Palatinat et d'une grande partie de la Westphalie, 611.—Mandat impérial sur les plaintes de l'évêque d'Eichstadt, 718.—Défense du roi aux habitants d'Anspach et de Bareuth de fréquenter les universités étrangères, 730.—Proclamation relative à divers mandats du conseil aulique de Vienne, 739.—Décision de ce conseil en faveur du grand maître de l'ordre teutonique, 755.— Occupation par les troupes prussiennes des territoires de Nuremberg et d'Eichstadt; communication entre les cours de Vienne et de Londres à ce sujet, 771. — Défense faite aux émigrés français d'entrer en Prusse, XXIX, 54. — Mort du roi, 74. — Proclamation de son successeur, 77. — Arrestation de la comtesse de Lichtenau, ci-devant madame Rietz, maîtresse du feu roi, 88, 109. — Anecdote sur le nouveau monarque, 96. — Cérémonies des funérailles de son prédécesseur; il confère l'ordre de l'Aigle-Rouge au gouverneur de Neufchâtel, 105, —Anecdote sur le jeune roi; bruit de l'abolition de la régie du tabac, 117. — Ordre du cabinet contre l'af-

fectation des officiers à se prévaloir de leurs prérogatives; proclamation concernant les émigrés français, 154. — Lettre du roi sur la religion ; abolition de l'édit y relatif, 164.— Différends entre cette cour et l'Autriche relativement au nouveau partage de l'Empire, 217. — Son agrandissement dans le cercle de Franconie; conférences de son ministre avec le baron de Thugut, 220.—Exil de la comtesse de Lichtenau ; démission du ministre d'état Wolner, fabricateur du fameux édit de religion, 224. — Augmentation de l'armée en Westphalie, 254. — Rappel au ministère de M. de Voss, frère de la comtesse d'Ingenheim, maîtresse du feu roi, 257.—Renouvellement de la défense de faire circuler en Prusse les monnaies étrangères, 257, 269. — Sieyès y est envoyé en qualité d'ambassadeur, 263. — Préparatifs pour la ligne de démarcation, 266. — Découverte d'une conspiration tendante à rétablir la république polonaise, 267. — Oppositions des ministres prussiens aux dernières demandes des envoyés français au congrès de Rastadt, 273.—Adhésion de cette puissance à la cession de la rive gauche du Rhin; son éloignement de toute coalition, 287. — Conditions imposées par elle à la cession ci-dessus mentionnée, 289.— Continuation des préparatifs de guerre, 291. —Plaintes de ses ministres à Rastadt contre les prétentions de la République pour les indemnités sur la rive gauche du Rhin ; notice sur le caractère de son envoyé à ce congrès ; texte de la cession faite à la France des cinq Etats situés sur la rive gauche du Rhin, 293.— Emprunt de dix millions fait par la cour en faveur des provinces de la Prusse méridionale ; nouvelles observations de ses ministres à Rastadt, relativement aux possessions sur le Rhin, 294. — Notice sur M. de Dohm, l'un de ses envoyés à ce congrès, 296. — Ordre du roi à l'armée d'observation destinée à défendre la ligne de démarcation pour la neutralité du nord de l'Allemagne, de se tenir prête à camper, 299.— Difficultés faites par plusieurs Etats relativement à l'entretien de cette armée, 303. — Permission accordée d'exporter les ducats ; prestation d'hommage au roi par les Etats de la Marche, de la Silésie, de Magdebourg, de la Westphalie, d'Ost-Frise, etc., etc.; discours à ce sujet ; fêtes y relatives, 318.—Mesures prises contre les joueurs de profession, 333. — Réclamation de la légation prussienne à Rastadt contre le projet de traité qui devait être présenté par la députation de l'Empire, 335. — Accueil distingué fait par le roi à Steiger, bourguemestre de Berne, 349. — Nomination d'un consul, 351. — Efforts inutiles du comte de Cobentzel pour entraîner le roi dans la coalition, 359.—Offre de trois cents mille écus faite par celui-ci à tout Anglais qui viendrait y établir une manufacture de filature, 360. — Révélation faite au roi des symptômes de conspiration qui se manifestent dans la Pologne; insulte faite à son ministre près le cercle de la Basse-Saxe, 376.—Troubles en Silésie; comparaison du trésor public sous Frédéric II, Guillaume II et Guillaume III, 405. — Idées générales sur la situation politique de la Prusse, 418. — Abolition, par la noblesse, de ses droits féodaux sur les paysans ; aperçu des forces militaires, 430. — Mouvement des troupes pour faire respecter la neutralité, 442.—Note du ministre de Prusse à la légation française à Rastadt, 442, 451.—Recherches contre les francs-maçons ; demande de ce cabinet au Directoire de France si, en cas de guerre, il respecterait la ligne de neutralité, 455. — Mémoire à lui remis par Sieyès, pour le système d'une sécularisation générale, 457.—Bruits contradictoires répandus sur la Prusse par les gazettes allemandes, 460. — Insistance de ses ministres pour le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 460, 462, 465, 467, 468, 532. — Lettre du roi sur les impositions, 469. — Mesures contre les corporations secrètes, 476, 500. — Le roi se sépare du corps germanique par un acte diplomatique, 595 *bis*.—Liberté de la presse; mission du lord Grenville pour engager le roi à entrer dans la coalition, 596. — Il renonce aux sécularisations, 601. — Sa médiation est invoquée par le sénat de Hambourg dans l'affaire de Napper-Tandy, 604 *bis*. — Insurrection à Nuremberg contre ses troupes, 633. — Il refuse d'accéder à la coalition contre la France, 640. — Amélioration de l'instruction publique, 645.—Expulsion des émigrés, 649. — Tolérance à l'égard des journalistes, 657. — Tarif sur les vins étrangers, 659. — Abjuration de plusieurs juifs, 661. — Violation du droit des gens à l'égard du ministre de Prusse à Rastadt, 664.—Lettre de cet envoyé sur l'assassinat des plénipotentiaires français, 676. — Conduite de la noblesse à l'occasion de la suppression de ses priviléges, 682.— Convention tendant à faire passer dans ce pays les Irlandais condamnés à la déportation, 684. — Indignation excitée par le massacre de Rastadt; projet d'alliance entre la Prusse, la Suède et le Danemark, 686. — Elle déclare à la Russie qu'elle ne veut pas entrer dans la coalition, 687. — L'ambassadeur batave à Paris nie que son gouvernement lui ait demandé des secours, 739. — Emeute à Nuremberg contre ses troupes, 759. — Fabrique de fausse monnaie prussienne, établie en Angleterre, 763. — Système de ce cabinet à l'égard de la France, 782. — Refus du roi d'entrer dans la coalition, 789, 801. — Dénonciation d'un article du journal *Des hommes libres*, où il est dit que la République française *est aux genoux du roi de Prusse*, 794. (*Voyez* Berlin, Rastadt, Frédéric-Guillaume II et Frédéric-Guillaume III.)

PRYTANÉE FRANÇAIS. — Installation de sa nouvelle administration, et substitution de ce nom à celui de Collége-Egalité, XXIX, 327.— Découverte dans une cour de cet édifice de plusieurs cachots horribles, 360.— Rapport sur son organisation ; discussion et ajournement, 379, 496. (*Voyez* Instruction publique.)

PUBENHOFEN, major-général autrichien. — Est tué au siège de Czettin, V, 241.

PUCELLE, député suppléant de la Somme. — Remplace Quillet à l'Assemblée législative, XI, 630.

PUGET-BARBANTANE, général. — Prête serment lors de la fuite du roi, VIII, 737. — Est envoyé à une cour martiale et remplacé par Charton, XI, 586. — Et défendu par Girardin, 587. — Se justifie, XIII, 253. — Général à l'armée des Pyrénées-Orientales, annonce que sa division a accepté la constitution, XVII, 371. — Remplace de Flers dans son commandement, 489. — Sa réponse à la proclamation de Ricardos, 539. — Annonce des échecs éprouvés par son armée, 633.—Il est remplacé par Turreau, 675.— Réemployé après le 18 fructidor, est destitué, XXIX, 162.

PUGH.—Lettre sur son ascension avec Blanchard, XXIX, 349.

PUIFFÉ, notaire. — Est condamné à mort, XXI, 40.

PUISIGNAN. — Est saisi en désertant, XIII, 323.

PUISNÈGE, prêtre déporté. — Levée du séquestre mis sur ses biens, XXII, 540.

PUISSANCE PATERNELLE. — Les majeurs n'y sont plus soumis, XIII, 556.

PUISSANCES ETRANGÈRES. — Rapport sur leur situation politique vis à-vis de la France, VII, 253.— Leurs intrigues contre la révolution de Pologne, VIII, 551. — Leurs projets contre la France, 619 ; IX, 9, 197, 365. — Conjectures sur la conduite qu'elles auraient tenue en cas de réussite de l'évasion du roi, 93. — Effet que produit chez elles l'acceptation

de la constitution par Louis XVI, X, 264. — Texte du rapport contenant leurs réponses à la notification de cette acceptation, 388, 418. — Autre rapport sur les mesures à prendre contre celles qui favorisent les armements des émigrés, 441. — Leur plan de contre-révolution, 627. — Réflexions sur leur *modération*, XI, 401. — La France déclare qu'elle ne s'immiscera en rien dans leur gouvernement; peine de mort contre quiconque proposerait de transiger avec elles, XVI, 143. — Manifeste de la Convention à tous les peuples et à tous les gouvernements, 162. — Etat de leurs forces, 335. — Leurs rapports avec les conspirateurs de l'intérieur, XVII, 99.—Leurs vains efforts pour entraîner les Suisses dans la coalition, XVIII, 482. — Arrestations à Paris de leurs émissaires, XX, 153.—Article intitulé: *Des intérêts des puissances*, XXIX, 361, 363. (*Voyez* Europe et ses Cours, France, Coalition, etc.)

PUISSANT (François), ex-fermier-général. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 392. — Et condamné à mort, 428.

PUISSANT, ordonnateur de la marine à Toulon.— Est mis hors la loi, XVII, 610, 615.

PUJADE.— Est l'un des prisonniers de la Bastille, lors de sa prise, I, 195.

PUJOL. — Annonce de sa *Galerie historique et universelle*, VI, 298; VIII, 48.

PUJOULX, littérateur. — Annonce une pièce de lui sur les couvents, V, 516.— Analyse de ses pièces intitulées: *Mirabeau à son lit de mort*, VIII, 470, 498. — La *Veuve de Calas à Paris*, IX, 294. — La *Suite des petits Savoyards*, XI, 384. — *Cadichon*, 638. — Et les *Modernes enrichis*, XXIX, 118.

PULAWSKI. — Est nommé sénateur, XVI, 549.

PULINTZ, conseiller fiscal de Flandres.—Instruction de son procès, II, 425.

PULLY (Charles), général.— Son éloge par Beurnonville, XIV, 807. — Dénonciation contre lui, XVII, 517. — Sa réponse, 623.

PUT (J.), marchand. — Est condamné à mort, XX, 635.

PUTHOD, adjudant-général.—Rapport sur sa suspension, XV, 792.

PUTHOD, chef de l'armée catholique. — Est fait prisonnier, XVIII, 519.

PUTHOD-DE-MAISON-ROUGE, capitaine dans la garde nationale.—Demande à recueillir des inscriptions dans les archives des monastères, VI, 47.—Son ouvrage intitulé: *les Monuments*, VII, 663. — Son mémoire pour la conservation de ceux destinés à un usage public, X, 71.

PUTIGNY (Jeanne), de la Nièvre. — Renvoi au Directoire de sa pétition contre Sauvageot, XXIX, 329.

PUY (le). — Adresse de la municipalité de cette ville contre les réactions, XXIX, 685.

PUY-DEVERINE, ex-maître des comptes. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 544.

PUY-DE-DOME (département du).—Décret qui en fixe le siége à Clermont, VI, 252. — Etablissement des nouveaux juges, 430. — Secours accordés aux habitants qui ont souffert des débordements de la Loire, 590. — Délibérations de ses administrateurs contre les protestations du clergé, 622. — Pétitions pour la permanence des sections, XIII, 248. — Lettre de ses électeurs à Thomas Payne, 674 — Complot pour y empêcher le recrutement de l'armée, XV, 715. — Dénonciation de l'arrêté de ses administrateurs contre le 31 mai, XVII, 12. — Il se lève tout entier, 603. — Soixante mille de ses habitants marchent contre Lyon, 650. — Destitution de plusieurs de ses administrateurs, XVIII, 16.— Compte-rendu par Couthon de la mission qu'il y a remplie, 584. — Mise en liberté de cultivateurs de ce département, XX, 442.— Opérations de Musset, XXII, 614; XXIII, 233, 234. — Traduction d'Evrard et autres à son tribunal criminel, 405. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. (Voyez Clermont-Ferrand).

PUY-LAROQUE (marquis de). — Abandonne ses droits féodaux, I, 489.

PUYSAYE (comte Joseph de), député du Perche à la Constituante. — Propose un arrêté pour exhorter le peuple à acquitter les impôts, I, 230, 231 *. — Arrestation de sa femme à Bordeaux, XVIII, 126 — Découverte du projet d'une descente à St.-Malo, dans des papiers saisis sur lui, XIX, 131.—Bruit de sa mort, 471. — Il commande l'armée du Calvados sous les ordres de Wimpfen, XXIV, 70. — On répand le bruit qu'il a été pris et fusillé, XXVIII, 17. — Nommé général en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne, sa proclamation aux habitants de cette province, 582. — Il est désigné par Duverne de Presle comme agent de Louis XVIII dans l'intérieur, 804. — Obtient une concession de terrain dans le Canada, XXIX, 354. — Compte-rendu de sa correspondance secrète, 596 *bis*.

PUYSEGUR.—Analyse de son vaudeville intitulé: l'*Intérieur d'un ménage républicain*, XIX, 196.

PUYSEGUR (marquis de). — Le régiment de Strasbourg, artillerie, demande à le conserver comme colonel, IV, 511. — Il offre, comme don patriotique, l'argent donné à ses soldats pour les séduire, 598. — Maréchal-de-camp, réclame contre l'amnistie accordée à Volot, XI, 495.

PUYSEGUR (comte de). — Est nommé ministre de la guerre, *Introd.*, 490 — Dénonciation contre lui, II, 274. — Sa participation à la conspiration de la cour, 486, 500, 508, 515. — Il est déchargé de l'accusation portée contre lui, III, 505. — Son arrivée à Bremen, XXIV, 289.

PUYSÉGUR (Chastenet de), archevêque de Bourges, député du Berry à la Constituante. — Proteste contre le vote par tête, I, 115. — Est accusé d'avoir faussement prétendu que ses mandats étaient impératifs, 119.

PUYVALLÉE. (*Voyez* Bengy-Puyvallée.)

PUZEL, veuve de Varin.—Est condamnée à mort, XXI, 299.

PUZY. (*Voyez* Bureau-Puzy.)

PYBUS, membre des communes d'Angleterre. — Parle en faveur d'une guerre avec la Russie, VIII, 349.

PYRAMIDES (les), en Égypte. — Détails de la bataille qui s'y est livrée, XXIX, 440, 445. (*Voyez* Égypte et Armée d'Orient.)

PYRÉNÉES (les). — Observations physiques faites dans ces montagnes, IV, 231, 239. — Recueil de leurs plantes et de leurs fleurs, XXIV, 391.

PYRÉNÉES (département des Basses-). — Décret qui en fixe le siége à Pau, VI, 41. — Inquiétudes des administrateurs sur les mouvements des Espagnols, IX, 87, 426. — Ils annoncent l'enlèvement de trois hommes et d'un grand nombre de troupeaux par ces derniers, XI, 435. — Décret à ce sujet, 474. — Annulation de leur arrêté contre les exportations, XII, 457.—Décret qui y envoie des commissaires, XIV, 33, 35. — Ils écrivent que les mouvements des Espagnols sont purement défensifs, 321. — Décret relatif aux dépenses faites par ces commissaires, 812.— Les administrateurs demandent vengeance de la mort de Féraud, XXV, 29. — Rapport sur la fixation du chef-lieu de l'administration centrale, XXVII, 440; XXVIII, 33, 39, 43. — Rejet de la résolution y relative, 49.—Justification des membres de son tribunal criminel, XXIX, 115. — Motion d'annuler ses élections

* Le Moniteur a imprimé Puisieux et Dupuisel par erreur c'est Puysaye qu'il faut lire.

an 22 floréal, 260. — Résolution qui valide celles de l'année suivante, 681. — Eloge de la conduite des administrateurs, 790. — Mesures prises contre les menées des royalistes, 793.

PYRÉNÉES (département des Hautes-). — L'évêque y répand des écrits incendiaires, VII, 170. — Lettre sur son esprit publie, XII, 265. — Des commissaires y sont envoyés, XIV, 33, 35. —Décret qui met des fonds à leur disposition, 812. — Mesures pour la défense de la frontière, XVI, 296. — Préparatifs contre les Espagnols, 426. — La terreur y est à l'ordre du jour, XVIII, 134. — Opération de Forestier dans ce département, XXII, 624. — Eloge du zèle de ses administrateurs, XXIX, 790.

PYRÉNÉES-OCCIDENTALES (département des). — Des commissaires y sont envoyés, XIV, 33, 35. — Fonds mis à leur disposition, 812. — Situation de ces contrées; succès des Espagnols, XVI, 632. — Agitation causée par les subsistances; de nouveaux commissaires y sont envoyés, XVII, 566. — Leurs opérations, XIX, 632. (*Voyez* Armée des Pyrénées-Occidentales.)

PYRÉNÉES-ORIENTALES (département des). — Impression d'une lettre de son procureur-syndie sur le remplacement de l'évêque de Perpignan, VII, 354. — Décret pour le ramener à l'exécution de la loi sur l'organisation de la caisse de l'extraordinaire, 699. — Manœuvres des prêtres fanatiques, IX, 250. — Ses administrateurs attestent le dénûment des places du Midi, XII, 7. — Des commissaires y sont envoyés, XIV, 33, 35. — Compte-rendu par eux de leurs travaux et mesures de défense qui y ont été prises, 411. — Ils annoncent qu'une armée de trente mille hommes est prête à entrer en Catalogne, 501. — Fonds mis à la disposition de ces commissaires, 812. — Adresse de ses habitants à la Convention, XVI, 510. — Lettre du procureur-général-syndic annonçant la prise de Bellegarde, XVII, 69. — Reddition de Villefranche, 522. — Mission de Gaston dans ce département, 628. — Plusieurs de ses places sont livrées aux Espagnols, XIX, 70. — Proposition d'y envoyer des Jacobins pour le mettre au pas, 466. — Mesures prises pour y enseigner la langue française, 510. — Succès de l'emprunt forcé, XXVII, 540. — Pièces envoyées contre Rouzet par l'administration centrale, XXIX, 43. — Elle prend un arrêté contre les conscrits qui ne se rendraient pas à leurs corps, 499. (*Voyez* Armée des Pyrénées-Orientales.)

PYRON. — Est accusé dans l'affaire de Veymerange, XXVIII, 339, 340.

PYROT (Hubert), député de la Moselle à la Législative. — Propose des mesures contre les émigrés, X, 181.

Q.

QUAKERS. — Une députation de cette secte est admise à la barre, VII, 355.— Refus, par l'un d'eux, d'ôter son chapeau dans les tribunes du Corps législatif, XXIX, 3.

QUANTEIRES, professeur.— Son tableau de l'antiquité littéraire, IX, 8.

QUANTIN, général.— Rend compte de la situation de l'Ouest, XXVIII, 348. — Est nommé commandant de la 9e division, à Nîmes, XXIX, 299. — Sa proclamation aux républicains du Midi, 635.

QUARIN, médecin autrichien.— Annonce à Joseph II sa fin prochaine, III, 565.

QUARTIER-D'OUYNO, commissaire près de la caisse de l'extraordinaire.— Rend compte de l'état de cette caisse, XIV, 4.

QUARTIERS-MAITRES.— Décret les concernant, XIX, 236.

QUATREMER (Marc-Antoine), marchand drapier. — Est condamné à mort, XIX, 284.

QUATREMERE-DISJONVAL. — Sa traduction du discours de Camper, sur l'art de peindre les passions qui se manifestent sur le visage, XIV, 200. — Il dénonce Talleyrand et Noël à la société du Manége, XXIX, 751.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysost.). — Ses réflexions sur la liberté des théâtres, III, 428. — Il réclame contre les assertions des journaux sur le procès de Favras, 444.— Présente des observations sur le local et les honneurs du Panthéon, VIII, 109; IX, 331.— Député de Paris à la Législative, s'oppose à l'adoption du réglement de la constitution, X, 86. — Réclame contre les prix décernés aux artistes qui ont exposé au Louvre, 151, 548. — Fait consacrer le dimanche aux pétitions, 292. — Demande la continuation de la discussion du projet contre les prêtres, 397. — Combat des adresses dirigées contre eux, 615.— Défend Bertrand, XI, 281.— Son opinion sur l'affaire de Pelleport, 406.— Il réclame une exception à la loi des émigrés, pour les savants et les artistes, 585. — Demande la lecture des articles reprochés à Marat et à Royou, XII, 295.— Fait décréter une fête en l'honneur de Simoneau, 368, 369.— Propose la lecture des pièces du procès de Bertrand et Montmorin contre Carra, 419.— Vote le renvoi de Larivière au tribunal de cassation, 443.— Son opinion sur les accusations dirigées contre Duport et Bertrand, 555, 567, 586.— Sur l'indemnité due à Derossel, 560.— Sur une pétition contre le rassemblement des fédérés, 623. — Sur le licenciement de l'état-major de la garde nationale, XIII, 31.— Sur l'affaire de Grangeneuve et de Jouneau, 254.—Il est attaqué en quittant l'assemblée, 370.— Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258. — Réflexions sur un autre jugement qui l'acquitte, XXVIII, 399.— Il est élu au conseil des Cinq-Cents par le corps électoral de la Seine, 656. — Demande qu'on aille aux voix sur le rappel des agents du gouvernement dans les colonies, 721.— Son rapport en faveur de Marchéna, 728.— Il s'oppose à toute exception en faveur des émigrés du Haut et du Bas Rhin, 740. — Propose d'exempter les artistes du droit de patente, 755.— Demande l'impression de la réponse des administrateurs du Rhône à l'adresse de l'armée d'Italie, 772. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810.— Mesures pour l'exécution de ce décret, XXIX, 763.

QUATRESOLS, commissaire des guerres. — Fait l'éloge de l'humanité du commandant de Wesel, XXV, 143.

QUATRESOLS, de Marolles, député de Seine-et-Marne à la Législative.— Dépose sa croix de Saint-Louis, XIII, 509.

QUATRESOUS (la citoyenne). — Éloge de sa valeur; décret qui lui accorde une pension viagère, XX, 285.

QUÉBEC.— Jugement dans cette ville d'un père convaincu de viol sur ses trois filles, XIII, 709.

QUEGNIARD, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

QUEINEC (Jacques), député du Finistère à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 173, 223, 254.— Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 585.— Son rappel à la Convention, 699.— Déclare avoir entendu Prieur appeler les Sans-Culottes à lui, XXIV, 523.

QUEIROLO, député au Corps législatif ligurien. — Est condamné à mort, XXIX, 618 *bis*.— Fête en l'honneur de Bragini, assassiné par lui, 633.

QUÉLEN (Louis), ci-devant prêtre.— Acquitté, est condamné à la détention comme suspect, XIX, 440.

QUELNAULT (P.-Aug.), homme de loi.— Est acquitté, XVII, 369.

QUENEDEY.— Annonce de ses portraits de Mirabeau, VIII, 216.— Et de Kosciusko, XXII, 176.

QUENET, membre de la commune de Paris.—Est condamné à mort, XXI, 560.

QUENIN aîné, tailleur. — Annonce de ses habits, VIII, 330.

QUÉNIN, adjudant-général. — Est tué à la tête de sa colonne, XXVIII, 253.

QUENTIN (Jacques-François), homme de loi. — Est condamné à mort, XIX, 336.

QUENTIN, secrétaire de Dumouriez.— Est traduit au tribunal révolutionnaire, XVI, 96.

QUERCY, consul français à Livourne.— Y maintient le bon ordre, XXIX, 658.

QUERCY (le).— Troubles dans cette province, III, 283, 316, 336.— Leur répression, 429.

QUERHOENT, ex-comte et maréchal de camp.— Est condamné à mort, XXI, 396.

QUERHOENT (veuve). (*Voyez* Laprine-Donze.)

QUERINI (Alvise).— Est nommé résident de Venise en France, XXIV, 166.— Lecture de ses lettres de créance, XXV, 365.— Sa reconnaissance par la Convention, 379.— Il s'évade de Milan, XXIX, 242.

QUÉRU-LACOSTE, député de Rennes à la Constituante.— Prête le serment civique, VI, 738 *.

QUERY (J.), brocanteur.— Est condamné à mort, XX, 559.

QUESLIN (J.-Adr.), député de la Manche à la Législative.— Demande compte des mesures prises pour la sûreté des côtes, XII, 155.— Fait fixer le délai pour la réclamation des pensions, XIII, 23. — Décré-

* Le Moniteur a imprimé Gueret par erreur, c'est Quéru qu'il faut lire.

ter que les colonies concourront à former la Convention, 502. — Et confisquer les biens des émigrés dans les colonies, 535.

QUESNAY, juge au tribunal du district de Saumur, député de Maine-et-Loire à la Législative.— Pense que les prêtres mariés doivent conserver leur traitement, X, 154. — Propose de mettre à la charge des émigrés les armements qu'ils ont occasionnés, 333. — Demande des secours pour Latude, XI, 484. — S'élève contre la prise de possession des Iles de la Révolution, XII, 170.

QUESNEL, cavalier au 5e régiment de l'armée des Alpes. — Est condamné à mort, XXI, 136.

QUESNEL (femme). (*Voyez* Lefol.)

QUESNEL, général. — Est blessé à l'armée d'Italie, XXIX, 686.

QUESNOY (le), département du Nord. — Adresse de ses habitants, annonçant l'acceptation de la constitution, XVII, 175.—Nouvelle de sa prise, 667.— Bruits contradictoires à ce sujet, 707. — Sa garnison est insultée à Bruxelles par les émigrés, XVIII, 73. — Secours accordés à ses réfugiés, 184. — Décret ordonnant de passer la garnison au fil de l'épée si elle ne se rend vingt-quatre heures après en avoir été sommée, XXI, 134. — Reprise de cette place par les Français, 515. — Drapeaux qui y ont été pris, 648. — Rapport sur les événements relatifs au siége de cette place, XXII, 56. — Civisme de ses habitants, XXIV, 325. — Ils reçoivent des secours de Landrecies, XXV, 96.

QUESTION INTENTIONNELLE. — Sera soumise aux jurés du tribunal révolutionnaire, XXI, 448. (*Voyez* ce Tribunal). — Rapport et discussion à ce sujet, XXVIII, 446, 447, 455, 457, 458. — Résolution déterminant les questions à présenter aux jurés, et rapportant les dispositions qui supposent la nécessité de la question intentionnelle dans tous les cas, 503. — Rapport aux anciens et discussion sur cette résolution ; elle est rejetée, 529, 571, 573, 592, 593. (*Voyez* Codes, Ordre judiciaire, Jurés, Lois, etc.)

QUESVREMONT (E.-L.), dit Lamotte, médecin du duc d'Orléans. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 741.

QUETAR, chef de brigade. — Est blessé à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 499. — Participe aux succès de l'armée du Danube, XXIX, 871.

QUÉTIER, femme Charbonnier. — Est condamnée à mort, XXI, 192.

QUÉTINEAU (Pierre), général. — Se plaint de l'insouciance des départements, XVI, 331. — Annonce de sa trahison ; décret pour l'examen de sa conduite, 365, 367. — Il est arrêté, 384. — Son évasion est reprochée à Carra, 644. — Il est arrêté de nouveau, XVII, 769. — Décret sur sa mise en jugement, XIX, 58. — Il est condamné à mort, XX, 32.

QUÉTINEAU, femme du précédent. (*Voyez* Latreille.)

QUEUX. — Sa concurrence avec la compagnie Choiseau pour le bail des Messageries, VII, 416, 418, 451. — Résiliation de ce bail qui lui avait été consenti, XVI, 94.

QUÉVANNE (citoyenne). — Demande à occuper une chaire de dessin dans l'école centrale de Chartres, XXVIII, 270.

QUÉVERDO, graveur. — Fait hommage à la commune de sa caricature des chevaliers de Saint-Louis, XVIII, 34. — Annonce de son portrait de J.-J. Rousseau, XXII, 72. — Il participe aux secours accordés aux savants et artistes, XXIII, 130.

QUEVRIN, femme de chambre de madame de Narbonne. — Est condamnée à mort, XXI, 508.

QUEYRON, praticien. — Est condamné à mort, XXI, 283.

QUEYROULET, commissaire près le tribunal d'Yriex.—Inculpations contre lui, XVII, 346.

QUEYROULET aîné, de la Haute-Vienne. — Est l'un des hauts-jurés de Vendôme, XXVIII, 496.

QUIBERON. — Défaite des émigrés et des chouans dans cette presqu'île, XXV, 229. — Relation de cette affaire, 338, 355, 384, 407, 533, 601. — Joie des prisonniers français détenus à Plymouth à cette occasion, XXVI, 1.

QUICHAUD-LION, juré au tribunal révolutionnaire. — Rend compte de son vote dans le procès de Carrier, XXIII, 4.

QUIEVRAIN. — Détails donnés par le ministre de la guerre, sur la retraite de ce poste, XII, 285.

QUILLAN. — Résolution sur l'échange d'une partie du territoire de cette commune, XXVIII, 462.

QUILLEBŒUF. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 583. — Elle annonce l'arrestation de 817 marcs d'argent, IX, 1. — Décret à ce sujet, 74.

QUILLET (L.), député de la Somme à la Législative. — Admission de son suppléant, XI, 630.

QUIMPER-CORENTIN. — Offre patriotique des habitants de cette ville, II, 40. — Son chapitre est dénoncé par Voidel, VI, 483. — Révolte royaliste dans ses environs, XIII, 185. — Décret d'accusation rendu contre ses administrateurs, et translation à Landernau de son administration, XVII, 184. — Nomination d'Andrein à son évêché, XXIX, 277.

QUIMPERLÉ. — Décret qui autorise un emprunt dans cette ville, VI, 262. — Sa société patriotique demande le licenciement des officiers de ligne, VIII, 559.

QUIMPERLEY, signataire d'une adresse du comité révolutionnaire de Sedan. — Est dénoncé et arrêté, XXI, 788.

QUIN. — Est l'un des administrateurs des travaux publics à la commune de Paris, II, 283.

QUINCEY (château de). — Détails des horreurs qui y ont été commises par son propriétaire, I, 208, 209. — Compte-rendu du désastre y causé par l'écroulement d'une terrasse, VIII, 592.

QUINET, ex-infirmier-major de l'hôpital de Reims. — Est condamné à mort, XXI, 128.

QUINETTE (Nicolas-Marie), député de l'Aisne à la Législative. — Demande le séquestre des biens des émigrés, XI, 341. — Son opinion sur le serment à prêter par la garde du roi, 374. — Il combat toute prohibition de la vente du numéraire, 382. — Reproche à Duport-Dutertre la création d'offices de notaires, 446. — S'oppose à la réunion proposée pour remplacer les séances du soir, 458. — Son opinion sur les contributions foncière et mobilière de 1791 et 1792, 499. — Il justifie la motion de ne pas soumettre à la sanction la loi sur le séquestre des biens des émigrés, 584. — Réclame un rapport sur l'état de défense du Midi, XII, 8. — Son opinion sur une demande de secours des Avignonais, 325. — Et sur les récusations permises aux accusés de la haute-cour, 343.—Il vote la déportation des prêtres insermentés, 479. — Et la mise en accusation de Brissac, 531. — Parle en faveur des gardes du roi, 612. — Demande l'expulsion de pétitionnaires contre le rassemblement des fédérés, 635. — Fait rendre un décret de regret national en faveur de Roland et de Clavière, 659. — Est élu secrétaire, 677. — Dément des détails donnés sur le 20 juin, 725. — Inculpe Terrier, XIII, 25. — Relève l'épithète de *factieux* donnée à Neillac, 60. — Sa motion en faveur de Cluguy, 74. — Il parle sur l'affaire de Pétion, 150. — Demande l'examen de la conduite de Lafayette, 154. — Son rapport sur la surveillance de l'enceinte du Corps législatif, 273. — Il fait rendre Antoine à ses fonctions, 391. — Et prendre des mesures pour le logement, la garde et la dépense du roi, 397. — Sa mission aux Ardennes, 448. — Il an-

nonce l'émigration de Lafayette, 500. — Réélu à la Convention, son opinion sur l'abolition de la royauté, XIV, 8. — Il fait régler l'ordre de la discussion sur le mode de juger Louis XVI, 675. — Veut qu'on fixe des bornes à ses défenseurs, 753. — Demande un rapport sur sa défense, 852. — Sa motion relative à la fermeture des spectacles, XV, 142. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 150, 170, 210, 253. — Il combat la motion de prendre les ministres dans la Convention, 687. — Demande la création d'un comité de sûreté générale permanent, 773, 774. — Est élu membre du comité de salut public, 797. — Envoyé comme commissaire à l'armée de la Belgique, 840. — Et arrêté par Dumouriez, XVI, 55. — Sa translation dans diverses prisons, 573, 681; XVI, 161. — Réclamation contre l'oubli de son nom dans l'appel nominal, XXIII, 492. — Décret relatif à une réclamation de sa femme, XXIV, 91. — Autre, et arrêté pour négocier son échange, XXV, 116, 601. — Lettre écrite par lui à Debry, 522. — Il est déclaré, ainsi que ses collègues, membre du nouveau Corps législatif, 540, 541. — Rendu à la liberté, se présente aux Cinq-Cents, XXVII, 127. — Relation de sa captivité, 239. — Il est élu secrétaire, 293. — Envoi de son rapport aux départements et aux armées, 406. — Texte de ce rapport, 426, 435, 444, 450, 460, 465, 471, 481, 489, 498, 505, 514, 521, 551, 559, 545, 554, 562, 569. — Autre et décret sur ses malheurs et son courage, 452, 487, 496. — Sa motion sur l'abus du remboursement des rentes foncières, XXVIII, 354. — Il propose de demander au Directoire l'état des enfants d'émigrés qui sollicitent des secours, 480. — Est élu président, 496.—Remplace François de Neufchâteau au ministère de l'intérieur, XXIX, 718.—Envoie à la commune de Toulouse un tableau de Guillaume Tell, 721. — Sa circulaire sur l'altération de l'esprit public, 748. — Il publie le programme de la fête anniversaire du 10 août, 768. — Sa circulaire sur la fête de la République, 805. — Sa proclamation aux administrateurs des départements, 840.

QUINOT, électeur.— Son arrestation à Toulouse, I, 297.

QUINSON, receveur-général du clergé. — Fixation de ses frais de comptabilité, VI, 727.

QUINZE-VINGTS. — Dénoncent le cardinal de Rohan, VII, 340. — Décret pour la reddition des comptes de cet administrateur, VIII, 81. — Lettre du département de Paris relative à cet établissement, 591. — Rapport et décret qui ordonne l'exécution des jugements rendus sur leur affaire, IX, 72. — Autre concernant les créances sur les acquéreurs de leur hôtel, XI, 26. — Plaintes contre leurs administrateurs, 79. — Nomination de commissaires pour rendre compte de l'administration de cet établissement, XV, 5.—Le département de Paris en est chargé, 326. — Débats sur leur organisation, 511. — Décret qui leur accorde des secours, 827. — Election de leurs administrateurs, XVII, 306. — Décret les concernant, XXIII, 384. — Augmentation de leur traitement, 117, 131, 149. — Rapport sur leur organisation, XXVIII, 457. (*Voyez* Aveugles.)

QUIRINI, général vénitien. — Est nommé conseiller intime de l'empereur, XXIX, 157.

QUIROT (Jean-Baptiste), député du Doubs à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il demande que le rapport sur le 12 germinal et celui sur le 9 thermidor soient faits en même temps, XXIV, 152. — Parle sur la réorganisation de la garde nationale de Paris, 242. — Combat l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse sur les successions, 307. — S'oppose à l'admission des assignats à face en paiement des biens nationaux, 566. — Son rapport sur la conduite de Lebon, XXV, 31, 183 *. — Il discute le projet de constitution, 299. — Son opinion sur les moyens de juger les détenus, 332, 428, 449, 613.—Il propose d'approuver les nouvelles nominations d'officiers, 388. — Est élu secrétaire, 407. — Parle sur la déclaration des droits, 501. — Fait suspendre la procédure suivie contre des patriotes de Besançon, 615, 616. — Entre au comité de sûreté générale, 651. — Appuie une pétition des Suisses employés à la manufacture de Besançon, 783. — Annonce le prochain jugement de Cormatin, 784.— Sa motion contre les réquisitionnaires trouvés à Paris dans les rassemblements, XXVI, 60. — Il donne des détails sur les événements du 13 vendémiaire, 135. — Est justifié par les habitants de Besançon, 186. — Parle en faveur de l'amnistie, 348. — Demande l'impression des pièces trouvées chez Lemaître, 389, 390. — Appuie un message du Directoire relatif à l'emprunt forcé, XXVII, 29. — Est élu secrétaire, 54. — Lit une lettre de Sainte-Anne sur les succès de l'armée de Sambre-et-Meuse, 245. — Fait attribuer au Directoire la nomination des assesseurs de juges de paix, 247. — Appuie l'exclusion de Polissart du Corps législatif, 277. — Son opinion sur la révision des congés accordés aux réquisitionnaires, 375. — Sur la liberté de la presse, 695; XXVIII, 569. — Sur le mode de paiement de la contribution foncière, 306. — Sur la faculté accordée aux bureaux centraux de décerner des mandats d'amener, 337. — Sur la mise en activité de la loi du 3 brumaire concernant la marine, 383. — Et sur l'affaire des héritiers Saint-Amand; il demande l'impression d'un projet sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 447. — Vote le maintien de la loi du 3 brumaire, 465, 475. — Demande l'impression du code militaire présenté par Aubry, 473. — Vote pour l'envoi du tachygraphe aux administrations centrales et municipales, 515. — Son opinion sur la successibilité des enfants naturels, 522. — Sur l'organisation des conseils d'administration, 571.— Sur le jugement rendu contre Monnier, 577. — Et sur les élections de Saint-Domingue, 585. — Il demande des mesures contre les écrivains qui provoquent les conspirations, 610. — Propose de restituer les biens des individus condamnés dans la journée du 9 thermidor; fait restituer à la citoyenne Grillet ceux de son frère, 629. — Demande l'ajournement de l'affaire de Saint-Domingue, 721. — Combat les projets de finances présentés par Gilbert-Desmolières, 730. — Demande la révision du réglement de police du Corps législatif, 731.—Réclame la parole sur une motion de Bailleul concernant les émigrés des départements du Rhin, la situation de la République, etc., 739. — Refuse de délibérer sur le projet concernant les fugitifs de Toulon, 744. — S'oppose à ce que les militaires réformés ne puissent toucher leur traitement qu'au lieu de leur domicile, 790. — Sa motion relative à la restitution de ses biens à la famille d'Orléans, 797. — Autre sur la responsabilité constitutionnelle du pouvoir judiciaire, 822. — Son opinion sur le projet relatif à la police des cultes, XXIX, 118. — Il se plaint du rejet de la résolution sur les dons civiques, 131. — Réclame des secours pour la veuve de Verne, 134. — Est élu secrétaire, 159. — Défend la loi du 19 fructidor, 173. — Son rapport sur la forfaiture, 178. — Il fait valider plusieurs élections, 252.— Combat une motion relative à leur examen, 256. — Son opinion sur celles de la Seine, etc., 259, 260. — Il demande une indemnité pour les députés exclus au 22 floréal, 274.— Appuie un projet en faveur des enfants naturels, 296.— Demande une me-

* Le Moniteur a imprimé Giraut par erreur, c'est Quirot qu'il faut lire.

sure générale concernant les emprunts des communes sur elles-mêmes, 300. — Défend les opérations de plusieurs assemblées primaires du Doubs, 478. — Son opinion sur la répartition de la contribution personnelle, 490. — Il combat le projet relatif aux dépenses du ministère des finances, 514. — Son opinion sur les élections du tribunal du Doubs, 523. — Il est élu secrétaire, 578. — Propose un message au Directoire sur le bail des salines de la Meurthe, 609. — Parle sur l'affaire du condamné Trouffleau ; fait exempter du droit de marque les produits de l'horlogerie de Besançon, 611. — S'oppose à la conservation de Bonnier au Corps législatif, 623. — Son opinion sur une dénonciation contre le commissaire du Directoire dans la Sarthe, 630. — Et sur le projet relatif aux hospices, 652. — Discussion sur son élection, 674. — Son opinion sur la responsabilité ministérielle, 688. — Il propose de restreindre la déportation aux seuls prêtres non-assermentés, 722.—Cite des faits contre Schérer, 731.— Est élu président, 746. — Son opinion sur l'organisation de la garde nationale, 751. — Il déclare qu'il n'a pas de discours prêt sur le 9 thermidor, 759. — En prononce un sur cette journée, 761. — Son opinion sur le personnel de l'armée, 771. — Il défend les ex-directeurs, 773. — Son discours sur le 10 août, 776.— Il s'oppose à un nouvel emprunt pour couvrir le déficit, 788. — Fait arrêter un message relativement au traité passé avec la compagnie Rochefort, 799. — Parle sur la résolution relative à la garde du Corps législatif, 804. — Insiste sur la nécessité de déclarer la patrie en danger, 808. — Demande la lecture d'un écrit de Bailleul contre des membres du Corps législatif, 812. — Signale les abus qui existent dans le ministère des relations extérieures, 815. — Parle sur l'introduction des troupes dans le rayon constitutionnel, 816. — S'oppose à la formation d'une nouvelle liste des jurés de la Seine, 867.— Est exclu au 19 brumaire, 893. — Et arrêté, 901.

QUITO, en Amérique. — Tremblement de terre, XXVIII, 773.

QUITRE (C.), tapissier. — Est condamné à mort, XXI, 31.

QUIXIER fils. — Sa lettre aux fonctionnaires de Domfront, XI, 582.

QUOSDENCHEWICH, capitaine. — Son incursion dans la Croatie turque, V, 57.

R.

RABALIATY, employé à la Salpêtrière. — Est condamné à mort, XXI, 192.

RABASSE, député de la Seine-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Présente un projet qui fixe l'échéance des billets à ordre et lettres de change, XXIX, 300.

RABATTEMENT DE DÉCRET. — Rapport de Mailhe sur les réclamations y relatives, XX, 123. — Adoption et texte de son projet, 151, 170. — Décret qui suspend toutes poursuites sur appel de jugements, portant ventes ou adjudications sur lesquelles il n'a pas été statué, XXVI, 236. — Abrogation de la loi rendue sur le rapport de Mailhe, XXIX, 67.

RABAUD (René), grenadier. — Trait de courage, XX, 281.

RABAUT (J.), négociant. — Est condamné à mort, XX, 400.

RABAUT-POMMIER (Jean-Antoine), député du Gard à la Convention. — Sa motion pour la discussion du projet de constitution, XIV, 80. — Il demande le rapport de l'article relatif aux déclarations à faire par les débiteurs des émigrés, 379. — Annonce l'arrestation de Dufresne-Saint-Léon ; justifie Mathieu, juge de paix, 548. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 223, 254. — Il défend Valady, 258. — Son opinion pour la formation des municipalités, XVI, 454. — Il est accusé d'avoir distribué à Duperret divers écrits de Salles, XVII, 132. — Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Et arrêté, 594. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il est élu secrétaire, XXIII, 515. — Demande qu'on s'occupe de la restitution des biens des condamnés, XXIV, 256. — Et que dix députés soient nommés pour épargner l'effusion du sang au 1er prairial, 527. — Fait décréter l'établissement d'un télégraphe au Palais national, XXV, 265. — Sort du comité de salut public, 651. — Rend hommage aux vertus de Rabaut-Saint-Etienne, et fait décréter l'impression de son *Précis historique de la révolution* aux frais de la République, XXVI, 164. — Cite un fait contre Saladin, 228. — Réélu au conseil des Anciens, ses observations sur la translation à Alais de l'école centrale du Gard, XXVIII, 76. — Et sur le projet relatif au complément du Corps législatif, 309. — Il est élu secrétaire, 332. — Son opinion sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 505. — Et sur l'établissement d'un journal tachygraphique. 569. — Il parle en faveur des fugitifs du Bas-Rhin, 791. — Sur le service de la garde nationale, 794. — Et sur le projet relatif aux émigrés d'Avignon, XXIX, 115. — Combat une motion concernant les administrateurs nommés depuis le 19 fructidor, 200. — Son opinion sur le remplacement des juges non-élus, 270. — Sur les fêtes décadaires, 350. — Et sur l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 597 *bis*.

RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE (Jean-Paul), homme de lettres, frère du précédent. — Est cru auteur de l'écrit : *A la nation française, sur les vices de son Gouvernement, Introd.*, 588. — Député de Nîmes à la Constituante, il propose des commissaires conciliateurs, I, 31, 34, 37. — Rend compte des conférences, 42, 50. — Sa motion pour la constitution des communes et pour un emprunt, 74. — Il s'oppose à la lecture des protestations, 111. — Présente un projet de réglement, 115. — Est élu membre du comité de constitution, 129, 469. — S'oppose à la motion du sablier, 267. — Fait supprimer le droit exclusif de colombier, 301. — Son opinion sur la déclaration des droits, 349. — Sur la liberté des cultes, 377. — Sur celle de la presse, 379. — Et sur la sanction royale, 404, 430. — Il vote pour les assemblées annuelles, 430. — Présente un article sur leur permanence, 450. — Veut qu'on fixe le sens du mot *sanction*, 455. — Propose de s'occuper des assemblées provinciales, 499. — Son opinion sur la formation des municipalités, II, 60. — Il est élu secrétaire, 176. — Déclare que le Languedoc adhère à la division territoriale, 179. — Annonce l'état du travail du comité sur cet objet, 181. — Fait former un comité pour surveiller l'envoi des décrets, 214. — Propose de faire alterner le siége des départements, 343. — Son discours sur l'état des finances, III, 547, 548. — Il est élu président, 618. — Annonce qu'il a reçu deux lettres sur l'indépendance des provinces belgiques, 634. — Propose un amendement à l'article qui supprime toutes les dîmes, IV, 119. — Son rapport sur la municipalité de Saint-Jean-d'Angély, 480. — Il fait rendre un décret sur l'uniforme des gardes nationales et le placement des bannières données par la ville de Paris aux quatre-vingt-trois départements, V, 169, 220. — Et ajouter un article au décret sur les ouvrages incendiaires, qu'il veut soumettre à un jury particulier, 283. — Est l'un des rédacteurs de la feuille villageoise, VI, 84. — Rend compte d'une escarmouche entre les habitants d'Avignon et ceux de Cavaillon, 224. — Son plan sur l'armement des gardes nationales, 262. — Son rapport sur l'organisation de la force publique, 434, 555, 559, 560. — Il fait adopter divers articles sur l'organisation de la gendarmerie, 706; VII, 342, 374; VIII, 537. — Et rendre un décret relatif à la nomination des présidents de départements et de districts, VII, 150. — Son opinion sur les troubles de Nîmes, 475. — Son rapport sur l'organisation de la garde nationale, VIII, 182, 237, 239, 246, 247. — Sa motion sur la rareté du numéraire et sur l'insuffisance des assignats, 228. — Il veut qu'on emploie le métal des cloches à fabriquer des monnaies de billon, 274. — Demande la fabrication de petits assignats et l'émission de petite monnaie, 310, 312. — Son opinion sur la réunion d'Avignon, 486. — Il veut qu'on déclare que la France conserve ses droits sur ce pays, 493. — Fait ajourner le projet sur le licenciement de l'armée, 632. — Confirmer le décret relatif à l'incorporation dans la gendarmerie d'officiers de troupes de ligne, 643. — S'oppose à ce qu'on entende Foucault sur le serment proposé pour les officiers, 647. — Fait adopter divers articles sur la gendarmerie, 732; IX, 189. — Remplace au fauteuil Beauharnais qui se rend à la procession, VIII, 735. — propose d'envoyer les gardes nationales à la défense des frontières, IX, 87. — Veut que l'Assemblée déclare qu'elle ne souffrira pas qu'on se mêle des affaires de France, 89. — Que le maire de Paris soit mandé à la barre pour rendre compte

de la situation de cette ville, 205. — Et que l'évêque de Bâle soit sommé d'exécuter les traités, 206. — Fait rendre un décret sur l'organisation des gardes nationales, 245. — Parle sur la distribution des secours publics et sur la division du royaume, 355. — Fait rendre un décret en faveur des membres de l'ancien corps de la maréchaussée, 638, 713. — En présente un additionnel sur l'organisation des gardes nationales ; fait régler le service militaire dans l'enceinte du Corps législatif, X, 7. — Et remercier les gardes nationales de l'intérieur de leur zèle à se porter à la défense de l'Etat, 16. — Combat l'assertion que le peuple paiera plus d'impôt que par le passé, 354.—Annonce de son *Précis historique de la révolution française*, XII, 64. — Il rédige le bulletin de l'Assemblée nationale, XIII, 259. — Son buste est brisé à Liége, 613. — Il est nommé député de l'Aube à la Convention, 646. — En est élu secrétaire, XIV, 5.—Donne lecture de la lettre justificative du général Luckner, 63. — Fait envoyer des commissaires sur les frontières de Suisse, 144. — Demande l'augmentation des vaisseaux dans la Méditerranée, 275. — Son discours à l'occasion des nouvelles transmises par Custines, 396. — Il demande que Vincent soit mis en liberté, 512. — Attribue aux royalistes des pamphlets tendant à avilir les représentants du peuple, 628. — Son opinion sur l'éducation publique, 802. — Son vote dans le procès du roi, 873 ; XV, 170, 213, 253. — Il propose de mander le maire de Paris, pour rendre compte des bruits annonçant la fermeture des barrières, 8. — S'oppose à l'envoi aux départements du tableau présenté par celui-ci de la situation de la ville, 68, 69. — Combat la dénonciation faite par le département de Paris des adresses départementales sur la sûreté de la Convention, 115, 115. — Est élu président, 276. — Cesse d'être attaché à la rédaction du *Moniteur*, 656, 661.—Son opinion sur le choix des jurés du tribunal révolutionnaire, 688. — Il provoque l'affiche, dans Paris, de l'adresse des Bordelais, et un rapport sur les manœuvres employées contre la Convention, XVI, 388. — Appuie l'emprunt forcé sur les riches, 438. — Est élu membre de la commission des Douze, 439. — Demande en vain la parole au nom de cette commission, 504. — A la suite de diverses dénonciations contre elle, offre sa démission, ainsi que celle de ses onze collègues, 509. — Bourdon (de l'Oise) demande son arrestation, 521. — Il défend la commission, 529, 530.— Demande du décret d'accusation contre lui, 535, 544.— Barère fait supprimer la commission dont il est membre, 536, 537.— Il est décrété d'arrestation, 554.— Et mis hors la loi, XVII, 76, 278.— Confiscation de ses biens, 288, 296. — Il est remplacé par Rutaud, 467. — Son arrestation, XVIII, 594.— Il est condamné à mort, 600. — Décret ordonnant l'impression, aux frais de la République, de son ouvrage sur la révolution, XXVI, 164. — Il est présenté comme victime de la faction anglaise, XXIX, 135.

RABELAIS.—Facétie tirée en partie de ses œuvres, XXVIII, 730.

RABELLI (G.-C.).— Sa Notice sur les *mascarades monastiques et religieuses* de toutes les nations du globe, XIX, 240.

RABI.— Député extraordinaire de Brest, sollicite la prompte réorganisation de la marine, VIII, 692.

RABOTTEAU.— Son ode sur la prise de la Bastille, V, 458.

RABOURDIN (C.-T.), cultivateur.—Est condamné à mort, XXI, 128.

RABOURDIN (E.), ex-vicaire. —Est condamné à mort, XXI, 128.

RACHITISME.— Méthode pour sa guérison, VIII, 542.

RACHON, officier municipal de Montauban.— Est suspendu de ses fonctions, XVII, 291.

RACINE (Jean), auteur tragique. — Boissy d'Anglas propose de lui élever une statue, XXV, 654.

RACLET (P.), directeur de la correspondance de la régie générale de Paris.— Est condamné à mort, XX, 472.

RACLET-MERCEY, député de Franche-Comté à la Constituante.— Réclame contre l'appel nominal de la séance du 20, relatif au renvoi des ministres, VI, 258.

RACORT.— Est tué dans un combat avec les Anglais, XXIX, 405.

RADET, littérateur. — Auteur de la *Soirée orageuse*, opéra, IV, 596.—Détenu à la Force, il adresse des couplets à la commune de Paris, XVIII, 498. — Est l'un des quatre auteurs du vaudeville de *la Vallée de Montmorency*, XXIX, 289.

RADIATIONS. (*Voyez* Emigrés.)

RADIX, chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 199.

RADZIWILL, surnommé le Roi de Lithuanie.—Sa mort, VI, 669.—Hypothèque de ses biens, XVI, 549.

RAET (de), secrétaire du comité des Belges et Liégeois.— Sa réponse à Albert de Saxe, XIV, 242.

RAFFÉ, veuve Coquet. — Est condamnée à mort, XXI, 144.

RAFFET, commandant de la section de la Butte-des-Moulins, à Paris.— Explique la présence de son bataillon devant la Convention, XVI, 494.— Sa justification, 527. — Il obtient des voix pour la place de commandant-général de la garde nationale, 746. — Arrêté à la suite du 31 mai ; adresse en sa faveur, XXII, 736.— Il échappe à ses assassins, XXIV, 135.— Détails sur les dangers qu'il a courus, 140.—Dumont demande la mise à mort de son assassin, 502. — Il pénètre, an 1er prairial, dans la salle de la Convention ; sa réponse à l'interpellation de Prieur, 511.— Il est nommé commandant de la place de Paris, XXV, 63. — Et arrêté au 18 fructidor, XXVIII, 793.

RAFFRON-DU-TROUILLET (Nicolas), député de Paris à la Convention. —Demande que la Convention s'engage à terminer la constitution dans le délai d'une année, XIV, 320. — Et que Louis XVI soit immédiatement jugé, 849. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 164, 167, 199, 253.—Il discute le projet de constitution, XVI, 656.—Provoque l'établissement d'un conseil de censure contre les députés, 740. — Son opinion sur l'éducation publique, XVII, 392 ; XVIII, 172, 173.— Demande la fixation du prix du pain, XVII, 564. — Et la formation d'une armée révolutionnaire, 581. — Sa motion contre les marchands qui vendent les denrées à un prix trop élevé, 698. — Il soutient qu'il ne faut laisser aucun noble dans les armées, 742.—Et que Robert est un accapareur, XVIII, 76.— Propose un jury chargé d'examiner la conduite des agents de la République, 363. — Sa motion sur la vente des biens des émigrés, XIX, 281, 283. — Autre contre Châles, 350. — Autre en faveur de Deudon, XXII, 3. — Il demande un rapport sur les crimes imputés à Carrier et à Lebon, 363, 455. — Fait nommer L'héritier, membre de la commission d'agriculture et des arts, 520, 542.— Se plaint de la lenteur du procès de Carrier, 576. —Le fait traduire à la Conciergerie, 597. — Provoque l'examen de la conduite de David et de Lebon, 614. — Combat une motion en faveur du premier, 636. — Propose de renvoyer aux tribunaux les réclamations de la Montansier, 751.—Développe les avantages de la suppression du *maximum*, XXIII, 65. — Demande qu'on entende, sans interruption, les anciens membres des comités, XXIV, 78. — Vote pour la restitution des biens des condamnés, 379 — Demande

qu'à compter du 30 floréal les assignats diminuent de un pour cent, 408. — Député du Nord au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur le meilleur plan de finances, XXVII, 663. — Il propose des mesures contre le décri des mandats, XXVIII, 65.

RAFFY. — Est nommé administrateur des subsistances à Paris, VII, 96.

RAGE. — Notice sur les animaux qui sont susceptibles de contracter cette maladie, XXIX, 597 *bis*.

RAGEOT (A.), tailleur. — Est condamné à mort avec sa femme, XX, 628.

RAGMEY, président du tribunal révolutionnaire de Brest.—Atrocités commises par lui; il est traduit devant le tribunal du district de Brest, XXIV, 623, 627.

RAGON fils, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 159.

RAGONDET (E.), marchand de chevaux. — Est condamné à mort, XX, 244.

RAGOT (A.-L.), ex-religieuse. — Est condamnée à mort, XX, 559.

RAGUSE.—Enlèvement d'un navire de ce port par les Anglais, XXVIII, 510. — Une division de la flotte turque y viole les lois de santé, XXIX, 624.

RAHBEK, professeur danois. — Est acquitté, XXI, 137.

RAHMANIÉ (Combat de). — Détails y relatifs, XXIX, 440.

RAIBOUD, capitaine de chasseurs.— Est tué à Cairo, XXII, 128, 131.

RAIMOND-RIVALS, capitaine au 2e bataillon de l'Aude. — Annonce une victoire sur les Espagnols près d'Andaye, XVII, 31.—Explique un passage d'une de ses lettres, signée Revichy par erreur, 205.

RAINAULD (le père), de l'Oratoire. — Notice le concernant. IV, 247.

RAINCY (le). — Conservation de ce château pour servir d'établissement public, XX, 397.

RAINVAL (Florimont), aspirant de marine. —Son éloge, XXIV, 127.

RAISIN, commandant de la garde nationale de Versailles. — Sauve la vie à Mouchcton, II, 34.

RAISON (la).—Inauguration de son temple, XVIII, 397. — La Convention entière assiste à sa fête, 399. —La déesse de la Raison est présentée à la Convention, 401. — Fêtes célébrées partout en son honneur, 499. — Le conseil général de la commune de Paris arrête qu'il se rendra tous les mois dans son temple, XIX, 262. — Compte-rendu de la fête qui y a eu lieu, 511. (*Voyez* Etre-Suprême, Fêtes, etc.)

RAISSON. — Est nommé secrétaire-général de la commission administrative du département de Paris, XIII, 654. — Remplace Lamarche à la fabrication des assignats, XV, 562. — Dénonce, aux Jacobins, Osselin et le comité de sûreté générale, XVII, 679.— Inculpe plusieurs députés montagnards, 770. — Somme Julien (de Toulouse) de se disculper, XVIII, 59. — Est nommé membre de la commission des subsistances, 275.— Demande de la prudence dans les mesures prises contre Ronsin, XIX, 4. — Fait suspendre les communications des Jacobins avec Tallien, XXI, 3. —Provoque des mesures contre l'oppression des patriotes, 587.—Présente, au nom des Jacobins, une pétition contre l'élargissement des aristocrates, 591.— Demande l'examen de sa conduite, 617.—Rectifie les erreurs d'une adresse de la société des *Défenseurs de la Patrie*, 650.— Est engagé à nommer les députés qui l'ont insulté, 681. — Recommande aux Jacobins le plus grand calme dans leurs délibérations, 729. — Veut qu'ils se justifient à la barre de la Convention, 731. — Fait adopter à cette société un compte-rendu de la situation de Paris, XXII, 42.—S'y plaint des outrages répandus contre la Convention, 100. — S'élève contre l'arrestation de Loys, 101. — Son opinion sur le décret qui ordonne l'épuration des Jacobins, 207. — Il réfute le bruit d'une conspiration répandu par Aigoin, 222. — Demande que la société témoigne, par une adresse, son attachement à la Convention, 230, 231. — Sa motion en faveur des patriotes détenus, 301. — Il demande l'impression de la discussion sur l'instruction publique, 337. — Fait rappeler à l'ordre un citoyen qui excitait à la révolte, 338. — Est arrêté, 534. — Conduit au château de Ham, traduit devant le tribunal de police correctionnelle, acquitté et mis en liberté, XXV, 783. — Est dénoncé par la section Lepelletier, XXVI, 23.— Déclare, dans l'assemblée électorale de Paris, qu'il n'acceptera aucune fonction, XXIX, 243. — Est nommé membre de l'administration centrale de la Seine, 731. — Donne sa démission, 811.

RALLIER (Louis-Anne-Esprit), député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Anciens.— Son opinion sur la translation à Langres de l'école centrale de Chaumont, XXVIII, 316. — Sur le paiement des réquisitions faites pour le service des armées, 445. — Sur l'entretien des hospices civils, 449, 456. — Sur la résolution relative au canal du Midi, 458, 459. — Sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 500. — Et sur l'admission des enfants abandonnés dans les hospices civils, 510. — Il combat la résolution sur les canaux d'Orléans et de Loing, 525. — Propose le rejet de celle qui fixe le siége des assemblées électorales, 590. — Et de celle qui annule les élections de Saint-Domingue, 645. — Parle sur celle relative aux nominations des députés de la Corse et des colonies, 686. — Fait annuler les arrêtés de l'assemblée coloniale de l'Ile-de-France contre plusieurs individus, 713. — Son opinion sur la rentrée des réfugiés des colonies, XXIX, 17. — Il défend la résolution relative aux domaines congéables, 59.— S'oppose à la mise en activité de la constitution dans les colonies, 118. — Parle sur la successibilité des enfants naturels, 165. — Son opinion sur les élections de Saint-Domingue, 180, 276, 285. — Sur le projet relatif au canal du Centre, 251. — Sur celui concernant l'action en rescision, 256. — Sur la vente de l'île des Cygnes, 290, 297. — Et sur les preuves de possession d'état à faire par les enfants nés hors mariage, 328. — Il appuie la création de bureaux de visite et de marque des étoffes et toileries, 404. — Présente un ouvrage du citoyen Missiessy, intitulé : *Installation des Vaisseaux*, 435. — Combat la résolution sur les droits de bac, 478.—Et celles sur les prises maritimes, 614. — Propose d'excepter l'île Louviers de la vente des biens nationaux, 659. — Passé au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur la responsabilité des communes, 724. — Il combat le système des otages, 731. — Discute la formule du serment des officiers de la garde nationale, 753.

RAMBAUD, officier. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708.—Son éloge, XXV, 735. Devenu général, il est tué, XXIX, 855.

RAMBAUD (Pierre-Thomas), député du Rhône au conseil des Cinq-Cents. — Sa motion relative à la répartition de la contribution foncière de l'an VI, XXVIII, 718.—Il justifie la conduite des Lyonnais, 740. — Son rapport sur la violation du secret des lettres, 745, 786.

RAMBOUILLET. — Décret qui autorise l'envoi de troupes dans cette ville, XI, 564. — Deux jeunes gens y sont tués par la foudre, XII, 618. — Vente des meubles de son château, XVIII, 126.

RAMBOURG, juré au tribunal révolutionnaire. — Rend compte de son vote dans le procès de Carrier, XXIII, 4.

RAMBOURG (Junius), commissaire du pouvoir exécutif. — Dénonce un complot tendant à livrer Givet aux Autrichiens, XVIII, 438.

RAMEAU (Edme), prêtre. — Est mis en arresta-

tation comme prévenu de conspirer en faveur de la royauté, XVII, 104. — Et condamné à mort, XX, 205.

RAMEAU (Jean-François), assesseur du juge de paix à Cosne, ex-député de la Nièvre à la Législative.—Est condamné à mort, XX, 427.

RAMEAU (Jean-Louis), frère du précédent, ex-seigneur de Cosne. — Est condamné à mort, XX, 427.

RAMEAU, député de la Côte-d'Or à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 218, 254.

RAMEL, adjudant-général. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 428, 442. — Commandant de la garde du Corps législatif, sa lettre sur le duel qui a eu lieu entre deux de ses grenadiers, 516. — Sa présentation au Directoire, 517. — Démarches faites auprès de lui par Brottier et autres, 544. —Décret portant qu'il a bien mérité de la patrie, 545, 547. —Sa profession de foi, 549. — Son rapport sur ses conférences avec Poly, 557. — Envoi aux Cinq-Cents de cette nouvelle déclaration, 558. — Son discours, en présentant à ce conseil les grenadiers qui se sont distingués lors de l'incendie de la rue Honoré, 584.—Poly nie les propos qu'il lui prête, 634. — Entendu comme témoin dans l'affaire de Lavillehenrnoy, il s'en réfère à la déclaration qu'il a faite devant le capitaine-rapporteur, 637. — Est confronté avec Poly, 640.— On déclare qu'il y a eu embauchage à son égard de la part de ce dernier, 647.— Dénonciation d'une lettre écrite par lui aux inspecteurs de la salle, 779, 780. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 809, 810. — Traduit au Temple, 811. —Et embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—Echappé du lieu de sa déportation, arrive à Londres, 430. — Est présenté au duc de Portland, 435. — Arrêté du Directoire pour son inscription sur la liste des émigrés, 440. — Notice de ses *Mémoires sur le* 18 *fructidor*, 731, 767.

RAMEL, général français. — Son éloge, XVII, 633.

RAMEL (Jean-Pierre), député du Lot à la Législative. — Fait décréter le remboursement de l'emprunt fait à Gênes, XI, 324. — Demande des secours pour les officiers d'état-major supprimés, 403. — Fait rendre un décret sur les certificats de résidence, 709 ; XII, 2. — Annonce la mort de Dupuy-Montbrun, 17. — Fait suspendre le décret qui assure des récompenses aux officiers qui se retireraient, 461.

RAMEL-NOGARET, député de Carcassonne à la Constituante. — Réclame la conservation des divisions provinciales, II, 179. — Demande la division de chaque département en deux districts, 181. — Vote l'adoption du régime municipal, 237, 240. — Fait exempter du contrôle les actes des assemblées administratives, III, 165. — Ses observations sur les tribunaux des districts, V, 189. — Il s'oppose au paiement des rentes des pays d'États, 399. — Fait rendre un décret sur le transport des grains et farines par mer, 415. — Explique la non-obéissance du régiment de Noailles, 602. — Propose le renvoi aux prochaines législatures du travail sur l'impôt, 724. — Son opinion sur le projet relatif à la contribution personnelle, VI, 185. — Il fait adopter un mode de soumission et d'évaluation des biens nationaux, VII, 7. — Présente un aperçu du produit de la contribution foncière, 631. — Son opinion sur les dettes des pays d'États, VIII, 114.— Amende le projet de répartition des contributions entre les départements, 510. — Fait décréter une instruction sur leur nouveau système, 518.—Et la reconstitution des rentes du ci-devant Languedoc, 641. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, 727.— Dénonce les tentatives de séduction faites auprès des soldats, IX, 60. — Est élu secrétaire, 162. —Son opinion sur le compte-rendu de la défense des frontières, 435.— Il fait rendre un décret sur l'aliénation des biens nationaux, 761. — Député de l'Aude à la Convention, il fait décréter le remboursement des brevets de maîtrise des volontaires, XIV, 40. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 253. —Son opinion sur la nouvelle empreinte des monnaies, 367. — Il fait admettre le principe d'un impôt progressif, 741. —Propose une taxe sur les riches, XVI, 430.—Est adjoint au comité de salut public, 515. — Présente un projet sur la contribution mobilière, 570. —Discute le projet de constitution, 631, 667, 676, 687. — Fait mander à la barre le procureur-syndic de Rhône-et-Loire, etc., et décréter la translation à Paris de Brissot et de Souques, 671. — Présente un projet de décret concernant les suspects, 723. — Fait voter des fonds pour l'approvisionnement des armées, 760. — Et demander compte au ministre de la guerre des fonds mis à sa disposition pour cet objet, XVII, 258.—Son opinion sur la démonétisation des assignats à face, 279. — Il s'oppose à la taxe des grains, 564. — Est élu secrétaire, 593. — Fait rendre un décret concernant les biens des étrangers, 657. — Son rapport sur l'emprunt forcé, 808. — Il s'oppose à l'arrestation des Anglais, XVIII, 88. — Présente un projet sur la répartition des contributions, 351. — Fait fixer la contribution mobilière de 1793, 542. — Rendre un décret sur les inventaires des effets saisis, XIX, 129. — Et un autre pour le recouvrement des contributions à Paris, 203. — Atteste l'altération attribuée à Fabre d'Églantine du décret sur la compagnie des Indes, 209. — Son rapport sur la contribution foncière, 491. — Il fait rendre un décret relatif aux débiteurs des habitants de Lyon et de Toulon, 609 ; XX, 183. — Adopter une nouvelle rédaction du décret falsifié par Fabre d'Eglantine, 233. — Décréter les rôles supplétifs de la contribution mobilière, 276. — Et le transport à Paris des lettres dirigées à l'étranger, 366. — Son rapport sur les contributions directes, etc., et décret à la suite, 460, 468. — Il en fait rendre un en faveur des patriotes liégeois, 532. — Un autre pour la rectification des noms des créanciers de l'État, XXI, 7.— Fait déclarer nationaux les biens des académies et des sociétés littéraires, 298. — Et supprimer les pensions des officiers du point d'honneur, 416. — Parle sur l'organisation des comités, 658. — Fait décréter le mode de liquidation des dettes de la compagnie des Indes, 669. — Et rendre un décret en faveur des dénonciateurs de faux assignats, 704. — Son projet relatif au théâtre des arts, XXII, 200. — Son opinion sur l'établissement d'une école normale, 588. — Son rapport sur les réclamations de la citoyenne Montansier, 747.—Il fait rendre un décret sur les contributions de 1794, 769; XXIII, 202. — Demande la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers, 89. — Est envoyé en Hollande, 318. — Y arrive, 486. — Annonce les succès de l'armée du Nord, XXIV, 21. — Et ses dispositions pour secourir la Convention lors des journées de prairial, 588*.—Son discours lors de l'ouverture de l'Escaut, XXV, 593.— Sa déclaration relative à un bruit répandu par les orangistes contre le gouvernement français, XXVI, 481. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son rapport sur le projet d'un emprunt forcé, 675, 676, 677. — Il présente et fait adopter des projets de tarif pour la poste aux lettres et la poste aux chevaux, XXVII, 13, 23, 54, 56. — Combat un message du Directoire sur l'emprunt forcé, 27. — Invite les citoyens instruits

* Le Moniteur a imprimé Duhamel par erreur, c'est Ramel qu'il faut lire.

en matière de finances à aider le gouvernement de leurs lumières, 38. — Propose la formation de plusieurs commissions de finances, 79.— Fait nommer une commission de surveillance à la trésorerie, 86. — Voter des fonds pour la police et l'intérieur, 208. — Établir les contraintes pour le paiement de l'emprunt forcé, 212. — Autoriser la vente des terrains de l'arsenal, 236. — Son opinion sur le traitement des membres des tribunaux criminels, 244. — Il fait adopter une résolution sur le remboursement des lettres de change tirées de France sur l'étranger, 246. — Présente un projet pour l'achèvement du Louvre, 348. — Son rapport sur les besoins et les moyens de la République, et résolution à la suite, 350, 354. — Fait adopter un projet de répartition des contributions directes de l'an IV, 362, 366. — Propose de soumettre au droit d'enregistrement les ventes mobilières, 382. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 416. — Il fait adopter un projet relatif à l'exercice de la contribution foncière, 419, 431. — Fait l'éloge d'un plan de caisse publique d'économie, 429. — Rendre compte du brûlement des assignats, 430. — Appuie une demande de fonds pour le ministère de l'intérieur, 463. — Est nommé ministre des finances et accepte, 468. — Sa réponse à des bruits calomnieux répandus contre lui, XXVIII, 446.— Sa lettre aux négociants sur les conférences relatives à l'amélioration du commerce, 496.— Son discours à la réunion de leurs députés, 509, 510. — Il est inculpé par Thibaudeau dans l'affaire de la compagnie Dijon; poursuites résolues contre lui à ce sujet, 709, 768. — Il reste seul avec Merlin au ministère, 744.—Lettre que lui adresse le Directoire sur les abus de l'administration des postes et de la régie de l'enregistrement, XXIX, 13.—Il présente à cette autorité les négociants ouvrant l'emprunt contre l'Angleterre, 106. — Sa lettre à Destrem sur les impôts indirects, etc., 430.— Son rapport sur le paiement des rentes et pensions, 489. — Sa lettre aux agents généraux des contributions sur leur retard dans l'envoi des bordereaux décadaires, 502. — Sa circulaire sur la taxe somptuaire, 645. — Sa lettre justificative de la conduite de Schérer, 701.—Attaques de Briot contre lui, 717. — Il est accusé dans diverses adresses d'être la cause des malheurs de l'Etat, 730.—Article du *Journal des Hommes libres* contre les témoignages de satisfaction qu'il a reçus du Directoire, 749.

RAMEY, sculpteur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

RAMLER, poète anglais. — Sa mort, XXIX, 256.

RAMON-DE-ARCE (Dom), archevêque de Burgos. — Est nommé grand-inquisiteur de Madrid, XXIX, 74.

RAMON-DE-SALAS, professeur à l'université de Salamanque. — Est condamné par l'inquisition d'Espagne; le roi annulle ce jugement et le met en liberté, 528.

RAMOND (L.-Fr.-Elisab.), député de Paris à la Législative. — Son opinion sur les lois constitutionnelles, VIII, 332. — Il vote la question préalable sur le mot *prêtre*, X, 57. — Son opinion sur l'organisation des comités, 80. — Et sur les mesures à prendre contre l'émigration, 174, 239. — Il propose de faire salarier par la nation les ministres de tous les cultes, 253, 255. — Et de mentionner le nombre des signataires des pétitions contre les prêtres insermentés, 613. — Son rapport sur les émigrés brabançons réunis à Douai et à Lille; il présente un projet pour les dissiper, 677, 678. — Parle en leur faveur, 687. — Propose d'accorder les 20 millions réclamés par le ministre de la guerre, 762. — Vote en faveur du projet qui fixe le commencement de l'an IV de la liberté au 1er janvier 1792, XI, 27. — Combat une motion relative au port de la cocarde blanche dans les Pays-Bas, 76. — Son opinion sur la sanction des décrets concernant la haute-cour, 79. — Et sur la guerre, 159. — Son rapport concernant un capitaine de recrue espagnol jeté sur la côte, 243. — Il s'oppose à l'envoi de commissaires à Noyon, 391. — Dénonce un imprimé de Machenau, 430. — Déclare que les ministres ont perdu la confiance de la nation, 595. — Son rapport sur les griefs de la France contre l'Espagne, 743, 750, 754. — Il s'oppose à toutes poursuites contre des écrivains, XII, 292. — Son rapport sur l'inviolabilité des prisonniers de guerre, 295, 301. — Il demande l'examen du compte-rendu de la dernière campagne, 301. — Parle sur un projet relatif à des provocations, 366. — Dénonce le côté où siégent Chabot et Bazire, 425. — Son opinion sur l'inviolabilité des députés, 434. — Sur la déportation des prêtres insermentés, 480. — Sur le licenciement de la garde du roi, 524, 529. — Et sur un jugement rendu contre Talvande et Fontaine, 591. — Il pense qu'une fédération doit avoir lieu en face de l'ennemi, 598. — Appuie une pétition contre le rassemblement des fédérés, 619. — Fait l'éloge des citoyens de Paris; s'oppose à l'envoi de commissaires aux Tuileries, 716. — Combat une motion contre le *veto*, 724. — Reproche à Guadet de porter atteinte à l'indépendance du roi, 751. — Défend Lafayette, 778. — Demande compte de l'état actuel du royaume, XIII, 93.

RAMOND-DE-CARBONNIÈRES. — Ses observations faites dans les Pyrénées, IV, 231, 239.

RAMONEURS. — Sollicitent la liberté de l'abbé de Fénelon, leur bienfaiteur, XIX, 250.

RAMPILLON, accusateur public près le tribunal criminel de Poitiers. — Sa destitution est approuvée, XVI, 68. — Député de la Vienne au conseil des Cinq-Cents, il combat l'impression du discours de Duplantier sur les sociétés populaires; et le projet sur la police des cultes, XXVIII, 745.—En présente un sur les théâtres, XXIX, 243. — Fait affranchir du timbre le papier musique, 249.

RAMPON, chef de brigade. — Trait de courage de sa part, XXVIII, 251. — Lettre de félicitation qu'il reçoit du Directoire, 260. — Adresse que lui présente le peuple de Villeneuve, en Suisse, XXIX, 147. — Il se distingue à la bataille des Pyramides, 441, 445.— Prend part à l'expédition de Syrie, 842.

RANCE (la).—Décret pour la confection d'un canal de jonction de cette rivière avec la Vilaine, XIV, 776.

RANCHIN, major du régiment de la Sarre. — Réclamation le concernant, VII, 466.—Il est dénoncé par le département de la Charente-Inférieure, VIII, 660.

RANÇON (H.), dit Sainlanso. — Décret qui lui accorde un secours, XXII, 291.

RANÇONNET (de), commissaire général dans le Hainaut. — Reçoit la croix de l'ordre de Saint-Étienne en Hongrie, II, 249. — Se met à la tête des patriotes liégeois et emporte un poste aux troupes des cercles d'Allemagne, VI, 633. — Est arrêté, VII, 214.—Annonce la prise de Marchiennes, XVIII, 213.— Menace Saint-Amand, 216. — Détenu au Luxembourg, demande l'examen de sa conduite, XIX, 29.

RANDON. (*Voyez* Châteauneuf-Randon.)

RANDON-DE-LA-TOUR, ex-administrateur du trésor public. — Est condamné à mort, XXI, 192.

RANDON-DE-LA-TOUR. — Est accusé dans l'affaire de Veymeranges; proposition de le mettre hors de cause, XXVIII, 339, 340. — Rapport sur son affaire, 465. (*Voyez* Veymeranges).

RANGEARD, curé, député d'Angers à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 739.

RANISCH, négociant. — Se prétend créancier de l'État, V, 128.

RANON, capitaine. — Est nommé chef de bataillon, XXIX, 420.

RANSONNETTE. — Sa gravure d'*Henri IV ramené au Louvre*, VII, 608.

RAOUL, ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 440.

RAOUL, pourvoyeur de la maison du tyran. — Est condamné à mort, XXI, 440.

RAOUL, juré du tribunal révolutionnaire de Brest. — Est dénoncé par Blad, XXIII, 294. — Atrocités commises par lui; il est traduit devant le tribunal du district de Brest, XXIV, 623, 627.

RAOUL (Pierre.) —Ordre du jour sur une pétition de ses héritiers, XXVIII, 364.

RAOUSSET (marquis de). — Sa conduite à Avignon, IV, 673.

RAOUX, administrateur municipal de la commune du Pont-Saint-Esprit. —Est arrêté, XXIX, 222.

RAOUX (A.-P.), ex-conseiller au conseil souverain du Hainaut. — Publie un mémoire sur le projet de réunion de la Belgique à la France, XXVI, 101. — Ses réclamations à ce sujet, 226.

RAPHAEL, peintre. — Ses desseins sont achetés 30,000 écus par l'empereur de Russie, XXIX, 271. — Ouverture de la caisse contenant son tableau de la *Transfiguration*, 347.

RAPHEL, officier municipal d'Avignon. — Demande la réunion de cette ville à la France, IV, 661. — Est arrêté ainsi que son frère, X, 425, 610.

RAPHOC, en Irlande.—Soulèvement armé de ses habitants, et proclamation contre le paiement des dîmes, XIV, 265.

RAPIN-THOIRAS (Jean-François), capitaine d'artillerie. — Est condamné à mort, XXI, 236.

RAPINAT, commissaire français en Suisse. — Ses différends avec le Directoire helvétique, XXIX, 276, 285.—Il est investi, par le gouvernement français, de tous les pouvoirs, 288.— Demande à vérifier le trésor; on lui en refuse les clefs; il fait ouvrir les caisses et enlève ce qu'elles contenaient, 290. — Réunit les huit petits cantons en trois; donne un délai aux émigrés pour quitter la Suisse, 291.— Requiert le général Schawmbourg d'interposer la force pour empêcher que l'on contrarie les opérations des agents français, 297. — Obtient les démissions des directeurs Bay et Pfyffer; de Steeck, secrétaire général, et de Bégoz, ministre des relations extérieures; arrêté du Directoire français qui annule son réquisitoire à Schawmbourg; il défend la publication des nouvelles préjudiciables à l'honneur de la République française, 299. — Texte de la lettre par laquelle il demande les démissions des deux directeurs, du secrétaire et du ministre; réponse que lui adresse le président Oberlin; le Directoire français désapprouve les changements faits par lui et l'envoie remplacer Rudler à Mayence, 301. — Rejet, par le sénat helvétique, d'une résolution tendant à féliciter le Directoire français de cet arrêté, 304.— Il est maintenu dans ses fonctions; modification réclamée à son arrêté sur les passeports, 306. — Huber et Weber rendent compte de leur mission auprès de lui; il annule la nomination de Laharpe et de Ochs au Directoire helvétique, 308. — Correspondance relative à deux de ses arrêtés, 310.— Note du ministre Zeltner contre ses vexations et sur les moyens de les réparer, 347. — Sortie de Bertrand contre lui, 715. — Autre de Moreau (de l'Yonne), 719.— Il est défendu par Rewbell, 720.— Adresses contre sa conduite, 728, 730. — Envoi d'un message au Directoire sur le résultat des poursuites qui ont dû être faites contre lui, 765.—Réponse à ce sujet, 772. — Dénonciations d'un membre du Sénat helvétique contre cet ex commissaire, 778. — Reproches que lui adresse le ministre Zeltner, 803.— Article publié contre lui, 832.

RAPP, capitaine, aide-de-camp du général Desaix. — Est nommé chef d'escadron après la bataille de Sédiman, XXIX, 576.— Son éloge par Bonaparte, 619 *bis*.

RAPPE, syndic de Viry.— Arrête Foulon dans cette commune, I, 609.

RAPPORTS INTERNATIONAUX.—Articles constitutionnels et réflexions sur cet objet, IX, 414; XIV, 325; XVI, 688; XXII, 445. (*Voyez* Constitutions.)

RARMING (baron).— Sa réclamation relative au deuil de l'Empereur, III, 660.

RASPIELLER (Ignace), député du Mont-Terrible au conseil des Anciens. — Fait réunir à ce département la principauté de Montbéliard, XXVIII, 602.

RASSEMBLEMENTS ARMÉS. (*Voyez* Troubles.)

RASTADT. — Détails sur la victoire remportée dans cette ville par les Français, XXVIII, 353, 355. — Retraite des Autrichiens derrière ses murs, 447. — Nomination des ministres français au congrès qui doit s'y tenir, XXIX, 55.—Ambassadeurs nommés par divers états de l'Empire pour y assister, 62, 65, 75. — Décret impérial relatif aux négociations de paix qui doivent s'y traiter, 65. — Arrivée de Bonaparte, 73. — Son entrevue avec le comte de Fersen, 85. — Inquiétudes des députés des princes, 86.— Première visite des ministres français au comte de Metternich, plénipotentiaire, 101.—Mémoire de la députation impériale de l'Empire envoyé à la diète de Ratisbonne pour avoir de nouvelles instructions, 109.— Récusation des pleins pouvoirs de la députation par les ministres français, 114.—Embarras de cette députation, 115. — Arrivée au congrès du ministre de Danemark, 132. — Nouvelles de ses opérations, 133. — Echange de pouvoirs entre le ministre directorial et les ministres français; remplacement du ministre suédois de Fersen; texte des pleins pouvoirs de la députation de l'Empire; fin de ses différends avec le ministre impérial, 139. — Conférences entre les ministres français et Metternich, 142. —Nouvelles du congrès, 149. — Note des ministres français relative à la cession de la rive gauche du Rhin, 150.— Réponse de la députation d'Empire à cette note, 151.— Autres notes de Metternich et de la députation d'Empire, et réponses, 161. — Offre par celle-ci d'une des deux moitiés des pays situés sur la rive gauche du Rhin, 165. — Déclaration faite au congrès par les ministres prussiens, 166. — Séance orageuse occasionnée par la demande des plénipotentiaires français, 173. — La Bavière proteste contre la cession de la rive gauche du Rhin, 174.— Nouvelles du congrès, 179. — Note itérative des ministres français, 180. — Départ d'un courrier du comte de Cobentzel pour Vienne, 187. — Adoption des bases préliminaires de la paix proposée par le gouvernement français, 190. — Conditions imposées par la députation d'Empire, en acquiesçant à la cession de toute la rive gauche du Rhin, 200. — Son consentement à cette cession, 203. — Mémoire qui lui est présenté par les villes anséatiques pour le maintien de leur existence politique, 205, 206. — Vote du ministre électoral de Mayence pour la cession de toute la rive gauche du Rhin, 207.—Note des ministres français sur le mode de prestation des indemnités aux Etats qui ont perdu sur cette rive, 209. —Note de la cour de Bavière qui se défend d'avoir cherché à former une nouvelle coalition; autre de Metternich au sujet d'Ehrenbreistein; départ de l'envoyé du pape, 221, 222. — Vacances de la députation d'Empire; présent envoyé par le Directoire au comte de Cobentzel, 225. — Discussions sur les sécularisations; nouvelle note des ministres français sur la cession de la rive gauche du Rhin, 234. — Adoption du principe de la sécularisation des états ecclésiastiques, 236. — Admission de ce principe par la députation d'Empire, 242 —

Vote du ministre d'Autriche, et réponse des ministres français sur la sécularisation, 244. — Convention secrète entre la France et le duc de Wurtemberg, 248. — Limitations apportées par la députation d'Empire aux sécularisations, 250. — Arrivée de deux courriers apportant des détails sur l'insulte faite à Vienne à l'ambassadeur français Bernadotte, 253. — Adhésion de Metternich à la cession de la rive gauche du Rhin et au principe des sécularisations, 255. — Réponse des ministres français sur le mode d'exécution de ces sécularisations, 262. — Mécontentement de la députation d'Empire à l'occasion de cette note, 265. — Vœu de l'Autriche relativement aux îles du Rhin, 267. — Mémoire de la noblesse immédiate aux ministres français, tendant à obtenir la possession de ses propriétés privées ; nomination de Jean Debry comme envoyé au congrès, 270. — Note de la députation d'Empire sur les indemnités, 271. — Opposition des ministres prussiens aux prétentions de la France, 273. — Nouvelles demandes de la députation d'Empire en faveur des ecclésiastiques et des émigrés de la rive gauche, 277, 279, 281, 282. — Notice sur le comte de Metternich, 287. — Déclaration des ministres prussiens portant que la cour de Berlinn'entrera jamais dans une nouvelle coalition contre la France, etc., 287, 289. — Stagnation des affaires du congrès ; notice sur le ministre d'Autriche, 290. — Arrivée de Debry ; éloge du comte de Gortz, chef de la députation prussienne, 291. — Objets présumés devoir être traités au congrès ; notice sur Jacobi ; acte de cession à la France des Etats prussiens de la rive gauche du Rhin ; nouvelle déclaration des ministres prussiens sur les prétentions de la France, 293. — Leurs observations à la députation d'Empire, relativement aux possessions sur le Rhin, 294. — Notice sur le baron de Dohm, 296. — Nouvelles du congrès, 297. — Note des ministres français ; modifications qu'ils proposent, 298. — Notice sur le comte de Marewki, envoyé de Bavière, 303. — Et sur le comte de Léoben, ministre de Saxe, 305. — Réclamation de la noblesse immédiate de l'Empire, relativement aux biens qu'elle possède sur la rive gauche du Rhin, 306. — Réponse de la députation d'Empire à la dernière note des ministres français, 308. — Son refus d'adhérer à leurs propositions ; traduction littérale du vote de l'Autriche sur la note des ministres français, 309. — Plaintes de ceux-ci contre des émigrés qui se trouvent au congrès revêtus d'un caractère diplomatique, 310. — Conclusion de la députation d'Empire, en réponse à l'une de leurs notes, 311. — Départ de Cobentzel pour Vienne ; les ministres français notifient leurs pleins pouvoirs pour signer un traité de paix avec l'Empire ; arrivée de Roberjot, 316. — Bruit de la dissolution du congrès ; article du *Rédacteur* contre ses discussions ; notice sur le baron de Rhéden, ministre de Hanovre, 317. — Eloignement des députations des Etats ecclésiastiques de la rive gauche, définitivement incorporés à la République française ; sanction, par le commissaire impérial, de la note de la députation d'Empire ; notice sur le baron de Gatzert, sous-délégué de Hesse-Darmstadt, 318. — Autre sur le comte de Stadion, plénipotentiaire de l'évêque de Wurtzbourg, 319. — Réponse de la légation française relativement à la navigation du Rhin, à l'établissement des péages et à la démolition d'Ehrenbreistein, 320. — Déclaration de l'Autriche concernant la demande du Friecktal, par la France ; notice sur le baron d'Edolsheim, 325. — Communication, par le ministre de Mayence, d'un traité de paix dressé par lui ; notice sur le margrave de Baden-Bade, 328. — Refus des ministres français de délibérer sur l'ensemble du traité de paix, avant la réponse de la députation d'Empire à la dernière note ; substance du projet de traité de paix proposé par Albini, 330. — Nouvelle du congrès ; bruit de guerre, 333. — Réclamation de la légation prussienne contre le projet de traité qui devait être présenté par la députation d'Empire, 335. — Consentement de cette députation à la démolition d'Ehrenbreistein, à condition que la France renoncera à Cassel et à Kehl, 341. — Texte de ce *conclusum*, 342. — Il mécontente les ministres autrichiens et les ministres français, 346. — Note définitive de ces derniers ; ils demandent une réponse catégorique sur tous les points, 347. — Désunion entre la députation d'Empire et le ministre impérial, 349, 355. — Précis d'un entretien qui a eu lieu le 24 thermidor entre Metternich et les ministres français, 353. — Note pressante remise le 3 fructidor par ces derniers, 355. — Texte de leur réponse au *conclusum* de la députation d'Empire, 358. — Mémoire des délégués des princes et Etats particuliers à cette députation ; notice sur le comte de Sickingey, chef de la députation du cercle de Souabe, 363. — Texte du *conclusum* du 12 fructidor, 367. — Réponse des ministres français à la note de la députation d'Empire du 14 fructidor, 376. — Texte du vote de la Bavière, émis dans la séance du 12, 379. — Décret de la commission impériale ; approbation du *conclusum*, 384. — Texte du *conclusum* de la députation d'Empire du 24 fructidor, 394. — Sanction donnée par Metternich aux résolutions sur les négociations générales et sur les exactions militaires ; démenti du bruit de l'arrestation du comte de Latour, 398. — Note des ministres français, du 28 fructidor, en réponse au dernier *conclusum*, 399. — Autre des mêmes relative à la retraite des troupes de la République qui se trouvent sur la rive droite, 401. — Présentation de deux mémoires des ci-devant évêques de Bâle et de Liége ; satisfaction du congrès d'après les dernières notes des ministres français, 411. — *Conclusum* de la députation d'Empire sur Pétersau, Ehrenbreistein, Kehl, Cassel et les émigrés de la rive gauche, 413, 414. — Mémoire des villes anséatiques, relatif à la conservation de leur neutralité, 416. — Départ du baron d'Albini ; suspension des travaux du congrès, 418. — Renonciation, par la France, aux territoires de Kehl et de Cassel, 423. — Conditions proposées par elle comme nécessaires à la paix avec l'Empire, 424, 425, 428. — Réponse négative de la députation d'Empire aux demandes des ministres français, 434, 442. — Renvoi fait par ceux-ci au Directoire, d'une note des envoyés prussiens, 442. — Espoir de paix conçu par la renonciation de la légation française aux territoires de Kehl et de Cassel ; déclaration du subdélégué de l'Autriche sur cette dernière note, 450, 455. — Note de Metternich et des ministres prussiens pour le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 451. — *Conclusum* de la députation d'Empire du 24 vendémiaire, 454, 458, 460. — Insistance des ministres prussiens pour le ravitaillement d'Ehrenbreistein ; exception demandée par le cercle de Souabe à un article du *conclusum* de la députation d'Empire, 460. — Autre mémoire des ministres prussiens relativement à Ehrenbreistein, 462. — *Conclusum* de la députation d'Empire du 2 brumaire ; réponse de la légation française aux ministres prussiens, 465. — Allégation des derniers contre cette note, 467. — Texte de celle de la députation française, 468. — Plaintes adressées à la députation d'Empire par la légation française, 469. — Vive sensation produite par les notes presque hostiles des ministres français, 470. — Note de la députation d'Empire concernant le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 479. — Vote de l'Autriche ; elle persiste dans ses *conclusums* précédents, 485. — Autres *conclusums* de la députation pour la paix de l'Empire, 487. — Texte

de deux notes remises par les plénipotentiaires français à la députation d'Empire, 490. — Texte du *conclusum* de la députation germanique pour la pacification de l'Empire, 508. — Instances pour le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 509. — Réponse des ministres français aux dernières notes de la députation d'Empire, 513. — Texte de celle du plénipotentiaire prussien aux ministres français, 532. — Tableau comparatif des acquisitions de la France et de celles des autres puissances, 535. — *Conclusum* de la députation de l'Empire sur le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 538. — Note des ministres français en réponse à ce *conclusum*, 543. — Etat des négociations, 553. — Texte de l'adresse de la députation de l'Empire au ministre impérial, 556. — Autre relative au ravitaillement d'Ehrenbreistein, 557. — Texte de la réponse d'acceptation des ministres français au dernier *conclusum* de la députation d'Empire, 561. — Décret de la commission impériale à cette occasion, 562. — Suspension momentanée des négociations, 580. — *Conclusum* de la députation d'Empire sur le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 585 *bis*. — Note des ministres français contre l'entrée des troupes russes sur le territoire de l'Empire, 586 *bis*. — Note de la légation de Trèves sur le ravitaillement d'Ehrenbreistein, 588. — Stagnation des négociations, 592. — Réponse de la députation d'Empire à la note des ministres français sur la marche des Russes, 592 *bis*. — La réponse peu satisfaisante des ministres français relativement au dégrèvement des contributions imposées sur la rive droite du Rhin, 594 *bis*. — Froideur entre ces ministres et ceux de l'Empereur, 597 *bis*. — Arrêté de la députation d'Empire relatif à la marche des Russes, et à la situation de la rive droite du Rhin, 598 *bis*. — Explication demandée sur le premier de ces objets par les ministres français ; ils déclarent qu'ils cesseront toute négociation jusqu'à une réponse catégorique à cet égard, 601, 601 *bis*. — Arrêté de la diète de Ratisbonne y relatif, 602. — Départ de divers courriers ; inquiétudes sur l'issue du congrès ; publication d'une lettre de l'électeur de Cologne qui reproche aux ministres de l'Empereur leur dévotion à Pitt, 602 *bis*. — Sauvegarde attendue pour la sûreté du congrès, 609. — Le comte de Metternich désapprouve la réponse de la députation d'Empire à la note des ministres français, 611 *bis*. — Publication d'une convention du 11 frimaire an VI, relativement aux mouvements d'évacuation des troupes françaises et autrichiennes, 612 *bis*. — Préparatifs de départ de tous les ministres, 615. — Remise faite par la députation française à celle d'Empire de la proclamation de Masséna aux Grisons, 616 *bis*. — Et de celle du général Jourdan, 620. — Renvoi à la diète de Ratisbonne de la dernière note française et de la proclamation de Masséna, 620 *bis*. — Décret impérial contenant les motifs de la reprise des hostilités, 621 *bis*. — Sauf-conduits envoyés aux membres du congrès ; la députation d'Empire envoie la dernière note des ministres français à la diète générale, 623. — Dénonciation, par ceux-ci, d'une violation du droit des gens, exercée sur le chargé d'affaires de France, 623 *bis*. — Séance orageuse au congrès, 624. — Nouvelle note diplomatique, 625. — Votes de la Bavière et du Palatinat pour la paix ; de Bamberg, Briexen et Lichtenstein dans le sens de l'Autriche, 633. — Le comte de Metternich reçoit l'ordre de partir et de ne plus prendre part aux négociations ; sensation causée par cet incident ; débats ; protestation des ministres français ; déclaration semblable de ceux de l'Empire, 646. — Note diplomatique de Metternich annonçant l'ordre ci-dessus relaté, 649. — Il refuse de répondre à une note des ministres français, 653. — Note de ces derniers relative à la sûreté des correspondances et à l'indication d'un lieu pour la tenue du congrès, 655. — Espoir de la continuation des négociations avec l'Empire, malgré les intrigues de l'Autriche, 657. — Nouvelle note des ministres français, dénonçant une violation du droit des gens, commise sur la rive droite du Rhin, 659. — Ils reçoivent du Directoire l'ordre de se retirer à Strasbourg, 660. — Préparatifs de départ des ministres des diverses puissances ; les communications sont interrompues par des patrouilles autrichiennes ; plaintes et déclaration des ministres français à ce sujet, 661. — Texte de cette déclaration, 663. — Violation du droit des gens par les hussards de Szeckler à l'égard des envoyés de Prusse, de Danemark et de Wurtzbourg ; assassinat des ministres français à leur sortie de Rastadt ; mort de Bonnier et de Roberjot ; détails et réflexions sur cet attentat, 664, 665. — Lettre du colonel Barbaczy aux ministres français pour qu'ils aient à sortir de Strasbourg, 666. — Acte des membres du corps diplomatique sur l'attentat précédent ; accusation des habitants contre la maison d'Autriche ; messages du Directoire sur cet événement ; rapport de Jean Debry ; indignation générale à cette nouvelle ; cris de vengeance ; discours prononcés dans cette circonstance, 667, 669. — Nouveaux renseignements sur ce massacre ; manifeste du Directoire pour le dénoncer à tous les peuples et à tous les gouvernements ; motion d'ordre de Dubois-Dubais ; discours de Noblet et de Moreau (de l'Yonne) pour en obtenir les détails officiels ; message en conséquence ; propositions y relatives ; nomination de Garat pour prononcer l'éloge funèbre de ces victimes de la fureur autrichienne, 669, 670, 671, 672. — Protestation du ministre de Bavière contre la dissolution du congrès, 670. — Lettre portant que les ministres étrangers ont assisté au convoi de Bonnier et de Roberjot ; indignation générale en Allemagne contre les auteurs de ce crime, 672. — Détails donnés par Jean Debry, 673. — Adresses de divers points de la France sur le même sujet ; décret portant que cet assassinat sera dénoncé à tous les gouvernements ; qu'il sera célébré une fête funèbre en l'honneur des ministres assassinés, etc., 673, 674, 675. — Proclamation de l'administration centrale de la Seine à ce sujet, 674. — Lettre du prince Charles qui désavoue cet égorgement ; réflexions à ce sujet ; imprécation contre les auteurs de ce crime, 675. — Lettres des ministres de Prusse, de Danemark, de Bavière et autres au colonel Barbaczy ; réponse de celui-ci ; il rejette ce crime sur quelques soldats pillards de son corps, 676. — Envoi à leurs gouvernements respectifs, par les ministres étrangers, de la relation de cet événement, 677. — Particularités transmises par Debry ; nouveaux cris de vengeance, 677, 679, 684. — Pièces concernant cet assassinat, 681. — Conduite du prince Charles en cette circonstance, 682. — Précis historique rédigé par le ministre de Prusse ; indignation dans les théâtres à la nouvelle de ce meurtre, 686. — Et à Hambourg, Cassel, Dresde, Berlin et Altona ; un vieillard français s'enrôle pour le venger ; adresse de la municipalité de Grenoble sur le même objet, 687. — Indignation de l'Assemblée législative batave contre les auteurs de ce crime, 688. — Circulaire du ministre de l'intérieur relative à la fête funèbre ci-dessus décrétée ; programme de cette fête, 688, 695. — Manière odieuse dont les papiers ministériels anglais rendent compte de cet attentat, 688. — Texte du procès-verbal dressé par les ministres des puissances étrangères, 689. — L'ex-général Danican se disculpe d'avoir pris part à cet assassinat ; nouvelles adresses y relatives ; conjectures sur les liaisons du capitaine Burckard avec le ministre Thugut, relativement à ce crime ; réflexions qui l'attribuent aux cours de

Londres et de Vienne ; adresse de la commune d'Orange contre ses auteurs, 699. — Proclamation du Directoire aux Français en leur transmettant le procès-verbal de cet attentat, 700. — Injures répandues contre la nation française, dans les journaux anglais, à cette occasion, 701. — Nouvelles adresses y relatives, 705. — Fête funèbre célébrée en mémoire de Bonnier et de Roberjot ; discours prononcés dans les conseils et au Champ-de-Mars dans cette circonstance, 704, 705, 706, 707. — Carret (du Rhône) prétend que cet assassinat n'a produit que peu d'impression ; réponse de Lucien Bonaparte, 708. — Lettre d'un ministre étranger sur ce meurtre, 715. — L'Empereur annonce à la diète le désir d'en rechercher les auteurs, 717. — Arrêté du conseil des Anciens pour honorer la mémoire de Bonnier, 719, 724. — Extrait d'un journal allemand sur ce meurtre, 747. — Indemnité accordée à la veuve de Roberjot, l'une des victimes, 795. — Informations sur cet assassinat, 833, 866. — Indemnité accordée aux familles des ministres assassinés, 872, 880. (*Voyez* Bonnier, Debry et Roberjot.)

RASTIGNAC (l'abbé Chapt de), député d'Orléans à la Constituante. — Vote l'ajournement de la discussion sur les biens du clergé, II, 53.

RAT. (*Voyez* Lerat.)

RATEL, impliqué dans la conspiration de Lemaître. — Est condamné à la déportation, XXVI, 457. — Notes le concernant trouvées dans le portefeuille de d'Antraigues, XXVIII, 808.

RATER, peintre français. — Poursuites exercées contre lui à Rome, XIV, 531. — Il est mis en liberté, 638, 805.

RATET frères, co-accusés de Bussy. — Décret pour leur mise en liberté, VII, 76. — Autre qui leur accorde une indemnité, 183.

RATHSAMHAUSEN (baron de), député d'Haguenau à la Constituante. — Sa lettre contre les opérations de l'Assemblée, IV, 90. — Il donne sa démission, V, 638.

RATIÉVILLE, fabricant de savon. — Est condamné à mort, XXI, 299.

RATISBONNE. — Mort du prince-évêque de cette ville, III, 205. — Réclamations à sa diète contre les décrets de l'Assemblée constituante, 501. — Léopold y arrive, VI, 259. — Trames qui s'y ourdissent contre la France, VII, 641. — Lettre sur un prétendu réquisitoire de sa diète, 652. — Ses dispositions au sujet des réclamations des princes allemands, 701. — Ses débats sur les affaires de France, VIII, 699. — Ses conclusions de la diète touchant les états d'Empire y possessionnés, IX, 165. — Conduite des colléges électoraux et de l'empereur à cet égard, 301. — Vote de la diète à ce sujet, 329. — Autre délibération sur cette affaire, 357. — Ses sentiments envers les émigrés, X, 345. — Elle fixe son attention sur les corps militaires formés par eux, 437. — Ses inquiétudes sur la conduite du cabinet de Berlin, XI, 113. — Discussion sur la réponse de l'empereur à son *conclusum*, 321. — Dispersion d'un club qui s'était formée dans cette ville, XII, 89. — La diète refuse de recevoir les lettres de créance du ministre de France, XIII, 65. — Son arrêté sur la rupture avec cette puissance, XIV, 21. — Départ de son ministre Caillard, 141. — Résolution de la diète pour le prompt envoi du contingent des cercles, attendu l'invasion des Français, 305. — Elle est requise par l'empereur de s'opposer à leurs progrès, 469. — Incertitude des corps électoraux sur la paix ou la guerre, 617. — Ils votent pour la défensive, 625. — Proposition à l'empereur de mettre sur pied le triple contingent, 741, 757. — Délibération sur la question de savoir si l'empire déclarera la guerre à la France, XVI, 81. — Vote affirmatif, 145. — Rupture de la diète avec elle, 217. — — Décret impérial à ce sujet, 681. — *Conclusum* de la diète relativement aux écoles supérieures, XVII, 189. — Rescrit du roi de Prusse sur le maintien de la constitution de l'Empire, 361. — Ouverture d'un emprunt pour la cour de Vienne, 397. — Décret de la diète qui oblige les émigrés à servir dans ses armées, 445. — Déclaration du ministre de Brunswick, XVIII, 697. — Note pour la levée en masse de plusieurs provinces d'Allemagne, XX, 41. — Déclaration du roi de Prusse au corps germanique à cette occasion, 458. — *Conclusum* de la diète pour prendre à la solde de l'Empire une partie de l'armée prussienne, 657. — Insinuations pacifiques de l'électeur de Mayence, XXII, 493. — *Conclusum* en faveur de la paix avec la France, XXIII, 97, 169, 177, 201. — Décret de la commission impériale, relatif aux moyens préparatoires pour y parvenir, XXIV, 41. — Texte du *conclusum* sur les moyens de remplir les contingents des cercles, 433. — Arrêté de la diète sur des dispositions de paix, 557. — Texte du décret de la cour impériale sur un acheminement à la paix, XXV, 9. — Commencement des délibérations sur cet objet, 17. — Note officielle remise par le ministre impérial, 73. — Bulletin de la diète sur les négociations de paix, 105, 137. — Note à l'occasion des déclarations sur la qualité et le nombre des députés à envoyer au congrès, 169. — Suffrage de l'état de Hanovre ; traits d'humeur contre la Prusse, 209. — La Saxe, la Hesse et le Wurtemberg se prononcent pour la médiation prussienne, 217. — Proposition de prendre pour base des négociations la paix de Westphalie, 241. — Acceptation de la médiation de la Prusse ; vote de l'électeur de Cologne en ce sens ; déclaration du commissaire impérial de concert avec le ministre d'Autriche, 321. — *Conclusum* de la diète, 337. — Déclaration du ministre de Prusse sur l'objet de la députation de l'Empire, 485. — Ratification impériale du *conclusum* de la diète pour l'ouverture des négociations, 649. — Autre *conclusum* sur la nomination des députés au congrès pour paix, 721. — Bulletin de la diète, 761. — Nominatio des envoyés, XXVI, 41. — Note de la Prusse, 145. — Décret de la diète relatif au traité de paix du lana grave de Hesse-Cassel, 241. — Vote de l'Empire sur la paix, 377. — Débats entre les ministres palatin et impérial sur la reddition de Manheim, 417. — Révolte et mécontentement parmi les militaires et les bourgeois, XXVIII, 319. — Déclaration faite au nom du roi d'Angleterre relativement à la demande de nouveaux mois romains, 489. — Rescrit de l'empereur à l'ambassade directoriale sur la continuation de la guerre, 622. — Réponses des électeurs à ce rescrit, 649. — Opinion du coadjuteur de Mayence sur la déclaration verbale du ministre directorial d'Autriche, 652. — Mandat impérial contre le roi de Prusse, 718. — Décret de la commission impériale annonçant le rétablissement de la paix, 757. — Décision du conseil aulique de l'Empire contre le roi de Prusse et en faveur du grand-maître de l'ordre teutonique, 755. — Remerciements de la diète à l'empereur pour ses démarches relatives à la paix, 788. — Son *conclusum* à cette occasion, XXIX, 137. — Décret du conseil aulique sur le séuat de Nuremberg, 255. — Expulsion des individus faisant partie du corps de Condé, 413, 636. — Arrestation d'un nommé Grumkopff, 421. — Arrêté de la diète sur le marche des Russes ; son vœu pour empêcher leur entrée sur le territoire de l'Empire, 594 *bis*, 602. — Craintes de la dissolution prochaine du corps germanique, 595 *bis*. — Plaintes sur la marche suivie par la diète, dans l'affaire de la marche des Russes, 617. — Résultat de ses votes en faveur de la paix, 620 *bis*. — Elle s'obstine à ne rien statuer sur la marche des Russes, 621 *bis*. — Les ministres français à Rastadt lui dénoncent la violation du droit

des gens commise à leur égard, 623 *bis*. — Décret de la commission impériale, relatif à leur assassinat, 717. — Arrivée de l'armée de Condé, 821. — *Conclusum* de la diète, hostile à la France, 832. (*Voyez* Allemagne.)

RATS. — Poudre pour leur destruction, VIII, 541.

RAUCH. — Son plan nourricier, XV, 102.

RAUCH, tambour-major du bataillon de l'Oratoire, à Paris. — Est traduit à la barre ; son interrogatoire, X, 630, 634. — Décret qui mande à la barre le marchand de vin chez lequel il a bu, 638. — Son interrogatoire ; décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, 642.

RAUCOURT (mademoiselle), actrice. — Ses succès dans le rôle de Jocaste, IV, 292. — Elle se réunit à plusieurs artistes pour donner des représentations au théâtre Louvois, XXVIII, 506.

RAUCOURT (principauté de). — Révocation de l'échange qui en a été faite, XX, 330.

RAUCOURT (Sausserottes de). — Représente un écrit trouvé sur de Flesselles, I, 573.

RAUMER, général prussien. — Dissout le sénat de Dantzick, XVI, 574.

RAURACIE (la). (*Voyez* Porentruy.)

RAUX (J.), ex-chanoine. — Est condamné à mort, XXII, 271.

RAVARA. — Est consul de Gênes à Philadelphie, VII, 593.

RAVAULT, membre de la commune de Paris. — Présente ses félicitations à l'Assemblée, II, 39.

RAVECHAU (femme). — Est condamnée à mort, XXI, 95.

RAVEL, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

RAVEL et TOURTON, banquiers. — Souscription, à Hambourg, pour soutenir leur maison, XIII, 81.

RAVENNE. — Objets d'art recueillis dans cette ville par la commission française, XXVIII, 596. — Arbre de la liberté planté sur sa place publique, 641. Fête pour sa réunion à la Cisalpine, XXIX, 63.

RAVESTEIN, pays de Liége. — Occupation de cette ville par les Français, XXIX, 142.

RAVIER, libraire. — Annonce de ses livres au rabais, XV, 564.

RAY, ex-lieutenant-général de police à Lyon. — Cause entre lui et Dejoly, lieutenant de maire de la ville de Paris, V, 45.

RAYER (A). — Est condamné à mort, XX, 728.

RAYMOND. — Rapport sur l'élection de son successeur dans l'administration municipale d'Agen, XXIX, 332.

RAYMOND, citoyen de couleur. — Sa lettre relative au nombre des hommes de couleur existant dans les colonies, VIII, 379. — Il est admis à la barre, et réclame les droits de l'homme pour sa classe, 398. — Proteste au nom des hommes de couleur de leur dévouement à la constitution, XII, 3. — Annonce leur empressement à voler aux frontières, XIII, 643. — Est dénoncé par une femme de couleur, XVI, 622. — Son arrestation, XVIII, 17. — Il est mis en liberté provisoire, XXII, 442. — Garran-Coulon propose sa mise en liberté définitive, XXIV, 454. — Agent à Saint-Domingue, il est dénoncé par Vaublanc, XXVIII, 718, 719. — Son rappel, 719. — Il rend compte du délabrement dans lequel la commission a trouvé la colonie; accusation contre lui, 720. — Vaublanc impute son égarement à Santhonax, 721. — Plaintes contre Pascal, son agent, XXIX, 277. — Il demande son admission au Corps législatif, comme député de Saint-Domingue, 599. — Son élection est défendue par Couzard, 660.

RAYMONDI, ancien militaire. — Fait un don patriotique, XI, 220.

RAYNAL (abbé). — Un hommage civique lui est décrété par l'Assemblée nationale, III, 68. — Sa fondation en faveur des pauvres cultivateurs, 684. — Annulation du décret de prise de corps lancé contre lui, V, 401. — Il rétracte les erreurs qui peuvent lui être échappées dans ses ouvrages, 568. — Sa lettre à l'Assemblée contre la révolution, VIII, 553. — Réponse que lui adresse André Chénier, 580. — Observations contre un écrit, à lui attribué, intitulé : *Des assassinats et vols domestiques*, etc., XXV, 577. — Lettre de l'imprimeur de ce livre, 650. — Notice sur sa vie, XXVIII, 198. — Annonce de ses manuscrits, 461. — Le comte d'Excester livre ses œuvres aux flammes, XXIX, 304.

RAYNOLS, réfugié. — Son retour en France, V, 119.

RAYON CONSTITUTIONNEL. — Loi qui autorise le Directoire à y faire entrer des troupes, XXVIII, 313, 319. — Rapport de Pichegru sur sa violation, et projet pour en déterminer les limites; débats à ce sujet; son adoption, 754, 755, 756, 757. — Message du Directoire y relatif, 764. — On l'autorise de nouveau à le faire franchir par les troupes, 799. (*Voyez* Corps législatif et Enceinte constitutionnelle.)

RAZIN. — Lettre contenant des extravagances adressées par lui au conseil des Anciens, XXVII, 693.

RÉ (île de). — Décret relatif aux chargements de grains qui y seraient faits, XI, 244. — Entrée d'un convoi dans son port, XVIII, 49.

RÉACTION. — Noël Pointe en dénonce les premiers symptômes, XXIII, 52. — Sortie violente de Louvet contre Rovère, qu'il accuse d'en être l'auteur, XXVI, 221, 226. — Demande d'un rapport sur ses effets dans le Midi, 253. — Tableau général de ses crimes, et décret contre leurs auteurs, 268, 273. — Proclamation du Directoire contre ses effets dans le Midi, XXVIII, 165. — Craintes de Tallien sur sa renaissance, 320, 321. — Exposé des malheurs qu'elle a causés dans le Midi, 362. — Nouveaux détails sur ses nombreuses victimes, XXIX, 62. (*Voyez* Tallien, Fréron, Cadroy, Mariette, Chambon, Louvet, Legendre et Rovère.)

RÉAL (André), député de l'Isère à la Convention. — Propose d'autoriser un emprunt de 3 millions sur les citoyens aisés de Lyon, pour achat de subsistances, XIV, 558. — Demande la levée de la suspension des opérations des électeurs de Paris, 771. — Veut que la discussion sur le jugement du roi soit continuée jusqu'après l'impression de sa défense, 852, 853. — Présente une série de questions y relatives, XV, 150. — Son vote dans le procès de ce prince, 162, 189, 252. — Il fait autoriser la commune de Paris à répartir un impôt de 4 millions pour ses subsistances, 392. — Rendre un décret sur les pensions de la liste civile, 643. — Un autre pour la liquidation des dettes de d'Orléans, XVI, 287. — Combat la mesure d'un *maximum* diminutif, 298. — Fait décréter le paiement de grains fournis par une compagnie anglaise, 485. — Son rapport sur l'emprunt forcé, 601, 720. — Il discute le projet de constitution, 619, 626, 627, 662. — Combat le décret d'accusation contre Buzot, 641. — Fait accorder aux membres de la Convention *rhéno-germanique*, qui sont à Paris, la même indemnité qu'aux représentants du peuple français, XVII, 4. — Décréter un secours provisoire de 150,000 livres aux réfugiés mayençais, belges et liégeois, 172. — Adopter diverses dispositions sur l'enregistrement des bons au porteur, 173. — Accorder une indemnité aux habitants de Thionville, 209. — Rendre un décret concernant la liquidation de la ferme, 316. — Un autre sur la succession d'Anisson-Duperron, XXII, 248. — Son opinion sur le *maximum;* il en vote la suppression, 456; XXIII, 48. — Discute le projet sur l'instruction publique, XXII, 515. — Fait décréter la vente de l'abbaye des Prémontrés, 539 — Parle sur l'acte d'accusation de Carrier

603.— Fait ordonner la vente d'une filature de coton à Orléans, 623. — Discute le Code civil, 689.— Fait rendre un décret sur le bail des forges de Dambon, XXIII, 40.— Et fixer les droits d'enregistrement sur des ventes de biens nationaux, 43.— Demande la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers, 90. — Discute le projet tendant à charger l'état des créances sur les émigrés, 118. — Appuie une demande de secours en faveur de savants et d'artistes, 131. — Son opinion sur l'admission des inscriptions au grand livre, en paiement des biens nationaux, 566.— Sur un projet relatif à la retenue sur les rentes, 654.— Et sur la suspension des ventes des biens des condamnés, XXIV, 27.— En mission à l'armée des Alpes, il annonce ses succès, 557.— Et l'envoi de quatre-vingt-huit émigrés de Toulon au tribunal criminel de Grasse, 650.— Fait part des mesures prises pour arrêter les suites des troubles du Midi, 676.— Sa proclamation aux habitants du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes, XXV, 105. — Décret qui l'attache spécialement à l'armée des Alpes, 640.— Il annonce de nouvelles victoires de cette armée, 685; XXVI, 231. — Et des acceptation de la constitution, XXV, 775. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il parle sur la perception de la contribution foncière de l'année, XXVIII, 263, 299.— Demande que le Directoire soit chargé de faire célébrer la fête de la Victoire, le 10 prairial, 267. — Ses observations sur le projet relatif au paiement des dépenses administratives, 304.— Il fait proroger le délai pour la mise en activité du code hypothécaire, 306, 462. — Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327.— Fait passer à l'ordre du jour sur une pétition tendant au maintien de la loi du 24 nivôse an IV, 354.— Présente un projet sur la poursuite des membres de la haute-cour pour cause de forfaiture, 377.— Vote l'adoption d'un article additionnel au code pénal militaire, 459. — Demande l'impression d'un projet relatif au paiement du dernier quart des biens nationaux, 447.— Son opinion sur l'admission en paiement des biens d'émigrés, des bons délivrés aux héritiers des condamnés, 451.— Il discute le projet sur l'ordre des successions, 460, 488.— Fait annuler deux arrêtés pris par Couturier, 465.— Demande l'impression du code pénal militaire présenté par Aubry, 473.— S'oppose à l'envoi de garnisaires pour faire rentrer les contributions, 474.— Son opinion sur les frais de port des journaux, 476.— Et sur le réglement des transactions particulières, 490, 491, 508.— Il est élu secrétaire, 513. — Défend le projet de Daunou sur la calomnie, 516. — Son rapport sur l'établissement d'un nouveau régime hypothécaire, 517, 518, 526.— Son opinion sur les dettes et sur l'actif des communes, 524.— Il discute le projet de Siméon sur les délits de la presse, 576.— Fait un rapport sur les troubles de l'assemblée primaire de Montbrison, 651.— Appuie la création d'une inspection générale des contributions, 657. — Son opinion sur la révision des lois concernant les conseils de guerre, 663.— Ses observations sur l'échelle de dépréciation des assignats, 668.

RÉAL (P.-F.), de Paris. — Est nommé accusateur public près le tribunal du 17 août, XIII, 449. — Et substitut de la commune de Paris, XIV, 823. — Dément des bruits répandus relativement à la famille de Louis XVI, XV, 249. — Dénonce Forestier, 334.— Fait l'éloge de la conduite de Pache pendant les troubles, 582. — Fait adopter à la commune une adresse justificative du 31 mai, XVI, 581. — Ses défiances contre Beauharnais, 651. — Il fait rapporter l'arrêté pris contre les administrateurs de l'Opéra, 701.— Se plaint de l'insouciance des Parisiens à l'approche des brigands, XVII, 58. — Son réquisitoire sur les mesures à prendre contre les ennemis de la patrie, 522. — Il fait l'éloge de Laïs, 606. — Demande qu'aucune jolie solliciteuse n'ait accès dans les bureaux de la police, 685. — Est dénoncé aux Jacobins, XVIII, 11. — Dépose au tribunal révolutionnaire contre Brissot et ses co-accusés, 256.— Est mis en demeure d'opter entre ses fonctions de substitut et sa mission dans les départements, XX, 17. — Appuie l'envoi d'une adresse des Jacobins aux sociétés affiliées, XXI, 503. — Son opinion sur la liberté de la presse; il signale le régime barbare des prisons, 511, 512, 578, 652. — Parle en faveur des détenus, 531. — Et sur la nomination des comités révolutionnaires, 619. — Est dénoncé par Lacombe, 697. — On propose son arrestation, 725. — Il défend Chasteuay-Lanty et Vial au tribunal révolutionnaire, XXII, 116, 286. — Rend compte du dévouement de Loiserolles père, 564. — Carrier le déclare son plus cruel ennemi, 777. — Il défend plusieurs membres du comité révolutionnaire de Nantes, co-accusés de ce député, XXIII, 58, 59. — Présente à la Convention une adresse de la section de la Halle-au-Blé, 182.— Détails sur son opposition aux arrêtés de la commune, lors du 31 mai. 402. — Analyse de son *Journal de l'opposition*, 659; XXV, 462, 469. — Il annonce un trait honorable d'Emmery, 10. — Réflexions contre l'inutilité de sa place d'historiographe de la République, XXVI, 497. — Il est défendu par Génissieux, 587. — Rédige la dénonciation de Tort-la-Sonde contre le Directoire et contre Merlin, XXVIII, 497. — Se rend à Vendôme pour y défendre les prévenus de la conspiration Babeuf, 587. — Argue de faux la déclaration de Grizel au Directoire, 627. — Reproche à Bailly d'avoir usurpé les fonctions de commissaire national, 628. — Manifeste son mécontentement du système de défense de Babeuf, 630. — La haute-cour lui ôte la parole et le rappelle au respect qu'il lui doit, 661. — Il vomit mille injures atroces contre Bailly, 680. — Attribue à la réaction la famine de l'an III, signalée par les accusés, 703.— L'accusateur national lui reproche d'être un ferment de discorde parmi eux; il demande un nouveau délai pour lui répondre, 707. — Son plaidoyer, 712, 714. — Nommé commissaire près l'administration centrale de la Seine, il dénonce un écrit intitulé: *Pendez les Jacobins*, 753.

RÉAL. (*Voyez* Parent-Réal.)

RÉALMONT, en Albigeois. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 722.

RÉARMEMENT. (*Voyez* Patriotes, Terroristes, Jacobinisme, etc.)

REBECQUE (Benjamin-Constant). (*Voyez* Constant.)

REBECQUI. — Est poursuivi dans les troubles de Marseille, II, 342.—Renvoi de sa procédure par-devant la sénéchaussée de cette ville, III, 592. — Nommé commissaire du département des Bouches-du-Rhône pour l'organisation des pouvoirs à Avignon, il est mandé à la barre, XII, 354. — Et dénoncé, 539. — Répond aux inculpations dirigées contre lui, 613.— Est rendu à ses fonctions, XIII, 400. — Député des Bouches-du-Rhône à la Convention, il appuie la dénonciation de Barbaroux contre Paris, XIV, 48. — Exprime sa satisfaction du compte-rendu par Roland, 243. — Son accusation contre Robespierre, 338, 340. — Il demande que le ministre de l'intérieur soit subrogé aux marchés passés en Italie par la commune de Marseille, 557. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 214, 254. — Pétition pour sa traduction au tribunal révolutionnaire, 695. — Il dénonce Robespierre et donne sa démission, XVI, 93.

REBELLES. — Décret relatif aux peines prononcées contre eux, XVI, 365. — Autre pour la destruction des villes qui leur donneraient asile, XVIII, 323. (*Voyez* Calvados, Eure, etc.)

Rebelles de la Belgique. (*Voyez* Belgique.)
Rebelles de la Vendée. (*Voyez* Vendée.)
REBELLION. — Décret qui prive de tout établissement public les villes en état de révolte, XVIII, 188. — Proposition de Manslield au parlement d'Angleterre pour l'exciter en France; débats à ce sujet, XX, 201.—Il est combattu par Stanhope, 537. (*Voyez* France,)
REBOUL (Henri), administrateur de l'Hérault, député de ce département à la Législative. — Demande la formation des bureaux pour vérifier les pouvoirs, X, 12. — Défend le cérémonial adopté pour la réception du roi, 49. — S'oppose à la lecture du message relatif au refus de sanction de la loi contre les émigrés, 363. — Ses observations sur l'envoi aux puissances étrangères de la déclaration des principes de la France régénérée, 763. — Il vote pour que l'an IV de la liberté commence au 1er janvier 1792, XI, 27. — Son opinion sur la conduite de Bertrand, 282. — Il accuse le silence de Cahier sur les troubles d'Arles, 428. — S'oppose à la réunion proposée pour remplacer les séances du soir, 458. — Son rapport sur le procédé de Sauër pour la fonte des cloches, 643.—Son opinion sur le décret concernant Narbonne, XII, 24. —Il en fait rendre un sur les monnaies, 127, 128. — Vote les 6 millions demandés pour les affaires étrangères, 227.—Sa motion sur une adresse en faveur de Rochambeau, 328. — Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 482. — Il combat une pétition contre le rassemblement des fédérés, 620. — Accuse Narbonne de dilapidation, 660. — Demande le rappel à l'ordre de Terrier, XIII, 26. — Traite de vile adulation le discours de Dumolard en faveur de Lafayette, 209. — S'oppose à la fonte des statues des tyrans, 228. — Son opinion sur le traitement des religieux, 349. — Il fait rendre un décret sur la fonte des cloches, 356. — Un autre pour l'inventaire des meubles de la couronne, 389. — Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 515.—Il fait décréter la fabrication de petites monnaies, 534, 737.— Son opinion sur le divorce, 578. — Et sur le mandat lancé contre Girey-Dupré, 585. — Conçoit l'idée d'améliorer les terres pontines, XXIX, 328. — Remplace Périlyer à Rome, dans l'intendance des biens nationaux, 409. — Sa lettre en faveur de Piccini, 496.
REBOUT (Antoine). — Est condamné à mort, XXIV, 629.
RÉCAMIER, négociant. — Demande l'ouverture d'un emprunt pour une descente en Angleterre, XXIX, 106.—Est nommé l'un des commissaires de cet emprunt, 217.
RECCO, chef de bataillon. — Son éloge par Bonaparte, XXVIII, 357.
RECENSEMENT. — Décret relatif à celui des citoyens, II, 326. — Proclamation de la commune de Paris à ce sujet, 498. (*Voyez* Population.)
RECETTES. — Décret qui ordonne l'impression et la distribution de leur état, IV, 514. — Emploi de celles faites par le trésor public, VII, 440. (*Voyez* les articles suivants, Dépenses publiques, Trésorerie, Finances, etc.)
RECEVEURS.—Décret pour l'inéligibilité de ceux qui n'auront pas rendu leurs comptes avant les élections, III, 657; IV, 155.—Incompatibilité de leurs fonctions avec le notariat, XV, 643. — Décret sur leur comptabilité, XXI, 686. — Arrêté du Directoire concernant leurs cautionnements, XXIX, 469. — Résolution relative à leur comptabilité, 718. (*Voyez* les articles ci-après.)
Receveurs des consignations. — Projet de supprimer la vénalité de leurs offices, IX, 170. — Leur suppression, 598, 607; XVII, 735; XVIII, 3. — Loi portant que les sommes versées dans leurs caisses seront restituées en mêmes espèces qu'elles ont été reçues, XXVIII, 581.
Receveurs des contributions. (*Voyez* Receveurs des deniers publics).
Receveurs des décimes. — Décret pour la reddition de leurs comptes, VII, 138.
Receveurs des deniers publics. — Mesures contre ceux coupables de négligence, V, 631.—Décret sur leur responsabilité et leur traitement, VI, 382.—Autre pour la reddition des comptes de ceux de la contribution patriotique, VII, 54, 475.—Fixation de leurs appointements, XV, 371. — Projet pour déterminer les poursuites relatives aux vols faits chez eux, XXVIII, 297.—Discussion et rejet de cette résolution, 397, 437, 439. — Ils sont tenus de verser dans les dix jours, au trésor public, le montant de leurs recettes, 398. — Résolution relative aux états qu'ils y doivent envoyer, 526. — Nouvelles dispositions sur les vols qui leur sont faits, 677. —Autres concernant les décharges à leur donner dans cette circonstance, 702. — Leur rejet, 723, 737.
Receveurs de départements. — Message du Directoire provoquant l'établissement de préposés à leur compte dans chaque chef-lieu de district, XXVI, 693. — Rejet de la résolution prise à ce sujet, et discussion y relative, XXVII, 19, 176, 178. — Loi qui exige d'eux un cautionnement en immeubles, XXVIII, 150, 160. (*Voyez* Receveurs généraux.)
Receveurs de districts.—Fixation de leur cautionnement, VI, 26.—Détermination de leurs fonctions, 363. — Décrets portant qu'ils ne peuvent être choisis parmi les membres des administrations de districts, 490. — Et qu'ils correspondront avec le trésor public, 743. — Discussion sur leur traitement, XI, 236. — Décret pour leur non-renouvellement, XIV, 156.— Autres sur les versements à faire par eux à la trésorerie, XVI, 452; XXI, 14. — Garde permanente établie auprès de leurs caisses, XIX, 516. —Nouveau décret les concernant, XX, 259. —Autre qui leur permet d'envoyer, pour comptant, les récépissés des gardes-magasins, XXI, 676. — Autorisation au comité des finances de leur adresser une instruction pour opérer divers remboursements, XXV, 392.
Receveurs des domaines et bois. — Motion pour le versement aux districts des sommes qu'ils ont entre les mains, IV, 544. — Décret portant que ces sommes seront versées au trésor public, VI, 675. — Dispositions relatives à la reddition de leurs comptes, XXV, 112.
Receveurs de l'emprunt forcé. (*Voyez* Emprunts.)
Receveurs de l'enregistrement. (*Voyez* Enregistrement.)
Receveurs généraux. — Peines contre ceux qui négligeraient de faire connaître la situation des recouvrements, XXVIII, 522, 525. — Résolution qui fixe leurs remises, XXIX, 179. — Sa discussion, 238.—Son rejet, 245. — Nouvelle résolution sur cet objet; rapport et débats y relatifs; elle est rejetée, 264, 275, 288, 295, 296. — Adoption d'autres dispositions sur leurs taxations, 359, 370, 373.
Receveurs généraux des finances. — Leur réduction, *Introd.*, 153. — Leur suppression, VI, 363, 383. — Décret relatif à leur comptabilité, 680. — Autre sur les versements qu'ils doivent faire au trésor public, XIV, 816. — Leur arrestation, XVIII, 551. — Nouvelles dispositions les concernant, 575. — Décret pour la reddition des comptes de ceux arrêtés, 639.
Receveurs particuliers des finances. — Leur suppression, VI, 363. — Liquidation de leurs offices, VIII, 304. — Décret relatif à l'arrêté de leurs registres et aux états de situation de leurs caisses, XIII,

50. — Autre sur la présentation de leurs comptes, XIV, 711. — Autre sur les versements qu'ils doivent faire au trésor public, 816. — Autre relatif aux gratifications qui leur sont dues, XXVI, 46.

RECEVEURS DES RENTES. (*Voyez* Rentes et Rentiers.)

RECEVEURS DES VILLES. — Décret pour la présentation et l'apurement de leurs comptes, XIV, 556.

RECHTEREN DE BOIGBENNINGEN (comte de). — Est nommé ministre de Russie à la cour de Lisbonne, III, 173.

RECK (baron de), ministre de Prusse. — Son discours aux députés des provinces, appelés pour la cérémonie du sacre, XXIX, 318.

RECKEM. — Prise de cette place par les Français, XXII, 131.

RECLESNE (F.-A.). — Est condamné à mort, XX, 352.

RÉCOLTES. — Importance de la publicité de leur tableau, XII, 315 (*Voyez* Subsistances.)

RÉCOMPENSES. — Décrets qui en accordent aux blessés de Nancy et de la Bastille, VIII, 592. — Aux citoyens qui ont empêché l'évasion du roi, IX, 431. — A ceux qui ont secouru les victimes des débordements de la Loire, 566. — Et à plusieurs individus qui ont sauvé des naufragés, XIV, 694. (*Voyez* les articles suivants.)

RÉCOMPENSES MILITAIRES. — Rapport sur cet objet, XI, 237, 238.

RÉCOMPENSES NATIONALES. — Décret indicatif des conditions auxquelles elles seront accordées, V, 94. — Adoption d'un projet y relatif, IX, 626, 637. — Réflexions d'un citoyen sur leur politique, XIV, 325. — Ajournement d'un projet sur celles à accorder aux défenseurs de la patrie, XX, 5. — Nouveau projet sur les honneurs à décerner à ceux qui sont morts pour la liberté, XXVIII, 587. — Rapport sur les récompenses à accorder aux citoyens tués ou blessés en prêtant main-forte à la loi, XXIX, 331. — Résolution y relative, 404. — Elle est rejetée, 419. — L'armure donnée par le Directoire est déclarée récompense nationale, 719. — Nouvelles résolutions relatives à ces récompenses, 787, 825, 832. (*Voyez* Défenseurs de la patrie, Monuments et Panthéon.)

RECRUES ET RECRUTEMENT. — Débats à ce sujet et décret y relatif, II, 206, 392, 399. — Nouvelle discussion sur cette matière, VII, 357. — Texte de la loi rendue sur le rapport de Bouthillier, 384, 578, 588; VIII, 21, 31. — Décret sur les réengagements, 83. — Motion, discussion et décret sur le mode de recrutement et la destination des recrues, XI, 142, 170, 181, 187, 195, 198, 199, 218, 397, 671; XII. 402. — Proclamation du roi pour l'encourager, XI, 314. — Annonce d'un grand nombre d'enrôlements volontaires, 539. — Proposition de procéder au recrutement par la voie du sort, XV, 496. — Décret qui en détermine le mode, 510, 512, 528, 549. — Proclamation et débats à la Convention sur cet objet, 651, 653. — Décret qui suspend l'enrôlement des ouvriers nécessaires au service public, 671. — Enrôlements effectués dans Paris, 679. (*Voyez* Paris.) — Tentatives pour empêcher le recrutement, 714. — Mise hors la loi de ceux qui s'y opposent par rébellion, 751. — Décret sur les moyens de l'activer, 826. — Il cause des troubles près de Brest, XVI, 69. — Nouveau mode présenté par des patriotes de l'Hérault, 239. — Décret qui en exempte les entrepreneurs et ouvriers des manufactures d'armes et de toiles à voiles, et des fonderies, 392. — Décret contre deux individus qui y mettaient obstacle, XVII, 542. — Rapport de Jourdan sur le mode de recrutement; discussion et adoption de son projet, XXIX, 165, 251, 320, 322, 348, 349, 330, 331, 380. — Le général Brune ordonne la peine de mort contre tout enrôleur à l'étranger, 267. (*Voyez* Armée, Conscription, Réquisition militaire, etc.

RECTOUX, directeur de l'enregistrement. — Reçoit une pension, XXIX, 132.

REDEVANCES. — Troubles auxquels donne lieu leur paiement, I, 270. — Déclaration de l'Assemblée à ce sujet, 270, 278. — Discussion relative aux droits abolis et à ceux rachetables, 295. (*Voyez* Droits.)

REDNITZ (la), rivière. — Succès des Français sur ses deux rives, XXVIII, 388, 389.

RÉDON. — Est assassiné dans le Midi, XXV, 430.

RÉDON, avocat, député de Riom à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 335. — Son opinion sur les articles relatifs à la liberté, 367. — Et à la distribution des pouvoirs, 384. — Il demande qu'on suive le vœu des cahiers sur la sanction, 396. — Est élu secrétaire, 399. — Fait adopter un mode de convocation des assemblées municipales, II, 232. — Son opinion sur la suppression du droit de triage, III, 523. — Il est l'un des fondateurs du *Club des Impartiaux*, 569.

RÉDON. (*Voyez* Rhédon.)

RÉFUGIÉS. (*Voyez* Belgique, Liége, Mayence, Vendée, Colonies, Cisalpine et Secours.)

REGARDIN. — Est élu commissaire de la comptabilité nationale, XXVI, 454. — En est exclu par le sort, XXVIII, 710. — Est réélu par le Corps législatif, 725.

RÉGENCE. — Proposition de ne l'accorder qu'à un Français, I, 471. — Rapport, débats et décrets y relatifs, VII, 684, 688, 694, 699, 702, 703, 709, 714, 715, 718, 724; IX, 598, 508. (*Voyez* Constitutions et Assemblée nationale constituante.)

REGGIO, en Italie. — Troubles dans cette ville, VIII, 587. — Tremblement de terre, XVIII, 617. — Insurrection de ses habitants, XXVIII, 440. — Lettre de Bonaparte sur leur conduite après le blocus de Mantoue, 459. — Décret qui déclare indissoluble leur réunion avec Bologne et Modène, 487. — Préparatifs dans cette ville pour la tenue du congrès cispadan, 524. — Son ouverture; sa proclamation au peuple, 534. — Décret qui y suspend la mise en activité de la nouvelle constitution, 542 — Autre qui déclare l'indépendance et l'unité absolue des quatre provinces confédérées, 548. — Adoption, par le congrès, de la constitution française, 564. — Annulation, par Bonaparte, de plusieurs de ses opérations, 570. — Articles sur le comité de gouvernement proposés par l'aide-de-camp Marmont, 583. — Réunion de cette ville à la République lombarde, 737. — Organisation de sa garde civique sédentaire, XXIX, 63. — Elle est prise de vive force par les Français, 734. (*Voyez* Cisalpine, Cispadane, Milan, Modène, etc.)

RÉGICIDE. (*Voyez* Régie.)

RÉGIE. — Décret qui supprime cette qualification comme infâme, et ne conserve des mots de la même racine que celui de *Régicide*, XIX, 565.

RÉGIE GÉNÉRALE. (*Voyez* Ferme.)

RÉGIES des Douanes, de l'Enregistrement, des Postes, des Poudres et des Traités. (*Voyez* ces mot.)

REGIME FÉODAL. (*Voyez* Droits féodaux.)

REGIME HYPOTHECAIRE. (*Voyez* Hypothèques.)

RÉGIMENTS. — Manœuvres pour en exclure les soldats patriotes, VI, 175. — Ils sont désignés par numéros substitués à leurs anciens noms, VII, 738. — Leurs changements de garnison, VIII, 42, 161, 309, 358, 421, 490, 564, 596. — Tentatives de séduction auprès de plusieurs d'entre eux, IX, 59. — Mesures pour réprimer leur indiscipline, 516, 527. — Dénonciation du réglement à eux envoyé par Narbonne, XI, 487. — Mode proposé pour les compléter, 515. — Décret pour le brûlement de leurs anciens drapeaux

XII, 158. (*Voyez* Armée, Cavalerie, Chasseurs, Dragons, Hussards, les articles suivants, etc.)

Régiment (le quatorzième). — Son insurrection, XI, 483.

Régiment (le vingtième). — Excite des troubles à Perpignan, X, 629. — Décret contre ses officiers pour leur conduite dans cette ville, XI, 35, 40.

Régiment (le vingt-troisième). — Désertion de ses officiers, XI, 687.

Régiment (le vingt-quatrième). — Suppression de son lieutenant-colonel, XIII, 639.

Régiment (le vingt-cinquième). — Suit Dmouriez chez l'ennemi, XVI, 177.

Régiment (le vingt-huitième). — Sa justification, X, 308. — Suspension du général d'Albignac, pour rigueurs exercées contre ce corps, 333. — Lettre de Dumas à ses officiers, 345.

Régiment (le trente-sixième). — Tentatives de séduction faites auprès de lui, X, 619.

Régiment (le trente-huitième). — Dénonce Béhague, XI, 290.

Régiment (le quarantième). — Réintégration de plusieurs de ses officiers, XVII, 12.

Régiment (le quarante-unième). — Soulèvement de cinq compagnies de ce corps en garnison à Brest, XII, 156.

Régiment (le quarante-quatrième. — Son insurrection, XI, 486.

Régiment (le quarante-cinquième). — Sa soumission, XI, 539. — Il réclame contre le réglement militaire, 587.

Régiment (le quarante-huitième). — Arrestation à Rennes de son colonel et de quatre de ses officiers, XI, 560, 561.

Régiment (le cinquante-huitième). — Rapport sur l'inexécution de l'amnistie à l'égard de quatre soldats de ce corps détenus à Blois, X, 454. — Il repousse une adresse des émigrés à l'armée, XI, 505. — Dénonce les changements de ministres faits chaque jour, XII, 743.

Régiment (le soixantième). — Fuite de ses officiers, X, 79.

Régiment (le soixante-huitième). — Rapport et décret sur ses officiers arrêtés à Maubeuge, XX, 36.

Régiment (le soixante-treizième). — Suspension de son colonel ; il est décrété d'arrestation, XV, 782.

Régiment (le soixante-dix-huitième. — Complot pour le faire passer au delà des frontières, IX, 334.

Régiment (le cent-deuxième). — Se plaint des calomnies répandues contre la troupe de ligne, XII, 632. — Mention honorable de sa conduite contre les Anglais, XXV, 280.

Régiment d'Alsace. — Éloge de son dévouement civique à Givet, VIII, 763, 780 ; IX, 107. — Plaintes et explications sur l'arrestation de douze soldats de ce régiment, XI, 488.

Régiment d'Angoulême. — Retour du bataillon qui avait été envoyé dans les colonies, VIII, 483. — Désertion du colonel et de treize officiers, XII, 638. — Décret qui lui maintient son rang dans l'armée, XIV, 883.

Régiment d'Angoumois. — Assassinat, par un de ses officiers, de trois citoyens de Bayonne, IV, 550.

Régiment d'Aquitaine. — L'Assemblée nationale lui vote des témoignages de satisfaction, IV, 347.

Régiment d'Armagnac. — Ses plaintes contre Dubois-Crancé, III, 18.

Régiment d'Artois. — Son insurrection au Port-au-Prince, VIII, 219. — Il dénonce à l'Assemblée nationale ses officiers nobles, 781. — Lettre sur la désertion de ceux-ci, X, 147. — Libelle contre la constitution, répandu parmi les sous-officiers de ce régiment, XI, 695.

Régiment d'Auvergne. — Ses plaintes contre Dubois-Crancé, III, 18. — Son insubordination, IX, 485.

Régiment de Barrois. — Sa conduite dans l'insurrection de Toulon, V, 667.

Régiment de Beauce. — Son pacte fédératif avec celui de Normandie, IV, 436. — Son insubordination, IX, 485, 517.

Régiment de Beaujolais. — Fait un don patriotique de 13,000 liv., II, 126.

Régiment de Berwick. — Sa lettre à *Monsieur* et au comte d'Artois, IX, 385. — Démenti de sa désertion totale, 401. — Refus de le recevoir à Neuwied, 717. — Deux de ses officiers sont arrêtés à Ostende, X, 402.

Régiment de Besançon. — Fait un don patriotique, I, 506.

Régiment de Bouillon. — Éloge de sa conduite à Longwy, V, 422.

Régiment de Bourbonnais. — Désertion de son colonel et de plusieurs de ses officiers, XII, 655. — Il réclame au sujet d'un acte d'insubordination qui lui est reproché, 714. — Jugement contre les insurgés de ce régiment, XIII, 14.

Régiment de Bresse. — Lettre sur sa conduite à Uzès, VII, 49.

Régiment de Bretagne. — Formation d'une cour martiale pour juger quatre officiers de ce corps, VI, 127.

Régiment de Brie. — Réclamation le concernant, X, 487.

Régiment de Castella (Suisse). — Condamnation, par son conseil de guerre, de cent trente-huit soldats de Châteauvieux, V, 626. — Démarches proposées auprès de ses officiers en faveur de ces soldats, X, 723. — Il est licencié, XIV, 45.

Régiment de Champagne. — Décret pour réprimer son insubordination, V, 332. — Ses divisions avec le régiment de Languedoc, VII, 446. — Désertion de ses officiers, XI, 220, 363.

Régiment de Chartres. — Ses officiers protestent de leur patriotisme, V, 608.

Régiment de Chateauvieux (Suisse). — Son insurrection à Nancy, V, 409, 511, 515, 527. — Sa conduite est blâmée par les Suisses résidant à Paris, 551. — Sentence rendue contre cent trente-huit soldats de ce régiment, 626. — Plusieurs d'entr'eux déposent les sommes qui leur avaient été distribuées lors de l'insubordination, VI, 135. — Motion de renvoyer en Suisse ce régiment, 587. — Troubles causés par deux de ces ci-devant soldats, IX, 17. — Motion en faveur de ceux condamnés aux galères, X, 274. — Secours que leur envoie Collot-d'Herbois, 416. — Réponse des cantons suisses relativement à l'amnistie réclamée en leur faveur, 720. — Leur mise en liberté, 722 ; XI, 13. — Fête en leur honneur à Paris, 738 ; XII, 10, 82, 113, 120. — Ils se présentent à la barre ; violents débats sur leur admission, 87, 90. — Renseignements sur la désertion de ce régiment, trouvés dans une lettre de Condé, XIII, 704. (*Voyez* Nancy.)

Régiment Colonel-Général. — Émigration de ses officiers, VIII, 783.

Régiment des Colonies. — Fait un don patriotique, I, 533. — Décret pour y maintenir la subordination, IX, 263. — Suspension de son licenciement, X, 530. — Projet pour sa réforme, XII, 311. — Son incorporation à l'armée de ligne, 538. — Décret sur son organisation, 639 ; XIII, 548.

Régiment de Condé. — Sa marche dans l'Empire, XXIX, 450. (*Voyez* Condé.)

Régiment de Conti. — Sa justification par le ministre de la guerre, III, 183. — La ville d'Amiens lui accorde le titre de citoyen, 618.

Régiment de Corse. — Son organisation en compagnies de gendarmerie, VIII, 577.

Régiment de la Couronne. — Improuve la conduite de la garnison de Nancy, V, 591.

Régiment de Courten (Suisse). — Est licencié, XIII, 687.

Régiment de Darmstadt. — Son départ de Strasbourg, I, 274. — Il se justifie des désordres dont il avait été accusé, 381. — Éloge de son patriotisme, IX, 147.

Régiment du Dauphin. — Ses officiers protestent de leur patriotisme, V, 608. — Désertion de plusieurs soldats de ce régiment, XII, 198.

Régiment de Dauphiné. — Destitution de ses officiers, VIII, 557. — Son insubordination, IX, 485. — Réclamation en sa faveur, X, 308. — Décret qui le disculpe, XI, 133.

Régiment d'Ernest (Suisse). — Demande de son expulsion de Marseille, X, 245, 247. — Rapport sur les troubles causés par lui, 315, 316. — Rapport le concernant, 621. — Il est désarmé par les citoyens de Marseille, XI, 562. — Compte-rendu de cette affaire, 586. — Lettre du sénat de Berne à ce sujet, 729. — Il est rappelé par le conseil ce canton, XII, 250, 298.

Régiment d'Esterhazy. — Désertion de ses officiers, XIII, 523.

Régiment de Flandre. — Arrive à Versailles avec des munitions de guerre, I, 524. — Ses officiers participent aux orgies des gardes-du-corps, II, 9, 17. — Il assure la garde nationale de ses dispositions pacifiques, 33. — Lafayette reçoit le serment de ses officiers, 43. — Les habitants de Versailles s'opposent à son départ, VIII, 255. (*Voyez* Journées des 5 et 6 octobre.)

Régiment de Foix. — Son dévouement civique à Givet, VIII, 763, 780; IX, 107.

Régiment de Forez. — Dénonce les vexations de Béhague, XI, 727.

Régiment de la Guadeloupe. — Rapport et discussion sur la dénonciation dont il est l'objet, V, 244.

Régiment de Guyenne. — Décret autorisant son changement de garnison, V, 630.

Régiment de Languedoc. — Demande le rapport du décret qui le rappelle de Montauban, V, 363. — Décret portant que l'honneur de ce régiment n'a pu être compromis par cette mesure, 388, 393. — Il quitte cette garnison, 602. — Ses divisions avec les régiments de Champagne et de Royal-Navarre, VII, 446. — Lettre du ministre de la guerre annonçant son soulèvement, VIII, 115. — Plaintes du général Montesquiou contre son insubordination, XII, 521.

Régiment de Laudhon-Vert. — Est taillé en pièces par les avant-postes de l'armée du Nord, XVIII, 583.

Régiment de Lauzun. — Décret contre ses officiers pour leur conduite anti-civique, VI, 252. — Autre portant qu'il n'est pas coupable des troubles de Béfort, VII, 182.

Régiment de Lorraine. — Offre un don patriotique, II, 83. — Son insubordination, IV, 431, 473. — Il est félicité par le président de l'Assemblée nationale sur son retour au devoir, 734. — Rapport sur les troubles qu'il a occasionnés à Tarascon, V, 433. — Mention honorable de son adresse patriotique, VI, 150.

Régiment de Lyonnais. — La ville d'Aix demande qu'il y reste en garnison, II, 291.

Régiment du Maine. — Massacre de son colonel en Corse, IV, 409. — Arrestation de trois de ses officiers à Lyon, VI, 642.

Régiment de Médoc. — Approbation de sa conduite dans les troubles de l'Aude, VI, 34.

Régiment de Metz. — Son adresse à l'Assemblée nationale, V, 623.

Régiment de Noailles. — Refuse de se rendre en garnison à Montauban, V, 602. — Approbation de sa conduite dans les troubles de l'Aude, VI, 34. — Sa lettre au roi et à l'Assemblée nationale, 541.

Régiment de Normandie. — Ses dissensions avec Royal-Vaisseaux, IV, 177. — Son pacte fédératif avec le régiment de Beauce, 436.

Régiment de Normandie-Chasseurs. — Son patriotisme, IX, 226.

Régiment d'Orléans. — Démission de presque tous ses officiers, IX, 86. — Ses dissensions avec le régiment de Reinach, 255.

Régiment de Penthièvre. — L'une de ses compagnies prend part aux troubles d'Avignon, VII, 151. — Arrestation à Lille de deux de ses officiers qui émigraient, IX, 30. — Désertion d'autres officiers, 387. — Publication à Dunkerque de la loi martiale contre les soldats de ce corps qui ont massacré des douaniers, XII, 331.

Régiment de Picardie. — Sa réponse au discours du marquis de Bouillé, IV, 262.

Régiment de Poitou. — Décret pour réprimer son insubordination, V, 332. — Improbation de sa conduite, 399. — Sa soumission, 588. — Retour de son bataillon envoyé dans les colonies, VIII, 483.

Régiment du Port-au-Prince. — Détails sur l'assassinat de son colonel, VIII, 637. — Pièces qui prouvent la culpabilité de ce corps; il est désarmé, IX, 243.

Régiment de Raizen-Impérial. — Nouvelle du combat soutenu par lui, XVII, 614.

Régiment de Reinach. — Ses dissensions avec celui d'Orléans, IX, 255. — Sa justification, 332.

Régiment de la Reine. — Annonce de son indiscipline, V, 484.

Régiment de Rohan. — Est appelé pour la dissolution du parlement de Rennes, *Introd.*, 523.

Régiment du Roi. — Sa déclaration sur l'affaire de Nancy, V, 483. — Rapport et décret sur son insurrection dans cette ville, 409, 527. — Réponse des officiers au mémoire des soldats de ce régiment, 752. — Décret qui ordonne son licenciement, VI, 584. — Replacement de ses officiers et sous-officiers, 736.

Régiment de Rouergue. — Dénonciation contre son colonel, V, 431. — Détention de quatre soldats de ce corps, malgré l'amnistie, X, 145. — Explications données par le ministre à ce sujet, 225. — Désertion de plusieurs soldats, XI, 203.

Régiment de Roussillon. — Eloge de son patriotisme, IV, 674.

Régiment de Royal-Allemand. — Témoignage de son patriotisme, VIII, 750. — Arrestation de trois de ses officiers, 775, 782. — Leur translation à Paris, IX, 7. — Bruit de la désertion de ce régiment, XII, 385. — Noms de ses officiers qui ont déserté, 490. — Il passe dans les États de Trèves, 593.

Régiment de Royal-Champagne. — Son insurrection, V, 410. — Renvoi au comité militaire de lettres y relatives, VI, 93. — Débats et décret à ce sujet, 611.

Régiment de Royal-Comtois. — Motion d'annuler une ancienne procédure contre vingt-trois de ses officiers, VIII, 482.

Régiment de Royal-Dragon. — Éloge de sa conduite, V, 670.

Régiment de Royal-Etranger. — Son adresse d'adhésion aux décrets de l'Assemblée, V, 522.

Régiment de Royal-Infanterie. — Sa réponse à la garde nationale de Strasbourg, III, 246.

Régiment de Royal-Liégeois. — Arrestation et mise en jugement de ses officiers révoltés à Béfort, VI, 249, 251, 252 *ter*, 330, 339. — Arrêté du conseil de

Liége contre son état-major, 343. — Réclamation en sa faveur, 430, 446. — Lettre sur la conduite des officiers inculpés, 541. — Décret portant que ce corps n'est pas coupable des troubles de Béfort, VII, 182.— —Il est licencié, XIII, 655.

Régiment de Royal-Marine.—Rapport et décret sur son insubordination, IV, 624. — Son retour à l'ordre, V, 7.— Plaintes des soldats contre leur colonel, Merle-d'Ambers, 93.

Régiment de Royal-Navarre. — Ses divisions avec le régiment de Languedoc, VII, 446.

Régiment de Royal-Pologne. — Sa conduite patriotique pendant les troubles du Midi, VII, 491.

Régiment de Royal-Vaisseaux. — Réclamation contre sa prétendue insurrection à Lille, III, 62, 587. — Ses dissensions dans cette ville avec le régiment de Normandie, IV, 177.

Régiment de Salis-Grisons. — Décret pour le remplacement de ses officiers, XII, 745.

Régiment de la Sarre. — Dénonciation contre son lieutenant-colonel, VIII, 660.

Régiment de Saxe.—Sa marche sur Vienne, XXIX, 450.

Régiment de Soissonnais. — Décret relatif à la vérification de ses comptes, V, 692. — Il prend part aux troubles d'Avignon, VII, 151. — Sa séduction, VIII, 350. — Son éloge, 684. — Désertion de ses officiers, XI, 357, 363, 579.

Régiment de Sonnemberg. — Arrestation de son aumônier qui désertait, XIII, 323.

Régiment de Steiner (Suisse). — Cérémonie à Bâle pour le dégager du serment de fidélité aux Français, XIV, 305. — Décret pour le paiement des pensions dues à divers individus qui le composaient, XXIV, 200.

Régiment de Toul. — Éloge de sa conduite à la Fère, V, 504.

Régiment de Touraine. — Enlèvement des cravates de ses drapeaux par le vicomte de Mirabeau, son colonel, IV, 661. — Son adresse contre celui-ci, 702. — Il expose, par députés, les troubles occasionnés à Perpignan par sa présence, 732.— Débats sur cette affaire, 739; V, 512.

Régiment de Vermandois. — Désordre commis par des soldats de ce régiment, XII, 258.

Régiment de Vexin. — Les districts de Marseille s'opposent à son départ de cette ville, V, 611.

Régiment de Viennois. — Emigration de huit de ses officiers, VIII, 783.

Régiment de Vigier (Suisse). — Condamnation par son conseil de guerre de cent-trente-huit soldats de Châteauvieux, V, 626. — Agitation causée par son passage à Nancy, VII, 729. — Démarches proposées auprès de ses officiers en faveur des soldats de Châteauvieux, X, 723.—Sa querelle avec les volontaires de Strasbourg, XII, 486.—Réclamation de trois de ses officiers détenus à Soleure, XIV, 361.

Régiment de Vivarais. — Son insurrection à Béthune, III, 342.

Régiment de Walhs. — Rapport sur la destitution de son major, VI, 357. — Assassinat commis par douze grenadiers de ce corps, XII, 162.— Mise en liberté de ceux de ses soldats qui étaient détenus, et destruction des cocardes blanches qui leur avaient été distribuées, XIII, 704.

Régiment de Watteville (Suisse). — Paiement des pensions dues à divers individus qui le composaient, XXIV, 200.

RÉGISTRES CIVIQUES. — Décret qui ordonne leur confection, II, 326. (*Voyez* Citoyens et Inscriptions civiques.)

RÉGLEMENTS. — Discussion sur le pouvoir d'en faire, I, 537.

Réglement des assemblées. (*Voyez* Assemblée nationale constituante, etc.)

REGNAC, commandant autrichien. — Violences commises par lui au café Necker, à Liége, XIII, 613. — Il est dénoncé par Leruitte, XXI, 158.

REGNAC, ex-capitaine. — Est condamné à mort, XXI, 191.

REGNARD (veuve), journalière. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

REGNARD, littérateur. — Sa notice sur l'*Abrégé du Traité des études*, de Rollin, XXVIII, 413.

REGNAUD, dit Cœur-de-Lion, chef de Chouans. — Est arrêté à Rennes, XXIX, 245.

REGNAUD-MONTLOSIER. (*Voyez* Montlosier.)

REGNAULD, président du directoire du département de la Manche. — Signe une adresse de ce département sur la surveillance intérieure, XII, 239.

REGNAULD D'ÉPERCY, député de Dôle à la Constituante. — Lit une proclamation du Roi contre l'exportation des grains, III, 132. — Il déclare que les villes de commerce sont contraires aux assignats, V, 738. — Son rapport sur les mines et minières, VII, 675. — Il fait rendre un décret sur le même objet, VIII, 677; IX, 122, 720.

REGNAULT, chimiste. — Fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 239.

REGNAULT, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.— Son tableau représentant la devise des Français : *La Liberté ou la Mort*, 381.

REGNAULT, député de Nancy à la Constituante. — Fait connaître la conduite courageuse de la municipalité de Lunéville lors des troubles de Nancy. V, 544. — Est élu secrétaire, VI, 87.

REGNAULT, avocat, lieutenant de la prévôté de la marine, à Rochefort, député de Saint-Jean-d'Angély à la Constituante. — Propose une adresse au roi sur l'ouverture faite par ses commissaires, I, 64. — Demande que le procureur-général du parlement de Rouen soit mandé à la barre, 334. — Vote la formation des assemblées secondaires, 337. — Annonce l'arrestation de Cazalès, 352. — Rend compte de l'affaire du procureur du roi de Falaise, 373. — Appuie la motion du vicomte de Noailles sur la sanction, 396. — Sa sortie contre Mirabeau, 450.— Sa motion sur le papier-monnaie, 541. — Il veut qu'une adresse accompagne le plan de finances de Necker, II, 1. — Et que le contre-seing du roi soit uniforme, 21. — S'oppose à la délivrance de passeports, 23. — Vote la division des départements en trois districts, 181. — Combat l'exclusion des parents d'une même assemblée, 222.—Et le projet de soumettre les corps administratifs au pouvoir exécutif, 223.—Propose la vente des valeurs mortes du clergé et du domaine, et la création de billets nationaux, 310. — Sa motion sur la caisse de l'extraordinaire, 439. — Il demande la réduction des pensions, III, 50. — Et un comité d'imposition et de liquidation, 163. — Propose de donner des à-comptes aux créanciers non liquidés, 204. — Fait renvoyer à la municipalité de La Rochelle la connaissance des troubles de Saint-Jean-d'Angely, 340.—Demande l'abolition du droit de lods et vente sur les arbres-futaies, 498.—Sa motion contre l'éligibilité des députés aux prochaines assemblées, 593.—Il vote contre la conversion de la contribution patriotique, 595.— Fait décréter l'envoi, dans toutes les paroisses, de commissions chargées de la confection des rôles d'imposition, 601. — Trouve mauvais que le garde des sceaux ne communique avec l'Assemblée que par des notes, 675. — Sa motion relative à une ordonnance sur les conseils de guerre, IV, 149. — Autre contre la municipalité d'Auray, 324. — Il fait rendre un décret relatif à l'acquisition, par des particuliers, de biens nationaux, 333.

— Son opinion pour l'estimation de ces biens, 334. — Il combat l'allocation accordée aux municipalités sur le prix de leur vente, 343. — Refuse au roi le droit de paix et de guerre, 410. — Demande la production des états de recettes, 513. — Fait décréter que les tribunes seront réservées aux fédérés, 585. — Dénonce une adresse des catholiques de Nîmes, 621. — Son opinion sur le traitement des directeurs des domaines, 670. — Il en demande un pour les secrétaires des évêques, V, 5. — Est nommé secrétaire, 39. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, 49. — S'oppose à l'annulation de la sentence rendue lors des troubles de Soissons, 185. — Fait renvoyer au comité des finances le décret qui supprime les redevances pécuniaires des juifs, 186. — Parle sur le traitement du clergé, 220. — Vote la formation d'un comité pour prendre connaissance et rendre compte des relations extérieures de la France, 256. — Fait décréter des mesures contre ceux qui s'opposent aux perceptions des dîmes et droits de champart, 297. — Son opinion sur l'élection des juges, 306. — Il dénonce des troubles survenus à Fontenay-le-Comte, 347. — Conteste sa mission à une députation qui se présente au nom de la commune de Paris, 366. — Veut que Barmont soit entendu à la barre, 415. — Dénonce des libelles répandus parmi les militaires, 437. — Parle sur un de ces écrits attribué à Marat, 454, 455. — Et sur le traitement des juges, 520, 521. — Demande la mise en liberté d'Eggs, 560. — Veut que l'Assemblée s'empare de la direction du trésor public, 561. — Son opinion sur le paiement du traitement des religieux, 595. — Il réclame un prompt travail sur la discipline de l'armée, 602. — Ses réflexions sur l'incertitude de l'emploi des fonds du trésor public, 624. — Il s'élève contre le refus des dîmes dans la Dordogne, 671. — Demande qu'on discute jusqu'à sa décision la question des assignats, 680. — Défend les membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue, débarqués à Brest, 706. — Son opinion sur les pensions des religieuses, 714. — Il fait décréter que les frais de la démolition de la Bastille seront à la charge de la Nation, VI, 47. — Fait condamner Guilhermy aux arrêts pour trois jours, 184. — Réclame contre l'inscription de son nom sur une liste de députés qui n'ont pas voté sur la question du renvoi des ministres, 188. — Veut que les enfants comptent pour la contribution personnelle, 191. — Discute les moyens d'imposer les capitalistes, 217. — Demande l'ajournement du projet pour la suppression des droits d'aides, 248. — Annonce l'assassinat de Latieree, à Varèze, 264. — Demande que les districts fassent le relevé des recettes des collecteurs; accuse Maury de vouloir altérer le crédit public, 297. — Appelle la discussion sur la dette publique, 305. — Signale des abus dans l'administration des transports des convois, 320. — Son opinion en faveur des porteurs de brevets de retenue, 455. — Et des commis destitués par l'administration des carrières, 588. — Il vote la suppression des offices des procureurs, 644. — Son opinion sur l'admission aux fonctions d'avoués, 565. — Et sur le bail des messageries, 690. — Il appuie le projet relatif à la décoration militaire, VII, 77. — S'élève contre l'adresse de Mirabeau sur la constitution du clergé, 138. — Demande la fixation des salaires des officiers des maîtrises; 139. — Et l'admission du cautionnement des fermiers généraux en paiement des biens nationaux, 173. — Reproche à Cazalès de prêcher la guerre civile, 257. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste des membres du club monarchique, 275. — Fait passer à l'ordre du jour sur des demandes de marques d'honneur, 347. — Veut qu'on exige un cautionnement des soumissionnaires des messageries, 348. — Demande la continuation de la discussion sur les droits d'entrée, 392. — Sa motion relative à l'extradition de trois Autrichiens refugiés à Huningue, 420. — Il demande l'envoi de forces imposantes dans le Gard, 459. — Propose de renvoyer au roi l'affaire concernant le voyage et l'arrestation de Mesdames, 461, 469. — Son opinion sur la résidence des fonctionnaires publics, 483. — Il défend le projet sur la soumission à la loi, 501. — S'oppose à une loi sur l'émigration, 506. — Appuie le plan de la tontine de Lafarge, 537. — Son opinion sur le service des vaisseaux de construction étrangère, 538. — Il annonce des bruits d'une prochaine invasion, 579. — S'oppose au paiement de plusieurs dépenses proposé par Lebrun, 604, 605. — Son opinion sur l'assiette des sous additionnels, 648. — Il justifie le ministre de la marine, 659. — Provoque l'arrestation de la municipalité de Douai, 669. — Signale le dénûment des frontières du Nord, 683. — Invoque l'ordre du jour sur la demande que font les Invalides, d'une gratification de cent francs aux infirmes qui voudraient quitter l'Hôtel, VIII, 11. — Défend Fleurieu dénoncé par Bonjour, 97. — Communique un mandat du prince Lœwenstein contre les émigrés, 103. — Justifie la proposition de soumettre la force publique intérieure au ministre des contributions, 125. — Appuie une demande d'indemnité en faveur de la famille Lowendal, 243. — Combat la position de la question dans l'affaire d'Avignon, 300, 302. — Fait ajourner le projet de décret relatif aux colonies, 334, 335. — Dénonce un prétendu manifeste de Léopold II; fait décréter la translation à Romilly des restes de Voltaire; son opinion sur la liquidation des avocats au conseil, 346. — Autre sur le droit de pétition, 359. — Et sur le droit d'affiche, 362, 363. — Il parle en faveur des hommes de couleur, 383, 387, 395, 399, 402. — Fait arrêter qu'une instruction sera jointe au décret sur les Colonies, 422, 423. — Demande la liberté du commerce de l'argent, 426. — Son opinion sur la division du Corps législatif en deux sections, 465. — Il appuie l'instruction proposée pour les colonies, 510, 530. — Demande un prompt rapport sur la lettre des administrateurs du Bas-Rhin, 529. — Et l'érection d'une statue à Voltaire, 536. — Sa motion contre Lacombe et Thévenot, 558. — Il combat la proposition de poursuivre les distributeurs des brefs du Pape, 621. — Fait exclure de la législature tout homme aux gages d'un autre; demande qu'on établisse l'incompatibilité des fonctions législatives avec tout autre emploi, 623. — Et que les députés soient payés pendant leurs vacances, 624. — Fait décréter une addition à la formule du serment, 648. — Demande compte de l'administration des biens nationaux, 679. — Réclame contre le décret concernant d'Augivilliers, 686. — S'oppose à la suppression des avances faites à la ville de Paris, 694. — Justifie les chasseurs de Hainaut, 701. — Fait décréter des mesures pour rechercher le roi, 715. — Propose de faire vérifier l'état des caisses, 721. — Fait décréter que les ambassadeurs étrangers seront invités à continuer leurs relations avec les ministres, 725. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, 727. — Fait décréter la libre circulation de l'argent, 729. — Demande le remplacement de Bouillé, 755. — Rend compte de la mission des commissaires envoyés dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de l'Ain, IX, 131. — Fait mander à la barre le département de Paris, 146. — Sa motion contre les perturbateurs de l'ordre public, 152. — Il fait rendre un décret contre les provocateurs au meurtre, à l'incendie, au pillage, ou à la désobéissance à la loi, 167. — Demande

compte de l'exécution du décret concernant Condé, 205. — S'oppose à la conservation de l'ordre de Malte, 268. — S'inscrit pour combattre un projet contre les prêtres réfractaires, 306. — Fait renvoyer au comité la proposition d'armer les gardes nationales du Doubs et du Jura, 368. — Son rapport sur l'insubordination du douzième régiment de cavalerie, 398. — Il demande compte des mesures prises pour la sûreté de l'État, 426. — Dénonce Blanchelande, 460. — Fait décréter l'impression de la liste des officiers de gendarmerie, 467. — Parle sur les articles fixant les cas de déchéance du roi, 472. — S'oppose au renouvellement du comité colonial, 537, 538. — Son opinion sur les conventions nationales, 543. — Il appuie la motion de Frochot sur l'assemblée de révision ; fait dispenser de la sanction les opérations de cette assemblée, 575. — Son opinion sur la formation d'une garde nationale à cheval, à Paris, 644. — Sa motion pour la proclamation de la constitution, 668. — Il fait rendre un décret sur les transports militaires, 761. — Demande que la constitution fasse partie de l'instruction publique, 779. — Réclame la jouissance des droits de citoyens pour les juifs, 791. — Se récrie contre le compte demandé de l'émission des assignats, 796. — Fait décréter une gratification à Lataille, propriétaire du jeu de paume à Versailles, X, 1. — Dépose dans l'affaire du comité antrichien, XII, 433. — Est arrêté à Douai, XVII, 445, 755. — Est nommé commissaire civil à Malte, XXIX, 305. — Et remplacé par Méchin, 320. — Convoque les négociants de cette île, pour nommer un tribunal consulaire, 364. — Son arrivée à Paris, 558. — Placard à lui attribué sur le 18 brumaire, 905.

REGNAULT. (*Voyez* Reinaud, Renaud, Renault, Reynaud, etc.)

REGNAULT-BEAUBOIS.—Accusé d'avoir fait passer de l'argent aux frères du roi, est arrêté, XV, 141.

REGNAULT-BEAUCARRON (J.-Ed.), député de l'Aube à la Législative. — Accuse Duportail de laisser les volontaires sans armes, X, 395. — Parle sur le projet concernant les listes des prêtres envoyées par les départements, 433. — Justifie la répartition des impôts dans l'Aube, 504. — Appuie l'élection d'Henrys, 699. — S'oppose au remplacement des curés du Haut-Rhin, XI, 52. — Combat le projet relatif à la fabrication de faux billets d'escompte, 236. — Rend compte de l'affaire de Givet, XII, 503. — Demande la suppression du droit de pêche, 677. — Est attaqué en sortant de la séance, XIII, 369. —Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 515. — Et sur le refus de leur délivrer des passeports, 694.

RÉGNIER, directeur de la manufacture de Sèvres. — Est mandé à la barre pour s'expliquer sur le brûlement de papiers ordonné par Laporte, XII, 507.—Son interrogatoire, 510.

RÉGNIER, contrôleur des armes, membre du Lycée des Arts. — Son rapport sur un nouvel instrument harmonique du citoyen Hugueniu, XXIX, 458. — Il fait hommage au conseil des Cinq-Cents de machines de son invention, 565. — Obtient un prix sur la recherche des moyens de secourir les personnes enfermées dans une maison incendiée, 639.

REGNIER (Claude-Ambroise), avocat à Nancy, député de cette ville à la Constituante.—Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Parle contre l'établissement des jurés en matière civile, IV, 63. — Veut que les juges d'appel soient sédentaires, 265. — Fait rendre un décret sur le droit de troupeau à part, 325. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 51. — Son opinion sur l'établissement des juges d'appel, 298. — Et sur l'organisation du tribunal de cassation, 376. — Il fait blâmer la conduite la municipalité de Luton envers Tillard, 505. — Son rapport sur l'affaire de Mirabeau jeune avec son régiment, 512. — Il défend la municipalité de Nancy, 528. — Approuve la conduite qu'y a tenue Bouillé, 559. — Fait un rapport sur les troubles d'Hagueuau, et sur l'arrestation de Westermann, VI, 258, 277. — Demande la peine de mort contre les falsificateurs d'assignats, 289. — Défend la conduite du directoire de la Meurthe, 587. — Réclame une indemnité pour l'accusé acquitté, VII, 309. — Décret qui le justifie de la dénonciation faite contre lui par la municipalité d'Haguenau, 316. — Son rapport sur la succession de Jean Thierry, 347.—Il fait liquider plusieurs offices, VIII, 128, 227. — Propose la liquidation des avoeats au conseil, 319.—Demande que la peine de la chaîne ne soit pas perpétuelle, 578. — Fait liquider les charges des barbiers, perruquiers et baigneurs, 688. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, 727. — Réélu au conseil des Anciens, il appuie la résolution qui donne au Directoire le droit de compléter les élections, XXVI, 471. — Est nommé secrétaire, 533. — Appuie la résolution relative à la désertion, 551. — Son opinion sur le remplacement des juges de paix non élus, 718. —Et sur leurs attributions, XXVII, 30.—Il combat la résolution contre l'embauchage, 54.—Propose d'approuver la création d'un ministère de la police, 132, 133.— Son rapport sur la résolution qui exclut Aymé du Corps législatif, 180. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 518.—Il est élu président, 535.—Parle en faveur de la résolution contre les dépréciateurs de mandats, XXVIII, 87.—Fait admettre le recours en cassation contre les jugements des arbitres forcés, 306. — Demande la clôture de la discussion sur les successions, 343. — Texte de son rapport sur ce sujet, 344, 345. — Il se range à l'avis de Tronchet, 346.—Combat la résolution concernant les biens non réclamés des détenus condamnés ou prêtres déportés, 357. — Son opinion sur celle relative au canal du Midi, 458, 459.— Sur celle concernant les créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 461. — Sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 504. — Sur l'élection des greffiers de paix, 512.—Et sur la restitution des biens des religionnaires fugitifs, 513.—Son rapport en faveur de la résolution relative aux successions, 543.—Il la défend, 558. — Appuie celle sur la contrainte par corps, 621. — Son rapport sur le paiement des frais de procédure criminelle, 676. — Il fait rejeter la résolution relative à l'évasion des détenus, 691.— Propose l'adoption de celle relative à la vérification des pouvoirs du nouveau tiers ; répond, au nom des députés restants, au discours de Courtois, 711. — Fait renvoyer à la commission un discours de Barbé-Marbois sur les salines; combat la résolution relative à la rectification d'erreurs de noms portés au grand-livre, 732. — Son opinion sur l'affermement des postes, 738.—Il s'oppose à ce qu'on vote des remerciements au conseil des Cinq-Cents pour sa vigilance dans l'affaire de la marche des troupes, 748. — Fait adopter une nouvelle résolution sur la vente des biens nationaux, 773. — Son rapport sur le mode de jugement des officiers-généraux, 777. — Son opinion sur les mesures de salut public proposées au 18 fructidor, 811. —Il combat la résolution relative au mariage des mineurs, XXIX, 6.—En défend une sur les finances, 23. — Une autre sur les rentes viagères entre particuliers, 68. — Et une autre contre les ci-devant nobles, 81. — Fait fixer le mode de remboursement des obligations contractées pendant la dépréciation du papier-monnaie, 85. — Combat l'indemnité demandée pour les accusés de Vendôme, 131. — Son rapport à ce sujet, 135. — Il fait rejeter la résolution

relative aux rentes viagères créées pendant la dépréciation du papier-monnaie, 137. — En fait approuver une nouvelle sur le même objet, 143. — Son rapport sur la successibilité des enfants naturels, 163. — Son opinion sur les inscriptions civiques, 169. — Il fait mander à la barre les juges du tribunal de la Dyle, 178. — Propose le rejet de la résolution sur les avoués, 202. — Son opinion sur la contrainte par corps, 240.— Il fait approuver une résolution sur les transactions, 252. —Sa motion sur les scissions des assemblées électorales, 253. —Il demande la discussion immédiate de la résolution sur les élections, 264. — Son rapport contre les juges de la Dyle, 266. — Il fait ajourner la discussion sur les élections de Liamone et du Golo; est élu président, 270. — Fait admettre Lucien Bonaparte et B. Aréna, 275.— Altercation entre lui et Blin, 292.—Il demande l'impression d'un message sur la prise de Malte, 303. — Fait arrêter que le conseil vaquera les quintidis, 305. — Combat la résolution relative aux créanciers des émigrés solvables, 322. — Son opinion sur les preuves de possession d'état à faire par les enfants naturels, 330. — Il s'oppose à l'établissement d'un droit d'octroi à Paris, 420.— Son opinion sur les jugements arbitraux rendus en faveur des communes, 499. — Et sur les adjudications de biens nationaux qui leur sont faites, 589. — Son opinion sur l'élection des juges des Bouches-du-Rhône, 597 *bis*. — Il provoque la mise aux voix sur le champ de l'impôt du sel, 609.—Appuie l'ex-impôt, 612. — Son rapport sur les domaines engagés, 623, 624. — Il fait arrêter que le conseil entendra Vancantfort le 6 germinal, 627. — Vote le renvoi à des commissions des procès-verbaux des assemblées électorales, 661. — S'oppose à l'impression d'une adresse de Grenoble contre Schérer, 682. — Demande la suppression de la partie du rapport de Dubois-Dubais qui inculpe Rewbell, 687. — Fait hommage du *Voyage en Egypte*, de Sonnini, 695.— Propose, le 30 prairial, l'ajournement du conseil au lendemain, 712. — Son opinion sur la loi qui met les presses sous la censure du Directoire, 755. — Il parle sur une dénonciation de Courtois contre la société du Manége, 758, 765. — Son rapport sur l'application de la loi du 24 messidor au département de la Haute-Garonne, 785. — Son opinion sur la disposition de la garde du Corps législatif, 789. — Et sur le jugement des émigrés naufragés à Calais, 790, 793. — Il célèbre les victoires des armées, 845. — Combat le compte décadaire demandé de la situation de la France, 854. — Veut qu'on taise les motifs de la translation du conseil à Saint-Cloud, 889, 890. — Demande cette translation, etc., 906.

RÉGNIER (Jacques), député de l'Ain à la Législative. — Dépose dans l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, XII, 675. — Fait autoriser les districts à acheter les armes nécessaires à la défense de la patrie, XIII, 224, 287. —Fait licencier le 101e régiment, 655.

RÉGNIER (M.-F.-A.), femme Rohaut. — Est condamnée à la déportation, XVIII, 50.

RÉGNIER (P.), tailleur. — Est condamné à mort, XX, 200.

RÉGNIER. — Préside la commission administrative du département de Paris, XIII, 634.

RÉGNIER. (*Voyez* Reinié, Reinier et Reynier.)

RÉGNIER-DESMARAIS. — Sa traduction des *Entretiens de Cicéron*, XXII, 300.

REGUIS, député des Basses-Alpes à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253.

REHAUSEN (de), chargé d'affaires de Suède à Paris. — Refus du Directoire de l'admettre, XXVIII, 381.

REICHENBACH. — Observations politiques sur le congrès tenu dans cette ville, V, 197. — Etat de ses opérations, 329. — Issue des négociations, 445. — Déclarations des ministres d'Autriche et de Prusse sur les bases du traité de paix y conclu, 677. — Les Turcs en acceptent les conditions, 721. — Doutes sur la solidité des bases de ce traité, VI, 157. — Le cabinet anglais est accusé d'en avoir dirigé les négociations, XII, 197. (*Voyez* Prusse.)

REIGNIER, cavalier du 20e régiment de cavalerie.—Trait de bravoure de sa part, XVII, 516.—Décret pour son avancement, 517.

REIGNY, négociant français à Gênes.— Son désintéressement, XIV, 829.

REIMS.—Annonce de sa caisse patriotique, XVI, 474.

REIMS. — Eloge de la conduite des gardes nationales de cette ville pendant ses troubles, X, 563. — Pétition de ses habitants relative à la sanction, XIII, 119. — Le commissaire national près son tribunal refuse la place de juge au tribunal révolutionnaire, XVII, 509. — Brisement de la Sainte-Ampoule, XVIII, 100.—Décret relatif à ses anciennes coutumes, XXII, 756. — Accusation de cette commune contre Bô, XXV, 447. — Information faite par le juge de paix contre Massieu, 452. — Dénonciation de l'arrivée dans cette ville du général Hoche et de plusieurs corps, XXVIII, 757. — Suspension de la vente de sa cathédrale, XXIX, 590 *bis*.

REIMS (archevêque de). (*Voyez* Talleyrand-Périgord (A.-A. de).

REINARD. — Est arrêté à Marseille comme assassin royal, XXIX, 74.

REINAUD-LASCOUR (Jérôme-Annibal-Joseph), député du Gard au conseil des Cinq-Cents. — Parle en faveur d'Aymé, XXVII, 150. — Son opinion sur les élections du Lot, 313. — Il fait passer à l'ordre du jour sur une offre conditionnelle de 10,000 liv. faite par Barbier, XXVIII, 253.—Propose une exception générale pour tous les défenseurs de la patrie inscrits sur des listes d'émigrés, 347, 348. — Demande que la discussion continue sur le serment des électeurs, 623.—Son opinion sur l'éligibilité des militaires à des fonctions à la nomination du peuple, 722. — Il propose d'autoriser la commune de Toulouse à acquérir un terrain national, XXIX, 470.

REINE-AUDU (Mademoiselle). (*Voyez* Audu.)

REINHARD, ministre près des villes anséatiques. —Est nommé en cette qualité à la cour de Toscane, XXIX, 97. — Fait intituler les actes publics : *Au nom de la République française*, 643. — Son arrêté sur l'administration de la Toscane, 652. — Il y organise le régime municipal, 666.—Sa proclamation relative au premier paiement de l'emprunt forcé, 686.—Il est nommé ministre des relations extérieures; article du journal des *Hommes libres* contre lui, 747. — Il accepte ces fonctions, 772. — Est installé, 803. — Accusation de Marquésy contre lui, 807.

REINIER, curé de Voncq. — Demande des secours en faveur de cette commune, XIV, 90.

REINIER (Antoine) inspecteur général des vivres. — Jugement qui le déclare incapable de servir dans aucune administration, XXVIII, 370.

REJAU, chef vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

RELAIS MILITAIRES. (*Voyez* Convois militaires.)

RELATIONS EXTÉRIEURES. — Rapport de Pelet sur la situation politique des puissances de l'Europe, XXIV, 167, 171. — Notions positives sur le sujet des différends élevés entre la France et les Etats-Unis, XXIX, 44. (*Voyez* Diplomatie, France, Ministère des relations extérieures, Politique, Rapports internationaux, Traités, etc.)

RELIGIEUSES. — Opinion d'une femme contre

leur clôture, II, 262. — Rapport sur la suppression des monastères et l'abolition des vœux, 404. — Les religieuses sont exceptées du décret qui supprime les ordres religieux, III, 363, 372. — Fixation de leur traitement, V, 713, 731, 747; VI, 42; VII, 53. — Abolition de leurs costumes, V, 748. — Décret concernant les dames religieuses anglaises, 749. — Proclamation sur les désordres tentés contre leurs couvents, VIII, 86. — Lettre de de Lessart sur les insultes dont elles ont été l'objet, 101. — Décret concernant le traitement des chanoinesses, IX, 633. — Autre en faveur des religieuses qui voudraient continuer de vivre en communauté, XII, 512. — Secours accordés aux religieuses anglaises dont les biens ont été confisqués, XXIV, 223. — Et à celles hospitalières attachées aux quatre maisons supprimées par la loi du 28 nivôse, XXV, 620. — Loi pour le paiement des pensions de celles qui justifieront de la prestation du serment civique, XXVIII, 340, 341. (*Voyez* l'article suivant.)

RELIGIEUX. — Motion de supprimer leurs couvents, I, 318. — Offre faite par ceux de Saint-Martin-des-Champs, 520, 526. — Décret qui ordonne la suspension de leurs vœux, II, 103. — Autre relatif aux catalogues de leurs bibliothèques, 186. — Motion pour assurer leur sort, 383. — Rapport et projet pour l'abolition des couvents et des vœux, 404. — Suppression de quelques maisons religieuses, III, 300, 308. — Rapport et projet de Treilhard pour la suppression des monastères et l'abolition des vœux; sa discussion et son adoption, 345, 354, 362, 363, 370, 372, 378. — Fixation du traitement des religieux des différents ordres, 399, 406, 408, 412, 650. — Autres dispositions relatives à leur droit de succéder, etc., 421, 650. — Mesures pour l'inventaire de leurs maisons, 665. — Et pour l'administration de leurs biens, IV, 165. — Rapport, débats et décrets sur les fondations et patronages laïques, V, 11, 16, 27. — Epoque du paiement de leurs pensions aux religieux, 593. — Réglement pour les rentes et indemnités qui sont dues aux communautés, 613. Paiement du traitement des religieux, 621. — Nouvelles dispositions y relatives; suppression du costume, 653, 654, 672. — Articles sur les pensions et sur l'emploi des religieux sortis de leurs couvents, 725. — Décret pour la vente ou la locacation des monastères, VI, 680. — Paiement des créances sur les ordres religieux, VII, 78. — Prestation du serment civique par les Sulpiciens, 83. — Décret relatif à la durée des baux passés par les communautés, 315. — Autre pour l'aliénation des fondations ecclésiastiques, 349. — Autre relatif à la désignation des maisons où les religieux pourront rester en commun, 613. — Autre portant qu'il leur sera payé un secours provisoire, 644. — Adoption de divers articles sur la liquidation de leurs dettes, VIII, 87, 121. — Décret relatif aux membres des congrégations séculières qui accepteraient des fonctions ecclésiastiques, 528. — Expulsion des religieux du Bas-Rhin, IX, 154, 158. — Réglement pour les rentes et indemnités qui sont dues aux communautés, 451. — Décret concernant les fondations faites en faveur des corporations supprimées, 780. — Autre relatif aux catalogues des livres provenant des communautés, XI, 22. — Rapport sur les congrégations enseignantes, 437. — Décret pour la vente des biens des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, 665. — Discussion et décret pour la suppression des congrégations ecclésiastiques et laïques, XII, 59. — Rapport sur l'emploi de leurs biens, 110. — Projet relatif à la réunion des maisons religieuses, XIII, 300. — Décret pour leur évacuation et leur vente, 326, 327. — Fixation du traitement des religieux, 349. — Suppression de leur costume; pensions accordées aux membres des congrégations séculières, 404. — Décret sur les maisons religieuses, 407. — Arrestation d'un convoi de meubles exportés par les pères de la Trappe, 700. — Décret pour le paiement des rentes dues par les communautés supprimées, 705. — Autre pour la vente de leur mobilier, XIV, 276. — Autre qui déclare les fondations religieuses propriétés nationales, XVIII, 339. — Rapport demandé sur celles qui peuvent encore exister, XXII, 490. — Clôture de plusieurs réunions religieuses par le Directoire, XXVII, 568, 590. — Rapport sur le message y relatif, XXVIII, 88, 93. — Délai accordé aux créanciers des corporations supprimées, 363. — — Loi relative aux droits de successibilité des religieux, 396, 398. — Rapport et discussion sur ceux des neuf départements réunis; adoption du projet les concernant, 398, 399, 410, 420. — Rejet d'une motion relative à leurs successions, 458. — Projet de Pérès pour la suppression des couvents de ceux de la Belgique, 514, 515. — Sa discussion; réclamations qu'il occasionne, 516, 618. — Loi pour le paiement de leurs pensions, 686, 694. — Suppression des congrégations de la Belgique, XXIX, 76. — Arrêté pour le paiement des pensions des religieux, 282. — L'empereur les autorise à rester dans ses États héréditaires, 297, 303. — Arrêté du Directoire qui permet à ceux de la rive gauche du Rhin de rentrer dans le monde, 318. — Ils sont excités au mariage par les lois cisalpines, 357. — Leur suppression occasionne des troubles dans les États du pape, 351. — Etablissement des Trappistes à Mohilow, 404. (*Voyez* Clergé, Cultes, Prêtres, Sociétés, etc.)

RELIGIONNAIRES. (*Voyez* Cultes.)

RELIGIONS. — Lettre d'un curé sur cette matière, II, 292. — Proposition de déclarer la religion catholique religion de l'État, IV, 103, 123. — Esprit des lois canoniques, VII, 296. — Préservatif contre le schisme, VIII, 240. — Esprit parallèle et histoire des religions, IX, 92; XVII, 107, 467. — Ouvrage d'Anacharchis Clootz pour en prouver la nullité, XVIII, 454. (*Voyez* Cultes.)

RELIQUET, garde national de Pornic. — Eloge de sa bravoure, XVI, 120

REM, commandant de la garde nationale de Meude. — Est arrêté, XII, 102.

REMACLE (E.), homme de loi. — Est mis en liberté, XXII, 271.

REMBOURSEMENTS. — Mémoire sur ceux à époque fixe, *Introd.*, 225. (*Voyez* Liquidation et Transactions.)

REMI (inconnu), député à la Convention. — Veut que le procès de Louis XVI soit réduit à un simple interrogatoire suivi de la condamnation, XIV, 654.

REMIGNY, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 328.

REMIGNY (veuve). (*Voyez* Seguière.)

REMIREMONT. — Dénonciation du *Patriote français* par les citoyens de cette ville, V, 752, 764.

REMOISSONNET, officier d'état-major. — Réprime les désordres du 15e bataillon à Crespy, XIV, 229. — Son éloge, XXIV, 167.

REMON (F.). — Ses *Annales politiques et militaires de l'Espagne*, XVI, 474.

REMONT, libraire. — Catalogue de ses livres, XIX, 529. — Hommage de son *Histoire des insectes des environs de Paris*, XXIX, 535.

REMPLAÇANTS. (*Voyez* Garde nationale, etc.)

REMUZAT, député des Bouches-du-Rhône au conseil des Anciens. — Son élection est annulée au 18 fructidor, XXVIII, 796, 810. — Il est rayé de la liste des déportés de cette époque, 808. Son arrestation, XXIX, 38.

REMY, co-accusé de Bouillé.—Décret qui ordonne qu'il restera en état d'arrestation, VIII, 749; IX, 116, 136. — Son arrivée à Paris, 198.

REMY, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

RENAN (département du Finistère). — Débats occasionnés par une adresse de la société populaire de cette commune, XXII, 667.

RENARD.—Fait hommage à l'Assemblée nationale d'un travail sur les monnaies, VIII, 456.

RENARD (Claude), vigneron. — Eloge de sa conduite, IV, 314.

RENARD. — Donne à la commune de Paris des nouvelles de Coulommiers, XVIII, 41.

RENARD (E. P.), ex-notaire. — Est condamné à mort, XXII, 278.

RENARD, sergent-major. — Se distingue dans les journées des 30 ventôse, 1er, 2 et 4 germinal an V, XXVIII, 675.

RENARD, architecte. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XVIII, 130.

RENARD, maire de Nantes. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 773.

RENATEAU, dit Renatio. — Est condamné à mort, XXI, 104.

RENAUD, général. — Son éloge, XXIV, 203. — Il rend compte d'un combat devant Mayence, 468.

RENAUD (C.), femme Jacquet.—Est condamnée à mort, XXII, 264.

RENAUD, commandant de la *Prudente*. — Est blessé, XXIII, 609.

RENAUDET, capitaine de corsaires.— Prend deux bâtiments anglais chargés de nègres et rend la liberté à ces derniers, XXVII, 322.

RENAUDIN, contre-amiral. — Départ de Brest d'une expédition sous ses ordres, XXIII, 569. — Il se met à la tête de l'armée navale de Toulon, XXIV, 701. — Remplace Lelarge à Brest, XXIX, 601. — Est envoyé à Naples en qualité de commandant d'armes, 611.

RENAUDIN, juré au tribunal révolutionnaire. — Parle aux Jacobins contre la citoyenne Lacombe, XVII, 695, 696.—Y dénonce Pressavin et Teillard, 702, 703. —Demande le prompt jugement de Brissot, 763 —Fait examiner un plan de redoute volante, XVIII, 10.— Arrête Isnard, 18. — Parle sur l'acte d'accusation contre Brissot, 43. — Inculpe Châteauneuf Randon, 162. — Donne des nouvelles de Gaillard, 163.—Veut que les coupables soient légalement condamnés, 302. — S'oppose au rapport d'un arrêté relatif à l'examen des ouvrages patriotiques, 327. — Dénonce Boissel et Suard, 410. — Propose aux Jacobins de se rendre en masse à la Convention, 411. — Dénonce Dengs, XIX, 3. — Attaque Monge, 117. — S'élève contre les intrigants qui proclament l'insurrection, 647. — Sa motion contre les détenus, 711.— Il s'oppose à l'épurement de tous les fonctionnaires publics, 734. — Accuse les contre-révolutionnaires de Lyon d'avoir dénoncé Châlier, XX, 106 —Est récusé au tribunal révolutionnaire par Camille Desmoulins, 128. — Demande lecture du rapport de Saint-Just sur la conspiration de Danton, 135. — Communique des renseignements sur Moulin, 467. — Dénonce Bernascon, XXI, 34. — Et Jaune, 92. — Son procès et sa condamnation à mort, XXIV, 593, 401.

RENAULT, curé de Pieux, député du Quesnoy à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 739.

RENAULT (Alexandre-Jacques), député de l'Orne au conseil des Cinq-Cents. — Son discours en faveur de la loi du 3 brumaire, XXVII, 111. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 399. — Sur l'arbitrage forcé et sur les tribunaux de famille, 523. — Sa motion relative au mode de partage des biens indivis avec la nation, 621. — Il vote l'exclusion des femmes de tout professorat, XXVIII, 270. — Attaque les projets de Villers sur la juridiction et la compétence des tribunaux de commerce, 362. — Son opinion sur l'organisation des secours publics, 420.— Il propose de laisser aux juges de paix le choix de leurs greffiers, 468. — Sa motion sur le divorce, 490. — Il fait passer à l'ordre du jour sur le message du Directoire relatif aux prud'hommes-pêcheurs, 504. — Établir un cinquième tribunal correctionnel dans l'Aisne, XXIX, 22.— Et renvoyer à une commission la loi sur les biens indivis, 35. — Son opinion sur la durée des fonctions des accusateurs publics, 74. — Sa motion contre la peine de mort, 117. — Il s'oppose à la création d'un huitième ministère, 135. — Combat un projet sur les poursuites des créanciers d'émigrés insolvables, 243. —Son opinion sur le remplacement des juges, 265.— Il fait ajourner le projet concernant les enfants naturels, 296. — Demande l'ordre du jour sur un autre interprétatif de la loi du 17 nivôse concernant les successions, 592. — Son rapport relatif aux accusés en démence, 609, 614. — Il combat le projet en faveur des coupables dénonçant leurs complices, 642. — Son opinion sur la liberté de la presse, 711. — Et sur l'amnistie proposée en faveur des déserteurs, 724. — Son rapport en faveur des parents des contumaces dont les biens ont été séquestrés, 771.

RENAULT (Cécile). — Tente d'assassiner Robespierre, XX, 580. — Est désignée comme l'instrument des conspirateurs de l'étranger, et traduite au tribunal révolutionnaire, 727. — Est condamnée à mort avec sa famille, XXI, 39.

RENAULT, frères de la précédente. — Mis en liberté, demandent la révision du procès de leur père, XXI, 525, 528. — Des secours leur sont accordés, 548. — Demande en réhabilitation de leur famille, XXIV, 303.

RENCHEN. —Victoire remportée sur ce point par l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 347.

RENÉ, capitaine de la 18e demi-brigade. — Fait, avec 50 hommes, 1,800 prisonniers autrichiens, XXVIII, 626.

RENÉ, résident à Copenhague. — Son adhésion à constitution, XVIII, 9.

RENGGUER-DE-LA-LIME, syndic des États de Porentruy. — Sa justification, VIII, 540. — Il est dénoncé par les habitants de ce pays, XV, 298, 395, 413.

RENIER, cartier. — Est condamné à mort, XXI, 276.

RENKIN, commissaire près l'armée du Rhin. — Annonce une victoire près d'Haguenau, XVIII, 678.

RENNES. — Troubles dans cette ville à l'occasion de la convocation des États, *Introd.*, 16. — Arrêt qui supprime la relation des événements qui y ont eu lieu en 1789, 523, 536. — Autres événements qui s'y sont passés à la nouvelle de la conduite de la cour, I, 235. — Arrêté contre les partisans du *veto*, 451. — Adresse des Nantais contre son parlement, II, 335. — Débats à ce sujet et décret qui le mande à la barre, 598, 599. — Suite de cette affaire, III, 89, 91, 98, 105, 107, 123, 138, 289, 290, 315, 490. — Troubles dans cette ville, IV, 617. — Continuation de sa cour supérieure jusqu'à la mise en activité des tribunaux de districts, VI, 5. — Circonscription de ses paroisses, VIII, 14. — Ses administrateurs félicitent l'Assemblée nationale lors de la fuite du roi, 765, 782.—Pétition du commerce contre le décret sur les colonies, IX, 612.—Motion d'y créer un établissement d'artillerie, 633. — Avance accordée à cette

commune, 730. — Arrestation du colonel et de quatre officiers du 48e régiment, XI, 560, 561. — Adresse des habitants contre les attentats du roi, XII, 758. — Esprit public de cette commune, XIV, 45.—Laujuinais est accusé d'y avoir fait la contre-révolution, XVI, 548. — Adresse des habitants contre l'arrestation des députés girondins, 600. — Rétablissement des communications entre cette commune et celles de Nantes et de Vannes, XVII, 140. — Sa garde nationale se lève contre les Vendéens, XVIII, 304. — Le peuple y arrête le général Vergnes, 317. — Réunion dans ses murs des armées de l'Ouest et des côtes de Brest, 494. — Tableau de cette commune, XIX, 131. — Son adresse à la Convention, XXI, 559.— Remplacement des fonctionnaires terroristes, XXIV, 145. — Rapport du décret qui y transférait l'école d'artillerie de Besançon, XXVI, 20. — Organisation des colonnes mobiles, XXVIII, 239. — On y tente d'assassiner le général Hoche, 463, 499. (*Voy.* Hoche.)— Discussion sur les opérations de ses assemblées primaires, 641, 646.—Arrestation du chouan Regnaux, dit *Cœur de Lion*, XXIX, 245. — Son évasion avec vingt-deux prisonniers, 257. — Etablissement d'une bourse pour le commerce, 271. — Exécution de l'émigré Lamour-Langegut, 295. — Supplice du chef de chouans Duvicquet, 299. — Condamnation à mort de Legris de Neuville, 464. — Rixe sanglante entre les habitants et les grenadiers du 4e bataillon, 502. (*Voyez* Bretagne et Ille-et-Vilaine.)

RENNETTE, colonel du régiment de ligne. — Sa lettre au baron de Montigni, XIV, 258.

RENONCIATIONS. (*Voyez* Code civil et Successions.)

RENOU, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 252.

RENOU, chef vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691.

RENOU, ex-vicaire. — Est condamné à mort, XXI, 320.

RENOUARD. — Réclamation le concernant, XIII, 523.

RENS, président du comité révolutionnaire des Belges et Liégeois. — Fait l'exposé de leurs principes, XIII, 113.

RENTES. — Édit pour leur paiement en papier, *Introd.*, 360. — Il est révoqué, 362. — Décret portant que celles de 50, de 100 et de 300 livres seront payées avec le produit des dons patriotiques, III, 547; IV, 206, 621. — Autres dispositions pour leur acquittement à toutes lettres, III, 675. — Et pour le paiement provisoire de celles assignées sur la loterie, 708.— Rapport et projet d'Anson pour leur paiement, IV, 366. — Fixation de la taxation de leurs payeurs, V, 44. — Historique de celles sur l'Etat, 715.— Discussion et décret sur la question de savoir si elles doivent être imposées, VI, 538, 543, 546. — Décret qui admet celles perpétuelles dues par l'État à la reconstitution, 753. — Autre sur le paiement de celles dues aux pauvres, VII, 8. — La municipalité de Paris est autorisée à signer les contrats de celles constituées, 126. — Réflexions pour la conservation de leurs payeurs et contrôleurs, 194. Décrets pour le remboursement de celles de 20 livres et au-dessous, 202. — Pour l'aliénation de celles nationales, VIII, 162. — Pour le paiement de celles dues par des établissements supprimés, 629, 641. — Et pour la reconstitution de celles du ci-devant Languedoc, 641. — Mode de rectification des erreurs commises dans les titres de rentes sur l'État, IX, 780. — Décret relatif à leur paiement, XI, 299. — Réflexions à ce sujet, XIII, 37. — Les noms des émigrés seront rayés de leur état, 677. — Vente de celles appartenant à la nation, 695. — Suppression de leurs payeurs, XX, 208. — Décret sur leur comptabilité, XXII, 762. — Motion d'exempter de retenue les rentes sur l'Etat, XXIII, 173. — Fixation de cette retenue au 20e, 654. — Suspension de leur remboursement, XXV, 256. — Observations sur ce décret, 251. — Rapport de Bézard en faveur de cette mesure; elle est confirmée, XXVI, 106, 581, 612. — Message du Directoire concernant les retenues à faire par leurs débiteurs, 666. — Ajournement, 719.— Nouvelle résolution relative à leur paiement, XXVIII, 113. — Elle est approuvée, 176. — Mesures relatives au traitement de leurs payeurs, 249, 252. — Epoque à laquelle ceux-ci seront tenus de présenter leurs comptes, 348, 353. — Résolution pour le paiement partiel des rentes en numéraire; elle est rejetée, 396, 397, 398, 399, 402.—Approbation d'une autre relative aux rentes antérieures au papier-monnaie, 548.— Autre sur le paiement de leurs arrérages pour l'an IV, 585. — Loi qui astreint leurs payeurs à déposer leurs registres à la trésorerie, 650, 661. — Rapport demandé sur toutes les propositions tendant à faire revivre les rentes féodales, 818. — Nouveau projet sur leurs arrérages, XXIX, 49. — Motion concernant leurs propriétaires, 61. — Rapport du ministre des finances sur l'exécution de la loi relative à leur paiement, 489. — Arrêté du Directoire à ce sujet, 514. (*Voyez* Dette publique, Pensions, Transaction et les articles ci-après.)

RENTES CONVENANCIÈRES. — Décret y relatif, XX, 509.

RENTES ECCLÉSIASTIQUES OU DU CLERGÉ. (*Voyez* Clergé.)

RENTES FONCIÈRES.—Sont déclarées rachetables, I, 293, 331, 332. — Rapport de Tronchet et décrets sur leur rachat, VI, 520, 536, 551, 666, 671. — Traité sur cette matière, VII, 568. — Décrets sur leur retenue, VIII, 607; XIII, 271.—Fixation du mode de leur rachat, 489; XVIII, 350. — Discussion d'un projet sur le mode de leur paiement; il est adopté, puis rejeté, XXVII, 318, 371, 483; XXVIII, 331, 334, 335. — Motion d'ordre sur les abus provenant du remboursement de leurs capitaux, 334. — Fixation du mode de leur paiement, 376. — Discussion y relative, 462. — Rapport sur leur rétablissement et leur rachat, 759, 760. — Autre et résolution relatifs à celles assises sur des édifices incendiés de l'Ouest, XXIX, 97, 120 —Motion et discussion sur cet objet, 258, 281. — Autre motion sur les difficultés relatives au paiement de leurs arrérages, 608 *bis*.

RENTES SUR LES HÔPITAUX. (*Voyez* Hospices.)

RENTES PARTICULIÈRES. — Projet de Chasset sur leurs intérêts et arrérages, XXVIII, 627. — Son adoption, 697. — Rejet de cette résolution, 798. — Rapport en faveur d'une autre sur le même objet, XXIX, 66. — Son approbation, 67. — Arrêté du Directoire sur les capitaux provenant du remboursement, 413. (*Voyez* Transactions.)

RENTES DES PAYS D'ÉTATS. (*Voyez* Pays d'états.)

RENTES PERPÉTUELLES (*Voyez* Rentes viagères.)

RENTES SEIGNEURIALES. — Décret pour la liquidation de leur rachat, VI, 710. — Autres dispositions de même nature, VII, 461.—Décret sur leur retenue, VIII, 607. (*Voyez* Droits féodaux.)

RENTES VIAGÈRES.— Plan de leur remboursement, II, 255. — Proposition de les imposer, VI, 186. — Débats à ce sujet, 190. — Lettre de Mirabeau y relative, 203. — Plan de Lafarge, présenté par l'abbé Gouttes; son renvoi aux comités, 253. — Il est rejeté, VII, 536. — Mode de rectification des erreurs commises dans les contrats de rentes viagères, XI, 558. — Réflexions tendant à prouver la fausseté des bases du plan de Lafarge, XII, 219. — Fixation de la retenue de ces rentes, XIII, 271. — Mesures pour

eur paiement, XIX, 424. — Rapport de Cambon et décret sur ces rentes, XX, 14, 29, 44, 53, 70, 79. — Autre qui les déclare dettes nationales, 443, 456, 569. — Réclamations contre ses dispositions, 702. — Elles sont modifiées, XXI, 77, 671. — Décret en faveur de ceux qui les avaient aliénées, XXII, 414. — Pétition contre la suppression de leur reversibilité, 690. — Projet tendant à les soumettre à une retenue, XXVI, 719. — Loi qui en ordonne le paiement en mandats, XXVIII, 337, 340. — Rapport sur le paiement de celles dues aux défenseurs de la patrie, 451. — Projet sur la liquidation de celles dues à des émigrés, 544, 587. — Loi qui met ces rentes à la charge de la trésorerie jusqu'au 1er germinal, 706, 718. — Projet et résolution sur celles contractées pendant la dépréciation du papier-monnaie, XXIX, 34, 35. — Sa discussion, 66, 67, 68. — Son rejet, 69. — Nouvelles dispositions relatives à leur réductibilité, 81, 87. — Débats à ce sujet, 109, 110. — Rejet de cette résolution, 137. — Reproduction d'un projet y relatif; tarif de la réduction qu'elles doivent subir, 140, 143. — Résolution concernant les emprunts affectés sur elles; rapport contre ses dispositions; sa discussion; elle est rejetée, 272, 317, 331, 339, 346, 351, 356. — Résolution concernant celle dont le capital a été fourni en assignats, 285. — Délai accordé à leurs débiteurs, 290. — Résolution sur le paiement de la durée de celles constituées au profit des émigrés et des prêtres déportés; elle est rejetée, 579 *bis*, 602 *bis*, 611 *bis*.

RENTIERS. — Décret qui les autorise à donner les intérêts de leurs rentes en paiement de leur contribution patriotique, VIII, 187. — Projet de Vernier pour les rétablir dans leurs droits, XXIV, 304, 328. — Son adoption, 331. — Motion en leur faveur, XXVI, 587 — Augmentation de leur paiement par forme d'indemnité, XXVII, 468, 487, 502, 506. — Rapport et résolution sur la manière dont ils doivent être payés, XXVIII, 437, 438. — Son approbation, 445. — Nouvelles dispositions pour l'acquittement de l'arriéré qui leur est dû, 451, 455, 460, 499. — Exception proposée en leur faveur à la loi sur les transactions particulières, 491. — Autre résolution sur leur paiement, 514. — Elle est rejetée, 519. — Préférence accordée aux sexagénaires, 515, 520, 523. — Rapport contre cette résolution, 527. — Elle est rejetée, 528. — Loi qui modère les droits d'enregistrement dus pour les mutations, 567, 569. — Les bons accordés aux rentiers en paiement du quatrième quart de ce qui leur est dû en numéraire, seront reçus en paiement des contributions, 683, 685. — Renvoi à la commission des finances d'une proposition relative à leur paiement, 727. — Rapport et projet en faveur de ceux réduits à 200 livres et au-dessous; sa discussion et son rejet, XXIX, 74, 112, 134, 139, 141. — Instruction relative à leur caisse, 88. — Arrêté pour leur paiement, 310. — Motion en leur faveur, 325. — Projet de Bailleul pour leur paiement en bons admissibles dans l'acquittement des contributions et des patentes, 342. Liquidation de ceux de 600 francs et au-dessous, 470. — Message du Directoire relatif à leur paiement, 479. — Ordre du jour sur son contenu et sur un rapport du ministre des finances y relatif, 498. — Message et résolution sur les bons à leur accorder, 563. — Avis de la trésorerie sur le même objet, 578, 604. — Arrêté du Directoire sur le paiement de leurs contributions, 603. — Motion sur les moyens de leur payer les six premiers mois de l'an VII, 638. — Rapport de Duchâtel sur le mode de leur paiement; discussion de ses projets à cet égard; leur adoption, 660, 669, 675. — Fabrication de bons au porteur destinés à payer les arrérages qui leur sont dus, 681. — Motion en leur faveur, 750. — Résolution pour leur paiement, 865. (*Voyez* Créances et les articles qui précèdent.)

RENWICK-WILLIAMS, Anglais. — Jugement rendu contre lui, VI, 446, 677.

RENZI. — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

RÉOLE, marchand. — Se distingue au siége de la Bastille, I, 187, 188.

RÉOLE (la). — Adresse des citoyens de cette commune à la Convention sur le 12 germinal, XXIV, 342.

RÉPALA (la). — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

REPAS FRATERNELS. — Rapports contre eux, XXI, 253, 255. (*Voyez* Paris.)

REPNIN (prince). — Se rend à Oczakow, II, 265. — Annonce les succès de Galitzin sur les Turcs, VIII, 390. — Les bat près de Maczin, IX, 285, 309, 357. — Annonce la prise de la forteresse d'Anape, 375. — Sa proclamation aux Polonais sur les principes de la Russie à leur égard, XXIII, 465. — Il proclame une amnistie à Grodno, XXIV, 217. — L'empereur lui donne un grand dîner à Luxembourg, XXIX, 398.

REPOUX, député d'Autun à la Constituante. — Demande la fixation dans cette ville de l'évêché de Saône-et-Loire, V, 75.

REPOUX (Chevagny-), auditeur en la chambre des comptes de Dôle. — Est condamné à mort, XX, 412.

REPRÉSAILLES. — Décret portant qu'il en sera exercé envers les officiers ennemis, d'après les violences qui seraient commises à l'égard des officiers français, XIII, 303.

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE. — Proposition aux communes, par Mirabeau, de se constituer sous cette dénomination, 71, 76, 79. (*Voyez* Assemblées nationales, Convention, Corps législatif, Députés, etc.) — Observations sur le véritable sens de cette expression, 616, 617, 620, 623, 624. (*Voyez* Sherlock.)

REPRÉSENTATION NATIONALE. — Dénonciation de pamphlets tendant à son avilissement, XIV, 628, 629. — Son organisation constitutionnelle, XVI, 631, 645, 655. — Décret qui en exclut les étrangers, XIX, 54, 58. — Demande de peines contre ceux qui provoqueraient son avilissement, 494. — Décret qui les punit de la déportation, XXIV, 362. — Réflexions sur ce décret, 377. — Demande de son rapport, 438, 462. — Dénonciation d'un plan général d'assassinat et d'avilissement organisé contre elle, XXVIII, 668. (*Voyez* Députés, Ecrits, Provocations, etc.)

RÉPUBLICAINS. — Persécutions à Marseille contre les citoyens ainsi qualifiés, IX, 442. — Article contre ceux qui cherchent à les diviser, XIV, 298.

RÉPUBLICANISME, — Ses éléments, XVIII, 557. — Formation à Riga, en Russie, d'un nouvel ordre de chevalerie qui fait vœu de l'exterminer partout XXIX, 294.

RÉPUBLIQUE. — Réfutation, par Payne, de l'opinion de Sieyès contre le système républicain, IX, 137. — Plan d'une république universelle, par A. Clootz, XII, 192; XVI, 251. — Protestation de l'Assemblée législative contre son établissement, XIII, 70. — Décret qui la constitue par l'abolition de la royauté, XIV, 8. — Autres qui la déclarent une et indivisible, 52; XVI, 365, 618; XIX, 268. — Peine de mort contre toute atteinte à son unité, XIV, 762. — Anagramme sur les mots : *la République française*, XV, 787. — *Origine de la République*, par Guéroult, XVIII, 581. — Réflexions en sa faveur, XXVI, 18. — Motion d'élever un monument à ses fondateurs, XXIX, 9. (*Voyez* France.)

RÉQUISITION MILITAIRE. — Premières dispo-

sitions y relatives, XV, 510, 549; XVII, 300, 383. — Décret qui appelle tous les Français à la défense de la patrie, 478. — Admission de pétitionnaires contre la distinction des classes; ils sont couverts de huées, 586. — Instruction du comité de salut public pour l'exécution de cette mesure, 603. — Rapport du décret qui en exceptait les jeunes gens employés depuis plus de trois mois dans les administrations publiques, 672. — Dispositions pénales contre ceux qui voudraient s'y soustraire, 707. — Motion de faire partir les jeunes gens de la seconde réquisition, XIX, 426. — Discussion y relative, XXII, 765. — Pétition de la section de la Fidélité pour son départ, XXIV, 112. — Lettre du ministre de la police contre le bruit répandu d'une seconde levée de jeunes gens, XXVII, 465. (*Voyez* Conscription, Conscrits et Réquisitionnaires.)

REQUISITIONNAIRES. — Mesures invoquées contre eux fugitifs ou employés, XVII, 651, 684. — Décret portant qu'ils remplaceront les trois quarts des garnisons, 765. — Peines contre ceux qui obtiendraient de faux certificats, XVIII, 112. — Rappel des commissaires chargés de leur levée, 535. — Décret qui déclare émigrés ceux qui ne rejoindraient pas leurs drapeaux, 495. — Peines contre les militaires qui chercheraient à empêcher leur incorporation dans les anciens cadres, XIX, 20. — Décret pour leur incorporation dans l'infanterie, 462. — Discussion sur les ruses employées par les muscadins pour se soustraire au service, XX, 283. — Plaintes contre leur présence à Paris, XXIII, 579. — Leur défense, 585. — Texte d'un décret rendu en faveur de ceux déserteurs, XXV, 361. — Dispositions pénales contre ceux qui seraient trouvés dans des rassemblements, XXVI, 59. — Autres pour la révision de leurs congés, 60. — Motion de Loysel en faveur de ceux mis en réquisition pour les arts ou le commerce, 317. — Arrêté du comité de salut public, relatif à ceux du département de la Corrèze, 538. — Autre arrêté les concernant, 587. — Mesures demandées pour les engager à rejoindre leurs drapeaux, XXVII, 323, 324, 333. — Projet pour faire réviser leurs congés; débats à ce sujet; il est rejeté, 374. — Motion en faveur de ceux mariés, 535. — Annulation de toutes leurs exemptions, 641. — Lettre que leur adresse Paré, 642. — Arrêté pour leur départ et leur répartition, XXIX, 34. — Peines contre les fonctionnaires qui négligeraient l'exécution de la loi qui les concerne, 66. — Question de leur vote dans les assemblées primaires, 141. — Arrêté et résolution les concernant, 356, 385, 388. — Nouveaux projets et rapports sur leurs congés et dispenses de service; observations y relatives, 433, 440, 442, 496. — Mesures contre ceux qui se retireraient en pays étrangers, 464. — Instruction du ministre de la guerre sur leurs congés, 638. — Arrêtés les concernant, 731, 799.

REQUISITIONS. — Décret qui autorise les administrations de districts et leurs commissaires à faire celles nécessaires au transport des vivres et fourrages de l'armée, XII, 691. — Autre qui ordonne la levée de quatre quintaux de grains par charrue, XVII, 406. — Le conseil exécutif est autorisé à user de ce droit pour approvisionner les départements, 493. — Peine de mort demandée contre ceux qui n'y obéiraient pas, 509. — Motion y relative, 570. — Décret sur l'exercice de ce droit; autre qui requiert les fondeurs pour le service de l'envoi des lois, XIX, 462. — Mesures pour empêcher la suspension des requisitions faites par la commission des subsistances, XX, 158. — Nouvelles dispositions de cette nature, 225, 235. — Mise en réquisition des agents des charrois, subsistances, postes, hôpitaux, etc., 305. — Des comptables et artistes, 311. — De ceux qui manipulent et vendent les denrées de première nécessité, 382. — Et des moissonneurs des deux sexes, 611, 629. — Rapport sur le mode des réquisitions, XXII, 374. — Décret relatif à celle des grains; suppression des réquisitions illimitées, 470; XXIII, 284. — Mesures pour la confection d'un tableau indicatif de celles faites dans la Belgique, XXIV, 17. — Compte demandé de celles ordonnées par les municipalités, 203. — Réclamation du commerce de Bordeaux contre celle de sessucres, XXV, 79. — Décret portant qu'il en sera fait un état général, 80. — Nouvel arrêté du comité de salut public qui dispose des ouvriers employés dans les manufactures d'armes, 218, 402. — Résolution qui admet les réquisitions exercées dans l'Ouest, en paiement des contributions, XXVIII, 429. — Son rejet, 436. — Autre résolution pour la liquidation de celles faites pour le service des armées, 439. — Son approbation, 445. — Fabrication d'exemptions vendues par des cuquins, 672. — Message du Directoire pour une levée de 40,000 chevaux, XXIX, 811. — Rapport à ce sujet et adoption de la résolution y relative, 815, 816. — Nouvelle résolution pour l'admission des réquisitions faites dans l'Ouest en paiement des contributions, 835, 860.

RESCISION. (*Voyez* Action en rescision et lésion.)

RESCRIPTIONS. (*Voyez* Papier-Monnaie.)

RESCRIPTIONS BATAVES. — Résolution y relative, XXVIII, 786. (*Voyez* Trésorerie.) — Envoi d'un message sur les difficultés qu'éprouve la vente de ces effets, 798.

RESERVES COUTUMIÈRES. — Rapport et projet pour leur abolition, V, 168.

RESICOURT, acteur et auteur du théâtre Feydeau. — Analyse de sa pièce intitulée : *Les vrais Sans-Culottes*, XX, 561.

RESINA, en Italie. — Révolte au sujet d'une levée extraordinaire, XXIX, 437.

RESINARD, aide-de-camp du général Macdonald. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

RÉSOLUTIONS. — Rapport sur la question de savoir si celles envoyées au conseil des Anciens peuvent être rectifiées ou retirées, XXIX, 264. — Discussion à ce sujet, 279. — Décision y relative, 280.

RESPONSABILITÉ. — Discussion sur celle de tous les agents en cas d'ordres arbitraires, I, 369. — Décret sur celle des ministres et autres agents dans cette circonstance, 533; IV, 275. — Article y relatif, à l'occasion de l'impôt sur le sel, XXIX, 614.

RESTITUTIONS. (*Voyez* Dépôts.)

RESTOUT. — Sa lettre sur le remplacement des statues de la place des Victoires, V, 231.

RETENUE (brevets de). (*Voyez* Brevets.)

RÉTHEL. — Adresse de cette ville à l'Assemblée nationale, IX, 71. — Les émigrés et les Autrichiens ravagent la frontière, XIV, 86. — Procès-verbal de la municipalité sur l'assassinat de quatre déserteurs, 239. — Rapport sur les troubles de cette commune, 784.

RÉTIF-DE-LA-BRETONNE, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

RETOURNÉE, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 87.

RETRAIT LIGNAGER. — Décret qui le supprime, V, 153, 169.

RETRAITES. (*Voyez* Pensions militaires.)

RETRAITS. (*Voyez* Droits de retrait.)

RETROUVAY, officier français. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 791.

RETZ, capitaine, impliqué dans les troubles de la Lozère. — Est décrété d'accusation, XI, 765. — Sa famille est compromise dans les troubles de Mende, XII, 314.

RETZ (le docteur), médecin de la marine. — Son

projet sur la constitution de l'armée navale, IV, 270. — Annonce de son *Guide des jeunes gens*, 618. — Il écrit contre sa destitution arbitrairement prononcée par le maréchal de Castries, V, 327. — Ses *Annales de l'art de guérir*, VI, 660. — Sa réclamation au nom des médecins ordinaires du roi, 765. — Annonce de ses œuvres, XI, 532.

RÉUNIONS POLITIQUES. (*Voyez* Sociétés.)

RÉUNIONS RELIGIEUSES. (*Voyez* Religieux.)

REVÊCHE, fermier. — Est condamné à mort, XXI, 527.

RÉVEIL DU PEUPLE. (*Voyez* Chants.)

REVEILLÉ (J.), régisseur de forges. — Est acquitté, XXII, 278.

RÉVEILLIÈRE-LEPEAUX, député d'Angers à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Combat la lettre du roi relative à un bureau de trésorerie, III, 709. — Veut que les juges soient institués par le peuple, IV, 289. — Présente à l'Assemblée le mandement patriotique de l'évêque d'Angers, 642. — Son rapport sur les pensions destinées aux savants et aux gens de lettres, V, 278. — Son opinion sur le projet relatif à la chasse dans les parcs royaux, 658. — Il atteste que la ville d'Angers s'est prononcée pour les assignats, 738. — Vote pour le pavillon aux trois couleurs, VI, 178. — Sa motion relative à l'ouverture des séances, 187. — Il demande que Montaign soit envoyé devant les tribunaux, 460. — Sa motion relative aux inscriptions à mettre sur les enseignes des gardes nationales, 559. — Il parle sur la mise en liberté des détenus de Perpignan, VII, 138. — Fait accorder des secours aux réfugiés Acadiens et autres, 440. — Attaque le préambule du projet sur la soumission à la loi, 502. — Appuie une dénonciation contre le ministre de la marine, VIII, 97. — Son opinion sur la rééligibilité des membres du Corps législatif, 435. — Il demande si la garde du roi sera à sa solde, IX, 360. — S'oppose à ce qu'on donne le titre de *princes français* aux membres de la famille régnante, 399. — Guillaume le charge de faire signer une pétition sur le 20 juin, XIII, 155. — Député de Maine-et-Loire à la Convention, il appuie l'incompatibilité des fonctions législatives avec celles de hauts-jurés, XIV, 40. — Appuie la proposition d'accorder secours à tous les peuples qui voudront être libres, 517. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 236, 252. — Demande l'appel nominal sur le projet d'organisation du tribunal révolutionnaire, 681, 684. — Combat la motion de prendre le ministère dans l'Assemblée, 686. — Est élu secrétaire, 765. — Fait suspendre tout paiement à Hamet-el-Moktar, 858. — Accuse Marat d'avoir demandé un dictateur, XVI, 150 — Annonce le rappel de Bernuyer et l'envoi de forces dans l'Ouest, 237. — Réclame la convocation des assemblées primaires, 492. — S'écrie que tous ses amis partageront les fers de leurs collègues, 551. — Motion de le rappeler à la Convention, XXII, 704. — Il y rentre, XXIII, 647. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 710. — Est élu secrétaire, XXIV, 61. — Son opinion sur la mission des envoyés des assemblées primaires, 89. — Il donne des détails sur le complot du 29 germinal, 262. — Se plaint de l'inexécution de la loi sur les cartes de sûreté, 288. — Est nommé membre de la commission des lois organiques, 295. — Fait décréter que les prêtres déportés, non sortis du territoire, seront traités comme émigrés, 365. — Insiste pour qu'on s'en tienne à la déportation contre Collot, Barère et Billaud, 525. — Discute le projet de constitution, XXV, 170, 218, 228, 245, 272, 274, 277, 287, 290, 307, 377, 495. — Est élu président, 288. — Soutient l'utilité du nouveau calendrier, 360. — Sa réponse au ministre de Venise, il lui donne l'accolade, 380. — Répond à une députation que la Convention punira tous les coupables, 389. — Son opinion sur la création d'un jury constitutionnaire, 489. — Et sur les moyens de terminer la révolution, 538. — Il fait admettre les réfugiés de l'Ouest à se prononcer sur la constitution, 614. — Et adopter une adresse aux Français, 637. — Entre au comité de salut public, 651. — S'élève contre les manœuvres des meneurs de sections, 734. — Son rapport sur les délibérations des deux conseils, et leurs relations avec le Directoire exécutif, 747. — Autre sur les complots des ennemis de la liberté et de la Convention nationale, XXVI, 52. — Il fait adopter une proclamation aux habitants de Paris, 117. — Parle contre Rovère, 228. — Vote la question préalable sur la permanence de la Convention, 294. — Accuse Rossignol et Pache, 332. — Réélu au conseil des Anciens, en est nommé président, 350. — Est proclamé membre du Directoire, 354, 358. — Accepte ces fonctions, 362, 364. — Fait l'éloge de l'arithmétique de Develay, XXVII, 539. — Est nommé président du Directoire, XXVIII, 371. — Son discours à la fête du 10 août, 387. — Autre au Champ-de-Mars, au 1er vendémiaire, 443. — Sa réponse à la lettre du nouveau roi de Sardaigne, 464. — Rixe violente entre Malo et lui, 775. — Il est proclamé de nouveau président du Directoire, 778. — Sa réponse au ministre de la République cisalpine; autre à Bernadotte, 785. — Son discours à la fête de la République, XXIX, 3. — Autre à la cérémonie en l'honneur de Hoche, 29. — Sa réponse à Monge et à Berthier, 58. — Il cède la présidence à Barras, 74. — Ses discours sur divers sujets de morale, et sur les fêtes nationales, 395. — Sa réponse à Laraitrie, présentant au Directoire des drapeaux napolitains, 581 *bis*. — Son discours sur le 21 janvier, 606. — Sorties de Bertrand et de Boulay contre lui, 715. — Il se rend à sa maison d'Andilly, près Paris; donne sa démission, 716. — Est remplacé par le général Moulins, 717. — Adresses pour sa mise en jugement, 725, 730, 742, 746, 748. — Rapport sur les dénonciations dirigées contre lui, et projet de sa mise en accusation, 753, 755, 773. — Projet tendant à admettre la dénonciation de Ruelle contre lui; discours de Bertrand contre la marche suivie dans cette affaire; comité général à ce sujet, 773, 774. — Déclaration du conseil des Cinq-Cents qu'il n'y a pas lieu à ajournement sur le projet relatif à sa mise en accusation, 776. — Détails sur la discussion secrète qui a eu lieu à cet égard, 777. — Nouveau comité secret, 780. — Dépouillement du scrutin sur les trois dénonciations portées contre lui et contre ses collègues; difficultés survenues à cette occasion, 781. — Les dénonciations ne sont pas admises, 783, 784. — Lettre de Merlin (de Douai), sur les démarches faites auprès de lui et de ses collègues pour obtenir leur démission, 784. — Autre de Gourdan et de Perrin sur le même objet, 787.

RÉVEILLIÈRE (Jean-Baptiste), ex-conseiller au présidial d'Angers, président du tribunal criminel de Maine-et-Loire, frère du précédent. — Est condamné à mort, XX, 284.

RÉVEILLON, fabricant de papiers. — Pillage de sa maison, *Introd.*, 19. — Projet de lui acheter le papier nécessaire à l'émission des assignats, VI, 74. — Annonce de sa fabrique de papiers, XI, 294. — Il reçoit une médaille d'or, XII, 391.

REVEIN (Claude), charretier d'artillerie. — Trait de courage de sa part, XX, 275.

REVEL. — La flotte russe est battue dans la rade de ce port par les Suédois, IV, 573. — Prise de sa forteresse par ces derniers, 697.

RÉVÉLATIONS. — Rapport et projet de Chasset sur la proposition d'adoucir la peine des grands coupa-

bles qui feraient des révélations importantes, XXVIII, 583, 587.—Sa discussion et son ajournement, 590.— Reproduction de cette mesure par Savary, XXIX, 131. — Rapport de Chazal y relatif, 590 *bis*, 638. — Discussion et rejet de son projet, 639, 642, 643.

REVELLE, député de la Seine Inférieure à la Convention. — Radiation du nom de son fils de la liste des émigrés, XXI, 524.

REVENUS NATIONAUX. — Plaintes contre leurs agents, XXII, 716. (*Voyez* Commissions et Domaines nationaux.)

REVENUS PUBLICS. — Rapport sur leur amélioration, et projet de décret à ce sujet, XIV, 473. (*Voyez* Contributions.)

REVERCHON (Jacques), député de Saône-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 204, 253. — En mission dans son département, il en requiert les gardes nationales pour s'opposer à la marche des Lyonnais, XVII, 202. — Annonce l'arrestation de divers contre-révolutionnaires à Lyon, 665. — Est élu secrétaire de la Convention, XVIII, 491. — Et président des Jacobins, XIX, 255, 269.—Sa motion contre Désabre et en faveur de Prévereau, 463. — Il demande un rapport sur Lapalln, 548. — De nouveau en mission à Lyon, annonce la clôture des opérations de la commission militaire, XX, 212. — Provoque l'arrestation de vingt-cinq chefs de cette commune, XXII, 153. — Entre au comité de sûreté générale, 172. — Propose de passer à l'ordre du jour sur les débats relatifs à la marche de la Convention, 435. — Fait rappeler Ysabeau, 627. — Demande le rapport des lois rendues contre Lyon, XXIII, 373. — S'oppose au rappel des députés qui y sont en mission, XXV, 583. — Veut qu'on ne mette dans les administrations que des amis de la révolution, 606. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, renvoi au Directoire d'une dénonciation contre lui, XXVII, 719. — Attaques contre sa conduite à Bourg, XXVIII, 12. — Nouvelles plaintes contre lui, 142, 143. — Il est inculpé pour la destitution de Braconnier, juge de paix ; rapport et discussion à ce sujet, 249, 435, 450. — Projet de pétition rédigée d'après ses observations, 421, 429. — Passé au conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXIX, 411. — Fait rejeter une pétition tendante à ce que l'Assemblée électorale du Rhône soit tenue ailleurs qu'à Lyon, 632.

REVERDIN aîné. — Son testament civique, V, 493.

REVERDOT (Nicolas). — Est condamné à mort, XIX, 684.

REVERSAC-CÉLESTE (P.-M.-E.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

REVICHY. (*Voyez* Raimond-Rivals.)

RÉVISION. — Dénonciation de Guillaume contre le travail de la révision, IX, 594. — Il est justifié par Thouret, 598. — Décret portant que l'assemblée de révision devra se borner aux objets qui lui auront été soumis, 575. — Apostrophe de Danton à Chasset, à l'occasion de la révision de la constitution de 1791, XIV, 14, 15. — Débats et adoption du titre de la révision dans la nouvelle constitution, XXV, 495.— (*Voyez* Constitutions Touret et autres membres du comité de révision de la constitution.

RÉVOLUTION FRANÇAISE. (*Voyez* France.)

RÉVOLUTIONNAIRE. — Décret qui supprime ce mot des établissements publics, XXIV, 682.

RÉVOLUTIONS. — Moyens de connaître les hommes en révolution, par Lieutaud, V, 122. — Mémoire sur les causes des révolutions, X, 177, 361. — Autre ouvrage y relatif, XII, 273.

REWBELL, député de Colmar à la Constituante. — S'oppose à la discussion d'un réglement, I, 29. — Réclame l'examen des lettres saisies sur Castelnau, 224. — Blâme l'arrêté des électeurs relatif Bezenval, 255. — Adhère pour l'Alsace, aux arrêtés du 4 août, 292. — Reproche à Mirabeau l'abus de son talent, 351. — Demande l'autorisation de réclamer les papiers trouvés à la Bastille, 373. — Présente la rédaction d'un article sur le compte à rendre par les agents publics, 384. — Demande si la sanction s'appliquera à l'Assemblée actuelle, 449. — Amende la rédaction du décret sur l'hérédité, 471. — Combat les demandes des princes d'Alsace sur la féodalité, 492. — Refuse au roi le droit de faire des réglements provisoires, 537. — Appuie le prêt à intérêt, II, 5. — Dénonce plusieurs seigneurs d'Alsace, 30. — Demande ironiquement la proscription des gazettes étrangères, 32. — Discute divers articles sur les municipalités, 60, 240, 279, 287. — S'oppose à la mise en liberté de Bezenval, 63. — Sa motion sur la convocation des États du Dauphiné, 91.— Il s'oppose à l'exemption du marc d'argent pour les fils de famille, 108. — Vote pour six districts par départements, 182. — Veut que les administrateurs puissent être choisis dans les limites de la province dont un département faisait partie, 195. — Et que les députés le soient dans tout le royaume, 196. — Combat le projet de soumettre les corps administratifs au pouvoir exécutif, 223. — Son opinion sur la réélection des procureurs-syndics, 343. —Sur la déclaration à demander aux notaires, 430. — Il réclame l'exclusion des juifs des fonctions publiques, 439 464. — S'oppose à l'acceptation du don des Génevois, 471.— Sa motion relative à l'arrestation d'une voiture chargée d'argent, 501.—Il dénonce les poursuites exercées contre quelques municipalités d'Alsace, III, 178. — Combat la motion d'admettre les juifs à l'état civil, 252. — Propose de simplifier le mode de versement des impositions qui a lieu en Alsace, 259. — Demande qu'on s'occupe du rachat des droits féodaux, 284. — Pense qu'on ne peut délibérer sur la lettre du roi que lorsqu'elle aura été convertie en motion, 709. — Son opinion sur le refus des provinces de recevoir les commissaires du roi, 735. — Il dénonce la municipalité de Schelestadt, IV, 149.— Ses observations sur les époques où la chasse sera libre, 175. — Il s'oppose à l'ajournement de la question relative à la durée des fonctions des juges, 284. —Veut que les acquéreurs de biens nationaux soient tenus de maintenir les baux, 342.— Parle sur les désordres de Toulon, 359.—Veut qu'on s'occupe du droit de paix et de guerre, 373.—S'oppose à ce qu'il soit conféré au roi, 401.—Son opinion sur les troubles d'Alsace, 403.—Il demande l'état du recouvrement des impositions, 513.— Parle sur l'élection des évêques, 587.—Combat la motion de Landenberg en faveur de la noblesse d'Alsace, 679. — Dénonce la municipalité de Nîmes, 687. — S'oppose à la vente de la totalité des biens nationaux, 715. — Accuse beaucoup de membres de s'absenter par poltronnerie, à cause de la fédération, V, 5. —Dénonce la cour des aides, 23. — Son opinion sur l'élection des juges de paix, 79. — Il est nommé secrétaire, 160. — Réclame contre le décret sur les juifs, 186. — S'élève contre l'introduction des troupes étrangères dans l'intérieur, 239. — Fait décréter la translation à Paris de Riolles, arrêté à Bourgoin avec des papiers suspects, 269. — Appuie la proposition de mander à la barre le cardinal de Rohan, accusé de fomenter des troubles en Alsace, 275. — Son opinion sur l'établissement des juges d'appel, 298. — Et sur la nomination des greffiers, 308. — Il dénonce des troubles survenus à Bitche, 347. — Fait renvoyer à la municipalité de Strasbourg l'examen des élections de Schelestadt, 400.—Ses observations sur les protestants d'Alsace, 432. — Il parle sur la mise en

accusation de Barmond, 470. — Pense qu'on ne peut délibérer relativement aux traités avec l'Espagne que sur l'initiative du roi, 483. — Son opinion sur une nouvelle émission d'assignats, 506. — Il demande la fabrication de billon et la vente des cloches, 511. — Fait décider que l'Assemblée s'occupera d'éclairer le peuple sur les assignats, VI, 5. — Et modifier un projet contre les auteurs d'écrits provoquant à la désobéissance aux décrets, 146. — Propose l'établissement de divers impôts, 186. — Refuse aux députations le droit de censure sur des membres de l'Assemblée, 309 — Demande la libre culture du tabac, 393. — Parle contre la franchise des ponts, 474, 475. — Son opinion sur l'éligibilité aux fonctions d'évêques; parle en faveur des religieux employés dans le sacerdoce, VII, 62. — Combat le projet sur les monnaies, 100. — Attaque la lettre de Montmorin relative aux réclamations des princes allemands, 248. — Combat la motion de Custine sur les dons portés au livre-rouge, 391. — Son opinion sur l'extradition de trois Autrichiens réfugiés à Huningue, 421, 558. — Et sur le voyage de Mesdames, 460. — Il expose la nécessité d'une loi contre l'émigration, 508. — S'oppose à la cessation des travaux de Vincennes, 588. — Son opinion sur la résidence du roi, 753. — Il propose de diminuer les intérêts des brevets de retenue à l'occasion du traitement des ministres, VIII, 112. — Accuse le ministre des affaires étrangères relativement à l'armement des contre-révolutionnaires de l'Alsace et aux menées de l'évêque de Bâle; soutient que l'entrée des Autrichiens à Porentruy est une violation des traités, 179. — Est élu président, 219. — Parle sur le projet de décret relatif aux colonies, 395. — Sa motion sur l'état politique des hommes de couleur, 402. — Il s'élève contre les députés des colonies, 418. — Vote pour la réélection des députés aux législatures suivantes, 420, 431. — Son opinion sur la rareté du numéraire, 425. — Et sur le mode de constater l'état civil, 456. — Il s'élève contre les députés extraordinaires du commerce, 473. — Demande la décision immédiate de l'affaire d'Avignon, 474. — Fait rejeter la motion de licencier les officiers de l'armée, 646. — Demande compte de l'état des négociations avec les princes allemands, 706. — Propose de demander à Lafayette s'il y avait ordre de ne pas laisser sortir le roi après minuit, 716. — Sa motion sur les finances, 723. — Il fait décréter l'impression et l'envoi aux départements des lettres adressées à l'Assemblée, lors de la fuite du roi, 736. — S'étonne qu'on se serve du mot *enlèvement* en parlant de cette fuite, 737. — Appuie le projet de suspendre la réunion des électeurs; attaque Montmorin au sujet du passeport délivré à la reine, 742. — Critique et combat l'opinion de Talleyrand sur les changes, 770, 773. — Veut qu'un député puisse être élu gouverneur du Dauphin, 776. — Appuie le projet de Vernier contre l'émigration, IX, 80. — Fait soumettre les émigrants à une triple imposition, 84. — Déclare que la nation a le droit de juger le roi, 128. — Sa motion contre les prêtres réfractaires, 159. — Il s'oppose à la création d'un tribunal prévôtal, 201. — Demande que l'évêque de Bâle soit tenu de fermer les passages, 206. — Signale l'inexécution du décret qui envoie un agent auprès de lui, 269. — Son opinion sur la suppression de la garde nationale soldée de Paris, 303. — Et sur le renouvellement des capitulations avec la Suisse, 332. — Il fait décréter une addition à l'article sur la souveraineté de la nation, 364. — Parle sur les conditions nécessaires pour être citoyen actif, 367. — S'oppose à ce qu'on donne le titre de *princes français* aux membres de la dynastie, 400. — Son opinion sur la sanction, 406. — Et sur l'entrée des ministres au Corps législatif, 408. — Il ne veut pas que les princes puissent commander les armées, 497, 498. — Dénonce l'évêque de Bâle, 538. — Son opinion sur les conventions nationales, 541. — Il combat les adresses contre le décret sur les colonies, 613, 763. — Défend la liberté des corps électoraux, 696. Combat le projet sur l'ordre de Malte, 780. — Fait rendre un décret pour la liquidation des créances des juifs d'Alsace, 794, 795. — Signale les manœuvres de Maury et du côté droit, 801. — Eloge de sa conduite comme procureur-syndic de Brisack, XIII, 63. — Député du Haut-Rhin à la Convention, il vote pour que la levée des scellés des trente-deux cartons, indiqués par le comité de surveillance de la commune de Paris, soit faite par une commission extraordinaire, XIV, 97. — S'élève contre la nomination à haute voix du maire de Paris, 134. — S'oppose à la proposition tendante à exiger le dépôt au comité de surveillance des registres de chaque section, 189. — Dénonce le ci-devant marquis de Toulongeon et obtient contre lui un décret d'accusation, 310. — S'élève contre l'exclusion des députés de toutes fonctions publiques, 321, 331. — Se plaint de l'espèce d'initiative constamment exercée par la commune de Paris, 603. — Fait une sortie contre les libellistes, 629. — Son opinion sur la proposition d'un décret de peine de mort contre quiconque tenterait de rétablir la royauté, et sur celle de Philippeaux pour que le roi soit jugé sans désemparer, 655. — Il défend Pache, 707. — Ajoute aux griefs imputés à Louis XVI, 718. — Demande qu'il ne puisse communiquer avec sa famille, 755. — Son opinion sur la conduite à tenir par les généraux en pays conquis, 761. — Il s'élève contre l'importance de Roland et de Pache, 767. — Est envoyé comme commissaire aux armées, 776, 786. — S'élève contre la conduite des bataillons le *Mauconseil* et le *Républicain*, 785. — Demande le rapport du décret rendu contre les Bourbons, 794. — Donne des détails sur l'armée de Mayence, XV, 106. — Son vote dans le procès du roi, 106, 160, 167, 202, 253. — Il s'enferme dans Mayence; décret qui l'en félicite, XVI, 189, 208. — Il est dénoncé par Montaut, XVII, 351. — Répond à cette dénonciation; est envoyé à Orléans; débats le concernant, 425. — Réclame la réintégration de Rossignol, 517 *. — Se plaint du plan suivi contre les rebelles de la Vendée, XVIII, 71. — Fait l'éloge d'Aubert-Dubayet, 101, 102. — Son opinion sur le mode de juger Gratien, 159. — Il fait accorder une pension à la veuve de Richard Dupin, 368. — Appuie les motions de Rühl contre l'électeur palatin, etc., XIX, 334. — Demande l'arrestation des dénonciateurs de Joznel, 667. — Parle sur l'organisation des comités, XXI, 660. — Prie la Convention de suspendre son jugement sur les Jacobins, 727. — Son opinion sur la suspension des procédures contre les patriotes, 741. — Il entre au comité de sûreté générale, XXII, 172. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, 257. — Et sur le mode de juger les dénonciations contre les députés, 372. — Il fait passer à l'ordre du jour sur des accusations contre le tribunal révolutionnaire, etc., 408. — Appuie une motion en faveur de deux cents prêtres de la Meuse, 428. — Combat une pétition justificative des Jacobins, 442. — Ses accusations contre cette société, 475, 477, 478. — Il rassure la Convention sur les subsistances de Paris, 508. — Discute sur des ordres donnés par Carrier, 574, 579. — Est élu président, 691. — Ferme la discussion sur l'affaire de Defermont et autres, et lève la séance, 771, 772. — Demande le renvoi de Lacroix au tribunal révolutionnaire, XXIII, 326. — Et le désarmement des hommes

* Le Moniteur a imprimé Michel par erreur, c'est Rewbell qu'il faut lire.

de sang, 535. — Son opinion sur le mode de retirer des assignats de la circulation, 565. — Il attribue les troubles de Paris au peuple de Robespierre, 579. — S'oppose à la rentrée à la Convention des députés mis hors la loi, 588. — Entre au comité de salut public, 623. — Appuie les réclamations de la Montansier, 628.—S'oppose au rappel dans le sein de la Convention des députés qui ont porté les armes contre leur patrie, 647.—Demande la déportation des provocateurs au royalisme, 667 —Discute les attributions politiques du comité de salut public, 677.—Se plaint de la préférence accordée aux habitants de Paris relativement aux subsistances, 699. — Appuie le projet de grande police présenté par Sieyès, XXIV, 36.— Pense qu'il existe des lois suffisantes contre les placards séditieux, 48. — Son opinion sur la mise en liberté des détenus pour cause de révolution, 91. — Il propose la ratification du traité de paix fait avec la Prusse, 176, 188, 215. — La déportation des prêtres réfractaires, 219. —Et l'envoi de Niou à l'armée navale de la Méditerranée, 221. — Son opinion sur la restitution de biens non vendus, aux familles des condamnés, 228, 380. — Il demande la cassation du jugement rendu contre Dechézeaux; et la vente par loterie des biens d'émigrés, 254. — S'oppose à un second jugement du comité révolutionnaire de Nantes, et défend Lefèvre et Marcé, 279, 285. — Veut que la Convention seule statue sur les radiations d'émigrés, 308. — Appuie le projet relatif aux biens de leurs parents, 311. — Communique la ratification par le roi de Prusse du traité fait avec la France, 349.— Ses conférences avec les commissaires des États-généraux, bataves, 457.—Compliment qu'il en reçoit, 477.— Il annonce la conclusion d'un traité d'alliance entre les Républiques batave et française, 516, 588.—Et les dispositions de l'armée du Nord pour secourir la Convention lors des journées de prairial, 588. — Demande la suspension de la loi sur la vente sans enchère des biens nationaux, 642. — Fait adopter un nouveau mode de vente de ces biens, 705, 707. — Présente un projet d'échelle de proportion pour les paiements et les recettes, XXV, 13. — Son opinion sur la poursuite des assassinats commis depuis le 1er septembre 1792, 24, 61, 62, 63. — Discussion et adoption de son projet de finances, 39, 40, 43, 44, 45, 48. —Il est réélu au comité de salut public, 400. — Est compromis dans la correspondance de Lemaître, XXVI, 240. — S'oppose à une amnistie générale, 308. — Parle contre l'établissement d'un nouveau *maximum*, 315, 340. — Appuie le projet relatif au timbre des assignats, 341. — Demande l'abolition de la peine de mort à la paix générale, 347. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, en est secrétaire, 350. — Appelé aux fonctions de directeur, annonce son acceptation, 354, 358, 362, 364. — Son discours comme président à la fête du 21 janvier, XXVII, 273. —Fin de sa présidence, 393. — Il remet les sceaux à Letourneur, XXVIII, 682.— Bruit d'un complot contre lui à Strasbourg, XXIX, 139. — Il est réélu président du Directoire, 275. — Sa réponse au nouvel ambassadeur d'Espagne, 277. — Il obtient l'autorisation de s'absenter pendant trois décades, 328. — Son retour à Paris, 398. — Il sort du Directoire, 672. — Scrutin pour son remplacement, 675.—Entrée au conseil des Anciens, il répond au rapport de Dubois-Dubais contre lui; ordre du jour, 687. — Il demande à Garat si c'est de lui qu'il a voulu parler, en s'élevant contre les dilapidateurs, 688. — Sa disparition du conseil, 713. — Il demande la parole dans la discussion relative aux dilapidateurs, 719. — Défend Rapinat, 720. — Adresse contre lui, 730. — Rapport sur les dénonciations dont il est l'objet; sa réponse, 733, 755, 773. — Ses observations sur le rapport de Housset relatif aux marchés passés, 769. — Projet tendant à admettre la dénonciation de Rhelle contre lui; discours de Bertrand contre la marche suivie dans cette affaire; comité général à ce sujet, 773, 774. — Déclaration du conseil des Cinq-Cents qu'il n'y a pas lieu à ajournement sur le projet relatif à sa mise en accusation, 776. — Détails sur la discussion qui a eu lieu à cet égard, 777. — Nouveau comité secret, 780. — Dépouillement du scrutin sur les trois dénonciations portées contre lui et contre ses collègues; difficultés survenues à cette occasion, 781. — Ces dénonciations ne sont pas admises, 783, 784. — Son opinion sur la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 799.

REWBELL, colonel du régiment de Deux-Ponts, frère du précédent. — Dénonciation contre lui, XVII, 517.

REY. — Est arrêté comme l'un des égorgeurs royaux du Midi, XXIX, 101.

REY, député de Béziers à la Constituante. — Son opinion sur la contribution foncière, V, 725. — Il réclame deux degrés de juridiction en faveur des accusés, VI, 747.—Et l'admission des preuves écrites, VII, 35, 154. — Appuie le projet sur les droits d'entrée, 392. — Son opinion sur l'état politique des hommes de couleur, VIII, 402. — Il est l'un des jurés de la haute-cour de Vendôme, XXVIII, 496, 586. — S'oppose à une nouvelle vérification de la déclaration de Grisel, 627.

REY, général. — Annonce un avantage sur les rebelles, XVII, 567.—Lettre de Lelièvre à son adresse sur l'expédition de la Ramée, XXV, 10. — Sa réponse à la déclaration de Louis XVIII, XXVI, 229. — Il annonce des succès sur les Chouans, XXVII, 51. —Aide-de-camp de Masséna, il a un cheval tué sous lui, XXVIII, 253. — Se distingue à la bataille de Lodi, 279. — Son éloge, 397. — Son débarquement en Irlande, XXIX, 430. — Il se distingue à l'armée d'Italie, 585 *bis*. — Emporte les batteries placées dans les défilés de Fondi, 600. — Est traduit à un conseil de guerre avec Championnet, 664. —Et nommé au commandement de la 12e division, 732.

REY, adjudant-général, frère et aide-de-camp du précédent. — Son éloge, XX, 530. — Il se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*. — Et à celle de Rome, 600.

REY (veuve). — Est fusillée à Marseille, XXIX, 249. — Lettre la concernant, 267.

REY-DELMAS, nommé député par l'assemblée électorale de l'Ouest de Saint-Domingue.— Réclame des secours, XXIX, 223. — Obtient une indemnité de 6,000 fr., 285.

REY-SAINT-GERY, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 175.

REYBAZ, ministre de la république de Genève. — Son discours lors de sa présentation au conseil exécutif, XV, 29. — Il dément un faux bruit relatif à son gouvernement, 342. — Demande à la Convention de reconnaître son caractère, XXI, 559. — Il est admis, 573.—Envoie le drapeau génevois qui doit être suspendu aux voûtes de la Convention, 704. — Sa lettre à Boissy-d'Anglas sur l'horlogerie de Besançon, XXIII, 380. —Il envoie au *Moniteur* une adresse aux Génevois, XXV, 777. — Reçoit l'ordre de partir de Paris sous vingt-quatre heures, XXVIII, 499.

REYMOND, juge suisse et rédacteur du *Régénérateur*. — Mouvement du peuple à Lausanne en sa faveur, XXIX, 390.

REYMONT, curé de Saint Pierre de Vienne. —Sa lettre contre les vicaires-généraux de Grenoble, VI, 550.

REYMOUDIN, membre de la commission militaire de Lyon. — Certifie le procès-verbal de clôture de ses opérations, XX, 212.

REYNAUD, député de la Haute-Loire à la Conven-

tion. — Son vote dans le procès du roi, XV, 182, 190, 252. — Il parle sur les troubles de son département, XVII, 68. — Sa motion en faveur de quatre condamnés de Gizad, XX, 735.

REYNAUD (comte de), député de Saint-Domingue à la Constituante. — Sa motion sur les subsistances de cette île, II, 471. — Il combat l'instruction qui doit accompagner le décret sur les colonies, III, 682. — Répond à l'inculpation qui lui est faite d'avoir dit que les colonies étaient alliées et non sujettes, 728, 732. — Ses observations sur l'incorporation des régiments, V, 289. — Il défend les membres de l'assemblée générale de Saint-Domingue, 706. — Fait connaître les sentiments de l'assemblée provinciale de cette colonie touchant la révolution, VI, 473. — Demande qu'on oblige les membres de l'assemblée de Saint-Marc à avouer ou à désavouer un écrit signé d'eux, VIII, 14. — Parle sur le projet relatif aux colonies, 335, 336, 401, 406. — Écrit qu'il croit devoir s'abstenir des séances de l'Assemblée, 418. — Et que le péril de la patrie l'y ramène, 730.

REYNAULT, laboureur. — Est condamné à mort, XXI, 275.

REYNECK (Daniel-Jean), contre-amiral. — Commande l'escadre hollandaise, III, 550.

REYNIER, de Marseille. — Est à la tête de la conspiration de cette ville, XXII, 28. — Détails sur son arrestation et son enlèvement, 31. — Il est mis hors la loi, 33.

REYNIER, citoyen de Liége. — Sa traduction de l'*Exposé de la révolution de Liége en* 1789, V, 352. — Sa mission relative aux désordres des officiers du régiment de Royal-Liégeois, VI, 343. — Libelle contre sa justification, VII, 324.

REYNIER. — Annonce la formation de la *Bouche de fer* ou *Cercle social*, III, 421. — Écrit sur les maisons de force et de travail d'Amsterdam, 460; IV, 20. — Annonce de son *Journal d'agriculture*, III, 521. — Son analyse du mémoire sur l'amélioration des biens communaux, 618. — Article de lui sur la *Bibliothèque de l'homme public*, IV, 38. — Autre sur la publicité des châtiments, 139. — Autre sur les mémoires de Latude et sur un traité des prairies artificielles, 365. — Son éloge du curé Pressac de la Chagnaye, 452. — Ses observations sur le salaire des journaliers, V, 667. — Autres sur l'entretien des routes commerciales, 728 *quater*. — Il rend compte de la première séance de la société des *Amis de la Vérité*, VI, 163. — Article de lui sur la composition de cette société, 228.

REYNIER, général français. — Atteste les exploits de Pichegru, XXVI, 162. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 418. — Adresse un précis des opérations de cette armée, 451. — Sa lettre sur le siége d'Humingue par les Autrichiens, 516. — Son éloge par Moreau, 675, 692. — Il reçoit une lettre de félicitation du Directoire, 684. — Est nommé ministre de la guerre, en Helvétie, XXIX, 360. — Prend part à l'expédition de Syrie, 842.

REYNIER. (*Voyez* Régnier.)

REYNIÈRE, accusé de conspiration. — Instruction de son procès, II, 300, 356.

REYS, sellier, co-accusé de Babeuf. — Est déclaré contumace par la haute-cour de Vendôme, XXVIII, 592. — Débats à son sujet, 667. — L'accusateur public le déclare coupable, 684. — Il est acquitté, 717.

REYTZ (Pierre), ci-devant curé. — Est condamné à la déportation, XIX, 312.

REZEAU, général de brigade. — Est arrêté dans la Vendée, XXIX, 43.

RHÉDEN (baron de), ministre de Hanôvre à Rastadt. — Notice sur sa personne, XXIX, 317.

RHÉDON-BEAUPRÉAU, administrateur en chef du port de Brest. — Est nommé membre de la commission exécutive de la marine et des colonies, XXV, 139. — Est l'un des candidats pour la place vacante au Directoire, XXVIII, 715.

RHEINSFELDT (fort de). — Sa prise par les Français, XXII, 458.

RHEINVALD, général. — Sa lettre sur l'entrée des troupes françaises dans le pays des Grisons, XXIX, 626. — Témoignages de sa satisfaction donnés aux Suisses, 681.

RHENO-GERMANIQUE (la Convention). (*Voyez* Mayence.)

RHIN (cercles du). — Avertissement de celui du Haut-Rhin contre les perturbateurs de la tranquillité publique, II, 337. — Ils se prononcent contre les Liégeois, V, 173. — Le prince de Hesse-Darmstadt est choisi pour commander leurs troupes, XXV, 409.

RHIN (départements du). — Décret pour le traitement de leurs curés royaux, V, 675. — Troubles qui y éclatent; envoi de commissaires, VII, 180. — Résistance qu'ils y éprouvent, 352. — Rapport sur ces troubles, 359, 363, 527, 530, 603. — Rétablissement de l'ordre, VIII, 323. — Décret qui conserve à ces départements le transit pour les marchandises étrangères, IX, 63. — Lettre des commissaires y envoyés, 154, 158. — Destitution du général d'Harambure; motifs de cette mesure, XV, 698. — Dénonciation contre Dentzel et Couturier, 723. — Motion en faveur de leurs habitants que Saint-Just et Lebas ont fait fuir, XXII, 676. — Exception en leur faveur à la loi contre les émigrés et prêtres déportés rentrés, XXIII, 166. — Discussion et décret concernant ces individus, 179, 183, 195. — Inculpations dirigées contre Milhaud et Guyardin, pour avoir organisé le régime de la terreur dans ces départements, XXIV, 604. — Renseignements sur les troubles qu'y excitent les prêtres réfractaires, XXVIII, 573. — Bontoux rappelle les désastres dont ils ont été le théâtre, 725. — Nouvelle discussion sur leurs fugitifs; résolution en leur faveur; rapport y relatif; débats qu'elle occasionne; elle est rejetée, 739, 740, 764, 780, 781, 786, 789, 790, 791. — Loi qui permet l'exportation des chanvres de ces départements, XXIX, 248 — Mise en réquisition de tous les habitants pour la défense de leurs foyers, 627. — Bruit d'un complot tendant à les livrer à l'ennemi, 746. — Inquiétudes causées par la marche de celui-ci, 823. (*Voyez* les articles suivants.)

RHIN (fleuve du). — Préparatifs sur ses bords, XI, 50. — Projet d'un canal pour le joindre au Rhône, XII, 776. — Débats sur les mesures à prendre pour couvrir ses frontières, XIII, 16. — Etat des armées combinées, et préparatifs sur ses deux rives, XVII, 469; XXV, 129 — Arrangement conclu pour sa libre navigation, 361. — Réflexions sur les avantages qu'aurait la France à reculer ses frontières jusqu'au Rhin, 441. — Son passage par les Français, 712, 720. — Rapport sur la question précédente, XXVI, 2. — Passage des diverses divisions de l'armée française; détails y relatifs, 11, 22, 65, 129; XXVIII, 336, 337, 344, 347. — Demande de leur réunion à la France par les habitants de la rive gauche, XXVI, 191. — Notice d'un discours de Derché sur la question de ses limites; ouvrage de Boëhmer sur le même sujet, XXVII, 418, 599, 605. — Mouvements militaires sur ses rives, 497. — Réflexions sur les révolutions de la rive droite, XXVIII, 399. — Retour sur ses bords de l'armée de Rhin-et-Moselle, 460. — Les Autrichiens perdent deux mille hommes sur sa rive gauche et sont défaits sur ses deux rives, 466. — Positions occupées par les Français sur sa rive gauche, 469 — Rescrit du roi de Prusse relativement aux pays de sa domination, situés sur cette rive, 525. — Mack et Latour y commandent les armées de l'Empereur, 634. — Arrêté du général Hoche, relatif au libre cours de la navigation sur sa rive gauche, 666. — Nouveau

passage de ce fleuve, sur plusieurs points, par les armées françaises, 673, 674, 691.—Proclamation du général Hoche relative aux contributions dans les pays de la rive gauche, 728.— Rudler y est envoyé par le Directoire exécutif, XXIX, 62. — Proclamation sur la réunion de cette partie à la France, 117, 187. — Discussions, à Rastadt, sur la cession de sa rive gauche ; notes diplomatiques sur la fixation de ses limites, le mode d'exécution et les indemnités à accorder aux princes qui en étaient les possesseurs, 150, 234, 255, 262, 277, 279, 281, 282, 293, 294, 306, 318, 320. (*Voyez* Rastadt.) — Division du pays en quatre départements, 153. — Protestation des provinces prussiennes contre l'application des arrêtés du commissaire Rudler, 175. — Il ordonne de rédiger les sentences et les procès-verbaux en langue française, 249. — Plan d'un canal pour joindre ce fleuve à la Meuse, 295. — On y proclame la constitution de l'an III, 296. — Troubles occasionnés par l'établissement des barrières, 310. — Défense d'en exporter le sel, 324. — Etablissement de tribunaux d'appel, 349. — Nouvel arrêté sur son commerce, 351. — Requisitions faites par le général Joubert, 355. — Mouvements des troupes françaises, 359, 361, 371. — Leur aspect imposant sur la rive droite, 379.—Réponse peu satisfaisante des ministres français à Rastadt, relativement aux contributions imposées sur cette rive, 594 *bis*. — Arrêté de la députation d'Empire sur sa situation, 598 *bis*. — Note et tableau des pertes de l'Empire germanique par la cession de la rive gauche, 603 *bis*. — Formation de trois grandes armées sur ce fleuve, 605 *bis*. — Débordements à Dusseldorf, 619 *bis*. — Position de l'armée autrichienne sur la rive droite, 685. — Arrivée des Russes, 751. (*Voyez* Pays conquis, les articles qui précèdent et ceux qui suivent.)

RHIN (département du Bas-). — Décret qui suspend ses administrateurs, VII, 363. — Agitation parmi les habitants, 585. — Imposition extraordinaire, VIII, 18. — Rapport sur sa situation ; décret pour l'élection de tous les ecclésiastiques aux cures et vicariats ; pour la poursuite des contrevenants à la loi du 27 novembre, sur la prestation du serment civique, 43. — Ses administrateurs écrivent que les préparatifs de guerre se continuent sur la rive droite, 529.—Fermentation, 652.—Adresse à l'Assemblée nationale sur la fuite du roi, 781. — Mesures contre les prêtres perturbateurs ; révolte causée par le cardinal de Rohan et le chapitre de Strasbourg, IX, 154, 158. — Etat des anciennes contributions de ce département, 212. — Compte rendu de la mission des commissaires y envoyés, 270, 278, 438. — Les administrateurs démentent le bruit de la révolte de la garnison de Strasbourg, 803. — Et dénoncent un complot pour livrer la citadelle de cette ville, X, 647, 651. — Autres détails sur les manœuvres des ennemis de l'Etat dans ce département, 675.—Plaintes sur le discrédit des assignats dans le paiement de la guerre, XI, 465. — Inquiétudes sur l'affaiblissement de l'armée de Luckner, XII, 78. — Lettre de Roland sur l'arrêté de ce département contre les prêtres insermentés, 283. — Il annonce la désertion du régiment de Saxe, hussards, 387. — Inquiétudes causées par la marche de l'ennemi, XIII, 139. — Pétition des administrateurs, 180. — Leur adresse contre l'aristocratie, XIV, 811. — Envoi de commissaires, 812, 818, 820. — Prix proposé par Beauharnais sur les moyens d'y former l'esprit public, XV, 127. — Suspension du transit par ce département, XVII, 210. — Sacrifices nécessaires pour le délivrer, XVIII, 356. — Services y rendus par Saint-Just et Lebas, 490. — Décret qui casse le jugement de son tribunal militaire contre Lentz, XXII, 296. — Le Directoire est autorisé à affermer ses salines, XXVIII, 514. — Dénonciation du nommé Albert contre les menées des prêtres réfractaires, 566. — Pièces qui prouvent que cet individu est inconnu, 606. — Lettre des administrateurs annonçant que les émigrés y rentrent en foule, 725. — Lettre de Guyardin à son comité de surveillance, 781. Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Réclamation relative à la taxe pour l'entretien des grandes routes, XXIX, 430. — Destitution de deux membres de son administration centrale et du secrétaire général, 627. (*Voyez* les articles précédents.)

RHIN (département du Haut-). — Ses élections sont validées, IV, 631. — Tableau de sa population effective, VI, 701. — Election de Martin à son évêché, VIII, 69. — Compte-rendu de la mission des commissaires y envoyés, IX, 270, 278. — Opinion d'un de ses députés sur les émigrations, X, 178. — Récit des troubles qui y ont éclaté, 359. — Transmission, par ses administrateurs, d'une déclaration faite par Wimpfen, 654. — Convocation des électeurs pour le remplacement des curés, XI, 51. — Fermentation parmi les habitants, XII, 640. — Prix proposé par Beauharnais, sur les moyens d'y former l'esprit public, XV, 127. — Suspension du transit par son territoire, XVII, 210. — Mesures prises par Hérault-Séchelles dans ce département, XVIII, 581 ; XIX, 82. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Réclamations de plusieurs communes sur des questions de propriété, XXIX, 35. — Le clergé de ce département transporte au décadi le service divin, 288. (*Voyez* les articles précédents.)

RHIN (fort et île du). (*Voyez* Fort et Ile.)

RHINTAL (le), en Suisse. — Délai donné par le général Schaumbourg aux insurgés de ce pays, pour rentrer dans l'ordre, XXIX, 296.

RHODE-ISLAND. — Accession de cette île à la confédération américaine, IV, 269. (*Voyez* Etats-Unis.)

RHODES (île de), en Asie. — Nomination de Magalon pour y remplacer Moltédo, consul français, XXIX, 362.

RHONE (le), fleuve. — Décret pour la réparation de ses embouchures, VII, 460. — Autre concernant sa réunion à la Loire, VIII, 593. — Projet d'un canal pour le joindre au Rhin, XII, 776. — Décret sur ses attérissements, XXI, 101. — Exploration de ses précipices, par Bisset, XXII, 268. — Ravages causés par son débordement, XXIX, 616.

RHONE (département du). — Acceptation de la constitution, XXV, 782. — Réclamation des administrateurs contre le message du Directoire, relatif à la ville de Lyon, XXVIII, 747. — Leur réponse aux adresses de l'armée d'Italie, contre les Clichiens, 772. — Le général Ponget remplace Canuel dans le commandement de ce département, 791. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Fixation à Condrieux du siége de ses assemblées primaires, XXIX, 179. — Rapport sur ses élections, 259. — Jugement de son tribunal contre divers rassemblements armés, 296. — Adoption d'un projet sur les opérations de ses assemblées primaires et communales, 389. (*Voyez* Lyon et l'article suivant.)

RHONE-ET-LOIRE (département de). — Secours qui lui est accordé pour subvenir aux dommages causés par l'inondation, VI, 408. — Dénonciation contre l'abbé Goulard, l'un de ses députés, VII, 698. — Sommes enlevées par son secrétaire général, X, 50. — Son arrestation, 57. — Décret pour la restitution à la trésorerie des fonds volés par lui, 65. — Pétition de son deuxième bataillon pour aller combattre les révoltés de Saint-Domingue, 386. — Dénonciation contre les administrateurs, XI, 372.—Leur justification, 551. — Rapport de Fauchet contre eux

XII, 155. — Ils cherchent à se justifier, 375. — Et sont destitués, XIII, 426. — Le tribunal de ce département est saisi des accusations contre Vincent et autres, XIV, 675. — Ses administrateurs annoncent l'accroissement du parti des malveillants, XV, 552. — Décret concernant son tribunal criminel, XVI, 440. — Ses administrateurs annoncent un complot contre-révolutionnaire, 567. — Décret qui mande son procureur-syndic à la barre, 671. — Ses arrêtés contre le 31 mai; ils sont repoussés par les administrés, XVII, 59. — Décret d'accusation contre le procureur général-syndic, 43. — Bravoure de ses bataillons, 110. — Rétractation des administrateurs sur le 31 mai, 260. — Décret qui y envoie Couthon, Maignet et Châteauneuf-Randon, 451. — Plaintes contre les opérations de Lapallu, XIX, 548. — Héroïsme des volontaires du cinquième bataillon de ce département, XX, 109. — Dénonciation contre ses aristocrates, XXI, 196. — Opérations de Charlier et Pocholle, XXII, 633. — Traduction à son tribunal criminel des auteurs des assassinats commis à Lyon, XXIV, 636. — Détails donnés par l'accusateur public sur ces assassinats, XXV, 231, 233. (*Voyez* l'article précédent et Lyon.)

RHOUET (J.-F.-N.), conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XX, 311.

RHYNVIS-FEITH. — Son roman de *Ferdinand et Constance*, XV, 110.

RIAN, capitaine, chargé d'arrêter Fitz-Gérald. — Meurt du coup de pistolet que lui a tiré celui-ci, XXIX, 292.

RIARIO (J.). — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

RIBADEO, en Espagne. — Troubles dans cette ville, XXIX, 277.

RIBAS (de), général russe. — Commande la forteresse d'Akiermann, III, 229.

RIBAUD, vice-consul français, incarcéré à Naples. — Macdonald propose son échange au général Acton, XXIX, 664.

RIBBING (comte). — Jugement rendu contre lui comme complice de l'assassinat de Gustave III, XII, 673. — Il est exilé, XIII, 621, 665.

RIBEREAU (Jean), député de la Charente à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il est nommé membre de la comptabilité intermédiaire, XXIX, 296 *.

RIBERETTE (Jean-Denis de la). — Co-accusé dans la conspiration Lemaître, est acquitté, XXVI, 457.

RIBES (Raimond), député de l'Aude à la Législative. — Dénonce d'Orléans, Dumouriez et Bonne-Carrère, XII, 581, 582. — Fait prendre des mesures de sûreté pour la maison de justice d'Orléans, XIII, 216.

RIBET, député de la Manche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253.

RIBIÈRE (Louis), graveur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

RIBOUD, député de l'Ain à la Législative. — Refus de lui accorder un congé, XIII, 309.

RIBOURS (Antoine). — Est condamné à mort, XVIII, 556.

RIBREYREIX, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 508.

RICARD. — Présente une députation des canonniers nationaux de Paris, XII, 553.

RICARD, désigné comme agent de Trogoff. — Apporte de Montpellier des fonds destinés à Toulon, XVII, 610. (*Voyez* Dericard.)

RICARD (L.-C.-Ang.), veuve Lefebvre, belle-mère de Jérôme Pétion. — Est condamnée à mort, XVIII, 42.

RICARD (Samuel). — Notice sur son *Traité général du commerce*, XXIX, 639.

RICARD DE SÉALT, député de Toulon à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Vote contre le rachat des dîmes, 330. — Son opinion sur l'affaire d'Albert de Rioms et autres, 397, 458; III, 35, 146. — Sur le rachat des droits casuels, IV, 218. — Et sur le traitement des évêques, 701, 709. — Il propose de n'accorder aucun congé aux députés durant la fédération, 735. — Son rapport sur la dévastation des forêts de Flandre, 746. — Il vote la libre ouverture de tous les ports au retour de l'Inde, V, 177. — Appuie l'armement proposé en faveur de l'Espagne, 488. — Présente un projet sur l'insubordination de l'escadre de Brest, VI, 162. — Rejet de son amendement relatif à la liquidation des offices d'amirauté, 304. — Il combat le projet sur l'organisation de la marine, et en présente un autre, VIII, 127. — Secrétaire de l'Assemblée, lit une lettre de Raynal contre la révolution, 553. — Annonce que le peuple a cessé d'entourer l'hôtel de Montmorin, 743. — Ses personnalités contre Liancourt, IX, 124. — Il les explique, 182.

RICARDO (Louis), capitaine. — Sa lettre sur l'incendie ordonné par les Anglais de quarante bâtiments napolitains et génois, XXIX, 504.

RICARDOS (Dom Antonio), capitaine-général de l'armée espagnole. — Sa proclamation à l'armée des Pyrénées-Orientales, XVII, 539.

RICCE, membre de la société des Amis de la Constitution. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 299. — Est nommé ambassadeur de France à Berlin, X, 665.

RICCI (le jeune). — Annonce de son *Elixir odontique*, XIX, 75.

RICHARD, officier municipal d'Avignon. — Demande la réunion de cette ville à la France, IV, 661.

RICHARD, député du Forez à la Constituante. — Son opinion sur les mines, VII, 741.

RICHARD, de la section des Invalides à Paris. — Dénonce Legrand et Larive, XIX, 86.

RICHARD, grenadier. — Décret qui lui accorde une récompense, XV, 110.

RICHARD, concierge au Palais-de-Justice à Paris. — Est arrêté, ainsi que sa femme et son fils, XVII, 631.

RICHARD (J.-H.), bourrelier. — Est condamné à mort, XXI, 16.

RICHARD, jardinier. — Est condamné à mort, XXI, 87.

RICHARD (C.), membre du département de la Moselle. — Est mis en liberté, XXII, 263.

RICHARD (F.-C.). — Est condamné à mort, XXIV, 629.

RICHARD (Joseph-Charles), député de la Sarthe à la Législative. — Ses vues sur les contributions, XI, 503. — Il demande qu'Antonelle soit entendu sur les troubles d'Arles, 623. — Réélu à la Convention, défend le comité de liquidation, accusé d'avoir fait liquider de préférence les pensions de la liste civile, XIV, 96. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253. — Il est condamné à l'amende par le tribunal criminel de Paris pour n'avoir pas comparu comme témoin dans l'affaire de Dufresne Saint-Léon, 519. — Déclare qu'il avait oublié son assignation, 526. — Fait voter des fonds pour l'organisation d'une force armée dans la Sarthe, 587. — En mission dans la Vendée, annonce les dispositions prises

* Le Moniteur a imprimé par erreur, aux différentes pages de cet article, Riberault, Ribesan et Ribérand, c'est Ribereau qu'il faut lire.

contre les rebelles, 796; XVI, 743.—Demande la réintégration de Rossignol, XVII, 517. Annonce la déroute des rebelles, 676.—Ecrit qu'ils ont passé la Loire à Varades, XVIII, 207. — Sa motion contre les députés fournisseurs, 467. — Il est élu secrétaire, 491. — Est envoyé aux armées du Nord et des Ardennes, XIX, 400. — Annonce l'arrestation de conspirateurs à la première de ces armées, XX, 35. — La prise de Courtray, 350. — Celle de Menin, 358. — Et des avantages à Tournay, 486. — Donne des détails sur le siége et sur la prise d'Ypres, XXI, 8, 14. — Annonce l'évacuation d'Orchies, 126.—Et la prise de Gand, 179.— Enjoint aux déportés français de sortir des pays conquis, 185. — Rend compte de la jonction des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, 197. — De la prise d'Anvers, 319. — Et de celle du fort Lillo, 360. — Ordonne la circulation des assignats à Bruxelles, 366.—Annonce la prise de l'île de Cadsan, 380.—Demande des mesures pour prévenir la dissolution du corps social, XXII, 153.— S'oppose à la création d'un conseil des subsistances, 166. — Entre au comité de salut public, 168, 172.— Annonce la prise de Bois-le-Duc, 196. — Affirme que les soldats ont horreur des émigrés, 209. — Demande le rapport du décret qui déclare Beauvais en état de rébellion, 388. — Fait décréter plusieurs nominations, 423. — Annonce la prise de Maëstrich, 457. — Fait passer à l'ordre du jour sur la motion de s'occuper des lois organiques de la constitution, 506. — Rend compte des succès de l'armée des Pyrénées-Orientales, 605. — Appuie une demande relative à l'établissement d'une fabrique de mousseline, 616.—Son rapport sur la situation des armées, 765, 766, 767. — Il fait envoyer Bar en mission, 783. — Rend compte des succès de l'armée des Pyrénées-Occidentales, XXIII, 54.—Son rapport sur l'explosion de l'arsenal de Landau, 63. — Il annonce de nouveaux succès des armées du Nord et des Pyrénées-Orientales, 219. — Et la prise de Hensden, 238. — Propose de ratifier le traité conclu avec la Toscane, 429. — Est envoyé en Hollande, 520. — Proteste du dévouement de l'armée du Nord à la Convention, XXIV, 124. — Communique les dispositions de cette armée pour secourir la Convention lors des journées de prairial, 588. — Se plaint aux États généraux de Hollande d'une adresse d'Utrecht aux soldats français, XXV, 249. — Annonce que l'armée du Nord a accepté la constitution, 733. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur la révision des congés accordés aux réquisitionnaires, XXVII, 375. — Il combat le projet relatif à la garde du Corps-législatif, XXVIII, 280. — Parle sur un projet relatif à la contribution personnelle, 578.—Présente un mode de formation de deux cents compagnies de vétérans, 597.— Fait charger le Directoire d'adjuger les salines au rabais, 410. — Vote la peine de mort pour la désertion à l'ennemi, 435. — Combat un amendement proposé par Savary au code militaire, 439. — Fait prendre un arrêté relatif aux créanciers Cerfberr, 458. — Veut qu'on discute immédiatement le code pénal militaire présenté par Aubry, 473. — Son discours sur la nécessité de mettre un terme aux vols et aux brigandages, 479, 496.— Il demande la mise en liberté de Hugues Montbrun, 480. — Sa motion concernant la surveillance à exercer sur les médecins, chirurgiens et apothicaires, 499. — Il propose de frapper des médailles en l'honneur des héros de la révolution, 500. — Demande le renvoi au Directoire d'une dénonciation contre les administrateurs des postes et messageries, 504. — Fait autoriser la formation de deux cents compagnies de vétérans nationaux, 505. — Son rapport sur la répression du brigandage, 506. — Il s'oppose à l'exportation des bois nécessaires à la marine de la Hollande, 510. — Demande un rapport sur le milliard promis aux défenseurs de la patrie, 520. — En fait un sur une pétition des créanciers Cerfberr, 523.— Et un autre sur l'organisation de la gendarmerie nationale; appuie le mode proposé de faire juger les généraux d'armée, 524. — Combat le projet sur l'organisation des conseils d'administration, 571. — Parle en faveur des colons malheureux, 579. — Sa motion concernant les militaires qui se sont distingués lors de l'incendie de la rue Honoré, 582. — Il est interrompu dans son opinion sur les colonies, 622. — Réclame contre la résolution qui astreint les officiers généraux députés à renoncer à leur premier traitement, et veut qu'ils aient la faculté d'opter, 646. — Reproduit et fait adopter son projet sur la répression du brigandage, 649, 652, 655.

RICHARD (Louis). — Demande d'une récompense en sa faveur pour des objets d'histoire naturelle qu'il a rapportés de ses voyages, XV, 371. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

RICHARD, député des Vosges au conseil des Cinq-Cents.— Appuie le projet sur les testaments militaires, XXIX, 292. — Fait décréter une émission de mandats timbrés, 346. — Est élu secrétaire, 499. — Fait abolir le droit de recherche, 535. — Son opinion sur la révision des jugements rendus sur pièces fausses ou sur faux témoignages, 590. — Il combat l'indemnité demandée pour la citoyenne Montansier, 699. —Propose de faire recevoir au lieu de leur domicile les témoignages des fonctionnaires, 748. — Appuie l'envoi d'un message relativement aux jeux de hasard, 808. — Fait déclarer que l'armée de Batavie a bien mérité de la patrie, 821. — Et appliquer à la la Loire-Inférieure la loi des otages, 860.

RICHARD, aîné, administrateur à Lyon. — Se rétracte sur le 31 mai, XVII, 260.

RICHARD, sergent-major du bataillon de l'Oratoire, à Paris. — Est traduit à la barre; son interrogatoire, X, 630, 634. — Sergent-major au 102e régiment, il est fait prisonnier par les Anglais, se sauve et arrive à Brest, XXV, 280.

RICHARD (J.-C.), adjudant de la compagnie Marat. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et est arrêté, XXII, 332. — Est acquitté, 759; XXIII, 4, 74. — Et décrété d'arrestation, XXII, 782. (*Voyez* Nantes.)

RICHARDI (Mademoiselle), cantatrice. — Son début au Théâtre Italien, V, 108.

RICHARDOT, officier. — Son éloge par le général Lamarlière, XV, 39.

RICHAUD (Hyacinthe), député de Seine-et-Oise à la Convention.—Réclame la levée de la permanence des conseils-généraux des communes et des sections, XV, 72. — En mission près l'armée de la Moselle, annonce l'évacuation de Saarbruck, 480. — Et la prise de Deux-Ponts, 504. — Vote la suppression du *maximum*, XXIII, 44. — Rend compte de la célébration du 21 janvier à Lyon, 323. — Et de la situation de cette commune, 606. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, propose de faire payer les fermages moitié en nature, moitié en assignats aux cours; est adjoint à la commission des finances, XXVII, 374*. — Son projet pour affermer les salines nationales, XXVIII, 276, 328. — Il demande l'annulation des élections du canton d'Antin, 339.—Appuie le maintient des droits de douanes à la frontière, 363.— Son rapport sur les cas de vacance des places de président d'administration municipale, 367.— Il fait autoriser le Directoire à affermer plusieurs salines, 514.—Son rapport relatif aux vols de deniers publics et au mode de décharge des comptables, 677.

* Le Moniteur a imprimé par erreur, à cette page et aux pages 276 et 514 du tome XXVIII, Richoux et Richard, c'est Richaud qu'il faut lire.

RICHE, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

RICHELIEU (cardinal de). — Commencement du despotisme sous son ministère, *Introd.*, 1. — Il fait disparaître les traces du pouvoir national, 30, 82. — Son discours, à l'assemblée des notables, sur les finances, 63.

RICHELIEU (maréchal de).—Sa correspondance particulière et historique; sa lettre au roi de Prusse, II, 364. — Publication de ses mémoires, III, 545; IV, 455, 535, 634; VII, 112. — Publication et extrait de l'histoire de sa *Vie privée*, 192, 620; VIII, 22, 198. — Lettre sur l'altération de ses mémoires, VII, 428. — Autre article sur le même objet, XV, 224. — Décret qui annule la concession à lui faite des laisses de mer entre les rivières de Sendre et du Brouage, XXI, 18.

RICHELIEU (ex-duc de), officier français, petit-fils du précédent.— Reçoit une gratification de l'impératrice de Russie, VIII, 301. — Son voyage à Berlin, Vienne et Presbourg, XI, 606. — Il négocie à Pétersbourg pour les émigrés, XII, 1. — Est chargé de dépêches de Catherine II, pour le prétendu régent de France, XVI, 666. — Commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXI, 89.

RICHELIEU (la maréchale de). — Décret qui lui accorde une pension, IX, 731.

RICHEMONT. — Est condamné à mort pour fabrication de faux assignats, XVI, 598. — Mis en liberté, et rétabli dans les prisons, XVII, 393.

RICHEMONT, de Genève.— Son crâne est trouvé au *Cercle de la Grille*, où il servait de tasse, XXIX, 288.

RICHEPANSE, chef d'escadron. — Se distingue à la bataille d'Altenkirchen; est fait général sur le champ de bataille, XXVIII, 314.— Se signale à l'armée de Sambre-et-Meuse, 359, 388. — Reçoit les ordres du général Hoche, sur la marche des troupes et les transmet à Lesage, 767. — Renseignements favorables sur sa moralité, 777.— Son éloge, XXIX, 907.

RICHER (Edmond), lieutenant de vaisseau. — Prend la frégate anglaise *l'Embuscade*, XXIX, 580.— Est nommé capitaine de vaisseau, 586.

RICHER, canonnier. — Trait héroïque de sa part; adoption, par la Convention, de ses six enfants, XIX, 194.

RICHER, mécanicien. — Fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 239.

RICHER-SERIZY, auteur du journal l'*Accusateur public*. — Reproche que lui adresse Merlin, XXIII, 570. — Il est dénoncé par Tallien, XXVI, 4. — Nommé président de la section Lepelletier, dirige les mesures au 13 vendémiaire, 143.— Est compris dans l'affaire Lemaître, 218. — Renvoyé devant le tribunal criminel de la Seine, XXVII, 121. — Et acquitté; son jugement est déféré au tribunal de cassation, XXVIII, 273. — Notes le concernant, trouvées dans les pièces de la conspiration Brottier, 808. — Il est déporté comme journaliste, 815; XXIX, 795. — Et arrêté à Bâle, 61.

RICHERY, contre-amiral. — Commande l'escadre sortie de Toulon, XXVI, 33. — Ses succès, 287. — Il rend compte d'un trait de courage de Verdreau, XXVII, 529.— Nouvelle de sa route, XXVIII, 314. — Sortie de Cadix de la flotte sous ses ordres, 397. Son expédition contre l'île de Terre-Neuve, 458.—Il s'empare d'un grand convoi anglais chargé de pelleteries du Canada, 461.— Fait voile pour les mers d'Amérique, après avoir détruit les établissements anglais à Terre-Neuve, 467. — Succès de cette expédition; il arrive à Rochefort, 478, 493. — Sa mort, XXIX, 611.

RICHES. — Plaintes contre leur influence dans les sections, XVII, 687. — Proposition de mettre leur superflu en réquisition, XXIX, 766. — Et de faire peser sur eux les charges de la guerre, 769.

RICHET, tanneur et imprimeur. — Est condamné à mort, XXI, 31.

RICHIER (de), député de Saintes à la Constituante. —Propose la justice gratuite, I, 285. — Veut qu'on décide si les députés seront élus à la fois ou partiellement, 458. — Propose la division du projet du comité des finances, II, 152. — Et la réunion des électeurs dans les chefs-lieux de districts, 193. — Son opinion sur les pouvoirs des administrations, 224.— Et sur les troubles des colonies, III, 506. — Il s'oppose à l'établissement d'un comité colonial, 512. — Demande la suppression des droits perçus en Saintonge sur les marais salans, 626. — Combat le projet sur le rachat des droits féodaux, IV, 191, 192, 198. — Fait amender l'article relatif à l'exemption des droits sur le sel, 366. — Décrète qu'il y aura un fonds général destiné aux secours à donner aux contribuables, 602. — S'oppose à la réduction du traitement des administrateurs des domaines, 618. — Combat la proposition d'autoriser les pêcheurs à s'approvisionner de sel étranger, VII, 76.— Sa démission, IX, 73.

RICHMOND (le lord duc de), pair d'Angleterre. — Mise en séquestre de sa terre d'Aubigny dans le Pas-de-Calais, XV, 509.

RICHOUD, député de la Haute-Loire au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur les élections de Jemmapes, XXIX, 682. — Il fait renvoyer à une commission les pièces relatives à l'acte d'accusation des ex-directeurs, 727. — Propose des mesures sur les passeports, 776.

RICHOUX, caporal. — Est nommé sergent après la bataille de Sédiman, XXIX, 576.

RICHOUX, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 127.

RICHOUX (Louis-Joseph), député de l'Eure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 221, 254. — Il demande l'arrestation provisoire des députés dénoncés, XVI, 550, 551. — Dément le bruit répandu que la peste est à l'Hôtel-Dieu, XVII, 151. — Est décrété d'accusation, XVIII, 38. — Inculpation de la conduite de Duroy envers lui, XXII, 300. — Son rappel à la Convention, 699. — Il réclame le secret des lettres, 708. — Accuse une portion de la Convention d'avoir peur de la justice, 771. — Fait ajourner un projet relatif aux finances et au commerce, XXIII, 39.— Son opinion sur l'exportation du numéraire, 114. — Et sur l'assassinat d'Olivier, 254. — Il demande la destruction de tous les monuments semblables à celui de la place des Invalides, 518. —Et l'examen des comptes de Pache et de Bouchotte, XXIV, 205. — Se plaint de l'avarice des gros cultivateurs et propose la résiliation des baux, 219. — Parle en faveur de la municipalité de Vernon, 238.—En mission dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, félicite la Convention de sa victoire de prairial, 647.— Manifeste l'attachement des Strasbourgeois à la République et à ses représentants, 660. — Réélu au conseil des Anciens, propose d'approuver la résolution relative au mode de paiement des fonctionnaires publics, XXVII, 552. —Défend celle sur les monnaies, XXVIII, 241. — Fait rayer de la liste des émigrés le représentant Polissart, 519. — S'oppose à l'augmentation des droits d'entrée sur les tabacs étrangers, 501. — Son opinion sur diverses exceptions à la loi sur les patentes, 519.—Il est élu secrétaire, 583.—S'oppose au serment exigé des électeurs, 628. — Et à l'établissement d'une inspection des contributions directes, 717. — Appuie la résolution concernant l'imprimerie de la République, 754. — Parle en faveur des fugitifs du Bas-Rhin, 790. — Est rayé de la liste des déportés de fructidor, 808.

RICHTERN (comte de). — Est nommé ministre de Russie à la cour de Portugal, III, 441.

RICORD, capitaine de frégate. — Sa belle défense, XXVII, 459.

RICORD, député du Var à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253. — En mission dans le Midi, il apprend à Aix la reddition de Toulon aux Anglais, XVII, 556. — Sa déclaration au sénat de Gênes au sujet du massacre de plusieurs Français, XVIII, 328. — Sa proclamation sur la mise en état de siége de Marseille, 647, 655. — Il annonce la reprise de Toulon, XIX, 36, 64, 122.—L'entrée de bâtiments ennemis dans ce port, 193. — Sa proclamation aux Génois ; il annonce la prise d'Oneille, XX, 218. — Et celle de Saorgio, 397. — Demande de son rappel, XXI, 379. — Il est inculpé comme signataire d'arrêtés pour la mise en réquisition des huiles, 583, 584. — Combat la dénonciation faite par Escudier contre lui, XXII, 242. — Discute les attributions diplomatiques du comité de salut public, XXIII, 714.— Présente un plan pour la réduction de la contribution foncière aux 9 dixièmes de sa quotité, XXIV, 415. — Dénonce la rentrée des émigrés dans le Midi, 470. — Est décrété d'arrestation, 560.— Demande à rester dans son domicile avec des gardes, XXV, 553. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Est arrêté comme complice de Babeuf, XXVIII, 266, 281. — Débats à la haute-cour à son sujet, 662. — Conclusions de l'accusateur public contre lui, 684.— Il s'emporte contre Cochon et contre Grisel, 707. — Est acquitté, 717.

RICORD fils, de Marseille. — Se plaint, aux Jacobins, de la lenteur du jugement de Brissot ; donne des nouvelles du Midi et annonce la mort de Barthélemy, XVIII, 302. — Fait l'éloge de Barras et de Fréron, 391. — Sa sortie à la société du Manége contre le modérantisme, XXIX, 752. — Son discours sur le 10 août, 776.

RICORDON. — Est adjoint à Hanriot au 31 mai, XVI, 527.

RIDDER (baron de), ancien magistrat d'Utrecht.— Est banni, XI, 338.

RIDEAU (René), maçon. — Est condamné à mort, XVIII, 374.

RIEDMATTEN, lieutenant des Suisses. — Accorde sa grâce à l'un de ses soldats, IV, 322.

RIESBECK. — Son voyage en Allemagne, XI, 572.

RIET, cordonnier. — Est condamné à mort, XXI, 55.

RIEUX. — Résistance des habitants de cette commune aux insinuations du département de la Haute-Garonne contre le 31 mai, XVII, 39. — Elle est mise en état de siége, XXIX, 565.

RIFFAUD, député d'Indre-et-Loire au conseil des Anciens.—Fait fixer le salaire des greffiers des juges de paix, XXIX, 705. — Est élu secrétaire, 746.

RIFFOLET, député au conseil des Anciens. — —Propose l'établissement d'un tribunal correctionnel à Tartas, XXVIII, 195.

RIGA, Grec, chef de parti.—Notice le concernant, XXIX, 291.

RIGA (en Russie). — Formation dans cette ville d'une société pour anéantir le républicanisme, XXIX, 294.

RIGAL, ex garde-du-corps. — Motion de Chabot en sa faveur, XVIII, 47.

RIGAL, ex-secrétaire-général du Gard.—Est condamné à mort, XXI, 95.

RIGAL (J.-P.), rentier. — Est condamné à mort, XXI, 15.

RIGAL-MOIGNIER, laboureur. — Est condamné à mort, XXI, 15.

RIGAUD, commandant à Saint Domingue.—Rend compte de la situation de cette colonie, XXIII, 409; XXVIII, 391 ; XXIX, 112.— Son éloge, XXIV, 577.—Il est nommé général de brigade, XXV, 319, 323.—Fait arrêter Hugues Montbrun, XXVIII, 391; XXIX. 277.—Eloge, par le général Besse, de sa conduite à Saint-Domingue, XXVIII, 724. — Le Directoire dénonce sa perfidie, 725. — Il prend les Trois et marche sur Jérémie, XXIX, 295.—Attaque les Anglais sur tous les points, 296.

RIGAULT (Philippe). — Est condamné à mort, XVIII, 637.

RIGAULT (J.-J.-H.), conseiller au ci-devant parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XX, 310.

RIGAULT, accusateur public près le département de la Seine.— Met en liberté cinquante-trois individus faisant partie du rassemblement de Grenelle, XXIX, 220. — Sa circulaire contre les prostituées, 332.

RIGOLOT, ingénieur à Orléans. — Son offre civique, XXIX, 223.

RIGOUARD, curé, député de Toulon à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 738.

RIGOULET (P.), invalide.—Est condamné à mort, XXII, 96.

RIJAS (Bernard), ci-devant chanoine et membre d'un club. — Sa déclaration en faveur du chapitre de Tureune, VI, 642.

RIMINI, en Italie. — Objets d'art recueillis dans cette ville par la commission française, XXVIII, 596. — Célébration d'une fête patriotique dans ses murs, XXIX, 303.

RIMISZEWSKI (Le Castellan), Polonais.—Est condamné à mort et exécuté, XX, 351.

RINGARD, notable de Doullens. — Décret relatif à sa suspension, VI, 525.

RINGUENAY DE LA TOULINIÈRE, ex-officier du Gobelet. — Est condamné à mort, XXI, 440.

RIPEL DE MONCLARD, capitaine au ci-devant Royal-Champagne. — Est condamné à mort, XXI, 40.

RIPERT, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

RIPPEL (madame). — Dénonciation des conciliabules secrets qui se tiennent chez elle ; son arrestation, XXVIII, 623.

RIOLLES. (*Voyez* Trouard-de-Riolles.)

RIOM. — Décret qui autorise cette ville à ouvrir un emprunt, IV, 388. — Autre sur l'élection de sa municipalité, 715. — Son conseil général dénonce le ci-devant marquis de Laqueuille, VI, 689. — Et sa société populaire une protestation de deux cent quatre-vingt-dix députés sur les décrets relatifs à la personne du roi, IX, 175. — Motion d'y établir une fabrication de monnaies, XI, 221. — Décret pour la vente de son hôpital à Beaulalon et compagnie, XXII, 275. — Fermeture de son cercle constitutionnel, XXIX, 187. (*Voyez* Puy-de-Dôme).

RIOU (Charles), domestique. — Trait de courage de sa part, XXIX, 148.

RIOU (François-Marie-Joseph), député du Finistère au conseil des Cinq-Cents. — Son projet en faveur de Coëtlosquet, qui réclame contre la vente d'un bien d'émigré, XXVIII, 170. — Autre sur le jugement des prises maritimes, 194, 246, 247.—Il combat le système de la commission sur les droits de successibilité des enfants naturels, 326. — Dénonce un arrêté du Directoire qui ajourne la loi sur l'organisation de la marine, 335, 336. — Son rapport sur ce sujet, 362, 363, 385, 445.—Il est élu secrétaire, 445. — Dénonce le *Courrier des armées et du Corps législatif*, 451. — Son opinion sur l'ordre des délibérations et la police du Corps législatif, 454. — Discussion de son projet sur la loi du 3 brumaire, 465,

475. — Il veut que les choix du Directoire soient libres et sans entraves, 478. — Son opinion sur le réglement des transactions particulières, 500. — Sur la répression des vols et des assassinats, 506. — Il fait décider qu'il y aura un code hypothécaire uniforme pour toute la République, 521. — Est élu président; son discours sur le 2 nivôse, 529. — Il est souvent interpellé dans la discussion sur les troubles de Toulouse, 543. — Se couvre deux fois dans celle sur la conspiration royale, 548.—Rappelle Darracq à la décence, 556. — Annonce une pétition d'un grand nombre d'habitants de Toulouse; violente altercation à ce sujet; il ordonne aux huissiers de se répandre dans la salle, 576. — Appuie les réclamations de Saudray, 585. — Fait rapporter un arrêté relatif à la saisie des propriétés anglaises, XXIX, 2. — Ses plaintes contre les commissaires de la trésorerie, 14. — Il dénonce les membres de l'assemblée coloniale de l'Ile-de-France, 33. — Son opinion sur le projet concernant les avoués, 39, 53. — Sa motion relative aux juifs de Metz et d'Avignon, 75, 96. — Il combat l'impôt du tabac, 102.—Demande une adresse aux Français pour la descente en Angleterre, 117*. —Son rapport et projet à la suite sur les mauvais traitements infligés aux Français qui y sont détenus, 139, 141.—Sa motion sur l'état de la marine, 142. — Il combat le projet relatif aux enfants naturels, 156. — Appuie l'exclusion des élections des rebelles amnistiés, 164.—Et la taxe en faveur des prisonniers français; demande la fixation d'un mode de recevoir les dons patriotiques, 177.—Propose d'augmenter le traitement des juges de la Seine, 199. — D'exclure de l'enseignement public tout ministre du culte; son opinion sur le mariage des instituteurs, 200.—Il combat le projet contre les falsificateurs des billets de loterie, 216. — Fait augmenter le traitement des juges du tribunal civil de Paris; propose de mettre les greffes en régie, 252. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 263. — Il s'oppose au sursis demandé par Trouillean, 264. — Présente un projet relatif à la prise de bâtiments neutres, 272. — S'oppose à la vacance du conseil de sextidi, 303. —Son rapport sur les prises maritimes, 328, 364.—Il défend l'impôt sur le tabac, 370. —Présente un projet pour l'encouragement de la course, 879.

RIOUFFE (Honoré). — Histoire de sa détention, XXIV, 169. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Quelques Chapitres*, XXV, 249.

RIQUET, cuisinier de l'ambassadeur d'Angleterre. — Est condamné à mort, XXI, 283.

RIQUET, propriétaire du canal du Midi. — Rapport de Portalis en sa faveur, XXVIII, 460. (*Voyez* Navigation intérieure).

RIQUET, femme Cambon. — Est condamnée à mort, XXI, 508.

RIQUETTI (*Voyez* Mirabeau.)

RIQUIER-GAVOIS. — Assassine madame Madoré, VI, 356. — Est condamné à la roue, 442. — Confirmation de cette sentence, 694.

RIS. — Organisation de la municipalité de cette commune, III, 151.—Troubles, V, 11. — Célébration du retour de la paix, 462. — Elle prend le nom de *Brutus*, XVIII, 514.

RISBIS (J.-Fran.-Ant.), coiffeur. — Est acquitté, XIX, 304.

RISOUREL-CASTEL (L.), dit Delagrange, ex-garde-du-corps. — Est condamné à la déportation, XX, 52.

RISSE, adjoint aux adjudants-généraux. — Exactions commises par lui, XXIV, 685.

RISTON (de), avocat de Nancy. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur ses réclamations, IV, 149. — Arrêt le concernant, VI, 421. — Réclamation relative à son procès, 446. — Il est condamné aux galères, IX, 198.

RISTON. — Rend compte du brûlement des mémoires de madame de Lamotte, XII, 523.

RITTER (François-Joseph), député du Haut-Rhin à la Législative. — Rend compte des dispositions des officiers de l'armée du Rhin, XIII, 470. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253. — Est nommé commissaire à Porentruy, 415. — Sa lettre sur la situation de l'arsenal de Huningue, XVII, 365.—Il annonce des succès à l'armée d'Italie, XXII, 132.—La réception par cette armée du drapeau de la Convention, 454. — Et l'arrivée de grains dans le Midi, XXIII, 699.— Son arrêté relatif à l'égorgement à Toulon de prévenus d'émigration, XXIV, 16. — Il se rend compte d'un complot des terroristes dans cette commune, 76. — Et d'un combat naval avec les Anglais, 127. — Est nommé juge au tribunal de cassation, XXIX, 270.

RIVA. — Evacuation de cette place par l'ennemi, XXVIII, 406.

RIVALDI, officier autrichien. — Tenue d'un comité secret chez lui, XII, 578.

RIVAROL, littérateur. — Est décrété d'arrestation, XIV, 659. — Ordre de le mettre en liberté, XV, 79.

RIVAROL (marquis de), commandant en Flandre. — Son éloge, II, 226.

RIVAROLA, accusé de conspiration contre la République ligurienne. — Est acquitté, XXIX, 245.

RIVAUD, général de brigade. — Lève l'état de siége de la commune de Malines, XXIX, 659.

RIVAUD (François), député de la Haute-Vienne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253.—Son rappel, XXII, 699.— Il félicite la Convention de sa victoire de prairial, XXIV, 638.— Exprime l'indignation de l'armée de Mayence contre les révoltes, 672. — Rend compte de la célébration du 10 août à Strasbourg, XXV, 544. — Annonce que l'armée de Rhin-et-Moselle a accepté la constitution, 756.—Sa réponse aux offres de médiation de la Prusse, 777. — Il assure que la 33e, demi-brigade n'a pas rejeté la constitution, XXVI, 12. — Annonce la prise de Manheim, 41. — Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 240. — Membre du conseil des Cinq-Cents, annonce un léger échec de l'armée de Sambre-et-Meuse, 402. — Son opinion sur l'enceinte constitutionnelle du Corps législatif, XXIX, 132. — Il attaque le projet relatif aux secours à accorder aux familles des militaires, 348, 365. — Démissionnaire et commissaire civil en Italie, sa proclamation sur les changements opérés dans la république cisalpine, 574. — Sa lettre au Directoire cisalpin pour sa réinstallation, 580. — Il publie l'ordre qui enjoint à Fouché de se retirer de l'Italie, 585 *bis*. — Sortie de Bertrand contre lui, 715. — Il est accusé d'avoir empêché les patriotes cisalpins de prendre les armes; adresse contre sa conduite, 728. — Envoi d'un message pour connaître le résultat des poursuites qui ont dû être faites contre lui, 765. — Réponse du Directoire à ce sujet, 772.

RIVE (abbé). — Dénonciation de ses intrigues, IX, 455.

RIVERY, lieutenant au bailliage d'Amiens.— Est condamné à mort, XXI, 200.

RIVERY (Louis), député de la Somme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253. — Il proteste contre l'arrestation de ses collègues au 31 mai, XVI, 644, 648.

RIVIÈRE, officier de l'ancienne gendarmerie. — Est condamné à mort, XXI, 199.

* Le Moniteur a imprimé Priou par erreur, c'est Riou qu'il faut lire.

RIVIÈRE, procureur général syndic de la Lozère. — Est suspendu et mandé à la barre, XI, 766.

RIVIÈRE. — Dénonciation contre lui par des Français de la Martinique, X, 567.

RIVIÈRE, officier municipal de Rochefort et fournisseur de la marine. — Est arrêté, XVIII, 339. — Son supplice, 628.

RIVIÈRE, ancien commis des frères Michel. — Est assassiné par eux, XXIX, 300. — Leur justification et leur acquittement, 303, 331.

RIVIÈRE, député de la Corrèze à la Convention. — Fait décréter des fonds pour les relais militaires, XVIII, 660. — Et traduire au tribunal révolutionnaire Moreau et Flobert, XIX, 216. — Est épuré aux Jacobins, XX, 2.

RIVIÈRE (L.)— Son ouvrage intitulé : *Palladium de la Constitution politique*, IV, 209.

RIVIÈRE DE SANRIAL. — Est l'un des jurés de la haute-cour de Vendôme, XXVIII. 586.

RIVIÈRES. (*Voyez* Navigation.)

RIVOALLAND, député des Côtes-du-Nord au conseil des Anciens. — Son opinion sur le paiement des arrérages de la dette publique, XXIX, 433. — Il combat l'impôt sur le sel, 611. — Parle sur le paiement des frais de procédure criminelle, 643. — Sur les élections des Bouches-du-Rhône, 804. — Et sur une levée extraordinaire de chevaux, 825. — Appuie la résolution sur les dépenses du ministère des finances, 846. — Et celle sur les atteintes qui seraient portées à l'intégralité du territoire, 863. — Combat une demande d'indemnité pour les enfants des ministres assassinés à Rastadt, 880.

RIVOLI, en Italie. — Prise des hauteurs qui environnent cette ville ; détails à ce sujet, XXVIII, 504, 505, 536.— Envoi, par Bonaparte, des drapeaux pris à cette bataille, 550, 773. — Nouvelle prise de cette place par les Français, XXIX, 825. (*Voyez* Bonaparte et Armée d'Italie.)

RIXHEIN, département du Haut-Rhin. — Emeute dans cette commune, XII, 198.

ROANNE. — Inondations près de cette ville, VI, 408. — Fonds accordés pour la construction de son pont, VII, 476. — Dénonciation de son maire contre l'abbé Goulard, 698. — Rébellion de ses habitants après le 31 mai; ils sont battus par le général Haxo, XVIII, 319. — Suspension des poursuites dirigées contre eux, 622. — Ils dénoncent Lapallu, XIX, 415. —Désintéressement des mariniers de cette commune, XXIX, 579, *bis*.

ROBBÉ, littérateur. — Demande la conservation de sa pension, XI, 371.

ROBBECOURT. (*Voyez* Haussi-Robbecourt.)

ROBÉ-LAGRANGE, commandant de la garde nationale des Choux. — Dénonciation contre lui, X, 752. — Rapport sur cette affaire et proposition de le déclarer coupable de lèse-nation; renvoi au pouvoir exécutif, 765.

ROBELLIN, huissier. — Est condamné à mort, XXI, 256.

ROBERIE (de la), chef de chouans. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.—Sa reddition, XXVII, 634, 650.— Il est arrêté dans la Vendée, XXIX, 43.

ROBERJOT (Claude), député de Saône-et-Loire à la Convention. — Fait rendre un décret sur la préparation du cuir, XXII, 454. — En mission, rend compte du courage du 11e bataillon des Vosges, lors de l'incendie de Saint-Hubert, XXIII, 235. — Annonce la prise de Heusden, 238. — La conquête de la Hollande, 352. — Et les succès des armées dans ce pays, 480. — Transmet le vœu du pays d'entre Meuse et Rhin pour sa réunion à la France, XXIV, 307. — Fait part du dévouement de l'armée de Sambre-et-Meuse à la Convention, 660. — Son rapport sur sa mission dans les pays conquis XXV, 617, 626, 634. — Il parle en faveur de la réunion de la Belgique, XXVI, 106. — Entre au comité de sûreté générale, 158. — Est nommé ministre de France près les villes anséatiques, XXIX, 102. —Est chargé des mêmes fonctions à La Haye, 281.—Arrive au congrès de Rastadt en qualité de troisième ministre, 316. — Sa réponse à la dernière note des ministres impériaux sur la navigation du Rhin, etc. 320. — Il répond au reproche fait aux troupes françaises d'avoir dépassé la ligne d'armistice, 401. (*Pour les détails de ses opérations diplomatiques, voyez* Bonnier, Debry et Rastadt.) — Est assassiné par les hussards de Szeeklers, chargés de l'escorter, 664.—Réflexions à ce sujet, 665. —Lettre que lui avait écrite le colonel autrichien Barbaczy pour qu'il eût à sortir de Rastadt; message et rapport sur son assassinat, 667. —Vers sur sa mort, 669.—Proposition de déclarer ses enfants fils adoptifs de la France, 669, 670. — Détails sur son convoi à Rastadt; Garat est chargé de faire son oraison funèbre, 672. — Regrets de Bigonnet sur sa perte : il laisse des manuscrits sur l'économie politique, 673. — Fête funèbre décrétée en son honneur, et discours prononcé à cette occasion sur sa vie politique et privée, 674, 704. — Lettres des ministres au congrès de Rastadt à leurs gouvernements respectifs et au colonel Barbaczy, au sujet de cet assassinat; réponse de cet officier; message du Directoire transmettant de nouveaux détails dictés par Jean Debry, 676, 677, 679. — Motion de comprendre son nom dans chaque appel nominal, 688. — Arrêté portant que sa place dans le conseil restera occupée par un costume de représentant, etc., 723. — Désaveu, par sa veuve, d'un écrit qu'on lui attribuait contre Debry, 749. — Concession faite à celle-ci de la maison de l'émigré Castellane, 793. (*Voyez* Rastadt.)

ROBERT, député du Nivernais à la Constituante. —Parle sur le mode de constitution des communes, I, 78.

ROBERT, maire de Voneq. — Demande des secours en faveur de cette commune, XIV, 90.

ROBERT, commissaire du conseil exécutif. — Sa lettre relative à l'organisation de la Belgique, XV, 401.

ROBERT (Guillaume). — Décret qui lui accorde une récompense, XIV, 694.

ROBERT (Pierre), président du tribunal de conciliation à Fontenay-le-Peuple. — Est acquitté, XVII, 369.

ROBERT, commissaire de la section des Piques, — Prête le serment révolutionnaire, XVI, 526.

ROBERT, dragon. — Est condamné à mort, XXI, 96.

ROBERT, charron. — Est condamné à mort, XXI, 15.

ROBERT, militaire. — Envoyé vers l'amiral anglais à Ostende en qualité de parlementaire; sa conversation avec des officiers de cette nation, XXIX, 281.

ROBERT, membre du tribunal de cassation. — Plaintes de ce tribunal contre lui, XXVII, 439. — Résolution y relative, 440, 448.

ROBERT (E.-P.-F.), littérateur. — Compte-rendu de ses Fables, XXIX, 275.

ROBERT, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

ROBERT, conjuré de Jalès. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

ROBERT, député des Ardennes à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253.

ROBERT, frère du précédent. — Levasseur (de la Sarthe) dénonce sa conduite et sa mise en liberté, XXI, 485.

ROBERT, député de Paris à la Convention.—Ré-

fute le système de l'inviolabilité ; demande que la tête de Louis XVI tombe et que la peine de mort soit abolie, XIV, 471. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 164, 199, 253. — Ses liaisons avec d'Orléans sont dénoncées par Vergniaud, XVI, 115. — Il parle sur la constitution, 230. — Dénonce les commis du ministère de la justice, 238. — Se plaint du pillage de sa maison, XVII, 758. — Inculpe d'Harville et Dubouchet, XVIII, 31. — Est dénoncé comme accapareur, 70. — Discussion sur cette affaire, 75. — Il se défend d'avoir demandé l'appel nominal au 12 germinal, XXIV, 147. — Est rappelé de sa mission à Liége, 558. — Félicite la Convention de sa victoire de prairial et de ses suites, 647. — Plaintes contre les exécutions de Liége autorisées par lui, XXV, 434.

ROBERT. — Décret relatif à son invention pour les transports d'artillerie, XVIII, 111. — Sa lettre sur le *panorama* de Fulton, XXIX, 803.

ROBERT, député de la Côte-d'Or au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur la vente des presbytères, XXVIII, 756. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809. — Réélu au même conseil, son projet sur le mariage des mineurs, XXIX, 288.

ROBERT, géographe. — Analyse de son *Voyage dans les treize Cantons*, II, 360; III, 22, 42. — Il est reçu associé étranger à l'académie des sciences de Berlin, 373. — Sa description de la France, VI, 427.

ROBERT, journaliste de Rouen. — Sa lettre à Delahaye, l'un des déportés de fructidor, XXIX, 34. — Il est déporté lui-même, 795.

ROBERT, général français. — Ses succès contre les Espagnols, XXII, 4. — Il est blessé, XXIV, 468. — L'est de nouveau, XXVIII, 501. — Secours demandés pour sa famille, XXIX, 134.

ROBERT (Guillaume), député du Tarn au Conseil des Cinq-Cents. — Combat la perception en nature de la contribution foncière, et demande que les assignats soient retirés de la circulation, XXVIII, 263. — Discute le surplus de ce projet, 299. — Sa motion sur les finances, 364.

ROBERT-FULTON. (*Voyez* Fulton.)

ROBERT-DE SAINT-VINCENT. — Est exilé, *Int.*, 268. — Résolution qui accorde sa maison à Paris pour indemnité au citoyen Droz, XXVIII, 417.

ROBERTSON. — Ses recherches historiques sur l'Inde, XI, 639. — On trouve dans ses papiers le manuscrit de l'histoire d'Angleterre, XVII, 589.

ROBESPIERRE (Maximilien), député d'Arras à la Constituante. — Combat la proclamation proposée par Lally, I, 182. — Vote l'examen des lettres saisies sur Castelnau, 210. — S'oppose à une amnistie, 255. — Veut qu'on délibère sur les troubles des provinces, 270. — Réclame la liberté de la presse, 380. — Propose de déclarer que la nation seule peut consentir l'impôt, 383. — Demande une garantie pour la liberté des opinions sur la monarchie, 391. — Fixe à un an la durée de la législature, 459. — S'oppose à l'examen du mémoire du roi sur les arrêtés du 4 août, 492. — Vote l'impression du projet du comité de finances, II, 2. — Attaque la réponse du roi, 8. — Vote le renouvellement annuel de l'impôt, 15. — Propose une formule de promulgation, 21, 22. — Et la fixation d'un jour pour les rapports relatifs à la tranquillité publique, 72. — Vote contre la loi martiale et pour un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation, 78. — Rejette la contribution comme condition d'éligibilité, 81. — Son opinion sur celle proposée pour les fils de famille, 108. — Vote l'impression du discours du vicomte de Mirabeau pour prouver la liberté de l'Assemblée, 194. — Pense que les Assemblées nationales doivent être composées d'au moins mille députés, 197. — Et les départements de quatre-vingts administrateurs, 204. — Propose une adresse au bureau des états du Cambrésis, 206. — Son opinion sur la conduite de la municipalité de Toulon, 391. — Démenti que lui donne le vicomte de Mirabeau, 399. — Il se prononce pour l'éligibilité des comédiens, des juifs, etc., 462. — Son opinion sur la formule du serment, III, 75. — Sur la proclamation du roi contre l'exportation des grains, 132. — Et sur l'affaire de Toulon, 148. — Il appuie la réduction à 3000 livres du traitement des bénéficiers, 164. — Combat les prétentions de la république de Gênes sur la Corse, 194. — Son discours contre le marc d'argent et pour l'égalité politique, 227. — Son opinion sur la répression des troubles des provinces, 338, 437. — Il demande un traitement égal pour les religieux mendiants et non mendiants, 414. — Combat l'emploi de la force armée pour le recouvrement des impôts, 452. — Vote la suppression du droit de triage, 522, 523. — Demande que l'on discute sans délai le projet sur la suppression des lettres de cachet et les détentions arbitraires, 609. — Son opinion sur les peines à infliger aux détenus par lettres de cachet, 633. — Il combat le projet relatif à la contribution patriotique, 710. — Accuse les commissaires du roi envoyés dans les provinces, 734. — Vote l'établissement des jurés en toute matière, IV, 67. — Son opinion sur le projet relatif aux troubles de Saint-Jean-de-Luz, 151. — Il s'oppose à ce que le droit de chasse soit restreint aux propriétaires seuls, 173, 175. — Demande que des soldats fassent partie des conseils de guerre, 233. — Parle sur les troubles de Dieppe, 248. — Son opinion sur la permanence des districts, 282. — Et sur le droit de paix et de guerre, 373, 397, 484. — Il attribue aux chefs l'insubordination des troupes, 432. — Appuie la motion de faire ratifier par l'Assemblée les traités passés jusqu'à ce jour, 450. — Son opinion sur le tribunal de cassation, 458. — Sur la constitution civile du clergé, 504. — Et sur l'élection des évêques, 586. — Il s'oppose à l'impression du discours de Puységur, 598. — Parle sur le traitement des évêques, 647, 692, 703. — Est élu secrétaire, 679. — S'élève contre l'arrestation de Toulouse-Lautrec, 722. — Réclame en faveur des ecclésiastiques âgés, 743. — Combat le projet d'Arthur-Dillon sur la colonie de Tabago ; parle sur l'élection d'un commandant de la garde nationale de Versailles, V, 6. — S'oppose à l'admission d'Albert-de-Rioms à la fédération, 40. — Fait ajourner une proposition tendant au déploiement des forces maritimes, 43. — Appuie la demande faite par une députation d'Américains d'assister à la fédération, 100. — Combat la mise en liberté des Avignonais détenus à Orange, 101. — Vote l'annulation d'une sentence relative aux troubles de Soissons, 184. — Accuse tous les ministres à l'occasion de la demande faite par l'Autriche pour le passage de ses troupes sur le territoire français, 254. — Combat la motion tendante à déclarer Condé traître à la patrie, s'il ne désavoue son manifeste, 255. — Fait décréter un service funèbre en l'honneur des citoyens morts en défendant la patrie, 283, 284. — Demande l'élargissement de Camille Desmoulins, 294. — Ses observations sur le projet relatif aux bureaux de paix et aux tribunaux de famille, 315. — Il refuse au roi la nomination du ministère public, 355. — Veut que les marins et leurs officiers soient punis des mêmes peines, 435. — S'oppose à la mise en liberté provisoire de Barmond, 464. — Demande qu'on discute le projet concernant les traités de la France avec l'Espagne, 483. — Et qu'on examine les causes de l'insurrection de la garnison de Nancy, 527. — Défend cette garnison, 530, 560. — Parle en faveur de la municipalité de Soissons, 730. — Blâme l'arrêté du parlement de Toulouse contre les opérations de l'Assemblée na-

tionale, VI, 60. — S'oppose à ce qu'on n'impose point le salarié qui ne gagne que sa subsistance, 191. — Définit le crime de lèse-nation, et ne veut pas que le roi nomme les juges de la haute-cour, 211. — Demande la suppression du Châtelet, 215. — Parle contre la formation du tribunal de cassation, 336. — Demande qu'il soit renouvelé en totalité, 411. — Vote la réunion à la France du comtat d'Avignon, 419. — Son opinion sur l'affaire d'Hesdin, 613. — Et sur la suppression des offices ministériels, 630. — S'oppose à ce qu'on érige les officiers de maréchaussée en officiers de police, 744, 751, 752, 764. — Parle pour l'admission des preuves écrites dans la procédure criminelle, VII, 35. — Combat la motion de Moreau-Saint-Méry relative aux affaires des colonies, 99. — Ne veut pas que les théâtres soient soumis à une inspection arbitraire, 119, 120. — Requiert l'unanimité des jurés pour une condamnation, 287. — S'oppose à la conservation du *plus amplement informé*, 293. — Veut que tout citoyen puisse être juré, 311. — Son opinion sur le siége de la haute-cour nationale, 334. — Il attaque le projet sur la soumission à la loi, 501. — Déclare qu'il n'est pas partisan d'une loi sur les émigrations, 504. — Vote contre le vague de l'article qui suspend tout corps administratif fomentant la résistance aux autorités supérieures, 532, 533. — Et contre le plan de tontine de Lafarge, 537. — Il s'oppose à l'extradition demandée par l'Autriche de contrefacteurs de billets de banque, 558, 559. — Veut que le trésor public soit mis sous la direction du Corps législatif, 584. — Provoque la mise en liberté du curé d'Issy-l'Evêque, 652. — S'oppose à l'arrestation de la municipalité de Donai pour avoir refusé de publier la loi martiale; combat le projet contre les prêtres perturbateurs, 668, 670. — Vote pour les honneurs à rendre à Mirabeau, VIII, 31. — Son opinion sur les testaments, 56. — Et sur l'organisation du ministère, 66. — Il propose d'en exclure les membres de l'Assemblée nationale pendant quatre ans, 77. — Vote pour qu'on laisse au roi la répartition des fonctions ministérielles, 90. — Se récrie contre le traitement qu'on propose d'accorder aux ministres, 108. — Veut qu'on leur refuse le droit de mettre la gendarmerie en activité, 123. — Voit la sûreté publique menacée dans l'invasion de Porentruy par les Autrichiens; accuse les ministres et le comité diplomatique, 180, 181. — Présente le tableau des désastres qui menacent le comtat d'Avignon, et trouve que l'Assemblée est assez instruite pour prononcer sa réunion, 190. — Veut que le roi soit seulement félicité de l'accord de ses sentiments avec ceux de la nation, 214. — Et que tous les citoyens soient admis dans la garde nationale, 238, 239, 245, 248. — S'oppose à l'envoi de troupes à Avignon, 244. — Demande qu'on vienne au secours de ce pays, 267. — Vote pour sa réunion à la France, 281, 300. — Son opinion sur le droit de pétition, 353, 358, 359, 361. — Il appuie le projet relatif aux colonies, 381. — Combat le mot *esclaves* de ce projet, 395. — Son opinion sur l'état politique des hommes de couleur, 404. — Il s'oppose à la réélection des membres de l'Assemblée, 411, 418, 438, 441. — Veut qu'on fixe le lieu de réunion des assemblées primaires, 518. — Demande la réforme du marc d'argent, 520. — Et l'abolition de la peine de mort, 546. — S'élève contre une lettre de Raynal à l'Assemblée, 555. — S'oppose à la poursuite de l'imprimeur du *Moniteur*, 566. — Pense que le même homme ne peut être inviolable et responsable, 624. — Demande le licenciement des officiers de l'armée, 631. — Est nommé accusateur public du tribunal criminel de Paris, 692. — Dénonce la conduite des chasseurs de Hainaut à Brie-Comte-Robert, 700, 701; IX, 148, 333. — Demande des couronnes civiques pour les citoyens qui ont arrêté le roi à Varennes; combat les mesures proposées pour son retour, VIII, 736. — Son opinion sur le mode de son interrogatoire, 756. — Il demande l'ajournement de la discussion sur la conspiration de Bouillé, IX, 120. — Veut qu'on consulte la nation sur le jugement du roi, 125. — S'oppose à sa suspension jusqu'à l'achèvement de la constitution, 128. — Demande que les poursuites contre Bouillé s'étendent à *Monsieur*, 145. — Attaque le titre de la constitution sur les pouvoirs publics, 362. — Et vote contre le marc d'argent, 374. — S'oppose à la présence des ministres dans le Corps législatif, 407. — Son opinion sur la défense des frontières du nord, 435. — Et sur la répression des délits de presse, 462, 470, 471. — Il s'oppose à ce qu'on s'occupe de la garde du roi, 477. — Son opinion sur les droits politiques des membres de la famille royale, 491. — Il parle contre le titre de prince demandé pour eux, 499. — Combat les mesures proposées contre l'insurrection des régiments, 517. — Son opinion sur les conventions nationales, 555. — Il veut que le roi accepte la constitution par oui ou par non; que chaque député jure de ne transiger sur aucun de ses articles, 564, 565. — Et qu'elle contienne la suppression du droit de grâce, 575. — Accuse Barnave et les Lameth de demander la révocation du décret sur les colonies, 604, 605. — Défend la liberté des corps électoraux, 697. — Défend le décret sur les colonies, 767, 769. — Parle contre le projet du comité sur la police des clubs, X, 9. — Pétition signée de lui contre le directoire du département de Paris, XI, 307. — Il demande l'érection d'une colonne aux victimes du 10 août, XIII, 424. — Et le jugement des coupables par des commissaires des sections, 430. — Est l'un des juges du tribunal du 17 août, 449. — Fait partie du conseil de justice, 474. — Refuse la présidence du tribunal, 544. — Accuse Brissot d'avoir voulu vendre Paris à Brunswick, 620. — Député de Paris à la Convention, est dénoncé comme chef de parti, XIV, 41, 46. — Sa réponse aux inculpations de dictature, 42. — Il dénonce l'existence d'un projet de république fédérative, 43. — Il signale un système d'oppression contre les patriotes; accuse Roland, et s'oppose à l'envoi d'un de ses rapports aux départements, 357, 358. — Production d'une lettre tendant à prouver l'existence d'un complot pour le nommer dictateur, 337. — Il demande que, puisque la Convention ne veut pas entendre sa réponse, elle la fasse imprimer; est rappelé à l'ordre, 340. — Décret portant qu'il sera entendu le 5 novembre, 344. — Il repousse les projets qui lui ont été attribués, 390. — S'écrie qu'il ne veut pas d'un ordre du jour avec un préambule qui lui est injurieux, 396. — Opinion de Pétion sur l'accusation portée contre lui, 426. — Il arrive aux Jacobins et est couvert d'applaudissements, 462. — S'oppose à l'envoi de nouveaux commissaires dans le département d'Indre-et-Loire, et appuie la proposition du prompt jugement de Louis XVI, 620. — Son discours sur les subsistances, 636, 642. — Il propose de statuer dès à présent sur le sort du roi; de renvoyer aux tribunaux sa femme et ses autres complices, et de garder son fils au Temple jusqu'à la paix, 646. — Veut qu'on décrète en principe que nulle nation ne peut se donner un roi, et qu'on juge sur-le-champ et sans désemparer Louis XVI à mort, 656, 657. — Approuve les mesures prises contre ses conseils, 716. — Dénonce un grand complot contre la tranquillité publique, 790, 791. — Vote contre l'appel au peuple et demande qu'on déclare Louis coupable et digne de mort, 876. — Intrigues contre lui, XV, 19. — Pétition du Finistère pour son expulsion de la Convention, 71. — Il fait une sortie con-

tre Roland ; est censuré par le président ; demande la continuation de la permanence des sections, 74. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 164, 197, 253. — Il s'oppose à l'audition de ses défenseurs, 227. — S'élève contre leurs observations, 230. — Signale les dangers d'un sursis, 257. — Craint de voir soustraire Louis à sa condamnation, 259. — Appuie la motion de décerner les honneurs du Panthéon à Lepelletier, et demande compte des fonds destinés à former l'esprit public, 260. — Combat la motion de punir de mort quiconque recélerait l'assassin de Lepelletier, 265. — Se plaint de l'insuffisance de la loi sur les émigrés, 558. — Son opinion sur les exceptions à cette loi, 631. — Il appuie le projet de Lacroix pour le recrutement de l'armée, 633. — Son opinion sur l'abolition de la contrainte par corps pour dettes, 666. — Il dénonce Stengel et manifeste sa confiance en Dumouriez, 674. — Veut qu'on discute la question du choix des ministres dans la Convention, 687. — Son opinion sur la rédaction du décret relatif au tribunal révolutionnaire, 688. — La société d'Amiens demande qu'il soit mis en accusation, 788. — Il est élu membre du comité de salut public, 797. — Se plaint du choix des généraux ; demande l'expulsion des Bourbons, le jugement de Marie-Antoinette, et la détention de son fils, 815. — Dumouriez se plaint de ses attaques, XVI, 40. — Il accuse Brissot de complicité avec ce général et demande qu'il soit décrété d'accusation, 52. — Est dénoncé par Rebecqui, 93. — Et sommé par Guadet de nommer les vrais coupables des événements du 10 mars ; sa réponse et ses accusations contre Brissot et son parti, 104, 105, 109. — Sortie de Pétion contre lui ; il fait décréter la mise en liberté des détenus pour dettes, 125. — Réponse de Guadet à sa dénonciation, 127, 130. — Il demande la mise hors la loi de quiconque proposerait de transiger avec l'ennemi, 143. — Et la mise à prix de la tête de Beurnonville, 147. — Cherche à justifier Marat, 151. — Son opinion sur les pièces déposées par la députation de la Gironde, 181. — Et sur la déclaration des droits ; il en présente une nouvelle, 183, 213, 294. — Réponse de Pétion à ses accusations, 209. — Il veut que la Convention appuie les autorités constituées de Paris, 322. — Demande l'arrestation des suspects, et l'établissement de forges dans les places publiques, 338. — Dénonce un mouvement contre-révolutionnaire, 348. — Son opinion sur la constitution, 358, 362. — Mise en liberté de citoyens arrêtés pour avoir dit du mal de lui, 485. — Il réclame la parole au nom du salut public ; violente agitation, 492. — Il accuse Brissot de vouloir rétablir la royauté, 502. — Appuie la demande du décret d'accusation contre les 22 députés, 537. — Combat les mesures de salut public proposées par Barère, 592. — Fait décréter l'impression du projet de constitution et le discute, 609, 648, 653, 655, 656, 662, 668, 676, 677, 678, 679, 687, 688, 689, 696. — Fait approuver la conduite de la commune de Paris au 31 mai, 642. — Sa motion en faveur du département de la Manche, 653. — Projet attribué à Garat de vouloir une dictature dont il ferait partie, 663. — Il propose plusieurs adresses au peuple, 664. — S'oppose au sursis demandé pour les conjurés de Bretagne, 684. — Son opinion sur l'emprunt forcé, 712. — Il excuse le côté droit de n'avoir point voté la déclaration des droits, 729. — Demande la translation dans une maison nationale des députés détenus, 738. — S'élève contre eux et contre Jacques Roux, 748. — Fait accorder des secours à la veuve d'Hébert, 765. — Inculpe les administrateurs de la Haute-Garonne, 766. — Son discours sur les bruits semés par la malveillance, XVII, 72. — Il repousse la proposition d'accorder un nouveau délai aux administrateurs qui ne se sont pas encore retractés sur le 31 mai, 88. — Plaintes d'un bataillon de la Gironde contre lui, 109. — Il donne lecture de l'ouvrage posthume de Lepelletier sur l'éducation publique, 134. — Demande le renvoi au comité de tous les renseignements reçus sur les liaisons de Charlotte Corday avec Duperret et Fauchet, 138. — Fait l'éloge de Lavalette, destitué par Duhem, et fait rappeler celui-ci, 211. — Appuie la déportation des prêtres à la Guyane, 212. — Fait rapporter le décret qui destituait Bouchotte implicitement, 245. — Remplace Gasparin au comité de salut public, 256. — Réclame l'ajournement de la proposition de confier le gouvernement provisoire à ce comité, 296. — Accuse Carra et demande sa traduction au tribunal révolutionnaire, 308. — Altercation entre lui et Thibault, 325. — Il fait insérer au bulletin l'adresse des commissaires des départements, 348. — Son opinion sur les pouvoirs à leur conférer, 388. — Et sur l'éducation publique, 392, 393. — Il reçoit la médaille du 10 août, 414, 429. — Est élu président, 468. — Félicite Rossignol de son patriotisme, 519. — Combat l'établissement d'une commission pour surveiller l'exécution des décrets, 527. — Fait rapporter celui qui accorde une récompense pécuniaire aux généraux, 602. — Accuse Kellermann, 613. — Invite Maure à dénoncer à la Convention le comité de sûreté générale, 622. — Fait l'éloge d'Henriot ; reproche à Bourdon (de l'Oise) sa conduite envers Rossignol, 655, 656, 662. — S'élève contre les administrateurs de Seine-et-Oise, 682. — Combat une pétition des sections de Paris relative à leurs assemblées, 683. — Et une motion contre les marchands qui vendent trop cher, 698. — Inculpe les habitants de Bordeaux, 699. — Propose le renouvellement du comité de salut public, 749. — Reproche à Briez de l'avoir inculpé dans son rapport sur Valenciennes, 752. — Se plaint de ce qu'on veuille organiser constitutionnellement le ministère, 771. — Fait l'éloge de Daubigny, XVIII, 15. — Se plaint de la lenteur du tribunal révolutionnaire, 27. — S'oppose à ce qu'on décrète d'accusation les soixante-treize signataires de protestations contre le 31 mai, et à ce qu'on porte, par appel nominal, le décret de même nature contre les quarante-six autres députés inculpés à raison de cette journée, 38. — Accuse les généraux et justifie le gouvernement, 82. — Demande l'arrestation de tous les Anglais, 88. — Annonce que le lendemain sera un jour fameux dans les fastes de la République, 116. — S'élève contre le rapport de Julien sur les administrations rebelles, 132. — Explique l'opinion de Pons sur la loi contre les Anglais, 142. — Parle sur cette loi, 148. — Demande le rapport du décret qui enjoint de publier les motifs des arrestations, 215. — Sa motion relative aux débats du tribunal révolutionnaire, 291. — Il loue la conduite de Duquesnoy, 391. — Chabot lui annonce qu'il est désigné pour être à son tour victime du système de terreur et de division, 395. — Son rapport sur la situation politique de la République, 448, 457. — Il fait rayer la société de Montbard de la liste des sociétés affiliées aux Jacobins, 484. — Rend compte des services rendus dans le Bas-Rhin par Saint-Just et Lebas, 490. — Repousse les inculpations de Chabot contre Chaumette, Hébert et Pache, 498. — Proclame que la reconnaissance d'un Être suprême est toute populaire, 507. — Fait exclure des Jacobins Dubuisson, Desfieux et Pereyra, 509. — Explique le changement des généraux dans l'armée de Toulon, 524. — Est membre de la commission d'épurement des Jacobins, 532. — S'y plaint des calomnies répandues contre les patriotes, 547. — Défend Barère et fait arrêter un mode d'épuration, 549. — Ses observations sur la traduction de Diétrick à Paris, 571. — Il s'oppose à l'admission

de Guiraut aux Jacobins, 572. — Défend Danton, 586.— S'oppose à la suppression des ministres, 592. — Son manifeste en réponse à celui des coalisés, 596. — Son rapport sur la liberté des cultes, 600, 604. — Il fait une sortie, aux Jacobins, contre les ennemis intérieurs et extérieurs de la France, 636. — Son opinion sur l'acquittement de cinq Lillois par le tribunal révolutionnaire, 642. — Il fait exclure des Jacobins A. Clootz, ainsi que les banquiers, nobles, prêtres et étrangers, 666. — Engage Desmoulins à être moins versatile, 682. — Demande l'exclusion des nobles et s'oppose à celle des prêtres, 691. — Sa motion en faveur des patriotes incarcérés, XIX, 7. — Il demande qu'aucun membre de la Convention ne puisse parler couvert, 13. — Se plaint de la division des patriotes, 44, 45. — Son rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire, 51, 84. — Il s'oppose au décret sur les suspects proposé par Barère, 62. — Insolence de Fitz-Gérald à son égard, 72. — Il fait accorder les honneurs du Panthéon au jeune Barra, 81.—Exclure Legrand des Jacobins, 86. — Son discours à cette société à l'occasion de la pétition présentée en faveur de Ronsin, 87, 88.—Il en fait exclure Milcent, 103. — Fait rapporter le décret qui traduisait Daubigny au tribunal révolutionnaire, 114. — Appelle la discussion aux Jacobins sur le libelle de Philippeaux, 151. — Défend Boullanger ; se plaint des calomnies des nouveaux Brissotins ; appelle au tribunal de l'opinion publique Philippeaux et autres; défend Goupilleau, Lachevardière et Desmoulins, 166, 167. — S'oppose à la lecture du *Vieux Cordelier;* dénonce Fabre d'Eglantine et la faction de Pitt et de Cobourg, 183. —Son rapport sur la situation de l'armée des Pyrénées Orientales, 195, 201. —Il se plaint aux Jacobins des radiations isolées ; veut qu'on discute les crimes du gouvernement anglais, 198, 200. — Est chargé de rédiger l'acte d'accusation de tous les rois, 289. — Inquiétudes aux Jacobins sur sa santé, 314. — Il combat la motion de Bourdon en faveur de Ronsin et de Vincent ; trouve que tous les orateurs ont manqué leur but, en parlant sur les crimes du gouvernement anglais, 348. — Son discours sur le même objet, 372, 373.—Autre sur les principes de morale à appliquer à l'administration de la République, 401. — Son opinion sur la conduite des représentants à Marseille, 437. — Il fait suspendre la procédure contre Conédic, 439.— Repousse les accusations de Brichet contre les députés du *Marais*, et le fait exclure des Jacobins, ainsi que Saintex, 443, 445. — Son appel au peuple contre les conspirateurs de l'étranger, 706. — Efforts faits pour le dépopulariser, 707. — Il défend Boullanger, 721. — Son opinion sur le rapport d'Amar, relatif à la conspiration de l'étranger, 723. — Il combat la motion de Bourdon d'épurer les fonctionnaires publics, 734. — Dénonce une nouvelle faction, XX, 6. — Ses reproches aux Cordeliers, 10. — Il s'oppose à la recherche des pétitions des 8,000 et des 20,000, 26.— Relève les erreurs commises par Tallien dans un discours sur les circonstances, 33. — Demande que les successeurs de Brissot périssent comme lui, 34. — Fait une sortie contre Danton, 95. — Annonce la cessation des poursuites contre les amis de Châlier, 136. — Fait mettre la conjuration de Danton à l'ordre du jour des Jacobins, 161. — Y dénonce Dufourny, 163. — Lettre dans laquelle on invite Legendre à l'assassiner, 166. — Son opinion sur Fion, 179. — Il déclare incomplet le rapport de Fouché sur Lyon, 195. — Demande une publication solennelle de la loi sur la police générale, 234. — Parle en faveur de Dufresne, 246. — Propose d'excepter de la loi sur la police générale les acquéreurs de charges qui ennoblissaient, 251, 252. — Son rapport sur les fêtes décadaires, 403. — Détails divers sur ce rapport et sur ses effets, 422, 474. — Tentatives d'assassinat contre lui, 540, 558, 559. — Sentiments des sections sur cet événement, 564, 566, 573. — Acclamations à son arrivée aux Jacobins ; son discours contre ses assassins ; il combat la motion de donner des gardes aux députés, 579. — Rapport sur son assassinat attribué aux agents de Londres, 580. — Son discours sur les crimes des rois armés contre la France, 587. — Adresse contre son assassinat, 621, 750. — Il est élu président, 656. — Son discours à la fête de l'Être-Suprême, 683. — Il appuie les mesures tendant à accélérer la marche du tribunal révolutionnaire, 697, 698.— S'élève contre les continuateurs de Danton, Hébert et autres, et appelle la Convention au secours des comités, 716, 718. — Déclare que ses observations ne regardent pas Merlin ; débats entre lui et Tallien, 718.— Projets d'assassinat formés contre lui en Angleterre, 719. — Débats aux Jacobins entre lui et Fouché, 730. — Couthon annonce à cette société que ses jours sont de nouveau menacés, XXI, 4. — Il commente la proclamation du duc d'Yorck sur le décret relatif aux prisonniers anglais et hanovriens, 44. — Se plaint de l'esprit de certains journalistes, 66. — Et des calomnies répandues contre lui, 129. — Fait l'éloge de Châlier et dénonce Dubois-Crancé et autres, 201.— Son discours sur l'inexécution du décret qui a mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, 239. — Il dénonce Fouché, 261. — Défend Prost, 285. — Réponse de Dubois-Crancé à sa dénonciation, 301. — Il se plaint d'être calomnié, déerie le gouvernement, réclame contre les comités de salut public, de sûreté générale et des finances ; impression de son discours ; vifs débats à ce sujet ; attaques de Vadier, Cambon, Billaud-Varennes, Panis, Amar et autres contre lui; rapport du décret d'impression, 329. — Billaud-Varennes déroule la série de ses crimes ; Tallien dit qu'il s'est armé d'un poignard pour frapper le nouveau Cromwell ; il veut répondre et en est empêché par les cris : *A bas le tyran*, 332.— Nouveaux griefs de Vadier et autres contre lui, 334. — Il est décrété d'arrestation ; injurie la Convention et s'écrie que les brigands triomphent, 335. — Tente de se suicider et est exécuté, 336. — Analyse de son discours précédent et accusation de Couthon contre lui, 337.— Il se retire à la commune, 339. — Rapport de Barère sur sa conspiration ; il est mis hors la loi, 340, 341.— Amené sur un brancard auprès de la Convention, 342. — Et trouvé armé d'un couteau, 343. — Santerre annonce qu'il était victime de son oppression, 344. — Hermann et Lahne sont accusés de s'être vendus à lui, 353. —Barère le désigne comme ayant voulu régner sur Paris, et déclare que ce n'est que depuis quelques jours qu'il est démasqué, 359, 362. — Moyens employés par lui pour ralentir le courage des armées, 360. — Dénonciation de Merlino contre ses partisans ; David déclare qu'il a été trompé par lui, 367. — Lebon est accusé de lui avoir servi de bourreau, 376, 382. — On lui reproche d'avoir empêché l'arrestation de Héron, 378. — Détails sur son suicide à la commune, 385.— Motion de raser l'Hôtel-de-Ville, où il a trouvé asile, 395. — Relation de Roux sur sa conspiration, 441.— Décret pour la levée des scellés mis sur ses papiers et sur ceux de ses complices, 447. — Discussion aux Jacobins sur sa chute, 449. — Adresse contre ses partisans, 470. — Réponse de Dubois-Crancé à ses imputations, 477. — Motion d'autoriser Duhem à faire son oraison funèbre, 483. — Plaintes aux Jacobins contre son oppression ; il est accusé d'avoir voulu détruire la liberté de la presse et l'instruction, etc., 489. — Nouvelles accusations contre lui, 497. — Discussions sur ses crimes, 502, 530. — Dé-

cret pour l'impression de son dernier discours, 525. — Dons patriotiques trouvés dans ses papiers; jugement du tribunal révolutionnaire qui le livre à l'exécuteur, 559. — Réclamation en faveur de deux de ses victimes, 579. — Dénonciation de son oppression, 601.— Tallien voit son ombre planer sur la République, 612.— Dénonciation d'un écrit intitulé : *Queue de Robespierre,* 646, 666. — Observations sur le manuscrit de son discours, 674. — Dénonciation contre ses continuateurs, 724. — Ils espèrent triompher de la Convention, XXII, 4. — Sont accusés de chercher à troubler le Midi, et surtout Marseille, 27. — Legendre s'écrie que ceux qui voudront l'imiter périront comme lui, 59. — Adresse contre ses continuateurs, 63. — Détails sur sa conspiration, 69.— Ses intelligences dans la Vendée, 115, 117. — Décret pour la poursuite de ses complices; désespoir causé par sa mort à Pitt et au pape, 136.— Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère sont accusés d'avoir été ses complices, 138. — Adresse contre ses partisans, 290. — Dénonciation d'un complot entre lui, Danton et Pache contre plusieurs députés, 306. — Il est accusé par Merlin d'avoir dénoncé Dubois-Crancé relativement au siége de Lyon, 339. — Maure, Goujon et Fayau cherchent à détruire l'idée que les Jacobins sont ses continuateurs, 394. — Son épitaphe, 564. — Legendre s'étonne que les trois conspirateurs, ses complices, siégent encore à la Convention, 601.— Monnel fait excepter Beauquesne du décret d'arrestation lancé contre lui à son occasion, 692. — Motion de réviser les lois rendues sous sa tyrannie, 706.— Rovère déclare qu'on a escamoté beaucoup de pièces qui regardaient ses complices, 716. — Julien (de Toulouse) écrit que la haine qu'il avait pour lui est cause de ses malheurs, 768. — On rappelle que lorsqu'il voulait proscrire quelque représentant, il mettait en doute la liberté d'exprimer son opinion, 771. — Dénonciation et débats sur ses complices et ses continuateurs; adresse contre ses partisans, XXIII, 14, 99, 211, 215, 254, 278, 301, 344, 348. — Rapport sur les papiers trouvés chez lui, 143, 473, 481, 489, 506, 513, 522, 529, 539, 546, 553, 561, 570. — Efforts de Duhem pour soustraire Lille à son influence, 328. — Accusation résultant de ses papiers et discussion à ce sujet, 493, 499, 544. — Déclaration relative à une lettre à lui écrite par un rédacteur du *Moniteur,* 496. — Continuation de son régime à Nancy, 575.— Les troubles de Paris sont attribués à ses partisans, 579.— Malheurs de la France sous sa tyrannie, XXIV, 21. — Distinction de ses opinions d'avec celles des membres accusés de l'ancien comité, qui lui ont souvent résisté, 53. — Barère justifie l'éloge qu'il a fait de lui le 7 thermidor, 82. — Proclamation dans le Midi contre ses partisans, 167. — *Mémoires d'un détenu,* pour servir à son histoire, 169.— Dupin lui reproche d'avoir conçu l'idée d'exproprier les fermiers généraux, 399.— Article de Trouvé sur la punition de ses complices, 549. — Histoire de sa conjuration, XXV, 128. — Mariette affirme que ses agents sont encore en place dans le Midi; Goupilleau soutient le contraire, 148. — Présentation à la Convention du sabre qu'il avait fait faire sur les dessins de David, 352. — Pétition dans laquelle on demande justice contre ses satellites, 370. — Citation d'un fait qui avait mérité à Fouché son animadversion, 454. — Il est présenté par Babeuf comme un martyr de la liberté, XXVII, 10.— Dénonciation de son système suivi aux îles de France et de la Réunion, XXVIII, 508. —L'inimitié de Santhonax contre lui, citée en faveur du premier, 535. —Mailhe est désigné par Hardy comme un de ses adhérents, 569. — Fossard convient avoir dit que le peuple était plus heureux sous son régime, 647. — Duprat prétend que les dissidents de l'assemblée électorale des Landes sont de ses partisans, 713. — Motion concernant les enfants auxquels on a donné son nom, 723. — Gay-Vernon pense que s'il existait encore, son nom serait accolé à ceux des conspirateurs du 18 fructidor, 816. — Le Directoire récompense l'officier qui l'arrêta au 9 thermidor, XXIX, 243. —Arrestation de Tachereau pour un écrit dans lequel il le préconise, 635. — Reproche fait à François de Neufchâteau de l'avoir chanté comme poëte, 658. — Discours de Quirot, dans lequel il rappelle l'époque de sa tyrannie, 759. — Jourdain se déclare une de ses victimes, 767.

ROBESPIERRE jeune (Augustin-Bon-Joseph), frère du précédent, député de Paris à la Convention.—S'élance à la tribune pour défendre son frère, XIV, 343. — S'oppose à ce que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724. — Fait accorder des secours aux blessés du 10 août, 840. — Annonce que Roland s'est transporté chez Thierry pour enlever des papiers importants, et que la municipalité s'y est opposée; en demande l'apport par des commissaires, XV, 41. — Ses débats avec Roland qui nie le fait; il lui reproche d'employer les fonds publics à répandre les écrits de Brissot, 46. — Son vote dans le procès du roi, 164, 200, 253. — Il traite Roland de scélérat, 273. —Et Varlet de royaliste, 368. — S'oppose au rapport du décret rendu contre Dillon, 580. — Traite Isnard de conspirateur, 622. — Fait décréter d'accusation Bonne-Carrère et Laclos-Choderlos, XVI, 80. — Défend Bouchotte, 188. — Approuve l'arrêté de la commune de Paris, par lequel elle se déclare en état de révolution, 199. — S'élève contre le faux bruit de non-liberté de la Convention, 437. — Accuse les conspirateurs de l'intérieur d'avoir fait sonner le tocsin, 532. — Se porte à la tribune contre Laujuinais, 548. — Envoyé en mission, apprend la reddition de Toulon aux Anglais, XVII, 556. — Et la défaite des Piémontais, XVIII, 284. — Sa déclaration au sénat de Gênes, au sujet du massacre de plusieurs Français, 328. — Sa proclamation sur la mise en état de siége de Marseille, 647, 655. — Il annonce la reprise de Toulon et donne des détails sur cette conquête, XIX, 36, 64, 103, 112, 114.—Rend compte du suicide de Bayle, 114. — Accuse Hébert d'avoir volé en vendant des contre-marques, 151.— Envoyé de nouveau en mission à l'armée d'Italie, sa proclamation aux Génois; il annonce la prise d'Oneille, XX, 218. — Et celle de Saorgio, 397.—Est élu secrétaire, XXI, 150. —Déclare qu'on veut diviser les Jacobins et le séparer de son frère, 201. — Propose de suspendre l'épuration des citoyens venant des départements, 285. —Se plaint de l'oppression des patriotes, 313. — Au 9 thermidor, s'avoue aussi coupable que son frère; est décrété d'arrestation, 335. — Et mis hors la loi, 341. — Dénonciation de ses vols à l'armée d'Italie, 353. — Il devait être le pacificateur du Midi, 359. — Est livré à l'exécuteur, 560.

ROBILLARD, officier municipal à Nevers. — Est condamné à mort, XXI, 328.

ROBIN (Louis), député de l'Aube à la Législative. — Son projet de jonction de l'Aube à la Seine, XI, 405.—Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 171, 212, 253.— Sa mission dans l'Yonne, XXII, 619. —Nommé au Corps législatif par la Guyane française, il écrit qu'il ne peut accepter, XXVIII, 494.

ROBIN (Léonard), député de Paris à la Législative. — Son plan d'organisation des comités, X, 82. — Son opinion sur le projet relatif à la police de Paris, XII, 424. — Et sur la déportation des prêtres insermentés, 483; XIII, 517.— Il demande compte de l'exécution du décret sur la maison de secours, XII, 611.

— Réclame une garantie du civisme de la nouvelle garde du roi, 612. — Sa motion contre les habitants de Sedan, XIII, 456. — Son rapport et décret à la suite sur le divorce, 640, 702, 732, 745.

ROBIN, chef de bataillon. — Est nommé chef de brigade, XXVIII, 418.—Puis général de brigade après la bataille de Sédiman, XXIX, 576, 619 *bis*. — Prend part à l'expédition de Syrie, 842.

ROBIN, horloger. — Offre une pendule à secondes, suivant le système décimal, XVIII, 93.

ROBIN jeune, commissaire des guerres. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXIII, 10. — Est joint aux accusés, 12, 17, 25, 49, 57. — Et acquitté, 74. (*Voyez* Nantes.)

ROBIN (Louis). — Est condamné à mort, XIX, 652.

ROBIN (J.), officier de maison. —Est condamné à mort, XX, 310.

ROBIN, ex-député de Ploermel à la Constituante. — Sa conduite à Cholet, XIX, 126.

ROBIN, capitaine de marine. — Ses succès, XXVI, 344, 656.

ROBIN, co-accusé du comité révolutionnaire de Nantes. — Est acquitté, XXII, 759; XXIII, 4, 74. — Décrété d'arrestation, XXII, 782. (*Voyez* Nantes.)

ROBINET (A.-B), marchand. — Est condamné à mort, XX, 584.

ROBINET (Jean-Etienne), curé. — Est nommé évêque de Saintes, VII, 585.

ROBINET (Nicolas). — Est acquitté, XIX, 256.

ROBINSON.—Sa lettre contre Liard, relativement aux affaires de la Guadeloupe, XXIX, 653.

ROBINSON (Maurice), membre du parlement d'Angleterre. — Fait une sortie contre les ministres, XXVI, 577.

ROBOUAM (P.-Franç.), ex-député des Deux-Sèvres à la Législative. — Tentatives de corruption de la cour auprès de lui, XIV, 103.

ROC, commandant de bataillon. — Est incarcéré par ordre de Custine, XVI, 30.

ROCCA (abbé de la). — Son traité sur les abeilles, VII, 576.

ROCCAVINA, général vénitien. — Est massacré dans la Dalmatie, XXIX, 325.

ROCH, femme de ménage.—Est condamnée à mort, XXI, 96.

ROCH. (*Voyez* Martin (Roch.)

ROCHAIX, laboureur. — Est condamné à mort, XXI, 120.

ROCHAMBEAU (comte de).— Fait partir de Strasbourg le régiment de Darmstadt, I, 274, 381.— Rappelle les officiers et soldats de son armée à la discipline et à la subordination, VII, 10, 82. —Proteste de son obéissance à l'Assemblée après la fuite du roi, VIII, 724, 740. — Est adjoint au comité militaire, 724. — Arrive à Lille, IX, 45. — Eloge de son zèle et de ses talents, 186. — Ses pouvoirs sont étendus jusqu'à Bitche, 196. — Mise à sa disposition d'un renfort de troupes, 280. — Il demande à être accompagné de Bouillé dans le département du Nord, 427. — Sa lettre au rédacteur de la *Feuille du Jour*, 432. — Il est cité comme ne pouvant plus répondre de rien, à cause de l'insubordination des troupes, 517. — Refuse l'extension de commandement qui lui est déférée, 522. — Annonce au roi la prestation du serment par l'armée, X, 21. — Répond à diverses assertions du *Logographe*, relatives à l'état des frontières, 194. — Est défendu par Girardin, 279 — Sa lettre sur l'arrestation de plusieurs gardes nationaux près de Maubeuge par les hullans, 446. — Son système de défense de la Meuse, 572. — Il se trouve à la tête d'une armée de 50,000 hommes, 657. — Narbonne part pour s'entendre avec lui, 665. — Il est nommé maréchal de France, 712, 746.— Réclamations contre ce décret, 747. — Lettre que lui écrit Noailles sur plusieurs questions militaires, 758. — Sa conférence à Metz avec Narbonne Luckner et Lafayette, XI, 19. — Il est reçu maréchal de France, 24. — Ses observations sur l'état de la frontière; il renouvelle son serment civique, 217. — Il demande que Dumas, Crubher et Daverhoult rejoignent l'armée du Nord, 231. — On lui refuse l'adjonction de ces députés, 271. — Anecdote le concernant, 408. — Projet qu'on lui attribue de renverser la constitution, XII, 10. — Lettre que lui écrit de Grave, 222.— Convention faite entre lui et Beaulieu, 231.— Il annonce le massacre de Dillon par ses troupes, 271. — Protège la retraite de Quiévrain, 286. — Donne sa démission; vive discussion à ce sujet, 299. — Plaintes de Dumas contre les calomnies dont il est l'objet, 306. — Adresse en sa faveur et discussion y relative, 326 — Il annonce qu'il quitte le service, 342. — Réclamation de Biron contre sa retraite, 358. — Luckner demande à servir sous ses ordres, 360. — Texte de sa lettre de démission, 377. — Il annonce une attaque des Autrichiens à Bavay, 428.

ROCHAMBEAU, fils du précédent.—Est provoqué à un combat singulier par Sainte-Luce, VII, 282, 306. — Envoie son serment à l'Assemblée nationale, IX, 135. — Troubles à Saint-Domingue attribués à sa partialité pour les gens de couleur, XV, 254. — Il poursuit avec vigueur les noirs révoltés, 235. — Ses avantages sur eux, 528. — Texte de sa lettre sur la situation des affaires à Saint Domingue, 532. — Il se met à la tête d'une colonne pour marcher contre les aristocrates de la Martinique, XVII, 213.—Y défait les Anglais, 362. — Éloge de sa conduite à Saint-Domingue, XXVIII, 481. — Sa destitution; elle est confirmée par le Directoire, 585. — Il demande à être mis en jugement, 614. — Son témoignage est invoqué par Vaublanc sur les dilapidations commises à Saint-Domingue, 718. — Arrestation à Horp, du nommé Métayer, qui prenait son nom, XXIX, 293.

ROCHE, hussard au 7e régiment. — Son éloge, XXIV, 203.

ROCHE (J.-B.), armurier. — Est condamné à six ans de gêne, XX, 375.

ROCHE (Claude), carabinier. — Son éloge par Bonaparte, XXVIII, 357. — Devenu capitaine, se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 645.

ROCHE-BERNARD (la). — Changement du nom de cette commune en celui de *La Roche-Sauveur*, XVI, 603. (*Voyez* Sauveur.)

ROCHEBRUNE (baron de), député de Saint-Flour à la Constituante. — Parle sur le rachat des rentes et redevances, IV, 198, 199. — Demande que Virieu s'explique sur le serment qu'il a entendu prêter, 225. — Fait renvoyer l'affaire de Toulon au comité des rapports, 359. — Défend la municipalité de Nîmes, 687. — Demande acte de ce que personne du côté droit ne s'est levé dans la question de la garde du roi, VI, 348. — Présente des observations sur les finances et assure que l'Assemblée a dépensé cinq cents millions de capitaux, VII, 431. — Combat le projet sur les honneurs à rendre à Mirabeau, VIII, 31. — Et la proposition d'entendre le roi et la reine dans leurs déclarations, 749. — Se livre à des violences contre les commissaires chargés du recensement, IX, 283. — Condamnation de son domestique, 386.

ROCHECHOUART (comte de), député de Paris à la Constituante, — Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Sa mort, IX, 74.

ROCHECHOUART (ex-comtesse). — Projet à elle attribué d'enlever la reine, XXIV, 137.

ROCHECHOUART (D.-A.), veuve du duc du Châtelet. — Est condamnée à mort, XX, 344.

ROCHECOTTE (ex-comte de), émigré. — Est

nommé dans les pièces trouvées à Venise, XXVIII, 805. — Arrêté, traduit à une commission militaire, puis fusillé, XXIX, 301. — Arrestation de Piojet de Saint-Preux, son compagnon d'armes, 377.

ROCHEFORT, fournisseur. — Message relatif au traité passé avec lui, XXIX, 799.

ROCHEFORT (F.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

ROCHEFORT, département du Puy-de-Dôme. — Décret qui met en liberté divers citoyens pour un rassemblement qui a eu lieu dans ce canton, XX, 442.

ROCHEFORT, département de la Charente-Inférieure.—Etat des forces navales dans ce port, IV, 633. — Secours accordés à ses ouvriers, XI, 27. — Dons patriotiques, XIII, 703. —Plaintes des habitants contre le chef de gendarmerie Jonneau, XV, 116.— Lequinio y est envoyé en mission, XVII, 625. — Arrestation de Rivière et formation d'un tribunal révolutionnaire, XVIII, 339.— Déclaration des prêtres de cette commune, 397.— Auce y est proclamé guillotineur par Laignelot et Lequinio, 413.— Auto-da-fé de livres pieux, 526. — Condamnations à mort de dix officiers par le tribunal révolutionnaire de cette commune, 594.—Il condamne à mort le député Dechézeaux, XIX, 294 —Lettre de la société populaire au lord Stanhope, 736.— Situation de cette commune, XXIII, 55.— Opérations de Blutel, 292, 556.— Prises arrivées dans ce port, XXV, 423.—Dénonciation contre Lequinio et Laignelot, relativement à la conduite qu'ils y ont tenue, 458. — Décret qui y établit un jury des prises, 733. — Arrivée de l'escadre du contre-amiral Richery, XXVIII, 478.— Le Directoire est accusé d'avoir tiré des forçats de son bagne pour les jeter sur les côtes d'Angleterre, 609. — Discussion sur les déportés de Saint-Domingue, détenus dans ce port. 662.— Embarquement des déportés du 18 fructidor, XXIX, 15.— Evasion de l'hôpital de 16 détenus, 162. — Arrivée dans ce port d'un convoi considérable de Bordeaux, et des frégates *la Vertu* et *la Régénérée*, 390. — Bon accord entre les escadres française et espagnole, 688.

ROCHEFOUCAULD (cardinal de la), archevêque et député de Rouen à la Constituante. — Préside le clergé, I, 28.—Transmet au roi la décision de la majorité de cet ordre, 45. — Préside la minorité, 97. — Se réunit à l'Assemblée, 108. — Proteste contre la délibération par tête, 115. — Déclare qu'il se réunit aux travaux de l'Assemblée, 166. — Abandonne les dîmes, 300, 331. — Lacération de son instruction pastorale, VIII, 18. — Rapport sur la procédure commencée contre lui; il est déchargé d'accusation, 701, 709.— Envoi de ses ornements à la Convention par la commune de Vire, XVIII, 136.

ROCHEFOUCAULD (duc de la), député de Paris à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 99. — Elève la question du sort des noirs, 105. — Fait féliciter Bailly sur sa présidence, 117. — Réclame le remboursement des offices, 332. — Et la liberté de la presse, 379. — Son opinion sur la formation du Corps législatif, 436. — Sur la réponse du roi relative aux arrêtés du 4 août, 492. — Sur la suppression du droit de franc-fief, 525. — Sur la durée de l'impôt, II, 14. — Et sur le projet contre les attroupements, 66. — Il signale des inexactitudes dans l'envoi des décrets aux villes, 71. — Vote la loi martiale, 79.—Fait adopter l'adresse aux provinces contre les convocations d'états, 93.—Et rejeter, comme condition d'éligibilité, celle d'avoir payé les dettes d'un père mort insolvable, 95. — Demande qu'on rende, sans désemparer, un décret sur les biens du clergé, 114. — Appuie la nouvelle division du royaume, 140. — La motion de demander des blés aux États-Unis, 152. — Et l'offre de l'Anjou, relative à l'impôt du sel, 187. — Son opinion sur la formation des assemblées primaires, 190. — Il demande que les élections se fassent six jours après la nomination des électeurs, 193. — Et que les députés soient choisis dans tout le royaume, 196. — S'oppose à l'exclusion des parents d'une même assemblée, 222. — Demande un scrutin de liste double pour la nomination des municipalités, 237. — Présente à l'Assemblée l'hommage de la société de la révolution de Londres, 238.— Son opinion sur la réélection des procureurs-syndics, 244. — Il vote l'ajournement du projet sur la gradualité des fonctions publiques, 392. — Adopte le plan de finances du comité, 424. — Demande la régularisation des pensions, III, 51. — Et la formation d'un comité d'impositions, 169. — Combat le projet d'interdire aux députés les places du gouvernement, 255. — Vote l'abolition des ordres religieux, 355. — Réclame une différence de traitement en faveur des religieux rentés, 406. — Appuie le projet relatif au rétablissement de la tranquillité publique, 457. — Propose une exception à l'égalité des partages, 462. — Son opinion sur le décret d'organisation de l'armée, 495. — Sa lettre sur le *club des impartiaux*, 569. — Il est l'un des commissaires à l'aliénation des domaines, IV, 53. — Fait exiger un cautionnement de la commune de Paris, pour les biens qui lui ont été aliénés, 77. — Ajourner la discussion sur les assignats et sur les biens du clergé, 88. — Et adopter l'ordre du jour sur la motion de déclarer nationale la religion catholique, 110. — Appuie le projet sur les assignats, 125. — Son opinion sur le rachat des droits casuels, 219. — Il vote contre les tribunaux d'appel, 259. — Demande la mention au procès-verbal de l'adresse des fédérés de Hesdin, 303. — Annonce qu'il existe des soumissions pour l'achat de 350 millions de biens nationaux, 304. — Propose de remercier le roi de ses mesures contre les troubles de Marseille, 350, 351. — Son rapport sur les opérations de la caisse d'escompte, 545. — Il fait ajourner la fixation de la dépense des frères du roi, 553. — Appuie la proposition d'un pacte fédératif pour le 14 juillet, 560. — Son projet pour la vente de 400 millions de biens nationaux, 622. — Il appuie la motion de Barnave contre la municipalité de Nîmes, 687.— Propose l'aliénation de tous les domaines nationaux, 715, 716, 718, 726; V, 147. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, 51. — Fait décréter l'aliénation de divers biens en faveur de la ville de Paris, 326, 505. — Son rapport sur les contributions, 424. — Sa motion contre la garnison de Nancy, 528. — Il fait décréter l'établissement de nouveaux ateliers de secours, 555. — Approuve la conduite de Bouillé à Nancy, 559. — Son rapport sur le paiement des domaines nationaux, 618. — Autre sur la contribution foncière, 627, 650, 658. — Il fait fixer les cautionnements des receveurs de districts, VI, 26. — Parle sur le système des impositions, 93. — Fait adopter son projet de décret sur la définition du revenu net, 115, 130, 135.—Et un autre sur l'imposition foncière des usines, 151. — Discute les moyens d'atteindre les capitalistes, 217. — Son rapport et adoption d'un grand nombre d'articles sur le mode de vente des biens nationaux, 271, 279. — Autres articles sur la contribution foncière, 295, 296, 426. — Il fait vendre des biens nationaux à plusieurs municipalités, 330, 480, 622. — Lit une instruction sur la contribution foncière, 447. — Son rapport sur les dépenses publiques, 562. — Il fait rendre un décret relatif à la location des appartements des maisons nationales, 692. — Décider que la nation ne se chargera des dettes de qui que ce soit, 699. — Rendre un décret sur les recettes et dépenses de Paris, 761. — Annuler une proclamation du département de la Gi-

ronde sur le don gratuit et le droit d'octroi, VII, 70. — Demande l'impression du rapport de Lebrun sur la dépense publique, 130. — Est élu administrateur du département de Paris, 178.—Rend compte des travaux du comité des contributions, 302. — Demande la fixation du taux des impôts pour 1791, 350. — Nouveau rapport sur les dépenses de cette année, 422. — Il est élu président du département de Paris, 446. — Demande l'impression du plan de Dédelay, pour l'extinction du déficit, 448. — Son rapport sur les contributions, 629, 639. — Il fait autoriser le département de Paris à déléguer à la municipalité les fonctions relatives à la vente des biens nationaux ; et adopter divers articles sur la répartition des contributions, 645. — Rend compte de ce qui s'est passé à l'occasion du dessein du roi de se rendre à Saint-Cloud, VIII, 175. — Reçoit de Londres la nouvelle de la mort du docteur Price, 226. — Accuse Maury de vouloir influencer la délibération relative aux gens de couleur, 401. — Son rapport sur la retenue des rentes seigneuriales et foncières, 607. — Il rend compte des obstacles qu'éprouve la clôture des barrières, 735. — Fait rendre un décret pour le paiement des contributions, 775. — Fixer le mode d'estimation des futaies et des tourbières, IX, 105, 307. — Annonce que le département de Paris va prendre les mesures nécessaires au rétablissement de la tranquillité publique, 148.—Ses observations sur l'article relatif aux biens destinés à des services d'utilité publique, 354. — Sur la taxe des journaux, 422. — Sur la liberté de la presse, 468. — Et sur les cas de déchéance du roi, 472. — Il demande la nomination de six nouveaux membres du comité colonial, 475.—Est adjoint à ce comité, 495. — S'en retire, 537, 538. — Fait rendre un décret sur la levée du territoire des communes, 691. — Son rapport sur les contributions, 807, 834, 836. — Président du département de Paris, il présente ses hommages à l'Assemblée législative, X, 55. — Lui rend compte des événements du faubourg Saint-Marceau, XI, 404. — Demande la démarcation des fonctions du département et de celles de la municipalité, XII, 40. — Lettre concernant Mahly que lui adresse l'abbé Arnoux, 695. — Il signe, en qualité de président, divers arrêtés du département de Paris, relatifs aux événements du 20 juin, XIII, 89. (*Voyez* Paris (département de).— Bruit de sa mort parmi les rebelles de la Vendée, XVI, 188.—Il tue un factionnaire à Bruxelles, XVII, 489.

ROCHEFOUCAULD (F.-J. de la), évêque de Beauvais. — Saisie de lettres à son adresse, I, 334, 336. — Il est dénoncé par Voidel, VI, 482. — Comité secret tenu chez lui, XII, 579.

ROCHEFOUCAULD (la). — Trois filles de ce nom, habillées en paysannes, président au massacre commis à Machecoul, XVI, 518.

ROCHEFOUCAULD (A.-A.-L.-R. de la), veuve Durtal. — Est condamnée à mort, XIX, 708.

ROCHEFOUCAULD (la), département de la Charente. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 520.

ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (de la). (*Voyez* Liancourt.)

ROCHEGUDE (marquis de). — Est pendu à Avignon, IV, 673; VIII, 341.

ROCHEGUDE, député du Tarn à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.

ROCHEJACQUELEIN (de la). — Est à la tête des rebelles de la Vendée, XVI, 430; XVII, 426. — Sa mort, XIX, 57, 485.

ROCHEL. — Décret qui lui confirme le bail des forges de Drambon, XXIII, 40.

ROCHELLE (la). — Lettre d'un citoyen de cette ville à Mirabeau sur la traite des noirs, II, 523. — Sa municipalité est saisie de la connaissance des troubles de Saint-Jean-d'Angély, III, 340. — Effets qu'y produit la fuite du roi, IX, 61. — Elle offre deux vaisseaux pour porter des secours aux colonies, X, 371. — État comparatif de ses impôts, XI, 87. — Retard dans le paiement de ses contributions, 495. — Conduite civique de ses habitants, XV, 743. — Formation d'une cour martiale pour y juger le général Marcé, 776. — Avantages y remportés par les rebelles, 783.— Mesures prises pour assurer ses subsistances, XVI, 33. — Éloge de la conduite de son bataillon dans la Vendée, 219. — Ses craintes d'une invasion, 451. — Philippeaux rend compte des excellentes dispositions de ses habitants, XVII, 30. — Le conseil général du district remercie Dechézeaux de lui avoir envoyé l'acte constitutionnel, 198. — Laignelot y est envoyé en mission, 625. — Arrivée dans ce port d'un convoi de quarante voiles venant d'Amérique, XVIII, 49. — Opérations de Blutel, XXIII, 292. — Motion de mettre en liberté cinq cents Vendéens qui y sont prisonniers, 232. — Proposition d'y rétablir un atelier monétaire, XXVIII, 469. — Assassinat du courrier de cette ville, XXIX, 236. — Dénonciation de plusieurs de ses habitants contre Schérer, 744.

ROCHEMORE, capitaine de chasseurs.—Est condamné à mort, XXI, 215.

ROCHENÉGLY (de la), député de Blois à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 103.

ROCHER (J.), toucheur de bœufs.— Est condamné à mort, XX, 756.

ROCHER.—Assassiné à Anvers dans ses fonctions de magistrat ; secours accordés à ses enfants, XXIX, 139. — Proposition de lui élever un monument, 431.

ROCHESTER (en Angleterre).— Adresse de la société patriotique de cette ville à la Convention nationale, XIV, 604.

ROCHESTER (évêque de). — Sortie de Lauderdale contre lui, XXVII, 25.

ROCHET, commandant d'Avesne. — Annonce des avantages sur l'ennemi, XVIII, 103.

ROCHETAILLER (de). — Est victime d'une émeute à Saint-Etienne, II, 242.

ROCHON (abbé). — Son mémoire sur le monnayage des cloches, VIII, 669, 708. — Son voyage à Madagascar, 674. —Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

ROCK (P.), employé dans les charrois.— Est condamné à mort, XXI, 508.

ROCQUE, de Saint-Pons, député de Béziers à la Constituante. — Demande la fixation dans cette ville de l'évêché de l'Hérault, V, 75.

ROCQUES, de Paris.— Est nommé commissaire de l'emprunt contre l'Angleterre, XXIX, 217.

RODE, violoniste. —Son éloge, XII, 135.

RODEZ. — Décret concernant les professeurs du collége de cette ville, VII, 742.—Envoi de forces contre elle, XVIII, 208.— Envoi d'argenterie fait par elle, XIX, 159. — Adresse des habitants à la Convention, XXI, 28. — Fête à l'occasion du 9 thermidor, 742. — Rejet de la résolution qui en transférait l'école centrale à Villefranche, XXVII, 573. — Approbation de celle relative à son jardin botanique, XXVIII, 461.

RODEZ (évêque de). (*Voyez* Seignelay-Colbert).

RODIER, ex-receveur-général d'Avignon. — Exprime le vœu de cette ville pour sa réunion à la France, IX, 172.

RODIER, cultivateur. — Est condamné à mort, XXI, 119.

RODIO (J.-B.), général napolitain. — Sa proclamation aux Romains, XXIX, 814.

RODNEY (l'amiral). — Sa mort, XII, 533.

RŒDERER, conseiller au parlement de Metz, député d'Alsace à la Constituante. — Propose que six membres du parlement soient mandés à la barre, II, 195. — Et qu'on décide la constitutionnalité d'une banque, 253. — Vote une restriction à la condition du marc d'argent, 327. — S'oppose à ce que les assemblées soient juges des titres de leurs membres, 352. — Combat l'ajournement du projet sur la gradualité des fonctions publiques, 392. — Fait mander à la barre le parlement de Rennes, 398. — Et décréter le recrutement volontaire pour les troupes, 400. — Combat le plan de finances du comité, 424. — Parle en faveur des comédiens, 459. — Appuie la formation d'un comité d'impositions, 479; III, 170. — Et l'impression des noms des déclarants, pour la contribution patriotique, II, 480. — Son opinion sur les biens des ecclésiastiques absents, III, 60. — Il propose de former le comité de liquidation des membres du comité des finances, 204. — Réclame l'indulgence de l'Assemblée en faveur de l'abbé Maury, 212. — Vote pour qu'aucun député ne puisse accepter des places du gouvernement, 236. — Appuie la motion de s'occuper de la constitution du clergé, 315. — Et la destruction des ordres religieux, 354. — Regarde comme injurieuse la proposition de déclarer nationale la religion catholique, 363. — Combat l'amendement de Mirabeau sur le flagrant délit, 452. — Son opinion sur le remplacement des gabelles, 611. — Il combat le projet relatif à la contribution patriotique, 710, 711. — Son opinion sur le plan de finances de Ferrières, 720. — Il condamne Maury qui veut divulguer un plan de Dupont sur l'Inde, IV, 46. — Vote l'institution des jurés en toute matière, 68. — Appuie le projet sur la suppression des dîmes et sur l'entretien des ministres du culte, 99. — Il propose un amendement, 119. — Appuie le projet sur les assignats, 126. — Fait mettre les juifs sous la sauvegarde de la loi, 133. — Son opinion sur l'assiette des contributions de Paris, 151. — Il appuie la motion de Bouche sur le serment du 4 janvier, 223. — Vote l'amovibilité des juges, 275. — L'indépendance du pouvoir judiciaire, 304. — Et l'aliénation des domaines de la couronne, 327. — Parle sur le plan de la constitution civile du clergé, 521. — Son opinion sur l'impôt du tabac, 619. — Et sur le traitement des évêques, 692, 703. — Il demande qu'on accepte le sacrifice que font les vainqueurs de la Bastille de leurs médailles, 725. — Vote contre la liberté du commerce de l'Inde, 748. — Discute le projet de cérémonial pour la fédération du 14 juillet, V, 91. — Insiste pour que le port de Lorient soit l'entrepôt unique pour le retour de l'Inde, 178, 179. — Demande la publication des charges contre les députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 340. — Approuve la conduite de Bouillé à Nancy, 559. — Son rapport sur la fabrication et sur le débit du tabac, 638. — Il improuve la municipalité de Soissons, 731. — Veut que Maury prouve que les événements du 6 octobre ont été la suite d'un complot dont Mirabeau et d'Orléans étaient les auteurs, VI, 28. — Et qu'avant de délibérer on entende ce dernier, 33. — Fait adopter un décret sur la perception de la contribution foncière, 68. — Son opinion sur le projet relatif à la contribution personnelle, 185, 186. — Il propose de ne point imposer le salarié qui ne gagne que sa subsistance rigoureuse, 191. — Discute les moyens d'atteindre les capitalistes, 218. — Réclame contre le reculement des barrières de la France, 256. — Attaque le projet sur la formation du tribunal de cassation, 337. — Sa motion relative aux droits d'entrée, 510. — Il parle contre la proposition d'imposer les rentes, 538, 539, 540. — Demande la révocation des remerciements votés à la municipalité de Nancy, 587. — Son opinion sur l'organisation du trésor public, 680. — Son rapport et décret à la suite sur les droits de timbre, VII, 70, 72, 77, 81, 103, 326. — Il discute le projet relatif aux monnaies, 100. — Propose la mise du tabac en régie, 259, 262, 367, 371, 373, 382. — Fait nommer deux nouveaux commissaires des domaines, 526. — Adopter des articles additionnels sur les patentes, 523. — Et supprimer la ferme générale, 546, 547. — Demande un tarif des droits d'entrée aux frontières, 579. — Fait rendre un décret pour la vente du sel et du tabac, 579, 671. — Son opinion sur l'organisation du trésor public, 580, 586. — Sur l'évaluation de la contribution foncière, 632, 634, 635. — Et sur sa répartition, 647. — Il fait autoriser la ferme et la régie supprimées à poursuivre leurs recouvrements, et décréter l'inventaire des tabacs de la ferme, VIII, 5. — Sollicite des peines contre les ministres prévaricateurs, 77. — Demande l'ajournement du projet qui divise le ministère de l'intérieur, 105. — Demande pourquoi ceux qui se disent les amis du roi, ne lui ont pas donné un seul applaudissement, 176. — Son rapport sur l'organisation des finances et sur la perception de l'impôt, 203. — Il se récrie contre Lameth qui traite d'ennemis du bien public les ennemis des assignats, 230. — Combat le projet relatif aux colonies, 335, 336, 383, 395, 397, 404. — Fait organiser les régies de l'enregistrement et des douanes, 347. — Demande que les affiches soient soumises au timbre, 363. — Son opinion sur le projet tendant à encourager l'échange des assignats, 443, 444. — Et sur la réunion du Corps législatif à Paris, 450. — Il fait exempter du timbre certains billets de confiance, 451. — Et ajourner un nouveau travail sur les municipalités, 503. — S'oppose à l'exclusion de la législature de tous les gens à gage: parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et militaires, 623. — Fait décréter plusieurs exceptions aux droits de timbre et d'enregistrement, 629. — Expose que Condé a mis toutes ses espérances dans l'armée française, 632. — Demande le licenciement des officiers de l'armée, 646. — Propose d'étendre à tous les fonctionnaires publics la mesure du serment proposé pour les officiers, 647. — Provoque la destitution et le remplacement de Bouillé, 733. — Est chargé de l'information relative au passeport délivré à la reine, 742. — Rend compte de sa mission, 743. — Son opinion sur le projet de donner une garde au roi, etc., 748. — Sa lettre à Bouillé, IX, 38. — Il s'oppose à la suspension du roi jusqu'à l'achèvement de la constitution, 128. — Fait fixer le prix du tabac de cantine, 254. — Demande la suppression de tout ce qui suppose des distinctions de naissance, 266, 347. — Ses observations sur le droit de grâce, 353. — Sa motion relative à la liste civile, 359. — Il attaque le titre des *pouvoirs publics*, 361. — Son opinion sur l'article qui interdit les droits politiques aux faillis, 370. — Il appuie la condition du marc d'argent, 374, 375. — Demande le rétablissement de l'article qui fixe l'éligibilité de chaque député dans son département, 383, 384. — Parle sur celui qui exclut les députés du ministère, 391. — Veut qu'on laisse Guillaume expliquer sa dénonciation contre le comité de révision, 395. — S'élève contre l'entrée des ministres dans le Corps législatif, 411. — Son opinion sur les articles relatifs aux délits de presse, 462, 469, 470. — Il demande que le roi soit suspendu pendant son absence hors du royaume, 472. — Parle sur le titre et sur les droits des membres de la famille royale, 491. — Fait déclarer tous les citoyens actifs éligibles à l'Assemblée nationale, 508. — Son opinion sur les conventions nationales, 543, 557. — Il dénonce l'inexactitude des rapports sur l'approvisionnement de Thionville, 565. — Propose de faire porter la constitution au roi par une députation, 576. — Son avis au public sur les placards

exciter le peuple à demander les comptes à l'Assemblée, 796. — Il réclame contre le décret relatif à la destitution des commissaires de la trésorerie, 798, 799. — Et contre la demande de Maury d'un compte de l'état des finances, 800. — Réclame une loi qui autorise les assemblées primaires à demander la réduction des administrations et des tribunaux, 836. — Procureur-général-syndic du département de Paris, publie ses réflexions sur les impôts ; dénonce Lambert, XI, 330. — Impute aux privilégiés le retard du paiement des contributions, 425, 557. — Met opposition à la vente des biens de Bouillé, 434. — Sa lettre sur la confection de la liste des jurés de jugement, 542. — Il demande des fonds pour la maison de secours, XII, 13, 14. — Et la démarcation des fonctions du département et de celles de la municipalité, 41. — Invite les médecins, banquiers et négociants, à prendre leurs patentes, 74. — Accuse Collot-d'Herbois d'être un calomniateur, 218. — Intrigues de la cour contre lui, 223. — Il combat le système d'une chambre haute ; attaques contre lui aux Jacobins, 238. — Il se plaint d'une lettre inconstitutionnelle du roi, 521. — Sa lettre à Manuel sur la procession de la Fête-Dieu, 594. — Autre que lui adresse d'Affry sur la poursuite des gardes-suisses, 602. — Il rend compte de la marche d'un rassemblement armé au 20 juin, 711. — Annonce qu'il se porte au Château, 727. — Et qu'il est dispersé, 728. — Rend compte de la situation de Paris, 760. — Et de la situation des rôles des contributions, XIII, 50. — Motion de le mander à la barre, 93. — Son rapport sur l'affaire de Pétion et de Manuel, 140. — Il propose un mode de complétement du Directoire du département de Paris, 224. — Est mandé à la barre au 10 août pour répondre de la sûreté des députés, 372. — Rend compte des mesures prises par le département, 374. — Annonce qu'il a conseillé au roi de se réfugier dans l'Assemblée, 378. — Mise des scellés sur ses papiers, 448. — Sa justification, 474. — Sa réponse à des officiers suisses, 505. — Lettre relative à sa démarche auprès de l'armée de Lafayette, 582. — Son mémoire sur les *institutions funéraires*, XXVIII, 351. — Article publié par lui sur l'impôt indirect, 547. — Ses réflexions sur les sociétés particulières, XXIX, 778. — Sortie de Garreau contre sa candidature au département de Paris, 813.

RŒDERER (madame), femme du précédent. — Justifie la démarche de son mari auprès de Lafayette, XIII, 582.

ROEMERS, député de la Meuse-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Appuie le projet sur la durée des fonctions des présidents et accusateurs publics des tribunaux criminels, XXIX, 74, 75. — Son rapport sur le message relatif aux brigandages, et projet à la suite, 110, 117, 118, 120, 130. — Il est élu secrétaire, 111. — Sa motion relative aux places vacantes dans les tribunaux ; discussion à ce sujet, 256, 257, 258, 265, 266, 267, 284. — Son rapport sur la responsabilité des communes, 446, 535. — Il fait proroger la loi qui punit de mort les vols commis sur les grandes routes, 498. — Son projet contre les individus trouvés sans la cocarde nationale, 519, 581. — Il réclame de nouvelles mesures sur la responsabilité des communes, 619. — Discussion de son projet pour la répression des assassinats, 705, 724.

ROER (département de la). — Installation de son tribunal supérieur, XXIX, 169. — Arrêté contre les cérémonies religieuses hors de l'enceinte des églises, 326. (*Voyez* Pays conquis et Rhin.)

ROETTIERS (J. B.-Emmanuel), ex-gentilhomme du roi. — Est condamné à mort, XIX, 352.

ROETTIERS de la Sauvigny (Anne-Jeanne), ex-marquise de Charras. — Est condamnée à mort, XIX, 352.

ROFFENBERG, sous-officier prussien. — On renvoie à sa femme deux ducats en or, interceptés dans une de ses lettres, XIV, 284.

ROFFIGNIACO (comte de). — Est arrêté à Madrid, XXIX, 319.

ROGEARD, commissaire de Dreux auprès des sections de Paris. — Est décrété d'arrestation, XXVI, 55.

ROGER, aide-de-camp. — Sa lettre sur la situation de Saint-Domingue, XXIII, 121.

ROGER, employé au Mont-de-Piété. — Est condamné à mort, XXI, 327.

ROGER (G.), brasseur. — Est condamné à mort, XX, 284.

ROGER, député de Comming à la Constituante. — Vote la suppression des ordres religieux, III, 362. — Fait rendre un décret sur l'approvisionnement de la vallée d'Aran, IV, 684. — Est élu secrétaire, VIII, 100. — Annonce que le peuple se porte en foule à l'hôtel de Montmorin, 743. — Sa motion relative aux ingénieurs-géographes, IX, 188. — Il fait confirmer un échange passé entre le roi et Oriot d'Aspremont, 406.

ROGER, littérateur. — Analyse de sa comédie intitulée : *La dupe de soi-même*, XXIX, 654.

ROGER (Marie-Félicité), ex-religieuse. — Est condamnée à être attachée à un poteau et enfermée dans une maison de force, XVIII, 303.

ROGER (femme). (*Voyez* Lescale.)

ROGER DUCOS. (*Voyez* Ducos.)

ROGER-MARTIN. (*Voyez* Martin.)

ROGERON, membre du comité révolutionnaire de Saumur. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XXI, 152. — Et réintégré dans ses fonctions, 446.

ROGOZINSKI. — Est condamné à mort à Varsovie, XXI, 25.

ROGUET, officier. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

ROHAN (cardinal de), évêque de Strasbourg, député de Haguenau à la Constituante. — Discussion sur son élection, I, 198, 282. — Son discours à l'Assemblée, 456. — Il réclame contre le décret sur les biens du clergé, III, 426. — Emmery l'accuse d'exciter la fermentation en Alsace, V, 247. — Rapport sur sa conduite, 274. — Il est mandé à la barre, 276. — Ses négociations sont regardées comme moins redoutables que les intrigues intestines, 382. — Il donne sa démission, 535. — Proteste contre la constitution civile du clergé, VI, 566. — Perd un procès considérable à la chambre de Wetzlaër, 617. — Dénonciation de son mandement sur une émeute arrivée à Strasbourg, VII, 83. — Il est dénoncé par les Quinze-Vingts, 340. — Son influence sur les troubles des départements du Rhin, 363. — Rapport à son sujet ; lecture des pièces qui constatent ses intrigues, VIII, 43. — Rapport sur la dénonciation des Quinze-Vingts, et décret qui lui ordonne de rendre ses comptes, 81. — Il se joint aux émigrés rassemblés en armes à Kehl, 217. — Bruit de son expulsion d'Ettenheim et de Bade, IX, 116. — Ses intrigues dans le Bas-Rhin, 154, 158. — Motion de le décréter d'accusation, X, 327, 481. — Sortie de Ruhl contre lui, 466. — Arrestation de son homme d'affaires, 647. — Débats sur sa mise en accusation, 652.

ROHAN (prince Ferdinand de), archevêque de Cambray. — Est élu régent de Liége, V, 685. — Son discours à cette occasion, 729. — Il fuit de Liége, VII, 142. — Sentence de la cour de Wetzlaër contre lui, X, 281. — Il proteste contre la vente de ses biens, XIII, 677, 743.

ROHAN-CHABOT. — Est arrêté et traduit devant le comité de sa section, XIII, 392. — Réclamation relative au séquestre de ses biens, XVI, 476.

ROHAN GUEMENÉ (famille). — Note sur l'arrangement de ses affaires, V, 308. — Réunion aux domaines

nationaux des biens aliénés à son profit, XIII, 704. — Réclamation de ses créanciers, XIV, 470.

ROHAN-ROCHEFORT (J.-Guet-Hénoc). — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 59.

ROHAN-ROCHEFORT (Henri). — Est condamné à mort, XXIX, 872.

ROHAN-ROCHEFORT (ci-devant princesse de). — Est décrétée d'accusation, XIV, 433. — Et acquittée, XV, 226.

ROHAN-SOUBISE (Charles). — Décret relatif à sa succession, XX, 733.

ROI (le). — Nécessité de la signature du roi et du contre-seing d'un ministre pour l'exécution de ses ordres, I, 533. — Décret portant qu'il ne sera ajouté aucune qualification à celle de *roi des Français*, II, 48. — Réflexions et réclamations sur ce sujet, III, 73, 495. — Le roi est le chef suprême de l'armée, 492, 494. — Fixation de ses attributions dans l'élection des juges et la nomination aux emplois militaires, IV, 308, 317; VI, 26. — Discussion sur le droit de paix et de guerre réclamé pour lui, et décret portant qu'il appartient à la nation, IV, 371, 382, 385, 388, 396, 401, 403, 410, 421, 428, 432, 437, 449. — Différence de l'autorité royale d'avec l'autorité du roi, V, 571. — Nécessité de son influence, comme partie du pouvoir législatif, VII, 303. — Fixation de l'époque de sa majorité, 716, 718. — Et de celle de son entrée au conseil, 718. — Il est tenu de jurer fidélité à la constitution, 719. — Dispositions relatives à sa garde pendant sa minorité, à sa résidence et à son abdication, 719, 724, 744, 747, 759. — Rapports du Corps législatif avec lui, VIII, 487; IX, 407. — Fixation de sa liste civile; domaines qui lui sont accordés, VIII, 499, 500, 509. — Débats sur son droit de faire grâce, 582, 585, 589. — Il est aboli, 590. — Articles constitutionnels concernant le roi, IX, 397. — Détermination de ses pouvoirs, 411 — Cas où il est censé avoir abdiqué, 471. — Débats et décret sur sa garde, 475. — Décret pour qu'il porte le cordon bleu, 652. — Cérémonies à observer lors de son introduction dans le sein de l'Assemblée nationale, 807; X, 39, 47. (*Voyez* Constitution, Assemblée nationale et les articles suivants.)

ROI (Garde constitutionnelle du). — Discussion sur son établissement, VI, 347. — Proclamation de la municipalité de Paris, et lettre du roi à ce sujet, 355. — Réflexions sur le décret y relatif, 356. — Débats et décret sur son organisation, IX, 475; X, 4. — Sa formation, 478, 510, 742. — Lettre sur le serment qu'elle doit prêter, XI, 358. — Formule de ce serment; décret y relatif, 363, 375. — Elle le prête devant la municipalité de Paris, 642. — Motion relative à son emploi, XII, 217. — Réflexions sur sa composition, 464. — Demande de sa dissolution, 508. — Dénonciation contre sa composition, 513. — Nouvelle motion de la dissoudre; elle est licenciée, 523, 524, 525. — Indemnité de route proposée pour ses membres congédiés, 547. — Exécution du décret de licenciement, 566. — Sa composition attribuée au comité autrichien, 577. — Décret relatif à son licenciement, 607. — Discussion et décret sur la rentrée dans leurs corps respectifs des individus qui la composaient, 611. — Quelques-uns d'entre eux insultent des membres de l'Assemblée nationale, 760. — Elle continue à être soldée par le roi, XIII, 369. — Exceptions à la loi qui retient dans leur domicile ses anciens membres, XVIII, 47. — Et à celle qui les exclut de l'armée, 62. — Ils sont dénoncés aux Jacobins, XIX, 314.

ROI (Gardes de la porte du). — Décret pour leur liquidation, IX, 538.

ROI (Maison du). — État de ses dépenses, *Introd.*, 154. — Question sur son établissement, VI, 261. — Article contre la création d'une nouvelle maison militaire, IX, 450. — Mise en surveillance des individus qui en ont été membres, XVII, 592. Liquidation des offices qui en dépendaient, XX, 149. — Demande de modifications à la loi qui accorde des secours à ses employés, XXI, 60. (*Voyez ci-dessus* Garde constitutionnelle du roi, et Liste Civile).

ROI (Médecins ordinaires du). — Leurs réclamations auprès de l'Assemblée nationale, VI, 765.

ROI (Secrétaires du). — Paiement des rentes provenant d'emprunts faits par eux, VIII, 641. — Résolution en faveur de leurs créanciers, XXVIII, 456. — Elle est rejetée, 461, 583. (*Voyez* Offices.)

ROIZE (officier). — Est nommé par Bonaparte adjudant général de cavalerie, XXVIII, 444. — Se distingue à Abonkir, XXIX, 834, 868.

ROLAND DE LA PLATIÈRE. — Annonce de son ouvrage intitulé : *Le Financier patriote*, I, 590. — De son *Dictionnaire des peaux et cuirs*, III, 25. — Et de son *Recueil d'idées patriotiques*, 145. — Il est nommé ministre de l'intérieur, XI, 712. — Proteste de son dévouement à la constitution, 733. — Demande des fonds pour la maison de secours, XII, 14. — Est inculpé par Crestin, 15. — Annonce des achats de grains faits à l'étranger, 18. — Leur arrivée dans les ports français, 28. — Et l'évasion des prisonniers d'Avignon; compte lui est demandé des mesures prises pour l'approvisionnement de Nantes, 117. — Il le rend, 123. — Sa lettre aux départements sur les troubles religieux, 129. — Il rend compte des troubles de l'Aveyron, etc., etc., 142. — Déclare qu'il n'y a pas un seul juge à Avignon, 143. — Son rapport sur les troubles intérieurs, 200. — Sa circulaire sur les moyens de les réprimer, 250. — Sa lettre sur l'arrêté du département du Bas-Rhin contre les prêtres insermentés, 283. — Texte de son rapport sur Avignon et sur Arles, 378. — Sa lettre contre les prêtres réfractaires, 390. — Sa lettre aux citoyens qui se réunissent en sociétés patriotiques, 449. — Il demande la réforme de son administration, et des fonds pour achat de grains, 555. — Rejet de cette dernière demande, 591. — Il est remplacé par Mourgues; sa lettre au roi; décret portant qu'il emporte les regrets de l'Assemblée, 657. — Il se plaint des persécutions dont il est l'objet à Strasbourg, 783. — Sa correspondance avec Lafayette, XIII, 2, 21. — Ordre du jour sur une dénonciation de Strasbourg contre lui, 124. — Lettre sur son ministère, 212. — Décret qui lui permet de se rendre dans sa famille, 323. — Il est rappelé au ministère, au 10 août, 582. — Sa circulaire contre les ennemis intérieurs, 441. — Il rend compte des mesures prises pour donner l'impulsion aux administrations, 484. — Transmet diverses pièces concernant Lafayette, 495. — Encourage le dévouement des administrations à la patrie, 546. — Dénonce la commune de Paris, et Delaunay, 575. — Fait part de l'arrestation de Caradeux, 600. — Dénonce de nouveau la commune de Paris, et déclare qu'il restera à son poste jusqu'à la mort, 611. — Fonds mis à sa disposition pour achat de grains, 617. — Il annonce que le peuple menace d'égorger les signataires de la pétition *Guillaume*, 619. — Sa lettre à Santerre sur la sûreté de Paris, 621. — Son adresse aux habitants des campagnes, 622. — Sa lettre sur les trahisons de la cour, 649. — Autre sur les subsistances et sur la circulation des grains, 657. — Autre aux Parisiens sur les troubles, 673. — Il se plaint de l'envoi de commissaires de la commune dans les départements, 687. — Sa lettre sur les brigandages commis à Paris sur les passants, 701. — Il rend compte du massacre des prisonniers à Lyon, 704. — Se plaint des dilapidations commises dans les domaines nationaux, 711. — Dénonce

les arrestations ordonnées par la commune et les sections, 715. — Sa lettre contre les accapareurs de grains, 716. — Il dénonce un arrêté de la commune de Rouen qui suspend tout envoi de farines et de grains, 721. — Annonce que le garde-meubles a été forcé et volé, et demande des mesures pour assurer force à la loi, 722. — Signale les causes de ce vol, 736, 737. — Dénonce Palloy, 738, 739. — Affiche de Marat contre lui, 741. — Il annonce que la salle des Tuileries est prête pour recevoir les députés à la Convention, et dénonce un placard qui les invite à se réunir aux Jacobins, 746. — Fait part de nouveaux troubles survenus à Lyon, XIV, 25. — Rend compte des différentes parties de son administration, 26, 30, 31. — Et de la fuite du procureur-syndic de la Marne, 36. — Ecrit sur l'état inquiétant de Rouen, 52. — Donne sa démission en acceptant la place de dépu de la Somme, 54, 66.— Fait suspendre le décret de renouvellement des directeurs des postes par les assemblées électorales, 71. — Débats sur la motion de l'inviter à continuer ses fonctions, 76. — Sa lettre contenant des détails justificatifs de sa conduite administrative, et annonçant qu'il reste au ministère, 88. — Il est chargé d'accélérer la vente des biens des émigrés, 90. — Et la reddition des comptes de la commune de Paris, 95. — Instruit l'Assemblée du dépôt fait à cette commune des bijoux et effets provenant des prisonniers d'Orléans, 143. — Dénonce une proclamation sur les subsistances, 155. — Ses réflexions sur l'emploi du mot *citoyen*, 205. — Il dénonce les régisseurs des vivres militaires, 221. — Présente son compte de finances, 240, 243. — Déclare qu'il ne connaît pas les dépenses secrètes faites par ses collègues, 244. — Est autorisé à envoyer des commissaires pour prévenir les suites du méphytisme causé en Champagne par l'entassement des cadavres prussiens, 253. — Et à vendre les meubles du château de Versailles, 256. — Sa lettre à David sur le muséum national, 263. — Il fait accorder une indemnité à Homberge, arrêté par erreur comme voleur du garde-meubles, 267. — Dénoncé par Marat, relativement à une fabrication de faux assignats, est chargé de rendre compte des faits, 291.— De faire connaître quels sont les trente-trois émigrés qu'on dit être prisonniers prussiens, 304. — Et de rendre compte de la situation de Paris et des obstacles mis à l'exécution des lois, 309. — Il provoque l'envoi de trois commissaires à Lyon, 328. — Présente le tableau demandé de la situation de Paris, 332, 431. — Extrait des pièces jointes à ce mémoire; lettre de Fournier contre lui et contre les Girondins; ses explications sur les trente-trois émigrés arrivés à Paris, 337. — Il annonce que l'on expédie, sous le contre-seing de Pétion, une adresse de la commune de Paris, 347.—Ses explications à ce sujet, 350. — Il transmet le procès-verbal des commissaires qu'il a envoyés à la poste, 360. — Rend compte de l'état des subsistances de la République, et demande de nouveaux fonds, 361. — Consulte la Convention sur les paquets cachetés trouvés chez Bonnay, 362. — Engage le corps municipal de Paris à déjouer les trames des agitateurs, 374. — Décret qui met à sa disposition douze millions pour achat de grains, 379, 558.— Il demande des renseignements sur une mission de Gauthier et de Niquille, qui ont fait saisir le mobilier de prévenus d'émigration, 406. — Est accusé au sujet de la dénonciation de Louvet contre Robespierre, 465. — Lettre dans laquelle il se dépouille du titre de ministre pour combattre un projet de loi sur les subsistances, 517. — Critique de sa conduite, publiée par lui-même, 522. — Il dépose des papiers trouvés dans l'armoire de fer au château des Tuileries, 530. — Sortie contre lui à l'occasion de la non-exécution du décret rendu contre Lacoste et Montesquiou, 531. — Sa réponse à ce sujet, 543. — Autre relative aux réclamations de la ville de Francfort, 545. — La section des Piques déclare qu'il a perdu sa confiance; commissaires nommés pour examiner sa conduite, 553. — Il est subrogé aux marchés passés en Italie par la commune de Marseille, 557. — Sa lettre pour la démolition des châteaux des émigrés, 560. — La municipalité de Perpignan lui annonce l'arrestation de Ducruix, 570. — Il transmet l'état actuel des subsistances, 584. — Son rapport sur les agitations suscitées à leur occasion, 599.— Il est dénoncé pour avoir tiré de son chef, et sans inventaire, des papiers de l'armoire de fer, 642. — Sa notice contre le conseil général de la commune, 662. — Il transmet des détails sur l'état des subsistances de Paris, 667. — Et dénonce des émissaires empêchant leur arrivage, 668. — Sa lettre à ce sujet; décret y relatif, 670. — Inculpations de Viard contre lui, 684. — Sa réponse, 688. — Suite des débats sur les dénonciations contre lui, 689. — Ses ordres à la gendarmerie relatifs aux subsistances, 734. — Il dénonce l'impression, par ordre des électeurs de Paris, des listes des huit et des vingt mille, 739. — Sa note sur les personnes qui l'entourent, 750. — Il dénonce Taboureau, 751. — Rend compte de l'emploi des fonds destinés à des achats de grains, 755. — Demande d'ostracisme contre lui, 766. — Sa lettre sur l'état des prisons de Paris, 770.— Il envoie le tableau de situation du commerce intérieur et extérieur de la République, 836.— Dénonciation de Marat contre les chefs de son parti, XV, 10, 19. — Compte lui est demandé des papiers trouvés chez Thierry, 41. — Il nie avoir effectué ou tenté un enlèvement de ces papiers; est accusé d'employer les fonds publics à répandre les écrits de Brissot, 46. — Et dénoncé par les habitants de Metz, 62. — Le maire de Paris déclare que de nombreuses réclamations sollicitent sa destitution, 66.— Sortie de Robespierre et de Marat contre lui et son parti, 74. — Ajournement du compte particulier qu'il demande à présenter, 75, 77.— Il se plaint des dégoûts dont il est abreuvé, trace le tableau de sa conduite, et déclare qu'il restera au ministère jusqu'à ce qu'on le renvoie ou qu'on l'immole, 90. — Décret pour l'impression de son compte, 92. — Il annonce des troubles à Périgueux, 121. — Plusieurs sections demandent qu'il lui soit donné une garde; arrêté de la commune à ce sujet, 178. — Sa lettre sur l'émigration qui a lieu à Paris, 179. — Il dément les bruits de sa fuite et provoque les reproches qu'on peut lui faire, 232. — Sa lettre pour la poursuite de l'assassin de Lepelletier Saint-Fargeau, 249. — Robespierre veut qu'il rende compte des sommes mises à sa disposition pour former l'esprit public, etc., 260. — Circulaire annonçant qu'il quitte le ministère, 262. — Il offre à la Convention ses comptes et sa personne, et lui donne sa démission, 271. — Elle est acceptée, 274. — Il envoie l'état des dépenses ordonnées par lui depuis le 10 août, 283. — Marat demande qu'il ne puisse sortir de Paris, 355. — Il est admis comme membre honoraire dans la société constitutionnelle de Londres, 401. — Réclamation en faveur de Guermeur, arrêté pour avoir tenu des propos contre lui, 441. — Charlier demande qu'il soit mis en accusation avec toute sa clique, 444. — Hommage rendu à son exactitude et à son activité, par le département d'Ille-et-Vilaine, 446.— Il prie la Convention d'examiner ses comptes, 542. — Est dénoncé par Robespierre, 675.— Inculpations de Marat contre lui et contre son parti, 696; XVI, 278.—Improbation d'une adresse de la société populaire d'Amiens, qui demande son rappel, etc., XV, 788 — Il dément une lettre que lui attribue Danton, 819. — Les scellés sont mis

sur ses papiers, XVI, 37. — Il en demande la levée, 83, 119. — Robespierre reproche au parti Brissot de l'avoir rappelé au ministère, 106. — Il se plaint de l'examen des papiers de sa femme, 204. — Demande la permission de quitter Paris, 356. — Marat attribue à son parti les troubles de Marseille, 372. — Et le projet de rétablir la royauté, 488. — Les sections de Paris demandent son procès, 500. — La commune donne ordre de l'arrêter ainsi que sa femme, 535. — Motion de le décréter d'accusation, 536. — Il demande de nouveau à sortir de Paris, 539. — Séguy est accusé de n'avoir pas voulu le faire arrêter, 565. — Il se suicide, XVIII, 431. — Garat lui attribue une phrase qu'on lui impute sur le 2 septembre, XXVIII, 756.

ROLAND (Philippon, femme), épouse du ministre. — Inculpation de Viard contre elle, XIV, 684. — Elle est entendue à la barre à ce sujet, 691. — Examen de ses papiers, lors de la visite de ceux de son mari ; plaintes de celui-ci à ce sujet, XVI, 204. — Le conseil général révolutionnaire de la commune ordonne son arrestation au 31 mai, 535. — Elle est condamnée à mort, XVIII, 374. — Conseils aux républicains à l'occasion de son jugement, 450. — Recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa captivité, XXIV, 216, 298. — Notice, par Tronvé, de celui intitulé : *Appel à l'impartiale postérité*, 701.

ROLL (baron de), Suisse, envoyé des princes émigrés. — Son influence à Berlin, XI, 306. — Ses bouffonneries avec La Ferté Senneterre, 354. — Il commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXIII, 657.

ROLLAND, auteur d'un libelle périodique intitulé : *Les sottises de la semaine*. — Est décrété d'ajournement personnel, IV, 590.

ROLLAND (Paul), curé de Binos. — Renonce au métier de prêtre, XVIII, 380.

ROLLAND (B.-G.), président des requêtes du palais du parlement de Paris. — Est condamné à mort, XX, 310.

ROLLAND (J.), terrassier. — Est condamné à mort, XX, 720.

ROLLAND, chef des égorgeurs du Midi. — Chambon est accusé de le protéger, XXVI, 667.

ROLLAND, commissaire du pouvoir exécutif. — Fait part des excès commis à Crespy par le quinzième bataillon, et des mesures qu'il a prises pour leur répression, XIV, 229.

ROLLAND, curé, député de Forcalquier à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 26.

ROLLAT (J.-L.), président du district de Gannat. — Est condamné à mort, XXI, 276.

ROLLAT (S.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 310.

ROLLAT fils (R.). — Est condamné à mort, XX, 310.

ROLLAT (J.), cultivateur. — Est condamné à mort, XXI, 276.

ROLLET (la citoyenne). — Sa gravure de la traite des nègres, XIX, 676.

ROLLET DAVAU (J.-A.-G.), président de la sénéchaussée de Riom. — Est condamné à mort, XX, 480.

ROLLET-DAVAU (femme). (*Voyez* Devillennes.)

ROLLIN, député de la Loire-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — S'élève contre l'abus qu'on fait du droit de pétition, XXIX, 303. — Son rapport sur la célébration de la fête de la fondation de la République, 340, 341. — Il combat le projet d'un impôt sur le sel, 342. — Son rapport sur les monnaies à effigie royale, 446. — Autre en faveur des enfants indigents des marins, 460. — Autre, et décret à la suite sur la refonte de la monnaie de billon, 563, 565, 589 *bis*, 611. — Il est élu secrétaire, 578. — Propose un recensement général des déportés de la Corse et des colonies, 624, 636. — Demande une pension pour la veuve de Lamblardie, 628. — Fait accorder une indemnité aux propriétaires de biens situés dans les colonies, et affermés au profit de la république, 683. — Son rapport sur les sociétés politiques, 769, 788. — Il propose de déclarer que l'armée d'Helvétie ne cesse de bien mériter de la patrie, 781. — Son rapport sur la célébration de la fête du 1er vendémiaire, 796.

ROLLIN. — Notice sur son *Abrégé du Traité des Etudes*, XXVIII, 413.

ROLLIN. — Est élu secrétaire des Jacobins, XX, 685.

ROLLIN. — Sa demande relative au paiement d'une lettre de change à lui due par un député, V, 66.

ROLLIN, d'Etaing. — Son nouveau système de numération, XVIII, 574.

ROMAGNE (la). — Proclamation de la confédération cispadane aux peuples de ce pays, XXVIII, 491. — Sa conquête, 580. — Elle est cédée à la France, 595. — Ordres donnés par Bonaparte pour y établir une administration, 621. — Réclamation en faveur des habitants de la république de Saint-Marin qui y ont des propriétés, 652. — Pardon accordé aux révoltés d'Urbin, 658. — Bonaparte consent à la restitution de ses biens ecclésiastiques, 681. — Les moines étrangers en sont chassés, 724. — Suspension du Corps législatif cispadan jusqu'à l'organisation de cette province en département, 728. — Réclamation contre sa réunion au Bolonais, 741. — Elle est réunie à la République cisalpine, 767. — Départ des troupes françaises pour s'y rendre, XXIX, 41. — Révolution dans plusieurs villes, 153.

ROMAINVILLE, auteur d'un pamphlet contre Bezenval. — Est arrêté, III, 482. — Ex-employé à la police, dépose dans le procès de Babeuf, XXVIII, 660.

ROMAINVILLE (Sandron de), impliqué dans l'affaire du camp de Grenelle. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, XXVIII, 455.

ROMAINVILLIERS. — Déclare qu'il n'est d'aucun club, VII, 331.

ROMAND (François). — Écrit qu'il n'a jamais été du club de la Sainte-Chapelle, XIII, 675.

ROMANS, commandant de la garde nationale de Saint-André. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

ROMANS. — Les trois ordres du Dauphiné s'assemblent dans cette ville, *Introd.*, 549. — Elle proteste contre la convocation des états, II, 126. — Son maire demande l'impression de la liste des déclarants pour la contribution patriotique, 480. — Sa municipalité est dénoncée pour avoir fait brûler l'adresse de l'Assemblée nationale aux provinces, III, 115.

ROMANZOW (le feld-maréchal), général russe. — Sa réponse au maréchal de Broglie, X, 60. — Sa mort ; deuil pris par l'armée russe à cette occasion, XXVIII, 566.

ROMBAUD, général. — Est tué, XXIX, 838.

ROMBLEY, chanoine. — Trait de bienfaisance de sa part, X, 489.

ROME. — Consentement de la cour à la suppression des annates, II, 217. — Débordement du Tibre, 281. — Arrestation de Cagliostro ; détails sur sa détention, III, 141, 189, 317, 365, 441, 509, 685. — La cour demande aux Etats belgiques le rétablissement des Jésuites, 261, 309. — Défense des jeux de hasard, 426. — Réglement pour le carnaval, 605. — Instruction du procès de Cagliostro ; son jugement, IV, 369, 517, 633 ; VIII, 293. — Rigueurs exercées contre les Français, V, 517. — On y célèbre la fête de Louis XVI, 609. — Opinion du sacré collége sur la révolution française, 657. — Inquiétudes du pape sur les progrès de ses principes ; entraves qu'il met

à la liberté d'écrire, VI, 149. — Conférence de vingt-quatre cardinaux sur les affaires de France, 252 *bis*. — Accord fait entre la cour de Naples et le Saint-Siége, 577. — Congrégation de cardinaux chargée d'améliorer le service divin, 717. — Béatification d'une carmélite française, VIII, 524.— Brûlement des papiers et effets de Cagliostro; accommodement avec la cour de Naples, 603.—Préparatifs de réjouissances à la nouvelle de l'évasion de Louis XVI, IX, 257, 277. —Exécution nocturne de Vivaldy, X, 61.— Loménie-Brienne est rayé du nombre des cardinaux, 125. — Effet produit par la réunion d'Avignon à la France, 281. — La cour est accusée de sanctionner les troubles causés par les prêtres réfractaires, 308. — Fermentation; érection de potences, XII, 58. — Lettres monitoriales contre les évêques constitutionnels, 153. — Intention du gouvernement de congédier les Français, 222. — Sacre de l'abbé Maury, 422. — Le pape fait la revue de ses troupes, 654.—Suppression de ses délégués dans les colonies françaises, XIII, 664. — Renvoi par Mesdames de France de tous leurs domestiques, XIV, 241. — Suppression de la place de directeur de l'Académie française, 566. — Réclamation au pape en faveur des Français détenus à Rome, 569.— Mise en liberté d'artistes de cette nation, 658. — Et de deux autres détenus; emprisonnement d'un patriote avignonais, 805. — Levée d'hommes, XV, 109. — Assassinat de Basseville, consul de France; édit du pape à ce sujet, 347, 417. — Mesures prises par le gouvernement en cas d'invasion, 785. — Insurrection du peuple contre les sbires, XVI, 293. — Nouveaux armements, 666. — Bruit d'exécutions secrètes au château Saint-Ange, XVII, 33.— Envoi à la Convention de divers objets trouvés dans le temple de la Concorde, 532. — Refus du paiement des impôts, XVIII, 409.—Maladie du pape, 441.—Détresse de la cour; mise en réquisition de l'argenterie des églises, XX, 294.— Situation critique du gouvernement, XXII, 393. — Le peuple incendie le palais *Braschi*, XXIII, 593.—Troubles occasionnés par la suppression des masques, XXIV, 1. — Mesures relatives à la perte des cédules; la cherté du pain, XXV, 185.—Formation d'une nouvelle congrégation; protestation contre l'absence de la haquenée du roi de Naples, 409.—Le gouvernement déclare qu'il ne se reconnaît en guerre avec personne, 689. — Disette de numéraire; défaut de subsistances, XXVI, 250. — Armistice avec la République française; occupation de différentes villes, XXVIII, 342. — Liste des détenus dont la liberté a été demandée par Bonaparte, 351. — Fermentation extraordinaire parmi le peuple; alarmes du gouvernement, 359. — Tenue d'un consistoire secret sur les moyens de remplir les conditions de l'armistice, 364. — Ordre d'abattre les armes de l'ancienne monarchie française, 393. — Réflexions sur l'envoi à Paris des chefs-d'œuvre qui se trouvent dans cette ville, 397. — Présentation au pape de l'agent de la République française, 402. — Insultes essuyées par ses commissaires, 422. — Déclaration de son ministre contre l'envahissement de l'Etat du pape, 432.— Convocation d'une congrégation particulière dans le palais Quirinal, 446.— Elle rejette les conditions de paix proposées par le Directoire français, 457. — Edits sur la vente du blé et sur l'altération des monnaies, 459. — Manifeste du pape adressé aux catholiques des divers Etats, 464.—Il invite ses sujets à une contribution volontaire, 476. — Préparatifs et évolutions militaires, 478. — Relevé des contributions volontaires, 487. — Le pape déclare ne pouvoir entrer en négociation avec la France, 490. — Réponse du roi d'Espagne à la demande d'interposer sa médiation, 497. — Lettre du ministre espagnol au secrétaire d'État pour lui annoncer la conclusion de la paix de Naples, 508. — Refus de la cour de se prononcer sur ce traité de paix, 512. — Froid accueil fait à monseigneur Albani par le ministre de l'Empereur, 515. — Plaintes du roi d'Espagne au sujet de la conduite tenue à l'égard de son ministre, 524. — Mécontentement de la cour contre celle de Naples, 529. — Consentement de l'Empereur à une alliance avec le pape, 534. — Adresse des Romains à Bonaparte, 549. — Pièces envoyées par ce général et prouvant la mauvaise foi de la cour papale, 550. — Réflexions sur sa guerre contre Bologne, 551. — Nouvelles propositions de paix; refus de la cour de les accepter, 562. — Défaite de ses troupes, 564. — Arrivée du général Colli; il est favorablement accueilli par le pape, et proclamé généralissime de ses armées, 569, 579. — Proclamation de Bonaparte avant d'entrer sur son territoire, 570. — Arrêté de ce général qui déclare l'armistice rompu, 571. — Il invite le ministre de France à quitter Rome, et écrit au cardinal Mattei sur les intrigues étrangères qui influent sur sa cour, 578. — Départ du ministre de France; écrit satirique contre la cour papale; lettre à ce sujet, 578, 612. — Conquête de la Romagne, du duché d'Urbin et de la marche d'Ancône, 580. — Refus de la médiation de la Toscane, 583. — Réflexions sur la question de savoir ce que deviendra le pape, 586. — Lettre de Bonaparte au cardinal Mattei sur la rupture de l'armistice; proclamation du même en faveur des prêtres réfractaires, 589. — Proclamation du saint père à ses fidèles sujets; mémoire du nonce au prince de la Paix et réponse de celui-ci, 590. — Signature de la paix avec la France au congrès de Tolentino, 595, 617. — Congrégation d'état pour la continuation de la guerre, 606, 620. — Notification et proclamation du traité précédent, 626.—Efforts du gouvernement pour en remplir les conditions; fermentation et tumulte occasionnés par l'arrivée de plusieurs officiers français; fête brillante donnée par le ministre Cacault; les généraux Victor, Lannes et autres sont accueillis par le pape, 639. — Embarras de la cour pour payer les contributions imposées; division dans les provinces de l'Etat papal; arbres de la liberté plantés dans plusieurs villes, 645. — Paiement de dix millions à compte de la contribution imposée par la France; découverte d'un complot pour incendier plusieurs quartiers; remplacement du cardinal Busca par le cardinal Doria, 658.—Grande agitation causée par la disette et la cherté des denrées, 665.— Incarcération de Settimio, camérier du pape, 673. — Texte du traité de paix avec la France, 678, 686. — Bonaparte consent à évacuer l'Etat pontifical, 681. — Condamnation du camérier Settimio; commutation de la peine de mort prononcée contre lui, 710. — Note des statues et des tableaux envoyés de Rome à Paris, 713. — Funestes effets du défaut de numéraire, 724. — Marche des généraux Joubert et Victor vers les Etats du pape, 728. — Le cardinal évêque d'Ancône est sommé de rompre toute liaison politique avec lui; le marquis Massimi est nommé son ministre en France, 735. — Grands préparatifs de guerre, 786. — Arrestation des partisans des Français, 798. — Emprunt forcé sur les biens ecclésiastiques, 809. — Mouvements tumultueux: le peuple dit au pape qu'il veut du pain, et non des bénédictions, 825. — Attroupements des Transtévérins autour du carrosse du saint père, XXIX, 3.—Admission du ministre français Joseph Bonaparte, 35, 36. — Refus du pape de reconnaître la République cisalpine; son alliance avec la reine de Naples, 54. — Lettre annonçant que ses agents ne cherchent qu'à dissimuler avec la France, 59. — Leurs enrôlements dans la Toscane; persécutions contre des femmes, pour opinions républicaines, 41. — Conduite du ministre français, 59. — Nomination du

général Provera pour commander l'armée papale, 60.—Augmentation de la disette du numéraire; succès des représentations faites contre Provera, 63. — Reconnaissance de la République cisalpine, 79. — Audience donnée par le pape à la femme et à la sœur de Joseph Bonaparte ; mise en liberté des patriotes incarcérés , 100. — Départ du général Provera pour Naples; rentrée des prisonniers d'État, 107. —Saisie du cinquième des biens ecclésiastiques, 110. — Révolte contre les Français ; assassinat du général Duphot ; retraite de Joseph Bonaparte ; instructions sur cette affaire envoyées à l'ambassadeur romain à Paris, 126, 130. — Il est gardé à vue ; marche de troupes françaises sur Rome; insurrection du parti républicain, 130.—Arrestation de la citoyenne Labrousse ; fête en l'honneur du général Bonaparte, 134. — Efforts des suppôts de la cour pour compromettre son frère Joseph, 138. — Correspondance sur les attentats qui ont eu lieu dans cette ville , 139. Justification de la cour, 142. --Envoi de commissaires français, 143. — Entrée des troupes républicaines, 146. — Stupeur universelle, 149. — Départ des Français ; arrestation des patriotes, 153. — Message à ce sujet; occupation, par les Français, du château Saint-Ange et du Capitole, 159. — Seconde entrée des Français dans cette ville ; discours prononcés au Capitole ; proclamation de la République romaine , 162 , 164. — Apposition des scellés au Vatican et sur les papiers de la cour, 172. — Expulsion des émigrés; suppression des droits d'asile ; proclamation de la police, 173. — Détails de ce qui s'y est passé depuis l'entrée des Français, 175. — Noms des consuls et des nouveaux fonctionnaires publics, 177. — Célébration de l'entrée des Français, 178.— Assassinat de plusieurs d'entre eux ; jugement d'un grand nombre d'assassins; fête funèbre en l'honneur de Duphot, 178, 179.—Proclamation de Berthier et de Vial au peuple de la République romaine, aux habitants de la ville et à la garde nationale, 179. — Remerciement des consuls au Directoire français, 180. — Situation de l'esprit public dans cette ville , 187. — Ordre de respecter les églises et le culte; séquestre mis sur les biens des cardinaux émigrés, 190. —Division du territoire en sept départements; organisation du gouvernement , 193, 200, 223. — Lettre du Directoire français au consul, 207. — Nouveau soulèvement contre les Français ; défaite des rebelles ; exécution des plus coupables, 215. — Publication d'un ouvrage contre le roi de Naples ; installation de la République, 222.— Détails sur la révolution, 223. — Arrestation de cardinaux ; désarmement des Transtéverins ; mise en réquisition de l'argent des églises, 225.— Déportation à la Civitta-Vecchia des cardinaux arrêtés , 227. — Clôture du ci-devant Saint-Office et du collége de la Propagande ; préparatifs pour la fête de la souveraineté du peuple ; proclamation de Masséna pour l'organisation d'un nouveau gouvernement, 239. — Ensemble de sa constitution, 242. — Décision des tribuns pour l'amortissement des cédules et l'abolition totale de la juridiction ecclésiastique ; célébration de l'acte de fédération de la République romaine, 245. — Détails de ce qui s'est passé depuis l'établissement du nouveau gouvernement; abolition du tribunal du Saint-Office et de la juridiction ecclésiastique , 247. — Nomination des membres de l'Institut national de Rome, 248. — Séquestre de tous les effets appartenant à la maison Farnèse, 249.—Publication des lois organiques de la constitution, 250.— Départ de Haller, trésorier général de l'armée; avis du consul Angelucci , accoucheur, sur l'exercice de son art, 250, 251.—Plantation d'arbres de la Liberté, 251.—Brûlement des cédules de la banque du Saint-Esprit; ordre d'élever sur le Capitole un monument à la France ; contribution extraordinaire ; suppression des primogénitures, fidéi-commis et substitutions, 254. — Tumulte à l'occasion de l'arrestation des officiers qui s'étaient insurgés contre Masséna ; ils sont mis en liberté, 255. — État de la population; motion du tribun Corona sur les inconvénients du luxe, 257. — Vente des biens appartenant au collége des Irlandais ; organisation de la garde nationale, 259. — Proclamation sur les contributions; mesures contre les troubles ; bannissement de plusieurs missionnaires , 260. — Nomination d'un juif à la place de colonel des quartiers militaires, 265. — Ouverture d'un cercle constitutionnel ; déclaration relative à l'élection des curés, 266. —Indemnité accordée à la famille du général Duphot, 268. —Vente de la bibliothèque du pape , 269.—Décret du sénat pour la vente des statues des papes ; destitution de Corona , ministre de l'intérieur, 270. — Vente des meubles de l'Académie ecclésiastique ; acquisition, par l'Empereur, des dessins de Raphaël ; découverte de calices cachés derrière la bibliothèque du pape, 271. — Costumes des consuls , 274. — Départ pour Corfou de quatre des presses de la Propagande, 275. — Vente du mobilier des fondations pieuses , 277. — Proclamation contre les attroupements ; arrestation de l'ex-duchesse Braschi, 283.— Ouverture de l'église nationale des Polonais; levée des scellés mis sur les objets du culte ; séquestre du palais de l'ordre de Malte, 284. — Emeute ; bannissement du docteur Del-Pino ; démission de Véra ; expulsion des prêtres étrangers ; suppression de trente-quatre convents ; loi contre les prêtres insurgés ; pacification du Pérousin , 287. — Indult du pape pour la réduction des fêtes ; réquisition de la moitié des couverts d'argent , 291. — Défense de lever sur les habitants aucune contribution , excepté dans les cas convenus par les traités, 293. — Ordre de l'Empereur au chargé d'affaires de Rome , de quitter Venise , 294. — Loi contre l'exportation des objets de première nécessité ; traduction à Ancône des chefs de la rébellion du Pérousin; ordonnance pour la vente du mobilier de la République , 295. — Révocation de l'ordre pour la fabrication des assignats ; arrêté contre le luxe des broderies dans les costumes; réquisition de quarante-cinq mille hommes faite par les commissaires français , 297. — Article du *Moniteur Cisalpin* contre les premiers magistrats romains, 300. —Rappel des commissaires Monge et Daunou ; envoi de Duport et de Bertholio , 303. — Expulsion des Français non-employés ; abolition du droit de pêche ; enlèvement des calices d'or, d'argent, etc.; envoi à la monnaie des cloches des églises supprimées; répartition du territoire en deux divisions militaires, 306. — Réquisition de chevaux pour former un corps de gendarmerie , 308. — Arrêté du consulat, qui restitue aux militaires polonais l'étendard de Mahomet et le cimeterre de Sobieski, 316. — Séances des tribunaux, des banques, etc., tenues le jour de Pâques ; monument élevé aux martyrs de la Liberté ; loi qui règle le traitement des religieux qui abandonnent la vie monastique; inactivité et négligence des employés des administrations ; arrêté qui prescrit un costume au consulat, 317. — Remise de deux millions et demi sur la contribution imposée par la France, 319.—Abolition des confréries et des congrégations; réduction du traitement des évêques, 320. — Injonction aux débiteurs de pensions ecclésiastiques d'en verser le montant dans la caisse nationale, 324. — Formation d'une compagnie pour l'amélioration des terres pontines, 328. — Défense de donner et de recevoir d'autres titres que ceux de *citoyen* et de *citoyenne*, 330. — Arrestation de prêtres qui se sont livrés à des pratiques superstitieu-

ses, 331. — Etablissement d'un emprunt forcé, 335. —Brûlement du livre d'or, des monuments de la féodalité, des procès du Saint-Office et de ceux des patriotes, 340. — Situation de l'esprit public ; éloge des autorités constituées, 344. — Préparatifs hostiles du roi de Naples, 348. — Insurrection dans quelques communes au sujet de l'abolition des confréries et des monastères, 351. — Acquittement des militaires révoltés contre Masséna, 352. — Insurrection générale du département du Circeo ; châtiment exemplaire de la ville de Ferentino, 354. — Le commandant français à Rome est reconnu comme chef suprême de la force armée, 357. — Détails des opérations dans le Circeo, 359.—Suppression des couvents et autres établissements ecclésiastiques dans les villes en état de siége, 363. — Expulsion de tous les individus originaires de pays étrangers : loi qui autorise la conversion des cédules non-démonétisées en lettres de change sur ceux qui doivent contribuer à l'emprunt forcé, et dispositions pour en accélérer le paiement, 384, 385. — Secours et asile accordés par le roi de Naples à tous les émigrés de l'Etat romain, 384. —Détention au château Saint-Ange de plusieurs personnages marquants; célébration du 10 août par les troupes françaises, 385. — Fête patriotique ; plantation de deux arbres de la Liberté ; formation d'un camp à Terracine, 390. — Nouveau rassemblement des rebelles du Circeo, 398. — Affectation aux hôpitaux des biens des confréries supprimées ; destitution de Périlyer, intendant des biens nationaux, 409. — Nomination de Suvée à la place de directeur du palais de France, 413. — Représentations des familles opulentes assujéties aux contributions ; disette de blé, 417. — Arrestation du prince Borghèse : proclamations des commissaires français contre les abus des administrations ; limitation de la liberté de la presse ; célébration de la fête de la fondation de la République française, 421. — Continuation des enrôlements ; démission de trois consuls ; destitution des deux autres; noms des cinq nouveaux consuls ; loi qui déclare émigrés les Romains qui ne rentreront pas dans les trente jours, 430 — Mesures prises pour la sûreté de la République, 433. — Troubles; proclamation du général Macdonald à ce sujet ; émigration considérable, 434.—Tableau de la situation intérieure, 440. — Emprunt forcé de 600,000 piastres; arrestation d'émigrés français, 457. — Fixation des dépenses ordinaires, exécution des chefs des rebelles, 468. — Cris au sujet des réformes, 476. — Secours donnés à Piccini, 496 — Loi qui ordonne de recevoir les assignats au pair dans toutes les transactions ; adresse énergique du consulat sur les moyens de faire la guerre au roi de Naples, 499. — Chasse donnée aux agioteurs et aux vendeurs d'argent; critique du théâtre romain, 502. — Commencement des hostilités par le roi de Naples, 504.—Reprise des séances du Corps législatif; formation de corps militaires, 520. — Arrivée de Championnet, 521. — Sommation du général Mack à ce général d'évacuer le territoire romain ; réponse de celui-ci, 527, 528. — Proclamation du roi de Naples aux Romains, 533. — Suppression de la commission française; envoi de Bertholio à Rome, en qualité de ministre de France, 540. — Sommation du général Mack au commandant du château Saint-Ange, 542. — Détails sur l'évacuation de cette ville par l'armée française, 549. — Proclamation des commissaires français à ses habitants, annonçant la prochaine délivrance de l'Italie, 579 *bis*. — Ridicules et atrocités qui y ont signalé l'entrée des Napolitains; détails sur cette entrée et sur leur séjour, 581 *bis*, 584, 591, 594 *bis*, 595 *bis*, 596 *bis*. — Sa reprise par les Français ; lettre du roi de Naples au pape, 582 *bis*. — Entrée du général Macdonald, 583 *bis*.— Réflexions sur la légion romaine, 589. — Arrêté de Championnet qui déclare propriété de l'armée française tous les magasins renfermant des objets d'arts et de sciences sur lesquels ont été apposés les scellés aux armes du roi de Naples, 589 *bis*, 595.— Nomination des ministres, 595 *bis*.—Rentrée de toutes les autorités constituées; retraite de l'armée napolitaine, 597. — Disette ; reprise des séances du sénat et du tribunat, 601 *bis*. — Détails sur la défense et la défaite des lazzaroni, 611. — Arrestation de trois Français prévenus de dilapidations; démission de Duport, 651.—Actes d'administration concernant divers objets, 665. — Publication de la liste des Romains émigrés et des domaines nationaux de cette République, 669. — Passage dans cette ville des troupes françaises venues de Naples, 684. — Dégradation civique de Gay-Vernon pour y avoir exercé un emploi, 717. — Note sur les secours qu'y donna le chevalier Azzara, lors de l'assassinat de Basseville et de Duphot, 787. — Proclamation du général Rodio, 814.—Efforts des habitants contre l'ennemi, 856. (*Voyez* Italie et Armées de Rome et d'Italie.)

ROME (Albert-Marie), général. — Est condamné à mort, XVIII 457.

ROMÉ-DELISLE, minéralogiste. — Vente de sa collection de minéraux, VIII, 152.

ROMÉLIE (la). — Progrès effrayants des voleurs de cette province, XXVIII, 768. — Rébellion du pacha contre le grand-seigneur, XXIX, 435.

ROMERO, député extraordinaire de Guipuscoa.— Exprime à la Convention la reconnaissance des républicains cantabre-guipuscoens. XXIV, 568.

ROMET (abbé), député à la Constituante, inconnu. — Vote la conservation du privilége de la compagnie des Indes, IV, 30.

ROMEUF (l'un des trois ci-après), aide-de-camp de Lafayette. — Annonce qu'il a été arrêté par le peuple, VIII, 715. — Rend compte de sa mission sur la route de Châlons et de l'arrestation de Damas et de Choiseul, VIII, 740*.

ROMEUF (L., A. et V.). — Protestent contre leur arrestation avec Lafayette, à Namur, XIII, 633.

ROMIEUX, aide-de-camp. — Signe la capitulation de Wurtzbourg, XXVIII, 375. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

ROMILLY. — Décret portant que les restes de Voltaire seront provisoirement transférés dans cette commune, VIII, 346. — Sa municipalité demande à les conserver. 454.

ROMME (Gilbert), cultivateur à Gimeaux, ancien professeur de mathématiques et de physique, député du Puy-de-Dôme à la Législative. — Son projet sur les réclamations des artistes qui ont exposé leurs ouvrages au Louvre, X, 547. — Sa mission à Noyon, XI, 391. — Il demande que Narbonne rende compte de sa conduite, 487. — Dénonce des mandats d'amener délivrés par Larivière, XII, 430. — Son opinion sur l'indemnité due à Derossel, 560. — Il fait rendre un décret sur la propriété des pièces de théâtre, XIII, 574. — Réélu à la Convention, rend compte de la situation des manufactures d'armes de Moulins et de Saint-Étienne, XIV, 346.— Fait supprimer la place de directeur de l'académie de France à Rome, 566.—Son rapport sur l'instruction publique, 802. — Son vote dans le procès du roi. XV, 167, 200, 253. — Il demande une récompense pour Louis Richard, 371. — Fait supprimer la maison d'éducation de Saint-Cyr, 721. — Et rendre un décret pour l'essai des télégraphes, XVI, 30. — Est arrêté à Caen, 635.—Et mis en liberté, XVII, 317, 318.— Fait dissoudre la société des *Carabots*, 334.—Son opinion sur l'é-

* Le Moniteur a imprimé Robœuf par erreur, c'est Romeuf qu'il faut lire.

ducation publique, 392; XVIII, 173, 647. — Il réclame en faveur d'un vieillard de Caen, 455. — Présente un travail sur le calendrier républicain, 712. — discussion de ce projet, 55, 56. — Il y présente des articles additionnels, 69. — Demande l'application à Robert, de la loi contre les accapareurs76. — Fait rendre un décret pour empêcher la destruction des objets d'art sous prétexte de signes féodaux, 223. — Et un autre sur les écoles primaires, 272, 305. — Fait créer un jury des arts, 291, 313, 314. — Demande que le buste de Rousseau soit placé sur la pendule décimale offerte à la Convention, 361. — Sa motion sur les abjurations des prêtres, 384. — Autre relative à des dons de chemises, 385. — Il demande que la déesse de la *Raison* se place auprès du président, 401. — Réclame les honneurs du Panthéon pour Marat, 429. — Pense que chacun peut prendre le nom qu'il veut, 430. — Sa motion relative au sceau des lois, 455. — Il fait rendre un décret relatif à la fabrication de la nouvelle monnaie, 468. — Est élu président, 491. — Parle sur l'acquittement de cinq Lillois par le tribunal révolutionnaire, 631. — Profession de foi exigée par lui de chaque suppléant, 671. — Il est admis aux Jacobins, XIX, 12. — Demande un rapport sur Dampierre et sur Châlier, 16. — Fait lever les scellés mis sur les fonds des académies, 217. — Dénonce des saisies arbitraires de gravures, 296. — Réponse de la section Beaurepaire à ses accusations, 312. — Il dénonce le liquidateur de la liste civile, 487. — Présente à la Convention l'annuaire du cultivateur, 511. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, XXII, 260, 270. — Il s'oppose à l'admission, à la Convention de Chabot (de l'Allier), 344. — Demande la distribution du 9e numéro de l'*Ami du peuple*, 361. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations contre des députés, 373. — Il inculpe la conduite du comité de sûreté générale envers Carrier, 407. — Son rapport sur les accusations dirigées contre ce représentant, 476, 481, 484. — Il discute le projet de décret sur l'instruction publique, 515, 527, 528, 537. — Vote la mise en accusation de Carrier, 590. — Discute le code civil, 688. — Son opinion sur la distribution des subsistances, XXIII, 691. — Il demande qu'il n'y ait qu'une sorte de pain, 701. — Vote la suppression de l'école normale, XXIV, 235. — Annonce au 1er prairial qu'il est dévoué à la cause du peuple, 505. — Demande la mise en liberté des patriotes; vote la fabrication d'un seul pain pour tous; demande la permanence des sections et le renouvellement des comités civils, 556. — Est décrété d'arrestation, 513. — Et d'accusation, 522. — Est traduit devant la commission militaire, 561, 563. Projet de le traduire au tribunal criminel de la Seine, 584. — Il est conduit au lieu désigné pour sa détention, 619. — Faits qui ont motivé l'acte d'accusation dressé contre lui, 667. — Instruction de son procès, 695. — Il est condamné à mort et se suicide, 708; XXV, 26. — Marchand le présente à la société du Manége, comme un martyr de la liberté, XXIX, 749.

ROMME (Charles), littérateur. — Son *Dictionnaire de la Marine française*, XII, 219.

RONAT (N.), instituteur. — Est condamné à mort, XX, 16.

RONDEAU, administrateur à Cayenne. — Applaudit à l'abolition de l'esclavage, XXIII, 651.

RONDEAU, général. — Est tué à la bataille de Dégo et de Saint-Jean, XXVIII, 255.

RONDEAU, dragon de la légion de police. — Dépose dans le procès de Babeuf et autres, XXVIII, 658.

RONDEL, père. — Sa lettre à ses créanciers, XIX, 550.

RONDELET, architecte, commissaire des travaux publics. — Publie un avis aux jeunes gens qui se destinent à l'école polytechnique, XXV, 762. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français*, XXVIII, 685.

RONDO. — Décret qui annule son élection de juge à Rochefort, VII, 180.

RONDONNEAU, imprimeur. — Annonce de son répertoire des décrets de la Convention, XIV, 712. — Et de celui des lois et actes des pouvoirs législatif et exécutif, XXVII, 446, 448.

RONMIROIR (Constant de), agent municipal. — Est fait prisonnier, XXIX, 536.

RONSIN (Charles Philippe), homme de lettres. — Extrait de sa tragédie intitulée : *La Ligue des Fanatiques et des Tyrans*, IX, 272. — Il est adjoint au ministre de la guerre, XVI, 182, 193. — Général de l'armée révolutionnaire, recueille des renseignements sur la position des rebelles, 574. — Débats à son sujet aux Jacobins, XVIII, 10. — Boullanger annonce son départ, 83. — Il présente l'armée révolutionnaire à la Convention, 172. — Analyse de sa tragédie intitulée : *Arétaphile*, ou la *Révolution de Cyrène*, 539. — Il est décrété d'arrestation, 695. — Et arrêté aux Jacobins, XIX, 4. — Opinion de Collot-d'Herbois sur son compte, 25. — Il est défendu par les Jacobins à la Convention, 32. — Les Cordeliers le réclament, 34. — Il répond aux inculpations de Philippeaux, 43. — Discours de Robespierre à l'occasion de la pétition des Jacobins en sa faveur, 88. — Il est dénoncé par Philippeaux, 154. — Les Cordeliers réclament de nouveau sa liberté, 536. — Motion aux Jacobins en sa faveur, 548. — Il est mis en liberté, 577. — Sa justification, 426, 445, 467, 476, 482. — Inculpations contre Westermann à son sujet, 552. — Carrier affirme qu'il a été calomnié, 571. — Ses observations sur la faction qu'il craint de voir dominer, 664. — Il est arrêté de nouveau, 706. — Discussions aux Jacobins sur sa conspiration, 720. — Autres aux Cordeliers, 726. — Son procès, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40. — Adresse de l'armée révolutionnaire contre lui, 181. — Pièces à sa charge envoyées d'Angers, 435. — Il est désigné comme l'un des agents du baron de Batz, 723. — Voulland est accusé de l'avoir favorisé dans son rapport, XXIII, 14. — Inculpations contre lui, 554.

ROQUELAURE (ex-marquis de). — Est condamné à mort, XXI, 440.

ROSA (Filippo della). — Signe un armistice au nom du duc de Parme, XXVIII, 275.

ROSCOE (Williams). — Auteur de *la Vie de Laurent de Médicis*, XXIX, 895.

ROSÉ, dit *LaRosée*, palfrenier de Capet. — Est condamné à mort, XXI, 274.

ROSELI. — Motion pour l'impression de ses cartes, XIV, 809.

ROSENKRANTZ (baron de). — Est ministre de Danemark à Pétersbourg, VI, 229 — Arrive au congrès de Rastadt, XXIX, 132.

ROSES, en Espagne. — Prise de cette place par les Français, XXIII, 448. — Deux vaisseaux français sont attaqués dans son golfe par les escadres espagnoles réunies, XXV, 49.

ROSET. — Est membre de la commission d'épurement des Jacobins, XVIII, 532.

ROSEZ. — Destitution de la municipalité de cette commune, XV, 314.

ROSIER (J.), agent national de Heyrieux. — Est acquitté, XXII, 263.

ROSIÈRE, habitant de Francin. — Cause une émeute à Montmélian, IV, 518.

ROSIERE (Louis de), officier supérieur dans l'armée catholique et royale. — Interception de ses lettres adressées aux membres du conseil du Morbihan, XXIV, 589.

ROSIÈRES, général. — Commande à Namur, II, 505. — Son éloge, XII, 698. — Il sollicite la réunion de Bruxelles à la France, XV, 606. — Est suspendu de ses fonctions, XVI, 710. — Préside le comité militaire de Bruxelles, XVII, 285.

ROSIN. — Sa tragédie de *Louis XII*, IV, 428.

ROSNI. — Propose à la commune d'arrêter les prêtres refractaires, les ex-nobles et autres suspects, XVI, 527.

ROSOY-SUR-SERRE, département de l'Aisne. — Mention honorable d'un trait de dévoûment de deux citoyens de cette commune, XXV, 651.

ROSPOLI (prince). — Est nommé a massadeur d'Autriche à Naples, IV, 625

ROSS (W. et C.), membres de la Convention britannique. — Sont arrêtés, XIX, 133.

ROSSAY (femme de). (*Voyez* Lhermite.)

ROSSÉE-DE-BELFORT (Philibert), député du Haut-Rhin au conseil des Anciens.—Son opinion sur le mode de remplacement des juges, XXVI, 710.— Et sur le maintien de la loi du 9 floréal, XXVII, 320.—Il est élu secrétaire, 535. — Fait rayer de la liste des émigrés, Fontenay (d'Indre-et-Loire), XXVIII, 151.—Appuie la résolution relative aux biens des parents d'émigrés, 268.—Fait rétablir la liberté des transactions particulières, 367.—Son rapport sur l'application de la loi du 8 septembre 1793, en ce qui concerne les baux, 420. — Il est chargé d'examiner la résolution relative au port des lettres et des journaux, 478. — Appuie l'établissement d'un journal tachygraphique, 567. — Fait rejeter la résolution concernant l'inscription au rôle des contributions dans les neuf départements réunis, 621.— Appuie le serment exigé des électeurs, 628. — Et le rétablissement de la loterie, 662. — Son rapport sur les réclamations des huissiers audienciers, 683.—Son opinion sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 707. — Et sur les élections du Lot, 729. — Son rapport sur la mise en ferme des messageries, 742. — Son opinion sur l'organisation de la garde nationale, 768. — Il combat la résolution sur la garde du Corps législatif, 798. — Est chargé d'examiner celle sur les visites domiciliaires, 801. — Son rapport sur celle relative aux journalistes, 818.—Son opinion sur le remplacement des administrateurs des départements, XXIX, 34.— Il fait annuler l'élection du juge de paix de Cusset, 48. — Combat le projet d'indemniser les députés de la suppression du contre-seing, 59. —Son rapport sur le mode de paiement des intérêts des rentes, 66, 67. —Il est élu président, 71.—Sa motion en faveur des réfugiés corses, 131.— Son opinion sur le placement des assemblées électorales, 148. — Il fait approuver le tirage au sort des membres du Directoire, 178. — Propose d'approuver la résolution sur la contrainte par corps, 193. — Et celle relative aux relations commerciales des Français avec les étrangers, 196. — Sa motion concernant les administrateurs nommés depuis le 19 fructidor, 200. — Son opinion sur la contrainte par corps en matière civile, 240, 251. — Il défend la résolution sur les élections, 264. — Parle en faveur des juges de la Dyle, 266. — Vote contre toute indemnité aux députés non admis, 283. — Son opinion sur le jugement des prévenus de trahison, 287. — Sur la comptabilité intermédiaire, 294. — Sur la résolution concernant les créanciers des émigrés solvables, 319. — Son rapport sur la formation du département du Léman, 358. — Autre sur l'impôt du tabac, 463. — Son opinion sur les jugements arbitraux rendus contre la République, 479. — Son rapport sur l'organisation judiciaire et civile, 596 *bis*. — Il célèbre la valeur des armées françaises, 604 *bis*. — Son opinion sur le paiement des frais de procédure criminelle, 643.

ROSSEL. (*Voyez* Derossel.)

ROSSET, ci-devant comte de Fleury. — Est condamné à mort, XXI, 40.

ROSSET, assesseur baillival en Suisse. — Sa condamnation et ses causes, XII, 257.

ROSSET, femme Rosset-Cercy. — Est condamnée à mort, XX, 444.

ROSSI, général. (*Voyez* Camillo-Rossi.)

ROSSI, membre du Corps législatif ligurien. — Son rapport sur les finances de la république ligurienne, XXIX, 8. — Il demande l'exclusion des amnistiés de toutes fonctions publiques, 179. — Est nommé ministre de la police, 245. — Son discours sur la nouvelle agression du roi de Piémont, 584.

ROSSI (de), notable de Paris. — Son adresse aux assemblées électorales de France, V, 751.

ROSSIER, mercier.—Est condamné à mort, XXI, 104.

ROSSIGNAC, ex-vicaire. — Est condamné à mort, XXI, 274.

ROSSIGNOL, colonel de la trente-troisième division de gendarmerie. — Est arrêté par ordre de Biron, XVII, 87.—Jean-Bon-Saint-André et Thuriot font prononcer son élargissement provisoire, 88. — Dénégation de Biron à ce sujet, 165. — Il est nommé commandant de l'armée de La Rochelle, 258. — Défait les rebelles de la Vendée, 349, 364. — Débats sur sa destitution par les commissaires de la Convention, 500, 534. — Il est réintégré dans ses fonctions, 517. — Remercie la Convention de ce décret, 519. — Annonce la prise du château de Langremière, 608. — Un échec éprouvé à Luçon et Chantonnay, 627. — Et des avantages sur les rebelles, 649. — Discussion aux Jacobins sur sa destitution, 655, 661. —Il annonce que partout le tocsin sonne, et que les grands coups commencent à se porter, 675.— Reçoit les félicitations de la société des Jacobins, 679. — Est dénoncé par Goupilleau, 746, 747. — Son éloge, XVIII, 1. — Il est nommé commandant de l'armée des côtes de Brest, 11. — Accusation de Merlin contre lui, 92. — Son éloge par Félix, 114. — Il commande les armées réunies de l'Ouest et des côtes de Brest, 494. — Annonce que les rebelles ont été repoussés à Angers, 615. — Transmet des détails sur la perte que la cavalerie leur a fait essuyer, 624.—Fait l'éloge des habitants d'Angers, 640. — Se rend à Port-Malo pour s'opposer à la descente des Anglais, XIX, 131.— Est dénoncé par Philippeaux, 154. — Goupilleau accuse son impéritie, 166. — Sa réponse aux imputations du premier, 230. — Sa justification, 426, 445, 467, 476, 482.—Carrier affirme qu'il a été calomnié, 571. — Il est décrété d'arrestation, XXI, 378. — Demande de sa mise en liberté, XXIII, 192. — Il est décrété d'accusation, XXIV, 547. — Compte demandé de l'exécution de ce décret, XXV, 333. — Demande de sa mise en liberté, et discussion y relative, XXVI, 330, 331. — Il est compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, 346. — Est arrêté comme complice de Babeuf, XXVIII, 266, 281. — Et déclaré contumace par la haute-cour de Vendôme, 587, 592. — Explications de Germain sur ses liaisons avec lui, 647. — L'accusateur national l'abandonne à la conscience des jurés, 684. — Réal invoque sa pauvreté comme moyen de défense, 715. — Il est acquitté, 717.

ROSSIGNOL, frère du précédent. — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, XXVIII, 281. — Il est acquitté, 717.

ROSSIUS (baron de), officier liégeois. — S'empare de l'abbaye de Saint-Trond, IV, 542. — Est arrêté, VII, 214.

ROSSY, ex-noble. — Est condamné à mort. XXI, 192.

ROSTAING (marquis de), maréchal-de-camp, dé-

puté du Forez à la Constituante. — Demande la reprise des conférences, I, 47. — Est élu secrétaire, II, 58. — Fait décréter la répartition de l'augmentation de solde accordée à l'armée, IV, 561. — Déterminer le bouton uniforme des gardes nationales, V, 568. — Et autoriser le régiment de Guienne à changer de garnison, 630. — Demande la lecture des adresses opposées au décret sur les colonies, VIII, 483. — Son opinion sur les incompatibilités législatives, 623, 624.

ROSTAING, sous-officier français. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

ROSTOLAN, adjudant général. — Est nommé général de brigade, XXIX, 822. — Son éloge, 841. — Il signe une capitulation avec le duc d'York, 868.

ROTHEMBERG (fort de). — Est pris par les Français, XXVIII, 394.

ROTONDO. — Est arrêté à Paris, IX, 164. — L'est de nouveau à Genève, XVI, 201.

ROTTERDAM. — Troubles populaires dans cette ville, XXV, 146. — Van Staveren, ci-devant grand-officier, y est arrêté, 185. — Proclamation des représentants français au sujet des troubles qui y ont éclaté, 225. (*Voyez* Hollande.)

ROUARD-BENARD (Nicolas), tapissier. — Est condamné à mort, XIX, 336.

ROUAULT. (*Voyez* Rouhaud.)

ROUAULT (Joseph-Yves), député du Morbihan à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 195, 253. — Il est décreté d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699.

ROUBAIN, administrateur de Lyon pendant le siége. — Sa réponse à la sommation de Châteauneuf-Randon, XVII, 740.

ROUBAIX. — Engagement pris par les habitants de cette ville de ne s'habiller que d'étoffes françaises, II, 274. — Elle est envahie par les Autrichiens, XII, 759.

ROUBAUD (abbé). — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Annonce de ses *Synonymes français*, XXVIII, 16. — Il en fait hommage au Corps législatif, 43.

ROUBAUD, député du Var à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.

ROUBLET. — Sa machine tachygraphique, IV, 560.

ROUCH, député de l'Hérault au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur le retard apporté à la promulgation de la loi sur la garde nationale, XXVIII, 773. — Il insiste pour que les projets de Thibaudeau, sur la marche des troupes, soient discutés séparément, 796. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

ROUCHER (J.-A.), homme de lettres. — Sa traduction de l'ouvrage de Smith, intitulé : *Recherches sur les richesses des nations*, V, 467 ; VI, 203, VIII, 490. — Il est condamné à mort, XXI, 459. — Annonce de sa correspondance, XXIX, 101. — Eloge de son ouvrage intitulé : *Consolations dans ma captivité*, 133.

ROUCHON (Henri), député de l'Ardèche au conseil des Cinq Cents. — Attaque la loi du 3 brumaire, XXVIII, 465. — Demande que les élections de l'an VI soient cassées, XXIX, 260. — S'oppose à la confiscation des biens des déportés qui se sont soustraits à la déportation ; est traité de séditieux ; proposition de l'envoyer à l'Abbaye, 471, 473, 474, 475, 476. — Chabert lui reproche d'avoir fait le procès au 18 fructidor ; il invoque la justice du conseil en faveur des femmes et des enfants des condamnés à la déportation, 477. — S'oppose à leur assimilation aux émigrés, 479, 480.

ROUCOULE, avocat de Toulouse. — Signe et désavoue une consultation du clergé de cette ville en faveur de la dîme, II, 322.

ROUCQ. — Prise de ce poste par les Français, XVIII, 276.

ROUEN, notaire. — Son mémoire sur l'établissement d'une banque française, XXIX, 600 *bis*.

ROUEN. — Regrets du parlement de cette ville à l'approche de la réunion des Etats-généraux, *Introd.*, 18. — Une députation rend compte de ses efforts pour approvisionner Paris, I, 200. — Supplice de Bordier, à la suite d'émeutes, 297. — Poursuites de son parlement contre le procureur du roi de Falaise, 334, 378. — Faux bruit de l'asile offert au roi par cette ville, 465. — Mémoire de sa milice nationale, II, 68. — Décret qui la réunit en un seul corps, 80. — Arrestation de grains destinés pour Paris, 105. — Arrêté de son parlement contre le décret qui le proroge ; il est cassé par le roi ; discussion à ce sujet, 160, 167, 170, 176. — Renvoi des poursuites au Châtelet, 178. — Explications et protestations, 180, 188, 207. — Décret d'indulgence, 183. — Précis de la cause de J. Verdure, accusé d'infanticide, 341. — Autorisation accordée à cette ville de contracter des emprunts, III, 76, 330. — Formation de sa nouvelle municipalité, 326. — Fête à l'occasion du serment civique, 342. — Délibération relative à celui du roi, 367. — Réunion des faubourgs à la ville pour l'administration, 432. — Etat de la vaisselle portée à sa monnaie, IV, 319. — Décrets relatifs à l'entretien de son hôpital, 636, 642. — Adresse de sa chambre de commerce contre l'émission des assignats, V, 614. — Proclamation de sa municipalité contre le projet d'enlever le roi pour l'y conduire, VI, 51. — Composition de son tribunal de district, 72. — Notice sur son académie des sciences, 226. — Circonscription de ses paroisses, VII, 403. — Election de Charrier à son évêché, 722. — Lacération par son tribunal de l'instruction pastorale du cardinal de La Rochefoucauld, VIII, 18. — Ses corps administratifs portent le deuil de Mirabeau, 80. — Rapport sur le déficit de ses hospices ; décret qui leur accorde un secours, 363. — Son adresse à l'Assemblée nationale lors de la fuite du roi, 734. — Autre de sa société patriotique, IX, 165. — Autres de sa municipalité et de sa garde nationale, 169. — Décret portant qu'il n'y a lieu à liquider les offices de ses porteurs de sel, 496. — Pétition de sa chambre de commerce contre le décret sur les colonies, 613. — Décret qui y établit un tribunal de commerce, 787. — Démission de Charrier-Laroche, X, 475. — Annonce du Journal du Commerce de Rouen, 616. — Adresse de ses habitants contre le 20 juin, XIII, 4. — Sa municipalité suspend tout envoi de farines et de grains, 721. — Inquiétudes sur les subsistances de cette ville, XIV, 52. — Décret qui l'autorise à s'imposer elle-même, 150. — Autre qui lui accorde une somme pour indemnité d'achats de grains, 638. — Liquidation des dettes de son octroi, 675. — Mouvement royaliste dans cette ville ; arrestation des séditieux ; rétablissement du calme, XV, 139. — Lettre des autorités sur ces troubles, 174. — Emeute causée par la cherté des grains, XVI, 303. — Adresse des habitants contre l'état d'avilissement de la Convention, 522. — Transmission à la commune de Paris d'une médaille faite du métal de la cloche *Georges d'Amboise*, XVII, 481. — Décret pour l'envoi de subsistances dans cette ville, 542 ; XVIII, 346. — Condamnation à mort de neuf individus accusés d'y avoir provoqué des mouvements contre-révolutionnaires, XVII, 598. — Roland s'y suicide, XVIII, 431. — Fête en l'honneur de Jourdain et de Bordier, 545. — Offre de blé faite à la commune de Paris, XIX, 3. — Condamnation à mort de plusieurs individus de cette commune, 596. — Elle demande la punition des terro-

ristes et des secours en grains, XXIV, 102. — Dispersion d'un rassemblement de royalistes, 146. — Détails sur ses troubles, 159. — Rétablissement du calme, 167. — Cette commune est menacée des horreurs de la famine, 210. — Mesures prises pour y rétablir l'ordre, 229. — Retour du calme, 302. — Arrestation des principaux auteurs des brigandages commis à l'occasion des subsistances, 461. — Situation de l'esprit public, XXV, 338. — Répression de désordres au spectacle, 547. — Plan présenté par les sections pour rétablir le crédit public, 605. — Joie manifestée par les habitants à la nouvelle des événements du 13 vendémiaire, XXVI, 168. — Mesures pour l'exécution de la loi du 3 brumaire, 507. — Pillage dans cette commune, XXVII, 67. — Décret qui y autorise un emprunt, 290. — Autre qui lui accorde des terrains nationaux, XXVIII, 418. — Arrestation d'un fabricateur de poignards, 658. — Plaintes contre l'admission, dans ce port, de marchandises anglaises franches de tout droit, 768. — Plaintes contre l'état-major de sa garde nationale; motion relative à ses dépenses, XXIX, 35. — Prélèvement de 40,000 francs sur ses habitants pour l'éclairage des rues, 41, 60. — Arrêté pour le port de la cocarde nationale, 53. — Départ des guides de l'armée d'Italie, 247. — Ouverture d'une banque; noms de ses administrateurs, 252. — Ecroulement de l'église de Saint-Lô, 520. — Bureau royal qui y est établi par l'émigré Meynard-Lavalette, 605 *bis*. — Etablissement d'un octroi municipal, 689, 710. — Mort du général Laubadère dans cette ville; désordres y causés par les Jacobins, 775. (*Voyez* Seine-Inférieure.)

ROUEN (archevêque de). (*Voyez* Rochefoucauld).

ROUERGUE (le). — Rapport sur les troubles qui y ont éclaté, III, 336. — Adresse de ses habitants à l'Assemblée nationale, VIII, 785.

ROUERIE (la).— Est à la tête de la conspiration de Bretagne, XVIII, 45.

ROUESSART. — Ses réflexions sur les finances, XXIII, 442.

ROUGANE (C.), curé.—Est condamné à mort, XX, 512.

ROUGANE-DES-BARODINES (Jean), gendarme de la garde du ci-devant roi. — Est condamné à mort, XX, 76.

ROUGANE-BELLEBAT (P.). — Est condamné à mort, XX, 76.

ROUGANE-DE-PRINSA (E.), président du tribunal de conciliation à Écureuil. — Est condamné à mort, XX, 744.

ROUGANE-DE-VICHY (Jacques).— Est condamné à mort, XX, 76.

ROUGEMONT, député du Mont-Terrible à la Convention. — En mission, fait l'éloge de l'esprit républicain de l'armée du Rhin, XX, 83. — Annonce la perte de Kaiserslautern, 610.

ROUGEMONT (E.-J.-A.), directeur de la comptabilité des loteries. — Est condamné à mort, XX, 412.

ROUGEOS-DE-MONTCRIF, garde-du-corps.— Est condamné à mort, XXI, 440.

ROUGEOT (C.-F.), fermier-général. — Est condamné à mort, XX, 428.

ROUGEREAU, caporal. — Est nommé sergent après la bataille de Sédiman, XXIX, 576.

ROUGET-DE-LISLE, littérateur, auteur de la *Marseillaise*.— Est mentionné honorablement au procès-verbal de la fête du 14 juillet; va combattre les Anglais, XXV, 259. — Est blessé à Quiberon; récompense demandée pour lui, 358. — Annonce de romances de sa composition, XXVIII, 180. — Eloge de son Chant marseillais, 450.— Sa pièce de l'*Ecole des Mères*, XXIX, 277.

ROUGEVILLE, d'Arras, prévenu d'émigration.— Annulation d'un arrêté de Guffroy contre lui, XXVIII, 726, 730.—Le Directoire justifie sa détention, 728.

ROUGIER, député de la Haute-Loire à la Convention. — Demande que les volontaires qui ne rejoindront pas, ne soient pas payés, XIV, 451.

ROUGIER DE LA BERGERIE (J.-B.), député de l'Yonne à la Législative.—Propose des mesures contre les émigrés, X, 179. — Rappelle le décret rendu contre *Monsieur*, 259. — Accuse Tarbé et demande la réduction des municipalités, 322. — Parle sur les manœuvres des émigrés et sur les dangers publics, 445. — Appuie un projet sur la circulation des subsistances, XI, 54.— Sa motion pour la réparation des routes, 76. — Il demande une loi sur l'adoption, 155. — Son opinion sur le mode de réception, aux Tuileries, des députations de l'Assemblée, 299. — Il rend compte des troubles de Pont-l'Evêque, 372. — Sa mission à Noyon, 391.— Il demande l'envoi dans cette ville de deux bataillons de Paris, 424.— Son rapport sur les troubles de la Lozère, 764.— Il vote la suppression des payeurs généraux, XII, 84.— S'oppose au décret d'accusation contre Lavilette et autres, 134. — Fait rendre un décret sur le transport des fourrages de l'armée, 163.— Un autre pour l'ouverture d'un canal de jonction de l'Oise, de l'Aube et de la Seine, 260, 261. — Son opinion sur le projet relatif aux ponts-et-chaussées, 285.—Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377. — Il fait décréter le paiement des sommes dues pour les écoles d'Alfort et de Lyon, 461.— Son rapport sur les charrois militaires, 691. — Autre sur l'amélioration des bêtes à laine, XIII, 246.— Il fait rendre un décret sur le desséchement des étangs, etc., 670, 683, 684.

ROUHAUD (François), député de la Charente au conseil des Anciens. — S'oppose à l'impression d'un discours de Crenzé-Latouche sur les prêtres, XXVIII, 411.— Son rapport sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 429.— Son opinion sur le droit de passe, 635.— Il combat la résolution relative aux patentes, XXIX, 55.— Et celle qui fixe le lieu de réunion des assemblées électorales, 142. — Appuie celle relative à l'école polytechnique, 252.— Demande la révision de la constitution en ce qui concerne la nomination des juges, 270.— Son opinion sur les congés absolus, 594 *bis*.

ROUHIER. (*Voyez* Rouyer.)

ROUHIER (Fiacre), ci-devant notaire. — Est condamné à mort, XIX, 464.

ROUHIÈRE, de Cherbourg.— Se plaint du non-paiement des avances faites par les hôpitaux de cette ville, X, 371.

ROUHIÈRE, commissaire français en Suisse. — Demande à vérifier le trésor de Zurich, XXIX, 290.

ROUILLAC, employé à la liquidation. — Dénonciation contre lui, XV, 837.

ROUILLARD, ex-seigneur. — Est condamné à mort, XXI, 440.

ROUILLÉ, président de la commission administrative près l'armée de l'Ouest. — Annonce la défaite des quatre armées des rebelles, XVIII, 399.

ROUILLÉ-DE-L'ÉTANG, commissaire de la trésorerie.— Demande que cet établissement soit nommé *Trésorerie nationale*, VIII, 130.

ROUILLON (S.-C.), préposé aux bois de chauffage.— Est condamné à mort, XXI, 15.

ROUJOUX (L.-Jul.), député du Finistère à la Législative. — Sa motion contre les prêtres insermentés, X, 191. — Son opinion sur l'émigration, 205. — Réélu au conseil des Anciens, il défend la résolution sur les prises, XXIX, 600 *bis*. — Fait l'éloge de la valeur des armées françaises, 604 *bis*. — Son rapport sur les élections du Gers, 701.— Il combat la résolution sur la marine auxiliaire, 869.

ROULAND.—Annonce de son cours de physique, IV, 268.

ROULAND (femme). (*Voyez* Lemesle.)

ROULLEAU, maire de Château-Lavallière. — Son discours pour l'inauguration de l'arbre de la Liberté, XIV. 577.

ROULLON, général.— Met, le premier, pied à terre dans les îles de Marcouf, XXIX, 264.

ROULLY, officier. — Se distingue à la bataille d'Altenkirchen, XXVIII, 314. — Est tué à l'armée de Sambre-et-Meuse, 359.

ROULX (Louis), homme de loi, membre du conseil général de la commune de Paris. — Est nommé membre de la commission des douzes, XVI, 559. — Exclu du conseil-général, XVII, 598.— Et dénoncé par la section de la Fraternité, XXV, 119.

ROUME-SAINT-LAURENT.—Part pour Saint-Domingue en qualité de commissaire du roi, IX, 482.— Son rappel, XXVIII, 719. — Employé de nouveau comme commissaire du Directoire, il prononce un discours à la fête anniversaire de l'abolition de l'esclavage, XXIX, 705. — Conclut un traité de commerce avec les Etats-Unis, 854. — Son arrêté pour maintenir la bonne intelligence entre Saint-Domingue et ces Etats, 869.

ROUPH DE VARICOURT (abbé), député de Gex à la Constituante.— Se réunit à l'Assemblée, I, 98.

ROUQUIE (J.-B.). — Dément la nouvelle du désarmement des habitants du pays de Juliers, XXIX, 592.

ROURE. (*Voyez* Duroure.)

ROUSSAT (Th.), garde bois. — Est condamné à mort, XX, 720.

ROUSSEAU (Jean), député de Paris à la Convention.— Défend les lois du divorce et des successions, XXIV. 488.— Combat le projet de finances présenté par Rewbell, XXV, 39.— S'oppose à la mise en liberté de Rossignol et de d'Aubigny, XXVI, 331. — Réélu au conseil des Anciens, il combat l'impression et l'envoi aux départements du discours prononcé par Treilhard le 21 janvier, XXVII, 356, 380.— Son rapport sur la résolution relative aux transactions entre citoyens, XXVIII, 151.—Il demande le paiement des rentes en mandats, 176.— Fait accorder des fonds au ministre des finances, 395.— Est nommé commissaire de la surveillance de la comptabilité, 460.—Son opinion sur la fabrication de la monnaie de cuivre, 465 — Et sur l'affaire de Veymeranges, 472.— Il est élu secrétaire, 496.— Son rapport concernant les colporteurs de journaux, 515.—Autre sur les élections de Saint-Domingue, 622, 625. — Autre sur les moyens de réprimer le brigandage, 694. — Il fait rejeter la résolution sur les dépenses de la comptabilité nationale, 730. — Veut que le quaker qui est dans les tribunes soit forcé d'ôter son chapeau, XXIX, 3. — Combat une résolution relative aux finances, 23. — Appuie celle contre les ci-devant nobles, 79. — Fait hommage du *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, 118. — Son discours sur le 21 janvier, 138. — Il fait fixer le mode de vérification des pouvoirs des nouveaux députés, 142. — Combat la résolution relative à la liquidation des prises, 239. — Établit les rapports qui existaient entre le tribunal révolutionnaire et les chefs des émigrés, 245. — Propose de valider les élections du Jura, 259. — S'oppose à la translation à Gap des tribunaux des Hautes-Alpes, 265. — Combat la résolution relative aux emprunts faits avec privilége sur les rentes viagères, 317, 331. — Et celle sur les prises, 614. — Son rapport sur le tableau des membres du Corps législatif à élire en l'an VII, 624 *bis*, 627. — Autre sur le mode de procéder contre les administrateurs, et commissaires du Directoire, accusés de prévarications, 661. — Son opinion sur la comptabilité intermédiaire, 815. — Son rapport sur la forme des états de recette et de dépense exigés par la constitution, 834. — Il fait l'éloge de Baudin, 856. — Est nommé commissaire aux archives, 873.

ROUSSEAU (Jean-Jacques). — Citation contre les comédiens de sa lettre sur les spectacles, II, 464. — Son éloge par Lacroix, III, 663.— Nouvelle édition de ses *Confessions*, IV, 707; V, 458.— Vers sur sa statue, 86. — Décret qui ordonne l'érection d'un monument en son honneur; pension accordée à sa veuve, VI, 696. — Remerciements de celle-ci à l'Assemblé nationale, VII, 52. — *Jean-Jacques Rousseau à ses derniers moments*, drame par Bouilly, 56. — Il est cité par Stourm contre l'établissement de la démocratie en France, 303. — Lettres sur ses *Confessions*, 728; VIII, 276. — Hommage à l'Assemblée nationale d'une édition de ses œuvres, 135.— Son éloge par de l'Orthe, IX, 335. — Les honneurs du Panthéon lui sont décernés, 525.—Réclamation de Girardin contre son exhumation, 582. — Le pouvoir exécutif est chargé de l'exécution des décrets sur les honneurs à lui rendre, 731. — Hommage fait par Palloy de son buste sculpté sur une pierre de la Bastille, X, 51.— Décret qui place ce buste dans la salle des séances de l'Assemblée, 55. — Son éloge, par Thierry, 116.— Citation d'un passage de ses écrits sur la liberté des opinions, XII, 479. — Notice le concernant, par Ginguené, XIV, 676. — Fête célébrée à Genève, en son honneur, XVII, 81. — Refus fait à Palissot d'un certificat de civisme pour l'avoir insulté dans sa comédie des *Philosophes*, 646. — Désaveu de celui-ci, XVIII, 34. — Dédicaces de ses ouvrages à des princes, cités par Chénier, 194. — Lettre de Girardin concernant ses mânes, 528. — Décret portant qu'il lui sera élevé une statue, 361. — Projet de lui élever un monument à Genève, XIX, 143. — Décret qui lui décerne les honneurs du Panthéon, XX, 217. — Autre pour la translation de ses cendres à Paris, etc., 455.—Rapport ordonné sur cette translation, XXI, 574. — Offre à la Convention de son manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*, 654. — Supplément de pension accordé à sa veuve, 712. — Fête pour sa translation au Panthéon; observations concernant sa veuve, 769. — Débats au sujet de deux manuscrits offerts par celle-ci à la Convention, XXII, 79. — Rapport y relatif, 83. — Hymne de Chénier en son honneur, 190. — Fête pour sa translation au Panthéon, 212, 223.— Décret pour le dépôt de ses manuscrits à la bibliothèque nationale, 228. — Les Jacobins lui décernent une couronne civique, 230, 237. — Hommage à la Convention de plusieurs de ses manuscrits; célébration de sa fête à Lyon, 283. — Idées qu'on lui prête sur le gouvernement fédératif, XXIV, 68.— Motion de lui élever une statue, XXV 654 — Estampe où il est représenté, XXVII, 16. — Ses ouvrages cités pour prouver que la justice est la vraie politique, 195. — Edition de son *Contrat Social*, par Didot, 361.— Elle est déposée aux archives, 382. — Hommage fait au conseil des Anciens, d'une belle édition de ses œuvres, XXVIII, 364. — Citation de son opinion sur l'intolérance des philosophes, 413. — Et contre un projet d'amnistie, 419. — Babeuf étaie son système de *Bonheur Commun*, de plusieurs citations de ses ouvrages, 686, 687. — Son éloge, par d'Escherny, 716.— Anecdotes le concernant, XXIX, 133.— Ses *Confessions* sont déposées aux archives nationales, 265. — Sa correspondance avec Dusaulx, publiée par ce dernier; observations critiques sur cet ouvrage, 265, 297. — Le comte d'Excester livre ses œuvres aux flammes, 304. — Enlèvement d'un de ses sabots, 360. — Recueil des *Odes d'Anacréon*, annotées par lui, 386. — Ordre pour lui élever un monument dans le jardin des Tuileries, 596.

ROUSSEAU (A.-C.), manufacturier, notable de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

ROUSSEAU, Vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

ROUSSEAU, maître d'armes des enfants de Capet. — Est condamné à mort, XXI, 274.

ROUSSEAU (Thomas), archiviste de la société des Jacobins.— Son ouvrage sur les crimes de la monarchie, XX, 680.

ROUSSEAU, de Nancy. — Discussion à l'occasion de sa détention, pour avoir menacé d'assassiner sa famille, III, 323.

ROUSSEAU (Pierre), conseiller du roi. — Prend part au pacte de famine, I, 466.

ROUSSEL, député de la Meuse à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Il appuie la mise en accusation de Carrier, XXII, 589.

ROUSSEL, homme de lettres et médecin.— Publie l'analyse d'un discours sur le plaisir et la douleur, IX, 139, 142. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

ROUSSEL. — Accusé de prêcher dans les groupes contre le gouvernement établi, est exécuté, XIII, 741.

ROUSSEL (Pierre-Balthazar), rentier.—Est désigné comme le principal agent du baron de Batz.— Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 724. — Est condamné à mort, XXI, 39.

ROUSSEL jeune. — Est élu secrétaire des Jacobins, XIX, 671.

ROUSSEL (A.), ex-carmélite. — Est condamnée à mort, XXI, 284.

ROUSSEL, employé à la guerre. — Son discours contre les ex-directeurs, XXIX, 777.

ROUSSEL, curé, député de Bailleul à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 26.

ROUSSEL, ecclésiastique. — Réclame et obtient le paiement de sa pension, XIV, 329.

ROUSSELET (P.-L.), curé constitutionnel.— Est condamné à mort, XX, 511.

ROUSSELET, commandant de la place à Boulogne. — Prend des mesures pour réprimer les troubles qui ont eu lieu au spectacle de cette ville, XXIX, 297.

ROUSSELET, avocat du roi à Provins, député de cette ville à la Constituante. — Son rapport sur les inquiétudes du département de la Meuse, relativement aux projets des puissances voisines de la France, V, 367. — Autre sur le plan de contre-révolution de Trouard, 628, 629. — Autre sur l'insurrection de Niort, VI, 87.

ROUSSELIN (Alexandre), littérateur. — Orateur d'une députation des sections de Paris, demande l'expulsion de vingt-deux membres de la Convention, XVI, 156. — Son adresse contre la commission des Douze, 522. — Commissaire du pouvoir exécutif, il rend compte de sa mission à Provins; débats entre lui et Duboucliet, XVIII, 115. — Eloge de sa conduite, 411. — Il parle sur la conspiration d'Hébert, XX, 3.—Propose une épuration aux Cordeliers, 70. — Demande les honneurs civiques pour Geffroy ; est dénoncé par Robespierre et Couthon, exclu des Jacobins et arrêté, 579.— Est dénoncé de nouveau comme l'un des oppresseurs des patriotes de Troyes, XXI, 4, 261; XXIII, 384. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XXI, 300. — Publie une notice sur Hoche, XXIX, 231. — Mention honorable de l'offre qu'il en fait au conseil des Cinq-Cents, 235. — Résolution relative à cet ouvrage, 252.

ROUSSELOT, aide-de-camp. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

ROUSSELOT, sergent vétéran. — Attaque cent boulans avec huit hommes, XII, 398.

ROUSSELOT, curé, député de Franche-Comté à la Constituante — Se réunit aux communes, I, 79. — Prête le serment civique, VI, 739.

ROUSSIALE, ex-receveur des loteries. — Est condamné à mort, XXI, 215,

ROUSSIER, négociant, député de Marseille à la Constituante. —Propose une définition du gouvernement monarchique, I, 392, 394, 500.

ROUSSIGNAC (ci-devant marquis de), commandant d'un corps espagnol. — Est fait prisonnier et traduit au tribunal révolutionnaire, XVII, 521. — Est réclamé par le général espagnol ; réponse négative de Garrau, 670.

ROUSSILHE-MORAINVILLE. — Propose un nouveau mode de bassins pour remiser les vaisseaux de guerre, XX, 425.

ROUSSILLON, orateur d'une députation de la *Société des défenseurs de la République* et de celle des *Jacobins*. — Demande le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, XV, 395.—Nommé juge au tribunal révolutionnaire, publie une lettre à ses frères des départements, XVII, 499.

ROUSSILLON, négociant, député de Toulouse à la Constituante. — Veut qu'avant de fixer le traitement des religieux on connaisse la valeur de leurs biens, III, 414. — Défend la municipalité de Toulouse, IV, 408. — Lit une délibération de cette municipalité, sur les troubles de Montauban. 497. — Vote pour que le retour du commerce de l'Inde se fasse à Cette et à Lorient, V, 141. — Ses observations sur la réclamation du régiment de Languedoc, 395. — Il fait supprimer les droits de consommation perçus dans la Bretagne sur les denrées coloniales, VI, 569.—Fait rendre un décret sur le reculement des barrières de Strasbourg, 695. — Un autre sur la liberté du commerce du Sénégal, VII, 167.—Son rapport sur l'introduction du tabac étranger, 519.—Il fait prohiber pour le service de la marine les vaisseaux de construction étrangère, 538. — Son projet pour l'encouragement de l'agriculture et du commerce, 564.— Son rapport sur les droits d'entrée des denrées coloniales, 653.— Il annonce les troubles de Toulouse, 759. — Son rapport sur le régime des agents de change, VIII, 135. — Son opinion sur la rareté du numéraire, 467. — Il fait rendre un décret relatif au commerce du Cap de Bonne Espérance, 709.— Fait prendre des mesures pour l'exécution de celui sur les denrées coloniales, 727, 745.— Décréter la liberté du commerce des Echelles du Levant et des côtes de Barbarie, IX, 203. — Dément le bruit d'une invasion des Espagnols, 323. — Fait rendre un décret sur les toiles de coton, 420. — Donne des détails sur l'état de la Catalogne, 455. — Accuse Robespierre d'entretenir une correspondance avec l'armée, 517. — Défend le comité colonial, 606. — Fait rendre un décret pour la libre circulation des grains, 713. — Appuie le projet de décret relatif aux colonies, 766.

ROUSSILLON (le). — Proclamation du roi d'Espagne aux habitants de ce pays, XVII, 273.

ROUSTAN, chef des égorgeurs du Midi. — Est arrêté, XXVI, 273.

ROUSTAN. — Son abrégé de l'histoire universelle, V, 508; VI, 322.

ROUSTAN cadet, de Cambray. — Conspiration ourdie par lui, XI, 243.

ROUSTAN, officier municipal de Beaucaire. — Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

ROUSTCHOUKLU-SEID-HASSAN, pacha. — Reçoit le sceau impérial, IV, 493.

ROUSTON. — Se plaint à la barre de l'Assemblée législative des calomnies de Dupont et autres contre lui, X, 591, 592.

ROUTA, officier municipal de Charleville. — Décret ordonnant qu'il sera fait mention honorable de son courage, XIV, 246.

ROUTANT (Charlotte).— Est condamnée à mort, XVIII, 66.

ROUTES. — Décret pour les plantations d'arbres sur leurs bords, V, 235, 236, 238. — Mémoire sur leur entretien, 666.— Observations sur cet ouvrage, 728 *quater*.— Ordre aux comités de présenter un travail sur leur législation, VII, 762.— Discours sur leur police, X, 695.—Motion relative à leur réparation, XI, 76.—Fonds y affectés, XII, 472; XV, 542; XIX, 158.— Décret relatif aux milles indicatifs des lieues, XVII, 712. — Message du Directoire pour l'établissement d'un droit de passe destiné à l'entretien des routes; résolution y relative; elle est rejetée, XXVIII, 202. (*Voyez* Droits de passe). — Adoption du principe de l'établissement d'une taxe pour leur entretien, leur réparation et leur confection, 659. — Débats et approbation de cette résolution, 686, 822. — Le Directoire se plaint de manquer de fonds pour assurer le service des routes, 717. — Création d'un droit pour leur entretien, XXIX, 21, 22, 25. — Sortie violente de Julien Souhait contre ce droit; il en demande l'abrogation, 60.— Rapport et projet de Dubois (des Vosges) sur cette matière, 62. — Son rejet, 86, 87. — Souscription patriotique destinée à la réparation des routes, 97. — Nouveau projet sur la taxe d'entretien; il est approuvé, 110, 112. — Dénonciation d'abus dans sa perception, 248, 249. — Arrêté relatif aux exemptions de cette taxe, 283. — Nouveau rapport et résolution sur les réclamations y relatives, 310. — Son approbation, 320. — Circulaire du ministre de l'intérieur, sur les dégradations des routes, 346, 348. — Autre sur la perception de la taxe, 420. — Rapport sur les abus précédemment dénoncés, 430. — Circulaires sur la comptabilité de la taxe, 432. — Discussion du projet de Dubois (des Vosges) à ce sujet, 442, 449, 451. — Rapport y relatif; il est adopté, 468, 477. — Peine de mort contre les auteurs des délits commis sur les grandes routes, 479, 498, 499. — Lettre du ministre de l'intérieur relative à l'acquittement des frais de bureau des employés à la taxe d'entretien, 537. — Autres sur l'administration de cette taxe, 579, 614, 658.— Autre concernant l'adjudication des barrières, 687. (*Voyez* Paris (département de.)

ROUVEAU (Pierre), notaire.—Est acquitté au tribunal révolutionnaire, XIX, 512.

ROUVELET, député de l'Aveyron au conseil des Cinq-Cents.— Ses observations sur les dégrèvements de contributions, XXIX, 389. — Combat le projet relatif à la déportation des prêtres, 590.

ROUVEROY (de), commandant brabançon. — S'empare de Dinan, II, 369.

ROUVERT (Jean-Louis). — Reçoit vingt-six blessures, XVI, 728.

ROUVIÈRE-DUBOIS-BARBEAU, ex-secrétaire du tyran. — Est condamné à mort, XXI, 544.

ROUVIERES. — Est nommé administrateur des postes, XVII, 627.

ROUVIÈRES, tisserand. — Est condamné à mort, XXI, 127.

ROUVILLE (veuve). — Rapport de Thibaudeau sur sa pétition, XXVIII, 585.

ROUVRAY (marquis de). — Se présente comme député de Saint-Domingue, I, 62.

ROUVROL, capitaine. —Est flétri par Custine, XV, 174.

ROUX. — Publie un article sur la proposition faite par l'Angleterre à la France, de rendre la Belgique à l'Empereur, XXVIII, 547.

ROUX, juge de paix de la section de l'Unité à Paris. — Sa mise en liberté, XVI, 406, 408. — Il est dénoncé par sa section, 517.

ROUX (Charles Benoît), curé. — Est élu évêque d'Aix, VII, 602.

ROUX (Jacques), prêtre et membre de la commune de Paris. — Est accusé d'avoir justifié les attroupements chez les épiciers, XV, 566. — Arrêté de la section des Piques contre lui, 594. —Est chargé de rédiger l'historique de la révolution du 31 mai; d'éclairer la section du Finistère sur cette révolution, XVI, 526. — Et de rédiger le bulletin de la commune, 630—Lit à la Convention une adresse contre l'agiotage et l'accaparement; et est chassé de l'Assemblée, 747.— Dénonciation contre lui à la commune, XVII, 2. — On lui retire la rédaction des *Affiches*, 10. — Il perd la confiance de la commune, 27.—Sa pétition est désavouée par les Cordeliers, 108. — Il se justifie, 182. — Accusations de la veuve Marat contre lui, 548. — Il est dénoncé à la commune et arrêté, 462, 683. — Annonce de son expulsion des Cordeliers, 694. — Il est dénoncé de nouveau au conseil général, 729.— Traduit au tribunal révolutionnaire, se suicide, XIX, 230.—Reproche fait à Dubois de l'avoir défendu, XX, 10.

ROUX (J.).— Annonce que la veuve Rey a été fusillée à Marseille, XXIX, 249.

ROUX (Louis), député de la Haute-Marne à la Convention (connu depuis sous le nom de Roux (des Ardennes.)— Son avis sur la proposition de cesser les travaux du camp sous Paris, XIV, 238. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Il justifie les commissaires de la Convention de n'avoir été sévères que pour le peuple, XVI, 259. — Combat la motion d'un pacte social, 357. — S'oppose au rappel des députés détenus, 610. — Discute le projet de constitution, 675.—Défend Delbrel, XVII, 418.—Rend compte de sa mission dans l'Eure, 644. — Sa motion contre les réquisitionnaires fugitifs, 651. — Combat la motion de faire cultiver les terres de ceux qui sont aux armées, 672. — Dénonce l'administration de Seine-et-Oise, 673. — Demande la fin de la discussion relative au comité de salut public, 751. — Est envoyé dans le département de l'Oise, 757. — Est admis aux Jacobins, XIX, 103. — Inaugure le temple de la Raison à Sedan, 702. — Discussion aux Jacobins sur ses opérations dans les Ardennes et sur ses débats avec Massieu, XX, 319, 362. — Il fait ordonner la restitution d'objets confisqués sur la veuve Lamboy, XXI, 250. — Publie une relation des événements des 8, 9 et 10 thermidor, 441. — Réclame la levée des scellés mis sur les papiers de Robespierre, 447. — Dénonce deux membres de la société populaire de Sedan, 598. — Parle sur la dénonciation de Lecointre contre Barère et autres, 627. — Son rapport sur l'affaire de Denis, XXII, 12. — Il demande une exception pour les femmes à la loi qui exclut de Paris plusieurs classes d'individus, 14. — Fait approuver les mesures adoptées pour la reprise de Condé et autres places, 40. — Appuie le projet relatif aux parents d'émigrés, 180.—S'oppose à la mise en liberté des députés détenus, 304.—Demande le remplacement des députés envoyés dans la Vendée, XXIII, 632. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 682.—Fait prendre des mesures pour protéger l'arrivée des subsistances, XXIV, 108, 190. — Annonce l'arrestation de deux membres de la commission militaire de Lyon, 142.— Entre au comité de salut public, 144. — Son rapport sur les causes politiques du 12 germinal, 176. — Il fait charger Barras de protéger les arrivages de grains, 212. — Dénonce les entraves mises à leur circulation, 224, 455. — Fait décréter que les districts de Chartres et de Janville en fourniront 60,000 quintaux, 404.—Et autoriser un emprunt à Amiens, 407. — Donne des détails rassurants sur l'approvisionnement de Paris, 537. — Fait décréter le rappel de Castillon, Delamarre, Soulignac, et l'envoi de Marragon au Havre, 566. — S'oppose à la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine,

586. — Fait rapporter le décret précédent, 620. — Parle sur la déclaration des droits, XXV, 151. — Fait déclarer la Convention en permanence pour prononcer sur l'affaire de Lebon, 200. —Annonce que Rouget de Lisle est allé combattre les Anglais, 259.—Discute le projet de constitution, 275, 327, 343, 365, 495, 520. — Ses accusations contre Massieu, 453, 461, 470. —Il s'oppose à la clôture des assemblées de sections, 494. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 551. — Il fait renvoyer au comité une motion relative aux subsistances, 583. — Réclame l'annulation des certificats de résidence délivrés dans le Midi, 678. — Appuie une demande de fonds pour le Lycée des Arts, XXVI, 39.— Combat un projet d'adresse sur le rapport de la loi du désarmement, 127. — Fait passer à l'ordre du jour un projet de fête pour la réconciliation des Français, 175. — Attaque les opérations du comité de législation, 196. — Demande l'examen de la conduite des députés nommés dans la correspondance de Lemaître, 245. — Provoque des mesures contre l'agiotage, 263. — Fait créer une commission pour présenter des mesures de salut public, 284.—Est nommé membre de cette commission, 287.—Présente trois projets : l'un pour la taxe des denrées ; l'autre pour une taxe de guerre, et le troisième pour le timbre des assignats, 314, 315, 333, 339 —Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur le complètement du Corps législatif, 573. — Et sur les peines à appliquer aux déserteurs, 429. — Il veut que Chazal supprime les personnalités de son discours relatif aux droits successifs des émigrés, 565.—Combat le projet relatif à l'approvisionnement des grandes communes, 697.—Dément une assertion contenue dans un placard de Cormatin, 709. — Son rapport et son opinion sur les élections du Lot, 720 ; XXVII, 3, 18, 312, 313.—Il demande l'examen de la conduite de Siméon, 292.— Et le rétablissement du bulletin du Corps législatif, 295. — Appuie la réunion des deux conseils dans le même palais, 488. — Fait mettre des fonds à la disposition de la commission des inspecteurs, XXVIII, 203. — Demande le rapport de la loi du 21 avril 1793 sur la déportation des prêtres, 264. —Amende le projet sur la vente de la poudre à tirer, 333. — Vote l'impression d'un projet sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 447. — S'oppose à la mise du droit de passe en régie intéressée, 510. — Fait l'éloge de Curcée, 522. — Inculpe l'administration des postes, 523. — S'oppose à l'envoi d'un message sur les menées des prêtres dans les Landes, 579.—Provoque le rapport de la loi du 21 floréal, 606.

ROUX (Jean-Pierre-Félix), député suppléant de l'Aveyron à la Convention. — Est admis en remplacement d'Yzarn-Valady, XVIII, 125. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur les dettes et sur l'actif des communes, XXVIII, 524. — Il combat l'indemnité proposée pour suppression du contreseing, XXIX, 69. — Et la création d'un huitième ministère, 135. — Est nommé substitut du commissaire du Directoire près le tribunal de cassation, 303.

ROUX-FAZILLAC (Pierre), député de la Dordogne à la Législative. — Fait autoriser les comités à correspondre avec les autorités, X, 419. — Son opinion sur le recrutement, XI, 189. — Il fait mander le ministre de la guerre, pour déclarer s'il est vrai que Luckner demande de nouvelles forces, XII, 772. — Réélu à la Convention, donne lecture d'un compte satisfaisant sur l'état des armées par rapport aux maladies, XIV, 143. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il fait rendre un décret sur les postes, 500. — Propose de traiter comme déserteurs deux bataillons de la Gironde qui veulent quitter l'armée, XVII, 92. — Est envoyé à l'armée du Nord, 233. — Demande qu'il y ait une illumination dans la nuit du 10 août, 347. — Parle sur une pétition des anabaptistes, 400. — Provoque un recensement général des grains, 424. — Annonce la levée de douze mille hommes dans la Charente, XVIII, 100. — Et ses mesures contre les meuniers d'Angoulême ; envoie la liste des conspirateurs de Bordeaux conduits à Paris, 158. — Rend compte de l'arrestation d'Abzac et de Valady, 640.—Discute sur la première réquisition, XXII, 766, 767. —S'oppose au rappel de Lacoste, XXIII, 16.—Est destitué par le Directoire de ses fonctions d'administrateur, XXIX, 223. — Se démet de son emploi au ministère de la guerre, 811.

ROUX-FUIVER, lieutenant de vaisseau. — Est condamné à mort, XXI, 216.

ROUXEL-DE-BLANCHELANDE. (*Voyez* Blanchelande).

ROUYER, général. —Est accusé de lâcheté; sa mort, XXI, 735.

ROUYER (Jean-Pascal), maire de Bejours, député de l'Hérault, à la Législative, fait décréter que Bertrand présentera la dernière quittance de Lamotte, officier mort depuis plus de 30 ans, X, 413. — Demande à répondre aux diatribes de ce ministre, 551. — Persiste dans sa dénonciation, 691. — Appuie un projet sur la forme des congés de marine, 764. — Demande que Bertrand rende compte de sa conduite à la barre, 765. — Pense que l'ère de la liberté ne doit commencer qu'au 14 juillet 1789, XI, 27. — Demande la mise en accusation de Bertrand, 115. — Son opinion sur le recrutement, 189, 190, 197. — Il veut qu'on demande à l'Empereur, s'il entend demeurer ou non l'ennemi de la France, 215. — Appuie la motion de mander Bailly à la barre, 227. — Dénonce des projets de guerre civile, 243.— S'élève contre le paiement de passeports, 265. — Réclame les comptes de Duportail, 272.—Parle sur la formation de la garde du roi, 326. — Et sur l'affaire de Pelleport, 405. — Sa motion sur le traitement de campagne, 413, 414.— Il dénonce Mallet-du-Pan et divers écrits, 430.— Demande compte de la mission des commissaires envoyés à la Martinique, 456. — Réclame un délai pour la remise des procès-verbaux de revue, 539. — Veut que Bertrand s'explique sur une lettre de Bougainville, 540. — Dénonce de Lessart, 544. — Vote le séquestre des biens des parents d'émigrés, 554.—Inculpe Narbonne, 561.—Fait autoriser d'Estaing à remplir les fonctions d'amiral, 572. — Son opinion sur le séquestre des biens des émigrés, 585.—Il se plaint de l'éloignement de Narbonne et de la conservation de Bertrand, 595. — Demande la mise en accusation de la municipalité d'Arles, 623. — Et la résiliation du marché fait avec Baudouin, 629. — Son opinion sur le traitement de Grogniard, 672. — Il appuie le projet de Gensonné sur les colonies, 719. — Parle sur les mesures concernant Saint-Domingue, 723.— Vote la mise en accusation de Castellane, 766.—Son opinion sur le décret concernant la maison de secours, XII, 11. — Il demande l'ajournement du décret sur Narbonne, 24. — Et la réduction des officiers de gendarmerie, 27, 28.— Attaque les marchés de fusils faits par Narbonne, 78. — Combat une demande de fonds pour aller à la recherche de Lapeyrouse, 87.—Sa motion relative à l'avancement des ci-devant nobles, 110.— Il fait décréter l'impression de la liste des officiers-généraux, 157, 158. — Son opinion sur le mode de brûlement des anciens drapeaux, 158.—Il vote contre la demande de 6 millions pour les affaires étrangères, 227. — Appuie la création d'un corps d'infanterie et d'artillerie de marine, 275. — Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377. — Il accuse Durantou d'impéritie, 468.— Combat la suppression de la course, 535. — Signale l'insuffisance des ar-

mées pour le système offensif, 703. — Inculpe une adresse des Marseillais ; demande la lecture d'un arrêté du département de Paris sur la tranquillité publique, 710. — Dénonce les mandats d'arrêt décernés contre Pétion et Manuel, XIII, 122, 148. — Demande la sortie des troupes de Paris, 151. — Et la révision des liquidations faites par la Constituante, 162. — Appuie une dénonciation contre Jarry, 261. — Propose un nouveau mode de réquisition, 303. — Improuve une adresse de la section Mauconseil, 328. — Commissaire dans le Midi, transmet des détails satisfaisants sur sa situation, 483. — Rend compte de sa mission, 730.— Réélu à la Convention, parle sur les différents serments proposés, XIV, 7. — Son rapport sur les travaux du camp sous Paris, 214. — Son avis sur la proposition de les supprimer, 238. — Il donne connaissance du procès-verbal de la municipalité de Rhetel, attestant le massacre de quatre déserteurs, par les bataillons le *Mauconseil* et le *Républicain*, 259. — Demande compte à la municipalité de Paris, des mesures prises contre les désordres, 286. — Veut que les officiers municipaux paient eux-mêmes ce qu'ils voudraient faire payer au peuple, 296. — Ses observations sur le compte de la commune, relatif aux billets de secours, 309. — Il s'élève contre la licence des sections, et affirme qu'on a provoqué des membres de la Convention, 386, 387.— Ses explications sur les marchés faits avec Vincent, 423. — Il fait autoriser le ministre de la marine à remplacer les fonctionnaires des îles du Vent, 424. — Et augmenter l'armée envoyée dans ces îles, 480. — Lettre de lui, trouvée aux Tuileries, 640. — Il cite des faits particuliers sur les troubles relatifs aux subsistances ; demande la vérification des marchandises accaparées chez les fripiers, 668.—Son opinion sur la conduite à tenir dans les pays conquis, 811. — Son vote dans le procès du roi, 851; XV, 162, 186, 252.—Il combat le renvoi au comité de sûreté générale, des adresses dénoncées par le département de Paris, 112, 113.—Propose de faire concourir les fédérés à la garde de la Convention, 179.—Fait rendre un décret relatif aux passeports et congés de commerce maritime, 266. — En mission dans l'Hérault, est dénoncé par Chabot; lettre par laquelle il rend compte de ses opérations, XVII, 22.— Arrêté à Lyon, il annonce qu'il a recouvré sa liberté, et que les administrateurs du département se sont rétractés, 259. —Est décrété d'arrestation, 306. — Et d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Inculpation d'une lettre qu'on lui attribue, XXII, 305. — Mis hors la loi, il adresse à la Convention un mémoire justificatif, 720. — Rapport de Merlin tendant à le tenir exclu de l'Assemblée, mais sans qu'il puisse être inquiété, 770. — Motion en sa faveur, XXIII, 637. — Il est rappelé dans le sein de l'assemblée, 647. — Demande l'évacuation d'une tribune d'où sont parties des huées, XXIV, 106. — Veut qu'il soit défendu à une section du peuple, de parler au nom du peuple entier, 107. — Provoque le rappel de Truguet, 128. — Demande compte des réquisitions faites par les municipalités, 203, 205.— Dénonce Borie, 222.— Est chargé de protéger l'arrivage des subsistances à Paris, 224.— Appuie le principe de la restitution aux familles des condamnés, des bien non vendus, 229. — Sa motion en faveur des officiers et des administrateurs de marine destitués arbitrairement, 235. — Il propose le décret d'accusation contre Collot, Barère et Billaud, 523.— Rend compte d'une émeute à Franciade, dont il a arrêté les effets, 555.—Sa mission à Toulon, 560*, 575. —Il est autorisé à y créer une commission municipale, XXV, 110. — Rend compte des opérations de la commission militaire établie dans cette ville, 138.— Annonce la prise de 17 bâtiments chargés de grains, 683. — Prorogation de ses pouvoirs, XXVI, 160. — Sa lettre sur l'accueil fait à une corvette espagnole en relâche à Toulon, 194.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, il parle sur le remplacement des juges et des administrateurs, 655. — Prend la défense de Chambon, Mariette et Cadroy, accusés des massacres du Midi, 672. — Discute le projet relatif à un emprunt forcé, 677, 678.— Demande l'impression des procès-verbaux des élections du Lot, XXVII, 19. — Combat un message du Directoire, relatif à l'emprunt forcé, 28.—Appuie la création d'un ministère de la police, 101. — S'oppose à la levée de la suspension de la loi du 3 brumaire sur la marine, 164. — Demande la radiation des listes des émigrés, des députés y inscrits par suite du 31 mai, 252. — Son opinion sur l'organisation de la marine, 236, 251, 260. —Il veut qu'on entende Ferrand-Vaillant avant de l'exclure, 246. — Fait voter des fonds pour la marine, 414. — En demande pour le ministère de l'intérieur, 463.— Propose une surtaxe de l'emprunt forcé sur les parents d'émigrés, 480. — Son opinion sur le complétement par des ex-conventionnels des deux tiers du Corps législatif, 580. — Il propose une exception en faveur des militaires, à la loi du 3 brumaire, 620. — Veut que les cloches servent à faire des sous, XXVIII, 64. — Demande la lecture des pièces qui inculpent plusieurs représentants, 113. — Ses réclamations contre le ministre de la marine, 176. — Il s'oppose à la réunion de tous les établissements publics à Montpellier, 196. — Invoque l'ordre du jour sur le projet relatif aux prises maritimes, 234. —Appuie celui de Drulhe contre les prêtres réfractaires, 263. — Interpelle Bentabolle sur les causes des derniers troubles de Paris, 267. — Propose d'organiser une garde départementale, et de mettre sous les ordres du Corps législatif une force armée suffisante pour sa sûreté, 268. — Fait ajourner ce projet jusqu'au message du Directoire sur les circonstances, 269. — En donne une nouvelle lecture, 280. — Annonce un rapport du ministre de la police, sur un rassemblement de brigands déguisés en représentants qui doivent soulever les faubourgs, 323. — Son rapport sur la vente des domaines nationaux dans les colonies des deux Indes ; il fait lever le séquestre mis sur les biens des habitans de Toulon ; propose diverses mesures sur la retraite des officiers de mer, 334. — Fait accorder des secours à des militaires blessés et aux veuves de ceux morts pour la patrie, 335, 477. — Combat un amendement proposé par Savary au code militaire, 459.— Demande le maintien de la loi du 3 brumaire, 461. — Et l'impression d'une lettre de Lanjuinais contre les prêtres insermentés, 466. — Répond aux assertions de Lauthenas sur les opérations de finances, 468. — Réclame l'ordre du jour sur la proposition d'admettre les inscriptions viagères en paiement du prix des biens nationaux, 469.—Appuie l'envoi de garnisaires pour faire rentrer les contributions, 474. — Réclame de nouveau relativement à la rédaction des articles qui rapportent la loi du 3 brumaire, 482. — Appuie une réclamation de colons de couleur de Saint-Domingue, 491. —S'oppose à l'impression de l'opinion de Treilhard, sur les abus de la presse, 508. — Réclame des renseignements sur l'état politique et commercial de Saint-Domingue, 509. — Demande des renseignements sur l'affaire des déportés de cette colonie, détenus à Bayonne, 518.— Son opinion sur le projet de Camus en faveur des rentiers sexagénaires, 520.— Il dénonce un article des *Actes des Apôtres* contre Bonaparte, 558. — Son opinion sur la

* Le Moniteur a imprimé Hourier par erreur, c'est Rouyer qu'il faut lire

répression des délits de la presse, 569.—Il demande la destitution du commissaire du Directoire dans le département des Landes, 578. — Parle sur les élections de Saint-Domingue, 585.—Fait lever le séquestre mis sur les biens de plusieurs habitants de Toulon; réclame un rapport sur la garantie contre les destitutions arbitraires, 614. — Et l'impression du discours de Thibaudeau contre le serment exigé des électeurs, 622.—Fait fixer la paie des généraux, officiers et soldats, 683. — Présente un projet sur celle des officiers de marine, 691. — Demande compte de l'exécution des lois rendues contre Barère et Vadier, 700.—Fait adopter un projet relatif à la solde des officiers civils et militaires dans les ports, 704, 705, 706.

ROUZAUD (Philippe), laboureur. — Trait de courage de sa part, XX, 513.

ROUZEAU, aide-de-camp de Charette. — Est arrêté, XXVII, 171.

ROUZET, député de la Haute-Garonne à la Convention.— Veut qu'on règle le sort de Louis XVI et de sa famille, XIV, 483. — Conclut à leur réclusion, jusqu'à ce que la nation ait prononcé sur leur sort, 856. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 159, 161, 184, 254. — Son rapport sur Lavergne, 519.— Il en demande un sur l'état de l'armée des frontières orientales, XVI, 330.—En fait un sur les déclarations de Miaczinski, 445. — Fait fixer le délai du pourvoi en cassation pour les gens de mer, XVII, 555. — Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.— Son rappel à la Convention, 699. —Il propose de rendre aux familles des condamnés, les objets à leur usage, XXIII, 318.—Fait lever le séquestre mis sur leurs meubles et effets, 362, 603. — Vote l'approbation d'un arrêté relatif aux cartes de sûreté, 582, 583. — Discute le traité de paix conclu avec la Toscane, 461. — Inculpe les membres des anciens comités, XXIV, 54.—Propose leur ostracisme, 86. — Fait autoriser l'insinuation de donations qui n'auraient pas été soumises à cette formalité, 213.— Appuie le projet de l'impôt en nature, 415. — Fait autoriser le paiement, par la Trésorerie, des traites tirées sur elle par les ordonnateurs des colonies, 529, 573. — Et rendre un décret en faveur des héritiers de Maznyer, 555. — Discute le projet relatif au rétablissement du crédit public, 623. — Parle sur la déclaration des droits, XXV, 149.—Demande que Francastel et Hentz puissent répondre à leurs dénonciateurs, 455. — Son opinion sur les mesures proposées contre les émigrés, 523.— Et sur la suppression du droit de timbre, 780.—Réélu au conseil des Cinq-Cents, demande la nomination d'une commission pour la vérification des pouvoirs, XXVI, 359. — Sa motion pour l'établissement d'un journal tachygraphique, 362. — Il fait proroger au 1er germinal l'organisation du régime hypothécaire, XXVII, 7. — Présente un projet sur cette matière, 168. — Le fait adopter, 186. — En présente un autre, relatif aux biens des parents d'émigrés, XXVIII, 170. — Fait régler le mode de délivrance des lots de maisons et d'effets nationaux, 351.—Demande la liberté de tous les détenus pour délits révolutionnaires, 408. — Sa motion sur le code civil, 450, 538.—Son opinion sur les réclamations de Louise d'Espagne, 455. — Il combat le projet sur l'ordre des successions, 458.— Fait ouvrir un crédit au ministre de la police, 465.— S'oppose à toute augmentation du prix de transport des journaux, 476. — Ses observations sur le code hypothécaire, 523. — Son rapport sur la législation concernant l'ordre de Malte, 533. — Il interrompt Pérès qui s'oppose à la lecture d'une pétition de Toulouse, 576. — Demande la reprise de la discussion sur le divorce, 718. — Provoque le renvoi à la commission du projet, sur le rachat des rentes foncières, et y fait adjoindre Fabre (de l'Aude), 760 — Ses observations sur le manque de fonds à la trésorerie, 773.—Il fait ordonner l'exécution provisoire des jugements rendus sur les instances où les agents du trésor public auront été parties, 785. — Pièces envoyées contre lui, XXIX, 43. — Sa lettre justificative, 66.

ROUZIÈRE, (marquis de la) député d'Auvergne à la Constituante. — Donne sa démission, I, 485*.

ROVERAY, — Sa lettre relative au don des Génevois, II, 503.

ROVÈRE (abbé), président de la municipalité d'Avignon. — Répond aux reproches faits aux Avignonais d'avoir violé le territoire français, VIII, 377. — Son arrestation, IX, 766.

ROVÈRE (Joseph-Stanislas), frère du précédent, député d'Avignon, à la Législative. — Transmet un procès-verbal sur les événements de cette commune et sur le massacre de Lescuyer, X, 194. — Dénoncé Mulot, 234, 242.— L'accuse des horreurs commises à Avignon, 421. — Dénonce les agents du pouvoir exécutif dans le comtat, 495. — Fait décréter l'ouverture des barrières de Paris, XIII, 629. — Réélu à la Convention, demande que l'on décrète le principe du choix indéterminé des juges par le peuple, XIV, 22. — Annonce l'arrestation d'un courrier chargé de lettres pour Berthier, 36. — Fait décréter l'envoi de commissaires à Sens, 163.—Y est envoyé, 164. — Son rapport sur sa mission, 389. — Autre sur la conduite du général Montesquiou; il demande le décret d'accusation contre lui, 442.— Veut que les signatures attribuées à Narbonne et autres soient confrontées, 686. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 214, 254. — Il dénonce Chambon, 257. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 265. — Réfute les attaques de Buzot contre ce comité, 303. — Fait part de la situation de Lyon, 758. — Est envoyé dans les Bouches-du-Rhône, XVI, 758. — Annonce une victoire sur les Marseillais, XVII, 508.—Et que la constitution a été brûlée, à Toulon par la main du bourreau, 556.— Transmet des traits d'héroïsme des républicains marseillais, 700. — Arrête la démolition des fortifications d'Avignon, XVIII, 494. — Est accusé aux Jacobins d'opprimer Agricole Moreau, XIX, 198.—Jourdan le justifie, 247. — Il est défendu par Legendre, 314. — Appuie une dénonciation contre les partisans de Barbaroux, 487. — Citation du choix qu'il a fait de Courbis pour maire de Nîmes, 676. — Il avance des faits prouvant la conspiration déjouée, XX, 108. — Fait augmenter le salaire des ouvriers des Gobelins, XXI, 101. — Dénonce Payan, 339. — Est adjoint à Barras pour commander la garde nationale au 9 thermidor, 340. — S'écrie que Lebon ne peut siéger dans la Convention, 377. — Dénonce Maignet, 379. — Et deux membres du conseil général d'Avignon, 565. — Déclare que tous les patriotes sont incarcérés dans le Midi, 589. — Est rappelé à l'ordre, 590. — Et dénoncé par Maignet, 591.— Propose de remettre aux citoyens les armes qu'on leur a enlevées en thermidor, XXII, 522. — Est élu secrétaire, 601. — Demande des secours pour les habitants de Bédouin, 676. — Dénonce les comités révolutionnaires, 683. — Se plaint de la disparition de pièces concernant les complices de Robespierre, 716. — Parle sur la situation de Marseille, XXIII, 60, 61.—Entre au comité de sûreté générale, 144. —Ses accusations contre Maignet, 157, 159. — Il est élu président, 272. — Son discours sur le 21 janvier, 278. — Il refuse la parole à plusieurs membres qui réclament en faveur de Duhem, 329.—Sa réponse à une députation de patriotes bataves, 332.—Il s'élève

* Le Moniteur a imprimé La Bourière par erreur, c'est La Rouzière qu'il faut lire.

contre les auteurs des assassinats du Midi, 535. — Attribue les troubles de Paris au peuple de Robespierre, 579. — Annonce la dispersion du rassemblement formé autour de la Convention, 719. — Donne des détails à ce sujet, XXIV, 58. — Complot pour l'assassiner; il demande l'arrestation de Maignet, 124. — Annonce que Pichegru marche contre un rassemblement formé dans le faubourg Antoine, 135.— Défend Julien (de Toulouse), 182.— Annonce que des scélérats prêchent le pillage et le massacre de la Convention, 256. — Son rapport à ce sujet, et décret à la suite, 258, 266. — Projet de l'arrêter, attribué aux conspirateurs du 29 germinal, 259. — Il annonce l'arrestation des principaux conjurés, 262. — Dénonce Mouy, 312. — Fait un nouveau rapport sur la conspiration du 29 germinal, 326. — Son opinion sur la perception de l'impôt en nature, 406.— Il dit que la révolte de prairial a été organisée dans la Convention même, 498. — Fait renvoyer devant le tribunal criminel de Vaucluse la commission temporaire d'Orange, 552. — Demande la traduction devant la commission militaire des députés arrêtés au 1er prairial, 562, 584, 585.— Est élu membre du comité de sûreté générale, 618. — Ses accusations contre Vouland, XXV, 58. — Il fait envoyer Goupilleau (de Montaigu) dans le département de Vaucluse, 159.— Discute le projet de constitution, 174. — Demande l'admission à la séance du maire de Lyon, 235.— Atteste la vérité de l'assassinat de Rédon, 431. — Sort du comité de sûreté générale, XXVI, 158. — Article de Trouvé sur son arrestation, 201. — Il est accusé des désordres du Midi et des crimes de la réaction, 220, 226, 228. — Décrété d'arrestation, 229. — Et mis en liberté, 382, 406. — Réélu au conseil des Anciens, fait annuler un arrêté relatif à une vente de biens nationaux dans le district de Cadillac, XXVIII, 364. — Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 752. — Nouvelle de son arrestation au 18 fructidor, 793. — Il est déporté, 796, 810. — Traduit au Temple, 811. — Et embarqué à Rochefort, XXIX, 15. — Est accusé d'avoir fait mettre Saint-Christol en liberté, 17. — Meurt à Sinnamari, 724.

ROVÉRÉDO (en Italie). — Victoire remportée sur ce point par les Français, XXVIII, 431. (*Voyez* Bonaparte et Armée d'Italie.)

ROVILLAIS, capitaine. — Son éloge, XXII, 606.

ROY, député de Seine-et-Oise à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253.

ROY, avocat, député d'Angoulême à la Constituante. — Est condamné à trois jours de prison à l'Abbaye, VI, 373, 374. — Annonce qu'il a obéi à ce décret, 382.

ROY (Maurice), horloger, co-accusé de Babeuf.— Débats à la haute-cour de justice à son sujet, XXVIII, 667.— L'accusateur public le déclare non-convaincu, 684. — Il se plaint de la violation du secret des lettres, 705.— Est acquitté, 717.

ROYALISME. — Adresse contre lui, XXIII, 216. — Annonce de sa proscription dans le département d'Indre-et-Loire, XXIV, 478. — Mailhe prétend qu'on en exagère les forces, XXV, 78. — Dénonciation des manœuvres de ses partisans; nouvelle adresse à cette occasion, 283, 562.— Fait cité à ce sujet, 782. — Opinion de Lamarque sur la réalité de ce système, XXVII, 592.— Article de Trouvé contre lui, XXVIII, 45.— Défi, par Henri Larivière, de donner les preuves de son existence; sortie de Lesage-Senault à cette occasion; il le voit jusque dans les autorités constituées; débats tumultueux, 507.—Dénonciation, par le Directoire, de son union avec l'anarchie, 622. — Défense de porter à Milan des habits dont la couleur et la forme sont les livrées du royalisme, 761. — Découverte d'un complot tendant à faire croire à son existence, XXIX, 624 *bis*. — Rapport de Lucien Bonaparte sur ses attentats toujours renaissants; moyens proposés par lui pour les comprimer, 787. (*Voyez ci-après* Royalistes et Royauté.)

ROYALISTES — Proposition de leur extermination, par Poultier, lors des débats sur le sursis à l'exécution de Louis XVI, XV, 239. — Motion de ne conserver la peine de mort que contre eux, XXIII, 100.—Sortie contre leurs intrigues, 706. — Demande de leur désarmement, XXIV, 29. — Leurs tentatives contre la maison-commune de Rouen, 146.— Réflexions de Trouvé sur leurs espérances insensées, 605. — Lettre de Nantes sur leurs machinations, XXV, 185.— Leurs intrigues pour faire nommer leurs partisans à toutes les places, XXVI, 308. — Proclamation du Directoire contre leur suggestions perfides, XXVII, 66. — Lenoir-Laroche les peint comme des hommes rusés dont il faut rabaisser le crédit, etc., XXVIII, 433. — Ils affichent une proclamation à Caen, 498.— Attaques de Guyomard contre eux, 521.— Ils sont accusés des troubles de Toulouse, 541. — Dénonciation de leur alliance avec les anarchistes, 548. — Lettre de Marseille contre le système de persécution suivi par eux, 602. — Pétition d'un canton du Morbihan contre eux, 688.—Brochure dans laquelle on déclare que les nouveaux députés ne sont que des royalistes déhontés, 791. — Proclamation sur leurs complots au 18 fructidor, 793, 799. — Ils sont accusés d'avoir dirigé les élections de l'an V sous leurs propres couleurs, et celles de l'an VI sous celles des anarchistes, XXIX, 254, 260. — Dénonciation d'une nouvelle organisation de leurs agents chargés de parcourir les départements, 512.— Article contre eux, à l'occasion des élections de l'année, 615.— Calomnies répandues par eux dans le midi de la France, 658. — Ils sont accusés du massacre des patriotes, 688.— Détails des assassinats commis par leurs bandes dans l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône et l'Ouest; discussion y relative; envoi d'un message pour provoquer leur punition, 695, 705 — Dénonciation de nouveaux égorgements dans la Sarthe, 710.— Nouvelles atrocités commises par eux dans les Bouches-du-Rhône, 724.— Ils renouvellent leurs brigandages sur les bords de la Loire et dans l'Ouest, 728. — Adresse de la société du Manége pour leur désarmement, 746.—Provocation de mesures contre eux; discussion à ce sujet, 765, 767, 772, 778.—Leurs succès dans le Midi, 778.—Oppositions qu'ils éprouvent de la part des Toulousains; détails y relatifs, 780, 781.— Proclamations répandues par eux pour engager les habitants de la Haute-Garonne à la révolte, 781.— Leurs tentatives dans la Charente, 782. — Particularités sur ceux de la Haute Garonne; succès obtenus contre eux, 782, 784, 785, 786.— Fuite en Espagne de leurs chefs, 784. — Leurs trames dans le Doubs; mesures contre eux dans le Cher; détails sur la marche des républicains contre ceux de Toulouse, 787.— Pamphlets répandus par eux; réflexions sur les troubles qu'ils excitent à Bordeaux; confédération de ceux de la Charente-Inférieure avec ceux de la Haute-Garonne, 788. — Détails sur les combats livrés à ces derniers, 790, 793. — Arrestation de Larenne, l'un des chefs de leur armée, 790. — Levée de dix mille montagnards de Bagnères-Adour contre eux, 793. — Poursuites contre la danseuse Clotilde, prévenue de leur avoir offert un drapeau blanc, 794. — Leur fuite en Espagne, 795. — Lettre sur leur révolte, 799. — Et sur leur extinction totale dans le Midi, 801.— Accord des officiers français et espagnols relativement aux débris de leur armée réfugiée en Espagne; ruses employées par leurs chefs pour déterminer les habitants des campagnes à s'armer, 803 — Leur dispersion par les habitants de Limoges, 804. — Non-

veaux faits cités contre eux; ils sont accusés de parcourir le département de Vaucluse, etc.; loi qui soustrait à toute poursuite judiciaire ceux qui auraient saisi ou livré un de leurs chefs, 807. — Explication du fait relatif à la danseuse Clotilde, 811. — Message du Directoire sur leur audace; saisie d'une proclamation dans laquelle ils invitaient les Français à la restauration du trône, 813. (*Voyez* France, Conspirations, Emigrés, etc.)

ROYAUTÉ. —Son origine; son autorité, *Introd.*, 21. — Marche inverse du pouvoir royal en France et en Angleterre, 23. — Augmentation de son autorité, 24. — Établissement de fait de son hérédité, 29. — Ses usurpations et ses progrès successifs, 97. — Ses actes et ses excès sous les derniers règnes, 104. — Discours de Lamoignon sur l'autorité royale, 263. — Principes du parlement de Paris sur cet objet, 285. — Observations sur la royauté considérée comme rempart contre les aristocrates et les démagogues, VIII, 224. — Dénonciation d'une affiche provoquant son abolition, IX, 12. — Articles constitutionnels la concernant, 397. — Adresse de Marseille contre elle, XIII, 126.— Décret pour le renversement des statues des rois et leur conversion en canons, 388, 419. — Serment de haine à la royauté prêté par l'Assemblée législative, 617. — Adresse de cette Assemblée contre elle, 624. — Son abolition en France, XIV, 8. — Article contre elle, intitulé : *On ne peut régner innocemment*, 515.— Décret qui ordonne à tout militaire d'en faire disparaître les emblèmes, 592. — Peine de mort contre celui qui tenterait de la rétablir, 655. — Barère signale l'impossibilité de son retour, XV, 672. — Lettre du baron de Hertzberg en faveur de ce gouvernement, 678. — Mise hors la loi de ceux qui en arboreraient les signes, 751.— Peine de mort contre les écrivains qui la provoqueraient, 837; XVI, 99. — Serment de mettre à mort quiconque voudrait la rétablir, 25. — Proclamation de Cobourg pour le rétablissement de celle constitutionnelle, 120. — Marat accuse la faction des hommes d'état de vouloir la rétablir, 488, 503. — Complots tendant à son rétablissement, XVII, 103, 572.—Arrêté de la commune de Paris pour la destruction de ses monuments, XVIII, 197. — Loi pour empêcher la destruction des objets d'art, sous prétexte qu'ils renferment des signes de royauté, 194, 223. — Acte d'accusation aux Jacobins contre tous les rois, XIX, 289. — Motion de mettre hors la loi quiconque parlerait de la royauté, XXIII, 80. — Rapport sur les mesures à prendre contre ceux qui la provoqueraient, 660, 666. — Instruction de Mounier pour opérer son rétablissement, XXIV, 249. — Décret qui punit de la déportation les auteurs d'écrits ou de discours en sa faveur, 362. — Demande du rapport de cette loi; ordre au comité de préciser les cas dans lesquels on pourra être accusé de ce délit, 438, 462. — Annonce de sa proscription dans le Calvados, 627. — Loi qui oblige les membres des deux conseils à lui jurer haine, XXVII, 214. — Message du Directoire sur la conduite à tenir à l'égard des fonctionnaires qui se refusent à prêter ce serment, et proposition de leur déportation, 604.—Loi qui leur accorde trois jours pour le faire sous peine de déportation, dans le cas où ils n'auraient pas donné leur démission, 655, 671 — Lettre du ministre de la guerre annonçant qu'il a été prêté par les généraux, officiers et soldats des armées, 110. — Lettre intitulé : *la Vérité* contre ceux qui veulent renverser le gouvernement pour ramener la royauté, 656, 657. — Résolution portant que les citoyens qui l'ont vaincue au 10 août ont bien mérité de la patrie, 767, 768. — Proclamation, au 18 fructidor, portant que tout individu qui la rappellerait sera fusillé à l'instant même, 793. — Nouvelle loi pour la prestation du serment qui lui voue anathème, 796, 810, 814, 818.— Dénonciation des manœuvres de ses partisans dans l'Ardèche, et l'Allier, XXIX, 5435. — Révolte en sa faveur dans le Midi. (*Voyez* Garonne (Haute-) et Toulouse.) — Le Directoire demande la traduction à une commission militaire de ceux qui en provoqueraient le rétablissement, 814. (*Voyez* Serments, Signes, Monarchie et les articles précédents.)

ROYE (de), veuve du ci-devant maréchal de Biron. — Est condamnée à mort, XXI, 112.

ROYE (en Picardie). — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 480. — Décret qui ordonne l'inventaire de ballots y arrêtés, IX, 12.

ROYER, curé de Chavannes, député du bailliage d'Aval à la Constituante. — Rejette le projet sur la suppression des dîmes et sur le traitement des ministres du culte, IV, 100. — Evêque et député de l'Ain à la Convention, fait décréter le remplacement des officiers de marine destitués par les commissaires aux îles du Vent, XIV, 884. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 210, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 585.—Son rappel à la Convention, 699.—Il proteste qu'il n'a conservé aucun sentiment de haine contre ses collègnes, 746.— Réélu au conseil des Cinq-Cents, dénonce les mouvements royalistes de la Haute-Loire, XXVI, 528. — Fait doubler le traitement des aveugles des Quinze-Vingts, XXVII, 117. — Accorder des pensions aux militaires non-valides et aux parents de ceux morts sous les drapeaux, XXVIII, 112. —Invoque la plus grande liberté pour les cultes, 360.—Parle sur le maintien de la loi du 3 brumaire, 478. — Est nommé évêque de la Seine, XXIX, 277.

ROYER (abbé), conseiller d'Etat, député d'Arles à la Constituante. — Discussion sur son élection, I, 125. — Il déclare qu'il prendra part à toutes les délibérations concernant le clergé, IV, 166. — Est élu secrétaire, 457.— Son opinion sur le tribunal de cassation, 459. — Il dénonce l'auteur de l'adresse *à la véritable armée française*, etc., V, 282. — Prête le serment civique, VI, 743. — Déclare que les confesseurs refusent d'entendre les ecclésiastiques assermentés, VII, 61. — Son rapport sur l'affaire des Quinze-Vingts, IX, 72.

ROYER.— Est l'un des administrateurs des impositions à la commune de Paris, II, 283. — Citation de son mémoire sur la mortalité des enfants en nourrice, IV, 252.

ROYER, curé de Châlons-sur-Saône, l'un des envoyés des assemblées primaires. — Lit une adresse de tous les fédérés au peuple français, XVII, 374. — Dénonce aux Jacobins un ouvrage intitulé : *Hommage catholique rendu à la Constitution*, 614. — Son opinion contre les suppléants et contre une armée départementale révolutionnaire, 646. — Il défend Benoît, XVIII, 43. — Est épuré aux Jacobins, 667. — Attaque Nioche, XIX, 10. — Est nommé substitut de Fouquier-Thinville au tribunal révolutionnaire, au 22 prairial, XX, 696. — Propose, aux Jacobins, deux adresses à la Convention et aux citoyens, exprimant le regret d'avoir idolâtré Robespierre, XXI, 450. —En fait adopter une aux sociétés affiliées, 489. — Est nommé rédacteur d'une autre en faveur des patriotes, 504. — Merlin le dénonce à la Convention, 725.

ROYER, brigadier. — Trait de bravoure de sa part, XX, 596, 594.

ROYER (Pierre), maire de Saint-Etienne.—Est arrêté, XVII, 665.

ROYER (P.), chasseur. — Est condamné à mort, XX, 559.

ROYER, commandant du château de Bannes. — Dusaillant le force à capituler, XIII, 125.

ROYER, grand-vicaire d'Auxerre. —Est condamné à mort, XXI, 192.

ROYER, épicier. — Est condamné à mort, XXI, 192.

ROYER, dit Bezier, ex-garde de Capet. — Est condamné à mort, XXI, 224.

ROYER-COLLARD, député de la Marne au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion en faveur de la liberté religieuse, XXVIII, 746.

ROYÈRE (de), évêque de Castres. — Extrait de sa correspondance avec la ci-devant princesse de Chimay, XXIX, 554, 562.

ROYNAC. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

ROYOU (abbé), auteur de l'*Ami du Roi*. — Ordre de le saisir, IX, 198. — Reproduction de son opinion sur les travaux de l'Assemblée législative, X, 550. — Il est décrété d'accusation, XII, 291.— Prend la fuite, 445. — Est déporté, XXIX, 795.

ROYOU, frère du précédent. — Détails, par Lanot, sur son arrestation, XXII, 42.

ROYOU-GUERMEUR. (*Voyez* Guermeur.)

ROYS (comte des), député de Limoges à la Constituante. — Sa motion sur les déclarations à exiger des titulaires ecclésiastiques, II, 186. — Il réclame en faveur du Maine relativement à l'impôt du sel, 187.

ROZE, ex-procureur-général de la marine.—Est condamné à mort, XXI, 274.

ROZE, général français. — Se marie à Corfou avec une fille du pacha de Janina, XXIX, 344.

ROZE, député du Mont-Blanc au conseil des Cinq-Cents. — Sa motion relative à la violation du secret des lettres, XXVIII, 790. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

ROZET, capitaine d'artillerie légère. — Son éloge, XXVIII, 316. — Bonaparte demande pour lui le grade de chef d'escadron, 444.

ROZET, bibliographie.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

ROZIÈRES, consul français à New-Yorck. — Reçoit l'ordre de cesser ses fonctions, XXIX, 389.

RUALLEM (abbé de), député de Meaux à la Constituante. — Son opinion sur le tableau de situation du trésor public, II, 254.

RUAMPS, député de la Charente-Inférieure à la Législative. — Rend compte de sa mission à Rochefort, XIII, 703. — S'élève contre Roland, à l'occasion de la non-exécution du décret d'accusation contre Lacoste, XIV, 531. — Membre du comité de sûreté générale, est inculpé au sujet de l'arrestation de Boze, XV, 47. — Son vote dans le procès du roi, 172, 216, 254 — Il est réélu membre du comité de sûreté générale, 265. — Appuie un fait avancé par Marat contre Custine, XVI, 72. — Celui-ci se plaint d'avoir été soupçonné par lui, 375. — En mission, il annonce les dispositions prises à l'armée du Rhin, XVII, 468. — Et la retraite de l'ennemi, 492, 676. — Est rappelé, XVIII, 335. — Sa justification, 558. — Il combat les mesures proposées pour accélérer la marche du tribunal révolutionnaire, XX, 697. — Est rappelé à l'ordre, XXI, 590. — Demande lecture des pièces où Barras et Fréron sont accusés de dilapidations, XXII, 58. — Sa motion contre les calomniateurs, 460. — Il répond aux accusations de Rewbell contre les Jacobins, 477. — S'écrie qu'il vaudrait mieux être Charette que député, XXIII, 15. — Combat le rapport de Delmas en faveur de Dentzel, 174. — Traite Dumont de royaliste, 191. — S'oppose à la restitution des biens des condamnés, XXIV, 26. — Réclame contre l'adoption de la loi de grande police, 56. — Accuse le côté droit de vouloir l'assassiner, 57. — Appelle Legendre *vil boucher*, 55. — Défend Carnot, 74. — Dit qu'il a vu le royalisme au bois de Boulogne, 110. — Et que la foudre, c'est l'armée de Dumont, 114. — Est décrété d'arrestation, 121. — Accusation contre lui, 150. — Décret qui lui enjoint de se constituer prisonnier sous peine d'encourir la déportation, 266. — Il s'y soumet, 277. — Est décrété d'accusation, 522.— Et compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 546.

RUAULT, maréchal-de-camp. — Sa lettre relative à la retraite des Prussiens, XIV, 123.

RUAULT (H.), citoyen français. — Son projet de constitution, XV, 539.

RUAULT (Alexandre-Jean), député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 207, 253. — Son opinion sur le remplacement des députés absents sans congé, XVI, 651. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699.

RUBA (frères), négociants à Bordeaux. — Sont condamnés à une amende, XVIII, 450.

RUBAT, juge au tribunal du district de Belley, député de l'Ain à la Législative. — Annonce les dispositions hostiles de la Savoie, XI, 406.

RUBAT, député de Saône-et-Loire au conseil des Anciens. — Son opinion sur les élections de ce département, XXIX, 684.

RUBAT-DE-LIVRON-. — Réclame contre les assertions de quelques journalistes, III, 59.

RUBIN, accusateur militaire du tribunal des Ardennes. — Est destitué et décrété d'arrestation, XIX, 610.

RUBLIME (Jean-Baptiste), curé de Saingy. — Sa mise en liberté, XVII, 292.

RUBY, général espagnol. — Sa défaite, XXII, 715.

RUBY, chef de bataillon. — Est nommé chef de brigade, XXVIII, 418. — Son éloge, XXIX, 186. — Il présente les drapeaux pris aux troupes de Berne, 196. — Dément le bruit répandu que huit cents femmes aient péri dans les affaires de Suisse, 227.

RUDEL (Claude-Antoine), député du Puy-de-Dôme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 201, 253. — Il préside le corps électoral de France comme doyen d'âge, XXVI, 349.

RUDENSKIOLA (comtesse). — Est arrêtée à Stockolm, XIX, 221, 269. — Instruction de son procès, 369, 433, 513; XXI, 509.—Elle est condamnée à mort, 649. — Son exécution, XXII, 337.

RUDLER, commissaire du Directoire près l'armée de Rhin-et-Moselle. — Annonce la capitulation du fort de Kehl par les Autrichiens, XXVIII, 525. — Rend compte des opérations de l'armée, 675. — Est nommé commissaire dans les pays conquis, XXIX, 62. — Les divise en quatre départements, 153. — Défend aux supérieurs des couvents de recevoir des novices, 169. — Sa lettre sur la non-application de ses arrêtés sur la rive gauche du Rhin, 175. — Sa proclamation aux habitants de cette rive, 187. — Il ordonne aux juges de rédiger leurs sentences en français, 249. — Annule toute levée de séquestre sur les biens des absents, 283. — Proclame dans les quatre nouveaux départements la constitution de l'an III, 296.—Est appelé pour succéder à Rapinat en Suisse, 301.—Prohibe l'exportation du sel, 324.—Son arrêté relatif au commerce du Rhin, 351.—Il est remplacé à Mayence par Marquis, 637.

RUELLE (Albert), député d'Indre-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 188, 252. — En mission, il annonce la défaite des brigands, XVII, 595, 650, 692. — La prise de Saint-Léger et de Montaign, 700.—La reprise de Montaign et de Clisson, XVIII, 59. — Fait conduire à Paris, Constard mis hors la loi, 319. — Son opinion sur la liquidation des offices domaniaux, XIX, 260.—Il fait rendre un décret en faveur des militaires déchu

de leurs créances sur l'État, XX, 131. — Est élu secrétaire, 155. — Sa motion en faveur des anciens comités révolutionnaires, XXI, 583. — Il annonce que le décret d'amnistie a été reçu avec transport dans la Vendée, XXIII, 8. — Met en liberté la famille de Charette, 32. — Annonce que l'Ouest se pacifie, 231. Fait annuler les jugements non exécutés qui condamnent à mort les brigands de la Vendée, 253. — Négocie avec leurs chefs, 314. — Annonce leur soumission, 592. — Les administrateurs de Nantes demandent la continuation de ses pouvoirs, 631. — Il donne des détails sur la pacification de la Vendée; lettre que lui écrivent les chefs des rebelles, 691; XXIV, 418. — Prorogation de ses pouvoirs, 49. — Sa lettre contenant les félicitations de l'armée de l'Ouest, 576. — Son rappel, XXV, 16. — Il discute le projet de constitution, 504. — Dit qu'on a arraché, dans la section de la butte des Moulins, la cocarde à une citoyenne en l'invectivant, XXVI, 133. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, en est secrétaire, XXVIII, 364. — Fait fixer le mode de liquidation des créances dues aux habitants d'Avignon, avant sa réunion, 421.

RUELLE, artiste. — Découvre une nouvelle mécanique pour la harpe, XXIX, 782.

RUELLE — Annonce de son cours d'astronomie, VIII, 541.

RUELLES, chargé d'affaires de France dans le Brabant. — Est arrêté et insulté à Bruxelles, V, 209. — Rapport de Montpellier sur la dénonciation dirigée par lui contre les ex-directeurs, XXIX, 773, 774, 777, 780, 781. — Elle n'est pas admise, 784.

RUELLO, curé de Loudéac, député de Saint-Brieuc à la Constituante.—Prête le serment civique, VII, 5. — Excite des troubles à Loudéac, X, 64.

RUET (Gilbert), administrateur du département, député de l'Allier à la Législative. — Sa mort, XII, 702.

RUFFAT, commissaire des autorités constituées de Toulouse. — Baudot provoque le décret d'accusation contre lui, XVII, 67, 68. — Il est condamné à mort, XXI, 119.

RUFFEY, commis à la saline de Mont-Morot.—Est condamné à mort, XXI, 256.

RUFFEY (Sophie). (*Voyez* Mounier.)

RUFFI. — Accusation de Tarbé contre lui, XI, 697.

RUFFIAC. — Troubles dans cette commune, VII, 498.

RUFFIER, armurier d'Avignon. — Reçoit une indemnité et une pension, XX, 56.

RUFFIN. — Est chargé en chef des affaires de France à Constantinople, XXIX, 296. — Et reconnu en cette qualité par le divan, 305.

RUFFIN, chirurgien de Geffroy. — Décret pour son emploi à la tête des hôpitaux ou des armées, XXI, 84.

RUFFIN.—Est nommé officier municipal de Paris, XXI, 107.

RUFFO (cardinal de). — Cruautés commises à Naples par l'armée royale sous ses ordres, XXIX, 770, 787, 793. — Nelson fait pendre l'amiral Caraccioli, sous le prétexte que le traité conclu par lui avec les Français n'est pas ratifié, 794. — Il est nommé vice-roi de Naples, 814. (*Voyez* Naples.)

RUFFO (le commandeur de). — Est présenté au Directoire en qualité de ministre plénipotentiaire du roi de Naples, XXVIII, 723. — Quitte Paris, XXIX, 512.

RUFFRE, ancien militaire.—Fait don de dix pièces d'or, XVIII, 415.

RUFIN (Cat.-L.-H.), femme Drieu.—Est condamnée à mort, XVII, 598.

RUGEBOIS (Dubon-François), co-accusé de Babeuf. — Débats à la haute-cour à son sujet, XXVIII, 668. — Il est acquitté, 717.

RUGGI (André), de Castel-Nuovo.—Est condamné à mort, XXVIII, 542.

RUGGIERI, artificier. —Rapport sur une machine de son invention, XVII, 714.

RUGLES (en Normandie). — Formation de la municipalité de cette commune, III, 520.

RUHL (Philippe), administrateur du département, député du Bas-Rhin à la Législative. — Fait une sortie contre le cardinal de Rohan, X, 466. — Demande l'accusation de Condé, Rohan et autres, 481, 655. — Inculpe les agents du pouvoir exécutif relativement aux enrôlements faits dans l'empire, 499. — Sa motion sur les réclamations des princes possessionnés en Alsace, 619. — Il dénonce l'exportation de l'argent au delà des frontières, 744.— Donne des renseignements sur l'armement des émigrés, XI, 3. — Se plaint du mode de réception des députations de l'Assemblée aux Tuileries, 299. — Son opinion sur le serment à prêter par la garde du roi, 373.—Il demande une dénonciation en forme contre Dumouriez et autres, XII, 581. — Son opinion sur l'état des places fortes, 660. — Il veut qu'on couvre l'Alsace et le Rhin, XIII, 16. — Se plaint du refus de Montesquiou d'envoyer vingt bataillons sur le Rhin, 162.— Demande la vente de l'abbaye de Waalgast, 283, 284. — Annonce la désertion de Gelb et de Balthazar, 286. — Fait renvoyer à la cour martiale une lettre trouvée sur un Suisse, 423. — Et mander Diétrick à la barre, 457. — Demande des moyens d'armer les citoyens, 542. — Propose d'envoyer des secours à l'ambassadeur français en Suisse, 567.—Rend compte du bon esprit de la section du Luxembourg, 619.— Demande la destitution de Martignac, 659. — Fait prendre des mesures contre ceux qui ne justifieront pas de leur résidence en France, 656.—Et d'autres relatives aux parents dont les fils ont émigré, 677. — Rend compte d'une attaque de Mirabeau cadet contre des bateliers, 678. — Réélu à la Convention, fait part de l'agitation de la ville de Dorman, XIV, 221.— Fait renvoyer à la femme de Roffenberg deux ducats d'or, interceptés dans une lettre de son mari, 284.— Communique une lettre de l'empereur sur l'invasion de la France, 293. — Fait arrêter que le ministre des affaires étrangères rendra compte de la conduite du ministre français résidant près de l'électeur palatin, 360. — Appuie la demande des Mayençais pour leur réunion à la France, 376.—Vote pour que Diétrich soit assimilé aux émigrés, 456.—Propose de déclarer que les peuples qui voudront fraterniser avec les Français, seront protégés par la nation, 516. — Fait adopter la rédaction de l'acte d'accusation contre Diétrick, 526. — Son rapport sur les pièces trouvées dans l'armoire de fer, 639, 645, 657, 666, 680.— Il fait adopter la rédaction des griefs reprochés à Louis XVI, 718.—Dénonce le prince de Deux-Ponts, 762. — Est envoyé en mission dans la Moselle et le Bas-Rhin, 818. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 167, 202, 253. — Il propose la vente des biens des princes étrangers, 588. — Dit qu'Aix-la-Chapelle n'est pas tenable, 621. — Rend hommage au zèle des habitants de Paris pour aller au secours de l'armée de Belgique, 665. — Ses accusations contre Stengel, 680. — Il est élu membre du comité de salut public, 797. — Propose de déclarer que Custine a la confiance de la Convention, XVI, 64. — Se plaint de la dénonciation faite contre lui, 204.— Sa motion relative aux déserteurs autrichiens, 232. — Autre sur les successions échues à des princes allemands, 600. — Il annonce le résultat de l'examen des papiers de d'Orléans, 706. — Réclame, au nom de la nation, la succession de Bosc, XVII, 59. — Demande le rappel de Wimpfen, et la traduction au tribunal

révolutionnaire de Westermann, 91. — Est nommé secrétaire, 109. — Réclame la liste des agents diplomatiques de la République, 185. — Signale le dénûment de la place de Strasbourg, 375. — Demande si la Suède et le Danemark ne sont pas en guerre avec la France, 501. — Lit une lettre de Scruder sur l'affaire de Candel, 528. — Sa motion contre les femmes de Deux-Ponts faites prisonnières, 602. — Il est élu membre du comité de sûreté générale, 659. — Annonce qu'il a brisé à Reims la sainte-ampoule, XVIII, 100. — Demande l'autorisation de faire démolir les fortifications des châteaux, 165. — Rend compte de sa mission dans la Marne et dans la Haute-Marne, 446. — Propose d'échanger des prisonniers étrangers contre les représentants livrés par Dumouriez, 500. — Son opinion sur Dentzel, XIX, 233. — Il dénonce l'électeur palatin, 317. — Sa motion contre lui et contre tous les princes, nobles et comtes de l'empire, 333, 334. — Il est élu président, 642. — Communique des lettres qui lui ont été adressées de Worms, de Manheim et de l'Abbaye, 664. — Sa réponse à une députation de la commune de Paris, XX, 4. — Il fait part d'une dénonciation contre Teterel, 84. — Demande l'impression du rapport de Saint-Just sur la police générale de la République, 225. — Annonce l'évasion de Grandclos, 647. — Donne sa démission de membre du comité de sûreté générale, XXI, 663. — Veut parler sur la dénonciation de Lecointre contre l'ancien comité de salut public, XXIII, 72. — Combat la radiation de Levrault de la liste des émigrés, 166. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 684. — Défend les membres des anciens comités, XXIV, 55. — Demande compte de l'emploi des dons patriotiques, 205. — Appuie un projet sur le droit des gens, 296. — Parle dans le bruit au 1er prairial, et est applaudi par les femmes qui l'entourent, 504. — Est décrété d'arrestation, 514. — Décret portant qu'il sera fait un rapport sur lui, 522. — Il est traduit devant la commission militaire, 561, 563. — Se suicide, 583. — Faits qui ont motivé son acte d'accusation, 667.

RUILLÉ (Laplanche de), député d'Anjou à la Constituante. — Fait continuer les commissions intermédiaires pour l'assiette des impôts, II, 382. — Est exécuté à Angers, XIX, 161.

RUINET, marchand de bois. — Est condamné à mort, XXI, 24.

RUISME (les bois de). (*Voyez* Saint-Amand.)

RULHIERS, colonel de gendarmerie. — Ordre de l'arrêter, XIII, 386.

RULLI (comte de), colonel du régiment du Maine. — Est massacré en Corse, IV, 409. — Son frère justifie sa conduite, 568.

RUMFORD (Benjamin, comte de), officier-général, commandant en chef de l'artillerie de l'électeur de Bavière. — Offre au Directoire ses *Essais politiques, économiques et philosophiques*, XXIX, 287. — Notice de cet ouvrage, 675.

RUPPEL, clubiste de Mayence. — Est traduit à Coblentz, XVII, 437.

RUREMONDE. — Évacuation de cette place par les impériaux, III, 45. (*Voyez* Belgique).

RUSCA, adjudant-général. — Son éloge, XXV, 88. — Devenu général, contribue à la victoire de Dégo et de Saint-Jean, en Italie, XXVIII, 255. — Décide celle de Lodi par sa bravoure, 278. — Bat l'armée napolitaine à Porto-Fermo, XXIX, 543. — Se distingue à l'armée de Rome, 602. — Est blessé à la bataille de Plaisance, 729.

RUSSELL, membre du parlement d'Angleterre. — Sa sortie contre les ministres, XXVI, 577.

RUSSIE (la). — Négociations avec la Turquie, II, 219. — Polémique sur le succès d'un combat naval avec la Suède, 225. — Prise d'Ismaïlow; siége de Bender, 233. — Conjectures sur sa paix avec la Suède et la Turquie, 241. — Siége d'Orsowa; prise de Kilia-Nova et de l'île de Zéa; désarmement de sa flotte, 289. — Conjectures sur ses projets, 305. — Incendie projeté contre sa flotte à Copenhague, 329. — Succès contre les Turcs, 337. — Victoire du Rimnick, 361. — Prise de Bender, 385, 409. — Envoi d'une escadre dans la Méditerranée, 409. — Marche de troupes vers la Pologne, 417, 433. — Paul Jones quitte son service, 449. — Réclamations de la Suède contre les armements de corsaires, 457. — Réunion de trente mille hommes sur la frontière de Pologne, 465. — Fuite de la flotte turque, 473. — Notice sur le siége de Bender en 1770, 505. — Mouvements de la flotte, 513. — Disposition des troupes russes et autrichiennes; nomination d'ambassadeurs, III, 173. — Position de l'armée russe après la prise de Bender, 229, 465. — Dispositions de guerre contre les Turcs, 417, 449. — Projets de paix avec l'Autriche, la Suède et la Turquie, 525, 597; IV, 329, 649. — Préparatifs militaires à Pétersbourg, 565. — Déclaration du ministre de Suède sur les propositions de paix faites à la Pologne, IV, 1. — Continuation de la guerre, 9. — Prise d'Ismaïl, 33. — Ses offres à la Prusse de lui donner toute la grande Pologne, 185. — Ses premiers actes d'hostilité contre la Pologne, 238. — Mouvements de ses armées, 261. — Elles sont repoussées par les Suédois, 337. — Montant de sa dette nationale, 445. — Affaires diverses avec les Suédois, 469, 501, 517, 573, 633, 697. — Incursion dans le Cuban, 713. — Circulaire du ministre Ostermann sur les hostilités de la Suède, 721, 729. — Combat naval dans la Baltique avec les Suédois, 737, 745. — Conclusion d'un armistice, 745. — Son escadre est battue par les Turcs dans l'Archipel, V, 29. — Autres actions de terre et de mer avec les Suédois, 37. — Sa situation vis-à-vis de la Suède, 45. — Détails sur ses combats maritimes avec cette puissance, 53, 97. — Sa conduite dans cette guerre, 145. — Relation de ses opérations militaires dans cette circonstance, 157. — Prise de la place d'Hoglors par les Suédois, 165. — Circulaire du comte Ostermann aux agents russes dans les cours étrangères, 201. — Bulletin officiel de ses campagnes contre la Suède, 217. — Et de ses opérations militaires contre les Turcs, 241. — Elle défait la flottille suédoise, 257, 293. — Est vaincue par elle, 284, 353. — Ses avantages sur les Turcs; suite de ses opérations contre la Suède, 329. — Elle en bloque le roi à Swenksund, 405. — Reçoit la notification de la Prusse sur la cessation des hostilités, 413. — Combat de nouveau les Suédois dans la Baltique, 477. — Fait marcher une armée contre Ismaïlow, 485. — Traité de paix à Wezela avec la Suède, 581, 649, 745. — Condition importante de ce traité, 729. — Réflexions sur ses vues, VI, 17. — Ses dispositions envers la Hollande, 45. — Victoire remportée par son amiral Ouschakow sur les Turcs, 53, 165. — Bruit de la rupture de ses négociations avec cette puissance, 405. — Lettre sur la victoire remportée dans le Cuban, 457. — Elle propose la paix aux Turcs, 455. — S'empare de la citadelle de Kilia, 513, 555, 669. — Négocie avec la Suède, 585. — Dirige ses troupes contre Braïlow, 693. — Assiége Ismaïlow, 757. — Combat d'Isaczi entre les flottilles russe et ottomane; prise de cette forteresse; liaisons de la cour avec celle de Vienne, VII, 73. — Propositions d'accommodement adressées aux Russes par les Turcs; stipulation entre la Pologne et la Porte relativement aux usurpations de la Russie, 135. — Suite de ses négociations avec la Porte, 169. — Elle prend Ismaïlow, 213. — Ses prétentions au congrès de Sistow, 265. — Trophées pris sur les Turcs dans le Cuban; armements maritimes, 281. — Dispositions militaires, 529, 657. —

Négociations avec l'Angleterre, VIII, 73. — Notice sur son alliance avec l'Autriche, 101. — Réflexions sur ses vues par rapport à la Pologne, 125. — Considérations sur sa conduite, 141. — Annonce de la fin prochaine de ses négociations avec l'Angleterre, 153. — Mémoire sur ses intentions pacifiques; conjectures sur une guerre autre que celle des Turcs, 169. — Accélération de ses négociations avec la Prusse, 209. — Conjectures sur ses contestations avec l'Angleterre, 233. — Récompenses accordées à Potemkin et à plusieurs officiers français; armements maritimes, 301. — Ses troupes battent les Turcs à Maczin sur le Danube, 349, 357, 390, 445. — Son ultimatum pour la paix, 413. — Son état sous Pierre-le-Grand, 420.—Succès près de Braïlow, 481. — Levée du siége de cette place, 543.— Résultat des négociations de cette puissance avec l'Angleterre, 571. — Situation militaire des Turcs vis-à-vis d'elle, 659. — Dispositions militaires, IX, 85. — Ses projets d'alliance avec la Prusse, l'Autriche et la Suède, 157.— Conditions de l'impératrice pour la paix, 181. — Défaite des Turcs par ses troupes à Maczin, 285, 309, 357, 457. — Nouvelles propositions de paix de la Prusse et de l'Angleterre, 329.— Défaite des Turcs devant Anape; prise de cette place, 349, 373, 409. — Bruits de paix avec la Porte; armistice, 373, 473, 601. — Réponse de cette cour aux mémoires de celles de Londres et de Berlin à ce sujet, 513. — Bruit de son accession à une alliance entre l'Autriche et la Prusse, 601. — Ses menaces à la France en réclamant la liberté de Louis XVI, 617. — Particularités sur les causes de l'accélération de sa paix avec la Porte, 625. — Rassemblement de ses troupes près Kiovie, en Pologne, 733. — Combat sanglant avec les Turcs dans la mer Noire, 781; X, 29.—Armistice, 125. — Congrès à Hurs, 133. — Inquiétudes à Varsovie sur ses intentions, 273.— Son traité d'alliance avec le Danemark, 337. — Son mécontentement au sujet de la nouvelle constitution de la Pologne, 361, 625. — Réflexions sur ses projets, 581. — Dispositions militaires vers ses frontières, XI, 25. — Son traité avec la Suède, 25, 113.— Elle soutient les mécontents de la Pologne, 138, 385.—Son traité de paix avec la Porte, 277, 345, 361, 581. — Elle se coalise contre la France, 333. — Son ambassadeur excite l'Espagne à soutenir les émigrés, 582. — Bruit de la destination de sa flotte pour débarquer des troupes en Provence, XII, 58. — Activité de sa correspondance avec la Prusse et l'Autriche, 181. — Lettre d'un Anglais sur la politique mystérieuse de la famille impériale, 197. — Dépêche du tribunal de la Chine au sénat pour rouvrir le commerce, 213. — La cour de Danemark refuse de seconder ses projets contre la France, 221. — Surveillance exercée envers les Français, 265, 361.— Mesures prises pour le maintien de la monarchie de France, 297. — Conduite de ses émissaires en Pologne; ils y sèment le trouble et la division, 333. — Annonce de ses vues hostiles à la diète de Pologne, 381. — Promotions militaires, 413. — Inquisition tyrannique contre les Français, 485. — Anecdotes secrètes sur la cour, 500. — Marche de ses troupes vers la Pologne, 565. —Elle lui déclare la guerre, 573.—Irruption de son armée dans ce pays, 673. — Elle entre dans la coalition, 713; XIII, 249. — Défaite des Russes à Tulezin, XII, 749.—Cruautés qu'ils y exercent, XIII, 73, 229.— Ils sont de nouveau battus par les Polonais, 89. — Rénovation du traité avec la Prusse, 709. — Conjectures sur les projets de la cour contre la France, XIV, 73. — Son traité d'alliance avec l'Autriche, 109. — Duels fréquents entre les officiers russes et polonais, 133. — Marche de troupes contre la France; motif machiavélique de cette mesure, 255, 325; XV, 233, 261, 37.— Détails sur les cruautés et brigandages commis par elles dans toute la Pologne, XIV, 649.— État des forces navales de la Russie, XV, 349, 553. — Ses propositions au prince de Condé et aux émigrés français, 417.— Elle est accusée de fomenter des émeutes en Suède, 453. — Ses préparatifs de guerre, 617. — Elle accorde un secours de 2 millions aux émigrés, 649. — Note de la confédération de Pologne à son ambassadeur, 729. — Réclamations de celui-ci contre l'appel de l'arrière-ban, 745. — Rupture des communications avec la France; ordre à tous les Français d'en sortir ou d'abjurer leur patrie, 821; XVI, 257. — Instructions de la confédération de Pologne pour traiter avec elle, 193, 201. — Le comte d'Artois y arrive, 225, 257. — Déclaration de l'impératrice, relative à la prise de possession d'une partie de la Pologne, 317.—Elle reconnaît *Monsieur* comme régent de France, et le comte d'Artois comme lieutenant-général, 341.— Priviléges accordés aux Polonais; alternative pour eux de s'y soumettre ou d'émigrer, 361.— Rétablissement de l'ancien *Conseil permanent* en Pologne, 385. — Traité de commerce entre cette puissance et l'Angleterre, 393.—Sa ligne offensive et défensive avec la Prusse, 441.—Son ministre en Pologne demande le séquestre des biens des membres de la confédération, et la destitution du maréchal Walowski, 481. — Récompenses accordées aux Polonais qui ont trahi leur patrie, 549. — Intrigues contre la France, 589. — Formule du serment d'obéissance exigé des Polonais, 605. — Prohibition de l'importation des marchandises de France, 649.—Cahiers dressés par l'ambassadeur russe à la diétine de Varsovie, 725.—Nouvelle ordonnance de l'impératrice pour l'interruption de toute communication avec la France, XVII, 25. — Annonce de la marche de douze mille hommes de ses troupes vers le Rhin, 30. — Nomination de l'amiral Schifftchakow pour commander la flotte de Cronstadt et de Revel, 49. — Démenti donné à la nouvelle d'un envoi de ses troupes dans les Pays-Bas, 81. — Disgrâce du général Kokhowski et de Bulgakow, 89. — Réponse du chargé d'affaires de Russie en Toscane, à la circulaire du lord Hervey, 117. — Transmission de notes à la diète de Grodno et réponse y relative, 213. — Ratification du partage de la Pologne, 237. — Entrée de la flotte dans le port de Revel; nouvelle note à la diète de Pologne, 273.— Nomination du prince d'Olgorouski au commandement en chef de l'armée, 281. — Injonction faite au roi de Pologne de signer la cession des districts envahis, 297. — Réponse du ministre russe à la note de la diète, 313. — Traité conclu avec l'Angleterre, 389. —Arrivée de la flotte russe dans la rade de Copenhague, 397.— Pouvoirs donné aux délégués de la diète de Pologne pour traiter avec cette puissance; lettre de la noblesse de Chelin à l'impératrice, 401. — Texte de son projet d'alliance avec la Pologne, 421, 429, 529.— Et de sa seconde convention avec l'Angleterre, 469. — Fête à l'occasion de la paix avec la Porte; annonce de la sortie d'une flotte pour agir contre la France, 537. — Injonction faite à la Suède de n'y pas transporter de vivres, 561.— Désignation des Français qui ont renié leur patrie, 621. — Ukase relatif à la paix avec la Porte, 657. — Différend du ministre de Russie à Constantinople avec le Reiss-Effendi, XVIII, 33. — Activité de ses communications avec les cours de Vienne et de Berlin, 41. — Violences exercées par elle contre la diète de Grodno, 49, 97. — Réponse de la Suède et du Danemark à sa note relative aux vaisseaux destinés pour la France, 57, 89. — Nouvelle rupture avec la Porte, 293. — Réponse de son ambassadeur à la note sur l'arrestation de quatre membres de la diète polonaise, 325. — Annonce d'une insurrection, 389. — Manifeste de l'impératrice, 417. — Son traité d'al-

liance avec la Pologne, 425, 449.—Observations sur ce traité, 442, 561. — Insultes faites aux Français, 481. — Mesures prises contre eux en Pologne à l'instigation de la Russie, 601, 625.—Traitement magnifique fait par cette cour à l'ambassadeur turc; remercîments des députés des provinces polonaises à l'impératrice, 657. — Préparatifs contre la Turquie, 665. — Offres de la Czarine aux Français qui voudront s'établir en Russie, XIX, 1. — Nouvelles persécutions contre eux, 245. — Prohibition de tout commerce avec la France, XX, 41. — Entraves mises aux communications de la Pologne avec les Français, 61.—Projets contre la France, 62.—Coups de fusil tirés par des vaisseaux russes sur le bateau du sultan, 317. — Relation de l'expulsion des troupes russes de Varsovie; massacre qui en a été fait à Grodno, à Wilna et dans toute la Lithuanie, 481, 593 — Proscription de tout écrit qui pourrait éveiller l'esprit d'indépendance, 557. — Prise du général Kossakowski, 593. — Défaite de ses troupes par Kosciusko, XXI, 49. — Conjuration de cette cour contre la Suède, 121.—Rassemblement de ses forces contre la Pologne, 161. — Son ministre demande l'expulsion des Français et des Polonais, de Constantinople, 209. — Ukase pour la vente des marchandises anglaises et françaises, 689. — Arrêté de l'armée polonaise pour la destruction des prisonniers russes, 761.—Nouveaux impôts mis sur le peuple, XXII, 109.—Recensement de la population de cet empire, 717. — Ses troupes s'emparent de Varsovie, 757. — Catherine II règle le gouvernement de la Pologne, XXIII, 17. — Et la fait occuper par ses troupes, 161, 185. — Récompense Suwarow de ses succès contre les Polonais, 209. — Fait persécuter les juifs de cette nation, 225. — Et arrêter un grand nombre de Polonais marquants; sa lettre à Suwarow en lui envoyant le bâton de maréchal, 305. — Son mémoire sur la révolution de Pologne, 337. — Proclamation du prince Repnin sur ses principes, 465. — Conférences de son ambassadeur avec le Reis-Effendi au sujet de la Pologne, 521. — Son ministre à Varsovie déclare qu'il n'y a plus ni royaume ni république de Pologne, 533. — Lettre de l'impératrice à Stanislas, 585. — Elle érige un tribunal pour poursuivre les auteurs de la révolution, 609.— Envoie en Sibérie quatre des principaux d'entre eux, 641. — Continue d'opprimer les Polonais, 665. — Réunit la Courlande à l'empire russe, et établit la religion grecque comme dominante, XXIV, 305. — Son ordonnance à ce sujet, 409.—Offre que lui fait le cabinet de Londres de lui garantir l'usurpation de la Pologne, si elle veut abandonner ses principes relativement à la liberté des mers du nord; adoucissement de sa conduite envers les Polonais, 655. —Acte de l'assemblée du cercle de Pilten qui le déclare partie intégrante de l'empire russe, XXV, 35.— Menace, par l'impératrice, d'envoyer une escadre contre l'Angleterre, 57. — Formation de plusieurs camps autour de Varsovie, 65. — Bruits relatifs au passage du Sund, 97. — Activité de la correspondance du cabinet avec celui de Vienne, 113.—Bruit d'une rupture avec la Prusse, 209.—Entrée de l'escadre russe dans la rade de Copenhague, 409. — Formule du serment prescrit aux Polonais, 689. — Confiscation des biens de ceux qui ont pris part à la révolution, XXVI, 9. — Ils sont forcés de vendre aux Russes leurs biens situés en Ukraine, 105. — Soulèvement des cosaques du Don, 241. — Mesures de cette cour pour forcer Stanislas à donner sa démission, XXVII, 81. — Préparatifs de la Porte contre ses entreprises, 161. — Armements considérables dans cet empire, 241. — Lettre de l'impératrice au ci-devant roi de Pologne, 705.—Ses égards pour le général Kosciusko et les Polonais prisonniers à Pétersbourg, XXVIII, 165.—Dénombrement de son armée en Finlande; protection accordée par son ambassadeur à Copenhague aux fabricateurs de faux assignats, 262. — Elle refuse de recevoir l'envoyé de Suède chargé de lui annoncer le mariage du roi, 283. — Vues sur son alliance avec l'Angleterre et l'Autriche, 334, 335.—Elle somme les princes et États d'empire de se réunir à leur chef et de ne pas abandonner la coalition, 346. — Séquestre des marchandises russes à Livourne par ordre du général Bonaparte, 352. — Proclamation de Catherine pour mettre en liberté les vaisseaux marchands hollandais et leur défendre l'entrée de ses ports, 355. — Relation officielle de l'expédition contre la Perse, 430. — Note de son chargé d'affaires à Gênes relativement à l'expulsion du prince d'Aremberg, 479. — Article sur ce pays et sur les projets ambitieux de Catherine, 509. — Sa mort; notice sur son règne et sur Paul Pétrowitz, son fils; projets de l'Angleterre dérangés par cette circonstance, 510. — Deuil à Berlin pour la mort de Catherine II; proclamation de Paul Ier pour son avénement au trône. 514. — Elargissement de Kosciusko, 518. — Suspension de la levée des recrues pour trois ans; le comte de Bernstorff y est nommé ambassadeur de Danemark, 519.— Détails sur la prise de possession du trône autocratique, 520. — Conjectures sur l'attitude que va prendre l'empereur; réflexions sur la mise en liberte, par ses ordres, de douze mille Polonais, 521. — Notice sur son caractère, 522. — Réintégration des provinces de Livonie et d'Estonie dans leurs anciens priviléges, 524. — Augmentation de la solde des troupes 527. — Rétablissement par Paul Ier de la loi qui excluait les femmes du trône, 531. — Réflexions sur ses dispositions relativement à son alliance avec l'Autriche et la Prusse, 535. — Echec essuyé par les peuples du Caucase, qui s'étaient soulevés contre les Russes, 543. — Répartition de l'armée en divisions avec leurs chefs respectifs, 545. — Conférence entre l'empereur et Kosciusko, 559. — Deuil pris par l'armée à cause de la mort de Romanzow, 566. — Brûlement de sept millions de roubles en billets de banque, 577. — Eloge de la conduite de l'empereur depuis son avénement au trône, 586. — Invasion de ses troupes dans l'intérieur de la Perse, 590. — Abolition des gouvernements généraux; ukase pour le couronnement de l'empereur, 604. — Autre qui permet l'importation de plusieurs marchandises françaises, 615. — Obstacles qui retardent le mariage de la grande-duchesse avec le roi de Suède, 618. — Annonce d'un changement dans la division de l'empire, 655. — Proscription du luxe et suppression d'employés civils, 663. — Couronnement de l'empereur, 718. — Publication de l'acte de succession au trône, confirmé par LL. MM. le jour de leur couronnement à Moscou, 729.—Assignation d'un établissement pour l'armée de Condé, XXIX, 35. — Levée de recrues, 48. — Priviléges accordés à la confrérie évangélique, 69. — Dureté de l'empereur envers les officiers; proscription des chapeaux ronds et des pantalons, 109. — Préparatifs de guerre, 150.—Création de nouveaux impôts, 177.— Présent fait par Paul Ier au prince de Condé, de la ville de Dubno et de son territoire, 207.— Manifeste relatif à la franchise de quelques villes dans la Tauride, 238. — Serment exigé des soldats et officiers de l'armée de Condé, 246. — Mécontentement à Moscou et à Pétersbourg, 252. — Notice sur le canton désigné pour asile à l'armée de Condé, 255. — Projet d'interdire aux femmes de la bourgeoisie les habits de toile de coton, 260. — L'empereur assure la créance de la république batave sur la Pologne, 265. — Fait marcher des troupes vers la Tauride; donne ordre d'ériger un monument en l'hon-

neur de Stanislas, 266. — Introduction de billets de banque dans ses possessions en Pologne, 269. — Il fait acheter à Rome les dessins de Raphaël, 271. — Annonce l'envoi de forces maritimes dans le Sund, 283. — Réglement en faveur des paysans livoniens; éloignement du grade d'enseigne des bas-officiers non gentilshommes, 284. — Asile offert au pape, 288.—Défense d'envoyer les jeunes gens dans les universités étrangères, 291. — Bruit de la sortie d'une flotte russe des ports de la Crimée, 293.—Formation à Riga d'un nouvel ordre de chevaliers pour l'anéantissement du républicanisme, 294. — Préparatifs de guerre dans la Crimée, 296, 303. — Édit qui supprime la plupart des imprimeries et établit un tribunal censeur des ouvrages, 299. — Serment exigé de tous les Suisses par l'empereur, 303, 355. — Entrée d'une escadre russe dans le Sund, 304. — Son ministre quitte Naples, 306. — Interdiction de l'entrée de son territoire à tout étranger s'il n'est muni d'un passeport signé par un de ses ministres, 322. — Jonction de son escadre avec celle des Anglais, 324, 328.—Lettre sur le despotisme de Paul Ier, 328.— Autres relatives au subside qu'il reçoit de l'Angleterre; prohibition des journaux français, 331.— Démenti de la nouvelle qu'une flotte russe soit prête à entrer dans la Méditerranée, 332. — Ukase de l'empereur contre les étrangers, 332, 364. — Autre relatif à l'importation des marchandises françaises, 346. — Expulsion des Français établis en Russie, 347.—Ordre aux caisses publiques de ne faire aucun paiement en argent, 348.— Conjectures sur l'expédition de Bonaparte, 359.— Admiration pour le nom français, 370. — Sortie d'une escadre russe des ports de la Crimée, 371. — Injonction faite par l'empereur à tous les ministres, juges, etc., de prêter le serment de fidélité à sa personne, 380. — Lettre confirmant le bruit de son traité de subsides avec l'Angleterre, 384. — Entrée dans la mer du Nord d'une seconde escadre russe, 388. — Projet de Paul Ier d'envoyer des secours à l'Autriche, 404. — Efforts de son ambassadeur pour irriter la Porte contre la France; sa flotte menace les côtes de la Hollande, 411. — Entrée en Gallicie de la deuxième division russe, 414.— Idées générales sur cet empire, 418.— Bruit d'alliance avec la Porte; ses relations intimes avec l'Angleterre, 420. — Triple alliance entre ces trois puissances, 424. — Marche des troupes russes destinées à agir contre la France, 428. — Aperçu des forces militaires de la Russie; réflexions sur son alliance avec la Porte; entrée de ses troupes dans les États héréditaires de l'Autriche, 430.—Elles marchent sur les frontières de la Moldavie, 434, 449. — Accession de l'Autriche à l'alliance précédente, 450. — Changements à la cour, 453. — Ses troupes sont attendues à Olmutz, 469. — Envoi en Italie de quarante mille Russes à la solde de l'Angleterre, et vingt-cinq mille à celle de l'Autriche, 477, 538.— Influence de cette puissance sur le cabinet ottoman, 540. — Explications demandées par les ministres français à Rastadt sur la marche de ses troupes; arrêtés de la diète de Ratisbonne et réponse de la députation d'Empire à ce sujet, 586 *bis*, 592 *bis*, 594 *bis*, 601, 601 *bis*, 602. — Perte de deux frégates russes et du contre-amiral dans la mer Noire; despotisme affreux de l'empereur; nouvelle prohibition des feuilles françaises dans ses États; rapport du général Usehakoff, sur la prise de Zante et de Céphalonie par ses troupes, 594 *bis*. — Ukase de Paul Ier; il rend aux nobles livoniens leurs droits sur les paysans; ordonne d'arrêter tous les individus ressemblant à Kosciusko, 599.— Ses troupes sont passées en revue par l'empereur d'Allemagne, 600.— Nouveaux traits à ajouter à son portrait, 601.— Ses troupes sont repoussées à Corfou; mouvements insurrectionnels dans la Moscovie et la Volhynie, 602 *bis*.— Déclaration de l'Empereur, portant que les Russes ne marchent que pour faire exécuter le traité de Campo-Formio, 609.— Approvisionnements à Vienne pour ses troupes, 617.—Mise à prix de la tête de Kosciusko par l'Empereur; il invite les nobles à fournir leurs preuves de noblesse pour entrer dans l'ordre de Malte, 619.— Signe un traité d'alliance défensive avec la Porte, 620 *bis*, 629.— Incertitude de la diète de Ratisbonne sur la marche de ses troupes, 621 *bis*. — Il se charge de secourir le roi de Naples, 625. — Rapidité de ses caprices, 624. — Il somme le roi de Danemark de lui fournir dix mille hommes, 629.— Mise des scellés, à Livourne, sur les magasins appartenant à ses sujets, 641. — Arrestation de son consul à Pise, 651. — Embargo mis sur les vaisseaux hambourgeois, sous le prétexte de leur attachement à la France, 660. — Nomination de Suwarow au commandement de l'armée d'Italie, 661. — Conduite barbare tenue à l'égard du ministre de Bavière, 664. — Situation critique de la ville de Hambourg à l'égard de cette puissance, 682. — Echec d'un corps de ses troupes près Casal; deux mille cinq cents hommes se noient dans le Pô, 686. — La Prusse lui déclare qu'elle n'entrera pas dans la coalition, 687. — Nouvelles inquiétudes des Hambourgeois, 688. — Fin de leurs différends avec cette puissance, 695. — Proclamation de ses généraux aux habitants du Valais, 697. —Tentative de son escadre contre le port d'Ancône; elle fournit quarante-cinq mille hommes à l'Angleterre pour agir contre la France, 710. — Situation de son armée en Italie, 717. — Débats à la chambre des communes d'Angleterre sur la solde des quarante-cinq mille Russes, 718, 719, 721, 722, 727. — Article signé David, dans lequel on fait marcher l'armée d'Egypte sur Constantinople pour épouvanter Paul Ier, 719. — Cernement d'un corps de dix-huit mille Austro-Russes, 724. — Désunion entre cette cour et celle de Vienne; arrivée à Cologne de ses troupes destinées à agir sur le Rhin, 751.—Réflexions sur son système politique, 785. — Passage de l'armée russe à Augsbourg, 787. — L'empereur déclare la guerre à l'Espagne, 789, 824. — Exactions commises par ses troupes à Lintz, 789.— Elles sont massacrées à la bataille de Novi, 790, 796.— Le Danemark refuse de les laisser passer, 793.—Le roi de Prusse résiste aux instigations de cette puissance pour le faire entrer dans la coalition, 801. — Descente et défaite des Anglo-Russes en Hollande, 802, 803, 807, 808, 811, 812, 813.—Pertes de l'armée russe en Italie et en Helvétie, 807, 810, 870.—Elle massacre les juifs à Turin, 809.—Traité de cette puissance avec l'Angleterre, 863, 865, 867. (*Voyez* Pologne, Prusse, Suède, Armée d'Helvétie, Catherine II, Paul Ier et Pétersbourg.)

RUSSILLON, Helvétien.— Est arrêté, XXIX, 179.— Et mis en liberté, 364.

RUSTE, commissaire de la Martinique.—Sa lettre sur les troubles de cette colonie, V, 345. — Autres sur la conduite de Damas dans ce pays, 766; VI, 657; VII, 551. — Sa réfutation, VI, 765.—Il est désavoué par l'assemblée coloniale, VII, 720.

RUTAUD, de l'Aude. — Remplace Rabaut Saint-Étienne à la Convention, XVII, 467.

RUTLEDGE (chevalier de). — Présente à la Constituante la demande des boulangers de Paris. I, 129. —Instruction de son procès, II, 340, 356.— Il se met sous la protection du district des Cordeliers, III, 199, 200.—De Lessart est accusé de lui prêter son appui, XI, 411.

RUTLEDGE (Jean). — Est nommé juge au tribunal suprême de l'Union, II, 257.

RUTTAU, employé dans les travaux publics. — Dénonce la conspiration de Thévenot, VIII, 557.

RUTTEAU (Louis). — Est autorisé à lever une compagnie de hussards, XIII, 600.

RUTY, capitaine. — Est nommé chef de bataillon, XXIX, 420.

RUYTER, amiral. — Appel fait à son ombre par le général Brune, XXIX, 804.

RYBINSKI, évêque de Kuïavie. — Est l'un des commissaires polonais chargés de traiter avec la Prusse, III, 541.

RYDER, membre de la chambre des communes d'Angleterre.—Approuve le traité fait avec la Sardaigne, XIX, 498.

RZEWUSKI (Séverin), petit hetman de la couronne de Pologne. — Suppression de sa charge, XI, 409.—Il refuse de retourner auprès du roi de Pologne, 433. — Proteste contre le rétablissement du conseil permanent, XVI, 585. — Et contre le partage de la Pologne, 457.

S.

SAARBRUCK. — La prise de cette place est annoncée par Beurnonville, XIV, 773. — Lettre relative à son évacuation, XVIII, 480, 485.

SAAS DE GAND. — Arrêté sur les droits de navigation à percevoir dans les bureaux de cette principalité, XXIX, 596 *bis*.

SAAVEDRA (don Francisco). — Bruit de son remplacement au ministère des finances en Espagne, XXIX, 193. — Il est nommé premier ministre, 238. — Scènes entre lui et Truguet, ambassadeur français à Madrid, 265. — Son éloge, 279. — Il ressent une indisposition qu'on attribue au poison, 409.

SABANON (Jean), carabinier. — Est nommé caporal, XXVIII, 346.

SABATERY (A.), fermier. — Est condamné à mort, XX, 528.

SABATHIER, acquéreur de biens nationaux. — Renvoi au Directoire d'une réclamation le concernant, XXVIII, 451.

SABATHIER. — Est l'un des administrateurs des hôpitaux à la commune de Paris, II, 283.

SABATIER, médecin, membre de l'académie des sciences. — Sa lettre sur un squelette trouvé à la Bastille, IV, 268. — Il préside la société de médecine de Paris, XXVIII, 730.

SABATIER CABRE, conseiller au parlement de Paris. — Est exilé, *Introd.*, 9, 268. — Réclamations contre son enlèvement, 341. — Il est accusé d'aristocratie, V, 257.

SABATTIER, sergent-major. — Se distingue à l'armée d'Orient, XXIX, 439.

SABLES-D'OLONNE (les). — Arrestation, dans cette commune, de Baudry de la Richardière, II, 360. — Les brigands en lèvent le siége, XVI, 51. — Annonce de succès obtenus sur eux, 77, 188, 255. — Secours demandés par les habitants, 413. — Leur réponse aux calomnies répandues contre eux, XX, 357. — Arrivée dans cette ville de huit prisonniers français évadés d'Irlande, XXIII, 471.

SABLET, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

SABLIER, journaliste. — Démenti qui lui est donné au sujet d'une prétendue descente des Anglais, XXV, 315.

SABLONOWSKI (prince de), ministre polonais en Prusse. — Est décoré de l'ordre de l'Aigle-Blanc, IV, 169.

SABLONS (la plaine des), près Paris. — Est destinée à l'établissement de l'école de Mars, XX, 622.

SABOURNIN (A.), principal au collége de Poitiers. — Est condamné à mort, XXI, 160.

SABRAN (L.-H.-H.-M.), évêque et duc de Laon, — Député de Vermandois à la Constituante, s'oppose à l'admission des députés de la noblesse de Provence, I, 38. — Proteste contre sa comparution à l'Assemblée, 115.

SABRAN (madame de), émigrée. — Accusation contre Allard à son occasion, XXIV, 607.

SACHER-ENDASSE, bontonnier. — Est condamné à mort, XXI, 104.

SACOMBE (le docteur). — Annonce de son poëme, intitulé : *La Luciniade* ou *l'Art des Accouchements*, XIV, 520 *. — Ses *Observations sur la grossesse et l'accouchement*, XXIV, 24.

SACRO, capitaine. — Est nommé chef de bataillon, XXIX, 576. — Se distingue à la bataille de Sédiman, 619 *bis*.

SACY (Sylvestre de), littérateur. — Ses mémoires sur les antiquités de la Perse, XVI, 490. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 252.

SADE (de), député des seigneurs de fiefs de Provence. — S'oppose à l'admission à la Constituante des députés de la noblesse de cette province, I, 38.

SAGE, minéralogiste. — Son mémoire sur le charbon de terre, II, 250. — Son rapport sur différentes matières combustibles qui se sont trouvées dans les débris du théâtre de l'Odéon, XXIX, 632.

SAGE. (*Voyez* Lesage.)

SAGE (Bernard-Marie), député de Rhône-et-Loire à la Législative. — Sa motion contre le renvoi de Narbonne, XI, 595.

SAGERET, ancien administrateur du théâtre de l'Odéon. — Son arrestation, XXIX, 629. — Il est mis en liberté, 636.

SAGNIÉ, vice-président de la section de Bonconseil. — Se plaint de son emprisonnement, XVI, 322. — Et de sa détention arbitraire, 354.

SAGNIER, homme de loi. — Annonce de son *Code criminel de la République française*, XXIX, 242. — De son *Code correctionnel et de simple police*, 519. — Et de son ouvrage, intitulé : *La Procédure en expropriation forcée*, 639.

SAGNY (P.-A.), hussard. — Est condamné à mort, XX, 496.

SAHUGUET, général. — Dirige en Espagne les premières colonnes de l'armée des Pyrénées, XVI, 84. — Annonce les succès de cette armée, 307. — Et la prise d'Esterry, XVIII, 8. — S'empare, en personne, du pont de Governolo, XXVIII, 417. — Commandant dans la Romagne, accorde leur pardon aux révoltés d'Urbin, 658. — Réduit en cendres plusieurs villages d'Italie ; écrit à l'archevêque d'Urbin pour qu'il recommande aux curés de prêcher la paix au peuple, 682. — Est chargé de prendre des dispositions pour l'organisation de la République cispadane, 732.

SAHUGUET-D'ESPAGNAC. (*Voyez* Espagnac.)

SAIFFERT, médecin saxon. — Détenu au Luxembourg, est accusé de confidences contre-révolutionnaires, XX, 541. — Est acquitté ; mais restera détenu comme suspect, 536.

SAILLANT, ex-curé d'Ingerbot. — Condamnation à mort du chouan Fresnel, convaincu de l'avoir jeté dans le feu, XXIX, 577.

SAILLANT (Amand), volontaire. — Éloge de son courage, XVIII, 294. — Il est présenté à la Convention, 385.

SAILLANT. (*Voyez* Dusaillant, Lozère et Privas.)

SAILLARD, négociant. — Demande l'ouverture

* Le Moniteur a imprimé Lacombe par erreur, c'est Sacombe qu'il faut lire.

d'un emprunt pour une descente en Angleterre, XXIX, 106.

SAILLAU. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

SAILLY, maire d'Orléans. — Éloge de son énergie, XV, 618

SAINCLAIR, membre du parlement d'Angleterre. — Sa motion contre l'ignorance et l'insouciance des ministres, XXIX, 518.

SAINT-AFFRIQUE, département de l'Aveyron. — Décret relatif aux troubles de cette commune, XV, 327.

SAINT-AGATHON. — Rejet de la résolution qui annule les élections de cette commune, XXVIII, 755.

SAINT-AIGNAN. — Est nommé au conseil des Cinq-Cents par le département de l'Eure, XXVIII, 657. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 809.

SAINT-AIGNAN (ex-duc de). — Est condamné à mort, XXI, 404.

SAINT-AIGNAN (ex-duchesse de). (*Voyez* Bérenger.)

SAINT-ALBAN. — Annulation des élections de cette commune, XXVII, 605, 607.

SAINT-ALBIN (abbé de), député du Dauphiné à la Constituante. — Proteste contre les opérations de la minorité du clergé, I, 97. — Se réunit à l'Assemblée, 100.

SAINT-AMAND (Alexandre-Victor), ex-fermier général. — Est traduit au tribunal révolutionnaire avec les autres fermiers généraux, XX, 387. — Et condamné à mort, 428. — Discussion et rejet d'un projet de résolution sur la réclamation de ses héritiers contre la vente d'une propriété dépendant de sa succession, XXVIII, 447, 449.

SAINT-AMAND, de Lyon. — Remercie les Jacobins d'avoir sauvé la liberté, XVIII, 433 *.

SAINT-AMAND, en Belgique. — Prise de cette ville par les Français, XIV, 79, 86. — Son évacuation, 91, 303. — Fausse attaque sur ce point, XVI, 315. — Dampierre y est tué, 356. — Détails d'une affaire sur ce point, XVII, 144. — Les conscrits rebelles y sont passés au fil de l'épée, XXIX, 479.

SAINT-AMAND (Cher), dit depuis Libreval. — Massacre du fils du maître de poste de cette ville, comme espion, XIII, 687, 690. — Persécution contre les patriotes, XXI, 313.

SAINT-ANDER. — Neveu y est envoyé en qualité de consul, XXIX, 291.

SAINT-ANDRÉ (Jean-Bon), député du Lot à la Convention. — Invoque la question préalable sur une dénonciation contre la commune de Paris, XIV, 295. — Son opinion sur le rapport relatif à la situation de cette ville, 408. — Il demande à répondre à l'opinion de Barère sur le départ des fédérés, 451. — Obtient le décret d'accusation contre Vincent et Beujamin, 527. — Dénonce des marchés frauduleux passés par Malus et d'Espagnac, 550. — Déclare que Louis XVI a été jugé le 10 août, et que remettre ce jugement en question, c'est se déclarer rebelle, 621, 646. — S'oppose à l'envoi d'une lettre de félicitation à Dumouriez, 623. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 766. — Et sur la conduite à tenir dans les pays conquis, 810. — Il signale des mots effacés dans le mémoire des défenseurs de Louis XVI, 850. — Combat la motion de Vergniaud contre les députés qui troublent l'ordre, 866, 867. — Son vote dans le procès de Louis XVI, XV, 30, 162, 191, 252. — Il réclame contre un article du *Moniteur*, 84. — Dénonce un placard de Valady, 257. — Fait accepter la démission de Roland, 273. — Son opinion sur la mise en liberté de Nicole, 331. — Il appuie la motion d'une adresse au peuple anglais, 337. — Parle sur la nomination des officiers de marine, 365. — S'élève contre le traitement des adjoints au ministre de la guerre, 379. — Demande le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 395. — Appuie une dénonciation contre le département du Var, 407, 523. — Fait rendre un décret sur l'administration des ports, 449, 454. — Son opinion sur la cause des troubles de Paris, 576. — Il pense que personne, dans l'Assemblée, ne veut l'anarchie, 623, 624. — Parle sur l'exclusion des journalistes du lieu des séances de la Convention, 655. — Rend hommage au zèle des Parisiens pour voler à la défense de la patrie, 665. — Fait abolir la contrainte par corps pour dettes, 666. — Accuse Isnard d'être anarchiste, XVI, 492. — Vote le maintien du décret qui casse la commission des Douze, 501. — Combat la demande faite par Roland de sortir de Paris, 539. — Propose l'envoi de commissaires dans la Lozère, 547. — Fait étendre les pouvoirs des représentants en mission à l'armée des Alpes, 580. — Vote l'augmentation du traitement des juges de paix, 591. — Son opinion sur le secret des lettres, 596. — Et sur la constitution, 607, 608, 618, 619, 626, 627, 631, 660. — Il est adjoint au comité de salut public, 632. — Fait décréter l'envoi de Bourdon et de Dameron à Orléans, 647. — Son rapport contre les administrateurs de la Somme, 648. — Sa motion en faveur des autorités de Marseille, 692. — Autre sur l'emprunt forcé; il combat le projet de Ramel sur les suspects, 723. — Fait mettre sous la sauvegarde de la loi les citoyens incarcérés dans le département des Bouches-du-Rhône, 758. — S'élève contre les députés détenus, 749. — Et contre la violation des propriétés, 760. — Veut qu'on s'occupe de mesures de salut public, plutôt que de vicaires épiscopaux, XVII, 14. — Dit que Mathieu et Treilhard n'ont été arrêtés que momentanément à Bordeaux, et qu'ils sont à Périgueux, 46. — Rend compte de la réunion de quarante-deux sociétés populaires à Valence, 47. — Fait rendre un décret sur les achats de subsistances pour les flottes et les armées, 71. — A la suite d'un rapport, propose des mesures contre les membres d'un comité établi à Montpellier, et contre Durand, maire de cette ville, 84, 86. — Loue le patriotisme de Rossignol; fait décréter son élargissement et l'examen de la conduite de Biron, 87. — Défend le comité de salut public, 93. — Fait rendre un décret en faveur des patriotes d'Expilly, 94 — Entre au comité de salut public, 95. — Demande des secours pour les patriotes corses, 96. — Fait décréter le rappel du général Biron, 107. — Est élu président, 109. — Sa réponse à plusieurs adresses relatives à l'assassinat de Marat, 127. — Il fait défendre aux administrateurs et aux autorités des villes maritimes de retenir des vaisseaux de relâche, 191. — Destiner les chevaux de luxe à monter les cavaliers nationaux, 234. — Prononcer la peine de mort contre ceux qui mettraient des mèches artificielles sous les caissons, et contre les coupables de viol et de pillage dans les lieux restés fidèles à la République, 255, 256. — Rendre un décret sur la fédération du 10 août; et remplacer Gasparin par Robespierre aîné au comité de salut public, 256. — Appuie la motion de déclarer émigrés ceux qui, sans motifs légitimes, vont dans les villes en révolte; fait mettre en liberté les patriotes de Toulon, 269. — Et rapporter le décret relatif à la division du tribunal révolutionnaire en deux sections, 277. — Son rapport sur les généraux Lamarlière et Lavalette, 285. — Il fait confirmer dans leur mission Collot-d'Herbois, Isoré, Lequinio et Lejeune, 284. — Annuler les procédures commencées contre

* Le Moniteur a imprimé Saint-Arnaud par erreur, c'est Saint-Amand qu'il faut lire.

les membres d'un comité de Montauban; suspendre divers administrateurs, et mander à la barre le procureur de la commune, 291. — Est envoyé en mission aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, 296. — Sa motion relative aux réquisitions, 509. — Son opinion sur une demande de secours pour la commune de Saint-Quentin; il dénonce Gigot, 525. — Se plaint de la direction donnée à l'énergie nationale, 526. — Demande l'épurement de la marine, 542. — Sa motion sur la situation des colonies, 559. — Il lit diverses pièces indiquant le complot de livrer le Midi aux Anglais, etc., 572, 573. — Annonce que le comité de salut public prend les mesures réclamées par le peuple, 582. — Demande qu'on puisse faire des visites domiciliaires pendant la nuit; propose de déporter les femmes publiques, 592. — Fait décréter Antiboul d'arrestation, 601. — Son rapport sur la prise de Toulon, 610, 615. — Il fait excepter du décret rendu contre les Anglais ceux qui vivent du travail de leurs mains, 624. — Dément les bruits des dangers que courent les prisonniers, 651. — Fait autoriser les citoyens, âgés de plus de quarante ans, à entrer dans l'armée révolutionnaire, 659. — Sa motion sur les lois à suivre dans les pays conquis, 673.— Il demande la destitution des administrateurs de Seine-et-Oise, 673, 682. — Combat une pétition relative aux assemblées des sections, 684. — Annonce aux Jacobins que des mesures sont prises contre les rebelles de Bordeaux, 686. — Fait rendre un décret concernant la fabrication des armes, 692. — Mettre en réquisition les objets nécessaires à la construction des vaisseaux, 709. — Destituer la municipalité du Havre; rendre un décret sur le visa des certificats de civisme, 711. — Et un autre contre les gens de mer fugitifs, 718. — Transmet les nouvelles des armées, parvenues au comité de salut public, 727. — Demande la destitution des états-majors, 730. — Fait décréter d'accusation Perrin (de l'Aube), 731. — Ses observations contre Honchard, Berthélemy et Vernon, 742. — Il justifie le comité de salut public, 750. — Annonce la conduite infâme des Anglais à Toulon, 757. — Fait organiser les bureaux civils de la marine dans les ports, 766. — Parle contre les fournisseurs infidèles, XVIII, 11, 12. — Et sur le décret relatif aux biens des étrangers, 14. — Sa proclamation à l'armée navale, 333. — Sa lettre sur une défaite des rebelles, 510, 511. — Réclamations contre son rappel, 688. — Il annonce que la prise de Toulon a été célébrée à Brest, XIX, 240. — Dénonce les intrigues des Anglais pour détruire la marine française, 314. — Fait supprimer les régiments de marine, 335. — Son opinion sur les affiliations aux Jacobins, 338. — Il inculpe Dalbarade, 342. — Annonce de nouveaux succès maritimes, 345. — Rend compte de sa mission à Brest, 356, 395, 413. — Son discours sur les crimes du gouvernement anglais, 372, 373, 374. — Fait décréter des peines contre les capitaines qui rendent leurs vaisseaux, et accorder une récompense à ceux qui en prennent d'une force supérieure, 379. — Rendre un décret sur l'administration civile de la marine, 383, 413. — Un autre sur le pavillon national, 485. — Et un autre sur les bibliothèques, 486. — Il s'élève aux Jacobins contre les querelles particulières, 490. — Fait rendre le *Lawrens*, vaisseau américain, 499. — Fait part d'un trait d'héroïsme de Juteaux, 728. — Et de la situation de la Corse, 731. — Sa lettre sur le recensement des chanvres, 732. — Projets d'assassinat formés contre lui en Angleterre, XX, 719. — Annonce le succès d'un combat naval contre les Anglais, 751; XXI, 131.—Accueil qu'il reçoit aux Jacobins; il y rend compte de l'état de la flotte, 108. — Fait rendre un décret relatif aux négociants qui ont des associés émigrés, 185. — Ses lettres sur la situation du Port-la-Montagne et de Marseille, XXII, 57. — Il demande la suspension de la mise hors la loi de Sers, 691. — Autre lettre sur la situation du commerce de Marseille, XXIII, 76. — Il rend compte de sa mission, 155. — Propose des additions à la loi contre les émigrés, XXIV, 6. — Veut qu'on s'occupe des lois organiques de la constitution, 100. — Demande l'organisation du gouvernement républicain, 116, 220. — L'établissement d'une école d'hydrographie à Toulon, 128. — Et une garantie pour la liberté des cultes, 237. — Sa motion en faveur des petites nièces de Fénélon, 287. — Il provoque des mesures contre la délivrance de faux certificats de résidence, 308. — Appuie le rapport du décret qui déclare que le numéraire n'est pas marchandise, 310. — Son opinion sur les moyens de resserrer l'action du gouvernement, 337.—Il demande qu'on examine la question de la suppression du tribunal révolutionnaire, 459. — Critique un projet de Bourdon sur les finances, 444. — Dénonce les agioteurs du palais Égalité, 453. — Présente un nouveau plan de finances, 472. — Propose d'établir une échelle de proportion dans les valeurs pour servir de base aux transactions, 486, 556. — Est dénoncé par Hardy, 567. — Déclare qu'il n'a participé en rien aux opérations du comité de salut public; demande de son arrestation, 571. — Elle est décrétée, 575. — Il est autorisé à rester dans son domicile avec des gardes, XXV, 555. — Et compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Consul français à Alger, on répand le bruit de son assassinat, XXIX, 254.— Démentis de cette nouvelle, 256, 270.

SAINT-ANDRÉ (fort). (*Voyez* Fort.)

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS (église). — Sa fermeture, XXVII, 591.

SAINT-ANGE (Fariau de), littérateur. — Reçoit le prix d'encouragement de l'Académie française, V, 523. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Notice sur les mémoires de Chabanon publiés par lui, XXVI, 388.

SAINT-ANGE (abbé). — Rapport et décret relatif à sa sortie de la Salpêtrière, VI, 448.

SAINT-ANGE (général). — Annonce le succès et transmet un don civique de l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVII, 245.*

SAINT-ANSELME. — Prise de cette ville par les *Muscadins* de Montbrison, XVII, 596.

SAINT-AUBIN, professeur de législation. — Sa lettre en faveur des mandats territoriaux, XXVIII, 290. — Son écrit sur les avantages qui résulteraient de la vente des biens nationaux de la Belgique, 689. — Sa lettre aux petits rentiers, XXIX, 66. — Son article sur la caisse des comptes courants, 493. — Autre sur les finances des gouvernements étrangers et sur les impôts établis en France, 605 *bis*. — Ses réflexions contre le nouvel emprunt forcé, 750.

SAINT-AUBIN. — La municipalité de cette commune arrête et envoie à l'Assemblée un paquet de dépêches d'ambassadeurs étrangers, V, 330. — Décret qui improuve sa conduite, 337.

SAINT-BRICE (madame de). — Échappe au massacre du 2 septembre, XIII, 603, 614. — Tallien déclare lui avoir sauvé la vie, XXVIII, 792.

SAINT-BRIEUC, appelé aussi Port-Brieuc. — Cette ville est autorisée à contracter un emprunt, IV, 387, 552. — Son chapitre est dénoncé par Voidel, VI, 482. — Embauchages, XI, 75. — Le district est autorisé à se placer dans la maison de l'émigré Picot, XXI, 480. — Résolution qui annule les élections de

* Le Moniteur a imprimé Sainte-Anne par erreur, c'est Saint-Ange qu'il faut lire.

cette commune ; elle est rejetée, XXVIII, 193, 248. — Autre résolution sur le même objet, 546. — Traduction par-devant sa commission militaire du nommé Meunier, jouant le rôle d'aide-de-camp, XXIX, 277. (*Voyez* Côtes-du-Nord.) — Tentative des brigands pour en délivrer les prisonniers, 297.

SAINT-CHINON. — Décret relatif à l'organisation de la garde nationale de cette commune, VIII, 121.

SAINT-CHRISTAU (A.-F.-Parcel), fermier général. — Est condamné à mort, XX, 428.

SAINT-CHRISTOL, se disant chef de l'armée catholique et royale du Midi. — Surprend la citadelle du Pont-Saint-Esprit, XXIX, 14, 15, 16. — Est arrêté, 17.

SAINT-CHRISTOPHE. — Prise de cette île par les Français, XXV, 369.

SAINT-CHRISTOPHE, département d'Indre-et-Loire. — Mesures prises pour étouffer la rébellion dans cette commune, XXIX, 807.

SAINT-CLAIR, général. — Défaite de son armée par les Indiens, XI, 409.

SAINT-CLAUDE. — L'évêque de cette ville abolit dans le Jura le régime féodal, I, 369. — Formation de sa municipalité, III, 646. — Elle proteste contre la délibération des catholiques de Nîmes, IV, 489. — Et renouvelle son serment de fidélité à la constitution, après la fuite du roi, VIII, 725. — Incendie de cette ville, XXIX, 720, 725. — Secours accordés aux habitants qui en ont été victimes, 849.

SAINT-CLAUDE (évêque de). (*Voyez* Chabot.)

SAINT-CLOUD. — La cour de France quitte cette résidence pour revenir à Paris, VI, 261. — Troubles par l'opposition mise au départ du roi pour s'y rendre de nouveau, VIII, 168. (*Voyez* Louis XVI et Paris.) — Conservation du château pour établissements publics, XX, 397. — Le Corps législatif y est transféré au 18 brumaire, XXIX, 883, 885.

SAINT-CYPRIEN. — Fête patriotique dans cette ville, III, 685.

SAINT-CYR, général. — Se distingue à la bataille de Novi, XXIX, 788, 908.

SAINT-CYR, près Versailles. — Suppression de la maison d'éducation établie dans cette commune, XV, 721.

SAINT-CYR. (*Voyez* Gouvion-Saint-Cyr.)

SAINT-CYR (Carra), général. — Est cité comme témoin de la réunion de plusieurs chefs de chouans à Paris, XXVI, 68. — Employé sur le Rhin, prend la ville de Deux-Ponts, 708. — Son éloge, XXVIII, 352. — Il se distingue à la bataille d'Ettingen, 357. — Son éloge par Moreau, 363. — Traits de bravoure, 367. — Il obtient des succès dans les montagnes d'Albe, 380. — Victoire due à sa valeur, 394. — Il se distingue au passage de la Lech, 418. — Nouvel hommage rendu à ses talents par Moreau, 425, 426. — Avantage obtenu par sa division, XXIX, 638.

SAINT-CYRAN, général. — Marche contre les aristocrates de la Martinique, et est fusillé par ses propres soldats, XVII, 213.

SAINT-DENIS, dit depuis Franciade. — Chatel, lieutenant de maire, y est tué dans une émeute, I, 252. — Pétition de cette ville relative à cet assassinat, 319. — Condamnation des assassins, IV, 196. — Les habitants réclament un tribunal, V, 337. — Arrêté de la municipalité en faveur de Moynier, IX, 18. — Décret pour la translation à Paris des monuments d'arts et de sciences de l'Abbaye, 587. — Etat du recouvrement des contributions dans le district, XII, 436. — Rassemblement dans cette ville d'affiliés au comité autrichien, 464, 578. — Justification de sa société patriotique, XV, 355. — Décret ordonnant la destruction des tombeaux des rois y renfermés, XVII, 288, 398. — Plaintes contre son inexécution, 599. — Cette commune prend le nom de *Franciade;* offre à la Convention les dépouilles du culte, XVIII, 415. — Et demande les honneurs du Panthéon pour Rousseau, XX, 217. — Insurrection à l'occasion des subsistances, XXIV, 555. — Pétition relative à une fondation en faveur des pauvres, XXIX, 589 *bis*.

SAINT-DIDIER, consul de France en Russie. — Prête le serment civique, VII, 105.

SAINT-DIDIER, commissaire près le canton de Charlieu. — Dénonce Lorange, directeur du jury de Roanne, XXIX, 99.

SAINT-DIDIER (femme). (*Voyez* Besse.)

SAINT-DIDIER DE NÉRESTAN (ex-marquis de). — Est condamné à mort, XXI, 112.

SAINT-DIEZ. — Le tribunal de cette ville est saisi de la procédure relative aux troubles de Schélestadt, VII, 651. — Motion d'autoriser cette commune à s'imposer, XXIX, 155.

SAINT-DIEZ (évêque de). (*Voyez* Chaumont-de-la-Galaisière.)

SAINT-DIZIER. — Décret relatif aux récompenses à accorder à ceux qui y ont donné des preuves de courage, VII, 150. — Adresse de cette commune à l'Assemblée nationale, VIII, 782.

SAINT-DOMINGUE. — Sa députation se présente aux communes, I, 62, 68. — Et prête le serment du Jeu de Paume, 90. — Discussion sur le nombre des députés à accorder à cette colonie, 104, 117, 123. — Fixation de ce nombre à six, 224. — Proposition de lui permettre de tirer des grains de l'étranger, 395. — Commotions par suite de l'insurrection des Noirs, II, 286. — Motion sur ses subsistances, 471. — Sa situation, 481. — On y menace les partisans de la liberté des noirs, III, 95. — Ouvrage de Dutrône-Lacouture sur son état actuel, 112. — Lettre contre l'affranchissement des Noirs, 296. — L'assemblée du nord casse le commandant Lachevalerie, IV, 251. — Lettre de Louis XVI aux colons, 261. — Les membres du comité protestent de leur attachement à la révolution, 689. — Lettre de Barbé-Marbois sur cette colonie, V, 155. — Opérations de l'assemblée provinciale du nord, 157. — Adresses en faveur du décret du 8 mars, 194. — Autre de l'assemblée coloniale, 269. — Disette de grains dans cette colonie, 293. — Pièces officielles sur sa situation, 321. — L'assemblée générale s'attribue le pouvoir législatif, 337. — Ses opérations, 361. — Dissension dans la colonie, 382. — Sa députation improuve la communication faite à la Luzerne des pièces déposées par Gouy-d'Arcy, 414. — Opérations de l'assemblée provinciale du nord, 429. — Lettre à la chambre de commerce du Hâvre sur la situation de cette colonie, 470. — Division entre l'assemblée provinciale du nord et l'assemblée coloniale de Saint-Marc, 486. — La première est déclarée rebelle par l'assemblée générale, 510. — Elle s'en sépare, 542. — Demande que le vœu des colonies soit consulté sur les décrets qui les concernent, 562. — Les paroisses délibèrent sur la continuation de l'assemblée générale, 582. — Formation d'une assemblée que le gouverneur fait soutenir par ses troupes, 589. — Prorogation de l'assemblée générale, 618. — Son adresse en réponse à celle de l'assemblée provinciale du nord, 628. — Nouveaux troubles, 638, 641. — Embarquement de quatre-vingt membres de l'assemblée générale, 679. — Décret qui les mande à la barre, 705. — Dissolution de cette assemblée, 709. — Dissolution de l'assemblée coloniale, 763. — Détails sur l'accueil fait à Brest aux membres de l'assemblée générale, 766. — Dépêches de Peynier sur la colonie, 777. — Les membres de son assemblée générale réclament justice, VI, 4. — Evénements causés par sa dissolution, 14. — Quatre-vingts de ses membres sont admis à la barre, 58. —

Et se plaignent de l'accueil que leur a fait l'Assemblée nationale, 43. — Rapport sur la situation et les agitations de cette colonie, 97, 102. — Décret pour y ramener l'ordre, 107. — L'assemblée provinciale du nord se reconstitue en assemblée administrative, 119. — Lettre de cette colonie sur les troubles intérieurs, 206. — Pièces officielles sur ses affaires, 259. — Défense des membres de la ci-devant assemblée générale, 276. — Publication des motifs de sa dissolution, 283. — Nouvelles concernant les troubles de la colonie, 291. — Pièces officielles y relatives ; pacte fédératif arrêté entre le gouverneur et les citoyens, 349. — L'assemblée provinciale du nord rejette toute nouvelle fédération, 405. — Une députation de cette assemblée est admise à la barre, 472. — Les assemblées du nord et du sud protestent de leur dévoûment à l'Assemblée nationale, 480. — Les députés de la partie du nord sont présentés à Louis XVI, 498. — Troubles dans la province du sud, 514. — Projet des mulâtres pour le soulèvement de la colonie, 702. — Complot d'Ogé et des mulâtres, 710, 741. — Arrestation du premier, VII, 2. — Situation de la colonie jusqu'au 8 novembre 1790, 50. — Proclamation du gouverneur sur les désordres, 90. — Détails sur les troubles ; insurrection des mulâtres, 105. — Rapport sur sa situation, 216. — Décret pour l'envoi de trois commissaires, 284. — L'assemblée du nord place le buste de Barnave dans le lieu de ses séances, 402. — Et arrête d'ériger une statue à Louis XVI, 466. — Ses députés remettent au roi cet arrêté, 473. — Les commissaires de la ci-devant assemblée générale se déclarent seuls législateurs de la colonie, 555. — Situation de l'île, VIII, 2, 69, 219. — Lettre des députés du nord, 73. — Réunion au comité colonial de ceux de constitution, de marine, d'agriculture et de commerce pour discuter sur les affaires de la colonie, 74. — Les membres de la ci-devant assemblée générale rétractent leurs opinions erronées, 220. — L'assemblée du nord adhère aux décrets de l'Assemblée nationale, 592. — Compte rendu des troubles, 637. — Rapport et décret concernant les membres de la ci-devant assemblée coloniale, 785. — Autre décret portant qu'il n'y a pas lieu à accusation contre eux, IX, 64. — Départ des commissaires du roi pour cette colonie, 482. — Son assemblée générale reconnaît le droit à l'Assemblée nationale de régler ses rapports avec la France, X, 121. — Bruit d'une révolte des nègres dans la partie du Cap, 193. — Rapport sur sa situation, 242. — Insurrection des nègres, 249, 250. — Envoi d'une expédition et nouveaux détails, 261, 265. — Incertitude sur les événements, 265. — Lettre démentant l'insurrection du Cap, 275. — Conjectures sur les troubles, 282. — Offre gratuite d'un navire pour porter des secours dans cette colonie, 302. — Le gouverneur de la Jamaïque y en envoie, 303. — Nouvelles positives sur l'insurrection des nègres, 306. — Demande de fonds pour l'envoi de forces, 307, 309. — Détails sur cette île, apportés par un paquebot anglais, arrivé de la Jamaïque, 313. — Dépêches officielles sur les événements, 324. — Observations sur les causes des troubles, 334. — Offre de secours, 341, 386. — 10 millions sont votés pour les dépenses d'un armement extraordinaire, 571. — L'Assemblée générale annonce la révolte de cent mille nègres et l'incendie de deux cents sucreries, 587. — Détails, 594. — Pièces relatives aux derniers événements, 597, 405. — Mesures prises contre les nègres, 598. — L'assemblée générale est accusée d'avoir fomenté leur insurrection pour appeler dans l'île les puissances étrangères, 421. — Les commerçants de Nantes y envoient des munitions, 425. — Lettre sur les projets d'indépendance et les désastres de cette colonie, 458. — Autres nouvelles, 443. — Procès-verbal des capitaines de navires au Cap-Français sur les projets de l'assemblée coloniale qui tend à se séparer de la France, 487. — Compte-rendu des malheurs auxquels l'île est en proie, 506, 511. — Adresse contre les mesures décrétées ; discussion sur celles à prendre, 517. — Adresse des députés de l'assemblée générale sur les événements précédents ; discours de Brissot y relatif, 534, 539. — Concordat passé dans la partie du Port-au-Prince entre les blancs et les citoyens de couleur, 538. — Discussion sur la suspension du départ des troupes, 551, 558, 563, 565, 567, 573, 574. — Lettre des commissaires de la partie française contre Brissot, 557. — Une députation dénonce le système des ennemis des blancs, 583. — Rapport de Tarbé sur l'insurrection de cette colonie, 592 ; XI, 94, 99. — Adresse des Nantais à Louis XVI sur le même sujet, X, 597. — Atrocités qu'y commettent les Espagnols, 622. — Mesures prises pour y porter des secours, 667. — Dépêche de Florida-Blanca sur cette colonie, 720. — Le concordat y ramène le calme, 731. — Dépêches officielles de Blanchelande sur sa situation, 761 ; XI, 140. — Réclamation de Fleury ; inculpé dans ses troubles, 90. — Nouvelles y relatives, 92. — Insurrection dans l'est, 132. — Lettre annonçant que les hommes de couleur s'en rapportent à l'assemblée du Cap pour fixer leur état politique, 155. — Rapport sur les causes des troubles, 356. — Explications sur le retard mis à l'envoi de troupes, 359. — Rétablissement de la paix dans les plaines de l'est, 371. — Nouveau rapport sur la situation de cette colonie ; discussion et décret à ce sujet, 507, 510, 689, 694, 697, 710, 714, 717, 719, 723. — Un secours de 6 millions lui est accordé, 743. — Lettre de Blanchelande sur sa situation, 767. — Sanction du décret précédent, XII, 56. — Les commissaires civils demandent un secours de vingt mille hommes contre les nègres révoltés, etc., 83. — Note de Barnave sur un discours de Guadet relatif à cette colonie, 99. — Prochain départ des troupes y envoyées, 134. — Lettre sur l'insurrection des nègres, 259. — Fonds pour l'éducation, en France, des enfants des habitants de cette colonie, 384. — Rapport de Lacoste sur sa situation désastreuse, 399. — Lettre de Blanchelande sur les mouvements séditieux qui ont eu lieu au Cap, 425. — Détails donnés par le commissaire civil Mirbeck, 495. — Autres, par le commissaire civil Saint-Léger ; hommage présenté à l'Assemblée par une députation de citoyens de couleur de cette île, 559. — Décret qui détermine les pouvoirs des commissaires civils, 669. — Autre qui y ordonne la création d'un état-major, 678. — Autre sur les secours à lui accordés, 763. — Détails sur ses troubles, XIII, 205. — Annonce de la découverte de mines d'or dans ses montagnes, 249. — Rétablissement de l'ordre, 599. — Lettre annonçant que les Espagnols et les Anglais y font passer beaucoup d'émigrés, XIV, 299. — Décret ordonnant l'acquittement des traites tirées par l'ordonnateur de cette colonie, 370. — Lettre dénonçant les gouverneurs Clugny et Béhague, et les bureaux de la marine, 477. — Les commissaires annoncent qu'à leur arrivée des troubles ont eu lieu, et que les principaux auteurs sont Dacoin et Deroy-de-la-Grange, XV, 106. — Troubles attribués aux gens de couleur, 234. — Lettre du commissaire Santhonax sur la situation de la colonie, 235. — Avantages sur les nègres révoltés, 528. — Lettre du général Rochambeau sur l'état des choses, 532. — Dénonciation de plusieurs colons contre Santhonax et Polverel, 716. — Incendies, XVI, 417. — Décret concernant les patriotes fugitifs, 711. — Lettre des députés extraordinaires de cette île contre Polverel et Santhonax, suivie de leur décret d'accusation, XVII, 143. —

Tremblement de terre, 362. — Détails sur la situation de la colonie, 590. — Plaintes des colons; dénonciation contre Santhonax et Polverel, XIX, 105, 302. — Nouvelle de New-York annonçant la défaite du parti des commissaires français, 313. — Situation de la colonie; proposition d'un de ses députés d'y établir entièrement le régime de la liberté et de l'égalité; elle est décrétée, 385, 387, 389. — Dénonciation contre Page et Brulley, comme agents des colons royalistes, 649. — Intrigues contre l'exécution du décret de la liberté des nègres; arrestation de Joznet; débats à ce sujet; citation à la barre de deux membres du comité révolutionnaire de Nantes; arrestation de colons, membres de clubs coloniaux; saisie de leurs papiers, etc., 660, 666. — Dénonciation aux Jacobins contre les calomnies répandues par les grands propriétaires, 710. — Bouillé est envoyé dans cette colonie par l'Angleterre, XX, 277. — Opposition par ses députés au paiement du capitaine et de l'armateur du vaisseau qui les a amenés en France, 595. — Compte de sa situation, XXI, 166. — Nouvelle dénonciation de colons contre Polverel et Santhonax, 566, 585, 780; XXII, 512, 513. — Pillages et assassinats commis par les Anglais, 73. — Accusations de colons contre Grégoire, 170. — Mise en liberté provisoire de plusieurs commissaires de cette colonie, 442. — Massacre des Français par les nègres et les Espagnols, 517. — Détails et lettres sur la colonie, XXIII, 1, 121, 409, 627. — Succès du général Laveaux, 153. — Reprise par les Français de leurs possessions sur les Anglais, 338; XXIV, 9. — Noms des députés y envoyés; motion d'y établir des écoles d'agriculture, etc., etc., XXIII, 535. — Discussion dans la chambre des communes d'Angleterre sur la conquête de cette île, XXIV, 241. — Préparatifs de défense contre les Espagnols, 321. — La cochenille, dite sylvestre, y est rendue indigène, 391. — Décret qui autorise le paiement des traites tirées par l'ordonnateur de cette colonie, 529, 573. — Situation avantageuse des forces républicaines, 576. — Succès des Français contre les Espagnols; bravoure de Villate, homme de couleur, 653. — Dénonciation contre les députés de cette île, XXV, 4. — Plainte des noirs des Antilles contre cette dénonciation, 103. — Motion d'ordre sur la situation de la colonie, 119, 123. — Rapport et discussion sur ce sujet; décret en faveur de ceux qui y ont pris les armes pour défendre la liberté, 238, 316, 322. — Sa prise par les Français, 415. — Motion de changer son nom et de faire une nouvelle division de son territoire, 496. — Admission à la Convention de Laforêt, son premier député suppléant, 581. — Santhonax demande un prompt rapport sur sa situation, XXVI, 13. — Lettre concernant l'envoi des commissaires, XXVIII, 261. — Introduction au Cap de trente mille fusils, 291. — Réflexions sur l'établissement d'une nopalerie, 510. — Lettre de Toussaint-Louverture sur les troubles de l'île, 365. — Autre de Santhonax sur sa situation, 366. — Autre du commissaire Rigaud, et détails sur l'arrestation de Hugues-Montbrun, 391. — Description topographique et politique de la partie espagnole, 475. — Discussion sur la situation de la partie française et sur l'affaire de Hugues-Montbrun, 480. — Plaintes de colons de couleur contre leur traduction à Paris devant des juges militaires, 491. — Les colons réfugiés à Bordeaux demandent à former l'avant-garde des troupes destinées à reconquérir cette colonie, 500, 501. — Message au Directoire pour lui demander le tableau de sa situation; bruit d'une insurrection dans le nord; rapport de Perroud, qui le dément, 509. — Renseignements demandés sur l'affaire des déportés détenus à Bayonne, 518. — Dénonciation des horreurs commises depuis l'arrivée des commissaires, 520. — Destitution du général Rochambeau par les agents du Directoire, 583. — Rapport sur les élections de cette colonie; décret qui les annule, 585, 590, 622, 625, 645. — Message sur sa situation, 585. — Impression du rapport y relatif fait par Marec en comité général, 606. — Rapport sur ses déportés et réfugiés; projet de les traduire devant le tribunal de la Charente-Inférieure, 625, 635, 662. — Motion en faveur de ses habitants qui se sont réfugiés aux États-Unis, 685. — Secours accordés à ses députés dont l'élection a été déclarée nulle, 704. — Discussion sur le message concernant cette colonie; dénonciation contre le Directoire et ses agents, 713, 718, 719. — Rappel de Santhonax, Raymond et Roume-Saint-Laurent, 719. — Ordre du jour à la chambre des communes d'Angleterre sur la proposition d'en retirer les troupes anglaises, 720. — Suite des dénonciations précédentes; proposition de retirer au Directoire la nomination des agents; adoption du projet de Tarbé, 720, 723, 724. — Eloge de la conduite de Rigaud et de Beauvais dans cette colonie, 724. — Réclamation du Directoire contre le sens forcé donné à ses messages; discussion et renvoi, 725. — Il demande l'autorisation d'y envoyer de nouveaux agents, 726. — Approbation de la résolution qui en rappelle ceux qu'il avait nommés, 728. — Proposition de l'autoriser à y en envoyer trois nouveaux pour dix-huit mois; elle est adoptée, 728, 732, 735. — Attaque et défaite des Anglais et des émigrés, 741. — Nouvelles apprenant que le Port-au-Prince est bloqué par les républicains, 757. — Les quatre députés non admis demandent à partager la gloire et les dangers du Corps législatif au 18 fructidor, 799. — Projet relatif aux élections des années IV et V; résolution pour l'admission des députés désignés, 822, 823. — Rapport de la loi qui avait annulé les élections de l'an IV, XXIX, 6. — Admission aux conseils des députés de cette colonie; sa situation; éloge de Toussaint-Louverture; ses élections sont validées pour l'an V, 7. — Sa division en cinq départements, 19. — Sa situation, 43. — Fixation du nombre de ses agents, 62. — Lettre de Toussaint-Louverture sur les noirs, en réponse au rapport de Vaublanc, dirigé contre eux, 133. — Compte-rendu de la mission de Santhonax, 146. — Rapport sur les élections de l'an V faites au Cap, 148. — Sa discussion et résolution y relatives, 155. — Elle est rejetée, 180. — Autre résolution en remplacement de la précédente, 243. — Nouvelles du Cap français qui renaît de ses cendres; plaintes sur l'abandon absolu où on laisse cette colonie, 248. — Nouveau rapport sur la totalité des élections de Saint-Domingue pour les années IV et V, 250. — Adoption de trois projets y relatifs, 253. — Approbation de la résolution qui annule les opérations électorales, 265. — Discussion sur les résolutions précédentes; leur adoption pour l'an IV et l'an V, 276, 279, 285. — Plaintes contre le secrétaire général Pascal, gendre, confident et ministre de Raymond, 277. — Nouvelle de l'évacuation du Port-au-Prince par les Anglais; marche de Toussaint-Louverture sur Jérémie, 277, 279. — Renaissance du calme dans la partie française; reconstruction du Cap, 293. — Prise des Trois par Rigaud et sa marche sur Jérémie, 295. — Attaque générale contre les Anglais, 296. — Ils sont forcés d'évacuer le Port-au-Prince, Saint-Marc et Arcahaie; conditions de cette évacuation, 305. — Rapport officiel sur ces événements, 317. — Mauvais succès de l'expédition des Anglais contre les Cayes, 347. — Armistice que leur accorde Toussaint-Louverture; amnistie en faveur des Français qui n'ont pas émigré et qui n'ont pas servi dans leurs troupes, 370. — Ils attaquent le département du Sud et sont

repoussés avec perte, 409. — Lettre sur l'état de la colonie, 424. — Elle est entièrement évacuée par les Anglais, 432. — Renseignements demandés au Directoire sur la guerre civile qui y a éclaté, 435. — Ordre du jour sur la proposition de déterminer le nombre de ses députés, 440.—Lettre sur sa situation, 452.—Evacuation du Môle par les Anglais, 462.— Article sur cette colonie et sur le retour du général Hédouville, 573. — Proclamation de l'administration municipale du Cap au sujet des événements arrivés au Port-Liberté, au mois de vendémiaire, 579 *bis*. — Nouvelles pièces et diverses proclamations sur la situation de Saint-Domingue, 580. — Adresse au commerce français pour l'engager à y rétablir ses relations, 586 *bis*. — Lettre du ministre de la marine sur les relations commerciales avec cette colonie, 590 *bis*. — Raymond demande à être admis au Corps législatif, comme son député, 599. — Lettre de Toussaint-Louverture sur sa situation, 638. — Etat de la culture, 640. — Rapport et discussion sur ses élections de l'an VI; envoi d'un message pour connaître l'époque de la publication de la loi du 26 ventôse, 660. — Lettre de Toussaint-Louverture promettant protection au commerce français, 666.— Discours prononcés à l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage, 705. — Prétendu traité conclu par Toussaint-Louverture avec les Anglais, 755. — Lettre de ce général sur la situation de l'île, 773. — Nomination de ses commissaires; démission d'Adet, l'un d'eux, 794. — Nouvelle lettre sur la colonie, 804. — Rapport et discussion sur ses élections de l'an VI, 851, 865.

SAINT-DYÉ, département des Vosges. — Message relatif à l'élection de plusieurs fonctionnaires de ce canton, XXVII, 88.—Approbation de la résolution relative à l'élection d'un juge de paix, 211.

SAINT-ELME (fort). (*Voyez* Fort.)

SAINT-EMILION. — Arrestation, dans cette ville, de Guadet, Salles et Barbaroux, XXI, 77.

SAINT-ETIENNE (en Forez).—Insurrection dans cette ville, II, 242. — Les entrepreneurs de sa manufacture réclament au sujet d'un envoi d'armes dénoncé à l'Assemblée nationale, IV, 754. — Rapport et décret sur les troubles de cette ville, V, 591.—Autre décret qui y autorise un emprunt, XII, 271. — Annulation des procédures relatives à ses troubles, XIV, 773. — Lesterpt-Beauvais est accusé d'en vouloir livrer les armes aux Lyonnais, XVII, 458. — Décret qui lui accorde des secours, XVIII, 62. — Une députation de la commune présente aux Jacobins Pignon acquitté par le tribunal révolutionnaire, XXI, 196. — Discussion sur ses élections, XXVII, 478. — Rejet de la résolution y relative, 528.

SAINT-EUSTACHE (île de). — Sa prise par les Français, XXV, 289, 415.

SAINT-FARGEAU, département de l'Yonne. —Dénonciation contre l'assemblée primaire de ce canton, XXVIII, 651.

SAINT-FARGEAU. (*Voyez* Lepelletier-Saint-Fargeau.)

SAINT-FÉLIX, membre du club des Cordeliers.— Est arrêté, IX, 366.

SAINT-FIEF, ex-adjoint au ministère de la guerre. — Débats sur son compte; levée de la garde qui lui avait été donnée, XVI, 475.

SAINT-FLORENT (en Corse). — Descente et fuite des Anglais, XVIII, 280; XIX, 484. — Entrée de plusieurs frégates dans son golfe, XVIII, 569. — Ils en sont chassés par le général Casalta, XXVIII, 479.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, département de Maine-et-Loire. — Défaite des rebelles dans cette commune, XVIII, 196. — Annulation d'un jugement rendu contre la veuve Bonchamps, qui y a sauvé des prisonniers, XXIII, 253.

SAINT-FLORENTIN. —Election du maire, III, 646 — Désintéressement des juges de ce district, VI, 225. — Adresse d'adhésion au 31 mai, XVI, 713.

SAINT-FLOUR. — Election de Thibaut à l'évêché de cette ville, VII, 655. — Arrestation de Charrier et de Laporte, XVI, 587. — Une députation de la commune accuse Châteauneuf-Randon de vandalisme XXIV, 621.

SAINT-FLOUR (évêque de). (*Voyez* Laric.)

SAINT-FROND, aide-de-camp de Wimpfen.—Son arrestation, XVIII, 614.

SAINT-FRONT. — Six mille rebelles sont défaits dans ce village, XVI, 58.

SAINT-GALL (pays de). — Proclamation des quatre cantons qui le protégent, XXVIII, 657.—Troubles, 727, 730. — Emigration nocturne du chapitre; enlèvement des effets de l'église et de l'abbaye, 761. (*Voyez* Suisse.)

SAINT-GENEST-D'HIÈRES. — Témoignages de soumission du ci-devant chapitre de cette commune, VII, 20.

SAINT-GÉNIEZ, officier municipal à Montauban, — Est suspendu de ses fonctions, XVII, 291.

SAINT-GENIEZ. — Demande, le 2 prairial, au nom d'une députation des faubourgs Antoine et Marceau, du pain et la constitution de 93, XXIV, 528 *. — Reproches indirects à son occasion, adressés par Bailleul a Charles Delacroix, qui avait annoncé sa mission à cette époque, XXV, 303.

SAINT-GENIEZ (Decombe,), envoyé par Roland à Liége. — Est vivement dénoncé par Marat, XIV, 291.

SAINT-GEORGES.—Les émigrés le forcent à quitter Tournay, VIII, 708. — Colonel d'un corps de troupes légères, il annonce la reprise de Saint-Amand et du camp de Maulde, XIV, 79.

SAINT-GEORGES(en Italie).—Bonaparte y délivre une victime cloîtrée dans un couvent, XXVIII, 324. — Les Autrichiens y sont battus, 443.—Combat qui y a eu lieu lors de la bataille d'Arcole; capitulation de cette place, 537.

SAINT-GEORGES (Vendée). — Mesures pour le désarmement des habitants de ce bourg, XXVI, 514. — Détails sur l'esprit public qui y règne, XXVII, 155.

SAINT-GERMAIN (comte de), ancien ministre de la guerre.—Bouleverse, sans succès, tout le militaire, *Introd.*, 117. — Sa correspondance avec Pâris-Duverney, III, 384, 595.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. — Sur l'invitation du curé de cette paroisse, l'Assemblée décide qu'elle assistera à la procession du Saint-Sacrement, IV, 496, 560, 580.

SAINT-GERMAIN-DAPCHON (A.-L.-C.), ex-marquis. - Est condamné à mort, XX, 236.

SAINT-GERMAIN-LAVAL. — Des députés de ce canton déclarent qu'ils se sont opposés à la publication d'un arrêté du département de Rhône-et-Loire, XVII, 39.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Troubles dans cette ville, I, 175. — Elle demande des armes et des secours, 184. — Arrestation de deux maréchaux-de-camp voyageant sans passeports, VII, 518. — Son tribunal déclare qu'il y a lieu à accusation contre un député, VIII, 601. — Ses habitants demandent la fixation du *maximum* du prix du blé, XVI, 222. — Désastres causés dans cette commune par un ouragan, XVII, 169. — Un commissaire civil y arrête un paquet envoyé par Lecarpentier, XVIII, 428. — Explications à ce sujet, 445.— Arrestation d'un courrier de Givet, et décret à ce sujet, 693. — Le district envoie des députés à la cérémonie funèbre de Féraud, XXIV, 615. — Désarmement de deux cents

* Le Moniteur a imprimé Saint Giez par erreur, c'est Saint-Geniez qu'il faut lire.

de ses habitants venus au secours des sections de Paris, XXVI, 134, 144. — Décret qui enjoint au maire de se rendre à la barre, 157. — Il y rend compte de sa conduite, 168. — Elle est trouvée irréprochable, 179.

SAINT-GERMAIN-VILLEPLAT, ex-fermier général. — Est condamné à mort, XX, 472.

SAINT-GERVAIS. — La municipalité de cette commune découvre de l'argent caché chez l'abbé Carrey, XVIII, 652.

SAINT-GIRONS. — Adresse de cette ville à l'Assemblée nationale, IX, 253. — Le district demande des armes, 419. — Et dénonce Allard et Picot, XVIII, 701; XIX, 554.

SAINT-HILAIRE, général. — Avantages remportés par sa division à l'armée d'Italie, XXVIII, 397. — Il se distingue à la bataille de Rovérédo, 431. — Son éloge par Bonaparte, 438.—Il est blessé à la bataille de Saint-Georges, 444.

SAINT-HILAIRE, département de la Manche.—Irrégularité d'une nomination de juge de paix dans ce canton, XXVII, 91. — Annulation de ses élections, XXVIII, 116. — La municipalité dénonce le général Cambray, 714. — Rejet d'une résolution qui autorise cette commune à réparer ses digues, XXIX, 403.

SAINT-HILAIRE. — Est condamné à mort, XXI, 544.

SAINT-HILAIRE, village de la Vendée.—Les brigands y perdent un étendard, XVII, 551.

SAINT-HIPPOLYTE (en Languedoc). — Union de protestants et de catholiques de cette ville, IV, 698.

SAINT-HORENT, député de la Creuse au conseil des Cinq-Cents.— Son projet sur les secours et indemnités à accorder aux victimes de la guerre, de la grêle, des incendies et de l'épizootie, XXVIII, 822. — Il fait rejeter la demande de Garnier et de Fréron d'être admis comme députés de la Guyane, XXIX, 37 — Est élu secrétaire, 71. — Dénonce le journal intitulé : le *Défenseur de la Vérité*, 79. — Fait modifier la loi relative aux remplacements des biens nationaux, etc., 141. — Son rapport sur des réclamations concernant les hospices de Paris, 283. — Autre et résolution à la suite sur la répartition des contributions, 490, 493, 537, 538. — Son opinion relative aux émigrés naufragés à Calais, 590 *bis*. — Sur les doubles élections de l'an VI, 620. —Et sur un emprunt forcé de cent millions, 763. — Il fait un nouveau rapport sur la répartition des contributions, 837. — Appuie le projet sur les recettes de l'an VIII, 856.

SAINT-HUBERT (en Belgique). — Cette ville est menacée par les troupes autrichiennes, III, 77. — Courage du 11e bataillon des Vosges, lors de son incendie, XXIII, 235.

SAINT-HURUGE (marquis de). — Nommé par le café de Foy pour conduire à Versailles une députation, est arrêté par ordre de la commune, I, 417, 418.—Sa dispute au Palais-Royal avec un chevalier de Saint-Louis, IV, 136. — Il dépose dans l'affaire de Journeau et de Grangeneuve, XII, 675.— Dirige un rassemblement armé, au 20 juin, 718 —Est arrêté à Péronne, et déchargé d'accusation, XIII, 387.

SAINT-IGNON, émigré. — Est mis aux fers, XXIX, 83.

SAINT-ILDEFONSE. — Ostracisme de treize personnages marquants de cette ville, XXIX, 376.

SAINT-JANVIER.—Ne fait pas le miracle ordinaire à Naples, le 14 octobre, XXVIII, 548.

SAINT-JEAN, maréchal-des-logis. — Trait d'intrépidité de sa part, XVIII, 570.

SAINT-JEAN (de), dit Évrard, négociant. — Est condamné à mort, XXI, 40

SAINT-JEAN (en Italie). — Victoire des Français sur ce point, détails, XXVIII, 255.

SAINT-JEAN (fort). (*Voyez* Fort.)

SAINT-JEAN-D'ACRE. (*Voyez* Acre.)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY. — Troubles à la suite de l'élection du maire de cette ville, III, 339.—Celle de sa municipalité est annulée, IV, 480. — Démenti d'un article contre sa société des Amis de la constitution, 492. — Décret relatif à la convocation de ses gardes nationales, 708. — Troubles à l'occasion de ses élections de district, V, 48. — Débats et décret y relatifs, 81, 425; VI, 515 — Retour du calme, XI, 334.

SAINT-JEAN-DE-LA-BEXE. — Troubles dans cette commune, XII, 143.

SAINT JEAN-DU-GARD. — Dénonciation de la société populaire de cette commune contre Borie, XXIV, 453.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE. — Cette commune renonce à ses priviléges, I, 129.

SAINT-JEAN-DE-LUZ.—Troubles dans cette ville, IV, 151. — Décret relatif à ses élections, 583. — Débats relatifs à la franchise de son port, VI, 473.—Projet des Espagnols de l'attaquer, XVI, 632. — Lettre sur sa situation, XVIII, 400. — Action honorable des soldats y détenus, XIX, 457.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.—Entrée des troupes républicaines dans cette ville, XVII, 550.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT.—Insurrection dans cette ville, V, 526. — Projet des Espagnols de l'attaquer, XVI, 632.—Affaire dans ses environs; échec des Français, XVII, 73. — Adresse de la commune contre les terroristes, XXV, 19.

SAINT-JULIEN, gendre de Barbotan. — Dénonciation du jugement qui le condamne à la déportation, XIX, 665.

SAINT-JULIEN, vice-président de section en vendémiaire. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

SAINT-JULIEN, graveur. — Annonce de son estampe de *l'Amour de la Gloire*, VII, 488.

SAINT-JULIEN (de), officier de marine. — Est compromis dans les troubles de Toulon, III, 148, 218. (*Voyez* Albert de Rioms.)

SAINT-JUNIEN. — Résolution sur les réparations du pont de cette commune, XXVIII, 469.

SAINT-JUST (Antoine), député de l'Aisne à la Convention. — Soutient que Louis XVI doit être jugé en ennemi, d'après le droit des gens, et non d'après la loi civile, XIV, 466. — Ses vues sur les principes de l'économie française, et pour la libre circulation des grains, 610. — Il fait renvoyer Diétrick devant le tribunal de Besançon, 728. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 765. — Et sur la défense de Louis XVI, 851, 855. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 170, 211, 253. — Son opinion sur l'organisation du ministère de la guerre, 304. — Et sur celle de l'armée, 423.— Il présente un plan de constitution, XVI, 214. — Discute la division politique de la République, 395.—Son opinion sur la formation des municipalités, 463.—Il est adjoint au comité de salut public, 515.— Son rapport et décret à la suite sur les trente-deux députés détenus ou fugitifs, XVII, 76, 146, 153, 268. — Il entre au comité de salut public, 95. — Fait l'éloge de Daubigny, XVIII, 15. — Son rapport sur le gouvernement révolutionnaire, 95, 106.—Autre sur la loi contre les étrangers, 128, 141, 142. — En mission aux armées, il envoie à la Convention un drapeau pris aux Prussiens, 284. — Sa réponse à un trompette prussien, 340. — Ses mesures à Strasbourg, 438. — Services rendus par lui dans le Bas-Rhin, 490. — Il lève à Strasbourg une taxe sur les riches, etc., 513. — Mise en liberté des municipaux de Neuf-Brisack arrêtés par lui, 629. — Plaintes contre l'incarcération des administrateurs de la Meurthe qu'il avait ordonnée, XIX,

83. — Il arrête le rasement des maisons des individus qui n'obéiraient pas aux lois, 507.— Est élu président, 518.—Son rapport sur les détentions, 565.— Autre sur les moyens de secourir les patriotes indigents, 611. — Autre sur la conspiration de l'étranger, 686.— Il rend compte de l'arrestation de Simon et d'Hérault-Séchelles, 728. — Lecture de son rapport aux Cordeliers, 735. — Il fait décréter d'accusation Desmoulins, Danton, Hérault, Lacroix et Philippeaux, XX, 97. — Annonce une conspiration dans les prisons, en faveur de Danton et autres, et fait décréter la mise hors des débats des accusés qui troubleront le tribunal, 133. — Est invité à lire son rapport aux Jacobins, 135. — Lettre dans laquelle on conseille à Legendre de l'assassiner, 166. — Son rapport sur la police générale de la République, 220.— Envoyé en mission, il annonce le passage de la Sambre par l'armée du Nord, 551. — Divers succès, 610. — La prise de Charleroi, XXI, 80. — Et la victoire de Fleurus, 94. — Commence le 9 thermidor un discours dans le même sens que celui de Robespierre ; est interrompu par Tallien, 331. — Est décrété d'accusation, 335. — Son rappel de l'armée du Nord est reproché à Robespierre, 337. — Il est mis hors la loi, 341. — Et arrêté, 343. — Annulation de deux jugements rendus par la commission établie par lui à Strasbourg, 337. — Il est désigné par Barère comme le plénipotentiaire du Nord, 339. — Lebon est dénoncé comme l'un de ses agents, 376. — Gossuin lui reproche beaucoup d'arrestations arbitraires, 401. — Relation de Roux sur sa conspiration, 441. — Impression de son discours du 9 thermidor, 525. — Texte du jugement du tribunal révolutionnaire qui le livre à l'exécuteur, 560. — Becker attribue la fuite de dix mille habitants des départements du Rhin à la terreur qu'il y avait répandue, XXII, 676. — Motion d'annuler une taxe révolutionnaire imposée par lui, XXIII, 189. — Les membres de l'ancien comité de salut public prétendent lui avoir souvent résisté, XXIV, 49. — On rappelle les fureurs qu'il a exercées dans les départements du Rhin, XXVIII, 725, 739.

SAINT-JUST, homme de lettres. — Notice de son opéra de *Sélico* ou les *Nègres*, XVIII, 171. — Et de celui de *Zoraïme et Zulnar*, XXIX, 264.

SAINT-JUSTE (Louis-Léon). — Annonce de sa brochure sur l'esprit de la révolution, VIII, 730.

SAINT-LAMBERT, auteur du poème des *Saisons*. —Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Notice de son *Catéchisme universel*, XXIX, 255.

SAINT-LAMBERT (Pacôme). — Est condamné à mort, XIX, 652.

SAINT-LAMBERT. — Démolition de l'église de ce nom dans la ville de Liége, XXI, 665.

SAINT-LAURENT DE LA MONGA. — Prise de cette place par les Français, XX, 552.

SAINT-LAZARE. — Pillage de cette maison au 14 juillet, I, 172.—Décret ordonnant d'y transférer les femmes détenues à Bicêtre, à Vincennes et a la Salpêtrière, XXII, 761. (*Voyez* Paris.)

SAINT-LÉGER. — Part pour Saint-Domingue en qualité de commissaire du roi, IX, 482. — Rend compte de sa mission, XII, 559.

SAINT-LÉGER (Edmond), médecin.—Est acquitté, XIX, 193.

SAINT-LÉGER.—Prise de ce poste par l'armée de Nantes, XVII, 700.

SAINT-LEO (château de). — Se rend aux troupes cisalpines, XXIX, 116. (*Voyez* Fort.)

SAINT LO.—Maintien des abonnements des marchands bouchers dans cette ville, V, 724. — Elle prend le nom de *Rocher de la Liberté*, XVIII, 527.

SAINT MACAIRE-SUR-GORANNE. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 672.

SAINT-MAIXENT. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 147. — Ses habitants acceptent la constitution, XVII, 187. — Ses administrateurs accusent Rossignol, 535.

SAINT-MALO, dit aussi Port-Malo. — La jeunesse de cette ville marche au secours de celle de Rennes, *Introd.*, 17. —Événement qu'y fait naître la conduite de la cour, I, 235. — Elle demande des secours contre la disette, 485. — Sa noblesse et son clergé se déclarent contre l'Assemblée nationale, II, 126. — Adresse de la chambre de commerce contre l'émission des assignats, V, 614. — Emeute à l'occasion de l'enlèvement des comestibles, VI, 283. — Adresse des marins à leurs compatriotes, 462. — Arrestation d'individus qui ont tiré sur la garde nationale, VII, 410.—Fuite des officiers de la garnison, X, 79. — Une députation blâme les mesures concernant les colonies, 517. — Embauchages, XI, 75. — Désertion de soldats de Rouergue, 203. — Eloge du patriotisme de cette commune, XVI, 90. — Sa société populaire dénonce les administrateurs, XVII, 604. — Découverte d'un projet des Anglais d'y faire une descente, XIX, 131. — Arrestation de l'ex-commandant de la garde nationale, 145. — Opérations de Lecarpentier, 243. — Inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier à la société populaire, 502.— Régénération de cette commune, 643. —Le nouveau pavillon est arboré avec la plus grande pompe dans ce port, XX, 601.— Débarquement des Français faits prisonniers à Tabago, 664. — Des citoyens de cette ville dénoncent Lecarpentier, XXIV, 301.— Nouvelles du port, XXV, 42. — Découverte d'un complot pour le livrer aux Anglais, 303. — Alarmes causées à Jersey par la formation d'un camp dans ses environs, XXVIII, 381. — Établissement à Brest d'un télégraphe pour correspondre avec cette ville, XXIX, 331. — Débordement de la mer, 404.

SAINT-MARC (comte de). — Son arrestation, I, 383, 594.

SAINT-MARC, district de Sedan. — Sa municipalité s'oppose au reculement des barrières, VII, 633.

SAINT MARC (île).—Les membres de son comité protestent de leur attachement à la révolution, IV, 689 —Division entre son assemblée coloniale et l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue, V, 486. — Ses volontaires nationaux jurent fidélité au serment décrété par l'Assemblée nationale, 582. — Proclamation du gouverneur des îles françaises de l'Amérique contre les opinions de l'assemblée coloniale, 641. — Guerre civile, 642.—Délibérations de l'assemblée générale contre La Luzerne, 660.—Arrivée d'une partie de ses membres à Brest, 683. — Sortie contre leur adresse, VI, 47. — Ils demandent leur renvoi dans leurs foyers; décret pour leur admission à la barre, VII, 762. — Leur introduction, VIII, 12, 69. — Discussion sur leur justification, 74. — Leur arrestation, XIX, 660. — Prise de la ville par les Français, XXIII, 338.—Son évacuation par les Anglais, XXIX, 305, 317. (*Voyez* Saint-Domingue et Colonies.)

SAINT-MARCEL, littérateur.— Analyse de sa tragédie de *Caton d'Utique*, XXVIII, 246.

SAINT-MARCELIN. — La municipalité de cette ville annonce la convocation des États du Dauphiné, II, 88. — Son adresse sur cet objet, 114. — Fédération de ses gardes nationales, III, 516.

SAINT-MARCO (en Italie). — Combat de ce nom, XXVIII, 536.

SAINT-MARIN (république de). — Analyse de son gouvernement, IV, 552. — Discours de Monge à ses capitaines régents, XXVIII, 597. — Lettre de ceux-ci à Bonaparte en faveur de leurs concitoyens qui ont

des propriétés dans la Romagne, 652. — Le peuple réclame sa souveraineté, 739.

SAINT-MARSAN (marquis de).— Convention conclue entre lui et le général Brune pour l'occupation de la citadelle de Turin, XXIX, 506.

SAINT MARTIN (François-Jérôme), député d'Annonay à la Constituante. — Demande que le remplacement de la gabelle ne porte que sur la capitation, III, 641.— Dénonce le parlement de Toulouse, 667.— Vote l'admission pure et simple des jurés, IV, 54.— Parle sur le rachat des rentes et redevances, 198. — Demande à de Bonnay s'il n'a pas reçu une protestation de Bergasse sur les assignats, 206. — Présente un mode de rachat des droits casuels, 218. — Veut qu'il n'y ait d'autre cour suprême que la législature, 460.—Parle sur les tribunaux d'exception, 475.— Donne des détails sur la fédération du 14 juillet, V, 199. — Ses observations contre les travaux de l'historiographe Moreau, 596. — Il signale l'abbé de la Bastide comme chef de la croisade du camp de Jalès, 588. — Dément le bruit répandu de l'armement de cinquante villes du Midi pour la défense de la religion et de la monarchie, VI, 225. —Appuie le projet sur la liquidation des offices supprimés, 698. — Fait adjoindre quatre commissaires à ceux chargés de surveiller la fabrication des assignats, VII, 79. — Annonce que l'évêque de Viviers a prêté le serment civique, 451, 452. — Dénonce le *Journal des Mécontents*, 531.— Combat une demande de secours en faveur de Latude, 611. — Est élu secrétaire, 619. — Son opinion sur le droit d'extraction des mines, 677. — Il propose d'autoriser à disposer par testament du tiers de ses biens, VIII, 43. — Déclare que les armements de l'Angleterre sont dirigés contre la France, 401. — S'oppose à ce que les assignats de cinq livres soient signés à la main, 585. — Demande compte du travail sur la révision, 663. —Sa motion contre l'émigration des officiers, 739.— Son opinion sur le mode d'interrogatoire du roi, 757.—Il parle sur l'article qui exclut les députés du ministère, IX, 389. — Veut que la constitution constate la suppression du droit de grâce, 575. — Député de l'Ardèche à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il est élu membre de la commission des Douze, XVI, 459. — Est excepté du décret d'arrestation d'abord prononcé contre lui, 554. — Fait rendre un décret sur les indemnités dues pour des événements imprévus, XXI, 765. — Accorder des pensions de retraite à plusieurs défenseurs de la patrie, XXII, 255; XXIII, 125. — Et des secours à plusieurs individus, XXII, 519, 538, 695; XXIII, 219, 623.—Combat l'effet rétroactif de la loi des successions, XXIV, 103.— Accuse Pinet d'avoir été le bourreau de l'Ardèche, 108. — Son rapport en faveur des victimes du 10 août, 147.—Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 380.— Il est élu secrétaire, 404.— Demande que les barrières de Paris soient ouvertes, 515.—Dangers courus par lui en prairial, 527.— Il fait adopter la rédaction du procès-verbal de ces journées, et mentionner honorablement la conduite de Creps, XXV, 68. — Discute le projet de constitution, 341. — Fait accorder une récompense à la citoyenne Marchand, 378. — Décréter que les pensions sur l'État seront payées dans les départements, 667. — Et assimiler les blessés du 13 vendémiaire à ceux des armées, XXVI, 254.—Passé au conseil des Cinq-Cents, appuie le projet relatif au paiement des dépenses administratives, XXVII, 304.—Combat celui qui défend de crier les sommaires des journaux, 512. — Son opinion sur le rachat des baux à culture perpétuelle, 519. — Et sur la répression des délits de la presse, 569.— Son rapport sur les fonds demandés pour les hospices de Paris, 672. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur la révision des jugements rendus sur pièces fausses ou sur faux témoignages, XXIX, 582. — Il vote un message au Directoire sur les assassinats de l'Ardèche, 705.

SAINT-MARTIN, aumônier de la garde nationale parisienne. — Présente, ainsi que ses confrères, ses hommages à l'Assemblée nationale, V, 204. — Part pour Rome en qualité de secrétaire de la commission, XXIX, 143. — Adresse une proclamation aux Romains, 579 *bis*.

SAINT-MARTIN (comte de), Piémontais.—Est fait prisonnier, XXII, 68.

SAINT-MARTIN. — Est lieutenant de maire à la commune de Paris, II, 221.

SAINT-MARTIN (île). — Sa prise par les Français, XXV, 369, 415.

SAINT-MARTIN (île de Ré). — Arrivée dans ce port de quarante voiles venant d'Amérique, XVIII, 49.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. — Les religieux de cette abbaye offrent tous leurs biens à la patrie, I, 520. — Débats à ce sujet, 526; II, 4.

SAINT-MARTIN-DESTREAUX. — Troubles dans cette commune, IV, 483.

SAINT-MARTIN-LE-JUSTE. (*Voyez* Martin-le-Juste.)

SAINT-MARTIN-DE-LAUTOSCOA. (*Voyez* Lautoscoa.)

SAINT-MARTIN-DU-MONT.— Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 598.

SAINT-MARTIN-VALOGNE (Charles), député de l'Aveyron à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 253.—Il nie l'influence qu'on lui attribue sur l'administration du département de l'Aveyron, accusée de persécuter les patriotes, XVII, 112.— Fait rendre un décret relatif aux marchandises expédiées à Lyon pendant le siége, XXIII, 56. — Et ordonner la vente de la forerie du Bouchet, 134.— Est élu secrétaire, XXIV, 627.

SAINT-MAUR. (*Voyez* Veruinac-Saint-Maur.)

SAINT-MAURICE, dans la Haute-Tarentaise. — Demande de secours pour ce bourg incendié, XXVI, 711.

SAINT-MAURICE (Louis-Marie-François de). — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

SAINT-MAXENCE (Somme). — Assassinat du brigadier de gendarmerie Machy, dans cette commune, XXIX, 270.

SAINT-MÉARD (Jourgniac de), journaliste. — Echappe aux massacres de septembre, XIII, 614.

SAINT-MELEUC, commissaire aux requêtes au parlement de Rennes. — Est condamné à mort, XXI, 47.

SAINT-MEMIN (madame de). — Fourberies auxquelles donne lieu son enterrement, II, 165.

SAINT-MICHEL (fort hollandais). — Est pris par le général Champmorin, XV, 492.

SAINT-MICHEL.—Prise de ce village par les Français, XXVIII, 487.

SAINT-MIHIEL.—Son ouvrage sur l'*Homme au Masque de fer*, VIII, 84.

SAINT-NAZAIRE. — Établissement de prud'hommes-pêcheurs dans cette ville, XII, 29.

SAINT-OMER. — Décret qui autorise cette commune à s'imposer, IV, 282. — Délibération de sa municipalité contre les religieux de Saint-Bertin, 285. —Décret qui ordonne le paiement de la pension due à son collége, VI, 382.—Éloge de sa société patriotique, VIII, 254. — Proclamation du roi sur l'arrestation qui y a eu lieu de quatre bateaux de grains, X, 450.—Nouveaux troubles, XI, 70. — Dépouilles des églises envoyées à la Convention, XIX, 254.—Les Jacobins suspendent l'affiliation à sa société populaire, XXI, 721. — Adresse des habitants à la Convention,

XXII, 62.—Mouvements à l'occasion des subsistances, XXV, 422. — Fermeture du cercle constitutionnel, XXIX, 274. — Renvoi devant les tribunaux de contestations entre deux négociants de cette ville, 460.

SAINT-OMER (évêque de). (*Voyez* Chalabre.)

SAINT-OUEN (abbaye de), à Rouen.— Décret relatif à l'exploitation de ses bois, IV, 188.

SAINT-OUEN, près Paris. — Rassemblement d'un comité secret dans cette commune, XII, 578.

SAINT-OUIN, exlieutenant de maréchaussée. — Est condamné à mort avec sa femme, XXI, 159.

SAINT-PAPOUL, département de l'Aude. — Andes élections de cette commune, XXVIII, 332.

SAINT-PAPOUL (évêque de). (*Voyez* Maillé.)

SAINT-PAUL, maréchal-de-camp. — Déserte en emportant 60,000 livres de la caisse militaire, XIII, 222.

SAINT-PAUL. — Son *Traité de fortification*, XXIX, 879.

SAINT-PAUL. — Incendie de cette église, XXVI, 137.

SAINT-PAUL-DE-LÉON (évêque de). (*Voyez* Lamarche.)

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 665. — Décret qui l'autorise à s'imposer, IV, 257. — Elle improuve comme séditieuse la délibération de l'Assemblée de Nîmes, 472.

SAINT-PAUL-DU-VAR. — Les administrateurs annoncent la défaite des Piémontais au poste de Gillette, XVIII, 363.

SAINT-PÈRE (fort). — Détails sur sa prise, XVII, 652.

SAINT-PERN, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 299.

SAINT-PERN (femme). (*Voyez* Magon.)

SAINT-PERN, femme de Cornulhyer. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

SAINT-PERNE (femme). (*Voyez* Lollivier).

SAINT-PHAL, acteur. — Se réunit à plusieurs artistes pour donner des représentations au théâtre Louvois, XXVIII, 506.

SAINT-PIERRE, officier municipal de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

SAINT-PIERRE (le chapitre de), à Clermont-Ferrand.— Son adresse patriotique, VI, 654.

SAINT-PIERRE, île de la Sardaigne. — Vœu de ses habitants pour leur réunion à la France, XVI, 256. — Ravages qu'y commet une escadre barbaresque, XXIX, 417, 434, 435.

SAINT-PIERRE (Martinique). — Son blocus par Damas, gouverneur de la colonie, V, 301. — Il y maintient la tranquillité, 526. — Accusation contre lui, contre Vioménil et contre l'assemblée coloniale, VII, 3. — Menace d'un bombardement, 291. — Rapport demandé sur les faits antérieurs à l'arrivée des commissaires y envoyés, XI, 456. (*Voyez* Martinique et Colonies.)

SAINT-PIERRE-MIQUELON (île). — Décret en faveur d'individus qui en ont été bannis, XII, 613.

SAINT PIERRE-LE-MOUTIER. — Émeute dans cette ville, IV, 490.

SAINT-PORQUIER. — Décret qui autorise cette commune à ouvrir un emprunt, V, 75.

SAINT-POURÇAIN (Allier). — Destitution du commandant de la garde nationale de cette commune pour n'avoir pas pris les armes au passage de Lafayette, X, 229. — On y découvre une fabrique de poignards, XI, 738.

SAINT-PREUX. (*Voyez* Pioget-de-Saint-Preux.)

SAINT-PRIEST (C. Brochet), ex noble. — Est condamné à mort, XXI, 192.

SAINT-PRIEST (femme d'Ascier-Desbrosses). — Est condamnée à mort, XXI, 271.

SAINT-PRIEST (Guignard, comte de), ministre. — Lettres à son adresse sur les mouvements du Palais-Royal, I, 599.— Propos qu'on lui attribue, II, 29. — Il est dénoncé par Mirabeau, 36. — Se justifie, 40, 47. — Est confronté avec Favras, III, 153. — Dépose contre lui, 160. — Sa lettre à l'Assemblée sur la surprise des forts de Marseille, IV, 349. — Autre sur les désordres de Toulon, 358. — Il annonce de nouveaux troubles à Marseille, 482.— Justifie sa conduite dans l'affaire de cette ville, 523.— Sa lettre à Chérin, 566.—Il repousse la dénonciation faite contre lui au Châtelet, comme complice de Maillebois, V, 117. — Est dénoncé par le comité des recherches de la commune de Paris, 295. — Instruction du complot de Maillebois dans lequel il est impliqué, 310. — Il transmet un mémoire justificatif, 322. — Lettre que lui écrit Vieillard sur les troubles de Bordeaux et de Montauban, 330. — Analyse du rapport fait contre lui, 402. — Il transmet le vœu du roi et celui des députés du Béarn pour conserver le château de Pau, 455. — Annonce une scission parmi les électeurs des Landes; la demande des commissaires du roi dans le Gard pour la cessation de leurs fonctions, 638. — Et le refus de paiement des dîmes et champarts dans la Dordogne, 671. — Est dénoncé avec tout le ministère dont on demande le renvoi, VI, 160, 166. — Rend compte des moyens employés pour rétablir l'ordre dans l'escadre de Brest, 168. — Offre au roi de se retirer, 206. — Sa conduite est censurée par l'Assemblée, 311. — Il est dénoncé par Danton, 344. — Annulation d'un arrêt signé par lui relativement au chapitre de Saint-Quentin, 366. — Sa démission, 722. — Il arrive à Pétersbourg, X, 273. — Est chargé de la direction des affaires du prétendant, XXVIII, 628. — Est présenté au roi de Suède, XXIX, 69. — Se rend à Mittau, 306.

SAINT-PRIEST (Guignard de), ex-intendant du Languedoc et frère du précédent.—Est condamné à mort, XXI, 112.

SAINT-PRIX, acteur du Théâtre-Français. — Présente une adresse à l'Assemblée nationale, XII, 358. — Son éloge dans le rôle de Brutus, 388. — Il demande à la Convention le rétablissement du Théâtre-Français, XXIII, 502.—Se réunit à plusieurs artistes pour donner des représentations au théâtre Louvois, XXVIII, 506.

SAINT-PRIX (François), invalide. — Est condamné à mort, XVIII, 466.

SAINT-PRIX SOUBEYRAN (Hector), député de l'Ardèche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il parle sur le projet relatif au massacre de Rastadt, XXIX, 674. — Dénonce les assassinats commis par les royalistes dans l'Ardèche, 695, 875.—Fait mentionner honorablement le zèle civique des habitants de Viviers, 808.

SAINT-QUENTIN. — Décret relati à la démission des officiers municipaux de cette ville, II, 287. — Une émeute y éclate, IV, 479. — Discussion et décret relatifs au séquestre des biens de son chapitre, VI, 566. — Elle adhère au 31 mai, XVI, 616. — Invitation faite aux habitants de Paris de se lever pour y bloquer l'ennemi, XVII, 385. — Elle demande des secours pour ses subsistances, 524, 525. — Liberté provisoire accordée à ses patriotes détenus à l'Abbaye, XIX, 547. — Décret relatif au citoyen Bicit, agent national de son district, XX, 595. — Rapport sur la continuation de son canal, XXIII, 307. — La constitution y est acceptée, XXV, 760. — Renvoi à une commission d'une pétition des habitants, XXIX, 178.

SAINT REMY, général. — Son éloge par Kellermann, XVIII, 93.
SAINT-REMY, en Provence. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 115. — Réclamation en faveur de ses habitants, VII, 66.
SAINT-ROMAIN, gendarme. — Est condamné à mort, XXI, 320.
SAINT-SATURNIN. — Cette ville arbore les armes de France, VII, 34.
SAINT-SAULIEN, fendiste à l'abbaye de Corneil. — Est condamné à mort. XX, 636.
SAINT-SAUVEUR. — Secours accordés aux incendiés de cette ville, X, 701.
SAINT-SAUVEUR (de), évêque et député de Bazas à la Constituante. — Sa démission, I, 469; IV, 568.
SAINT-SEBASTIEN. — Prise de cette place sur les Espagnols, XXI, 460.
SAINT-SERVAN. — La municipalité de cette commune dénonce des embauchages à Saint-Malo, Vannes, etc., XI, 75.
SAINT-SEVER. — Célébration du 14 juillet dans cette ville, V, 166. —Emeute fanatique, VIII, 655. — Exécution de huit chefs d'un complot de guerre civile, XX, 117.
SAINT-SIMON (duc de). — Extrait de ses mémoires, IV, 145. — Annonce de ses œuvres, VIII, 412.
SAINT-SIMON (marquis de), député d'Angoulême à la Constituante. — Réclame contre la violation de lettres à son adresse, II, 312 —Prête le serment civique et le motive, III, 331. — Demande un congé, V, 5.
SAINT-SIMON, ex-évêque d'Agde. — Est condamné à mort, XXI, 508.
SAINT-SOUPLET (Anne-Michel-Guillaume), prêtre. — Est condamné à mort, XIX, 652.
SAINT SOUPLET (Anne-Nicolas-Guillaume), mousquetaire. — Est condamné à mort, XIX, 652.
SAINT-SOUPLET (Claude-Guillaume).—Est condamné à mort, XIX, 652.
SAINT-STARGATZ. — Incendie de cette ville, XIV, 1.
SAINT-SULPICE (la chapelle). — Décret sur l'élection de la municipalité de cette commune, IV, 325.
SAINT-SYLVAIN (Calvados).— Réclamation contre l'expulsion des électeurs de ce canton, XXIX, 252.
SAINT-SYMPHORIEN. — Les brigands sont défaits sur ce point, XVIII, 92.
SAINT-THOMAS-DE-COSNAC. — Insurrection dans cette ville, IV, 426.
SAINT-TRON. — Prise de l'abbaye par les patriotes liégeois, IV, 542.—Et de la place par les Français, XXI, 302. (*Voyez* Liége.)
SAINT-TROPEZ. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 59.
SAINT-VAAST d'Arras (abbaye de). — Ses religieux offrent de se charger gratuitement de l'enseignement au collége d'Arras, II, 514.
SAINT-VALERY. — Intrépidité d'un matelot de cette ville; décret le concernant, VII, 262.
SAINT-VALLIER. — Cette commune proteste contre la convocation des Etats du Dauphiné, II, 132.
SAINT-VENANT. (*Voyez* Bonnery-Saint-Venant.)
SAINT-VERAN. — Vente des biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 598.
SAINT-VICTOR (abbaye de). — Offre patriotique de ses moines, II, 86.
SAINT-VINCENT (sir John Servis, comte de), amiral anglais.— Prend deux vaisseaux espagnols; est remercié par la chambre des communes à cette occasion, XXVIII, 614.—Commande le blocus de Cadix; intercepte un bâtiment génois, 685. — Entre dans le port de Lisbonne avec six vaisseaux de son escadre, XXIX, 63. — Préparatifs de Massarédo contre lui, 273. — Il pénètre dans la Méditerranée, 288 — Insurrection de ses équipages; exécution de plusieurs matelots, 320. — Il bloque de nouveau Cadix, 322.— Lettre que lui adresse Nelson, 449. — Mésintelligence entre lui et Sydney-Smith, 658.
SAINT-VINCENT (île). —Détails sur les insurrections y provoquées par les hommes libres de couleur, XXIV, 485. —Sa prise par les Français, XXV, 415. —Enlèvement du camp des Anglais, XXVIII, 269. — Elle est reprise par eux, 412. — Lettre annonçant que les arbres à pain y fleurissent d'une manière surprenante, 546.
SAINT-YRIEIX. — Rapport sur les autorités constituées de cette commune, XVII, 346.
SAINTANAX (André), ex-moine, élève en chirurgie. — Est arrêté comme complice d'Admiral, XX, 581. — Et condamné à mort, XXI, 39.
SAINTE-AMARANTHE (madame, sa fille et son fils). — Sont traduits au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamnés à mort, XXI, 40.
SAINTE-ANNE (montagne de). — Les Prussiens en sont chassés, XVII, 235.
SAINTE-COLOMBE. — Reprise de cette ville sur les Espagnols, XVIII, 71.
SAINTE-CROIX (baron de). — Provoque la protestation du comtat Venaissin contre sa réunion à la France, II, 370; VIII, 266.
SAINTE CROIX. (*Voyez* Bigot Sainte-Croix et Descorches-Sainte-Croix.)
SAINTE-CROIX (Desserpe de), ministre français à Liége. — Envoie son serment civique à l'Assemblée nationale, VI, 357.
SAINTE-FOIX. — Lecture de pièces trouvées aux Tuileries, contenant sa correspondance avec Louis XVI, XIV, 639, 645. — Il est décrété d'accusation, 645. — Sa lettre relative aux questions à faire à Louis XVI, 719. — Explications demandées à Maulde, ex-ambassadeur à la Haye, sur sa correspondance avec lui, XVI, 451.
SAINTE-FOY. (*Voyez* Jay-Sainte-Foy.)
SAINTE-LUCE. — Provoque en duel Rochambeau fils, VII, 282, 306.
SAINTE-LUCIE (île de). — Reconnaît la république, XVI, 83. — Détails sur les insurrections provoquées par les hommes libres de couleur, XXIV, 485.— Décret qui autorise le paiement des traites tirées par l'ordonnateur de cette colonie, 529, 573.—Sa prise par les Français, XXV, 369, 604. — Etat satisfaisant de cette île, XXVIII, 446.
SAINTE-MARGUERITE. — Élargissement des prisonniers d'Etat détenus dans cette île, III, 127.
SAINTE-MARIE (A.-F.), ex-noble, âgée de 14 ans. — Est condamnée à vingt ans de détention, XXI, 200.
SAINTE-MARIE (port). — Écroulement de soixante-treize maisons, XI, 191. — Secours accordés aux victimes des inondations, 366.
SAINTE-MENEHOULD, dite aussi Montagne-sur-Aisne. — Compte-rendu de l'envoi de troupes dans cette ville, par Bouillé, VIII, 735. — Le maire annonce qu'il a promis au roi, à son départ, qu'il ne lui arriverait aucun accident sur la route, 736. — Une députation de cette ville demande un corps de caserne et des canons, IX, 121. — Récompenses accordées à ceux de ses habitants qui ont empêché l'évasion de Louis XVI, 431. — Plaintes contre les insultes faites aux patriotes, XXII, 3. — Adresse de la société populaire contre les membres du nouveau tiers, XXVIII, 740. — Déclaration de la municipalité à ce sujet, 745.
SAINTE-PÉLAGIE (maison d'arrêt de). — Les

prisonniers supplient l'Assemblée nationale de veiller à leur sûreté, XIII, 728.

SAINTE-SÉBERT, ex-bénédictine. — Est condamnée à mort, XXI, 47.

SAINTE-SUZANNE, général. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 338, 343, 345, 352, 354. — Et à la bataille d'Ettingen, 358. — Obtient des succès dans les montagnes d'Albe, 380. — Est nommé au commandement d'une division de l'armée de Mayence, XXIX, 364.

SAINTENOY (A.-J.), couliseur. — Est condamné à mort, XX, 420.

SAINTES. — Robinet est élu évêque de cette ville, VII, 585. — Lettre de ses administrateurs annonçant l'évasion de Barère, XXVI; 367. (*Voyez* Charente-Inférieure.)

SAINTEX. — Se plaint aux Jacobins de l'influence des riches dans les sections, XVII, 687. — Est dénoncé par Léonard Bourdon, 714. — Provoque l'envoi d'une adresse à la Convention pour lui demander l'expulsion des Sœurs du-Pot, et l'égalité des traitements aux invalides, 754. — Parle sur l'acte d'accusation contre Brissot, XVIII, 44. — Dénonce Barère, 154. — Fait arrêter l'envoi du père Duchesne aux sociétés populaires, 280. — Est épuré, 634 — Son opinion sur les affiliations aux Jacobins, XIX, 337. — Accusé par Robespierre, il est exclu de la société, 444.

SAINTONGE. — Plusieurs paroisses de cette province sont accusées de s'être liguées contre la perception des impôts, VI, 297. — Motion sur ses terrains desséchés, XXIX, 87.

SAINVAL aînée (mademoiselle). — Sa rentrée au théâtre Montansier, VIII, 490.

SAISIES. — Les saisies féodales et censuelles sont abolies, III, 454. — Suppression des officiers et receveurs aux saisies réelles, IX, 170, 598, 607. — Décret sur cette matière, XI, 387. — Rapport et décret sur la suppression des commissaires aux saisies réelles, XVII, 735; XVIII, 3. — Arrêté sur le compte à rendre du produit des saisies, XXI, 5.

SAISSEVAL, membre de la commune de Paris. — Présente ses félicitations à l'Assemblée, II, 39. — Déclare que ce n'est point lui qui a écrit au ministre Duportail, et proteste de sa fidélité au serment qu'il a prêté, VIII, 3.

SAISSEVAL (C.-G.) veuve Dutillet. — Est condamnée à mort, XX, 535.

SAJOT (H.-B.-C.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

SALA (Jean), capitaine d'un chebeck espagnol. — Belle conduite de ce marin, XXIX, 625.

SALABERRY (Ch.-Vie.-P.), ex-président de la chambre des comptes. — Est condamné à mort, XX, 176.

SALADIN (J.-B.-Michel), député de la Somme à la Législative. — Fait rendre un décret contre les fabricateurs de faux brevets, X, 99. — Demande que les scellés soient apposés chez Varnier, 367. — Sa motion relative aux serments des prêtres, 589. — Il provoque le décret d'accusation contre Delâtre, 464. — Son opinion sur la poursuite des crimes commis à Avignon, 472. — Il vote la mise en accusation des princes émigrés et autres, 652. — Attaque Gorguereau, XI, 309. — Son opinion sur l'affaire de Pelleport, 405, 406. — Il amende le projet relatif au séquestre des biens des émigrés, 585. — Son rapport sur les dénonciations faites contre Duport, XII, 43, 555. — Il s'oppose à l'annulation du décret d'accusation rendu contre Noailles, 134. — Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377. — Il combat la demande formée par Larivière des pièces concernant Carra, Bertrand et Montmorin, 418. — Demande à Bamond s'il fait l'oraison funèbre de Lafayette, 778. — Inculpe un arrêté de la Somme, XII, 25. — En dénonce les administrateurs, 452. — Propose de restreindre le nombre des témoins devant la haute-cour, 535. — Fait supprimer les tribunaux criminels de Paris, 654 — Demande que les commissaires des monnaies ne puissent être renommés, 737. — Réélu à la Convention, son rapport sur la réclamation du duc d'Orléans, XIV, 544. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253. — Il dénonce un jugement du tribunal d'Amiens concernant des émigrés, 558. — Fait improuver la conduite de ses membres, 685. — Dénonciation contre lui, XVII, 457. — Il est décrété d'arrestation, 458; XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il demande la parole contre le président, 771, 772. — Se plaint des outrages de Duhem contre la Convention, XXIII, 69. — Soumet les doutes de la commission des 31 sur la conduite de Barère et autres, 288. — Ses accusations contre Choudieu, 330. — Il annonce un prochain rapport sur les députés inculpés, 424. — Texte de ce rapport, 589. — Il fait rapporter le décret de mise hors la loi, rendu contre les administrateurs du Jura, XXIV, 5, 6. — Justifie son rapport sur les membres des anciens comités, 57, 58, 62, 66 — Déclare que Chasles est sorti pour brûler ses papiers, 121. — Dénonce Cambon, Lecointre et Durocher, 134. — Fait casser un arrêté de Maignet contre Crudère; 147. — Est élu secrétaire, 155. — Sa mission dans le Jura, le Doubs et la Haute-Saône, 175. — Il fait annuler tous les décrets de mise hors la loi rendus par suite des événements du 31 mai, 191. — Et décréter semblable mesure en faveur des individus désignés sous le nom d'ennemis de la Révolution, 196. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, XXV, 543, 560. — Il demande le rapport de la loi des successions, 599. — Est dénoncé par les habitants de Besançon, XXVI, 186. — Et accusé d'avoir coopéré à la réaction; décret qui ordonne son arrestation; réflexions de Trouvé à ce sujet, 201, 222, 226, 229. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il réclame contre cette mesure, 558. — Discussion à ce sujet; décret qui ordonne sa mise en liberté, 582, 605. — Il demande en vain à se justifier, 415. — Est traité de *Chouan* par Balland, XXVIII, 270. — Motifs extraits de son rapport sur le partage des biens indivis, 451. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Intelligences d'Hardenberg avec lui, 806. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 763.

SALAIRES ET SALARIÉS. (*Voyez* Traitements et Fonctionnaires.)

SALAMAN (André), député de l'Aude au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur l'organisation de la haute cour, XXVIII, 376.

SALANDRA (duc de la), brigadier. — Reçoit du roi de Naples, l'ordre de visiter divers cantonnements, XXVIII, 592.

SALAS (Ramond-de-). (*Voyez* Ramond).

SALAVILLE, littérateur. — Attaque le costume des députés, I, 27. — Sa brochure intitulée : *De la Révolution française, comparée à celle d'Angleterre*, XXIX, 758.

SALAZA, cardinal-archevêque dans les Indes. — Histoire d'un lilou espagnol qui a pris ce nom, XXIX, 471.

SALÉ, ex-maire de Genety. — Est condamné à mort, XXI, 544.

SALER (A.), fabricant de cordes à violon. — Est condamné à mort, XXI, 31.

SALES, capitaine de la gendarmerie du département des Forêts. — Éloge de sa bravoure, XXIX, 471.

SALEUR DE GRISIENS (H.-F. H.), fermier général. — Est condamné à mort, XX, 428.

SALICETTI, député de Corse à la Constituante. — S'oppose à la conservation par le roi du titre de *roi de Navarre*, II, 48. — Demande que la Corse forme un département séparé, 180. — Et qu'elle soit déclarée partie intégrante de l'Empire français, 270. — Appuie la motion de rappeler les Corses expatriés, 271. — Propose de statuer sur les débats entre le régiment du Maine et la ville de Bastia, III, 115. — Combat les prétentions de la république de Gênes sur la Corse, 194. — Réclame contre la démission de Biron, 236. — Propose de l'envoyer en Corse, IV, 248. — Nie que Paoli ait déterminé les habitants de cette île à se soumettre aux Anglais, V, 398. — S'engage à répondre au pamphlet dirigé contre ce général, VI, 204. — Veut qu'on entende une députation du corps électoral de cette île, 309. — Est élu secrétaire, 452. — Réclame contre une adresse de Belgodère contre Aréna et autres, VIII, 669. — Défend les membres du département de la Corse, 696. — Annonce que la tranquillité y est rétablie, 785. — Réélu à la Convention, rend compte des événements de Nice, XIV, 558. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 217, 254. — Son rapport sur l'état de la Corse; il fait décréter la déportation de ses prêtres réfractaires, 299. — Y est envoyé en mission, 357 358. — Y fait créer quatre bataillons d'infanterie légère, 367. — Rend compte de sa mission, XVI, 711. — Éloge de sa conduite; intrigues auprès de la municipalité d'Ajaccio, à l'effet de lui persuader qu'il travaille pour d'Orléans, XVII, 21. — Il quitte la Corse pour rentrer en France, 176. — Annonce l'entrée de Cartaux à Marseille, 540. — Et l'interception de lettres de Paoli, 655. — Confirmation de son arrêté contre Despinassy, 654. — Il annonce l'approche des républicains sous Toulon, 665. — Et l'enlèvement de la montagne de Pharon, XVIII, 86. — Donne des nouvelles du siége de Toulon, 96. — Annonce la défaite des Piémontais, 284. — Et l'entrée de frégates françaises dans le golfe de Saint Florent, 569. — Met Marseille en état de siége, 655. — Ses lettres sur la reprise de Toulon, XIX, 36, 64. — Autre sur l'entrée de bâtiments ennemis dans ce port, 193. — Sa proclamation aux Génois; il annonce la prise d'Oneille, XX, 218. — Et les succès de l'armée d'Italie à Cairo, XXII, 131. — Dénonciation de sa conduite à Marseille; il est rappelé, XXIII, 392. — Et décrété d'arrestation, XXIV, 560. — Demande du décret d'accusation contre lui, 635. — Il est compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Commissaire du gouvernement près l'armée d'Italie, donne des détails sur la bataille de Montenotte, XXVIII, 251. — Et sur celle de Millesimo, 254, 258. — Reçoit une lettre de satisfaction du Directoire, 260. — Sa lettre annonçant les succès de l'armée d'Italie et la bravoure des généraux Bonaparte, etc., etc., 262. — Autres sur l'armistice conclu entre l'armée française et celle du roi de Sardaigne, 265. — Sur le passage du Pô par la première, 275. — Sur la victoire de Lodi, 279. — Sur la prise de Pizzighitone, de Crémone et de toute la Lombardie, 290. — Sur l'entrée de l'armée à Milan, 306. — Et sur des mouvements de révolte contre les Français; sa proclamation au peuple de la Lombardie, 309, 310. — Il annonce la prise de Bologne, d'Urbin, de Ferrare et autres places, 359. — L'armistice conclu avec le pape, et l'occupation de plusieurs villes de ses États, 342. — La prise du château de Milan, 350. — Quelques succès de l'ennemi à Salo, Corona et Brescia, 381. — Le gain des batailles de Lonado et de Castiglione, 386. — La levée du siége de Peschiera, 393. — La retraite de l'ennemi sur Trente, 406. — Et l'expulsion des Anglais de Bastia et de Saint Florent, 479. — Part en qualité de commissaire pour la Corse, 507. — Y arrive, 512. — Rapport et discussion sur son élection au conseil des Cinq-Cents, 724. — Il fait maintenir Siméon sur la liste des déportés de fructidor, 809. — Demande que le Directoire soit autorisé à faire des visites domiciliaires, 815. — Parle en faveur des Corses réfugiés en France, XXIX, 7. — Prête le serment de *haine à la royauté*, 639.

SALIERI, compositeur. — Auteur de la musique des opéras intitulés : l'*Antre de Trophonius*, III, 628. — Et *la Scuola dei Gelosi*, VIII, 460.

SALIGNY (Nicolas-Louis), député de la Marne au conseil des Anciens. — Combat la résolution relative aux attributions des juges de paix, XXVII, 84. — Celle sur le paiement des contributions arriérées, XXVIII, 177. — Et celle sur le mode de paiement des fermages, 340. — Son rapport sur l'établissement d'une contribution personnelle et somptuaire pour l'an IV, 392. — Il propose de précompter sur les contributions, les réquisitions en nature exercées dans l'Ouest, 436, 445. — Combat la résolution relative aux patentes, XXIX, 54. — Fait rejeter celles sur les soumissions des domaines nationaux, 145. — Et sur les fermages de ces biens, 155. — Vote contre celle relative à la liquidation des fermages arriérés, 296. — Attaque celle sur les transactions en papier-monnaie, 341. — Et celle sur l'organisation du régime hypothécaire, 463. — Fait réunir le canton d'Orbais au département de la Marne, 591 *bis*. — Et statuer sur des objets d'intérêt local, 695. — Son opinion sur les droits de la République aux successions d'émigrés, 720. — Et sur la résolution relative aux créanciers de leurs ascendants, 769.

SALIGNY, adjudant général. — Son éloge, XXIX, 872.

SALINES. — Projet de supprimer les gabelles sous Louis XIII, *Introd.*, 72. — Considérations sur cet objet, 159. — Mémoire aux notables y relatif, 210. — Demande de leur suppression, I, 388. — Discussion sur cet objet, 451, 480, 497. — Décret qui supprime les commissions y relatives, 505. — Troubles que cause en Anjou leur rétablissement, II, 86. — Fraude à laquelle donne lieu le commerce du sel, III, 392. — Motion de Custine pour la suppression des gabelles, 445. — Demande de leur remplacement, 471. — Projet, discussion et décret sur cet objet, 595, 601, 610, 612, 619, 625, 641, 659, 666; IV, 190. — Décret sur la vente et sur le prix du sel, III, 659, 666. — Autres sur son importation et sur l'exemption des droits qui le grèvent, IV, 366. — Observations sur son débit, 542. — Son exportation est permise pour l'Allemagne, V, 42. — Impositions qui succèdent aux gabelles, VI, 41, 79, 82. — Décret pour la vente des sels de Salorges, 165. — Projet d'autoriser les individus qui s'occupent de la grande pêche à s'approvisionner de sel étranger, VII, 76. — Décret pour la vente du sel appartenant à la nation, 579, 671. — Autre pour la fourniture du sel par les salines de Montmoro aux départements voisins, IX, 112. — Motion de réunir l'administration des salines à l'administration forestière, 794. — Motion sur la vente du sel, XI, 101. — Décret pour l'accélérer, 696. — Autre sur le traitement des ouvriers des salines, XVI, 174. — Fixation du *maximum* du prix du sel, XVII, 776. — Message annonçant l'introduction du sel étranger par Ostende, XXVIII, 252. — Projet tendant à affermer les salines; discussion à ce sujet, 276, 328, 350. — Résolution pour leur adjudication au rabais, 410. — Ordre du jour sur la demande de leur libre exploitation, 508. — Résolution qui autorise le Directoire à affermer celles de la Meurthe, de la Moselle, de la Haute-Saône, du Bas-Rhin, du Doubs, du Jura et du Mont-Blanc, 514. — Demande de la question préa-

lable sur tout projet de rétablir l'impôt du sel, 640. — Discussion aux Anciens sur la résolution précédente, 650, 651. — Message du Directoire sur l'emploi de cette ressource, et rapport y relatif, 702, 703.—Suite de la discussion et rejet de la résolution, 732, 755.—Projet de Fabre de (l'Aude) pour l'impôt du sel, 791.—Considérations sur cet objet, XXIX, 166. —Rapport de Bertrand pour l'établissement de l'impôt; vive opposition et rejet des projets par la question préalable, 342, 360, 361.—Ordre du jour sur la demande d'une commission pour aviser aux moyens de remplacer cet impôt, 361.—Plaintes contre l'affermement des salines du Mont-Blanc, du Jura et de la Meurthe, 363.—Projet de les imposer à l'extraction; sa discussion et résolution y relative, 419, 420, 421, 598 *bis*, 599 *bis*, 600 *bis*, 601 *bis*, 602 *bis*, 603 *bis*, 604 *bis*, 605 *bis*, 608 *bis*.—Autre projet de combler le déficit de l'an VII par un impôt sur le sel, 601. — Rapport sur des réclamations des propriétaires de salines de la Meurthe, et projet y relatif, sa discussion, 607 *bis*, 608 *bis*. — Message du Directoire à ce sujet, 609.—Discussion aux Anciens de la résolution précédente, 609, 611, 612, 614. — Elle est rejetée; article sur la responsabilité à l'occasion de l'impôt sur le sel, 614. — Il est proposé comme un des moyens de réparation des finances, 620 *bis*. — Lettre du ministre de France en Hollande relative à la défense d'introduire des sels étrangers sur le territoire français, 659. — Message au Directoire pour savoir ce qui a été fait relativement aux salines, 731. — Lettre de Briot sur son opinion à ce sujet, 799. — Motion de vendre celles de l'Est, 855.

SALINS. — Décret relatif au collége de l'Oratoire de cette ville, VI, 590. — Détails de la fête à l'Etre suprême, qui y a été célébrée, XXI, 171.—Son adresse contre les terroristes, XXV, 19.

SALIS (le général de). —Quitte le service de Naples, VI, 609. — Dirige le bureau d'espionnage de Constance, XXIV, 41.

SALLE, inspecteur général des effets militaires.— Est condamné à mort, XXI, 403.

SALLÉ (madame), dite mademoiselle de Galles. — Est accusée d'avoir recélé des billets de caisse d'escompte, III, 591, 624. — Jugement de son procès avec Cauchat, V, 451.

SALLÉ DE CHOUX, avocat du roi à Bourges, député du Berry à la Constituante. — Rend compte du voyage du roi à Paris, I, 173. — Offre l'abandon des droits de sa charge, 331. —Demande qu'on soumette à l'Assemblée les procédures contre les brigands qui dévastent les provinces, III, 337. — Parle sur le traitement des évêques, IV, 703.—Son rapport sur l'affaire d'Hesdin, VI, 611, 614.

SALLÈLES, député du Lot à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 191, 252.—Décret relatif à son traitement, XXII, 530.

SALLENEUVE, employé dans la compagnie des Indes. — Est condamné à mort, XXI, 276.

SALLENGROS, député du Nord à la Convention. — Commissaire dans ce département, annonce que Maubeuge est menacé, XIII, 711. — Fait rendre un décret concernant le régiment ci-devant d'Angoulême, XIV, 883. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253.—Il demande que Briez soit maintenu à son poste, XVI, 307. — Est envoyé à l'armée du Nord, XVIII, 494. — Fait accorder des secours aux filles de Duperret, 551. — A la veuve de Biroteau, 693. — Et à divers particuliers, XIX, 341; XX, 365; XXI, 52, 288, 295; XXII, 163. — Propose de réunir par un canal la Sambre à l'Oise, 253; XXIII, 315. — Fait accorder des secours à la veuve de Legros, XXII, 288. — Aux habitants de Landrecies, XXIII, 720. — Et à divers individus, XXIV, 214. — Accorder une gratification à Bernoville, 238. — Et des secours aux commissaires de la ville de Conseiles, XXV, 96. — Est élu secrétaire, 154. — Discute le projet de constitution, 173. — Fait supprimer la place d'adjoint aux commissaires des secours, 435. — Et accorder une pension à la mère de Vernot-Dejeu, XXVI, 213.

SALLES (Jean-Baptiste), médecin, député de Nancy à la Constituante. — Son opinion sur la tenue des assemblées nationales, I, 429. — Il combat la mention au procès-verbal de l'adresse des fédérés d'Hesdin, IV, 304. — Son rapport sur les manœuvres pratiquées en Alsace contre l'Assemblée, 382, 403. — Il parle sur les troubles de Marseille, 483. — Inculpe la municipalité de Nancy, V, 528. — Fait approuver la conduite de la société des Amis de la Constitution de Dax, VI, 576. — Est élu secrétaire, VII, 494. — Combat la division du Corps législatif en deux sections, VIII, 464.—Son rapport sur l'affaire de Colmar, 568. — Il fait fixer les cas de déchéance du roi, IX, 135, 152. — Sa motion relative à la répression des troubles du Champ-de-Mars, 201, 206. —Son opinion sur les conditions pour être citoyen actif, 367.— Et sur l'éligibilité à l'électorat, 377, 378.— Il demande la substitution du mot *député* à celui de *représentant*, 383. — Ne veut pas que les princes puissent commander les armées, 498. — Son opinion sur les conventions nationales, 541, 554, 558. — Il fait décider que certains décrets de l'Assemblée auront force de loi sans avoir besoin de sanction, 575. — Soumet à l'Assemblée législative un plan pour la formation de camps intermédiaires, XIII, 730. — Député de la Meurthe à la Convention, accuse de trahison le maire de Saint-Amand, XIV, 91. — Appuie la proposition de déclarer que Lille a bien mérité de la patrie, 152. — Ses observations sur les plaintes de Dumouriez relativement aux besoins de l'armée, 665. — Il provoque un rapport sur les crimes de Marat, 854. — Déclare qu'on le fait délibérer sous le couteau, 853. — Pense qu'il faut déclarer Louis XVI coupable et renvoyer au peuple l'application de la peine, 859. — Est élu secrétaire, 868.— Répond aux accusations de Robespierre, 880. — S'élève contre la permanence des sections, XV, 75. — Son vote dans le procès du roi, 163, 194, 253. — Son opinion sur le plan d'organisation du ministère de la guerre, 315, 320. —Sur l'arrestation de Nicole, 331. — Et sur la poursuite des auteurs du 2 septembre, 398. — Il combat une avance de fonds à la commune de Paris pour achat de subsistances, 560. — Dénonce Marat comme provocateur des troubles du 28 février, 569. — Provoque le décret d'accusation contre lui, 571. — Accusé d'avoir écrit contre Levasseur et Antoine, réclame la lecture de sa lettre, XVI, 4, 140. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, 156. — Il parle sur la déclaration des droits, 173, 182, 184. — S'oppose à la continuation du comité de salut public, 367. — Discute la division politique de la République, 597 *.— Est décrété d'arrestation, 554.— Dénoncé par Thuriot, 641. — Et accusé de manœuvres, à Nancy, contre la Convention, XVII, 59. — Son ouvrage sur la constitution, annoncé par une lettre de Barbaroux à Duperret, 131. — Il est accusé d'avoir envoyé Charlotte Corday assassiner Marat, 138.— Déclaré traître à la patrie, 157, 268. — Et remplacé par Colombel, son suppléant, 195.— Décret pour la confiscation de ses biens, 288, 296.— Il est exécuté à Bordeaux, XXI, 65. — Détails sur son arrestation, 77. — Paiement à sa veuve des indemnités qui lui étaient dues à l'époque de sa mort, XXIV, 287. — Secours accordés à la même, XXVIII, 208, 260.

SALLES (Jacques), dit Desalles, fournisseur. — Est condamné à mort, XVIII, 637.

* Le Moniteur a imprimé Lasalle par erreur, c'est Salles qu'il faut lire.

SALLET, député de Joyeuse. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

SALLIER (Henri-Guy), président de la ci-devant cour des aides de Paris. — Est condamné à mort, XX, 311.

SALM, général. — Fait capituler Grave, XXIII, 122. — Atteste les exploits de Pichegru, XXVI, 162. — Est destitué, XXVIII, 812. — Réemployé, est blessé à la bataille de la Trébia, XXIX, 734.

SALM (prince de), évêque de Tournay. — Annulation de son élection à la Constituante, I, 157 176. — Il se rend à Francfort, II, 232. — Dénonciation de son mandement, VII, 578.

SALM — Des députés de cette principauté demandent le maintien du traité de paix, XV, 353. — Sa réunion à la France, 607. — Elle fait un don patriotique, XVII, 39. — Décret qui dispense ses habitants de verser au trésor public l'arriéré des contributions qu'ils devaient à leur prince, 270.

SALM-KIRBOURG (Frédéric, prince de), député de Lorraine à la Constituante. — Vote contre la sanction, I, 405. — Réclame contre l'insertion de son nom sur la liste des pensions, II, 247. — Sa lettre aux États de Brabant, III, 629. — Autre sur ses possessions en France, IX, 579. — Il est arrêté et transféré à la citadelle d'Anvers, XII, 405. — Lettre sur sa neutralité, XIV, 478. — Il demande un secours pour abolir dans ses États le fanatisme des prêtres, 629. — Est condamné à mort, XXI, 595. — Décret relatif à la restitution de ses biens, XXV, 779.

SALM-REIFERSCHEID (comtesse de). — Son mariage avec le prince héréditaire de Hohenlohe-Bartenstein, III, 286.

SALM-SALM (prince de). — Reçoit une indemnité pour ses possessions en France, XI, 402, 414. — Fait prisonnier en Hollande, est envoyé à Paris, XXIII, 352.

SALMADE. — Son instruction sur la vaccine, XXIX, 818.

SALMON, général. — Défait les rebelles, XVI, 559.

SALMON (ex-abbé). — Accusé de conspiration et de correspondance avec le pape, est acquitté, XXVIII, 535.

SALMON. — Est nommé membre de la commission administrative du département de Paris, XIII, 654. — Puis administrateur des domaines, XVII, 481.

SALMON, papetier. — Annonce de son encre, XV, 831. — Et de ses autres marchandises, XVI, 475.

SALMON (Gabriel-René-Louis), député de la Sarthe à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il demande l'affiche, dans Paris, d'une adresse de l'armée du Nord, XXV, 688.

SALMON. — Ordre du jour, par suite de sa soumission, sur la demande du couvent des Missions étrangères pour en faire un dépôt d'objets scientifiques, XXVIII, 383.

SALO. — Avantages remportés par les Autrichiens dans cette ville, XXVIII, 384. — Trahison des habitants; blocus de la ville, 670. — Manifeste des Vénitiens sur cette insurrection, 673. — Massacre des Français; incendie de la ville, 676. — Bonaparte en fait mettre les patriotes en liberté, 714.

SALOMON (abbé). — Échappe aux massacres de septembre, XIII, 614.

SALOMON, journalière. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

SALOMON-DE-LASAUGERIE, député d'Orléans à la Constituante. — S'élève contre la lecture des protestations de plusieurs députés, I, 111. — Son rapport sur les troubles des provinces, 270. — Il est élu secrétaire, II, 176. — Et chargé de la rédaction des procès-verbaux depuis le 6 mai, 351. — Réclame contre un pamphlet imprimé sous son nom, III, 260. — Fait part de la fermentation causée à Orléans par la circulation des grains, V, 634.

SALON. — Décret qui autorise cette ville à s'imposer extraordinairement, IV, 481. — Autre qui en réintègre les patriotes dans leurs propriétés, XVII, 94.

SALON FRANÇAIS. (*Voyez* Sociétés.)

SALON DE PEINTURE. (*Voyez* Peinture.)

SALPÊTRE. — Décret relatif à sa fabrication, XII, 392. — Il est mis à la disposition du conseil exécutif, XVII, 515. — Décret qui invite tous les citoyens à le fabriquer, et instruction à ce sujet, XVIII, 587. — Adresse pour son extraction, XIX, 102. — Arrêté de la commune y relatif, 125. — Circulaire du comité de salut public pour son exploitation, 256. — Mesures pour la vérification des terres salpêtrées, 278. — Offrande, par les sections de Paris, de leurs premiers produits en salpêtre, 585. — Arrêté sur sa fabrication, 448. — Offrande des produits de la section des Gardes-françaises, 508 — Prémices du même travail par les élèves de l'École des armes, XX, 11. — Fête célébrée par ces élèves, 25. — Décret pour l'encouragement de la fabrication des salins et des potasses nécessaires à la préparation du salpêtre, 254. — Avis sur les terres dont on le retire, 508. — Buste de Challier, en salpêtre, envoyé à la Convention, 628. — Annonce de la découverte d'une nouvelle potasse, XXII, 266 — Rapport sur la nitrière artificielle de Fabre-Dubosquet, 472. (*Voyez* son article.) — Décret sur la fabrication du salpêtre, XXIV, 158. — Dénonciation contre Barthélemy, entrepreneur d'une salpêtrière au terrain des Carmélites, XXVI, 575. — Arrêté concernant les salpêtriers commissionnés par le gouvernement, XXIX, 304. (*Voyez* Poudres.)

SALPÊTRIERE (la). — Etat des employés et des détenus de cette maison, III, 153. — Réflexions sur cet établissement, IV, 19; V, 302. — Plan d'y établir un séminaire de médecine, VI, 172, 710. — Insurrection qui y éclate, 448. — Lettres sur cet établissement, 669. — Décret qui transporte à Saint-Lazare les femmes qui y étaient détenues, XXII, 761.

SALTEZ (J.-B.), limonadier. — Est condamné à mort, XX, 427.

SALVA (don François). — Son télégraphe électrique, XXVIII, 587.

SALVA, chef de brigade. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 487.

SALVAN (abbé). — Est adjoint à l'abbé Sicard, VII, 282.

SALVAT, capitaine d'artillerie. — Rapport sur les enrôlements faits par lui, XI, 92.

SALVERTE, président de la section du Mont-Blanc. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

SALVI. — Justifie les frères Michel, banquiers, prévenus d'avoir fait assassiner leur commis, XXIX, 303.

SALZARD, fermier général. — Décret pour la saisie des biens des intéressés dans son bail de la ferme générale, XIX, 244. — Ils sont renvoyés au tribunal révolutionnaire, XX, 387, 422. (*Voyez* Fermiers généraux.)

SAMAR (madame). — Son assassinat, III, 281.

SAMBAT. — Explique aux Jacobins les raisons qu'il a de suspecter Desfieux, XVIII, 279. — Est chargé de rédiger l'adresse aux sociétés affiliées, XXI, 504. — Défend le nouveau tribunal révolutionnaire, 577. — Juré dans l'affaire de Carrier, est récusé par lui, XXII, 777.

SAMBRE (la), rivière. — Son passage par l'armée du Nord, XX, 486, 551. — Sa jonction à l'Oise par un canal, XXII, 253, 308; XXIII, 315; XXIV, 591.

SAMHADER, conseiller de l'électeur de Mayence. —Est envoyé au congrès de Rastadt, XXIX, 62.

SAMPO. — Liste des détenus condamnés dans son affaire, à Rome, XXVIII, 351.

SAMPSON, l'un des membres du comité insurrecteur de Dublin. —Est arrêté à Carlisle, XXIX, 283.

SAMSON, capitaine de grenadiers. — Son éloge, XXV, 590. — Devenu officier-général, il se distingue au siége de Mantoue, XXVIII, 370. — Demande d'avancement pour lui, 580

SAMSON-DUPERRON, juge de paix de la section des Invalides. — Dénonciation contre lui, XIII, 270. — Il est arrêté, 386.

SAMSON-PEGUET. (*Voyez* Péguet.)

SANADON, député des Basses-Pyrénées à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253.

SANCENEAU, cultivateur. — Trait de générosité de sa part, XXV, 722.

SANCERRE (Louis-François), député du Tarn à la Législative. — Est dénoncé par Chabot, XII, 581.

SANCERRE (comté de). — Annulation de l'échange qui en a été fait, II, 74 ; IX, 236, 252. — Décret ordonnant la vente des biens de d'Espagnac, qui en est l'échangiste, XX, 198. — Troubles royalistes dans cette commune, XXVIII, 249, 251.

SANCEY, commandant de la 84e demi-brigade. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 790, 791.

SANCOURT (forges de). — Approbation de la résolution y relative, XXVIII, 469.

SANCTION ROYALE. — Débats sur sa nécessité pour la constitution des communes, I, 76. — Et pour la formation du Corps législatif, 360, 394, 396. — Ménaces du Palais-Royal à ce sujet, 399, 417. — Discussion sur cet objet, 401, 403, 408, 413, 420, 439, 441, 445, 448, 451, 453. — Le veto suspensif est décrété, 456. — Mémoire du roi sur cet objet, 457. — Nouvelle discussion, 458, 461, 462, 468. — Adresses à ce sujet, 469. — Suite de la discussion, 470, 487, 491, 496. — Débats sur l'exercice de la sanction par rapport à la constitution, II, 1, 2. 7. — Décret qui demande au roi une acceptation pure et simple, 11. — Adoption de deux dispositions relatives à l'acceptation et à la sanction des décrets, 21. — Articles constitutionnels y relatifs, IX, 406. — Débats sur sa nécessité pour les décrets concernant les contributions, 499, 504. — Rejet de la motion de n'y pas soumettre les decrets de circonstance, XII, 724. — Pétition relative aux lois qui ne doivent pas y être soumises, XIII, 119. — Elle est supprimée au 10 août, 381. (*Voyez* Louis XVI.)

SANCY fils, député de Châlons à la Constituante. — Sa motion sur la nomination des députés aux fonctions du ministère public, IV, 318. — Il combat le système d'un seul tribunal criminel par département, VII, 27. — Refuse de signer la pétition de Guillaume sur le 20 juin, XIII, 230.

SANDEH, lieutenant-colonel suédois. — Est arrêté, XIX, 221.

SANDELIN, avocat belge. — Est chargé de la défense de Van-der-Meersh, IV, 277. — Ses mémoires en faveur de celui-ci, 362, 461. — Il est décrété de prise de corps, 503. — Accuse la conduite des Etats de Brabant, VIII, 293.

SANDERSON (James). — Est élu lord-maire de Londres, XIV, 165.

SANDOS, adjudant-général. — Annonce la reprise par les rebelles de Thouars, Parthenay, etc., XVI, 460. — Les victoires remportées sur eux près de Luçon, 686. — Et leur déroute complète, XVII, 31. — Est destitué et envoyé au tribunal révolutionnaire, 84. — Pièces justificatives de sa conduite ; il est acquitté, 177 ; XVIII, 180. — Donne aux Jacobins des éclaircissements sur la guerre de la Vendée, 661. — Transmet des détails sur les opérations des camps devant Lyon, 758.

SANDOS (André), officier de paix à Paris. — Dépose dans le procès des Girondins, XVIII, 262. — Est élu président des Cordeliers, XIX, 735.

SANDROC, agent des charrois. — Dépose contre Carrier, XXIII, 2.

SANE, chef des bureaux de la marine. — Annonce la prise d'une frégate anglaise, XVIII, 332.

SANFERMO, secrétaire de la République de Venise. — Sa conduite loyale et patriotique, XXVIII, 726. — Sa lettre sur les dispositions du peuple vénitien en faveur de la liberté. XXIX, 49.

SANGATTE, département du Pas-de-Calais. — Incendie de cent vingt-sept maisons dans cette commune, XXIX, 296.

SANGLÉ-DUMONT (J.-N.), dit Longchamp, ci-devant valet de chambre de la veuve Capet. — Est condamné à mort, XX, 16.

SANGLIER (ci-devant marquis de), chef de rebelles. — Est exécuté à Tours, XVII, 49.

SANGRO, général espagnol. — Le général Moncey lui envoie l'état de ses forces, XXIV, 466. — Démenti donné à cette assertion, 678.

SANLOT (E.-R.-A.), ci-devant adjoint à la ferme générale. — Est excepté du décret qui traduit les fermiers généraux au tribunal révolutionnaire, XX, 422. — Détails donnés par Dupin sur ce décret, XXIV, 403.

SANOIS. — Mention honorable d'une adresse des habitants de cette commune, XXIX, 717.

SANS (abbé). — Sa découverte pour prévenir la paralysie, V, 454.

SANS-CULOTTIDES. — *Le triomphe de la République*, sans-culottide en vers, par Moline, XXI, 168. — Fête nationale pour le dernier jour des Sans-Culottides, 685, 744. — Rapport y relatif, 777. — Cette dénomination est remplacée par celle de *jours complémentaires*, XXV, 582. (*Voyez* Calendrier.)

SAUTALLIER, administrateur à Lyon. — Se rétracte sur le 31 mai, XVII, 260.

SANTERRE, général. — Est nommé commandant-général du faubourg Saint-Antoine, I, 572. — Annonce que ce faubourg est tranquille, 606. — Dénonciation d'un *arrêté des vainqueurs de la Bastille*, signé de lui, VII, 1. — Réclamation relativement à son affaire avec Lafayette au faubourg Saint-Antoine, VIII, 636. — Il est décrété de prise de corps, IX, 366. — Admis à la barre, il demande si les électeurs en état d'ajournement peuvent exercer leurs droits, 603. — Félicite l'Assemblée de la formation d'un camp sous Paris, XII, 623. — Demande l'admission à la barre d'une députation du faubourg Saint-Antoine, XII, 715. — Dirige un rassemblement armé au 20 juin, 715, 718. — Rend compte de la situation de Paris, 753. — Arrêté pour l'examen de sa conduite, XIII, 91. — Il reste à la tête de la force armée au 10 août, 379. — Rend compte des mesures prises pour la sûreté des Suisses, 388. — Son discours à la commune pour empêcher les vengeances ; Roland le somme de veiller à la sûreté de Paris ; sa réponse, 621. — Il prend des mesures contre des brigands qui arrachaient des bijoux aux passants, 689. — Attribue les désordres de Paris à un reste d'aristocratie qui expire, 729. — Est nommé maréchal-de-camp, XIV, 266. — Offre sa démission de commandant de Paris, 358. — Proteste que tout est calme dans cette ville, 600. — Accompagne Louis XVI à la barre, 720, 841. — Annonce qu'on travaille l'esprit public, 762. — Fait part des dispositions pour l'exécution du jugement du roi, XV, 240. — Mesures prises par lui pour ramener la tranquillité à Paris, 565, 567, 575, 577, 684. — Barère lui vote des remerciements pour avoir fait échouer les complots du 10 mars, 694. — Il annonce

les dispositions militaires qu'il prend pour repousser l'ennemi, XVI, 49. — Lettres que lui adresse *Monsieur*, 89. — Ses discussions avec la commune, 186. — Il se dispose à partir pour combattre les rebelles de la Vendée, 302. — Annonce son départ, 382. — Est remplacé par Boulanger, 417. — Bruit de sa marche sur Paris, 529. — Sa bravoure à l'affaire de Saumur, 642. — Il sauve la caisse dans une défaite, 658. — Se plaint de l'indiscipline de l'armée, XVII, 229. — Bat les rebelles devant Doué, 715. — Annonce la fuite de l'ennemi, 722. — Son éloge, XVIII, 1. — Il donne des détails sur la guerre de la Vendée, 65, 85. — Rend compte du patriotisme des Orléanais, XIX, 85. — Carrier affirme qu'il a été calomnié, 571. — Il annonce, au 10 thermidor, qu'il était victime de l'oppression de Robespierre, XXI, 344. — Donne des renseignements sur les citoyens d'Orléans traduits à Paris, 451. — Ses observations sur l'organisation de l'armée, XXIII, 491. — Il est accusé d'être l'homme de tous les partis, mais plus servilement dévoué à celui d'Orléans, XXIV, 660. — Les menaces de Bonaparte le font rester tranquille, XXIX, 901.

SANTERRE jeune. — Est l'un des administrateurs du domaine à la commune de Paris, II, 283.

SANTERRE, juge de paix de Chauluy. — Motion d'écarter l'accusation de forfaiture dirigée contre lui, XXIX, 270.

SANTHONAX, commissaire civil à Saint-Domingue. — Rend compte de la situation de cette colonie, XV, 235. — Arrivée à Rochefort de Larchevêque-Thibault et autres, qu'il a fait conduire en France; et pièces relatives à cette mesure, 532. — Il est dénoncé par des colons de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Domingue, 716. — Accusé d'intelligences avec la faction Brissot, XVI, 345. — Attaqué par Bréard, 400. — Et décrété d'accusation, XVII, 143. — Motion relative à l'exécution de ce décret, 559. — Lettres d'Amérique qui l'accusent, XVIII, 129. — Des colons demandent sa mise hors la loi, XIX, 106. — Autre dénonciation contre lui, 302. — Il est mis en fuite, 313. — Et abandonné par son parti, 582. — Arrivé en France, obtient sa liberté provisoire, XXI, 394. — Se justifie aux Jacobins, 490. — Est de nouveau dénoncé à la Convention par des colons, 566. — Et aux Jacobins par une lettre de Page, Brûlé et Legrand, 585. — Les colons demandent à être entendus contradictoirement avec lui, 780. — Il prie la Convention de suspendre son jugement sur les colonies; est dénoncé par les colons, XXII, 512, 513. — Décret portant qu'il sera entendu contradictoirement avec eux, XXIII, 288. — Accusations de Lecointe contre lui, XXV, 319. — Il réclame un prompt rapport sur les affaires de Saint-Domingue, XXVI, 13. — Est mis définitivement en liberté, 323. — Renvoyé par le Directoire à Saint-Domingue, transmet le tableau de sa situation, XXVIII, 366. — Est dénoncé par Vanblanc, 481. — Élu député de Saint Domingue au Corps législatif, refuse, 518. — Dénonciation des massacres commis dans cette colonie depuis son arrivée, 520. — Il est attaqué par Vanblanc et défendu par Hardy, 535. — Projet d'annuler sa nomination au Corps législatif, 585. — Il est dénoncé de nouveau par Vanblanc et par Tarbé, 718, 719. — Son rappel, 719. — Il est accusé de vol par Corbin; refuse de proclamer la loi d'amnistie; Garran-Coulon rappelle qu'il a été absous par la Convention, 720. — Vanblanc lui impute l'égarement de Girard, 721. — Nouveau rapport sur les griefs à lui imputés, 725. — Il est défendu par Garran Coulon, 724. — Son éloge par Toussaint-Louverture, 725. — Boissy d'Anglas se plaint de ce que les hommes qui l'ont nommé sont encore en place, 732. — Son arrivée au Férol; sa lettre à la députation de Saint-Domingue, XXIX, 76. — Il prête serment comme député, et demande à rendre compte de sa mission, 139. — Le rend; propose une amnistie pour les Antilles, 146. — Son opinion sur les nominations au tribunal de cassation, 166. — Sa motion sur la fête de la souveraineté du peuple, 200, 202. — Autre en faveur des colons résidant en France, 235. — Il appuie la révision des jugements rendus en haine de la République, 258. — Et le projet sur les élections de Saint-Domingue, 245. — Formation d'une commission pour examiner sa demande en radiation de la liste des émigrés, 325. — Elle est prononcée, 331, 344. — Toasts portés dans une réunion où il se trouvait, 338. — Son rapport et résolution à la suite sur la propriété et l'usage des halles, 389, 484, 605 *bis*. — Il demande que les lois sur les domaines aliénés ou engagés ne puissent atteindre les colonies, 411. — Son rapport sur les élections des juges du tribunal des Bouches-du-Rhône; il s'oppose à la révision des élections de juges faites en l'an VI, 518. — Demande que l'instruction primaire soit partout uniforme, 611. — Est arrêté, 901.

SANTINI (Nicolas). — Est nommé résident de Lucques auprès de la Cisalpine, XXIX, 131.

SANTO DOMINGO, colon, commandant du vaisseau le *Léopard*. — Décret qui le mande à la barre, V, 705. — Il y fait l'exposé de sa conduite à Saint-Domingue, VI, 72. — Demande sa mise en liberté, VIII, 188. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui, 786; IX, 64. — Autre qui lui accorde une indemnité, 803.

SANTO-GIORGIO. (*Voyez* Saint-Georges.)

SANTUARI (madame F.-A.). (*Voyez* Eprémesnil.)

SAON. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

SAONE (la). — Décret relatif aux transports qui ont lieu par cette rivière, VI, 340. — Suppression de ses octrois, IX, 616. — Loi pour la construction, à Tournus, d'un pont sur cette rivière, XXIX, 479.

SAONE (département de la Haute-). — Dénonce un prétendu bref du pape, VII, 262. — Compte-rendu des commissaires y envoyés, IX, 131. — Projet relatif à l'exportation du tan de ce département, XII, 302. — Décret qui lui accorde un secours, XVI, 75. — Improbation de sa conduite vis-à-vis du général Humbert, XVIII, 608. — Décret qui y envoie Saladin, XXIV, 175. — Traduction à son tribunal criminel de Vallée et de ses co-accusés, XXV, 474. — Le Directoire est autorisé à affermer ses salines, XXVIII, 514. — Ses administrateurs demandent à poursuivre Poultier, l'auteur de l'*Ami des Lois*, 771. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Approbation de ses élections, XXIX, 251. — Dévouement de sa jeunesse, 523. — Adresse de l'administration centrale sur un combat entre des royalistes et les gendarmes, 756.

SAONE-ET-LOIRE (département de). — Lettres de Talleyrand à ses ecclésiastiques, VII, 2. — Cris de Vive le roi! poussés par son 2e bataillon, XVI, 651. — Rétractation de son arrêté qui ordonne aux suppléants de se réunir à Bourges, 758. — Chabot est adjoint aux commissaires envoyés dans ce département, XVII, 185. — Ses gardes nationales sont requises de s'opposer à la marche des Lyonnais, 202. — Mission de Javogues, XVIII, 313. — Réorganisation des autorités, XXII, 226. — Opérations de Boisset, 681. — Les administrateurs réclament contre la loi qui prive des droits de citoyen les individus non rayés définitivement de la liste des émigrés, XXV, 671. — Message pour l'augmentation de son canal, XXVIII, 3. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Ajournement de la résolution sur ses élections, XXIX, 684.

SAORGIO. — Disposition pour l'attaque de cette place, XVII, 330. — Mort glorieuse de Brusle et de Langlois à son défile, XX, 597.

SAOURS (camp de). — Les républicains y sont repoussés, XVII, 8.

SAPEURS. — Décret qui en établit plusieurs compagnies, XVIII, 672.— Autre relatif à leur solde, XX, 120.

SAPEY, directeur général des bâtiments de correspondance. — Sa lettre en réponse aux questions adressées à Lucien Bonaparte par le *Journal des Hommes libres*, XXIX, 784.

SAPIEHA (Casimir), prince et grand-maître de l'artillerie autrichienne. — Sa mort, XXIX, 288.

SAPIEHA (prince). — Sa mort, XVI, 725.

SAPIEHA (princesse).—Excite les gentilshommes polonais non-possessionnés à réclamer leurs droits, III, 525.

SAPIEHA (Simon), l'un des adhérents de Kosciusko. — Sa protestation contre l'asservissement de la Pologne, XIII, 449. — Son arrivée à Semlin, XXIX, 250.

SAPINAUD, chef vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Engage les Vendéens à rentrer dans le devoir, 697. — Défaite de ses troupes, XXVII, 1. — Il se soumet, XXVIII, 341.

SAR (camp de).—Est forcé par les Espagnols, XVI, 351.

SARAGUEN, sergent. — Est nommé sous-lieutenant, XXVIII, 418.

SARDAIGNE (la). — Son gouvernement garantit celui de Genève, II, 506. — Augmentation de ses forces, III, 293; IV, 65. — Ses différends avec Gênes, V, 381. — Elle se coalise contre la France, XI, 355. — Dissensions excitées par le roi dans le sénat de Gênes, 613. — Ses dépêches déclarant qu'il a fait disperser les rassemblements d'émigrés dans le Piémont, XII, 54. — Il fait arrêter Sémonville, 225. — Adhère à la Convention de Vienne, 297. — Refuse de donner satisfaction de l'insulte faite à Sémonville, 337. — Son armement paraît n'être que défensif, 428. — Ses intentions hostiles contre la France, 501; XIII, 238. — Décret qui enjoint au ministre des affaires étrangères de rendre compte de la situation politique de la France vis-à-vis de cette puissance, 211. — Lettre du ministre à ce sujet, 316.— Excès commis par les troupes sardes dans la Maurienne et la Tarentaise, XIV, 209. — Lettre au roi de Sardaigne relativement aux affaires de France, 313. — Il est inconsolable de la perte de la Savoie, 365. — Ordonnance par laquelle il en expulsait tous les Français non-domiciliés depuis quatre ans, 497. — Ses préparatifs extraordinaires de guerre, 797. — Nouvelle de l'expédition maritime dirigée contre l'île par Truguet; insuccès de cette attaque, XV, 278, 655, 669, 698. — Service pour Louis XVI; le roi déclare qu'il est prêt à descendre du trône; le peuple lui prête serment de fidélité, 650. — Bruit d'un traité fait avec l'Angleterre, XVII, 297. — Expédition et défaite des troupes sardes, 442, 501, 567.—Alarmes du gouvernement et du roi, XIX, 2. — Retraite des troupes allemandes à son service, 65.— Débats au parlement d'Angleterre sur le traité fait avec lui, 497.— Disette de grains et d'argent, 645. — Arrestation de conspirateurs, XX, 729. — Edit contre l'émigration, XXI, 3. — Condamnation des conspirateurs, 529. — Situation critique du roi, XXII, 393. — Fermentation générale dans l'île, XXV, 762. — Bruits de paix avec la France, XXVI, 89. — Insurrection, 105. — Troubles violents, XXVII, 417. — Armistice, XXVIII, 264. — Paix avec la France, 280, 283, 290.— Fermeture des ports aux Anglais, 451.—Mort du roi, 463.—Lettre amicale de son successeur aux membres du Directoire français, 464. — Réception de son ambassadeur à Paris, 502, 517. —Son zèle pour la restauration de finances, 508. — Edit qui dispense ses sujets du serment de fidélité, 510. — Suppression de l'intérêt que portaient les billets royaux, 533. — Mauvais traitements qu'y éprouvent les patriotes, 579. — Traité d'alliance offensive et défensive avec la France, 658.— Etat chancelant du trône, XXIX, 2.— Le roi félicite la République cisalpine de son installation, 13.— Texte et ratification du traité précédent, 49, 53. — Expulsion des émigrés français par ordre du roi, 236. — Objet de la mission de son ambassadeur à Paris, 252. — Refus de plusieurs régiments de prendre les armes, 266. — Ordre du roi pour l'approvisionnement de la flotte française, 274. — Amnistie pour faits d'insurrection, 508. — Lettre amicale du roi à la République helvétique, 309, 318. — Proclamation à Milan de l'amnistie qu'il a accordée, 318. — Demandes adressées par le général Brune à son ministre dans cette ville, 326. — Sa position critique, 348. — Son manifeste pour obtenir la tranquillité dans ses Etats, 430. — Arrestation de son ambassadeur à Paris, 523. — Le Directoire lui fait déclarer la guerre, 527, 538, 540. — Réflexions et message sur ses perfidies, 528, 545, 563.— Assassinats commis sur les Français à Nice par ses soldats, 536. — Son acte de renonciation au Piémont; il se retire avec sa famille en Sardaigne, 564. — Fait présent à l'adjudant général Clauzel du tableau de l'Hydropique, 589. — Son projet pour favoriser le débarquement des Anglais à Oneille, 591. —Il consent à ce que les régiments suisses, ci-devant à son service, se réunissent à l'armée d'Italie, 594 *bis*. — Ses bijoux sont volés par un Barnabite, 601 *bis*.— Remarques sur le roi, 611. — Son arrivée dans l'île; dégradation, par ses scrupules, des célèbres productions de l'Albane, 635. — Il donne l'ordre de traiter en ennemis les vaisseaux français; et nomme Suwarow généralissime des troupes piémontaises; division entre les cabinets de Vienne et de Londres sur son rétablissement, 793. (*Voyez* Piémont, Savoie et Turin.)

SARLAT, en Périgord. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 536. — Elle est mise en état de siége, XXIX, 153.

SARRAN. — Jugement des individus qui ont coupé l'arbre de la liberté dans cette commune, XXI, 21.

SARRAZIN (comte de), député de Vendôme à la Constituante. — Prête le nouveau serment, après la fuite du roi, VIII, 728.

SARRAZIN, adjudant général. — Est nommé général de brigade sur le champ de bataille, XXIX, 419. — De retour d'Irlande où il avait débarqué, est présenté au Directoire, 514. — Ses succès contre les Napolitains, 674. — Il est blessé à la bataille de la Trébia, 734.

SARRE. — Résolution qui permet l'exportation en Hollande, par cette rivière, des bois de construction, XXVIII, 766, 775.

SARREBOURG. — Désertion de sept cavaliers de la garnison de cette place, X, 729. — Explications à ce sujet, 740.

SARREBRUCK. — Prise de cette place par les Français, XIV, 773.

SARREGUEMINES. — Décret qui autorise dans cette commune la construction d'un pont en bateaux, IV, 366. — Dénonciation contre un administrateur et contre l'agent du district, XXI, 783. — Troubles occasionnés par les prêtres réfractaires, XXVIII, 514. — Tremblement de terre, XXIX, 215

SARRELABOUSSE (de). — Est nommé commandant à Valenciennes. IV, 330. — Prête serment, lors de l'évasion du roi, VIII, 735.

SARRE-LOUIS, depuis SARRE-LIBRE. — Démêlement de cette place attribué au ministre de la guer-

re, X, 238. — Projet de la bloquer, 627. — Sa société populaire conseille au roi de quitter le trône, XII, 667. — Sa municipalité annonce l'arrestation de Puisignan, etc., XIII, 323. — Dévastations commises par l'ennemi dans les campagnes, 562. — Mise en état de siége de la place, XVII, 598. — Une députation demande la suppression des aumôniers des régiments, etc., XVIII, 638. — Condamnation à mort de onze individus de cette commune, XIX, 596. — Ligne formée de cette place à Trèves, XXII, 53. — Cassation des élections faites pour former une administration municipale particulière de cette commune, XXVIII, 480.

SARRET. — Réclame la propriété des *Éléments d'Arithmétique*, XXVIII, 376. — Lettre que lui adresse Say, en réponse à cette réclamation, 393.

SARRET, capitaine. — Éloge de sa bravoure, XVIII, 63, 116. — Général de brigade, il annonce que les Piémontais sont chassés de Barcelonnette, 560.

SARTHE (département de la). — Projet pour la réduction de ses districts et de ses cantons, VI, 83 — Rapport y relatif, 143. — Aliénation de bois, VII, 291. — Adresse des habitants à l'Assemblée nationale, IX, 296. — Inondations, XIII, 347. — Les électeurs écrivent que si tous les départements font des choix patriotes, on pourra mettre dans les affiches : *Trône à vendre*, 636. — Troubles pour les subsistances; envoi de commissaires, XIV, 574. — Avantage remporté sur des brigands qui dévastaient ce département, 622. — Retour de la tranquillité, 808. — Fonds destinés à y organiser une force armée, XV, 587. — Demande de secours contre les rebelles, XVI, 644. — Détails sur la mission de Garnier, XX, 162. — Décret qui annule un jugement du tribunal révolutionnaire de ce département contre la femme Georget, XXIII, 155. — Opérations de Dubois-Dubais, 594. — Annulation de ses élections an 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Rassemblements de chouans, XXIX, 288. — Papiers contre-révolutionnaires de Deschamps, curé dans ces contrées, 355. — Assassinats y commis, 590. — Dénonciation contre le commissaire du Directoire près l'administration centrale, 629. — Message à ce sujet, 630. — Réponse du Directoire, 631. — Nouveaux assassinats commis par les royalistes, 710. — Application de la loi des otages à ce département, 782, 811. — Création d'une légion destinée à y combattre les chouans, 804. — Succès contre eux, 810. — (*Voyez* Vendée.)

SARTI, compositeur. — Son opéra intitulé : *Gelosie Villane*, IV, 128.

SARTINE, lieutenant de police. — Prend part au pacte de famine, I, 468.

SARTINE fils (Ch.-Marie-Ant.), ex-maître des requêtes. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort avec sa femme et sa belle-mère, XXI, 39, 40.

SARTRE, député à la Convention. (Inconnu.) — Ses accusations contre Bô, XXV, 448.

SARZEAU. — Suspension de plusieurs officiers municipaux de cette commune, VII, 382.

SAS-DE-GAND (principalité de). — Arrêté sur les droits de navigation à percevoir dans ses douanes, XXIX, 596 *bis*.

SASSARI. — Le peuple de cette ville se déclare indépendant du gouvernement piémontais, XXVII, 475.

SATIN-DE-MONTFORT. (*Voyez* Moutfort.)

SATOURNIN (veuve). — Dépose contre Favras, III, 208.

SAUCÈDE, secrétaire de la section de Fontaine-Grenelle. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 259.

SAUCOURT. — Est élu commissaire de la comptabilité nationale, XXVI, 454.

SAUCY, garde suisse. — Est condamné à mort et gracié, IV, 322.

SAUDRAY (chevalier de). — Est nommé commandant de la milice parisienne, I, 172, 557. — Est blessé, 187. — Sauve Clouet, 563. — Son plan d'organisation de la force publique, VIII, 260. — Décret qui lui accorde une pension, X, 4. — Il en fait hommage à la Convention, XVIII, 514. — Présente, au nom du lycée des arts, un pavillon teint avec de la cochenille dite sylvestre, XXIV, 391. — Justifie ce lycée, XXVIII, 529. — Rapport et ordre du jour sur ses réclamations, 585. — Essai de sa double échelle à incendie, XXIX, 458.

SAUDRIN, secrétaire de la section du Théâtre-Français. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

SAUER, Liégeois. — Son secret pour fondre le métal des cloches, X, 279. — Réflexions sur cette découverte, 296, 381. — Rapport à ce sujet, XI, 643.

SAUGEON, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 440.

SAUGRAIN, libraire. — Dédie à l'Assemblée nationale une nouvelle édition de l'Evangile, VII, 132.

SAULNIER. — Est autorisé à établir plusieurs manufactures à Issoire, XXV, 158.

SAULNIER, juré dans l'affaire de Carrier. — Est récusé par ce représentant, XXII, 777.

SAULNIER, commissaire central dans le département de la Meurthe. — Dénonce un écrit intitulé : *Sur les élections prochaines*, XXIX, 617.

SAULNIER, rédacteur de l'*Ami du Peuple*. — Est arrêté pour l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 422. — Signe une pétition contre son renvoi à une commission militaire, 437. — Est condamné à la déportation, 468.

SAUMON, dit Labran, charretier. — Est condamné à mort, XXI, 608.

SAUMUR. — Une députation de cette ville félicite l'Assemblée, I, 189. — Sédition pour la suppression des droits d'entrée, III, 207. — Décret qui autorise son directoire à acquérir la maison des Augustins, VII, 331. — Les Vendéens font sauter le magasin à poudre du château, XV, 791. — Avantage remporté sur eux, XVI, 561. — Adhésion de cette ville au 31 mai, 616. — Sa prise par les rebelles, 632, 637, 642. — Elle est reprise par l'armée de Biron, 674. — Entrée de Chambon dans la place, 768. — Détails d'une action sous ses murs contre les brigands, XVIII, 91*. — Ils se réorganisent; mesures prises contre eux, 624, 632. — Brûlements de chapelets, XX, 202. — Traduction au tribunal révolutionnaire des membres du comité révolutionnaire de cette commune, XXI, 152. — Rapport de cette mesure, 446. — Ordres sanguinaires donnés par ce comité, XXIII, 454.

SAUNDERS (Nathanael). — Sa mort, II 257.

SAUNHAC, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 396.

SAUNIER (J.-J.), prêtre émigré. — Est condamné à mort, XVIII, 303.

SAUNIEZ, perruquier. — Est condamné à mort, XXII, 64.

SAUQUET, ex-procureur de la commune de Nantes. — Est acquitté, XXI, 760, 767.

SAURA. — Annulation des élections de ce canton, XXVII, 222, 232.

SAURET. (*Voyez* Soret.)

SAURIN. — Auteur de l'opéra de l'*Ecole de Village*, XX, 708.

SAURINE (J.-P.), curé, député du Béarn à la Constituante. — Adhère aux arrêtés du 4 août, I, 292. —

* Le Moniteur a imprimé Réaumur par erreur, c'est Saumur qu'il faut lire.

Prête le serment civique, VI, 738. — Est nommé évêque de Dax, VII, 455. — Réélu à la Convention par le département des Landes, son vote dans le procès du roi, XV, 162, 189, 252. — Il dénonce Lesain, XVI, 554. — Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Passé au conseil des Cinq-Cents, il réclame en faveur de Lefranc, XXVIII, 336. — Elu par l'assemblée scissionnaire des Landes, son admission est demandée par les républicains de Mont-de-Marsan, XXIX, 39.

SAUSAY (du), de Chartres. — Envoie des grains à Versailles et en verse le produit dans la caisse nationale, I, 462.

SAUSSE, procureur-syndic de la commune de Varennes. — Sa conduite, lors de la fuite du roi, VIII, 740. — Récompense à lui accordée, IX, 431. — Il annonce qu'il est victime des vengeances de l'ennemi, XIII, 638. — Obligé de fuir sa commune, se réfugie à Troyes, XIV, 262.

SAUSSURE, célèbre voyageur. — Sa mort, XXIX, 595 *bis*. — Notice le concernant, 597 *bis*.

SAUSSURE. — Eloge de seize sans-culottes de cette commune, XVIII, 469.

SAUTAYRA, député de la Drôme à la Législative. — Fait rendre un décret en l'honneur de Jauger, XIII, 388. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254.

SAUTER, général de brigade. — Rend compte de l'affaire de Saverne, XVIII, 540.

SAUTEREAU (Jean), député de la Nièvre à la Législative. — Son rapport sur l'affaire de Noël Le Breton, XIII, 199. — Réélu à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. — Il accuse des femmes d'avoir crié : *A bas la Convention !* XXIV, 79. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, demande l'envoi au Directoire des pièces relatives aux troubles des assemblées primaires de Nevers, XXVIII, 640. — Propose la suspension de Delor de ses fonctions législatives, XXIX, 177, 223.

SAUVADE, abbé. — Est condamné à mort, XIII, 553.

SAUVAGE, enseigne de vaisseau. — Est condamné à mort, XXI, 192.

SAUVAGE, greffier à Fernèze. — Est condamné à mort, XXI, 24.

SAUVAGE (J.-J.), armurier. — Est condamné à mort, XX, 426.

SAUVAGE. — Son assassinat, I, 184, 237.

SAUVAGEOT, curé de la Nièvre. — Pétition de la citoyenne Putigny contre lui, XXIX, 329.

SAUVAGES. — Constitution politique des peuples sauvages qui environnent les États-Unis d'Amérique, V, 62. (*Voyez* Indiennes (Tribus).

SAUVAGET, chef vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

SAUVAN, attaché à la maison d'Orléans. — Mandat d'arrêt contre lui, XVI, 37.

SAUVE (Gervais), député de la Manche à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253. — Plaintes de Belleville contre lui, 346.

SAUVEBŒUF. (*Voyez* Ferrières-Sauvebœuf.)

SAUVETERRE. — Annulation d'un arrêt du parlement de Navarre contre la municipalité de cette commune, IV, 512. — Eau propre à guérir l'épidémie qui y règne, XXII, 3.

SAUVEUR (Joseph), président du district de la Roche-Bernard. — Sa mort héroïque, XVI, 86*, 603. — Hommage de son buste à la Convention, XXII, 490.

SAUVIAC, juge de paix. — Réclamation le concernant, XI, 663.

SAUVIAC, général. — Son éloge, XXIII, 120.

SAUVIGNY, littérateur. — Son ouvrage intitulé : *Mœurs des Français*, XI, 484. — Commandant provisoire de la cavalerie nationale de Paris, il fait à la commune l'exposé des désordres de la rue de Varennes, XIV, 404. — Analyse de sa pièce de *Scipion l'Africain*, XXIX, 140.

SAUVISY (vicomte de), patriote belge. — Son arrestation, IV, 582 ; V, 30.

SAVALETTE, commissaire de la trésorerie. — Envoie l'état des recettes et dépenses pendant le mois d'août, XIII, 74. — Est nommé aux mêmes fonctions, XXVI, 406, 412. — Sa mort, XXIX, 101. — Liste de candidats pour le remplacer, 108, 109.

SAVANNA (dans les États-Unis). — Incendie de deux cent vingt-neuf maisons de cette ville, XXVIII, 543.

SAVANTS. (*Voyez* Gens de lettres.)

SAVARD, défenseur officieux. — Est condamné à mort, XXI, 40.

SAVARIN. (*Voyez* Brillat-Savarin.)

SAVARIN, ex-vicaire épiscopal. — Arrêté de Gouly qui le traduit au tribunal révolutionnaire, XXV, 657.

SAVARY, chef de division navale. — Annonce qu'il a débarqué dans la baie de Kilcunnen les troupes qu'il était chargé de transporter en Irlande ; son éloge, XXIX, 390.

SAVARY, déporté de Saint Domingue. — Renseignements demandés au Directoire sur les causes de sa détention à Brest, XXVIII, 551.

SAVARY, aide-de-camp. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 417.

SAVARY, valet de chambre de Lambesc. — Est condamné à mort, XXI, 159.

SAVARY (Louis-Jacques), député de l'Eure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 221, 254. — Il fait rendre un décret sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, 818. — Défend les administrateurs de l'Eure, XVI, 634. — Est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Il proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Est rappelé au sein de la Convention, XXIII, 645. — Fait suspendre le remboursement des rentes, XXV, 236. — Discute le projet de constitution, 277, 290, 307, 308. — Est élu secrétaire, 288. — Fait rendre un décret relatif aux billets à ordre qui ne seraient pas présentés à l'échéance, 330. — Et renvoyer au comité une pétition du général Ernouf, 370. — Est envoyé dans la Belgique, 560. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, donne sa démission, XXVI, 371. — Député au même conseil, demande la levée de la permanence du 30 prairial, XXIX, 715.

SAVARY (Jean-Julien-Marie), adjudant général, député de Maine-et-Loire au conseil des Cinq-Cents. — Invite ses collègues à fournir des renseignements au gouvernement pour terminer la guerre de la Vendée, XXVI, 366. — Amende le projet relatif aux désertions et en présente un autre, 420, 423, 429, 510, 518. — Attaque celui sur les passeports à l'étranger, 520. — Fait accorder des secours aux réfugiés de l'Ouest, XXVII, 68, 178, 221. — Défend l'agence des poids et mesures, 526. — Est élu secrétaire, XXVIII, 50. — Présente un projet sur les jugements des conseils militaires, 104. — Réclame un comité secret pour la lecture des pièces qui inculpent plusieurs représentants, 113. — Appuie le projet contre les provocateurs à la royauté ou au rétablissement de la constitution de 1793, 239. — Son rapport sur les moyens de relever l'esprit public, 260. — Autre et projet pour acquitter en valeur fixe les secours accordés aux réfugiés de l'Ouest, de la Corse et des colonies, 267. — Il fait ajouter au nombre des citoyens exclus de Paris, les chefs de rebelles amnistiés ; ordonner mention ho-

* Le Moniteur a imprimé Sauvan par erreur, c'est Sauveur qu'il faut lire.

norable de l'ouvrage de Grasset-Saint-Sauveur, intitulé : *Les Fastes du peuple français*, 270. — Et autoriser le Directoire à terminer l'agrandissement du Jardin des Plantes de Paris, 306. — Parle sur le transport des journaux et du papier-monnaie, 330. — Son projet relatif aux commissaires des guerres, 344. — Il fait lever la main à Vaublanc, au moment où il prête serment, 420. — Dénonce une lettre du ministre de la justice, 425. — Combat la peine de mort pour la désertion à l'ennemi, 435. — S'élève contre la rigueur du nouveau code pénal militaire; discussion sur un article additionnel proposé par lui, 439. — Son discours sur l'affaissement du Panthéon, 457. — Il fait appliquer la loi du 3 brumaire aux chefs de chouans et aux rebelles amnistiés, 476. — Et augmenter le nombre des grenadiers de la garde du Corps législatif, 477. — Son opinion sur la composition des conseils de guerre qui doivent prononcer sur le sort des généraux, 517. — Son rapport et discussion à la suite sur la pétition des défenseurs de la conspiration royaliste, 628, 629, 630, 632, 635. — Il s'oppose à l'envoi d'un message relativement à l'exécution des lois rendues contre Barère, 700. — Prémunit le conseil contre la relation exagérée d'une conspiration dont l'entretient Dumolard, 709. — Demande une commission pour examiner la proposition de Penières sur la rentrée dans les conseils des membres exclus par la loi du 3 brumaire, 711. — Défend le général Cambray, 714. — Combat un projet relatif au nom de *Marat* et autres qui ont pu être donnés à des enfants, 723. — Son opinion sur les élections du Golo, 724. — Sur le rapport de la loi relative à l'envoi d'agents du Directoire aux îles de France et de la Réunion, 725. — De celles des 3 brumaire et 14 frimaire, 726. — Et de celle qui défend de sonner les cloches, 727. — Il veut qu'on entende Leclerc sur le projet relatif à la surveillance de la trésorerie, 731. — Parle sur celui qui concerne les fugitifs de Toulon, 737, 744. — Demande qu'on s'occupe du rapport sur les presbytères, etc., 739. — Réclame l'appel nominal sur la déclaration à exiger des ministres des cultes, 746. — Veut que le Directoire rende compte de la situation de la République, 747. — Vote l'ajournement de la discussion sur la garde nationale, 748. — Son opinion sur l'organisation de la gendarmerie, 756. — Il demande le renvoi à la commission du projet sur les destitutions arbitraires, 764. — Propose des amendements à celui sur la garde du Corps législatif, 765. — S'oppose à ce que les officiers réformés ne puissent toucher leur traitement qu'au lieu de leur domicile, 790. — Fait rayer Normand de la liste des déportés de fructidor, 808. — Présente un nouveau projet sur la solde des officiers réformés, 818. — Son rapport sur les conseils de révision, XXIX, 19. — Autre contre ceux qui favoriseraient la désertion, 54. — Autre sur la révision des jugements rendus par les conseils de guerre, 55. — Autre, et projet à la suite sur la suppression du contre-seing, 66, 69, 71. — Sa motion en faveur des coupables qui dénonceraient leurs complices, 131. — Il justifie le message relatif à la saisie, à Lyon, des manteaux des députés, 138. — Son rapport sur des questions électorales, 141. — Il fait ajourner la création de gardes ruraux, 145. — Combat une motion sur deux articles de la loi du 19 fructidor, 174. — Demande l'examen d'une dénonciation contre Dupoy, 207. — Son rapport sur les élections de la Seine, 258. — Il le rectifie en ce qui concerne Tissot, 259. — Son opinion sur l'ordre des travaux des deux conseils, 270. — Et sur les élections de l'an VI, 272. — Il présente un projet sur la révision des jugements militaires, 276. — En lit un sur l'uniformité des poids et mesures, 295. — Fait modifier les attributions des conseils de guerre, 559. — Décréter la réunion des deux commissions de finances, 421. — Prendre des mesures pour la poursuite des recéleurs de déserteurs, 430. — Son opinion sur les exemptions du service militaire, 440. — Il demande la révocation d'un arrêté qu'il a fait prendre au sujet d'un conscrit né le 22 septembre 1777, 465. — Son rapport sur une omission dans la loi concernant les veuves et les enfants des défenseurs de la patrie, 469. — Il est élu président, 499. — Appuie une réclamation de Coulon-Thévenot, 657. — Passé aux Anciens, en est élu secrétaire, 685. — Fait déclarer la permanence, au 30 prairial, 712. — Parle sur le système des otages, 733. — Combat la dénonciation de Courtois contre la société du Manége, 758, 765. — Son rapport sur le droit de disposer de la garde législative, 789. — Il exprime ses regrets sur la perte de Joubert, 793. — Fait l'éloge de ce général, 803. — Fait approuver la création de légions dans l'Ouest, 816. — Attaque la résolution sur les peseurs publics, 875. — Demande le motif de la translation du conseil à Saint-Cloud, 889.

SAVARY-CALAIS (L.-J.-P.-N.). — Est acquitté, XXII, 285.

SAVAUX (de). (*Voyez* Julien-de-Savaux.)

SAVE, huissier et maire de Saint-Sulpice. — Est condamné à mort, XXI, 112.

SAVELLI, administrateur. — Est renvoyé au tribunal criminel de la Corse, XIII, 509.

SAVENAY. — Mort héroïque du curé de cette commune, XVI, 86. — Les Vendéens y sont battus, XIX, 55, 57. — Adresse des armées de l'Ouest sur cette déroute, 71.

SAVÉRIEN, physicien. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes. XXIV, 232.

SAVERNE. — Affaire près de cette ville, XVIII, 339.

SAVIE-LABATTE, adjudant. — Est condamné à mort, XXI, 55.

SAVIGNAC, colonel du 48e régiment. — Est arrêté à Rennes, XI, 560, 561.

SAVIGNY. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 629.

SAVIN, général vendéen. — Défaite de son armée, XVIII, 399. — Il est fusillé, XIX, 193.

SAVIN aîné, chef de bureau à la commission des revenus nationaux. — Repousse les calomnies répandues contre sa mère, XXV, 456.

SAVINES (Laforêt de), évêque de Viviers. — Prête le serment civique, VII, 451.

SAVIO (Francisco). — Est nommé membre du gouvernement central de Goritz et de Gradisca, XXVIII, 663.

SAVOIE (la). — Dispositions hostiles de la cour de Turin dans ce pays, III, 271. — Insurrection populaire, IV, 453. — Lettre y relative, 517. — Formation d'un camp de quinze mille hommes, V, 63. — Rassemblement de troupes sous prétexte d'arrêter la contrebande du sel, 99. — Notice sur les impôts de ce pays, 165. — Insurrection des paysans, 685. — Observations sur l'affluence des Savoyards à Paris, VI, 701. — Les émigrés français en sont expulsés, VIII, 42. — Ouvrage sur la maison de Savoie, X, 443, 451. — Ses dispositions hostiles contre la France, XI, 406. — Don patriotique des Savoisiens résidant à Paris, XII, 523. — Relations de la Savoie avec la France, XIII, 316. — Invasion de Montesquiou dans ce pays et détails de ses succès, XIV, 56, 59, 69. — Projet d'adresse à ce peuple par Anacharsis Clootz, 80. — Proclamation de Montesquiou, 113. — Délibération de la municipalité de Chambéry sur le mode d'organisation du nouveau gouvernement, 177. — Détails sur la fête civique célébrée en mémoire du succès de la liberté dans ce pays, 218. — Détermination des Savoisiens de se réunir à la France, 235. — Leur adresse à la commune de Paris, 266. — Nomination de députés pour émettre le vœu national, 281. —

Question sur la réunion de la Savoie à la France par L. V., 316. — La Convention savoisienne destitue *le roi de Turin*, et émet son vœu pour la réunion, 358. — Abolition des couvents; séquestre des biens des émigrés; saisie de ceux de l'Église par l'assemblée savoisienne; chagrin que cause au roi la perte de ce pays, 365. — Inquiétudes des souverains d'Italie à l'occasion de son invasion, 366. — Ses députés demandent qu'il forme un quatre-vingt-quatrième département, 457. — Ordonnance qui en expulsait tous les Français, 497. — Discussion sur la proposition de la réunir à la France, 540. — Décret de cette réunion sous le nom de département du Mont-Blanc, 585, 591. — Mandat d'arrêt contre les habitants qui ont fui à l'approche des Français, XVII, 442. — Clôture des séances de la société des Allobroges, XIX, 522. — Examen de la conduite de Montesquiou lors de la conquête de ce pays, XXV, 659. — Refus fait par les Valaisans de laisser passer vingt mille Français s'y rendant, XXVIII, 733. — Adoption d'un projet relatif aux Savoisiens pensionnés par le gouvernement sarde, XXIX, 676. (*Voyez* Mont-Blanc, Chambéry, Sardaigne, Montesquiou, etc.)

SAVOIE-CARIGNAN (duc de). — Épouse la fille du duc de Courlande, XXIX, 60.

SAVOLDI, député cisalpin. — Est nommé membre du Directoire de cette République, XXIX, 82.

SAVONNERIE (Manufacture de la). — Est ajoutée aux domaines accordés au roi, VIII, 509. — Augmentation du salaire de ses ouvriers, XXI, 101.

SAVONNIÈRES, lieutenant aux gardes. — A le bras cassé en poursuivant Brunout, II, 29.

SAVONS. — Projet de supprimer les droits perçus sur leur fabrication, *Introd.*, 207. — Décret sur les procès avec la régie, relatifs à leur marque, IV, 302. — Cette marque sera remplacée par d'autres droits, VI, 478. (*Voyez* Marchandises.)

SAVORNIN, député des Basses-Alpes à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253. — Il fait l'éloge du général Brunet, XVI, 447.

SAVOYE (F.-G.), charretier. — Est condamné à mort, XX, 376.

SAVOYE (madame). — Annonce de sa pommade pour teindre les cheveux, IX, 511.

SAVROT, capitaine du 6e bataillon de l'Ain. — Son éloge, XXIV, 557.

SAVY (J.-F.-M.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

SAXE (la Basse-). — Achat qu'on y fait de trois mille chevaux pour les émigrés, X, 329. — Insulte qu'y éprouve le ministre de Prusse, XXIX, 376.

SAXE (la Haute-). — Insurrection des paysans, V, 685. — Changement dans le ministère, VI, 437. — L'électeur est présenté comme candidat au trône de Pologne, 445. — Sa délibération à ce sujet, VIII, 627. — Il propose des mesures relatives aux possessions des princes allemands en France, 699. — La couronne de Pologne lui est offerte, XI, 321. — Conditions mises par l'électeur à son acceptation, XII, 345. — Il demande aux États un subside pour les frais de la guerre, XV, 529. — Rescrit qui admet tous les citoyens aux charges de l'État, XVII, 769. — Différends de cette cour avec celle de Madrid, XVIII, 357. — Elle se prononce pour la médiation prussienne, XXV, 217. — Déclaration de l'électeur sur le rassemblement d'un corps de troupes aux frontières de ses États, XXVIII, 396. — Son accession à la neutralité de la Prusse, 512, 520. — Notice sur le comte de Léoben, son ministre à Rastadt, XXIX, 305. — Autre sur la maison ducale, 319. — Assemblée des Etats, 601 *bis*.

SAXE-COBOURG (prince de). — Reçoit une épée de l'impératrice de Russie, III, 205. — Bruit de sa mort, 581.

SAXE-HILDBOURGAUSEN (princesse C.-S. C. de). — Sa mort, III, 286.

SAXE-TESCHEN (Albert duc de), gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens. — Sa fuite de Bruxelles, II, 241. — Son retour dans les Pays-Bas, VIII, 691. — Il y est fêté, 763. — Ordonnance, signée de lui, aux commandants entrant en pays ennemi, XIII, 561. — Il somme la ville de Lille de se rendre, XIV, 92. — Sa proclamation aux habitants de la Flandre pour les engager à se soumettre, 101. — Proposition de mettre sa tête à prix, 152. — Ses propositions au colonel Austen, commandant des Belges et des Liégeois, 242. — Ses conférences avec Dumouriez, 528.

SAXE-WEIMAR (Constantin, prince de), frère du duc régnant. — Sa mort, XVIII, 65.

SAY (J.-B.), littérateur. — Sa lettre en réponse à celle de Sarret, qui a réclamé les *Éléments d'Arithmétique* attribués à Condorcet, XXVIII, 393. — Il est nommé secrétaire de la commission intermédiaire des Cinq-Cents, XXIX, 907.

SAY, chef de bataillon. — Est blessé à l'armée des Alpes, XXIX, 798.

SBIRE (Guillaume), dit Saint-Martin, carabinier. — Demande un secours et l'obtient, XI, 70, 71. — Reçoit une récompense nationale, 116.

SCANDIANO. — Insurrection fomentée dans cette ville par la régence de Modène, XXVIII, 464.

SCEAU DE L'ÉTAT. — Décret qui charge le roi d'en faire faire un nouveau, III, 397. — Autre pour son changement, XIII, 429. — Suppression des mots *scel royal*, et substitution de ceux de *scel de la nation*, 654. — Décret qui ordonne le brisement des sceaux de la monarchie, XIV, 140. — Autre qui détermine celui de la République, 169. — Autre y relatif, XVIII, 455. — Rejet du projet de Daubermesnil, proposant d'adopter l'emblème d'une ruche d'abeilles, XXVI, 322. — Rapport de Grégoire sur le même objet, XXVII, 366.

SCEAUX. — Conservation du château de cette commune pour établissements publics, XX, 397. — Une députation présente à la Convention et aux Jacobins les bustes de Barra et de Viala, et la mère de Barra, 603, 682.

SCÉHÉ (Jean-Baptiste). — Est condamné à la déportation, XVI, 754.

SCELLÉS. — Décret qui ordonne qu'ils seront levés dans les maisons nationales ou chez les agents du ci-devant roi, XIV, 164. — Autre concernant le mode de leur levée sur la caisse des ci-devant gardes-suisses, 195. — Peines contre le délit de bris de scellés, XIX, 174. — Décrets pour la levée de ceux mis sur des titres chez les officiers publics, 509. — Sur les papiers qui intéressent les défenseurs de la patrie, XXI, 369. — Et sur les effets des émigrés, déportés et condamnés, XXII, 225.

SCELLIER (Gérard), député de la Somme à la Convention. — Vote la suppression du *maximum*, etc., XXIII, 46. — Fait supprimer les franchises de plusieurs ports, 98. — Rendre un décret sur le traitement des employés des douanes, 171. — Et un autre sur les acquits à caution, 229.

SCELLIER. (*Voyez* Sellier.)

SCÈNE-DES-MAISONS. (*Voyez* Lescène.)

SCEPTRE ROYAL. — Décret qui ordonne son brisement, XIV, 140.

SCÉPEAUX (comte de), chef vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Est l'un des chefs des chouans, XXVII, 602. — Sa soumission, XXVIII, 270.

SCÉVOLE (de), écuyer. — Pièce de vers composée par lui, II, 277.

SCHAAL, général. — Son éloge, XXIV, 203.

SCHAF, marchand. — Est condamné à mort, XIX, 596.

SCHAFFOUSE. — Révolution de ce canton, XXIV,

163. — Lettre de Mengaud à ses magistrats pour les presser d'accepter la constitution, 238. — Destitution du préfet, comme partisan de l'Autriche, 646. — Evacuation de la ville par les Français, 659. — Proclamation annonçant que l'Angleterre prend à sa solde les Suisses qui s'armeront contre la France, 734. (*Voyez* Suisse.)

SCHAFGOTSCH (comte de), prince-évêque de Breslau. — Sa mort, II, 281.

SCHAUENBOURG. — Rapport sur la demande des habitants de ce pays pour leur réunion à la France, XV, 368.

SCHAUMBOURG, général, commandant en chef de l'armée de la Moselle. — Annonce la destitution de Félix, XVII, 509. — Est destitué lui-même, 741. — Mis en arrestation, sa femme réclame sa liberté, XIX, 552. — Réemployé, il se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 441. — Commandant en Helvétie, prend Soleure, XXIX, 178. — Annonce son entrée à Berne, 179. — Ses succès, 181. — Il est nommé commandant en chef de l'armée d'Helvétie, 182. — Sa correspondance sur les affaires de Berne, 183, 185, 186. — Il transporte dans cette ville son quartier-général, 220. — Réquisitions ordonnées par lui, 242. — Il déclare responsables des troubles qui éclateraient les membres des gouvernements de Saint-Gall et autres, 251. — Défait les rebelles de Mellingen, 264. — Sa proclamation en entrant dans le canton de Schwitz, 269. — Il fait détruire le couvent de Notre-Dame-des-Hermites; ses opérations contre les petits cantons, 270. — Il rend compte des derniers mouvements de ses troupes, 273. — Delorge lui adresse un rapport sur la bataille de Sion, 286. — Sortie contre lui dans le grand-conseil helvétique, 290. — Il fait poursuivre un vol de poudre commis dans les magasins d'Engi, 292. — Donne aux insurgés de Rhintal quarante-huit heures pour se soumettre; s'élève contre les désordres des troupes autrichiennes; dément les brigandages attribués à l'armée française, 296. — Est requis par Rapinat d'empêcher l'effet des motions et écrits qui s'opposent aux opérations des agents français en Suisse, 297. — Sa lettre contre Billiter, qui s'est permis des déclamations contre l'armée française et contre son chef; il fait arrêter Flick, rédacteur de la *Gazette du Haut-Rhin*, 299. — Notifie un arrêté du Directoire français, qui annule plusieurs opérations de Rapinat, etc., 301. — Réponse que lui adresse le Directoire helvétique, 304. — Il annonce que le Directoire français maintient Rapinat dans ses fonctions, 306. — Huber et Weber rendent compte de leur mission auprès de ce général, 308. — Il écrit au Directoire helvétique sur plusieurs arrêtés de Rapinat, 310. — Dément le bruit d'un projet de réunion de l'Helvétie à la France, 320. — Sa proclamation pour faire rentrer dans l'ordre les cantons de Schwitz et de Stanz, 395. — Il annonce la défaite des insurgés de Stanz, 398. — Marche contre les cantons rebelles; est nommé inspecteur général de l'infanterie française, 404. — Ecrit qu'il a battu de nouveau les rebelles de Stanz et soumis l'Underwald, et qu'il marche contre Schwitz, 411. — Rapport sur ses opérations militaires, 415. — Le Corps législatif helvétique déclare qu'il a bien mérité de la patrie, 418. — Il refuse le produit de la contribution offerte à l'armée par le Directoire suisse, 430. — Son ordre sur les attentats tendant à déshonorer le nom français en Helvétie, 499. — Sa proclamation à l'armée en remettant le commandement à Masséna, 582 *bis*. — Envoi d'un message au Directoire sur le résultat des poursuites qui ont dû être faites contre lui, 765. — Réponse du Directoire à ce sujet, 772. — Son arrivée à Paris, 782.

SCHEFFIELD. — Emeute dans cette ville, IX, 330. — Retour de la paix, 433. — Adresse de ses patriotes à Muir, Palmer et autres, XX, 145. — Bill contre les membres de sa société populaire, prévenus de haute-trahison, 686. (*Voyez* Angleterre, parlement d').

SCHEFFIELD, membre des communes d'Angleterre. — S'oppose à l'envoi d'un ambassadeur à Paris, XIV, 837.

SCHELESTADT. — La municipalité de cette ville est dénoncée par Rewbell, IV, 149. — Décret qui annule l'élection de cette autorité, 584. — Elle justifie sa conduite, V, 160. — Rapport et décret sur les troubles de cette ville, 399. — Renvoi de la procédure y relative au tribunal de Saint-Diez, VII, 651. — Plaintes contre le non-approvisionnement de cette place, XVII, 707.

SCHENH. — Prise de cette place par les Français, XXII, 487.

SCHEPPERS (Louis-Leclerc), député de Flandre à la Constituante. — Sa lettre à ses commettants, II, 345. — Député du Nord au conseil des Cinq-Cents, il est exclu au 19 brumaire, XXIX, 893.

SCHERB, adjoint aux adjudants généraux. — Son éloge, XXIX, 872.

SCHÉRER, général. — Tient la ligne du Rhin dans un état formidable, XVIII, 465. — Annonce la reprise du Quesnoy, XXI, 515. — Celle de Valenciennes, 626. — Et celle de Condé, 648. — Son éloge, XXII, 16. — Il est nommé commandant de l'armée d'Italie, 423. — Réorganise cette armée, XXIII, 353. — Est nommé général en chef de celle des Pyrénées-Orientales, 600. — Fait part de divers avantages, XXIV, 312. — Annonce la défaite de vingt-huit mille Espagnols par douze mille Français, XXV, 87. — Accueil fait à son envoyé par le général espagnol, 467. — Il est nommé général en chef de l'armée d'Italie, 640. — Annonce que celle des Pyrénées-Orientales a accepté la constitution, 782. — Donne des détails sur différents succès, XXVI, 234, 658. — Sa proclamation contre les excès commis sur le territoire génois, XXVII, 177. — Son rapport sur les actions d'éclat qui ont eu lieu à l'armée d'Italie à la journée du 2 frimaire, 201. — Il est nommé ministre de la guerre, XXVIII, 751. — Présente au Directoire Joubert et Andréossi, XXIX, 93. — Sa circulaire sur le maintien des principes républicains dans différents corps, 139. — Son discours lors de la remise au Directoire des drapeaux des armées du Nord et de Rhin-et-Moselle, 166. — Autre pour celle des drapeaux pris aux troupes de Berne, 196. — Sa lettre à Lagarde concernant Magnier, 245. — Il reçoit l'ordre de suspendre la délivrance des congés limités, 257. — Sa lettre sur la police des corps d'infanterie, 264. — Autre concernant les ex-prêtres employés, 277. — Sa circulaire sur la solde provisoire des militaires blessés, 301. — Motion sur les déprédations qui se commettent dans son ministère, 333. — Sa lettre relative au nombre des congés délivrés, 353. — Il ordonne aux employés de l'âge de la réquisition de fournir leurs certificats d'infirmité, 359. — Annonce la permission donnée à un prisonnier anglais de se rendre, sur sa parole, en Angleterre, 390. — Sa circulaire sur le complètement de l'armée, 391. — Son rapport sur les opérations du général Schaumbourg contre les rebelles de l'Helvétie, 415. — Sa circulaire sur l'annulation des congés; autre sur les congés absolus et les congés de réforme, 464. — Il annonce que les exemptions de service sont des congés absolus, 471. — Ses lettres sur le départ des conscrits et sur le paiement de leur solde, 499. — Son discours à Laraitrie présentant les drapeaux pris sur les Napolitains, 581 *bis*. — Le Directoire lui enjoint de faire expulser d'Italie tout Français sans mission ou concussionnaire

592 *bis*. — Sa lettre sur à la poursuite des conscrits fuyards ou déserteurs, 594. — Sa circulaire relative au tableau de ceux qui n'ont pas rejoint, 596. — Il est nommé au commandement des armées d'Italie et de Naples; lettre à lui écrite par Barras, au nom du Directoire, — Milet-Mureau le remplace au ministère, 614. — Il annonce le résultat d'un combat meurtrier livré par l'armée d'Italie, 637. — Sa proclamation sur l'occupation de la Toscane par les Français, 640. — Sa lettre sur l'engagement général qui a eu lieu avec l'ennemi, 651. — Il donne sa démission; est remplacé par Moreau, 658. — Renseignements demandés au Directoire sur sa gestion ministérielle, 682. — Adresse de Grenoble qui lui attribue les défaites de l'armée d'Italie, 682. — Autre de Chambéry contre lui, 685. — Il se démet de la place d'inspecteur général des troupes françaises en Hollande, et annonce qu'il va publier le compte de sa gestion, 686. — Explications de Rewbell sur ses liaisons avec lui, 687. — Sortie de Briot contre lui, 688. — Compte de sa gestion, 689. — Lettre de Ramel, justificative de sa conduite, 701. — Transmission de son compte par le Directoire, 703. — Il l'envoie lui-même aux conseils, 711. — Réflexions sur ce compte, 715. — Demande de sa mise en arrestation; renvoi au Directoire de dénonciations contre lui, 717. — Ordre du jour, sur la demande d'une commission, pour dresser son acte d'accusation, 723. — Autres dénonciations contre lui, 724. — Note contenant des faits contre son administration, 725. — Adresse pour sa mise en jugement, 725, 727. — Il rend compte des mouvements de l'armée d'Italie pendant qu'il l'a commandée, 727. — Ordre du jour sur son mémoire y relatif; les revers de cette armée dans la Cisalpine sont attribués à son incapacité, 728. — Nouvelles adresses contre lui, 730. — Faits contre sa gestion ministérielle, 731. — Rapport sur les dénonciations dirigées contre lui, 735. — Son évasion; mise des scellés sur ses papiers, 736. — Il est dénoncé par des habitants d'Antibes, de la Rochelle et de Perpignan, 742, 744, 746. — Envoi d'un message au Directoire sur le résultat des poursuites qui ont dû être faites contre lui, 765. — Réponse du Directoire, 772. — La conduite du général Joubert est opposée à la sienne, 803.

SCHERER, secrétaire général du ministre de la guerre. — Arrêté du Directoire pour son remplacement, XXIX, 347. — Eloge de sa délicatesse, de son assiduité et de son patriotisme, 352.

SCHERS, adjudant général. — Avantage remporté par le corps d'armée à ses ordres, XXVIII, 428. — Sa retraite sur Kehl, 441.

SCHERVENING. — Expérience faite dans ce port pour incendier les vaisseaux, XVII, 505.

SCHIEFFER, président de la société patriotique de Newington. — Son adresse à la Convention nationale, XIV, 446.

SCHIFFTCHAGOW. (*Voyez* Tchifftchagow.)

SCHILLER, auteur allemand. — Notice de sa tragédie de *Tiesco*, XI, 353.

SCHILLINGS-FURST, prince de Hohenlohe. — Conclut un traité de subsides avec les princes français émigrés, XI, 581.

SCHILT, général. — Son éloge, XXII, 715; XXV, 387.

SCHIMMELMANN (comte de). — Est nommé président de l'académie des sciences de Copenhague, XX, 69.

SCHIMMELPENINCK, ambassadeur de la république batave. — Son arrivée à Paris, XXIX, 292. — Il est présenté au Directoire, 467. — Désavoue les bruits de prétendus secours demandés au roi de Prusse par son gouvernement, 739. — Est dénoncé à la société du Manége, 751. — Sa note contenant l'exposé des principes du gouvernement batave, 774.

SCHIRMER (J.-L.), député du Haut-Rhin à la Législative. — Son opinion sur l'affaire de Pelleport, XI, 405. — Il fait rejeter la demande d'extradition de Barghum et de Shlaps, faite par l'Autriche, XII, 474. — Et surseoir à l'exécution du traité d'échange conclu avec l'électeur de Trèves, XIII, 161.

SCHLAAF (de), ministre de Suède à Copenhague. — Sa mort, VI, 45.

SCHLESWIG (duché de). — Affranchissement des serfs, XXVIII, 666.

SCHLEUKER. — Est arrêté comme fabricateur de faux assignats, XIII, 529.

SCHLIEBBEN (de), général prussien. — Sa mort, VII, 337.

SCHLIEFFEN (baron de), général prussien. — Sa déclaration aux Liégeois, II, 377. — Il est fêté à son arrivée à Liége, III, 309. — Reçoit une adresse de remerciement du tiers-état de cette ville, IV, 185. — Donne sa démission, XIII, 1.

SCHLOEZER, célèbre publiciste. — Fait l'éloge de la révolution française, X, 561.

SCHLUSSELBOURG. — Kosciusko est renfermé dans cette forteresse, XXIII, 433.

SCHMETTAU (comte de), colonel prussien. — Fonde un établissement pour les soldats invalides, III, 493.

SCHMIDT, facteur d'instruments. — Fait hommage de plusieurs machines de son invention, XXII, 78. — Lettre sur l'économie domestique, à l'occasion d'une de ses découvertes, XXIX, 565. — Il obtient un brevet d'invention pour son gril aérien, 603 *bis*.

SCHMIDTEZ, officier. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

SCHMIT, veuve Galliot, cultivatrice. — Est condamnée à mort, XIX, 596.

SCHMIT, marchand. — Est condamné à mort, XIX, 596.

SCHMITFELD (général de). — Est nommé au gouvernement de l'Esclavonie, V, 617.

SCHMITH, littérateur allemand. — Annonce de la traduction de son *Histoire des Allemands*, XVIII, 69.

SCHMITT. — Est fusillé à Lyon, XVIII, 185.

SCHMITZ, député de Sarreguemines à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.

SCHNEIDER, Génois. — Son éloge, XXII, 390.

SCHNEIDER (Euloge), ex-prêtre et accusateur public à Strasbourg. — Est condamné à mort, XX, 176. — Sa conduite à Strasbourg, 693. — Bontoux et Harmand rappellent les fureurs qu'il a exercées dans les départements du Rhin, XXVIII, 725, 780, 782.

SCHŒNFELD, général prussien. — Est nommé lieutenant-général des armées belgiques, III, 318. — Commande les patriotes belges, IV, 426. — Est défait par les Autrichiens, 502. — Sa lettre aux députés du congrès brabançon, 534. — Mouvement des troupes à ses ordres, V, 565. — Félicitations que lui adresse le roi de Prusse, XVII, 561. — Il est décoré de l'ordre de l'Aigle-Noir, 429. — Sa mort, XIX, 457.

SCHŒNFELD (veuve), Bohémienne, décédée à Paris. — Confiscation de ses biens, XX, 737.

SCHOL-LAHAYE (B.-J.), femme Berthoult, ex-noble. — Acquittée, est condamnée à la détention comme suspecte, XXII, 279.

SCHOUARA. — Prise et incendie de ce village, XXIX, 570.

SCHOUELS, capitaine de la garde nationale. — Demande une indemnité, XII, 51.

SCHREUTZER (la citoyenne), actrice. — Ses débuts, XX, 720.

SCHROEDER, major autrichien. — Sa disgrâce, II, 218. — Il est arrêté et destitué après la victoire des Français à Arlon, XVII, 10.

SCHROFFENBERG (Joseph-Conrad, baron de). — Est élu prince-évêque de Freysingue, III, 654. — Puis évêque de Ratisbonne, IV, 89.

SCHUBART, général russe. — Est tué au passage du Pô, XXIX, 686.

SCHULEMBOURG (comte de), ministre prussien. — Se suicide, IV, 502, 557.

SCHULH-D'ASCHÉRADEN (baron), lieutenant-colonel suédois. — Sa mort, V, 553.

SCHULSTEIN (abbé de). — Est nommé évêque de Leithmeriz, en Bohême, III, 449.

SCHULTZ, ministre prussien près du cercle de Basse-Saxe. — Est insulté, XXIX, 576.

SCHUMACHER, banneret suisse. — Est arrêté à Lucerne, XXIX, 266.

SCHUMACHER, officier. — Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

SCHUTZ, général. — Prend le commandement de l'armée autrichienne dirigée contre la Pologne, XXII, 205.

SCHWARTZBOURG (prince F.-C.-C.-A. de). — Son mariage avec la princesse Catherine-Charlotte-Frédérique-Albertine, IV, 253.

SCHWEIGHŒNSER, littérateur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 252.

SCHWENDT, député de Strasbourg à la Constituante. — Demande la liberté des fiefs d'Alsace, VI, 241. — Fait passer à l'ordre du jour sur la proposition de suspendre les poursuites contre Westermann, VI, 258.

SCHWERYER (M.), cordonnier. — Est condamné à mort, XX, 559.

SCHWITZ. — Troubles dans ce canton, XXIX, 367, 395. — Refus d'y prêter le serment civique, 404. — Continuation de la révolte, 405. — Marche du général Schaumbourg contre les révoltés, 411. — Refus par ce général de la contribution imposée sur le district, 430. — Prise de ce canton par l'armée d'Helvétie, 781. (*Voyez* Suisse.)

SCHWITZER, ex-sénateur suisse. — Est arrêté à Lucerne, XXIX, 266.

SCIENCES, ARTS ET MÉTIERS. — Mémoire sur un niveau d'eau perfectionné, III, 26. — Les trois problèmes, IV, 568. — Décret qui règle les dépenses des établissements des sciences et des arts, V, 407. — Autre sur les récompenses destinées à leur encouragement, IX, 626, 657. — Autre pour la liquidation des dettes des corps d'arts et métiers, 749. — Création d'un bureau central à cet effet, 790. — Moulins à vapeur, XIII, 109. — Bandages mécaniques, 112. — Prorogation des fonctions du bureau de consultation des arts et métiers, XV, 52. — Prix proposé pour le perfectionnement de la filature au fuseau, 725. — Théorie des arts qui dépendent du dessin, XVI, 475. — Décret qui accorde un prix d'encouragement pour la peinture, la sculpture et l'architecture, XVII, 16. — Loi sur les concours, XVIII, 513. — Notice d'un grand nombre de traités sur les arts et métiers, XIX, 285. — Arrêtés du comité de salut public, et décret relatif à leur encouragement, XX, 674, 687; XXI, 764. — Découverte d'une nouvelle potasse, 742; XXII, 266. — Machine pour agir sous l'eau; autre contre l'incendie, 78. — Rapports de Chénier et de Grégoire sur les encouragements à donner aux sciences et aux arts; décret y relatif, 85, 118, 181, 191. — Projet de créer un Muséum d'histoire des arts, XXIII, 650. — Encouragements et récompenses qui leur sont destinés, XXVI, 324. — Fabrique proposée pour établir des membres artificiels, XXVIII, 309. — Fonds affectés au ministère de l'intérieur pour l'encouragement des arts, 313, 314, 554, 556. — Description des alcarrazas, XXIX, 289. — Motion sur les moyens de faire fleurir les arts, 333. — Exposition publique des produits de l'industrie française, 401, 446. — Rapport sur l'établissement des sociétés libres des sciences et des arts, 537. — Lettre du ministre de l'intérieur sur les arts et le commerce, 619. — Autre sur le dessin, 628. — Découverte sur les laines, 772. — Lettre sur le nettoiement des figures de marbre, 780. — Perfectionnement du mécanisme de la harpe, 782. (*Voyez* Institut, Peinture, Sculpture, Gens de lettres, Inventions, Lycée des arts, Académies et les articles suivants.)

COMMISSION DES ARTS. — Son projet pour l'achèvement du Louvre, XIX, 235. (*Voyez* Louvre.)

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS. — Sa création, XXII, 209. — Mesures pour empêcher le dépérissement de ses instruments et de ses machines, XXVIII, 451. — Rapport et résolution sur cet établissement et sur son placement, XXIX, 259, 266.

JURY DES ARTS. — Décret qui l'institue, XVIII, 291, 313, 314. — Sa composition, 457. — Il présente à la Convention les tableaux des élèves, XIX, 424.

MONUMENTS DES ARTS ET DES SCIENCES. — Ouvrage de L.-A. Millin sur les antiquités nationales, VI, 595; VII, 25; X, 54; XIII, 576. — *Les Monuments*, par Pithod de Maison-Rouge, VII, 665. — Antiquités d'Herculanum, 666. — Découverte d'objets rares dans les fouilles de Borghese, XII, 565. — Mémoires sur des points d'antiquités militaires, XIII, 267. — Discours contre la destruction des chefs-d'œuvre des arts, 503. — Établissement d'une commission pour leur conservation, XIV, 257. — Peines contre ceux qui les dégraderaient, XVI, 142, 571. — Décret pour empêcher leur destruction, sous prétexte de signes féodaux, XVIII, 194, 225. — Observations sur la nécessité de les conserver, 556. — Suppression de la commission précédente, 705. — Formation d'une nouvelle commission pour inventorier les collections précieuses, XIX, 440. — Arrêtés du comité de salut public relatifs aux monuments des arts, XX, 674, 687. — Rapports et décrets contre leur dégradation, XXI, 648; XXII, 85. — Arrivée à Paris des tableaux enlevés à la Belgique, 26. — Décret pour la conservation des objets d'arts qui se trouveraient sur des bâtiments pris à l'ennemi, 555. — Autre y relatif, 579. — Rapport sur leur état, 751. — Décret qui ordonne l'exposition des antiques à la bibliothèque nationale, XXIV, 649. — Etat des objets de sciences et d'arts conquis par l'armée d'Italie, XXVIII, 305. — Leur envoi à Paris, 559. — Réflexions y relatives, 597. — Annonce de lettres sur leur déplacement, 457. — Extrait de celle de Thouin, qui y avait été envoyé pour leur recherche, 490. — Notice de ceux arrivés à Paris provenant de l'institut de Bologne et de la bibliothèque ambroisienne de Milan, 498. — Dépêche de Bonaparte sur les succès de la commission des savants, occupée de leur recherche, 596. — Arrivée à Toulon de ceux conquis en Italie, 618, 713. — Notice sur la *galerie antique*, XXIX, 141. — Etat des monuments apportés de Perse par J. Olivier, 253. — Et des chefs-d'œuvre rassemblés sur le convoi arrivé d'Italie, 320. — Présentation de cette liste par les commissaires; discours à ce sujet, 326. — Lettre sur les monuments de Civeau et de Montmorillon; ouverture de la caisse contenant la *Transfiguration* de Raphaël, 347. — Translation à Paris d'une statue antique découverte à Vélétri, 540. — Lettre de Championnet annonçant la découverte et l'envoi de nouveaux objets d'arts et de sciences, 611 *bis*. — Découverte

d'une urne cinéraire antique près d'Aix, 628. — Arrivée à Paris des monuments d'arts expédiés de Turin, 636, 645. — Et du *manuscrit* de Virgile, tiré de la bibliothèque de San-Lorenzo, 799. — Réflexions de Lenoir sur la mosaïque, 807.

SCIETTY, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

SCIO. — Auteur de la musique des opéras de *Monrose*, XII, 316. — Et de *Lisia*, XVII, 107.

SCIOTO (le), en Amérique. — Avis aux dupes qui s'y rendent, III, 532. — Malheureux sort des Français partis pour ce pays, VI, 534. — Notice sur cet établissement, VIII, 135.

SCISSIONS DANS LES ASSEMBLÉES ÉLECTORALES. — Article sur cet objet, XXIX, 248. — Autre en leur faveur, 252. — Résolution y relative, 253. — Discours sur les libelles et les diffamations relatives à ces scissions; proposition d'une mesure générale sur cet objet, 254. — Caractère de légitimité en faveur de la majorité légale, posé comme principe par la commission de vérification, 256. — Opinion de Boulay (de la Meurthe) contre ce système; il établit le principe de la majorité, 257. — Motion pour prévenir le système des scissions et ses dangers, 284. — Arrêté des Cinq-Cents sur l'examen des opérations des assemblées scissionnaires, 296. — Demande d'un projet qui détermine dans quel cas elles sont légitimes, 595. — Décret portant que les citoyens élus par elles, et non admis, n'auront point droit aux frais de voyage, 659, 660. — Discours de Texier-Olivier contre ce système; réponse de Girod-Pouzol, 665, 666, 669. — Commission nommée pour présenter les moyens de détruire le mal causé par les scissions, 675. — Discours de Mourer sur le même sujet, 703. (*Voyez* Elections, Assemblées électorales, Loi du 22 floréal, Paris et autres localités.)

SCORSSERY, capitaine de corsaire. — Trait de bravoure de cet officier, XVI, 227.

SCOTT, ci-devant colonel de dragons. — Son traité sur l'armement des piques, XIII, 240.

SCOTT, membre de la Convention britannique. — Est arrêté, XIX, 133. — Son plaidoyer en faveur de Lovelace, XXIX, 243.

SCRUDER, secrétaire des douze sections de Strasbourg. — Annonce que le sang a coulé entre Lauterbourg et Wissembourg, XVII, 528.

SCRUTINS. — Décret qui en consacre l'usage dans les élections, II, 535. — Autre y relatif, VIII, 520. — Débats sur un projet de scrutin de Guiraud, 669. — Celui d'épuration est déclaré attentatoire à la souveraineté du peuple, XIV, 665. — Mode de scrutin pour les assemblées primaires, XXV, 655. (*Voyez* Elections.)

SCULPTEURS. — Résolution qui les exempte du droit de patente, XXVIII, 511, 515. — Elle est rejetée, 518, 519. (*Voyez* Patentes.)

SCULPTURE. — Statue de saint Alype, par Caffiéri, III, 215. — Décret pour l'encouragement de cet art, IX, 712. — Lettre sur le nettoiement des figures de marbre, XXIX, 780.

SCUTARI. — Position critique de son pacha dans la province de Nihseizha, III, 237. — Détails sur sa mort, XXVIII, 497.

SEANCE ROYALE du 23 juin 1789. — Déclaration des volontés du roi, I, 92. — L'Assemblée refuse d'y adhérer, 95. (*Voyez* Assemblée nationale (constituante).

SÉBÉNICO. — Assassinat du consul français dans cette ville, XXVIII, 793.

SÉBIRE, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative. — Son rapport sur la concession des grèves du Mont-Saint-Michel, XI, 708.

SECHTER (de), commandant d'Ehrenbreistein. — Discussion entre Hatry et lui sur l'occupation de ce fort. XXIX, 108. (*Voyez* Ehrenbreistein.)

SECOND, député de l'Aveyron à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 254.

SECONDAT, commissaire ordonnateur à Lorient. — Est destitué, XXIX, 264. — Et acquitté par le jury, 599.

SECONDS. — Croit avoir trouvé le secret de diriger les aérostats, XVIII, 140.

SECOURS. — Réflexions sur ceux à domicile, IV, 567. — Décret qui établit de nouveaux ateliers de secours, V, 535. — Suppression des indemnités accordées à un grand nombre de personnes, VI, 526. — Rapport sur les secours accordés aux départements, 731. — Autre sur le système général de leur administration, VII, 269. — Secours accordés à divers particuliers, 495, 727. — Leur distribution entre les départements, VIII, 473; IX, 777, 782, 805. — Projet sur les secours publics, XI, 27, 76. — Rapport sur ceux à accorder aux départements, 139. — Autre demande sur le même objet, 517. — Secours réclamés pour les indigents, 592. — Décret sur ceux accordés aux départements, XII, 50. — Rapport sur leur organisation, 655. — Compte-rendu de l'emploi des fonds y affectés, XIII, 675. — Autres fonds pour cette destination, XIV, 573. — Décret qui règle le mode de constater les indemnités dues pour événements imprévus, XV, 512, 583. — Décret sur l'organisation des secours, 748. — Autre qui crée une maison de secours dans chaque département, XVI, 607. — Autres en faveur des enfants et des vieillards, XVII, 28, 35. — Autre sur la proposition des écoliers de l'Université qui affecte à secourir les parents des défenseurs de la patrie, la valeur des prix qui leur sont destinés, 39. — Le ministre de l'intérieur est autorisé à accorder des secours provisoires, 508. — Décret qui en accorde aux victimes de la Vendée, 689. — Autres pour les réfugiés du Quesnoy, XVIII, 184. — Autres pour les citoyens qui ont souffert de l'invasion de l'ennemi, 526 — Autres pour les familles des défenseurs de la patrie, XIX, 164, 172. — Autres pour les vieillards, les indigents, etc., 574. — Décret qui accorde aux familles des marins du commerce employés par la République les mêmes secours qu'aux défenseurs de la patrie, 463. — Autre qui affecte les biens des contre-révolutionnaires aux secours des patriotes indigents, 610, 620. — Autre qui accorde des secours aux citoyens qui ont souffert de l'invasion de l'ennemi, 618, 620, 626. — Autre sur les malversations reprochées aux commissaires de Laon dans leur distribution, XX, 299. — Autres qui en accordent à plusieurs individus, 307. — Et aux sections de Paris, pour les distribuer aux indigents, 423. — Rapport de Barère sur l'abolition de la mendicité et sur les secours dus aux vieillards et aux infirmes, 445. — Décret qui en accorde aux familles des remplaçants, 470, 475, 484. — A ceux qui ont souffert de la guerre, 487. — Et aux patriotes réfugiés, 575, 667. — Arrêté qui en assigne aux indigens infirmes et qui ordonne l'arrestation de ceux qui sont en état de travailler, 597. — Rapport et décret sur les entraves mises à la distribution de ceux dus aux défenseurs de la patrie, 630. — Décret qui en accorde aux Français faits prisonniers à Tabago par les Anglais, 664. — Refus de fonds à la société philantropique, motivé sur les décrets précédents, 755. — Décret contre la négligence des comités de sections chargés de les distribuer, XXI, 22. — Autres qui en accordent à plusieurs individus, 67, 205, 281, 295. — A des patriotes acquittés par le tribunal révolutionnaire, 274. — Pour événements imprévus, 765. — A divers réfugiés, XXII, 281. — A plusieurs autres individus, 519, 538; XXIII, 54, 196, 219. — Aux défenseurs de la patrie, 125. — Aux savants et aux artis-

tes, 127, 130. — Aux pères et mères d'émigrés, 196. — Aux indigents, 277. — Mise de dix millions à la disposition de la commission des secours, 435. — Décret relatif à ceux accordés par les députés en mission, 613. — Autres qui en accordent aux familles des victimes du 10 août, XXIV, 147. — Aux employés réformés de la ci-devant compagnie des Indes, 148. — Aux communes du district d'Avesnes pour pertes causées par l'invasion de l'ennemi, 182. — A des familles d'ouvriers mineurs, à des militaires blessés, etc., 214. — 40 sous par jour sont accordés aux religieuses anglaises établies en France 225. — Suppression de la place d'adjoint à la commission, XXV, 435. — Secours aux blessés du 13 vendémiaire, XXVI, 172. — Et à la commune de Maubeuge, 179. — Certificats de civisme exigés de ceux qui en reclameraient pour pertes occasionnées par l'ennemi, 255. — Rapport sur ceux dus aux réfugiés de l'Ouest, XXVII, 178. — Arrêté du Directoire sur les distributions de comestibles à diverses classes d'individus, XXVIII, 109. — Résolution pour l'acquittement, en valeur fixe, des secours dus aux divers réfugiés, 267. — Discussion sur l'organisation des secours publics, 419. — Résolutions en faveur des parents des défenseurs de la patrie, 477. — Des réfugiés de la Corse et des colonies, 507. — Et des familles des victimes de l'explosion de Grenelle, 512. — Résolution relative aux établissements formés pour distribuer des secours à domicile, 576. — Proposition de Cambacérès portant que les établissements de bienfaisance seront pris en considération, 590. — Lettre de Camus pour se justifier d'une imputation relative à la suspension d'une somme de 10,000 francs par mois, destinée à soulager les pauvres honteux, 592. — L'impôt des billets de spectacles est affecté aux secours à domicile, 752. — Résolution sur les pensions et les secours non liquidés, 786. (*Voyez* Pensions.) — Projet relatif à ceux à accorder aux individus qui ont souffert de la guerre, des incendies, etc., 822. — Il est adopté, XXIX, 37. — Motion d'un système complet de secours efficaces à accorder à l'indigence, 131. — Résolution qui accorde une indemnité à toute personne expropriée pour un service public, 292, 293. — Discussion et envoi d'un message au Directoire sur l'organisation des secours publics, 296. — Lettre relative à l'arriéré des indemnités dues par suite de cas fortuits, 500. — Secours aux militaires dont les pensions ne sont pas liquidées, 638. — Autres aux Piémontais réfugiés, 779, 781. — Autres demandées pour les Vénitiens, 779. (*Voyez* Ateliers de charité, Travaux publics, Maisons de secours, Mendicité, Indigents, Défenseurs de la patrie, Gens de lettres, etc.)

SECRÉTAIRES DU ROI. (*Voyez* Roi.)

SECRÉTAN, membre du conseil helvétique. — Fait ordonner la célébration d'une fête à la réconciliation, XXIX, 308. — Son discours en faveur des juifs, 359. — Il s'oppose à l'établissement d'une troupe de comédiens à Lucerne, 685.

SECTIONS. — Leur permanence est demandée, XII, 687. — Elle a lieu dans toute la France, XIII, 248. — Marat demande sa suppression, XVI, 706. (*Voyez* Paris (sections de.)

SÉCULARISATIONS. (*Voyez* Religieux et Rastadt.)

SÉDAINE, académicien et auteur dramatique. — Analyse de ses pièces intitulées : *Le Diable à quatre*, III, 380. — *Guillaume-Tell*, VIII, 200. — Et *Basile*, XIV, 263. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232. — Sa mort, XXVIII, 519. — Son éloge par Ducis, 711.

SEDAN. — Suppression de l'ancienne milice bourgeoise de cette ville, IV, 497. — Elle est autorisée à ouvrir un emprunt, V, 56. — Adresse du district relative à la fuite du roi, VIII, 782; IX, 34. — Effet y produit par cette évasion, 61. — Arrestation des commissaires envoyés à l'armée du centre; décret d'arrestation contre les administrateurs, XIII, 446, 447, 455. — Lettre de Lafayette contre le 10 août, 479. — Mise en liberté des commissaires arrêtés, 495. — Approbation des mesures prises par eux, 615. — Suspension des administrateurs, 694. — Lettre du commandant de cette place annonçant que le duc d'Angoulême a été tué, XIV, 261. — Décret qui lui accorde des secours, XVI, 13. — Envoi par sa société populaire de divers objets d'or et d'argent; sa pétition contre les partisans de Lafayette, XVIII, 136, 154. — Autre envoi d'argenterie, XIX, 159 — La société populaire dénonce les commissaires de la Convention, 303. — Sursis à l'exécution des jugements du tribunal révolutionnaire de cette ville, 524. — Mise en liberté du maire, 416. — Une députation disculpe le tribunal révolutionnaire, 437. — La société populaire demande le maintien des mesures révolutionnaires, etc., 517. — Rapport sur les détenus de Sedan, jugés par le tribunal militaire de l'armée des Ardennes, 609. — Inauguration du temple de la Raison, 702. — Attentats contre les patriotes, XX, 228. — La société populaire se justifie, 281. — Décret qui annule l'échange de cette ci-devant principauté, 330. — Les patriotes cessent d'y être opprimés, 421. — Improbation de l'adresse de la société populaire aux Jacobins, 515. — Condamnation à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris de vingt-cinq officiers municipaux et d'ex-notables de cette ville, 684. — Deux députés de sa société populaire dénoncent les aristocrates et sont envoyés au comité de sûreté générale, XXI, 597. — Défenseurs accordés par les Jacobins à plusieurs de ses patriotes, 681. — Suspension de l'affiliation de sa société à celle des Jacobins, 721. — Adresse de son comité révolutionnaire contre le modérantisme; arrestation des signataires de cette adresse, 788. — Mise en liberté des administrateurs, XXII, 610. — Adresse de félicitation à la Convention sur ses travaux, 634. — Dénonciation de cette commune contre Massieu, XXIV, 660. — Autre contre Hentz, Bô, Massieu et Levasseur (de la Sarthe) 664. — Condamnation à mort des assassins de sa municipalité, XXV, 529. — Ce meurtre est reproché à Massieu, 453. — Etablissement d'un octroi de bienfaisance dans cette ville, XXIX, 727. (*Voyez* Ardennes.)

SEDILLEZ (Mathurin-Louis-Étienne), député de Seine-et-Marne à la Législative. — Son rapport contre les émigrés, XI, 340. — Autre sur le mode de séquestre de leurs biens, 553. — Il fait décréter divers articles à ce sujet, 583, 608, 696, 707. — Et des peines contre la délivrance de faux certificats de résidence, XII, 12. — Son opinion sur les actes de naissance, 764. — Il fait rendre divers décrets sur les assignats et sur la retenue des rentes, XIII, 270. — Et un autre sur les passeports, 272. — Annonce que les prisonniers d'Orléans sont rentrés dans cette ville, 645. — Son opinion sur le divorce, 693. — Il fait rendre un décret sur les passeports demandés par les prêtres insermentés, 724. — Réélu au conseil des Anciens, son opinion sur le régime hypothécaire, XXIX, 288, 623 *bis*. — Sur les preuves de possession d'état des enfants naturels, 330. — Sur le paiement des arrérages de la dette publique, 433. — Sur la taxe d'entretien des routes, 477. — Sur l'organisation judiciaire civile, 608 *bis*. — Sur l'arbitrage forcé, 619 *bis*. — Et sur l'affaire de Vancantfort, 638. — Sa motion relative à la nomination d'un membre du Directoire, 681. — Son opinion sur la liberté de la presse, 746. — Et sur l'emprunt de 100 millions, 774. — Il combat la résolution qui

défend aux fonctionnaires publics de s'intéresser dans les fournitures, 785. — En fait rejeter une sur la forme des tables hypothécaires, 829. — En combat une autre contre ceux qui porteraient atteinte à l'intégralité du territoire, 863. — Attaque celle sur les crieurs publics, 875.

SÉDILLOT, chirurgien. — Ses réflexions sur l'état de la chirurgie, II, 318.

SEDIMAN. — Noms des militaires qui se sont distingués à la bataille de ce nom, XXIX, 576.

SÉDITIONS. (*Voyez* Loi martiale, Provocations, Troubles.)

SÉEZ. —Égalité est accusé d'avoir fait un voyage clandestin dans cette commune, XVI, 79.

SEGALA, secrétaire de l'assemblée primaire de Choisy-sur-Seine. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 290.

SEGLA (N.-E.), conseiller au ci-devant parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XX, 310.

SEIGNELAY-COLBERT, évêque et député de Rodez à la Constituante.—Vote la vérification commune, I, 91. — Et la conservation des biens du clergé, 328. — Demande qu'il n'y ait plus de lieux privilégiés, II, 59. — Vote pour deux espèces d'assemblées : celles des départements et celles des cantons, 182.

SEGNIER, brigadier du 19e de chasseurs. — Se distingue à l'armée de Naples, XXIX, 563.

SEGONZAC. — Cette ville est autorisée à contracter un emprunt, IV, 388.

SÉGOVIE, de la commune de Watteville. — Dénonce le projet d'enlever le roi, XII, 575.

SEGRETIER, suppléant. — Remplace Jaucourt à la Législative, XIII, 349.

SEGRETIER, capitaine de la garde nationale. — Sa générosité, V, 598.

SÉGUI. (*Voyez* Séguy.)

SEGUIER, avocat général. — Signale les inconvénients de l'impôt territorial, *Introd.*, 244, 246. — Ses remontrances contre la cour plénière et les autres édits, 319. — Il annonce la convocation des états-généraux, 323.— Dénonce les *Annales politiques* de Linguet, 333.

SÉGUIER (les frères.) — Dénonciation de leur brochure intitulée : *les Sottises de la Semaine*, III, 679. — Ils sont décrétés d'ajournement personnel, IV, 590.

SÉGUIÈRE, veuve de Remigny.—Est condamnée à mort, XXI, 328.

SEGUIN, lieutenant de cavalerie. — Apporte des dépêches sur la situation de Lyon, XVII, 427.

SÉGUIN. — Rapport sur sa tannerie, XXIII, 136, 139, 145, 153, 162.

SÉGUIN, chimiste. — Est condamné à mort, XXI, 544.

SÉGUIN, chanoine de Besançon. — Est élu président du département du Doubs, IV, 682. — Député de ce département à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254.

SÉGUR (comte de), député de Bordeaux à la Constituante. — Sa démission, I, 390.

SÉGUR (maréchal de), ex-ministre. — Réclame contre l'inscription de son nom dans le *livre rouge*, IV, 80.— Ses inculpations contre le comité des pensions, 92. — Réintégration de Baumai, destitué par lui, XII, 641. — Décret pour la restitution des sommes indûment payées sous son ministère, XIII, 738.

SÉGUR (L.-P.), fils aîné du précédent, ambassadeur à la cour de Russie. — Est nommé en la même qualité à Rome, VII, 746. — Ses *Considérations pour l'abolition de la peine de mort*, VIII, 552. — Il accepte et refuse de suite le ministère des relations extérieures, X, 250.—Envoyé à Berlin, annonce que la Prusse suivra la marche de l'Autriche, XI, 240. — Sa première audience à Berlin, 270. — Mauvais accueil qu'il reçoit, 289.— Son retour en France, 557. — Il réclame contre son inscription celle de son père et de son frère sur la liste des émigrés, XIV, 626. — Réfutation de ses *Réflexions sur les apparences d'une rupture entre la France et les États-Unis*, XXVIII, 685. — Il est l'un des auteurs du *Théâtre de l'Hermitage de Catherine II*, XXIX, 701.

SÉGUR (Maurice), frère du précédent, colonel des chasseurs de Hainault. — Analyse de sa pièce du *Fou par Amour*, VII, 312. — Il justifie l'officier qui accompagnait *Mesdames*, 525. — Explique la conduite des chasseurs de leur escorte, 634.—Réclamations contre ses assertions, VIII, 2. — Sa lettre au club patriotique de Villeneuve-le-Roi, 18. — Réponse de cette société, 94. — Il est admis à l'Assemblée constituante en remplacement de Rochechouart, IX, 74. — Analyse de sa comédie intitulée *Saint-Elmont et Verseuil*, XXVIII, 573.—De son vaudeville : *C'est la même*, XXIX, 283. — Et d'une autre pièce intitulée : l'*Opéra comique*, 313.

SÉGUY (C.), imprimeur. — Est acquitté, XX, 568.

SÉGUY, membre de la commune de Paris. — Est dénoncé pour avoir refusé de faire arrêter Roland, XVI, 565.— Se justifie, 581, 597.

SÉGUY, commissaire français à Madrid. — Ses fréquentes relations avec les ministres d'Espagne, XXIX, 207. — Lettres et explications sur les causes de son voyage à Madrid, 220, 239, 270.

SEID-ACHMET-PACHA. — Est nommé cheick-islam, II, 513.

SEID-EFFENDI, ambassadeur turc.—Sa réception brillante à Berlin, VII, 529

SEID HASSAN. — Est proclamé dey d'Alger, IX, 425.

SEIGNETTE, président du tribunal de cassation. — Son discours à Bonaparte, XXIX, 97.

SEINE (la), rivière. — Projet du canal de Brullé, II, 298. — Décret pour son ouverture et pour la jonction de la Seine à la Marne et à l'Oise, IV, 559; VI, 174. — Mémoire sur le curage de cette rivière, IX, 358. — Autre pour l'exécution des réglements qui la concernent, 737. — Décret pour l'ouverture du canal qui la joint à l'Aube, XII, 260.—Formation d'un corps d'observation à son embouchure, XVII, 708. — Augmentation du salaire de ses pilotes lamaneurs, XXIII, 64. — Blocus des ports de son embouchure, XXIX, 182.

SEINE (département de la), auparavant de Paris. —Démission de Dambray, l'un de ses députés, XXVI, 356. — Message relatif à son assemblée électorale, 369. — Décret pour la cessation de ses travaux, 437, 446, 453, 454, 460, 468, 474, 476, 482.—Discussion sur le dépôt aux archives des procès-verbaux de trois de ses assemblées primaires, 716. — Autre sur la vérification des pouvoirs de ses députés au Corps législatif, XXVII, 20. — Résolution sur l'admission, dans ce département, des assignats en paiement de l'emprunt forcé, 67. — Plaintes contre l'opposition de ses habitants à cet emprunt, 197.— Le Directoire est autorisé à y faire des visites domiciliaires, XXVIII, 430, 431. — Arrêté sur les mesures à prendre contre les brigands qui en dévastent les campagnes, 489. —Invitation des administrateurs aux habitants de se faire inscrire au registre civique, 518. — Résolution relative aux moyens de pourvoir à ses dépenses, 521. — Relevé des vols et des meurtres y commis pendant quatre mois, 548. — Procès-verbal de la rentrée de ses écoles centrales, 584. — Nomination des nouveaux administrateurs, 656, 657. — Leur adresse à leurs concitoyens, 690. — Leur arrêté concernant la formation du tribunal de commerce, 728. — Destitution des administrateurs Poplin et

Trudon; nomination de Mathieu en qualité de commissaire près l'administration centrale, 771. — Suspension de cette administration, 793. — Annulation des élections de ce département, au 18 fructidor, 796, 809.— Mesures de l'administration pour la surveillance des maisons d'éducation, XXIX, 64. — Visite que lui rend Bonaparte, 87.—Elle change pour lui le nom de la rue Chantereine en celui de *la Victoire*, 118. — Part pour travailler à la réparation des chemins, 182. — Motion d'augmenter le traitement des juges de ce département, 199.—Opérations et scission de l'assemblée électorale, 243, 245, 252, 256. (*Voyez* Guyot-Desherbiers, Chénier, etc.) — Rapport y relatif et résolution qui valide les élections de l'Institut, 258, 259. — Message annonçant que l'action de la justice criminelle y est paralysée, 258. —Résolution relative à ses contributions; autre sur le traitement de ses juges, 267. — Nomination du commissaire et du secrétaire de l'administration, 281. — Elle célèbre une fête à l'agriculture, 300. — Est chargée de nommer aux places de l'octroi, 394.— Destitue plusieurs receveurs de la taxe d'entretien des routes, 395.—Son arrêté pour la célébration des décadis, 417.— Elle annonce le départ des conscrits, 499. — Sa proclamation aux conscrits déserteurs; son arrêté relatif aux inhumations dans les terrains appartenant aux particuliers, 582 *bis*.—Rapport et résolution concernant la commission de liquidation des émigrés de la Seine, 582 *bis*, 590, 594.— Ses administrateurs demandent un costume, 586 *bis*. — Ordonnent aux entrepreneurs de théâtres de leur envoyer l'état de leur répertoire, 604 *bis*. — Arrêtent que dans tous les lieux publics une inscription sera placée avec ces mots : *Guerre au gouvernement anglais*, 628. — Leur proclamation sur l'assassinat de Rastadt, 674. — Séance publique de la société d'agriculture ; l'administration centrale applaudit à la chute des directeurs, 724.—Nomination à cette administration de Raisson, Leblanc, Lefèbre, Fournier et Lachevardière, 731. — Sa proclamation relative à l'emprunt forcé, 780. — Encouragements donnés par elle aux conscrits, 783. — Sa lettre de félicitation au citoyen Perregaux, 789. — Discours de Bernadotte aux conscrits, 795. — Choix fait par l'administration centrale des membres du jury des écoles primaires ; organisation de la commission administrative des poids publics, 804. — Renouvellement des membres de l'administration centrale, 811. — Rapport et discussion sur la liste des jurés de ce département, 867, 872, 873. (*Voyez* Paris (département de.)

SEINE-INFÉRIEURE (département de la).— Augmentation du nombre de ses juges, VI, 424. — Verdier en est élu évêque, VII, 321. — Son adresse à l'Assemblée nationale, lors de la fuite du roi, VIII, 734. — Décret pour le paiement de la solde de ses volontaires, XI, 172. — Troubles dans ce département, 578. — Mesures prises pour y accélérer la levée des volontaires, XIII, 608.— Désarmement des suspects et déportation des prêtres, 700. — Les administrateurs annoncent une émeute à Rouen causée par la cherté des grains, XVI, 303. — Envoi de commissaires à ce sujet, XVII, 406. — Arrêté pour la destruction des signes de féodalité, XVIII, 158.—Mission de Coupé, 346.—Les représentants y envoyés annoncent le suicide de Roland, 431. — Débats aux Jacobins relativement à ses subsistances, 452. — Cassation d'un jugement de son tribunal criminel contre le maire de Neufchâtel, XIX, 478. — Mesures pour la remise des piques, XXV, 55. — Réunion de ce département à la dix-septième division militaire, 222. — Jugement de son tribunal criminel qui condamne à mort un assassin de onze ans, XXVIII, 463. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Ses élections sont validées, XXIX, 253. — Pétition de ses maîtres de postes sur le droit de passe, 288. — Libelles royalistes répandus dans ce département, 788. (*Voyez* Rouen.)

SEINE-ET-MARNE (département de). — Dénonciation contre les veneurs du roi, V, 628. — Décret relatif à la route qui y est tracée, VI, 67.—Adresse des administrateurs pour la destruction de la mendicité, VII, 438.—Ils portent le deuil de Mirabeau, VIII, 94.— Arrêtent qu'ils resteront en permanence pendant la tenue des assemblées primaires, 612. — Arrêté de ce département relatif aux droits seigneuriaux, 692. — Son adresse à l'Assemblée nationale, lors de la fuite du roi, 736, 765.— Il réclame contre la dénonciation de la municipalité de Brie-Comte-Robert, par Robespierre, IX, 148. — Nouvelle adresse à l'Assemblée nationale, 177. — Approbation de sa conduite, 332. — Décret sur la solde des volontaires de ce département, 621, 721. — Rétablissement de l'ordre dans ses marchés, XI, 609. — Décret qui y autorise l'envoi de troupes, XII, 67. —Mesures pour y accélérer la levée des volontaires, XIII, 607.—Appareil militaire, 636.—Compte-rendu des commissaires y envoyés, XV, 787.— Détails sur ce département, XVII, 614. — Compte de la mission de Dubouchet, XVIII, 159, 486. — Et de celle de Guillemardet, XXIII, 349, 364. — Résolution qui fixe son école centrale à Fontainebleau, XXVII, 648. — Lettre sur les vols et assassinats qui s'y commettent, XXVIII, 255. — Le Directoire est autorisé à y faire des visites domiciliaires, 430, 431. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. (*Voyez* Melun.)

SEINE-ET-OISE (département de).— Grand désordre dans l'Assemblée nationale occasionné par son adresse contre les ennemis du bien public, IV, 732. — Une députation réclame contre les vexations exercées envers les cultivateurs voisins des plaisirs du roi, V, 453. — Demande de secours pour ce département, VI, 431. — Il obtient la suspension du district de Corbeil, 467. — Prend le deuil à l'occasion de la mort de Mirabeau, VIII, 26. — Demande que tous les individus attachés aux maisons du roi, de la reine et du dauphin, soient tenus de prêter le serment civique, 194. — Son arrêté pour la poursuite des violences exercées lors du départ des équipages de Mesdames, 414. — Annulation d'un autre contre la municipalité de Mennecy, 654. — Les autorités protestent de leur obéissance à l'Assemblée nationale, après le départ du roi, 724. — Situation de ce département ; envoi de troupes, XI, 576. — Décret qui y autorise le séjour de deux bataillons, 716. — Mesures prises pour y accélérer la levée des volontaires, XIII, 608. — Envoi de commissaires pour y rétablir l'ordre, XIV, 347.—Ses électeurs demandent une loi contre le monopole, 517, 518. — Son administration témoigne son indignation contre la trahison de Dumouriez, XVI, 61.—Son adresse en faveur du 31 mai, etc., 624.— Destitution et arrestation de trois administrateurs, XVII, 673.— Leur justification et leur renvoi au comité de sûreté générale, 681.— Réintégration de Charbonnier, l'un d'eux, 699. —Suppression du directeur des pépinières de ce département, XX, 147.—Annulation de deux jugements de son tribunal criminel concernant Labbé et Levasseur, 668. — Et d'un autre rendu contre Giquet, XXI, 347. — Mesures contre le fanatisme, XXIII, 508. — Adresse de l'administration aux citoyens pour les inviter à se rallier autour de la Convention, XXIV, 532. — Lettre sur l'esprit public du département, XXVI, 185. — Le Directoire est autorisé à y faire des visites domiciliaires, XXVIII, 430, 431. — Rapport sur le référé du tribunal de cassation relatif à un jugement de son tribunal criminel contre Ch. Louveau, 482. — Traduction de Vauvilliers à ce

même tribunal, 564.—Il est renvoyé devant le conseil militaire de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 618. — Y est élu député, 657. — Insulte faite à Garat dans l'assemblée électorale, 658. — Annulation des élections de ce département au 18 fructidor, 796, 809. — Rejet d'une résolution sur le placement de ses tribunaux, XXIX, 148. — Ses élections sont validées, 258.— Réclamation de paiement faite par les juges de son tribunal, 599.— Rapport sur les élections de l'année ; elles sont validées, 672. (*Voyez* Versailles.)

SEITRE, procureur de la commune de Marseille. — Est élargi, XVI, 474.

SÉJAN, organiste.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

SEJANS. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

SEL. (*Voyez* Salines.)

SELIM III, sultan. —Conclut un traité d'alliance avec la Prusse, IV, 153. — Fait mettre à mort l'hospodar Maurojeni, VI, 299, 307. — Demande la tête d'un capitaine vénitien, VIII, 269. — Persévère dans la guerre avec les Russes, 755. — Audience donnée par lui à Aubert-Dubayet, XXVIII, 593. — Présentation au Directoire d'un diplôme remis par lui à Verninac, 723, 724.— Assurances de paix qu'il reçoit de la Russie, XXIX, 288. (*Voyez* Turquie.)

SÉLIS, littérateur et professeur au collége de France. —Sa lettre sur les petits spectacles, III, 487. — Sa fable intitulée : *la Petite chienne*, IV, 29.—Ses *Lettres écrites de la Trappe par un novice*, V, 60. — Autre sur les curés de campagne, 125. — Autre à Laharpe sur le collége de France, XV, 496. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

SELLÉE. — Annonce de ses bandages, VI, 575.

SELLIER, juge du tribunal révolutionnaire. — Est élu secrétaire des Jacobins, XXI, 178. — Et condamné à mort, XXIV, 401.

SELLIER, membre de la commune de Paris. — Est nommé, au 31 mai, membre de la commission des denrées, XVI, 559.

SELLIÈRES (abbaye de). — Décret qui ordonne d'en extraire les restes de Voltaire, VIII, 546.

SELLOS, ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 440.

SELTZ. — Conférences de François de Neufchâteau et de Cobentzel dans cette ville, XXIX, 283, 287. —Difficultés entre les deux plénipotentiaires, 306.— Fin des conférences, 309. —Proposition extraordinaire qu'y avait faite Cobentzel, 687.

SEMERIEU. — Cette commune fait l'avance de ses contributions, VIII, 454.

SEMILLAC, ex-moine. —Est condamné à mort, XXI, 283.

SEMILLARD (N.), marchand. — Est condamné à mort, XXI, 327. — Pétition de la section des Arcis en faveur de sa veuve, XXIII, 60.

SEMILLARD (A.-M.-N.). — Est condamné à mort, XXI, 327.

SÉMINAIRES. — Décret portant qu'il n'y en aura qu'un par diocèse, IV, 569. — Autre sur l'emploi de leurs biens, VI, 538. — Fixation du traitement de leurs supérieurs, 699. — Plaintes contre leur composition, XI, 312. — Demande de leur clôture, 315.

SEMLIN. — Arrivée, dans cette ville, de Simon Sapicha, l'un des adhérents de Kosciusko, XXIX, 250. — Nouvelle du découragement général dans l'armée ottomane, produit par les succès de Passwan-Oglon, XXIX, 291. (*Voyez* Turquie.)

SEMONIN (veuve). — Résolution sur un échange fait avec elle par le Directoire ; elle est rejetée, XXIX, 291, 332, 356, 657.

SÉMONVILLE (Huguet de). — Demande, à la tête d'une députation, la formation du tribunal promis par l'Assemblée nationale, I, 258. — Son arrivée à Gênes en qualité d'ambassadeur de France, IX, 586, — Plaintes de la cour d'Espagne contre lui, 649. — Il est en butte aux calomnies des émigrés, 717. — Parle, à Gênes, le langage de la liberté, X, 402. — Exerce un acte de bienfaisance envers des prisonniers du dey d'Alger, 417. — Est arrêté sur les frontières de Turin, XII, 218. — Pièces relatives à son arrestation, 225, 337. — Il réclame la réparation d'une insulte faite, à Gênes, au pavillon français, XIII, 441. —La cour lui attribue le projet de tuer le roi de Sardaigne, 445. — Réponse de l'ambassadeur de Venise à la réclamation précédente, 479. — Il repousse les calomnies dirigées contre lui, 521. — Est refusé par la Porte ottomane, par suite de l'opposition de divers ministres étrangers, XIV, 225. — Manœuvres pour le décrier, 268. —La cour de Naples lui fait réparation de l'outrage qu'il a reçu de son ministre, XV, 72, 78, 82. — Il est destitué par Lebrun, XVI, 42.— Et enlevé par l'Autriche, XVII, 329, 386. — Réflexions sur son arrestation, 440, 545. — Il est conduit à la citadelle de Mantoue, 497.—Autres détails, 623.—Il est transféré dans la forteresse de Brunn, XVIII, 57. — Arrestations, à Vienne, sous prétexte d'un complot découvert dans ses papiers, 325.— Le général Salis est accusé d'avoir exécuté les ordres de l'Autriche sur sa personne, XXIV, 41. —Décret qui ordonne son échange contre la fille de Louis Capet, XXV, 115. — Les députés mis en liberté regrettent de ne pas l'avoir parmi eux, XXVII, 128. — Récit de sa captivité, 213, 239. —Remise d'une cassette de diamants qui lui avait été enlevée, 257. — Le Directoire est chargé d'examiner le compte-rendu de sa mission, 455. 496.—Faits relatifs à son arrestation, 505, 514, 521.— Il reçoit une indemnité du grand conseil de Milan, XXIX, 255.

SEMPILL, Anglais. — Est l'un des signataires de l'adresse de la société de Londres à la Convention nationale, XIV, 594.

SEMPLE, Irlandais. — Son discours contre l'union de l'Irlande à l'Angleterre, XXIX, 597 *bis*.

SENAC, colon. — Dénonce les députés de Saint-Domingue, XXV, 4.

SENART, agent du comité de sûreté générale. — Est dénoncé par deux citoyens de Tours, XXI, 313. — Accusation de Tallien contre lui, XXIII, 102.

SENAUX (P.-M.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

SENBAUZEL, député de Lot-et-Garonne au conseil des Cinq-Cents. — Fait établir à Dunkerque un octroi municipal, XXIX, 776.

SÉNÉCHAL, meunier. — Est condamné à mort, XXI, 30.

SÉNÉCHAUX.—Leur établissement, *Introd.*, 102.

SENEFF. — Est accusé dans l'affaire de Veymeranges, XXVIII, 339, 340. (*Voyez* Veymeranges.)

SÉNÉGAL (le).— Commerce des Français dans ce pays, II, 273. — Décret pour sa liberté, VII, 167. — Détails sur les Africains qui l'habitent, XIV, 537. — Décret qui y ouvre la traite de la gomme aux États-Unis, XV, 857. —Une députation de la colonie française félicite la Convention et lui envoie plusieurs dons patriotiques, XXI, 425.

SENFFT (baron), ministre de Prusse à Liége. — Proteste contre l'entrée des impériaux dans cette ville, VII, 197.

SENIG, adjudant-général. — Fait l'éloge de l'humanité du commandant de Wesel, XXV, 145.

SENLIS. — Explosion, dans cette ville, de la maison d'un nommé Billon, II, 391, 410.—Liste des victimes de cette catastrophe, 444. —Réparation offerte par la mère de Billon, III, 150. —La municipalité transmet deux lettres saisies sur le médecin du roi, VIII, 728. — Mesures prises pour prévenir les

troubles, 750. — Pensions accordées aux victimes des événements qui y ont eu lieu, IX, 839. — Arrestation de trente-neuf nobles qui se rendaient à Coblentz, XI, 412. — Et d'une bande de voleurs dans la forêt, XXIX, 285.

SENLIS (Henri), ex-vicaire. — Est condamné à la déportation, XVIII, 659. — Autre jugement qui le condamne à mort, XXI, 104.

SENLIS (de). — Bruit de sa démission de la place de premier aumônier du roi, VIII, 176.

SENNE (de), sculpteur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

SENNEQUIER, lieutenant. — Est nommé commandant de frégate, XXIX, 328. — Sa relation du combat du *Lodi* contre l'*Aigle*, 333.

SENNETERRE (M.-C.), veuve de d'Armentières. — Est condamnée à mort, XXI, 508.

SENNETERRE (Sophie). (*Voyez* Ferté-Senneterre.)

SENNEVILLE (chevalier de), colonel du corps royal des colonies.— Annonce une offre patriotique de ce corps, I, 533.

SENOCQ, sergent au 11e bataillon d'infanterie légère. — Est condamné à mort, XXI, 136.

SENOSAN (ex-marquise de), née de Lamoignon. — Est condamnée à mort, XX, 443.

SENS.— Cette ville envoie une députation à l'Assemblée, I, 257.—Lui demande l'érection d'une pyramide qui portera le nom de ses membres, II, 510. — Décret conforme à cette pétition, 512. — Formation de la municipalité, IV, 139. — Le cardinal-évêque et le clergé prêtent le serment civique, VII, 276.—Arrêté de la société patriotique contre le bref du pape au cardinal Loménie, 730. — La fuite du roi n'y cause aucun désordre, VIII, 736. — Taxations arbitraires de comestibles ; envoi de commissaires, XIV, 163.—Réclamation en faveur de cette commune, XVII, 663. — Exhumation des corps des père et mère de Capet, XX, 640. — Sa société populaire annonce une scène sanglante qui a eu lieu à Vandeurs, XXI, 122. — Maillhe dément le bruit d'une insulte faite aux couleurs nationales, XXV, 79. —Découverte d'un tombeau présumé être un monument de tyrannie monacale, XXIX, 522.

SENS (archevêque de). (*Voyez* Brienne.)

SENTENCES ARBITRALES. (*Voyez* Arbitrage.)

SENTETZ, procureur du roi et député d'Auch à la Constituante. — Repousse les accusations dirigées contre cette ville, IV, 538.—Parle sur la fixation de la somme à laquelle s'élèvera la compétence des juges de paix, V, 80.—Propose un plan sur l'établissement des tribunaux de district, 182.— Sa motion relative aux receveurs de district, VI, 490. — Il fait rendre un décret sur les contestations de quelques districts avec le conseil du Gers, 655, 675. — Son opinion sur la procédure par jurés, 746. — Il veut que la partie plaignante soit entendue dans les dépositions, VII, 245. — Demande la peine de mort contre l'athéisme, VIII, 602, 620.

SÉPHER, général de l'armée des côtes de Cherbourg.—Son rapport relatif aux menaces de Félix Wimpfen, XVII, 204. — Il annonce l'entrée de cette armée à Caen, 333.—Se dirige sur Falaise, XVIII, 363.

SEPT-CHÊNES (de).—Public les œuvres complètes de Fréret, XXVIII, 517.

SEPTEUIL (Tourteau de), ci-devant trésorier de la liste civile. —Quittances données par lui de sommes destinées aux princes émigrés, XIII, 465. — Papiers à la charge de Louis XVI trouvés dans son portefeuille, 580; XIV, 400. — Il nie avoir jamais été chargé d'aucun accaparement par ce prince, 859.

SÉPULTURES. (*Voyez* Inhumations.)

SEQUERRE (M.), administrateur.—Est condamné à mort, XX, 427.

SÉQUESTRE. — Motion de séquestrer les biens des traîtres conjurés contre l'État, XI, 181. —Décret sur les biens des individus naturalisés en pays étranger, XVII, 441. — Autre décret sur le séquestre, XXI, 242. — Motion de lever celui mis sur les biens des sujets des puissances ennemies, XXII, 463. — Discussion sur le même objet et décret y relatif, XXIII, 87, 89. — Code des confiscations et séquestres, par Guichard, XXIV, 492.—Les biens des représentants qui ne déclareront pas le véritable état de leur fortune seront séquestrés, XXVI, 57.—Lettre du ministère espagnol pour la remise des biens des deux nations séquestrés pendant la guerre, XXVIII, 205. — Modification de la loi relative aux fermages des biens mis sous le séquestre, XXIX, 141. (*Voyez* Emigrés, Condamnés, etc.)

SER, lieutenant. — Se distingue à l'armée de Naples, XXIX, 563.

SERAFINI (Antonio), officier romain.—Est arrêté, XXIX, 395.

SERAN (Pierre), négociant. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

SERANNE, instituteur. — Son livre sur l'éducation, XV, 594.

SERANNE (Joseph-François), négociant à Cette, député de l'Hérault à la Législative. — Fait fixer le mode d'élection des capitaines des ports, des maîtres de quais et des jaugeurs, X, 530, 556.—Son rapport, et décret à la suite, sur la police de la navigation, 726, 764.—Il demande la suppression des douanes, 744. — Fait ajourner un projet en faveur d'officiers de marine supprimés, XI, 547.—Et demander compte au pouvoir exécutif des lois sur la police de la navigation, 620.—Propose d'accorder une récompense à Groignard, 644, 672. — Fait décréter le paiement de l'arriéré de la marine et des colonies, XII, 339, 416. — Régler les contestations relatives au droit de navigation, 472. — Et accorder une avance d'appointements aux marins qui iront à la recherche de Lapeyrouse, 505. — Annonce de sa mort, XIII, 524 *.

SERANT (de). — Sa lettre à Dédelay d'Agier, *Introd.*, 598.

SÉRARD, ex-curé.—Est condamné à mort, XXI, 176.

SERBELLONI, envoyé des républicains d'Italie. —Annonce qu'il va quitter Paris par suite de sa nomination aux fonctions de directeur, XXVIII, 711. — Donne sa démission et revient à Paris comme ambassadeur, XXIX, 82. — Détails sur sa réception, 141. — Il est présenté au Directoire, 467.

SERCEY, contre-amiral. — Lettre sur son expédition dans l'Inde, XXVIII, 319. — Il est dénoncé par Bâco, 508. — Motion de Siméon relative aux combats de l'escadre qu'il commandait, 759. — Il est dénoncé par Riou, XXIX, 33.

SERCEY (Henriette). — Égalité demande pour elle une exception à la loi sur les émigrés, XIV, 539, 544.

SÉRÉ (département de la Haute-Marne). — Incendie de cette commune, X, 105, 115.

SEREAU, commissaire au Châtelet. — Réfute un mémoire de Pépin Desgrouettes contre lui, VI, 626.— Jugement de son procès avec les forts de la halle, VII, 473.

SERENT (comte de), maréchal-de-camp, député du Nivernais à la Constituante. — Fait renvoyer au roi la poursuite du crime commis au château de Quincey, I, 208, 209. — Demande l'abolition des poursuites intentées contre Boncerf, 382. — Son opinion sur le projet d'organisation de l'armée, III, 495, 497. — Sur le rachat des droits casuels, IV, 219. — Sur le droit de paix et de guerre, 385. — Sur le traitement des titulaires ec-

* Le Moniteur a imprimé Serant par erreur, c'est Seranne qu'il faut lire.

clésiastiques, 711. — Sur le paiement de celui des religieux, V, 594. — Et sur l'organisation du génie et de l'artillerie, 610. — Il défend Bussy arrêté comme prévenu de conspiration contre l'Etat, VI, 216, 224. — Demande l'organisation des ponts et chaussées, 293. — Réclame contre la motion de licencier le corps des officiers, VIII, 559. — Fait consigner au procès-verbal les causes du désastre de Quincey, 592. — Ecrit que ses principes l'éloignent de l'Assemblée, IX, 39.

SERENT (marquise de). — Réclame contre l'insertion de son nom au livre rouge, IV, 217.

SERET, cocher de Laflotte. — Est condamné à mort, XXI, 199.

SERGENT (Ant.-F.), graveur en taille douce. — Fait paraître des gravures historiques de la révolution, III, 568. — Visite faite par lui, comme officier municipal, dans les souterrains de l'Ecole militaire, XII, 566. — Il publie un avis sur les instigateurs d'un mouvement contre le château, XIII, 1. — Député de Paris à la Convention, s'oppose à l'ajournement du principe qui laisse au peuple le choix indéterminé des juges, XIV, 23. — Vote la suppression de la croix de Saint-Louis, 214. — Demande l'inventaire des archives du parlement, 402. — Fait autoriser Dumouriez à employer dans l'armée son valet de chambre Baptiste, 434. — Rendre un décret relatif à la protection promise par la nation française à tous les peuples qui voudront être libres, 517. — Ajoute aux griefs reprochés à Louis XVI, 719. — Réclame contre un article du *Moniteur*, XV, 84. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 164, 199, 253. — Son opinion sur la reddition de Verdun, 406. — Arrêté relatif à ses comptes comme membre du conseil de surveillance, 415, 513. — Il s'oppose à l'arrestation du président de la section Poissonnière, 692. — Fait décréter que le tableau de l'assassinat de Lepelletier sera gravé aux frais de la République, 836. — Rendre un décret contre les individus qui dégraderaient les monuments des arts, XVI, 142. — Et un autre sur la vente des objets d'arts appartenant à la République, 212. — Dénonciation contre lui, 354. — Il propose de mander à la barre le maire de Paris pour rendre compte d'un complot dénoncé par la section de la Fraternité, 456. — Défend Bouchotte, 475. — Fait mettre le jardin des Tuileries sous la garde des soldats invalides, XVII, 47. — Sa motion, et décret à la suite, sur l'ouverture des galeries du Louvre, 227, 258. — Son rapport sur Baudouin, 473. — Il fait l'éloge de Rossignol, 519. — Sa motion concernant les réquisitionnaires, 651. — Il fait rendre un décret concernant les compagnies de grenadiers et de chasseurs, 711. — Parle sur le projet de calendrier nouveau, XVIII, 56. — Fait renvoyer au tribunal révolutionnaire deux pièces contre Latour-du-Pin, 282. — Dénonce des abus dans la fixation du *maximum*, 289. — Fait décréter l'érection d'une statue à Jean-Jacques Rousseau, 361. — S'élève contre une lettre du curé Parens, 368. — Fait décréter qu'aucun citoyen ne pourra être logé dans le palais national, 377. — Présente une agate représentant les portraits d'Agrippine et de Néron, 414. — Demande que Pierre Bayle soit mis au nombre des martyrs de la liberté, XIX, 114. — Fait renvoyer au tribunal révolutionnaire les complices des assassinats de la Chapelle-Franciade, XX, 619. — Mettre en réquisition les juges et les jurés du tribunal révolutionnaire, XXI, 448. — Son opinion sur l'établissement d'une école normale, XXII, 389. — Il présente à la Convention un tableau représentant la devise: *la Liberté, ou la Mort*, XXIII, 381. — Appuie le projet pour la garantie de la représentation nationale, XXIV, 36, 37. — Veut qu'on poursuive les auteurs du *tocsin national*, 47, 48. — Sa motion relative à l'approvisionnement de Paris, 115. — Son opinion sur les événements du 12 germinal, 117. — Il veut qu'on démonétise seulement les assignats à face au-dessus de 25 livres, 476. — Provoque un rapport sur les événements relatifs à la mort de Féraud, ainsi que sur le dévouement des citoyens pour la défense des représentants, etc., 521. — Fait décréter qu'il ne pourra être formé dans le jardin national aucun établissement de traiteur ou de limonadier, 552. — Est décrété d'arrestation, 603. — Inculpé par la section du Théâtre-Français, XXV, 24. — Et compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

SERGENTS-MESSIERS. — Projet pour leur suppression, XXVII, 349.

SÉRIGNY (J.), ex-curé. — Est condamné à mort, XX, 644.

SÉRILLY. (*Voyez* Mégret-de-Sérilly.)

SÉRILLY (femme). (*Voyez* Thomas.)

SERINGAPATNAM. — Marche du général Meadows contre cette ville, VII, 297.

SERINGEN. — Expulsion de cette ville du comte de la Serre, XI, 346.

SÉRIONNE (de). — Explications de Dumas sur sa correspondance avec lui, XXVIII, 798.

SERMENTS CIVIQUES. — Serment des communes après leur constitution, I, 83. — Serment du Jeu de Paume, 89. — Formule de celui prêté aux Etats-généraux antérieurs, 132. — Discussion et décret sur celui des troupes, 322, 334. (*Voyez* Bouillé.) — Prestation de serment de la municipalité de Paris, II, 299. — Décret portant que les assemblées primaires jureront fidélité à la constitution, 502. — Soumission des gardes nationales à ce même serment, III, 75. — Il est prêté par la municipalité de Paris, 294. — Par le roi et par l'Assemblée, 297, 300. — Aucun député ne sera admis avant de l'avoir prêté, 299. — Discours de Bailly, à cette occasion, au roi et à la reine, et leurs réponses, 310. — Prestation de quelques membres qui avaient fait des restrictions, 330. — Solennités à cette occasion, 342. — Réunion des autorités à Notre-Dame pour le renouveler, 424. — Il est prêté par les membres absents le 20 juin, 399. — Motion de le faire renouveler par les députés entrant en fonctions, IV, 223. (*Voyez* Virieu.) — Débats sur la formule de celui du 27 avril, 249. — Plaque de bronze destinée à perpétuer le souvenir de celui du Jeu de Paume, 679. — Inauguration du monument destiné à le rappeler, V, 39. — Serment à prêter à la fédération du 14 juillet, 44, 84, 88. — Il est prêté par les Français établis à Smyrne, VI, 381. — Décret sur sa prestation par les agents français à l'étranger, 403. — Serment à prêter, par les ecclésiastiques, à la constitution civile du clergé, 484, 496, 498. — Liste des agents de la France à l'étranger qui ont prêté le serment civique, VII, 8, 267, 324. — Décret qui enjoint aux ecclésiastiques, fonctionnaires publics, de le prêter sous peine d'être remplacés, 29, 43. (*Voyez* Clergé.) — Opinion d'un curé sur ce sujet, 83. — Même mesure contre tous les fonctionnaires, VIII, 137. — Rapport, débats et décret sur celui à exiger des officiers de l'armée, 630, 641, 646. — Autre décret qui ordonne que celui de fidélité à l'Assemblée sera prêté par eux, après la fuite du roi, 724, 727. (*Voyez* Officiers militaires.) — Il est prêté par les employés de la caisse de l'extraordinaire, par des vétérans et par des étudiants de l'Université, IX, 33. — L'Assemblée arrête que le comité militaire en présentera une autre formule, 672. — Formule du nouveau, 699. — Décret portant que le tableau représentant celui du Jeu de Paume sera achevé aux frais de la nation, 795. — Autre qui oblige chaque membre de la législature à répéter individuellement le nouveau serment, X, 32. — Réflexions à ce sujet, 502. — Fête projetée pour l'anniversaire de celui du Jeu de Paume. XII

698. — Prestation par l'Assemblée législative au 10 août, du serment de maintenir la liberté et l'égalité, XIII, 380. — Décret qui y astreint les fonctionnaires publics, 427. — Serment individuel, par les membres de l'Assemblée législative, de s'opposer à la royauté, soit d'un Français, soit d'un étranger, 617. — Autres par la municipalité de maintenir la liberté, l'égalité, le respect des personnes et des propriétés, 626. — Serment de fidélité à la nation prêté par deux cents Suisses, 644. — Différents serments proposés à la première séance de la Convention, XIV, 6. — Chacun de ses membres jure qu'il n'a pas provoqué auprès de ses commettants la convocation des assemblées primaires, 509. — Serment révolutionnaire du 31 mai, 518, 524, 526, 535. — Décret du serment de haine à la royauté, XXVII, 214. — Sa prestation, à l'anniversaire du 21 janvier, 288, 289, 292. (*Voyez* Journée du 21 janvier.) — Déportation des fonctionnaires qui refuseraient de le prêter, 604, 655, 671. — Addition décrétée à la formule, des mots de *haine à l'anarchie*, XXVIII, 523, 525. — Discussion sur la proposition d'y soumettre les électeurs; décret y relatif, 622, 623, 625, 627, 628. — Arrêté qui assujettit les prêtres de la Belgique à celui ordonné par les lois des 17 juin 1791 et 7 vendémiaire an IV, 719. — Nouveau serment, après le 18 fructidor, 796. — Loi qui oblige les membres du nouveau tiers à le prêter, 816, 818. — Projet d'un nouveau serment à exiger des ministres des cultes, XXIX, 118, 132. (*Voyez* Prêtres.) — Serment de mourir pour la constitution de l'an III, prêté sur la demande de Lucien Bonaparte, 408. — Opinion de Caignart à la société du Manége, contre la formule de *haine à l'anarchie*, 747. — Loi qui supprime ces mots du serment civique; discussion y relative, 749, 751, 752, 753, 755, 764. (*Voyez* Anarchie.)

SERMET (abbé). — Eloge de son patriotisme, VII, 760.

SERPAUD (Jacques), attaché au duc de Montmorency. — Est condamné à mort, XVIII, 682.

SERPOS (de Constantinople). — Banqueroute frauduleuse de cette maison, XXVIII, 263.

SERRA (J.-B.), Génois. — Ecrit en faveur de la révolution française, XIV, 224. — Sa lettre à ses compatriotes, XV, 302. — Arrêté, il est remis en liberté, XXII, 677.

SERRAVALE. — Combat entre les Liguriens et les Piémontais sur ce point, XXIX, 309.

SERRE (comte de la). — Reçoit l'ordre de sortir de Seringen, XI, 346.

SERRE DE SAINT-ROMAN, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XXI, 544.

SERRES (Joseph), député des Hautes-Alpes à la Convention. — Pense que Louis XVI peut être jugé d'après les lois contre les assassins et les conspirateurs, XIV, 600. — Propose des mesures pour empêcher l'exportation des grains et en assurer la libre circulation, 642. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 861; XV, 170, 211, 253. — Son opinion sur l'organisation de l'armée, 427. — Il demande le décret d'accusation contre Marat, XVI, 72. — Fait comprendre Égalité dans le décret concernant les Bourbons, 83. — Révoquer l'ordre de départ pour Saint-Domingue, de la légion américaine, 400. — Et décharger d'Estourmel d'accusation, 485. — Provoque la résistance du département des Hautes-Alpes au 31 mai; est décrété d'arrestation, XVII, 192; XVIII, 60. — Texte de sa protestation contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Passé au conseil des Cinq-Cents, il combat le projet de Boulay contre les ci-devant nobles, XXIX, 43, 45. — Réclame contre les inculpations de Chénier, 45.

SERRES (Jean-Jacques). — Est admis à la Convention comme député de l'Ile-de-France, XVIII, 55. — Fait accorder des secours aux marins des bâtiments de commerce, XIX, 463. — En mission dans le Midi, annonce qu'une conspiration vient d'éclater à Marseille, XXII, 27. — Adresse le procès-verbal de l'enlèvement de Regnier, 30. — Son discours à la société populaire de Marseille et sa proclamation, 31. — Sa lettre sur la situation de cette ville, 57. — Il rend compte du complot qui y a éclaté, 146. — Et des fêtes célébrées à l'occasion de son avortement, 211, 314. — Fin de sa mission, 546. — Il accuse les Jacobins des événements de Marseille, XXIII, 366. — Demande l'envoi de représentants aux colonies, 389. — S'élève contre les membres des anciens comités révolutionnaires, 511. — Est élu secrétaire, XXIV, 61. — Appuie une pétition en faveur de cultivateurs d'Arles, 267. — Discussion entre lui et Escudier, 470. — Poursuites à Marseille contre les auteurs de l'émeute où il a failli perdre la vie, 479. — Il fait l'éloge de Guyardin, 604. — Combat la proposition de suspendre toute radiation de la liste des émigrés, XXV, 221, 222. — Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, 322. — Il discute le projet de constitution, 496. — Demande l'établissement d'un tribunal de cassation dans les colonies, 505. — Et la mise en jugement de vingt-huit Marseillais traduits par lui au tribunal révolutionnaire, 784. — Passé au conseil des Anciens, son opinion sur l'envoi d'agents exécutifs dans les colonies, XXVII, 320. — Et sur la translation à Alais de l'école centrale du Gard, XXVIII, 76.

SERRES, département des Hautes-Alpes. — Dénonciation contre la municipalité; décret contre le procureur-syndic de ce district, XVII, 690. — Révocation d'un décret rendu contre l'ex-maire Achard, XXV 168.

SERRIÈRE (David). — Est acquitté, XIX, 231.

SERRURIER, général de division. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708. — Son arrestation, XVIII, 73. — Il attaque le col de Terme, XXV, 289. — Son éloge, 733. — Il fait la relation de l'affaire de Saint-Martin-de-Lautoscoa, 756. — Bloque Céva, XXVII, 137. — Contribue à la victoire de Saint-Jean et de Dégo en Italie, XXVIII, 255. — Fait évacuer le village de Saint-Michel, 261. — Investit Mantoue et prend ses faubourgs, 324, 370. — Son éloge, 536. — Il signe la capitulation de Mantoue, 580. — Est chargé d'apporter, et présente au Directoire vingt-deux drapeaux pris en Allemagne ou sur les Vénitiens; son éloge par Bonaparte, 724, 733. — Adresse de sa division contre les conspirateurs de Clichy, 764. — Son discours à la fête du 1er vendémiaire, XXIX, 38. — Il défend le port, à Venise, de la cocarde impériale, 84. — Sa proclamation sur les troubles qui y ont éclaté, 97. — Il est nommé inspecteur général, 404. — Entre dans la ville de Lucques, 597. — Sa proclamation en entrant dans les États du grand-duc de Toscane, 606. — Il donne un plan de constitution provisoire à la République de Lucques, 614. — Son éloge, 651. — Sa réponse à Suwarow, 687. — Il commande à Saint-Cloud, 885.

SERS (P.), député de la Gironde à la Législative. — Combat les lois prohibitives des exportations, XI, 464. — Parle sur l'affaire de Pétion, XIII, 148. — Demande compte du mouvement des armées, 196. — Provoque le renversement des statues royales, 388. — S'oppose à la formation d'un corps de tyrannicides, 542. — Et à l'envoi de commissaires aux frontières, 565. — Ex-président du département de la Gironde, motion de suspendre la mise hors la loi prononcée contre lui, à la suite du 31 mai, XXII, 691. — Rapport définitif de cette mesure, XXIV, 191.

SERS, commissaire à bord du *Guerrier*. — Son

rapport sur la belle défense de ce vaisseau dans l'affaire d'Aboukir, XXIX, 457.

SERS, officier de l'état-major de l'armée de Bussy. — Est condamné à mort, XXI, 440.

SERVAIS (H.), notable de Sedan.—Est condamné à mort, XX, 684.

SERVAN, avocat de Grenoble.—Auteur des *Idées sur le mandat des députés aux Etats-généraux*, *Introd.*, 605.—Son projet de déclaration des droits, I, 248. — Analyse de son adresse aux amis de la paix, II, 492.

SERVAN (de), frère du précédent. — Est nommé ministre de la guerre, XII, 358. — Et chargé de faire connaître les places mises en état de siége, 359. — Annonce que Luckner offre de servir sous Rochambeau, 360. — Fait part de la désertion des hussards de Berchigny, 385. — Envoie les noms de plusieurs officiers qui ont déserté; rend compte de la bravoure des troupes, 490. — Des mesures prises pour la défense des frontières, etc., 504. — Provoque une fédération civique pour le 14 juillet, 570. — Rapport à ce sujet, 591. — Il demande quel sera le mode d'exécution à mort pour l'armée, 613. — Est dénoncé par Vasselin et autres, 632, 636.— Et destitué; un décret déclare qu'il emporte l'estime et les regrets de la nation, 656. — Sa correspondance avec Lamarlière et Broglie, 700.—Question relative à un marché passé par lui avec Worms; son rapport à ce sujet, 738; XIII, 68, 77. — Il se plaint de la persécution dont il est l'objet à Strasbourg, XII, 783. — Lettres sur son ministère, XIII, 212. — Il est nommé commandant du camp de Soissons, 311. — Et rappelé au ministère à l'époque du 10 août, 382. — Ecrit que Lafayette est passé à l'étranger, 492. — Annonce le remplacement de Luckner par Kellermann, etc., 513. — La découverte d'un livre rouge de la guerre, 534. — La formation d'une cour martiale pour juger les lâches de Longwy, 543. — Et la reddition de cette place, 549. — Ecrit que la résidence de Luckner est fixée à Châlons, 568.—Se plaint de désordres à l'Ecole militaire, 577. — Sa lettre à madame Rœderer, 582. — Il demande 4 millions pour les dépenses des volontaires des frontières, 602. — Annonce la prise de Verdun, 610. — La mise en état de siége de Metz, 638. — Les mesures de défense prises par les généraux, 639.—Le massacre, à Charleville, d'un officier d'artillerie, 648.— Et la levée du camp de Maulde, 672. — Rend compte de dispositions militaires, 685. — Annonce un mouvement général dans l'armée ennemie, etc., 696. — Réclame contre la destitution de Dumuy, 706. — Communique les dépêches de Dumouriez, 713. — Lettre que lui écrit Luckner contre les nouveaux bataillons, 725. — Il annonce l'arrivée de Beurnonville à Châlons, 729. — Se plaint de l'inexécution des lois, 743. — Donne des nouvelles des armées, 746.— Transmet des détails sur l'état de défense de la frontière du Nord, 747. — Et une lettre de Kellermann sur la vigoureuse défense de son armée, XIV, 25. — Demande l'envoi de commissaires dans les Pyrénées, 33. — Annonce l'entrée de Montesquiou en Savoie, 34. — Donne sa démission, 52.—Transmet une dépêche de Montesquiou, 56. — Et le bulletin des armées, 59. — Débats sur la motion de l'inviter à continuer ses fonctions, 76. — Il fait part de l'évacuation de Saint-Amand et de la retraite du général Ferrand, 91. — Propose de diviser la force publique en huit armées, 103. — Transmet une lettre de Dumouriez sur la retraite des Prussiens, 106. — Donne des détails sur les mesures qu'il a prises pour la défense du territoire, 112. — Est remplacé au ministère par Pache, 116. — Décret portant qu'il ne pourra quitter Paris sans avoir rendu ses comptes, 119. — Il annonce la retraite des Prussiens, 123. — Provoque un décret d'accusation contre les généraux Lanoue et Duhoux, 124. — Sur l'envoi de ses comptes, est autorisé à sortir de Paris, 155. — Est accusé de connivence dans les marchés frauduleux de d'Espagnac, 527. — Général à l'armée des Pyrénées-Occidentales, Robespierre reproche au parti Brissot de l'avoir élevé au ministère, XVI, 106. — Son éloge, 146. — Il annonce des succès, 307. — Bruit de son rappel, 342. — Il convoque un conseil de guerre à Saint-Jean-de-Luz, 350. — Annonce de sa destitution, 426. — Il écrit à Ysabeau que l'armée a obtenu des avantages sur les Espagnols, XVII, 37. — Est dénoncé par Chabot, 46. — Sa lettre sur une affaire à Saint-Jean-Pied-de-Port; il défend le général Lagenétière, accusé de trahison, 73.—Donne des détails sur la reprise du camp d'Expilly, 95.— Est mis en liberté, XXIII, 295.—Décret portant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui et qu'il sera réintégré dans son grade, XXVI, 40. — Texte du rapport fait sur sa conduite, 74. — Il est nommé inspecteur général des troupes du Midi, XXIX, 777.

SERVAN. — Est élu évêque de la Vendée, VII, 602, 620.

SERVAN, co-accusé de Bussy. — Décret pour sa mise en liberté, VII, 76. — Autre qui lui accorde une indemnité, 185.

SERVAT. — Est accusé dans l'affaire de Veymeranges, XXVIII, 339, 340. (*Voyez* Veymeranges.)

SERVEAU, député de la Mayenne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.

SERVEL, d'Aix. (*Voyez* Cervel.)

SERVICE DES ARMÉES. (*Voyez* Armées.)

SERVIE (la). — Fuite de l'évêque grec de cette province, XXIX, 135. — Ravages occasionnés par la peste, 286, 361.

SERVIÈRE, capitaine.— Excite des troubles dans la Lozère, XI, 732. — Est décrété d'accusation, 765.

SERVIÈRE, libraire. — Annonce de ses livres, XXI, 310.

SERVIÈRE, député de la Lozère à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 192, 252. — Il veut qu'on supprime une partie des vicaires-généraux, XVII, 14. — Sa motion relative aux représentants en mission, XXI, 620.

SERVILLE, veuve de Boispréaux. — Est condamnée à mort. XXI, 192.

SERVIN (J.), ex-notaire. — Est condamné à mort, XXI, 696.

SERVITUDES PERSONNELLES. — Sont abolies, I, 293. — Discussion sur leur fixation, 295. — Décrets y relatifs, III, 472; XIV, 674, 683. (*Voyez* Droits féodaux.)

SERVONAT (Sébastien-Joseph), député de l'Isère à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 188, 252. — Réélu au conseil des Anciens, son rapport sur l'élection des greffiers de paix, XXVIII, 512. — Il est élu secrétaire, 712. — Combat la résolution sur les messageries, 762. — Fait nommer Desjobert au tribunal de l'Indre, XXIX, 223.

SESTINI. — Annonce de son *Voyage de Constantinople à Bassora*, XXIX, 664.

SETTIMIO, camérier du pape. — Son incarcération, XXVIII, 673.— Il est condamné à mort; commutation de sa peine en une prison perpétuelle, 710.

SEURRAT.—Donne des détails sur les droits d'accrue dans la forêt d'Orléans, V, 494.

SEURRE (G.), dit Joinville. — Est condamné à mort, XX, 400.

SEVELLE. — Arrêté pris contre lui par une commune du Gévaudan, II, 231.

SEVENNE, négociant. — Est condamné à mort, XXI, 119.

SÉVENNE (Raymond), député de la Lozère à la

Législative. — Fait décréter Charrier d'accusation, XI, 766.

SEVENNE. — Est nommé commissaire de l'emprunt contre l'Angleterre, XXIX, 217.

SÉVESTRE (Achille), député d'Ille-et-Vilaine à la Convention. — S'oppose à ce que Louis XVI puisse se choisir un ou plusieurs conseils, XIV, 724. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 162, 187, 252. — En mission dans son département, il annonce sa position difficile, 791. — Demande des forces pour disperser les séditieux, 796. — Parle contre Beysser, XVII, 167. — Déclare que les suppléants qui refusent de remplacer Lanjuinais sont à la tête des révoltés, 257. — Défend Garat, 303. — Combat une motion contre les marchands qui vendent à un prix trop élevé, 698. — Dénonce le commissaire délégué dans le département du Loiret, XVIII, 7. — Fait rendre un décret sur l'affaire de Pelletier, XXI, 701. — Parle sur celle de Carrier, XXII, 580, 595. — Appuie une demande relative à l'établissement d'une fabrique de mousseline, 616. — Entre au comité de sûreté générale, XXIV, 144. — Rend compte du succès des mesures prises pour assurer les subsistances, 292. — Annonce l'évasion et la reprise de cinquante prisonniers de Bicêtre, 303. — Fait l'éloge des sections qui ont improuvé l'arrêté de celle de Montreuil, 366. — Dénonce Forestier, 544. — Fait part des mesures prises pour déjouer les tentatives d'un mouvement projeté pour le 25 prairial, 645. — Et de la mort du fils de Capet, 650. — Lit la rédaction des faits qui ont motivé l'accusation de Romme et autres, 666, 668. — Fait changer la dénomination de comités révolutionnaires en celle de *comités de surveillance*, 682. — Adopter des mesures de police concernant les négociants venant des départements à Paris, XXV, 315. — Rappeler plusieurs députés en mission, 399. — Et décréter des mesures contre les étrangers qui restent à Paris, 400. — Sort du comité de sûreté générale, 404. — Son rapport sur les calomnies des journalistes, 436. — Il est nommé messager d'état au conseil des Cinq-Cents, XXVI, 350. — Est un des sept ex-conventionnels désignés pour compléter le Corps législatif, XXVII, 492, 578; XXVIII, 268. — Discussion et rejet de cette mesure, 308, 309.

SEVILLE. — Formalités prescrites pour la sortie des marchandises françaises expédiées pour cette ville, XXVIII, 521. — Troubles, XXIX, 277.

SEVIN (Claire), veuve Loriot. — Est condamnée à mort, XVIII, 659.

SEVIN, ex-premier commis de la guerre. — Est condamné à mort, XXI, 440.

SEVON (de Marseille). — Est condamné à mort, XVI, 474.

SÈVRES. — Brûlement, à la manufacture de cette commune, de deux voitures de papiers; débats, interrogatoires, etc., à ce sujet, XII, 507, 510, 511, 523. — Décret pour la confection de l'inventaire de cette manufacture, XIII, 677. — Offre faite à la Convention, par la commune, des dépouilles du culte, XVIII, 385. — Pétition relative à la construction de son pont, XXIX, 316.

SÈVRES (département des Deux-). — Rapport de Gallois et de Gensonné sur leur mission, X, 73, 329, 345. — Manœuvres des prêtres pour égarer les rebelles, XIII, 680. — Arrêté du département concernant les besoins de l'armée, XV, 58. — Décret relatif à ses dépenses, XVI, 123. — Sa situation, 352. — Envoi de commissaires de la Convention, 357. — Mesures concernant les propriétaires de ses marais desséchés, XXIX, 134. — Projet pour la diminution de ses impôts, 248. — Lois de leur dégrèvement, 266, 275, 578, 591.

SEYMOUR (Paméla). — Egalité demande pour elle une exception à la loi des émigrés, XIV, 539, 544.

SEXAGÉNAIRES. — Décret qui les dispense de se faire remplacer dans la garde nationale, XXIII, 322. — Autre qui les exempte de ce service, XXVIII, 751.

SÉZANNE. — Lettre sur la tranquillité de cette ville, II, 242. — Formation de sa municipalité, IV, 66. — Troubles dans l'Assemblée, occasionnés par une députation de sa garde nationale, 264. — Envoi fait à Paris, par cette commune, de mille boisseaux de farine, XVII, 362.

SHÉRIDAN, membre des communes d'Angleterre. — Son discours sur la révolution française; il rompt avec Burke à ce sujet, III, 458. — Autre discours dans le même sens, XII, 362. — Son opinion sur la guerre avec la France, XIV, 845, 869, 881; XV, 417; XIX, 411. — Son discours sur la situation intérieure de l'Angleterre, XVI, 9. — Il s'élève contre le gaspillage des pensions, XIX, 466. — Se plaint de l'état de dénûment de la Nouvelle-Ecosse, 677. — Sa motion en faveur de Muir et de Palmer, 709; XX, 87. — Il propose une souscription pour la levée des troupes, 177, 178. — Dénonce une fabrication de faux assignats, 186. — S'élève contre les souscriptions volontaires pour les besoins de l'Etat, 301. — Et contre la levée d'un corps d'émigrés, 309. — Combat le subside demandé pour le roi de Prusse, 637. — Et le bill proposé contre plusieurs sociétés populaires, 687; XXI, 9. — Sa motion contre l'acte du test, 42. — Il demande qu'on négocie avec la France, 58. — Ses diverses motions à la clôture du parlement, 755. — Il s'élève contre l'emprunt impérial ouvert pour soutenir la guerre, XXIII, 289, 313. — Demande le rétablissement de l'*habeas corpus*, 377. — Accuse les ministres de ne faire la guerre à la France que pour rétablir les Bourbons, XXVI, 418. — Autre sortie contre le ministère, 577. — Il s'élève contre le bill relatif aux assemblées séditieuses, 689. — Veut que la constitution subsiste, mais non pas que le peuple soit foulé aux pieds par un Robespierre, XXVII, 57. — Déclare qu'aucune forme de gouvernement en France n'est incapable de maintenir des relations de paix et d'amitié, 137. — Rejet de l'amendement proposé par lui sur le message du roi, 170. — Il lance un sarcasme contre la taxe sur les chiens, proposée par Pitt, XXVIII, 290. — Sa réponse énergique aux attaques de Wilberforce, 496. — Il appuie la motion de Grey sur la réforme parlementaire, 720. — Rentre à la chambre des communes, XXIX, 107. — Combat le bill des triples taxes assises, 132. — Son discours contre le gouvernement français, etc., 258. — Il parle en faveur d'O'Connor, 286. — Sa motion sur l'état de l'Irlande, 296. — Il propose une adresse au roi à la suite de cette motion, 297. — Son discours contre l'envoi des milices bourgeoises dans ce pays, 301. — Il combat le projet d'union de l'Irlande avec l'Angleterre, 604 *bis*, 607 *bis*, 608 *bis*, 614, 616, 618. — Son discours sur le régime des prisons, 708. — Représentation à Londres de sa tragédie de *Pizarre*, 710.

SHERLOCK, adjudant-général. — Est nommé au commandement du département de Vaucluse, XXIX, 156. — Elu par ce département au conseil des Cinq-Cents, appuie les projets de Génissieu sur le tribunal de cassation, 306. — Sa motion sur la forme à donner aux fêtes nationales, 328. — Autre sur le nouveau calendrier, 330. — Il demande que les députés en congé soient privés de leur traitement pendant le temps de leur absence, 360. — Présente des observations sur la levée de 200,000 conscrits, 411. — Combat le projet de Mallarmé sur la révision des jugements criminels, 489. — Fait rapporter l'arrêté relatif à l'examen des élections de juges, 521. — Appuie l'impôt sur le sel, 600 *bis*. — Etablit la question de savoir si l'éducation sera commune, 604. —

Article sur la dissonnance de diverses qualifications, à l'occasion d'une lettre à lui écrite, 608 *bis*. — Réponse à cet article, 609. — Nouvel article sur le même sujet, 616. — Sa réplique, 620. — Il propose de dénoncer le meurtre de Rastadt à toutes les puissances amies ou ennemies, 669. — Dénonce les assassinats commis dans le département de Vaucluse, 695. — Son opinion sur la liberté de la presse, 711.—Son rapport sur la nécessité d'organiser la garde nationale, 716. — Il demande la levée de la permanence du conseil, 719. — Défend les ex-directeurs, 773. — Veut que le conseil ordonne à son président de reprendre ses fonctions, 888.

SHERNESS.—Insurrection de la flotte anglaise, XXVIII, 720, 724.—Arrestation des chefs des insurgés, 731.

SHILT. (*Voyez* Schilt.)

SHIRMING, membre de la Convention écossaise. — Motion de réformer la sentence rendue contre lui, XIX, 505.

SHLAPS, accusé par la cour de Vienne de fabrication de fausses lettres de change. — Refus d'accorder son extradition, XII, 474.

SHORE. — Est nommé gouverneur de l'Inde, XIV, 37.

SIAU, médecin. — Fait, au nom de la garde nationale de Perpignan, le récit des troubles y causés par le vicomte de Mirabeau, IV, 733.

SIAUD, adjoint aux adjudants-généraux. — Son éloge, XXVI, 232.

SIBER, brigadier au 19e de chasseurs. — Se distingue à l'armée de Naples, XXIX, 563.

SIBERIE (la). — Exil dans cette province de plusieurs prisonniers polonais, XXIII, 641. —Et des nobles lithuaniens accusés de conspiration, XXIX, 177. — Publication d'un voyage dans cette contrée, 333.

SIBILOT, journalier. — Est condamné à mort, XXI, 24.

SIBLOT, député de la Haute-Saône à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 204, 253. — Il fait l'analyse des adresses et des dons patriotiques, 613.

SIBUET, rédacteur de l'*Ami des Lois*. — Son duel avec Benjamin Constant, XXIX, 251.

SICAIRE-TEXIER (femme.) (*Voyez* Périgord.)

SICARD, officier-général. — Proteste contre son arrestation à Namur, XIII, 633.

SICARD (abbé). — Est mis à la tête de l'établissement des sourds-muets, IV, 176. — Son éloge ; il remercie l'Assemblée de son décret en faveur de ses élèves, IX, 202, 203.—Demande de sa mise en liberté, XIII, 587. — Il échappe aux massacres de septembre, 602, 614. — Remercie l'Assemblée nationale de l'intérêt qu'elle a pris à sa conservation, 619. — Est nommé professeur à l'école normale, XXII, 463. — Publie un traité de pasigraphie, XXVI, 432. — Est déporté au 18 fructidor, comme auteur des *Annales catholiques*, XXVIII, 815; XXIX, 795. — Est remplacé à l'Institut par Cailhava, 139. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 763. (*Voyez* Sourds-Muets.)

SICARDI (Antoine), de Ville-sur-Aube. — Trait de dévoûment de ce citoyen, XVII, 541.

SICARDI, peintre. — Son portrait de Mirabeau, VIII, 116. — Sa gravure de la Liberté, XIV, 756.

SICIGNIANO (duc de), ambassadeur de la cour de Naples. — Son suicide, XVI, 657.

SICILE (la). — Ecroulement d'une montagne dans cette île, IV, 193.— Tenue des Etats-généraux, VI, 189. — Les armes de France y sont insultées à Marsala, XVII, 238.— Entrée de l'amiral Nelson dans ses ports, XXIX, 351. — La famille royale de Naples débarque, 619. — Briot insiste sur la nécessité de maintenir son occupation, 794. (*Voyez* Naples, Palerme, etc.)

SICKINGEN (comte de), chef de la députation du cercle de Souabe, à Rastadt.—Notice le concernant, XXIX, 363. — Il demande une exception au principe de la conservation, par les princes de l'Empire, de la jouissance de leurs terres situées sur la rive gauche du Rhin, 460.

SIDNEY. — Dédicace de ses ouvrages à des princes, citée par Chénier, XVIII, 194.

SIDNEY-SMITH. (*Voyez* Smith.)

SIDVAY, déporté à Botany-Bay. — Y prospère, XXIX, 78.

SIÈCLES. — Pari, en Angleterre, sur le compte du commencement du dix-neuvième, XXIX, 156.

SIEG (la).—Détails sur le passage de cette rivière par les Français, XXVIII, 311.

SIÉGE (état de). — Loi qui détermine les cas où une commune pourra y être mise, XXVIII, 752, 764, 790.— Ce droit est rendu au Directoire, 797. (*Voyez* France et Places fortes.)

SIEGROTH (de), Suédois. — Est nommé général d'infanterie, II, 377.

SIENNE.—Arrivée de Pie VI dans cette ville, XXIX, 200. — Tremblement de terre, 288, 290. — Secours accordés aux habitants qui en ont le plus souffert, 291. — Nouvelle secousse, 292. — Efforts des habitants pour recouvrer leur liberté, 669.

SIERCK. — Arrestation dans cette ville d'équipages adressés à Vergennes, X, 120. — Discussion à ce sujet, 128. — Arrestation de plusieurs émigrants, XI, 502. — Entrée des Autrichiens dans cette place, XVII, 575.

SIERRA-LEONA (en Afrique.) —Massacre du gouverneur et des membres du conseil, XIV, 513.— Précis sur cette colonie, XXIX, 157. — Ouvrage y relatif. 245, 246. (*Voyez* Wastrom.)

SIERRES (département des Deux-Nèthes.) —Traduction à la barre du juge de paix de ce canton, accusé de forfaiture, XXIX, 332. (*Voyez* Vancantfort.)

SIEVEKING. — Propose des moyens de retirer les assignats de la circulation, XXVII, 227, 233.

SIEWERS (comte de), ambassadeur russe en Pologne. — Demande le séquestre des biens des membres de la confédération générale, et la destitution de Walewski, XVI, 481. — Annulation, par la diète, de la nomination des députés imposés par lui à Stanislas, XVII, 389. —Il est décoré par le roi de Prusse, XVIII, 301. — Son réglement en faveur des paysans Livoniens, XXIX, 284.

SIEYÈS (abbé Emmanuel-Joseph), grand-vicaire de Chartres. — Ses écrits sur les priviléges et sur le tiers-état, *Introd.*, 14, 606. — Député de Paris à la Constituante, sa motion pour la vérification commune des pouvoirs, I, 63.— Autre pour la constitution des communes, 70, 78, 82, 84, 85.— Il proteste contre la déclaration du roi, 95. — S'oppose à la discussion sur les mandats impératifs, 133, 135.— Son opinion sur le renvoi des troupes, 138.—Il est élu membre du comité de constitution, 157, 469.—Son projet de déclaration des droits, 212. — Il s'oppose à la suppression de la dîme, 299, 328.—Combat l'influence du roi dans la législation, 445.— Son opinion sur la permanence de l'Assemblée, 449.— Éloge de sa conception pour la nouvelle division du royaume, II, 97. — Son rapport sur la liberté de la presse, III, 180, 185. — Son projet concernant le clergé, 646. — Il présente un aperçu de la nouvelle organisation de la justice et de la police en France, IV, 13. —Son plan pour l'institution des jurés en matière civile et criminelle, 70, 73. — Il est élu président ; son discours à cette occasion, 575. — Sa réponse à une députation de

l'Académie des sciences, 620.— Il est applaudi par le peuple à l'occasion de l'anniversaire de la constitution des communes, 688.— Est élu membre du département de Paris, VII, 307. — Écrit qu'il ne pourrait accepter les fonctions épiscopales qu'on lui destine, 609.— Justifie l'arrêté du département de Paris sur la liberté religieuse, VIII, 165, 338, 342, 345.— Ses réflexions contre la formule de l'intitulé des lois, 286, 310. — Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 384, 385.— Il fait autoriser le département de Paris, lors de la fuite du roi, à siéger dans un des bureaux de l'Assemblée, 720.— Démontre qu'on est plus libre dans une monarchie que dans une république, IX, 46.— Sa réplique aux adversaires de cette opinion, 137.— Sa lettre à Clermont-Tonnerre contre le système municipal, et réponse de celui-ci, X, 134, 306. — Sa correspondance avec Crillon sur le même sujet, 194, 202, 209, 230. — Son buste est brisé à Liége, XIII. 615.— Député de la Sarthe à la Convention, il en est élu secrétaire, XIV, 132. — Est nommé membre du comité de constitution, 182.— Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 205, 253. — Son rapport sur l'organisation du ministère de la guerre, 287.— Il est élu membre du comité de salut public, 803. — Fonde le journal d'instruction sociale, XVI, 442. — Déclare qu'il ne connaît d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité et renonce à une pension de dix mille livres, XVIII, 387. — Est nommé représentant près l'école normale, XXII, 486. — Se démet de ces fonctions, 769.— Accusé d'insouciance par Clauzel, un décret lui enjoint de se rendre à la commission des Vingt-et-Un, XXIII, 85.—Notice sur sa vie, écrite par lui-même, 451. — Il est défendu par Merlin des accusations de Serizy, 570. — Est réélu au comité de salut public, 623. — Demande le rappel des députés mis hors la loi, 639. — Impression de son discours, 645. — Son rapport sur la situation de Paris et mesures de grande police à la suite, XXIV, 33, 39. — Il propose de ratifier tout ce qui a été fait depuis le 2 juin par la Convention, 58. — Sergent affirme qu'il connaît les auteurs du 12 germinal, 117. — Il est nommé membre de la commission des lois organiques de la constitution, 142, 293. — Est élu président et demande à ne pas accepter ces fonctions ; fait part de l'envoi d'un ambassadeur suédois en France, 277.—Ses conférences avec les commissaires des Etats-généraux bataves, 457.—Compliments à lui adressés par ces Etats, 477.—Il annonce la conclusion d'un traité d'alliance avec la République batave, 516, 535. — En propose la ratification, 558. — Donne lecture des lettres de créance des ambassadeurs de cette République et de sa ratification du traité, 618, 627. — Fait reconnaître les citoyens Blaw et Meyer en qualité de ministres plénipotentiaires des Provinces-Unies, XXV, 37. — Et donner l'accolade à ces ministres, 52. — Son opinion sur l'organisation du Corps législatif, 291, 297.—Il entre au comité de salut public, 400. — Présente un projet de jury constitutionnaire; discussion de ce projet; son rejet, 422, 442, 449, 475, 477, 487, 494.—Il annonce que le roi d'Espagne a ratifié le traité de paix conclu avec lui, 534. — Donne lecture de cette ratification, 603. — Son éloge par Reveillière-Lepeaux, XXVI, 228. —Nommé membre du Directoire exécutif, il refuse cette place, 354, 358, 362, 364. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, ses observations sur le message du Directoire, relatif à l'emprunt forcé, 659. — Il fait créer une nouvelle commission des finances, XXVII, 57.—Son rapport sur le traité fait avec la Sardaigne XXVIII, 283.— Il est assassiné par un prêtre nommé Poule, 656.— Détails, messages et résolutions à ce sujet, 657, 660, 668, 670. — Son éloge par Delmas, 666. — Il remercie ses collègues des marques d'intérêt qu'il en a reçues, 709. — Condamnation de son assassin, 720. — Il est élu secrétaire, XXIX, 6. — Et ensuite président, 71.— Est nommé ambassadeur en Prusse, 263. — Accepte ces fonctions, 266. — Part pour Berlin, 266, 287. — Y arrive, 308. — Présente ses lettres de créance au roi, 316. — Son mémoire sur le système d'une sécularisation générale, 457. — Il est nommé au directoire en remplacement de Rewbell, 675, 683. — Accepte ces fonctions, 701. — Accueil qu'il reçoit du roi de Prusse, lors de son départ, 704. — Son installation, 705. — Son discours à cette occasion, 708. — Il est élu président, 716. — Sa réponse aux directeurs Moulins et Roger-Ducos, lors de leur installation, 721, 725. —Ses discours pour les fêtes du 14 juillet et du 9 thermidor, 735, 756.— Dénonciation du département de l'Ardèche contre lui, 759.— Article du *Journal des hommes libres* contre ses discours sur le 21 janvier, le 14 juillet et le 9 thermidor, 771. — Autre discours sur la fête du 10 août, 774. — Nouvelles attaques du *Journal des hommes libres* contre lui, 778, 781, 787. —Réflexions et discussions à ce sujet, 780, 782.—Pétition contre son élection au Directoire ; question préalable, 785. — Son discours sur le 18 fructidor, 802. — Autre à la fête funèbre en l'honneur de Joubert 813. — Lettre sur son élection, 861. — Il est nommé consul, 894.

SIEYÈS-DE-LA-BEAUME, ex-député du Var à la Constituante. — Est condamné à mort, XXI, 192.

SIGARD, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

SIGAUD-LAFOND, physicien. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

SIGISMOND-BATHORI. — Remporte une victoire sur les Turcs, IV, 477.

SIGNAUX MARITIMES.— Leur nouveau système, par lord Haw, V, 485.

SIGNES D'APPROBATION OU D'IMPROBATION. — Loi qui les défend dans le sein de l'Assemblée nationale, X, 87; XI, 204.

SIGNES DE FEODALITÉ. (*Voyez* Armoiries, Décorations, Féodalité, Sciences, etc.)

SIGNES DE RALLIEMENT.— Sont tous proscrits, excepté la cocarde nationale, XXIV, 524. — Peine de mort contre ceux qui en porteraient, 531. (*Voyez* Costumes et Journées de prairial.)

SIGNES DE ROYAUTÉ.— Mise hors la loi de ceux qui en porteraient, XV, 751. (*Voyez* Royauté.)

SIGORGNE (fille). — Arrêt du parlement de Paris contre elle, V, 444.

SIGOT-L'ETANG (P.). — Est condamné à mort, XXI, 283.

SIJAS. — Orateur d'une députation des employés de la régie, présente une pétition à l'Assemblée nationale, VII, 557. — Son discours sur le 10 août, XXIX, 776.

SIJAS (Prosper), frère du précédent, chef des bureaux de la guerre. — Est adjoint au ministre de ce département, XVI, 182 *, 193.— Reproche à Laveaux ses inculpations contre Vincent, XVIII, 68. — Parle sur le mode d'épurement des Jacobins, 532. — Annonce la destitution de Lambert; est inculpé et se justifie, XIX, 290. — Nommé adjoint de Pille, commissaire du mouvement des armées, le dénonce, XXI, 313. — Est mis hors la loi, 343, 344. — Et livré à l'exécuteur, 353, 560.

SILAS-DEANE, Américain. —Anecdote relative à sa négociation en France, III, 326.

SILBERLING, médecin. — Son poème intitulé : *Genethlicia*, III, 161.

SILESIE (la). — Mouvements de troupes dans

* Le Moniteur a imprimé Figeac par erreur, c'est Sijas qu'il faut lire.

cette contrée, IV, 581. — Ordonnance du roi de Prusse concernant cette province, V, 165. — Découverte d'une conspiration contre le gouvernement prussien, XXVIII, 659.— Prestation d'hommage au roi de Prusse par les Etats, XXIX, 318. — Troubles, 405.

SILFVERHIELM (baron de). — Part pour Londres en qualité d'ambassadeur de Suède, XXIX, 344.

SILLÉ. — Rapport du commandant de cette place sur les Chouans, XXVII, 211.

SILLERY (Alexis Brulart, comte de Genlis, marquis de), député de Reims à la Constituante. — Félicite l'Assemblée de la réunion des ordres, I, 99. — Vote vingt députés pour Saint-Domingue, 104, 118. — Son projet d'adresse au roi, 160. — Il veut une déclaration des droits et des devoirs, 276. — Propose un article sur le gouvernement monarchique, 392. — Demande que les colonies puissent recevoir des grains de l'étranger, 395. — Son opinion sur la formation du Corps législatif, 447. —Il s'oppose à toute cession de territoire sans l'avis de la nation, II, 270. — Demande qu'il soit sursis à toute condamnation militaire, IV, 234. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 388. — Son rapport sur les troubles de Montbrison et de Montégent, 476. — Sa motion contre la sortie des armes du royaume, 544. —Il parle sur la forme des élections pour les évêques, 629. — Et sur leur confirmation, 630. — Demande qu'on efface des canons la légende : *Ultima ratio regum*, 678.— Réclamation des entrepreneurs de la manufacture de Saint-Etienne contre sa dénonciation, 754. — Il fait improuver la conduite de la municipalité de Saint-Aubin, V, 357. — Dénonce une lettre pastorale de l'évêque de Toulon, 432. — Son rapport sur les arrêtés pris au camp de Jalès, 586. — Il fait décréter que le ministre de la marine rendra compte de l'armement de quarante-cinq vaisseaux de ligne, VI, 88. — Son rapport sur les affaires de Nancy, 566. — Il propose l'établissement d'écoles hydrographiques gratuites, VII, 124.—Est adjoint au comité de marine, 157. — Et nommé secrétaire, 392. — Son rapport sur l'organisation de la marine, VIII, 118. — Il ne veut pas de signe de démarcation entre les deux marines marchande et militaire, 147. — Vote pour que le nombre des aspirants de cette arme soit limité, 173. — Fait décréter la suppression et la recréation du corps de la marine, 195, 273. — Régler la correspondance de ses grades avec ceux des officiers de terre, 378. — Et déterminer leur traitement, 499. — Son rapport sur l'affaire de Thévenot et de Lacombe, 557. — Il fait accorder une récompense à Gaspard pour l'invention de nouveaux pistons, 709. — Nie avoir reçu aucune déclaration relative au départ du roi, 720. — Fait adopter divers articles sur l'organisation de la marine, 726. — Et mettre sous la direction du ministre de la guerre les régiments des colonies, IX, 95. — Son rapport sur les réclamations de Négrier, 419. — Il combat l'article qui prive des droits politiques les membres de la famille royale, 479. — Fait accorder une indemnité à Santo-Domingo, 803. — Député de la Somme à la Convention, il lui transmet, comme commissaire près le camp de Châlons, des détails sur la situation des ennemis, XIV, 75. — Sa lettre sur le bon esprit de l'armée et sur la retraite des Prussiens 98. — Autres sur le même sujet et sur la marche de Dumouriez, 105.— Il donne lecture de l'adresse émise par les commissaires de l'armée du Centre, 368.— Dépose la décoration du général Sparre, 517. — Parle en faveur du général Dillon, 526. — Traite d'immoral le décret rendu contre les Bourbons, 794. — Dénonce la vente faite à vil prix du mobilier du château de Nangu, 885.— Fait renvoyer au comité une dénonciation contre Pache, XV, 7. — Présente des vues sur le mode d'approvisionnement des armées, 88. — Son vote dans le procès du roi, 169, 208, 253. — Son opinion sur l'organisation du ministère de la guerre, 328. — Il propose de décerner une couronne civique à Lavigne, 757. — Explique ses rapports avec Dumouriez, XVI, 21. — Son arrestation est demandée par Lasource, 25. — Il appuie lui-même la proposition de le garder à vue; réclame la visite de ses papiers et donne des explications sur la présence de sa femme près de Dumouriez, 60.— Décret ordonnant qu'il sera gardé à vue, 61. — Nouvelle demande de son arrestation, 79. — Il atteste la pureté de sa conduite, 80. — Robespierre demande sa traduction au tribunal révolutionnaire, 112. — Il se justifie, 316. — Sollicite le rapport de son affaire et nie que sa femme ait suivi Dumouriez, XVII, 59. — Nouvelle motion de le renvoyer au tribunal révolutionnaire, 309. — Détenu à l'Abbaye, il demande les motifs de son arrestation, 342. — Est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Demande d'une fête funèbre annuelle en son honneur et en celui des compagnons de son sort, XXIV, 614.—Citation de propositions de paix à lui faites par les généraux ennemis, XXVI, 91. — Regrets donnés à sa mémoire, XX IX, 135.

SILLERY (comtesse de Genlis, marquise de), femme du précédent. — Son discours sur l'éducation publique du peuple, VIII, 328. — Egalité demande pour elle une exception à la loi sur les émigrés, XIV, 539, 544. — Relation de ses rapports avec Dumouriez, XVI, 16, 19. — Mandat d'arrêt décerné contre elle, 37. — Explication de sa présence auprès de Dumouriez, 60. — Robespierre demande sa traduction au tribunal révolutionnaire, 112. — Elle voyage avec Dumouriez, 301. (*Voyez* Orléans aîné, et l'article précédent.)

SILLERY, aide-de-camp de Dampierre, fils des précédents. — Est destitué par les représentants à l'armée du Nord, XVI, 390.

SILLERY (Descharmes, dit), ex-aide-de-camp.— Est condamné à mort, XXI, 104.

SILLY, ci-devant officier au 13e régiment d'infanterie. — Est arrêté, X, 647. — Et décrété d'accusation, 652.

SILS (comte de). — Correspondance de Cormatin avec lui, XXIV, 582.

SILVAIN. — Ses observations contre le projet de déclarer nationaux les biens des hôpitaux, VII, 346. — Réponse à sa lettre, 402.

SIMARD (C.), ex-chanoine. — Est condamné à mort, XX, 559.

SIMÉON (Joseph-Jérôme), député des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents. — Attaque Fréron sur sa mission dans le Midi, XXVI, 412. — Ordre du jour sur des dénonciations faites contre lui, XXVII, 292, 357. — Il vote en faveur du projet de Dubois-Crancé sur la contribution foncière, XXVIII, 265.— Fait prendre une résolution concernant les droits des créanciers de la succession Choiseul, 297. — Et fixer la marche à suivre à l'égard des vols faits aux receveurs publics, 297, 397. — Lit les procès-verbaux des élections de Marseille, 373. — Fait adopter un projet sur l'audition, comme témoins, des représentants et des directeurs, 376, 378. — S'oppose à l'amnistie proposée par Camus, 418, 419. — Son rapport sur les jugements par jurés, les actes d'accusation et la question intentionnelle, 446, 503. — Il appuie la pétition des héritiers de Saint-Amand, 447. — Est chargé de l'examen de l'affaire de Lesurques, 462. — Son rapport à ce sujet; il fait adopter un projet sur les stipulations autorisées par l'équité ou par les lois, 468. — Discute celui sur les successions, 488, — Son rapport sur la successibilité des enfants natu-

rels, 515, 522. — Son opinion sur le divorce, 534, 535. — Il est désigné par les conspirateurs royaux pour le ministère de la justice, 547, 806. — S'étonne de trouver son nom dans leurs papiers, 548. — Son opinion sur la répression des délits de la presse, 566, 569. — Discussion de son projet y relatif, 576. — Son opinion sur la nomination de suppléants au Corps législatif, 586. — Il propose d'appliquer la contrainte par corps aux seuls négociants, 592. — Combat le projet tendant à soumettre les électeurs au serment, 623. — Et celui relatif à la suspension des ventes de biens nationaux, 646, 673. — Son opinion sur la peine à appliquer aux *Chauffeurs*, 652, 655. — Il fait fixer l'époque du mouvement des juges d'un tribunal à un autre, 680. — Est élu secrétaire, 711. — S'oppose à l'ajournement du projet en faveur des fugitifs de Toulon, 737. — Parle en faveur des émigrés du Haut et du Bas-Rhin, 739. — Son rapport sur la successibilité des enfants naturels, 741. — Adoption de son projet contre les sociétés politiques, 752. — Sa motion relative aux combats livrés dans l'Inde par l'escadre du contre-amiral Sercey, 759. — Il appuie le projet de Favart sur les transactions, 762. — Fait prendre une résolution tendant à réprimer les évasions multipliées des détenus, 770. — En réclame une contre les délits de la presse, 772. — Est élu président, 773. — Sa réponse à une députation du tribunal de cassation, 779. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Grégoire et Boullé réclament sa radiation de la liste; Salicetti l'y fait maintenir, 809. — Main-levée du séquestre mis sur ses biens, XXIX, 764.

SIMÉON, sergent-major. — Action héroïque de ce militaire, XXVII, 202.

SIMILLE (H.), pâtissier. — Est condamné à mort, XX, 300.

SIMOLIN, ministre russe à Paris. — Demande un passeport pour la baronne de Corf, VIII, 743.

SIMON, général de brigade. — Traité de neutralité conclu entre lui et le baron de Brady, général autrichien, XXVIII, 456. — Son éloge, XXIX, 841.

SIMON (de Troyes), littérateur. — Répond aux inculpations résultant contre lui des papiers trouvés aux Tuileries, XIV, 708. — Traduit de l'anglais la *Correspondance de l'armée française en Egypte*, interceptée par Nelson, XXIX, 675.

SIMON, ex-valet de pied de *Monsieur*, et capitaine des charrois. — Demande un certificat de civisme, XVII, 506. — Est destitué par le ministre de la guerre, 553.

SIMON (Antoine), cordonnier, et membre de la commune de Paris. — Est chargé d'obtenir des renseignements sur Hébert, Marino et Michel, XVI, 474. — Est préposé avec sa femme à la garde du jeune Capet, XVII, 66. — Le surprend dans des habitudes indécentes, XVIII, 90. — Est déchargé de sa garde, XIX, 262. — Mis hors la loi au 9 thermidor, est livré à l'exécuteur, XXI, 353, 560.

SIMON, président d'un club à Versailles. — Impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle, est arrêté, XXVIII, 423.

SIMON, député de Sambre-et-Meuse au conseil des Anciens. — Est nommé secrétaire, XXIX, 580.

SIMON, député de Seine-et-Marne au conseil des Cinq-Cents. — Appuie l'impôt sur le sel, XXIX, 360.

SIMON (F.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 628.

SIMON, député de Flandre à la Constituante. — Son opinion sur les impôts, I, 512.

SIMON, curé, député de Bar-le-Duc à la Constituante. — Prête le serment civique, VII, 26.

SIMON (abbé), ex-chanoine de St.-Martin de Tours. — Est décrété de prise de corps, VII, 554.

SIMON (Francisco de). — Est nommé membre du gouvernement central de Goritz et de Gradisca, XXVIII, 663.

SIMON, veuve Maillet. — Est condamnée à mort, XXI, 440.

SIMON, de Saumur. — Est accusé d'avoir fait fusiller 800 prisonniers qu'il conduisait à Orléans, XXIII, 454.

SIMON (mademoiselle), actrice. — Ses débuts au Théâtre Français, IX, 1.

SIMOND (Philibert), du Mont-Blanc, député du Bas-Rhin à la Convention. — Donne des détails sur l'expédition contre la Savoie, XIV, 59. — Son opinion sur la réduction des pensions ecclésiastiques au *maximum* de 1000 livres, 68. — Décret qui lui accorde les mêmes pouvoirs qu'aux commissaires envoyés près l'armée de Montesquiou, 71. — Il vote pour que l'on aille aux voix sur la réunion de la Savoie à la France, 542. — Est envoyé en mission dans le Mont-Blanc, 603. — Est absent lors du jugement de Louis XVI, XV, 167, 202, 253. — Traite Isnard de contre-révolutionnaire, XVI, 501. — Son opinion sur l'emprunt forcé, 722. — Il dénonce les complices de Charlotte Corday, XVII, 138. — Demande l'arrestation des administrateurs du Finistère, 191. — Accuse Custine et provoque son arrestation, 196. — Réclame celle de tous les étrangers suspects et la fermeture des barrières, 294. — Demande l'envoi des freluquets à l'armée, 395. — Défend les habitants du Mont-Blanc; est envoyé dans ce département, 495. — Sa motion contre les villes anséatiques, 501. — Il annonce la défaite des Piémontais, 732; XVIII, 63. — Fait mettre en état de défense le fort de Montmeillan, XVII, 765. — Se plaint des taxes imposées par les comités révolutionnaires, XVIII, 629. — Rend compte aux Jacobins de sa mission à l'armée des Alpes, 635. — S'y défend d'être noble et répond que c'est bien assez d'avoir été prêtre, XIX, 11. — Défend les administrateurs de Strasbourg, 83. — Se plaint de voir à Paris des jeunes gens qui se sont soustraits à la réquisition, 85. — Donne des nouvelles de la Vendée; est partisan des nominations faites sur le champ de bataille, 89. — Son discours sur les crimes du gouvernement anglais, 206, 263, 278, 306. — Sa motion contre ceux qui prendraient la défense des conspirateurs, 229. — Il propose de suspendre toute nouvelle affiliation aux Jacobins, 337. — Propose d'examiner les faits à la charge de Chabot et autres, 425. — Son opinion sur une pétition en faveur d'un réfugié de Tournay, 508. — Son arrestation, 728. — Le premier bataillon de l'Union du Bas-Rhin dément l'éloge qu'il a fait de Teterel, XX, 84. — Il est demandé pour défenseur officieux par Hérault-Séchelles, 128. — Est dénoncé par Laflotte comme tramant au Luxembourg une conspiration en faveur de Danton et autres, 134. — Détails sur ce complot, 142, 163, 166. — Il est décrété d'accusation, 166. — Son procès, 191. — Il est condamné à mort, 203.

SIMONEAU. — Est accusé de fabrication de faux assignats, VIII, 304.

SIMONEAU (Jacques-Henri), maire d'Etampes. — Est massacré dans une émeute, XI, 552. — Détails sur cet assassinat, 557, 563, 566, 573. — Proposition de lui élever une colonne; et d'en porter le deuil pendant trois jours, 578. — Lettre des Jacobins à son fils, 636. — Décret pour l'érection d'un monument en son honneur, 666. — Sa veuve refuse l'indemnité qui lui a été accordée, XII, 4. — Cérémonies funèbres en son honneur, 10, 28, 258. — Arrêté de la municipalité de Paris y relatif; indulgence demandée pour ses assassins, 274. — Décret sur les honneurs à rendre à sa mémoire, 314, 368.

SIMONET, fournisseur. — Est mandé à la barre, XIV, 702. — Se justifie, 730.
SIMONET (mademoiselle), actrice. — Réflexions la concernant, VI, 548.
SIMONIEN, capitaine. — Son éloge, XXIX, 871.
SIMONIN (Catherine), femme Courvoisier. — Est acquittée, XIX, 195.
SIMONNET (Joseph), ex-maire de la commune de Champlitte. — Suspension des procédures intentées contre lui, XXIV, 392, 395.
SIMONNET (C.-F.), fermier-général. — Est condamné à mort, XX, 636.
SIMOVE, général anglais. — Combat entre lui et le général américain Waim, XXII, 66.
SINCLAIR (C.), membre de la convention britannique. — Est arrêté, XIX, 133.
SINER (Joseph). — Conduit les habitants du district de Gourdon insurgés pour ne pas payer les rentes au ci-devant seigneur, VI, 628.
SINETTI (de), député de Marseille à la Constituante.— Demande que tout député ne soit ni électeur ni éligible dans les prochaines assemblées, III, 593.— Vote la suppression du privilége de la compagnie des Indes, IV, 22. — Confère au roi seul le droit de paix et de guerre, 391. — Parle sur les troubles de Marseille, 483. — Combat le système d'un port unique pour le retour de l'Inde, V, 64. — Son opinion sur l'organisation de l'armée, 287. — Il s'oppose à une nouvelle émission d'assignats, 553. — Appuie le système de l'imposition en nature, VI, 68. — Déclare qu'il n'est membre d'aucun club, VII, 308. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, VIII, 727. — Sa motion pour accélérer la rentrée des contributions arriérées, 729.
SINNAMARY. — Détails sur ce pays, XXIX, 207. — Mort de Murinais, Bourdon (de l'Oise), Tronçon-Ducoudray, Lavilleheurnoy, Brottier et Rovère, qui y avaient été déportés, 724.
SINTER, général. — Son éloge, XXI, 14.
SION. — L'évêque de cette ville implore la protection du résident français, XXIX, 224. — Violente fermentation en Suisse, provoquée par un mandement de ce prélat, 258. — Prise de la ville par des paysans du Haut-Valais, 265. — Bataille sous ses murs ; détails y relatifs, 286. (*Voyez* Lorges et Suisse.)
SION, agent de la maison Coen-Baeri.— Annonce son heureuse entrée dans Malte, XXIX, 618.
SIONNEAU DE CHESNES, dit de Quesne. — Est condamné à mort, XXI, 299.
SIONVILLE, officier. — Proteste contre son arrestation à Namur, XIII, 633.
SIREY, vicaire épiscopal. — Se plaint de la composition des séminaires, X, 482.
SIRONVAL. — Annonce de son cours de géographie, V, 52.
SIRUGUE, suppléant de la Côte-d'Or. — Entre à la Convention, XXIV, 304.
SIRVEN (de), — Motion de réhabiliter sa mémoire, XVIII, 438.
SISCÉ, général. — Son éloge, XXI, 255.
SISNERMANN, sous-lieutenant. — Sa mort ; son éloge, XXIV, 557.
SISTOW.— Conférences du congrès qui se tient dans cette ville, VI, 757. — Arrivée du marquis de Luchesini pour y assister, VII, 73.— Leur ouverture, 105.—Détails y relatifs, 265, 281, 401, 465, 489, 737. — Lenteurs du congrès, VIII, 93. — Suite des conférences, 177, 217, 241, 293, 389, 659, 707. — Leur interruption, IX, 9, 45, 69, 85.—Leur reprise, 265, 441, che, 473, 481, 501, 521, 561, 577, 601, 773. — Le 449.— Signature de la paix entre la Porte et l'Autricabinet anglais est accusé d'avoir dirigé ces négociations, XII, 197.
SITTER (A.-J. de), ambassadeur des Provinces-Unies.—Est chargé de l'échange des ratifications du traité de paix et d'alliance avec la France, XXIV, 618, 627.
SKERWING (W.), membre de la convention d'Écosse. — Est arrêté, XIX, 133. — Condamné à la déportation, 347.— Et transféré à Newgate, 550. — Adresse que lui envoient des patriotes de Scheffield, XX, 145. — Pitt reproche à la convention d'Écosse les éloges qu'elle lui a donnés, 686.
SLIEGO. — Rassemblement de trois mille *Defenders* sur ce point, XXV, 34.
SLOENER jeune, garde national de Nancy. — Son dévouement pour sauver Desilles, VI, 38.
SLUSE DE BŒURS (baron de), chancelier de Liége. — Est déclaré criminel de lèse-nation, IV, 338.
SLUYKEN, gouverneur du Cap de Bonne-Espérance.—Refuse de rendre cette colonie aux Anglais, XXVI, 345.
SLYCKENS.—Réparation de ses écluses, XXIX, 319.
SMELLIE (William), traducteur de Buffon. — Sa mort, XXV, 441.
SMITH, imprimeur-libraire à Paris. — Est chargé d'imprimer le Dictionnaire de l'Académie française, XXV, 781.
SMITH, courrier de Calonne. — Est arrêté à Calais, XXVII, 243.
SMITH (J.), professeur de géométrie. — Ses observations sur les eaux de Cheltenham, V, 728 *quinquies*.
SMITH (Adam), auteur anglais.—Annonce de son *Examen critique de l'Esprit des Lois*, III, 573.—Ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, V, 467; VI, 203; VIII, 490. — Notice sur ses *Essais philosophiques*, XXVIII, 741.— Traduction de sa *Théorie des Sentiments moraux*, XXIX, 200, 257.
SMITH (sir Sidney-), commodore anglais.—Forme une marine au roi de Prusse, VIII, 421. — Sa lettre au lord Hood sur l'incendie des vaisseaux français à Toulon, XIX, 370. — Il débarque sur les côtes de France des munitions de guerre pour les chouans, XXVIII, 149. — Est fait prisonnier, 248. — Babeuf déclare qu'il partagera son sort avec courage, 687. — Etat des vaisseaux qu'il a incendiés à Toulon, 749. — Une troupe armée l'enlève du Temple, XXIX, 258. — Arrestation du concierge à cette occasion, 259. — Envoi de son signalement, 262. — Il reçoit à Londres le nom de *Dieu-Marin*, 273. — Détails sur son arrivée à Portsmouth, 275. — Le gouvernement français est accusé d'avoir violé le droit des gens à son égard, 276. — Feu d'artifice à Londres représentant son évasion, 277.— Condamnation à six mois de détention du concierge du Temple pour cette affaire, 470. — Son entrée dans le port de Constantinople, 609. — Lettre annonçant qu'il dirige de cette ville des embarquements de pestiférés pour l'Italie, 625. — Mésintelligence entre lui et l'amiral Saint-Vincent, 658. (*Voyez* Égypte.)
SMITS, secrétaire du comité révolutionnaire des Belges et des Liégeois.—Fait l'exposé de leurs principes, XIII, 113.
SMYRNE.— Les Français établis dans cette ville prêtent le serment civique, VI, 381.— Rixe entre eux et les Anglais, XVII, 133. — Incendie d'une partie de la ville, XXVIII, 267, 708. — Arrestation de tous les Français, XXIX, 440.
SOBIESKY (J.). — Restitution de son cimeterre aux Polonais, par le consulat romain, XXIX, 316.
SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE. — Dé-

cret qui lui conserve des secours, V, 34. — Autre qui lui continue le paiement d'un fonds sur la loterie, VII, 182. — Secours que lui donne la cinc, 208. — Réflexions sur le refus de ses secours aux filles-mères, 354. — Compte-rendu de son administration, 417.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE, DE BIENFAISANCE ET DE BONNES MŒURS. — Son établissement, XIV, 507. — Elle présente ses félicitations à la Convention, XX, 295. — Demande des secours; ordre du jour motivé sur les décrets rendus à cet effet, 754. — Elle adhère au décret qui la supprime, XXII, 241.

SOCIÉTÉS LITTERAIRES. — Plan d'une société de gens de lettres et d'artistes, V, 596. — Suppression de celles patentées par la nation, XVII, 344. — Leurs biens sont déclarés nationaux, XXI, 298. — Rapport de Bailly sur la libre formation de ces réunions, XXIX, 537. (*Voyez* Académies, Sciences, les articles suivants, etc.)

Société des Amis des Arts. — Sa formation, V, 728; VIII, 33. — Liste d'une loterie qui y a été tirée le 15 octobre 1790, VI, 148.

Société d'Histoire naturelle. — Demande l'envoi d'un vaisseau à la recherche de Lapeyrouse, VII, 201, 330.

Société Philomathique. — Donne la description des alcarazzas, vases de terre poreux qui servent à rafraîchir l'eau, XXIX, 289.

Société Philotechnique. — Notice sur une de ses séances où l'éloge de Marceau a été prononcé, XXIX, 45.

Société Polymathique. — Ouverture de ses cours, IV, 268.

Société royale de Londres. — Extrait de l'abrégé de ses transactions philosophiques, IV, 155; VI, 139. — Elle s'agrège Barère et Roland, XV, 401.

Société des Sciences et Arts. — Annonce un cours de fortifications, VII, 320.

SOCIÉTÉS POLITIQUES ET POPULAIRES, ASSOCIATIONS, CLUBS ET RÉUNIONS. — Article qui consacre la liberté qu'ont les citoyens de les former, II, 280, 287. — Réflexions sur leurs avantages, V, 500. — Prohibition de la correspondance de toute association avec les régiments, 692. — Demande de leur suppression, VII, 503. — Liste de celles qui sont affiliées à la société des amis de la constitution de Paris, 554; VIII, 697. — Débats et décret sur l'assistance des militaires à leurs séances, 257, 273. — Dénonciation d'actes arbitraires de plusieurs d'entre elles, IX, 453, 458. — Rapport et décret sur leur police, 808; X, 7. — Autre décret relatif à la réception de leurs adresses, 151. — Motion de leur interdire le droit d'en faire, 556. — Décret qui en prohibe l'établissement dans l'enceinte du Corps législatif, 740. — Réflexions sur leurs dénonciations, XI, 34. — Elles sont accusées par Vaublanc et défendues par Guadet, 428, 429. — Réflexions de M. J. Chénier en leur faveur; il réfute une opinion opposée de son frère, XII, 347, 564, 693. — Lettre de Roland aux citoyens qui les composent, 449. — Elles sont attaquées par Delfau, 753. — Compte demandé des mesures prises contre elles, XIII, 19. — L'insubordination des troupes est attribuée à leur influence, 176. — Circulaires du ministre de la marine à celles des villes maritimes, XV, 127, 178. — Séance de celle de Bruxelles, 241. — Elles sont invitées par Roland à témoigner sur son ministère, 262. — Demande de rendre responsables leurs présidents des motions qui y sont faites, XVI, 459. — Motion de leur interdire toute correspondance entre elles, 478. — Demande d'une loi pénale contre les administrations qui les empêcheraient de s'assembler; protestations de quarante-deux de ces sociétés, à Valence, contre des arrêtés de plusieurs départements, XVII, 47. — Décret qui leur ordonne de communiquer leur correspondance avec les députés; il est rapporté, 109. — Autre décret pénal contre quiconque les empêcherait de s'assembler, 228. — Cobourg défend leur tenue dans Condé en prenant possession de cette place, 253. — Les Jacobins demandent la peine de mort contre ceux qui voudraient les dissoudre, 459. — Suppression de celles de femmes; décret pour la publicité des séances des autres, XVIII, 299. — Appel qui leur est fait par le comité de salut public, 557. — Motion de demander à la Convention un local pour chacune d'elles, 585. — Mise sous leur surveillance du desséchement des étangs, XIX, 42. — Arrêté contre celles de jeunes gens, 305. — Débats sur leur affiliation aux Jacobins, 337. — Discussion sur celle des sections de Paris au club central, 490. — Formation et clôture de celle de Constantinople, 741. — Leurs adresses nombreuses à celle des Jacobins sur le supplice des derniers conspirateurs, XX, 319. — Discussion sur leur distinction d'avec les sociétés sectionnaires, 482, 490, 498. — Plusieurs lui soumettent le détail de leurs travaux révolutionnaires, 514. — Mesures contre celles d'Angleterre, accusées d'y préparer une révolution, 669, 685; XXI, 1, 9, 269. (*Voyez* Angleterre, Pitt, Muir, Margarot, etc.) — Débats sur le danger de leur affiliation aux Jacobins, 728. — Leurs adresses contre les modérés et les aristocrates, 733. — Motions et pétitions en leur faveur, 784, 787. — Merlin (de Thionville) est accusé de vouloir les dissoudre, XXII, 35. — Raisson fait adopter aux Jacobins un compte-rendu de la situation de Paris, pour leur être envoyé, 42. — Palloy écrit pour leur union avec la Convention, 85. — Circulaire que leur adressent les Jacobins, 98. — Proposition de Pelet, tendant à ce qu'aucun représentant n'en puisse être membre, 155, 156. — Elles sont défendues par les Jacobins, 197. — Débats sur le projet de les organiser, 213. — Autres, et décret sur leur police, 244, 255. — Discussion, aux Jacobins, sur le décret précédent, 262, 269. — Pétition contre ceux qui leur portent atteinte, 481. — Autre de la section du Mont-Blanc, contre elles, 486. — Impression du discours de Laignelot, y relatif, 497. — Autre discours de Cadroy contre leurs usurpations, 499. — Lozeau écrit pour demander que les fonctionnaires publics en soient exclus, XXIII, 48. — Rejet d'une motion tendant à déclarer qu'elles ont bien mérité de la patrie, 86. — Pétition pour le désarmement de leurs anciens membres, XXIV, 213. — Rapport et décret pour leur dissolution, XXV, 564, 579. — Fermeture de plusieurs d'entre elles; réflexions y relatives, XXVII, 568, 590. — Rapport de Mailhe, et proposition de légaliser cette mesure, notamment pour la société du Panthéon, XXVIII, 88, 93. — Article sur ces sociétés, 215. — Motion pour leur rétablissement, 219. — Ajournement de la discussion y relative, 246. — Elles sont comparées, par Lemarchand-Gomicourt, à une réunion de loups, 736. — Arrêté qui ordonne le rapport les concernant, 740. — Il est présenté par Duplantier; discussion y relative, et loi qui fixe le nombre de leurs membres d'après la population des communes, etc., 744, 745, 747, 749, 751, 752. — Borne en dénonce une née qui vient de se former, 749. — La marche des troupes sur Paris est rapprochée de leur renaissance, 760. — Loi du 18 fructidor, portant que toutes celles où on professera des principes contraires à la constitution de l'an III, seront fermées sur-le-champ, 797, 810. — Elles sont défendues à Hambourg, XXIX, 203. — Dénoncées et proscrites en Helvétie, 295, 301. — Réflexions sur les maux qu'elles ont causés à la France, 328. — Débats au parlement d'Angleterre sur leur suppression, 670, 672, 679, 686, 716, 717. — Projet relatif à leur fermeture, sa discussion et son adoption, 719, 721, 722. — Re-

jet de leur établissement en Helvétie, 721. — Proposition d'organiser l'article de la constitution qui les concerne, 746. — Réflexions y relatives, 751. — Les troubles de Lyon leur sont attribués, 752. — Arrêté portant qu'aucune d'elles ne pourra tenir ses séances dans l'enceinte extérieure du conseil des Anciens, 756. — Motion de s'occuper de leur organisation, 763. — Réflexions sur la question de savoir s'il convient à un député d'en être membre, 764. — Message et rapport sur la conduite à tenir vis-à-vis d'elles; discussion y relative, 766, 768, 771, 772. — Adresse pour assurer leur garantie et leur liberté; rapport et projet de Rollin, les concernant, 769. — Discours en leur faveur, 774. — Désordres dans plusieurs communes, qui leur sont attribués, 775, 776, 785. — Motion d'ordre sur les services qu'elles ont rendus à la liberté, 776. — Réflexions sur le même objet; demande d'une loi qui les régularise; dénonciation d'une conspiration nouvelle pour leur fermeture, 778. — Motion sur la nécessité de les protéger en les régularisant, 782. — Rapport, discussion et projets divers, 788, 793, 803, 804, 807. — Plaintes contre les persécutions dont elles sont l'objet, 808. (*Voyez* les articles suivants.)

Société des Allobroges. — Se dissout lors de la réunion de la Savoie à la France, XIX, 322.

Société de l'Ami du Peuple. — Consulte les Cordeliers sur leur conduite dans l'arrestation d'Hébert, XIX, 727.

Société des Amis des Droits de l'Homme. — Sa formation, XV, 58.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, de la rue de Sèvres. — Sa profession de foi aux Jacobins, XXI, 698.

Société des Amis des Noirs. — Sa lettre contre Arthur Dillon, VII, 556. — Elle est défendue par Brissot, X, 334. — Et dénoncée par les commissaires de Saint-Domingue, 557.

Société des Amis de la République. — Demande l'affiliation aux Jacobins, XXI, 786.

Société des Amis de la Révolution de Londres. — Félicite le corps constituant de France, II, 171. — Sa réponse à l'archevêque d'Aix, III, 260, 286. — Séance à laquelle assistent Pétion et autres, X, 353.

Société de la Bouche de Fer, ou Cercle social. — Sa formation, III, 421.

Société du Café Chrétien. — Répond à la dénonciation de Fabre d'Églantine, XIX, 554.

Société du Cercle constitutionnel de la rue du Bac. — Réflexions de Lenoir-Laroche la concernant, XXVIII, 732. — Dénonciations contre elle, 749, 751. — Profession de foi politique de ses membres, XXIX, 144. — Article y relatif, 162. — Sa clôture, 177.

Société de Clichy. — Est dénoncée par Hardy, XXVIII, 578. — Réflexions sur son existence, 732. — Adresse de l'armée d'Italie contre ses membres, 764, 765. — Elle est désignée par Duverne-de-Presle, comme dévouée à Louis XVIII, 806.

Club central des Sociétés populaires. — Ses débats sur les sociétés de section; son arrêté pour une adresse explicative de sa conduite, XIX, 490.

Club des Colonies. — Arrestation de ses membres, XIX, 660, 666.

Club des Échecs. — Sa fermeture, XXVII, 591.

Club électoral ou de l'Évêché. — Est dénoncé à la commune, XVIII, 451. — Demande la liberté illimitée de la presse, etc., XXI, 694. — Est expulsé de son local, 709. — Se justifie, et demande la liberté de Botson et de Varlet, 782. — Réclame le droit pour le peuple de nommer ses magistrats, XXII, 128. — Demande aux Jacobins de juger entre la Convention et lui, 222. — Arrestation de son président et de ses secrétaires, 356. — Harmand annonce qu'il doit se réunir à la société des Jacobins, 507. — Barère rejette sur cette société les projets du 31 mai, pour l'extermination de 300 députés, XXIV, 83.

Club des Feuillants. — Accusation contre lui, X, 737, 738. — Exclusion de ses membres des comités révolutionnaires, XVI, 550.

Club des Impartiaux. — Lettre de La Rochefoucauld, y relative, III, 569.

Club Massiac. — Est dénoncé par Goupilleau, XIX, 658. — Arrestation de ses membres, 660, 666. — Ils sont exceptés du décret qui met les colons en liberté, XXII, 456.

Club monarchique. — Est dénoncé par Barnave, VII, 226. — Ses commissaires se plaignent des outrages qu'ils ont reçus, 243. — Réclamations contre la liste de ses membres, 288, 299, 314, 324, 339. — Lettre contre sa fastueuse bienfaisance, 314. — Sa reprise et sa dissolution, 757. — Arrêté des Jacobins, concernant ses anciens membres, XIX, 638.

Club de la Sainte-Chapelle. — Romand déclare n'en avoir jamais fait partie, XIII, 675. — Expulsion de ses membres des comités révolutionnaires, etc., XVI, 550. — Motion contre eux aux Cordeliers, XIX, 727.

Club de Salm. — Sa première séance, XXIX, 172.

Société de la Confédération des Amis de la Vérité. — Sa première séance, VI, 163. — Sa composition, 228.

Société des Cordeliers. — L'accusateur public dénonce ses placards, VIII, 218. — Autre dénonciation contre son arrêté, engageant la commune à s'emparer de tous les pouvoirs, XV, 704. — Elle désavoue la pétition de Jacques Roux, XVII, 108. — Demande le maintien de Bouchotte au ministère de la guerre; annonce qu'elle va élever un autel au cœur de Marat, 243. — Se plaint des entraves apportées par les députés en mission, aux mesures du Conseil exécutif, 699. — Débats, aux Jacobins, sur un de ses arrêtés, 770. — Ses motions relatives aux suspects et à l'organisation de l'armée révolutionnaire, 772. — Elle demande à la commune la suppression de la circulation du numéraire, XVIII, 538, 559. — Réclame l'envoi au tribunal révolutionnaire des députés détenus, XIX, 28. — Sa pétition à la Convention, en faveur de Vincent et de Ronsin, 34, 336. — Compte-rendu de la dernière séance des Jacobins; crimes reprochés au gouvernement anglais; arrêté contre Philippeaux, Bourdon, Fabre d'Eglantine et Desmoulins; motion de faire réimprimer les écrits de Marat, 200. — Présentation de son cœur à la Convention, 250. — Débats sur Vincent et sur Dufourny, 475. — Accolade donnée à ses députés aux Jacobins, 590. — Adoption de l'arrêté de la société des Droits de l'Homme contre Philippeaux, etc.; réclamations en faveur de Marchand; projet de continuer le journal de Marat; arrêté pour voiler la statue de la liberté; dénonciation du ministère, de la conspiration du modérantisme, et proclamation de l'insurrection, 629. — Dénonciation aux Jacobins des intrigues qui agitent les Cordeliers, 635, 646. — Députations réciproques, 663, 711. — Justification des actes de la société; plaintes contre l'impunité des Brissotins, 671. — Discussion sur la conspiration d'Hébert; demande de son prompt jugement; motion contre les clubistes de la Sainte-Chapelle, 726. — Lecture du rapport de Saint-Just sur la conspiration; levée de la permanence; épuration; députation aux Jacobins, 735. — Autre aux mêmes; arrêté de ceux-ci pour ne plus communiquer avec cette société, jusqu'à ce qu'elle soit régénérée, XX, 9. — Motion pour son épuration; arrêté portant que chaque membre sera tenu de donner l'état de sa fortune, 70. — Débats aux Jacobins

sur la correspondance entre les deux sociétés, 517.

Société des Défenseurs de la Patrie. — Adhère à la pétition des 48 sections de Paris, sur les subsistances; la Convention lui refuse les honneurs de la séance, et ordonne l'arrestation de l'orateur, XV, 435.

Société des Défenseurs de la République. — Son adresse à la Convention, XXII, 241.

Société du 10 aout. — Demande la conservation de Bouchotte au ministère de la guerre, XVII, 243.

Société des Droits de l'Homme. — Invite tous les citoyens à lui dénoncer les abus de pouvoir, IV, 279. — Son arrêté contre Philippeaux, etc., XIX, 629.—Elle signale les dangers de la chose publique, XXI, 650.

Société des Femmes républicaines et révolutionnaires. — Sa formation, XVI, 362. — Refus d'admettre ses membres à la commune, au 31 mai, 527. — Elle demande la destitution des administrateurs traîtres, et l'exclusion des nobles des fonctions publiques, XVII, 503. — Raie la citoyenne Gobin de la liste de ses membres, 694. — Sa pétition contre les femmes de mauvaise vie, 699. — Renvoi d'une autre pétition au comité de sûreté générale, XVIII, 69. — Autre à la commune contre les accapareurs, 217. — Mesures relatives aux rixes qu'elle occasionne, 285. — Plaintes contre cette société, 290. — Sa suppression, 299. — Elle réclame contre ce décret, 350.

Société des Fils légitimes.—Sa clôture, XXIX, 179.

Société Fraternelle des deux Sexes. — Adhère à la pétition des 48 sections de Paris, sur les subsistances; refus des honneurs de la séance aux pétitionnaires, et arrestation de l'orateur, XV, 435. — Elle demande la réimpression de la liste civile, XVI, 762. — Réclamation en son nom, XVII, 755.

Société Fraternelle des Halles. — Sa pétition contre les émigrations, X, 178.

Société des Hommes libres. — Consulte les Cordeliers sur la conduite à tenir dans l'arrestation d'Hébert, XIX, 727.

Société des Jacobins ou Amis de la constitution. — Son adresse à ses affiliés sur les désordres militaires, V, 647. — Elle appelle l'attention de l'Assemblée sur la salle du Jeu de Paume de Versailles, VI, 318. — Discours prononcé à sa tribune sur la Belgique, 552. — Sa réponse à l'adresse du club des Petits-Pères sur les gardes nationales, 585. — Elle est dénoncée par Murinais et par Malouet, VII, 227. — Affiliation de deux cent vingt-neuf sociétés à celle-ci, 554. — Elle fait exécuter le buste en marbre de Mirabeau, VIII, 42. —Arrêté pour la location de son emplacement, 154.—Etablissement du journal de ses débats, 331. — Elle est accusée d'être la source de tous les troubles, 648. — Deuxième liste des sociétés qui lui sont affiliées, 697.— Son adresse sur le paiement des impositions, IX, 90. — Elle propose un prix pour le meilleur almanach, 726. — Fait imprimer et distribuer une adresse de Grégoire à la seconde législature, X, 26. — Décerne un prix à Collot-d'Herbois pour son Almanach du pere Gérard, 415. — Pétition approuvée par elle contre le directoire du département de Paris, XI, 307. — Sorties contre elle, 459. — Complot qu'on lui attribue d'enlever les frères du roi, 550.—Ordre d'arrêter ses émissaires à Luxembourg, 654. — Elle écrit au fils du maire d'Etampes, 656. — On lui impute la mort de Léopold, 678, 702, 713. — Plaintes de Kaunitz contre ses menées en Belgique, 759. — Cri général des ennemis de la France contre elle, XII, 106. — Elle est attaquée par Vaublanc, 140. — Attaque Condorcet, Vergniaud et autres, 238. — Est défendue par Chénier, 347. — Arrestation à Vienne d'un Français soupçonné de liaisons avec elle, 381. —Elle est accusée d'un complot contre Catherine II, 549. — Et dénoncée par Lafayette, 692, 698. — Sortie de Delfau contre elle, 753.—Elle voue à l'exécration les députés qui ont acquitté Lafayette, XIII, 371. — Dénonciation d'une affiche invitant les membres de la Convention à s'y réunir, 746. — Un Anglais y présente une adresse sur l'établissement du gouvernement républicain, XIV, 148. — Discours prononcé par Dumouriez au sein de cette société, 223. — Son adresse en faveur de Pache, XV, 354.— Elle demande le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 595. — Projets de massacres présentés à la société par des volontaires, 711. — Elle est accusée par Dumouriez d'être cause de tous les malheurs de la France, XVI, 16. — Et par Rebecqui de conspirer l'assassinat de plusieurs représentants, 95. — Reproche que lui fait Vergniaud d'avoir nommé Dumouriez, 115. — Dénonciation de son adresse contre une partie de la Convention, 136, 147, 180.— Elle est accusée d'être un repaire d'hommes de sang, 272. — Formation en Pologne de sociétés affiliées à celle-ci, 317. — Dénonciation d'une motion faite à cette société pour exterminer les conspirateurs, et notamment ceux qui sont dans la Convention, 388.— Adresse d'Angers contre elle, 576. — Elle envoie deux commissaires assister Marat à ses derniers moments, XVII, 141.—Sa pétition pour la fixation du prix du pain, 440. — Elle dénonce la municipalité de Nancy, 459. — Demande le jugement de Brissot et de ses complices, etc., etc., 586.—Anacharsis Clootz y prêche une croisade civique, 606. — Détails transmis à cette société sur le siége de Lyon et sur les départements de Seine-et-Marne et du Loiret; dénonciation d'un ouvrage intitulé : *Hommage rendu à la Constitution*, 613. — Autre dénonciation contre le comité de sûreté générale, 622. — Demande du jugement de Brissot, de Vergniaud et de Marie-Antoinette ; dénonciation contre Becker ; motion contre les appelants et pour la formation d'une armée révolutionnaire départementale, 638, 646. — Annonce de la prise d'Ypres; débats sur l'arrestation de Michonis, 646.—Autres au sujet de Rossignol, 655, 661.— Elle sollicite le rétablissement du décret du 5 septembre contre les Anglais, 659.— Dénonciation contre le *Journal de la Montagne*, 662.—Autre contre plusieurs militaires de l'armée de la Moselle ; débats sur la confiscation des biens des Anglais et des Hollandais; autres sur le rapport des intérêts de la France avec ceux des autres nations dans la balance du commerce, 670.—Motion contre l'agiotage; dénonciation contre Dupin et contre le comité de sûreté générale; arrêté relatif au décret rendu contre les étrangers; lettre de félicitation à Rossignol, XVII, 678. — Débats sur la mise en jugement de Marie-Antoinette et des députés du 31 mai; dénonciation contre l'influence des riches dans leurs sections, 686.—Commission relative à Brissot; anecdote concernant Béthune-Charost ; débats sur la société des républicaines révolutionnaires ; dénonciation contre le *Journal de la Montagne*, 693. — Coupé (de l'Oise) préside ; dénonciation contre Valory, Pressavin et Treilhard, 702. — Autres contre Courtois et Saintex; rapport sur la machine de Ruggieri, 713. — Motion relative à la loi sur les accaparements; exclusion de Pressavin, 729. — Discours de Chabot en faveur des enfants naturels, 737. — Arrêté contre Moël, 738. — Nomination de commissaires pour examiner les délits de Gonchon ; arrêté relatif à l'organisation d'un plan d'attaque et de défense avec l'arme de la pique, 745. — Autre pour demander à la Convention que les noms des détenus soient affichés; que les Sœurs-du-Pot soient expulsées des hospices, et que les traitements soient égaux aux invalides, 754. — Autre pour l'impression d'un hymne patrio-

tique, 755.—Détails sur la conduite, à Bordeaux, de Tallien, Dartigoyte et Paganel ; conversation entre Desfieux et Ducos; historique des événements de la guerre dans le Nord ; accusation contre Thuriot, Duhem, Duroy et Brissot, 762. — Motions contre plusieurs députés montagnards et contre l'organisation du ministère; noms des chefs de l'armée révolutionnaire, etc, 770. — Réception d'une députation de Bordeaux ; éloge de la cavalerie bordelaise ; accolade fraternelle donnée aux députés par le président, XVIII, 2 .—Epuration de l'état-major de l'armée révolutionnaire ; dénonciation contre Réal, 10, 17, 26. — Affiliation de la société de Charles-Town; débats sur la destitution d'Houchard ; arrestation d'Isnard, 17. — Substitution de Lang à Mazuel ; arrêtés relatifs à Bordeaux ; demande du jugement de Brissot ; justification de Duhem ; plaintes contre la mise en liberté de Larenardière et de Fayvet, 26. — Dénonciation contre Benoît; acte d'accusation contre Brissot, 42, 57. —Dénonciation contre les employés des charrois; débats sur Julien (de Toulouse), 57.— Affiliation du club de Constantinople ; débats sur le *Journal de la Montagne* et sur Laveaux, 66.—Présidence de Dubarran ; mariage de Chabot, 74. — Nouvelles de Maubeuge ; dénonciation contre des généraux ; arrêté en faveur de Laveaux; demande d'une guillotine par Boullanger, 82. — Rapport de l'arrêté d'affiliation du club de Constantinople; Parein et Momoro donnent des nouvelles de la Vendée; mesures demandées pour activer le service des armées ; arrêté pour prendre des renseignements sur les détenus, 97. — Débats entre Rousselin et Dubouchet; annonce de l'activité de la manufacture d'armes, et d'un grand combat sur les frontières, 114. — Arrêté pris à la commune sur la demande de cette société contre Julien, et en faveur de Desfieux, 130. — Débats sur le rapport de Julien contre les administrations rebelles ; compte du voyage de Lacrosse aux îles du Vent, 132. — Et du procès de Marie-Antoinette, 153. — Nouvelle de l'arrestation de Desfieux et de Fournier; dénonciation contre Barère, 154. — Apologie de Desfieux ; envoi de commissaires à Lyon et à Bordeaux; débats sur Couthon, Châteauneuf-Randon, Gaillard et Châlier, 162. — Motion d'envoyer Laplanche dans le Gard ; radiation de Kellermann; refus d'admettre le prince de Hesse ; débats sur la conduite de Dubois-Crancé à Lyon ; détails sur le siége de cette ville, 170. — Justification de Dubois-Crancé, 192. — Réception d'un arrêté de la société du Muséum concernant les habitants des châteaux, 197. — Collot y annonce qu'il a converti en prison le château de Chantilly, et demande des défenseurs officieux pour les sans-culottes ; compte-rendu par Laplanche de sa mission dans le Cher, 209. — Plaintes contre les obstacles mis à la circulation du *Père Duchesne* ; débats entre Desfieux, Dufourny, Collot et Samba ; dénonciation contre les épiciers, 278. — Montaut préside; dénonciation contre Poultier, Barras et Fréron, et contre le *Bulletin du tribunal révolutionnaire* ; motion contre les attroupements à la porte des boulangers, 286. — Demande d'une loi pour accélérer la marche du tribunal révolutionnaire, 290. — Envoi par Hanriot de l'ordre général donné par lui ; éloge funèbre de Châlier; plaintes contre la lenteur du tribunal révolutionnaire et arrêté pour demander le jugement de Brissot, 294. — Motion contre les changements de noms ; plaintes contre la lenteur du jugement de Brissot ; nouvelles du midi ; envoi de commissaires à Lyon ; déposition de Chabot dans le procès de Brissot, 302. — Dénonciation contre Huard, 309. — Invitation aux sociétés affiliées de s'épurer; rapport d'un arrêté relatif à l'examen des ouvrages patriotiques ; motion contre les monopoleurs, 326. — Lettre de Girardin relative aux mânes de Rousseau, 328.—Débats sur les Liégeois réfugiés ; dénonciation contre les agents de la trésorerie ; autre contre Laquiante ; motion contre les cautionnements en argent ; compte de la mission de Baudot à Bordeaux ; dénonciation de trahisons, 341. — Députation à la Convention pour lui demander la suppression des cautionnements et la destitution des fonctionnaires qui n'ont pas servi la révolution, 349. — Dénonciation contre Taillefer ; autre contre le salaire des prêtres ; annonce de la translation à la Monnaie de tous les hochets des églises, 365. — Dénonciation contre Taillefer, Fréron, Lapoype et Duquesnoy; motion pour l'établissement de magasins nationaux ; éloge de Cartaux et de Dupas, 381.— Présentation à la Convention du jeune Saillant, 385. — Dénonciation contre le *Journal de la Montagne*, Soulavie et Genest ; débats sur la Suisse, 390. — Éloge de Barras, et de Fréron; justification de Duquesnoy ; proposition faite à Ch. Duval de rédiger le *Journal de la Montagne*, 391. — Détails sur le siége de Lille ; dénonciation contre Boissel, Suard, Bazire, Chabot et Thuriot ; discours de Jourdan ; rétractation d'une dénonciation contre Duquesnoy ; éloge de Rousselin, 410. — Députation à la Convention pour lui demander le maintien de toutes les mesures révolutionnaires, 421. — Saint-Arnaud remercie la société d'avoir sauvé la liberté ; motion de recueillir les traits de patriotisme; arrêté d'exclusion contre plusieurs députés, 433. — Dénonciation contre Chabot, 451. — Hommage fait par Curtius du buste de Lajouski ; motion en faveur de Bordier et de Jourdain ; annonce des exécutions de Lyon ; sortie contre les filles de joie ; radiation de la société de Montbard ; débats sur les subsistances ; dénonciation contre les administrateurs des monnaies et des domaines nationaux, 483. — Éloge de Saint-Just, de Lebas, de Bièche et de Pichegru, 490. — Motions contre la race des Capets et contre les prêtres ; débats sur l'athéisme ; exclusion de Dubuisson, Desfieux et Pereyra, 506. — Dénonciation contre Lacroix, Legendre, Aubert-Dubayet, Geminski; nouvelle de l'arrestation des pères et mères des volontaires du 11e bataillon ; traduction au comité de sûreté générale de Molson ; éclaircissements sur le changement des généraux dans l'armée de Toulon, 523. — Exclusion de Forestier, Boissel Picard et Terrasson; motions diverses de Desmoulins, Hébert, Merlin, Briehet, Sijas et Montaut sur le mode de scrutin épuratoire, 531. — Sortie contre les calomnies auxquelles sont en butte les patriotes ; scrutin général d'épuration ; attaques contre Barère et contre les faux admirateurs de Marat, 547. —Lettres de Tallien et d'Ysabeau sur leur mission à Bordeaux, 554. — Observations sur la traduction de Diétrich à Paris; épurement de Guirault et de Taschereau, 571. — Présidence de Fourcroy; Danton expose son opinion sur les sociétés populaires ; il est attaqué par Coupé, défendu par Robespierre et Merlin, et reçoit l'accolade fraternelle, 585. —Suite du scrutin épuratoire ; admission de Petit et de Foureroy ; fin du rapport de Couthon sur Lyon; mission de Simond à l'armée des Alpes; sortie de Robespierre contre les turpitudes des ennemis intérieurs et extérieurs, 633. — Présentation des Lillois acquittés par le tribunal révolutionnaire ; motion pour le renouvellement du tribunal de cassation, 642.—Suite du scrutin épuratoire ; reproches adressés à Hébert ; discussion sur l'instruction publique, 650. — Exclusion de Coupé, Casabianca, Daoust, Duhem, A. Clootz, des nobles, prêtres, banquiers et étrangers, 665. — Accolade donnée à la gouvernante de Châlier ; suite de l'épurement ; admission de Fou-

caut et de Royer, 667. — Demande d'épuration de toutes les administrations ; suite du scrutin épuratoire ; admission de Desmoulins, 681. — Robespierre demande l'exclusion des nobles et s'oppose à celle des prêtres; élection de Bouquier à la présidence, 691. — Dénonciation contre Dengs et Vincent ; arrestation de Ronsin, XIX, 3. — Admission de Nioche ; ajournement de Simond ; motions contre le port du bonnet rouge ; demande, par le comité de salut public, de la liste des sociétés affiliées ; motion contre les contre-révolutionnaires, 10. — Épuration de Tollède et autres, 18. — Débats sur Ronsin et sur Vincent; dénonciation contre Desmoulins, Bourdon, Philippeaux et Fabre d'Eglantine, 25. — Demande à la Convention d'un rapport sur les députés détenus, sur Ronsin et sur Vincent, 32. — Justification de Ronsin ; annonce de la mort de Gaillard ; discours sur le découragement des patriotes et sur leurs divisions ; dénonciation contre Philippeaux, 43. — Exclusion de Legrand ; arrêté relatif aux affiliations ; discours de Robespierre en faveur de Ronsin ; dénonciation d'Hébert contre Desmoulins ; nouvelles de la Vendée, 85. — Rapport sur la prise de Toulon ; lecture d'une proclamation pour l'extraction du salpêtre; motion contre le mode d'épurement ; lecture d'une note virulente du ministre anglais aux cantons suisses ; exclusion de Milscent et de Bonjour; admission de Masson, 102. — Justification de Jourdan et de Monge ; défenseurs accordés à des sans-culottes d'Autun, 117. — Lettre annonçant la destruction de la Vendée; accusation contre Desmoulins, Fabre d'Eglantine et Bourdon, 126. — Discussion sur les accusations portées contre Philippeaux, Desmoulins, Hébert, etc., 135, 150. — Présidence de Jay-Sainte-Foy; débats sur Boullanger, Philippeaux, Bourdon (de l'Oise), Fabre d'Eglantine, Desmoulins, Goupilleau, Lachevardière ; sortie de Robespierre contre les nouveaux Brissotins, etc., 165. — Lecture du *Vieux Cordelier;* accusations contre Desmoulins et Fabre d'Eglantine; sortie de Robespierre contre Pitt et Cobourg, 183. — Dénonciation contre Poultier et Rovère ; annonce de la prise de cinq vaisseaux anglais à Toulon ; radiation de Desmoulins et rapport de cet arrêté; motion d'exclure Bourdon et Philippeaux ; mise à l'ordre du jour des crimes du gouvernement anglais, 198. — Discussion sur ce sujet, 205, 222, 229, 247, 254, 263, 269, 278, 289, 306, 322, 348, 372, 381. — Arrêté contre quiconque prendra la défense des conspirateurs, 229. — Rapport de la campagne de Westermann dans la Vendée; adieux de Jourdan, 247. — Dénonciation contre Perrault; renouvellement du bureau ; réclamation en faveur de Taboureau, 254. — Invitation à la commune et à la Convention de célébrer l'anniversaire de la mort de Capet, 262, 267. — Débats à ce sujet, 269. — Brûlement des portraits des rois de France et de Prusse; acte d'accusation contre tous les rois, 289. — Inquiétudes sur la santé de Robespierre ; dénonciation contre les gardes du roi ; admission de Legendre ; radiation de la société de Montargis, 314. — Arrêté pour l'examen de la conduite des sociétés postérieures au 31 mai, 337. — Mesures contre les administrations du Loiret, 348. — Dénonciation contre Boisset, 374. — Exclusion de François Lepelletier, Antonelle et autres nobles; admission des députés des colonies ; discussion d'une adresse sur Chabot et autres ; motion pour le départ de la deuxième réquisition, 425. — Scrutin épuratoire ; détails sur Marseille, 436. — Suite du scrutin; discussion sur les députés du Marais, 443. — Débats sur l'appel exclusif des Jacobins aux fonctions publiques; arrêté sur les affiliations ; lettre de Pichegru jurant haine aux tyrans, 466. — Discussion sur l'admission de Vincent, 475. — Exclusion de Ferrières ; censure de Delcloche, 489. — Envoi d'une lettre de fraternisation aux sans-culottes de Lille et à l'armée du Nord ; discussion sur un réfugié de Tournay, 506. — Nouvelle de l'arrestation de Proly; lettre en faveur de Barère, 545. — Détails donnés par Carrier sur la guerre de la Vendée ; débats sur Westermann, 571. — Discussion sur le gouvernement de Neufchâtel ; nouvelles des Jacobins de Lyon, 579. — Accolade fraternelle à une députation des Cordeliers, 589. — Discussion sur le journal de *Rougiff ;* épuration; arrêté relatif au club monarchique, 657. — Fraternisation avec les Cordeliers, 663, 670. — Motions contre les suspects ; envoi de la liste des signataires de pétitions anti-civiques ; arrêté relatif à la société liégeoise, 710. — Discussion sur la conspiration d'Hébert, 720. — Surveillance des conspirateurs; lettre du club de Constantinople, 733, 734, 741. — Suite de l'épuration; discours sur la dernière conspiration, XX, 2. — Députation des Cordeliers qui vient démentir le bruit de leur dissolution; accusation, à cette occasion, contre les intrigants et les traîtres ; suspension de toute communication jusqu'à ce que les Cordeliers soient régénérés ; adresse aux sociétés affiliées sur les projets des conspirateurs, 9. — Rapport de l'arrêté relatif à cette adresse ; discussion sur les signataires de la pétition des huit mille, 26. — Discussion sur la situation de la République ; divergence d'opinion entre Robespierre et Tallien, 33. — Discussion sur une nouvelle armure ; nomination de commissaires pour l'examiner, 49. — Dénonciation contre Prost et Bassal ; leurs réponses, 77, 105. — Discussion sur les attaques dirigées contre les bustes de Châlier et de Marat, 106. — Autre sur la conspiration de Danton, 135. — Annonce des succès de l'armée du Nord ; motion d'exclure les membres des sociétés affiliées et les agents du pouvoir exécutif, 138. — Mise à l'ordre du jour de la conspiration de Danton; dénonciation contre Dufourny, 161. — Débats sur la conspiration des prisons, 178. — Autres sur la conspiration d'Hébert ; rapport de Fouché sur Commune-Affranchie, 193. — Discours de Collot-d'Herbois sur le germe des conspirations, et invitation aux membres de la société d'être assidus aux assemblées de sections, 202. — Nouveaux développements sur les conspirations donnés par Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire, 228. — Nomination de commissaires pour l'établissement d'un journal fidèle; discussion sur Dufresne et expulsion de Gentil, 239, 246. — Envoi au comité de sûreté d'un citoyen des Ardennes, 253, 270. — Débats sur la conspiration de Danton, 270. — Arrêté relatif aux comités révolutionnaires des petites communes et des places frontières, 279. — Discussion sur la demande faite par un percepteur du loyer de la salle ; autre sur les divisions des invalides, 304, 305. — Adresse des sociétés affiliées contre les derniers conspirateurs, 319. — Réadmission de Taschereau ; dénonciation contre le comité révolutionnaire de la section du Contrat social, 364. — Crimes des conspirateurs jugés le 9 floréal, 372. — Epuration, 378. — Discussion sur Jourdan (d'Avignon), 401. — Lettre annonçant que les patriotes de Sedan ne sont plus opprimés; lecture du rapport de Robespierre sur les fêtes décadaires, 421. — Arrêté et discussion concernant les sociétés sectionnaires, 482, 490, 498. — Une députation va remercier la Convention du décret sur l'Etre-Suprême et sur l'immortalité de l'âme ; décret portant que cette société n'a cessé de bien mériter de la patrie, 492, 499. — Travaux révolutionnaires des sociétés affiliées, 514. — Ajournement de la question de savoir s'il faut, ou non, accorder la correspondance aux Cordeliers, 517. — Annonce de la disso-

lution de plusieurs soeiétés sectionnaires, 554. — Acclamations de joie à l'arrivée de Collot-d'Herbois et de Robespierre après leur assassinat; brevet de jacobin accordé à Geffroy; mise à l'ordre du jour de toutes les vertus; discours sur les assassinats organisés par l'étranger; le gouvernement anglais déclaré coupable de lèse-humanité; arrestation de Rousselin, 577. — Une députation va célébrer le 31 mai à la Convention, 616, 681. — Débats et arrêté concernant la société de Caen, 679. — Inculpations contre Tallien et Rousselin; sortie de Couthon contre les continuateurs de Danton et autres, XXI, 3. — Dénonciation contre Bernascon; demandes d'affiliations, 34. — Commentaire d'une proclamation du duc d'Yorck sur le décret portant qu'il ne sera plus fait de prisonniers anglais ou hanovriens, 44. — Annonce du supplice de Guadet et de Salles; débats sur les journalistes, 65. — Dénonciation de menées contre-révolutionnaires; hommage d'un tableau représentant l'apothéose de Marat, 91. — Présentation de Geffroy; compte de la mission de Saint-André à Brest, 107. — Détails sur la capitulation de Landrecies, 122. — Discours de Robespierre, dans lequel il se plaint des manœuvres dirigées contre lui, 129. — Députation et discours des élèves de Mars, 146. — Dénonciation contre la commune de Langres, 172. — Renouvellement du bureau; hommage du buste de Guillaume-Tell, 177. — Commissaires chargés d'accompagner un citoyen qui a des dénonciations à faire, 195. — Discussion sur Commune-Affranchie, 201. — Députation à la Convention pour célébrer le cinquième anniversaire de la révolution, 212. — Discours de Robespierre sur la probité et la vertu, 239. — Discussion sur les taxes révolutionnaires levées à Troyes; exclusion de Fouché; célébration du 14 juillet, 261. — Ajournement de l'épuration des citoyens venant des départements, 285. — Une députation dénonce à la Convention la faction de l'étranger, 301. — Plaintes des persécutions exercées contre les patriotes, 313. — Panis reproche à Robespierre de faire chasser qui bon lui semble de la société, 330. — Dénonciation de ce qui s'y est passé le 8 thermidor, 332. — Legendre en fait fermer la salle et en apporte les clefs à la Convention, 343. — Les Jacobins restés fidèles à la cause du peuple félicitent la Convention de la chute des conspirateurs, 358. — Réintégration de Fouché, Thuriot et autres, 443. — Discussion sur les journées de thermidor, 449. — Réponse de Dubois-Crancé à ses accusateurs; il dénonce Maignet, 477. — Nomination d'une commission épuratoire; sortie contre l'oppression de la soeiété par Robespierre; débats sur la presse et sur l'instruction; adresse aux soeiétés affiliées, 489. — Suite et dénonciation des complots de l'aristocratie, 502. — Débats sur la liberté de la presse et sur le régime des prisons, 510. — Proposition de retracer les crimes de Robespierre; suite de la discussion précédente, 530. — Dénonciations diverses; débats sur la liberté de la presse; adresse aux sociétés affiliées, 545, 561, 577. — Motion relative aux prisons; nouvelle adresse aux sociétés affiliées, 577. — Dénonciation contre Santhonax et Polverel; débats sur l'élargissement des détenus et sur le gouvernement révolutionnaire; adresse aux sociétés affiliées, 585. — Présentation des demandes précédentes à la Convention qui passe à l'ordre du jour, 591. — Débats sur le mauvais accueil fait à cette pétition; discussion sur la nomination des comités révolutionnaires, 617. — Autre sur les dangers de la chose publique; dénonciation contre l'aristocratie et le modérantisme; plaintes contre les élargissements; débats sur l'accusation de Lecointre contre plusieurs députés, 650. — Nouvelles plaintes contre les élargissements et impression d'une adresse y relative; dénonciation de la *Queue de Robespierre* et des aristocrates; invitation de surveiller les groupes, 665. — Dénonciation contre Tallien, Fréron et Lecointre comme chefs d'une nouvelle faction, et leur expulsion, 681. — Organisation des comités; dénonciations contre Dulourny, Lavaux et autres; suite des débats sur la presse, 697. — Adresse relative à la translation de Marat au Panthéon et au rejet de Mirabeau; motions pour la déportation des aristocrates, 705. — Plaintes et adresse contre les mêmes; suspension de l'affiliation des sociétés de Sedan, Saint-Omer, etc., 721. — Accusations contre la société, à la Convention, 724. — Discussion sur cette dénonciation et adresse y relative, 729. — Offre de secours par les sociétés de Grenoble et de Marseille, 737. — Présentation à la Convention de l'adresse ci-dessus; son impression et son envoi sont décrétés, 739. — Autres dénonciations contre les aristocrates et contre Merlin (de Douai), 755. — Plaintes contre les calomnies dont la société est l'objet, 785. — Elle est dénoncée par celle de Boulogne-sur-Mer, 789. — Plaintes contre les mauvais traitements auxquels sont exposés les patriotes, à Paris, sous le titre de Jacobins, XXII, 4. — Demande de l'épuration de la société, par Merlin (de Thionville), 35. — Adresse de plusieurs sections qui adhèrent à celle de la soeiété de Dijon; compte de la situation de Paris; adieux des Marseillais qu'un décret force de partir; discours sur les dangers des patriotes, contre les aristocrates et contre les modérés, 41. — Les Jacobins accusés par Legendre d'être les instruments de ceux qui veulent mener la Convention; sortie contre les infâmes lieutenants de la tyrannie décemvirale, etc., 58. — Texte d'une circulaire adressée aux sociétés populaires; défenseurs officieux accordés à Loys, arrêté; discours sur les circonstances du jour, 98, 197. — Exposé de la conduite de la société depuis le 9 thermidor, 102. — Décret pour son épuration, 156. — Discours contre les aristocrates, 189. — Défense des sociétés populaires, 197. — Adhésion de plusieurs sections aux principes de la société, 206. — Plaintes contre les calomnies dont elle est l'objet; arrêté pour la présentation de la liste de ses membres à la Convention, 207. — Il est rapporté, 213. — Motions diverses sur une conspiration; plaintes du club électoral contre la Convention, 222. — Débats sur l'adresse de la Convention aux Français, 230. — Couronne civique décernée à J.-J. Rousseau, 230, 237. — Arrestation de plusieurs membres de la société, 237. — Débats sur les dangers qui menacent les sociétés populaires, 262. — Compte-rendu de ce qui s'est passé à la Convention; reproche fait à Billaud et à Collot de garder le silence; ils le motivent sur leur prudence, 269. — Arrêté concernant les membres détenus; envoi d'une déclaration de principes à toutes les sociétés, 301. — Débats sur l'instruction publique, 313, 337, 353, 362. — Autres sur la séance de la Convention concernant les soixante députés détenus, 345. — Autres sur le 9e numéro de l'*Ami du Peuple*, 361. — Autres sur les persécutions dirigées contre les patriotes, 378, 393. — Inculpation contre Fréron et Tallien; discussion sur les subsistances, 401. — Débats sur le procès du comité révolutionnaire de Nantes et sur la guerre de la Vendée, 430. — Dénonciation contre les discours violents qui sont prononcés à cette soeiété, 432. — Plaintes contre la diffamation des patriotes; pétition contre les inculpations faites à la société par Clauzel, 458. — Discussion à ce sujet à la Convention, 440. — Présentation de la pétition précédente à cette Assemblée, 442. — Nouvelles plaintes contre les persécutions auxquelles la société est en butte; accusations contre elle, 473, 477. — Mise des scellés sur le lieu

de ses séances, 477. — Attroupement autour de ce local, 484. — Confirmation de l'arrêté qui ordonne sa clôture, 489.— Harmand (de la Meuse) annonce que les Jacobins doivent se réunir avec le club électoral à la société des Quinze-Vingts, 507. — Arrestation de Raisson, Caraffe et autres membres, 534. — Adresses de félicitation sur la clôture de cette société, 554, 597, 601, 605, 654, 642, 656. — Sortie contre ses chefs, 667. — Bruit de l'arrivée de gens du Midi pour la soutenir, XXIII, 61.— Elle est accusée des événements de Marseille, 366. — Bentabole croit qu'il se trouve beaucoup de patriotes parmi ses membres, 429. — Haines contre la Convention par suite de sa fermeture, 478.— Décret pour faire, sur son emplacement un marché, dit du 9 *thermidor*, XXIV, 481.— Dénonciation d'un arrêté de l'ancien comité qui lui accordait 100,000 livres pour les services qu'elle avait rendus, 594.— Décret sur la vente des bâtiments existant sur son emplacement, XXV, 70. — L'inimitié de cette société avec Santhonax, citée en faveur de celui-ci, XXVIII, 535.

Société des Jacobins du Manége. — Sa formation, XXIX, 729.— Son organisation par Drouet, 731. — Troubles et combat aux Tuileries, à l'occasion des discours tenus à cette société, 731, 732. — Destrem en est nommé régulateur; on y propose de rétablir sur les maisons l'inscription : *Liberté, égalité, ou la mort*, 735. — Discours sur les circonstances, 736.— Autres sur la trahison qui a livré Turin et sur les principes que professe la société, 740. — Autres sur les dangers de la patrie; serment d'union, 744. — Discours contre le nouveau Directoire; adresse pour le réarmement de la garde nationale, et le désarmement de tous les royalistes, 745. — Éloge de cette société par Talot, 746.— Discours sur la nécessité d'armer les républicains; autre sur le prestige attaché au mot *anarchie*, 747. — Discours de Marchant, demandant vengeance pour les mânes de Goujon et autres; dénonciation contre François de Neufchâteau, 749. — Admission de Bouchotte, 750. — Dénonciation contre Talleyrand, Noël et Schimmelpenninck; nomination de Moreau (de l'Yonne) pour régulateur; réflexions contre cette société, 751. — Discours contre le Corps législatif; sortie contre le modérantisme, 752. — Discours sur les dangers de la patrie; arrêté portant que les membres de la société ne quitteront la salle du Manége que lorsqu'ils y seront légalement contraints; dénonciation d'un écrit intitulé : *Pendez les Jacobins*, 753. — Clôture de la salle; la société se transporte rue du Bac; discours contre ses calomniateurs; arrestation du nommé Lavalette qui provoquait à l'insurrection, 754. — Inauguration du nouveau local, 755. — Discours sur le 9 thermidor; observations sur la dénonciation de Courtois contre la société, 756. — Précis de cette dénonciation, 757.— Discussion y relative; motions diverses à la société, 758. — Discussion sur le défaut de garantie des réunions politiques, 759.—Rapport de Cornet sur la clôture de la salle du Manége, et plaintes contre les placards de cette société, 764, 765, 767. — Discours contre la clôture des sociétés politiques; rénovation du bureau; adresse contenant la déclaration des principes de la société, 764. — Motion d'une taxe sur les riches; discours sur l'épuration des employés, 766. — Discours contre les dilapidateurs et les royalistes, 767.— Autres sur les affaires publiques et sur le rapport de Fouché relativement aux sociétés politiques, 768. — Projet d'adresse aux Conseils sur les moyens de sauver la chose publique, 769. — Vœu pour le jugement des grands coupables dans les formes constitutionnelles, 770.— Proposition tendant au rapport de la loi du 22 floréal; éloge des sociétés politiques; discours sur le procès des ex-directeurs, 771.— Lettre d'un officier de l'armée du Danube contre les clubistes du Manége; discours à la société contre les royalistes et les voleurs, 772. — Autres contre les ex-directeurs; autre en faveur des sociétés politiques; autre contre la faction anglaise et les dilapidateurs, 774. — Article du *Journal des hommes libres*, annonçant la fermeture de la société; plaintes contre les quartumvirs; motion de déclarer la patrie en danger; discours contre la faction d'Orléans, 777. —Dénonciation d'un complot contre les sociétés politiques; motion sur la nécessité de rester unis; clôture de la salle, 778. — Troubles occasionnés par cette mesure, 780.

Société de Lajouski. — Propose des mesures contre les accapareurs, XIX, 672.

Société de mil-sept-cent-quatre-vingt-neuf. — Sa formation, IV, 368.— Elle célèbre l'anniversaire de la constitution des communes en assemblée nationale, 687. — Arrêté d'association, VII, 506.

Société du Muséum.— Son arrêté contre les habitants des châteaux, XVIII, 197.

Société du Panthéon. — Merlin (de Thionville) déclare ne pas en être membre, XXVI, 690. — Sa fermeture; réflexions à ce sujet, XXVII, 568, 591.—Rapport de Mailhe y relatif, XXVIII, 88, 93.—Son histoire, par Réal, 712.

Société du Salon français.—Sa suppression, IV, 384. — Réflexions de Peuchet sur cette affaire, 426.

Société du Salon des Princes. — Sa fermeture, XXVII, 591.

Société des Sans-Culottes hollandais. — Sa lettre à Anacharsis Clootz, XVIII, 637.

Société du Théatre Feydeau.—Son histoire, par Réal, XXVIII, 712.

SOCRATE. — Babeuf déclare qu'il partagera son sort avec courage, XXVIII, 686.

SODEN (comte de), envoyé du roi de Prusse. — Déclaration remise par lui aux États de Franconie, XII, 690.

SODEUR, général de brigade. — Contribue à un avantage remporté par l'armée d'Helvétie, XXIX, 661.

SŒMMERING, médecin. — Ses réflexions sur le supplice de la guillotine, XXVI, 378, 395; XXVIII, 24.

SŒURS DE LA CHARITÉ.— Lettre de de Lessart en leur faveur, VIII, 572, 603, 675.— Arrêté du département de la Côte-d'Or les concernant, 668.

SŒURS DU POT.— Les Jacobins demandent leur expulsion des hospices, XVII, 754. (*Voyez* Hospices.)

SOIE. (*Voyez* Marchandises.)

SOIGNES (forêt de).— Les troupes de Cobourg y sont refoulées, XXI, 175, 179. — Mesures prises pour atteindre les brigands qui l'infestent, XXIX, 390.

SOIRON (C. et T.), ex-carmélites. — Sont condamnées à mort, XXI, 284.

SOISSONS. — Annonce de la dévastation des grains dans cette commune, I, 222.— Son arrêté pour l'approvisionnement de Paris, II, 82.—Annonce de nouveaux troubles, III, 344.— Réclamations à ce sujet, 419, 475. — Rapport du comité des recherches y relatif, V, 184.— Observations sur les enfants trouvés de la généralité de Soissons, 522. — Décret relatif aux obstacles y apportés à la circulation des grains, 730. — Il s'y forme une société des Amis de la Révolution et de la Liberté, VII, 41.—Circonscription de ses paroisses, 600.— Election de Desbois à son évêché, 648.— Vœu de son club pour le renouvellement des électeurs avant les prochaines élections, VIII, 218.— Inscriptions pour le camp formé sous ses murs, XIII, 182. — Assassinat d'un mari par sa femme, 215.— Arrivée de volontaires au camp, 296.— L'Assemblée y envoie trois commissaires, 301, 302. — Noms des commandants de ce camp, 311. — Dénonciation de l'empoisonnement des soldats, 311

318. — Explications à ce sujet, 319. — Rapport des commissaires, 326, 342. — Nombre des volontaires y réunis, 347. — Demande d'y envoyer les fédérés, 374. — Situation du camp, 675. — Motion de mettre à la disposition du ministre de la guerre les volontaires y réunis, XIV, 447. — Une députation de la commune dénonce le département de l'Aisne, XVI, 740. — Plaintes sur l'oppression des patriotes, XIX, 549. — La société populaire demande l'annulation de la procédure intentée contre elle, XXI, 693. — Loi qui y fixe l'école centrale de l'Aisne, XXVII, 597. — Dénonciation de l'arrivée prochaine de plusieurs régiments dans cette ville, XXVIII, 747, 748. (*Voyez* Aisne.)

SOISSONS (évêque de). (*Voyez* Bourdeilles.)

SOLAGES. — Demande et obtient la concession des mines du Tarn, XXV, 231, 379. — Rejet d'un projet concernant ses usines de taillanderie, XXVIII, 498.

SOLAGES (de). — Est l'un des prisonniers trouvés à la Bastille, I, 195.

SOLAND, chef d'escadron. — Son éloge, XVIII, 151.

SOLANO, amiral. — Commande une armée navale espagnole, V, 333; XXVII, 305; XXVIII, 314, 397.

SOLANO, général espagnol. — Est autorisé à se rendre à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 335. — Sa lettre au Directoire, 500.

SOLANO (don Stanislas), frère du précédent. — Est autorisé à se rendre à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 335.

SOLAR (comte de), commandant d'Alexandrie pour le roi de Sardaigne. — Brune demande son rappel, XXIX, 326.

SOLARI, député cisalpin. — Poursuites ordonnées contre les auteurs de son arrestation, XXIX, 306.

SOLARO. — Lettre sur l'épidémie qui s'est manifestée dans cette commune, XXIX, 2.

SOLDATS. (*Voyez* Militaires.)

SOLDE. (*Voyez* Armée.)

SOLDET, laboureur. — Est condamné à mort, XXI, 120.

SOLER. — Est nommé surintendant des finances en Espagne; son éloge, XXIX, 284.

SOLEURE. — Levée de l'arrestation de sommes destinées à cet État, IX, 264. — Dispositions de ses magistrats contre la révolution française, XII, 25. — Insulte faite au ministre de France, 113. — Satisfaction demandée relativement à l'arrestation de Teltner, XXIX, 86. — Prise de la ville par Schaumbourg, 178. — Liste des personnes y arrêtées et conduites à Ilmmingne, 187.

SOLIER, prieur de Colognac. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

SOLIGNAC, adjudant-général. — Éloge de sa conduite au camp de Grenelle, XXVIII, 423.

SOLIGNAC, chef vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Est traduit au tribunal militaire de l'armée de l'intérieur, XXV, 399. — Sa défense, XXVI, 398.

SOLIVA, commissaire ordonnateur. — Passe à l'ennemi avec Dumouriez, XVI, 78.

SOLLICITATIONS. — Arrêté du tribunal de Boulay, y relatif, XI, 590.

SOLLIER, artiste du Théâtre Favart. — Son éloge, VII, 408. — Il compose la musique des pièces intitulées : *Geneviève et Jean*, XIV, 798. — L'*Ecole de Village*, XX, 708. — Le *Jockey*, XXVII, 265. — Le *Secret*, XXVIII, 258.

SOLMS-BRAUNFELS (Guillaume, prince régnant de). — Est nommé général-major au service du roi de Prusse, XXVIII, 516.

SOLMS-RODILHEIM (comte de). — Sa mort, III, 257.

SOLOMIAC, député du Tarn à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.

SOLTIKOW. — Son discours à la dernière séance de la diète polonaise, XV, 65. — Festin chez lui, où les convives jurent : *La Constitution, ou la mort*, XI, 605.

SOMBREF. — Prise de cette place par les Français, XXI, 175, 179.

SOMBREUIL (François-Charles Virot de), gouverneur des Invalides. — Sa réponse aux envoyés de l'Hôtel-de-Ville, I, 179, 559. — Il demande des secours, 563. — Prête le nouveau serment, lors de la fuite du roi, VIII, 744. — Consigne donnée par lui; il est mandé à la barre, XII, 516. — Ses explications, 522. — Il échappe, avec sa fille, aux massacres de septembre, XIII, 641. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

SOMBREUIL (comte Ch. Virot de), émigré, fils aîné du précédent. — Son voyage à Vienne, Berlin et Presbourg, XI, 606. — Il négocie à Pétersbourg, pour les émigrés, XII, 1. — Part de Hanovre pour Londres, XXV, 477.

SOMBREUIL (mademoiselle Virot de), fille et sœur des précédents. — Échappe, avec son père, aux massacres de septembre, XIII, 641. — Larive dément le bruit de son mariage avec elle, XXIII, 561. — Secours demandés pour elle, 636. — Décret qui lui en accorde un de 1,000 liv., XXIV, 301.

SOMBREUIL (Stanislas Virot de), fils et frère des précédents, capitaine de hussards. — Est arrêté, XVII, 713. — Traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

SOMERCIE. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 723.

SOMEREAU (baron de), président des États de l'Autriche antérieure. — Lettre que lui écrit l'abbé d'Einsilden, XXIX, 280.

SOMMARIVA, secrétaire-général du Directoire cisalpin. — Sa démission, XXIX, 251.

SOMME (département de la). — Fédération de ses habitants, IV, 599. — Décret sur la nomination de ses juges, VI, 430. — Son évêché est conféré à Desbois, VII, 648. — Son adresse à l'Assemblée nationale, lors de la fuite du roi, VIII, 736. — Autre des administrateurs à ce prince, X, 674. — Ils offrent le secours de 200 bataillons, XII, 758. — Dénonciation d'un arrêté pris par eux, 768; XIII, 24. — Compte-rendu de cet arrêté, 52. — Copie de l'ordre donné pour son impression, 56. — Renvoi des administrateurs au tribunal criminel, 452. — Compte-rendu de la mission de Merlin et de Debry dans ce département, 699. — Envoi de nouveaux commissaires pour y rétablir l'ordre, XIV, 347. — Dénonciation contre ses députés, XVI, 644. — Décret contre ses administrateurs, 648. — Leur interrogatoire, 691. — Ils sont renvoyés à leurs fonctions, 759. — Dénonciation contre des accapareurs de ce département, XVII, 473. — Arrestation des administrateurs, 599. — Terreur des traîtres, 734. — Mesures contre les prêtres, XVIII, 48. — Pétition pour la continuation de la mission de Dumont, 101. — Guerre faite par lui aux prêtres, 172. — Destruction des objets de culte, 593. — Opérations de Dumont, XIX, 293; XXIV, 9. — Réunion de ce département à la 17e division militaire, XXV, 222. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Ordre du jour sur un référé de son tribunal criminel, XXIX, 603 *bis*. — Gay-Vernon en est nommé commissaire central, 763. (*Voyez* Amiens.)

SOMMEREUX-PRÉFONTAINE, régisseur. — Est condamné à mort, XXI, 112.

SOMMESSON, tapissier des tantes de Capet. — Est condamné à mort, XXI, 544.

SOMMIÈRES. — Ravage et incendie des châteaux dans ce district, XII, 118.

SONGIS, adjudant-général. — Éloge de sa conduite lors de la trahison de Dumouriez, XVI, 78. — Chef de bataillon, demande d'avancement en sa faveur, XXVIII, 385. — Chef de brigade, même demande, XXIX, 838.

SONNÈGUE. — Ses membres mécaniques, XXI, 36.

SONNENBERG, ex-maréchal-de-camp au service de France. — Est arrêté à Lucerne, XXIX, 266.

SONNINI. — Hommage de son *Voyage dans la Haute et Basse-Egypte*, XXIX, 695.

SONTHONAX. (*Voyez* Santhonax.)

SORBIER, adjoint aux adjudants-généraux. — Se distingue à l'affaire du pont d'Huningue, XXVIII, 506.

SORBONNE (la). — Son histoire, VI, 137, 153, 162.

SORDINA. — Proteste contre la tradition de Venise aux Autrichiens, XXIX, 67.

SORELLE (Pierre). — Est condamné à 12 ans de fers, XIX, 128.

SORET (Simon), député de Seine-et-Oise à la Législative. — Présente un projet sur les pensions de retraite des fonctionnaires de la Corse, XI, 124. — Est attaqué en sortant de la séance, XIII, 370. — Se disculpe de s'être vendu aux dispensateurs de la liste civile, XIV, 110.

SORET, général. — Se distingue à l'armée des Pyrénées-Orientales, XVI, 510. — Son éloge, XXII, 606. — Le général Guieux lui donne le temps de se dégager à Salo, XXVIII, 384. — Avantage remporté par sa division, 397. — Il se distingue de nouveau à la bataille de Rovérédo, 431*.

SORET, ancien commis de la marine. — Ses réflexions sur les dépenses de ce ministère, IV, 180.

SORET, de l'Allier. — Est l'un des hauts-jurés de Vendôme, XXVIII, 496.

SORGUES. — Événement malheureux arrivé dans ce village, IX, 766.

SORIGUIÈRE (poste de la). — Est forcé par les chasseurs de la Charente, XVII, 528.

SORIN, dit Lepenne, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 319.

SORLET, membre d'un comité révolutionnaire des Ardennes. — Décret pour son prompt jugement par le tribunal de ce département, XXIV, 554. — Il est condamné à mort, XXV, 329.

SORLIN, juge. — Est condamné à mort, XXI, 236.

SORLUS, général. — Se rend à Port-Malo, pour s'opposer à la descente des Anglais, XIX, 131.

SORPRANSI (Fedele), député de Milan à Paris. — Reçoit son audience de congé du Directoire, XXVIII, 785. — Est nommé ministre de la police cisalpine, XXIX, 100. — Sa circulaire aux administrations départementales, sur l'état de la République, 130. — Il est l'un des membres du nouveau Directoire cisalpin, 390. — Proteste, entre les mains de Fouché, contre les changements opérés à Milan, 462.

SORRÈZE. — Discussion sur le projet de concession de son collége, XXVIII, 248. — Notice sur cet établissement, 419.

SOSOTTE, brocanteur. — Est condamné à mort, XXI, 104.

SOSPELLO. — Prise et reprise de ce poste, XIV, 624, 704, 731.

SOTIN, l'un des quatre-vingt-quatorze Nantais arrêtés par le comité révolutionnaire de Nantes. — Son procès au tribunal révolutionnaire; il est acquitté et mis en liberté, XXI, 759, 767; XXII, 45. — Commissaire central du département de la Seine, remplace Lenoir-Laroche au ministère de la police, XXVIII, 752. — Choisit Lachevardière pour son secrétaire-général, 791. — Noël, ministre de France en Hollande, le prévient que Louis XVIII entretient des correspondances en France, 812. — Son rapport sur la motion de modifier la loi du 19 fructidor, XXIX, 8. — Le Directoire lui ordonne de surveiller les spectacles, 13. — Il dément le bruit répandu que la peste ravage la Corse, 40. — Demande l'envoi de la liste des prêtres perturbateurs, 43. — Sa lettre sur l'exécution de la loi du 19 fructidor, 61. — Autre lettre sur l'application de cette loi aux journaux, 62. — Sa circulaire sur la loi des passeports, 63. — Il découvre une nouvelle conspiration royaliste, 79. — Est remercié par Muir, de son toast aux Irlandais et aux Écossais, 115. — Fait saisir à Lyon les manteaux des députés, comme marchandises anglaises; poursuites demandées contre lui, 135. — Il rend compte de la lâcheté d'un réquisitionnaire, et du dévouement de deux autres, 143. — Donne sa démission; est nommé ministre à Gênes, 154. — Remet ses lettres de créance au Directoire ligurien, 257. — Se plaint du rejet de plusieurs résolutions relatives aux moines étrangers, et à la juridiction ecclésiastique, 271. — Est nommé consul à New-Yorck, 290. — Motif de son rappel de Gênes, 291. — Éloge de sa conduite, 296. — Regrets des Génois à son départ; il présente Belleville, comme chargé d'affaires, 317.

SOTSCHAVA (forteresse de). — Sa prise par les Russes, II, 361.

SOUABE (la). — Défense de l'exportation de ses grains pour Bâle, Berne et Gênes, II, 505. — Difficultés qu'y éprouvent les émigrés, XI, 402. — Arrêté du cercle pour garder la neutralité en cas de guerre, XII, 273, 429. — Intrigues pour le faire entrer dans la coalition, 477. — Délibération de sa diète, relative à la levée du contingent, 533. — Il entre dans la coalition, XIII, 81. — Réclame contre l'occupation de Kehl par les Autrichiens, 177. — Son arrêté prohibitif de l'importation des denrées en France, 717. — Réquisition qui lui est faite, au nom de l'empereur, pour le déterminer à adhérer à la coalition, XIV, 489. — Distribution de fusils aux paysans, XIX, 125. — L'empereur défend l'introduction de ses grains dans la Suisse, 133. — Préparatifs de guerre, 261. — Vœu du cercle pour la paix avec la France, XXIII, 241. — Armistice avec cette puissance, XXVIII, 376. — Pillage des châteaux par les paysans, 494. — Le ministre de Sonabe, à Rastadt, demande une exception à un article du *conclusum* de la députation d'empire, XXIX, 460. (*Voyez* Rastadt.)

SOUARD, directeur des postes, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

SOUBDÈS, député du Gers au Conseil des Anciens. — Fait statuer sur des objets d'intérêt local, XXIX, 703. — Déclare que le Corps législatif doit sauver la liberté menacée, 715. — Son opinion sur la liberté civile et politique, 730. — Son rapport sur les élections de Fleurance, 731. — Il est élu secrétaire, 746. — Parle sur la dénonciation de Courtois contre la société du Manége, 765. — Commence la lecture d'une dénonciation que le conseil renvoie à celui des Cinq-Cents, 776. — Propose une adresse aux Français sur la translation du Corps législatif à Saint-Cloud, 890.

SOUBEYRAN, aide-de-camp. — Est arrêté à Namur avec Lafayette, XIII, 537. — Démenti de sa mort, 691. — Il proteste contre son arrestation, 633.

SOUBISE. — Décret relatif à sa succession, et au paiement de ses créanciers, XXI, 182. (*Voyez* Rohan-Soubise.)

SOUBLEYRAS, vice-président du tribunal révolutionnaire. — Est nommé membre de la commission populaire de Paris, XX, 517.

* Le Moniteur a imprimé Sornet par erreur, c'est Sorel qu'il faut lire.

SOUBRANY, député du Puy-de-Dôme à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 253. — Plaintes de Custine contre lui, XVI, 375. — Commissaire à l'armée de la Moselle, il annonce la capitulation de Mayence, XVII, 265. — Est rappelé, XVIII, 335. — Annonce l'évacuation de Saarbruck par l'ennemi, 480. — Et la prise de Deux-Ponts, 504. — Est envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, XIX, 30. — Arrestation des administrateurs de la Meurthe, nommés par lui, 83. — Il demande aux Jacobins un renfort de patriotes, 466. — Annonce la régénération de l'armée des Pyrénées-Orientales, XX, 248. — La mort de Dagobert, 333. — Les progrès de l'armée, 399. — La prise du fort Saint-Elme et d'autres places, 641. — Demande l'abolition de la féodalité dans la Cerdagne espagnole, XXI, 462. — Annonce la violation de la capitulation de Collioure, 467. — Et une nouvelle victoire remportée sur les Espagnols, 564. — Est demandé par le peuple, au 1er prairial, pour général de l'armée parisienne, XXIV, 505. — Invite ses collègues, chargés à cette époque de remplacer le conseil de sûreté générale, à empêcher les tyrans du 12 germinal de recommencer cette journée, 510. — Est dénoncé par Bourdon (de l'Oise), 512. — Décrété d'arrestation, 513. — Et d'accusation, 522. — Traduit devant la commission militaire, 561, 563. — Et conduit au lieu désigné pour sa détention, 619. — Faits qui ont motivé l'acte d'accusation dressé contre lui, 668. — Instruction de son procès, 695. — Il est condamné à mort; se suicide, et est exécuté, 708; XXV, 26. — Est présenté comme victime de la faction anglaise, XXIX, 135. — Marchant demande, à la société du Manége, vengeance pour ses mânes, 749.

SOUBRY (P.-J.), laboureur. — Est condamné à mort, XX, 720.

SOUCHES, dit Dupré, chirurgien. — Est condamné à mort, XXI, 283.

SOUCHET D'ALVINART, ex-capitaine de dragons, gouverneur des ci-devant pages de Capet. — Est condamné à mort, XXI, 274.

SOUCHON, impliqué dans la conspiration du Midi. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

SOUCHON, Claude, dit Chauron, général. — Est condamné à mort, XX, 244.

SOUCY (la citoyenne). — Accompagne la fille de Louis XVI, à son départ de Paris, XXVII, 33.

SOUDAN, département de la Loire-Inférieure. — Éloge de la conduite des habitants de cette commune, XXIX, 708.

SOUDE. — Circulaire relative à son extraction, XIX, 340.

SOUDRE, fournisseur. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XVIII, 510. — Et condamné à mort, 580.

SOUFFLOT, architecte, dit le Romain. — Sa réponse aux inquiétudes relatives à la solidité du Panthéon, XXVIII, 375.

SOUHAIT. (*Voyez* Jullien-Souhait.)

SOUHAIT, capitaine du génie. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 466.

SOUHAM, général. — Son éloge, XVII, 631. — Il défait les Hanovriens, XVIII, 215. — Annonce les succès de l'armée du Nord, 276. — Ses opérations, 319. — Son éloge, XXI, 14; XXII, 390. — Héroïsme de sa division, XXIV, 334. — Il signe une lettre justificative de la conduite de Pichegru, XXVI, 163. — Est destitué, XXIX, 647.

SOULAVIE, domestique. — Est condamné à mort, XXI, 396.

SOULAVIE (Jean-Louis), littérateur. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Mémoires du maréchal de Richelieu*, IV, 454, 535, 654; VII, 112. — Ses observations sur la guerre imminente entre l'Espagne et l'Angleterre, V, 7, 36. — Sa lettre en faveur de dom Patouillot, 35. — Diverses annonces des *Mémoires historiques* de d'Aiguillon, Duclos, Maurepas, Massillon et autres, dont il est éditeur, VII, 32, 616. — Sa lettre sur l'altération des *Mémoires de Richelieu*, 428. — Analyse de cet ouvrage, XV, 224. — Il est nommé résident de France à Genève, XVII, 57, 305. — Est dénoncé par Chaumette, XVIII, 391. — Reçoit une gratification pour continuer l'histoire du Languedoc, XX, 694. — Plaintes contre lui, XXI, 565. — Action intentée par lui contre Treilhard, XXIX, 719.

SOULÈS, électeur de Paris. — Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 172, 558, 571, 603. — Il est adjoint à l'administration de police, XVII, 546. — Commissaire du pouvoir exécutif, est mandé à la barre, 552. — Y rend compte des bruits répandus sur la prise de Toulon, 556. — Est maintenu à l'administration de police, XVIII, 137. — Traduit au tribunal révolutionnaire, 387. — Acquitté et rendu à ses fonctions, 603. — Destitué et arrêté, XX, 122. — Traduit au tribunal révolutionnaire, 725. — Et condamné à mort, XXI, 40.

SOULÈS (François), historien et traducteur. — Son voyage de la mer du Sud, XV, 58. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232. — Traduit la *Nouvelle Géographie universelle* de Guthrie, XXIX, 695.

SOULHIÉ, député du Lot au conseil des Cinq-Cents. — Discute le projet sur la dépense des communes, XXIX, 344. — Son opinion sur le recrutement, 350. — Il fait ajourner le projet sur le mode de dégrèvement des contributions, 370. — Et rapporter la loi qui ordonnait l'établissement d'un télégraphe sur le pavillon de l'Unité, 389. — Présente un projet sur les exemptions de service militaire, 440. — S'oppose à la clôture de l'emprunt pour la descente en Angleterre, 565. — Veut que les salines soient soumises au droit, 603 *bis*. — Propose d'assurer une retraite aux gardes ruraux, 611. — Combat le projet sur les doubles élections de l'an VI, 620. — Celui de Bertrand contre le vagabondage, 629. — Et un autre, relatif aux biens d'émigrés et de déportés; son opinion sur la solde de retraite des militaires, 632. — Sa motion sur le mode de reddition et d'apurement des comptes, 647. — Son opinion sur l'organisation du notariat, 656. — Il combat le projet relatif aux héritiers des condamnés et des déportés; appuie une réclamation de Coulon-Thévenot, 657. — Est élu secrétaire, 659. — Parle sur les élections des Bouches-du-Rhône, 672. — Et sur celles de la Corrèze, 682. — Sa motion relative à la déportation des ministres des cultes, 722. — Son opinion sur la révision des congés militaires, 730. — Et sur le système des otages, 731. — Son projet sur les baux à loyer souscrits par des conscrits, 752. — Il fait autoriser l'exportation de divers objets nécessaires à la marine espagnole, 769. — S'étonne qu'on ait mis la garde du Corps législatif à la disposition du général Lefebvre, 779. — Son opinion sur le droit de disposer de cette garde; il propose de déclarer que l'armée d'Helvétie ne cesse de bien mériter de la patrie, 781. — Propose de réduire à 12,000 fr. les fonds destinés au mausolée de Joubert, 801. — Parle sur la déclaration des dangers de la patrie, 809. — Son opinion sur la répartition de l'emprunt de 100 millions, 883. — Il est exclu au 19 brumaire, 893.

SOULIERS. — Décrets relatifs à des fournitures de ces objets, XVIII, 195, 271. (*Voyez* Troupes, Fournitures, etc.)

SOULIGNAC (Jean-Baptiste), député de la Vienne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Son rappel de mission, XXII,

699. — Décret de même nature, XXIV, 567. — Il est rapporté, 620. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son rapport sur l'augmentation des juges du tribunal criminel de la Seine, XXVII, 31. — Il est élu secrétaire, XXVIII, 332. — Son rapport sur l'organisation de la haute-cour nationale, 363, 364. — Son opinion sur un jugement du tribunal de cassation contre Maurel, 458. — Il est l'un des candidats à la place de commissaire de la comptabilité, XXIX, 269.

SOULT, général. — Succès de sa division, XXVI, 249. — Il reçoit une lettre de félicitation du Directoire, XXVIII, 684. — Toast porté par lui, à un repas en mémoire du 10 août, 774. — Il obtient des avantages en Helvétie, XXIX, 676. — S'y distingue, 694. — Victoire due à ses talents, 705. — Il se distingue à l'armée du Danube, 705. — Succès dû à sa division, 710. — Autre remporté par lui, 799. — Il commande le passage de la Linth, 848. — Se distingue de nouveau, 870, 877.

SOULT, aide-de-camp, et frère du précédent. — Son éloge, XXVI, 249; XXIX, 872.

SOULT (pays de). — Formation d'une commission provisoire, III, 719.

SOUPPES (curé de). (*Voyez* Thibault.)

SOUQUES. — Est arrêté avec Brissot, XVI, 625. — Décret pour sa translation à Paris, 671.

SOURABAYA. — Arrivée dans ce port de l'expédition envoyée à la recherche de Lapeyrouse, XXIII, 611.

SOURCHES (M.-L.-V.), veuve Vallières. — Est condamnée à mort, XX, 384.

SOURDAT, lieutenant-général du bailliage de Troyes. — S'offre comme défenseur de Louis XVI, XIV, 735.

SOURDAT, fils du précédent, impliqué dans la conspiration de Lavilleheurnoy. — Son interrogatoire, XXVIII, 574. — Il nie avoir eu connaissance de la conspiration, 635. — Repousse le témoignage de Cajot, chouan amnistié, 641. — Est désigné par le rapporteur de la commission militaire comme agent du cabinet britannique, et complice des premiers accusés, 647. — Est acquitté, 652. — Arrêté pour sa réintégration dans les prisons du Temple, 653. — Notes le concernant, trouvées dans les papiers royalistes, 806, 808. (*Voyez* Lavilleheurnoy, Brottier, etc.)

SOURDEAU (les frères). — Trait de désintéressement de ces citoyens, XXI, 21.

SOURDIÈRE (femme de la). (*Voyez* Mermant.)

SOURDILLE (P.-J.), avocat. — Est condamné à mort, XIX, 644.

SOURDIS (marquis de). — Est l'un des familiers de la cour du prétendant, à Mittau, XXIX, 454.

SOURDS-MUETS. — Demande de la commune de Paris en leur faveur, III, 429. — L'abbé Sicard est mis à la tête de cet établissement, IV, 176. — Son organisation, IX, 202. — Pensions accordées à plusieurs de ses élèves, XIII, 670. — Création de nouveaux établissements, XXIII, 141. — Secours accordés pour les besoins de l'Institut, XXVI, 704, 718. — Message sur le mode de procéder contre les sourds-muets, XXVII, 382. — Fonds pour leur dépense, 577. — Résolution qui détermine la manière de les mettre en jugement, XXVIII, 250, 263, 349. — Elle est rejetée, 351. — Une maison spéciale leur est affectée à Bordeaux, 432, 445. — Pétition relative à leur mariage, XXIX, 597 *bis*. (*Voyez* Épée et Sicard.)

SOURIGUIÈRES, littérateur, auteur du *Réveil du Peuple*. — Analyse de sa comédie intitulée : *Cécile*, ou *la Reconnaissance*, XXVIII, 566.

SOURISSEAU, négociant. — Dépose dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 718.

SOUS ADDITIONNELS. — Leur destination et leur assiette, VII, 645. (*Voyez* Contributions, Dépenses, etc.)

SOUS-LIEUTENANTS. (*Voyez* Officiers militaires.)

SOUSTELLE, député du Gard à la Constituante. — Est blessé par la chute des tribunes, II, 93.

SOUTHAMPTON. — Expulsion des émigrés de cette ville, XXIX, 283.

SOUTON, directeur de la monnaie de Pau. — Dénonce le ministre des contributions et le comité monétaire, IX, 746; X, 439.

SOUTY, femme Dreyer. — Est condamnée à mort, XIX, 596.

SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. — Preuves de son existence sous les trois races, *Introd.*, 21, 24, 29. — Son dépérissement graduel, 98. (*Voyez* Peuple.)

SOUWAROW (comte de), général russe. — Opère sa jonction avec Potemkin, II, 289. — Reçoit le titre de comte de Ryminiskoï, 361. — Marche contre Braïlow, 441; VI, 693. — Prend la forteresse d'Ismaïlow, VII, 215. — Fait le siége de Braïlow, 385. — Ses succès contre les Polonais, XXII, 461, 485. — Ses conférences avec Stanislas, 757. — Il est nommé feld-maréchal, XXIII, 209. — Bienveillance témoignée par lui à Dombrowski, 233. — Lettre que lui écrit Catherine II, en lui envoyant le bâton de maréchal, 305. — Il quitte la Pologne, XXV, 729. — Marche contre les Cosaques du Don, XXVI, 241. — Et contre les armées persanes qui ravagent la Géorgie, XXVII, 233. — Sa visite au *Prétendant*, à Mittau, XXIX, 294. — On annonce sa marche par la Bohême, 404. — Anecdotes le concernant, 652, 657. — Il est nommé au commandement de l'armée russe en Italie; détails de son entrevue, à Mittau, avec Louis XVIII, 661. — Sa présomption est punie par une réponse du général français Serrurier, 687. — Réflexions sur sa conduite en Italie, 753. — Briot dit que c'est parce qu'il est à Milan, que le peuple français doit déclarer qu'il veut l'indépendance de cette contrée, 765. — Libelle répandu dans la Seine-Inférieure, sous le titre : *Adresse des conscrits à monseigneur Souwarow*, 788. — Il gagne la bataille de Novi; proclamation dans laquelle il déclare vouloir rétablir le trône et l'autel, 790. — Il est nommé généralissime des troupes piémontaises, 793. — Porte son quartier-général à Turin, 818. — Se met en marche pour la Suisse, 824. — Déroute de son armée, 836, 841. — Mésintelligence entre lui et le prince Charles, 875.

SOYECOURT (ex-comte). — Est condamné à mort, XXI, 396.

SOYECOURT (ex-baronne), veuve d'Hinisdal. — Est condamnée à mort, XXI, 404.

SOYER (Antoine), agent de la conspiration de Rouen. — Est condamné à mort, XVIII, 54.

SPA. — Un grand nombre de princes s'y réunissent, IX, 277.

SPADALIERI (abbé). — Traduit la déclaration des droits de l'homme, XII, 422.

SPALANZANI, naturaliste. — Sa mort, XXIX, 612 *bis*.

SPANOCHI, général. — Lettres sur son arrestation, XXVIII, 350, 352.

SPARRE, général. — Fait hommage à l'Assemblée de ses décorations, XIV, 517. — Offre sa démission, XVII, 377. — Signale un trait de courage de George Turpin, 599.

SPECTATEUR FRANÇAIS. (*Voyez* Lacroix.)

SPENCER (lord). — Annonce la prise de deux vaisseaux espagnols par John Jervis, XXVIII, 614.

SPESIA (golfe de la). — Le gouvernement ligurien est invité à le mettre en état de défense. — XXIX, 337.

SPICS, négociant. — Est condamné à mort, XXI, 104.

SPIELMANN, ministre à Vienne. — Ses démarches contre la France, XIV, 45.

SPINOLA (François), inquisiteur d'État. — Est arrêté sur la demande du ministre de France, XXVIII, 729.

SPINOLA (marquis de). — Départ de Trieste de la flotte qu'il commande, XXIX, 254.

SPINOLA (Christophe). — Faussement accusé d'avoir conspiré à Paris, est acquitté par la commission criminelle de Gênes, XXIX, 245.

SPINOLA (marquis), ambassadeur de Gênes. — Réclame contre la réunion de la Corse à la France, III, 188, 194.

SPINOLA (Vincent), envoyé extraordinaire de Gênes à Paris. — Sa réception par le Directoire, XXVIII, 381*. — Ratification du traité passé par lui, 489.

SPINOLA-ARQUATA (Augustin). — Est l'un des *Triginta probi viri* de Gênes, XXVIII, 519.

SPIRE. — L'évêque s'oppose à l'établissement des assemblées administratives, IV, 382. — Est accusé d'exciter la fermentation en Alsace, V, 247. — Proteste contre les décrets de l'Assemblée nationale, 509. — Sa note sur Philisbourg, VIII, 469. — Il conspire avec les prêtres réfractaires du Bas-Rhin, IX, 154. — Réclame des propriétés contestées, X, 614. — Sa mort, XII, 243, 251. — Contribution imposée à son successeur et à ses chanoines, par Custine, XIV, 140, 162. — Détails sur la prise de la ville, 195 ; XIX, 122, 162. — Défaite et fuite des habitants, XXI, 145. — Rentrée des Français, 251, 254. — Réclamation du prince-évêque contre le corps de Condé, XXIII, 497. — Nouvelle conquête de la ville, XXVIII, 322.

SPITHEAD. — Situation de la marine anglaise dans cette rade, XXV, 18. — La flotte des Indes y arrive, XXVII, 481. — Insurrection des matelots, XXVIII, 684, 724.

SPRENGPORTEN (baron de), major-général suédois. — Est condamné à mort, IV, 113.

STAADER (général de).—Est nommé au gouvernement de Graetz, V, 617.

STABENRATH (M.-Léopold), secrétaire de Puy-la-Montagne. — Est condamné à mort, XX, 744.

STABENRATH (R.-M.-M.-Léopold), ex-avocat de la commune de la Ferté-les-Bois.— Est condamné à mort, XX, 744.

STACKELBERG (comte de), ministre russe à Varsovie. — Bruit de son départ de cette ville, IV, 41. — Sa retraite, 485.

STADION (comte de).—Est envoyé extraordinaire de l'empereur à Londres, XII, 273. — Représente l'électeur de Mayence au congrès de Rastadt, XXIX, 62. — Notice le concernant, 319.

STAEL (madame de), épouse du suivant, fille de Necker. — Quitte Paris XIII, 614. — Ses réflexions sur la paix, adressées à Pitt, XXIV, 297.— Elle est indiquée par Legendre, comme dirigeant les intrigues et les mouvements des émigrés de 1791, XXV, 524.— Extrait de son ouvrage intitulé : *Influence des passions sur le bonheur*, XXVIII, 464.—Elle dément le bruit de l'arrivée de son père à Paris, XXIX, 359.— Est dénoncée aux Jacobins, 772.

STAEL-HOLSTEIN (baron de).— Est reçu bourgeois de Genève, III, 95.— Lettre que lui écrit Gustave III sur les malheurs de Louis XVI, IX, 349. — Envoyé de Suède près la République française, il arrive à Paris, XV, 602. — Fait don de 3000 livres aux pauvres de sa section, 678. — Explication sur ce don, 803. — Il revient en France pour y remplir les mêmes fonctions, XXIII, 291; XXIV, 278.—Sa réception par la Convention, 293. — Il assiste, armé d'un sabre, à la séance du 13 vendémiaire, XXVI, 128. — Réclame l'admission, par le Directoire, de Rehausen, en qualité de chargé d'affaires de Suède, XXVIII, 381. — Est continué dans ses fonctions, 499. — Et reçu en audience publique par le Directoire, XXIX, 255. — Obtient un congé, 679.

STAHREMBERG (comte de), envoyé extraordinaire de l'Empire.— Son mémoire aux Provinces-Unies pour qu'on ne reçoive dans l'Escaut aucun bâtiment français, XIV, 650. — Autre à l'occasion de la mort de Louis XVI, XVI, 161.— Il est nommé ambassadeur à Londres, 489.

STAIR (lord), membre du parlement d'Angleterre. —Parle en faveur de la guerre, XIX, 441.

STAMM.— Fait connaître à Custine les points faibles de la place de Mayence ; décret en sa faveur, XIV, 301, 303.

STAMPFER (comte de). — Découvre une mine d'argent en Allemagne, XVI, 709.

STANDLET. — Est tué dans un combat avec les Anglais, XXIX, 405.

STANHOPE (lord), membre du parlement d'Angleterre.—Préside la société des Amis de la Révolution de Londres, lors de ses félicitations au corps constituant de France, II, 171. — Décret et lettre à ce sujet, 238, 326. — Il écrit à l'abbé Volfius, président du club de Dijon, III, 191.—Sa réponse à la lettre de l'archevêque d'Aix, 260.— Il annonce à l'assemblée nationale que la révolution française a été célébrée à Londres, V, 187.—Sa réponse à l'ouvrage de Calonne sur cette révolution, VI, 593.—Il en fait l'apologie, VIII, 682. — Son opinion sur l'armement contre la Russie, XI, 642.—Sa lettre à Condorcet sur la suppression de la traite, XII, 89.— Son expérience pour faire marcher un vaisseau par l'action de la vapeur, XIV, 241.—Il proteste contre la guerre faite à la France, XV, 417, 530, 546. — Demande la reconnaissance de la République française, XIX, 443, 449. — Sa motion contre le jugement des membres de la convention d'Écosse, 505. — Lettre que lui écrit la société populaire de Rochefort, 736. — Il parle contre la guerre et flétrit le projet de fomenter une insurrection en France, XX, 201, 361, 537. — S'oppose à la levée d'une armée par souscription, 262.—Et à la suspension de l'*habeas corpus*, XXI, 11. —Sa motion sur les affaires intérieures de la France, XXIII, 369. — Sa retraite du parlement, 665. — Il donne, aux membres de l'assemblée réunie pour fêter l'avénement de Guillaume III, la qualification de *citoyens*, XXVIII, 504.

STANISLAS-AUGUSTE, dernier roi de Pologne. (*Voyez* Poniatowski et Pologne.)

STANISLAS-LECZINSKI, ancien roi de Pologne.— Décret qui accorde des pensions à quelques-uns de ses domestiques, XXVIII, 509.

STANLEY, membre du parlement d'Angleterre. — S'oppose à l'envoi d'un ambassadeur à Paris, XIV, 838.

STANZ, en Suisse. — Troubles, XXIX, 395. — Répression des rebelles, 398, 411. — Refus d'y prêter le serment civique, 404. (*Voyez* Suisse.)

STAPATELLE, aide-de-camp. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 345.

STAPEUR, dit l'Aveugle.— Prévenu de conspiration, est arrêté, XXIX, 200.

STAR, commissaire à Tournay. — Fait proclamer la peine de mort contre quiconque ne déclarerait pas les dépôts appartenant aux émigrés français, XIV, 651.

STARAI, général des coalisés.— Sa mort, XX, 487.

STARMONT (vicomte de), pair d'Angleterre. —

* Le Moniteur a imprimé Shinola par erreur, c'est Spinola qu'il faut lire.

Parle contre la guerre de Russie, VIII, 170. — Et sur celle faite à la France, XV, 531.

STARTOP (Jonathan), Anglais. — Notice sur ce vieillard, âgé de 137 ans, IV, 162.

STATHOUDER (le). (*Voyez* Guillaume de Nassau.)

STATUES. — Renversement de celles des rois; érection d'une statue de la liberté sur les mêmes piédestaux, XIII, 388. — Décret pour la fonte de celles de bronze, 419. — Lettre sur le nettoiement de celles de marbre, XXIX, 780.

STAUNTON (sir Georges).— Rédige le voyage de lord Macartney en Chine et en Tartarie, XXIX, 270.

STAVELOT.—Projet de convoquer une assemblée nationale dans ce pays, II, 345. — Sa réunion à la France, XV, 607.— Discours à la barre de ses patriotes refugiés, XXI, 436.— Défaite de ses rebelles, XXIX, 470. (*Voyez* Liége, Ourthe et Belgique.)

STEECK, secrétaire général du Directoire helvétique.—Donne sa démission sur l'injonction de Rapinat, XXIX, 299. — Est rappelé à ses fonctions par le Directoire helvétique, 307.

STEIBELT, compositeur. — Auteur de la musique de *Roméo et Juliette*, XVII, 714.

STEIGER, avoyer de Berne. — Lettre de Clavière contre les secours qu'il envoie à Genève pour s'opposer à l'entrée des Français, XIV, 186.—Il reçoit un accueil distingué du roi de Prusse, XXIX, 349.

STEIN (baron de), ministre prussien. — Remet au prince-évêque de Liége une lettre du roi de Prusse, III, 721.

STEINEBREIN, officier municipal de Wasselonne. — Éloge de son patriotisme, VII, 531.

STELLENHOSTN. — Propose de lever un corps de cavalerie à l'instar des Cosaques, XIV, 95.

STENAY. — Troubles dans cette ville, V, 547. — Lettre y relative, 510. — La municipalité annonce l'arrestation de Pelleport, courrier de cabinet, XI, 387. — Compte-rendu de cette affaire, 392, 404. — Proclamation de Chazot aux habitants, XIV, 268.

STENGEL, colonel de hussards, depuis général.— Projet d'adresse contre le 10 août saisi chez lui, XIII, 531. — Il annonce l'état des munitions de la place de Malines, XIV, 549.—Est dénoncé par Robespierre, XV, 674. — Motions diverses contre lui; il est mandé à la barre, 680. — Cambon se plaint de ce qu'on ne suit pas son affaire, 808. — Il paraît à la barre, 825. — Son arrestation est maintenue, 826. — Inculpation contre lui, XVI, 85. — Motion y relative, 125.— Il est envoyé au tribunal révolutionnaire, 127. — Est blessé et meurt de sa blessure, XXVIII, 275.

STÉNOGRAPHIE.—Annonce de l'ouvrage de Coulon sur cet art, VII, 134. — Hommage d'un nouveau traité, XII, 767. — Ses avantages, XIII, 267.

STÉPHANI, capitaine piémontais. — Jugement rendu contre lui, XXI, 529.

STEPHENSWERTH. — Prise de cette place par les Français, XXII, 292.

STÉVENOTTE, député de Sambre-et-Meuse au conseil des Cinq-Cents. — Présente un projet concernant les acquéreurs de biens nationaux, XXIX, 330. —Sa motion sur les travaux du conseil, 351.— Il demande que l'on prête serment à la constitution de l'an III, 408.— Son opinion sur l'emprunt forcé de cent millions, 743. — Et sur la dénonciation de Courtois contre la société du Manége, 756. — Il est nommé notateur des Jacobins, 764. — Leur fait émettre le vœu de voir suivre les formes constitutionnelles dans le procès des ex-directeurs, 770. — Son discours contre les royalistes et les voleurs, 772, 774. — Il insiste pour la déclaration des dangers de la patrie, 808.— Est exclu au 19 brumaire, 893.

STEVING, général suédois. — Défait les Russes près d'Habola, II, 289. — Est battu par eux, IV, 573.

STEWART, baronnet. — Ses *Recherches des principes de l'Economie politique*, IV, 698; XIII, 268. (*Voyez* Dugald-Stewart*.)

STEWERT, membre des communes d'Angleterre. — Appuie un projet d'adresse au roi pour la continuation de la guerre, XXVI, 418.

STIGOT, commandant de la garde nationale de Saint-Fargeot. — Rétracte sa protestation contre les décrets de l'Assemblée nationale, VI, 190.

STOCK (citoyen). — Son éloge par Bonaparte, XXVIII, 438.

STOCKDALE (Jean), imprimeur d'un journal irlandais.— Jugement rendu contre lui, XXIX, 206.

STOCKEM.— Prise de cette place par les Français, XXII, 131.

STOCKHOLM. — Fermentation des esprits dans cette ville, à l'occasion de l'assassinat du roi, XII, 106. Publication de la liste des conjurés, 137. — Mesures rigoureuses pour la sûreté de cette capitale, 205. — Procès des complices d'Ankaarstrom, 421, 453, 501, 673. — Exposition sur des pieux des restes de celui-ci, 749. — Conduite ferme du ministre de France, XIII, 289. — Traduction du livre de Thomas Payne, sur les droits de l'homme, faite par un secrétaire du roi, XIV, 405. — L'ecclésiastique Widen y est condamné à perdre la tête, XV, 269.— Mouvement populaire; bonnets rouges à l'Opéra, 333. — Agitation dans le peuple; exil du patriote Philipson, 349. — Ordonnance contre les attroupements, 381. — Établissement d'une garde *vandale* dans cette ville, XVII, 1. — Le journal de Lenngreen y est supprimé, XVIII, 17. — Confiscation d'un ouvrage contre la noblesse, 577. — Service pour Marie-Antoinette d'Autriche, 649. — Découverte d'une conspiration contre le régent, XIX, 221. (*Voyez* Suède et Armfeldt.) — Célébration de l'alliance des Provinces-Unies avec la France, XXV, 361. — Inquiétudes causées par la déclaration de guerre de l'empereur de Maroc, 673. — Prochain mariage du roi; fêtes à ce sujet, XXIX, 53, 64. — Présentation du comte de Saint-Priest, 69. — Entrée solennelle de la reine, 73. — Censure des journaux et des pièces de théâtre, 250. —Départ du baron de Silfverhielm, 344.— Traduction devant un conseil de guerre de deux commandants de frégates pour s'être laissé conduire dans les ports de l'Angleterre, 449. (*Voyez* Suède.)

STOCKPORT, en Angleterre. — Des patriotes de cette ville publient une déclaration en faveur de la liberté, XIV, 73.

STOFFLET, chef vendéen. — Westermann annonce sa mort, XIX, 57.—Il est à la tête des rebelles, 278. — Les commande à Cholet, 485. — Son entrevue avec les représentants en mission dans la Vendée, XXIII, 425. — Il refuse de signer l'acte de soumission, 592. — Est poursuivi par les républicains, 688, 692.—Envoie des commissaires à Rennes, pour traiter, XXIV, 140. — Annonce de sa reddition, 242.— Occupation par les républicains de la partie de la Vendée dont il était maître, 332.— Il se soumet aux lois de la République, 418. — Publie un manifeste royaliste, XXVII, 409.— Est pris par les républicains, 561.— Et fusillé, 585. — Lettre du Directoire à ce sujet, XXVIII, 101. — Débarquement de 1400 de ses ci-devant soldats, sur la côte du comté de Pembrocke, 597.—Compte-rendu de sa correspondance secrète, XXIX, 596 *bis*.

STOKMEYER. — Éloge de sa conduite à Colmar, VII, 360, 363.

STONE, Anglo-Américain.—Sa lettre sur le projet du docteur Priestley de s'établir en France, XXVIII, 493.

* Le Moniteur a imprimé Stemart par erreur, c'est Stewart qu'il faut lire.

STORKENFELD (Jean), natif de Chambéry, et artiste au théâtre de Lyon. — Est condamné à mort, XXIX, 282. — Confirmation de ce jugement, 288.

STORY (S.), contre-amiral hollandais. — Son rapport sur le combat engagé avec l'amiral Duncan, XXIX, 47. — Il refuse de rendre les vaisseaux bataves à cet amiral, 789. — Et de consacrer par un traité la défection des équipages de sa flotte, 806. — Sommation à lui faite de hisser le pavillon du prince d'Orange ; sa réponse, 811.

STOUF, sculpteur. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

STOURM. — Ses réflexions sur le droit de paix et de guerre, IV, 463. — Son discours aux Jacobins sur la position de la Belgique, VI, 532. — Ses considérations contre l'établissement de la démocratie en France, VII, 303.

STRAFOLDO (comte). — Est nommé membre du gouvernement central de Goritz et de Gradisca, XXVIII, 663.

STRANGE. — Annonce de sa gravure de l'*Annonciation*, VI, 412.

STRASBOURG. — Pillage dans cette ville ; prisons forcées, I, 273. — Ouverture d'une souscription, 506. — Cette ville renonce à ses priviléges, II, 38. — Tentatives pour l'agiter, III, 165. — Adresse de sa garde nationale aux militaires, 213. — Confirmation de l'élection de son maire, 554. — Prestation du serment civique par sa municipalité, 699. — Sa situation, IV, 90. — Sa municipalité vote la non-admission des juifs à l'état de citoyen, 170. — Refus d'un don patriotique offert par son chapitre, 248. — Fédération de sa garde nationale avec celle de Metz, 278, 363. — Lettre écrite de cette ville sur les ennemis de l'Assemblée nationale, 401. — Proclamation de la municipalité contre les juifs, VI, 85. — Opposition des prébendiers de la cathédrale à l'aliénation des biens des ecclésiastiques, 130, 144. — Décret qui autorise cette ville à s'imposer, 362. — Sa municipalité transmet une protestation du cardinal de Rohan contre la constitution du clergé, 566. — Décret relatif au reculement de ses barrières, 695. — Proclamation de sa municipalité sur une émeute qui y a éclaté, VII, 81. — Envoi de commissaires pour y rétablir la tranquillité, 180. — Décret qui y proroge la perception d'un droit sur les boissons, 211. — Trames pour y exciter des troubles, 222. — Refus du serment civique par son clergé, 289. — Eloge de la conduite de sa municipalité, 363. — Election de Brindel à son évêché, 593, 603. — Rapport sur sa situation ; décret pour l'élection à ses cures et vicariats, et pour la prestation du serment des ecclésiastiques, VIII, 43. — Le conseil de la commune annonce le retour de l'ordre dans les départements du Rhin, 323. — Plaintes contre les officiers de la garnison, 560. — Effet produit dans cette ville par la fuite du roi, 750. — Décret qui y établit un entrepôt de marchandises étrangères, IX, 63. — Intrigues de son chapitre, 154, 158. — Bruits de guerre, 351. — Lettre justificative de la garnison, 802, 803. — La commune dénonce les mauvais traitements qu'éprouvent les Français d'outre-Rhin de la part des émigrés, X, 236, 246. — Détails sur le projet de livrer cette place à ceux-ci ; procès-verbal contenant les détails du complot ; arrestations, 277, 647, 651. — Diétrich est réélu maire, 417. — Préparatifs de guerre, 609. — Secours accordés à cette commune, XI, 124. — Remercîment de la garnison à Narbonne, 146. — Manœuvres pour faire insurger le peuple, 322. — La gazette de cette ville publie le manifeste des émigrés, 502. — Scission entre les deux sociétés patriotiques, XII, 114. — Arrestation de Laveaux pour discours incendiaires, 266. — Joie causée par la déclaration de guerre, 298. — Combat entre les volontaires et la garnison, 486. — Réclamation en faveur du maire Diétrich, 736. — Persécution contre Roland et Servan, 783. — Ordre du jour sur une dénonciation contre le premier, XIII, 124. — Débats sur l'esprit public de cette commune, XIV, 811, 820. — Décret qui y autorise un emprunt, XVI, 52. — Fuite du prince de Condé et de Klinglin, 574. — Dénûment de cette place, XVII, 373. — Elle est mise en état de siége, 377. — Révolte dans ses environs au sujet de la réquisition, 549. — Complot tendant à la livrer aux ennemis, 672. — Mesures vigoureuses prises par les représentants, XVIII, 340, 438. — Banquiers du roi de Prusse exécutés dans cette commune ; éloge de Bièche, commandant de la place, 490. — Lettres annonçant que la guillotine y va son train, 500. — Et que l'argent y est au pair avec les assignats, 511. — Arrêtés de Saint-Just et de Lebas contre les riches en faveur des pauvres, et leur réponse à la société populaire, 513. — Progrès de l'esprit public, 527. — Députation de cette ville qui apporte les dépouilles de ses églises, 638. — Plaintes contre l'arrestation de ses administrateurs, XIX, 83. — Cassation de deux jugements de sa commission révolutionnaire, XX, 693 ; XXI, 357. — Décret relatif à son jardin des plantes, XXIII, 365. — Compte de la mission de Bailly, 454. — Rapport sur un jugement de son tribunal révolutionnaire contre un vieillard de quatre-vingts ans, 626. — Décret qui l'annule, XXIV, 391. — Attachement des habitants à la République et à la Convention, 660. — Célébration du 10 août, XXV, 544. — Sortie des républicains sur les tranchées des Autrichiens, XXVIII, 521. — Réduction des dépenses de l'école de santé, 583. — Plaintes des élèves de cette école, 590. — Dénonciation des crimes de l'ancien maire, 780. — Résolution relative à l'ouverture des examens de l'école de santé, 798. — Des citoyens dénoncent Hermann comme parent d'émigré, XXIX, 108. — Erection d'un télégraphe, 117. — Bruit d'un complot tramé dans cette ville contre Rewbell et Bonaparte, 139. — Achèvement du télégraphe, 144. — Fermeture du cercle constitutionnel, 187. — Arrestation de plusieurs individus qui avaient répandu de fausses nouvelles, 317. — Célébration du 18 fructidor, 390. — Mouvements des troupes, 398. — Les ministres français à Rastadt reçoivent l'ordre de se retirer dans cette ville, 660. — Lettre que leur adresse le colonel autrichien Barbaczy, pour qu'ils aient à en sortir, 666. — Arrestation de ce colonel, 685. — Dépêche télégraphique de cette ville sur les succès de l'armée d'Helvétie, 782. (*Voyez* Rhin (Bas-).)

STRASBOURG (évêque de). (*Voyez* Rohan.)

STREVI (en Italie). — Défaite de ses révoltés, XXIX, 618 *bis*.

STRUGNER (Thomas), capitaine hollandais. — Annonce l'appareillement de la flotte anglaise, V, 41.

STUART, membre des communes d'Angleterre. — Combat le bill contre les assemblées séditieuses, XXVII, 49. — Son discours en faveur de la liberté, XXVIII, 718.

STUART (les). — Notice sur le reste de cette famille, III, 94, 127.

STUTTGARD. — Rescrit du duc concernant les rédacteurs des gazettes, X, 289. — Mauvais accueil fait au ministre de France, XI, 290. — Profession de foi politique du baron de Knige, XIII, 185. — Article sur la mission de Desportes dans cette ville, XVI, 169. — Arrivée de Dumouriez et de ses aides-de-camp, 393. — Expulsion des émigrés, XIX, 497. — Mort du duc Frédéric-Eugène, XXIX, 117. — Mécontentement contre le nouveau duc, 193. — Permanence de l'assemblée des États, 200. — Disposition du grand-duc contre la constitution ; entraves à la

liberté de la presse, 291. — Refus de la régence, d'empêcher la publication de la feuille de Posselt, 370. — Ordre donné par le prince Charles à Trouvé de quitter cette ville, 658.

STYRIE (la). — L'empereur lui accorde des états provinciaux, XI, 345. — Révolte, XII, 37.

SUARD. — Est dénoncé aux Jacobins, XVIII, 410.

SUARD, littérateur et journaliste. — Est renvoyé devant le tribunal criminel de la Seine, XXVII, 121. — Et déporté au 18 fructidor, XXVIII, 796, 810.

SUBSIDES. — Article de la déclaration des droits y relatif, I, 380. (*Voyez* Contributions, etc.)

SUBSISTANCES. — Considérations sur l'exportation des grains, *Introd.*, 161. — Projet d'en régulariser le commerce, 200. — Édit pour sa liberté, 235. — Suspension de leur exportation, 363.— Arrêté relatif à leur commerce, 364.— Primes accordées pour leur importation, 576. — Le clergé invite les communes à s'occuper de la cherté des subsistances, I, 56, 57. — Formation du comité de ce nom ; motion de Barère sur la disette, 86.— Rapport et discussion sur cet objet, 124, 135. — Prohibition de l'exportation des grains, 124, 398, 453. — Réflexions sur les travaux du comité, 145.— Rapport sur les obstacles mis à la circulation des subsistances, 288, 291. — Agitations à ce sujet, 297.— Historique de l'accaparement des grains, 465, 475.— Rapport et arrêté sur leur circulation, 472, 476. — Sanction de cet arrêté, 496. — Observations sur l'altération des décrets y relatifs, II, 8.— Mesures pour l'exécution des lois antérieures, 11, 35.—Réflexions sur la disette des subsistances qui occasionne les mouvements de Paris au 5 octobre, 20, 25, 33, 44, 49. — Suppression du comité des subsistances, 59. — Plaintes contre l'exportation des grains; décret y relatif, 59, 190, 271, 359, 360. — Empêchements à leur circulation dans le Hainaut, 67. — Poursuites ordonnées contre les auteurs des désordres dont les subsistances sont le prétexte, et adoption, par suite, de la loi martiale, 77, 79. — Refus des ministres de prendre celles de Paris sous leur responsabilité, 88. — Mouvements et alarmes à leur occasion, 105, 114.— Propositions sur le commerce des grains, 133.— Motion d'en demander aux États-Unis, 151. — Prime en faveur de leur importation, 219. — Jugement par le Châtelet de plusieurs affaires relatives aux subsistances, 260. — Analyse de la législation des grains, 372 ; V, 22. — Considérations sur leur commerce, II, 425.— Proclamation contre leur exportation, III, 132.— Le comité des recherches est chargé de pourvoir à leur libre circulation, IV, 288. — Décret pour l'assurer dans le Cantal, 520. — Autre sur leur transport par le canal des mers, V, 415. — Autre pour leur libre circulation dans l'intérieur, 634, 636. — Mode de vente de ceux appartenant à la nation, VI, 363.— Décret sur la réexportation de ceux venant de l'étranger 402.—Mesures pour leur circulation dans les départements du Nord, 578.— Peines contre ceux qui s'y opposeraient désormais, IX, 713.— Lettre y relative, X, 183. — Compte général des subsistances adressé par le ministre de l'intérieur, 276.— Rapport et décret à la suite qui prohibe l'exportation des grains, XI, 11.— Autre décret pour assurer leur circulation, 12, 54.— Autre relatif à leurs chargements et à leurs expéditions, 244. — Leur exportation est reprochée à de Lessart, 411. — Nécessité de leur circulation par les rivières d'Oise et de Saône, 417. — Compte-rendu sur leur circulation ; projet d'en acheter à l'étranger, 490. — Dix millions sont destinés à cet achat, 592 ; XII, 18. — Arrivée dans les ports de France de six vaisseaux qui en sont chargés, 28. — Nouvelle demande de fonds pour en acheter à l'étranger ; elle est rejetée, 555, 591. — Décret qui en accorde, XIII, 617. — Lettre de Roland sur la circulation des grains, 657. — Réquisitions autorisées pour leur battage, 662. — Décret qui en ordonne le recensement dans toutes les communes ; peine de mort demandée contre ceux qui entraveraient leur circulation, 721. — Décret sur cet objet, 727. — Réflexions sur le commerce des grains avec l'Amérique, XIV, 27. — Décret ordonnant l'achat, pour 3 millions, de viandes salées, 136. — Rapport et discussion sur les subsistances ; 12 millions sont destinés à l'achat de blés étrangers, 377. — Proclamation pour la libre circulation des grains, 461. — Lettres des administrateurs des subsistances au ministre de la guerre sur l'achat du numéraire, 485. — Débats sur les subsistances, 493, 499, 517. — Mémoire de Chomel sur ce sujet, 582.— Compte de Roland sur l'état de celles de Paris, 584. — Inquiétudes du même y relatives, 599. — Discussion et décret sur cet objet, 607, 635, 638, 642, 694. — Peine de mort contre ceux qui exporteraient des grains de France, 665, 688. — Et contre ceux qui empêcheraient leur arrivage à Paris, 668. — Récompense accordée à ceux qui dénonceraient de pareilles manœuvres, 670, 673. — Opinion de Levasseur sur les subsistances, 679. — Troubles à leur occasion, 682.— Envoi aux départements d'une adresse y relative, 700, 709. — Ordre du ministre pour assurer leur circulation, 734.—Compte des fonds employés à en acheter à l'étranger, 755.— Tableau du prix commun du blé du 1er au 16 décembre 1792, XV, 294. — Impôt sur la commune de Paris pour les dépenses relatives aux subsistances, 392. — Abolition de toutes procédures les ayant pour objet, 420. — Débats sur une pétition y relative, 430, 434.— Rapport et discussion sur la situation de celles de Paris, 439, 542.— Avances de fonds à des communes pour cet objet, 560. — Répartition de grains entre les départements méridionaux, 590. — Discussion sur les subsistances de Bordeaux, XVI, 3. — Etat satisfaisant de celles de Paris, 153, 170.— Demande du recensement des grains; décret qui l'ordonne, 222, 305.— Débats sur le projet de les taxer, 238. — Emeute à Rouen causée par leur cherté, 303. — Paiement de ceux fournis en 1789 par une compagnie anglaise, 485. — Fonds accordés aux départements pour cet objet, 767. — Décret pour l'établissement de greniers d'abondance dans chaque district, XVII, 352, 365. — Motion de mettre tous les grains à la disposition de la nation, 388.— Décret qui en ordonne un recensement général, 424.— Pétition pour la fixation du prix du pain, 441.— Mémoire sur les greniers d'abondance, 442. — Discussion y relative, et motions diverses sur les moyens d'assurer les subsistances, 456. — Pétition d'Américains qui réclament contre la défense de les exporter, 467. — Elles sont mises en réquisition, 493. — Décret qui interdit le commerce des grains, 565. — Demande, par la commune de Paris, de moyens révolutionnaires pour assurer les subsistances ; création, par suite, de l'armée révolutionnaire, dont une des fonctions sera de protéger les arrivages, 577, 589. — Décret relatif aux cargaisons de grains arrivant de l'étranger, 594. — Autre exigeant la déclaration de la quantité de grains possédée par les propriétaires et fermiers, 703 — Etablissement de corps d'observation aux embouchures du Rhône, de la Loire et de la Seine, pour empêcher leur sortie, 708. — Décret sur les délits relatifs aux subsistances, XVIII, 15, 533. — Autres sur cet objet, 459. — Discussion y relative, aux Jacobins, 484.— Etablissement de cartes de pain, 641. — Rapport de Dumetz sur les subsistances de Paris, 658. — Circulaire y relative, 690.— Moyen de préserver les grains de la calandre, XIX, 461.— Inquiétudes sur les subsistances, renouvelées à l'époque des grandes conspirations, XX, 230. —

Poursuite de ces complots attribuée au tribunal révolutionnaire, 382.— Arrivée d'un convoi d'Amérique chargé de grains, 745, 751. — Rapport sur la révision de la loi relative aux subsistances, XXI, 593.— Discours d'Isoré sur ce sujet, 793. — Autre rapport y relatif, XXII, 80. — Débats, aux Jacobins, sur leur pénurie, 402. — Autres, à la Convention, à l'occasion d'un projet de nouveau *maximum*, 424. — Décret pour la réquisition des grains, 470. — Rapport de Cambon sur les moyens pris pour assurer les subsistances, 657.— Détails, rapport, débats et décret y relatifs, XXIII, 423, 557, 560, 698.— Adresse de Boissy d'Anglas pour calmer les inquiétudes du peuple; désaveu de la pétition de deux sections sur cet objet, XXIV, 1. — Mesures prises par les représentants en mission pour assurer celles du Midi, 11.— Elles sont un sujet de troubles à Montdidier, 31. — Admission à la barre de la Convention de femmes demandant du pain; exposé des entraves apportées à l'arrivage des subsistances, des mesures prises pour les lever, etc., 79. — Motion de Lecointre sur l'excessive cherté du pain, 82. — Réclamations de diverses sections au 11 et au 12 germinal; proclamation au peuple sur le prochain arrivage de subsistances; rapport de Boissy d'Anglas, et décret y relatif, 111, 115. (*Voyez* Journée du 12 germinal.)— Mariette et Cadroy annoncent des arrivages abondants dans le Midi, 138. — Insurrection à Amiens à l'occasion des subsistances, 149. — Assurances données aux bons citoyens, par Roux (de la Marne) à leur sujet, 176.— Famine factice organisée par les agents de l'Angleterre, 183. — Mesures prises pour protéger l'arrivée des subsistances, 190, 224, 250. — La commune de Rouen annonce qu'elle est menacée de la famine, 210. — Convoi de grains destiné pour Paris et arrêté à Evreux, 212, 215. — Motion de prohiber le commerce des grains pendant la nuit, 219. — Heureux effets produits à Marseille par les abondants arrivages dans ce port; causes de la disette éprouvée à Paris, 225. — Lettre de Mariette et de Chambon annonçant la continuation des arrivages de grains, 238. — Empressement des états barbaresques à les multiplier, 336.— Décret pour la présentation d'un projet sur la responsabilité des communes en cas de rassemblement contraire à la circulation des grains, 356.— Autre décret relatif à l'approvisionnement de la République, 404. — Insurrection de prairial, motivée sur la continuation de la disette. (*Voyez* Journées des 1er, 2 et 4 prairial.)— Décret pour un recensement général des grains, 515. — Succès des mesures prises pour leur arrivage; insurrection à Franciade à l'occasion des subsistances, 553, 555. — Décret contre les citoyens qui les arrêteraient ou les pilleraient, 619, 632. — Prohibition de la vente des grains en vert et pendant par racines, XXV, 69. — Méthode pour les empêcher de germer, 240. — Projet de Vernier pour ramener les subsistances à leur valeur commerciale, et délivrer le gouvernement d'achats ruineux, 261. — Décret relatif à leur commerce, 308. — Motion de déporter tout agioteur sur les subsistances, 367. — Mention honorable de citoyens qui ont livré le pain à un prix de beaucoup inférieur à celui de l'agiotage, 468. — Plaintes contre le prix élevé des subsistances, 585. — Arrêté contre l'agiotage sur les denrées, 666. — Mesures proposées pour sa répression, 670.—Annonce de l'arrivée dans les ports français d'immenses achats de blé, 678.— Prise de dix-sept bâtiments qui en étaient chargés, 685. — Arrêté relatif à la circulation des grains, 763. — Loi sur leur police, XXVI, 78, 82. — Rapport et mesures contre leurs accapareurs, 256.— Projet pour la fixation de leur prix, 314.— Message, rapport et décret pour la perception de deux cent cinquante mille quintaux de blé dans le département de la Seine et autres circonvoisins, 437, 444, 452.— Message du Directoire sur la pénurie des subsistances, 656. — Projet pour faciliter l'approvisionnement des grandes communes, 696, 697. — Interprétation demandée des lois sur la circulation des grains, XXVII, 176. — Ouvrage du général Belair sur les subsistances, 410. — Proclamation du Directoire y relative, 458. — Ordre du jour sur la proposition de pourvoir aux besoins des communes en ce genre autrement que par des emprunts, XXVIII, 260. — Fixation à 16 sous en mandats du prix de la livre de blé, 353. — Résolution concernant la circulation des grains dans les deux lieues limitrophes de l'étranger, 747; XXIX, 39. — Rapport et résolution sur la circulation des grains à l'intérieur, XXVIII, 517, 574, 584, 673, 676, 726. — Autre résolution qui défend l'exportation des grains et farines, 574, 584. — Observations sur la cause du renchérissement des denrées, 767. — Pétition de L. Bourdon, invitant le conseil des Cinq-Cents à s'occuper de la législation concernant leur commerce, XXIX, 360. — Arrêté relatif à ce commerce dans les départements frontières, 705. (*Voyez* Maximum, Pain, Paris, Paris (commune de), Accaparements et les articles suivants.)

SUBSISTANCES (Commission des).— Sa formation, XVIII, 166, 275. — Fonds mis à sa disposition, 594. — Son avis sur les moyens d'économiser le papier, 610. — Décret qui lui donne le droit de préhension, XIX, 31. — Sa circulaire relative aux desséchements, 42. — Elle présente le tableau du maximum, 526. — Peines contre les fonctionnaires qui suspendraient ses réquisitions, XX, 158. — Rapport et décret y relatifs, XXII, 166. (*Voyez* Commissions administratives.)

SUBSISTANCES MILITAIRES. — Décrets qui prohibent l'exportation des fourrages, VI, 338; XI, 11. — Autre qui accorde une ration de viande aux soldats, 435. — Mise en régie des subsistances, XII, 84.— Décret sur le transport des fourrages de l'armée, 163. — Autre sur l'augmentation à donner à ceux des officiers, 209. — Suppression de la ration de viande dans les garnisons, 409. — Décret sur les subsistances militaires, 639. — Autre sur les moyens de les assurer, XIV, 737. — Fonds pour cet objet, XVI, 184; XVII, 533. — Décret relatif à leur achat, 71. — Autres décrets les concernant, 258; XVIII, 126, 439. — Réduction proportionnelle des rations de fourrages, 125. — Fonds destinés au service des subsistances, XX, 84. — Arrêté sur le prix et sur le transport des fourrages, XXI, 73. — Mission de Cadroy à Marseille pour terminer les opérations de l'approvisionnement des armées, XXV, 116.— Arrêté relatif à la fourniture des fourrages de la gendarmerie, 179. — Supplément de solde aux boulangers de l'armée, XXVII, 286, 290. — Loi qui restreint la distribution des fourrages aux seuls militaires en service de guerre, 620, 627. — Autre qui charge les commissaires de la trésorerie d'assurer le paiement des subsistances, XXVIII, 773, 775.

SUBSTITUTIONS.— Proposition de leur suppression, VI, 439. — Réflexions y relatives, VII, 633.— Leur suppression, XIII, 536. — Rapport sur cet objet, XIV, 247. — Décret qui les prohibe et les interdit à l'avenir, 299, 480. (*Voyez* Successions.)

SUBVENTION DE GUERRE. (*Voyez* Guerre.)

SUCCESSIONS. — Décret pour leur partage égal, sauf quelques exceptions, III, 462.— Rapport et projet pour l'abolition des dévolutions et pour l'égalité des partages, V, 168. — Ajournement de cette question, VI, 272. — Rapport y relatif, 435, 438. — Réflexions sur les successions *ab intestat*, 594. — Décret relatif aux partages faits en l'absence des intéressés, VII, 264. — Abolition de leur inégalité dans les successions *ab intestat*, 605; VIII, 15, 19, 82. — Maintenue décrétée des renonciations faites par con-

trat de mariage aux successions de ses parents, 19. — Discussion sur les successions testamentaires, 20, 34, 43, 56, 62, 63, 66. — Abolition du droit de tester en ligne directe, XV, 644, 659. — Loi du 5 brumaire, établissant l'égalité des partages dans les successions, à partir du 5 octobre 1789, XVIII, 274; XIX, 63, 130. — Autre loi du 17 nivôse sur les objets précédents, 146. — Addition qu'elle reçoit, 367. — Autre décret additionnel, 697.— Autre sur l'arbitrage dans les partages, 716. — Autre supplétif, XXI, 599. — Réclamations contre l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse, XXIII, 501 ; XXIV, 103.— Discussion y relative, 306. — Suspension des procédures intentées par suite de cet effet rétroactif, 337.— Nouvelles réclamations sur le même sujet, 419. — Adresse pour le maintien de cette loi, 480. — Réflexions de Bonguyod contre l'égalité des partages, 488. — Pétition de la section de Bonconseil contre cet effet rétroactif, 500. — Rapport et discussion sur ce sujet; décret interprétatif des lois existantes, XXV, 394, 584, 589, 597. — Autre décret sur le mode de transmission des biens, XXVI, 50. — Pétition d'un enfant naturel réclamant la succession de son père, XXVII, 452.— Résolution sur l'interprétation de la loi précédente, et de celle du 8 avril 1791, XXVIII, 208, 219. — Sa discussion ; rapport y relatif; elle est rejetée, 343, 344, 345, 346. — Nouvelle loi sur l'ordre des successions, 458, 460, 479, 488, 489, 543, 544, 547, 548, 558. — Motion pour la formation d'une commission chargée d'examiner les lois antérieures, 590. — Motion contre l'effet rétroactif de la loi du 18 pluviôse an V, XXIX, 81. — Demande de la suspension des partages des successions ; ordre du jour, 130. — Ouvrage intitulé : *De l'Impôt sur les successions*, 166.—Rapport sur quelques articles de la loi du 17 nivôse, 389. — Motion relative aux incertitudes des familles, sur les droits d'hérédité, 512. — Autre de Lenormand pour faire cesser les doutes élevés à l'occasion du mode de partage des successions, 565. — Projet interprétatif de la loi du 17 nivôse sur cette matière ; ordre du jour, 592. — Discussion relative à celles qui écherraient à des émigrés, 595. (*Voyez* Substitutions.)

SUCHET, commandant du 4e bataillon de l'Ardèche.—Compte-rendu de l'exécution, par lui faite, des arrêtés de Maignet contre la commune de Bédouin, XXII, 575.—Il est blessé à la bataille de Saint-Georges, XXVIII, 444.—Chef de brigade, il présente au Directoire les drapeaux pris aux troupes de Berne, XXIX, 197. — Dément le bruit répandu de la mort de huit cents femmes dans les affaires de ce pays, 227.—Remplace Leclerc, en qualité de chef de l'état-major de l'armée d'Italie, 364. — Met Ancône en état de siége, 505. — Suspendu de ses fonctions, est remis en activité, 615. — Se distingue à l'armée du Danube, 687. — Est nommé de nouveau chef de l'état-major de l'armée d'Italie, 767. — Annonce le passage de la Bormida, 783. — Se distingue à la bataille de Novi, 788. — Rend compte d'un engagement où l'ennemi a été repoussé, 796. — Et d'autres succès, 908.

SUCHOWESKI. (*Voyez* Sulkowski.)

SUCRES. — Détails sur la fabrication de celui qui se tire de l'érable, XVII, 529. — Fixation de la quantité qui pourra être délivrée aux confiseurs, XVIII, 326. — Ordre du jour sur une pétition contre la loi qui défend d'exporter cette denrée, XXVIII, 506. — Résolution sur la circulation intérieure des sucres raffinés, 675, 680.

SUCY, commissaire ordonnateur. — Est blessé en Égypte, XXIX, 436, 445. — Eloge de sa conduite, 441. — Il est assassiné à Augusta, en Sicile, 612. — Détails à ce sujet, 617.

SUD-LIBRE. (*Voyez* Bellegarde.)

SUDERIE (la), veuve de la Suderie-Gamory.—Est condamnée à mort, XXI, 274.

SUDERMANIE (duc de). — Commande la flotte suédoise, IV, 5, 329, 445. — Bat les Russes à Revel, 573. — S'empare de la forteresse de cette place, 697. — Est blessé, V, 353. — Reçoit une garde d'honneur, VI, 275.

SUDOWITCH, général. — S'empare de la forteresse de Sotschava, II, 361.

SUDRE, de Toulouse. — Dévoûment civique de ce vieillard, XXIX, 675.

SUE, chirurgien. — Annonce de son cours d'anatomie, VIII, 268. — Il est accusé d'avoir favorisé des jeunes gens, pour les faire exempter de la réquisition, XVIII, 658. — Et acquitté, XXI, 760, 767.— Ouverture de son cours d'anatomie, XXIV, 322. — Son opinion sur le supplice de la guillotine, XXVIII, 24. — Examen de son ouvrage sur la *Physiognomonie des Corps vivants*, XXIX, 81. — Et de ses *Recherches sur la Vitalité*, 291.

SUÈDE (la). — Débats au sujet d'un combat naval entre les Russes, II, 225. — Conditions de la paix de cette cour avec la Russie, 241. — Desarmement de sa flotte; son état militaire, 289. — Satisfaction qui lui est donnée par la Pologne, 305. — Un agent belge y est envoyé, 306. — Complot contre sa flotte à Copenhague, 329. — Sa réclamation contre l'armement de corsaires russes, 457.— Augmentation de sa flotte, III, 181. — Projets de paix avec la Russie, 597.— Déclaration du ministre de Suède à la république de Pologne sur cet objet, IV, 1. — Le roi défend la publication des nouvelles de France, 33. — Révoque un de ses agents à Paris, nommé officier de la garde nationale, 143. — Expédition de son escadre près de Revel, 169. — Réflexions sur la constitution du royaume, 171. — Lettre du roi aux magistrats et à la bourgeoisie de Stockholm, 213. — Composition de la flotte, 261. — Succès des Suédois contre les Russes, 337, 469. — Sortie de la flotte, 445. — Détails sur divers combats entre la Suède et la Russie, 501. — Victoire sur les Russes près de Walkjala, 517. — Autre dans la rade de Revel, 573; les Suédois sont battus par le général Korsakow, 573. — Différentes actions navales entre les deux nations, 633. — Note du ministre de Suède à Varsovie, relative à l'exportation des grains de Courlande, 681. — Défaite des Russes, 697.—Circulaire du ministre Ostermann sur les hostilités, 721, 729. — Combat naval sur la Baltique, 737. — Détails sur différents combats de terre et de mer, 745; V, 37. — Situation respective des Russes et des Suédois, 45. — Détails sur d'autres combats maritimes, 53. — Opérations de la flotte légère, commandée par le roi, 97. — Conduite des Suédois dans leur guerre avec la Russie, 145. — Relations des opérations militaires, 157. — Prise de la place d'Hogfors sur les Russes, 165. — Bulletin de la campagne, 217. — Le roi bloqué par les Russes, trouve moyen de leur échapper, 233. — Détails sur le désastre de la grande flottille suédoise, près de Wibourg, 233, 257. — Les Suédois battent les Russes à Swensksund, 284. — Nouvelles affaires navales, 293, 329, 353. — Célébration de la victoire de Swensksund, 389. — Détails sur le blocus du roi avec sa flottille à Swensksund, 405. — Notification de la Prusse à la Russie pour la cessation des hostilités, 413. — Relation du combat sur la Baltique, 477. — État des vaisseaux russes pris à Swensksund, 509. — Préliminaires et traité de paix avec la Russie, conclu à Wezela, 581, 649, 745. — Condition importante de ce traité, 729. — Condamnation des assassins du roi, VI, 1. — Discours du roi à la bourgeoisie de Stockholm, 45.— Amnistie accordée aux déserteurs, 361. — Suite des négociations avec la

Russie, 585. — Mémoire du roi à la Turquie sur les motifs de sa paix avec la Russie, 733. — Caractères et anecdotes de la cour, VII, 623. — Considérations sur sa conduite, VIII, 141. — Défense aux officiers de servir en France, 521. — Préparatifs maritimes, 433. — Leur suspension, IX, 77. — Projet d'alliance avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, 157. — Dispositions de la cour contre la France, 241, 601. — Bouillé, père et fils, entrent à son service, 285. — Ses menaces à la France, en réclamant la liberté de Louis XVI, 617. — Démenti d'une prétendue révolte des militaires suédois, X, 229. — Refus par le roi de reconnaître l'acceptation de la constitution par Louis XVI, 265. — Ses dispositions en faveur des émigrés, 582. — Traité avec la Russie, XI, 25, 113. — Convocation de la diète à Gèfle, 209. — Sa formation, 269. — Coalition pour l'opposer au système de liberté en France, 355. — Ouverture de la diète, 393, 449, 477. — Etat de la dette, 686. — Clôture de la diète, 737, 745. — Édit de la régence sur l'assassinat du roi, XII, 137. (*Voyez* Gustave III.) — Formule du serment de fidélité prêté par tous les ordres de l'État, 221. — Efforts pour le maintien de la monarchie en France, 297. — Réflexions sur la situation intérieure de la Suède, 329. — Son chargé d'affaires quitte la France, 566. — Crédit de l'envoyé de cette cour, 697. — Reconnaissance du pavillon français, 763. — Traité avec le dey d'Alger, XIII, 138, 545. — Suppression du cérémonial d'usage pour présenter une supplique au roi, 529. — Édit contre les jeux de hasard; exil des complices de l'assassinat de Gustave, 621. — Prohibition des objets de luxe de fabrique étrangère, 681. — Tempête qui fait naufrager cinquante navires sur les côtes, XIV, 225. — Réparation, par le duc régent, des injustices commises par Gustave III, 241. — Symptômes de révolution, XV, 241. — Système d'émeutes excitées par les Russes, 453. — Arrivée à Paris de l'ambassadeur de ce pays, 602. — Situation de son commerce en 1792, 633. — Projet d'un camp d'observation, 793. — Neutralité de cette puissance dans la guerre contre la France, 833; XVI, 1, 273. — Loi somptuaire, 225. — Notification de la neutralité au soi-disant régent de France, 441. — Et à la Hollande, 481. — Déclaration du roi concernant la navigation pendant la guerre, 525. — Application de ce prince à l'art militaire, 717. — Sentence qui condamne l'orateur du peuple, Ebec, à sortir du royaume, XVII, 105. — Voyage du roi et du régent, 397, 445, 469, 513. — La Russie annonce à cette puissance la sortie d'une flotte destinée à empêcher l'approvisionnement des ports de France, 537. — Texte de cette notification, 561. — Eloge du gouvernement, 569. — Traité conclu avec la cour de Hesse-Cassel, 621. — Réponse à une note de la Russie, 653. — Permission accordée aux officiers de l'armée de vendre leurs places, XVIII, 89. — Réponse à une note du ministre anglais, 269. — Circulaire aux gouverneurs des provinces, 301. — Célébration d'un jeûne général, 425. — Mesures contre les Français, XIX, 141. — Conspiration contre le régent, 221. — Détails y relatifs, 253, 269, 433, 513. — Défense de rien publier sur les affaires de France, 269. — Citation contre le baron d'Armfeld, chef de la conspiration précédente, XX, 137. — Démenti de la déclaration de son innocence, 209. — Traité avec le Danemark, 369. — Protocole sur le procès d'Armfeld et de ses complices, 457. — Manifeste de Kosciusko adressé à cette cour, 529. — Arrestation de plusieurs complices de la conspiration, 577. — Preuves qu'elle était conduite par la Russie, XXI, 121. — Envoi au régent de l'acte d'insurrection de la Pologne, 185. — Condamnation des conspirateurs; exécution du jugement rendu contre eux; lettre de pardon en faveur d'Ehrestrom, 649; XXII, 337, 437. — Mésintelligence avec la cour de Naples, 109, 169. — Arrivée à Paris de l'ambassadeur de Suède, XXIII, 291; XXIV, 277. — Article sur la neutralité de cette puissance, XXIII, 345. — Réception de son ministre par la Convention, XXIV, 293. — Accession du roi au traité de paix entre la France et la Prusse, XXV, 57. — Il refuse de payer les mois romains, 73. — Jugement rendu contre le général Roll, 105. — Déclaration du roi à la diète de Ratisbonne, contenant son adhésion à la paix, 169. — Assurances amicales données par lui aux Provinces-Unies, 257. — Jonction des escadres de Danemark et de Suède, 353. — Fréquentes conférences de son ministre à Constantinople avec les ministres de France et de Prusse, 585. — Paix avec l'empereur de Maroc, XXVI, 201. — Attentat contre la vie du roi, 449. — Son mariage mécontente l'impératrice de Russie, XXVII, 265. — Opposition de cette puissance à ce mariage, XXVIII, 283. — Refus du Directoire français d'admettre le chargé d'affaires de Suède, 381. — Le roi déclare sa majorité, 498. — Confirme le baron de Staël dans ses fonctions, 499. — Son discours en prenant les rênes de l'État, 509. — Mésintelligence entre lui et le régent; son portrait; désordre extrême des finances, 512. — Convocation des Etats du royaume, 518. — Conjectures sur l'attitude que va prendre le roi, 521. — Obstacles qui retardent son mariage avec la grande-duchesse de Russie, Alexandra, 618. — L'empereur lui notifie son traité avec la France, 726. — Défense faite à plusieurs individus, à Paris, de prendre la qualité de consuls de Suède, XXIX, 179. — Nomination de Lamarque en qualité d'ambassadeur de France près cette cour, 270. — Nouveau droit sur les exportations, 290. — Etablissement d'un conseil d'état pour gouverner en l'absence du roi, 310. — Envoi de Silfverhielm à Londres, en qualité de ministre, 344. — Prise de vingt vaisseaux suédois par les Anglais, 465. — Le roi est décidé à conserver sa neutralité, 601. — Prohibition du café, 675. — Projet d'alliance entre la Prusse, la Suède et le Danemark, 686. (*Voyez* Stockholm et Russie.)

SUFFOLK (comte de), pair d'Angleterre. — Propose de supplier le roi d'éloigner de ses conseils le premier lord de la trésorerie, XXVIII, 676. — Parle en faveur d'O'Connor, XXIX, 286. — Combat la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, 599 *bis*.

SUFFREN (abbé), évêque de la Nièvre. — Refuse de prêter serment, VII, 495.

SUFFREN-SAINT-TROPET, colonel du 25e régiment. — Est chassé de Tours, IX, 23.

SUGNY, chef de brigade. — Se distingue à Lodi, XXVIII, 279.

SUICIDE. — Décret ordonnant la confiscation des biens des accusés, en cas de suicide, XVIII, 472.

SUISSE (la), ou Helvétie. — Guide des voyageurs dans ce pays, III, 624; VI, 195. — Improbation par ses habitants, résidant à Paris, de la rébellion du régiment de Châteauvieux, V, 551. — Intrigues pour y susciter des ennemis à la France, 709, 729. — Mouvements dans le Bas-Valais; commission nommée pour juger les plaintes des habitants, VI, 93. — Demande de l'Empereur pour le passage de troupes par ce pays, VII, 378, 625. — Arrestations arbitraires, VIII, 253. — Sentiment des Suisses au sujet de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI, IX, 118. — La France continue à payer les capitulations; rapport demandé sur ce sujet, X, 581; XI, 232. — Barthélemy est nommé ambassadeur de France en Suisse, X, 665. — Réponse des cantons contre l'amnistie demandée pour les soldats de Châteauvieux, 720. — Ordre donné aux régiments au service de France de ne pas porter les armes contre l'Empereur, à moins que Louis XVI ne commande en personne, XI, 314.

— Opinion des Suisses sur les affaires de France, 402.— Intrigues pour les irriter contre cette puissance, 738. — Discussions sur les capitulations, XII, 165. — Condamnation d'un assesseur baillival, pour n'avoir pas poursuivi des amis de la révolution française, 257. — Adhésion des cantons à la convention de Vienne, 297. — Protestation de neutralité faite au ministre de France, tandis que dix mille hommes sont destinés à protéger Berne, 390. — Examen à la diète de Frawenfeld d'un plan de neutralité armée, 470. — Déclaration à la suite de cette neutralité, 610. — Association de Genève, Porentruy et Neufchâtel, à cette disposition, XIII, 146. — Elle est notifiée à l'Empereur par les treize cantons, 561. — Dangers courus dans ce pays par l'ambassade française, 567. — Envoi de commissaires vers ses frontières, XIV, 144. — Adresse de la Convention aux treize cantons, 162. — Les crimes du 10 août dévoilés par les patriotes suisses, 172. — Lettre de Condorcet sur l'intérêt qu'a ce pays à soutenir la liberté française, 179. — Ses préparatifs hostiles, 194. — Décret qui réclame trois officiers de Vigier, détenus à Soleure, 362. — Manœuvres des aristocrates suisses et de Mallet-Dupan contre la France, 505. — Dispositions invariables de ce pays pour l'observation de sa neutralité, XVI, 342. — Le ci-devant duc de Chartres s'y réfugie, 606. — Détails relatifs à son séjour près de Zug, XVII, 9. — Fin des séances de la diète de Frawenfeld, 169. — Ouverture d'un emprunt pour l'Autriche, 397. — Mauvaises dispositions contre la France : levée de régiments pour l'Espagne et le Piémont, 505. — Complots annoncés contre Strasbourg, 672. — Dénonciation contre le *Journal de la Montagne* pour avoir calomnié ce pays, XVIII, 390. — Décret relatif aux traités faits par la France avec les cantons, 448, 463. — Vains efforts des ministres des puissances étrangères pour les entraîner dans la coalition, 482. — Envoi du colonel Weiss pour ministre à Paris, 569. — Décret concernant le général Humbert envoyé dans ce pays pour une mission secrète, 608. — Sensation qu'y produit ce décret en faveur des alliés de la République française, 609, 617. — Promesse des cantons de renvoyer en France les fabricateurs de faux assignats, XIX, 38. — Inutilité des efforts des coalisés pour les entraîner dans leur parti, 65. — Décret pour l'inviolabilité de leur territoire, 98. — Note virulente remise par le ministre anglais, 103. — Vains efforts de cet agent, 109. — Défense faite par l'Empereur de faire entrer dans ce pays des grains de ses principautés de Souabe, 133. — Satisfaction qu'y cause la reprise de Toulon, 229. — Refus du canton de Bâle de donner passage aux coalisés, 297. — Nouveaux efforts du ministre anglais contre la neutralité, 299. — Réclamations à Fribourg contre les émigrés et les prêtres, 441. — Réponse négative aux instances du ministre anglais, pour déterminer les cantons à la guerre, 505. — Démarche du gouvernement anglais pour détourner ceux de Zurich et de Berne de reconnaître le gouvernement constitutionnel de Genève, XX, 186. — Réunion de la diète à Frawenfeld, XXI, 665. — Arrivée à Bâle d'un négociateur prussien, XXII, 717. — Expulsion des émigrés, XXIII, 425. — Remplacement par Wickam du ministre anglais Fitz-Gérald, XXV, 146. — Précautions militaires pour maintenir la liberté, XXVI, 89. — Note sur un plan d'invasion par Bâle, XXVIII, 258. — Ordonnance des cantons pour le départ des émigrés et des déportés français, 351. — Note du ministre Barthélemy sur cet objet, 362. — De la neutralité du corps helvétique, 461. — Bonnes dispositions de la nation à l'égard des Français, 463. — Note de Barthélemy contre une violation du territoire suisse par les Autrichiens, 510. — Condamnation au carcan de deux officiers suisses, accusés d'avoir laissé commettre cette violation; leur fuite, 514. — Rentrée en France, par ce pays, de plusieurs prêtres déportés, 522. — *Histoire des Suisses*, traduite de l'allemand, 524. — Condamnation à Bâle de plusieurs officiers, pour l'affaire précédente, 538, 606. — Rumeur occasionnée par l'arrivée de prisonniers autrichiens évadés du Milanais; refus fait de les livrer aux Français; lettre du général Kilmaine à ce sujet, 586. — Proclamation de quatre cantons pour inviter le peuple à la tranquillité, et promesses de l'abbé de Saint-Gall à ce sujet, 657. — Démonstrations des bailliages italiens qui veulent se soustraire à la domination suisse, 672. — Honneurs rendus à l'ex-ambassadeur Barthélemy, 720. — Discussion aux Cinq-Cents sur une rupture probable avec la France, 733. — Suppression du collége helvétique à Milan, 736. — Visite faite par Bonaparte aux représentants helvétiques à Capo-Lago, 738. — Lettre du gouvernement au ministre des affaires étrangères de la République cisalpine; le Directoire français lui demande l'expulsion de Wickam, XXIX, 40. — Sensation produite par cette demande, 49. — Le petit conseil de l'état de Bâle annule toutes les procédures pour l'affaire du pont d'Huningue; réclamation du gouvernement français, et rapport de la mesure, 76. — Voyage de Bonaparte à travers ce pays, 80. — Le conseil souverain de Bâle envoie à Paris le grand-tribun Ochs; le gouvernement de Soleure fait arrêter le capitaine Zeltner pour avoir fait tirer le canon au passage de Bonaparte; satisfaction demandée par le Directoire français à ce sujet, 82. — Arrivée des Français dans l'évêché de Bâle; fêtes pour la réception du ministre Mengaud, 118. — Proclamation du gouvernement pour la conservation des priviléges des patriciens, 122. — Observations contre les opérations en finances, dont la Suisse a été le théâtre, 133. — Situation des esprits, 135. — Protestations contre le serment en faveur de l'oligarchie, 138. — Article intitulé : *Les baillis suisses démasqués*, 140. — Sommaire de la constitution helvétique, par Ochs, 147. — Mesures prises par le Directoire français contre les oligarques, 147, 148. — Progrès de la révolution, 156, 162. — Démission du magistrat de Wentherthur, 162. — Note du ministre français aux habitants sur les mesures à prendre pour l'intérêt de l'Etat, 165. — Déclaration des habitants de Sainte-Croix en faveur de la régence de Berne, 175. — Message sur les triomphes de l'armée française dans ce pays, 180. — Autre sur la destruction de son oligarchie, 193. — Présentation au Directoire de ses drapeaux, 196. — Levée en masse contre les Français; intrépidité des milices contre eux, 203. — Promesse du général Brune de ne laisser aucunes troupes sur le territoire de Lucerne; renvoi de trois bataillons zurichois pris à Berne, 206. — Nouvelle défaite des troupes bernoises, 207. — Adoption du plan pour l'établissement de la République helvétique, une et indivisible; annonce des progrès de la liberté, 209. — Désarmement des Suisses; arrestation, par les Bernois, d'un officier parlementaire, etc., 215. — Réglement du général Brune pour l'établissement en Helvétie d'une République une et indivisible, démocratique et représentative, 217. — Le général Schaumbourg transfère à Berne son quartier-général, 220. — Déclaration de l'unité et de l'indivisibilité de la République helvétique, 221. — Proclamation de Brune aux Suisses sur la nouvelle constitution, 222. — Approbation, par ce général, de la constitution de l'assemblée helvétique, 223. — Elle adopte les couleurs rouge, noire et jaune, pour celles de la nation; désarmement des Suisses dans les parties occupées par les Français, 225. — Démenti de la mort de huit cents femmes sur le champ de bataille, 227.

—Coup d'œil sur la situation des cantons ; extrait d'un mémoire remis à Brune ; invitation aux habitants des montagnes d'adopter la constitution, 239. —Opposition des cantons de Zug, Uri, Glaris et Underwald ; réquisition de Schaumbourg pour l'armée française, 242. — Arrêté du commissaire Lecarlier sur l'acceptation de la constitution helvétique, 243. — Situation de la Suisse ; installation de l'assemblée nationale helvétique, 249. — Les moines de l'abbaye d'Engelbert rétablissent le peuple de cette vallée dans les droits de sa souveraineté, 250. —Noms des membres du directoire helvétique, 251. — Schaumbourg déclare responsables des troubles qui pourraient éclater, les membres des gouvernements de Saint-Gall et autres ; massacres à Arbon et dans plusieurs cantons ; menaces de ceux de Schwitz, Zug et Glaris, 251, 252. — Levée d'une contribution de seize millions sur les patriciens de Berne, Fribourg, Soleure, Lucerne et Zurich, 254. — Marche des Français contre le canton d'Uri ; population de la Suisse ; désarmement des paysans de Berne, 257.— Défense faite à tout Anglais, par le parlement, de faire passer des fonds en Suisse ; fermentation causée par un mandement de l'évêque de Sion, 258. — Prise de Lucerne par quatre mille hommes des petits cantons ; réconciliation des cantons de Berne et du Léman ; envoi de Zeltner, de Soleure, en qualité d'ambassadeur en France, 259. — Victoire des Français sur les petits cantons ; ils entrent à Zug, 261. — Arbres de la liberté coupés à Lucerne et à Zurich, 262. — Les rebelles rassemblés au nombre de deux mille près Mellingen, sont vaincus par le général Schaumbourg, 264. — Entrée des Français à l'Hermitage ; prise de Sion ; décret sur les costumes des fonctionnaires publics, 265. — Détails du combat qui a eu lieu près Rapperchweil ; conclusion de la paix entre la France et les cantons de Glaris et de Schwitz ; nouvelles insurrections, 266. — Fixation à Arau du siége du corps législatif et du directoire, 269. — Destruction du couvent de Notre-Dame-des-Ermites ; entrée de neuf cents Français à Saint-Gall ; persistance du canton d'Appenzel à défendre sa constitution ; lettre de Schaumbourg sur ces opérations, 270. — Ordre du Directoire helvétique de mettre le sceau national sur les caisses publiques des cantons, au-dessous de celui du commissaire français, 273. — Victoire remportée à Vevay par les Français sur les rebelles, 275. — Différend entre le Directoire helvétique et le commissaire du gouvernement, Rapinat, 276. — Mengaud exhorte ce Directoire à résister aux excès et aux dilapidations des agents français ; les commissaires français font enlever le sceau helvétique mis sur les caisses publiques, 277. — Mésintelligences entre le conseil, le sénat et le Directoire, 279. — Lettre dans laquelle on manifeste le désir de la Suisse de devenir une province d'Autriche, 280. — Rappel de Mangourit; pièces relatives aux différends du Directoire avec ce commissaire français ; drapeaux des petits cantons présentés au Directoire français, 283. — Déclaration du Directoire helvétique relative à la sortie du sénateur Ochs contre lui ; conditions imposées par le général Lorge, aux Haut-Valaisans, lors de la capitulation, 284. — Entrée dans l'assemblée d'Underwald de femmes armées, criant : *guerre, guerre, point de constitution!* discussion sur les dîmes ; arrêté portant que le sceau de la République représentera Guillaume Tell ; destruction dans le Valais des signes de la féodalité, 285. — Rapport du général Lorge au général Schaumbourg sur la bataille de Sion, 286.—Lettre sur la nécessité de l'unité du gouvernement de la Suisse ; réflexions sur les différents élevés entre le directoire helvétique et le commissaire français, 287.—Plaintes des patriotes contre le choix des fonctionnaires publics ; nouveaux pouvoirs donnés au commissaire français ; abolition des droits féodaux, 288. — Maintien du séquestre sur les objets religieux ; abolition des impôts que payaient les juifs ; provocation de réclamations contre l'armée française ; félicitations du Corps législatif au directoire helvétique à ce sujet, 289. — Suppression des droits féodaux ; sortie dans le grand conseil contre plusieurs agents français, 290. — Séquestre mis sur les commanderies appartenant à l'ordre de Malte ; article sur la réduction du nombre des cantons ; arrêté de Rapinat qui réunit les huit petits cantons en trois ; autre qui fixe un terme aux émigrés français pour quitter la Suisse, 291. — Arrestation de Venetz, leur embaucheur, 294. —Message du Directoire au grand-conseil contre les sociétés populaires ; nomination de Champigny-Aubin pour chargé d'affaires français en Helvétie, 295.— Délai de quarante-huit heures accordé aux insurgés de Rhintal pour se soumettre ; mesures pour réprimer les désordres des troupes autrichiennes ; autres contre les calomnies sur les assassinats attribués aux Français ; renvoi prochain des troupes de Bâle venues pour garder le Directoire et le Corps législatif, 296.— Réquisitoire de Rapinat à Schaumbourg à l'effet d'empêcher les motions et les écrits en contradiction avec les dispositions des agents français, 297. — Sur la demande formelle de Rapinat, démission des directeurs Ray et Pfyffer, de Seeck, secrétaire, et de Begoz, ministre des relations extérieures ; dissension des bailliages italiens sur leur réunion à la Cisalpine ou à l'Helvétie ; lettre du général Schaumbourg concernant le représentant Billiter qui s'est permis des déclamations contre l'armée française et son chef ; arrêté du Directoire français qui annule le réquisitoire de la force armée fait par Rapinat contre les motions et les écrits ; proclamation du directoire helvétique qui défend les nouvelles préjudiciables à l'honneur de la République française ; arrestation du rédacteur de la *Gazette du Haut-Rhin*, 299. — Texte de la lettre de Rapinat, par laquelle il demande les démissions de quelques membres du gouvernement ; réponse d'Oberlin, président du Directoire ; résolution qui abolit les sociétés populaires, permet les sociétés particulières, s'occupant des affaires politiques, et les soumet à la police ; discussion par le Corps législatif sur une imputation faite par le journal l'*Ami des Lois* ; arrêté du Directoire français qui improuve les changements opérés par Rapinat, annule la nomination d'Ochs et de Dolder au directoire, envoie Rapinat à Mayence, et charge Schaumbourg de ses pouvoirs, en attendant l'arrivée de Rudler ; lettre de Schaumbourg à cette occasion, 301. — Réunion à la République helvétique de Mendrisio et de Bolerma, 303.— Serment exigé par l'empereur de Russie des Suisses qui sont à son service, 303, 355. — Réponse du Directoire helvétique au général Schaumbourg ; rejet par le sénat d'une résolution tendant à remercier le Directoire français d'avoir annulé les opérations de Rapinat, 304. — Réinstallation au directoire et nouvelle démission de Pfyffer et de Ray ; leur remplacement ; maintien de Rapinat auprès de l'armée française en Helvétie ; modification réclamée par le Directoire helvétique à l'arrêté de ce commissaire sur les passeports, 306. Réintégration de Begoz, de Seeck et des administrateurs de Lucerne, 307. — Annulation de la nomination de Laharpe et d'Ochs, 308.— Lettre du roi de Sardaigne au directoire helvétique, manifestant le désir qu'il a de vivre en bonne intelligence avec lui, 309.— Ordre donné aux douanes autrichiennes de laisser passer librement les effets appartenant aux

Suisses émigrants ; le général Schaumbourg écrit au Directoire qu'il ne sera pas donné suite à l'arrêté de Rapinat sur la licence de la presse, et l'invite à confirmer les choix des directeurs faits par ce commissaire, 310.—Protestations d'amitié du roi de Sardaigne ; décision en faveur des patriotes qui ont souffert pour la cause de la liberté, 318. — Démenti du bruit répandu de la réunion de l'Helvétie à la France, 320. — Demande faite par Laharpe au Directoire français d'agréer sa nomination au Directoire helvétique, 324. — Fixation du traitement des directeurs ; décret portant que la religion ne sera plus un obstacle à l'obtention du titre de citoyen, 328. — Rejet de la proposition d'indemniser les patriotes persécutés, 335. — Vote de la majorité des Ligues-Grises pour leur réunion à la République helvétique, 346. — Note relative aux vexations commises par quelques commissaires français dans ce pays, 347. — Abolition des lois qui défendaient le mariage entre personnes de diverses religions ; comité général aux Cinq-Cents pour la discussion d'un traité d'alliance entre la République française et la République helvétique, 351. — Déclaration des Grisons en faveur de leur ancienne constitution, et leur rejet de la constitution actuelle de l'Helvétie, 355.—Préparatifs de guerre de l'Empereur contre la Suisse; réception à Paris des envoyés Zeltner et Jenner, par le Directoire français, 358. — Discussion concernant l'état politique des juifs, 359, 364. — Mesures prises pour soutenir les patriotes grisons, 359. — Nomination du général Régnier au ministère de la guerre ; texte du traité de paix et d'alliance conclu avec la France, 360, 362.— Nomination de Perrochel, en qualité de ministre français près la République helvétique, 361.— Troubles dans l'Underwald et dans le canton de Schwitz, 367. —Résolution qui rend le droit de chasse commun à tous les citoyens, 377. — Lettres sur le *Tableau de la Suisse*, par Langle, 385. — Réunion sur le lac de Constance de plus de trois mille hommes, venus des diverses parties du Turgau pour y jurer leur adhésion à la constitution helvétique; travail pour une nouvelle division des cantons, 386.—Nouveaux troubles dans le canton de Schwitz et à Stanz ; proclamation de Schaumbourg à ce sujet ; prestation de serment par les habitants d'Appenzel ; et arrestation de quatre capucins, contre-révolutionnaires acharnés, 395. — Combat sanglant livré par Schaumbourg aux insurgés de Stanz, 398. — Les troubles prennent un caractère sérieux ; refus du serment civique par les cantons de Stanz, Schwitz et Appenzel ; marche de Schaumbourg contre eux ; retour du calme dans divers cantons, 404. — Soumission des habitants d'Underwald ; le canton de Schwitz persiste dans sa révolte, 405. — Les rebelles de Stanz sont battus par Schaumbourg ; marche des Français sur Schwitz, 411. — Rapport du ministre de la guerre sur ces opérations, 415. — Le Corps législatif transfère ses séances à Lucerne, 416. — Discours à cette occasion, 417.— Il déclare que le général Schaumbourg et l'armée française ont bien mérité de la patrie, 418. — Détails sur les Suisses et sur les révoltes passées, 423. — Mesures prises contre les perturbateurs du repos public, 424. — Refus par le général Schaumbourg du produit de la contribution du canton de Schwitz, 430. — Décret qui déclare l'Etat propriétaire des biens des couvents, 433. — Echange du traité d'alliance avec la France, 440. — Loi sur l'état des étrangers ; autre sur le mariage des cousins germains, 443.—Vingt mille Français sont rassemblés en Suisse, 451. — Ordre du Directoire de faire ouvrir le magasin d'un Français établi à Bâle et que le magistrat avait fait fermer, 452. — Les deux présidents et une partie du corps législatif visitent le champ du Grütly, 453. — Mise de l'armée sur un pied formidable, 467. — Abolition de la loi qui confisquait les biens des suicides, 468. — Message du Directoire au Corps législatif sur l'entrée des Autrichiens dans les Ligues-Grises ; autre sur les besoins publics, 479. — Ardeur des jeunes gens pour voler à la défense de la liberté, 486. — Loi, d'après la demande du Directoire, qui l'autorise à prendre les mesures les plus rigoureuses contre tous les ennemis de l'État, 489.— Ordre du général Schaumbourg sur la répression d'attentats qui tendent à déshonorer le nom français en Helvétie; le roi d'Espagne reconnaît la République, 499. — Établissement de juges de paix, 500. —Emigration de jeunes gens pour fuir le service militaire, 512. — Adoption d'une loi sur les émigrés, 527. — Arrestation, à Brougg, de quarante individus accusés de conspiration, 533. — Convention particulière signée à Lucerne entre cette République et la République française, 538. — Proclamation à ce sujet, 542. — Loi qui accorde quarante jours pour rentrer aux jeunes gens fugitifs ; texte de la convention conclue avec la République française, 553. — Lettre du ministre des relations extérieures demandant l'état des Français établis en Suisse depuis 1785, 558. — Organisation de la milice helvétique, 582. — Formation d'un corps de troupes auxiliaires exercées suivant l'ordonnance française, 592.— Proclamation du Directoire helvétique sur la réunion à l'armée française d'Italie, des Suisses au service de Sardaigne ; défense faite par l'Empereur de rien payer aux Suisses de l'Autriche antérieure, 594 *bis*.— Ratification des arrangements pris par les commissaires avec la France relativement aux corps qui servaient en Piémont, 604 *bis*. —Abolition des lois portant des peines pour opinions politiques, 608 *bis*. — Proclamation du Directoire accusant un grand nombre de Suisses des révoltes du pays, 612.— Rapprochement des opérations militaires qui y ont eu lieu, 629. — Discordes fomentées par les prêtres catholiques, 634. — Générosité réciproque des troupes françaises et autrichiennes, 641. — Proclamation de Masséna pour prévenir les voies de fait contre les soldats français, et en rendre les communes responsables, 642. — Autre du prince Charles aux Suisses, 643. — Arrestations dans divers cantons ; destitution des préfets de Schaffhouse et de Lugano ; mise en état de siége de Berne ; taxe de guerre extraordinaire ; proclamation du Directoire helvétique sur les circonstances, 646. — Mouvements militaires, 655. — Négociations pour opérer la réunion des Ligues-Grises, 657. — Limitations mises aux processions religieuses, 658. — Affaires contre les révoltés, 659. — Loi sur les secours accordés aux familles des défenseurs de la patrie ; conseil de guerre pour juger les auteurs des troubles ; éloges donnés à la cavalerie, 664. — Réunion des Grisons à la République helvétique, 665. — Proclamation de Masséna pour prémunir ses habitants contre les séductions de l'Autriche, 670.—Nouveaux troubles; loi contre ceux qui refuseront de fournir leur contingent pour la défense de leur patrie, 673. — Succès des Français, 675, 676, 684.—Témoignages de satisfaction donnés aux Suisses par le général Rhinvald, 681.—Le Grand-Conseil s'oppose à l'établissement d'un théâtre, 685.—Défaite des Autrichiens, 687. — Résolution du Graud-Conseil pour la défense de la République, 688.—Nouveaux avantages remportés par Masséna ; éloge des troupes suisses, 694. — Observations du Directoire sur une proclamation adressée par les généraux russes aux habitants du Valais, 697. — Détails des succès obtenus sur les Autrichiens et sur les rebelles, 700, 702, 705. — Traité de commerce avec la

France, 709.—Discussion sur les dilapidations commises dans ce pays par Rapinat, 719, 720. —Opérations militaires ; débats au Corps législatif sur les sociétés populaires, 721.— Rappel de l'ambassadeur de France, Perrochel, 725.— Particularités relatives à la démission du directeur Ochs, 727.— Observations sur le traité de commerce avec la France, 731. — Nomination de nouveaux membres du Directoire, 732. — Proclamation publiée à Schaffhouse par laquelle l'Angleterre prend à sa solde tous les Suisses qui voudront servir contre la France, 734. — Fixation des indemnités des membres du Corps législatif, du Directoire et des ministres, 739. — Détails d'une affaire commandée par le général Legrand, 742. — Révision de la constitution helvétique, 772. — Lettre du général Loison sur les succès de l'armée; accusations contre les ex-directeurs français, au sujet de la guerre avec la Suisse, 773.— Dénonciation d'un membre du sénat contre Rapinat, 778. — Proclamation aux défenseurs de la patrie, 786. — La dévastation de la Suisse est invoquée comme une preuve des dangers qui menacent la France, 808. (*Voyez* Berne, Bâle, Lucerne, Schaumbourg, Rapinat, Brune, Armée d'Helvétie, Régiments, les articles suivants, etc.

Suisses. — Décret pour le paiement de leurs officiers, IV, 165. — Autre concernant l'infanterie, V, 280. — Autre portant qu'ils auront la même solde que les troupes françaises, VI, 15. — Leurs traitements et pensions, 295. — Décret sur le paiement des pensions de leurs officiers, IX, 123. — Dénonciation relative aux congés de ceux de la garde, XI, 655.— Autre dénonciation d'une pièce intitulée : *Paie d'honneur du colonel-général des Suisses et Grisons*, 252. — Détails de leur conduite au 10 août ; ils sont mis sous la sauvegarde de la nation, XIII, 380. — Mesures prises pour leur sûreté, 388. — Formation d'une cour martiale pour les juger, 389. — Ils dénoncent leurs officiers, 390.—Leur drapeau sera suspendu aux voûtes de la salle de l'Assemblée, 396.—Chabot déclare qu'ils ont été engagés au combat par le roi et sa famille, 403.— Renvoi à la cour martiale d'une lettre trouvée sur l'un d'eux, 423. — Mesures contre Rœderer, accusé de les avoir passés en revue avec le roi, et engagés à tirer; et sa réponse à leurs officiers, 448, 505.— Leur licenciement, 482. — Deux cents d'entre eux sont amenés à la commune, 621. — Et prêtent serment de fidélité à la nation, 644. — Rejet de leur demande de marcher en armes jusqu'à la frontière, 724, 728. — Décrets relatifs aux pensions des officiers et soldats licenciés, XX, 249 ; XXIII, 715. — Autres sur la remise de leurs titres de pensions, XXI, 149. — Passage accordé aux Suisses licenciés de Hollande, XXVI, 475, 492. — Résolution qui relève de la déchéance les militaires suisses qui ont droit à des pensions, XXVIII, 445. — Elle est approuvée, 450. — Réunion à l'armée d'Italie des Suisses ci-devant au service du roi de Sardaigne, XXIX, 594 *bis*, 599 *bis*. — Ratification des arrangements concernant ceux qui servaient en Piémont, 604 *bis*. (*Voyez* l'article précédent, ceux qui suivent, et Régiments.)

Cent-Suisses. — Liquidation de leurs charges, IX, 712. — Arrestation de dix-huit d'entre eux à Béfort, XII, 444. — Ils demandent de l'emploi et des secours, XIII, 161. (*Voyez* l'article suivant et ceux qui précèdent.)

Gardes-Suisses. — Massacrent les pillards de la maison de Réveillon, *Introd.*, 20. — Quittent leur poste à Versailles pour se réunir aux bataillons de Paris, I, 283. — Leurs différends avec les chasseurs nationaux, IV, 322. — Démarches suspectes tentées auprès d'eux, V, 691.—Mesures en faveur de ce régiment, IX, 668. — Lettre du roi relative à leur paiement, 559, 563. — Demande du maintien de leurs priviléges, 563.— Dénonciation contre eux, XII, 216, 506. — Lettre sur les poursuites dont ils ont été l'objet, 602. — Discussion sur leur éloignement de Paris, XIII, 173. — Obstacles mis à leur départ, 353. — Lettre du conseil de Lucerne à deux de leurs officiers, 597. — Détermination du mode de lever les scellés apposés sur leur caisse et sur leurs effets, XIV, 195. — Décret relatif à leur paiement, XXI, 690. (*Voyez* les articles précédents.)

SUJET.—Article contre cette qualification, III, 370.

SUJÉTIONS. — Sont abolies, III, 514.

SULEAU, journaliste. — Est arrêté, IX, 198. — Et tué par le peuple, au 10 août, XIII, 384.

SULEAU (les), frères du précédent. — Sont dénoncés aux Jacobins par Chrétien, XXI, 721.

SULKOWSKI (prince Antoine). — Son discours à la diète de Pologne contre les Russes, II, 453. — Il est nommé chancelier à Grodno, XVI, 565.

SULKOWSKI, adjoint aux adjudants-généraux. — Éloge de sa conduite à la bataille de Saint-Georges, XXVIII, 444. — Demande d'avancement pour lui, XXIX, 437. — Il l'obtient, 459. — Est blessé à l'armée d'Orient, 447. — Sa mort, 878.

SULLY, ministre d'Henri IV. —Accroissement du revenu public sous son ministère, *Introd.*, 2.

SULPICE (J.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 427.

SULREAU (N.), charpentier. — Est condamné à mort, XX, 292.

SULTZ-BACH (M.-A.-C., princesse palatine de), veuve du duc de Bavière. — Sa mort, IV, 321.

SUND (le). — Etat des vaisseaux qui ont passé ce détroit en 1791, XI, 201. — 126 navires le passent, XVII, 569. — Bruit de sa fermeture aux vaisseaux russes dirigés contre la France, XXV, 97. —Ils y entrent, XXIX, 304.

SUPERSTITION. (*Voyez* Cultes, Prêtres, etc.)

SUPERY. — Co-accusé dans la conspiration de Lemaître, est acquitté, XXVI, 457.

SUPPLÉANTS.—Réglement du roi les concernant, *Introd.*, 573. — Ils sont admis à prêter le serment du Jeu de Paume, I, 91.—Décret sur leur nomination, II, 64. — Proposition d'en donner aux députés et aux administrateurs, 222. — Ceux de l'Assemblée législative jurent de vivre libres ou de mourir, XI, 51. — Motion de réunir ceux de la Convention à Tours ou à Bourges ; débats y relatifs, XVI, 290, 422. — Ils sont appelés à remplacer les députés absents ou fugitifs, 651. — Décret pour l'arrestation de ceux qui formeraient une réunion contre-révolutionnaire, 684. — Autre contre les signataires de protestations, XVIII, 125. — Autre sur la profession de foi exigée d'eux ; il est rapporté, 671. — Autre qui appelle les suppléants des étrangers qui ont siégé à la Convention, XIX, 54, 58. — Autre qui attribue aux comités, réunis de salut public, de sûreté générale et des décrets, les rapports à faire pour leur admission, XX, 168. — Autre concernant ceux des députés en mission, 598. — Nouveau mode de leur admission, XXIII, 213, 559 ; XXIV, 278. — Noms de ceux remplaçant douze représentants morts ou déportés, 304.

SUPPLICIÉS. — Leurs corps seront délivrés à leurs familles, III, 195.

SURADE (de), député du Poitou à la Constituante. — Fait partie d'une députation au roi, I, 99.

SURCOUF, capitaine de vaisseau. — Décret qui lui adjuge, à titre de récompense nationale, les prises faites par lui, XXVIII, 759, 798.

SUREAU. — Présente au conseil des Anciens son *Hommage en écriture pasigraphique*, XXIX, 582 *bis*.

SURETÉ (mesures de). (*Voyez* Comités et police.)

SURINAM.— Le stathouder engage le gouverneur à livrer cette colonie aux Anglais, XXVI, 209.

SURMAIN, ex-noble, ex-maire. — Est condamné à mort, XX, 536.

SURVILLE, émigré. — Détails de ses intrigues en Allemagne, XXIX, 347. — Instruction secrète donnée par lui à Dominique Allier, 393.

SURVIVANCE. — Loi qui l'établit en faveur du plus jeune, en cas d'impossibilité de constater le prédécès de personnes qui se succèdent, XXVIII, 315, 319. — Formation d'une commission pour résoudre une question y relative, XXIX, 334.

SUSPECTS.— Décret pour leur désarmement, XV, 799. — Proposition de les faire arrêter, XVI, 48, 338, 366. — Une députation de l'Ain demande ce qu'on doit entendre par *gens suspects*, 429. — Buzot veut qu'on précise cette dénomination, 459. — Projet les concernant, 723. — Décret pour leur arrestation, XVII, 294, 387. — Propositions diverses contre eux à l'occasion de la levée en masse, 448.— Ceux du département du Nord encombrent les prisons de Lille, 544. — Débats et décret sur leur désarmement et leur arrestation, 584. — Motion de les rendre responsables des malheurs de l'État, 588. — Autre contre ceux élargis, 648. — Décret relatif à l'apposition des scellés chez eux, 665.—Mode d'exécution du décret les concernant, 680. — Motion de déclarer tels les marchands qui vendent à un prix trop élevé, 697. — Caractères auxquels on peut les reconnaître, présentés à la commune, XVIII, 89. — Leur incarcération dans le Cantal, 479. — Proposition d'exclure leurs agents des fonctions publiques, 581. — Décret concernant les personnes non littéralement comprises dans la loi, 616. — Rapport de Barère sur leur incarcération, XIX, 59. — Dénonciation d'une pétition en leur faveur, 105. — Secours accordés aux citoyens chargés de les surveiller, 115. — Nombre de ceux arrêtés à Tours, 129. — Leur incarcération à Bordeaux, 215. — Décret sur le séquestre de leurs biens, 317. — Motion contre eux aux Jacobins, 710; XX, 33. — Arrêté qui déclare tels les individus qui chercheraient à altérer l'estime due aux martyrs de la liberté, 88.— La société de Nancy demande à la Convention de les faire juger promptement, et de mettre les sans-culottes à même de jouir de leurs biens, 491. — Décret qui autorise les tribunaux de police correctionnelle à user à leur égard des mesures de police générale, 509. — Établissement d'une commission populaire à Paris, pour faire le recensement de ceux qui sont arrêtés, 517.— Mise en liberté des manouvriers et laboureurs détenus comme suspects, XXI, 183. — Élargissement de ceux non compris dans la loi du 17 septembre, 402. — Leur détention est demandée par le département des Bouches-du-Rhône, 707.—Des sections de Paris réclament le maintien de la loi les concernant, 787. — Décret qui éloigne à dix lieues de Paris ceux qui ont été mis en liberté depuis le 9 thermidor, XXII, 7. — Autre qui autorise le comité de sûreté générale à prononcer sur les détentions antérieures à cette même époque, 123. — Motion de rapporter la loi rendue contre eux, 549. — Levée du séquestre mis sur leurs biens, 398, 405.— Demande de l'exécution rigoureuse de la loi du 17 septembre qui les concerne, XXIII, 52. — On en provoque le rapport, 580, 693; XXIV, 15.— Barère expose les circonstances qui l'ont nécessitée et justifie le comité des emprisonnements qui s'en sont suivis, 63, 88.—Rapport de cette loi, XXVI, 117.— Celle du 3 brumaire en est regardée comme le plagiat, XXVIII, 466. — Apologie de cette loi par Amar, 705.

SUTER, de Zosingue, membre du Grand-Conseil helvétique.—Fait une sortie contre plusieurs agents français, XXIX, 290.

SUTIL, commissaire central de l'Aube. — Est continué dans ses fonctions, XXIX, 271.

SUTTERHEIM (de), ministre de Saxe.—Sa mort, III, 53.

SUVÉE, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130. — Est nommé directeur du palais de France à Rome, XXIX, 413.

SUVÉE (madame). — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

SUWAROW. (*Voyez* Souwarow.)

SUZANNE, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 274.

SUZANNET, émigré. —Accueil qu'il reçoit en Espagne, XIII, 337.

SUZE.— Justification du général Ledoyen accusé d'avoir laissé prendre cette ville sans la défendre, XXIX, 725.

SUZON, gendarme. — Est condamné à mort, XXI, 236.

SUZOR (Pierre), curé.—Est élu évêque de Tours, VII, 658.

SUZZO, prince de Moldavie — Est déposé par la Porte, XXV, 193.

SWEIN-RIENMAN, conseiller des mines du roi de Suède. — Sa mort, XV, 333.

SWENSKSUND. — Relation du combat naval qui y a eu lieu entre les Suédois et les Russes, V, 284. (*Voyez* Suède.)

SYMON, curé, député de Bretagne à la Constituante.— Prête le serment civique, VII, 26.

SYRIE (la).—Expédition de l'armée d'Orient dans ce pays, XXIX, 427. — Sa marche, 657.— Son entrée, 675. — Ses succès, 676.— Sa situation avantageuse, 686.—Départ du grand-visir pour s'y rendre, 730.— Marche de l'armée française sur Saint-Jean-d'Acre, 733.—Relation de l'expédition de Bonaparte dans ce pays, 838. (*Voyez* Armée d'Orient.)

SYSTEME HORAIRE.—Sa nouvelle division, XXI, 550.

SZACULI, général prussien. — Est tué dans une affaire contre les Polonais, XXII, 145.

T.

TABAC. — Projet de réforme sur l'impôt du tabac, *Introd.*, 209. — Proposition d'un privilége exclusif pour sa vente, IV, 189. — Discours de Rœderer sur l'impôt auquel il est assujetti, 619. — Rapport sur sa libre fabrication et sur son débit, V, 638. — Discussion y relative, VI, 366, 370, 389, 390, 395. —Reproduction du projet de Rœderer; sa discussion et son adoption, VII, 259, 279, 295, 366, 371, 375, 381. — Opinion de Duvaucel sur le système prohibitif, 453. — Décret sur l'importation du tabac d'Amérique, 519. — Autre pour la vente et l'inventaire de celui de la ferme, 579, 671, 739; VIII, 5. — Fixation du prix du tabac de cantine, IX, 254. — Traité sur la culture du tabac, 262.— Motion sur sa vente, XI, 101. — Décret pour l'accélérer, 696. — Rapport sur ce commerce, XIII, 6.—Fixation des droits d'importation, 625. — Et du *maximum* du prix du tabac, XVII, 776. — Résolution qui détermine les droits d'entrée sur les tabacs en feuille venant de l'étranger, XXVIII, 491, 497. — Elle est rejetée, 501. — Motion de s'occuper de l'impôt du tabac, 639. — Defermont propose le rétablissement de sa vente exclusive, 640. — Abrogation de la loi qui réduisait les droits d'entrée sur celui venant de l'étranger, 640, 659. — Augmentation de cet impôt, XXIX, 21, 22, 25. — Projet de Villers pour assurer l'exécution de ces dispositions, 63. — Sa reproduction, 96. — Débats qu'il occasionne; il est rejeté, 102, 108. — Rapport de Tallien sur cet objet, 153. — Discussion des articles présentés par lui; leur adoption, 178. — Discussion et rejet de cette résolution, 243, 245, 250, 251. — Nouveau projet d'impôt proposé par Bailleul, 342. — Sa discussion et son ajournement, 370. — Adoption de ses bases et de plusieurs autres articles, 379, 384, 385, 386, 391. — Maintien de la disposition qui assujettit au droit les tabacs déjà emmagasinés, 403. — Rapport et demande en rejet de la résolution précédente, 463. — Discussion y relative, 487. — Son approbation et son texte, 487, 489. — Restitution des droits sur les tabacs à fumer et en carottes, fabriqués à leur sortie à l'étranger, 677, 688.

TABAGO. — Troubles dans cette colonie, V, 4. — Rapport et décret y relatifs, 6. — Détails officiels, 15. — Arrêté de l'assemblée coloniale, 265. — Dévastation dans la colonie, VI, 205. — Nouveau rapport sur ses troubles, VII, 411. — Elle reconnaît la République, XVI, 85. — Est prise par les Anglais, 666; XVII, 314. — Échange des prisonniers français qui y ont été faits, XX, 664.

TABLEAUX. (*Voyez* Arts (Monuments des), Musées, Muséum, Peinture, etc.)

TABOUILLON (Claire), fille. — Est condamnée à mort; sa peine est commuée en vingt ans de détention, XX, 359.

TABOULLOT (femme). (*Voyez* Grand-Febvre).

TABOUREAU, auteur d'un écrit sur les subsistances. — Est dénoncé par Roland, XIV, 751. — Réclamation en sa faveur, XIX, 256. — Il est mis en liberté, 348.

TABOURET. —Annonce de son ouvrage sur l'organisation des assemblées nationales, III, 58.

TABOURREAU-DES-RÉAUX, contrôleur-général. — Sa nullité, *Introd.*, 118.

TABURET, médecin. — Est acquitté, XVI, 694.

TACHYGRAPHIE. — Accueil fait par l'Assemblée à des essais en ce genre, IV, 560. (*Voyez* Journal tachygraphique).

TACITE. — Traduction de cet auteur, par Dureau de la Malle, III, 437, 544, 566.—Autre par Dotteville, XIV, 208.

TACTIQUE. — Ouvrage sur cette matière, XIII, 267.

TAFFOUREAU (Louis), co-accusé dans l'affaire de Babeuf. — Débats à la haute-cour de justice, à son sujet, XXVIII, 666. — L'accusateur national le livre à la conscience des jurés, 684.—Il est acquitté, 717.

TAGLIAMENTO (le). — Détails de la bataille livrée sur ses bords, XXVIII, 632. (*Voyez* Bonaparte et Armée d'Italie.)

TAILLE. — Projet pour la réduction de cette contribution, *Introd.*, 199. — Décret y relatif, II, 416.— Autre sur la taxation allouée à ses collecteurs, XXII, 272.

TAILLEFER (Guillaume), médecin, administrateur du district de Sarlat, député de la Dordogne à la Législative. — Demande que les prêtres mariés conservent leur traitement, X, 154. — Fait renvoyer au comité militaire la dénonciation de Chabot contre Duportail, 156. — Son opinion sur le remplacement des emplois vacants dans l'armée, 316. — Il s'oppose à la mise en accusation de Rohan, 653. — Demande que les émigrants brabançons soient tenus d'habiter six lieues au delà des frontières, 687. — Provoque la mise en accusation de Chollet, XI, 36. — Son opinion sur le recrutement, 182. — Sur les droits de sortie des cotons, et sur le mode de brûlement des anciens drapeaux, XII, 159. — Il dénonce les gardes-suisses, 217.—Dépose dans l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, 675. — Demande l'envoi du président à l'Abbaye, 778.— Son opinion sur l'âge propre au mariage, 784.—Il parle sur l'affaire de Pétion, XIII, 148. — S'oppose à la mise à prix de la tête de Lafayette, 452.—Réélu à la Convention, demande le décret d'accusation contre Lacoste, XIV, 440. — Et l'envoi de Marat à l'Abbaye, 834. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254. — Il propose de tirer le canon d'alarme, XVI, 565. — Annonce le pillage de bateaux chargés de savon, 758. — S'oppose à ce qu'on supprime les deux tiers des vicaires généraux, XVII, 14.— Se plaint du comité de salut public, et lui fait adjoindre plusieurs membres, 48. — Sa motion relative à la liste des agents diplomatiques de la République, 185.—Envoyé en mission, il annonce qu'il a dissipé les rassemblements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn, et qu'il a destitué le général Laférière, XVIII, 332. —Dénonciations contre lui, 350, 366, 381.—Il écrit que l'armée révolutionnaire a rendu de grands services, 388. — Désaveu par Dély d'une lettre qu'il prétend avoir reçue de lui, XIX, 73.— Il se plaint de l'arrestation des patriotes, 548.—Demande celle de Page et de Brulley, 650. — Ses inculpations contre

Bouchotte, 757. — Ses inquiétudes aux Jacobins sur l'assassinat de Robespierre, XX, 558. — Il dit que l'aristocratie se glisse dans les sections, XXI, 484. — Combat le discours de Laignelot sur les sociétés populaires, XXII, 497. — Parle sur l'affaire de Carrier, 576. — Demande que Champigny développe son opinion sur la peine de mort, XXIII, 263. — Menace Tallien, XXIV, 31. — Défend la loi sur les successions, 104. — Accusations contre lui, 150. — Il se justifie, 151. — Ordre du jour sur sa mise en arrestation, 155.

TAILLEPIED (M.), cultivateur. — Est condamné à mort, XXI, 120.

TAILLEPIED (N.), employé aux charrois. — Est condamné à mort, XXI, 120.

TAILLEPIED, inspecteur d'artillerie dans le Calvados. — Trait de dévouement de sa part, XXII, 247.

TAILLEPIED DE BONDY fils, commandant le bataillon de la section de la place Vendôme. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 353. — Et porté sur la liste des émigrés, XXIX, 623.

TAILLERIS, adjoint au conseil de division. — Sa démission, XVI, 87.

TAILLEUR (J.-F.), administrateur de l'habillement. — Est acquitté, XIX, 716.

TALARU (marquise de). — Envoie à Paris dix-sept voitures de grains, I, 282.

TALARU-CHALMAZEL, évêque et député de Coutances à la Constituante. — Sacrifie ses droits de déport, I, 287. — Demande un passeport, II, 63.

TALARU-CHALMAZEL, ex-marquis, frère du précédent. — Est condamné à mort, XXI, 327.

TALBOT. — Est nommé administrateur des Quinze-Vingts, XVII, 306. — Débats le concernant à la commune, XIX, 221. — Il est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

TALBOT, secrétaire de Malmesbury à Paris. — Son arrivée à Berne, XXVIII, 599.

TALHOUET (de), président du parlement de Rennes. — Reste seul fidèle à la nation, III, 290.

TALLAND, chef de bataillon. — Est blessé à la bataille de Saint-Georges, XXVIII, 444.

TALLERAC (de), journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

TALLEYRAND (comte), oncle du suivant, ambassadeur à Naples. — Envoie sa démission, X, 402, 670. — Son expulsion de la Toscane, XV, 165. — Conjectures tirées de la faveur dont il jouissait à Naples, XXIX, 794.

TALLEYRAND-PERIGORD (Ch.-Maur.), évêque et député d'Autun à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 100. — Propose la nullité des mandats impératifs, 130. — Est élu membre du comité de constitution, 157, 469. — Provoque la suppression des dîmes du clergé, 331. — Est élu secrétaire, 347. — Fait adopter l'article relatif aux droits des citoyens, 368. — Et renvoyer à la constitution ceux concernant la liberté des cultes, 375. — Propose des mesures pour assurer l'emprunt, 388. — Demande la formation d'un comité pour examiner le mémoire du ministre des finances, 401. — Propose d'appliquer les biens du clergé aux besoins de l'État, II, 37. — Présente un règlement de police pour Paris, 140. — Propose d'apposer les scellés sur les titres du clergé et d'inventorier son mobilier, 155. — Son éloge, 161. — Réclamation des chanoines d'Autun contre ses principes, 178. — Il est chargé d'examiner la situation de la caisse d'escompte, 246. — Son opinion sur le système des banques et le plan de Necker, 303. — Sa motion en faveur des juifs régnicoles, III, 251. — Il fait adopter une adresse pour pacifier les provinces, 340, 348, 352, 360. — Est élu président, 386. — Sa lettre sur les banques, 615. — Analyse de sa proposition relative aux poids et mesures, IV, 240. — Son projet sur la fédération du 14 juillet, 570, 576. — Sa réponse à la lettre du chapitre d'Autun, 594. — Son projet pour l'aliénation des biens nationaux, 623. — Il est applaudi par le peuple à l'occasion de l'anniversaire de la constitution des communes, 688. — Est attaqué par Maury, 716. — Exerce les fonctions religieuses à la fédération du 14 juillet, V, 199. — S'élève contre l'émission de 2 milliards d'assignats forcés destinés à liquider la dette publique, 683, 686. — Opinion de Jefferson sur sa proposition relative aux poids et mesures, VI, 92. — Il fait adopter un plan sur l'instruction publique, 114. — Et plusieurs articles relatifs aux droits d'enregistrement des actes civils et judiciaires, 442, 470. — Son opinion sur la refonte des monnaies, 619. — Il prête le serment civique, 745. — Invite les ecclésiastiques de Saône-et-Loire à le prêter, VII, 2. — Est élu administrateur du département de Paris, 178; VIII, 286. — Sa lettre sur sa candidature à l'évêché de cette ville, VII, 324. — Il fait adopter un décret relatif à l'unité des poids et mesures, 725. — Exécuteur testamentaire de Mirabeau, lit l'opinion de celui-ci sur le droit de tester, VIII, 21. — Est excommunié par le pape, 261. — Son rapport sur l'arrêté du département de Paris relatif à la liberté des cultes, 336. — Il nie qu'il ait été victime d'un vol de 80,000 livres, 652. — Son rapport sur le change et les causes de l'émigration des monnaies, 712, 769, 770. — Autre sur l'éducation nationale, IX, 657, 638. — Son projet pour l'encouragement des arts, 712. — Débats sur son plan d'éducation, 777. — Impression, 779. — Sa mission à Londres, XI, 277. — Conjectures sur son but, 306. — Son entretien avec Pitt, 313. — Détails sur son ambassade, 338. — Envoi de Morris à Londres pour traverser ses négociations, 410. — Intrigues contre lui dans cette ville, XII, 389. — Il est présenté comme l'un des agents de la faction d'Orléans, 582. — Réflexions sur sa conduite à Londres, 618. — Il y négocie concurremment avec Chauvelin, XIII, 82. — Est impliqué dans les déclarations d'Achille Viard, citées par Chabot; explications de Roland sur ses rapports avec lui, XIV, 684, 688. — Il est décrété d'accusation; note en sa faveur, 734. — Sa lettre justificative, 813. — Il reçoit l'ordre de quitter l'Angleterre, XIX, 582. — Sollicite d'Amérique, où il est retiré, sa rentrée en France, XXV, 625. — Rapport du décret d'accusation rendu contre lui; radiation de son nom de la liste des émigrés, 663. — Son mémoire sur les relations commerciales des États-Unis, XXVIII, 673. — Il remplace Delacroix au ministère des relations extérieures, 744. — Présente au Directoire Berthier et Monge, XXIX, 55. — Son discours en présentant Bonaparte à cette autorité, 89. — Il est invité à faire un rapport sur une pétition du pays de Vaud, 110. — Donne un souper et un bal à Bonaparte, 115. — Sa circulaire sur l'expédition qui se prépare contre l'Angleterre, 116. — Il félicite J. Bonaparte de sa conduite à Rome, 131. — Son rapport sur les prisonniers français qui se sont emparés du bâtiment qui les transportait à Botany-Bay, 212. — Il présente au Directoire le ministre de Toscane, 222. — Dément le bruit de la non-ratification, par le ministre impérial, de la cession de la rive gauche du Rhin, 234. — Réponse aux placards de Jorry contre lui, 249. — Il présente au Directoire les ministres de Rome, de Suède, de Gênes et d'Espagne, 255, 277. — Sa correspondance avec Gerry; sa lettre aux agents diplomatiques sur l'uniformité des poidst,e mesures, 286. — Autre sur la nécessité de l'union t la Suisse, 287. — Autre à l'envoyé des Etats-Unis en lui adressant ses passeports, 324. — Il désavoue

les violences faites au commerce et aux citoyens de ces États, 331. — Son discours lors de la réception des envoyés helvétiques par le Directoire, 358. — Il présente à cette autorité les ambassadeurs batave et cisalpin, 467. — Annonce aux agents diplomatiques en pays étrangers, l'arrêté relatif à la caisse des comptes courants, 499. — Eymard lui transmet les détails d'une séance de l'Académie des sciences de Turin, 595 *bis*. — Il invite Bernadotte à traiter amicalement la ville de Manheim, 636. — Sa réponse aux accusations dont il est l'objet, 736. — Observations de Delacroix sur sa justification, 739. — Acquittement de Jorry, accusé par lui d'escroquerie, 740. — Pétition de citoyens du cinquième arrondissement de Paris contre lui, 744. — Sa démission, 745. — Article du *Journal des Hommes libres* contre les témoignages de satisfaction qu'il a reçus du Directoire; sa réponse à Charles Delacroix, sur l'expédition d'Egypte, 749. — Il est dénoncé par Quatremère-Disjonval, 751. — Refuté par Delacroix, 752. — Et dénoncé par Mouquet, 772. — Briot s'étonne de la conduite du cabinet anglais à son égard, et le dénonce, 794. — Sortie de Garrean contre le projet de le nommer au département de Paris, 813.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Alexandre-Angélique de), archevêque et député de Reims à la Constituante. — Proteste contre sa comparution à l'Assemblée, I, 115.

TALLIEN (Jean-Lambert). — Commence son journal intitulé : *l'Ami des Citoyens*, X, 158. — Notice le concernant, XI, 55. — Il réclame Pétion au nom de la section de la Place Royale, XIII, 79.—Signe, comme secrétaire de la commune, un arrêté pour la démolition des portes Saint-Denis et Saint-Martin, 522. — Ecrit que plusieurs députés se sont munis de passeports, 539. — Et qu'il a donné l'ordre de ne leur en délivrer aucun, 543. — Justifie la commune du 10 août, 586. — Signe un arrêté pris à la nouvelle de la prise de Verdun, 590. — Rend compte du massacre des prisonniers au 2 septembre, 603. — Député de Seine-et-Oise à la Convention, présente une formule de serment, XIV, 6. — S'oppose au renouvellement total des corps administratifs et judiciaires; demande que tout citoyen puisse être élu juge, 14. — Provoque la destitution du général Montesquiou, 34. — Soutient que l'arrestation des correspondances des ennemis est un acte de civisme, 36. — Nie que la commune de Paris ait invité les autres communes à se fédérer avec elle, 47. — Fait adopter l'ordre du jour sur la dénonciation de Marat et autres contre elle, 52. — Vote pour qu'on lui fasse rendre des comptes, 94. — Propose la levée des scellés apposés sur trente-deux cartons désignés par le comité de surveillance, et l'analyse des pièces y déposées, 97. — Son opinion sur l'organisation d'une force publique départementale, 135, 139. — Il demande l'ajournement d'un projet en faveur de la commune de Lille, 152. — Veut qu'on étende à tous les départements la proposition tendant à exiger le dépôt, au comité de surveillance, du registre de chaque section, 188. — Fait ajourner la discussion relative à la fabrication des sous de cloches, 230. — S'oppose à la suppression de la réserve levée dans les quarante-huit sections de Paris, 259. — Annonce que la commune demande à s'assurer des noms des trente-trois Prussiens arrivés à Paris, 286. — Ses observations sur le compte relatif aux billets de secours, 309. — Il vote l'impression d'un mémoire du tribunal du 17 août, 324. — Invite Rouyer à donner des preuves de ce qu'il avance concernant les insultes faites à des députés; dénonce la faction Roland, et demande que ce ministre rende compte de ce qui s'est passé dans Paris, 386, 387. — S'oppose au décret d'accusation contre la femme Rohan-Rochefort, 434. — Demande l'arrestation du fournisseur Jacob, 475. — Combat le décret d'accusation proposé contre Gerdcret, 530. — Fait une nouvelle sortie contre Roland, à l'occasion de la non-exécution du décret d'accusation rendu contre Lacoste, 531. — Ses plaintes relativement aux détenus dans des maisons particulières, 557. — Il s'oppose au renouvellement du comité de surveillance, 687. — Ajoute aux griefs reprochés à Louis XVI, 718, 719. — S'oppose à ce qu'il puisse se choisir un ou plusieurs conseils, 724, 736.—Déclare qu'il ne pourra pas voir sa famille si la municipalité ne le veut pas; est censuré à cette occasion, 754. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 767. — Il déclare qu'il avait prié Chambon de ne pas solliciter cette expulsion, 791. —Appuie l'envoi de commissaires dans le Bas-Rhin, 812. — S'écrie qu'il mourra à son poste, 851. — Justifie les députés accusés d'avoir troublé l'ordre, 866. — Inculpé au sujet de l'arrestation de Boze, repousse l'accusation relative à l'emploi, imputé au comité de sûreté, de mandats d'amener et d'arrêt signés Marat, XV, 47.— Parle sur l'arrêté du département de la Haute-Loire contre les sections de Paris, 69, 71. — Fait sentir la nécessité d'un système de finances et de politique, et dénonce Lamarche, 100. — Son vote dans le procès du roi, 168, 206, 253. — Il demande qu'on décide, séance tenante, la question du sursis, 236. — Et qu'on poursuive les individus réunis aux Tuileries dans la nuit du 9 août, 255. — Provoque l'arrestation de Kersaint, 258. — Reproche à Pétion d'avoir calomnié Lepelletier, 263. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 265. — Rend compte du suicide de Pâris, 369. — Motion relative à son compte comme membre du comité de surveillance, 415. —Il fait ordonner que Lamarche sera mis en arrestation chez lui, 527. — Cite divers faits relatifs aux subsistances de Paris, 543. — Fait un rapport sur les troubles survenus à Lyon; y fait envoyer des commissaires et des forces, 556. — S'oppose au décret d'accusation contre Marat, 572. — Son opinion sur l'éloignement de Paris des volontaires des départements, 623. — Il fait rapporter le décret qui déclare la ville d'Orléans en rébellion, 789. — Démenti des nouvelles données par lui sur cette ville, 806. — Il écrit de Tours que la Vendée offre l'état d'une affreuse guerre civile, XVI, 330. — Annonce la trahison de Quétineau, et la prise de Thouars par les rebelles, 367. — Et l'évacuation de cette place, 414. — Dénonce les liaisons de Gardien avec Marizy, 520. — Fait renvoyer au comité de salut public la pétition du département de Paris, contre plusieurs députés, 548. — Donne des détails sur la situation des rebelles, 743. — Propose de mettre hors la loi les députés qui se sont soustraits aux décrets d'arrestation, 749.—Dénonce le sixième bataillon du Calvados et Leroy (de Lisieux), 756. — Sa motion contre Baudoin, XVII, 382. — Il demande l'ordre du jour sur une pétition en faveur de Pavie, 432. — Veut que chaque commune envoie aux armées tous les citoyens en état de porter les armes, 448. — Croit qu'il existe un complot pour sauver Custine, 457. — Demande un rapport sur Saladin, 458.— Fait supprimer la commission des subsistances, 493. — Défend les habitants du Mont-Blanc, 495.— Et Rossignol, 500.—Demande la réintégration de ce général, 519. — Détails sur sa conduite à Bordeaux, 762.—Arrêtés qu'il y a pris, XVIII, 28.—Il écrit sur la prétendue révolution de cette ville, 121.— En fait opérer le désarmement, 273.— Annonce diverses arrestations et exécutions, 283. — Compte-rendu de sa mission, 324, 554. — Tentative d'assassinat contre lui, XIX, 17, 29. — Il annonce que les têtes des

conspirateurs de Bordeaux sont abattues, 215. — Son rapport sur la conspiration de l'étranger, 655. — Il est élu secrétaire, 642. — Dénonce des placards incendiaires, 648. — Demande l'examen de sa conduite, 693. — Rend compte des opérations d'Ysabeau à Bordeaux, 702. — Sa motion contre Hébert et ses complices, 721. — Il défend Yon ; son opinion sur le *Journal de la Montagne*, et sur la dernière conspiration, XX, 3. — Il provoque un rapport sur la situation de la République, 6. — Dénonce de nouveaux conspirateurs, 10. — Est élu président, 22. — Son discours aux Jacobins sur les circonstances, 33. — Il répond à une députation qu'il n'y aura en France ni rois, ni dictateurs, ni triumvirs, 111. — Autre réponse à une députation de la Société populaire de Cette, 131. — Autre aux élèves de l'école de musique, 148. — Il combat les exceptions proposées à la loi sur la police générale, 251. — Fait décréter la révision de tous les décrets d'apothéose, 340. — Défend Jourdan (d'Avignon), 402. — S'oppose à toute correspondance des Jacobins avec les Cordeliers, 517. — Sa motion en faveur des gendarmes de la 33e division, 622. — Il réclame contre le *Journal des Débats*, 640. — Violente discussion entre lui et Robespierre, 718. — Les Jacobins suspendent toute communication avec lui, XXI, 3. — Il déplore, au 9 thermidor, les maux de la patrie, et demande que le rideau soit entièrement déchiré ; dit qu'il s'est armé d'un poignard pour frapper le nouveau Cromwell, et demande l'arrestation d'Hanriot, 332. — Appelle l'attention de la Convention sur le discours de Robespierre, 335. — Annonce qu'il tient l'original de la convocation des sections par la commune, 342. — Et que les têtes des conspirateurs viennent de tomber, 353. — Son opinion sur les commissions populaires et exécutives ; il dénonce le fils de Julien, 355. — Rappelle les services rendus par la société des Jacobins, 358. — Demande le renouvellement mensuel du comité de salut public, 363. — Et l'épuration des instituteurs de l'école de Mars, 364. — Est élu membre du comité de salut public, 366. — Engage David à se justifier, 367. — Appuie la motion de communiquer aux détenus les motifs de leur arrestation, 402. — Parle sur leur mise en liberté, 439. — Est rappelé aux Jacobins, 443. — Dit qu'on mène la Convention au bord du précipice, et demande le rapport du décret qui ordonne l'impression de la liste des détenus, 486. — Fait décréter celle des noms des individus qui les ont fait incarcérer, 488. — Déclare que la terreur est l'arme de la tyrannie ; ne reconnaît plus de castes, et proclame la nécessité de la liberté de la presse, 534. — Invite les Jacobins à s'occuper de cette question, 546. — Prononce, à la Convention, un discours y relatif, 558. — Son opinion aux Jacobins sur le même sujet, 578. — Il voit l'ombre de Robespierre planer sur la République, et présente les bases d'un gouvernement révolutionnaire, 612. — Impression de son discours, 619. — Il combat la dénonciation de Lecointre contre Barère et autres, 627. — Est sommé de s'expliquer sur la conspiration du 10 fructidor, qu'il a dénoncée, 646. — Est accusé d'être l'adhérent de Lecointre, 652. — Donne sa démission de membre du comité de salut public, 656. — Est dénoncé aux Jacobins comme chef d'une nouvelle faction; se défend et est exclu de la société, 681, 682. — Demande un rapport sur la situation de la France, 708. — Son assassinat, 724. — Rapport sur ses blessures, 731. — Bulletin de sa santé, 743, 766, 780 ; XXII, 27. — Adresses relatives à cet attentat, 27. — Il provoque des mesures vigoureuses contre tous les agitateurs, 202. — Combat la motion de Duhem, relative aux pays conquis, 274. — Demande des mesures conservatrices de la représentation nationale, 297, 298. — S'oppose à la mise en liberté, sans rapport, des députés détenus, 305. — Justifie sa conduite au 2 septembre, 306. — Sa motion relative aux députés en mission, 344. — Il demande un rapport sur les individus mis hors la loi, 356. — Discute le projet sur la garantie des députés, 365. — Vote le rapport du décret qui déclare Bordeaux en état de rébellion, 388. — Inculpations dirigées contre lui aux Jacobins, 401. — Il est attaqué par Duhem, 407. — Son opinion sur les femmes employées aux Invalides, 416. — Il fait ajourner un projet de fixation du *maximum*, 424. — Signale la nécessité de retirer des assignats de la circulation, 426. — Invite la Convention à suivre sa marche, 433. — Nouvelles accusations de Duhem contre lui, 441, 474. — Il combat un projet de décret présenté par Cambon ; violente sortie de celui-ci contre lui, 459. — Il repousse la motion de s'occuper des lois organiques de la constitution, 505. — S'élève contre les agitateurs qui veulent affamer Paris, 507. — Combat l'envoi d'un courrier à Nantes pour l'affaire, de Carrier, etc., 573, 574, 587, 591. — Demande la mise en liberté des hommes égarés, 671. — La suppression des comités révolutionnaires, 706, 707. — Et le secret des lettres, 707. — Combat les réclamations de la citoyenne Montansier, 747. — Parle sur l'affaire de Defermont et autres, 771. — Carrier le regarde comme son plus cruel ennemi, 777. — Personnalité de Duhem contre lui ; sa réponse à ses calomniateurs, XXIII, 101. — Il reproche à Carnot de faire des calembourgs à la Barère, 120. — Et s'oppose à l'impression du rapport de celui-ci sur les succès de l'armée du Nord, 122. — Appuie la demande de secours pour les savants et les artistes, 131. — Jure de périr plutôt que de souffrir le terrorisme, 210. — Son opinion sur la célébration du 21 janvier, 218. — Il s'oppose à l'abolition de la peine de mort ; est accusé des massacres de septembre, 263. — Appuie l'institution d'une fête commémorative du 9 thermidor, 279. — Dénonce le journal de Babeuf, et accuse Fouché d'être en relations avec ce dernier, 333. — Demande un rapport sur la conspiration dénoncée, 420, 421. — Pitt cite l'un de ses discours pour prouver la détresse de la France, 601. — Il combat une motion en faveur des défenseurs de la Convention au 31 mai, 670. — Son opinion sur la distribution des subsistances, 700. — Il fait suspendre la vente des biens des condamnés, XXIV, 28. — Son opinion sur une adresse en faveur de la constitution de 1793, 30, 31. — Il appuie la loi de grande police proposée par Sieyès, 37. — Moïse Bayle rappelle que les membres accusés de l'ancien comité se sont opposés à son arrestation, 53. — Il dénonce un complot contre la Convention, 77, 78. — Demande qu'on chasse tous les mauvais citoyens de Paris, 80. — Inculpation de sa conduite à Bordeaux, 84, 85. — Il propose la permanence des séances, 86. — Attaque une pétition de la section des Quinze-Vingts, est interrompu par des huées, 106, 107. — Invite, au 12 germinal, les bons citoyens à seconder l'énergie de la Convention; on demande sa tête, 118. — Complot pour l'assassiner, 124. — Il demande l'arrestation de Thuriot et autres, 134. — Entre au comité de salut public, 144. — Dénonce les députés qui ont conspiré contre la Convention depuis le 9 thermidor, 154. — Provoque un rapport sur l'organisation du gouvernement, 220. — Fait désavouer les cruautés commises en Espagne par l'ancien gouvernement, 230. — Demande qu'on ouvre la discussion sur la restitution des biens des condamnés, 254. — Projet de le déporter attribué aux conspirateurs du 29 germinal, 259. —

Il réclame un second rapport sur Montaut et sur les autres conjurés, 260. — Signale la nécessité d'organiser le gouvernement, 335. — Fait suspendre les procédures intentées par suite de l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse, 337. — Rend compte de l'état des subsistances de Paris, 356. — Combat le projet contre les provocateurs à la royauté et à l'avilissement de la représentation nationale, 364, 365. — Fait envoyer plusieurs députés dans les environs de Paris pour accélérer l'approvisionnement de cette ville, 379. — Et charger Féraud de faciliter cet approvisionnement, 416.— Demande un prompt rapport sur la résiliation des baux, 461.— Vote l'arrestation des députés qui ont secondé les séditieux au 1er prairial, 512, 514. — Veut que les hommes rassemblés à l'infâme commune soient fusillés, 518.— Annonce l'arrestation du scélérat qui a promené au bout d'une pique la tête de Féraud, 518, 519. — Son opinion sur les lois présentées contre les assassinats, XXV, 24. — Il fait rappeler tous les représentants en mission, 59. — Est envoyé dans l'Ouest, 126. — Annonce la défaite des chouans à Châteauneuf, 154. — Banquet donné par lui le 9 thermidor, 337. — Il rend compte de l'affaire de Quiberon, 354. — Décret qui déclare sa mission dans l'Ouest terminée, 399. — Il sort du comité de salut public, 400. — Son opinion sur le mode de juger les détenus, 429. — Il défend Fouché, de Nantes, 454. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 542, 550. — Son rapport sur la conduite de David à Quiberon, 559. — Sa sortie contre les partisans du royalisme et du fanatisme, 562. — Il relève des expressions injurieuses pour les défenseurs de la patrie, 611. — Propose la suspension des radiations de la liste des émigrés, 622. — Demande à parler de la situation du Midi, 672. — Peint celle de toute la République, 676. — S'oppose à l'annulation des certificats de résidence délivrés dans le Midi, 678. — Veut que la Convention soit à son poste quand les mauvais citoyens y sont, 687. — Et que les envoyés des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse puissent visiter leurs frères du camp sous Paris, 688. — Repousse les calomnies répandues contre lui, 702. — Dit que la Convention et les armées sont au-dessus de la calomnie, 731. — Demande le jugement de Cormatin et des assassins de septembre de Marseille, etc., etc., 784. — Veut qu'on rende des honneurs funèbres à Tellier; dénonce des journalistes et demande le bannissement des royalistes conspirateurs, XXVI, 3. — Son opinion sur l'exclusion des fonctions publiques des parents d'émigrés, 18. — Il appuie une pétition de Polonais, 21.— Réclame la conservation de la liberté de la presse dans les mesures à prendre contre les journalistes, 54. — Fait décréter que les comités de gouvernement réviseront toutes les réquisitions accordées, 60.— Propose de nommer une commission de cinq membres chargés de la surveillance de Paris, 61. — S'oppose à la création d'un conseil de guerre à Paris pour juger les chouans et les émigrés, 68. — Donne des détails sur l'entrevue d'un général prussien avec Kellermann pour le rétablissement de Capet, 91. — Appuie le projet sur la détermination des délits, 210, 211. — Son discours sur la conspiration de vendémiaire; il fait former un comité général pour y signaler les auteurs des maux de la patrie, 218. — Rappelle la bravoure de l'adjudant Ménage, et lui fait accorder une armure, 229. — Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Autre discours sur la conspiration de vendémiaire; il demande que la commission créée le 13, présente des mesures de salut, 283. — Rend hommage aux principes de Doulcet, et déclare que celui dont il est question dans les papiers de Lemaître n'est pas le député; est nommé membre de la commission des Cinq, 287.— Est accusé de préparer une nouvelle tyrannie et d'être désigné comme devant rétablir la royauté, 291, 292.—Ses débats avec Thibaudeau; il propose la permanence de la Convention, 293, 296. — Est gravement inculpé dans la correspondance de Lemaître, 299, 301. — Fait un rapport au nom de la commission des Cinq; propose des mesures pour écarter des fonctions publiques les ennemis de la liberté, 308, 315. — Discussion de ce projet et son adoption avec des amendements, 315, 332. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, il s'oppose à ce que les députés arrêtés puissent siéger au Corps législatif, 382. — Réponse de Barbé-Marbois à sa dénonciation, 398, 430. — Il demande l'impression du discours de Chazal sur les droits successifs des émigrés, 565. — Combat la proposition de supprimer la distribution des journaux aux Conseils, 583, 584. — Dément une assertion contenue dans un placard de Cormatin, 709.— Défend la loi du 3 brumaire, et demande l'expulsion d'Aymé, XXVII, 43.— Réclame la censure de Dumolard, 193, 194. — Parle en faveur de la liberté illimitée de la presse, 647. — Son rapport sur les abus existant dans les hôpitaux militaires, 678. — Il appuie le projet d'Audouin sur les parents d'émigrés, XXVIII, 184. — Parle contre les journalistes, 231. — Son discours contre les intrigues de la police royaliste; il appuie l'envoi d'un message au Directoire sur les plaintes de plusieurs membres, 320, 321. — Réponse du ministre Cochon à ses inculpations, 324. — Il attaque l'opinion de Lémérer sur les jugements de la haute cour, 375. — S'étonne de trouver son nom dans les papiers des conspirateurs royaux, 548. — Demande un compte général de la situation de la patrie, 558, 747. — Combat le projet tendant à ôter au Directoire la surveillance des opérations de la trésorerie, 731. — Refuse de délibérer sur le projet concernant les fugitifs de Toulon, 744. — S'oppose à l'envoi d'un message sur la nomination de Hoche au ministère de la guerre, 751. — Sa motion sur les circonstances actuelles, 752. — Il menace du geste un individu qui crie : *A bas les brigands;* réclame contre les inculpations de Dumolard, 792. — Fait rayer Crécy de la liste des déportés du 18 fructidor, 808.— Ordonner l'envoi aux Anciens des mesures de salut public prises dans cette journée, 811.— Son opinion sur l'impôt du tabac; il est chargé de présenter un autre projet, XXIX, 108.— Veut que Santhonax soit admis à se disculper, 146. — Son rapport sur l'impôt du tabac, 153. — Il signale la nécessité d'une législation fixe sur les prises maritimes; son opinion sur le tirage au sort des membres du Directoire, 155.— Il appuie une motion sur les articles 16 et 17 de la loi du 19 fructidor, 173. —Discussion et adoption de son projet sur l'impôt du tabac, 178. — Son rapport sur les abus relatifs à la vente des biens nationaux, 242. — Sa motion relative à la prise de bâtiments neutres, 248. — Il demande la réduction des théâtres, 253. — Part pour rejoindre Bonaparte en Egypte, 285. — Rapport entre son projet d'impôt sur le tabac et celui présenté par Bailleul, 379. — Il est nommé administrateur des domaines en Egypte, 849.

TALLIEN (madame), femme du précédent. (*Voyez* Cabarus.)

TALLOURD (Denis), caporal. — Trait de bravoure de sa part, XX, 282.

TALMA, acteur du Théâtre-Français. — Réclame les droits de citoyen, et se plaint de ce que le curé de Saint-Sulpice lui a refusé le sacrement du mariage, V, 109. — Sa justification par Larive, XXIV, 56. — Orateur d'une députation, il demande le rap-

port de la loi contre les provocateurs au rétablissement de la royauté et à l'avilissement de la représentation nationale, 438.

TALMET, chef d'escadron au 10e régiment de hussards. — Est acquitté, XXI, 159.

TALMONT (ex-prince de), chef vendéen. — Est arrêté et exécuté, XIX, 145, 216.

TALON, avocat, lieutenant civil au Châtelet. — Rend compte des opérations de ce tribunal, IV, 466. — Donne sa démission de lieutenant civil, V, 22. — Cause, à ce tribunal, entre lui, Desmoulins et Dusaulchoy, 113. — Député de Chartres à la Constituante, il demande la conservation des offices ministériels, VI, 637. — Son arrivée à Paris, IX, 198. — Lettre de lui trouvée aux Tuileries, XIV, 640. — Il est décrété d'accusation, 645. — Son mémoire trouvé dans l'armoire de fer, relatif aux cahiers des bailliages, en 1788, 658. — Sa lettre au roi, sur les sentiments royalistes de Semonville, est cause de la destitution de celui-ci, XVI, 42.

TALON, co-accusé de Bouillé, officier de Royal-Allemand. — Décret qui maintient son arrestation, IX, 116, 136.

TALOT (Michel-Louis), député de Maine-et-Loire à la Convention. — Est élu secrétaire, XXIII, 272. — S'oppose à l'impression des papiers trouvés chez Robespierre, 494. — Est rappelé de sa mission près l'armée de Sambre-et-Meuse, XXIV, 649. — Annonce la prise de Luxembourg, 650, 707. — Rend compte du dévouement de l'armée à la Convention, 660. — Félicite cette Assemblée sur les événements de prairial, XXV, 59. — Discute le projet de constitution, 291. — Demande la clôture des assemblées de sections, 494. — Parle en faveur de Drouet, 541. — Combat le projet d'organisation des assemblées électorales, 636. — Demande la création d'un conseil de guerre à Paris, pour y juger les chouans et les émigrés, XXVI, 68. — Donne des détails sur les événements du 13 vendémiaire, 135. — Sa lettre relative à des mouvements militaires, 183. — Il est autorisé à épurer les autorités constituées du département du Nord, 196. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur les peines à appliquer aux déserteurs, 428, 511, 518. — Et sur la prestation du serment de haine à la royauté, XXVII, 215. — Il appuie une demande de secours pour les réfugiés de l'Ouest, 221. — Son opinion sur la répartition de l'emprunt forcé, 477. — Et sur le projet relatif aux employés supprimés, 608. — Il propose la déportation contre les dépréciateurs des mandats, XXVIII, 65. — S'élève contre les journalistes, 230. — Appuie le projet contre les provocateurs à la royauté ou au rétablissement de la constitution de 1793, 239. — Fait mettre à la disposition du Directoire la légion de police de Paris, 254. — Provoque l'établissement d'un bulletin des opérations du Corps législatif, 268. — S'oppose aux mesures proposées au nom de la sûreté des représentants, 269. — Fait mettre à la disposition du Directoire la caserne de la rue Notre-Dame-des-Victoires, 300. — Combat deux projets sur les inhumations, 355. — Se plaint de ce qu'on fait adopter, au conseil des Cinq-Cents, des résolutions destructives de la liberté, 363. — Son opinion sur l'organisation de la haute-cour, 372. — Il fait déclarer que tous les corps qui ont repoussé le rassemblement de Grenelle ont bien mérité de la patrie, 431. — Combat la peine de mort pour la désertion à l'ennemi, 435. — S'élève contre le défaut de liberté des opinions dans le conseil, 439. — Parle en faveur des créanciers remboursés en papier-monnaie, 451. — S'élève contre les journalistes, 471. — Demande l'impression du code militaire présenté par Aubry, 473. — Fait une nouvelle sortie contre les journalistes, 556. — S'oppose à l'envoi d'un message relatif au prétendu débarquement de forçats sur les côtes d'Angleterre, 610. — Soutient que la force armée doit être sous la main du Directoire, 727. — Son opinion sur la réorganisation de la garde nationale, 751. — Il combat le projet de Willot sur la gendarmerie, 755. — Est scandalisé du rôle qu'on fait jouer à la commission des inspecteurs, 762. — Reproche à Aubry d'avoir destitué Bonaparte et Masséna, 764. — Son opinion sur le commandement de la garde du Corps législatif, 765. — Il invite le président à dire aux représentants du peuple de faire taire leurs *criеurs*, 767. — Fait renvoyer à la commission une motion sur le droit d'affiche, 779. — Combat les projets de Thibaudeau sur la marche des troupes, 791, 796. — Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 793, 799. — Ses observations sur l'autorisation demandée pour le Directoire de faire des visites domiciliaires, 815. — Il fait arrêter que le conseil tiendra le lendemain sa séance dans le local ordinaire des Tuileries, 818. — Dément le bruit d'un ajournement du Corps législatif, XXIX, 6. — Dénonce les émigrés employés dans les charrois, 53. — Est élu secrétaire; fait décréter la formation de conseils de guerre et de révision dans les places assiégées, 47. — Combat la motion d'offrir à Bonaparte une récompense en argent, 60. — Son projet sur la fixation de l'enceinte constitutionnelle du Corps législatif, 102, 132. — Il s'élève contre le message relatif à la saisie des manteaux des députés; son projet d'organisation d'un état-major de la garde législative, 138. — Il reproche à Gay-Vernon d'avoir inculpé la commission des inspecteurs, 142. — Son rapport sur l'établissement de gardes ruraux, 143. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 265. — Il est élu secrétaire; fait arrêter que la loi sur la levée de deux cent mille conscrits sera accompagnée d'une adresse au peuple, 411. — Parle sur la pétition d'un conscrit né en 1777, 470. — Son opinion sur les dispenses du service militaire, 540. — Il provoque le renvoi à la commission de son projet sur les gardes champêtres, 611. — Sa motion sur l'examen des procès-verbaux d'élections, 659. — Il dit à Lecointe qu'il ne peut être dans le conseil le procureur-général-syndic du Directoire, 712. — Discute le projet de Français (de Nantes) sur les mesures à prendre au 30 prairial, 722. — Détruit les bruits répandus sur le remplacement prétendu du Corps législatif par une convention, 742. — Son discours sur les réactions, 746. — Son opinion sur l'organisation de la garde nationale, 748. — Et sur le personnel de l'armée, 771. — Il fait décréter que la garde du Corps législatif sera commandée par un général de division, 772. — Et créer plusieurs légions, 793, 804. — Appuie la proposition de déclarer la patrie en danger, 808. — Demande que le conseil se déclare en permanence, 813. — Son opinion sur une levée de quarante mille chevaux; il signale les abus qui existent dans le ministère des relations extérieures, 815. — S'élève contre l'entrée de Bonaparte dans la salle du conseil, 887. — Est exclu au 19 brumaire, 893. — Bruit de son arrestation, 895.

TALOT, adjudant-major. — Son éloge, XXIX, 872.

TALVENDE. — Réclame contre un jugement qui le condamne à mort, XII, 590. — Et contre sa confirmation par le tribunal de cassation, 600.

TAMARA (de), ministre de Russie à Constantinople. — Donne des assurances de paix à Selim III, XXIX, 288.

TAMBAY, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

TANARGUE. — Les administrateurs de cette commune dénoncent une conspiration ourdie sur les frontières du Gard, XXI, 798. — Et annoncent l'arrestation d'Allier, et la mort de Louis Pellet, XXII,

490. — Lettre en faveur de sa garde nationale, 519.
TANCHOUX, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.
TANEFF, veuve de Montmorin, ex-ministre des affaires étrangères. — Est condamnée à mort, XX, 444.
TANNERIES. — Projet relatif à l'exportation du tan dans la Haute-Saône, XII, 502. — Mise en réquisition des bois nécessaires à l'usage des tanneries, XIX, 559. — Rapport du décret qui défendait de préparer le cuir à la manière anglaise, XXII, 454. — Dispositions concernant la tannerie établie par Seguin, XXIII, 136, 139, 145, 153, 162. (*Voyez* Seguin et Fourcroy.) — Arrêté sur cet objet, XXV, 147.
TANQUERAY, ex-capitaine de dragons, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 319.
TAPONIER, général. — Envoie des drapeaux pris à l'ennemi, XIX, 724. — Éloge de sa bravoure, XXVIII, 353.
TARAGON (Anne-Claude), ex-officier. — Est condamné à mort, XIX, 4.
TARASCON. — Insubordination des dragons de Lorraine en garnison dans cette ville, IV, 431, 473.— Rapport y relatif, V, 433. — Arrestation dans ses murs de trois députés avignonais, VIII, 310. — Ils sont mis en liberté, 406. — Lettre de cette ville dénonçant Poultier, XVIII, 286. — Protestation du district contre le 31 mai, 471. — Le juge de paix dénonce les partisans de Barbaroux, XIX, 487. — Persécutions contre les patriotes, XXI, 589. — Détails sur les massacres qui y ont été commis, XXV, 162; XXVI, 253. — Combat entre sa colonne mobile et les égorgeurs royaux, XXIX, 109.
TARBÉ (Charles), député de la Seine-Inférieure à la Législative. — Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, X, 244. — Il veut que le discours de Brissot, sur l'insurrection de cette colonie, soit paraphé par les secrétaires, 265. — Demande s'il convient de prendre des mesures générales ultérieures pour y assurer la tranquillité, 266. — Dit que le comité colonial ne pourra présenter le 1er décembre le rapport demandé sur les événements y relatifs, 422. — Il propose de laisser au roi le soin de prendre les mesures qu'il jugera convenables, 541. — Son rapport à ce sujet, 592. — Son opinion sur les coupures des assignats, 702, 703. — Il annonce le retour du calme à Saint-Domingue, 731. — Son rapport sur l'état des colonies, XI, 94, 99. — Il fait rendre un décret sur les chargements de grains aux îles de Noirmoutier, Rhé et Oléron, 244, 245. — Est rappelé à l'ordre, et inscrit au procès-verbal, 257. — Son opinion sur la sortie des matières premières, 464, 465. — Il fait un autre rapport sur la situation de Saint-Domingue, 507, 510. — Fait voter 10 millions pour achat de grains, 592. — Provoque un rapport sur la conduite des ministres, 597. — Combat l'opinion de Brissot sur Saint-Domingue, 697. — Appuie une réclamation de Schouels, XII, 51.—Est élu secrétaire, 63. — Approuve la prise de possession des îles de la Révolution, 170. — Son opinion sur la demande de fonds pour les affaires étrangères, 227. — Et sur la proposition de déclarer nationales les dettes de la commune de Paris, 260. — Il fait voter des fonds pour l'éducation des enfants des habitants de Saint-Domingue, 384. — S'oppose à la suspension des remboursements, 399. — Et à l'envoi de Froudières à l'Abbaye, 525. — Dit qu'il ne voit pas la France dans les intrigants de Paris, 580. — Appuie une adresse de Rouen contre le 20 juin, XIII, 5. — S'oppose à ce que le choix des fonctionnaires par le roi soit limité, 140. — Est envoyé à l'Abbaye, 254. — Motion, aux Jacobins, de lui faire payer une pension au fils de Bordier, qu'il a fait pendre, XVIII, 483. — Député de l'Yonne au conseil des Cinq-Cents, il dénonce les agents du gouvernement à Saint-Domingue, XXVIII, 719. — Se plaint du silence du Directoire sur cette colonie, 720. — Son rapport sur ce sujet; renvoi de son projet à la commission, 723. — Il en présente et en fait adopter un autre, 723, 724. — Relève quelques erreurs de fait relatives aux finances, 727. — Fait rapporter la loi qui autorisait le Directoire à envoyer des agents dans les colonies, 729. — Appuie la suspension du paiement des ordonnances des ministres, 735. — S'oppose à celle des ventes des biens nationaux, 737. — Fait adopter un projet concernant les créanciers de l'Etat dont les noms seraient mal inscrits sur le grand-livre, 759. — Et rapporter un article de la loi sur les patentes, 762. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 810. — Il est rayé de la liste des déportés de cette époque, 809.
TARBÉ. — Est nommé ministre des contributions publiques, VIII, 520. — Sa lettre au président de l'Assemblée, 604. — Il présente l'état du recouvrement des impositions, IX, 718; X, 5, 99, 167.— Accusations contre lui, 322. — Il quitte le ministère, XI, 712. — Est décrété d'accusation, XIII, 431. — Réclame contre ce décret; ordre du jour, XXIII, 252. — Il est l'un des candidats pour la place vacante au Directoire, XXVIII, 715.
TARBES. — L'évêché de cette ville est conféré à Molinier, VIII, 94. — Lettre de sa Société populaire, en faveur de Barère, XIX, 546. — Elle est mise en état de siége, XXIX, 500.
TARBES (évêque de). (*Voyez* Montagnac.)
TARCHI, compositeur. — Auteur de la musique des opéras intitulés : *il Cavaliere errante*, V, 216. — *Dom Quisciotte*, 316. — *Le Trente et Quarante*, XXIX, 684. — Et *l'Amour castillan*, 879.
TARDIEU-MALESSIS, ex-maréchal de camp. — Est condamné à mort, XXI, 199.
TARDIEU-MALESSIS, femme divorcée de Bois-Béranger. — Est condamnée à mort, XXI, 199.
TARDIEU-MALESSIS (femme). (*Voyez* Pérignon.)
TARDIEU-MOMET. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XVII, 744.
TARDIVEAU (François-Alexandre), député d'Ille-et-Vilaine à la Législative. — Fait amender la loi des passeports, XI, 266. — Présente un projet de serment pour la garde du roi, 363. — En fait adopter la formule, 373. — Combat la motion tendante à confirmer plusieurs provisions de notaires, 445. — Défend les citoyens de Rennes, 562. — Son opinion sur les moyens de rétablir le calme dans l'intérieur, 577. — Il annonce un prochain rapport sur les ministres, 616. — Fait rendre un décret relatif aux troubles de l'Eure, 636. — Et autoriser le séjour de troupes dans le département de Seine-et-Oise, 716. — S'oppose à la mise en accusation de Castellane, 766. — Sa motion relative aux certificats de résidence, XII, 13. — Il fait autoriser la mise en mouvement des gardes nationales de la Nièvre et de l'Yonne, 19. — Son rapport sur la poursuite des crimes d'embauchage, 118. — Il appuie une motion relative au brûlement des anciens drapeaux, 158. — Son opinion sur les droits de sortie des colons, 159. — Il demande la suppression des pénitents, 246. — L'admission à l'Ecole des ponts-et-chaussées des élèves de celles de Bretagne et de Languedoc, 284.—Et un rapport sur les assassinats de Lille, 336. — Est élu président, 498. — Propose d'envoyer des commissaires visiter les frontières, XIII, 53. — Son rapport sur une dénonciation de Strasbourg contre Roland; il fait déterminer un signe extérieur pour les députés et les administrateurs, 124. — Son rapport sur la pétition des administrateurs du Bas-Rhin, 180. — Il propose d'envoyer huit autres commissaires aux frontières, 181. — Fait rendre un décret

contre les embaucheurs, 234. — Et annuler un arrêté des Bouches-du-Rhône, 309.

TARDIVET DU REPAIRE. — Est tué en défendant l'appartement de la reine, II, 41.

TARDY, de Dijon. — Est décrété d'accusation, comme favorisant l'émigration, X, 360, 368. — Décret pour sa mise en liberté, 422. — Il est traduit devant la haute-cour nationale, 431, 524. — Et arrêté, 474. — Acte d'accusation dressé contre lui, 514. — Lettre sur son affaire, XI, 98. — Il est acquitté, XIII, 323.

TARDY, adjudant-général. — Eloge de sa conduite par Dampierre, XVI, 304.

TARDY (veuve), fermière. — Est condamnée à mort, XXI, 95.

TARGET, avocat au parlement de Paris, et membre de l'Académie française. — Ses écrits sur la représentation du tiers, *Introd.*, 14. — Président des électeurs de Paris, il signe le cahier du tiers-état, 573. — Sa lettre sur les Etats-généraux, 596. — Il publie les *États généraux convoqués par Louis XVI*, 604. — Député de Paris à la Constituante, il demande la confection d'un procès-verbal depuis l'ouverture des Etats, I, 39. — Invite le clergé à la réunion, 44, 64. — Son opinion sur la dénomination proposée aux communes, 75. — Sa motion sur les impôts, 83. — Il propose divers comités, 85, 86. — Appuie le serment du Jeu de Paume, 89. — Demande qu'on s'occupe du sort des noirs, 105. — Fait diverses motions sur les troubles de Paris, 114, 253. — Vote la majorité simple, 237. — Veut que la déclaration des droits précède la constitution, 261. — Sa motion sur la durée des discussions, 266. — Il lit l'arrêté sur la sûreté du royaume, etc., 278. — Combat les droits de main-morte et de feu, 295. — Veut une délibération particulière sur le port-d'armes, 301. — Adoption de son projet pour le rétablissement de la tranquillité publique, 323. — Il vote la justice gratuite, 331. — Fait adopter une adresse au roi, 334. — Amende plusieurs articles de la déclaration des droits, 362, 365, 366, 368. — Présente la rédaction de ceux sur les poursuites judiciaires, 369. — Sur la liberté de la presse, 379. — Sur le vote des impôts, 380. — Et sur la distinction des pouvoirs, 384. — Fait déclarer le gouvernement monarchique, 391. — Et cesser la discussion sur les menaces du Palais-Royal, 400. — Son opinion sur le *veto*, 413, 415. — Et sur la permanence, 430. — Il déclare que le *veto* ne peut s'appliquer à la constitution, 449. — S'oppose à la lecture du mémoire du roi, 454. — Rappelle le serment d'achever la constitution, 460. — Entre au comité de constitution, 469. — Parle sur l'hérédité de la branche d'Espagne, 477. — Propose de discuter l'organisation des assemblées provinciales, 499. — Son opinion sur le droit de franc-fief, 525. — Il justifie l'article sur la création des offices, 538. — Veut qu'on surveille l'emploi du nouveau subside, et qu'on exige du roi la sanction des articles constitutionnels, avant de s'occuper des finances, II, 2. — S'oppose à la fixation du taux de l'intérêt, 5. — Réclame la circulation des grains, 11. — Annonce que le roi va se rendre à Paris, 12. — Son opinion sur la formule de la promulgation, 22, 47. — Et sur la formation des municipalités, 60. — Il appuie le renvoi au Châtelet de l'affaire de Bezenval, 63. — Son projet sur les émeutes, 65, 79. — Il signale des inexactitudes dans l'envoi des décrets aux villes, 71. — Est élu secrétaire, 88. — Fait suspendre l'émission des vœux monastiques; propose une contribution, comme condition d'éligibilité, mais combat la proposition d'exiger une propriété foncière, 103, 104. — Propose de faire rédiger une instruction sur tous les décrets importants, et demande un plan général d'éducation, 114. — Veut qu'on discute l'éligibilité des agents du pouvoir exécutif, 126. — Appuie la demande de suppression des parlements, 132. — Fait déclarer que les nouvelles élections seront faites sans distinction d'ordres, 140. — Et décréter la remise au comité des recherches des pièces relatives à l'inexécution des lois criminelles, 145. — Son opinion sur les divers plans de division du royaume, 178. — Sur la formation des assemblées primaires, 190. — Et sur l'élection des membres de département et de district, 204. — Il combat la réunion des électeurs dans les districts, 193. — Rejette les trois bases proposées pour les élections, 204. — Fait fixer les causes de destitution des députés et des administrateurs, 206. — Défend le projet tendant à soumettre les corps administratifs au pouvoir exécutif, 223. — Présente et soutient une suite d'articles sur les assemblées électorales, administratives et nationales, et sur les municipalités, 230, 232, 237, 239, 240, 246, 272, 279, 280, 293, 294, 343, 352, 495, 511. — Demande l'ajournement d'une loi sur la presse, 448. — Propose de réunir en une seule municipalité les villages qui ont moins de cinquante feux, III, 74. — Présente une formule de serment pour les gardes nationales, 75. — Sa motion sur la fixation du prix de la journée de travail, 139. — Il est élu président, 156. — Appuie le renvoi au comité de la question relative aux droits civils des personnes décrétées d'ajournement personnel, 330. — Son opinion sur le traitement des religieux, 416, 651, 652. — Et sur leur capacité de succéder, 422. — Il amende le projet qui supprime l'inégalité des partages, 462. — Fait renvoyer au comité le travail sur la division du royaume, 470. — Demande que les troupes prêtent chaque année le serment civique, 495. — Vote le maintien des péages domaniaux, et des octrois des villes, 570. — Fait rendre plusieurs décrets sur l'éligibilité des députés, le costume des officiers municipaux, les droits des citoyens, et la police administrative, 657, 658. — Et un autre sur l'appel des jugements de police, 681. — Son discours sur l'ordre des travaux de l'Assemblée, IV, 5. — Il fait rendre un décret relatif aux troubles de Saint-Jean-de-Luz, 151. — Et deux autres sur les gardes nationales, et sur les droits de cité à accorder aux étrangers domiciliés en France, 249. — Parle sur les tribunaux d'exception, 473. — Fait supprimer l'ancienne milice bourgeoise de Sedan, 497. — Son rapport sur les troubles du Bourbonnais et d'autres provinces, 520. — Il fait surseoir à l'élection d'un commandant en chef de la garde nationale de Versailles, V, 4. — Et régler le cérémonial de la fédération du 14 juillet, 88. — Donne lecture du procès-verbal qui termine la session de l'Assemblée nationale, X, 7. — Orateur de la section du Mail, demande qu'on conserve leurs places aux défenseurs qui iront aux frontières, XIII, 670. — Est choisi par Louis XVI pour son conseil, XIV, 731. — Refuse de se charger de sa défense, 735. — Orateur de la députation d'une section du Marais, fait offrande d'habillements pour les volontaires, XV, 494.

TARGOWITZ. (*Voyez* Pologne).

TARLETON, général, membre des communes d'Angleterre. — Son opinion sur l'abolition de la traite, XII, 494. — Son opinion sur la guerre contre la France, XIV, 838. — Il s'oppose à sa continuation, XXVI, 441. — Son discours à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement de Guillaume III, XXVIII, 504. Il fait l'éloge de Bonaparte, XXIX, 238.

TARN (département du). — L'administration départementale dénonce un complot contre les calvinistes, XII, 498. — La constitution y est acceptée, XVII, 184. — Eloge du patriotisme de ce département, XVIII, 329. — Des rassemblements y sont dispersés, 332. — Demande de concession de ses mines de fer,

XXV, 231. — Elle est faite au citoyen Solages, 379. — Loi sur l'exploitation de ses mines, et rapport y relatif, XXVIII, 324, 327. — Destitution de l'administration centrale de ce départemnt, 791. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Jugement de la conspiration royale qui y a éclaté, XXIX, 634. — Il envoie des secours à Toulouse; la loi des otages lui est appliquée, 782. — Eloge du civisme de ses habitants, 785. — Et du zèle de ses administrateurs, 790.

TARRIN, femme Brunelle. — Est condamnée à mort, XXI, 275.

TARTANAC (Jean), député du Gers à la Législative. — Appuie l'envoi de forces dans les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure, XI, 578. — Demande des secours pour les indigents, 592. — Fait rejeter la demande de six canons par la ville d'Autun, XII, 743. — Demande la vente de l'abbaye de Waalgast, XIII, 283. — Et celle des forêts nationales, 295. — Se plaint des obstacles mis au départ des gardes-suisses, 333. — Combat la motion de restreindre le nombre des témoins devant la haute-cour, 534.

TARTAS. — Cette ville nomme député le comte d'Artois, qui refuse, I, 33, 35. — Annulation de ses élections, XXVII, 356, 374. — Résolution qui y établit un tribunal de police correctionnelle, XXVIII, 113. — Elle est rejetée, 195. — Des citoyens de cette commune se plaignent des attentats commis sur les électeurs des Landes, XXIX, 251.

TARTEYRON (Isaac), député de la Gironde au conseil des Anciens. — Son opinion sur les emprunts faits avec priviléges sur les rentes viagères, XXIX, 351. — Il fait approuver la résolution concernant les acquéreurs de biens nationaux, 468. — Son discours sur les économies à apporter dans les finances, 725. — Il parle en faveur de Barère, 754. — Son opinion sur l'emprunt de 100 millions, 774.

TARVIS. — Victoire remportée sur ce point par l'armée d'Italie, XXVIII, 648.

TASCHEREAU. — S'élève, aux Jacobins, contre les partisans de la commission populaire de Bordeaux, XVII, 686. — Parle contre la citoyenne Lacombe, 695. — Son opinion sur le *Journal de la Montagne*, XVIII, 67. — Il fait rapporter l'arrêté qui affiliait le club de Constantinople, 97, 114. — Annonce l'arrestation de Desfieux, 154. — Son opinion sur l'envoi de Jacobins à Lyon, 162. — Il dénonce le tribunal de cassation, 410. — Est expulsé des Jacobins, 572. — Demande à y rentrer, XX, 227. — Y est réadmis, 364. — Fait accorder à Geffroy le brevet de Jacobin, 578. — Est mis hors la loi, XXI, 336. — Son arrestation, XXIX, 635.

TASISTRO, attaché à l'ambassade de Sémonville, et mort à Mantoue. — Secours accordés à sa famille, XXVII, 455, 515.

TASQUI, chef de bataillon. — Est blessé à l'armée des Alpes, XXIX, 798.

TASSIN, lieutenant de roi à Toul. — Fait arrêter François de Neufchâteau et autres électeurs, I, 297. — Renvoi de cette affaire au comité des Douze, 382.

TASSIN (Louis-Daniel), banquier, député suppléant à la Constituante. — Est notable adjoint au tribunal de police de Paris, II, 243, 282. — Dresse l'état de situation des finances de cette commune, XII, 46. — Est condamné à mort, XX, 412. — Prieur lui attribue les erreurs de la section Lepelletier, 605.

TASSIN-DE-L'ÉTANG (Gabriel), frère du précédent. — Foule aux pieds la cocarde noire, II, 20. — Commandant du bataillon des Filles-Saint-Thomas, est condamné à mort, XX, 412. — Et accusé par Prieur des erreurs de la section Lepelletier, 605.

TATIN. — Son eau pour détruire les insectes, XIV, 84.

TATTEGRAIN, député de la Somme au conseil des Anciens. — Vote le rejet de la résolution relative au mode de paiement de la contribution de l'an IV, XXVIII, 340. — Annonce de sa mort, 477.

TAUBÉ (baron de), général suédois. — Est ambassadeur de Suède à Pétersbourg, VI, 101 ; VII, 9.

TAUDY (Mathurin), sous-lieutenant du génie. — Son éloge, par Carrier, XVIII, 670.

TAULIGNAN. — Séparation de ce canton d'avec celui de Grignan, XXVIII, 462.

TAVAST, major suédois. — Se distingue dans une affaire contre les Russes, IV, 337.

TAVEAU (Louis-Jacques), député du Calvados a la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 171, 215, 254. — Il attaque les commissions exécutives, XXII, 659. — Demande le rapport du décret rendu contre la commune de Caen, 706. — Défend Garat, XXIII, 652. — Justifie les citoyens des tribunes, XXIV, 43. — Dénonce la perfidie des Anglais, 160. — Son opinion sur la démonétisation des assignats de cinq livres, 475. — Il fait ordonner une vérification extraordinaire des caisses publiques, 479. — Défend Robert-Lindet, 571. — Parle sur la déclaration des droits, XXV, 152. — Et sur le projet de constitution, 377. — Demande la suspension des mises en liberté, XXVI, 138. — Est désigné dans la correspondance de Lemaître, 243. — Refuse sa nomination, par l'assemblée électorale de Saint-Domingue, au Corps législatif, XXVIII, 578.

TAVEAU, sculpteur. — Présente à la Convention le buste du Sauveur, tué par les Vendéens, XXII, 490.

TAVERNEL, député du Gard à la Législative, puis à la Convention. — Détails sur sa conduite à Beaucaire, XXV, 53.

TAVERNIER.—Est l'un des prisonniers trouvés à la Bastille, I, 195.

TAVERNIER (Magdeleine), veuve Torigny. — Est acquittée, XIX, 732.

TAVINET, député du Gard à la Convention.— Sa démission, XIV, 771.

TAVOLETTO.—Incendie de ce village, XXVIII, 682.

TAXATIONS. (*Voyez* Receveurs-généraux.)

TAXE DES GRAINS. (*Voyez* Maximum et Subsistances.)

TAXE DE GUERRE. — Motions et décret y relatifs, XV, 663 ; XVI, 366, 430. (*Voyez* Guerre, Finances et Ramel.)

TAXE DES PORTES ET FENÊTRES. (*Voyez* Contributions et Finances.)

TAXE SOMPTUAIRE. (*Voyez* Contributions et Finances.

TAXES RÉVOLUTIONNAIRES.— Arrêté des représentants à Lyon pour la perception d'une taxe sur les riches au profit des pauvres, XVIII, 505.— Rapport du décret qui annulait celles imposées autrement que par décret, 628.— Autre décret qui ordonne d'en dresser l'état, 680.— Motion de régler leur perception, XIX, 114.—Mesures pour en faire rendre compte, 137; XV, 119, 130.— Arrêté relatif aux décharges et restitutions, 621.— Autre sur leur comptabilité, XXI, 5.— Débats aux Jacobins sur celles levées à Troyes, 261.— Nouveaux rapports et décrets sur cet objet, XXII, 611, 711, 718, 733, 742. — Rejet de la motion d'annuler une de ces taxes, XXIII, 189.— Projet pour leur restitution, XXIV, 26.

TAYLOR, membre des communes d'Angleterre. — Appuie l'envoi d'un ambassadeur à Paris, XIV, 838.— Son opinion sur l'organisation de l'armée, XV, 777.— Il déclare illégale la sentence rendue contre Margarot, XIX, 465. — Dénonce une fabrique de faux assignats, XX, 186.— S'élève contre les loteries, 501.

TAYLOR. — Annonec de son ouvrage sur les sinus et les tangentes, IV, 256.

TCHELEBI-MUSTAPHA-EFFENDI. — Est nommé kihaya-bey au camp des Tures, IV, 493.

TCHIFFTCHAGOW, amiral russe.— Commande l'escadre russe dans la Baltique, IV, 605. — Récompense que lui accorde Catherine II, 649. — Il défait la flotte suédoise, 737.— Est nommé commandant de la flotte sortie des ports de Cronstadt et de Revel, XVII, 49.

TE DEUM. — Lettre de Mugnerot y relative, V, 291.

TÉANHARD (Jean). — Prédit la révolution française cent ans d'avance, XIV, 453.

TÉELING, de Dublin. — Est condamné à mort, XXIX, 434.

TEGUT, agent principal de Dussaillant.— Suspension de la procédure intentée à raison de son assassinat, XXV, 119.

TEILLARD, neveu du député Pressavin.— Est dénoncé aux Jacobins, XVII, 702.

TEINGLEIN, préposé aux subsistances militaires. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 325.

TEINTURE.— Éléments de cet art, VIII, 200.

TEISSER (P.-A.), teneur de livres. — Est condamné à mort, XX, 528.

TEISSIER, marchand de chevaux.—Est condamné à mort, XXI, 32.

TÉLÉGRAPHE.— Invention de cette machine par Chappe, XI, 707.— Rapport et décret pour en faire l'essai, XVI, 30.— Eloge de cette invention, XXI, 516. — Moyen de s'en servir la nuit, XXII, 280.— Il en est établi un dans l'enceinte du palais National, XXV, 265.—Télégraphe électrique, inventé par don François Salva, XXVIII, 587. — Lettres de Chappe sur de prétendues découvertes en ce genre, faites par Bréguet et Béthancourt, XXIX, 61. — Réponse à cette lettre, 62. — Rapport sur ces découvertes, 246. — Fabrication en Angleterre de télégraphes portatifs, pour connaître les opérations des insurgés, 299.— Etablissement de celui de Brest pour communiquer avec Paris, par Port-Malo, 331.— Rapport de la loi qui ordonnait d'en élever un sur le pavillon de l'Unité, aux Tuileries, 347, 389, 390.

TÉLÉLOGUE. — Ordre du Directoire pour la construction de cette machine, destinée à transmettre un discours à toute une ville rassemblée, XXIX, 318.— Sa description, 590 *bis*.

TELLICHERY. — Expédition de Tippoo-Saïb contre cette ville, III, 69, 221. (*Voyez* Indes-Orientales.)

TELLIER (Adrien), député de Melun à la Constituante.— Son rapport sur le classement des procureurs, VII, 667. — Il fait décréter le remboursement de ceux tirés hors de classe, 734.— Député de Seine-et-Marne à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253. — Il rend compte de la célébration du 21 janvier à Lyon, XXIII, 323.— Fait l'éloge des habitants de cette ville, XXIV, 141.—Rapport sur les mouvements d'Eure-et-Loir qui ont causé sa mort, XXV, 788. —Son éloge, par Trouvé, XXVI, 1.

TELLIER, ex-greffier. — Est condamné à mort, XXI, 284.

TELTNER. (*Voyez* Zeltner.)

TEMESWAR. — Assemblée générale de la nation illyrienne dans cette ville, V, 597. — Ses opérations, VI, 125.

TÉMOINS ET TÉMOIGNAGE. — Motions pour la taxation uniforme des témoins, V, 595.— Peine de mort contre les faux témoins en matière capitale, XIX, 291. — Nouveau décret sur le même objet, 301. — Autre sur les témoignages des représentants, 317.— Autre qui défend de citer au tribunal révolutionnaire ceux dont le rapport aura entraîné la traduction devant ce tribunal, 518. — Mode de procéder contre les faux témoins, XX, 126. — Dispositions relatives à l'audition des militaires, 712; XXI, 318. — Et à celle des citoyens en matière civile, XXV, 583. — Loi concernant les degrés de parenté dans les témoignages, XXVII, 599, 639. — Autre sur les déclarations des militaires, XXVIII, 248, 270. — Ajournement d'un projet pour les contraindre à comparaître devant les directeurs de jurys, 290. — Loi à ce sujet, 294, 303. — Arrêté pour la formation d'une commission chargée de présenter un nouveau mode d'audition des fonctionnaires publics, 367. — Rapport de Siméon, et adoption des articles présentés par lui, 378. — Leur approbation, 390. — Projet sur le délit de faux témoignage; son ajournement, 460.— Motion contre l'abus d'admettre celui du dénonciateur, 726. — Discussion d'un autre projet sur le mode de révision des jugements rendus sur faux témoignage, XXIX, 486, 582, 583, 590, 627, 660.

TEMPELHOFF, colonel d'artillerie prussien. — Bombes de son invention, IV, 445.

TEMPLE (le), à Paris. — Décret qui y transfère le logement de la famille royale, XIII, 398. — Il est menacé par le peuple au 2 septembre; envoi de commissaires pour calmer l'effervescence, 609. — Préparatifs des appartements destinés au roi et à sa famille, 689. — Arrêtés de la commune sur la garde des détenus, XIV, 45, 100. — Agitations autour de cette prison, 382.—Tous les instruments tranchants sont enlevés à ses prisonniers, 670. — Arrêtés relatifs à sa police et à sa garde, XVI, 37, 130. — Dénonciation de conférences entre ses prisonniers et des membres de la commune; justification de ceux-ci, 193, 250. — Levée des scellés sur l'appartement qu'occupait Louis XVI, 210. — Arrêté relatif aux dépenses des prisonniers, 630. — Renvoi de diverses personnes attachées au service de cette maison, XVII, 661. — Arrêté qui réduit les prisonniers au strict nécessaire, 721. — Suppression de plusieurs employés, XVIII, 81. — Rapport des commissaires y envoyés, 90. — Autre sur les dépenses de cette prison, 145. — Découverte de matelas dans son enclos, 150. — Arrêté pour la translation des détenus dans les prisons ordinaires, 441. — Procès-verbal des commissaires de la commune sur leurs correspondances, 602. — Rétablissement des abat-jours aux fenêtres, 681.— Arrêté relatif à la surveillance des prisonniers, XIX, 239. — Projet d'en enlever le petit Capet, attribué à Hébert, Danton et autres, 715; XX, 163. — Merlin (de Douai) craint qu'on accuse la Convention d'en rouvrir les portes, si elle rappelait dans son sein les députés mis hors la loi au 31 mai, XXII, 770. — Pichegru est autorisé à s'en assurer, XXIV, 134.—Le fils de Louis XVI y meurt; son cadavre y est ouvert, 650, 670. — Sa fille en sort pour être échangée avec les députés et les ministres français détenus en Autriche, XXVII, 177. — Pétition de plusieurs détenus dans cette prison, à la suite de l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 437. — Tentative pour en extraire Brottier et Lavilleheurnoy, 576.— Arrêté du Directoire qui les y réintègre, 652, 654. — Le ministre de Portugal, d'Aranjo, y est traduit, XXIX, 115. — Et en sort, 222. — Sidney-Smith en est enlevé avec son secrétaire, 258. — Arrestation du concierge Bonifice à cette occasion, 259. — L'envoyé du dey d'Alger y est enfermé par représailles de la conduite de son gouvernement, 615. (*Voyez* Louis XVI et Paris.)

TENAILLE-CHAMPTON (L.-F.), ex-garde de Capet. — Est condamné à mort, XX, 16.

TENAILLE-LESNAUX (J.-B.-M.), ci-devant-gendarme. — Est condamné à mort, XX, 16.

TENDE (les gorges de). — Désastres y causés par un ouragan, XXIX, 455.

TENDIL, sergent-major. — Action d'éclat de sa part, XXVII, 202.

TENIVELLI, homme de lettres. — Est fusillé à Turin, XXIX, 1.

TENNEFET. — Est à la tête des rebelles de la Vendée, XVI, 430.

TENON (Jacques), député de Seine-et-Oise à la Législative. — Son opinion sur la fixation de l'âge pour le mariage, XII, 785. — Il rend compte de la pose de la première pierre de la colonne de la liberté, XIII, 236.

TENTATIVE DU CRIME. — Motion de l'assimiler au crime, XIII, 215. — Demande d'une loi sur cet objet, XXVIII, 258, 259. — La tentative est punie comme le crime même, quand sa suspension n'est pas l'effet de la volonté du prévenu, 308, 324, 326.

TEPPER, banquier. — Sa chute, XVI, 549.

TERAILLO. — Donne des détails sur la situation de Turin, XXIX, 739.

TERASSE-TESSONNET, officier au régiment du Maine. — Est arrêté à Lyon comme chef d'un complot, VI, 642. — Décret qui ordonne de l'amener à Paris, 671. — Autre qui surseoit à sa translation à Orléans, VII, 659.

TÉRIAC, directeur des douanes de l'Hérault. — Accusé d'avoir voulu livrer Cette, est mis en état d'arrestation, XVIII, 10.

TERME (col de). — Son attaque par les Français, XXV, 289.

TERMOLI (duc de), grand écuyer du roi de Naples. — Sa mort, IV, 565.

TERMONIER, soldat à l'armée du Nord. — Trait de bravoure de sa part, XVII, 409.

TERNANT (de). — Est chargé de traiter avec les princes allemands possessionnés en Alsace, IV, 330. — Et nommé à l'ambassade des États-Unis, VII, 554.

TERNAUX, président du département de la Meuse. — Est décrété d'accusation, XIII, 629. — Se justifie, 637. — Rapport du décret précédent, XXV, 347.

TERNEL, avocat-fiscal à Stockholm. — Accusé de complicité avec Ankaarstrom, meurt de frayeur, XII, 373.

TERRACINE, dans les Etats de Rome. — Cette ville envoie des députés au roi de Naples, XXIX, 356. — Proclamation de Macdonald sur sa prise par les Français ; pillage, 364. — Formation d'un camp, 390.

TERRAINS VAGUES. — La propriété en est conservée aux habitants des campagnes, XIII, 563. — Arrêté y relatif, XIX, 718.

TERRASSON. — Annonce de son *Catéchisme du Citoyen*, VI, 576. — Membre de la société des Jacobins, son opinion sur la mise en jugement des députés et de Marie-Antoinette, XVII, 686. — Il parle sur l'acte d'accusation contre Brissot, XVIII, 44. — Dénonce les fermiers des ci-devant seigneurs, 114. — Dépose dans le procès de la reine, 147. — Est exclu des Jacobins, 531. — Son opinion sur la déportation des nobles et des prêtres, XXI, 705. — Il s'oppose à ce que les Jacobins jugent entre le club électoral et la Convention, XXII, 222. — Combat la proposition de distribuer le 9e numéro de l'*Ami du peuple*, 362.

TERRAT, député du Tarn à la Convention. — Fait l'éloge des patriotes de ce département, XVIII, 329.

TERRATS, député de Perpignan à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 49.

TERRAY (abbé), contrôleur général. — Notice sur son ministère, *Introd.*, 4. — Il est remplacé par Turgot, 115. — Sa participation à l'accaparement des grains, I, 473

TERRAY (A.-J.), ex-intendant de Lyon, neveu du précédent. — Est condamné à mort, XX, 384.

TERRAY (femme). — Est condamnée à mort, XX, 384.

TERRE-NEUVE. — Expédition de l'amiral Richery contre cette île, XXVIII, 458. — Il y détruit les établissements des Anglais, 467, 478, 493. — Cruautés exercées par ceux-ci, XXIX, 147. (*Voyez* Richery.)

TERRES INONDÉES. (*Voyez* Desséchements.)

TERREUR. — Pétition des Jacobins et des sections de Paris, pour qu'elle soit mise à l'ordre du jour, XVII, 580, 586. — Décret confirmatif de cette demande et de celle de la commune de Paris sur le même sujet, 591. — Plaintes contre ses effets envers les représentants, et éloge de ses résultats, XVIII, 394, 398, 410. — Adresse des Jacobins en sa faveur, 421. — Son régime est prêché par Francastel, XIX, 126. — Discussion sur son maintien, XXI, 534, 552. — Annonce de sa puissance à Marseille, XXII, 57. — Sa destruction dans le Pas-de-Calais et dans le Nord, par Florent Guyot et Berlier, 62, 108. — Discours de Cambon, dans lequel il prétend qu'elle existait déjà dans l'Assemblée législative, 306. — Tableau de ses crimes, par Boissy d'Anglas, XXIV, 21. — Adresse contre elle, présentée au nom de quatre mille citoyens, 38. — De la *Terreur*, par Benjamin-Constant, XXVIII, 739, 740. (*Voyez* Gouvernement révolutionnaire, Anarchie et Terroristes.)

TERRIER-MONCIEL, agent diplomatique. — Prête le serment civique, XI, 201. — Est nommé ministre de l'intérieur, XII, 691. — Annonce des troubles à Avignon, 693. — Transmet un arrêté du département de Paris sur la tranquillité publique, 710. — Lui prescrit de faire marcher des troupes vers le château, 711. — Rend compte des faits relatifs au 20 juin, 723. — Donne des détails sur la situation de Paris, 738. — Ses efforts pour y rétablir le calme, 747. — Il déclare qu'il n'a d'autres moyens de répression que l'exécution des lois connues et reçues, 752. — Rend compte de la situation de Paris, 760. — Et des mesures prises contre le fanatisme et pour garantir cette ville d'une invasion, 786. — Décret qui le charge de rendre compte des moyens employés pour empêcher les départements d'avoir des députés près du roi, XIII, 19. — Son rapport à ce sujet ; vive discussion y relative, 24. — Autre sur un arrêté du département de la Somme, 32. — Accusations de Brissot contre lui, 87. — Il rend compte des causes des troubles de l'Ardèche, 92. — Présente, avec tous les ministres, le tableau de la situation intérieure et extérieure de la France, et donne sa démission ; lettre du roi à ce sujet, 102, 116. — Il est remplacé par Champion, 207. — Demande de le mettre en accusation, 303. — Son émigration à Londres, XIV, 165. — Il est accusé de diriger les assassinats du Jura, XXIX, 108.

TERROND, ancien trésorier des Etats de Flandre. — Est arrêté, XXIX, 200.

TERRORISTES. — Adresses invitant à les poursuivre comme complices de Robespierre, XXII, 149, 174. — Troubles causés par cette qualification donnée à des patriotes, XXIII, 100. — Motion de les faire disparaître du globe, 278. — On les accuse de dominer Marseille et d'y préparer la mort des auteurs du 9 thermidor, 302. — Proposition de les exclure des fonctions publiques, 355. — Voies de fait commises par eux à Marseille, 391. — Conspiration qui leur est attribuée, 416, 419. — Adresses contre eux, 426. — Destruction du terrorisme dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de Vaucluse, 455. — Mention honorable de l'adresse d'une section qui a privé les terroristes des droits politiques, 510, 511. — Motions pour leur désarmement, 535, 588, 595. — Nouvelles accusations diri-

gées contre eux, 547. — Demande de leur déportation, 580. — Et de leur exclusion des fonctions publiques, 588. — Autres mesures provoquées contre eux, 660, 666. — Motion relative aux dénonciations dont ils sont l'objet, 706. — Ils s'organisent en bataillons à Arles, XXIV, 44. — Débats sur leur arrestation, 61. — Troubles qu'ils excitent dans le Var; détails de leurs projets; mesures prises pour les déjouer, 76. — Adresse contre eux, 102. — Accusation contre eux à l'occasion du 12 germinal; cri de ralliement trouvé sur les révoltés, 142. — Leur expulsion de diverses autorités, 154. — Proclamation contre eux, 167. — Demande de leur désarmement, 180. — Réflexions sur leurs manœuvres, 209. — Et sur les mesures prises par la Convention pour les réprimer, 244. — Fermentation qu'ils excitent à Montpellier; adresse de Marseille contre leur audace, 286, 287. — Autre demande de leur punition par Cadroy, 312. — Succès des mesures prises contre eux dans le Midi, 335. — Qualification de *Mathevons*, qui leur est donnée par les Lyonnais; ils sont massacrés par ces derniers, 345, 419. — Leur compression dans le département d'Indre-et-Loire, 478. — Et dans celui de la Manche, 487. — Décret qui autorise leur désarmement et leur incarcération, 515. — Lettre de Cadroy et d'Isnard annonçant que leur dernière heure va sonner dans le Midi, 586. — Proposition de leur déportation par la section de Bon-Conseil, 593. — Motion de les obliger à rentrer dans leurs foyers; nouvelles accusations contre eux, XXV, 19, 29. — Plainte contre cette qualification donnée à des patriotes, 79, 212. — Adresse contre leur réarmement, 111. — Article de Trouvé sur le terrorisme royal, 257. — Legendre se défend d'avoir demandé la mise en liberté des terroristes, 261. — Bruit répandu par les gazettes italiennes que, sous ce nom, tous les patriotes sont massacrés en France, 281. — Déclaration de Boissy d'Anglas, Dubois-Crancé et Legendre à leur sujet; projet d'une commission de police extraordinaire pour juger ceux qui sont détenus, 282, 283, 285. — Pétition de la section Lepelletier contre eux; débats sur le projet de police extraordinaire; il est ajourné, 303. — Proclamation de la Convention au peuple français contre le terrorisme, 284. — Reprise de la discussion sur le projet précédent; il est rejeté; formation d'une commission de douze membres de la Convention pour prononcer sur l'arrestation des terroristes, 330. — Tentative pour massacrer ceux détenus à Marseille, 355. — Extrait d'un discours dirigé contre eux, 370. — Réclamation contre la commission des Douze; demande de leur traduction devant une commission militaire, 388. — Réflexions sur la dénomination de *terroristes*, sous laquelle on veut proscrire tous ceux qui ont condamné le roi et voté la République, 411. — Rapport de Larivière sur les moyens de juger ceux qui sont en arrestation, 423. — Fin de son rapport; sa discussion; adoption du premier article du projet, et ajournement du surplus, 426. — Pétition contre eux, 447. — Opinion de Quirot contre le mode proposé pour les mettre en jugement, 449. — Pétition pour la réincarcération de ceux mis en liberté, 472. — Dénonciation de leurs manœuvres à Lyon, 563. — Reproduction du projet pour les mettre en jugement; il est ajourné; autre projet tendant au même but; son adoption, 613, 615. — Lettre du département du Doubs contre ceux de Besançon, 642. — Plaintes contre leur élargissement, 652. — Nouvelles instances pour leur mise en liberté, XXVI, 138. — Réflexions sur la nécessité de les employer pour contre-balancer le royalisme, XXVII, 217. — Plaintes contre l'application de cette épithète aux meilleurs citoyens, XXVIII, 326. (*Voyez* Terreur et Réaction.)

TERZI (général de). — Est nommé au gouvernement de Lintz, V, 617.

TESNIER (Jean), sabotier. — Est condamné à mort, XVIII, 374.

TESSIER, sculpteur. — Moule le visage de Mirabeau, VIII, 101.

TESSON, prêtre réfractaire. — Est accusé de sédition et arrêté à Rouen, XV, 140.

TEST (acte du). — Débats au parlement d'Angleterre sur ce sujet, III, 326, 654, 661, 670, 678, 697, 706, 713, 721, 731; IV, 10; XXI, 42.

TESTAMENTS. — Décret concernant leurs clauses prohibitives, IX, 587, 806. — Abolition du droit de tester en ligne directe, XV, 644, 659. — Conservation des legs faits aux domestiques et aux indigents, XVIII, 512. — Loi relative aux sommes restées entre les mains des exécuteurs testamentaires, XXVIII, 499, 516. — Rapport et discussion sur les testaments militaires, XXIX, 292, 294, 295. (*Voyez* Code civil et Successions.)

TESTARD, cavalier. — Son éloge par Lamarlière, XVI, 588.

TESTARD (J.), procureur au parlement de Dijon. — Est condamné à mort, XX, 427.

TESTARD (Pierre), imprimeur du département de la Vendée. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XVII, 369.

TESTE, administrateur du département du Gard. — Est arrêté, XXIX, 222.

TESTE (la). — Réjouissances dans ce port à l'occasion de la levée des matelots, XVI, 138.

TESTE-LEBEAU, administrateur de l'Isère. — Est destitué, XXIX, 359.

TESTI, ministre des affaires étrangères de la République cisalpine. — Communique au gouvernement provisoire de Gênes la proclamation d'existence de cette République, XXVIII, 772. — En est nommé directeur par le général Brune, XXIX, 269.

TESTU-BRISSY, aéronaute. — Chute de son ballon et de son cheval, XXIX, 434. — Il fait une nouvelle ascension équestre, 446.

TÊTE-DURE (poste de la). — Avantage y remporté par le général Carcaradec, XVII, 269.

TÉTENOS, général. — Éloge de sa conduite vis-à-vis de Dumouriez, XVI, 74.

TETEREL, capitaine du bataillon de l'Union du Bas-Rhin. — Est dénoncé par le bataillon et défendu par Montant, XX, 84.

TETT, brigadier russe. — Se distingue dans une affaire contre les Suédois, IV, 737.

TEULIÈRES, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

TEURLOT. — Est nommé administrateur des Quinze-Vingts, XVII, 306. — Membre de la commune de Paris au 9 thermidor, est livré à l'exécuteur, XXI, 576.

TEXEL (le). — Croisière d'une escadre anglaise devant ce port, XXVII, 265. — Conjectures sur l'armement qui s'y fait, XXVIII, 730. — Lettres annonçant qu'il est bloqué par une escadre anglaise, XXIX, 304. — Lettre de lord Grenville sur ce blocus, 305. — Jonction des flottes russe et anglaise, 324, 411. — Attaque infructueuse du port et de l'île, 416. (*Voyez* Hollande.)

TEXIER, député de la Creuse à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254.

TEXIER, homme de loi. — Est condamné à mort, XXI, 88.

TEXIER (abbé), député de Châteauneuf à la Constituante. — Parle sur la procédure du 6 octobre, V,

340. — Annonce de son *Journal d'agriculture*, VIII, 434.

TEXIER-DE-NORBEC. — Publie des recherches sur l'artillerie, XVI, 585.

TEXIER-OLIVIER, député d'Indre-et-Loire au Conseil-de-Cinq-Cents. — Son discours sur les dangers des scissions, XXIX, 665, 666. — Il est élu secrétaire, 685. — Lit un message du Directoire sur la situation de la France, 722. — Parle contre la mise de la garde législative à la disposition du général Lefebvre, 780. — Applaudit aux mesures prises contre le *Journal des hommes libres*, XXIX, 783. — Demande l'ordre du jour sur une pétition contre l'élection de Sieyès au Directoire, 785. — Appuie la demande de 50,000 francs pour élever un mausolée au général Joubert, 801. — Somme Thiessé de déclarer quels sont les membres qui conspirent contre la constitution, 812. — Son projet relatif aux droits de citoyen des ex-nobles, 822.

TEYSSIER (Et.), négociant. — Est condamné à mort, XIX, 66.

TEYSSIÈRE. — Accusation portée contre lui, XXVIII, 499. (*Voyez* Merian.)

TEYTAUD, chirurgien. — Son traité de la gonorrhée, VIII, 538.

THABAUD (Guillaume), député de l'Indre à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 232. — Il est délégué près le camp sous Paris, XXIV, 633; XXV, 360. — Est nommé administrateur de la loterie, XXIX, 25. — Réélu au Conseil des Anciens, est remplacé dans ses précédentes fonctions par Dondeau, 266. — Et nommé secrétaire, 499.

THAINVILLE, agent français à la Haye. — Est insulté et quitte cette résidence, XV, 498.

THANET (lord). — Proteste contre la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, XXIX, 665.

THANN (seigneurie de). — Annulation de la donation qui en a été faite à Mazarin, IX, 160.

THARREAU, général. — Son éloge, XX, 620.

THARREAU (Pierre-Jean-François), député des Deux-Sèvres au Conseil des Anciens. — Son opinion sur le maintien de Baco et de Denoroy en possession des biens qu'ils ont soumissionnés, XXVIII, 517.

THAYER (James), américain. — Décret d'indemnité en sa faveur, XVIII, 510.

THEATRES. — Don patriotique fait par celui de la comédie italienne, I, 504. — Notice sur la représentation de la *Bataille d'Yvry*, II, 232. — Extraits de la *Saint-Barthélemy*, tragédie anglaise de Lee, traduite par Laplace, 236, 244. — Réclamations contre les dépenses de l'Opéra, 254. — Critique du théâtre de Monsieur; *Il fanatico burlato*, opéra de Cimarosa, 256. — Analyse du *Badinage dangereux*, 264. — Recherches sur la décadence des théâtres, par Cailhava, 277. — L'*Homme au Masque de fer*, opéra, 290. — *Caroline*, comédie, 296. — Démolition du théâtre de Drury-Lane, 371. — Début de mademoiselle Gasser, 384. — Analyse de l'opéra de *Nephté*, paroles d'Hoffmann, musique de Lemoine, 440. — Début de mademoiselle Parisot, 446. — Analyse de la *Pastorella Nobile*, opéra de Guglielmi, 471. — Annonce des Annales dramatiques de Cailhava, 519. — L'*Esclavage des Nègres*, drame, 520. — Analyse du *Réveil d'Épiménide*, par de Flins, III, 27, 480. — Et de *l'Honnête Criminel*, drame de Falbaire, 48, 515. — Notice sur l'Opéra-Bouffon, 81. — Analyse de *Pierre-le-Grand*, comédie de Bouilly, 138. — Article sur quelques actrices du théâtre de Monsieur, 161. — Analyse des *Dangers de l'Opinion*, par Laya, 169. — Des *Pommiers et le Moulin*, paroles de Forgeot, musique de Lemoine, 178. — De *la Buona Figliuola*, par Piccini, 291. — Du *Bon Père*, par Florian, 292. — Du *Valet rival*, opéra, 316. — Et du *Souper Magique*; chute de la tragédie de *Louis XII*, 364. — Analyse du *Diable à Quatre*, opéra-comique par Sédaine, 380. — Et de *l'Heureux Époux*, 400. — Discussion et brochure sur la liberté des théâtres, 428, 672. — Analyse du *Philinte de Molière*, par Fabre d'Églantine, 447. — De *Télémaque*, ballet de Gardel, 455. — Et des *Trois Noces*, de Dézède, 456. — Lettre de Sélis sur les petits spectacles, 487. — Analyse des *Brouilleries*, opéra-comique, musique de Berton, 508. — Des *Ruses de Frontin*, par Marchand, 572. — De *Saint-Aubin*, 595. — Du *District de Village*, par Desfontaines, 627. — Et de *l'Antre de Trophonius*, musique de Salieri, 628. — Prohibition de la représentation du *Baron de Volza*, 660. — Analyse des *Eselaves par Amour*, musique de Païsiello, 668. — Suspension des représentations de *Charles IX*, par la municipalité de Besançon, 671. — Analyse de *Jean Lafontaine*, comédie de Pariseau, 676. — Et de la *Bonne Mère*, par Florian, 684. — Clôture du théâtre de la Nation, 711. — Sa rentrée, IV, 120. — Réflexions de Peuchet sur le projet de soumettre les spectacles à l'autorité administrative, 122. — Analyse de l'opéra intitulé : *Gelosie Villane*, 128. — La commune de Paris se charge provisoirement de la régie de l'Opéra, 138. — Analyse du *Couvent*, comédie de Laujeon, 144. — Lettre sur le choix d'un emplacement pour l'Opéra, 148. — Notice sur *Charles IX*, tragédie de Chénier, 163, 186. — Projet de construire un théâtre à Paris, rue Feydeau, 171. — Analyse du *Lot mal employé*, 220. — Et d'*Antigone*, opéra de Zingarelli, 259. — Rentrée de Larive au théâtre de la Nation; analyse des *Fous de Médine*, musique de Gluck, 292. — De la *Suite des Solitaires de Normandie*, 300. — De l'*Heureux Repentir*, 312. — Et de l'*Arbre de Diane*, 328. — Lettre sur l'opéra d'*Antigone*, 333. — Analyse de *Jeanne d'Arc*, opéra, 360. — Du *Comte de Comminges*, drame par d'Arnaud; d'*Il Geloso in Cimento*, musique d'Anfossi, 376. — Et du *Malencontreux*, 444. — Parodie de l'opéra *Gli Schiavi per Amore*, 484. — Notice sur l'Opéra-Bouffon italien de Paris, 508. — Analyse du *Présomptueux*, par Fabre d'Églantine; de l'opéra de la *Frascatana*, 564. — De la *Soirée Orageuse*, opéra-comique, et de l'*Incertitude Maternelle*, 596. — Observations sur le théâtre de Monsieur et sur celui de Mademoiselle Montansier, 608. — Analyse du *Masque*, 624. — De *Louis IX*, paroles de Guillard et Andrieux, musique de Lemoine, 655. — Et de *Ferdinand*, ou la *Suite des deux Pages*, 696. — Annonce de l'ouverture d'un théâtre français comique et lyrique, 704. — Analyse de *Viaggiatori Felici*, musique d'Anfossi, V, 28. — Et de *Barnewelt*, tragédie de Lemierre, 36. — Réclamation des auteurs de *Louis IX*, 56. — Analyse d'*Azélie*, opéra, 68. — Du *Chêne Patriotique*, opéra de Monvel, 120. — — Du *Journaliste des Ombres*, comédie par Aude, 156. — Des *Dangers de l'Opinion*, par Laya, 158. — De la *Famille Patriote*, par Collot d'Herbois, 164. — Et d'*Il Cavaliere errante*, opéra de Tarchi, 216. — Réflexions sur *Guillaume Tell*, 292. — Et sur l'opéra italien de *Dom Quisciotte*, 316. — Reprise de *Tarare*, opéra de Beaumarchais, 328. — Sur la liberté du théâtre, par Millin, 475. — Analyse des *Amours de Coucy*, 491. — Du *Couvent*, opéra, par Fiévée, 492. — D'*Euphrosine* ou le *Tyran corrigé*, opéra d'Hoffmann, 596. — De l'*Italiana in Londra*, musique de Cimarosa, 640. — Et de Joconde, 676. — Notice sur le théâtre de la Nation; rentrée de Grand-Mesnil, VI, 16. — Réflexions pour la liberté des théâtres, 36. — Analyse des *Deux Noms*, par Imbert, 76. — De *Vert-Vert*, 116.

—Du *Nouveau d'Assas*, 164.—Du *Portrait*, ou la *Divinité du Sauvage;* reprise des *Nozze di Dorina*, 196. — Début de mademoiselle Joly, dans le rôle d'Athalie, 204. — Analyse de l'*Amant travesti*, 298.—D'*Adèle et Didier*, opéra, 330. — De *Socrate*, par Collot-d'Herbois, 360. — De *Nicodème dans la Lune*, 380.—Éloge de la signora Gerbini; ses débuts dans le *Dilettante*, 388.—Reprise de Brutus, tragédie de Voltaire, 411.— Analyse des *Portraits*, 444. — Du *Capitaine Cook*, 548. — Du *Tombeau de Desilles*, par Desfontaines, 564. — D'*Alceste à la Campagne*, par Demoustier, 575. — De la *Famille réunie*, par Favart fils, 607. — De *Psyché*, ballet de Gardel, 659. — Et de l'*Histoire universelle*, par Beffroy de Reigny, 668. — Observations sur l'organisation des spectacles, 718. — Analyse de la *Communauté de Copenhague*, ou le *Duc de Valdeza*, musique de Jadin, 740. — De *Jean Calas*, drame de Laya, 748.—De la *Bella Peseatrice*, par Guglielmi, VII, 25. — De la *Liberté conquise*, drame par Harny, 55. — De *J.-J. Rousseau à ses derniers moments*, par Bouilly, 56. — De *Griselide*, opéra-comique; ouverture d'un nouveau théâtre, rue Feydeau, 86. — Décret qui consacre la liberté des théâtres, 116. — Analyse de *Paul et Virginie*, opéra de Kreutzer; de *Laurette*, 203. — Du *Convalescent de qualité*, 296. — Du *Fou par Amour*, 312. — Des *Deux Portefeuilles*, par Collot-d'Herbois, 400. — Du *Franc Breton*, par Dejaure, 408.—De *Coca*, opéra de Méhul, 418. — D'*Il Burbero di buon cuore*, opéra de Vrienzo-Martini, 496. — Du *Mari Directeur*, par Deflins, 560. — De *Corisandre*, opéra; de *Rienzi*, tragédie de Laignelot, 607. — De *M. de Crac*, par Collin d'Harleville, 640. — De *Camille*, opéra, 763. — Des *Victimes cloîtrées*, par Monvel, VIII, 7. — Et des *Deux Sentinelles*, par Andrieux, 15. — Établissement du Vaudeville, 100.—Analyse d'*Il Tamburno notturno*, musique de Païsiellë; de l'*Imprimeur*, ou *la Fête de Francklin*, par Desfontaines, 192.— Et de *Guillaume Tell*, 200. — Recherches sur les théâtres de toutes les nations, 223; IX, 179; XI, 102.— Analyse de la *Vieillesse d'Annette et Lubin*, par Favart, VIII, 284. — De *Marius à Minturnes*, tragédie d'Arnault, 460, 617. De *la Scuola dei Gelosi*, opéra, 460. — De *Henri VIII*, tragédie de Chénier; de l'*Ombre de Mirabeau*, 468. — Et de *Mirabeau à son lit de mort*, par Pujoulx, 470, 498. — Réclamation des caissiers des spectacles, 539. — Analyse de la *Bienfaisance de Voltaire*, 570. — Et de l'opéra *Delle Vendemie*, par Cazzaniga, 586. — Rentrée de mademoiselle Sainval au théâtre Montansier, 490. — Réflexions sur la police des théâtres, 660. — Analyse d'*Adélaïde et Mirval*, opéra par Trial fils; d'*Encore des Ménechmes*, par Picard, 665. — De *Castor*, opéra de Candeille, 676. — De l'*Intrigue épistolaire*, par Fabre d'Églantine, 697. — De *Jean-sans-Terre*, tragédie de Ducis, IX, 1. — Et du *Chevalier de la Barre*, par Marsollier, 7, 78. — Reprise d'*Athalie*, avec les chœurs, 61. — Analyse de *Pauline*, 62. — De *Calas*, tragédie de Chénier, 78. — Du *Divorce*, par Demoustier, 150. — Décret portant qu'aucune pièce ne pourra être jouée sans le consentement de l'auteur, 175. — Analyse de *Lodoïska*, opéra de Cherubini, 180. — De la *Ligue des Fanatiques et des Tyrans*, tragédie de Rousin, 272. — De la *Veuve de Calas, à Paris*, par Pujoulx, 294.— D'une seconde pièce de *Lodoïska*, 308. — De *Il Finto cieco*, opéra de Gazzaniga, 410. — Du *Club des Bonnes Gens*, X, 22. — Des *Espiégleries de Garnison*, 31.— De *Nautilde et Dagobert*, paroles de Piis, musique de Cambini, 62. — Du *Commissionnaire et le Jockey*, 72. — D'*Agnès et Olivier*, par Monvel, 92. — Et du *Bienfaisant*, 102. — Début de Vernet dans le rôle d'Oreste, 131. — Analyse de la *Menteuse par point d'honneur*, 250. —De *Zélia*, paroles de Dubuisson, musique de Deshayes, 290. — Des *Effets du Libertinage*, par de Sade, 298. — Du *Bouquet de la Veuve*, 314. —Du *Retour du père Gérard à sa ferme*, 344. — Du *Dentiste*, 354. — Du *Mari Directeur*, par Deflins, 376. — Démenti de la fermeture prochaine du Théâtre-Français, 446. — Troubles au théâtre Feydeau, à l'occasion des *Deux Nicomèdes*, par Cousin-Jacques, 468. — Analyse de *Trasime et Timagène*, tragédie de Dubuisson, 475. — Rentrée de Préville dans la *Partie de chasse d'Henri IV*, 484. —Analyse des *Vengeances*, par Dumaniant, 502. — De *Pauline et Linrose*, 536. — D'*Una cosa rara*, 554. Du *Suisse de Château-Vieux*, 575. — De *Geneviève de Brabant*, 580. — Des *Événements imprévus*, 625. — D'*Elfrida*, paroles de Guillard, musique de Lemoine, 679. — Des *Duels*, XI, 48. — D'*OEdipe à Thèbes*, musique de Deméreau, 65. — Du *Coureur de Successions*, 66. — De *Philippe et Georgette*, paroles de Monvel, musique de Daleyrac, 84. — De la *Jeune Hôtesse*, par Deflins, 104. — De la *Fille naturelle*, par Dejaure, 200. — De *Cécile et Ermancé*, 224. — De *Charlotte et Werther*, par Dejaure, 304. — De la *Baronne de Chantal*, par Cubières, 335.— De *Tiesco*, tragédie de Schiller, 353. — De la *Suite des petits Savoyards*, paroles de Pujoulx, musique de Devienne, 384. — De *Caïus Gracchus;* d'*Amélie de Montfort*, 399. — Des *Deux Prisonniers*, drame, par Martin, 416. — De la *Revanche forcée*, par Deschamps, 468. — Lacération et brûlement public de la pièce de l'*Auteur d'un Moment*, 491. — Analyse du *Vieux Célibataire*, par Collin-d'Harleville, 591. — De la *Mort d'Abel*, tragédie de Legouvé; de l'*Amour filial;* de *Cadichon*, ou les *Bohémiennes*, opéra-comique de Pujoulx, 638. — Du *Sot orgueilleux*, 660. — De *Mélite*, ou le *Pouvoir de la Nature*, par Desfontaines, 728. — De *Robert, chef de brigands*, 734. — De *Julie*, ou la *Religieuse de Nîmes*, par Pougens, XII, 196.— Du *Vieux Garçon*, comédie de Dubuisson, 203.—De *Lovelace*, par Lemercier, 219.— De la tragédie grecque, par Auger; analyse de l'*Aîné et le Cadet*, par Collot-d'Herbois, 220. —D'*Il Signor de Pursognac*, opéra, 263. — De *Lucrèce*, tragédie d'Arnauld, 387. — De *Virginie*, tragédie de Laharpe, 491. — Du *Médecin d'Amour*, 499. — Des *Deux Sous-Lieutenants*, 564. — De *Jésus-Christ*, ou la *Véritable Religion*, par Debohaire, 595. — De *Plaire, c'est Commander*, 624.— Mort de Favart, et notice sur ses ouvrages, 696.—Analyse de *Le Trame deluse*, opéra, 740. — De la *Mère coupable*, drame de Beaumarchais, 779.— Du *Faux Insouciant;* des *Visitandines*, par Picard, XIII, 136. — De *Roméo et Juliette*, paroles de Monvel, 287. — Et des *Deux petits Aveugles*, 351. — Décret sur la propriété des pièces de théâtre, 574. — Les acteurs du théâtre de la rue Richelieu offrent de marcher aux frontières, 609. — Calomnies dirigées contre les directeurs de l'Opéra, 643.—Formation en une légion de quatre-vingt-cinq artistes du théâtre Montansier, 650. — Analyse de l'*Officier de Fortune*, opéra de Patrat, XIV, 124. — Et d'*Adèle et Paulin*, par Delrieux, 164. — Prix des places du théâtre du Palais, 200. — Analyse du *Bonnet de Vérité;* de la *Chaumière Indienne* et du *Paria*, par Demoustier, 206. — De *Basile*, par Sédaine et Grétry, 263. — De l'*Émigrante* ou le *Père Jacobin*, par Dugazon; de l'*Enlèvement des Sabines*, par Picard; d'*Agnès de Châtillon*, opéra, 388. — Du *Siége de Lille*, par Dantilly; du *Patriote du 10 Août*, 519. — De l'*Apothéose de Beaurepaire*,

par Lesur ; du *Siége de Lille*, par Joigny, 627.— D'*Othello*, tragédie de Ducis, 750. — De *Geneviève et Jean*, opéra de Sollier, 798. — De *Robert républicain*, 828. — De la *Journée dérangée*, par Dueray-Dumesnil, XV, 5. — De la *Belle Fermière*, par mademoiselle Candeille, 28. — De l'*Ami des Lois*, par Laya, 29. — De la *Matinée d'une Jolie Femme*, comédie, 94. — Tumulte occasionné par la représentation de l'*Ami des Lois*, 119, 124, 126. — Débats sur la clôture de tous les théâtres ordonnée par la commune de Paris, 141, 142. — Arrêté du conseil exécutif pour leur ouverture, 146. — Le conseil général de la commune persiste à défendre l'*Ami des Lois*, 147.—Dénonciation, par le département, de cet arrêté, 158. — Nouveaux débats et décret pour la liberté des théâtres, 175.—Analyse d'*Ambroise*, opéra-comique, 234. — De la *Papesse Jeanne*, opéra-comique, 311, 648. — De l'*Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, comédie, par Olympe de Gouges, 334. — Du *Camp de Grand-Pré*, opéra, 342. — D'*Alonzo et Cora*, tragédie, 360. — De *Fénélon*, par Chénier, 446. — De la *Caverne*, opéra, 538. — De *Lepelletier de Saint-Fargeau*, ou le *Premier Martyr de la Liberté*, drame lyrique, 587. — D'*Herneval et Saint-Méry*, comédie, 710.— Du *Jugement de Pâris*, ballet-pantomime, 771. — Du *Barbier de Séville*, opéra de Païsiello, 803. — De la *Soirée d'une Vieille Femme*, comédie, 823. — Du *Mariage de Figaro*, paroles de Beaumarchais, musique de Mozart; la commune de Paris réclame l'examen du répertoire des théâtres, XVI, 10. — La représentation de la tragédie de *Mérope* est défendue; une loi pour la surveillance des théâtres est demandée par Boissy-d'Anglas, 14 — Analyse des *Deux Hermites*, opéra-comique, 195. — Des *Femmes*, comédie de Demoustier, 254.—Des *Bizarreries de la Fortune*, 303.—D'*Adèle de Créci*, drame, 345. — Du *Deuil prématuré*, comédie de Monvel, 450. — Et des *Quatre Sœurs*, comédie, 507. — Fermeture des théâtres, au 2 juin, 550. — Représentation *gratis* du *Siége de Thionville*, 682. — Rapport de l'arrêté pris contre les administrateurs de l'Opéra, à l'occasion de cette pièce, 701. — Analyse du *Coin du Feu*, 711.—Reprise de *Zuma*, tragédie de Lelèvre, 719. — Analyse de la *Partie Carrée*, XVII, 58. — De *Lisia*, opéra, 107. — De la *Vivacité à l'Épreuve*, comédie de Vigée, 154. — Et de *Mutius Scévola*, tragédie, 306. — Décret pour la représentation de pièces patriotiques, 307. — Ouverture prochaine du *Théâtre-National*, rue de Richelieu, 371.—Analyse de *Paméla*, comédie, 379. Motion de ne laisser jouer aux théâtres que des pièces républicaines, 396.—Analyse de *Fabius*, opéra, 398. — Des *Causes et des Effets*, ou le *Réveil du Peuple en* 1789, drame lyrique, 491. — Ouverture du Théâtre-National; analyse de la *Journée de Marathon*, 515. — Changements annoncés à *Paméla*, 539. — Analyse de la *Journée du Vatican*, ou le *Souper du Pape*, par Giraud, 548.— Rapport du décret du 30 août 1792, relatif aux ouvrages dramatiques, et remise en vigueur des lois des 31 janvier et 19 juillet 1791, 549. — Arrestation des acteurs du théâtre de la Nation, 568. — Ceux de l'Opéra protestent de leur dévouement à la liberté, 605. — Prix proposé par eux pour la pièce la plus républicaine, 656. — Ils obtiennent la permission d'administrer provisoirement leur théâtre, 677. — Analyse de *Roméo et Juliette*, drame lyrique, 714. — Du *Divorce Tartare*, pièce tombée, XVIII, 85. — De *Sélico*, ou les *Nègres*, opéra, 171. — Du *Dernier Jugement des Rois*, comédie de Sylvain-Maréchal, 288. — Fermeture du théâtre Montansier, 426. — Il prend le nom de *Théâtre de la Montagne*, 531. — Analyse de la *Veuve du Républicain*, ou le *Calomniateur*, comédie de Lesur, 535. — D'*Aréta-phile*, tragédie de Ronsin, 539. — De la *Moitié du Chemin*, comédie de Picard, 544. — De *Le Vous et le Toi*, opéra-comique, par Valcourt, 556. — Du *Modéré*, comédie de Dugazon, 568. — Et de la *Vraie Bravoure*, 620. — Pétition des artistes du Théâtre de la Nation pour leur mise en liberté, XIX, 46. — Analyse de la *Parfaite Égalité*, par Dorvigny, 144. — Du *Mariage patriotique*, 168. — De l'*Intérieur d'un Ménage républicain*, vaudeville, 196. — De *Toute la Grèce*, opéra; de *Tarquin*, tragédie, 251. — Des *Dragons en cantonnement*, comédie, 252. — Invitation à la commune de Paris de faire jouer, le 21 janvier, sur tous les théâtres, *le Dernier Jugement des Rois*, 270. — Paiement des représentations données pour le peuple, 294. — Circulaire du comité de sûreté générale qui invite les théâtres de Paris à se moraliser, 347. — Analyse de la *Prise de Toulon*, 520. — Dénonciation contre le *Congrès des Rois*, 645. — Le ci-devant Théâtre-Français est consacré aux représentations gratuites; ordre de ne plus jouer le *Congrès des Rois*, 718. — Analyse de *Épicharis et Néron*, tragédie de Legouvé, XX, 52. — De *Claudine*, ou le *Petit Commissionnaire*, par Deschamps, 120. — Arrêté de la commune sur les théâtres, 230. — Analyse de la *Famille Indigente*, par Plantaire et Gavaux, 376. — De *Phrosine et Mélidore*, opéra-comique, 422.— De la *Discipline républicaine*, par Valcourt, 444. — De la *Réunion du 10 Août*, ou l'*Inauguration de la République française*, paroles de Bonquier, musique de Porta, 480. — De l'*Enfance de Jean-Jacques Rousseau*, par Andrieux, 555. — Des *Vrais Sans-Culottes*, par Dugazon, 561. — Et de l'*École de Village*, 708. — Ouverture du théâtre de l'Égalité, XXI, 96.—Analyse de *Joseph Barra*, par Léger et Levrier-Lonchamp, 138. — Et du *Triomphe de la République*, par Moline, 168. — Arrêté sur la police des théâtres; défense d'y représenter la fête à l'Etre-Suprême, 209. — Rapport sur les corrections de l'opéra de *Castor et Pollux*, 295. — Analyse des *Épreuves du Républicain*, opéra, 584. — Reprise de *Guillaume Tell*, 761.— Analyse de *Viala*, par Fillette-Lozeau, musique de Berton, XXII, 215.— Lettre de Lesueur sur *Arabelle et Vascos*, musique de Marc; analyse d'*Encore une Victoire*, paroles de Dantilly, musique de Kreutzer, 431. —De la *Perruque Blonde*, par Picard, 492. — Réclamation des propriétaires du ci-devant Théâtre National, 723; XXIII, 94.—Rapport et discussion sur celui de la citoyenne Montansier, 747, 751. — Analyse de *Cincinnatus*, tragédie d'Arnauld, 756. — Et de *Sapho*, opéra, par Madame Pipelet et Martini, XXIII, 8. — Article sur le Théâtre-Français, 304. — Autre sur les artistes de ce théâtre, 321.—Analyse de la *Bayadère*, par mademoiselle Candeille, 339. — Troubles au théâtre Feydeau, à l'occasion du buste de Marat, 363. — Analyse de *Galatée*, scène lyrique, 381. — Réflexions sur les troubles excités par les jeunes gens dans tous les spectacles, 418. — Faits relatifs à ce qui s'est passé au théâtre d'Audinot, 425. — Analyse de *Sophronyme*, opéra, 457. — Les comédiens français demandent le rétablissement de leur théâtre, 502.— Discussion relative à celui de la citoyenne Montansier, 628. — Analyse d'*Agathine*, ou la *Fille naturelle*, 642.—Et de *Doria*, ou la *Tyrannie détruite*, opéra, 674. — Pétition pour le retour des comédiens français dans le local du faubourg Germain, XXIV, 95. — Réflexions sur la décadence des théâtres, par Mauduit-Larive, 161. — Analyse de *Pausanias*, tragédie de Trouvé, 178. — Indemnité accordée aux artistes du théâtre de la rue de la Loi, 198.—Annonce d'*Hormisdas*, tragédie

de Luce, 224. — Analyse d'*Abufar*, par Ducis, 250. — Du *Tolérant*, comédie de Demoustier, 321. — De la *Pauvre Femme*, 330. — D'*Adèle*, paroles de Marsollier, musique de Daleyrac, 331. — De la *Supercherie par Amour*, opéra, 467. — D'*Une Faute d'Amour*, par Vial, 524. — De *Pison*, tragédie de Petitot, 598. — Et du *Tartuffe révolutionnaire*, XXV, 2. — Réunion de la salle du théâtre des Arts au domaine national, 78. — Lettre de Caillhava sur le *Dépit Amoureux*, de Molière, 153. — Reprise de *Didon* et d'*Iphigénie en Aulide*, 179. — Les artistes du Théâtre-Français réclament le paiement des sommes qui leur sont dues, 220. — Arrestation de Gavaudan et de Micalef, 284. — Reprise de *Paméla*, 369. — Analyse de *Quintus Fabius*, tragédie de Legouvé, 401. — Du *Bon Fils*, opéra, par Hennequin, XXVI, 10. — Des *Conjectures*, par Pieard, 298. — De l'*Agioteur*, par Charlemagne, 522. — De *Tobern*, ou le *Pêcheur suédois*, paroles de Patrat, musique de Bruni, 594. — Et des *Amis de Collége*, comédie de Pieard, XXVII, 26. — Réflexions sur l'art dramatique; analyse de l'*École des Mères*, vaudeville, 35. — De la *Caverne*, paroles de Forgeot, musique de Méhul, 51. — Du *Petit Matelot*, par Pigault-Lebrun, 72. — De *Myrrha*, tragédie, 147. — Et du *Jockey*, opéra d'Hoffmann, 265. — Arrêté du Directoire concernant les spectacles, 281. — Fermeture du théâtre Feydeau, 591. — Analyse de la *Famille Américaine*, opéra, XXVIII, 84. — Et du *Lévite d'Ephraïm*, tragédie, 117. — Réouverture du théâtre Feydeau, 118. — Analyse du *Mariage de la Veille*, opéra, 188. — Réflexions sur la salle de la Comédie française au Faubourg Germain, 229. — Analyse de *Caton d'Utique*, tragédie, 246. — Du *Secret*, opéra, 258. — De *Télémaque*, opéra, 278. — De la tragédie d'*Oscar, fils d'Ossian*, 308. — Des *Sabotiers*, 342. — De *Marianne*, paroles de Marsollier, musique de Daleyrac, 360. — D'*Un Moment d'Humeur*, par Hennequin, 376. — Du *Chanoine de Milan*, par Duval, 436. — Et de *René Descartes*, par Bouilly, 451. — Motion d'imposer les billets de spectacle, 460. — Message du Directoire à ce sujet, 469. — Loi qui consacre cette proposition, 474, 499. — Analyse des *Artistes*, par Collin-d'Harleville, 491. — Et de *Santeuil et Dominique*, par de Piis, 500. — Réunion d'anciens acteurs du Théâtre-Français pour donner des représentations au théâtre Louvois, 506. — Réflexions à ce sujet; analyse des *Deux Sœurs*, par Laya, 515. — Du *Lovelace Français*, par Duval et Monvel, 517. — De *Lisbeth*, 526. — D'*Anacréon*, paroles de Guy, musique de Grétry, 529. — Du *Major Palmer*, 548. — De *Cécile*, ou la *Reconnaissance*, par Souriguières, 566. — De *Saint-Elmont et Verseuil*, par Ségur jeune, 573. — Ordre du jour sur la demande d'une loi relative à la police des spectacles, 639. — Restauration de l'Odéon, 663. — Prorogation pour six mois de l'impôt sur les billets de spectacle, 673. — Notice sur *Agamemnon*, tragédie de Lemercier, 681. — Nouvelle prorogation de l'impôt sur les billets d'entrée, 752, 755. — Analyse de *Médiocre et Rampant*, ou le *Moyen de Parvenir*, comédie de Picard, 762. — Lettre du Directoire sur la nécessité de surveiller les spectacles, XXIX, 13. — Analyse des *Intrigues Portugaises*, opéra, 40. — Et du *Sot Intrigant*, 41. — Observations sur le théâtre de l'Odéon et sur ses acteurs, 61. — Analyse de la *Paix*, 62. — Motion sur la multiplicité des spectacles, 67. — Prorogation de la perception du droit établi sur les billets, 69, 74. — Article intitulé : d'*Un Théâtre national*, par un membre de l'Institut, 96. — Invitation à l'Opéra de donner *Scipion*, ou la *Chute de Carthage*, 100. — Éloge des *Modernes enrichis*, par Pujoulx, 118. — Analyse de *Manlius Torquatus*, tragédie, 132. — Et de *Scipion l'Africain*, tragédie, 140. — Observations sur les théâtres, 142. — Analyse d'*Alexis* ou l'*Erreur d'un Bon Père*, 145. — Du *Prisonnier*, opéra-comique, 145. — De *Sans-Façon*, ou le *Vieux-Cousin*, 153. — Rapport sur les théâtres, 154. — Analyse des *Dangers de la Présomption*, comédie, 165. — De *Léonore*, ou l'*Amour Conjugal*, 169. — Et de *Thémistocle*, tragédie, 175. — Article sur le projet relatif à la police des théâtres, 179. — Discussion à ce sujet, 209, 212, 215, 238, 243. — Résolution pour traiter du théâtre des Arts ou Montansier, 251, 257. — Suite de la discussion sur la police des spectacles; adoption des premiers articles du projet; décret qui fixe à dix ans le terme des droits des héritiers des auteurs sur les ouvrages de ces derniers; adoption du surplus du projet d'Audouin; ordre du jour sur la réduction des théâtres, 253. — Analyse de *Pour et Contre*, vaudeville, 260. — De *Zoraïme et Zulnare*, par Saint-Just et Boyeldieu, 264. — Rapport et discussion sur la résolution précédente, 267. — Analyse de l'*Hommage du petit Vaudeville au grand Racine*, donné au bénéfice d'une de ses petites nièces, 271. — De *Falkland*, drame de Laya, joué sans succès, 275. — De l'*École des Mères*, de Després et Rouget de Lisle, 277. — Et d'*Ariane dans l'île de Naxos*, 279. — Incendie de la salle des Variétés-Amusantes sur le boulevard du Temple, 280. — Reprise de la discussion sur la résolution relative à la police des théâtres; elle est rejetée, 281, 282, 285. — Analyse de *C'est la même*, par Ségur jeune, 283. — Suspension des pièces à effets d'artifices, 284. — Analyse de *Jean-Baptiste*, par le Cousin Jacques, 287. — De la *Vallée de Montmorency*, vaudeville de Piis, Radet, Desfontaines et Barré, 289. — Reprise de *Fénélon*, 299. — Analyse d'*Arlequin Sentinelle*, comédie de Dupaty, 301. — Du *Moulin de Sans-Souci*, vaudeville, 308. — De l'*Opéra-Comique*, 313. — Et d'*Apelle et Campaspe*, 317. — Renseignements demandés au Directoire sur les causes de la décadence du théâtre de la République et des Arts, 328. — Analyse de l'*Hôtellerie Portugaise*, musique de Cherubini, 329, 333. — Et des *Projets de Mariage*, par Duval, 333. — Ordre du bureau central de supprimer les dénominations de *Monsieur* et *Madame*, dans les pièces dont le sujet n'est pas antérieur à l'ère républicaine, 341. — Pension de 2,400 fr. faite à Monsigny par les artistes du théâtre Favart, 344. — Analyse de *Jacques-le-Fataliste*, vaudeville; du *Cordonnier Allemand*, 351. — Et de *Palma*, musique de Plantade, 356. — Ouverture du Théâtre-Français de la République; clôture momentanée du théâtre Feydeau; prorogation de l'impôt sur les billets de spectacle, 384. — Analyse de la *Dot de Suzette*, opéra-comique par Dejaure et Boyeldieu, 389. — Critique de la *Revue de l'An VI*, vaudeville, 404. — Éloge de l'Opéra-Bouffon qui vient d'être formé à Paris, 420. — Analyse de *Roger de la Palice*, vaudeville, 435. — De *Léon*, ou le *Château de Monténéro*, 434. — Et de *Blanche et Moncassin*, tragédie d'Arnauld, 437. — Article sur l'ouverture du théâtre français de l'Odéon, 469. — Analyse de *Lamothe-Houdart*, vaudeville, 479. — Du *Cabriolet Jaune*, opéra-comique, 481. — De *Michel Montaigne*, comédie de Guy, 489. — De la *Femme de quarante-cinq ans*, opéra-comique, 499. — Du *Voyage interrompu*, comédie de Pieard, 502. — De l'*Astronome*, opéra de Brousse-Desfaucherets, 512. — Article sur la reprise de l'opéra d'*Alceste*, 521. — Analyse d'*Arlequin tout seul*, vaudeville, 545. — Rentrée de Laïs, 563. — Analyse de l'*Oncle Valet*, 565. — Des *Noms supposés*, 574. — De *Misanthropie et Repentir*,

drame, 579 *bis.* — D'*Olympie*, 580. — Du *Nouveau Magasin des Modernes*, vaudeville, 581.— D'*Élisa*, 586 *bis.* — Des *Comédiens Ambulants*, opéra, 589 *bis.* — Et d'*Ophis*, tragédie, 591. — Lettre du ministre de l'intérieur sur la propriété des pièces de théâtre, 592. — Reprise de *Charles IX*, 595. — Chute du vaudeville d'*Arlequin, doge à Venise*, 594 *bis.* — Analyse de *Laurent de Médicis*, tragédie, 597 *bis.* — Des *Deux Journalistes*, 598 *bis.* — Et du *Quart d'heure de Rabelais*, 601. — Nomination de Mahéraut, en qualité de commissaire près l'administration du théâtre de la République, 602 *bis.*—Chute de l'opéra des *Deux Jockeys*, 604.— Ordre donné aux entrepreneurs de théâtres d'envoyer l'état de leur répertoire au département de la Seine, 604 *bis.* — Analyse d'*Adolphe et Clara*, ou *les Deux Prisonniers*, 608 *bis.* — D'*Une Journée du jeune Néron*, 611. — Et d'*Une Journée de Ferney*, 616. — Incendie du théâtre de l'Odéon ; article sur cet événement, 622 *bis*, 625, 630. — Reprise d'*Iphigénie en Aulide;* analyse de la *Punition*, opéra, 624. — Arrestation de l'ancien administrateur de l'Odéon ; arrêté sur la police des théâtres 629. — Analyse de l'*Envieux*, comédie de Dorvo, 630. — Rapport sur les matières combustibles qui se sont trouvées dans les débris de l'Odéon ; pétition pour la formation d'un second Théâtre Français, 632. — Analyse de l'*Auteur dans son Ménage*, par Gosse, musique de Bruni, 633. — Moyens de rendre ininflammables les décorations de théâtre, 635.—Mise en liberté de Sageret, administrateur de l'Odéon, 636. — Réflexions sur le théâtre des Arts, 645. — Parodie de *Misanthropie et Repentir*, par de Jouy et Louchamps, 652. — Analyse de la *Dupe de Soi-Même*, comédie de Roger, 654. — De *Montano et Stéphanie*, opéra-comique par Dejaure, musique de Berton, 657. — Et des *Méprises espagnoles*, musique de Boyeldieu, 661. — Arrestation et mise en liberté de plusieurs prévenus de complicité dans l'incendie de l'Odéon, 669, 679. — Établissement du *Théâtre des Troubadours*, 675. — Analyse du *Trente et Quarante*, opéra-comique, par Duval, musique de Tarchi, 684. — Expression, dans les théâtres de Paris, de l'indignation causée par l'assassinat de Rastadt, 686. — Analyse du *Général suédois*, paroles de Mouvel, musique de Della-Maria, 687. — Et de *M. de Bièvre*, vaudeville, 689. — Nouvelle organisation du Théâtre-Français, 695. — Discussion sur les indemnités à donner aux associés de la Montansier, 699.— *Théâtre de l'Hermitage de Catherine II ;* analyse d'*Adrien*, opéra de François de Neufchâteau, 701. — Dénonciation et message contre la représentation de cette pièce, 703. — Réclamation à ce sujet, 704. — Rapport du ministre de l'intérieur sur les changements qu'elle a subis depuis 1792; analyse du *Val de Vire*, vaudeville, 705. — Représentation, à Londres, de la tragédie de *Pizarre*, par Sheridan, 710. — Analyse de l'*Entrée dans le Monde*, par Picard, 727. — Et des *Trois Voisins*, par le même, 747. — Mort de la citoyenne Bellecourt, actrice ; analyse des *Deux Frères*, drame imité de Kotzebuë, 782. —D'*Armand*, ou le *Bienfait des Perruques*, par madame Dufresnoy, 785.—Des *Époux Divorcés*, par Desforges, 787. — Rejet de la résolution qui prorogeait l'impôt sur les billets de spectacles, 798. — Analyse de *Ninon de Lenclos*, par Creuzé, 804. — De *Romagnesi*, paroles de Lemontey, musique de Plantade, 807. — Et des *Précepteurs*, par Fabre d'Eglantine, 815.— Mort de Dauberval, danseur célèbre, 816.— Reprise de *Fanny Morna*, opéra de Persuis, 823. — Mémoires d'Hippolyte Clairon, et réflexions sur la déclamation théâtrale, 827.— Les comédiens de l'Odéon s'établissent au théâtre du Marais ; rentrée de Molé à celui de la République, 828.— Mémoires de Marie-Françoise Dumesnil, en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon, 831.— Analyse d'*Ariodant*, opéra, paroles d'Hoffmann, musique de Méhul, 846. —D'*Éthéocle et Polynice*, tragédie, par Legouvé, 867.—De l'*Amour castillan*, opéra de Tarchi; et du *Valet à deux maîtres*, musique de Devienne; du *Collatéral*, ou la *Diligence de Joigny*, comédie de Picard, 879. — De la *Maison du Marais*, ou *Trois ans d'absence*, opéra, 885. — Et des *Mariniers de Saint-Cloud*, opéra-comique, 904. — Ordre du ministre de la police de retirer cette pièce, 908. (*Voyez* Auteurs dramatiques.)

THÉBAUDIÈRES (de la), député de Saint-Domingue à la Constituante. — Sa démission, IV, 381.

THEBAULT (Elie-Al.-Vic.). — Est condamné à mort, XVI, 694.

THÉBAUT, chirurgien. — Son opinion sur le libre exercice de la chirurgie, IX, 716.

THÈBES.— Fouilles faites par les Français sur les ruines de cette ville, XXIX, 650.

THEILLARD (J.-P.).— Est condamné à mort, XIX, 231.

THÉISME. — Ouvrage sur cette matière, IX, 520.

THÉLU, député du Nord au conseil des Cinq-Cents. — Fait fixer les dépenses du ministère de la police, XXIX, 589.

THELWAL, co-accusé de Th. Hardy. — Est mis en liberté, XXIII, 265.

THEMINES (de), évêque de Blois. — Dénonciation de ses lettres incendiaires, IV, 132.

THÉNARD-DUMOUSSEAU, député de la Charente-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Son opinion et son rapport sur la durée des fonctions des juges de paix nommés en l'an VII, XXIX, 288, 301.

THÉOCRITE. (*Voyez* Gail.)

THÉOLOGIE. — Ouvrage intitulé : *L'Alambic théologique*, par Mulier, VII, 736.

THÉOPHILANTHROPES. — Formation d'une secte sous ce nom, XXVIII, 676. — Prospectus d'une école théophilanthropique, 722. — Réflexions sur le culte des théophilanthropes, 762. — On reproche à Reveillière-Lépeaux son fanatisme pour cette secte, XXIX, 715. — Plaintes contre les persécutions qu'ils éprouvent, 721.

THÉOS (Catherine), se disant la mère de Dieu, et immortelle. — Est traduite au tribunal révolutionnaire, XX, 737.— Vadier reproche à Robespierre d'avoir empêché sa mise en jugement, XXI, 329. — Explications sur sa conspiration, 438. — Arrestation dans le Gard d'une femme qui voulait l'imiter, 799. — Renseignements sur son compte, XXIII, 466.— Autres détails la concernant, 507.

THÉRÉMIN (Ch.), employé aux relations extérieures. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Des intérêts des puissances continentales, relativement à l'Angleterre*, XXVI, 569.

THERME, administrateur du district de Monistrol. — Est condamné à mort, XXI, 285.

THÉROIGNE-DE-MÉRICOURT (Mlle). — Est arrêtée à Vienne, VIII, 85. — Et enfermée à Kulstein ; informations faites contre elle, X, 578. — Elle est mise en liberté, 681. — Invite la commune de Paris à une fête donnée aux soldats de Châteauvieux, XI, 738. — Reçoit une couronne civique, XIII, 596.

THÉROULDE. — L'église de cette commune est consacrée à la Raison, XIX, 672.

THÉS. — Lettre sur le thé français, XXIX, 73.

THEULE (J.-Marc), député de la Haute-Garonne à la Législative. — Sa motion sur l'organisation des tribunaux de police, XII, 173.

THÉVENARD, vice-amiral. — Est nommé ministre de la marine, VIII, 426, 435. — Annonce le retour de deux bataillons envoyés dans les colonies, 483.—

Sa lettre sur les pouvoirs des gouverneurs coloniaux, IX, 232. — L'Assemblée lui demande compte de l'exécution du décret sur les colonies, 461. — Il annonce le départ des commissaires y envoyés, 474. — Sa démission, 733. — Il est remplacé par Bertrand de Molleville, X, 55.— Commandant de la marine à Lorient, écrit que le décret de suspension du roi a été reçu avec joie dans ce port, XIII, 478.— Annonce des prises maritimes, XXVIII, 351. — Mande qu'à Bastia les Corses se sont insurgés contre les Anglais, 476. — Est remplacé par Lelarge, 508.

THÉVENET (Jean), député de Rhône-et-Loire à la Législative. — Félicite Lafayette d'attaquer les factions, XII, 692.

THÉVENIN, défenseur officieux. — Son éloge, XXIX, 286.

THEVENIN, artiste. — Grave la prise de la Bastille, III, 538.

THÉVENIN (Antoine), député du Puy-de-Dôme à la Législative. — Son opinion sur le remplacement des membres des directoires, XI, 608.— Son rapport sur l'élection des commissaires de police, XII, 546.

THÉVENOT, prévenu de conspiration.— Rapport et débats sur son affaire, VIII, 557. — Il est déchargé d'accusation, IX, 566.

THEVENOT, ci-devant commissaire de section à Paris. — Est condamné à douze années de fer, XIV, 598.

THEVENOT, député de Langres à la Constituante. — Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et aux tribunaux de famille, V, 515.— Il s'oppose à la peine de mort proposée contre l'officier de marine qui se serait caché pendant le combat, 455. — Ses observations sur l'article relatif aux biens destinés à des services public, IX, 554.

THEZUT, ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 728.

THIARD (comte de), commandant en Bretagne.— Sépare les états de cette province, *Introd.*, 16, 17.— Autres détails; dissolution à main armée du parlement, en 1788, 523.— Il est blessé dans les troubles de Rennes, 527.— Sauve, en 1789, la noblesse de cette ville, 538.— Suspend les Etats, 559. — Est condamné à mort, XXI, 508.

THIBAUDEAU (Antoine-Claire), député de la Haute-Vienne à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Il provoque la création d'une commission près l'armée de l'intérieur, XVI, 331. — Est envoyé en mission dans les départements insurgés, 357. — Son opinion sur l'instruction publique, XVIII, 646. — Il fait rapporter le décret qui exigeait une profession de foi politique des suppléants, 671. — Est nommé secrétaire, XIX, 30. — Réclame en faveur de son frère inculpé, 210. — Se plaint d'Ingrand et de Piorry qui ont fait arrêter son père, 249. — Son opinion sur les honneurs du Panthéon, XX, 157. — Il présente un abrégé de l'histoire de la marine des différents peuples, 416. — Et une instruction sur le même objet, 429, 457. — Fait décréter que les tableaux couronnés seront reproduits en tapisserie aux Gobelins, 454. — Donne lecture du cinquième numéro des *Annales de la République*, XXI, 113. — Fait nommer un jury chargé de prononcer sur les livres élémentaires envoyés au concours, 150. — Son opinion sur la dénonciation de Lecointre contre plusieurs députés, 650. — Il fait consacrer la dernière sans-culottide à une fête nationale, 685. — Son opinion sur le costume des députés, 772. — Il signale des manœuvres dans la rédaction du *Bulletin*, XXII, 132. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, 255. — Et sur la création d'une école normale, 589. — Il fait défendre l'établissement d'ateliers dans le voisinage des bibliothèques, etc., 628. — Et créer un jury pour l'érection du monument du 10 août, 632. — Attaque les commissions exécutives, 659. — Demande une modification à la loi du *maximum*, 696.— Fait rappeler Th. Payne à la Convention, 699.—Son rapport sur le Muséum d'histoire naturelle, 727.— Son opinion sur la responsabilité des imprimeurs, XXIII, 156. — Et sur le traité de paix avec la Toscane, 430, 432. — Il se réjouit de voir réclamer en faveur des fonctionnaires destitués les hommes qui les mettaient en prison, 445. — Veut qu'on laisse toute liberté à la presse, 477. — Demande la révision des lois révolutionnaires, 478. — Est élu président, 629.— Discute les attributions du comité de salut public; son opinion sur l'ancien comité, 676. — Sa réponse à des députations demandant du pain, 717. — Autre au ministre du grand duc de Toscane, XXIV, 4. — Autre à des pétitionnaires réclamant la constitution de 1793, 30. — Son opinion sur l'organisation de cette constitution, 32. — Il s'oppose à l'impression de la liste des détenus, 61. — Demande la plus grande latitude dans la discussion sur les anciens membres des comités, 75. — Son opinion sur les événements du 12 germinal, 117. — Il s'oppose à la translation à Ham des députés arrêtés, 121. — Se plaint de l'absence de ceux qui siégeaient à l'extrémité gauche, 134. — Est nommé membre de la commission des lois organiques de la constitution, 142, 293. — Entre au comité de sûreté générale, 144. — Demande des mesures pour donner de la force au gouvernement actuel, 175. — La restitution des biens confisqués, 198. — Et le renvoi aux comités de motions contre le fanatisme, 221. — Combat un projet en faveur de Dietrick, 301. — Présente des vues politiques d'administration intérieure, etc., 317, 322. — Discussion de son projet d'organisation du gouvernement, 546, 550. — Il le défend, 554, 428.— Demande que la Convention déclare ce qu'elle veut faire des églises, 565. — Annonce qu'il s'opposera à l'abolition de la confiscation, 585. — Veut que les veuves des députés proscrits soient traitées comme celles des défenseurs de la patrie, 471. — Fait autoriser le commandant de la force armée à repousser la force par la force, 502. — Propose l'arrestation des députés qui ont secondé les séditieux au 1er prairial, 511. — Les fait décréter d'accusation, 522. — Insiste pour qu'on s'en tienne à la déportation contre Collot, Barère et Billaud-Varennes, 525. — Appuie le renvoi de Romme et de ses co-accusés au tribunal criminel de la Seine, 586. — Fait ordonner une fête funèbre en l'honneur des députés morts par suite du 31 mai, 614.—Discute le projet de constitution, XXV, 297, 325, 339, 340, 350, 376, 382, 512.—Parle contre la gradualité des fonctions publiques, 511. — Demande que le comité se borne à examiner les dénonciations faites contre Pointe, Hentz et Francastel, 455. — Son opinion sur la création d'un jury constitutionnaire, 484, 487. — Et sur la déclaration des droits, 499, 501.— Il combat le projet contre les émigrés, 523, 524.— Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 549. — Il répond aux inculpations faites aux défenseurs de la Patrie, 611. — Combat le sursis demandé en faveur des patriotes de Besançon, 616. — S'oppose à ce que la Convention fasse une déclaration de principes, 687. — Son rapport sur l'organisation du ministère, 702. — Il critique la réponse du président à une députation de la section du Temple, 719. — Répond à une autre députation que la Convention en appelle de ses calomniateurs au peuple français, 736. — Discussion de son projet sur l'organisation du ministère, 767, 768, 772. — Il combat une pétition de citoyens exclus des assemblées primaires, 780.— S'oppose à la révision des radiations XXVI, 7. — Parle sur la mise en jugement de Pach

et autres, 24. — Accuse les factieux de vouloir décimer la Convention, 53. — Fait adopter l'ordre du jour sur les mesures proposées par Tallien, 61. — Et attribuer les consulats au ministère des relations extérieures, 113. — Demande l'ajournement de la fête en l'honneur des martyrs de la liberté, 114. — Fait rejeter la motion de leur élever un monument, 116. — Et celle de rapporter la loi du 12 fructidor, 139.— Entre au comité de salut public, 150.— S'oppose à l'arrestation de Saladin, 229. — Fait décréter l'examen de la conduite des députés en mission dans le Midi, 273. — S'oppose à la mise en liberté des agents des représentants, 288. — Son discours contre la commission des Cinq ; il accuse Tallien et Fréron d'être les auteurs d'une nouvelle tyrannie, 290, 291, 292, 294, 295. — Amende le projet de cette commission en faveur des parents d'émigrés qui n'ont cessé de remplir des fonctions publiques, 316. — Parle en faveur des accusés du 1er prairial, 348. — Passé au conseil des Cinq-Cents, il est élu secrétaire, 350. — Fait autoriser le directeur de la liquidation à continuer ses opérations ; combat l'application de l'amnistie à Cormatin, 367. — Son opinion sur le complètement du Corps législatif, 375. — Il parle en faveur des députés arrêtés au 13 vendémiaire, 382.— Et sur l'impression des lettres saisies chez Lemaître, 390. — Fait comprendre le notariat dans les attributions du ministère de la justice, 407. — S'oppose à de nouvelles lois contre les émigrés, 411. — Sa motion sur la forme des messages du Directoire, 493. — Il combat le projet qui l'autorise à nommer aux places vacantes, 646. — Demande la suspension de la loi du 3 brumaire sur la marine, 703. — Discute le projet relatif aux élections de la Seine, 718. — S'oppose à la création d'un ministère de la police, XXVII, 102. — Demande qu'on discute la question de la vérification des pouvoirs, 111, 114. — S'oppose au rapport de la loi du 3 brumaire, et regarde la vérification des pouvoirs comme terminée, 117, 126. — Résolution conforme au projet faisant suite à son discours, 130. — Il parle sur l'affaire d'Aymé, 134, 152. — S'oppose à la prestation de tout nouveau serment, 215.— Son opinion sur le mode de jugement des prises maritimes, 499. — Il combat le message du Directoire contre la suppression de l'agence des poids et mesures, 527.— Est élu président, 535. — Parle contre le projet de Camus relatif au traitement des membres du tribunal de cassation, XXVIII, 66. — Explique le retard mis au rapport sur les troubles du Midi, 217. — Parle sur le mode de paiement de la contribution foncière, 300. — Interpelle Tallien signalant les nouveaux réacteurs, 321.— Appuie l'envoi d'un message sur la violation du domicile de plusieurs députés, 321. — Fait demander compte au Directoire de son arrêté qui ajourne l'exécution de la loi sur l'organisation de la marine, 336.— Son opinion sur l'organisation de la haute-cour, 372. — Son rapport sur les troubles de Marseille pendant les élections, 379, 381. — Il fait renvoyer au conseil des Anciens de nouvelles pièces y relatives, 581. — Demande la prorogation de la mise en activité de la loi du 3 brumaire, 383. — Combat le projet relatif au paiement des biens nationaux en mandats, 413. — S'oppose à ce que les visites domiciliaires puissent être faites la nuit, 430. — Combat la loi du 3 brumaire, 465.— Son opinion sur la nomination d'un nouveau membre du Directoire, 513. — Sur la répression de la calomnie, 516. — Sur la successibilité des enfants naturels, 522. — Sur les dettes et sur l'actif des communes, 524. — Et sur l'instruction relative à la tenue des assemblées primaires et autres, 529. — Il s'élève contre les interrupteurs, 554. — Demande le renvoi au Directoire d'une pétition de Toulouse, 577. — Discute le projet sur les délits de la presse, 579. — Son rapport sur une pétition de la veuve Ronville, 583. — Il signale l'inconvénient des peines trop fortes, 610. — Combat le projet sur les élections de la Corse, 615. — Demande l'impression du discours de Jourdan contre les inscriptions au grand-livre, 620. — Parle contre le projet de Cambacérès sur l'admission de ces inscriptions en paiement des biens nationaux, 621. — Et contre la proposition de soumettre les électeurs au serment, 622. — Amende le projet relatif au traitement des employés, 648.— Demande l'ajournement de la création d'une inspection générale des contributions, 652.— Dénonce un placard dirigé contre lui, 660. — Son opinion sur le rapport des lois inconstitutionnelles, 700.— Et sur l'affaire de la compagnie Dijon, 706. — Son rapport sur les opérations de cette compagnie, 709. — Il appuie le rapport en entier de la loi du 21 floréal, 712. — Reproche à Tarbé ses inculpations contre Marec, 723. — Son opinion sur le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeurs ; il fait adopter un message au Directoire sur l'exécution de la loi concernant la gendarmerie, 726. — Déclarer que la loi du 21 prairial an III n'est point applicable aux biens des individus exécutés sans jugement, 729. — Combat la proposition d'exclure pendant un an les députés des fonctions à la nomination du Directoire, 730. — Déclare que le Corps législatif n'a rien à commander au Directoire à l'égard des ministres, 732. — Fait renvoyer à la commission une proposition relative aux révolutions de Venise et de Gênes, 733. — Développe des moyens d'équilibrer les recettes et les dépenses, 734, 735. — Attaque de nouveau les opérations de la compagnie Dijon, 738. — S'oppose à toute exception en faveur des émigrés du Haut et du Bas-Rhin, 740. — Son opinion sur la déclaration à exiger des ministres des cultes, 746. — Sur la marche des troupes et sur la réorganisation de la garde nationale, 748. — Il déclare que s'il y a des mesures à prendre, c'est en face du peuple qu'elles doivent être prises, 749. — Combat le projet contre les sociétés populaires et le traite d'inconstitutionnel ; est adjoint à la commission, 751. — Appuie le projet sur la garde du Corps législatif, 765. — Justifie son rapport sur la compagnie Dijon, 768. — Son opinion sur le projet relatif aux destitutions militaires ; il est nommé membre de la commission des inspecteurs, 773. — Son rapport sur la marche des troupes et sur les adresses des armées, et discussion à la suite, 777, 791, 796, 797, 798. — Il combat le projet relatif aux destitutions prononcées par le Directoire, 786. — Demande la question préalable sur la brochure de Bailleul, 792.

THIBAUDIER-GRAVIGNON. — Est condamné à mort pour fabrication de faux assignats, XVI, 598.

THIBAULT (J.-B.), tanneur. — Décret qui autorise son renvoi devant le tribunal révolutionnaire, XXII, 284.

THIBAULT (J.-C.), fermier. — Est condamné à mort, XIX, 262.

THIBAULT, ouvrier. — Est condamné à mort, XXI, 47.

THIBAULT (J.-C.), administrateur. — Est condamné à mort, XX, 427.

THIBAULT, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle. — Est condamné à la déportation, XXVIII, 437.

THIBAULT (Alexandre-Marie), curé de Souppes, député de Nemours à la Constituante.— Est nommé commissaire conciliateur, I, 30.—Est élu secrétaire, II, 58. — Combat la condition du marc d'argent pour l'éligibilité, 104. — Vote contre la réunion des électeurs au chef-lieu de canton, 189. — Se plaint de l'inégale répartition des décimes, III, 219. —

Vote un traitement égal pour les religieux rentés ou non rentés, 407. — Explique une note de lui sur la vérification des pouvoirs des frères Faucher, IV, 570. — Parle sur la destitution des vicaires, 631. — Fait admettre comme député de la Guadeloupe Curt et Gualbert, V, 244. — Annonce que les évêques de Sens et de Paris ont donné des dispenses au second degré de consanguinité, VI, 447. — Prête le serment civique, 739. — Demande une retraite pour les curés déchus de leurs fonctions, VII, 65. — Est élu évêque de Saint-Flour, 655. — Député du Cantal à la Convention, dénonce des marchés frauduleux passés par d'Espagnac, XIV, 550. — Fait l'analyse des pétitions, 818. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Il rend compte d'une affiche dirigée contre lui, 180. — Est dénoncé par Carrier; sa réponse, 258, 259. — Il rend compte des découvertes faites à Chantilly, 805. — S'élève contre le comité révolutionnaire de Paris, XVI, 579. — Annonce l'arrestation des commissaires des assemblées primaires; altercation entre lui et Couthon à ce sujet, XVII, 324, 325. — Il fait fixer le traitement des évêques, 691. — Déclare qu'il n'a pas entendu comprendre le rhum dans la loi sur les accaparements, XVIII, 75. — Sa motion relative aux plaques de cheminées, 103. — Il demande l'interprétation du décret contre les signes de féodalité, 194. — Se démet de l'épiscopat, 541. — Parle en faveur des artistes du théâtre de la Nation, XIX, 46. — Demande une loi sur les taxes révolutionnaires, 114. — Son rapport sur le régime vicieux des papeteries, 201. — Il se plaint de la violation du *maximum* à Paris, 437. — Parle sur la conspiration de l'étranger, 659. — Son rapport sur l'affaire de Bournet, XXI, 206. — Autre sur la marque d'or et d'argent, 609. — Son opinion sur l'agence des biens nationaux, 715. — Il réclame en faveur du général Tuncq, XXII, 113. — Parle sur l'établissement d'une école normale, 388, 389. — Fait rendre un décret relatif aux matières d'or et d'argent versées à la monnaie, 408, 410. — Discute le projet sur les écoles primaires, 537. — Parle sur l'acte d'accusation contre Carrier, 603, 604. — Attaque les commissions exécutives, 660. — Se plaint du gaspillage des fonds publics, 732. — Combat les réclamations de la citoyenne Montansier, 747. — Fait porter à 36 livres par jour le traitement des députés, XXIII, 197. — Son rapport et projet sur la marque d'or et d'argent, 200, 413. — Il fait rendre un décret sur le traitement des fonctionnaires publics, 287. — Sa motion pour le retrait d'assignats de la circulation, 403. — Il fait supprimer la permanence des districts, réduire les administrateurs de départements, etc., etc., 509. — Provoque des mesures contre les agioteurs, 528. — Attaque le compte des dépenses de l'ancien comité de salut public, 565. — Propose des moyens de retirer des assignats de la circulation, 575. — Son opinion sur la répression de l'agiotage, 605, 606. — Il demande le rappel de Reveillière-Lépeaux, 647. — Fait suspendre le décret qui autorise le défrichement des étangs, XXIV, 92. — Rend compte des mesures prises pour approvisionner Paris, 108. — Dit que le peuple a demandé les têtes de Tallien et de Fréron, 118. — Demande un rapport sur le 12 germinal, 132. — Un autre sur la situation de Paris, 134. — Réclame la lecture des pièces relatives à la révolte d'Amiens, 149. — Dénonce les geôliers de prisons, 205. — Provoque la restitution aux familles des condamnés des biens non vendus, 228. — Demande qu'il soit délivré des passeports aux élèves de l'école normale, dont le cours est terminé, 234, 235. — Est élu secrétaire, 277. — Son opinion sur l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse, 506. — Il demande que les comités soient autorisés à prononcer sur les affaires particulières, 508. — Appuie le rapport du décret qui déclare que le numéraire n'est pas marchandise, 511. — Fait décréter le paiement des indemnités dues à Barbaroux; fait l'éloge de Desprez-Crassier, 534. — Dénonce l'égoïsme des fermiers, 545. — Demande que Lebon soit jugé militairement, 545. — Fait déterminer la composition des lots de la loterie d'effets nationaux, 566. — Propose un nouveau mode de paiement des biens nationaux, 617. — Et la suspension de la loi sur leur vente sans enchère, 642. — Fait supprimer un tiers des employés dans les commissions administratives, XXV, 12. — Son opinion sur le projet de finances présenté par Rewbell, 43. — Son rapport sur l'établissement d'une tontine nationale, 116. — Il parle sur la déclaration des droits, 151. — Fait fixer le mode de traiter de gré à gré avec les fournisseurs, 182. — Dément le bruit d'un vol fait à l'administration des assignats; fait adopter son projet de tontine nationale et d'un emprunt à 3 p. 0/0, 242. — Son rapport sur la contribution personnelle, 266. — Il rend compte de la première loterie d'effets nationaux, 352. — Fait décréter Bô d'arrestation, 448. — Veut que le comité de législation se borne à examiner les dénonciations contre les représentants accusés, 455. — Discute le projet de constitution, 511. — Commissaire à Amsterdam, dément le bruit répandu par les Orangistes que la République française traitait avec plusieurs puissances sans l'intervention de la Hollande, XXVI, 481. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, son opinion sur les moyens de relever le crédit des assignats, XXVII, 557, 558. — Son rapport sur la défaveur dont on cherche à frapper les pièces de 5 fr., 623, 625, 626, 651. — Il appuie la clôture de la bourse de Paris, 645. — S'oppose à la prorogation de l'exécution des cédules hypothécaires, 656. — Son opinion sur la création des mandats territoriaux, 672. — Il fait déterminer la valeur de la pièce de 5 francs, 674; XXVIII, 193. — Discute le mode de paiement des loyers de maisons, 72. — Demande la question sur l'indemnité proposée pour les représentants suspendus de leurs fonctions, 212. — Son opinion sur le travail que doit faire la commission chargée du rapport sur les troubles du Midi, 218. — Autre sur le code hypothécaire, 291. — Il appuie la translation à Langres de l'école centrale de la Haute-Marne; fait mettre 50 millions à la disposition du ministre de l'intérieur, 297. — Parle en faveur du projet qui ordonne le paiement en mandats de la totalité de la contribution foncière de l'an IV, 299, 300. — Appuie le système d'affermage des salines, 330. — Combat la proposition de faire liquider à Paris toutes les créances des émigrés, 334. — Fait renvoyer à une commission le projet relatif aux poudres, 341. — Propose un nouveau mode de paiement des citoyens salariés par la République, 362, 363, 378. — Fait établir un droit de patentes sur les commerçants et autres, 364, 398. — Son opinion sur les lois qui régissent les biens communaux, 432. — Il s'oppose à l'impression d'un projet sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 447. — Son rapport relatif à la retenue sur les matières d'or et d'argent, 449, 450. — Son opinion sur un jugement du tribunal de cassation contre Maurel; il fait proroger le délai pour l'obtention des patentes, 458. — Et prendre sept résolutions sur les monnaies, 460, 462. — Parle sur le paiement des fermages et des rentes foncières, 462. — Fait adopter des projets sur le retirement des monnaies de cuivre, 465. — Son opinion sur le mode de paiement des biens nationaux acquis par voie d'enchères, 467. — Il propose de donner un adjoint au commissaire chargé de surveiller la fabrication de la monnaie de cuivre, 469. — Vote l'aug-

mentation du prix du port des journaux, 476. — Propose d'exempter du droit de patente les porteurs de brevets d'invention ; appuie l'établissement d'un droit de passe, 482. — Fait prendre deux résolutions sur les patentes, 494. — Rejeter une dénonciation contre les administrateurs des postes et messageries, 504. — Son opinion sur le réglement des transactions particulières, 508. — Il appuie la mise en régie du droit de passe, 510. — Et le maintien de la loi relative aux marchandises de l'Inde, sortant des pays neutres, 526. — Fait modifier la loi des patentes, 528.—Et passer à l'ordre du jour sur la discussion ouverte contre Santhonax et sur les colonies, 535. — Combat l'impression du discours de Jourdan contre les inscriptions au grand-livre, 620. — Appuie la vente en effets de cette nature, des bâtimens situés entre le Louvre et la place de la Concorde, 621. — Amende le projet relatif au traitement des employés, 648.—Son opinion sur la création d'une inspection générale des contributions, t651, 664.

THIBAULT. — Est nommé régisseur de l'octroi de Paris, XXIX, 455. — Député de Loir-et-Cher au conseil des Cinq-Cents, ses observations sur les finances, 816. — Il appuie la résiliation du bail de la poste aux lettres ; et le projet sur les dépenses de l'an VIII, 856. — Son rapport sur l'emprunt forcé, 873. — Il explique le projet y relatif, 880.

THIBAULT-LAGARDE, officier du régiment des gardes françaises. — Est condamné à mort, XXI, 404.

THIBAUT, officier de l'armée catholique. — Se soumet aux lois de la République, XXIV, 419.

THIBERVILLE.— Les élections de ce canton sont déclarées illégales, XXVIII, 451.

THIBOLOT, greffier de Vitry.—Est nommé membre de la commission populaire de Paris, XX, 517.

THIBOUTOT (marquis de), maréchal-de-camp, député du pays de Caux à la Constituante. — Vote la conservation des droits féodaux, I, 324. — Parle sur l'organisation du génie et de l'artillerie, V, 610. — S'oppose à la nomination du tiers des officiers du premier de ces corps par le roi, VIII, 145.

THIÉBAULT (Pierre), député de la Moselle au conseil des Anciens. — Projet de l'exclure de toutes fonctions publiques jusqu'à la paix, XXVII, 109. — Il fait rayer les administrateurs de Longwy de la liste des émigrés, XXVIII, 429 *.— Et accorder une indemnité à la citoyenne Corbin, 579. — Vote le rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, 618. — Propose l'adoption de la résolution sur les huissiers audienciers, 670. — Son opinion sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 707. — Il appuie la résolution relative aux rectifications d'erreurs de noms sur le grand-livre, 732. — Son rapport sur les élections de Saint-Agathon, 735.— Son opinion sur les transactions antérieures à la dépréciation du papier-monnaie, 738. — Et sur la clôture des sociétés politiques, 752. — Il combat la résolution sur les secours à accorder aux familles des militaires employés, XXIX, 548. — Parle sur l'aliénation de l'île Louviers, 673. — Appuie la question préalable sur une pétition contre l'élection de Sieyès au Directoire, 785.

THIEBERT, capitaine. — Est flétri par Custine, XV, 174.

THIENNES DE LOMBISE. — Est envoyé comme agent des États belgiques auprès de l'Assemblée nationale de France, III, 630.

THIEROT, pharmacien. — Est condamné à mort, XXI, 159.

THIERRI, de Ville-d'Avray, valet de chambre de Louis XVI. — Se présente pour rendre compte de l'état du garde-meubles, VIII, 745.—La clef à lui remise par Louis XVI le 12 août était celle de l'armoire de fer, XIV, 841. — Il est accusé d'avoir servi d'intermédiaire dans une négociation entre le roi et plusieurs députés, XV, 41. — Débats à ce sujet, 46 ; XVI, 501. — Son arrestation, XVIII, 17.

THIERRIET, député des Ardennes à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 312, 255.

THIERRY. — Fait l'éloge de J.-J. Rousseau, IX, 695 ; X, 116.

THIERRY (M.), garde-magasin. — Est acquitté, XX, 244.

THIERRY, co-accusé de Babeuf. — Débats à la haute-cour de justice à son sujet, XXVIII, 664. — L'accusateur national ne trouve pas de preuves suffisantes contre lui, 684. — Il est acquitté, 717.

THIERRY (Jean). — Rapport et décret sur sa succession, V, 221 ; VII, 347. — Autre rapport à ce sujet, XXVII, 598. — Résolution qui renvoie ses héritiers au tribunal de cassation, XXVIII, 65.

THIERRY, dit Renard, ci-devant moine. — Est décrété d'arrestation, XVII, 480.

THIERS. — Les sans-culottes de cette commune proposent le séquestre des biens des détenus, XIX, 159.

THIERY, avocat. — Auteur des mémoires de Latude, IV, 365.

THIERY, président du comité de bienfaisance de la section du Bonnet-Rouge. — Est condamné à mort, XXI, 159.

THIÉRY (J.-C.), perruquier. — Est condamné à mort, XX, 427.

THIESSÉ, député de la Seine-Inférieure au conseil des Cinq-Cents. — Combat le projet sur la dette des émigrés des départements réunis, XXIX, 272. — S'élève contre la restitution des confiscations, 284. — Appuie l'affermement du droit de pêche, 290. — Parle contre le paiement en numéraire du quart des domaines engagés, 297. — Et contre le bulletin décadaire, 319. — Son opinion sur la célébration du décadi, 319, 325.— Il propose l'envoi d'un message au Directoire sur une pétition des habitants de Moulins contre les anarchistes, 335.— Est nommé secrétaire, 350. — Sa motion relative à l'étendue à donner aux cantons, 355. — Il discute le projet sur la liberté de la presse, 358. — En fait adopter un relatif aux postes aux chevaux, 359. — Fait rayer la huitième classe d'ouvriers du tarif des patentes, 405. — Ses observations sur le projet d'une levée de 200,000 conscrits, 411. — Il fait amender les projets de Duchâtel sur le timbre et sur l'enregistrement, 416. — En présente un sur les délits relatifs à la sûreté publique, 455. — Son opinion sur les exemptions du service militaire, 442, 569.— Discussion de son projet sur la responsabilité des communes, 519. — Son opinion sur les élections du tribunal du Doubs, 525. — Il fait abolir les lois prohibitives de la sortie du poisson, 578. — Parle sur la révision des jugements rendus sur pièces fausses ou sur faux témoignages, 590. — Combat une motion de Crochon sur les scissions, 595. — Dénonce Lachabeaussière ; présente un projet sur les lois relatives aux transactions pendant la durée du papier-monnaie, 595 *bis*. — Fait passer à l'ordre du jour sur l'affaire de Lachabeaussière ; combat le projet sur le mode de responsabilité des agents hypothécaires, 612. — Fait renvoyer à une commission l'affaire de Vancantfort, 616. — Et passer à l'ordre du jour sur une réclamation de la citoyenne Fournier contre le tribunal de cassation, 618 *bis*. — Vote la mise en accusation de Vancantfort, 624 *bis*. — Combat l'élection de Thirion, 682.— Son opinion sur la liberté de la presse, 712. — Et sur l'emprunt forcé de 100

* Le Moniteur a imprimé Thibault par erreur à cette page et à la page 618 ci-après, c'est Thiébault qu'il faut lire.

millions, 744. — Il défend les ex-directeurs, 773. — Son opinion sur la disposition de la garde du Corps législatif, 781, 804. — Il appuie la motion d'un nouvel emprunt pour couvrir le déficit, 788. — Parle sur la motion de déclarer la patrie en danger, 812. Réponse de Declercq à ses imputations, 813. — Son opinion sur le tarif des lettres, 861. — Il s'oppose à l'annulation de la liste des jurés de la Seine, 867. — Parle sur la marine auxiliaire, 872.

THILL, militaire.— Wimpfen demande de l'avancement pour lui, XV, 775.

THILLAYE père, mécanicien à Rouen.— Ses pompes à incendie, XII, 319.

THILLAYE fils, chirurgien.—Notice de son *Traité des bandages et appareils*, XXIX, 500.

THILORIER, physicien. — Propose de faire une montgolfière pour transporter l'armée en Angleterre, XXIX, 73.

THIMEN, Anglais. — Est condamné à mort comme embaucheur, XVII, 635.

THION, ex-contrôleur des rentes. — Décret en sa faveur, XIX, 501.

THION DE LA CHAUME. — Est élu membre du département de Paris, VII, 594; VIII, 286. — Et appelé aux mêmes fonctions lors des élections de l'an V, XXVIII, 657.

THIONVILLE. — Rapport sur l'élection des curés de cette ville, X, 214.— Projet de la bloquer, 627.— Energie de sa garnison, XIII, 258. — Fonds pour sa défense, 259.— Réponse de son commandant Wimpfen à la sommation de Brunswick, 685. — Relation de l'attaque de cette ville et de sa résistance vigoureuse, 696, 704. — Décret déclarant que la garnison a honorablement défendu son poste, XIV, 3.— Détails sur l'énergie des habitants de cette place; décret qui accorde des fonds pour l'approvisionner, 58, 68, 166. — Adresse de félicitations aux habitants par la commune de Metz, 100. — Proclamation du général Favart, aux habitants des campagnes environnantes, 211. — Une députation de cette ville apporte des boulets à la Convention, et proteste de son dévouement, 652. — Décret qui lui accorde des secours, XV, 274; XVII, 209. — Wimpfen est accusé d'avoir voulu livrer cette place à l'ennemi, XV, 494.

THIRI (Etienne), se disant représentant du peuple en mission. — Son arrestation, XX, 24. — Rapport le concernant; il est renvoyé au tribunal révolutionnaire, 30. — Et condamné à mort, 92.

THIRIAL, curé et député de Château-Thierry à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 739*; VII, 35, 91. — Est condamné à mort, XX, 700.

THIRION, député de la Moselle au Corps législatif. — Annulation de son élection, XXIX, 682.

THIRION (Didier), député de la Moselle à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 195, 253. — Son opinion sur la pétition des sections de Paris contre vingt-deux députés, XVI, 158. — Sa motion relative aux déserteurs autrichiens, 232. — Il appuie la mesure du *maximum*, 299. — Demande un rapport écrit sur le complot dénoncé contre la Convention, 468.— Se plaint de l'oppression du président, 492. — S'écrie que la contre-révolution est dans la Convention, 504. — Parle sur la constitution, 618, 619, 631, 661, 667, 669. — Fait décréter l'examen de la conduite de Biron, XVII, 88. — Demande des peines contre les évêques opposés au mariage des prêtres, 185. — Est élu secrétaire, 234. — Reproche à Buzot d'avoir voulu faire assassiner Garat, 244. — Annonce la mort d'Anthoine, 485. — Se plaint de l'inexécution des réquisitions, et dénonce Dumas, 525.— En mission, annonce la défaite des brigands près de Laval, XVIII, 281.— Est rappelé, 313.— Accusations contre lui, 687.— Il justifie sa conduite dans le département d'Eure-et-Loir, XIX, 15.— Préside les Jacobins, 466. — Son opinion sur Westermann, 571.— Sur la conspiration de l'étranger, 660. —Et sur l'arrestation de Joznet, 667.—Il s'oppose à l'exclusion des Jacobins des membres des sociétés affiliées; demande l'envoi d'une adresse à ces sociétés sur la conspiration déjouée, XX, 139. — Fait rapporter le décret d'envoi aux départements du discours de Robespierre au 8 thermidor, XXI, 331. — Mettre Vivier hors la loi, 343.— Et déclarer nulles toutes les expulsions des Jacobins obtenues par Robespierre, 449, 450. — Son opinion sur la réincarcération des détenus relaxés, 488. — Il s'oppose à la déclaration de la liberté de la presse, 605. — Défend Vadier, 636. — S'oppose à l'ouverture du paquet offert par la veuve de J.-J. Rousseau, XXII, 79. — Veut qu'il soit défendu aux membres de la Convention d'être membres d'aucune société populaire, 155. — Vote la mise en accusation de Carrier, 589. — Discute le code civil, 689.— S'élève contre le système rétrograde de la Convention, XXIII, 88. — Discute la proposition de charger l'Etat des créances sur les émigrés, 119. — Présente un plan de fête nationale pour le 2 pluviôse, 217. — Signale la nécessité des institutions pour consolider la République, 252. — Justifie Adam, 334. — Propose des moyens de retirer des assignats de la circulation, 575. — Parle en faveur de Collot, XXIV, 68. — Prend place au bureau au 1er prairial, 507. — Demande de son arrestation, 561.— Elle est décrétée, 563. — Il sollicite un rapport sur son compte, XXVI, 160. — Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, 346.

THOIRAS (Rapin). (*Voyez* Rapin.)

THOIRET, adjudant-major de grenadiers. — Se distingue à la bataille de Lodi, XXVIII, 279.

THOLMÉ, général. — Son éloge, XXVIII, 338.

THOLMANY.— Est élu député au Corps législatif par l'assemblée électorale de Saint-Domingue, XXVIII, 585.— Propose d'annuler les obligations ayant pour cause l'achat des Noirs, XXIX, 22. — Pose la question de savoir si l'anniversaire de la liberté des Noirs ne doit pas être célébré comme fête nationale aux colonies, 602 *bis*.

THOMAS, député de Paris à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 164, 200, 253. — Son opinion sur le traitement des officiers de marine, 284.

THOMAS, député de l'Orne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 164, 197, 253.

THOMAS (Jean), ex-curé de Mormans et député de Melun à la Constituante. — Est condamné à la déportation, XVIII, 26.

THOMAS, député de la Marne au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur les droits d'enregistrement dûs par les héritiers des condamnés et des déportés, XXIX, 632, 657.

THOMAS (Georges), officier de santé. — Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXII, 325, 334; XXIII, 2.

THOMAS (A.-M.-L.), femme Scrilly. — Est condamnée à mort, XX, 444.

THOMAS (Nicolas), marchand de tabac. — Est condamné à six ans de fers, XV, 112.

THOMAS (Robert), curé de Meymac, député de Tulle à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 739.

THOMAS, papetier. — Annonce de sa cire à cacheter, XI, 651.

THOMASSIN (A.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 472.

THOMASSIN, ex-curé. — Est acquitté, XV, 284.

THOMASSIN. — Emeute à Poissy à son sujet, I,

* Le Moniteur a imprimé Thiriot par erreur, c'est Thirial qu'il faut lire.

175. — Il est sauvé par une députation de l'Assemblée nationale, 241.

THOMASSIN (femme). (*Voyez* Mandat.)

THOMAZEAU, marchand. — Est acquitté, XVI, 694.

THOMAZEAU, ferblantier. — Est condamné à mort, XXI, 47.

THOMÉ (Thomas), grenadier du Corps législatif. — Reçoit le coup destiné à Bonaparte, XXIX, 893. — Dîne chez ce général, et reçoit de sa femme un diamant de 2,000 écus, 901.

THOMÉ-DUBUT. — Est arrêté en Hollande, XIII, 529. — Et condamné comme fabricateur de faux assignats, XVI, 425.

THOMERET, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 216.

THOMPSON, membre des communes d'Angleterre. — Son opinion sur le bill des étrangers, XX, 177. — Il défend les sociétés populaires, XXI, 270.

THONNES. — Dispersion de deux mille rebelles rassemblés dans cette commune, XVI, 411.

THONON. — Émeute dans cette ville, IX, 21. — Autre causée par la chanson *Ça ira*, 540. — La société populaire se plaint des persécutions dirigées contre elle, XXI, 789.

THOREAU, veuve de Saint-Juite. — Est condamnée à mort, XXI, 527.

THORILLON (Joseph-Antoine), ancien procureur au Châtelet. — Est l'un des administrateurs de police à la commune de Paris, II, 235, 282. — Ses idées sur les lois criminelles, III, 600. — Président du district de St-Marcel, son discours au roi lors de sa visite aux Gobelins, IV, 330. — Député de Paris à la Législative, sa motion sur l'émigration, X, 180. — Il combat les mesures proposées contre les prêtres réfractaires, 406. — Parle sur la situation de Saint-Domingue, 541. — Et sur la police générale, XIII, 332.

THORIN, concierge de l'Abbaye. — Est acquitté, XXVIII, 490.

THORN. — Prétentions de la Prusse sur cette ville, IV, 485, 493; V, 53; VII, 665, 729; VIII, 17. — Débats sur sa cession, VIII, 86. — Vœu de la Pologne sur cette cession, 569. — Son occupation par les Prussiens, XVI, 353. (*Voyez* Prusse.)

THOUARS. — Prise de cette ville par les rebelles, XVI, 367. — Ils l'évacuent, 414. — La reprennent, 430. — Et sont défaits sous ses murs, XVII, 649.

THOUIN. — Est élu administrateur du département de Paris, VII, 215. — Et nommé professeur à l'école normale, XXII, 463. — Commissaire du gouvernement pour la recherche des monuments des sciences et des arts en Italie, extrait d'une de ses lettres y relative, XXVIII, 490. — Il fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 239. — Présente au Directoire les monuments recueillis en Italie, 326. — Discours prononcé par lui au Champ-de-Mars, le 9 thermidor, 527.

THOURET. — Auteur des *Vérités sur les affaires présentes*, *Introd.*, 597. — Député de Rouen à la Constituante, ses observations pour la réunion des ordres, I, 53. — Autres sur la dénomination à prendre par les communes, 76. — Il est élu président; se démet de cette fonction, 266. — Son opinion sur la permanence des deux chambres et le *veto*, 434. — Il entre au comité de constitution, 469. — Son rapport sur le travail de ce comité, 527. — Il combat la propriété du clergé, II, 84, 113. — Est élu secrétaire, 88. — Appuie le projet d'une nouvelle division de la France, 126, 157, 179. — S'oppose à l'ajournement d'une motion sur la suppression des parlements, 152. — Est élu président, 181. — Reçoit les remercîments de l'Assemblée en quittant le fauteuil, 222. — Présente le complément des articles sur les municipalités, 389. — Une instruction destinée à accompagner leur envoi, 390. — Divers articles sur les assemblées primaires et administratives, 446. — Et les premiers titres de l'organisation judiciaire, 447. — Son rapport sur ce dernier objet, III, 283. — Il demande la suppression à perpétuité des ordres religieux, 371. — Fait décréter la réunion des faubourgs de Rouen à la ville pour l'administration, 431. — Son opinion sur le plan de la commune de Paris relatif aux biens ecclésiastiques, 640. — Son rapport sur la réforme judiciaire, 691; IV, 35, 44. — Son opinion sur l'établissement des jurés, 54. — Il vote la suppression des dîmes et l'entretien des ministres du culte, 102. — Combat le système de Sieyès sur l'institution des jurés, 234. — Son plan pour la composition des tribunaux d'appel, 265. — Il est réélu président, 333. — Parle sur le traitement des évêques, 695. Propose la mise en activité des nouveaux corps administratifs, 742. — Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 48, 49, 50, 51, 52. — En présente un pour l'établissement des juges de paix, 66, 76. — Propose de fixer la somme à laquelle s'élèvera leur compétence, 79, 81. — Fait adopter d'autres articles sur leur juridiction, 118, 119, 172. — Son plan pour l'établissement des tribunaux de district, 182. — Et pour la fixation du nombre de juges dont ils seront composés, 191, 243. — Il propose divers articles sur l'établissement des juges d'appel, 298, 305, 306. — Expose les motifs du comité pour refuser au roi la poursuite des délits publics, 306, 307. — Son opinion sur la nomination des greffiers, 308. — Sur la nature des tribunaux de paix et des tribunaux de famille, 312, 313, 314, 315. — Il veut que l'accusation publique soit confiée à un officier élu par les citoyens, 362. — Fait adopter divers décrets sur cet objet, sur les tribunaux de famille, ceux de commerce et de police, 369, 370, 371. — Parle sur l'organisation du tribunal de cassation, 375, 376, 377. — Fait adopter d'autres articles sur l'établissement des juges arbitres, des juges de paix et de ceux de commerce, 408. — Et son plan d'organisation judiciaire pour le département de Paris, 487. — Fixer le traitement des officiers de justice et des administrateurs, 519, 520, 521, 522, 526, 527, 543. — Lit une adresse de la municipalité de Rouen contre le projet d'enlever le roi et de l'y conduire, VI, 51. — Fait rendre un décret sur la composition du tribunal du district de la même ville, 72. — Adopter divers articles sur l'installation des tribunaux, 110. — Sur les attributions des justices de paix, 119, 150. — Sur l'envoi et sur l'exécution des lois, 269. — Vote la suppression des offices ministériels, 636, 657. — Défend le projet d'organisation de la justice criminelle, 747. — Parle sur les fonctions des officiers de police, 755, 756. — Les attribue à la gendarmerie, 764. — Son opinion en faveur de la procédure criminelle orale, VII, 93, 103, 107, 172. — Il est élu juge au tribunal de cassation, 331. — Défend le comité de constitution, 599. — Demande l'égalité des partages, 606. — Son rapport sur la régence, 684. — Il défend son projet y relatif, 696, 697, 705, 706, 709, 710, 712, 715, 716, 718, 719, 724, 725. — En présente un sur la résidence des fonctionnaires publics, 725, 746, 747, 749, 750, 752, 753, 759. — Son rapport sur l'organisation du Corps législatif, VIII, 410. — Il s'oppose à l'exclusion des membres de l'assemblée de la prochaine législature, 411, 414, 426, 440, 448. — Présente la suite du projet d'organisation du Corps législatif, 450, 451, 455, 459, 462, 463, 654. — Combat sa division en deux sections, 465. — Fait rendre un décret relatif à la publication des brefs du pape, 621. — Réclame diverses incompatibilités législatives, 622. — Propose d'autoriser les juges et administrateurs à conserver leurs pla-

ces, 623, 625, 626. — S'oppose au paiement des députés pendant leurs vacances, 624. — Propose de déclarer traîtres à la nation ceux qui ont enlevé le roi, 736. — Fait donner à ce prince et à la reine une garde particulière ; décréter qu'ils seront entendus dans leurs déclarations, et que l'Assemblée nommera un gouverneur au Dauphin, 747, 748, 749. — Lit l'acte constitutionnel, IX, 312. — En développe le plan, 343. — Soumet à la discussion la déclaration des droits, les articles sur l'égalité des droits, sur l'abolition de la noblesse, etc., 346, 347. — Fait adopter ceux sur les droits civils et naturels, 353, 354. — Sur l'inviolabilité des propriétés, 354. — Sur les biens destinés aux dépenses du culte, etc., 354, 355. — Sur les secours publics; sur l'instruction publique; sur la division du royaume, 355. — Sur la qualité de Français, 356, 360. — Sur le traitement des ministres du culte, 360. — Sur les pouvoirs publics, 360, 362, 363, 364. — Sur leur définition ; sur le pouvoir législatif, 366. — Sur l'exclusion des faillis de l'activité, 368, 370.— Sur le marc d'argent, 371. — Sur l'éligibilité à l'électorat, 378, 380.— Sur le mode d'élection des députés, 382, 383, 384. — Sur les assemblées électorales, 384. — Sur les incompatibilités ; sur la réélection des députés; sur leur exclusion des places à la nomination du pouvoir exécutif, 389, 390. — Sur la tenue des assemblées primaires, électorales et nationales ; sur la royauté ; sur le roi, 397, 398. — Sur la régence; sur la famille du roi et sur les ministres, 398, 399, 400.— Se plaint de l'affaiblissement du pouvoir exécutif, 398. — Fait adopter les articles sur les pouvoirs et les fonctions des législatures, 402. — Sur la tenue des séances, 403. — Sur la sanction du roi et sur ses rapports avec le Corps législatif, 406, 407.— Sur la liberté individuelle, 461. — Sur les délits de presse, 461, 462, 467, 469, 471. — Sur les cas d'abdication du roi, 471, 472. — Sur sa garde, 475, 476. — Et sur les droits politiques de la famille royale, 478. — Fait décréter des fêtes nationales en l'honneur de la révolution ; la confection d'un code civil commun à tous les départements, 572. — Et le préambule du titre de la révision, 574. — Rend compte de la présentation de la constitution au roi, 582, 663. — Est élu président, 642. — Sa réponse au roi, 663. — Autre au président du département de Paris, X, 3. — Autre réponse au roi, 6. — Il déclare l'Assemblée constituante close, 7. — Orateur du tribunal de cassation, rend compte de ses travaux pendant l'année, XII, 350. — Proteste du dévouement de ce tribunal à la République, XVIII, 345. — Est accusé de conspirer en faveur de Danton et autres, XX, 134, 165. — Et condamné à mort, 344.

THOURET (Madeleine), ex-noble. — Est condamnée à mort, XX, 384.

THOURON, officier. — Se distingue contre les rebelles, XV, 784.

THOUVENIN, capitaine du bataillon de Popincourt. — Arrêté qui le maintient dans ses fonctions, IX, 418.

THOUVENOT, général. — Rallie l'armée de la Belgique en déroute, XV, 639. — Passe avec son frère à l'ennemi, XVI, 78.— Suit Dumouriez à Stuttgard, 393. — Est détenu à Freuremberg, XVIII, 209. — Sa translation à Luxembourg, 537.

THOUVENOT, commandant de hussards. — Son éloge, XXII, 590.

THOWNSHENDE (lord), pair d'Angleterre. — Appuie la levée d'une armée par souscription, XX, 262.

THUAU-GRANVILLE, rédacteur du *Moniteur*. — Est nommé commissaire pour la rédaction du Bulletin de l'envoi des lois, XIX, 50.

THUEUX, marin. — Décret qui lui abandonne un navire qu'il a pris, XIX, 657.

THUGUT (baron de), ministre autrichien. — Annonce de son départ pour Bucharest, II, 473, 513. — Son arrivée à Jassy, III, 357. — Il reçoit de Georges III une tabatière ornée de brillants, XXV, 257. — Est nommé ministre de cabinet, XXVIII, 292. — Et décoré de la grand'croix de l'ordre de St-Etienne, 535.— Première visite que lui rend Bernadotte, XXIX, 193. — Ses conférences avec le ministre de Prusse, 220. — Bernadotte lui demande une réparation de l'insulte qui lui a été faite, 255. — Accusations du même contre lui, 256. — Nouvelle de sa démission, 263. — Il donne l'ordre d'arrêter tous les individus ressemblant à Kosciusko, 599. — Ses intrigues pour la guerre, 617. — Conjectures tirées de la protection qu'il accordait au commandant des hussards autrichiens à Rastadt, 699.

THUILLIER, naturaliste. — Publie la *Flore des environs de Paris*, V, 419.

THUILLIER (P.), vigneron. — Est condamné à mort, XX, 359.

THUILLIER, géomètre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

THUIN, dans les Pays-Bas. — Prise de cette place par les Français, XX, 486.

THUIN, curé de Dontilly. — Est élu évêque de Melun, VII, 554.

THUNE, juge au tribunal du district de Nions. — Est condamné à mort, XXI, 275.

THURIN, veuve d'Aulier, capitaine de cavalerie. — Est condamnée à mort, XXI, 544.

THURING, chef de brigade. — Trait héroïque de sa part, XX, 366.

THURIOT-LAROSIÈRE (Jacques-Alexis). — Est envoyé au gouverneur de la Bastille pour l'engager à retirer les canons braqués sur les tours, I, 185, 561. — Député de la Marne à la Législative, demande que les ministres ne puissent sortir de Paris avant d'avoir rendu leurs comptes, X, 548. — Combat une motion relative aux travaux de l'Assemblée, 550. — Défend les sociétés populaires, 556. — Parle sur des pétitions contre les prêtres insermentés, 613. — Demande l'arrestation de Rauch, 630. — Fait mander à la barre un marchand de vin qui a donné à boire à celui-ci et à Lucot, 638. — Et ordonner qu'à l'avenir les ministres signeront leurs mémoires, 686. — Déclare Cahier-Gerville coupable, pour avoir suspendu l'exécution de la loi qui supprime les chambres de commerce, 751. — Combat le projet relatif aux bureaux de la conservation des forêts, XI, 69. — En fait ajourner un sur un nouveau mode de recrutement, 170. — Fait défendre de sortir du royaume sans passeport, 203. — Combat la motion de consacrer le 14 janvier par une médaille, 213. — Réclame un recensement des personnes qui arrivent à Paris, 220. — Et des explications sur des cartouches signées Bailly, 228. — Son opinion sur la loi des passeports, 257, 258, 274. — Il demande compte des mesures prises contre les troubles religieux, 315. — Inculpe le ministre de la guerre, 318. — Se plaint du mode de réception par le roi des députations de l'Assemblée, 319. — Provoque le séquestre des biens des émigrés, 344. — S'oppose à la conservation des compagnies de chasseurs de Paris, 365. — Ses observations sur la vente du numéraire, 382. — Il demande la réduction du nombre des notaires et des avoués, 395. — Son opinion sur l'affaire de Pelleport, 405. — Il fait accorder des secours à Valois, 443. — Réclame la peine de mort contre Narbonne, 487. — Son opinion sur le remplacement des officiers, 496. — Il dénonce les ministres, et déclare que la trahison est générale, 577. — S'oppose à l'audition de Deleutre sur les événements d'Avignon, 671. — Provoque une amnistie pour les troubles de cette ville, 672. — Sa motion contre les

émigrés rentrés, 759. — Il se plaint des alarmes relatives à la maison de secours, XII, 11, 12. — Réclame contre le prêt fait à cette maison de secours, 14. — Combat une motion relative à l'évasion des prisonniers d'Avignon, 145. — Son opinion sur la suppression des apanages des princes émigrés, 151. — Il veut défendre des pétitionnaires qui crient à la trahison, 276. — Combat la motion d'une fête en l'honneur de Simoneau; son opinion sur les réglements permis aux généraux, 369.—Il combat la suppression du million accordé aux frères du roi, 409. — Et la demande de pièces relatives au procès de Carra avec Bertrand-Montmorin, 419. — Pense que Clavière avait le droit de destituer le directoire des postes, 474. — Parle sur la déportation des prêtres insermentés, 482. —Fait traduire Porchard au tribunal de Pontarlier, 487. — Et décréter Henrys d'accusation, 551. — Son opinion sur un jugement rendu contre Talvende et Fontaine, 590. — Il demande compte de l'exécution du décret sur la maison de secours; parle sur le replacement des ex-gardes du roi, 611. — Combat une pétition contre le rassemblement des fédérés, 619. — Dépose dans l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, 675. — Dénonce les menées du parti *feuillant*, 687. — Inculpe une adresse de Rouen contre le 20 juin, XIII, 5. — Provoque le licenciement de l'état-major de la garde nationale, 31. — Défend Pétion, 92. — Fait décréter la permanence des sections, 248. — Demande l'envoi de Tarbé à l'Abbaye, 254.— Fait ordonner la vente de tous les biens des émigrés, 259. —Dénonce Chabrond, 285. — Demande compte de l'affaire de Capelle et de Crimon, 270. — Fait envoyer un courrier aux commissaires de l'Assemblée à Soissons, 319. — Se plaint des obstacles mis au départ des gardes-suisses, 333. — Fait révoquer les pouvoirs de Bonne-Carrère, envoyé aux États-Unis; apposer les scellés chez Laporte; décréter Dabanconrt d'accusation, 383. — Et arrêter la réélection des juges de paix, 387. — Provoque le renversement des statues royales, 388. — Vote contre la formation d'un nouveau directoire du département de Paris, 399. — Propose de convertir en canons les statues des rois, 419. — Fait rejeter le projet d'une cour martiale, 425. — S'oppose à la création du tribunal du 17 août, 443. — Fait décréter qu'il sera présenté un tableau des crimes de Lafayette, 452. — Et que Dillon a perdu la confiance de la nation, 455. — Fait accorder des secours aux veuves et enfants des victimes du 10 août, 487. — Dénonce une rente viagère que recevait le roi, 490. — Fait gracier les militaires condamnés pour indiscipline, 511. — S'oppose à ce que les femmes des émigrés soient retenues comme otages, 514. — Annonce la saisie de 1,100,000 francs dans les bagages de Lafayette, 515. — Appuie une pétition en faveur des philosophes étrangers, 526. — Fait supprimer la contrainte par corps pour mois de nourrice, 527. — Attribuer aux tribunaux criminels le jugement des crimes de contre-révolution, 566. — Décréter le remplacement des greffiers des juges de paix, 571. — Et passer à l'ordre du jour sur le pillage d'armes fait le 10 août; demande que l'ancienneté soit le seul titre à l'avancement, 577. — Son opinion sur le mandat lancé contre Girey-Dupré, 585.—Il veut que tous les citoyens s'arment et marchent à l'ennemi, 595. — Fait augmenter le nombre des membres du conseil général de la commune de Paris, 599.—Est envoyé au Temple en qualité de commissaire, 609. — Propose de laisser à la Convention le droit de se prononcer sur la royauté, 617. — Appuie le compte-rendu par Clavière des secours distribués, 675. — Fait accorder une gratification à Duchalat, 677. — Rendre un décret relatif aux travaux du camp sous Paris, 694. — Et un autre contre le port illégal des décorations, 712. — Prendre des mesures pour la poursuite des voleurs du garde-meubles; et décréter une amnistie pour les provocations en duel, 722. — Rend compte de la procédure suivie contre les voleurs du garde-meubles, 737.—Demande que la rançon des prisonniers de guerre soit proportionnée aux grades, 745. —Réélu à la Convention est envoyé, en qualité de commissaire, à Orléans, XIV, 13. — Veut l'on donne au peuple des juges qui connaissent la loi, 23. — Rend compte du rétablissement de l'ordre à Orléans, 64.— Est accusé d'avoir pris part à des distributions d'argent faites par Narbonne, 95. — Parle sur la mise en liberté de tous les individus détenus, depuis le 10 août, sans mandat d'arrêt ni décret d'accusation, 151. — Pense que l'affaire relative à l'arrêté de la section de Marseille est du ressort de la municipalité, 188. — Veut qu'on examine l'état des élection faites par les sections, 189. — Fait surseoir à l'exécution des jugements rendus ou à rendre contre les voleurs du garde-meubles, 255. — Annonce que l'un d'eux a fait retrouver pour 1,200,000 livres de bijoux cachés; provoque des mesures contre ceux qui se rendraient coupables d'excès à l'égard des émigrés qu'on amène à Paris, 254. — Fait ordonner à Roland de désigner ceux d'entre eux qu'on dit être prisonniers prussiens, 304. — S'oppose à ce qu'il accorde des congés aux membres de la Convention; fait confisquer les effets mobiliers des prêtres réfractaires saisis en pays étrangers, 631. — Et décréter la peine de mort contre quiconque exportera des grains de France, 663. — Provoque des peines contre ceux qui feraient hausser le prix des denrées, 668. — Fait ordonner la levée des scellés chez Viart en présence de deux membres de la Convention, 692. — Défend Pache, 703. — Est chargé de faire connaître à Louis XVI le décret qui lui accorde un conseil, 728, 729. — Demande l'expertise des notes attribuées à ce prince, 736. — Fait décréter que Malesherbes communiquera librement avec lui; combat la motion de Manuel relative aux billets d'admission dans les tribunes, 738. — Dénonce Roland relativement à l'impression des libelles de Louvet, 739, 740. — Demande l'audition à la barre de tous ceux qui ont assisté à l'enlèvement des pièces de l'armoire de fer, 752. — Fait rapporter tout décret qui accorderait des indemnités à des princes allemands; vote la peine de mort contre quiconque tenterait de rompre l'unité de la République, 762. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 765. — Il veut que Roland et Pache, en quittant le ministère, ne puissent y être réélus, 767. — Fait autoriser les électeurs de Paris à continuer leurs opérations, 771. — Sa motion en faveur des bataillons le *Mauconseil* et le *Républicain*, 785. — Il sollicite le rapport du décret rendu contre les Bourbons, 794. — Ses accusations contre Louvet et Brissot, 800.— Il dénonce les menées de Bachmann, 817. — Sa motion contre les journalistes, 828.— Il demande que le mémoire de Desèze soit signé, 848. — Réclame l'appel nominal sur le jugement de Louis XVI, 851, 852.— Fait passer à l'ordre du jour sur la notification de l'intercession de la cour d'Espagne en sa faveur, 872. — S'oppose à ce que Boze soit admis aux honneurs de la séance; adresse des reproches à Guadet, Vergniaud et Gensonné, XV, 47, 48.—Vote l'envoi aux départements du compte-rendu de la situation de Paris, 69. — S'oppose à la levée de la permanence des conseils généraux des communes et sections, 72. — Vote le renvoi au comité général des adresses dénoncées par le département de Paris, 115. — Voit la cause des troubles de Rouen dans l'existence de Louis XVI;

fait décréter d'accusation Leclerc, auteur d'un journal qui s'imprime dans cette ville, 140. — Son vote dans le procès de Louis XVI, 163, 195, 245, 253. — Il veut que les fédérés soient admis à la garde de la Convention, 180. — S'oppose à l'envoi d'une adresse aux Français sur le jugement de Louis, 236. — Demande qu'on poursuive les fonctionnaires qui avaient déserté leur poste pour conspirer, 255. — Annonce que Lepelletier-Saint-Fargeau a été assassiné, 256. — Ses accusations contre Pétion, 263. — Il fait supprimer le bureau d'esprit public, 265. — Et rapporter le décret qui excluait les députés des fonctions publiques, 267. — S'oppose à l'envoi aux départements de la lettre de démission de Roland, 273. — Blâme la conduite des Français de Constantinople envers Choiseul-Gouffier, 275. — Est élu secrétaire, 276. — Fait décréter qu'une récompense sera accordée à celui qui livrera Pâris, 313. — Et charger le département de Paris de l'administration des Quinze-Vingt, 327. — Appuie la mise en liberté de Nicole, 331. — Propose une contribution volontaire pour l'armement et l'équipement des troupes, 351. — Et une récompense pour ceux qui dénonceront des émigrés, 451. — Demande compte des subsistances de Paris, 543. — Fait remettre en vigueur la loi sur les passeports, 567. — Combat une dénonciation de Biroteau contre le comité de surveillance, 589. — Se plaint des calomnies dirigées contre les habitants de Paris, 621. — Demande le renvoi dans leurs foyers des volontaires qui se trouvent dans cette ville, 622. — Son opinion sur les exceptions à la loi contre les émigrés, 631. — Sa motion contre Baudouin, 667. — Il propose de faire voter à haute voix les jurés du tribunal révolutionnaire, 684. — Vote le décret d'accusation contre d'Harambure; parle sur les circonstances où se trouve la Convention, 699. — Expose ses vues sur la trahison de Dumouriez, et fait mettre sa tête à prix, XVI, 47, 49. — S'oppose à ce que le choix des généraux soit fait par la Convention, 50. — Fait mettre en liberté les galériens condamnés pour crime de désertion, 58. — Appuie le projet de créer un comité de salut public, 75. — Est élu vice-président, 95. — Quitte le fauteuil à la suite d'un violent tumulte, 122. — Sa réponse laconique à une pétition en faveur de Westermann, 123. — Il invite la Convention à ne plus s'occuper de personnalités, 139. — Applaudit au zèle civique des habitants de la Gironde, 173. — Félicite Merlin et Rewbell de leur conduite à Mayence, 189. — Demande qu'on discute la pétition des sections contre les vingt-deux députés, 196. — Son opinion sur la peine à appliquer aux fabricateurs de faux assignats, 208. — Il réclame la conservation du tribunal révolutionnaire, 259, 260. — Vote le maintien de l'arrestation de Mainvielle, 265. — Appuie l'envoi, par la commune de Paris, de commissaires à la tête de l'armée, 288. — S'oppose à des mesures de rigueur contre des pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine, 292. — Fait décréter diverses mesures relatives aux subsistances, 298, 300. — Son opinion sur l'emprisonnement de pétitionnaires de la section de *Bonconseil*, 323. — Il propose des mesures pour secourir les départements menacés par les rebelles, 337, 338. — Fait décréter l'envoi de commissaires dans les sections pour les exciter à s'armer, 343. — Propose la suppression des journaux incendiaires, la confiscation des biens de Quetineau, etc., 365. — Son opinion sur la contre-révolution de Marseille, 372. — Il s'oppose à la formation d'une nouvelle Convention, 382. — Défend Lacroix et Gasparin, 391. — Combat la mise en liberté de Roux, 407. — Son opinion sur le droit de réclamer l'appel nominal, 415. — Et sur la mise en liberté des personnes arrêtées à Orléans, 428. — Il appuie la motion d'un emprunt forcé, 431. — Accuse Larivière de ne pas vouloir sauver la patrie, 432. — Son opinion sur la formation des municipalités, 454. — Il fait rendre un décret concernant les révoltés du camp de Jalès, 485. — Demande qu'Isnard quitte le fauteuil, 495. — Vote l'arrestation des membres de la commission des Douze, 496, 520. — La suppression de cette commission, 524. — Et le rapport du décret rendu contre ceux qui ont fait sonner le tocsin, 535. — Reproche à Lanjuinais de calomnier tous les jours, 547. — Demande que Marat reste à son poste, 555. — Combat un projet sur la contribution mobilière, 570. — Fait rendre un décret concernant les juges du tribunal révolutionnaire, 571. — Annonce un mouvement contre-révolutionnaire à Marseille, 571, 572. — Accuse les députés détenus de vouloir fomenter la guerre civile, 572. — S'élève contre une adresse d'Angers, 576. — Demande que les prisonniers de Marseille soient jugés par le tribunal du Var, 578. — Et que la démission de Duplantier soit acceptée, 580. — S'oppose à la démonétisation des gros assignats, 587. — Propose d'augmenter le traitement des juges de paix, 591. — Son opinion sur l'adresse des Bordelais contre le 31 mai, 599. — Sa motion relative au prix de la viande, 600. — Il fait autoriser les généraux à effectuer l'amalgame dans leurs corps, 603. — S'élève contre les journalistes, 604. — Son opinion sur la liberté de la Convention; il s'élève contre les députés qui ont quitté leur poste, 611. — Discute le projet de constitution, 619, 626, 627, 631, 646, 648, 653, 655, 656, 659, 660, 662, 667, 675, 676, 687. — Sa motion contre Brissot, 623. — Il demande un concours pour la composition des livres élémentaires, 633. — S'oppose à l'arrestation des députés du Calvados, 635 Dénonce Lasource, Gorsas, Salles et Larivière, 641. — — Vote le décret d'accusation contre Barbaroux, 680. — Fait déclarer définitive la municipalité provisoire d'Orléans, 685. — Et rendre un décret contre les administrateurs qui sortiraient du cercle de leurs attributions; s'oppose au sursis demandé pour les condamnés de Bretagne, 684. — Réclame la division du ministère de la guerre, 713. — S'oppose à la motion de faire sonner le tocsin dans toute la République, 715. — Demande le remplacement de Bouchotte par voie de scrutin, 720. — Son opinion sur l'emprunt forcé, 722. — Il combat le projet de Ramel concernant les suspects, 723. — Demande que les députés détenus ne puissent communiquer avec personne, 724. — Provoque la destitution des juges de l'Eure, 732. — Combat le projet tendant à donner au peuple le droit de censure contre ses députés, 739. — S'élève contre Jacques Roux, 748. — Demande la clôture de la Bourse, 759. — Est élu président, 765. — Entre au comité de salut public, XVII, 95. — Fait rapporter le décret qui enjoint aux administrations de communiquer la correspondance de leurs députés, 109. — Provoque l'arrestation de Fauchet, 139. — Appuie la proposition de faire raser la maison de Buzot, et fait décréter qu'il sera élevé sur son emplacement une inscription infamante, 160. — Annonce que le département du Doubs a rapporté ses arrêtés liberticides, 187. — Fait décréter Serres d'accusation, 192, 193. — Prévient que Reverchon et Laporte, commissaires dans le département de Saône-et-Loire, en ont requis les gardes nationales pour marcher contre Lyon, 202. — Annonce l'évacuation de Lisieux par les rebelles, 209. — Fait destituer et arrêter provisoirement le maire de Villers, 210. — Renvoyer à un nouvel examen le mode d'exécution de la déportation des prêtres, 212. — Voter des fonds pour l'approvisionnement des armées; et décréter que le tribunal de cassation sera tenu de statuer, dans la huitaine de l'envoi des

pièces, sur toutes les affaires criminelles portées devant lui, 258. — Demande qu'on déclare nationaux les biens des rebelles, 294. — Vote le renvoi au comité de salut public de la proposition de Danton sur le gouvernement provisoire, 296. — S'oppose à ce que les députés de Nantes aient les honneurs de la séance, et provoque leur arrestation, 300. — S'oppose à la suppression du conseil exécutif, 310. — Fait rendre un décret en faveur de Dubayet et de la garnison de Mayence, 315. — Défend Merlin et Rewbell, 331. — Inculpe Baudouin, 473. — Fait apposer les scellés sur la caisse d'escompte, 484. — Veut que le mari seul ait l'administration des biens de sa femme, 487. — Fait nommer une commission pour s'occuper du *maximum*, 504. — Parle sur une dénonciation d'Amar, 509. — Fait accorder une pension à Rose Bouillon, 510. — Son opinion sur le divorce, 533. — Il demande la fixation du prix des grains et l'interdiction de leur commerce, 565. — Sa réponse, comme président, à une pétition des Jacobins, 586. — Il répond à une autre députation que la Convention saura faire respecter ses décrets, 587. — S'élève contre les motions exagérées de Drouet, 588. — Demande l'incarcération de Baco, 627. — S'oppose à l'envoi au tribunal révolutionnaire des fabricateurs de faux assignats, 658. — Défend les administrateurs de Seine-et-Oise, 673, 682. — Combat la motion de donner un effet rétroactif au décret rendu contre les propagateurs de fausses nouvelles, 689. — Fait fixer le traitement des évêques, 691. — Et établir des corps d'observation aux Bouches-du-Rhône, de la Loire et de la Seine ; donne sa démission de membre du comité de salut public, 708. — Combat une motion relative au placement des magasins à blé ; fait décréter la rédaction de feuilles purement morales destinées à être affichées, 744. — Impression de ce discours, 746. — Il est accusé par Coupé, aux Jacobins, 765. — Fait décréter l'envoi à la commune de Paris d'une adresse des Bordelais, 765. — Appuie le projet de Grégoire, relatif au recueil des traits de vertu, 772. — Se justifie, aux Jacobins, des inculpations dirigées contre lui, XVIII, 2. — Propose des mesures contre les fournisseurs infidèles, 12. — Fait décréter la présentation immédiate de l'acte d'accusation de Brissot, 16. — Et le mode d'exécution de celui rendu contre plusieurs députés, 38. — Prendre des mesures contre les anciens chefs des gardes-françaises, 47. — Et déclarer nuls les actes faits par les citoyens mis hors la loi, 93. — Annonce que trois membres de la commission de Bordeaux ont été jugés, 324. — Combat la motion d'un jury censorial pour les députés, 363. — Invite Grégoire à consulter sa conscience avant de renoncer à ses fonctions d'évêque, 372. — Sa motion relative aux abjurations des prêtres, 384. — Son opinion sur le compte de leur fortune demandé aux députés, 395. — Il signale le système de terreur et de calomnie qui existe contre les patriotes, 395, 398. — Propose à la Convention de se rendre en corps au temple de la Raison, 401. — S'oppose à une loi qui prescrive le tutoiement ; signale les dénonciations dont les députés sont l'objet, 402. — Fait accorder des secours aux prêtres qui renonceraient à leurs fonctions, 405. — Est dénoncé aux Jacobins, 410. — Se justifie, 418. — Demande un rapport sur les soixante-treize députés détenus, 423. — La réhabilitation de Labarre, 424. — Et la suppression des loteries, 430. — Maintien de l'arrêté qui l'exclut des Jacobins, 454. — Il fait réhabiliter Labarre et Etalonde, 458. — Demande que les étrangers ne soient pas admis dans les armées, 447. — Propose la suppression de tous procureurs-syndics, 501. — Fait éloge de la magnanimité de la section des Tuileries, 503. — Veut que les agents des ministres soient responsables, 558. — Se plaint de l'arrestation des patriotes, 615. — Fait appeler les suppléants des étrangers qui ont siégé à la Convention, XIX, 58. — Demande une discussion nouvelle de la loi des successions, 63. — Sa motion relative aux traits d'héroïsme, 235. — Il fait décréter le remplacement des députés décrétés d'arrestation qui prendront la fuite, 251. — Son opinion sur le mode de vente des biens des émigrés, 283. — Sa motion contre les faux témoins, 291. — Autre contre Javoques, 432. — Autre pour l'extinction de la mendicité, 641. — Il propose la translation au Panthéon des cendres de Beauvais, XX, 157. — Sa motion contre les membres d'un district de l'Aude, 504. — Autre en faveur des gendarmes de la 33e division, 622. — Il signale l'existence de la conspiration de Robespierre, XXI, 339. — Demande que le glaive de la loi frappe immédiatement les conspirateurs, 342, 343. — Fait mettre hors la loi Sijas et Coffinhal, 344. — Son opinion sur le remplacement du tribunal révolutionnaire, 354. — Il signale la nécessité de compléter le comité de salut public, 363. — Est élu membre de ce comité, 366. — Est rappelé aux Jacobins, 445. — Justifie Dopsent, 464. — Son opinion sur l'organisation des comités, 476, 549, 657. — Il demande qu'on autorise Duhem à faire l'oraison funèbre de Robespierre, 485. — Sollicite la mise en liberté des cultivateurs détenus, 507. — S'élève contre le paiement des citoyens qui suivent les assemblées de sections, etc., 556. — Demande la garantie de la liberté de la presse, et la répression de la calomnie, 558. — Dénonce Page et Bruslé, 567. — Son opinion sur les dénonciations faites contre les députés, 592. — Il proteste contre la présence d'étrangers dans la Convention, 607. — Ne voit point les nuages dont Tallien obscurcit l'horizon, 616. — Invite les Jacobins à ne pas se diviser, et à agir comme la Convention, 617, 618. — Fait rejeter la dénonciation de Lecointre contre Barère et autres, 623, 629. — Parle sur la suspension des poursuites contre les patriotes, 741. — Sa motion pour l'encouragement des arts, 764. — Il demande l'exécution immédiate du décret relatif à la conspiration de Marseille, XXII, 34. — Et la lecture des pièces concernant cette conspiration, 57. — Appuie une adresse de la commune de Saint-Omer, 64. — Dénonce le plan des complices de Robespierre, et provoque leur poursuite, 69, 136. — Son opinion sur l'ouverture d'un paquet offert par la veuve de Rousseau, 79. — Il demande l'augmentation du nombre des membres de la commission des subsistances, 166, 167. — Annonce la prise de Cologne, 202. — Réclame une loi contre les individus qui s'assemblent clandestinement, 220. — S'élève contre les dénonciations faites au sein de la Convention, 242. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, 260. — Et sur le mode de juger les inculpations dirigées contre des représentants, 299, 364, 373. — Il s'oppose à la mise en liberté des députés détenus, 303, 304, 305. — Et à l'admission à la Convention de Chabot (de l'Allier), 344. — Annonce les nouveaux succès de l'armée des Pyrénées-Occidentales, 385. — Répond aux accusations de Rewbell contre les Jacobins, 477. — Discute sur des ordres donnés par Carrier, 574, 578, 579. — Son rapport sur l'éligibilité de Dentzel, 609. — Il discute le code civil, 688. — Demande la suppression des comités révolutionnaires, 706. — Justifie la traduction de Lacroix au tribunal criminel, XXIII, 325. — Fait casser un arrêté relatif aux cartes de sûreté, 383. — Et renvoyer Duhem devant le comité de sûreté générale, 422. — Est traité de chef de factieux ; sa réponse, 531. — Il propose des moyens de retirer des assignats de la circulation, 575. — Son opinion sur une motion relative aux dénonciations faite

contre les terroristes, 708. — Il se plaint de la rentrée des émigrés, XXIV, 77. — Invoque la liberté de discussion dans l'affaire des anciens comités, 79. — Parle en faveur des patriotes égarés, 109. — Combat une pétition tendant à l'épurement de la Convention, 110. — Est désigné comme ayant défendu Dopsent, 124. — Demande de son arrestation, 134, 135. — Il est accusé d'avoir excité le peuple à la révolte, 143. — Autres inculpations contre lui, 150, 151, 152, 154. — Il est décrété d'arrestation, 155. — Est désigné comme chef du complot du 29 germinal, 259. — Décret qui lui enjoint de se constituer prisonnier sous peine d'encourir la déportation, 266. — Il est décrété d'accusation, 522. — Est nommé procureur de la commune par les insurgés de prairial; motion de le mettre hors la loi, 522. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 546.

THURN (baron de). — Publie l'*Histoire de la vacance du trône impérial*, III, 617.

THURN (comte de), général-major autrichien. — Est tué au siége de Giorgewo, V, 54.

THURN (comte de), général. — Son manifeste à l'occasion de l'entrée des troupes impériales dans l'Istrie vénitienne, XXVIII, 738.

THUROT, capitaine de marine. — Motion en faveur de sa fille, VIII, 80. — Décret qui accorde une pension à sa veuve, IX, 859. — Notice sur sa vie, X, 35.

THUYR, département des Pyrénées-Orientales. — Reprise de cette place sur les Espagnols, XVIII, 71.

THYRION, adjudant-général. — Reçoit les félicitations du Directoire, XXIX, 282.

TIERNEY, membre du parlement d'Angleterre. — Parle pour la réforme, et s'élève contre la guerre et la corruption, XXVIII, 327. — Demande que la famille royale soit soumise aux triples taxes assises, XXIX, 132. — Son duel avec Pitt, 290. — Son discours contre l'envoi des milices bourgeoises en Irlande, 301. — Autre sur les liaisons continentales, 578. — Il combat la taxe sur les revenus, 597. — S'oppose à la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, 616. — Parle contre la clôture des sociétés populaires, 672. — Et sur la solde des quarante-cinq mille Russes mis à la disposition de l'Angleterre, 718, 719, 721, 722.

TIERS DU CORPS LÉGISLATIF. (*Voyez* Corps législatif.)

TIERS-ÉTAT. — Discussion et écrits sur sa représentation, *Introd.*, 13. — Il demande la suppression des ordres, 26. — Débats aux notables sur sa représentation, 412, 426, 443, 461, 473, 482. — Mémoire des princes au roi contre ses prétentions, 498. — Opinion de Necker à cet égard, 501. — Arrêt du conseil y relatif, 509. — Sa lutte dans diverses provinces contre les privilégiés; troubles causés par la déclaration du roi sur sa représentation, 510. — *Avis au Tiers-État*, par le marquis de Beauvau, 589. — Brochure intitulée : *Qu'est-ce que le Tiers-État*, 606. (*Voyez* Parlements et États-généraux.) — Prétentions de la noblesse et du clergé sur la séparation des ordres, I, 28, 31 *et suiv.* — Confirmation de cette dénomination par la noblesse et le roi dans leur correspondance avec les communes, 50, 52, 65, 68. (*Voyez* Communes.) — Histoire des hommes publics du tiers-état, III, 700, 739.

TIGER. — Chaumette l'accuse d'avoir voulu le tuer, XVII, 589.

TIGERSTEDT (de). — Sentence rendue contre lui comme espion des Russes, IV, 329.

TIGNIÉ (bailli de), grand'croix, dignitaire de l'ordre de Malte. — Sa lettre sur la prise de cette île, XXIX, 463, 465.

TILLARD. — Décret concernant son bail de biens ecclésiastiques, V, 505.

TILLY, général. — Rend compte de la capitulation de Gertruydemberg, XVI, 203. — Se dirige sur Falaise, XVIII, 363. — La colonne de Cherbourg commandée par lui fait des prodiges de valeur, 678. — Destitué comme ex-noble, il est autorisé à rester à Paris, XIX, 704. — Plaintes contre sa mise en liberté; XXI, 631, 646. — Il est nommé commandant du camp sous Liége, XXIX, 731. — Part pour les côtes de Flandre, 785. — Réclamation contre la mise en état de siége par lui de Venloo et de Maestricht, 867.

TILLY, chargé d'affaires à Gênes. — Transmet des détails sur l'assassinat des Français dans cette ville, XVIII, 602. — Dracke demande son renvoi, XIX, 53. — Il est arrêté, XXII, 541.

TILLYBLARU, capitaine au régiment de Provence. — Sa lettre justificative, VI, 506.

TIMBRE. — Rejet de cet impôt par le parlement, *Introd.*, 8. — Il est présenté aux notables, 197. — Rejeté par eux, 214. — Nouveau projet de cet impôt, 224. — Édit de sa création, 238. — Lit de justice pour son enregistrement, 241. — Opposition du parlement et des cours, 248. — Il est révoqué, 255. — Décret qui exempte des droits de timbre les actes administratifs, III, 163; IV, 85. — Ils sont proposés en remplacement de la gabelle, III, 602. — Leur fixation; détermination des objets qui y sont soumis, VII, 70, 77, 81, 103. — Mesures pour la distribution du papier timbré, 180. — Lettre de Leconteulx pour l'exemption du timbre en faveur des lettres de change venant de l'Étranger; débats et décret à ce sujet, 195, 526. — Décret additionnel sur les légendes, 267. — Autre sur les exceptions, VIII, 629. — Organisation de la régie du timbre, 759. — Décret relatif aux pièces de finances qui doivent être timbrées, XII, 19. — Décret qui proscrit l'usage du papier timbré qui porte les attributs de la royauté, XVII, 55. — État de situation de la régie; demande du paiement des droits en numéraire, XXVI, 707. — Fixation du prix du papier timbré, XXVII, 93, 104, 116. — Mode de paiement des amendes encourues par les contrevenants, 327. — Résolution pour la réduction des droits en mandats, XXVIII, 297. — Elle est rejetée, 323. — Nouveaux projets et résolution sur leur perception, 364. — Approbation de celle qui ordonne leur paiement en numéraire, 378. — Discussion sur les additions qui y sont proposées, 640. — Établissement d'un nouveau timbre fixe; extension du timbre de dimension, 651, 680. — Application de ce droit aux mémoires, adresses, pétitions, journaux, etc., 822; XXIX, 21, 22, 25. — Arrêté du Directoire sur cet objet, 59. — Le papier-musique en est affranchi, 249. — Nouvelle résolution sur cet objet, 290. — Elle est rejetée, 305, 311. — Discussion et rejet d'une autre résolution sur l'adjudication du papier nécessaire au timbre, 389, 403. — Adoption d'un nouveau projet, 416. — Son approbation et son texte, 451, 470, 471. — Assujettissement au droit de timbre des affiches, avis, etc., 686.

TINET, commissaire en Italie. — Présente la liste des monuments qu'il y a recueillis, XXIX, 326. — Reçoit, ainsi que ses collègues, une médaille du Directoire, 527.

TINGRY (prince de). — Est arrêté à Milan, XXIX, 275.

TINGUY (R.-H.), ex-gouverneur de Noirmontiers. — Est fusillé, XIX, 195.

TINTELIN. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 410.

TINTOT, un des orateurs des groupes du Palais-Royal. — Est arrêté, I, 418.

TIOCHE, sergent. — Son éloge, XXIX, 186.

TIPHAINE (G.), cultivateur, et ses deux fils. — Sont condamnés à mort, XIX, 572.

TIPPERARY. — Troubles dans ce comté, XXIX, 337.

TIPPOO, sultan. — Mauvais accueil fait à ses ambassadeurs par Conway, gouverneur de Pondichéry, II, 506. — Ses incursions sur le territoire anglais dans l'Inde, III, 1. — Son expédition contre Tellichery, 69, 221. — Il attaque les Anglais, IV, 605; V, 537. — Envoie une somme considérable à Louis XVI, 549. — Opérations de l'armée anglaise contre lui, 701. — Détails sur cette guerre, VI, 429, 565, 601. — Mission de Machemara auprès de lui, 649.— Conquêtes des Anglais sur lui, VII, 297. — Autres détails sur la guerre qu'il soutient, 529. — Ses succès, VIII, 589, 461 ; IX, 385. — Opérations de lord Cornwalis contre ce prince, VIII, 708; IX, 521. — Il est battu par ce général, X, 30. — Nouveaux détails, 158, 369. — Il le défait à son tour, 594.— Suite d'opérations militaires, 617, 642; XI, 305; XII, 422, 665. — Sa paix avec l'Angleterre, XIII, 66. — Partage de son territoire avec les Anglais, 121. — Autre traité avec les puissances confédérées, XIV, 470.— Il expulse douze mille mahométans de ses Etats, XXIV, 337. — Sollicite une alliance avec la république; proclamation de Malartic, gouverneur de l'Ile-de-France, à ce sujet, XXIX, 304. — Lettre sur ses intentions, 415. — Ses dispositions hostiles contre l'Angleterre, à l'occasion de l'arrivée des Français en Égypte, 625, 629, 637. — Préparatifs des Anglais contre lui, 715. — Conditions à lui imposées par eux, 771. — Hostilités, 799. — Bruit de sa mort, 818. — Il réclame les secours de la France, 870.— Détails sur sa chute, 874.

TIRAILLEURS. — La compagnie de ceux d'Egron et de Givet passe à l'ennemi avec Dumouriez, XVI, 177.

TIRLEMONT. — Entrée de Dumouriez dans cette ville, XIV, 567. — Les rebelles s'y retranchent, 479.

TIROL, commissaire civil dans les colonies. — Dénonciations contre lui, XXIII, 512.

TIROU. — Est lieutenant de maire à la commune de Paris, bureau des impositions, II, 221, 283.

TISON. — Dénonce des conférences entre les prisonniers du Temple et des membres de la commune, XVI, 193. — Accès de folie de sa femme et arrêté de la commune à son sujet, XVII, 10, 65. — Autre qui le met en liberté, XVIII, 658; XIX, 49.

TISSERAND (S.), postillon. — Est condamné à mort, XX, 568.

TISSERE, garde-du-corps. — Est condamné à mort, XXI, 299.

TISSIER (J.-F.-A.), dit Ducloscau, physicien. — Est condamné à mort, XX, 284.

TISSON, lieutenant-colonel. — Son éloge, XVII, 38.— Devenu général, réprime l'insurrection d'Avignon, XXVIII, 591. — Est arrêté, XXIX, 137. — Et mis en liberté, 138.

TISSOT. — Se plaint aux Jacobins de la mise en liberté de Baco, XXII, 438. — Est arrêté, 507. — Discussion sur son élection au Corps législatif par l'assemblée séant à l'Oratoire, 259.—Il est nommé chef du bureau particulier du ministère de la police, 725. — Son discours aux Jacobins sur l'épuration des employés, 766.

TISSOT, employé aux douanes. — Est condamné à mort, XXI, 299.

TISSOT (Claude), chasseur. — Se distingue à la bataille de Sediman, XXIX, 576.

TISSOT, député d'Avignon à la Législative. — Transmet un procès-verbal sur les événements de cette ville et sur le massacre de Lescuyer, 194. — Dénonce l'abbé Mulot, X, 254. — Dément cette dénonciation, 242.— Donne sa démission, 245.

TISSOT, dit Biret, valet de chambre. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

TITON (J.-B.-M.-P.), conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XXI, 30.

TITON (Bergeras). — Présente à l'Assemblée un modèle de la Bastille fait avec une pierre de cette prison, V, 551.

TITRES. — Fixation du traitement des membres de l'agence des titres, XXVIII, 297, 303. — La surveillance de leur tirage est attribuée au ministre des finances, 219, 323. — Loi qui ordonne le rassemblement dans les chefs-lieux de département de ceux appartenant à la République, 458, 468.

TITRES NOBILIAIRES ET HONORIFIQUES.—Leur suppression, IV, 676, 680. — Opinion de Necker sur ce décret, V, 17. — Lettre d'Antoine à celui-ci sur cette opinion, 116. — Autre de Ch. Villette sur le même objet, 119.— Peines contre ceux qui prendraient des titres, malgré le vœu de la loi, IX, 738, 791, 805.— Brûlement de ceux qui se trouvent dans les départements, XII, 702. — Mesures pour la destruction de ceux déposés à la chancellerie, XVII, 709.

TITRES NON FÉODAUX. — Prorogation du délai fixé pour leur retirement, XXVIII, 461, 468.

TIXEDOR, député de Perpignan à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59.

TOALDO, professeur d'astronomie. — Sa mort; son épitaphe, XXIX, 108.

TOBIESEN-DUBY. — Se plaint d'affiches diffamatoires répandues contre lui, XVIII, 44.

TOCKELY, général russe.—Sa démission, II, 289.

TOCQUOT, député de la Meuse à la Législative, puis à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.

TOILES. — Décret sur celles de coton provenant de l'Inde et imprimées en France pour le commerce de l'Afrique, IX, 420. — Arrêté du comité de salut public sur leur fabrication, XXI, 286. — Décret concernant la manufacture de toiles à voiles de Bourges, XXIII, 545. — Résolution pour la diminution du droit d'entrée sur les toiles de coton venant de l'étranger, XXIX, 87.—Elle est rejetée, 117. (*Voyez* Droits d'entrée et Marchandises.)

TOILLON (J.-M.), veuve Cordelier. — Est condamnée à mort, XXII, 270.

TOLÈDE. — Lettre du prince de la Paix à l'archevêque de cette ville, lui annonçant l'approche des Français et la fuite du pape, XXVIII, 637.

TOLENTINO. — Traité de paix conclu dans cette ville entre la France et le pape, XXVIII, 617, 678. — Protestation de la municipalité d'Ancône contre ce traité, 735.

TOLL, général suédois.—Jugement rendu contre lui, XXV, 105.

TOLLEDE. — Est interpellé aux Jacobins sur ses relations avec Desfieux, XIX, 18.

TOLLET (abbé Guillaume). — Est élu à l'évêché de la Nièvre, VII, 495 *.

TOLOSA, en Espagne. — Prise de cette ville par les Français, XXI, 461.

TOLOZAN, général. — Son intrépidité, XVI, 669.

TOLOZAN-DE-MONTFORT, prévôt des marchands de Lyon. — Réclame et obtient des secours pour cette ville, II, 282.

TOLOZÉ. — Proposition d'établir une tontine d'après son plan, XXVII, 639. — Ordre du jour sur sa pétition pour l'ouverture d'une caisse d'échange des mandats, XXVIII, 408, 478. — Il est acquitté de l'accusation portée contre lui pae son caissier, XXIX, 690 *bis*.

* Le MONITEUR a imprimé Tonel par erreur, c'est Tollet qu'il faut lire.

TOMBEAUX. — Décret pour la destruction de ceux des rois dans toutes les eglises de la République, XVII, 288.

TOMBEUR, rédacteur de la *Gazette française de Varsovie*.— Son *Histoire de la nouvelle Révolution de Pologne*, XXVIII, 462.

TONGENDRE, agent national à Marseille. — Annonce qu'on y a célébré la reprise de Toulon, XIX, 300.

TONGERLOO (abbé de). — Entretient la superstition des Belges, VI, 1.

TONNEINS.—Réunion des deux municipalités de cette ville, V, 567. — L'administration municipale est autorisée à vendre des biens patrimoniaux pour la construction d'une maison commune, XXIX, 624 *bis*.

TONNELIER, député de Saint-Domingue au conseil des Anciens. — Parle sur les élections de cette colonie, XXIX, 180, 865.

TONNELIER DE BRETEUIL (le), évêque de Montauban, député de Rivière-Verdun à la Constituante. — Proteste contre sa comparution à l'Assemblée, I, 115. — Son mandement incendiaire, IV, 393.

TONNELLIER (Jacques-Louis), mercier. — Est condamné à mort, XVIII, 692.

TONNERRE. — Alarmes de cette ville sur l'approvisionnement des marchés, II, 105, 114. — Formation de sa municipalité, III, 646. — Troubles, XII, 143. — Fermentation, 170. — Décret contre sa société populaire, XVII, 426. — Dénonciation contre elle, 711, 729.—Garnier (de l'Aube) est envoyé dans cette commune pour apaiser les troubles, 726. — Acquittement de plusieurs de ses habitants par le tribunal révolutionnaire, XVIII, 499. — Réclamation des administrateurs en faveur de Maure, XXII, 160.

TONNERRE (Madame de). — Violences commises contre elle, I, 275.

TONNEZE.— Sa machine tachygraphique, IV, 560.

TONTINES. — Observations relatives à la compagnie d'assurances sur la vie, VI, 531. — Annonce de la tontine des vieillards, 768; VII, 114, 196, 428, 455. — Prospectus de celle du Père de Famille, 455, 692; VIII, 150. — Plan de celle de la compagnie d'assurances sur la vie, VII, 549. — Compte-rendu des délibérations de celles de Lafarge et de Clavière, IX, 274. — Tontine patriotique, XIII, 109.— Annonce d'une autre en rentes sur l'État, XV, 725. — Prospectus de celle des Sans-Culottes, XVI, 475. — Suppression de la compagnie d'assurances sur la vie, et décret la concernant, XVII, 484, 826; XX, 594. — Annonce de la tontine du Pacte social, XIX, 76. — Projet d'en créer une pour retirer des assignats de la circulation, XXIII, 403, 634, 642. — Plan de la mitontine dizainaire, XXIV, 630. — Projet de l'établissement d'une tontine nationale, XXV, 116. — Décret à ce sujet; fixation du prix des actions, 242. — Résolution qui suspend l'exécution de cette disposition, XXVII, 397. — Proposition de Lanthenas en faveur d'un plan de Tolozé sur cette matière, 639. — Pétition de l'administration de la caisse Lafarge, XXIX, 478. (*Voyez* Lafarge, Emprunts, Rentiers, etc.)

TOPINO LEBRUN, élève du peintre David. — Annonce les poursuites exercées par l'inquisition contre deux artistes français, XIV, 531. — Juré dans l'affaire du comité révolutionnaire de Nantes, est récusé par Carrier, XXII, 777.

TOPSENT (Jean-Nicolas), député de l'Eure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 173, 221, 254. — Il fait rendre un décret concernant le grade d'enseigne, 378. — Et augmenter le salaire des pilotes lamaneurs de la Seine, XXIII, 64. — Dénonce la société populaire de Brest, XXIV, 700. — Réélu au conseil des Anciens. — Est chargé d'examiner la résolution sur les visites domiciliaires, XXVIII, 801. — Nommé secrétaire, XXIX, 207. — Puis commandant de la frégate la *Comète*, 291.

TORCY (François), prêtre.—Ses éclaircissements sur la constitution civile du clergé, VIII, 140.

TORFS, président de l'administration centrale de la Dyle. — Sa réponse au discours de Bénézech, XXVIII, 544.

TORIGNY (veuve). (*Voyez* Tavernier.)

TORLONIA, banquier. — Est chargé par le Pape de négocier un emprunt à Gênes, XXVIII, 376.

TORNÉ (Pierre-Anastase), évêque et député du Cher à la Législative. — Réclamation en sa faveur par les officiers municipaux de Bourges, X, 34. — Il propose des mesures pour assurer la liberté des cultes, 230. — Son opinion sur le serment civique exigé des prêtres, 396, 400, 403. — Il s'oppose à la vente des édifices non employés au culte salarié, 498. — Fait supprimer les corporations et le costume religieux, XII, 60, 63.—Regrette de n'avoir pas sa croix d'or pour en faire hommage, 63. — S'oppose à la suppression des pénitents, 245. — Son opinion sur les moyens de pourvoir à la sûreté de l'État, XIII, 56 *bis*, 68. — Il demande la mise en accusation de Lafayette, 209, 344. — Fait supprimer les préfets apostoliques dans les colonies, 664. — Proteste de l'obéissance du département du Cher à la Convention, XVI, 683. — Abdique ses fonctions sacerdotales, XVIII, 488. — Participation qui lui est attribuée à un arrêté pris contre un citoyen porté sur la liste des égoïstes, XXVIII, 522.

TORRE (comte de la). — Est nommé membre du gouvernement central de Goritz et de Gradisca, XXVIII, 663.

TORRE-DEL-GRECO. — Cette ville est engloutie par le Vésuve, XXI, 209, 270.

TORRÈS (André de), gouverneur du château de Figuières. — Capitule, XXII, 680.

TORT-LA-SONDE, envoyé brabançon. — Demande que l'Assemblée nationale prenne connaissance des dépêches de Van-der-Noot, II, 351. —Nouvelle de son arrestation à Bruxelles, comme ami de Dumouriez, XVII, 461. — Autre note sur le même objet, XVIII, 209. — Il dénonce le Directoire et Merlin (de Douai), XXVIII, 497. — Renouvelle sa dénonciation; ordre du jour, 523.

TORTONE. — Occupation de sa forteresse par les Français, XXVIII, 264. — Prise de cette place par les mêmes, 269. — Le général Dessoles s'en empare de nouveau, XXIX, 724. — Elle est débloquée, 818.

TORTURE. — Sa suppression, I, 537. — Son abolition dans toute la République batave, XXVIII, 622; XXIX, 379. — Elle est proscrite par l'administration centrale de Ferrare, XXVIII, 682. — Et abolie dans le Piémont, XXIX, 594.

TOSCANE (la). — Le grand-duc fait des propositions de paix aux États de Flandre, III, 613.— Elle est déclarée neutre par Léopold, empereur et roi de Hongrie, IV, 9. — Émeutes populaires pour le rétablissement des cérémonies religieuses, 729. — Crise générale dans ce pays, V, 98. — Elle est cédée par Léopold à son fils Ferdinand, 301. — Loi sur sa neutralité, XII, 741.— Note remise à Lallotte, chargé des affaires de France, sur cet objet, XIV, 73.— Expulsion de Talleyrand, ambassadeur de Louis XVI à Naples, XV, 165.— Le grand-duc reconnaît Lallotte pour chargé d'affaires de la République française, 374. — Proclamation pour le maintien de la neutralité, XVI, 161, 666. — Démenti du bruit de sa rupture, 309. — Correspondance diplomatique de cette cour et des envoyés qui y résident avec lord Hervey, ministre d'Angleterre, XVII, 117. — Démenti du bruit de l'expulsion du ministre de France, 470.— Ordre donné au grand-duc par l'Angleterre de prendre des mesures contre les Français, XVIII, 65. — Instances auprès du même pour le décider à rompre la neutralité, 293. — Il la rompt, 577. — Expulsion des Français non établis

avant le 15 février 1793, XX, 9. — Et des émigrés toulonnais, 294.— Départ de l'ambassadeur de Toscane pour Paris, XXIII, 217. — Il y conclut un traité de paix avec la France, 429. — Ratification de ce traité, 461. — Réception du ministre plénipotentiaire de Toscane dans le sein de la Convention, XXIII, 717; XXIV, 4. — Edit du grand-duc au sujet de la neutralité conclue avec la République française, 73. — Retraite du ministre britannique attribuée à ce traité, 121. — L'ambassadeur français remet ses lettres de créance au grand-duc, XXV, 41. — Renvoi de Paris de son ministre, XXVI, 633. — Sa réception officielle, XXVII, 361. — Expulsion des émigrés de Livourne, XXVIII, 306. — Lettre de Bonaparte au grand-duc sur l'occupation de ce port par les Français, 350. — Autre du grand-duc à Bonaparte sur l'arrestation de Spannochi, 352. — Il s'inquiète des intentions des Français, 534.— Envoie des députés auprès de Bonaparte pour obtenir l'évacuation de la Toscane, 551. — Convention pour cette évacuation, 569. — Lettre du nonce du pape près de cette cour au cardinal Busca, 575. — Refus du pape d'accepter la médiation du grand-duc, 583. — La cour promet toute satisfaction aux Français, 736. — Ordre de ce gouvernement pour l'ouverture des lettres et papiers étrangers, 779. — Etablissement de l'inquisition religieuse, XXIX, 2. — Le grand-duc félicite la République cisalpine de son installation, 13. — Haine du gouvernement contre les Français, 21. — Le grand-duc permet aux Génois de porter leur cocarde dans tous ses Etats ; armement forcé des paysans contre les *giachomini*, 34. — Enrôlement pour le service du pape, 60. — Expulsion de l'abbé Dijon, agent de Louis XVIII, 63. — Changement du ministre français, 97. — Le grand-duc refuse au pape la permission de se rendre à Pise avant la réponse du Directoire de France, 215. — Rupture du ministre cisalpin avec ce cabinet ; arbre de la liberté planté sur la place du Grand-Duc, 225. — Celui-ci fait offrir au pape un carrosse à cinq chevaux, 236. — Découverte d'un plan de révolution, 257. — Le grand-duc ordonne au duc de Braschi, neveu du pape, de sortir de ses États, 297. — Retraite du pape ; levée du séquestre mis par les Français sur les biens de l'ordre de Malte, 317. — Condamnation de Bonfanti, accusé d'avoir écrit en faveur de l'athéisme, 320. — Expulsion des émigrés français et corses, 358, 363.— Ordre de séparation donné à une société assemblée pour fêter le 10 août, 363. — Proscription de tout ce qui semble constituer le costume républicain ; nomination de Fabroni au congrès des savants pour les poids et mesures, 364. — Ordre du gouvernement d'enlever des cafés de Livourne toutes les gazettes de Venise, 385. — Les Français voient de mauvais œil sa neutralité, 464. — Violences et assassinats contre des Français, 583. — Embarras de la cour sur la demande du roi de Naples d'occuper le port de Livourne, 584. — Mesures prises contre une invasion des Français, 591. — Le grand-duc garantit aux Napolitains 100 mille ducats pour l'évacuation de Livourne, 595 *bis*. — Proclamation du général français Serrurier, en entrant dans ses États, pour en chasser les Anglais et les Napolitains, 606. — Plan du gouvernement contre la France, 612 *bis*. — Le Directoire français propose de lui déclarer la guerre, 613 *bis*. — Elle lui est déclarée, 624 *bis*. — Proclamation sur son occupation par les Français ; départ du grand-duc et de sa famille, 640.— Ordre du commissaire français pour intituler les actes publics *au nom de la République française ;* licenciement des corps de milice soldée, 643. — Prise de possession des Français, 646. — Arrêtés sur l'administration de ce pays, 652, 660. — Son organisation municipale, 666. — Soulèvement contre les Français, 687. — Evacuation de Livourne et de toute cette contrée, 765. (*Voyez* Florence.)

TOUDIC, suppléant des Côtes-du-Nord. — Entre à la Convention, XXIV, 304.

TOUFAUT, de Lille. — Envoie une somme pour la solde de trois hommes de guerre, IX, 145.

TOUL.— Les armes enlevées aux citoyens de cette ville par le maréchal de Broglie leur sont rendues, I, 271. — La municipalité dénonce Gauthier, Malvoisin et Marc fils, accusés d'embauchage, X, 543.— Vingt-deux pièces de canon sont sans affût sur les remparts de cette place ; décret à ce sujet, XVII, 573. — Adresse de la commune à la Convention sur ses travaux, XXII, 635. — Offre de vivres faites à ses habitants par le 11e régiment de dragons, XXIII, 206.

TOULAN, membre de la commune de Paris. — Ses rapports avec la veuve Capet, XVIII, 90. — Il est condamné à mort, XXI, 120.

TOULKAR, émigré, fusillé à l'armée du Rhin. — Envoi à la Convention d'un mouchoir teint de son sang, XVII, 627.

TOULON. — Troubles dans cette ville ; incarcération d'Albert de Rioms et autres officiers, accusés de provocations envers la garde nationale; pièces et détails y relatifs, II, 327, 385, 391, 397, 402, 416, 438, 451, 453, 459, 512. — Déclaration des officiers de la marine sur ce sujet, III, 30.— Suite des débats et décret sur ses troubles, 30, 35, 36, 139, 146, 154, 155, 170. — Mouvements des galériens, IV, 123. — Désordres à l'arsenal, 358. — Lettres y relatives, 366. — Formation de la municipalité de cette ville, 511. — Rétablissement du calme, 665.— Décret portant que les retours de l'Inde pour la Méditerranée se feront dans ce port, V, 180, 512. — La municipalité dénonce une lettre pastorale de son évêque, 432. — Nouvelle émeute, 437. — Décret y relatif, 440. —Adresse patriotique des ouvriers de l'arsenal, 494. — Historique des événements du 11 août 1790, 605. — Conduite du régiment de Barrois dans la dernière insurrection, 667. — Moyen proposé pour assurer des fonds à la marine, VI, 146. — Décret relatif au vol commis dans ce port par Marin, 434. — Le nouveau pavillon national y est installé, VII, 1. — La juridiction de ses prudhommes est conservée, 77. — Décret qui autorise son tribunal à statuer sur l'élargissement des prisonniers, 579. — Secours accordés aux ouvriers du port, XI, 27. — Le commandement de l'escadre de Toulon est donné à Truguet, XII, 542. — Assassinat de plusieurs fonctionnaires, XIII, 356. — Rentrée de Truguet à la suite de l'expédition de Sardaigne, XV, 655.— La société populaire dénonce le général Paoli, XVI, 33. — La municipalité donne des détails sur une prise espagnole faite par Nordeille, XVII, 78. — Dénonciation de l'adhésion de cette commune aux mesures contre-révolutionnaires de Marseille, 202. — Décret qui met en liberté les citoyens y incarcérés par suite des mouvements du 14 juillet, 269. — Envoi de commissaires dans cette ville. 365. — La constitution y est brûlée par le bourreau ; bruit de sa reddition aux Anglais, 551, 556.—Proclamation de l'amiral Hood ; reddition de cette place, 573. — Adresse de la Convention sur sa prise par les Anglais, 595. — Mesures pour la reconquérir, 601. —Rapport de Saint-André sur sa reddition, et décret à la suite ordonnant le séquestre des biens des rebelles pour indemniser les patriotes incarcérés, 610, 615.—Adresse des citoyens de Lorient contre sa trahison, 659. — Les commissaires écrivent que les républicains ont établi des batteries sous ses murs, 665. — Dispositions prises pour brûler l'escadre anglaise, 692. — Marche d'un bataillon de Bordelais contre cette place, 699. — Adresse des Brestois contre ses habitants, 718.—Ar-

ticle de Ducher sur cette ville, 722. — Sa situation ; conduite infâme des Anglais, 757, 759. (*Voyez* Bayle et Beauvais.) — Bonne position de l'armée devant cette place, XVIII, 28, 47. — Décret concernant les agents de la marine qui y sont restés, 69. — Enlèvement de la montagne de Pharon, 86. — Assassinat de Beauvais, 87. — Nouvelles du siége, 96, 187. — Liste des officiers qui devaient être dans la place lors de sa trahison, 100. — Victoire de l'armée de siége, 275. — Doppet annonce que les murs de Toulon tomberont, 311. — Dugommier est chargé de diriger le siége, 335. — Division entre les Espagnols et les Anglais, 465. — Indemnités accordées à plusieurs citoyens persécutés dans cette commune, 488. — Changement des généraux de l'armée, 524. — Écrit de Don Juan de Langara sur la reddition de cette place, 530. — Lettre de Calonne au général qui y commande, 599, 604. — Affaire sous le feu du fort Malbosquet ; Ohara y est blessé ; Bonaparte, Aréna et Cervoni s'y distinguent, 599, 607. — Fausse lettre signée Barras et Fréron sur la force des ennemis, 625. — Succès malheureux de l'expédition anglaise envoyée de cette ville en Corse, 625. — Adresse de la Convention à l'armée sous ses murs et aux habitants du Midi, 700. — Reprise de cette place ; décret en faveur de l'armée qui a fait cette conquête ; fête pour la célébrer ; le nom de cette ville est changé en celui de *Port-la-Montagne ;* ses maisons seront rasées, XIX, 35, 38, 47, 54. — Liste de ceux qui s'y sont distingués, 58. — Plan d'une fête nationale en mémoire de sa prise, 63, 82, 89. — Nouveaux détails ; motion en faveur des forçats qui ont éteint l'incendie, 64. — Hymne sur cette prise, par Trouvé, 67. — Autre par Chénier, 80. — Traits de courage auxquels a donné lieu cette conquête, 102. — Nouveaux détails, 103, 106, 112, 115. — Stratagème des Sans-Culottes pour attirer les vaisseaux anglais dans le port, 115. — Zèle des forçats à éteindre l'incendie ; pertes de l'arsenal, 121. — Nouveaux détails, 122. — Découverte de dépôts de l'ennemi, 130. — Bavardage des gazettes allemandes sur les forces qui y arrivent, 134. — Liste des officiers anglais et espagnols faits prisonniers, 172. — Frais occasionnés à l'Angleterre par cette expédition, 181. Entrée et prise dans le port de bâtiments ennemis, 193, 198. — Consternation de la cour de Hollande à la nouvelle de sa reprise, 205. — Même effet à Turin, 214. — Joie en Suisse, 229 — Fête à Brest, 240. — Condamnation à mort de six marins accusés d'avoir facilité l'entrée du port aux Anglais, 284. — Résultat de la protection promise aux Toulonnais par Georges III, 298. — Fêtes pour célébrer la reprise de cette place, 300. — Refus des commissaires anglais d'y faire venir *Monsieur*, 345. — Lettre sur l'incendie des vaisseaux français, 370. — Quatorze mille Français suivent l'escadre anglaise, 549. — Décret sur la liquidation des habitants, créanciers de l'État, 609. — Autre concernant les créanciers de cette commune, XX, 75. — Les tourments que les Anglais y ont fait souffrir au représentant Beauvais, sont la cause de sa mort à Montpellier, 147. — Exécutions, 179. — Décret relatif aux débiteurs des habitants, 183. — Injonction aux émigrés toulonnais de sortir de la Toscane, 294. — Refus au parlement anglais d'examiner les causes de l'évacuation de cette place, 506. — Lettres de Saint-André sur sa situation, XXII, 57. — Mise en liberté des marins y arrêtés, XXIII, 94. Départ d'une escadre de quinze vaisseaux de ligne, 659. — Egorgement des prévenus d'émigration arrêtés dans le port, XXIV, 16. — Arrêté de Mariette qui ordonne la vente des biens des émigrés et des condamnés, dans ce district, 19. — Assassinat de sept prévenus d'émigration, 76. — Les commissaires annoncent que les manœuvres des conspirateurs sont déjouées, 138. — Mission de Niou à l'armée navale, 221. — Adresse de la garnison à la Convention, 238. — Discussion, dans la chambre des communes d'Angleterre, sur l'expédition de Toulon, 241, 257. — Plaintes de la commission municipale contre la rentrée et l'audace des émigrés, 470. — Discussion sur cette lettre taxée de perfidie, 471. — Enlèvement des armes de l'arsenal par les terroristes ; dangers courus par les représentants ; création d'une commission militaire pour juger les auteurs de ces mouvements séditieux, 556, 558. — Proclamation sur ces événements aux marins et soldats qui composent la flotte, 577. — Lettre annonçant que Poultier et Guerin sont retenus dans cette commune ; sommation de Chambon aux rebelles de mettre bas les armes et de livrer leurs chefs ; mission de Despinassy, 587. — Entrée des troupes de la république ; les révoltés déposent leurs armes, 632. — Détails sur les succès remportés contre eux ; approbation des mesures prises par les représentants, etc., 654. — Envoi au tribunal criminel de Grasse de quatre-vingt-huit émigrés de cette commune, 650. — L'armée navale met à la voile sous le commandement de trois contre-amiraux, 701. — Bon esprit de la garnison, XXV, 8. — Arrestation de Charbonnier, 55. — Autorisation donnée à Rouyer de créer une commission municipale, 110. — Opération de la commission militaire, 138. — Motion de faire rendre à l'Espagne les vaisseaux et frégates qu'elle a pris dans ce port, 390. — Discussion et décret concernant ses fugitifs, 671, 677. — Décret qui y établit un jury des prises, 732. — Acceptation de la constitution par les marins de ce port, 766. — Départ de l'escadre commandée par Richery, XXVI, 33. — Décret concernant les rebelles, 45. — Rapport des arrêtés rendus en faveur des émigrés de cette ville, 189. — Éloge du désintéressement de l'armée navale, 431, 447. — Siméon est accusé d'avoir livré ce port aux Anglais, XXVII, 357. — Envoi de pièces relatives aux troubles du Midi, XXVIII, 218. — Projet pour la levée du séquestre des biens de ses habitants, 334. — Motion d'appliquer l'amnistie à ses émigrés, 414. — État de ses forces navales, 421. — Trente-sept vaisseaux de guerre font voile vers ce port, 478. — État de la flotte espagnole, 482. — Lelarge y remplace Thévenard dans le commandement des armes, 508. — Sortie de l'escadre espagnole de la rade ; adieux du général Langara à la municipalité, 515. — Entrée de l'escadre de ce port dans la rade de Lorient, 519. — Le tribunal de cassation dénonce au Directoire Monnier, juge de paix de cette ville, 547. — Levée du séquestre mis sur les biens de plusieurs de ses habitants, 614. — Arrivée des objets de sciences et d'arts, pris en Italie, 618. — Annulation des lois des 20 fructidor et 2 vendémiaire, rendues par suite de la prise de cette place, 717, 727. — Projet, rapport, discussion et résolution en faveur de ces fugitifs ; elle est rejetée, 737, 744, 768, 822. — État des bâtiments brûlés par les Anglais dans l'arsenal et la petite rade, 749 — Proclamation de Bonaparte contre les émigrés et les traîtres de cette ville, XXIX, 7. — Arrestation ordonnée par Noël Huard, 46. — Célébration de la fête de la Souveraineté du peuple, 221. — Arrivée dans ce port de quatre frégates parties d'Ancône, 243. — Et des chevaux de Venise, 250. — Bonaparte harangue l'armée qui y est rassemblée, 269. — Nouveaux détails sur la flotte, 271. — Véritable proclamation de Bonaparte à l'armée ; la précédente est déclarée apocryphe, 272. — Sortie de la flotte ; présents faits par Bonaparte à Brnix et à Najac, 275. — Tableau de l'expédition maritime sortie de ce port, 277. — Conjectures sur sa destination, 279, 292. — Félicitations de Bonaparte aux employés de ce port, 288. — Réunion des convois

partis de ce port, 292. — Réparation à faire au lazaret, 311. — Souscription en faveur des victimes du combat naval du 14 thermidor, 405, 409. — Entrée de l'escadre sortie de Brest, 684. — Elle en repart, 685. — Lettre relative à son expédition, 688. — Arrivée de dix-neuf vaisseaux de ligne espagnols, 695. — Et de la garnison française du fort Saint-Elme, 777. — Célébration d'une cérémonie funèbre à l'arrivée du corps du général Joubert, 803. (*Voyez* Var.)

TOULON (évêque de). (*Voyez* Mazangues.)

TOULON (F.), garde-bois. — Est condamné à mort, XX, 512.

TOULON (J.-B.), garde-bois. — Est condamné à mort, XX, 512.

TOULON-RIMBAULT (Victor-Melchior), ci-devant avocat à l'amirauté de Toulon. — Est condamné à mort, XIX, 312.

TOULONGEON (marquis de), député d'Amont, en Franche-Comté, à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Son opinion sur les mandats impératifs, 111. — Il appuie la proclamation de Lally sur les troubles intérieurs, 182. — Demande la suppression du parlement de Besançon, 232. — Veut qu'on présente au roi les articles de la constitution avec le plan de finances, II, 1. — Sa motion sur la forme des déclarations exigées des titulaires ecclésiastiques, 186. — Il combat les motifs allégués contre le don des Génevois, 503. — Son opinion sur le décret d'organisation de l'armée, III, 495, 496. — Et sur l'article relatif à la révision des partages, 578. — Il appelle la discussion sur le pouvoir judiciaire, 667. — Invoque l'ordre du jour sur la motion tendant à déclarer la religion catholique, religion de l'État, IV, 103. — Parle sur l'institution des juges, 296. — Et sur la question des ponts-et-chaussées, 554. — Réclame en faveur des ecclésiastiques âgés, 743. — Parle sur la hiérarchie militaire et sur l'organisation de l'armée, V, 171, 203. — Demande le renvoi au comité d'un mémoire de Necker relatif aux grâces et aux pensions, 418. — Parle en faveur de ce ministre, 623. — Réclame contre l'appel nominal du 20, relatif au renvoi des ministres, VI, 258. — Présente un projet sur l'organisation des ponts-et-chaussées, 293. — Parle en faveur des porteurs de brevets de retenue, 466. — Sur l'imposition des rentes, 547. — Et sur la réponse du roi relative à la constitution du clergé, 712. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 299. — Son opinion sur l'admission des soldats dans les sociétés patriotiques, VIII, 259. — Sur le droit de pétition, 360 — Et sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée, 420. — Il s'oppose à ce que les villes aient une municipalité particulière, 503. — Réclame pour le roi le droit de faire grâce, 589. — Fait décréter une addition à la formule du serment, 648. — Sa motion relative à celui que devront prêter les officiers, après le départ du roi, 724. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir celui des troupes, 727. — Demande qu'on rende au caractère du roi le respect qui lui est dû, 734. — Son opinion sur le décret proposé contre les auteurs de l'évasion de ce prince, 737. — Sur l'élection du gouverneur du dauphin, 778. — Et sur le projet proposé contre l'émigration, IX, 66. — Se plaint de ce que son régiment a été oublié dans les promotions, 509. — Entre au service de l'empereur, XIV, 45. — Est décrété d'accusation, 310. — Se retire du service de l'Autriche, XVI, 666. — Publie une feuille sous ce titre: de l'*Esprit public*, XXVIII, 650.

TOULONGEON (vicomte de), député d'Aval, en Franche-Comté, à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Vote contre la conscription, II, 400. — Veut qu'on distingue ce qui est propriété de ce qui est servitude, III, 483. — Demande la convocation des assemblées primaires pour la formation des rôles de contributions, IV, 132. — Est nommé commandant en Franche-Comté, 330.

TOULOTTE (E.-L.-J.), pharmacien, co-accusé de Babeuf. — Débats à la haute-cour de justice à son sujet, XXVIII, 666. — L'accusateur national le déclare non convaincu, 684. — Il est acquitté, 717.

TOULOUSE, secrétaire de Delaunay. — Poursuites contre lui, XIV, 557.

TOULOUSE, ex-député de l'Ardèche à la Convention. — Est nommé vérificateur de la comptabilité intermédiaire, XXIX, 320.

TOULOUSE. — Lettre des avocats du parlement de cette ville sur les nouveaux édits, *Introd.*, 592. — Des gentilshommes et des membres du parlement se déclarent contre l'Assemblée, II, 169. — Contre-protestation de cette ville à cette occasion, 322. — Adresse à ce sujet, 330. — Secours accordés aux indigents, III, 112. — Rapport sur les poursuites du parlement contre Brouillet, 432. — Cérémonies pour la prestation du serment civique, 573. — Autorisation d'ouvrir un emprunt, 625. — Dénonciation contre le parlement, 667. — Troubles causés par des jeunes gens appartenant aux familles parlementaires, IV, 221. — Rapport et décret y relatifs, 287. — Délibération de la commune sur les troubles de Montauban, 497. — Annulation des arrêts rendus par la chambre des vacations contre l'élection de la municipalité, 518. — Opposition du parlement aux opérations de l'Assemblée, VI, 59. — Décret qui l'accuse de rébellion et de forfaiture, 79. — Autre rapport et décret contre ses membres, 311, 519. — Election de Loménie à l'évêché, VII, 578. — Lettres à lui écrites à cette occasion par les électeurs et la municipalité, 618. — Annonce de nouveaux troubles, 759. — Décret ordonnant la poursuite de leurs auteurs, VIII, 28. — Souscription des négociants pour l'entretien des gardes nationales qui vont aux frontières, IX, 283. — Adhésion des habitants au décret contre les émigrés, X, 495. — Etat de l'esprit public dans cette ville, XVI, 204. — Dénonciation contre ses autorités; elles sont mandées à la barre, 737. — Rapport du décret qui y envoyait des commissaires, XVII, 22. — Dénonciation de Chabot contre son commandant, 46. — Huit de ses sections déclarent ne reconnaître que la Convention pour centre d'unité; détails sur la conspiration qui y a éclaté, 67. — Ceux de ses citoyens dont la Convention a ordonné l'arrestation demandent à être entendus; décret qui les envoie à l'Abbaye, 107. — Autre en faveur de sa société populaire, 391. — Adresse de cette société à la Convention, 450. — Agitation causée par les subsistances; mission de Baudot dans cette commune, 566. — Mesures prises par lui contre les contre-révolutionnaires, XVIII, 124. — La société populaire demande l'approbation d'un arrêté du département de la Haute-Garonne, 151. — Triomphe des bons principes, 625. — L'agent national annonce l'exécution du ci-devant comte Dubarry, XIX, 408. — Traduction de l'abbé Gros au tribunal révolutionnaire, XX, 167. — Décret sur le rabattement de décret qui avait lieu dans cette commune, 170. — Condamnation à mort de plusieurs membres de son ci-devant parlement, XXI, 30, 175. — Décret d'arrestation contre quatre membres de sa société populaire, XXII, 350. — Sa garnison accepte la constitution, XXV, 682. — Adresse de ses patriotes relative à un rassemblement d'aristocrates et de royalistes, XXVII. 577. — Débats à ce sujet, 584. — Rapport et discussion sur ses élections, XXVIII, 493. — Ordre du jour, 494. — Annulation d'un arrêté relatif à la vente du couvent de la Trinité, 505, 718. — Rapport et discussion sur les troubles qui ont eu lieu dans cette commune, 541, 543. — Lettre de Mazade y relative, 544, 547. — Suppression au procès-verbal des détails concernant

ces troubles, 548. — Pétition sur le même objet; débats auxquels elle donne lieu, 576. — Confirmation par Mazade de tout ce qu'il a écrit à cet égard, 583. — Pétition en réponse à la précédente, 609. — Nouvel attentat des perturbateurs de cette commune, 701. — Adresse des républicains sur le 18 fructidor, XXIX, 9. — Leur pétition contre les attentats de la cour de Rome; pamphlet des vicaires-généraux, 169. — Discussion sur les dépenses de cette commune, 245. — Motion d'y autoriser un emprunt, 294. — Discussion et ajournement de ce projet, 300. — Il est rejeté, 301. — Condamnation à mort de Durand, rédacteur de *l'Ami des campagnes*, avant le 18 fructidor, 320. — Ajournement d'un projet relatif à l'acquisition d'un terrain national pour cette ville, 470. — Jugement des conspirateurs du Tarn, 634. — Dévouement civique de deux vieillards qui s'enrôlent à la nouvelle de la reprise des hostilités, 675. — Témoignage de satisfaction donné aux habitants par le Directoire, 721. — Ils sollicitent la punition des ex-directeurs, 746. — Vingt mille royalistes se portent sur cette ville; leurs succès, 778. — Mesures prises contre eux, 780. — Détails sur les opérations militaires qui ont eu lieu dans cette circonstance, 780, 781. — Nombreuses arrestations; secours envoyés du Tarn; particularités sur les révoltés; noms de quelques chefs, 782. — Leur fuite en Espagne; lettre de la municipalité à celle de Montauban, 784. — Éloge de la conduite vigoureuse de l'administration, 785. — Occupation par les républicains des villages révoltés, 786. — Détails sur cette expédition, 787. — Établissement d'un octroi municipal dans cette ville, 822. (*Voyez* Garonne (Haute-.)

TOULOUSE (archevêque de). (*Voyez* Fontanges et Brienne.)

TOULOUSE-LAUTREC (comte de), maréchal-de-camp, député de Castres à la Constituante. — Est arrêté à Toulouse, IV, 710. — Débats à ce sujet, 718, 722, 724. — Mandé à la barre, il se justifie, V, 148, 278. — Décret portant qu'il n'y a lieu à accusation contre lui, 374. — Il insulte et menace Mirabeau, VI, 310. — Demande le rappel à l'ordre de Barnave, VII, 226. — Réclame en faveur du maréchal de Castries, 564. — Complot contre les calvinistes découvert dans ses papiers, XII, 498. — Il entre au service de Catherine II, XV, 325, 785. — Se suicide à Hambourg, XXIII, 233.

TOUPIN (M.), du Finistère. — Est condamné à mort, XXI, 88.

TOUQUET. — Prohibition de son journal, XXIX, 257.

TOUR (baron de la), lieutenant-général au service du roi de Sardaigne. — Signe un armistice avec Bonaparte, XXVIII, 264.

TOURBIE (baron de la). — Est ministre d'Espagne à Pétersbourg, IV, 445.

TOURBIÈRES. — Mode de leur estimation, IX, 105.

TOURET, adjudant-général. — Donne des ordres pour le désarmement des habitants de Pise et l'expulsion des émigrés, XXIX, 644.

TOURNACOS (F.), se disant baron allemand. — Est condamné à mort, XX, 536.

TOURNAL, député d'Avignon. — Est mis en liberté, VIII, 406. — Et réincarcéré, X, 398, 425. — Sa participation aux événements d'Avignon, 427. — Cassation d'un arrêté des commissaires de la Convention contre son journal, XVI, 479.

TOURNAY (Louis), soldat. — Enfonce les portes de la Bastille, I, 185, 188.

TOURNAY. — Rassemblement de sept cents officiers français dans cette ville, IX, 601. — Arrestation arbitraire de deux individus de cette nation, XI, 229. — L'armée française y éprouve un échec, XII, 282. — Et s'en empare, XIV, 444, 623. — Établissement d'un club patriotique, 506. — Adresse de ce club, XV, 62. — Décret qui réunit le Tournaisis à la France, 636, 637. — Révolte contre les commissaires du pouvoir exécutif, 698. — Mort du général prussien Goltz, XVII, 238. — Débats aux Jacobins sur un réfugié de cette ville, XIX, 508. — Succès de l'armée du Nord près de ses murs, XX, 486. — Sa prise par cette armée, XXI, 134. — Ses préparatifs de défense contre les Anglais, XXIX, 346.

TOURNAY (évêque de). (*Voyez* Salm.)

TOURNEMINE, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 87.

TOURNIER, député de l'Aude à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 253. — Il réclame en faveur de la ville de Casteluandary, XVI, 516. — Est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 585. — Son rappel à la Convention, 699.

TOURNIER, ex-sergent-major. — Réclamation le concernant, XI, 247.

TOURNIER, brocanteur. — Est condamné à mort, XXI, 31.

TOURNIER, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 176.

TOURNIER, cultivateur. — Est condamné à mort, XXI, 143.

TOURNIER, cavalier. — Trait de bravoure de sa part, XXI, 189.

TOURNIOL, député de Guéret à la Constituante. — Annonce la nomination de Mourelon à l'évêché de la Creuse, VII, 317.

TOURNON. — Décret sur le canal proposé pour cette ville, IX, 427.

TOURNON, journaliste. — Est condamné à mort, XXI, 216.

TOURNUS. — Décret qui y ordonne la confection d'un pont, XXIX, 479.

TOURON, adjudant-général. — Annonce la reddition de Stofflet, XXIV, 242.

TOUROUDE (Marie-Elisabeth), veuve de Charles Labrou-Mezierre. — Est acquittée, XVIII, 682.

TOURRET (M.), ex-carmélite. — Est condamnée à mort, XXI, 284.

TOURS. — Les États-généraux sont convoqués dans cette ville en 1468 et 1483, *Introd.*, 37. — Les quatre arches rompues de son pont sont remplacées par un pont de bois, II, 226. — Formation de sa municipalité, III, 526. — Adresse de sa garde nationale à celle de Paris, 702. — Il s'y établit une société patriotique, IV, 12. — Lettre sur sa milice-citoyenne, 66. — Une députation en est admise à la barre de l'Assemblée, 674. — Décret pour le paiement du commissaire des guerres de cette ville, V, 25. — Sa milice citoyenne offre à Louis XVI l'anneau donné par Henri IV aux Tourangeaux, 113. — Sa société patriotique prend le deuil de Franklin, 167. — Adresse de sa chambre de commerce contre l'émission des assignats, 614. — Autre de sa garde nationale à l'armée de Bouillé, 767. — Décret qui y établit deux juges de paix, VI, 431. — Dommages y causés par le débordement de la Loire, 434. — Vente de biens nationaux à sa municipalité, 525, 553. — Élection de Suzor à son évêché, VII, 658. — Effet qu'y produit la fuite du roi, IX, 23. — Lacération et brûlement par la main du bourreau du mandement de son ci-devant archevêque Conzié, 93. — Disette effroyable, XIII, 740. — Diminution du pain, XIV, 671. Des députés de cette ville réclament le *maximum*, 775. — Motion d'y réunir les suppléants de la Convention, XVI, 290. — Dispositions contre les rebelles, 351. — Prompts secours demandés pour empêcher sa prise par eux, 395. — Exécution du ci-devant

marquis de Sanglier, l'un de leurs chefs, XVII, 49.— Sa société populaire demande que les fonctionnaires publics soient tenus de rendre compte de leur fortune, 593. — La commune de Paris l'invite à briser la sainte-ampoule, XVIII, 105. — Elle dénonce les généraux employés dans la Vendée, 194. — Rappel de Guimberteau pour sa conduite dans cette commune; Francastel l'y remplace, 439. — Elle envoie à la Convention l'argenterie de ses églises, 568. — Félicite cette assemblée des succès obtenus dans la Vendée, XIX, 82. — Produit de la *pêche révolutionnaire*, 129. — Les habitants arrêtent qu'ils ne porteront plus que des sabots, 191. — Suspension de la procédure intentée contre les frères Gerbois, 554. — Traitement accordé aux citoyens qui ont remplacé les sœurs hospitalières, XX, 199. — Deux citoyens de cette commune dénoncent Senard, XXI, 313.—Adresse de ses habitants sur le 9 thermidor, 375. — Pocholle justifie la conduite qu'il y a tenue, XXV, 78.— Traduction des généraux Turreau et Huchet devant son directeur du jury, 710, 775. — L'arbre de la liberté y est coupé, XXVI, 173. — Exécution de trois chouans pris les armes à la main, XXIX, 322.

TOURS (archevêque de). (*Voyez* Conzié.)

TOURTIER (J.-B.-Claude), ex-noble. — Est condamné à mort, XVII, 325.

TOURTON. — Gagne le prix de la course à pied, XXVIII, 370.

TOURTON et RAVEL, banquiers. — Souscription à Hambourg pour soutenir leur maison, XIII, 81.

TOURVILLE. (*Voyez* Marmande de Tourville.)

TOURVILLE (ci-devant marquis de), général, commandant à Maubeuge. — Dispositions prises par lui, XII, 342. — Sa lettre sur l'attaque de Maubeuge, XVI, 165. — Il est nommé commandant de Bruxelles, XXV, 185. — Plaintes contre sa nomination, 681.

TOURZEL (madame de), co-accusée de Bouillé, femme de chambre du Dauphin. — Est arrêtée avec sa fille; décret qui maintient son arrestation, IX, 116, 136; XIII, 449.— Elle échappe, ainsi que sa fille, aux massacres de septembre, XIII, 603, 614.— Plaintes contre son élargissement, XXII, 431, 432.— Tallien déclare lui avoir sauvé la vie, XXVIII, 792.

TOUSSAINT, officier. — Sa bravoure lui fait obtenir des succès sur les chouans, XXVIII, 295.— Il est nommé chef de bataillon, XXIX, 420.— Et blessé à l'armée des Alpes, 798.

TOUSSAINT, receveur du district de Neufchâtel. — Sa nomination est confirmée par l'Assemblée nationale, VI, 478.

TOUSSAINT-CONVEY. (*Voyez* Convey.)

TOUSSAINT-LOUVERTURE. (*Voyez* Louverture.)

TOUSTAIN (J.-N.), ci-devant procureur du roi. — Est condamné à la détention jusqu'à la paix, XIX, 388.

TOUSTAIN-VIRAY (comte de), député de Mirecourt à la Constituante. — Demande un traitement pour les députés, I, 480, 485. — Combat un projet de décret sur les pensions, V, 230. — Son opinion sur l'organisation de l'armée, 287.— Il prête le nouveau serment après la fuite du roi, VIII, 728. — Lapparent nie avoir été prévenu par lui de cette évasion, IX, 38.

TOUTAIN (L.-François). — Est condamné à la déportation, XVIII, 42.

TOUTVRET. — Invente une main artificielle, XXIX, 458.

TOUYON (E.-J.), curé. — Est condamné à mort, XX, 16.

TOUZAC, militaire. — Est déclaré incapable de servir dans les armées françaises, XV, 361.

TOUZEAU, chef de chouans. — Sa reddition, XXVII, 654.

TOWNSEND, recteur de Pewsey. — Son voyage en Espagne, IX, 640.

TOZON, vice-consul à Portsmouth. — Envoie l'acte de prestation de son serment, X, 275.

TRACY DESTUTT (comte de), député de Moulins à la Constituante. — Son opinion sur la formation des assemblées primaires, II, 189.— Il veut une seule assemblée électorale par département, 193.— Parle sur l'élection des membres de département et de district, 204. — Combat la proposition de déclarer nationale la religion catholique, III, 563.— S'oppose à ce que la paie soit fixée à 32 deniers, 496. — Son opinion sur le paiement de la contribution patriotique, 710. — Il vote pour la liberté du commerce de l'Inde, IV, 39. — Sa motion contre ceux qui ont usurpé les titres des anciennes familles, 677. — Il demande qu'on approuve la conduite de Bouillé à Nancy, V, 530.— Parle sur l'organisation du génie et de l'artillerie, 610.— Appelle la discussion sur les ponts-et-chaussées, VI, 282. — Demande que tout terrain soit imposé, 288. — Attaque un plan pour l'extinction du déficit, VII, 449*, 458.— S'élève contre l'arrestation de Mesdames, 470, 471. — Présente un projet sur les mines, 739. — Elève la question de savoir si le Comtat ne fait pas partie de l'Empire germanique, VIII, 266. — Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 335, 336, 371, 383, 386, 387, 396, 397. — Et sur le mode de constater l'état civil, 456. — Sa motion relative au décret sur Avignon, 493. — Il demande l'envoi à l'armée des explications de Bureau-Puzy sur le serment, 648. — Parle sur l'instruction proposée pour les colonies, 664. — Demande si les décrets sur les incompatibilités regardent la législature actuelle, 668.— Proteste de son dévoûment à l'Assemblée après la fuite du roi, 724. — Dénonce un complot dirigé contre son régiment, IX, 354.— Parle contre l'article qui exclut les députés du ministère, 390. — Sollicite l'adjonction de douze membres au comité colonial, 461. — Est adjoint à ce comité, 495. — Le quitte, 537. — Son opinion sur les Conventions nationales, 541. — Il s'oppose à ce qu'on soumette au roi les réformes à faire à la constitution, 559. — Combat l'avis des comités relativement au régime des colonies, 756.

TRAHAN, secrétaire de la société populaire de Marseille.— Se suicide, XVI, 549.

TRAHISON (Haute). — Loi contre les coupables de ce crime, à la suite des événements d'Ostende, XXIX, 280, 287. (*Voyez* Lèse-Nation, Tribunaux (Haute-Cour), etc.)

TRAITEMENTS. — Motions sur ceux des députés, I, 534, 480, 485. — Réflexions sur une motion du vicomte de Lachâtre y relative, III, 463, 494. — Lettre de Lorient sur ce sujet, 552. — Discussion sur le paiement des traitements militaires, 683, 689, 704.— Proposition aux députés d'abandonner le quart du leur, 711.— Débats et décret sur celui des ministres, IV, 554. — Décret sur ceux des fermiers-généraux, 612. — Suppression d'un grand nombre, V, 186, 187. — Proposition y relative faite par Gérard, VI, 282.— Décret sur leur paiement, X, 621. — Autre sur ceux des officiers supprimés, XI, 515.— Rapport du décret sur leur retenue, XII, 199. — Défense faite à tout citoyen d'en toucher d'autre que celui attaché à ses fonctions, XX, 315. — Motion de les augmenter en proportion de la valeur du blé, XXII, 459. — Décret qui augmente celui des représentants, XXIII, 197. — Vifs débats à ce sujet, 209. — Fixation de celui des militaires employés à l'armée, XXVI, 172. — Fixation du mode de leur paiement, XXVII, 526, 552.—Résolution sur cet objet, XXVIII, 362, 363. — Elle est rejetée, 367. — Nouvelles dispositions de même nature,

* Le Moniteur a imprimé Crécy par erreur, c'est Tracy qu'il faut lire.

578. — Leur adoption, 382. — Rapport de Briot sur les oppositions à faire à leur paiement par des créanciers, XXIX, 325. — Arrêté du Directoire sur leur fixité, 413. — Refus de plusieurs députés de toucher l'augmentation qui leur est allouée, 602 *bis*. — Proposition de sa suppression, 727. — Résolution pour la réduction de tous les traitements, 745, 746. — Plaintes contre celui que touchent plusieurs députés, 875. (*Voyez* Fonctionnaires, Employés, Députés, Officiers militaires, etc.)

TRAITES. — Projet de leur réforme, *Introd.*, 203, 230. — Résiliation des baux de leur régie, VI, 467. — Dispositions relatives à leurs bureaux, VIII, 206, 212. — Emplacement de l'administration, IX, 785. — Résolution relative aux anciens comptables, XXIX, 280. — Elle est approuvée, 305. (*Voyez* Douanes.)

TRAITÉS. — Réflexions sur la prétendue violation de celui de Westphalie par l'Assemblée nationale, IX, 217. — Publication à Londres des conditions auxquelles les coalisés veulent traiter avec la France, XV, 126. — Décret portant que la République n'en fait point avec les nations occupant son territoire, XVI, 688. — Traité entre la Prusse et les puissances maritimes, XX, 539. — Autres entre le Danemark et la Suède, 569. — Entre la France et la Toscane, XXIII, 429, 461. — Décret qui permet d'y insérer des articles secrets, 715. — Autres entre la France et la Prusse, XXIV, 176, 177, 188, 209, 215, 345, 349. — Les Républiques batave et française, 516, 517, 555. — Démenti donné par le comité de salut public aux bruits répandus relativement à ce dernier, XXV, 201. — Traité de Bâle entre la France et l'Espagne, 366, 390. — Autres entre la France et la régence de Tunis, 435, 470. — Entre la France et le landgrave de Hesse-Cassel, 644, 664; XXVI, 555. — Entre l'Angleterre et les États-Unis, 435. — Entre la France et le roi de Sardaigne, XXVIII, 280, 283, 290, 323, 324. — Entre les États-Unis et le dey d'Alger, 291. — Décret pour la remise au Directoire des articles secrets, 310, 312. — Autres traités entre la France et le duc de Wurtemberg, 390, 397. — Entre la France et le margrave de Baden, 414, 420. — Entre la France et l'Espagne, 426, 432, 465. — Entre la France et le roi de Naples, 458, 464, 496, 512. — Entre la France et le duc de Parme, 491, 494. — Entre la France et la Prusse pour la neutralité du nord de l'Allemagne, 505. — Entre la France et le pape à Tolentino, 595, 617, 626, 678, 686. — Entre la France et la Sardaigne, 658; XXIX, 49, 53. — Entre la France et l'empereur à Campo-Formio, XXVIII, 719; XXIX, 50, 53, 60, 61, 100. — Entre la France et le Portugal, XXVIII, 817, 823. — Sa rupture, XXIX, 52. — Texte de celui de réunion de la République de Mulhausen à la France, 172. — Autre d'alliance et de commerce conclu avec la République cisalpine, 200, 220. — Refus à Milan de ratifier ce traité; arrestation des refusants; examen des motifs de cette détermination, 213, 215. — Convention additionnelle secrète entre la République française et le duc de Wurtemberg, 248. — Adoption, au congrès des États-Unis d'Amérique, du bill qui annule tous les traités passés avec la France, 342, 361, 388. — Traité entre la Suisse et la France, 351, 360, 362, 440, 553, 709, 731. — Article relatif à celui avec l'Egypte en 1785, 355. — Nouvelle de celui conclu par Bonaparte avec les chefs arabes en Egypte, 391. — Autres entre la Russie, la Porte et l'Angleterre, 424, 430. — Entre le roi de Naples et l'Angleterre, 449. — Entre la Porte, la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, 450. — Nomination d'une commission chargée de présenter un mode de délibération sur les traités de diverses natures, 722. (*Voyez* France, Angleterre et les autres puissances.)

TRAITÉS DE COMMERCE. — Article de Ducher y relatif, XXV, 769. (*Voyez* l'article précédent.)

TRAITS D'HÉROISME. — Énumération d'un grand nombre, XIII, 485; XIX, 109, 132, 176, 198, 281, 396, 419, 563, 570, 587, 595, 632, 634, 674, 692, 704, 728, 755; XXI, 113, 126, 143, 258, 470, 480, 587, 588, 684; XXIII, 175; XXV, 559; XXVII, 201; XXVIII, 464. — Mesures pour la formation d'un recueil destiné à leur publication, XVII, 700, 766, 772; XVIII, 383. — Décret portant que ce recueil sera envoyé aux armées et aux municipalités, XIX, 115. — Motion d'ouvrir un concours aux artistes qui voudront les célébrer, 235. — Erection d'une colonne au Panthéon pour y inscrire les noms de leurs auteurs, XX, 359. — Décret portant qu'ils seront transmis à la Convention, XXI, 257. — Autre qui affecte le tiers des emplois militaires aux actions d'éclat, 264. (*Voyez* Armées.)

TRAMIER, député du Comtat-Venaissin. — Fait le tableau des malheurs de sa patrie, et demande, au nom de ses compatriotes, à rester sous la domination du pape, VI, 243.

TRAMIN. — Combat de ce nom, XXVIII, 660.

TRANCHE-LAHAUSSE. — Présente à l'Assemblée son régénérateur universel, VIII, 431.

TRANCHE-MONTAGNE, chef de chouans. — Est arrêté à Laval, XXIX, 78. — Et condamné à mort, 146.

TRANSACTIONS. — Loi qui suspend les remboursements, XXVI, 581, 582, 595, 612. — Motion de l'abroger, XXVII, 550. — Résolution relative aux obligations contractées entre particuliers pendant la dépréciation des assignats; discussion y relative; son approbation, XXVIII, 67, 75, 104, 113, 151, 157, 162, 166, 176. — Article sur les transactions commerciales, 541. — Rapport de Dauchy, et projet sur le mode d'acquitter les engagements entre particuliers; son adoption; rapport des lois antérieures, 353, 361, 367, 376. — Motion sur le mode de leur paiement; rapport de Crassous à ce sujet, 451. — Son impression; discussion de son projet; résolution qui regarde comme stipulées en numéraire les obligations antérieures au 1er juillet 1791, 468, 474, 490, 491. — Dénonciation d'un faux imprimé, colporté sous le titre de : *Loi définitive sur les transactions sociales*, 480. — Discussion sur l'atermoiement des créances; adoption de cette mesure, 491, 496, 497, 499. — Ajournement du mode; nouvelle discussion y relative, 500, 501, 503. — Résolution qui règle les réductions d'après le cours de la trésorerie et celui de la ville de Bâle, 504. — Suite de la discussion sur cet objet, 508. — Adoption de divers articles, 508, 510. — Observations de Lamarque sur ce sujet; adoption de quelques articles du projet de Crassous, 513, 514. — Réflexions sur leur remboursement, en réponse aux numéros 82 et 83 du *Journal de Paris*, 516. — Rapport et discussion sur la résolution précédente; elle est rejetée, 522, 528. — Rapport de Chasset sur les engagements contractés avant l'émission du papier-monnaie et depuis sa suppression, 543. — Débats y relatifs, et adoption du projet, 545, 547, 548. — Autre projet de Chasset; son impression, 614. — Sa discussion, 626, 627, 635, 639, 640, 646, 649. — Son adoption, 651, 655, 666. — Reprise de la discussion sur cette matière, 666, 668, 671, 681, 689. — Rédaction définitive des articles, 694, 696. — Rapport en faveur de cette résolution, 727. — Sa discussion et son rejet, 737, 738, 746, 756. — Autres dispositions de même nature; leur approbation et leur texte, 761, 762, 796, 797, 798. — Nouveau projet sur les transactions faites pendant la dépréciation du papier-monnaie; adoption de quelques articles, XXIX, 34, 35. — Résolution nouvelle sur les intérêts et arrérages de celles entre particuliers, 49. — Rapport y

relatif, 66. — Son approbation, 67. — Autre résolution qui fixe le mode de remboursement des obligations contractées pendant la dépréciation du papier-monnaie, 81, 85. — Projet additionnel à cette dernière, 101. — Rapport y relatif, 109, 110. — Sa discussion et son approbation, 116, 122, 124, 125. — Autre rapport sur cet objet, 229. — Adoption de quatre projets y relatifs, 232. — Rejet de la résolution du 11 germinal concernant les transactions entre particuliers, 251. — Approbation de deux résolutions interprétatives, 252, 254. — Et de celle relative aux traités et transactions faits sur les droits litigieux pendant la dépréciation du papier-monnaie, 264. — Autre résolution relative aux transactions entre particuliers dans les départements réunis, 285. — Elle est approuvée, 290. — Rapport sur celle du 24 prairial ; sa discussion, 309, 325, 341. — Son approbation et son texte, 344. — Rejet d'un projet de Thiessé sur les lois y relatives, 595 *bis*. (*Voyez* Immeubles, Ventes, Action en rescision et Papier-Monnaie.)

TRANSFERTS. — Résolution y relative, XXIX, 390. — Son rejet, 489. — Autre pour simplifier leurs formalités, 660, 669. — Son approbation, 675. (*Voyez* Dette publique.)

TRANSIT. (*Voyez* Droits.)

TRANSPIRATION. — Expériences y relatives, VIII, 522.

TRANSPORTS MILITAIRES. (*Voyez* Convois.)

TRANSYLVANIE (la). — Troubles dans ce pays, IV, 713.

TRAPPE (maison de la). (*Voyez* Religieux.)

TRASSART. — Ses observations sur les cimetières, XXIX, 60.

TRATTNER, imprimeur à Vienne, — Vend, dans son magasin, la constitution française, X, 656.

TRAUTMANSDORFF (comte de). — Sa lettre contre Van-der-Noot, II, 218. — Réponse que lui adresse l'archevêque de Malines, 233. — Ses proclamations aux Brabançons, 297, 377. — Il s'éloigne de Bruxelles, 417. — Lettre de l'électeur de Cologne à son adresse, 442. — Bruit de sa prise, 450. — Il évacue Namur, 505. — Se retire à Aix-la-Chapelle, III, 237. — Est rappelé à Vienne, 629.

TRAVANET (ex-marquis de). — Ses liaisons avec Goffroy sont reprochées à celui-ci, XIX, 638.

TRAVAUX PUBLICS. — Demande d'un plan sur cet objet, par Martineau, VI, 545. — Fonds pour l'établissement d'ateliers d'indigents dans tous les départements, 655, 731. — Texte d'un décret relatif à leur distribution, IX, 777, 782. — Nouvelles sommes accordées pour cet objet, XII, 277 ; XV, 378. — Décret sur les créanciers d'entrepreneurs d'ouvrages au compte de la nation, XIX, 480. — Création d'une commission des travaux publics, 681, 693. — Dispositions y relatives, 728. — Elle appelle les artistes à concourir pour l'érection d'un monument en l'honneur du peuple français, XX, 523. — Rapport sur l'école centrale des travaux publics, XXII, 74. — Débats et décret sur son établissement, 110. — Lettre y relative, 421. — Article sur cette école, 760. — Secours accordés à ceux de ses élèves qui sont dans le besoin, XXIV, 11. — Conditions nécessaires pour y être admis, XXV, 646. — (*Voyez* Commissions administratives, Ateliers de Charité, Ecole Polytechnique, etc.)

TRAVOT, adjudant-général. — Annonce la soumission d'un corps de cavalerie des brigands, XXIII, 257. — Défait la troupe de Charette, XXVII, 650, 667. — Le prend, XXVIII, 71. — Félicitations qu'il reçoit pour cette prise, ainsi que pour celle de Stofflet, 101. — Il poursuit de nouveau les chouans, XXIX, 908.

TRAWITZ, aide-de-camp de Schaumbourg. — Remet au Directoire les drapeaux pris sur les insurgés suisses, XXIX, 285.

TRÉBIA (la). — Récit de la bataille qui s'y est donnée, XXIX, 734.

TRÉCHAUX (F.) — Est condamné à mort, XXI, 528.

TRÉFONTAINE (de), commandant militaire du district des Filles-Saint-Thomas. — Escorte le roi à Paris, I, 599. — Déclare que la section de 1792 prend sous sa sauvegarde tous les signataires de pétitions, XIII, 644.

TREGUIER (évêque de). (*Voyez* Lemintier.)

TRÉHOUARD. — Est adjoint au ministre de la marine, XVI, 217. — Député d'Ille-et-Vilaine à la Convention, est envoyé en mission à Brest, XVII, 494. — Annonce les réjouissances de ce port pour la reprise de Toulon, XIX, 240. — Est proposé pour représentant près les ports de Brest et de Lorient, XXI, 516. — Rend compte de sa mission, XXIII, 32. — Met à la voile avec l'escadre de Brest, 177. — Transmet les témoignages de reconnaissance des magistrats de Berghen envers les marins français, 624.

TREIL-PARDAILHAN (Th.-Franç.) — Est élu administrateur du département de Paris, VII, 394. — Député de cette ville à la Législative, propose la formation de compagnies franches, XII, 191. — Son projet contre les officiers déserteurs, 411. — Il dépose sa croix de Saint-Louis, XIII, 509.

TREILHARD, homme de loi à Beaujeu. — Dénonce les crimes des compagnons de Jésus, XXV, 420.

TREILHARD (Jean-Baptiste), avocat, député de Paris à la Constituante. — Ses observations pour la réunion des trois ordres, I, 64. — Il est élu membre du comité de constitution, 129. — Vote pour une seule chambre et pour le *veto* suspensif, 412. — Son rapport sur les biens des églises, 504. — Sa motion sur leur argenterie, 517. — Il s'oppose à la délivrance de passeports aux députés, II, 23. — Combat la propriété du clergé, 85. — Propose de surseoir à toute nomination de bénéfices, autres qu'à charge d'âmes, 155, 160. — Sa motion sur le traitement des bénéficiers ; il provoque la mise des scellés sur les chartriers, 184. — Et l'annulation de l'arrêté séditieux des états du Cambrésis, 206. — Fait ajourner les différends élevés entre la commune de Paris et le district des Cordeliers, 224. — Son rapport sur l'état des maisons religieuses, 404. — Il propose de vendre les biens du clergé qui ne produisent aucun revenu, 423. — Est élu secrétaire, 446. — Adoption de sa motion relative aux départements, III, 90. — Il fait décréter que les ecclésiastiques seront tenus de déclarer le nombre de leurs bénéfices ; supprimer quelques maisons religieuses, 300, 307, 308. — Et arrêter que le comité ecclésiastique présentera incessamment un plan sur la constitution du clergé, 315. — Son rapport sur les ordres religieux, 345. — Il présente et soutient une suite d'articles y relatifs, 354, 399, 412, 413, 414, 421, 650, 651, 665. — Fait adopter la question préalable contre l'avis de Fréteau sur la vente des biens du clergé, 632. — Son opinion sur l'administration de ces biens et sur le traitement des ministres du culte, IV, 94. — Il combat la demande d'exempter les religieuses des inventaires, 167. — Parle en faveur de la constitution civile du clergé, 498, 522. — Sur la confirmation des évêques, 630. — Sur le traitement des curés, 653, 655. — Sur celui des évêques, 694. — Sur celui du clergé, V, 4. — Sur les patronages laïques et sur l'aliénation des fondations ecclésiastiques, 12. — Il est nommé président, 180. — Annonce l'arrestation de Bonne-Savardin, Barmont et Eggs, 263. — Fait décréter le paiement du traitement des religieux, 593, 613, 621. — Adopter divers articles sur les ordres religieux, 653, 654, 672, 696. — Fixer les pensions des religieuses, 713, 731, 747 ; VI, 42. — Décréter la suite de son projet sur les

pensions et sur l'emploi des religieux sortis de leurs couvents, V, 725. — Est élu juge à Paris, VI, 497. — Fait annuler les collations et dispositions des cures, 588. — Interpelle l'évêque de Clermont au sujet du serment civique, VII, 20. — Son opinion sur la circonscription des paroisses de Paris, 110. — Sur le traitement à accorder aux curés démissionnaires, 333. — Et sur l'aliénation des fondations ecclésiastiques, 349. — Il fait rendre un décret sur la consécration des évêques, 516. — S'élève contre les commissaires de l'assemblée de Saint-Domingue, 556. — Parle sur l'arrêté du département de Paris, relatif à la liberté des cultes, VIII, 164. — Ses observations sur l'admission aux fonctions publiques des prêtres insermentés, 227. — Il fait décréter l'impression d'une lettre de Montmorin au nonce du pape, 307. — Appuie le projet de Talleyrand sur la liberté des cultes, 345. — Rappelle qu'en 1764 Voltaire a prédit la révolution, 346. — Sa réponse, comme président en l'absence de Dandré, aux officiers municipaux de Paris demandant une loi sur l'état-civil, 408. — Son opinion sur la manière d'en constater les actes, 456. — Il reçoit la députation des enfants de la paroisse métropolitaine; tumulte à cette occasion et rappel à l'ordre, 687. — Il fait décréter des poursuites contre les ecclésiastiques qui exercent leurs fonctions après avoir été remplacés, 703, 709. — Et motiver le décret concernant le cardinal de la Rochefoucault, 709. — Réélu à la Convention par le département de Seine-et-Oise, il demande la peine de mort contre les individus qui ont massacré quatre déserteurs prussiens, XIV, 181. — Fait suspendre la vente des immeubles des émigrés, 454. — Et passer à l'ordre du jour sur la demande de Huet, qui s'offre pour défenseur de Louis XVI, 476. — Propose de laisser les tribunaux juges des réclamations des prévenus d'émigration retirés en pays neutre, 503. — Fait charger le conseil exécutif des dispositions nécessaires à l'expulsion des émigrés rentrés, 573. — Appuie la demande d'un prompt rapport sur les faux certificats de résidence et sur l'arrestation de Lacroix, 603. — Fait envoyer dans les départements les lettres des administrateurs d'Eure-et-Loir annonçant la répression des troubles, 629. — Interroge Viard, 691. — Propose d'accorder à Louis XVI un ou plusieurs conseils, 724. — Est élu président, 867. — Repousse l'influence que les sections de Paris paraissent vouloir exercer dans le jugement du roi, XV, 8. — Son vote dans le procès de ce prince, 168, 206, 253. — Il lève la séance lors des débats sur le sursis, 239. — En mission dans la Belgique, annule la protestation des représentants rebelles de Louvain, 365. — Transmet des détails sur la situation de l'armée, 675. — Appuie le rapport de Lacroix sur la trahison de Dumouriez, XVI, 47. — Est élu membre du comité de salut public, 83. — Annonce de son arrestation momentanée à Bordeaux, et de son arrivée à Périgueux, XVII, 46. — Il est rappelé du département de la Dordogne, 187. — Annonce la vente du mobilier de Marly, XVIII, 173. — Prend part à la discussion sur les objets enfouis, XIX, 130. — Est élu membre du comité de salut public, XXI, 366. — Annonce la prise de Valenciennes et du fort l'Écluse, 607. — Lit des lettres sur la reprise de Condé, 648. — Parle sur l'explosion de Grenelle, 654. — Déclare que les opérations qui se font à Meudon doivent rester secrètes, 752. — Annonce qu'une conspiration vient d'éclater à Marseille, XXII, 27. — Fait rendre un décret pour sa répression, 33. — Fait part de la prise de Kaiserslautern et de celle du fort Crèvecœur, 142. — Lit les pièces relatives à la conspiration de Marseille, 146. — Son rapport sur la conduite de Barras et de Fréron, 157. — Il est réélu au comité de salut public, 436. — Parle sur l'affaire de Carrier, 585. — Discute son acte d'accusation, 602. — S'oppose à l'impression de pièces relatives à une nouvelle conspiration dénoncée par Crenzé-Pascal, 716. — Se plaint de la dilapidation des biens nationaux, 732. — Son opinion sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, XXIII, 77. — Il rend compte de ses opérations à Bordeaux, 407, 461. — Fait défendre aux députés en mission de tirer des mandats sur les caisses publiques, XXIV, 416. — Son rapport sur un nouveau traité avec le roi de Prusse, relatif à l'établissement d'une ligne de démarcation et de neutralisation, 529. — Il en propose la ratification, 558. — Fait rendre un décret pour l'échange de la fille de Louis XVI, XXV, 115. — Et envoyer Cadroy en mission à Marseille, 116. — Annonce l'arrivée à Paris de l'ambassadeur de Venise, 358. — Lit ses lettres de créance, 365. — Annonce la prise de Vittoria et la conclusion d'un traité de paix avec l'Espagne, 366. — Propose de le ratifier, 390. — Sort du comité de salut public, 400. — Demande un rapport sur la conduite de Montesquiou, 620. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, propose d'autoriser le Directoire à nommer aux places vacantes dans l'ordre judiciaire et administratif, XXVI, 565. — Discussion de cette proposition, 598, 601, 611, 639, 641, 646, 650, 660. — Son opinion sur le mode de paiement des droits de douanes, 708. — Il dément une assertion contenue dans un placard de Cormatin, 709. — Combat un projet relatif aux tribunaux criminels, XXVII, 20. — Est élu président, 54. — Embrasse les députés prisonniers de l'Autriche, 128. — Vote l'exclusion d'Aymé du Corps législatif, 150. — Prononce un discours sur l'anniversaire de la mort du tyran, et le termine par le serment de haine à la royauté, 287. — Donne l'accolade au président de l'Institut qui vient prononcer le même serment, 290. — Discussion sur l'impression du discours précédent, 356, 380. — Son opinion sur le choix des agents envoyés aux colonies, 367. — Il provoque un rapport sur les travaux du palais Bourbon, 492. — Fait adopter un mode de radiation des députés inscrits sur les listes d'émigrés, 534. — Demande compte de l'exécution des lois rendues contre les émigrés, les royalistes, etc., 573. — Vote l'exclusion de Doumere du Corps législatif, 613. — Son rapport sur les juges qui ont refusé de prêter le serment de haine à la royauté, 655. — Son opinion sur la création de mandats territoriaux, 673. — Il fait rétablir Doumere dans l'exercice de ses fonctions législatives, XXVIII, 24. — S'oppose à la suppression des bureaux du Directoire, 50. — Et au paiement de l'emprunt forcé en mandats, 67. — Parle sur le paiement des loyers de maisons, 68. — Et sur la révision des jugements militaires, 104. — Demande qu'on fixe les conditions d'admission d'une dénonciation contre un représentant, 115. — Fait renvoyer au Directoire les plaintes du tribunal de la Loire contre Reverchon, 143. — Provoque la suppression de la commission chargée d'examiner les causes des troubles du Midi, 218, 219. — Fait décréter la peine de mort contre les provocateurs à la royauté et à la constitution de 1793, 246. — Invoque la question préalable sur le projet concernant le complétement du Corps législatif, 268. — Fait motiver l'ordre du jour sur un message relatif à l'arrestation de Drouet, 269. — Discute le projet sur le paiement de la contribution foncière, 306. — Propose d'autoriser le tribunal de cassation à statuer sur la compétence des tribunaux, 309. — Soutient son projet sur les prévenus des massacres de Lyon, 331. — Son opinion sur l'affaire de Veymeranges, 340. — Il fait arrêter que les co-accusés de Drouet seront traduits avec lui à la haute-cour nationale, 354. — Et renvoyer au Directoire la pétition de Jean-Louis Gui-

chard, 421. — Présente un projet sur les jugements par jurés, 446. — Fait mettre en activité les juges suppléants du tribunal civil de la Seine, 457. — Prononce un discours sur la question intentionnelle, 457, 458. — Fait renvoyer à un nouvel examen un projet contre le faux témoignage, 460. — Sa motion relative au paiement des contributions de l'an V, 461. — Il est chargé de l'examen de l'affaire de Lesurques, 462. — Vote le maintien de la loi du 3 brumaire, 466. — Appuie la création du journal officiel; débats sur l'impression de son opinion, 507. — Il discute les divers projets sur la calomnie, 516. — Son rapport sur le remplacement des députés élus en vendémiaire an IV, 581. — Autre sur l'état général des recettes et dépenses de l'an V, 615. — Il est élu secrétaire, 629. — Appuie l'ordre du jour sur les plaintes de la haute-cour contre les accusés, 635. — S'étonne de voir Defermont s'élever contre des projets de finances dont il a lui-même donné l'idée, 640. — Est nommé membre de la légation à Lille, 814. — Les conditions de l'*ultimatum* apporté par lui dans cette ville, amènent la rupture des négociations, 822. — Il est nommé ministre de la République française à Naples, XXIX, 43. — Et envoyé au congrès de Rastadt, 55. — Sa visite à Metternich, plénipotentiaire impérial, 101. — Sa note sur le refus de la députation d'Empire d'adhérer à la cession de la rive gauche du Rhin, 150. — Texte de sa réponse sur la sécularisation, 244, 262. (*Voyez* Rastadt.) — Il est nommé membre du Directoire; un courrier lui est envoyé pour lui annoncer sa nomination, 266. — Discours prononcé lors de sa réception, 271. — Fabre rappelle qu'il fut le premier qui proposa un impôt sur le sel, 342. — Président du Directoire, son discours lors de la réception des envoyés helvétiques, 358. — Autre sur la fête du 18 fructidor, 377. — Autre pour celle du 1er vendémiaire, 404. — Ses réponses aux ambassadeurs batave et cisalpin, 467. — Attaques de Chalmel contre sa nomination au Directoire, 664. — Rapport à ce sujet, et décret qui annule son élection, 712. — Action intentée contre lui par Soulavie, 719. — Il est accusé dans diverses adresses d'être l'un des auteurs des calamités de la France, 730, 731. — Rapport sur son admission et projet de le décréter d'accusation, 733, 755, 773. — Discussion à ce sujet; les dénonciations ne sont pas admises, 774, 776, 777, 780, 781, 783, 784.

TREISCHE, général. — Son discours à la société du Manége, sur les circonstances, XXIX, 736 *.

TREMARGAT (de). — Est le chef de l'insurrection des valets contre la jeunesse de Rennes, *Introd.*, 537.

TREMARIA (H.-V.), ex-noble. — Est condamné à mort, XIX, 66.

TREMBLEMENTS DE TERRE. — Détails sur plusieurs de ces phénomènes, IV, 11; VIII, 462; XI, 201, 233; XXVIII, 773, 818.

TRÉMEL. — Partage le prix proposé par l'Institut sur la recherche des moyens de secourir les personnes enfermées dans une maison incendiée, XXIX, 639.

TREMIER, chasseur. — Se distingue à la bataille de Sedinan, XXIX, 576.

TRÉMONDRIE, président de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue. — Refute les prétentions de l'assemblée générale, V, 429. — Ses observations sur une lettre de Brissot à Barnave, concernant les colonies, VI, 522.

TRÉMOUILLE (ex-prince de la). — Est condamné à mort, XXI, 31.

* Le Moniteur a imprimé Kresche par erreur, c'est Treische qu'il faut lire.

TRENCK (baron de). — Annonce de son portrait, III, 568. — Son arrestation en Autriche, X, 21. — Détails à ce sujet, 361. — Il est mis en liberté par l'Empereur, 409. — Il est condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, XXI, 440.

TRENCK, major général. — Sa lettre sur les combats livrés aux rebelles d'Irlande, XXIX, 449.

TRENTE. — Retraite de l'ennemi dans cette ville, XXVIII, 406, 428 — Entrée des Français, 431. — Arrêté de Bonaparte, portant réglement pour son administration, 432. — Détails sur l'arrivée des Français, 565.

TRÉOGATE. — Analyse de sa comédie intitulée : *Les bizarreries de la fortune*, XVI, 303.

TRÉSOR PUBLIC. — L'Assemblée nationale s'empare de sa direction, V, 560. — Fonds qui y sont versés par la caisse d'escompte, 580, 627, 749. — Discussions sur les causes de sa pénurie, 624. — Décret qui en règle le service, VI, 34. — Autre qui lui accorde des fonds, 111. — Autre qui lui ordonne d'avancer vingt mille francs à Didot, pour l'impression des œuvres de Fénélon, 135. — Autre qui lui alloue une somme de quarante-huit millions; assignats sur la caisse de l'extraordinaire, 301, 603. — Annonce de sa situation satisfaisante, 555. — Rapport sur son organisation, 605. — Débats y relatifs, 680. — Décret portant qu'il correspondra provisoirement avec les receveurs de districts, 743. (*Voyez* Trésorerie nationale.)

TRÉSOR ROYAL. — Réformes qui y sont opérées, *Introd.*, 365. — Sa situation, II, 253. (*Voyez* l'article précédent et celui qui suit.)

TRÉSORERIE NATIONALE. — Proposition de son établissement, par Necker, III, 606. — Et par le roi 707. — Débats à ce sujet, 709. — Questions sur son administration, VII, 67. — Décret ordonnant que les tableaux des dépenses de 1790 et des besoins de 1791, seront présentés sous huitaine, 245. — Autre portant qu'elle recevra soixante-douze millions de la caisse de l'extraordinaire, 381. — Débats sur son organisation, 580, 585, 586, 590. — Nomination de ses administrateurs, 586. — Décret portant qu'ils seront au nombre de six et nommés par le roi, 591. — Etat des recouvrements de diverses créances, 628. — Dispositions pour l'organisation de la trésorerie, 655, 739; VIII, 130, 735; IX, 4, 96, 99, 101. — Il lui est accordé un secours de 50 millions. VII, 724. — Décret concernant sa comptabilité, VIII, 158. — Autre pour la reddition des comptes de l'ordonnateur et pour le paiement du *déficit*, 473. — Compte-rendu de sa situation, 723. — Dispositions relatives à la tenue de ses registres, IX, 504. — Composition de ses bureaux, 518. — Décret pour y faire verser des fonds, 721. — Révocation de celui relatif à la destitution de ses commissaires, 787. — Réclamation à ce sujet, 798. — Décret portant qu'elle continuera à acquitter toutes les parties de la dette publique, 836. — Rapport sur la situation de ses caisses, X, 5. — Rejet de la motion de nommer des commissaires de l'Assemblée pour surveiller ses travaux, 51. — Etat du mois de septembre, 72. — Autre état et demande de 18 millions, 88. — Proposition de faire payer une partie de l'arriéré par les anciens receveurs, 144. — Nouvelle demande de fonds, 318. — Secours provisoire qui lui est accordé, 349. — Décret qui ordonne d'y verser des fonds, XI, 156. — Mémoire des commissaires sur le numéraire, 347. — Projet sur la nomination de ces commissaires, 381. — Nouveaux articles sur l'organisation de la trésorerie, 383. — Fonds à recevoir par elle de la caisse de l'extraordinaire, 582; XIII, 94, 625. — Attaques contre les opérations de finances qui la concernent, XI, 667. — État des recettes et dépenses du mois d'août, XIII, 74. — Rapport sur la vérification de ses caisses, XIV,

33. — Etat de sa situation, 157. — Décret ordonnant son service sans interruption, 836. — On y réunit la caisse de l'extraordinaire, XV, 10. — Texte de ce décret, 97. — Autre relatif aux versements à faire à sa caisse générale par les receveurs de districts, XVI, 452. — Mode des oppositions à y former, 514. — Décrets relatifs à ses avances, 685; XVII, 126. — Elle suspend les envois des fonds pour les départements en révolte, 7. — Dispositions concernant les paiements à faire par elle, en vertu de jugements attaqués en cassation, 152. — Décret relatif aux oppositions formées sur les sommes qui y sont versées, 827. — Compte général de ses recettes et de ses dépenses du 1er juillet 1791 au 1er septembre 1793, XVIII, 35. — Dénonciation contre ses agents, 342. — Décret pour la remplir des avances de brumaire, 621. — Autre pour l'inventaire des objets d'or et d'argent qui y ont été portés; nomination d'Aigoin, juré au tribunal révolutionnaire, à la place des commissaires, XIX, 130. — Décret qui règle le crédit des ministres, 153. — Suppression du contrôle général et son remplacement par deux contrôleurs particuliers, 536. — Décret relatif à la vérification de la caisse du receveur général, XX, 89. — Aperçu du compte de ses commissaires; ouverture d'un livre où seront portés tous les comptables, 119. — Comptes des recettes et dépenses, du 1er mai 1789 au 1er septembre 1793, 119, 129.—Réduction du traitement de ses employés, 212. — Fonds pour la couvrir de ses avances, 256, 434, 737; XXI, 620; XXII, 761; XXIII, 173, 348, 488.—Décret sur sa comptabilité, XX, 453.—Autre qui lui ouvre un crédit pour les commissions exécutives, 609. — Autre qui ordonne de verser dans sa caisse l'or et l'argent laissés par Grandelos, armateur, arrêté et évadé, 647. — Démenti des bruits répandus sur ses prétendus achats de numéraire, XXII, 652. — Et de traites sur la maison Boydker, de Londres, 690. — Nomination de Gombaut pour commissaire, en remplacement de Delafontaine, XXV, 399. — Formation de la liste des candidats à ces places, XXVI, 367, 371.—Leur élection, leurs remerciements, 406, 412. — Questions et décrets sur l'organisation de cette administration, 486, 487, 534, 539. — Message sur le visa des ordonnances, 597. — Autre pour la fixation du traitement des commissaires, 693. — Loi confirmative de cette demande, XXVII, 12, 29. — Loi portant que la loi du 12 frimaire sur le refus de remboursement n'est point applicable à la trésorerie, 60, 67. — Avis sur les paiements faits par elle en inscriptions, 322. — Loi pour la remise des reliquats dus par les anciens comptables, 651, 684.— Mesures pour la formation d'un état indicatif de ceux qui peuvent être ses débiteurs, 685, 708. — Arrêté concernant le mode des ordonnances, XXVIII, 61. — Loi qui lui ouvre un crédit de 500,000 livres, 147. — Résolution qui la place sous la surveillance du Corps législatif, 225.— Son rejet, 249. — Nouvelle résolution sur cette matière; elle est approuvée, 252, 253. —Autre qui affecte 1,140,000 francs à ses dépenses, 291. — Son approbation, 297. — Projet de lui attribuer les seules dépenses d'administration générale, 303, 304. — Nouveaux fonds mis à sa disposition pour l'échange des assignats contre les mandats, 315, 319, 326, 327. — Fonds accordés à ses commissaires, 342, 346, 347. — Invitation au Directoire de faire punir tout homme qui se dit son agent, 353. — Comité général pour entendre ses commissaires, 372. — Résolution relative à sa comptabilité, 445.— Rapport et discussion y relatifs, 448, 449, 456. — Elle est rejetée, 457.— Lettre de ses commissaires sur la solde des troupes, 458. — Résolution qui leur enjoint de la payer exclusivement à tout autre service, 460, 461. — Fonds mis à leur disposition, 468, 469, 472, 496. — Leur destination, 514. — Résolution relative aux états que doivent y envoyer les receveurs des contributions, 526. — Autre qui la charge d'adresser chaque mois au Corps législatif l'état des recettes et des dépenses, 531. — Projet de faire payer en numéraire ce qui lui est dû en mandats, 618. — Loi qui oblige les ci-devant payeurs des rentes dues par la commune de Paris à y déposer leurs registres, 650, 661. — Mesures concernant les certificats de résidence exigibles par elle dans certaines circonstances, 673.—Loi relative aux oppositions faites par son agent sur les sommes dues aux comptables, 694, 706. — Rapport sur les opérations de sa commission de surveillance, 701.— Projet de mettre à sa charge les rentes constituées sur les hôpitaux, 706. — Tirage au sort de ses commissaires; sortie de Declerck, 710. — Election de Gaudin pour le remplacer, 719. — Rapport sur ses dépenses, 723. — Ses employés se plaignent de n'être pas payés, 724. — Abrogation de la loi qui lui permettait de faire des négociations, 728, 731. — Résolution qui autorise les commissaires à en faire sous leur responsabilité; réflexions à ce sujet; elle est rejetée, 728, 731, 733, 736. — Rejet d'une autre qui l'autorisait à rectifier les erreurs de noms portés au grand-livre, 732.—Projet tendant à assurer son indépendance constitutionnelle, 738.—Discussion sur ses commissaires, relativement à leur conduite dans l'affaire de la compagnie Dijon; proposition de les suspendre de leurs fonctions; nouvelle discussion; résolution conforme à ce projet, 738, 768, 770. — Defermont y remplace Gaudin, 739. — Résolution relative aux négociations à faire par elle, 749. — Son approbation, 755. — Rapport sur sa situation; sortie de ses commissaires contre les abus d'autorité exercés par les militaires sur les caisses des payeurs des départements, 757. — La marche des troupes sur Paris est rapprochée des plaintes sur sa pénurie, 760. — Résolution qui charge ses commissaires d'assurer le paiement des subsistances de l'armée pendant deux mois; son adoption, 773, 775. — Le Directoire annonce que tous les services sont prêts à manquer faute de fonds; motion pour faire cesser l'état pénible où se trouve la trésorerie, 773. — Jugement de son procès contre la compagnie Dijon, 778. — Loi pour l'exécution provisoire des jugements rendus sur les instances dans lesquelles son agent aura été partie, 785, 791. — Autre loi qui autorise ses commissaires à vendre les rescriptions bataves, 786, 790.—Proposition de faire verser tous les fonds dans les caisses de ses agents; emploi de ceux destinés au service des armées, 790. —Le Directoire accuse ses commissaires d'entraver ses opérations, 816. — Nouvelles plaintes contre eux, XXIX, 14. — Discussion sur la résolution qui les destitue; elle est rejetée, 33, 60, 61, 62. (*Voyez* Dijon (compagnie.) — Liste des candidats pour remplacer l'un d'eux, 109. — Nomination d'Obelin à cette place, 111. — Etablissement d'un bureau particulier de recettes pour l'emprunt contre l'Angleterre, 141. — Rejet de la résolution relative aux autorisations de paiements sur les receveurs généraux, 148. — Rapport sur le tirage au sort des commissaires, 163. — Inculpations contre eux, 177. — Compte demandé des recettes et des paiements de la trésorerie, 242.—Elle est autorisée à délivrer pour 60 millions de rescriptions, 252. — Dénonciation contre l'abus de n'y point annuler les effets au porteur; résolution pour l'annulation de ces effets au fur et à mesure de leur versement, et en présence des parties payantes, 256. — Liste de candidats pour la place de commissaire, 266. — Rapport sur les opérations de l'an V, 267. — Election d'Humbert, 270. — Rapport de la commission de surveillance, 284. — Les commissaires sont autorisés à délivrer des lettres de crédit en remplacement de

reseriptions, 296, 310. — Rapport sur la situation de la trésorerie, 359. — Fixation de ses dépenses pour l'an VII, 455, 455. — Son avis aux rentiers et aux pensionnaires pour la délivrance de bons au porteur, 578.—Résolution qui lui ouvre un supplément de crédit ; elle est rejetée, 602, 608 *bis*. — Autre avis aux rentiers sur les rentes liquidées ou à liquider. 604. — Sortie par le sort de Desretz, l'un de ses commissaires, 674. — Nomination de Dubois (des Vosges) pour le remplacer, 677, 685. — Rapport de Poullain Grandpré sur l'organisation de la trésorerie, 685, 685, 695, 697, 699. — Discussion sur l'appel en témoignage de ses employés, 769, 796, 804. — Les Jacobins demandent la mise en jugement de ses commissaires, etc., 775. (*Voyez* Dette publique, Finances, Caisse de l'Extraordinaire, Comptabilité, etc.)

TRÉSORIERS. (*Voyez* Comptabilité.)

TRÉSORIERS DES GUERRES. — Leur suppression, *Introd.*, 365.— Décret sur leur comptabilité, XII, 538. (*Voyez* Commissaires.)

TRÉSORIERS PATRIOTIQUES. — Sont autorisés à vendre les bijoux et à faire porter la vaisselle à la monnaie, II, 13. (*Voyez* Dons patriotiques.)

TRESSAN (de). — Auteur de l'*Histoire de Jéhan de Saintré*, XI, 56.

TRESTONDANT (veuve). (*Voyez* Piedrequin.)

TREUTTELL. — Fait hommage d'une grammaire allemande, XXIX, 221.

TREVES. — Mémoire de l'électeur contre les décrets de l'Assemblée nationale, V, 557. — Dénonciation d'un mandement incendiaire de son archevêque, VI, 657. — Ses dispositions à l'égard des émigrés, X, 46. — Plaintes contre les enrôlements qui ont lieu dans cet électorat, 481. — Notification est faite à l'électeur du décret contre les attroupements d'émigrés, 665. — Note sur le même objet, 697. — L'électeur interdit ces rassemblements, 748. — Reçoit des secours de l'empereur, XI, 5. — Proteste de sa bonne intelligence avec la France, 55. — Rumeurs et mécontentement dans ce pays, 66.— Nouvelle note de l'électeur sur ses relations avec la France, 72, 74, 141. — Exécution de son règlement contre les émigrés, 134, 168. — Notification que lui adresse l'empereur sur ses démêlés avec la France, 193. —Sa note aux princes français sur la neutralité qu'il veut garder, XII, 413. — Il réclame contre le passage dans ses Etats de déserteurs français, 593. — Ses hostilités contre la France, XIII, 150. — Suspension du traité d'échange fait avec lui par cette puissance, 161. — Les émigrés sont proscrits de cet électorat, XIV, 325. — Alarmes y causées par les dispositions des troupes françaises, XVII, 9. — Formation dans cette ville d'un corps de seize à dix-huit mille hommes, 105. — Décret relatif aux biens de ses jésuites, XIX, 367. — Sa prise par les Français, XXI, 482. — Ligne formée de cette place à Sarre-Libre, XXII, 53. — Notification faite à l'électeur du traité de paix entre la Hollande et la France, XXV, 401. — Ordonnance du consistoire en faveur de la déclaration exigée des curés, XXVIII, 733.— Note du ministre de l'électeur à Rastadt sur le ravitaillement d'Ehrenbreistein, XXIX, 588.

TRÉVOUX, adjudant général. — Annonce un avantage remporté sur les Anglais, XVII, 549.

TREZEL (M.-G.). ex-carmélite.— Est condamnée à mort, XXI, 284.

TRIAGE DES TITRES. (*Voyez* Titres.)

TRIAL fils, artiste du Théâtre Italien. — Auteur de la musique des opéras intitulés : *Adélaide et Mirval*, VIII, 665. — Le *Siége de Lille*, XIV, 627. — *Les Causes et les Effets*, ou *le Réveil des Quatre-vingt-neuf*, XVII, 491.

TRIBUNAT, — Proposition de son établissement dans le projet législatif de Sieyès, XXV, 297.

TRIBUNAUX. — Arrêté relatif à la création de celui chargé de la poursuite des conspirateurs, I, 257. — Projet de leur constitution, 346. — Observations y relatives par Dédelay-d'Agier, III, 584. — Calculs sur le plan de leur organisation, 693. — Décret pour la nomination du ministère public, IV, 319. (*Voyez* Ministère public.) — Autre pour le placement des tribunaux, V, 478. — Suppression des anciennes cours et de leur juridiction, 578. — Autres articles sur leur installation, VI, 110. — Circulaire du garde-des-sceaux sur les devoirs des commissaires établis près d'eux, 377. — Création d'officiers publics, pour la signification et l'exécution de leurs jugements, 646. — Décret sur leur police, VII, 503. — Autre pour le paiement de leurs dépenses, VIII, 547. — Autre qui règle leurs vacances, IX, 697. — Arrêté portant qu'il sera présenté un projet de loi pour autoriser les assemblées primaires à demander leur réduction, 836. — Rapport sur leur ambulance, XI, 3. — Compte-rendu des travaux les concernant, XII, 747. — Suspension et remplacement de leurs commissaires, XIII, 425, 455. — Décret qui annule leurs jugements pour fait d'émigration, XV, 559. — Autre qui obvie aux déplacements des militaires appelés en témoignage, XX, 712 ; XXI, 318. — Motion d'établir près d'eux un défenseur public, XXV, 345. — Défense leur est faite de s'immiscer dans les actes d'administration, 654. — Projet de Desmolins pour les autoriser à s'adjoindre des juges dans les cas de démission, mort ou autrement, XXVI, 572. — Discussion et adoption de celui de Treilhard sur le même sujet, 598, 601, 611, 639, 641, 646, 650, 660, 698, 709. — Fixation du traitement des commissaires, XXVII, 38. — Projet d'autoriser le tribunal de cassation à statuer sur leur compétence, XXVIII, 309.— Loi qui valide les publications de lois faites avant celle du 2 novembre 1790, par simples transcriptions sur leurs registres, 341. — Arrêté du Directoire relatif à ceux des départements réunis, 363. — Fixation de l'époque et de la durée de leurs vacances, 426. — Résolution sur l'appel des jugements rendus par ceux des îles françaises, 533. — Dispositions relatives à la présence des juges dans les affaires dont ils auront entendu les débats et l'instruction, 646, 670, 672. — Autres qui leur donnent la faculté d'accorder des délais pour l'acquittement des obligations contractées avant la dépréciation du papier-monnaie, 655. — Résolution sur le mouvement des juges d'un tribunal à un autre, 680. — Formation d'une commission pour déterminer les cas où ils encourront la forfaiture, 822. — Réclamations contre un arrêté du ministre des finances, concernant la remise des amendes et confiscations prononcées par eux, XXIX, 284. — Rapport demandé de la loi qui leur confère le droit de se compléter, 477. — Fixation du traitement de leurs commissaires, 617. (*Voyez* Paris (Tribunaux de), Jurés, Jury, Codes, Ordre judiciaire et les articles suivants.)

Greffes des Tribunaux. — Résolution sur les objets y déposés et non réclamés, XXVII, 599, 627, 684, 694 ; XXVIII, 104, 111, 140. — Projet sur la perception des droits de greffe, 615. — Loi qui autorise le dépôt aux greffes des pièces arguées de faux, 737. — Motion de les mettre en régie, XXIX, 252. — Rapport sur l'administration des droits de greffe au profit de la République, 379. — Analyse de ce rapport; adoption de divers articles, 421, 422. — Discussion de plusieurs autres, 451. — Abolition du droit de recherches et adoption d'articles réglementaires, 535. — Rapport contre cette résolution, 586 *bis*. — Son rejet, 591 *bis*. — Nouveau projet y relatif, 618. — Rapport en sa faveur, 619 *bis*. — Adoption et

texte de la résolution qui les rétablit au profit de la République, 620 *bis*, 622 *bis*. — Nouvelles dispositions sur cette matière, 687, 710, 729.

Greffiers des Tribunaux. — Discussion et décret sur leur nomination, V, 307, 312. — Fixation de leurs traitements, 521. — Incompatibilité de leurs fonctions avec celles de notaires, XV, 643. — Projet relatif à leur élection, XXIX, 619 *bis*. — Résolution portant qu'un parent de greffier peut être juge ou suppléant, 657. — Résolution sur leur traitement, 687, 705, 711.

Huissiers près les Tribunaux. — Fixation de leurs traitements, XIV, 574. — Rejet de la résolution qui leur attribuait le droit de citation et autres actes d'instruction des procès, XXVIII, 382, 417. — Et d'une autre relative à leurs réclamations, 670, 683. — Résolution relative au défaut d'énonciation des anciennes matricules dans leurs actes, XXIX, 586, 591.

Tribunal de Cassation. — Proposition de l'établir, IV, 319. — Discussion sur cet objet, 450, 457, 466, 467. — Décret portant qu'il sera unique et siégera près du Corps législatif, V, 375. — Débats et décrets sur son organisation, sa formation, ses attributions, sa compétence, le nombre et le renouvellement de ses membres, etc., VI, 208, 214, 334, 343, 346, 407, 411, 414, 416, 424, 426, 439. — Tirage au sort des quarante-deux départements qui doivent fournir ses premiers membres, VII, 247. — Décrets sur la forme d'appel, sur le traitement et le costume des juges, 365. — Fixation du lieu où il tiendra ses séances, 613. — Décret qui attribue au Corps législatif seul les questions relatives aux élections de ses membres, 619. — Autre pour son installation, VIII, 106, 129, 193. — Il présente ses hommages à l'Assemblée nationale, 255. — Renouvelle le serment de fidélité à la nation et à la loi, après la fuite du roi, 726. — Offre patriotique de ses membres, IX, 112. — Il félicite le roi d'avoir accepté la constitution, 789, — Présente ses hommages à l'Assemblée législative X, 104. — Décret sur l'élection de ses commissaires du roi, 253. — Indication des affaires qui lui sont soumises, 599. — Rapport et décret pour l'accélération de ses jugements, XII, 71, 95. — Compte-rendu de ses travaux pendant l'année précédente, 350. — Autre compte de cette nature, XVI, 403. — Articles constitutionnels sur ce tribunal, 678. — Décret qui dispense les indigents de l'amende exigée pour s'y pourvoir, XVII, 94. — Autre qui le charge de statuer dans la huitaine de l'envoi des pièces, sur toutes les affaires criminelles, portées devant lui, 258. — Observations de Chabroud sur les délais prescrits à ses jugements, 284. — Décret portant qu'il sera divisé en trois sections, et jugera dans l'espace de deux mois toutes les affaires dont les pièces lui seront parvenues, 467 ; XVIII, 6. — Il proteste de son dévouement et dépose des médailles à la face de Capet, 345. — Décret qui fixe les délais pour se pourvoir par-devant lui, 488. — Son renouvellement est demandé aux Jacobins, 642. — Compte-rendu de ses travaux, XX, 640. — Annulation de son jugement contre Giquet, XXI, 347. — Son adresse à la Convention, XXII, 211. — Autre, XXIII, 314. — Il rend le compte annuel de ses travaux, XXIV, 616. — Est rétabli au Palais de Justice, XXV, 68. — Son organisation constitutionnelle, 373, 375. — Fixation du nombre de ses juges, et mode de leur élection, XXVI, 69. — Loi sur son organisation intérieure, 327. — Fixation du traitement de ses commissaires, de celui de ses membres, greffiers et employés, 715 ; XXVII, 87, 93, 131, 149. — Résolution sur les remplacements y effectués, 326. — Autre qui enjoint à Robert d'y remplir ses fonctions, 439, 440, 448. — Autre relative aux difficultés sur l'installation ou l'activité de ses membres, 524, 599. — Discussion sur leur traitement, XXVIII, 59, 66. — Résolution qui renvoie devant lui les héritiers Thierry, 65. — Compte de ses travaux pendant l'année précédente ; rapport sur la question de savoir s'il peut connaître des demandes en cassation en matière de biens communaux ; résolution qui lui permet d'admettre celles formées contre les jugements d'arbitres forcés, 297. — Loi qui le réorganise, 322, 357. — Lettre de son commissaire annonçant le jugement qui annule les mandats d'amener décernés contre des députés, 337. — Il est chargé d'indiquer les tribunaux devant lesquels devront se présenter les contumaces, 402, 421. — Dénonce le juge de paix Monnier, 433. — Refuse d'admettre la requête des condamnés de Vendôme, 465, 487. — Rapport de Muraire et discussion sur deux points de sa jurisprudence, 520, 533, 534, 535. — Décret qui comprend Brillat-Savarin parmi ses juges ou suppléants, 544, 548. — Jugements par lesquels il dénonce au Directoire Monnier et autres, prévenus de forfaiture, 547. — Décret relatif à ses dépenses, 583, 586. — Autre qui fixe la liste des départements qui ont droit d'envoyer des juges en l'an V, 585, 586. — Rapport de la loi qui défendait le recours en cassation contre les jugements des tribunaux révolutionnaires, 548. — Autre sur le mouvement de ses sections, 628, 634. — Il ordonne l'apport des pièces de la procédure instruite par le conseil militaire contre Brottier et autres ; est dénoncé par le Directoire qui s'oppose à l'exécution de ce jugement, 634. — Il décide qu'il sera rendu compte au Corps législatif de cet obstacle, 635. — Exécution de cette mesure, 641. — Discussion et débats très-vifs à cette occasion, 642, 644. — Fixation du traitement de ses membres, 673. — Rejet de la proposition d'en porter le nombre à soixante, 706. — Bonaventure se plaint de ce que les départements réunis ne sont pas appelés à concourir à sa nomination ; il adresse le procès-verbal de son tirage au sort, 712. — Résolution tendant à rectifier le vice du renouvellement successif de ses membres, 727. — Il refuse de connaître de l'affaire des émigrés naufragés à Calais, 747. — Présente l'état des jugements qu'il a rendus depuis le 1er germinal, 779. — Dénonciation d'une brochure où on l'accuse de protéger les assassins, 791. — Rapport de la loi qui prorogeait les pouvoirs de ses membres, 796, 810. — Il est autorisé à former une quatrième section pour les affaires criminelles, XXIX, 14, 34. — Bonaparte rend visite à ses membres, 97. — Ce tribunal dénonce le juge de paix de Dampierre, 154. — Tableau des départements qui y doivent nommer des juges, 166. — Son rejet, 178. — Il accuse de forfaiture le jury de Marseille, 193. — Renouvellement des commissaires du Directoire, 266. — Nomination de deux juges, 270. — Discussion sur le projet qui confère au Directoire la nomination aux places vacantes, 284, 285, 287. — Annulation par ce tribunal d'une procédure contre quarante-six cultivateurs du département du Cher ; il confirme le jugement à mort de Storkenfeld, prévenu d'égorgements à Lyon, 288. — Rapport de Bonlay (de la Meurthe) sur son organisation, et projet sur le remplacement de ses membres par les suppléants ; autre projet de Génissien, 299. — Nomination de Roux et d'Havin à la place de Dupont et de Dubois, commissaire et substitut, 303. — Discussion du projet de Boulay et sa priorité sur celui de Berlier, 306, 307, 308. — Son adoption ; nouvel article qui y appelle les suppléants par ordre inverse, en commençant par ceux de l'an VI, 311, 313. — Rejet de cette résolution, 339. — Rapport sur un référé de ce tribunal relatif à l'application de l'amnistie, 389. — Création de trois nouveaux substituts du commissaire du Directoire, 395. — Compte-rendu des travaux de ce tribunal, 404. — Il confirme un

jugement à mort rendu contre Fény, 449. — Impression de son référé relatif à la législation sur les prises, 563. — Il confirme la condamnation à mort de Fournier, 618 *bis*. — Désignation des départements qui devront concourir, en l'an VII, au renouvellement de ses juges et suppléants, 611 *bis*, 624 *bis*. — Motion sur le costume de ses membres, 623 *bis*. — Jourdc y est nommé commissaire du Directoire, 658. — On lui dénonce une procédure intentée par Soulavie contre Treilhard, 719. — Ses membres réclament leurs appointements, 872. (*Voyez* Cassation.)

Tribunal criminel extraordinaire. (*Voyez* Tribunal révolutionnaire).

Tribunal du 17 aout. — Projet de son organisation, XIII, 403. — Sa formation, 443. — Noms de ses membres, 449. — Décret relatif à ses procédures, 467. — Suite de son organisation, 502. — Son président dénonce une lettre de Delongeon au roi, 527. — Robespierre en refuse la présidence, 544. — Ses jugements, 553; XIV, 37, 74, 140. — Il demande justice des calomnies répandues contre lui, 324. — Décret qui le supprime, 615. — Autre pour le retrait de son greffe des pièces relatives à Louis XVI, 717.

Tribunal révolutionnaire. — Demande de sa création par la municipalité et par plusieurs sections de Paris, et décret qui l'institue, XV, 663, 665. — Son organisation, 676, 681, 684, 688. — Il est saisi du procès de Blanchelande, 690. — Et de la poursuite des auteurs du complot du 10 mars, 696. — Élection des juges et des jurés, 712. — Décrets qui lui renvoient les prévenus de la conspiration de Bretagne, 732. — Et les auteurs de l'attentat commis contre Léonard Bourdon, 742. — Demande de son abolition par la société populaire d'Amiens, 788. — Articles additionnels sur son organisation, 818. — Décret qui le met en activité, 820. — Son installation, 839. — Dispositions portant qu'il pourra juger les prévenus sur les dénonciations des autorités, à l'exception des membres de la cour, des ministres et des généraux, qui ne pourront l'être sans un décret, XVI, 69. — Décret qui lui renvoie Lescuyer, Turin et Quentin, complices de Dumouriez, 96, 127. — Même mesure contre Stengel, Miranda et Miaczinski, 127. — Jugements divers, 129, 153. — Décret qui le saisit de la poursuite des généraux d'Harville et Boucher, du commissaire des guerres Banneville, 155. — Lettre de son président annonçant que Brissot sera entendu comme témoin dans l'affaire de Marat, 213. — Acquittement de ce dernier et du général d'Harembure, 217, 220, 275. — Autres jugements, 226. — Renouvellement des jurés, 259, 330, 472. — Décret pour la traduction de Fécamp, agent d'Orléans, 287. — Fixation des appointements des greffiers et commis-greffiers, 330. — Nouveaux jugements, 342, 426, 434, 473, 559. — Décret portant que les juges ne pourront être parents des députés jusqu'au quatrième degré, 571. — Noms des nouveaux jurés et de leurs suppléants, 598. — Nouveaux jugements, 630, 694, 754; XVII, 230, 255. — Décret qui accorde dix-huit francs par jour à chacun des jurés, 24. — Décret qui charge le tribunal de poursuivre les assassins de Marat, 139. — Condamnation de Charlotte Corday, 162, 245, 253, 261. — Augmentation du nombre des juges et fixation de leur traitement, 210. — Mesures pour la division du tribunal en deux sections; on lui renvoie son président, Montané, pour être jugé, 276. — Rapport des mesures précédentes, 277. — Jugements divers, 282, 305, 323, 330, 369, 402, 414, 421, 429, 438, 446, 454, 462, 470, 482, 490, 497, 506, 512, 514, 546, 553. — Décret qui charge ce tribunal de poursuivre le général Lamarlière et Marie-Antoinette, 284, 288. — Mesures pour accélérer ses opérations, 433. — Décret qui mande à la barre le président et l'accusateur public, 457. — Ils y donnent les renseignements demandés, 458. — Traduction de Roussignac, 521. — De Gigot et Dumas, 525. — Et de deux individus qui s'opposaient au recrutement, 542. — Décret qui divise ce tribunal en quatre sections, 575. — Autre qui y traduit Brissot, Vergniaud, Gensonné, etc., 588. — Nouveaux jugements, 598, 606, 631. — Traduction de Tardieu, Momet et autres, 744. — Plaintes contre les lenteurs de ce tribunal, 757. — Liste des citoyens appelés à en former les quatre sections, 774. — Jugements divers, XVIII, 26, 34, 42, 50, 57, 66, 74. — Décret qui ordonne qu'il prononcera dans la semaine sur le sort de la veuve Capet, 39. — Traduction de Béthune-Charost, de Laverdy, de la femme Marquet et du général Brunet, 95. — Autres jugements, 105, 122, 180. — Procès et condamnation de Marie-Antoinette, 122, 130, 138, 146, 155, 163, 181, 190, 198, 210, 217, 219. — Pièces adressées à ce tribunal contre Manuel et Bailly, 153. — Rapport de la loi portant que les généraux n'y seront traduits que d'après un décret de la Convention, 216. — Procès des Girondins, 225. — Jugements divers, 271, 278. — Traduction de Bouchet et de Desalles, 282. — Dénonciation d'Hébert contre le bulletin de ce tribunal, 286. — Faculté donnée à ses jurés de faire cesser les débats, 291. — Il invite la Convention à faire disparaître les entraves qui arrêtent sa marche; décret qui change sa dénomination de tribunal criminel extraordinaire en celle de tribunal révolutionnaire, 292. — Plaintes aux Jacobins contre sa lenteur, 295. — Jugements divers, 303, 318, 326, 343, 356, 359, 374, 411, 417, 426, 436, 442, 453, 466. — Traduction d'Osselin et de ses co-accusés, 386. — Et des membres de la commission populaire de Bordeaux, 447. — Confiscation des biens des individus traduits devant ce tribunal, 472. — Jugements divers, 498, 509, 524, 544, 549, 556, 580, 600, 618, 630, 637, 642, 659, 668, 682, 692; XIX, 4. — Traduction de Leroy, directeur de la poste à Cherbourg, XVIII, 568. — Acquittement de cinq Lillois qui se jettent dans les bras de leurs juges, 630. — Épurement des membres de ce tribunal par les Jacobins, 667. — Traduction de Dejoly, ancien ministre de la justice, XIX, 6. — Et de Courchamp, fils, 9. — Jugements divers, 19, 40, 45, 66, 84, 95, 109, 127, 135, 149, 185, 195, 207, 230, 256, 262, 284, 304, 312, 336, 344, 352. — Traduction de Barré, 204. — De Clément Moreau, Flobert et Bernard, 216. — Et de Barbotaut, 353. — Jugements divers, 380, 388, 400, 408, 440, 464, 488, 504, 512, 540, 556, 572, 588, 596, 612, 644. — Traduction des administrateurs de l'habillement, Machant et Leufant, 462. — Procédure contre Bailleul, 479, 493. — Décret sur le témoignage des députés rapporteurs contre un prévenu, 518. — Traduction des auteurs d'un faux *maximum*, 569. — Poursuites des agents et complices de la conspiration de l'étranger, 635, 692. — Décret relatif au partage des voix entre les jurés, 649. — Nouveaux jugements, 652, 684, 692, 708, 716, 732, 740; XX, 16, 32, 48. — Traduction de Bazire, Chabot, Fabre d'Églantine et autres co accusés, XIX, 722. — Procès de Ronsin, Hébert, Vincent, Momoro et autres, XX, 17, 40. — Traduction d'Étienne Thiri, se disant représentant en mission, 30. — Et des officiers arrêtés au camp de Maubeuge, 36. — Autres jugements, 51, 75, 92, 112, 120, 136, 160, 176, 200, 236. — Traduction de Pichard, chef vendéen, 93. — Procès de Danton et de ses complices, 97, 128, 138, 152. — Décret pour la mise hors des débats de tout accusé qui insulterait le tribunal, 133. — Projet attribué aux conspirateurs des prisons de massacrer ses membres, 163. — Procès de Gaspard Chaumette, Gobel, Dillon, Simond,

Grammont et autres, 191, 203. — Décret ordonnant des poursuites contre Marino, 206. — Loi de police générale pour le jugement des conspirateurs de tous les points de la République, 224, 234.— Décret pour la poursuite des auteurs des attentats commis sur la personne du représentant Dartigoyte, 227. — Traduction par-devant ce tribunal des administrateurs de la Moselle, 241. — Jugements divers, 243, 276, 284, 292, 300, 310, 320, 344, 352, 359, 368, 375, 385, 400, 412. — Décret qui attribue au tribunal les complots contre les subsistances, 382.— Autre qui le charge de poursuivre la compagnie David, Salzard et Mager, 387. — Autre qui lui accorde la compétence exclusive de tous les crimes contre-révolutionnaires, et supprime les tribunaux des départements, 419. — Jugements divers, 420, 427, 443, 464, 472, 480, 496, 504, 512, 528, 535, 559, 568, 611, 628, 635, 644, 668, 684. — Traduction à ce tribunal d'Admiral, 543. — De plusieurs conspirateurs acquittés par le tribunal du Cantal, 605.— Des auteurs et complices des assassinats commis à la Chapelle-Franciade par ordre de Lafayette et de Bailly, 619. — De Labbé et de Levasseur, acquittés par le tribunal de Seine-et-Oise, 668. — Et de Menou, absous par le tribunal criminel de la Marne, 690. — Dispositions pour accélérer la marche de ce tribunal, 692, 694, 699. — Il est chargé de poursuivre les ouvriers insurgés dans les fabriques d'assignats, d'armes et de poudres, 699. — Jugements divers, 700, 707, 719, 728.—Longs débats sur le décret précédent, et ordre du jour sur tout changement à y introduire, 714. — Traduction à ce tribunal d'Admiral, de la fille Renault et de leurs complices, 727.— Modification apportée à son organisation, 735. — Décret qui y renvoie Catherine Théos et ses complices, 742. — Jugements divers, 744, 756; XXI, 15, 24, 30, 39, 47, 55, 87, 95, 103, 112, 119, 127, 135, 143, 159, 175, 191, 199, 215, 224, 236, 274, 285, 298, 319, 327. — Les membres de ce tribunal félicitent la Convention d'avoir sauvé la patrie au 9 thermidor, 343. — Nomination de Deliège à la présidence de sa deuxième section, 344. — Il est remplacé par une commission provisoire, 354. — Suspension de ce décret, 356. — Projet de fusiller ses membres, attribué au comité d'exécution formé à la commune de Paris, dans la nuit du 9 thermidor, 358. — Rapport du décret du 22 prairial sur son organisation; dénonciation de la liste de ses nouveaux membres, 368, 369. — Décret qui traduit devant lui, son ex-accusateur public, Fouquier-Thinville, 368. — Jugements antérieurs, 395, 403, 439. — Nouveaux débats sur l'organisation de ce tribunal; décret portant qu'il jugera conformément aux lois antérieures à celle du 22 prairial, qui demeure annulée, 438, 447. — Mise en réquisition de ses juges et de ses jurés; ceux-ci prononceront sur la question intentionnelle, 448. — Dobsent en est nommé président, 464. — Nomination des nouveaux juges et jurés, 466. — Jugements du 8 thermidor, 507. — Autres du 9 thermidor, 544. — Autres du 10 et jours suivants, 559, 576, 584.— Calomnies répandues contre ce tribunal, 577. — Discours du nouveau président aux jurés; expulsion de Mathey, l'un d'eux, 608.—Jugements divers, 608, 623, 680, 696, 704, 720, 752, 759, 766, 767; XXII, 45, 65, 72, 96, 116, 144, 212. — Décret qui charge ce tribunal de la poursuite des complices de Robespierre, 136.—Son adresse à la Convention, 210. — Procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes et de Carrier, 227, 237, 317, 407, 550, 613, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; 782; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57, 74. — Jugements divers, XXII, 263, 270, 278, 285, 422, 454. — Décret qui ordonne à son greffier de remettre à la Convention les pièces relatives aux députés arrêtés avant le 9 thermidor, 300. — Procédure relative à Potlofeu, accusé de terrorisme, 362. — Reproches faits à Duhem d'avoir défendu l'ancien tribunal et d'attaquer le nouveau, 408. — Décret pour son renouvellement, 782. — Suspension de ses séances, 784.— Rapport et décret sur sa réorganisation, XXIII, 77, 105.—Renouvellement de ses membres, 123, 196. — Agier en est nommé président, 173. — Decret pour son installation, 309. — Procès de Lacroix, auteur du *Spectateur francais*, 329, 505, 537. — Nouveau décret sur l'organisation du tribunal, 413. — Jugements divers, 505, 521, 537, 546, 586, 602, 650, 696, 714; XXIV, 18, 129. — Motion et décret pour la révision de ceux rendus avant le 9 thermidor, 22, 25. — Décret ordonnant que le tribunal restera en permanence jusqu'au jugement définitif de Fouquier-Thinville, 266. — Dénonciation d'un de ses jugements contre quarante-neuf individus, 287. — Prorogation des pouvoirs de ses membres, 303. — Il est autorisé à juger d'après les intentions tant criminelles que contre-révolutionnaires, 378. — Motion de le supprimer, après le jugement de Fouquier-Thinville, 382. — Procès de celui-ci et de ses co-accusés, 393, 401. — Décret qui prescrit au comité de législation d'examiner s'il ne convient pas de supprimer ce tribunal, 437. — Sa suppression, 594. — Décret pour la conservation des pièces des procès qu'il a jugés, 674. — Loi pour le paiement des ci-devant employés de son greffe, XXVIII, 451, 462. — Son établissement est justifié par Amar, 705. — Discours de Rousseau, dans lequel il accuse ses membres d'intelligence avec les émigrés et la cour de Londres, XXIX, 245.

Tribunaux d'appel. — Décret portant qu'ils seront sédentaires, IV, 265, 273. — Autres sur l'amovibilité et la rééligibilité de leurs membres, 274, 275; V, 297, 305.— Formation de leurs tableaux, VI, 463. — Rapport de Cambon, et décret interprétatif des diverses lois sur leurs jugements, XX, 213. — Résolution relative aux moyens de les déterminer, et aux cas qui nécessitent cette mesure, XXVIII, 381. — Elle est rejetée, 393. — Loi sur le même sujet, 507.— Leur établissement dans les départements conquis, XXIX, 349.

Tribunaux civils. — Décret qui leur enjoint de terminer dans trois mois toutes les affaires pendantes, XX, 224, 234.—Lettre du ministre de la justice aux commissaires établis près d'eux, XXVII, 610. — Loi portant que leurs présidents seront nommés par les juges qui les composent, XXVIII, 3, 23. — Résolution sur l'appel de leurs jugements, 355.— Rapport sur cette résolution, 381. — Son rejet, 393. — Fixation de leurs vacances, 426. — Loi qui nomme un conseil chargé d'y défendre les intérêts des citoyens absents pour le service de l'État, 465, 468. — Autres sur les attributions de leurs huissiers-audienciers, 556. — Le Directoire enjoint à ces commissaires près ces tribunaux de s'opposer à toutes les poursuites dirigées contre des agents du gouvernement, 643. — Mouvements de leurs juges pour le service des tribunaux criminels, 680. — Motion de Martinel pour leur épurement, XXIX, 37. — Frais de déplacement accordés à leurs membres, 40, 43.— Décret sur le mode d'y procéder, en cas de partage d'opinions, 254, 284.—Projet sur la nomination par le Directoire aux places qui y sont vacantes; il est adopté avec des amendements, 256, 257, 258, 265, 266, 267, 284. — Motion sur leurs dépenses, 283. — Autre sur le roulement de leurs sections, 386.

Tribunaux de Commerce. — Leur création, IV, 474. — Décret sur leurs juges, 715; V, 370, 408. — Lettre de Lecouteulx sur leur organisation, VI, 267.

— Leur établissement dans plusieurs villes, 508, 522, 559, 590, 603, 645, 761 ; VII, 54, 91, 211, 301, 364, 476, 582, 653, 709 ; VIII, 143, 227, 386, 661 ; IX, 286, 787. — Loi qui les substitue aux amirautés supprimées dans les villes maritimes; autre relative à l'appel de leurs jugements, VII, 709. — Nouvelles dispositions sur leur organisation, IX, 351. — Autres de même nature, XXIII, 235. — Rapport sur leur placement, XXVII, 605. — Autre et projet sur leur compétence, XXVIII, 362. — Résolution sur leur placement, 448. — Elle est rejetée, 524 — Leur établissement dans les départements réunis, XXIX, 394, 413. — Rapport sur leur organisation générale, 582 *bis*.

Tribunaux criminels. — Décret qui surseoit à l'exécution des jugements rendus dans les formes anciennes; autre qui ordonne la poursuite en forfaiture de ceux qui retardent la publication des décrets, II, 145. — Dispositions relatives à leur établissement et à leur organisation, VII, 174, 184, 191, 359. — Qualités requises pour en être président, accusateur ou commissaire, 763. — Décret sur les dépenses de leur établissement, X, 16. — Motion de les rendre ambulants, 267. — Décret qui les autorise à entendre les témoins pour l'accélération des jugements de la haute-cour, XII, 711. — Autre portant qu'ils jugeront tous les crimes de contre-révolution, XIII, 566. — Autre relatif à leur transport dans les départements, XVI, 84; XIX, 35. — Ils sont autorisés à prononcer la déportation temporaire ou à vie, XVI, 598. — Révocation de la loi du 27 novembre qui prononce en faveur de l'accusé en cas de partage d'opinions, XVIII, 35. — Assimilation de leur procédure, dans certains cas, à celle du tribunal révolutionnaire, XIX, 14. — Décrets sur leur compétence, 185 ; XX, 419. — Autre sur le cas de partage des voix des jurés, XIX, 649. — Autre qui leur attribue certains délits militaires, XX, 509. — Motion pour l'examen de leur conduite, 753. — Décret relatif à la mise en jugement des femmes prévenues de crimes emportant peine de mort, XXIV, 208. — Autre sur la récusation des juges, XXVI, 215. — Résolution relative aux commissaires établis près d'eux, 693. — Projet sur ces tribunaux, XXVII, 19. — Fixation du traitement de leurs vice-présidents, etc., 244. — Et du semestre des juges civils destinés à leur service, 675, 685. — Circulaire que leur adresse le ministre de la justice sur l'institution des jurés, XXVIII, 440. — Rapport sur la marche qu'ils doivent suivre à l'égard des accusés en état de fureur ou de démence, 602. — Dénonciation d'une brochure où on les accuse de protéger les assassins, 791. — Rapports sur la durée des fonctions de leurs présidents et accusateurs publics, XXIX, 59. — Discussion et résolution sur ce sujet, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 117, 132. — Pétition sur la question de savoir combien de temps ils peuvent retenir un accusé en prison sans le juger, 292. — Discussion d'un projet sur la révision de leurs jugements, 486, 489.

Haute-Cour de justice. — Son organisation constitutionnelle, XXV, 374, 573. — Déclaration du renvoi par-devant elle du représentant Drouet; question relative à la cassation de ses jugements, XXVIII, 353. — Décret qui lui attribue les poursuites des co-accusés de Drouet et de tous les prévenus de complicité avec un député ou directeur qui serait accusé, 354, 357. — Rapport sur diverses questions relatives à son organisation, 363, 364. — Discussion du projet; sa conversion en loi, 364, 366, 368, 369, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 383, 387, 390. — Projet relatif à la poursuite de ses membres pour cause de forfaiture, 577. — Sa composition, 383. — Elle est convoquée à Vendôme pour juger Drouet et ses co-accusés, 592. — Exclusion de cette ville de tous le individus qui n'y étaient pas domiciliés antérieurement à sa formation, 429, 430. — Proposition de n'accorder qu'un défenseur aux prévenus; lettre sur le projet des accusés de traîner leur procès en longueur, 455. — Lettre du président de la haute-cour qui demande de nouveaux fonds, 459. — Ils lui sont accordés, 447. — Son installation à Vendôme, 458. — Jugement du déclinatoire des accusés, 459. — Ils se décident à répondre sans renoncer à l'appel au tribunal de cassation, 465. — Leur interrogatoire secret ; sept d'entre eux refusent de répondre, 483. — Fin des interrogatoires secrets ; signification aux accusés du jugement du tribunal de cassation, qui déclare ne pouvoir connaître de leur affaire, 487. — La haute-cour admet treize excuses de hauts-jurés, et rejette la demande de Babeuf de faire entendre des témoins de Constantinople, d'Alger et de l'Amérique, 494. — Liste générale des hauts-jurés qui la composent, 496. — Son président annonce leur prochaine convocation, 506. — Arrestation de Félix, prévenu de complicité dans ce procès, 517. — Un grand nombre d'accusés refusent de recevoir la procédure instruite contre eux, 518. — Complot de plusieurs détenus tendant à se défaire de Pillé, l'un d'eux, qui a fait des aveux, 522. — Rejet de la résolution portant qu'il n'y a pas incompatibilité entre les fonctions de haut-juré et d'autres fonctions, 528, 536. — Adjonction de deux juges suppléants aux cinq juges de la haute-cour, 543, 544. — Mésintelligence entre les détenus, 563. — Fixation au 2 ventôse de l'ouverture des débats, 583. — Détails de la première audience ; discours de Babeuf; Agier, nommé juge suppléant, se récuse; conduite diverse des prévenus; l'audience se termine par la *Marseillaise*, 584. — Liste des jurés et des adjoints, 586. — Déclaration de la contumace de Drouet, Félix Lepelletier, Rossignol, etc., 587, 592. — Réal embrasse la défense de plusieurs prévenus, 587. — Discours des accusateurs nationaux pour prouver l'existence de la conspiration, 592. — Discussion de la demande des prévenus, pour faire rayer Grisel de la liste des témoins, 611. — Débats, 614. — Agitation violente et provocations de la part des accusés à la vérification des pièces de la procédure, 617. — Discours de Germain contre les opérations de l'expert Guillaume, et de Babeuf contre le président, 620. — Lettre du président au Directoire sur les menaces et les interpellations des accusés, 621. — Reprise des séances, 626. — Interrogatoire de Babeuf et autres, 627, 628, 629, 634. — Débats aux Cinq-Cents sur la plainte de la haute-cour contre les écarts des accusés, 635. — Ordre du jour, 637. — Audition des témoins, 638, 645. — Suite des interrogatoires, 645, 647, 655, 656, 658, 659, 660, 662, 664, 665, 666, 668. — Discours de l'accusateur national Bailly, 679. — Ses conclusions contre plusieurs prévenus ; on leur accorde quatre jours pour répondre, 682, 684. — Défense de Babeuf, 686, 690. — Elle est réfutée par Vieillard ; Germain est entendu, 694. — Babeuf termine sa justification ; celle de Didier, 699. — Celle de Buonarotti, et sa réfutation, 701, 703. — Celles de Pillé, Massard et Moroy, 703. — Celles de Vadier et de Roy, 704. — Amar fait l'éloge du gouvernement révolutionnaire ; il est réfuté par Vieillard, 705. — Blondeau, Laignelot, Ricord, Réal, Cordas, Antonelle Philippe, Baglier père et fils, et Amar sont entendus, 706, 708. — Réponse de Babeuf; défenses de Lafeuterie, de Duplai père et fils, de Pottofeu et de Buonarotti, 710. — Discours du défenseur Réal, 712, 714. — Résumé du président, 716. — Jugement, 717. (*Voyez* Babeuf, Drouet et autres prévenus, Vieillard, Bailly, Réal, Vendôme, etc.)

Haute Cour nationale. — Projet de son organisation, VI, 208, 214. — Rapport et décret y relatifs, VII, 333 ; VIII, 6. — Adoption de plusieurs articles sur

son organisation, VIII, 6. — Lettre sur les causes dont elle doit connaître, 198. — Compte de ses travaux, IX, 56, 86. — Décret relatif à ses dépenses, 214. — Demande de sa convocation, X, 352, 355, 367. — Décret pour sa formation, 414, 431. — Explications sur ce sujet, 615. — Rapport, discussion et décret sur son organisation et sur ses attributions. 691, 767 ; XI, 30, 38. — Débats sur la nécessité de la sanction pour les décrets y relatifs, 58, 60, 66, 76. — Installation des deux grands procurateurs, 153. — Ils écrivent que le pouvoir exécutif n'a pris aucune précaution pour leur installation, 162. — Décret pour accélérer sa formation, 235. — Rapport et projet sur les récusations à y exercer par les accusés traduits devant elle, XII, 216, 342. — Établissement d'un commissaire du roi près ce tribunal, 457. — Compte-rendu de l'état de ses procès, 503, 711. — Décret relatif à l'accélération de ses jugements, 711; XIII, 532. — Inquiétudes sur le peu de sûreté de ses prisons, 192. — Mesures prises à ce sujet, 216. — Décret portant que ses jugements ne seront pas sujets à cassation, 568. — Réponse aux reproches d'inaction faits à ce tribunal, 615. — Lettre annonçant que, contre le vœu de la loi, les prisonniers sont en route pour Paris, 620. — Leur massacre à Versailles, 681. — Décret qui supprime la Haute-Cour, XIV, 53. (*Voyez* Conspirations, de Lessart, Noirot, Tardy et Orléans)

Tribunaux de Départements. — Décret qui établit près d'eux un second substitut du commissaire du Directoire, XXVIII, 175.

Tribunaux de Districts. — Propositions de Thouret et de Sentetz pour leur création, V, 182. — Discussion y relative et décret qui en établit un dans chaque district, 189. — Suite de la discussion à ce sujet, 204, 210, 211. — Décret portant qu'ils seront juges d'appel à l'égard les uns des autres, 218. — Autres articles sur leur organisation, 243. — Projet de les supprimer, XII, 776. — Annulation des jugements rendus par eux sur les faits d'émigration, XV, 559. — Décret pour la reprise des fonctions de ceux en vacances, XVII, 659.

Tribunaux d'Exception. — Leur suppression, *Introd.*, 297, 311. — Réclamations à ce sujet, 319. — Discussion sur leur établissement, IV, 473.

Tribunaux de Famille. — Demande de leur établissement, III, 324. — Discussion et décret sur ce sujet, V, 312. — Autres dispositions y relatives, 369. — Traités sur ces tribunaux, IX, 276. — Décret qui règle leur mode de procéder dans les ventes en cas d'absents ou d'interdits, XXI, 246. — Autre décret les concernant, XXIII, 404. — Leur suppression, XXVII, 519, 573, 596.

Tribunaux militaires. — Décret sur leur organisation, leur compétence et leur procédure, V, 717, 721. — Projet sur la forme de leurs jugements en campagne, XII, 306. — Nouveau décret sur leur organisation, XVI, 224. — Traitement accordé aux membres qui les composent, XIX, 104. — Autre décret les concernant, XXIII, 286. — Leur réorganisation, XXVI, 342. — Fixation du traitement de leurs greffiers et autres employés, XXVII, 431, 458. — Motion sur le meilleur mode de les distribuer, 677. — Résolution sur la nouvelle forme de leurs jugements, XXVIII, 177. — Adoption de celle qui détermine leur compétence, 353. — Autre sur le mode de révision de leurs jugements, 419. — Son approbation, 426. — Motion et résolution sur le même objet, 690; XXIX, 276, 764.

Commissions militaires. — Décret qui en crée une à Paris, pour juger les faits relatifs à la conspiration des premiers jours de prairial, et mesures y relatives, XXIV, 538. — Lettre par laquelle cette commission proteste de son zèle à punir les brigands qui ont porté un fer parricide sur la représentation nationale, et annonce l'exécution de l'un d'eux, 540. — Ses jugements, 629, 655, 677. — Décret qui y traduit Brutus Magniez, 690. — Autres jugements, 695, 704, 708 ; XXV, 26 — Demande de sa suppression, 139, 193. — Elle acquitte Madjett, 347. — Décret qui la supprime, 405. — Autre portant suppression de celle établie à Marseille, 719. — Commission militaire pour juger Lemaître, et jugement par lequel elle le condamne à mort, XXVI, 217, 457. — Autres jugements, 526. — Autres de la commission militaire du Temple sur l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 437, 447, 454, 463, 468. — Décret pour la traduction à ces commissions de tous les individus inscrits sur les listes d'émigrés qui ne sortiraient pas de Paris et des communes de vingt mille âmes, 796, 810. — Discussions sur les confiscations ordonnées par elles, XXIX, 265, 274. — Lettre menaçante écrite à celle de la 17e division, 309. — Renvoi devant une commission militaire du compte de l'ex-ministre Schérer, 715. (*Voyez* Conspirations, Paris, Journées de la Révolution, et ci après Conseils militaires.)

Conseils de guerre. — Débats sur la publicité de leurs procédures, IV, 233. — Décret pour la formation de ceux maritimes, VII, 201. — Fixation du dépôt de leurs pièces et papiers, XXVII, 694 ; XXVIII, 3. — Rapport et résolution sur l'établissement de ceux destinés à juger les officiers généraux, 515, 517, 524. — Rejet de cette résolution, 538. — Question de la révision des jugements de ceux permanents, et proposition d'admettre contre eux le recours en cassation, 628, 663. — Décret pour leur formation dans toute place de guerre investie et assiégée, XXIX, 47, 84. — Autre sur la révision de leurs jugements, 55, 61. — Autre qui en rend justiciables les individus qui favoriseraient les descentes de l'ennemi, 277, 280, 287. — Rapports sur les jurys des conseils maritimes, 295. — Décret qui rend les conseils de guerre et de révision réviseurs les uns des autres, 359, 370, 391. — Ordre d'y traduire Latour Foissac et son état-major, prévenus de trahison à Mantoue, 784. — Autorisation donnée au Directoire d'en former un séparé de la division militaire dans les départements troublés, 793, 799.

Conseils militaires. — Il en est créé trois pour juger les conspirateurs de vendémiaire, XXVI, 150, 156. — Leur installation, 172. — Leur ouverture, 194. — Leurs jugements, 195, 225, 258, 290, 298, 314, 321, 353. — Installation de celui qui doit juger Cormatin, 234. — Décret pour leur prorogation, 262. — Discussion et décret sur leurs jugements. XXVIII, 100, 102, 111, 176. — Décret qui en établit pour toutes les troupes de la République, et rapport sur cet objet, 469, 477. — Conseil militaire pour juger les prévenus de la conspiration royale; débats qui y ont eu lieu ; jugement rendu et pièces y relatives, 544, 546, 547, 548, 549, 551, 554, 556, 559, 560, 564, 565, 566, 568, 574, 576, 578, 582, 618, 622, 623, 625, 628, 629, 630, 632, 633, 634, 635, 637, 640, 641, 643, 645, 646, 649, 650, 65[illegible] — Rejet d'une résolution relative à l'organisation de ces conseils, 640. — Dissolution de celui établi près le Directoire, XXIX, 712. — Résolution sur la révision de leurs jugements, 764. — Craintes manifestées de voir remplacer les tribunaux révolutionnaires, 811. (*Voyez* ci-dessus Commissions militaires.)

Conseils de révision. — Décret qui en établit un dans chaque division, XXIX, 19, 36. — Autre pour leur formation dans toute place de guerre investie et assiégée, 47, 84. — Autre qui rend les conseils de guerre et de révision réviseurs les uns des autres, 370, 391.

Cours martiales. — Projet sur leur tenue, XII,

306. — Décret qui en établit près chaque armée, 343, 371. — La poursuite des embaucheurs leur est attribuée, XIII, 254. — Adresse sur les dangers de ces tribunaux, 432. — Décret relatif aux fonctions de leurs commissaires auditeurs, XIV, 746.

Cours martiales maritimes. — Décret sur leur institution et sur leurs fonctions, IX, 721, 727. — Rejet d'une résolution sur le même objet, et discussion y relative, XXIX, 308, 309, 319. — Approbation d'une autre, 351. (*Voyez* ci-dessus Conseils de guerre.)

TRIBUNAUX DE PAIX. — Débats et décret y relatifs, V, 312. — Décret pour leur établissement, VIII, 385. — Résolution qui détermine leur compétence, XXVII, 439, 622. (*Voyez* Ordre judiciaire (Juges de paix.)

TRIBUNAUX DE POLICE. — Réflexions sur leurs travaux, V, 531. — Motion sur leur organisation, XII, 173.

TRIBUNAUX DE POLICE CORRECTIONNELLE. — Décret qui leur permet d'user des mesures de sûreté générale à l'égard des suspects traduits devant eux, XX, 509. — Résolution qui fixe le mode de remplacement de leurs commissaires, XXVII, 585. — Elle est rejetée, 632. — Autre sur le même sujet, XXVIII, 3. — Elle est approuvée, 23. — Motion d'ordre sur le roulement de leurs sections, XXIX, 386.

TRIBUNAUX PRÉVOTAUX. — Demande de leur suppression, XII, 285.

TRIBUNAUX RÉVOLUTIONNAIRES. — Décret qui leur interdit de juger sans une autorisation expresse, XVI, 392. — Motion pour la révision de leurs jugements, XXIV, 21, 25. — Fixation du dépôt de leurs pièces et papiers, XXVII, 694 ; XXVIII, 3. — Rapport de l'article de la loi du 10 mars 1793, qui interdit le recours en cassation contre leurs jugements, 548. — Réflexions contre l'abus des commissions et des conseils militaires qu'on craint de voir les remplacer, XXIX, 811.

TRIBUNES. (*Voyez* Assemblée nationale constituante, Assemblée nationale législative, Convention et Corps législatif.)

TRICOT, ex-chanoine. — Est condamné à mort. XXI, 56.

TRIDON, curé de Rougères, député de Moulins à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Prête le serment civique ; restriction qu'il y apporte, VI, 743.

TRIESTE. — Expulsion de cette ville du vice-consul de France, XVII, 470. — Nouvelle de sa prise, XXVIII, 639. — Le général Dugua y entre, 644. — Détails sur la prise de cette place, 649, 650, 659. — Départ de la flotte espagnole, XXIX, 254. — On y établit le siége provisoire de l'ordre de Malte, 363.

TRIGAUD, capitaine, commandant la gendarmerie à Bordeaux. — Est décrété d'arrestation, XVII, 480.

TRIGOUET, veuve Lesage-Landecourt. — Est condamnée à mort, XXI, 47.

TRINGUELAGUE (G.), capitaine. — Est condamné à mort, XX, 360.

TRINQUAILLE, général. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 385 *bis*.

TRINQUALLI, aide-de-camp. — Se distingue à l'armée de Rome, XXIX, 577.

TRINQUECOSTE, commis greffier au parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 176.

TRION, dit Cassineau, chevalier de Malte. — Est condamné à mort, XXIX, 142.

TRIPOLI, en Barbarie. — Craintes de ce gouvernement occasionnées par une expédition ordonnée par le grand-seigneur, XVII, 769. — Guerre entre cette régence et celle de Tunis, XXIII, 217. — Prise de cette ville par les troupes de cette dernière, 577. — Autorisation donnée aux corsaires français d'attaquer ses bâtiments, XXIX, 608 *bis*. — Hostilités des Anglais contre le bey, 793.

TRIPOLI, en Syrie. — Réception du consul français Guys dans cette ville, XVII, 289. — Il y est insulté ; réparations données par le pacha, XXVIII, 459. — Accueil gracieux fait par celui-ci à cet agent, 535. — Gay-Vernon est désigné pour lui succéder, XXIX, 286.

TRIPSTADT. — Prise de cette place par les Français, XXI, 243, 251, 254.

TROGOFF, contre-amiral. — Est accusé d'avoir livré Toulon, XVII, 601. — Et mis hors la loi, 610, 615.

TROGOFF (Madame). — Expédition faite dans son château de la Ramée, XXV, 10.

TROIS-ŒUFS, député de l'Escaut au conseil des Cinq-Cents. — Amende un projet sur la dépense des communes, XXIX, 344. — Son opinion sur le partage des biens communaux, 595 *bis*.

TROLIMON, département du Finistère. — Monument élevé par cette commune à la gloire de Bonaparte, XXIX, 464.

TROMBETTA, se disant agent français. — Figure à la tête de la conspiration ourdie en Piémont contre le roi de Sardaigne, XXVIII, 587.

TROMP, amiral hollandais. — Appel fait à son ombre par le général Brune, XXIX, 804.

TROMPETTE (château). — Projet pour sa vente, XXVIII, 664. — Il est adopté, 687, 816.

TRONCHET (François-Denis), avocat, député de Paris à la Constituante. — Son rapport sur la députation d'Amont, en Franche-Comté, I, 139. — Il renonce aux immunités pécuniaires de la ville de Paris, 286. — Est élu membre du comité de constitution, 335, 469. — Son opinion sur le sens du mot *sanction*, 455. — Sur la loi, 500. — Et sur le droit de franc-fief, 525. — Il annonce que les districts n'ont ni demandé ni désiré la translation de l'Assemblée nationale à Paris, II, 16. — Veut que les villes nomment leurs municipalités, 60. — Parle sur l'éligibilité des enfants des faillis, 102. — Son rapport sur la procédure criminelle, 471. — Il vote la suppression des droits d'aînesse et de masculinité dans les successions des ci-devant nobles, III, 462. — Défend l'article du comité sur la main-morte, 483. — Vote la conservation des banalités conventionnelles, 500. — Fait renvoyer au comité un article sur la révision des partages, 578. — Réclame contre les taxes établies sur les loyers de Paris, IV, 150. — Fait adopter divers articles sur le rachat des droits féodaux, 190, 191, 192, 199, 217, 218, 219. — Parle contre l'institution des jurés, 244. — Parle sur les questions relatives à l'appel et aux juges sédentaires, 258, 267. — Présente deux articles sur les baux casuels, 273. — Son opinion sur le tribunal de cassation, 458. — Et sur les tribunaux d'exception, 473. — Il fait fixer l'emploi des fonds provenant du rachat des droits féodaux, V, 31. — Et adopter divers articles sur la juridiction des juges de paix, 119. — Ses observations sur les tribunaux de districts, 191. — Son rapport sur l'affaire d'Avignon, 474, 503, 504. — Il combat le projet d'imposer les capitalistes, VI, 217. — Fait adopter divers articles sur le rachat des droits féodaux, 362, 382. — Est élu juge à Paris, 507. — Fait rendre un décret sur le rachat des rentes foncières, 520, 536, 551, 671. — Son opinion sur la suppression des offices ministériels, 637. — Il fait décréter l'institution des avoués, 652. — Son opinion sur la procédure par jurés, VII, 47, 48. — Il se prononce pour la procédure écrite, 95, 158, 163. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste des membres du club monarchique, 275. — Fait rendre un décret pour le rachat des ren-

tes seigneuriales, 461. — Et un autre additionnel sur les droits féodaux, 487. — Son opinion sur l'évaluation de la dîme, 599. — Il demande que l'Assemblée s'occupe du partage dans les successions, 605. — Est élu président, 762. — Annonce la mort de Mirabeau, VIII, 19. — Propose de limiter la faculté de tester, 57. — Parle sur le projet relatif aux colonies, 385. — Fait fixer les effets de la suppression des dîmes par rapport aux propriétaires, 606. — Et adopter divers articles sur les droits de champart, 729. — Son opinion sur le mode d'interrogatoire du roi lors de sa fuite, 758. — Il est chargé de recevoir la déclaration de ce prince, 759. — Rend compte de sa mission auprès de lui et auprès de la reine, 768, 769, 775, 776. — Ne veut pas qu'un député puisse être élu gouverneur du dauphin, 778. — Son opinion sur le projet relatif à la discipline de l'armée, IX, 216. — Et sur l'organisation des volontaires nationaux, 304. — Il réclame les droits de citoyens pour les enfants illégitimes, 356. — Parle sur l'article qui les interdit aux faillis, 370. — Sur la nomination des électeurs, 377. — Sur les conventions nationales, 544. — Et sur la réforme de la constitution, 555, 562, 572. — Il s'oppose à ce que l'on mette au rang des articles constitutionnels celui qui supprime le droit de faire grâce, 575. — Demande que les jurés puissent déclarer l'accusé excusable, etc., 622. — Fait rendre un décret sur les fonds patrimoniaux et nationaux, 669. — Il appuie les réclamations du prince de Monaco, 745, 746. — Sa motion contre les individus qui prendraient des titres proscrits, 791. — Il est choisi par Louis XVI pour son conseil, XIV, 731. — Accepte sa défense, 746. — Demande de s'adjoindre Desèze, 771. — Accompagne Louis XVI à la barre de la Convention, 841. — Ses lettres et décret relatifs à l'impression de sa défense, 850. — Il donne diverses explications, XV, 64. — Se plaint de la rigueur des formes du jugement qui condamne Louis XVI, 229. — Arrêté de la commune pour faire cesser ses communications avec lui, 243. — Remerciements qu'il en reçoit dans son testament, 286. — Député de Seine-et-Oise au conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXVI, 372. — Son opinion sur une demande de fonds faite par le Directoire, 391. — Et sur la résolution qui donne au Directoire la faculté de compléter les élections, 476. — Il est élu président, 533. — Défend la résolution sur l'apurement de l'ancienne comptabilité, 679. — Discute celle sur les attributions des juges de paix, XXVII, 30. — Combat celle relative au mode de se pourvoir en conciliation, XXVIII, 5. — Son rapport sur la fixation du chef-lieu de l'administration des Basses-Pyrénées, 33, 39, 43. — Il fait appliquer la même peine au crime et à la tentative du crime, 324, 326. S'oppose à la clôture de la discussion sur les successions, 343. — Parle sur cette matière, 346. — Combat la résolution relative au paiement des fermages des biens nationaux, 364. — Parle sur les droits de successibilité des enfants naturels, 379. — Appuie la fixation du cautionnement prescrit par le code des délits et des peines, 397. — Son opinion concernant les propriétaires par indivis, des biens d'émigrés, 397. — Il vote le renvoi aux tribunaux de la réclamation de la citoyenne Fourquevaux, 433. — Son rapport relatif à l'exercice des droits et actions des défenseurs de la patrie, 447, 468. — Il combat la résolution en faveur des créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 461. — Son rapport sur la résolution relative à la question intentionnelle; il la fait rejeter, 529, 571, 593. — Combat celle sur les successions, 558. — Appuie le rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, 615. — Combat la résolution concernant les créances des émigrés dont les biens ont été partagés avec la République, 648. — Son rapport sur le mode des élections réservées au Corps législatif, 715. — Autre en faveur de la ci-devant duchesse d'Orléans et du ci-devant prince de Conti, 737. — Autre sur le renouvellement des bureaux centraux, 747. — Il fait rejeter la résolution relative aux hospices civils, XXIX, 6. — Combat celle sur les passeports, 43. — Appuie celle sur les domaines congéables, 59. — Et celle sur la déchéance en matière d'appel, 101. — S'oppose à la lecture d'une pétition sur les inscriptions civiques, 156. — Son rapport sur des difficultés élevées entre les deux conseils, 264. — Son opinion sur l'organisation du régime hypothécaire, 295, 601 *bis*. — Il demande l'impression du rapport relatif aux loteries, 301. — Fait rejeter les résolutions relatives à l'altération de ses billets, 325. — Combat celle sur les transactions en papier-monnaie, 341. — Son opinion sur les expropriations forcées, 424. — Il fait fixer l'époque à compter de laquelle la loi du 12 vendémiaire an IV a été rendue exécutoire dans les départements réunis, 430. — Son opinion sur l'arbitrage forcé, 619 *bis*. — Il fait désigner les départements qui devront nommer au tribunal de cassation, 624 *bis*. — Son opinion sur le délai demandé pour l'inscription des créances hypothécaires, 339.

TRONCHIN. — Charge Necker d'offrir 900,000 livres au nom de la ville de Genève, II, 422.

TRONCHON (Nicolas), député de l'Oise à la Législative. — Son rapport sur la contribution foncière, XI, 474. — Il signale le retard mis dans le paiement des contributions de Paris, 545. — Son projet pour la fixation de la contribution foncière de 1792, XII, 5. — Il appuie la suspension des remboursements, 599. — Parle sur une adresse de Grenoble contre le roi, 768. — Propose de mander Rœderer à la barre, XIII, 93. — Fait fixer au cinquième du revenu le *maximum* de la cotisation pour la contribution foncière, 183. — S'oppose à la levée de la suspension de Manuel, 225, 226.

TRONJOLLY (Philippes de), procureur-syndic de la commune de Rennes. — Proteste contre toute atteinte qui serait portée aux priviléges du parlement de Bretagne, *Introd.*, 519. — Ex-président du tribunal criminel et révolutionnaire de Nantes, il est acquitté, XXI, 759, 767; XXII, 45, 50. — Sa réponse au mémoire de Carrier, 244. — Il dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, 321.

TRONSON-DUCOUDRAY (Guillaume-Alexandre). — Plaide dans une cause criminelle célèbre au parlement de Rouen, II, 440. — Défend Marie-Antoinette; est arrêté et remis en liberté, XVIII, 141. — Observations aux Jacobins sur le choix qu'on a fait de lui pour plaider cette cause, 209. — Il défend plusieurs Nantais devant le tribunal révolutionnaire, XXII, 49. — Et une partie des membres du comité révolutionnaire de Nantes, XXIII, 59. — Député de Seine-et-Oise au conseil des Anciens, combat la résolution sur les contributions et fermages payables en nature, XXVI, 644. — Son opinion sur la loi du 9 floréal concernant les parents d'émigrés, XXVII, 324, 326 332, 335, 336. — Son rapport sur l'envoi aux départements et aux armées des rapports de Camus, Bancal et autres, 406. — Autre sur le rétablissement de la liberté des transactions; autre sur le paiement des loyers des maisons, XXVIII, 376. — Son opinion sur l'abrogation de la loi du 3 brumaire, 497, 705. — Il s'oppose à l'imposition des billets de spectacle, 499. — Et au serment exigé des électeurs, 627. — Fait l'éloge des armées républicaines, 684. — Est élu secrétaire, 712. — Son rapport en faveur des fugitifs de Toulon, 768, 822. — Autre sur la marche des troupes, 775. — Il est déporté au 18 fructidor 796,

810. — Traduit au Temple, 811. — Et embarqué à Rochefort, XXIX, 15. — Meurt à Sinnamari, 724.

TROQUART (Baptiste). — Décret qui lui accorde 1,500 francs pour avoir secouru Pétion, Buzot et Barbaroux, XXV, 188.— Il réclame le paiement de cette somme, XXIX, 404.

TROTONIS, Vendéen.— Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691.

TROUARD, ci-devant Riolles. — Est arrêté à Bourgoin saisi d'un plan de contre-révolution; décret qui ordonne sa translation à Paris, V, 269. — Rapport et décret sur le plan qui lui est attribué, 628. — Autre décret pour l'adoucissement de sa captivité, VI, 426. — Autre pour qu'il soit jugé sans retard, 671. — Il réclame contre sa prétendue intimité avec Pougelon, 751. — Décret pour qu'il soit accessible à sa famille, VII, 486. — Son élargissement, IX, 414.

TROUBLES INTÉRIEURS. — Sont causés par le refus des impôts; débats et arrêté à ce sujet, I, 270. — Explosion générale qui se manifeste contre les les seigneurs, 274. — Faux édits ordonnant le meurtre et l'incendie; ravages en Bourgogne, 298. — Débats et décret pour le rétablissement de la tranquillité publique, 322. — Ordonnance du roi pour son exécution, 338. — Renvoi aux juges compétents des individus arrêtés dans les émeutes, 469. — Projet de Mirabeau pour dissiper les attroupements séditieux, II, 60. — Autre projet de Target, 65. — Ils sont ajournés, 66. — Décret sur cet objet, 79. — Nouveaux troubles dans les provinces, III, 283, 336. — Débats et décret pour leur répression, 373, 387, 408, 422, 429, 437, 444, 445, 450, 452, 453, 454. — Nouveaux troubles, V, 283, 296, XI, 731. — Mesures tendant à les comprimer, X, 396, 400. — Compte-rendu du ministre de l'intérieur, XI, 614.— Rapport y relatif, XII, 200. — Autre sur les moyens de les extirper, 225, 229. — Circulaire sur le même objet, 250. — Décret portant qu'à l'avenir aucun rassemblement armé ne pourra se présenter à aucune autorité constituée, 723. — Fonds pour la répression des troubles, XIII, 171. — Confiscation des biens de ceux qui les fomenteraient, 579. — Rapport du conseil exécutif sur la situation intérieure de la République, XV, 799; XVI, 3. — Insurrections dans l'Ardèche, l'Aveyron, le Gard, l'Hérault, la Lozère, etc. (*Voyez* ces départements et Châteauneuf-Randon, Baudot, Taillefer, Chaudron-Rousseau, etc.) — Pétition pour que le droit d'insurrection soit proscrit de la nouvelle constitution, XXV, 38.—Proclamations du comité de sûreté générale sur les troubles qui se manifestent, 180.—Plaintes contre les auteurs de ceux de la Haute-Loire, XXVI, 528. — Débats violents relativement à la demande d'un rapport sur ceux du Midi, XXVIII, 217. — Proclamations du Directoire aux habitants de Paris sur ceux qu'on cherche à y exciter, 221. — Motion de Bailleul sur les rassemblements séditieux, 447. — Circulaire de François de Neufchâteau pour demander compte aux administrations des excès qui se commettent impunément sous leurs yeux, 812. (*Voyez* Loi martiale, Provocations, Journées de la Révolution, France, Paris et les divers Départements).

TROUFFLEAU (Antoine), condamné à mort pour émission de fausses rescriptions.—Sursis demandé par ses défenseurs; il est accordé, XXIX, 264, 269, 270. — Nouvelle pétition présentée par lui, 288. — Motion de commuer sa peine, 593 *bis*. — Ses défenseurs réclament une amnistie en sa faveur, 608 *bis*. — Discussion sur son affaire, 611.

TROUILLE (Jean-Nicolas, député du Finistère au conseil des Cinq Cents. — Son opinion sur l'organisation de la marine, XVII, 268. — Sa motion sur les travaux des ports, 592; XXVIII, 247.— Il combat le rapport du code hypothécaire, 291. — Dénonce l'*Ami du Peuple*, de Lebois, 326. — Parle sur le transport des feuilles publiques et du papier-monnaie, 330. — Demande la limitation de la loi d'amnistie du 4 brumaire, 419. —Et le rapport de celle du 3 brumaire, 474. — S'oppose à l'établissement d'un journal tachygraphique, 512.— Son rapport en faveur des officiers de marine qui ont servi sur des navires de commerce, 583. — Il donne des détails sur le débarquement de mille cinq cents forçats dans la baie de Saint-Georges, 610. — Son rapport sur la vente du château Trompette, 664. — Ses réclamations en faveur des officiers marins de Brest, 685. — Il fait adopter son projet sur la vente du château Trompette, 687. — Présente une série de questions concernant les ministres des cultes, 746.— Cite Carnot comme ayant témoigné son regret de voir les armées égarées par des écrits, 762. — Son rapport sur la demande de changer la forme et la destination du palais Egalité, XXIX, 87. — Il appuie le projet d'organisation de l'école Polytechnique, 134. — Et la demande d'une pension pour la veuve Lamblardie, 252.

TROULLIER, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 119.

TROUPES. — Adresse au roi pour l'éloignement de celles environnant Paris, I, 138. — Elle lui est présentée, 141.— Renouvellement de cette demande, 157. — Tumulte dans Paris, causé par le régiment Royal-Allemand, 170. — Motion d'exiger des troupes le serment d'obéissance aux magistrats civils; débats, décret et ordonnance du roi sur ce sujet, 322, 324, 338. — Dépôt par les vétérans de ligne de l'oriflamme qui leur a été donnée par la ville de Paris, V, 133. — Formule du nouveau serment que doivent prêter les troupes, VIII, 727; IX, 699, 714.— Décret par lequel l'Assemblée constituante les remercie de leur zèle, X, 16. — Projet pour diminuer la somme de numéraire dans le paiement de leur prêt, XI, 359. — Autre, et décret sur le même objet, 625; XII, 162. — Mise de celles de Paris à la disposition du roi, 772.—Mode de leur paiement, XIV, 355, 808, 814; XV, 757. — Dispositions sur l'avancement des officiers et des sous-officiers, XXIV, 139. — Message relatif aux changements à faire dans leur uniforme, XXVII, 87. — Loi confirmative de cette demande, 212. — Message sur celles à conserver en temps de paix, XXVIII, 408. — Autre sur les ressources nécessaires pour la subsistance de celles de l'intérieur, 411. — Lettre des commissaires de la trésorerie sur leur solde, 458. — Résolution qui enjoint à ceux-ci de payer leur solde et leur subsistance exclusivement à tout autre service, 460, 461. — Augmentation de solde en faveur des troupes stationnées à Paris, 746.—On annonce qu'il est entré huit mille hommes; discussion à ce sujet; message au Directoire, 747, 748.— Rejet de la proposition de voter des remercîments aux Cinq-Cents pour la vigilance qu'ils ont montrée dans cette circonstance, 748, 749, — Messages et détails sur leur marche vers Paris, 749. — Rapport de Pichegru à ce sujet; discussion et adoption de mesures, 753, 754, 755, 756, 757. — Rapport de Delarue sur le même objet; nouvelle discussion; annulation de l'arrêté qui ordonnait l'impression des pièces y relatives, 760, 768. — Explications de Hoche et de Lesage sur leur marche, 770, 773, 775. — Autre rapport de Tronçon-Ducoudray sur le même sujet, 775. — Propositions relatives aux mesures à prendre dans cette circonstance; discussion de ces projets; débats, 777, 791, 796, 797. (*Voyez* Journée du 18 fructidor.) — Rapport de la loi du 12 thermidor sur leur marche à l'intérieur, XXIX, 36, 45. — Circulaire du mi-

nistre de la guerre pour maintenir parmi elles les principes républicains, 139. (*Voyez* Armées, Défenseurs de la patrie, Régiments, Militaires, Officiers militaires, etc., etc.)

Conseils d'administration des troupes. — Rapport et discussion sur leur organisation, XXVIII, 508, 510. — Décret y relatif, 571, 760, 822.

Equipement des troupes. — Décret y relatif, XIV, 137.— Autre qui enjoint au ministre de la guerre de rendre compte de l'état de ce service, 615. — Fonds pour cet objet, XV, 636. — Décret sur les moyens de l'activer, 826. — Autres y relatifs, XVIII, 282 ; XX, 28.

Habillement des troupes. — Plaintes contre sa régie, XIII, 320. — Discussion sur les marchés y relatifs, XV, 240. — Vues de Target sur cet objet, 494. — Ses énormes dépenses dénoncées par Cambon, XVI, 476. — Décret qui casse un marché y relatif, XVII, 92.— Autre pour prévenir les dilapidations dans cette partie du service des armées, 188. — Autre pour l'arrestation de tous les agents de cette administration, 311. — Autre y relatif, 373.— Etablissement d'une administration de l'habillement dans chaque corps armé de la République, 534. — Décret d'accusation contre les dilapidations de l'administration générale, XIX, 114.— Autre les concernant, 308. — Autre pour l'examen de la situation de l'administration, 316.— Autre contre les administrateurs Marchant et Lenfant, 462. — Dénonciation contre les fournisseurs, 553.— Décret concernant l'habillement et l'équipement, XX, 28.— Autre relatif aux effets distraits par les militaires, 285. — Autre relatif à leur remplacement, XXI, 540. — Suppression de l'agence de l'habillement, XXVII, 666. — Arrêté pour la nomination d'agents chargés de presser l'habillement des conscrits, XXIX, 659.

Troupes étrangères. — Décret portant qu'elles ne pourront être introduites en France qu'en vertu d'une loi, III, 495.— Débats et décret sur leur introduction en France par Bouillé, V, 238, 244, 245, 251. (*Voyez* Régiments et les articles des diverses Puissances coalisées.)

TROUSSEBOIS (femme). (*Voyez* Bejeard-Saint-Maurice.)

TROUSSEBOIS-BAILLARD (J.-J.), ci-devant comte et colonel. — Est condamné à mort, XIX, 440.

TROUVÉ, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 104.

TROUVÉ, littérateur, et l'un des collaborateurs du *Moniteur*.— Fait hommage d'une *Ode à l'Egalité*, XIII, 638. — Strophes de cette ode, XIV, 22. — Son *Hymne* sur la prise de Toulon, XIX, 67. — Son chant de guerre intitulé: *Mort à tout esclave anglais*, XX, 714, 755.—Son *Ode* sur la bataille de Fleurus, XXI, 103. — Son *Hymne à l'Etre Suprême*, 324. — Son *Ode sur le 9 thermidor*, 386, 595.— Autre sur la liberté du territoire français, XXII, 215. — Autre sur la conquête de la Hollande, XXIII, 345. — Il analyse un numéro du *Journal de l'Opposition*, 659. — Son opinion sur la discussion relative aux relations extérieures, 690. — Ses réflexions sur la composition des tribunes de la Convention, 705. — Autres sur la situation de la République, XXIV, 17. — Il justifie Talma, 56. — Ses réflexions sur les causes du rassemblement qui s'est porté à la Convention, 105. — Il analyse les *Mémoires d'un détenu*, 169.— Sa tragédie de *Pausanias*, 178.— Ses réflexions sur les honneurs à rendre aux morts, 202.— Autres sur les manœuvres des terroristes, 209. — Et sur les mesures prises par la Convention pour réprimer les factieux, 242.—Son analyse de l'écrit de madame Roland intitulé : *Appel à l'impartiale postérité*, 298, 701. — Ses réflexions contre les agitateurs, 330. — Autres sur le décret rendu contre les provocateurs à l'avilissement de la représentation nationale, 377. — Sur les assassinats de Lyon et d'Avignon, 410, 457, 478. — Sur l'attentat du 1er prairial, 510. — Sur les causes des troubles et sur les moyens de les réprimer, 534. — Sur la punition des révoltés de prairial, 549. — Sur les honneurs funèbres rendus à Féraud, 589.— Et sur les espérances insensées conçues par les royalistes, 605. — Il analyse le numéro 7 du *Vieux Cordelier* de Desmoulins, 645.— Ses réflexions sur la constitution présentée par Boissy-d'Anglas, XXV, 50. — Sur le rapport relatif aux assassinats de Lyon, 57. — Et sur l'apparition de *la Sentinelle*, journal de Louvet, 68. — Il fait l'éloge d'un ouvrage de Lenoir-Laroche sur la constitution, 129.— Signale les manœuvres employées pour troubler la tranquillité publique, etc., 193. — Article de lui sur la célébration du 14 juillet, 218. — Il analyse l'ouvrage de Rioufle intitulé : *Quelques Chapitres*, 249. — Ses réflexions sur les derniers mouvements de Paris, 257. — Autres sur le 9 thermidor, 321. — Sur le projet d'établir près des tribunaux un défenseur public, 345. — Sur la nécessité d'épurer la Convention, 385. — Sur la célébration du 10 août, 454. — Sur le numéro 4 du *Journal de l'Opposition*, par Réal, 462, 469. — Sur un ouvrage intitulé : *Des assassinats et vols politiques, etc.*, 577. — Sur le renouvellement par tiers de la Convention, 609. — Sur la promesse d'amnistie du prétendu Louis XVIII, 641. — Sur les mouvements qui ont eu lieu dans les assemblées primaires de Paris, 689. — Sur la lutte d'une légère partie du peuple contre la Convention, 729. — Il rend compte d'une traduction en vers des odes d'Anacréon, 753. — Fait l'éloge de Tellier; son article en faveur de la Convention, XXVI, 1. — Autres sur l'acceptation de la constitution, 17. — Sur les calomnies dirigées contre la représentation nationale, 49. — Sur les événements du 13 vendémiaire, 130, 169. — Sur l'arrestation de Rovère, de Saladin et de Lemaître, 201. — Sur les circonstances, 253. — Et sur la création d'une commission de cinq membres pour sauver la patrie, 257. — Il est élu secrétaire du Directoire, 353. — Donne sa démission, 387. — Ses réflexions sur l'esprit qui doit animer le peuple à l'égard du gouvernement, 507. — Il analyse l'ouvrage de Thérémin sur les intérêts des puissances continentales relativement à l'Angleterre, 569. — Ses réflexions sur le journal de Babeuf, XXVII, 9. — Sur le numéro 40 de ce journal et sur le *Publiciste philanthrope* d'Audouin, 537. — Sur la fermeture de plusieurs clubs, 568. — Contre le royalisme et l'anarchie, XXVIII, 45. — Son extrait du roman intitulé : *Les Aventures de Caleb-Williams*, 54. — Son article sur la célébration de la *fête de la Jeunesse*, 117. — Autres sur les divisions du Corps législatif et les tentatives des anarchistes contre la République, 206. — Autre sur la salle de la Comédie française au faubourg Germain, 229. — Ses réflexions sur la victoire remportée tant au dedans qu'au dehors, 252. — Sur Descartes, 266. — Sur les nouveaux dangers que vient de courir la patrie, 267. — Et sur la réalité du complot annoncé par le Directoire, 269. — Sa notice sur la traduction de l'histoire de Thucydide par Lévesque, 279. — Son article sur la conspiration de Babeuf, 290. — Autre sur les institutions républicaines, 297. — Autre sur l'anniversaire du 31 mai, 299. — Son éloge des généraux Bonaparte, Pichegru et Jourdan, et des quatorze armées de la République française, 312. — Son article sur la marche du gouvernement, 324. — Il analyse l'ouvrage de Leclerc, intitulé : *Essai sur la propagation de la musique en France, etc.*, 331. — Et un autre ayant pour titre : *Ré-*

flexions sur l'union naturelle entre la Turquie, la France, la Pologne, la Suède et le Danemark, 336. — Ses articles sur la fête de l'agriculture, 340. — Sur la liberté à accorder aux transactions commerciales, 341. — Sur le choix des administrateurs municipaux de Paris, 358. — Sur le refus fait par le Directoire d'admettre le chargé d'affaires de Suède, 381. — Sur le mémoire de Fréron relatif à sa mission dans le Midi, 393. — Sur l'envoi en France des chefs-d'œuvre qui se trouvent à Rome, 397. — Sur l'acquittement de plusieurs conspirateurs de vendémiaire, 399. — Sur les événements survenus au camp de Grenelle, 425. — Sur la lettre du prince Henri de Prusse à l'Institut national, 448. — Sur un article de la *Sentinelle* contre la constitution, 454. — Et sur la retraite de Moreau, 462. — Article où il venge Bonaparte des persécutions dont il est l'objet, 507. — Il annonce qu'il n'apposera plus sa signature au *Moniteur*, 526. — Est envoyé comme chargé d'affaires de France à Naples, XXIX, 55. — Fait une *Ode sur le 18 fructidor*, 59. — Son article sur l'ouvrage d'Arnould, intitulé : *Système maritime et politique des Européens pendant le dix-huitième siècle*, 67. — Il est nommé ambassadeur à Milan, 145. — Son éloge, 180. — Il se réconcilie avec Brune, 287. — Cérémonie de sa réception par le Directoire cisalpin, 291. — Fête donnée à cette occasion à Milan, 301. — Il retire une invitation à dîner qu'il avait faite aux membres des deux conseils cisalpins, 306. — Son réquisitoire au Directoire cisalpin contre les auteurs de placards anarchiques, 333. — Ses réflexions sur deux de ces brochures, 347. — Dénonciation d'une assemblée de scélérats qui se tient chez lui pour renverser la constitution cisalpine, 348. — Motion d'ordre de Lucien Bonaparte à cette occasion ; il s'élève contre les changements projetés, et prétend qu'on veut les appliquer à la France ; débats à ce sujet, 350, 351. — Adresse de Marco-Ferri contre lui, 352. — Sa lettre aux deux conseils cisalpins en leur envoyant une constitution nouvelle, 385. — Détails sur l'effet qu'elle a produit ; une députation des conseils lui exprime sa reconnaissance ; sa réponse, 386. — Autre dans laquelle il exprime ses vœux pour le bonheur du peuple cisalpin, 404. — Il est remplacé par Fouché de Nantes, 419. — Démenti de l'assertion qu'il s'occupe de révolutionner les Etats du duc de Wurtemberg où il a été envoyé, 615. — Il est sommé par le prince Charles de quitter Stuttgard, 658. — Est vivement attaqué par Bertrand, 715. — Envoi d'un message pour connaître le résultat des poursuites qui ont dû être faites contre lui, 765. — Réponse du Directoire à ce sujet, 772.

TROUVILLE. — Est arrêté comme chef de parti aux Jacobins, XXII, 507.

TROUVILLE, ingénieur. — Son projet de pont vis-à-vis du Jardin-du-Roi, III, 319. — Rapport sur sa machine hydraulique, VII, 301 ; VIII, 636. (*Voyez* Détrouville.)

TROWBRIDGE. — Sa correspondance avec Macdonald, relative à la prise du corsaire français *Le Championnet*, XXIX, 664.

TROYES. — Délibération du présidial sur la justice gratuite, I, 352. — Troubles dans cette commune, II, 86. — Dénonciation des vexations des tribunaux contre son comité provisoire, 180, 359. — Protestation des gardes-du-corps y résidant, 306. — Jugement prévôtal contre les meurtriers du maire Huez, 379. — Service funèbre en l'honneur de celui-ci, 394. — Adresse de cette ville sur la fixation du prix de la journée de travail, III, 139. — Refus par sa municipalité de recevoir le commissaire du roi, 734. — Fixation du nombre de ses juges de paix, VI, 295. — Improbation de la conduite de ses officiers municipaux, 425. — Sausse, procureur de la commune de Varennes, est obligé de s'y réfugier, XIV, 262. — Patriotisme de ses habitants ; formation d'un nouveau bataillon dans ses murs, XVII, 23. — Mesures contre des individus de cette ville qui abondent à Paris, XIX, 475. — Rousselin est dénoncé comme le chef de ses oppresseurs, XXI, 3. — Débats aux Jacobins sur les taxes révolutionnaires qui y ont été levées, 261. — Nouvelle dénonciation des mesures qu'y a prises Rousselin, XXIII, 384. — Une députation se plaint de l'élargissement de dix-sept factieux, XXV, 197. — Annulation des élections municipales de cette commune, XXVII, 677. — Circulaire de l'administration sur la formation des listes de candidats, XXVIII, 527. — Condamnation à mort de Grizon, chef de brigands, 531. — Discussion sur ses dépenses locales, XXIX, 245. — Rejet de la résolution y relative, 301. (*Voyez* Aube.)

TRUCHON. — Arrêté signé de lui pour l'érection d'une pyramide aux vainqueurs du 10 août, XIII, 394.

TRUCHOT, commissaire de la commune de Paris. — Rend compte du massacre commis dans les prisons, XIII, 603.

TRUDAINE. — Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 314.

TRUDAINE (C.-M.), conseiller au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XXI, 508.

TRUDAINE DE MONTIGNY, intendant des finances. — Fait partie des monopoleurs, I, 467.

TRUDE, miroitier. — Est condamné à mort, XXI, 24.

TRUDON, marchand de vins. — Détails sur son assassinat, II, 502. — Son interrogatoire au Châtelet, III, 152.

TRUDON-DES-ORMES. — Est l'un des administrateurs des domaines à la commune de Paris, II, 283. — Est élu membre du département, VII, 273. — Dresse l'état de situation des finances de la commune, XII, 46. — Est nommé membre de l'administration de la Seine, XXVIII, 657. — Et destitué par le Directoire, 771.

TRUE, député du Var au conseil des Cinq-Cents. — Est exclu au 19 brumaire, XXIX, 893 *.

TRUGUET, contre-amiral. — Est nommé commandant de l'escadre de Toulon, XII, 542. — Proteste de son dévouement à la patrie, XIII, 465. — Annonce qu'il a prêté serment avant d'en avoir reçu l'ordre officiel, 658. — Fait part de l'esprit de patriotisme qui règne dans son escadre, 720. — Demande des fonds pour une expédition contre le Piémont, XIV, 71. — Chargé de celle contre Nice, annonce qu'il a mis à la voile le 20 septembre, 89. — Obtient la restitution du consul de France à Nice, 156. — Fait l'éloge de la conduite de l'armée navale dans le Midi, 204. — Donne des détails sur l'exécution militaire faite par les troupes de la République contre la ville d'Oneille, 421. — Proteste de son républicanisme, 635. — Bonne intelligence des Français de son escadre avec les Génois, 829. — Nouvelle de son expédition contre la Sardaigne, XV, 278. — Détails sur cette expédition et sur son insuccès, 655, 698. — Il se plaint d'une aristocratie sensible dans les ports, XVII, 34. — Sollicite la réintégration de plusieurs anciens officiers de marine, 238. — Demande de son rappel, XXIV, 128. — Il est nommé ministre de la marine, XXVI, 353. — Justification de sa conduite, 402. — Il transmet au Directoire la relation d'une croisière brillante du corsaire *la Vengeance*, 707. — Sa circulaire aux armateurs en course, XXVII, 377. — Il adresse une lettre de félicitation à

* Le Moniteur a imprimé Truck par erreur, c'est True qu'il faut lire.

Verdreau, enseigne de vaisseau, 594. — Réclamations contre lui, XXVIII, 176. — Son instruction aux marins sur la défense des convois, 254. — Sa lettre sur l'envoi de commissaires à Saint-Domingue, 261. — Son rapport sur la situation des Iles-du-Vent, 274. — Sa lettre au citoyen Vezet sur la mort de son fils, tué à bord de la gabarre *l'Utile*, 348. — Il annonce les succès des Irlandais-Unis, 476. — Et l'arrivée à Rochefort du contre-amiral Richery, après son expédition à Terre-Neuve, 478. — Autres détails, 493. — Son départ pour Brest, 510. — Son rapport sur l'heureuse situation de l'île de Cayenne, 626. — Il témoigne la satisfaction du Directoire au citoyen Oreille, commandant *la Choquante*, 637. — Est attaqué par Vaublanc relativement au message du Directoire sur les colons réfugiés aux Etats-Unis, 698. — Inculpé par Gilbert-Desmolières sur le traité passé avec la compagnie Gaillard, 717. — Et accusé de nouveau par Vaublanc d'avoir trompé le conseil sur la situation de Saint-Domingue, 718. — Il justifie le traité fait avec la compagnie Gaillard, 720. — Boissy-d'Anglas se plaint de ce qu'il est encore en place, 732. — Il annonce qu'une division de l'armée navale de Toulon a appareillé; est encore dénoncé par Vaublanc, 738. — Remplacé par Pleville-le-Peley, 744. — Et nommé ambassadeur à Madrid, XXIX, 43. — Son départ pour cette ville, 132. — Il y arrive, 161. — Reçoit un accueil distingué du prince de la Paix, 169. — Son discours à sa première audience, 177. — Succès de ses démarches pour l'expulsion des émigrés, 238, 248. — Plaintes de Séguy contre lui, 239. — Il est rappelé, 257. — Obtient une extension à la cédule relative aux émigrés; scène entre lui et Saavedra, 265. — Annonce de son retour de Madrid, 281. — Démenti de cette assertion, 282. — Il part pour Paris, 283. — Marques d'estime qu'il reçoit du roi d'Espagne et de ses ministres, 288. — Arrestation de Rofligniaco pour lui avoir adressé un cartel après qu'il n'était plus ambassadeur, 319. — Inscrit sur la liste des émigrés, se retire en Hollande, 493. — Est rayé de cette liste, 725.

TRULLARD, député de la Côte-d'Or à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 218, 254. — Il écrit sur les opérations militaires dirigées contre les rebelles de l'Ouest, 765. — Est envoyé à Brest, XVII, 494. — Puis à Dunkerque, 508 *. — Confirme les succès de l'armée du Nord, 631. — Hommage à la Convention d'un boulet qui a passé par-dessus sa tête, 652.

TRULLET, officier de marine. — Trait de courage de sa part; il est nommé capitaine d'un vaisseau de guerre, XIX, 169. — Accusations contre Dalbarade au sujet du décret rendu en sa faveur, 340, 342.

TRUMEAUD, député de l'Indre au conseil des Cinq-Cents. — Appuie un projet sur les baux à cheptel, XXIX, 242. — Son opinion sur le partage des biens communaux, 579 *bis*. — Il s'oppose à l'ouverture des sociétés politiques, 722.

TRUXILLOT (en Amérique). — Nomination d'un conseil de guerre pour juger le commandant de cette place, XXIX, 155.

TRUYARD DE PERNES. — Est à la tête des contre-révolutionnaires du district de Saint-Pol, XVII, 550.

TUAULT, député de Ploërmel à la Constituante. — Lit une protestation de la municipalité de cette ville contre la conduite du parlement de Rennes, II, 398. — Propose d'admettre à la fédération les anciennes milices des provinces, IV, 741.

TUBINGEN. — Refus de la régence de Stuttgard d'y empêcher la publication de la feuille intitulée: *Neueste-Weltunde*, XXIX, 570.

TUILERIES (Château des). — On y arrête un chevalier de Saint-Louis, VII, 504. — Affaire des chevaliers du poignard, 530, 603, 606. — Mise en liberté de plusieurs d'entre eux, 626. — Réunion de ce château au Louvre sous le nom de Palais-National, VIII, 500. — Consigne donnée de n'y plus laisser entrer avec les cartes de députés, IX, 89. — Plaintes contre le peu de dignité avec laquelle on y reçoit les députations de l'Assemblée nationale, XI, 299. — Mauvais traitements qu'y éprouvent plusieurs individus, XII, 216. — Réunion de citoyens, 531. — Dénonciation d'un tribunal de juges de paix y établi, 772. — Dénonciation d'un amas d'armes dans le château; le roi offre à Pétion de le visiter, XIII, 246, 248, 253. — La terrasse des Feuillants est déclarée faire partie de l'enceinte de l'Assemblée législative, et sous sa police, 248, 270, 271, 273. — Siége et prise de ce château au 10 août, 378. (*Voyez* Journée du 10 août.) — Mesures prises pour faire juger les conspirateurs qui y ont été arrêtés, 430. (*Voyez* Tribunal du 17 août.) — Dénonciation de l'existence d'armoires murées et masquées, 472. — Préparatifs pour la tenue des séances de la Convention, 704; XVI, 351. — Plaintes contre les dégâts qui y ont été commis, 711. — Décret pour la conservation de tous les objets qu'il renferme, 712. — Autre ordonnant de lever les scellés y apposés, 744. — La Convention se promène dans le jardin, au 3 juin, pour prouver qu'elle est libre, XVI, 534. — La garde de ce jardin est confiée aux invalides, XVII, 47. — Motion de le mettre en culture, 581. — Proposition tendant à joindre entièrement ce château au Louvre, XIX, 235. — Violences commises dans son enceinte, XXIV, 33. — Décret qui en supprime les échoppes et les cafés, XXV, 261. — Son occupation par le conseil des Anciens, XXVI, 350. — Projet d'y établir une bibliothèque à l'usage des membres du Corps législatif, XXVII, 293. — Les deux conseils y tiennent leurs séances, 487, 491; XXVIII, 818. (*Voyez* Corps législatif.) — Article sur les embellissements du jardin, XXIX, 331. — Rapport de la loi qui ordonnait d'élever un télégraphe sur le pavillon de l'Unité, 347, 389, 390. — Ordre pour élever dans le jardin un monument à Rousseau, 596. — Troubles et combat, 731, 732.

TULLE (département de la Corrèze). — Troubles dans cette ville, IV, 43. — Rapport et décret y relatifs, V, 494. — Massacre d'un capitaine de Royal-Navarre, VIII, 421. — Nouveaux troubles, XII, 143. — Résolution qui y maintient l'école centrale du département, XXVIII, 72. (*Voyez* Corrèze.)

TULOT, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

TUNCQ, général. — Défait les rebelles près de Luçon, XVII, 320. — Suspendu par le ministre, il est réintégré par les commissaires de la Convention, 419. — Lettres relatives à sa destitution, 440. — Échec essuyé par son armée; ordre de l'arrêter, 627. — Il est inculpé par Hébert, aux Jacobins, 662. — Réclamation en sa faveur, XXII, 113.

TUNDUTTI (Jacques-Constant), ci-devant noble. — Est condamné à mort, XVII, 606.

TUNIS (Régence de). — Ses négociations avec Venise, VI, 577. — Son traité de paix et de commerce avec l'Espagne, X, 45. — Elle est ravagée par la peste, XVII, 97. — Expédition des Français dans la rade; guerre de la régence contre celle de Tripoli, XXIII, 217. — Elle obtient des succès marquants, 577. — Ratification d'un article supplémentaire à son traité avec la France, XXV, 435, 470. — Son ambassadeur à Londres réclame vainement une indem-

* Le Moniteur a imprimé Treilhard par erreur, c'est Trullard qu'il faut lire.

nité, XXVIII, 494. — Présentation de son envoyé au Directoire exécutif, 517. —Mise en liberté de dix-huit Français, XXIX, 109. — Et des Maltais qui y étaient captifs, 356. — Invasion des Tunisiens dans l'île de Saint-Pierre, 454, 455. — Autorisation donnée aux corsaires français d'attaquer les bâtiments de cette régence, 608 *bis*. — Lettre sur la manière dont elle a déclaré la guerre à la France, 614. (*Voyez* Barbaresques.)

TUPIN. — Propose aux Jacobins une adresse pour faire déclarer la patrie en danger, XXIX, 777.

TUPINIER, député de Saône-et-Loire au conseil des Anciens. — Est arrêté au 18 fructidor, XXVIII, 795. — Annulation de son élection, 796, 809. — Il est traduit au Temple et mis en liberté, 811.

TURCATI.— Dépose contre Favras, III, 129, 137.

TURCKEIM, député de Strasbourg à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Réclame le maintien pour l'Alsace des justices seigneuriales, 311.

TURCKEIM. — Occupation de cette place par les Français, XIX, 573.

TURCOING, département du Nord. — Entrée des troupes républicaines dans cette commune, XVII, 541.

TURENNE (le feu maréchal de). — Message au Directoire pour l'inviter à placer ses restes dans un lieu convenable, XXVIII, 379. — Proposition de lui ériger un monument, XXIX, 154. — Arrêté pour le dépôt de ses restes au Musée des monuments français, 655.

TURENNE, département de la Corrèze. — Déclaration en faveur du chapitre de cette ville, VI, 642. — Profession de foi politique de sa société des Amis de la constitution, VII, 26.

TURGOT, contrôleur-général. — Aperçu de son administration, *Introd.*, 5.—Ses projets de réforme; il échoue; réalisation de ses plans par l'Assemblée nationale, 115. — Necker écrit contre lui, 132. — Son opposition au monopole des grains, I, 473. — Son opinion en faveur des usufruitiers est invoquée dans la discussion sur les biens du clergé, II, 114.

TURIEUX. — Remporte le prix de la course à cheval, XXVIII, 588.

TURIN, adjudant-général. — Dénonce Dampierre; est envoyé au tribunal révolutionnaire, XVI, 68.

TURIN. — Effets produits dans cette ville par la révolution de France, III, 125. — Dispositions hostiles de la cour, 271. — Ses inquiétudes, 517; V, 729. — Projet des Français y réfugiés, VI, 641. — Mécontentement du peuple contre eux, VII, 737.— Mouvement populaire contre les étudiants, VIII, 699; XII, 65. — Menaces de la cour à la France en réclamant la liberté de Louis XVI, IX, 617 — Mandement de l'archevêque contre la France, XIII, 297. — Fermentation parmi les habitants, XV, 49. — Alarmes de la cour, XVII, 106. — Création d'une garde bourgeoise, XVII, 74. — Détresse de la cour, 425. — Inquiétudes du roi; il n'ose rentrer dans sa capitale, XIX, 2. — Retraite des troupes allemandes, 65. — Consternation de la cour en apprenant la reprise de Toulon, 214. — Expulsion des prêtres et des émigrés, XX, 593. — Mort du roi; fermeture des portes pendant dix-huit heures; installation du prince de Piémont, XXVIII, 477.— Découverte d'une grande conjuration, 587, 752. — Fermentation dans cette ville, 760.— Consternation de la cour, XXIX, 37.—Diminution des monnaies, 82.—Pastorale injurieuse de l'archevêque; il la rétracte, 117.—Arrivée et réception de l'ambassadeur français, 239. Et de sa femme, 247.—Discours de cet ambassadeur en remettant ses lettres de créance, 251. — Envoi de Balbo à Paris; le roi est décidé à abdiquer; progrès des insurgés, 252. — Ordre donné aux Français résidant à Turin, de justifier de leurs passeports, et d'arborer la cocarde tricolore sous peine d'être réputés émigrés, 255. — Armement des régiments provinciaux, 264. — Plusieurs refusent de prendre les armes, 266.— Différends du ministre français avec la cour relativement à une amnistie générale, 289. — Insistance de Brune et de Ginguené pour la cessation des fusillades, 291. — Remise de la citadelle aux Français, 305. — Convention y relative, 306. — Manifeste du gouverneur sur cette occupation, 308. — Célébration du 14 juillet par la garnison de la citadelle, 322. —Le général Brune demande que cette citadelle soit approvisionnée pour deux mois, etc., 326. — Manifeste du gouverneur pour défendre toute provocation contre les Français; arrestation de Contin, chef des Barbets, 328. — Combat entre les troupes de la garnison; approbation de la conduite du général Ménard; il est nommé commandant de cette place, 427. — Manifeste du roi pour la tranquillité de ses Etats; nouveaux troubles, 430. — Attaques dirigées contre les soldats français; assassinats de plusieurs d'entre eux, 432, 462.— Installation du gouvernement provisoire, 562, 579 *bis*. — Son organisation, 565. — Entrevue d'Eymar avec Lagrange, 591 *bis*. — Détails sur une séance de l'Académie des sciences, 595 *bis*. — Formation d'une commission militaire pour juger les auteurs de l'émeute qui éclate à Asti et à Alexandrie, 597 *bis*. — Célébration de l'anniversaire du 21 janvier; brûlement de diplômes, titres, etc., 605 *bis*. — Envoi de Musset pour commissaire, 625. — Détails d'une séance de la société d'agriculture, 635.—Note des manuscrits trouvés dans cette ville, 651. — Détails sur sa situation, 739. —Discours d'Aréna sur la trahison qui l'a livrée à l'ennemi, 740.— Présentation au conseil des Cinq-Cents de balles en bois, recouvertes de feuilles d'étain, et qui ont été distribuées aux Français qui y tenaient garnison, 744. — Apostrophes de Briot contre les auteurs de sa capitulation, 765, 807.—Massacre des juifs, 809. (*Voyez* Mont-Blanc, Piémont, Sardaigne et Savoie.)

TURLOT, aide-de-camp d'Henriot. — Brigandages commis par l'armée qu'il commande, près de Corbeil, XVIII, 665.

TURLOW (lord).—Motif de son renvoi, XII, 533.

TUROT (Jos.), journaliste. — Est nommé secrétaire-général du ministère de la police, XXIX, 767.

TURPEAUX (L.), sous-chef d'administration de la marine. — Est condamné à mort, XXI, 16.

TURPIN, historiographe.—Publie l'*Histoire de Louis de Gonzague*, II, 286. — Et celle des hommes publics du tiers-état, III, 700, 739. — Décret en sa faveur, XX, 634. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.— Sa mort; notice de ses ouvrages, XXIX, 804.

TURPIN, député de Blois à la Constituante. — Demande une marque distinctive pour les députés, II, 39.

TURPIN, agent du trésor public.—Rend compte de l'exécution de la loi contre Haller et Leconlteux, X, 242.

TURPIN (Georges), jeune officier. — Trait d'héroïsme de sa part, XVII, 599.

TURPIN CRISSÉ (chevalier de). — Est l'un des chefs des chouans, XXVII, 602.

TURQUIE (la).— Préparatifs du siége de Braïlow et de celui d'Orsowa, II, 217. — Négociations pour sa paix avec la Russie et l'Autriche, 219. — Mouvements militaires des Turcs; prise d'Ismaïlow par les Russes; siége de Bender, 233.— Conjectures sur sa paix avec la Russie, 241.— Réception du ministre de

Prusse ; mouvements du cabinet ottoman, 249. — Situation des puissances en guerre avec la Porte ; apparition de vaisseaux ennemis dans la mer Noire, 265. — Sa situation, 273. — Disette à Constantinople ; retraite du sultan à Andrinople, 281. — Siége d'Orsowa et prise de Kilia-Nova par les ennemis, 289. — Conjectures sur leurs projets ultérieurs, 305. — Prise de Gladowa par les Autrichiens, 313. — Succès des Russes et des Autrichiens ; défaite du grand-visir, 337, 361. — Dispositions de défense ; mouvements de l'ennemi, 369. — Détails sur la capitulation de Bender, 385, 409. — Prise de Jussuf-Pacha, 457. — Fuite de la flotte ; conjectures sur les dispositions de quelques puissances en faveur de la Porte, 473. — Réflexions sur sa situation, 481. — Défaite du capitan-pacha par les Russes, III, 29. — Ses pertes en Europe, 85. — Projet de conférences à Jassy, 93, 109. — Défaite du pacha de Scutari, 133. — Position des armées des trois puissances, 173, 465. — Les conférences pour la paix avec l'Empereur sont transportées à Bucharest, 181. — Conférences de l'hospodar Maurojeni avec le prince de Cobourg, 237. — Arrivée des ministres d'Autriche et de Russie à Jassy, 357. — Prise de Krusewatz par les Autrichiens, 365. — Dispositions hostiles de la Russie et de l'Autriche, 401, 417. — Préparatifs de guerre de la Porte, 449, 477. Position de son armée, 465. — Apparence de rupture ; état du congrès de Jassy, 501. — Mémoires de Sauvebœuf sur la Turquie, la Perse et l'Arabie, 521. — Propositions de paix entre la Porte, la Russie et l'Autriche, 525, 597. — Soulèvement à Constantinople, 637. — Suite des préparatifs de guerre ; supplice d'Oglou-Ali-Pacha et de ses officiers pour avoir livré Bender, 713 ; IV, 201. — Continuation de la guerre, 9, 89. — Inertie de cette puissance ; elle conclut un traité avec la Prusse, 129, 153. — Capitulation de la place d'Orsowa, 261. — Propositions de paix de la Russie et de l'Autriche, 329. — Mouvements militaires, 401. — Mort d'Hassan Pacha, 409. — Défaites des Turcs sous les murs de Widdin, 477. — Négociation pour la paix entre les trois cours impériales, 649. — Défaite des Turcs par les Monténégrins, 713. — Conclusion d'un armistice, 745. — Conférence de guerre tenue au divan ; état de la marine turque, V, 9. — Son escadre bat les Russes dans l'archipel, 29. — Sa situation avec les puissances alliées ou ennemies, 85. — Défaites des Turcs par les Autrichiens, 165, 201. — Ils sont battus à Sinope par les Russes, 329. — Sont victorieux à Giorgewo, 413. — Alliance projetée avec la Pologne ; conditions de paix avec l'Autriche, 421. — Nouvelles négociations à Bucharest, 477. — Les Turcs sont battus par Clairfayt, près de Florentin, 533. — Armistice conclu à Giorgewo avec l'Autriche, 633, 737 ; VI, 189, 237. — Admission, par la Porte, des conditions arrêtées à Reichenbach, V, 721. — Défaite de sa flotte par l'amiral russe Usehakow, VI, 53. — Relation de la dernière affaire avec les Russes, 165. — Conventions entre le grand-visir et le prince de Cobourg, 237. — Rupture des négociations avec le prince Potenkin, 405. — Défaite des Turcs, au Cuban, 437. — Propositions de paix de la Russie, 453. — Ratification du traité d'alliance avec la Prusse, 461. — Prise de Kilia par les Russes, 513, 533, 669. — Tableau général de l'empire turc, 656. — Traité d'alliance et de commerce avec la Pologne, 757 ; VII, 97. — Prise de la forteresse d'Isaczi par les Russes, 73. — Propositions à la Russie ; stipulation avec la Pologne contre cette dernière, 133. — Suite des négociations avec elle, 169. — Prise d'Ismaïlow par les Russes ; massacre de la garnison, 213. — Envoi d'un ambasseur turc à Berlin, 233. — Situation alarmante de la Porte, 585. — Ses projets de paix avec l'Autriche, et de guerre avec la Russie, 497, 505. — Politique de la Prusse à son égard, 529. — Conjectures sur sa paix avec l'Autriche, 553. — Sa consternation, 657. — Politique de l'Angleterre à son égard, 713. — Exécution du grand-visir, de son frère et de son fils, VIII, 25. — Le nouveau grand-visir ranime le courage des troupes, 85. — Notice sur la médiation des prétendus alliés de la Porte, 101. — Préparatifs militaires, 285, 543, 659. — Ses troupes sont défaites sur le Danube par le prince Galitzin, 349, 357, 390. — Ses succès sur les Russes près de Braïlow, 543. — Persévérance du sultan dans la guerre, 755. — Mouvement de son armée sur le Danube, 763 ; IX, 117. — Rupture de ses conférences avec l'Autriche, 45. — Continuation de l'armistice avec cette puissance, 265. — Ses troupes sont battues par le prince Repnin, près de Maczin, 285, 309, 357, 457. — Et à Anape, 349, 373, 409. — Conditions de la Russie pour la paix, 373, 473, 513. — Traité de paix avec l'Autriche, 473, 577, 601. — Issue funeste de la bataille de Maczin, 521. — Armistice avec la Russie, 601. — Causes de l'accélération de la paix avec elle, 625. — Découragement de la Porte, 657. — Défaite de son escadre dans la mer Noire, 781 ; X, 1, 29. — Armistice avec la Russie, 125. — Congrès à Hurs pour la paix, 135. — Traité de paix avec la Russie, XI, 277, 345, 361, 581. — État actuel de l'Empire ottoman, XIV, 207, 847. — Refus de la Porte d'admettre Sémonville comme envoyé français, 225, 268. — Ses nouveaux préparatifs de guerre, 569. — Arrestation du ministre de France Descorches, XVI, 449. — Ordonnance du sultan pour la garantie du commerce dans l'Archipel, 465. — Intrigues russes contre la France, 589. — Note officielle sur la neutralité de la Porte, 649. — Ses rapports avec l'Autriche, 693. — Elle envoie un ambassadeur à Londres, XVIII, 25. — Rupture avec la Russie ; admission du ministre de France, 293. — Ordre de lever vingt-quatre mille matelots, 333. — Accueil fait à l'ambassadeur turc à Pétersbourg, 657. — Restitution à la Turquie des forteresses de Novi et de Dubizza, 697. — Ses bonnes dispositions pour les Français, XIX, 313. — Kosciusko lui adresse son manifeste, XX, 529. — Témoignages d'amitié donnés par le sultan aux officiers français, XXI, 1. — Proposition faite par l'envoyé de Russie, de chasser de l'Empire turc les Français et les Polonais, 209. — Crédit de la République française auprès du sultan, XXII, 645. — Il destine quatre-vingt mille hommes à manœuvrer à l'européenne, 733. — Accorde sa protection aux agents des Polonais, XXIII, 441. — Ses conférences avec le ministre russe sur la Pologne, 521. — Il offre sa médiation entre les coalisés et la France, 689. — Famine ; dispositions pour un armement ; troupes exercées par des Français, XXIV, 321. — La Porte reconnaît la République française, XXV, 177. — Le ministre de France lui notifie le traité de paix avec la Prusse ; déposition du prince de Moldavie, 193. — Préparatifs contre les entreprises de la Russie, XXVII, 161. — Changement dans le ministère, XXVIII, 462. — Lettre confirmant l'envoi d'un ambassadeur à Paris, 496. — Honneurs rendus à l'ambassadeur français, à son passage sur le territoire ottoman, 510. — Présents faits à Verninac ; conférences entre Aubert-Dubayet et le Reis-Effendi, 512. — Rappel de l'ambassadeur turc à Londres ; audience de congé de Verninac, 518. — Désirs du gouvernement français de se concilier la Porte, 566. — Compagnie d'artillerie volante offerte au grand-seigneur par l'ambassadeur de France, 629. — Arrivée à Paris de l'ambassadeur turc, 741. — Mouvement révolutionnaire parmi les Grecs soumis à la domination de la Turquie, 772. — Représentations de l'envoyé de Naples, sur l'enlèvement du prince de Paterno, et satisfaction donnée par la Porte, XXIX, 86. — Succès de Passwan-

Oglou contre ses troupes, 132. — Insurrections 151. — Préparatifs contre Passwan-Oglou, 163. — Firman pour porter l'armée à six cent mille hommes, 209. — Position critique des frontières de l'Empire, 227. — Bon état de la forteresse de Belgrade; tableau des innovations introduites sous le règne du sultan actuel, 234. — Ordre donné au gouverneur de Romélie, de marcher sans délai sur Widdin avec toutes les troupes du camp sous Belgrade, 249. — Bonne intelligence entre l'Autriche et la Porte, 275. — Assurances pacifiques de la part de la Russie, 288. — Découragement de l'armée turque, 290. — Reprise des négociations et espoir d'un accommodement avec Passwan-Oglou, 298. — Bataille sanglante essuyée par ce dernier, et occasionnée par la trahison d'un volontaire, 299. — Passage d'une escadre ottomane par les Dardanelles, 301. — Sensation au divan, produite par la proclamation du commandant français, aux habitants de Corfou, 303. — Reprise des hostilités contre Passwan-Oglou, 305. — Ordre donné de garnir les Dardanelles d'artillerie pour empêcher le passage de toute escadre étrangère, 313. — Ravage des maladies épidémiques, 316. — Victoire remportée par Passwan-Oglou sur les troupes de Hussein-Pacha, 318. — Inquiétude du divan relativement aux mouvements de la Morée et de la Macédoine, 320. — Incendie de Arnouteneil, ville du Bosphore, 326. — Nouvelle victoire de Passwan-Oglou sur le grand-visir, 330. — Notice sur le grand-seigneur régnant, 360. — Firmans envoyés dans les provinces pour activer la levée des troupes; détails des circonstances qui ont fait éclater la guerre avec Passwan-Oglou, 384. — Débarquement des Français en Égypte; motifs de cette guerre, 391. — Destitution de Mustapha-Bassa; efforts des ministres de Russie et d'Angleterre pour irriter la Porte contre la France, 411. — Idées générales sur cette puissance, 418. — Bruits de guerre avec la France, et d'alliance avec la Russie, 420. — Traité avec la Russie et l'Angleterre, 424. — Réflexions sur la guerre déclarée à la République française et sur l'alliance russe, 430. — Texte de cette déclaration de guerre; elle est publiée à Vienne, 434, 442. — Mise en liberté de tous les matelots turcs qui étaient esclaves à Malte, 438. — Traité entre la Porte, la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, 450. — *Aperçu de l'Empire Ottoman*, 454. — Sa situation à l'égard des Français; bienveillance du grand-seigneur pour les Anglais et les Russes, 462. — Réflexions du *Morning-Chronicle* sur sa déclaration de guerre à la France, 462. — Autres sur son manifeste contre cette puissance, 467. — Intrigues qui ont dirigé sa conduite dans cette circonstance, 481. — Fuite de son armée devant Passwan-Oglou, 519. — Commencement des hostilités contre la République française; influence des ministres anglais et russes, 540. — Nouvel échec des Turcs devant Widdin, 543. — Déclaration de guerre à la République batave, 619. — Traité d'alliance défensive avec la Russie, 620 *bis*, 629. — Une escadre est dirigée contre l'Égypte; une division de la flotte turque viole les lois de santé à Raguse, 624. — Ruses des ministres anglais pour empêcher que le bruit des conquêtes des Français en Italie ne parvienne aux oreilles du grand-seigneur, 629. — Lettre de Djezzar-Pacha à celui-ci, relativement à une dépêche à lui transmise par Bonaparte, 630. — Disgrâce du prince de Valachie; mort de l'intendant des finances, 632. — Réconciliation avec Passwan-Oglou, 635. — Apposition des scellés, à Livourne, sur les magasins des Turcs, 641. — Mise, en Hollande, de tous les sujets de la Porte sous la protection de la loi, 642. — Décapitation de l'ex-prince de Valachie, 652. — Renvoi, par Bonaparte, de la caravelle du sultan, prise dans le port d'Alexandrie, 669. — Entrée de plusieurs officiers anglais au service de la Porte, 674. — Mutations opérées dans le ministère, 687. — *Tableau historique, politique et moderne de l'Empire Ottoman*, 688. — Départ d'une escadre pour l'Égypte, 697. — Emprunt forcé de douze millions de piastres, 704. — Tentative de l'escadre Turco-Russe contre le port d'Ancône, 710. — Article intitulé : *De la conquête probable de l'Empire Ottoman, par Bonaparte*, 719. — Proclamation du ministre turc à l'armée d'Orient, 857. (*Voyez* Constantinople.)

TURQUIN, instituteur de l'école de natation. — Demande que cet art fasse partie de l'instruction publique, XXIX, 328.

TURREAU, général. — Est nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénés-Orientales, XVII, 675. — Ses dispositions contre les rebelles de Noirmoutiers, XIX, 80. — Autres pour empêcher la descente des Anglais à Port-Malo, 131. — Annonce la mort de La Rochejacquelein, 485. — La défaite des brigands à Cholet et à Montrevault, 503, 504. — La destruction de près de six mille d'entre eux, 518. — Et d'un second rassemblement de cinq à six cents, 632. — Rend compte de l'exécution de Cathelinière, 640. — Est dénoncé, XXII, 114, 116. — Et décrété d'arrestation, 118. — Dépose dans le procès de Carrier, XXIII, 26. — Horreurs commises par lui dans la Vendée, XXV, 517. — Il est traduit devant le directeur du jury du district de Tours, 710. — Décret qui adjoint à son procès l'ex-général Huchet, 775. — Message et résolution sur sa mise en jugement, XXVI, 453, 487. — Annonce de ses mémoires sur la guerre de la Vendée, 512. — Demande de renseignements par le président du conseil militaire chargé de le juger, XXVII, 19. — Il est acquitté, 26. — Adopte un des enfants de Babeuf, XXIX, 239. — Employé à l'armée d'Italie, remporte un avantage sur les Autrichiens, 754.

TURREAU-DELINIÈRE, député de l'Yonne à la Convention. — Appuie l'envoi de commissaires à Sens, XIV, 164. — Demande que les volontaires qui ne rejoindront pas ne soient pas payés, 451. — Et que Roland nomme les agitateurs auxquels il attribue les troubles de Paris, 599. — Déclare que la République ne doit point connaître de prêtres, 812. — Sa motion contre les députés qui troublent l'ordre, 866. — Il demande la répression des mesures arrêtées par le département de la Haute-Loire, XV, 69. — Son vote dans le procès du roi, 169, 210, 253. — Il fait passer à l'ordre du jour sur la démission de Manuel, 243. — Veut que le *Bulletin* seul puisse circuler dans les départements, 654. — Provoque la destitution de Stengel, 680. — Appuie la motion d'un emprunt forcé sur les riches, XVI, 431. — Se récrie contre l'oppression du président, 492. — Traite Lanjuinais de calomniateur, 548. — En mission, écrit qu'il a fait arrêter plusieurs brigands et établi un comité de surveillance contre leurs complices, XVII, 52. — Fait part d'une victoire complète de l'armée de la Rochelle sur les rebelles, 168. — Et de la situation fâcheuse de la Vendée, 248. — Annonce une nouvelle victoire sur les rebelles, 349, 595. — Leur défaite au Pont-de-Cé, 620, 626. — Et la formation, à Nantes, de nouveaux bataillons, XVIII, 100. — Se plaint de la destitution d'Aubert-Dubayet et de Canclaux, 101. — Est maintenu en mission à l'armée de l'Ouest, 120. — Annonce la défaite complète des rebelles, 196. — Une autre déroute près de Laval, 281. — Ses mesures pour anéantir les rebelles, 385. — Autres pour les empêcher d'entrer à Saumur, 632. — Il rend compte de leur défaite au Mans, 677. — Autres détails, XIX, 23. —

Nouvelle victoire, 55. — Il se concerte avec le général Turreau, pour la destruction des brigands à Noirmoutiers, 80. — Annonce la prise de cette île, et l'arrestation de Delbecq et de Durand, 175. — Autres détails; noms des rebelles mis à mort; trait héroïque de Richer, 193. — Il envoie l'argenterie trouvée dans le château de Lescure, 308. — Est défendu par Carrier et obtient un congé, 666. — Combat une réclamation d'un prêtre de l'Aude, XX, 503. — Fait accorder un secours à la veuve Delcambe, 634. — Demande l'examen de la conduite des tribunaux criminels des départements, 753. — Est élu secrétaire, XXI, 21. — Défend Dutay, 157. — Provoque la suspension du tribunal révolutionnaire, 355. — Son opinion sur le mode de nommer les membres du comité de salut public, 361. — Il regarde un décret d'accusation comme trop honorable pour Fouquier-Thinville, 368. — Traite Lebon de scélérat, 377. — Fait rapporter le décret rendu contre le comité révolutionnaire de Saumur, 446. — Reproche à Robespierre un arrêté relatif aux pouvoirs des agents nationaux, 498. — Sa motion en faveur des détenus septuagénaires, 572. — Il combat la motion de Ruelle, en faveur des anciens comités révolutionnaires, 583. — Parle sur l'organisation des comités, 657. — Annonce les succès de l'armée d'Italie, XXII, 132. — Demande l'augmentation du nombre des membres de la commission des subsistances, 166. — Répond aux inculpations dirigées contre lui, 280. — Annonce la réception, par l'armée d'Italie, du drapeau de la Convention, 454. — Annonce que le 21 janvier a été célébré par celle des Alpes, XXIII, 414. — Il adresse de Gênes une proclamation aux ouvriers français émigrés, XXIV, 1. — Mesures prises par lui pour le maintien de la discipline à Nice, 457. — Il s'oppose à ce que Montesquiou soit autorisé à se faire juger en France, XXV, 662, 663. — Son opinion sur la conduite de ce général, 681. — Il annonce que la section Montmartre offre ses services à la Convention au 13 vendémiaire, XXVI, 135.

TURSAN DESPAGNET, président à la cour des aides à Montauban. — Est condamné à mort, XXI, 55.

TURSKI, dit Albert-le-Sarmate. — Sa comparution à la Convention, XV, 5. — Réclamation y relative, 28.

TUTOIEMENT. — Pétition y relative, XVIII, 314. — Motion d'en faire une loi, 402. (*Voyez* Bazire et Chabot.)

TYPOGRAPHIE. (*Voyez* Imprimerie.)

TYRANNICIDES. — Projet de Jean Debry pour en organiser une compagnie, XIII, 542.

TYROL (le). — Proclamation de Bonaparte à ses habitants, XXVIII, 333. — L'armée d'Italie y pénètre, 357. — Les Autrichiens s'y réfugient, 393. — Nouvelle proclamation de Bonaparte pour le passage de l'armée, 432. — Découragement des Autrichiens dans ce pays, 621. — Il est soumis aux armes de la République, 659. — Distribution, par l'Empereur, de médailles aux Tyroliens qui ont défendu leur patrie, XXIX, 293. — Progrès des Français; proclamation du gouvernement autrichien pour engager les habitants à prendre les armes, 643. (*Voyez* Armée d'Italie.)

U.

UBELESKI (J.-B.), visiteur des rôles à Dieppe. —Est condamné à mort, XX, 480.

UDINE, en Italie.—Prestation du serment de fidélité par ses officiers municipaux, XXVIII, 732.

UKERATH. — Victoire sur ce point, XXVIII, 670.

UKRAINE. — Entrée des troupes russes dans ce pays, XII, 637.

ULM. — Suspension des travaux des fortifications de cette ville, XXIX, 92.

ULPAC DE BADEN (marquis de), député de Carcassonne à la Constituante. — Obtient un passeport, II, 47.

ULRY, député de Bar-le-Duc à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129.

ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRES. — Danton prémunit le peuple contre eux, XVIII, 585. — Dubois-Crancé sollicite contre eux la peine de mort, XXII, 5. — Adresse de la commune de Marseille, demandant une commission extraordinaire pour les juger, XXV, 160. (*Voyez* Délits révolutionnaires.)

UNDERWALD. — Troubles dans ce canton, XXIX, 367.— Soumission de ses habitants, 405, 411. (*Voyez* Suisse.)

UNIFORME NATIONAL. — Sa fixation, V, 162, 169, 568; VI, 715.—Lettre de Delattre y relative, VII, 96. — Nouveau décret sur le même objet, 147. — Demande d'en défendre le port aux individus qui ne sont pas volontaires, XII, 551. — Décret de destitution contre les officiers de ligne qui ne l'auraient pas, XVII, 528. — Autre qui détermine celui des bataillons d'infanterie légère, 600. — Message du Directoire sur l'uniforme des troupes, XXVII, 87. — Loi qui l'autorise à y faire les changements convenables, 212, 216. (*Voyez* Troupes et les différents Corps.)

UNION (comte de la), général espagnol. — Viole la capitulation de Collioure, XXI, 463, 467, 504. — Sa réponse à Dugommier, 468. — Défaite de son armée, XXII, 143. — Il est tué sur le champ de bataille, 679. — Détails sur les propositions multipliées de traiter, qu'il avait faites aux généraux français, XXVI, 91.

UNITÉ ET INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Est décrétée comme article premier de la constitution, XVI, 365. (*Voyez* France et République.)

UNITÉ (maison de l'), ou Abbaye Saint-Germain. — Rapport sur l'incendie qui y a eu lieu, XXI, 542.

UNIVERSITÉ DE PARIS. — Présente ses félicitations à l'Assemblée, I, 245. — Adhère à tous ses décrets, VII, 75. — Serment prêté par huit cents de ses étudiants, IX, 33. — Suppression de son tribunal, XI, 472. — Rapport et loi pour le paiement des pensions de ses professeurs émérites, XXVIII, 461, 465.

URATIA, général espagnol. — Accueil fait par lui à l'officier porteur de la nouvelle du traité de Bâle, XXV, 467.

URBAIN, aide-de-camp. — Présente au Directoire les drapeaux pris par l'armée du Danube, XXIX, 874.

URBANIA. — La municipalité de cette ville fait ses pâques en grand costume, XXIX, 264.

URBIN (duché d'). — Sa conquête par les Français, XXVIII, 539, 580. — Tumulte dans plusieurs villes; insultes qui leur sont faites, 639. — Révolte des habitants, 652. — Pardon accordé aux révoltés par le général Sahuguet, 658.— Lettre de celui-ci à l'archevêque, 682. — Adresse de ses députés sur l'attentat de la cour de Rome, XXIX, 165. — Symptômes d'une Vendée italienne, 290. — Attaque infructueuse de la ville par des brigands fanatisés, 293.

URGELLE (château d'). — Est assiégé par Dagobert, XX, 235.

URI (le canton d'). — Rejet par l'Assemblée législative de sa réclamation tendant à obtenir l'évacuation de l'évêché de Bâle par les troupes françaises, XIV, 116. — Texte du décret rendu à ce sujet, 119.—Soulèvement contre l'ordre d'accepter le plan de constitution envoyé de Paris, XXIX, 200. (*Voyez* Bâle et Suisse.)

URLEMANN (Salomon), gendarme. — Décret en sa faveur, XX, 689.

URQUIJO, secrétaire de la secrétairerie d'Espagne. — Son éloge, XXIX, 391.

URSEL (duc d'). — Son arrivée à Bruxelles, III, 109. — Il remet à l'Empereur le brevet de ses emplois, 149, 318. — Est présumé l'auteur d'une déclaration sur la révolution des Pays-Bas, 466. — Sa lettre sur cette révolution, 589.—Il est élu commandant des volontaires de Bruxelles, 630. — Sa lettre sur la proscription des patriotes belges, sous le nom de Vonckistes, IV, 2. — Annonce de son départ pour l'armée, 89. — Il est arrêté à Alost, 549. — Son interrogatoire, 609. — Il est transféré d'Alost à Gand, 689. — Ses plaintes adressées au conseil souverain de Flandres, 754. — Sa mise en liberté, V, 146. — Il est arrêté de nouveau et délivré, 249. — Tentatives pour l'enlever à main armée, 524 *quater*.—Sa lettre au congrès belgique sur la persécution dont il est l'objet, 534. — Il est nommé ambassadeur à Naples par les états des Pays-Bas, XII, 637.

USCHAKOW, amiral russe. — Défait l'escadre turque, VI, 53. — Autre victoire qu'il remporte dans la mer Noire, X, 1. — Son rapport sur la prise de Zante et de Céphalonie par les Russes, XXIX, 594 *bis*. — Il tente de soulever contre les Français les habitants de cette dernière île, 652.

USEDOM, général prussien. — Commande les troupes prussiennes sur les frontières de Pologne, III, 173.

USINES. — Décret sur leur imposition foncière, VI, 151. — Autre sur les bois destinés aux manufactures de fer et d'armes, XIX, 326. — Autre qui en défend l'établissement auprès des bibliothèques, etc., XXII, 628.

USSON (marquis d'), député de Pamiers à la Constituante. — Son plan de caisse patriotique et militaire, III, 397. — Il est condamné à mort, XXI, 508.

USTARIS, département des Basses-Pyrénées. — Insurrection causée dans ce district par les évêques, IX, 88.

USTERI, membre du sénat helvétique.—Discours

prononcé par lui, le 9 thermidor, XXIX, 351. — Il publie un article contre Rapinat, 832.

USURE. — Motion sur les moyens de la faire cesser, XXVIII, 516. (*Voyez* Argent, Agiotage, Prêt à intérêt, etc.)

UTRECHT. — Prise de cette ville par l'armée française, XXIII, 256. — Refus des représentants français de faire arrêter les régents en charge en 1787, XXIV, 169.—Expulsion des émigrés de cette ville, 589. — Adresse incendiaire de sa société populaire aux soldats français, XXV, 249.

UZERCHES. — Lettre sur un manifeste de la municipalité de cette ville, IV, 17.— Troubles qui y ont lieu, 43. — Décret qui l'autorise à s'imposer extraordinairement, 481. — Dénonciation contre son tribunal, XI, 71.

UZÈS.— Désordres dans cette ville excités contre les protestants, III, 525. — Assassinats de plusieurs patriotes, VI, 362. — Rapport à ce sujet; décret pour le rétablissement de la tranquillité, 457.— Réclamations de la municipalité contre des assertions injurieuses pour cette ville, 534. — Conduite qu'y a tenue le régiment de Bresse, VII, 49. — Rapport sur ses troubles, 452. — Approbation de la conduite de ses administrateurs dans cette circonstance, 463. — Pièces y relatives, 474. — Admission à la barre des commissaires de l'Assemblée soi-disant catholique, 635. — Décret à la suite, portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer à leur égard, attendu qu'ils se sont rétractés, et que tous ceux qui ne l'ont pas fait seront traduits au tribunal d'Orléans, VIII, 28.— Dénonciation de la société populaire contre Borie, XXIV, 221. — Autre de la commune contre le même et contre Voulland, 552.— Loi qui accorde un emprunt à cette ville, XXVI, 595.

UZÈS (duc d'), émigré — Note à lui remise par le gouvernement des Pays-Bas, X, 175. — Arrestation dans les Pays-Bas des Français non munis d'un certificat signé de lui, XII, 502.

UZÈS (évêque de). (*Voyez* Béthisy de Mézières.)

V.

VACCINE. — Instruction y relative, XXIX, 818.

VACHARD.—Son discours aux Jacobins sur la tournure que prennent les affaires publiques, XXIX, 768.

VACHER (Charles), député du Cantal au Conseil des Anciens. — Son opinion sur l'organisation des conseils d'administration des troupes, XXVIII, 510. — Son rapport sur le tachygraphe, 533, 566, 567. — Il fait hommage d'un ouvrage de Pagès, intitulé : *Cours d'Études encyclopédiques*, XXIX, 719. — Est élu secrétaire, 783. — Fait admettre les réquisitions en paiement des contributions, 860.

VACHOT, général de brigade. — Dénonciation des horreurs commises par lui dans la Vendée, XXV, 517. — Sa réponse à ses inculpations, 633. — Éloge de sa conduite, au 13 vendémiaire, XXVI, 128.

VACRET, impliqué dans la conspiration de Babeuf. — Est déclaré contumace, XXVIII, 592. — Débats à la haute-cour de justice à son sujet, 665. — L'accusateur national l'abandonne à la conscience des jurés, 684. — Il est acquitté, 717.

VADIER, député de Pamiers à la Constituante. — Traite le roi de brigand couronné et propose sa déchéance, IX, 124. — Déclare qu'il déteste le système républicain, 146. — Signale les intrigues des prêtres réfractaires dans l'Ariége et les Côtes-du-Nord, 214. — Veut que le blâme d'un délit ne puisse être imputé aux parents du malfaiteur, 355. — Son opinion sur la garde du roi, 476. — Député de l'Ariége à la Convention, son vote dans le procès de Louis XVI, XV, 170, 212, 253. — Il fait accorder des secours aux Quinze-Vingts, 827. — Et aux Belges réfugiés, XVI, 645. — S'élève contre les administrateurs de la Haute-Garonne, 766. — Fait passer à l'ordre du jour sur l'envoi de commissaires à Toulouse, XVII, 22. — Est nommé membre du comité de sûreté générale, 659. — Dénonce plusieurs journaux, XVIII, 44. — Fait réintégrer Pitoy dans ses fonctions, 60. — Décréter la confiscation des objets d'or et d'argent enfouis, 420. — Et ordonner la translation à Paris de la citoyenne Égalité, 429. — Donne des éclaircissements concernant Héron, 695. — Fait suspendre le décret d'arrestation rendu contre Allard, 701. — Annonce la capture de Lebrun, XIX, 39. Fait mettre Mazuel en liberté, 192. — Atteste l'altération du décret sur la compagnie des Indes, 208. — Son opinion sur le jugement des coupables, 209. — Sa réponse aux Jacobins demandant la célébration de l'anniversaire de la mort du tyran, 268. — Il est élu président, 271. — Défend le comité de sûreté générale, 295. — Sa réponse à une députation réclamant la mise en liberté de Th. Payne, 326. — Autre à des députations offrant du salpêtre, 386. — Il fait surseoir à l'exécution de Chaudot, 472. — Donne des détails sur le procès de Danton et de ses complices, XX, 142, 143. — Dénonce Dufourny, 163. — Déclare qu'il existe des dénonciations graves contre Jourdan (d'Avignon), 402. — Est élu président des Jacobins, 460. — Combat une réclamation d'un prêtre de l'Aude, 504. — Dénonce la société populaire de Caen, 680. — Son rapport sur la conspiration de Catherine Théos, 737 ; XXI, 34. — Il fait mettre en liberté les artisans cultivateurs, etc., détenus comme suspects, 183. — Rectifie les erreurs imprimées dans l'un de ses rapports, 203. — Répond aux attaques de Robespierre contre le comité de sûreté générale, 329. — Articule de nouveaux griefs contre ce représentant, 334. — Défend les comités révolutionnaires, 484. — Est dénoncé par Lecointre; paraît à la tribune avec un pistolet, 610, 620, 623. — Débats à ce sujet, et décret qui déclare calomnieuse cette dénonciation, 626, 628, 629, 632, 637, 658. — Il sort du comité de sûreté générale, 656. — Invite cette société à se réunir contre ses ennemis, 755. — Dénonce aux Jacobins le rapport fait, le 26 fructidor, par Merlin (de Douai), 756. — Est dénoncé par Jourdan, 800. — Son opinion sur Vincent, XXIII, 15. — Décret pour l'examen de sa conduite, 71. — Commission nommée à cet effet, 72. — Explications le concernant, 288. — Il est dénoncé par des habitants de Foix, 350. — Rapport sur sa conduite ; il est décrété d'arrestation, 589. — N'est pas trouvé à son domicile, 599. — Mise des scellés chez lui, 620. Autorisation de décacheter ses lettres, 648. — Discussion sur sa mise en accusation, XXIV, 44, 49, 55, 57, 62, 66, 74, 78, 82, 86, 88, 91, 92, 101. — Il est déporté, 118. — Dupin se plaint d'avoir été accusé par lui d'être vendu aux fermiers généraux, 400. — Il est traduit devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure, 547. — Allard est accusé d'avoir exécuté ses assassinats, 607. — Il s'évade, XXVIII, 266. — Ordre de l'arrêter comme complice de Babeuf, 281. — Deux témoins déposent en sa faveur, 645. — Débats à la haute-cour de justice à son sujet, 664. — Conclusions de l'accusateur public le concernant, 684. — Rouyer demande compte des lois rendues contre lui, 700. — Attentats commis par ses partisans, à Toulouse, 701. — Sa défense, 704, 705. — La parole lui est ôtée, 705. — Acquitté par la haute-cour, il reste détenu en vertu de l'ancien décret qui le déporte, 717. — Son départ pour Cherbourg, 730. — Message sur la question de savoir s'il doit être déporté, 744. — Motion contre le projet de lui appliquer l'amnistie, XXIX, 754.

VADIER, fils du précédent. — Demande la permission de défendre son père à Vendôme, XXVIII, 445. — Est accusé d'avoir fomenté les troubles de Toulouse, 541.

VADO. — Détails sur les événements qui ont précédé la victoire des Français sur ce point, XXV, 257.

VAGABONDAGE. — Projet relatif aux moyens de le réprimer, et sa discussion, XXIX, 519, 578, 590. — Résolution y relative, 629. — Rapport, projet et discussion sur le même objet, 826, 832, 858. (*Voyez* Police.)

VAILLANT (Jacques-Louis Nicolas), député d'Artois à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Député du Pas-de-Calais au conseil des Anciens, son rapport sur les élections de l'Ile-Jourdain, XXVIII, 367. — Il donne sa démission, 544.

VAILLANT, navigateur. — Extraits de son voyage dans l'intérieur de l'Afrique, II, 477, 517.

VAILLANT, lieutenant au 34e régiment. — Décret ordonnant sa translation à Paris, XVII, 284.

VAILLANT, ex-trésorier du district de Lons-le-Saulnier. — Est condamné à mort, XXI, 256.

VAINES (de), commissaire de la trésorerie. — Demande qu'elle prenne le nom de trésorerie nationale, VIII, 130.

VAISON (évêque de). (*Voyez* Pélissier.)

VAISSEAUX. — Invention à Londres d'un vaisseau mu par la vapeur, II, 420. — Essai d'un autre à deux quilles, V, 598. — Traité du gréement des vaisseaux, VII, 312 ; XIV, 580. — Expérience de celui mu par l'action de la vapeur, 241.— Nouveau mode de bassin destiné à leur construction et à leur remise, XX, 425. — Invention d'une machine hydraulique pour les mouvoir en plein calme, XXIX, 389, 599 *bis*. (*Voyez* Marine.)

VAISSELLE. (*Voyez* Argenterie.)

VAIZE, département du Rhône. — Saisie, par la municipalité de cette commune, de pièces adressées au commissaire du Directoire, et contenant une pétition envoyée de Paris ; détails à ce sujet, XXVIII, 421, 425, 429. (*Voyez* Vitet.)

VAL, physicien. — Forme un club patriotique à Tournay, XIV, 506.

VAL-CARLOS. — Prise de ce poste sur les Espagnols, XVI, 590 ; XVIII, 527.

VAL-DE-GRACE (hôpital du). — Décret y relatif, XIX, 570.

VAL-PAREYSE (comte). — Est nommé ministre d'Espagne à Parme, IV, 321. — Armistice conclu, sous sa médiation, entre Bonaparte et le duc de Parme, XXVIII, 275.

VALACHIE (la). — Évacuation de cette province par les Turcs, II, 441. — Elle leur est remise, X, 53. — Est envahie par Passwan-Oglou, XXIX, 561, 599. — Décapitation du prince Anzerly, son hospodar, XXIX, 652. (*Voyez* Anzerly.)

VALADE, maire. — Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

VALADIER, député de l'Ardèche à la Législative. —Décret pour son remplacement, XI, 34.—Il est rapporté, 38.— Sa démission, 644.

VALADY (Godefroi Yzarn-), officier des gardes françaises. — Les excite à la conquête de la liberté, I, 122. — Député de l'Aveyron à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 160, 171, 214, 253. — Il est dénoncé par Saint-André, 257. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, XVI, 156. Il est déclaré traître à la patrie et mis hors la loi, XVII, 76, 268. — Confiscation de ses biens, 288, 296. —Texte de l'acte d'accusation dressé contre lui, XVIII, 32, 37, 60, 200, 212, 220. — Admision de son suppléant, 125. — Il est livré au tribunal criminel de Périgueux, 640.

VALAGNOSE (Louis), peintre en bâtiments, — Son procès et son acquittement, XXIV, 394, 402.

VALAIS (le). — Fermentation dans ce pays, VI, 381. — Ses habitants refusent à Bonaparte le passage du Simplon pour ses troupes, XXVIII, 733. — Décret du comité central qui y proclame les droits de l'homme, XXIX, 178. — Sa soumission, 281. — Conditions imposées à ses habitants, 284.— Destruction des signes de féodalité, 285. — Proclamation des généraux russes à ses habitants, 697. — Son occupation par les Français, 789. (*Voyez* Suisse.)

VALAZÉ. (*Voyez* Dufriche-Valazé.)

VALCOUR, co-accusé de Bouillé, commissaire des guerres. — Décret qui maintient son arrestation, IX, 116, 136. — Son arrivée à Paris, 198.

VALCOUR (Aristide), littérateur. — Éloge de son opéra-comique intitulé : *Le Vous et le Toi*, XVIII, 556. —Analyse d'un autre ayant pour titre : *La Discipline républicaine*, XX, 444.

VALCOURT (Jean-Baptiste), ci-devant noble. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XVII, 631.

VALDAJOU (Dumont de), célèbre médecin. — Sa mort, XXIX, 245.

VALDÈS (Don Antonio), ministre de la marine en Espagne. — Voyage entrepris, sous ses auspices, dans l'intention de faire de nouvelles découvertes, XXVIII, 525.

VALDRUCHE, député de la Haute-Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253.

VALEIX, capitaine du régiment de Lyonnais. — Sa conduite dans les événements d'Aix, VIII, 471.

VALENCE, général. — Prête serment lors de la fuite du roi, VIII, 737. — Son éloge, XIII, 567. — Sa capitulation avec les généraux prussiens pour l'occupation de la citadelle de Verdun, XIV, 220, 228. — Il annonce la prise de Marchiennes et de Pithon, et la prochaine reddition de Longwy, 252. — Il signe la capitulation de cette dernière place, 254.— Nommé commandant de l'armée des Ardennes, annonce l'enlèvement du poste de Virton, 354. — Envoie trois drapeaux belges pris sur les Autrichiens, 370. — Écrit qu'il est entré dans Charleroi, 482. — Et dans Namur, 551.— Accuse l'ennemi de trahison pour avoir tiré sur les Français malgré la capitulation, 614. — Fait part de la prise du château de Namur ; loue plusieurs généraux, 666. — Continuation de ses succès, 731. — Il annonce l'évacuation de Venloo par les Hollandais, XV, 116.— Rallie l'armée mise en déroute dans la Belgique, 632, 639. — Rend compte de ses opérations, 645. — Est accusé d'avoir fait manquer l'expédition de la Hollande par jalousie contre Dumouriez, 681. — Son éloge par ce général, 744. — Il se distingue et est blessé à Nerwinde, 759, 772. — Citation de ses rapports avec Dumouriez, XVI, 19, 16. — Arrestation d'un courrier porteur de ses dépêches à Beurnonville, 36, 42. — Mandat d'arrêt décerné contre lui, 37. — Décret qui ordonne l'arrestation de sa famille, 59, 61. — Il passe à l'ennemi avec Dumouriez, 78. — Robespierre demande sa traduction au tribunal révolutionnaire, 112. — Sa lettre à Biron sur la situation de l'armée de la Belgique, lors de la trahison de Dumouriez, 223. — Il voyage avec ce général, 301. — Arrive à Londres, 657. — Visite Pitt qui lui ordonne de quitter l'Angleterre, XVII, 33. — Part pour l'Amérique, 322. — Sa réponse à la demande de servir contre l'Angleterre, XXIX, 151.

VALENCE (Drôme).— Assemblée fédérative dans cette ville, III, 590. — Lettre sur le serment prêté par ses gardes nationales, IV, 287. — Troubles, 395. — Réunion dans ses murs des députés de quarante-deux sociétés populaires ; leurs protestations en faveur du 31 mai, XVII, 47.— Plusieurs de ses habitants accusent Gaillard d'être parent d'émigré, XXIX, 178. — Arrivée du pape Pie VI, 745. — Son séjour dans cette ville, 789.— Sa mort, 804.

VALENCIENNES (Nord). — Réclamation de cette ville au sujet des octrois, III, 226.—Elle est autorisée à contracter un emprunt, 719.—Adresse de sa chambre de commerce contre l'émission des assignats, V, 614.— Lettres de sa municipalité et de sa société patriotique, lors de l'évasion du roi, VIII, 735.— Mesures prises par sa municipalité dans cette circonstance, 745. — Adresse de sa société patriotique à l'Assemblée nationale, IX, 186. — Autre de l'assemblée électorale au roi contre les prêtres factieux, X, 585.— Inquiétudes des corps administratifs sur la position de l'armée ; ils sollicitent l'envoi de commissaires civils, XII, 265, 275.— Etat des approvisionnements de cette place, 285.— Adresse de sa municipalité en faveur de Rochambeau, 326.— Elle ordonne le port de la cocarde tricolore et la dispa-

rition des armoiries, 406. — Incendie de l'hôpital général, XIII, 228. — Réglement du commandant militaire pour le maintien de l'ordre, XIV, 210. — Discours des Jacobins de cette ville à Dumouriez, 318. — Sa situation, XVI, 52. — Détails sur la fuite de Dumouriez, 74. — Les commissaires y envoyés annoncent la belle conduite de la garnison de Condé et le siége de cette place, 141, 142. — Ouverture de la tranchée, 673. — Sortie vigoureuse de la garnison, 765. — Ses succès, 766. — Réponse du commandant Ferrand à la sommation du duc d'Yorck, XVII, 82. — Nouvelles du siége, 105, 133, 145, 162, 190, 237. — Détails sur la défense de cette place, 122. — Proclamation du général Ferrand au commencement du siége, 133. — La capitulation est attribuée à un complot anglais, 287. — Rapport de Barère sur la prise de cette ville, 294, 325, 338. — Détails sur sa capitulation, 330, 331. — Articles de cette capitulation proposés par le général Ferrand, 369. — Autres détails sur sa prise, 390. — Demande d'un nouveau rapport sur sa reddition, 411. — Réorganise l'ancien régime, 413. — Le comité militaire réclame les pièces relatives à sa reddition, 473. — Ses habitants et sa garnison sont accusés de trahison, 535. — Causes de sa reddition, 752. — Secours accordés à ses patriotes réfugiés, XIX, 294. — Décret ordonnant de passer la garnison au fil de l'épée, si elle ne se rend dans les vingt-quatre heures après en avoir été sommée, XXI, 134. — Deux administrateurs échappés aux Autrichiens remercient la Convention d'avoir détenu, comme otages, les filles du maire, 225. — Prise de cette place par l'armée du Nord, 607, 608. — Détails à ce sujet, 626. — Présentation des drapeaux y conquis, 648. — Rapport sur les événements relatifs à la reprise de cette place, XXII, 36. — Opérations de sa commission militaire, 351. — Cassation d'un jugement de son tribunal contre Duquesne, XXIV, 621. — Cette commune se défend d'avoir voulu se rendre à l'ennemi, XXV, 329. — Ses habitants se plaignent des menées des sections de Paris, XXVI, 113. — Décret relatif à la capitulation de cette place, portant que sa garnison a bien mérité de la patrie, 186, 187. — Résolution en faveur d'un de ses habitants, XXVIII, 791. — Translation, dans ses murs, des prêtres insermentés du département de la Dyle, XXIX, 522. — Adresse des habitants pour la mise en jugement des ex-directeurs, 742. — Autre contre Dumonceau, 751. (*Voyez* Nord (département du.)

VALENTIN, adjudant-général. — Annonce la reddition de treize chefs de brigands, XXVII, 634. — Et la prise de Charette, XXVIII, 72. — Se distingue à l'armée d'Italie, 675.

VALENTIN, porteur d'eau. — Est condamné à mort, XXI, 31.

VALENTINOIS (ci-devant duc de). — Est mis en liberté par erreur, XXI, 484.

VALENTINOIS (duchesse de). — Sa demande en séparation de biens contre son mari, IV, 44.

VALERIOLA (Charles), membre du tribunal criminel de la Dyle, prévenu de forfaiture. — Son interrogatoire à la barre du Corps législatif, XXIX, 134, 224. — Sa défense, 235.

VALET, trésorier de la commune de Graves. — Don patriotique fait par lui, XIX, 31.

VALETTE, général. — Est destitué sur le champ de bataille, XXVIII, 384. — Réemployé, fait passer au fil de l'épée les insurgés de Citta-di-Castello, XXIX, 285.

VALETTE. (*Voyez* Lavalette.)

VALLÉE, ci-devant membre du comité de surveillance de Dijon. — Est traduit au tribunal criminel de la Haute-Saône, XXV, 474.

VALLÉE, lieutenant de vaisseau. — Rend compte de l expédition des îles Marcouf, XXIX, 265.

VALLÉE (P.-L.), administrateur du district du Puy-la-Montagne. — Est condamné à mort, XX, 744.

VALLÉE (Marie-Anne), veuve Maréchal. — Est acquittée, XIX, 304.

VALLÉE, député de la Meuse au conseil des Cinq-Cents. — Sa motion en faveur de Santerre, juge de paix de Chaulny, XXIX, 270. — Son rapport sur cette affaire, 285.

VALLÉE, marchand boucher. — Son procès au Châtelet contre Petit, III, 287, 358; V, 351.

VALLÉE (Jacques-Nicolas), député de l'Eure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 221, 254. — Il est décrété d'arrestation, XVII, 270; XVIII, 60. — Et d'accusation, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Il proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Mis hors la loi pour s'être soustrait à ce décret, Merlin le fait maintenir éloigné de la Convention, mais sans qu'il puisse être inquiété, 770. — Motion en sa faveur, XXIII, 637. — Il est rappelé, 647. — Parle sur le traité de paix conclu avec l'Espagne, XXV, 390. — Demande la lecture d'une lettre relative à la condamnation de Perrin (de l'Aube), 659. — Fait admettre aux assemblées primaires les citoyens persécutés au 31 mai, 671. — Amende le projet de la commission des Cinq, XXVI, 315.

VALLÉE. (*Voyez* Lavallée et Esnue-Lavallée.)

VALLERY. — Lettre de la municipalité de cette commune annonçant que les ennemis se sont montrés sur les rives du Var, V, 400.

VALLET, ex-commis au bureau de la guerre. — Est condamné à mort, XXI, 396.

VALLET, curé et député de Gien à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98.

VALLET-DE-VILLENEUVE. — Est nommé trésorier-général de la ville de Paris, II, 283.

VALLETAUX, général de brigade. — Annonce que le chef de Chouans Puysaye a été pris et fusillé, XXVIII, 17.

VALLETORT (lord), pair d'Angleterre. — Son discours contre la révolution française, III, 326.

VALLETTE, capitaine. — Est nommé chef de bataillon, XXIX, 576. — Se distingue à la bataille de Sédiman, 619 *bis*.

VALLIÈRE, artiste du théâtre Feydeau. — Chante dans le sein de la Convention des couplets en l'honneur de la constitution et de la Montagne, XVII, 53.

VALLIÈRE (la). (*Voyez* Lavallière.)

VALLIÈRES (veuve). (*Voyez* Sourches).

VALLIN (abbé). — Réclame contre l'imputation faite aux prêtres d'abuser du confessionnal, IV, 167. — Et contre l'annonce de l'envoi à Paris de mendiants de Turin et de Nice, 540.

VALMONT-DE-BOMARE, naturaliste. — Annonce de son *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle*, X, 22. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

VALMY. — Détails du combat livré sur ce point, XIV, 23, 25.

VALOGNE. — Condamné aux fers, dénonce une conspiration tramée à Bicêtre; il est sursis à son départ, XX, 324.

VALOGNE, département de la Manche. — Fêtes et arrestations dans cette commune, XXI, 298. — Adresse des habitants sur les élections, XXIX, 153.

VALOIS (Jean-Baptiste), capitaine. — Est condamné à mort, XX, 52.

VALOIS (Laurent-Gouy). — Décret qui lui accorde des secours, XI, 445.

VALOIS. (*Voyez* Levallois.)

VALONE, domestique de Ward. — Est condamné à mort, XXI, 396.

VALORI, garde-du-corps. — Est l'un des cour-

riers du roi lors de sa fuite, VIII, 751. — Poursuites ordonnées contre lui, IX, 116, 136.

VALORY, de Toul, adjudant-général à l'armée de la Moselle. — Est dénoncé aux Jacobins, XVII, 702.

VALORY (M.-F.), veuve Mazin.—Est condamnée à mort, XX, 426.

VALOSIE, chef de brigade.—Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 650.

VALOT, chef de brigade. — Reçoit les félicitations du Directoire sur sa bravoure à la reprise de Sion, XXIX, 282.

VALRÉAS. — Meurtre, dans cette commune, du commissaire du Directoire, le jour de son installation, XXVIII, 208.

VALTELINE (la). — Révolution dans cette contrée; expulsion des officiers civils, formation de sociétés populaires, XXVIII, 741. — Organisation du régime républicain, 747. — Proclamation du peuple souverain, 749. — Situation de l'esprit public, XXIX, 48. — Tournée de Murat dans ce pays, 49. — Conquêtes de Dessolles, 625.

VALTER, général. — Culbute l'ennemi en avant de Lovadina, XXVIII, 624.

VALTON, cuisinier. — Est condamné à mort, XXI, 104.

VALTON. — Décret qui confirme la pension qui lui a été constituée par Saint-Mauris, XXII, 112.

VALTOT, professeur d'astronomie. — Est condamné à mort, XXI, 544.

VAN-AMSTEL, député batave. — Est rejeté du Corps législatif à cause de son opposition à la révolution du 24 prairial, XXIX, 602 *bis*.

VAN-BERCHEM, négociant à Marseille. — Ses différends avec Degruyère, V, 532, 607.

VANBERCHEM, dit Berthous. — Fait hommage d'un ouvrage sur les caractères extérieurs des fossiles, XXIV, 446.

VAN-CALONNE, bourguemestre. — Est redemandé par Cobourg en échange d'officiers livrés par Dumouriez, XVI, 590.

VANCANTFORT, juge de paix. — Dénonciation contre lui pour crime de forfaiture, XXIX, 292. — Il est traduit à la barre du conseil des Cinq-Cents, 332. — Son interrogatoire, 615, 616. — Il demande sa mise en liberté, 620 *bis*. — Rapport sur son affaire, 623. — Discussion y relative, 623 *bis*, 624 *bis*. — Il est mis en accusation, 624 *bis*. — Le conseil des Anciens arrête qu'il sera entendu le 6 germinal, 627. — Son interrogatoire à la barre de ce conseil, 631. — Discussion et rejet de la résolution prise contre lui, 637.

VANCAPELLE, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 299.

VAN CLEEMPUTE. — Publie la collection des plus jolies maisons de Paris, V, 3.

VANCLEMPTURE (P.-J.), prêtre. — Est condamné à mort, XIX, 127.

VANDALISME. — Rapport et décret sur les moyens de réprimer ses destructions, XXI, 784; XXII, 85.

VANDAMME, général. — Annonce qu'il s'est emparé de Furnes, XVIII, 215. — Son éloge, XXI, 14; XXII, 531; XXIV, 61. — Autre par Moreau, XXVIII, 365. — Il se distingue au passage de la Lech, 418. — Et dans plusieurs autres affaires, 674, 692. — Bat les Anglo-Russes à Berghem, XXIX, 818, 821, 822, 841.

VAN-DEDEM, envoyé batave à Milan. — Interception de sa lettre sur la révolution hollandaise du 24 prairial, XXIX, 297. — Meyer le qualifie de calomniateur impudent, et se plaint de la publication de cette lettre, 299.

VANDENYVER (Ant.-Aug.). — Est condamné à mort, XVIII, 618.

VANDENYVER (Edme-J.-B.) — Est condamné à mort, XVIII, 618.

VANDENYVER (J.-B.) — Est condamné à mort, XVIII, 618.

VANDENYVER. — Est l'un des co-accusés de Veymeranges, XXVIII, 339, 340. (*Voyez* Veymeranges.)

VAN-DER-BERG, général. — Son entrée à Namur, II, 505.

VANDERBOGHT, négociant de Bruxelles. — Est nommé commissaire de l'emprunt contre l'Angleterre, XXIX, 217.

VAN-DER-GOES, ministre des États-généraux à Madrid. — Annonce au duc d'Alcudia l'abolition de la charge de stathouder, XXV, 113.

VAN-DER-HAGEN. — Est à la tête des patriotes de Bruxelles, II, 393.

VAN-DER JACHT, membre du Corps législatif batave. — Est arrêté à La Haye, XXIX, 256 — Proteste contre la formation d'une haute cour nationale pour le juger, 252.

VANDERMARCK, général. — Défend le village de Neckereau, IX, 823.

VAN-DER-MEERSH, général brabançon. — Commande les patriotes belges, II, 249. — Menace Louvain, 338. — Marche sur Namur, 345. — Force de son armée, 361. — Fête patriotique à Menin en son honneur, 473. — Il signe un armistice avec les impériaux, 465. — Son entrée à Namur, 505. — Il annonce qu'il a coupé la retraite aux impériaux sur Luxembourg, 506. — Fait arrêter le chancelier de Gueldre, III, 149. — Est nommé lieutenant feld-maréchal des états belgiques, 261. — Son entrée triomphale à Bruxelles, 269. — Son arrivée à Namur, 349. — Il se fait inscrire au nombre des membres de la société patriotique, 589. — Veut donner sa démission, IV, 50. — Adresse des officiers de l'armée en sa faveur, 58. — Il est accusé par les états de Flandre, 90. — Il trouve les portes de Namur fermées et persiste à donner sa démission, 106. — Sa déclaration aux états de Flandre, 121. — Déclaration des habitants de Bruxelles contre lui et en faveur de Vander-Noot, 138. — Lettre de blâme que lui adressent les états de Flandre, 145. — Sa réponse; formation d'un conseil pour le juger, 154. — Il est arrêté; ses lettres aux états de Flandre, 161. — Lettre de ces états au congrès belgique sur son arrestation, 185. — Autre du congrès aux états, 193. — Suite de cette affaire, 213, 229. — Résolution du congrès relative à son procès, 277. — Mémoires justificatifs de sa conduite, 362, 461. — Détails sur sa captivité, 446. — Tentative pour le délivrer de prison, 533. — Il est mis en liberté, VI, 541. — A la tête des patriotes liégeois, emporte un poste aux troupes des cercles d'Allemagne, 653. — Son arrivée à Bruxelles, VII, 369. — Accusations de son défenseur Sandelin contre les états de Brabant, VIII, 293. — Publication de ses mémoires, X, 417. — Sa mort, XIV, 85.

VAN-DER-NOOT (Henri), avocat et chef des insurgés belges. — Proclamation et lettre du comte de Trautmansdorff contre lui, II, 218. — Son manifeste contre l'Empereur, 225. — Refus des états généraux de Hollande de le faire arrêter, 241. — Détails le concernant, 339. — Il envoie Tortt, son agent, à Paris, 351. — Arrive à Bruxelles, 450. — Calomnies répandues contre lui, 473. — Il est nommé premier ministre des états-unis des Pays Bas, 505. — Soupçons répandus contre lui, III, 221. — Réflexions sur sa conduite, 393. — Remontrances de l'assemblée patriotique des Belges sur sa liaison avec les puissances étrangères, 622. — Il transmet à Louis XVI un manifeste d'indépendance des provinces belgiques, 634. — Déclaration des habitants de Bruxelles en sa faveur, contre Van-der-Meersh, IV, 138. — Inauguration de son buste dans cette ville; lettres

que lui écrit madame Dubuisson, 361. — Ses persécutions contre la société patriotique de Bruxelles, 454. — Sa conduite dans la révolution du Brabant, 446. — Détails sur sa domination, 486, 502. — Son despotisme, 582. — Ses menées pour conserver le pouvoir, 609. — Son charlatanisme, 617. — Divulgation de ses intrigues, 705. — Sa conduite artificieuse et usurpatrice, 713. — Ses atrocités et celles commises par son parti, V, 30. — Il transmet aux états de Brabant un plan d'organisation militaire, 181. — Honneurs qui lui sont rendus, 209. — Il se met à la tête des Brabançons pour combattre les Autrichiens, 669. — Ses manœuvres superstitieuses, VI, 1. — Sa déclaration concernant les patriotes belges qui ont fui dans le combat, 125. — Sa fuite vers Bruxelles, 181. — Il feint d'être consterné à l'approche des Autrichiens ; proteste contre la domination de Léopold, 485. — Fuit de la Belgique, 541. — Se réfugie en Hollande, 601. — Annulation des actes de son gouvernement, VII, 429. — Nouvelles intrigues de son parti, 693. — Rixe sanglante entre ses partisans et les Vonckistes, VIII, 612. — Réfugié en Angleterre, son adresse à ses compatriotes, XV, 225. — Son effigie est brûlée à Bruxelles, 226. — L'Assemblée nationale batave le rend à la liberté, XXVIII, 535.

VAN-DE-STEENE, Belge. — S'élève contre la demande d'une Assemblée nationale dans la Belgique, IV, 89. — Membre du comité des Belges et des Liégeois, sa réponse à Albert de Saxe, XIV, 242.

VANDEURS. — Scène sanglante dans cette commune, XXI, 122.

VAN-DEZANDEN, capitaine de vaisseau. — Belle conduite de cet officier, XXVIII, 740.

VANDIER-RENDON, serrurier. — Est condamné à mort, XX, 720.

VANDREY. — Annonce de son poëme de *Télémaque*, V, 728 *quinquies*.

VANÉ, fabricant de bas. — Ordre de l'arrêter, XXVIII, 281.

VAN-ECK, commandant de la section de la Cité, au 31 mai. — Demande à la Convention, au 12 germinal, du pain, la constitution de 1793, etc., XXIV, 112. — Dénonciations contre lui, 124, 152. — Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Sa motion, à la société des Jacobins, contre la faction des voleurs, XXIX, 758.

VANEL, curé d'Aurillac. — Abjure le métier de prêtre, XVIII, 479.

VAN EUPEN, grand-pénitencier et secrétaire des états-unis de la Belgique. — Sa lettre contre la philosophie, III, 182. — Sa déclaration relative à la démolition de la citadelle d'Anvers, IV, 49. — Il engage les Liégeois à se joindre aux Brabançons, 338. — Ses menées adroites, 609. — Il excite le peuple contre l'Assemblée nationale de France, 633. — Négocie auprès du cabinet de Londres, 665. — Sa conduite artificieuse, 713. — Il transmet aux états de Brabant un plan d'organisation militaire, V, 181. — Jure de ne jamais pactiser avec Léopold, VI, 485. — Sa fuite de la Belgique, 541. — Il se réfugie en Hollande, 601. — Annulation des actes de son gouvernement, VII, 429. — Bruit de sa mort, à la suite de sa déportation, XXIX, 262. — Il meurt à la Guyane, 801.

VANGAMEREN, chirurgien. — Annonce de ses bougies contre les rétentions d'urine, XV, 852.

VAN-GRESVELD, ambassadeur de la République des Provinces-Unies. — Est chargé de l'échange des ratifications du traité conclu entre la Hollande et la France, XXIV, 618, 627.

VAN-HAMELSVELD, membre de la Convention batave. — Prend part à une discussion sur la religion, XXVIII, 173. — Son opinion sur le droit de pétition, 213.

VAN-HASSELT, fabricant à Amsterdam. — Est nommé membre du Directoire batave, XXIX, 344. — Donne sa démission, 348.

VAN-HELDEN, commandant à Francfort. — Sa négligence favorise la trahison des habitants de cette place, XIV, 699. — Inculpations de Custine contre lui, 728. — Prisonnier des Prussiens depuis 1792, il est mis en liberté, XXV, 137.

VAN-HOOF, membre de la Convention batave. — Son opinion sur le droit de pétition, XXVIII, 214. — Nommé membre du Directoire, notice le concernant, XXIX, 377.

VAN-HULTEN, député de l'Escaut au conseil des Cinq Cents. — Son opinion sur les élections de ce département, XXIX, 676. — Il s'oppose à la triple taxe des nobles dans l'emprunt forcé, 745. — Fait hommage de l'*Histoire des Mathématiques*, 870.

VAN-KEMPEN, député du Nord au conseil des Anciens. — Défend la résolution relative à la navigation de la Haine et de l'Escaut, XXIX, 297.

VAN-KIEL, représentant provisoire belge. — Sa proclamation au nom du peuple souverain, XIV, 749.

VAN-LEMPOEL, député du congrès belgique à la Haye. — Sa réponse aux ministres de Londres, Berlin et la Haye, VI, 315.

VANLOO, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

VAN-MAANEN, membre de la Convention batave. — Son opinion sur le droit de pétition, XXVIII, 214.

VAN-MARING (J.-P.), capitaine. — Est condamné à mort, XX, 412.

VANNAVES. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

VANNES. — Le chapitre de cette ville est dénoncé par Voidel, VI, 483. — Décret qui y établit un tribunal de commerce, 508. — Lettre de sa municipalité sur les tentatives du fanatisme dans le Morbihan, VII, 421. — Insurrection des paysans, 432. — Troubles, 490. — Embauchages, XI, 75. — Rétablissement des communications entre cette commune et celles de Nantes et de Rennes, XVII, 140. — Annonce des mouvements de l'escadre anglaise, XXVI, 89. — Arrestation de plusieurs chouans, XXIX, 267.

VANNES (évêque de.) (*Voyez* Amelot.)

VANNIER, chanoine. — Est condamné à mort, XXI, 56.

VANNIER, employé aux douanes. — Est condamné à mort, XXI, 120.

VANNOT (femme.) (*Voyez* Dumont.)

VANNOT, capitaine des grenadiers royaux. — Est condamné à mort, XXI, 112.

VANNOT DE MONTPEREUX, chef de brigade. — Est condamné à mort, XXI, 112.

VAN-OJER, Hollandais. — Publie un *Voyage en Sibérie*, XXIX, 333.

VANOT, aide-de-camp. — Son éloge par Dampierre, XVI, 304.

VAN-RICKE. — Est sauvé par Emmery de la fureur de ceux qu'il avait dénoncés, XXV, 10.

VAN-STABEL, contre-amiral. — Part de Brest pour se rendre à Amsterdam, XXIII, 569. — Annonce l'acceptation de la constitution par ses équipages, XXV, 776. — Pension accordée à sa veuve, XXIX, 416, 424. — Résolution qui la réduit de moitié, 430. — Elle est rejetée, 480.

VAN-STAVEREN, ci-devant grand-officier. — Est arrêté à Rotterdam, XXV, 185.

VANVRES (château de). — Est conservé pour établissement public, XX, 397.

VAPEUR. — Application de ce moteur à un vais-

seau, en Angleterre, II, 420. — Mémoire sur la force expansive de celle de l'eau, VII, 548.

VAQUIER, colonel des gardes nationales de Colonges, et littérateur. — Son ouvrage intitulé : *La France régénérée*, V, 487; XI, 247.

VAQUIER, ex-maire de Perpignan. — Est condamné à mort, XXI, 40.

VAR (le), fleuve. — Apparition des ennemis sur ses rives, V, 400. — Envoi d'un message au Directoire, sur le dépérissement de son pont, XXIX, 602.

VAR (département du). — Proclamation de son assemblée administrative sur le coup de main des Français réfugiés à Nice contre Antibes, VI, 602. — Dangers qui menacent ce département, 705. — Il dénonce Glandives, commandant de la marine à Toulon, et Duboscel, ordonnateur, IX, 48. — Décret pour le paiement de ses gardes nationales, 762. — Il annonce le rétablissement du calme à Montpellier, X, 474. — Se plaint de la violation du territoire français par une frégate napolitaine, XII, 522. — Prend un arrêté pour la déportation des prêtres insermentés, XIII, 464. — Réclame des subsistances, XIV, 635. — Lève un nouveau bataillon de volontaires, XV, 308. — Est dénoncé pour l'envoi d'une force départementale, 406. — Arrête les fonds publics, 519. — Décret qui annule cette mesure, 523. — Autre qui lui accorde des secours, XVI, 52. — Éloge de sa conduite relativement au recrutement, 248. — Attribution à son tribunal du jugement des détenus de Marseille, 578. — Troubles suscités par les terroristes, XXIV, 76. — Motion d'annuler les certificats de résidence y délivrés, XXV, 672, 677. — Loi qui fixe à Draguignan le siége de l'administration centrale et des tribunaux de ce département, XXVIII, 685. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Rapport de la loi précédente, XXIX, 35. — Discussion et rejet de la résolution qui transférait l'administration à Brignoles, 235, 238. — Lettre de ce département contenant les détails d'un meurtre commis par un père sur ses quatre enfants, 418. — Ses élections sont validées, à l'exception de celle d'Hernandez, 677. (*Voyez* Toulon.)

VARADES. — Les rebelles y passent la Loire, XVIII, 207. — Prise de cette ville par les républicains, 222.

VARDON (L.-Al.-Jac.), député du Calvados à la Législative, et réélu à la Convention. — Son rapport sur l'affaire de Rhetel, XIV, 784. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 215, 254. — Il entre au comité de sûreté générale, XXIII, 144. — Est envoyé à Saint-Domingue, en qualité de commissaire, 535. — Sa déclaration contre Lomont, XXVI, 286. — Il est nommé messager d'état au conseil des Anciens, 350.

VARÉ. — Est chargé par Custine de la défense de Mayence, XVI, 47.

VARÉ aîné. — Ses vers à Bonaparte, XXIX, 110.

VARENNE, ancien exécuteur des hautes-œuvres de Toulouse et chef d'une bande d'assassins. — Condamné aux fers, s'échappe de Rochefort; envoi de son signalement, XXIX, 326.

VARENNES. — La municipalité de cette commune annonce que le roi y a été arrêté, VIII, 733. — Envoi de commissaires pour le ramener à Paris, 734. — Introduction à la barre des citoyens qui ont opéré cette arrestation, 735, 758. — Récompenses accordées à cette commune, IX, 431. — Le calme y est rétabli, X, 403.

VARENNES. (*Voyez* Billaud-Varennes.)

VARÈZE — Meurtre du maire de cette commune dans une émeute, VI, 264. — Décret pour la poursuite des coupables, 515.

VARICOURT (Rouph de), garde-du-corps. — Est tué au 6 octobre, et sa tête est portée au bout d'une pique, II, 42.

VARIN, avocat de Rennes. — Signe un mémoire au roi sur les troubles de cette ville, *Introd.*, 540. — Député de Bretagne à la Constituante, fait décréter qu'il n'y a lieu à accusation contre Toulouse-Lautrec, V, 374. — Son rapport sur les désordres arrivés à Ingraude, 399. — Il est élu secrétaire, VI, 552. — Dénonce l'évêque de Clermont, VII, 422. — Son rapport sur la procédure commencée contre le cardinal de La Rochefoucauld, VIII, 701. — Il fait accorder des récompenses aux communes qui ont empêché l'évasion du roi, IX, 431. — Décharger d'accusation Thevenot et madame Lacombe, 566. — Et décréter la poursuite de fabricateurs de faux assignats, 606.

VARIN, juge à Port-Malo. — Est condamné à mort, XXI, 47.

VARLET. — Présente une pétition au nom des fédérés réunis au Champ-de-Mars, XIII, 340. — Est dénoncé par Lanjuinais, XVI, 521. — Se plaint des entraves suscitées au comité révolutionnaire, 542. — Réclame contre l'arrestation de Labuissonnière, 621. — Sa motion contre les nobles et contre Beauharnais, 651. — Il demande, au nom des sections de Paris, le rapport du décret qui restreint leur assemblées; est dénoncé par Bazire, XVII, 682. — Propose l'établissement sur les places d'une tribune publique, XVIII, 433. — Mis en arrestation, sa liberté est réclamée par le club électoral, XXI, 783. — Il présente aux Jacobins un projet d'adresse contenant diverses déclarations sur leurs principes, XXIX, 764.

VARLET (Ch.-Zachée-Joseph) député du Pas-de-Calais à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 200, 253. — Commissaire dans le département du Nord, Duhem et Robespierre jeune l'accusent d'être royaliste, 367, 368. — Il est envoyé près l'armée du même nom, XVI, 502. — Adresse d'Arras contre lui, 683. — Il est décreté d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Réélu au conseil des Anciens, il fait ratifier le traité passé avec le duc de Wurtemberg, XXVIII, 397.

VARLET (Henri), chef du dépôt des charrois. — Est condamné à mort, XIX, 4.

VARNÈS, ex-capitaine de dragons. — Est condamné à mort, XXI, 440.

VARNAY (J.-B.). — Son *Histoire de miss Nelson*, XIV, 172.

VARNIER, receveur-général des finances. — Est dénoncé par Bazire et traduit à la barre, X, 359. — Décrété d'accusation, 360, 365. — S'évade et est arrêté; son interrogatoire, 365. — Il est traduit à l'Abbaye, 368. — Se plaint d'être tenu au secret, 413. — Mise en liberté de Tardy et Noirot, arrêtés avec lui, 420, 422. — Il est traduit devant la haute cour nationale, 431. — Poupart-Baubourg se déclare seul coupable dans son affaire, 448. — Lettre relative à cette affaire, 465. — Arrestation de ses complices, 474. — Rejet de la demande de le laisser communiquer avec sa famille, 480, 515, 517. — Acte d'accusation contre lui, 514. — Nouvelle lettre sur son affaire, XI, 98. — Il est acquitté, XII, 323.

VAROQUIER, ex-notable de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

VAROQUIER, ex-noble, ex-lieutenant des grenadiers royaux. — Est condamné à mort, XXI, 396.

VAROQUIER, ex-membre du comité révolutionnaire de Sedan. — Décret ordonnant qu'il sera jugé sans délai par le tribunal criminel des Ardennes, XXIV, 554. — Est condamné à mort, XXV, 329.

VAROQUIER-DE-COMBES (comte de). — Sa

ouvrage intitulé *Etat général de la France*, III 404 ; V, 227.

VARSON, littérateur. — Son éloge, XXVIII, 450.

VARSOVIE. — Précautions extraordinaires contre les habitants de cette ville, II, 465. — Mouvement populaire contre les juifs, IV, 581. — Arrivée de Descorches, ministre de France, IX, 173. — Inquiétudes sur les intentions de la Russie, X, 273. — Formation d'une confédération contre-révolutionnaire, 732. — Réflexions sur l'abolition des clubs, XI, 655. — Formation d'une société des Amis de la Constitution, XI, 25. — Et de clubs parmi la bourgeoisie, 57. — Arrestation de domestiques qui avaient formé une association d'indépendance, 581. — Fête pour l'anniversaire de la révolution polonaise, 493. — Occupation de cette ville par vingt mille Russes, XIII, 461, 581. — Témoignages d'estime publique donnés à Poniatowski, 589. — La ville est cernée par deux camps russes, 697. — Est en proie au brigandage des Cosaques; persécution contre les amis de la révolution, 717. — Serment de fidélité prêté aux Russes par les chanoines, XIV, 37, 101. — Persécutions exercées contre l'agent français Bonneau, XVI, 161. — Note remise à la diète par les ministres de Prusse et de Russie, XVII, 273. — Décret pour la diminution de l'armée, XVIII, 589. — Grande fermentation, XX, 61. — Compression d'un mouvement populaire par les troupes russes, 113. — Mouvements patriotiques ; prise de Frenseck; marche de Madalinski, 257. — Insurrection de cette capitale, 517. — Détails sur la grande journée du 18 avril, le 10 août du peuple polonais, 465. — Relation de l'expulsion des Russes, 481. — Tableau rapide de cette révolution, 521. — Fermeture des portes ; reprise de la cocarde nationale, 595 — Lettre du nouveau conseil à Kosciusko, 613. — Détails des motifs qui ont provoqué l'insurrection contre les Russes, 661. — Exécution des évêques de Wilna et de Chelm comme conspirateurs, XXI, 57. — Bombardement de cette ville, 673. — Les Prussiens en lèvent le siége, XXII, 145. — Sa prise par les Russes, 757. — Famine, XXIV, 73. — Formation de camps russes sous ses murs, XXV, 65. — Départ de Suwarow, 729. — Marche de troupes prussiennes pour en prendre possession, XXVII, 353. (*Voyez* Pologne.)

VASSAL (L.-F.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 559.

VASSANT, maire de Sedan. — Perrin (des Vosges) se plaint d'avoir été calomnié par lui, XVIII, 402.* — Rapport à ce sujet ; il est mis en liberté, XIX, 416.

VASSART. — Décret pour son prompt jugement par le tribunal des Ardennes, XXIV, 554.

VASSE, député de l'Aisne au conseil des Cinq-Cents. — Son rapport en faveur de Bourbon-Conti et de la veuve d'Orléans, XXVIII, 754. — Autre sur une pétition de Desmarets, 791. — Il est dénoncé comme parent d'émigré, XXIX, 140. — Ordre du jour sur cette dénonciation, 209, 238.

VASSE, commissaire des guerres. — Est décrété d'accusation, XIV, 527. — Et arrêté, 557. — Décret qui le renvoie devant le tribunal de Rhône-et-Loire, 675.

VASSÉ (de), député du Maine à la Constituante. — Propose de conserver des entrepôts d'étalons, III, 257.

VASSÉ DE BONRECUEIL (mademoiselle). — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

VASSELIN, avocat. — Analyse de sa *Théorie des peines capitales*, VII, 24, 327. — Il dénonce à l'Assemblée législative le ministre Servan, et excite de violents murmures; est désigné comme rédacteur du *Journal de Paris ;* décret qui lui enjoint de se retirer à l'instant de la barre, XII, 632. — Il est déporté, XXIX, 795.

VASSEUR, assassin de Dillon. — Est condamné à mort, XII, 471.

VASSEUR (C.), domestique. — Est condamné à mort, XX, 559.

VASSY. — Translation dans cette ville du tribunal correctionnel de Joinville, XXVIII, 379. — Ses habitants réclament la faculté d'annoncer, par le son de la cloche, l'heure de l'exercice de leur culte, 727.

VATAR, imprimeur et propriétaire du *Journal des Hommes libres*. — Est arrêté, XXVIII, 617. — Réclame contre la manière dont le *Moniteur* a rendu compte de cette affaire, 628. — Se plaint des obstacles apportés à la circulation de son journal, XXIX, 717. — Article de ce journal le concernant, 783.

VATRIN, juge de paix. — Est condamné à mort, XXI, 544.

VATRIN (Anne), fille. — Est condamnée à mort, XX, 559.

VATRIN (H.) fille. — Est condamnée à mort, XX, 559.

VATTIER, maître de poste. — Est condamné à mort, XXI, 215.

VAUBAN (feu le maréchal de). — Son éloge par Noël, V, 523 ; VI, 195 ; VIII, 223.

VAUBAN (fort). (*Voyez* Fort.)

VAUBLANC (Vincent-Marie Viennot-), député de Seine-et-Marne à la Législative. — Demande un examen sévère de la comptabilité des ministres, X, 113. — Accuse la municipalité de Sierck d'avoir violé la loi, 128. — Est élu secrétaire, 143. — Veut que la dénonciation de Chabot soit communiquée à Duportail, 156. — Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 222. — Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, 244. — Et sur le mode de requérir *Monsieur* de rentrer en France, 260. — Il fait charger le comité diplomatique de la rédaction du décret y relatif, 266. — Demande une loi particulière contre les princes émigrés, 326. — Son opinion sur la responsabilité des ministres, 340. — Il est élu président, 379. — Est chargé de répondre à la lettre par laquelle l'assemblée générale de Saint-Domingue annonce la révolte des nègres dans la partie du nord, 387. — S'oppose à la vente des édifices non employés au culte salarié, 498. — Fait adopter un message au roi sur les enrôlements de l'empire, 504. — Est chargé de présenter à ce prince le décret contre les émigrés, 512. — Discours qu'il lui a adressé, 514. — Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, 540, 541. — Il demande l'impression d'une motion sur les travaux de l'Assemblée, 550. — S'oppose au licenciement du 22e régiment de cavalerie, 619. — Provoque une loi en faveur des gardes nationaux qui auront bien mérité de la patrie, 659. — Sa motion relative à la désertion de sept cavaliers de Sarrebourg, 750. — Il réclame l'impression des pièces relatives à Saint-Domingue, XI, 101. — Défend Bertrand, 115. — Sa motion contre les murmures des tribunes, 204. — Son rapport sur les récompenses militaires, 238. — Il demande le compte promis par Calvet sur les troubles religieux, 315. — S'oppose au séquestre des biens des émigrés, 342, 345. — Sa mission à Noyon, 391. — Il rend compte de ses opérations dans cette ville, 415, 417, 421. — Y demande l'envoi de deux bataillons de Paris, 424. — Se plaint de l'avilissement du pouvoir exécutif, 428 — Son projet sur la responsabilité des administrations et des ministres, 451. — Il appuie la réunion de l'assemblée en club, 458. — Combat les lois prohibitives des exportations, 464. — Fait décréter le

* Le Moniteur a imprimé Vassal par erreur, c'est Vassant qu'il faut lire.

maintien des curés nommés par les corps électoraux, 473. — Veut que tous les régiments soient mis sur le pied français, 488. — Son opinion sur les réclamations des princes allemands, 535. — Sa motion pour la répression des troubles des départements, 563. — Il justifie de Lessart, 607. — S'oppose à une amnistie pour les crimes d'Avignon, 673. — Son opinion sur les mesures concernant les colonies, 717. — Il vote en faveur de Narbonne, XII, 24. — Parle sur l'abolition de la traite, 92. — Fait suspendre le décret d'accusation contre Noailles, 134. —S'élève contre la société des Jacobins, 140.— Dénonce le journal de Marat, 291. — Son opinion sur un projet concernant les prisonniers de guerre, 296. — Il demande un rapport sur le dernier plan de campagne, 300. — Son projet d'adresse à l'armée, 308. — Il dénonce les ministres au sujet de l'envoi de troupes dans le Comtat, 325. — Sa motion sur une adresse en faveur de Rochambeau, 328. — Il dénonce Montesquiou, 335. — Propose d'établir des peines pécuniaires contre les prêtres perturbateurs, 377. — Pense que l'Assemblée est incompétente pour interroger Larivière, 432. — Dénonciation de ses conférences avec Larivière, 443, 444, 582. — Il vote l'impression des pièces sur le comté autrichien ; répond aux accusations de Brissot, 468. — Son opinion sur l'indemnité due à la famille de Dillon, 622. — Il combat une motion en faveur de Servan, 657. — S'oppose à l'envoi aux départements d'un discours sur les mesures de sûreté à prendre, XIII, 12. — Son opinion sur le mode de déclarer la patrie en danger, 54. — Il inculpe un discours de Torné sur ce sujet, 56 *quinquies*. — Défend Lafayette, 210, 211. — Fait approuver les réquisitions ordonnées par les généraux de l'armée du Rhin, 223. — Disculpe Bureau-Puzy et Lafayette, 285. — Provoque un rapport sur la police des tribunes, 335. — Et un autre sur les signatures de la pétition du Champ-de-Mars, 357. — Justifie de nouveau Lafayette, 359, 362. — Dénonce les menaces qu'on lui a faites, 371. — Demande le départ des fédérés, 374. —Dénonciation contre lui, XXVI, 244.—Président de la section Poissonnière en vendémiaire, il est condamné à mort par contumace, 258. — Élu député au conseil des Cinq-Cents par le département de Seine-et-Marne, réclame la garantie constitutionnelle, XXVII, 347. — Discussion à ce sujet, et ordre du jour, 349. — Il demande de nouveau à être jugé dans les formes constitutionnelles, XXVIII, 404. — Rapport sur le jugement rendu contre lui ; décret qui l'annule, 419, 420. — Il prête serment, comme député, 420. — Appuie le rapport de Blad sur l'affaire de Hugues-Montbrun, 480. — Demande des renseignements sur l'état politique et commercial de Saint-Domingue, 509. — Dénonce les commissaires y envoyés, 520. — Sa motion d'ordre sur les colonies, 535. — Il combat un message du Directoire sur la situation de Saint Domingue, 585. — S'oppose à la vente en inscriptions des bâtiments situés entre le Louvre et la place de la Concorde, 621. — S'élève contre la traduction des conspirateurs royaux devant un conseil militaire, 630. — Demande la révision des deux dernières lois sur les conseils de guerre, 663.— S'élève contre le ministre de la marine, 698. — Est élu secrétaire, 711. — Ses observations sur la marche à suivre dans la discussion relative aux colonies, 712. — Il demande l'impression du message du Directoire sur Saint-Domingue ; son opinion sur le mode des élections déléguées au Corps législatif, 713. — Son discours sur la situation de Saint-Domingue, 718, 719. — Il demande que le Directoire transmette au conseil le rapport de Martial Besse, 720.—Impute à Santhonax l'égarement de Giraud, 721. — Appuie le projet de Tarbé sur les colonies, et réclame sa mise aux voix, 723. — Fait renvoyer à une commission la demande relative aux agents du Directoire dans les îles de France et de la Réunion, 725. — Et à la commission des finances une proposition concernant le paiement des rentiers, 727. — Appuie le projet tendant à ôter au Directoire la surveillance des opérations de la trésorerie, 731. — Réfute le bruit répandu que le conseil veut refuser des fonds au gouvernement, 736. — Demande la mise aux voix du projet sur la suspension des ventes de biens nationaux, 737. — Dénonce les paiements faits par Truguet à Bottu, 738. — Réclame l'impression du discours de Duplantier sur les sociétés populaires; appuie le projet de Debry en faveur des vainqueurs de la Bastille, 745. — Provoque la dissolution des sociétés populaires, 749, 751. — Veut qu'on se borne à l'impression d'une adresse contre l'*Ami des Lois*, 762. — Sa motion en faveur des créanciers de la nation, 764.— Il défend le projet sur les destitutions militaires, 764, 772. — Il s'élève contre un nouveau système tendant à diminuer le pouvoir du Corps législatif, 767.— Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 773. — Et déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Laveaux lui reproche d'avoir présenté Toussaint-Louverture comme un brigand, XXIX, 7. — Plaintes de celui-ci contre son rapport sur les noirs, 153. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 763.

VAUBOIS, général. — Défait les Piémontais, XXII, 68. — Victoire remportée par sa division, XXVIII, 428. — Il se distingue à la bataille de Rovérédo, 431. — Son avant-garde s'empare du village de Saint-Michel, 487. — Il déclare qu'il n'a aucun ordre d'évacuer Livourne, 606. — Éloge de sa conduite à Ampugnano, XXIV, 147. — Il est remplacé par Ménard, 149. — Défait les rebelles de la Corse, 166. — Arrive à l'île de la Madeleine, 292. — Est nommé commandant militaire à Malte, 305. — Y défait les insurgés, 519.

VAUBOREL, général des émigrés.—Est tué, XXIX, 877.

VAUBOREL (madame de). — Réclame en faveur du maréchal de Vaux son père, IX, 626.

VAUCANSON. — Prix destiné à son éloge historique, II, 267.

VAUCEL, député de la commune de Paris. — Présente ses félicitations à l'Assemblée nationale, II, 39.

VAUCHER, député du Jura à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162.

VAUCLUSE (département de). — Son armée menace Avignon, VIII, 551. — Des députés de ce pays demandent sa réunion à la France, IX, 627. — Décrets sur son organisation, XI, 545, 637 ; XVI, 743, 757. — Installation de son tribunal, XIV, 234. — La constitution est acceptée par ses habitants, XVII, 380. — Ils envoient à la Convention le cœur de Gaspari, XVIII, 550. — Dénoncent la conduite de Jourdan, commandant de la gendarmerie, XX, 501. (*Voyez* Avignon et Jourdan.)— Rovère est accusé d'y avoir protégé les aristocrates, XXI, 592. — Mesures pour y étouffer la superstition, XXIII, 190. — Proclamation de Debry contre le terrorisme, 455. — Son tribunal criminel est autorisé à juger révolutionnairement, 535. — Renvoi devant ce tribunal de la commission temporaire d'Orange, XXIV, 552. — Ses administrateurs font part des assassinats qui ont eu lieu dans le Comtat, XXV, 105.— Mission de Goupilleau (de Montaigu), 159. — Acceptation de la constitution de l'an III, 776. — Lettres sur les troubles d'Avignon, XXVI, 184. — Exclusion de Boursault qui y avait été nommé député pendant sa mission, 557. — Lettre de l'administration centrale sur les désordres exci-

tés par trois administrateurs destitués, XXVIII, 591. — Un député de ce département appuie le projet sur les fugitifs de Toulon, 744. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Tisson y est remplacé par Sherlock, XXIX, 156. — Dénonciation des massacres qui s'y commettent, 350, 695.— Rassemblement de royalistes, 807. (*Voyez* Avignon.)

VAUCOURET, ex-noble.—Est condamnéc à mort, XXI, 112.

VAUD (pays de). — Fermentation parmi les habitants, IV, 746. — Formation d'un cordon de milices; réunion d'Anglais et de Français opposés à la révolution, V, 633. — Adresse contre les habitants qui ont célébré la révolution française, IX, 301.—Rigueurs exercées contre les patriotes par le sénat de Berne, 394; X, 21. — Relation des fêtes y célébrées les 28 juin et 14 juillet, IX, 781. — Lettres sur le droit public de ce pays, XIX, 252. — Plusieurs de ses habitants demandent la garantie de la République française, XXIX, 110.—Arrêté du Directoire français qui les met sous la protection de la France, 111. — Accord unanime des insurgents; leur hymne civique sur l'air de la *Marseillaise*, 138. — Proclamation du général Ménard en entrant dans ce pays, 145. — Renonciation du gouvernement de Berne à sa possession, 150. — Etat de dégradation des habitants; séances de l'Assemblée nationale vaudoise, 154. — Proclamation de son indépendance, 155. — Acceptation de la constitution par le peuple, 157. — Convocation des communes à ce sujet; bulletin de l'Assemblée législative, 164.—Elle remercie le Directoire français de lui avoir donné la liberté, 238. — Eloge du courage des religionnaires vaudois, 697.(*Voyez* Suisse).

VAUDÉ, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 136.

VAUDELIN, adjudant-général. — Est tué à la bataille d'Arcole, XXVIII, 501.

VAUDREUIL (marquis de), lieutenant-général des armées navales, député de Castelnaudary à la Constituante. — Fait accorder aux marins l'augmentation décrétée pour les troupes de terre, IV, 69. — Veut qu'on s'occupe du classement des gens de mer, 482. — Propose d'augmenter la paie des matelots, 552, 553. — Fait fixer les grades qu'auront dans la marine militaire les officiers de la marine marchande, V, 56. — Présente un projet de décret sur l'insubordination de l'escadre de Brest, VI, 176. — S'oppose à la suppression des conseils, directeurs et intendants des bureaux de marine, 755. — Son opinion sur l'organisation de la marine, VII, 123. — Et sur le droit de tester, VIII, 65. — Il veut qu'en temps de paix les officiers de marine restent dans leurs départements, 128. — Demande la conservation des pensions de l'ordre de Saint-Louis, 245. — Proteste contre les entreprises exercées sur l'autorité royale, IX, 346.—Son mémoire en faveur des émigrés, X, 509. — Il est rayé de la liste de l'armée navale, XI, 500. — Assignats trouvés dans sa cave, XII, 336, 340. — Confiscation de ses biens dans les colonies, XIII, 535.

VAUDREY (C.-E.), homme de loi. — Est condamné à mort, XIX, 716.

VAUDRIEZ, réfugié de Montpellier. — Annonce aux Jacobins l'arrestation de Thériac et de Pagé, XVIII, 10.

VAUGEOIS (inconnu; c'est peut-être Bourgeois), député à la Convention. — Appuie la rentrée de Delahaye à la Convention, XXIV, 207. — Parle sur le projet de réorganisation de la garde nationale de Paris, 243.

VAUGEOIS, accusateur public du département de Sambre-et-Meuse. — Annonce la découverte d'une fille séquestrée par ses parents, XXIX, 451.

VAUGHAM, général. — Est nommé commandant des forces anglaises dans l'Inde, XXII, 245.

VAUGIRARD, près Paris. — Le curé de cette commune dépose ses lettres de prêtrise, XVIII, 369.

VAUGLAS, aide-de-camp de Bouillé. — Est poursuivi comme complice de ce général, IX, 116, 136.

VAUGONDY (Robert), géographe. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

VAUGUYON (duc de la). — Est arrêté avec son fils, I, 242, 257. — Discussion à ce sujet, 296. — Ambassadeur de France à Madrid, il est dénoncé au sujet de ses négociations relatives aux différends entre l'Angleterre et l'Espagne, IV, 374. — Et rappelé, 378, 689. — Sa justification, 741; V, 114.— Son mémoire en réponse aux soupçons répandus contre lui, au sujet de la mésintelligence des cours de Londres et de Madrid, 290. — Instruction contresignée par lui et adressée à Brottier et à Duverne de Presle, XXVIII, 555. — Sa disgrâce à la cour du prétendant, 628.—Il est un des agents de ce prince qui comptent sur l'appui extérieur, 806.

VAUGUYON (de la), ci-devant chef de l'administration de la marine à Bordeaux. — Est mis hors la loi, XVII, 335. — Son arrestation et son supplice, XVIII, 273, 283, 324.

VAUJOUR (Anne-Hyacinthe), colonel. — Est condamné à mort, XVI, 226.

VAUPALLIÈRE (ci-devant duc de la). — Compte-rendu des perquisitions faites dans son hôtel, XVII, 690. — État des sommes qui y ont été trouvées, 700.

VAUQUELIN (J.-F.), ex-noble. — Est condamné à la détention comme suspect, XXII, 279.

VAUQUOIS, employé aux ci-devant fermes. — Est condamné à mort, XXI, 275.

VAURS, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 119.

VAUTHIER, peintre. — Est arrêté pour l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 423. — Est condamné à mort par contumace, 437.

VAUVILLIERS, professeur au collége de France, député suppléant à la Constituante. — Est lieutenant de maire à la municipalité de Paris, II, 220, 282. — Son opinion en faveur des grandes villes et des capitales, 427. — Réflexions sur son administration, III, 487. — Débats sur une gratification à lui accordée, IV, 85. — Il explique l'insertion de son nom au livre rouge, 140. — Publie un exposé relatif aux subsistances de Paris, VI, 318. — Donne sa démission d'administrateur, VII, 96. — Projet des conspirateurs royaux de le nommer directeur-général des approvisionnements, XXVIII, 547. — Il est traduit au tribunal criminel de Seine-et-Oise 564.—Son interrogatoire, 566. — Manuscrit trouvé chez lui sur les assemblées représentatives, 576. — Il est renvoyé devant le conseil militaire séant à l'Hôtel-de-Ville de Paris, 618. — Y est justifié par Brottier et par Lavilleheurnoy, 637 — Et acquitté, 652. — Est nommé au conseil des Cinq-Cents par le département de Seine-et-Oise, 657. — Appuie une dénonciation contre le ministre de la marine, 720. — Son opinion sur les élections du Golo, 724. — Ses réflexions sur le message du Directoire concernant les colonies, 725. — Il demande le rappel à l'ordre de Leclerc, 731. — Appuie la suspension du paiement des ordonnances des ministres, 756. — Et le projet sur les destitutions militaires, 772. — Veut que les officiers réformés ne puissent toucher leur traitement qu'au lieu de leur domicile, 790. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Se rend en Russie par la Prusse, XXIX, 263. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 765.

VAUX, adjudant-général. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 487, 537. — Devenu général, prend part à l'expédition de Syrie, XXIX, 842. — Est grièvement blessé, 853.

VAUX (maréchal de). — Réclamation le concernant, IX, 626.

VAUZON (Ignace), canonnier de marine. — Est condamné à mort, XIX, 284.

VAYRON (Pierre), député du Cantal à la Législative. — Défend les marchés de fusils faits par Narbonne, XII, 78. — Présente un projet d'établissement d'une éducation nationale ; son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 482. — Il traite Ribbes de fou, 583. — Son rapport relatif aux frais de la fédération, XIII, 75. — Il fait statuer sur les mesures y relatives, 126.

VEAU, député d'Indre-et-Loire à la Convention. — Est élu secrétaire aux Jacobins, XIX, 671. — Puis président de cette société, XX, 193. — Présente l'analyse de la correspondance de la Convention, 527, 547, 556, 562, 589, 600, 621, 645, 665, 688, 712, 721; XXI, 17, 141, 155, 245, 722, 745, 762. — Donne des détails sur le prétendu saint-suaire de Besançon, XX, 557. — Annonce aux Jacobins le retour de Saint-André, XXI, 108. — S'élève contre ceux qui cherchent à égarer l'opinion publique, 786. — Se justifie des inculpations dirigées contre lui, XXII, 133. — Accuse Couthon d'avoir privé de vivres les hôpitaux de la Rochelle, 142. — Discute le code civil, 689. — Présente des vues sur l'agriculture, etc., 769.

VÉCHEMBRE, ex-procureur. — Est condamné à mort, XXI, 120.

VEGESACK, major suédois. — Se distingue dans une affaire contre les Russes, IV, 337.

VÉGÉTAUX ARTIFICIELS. — Établissement d'une manufacture de ces objets, VI, 152, 227.

VEILO. — Se distingue en Helvétie, XXIX, 810.

VELAY (le). — Soulavie y est envoyé comme chargé d'affaires de France, XVII, 57.

VELLÉTRY. — Découverte d'une statue antique dans cette ville, XXIX, 540.

VELUARD, curé de Lescherolles. — Fonde un prix d'encouragement, III, 684.

VENAILLE, député de Loir-et-Cher à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Il fait rendre un décret sur les réparations des ponts-et-chaussées, XIX, 295.

VENAISSIN (Comtat). (*Voyez* Avignon.)

VÉNALITÉ DES CHARGES. — Son origine, *Intr.* 30. — Projet de la supprimer sous Louis XIII, 72. — Elle comble la mesure de tous les abus, 112. (*Voyez* Offices.)

VENANCE-DOUGADOS, ex-capucin, littérateur. — Épître que lui adresse Honoré sur la suppression des ordres religieux, II, 476. — Il est condamné à mort, XIX, 207.

VENCE, contre-amiral. — Sa division est débloquée par l'escadre de Brest, XXV, 125. — Son arrivée à Paris, XXIX, 295.

VENDÉE (la). — Élection de Servan à l'évêché de ce département, VII, 602, 620. — Transmissions par les électeurs de divers paquets de libelles, 620. — Troubles; envoi de deux commissaires civils, IX, 160. Nomination de Gallois et de Gensonné à cet effet, 235. — Arrêté de l'administration contre les prêtres insermentés, 341. — Mauvais esprit de ce département, 570. — Dénonciation contre ses administrateurs, 711. — État de sa population, X, 38. — Rapport de Gallois et Gensonné sur leur mission, 73, 329, 345. — Lettre du ministre de l'intérieur sur les difficultés qu'éprouve la circulation des grains dans les départements de l'Ouest, 183. — Dénonciation contre les agitateurs de la Vendée, 214. — Défense de ses administrateurs, 271. — Projet tendant à y comprimer les auteurs des troubles, et à poursuivre les prêtres perturbateurs, 387, 388. — Adoption des articles de ce projet, 396, 400, 403, 406, 414, 433, 448, 449, 467, 470, 496. — Nouveaux troubles suscités par le fanatisme, 432, 446. — Manœuvres des prêtres, XII, 139. — Ils sont dénoncés par Goupilleau, 149. — Compte de la mission des commissaires du pouvoir exécutif, XIV, 202. — Prise et incendie de Cholet par des rebelles agissant au nom du régent, XV, 731. — Progrès de la rébellion dans les départements voisins ; mesures prises pour l'étouffer, 735, 743, 744. — Opérations contre les rebelles, 765. — Leurs progrès, 771, 775. — Décret sur les mesures à leur opposer, 774, 776. — Dispositions faites à Nantes contre eux ; avantages qu'ils remportent, 783, 784. (*Voyez* Rochelle (la). — Leurs ravages dans le département de Maine-et-Loire ; explosion du magasin à poudre de Saumur, 791. Mesures prises pour les repousser, 796. — Rapport du conseil exécutif sur ces troubles, 799. — Annonce de la défaite des brigands, 819, 827; XVI, 3. — Situation de ces contrées, XV, 818, 827; XVI, 31, 91. — Décret pour la défense des côtes, 11, 59. — Dispositions à Nantes contre les brigands, 11. — Etat de leurs forces; leur défaite aux Sables, 51. — Et à Pornic, 67. — Lettre du conseil exécutif sur la situation de la Vendée ; barbarie des brigands, 86, 91, 119. — Succès obtenus contre eux par les généraux Boulard et Berruyer, 155, 172. — Nouvelles de ces contrées, 181, 186, 201, 209, 242, 270, 307. — Défaite des rebelles aux Sables, 188. — Ils battent le général Ligonnier, 208. — Plaintes contre la conduite de l'armée de l'Ouest dans ce pays, 219. — Succès des rebelles, 237. — Formation de bataillons dans Paris pour y être envoyés, 242, 266, 286, 288, 294, 334. — Décret pour y faire passer vingt mille hommes de troupes réglées, 243. — Nouveaux succès du général Boulard contre les brigands, 255. — Ils évacuent Noirmoutiers; tableau de leurs ravages fait par des députés de Nantes ; décret à ce sujet, 296. — Autre qui abandonne aux administrations locales le choix des mesures à employer pour comprimer l'insurrection, 327. — Lettre y relative, 330. — Débats à la Convention sur ses progrès ; propositions de diverses mesures de salut public, 336, 351. — Dispositions à Tours et à Poitiers contre les rebelles, 351. — Leurs progrès, 356. — Trahison de Quétineau et perte de Thouars, 365, 367. — Décret pour l'envoi de huit bataillons, 368. — Interruption des communications avec Tours et Paris, 395. — Succès remportés sur les rebelles, 411. — Evacuation de Thouars par eux, 414. — Détails sur leur marche, 417. — Reprise de Thouars, Parthenay, etc.; liste des chefs des rebelles ; ils sont accompagnés d'un grand nombre de prêtres, 430. — Sont défaits à Fontenay, 439. — Outrage fait à la liberté de la presse dans la Vendée, par Bourbotte et Julien (de Toulouse), 450. — Les rebelles menacent la Rochelle, d'une invasion, 451. — Sont battus par le général Menou, 510. — Expédition de Machecoul, 518. — Les autorités demandent de prompts secours, 546. — Avantages à Saumur sur les rebelles, 561. — Préparatifs contre eux, 574, 647. — Prise de Saumur ; envoi de canonniers, 632, 642. — Rapport de Minier sur les derniers événements, 658. — Victoire remportée près de Luçon sur les rebelles, 686. — Offre des républicains de Metz de marcher contre eux, 707. — Ils menacent Nantes, 709, 715. — S'emparent de la Flèche, 742. — Publient un manifeste au nom de Louis XVII, 761. — Sont défaits près de Nantes et à Parthenay, 765. — État des armées qui les combattent, XVII, 2. — Leur défaite à Luçon, 31, 46, 83. — Ils évacuent Parthenay, 32. — Mesures

des représentants à l'armée de la Rochelle contre les chefs et les complices de la révolte, 52. — Décret qui considère comme tels les administrateurs, les membres des comités, les prêtres et les nobles qui sont dans l'armée vendéenne, 53. — Détails de différents avantages remportés sur les brigands, 54.— Ils assiégent Nantes et y sont repoussés, 59. — Sont battus à Châtillon, 63. — Mort de huit mille d'entre eux près d'Ancenis, 66. — Détails sur leur défaite à Châtillon et à Nantes, 69, 70. — Reprise de la première place par eux, 91. — Ils sont expulsés d'Ancenis, 110.—Nouvelles de ces contrées, 126. — Rétablissement des communications entre Nantes, Rennes et Vannes, 140. — Lettre annonçant que les rebelles vont au secours de Buzot, 158. — Leur défaite par l'armée de la Rochelle ; mort d'un de leurs chefs, 168. — Lettre sur la situation fâcheuse de ce département, 228, 236, 248. — Décret ordonnant la formation de vingt-quatre compagnies de pionniers pour y être employées, 250. — Autre qui condamne à la peine de mort les auteurs des brigandages commis dans les lieux restés fidèles à la République, 255.—Défaite des républicains, 274. — Victoires sur les rebelles, 277. — Envoi de l'armée de Mayence contre eux, 287. — Leurs biens sont déclarés appartenir à la République, 294. — Ils sont battus près de Luçon, 320. — Et à Doué, 349, 364. — Demande de secours pour les administrateurs réfugiés de la Vendée, 380. — Défaite des rebelles au Château-d'Eau, 400. — Lettre sur leurs projets, 426. — Ils menacent de nouveau Luçon et les Sables, 449. — Leur désorganisation du côté de Saumur, 509. — Prise sur eux de Mortagne et de Cholet, 510. — Affaire des postes de la Morinière et de la Soriguière, 528. — Envoi d'un étendard pris sur eux à Saint-Hilaire, 551. — Leur déroute à la Roche-sur-Yon, 560. — Nouvel avantage sur eux, 567.— Dissolution de leur armée près de Saumur, 569. — Espérances de la soumission prochaine de la Vendée, 571. — Défaite des brigands, 595, 607.—Ils sont battus au Pont-de-Cé, 620, 626. — Vainqueurs à Luçon et à Chantonnay, 627. — Défaits près de Nantes et au Pont-de-Cé, 644, 649. — Renseignements donnés sur cette guerre à la société des Jacobins, par le général Sandos, 661. — Levée en masse contre les rebelles, 675, 702, 756.—Secours accordés aux familles des républicains tués par eux, 689.—Annonce de la terreur qui les poursuit, 690. — Ils sont chassés de Montaigu et de Saint-Léger, 700. — Battus à Doué, 715. — Lettre de Santerre sur leur fuite, 722.— Prise de la Châtaigneraie sur eux, 727, 733. — Leurs succès contre l'armée de Mayence ; vive discussion à ce sujet, 747. — Cette armée répare son échec, 756. — Détails donnés sur la situation des départements insurgés, 759; XVIII, 1. — Rapport de Barère sur les moyens à employer pour la destruction des rebelles, 16, 21, 50. — Reprise de Montaigu et de Chesson sur eux, 59. — Détails sur la guerre de la Vendée, 65, 83, 86. — Plaintes contre les généraux qui l'ont sauvée de sa destruction en contrariant les plans arrêtés, 91. — Défaite des brigands à Saint-Symphorien, 92. — Exécutions ordonnées par Parrein; affaire de Mortagne, 97. — Et de Châtillon, 114, 117. — Reprise de cette place par les rebelles, 127. — Ils perdent Mortagne et Cholet, 168. — Envoi d'un drapeau pris sur eux, 176. — Lettre annonçant leur destruction complète, 195. — Ils passent la Loire à Varades; envoi aux armées de la nouvelle de leur défaite, 206. — Prise de Varades et d'Ancenis sur eux, 222. — Mesure pour leur extermination totale, 276. — Ils sont battus près de Laval, 281. — Levée en masse des départements de l'Ouest, 304. — Défaite des rebelles à Roanne ; décret pour la destruction des villes qui leur prêteront asile ou secours, 319. — État satisfaisant de ces contrées, 339. — Lettre des représentants y envoyés sur leur mission, 348. — Rapport sur la fuite des rebelles, 355. — Prise de Laval et de Mayenne ; marche des troupes contre les brigands, 362. — Motions de détruire toute séparation d'héritages dans la Vendée, et d'y envoyer une armée incendiaire, 376.—Mesures prises pour la destruction du reste des rebelles, 385. — Défaite de leurs quatre armées, 399.—Ils fuient de toutes parts, 420.— Mesures prises par Prieur contre eux, 447. — Ils évacuent Pontorson, Dol et Avranches et perdent Fougères, 510. — Leurs pertes à Granville, 553. — Ils sont poursuivis dans leurs repaires, 607. — Sont battus à Angers, 615. — Mission de Lequinio et de Laignelot dans la Vendée, 622. — Les rebelles sont poursuivis sous Saumur, 624. — Et défaits près de la Flèche, 627. — Leurs revers sur la rive gauche de la Loire, 640, 648.—Un district évacué par eux accepte la constitution, 651.—Nouvelle défaite, 670. — Ils sont bloqués dans Noirmoutiers, 672.—Sont battus au Mans, 677.—Et à Cholet, 678.— A Laval, Craon, etc., 696, 703.—Nouveaux succès des républicains, XIX, 5, 23.—Désastre de l'armée de Charette, 31.—Rapport de Philippeaux; attaques contre lui à cette occasion; sa réponse, 44.—Annonce d'une nouvelle victoire, 55. — Extermination des brigands sur la rive droite de la Loire, 57, 80.— Craintes sur la contagion que pourraient engendrer leurs cadavres, 67.—Adresse sur leur déroute à Savenay, 71. — Mesures pour les détruire à Noirmoutiers ; mort de plusieurs de leurs chefs, 80. — Lettre annonçant leur prochaine destruction, 101. — Annulation des ventes faites par eux avant leur révolte, 105. — Leur superstition ; leur destruction, 126. — Retrait de trente mille fusils laissés aux communes de la Vendée, 139. — Accusations de Philippeaux contre Ronsin et Rossignol qui y ont commandé, 154. — Déroute des brigands au Mans, 155.— Prise de Noirmoutiers et de Machecoul, 161, 175. — Conduite de Goupilleau dans la Vendée, 166. — Décret relatif aux terres acquises à la nation par la destruction des rebelles, 207. — Démenti de cette prétendue destruction, 278. — Mise à mort du maire de Fougères par les Vendéens, 293. — Ils sont défaits par le général Beaufort, 356. — Réponse aux accusations de Philippeaux, et rapport de Chondieu sur cette guerre, 408, 419, 426, 445, 467, 476, 482. — François Chouan donne son nom aux brigands qui le suivent; il est arrêté avec trente-deux de ses complices, et fusillé, 416.— Mesures de désarmement, 438. — Reprise des hostilités à Beaupreau, Montrevault et Saint-Fulgent; mesures du comité de salut public à cette occasion, 455. — Succès des républicains, 480. —Mort de La Rochejacquelin, 485. — Autres victoires à Cholet et à Montrevault, 502.— Destruction de six mille brigands; prise de leurs magasins, 518. — Rapport de Carrier sur cette guerre, 537. — Détails donnés par lui aux Jacobins, 571. — Motion d'indemniser les patriotes de ces contrées dont les biens ont été dévastés; accusation à ce sujet contre Gaudin, 620. — Rassemblement de cinq à six cents chouans passés au fil de l'épée, 652. — Mort de Catelinière, 640. — Envoi à la Convention de la correspondance et du sceau des brigands, 666. — Les désastres de cette guerre sont attribués à Hébert et à ses complices, 721.—Mesures contre les réfugiés de l'Ouest, XX, 69.—Dénonciation contre la commission populaire de Fontenay-le Peuple, 93.— Envoi dans la Vendée de bataillons extraits des armées du Nord et des Ardennes, 149. — Ronsin est accusé d'avoir fait tous ses efforts pour prolonger cette guerre, 435.—Gratification accordée aux veuves des gendarmes as-

sassinés par les brigands, XXI, 97. — Et à un voyageur spolié par eux, 288. — Arrêté relatif aux réfugiés de l'Ouest, 587. — Ramifications du complot de Robespierre dans cette contrée, 788. — Discussion sur cette guerre; inculpations contre Carrier, XXII, 117, 123. — L'adjudant-général Lefèvre est accusé d'avoir fait noyer les femmes et les enfants des rebelles, 226. — Sursis accordé à la citoyenne Bonchamps qui y a sauvé plus de six mille patriotes, 236. — Justification de la conduite de Turreau dans ce département, 280. — Lettre de Danican sur les crimes qui y ont été commis, 357. — Ouvrage de Lequinio sur la guerre de la Vendée et sur les chouans, 367, 386. — Détails rassurants sur la situation de cette contrée, 410. — Discours de Levasseur; il prétend que les crimes des brigands ont nécessité de grandes mesures, 430. — Opinion de Carrier dans le même sens, 581. — Annonce de la fin prochaine de cette guerre, 607. — Proclamation aux habitants de ces contrées pour les engager à rentrer dans le devoir, avec promesse de l'oubli du passé, 644, 649. — Boursault annonce qu'il y a fait arrêter plusieurs prêtres vomis par l'Angleterre pour y continuer la guerre civile, 682. — Opérations des commissaires de la Convention, 768. — Transports de joie des habitants, occasionnés par le décret d'amnistie, XXIII, 8. — Arrivée à Brest d'un bataillon de chouans, pour y déposer les armes, 177. — Rapprochements pour la pacification, 231. — Motion de mettre en liberté cinq cents Vendéens prisonniers à La Rochelle, 232. — Annulation des jugements de mort non exécutés, rendus contre eux, 253. — Soumission d'un corps de cavalerie vendéenne, 257. — Négociations de paix avec les chefs, 314. — Opérations de Blutel dans ces contrées, 317. — Lettres sur leur situation intérieure, 322. — Entrevue entre les représentants en mission et Stofflet, 425. — Succès de l'amnistie, 461. — Soumission des rebelles à l'exception de Stofflet, 569, 592, 618. — Annonce de la fin prochaine de la pacification de ce pays, 631, 691. — Soumission des chefs des rebelles, 686. — Leur adresse aux habitants pour les engager à la tranquillité, 697. — Détails alarmants sur la guerre des chouans, XXIV, 29. — Prorogation des pouvoirs des députés qui sont en mission dans la Vendée, 49. — Détails sur sa situation, 54. — Rentrée des chouans de la Mayenne sous les lois de la République, 102. — Pacification de la Vendée, 140, 418. — Déroute de quinze cents chouans, 239. — Expédition projetée par les Anglais contre les côtes de l'Ouest, 249. — Pacification des chouans, 288, 303, 327. — Rétablissement de l'ordre et du commerce, 302. — Confirmation des arrêtés pris par les représentants pour la pacification de ce pays, 327. — Entrée des républicains dans la partie qu'occupait Stofflet, 332. — Remise par les chouans d'un million de faux assignats à eux envoyés par l'Angleterre, 419. — Déclaration de trois d'entre eux contre les désordres commis par quelques brigands, 467. — Infraction au traité de pacification par Cormatin et autres chefs, 582. — Proclamation de Hoche sur cette trahison, 694. — Leur arrestation, XXV, 1. — Rapport de Doulcet à ce sujet, 2. — Mission de nouveaux représentants dans l'Ouest, 3. — Succès y obtenus contre les chouans, 8. — Lois pénales contre ceux qui auront conspiré, au mépris de leur serment, 20. — Mesures d'Aubert-Dubayet contre les chouans assassins, 104. — Dispositions contre ceux rassemblés à la gentilhommerie de Villehemet, 146. — Ils sont battus à Châteauneuf, 154. — Et dans le département de Mayenne-et-Loire, 180. — Translation au fort de Cherbourg de plusieurs de leurs chefs; lettres incendiaires trouvées sur eux, 193. — Découverte d'un complot tendant à leur livrer Port-Mâlo, 303. — Traduction au tribunal criminel militaire de plusieurs chefs prévenus d'avoir préparé de nouveaux soulèvements à la faveur de l'amnistie, 398. — Motion relative aux acquéreurs de biens nationaux qui ont été ruinés par la guerre de la Vendée, 422. — Horreurs qui y ont été commises, 430, 517. — Décret qui admet les réfugiés de l'Ouest à voter sur la constitution, 614. — Décret sur le mode de jugement des chefs de chouans, XXVI, 40. — Plusieurs d'entre eux arrivent à Paris, 68. — Reprise des hostilités dans la Vendée; succès des républicains, 135, 146. — Formation d'un conseil de guerre pour juger les chefs de chouans, 212, 234. — Demande de moyens pour terminer la guerre, 370. — Adresse du général Hoche aux insurgés, 419. — Assassinats commis par les chouans dans le Morbihan, 450. — Accusation contre Turreau pour la conduite qu'il a tenue dans la Vendée, 455. — La loi d'amnistie du 4 brumaire n'est point applicable aux chouans et aux rebelles de la Vendée, 573, 582. — Débats sur l'engagement prétendu pris avec Cormatin, 709. — Lettre du général Rey, annonçant des succès sur les chouans, XXVII, 51. — Secours accordés aux réfugiés de l'Ouest, 68, 178, 221, 239, 243. — Nouvelles de la guerre contre les chouans, 122, 226, 602. — Esprit public de la commune de Saint-Georges, 155. — Victoire des républicains, 178. — Message relatif aux individus saisis dans les rassemblements de chouans, 179. — Ils sont repoussés par les habitants de Beaumont-sur-Sarthe, 295. — Manifeste royaliste de Stofflet; proclamation de Hoche, 409. — Proclamation du Directoire aux départements de l'Ouest, pour les inviter à se réunir autour du gouvernement républicain, 553. — Prise de Stofflet; il est fusillé, 561, 585. — Reddition de La Roberie, Guérin et autres, qui jurent haine éternelle à la cause du royalisme, 634, 650. — Succès contre les chouans, 650. — Introduction de louis faux dans l'Ouest par le cabinet anglais, 658. — Défaite de Charette, 667. — Les chouans reçoivent des munitions des Anglais, XXVIII, 149. — Projet relatif aux titres et papiers qui ont été brûlés dans la Vendée, 196. — Décret qui applique l'amnistie aux chouans, 263, 264, 272. — Expulsion de Paris de leurs anciens chefs, 270, 294, 297. — Succès contre eux, 293. — Motion de Chapelain pour raviver l'industrie dans la Vendée, 314. — Un grand nombre de chouans rendent les armes, 327. — Lettres et message sur la pacification de l'Ouest, 329, 348, 360. — Soumission des chouans à la République, 340, 342. — Projet de la mise en liberté des détenus pour délits relatifs à la guerre de l'Ouest, 382. — Discussion y relative, 390. — Décret qui prononce l'amnistie, 404, 411. — Dénonciation d'une lettre du ministre de la justice, tendant à suspendre, dans l'Ouest, l'effet de la loi du 10 vendémiaire, 425. — Résolution relative aux réquisitions en nature exercées dans ces départements, 429. — Elle est rejetée, 436. — Les troubles de la Vendée sont invoqués contre la mise en liberté des prêtres, 462. — Adoption d'un amendement, en ce qui concerne les chouans, dans la discussion du projet sur la loi du 3 brumaire an IV, 476. — Rapport et résolution à la suite, qui valide les actes civils passés dans l'Ouest pendant sa rébellion; elle est rejetée, 488, 494, 515. — Motion d'accorder des dégrèvements de contributions à ces départements; discussion et décret y relatifs, 523, 535, 536, 538, 576. — Lettre sur la situation paisible de la Vendée, 568. — Proclamation du comte de Puisaye pour exciter de nouveau ses habitants à la rébellion, 582. — Extension de la levée du séquestre aux biens des héritiers des rebelles, 676. — Rejet de cette résolution, 737. — Bailleul déclare que le

sang coule à grands flots dans l'Ouest, 745. — Le Directoire se plaint des calomnies répandues contre les généraux qui y sont employés, 767. — Et annonce que les brigands ont attaqué les postes qui l'environnent, 793. — Rapport de la loi du 9 messidor en ce qui concerne les chefs des rebelles, 796. — Arrestation des généraux Roberie et de Rezeau, XXIX, 42. — Scélératesse d'un chirurgien chouan, 47. — Décret relatif aux rentes foncières assises sur des édifices incendiés, 115, 120. — Mesures concernant les propriétaires de marais desséchés, 134, 139. — Saisie du quartier-général des chouans près de Vitré, 142. — Question de savoir si l'article XII de la constitution leur est applicable, 164. — Loi qui les exclut des élections, 164, 165. — Démenti du bruit d'un débarquement d'émigrés dans la Vendée, 165. — Diminution de ses contributions, 248, 266, 275. — Les chouans se rassemblent de nouveau dans la Sarthe, 288. — Mesures contre ceux du Morbihan, 290. — Ils sont désignés comme un sujet d'alarme; visites domiciliaires permises pour les arrêter, 308, 309. — Exécution à Tours de trois d'entre eux arrêtés dans la Sarthe; correspondance trouvée sur un de leurs chefs tué auprès de Belle-Isle, 322, 464. — Détails, réflexions et message sur la situation des départements de l'Ouest, 395, 512, 579 *bis*, 587 *bis*, 589. — Départ des conscrits de la Vendée, 540. — Diminution de ses contributions, 578, 591. — Tremblement de terre qui s'y fait sentir, 600 *bis*. — Proclamation du général Moulins aux habitants de ces contrées, 660. — Assassinats commis par les royalistes, 695, 728, 765. — Ravages des chouans; motion d'augmenter la gendarmerie dans l'Ouest, 710. — Beau trait de l'ex-général Delaage, administrateur de la commune d'Angers, qui marche contre les chouans, 729. — Discussion et décret sur les otages, 731, 732, 735, 739. — Arrestations et pillages commis par les chouans, 777. — Pouvoirs donnés au général en chef de l'armée d'Angleterre pour comprimer la révolte de l'Ouest, 778. — Troubles suscités à Amiens par les chouans; succès obtenus sur eux dans l'Ouest, 781. — Application de la loi des otages à plusieurs départements infestés par eux; ils usent de représailles, 782. — Message et rapport sur leurs brigandages, 784. — Mesures proposées par Lucien Bonaparte pour faire passer de nouveaux bataillons dans l'Ouest et pour comprimer les royalistes, 787. — Loi qui soustrait à toute poursuite judiciaire ceux des rebelles qui auront saisi ou livré un de leurs chefs, 798, 807. — Pillages et assassinats commis par les chouans, 803. — Création de légions dans plusieurs départements, pour les combattre, 804, 816. — Succès contre eux dans la Sarthe et dans Maine-et-Loire, 810. — Ils se portent sur Baix, près de Mayenne, 825. — Prennent Le Mans, 856, 858. — Sont battus, 867. — Attaquent Nantes, 869. — Leurs brigandages, 874. — Ils envahissent le Calvados, 875. — Entrent à Guérande, 880. — Sont battus à Meuil-sous-les-Aubiers, 908. (*Voyez* Armées, Otages, et les principales localités de l'Ouest.)

VENDEURS D'ARGENT. (*Voyez* Argent.)

VENDOME. — Révocation par la noblesse de ce bailliage des pouvoirs limités qu'elle avait donnés, I, 157. — Convocation dans cette ville de la haute-cour de justice, XXVIII, 392. — Mesures de police qui doivent s'y exercer, 420. — Message à ce sujet, 426. — Exclusion de tous les individus non domiciliés, 429, 430. — Installation de la haute-cour, 458. — Détails sur la procédure de Babeuf et de ses co-accusés, 518. — Découverte d'un complot formé par une partie d'entre eux pour se défaire de Pillé, 522. — Fièvre épidémique dans la maison de justice, 524. — Mésintelligence entre les détenus; jugements rendus dans leur affaire, 563, 717. (*Voyez* Babeuf et Tribunaux (Haute-Cour de justice.) — Rapport de la loi qui établissait pour cette commune des mesures extraordinaires de police, 689, 701, 737; XXIX, 7, 17. — Départ pour Cherbourg des déportés Buonarotti, Blondeau, Germain et autres, XXVIII, 730. — Résolution relative aux indemnités accordées à chacun des accusés acquittés; elle est rejetée, XXIX, 84, 96, 131, 135. — Fermeture du cercle constitutionnel par arrêté du Directoire, 177. — Causes qui ont motivé cette mesure, 179. — Dénonciation des habitants contre François de Neufchâteau, 749.

VENES (Antoine). — Prend un drapeau aux Espagnols, XVIII, 71.

VENETZ (chevalier), ancien serviteur du comte d'Artois. — Est arrêté en Suisse, XXIX, 294.

VENEURS DU ROI. (*Voyez* Chasse.)

VENISE. — Analyse de la constitution de ce gouvernement, IV, 357. — Réflexions sur son aristocratie, 457. — Ses négociations avec le Maroc, VI, 577, 609. — Il refuse de reconnaître le pavillon tricolore, IX, 774. — Approbation donnée par les habitants à la révolution de France, X, 142. — Insulte faite au pavillon français, XIII, 441. — Explications à ce sujet, 479. — L'ambassadeur de Venise en France demande ses passeports, 491. — Passage accordé aux troupes autrichiennes sur le territoire de cette République, 545. — Sa neutralité dans la guerre contre la France, XIV, 101. — Brûlement d'un livre de prières pour la destruction des Français, 165. — Punition des habitants qui avaient insulté le pavillon tricolore, 223. — Nouvelle déclaration de neutralité armée faite par cette République, XV, 551. — Elle reçoit le citoyen Henin comme chargé d'affaires de France, 546. — Sa réponse à la demande de reconnaître la République française, 585. — Haine contre les Français, XVI, 45. — Continuation de la neutralité armée, XVIII, 665. — Le sénat refuse des subsistances à la flotte anglo-espagnole, XIX, 305. — Complot contre le gouvernement; arrestations, 441. — Nomination de Lallemant pour chargé d'affaires de France à Venise, XXII, 685. — Son arrivée dans cette ville, XXIII, 89. — Arrestation d'un Français accusé d'avoir volé l'armée d'Italie, 161. — La République se dispose à envoyer un ambassadeur à Paris, 249. — Charge de cette mission Alvise Querini, XXIV, 166. — Nouvelles preuves de sa neutralité, 297. — Arrivée à Paris de son ambassadeur, XXV, 358. — Lecture à la Convention de ses lettres de créance, 365. — Il est admis et reconnu, 380. — Expulsion de *Monsieur* des États vénitiens, XXVIII, 267. — Réflexions sur le refus qui lui est fait de l'armure d'Henri IV, 327. — Refus du gouvernement de se déclarer pour la coalition, 450. — Défense faite aux étrangers d'y aborder, 459. — Armement de l'aristocratie en Dalmatie et dans le Frioul, 534, 586. — Expulsion de Bergame du gouverneur vénitien; désarmement de la garnison, etc., 627, 655, 659, 670. — Manifeste relatif à ces troubles, 673. — Sommaire des moyens mis en usage par l'oligarchie adriatique, pour empêcher les Français de devenir les arbitres du sort de l'Italie; dispositions des Vénitiens insurgés pour consolider leur liberté, 677. — Sommation faite par Bonaparte au doge de dissiper sous vingt-quatre heures les attroupements, 679. — Lettre du sénat à Bonaparte; il désavoue une proclamation contenant des expressions offensantes envers la nation française, 690. — Attaque des forts de Vérone par les Vénitiens; cruautés exercées par eux, 700. — Manifeste de Bonaparte contre ce gouvernement; ordre de le traiter en ennemi, 702. — Démission du sénat; déclaration du doge et arrestation des membres du petit-conseil, 704. — Coup d'œil sur les Vénitiens appelés les Chinois de l'Europe; trans-

mission au Corps législatif du manifeste de Bonaparte contre ce gouvernement; indignation qu'il y excite, 705, 706, 707. — Notice sur le plan formé par l'oligarchie vénitienne contre la liberté de l'Italie et l'armée française, 706. — Progrès de l'armée franco-lombarde dans l'Etat de Venise, dissolution du gouvernement aristocratique; il est remplacé par une commission de dix membres, 711. — Mise en liberté des patriotes de Salo; arrestation des inquisiteurs d'Etat; formation d'un nouveau gouvernement; abolition de l'ancienne constitution, 714. — Progrès de l'esprit républicain, 719. — Détails sur la révolution précédente; présentation au Directoire de drapeaux pris sur les Vénitiens, 724. — Observations sur le manifeste du grand conseil avant de se dissoudre; condamnation de plusieurs chefs de révoltés, auteurs des meurtres des Français, 725. — Conduite patriotique de Sanfermo, secrétaire de la République; pièces relatives à sa révolution, 726. — Organisation du gouvernement provisoire; proclamation relative à la cocarde tricolore et à l'organisation de la garde nationale, 728. — Lettre de la municipalité à ses sœurs les municipalités de Terme-Ferme, 731. — Démolition des prisons; discussion aux Cinq-Cents sur la chute de l'ancien gouvernement, 732. — Dialogue entre un Milanais et un Vénitien, 733. — Première séance de la municipalité; description des îles grecques possédées par cette République, 735. — Proclamation de la municipalité aux matelots et aux soldats; établissement d'une société d'instruction publique; auto-da-fé du livre d'or, de la corne ducale, etc., 736. — Approbation par le Directoire de la conduite de Bonaparte envers cet Etat, 745. — Empressement de ses habitants pour s'unir à la République cisalpine, 756. — Fête donnée par son ambassadeur à Constantinople, à l'occasion de sa régénération, 758. — Proclamation de la municipalité sur les idées de suprématie qu'on lui attribue; vœu de ne former qu'une seule République, 758, 759. — Arrêté pour porter ce vœu à Bonaparte, 767. — Protestation des municipaux de Vérone contre ceux de Venise, à l'occasion de l'invasion de l'Istrie et de la Dalmatie, 775. — Pièces de la conspiration du 18 fructidor découvertes dans cette ville, 797, 800, 801. — Justification des mesures qui y ont été prises par l'armée française, 822. — Envoi d'un député au général Bonaparte, XXIX, 15. — Suspension des vêtures et professions des religieuses et des réguliers, 36. — Disposition du peuple à la liberté; organisation de la garde nationale, 49. — Protestations du peuple contre le traité de Campo-Formio, 67. — Défense d'y porter la cocarde impériale, 84. — Troubles; arrestations et déportations, 97. — Proposition d'implorer la protection de l'empereur, 100. — Proclamation de la police sur la tranquillité publique, 111. — Evacuation des Français; entrée des Autrichiens, 142, 149, 153. — Nomination du patriarche et du général Quirini comme conseillers intimes de l'empereur, 157. — Réclamations en faveur de l'ancienne constitution; oppression générale des habitants, 238. — Privilèges rendus par S. M. I. aux villes de Terre-Ferme; nouvelle inquisition, 245. — Installation du gouvernement provisoire, 254. — Arrivée du cardinal Maury, déguisé en voiturier, 257. — Persécutions dirigées contre les anciens inquisiteurs, 288. — Expulsion du conseil de la République romaine, 294. — Préparatifs de guerre, 301. — Continuation des proscriptions, 322. — Ordonnance contre les vêtements indécents, 331. — Relation d'une expédition qu'au commencement du seizième siècle les Vénitiens tentèrent vers l'Egypte et les Indes-Orientales, 355. — Ordre d'enlever de tous les cafés de Libourne les gazettes vénitiennes; plainte du consul de France relativement à la circulation d'une gravure injurieuse pour Bonaparte, 385. — Activité des préparatifs de guerre, 404. — Entraves apportées à la liberté de la presse; dispositions militaires du gouvernement autrichien, 433. — Bruits de guerre, 476. — Bonnes dispositions des habitants en faveur des Français, 597 *bis*. — Proscription d'un grand nombre d'entre eux par le gouvernement autrichien, 658. — Demande de secours pour ceux qui sont réfugiés en France, 779. — La cession de cet Etat à l'empereur est considérée par Briot comme l'origine des désastres de l'armée d'Italie, 794.

VENLOO — Evacuation de cette place par les Hollandais, XV, 116. — Elle est prise par l'armée française, XXII, 382.

VÉNO, surnommé le *Petit-Boucher*, chef de chauffeurs. — Notice le concernant, XXIX, 659.

VENOUX, chef de brigade. — Est tué, XXIX, 855.

VENTENAT, naturaliste. — Article sur son *tableau du règne végétal*, XXIX, 675.

VENTES. — Loi qui suspend toute contestation ayant pour objet la résiliation des ventes par décret; elle est rapportée, XXVI, 236; XXVIII, 586, 602. — Rapport et lois sur l'action en rescision, XXIX, 685, 695, 711. (*Voyez* Action en rescision, Lésion, Biens, etc.)

VENTES ET PRISÉES PUBLIQUES. — Décret sur cet objet, V, 186. — Arrêté y relatif, XII, 558. — Rapport et projet sur l'institution d'officiers publics chargés d'y procéder, XXIX, 590, 595 *bis*.

VENTURE, interprète des langues orientales. — Services essentiels rendus par lui à l'armée d'Egypte, XXIX, 446.

VÉRA. — Se démet d'une place importante à Rome, XXIX, 287.

VERA-CRUX, en Amérique. — Fureur de l'inquisition, XXIX, 153.

VERCHERÈS DE REFFY, avocat, député d'Autun à la Constituante. — Demande l'ajournement du projet sur la gradualité des fonctions publiques, II, 392. — S'élève contre Cazalès, à l'occasion de son opposition à la constitution civile du clergé, VI, 496. — Combat le projet sur l'émigration, IX, 66.

VERCLOS, ci-devant évêque de Mariana et Accia. — Insurrection causée par son remplacement, VIII, 695.

VERD. — Lettre à lui adressée par le comité de surveillance de Moulins, XXIII, 247.

VERDELIN, commandant dans le Faucigny. — Annonce la retraite des Piémontais, XVIII, 116. — Adjudant général, est tué à la bataille d'Arcole, XXVIII, 503.

VERDET, curé de Vintranges, député de Sarreguemines à la Constituante. — Renonce à ses bénéfices, I, 292 *.

VERDIER, ex-secrétaire de l'évêché de Montpellier. — Est condamné à mort, XXI, 596.

VERDIER, curé de Choisy-le-Roi. — Est élu évêque de la Seine Inférieure, VII, 521, 586.

VERDIER, général. — Son éloge par Bonaparte, XXVIII, 438. — Il est blessé au pont d'Arcole, 500. — Prend part à l'expédition de Syrie, XXIX, 842.

VERDIER, procureur-syndic de Carcassonne. — Décret pour la poursuite de ses assassins, XIII, 583.

VERDIÈRE, adjudant-général. — Se couvre de gloire à l'affaire de Salo, XXVIII, 384. — Est nommé commandant temporaire de Paris, 771. — Et promu au grade de général de division, XXIX, 308.

VERDIÈRE-DHEM, ex lieutenant-général. — Est condamné à mort, XXI, 192.

* Le Moniteur a imprimé Vernet, curé de Villefranche, par erreur, c'est Verdet, curé de Vintranges, qu'il faut lire.

VERDOLIN, député des Basses-Alpes à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253.

VERDONE, médecin. — Sa découverte pour la guérison du rachitisme, VIII, 542.

VERDREAU, enseigne de vaisseau. — Trait de courage et d'humanité de sa part, XXVII, 529. — Il reçoit une lettre de félicitation du ministre Truguet, 594.

VERDUN, ex-fermier-général. — Est nommé régisseur de l'octroi municipal, XXIX, 455.

VERDUN. — Dangers courus dans cette ville par le maréchal de Broglie, I, 242. — Arrestation de Damas et autres, VIII, 749. — Son adresse à l'Assemblée nationale, IX, 72. — Arrêté de la commune de Paris à la nouvelle de sa prise, XIII, 590. — Siége de cette place par les Prussiens, 594, 595, 606, 612. — Elle est prise par eux, 610, 619. — Pièces relatives à sa capitulation, 637. — Désarmement d'un régiment irlandais par ses gardes nationales; mort glorieuse de Beaurepaire, 684. — Suspension du paiement des sommes dues par le trésor à ses habitants, 701. — Conduite du roi de Prusse dans cette commune, XIV, 102. — Extrait d'une adresse qui lui est présentée par les Verdunois, 118. — Lettre sur la trahison qui a livré cette place aux Prussiens, 190. — Elle est reprise par les Français, 197. — Rapport des commissaires civils sur son évacuation, 202. — Texte de sa capitulation, 220, 228. — Arrestation des corps administratifs pour avoir exécuté les ordres de l'ennemi, 245. — Saisie de distributeurs de faux assignats, 293. — Dénonciation contre les auteurs de la reddition de cette place, 528. — Projet relatif à ses autorités, XV, 92. — Rapport sur sa reddition aux Prussiens, et décret portant que ses habitants n'ont point démérité de la patrie, 403. — Tentatives de Pichon pour remettre cette ville au pouvoir du roi, XVI, 453. — Condamnation à mort de trente-cinq individus qui ont pris part à sa reddition, XX, 359. — Rapport du décret rendu contre deux administrateurs dans cette circonstance, XXV, 348. — On y pend à l'arbre de la liberté le mannequin d'un membre du Corps législatif, XXVIII, 668. — Les officiers municipaux justifient leur conduite, 688. — Message y relatif, 702.

VERDUN (évêque de). (*Voyez* Desnos).

VERDURE (Sitaneau), horloger. — Est condamné à mort, XXI, 215.

VERDURES (Jacques), prévenu d'avoir assassiné sa fille. — Précis de son procès, II, 341. — Détails sur cette affaire, III, 67, 73, 98, 260, 268, 580.

VERGEA, ex-maire et juge de paix de Saugues. — Est condamné à mort, XXI, 283.

VERGENNES (ex-comte J. Gravier de), père. — Est condamné à mort, XXI, 404.

VERGENNES (ex-comte G. Gravier de), fils. — Est condamné à mort, XXI, 404.

VERGENNES (J.-P. Gravier de), secrétaire de Capet. — Est condamné à mort, XX, 511.

VERGENNES (Gravier de), maître des requêtes. — Est adjoint au tribunal de police de Paris, II, 243, 282. — Et nommé membre de ce département, VII, 273.

VERGENNES (comte Gravier de), ministre de Louis XVI. — Précis de son administration, *Introd.*, 119. — Rappel des Génevois expulsés par ses ordres, III, 722. — Sa lettre relative à une notice de Louis XVI faite avant 1787, XV, 152.

VERGENNES (Gravier de), ministre de France auprès de l'électeur de Coblentz. — Arrestation d'équipages à son adresse, X, 120, 128. — Il se range ouvertement dans le parti des émigrés, XI, 297.

VERGES, chef de bataillon. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

VERGNE. (*Voyez* Lavergne-Champlaurier.)

VERGNE, commissaire de police, co-accusé de Babeuf. — Soutient qu'il est étranger à la conspiration, XXVIII, 665. — L'accusateur public ne trouve pas de preuves suffisantes contre lui, 684. — Il est acquitté, 717.

VERGNETTE (Victor), lieutenant-colonel du 1er régiment d'infanterie. — Déserte avec plusieurs officiers, en emportant l'étendard et une partie de la caisse du régiment, X, 143, 193.

VERGNIAUD (Henri), député de Saint-Domingue au conseil des Cinq-Cents. — Accuse Sotin d'avoir outragé la représentation nationale, XXIX, 135. — Fait valider plusieurs élections, 256.

VERGNIAUD (Pierre-Victurnien), député de la Gironde à la Législative. — Défend le cérémonial adopté pour la réception du roi, X, 48. — Son rapport sur l'état des archives, 104. — Il s'élève contre la désertion des officiers, 130. — Est élu vice-président, 138. — Sa réponse à une députation d'artistes, 151. — Son opinion sur les lois contre l'émigration, 174, 207, 209. — Sur la conduite à tenir envers Duportail, 238. — Et sur le mode de requérir *Monsieur* de rentrer en France; il est élu président, 261. — Lit une lettre de l'abbé Mulot, commissaire du roi à Avignon, qui sollicite l'Assemblée de ne pas fixer son opinion sans l'avoir entendu, 292. — Annonce que Varnier est en sûreté, 368. — S'oppose à la lecture d'une lettre de Bordeaux sur les événements de Saint-Domingue, 397, 415. — S'élève contre les députés qui troublent l'ordre, 404. — Amende le projet contre les prêtres réfractaires, 407. — Fait ajourner un des articles sur la constitution civile du clergé, 436. — S'oppose à l'arrestation de Delatre, 465. — S'élève contre le secret qui lui est imposé, 480. — Sa motion relative à l'état des colonies, 521, 540, 541, 564. — Il s'oppose à l'impression d'un discours de Narbonne; s'élève contre l'interception d'une lettre écrite par un prisonnier de l'Abbaye, 603. — Son opinion sur des pétitions contre les prêtres insermentés, 614. — Demande la mise en accusation de Rohan et de Loyauté, 653. — Défend la municipalité de Béfort, 700. — Présente des vues sur une retenue de l'intérêt des capitaux liquidés et à liquider, 715. — S'étonne que le ministre Cahier de Gerville ait pris sur lui de suspendre l'exécution de la loi qui supprime les chambres de commerce, 751. — Vote la mise en accusation de Cholet, XI, 37. — Parle contre la sanction des décrets sur la haute-cour, 66. — Présente un projet d'adresse au peuple français, 83. — Attaque le rapport de Tarbé sur Saint-Domingue, 100. — Provoque la mise en accusation de Bertrand, 116. — Vote pour la guerre, 157. — Son opinion sur la loi des passeports, 257, 266, 274. — Sur le serment à prêter par la garde du roi, 373, 374. — Et sur la responsabilité des ministres, 445, 446. — Il parle contre les motions d'ordre; s'oppose à la suppression des séances du soir, 458. — Demande la mise en accusation de de Lessart, 604, 607. — Son opinion sur le mode de séquestre des biens des émigrés, 609, 618. — Il demande une amnistie pour les troubles d'Avignon, 674. — Parle sur les secours à accorder aux parents des émigrés, 696. — Fait décréter que les hommes de couleur jouiront des mêmes droits que les blancs, 719. — Son opinion sur les mesures concernant Saint-Domingue, 723. — Il appuie le versement de fonds demandé pour la maison de secours, XII, 15. — Provoque le rappel à l'ordre de Dubem, 23. — Son opinion sur le mode de constater l'état civil, 92, 103. — Fait suspendre le décret d'accusation contre Noailles, 134. — Demande un rapport sur les apanages des princes émigrés, 151. — Propose de faire prêter aux troupes le serment

du 14 janvier, 188. — Réclame un rapport sur la déportation, 202. — Propose d'accorder 6 millions pour les affaires étrangères, 226, 227. — Combat le système d'une chambre-haute ; attaques contre lui aux Jacobins, 238. — Il parle sur la demande de déclarer nationales les dettes de la commune de Paris, 260. — Sur un projet concernant les prisonniers de guerre, 296. — Sur une demande de secours faite par les Avignonais, 325. — Fait mander à la barre les commissaires envoyés à Avignon, 358. — Veut que le délit de provocation soit spécifié, 366. — Vote la suspension provisoire des remboursements, 385. — Provoque la prestation du serment civique par tous les Français recevant un traitement, et la déportation des prêtres réfractaires, 406. — Demande que Larivière explique sa conduite, 432. — Vote le licenciement de la garde du roi, 528. — Sa motion pour la suppression de la course, 535. — Il se plaint des dénonciations faites par Chabot et Ribes, 582. — Son opinion sur la formation d'un camp sous Paris, 598. — Et sur une pétition contre le rassemblement des fédérés, 623, 633, 636. — Il fait décréter que Servan emporte les regrets de la nation, 657. — Et déterminer le pouvoir des commissaires civils à Saint-Domingue, 669. — Son opinion sur une lettre de Lafayette contre Dumouriez, 692. — Il s'oppose à ce que l'Assemblée s'occupe des mesures de police, 710.—Propose, au 20 juin, d'envoyer soixante commissaires au roi, 714. — Demande l'admission des pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine, 715.—Harangue le peuple, 719. — Parle sur le mariage, 776. — Demande si Lafayette est venu à Paris sans congé, 778. Ses accusations contre les ministres et contre le roi, XIII, 32, 43. — Il fait adopter une déclaration au roi pour la recomposition du ministère, 206. — Parle sur une pétition contre ce prince, 218. — Fait autoriser les généraux à former une partie de la garde nationale en bataillons, 227. — Engage l'Assemblée à ne pas précipiter l'examen de la déchéance de Louis XVI, 228. — Fait annuler un arrêté de la section Mauconseil contre lui, 333. — S'oppose au départ des fédérés, 374. — Fait décréter la suspension du roi, 380, 382. — Propose d'établir à la Madeleine le lieu des séances de la Convention, 405.— Son rapport sur l'arrestation des commissaires à l'armée du Centre, 446, 447. — Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 516. — Il propose d'accorder le titre de citoyen aux étrangers qui ont servi la cause de la liberté, 525. — S'oppose à la formation d'un corps de tyrannicides, 542. — Fait prendre des mesures pour hâter la levée de trente mille hommes, 548 — Décréter la peine de mort contre tout individu qui, dans une place assiégée, parlera de se rendre, 550. — Adopter une adresse aux habitants des frontières du Nord, 556. — Décréter la réintégration des effets enlevés du Garde-Meubles ; son rapport sur le mandat d'arrêt lancé contre Girey-Dupré, 585. — Il fait envoyer douze commissaires pour travailler au camp sous Paris, 596, 600. — Demande le renouvellement de la commission extraordinaire, 618. — Fait envoyer des commissaires au-devant des prisonniers d'Orléans, 627. — Autoriser la sortie des grains, etc., des départements menacés, 659. — Et limiter les pouvoirs des commissaires du pouvoir exécutif, 707. — Se plaint de la lenteur des travaux du camp sous Paris, 719. — Fait prendre des mesures sur la circulation des grains, 727. — Et décréter que les membres de la commune répondent sur leur tête de la vie des prisonniers, 728, 729. — Réélu à la Convention, en est secrétaire, XIV, 5. — Combat l'ajournement du principe qui permet le choix indéterminé des juges, 23. — Appuie la proposition de Kersaint sur la répression des assassinats, 39. — Attaque Marat et dénonce la commune de Paris, 49, 50. — S'oppose à la radiation de Lacuée de la liste des candidats pour le ministère de la guerre, 116. — Provoque le rapport du décret qui destitue le général Montesquiou, 138. — Fait autoriser la sortie des individus arrêtés depuis le 10 août, et contre lesquels il n'y aura eu ni mandat d'arrêt, ni décret d'accusation, 151. — Rappelle la loi qui condamne à mort tout émigré pris les armes à la main, 153. — Parle sur la réélection des directeurs des postes par les assemblées de districts, 156. — Est nommé membre du comité de constitution, 182. — Fait décréter le brûlement, par la main du bourreau, d'un guidon pris sur les émigrés ; appuie l'admission de deux commissaires de la municipalité de Paris, 192. — Fait permettre l'exportation des vins de liqueur, 253. — Pièces établissant le projet de se défaire de lui et d'autres députés de son parti, 337. — Il fait décréter une fête nationale pour honorer les succès des armées de la République, 438. — S'élève contre la tyrannie de la minorité, 768. — Sa motion contre Bentabolle et contre les députés qui troublent l'ordre, 865, 866. — Vote l'appel au peuple dans le jugement de Louis XVI, XV, 10. — Provoque la lecture d'un mémoire au roi, signé de lui, 42.—Est accusé d'intelligence avec ce prince, 41. — Débats à ce sujet, 46. — Il répond aux interpellations de Thuriot, 47. — Veut qu'on entende le compte de Roland, 76. — Est élu président, 106. — Déclare, au nom de la Convention, que Louis XVI est coupable de conspiration contre la sûreté de l'État ; que le recours au peuple est rejeté ; que la peine prononcée contre Louis Capet est la mort, 161, 173, 229. — Son vote dans le procès de ce prince, 162, 185, 252. — Il combat les projets d'organisation du tribunal révolutionnaire, 681, 684. — La section Poissonnière demande sa tête, 694. — Pétition pour sa traduction au tribunal révolutionnaire, 695. — Il parle sur les circonstances où se trouve la Convention, sur l'égarement de l'opinion publique, et fait diverses motions relatives au complot du 10 mars, 700, 702, 707.— Est élu membre du comité de salut public, 797. — Pétition de la section Bonconseil contre lui, XVI, 87. — Accusation de Robespierre contre lui, 106, 109. — Sa réponse, 111, 112, 117. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, 156. — Son opinion sur les subsistances, 173. — Il fait adopter un article de la déclaration des droits, 174. — Parle sur une pétition relative au *maximum*, 176. — Sur les pièces déposées par une députation de la Gironde, 181. — Et sur la déclaration des droits, 183. — Fait décréter l'apport à la barre des registres de la commune ; répond à la dénonciation des sections de Paris, 197. — Son opinion sur les secours à accorder aux familles des défenseurs de la patrie, 308. — Il défend des pétitionnaires de la section de Bonconseil, 320. — S'élève contre leur arrestation, 322. — Son opinion sur diverses mesures de salut public, 338. — Il présente une série de questions sur la constitution, 343. — Déclare que si des persécutions le forcent à se retirer, son département cessera toute communication avec Paris, 408, 412. — S'élève contre le défaut de liberté de la Convention, etc., 435.—Appuie les mesures de sûreté proposées par la commission des Douze, 468, 469. — Demande la convocation des assemblées primaires, 492. — Accusation de Bourdon (de l'Oise) contre lui, 501. — Il craint la perte de la République et invite ses collègues à jurer de mourir à leur poste, 524. — Demande l'évacuation des tribunes, 530. — Fait décréter que les sections ont bien mérité de la patrie, 532. — Fait décréter l'envoi aux départe-

ments d'une adresse demandant une armée révolutionnaire ; l'accusation de vingt deux députés, etc., etc., 536.—Demande du décret d'accusation contre lui, 536, 544. — Il proteste contre l'oppression de l'Assemblée ; sort de la salle et y rentre, 537. — Combat le projet d'adresse aux Français sur la journée du 31 mai, 540. — Est décrété d'arrestation, 554. — Ecrit qu'il s'est soumis à ce décret, 555. — Demande un rapport sur les faits qu'on lui impute, etc., 571, 575. — Obtient la permission de sortir de chez lui avec un garde, 669.—Amar propose sa traduction dans une maison nationale, 758. — Annonce de son évasion, 748. — Démenti de ce bruit, 751. — Propositions de le décréter d'accusation et de le déclarer traître à la patrie, XVII, 76, 158. — Il est décrété d'accusation, 268. — Et traduit au tribunal révolutionnaire, 588. — Demande de son jugement par les Jacobins, 638. — Il est de nouveau décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Demande de la célébration annuelle d'une pompe funèbre, le jour de sa mort, en l'honneur des amis de la liberté qui ont péri sur l'échafaud, XXIV, 614. — Il est désigné comme l'une des victimes de la faction anglaise, XXIX, 135.

VERGUES, général. — Est arrêté par le peuple à Rennes, XVIII, 317.

VERGUET (dom), prieur du Relec, député de Saint-Pol-de-Léon à la Constituante. — Prête le serment civique, VI, 739. — Défend Montmorin, au sujet des passeports délivrés à *Mesdames*, VIII, 742.

VÉRIFICATION D'ECRITURES (Société de). — Hommage de ses travaux, XXVI, 58.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS. — Discussion aux trois ordres et divisions sur cette question ; nomination des commissaires conciliateurs ; conférences, I, 27 à 70. — Vérifications particulières, 408. —Débats sur celle de l'Assemblée législative, X, 11, 17. (*Voyez* cette Assemblée.) — Autres débats sur cet objet, XXVI, 358. — Rapport et résolution sur la vérification des opérations des assemblées primaires de la Seine, 716. — Son rejet, XXVII, 20. — Projet présenté par la commission sur les opérations des quatre-vingt-cinq départements, et sur divers députés, 111, 114, 117, 126. — Rejet du projet par la question préalable, et discussion des élections contestées, 130. (*Voyez* Élections et Loi du 3 brumaire.) —Loi pour la vérification des pouvoirs du nouveau tiers, XXVIII, 694, 707, 711.— Autre de même nature, XXIX, 74, 86, 142. (*Voyez* Corps législatif.)

VERILLOT (E.-P.), sous-lieutenant au 17e de cavalerie. — Est condamné à mort, XX, 612.

VERINE (J.), ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 440.

VERITÉ, graveur.—Annonce de sa collection des portraits des députés à la Constituante, V, 126.

VERLAC, avocat. — Publie un plan d'éducation, III, 536. — Menaces et violences contre lui à cette occasion, IV, 160. — Ses observations sur une refonte générale des monnaies, XVI, 144.

VERLOOY, Belge. — S'élève contre la demande d'une assemblée nationale dans la Belgique, IV, 89.

VERMANDOIS (le). — Dénonciation de l'exportation des grains qui y a lieu, II, 359.

VERMEIL, avocat. — Est élu juge à Paris, VI, 549.

VERMON, député des Ardennes à la Convention. —Accuse Marat d'avoir demandé deux cent soixante-dix mille têtes pour assurer la tranquillité publique, XIV, 292. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253. — Il prend la défense de son frère, XVII, 745.

VERMONT (abbé de). — Est l'instituteur de Marie Antoinette, *Introd.*, 142. — Son départ, I, 605. — Il est sur la liste des protégés de la reine, XIII, 422.

VERNE, général. — Est blessé au pont d'Arcole, XXVIII, 500, 503. — Secours demandés pour sa veuve, XXIX, 134.

VERNEILH, député de la Dordogne à la Législative. — Fait rejeter une demande de fonds pour les colonies, X, 335. — Et rendre un décret sur la purge des hypothèques, XIII, 663. — Est adjoint aux hauts-jurés de Vendôme, XXVIII, 496.

VERNERET (Ch.-Bap.-Franç.), député du Doubs à la Convention, — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 220, 254. — En mission dans la Creuse, il réclame en faveur de patriotes de ce département, XIX, 577. — Défend Fouché, XXV, 454.

VERNERET, capitaine. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 453.

VERNES fils. — Son poëme intitulé : *La Franciade*, III, 656.

VERNET.— Débute au théâtre de la Nation dans le rôle d'Oreste, X, 131.

VERNET, ministre de l'église de Genève. — Mémoire sur sa vie et sur ses ouvrages, V, 525.

VERNET (Carle), peintre.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

VERNET (madame), la jeune. — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

VERNET (Joseph), peintre.— Notice nécrologique sur cet artiste II, 319.

VERNET, femme de Chalgrin.—Est condamnée à mort, XXI, 404.

VERNEUIL. — Taxation des grains du marché de cette ville par sept à huit mille révoltés, XI, 570. — Protestation des habitants contre les arrêtés de l'Eure, XVI, 748. — Rétractation des administrateurs du district, XVII, 75.

VERNEUIL, orateur des colons de Saint-Domingue. — Dénonce Santhonax et Polverel, XXI, 566.— Et divers députés de cette colonie, XXV, 4.

VERNEUIL (Antoine-Louis), officier de marine. — Est condamné à mort, XIX, 231.

VERNEY, ex-porte-clefs au Luxembourg. — Son procès et sa condamnation à mort, XXIV, 393, 401.

VERNIER, vérificateur des assignats. — Son arrivée à Florence, XXV, 41.

VERNIER, général. — Sa destitution, XXVIII, 812.

VERNIER (J.-J.-V.), commissaire des guerres. — Est mis en liberté, XXII, 278.

VERNIER (Théodore), avocat, député de Franche-Comté à la Constituante. — Est élu membre du comité de constitution, I, 129. — Fait adopter deux décrets concernant les villes d'Amiens et Montpellier, IV, 224. — Autoriser plusieurs villes à s'imposer, et rendre un décret sur l'imposition des privilégiés, 257, 366, 387, 481, 552, 599.—Son rapport sur une émeute arrivée à Saint-Pierre-le-Moutier, 490. —Il propose le paiement des frais des convocations du 24 janvier 1789, IV, 548. — Son opinion sur la détresse des finances, 669. — Il fait autoriser l'hôpital de Bourges et la ville de Lyon à faire des emprunts, 684, 715. — Assurer la libre navigation du canal de Picardie, 751. — Autoriser des emprunts en faveur de plusieurs villes, V, 56, 75. — Ordonner la perception de celui accordé à la ville de Montbrison, 11. — Rendre un décret pour la perception des impôts à Gluni-Neuve, 93. — Un autre sur leur recouvrement, 117. — Continuer la perception des droits sur la vente du poisson, 169. — Assurer celle des octrois et des droits d'aides, 180. — Adopter diverses dispositions relatives aux ventes et prisées publiques, 186. — Et défendre de payer les sommes illégalement attribuées par la commission pro-

visoire du Languedoc, 207. — Rend compte d'un mémoire de Necker sur les finances, 287. — Fait autoriser un emprunt pour la ville de Montmédy, 305. — Accorder une somme de 40 millions pour les besoins de l'État, 341. — Autoriser diverses villes à contracter des emprunts, 556. — Et adopter un décret pour hâter la perception des impôts en Bourgogne, 583. — Réfutation de son rapport sur la dépense publique, 456. — Il fait rendre un décret explicatif de celui sur les droits féodaux, 593. — Un autre pour l'acquittement des dépenses des assemblées primaires, 598. — Un autre contre les percepteurs coupables de négligence, 631. — Fait continuer la perception de plusieurs droits appartenant à l'hôpital de Lille, 660. — Demande une émission progressive d'assignats, 689. — Fait autoriser les villes de Compiègne et de Chauny à faire des emprunts ; ordonner un rapport sur les dettes du comte d'Artois, 697. — Liquider la dépense de diverses administrations, 707. — Et continuer la perception des droits d'aides, 714. — Est élu secrétaire 747. — Fait rendre un décret relatif aux comptables, VI, 15. — Son plan sur l'imposition foncière et sur l'impôt territorial en nature, 65. — Il propose l'émission de 30 millions en billets de la caisse d'escompte pour les remboursements à effectuer à cette caisse, 73. — Fait défendre la taxation du sel dans la Mayenne, 165. — Accorder 90,000 livres pour la continuation des travaux du Hâvre, 199. — Autoriser plusieurs villes à s'imposer, 262, 284. — Adopter un décret relatif au mode d'imposition employé par la municipalité de Chinon, 276, 277. — Un autre concernant les catholiques anglais du collége de Saint-Omer, 382. — Et un autre relatif aux régisseurs de l'octroi sur l'eau-de-vie, 392. — Accorder des secours à la ville de Tours, 434. — Décréter le traitement des commissaires des guerres, 463. — Prendre des mesures sur l'imposition des rentes de la province de Champagne ; accorder des secours au département de Loir-et-Cher, 478. — Adopter un mode d'établissement d'impôt sur les districts et les départements, 538. — Et accorder des secours aux pauvres de Versailles, 545. — Son opinion sur l'imposition des rentes, 547. — Il fait accorder des secours aux départements de la Haute Loire et du Puy-de-Dôme, 590. — Fait rendre un décret relatif à l'exécution des contraintes, 706. — Réduire l'imposition des ecclésiastiques, VII, 69. — Rendre un décret pour l'envoi des lois dans les départements, 79. — Résilier les baux des bâtiments à l'usage des haras, 171. — Et rendre un décret pour la réparation des digues de Dol, 201. — Demande qu'on fixe pour 1791 le taux des impositions, 349. — Fait décréter la liberté du commerce des eaux de-vie, 366. — Le paiement, en argent, des baux nationaux, 405. — Et celui d'anciennes dépenses relatives aux haras, 420. — Ratifier l'adjudication de la ferme des messageries, 495. — Et adopter un décret pour faciliter l'échange des assignats, 499. — Demande qu'on examine si une loi sur l'émigration est possible, 510. — Fait rendre un décret relatif aux importations, 525. Combat une réclamation faite en faveur de Castries, 564. — Ses éléments de finances, 656. — Il fait rendre un décret relatif au collége des Irlandais, VIII, 4. — Autoriser les commissaires envoyés à Aix à requérir la force publique pour rétablir la tranquillité, 18. — Renvoyer au comité des pensions une demande formée en faveur de la fille de Thurot, 80. — Son opinion sur les dettes des pays d'états, 114. — Il fait décréter le paiement des dépenses des tribunaux et des administrations, 347. — Et prendre des mesures pour la rentrée des contributions arriérées, 451, 454. — Demande qu'il soit fabriqué des armes dans tous les arsenaux, 715. — Fait accorder des fonds pour les travaux du Hâvre et de Cherbourg, 727. — Veut qu'un député puisse être élu gouverneur du Dauphin, 778. — Fait rendre un décret pour l'organisation de la trésorerie, IX, 4, 96, 99, 101, 419. — Présente un projet contre l'émigration, 65, 79, 83, 280. — Son opinion sur l'éligibilité à l'électorat, 382. — Il fait rendre un décret sur la tenue des registres du trésor public, 504. — Est élu président, 529. — Demande à l'Assemblée l'autorisation de faire descendre Maury de la tribune, 657. — Fait organiser les bureaux du ministère, 807. — Et fait rendre un décret pour le paiement de la dette publique, 836. — Élu à la Convention par le département du Jura, son vote dans le procès du roi, XV, 162, 189, 252. — Il fait rendre un décret sur les contributions, 759. — Son rapport sur la contribution mobilière de 1793, 803. — Il fait accorder des secours aux départements de la Haute-Saône et du Doubs, XVI, 75. — Se dénonce lui-même pour avoir voté l'appel au peuple, etc., 149. — Fait révoquer la destitution de Génot, 172. — Et voter des fonds pour les subsistances militaires, 184. — Combat le *maximum*, 298. — S'oppose à un emprunt forcé sur les riches, 438. — Est dénoncé par la société patriotique de Lons le-Saulnier, 449. — S'oppose à la démonétisation des gros assignats, 587. — Propose d'ajourner la constitution jusqu'après la décision à prendre sur les députés détenus, 607. — Est accusé d'avoir fait l'éloge des assassins Léonard-Bourdon et de Marat, XVII, 259. — Et décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699. — Il propose des moyens de retirer les assignats de la circulation, 404, 575. — Son rapport sur la liquidation de la dette nationale, XXIII, 479. — Son opinion sur l'admission des inscriptions au grand-livre en paiement des biens nationaux, 566. — Et sur la restitution des biens des condamnés, XXIV, 27. — Il déclare que le gouvernement a acheté pour 50 millions de grains, 115. — Fait rétablir les rentiers viagers dans leurs anciens droits, 304, 328, 331. — Demande le rapport du décret qui déclare que le numéraire n'est pas marchandise, 309. — Défend les vingt-un députés mis hors la loi et les soixante-treize qui ont été détenus, 524. — Est élu président, 404. — Son opinion sur la perception de l'impôt en nature, 405. — Il présente le plan de restauration du crédit national, 474, 476. — Fait autoriser la commune d'Annale à contracter un emprunt, 487. — Menaces dont il est l'objet au 1er prairial ; il se couvre en vain, 501. — Cède le fauteuil à Dumont, 502. — Annonce que dans deux jours on aura de quoi fournir aux besoins du peuple, 505. — Cède la présidence à Boissy-d'Anglas, 510. — Dénonce Albitte, 512, 513. — Sa réponse à des pétitionnaires des faubourgs Antoine et Marceau, 528. — Il fait autoriser plusieurs communes à contracter des emprunts, 596. — Demande la suspension de la loi sur la vente sans enchère des biens nationaux, 642. — Lit une dénonciation de la commune de Gannat contre Forestier et autres, 675. — Texte de son rapport sur les moyens de retirer les assignats de la circulation, 679. — Ajournement de son projet sur le régime hypothécaire, XXV, 4. — Son opinion sur le projet de finances présenté par Rewbell, 44, 45. — Il propose des mesures relatives au commerce de bestiaux ; fait prohiber la vente de tous les grains en vert et pendant par racines, 69. — Réunir la salle du théâtre des Arts au domaine national, 78. — Adopter le code hypothécaire, 96. — Et rendre un décret relatif aux assignats portant des empreintes de royauté, 213. — Son rapport sur les contributions, 261. — Adoption de son projet y relatif, 300. — Établir le droit de patente, et régler le mode de vente des grains, 301, 308. — Adopter des disposi-

tions concernant les créanciers de l'État, 583. — Et décréter le transport à la monnaie de matières d'or et d'argent, 584. — Loue la conduite de plusieurs fermiers qui ont livré du pain à un prix au-dessous du cours, 468. — Annonce un prochain rapport sur le crédit national, 605. — Sort du comité de salut public, 651. — Fait l'éloge de Montesquiou, 662. — Son rapport sur le retirement des assignats, XXVI, 218. — Autre sur l'organisation de la Bourse, 265, 265. — Réélu au conseil des Anciens, appuie une demande de fonds faite par le Directoire, 391. — Appuie la résolution qui lui confère le droit de compléter les élections, 454, 455. — Celle concernant les commissaires de la trésorerie, 535. — Celle relative à l'amnistie et aux congés, 556.— Celle sur la vente du mobilier national, 637. — Celle sur l'apurement de l'ancienne comptabilité, 679. — Et celle sur l'emprunt forcé, 683. — Son opinion sur le paiement en numéraire des droits de douane, XXVII, 7, 17. — Et sur la nomination des officiers municipaux non élus, 12. — Il est élu président, 55. — Appuie la formation d'une troisième section au tribunal criminel de la Seine, 198.— Rend compte de la somme qu'il a reçue pour indemnité de la vente de ses meubles, 220. — Son discours sur l'anniversaire de la mort du tyran, 290. — Il demande l'augmentation du paiement des pensionnaires de l'État, 502. — Appuie les mesures proposées pour faire rentrer l'emprunt forcé, 670.— Vote l'ajournement de la résolution sur la fabrication des monnaies, XXVIII, 11. — Vote l'adoption de celle relative au paiement des contributions arriérées, 177. — Appuie celle qui ordonne la liquidation des pensionnaires de l'Etat, 356. — Son rapport sur le mode de paiement des salariés de la République, 382.— Il appuie l'établissement d'une contribution personnelle et somptuaire pour l'an IV, 393. — Son rapport sur celui d'un droit de patente, 408. — Il s'oppose à ce qu'il soit fourni des mandats au cours aux soumissionnaires de biens nationaux, 419. — Son opinion sur le mode d'aliénation des biens nationaux de la Belgique, 421. — Il fait accorder des fonds au ministre des finances, 430. — Son opinion sur les réclamations de la citoyenne Fourquevaux, 435. — Sur la résolution relative au vol des deniers publics, 459. — Et sur le paiement des réquisitions faites pour le service des armées, 445. — Il fait ouvrir un crédit au ministre des relations extérieures, 448. — Son opinion sur la résolution relative au canal du Midi, 458, 459. — Son rapport en faveur des créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 461. — Il fait ouvrir un crédit aux commissaires de la trésorerie, 472. — Son rapport sur la perception et le paiement des contributions, 478. — Il fait rapporter la loi qui dispensait les manufacturiers du droit de patentes, 500. — Combat sept résolutions sur les monnaies, 506. — Son opinion sur la restitution des biens des religionnaires fugitifs, 514. — Il fait approuver la résolution qui oblige les receveurs à envoyer les états des recouvrements, 526. — Combat celle sur les canaux d'Orléans et de Loing, 527. — Appuie celle relative au retirement des assignats de 100 livres et au-dessous, 569. — Fait rejeter celle sur les créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 583. — Appuie celle sur le droit de passe, 639. — Propose le rejet de celle relative aux acquits à caution pour les marchandises et denrées circulant dans les deux lieues limitrophes de l'étranger ; défend celle sur les salines, 650.— Appuie celle qui rétablit la loterie, 663. — Et une autre sur les finances, XXIX, 22.— Combat celle sur les patentes ; appuie celle sur les domaines congéables, 55. — Son rapport sur les charges départementales et communales, 75. — Il propose et fait décréter la formation d'un nouveau grand-livre, 110, 116.— Combat la résolution sur les taxations attribuées aux préposés, 238. — Fait autoriser le Directoire à traiter du théâtre Montansier, 257. — Défend les juges de la Dyle, 267. — Propose l'ordonnancement du cinquième des contributions de Paris, 273, 274. — Son opinion sur les preuves de possession d'état des enfants naturels, 330. — Il fait approuver la liquidation des rentes sur l'État de 600 francs et au-dessous, 470. — Son rapport sur le paiement du prix des biens nationaux, 665. — Il fait proroger les délais accordés à leurs acquéreurs, 672. — Demande la suppression de la partie du rapport de Dubois-Dubais qui inculpe Rewbell, 687.

VERNIMENN, député du Nord au conseil des Anciens. — Fait ordonner la perception du troisième cinquième des contributions, XXVIII, 740. — Son élection est annulée au 18 fructidor, 796, 810.

VERNIN (Pierre-Joseph), député de l'Allier au conseil des Anciens. — Vote l'adoption de la résolution relative à la question intentionnelle, XXVIII, 571.

VERNIN-D'AIGREPON (Geneviève), veuve Fernin. — Est condamnée à mort, XVIII, 659.

VERNIN-D'AIGREPON (Madeleine). — Est condamnée à mort, XVIII, 659.

VERNINAC-SAINT-MAUR. — Ses recherches sur les cours criminelles d'Angleterre, VI, 428. — Il est nommé ministre plénipotentiaire à Avignon, VIII, 579. — Rend compte de sa mission, IX, 633.— Maury demande à l'accuser devant le tribunal d'Orléans, 637, 645. — Et l'accuse devant l'Assemblée, 652. — Sa réponse, 654. — Il est appelé par l'Assemblée législative pour donner des éclaircissements sur les troubles d'Avignon, XII, 164. — Son envoi en Suède paraît causer une rupture avec ce pays, 566.— Il y obtient du crédit malgré d'Escars, 697. — Fermeté de sa conduite, XIII, 289. — Envoyé près la Porte-Ottomane, il lui notifie le traité de paix conclu avec la Prusse, XXV, 193. — Cérémonie de sa réception à Constantinople, 461. — Ses conférences avec les ministres de Prusse et de Suède, 585.— Il est remplacé par Aubert-Dubayet, XXVII, 434. — Détails sur sa réception à Constantinople, XXVIII, 330. — Honneurs qui lui ont été rendus, 340. — Il confirme l'envoi, par la Porte, d'un ambassadeur à Paris, 496. — Annonce que le grand-visir se sert à son égard du mot *citoyen*, 509. — Reçoit des présents de la Porte, 512. — Son audience de congé, 518. — Il est gardé à vue à Naples par des espions ; plaintes à ce sujet, 640. — Il remet au Directoire un diplôme du sultan Sélim III et une dépêche de Hussein-Pacha, 723, 724.

VERNIQUET. — Dénonce Chabot, XII, 761, 763.

VERNON. — Rapport sur les troubles de cette ville, I, 506, 510. — Émeutes qu'y causent les subsistances, II, 103, 105, 108. — Annulation de la procédure prévôtale suivie contre ses auteurs, 156. — Remerciements de l'assemblée au chevalier d'Ières, commandant dans cette ville, 259. — Une députation dénonce un arrêté du département de l'Eure, XVI, 633, 634, 685. — Justification de la municipalité accusée d'avoir favorisé les troubles relatifs aux subsistances, XXIV, 237.

VERNOT-DEJEU, chef de brigade. — Meurt à Quiberon ; pension accordée à sa mère, XXVI, 214.

VERNOUILLET. — Les habitants de cette commune applaudissent à l'énergie de l'Assemblée nationale, I, 120.

VERON. — Est chargé par le conseil révolutionnaire de la commune de Paris de s'informer de l'arrestation d'un courrier envoyé par Barbaroux, XVI, 550.

VÉRONE, en Italie. — Établissement dans cette ville du *Prétendant* de France, XXIII, 265; XXIV, 297.

— Détails sur sa cour, XXVII, 98, 137. — Et sur son genre de vie, 241; XXVIII, 261. — Prise de cette place par les Français, 314. — Lettre de Bonaparte à ses magistrats, 324. — Ses portes sont enfoncées à coups de canon par le général Dommartin, 392. — Annonce de l'arrivée prochaine de Bonaparte dans ses murs, 518. — Fermentation du patriotisme, 686. — Attaque des forts par les Vénitiens, 700. — Reprise de cette ville; vengeance tirée de la cruauté de ses habitants; capitulation accordée à la garnison vénitienne, 706. — Un capucin et un aubergiste y sont fusillés, comme auteurs de massacres contre des Français, 736. — Protestation de la municipalité contre celle de Venise, à l'occasion de l'occupation de l'Istrie et de la Dalmatie, 775. — Mise en activité de la plupart des lois de l'oligarchie adriatique, XXIX, 329. (*Voyez* Venise.)

VERRI (comte de). — Constitution du nouveau conseil général de Milan, sous sa présidence, XXVIII, 569.

VERRIER (A.-P.), fermier. — Est condamné à mort, XIX, 740.

VERRIÈRE, membre du club des Cordeliers. — Est arrêté, IX, 197.

VERSAILLES. — Convocation des États-généraux dans cette ville, *Introd.*, 557. — Fermentation qu'y excite la nouvelle de la séance royale, I, 88. — Séance du Jeu de Paume, 89. — Réunion du clergé aux communes dans l'église Saint-Louis, 91. — Établissement d'une imprimerie pour le service de l'Assemblée; précautions militaires, 96. — Agitation à la nouvelle de la démission de Necker; rétablissement du calme, 97. — Demande par la ville d'une députation particulière, 104. — Rassemblement de troupes étrangères, 113. — Réunion de la noblesse; illumination générale; arrivée du maréchal de Broglie, 122. — Excès des hussards; projets attribués à la cour, 145. — Envoi d'une députation à Paris, 162. — Autre; rappel de Necker, 168. — Départ du roi pour Paris, 173. — Convocation de l'Assemblée dans l'église Saint-Louis, 183. — Projets des conjurés, 221. — Garde d'honneur formée des habitants, 222. — Fuite des principaux personnages de la cour, 228. — Evasion des gardes françaises et des Suisses; démission du prince de Poix, 283. — Souscription de la garde nationale, 381. — Demande de secours de troupes, 496. — Insinuation des ennemis de l'ordre, 521. — Dénonciation des orgies du château, II, 9, 10. — Arrivée des femmes de Paris, 11. — Détails sur les journées des 5 et 6 octobre, 17, 25, 33, 41, 49. (*Voyez* Journées de la Révolution.) — La municipalité supplie l'Assemblée de ne point quitter cette ville, 22. — Sa dissolution, 33. — Troubles dans cette ville, III, 103. — Installation de sa nouvelle municipalité, 699 — Décret qui surseoit à l'élection d'un commandant en chef de sa garde nationale, V, 4, 5. — Autre sur ses dépenses, 683. — Proposition relative à son Jeu de Paume, VI, 318. — Secours accordés aux pauvres de son district, 545. — Vente de biens nationaux à sa municipalité, 695. — Ses habitants s'opposent au départ du régiment de Flandre, VIII, 255. — Son tribunal justifie la conduite de madame d'Ossun, lors de la fuite du roi, 743. — Adresse de ses habitants contre le *veto* du roi à la loi sur les émigrés, X, 514. — Envoi de troupes dans cette ville, XI, 564. — Masse formée par ses habitants pour les familles des défenseurs de la patrie, XIII, 618. — Massacre des prisonniers d'Orléans, 681. — Mise de fonds à la disposition de la municipalité pour les ex-pensionnaires de la liste civile enrôlés, 687. — Suspension du transport de ses monuments, XIV, 13. Vente des meubles du château, 256 — Deux membres de son district envoient à la Convention un livre rouge trouvé dans le secrétaire du roi, XV, 584. — Motion d'y tenir les séances de la Convention, XVI, 271. — Une députation de ses habitants demande la taxe des grains, 287. — Ils sont dénoncés comme devant envoyer des forces aux insurgés du 31 mai, 521. — Leur réclamation contre la vente des meubles de la ci-devant liste civile et la suppression de la machine de Marly, 680. — Proposition d'établir un gymnase dans cette ville, XVII, 75. — Décret qui y autorise le séjour de la cavalerie révolutionnaire, XVIII, 135. — Autre pour l'acquisition de la maison du Jeu de Paume, 283. — Projet pour y établir la fabrication de la monnaie républicaine, 465. — Ses sociétés populaires dénoncent Nouton, XIX, 328. — Oppression des patriotes, 699. — Plaintes contre leur incarcération, XX, 5. — Conservation du château pour établissements publics, 397. — Arrentement fait aux indigents des terres du tyran et de celles des émigrés, 403. — La société populaire demande des modifications à la loi qui accorde des secours aux ex-employés de la ci-devant cour, XXI, 60. Mission de Delacroix dans cette commune, XXII, 740. — Arrestation des prêtres réfractaires, XXIV, 252. — Établissement d'une école vétérinaire, 278. — Rapport du décret qui y créait une école centrale, 648. — Une députation défend les habitants d'avoir laissé manquer de pain les détenus, XXV, 404. — Pétition pour que ses établissements reçoivent une destination; motion d'y placer l'un des deux conseils, 503. — Lettre sur l'esprit qui anime les habitants, XXVI, 183. — Fermeture de l'église Saint-Louis par arrêté du Directoire, XXVII, 593. — Résolution qui déclare aliénable la ferme de la Ménagerie, XXVIII, 429. — Elle est rejetée, 436. — Guillaumot de la Houssaye et Leserteur sont renvoyés devant le directeur du jury de Versailles, 652. — Message sur la question d'aliénation de son château et de son parc, XXIX, 131. — Inscription donnée par l'Institut pour être placée sur la façade de son Jeu de Paume, 597 *bis*. — Résolution relative à son échange contre un domaine national, 697. — Indemnité accordée à ses propriétaires, 806.

VERTAN (comte de). — Donne l'ordre d'empêcher l'entrée de la salle lors de la séance royale, I, 88.

VERTEUIL. — Est élu substitut de l'accusateur public du tribunal révolutionnaire de Paris, XV, 712. — Accusateur public de celui de Brest, il est accusé d'avoir crié *Vive le Roi!* XXIII, 293. — Atrocités commises par lui; il est traduit devant le tribunal du district de Brest, XXIV, 623, 627.

VERTEUIL, général. — Marche contre les rebelles de la Vendée, XV, 735. — Annonce les avantages remportés par eux à la Rochelle, 783.

VERTHAMON (chevalier de), député de Guyenne à la Constituante. — Traite Chabroud de J...f....., VIII, 687.

VERTUS, en Champagne. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 680. — Procès-verbal de son assemblée primaire, IV, 454.

VERVIERS. — Avantages remportés sur ce point par les Français, XIV, 747.

VERVINS. — Mise en liberté de ceux de ses habitants détenus à l'Abbaye, XIX, 547. — Plusieurs d'entre eux dénoncent Vasse, comme parent d'émigré, 140.

VESOUL. — Vœu de cette ville pour la double représentation du tiers, *Introd.*, 555. — Incendie et pillage des châteaux de ses environs, I, 207.

VESTIER (Nicolas). — Est accusé de faux témoignage, XVIII, 418.

VESTIER (madame et mademoiselle). — Offrent au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

ÉSUVE (le). — Éruption de ce volcan, II, 313.

— Autre, VI, 134, 189. — Autre, XXI, 209. — Détails sur ses effets, 270, 365. — Rapport sur sa situation, 653. — Fouilles y faites par des officiers français, 528

VÉTÉRANS. — Formation d'un bataillon de ce nom, II, 517.

VÉTÉRANS DE LA MARINE. — Admission de leur députation à la barre, VII, 115. — Décrets sur leur caisse et fixation des revenus qui lui sont affectés, VIII, 255, 271, 495; XI, 687; XII, 531; XVIII, 111; XX, 709; XXIX, 597 *bis*.

VÉTÉRANS NATIONAUX. — Décret sur leur uniforme, XVIII, 583. — Motion en leur faveur, XXV, 103. — Formation de deux cents nouvelles compagnies, XXVIII, 397, 505, 508. — Leur organisation, 798.

VETO. — Origine de ce mot, I, 394. — Menaces aux partisans du *Veto*, 399. (*Voyez* Constitutions, Sanction et Louis XVI.)

VETZEL (Pierre). — Est condamné à mort, XIX, 66.

VEUFS. — Ceux sans enfants sont mis en état de réquisition permanente, XV, 510, 549.

VEVAY. — Mesures prises dans ce canton contre les troupes de Weiss; la cocarde verte y est arborée; plantation d'un arbre de la liberté, XXIX, 143.

VEYMAR, en Saxe. — Notice sur l'établissement d'éducation formé près de cette ville par Mounier, XXIX, 328, 333.

VEYMERANGES, président du district de Gonesse. — Est arrêté par ordre de Levasseur; débats à ce sujet, XVIII, 403. — Il est décrété d'arrestation, XIX, 202. — Rapport sur ses dettes envers la nation, 315. — Nouveau rapport sur l'action intentée contre lui par l'agent du trésor public, et rejet de deux résolutions qui le renvoient devant les tribunaux compétents, XXVIII, 339, 340, 363, 421, 465, 472. — Décret définitif à son sujet, 509, 529.

VEYRAT, inspecteur de police. — Répond aux inculpations de Briot, XXIX, 717.

VEYRENS (Laurent), dit Suel, homme de loi. — Est condamné à mort, XIX, 644.

VEYRON (P.), ex-législateur. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XX, 284.

VEYTARD, curé, député de Paris à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 103.

VEYTARD. — Est nommé greffier en chef de la commune de Paris, II, 282.

VEYTARD-FOND-BOUILLANT (A.-J.), distributeur de tabac. — Est condamné à mort, XX, 744.

VEZIN, député de l'Aveyron au Conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur les exemptions du service militaire, XXIX, 440, 442, 540. — Il discute le projet relatif à la confiscation des biens des déportés, 478. — Demande l'impression des pièces relatives à la poste aux lettres, 493. — Discute le projet relatif aux biens des pères et mères d'émigrés, 514, 518, 519. — Appuie celui sur la poste aux lettres, 586 *bis*. — S'oppose à l'établissement d'un impôt sur le sel, à l'extraction, 598 *bis*. — Et à la clôture de la discussion y relative, 602 *bis*. — Fait établir un tribunal correctionnel à Lavaur, 611. — Combat le projet sur le mode de responsabilité des agents hypothécaires, 612. — Ses observations sur le droit d'éligibilité, 617. — Son rapport sur la solde de retraite des militaires, 632. — Il déclare n'avoir pas donné l'ordre de mettre la garde du Corps législatif à la disposition du général Lefebvre; fait arrêter que le Conseil célébrera dans son sein la fête du 18 fructidor, 799.

VEZOLAR (E.), ex-carmélite. — Est condamnée à mort, XXI, 284.

VEZU, enseigne. — Périt en défendant la gabarre *l'Utile*, XXVIII, 332 — Correspondance de son père avec le ministre de la marine à cette occasion, 348.

VIAL, administrateur du district de Conche. — Est accusé par Nouton; demande d'un rapport sur son affaire, XIX, 328, 495.

VIAL (la citoyenne), d'Angers, épouse du suivant. — Envoie des pièces contre Ronsin, XX, 435.

VIAL, ex-maire de Chalonnes. — Précis de son affaire au tribunal révolutionnaire; il est acquitté, XXII, 285. — Son fils obtient un sursis à sa mise en jugement, XXV, 605.

VIAL (N.), marchand. — Est condamné à mort avec sa femme, XX, 720.

VIAL, littérateur. — Notice sur son opéra intitulé : *Une Faute d'Amour*, XXIV, 524.

VIAL, général. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 536. — Son éloge par Bonaparte, 560. — Sa proclamation aux Romains, XXIX, 179. — Il se distingue au Caire, 412. — Prend part à l'expédition de Syrie, 842.

VIAL-DECLAIRBOIS. — Publie le *Dictionnaire de la Marine*, XV, 383.

VIALA (Agricole). — Décret pour la translation de ses cendres au Panthéon, XX, 412. — Des députés d'Avignon en remercient la Convention, 546. — Présentation de son buste à cette Assemblée, 603. — Décret sur sa panthéonisation, 660. — Les Jacobins acceptent l'offre de son buste, 682. — Fête de son apothéose; précis historique sur ce jeune homme, XXI, 186, 277. — Invitation aux poètes de célébrer son apothéose; stances à ce sujet par Andrieux, 314. — Programme de sa fête; hymne de Davrigny, 323. — Ajournement de la fête, 341. — Démenti du trait qui lui est attribué, XXIII, 488.

VIALAS, du Tarn. — Est l'un des hauts-jurés de Vendôme, XXVIII, 496.

VIALIS (de), député de Toulon à la Constituante. — Prête serment après la fuite du roi, VIII, 728.

VIALLARD. — Rend compte à la commune de Paris, de sa mission à Bordeaux, XVIII, 81, 90. — Son rappel, 121. — Il donne des détails sur la rébellion du 11e bataillon de Paris, 521. — Propose un carême civique, XIX, 646.

VIALLY, officier du 11e bataillon de Paris. — Est traduit à Arras, XIX, 91, 97.

VIANDES. — Décret qui supprime la distribution des viandes fraîches dans toutes les garnisons de France, XII, 409. — Autre qui prohibe l'exportation des viandes salées, XIV, 348. — Annonce de fournitures de viandes à faire aux armées, XV, 109. — Débats sur le prix de la viande, XVI, 600. — Moyen de rendre fraîche la viande corrompue, XVII, 597. — Arrêté de la commune de Paris pour encourager la vente de la viande les vendredis, XIX, 246. — Moyen de la conserver, 531. — Mesures demandées relativement aux bouchers et au massacre des vaches ou brebis pleines, 599, 616, 639. — Arrêté sur la distribution de la viande, 655. — Débats sur cet objet XX, 230. — Autres arrêtés pour une plus forte distribution, et mesures contre les rassemblements à cette occasion, 269, 466, 514, 546. — Suppression de cette distribution dans Paris, XXVII, 417. (*Voyez* Bestiaux, Maximum, Subsistances, etc.)

VIARD, député de Bar-le-Duc, à la Constituante. — Est blessé par la chute des tribunes, II, 93.

VIARD, procureur de la commune de Verdun. — Est accusé d'avoir menacé la garnison de la faire fusiller, si elle résistait aux Prussiens, XIV, 328.

VIART (Achille), ancien militaire, agent envoyé à Londres par le ministre des affaires étrangères Lebrun. — Journal de sa mission; il est mandé à la barre, XIV, 684. — Son interrogatoire, 689. — Il est mis en état d'arrestation, 692. — Renvoi de son affaire à un tribunal, 708. — Réponse à ses assertions contre Richelieu-d'Aiguillon, XV, 2. — Il est traduit

au tribunal révolutionnaire, XX, 727. — Et condamné à mort, XXI, 39.

VIBRAYE. — Est nommé ministre de France en Suède, VII, 746. — Sa mission à Copenhague, XII, 98. — Cessation des communications du ministère danois avec lui, XIII, 725. — Il déclare que tant que durera la suspension du roi, il ne peut exercer aucune fonction, XIV, 125.

VIC. — Adresse de la légion des Amazones de cette ville, VI, 430.

VICAIRES. (*Voyez* Clergé.)

VICASSE, officier. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708.

VICENCE, en Italie. — Lettres des patriotes de cette ville à ceux de Padoue et de la Lombardie, XXVIII, 719. — Incivisme de ses habitants, 736. — Suicide d'une jeune fille en voyant les Autrichiens y entrer, XXIX, 174.

VICHY. — Est fusillé à Lyon, XVIII, 185.

VICOSE, adjudant-général. — Fait mille prisonniers aux royalistes de la Haute Garonne, XXIX, 790.

VICQ-D'AZYR (de l'Académie des sciences). — Sa lettre sur un squelette trouvé à la Bastille, IV, 268.

VICTOR, officier au 11e bataillon de Paris. — Est traduit à Arras, XIX, 91, 97.

VICTOR, général. — Se distingue aux Pyrénées-Orientales, XXII, 606. — Et à l'armée d'Italie, XXVI, 234. — Contribue à la victoire de Dégo et de Saint-Jean, XXVIII, 255. — Éloge de sa bravoure au combat de Peschiera, 392. — Et à la bataille de Rovérédo, 431. — Il est blessé à la bataille de Saint-Georges, 444. — Se distingue de nouveau, 537, 543. — Est gracieusement accueilli par le pape, 639. — Marche vers Rome, 728. — Bat les Autrichiens à Plaisance, XXIX, 723. — Cerne un corps de dix-huit mille Austro-Russes, 724. — Adresse de sa division contre les conspirateurs de Clichy, 765. — Son éloge, XXIX, 907.

VICTOR AMÉDÉE, roi de Sardaigne. — Cherche des prétextes pour attaquer Gênes, IX, 209. (*Voyez* Sardaigne, Piémont et Turin.)

VICTOR-HUGUES. (*Voyez* Hugues.)

VIDAL, procureur de la commune de Nîmes. — Dénonce un libelle dirigé contre l'Assemblée nationale, IV, 286.

VIDAL (Jean), député des Basses-Pyrénées à la Convention. — Rend compte de sa mission, XXII, 413. — Annonce une victoire complète de l'armée des Pyrénées-Orientales, 620. — Et d'autres succès; 679. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, donne sa démission, XXVIII, 606.

VIDAL, député de la section Onze de Marseille. — Présente une pétition à la Convention, XIX, 14.

VIDAL (Joseph). — Arrêté comme espion des émigrés, est mis hors d'accusation, XI, 611.

VIDALIN, député de l'Allier à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253.

VIDALOT (Antoine), député de Lot-et-Garonne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 192, 252. — Il déclare qu'avant le blocus de Mayence, un agent de Custine invita le général Doyré à avoir une conférence avec le général prussien, XVII, 266, 267. — Passé au conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXVIII, 529. — Se plaint du retard apporté à la promulgation de la loi sur la garde nationale, 773. — Appuie le projet relatif au paiement du traitement des officiers réformés, 790.

VIDAUD DE LA TOUR. — Est l'un des commissaires du roi aux conférences des trois ordres, I, 48. — Sa fuite, 228.

VIDOT. — Est accusé de fabrication de faux assignats, VIII, 304.

VIEFVILLE (mademoiselle). — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

VIEFVILLE-DES-ESSARTS (de), avocat, député du Vermandois à la Constituante. — Son opinion sur l'organisation du pouvoir judiciaire, III, 735.

VIEGE (le Dixain de). — Offre, par son comité, un bloc de cristal curieux par sa grandeur, XXIX, 288.

VIEILLARD, ex-consul de France à Canton. — Est élu membre du département de Paris, VII, 394.

VIEILLARD fils, avocat, député de Coutances à la Constituante. — Amende un des articles sur le remplacement de la gabelle, III, 641. — Son rapport sur les troubles de Dieppe, IV, 248. — Il propose de statuer sur les usurpations faites dans les marais, 264. Son rapport sur l'affaire de Corbeil, tanneur à Caen, 301. — Autre sur les troubles de Pau, 357. — Il fait annuler les arrêts rendus par le parlement de Navarre contre Lange, 512, 620. — Son rapport sur les troubles de Montauban, V, 205, 238. — Sa lettre au ministre Saint-Priest sur ces troubles de Montauban et sur ceux de Bordeaux, 330. — Son rapport sur la destitution de Beurnonville, 394. — Il fait rendre un décret sur les maîtrises des eaux et forêts du Calvados et de la Manche, 432. — Son rapport sur l'insubordination du régiment de la Reine, 552. — Il est élu secrétaire, 629. — Son rapport sur les troubles de Castres, VI, 223. — Il fait adopter un décret relatif à ceux de Nîmes, 268. — Un autre sur l'élection de la municipalité de Montauban, 498. — Son rapport sur les troubles de Saint-Jean d'Angely, 515. — Autre sur quelques contestations élevées entre la municipalité de Doullens et le département de la Somme, 525. — Autre sur l'insurrection de Gourdon, 628. — Autre sur les travaux du comité de judicature, VII, 53. — Il fait annuler un arrêté rendu contre Gobert par la municipalité de Montmorency, 101. — Et l'élection de Rondo, en qualité de juge à Rochefort, 180. — Rendre un décret relatif au collége des Arts de Poitiers, 301. — Ordonner le paiement des liquidations arrêtées, 316. — Annuler les oppositions formées sur les dettes des compagnies, 348. — Et exempter du droit d'enregistrement les liquidations d'offices, 357. — — Son rapport sur les troubles du Morbihan, 382. — Il veut que l'on maintienne les renonciations faites par contrat de mariage à la succession de ses parents, VIII, 19. — Fait liquider l'office du premier président de la chambre des comptes de Grenoble, IX, 58. — Son rapport sur les troubles du pays de Caux, 213. — Il fait prendre des mesures contre Fauchet et contre son vicaire, 459. — Et décréter d'accusation Bonne-Savardin, Maillebois et autres, 466. — Sollicite des peines sévères contre les prêtres réfractaires, 668. — Membre du tribunal de cassation, rend compte de ses travaux, XII, 350. — Est nommé accusateur national près la haute-cour de Vendôme, XXVIII, 383. — Son discours lors de l'installation de ce tribunal, 459. — Autre tendant à prouver l'existence de la conspiration Babeuf, 592. — Il reçoit un démenti de Massard, 661. — Relève des faits faux avancés par Babeuf, 694. — Réfute la défense de Buonarotti, 703. — Répond à Amar, 705. — Reproche à Réal d'être un ferment de discorde, 707. — Applaudit au vœu d'Antonelle pour la réconciliation de tous les Français, 708. — Contredit les assertions de Réal sur les succès du royalisme et sur les intrigues du ministre Cochon, 713. — Obtient des voix pour la place vacante au Directoire, 715.

VIEILLARD-BOIS-MARTIN, avocat. — Exposé de sa défense de J. Verdures, accusé de parricide, II, 341; III, 67, 73, 264, 268. — Il remercie la Con-

vention au nom des élèves de l'école normale, XXIV, 405. — Dénonce Laplanche au nom de Lemonnier de Saint-Lô, 493.

VIEL, avocat. — Est adjoint au tribunal de police de Paris, II, 243, 282.

VIEL, préposé aux douanes à Cherbourg. — Trait de bravoure de sa part, XXV, 559.

VIELFORT (Geneviève).— Les commissaires près l'armée du Nord annoncent son arrestation, XIV, 146.

VIEN, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232. — Epître que lui adresse Ducis, XXIX, 423.

VIEN (madame). — Offre, au nom des femmes artistes, le premier don patriotique, I, 445.

VIENNE, architecte. — Est compris dans une dénonciation de Chabot contre les agents du comité autrichien, XII, 579.

VIENNE, en Autriche.— Arrivée de Léopold dans cette ville, III, 697. — L'ambassadeur de France y reparaît dans le monde après le décret concernant Louis XVI, IX, 309. — Il est exclu du grand cercle de la cour, 409. — Accueil fait au comte d'Artois, 578. — L'ambassadeur français reprend sa dignité en apprenant l'acceptation de la constitution par le roi, X, 109. — On y vend la constitution française, 656. — Dépérissement des manufactures de soieries, XI, 433. — Arrestation du comte Palfy, XII, 353. — Réglement sur les dénonciations; arrestation d'un Français présumé Jacobin, 381. — Création d'une espèce de tribunal d'inquisition contre les Français, XIII, 717.— Dénombrement des maisons et de leur loyer, XIV, 389. — Découverte d'un club, XV, 165.— Arrestation de plusieurs personnes, sous prétexte de conspiration, XVIII, 325. — Et de Mesmer, XIX, 9. — Poursuites contre les individus soupçonnés d'approuver la constitution française, 25.— Départ du comte de Lehrbaek pour Berlin, 41. — *Te Deum* pour des victoires supposées, 213. — Arrestation de conspirateurs, XXII, 437. — Emprunt ouvert pour soutenir la guerre, XXIII, 289. — Impression causée par la prise de Luxembourg, XXV, 217. — L'opinion publique se prononce pour la paix, XXVII, 321. — Relevé du registre des paroisses, 417. — Suppression des couvents, XXVIII, 461. — Arrivée d'un courrier de Bonaparte, 473. — Envoi d'un négociateur militaire français dans cette ville, 494. — Craintes de l'Angleterre à ce sujet, 496. — Arrivée du général Clarcke, 519, 534. — Tous les volontaires de cette ville sont faits prisonniers à Mantoue, 534. — Célébration pompeuse du nouvel an; don fait au baron de Thugut de l'ordre de Saint Etienne, 535. — Entrée du capitaine de Latour, porteur de la nouvelle de la reddition de Kehl, 546. — Instruction donnée par la Prusse à son ministre dans cette ville, 548. — Etat des naissances, morts et mariages qui y ont eu lieu en 1796, 563.— Défense faite par l'empereur à la bourgeoisie de célébrer le retour de l'archiduc Charles par des fêtes, 577. — Expulsion des émigrés français qui ne peuvent justifier de moyens d'existence, 586 — Refus de l'empereur de recevoir le général Provéra, 592. — Préparatifs pour le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, 599.— Prières publiques pour le succès des armes de l'empereur, 633. — Le général Baraguay-d'Hilliers annonce qu'il poursuivra l'aigle impériale jusque dans cette ville, 657. — Son évacuation par l'empereur, 673. — Proclamation de ce prince pour appeler ses sujets à la défense de cette capitale, 679. — Pitt y annonce l'envoi prochain d'un chargé de pouvoirs, 681. — Départ de l'empereur et des ministres pour la Hongrie, 687. — Détails sur ce qui s'y est passé depuis les dernières défaites de l'empereur jusqu'à l'armistice, 698.— Proclamation de ce prince après la signature des préliminaires de paix, 701. — Autre du roi de Prusse relative à divers mandats du conseil aulique, 739. — Mesures prises contre les juifs, XXIX, 21. — Joie causée par le traité de Campo-Formio; hausse des fonds publics, 60. — Arrestation de plusieurs Grecs et de l'auteur de la *Gazette grecque*, 164. — Première audience donnée au général Bernadotte, ambassadeur français, 203. — Ouverture d'un emprunt de 600 mille ducats, 250. — Désaveu de l'insulte faite à Bernadotte, 251. — Détails et proclamation de l'empereur à ce sujet, 252, 255. — Mise en liberté du patriote polonais Zajonczek, 255. — Célébration de l'anniversaire de la sortie de la levée en masse; justification de la conduite de l'empereur par Bernadotte, à l'occasion des troubles excités contre lui, 256. — Convocation d'un conseil d'Etat extraordinaire après le départ de cet ambassadeur, 259. — Arrestation d'individus compromis dans cette affaire, 269.— Mort du prince Casimir Sapieha, grand-maître de l'artillerie autrichienne, 288. — Arrestation de huit Grecs; notice sur Riga, chef de parti, 291. — Imposition sur les propriétaires de la banque, 292. — Mort de l'archiduchesse Marie-Christine, 308. — Ordre d'ériger, dans le jardin de Luxembourg, un monument à Joseph II, 316. — Détails sur la police secrète de cette ville, 318.— Dénomination de *soi-disant République* donnée par la gazette qui s'y publie à la République cisalpine, 335. — Publication d'un écrit intitulé : *Bernadotte à Vienne*, 342. — Ordre de fermer tous les cabinets de lecture, 346.— Construction d'un canal qui joindra Vienne à Neustadt, 348.—Arrestation de toutes les personnes qui avaient eu des rapports avec Bernadotte, 384. — Défense aux employés de la chancellerie d'accepter des dîners chez les agents des puissances étrangères, 388. — Publication de la déclaration de guerre de la Porte à la France, 442. — Bruits répandus de la mort de Bonaparte, 543. — Tentatives pour incendier le palais impérial, 556. (*Voyez* Allemagne, Autriche, Armée d'Italie, Léopold, Charles (l'archiduc), etc.)

VIENNE (archevêque de). (*Voyez* Pompignan.)

VIENNE, en Dauphiné. — Les habitants de cette ville marchent au secours de Lyon, V, 310. — Cassation de ses élections, XXVIII, 361.

VIENNE (département de la).— Formation de ses bataillons de volontaires, X, 486. — Leur désintéressement; état de ce département, XVI, 352. — Envoi de commissaires de la Convention, 357.— Création d'un cinquième tribunal correctionnel, XXVIII, 334.

VIENNE (le département de la Haute-). — Décret qui l'autorise à imposer 60 mille livres pour secourir les incendiés de Limoges, VI, 216.— Son adresse à l'Assemblée nationale, VIII, 782. — Un bataillon de ses gardes nationaux consent à être payé en assignats, XI, 687. — Refus du département de la Corrèze d'accéder à ses propositions, XVI, 661. — Arrestation d'une partie de ses députés, XVII, 458. — Décret qui lui accorde des secours, 534. — Oppression des patriotes; altercation entre Ingrand et Chauvin à ce sujet, XXII, 56. — Mission de Cledel, XXIII, 624. — Des cultivateurs de ce département se plaignent d'être poursuivis pour le paiement de rentes féodales, XXIX, 180.— Motion d'annuler ses élections, 260. — Discussion à ce sujet, 264. — Celles de l'année sont validées, 681.

VIENNET (Jacques-Joseph), député de l'Hérault à la Législative, puis à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 186, 252. — Réélu au conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXVIII, 466.

VIENNOIS (marquis de). — Proteste contre les décrets de l'Assemblée nationale, III, 95.

VIENNOT (Jean-Pierre), cordonnier. — Est acquitté par le tribunal révolutionnaire, XIX, 352.

VIEREGG (de), ministre de Bavière. — Est nommé comte de l'Empire, IV, 41.— Sa réponse à la note d'Alquier, XXIX, 608 *bis*.

VIERVILLE (veuve). (*Voyez* Gonnel.)

VIERZON. — Protestation de cette ville contre la déclaration de la minorité de l'Assemblée nationale, IV, 551.

VIESVILLE, aveugle.— Thèse de mathématiques soutenue par lui, IX, 522.

VIET (Louis), blessé à Jemmapes. — Est présenté à la Convention, XIV, 775.

VIETTE (J.-B.), joaillier. — Est condamné à mort, XIX, 504.

VIEULASSE, ex-noble, ex-capitaine. — Est condamné à mort, XXI, 327.

VIEUXHONET, chef de brigade. — Est cité avec éloge par Daoust, XIX, 69.

VIGÉE (Louis-François-Sébastien), ci-devant grenadier dans le 2e bataillon de Maine-et-Loire, député de ce département à la Convention. — Rend compte de lettres écrites sous des noms supposés à Marat, XIV, 686. — Demande qu'au premier murmure des tribunes, la Convention parte pour Versailles le sabre à la main, XVI, 272. — Est élu membre de la commission des Douze, 439. — Déclare qu'il a en main le fil de la conspiration dénoncée par la section de la Fraternité, 456. — Son rapport sur cette conspiration, 467.— Il répond à la dénonciation d'Osselin contre la commission des Douze, 471.— Attaque les assertions de Pache sur la sûreté de la Convention, 472, 488. — A la suite de dénonciations contre la commission, offre sa démission ainsi que ses autres collègues, 509.— Bourdon (de l'Oise), demande son arrestation, 521. — Adresse où l'on demande son accusation, 535. — Barère fait supprimer la commission dont il est membre, 536, 537.— Il est décrété d'arrestation, 554. — Écrit que la commission des Douze ne peut rendre son compte, 556. — Amar propose sa traduction dans une maison nationale, 738.— Gohier dément l'annonce de son évasion, XVII, 109, — Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60. — Texte de cet acte, 200, 212, 220.— Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318. — Demande de la célébration d'une pompe funèbre, le jour de sa mort, en l'honneur des amis de la liberté qui ont péri sur l'échafaud, XXIV, 614.

VIGÉE, homme de lettres. — Analyse de ses comédies intitulées : *La Matinée d'une jolie femme*, XV, 94. — Et *la Vivacité à l'épreuve*, XVII, 134.

VIGENT, lieutenant-colonel. — Son éloge, XVII, 38.

VIGERIE, menuisier. — Est condamné à mort, XXI, 160.

VIGIER (Alexandre), ex-garde-du-corps. — Complot contre les calvinistes découvert dans ses papiers, XII, 498. — Il est décrété d'accusation, 600.

VIGNALET, l'un des jurés de la haute-cour de justice. — Est condamné à trois mois de détention, XXVIII, 586. — Réclame contre cette condamnation, 592.

VIGNAULT, rentier. — Est condamné à mort, XXI, 236.

VIGNE, chef de brigade. — Son éloge par le général Moreau, XXVIII, 363.

VIGNER (E.), chapelain. — Est condamné à mort, XX, 400.

VIGNERON, femme de l'ex-président du parlement de Nancy. — Est condamnée à mort avec sa fille, XX, 611.

VIGNERON, lieutenant. — Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 345.

VIGNERON (Claude-Bonaventure), député de la Haute-Saône à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 204, 253. — Réélu au conseil des Anciens, il en est secrétaire, XXVIII, 496.

VIGNEUX. — Est élu secrétaire des Jacobins, XXI, 178. — Signe une pétition des détenus du Temple contre leur renvoi devant une commission militaire, XXVIII, 437.

VIGNIARD, hussard. — Son éloge, XVII, 774.

VIGNOLLE, adjudant-général. — Contribue à la victoire de Dégo et de Saint-Jean, en Italie, XXVIII, 255.— Se distingue au siége de Mantoue, 370.— Demande d'avancement pour lui, 385. — Il est blessé à la bataille d'Arcole, 501, 503. — Adresse de sa division contre les conspirateurs de Clichy, 765.— Il est nommé ministre de la guerre de la Cisalpine, XXIX, 85.

VIGNOLLE-DES-GRANGES. — Est désigné par les conspirateurs royaux pour le ministère des finances, XXVIII, 547.

VIGNON. — Est l'instrument de la noblesse de Rennes contre les jeunes gens de cette ville, *Introd.*, 538.

VIGNON, architecte. — Est chargé de préparer aux Tuileries un emplacement pour la Convention nationale, XIII, 704.

VIGNY, ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 508.

VIGNY (veuve de). (*Voyez* Guichard.)

VIGO. — Perfidie et trahison des Portugais dans cette place, XXIX, 166.

VIGOUREUX. — Est arrêté, ainsi que sa femme, XXIX, 901.

VIGOUROUX, prêtre français émigré, résidant à Sion. — Découverte de papiers faite chez lui, XXIX, 281.

VIGUIER, député de Toulouse à la Constituante. — Ses observations sur la réunion des ordres, I, 33.— Il annonce l'arrestation de Toulouse-Lautrec, IV, 710. — Défend la municipalité de Toulouse, 722.

VIGUIER, administrateur de police à la commune de Paris. — Publie un avis sur les instigateurs d'un mouvement contre le château, XIII, 1.

VILAINE. — Décret pour la confection d'un canal de jonction de cette rivière avec la Rance, XIV, 776.

VILANDAUDON, en Comminges.— Décret relatif au jugement des brigandages commis dans cette commune, IV, 540.

VILLAGE (de), officier de marine. — Est compromis dans les troubles de Toulon, III, 148, 218. (*Voyez* Albert, de Rioms.)

VILLAGES. — Ceux dont les seigneurs ont changé les noms reprendront ceux qu'ils portaient autrefois, IV, 679.

VILLARET, grand-vicaire de Rhodez, député de Villefranche à la Constituante. — Vote contre la réunion des villages aux municipalités, II, 189. — Propose de réduire à vingt-quatre les administrateurs de département, 204.

VILLARET-JOYEUSE, amiral. — Son éloge, XX, 751.— Député du Morbihan au conseil des Cinq-Cents, il dénonce les dilapidations des agents du gouvernement dans les colonies, XXVIII, 720. — Réfutation de cette opinion par Eschassériaux, 723. — Il est élu secrétaire, 731.— Propose d'autoriser le Directoire à envoyer de nouveaux agents à Saint-Domingue, 732. — Représente l'excessive misère où se trouvent réduits les marins, 741.— Son rapport en faveur du capitaine Surkouf, 759.— Il appuie le projet sur les destitutions militaires, 772. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Main levée du séquestre mis sur ses biens, 764.

VILLARS — Est envoyé à Mayence par le ministre des affaires étrangères, XII, 98. — Nommé ministre de France à Gênes, arrive dans cette ville, XXII,

485. — Son discours de réception, 629. — Il chasse Naillac de chez lui, XXIII, 217. — Annonce au gouvernement génois les mesures prises contre Buonarotti, 401. — Sa lettre sur la prise de quatre bâtiments de cette République chargés pour l'ennemi, XXV, 665. — Il est rappelé, XXVIII, 53.

VILLARS, l'un des députés savoisiens.— Remercie la Convention de la réunion de la Savoie, XIV, 591.

VILLARS (maréchal de). — Notice sur sa vie, XI, 508.

VILLARS, de Grenoble, naturaliste. — Analyse de son mémoire sur le niveau d'eau, III, 26. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

VILLARS (Noël-Gabriel-Luc de). — Est élu évêque d'Auch, VII, 736. — Député de la Mayenne à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Il est dénoncé par Girard, XXIV, 119. — Démenti de cette dénonciation, 137.—Il est élu secrétaire, XXV, 154. — Fait décréter la conservation du *Collége de France*, 238. — Fixer la somme à répartir entre cent dix-huit savants et gens de lettres, 669, 674. — Et organiser la bibliothèque nationale à Paris, XXVI, 237.

VILLAS (de), député de Saint-Flour à la Constituante. — Se plaint de l'élargissement des voleurs, IV, 465. — Son opinion sur le reproche fait au vicomte de Mirabeau d'avoir volé les cravates des drapeaux de son régiment, 663.

VILLATE, mulâtre, commandant à Saint-Domingue. — Son éloge, XXIV, 577. — Détails de sa bravoure et de sa résistance à une attaque des Espagnols, 653. — Eloge de sa conduite, XXV, 317. — Il est nommé général de brigade, 319, 323. — Renseignements demandés au Directoire sur les mesures prises pour le faire juger, XXVIII, 663.

VILLATE (Sempronius-Gracchus), juré du tribunal révolutionnaire. — Fait hommage d'un plan d'éducation républicaine, XIV, 701. — Donne des renseignements sur Catherine Théos, XXIII, 466. — Citation de son écrit par Legendre qui le traite d'espion de Robespierre, XXIV, 75. — Barère déclare qu'il remplissait ce rôle pour le comité de salut public, 82. — Son procès et sa condamnation à mort, 393, 401.

VILLATE CARBONEL. — Gagne le prix de la course à cheval, XXVIII, 370.

VILLEBRANCHE (de). — Remplace La Thibaudière, député suppléant des colonies à la Constituante, IV, 381. — Ecrit qu'il croit devoir s'abstenir des séances de l'Assemblée, VIII, 418. — Prête le nouveau serment après la fuite du roi, 729.

VILLEBRUNE. — Sa note sur la pétition présentée par Harrington au parlement d'Angleterre, XXI, 123. (*Voyez* Lefebvre-Villebrune.)

VILLEDEUIL (Laurent de). — Est nommé contrôleur-général, *Introd.*, 226. — Sa démission, I, 166. — Sa fuite, 228.—Ses liaisons avec Pinet, 475. — Dénonciation de sa présence à Boulogne-sur-Mer, XV, 567.

VILLEFORT, département de la Lozère. — Dénonciation contre la municipalité et le maire de cette ville, X, 698.

VILLEFRANCHE, département de l'Aveyron. — Rejet de la proposition de fixer dans cette ville l'école centrale établie à Rodez, XXVII, 573.

VILLEFRANCHE, département du Rhône. — Trésor enfoui chez un aristocrate, XIX, 113. — Saisie et brûlement d'un guidon et de la liste des princes couronnés trouvés chez l'émigré Lachassagne, 242. — Dénonciations contre Lapallu, agent de Javogues, 415, 462. — Rejet de la demande de ce canton tendant à ce que l'assemblée électorale tienne ses séances ailleurs qu'à Lyon, XXIX, 632.

VILLEFRANCHE-EN-ROUERGUE. — Troubles dans cette ville, IV, 700. — Elle est autorisée à ouvrir un emprunt, V, 356. — Est menacée d'un bombardement, XVII, 423. — Se rend aux Espagnols, 522. — Est reprise par l'armée française, XVIII, 8. — Etat des munitions qui y ont été trouvées, 113.

VILLEFRANCHE, département du Tarn. — Concession de ses mines faite au citoyen Solages, XXV, 379.

VILLEFRANCHE, dans les Etats du roi de Sardaigne. — Prise de cette ville par les Français, XIV, 204, 219.

VILLEFRANCHE-CARIGNAN (Amédée-Marie-Anne-Victoire). — Est condamnée à la détention jusqu'à la paix, XIX, 440.

VILLEGAGNON. — Rejet de la résolution qui transférait dans cette commune le chef-lieu du canton, XXVIII, 476.

VILLELONGUE.—Reprise de ce poste sur les Espagnols, XIX, 143.

VILLEMAIN, négociant à Nantes. — Dépose dans le procès de Carrier, XXIII, 26.

VILLEMAIN, patriote de Lorient. — Trait d'héroïsme de sa part, XX, 282.

VILLEMAIN (femme). (*Voyez* Lambertie.)

VILLEMALET, général. — Approbation de sa conduite à Marseille, XXII, 149.

VILLEMANZY, commissaire-ordonnateur. — Est dénoncé par Dubois-Crancé, XVIII, 663.

VILLEMEREUX.— Remporte le prix de la course à pied, XXVIII, 388.

VILLEMET. — Belle défense de ce citoyen au château de la Crilloire, XVI, 242.

VILLEMIN, ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 299.

VILLEMIN (C.-J.), journalier. — Est condamné à mort, XX, 628.

VILLEMORT, député de Poitiers à la Constituante. — Son opinion sur l'organisation de la marine, VII, 123.

VILLEMOTTE (chevalier de), écuyer. — Expose la perte que lui fait éprouver la translation de l'Assemblée dans la salle du Manége, II, 156.

VILLEMUR.—Signe une adresse contre les membres du nouveau tiers, XXVIII, 740. — Déclaration des officiers municipaux de Sainte-Ménéhould, portant que ce nom ne leur est point connu, 745.

VILLEMUR, secrétaire de Beurnonville. — Son éloge, XXVII, 128.

VILLENAVE (de Nantes). — Son procès au tribunal révolutionnaire, XXII, 46.—Il est acquitté, 50.

VILLENEUVE, ordonnateur de la manufacture d'armes à Moulins. — Est mis en liberté, XVIII, 72.

VILLENEUVE. — Fait hommage d'un traité sur la culture du tabac, IX, 262.

VILLENEUVE, contre-amiral. — Entrée de son escadre dans le port de Lorient, XXVIII, 519. — Il est nommé commandant en chef de l'escadre de Brest, 534. — Eloge de sa bravoure, XXIX, 498.

VILLENEUVE (baron de). — Renonce aux droits de sa baronie dans les Etats du Languedoc, I, 381.

VILLENEUVE (Nicolas-Abel), commis-négociant. — Est condamné à mort, XVIII, 449.

VILLENEUVE, capitaine. — Son éloge, XVI, 686. — Il se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 563.

VILLENEUVE, près Luzarches. — Découverte d'une mine de charbon de terre dans ce hameau, VI, 265.

VILLENEUVE, en Suisse. — Adresse de ses habitants au général Rampon, XXIX, 147.

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE. — Adresse de cette commune à l'Assemblée nationale, VIII, 781.

VILLENEUVE-BARGEMONT (abbé) [illegible] député de

Marseille à la Constituante. — Ses observations sur la réunion, I, 83.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. — Naufrage de trois compagnies de volontaires sous les murs de cette ville, XII, 19. — Le tribunal d'Avignon y est transféré, 355.

VILLENEUVE-LE-ROI. — Arrestation dans cette ville d'une guimbarde chargée d'argent, II, 501, 503. — Formation de sa municipalité, IV, 20. — Réclamation de sa société patriotique contre les assertions du colonel Ségur, relativement à la conduite des chasseurs de Hainault, VIII, 2.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 480, 622. — Mission de Balardelle, XVIII, 702.

VILLENEUVE-TRANS (L.-H.), ex-marquis. — Est condamné à mort, XX, 708.

VILLENOX. — Arrestation de Bezenval dans cette ville, I, 249.

VILLEPOT, marchand de sel. — Est condamné à mort, XXI, 103.

VILLEPREUX. — Adresse de la municipalité de cette commune à l'Assemblée nationale, VIII, 782.

VILLEQUIER (duc de), député de Boulogne-sur-Mer à la Constituante. — Fait décider par la noblesse la vérification séparée des pouvoirs, I, 43. — Obtient un passeport, II, 47. — Est cité comme ayant facilité par son appartement l'évasion du roi, VIII, 741. — Arrestation dans les Pays-Bas des Français non munis d'un certificat signé de lui, XII, 502. — Il est excepté de l'ordre donné aux émigrés de quitter Bruxelles, XX, 269. — Est l'un des familiers de la cour du prétendant à Mittau, XXIX, 454.

VILLER, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

VILLEROY (duc de). — Est condamné à mort, XX, 383.

VILLERS (François), député de la Loire-Inférieure à la Convention. — Fait annuler la procédure relative aux troubles de Blois, XIV, 808. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252. — Il fait rendre un décret sur le traitement des employés des douanes, 685. — Suspendre le *transit* à l'étranger, établi par décret du 7 septembre 1792, XVII, 210. — Modifier la loi sur l'exportation, 562. — Accorder un secours aux patriotes de Machecoul, 657. — Sa motion contre les militaires atteints de la maladie vénérienne, 716. — Il fait restituer à la compagnie Herbin des marchandises saisies, XVIII, 75. — Fait l'éloge de Canclaux, 112. — Renonce à ses fonctions de prêtres, 369. — Fait annuler le brevet accordé à Olivier pour la fabrication du *minium*, 627. — Décréter la confiscation des marchandises envoyées à Lyon après sa rébellion, XIX, 471. — Mettre en réquisition les bois nécessaires aux tanneries, 559. — Mettre en liberté les administrateurs du bureau de commerce de Marseille, XX, 298. — Et supprimer l'alternat de l'administration du Cantal, XXI, 166. — Parle sur l'organisation des comités, 657, 658. — Fait proroger le délai fixé pour le *maximum*, 694. — Appuie le projet relatif à l'encouragement du commerce, 780. — Son rapport sur la situation de Lyon, XXII, 175, 177. — Il fait rendre un décret pour la rectification du tableau du *maximum*, 178. — Lettre sur sa mission à Brest et à Lorient, XXIII, 251, 283, 349. — Son opinion sur le mode de retirer des assignats de la circulation, 565. — Il fait l'éloge des habitants de Nantes, XXIV, 180. — Demande la punition des membres acquittés du comité révolutionnaire de cette ville, 285. — Son opinion sur la loi relative à la vente sans enchère des biens nationaux, 643. — Il s'oppose à ce que la récolte prochaine soit déclarée propriété nationale, 665. — Appuie le projet de finances présenté par Rewbell, XXV, 40. — Est élu secrétaire, 154. — Parle en faveur de Robert Lindet, 279. — Discute le projet de constitution, 343, 364, 520. — Signale les dangers qui peuvent naître des assemblées de sections, 471. — Dément le bruit d'une guerre civile à Nantes, 596. — Sa motion en faveur des préposés des douanes, 682. — Il invoque l'ordre du jour sur la mise en jugement de Pache et autres, XXVI, 23. — Vote le rapport du décret relatif à la fortune des représentants, 70. — S'élève contre les journalistes incendiaires, 84. — S'oppose au rapport de la loi du 12 fructidor, 139. — Combat le projet sur la détermination des délits, 206. — S'oppose à la mise en liberté de Rossignol et de Daubigny, 331. — Parle contre l'amnistie, 348. — Réélu au conseil des Cinq Cents, combat la formation d'une commission pour s'occuper de la guerre de la Vendée, 370. — Fait accorder des fonds au Directoire, 403. — S'oppose au rapport de la loi du 3 brumaire, 405, 421. — Fait passer à l'ordre du jour sur une réclamation de Barbé-Marbois, 430. — Son opinion sur la prorogation du corps électoral de la Seine, 440. — Il appuie la demande de laisser passer par la France les Suisses licenciés en Hollande, 475. — Réclame la mise en liberté de Miranda, 490. — La suppression de la distribution des journaux aux membres des conseils, 586. — La création d'une commission de finances, 655. — Et l'ordre du jour sur une dénonciation contre Cadroy et autres, 666. — Son opinion sur le mode de paiement des droits de douanes, 719; XXVII, 68. — Il fait fixer le traitement des commissaires de la trésorerie, 12. — Son opinion sur un message du Directoire relatif à l'emprunt forcé, 28. — Il demande un rapport général sur la vérification des pouvoirs, 114. — Et la levée de la suspension de la loi du 2 brumaire sur la marine, 164. — S'oppose à la résiliation des baux, 172. — Son opinion sur l'organisation de la marine, 259. — Et sur les élections du Lot, 312. — Il demande l'ordre du jour sur une réclamation de Vaublanc, 349. — Combat le projet relatif au jugement des prises maritimes, 376, 494. — Discute celui sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 391. — Fait voter des fonds pour les dépenses des sourds-muets, 577. — Son opinion sur le complètement par des ex-conventionnels des deux tiers du Corps législatif, 580. — Son rapport sur le placement des tribunaux de commerce, 605. — Il combat le projet relatif aux employés supprimés, 608. — Fait restreindre les distributions de vivres et de fourrages aux seuls militaires en service de guerre, 620. — Et ajourner le projet contre les détracteurs des monnaies républicaines, 626. — En présente un sur la célébration des mariages, 651. — Demande l'ajournement de la discussion sur la liberté de la presse, 695. — Fait mettre 100 millions à la disposition du ministre de la guerre, XXVIII, 25. — Appuie le projet de Camus sur le traitement des membres du tribunal de cassation, 66. — Rend compte d'une demande de fonds pour le ministère des finances, 80. — Sa proposition sur le jugement des prises maritimes, 194. — Il fait allouer des fonds au ministre de la police, 211. — Prendre une résolution relative aux droits de douanes, 247. — Destiner la maison de l'émigré Croï-d'Havré au logement des ambassadeurs bataves, 248. — Mettre 200 millions à la disposition du ministre de la guerre, 254. — Rejeter le projet sur le complètement du Corps législatif, 268. — Et accorder au ministre de l'intérieur 100 millions pour les dépenses du Directoire, 272. — Propose de fixer le traitement des membres de l'Institut à 1,500 livres, 291. — Et de transférer à Lille l'école centrale du département du Nord, 294. — Fait fixer le traitement des membres de la ci-devant agence temporaire des

titres, 297. — Et transférer l'école des ponts-et-chaussées dans la maison Duchâtelet, 304.—Ses observations sur les moyens d'encourager le commerce et les arts, 314. — Il fait attribuer au ministère des finances la surveillance du triage des titres, 319. — Combat le système d'affermage des salines, 330. — Fait demander compte au Directoire de son arrêté qui ajourne l'exécution de la loi sur l'organisation de la marine, 336. — Invoque la question préalable sur un projet relatif aux commissaires des guerres, 344. — Fait allouer des fonds au ministre des finances, 346.—Reproduit son projet sur le traitement des membres de l'Institut, 352. — Fait mettre des fonds à la disposition des ministres de la guerre, de l'intérieur et de la police, 354, 358. — Présente deux projets sur la juridiction et la compétence des tribunaux de commerce, 362. — Son opinion sur la célébration de la fête de la République, 396. — Et sur l'amnistie proposée pour les délits militaires dans l'Ouest, 404. — il combat une dénonciation contre le ministre de la justice, 425. Son opinion sur le rapport de la loi du 3 brumaire an III, 429. — Et sur l'organisation des postes et messageries, 442. — Il fait adopter un projet sur l'emplacement des tribunaux de commerce, 448. — Parle sur la destitution du juge de paix Braconnier, 450. — Combat le rapport de la commission sur les monnaies, 451, 454. — S'oppose à une demande de fonds pour les archives du Corps législatif; vote la continuation de la prohibition des marchandises anglaises, 467. — Fait charger une commission de présenter le mode d'encourager les manufactures, 482. — Sa motion contre les abus du divorce, 493. — Il combat le projet sur la liquidation des rentes viagères et usufruits dus à des émigrés, 499, 544.—Est élu secrétaire, 513.—Son opinion sur la successibilité des enfants naturels, 515. — Son rapport relatif à la circulation des grains, 517. — Il fait passer à l'ordre du jour sur une dénonciation de Tort-la-Soude contre Merlin; demande l'impression de deux messages sur les postes et messageries, 523. — Attaque le rapport sur l'administration forestière, 526. — Fait prendre deux résolutions sur la circulation et l'exportation des grains, 574. — Invite le conseil à prendre une décision immédiate sur les postes et messageries, 577. — Présente trois projets sur les recettes et les dépenses de l'an V, 615.— Son opinion sur le recours en cassation contre les jugements des conseils militaires, 630.— Son rapport sur le système des douanes, 637. — Il propose d'élever d'un cinquième les droits d'importation, 639. — Fait adopter un projet concernant le droit d'entrée sur les tabacs, 640. — Parle sur l'assassinat de Sieyès, 657. — Présente deux projets en remplacement de celui sur les droits de passe, 659. —Fait prendre une résolution sur la circulation des sucres raffinés, 673. — Et former une commission pour vérifier les pouvoirs des nouveaux députés, 694. — Son opinion sur l'administration forestière 706. — Il demande compte des lois rendues contre les émigrés, 725. — Combat le projet tendant à ôter au Directoire la surveillance de la trésorerie, 731. —Réclame un rapport sur la répartition du milliard promis aux armées, 734. — Demande la parole sur une motion de Bailleul concernant les émigrés des départements du Rhin, la situation de la République, etc.; combat cette motion, 739.— Fait prendre une résolution relative aux marchandises circulant dans les deux lieues limitrophes de l'étranger, 747. —Attaque le considérant du projet sur la garde du Corps législatif, 765.— Fait déclarer la permanence du Conseil, au 18 fructidor, 799. — Présente divers articles d'un projet sur la conspiration et sur ses auteurs, 808. — Sa motion relative au serment du nouveau tiers, 816. — Il indique les mesures à prendre pour la restauration des finances, 822.—Adoption de plusieurs articles de son projet, 822, 823.—Il en présente la suite, XXIX, 2. — Propose de rétablir l'action en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié, 17. — Appuie le projet sur les passeports, 29. — Fait renvoyer à une commission celui sur l'exercice des droits de citoyen, 33. — Propose de proroger le droit de patentes, 33, 39.— Son opinion sur la dette de la Belgique, 40. — Il est élu président, 47. —Son rapport sur l'impôt du tabac, 63. — Son opinion sur la durée des fonctions des présidents et accusateurs publics du tribunal criminel, 73. — Son rapport en faveur des petits rentiers, 74. — Autre sur l'impôt du tabac, 96. — Il fait adopter un projet en faveur des rentiers de la caisse Lafarge, 112. — Demande un rapport sur le traitement des prisonniers français en Angleterre, 116. —Et une loi pour la saisie des marchandises anglaises, 120. — Fait déclarer de bonne prise tout bâtiment chargé de ces marchandises; et décréter le remplacement des arbres de la liberté abattus, 133. — Propose d'assujettir à une forte taxe les fortunes rapides, 141. — Sa motion sur la fête de la souveraineté du peuple. 142, 162. — Il propose de charger les bureaux centraux du recouvrement des contributions, 145.—Son rapport sur le déficit de la recette publique, 153. — Sa motion sur la loterie de Bordeaux, 157. — Son rapport sur la situation des finances, 166. — Il fait arrêter l'impression d'un message sur la loi du 19 fructidor, 178. — Autoriser la trésorerie à délivrer des rescriptions, 252,— Adopter un projet sur les ordonnances des ministres, 254. —Son opinion sur les élections de la Seine, 259.— Il propose des moyens de combler le déficit entre les recettes et les dépenses de l'an VI; discussion de ses projets, 264, 275, 276, 277, 280, 283, 284. — Son opinion sur l'action en rescision; il fait prendre une résolution relative aux contributions de la Seine, 267. — Adoption de son projet sur les déchéances, 289. — Il en présente d'autres sur les droits de pêche et de timbre, et sur les domaines engagés, 290. — Son rapport sur les revenus de l'an VII, 335. — Il fait fixer les contributions à 600 millions, 358. — Demande qu'une commission avise aux moyens de remplacer l'impôt sur le sel, 361. — Fait passer à l'ordre du jour sur des plaintes contre l'affermement de plusieurs salines, 363. — Discussion de son projet relatif à l'impôt du tabac, 379.— Il fait adopter plusieurs articles de celui sur les patentes, 398. — Et prendre une résolution relative au complètement des recettes de l'année, 416. — Son rapport sur la poste aux lettres et sur le message y relatif, 490. — Son opinion sur la réduction des cantons, 502. — Il demande des renseignements sur les sources salées de la Meurthe, 574. — Son rapport et projet à la suite sur la poste aux lettres, 580 *bis*, 582 *bis*, 586 *bis*. — Il combat celui sur les salines de la Meurthe, 608 *bis*. 609. — Fait renvoyer à la commission celui relatif aux comptes des ministres, 609. — Son opinion sur la répression du vagabondage, 629.

VILLERS, général. — L'adjudant-général Turin le propose pour remplacer Dampierre qu'il dénonce, XVI, 68.

VILLERS (des), physicien. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

VILLERS (Mayenne). — Décret qui destitue et met en arrestation le maire de cette commune, XVII, 210.

VILLES. (*Voyez* Communes et Municipalités.)

VILLES ANSÉATIQUES. (*Voyez* Anséatiques, Hambourg, Brême, Lubeck, etc.)

VILLES IMPÉRIALES (les). — Lettres de plu-

sieurs d'entre elles pour le maintien de leur existence politique et de leur constitution, XXIX, 292. (*Voyez* Aix-la-Chapelle, Francfort, etc.)

VILLETARD (Alexandre), député de l'Yonne à la Convention. — Son rapport sur les créanciers de la compagnie Masson et d'Espagnac, XXI, 435. — Son opinion sur une dénonciation de la section de Brutus, XXIII, 351. — Il demande l'impression des papiers de Robespierre, 495. — S'oppose à l'insertion au Bulletin d'une adresse de Marseille, 543. — Se plaint de la présence des réquisitionnaires à Paris, 579. — Son opinion sur la répression de l'agiotage, 605. — Il fait décréter que le tableau de la constitution sera placé dans la salle de la Convention, 648. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 682. — Demande le rapport de la loi des suspects, 693. — Et l'organisation de la constitution de 1793, XXIV, 31. — Appuie le projet de grande police présenté par Sieyès, 37. — Réclame la convocation des assemblées primaires, 90. — Et l'abolition de la peine de mort pour les femmes, 208. — Fait renvoyer au comité une motion en faveur de quarante-neuf individus exécutés sans jugement, 287. — Demande qu'on paie les indemnités de Collot et de Billaud à leurs femmes, 288. — Et que la Convention seule puisse statuer sur la radiation de la liste des émigrés, 308. — Appuie une motion contre l'agiotage, 311. — Et l'impression d'un projet de réorganisation de l'administration, 323. — Développe un plan d'organisation du gouvernement, 348. — Improuve un arrêté de la section du Muséum contre David, 366. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 373, 388. — Et sur l'organisation du gouvernement, 422, 437. — Il parle sur la déclaration des droits, XXV, 151, 152, 498. — Discute le projet de constitution, 174, 219, 224, 274, 287, 308, 336, 342, 344, 365, 511. — S'oppose aux modifications proposées aux lois sur les successions, 396. — Son opinion sur les mesures à prendre contre les émigrés, 523. — Et sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 542, 546. — Il appuie la révision de toutes les radiations, XXVI, 6. — Son opinion sur la déclaration de leur fortune, exigée des députés 57. — Il est élu secrétaire, 165. — Demande l'insertion au Bulletin d'une adresse contre les égorgeurs de la Loire, 268. — Appuie la proposition de faire nommer le Directoire par la Convention, 275. — Fait décréter d'arrestation Gau, secrétaire d'Aubry, 286. — Réélu au conseil des Cinq-Cents, s'oppose à la prorogation du corps électoral de Paris, 446. — Et à la publicité du rapport d'Eschassériaux sur les finances, 476. — Discute le projet contre la désertion, 510. — Parle en faveur de l'impôt progressif, 589. — Son opinion sur la nomination des administrateurs et des juges non élus, 642. — Il discute le projet relatif à un emprunt forcé, 677. — Appuie la confiscation des biens des embaucheurs, 694. — Son opinion sur l'affaire d'Aymé, XXVII, 114, 142. — Il appuie une motion en faveur des Corses réfugiés, 157. — S'oppose à la résiliation des baux, 173. — Parle sur l'organisation de la marine, 237. — Vote le maintien de la suspension des actions en rescision, 285. — S'oppose à l'insertion au procès-verbal du serment de Lecerf, 295. — Son opinion sur les élections du Lot, 312, 313. — Et sur le choix des agents envoyés dans les colonies, 367. — Il appuie un discours d'Audouin, sur la radiation des listes d'émigrés, 413. — Parle sur les moyens de réduire la dette publique, 447. — Sur une réclamation faite par un enfant naturel de la succession des parents de son père, 452. — Sur le projet d'établissement d'une banque à la ci-devant mairie, à Paris, 542. — Et sur le complètement, par des ex-conventionnels, des deux tiers du Corps législatif, 582. — Sa motion sur le dépôt des sentences arbitrales, XXVIII, 50. — Il discute le projet relatif au paiement de la contribution foncière, 306. — Parle sur les prévenus des massacres de Lyon, 331. — Sur l'organisation de la haute-cour nationale, 364, 369. — Sur l'ordre des délibérations et la police du Corps législatif, 454. — Sur le tarif du transport des journaux, 476. — Et sur le mode de juger Lavilleheurnoy et autres, 554. — Appuie une motion de Dubois-Crancé contre les journalistes, 562. — Son discours sur les succès de l'armée d'Italie, 571. — Son rapport sur le jugement rendu contre Monnier, 577. — Il défend la proclamation du Directoire qui interdit le droit de voter aux prévenus d'émigration, 618. — Son opinion sur la compétence du conseil militaire dans l'affaire de la conspiration royale, 630. — Il se glorifie d'être membre du *Cercle constitutionnel*, 751. — S'oppose à l'annulation d'un arrêté du comité de sûreté générale sur les assassinats commis à Auxerre, 777. — Menace du geste un individu qui crie : *A bas les brigands*, 792. — Demande le maintien de Doulcet sur la liste de déportation, 809. — Fait ordonner l'impression d'un projet tendant à exclure les ci-devant nobles des fonctions publiques, 819. — Et de celui relatif aux émigrés naufragés à Calais, 822. — Sa motion en faveur de la veuve de Bourbotte, XXIX, 34. — Il propose l'établissement d'un tachygraphe, 43. — Appuie le projet relatif aux émigrés d'Avignon, 59. — Fait accorder une pension au père de Hoche, 62. — Son rapport sur un jugement du tribunal criminel de l'Yonne, 69, 75. — Il est chargé de présenter un projet sur l'impôt du tabac, 108. — Est élu secrétaire, 111. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 263. — Il fait mentionner au procès-verbal les artistes et les poètes qui ont concouru à la célébration de la fête de la fondation de la République, 410. — Parle sur la disposition de la garde du Corps législatif, 781. — Et contre la déclaration des dangers de la patrie, 808. — Fait décréter la formation d'un consulat et de deux commissions législatives, 893.

VILLETARD (Joseph), agent diplomatique. — Donne sa démission de la place de secrétaire-général du département de la Seine, XXIX, 815.

VILLETROIS, capitaine de la garde nationale de Versailles. — Arrêté du département de Seine-et-Oise approuvant sa conduite, VIII, 414.

VILLETTE (Charles, marquis de). — Renonce, par anticipation, à tous ses droits féodaux, III, 494. — Sa lettre sur l'opinion de Necker, concernant la suppression des titres honorifiques, V, 119. — Député de l'Oise à la Convention, il fait nommer son enfant nouveau-né *Voltaire Villette*, XIV, 398. — Répond aux inculpations dirigées contre lui à la commune de Paris, XV, 3. — Provoque le décret d'accusation contre Chaumette, 79. — Explications et réponse de celui-ci, 85. — Son vote dans le procès du roi, 164, 196, 253. — Annonce de sa mort; députation nommée pour assister à ses funérailles, XVII, 92. — Son éloge, 345.

VILLIERS fils, journaliste. — Est déporté au 18 fructidor, XXVIII, 815; XXIX, 795.

VILLIERS, président de la Convention de Nice. — Sollicite la réunion de ce pays à la France, XV, 158.

VILLIERS (de), député de Gien à la Constituante. — Son opinion sur le rachat des dîmes, I, 326. — Il est élu secrétaire, VII, 734.

VILLIERS, l'un des agents pour l'évacuation du Palatinat. — Demande la nomination de commissaires pour vérifier ses comptes, XXV, 95.

VILLOT, général. (*Voyez* Willot.)

VILLOT, procureur de la commune de Nancy. — Est décrété d'arrestation, XVII, 485.

VILLOT, préposé aux douanes de Cherbourg. — Trait de bravoure de la part de ce citoyen, XXV, 559*.

VILNAY, ex-garde-chasse. — Est condamné à mort, XXI, 55.

VILNEAU, membre du comité révolutionnaire de Saumur. — Est traduit au tribunal révolutionnaire, XXI, 152.—Et réintégré dans ses fonctions, 446.

VIMAL. — Est condamné à mort comme fabricateur de faux assignats, XIII, 553.

VIMAR, député de la Seine-Inférieure au conseil des Anciens. — Fait décréter la création de trois substituts du commissaire du Directoire près le tribunal de cassation, XXIX, 395. — Est élu secrétaire, 449. — Son rapport sur les biens qui ont pu être regardés et vendus comme nationaux, 636.

VIMEUX, général.— Ecrit sur un fait concernant Carrier, XXII, 745.

VINAGE, officier. — Se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVI, 12.

VINAY, résidant de France à Copenhague.—Son adhésion à la constitution, XVIII, 9.

VINCENNES (bois de). — Sa dévastation, II, 367.

VINCENNES (commune de). — Plaintes des habitants à l'occasion des subsistances, XVII, 503. — Décret qui enjoint au maire de se rendre à la barre, à l'occasion du 13 vendémiaire, XXVI, 157 — Il justifie sa conduite et celle de la municipalité, 172, 179.

VINCENNES (donjon de). — Décret ordonnant d'y transférer les prisonniers que les prisons de Paris ne pourront pas contenir, VI, 426. — Émeute pour empêcher sa démolition, VII, 504. — Proclamation sur ses travaux, 506. — Détails à ce sujet, 511. — Dénonciation contre les individus qui ont excité les citoyens à le démolir, 541. — Suspension de ses réparations, 588. — Translation à Saint-Lazare des femmes qui y étaient détenues, XXII, 761.

VINCENOT, chef aux transports. — Est condamné à mort, XVIII, 580.

VINCENS-PLAUCHUT (J.-Cas), député du Gard à la Législative. — Appuie un projet pour l'échange des assignats de 5 livres, X, 667. — Son opinion sur leur répartition, 678. — Son rapport sur l'emploi des biens de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, XI, 172. — Il fait décréter la vente de ceux de plusieurs ordres religieux, 665. — Demande l'audition de Deleutre sur les événements d'Avignon, 670. — Défend les billets de confiance, 749.—Réclame la suppression du costume ecclésiastique, XII, 63. — Son rapport sur l'emploi des biens des congrégations supprimées, 110. — Il en propose la vente, XIII, 326. — Fait rendre un décret sur le traitement des religieux, 349. — Supprimer les costumes religieux, 404. — Décréter qu'il sera fait un inventaire des effets de la manufacture de Sèvres, 677. — Confirmer l'accensement du fonds de Perne fait à Delporte, 729. — Et déclarer nationaux les biens provenant de l'ordre de Malte, 740.

VINCENT, ex-ordonnateur de la marine.— Ordre du jour sur sa réclamation contre sa destitution, XXIX, 630.

VINCENT, général. — Prend le fort de Rheinsfeld, XXII, 458.

VINCENT, chef d'escadron. — Se distingue à l'armée d'Italie, XXIX, 585 *bis*.

VINCENT, chirurgien. — Secours accordés à sa veuve, XXII, 695.

VINCENT, directeur du génie. — Plaintes que lui adresse Toussaint Louverture contre le rapport de Vaublanc sur les Noirs, XXIX, 133.

VINCENT, peintre. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

VINCENT. — Annonce de ses aréomètres, VIII, 215.

VINCENT, commissaire-ordonnateur en chef de l'armée du Midi. — Décret qui annule les marchés passés par lui, et ordonne sa traduction à la barre, XIV, 422. — Il est interrogé; on ordonne qu'il restera sous la garde du gendarme qui l'a amené, 511. — Il est décrété d'accusation, 527. — Renvoyé devant le tribunal de Rhône-et-Loire, 675.—Et transféré à Lyon, 734. — Donne sa démission, XV, 384. — Est déchargé d'accusation, 498.

VINCENT, commandant du bataillon de Saint-Germain-des-Prés. — Son discours au roi, XI, 654. — Ordre donné par lui pour la réunion devant la Convention du bataillon de la Butte-des-Moulins, XVI, 494.

VINCENT, membre du conseil général de Paris. — Dénonciation de ses rapports avec la veuve Capet, XVIII, 90. — Il est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

VINCENT, député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.— Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.

VINCENT (F.-N.), secrétaire de la guerre. — Débats aux Jacobins sur un arrêté qu'il a fait prendre aux Cordeliers, XVII, 770. — Reproches faits à Lavaux pour l'avoir inculpé, XVIII, 67. — Il est hué aux Jacobins, 83. — Décret pour son arrestation, 695. —Il est dénoncé aux Jacobins, XIX, 4.—Défendu par Hébert, 27. — Et par les Jacobins auprès de la Convention, 32. — Les Cordeliers réclament sa liberté, 34, 336. — Motion de la même mesure aux Jacobins, 348. — Il est mis en liberté, 377. — Débats sur son admission aux Jacobins, 474, 490. — Autres à son sujet aux Cordeliers, 475.— Il dénonce la faction du modérantisme, 629. — Reproche à Hébert sa timidité; appelle Paré un nouveau Roland, et Destournelles un instrument passif, 630. — S'élève contre l'impunité des Brissotins, 671. — Son arrestation, 706, 720. — Discussion aux Jacobins sur sa conspiration, 720; XX, 193.—Autres aux Cordeliers, XIX, 726. — Renvoi à l'accusateur public de lettres à son adresse, 735.— Reproches adressés aux Cordeliers à son sujet, XX, 9.—Son procès, 17.— Il est condamné mort, 40. —Voulland est accusé de l'avoir favorisé, XXIII, 14. — Vadier le traite de patriote par excellence, 15.

VINCENT (Geo.-Jul.-J.), interprète. — Est condamné à mort, XVI, 694.

VINCENT (C.-S.), femme Griois-Ménard. — Est traduite au tribunal révolutionnaire, XX, 727 *. — Et condamnée à mort, XXI, 39.

VINCENTI, cardinal.—Prie le ministre de France à Florence de ne lui donner d'autre titre que celui de *citoyen*, XXIX, 306.

VINCLAIR. — Violences commises contre lui par des chasseurs soldés, XII, 367.

VINEGAR-HILL, en Irlande. — Prise du camp des insurgés près de cette ville par les troupes aux ordres du général Lake, XXIX, 308.

VINET (Pierre), député de la Charente-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254.—Réélu au conseil des Cinq-Cents, il fait fixer les dépenses du Corps législatif, XXIX, 389.

VINFRAY, ex-garde-du-corps. — Est condamné à mort, XXI, 440.

VINOT (la fille).—Est condamnée à mort, XXVIII, 579.

* Le Moniteur a imprimé Guillot par erreur, c'est Villot qu'il faut lire.

* Le Moniteur a imprimé Grimoire et Grivois par erreur, c'est Griois-Ménard qu'il faut lire.

VINS. — Décret sur leur exportation, VII, 276, 288. — Traité de la vinification, 578; IX, 772. — Décret qui permet l'exportation des vins de liqueur, XIV, 253. — Plaintes contre la falsification des vins, XVIII, 522; XIX, 639. — Projet d'un tarif de droits d'exportation, XXVIII, 363. — Ukase de l'empereur de Russie qui permet l'importation dans ses États des vins français, 615.

VINSON, prisonnier en Angleterre. — Dénonce les mauvais traitements du gouvernement anglais envers les prisonniers français, XXII, 436.

VINTIMILLE. — Lettre du commandant de cette place sur l'entrée des Français à Gênes, XX, 370.

VINTIMILLE-DULUC.—Interception de sa lettre au général Mack, XXIX, 577.

VINZELLE, volontaire. — Se signale par un trait de bravoure, XIV, 202.

VIOL. — Rejet de la demande de juger ce crime à huis-clos, XXIX, 292.

VIOLAND, député du Doubs au conseil des Anciens. — Fait valider les opérations de plusieurs assemblées primaires, XXIX, 500. — Son opinion sur les élections du Doubs, 686. — Il est élu secrétaire, 717.

VIOLLAINES, département du Pas-de-Calais. — Assassinat du député Bollet dans cette commune, XXVIII, 469.

VIOMÉNIL (comte de), gouverneur de la Martinique. — Annonce de son retour en France, II, 314. — Sa conduite dans cette colonie, IV, 641. — Il est accusé de ses malheurs, VII, 3. — Dénonciation contre lui, X, 494. — Il entre au service de Catherine II, XV, 325. — Puis à celui de l'Autriche, 745. — Commande un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre, XXIII, 657; XXIV, 201.

VIOTTE, intendant. — Est condamné à mort, XXI, 508.

VIOTTI, compositeur. — Lettre le concernant, X, 711.

VIQUY, député de Seine-et-Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253*.

VIRE. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 536. — Elle envoie à la Convention un panier plein d'ornements d'église, XVIII, 120.

VIRET (E.-L.), maire d'Heyrieux. — Est acquitté, XXII, 263.

VIRFAN. — Annonce de ses eaux végétales, VI, 379.

VIRGILE. — Érection d'un monument à Pietola, où il est né, XXVIII, 756.—Fête et inauguration, à Mantoue, d'un obélisque en son honneur, XXIX, 63. — Arrivée en France d'un manuscrit de lui, déposé dans la bibliothèque de Florence, 799.

VIRGINIE (la). — Révolte des Nègres sur ses côtes orientales, XIII, 354. — Résolutions de l'Assemblée législative sur les mesures prises contre les Français, et sur le droit de protester contre l'abus des pouvoirs accordés au gouvernement fédératif, XXIX, 609.

VIRGON (Catherine), femme Fournier. — Est condamnée à mort, XIX, 231.

VIRIEU (comte de), député du Dauphiné à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Est élu membre du comité de constitution, 129. — Son discours sur le renvoi des ministres, 152, 153. —Il combat l'érection de tribunaux extraordinaires, 197, 230. — Son opinion sur la déclaration des droits, 269, 365. — Et sur le serment des troupes, 335. — Il veut qu'on fixe d'abord le pouvoir du roi, 396. — Parle sur la permanence, sur les deux chambres et sur le *veto*, 440, 441. — Tumulte qu'il soulève, 450. — Il propose de fixer à trois ans la durée de la législature, 460. — Défend la prérogative royale, 463.—Veut qu'on ajourne à trois siècles la question des droits de la branche d'Espagne, 470. — Son discours sur l'impôt des privilégiés, 511. — Il fait une sortie contre Mirabeau, 517. — Est élu trésorier patriotique, 533. — Refuse au Corps législatif la nomination aux emplois, 539. — Vote l'adoption du plan de finances de Necker, II, 1. — Sa motion sur la réponse ambiguë du roi, 9. — Menaces dont il est l'objet, 32. — Il défend l'assemblée du Dauphiné, 93. — Veut que la propriété soit la base des élections, 103. — Propose de conserver les dignités des cathédrales, 160. — Et de réduire à sept les administrateurs de district, 205. — Combat une restriction proposée au décret du marc d'argent, 326. — Fait décréter que les procureurs-syndics ne pourront être réélus plus d'une fois, 343. — Demande le rappel à l'ordre de Robespierre, 391. — Son opinion sur l'éligibilité des non-catholiques, 439. — Il propose de prendre un parti sur le don des Génevois, 471. — Son opinion sur le serment des gardes nationales, III, 75. — Il fait décréter que les séances du soir auront lieu tous les jours, 315. — Appuie la mention au procès-verbal des réclamations contre la suppression des ordres religieux, 379. — Fait décréter l'envoi du discours du roi aux provinces, 452. — Son opinion sur les droits de citoyen à accorder aux soldats, 495, 496. — Il est l'un des fondateurs du club des Impartiaux, 569. — Fait ajourner le projet relatif au privilége de la compagnie des Indes, 649. — Propose de déclarer nationale la religion catholique, IV, 110. — Est élu président; son discours à cette occasion, 224. — Explication sur le sens de sa déclaration, 226, 227. — Il se démet de la présidence, 228, 233. — Débats à ce sujet, 241. — Il discute la question de l'institution des juges par le roi, 297. — Défend Saint Priest attaqué par Lameth, 352. — Accorde au roi le droit de paix et de guerre, 387. — Réclame contre une dénonciation de la municipalité de Poitiers contre les Impartiaux, 480. — Parle sur le projet de la constitution civile du clergé, 522, 523. — Veut que l'ancienneté décide l'admission des différents corps à la fédération, 572. — S'oppose à l'abolition de la noblesse, 678. — Et à ce qu'on retire à la municipalité de Nîmes la disposition des forces militaires, 687. — Appuie la mise en liberté des Avignonais détenus à Orange, V, 101. — Lutte avec Camus au sujet des pensions militaires, 151, 152. — Son opinion sur l'organisation de l'armée, 204. — Il réclame les pièces qui ont servi de base au rapport sur les troubles de Montauban, 207. — Demande la poursuite des députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 340. — Et le renvoi au comité d'un mémoire de Necker, relatif aux pensions et aux grâces, 417. — Son opinion sur une nouvelle émission d'assignats, 511. — Il s'oppose à ce que la garde nationale de Nîmes conserve ses canons, 591. — Parle en faveur de l'autorité royale, VI, 168. — Combat le projet de substituer le pavillon tricolore au pavillon blanc, 177. — Défend son collègue Roy, 374. — Fait décréter le licenciement des régiments du roi et de mestre-de-camp, 584. — Défend la municipalité de Nancy, 587. — Parle en faveur des Français absents du royaume, 674. — Fait adopter diverses dispositions concernant les procès-verbaux dressés par les gardes forestiers, 736. — Son opinion sur le projet relatif aux monnaies, VII, 100, 101. — Il s'élève contre la proposition de suspendre les congés pour les députés, VIII, 39. — Combat le projet de réunion à la France du comtat

* Le Moniteur a imprimé Vigny par erreur, c'est Viquy qu'il faut lire.

d'Avignon, 271. — Réclame contre le décret concernant les gens de couleur, 404. — Fait décréter la fabrication de monnaies de cuivre, etc., 431, 434, 456, 472, 493. — Parle sur la division du Corps législatif en deux chambres, 465. — S'élève contre les sociétés politiques, 483. — Demande des mesures pour rétablir la paix à Avignon, 486. — S'oppose au licenciement de l'armée, 560. — Fait approuver la conduite des habitants de Paris, lors de la fuite du roi, 734. — Est arrêté à Lyon, XVIII, 119. — Annonce de sa mort, 185.

VIREU (le bailli de), ambassadeur de Parme en France. — Réclame contre le séquestre des biens de l'ordre de Malte, IX, 367. — Est arrêté aux barrières mis sous la sauvegarde de la loi, XIII, 602.

VIRIVILLE, femme de l'ex-comte de Périgord. — Est condamnée à mort, XXI, 508.

VIROLLE (M.-M.), coiffeuse — Est condamnée à mort, XX, 426.

VIRON, officier. — Se distingue à la bataille d'Altenkirchen, XXVIII, 315.

VIRTON. — Enlèvement de ce poste par Valence, XIV, 354.

VISCONTI. — Est nommé ministre plénipotentiaire de la République cisalpine en France, XXVIII, 772. — Sa réception par le Directoire, 785.

VISCONTI (la citoyenne), épouse du précédent. — Soins donnés par elle à un citoyen renversé par des chevaux, XXIX, 267.

VISINI. — Est nommé membre du gouvernement central de Goritz et de Gradisca, XXVIII, 663.

VISITES DOMICILIAIRES. — Nul privilége ne pourra les empêcher, II, 59. — Décret qui les autorise, XIII, 565. — Autre qui les prohibe pendant la nuit, 735. 744. — Autre qui les autorise pour la recherche des prêtres déportés et des émigrés, XV, 559. — Rapport du décret qui les défendait pendant la nuit, XVII, 576, 584, 592. — Message du Directoire et décret qui les autorise dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne pour atteindre les conspirateurs du camp de Grenelle, XXVIII, 430, 431. — Mesures de même nature contre les journalistes, à la suite du 18 fructidor, 801, 815, 818. — Réflexions sur leur nécessité, XXIX, 308. — Décret qui les autorise pendant un mois pour la recherche des émigrés, 308, 309. — La société des Jacobins demande qu'elles aient lieu, 758. — Loi qui les autorise pendant un mois, 778, 779. — Résultat des arrestations qu'elles ont produites, 816. (*Voyez* Conspirations, Police, etc.)

VISNICQ, juge de paix. — Est tué par un individu qui s'était présenté chez lui pour divorcer, XXIX, 308. — Condamnation de son assassin, 331.

VISTORTE (Ant.-Ma.-Noël-Jul.), député des Côtes-du-Nord au conseil des Cinq-Cents. — Propose d'attribuer au ministre de la justice le travail des radiations d'émigrés, XXVIII, 259. — Fait valider plusieurs élections, XXIX, 255.

VISTULE (la), fleuve. — Rixe, sur ses bords, entre quelques paysans et des chasseurs de l'armée de Condé, XXIX, 249.

VITALITÉ. — Recherches et expériences sur ce sujet, XXIX, 291.

VITALLIS, ex-caissier de Tolosé, et son accusateur. — Jugement qui le condamne et acquitte l'accusé, XXIX, 590 *bis*.

VITASSE (Angélique-Françoise), ex-religieuse. — Est condamnée à la déportation, XIX, 464.

VITEAUX, en Bourgogne. — Assassinat, en cette ville, de Fitz-James-de-Sainte-Colombe, IV, 302.

VITERBE. — Incendie de cette ville, XXIX, 579 *bis*. — Sommation de Championnet à ses habitants, 589 *bis*.

VITET (Louis), député de Rhône-et-Loire à la Convention. — Est envoyé à Lyon en qualité de commissaire, XIV, 25. — Demande l'envoi de trois nouveaux commissaires dans cette ville, 328. — Rend compte des friponneries y commises par divers fournisseurs, 526. — Annonce l'arrestation de Vasse et de Delaunay, 557. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253. — Il est décrété d'arrestation, XVII, 108. — Réclame contre ce décret, XXIII, 205. — Est rappelé dans le sein de la Convention, 647. — Dénonce un libelle intitulé : *Sentinelle, garde à vous!* XXV, 322. — Passé au conseil des Cinq-Cents, annonce que des troubles ont éclaté dans les assemblées primaires de Lyon, XXVIII, 374, 376. — Est accusé d'avoir coopéré à un projet de pétition envoyé dans cette ville, 421. — Sa réponse; rétractation de cette imputation, 429. — Son rapport sur l'établissement d'écoles de médecine, XXIX, 239. — Discussion y relative, 250, 295, 595. — Il est élu secrétaire, 594 *bis*.

VITRÉ. — Saisie du quartier-général des chouans dans cette commune, XXIX, 142.

VITRINGA, membre de la Convention batave. — Prend part à une discussion sur la religion, XXVIII, 174.

VITRY (de). — Dénonce Livarot et le baron de Noyelle, IV, 119.

VITRY-LE-FRANÇAIS. — Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 525. — Violent incendie, XX, 342. — Dénonciation de son conseil général contre Bô, Massieu et Battelier, XXV, 370.

VITRY-SUR-SEINE. — Nomination de Thibolot, greffier de cette commune, à la place de membre de la commission populaire établie à Paris, XX, 157.

VITTORIA. — Prise de cette place par les Français, XXV, 366.

VIVALDI (marquis). — Son exécution à Venise, X, 61.

VIVARAIS (le). — Fédération de ses gardes nationales à Montélimart, II, 455, 459. — Nouvelles assemblées fédératives, III, 87. — Lettre de ses députés sur un manifeste daté du camp de Jalès, VI, 238.

VIVE, administrateur du Gers. — Est décrété d'arrestation et traduit à la barre, XVII, 167.

VIVES, sergent-major. — Trait de courage de sa part, XIX, 594.

VIVIAN, médecin. — Est condamné à mort, XXI, 236.

VIVIER. — Est élu secrétaire des Jacobins, XXI, 178. — Président de cette société au 9 thermidor, est mis hors la loi, 336, 343. — Et livré à l'exécuteur, 560.

VIVIER-L'AGNEAU. — Affaire entre les Belges et les Autrichiens près de cette commune, IV, 689.

VIVIER-DE-LORRY (Couet du), évêque d'Angers. — Son mandement patriotique, IV, 642.

VIVIERS. — Mention honorable du zèle des habitants de cette commune, XXIX, 808.

VIVIERS (évêque de). (*Voyez* Savines.)

VIVRES. — Leurs fournitures sont exceptées des entreprises au rabais, VIII, 189. — Loi qui restreint leur distribution aux seuls militaires en service de guerre, XXVII, 620, 627. (*Voyez* Subsistances.)

VIZERAM (le rajah). — Combat entre lui et les Anglais, XXIV, 249.

VLIEGEN, prêtre, ex-oratorien. — Est déporté, XXIX, 61.

VOCANU, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

VŒUX MONASTIQUES. (*Voyez* Religieux.)

VOGELSANG, commandant autrichien. — Demande une capitulation aux patriotes belges, II 369. — Formation d'un camp sous ses ordres, XII 774.

VOGHERA, ville du Pavesan. — Voies de fait contre les Français, XXIX, 443.

VOGUÉ (comte de), député de Villeneuve à la Constituante. — Prête le nouveau serment, après la fuite du roi, VIII, 728.

VOIDEL, avocat, député de Sarreguemines à la Constituante. — Combat la motion de Maury pour la répression des troubles des provinces, III, 338.— Son opinion sur le traitement des religieux restant dans le cloître, 650, 651. — Il demande une imposition légère sur les journaux, 674. — Interpelle le duc Duchâtelet sur les paiements qui lui ont été faits, 689. — Réfute les calculs de l'évêque de Nancy contre le projet sur la suppression des dîmes et sur l'entretien des ministres des cultes, IV, 103. — S'élève contre l'enlèvement arbitraire de Muscard, 133. — Demande que les billets de caisse d'escompte ne soient reçus que dans les caisses de Paris, 142. — Vote l'exclusion de tous les députés absents, 205, 206. — Propose de fixer à six années la durée des fonctions des juges, 283. — Signale les mendiants qui se rendent à Paris, 466. — S'oppose à l'exportation des armes, 544. — Discute le réglement des maisons de mendicité, 561. — Fait ordonner la restitution de sommes arrêtées à Nantua et à Châtillon, 583. — Défend le rapport sur les troubles de Nîmes, 644. — En fait un contre Toulouse-Lautrec, 718. — Vote l'annulation d'une sentence relative aux troubles de Soissons, V, 184. — Demande que le ministre rende compte de l'état politique de l'Europe relativement à la France, 239. — Répond à l'interpellation de Barnave, sur un manifeste attribué à Condé, 253. — Fait lecture d'un plan de contre-révolution dénoncé à la municipalité de Cette, 254. — Fait décréter la poursuite des auteurs d'une émeute arrivée au village de Pénautier, 304. — Veut que l'abbé de Barmond soit tenu au secret, 415. — Réclame la nomination de commissaires pour l'interroger, 427. — Son rapport sur l'affaire de ce député, 462. — Il s'élève contre les arrêtés du camp de Jalès, 588. — Son rapport sur l'affaire d'Henri Cordon, 611. — Il signale les obstacles apportés à la circulation des grains, 634, 656, 730. — Donne des détails sur l'insurrection des ouvriers de carrières d'Angers, 652. — Fait rendre un décret contre le curé de Lordewèse, 778. — Son rapport sur les dégâts commis au canal du Languedoc, VI, 71. — Il annonce que le comité des recherches a fait arrêter à Mâcon, Bussy et huit autres prévenus de conspirations contre l'État, 215. — Son rapport à ce sujet; il fait décréter leur translation à l'Abbaye, 223. — Demande le renvoi au comité des recherches de la dénonciation faite contre Paoli, 235. —Accuse le ministre de la guerre à l'occasion des troubles de Béfort, 252. — Son rapport sur les protestations de divers évêques; il fait rendre un décret sur la constitution civile du clergé, 480. — Est élu juge à Paris, 577. — Fait adopter des mesures pour la circulation des grains dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, 579. — Son rapport sur la conspiration qui se tramait à Lyon, 671. — Il rend compte des dangers qui menacent le Var et les Basses-Alpes, 705. — Son rapport sur l'affaire de Bussy, VII, 76. — Il demande la formation de l'armée auxiliaire, 143. — Est élu secrétaire, 150. — Réclame en faveur des détenus d'Aix, 174. — Fait décharger Regnier des imputations dirigées contre lui, 316. — Soutient que les prêtres démissionnaires ne sont pas réfractaires, 332. — Combat l'ajournement de la question du traitement des évêques réfractaires, 333. — Son rapport sur les enrôlements de Besançon, 411. — Autre sur les prisonniers de Béfort, 463. — Il demande le remplacement des fonctionnaires absents, 515. — Combat une demande de secours en faveur de Latude, 611. — Défend la municipalité de Douai, 669. —Réclame l'ajournement de la discussion sur la régence, 686. — Dénonce une lettre du maréchal de Broglie, 709. — S'oppose à l'adoption d'un décret général concernant les communications des prisonniers avec leurs parents et leurs amis, VIII, 5, 6. — Fait autoriser une imposition extraordinaire dans le département du Bas-Rhin, 18. — Et décréter la poursuite de plusieurs fabricateurs de faux assignats, 303. — Ses explications relatives à la fuite du roi, 720. — Il fait apposer les scellés sur les papiers trouvés aux Tuileries, 747. — Annonce les mesures prises pour préserver la voiture du roi, 751. — Accuse Bonnay d'être plus attaché au roi qu'à la patrie, 752. — Demande la suppression du contre-seing, IX, 33. — Accuse le comité de révision d'avoir transigé avec les princes émigrés, 487. — Son mémoire en faveur de Louis-Philippe d'Orléans, XVI, 302. — Interrogatoire de celui-ci certifié par lui, 717.

VOIDEL, soldat au 13e régiment d'infanterie. — Est arrêté à Strasbourg, X, 647.

VOIDEL, propriétaire et rédacteur du *Tableau de Bordeaux*. — Est mis en liberté, XXIX, 257.

VOIGIER. — Est à la tête des rebelles de la Vendée, XVI, 430.

VOILLERAUT (J. D.), curé. — Est condamné à mort, XX, 472.

VOILLOT, général. — Son éloge, XXIV, 554, 557.

VOILMIER (F.). — Est condamné à mort, XXI, 200.

VOIRIE. (*Voyez* Routes.)

VOISARD (J. Francois) fils, administrateur du Doubs, député de ce département à la Législative. — Son opinion sur l'émigration, X, 180. — Il demande l'état nominatif des officiers qui ont abandonné leur poste, 488. — S'oppose à l'augmentation des visiteurs des rôles, XI, 327.—Demande une exception à la loi des émigrés en faveur des savants et des artistes, 585. — Provoque l'ouverture de la discussion sur Saint-Domingue, 690.

VOITURES. — Confiscation de celles portant des armoiries, XVII, 745. — Destruction de celles du cidevant roi, entre autres de celle dite *du Sacre*, XX, 275.—Motion d'ordre contre leur course trop rapide dans Paris, XXIX, 335. — Réflexions de Mercier sur le même objet, 354.

VOITURES D'EAU. — Projet pour la diminution de leur tarif, VI, 690. — Leur nouveau tarif, VII, 60. — Ratification de l'adjudication de leur ferme, 495.

VOITURES DE PLACE. — Réglement y relatif, III, 152. — Arrêté sur le même objet, XII, 189. — Autre concernant les cochers de fiacres, XVIII, 145.

VOITURES PUBLIQUES. — Réflexions sur le privilége de celles de Versailles, IV, 286. — Décret qui consacre la liberté de cette industrie, XXII, 255. — Défense faite à celles dites Voitures libres de se charger des lettres et des journaux, XXIX, 110. — Arrêté sur le même objet, 364. (*Voyez* Messageries.)

VOITURES SUSPENDUES, pour le transport des blessés. — Décret qui assigne des fonds pour cet objet, XIV, 501. — Noms des citoyens qui ont obtenu des accessits, encouragements et indemnités au concours des modèles de ces voitures, XVII 229. — Décret qui en ordonne la construction, XIX, 203.

VOITURIERS. — Ordonnance de police les concernant, III, 510. — Demande d'une loi contre leurs délits, XXIX, 243.

VOIZARD, notaire. — Est condamné à mort, XXI, 299.

VOLAGNAS (Jean), peintre. —Est condamné à douze années de fers, XVIII, 692.

VOLBLER, ex-accusateur public d'une commis-

sion militaire. — Est dénoncé par les administrateurs de Mayenne, XXIII, 400.

VOLFIUS, avocat, député de Dijon à la Constituante. — Demande si l'Assemblée peut donner des lettres d'abolition du crime de lèse-nation, II, 183. — Fait rendre un décret concernant les Etats du duché de Bourgogne et la confection du canal du Charolais, V, 93. — Demande le rappel des ambassadeurs, traités avec dédain par les cours étrangères, VI, 339.

VOLFIUS (abbé), président du club patriotique de Dijon, frère du précédent. — Lettre que lui écrit lord Stanhope, III, 191. — Il est élu évêque de Dijon, VII, 415.

VOLHYNIE (la).— Ravages de la peste dans cette province, XXIX, 108.—Mouvements insurrectionnels, 602 *bis*.

VOLLAND, libraire.—Hommage de son *Histoire des Insectes des environs de Paris*, XXIX, 535.

VOLLANT, négociant. — Annonce de son taffetas de France, II, 293. — Son mémoire sur la mendicité, VI, 123. — Il est condamné à mort, XXI, 40.

VOLNEY (Chassebeuf de), député d'Anjou à la Constituante. — Sa motion sur la vérification des pouvoirs, I, 35. — Il s'oppose à la délibération secrète proposée par Malouet, 45. — Est élu membre du comité de constitution, 129. — S'oppose au rappel des troupes, 175. — Demande l'établissement d'un tribunal, 197 — Et le renvoi à un comité des affaires d'administration et de police, 211, 223, 224. — Blâme la conduite des électeurs en faveur de Bezenval, 255. — Réclame la formation des assemblées secondaires, 337. — Amende divers articles de la déclaration des droits, 366, 368. — Propose de faire nommer une nouvelle assemblée, 492. — Provoque la discussion sur les biens du clergé, 526. — Appuie la délivrance des passeports, II, 23. — Veut qu'on déclare la nation propriétaire des domaines du roi, 47. — Son opinion sur les municipalités, 60.—Il appuie le renvoi aux assemblées administratives des contestations relatives à la gabelle, 187. — Est élu secrétaire, 222. — Annonce une insurrection en Corse, 270. —Combat l'adjonction de Bureau-Puzy au comité militaire, 399. — Ses observations contre le don offert par les Génevois, 422, 471, 503. — Il annonce son intention de se démettre de la place qu'il a acceptée du gouvernement, III, 236. — S'en démet, 256.—Demande la question préalable sur la motion de renouveler l'Assemblée, 399. — Propose un moyen pour faciliter la vente des biens de main-morte, IV, 255.—Sa motion relative aux titres de propriété des biens nationaux, 318. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 402. — Réclamations relatives à son absence lors de l'appel nominal sur le renvoi des ministres, VI, 219. — Notice de son ouvrage intitulé : *Les Ruines*, IX, 648, 779; X, 91. — Il renvoie à Catherine II la médaille d'or qu'il en a reçue, 537. — Article de lui sur le moyen de consolider les réunions à la France, XV, 642. — Son précis de l'état de la Corse, 738, 746; XVI, 286. — Son catéchisme du citoyen français, XVII, 570. — Il est nommé professeur à l'école normale, XXII, 463. — Son retour d'Amérique, XXIX, 316. — Article de lui sur Bonaparte en Egypte, 492, 497. — Il reçoit, à cette occasion, les félicitations de ce général, 868.

VOLONTAIRES. (*Voyez* Gardes nationales.)

VOLOT. — Réclamation contre l'amnistie qui lui a été accordée, XI, 495.

VOLS. — Décret pour la poursuite de ce délit, XXIV, 422.

VOLS ET BRIGANDAGES. (*Voyez* Brigandages.)

VOLS DES DENIERS PUBLICS. (*Voyez* Receveurs.)

VOLTAGGIO. — Proclamation du général Moreau en quittant cette ville, XXIX, 730.

VOLTAIRE. — Offrande de ses œuvres et discussion y relative, I, 510, 511.— Lettre que lui écrivait Buffon, II, 454. — Autre de Beaumarchais sur l'édition de ses œuvres, V, 104. — Observations sur ses écrits, VII, 436. — Décret portant que ses restes seront provisoirement transférés à Romilly, VIII, 346. — Cette commune demande à en conserver une partie, 454. — Décret pour leur translation au Panthéon, 536. — Cérémonie de cette translation, et lettre y relative, 700; IX, 84, 107. — Avis sur ses œuvres complètes, 639. — Son histoire, 656. — Son buste est coiffé d'un bonnet rouge, XI, 693. — Citation de son opinion sur les moines, XIII, 301. — Notice le concernant, par Ginguené, XIV, 676. — Hommage fait à la Convention d'une nouvelle édition de ses œuvres, XX, 714; XXI, 509.— Motion de lui élever une statue, XXIV, 650; XXV, 654. — Un chœur de sa composition est chanté à la fête du 14 juillet, 239. — Sa mémoire est attaquée par Mercier, XXVIII, 268. — Notice de quelques lettres à lui écrites par le roi de Prusse, 766. — Le comte d'Excester livre ses œuvres aux flammes, XXIX, 304. — Notice sur la conservation de son cervelet, 637. — Autre sur une nouvelle édition de ses œuvres, par Palissot, 724.— Table analytique de ses œuvres, 836.

VOLTRI, près Gênes. — Prise de cette place par les Français; richesses qui y sont trouvées, XXVI, 569.

VONCK, avocat. — Est l'un des chefs des patriotes belges, IV, 1, 2. — Son arrivée à Namur, 73. — Il s'élève contre la demande d'une Assemblée nationale dans la Belgique, 89. — Sa mort, XIV, 733.

VONCK, curé belge, frère du précédent. — Son arrestation, IV, 582.

VONCQ, près Vouziers. — Incendie de ce bourg par les émigrés, XIV, 86. — Secours accordés à ses habitants, 90, 584.

VOSGES (département des). — Fédération de ses gardes nationales, IV, 11. — Election de Maudru à son évêché, VII, 580, 666. — Calme de ce département, VIII, 539. — Compte-rendu de la mission des commissaires y envoyés, IX, 270, 278. — Rassemblement de ses gardes nationales, X, 38.— Décrets portant qu'il a bien mérité de la patrie, XIII, 357; XV, 805. — Custine reproche à Beurnonville l'évacuation de ses défilés, XVI, 83, 124. — Massacre de son quatrième bataillon par les Prussiens, 151. — Eloge du courage du onzième, XXIII, 235. — Poème intitulé : *Des Vosges*, par François de Neufchâteau, XXVIII, 490.— Apparition de prêtres déportés rentrés par la Suisse, 522. — Décret qui valide les élections de ce département, XXIX, 251.

VOSGIEN (Donat), maire d'Epinal, député des Vosges à la Législative. — Combat le cérémonial adopté pour la réception du roi, X, 47.

VOTE PAR TÊTE. — Observations de Necker sur cette question, I, 22. — Rejet de ce vote par la noblesse, et adoption de celui par ordre, 45. (*Voyez* Assemblée nationale constituante.)

VOULLAND (Henri), avocat, député de Nîmes à la Constituante.—Rend compte des événements arrivés dans cette ville, IV, 686. — Fait décréter que la garde nationale y conservera ses canons, V, 591. — Son opinion sur la comparution à la barre de Laraye-Langlade, 628. — Il fait décréter l'impression de la liste des députés absents, VI, 175. — Attribue au baron de Marguerites les troubles qui règnent à Nîmes, et défend le club de cette ville, 224. — Annonce des désordres à Uzès, 362. — Présente un plan pour l'extinction de la mendicité, 442. — Est élu secrétaire, VII, 392. — Annonce l'insurrection des paysans à Vannes, 432. — Son rapport sur les troubles d'Uzès, 452, 459, 474. — Autre sur la

situation du Gard, 516. — Il est élu juge au tribunal de cassation, 586.— Opine pour la réunion d'Avignon à la France, VIII, 485.— Attaque les commissaires qui y ont été envoyés, IX, 332. — Député du Gard à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 161, 223, 254. — Il demande l'arrestation de Baudin, XVII, 552. — Est élu membre du comité de sûreté générale, 659. — Fait surseoir à l'exécution de Méviel, 674. — Rend compte des perquisitions faites chez la Vaupalière, 690. — Est élu secrétaire, 707. — Fait rendre un décret en faveur du comité révolutionnaire de la section Poissonnière; traduire au tribunal révolutionnaire plusieurs particuliers, 743. — Et compléter les quatre sections de ce tribunal, 774.— Demande un délai pour le rapport sur Brissot, XVIII, 19, 20. — Fait rendre un décret sur le jugement de Gorsas, 69. — Déclare qu'il n'a pas compris le rhum dans la loi sur les accaparements, 76. — Annonce l'arrestation de Bailleul, 88. — Fait approuver les mesures du comité de sûreté générale, et supprimer toutes les communications verbales avec les détenus, 94, 98. — Refuse 2,000 écus pour sauver Béthune, 95. — Fait mettre en liberté Tronson Ducoudray et Chauveau-Lagarde, 141. — Son rapport sur la dénonciation de Bernard contre Lebon, 159. — Il fait désavouer le rapport de Julien sur les administrations rebelles, 174.— Et confisquer une lettre de change appartenant à Lasource, 339. — Justifie le maire de Beaucaire, 345. — S'oppose à l'audition d'Osselin sur sa mise en accusation, 387. — Demande la mise hors la loi d'un prévenu de conspiration qui se soustrait au décret d'arrestation, 398.—Annonce l'évasion de Julien (de Toulouse), 491. —Lit une lettre de Calonne sur les moyens de révolutionner le Midi, 599. — Est élu président, 613. — Annonce qu'on a retrouvé le diamant connu sous le nom de *régent*, 631. — Et que les comités de salut public et de sûreté ont donné des ordres très-sévères, 693. — Sa réponse à des pétitionnaires demandant la liberté des détenus, XIX, 7. — Autre à la députation de Lyon qui présente les restes de Châlier, 16. — Autre à une députation des Cordeliers, 28. — Autre à une pétition sur l'exercice du culte, 29. — Il fait décréter le salaire des citoyens chargés de surveiller les suspects, 115. — Son rapport sur la démonétisation des assignats à face royale; il fait décréter d'arrestation Ducray-Duménil, 123. — Et traduire Durand au tribunal révolutionnaire, 137. — Lit la liste des officiers anglais et espagnols faits prisonniers à Toulon, 172.— Atteste la falsification attribuée à Fabre d'Eglantine du décret relatif à la compagnie des Indes, 208. — Sa motion contre les faux témoins, 291. — Il fait rendre un décret concernant les prisonniers de la Conciergerie, 301. — Mettre en liberté Vincent et Ronsin, 377, 378. — Et rendre un décret sur les administrations destituées de l'Ain, 494. — Son rapport sur l'arrestation de Courbis, 675, 678. — Il fait traduire Marino au tribunal révolutionnaire, XX, 206. — Rend compte de l'arrestation de Benoît et de Seiffert, 340. — Est élu président des Jacobins, 554. — Tentatives d'assassinat contre lui, 578. — Ses reproches à la société populaire de Caen, 679. — Il fait arrêter le secrétaire de Brissac, 727.— Son rapport sur le désintéressement des frères Sourdeau, XXI, 21. — Il propose, au 9 thermidor, de nommer Barras chef de la garde nationale, 340. — Fait mettre hors la loi Robespierre et ses complices, 341. — Est dénoncé par Lecointre, 610, 620. — Débats à ce sujet, et décret qui déclare calomnieuse cette dénonciation, 626, 629, 632, 637, 638. — Il sort du comité de sûreté générale, 656. — Défend le général Voulland, son oncle, XXII, 33. — Et demande sa mise en liberté, 498. — On lui reproche d'avoir favorisé Vincent et Ronsin, XXIII, 14. — Sa réponse, 15. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu d'examiner sa conduite, 71. — Il défend les membres des anciens comités, XXIV, 54. — Confirme la mise en liberté de Villate par Robespierre, dans la nuit du 8 au 9 thermidor, 82.— Demande de son arrestation; elle est décrétée, 548, 571. — Il est dénoncé par la commune d'Uzès, 552.— Inculpation de sa conduite à Beaucaire, XXV, 58.— Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

VOULLAND, oncle du précédent. — Le général Dagobert demande pour lui le grade de général de brigade, XVII, 610. — Commandant à Marseille, il est destitué et mis en état d'arrestation, XXII, 33. — Son neveu demande sa mise en liberté, 498.

VOYAGES. — Relation d'une expédition à la baie Botanique, II, 387. — Voyage de Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique, 477, 517. — Retour de Lesseps du Kamtschatka en France, IV, 162.— Voyage en Nubie et en Abyssinie par James Bruce, 340, 359. — Autre de Cnox dans l'Ecosse, V, 523. — Autre aux sources du Nil par Bruce, VII, 764. — Décret qui ordonne l'impression des voyages de Lapeyrouse, VIII, 203. — Voyage aux États Unis, 512. — Autre à la Nouvelle-Guinée, 665. — Autre à Madagascar par l'abbé Rochon, 674.— Autre en Espagne, en 1786 et 1787, IX, 640. — Autre chez les Hottentots et les Cafres, 664. — Voyages et mémoires de Beniowski, 718. — Voyages en Allemagne, XI, 572.— Autres de Makintosh en Europe, en Asie et en Afrique, 556; XXII, 247. — Voyage de la mer du Sud, XV, 58. — Autres en Arabie par Niebuhr, 95. — Autres en Pologne, en Russie, en Suède et en Danemark, 102. — Autre dans les départements de la France, 152, 184, 532. — Voyages d'Arthur Young en France, XVI, 154. — Autre autour du monde par d'Entrecasteaux, XVII, 133; XXIII, 611; XXIV, 663. — Autres en Russie et dans l'Asie septentrionale, XVII, 275, 416. — Autres en Guinée, aux îles Pelew et au Pégu, 431. — Autres chez les sauvages de l'Amérique septentrionale, XXI, 38. — Autres à l'île de Sumatra, 64. — Traduction de celui de Forster sur les rives du Rhin, XXII, 292. — Voyages à la Nouvelle-Galles du Sud, à Botany-Bay, etc., XXIV, 368. — En Russie et en Asie, 671. — De la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique, 697. — Lettre sur le voyage de Wastrom à la côte de Guinée, XXVI, 514.— Voyages en Angleterre, XXVII, 538. — Autre en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne, XXVIII, 461.— Notice sur le *Voyage en Espagne*, par Langle, 494. — Voyage exécuté par des navigateurs espagnols dans l'intention de faire de nouvelles découvertes, 525. — Autres en Chine et en Tartarie, XXIX, 200, 270. — Publication de ceux de Lapeyrouse, 236.— Voyage en Sibérie par Van-Ojer, 333 — Détails d'un voyage fait autour du monde par deux corvettes espagnoles, 355. — Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Égypte, 468. — Notice du voyage de Lapeyrouse autour du monde, 586 *bis*, 591 *bis*, 594 *bis*, 604. — Et d'un autre voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane, 596 *bis*. — Hommage des Voyages de Pythagore, 627, 636. — Autres en Nubie et en Abyssinie, 631. — En Istrie et en Dalmatie, 633. — Dans les États-Unis d'Amérique, 636. — De Constantinople à Bassora, 664.— En Hongrie, par Cantwel, 712. — Et dans la Troade, par Lechevalier, 748.

VOYAGEURS. — Décret qui fixe la responsabilité des fonctionnaires qui les arrêtent indûment, XIII, 745. — Ils sont dénoncés par Payan à la commune comme se dérobant à la surveillance des autorités, XX, 239. — Rapport concernant les voyageurs étrangers, XXIX, 826. (*Voyez* Passeports.)

VOYER-D'ARGENSON, ex-ministre. — Saisie dans ses papiers de deux gravures représentant Louis XVI et sa famille, XIX, 700.

VOYNEAU, marchand. — Est condamné à mort, XXI, 440.

VOYOT, ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 440.

VOYSIN (J.-B.), député de la Creuse à la Législative. — Demande la levée de la mise au secret de Varnier, X, 413. — Son opinion sur l'organisation de la haute-cour nationale, XI, 31. — Sur la déportation des prêtres insermentés, XII, 482.—Sur la majorité pour le mariage, XIII, 71.—Et sur l'affaire de Pétion, 148. — Il demande la démolition du château de Bannes, 163. — Son opinion sur l'affaire de Pâris et de Bouland, 248. — Il est dénoncé par Gay-Vernon, XIX, 577.

VREEDE, membre de la Convention batave. — Son opinion sur le droit de pétition, XXVIII, 213. — Ex-membre du Directoire, il proteste de son innocence, XXIX, 354.

VRIENZO-MARTINI, compositeur. — Auteur de la musique du *Bourru bienfaisant*, VII, 496.

VRIGNY (Vauquelin, marquis de), député d'Alençon à la Constituante. — Défend le parlement de Rouen, II, 177. — Annonce à l'Assemblée qu'il se retire, IV, 257. —Est désavoué par la ci-devant noblesse d'Alençon, VII, 8.— Et condamné à mort, XXI, 544.

VRILLIÈRE. — Est désigné par les conspirateurs royaux pour la direction des ponts-et-chaussées, XXVIII, 547.

VUILHEEM (C.-J.), huissier. — Est condamné à mort, XXII, 270.

VUILLAUME, payeur général de la ci-devant armée de Sambre-et-Meuse. — Jugement qui l'acquitte, XXIX, 137.

VUILLEY, député de la Haute-Saône au conseil des Cinq-Cents. — Proposition de passer à l'ordre du jour sur les dénonciations faites contre lui, XXIX, 639. — Il est rayé de la liste des émigrés, 659.

W.

WADGASSE (abbaye). — Décret pour la vente de ses biens, XIII, 276, 283. — Traduction au tribunal révolutionnaire des administrateurs de la Moselle pour l'avoir suspendue, XX, 241.

WADSTROM, Suédois. — Ses idées sur la nature du numéraire, XXVII, 688.

WAGNER (M.), cultivateur. — Est condamné à mort, XX, 427.

WAILLY (de), architecte. — Notice nécrologique sur cet artiste, XXIX, 499. — Il est remplacé à l'Institut par Chalgrin, 595 *bis*.

WAILLY (de), grammairien. — Son projet pour l'encouragement des arts, IV, 168. — Il fonde la société des Amis des Arts, V, 728. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

WAIM, général américain. — Combat entre lui et le général anglais Simcoe, XXII, 66.

WALDECK (prince de), général autrichien. — Sa mort, XIV, 141; XVII, 9.

WALDECK (prince de). — Ses plaintes au roi de Prusse contre l'archiduc Charles, XXVIII, 584.

WALDEGRAVE, amiral anglais. — Prend aux Français plusieurs bâtiments dans la baie de Tunis, XXVIII, 273.

WALDSTASTEN, en Suisse. — Proclamation du Directoire helvétique aux habitants de cette ville, XXIX, 395.

WALEFF, président de la municipalité de Liége. — Demande la réunion de cette ville à la France, XV, 322.

WALEUSE, prisonnier de guerre. — Est condamné à mort, XXI, 128.

WALEWSKI (de), maréchal de Pologne. — Proteste contre le rétablissement du conseil permanent de ce pays, XVI, 385, 433. — Demande de sa destitution par l'ambassadeur russe, 481.

WALKENAER, ministre batave. — Lettre contenant sa justification, XXVIII, 315.

WALKIERS (Edouard de), officier belge. — Accusations dirigées contre lui, III, 589. — Notice le concernant, V, 436. — Il préside la société des Amis du Bien public, à Bruxelles, VII, 561. — Sa réponse aux accusations dirigées contre lui, XV, 563. — Son don patriotique, XVII, 483.

WALKIERS (maison). — Sa banqueroute, XXVIII, 273.

WALLIS, général prussien. — Réponse du commandant de Thionville à ses sommations, XIV, 58.

WALLIS, membre des communes d'Angleterre. — Son opinion sur l'introduction de troupes étrangères dans le royaume, XIX, 606.

WALLISCH, général autrichien. — Est blessé au siége de Czettin, V, 241.

WALMODEN (comte de). — Plaintes que lui adresse la régence de Hanovre contre les émigrés, XXV, 145.

WALSCH, consul de Danemark à Cadix. — Sa démission, III, 237.

WALTRAIN, de Marseille. — Sa libéralité lors des troubles de cette ville, XII, 266.

WAMSER (Gabriel). — Est condamné à mort, XVIII, 326.

WANHOOF, horloger. — Est condamné à mort, XXI, 274.

WARD, ex-général de brigade. — Est condamné à mort, XXI, 396.

WAREL, curé de Marolles, député de Villers-Cotterets à la Constituante. — Est nommé adjoint du doyen des communes, I, 59. — Prête le serment civique, VII, 26.

WARGNIER, sergent aux gardes françaises. — Conduit un détachement de ce corps au siége de la Bastille, I, 186.

WARHENHEIM. — Occupation de cette place par les Français, XIX, 573.

WARK (le docteur). — Annonce de son globule anti-goutteux, XI, 252.

WARLON (le docteur). — Annote une nouvelle édition de Pope, XXIX, 319.

WARMÉ, membre de la commune de Paris. — Annonce la capture de sucre vendu au-dessus du *maximum*, XIX, 645. — Est condamné à mort, XXI, 560.

WARMÉ-JANVILLE, capitaine au 16e d'infanterie. — Est condamné à mort, XXI, 160.

WARNETON. — Prise de ce poste par les Français, XVIII, 276.

WAROQUIER. (*Voyez* Varoquier.)

WARREN (John), amiral anglais. — Sa lettre sur le combat qu'il a livré à l'escadre sortie de Brest, XXIX, 470.

WARREN HASTINGS. (*Voyez* Hastings.)

WARRIS (John). — Lettre concernant Louis XVI, qu'on lui attribue, XIV, 685.

WARSOVIE. (*Voyez* Varsovie.)

WART, ex-chanoine. — Dépose ses lettres de prêtrise, XVIII, 397.

WARTENSLEBEN (comte de), général autrichien. — Commande l'expédition contre Liége, II, 225. — Se démet du commandement, 585.

WASHINGTON (général), président des États-Unis d'Amérique. — Refuse le titre d'Altesse, II, 506. — Bruit de son arrivée à Boston, 505. — Sa proclamation au sujet d'une fête religieuse, III, 119. — Il refuse le titre d'Altesse, 159. — Sa réponse à une adresse des Pensylvaniens, 175. — Autre à l'adresse des quakers américains, 262. — Son discours au congrès, 426. — Il reçoit des témoignages d'estime, 485. — Sa maladie, V, 166. — Son éloge, 543. — Son traité avec Mac-Gillivrai, chef d'Indiens, VII, 65. — Son discours à l'ouverture du congrès, 257. — Son voyage dans les Etats du Sud de l'Amérique, IX, 394. — Sa statue est offerte à Lafayette par la commune de Paris, X, 118. — Autre discours d'ouverture du congrès, 617, 674. — Il annonce la défaite du général Saint-Clair par les Indiens, XI, 409. — Reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541. — Est réélu président des États-Unis, XV, 618; XVI, 473. — Cesse de reconnaître le vice consul de la République française, XIX, 173. — Sa lettre au Corps législatif sur les rapports des États-Unis avec l'Europe, 409. — Toasts portés à New-York le jour anniversaire de sa naissance, XXIV, 629. — Sa réponse aux réclamations des négociants de Boston contre le traité avec l'Angleterre, XXVI, 441. — L'Etat de Maryland déclare qu'il a

une invariable confiance en lui, XXVII, 321. — Son discours au congrès sur la situation intérieure et extérieure des États-Unis, 489.— Sa réponse en recevant le drapeau envoyé au congrès par la Convention nationale de France, 713. — Il manifeste sa résolution de ne pas se porter candidat pour exercer le pouvoir exécutif, XXVIII, 497, 498. — Son discours sur la situation générale des affaires de la patrie, 528. — Il accepte le commandement en chef de la force armée, XXIX, 401.

WASSEIGE, agent de l'évêque de Liége. — Son entrée triomphale dans cette ville, VII, 161. — Il annonce aux Liégeois la clémence du prince évêque, 169. — Sa conduite dans cette ville, 186, 305.

WAST, prêtre, prêchant dans les caves. — Insurrection à Loisey, à l'occasion de son arrestation, XXVIII, 499.

WASTROMM. — Lettre sur son voyage à la côte de Guinée, XXVI, 514. — Son précis des colonies de Sierra-Leona et de Boulama, XXIX, 157, 245, 246.

WATEL, commandant de chasseurs. — Son intrépidité au poste de Mouveaux, XVII, 146.

WATELET, chef de bataillon. — Son éloge, XXII, 531.

WATELET, littérateur. — Notice sur sa théorie des arts qui dépendent du dessin, XVI, 473*.

WATIEZ, capitaine. — Son éloge, XIX, 70. — Commandant de Lucerne, il donne l'ordre au nonce du pape de quitter le territoire helvétique, XXIX, 266.

WATRICI, général. — Se distingue à l'armée de Naples, XXIX, 699.

WATRIN, adjudant-général. — Est chargé de désarmer les habitants de Saint-Georges, XXVI, 514. — Devenu général, il donne des détails d'une victoire remportée à Neuhoff sur les Autrichiens, XXVIII, 683. — Chasse l'ennemi de Novi, XXIX, 826.

WATSCHMEISTER (comtes de). — Sont mis en liberté par Catherine II, IV, 329.

WATSCHMEISTER (comte de), aide-de-camp du roi de Suède. — Est blessé dans une affaire contre les Russes, IV, 469.

WATSON. — Article signé de ce nom, adressé aux patriotes d'Angleterre et d'Ecosse, XXIX, 499.

WATTEVILLE, journaliste. — Brissot lui attribue une lettre signée Brissot de Warville, XV, 453. — Autres détails sur cette pièce, XXIV, 69.

WAUDELINCOURT, député de la Haute-Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 159, 163, 194, 253.

WAUGHAN, membre du parlement d'Angleterre. — S'élève contre le décret de la Convention nationale de France qui abolit l'esclavage, XIX, 677.

WAVREN. — Les Français débusquent l'ennemi des hauteurs de cette ville, XIV, 806.

WAWIZEWSKI, général polonais. — Est fait prisonnier par les Russes, XXIII, 233. — Refuse de reprendre son épée de leurs mains, 305.

WAYNEL, cavalier de la garde parisienne. — Est blessé dans l'émeute du faubourg Saint-Antoine, VII, 541.

WEBER, peintre. — Sa mort, XVI, 490.

WEBER, député helvétique. — Rend compte de sa mission auprès de Schaumbourg et de Rapinat, XXIX, 308.

WEBER, adjudant général helvétique. — Son éloge, par Masséna, XXIX, 694.

WEBERT, dit l'Allemand. — Est poursuivi pour délit de presse, III, 214, 358.

WEBERT (M.), libraire. — Est condamné à mort, XX, 536.

WEDEKIND (Georges). — Ses observations sur le supplice de la guillotine, XXVI, 595.

WEELMAELS, Belge. — S'élève contre la demande d'une Assemblée nationale dans la Belgique, IV, 89.

WEGSS (montagne de). — Les Prussiens en sont chassés, XVII, 235.

WEISS (le colonel). — Est nommé ministre de Suisse près la République française, XVIII, 569. — Fusillade de ses satellites; mesures prises pour les repousser, XXIX, 143.

WEISSEMBOURG. — Rapport sur les événements qui ont eu lieu dans cette ville, VIII, 257. — Eloge, par Custine, du patriotisme de ses habitants, XV, 174. — Avantage y remporté par les gendarmes du 10 août, XVI, 513. — Son adhésion au 31 mai, 713. — Départ pour l'armée de 8,000 habitants, XVII, 493. — Reprise de ses lignes, XIX, 99, 105. — Son évacuation par le prince de Condé, 163. — Vœu de sa réunion à la France, 700. — Renonciation du roi de Prusse à sa possession, XXVIII, 450.

WEISSENTHURN, en Allemagne. — Erection en ce lieu d'un mausolée à la mémoire du général Hoche, XXIX, 40.

WELNER. (*Voyez* Wolner).

WENGE (baron de), général autrichien. — Remplace le comte de Wartensleben dans le commandement des troupes dirigées contre Liége, II, 385.

WENKSTERN (baron de), ministre d'Hanovre à Vienne. — Sa mort, III, 301.

WENZEL (T.-F.). — Son projet d'une manufacture de végétaux artificiels, VI, 152. — Lettre que lui écrit Boncerf à ce sujet, 227.

WERNBERG, négociant. — Se prétend créancier de l'État, V, 128.

WERVICK. — Succès des républicains près de cette ville, XVII, 667. — Elle est prise par eux, 676. — Sa seconde conquête, XVIII, 276.

WERVITCK (Pierre), curé constitutionnel. — Est condamné à mort, XVIII, 549.

WERVITCK (Thérèse), maîtresse d'école. — Est condamnée à mort, XVIII, 549.

WESEL. — Détails de l'insurrection des ouvriers dans la *Lappstrass*, contenus dans la Gazette prussienne de Wesel, XXV, 41. — Humanité du commandant de cette place envers les prisonniers français, 143. — Lettre annonçant la réunion à la France des provinces prussiennes de la rive gauche, XXIX, 117. — Autre du duc de Brunswick sur le désarmement des habitants par les Français, et le respect par eux de la ligne de démarcation, 319.

WESTERMANN (François-Joseph), greffier de la municipalité d'Haguenau. — Est arrêté et poursuivi à l'occasion des troubles de cette ville, VI, 238. — Ordre de le transférer dans les prisons de Strasbourg, 277. — Adjudant-général de l'armée du Nord, il transmet des détails satisfaisants, XIV, 134. — Provoque une loi de confiscation des biens acquis en pays ennemis par les émigrés, 529. — Annonce la retraite des Prussiens, les progrès de l'armée, et invite la Convention à venir à son secours, 621. — Est dénoncé comme voleur et calomniateur, 820. — Dénoncé de nouveau par la section des Lombards, demande à être jugé par un conseil de guerre, XV, 71. — S'empare de vingt-sept vaisseaux chargés sur la côte de Hollande, 724. — Mandat d'arrêt lancé contre lui, XVI, 37. — Détenu, il est redemandé par une députation de militaires, 123. — Est déchargé d'accusation, 306. — Employé dans l'Ouest, est dénoncé par Marat, 684. — Annonce la prise de Parthenay sur les rebelles, 765. — D'autres succès et la prise de Châtillon, XVII, 55, 63, 69. — Est accusé d'être un pillard; décret qui le traduit à la barre, et ordonne la réorganisation de sa légion, 91. — Il envoie un drapeau pris aux rebelles de la Vendée, 176. — Déclarations en sa faveur, 250. — Rapport contre lui; proposition de l'envoyer devant un tri-

bunal militaire, 270. — Dénoncé pour la déroute de Châtillon, il annonce son acquittement par la cour martiale, 551. — Envoie un drapeau pris sur les brigands, 774.—Ecrit que Fayau a été blessé dans une action, XVIII, 92.—A deux chevaux tués sous lui, 678. — Annonce que Craon est évacué par les brigands, 704. — Est destitué, XIX, 143. — Présente à la Convention la dépouille de l'évêque d'Agra, et lui annonce la déroute des rebelles du Maus, 156. — Rapport sur sa campagne dans la Vendée, 247. — Il se plaint de ne pas connaître les motifs des dénonciations dirigées contre lui, 511. — Déclaration des gendarmes de la Convention en sa faveur, 552. — Discussion le concernant, aux Jacobins, 571. — Il est dénoncé par Hébert, 630. — Décrété d'arrestation, XX, 119. — Et condamné à mort, 138. — Motifs des accusations de Robespierre contre lui, XXIII, 507. — Tallien déclare tenir de lui que les généraux ennemis mettaient le rétablissement de Capet pour condition à l'éloignement de leurs troupes, XXVI, 91.

WEST-FLANDRE (la). — Relation de l'ennemi sur la victoire y remportée par les Français, XVIII, 81.—Leur bravoure dans ses plaines, XX, 486.—Progrès de leur invasion, XXI, 33. — Leurs succès, 125.

WESTMORELAND (comte de). — Est nommé vice-roi d'Irlande, II, 226. — Son discours à l'ouverture du parlement, III, 262 ; VII, 289. — Il quitte la vice-royauté d'Irlande, XXII, 205, 245.

WESTPHALIE (la). — Préparatifs militaires qui y ont lieu, II, 313.—Son haut-directoire se prononce contre les Liégeois, V, 173.—Notice sur son tribunal secret et ses francs-juges, X, 138. — Enrôlements forcés, XII, 654. — Proposition à la diète de Ratisbonne, de faire servir la paix de Westphalie de base aux négociations, XXV, 241. — Invasion du roi de Prusse, XXVIII, 611. — Augmentation de son armée, XXIX, 254. — Les provinces de Westphalie lui prêtent hommage, 318.

WESTSCHERKOY (prince), brigadier russe. — Se distingue dans une affaire contre les Suédois, V, 217.

WETTON, en Angleterre. — Particularités sur une caverne qui se trouve près de ce village, X, 131.

WETZLAER. — Décret de la chambre impériale de cette ville pour le désarmement de Liége et sa remise sous le pouvoir de l'évêque, II, 401 ; III, 141. — Sa déclaration contre les Liégeois, IV, 254.—Autre sentence contre les États de Liége, 277, 453. — Son décret pour l'exécution de cette ville, V, 54. — Persécutions exercées par elle contre les Liégeois, VII, 481.—Sa sentence contre Ferdinand de Rohan, X, 281.—Lettre écrite de cette ville sur les intentions des émigrés et des puissances, XI, 146. — Son mémoire tendant à être dispensée de toute participation aux frais de la guerre contre la France, XXVIII, 487. — Elle est prise par les Français, 677.

WEXFORD. — Prise de cette place par les Irlandais-Unis, XXIX, 290, 292. — Proposition faite par eux de la rendre ; réponse du général Lake, 308, 309. — Exécution sur l'échafaud de plusieurs d'entre eux, 312.—Atrocités qu'ils ont commises, 319.

WEYLER, peintre. — Est chargé de graver le portrait de Lafayette, V, 564 ; VI, 116.

WEYMOUTH. — Conseil secret dans cette ville pour les affaires d'Irlande, XXIX, 434.

WEZELA.— Traité de paix conclu dans cette ville entre la Suède et la Russie, V, 581, 649, 745.

WHIT, femme Grout-de-Grassinois. — Est condamnée à mort, XXI, 47.

WHITE (John). — Son voyage à la nouvelle Galles du Sud, etc., XXIV, 368.

WHITEBREAD, membre des communes d'Angleterre. — Son opinion sur les négociations avec la Russie, XI, 677. — Et sur la guerre contre la France, XV, 410 ; XX, 62. — Il appuie la motion de l'abolition de la traite, XIX, 598.—Parle sur le subside de guerre accordé au roi de Prusse, XX, 614. — S'élève contre le bill relatif aux assemblées séditieuses, XXVI, 689.

WHYTE. — Est l'un des prisonniers trouvés à la Bastille lors de sa prise, I, 195.

WIALOKURSKI, général polonais. — Commande une colonne polonaise contre les Russes, XIII, 377.

WIBERT, juge au tribunal de Rhétel. — Est condamné à mort, XXI, 120.

WIBO-FINGE, ex-directeur batave. — Mémoire justificatif de sa conduite, XXIX, 360.

WIBOURG, capitale de la Finlande. — Échec qu'y essuie la flotte suédoise, V, 233. (*Voyez* Suède.) — Incendie de cette ville, XVII, 413.

WICKAM (lord). — Remplace lord Fitz-Gérald, ambassadeur britannique auprès des treize cantons, XXV, 146 *. — Notes officielles entre lui et Barthélemy, relatives à des ouvertures de paix, XXVIII, 246. — Son arrivée à Bâle, 474. — Le Directoire exige son expulsion de la Suisse, XXIX, 40, 49. — Son rappel, 59. — Pichegru, Aubry, Delarue et Ramel lui sont présentés, 455.

WIDDIN. — Défaites essuyées sous les murs de cette place par les Turcs, IV, 477. — Siége de sa forteresse, XXVI, 289. — Marche de ses rebelles sur Belgrade, XXIX, 117. — Marche des Turcs contre cette place, 249, 251. — Situation critique de Passwan-Oglou, qui y est enfermé, 258.—Victoire remportée sur les rebelles retranchés sous ses murs, 264. — Défaite des troupes turques, 286.—Levée du siége, 514. — Nouvel échec des Turcs, 543.

WIDEN, prêtre suédois. — Son libelle contre le régent, XV, 57, 225. — Il est condamné à mort, 268. — Commutation de sa peine, 617.

WIED (prince de). — Sa mort, IX, 449.

WIÉLAND, littérateur allemand. — Son opinion sur la révolution française, XI, 385.

WIENDELFELD (J.-H.), banquier. — Est condamné à mort, XIX, 512.

WIERTZ, commandant la frégate hollandaise la *Medea*. — Sa lettre sur le refus fait par deux frégates sous ses ordres de prêter serment d'obéissance à la République batave, XXVIII, 518.

WILBERFORCE, membre des communes d'Angleterre. — Réclame l'abolition de la traite des nègres, III, 270, 280, 293; VII, 385; VIII, 210; XII, 206; XIX, 598; XXVIII, 1; XXIX, 625. — Reçoit le titre de citoyen français, XIII, 541.—Son opinion sur les négociations avec la France, XXVII, 145. — Il fait une sortie contre le parti de l'opposition, XXVIII, 496. — Défend le bill des triples taxes assises, XXIX, 132.

WILHELMINA (Fr.), princesse de Baden. — Annonce de son prochain mariage avec le jeune roi de Suède, XXIX, 33.

WILHEMS.—Fait hommage à l'Assemblée nationale d'un secret pour fondre le métal des cloches, X, 279. (*Voyez* Sauer.)

WILLAUMEZ, officier de marine. — Son rapport sur l'expédition envoyée à la recherche de La Peyrouse, XXIII, 611.

WILLE (J.-G.), graveur. — Sa gravure du *Maréchal-des-Logis*, VI, 420.

WILLEBRŒCK (baron de). — Pillage son château, IV, 609.

WILLEMET, chimiste. — Est couronné par l'Académie de Lyon, VII, 347.

WILLIAMS, capitaine de l'*Astrée*. — Trait de courage de sa part, XXV, 673.

WILLIAMS, colonel anglais. — Son plan pour la destruction des ports d'Ostende, de Calais et de Dunkerque, XXIX, 280.

* Le Moniteur a imprimé Wilham par erreur, c'est Wickam qu'il faut lire.

WILLIAMS (David). — Décret qui lui défère le titre de citoyen français, XIII, 540. — Lettre concernant Louis XVI, qu'on lui attribue, XIV, 685.

WILLIAMS-BURUS. (*Voyez* Madggett.)

WILLOT, général de division aux Pyrénées Occidentales. — Est battu par les Espagnols, XVI, 229. — Sa suspension, 426. — Son éloge, XVII, 38. — Son arrestation, XVIII, 169. — Il est nommé général de division par les représentants près l'armée; la Convention confirme leur arrêté, XXV, 264. — Son éloge, 302, 386. — Trait de bravoure de sa part, 559. — Il ordonne les dispositions du départ des deux fils d'Orléans pour Philadelphie, XXVIII, 497. — Commandant à Marseille, faux bruit de sa destitution, 529. — Il est dénoncé par l'administration municipale de cette ville, 602. — Député des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents, rend compte de l'esprit général de Lyon, 743. — Est élu secrétaire, 747. — Proposition de l'adjoindre à la commission des inspecteurs, 749. — Il propose l'envoi de deux messages au Directoire pour connaître l'âge de Barras et de Hoche, 751. — Son rapport sur la gendarmerie nationale, et résolution à la suite, 755, 756. — Il instruit le conseil que de toutes parts des lettres annoncent des mouvements de troupes dans l'intérieur, 757. — Rapport de Delarue sur sa motion à ce sujet, 760. — Il appuie le projet sur les destitutions arbitraires, 764. — Fait adopter un article additionnel sur la gendarmerie, 768. — Hoche écrit au Directoire qu'il a été, sans s'en douter, son organe, 773. — Bruit de son arrestation au 18 fructidor, 793. — Il est déporté au 18 fructidor, 796, 810. — Pomme prétend que Blain a concouru avec lui à l'assassinat de milliers de républicains, 809. — Il est traduit au Temple, 811. — Et embarqué à Rochefort, XXIX, 15. — Lettre à son adresse sur l'assassinat de Guirault, 16. — Autre lettre de lui à Lacuée, remise par celui-ci à Carnot, 74. — Après son évasion de la Guyane, il est inscrit sur la liste des émigrés, par ordre du Directoire, 440. — Le général Quantin présente les républicains du Midi comme ses victimes, 635.

WILNA. — Massacre des Russes dans cette ville, XX, 593. — Exécution de son évêque, XXI, 57.

WILSON (James). — Est nommé juge au tribunal suprême de l'Union, II, 257.

WILSON (le capitaine). — Fait hommage d'un fusil à sept coups, XI, 368. — Sa lettre à Hardcastle sur l'époque de la transplantation des Européens en Amérique, par la mer du Sud, XXIX, 369.

WILTCHERITZ, membre de la commune de Paris. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

WIMPFEN (Félix, baron de), député de Caen à la Constituante. — Propose de définir la France une démocratie royale, I, 392, 394. — D'établir un comité militaire, 461. — Et un impôt du cinquantième des fortunes, 480. — Fait former un comité militaire, II, 2. — Demande que les intérêts des sommes dues courent du jour de la demande en justice, 133. — Propose un ordre de travail sur la constitution de l'armée, 397. — Vote la réduction des pensions, III, 16. — Et la suppression de leur reversibilité, 50. — Sa déclaration sur la discussion élevée entre Necker et le comité des pensions, IV, 251. — Son rapport sur les récompenses militaires, V, 27. — Il sollicite la conservation de la pension des descendants du maréchal de Lowendal, 87. — Refuse au pouvoir législatif le droit de fixer le nombre des grades de l'armée, 138. — Son opinion sur les pensions militaires, 149, 164. — Sa lettre aux officiers retirés pour les rassurer sur leur sort et sur leurs pensions, 322. — Il fait rendre un décret sur l'insubordination du régiment de la Reine, VI, 224. — Repousse l'inculpation qui lui est faite d'agiter le régiment de Lorraine, 227. — Son rapport sur les invalides, 440, 441. — Il fait rendre un décret sur les retraites des officiers et soldats, 629. — Un autre portant que la décoration militaire sera accordée, après vingt-quatre ans de service, aux officiers de toutes les armes et de tous les grades, VII, 13. — Un autre sur le même objet, en faveur des officiers, des grenadiers-royaux, des gardes-côtes et des monsquetaires, 77. — Et un autre sur l'avancement des colonels et des lieutenants-colonels, 535. — Son rapport sur le remboursement des offices militaires, 652; VIII, 528. — Il fait décréter, lors de la fuite du roi, que le comité militaire s'occupera de la défense extérieure, 731. — Demande la suspension de Bouillé, 734. — Réclame contre les principes républicains qu'on lui attribue, IX, 68. — Se défend d'avoir signé la déclaration du 29 juin, 179. — Propose de suspendre le décret rendu contre Fauchet, 538. — En fait rendre un concernant les officiers arbitrairement destitués, 587. — Fait adopter la suite du code pénal militaire, X, 5. — Texte du décret rendu sur sa proposition, concernant la juridiction militaire, 15. — Déclare n'être pas le même qui commande au Rhin, 622. — Commandant de Thionville, sa réponse à la sommation de Brunswick, XIII, 683. — Décret portant qu'il a honorablement défendu cette place, XIV, 3. — Sa lettre à Kellermann sur ses opérations, 38. — Sa réponse aux sommations du général Wallis, 58. — Autre lettre sur les mesures qu'il prend pour la défense du territoire, 113. — Autre sur différentes sorties faites contre l'ennemi, 327. — Discours prononcé par lui à la commune de Paris à la tête du régiment qui a défendu Thionville, 514. — Il se plaint d'avoir été calomnié; et envoie sa justification, XV, 416. — Est accusé de trahison à Thionville; rejet de cette dénonciation, 494. — Commandant à Mayence, sa lettre au landgrave de Hesse, au sujet de son fils qui sert avec les Allemands, 745. — Il demande de l'avancement pour Thill, Lantin et Fallat, 775. — Commande l'armée des côtes de Cherbourg, XVI, 564. — Il annonce l'arrestation de Romme et de Prieur, par ordre des corps administratifs de Caen, 635. — Proteste contre le 31 mai et est décrété d'accusation, 755. — Annonce de sa mauvaise situation à Caen, XVII, 96. — Il envoie des imprimés à Custine qui les transmet à la Convention, 144. — Sepher fait un rappor sur ses menaces, 204. — Il adresse un paquet contre-révolutionnaire à Perpignan, 559. — Son aide-de-camp est tué parmi les rebelles d'Ille-et-Vilaine, XIX, 56. — Accusations contre lui, XXIV, 45. — Certificat donné en son nom à Leroi, 70.

WIMPFEN (Herman), commandant de Philippeville. — Sa disparition inopinée, XIII, 541.

WIMPFEN-BORNEBOURG (François), commandant dans le Haut-Rhin. — Donne une notice sur lui-même, VII, 354. — Décret sur la proposition à lui faite de livrer Newbrisack, X, 442. — Tentatives des émigrés pour le séduire, 466, 523. — Lettre de Félix Wimpfen sur leur non-identité, 622. — Sa déclaration aux administrateurs du Haut Rhin, 654. — Son mémoire sur la défense des frontières de la Sarre et du Rhin, XIII, 230. — Il est dénoncé par Ruhl, qui fait décréter son rappel, XVII, 91.

WINDENHEIM. — Renonciation du roi de Prusse à la possession de cette ville, XXVIII, 450.

WINDHAM, membre des communes d'Angleterre. — Son opinion sur le traitement des ambassadeurs à Madrid, IV, 477. — Sur la guerre contre la France, XV, 427, 823. — Et sur la suspension de l'*Habeas Corpus*, XXIII, 378. — Imprécations du peuple de Norwick contre lui, à l'occasion de l'acte sur la nouvelle milice, XXVIII, 507.

WINDHAM, ministre d'Angleterre en Toscane. — Son duel avec le comte Carletti à Florence, XXI, 50. — Insurrection contre les Français dirigée à Arezzo par sa maîtresse, XXIX, 733.

WINDISCHGRATZ (comte).—Se charge de payer pour ses vassaux la contribution de guerre, III, 417.

WINKELHAUSEN (baron), commandant de l'expédition contre Liége.—Son rappel, IV, 447, 565, 609.

WINKELMANN. — Annonce raisonnée de ses *œuvres complètes*, VI, 202.

WINKELMANN, ex-maire de Worms. — Est fait prisonnier par les Prussiens; son interrogatoire, XVI, 581.

WINS (baron de), général autrichien. — Est nommé commandant dans la Croatie, III, 293. — Quitte le commandement de l'armée, XXI, 689. — Demande passage pour ses troupes à la république de Gênes, XXV, 145. — Sa réponse à Kellermann sur les mauvais traitements qu'éprouvent les prisonniers français, 393. — Sa correspondance avec le gouvernement génois, 769. — Sa déclaration sur la prise de bâtiments chargés à Gênes pour l'Espagne, XXVI, 49. — Caricature contre lui, XXVII, 66. — Il est nommé général des deux Galliciès, XXVIII, 303.

WINTER. (*Voyez* Dewinter.)

WINTER (compagnie). — Accusation contre Dupin, à son sujet, XVII, 766.

WINTERBONNE, ecclésiastique. — Est déclaré convaincu, aux assises d'Exeester, d'avoir avancé des propositions séditieuses, XVIII, 697.

WINTHERTUR, magistrat suisse. — Sa démission, XXIX, 162.

WITBOES, ex-représentant batave. — Est arrêté comme agioteur, XXIX, 319.

WITHERS, libelliste. —Sa condamnation, II, 281.

WITT (de), ambassadeur des Provinces-Unies près les treize cantons. — Son départ pour la Suisse, XXV, 525.

WITT (de), le grand Pensionnaire. — Appel fait à son ombre, par le général Brune, dans son adresse aux Hollandais, XXIX, 804.

WITT (de), Batave. — Plaintes contre le retard mis à son mariage avec la fille de Lepelletier, XXIX, 101. — Réflexions, détails et lettre sur ce mariage, 108, 115. (*Voyez* Lepelletier (Mademoiselle.)

WITTENKOFF, général au service de France. — Lettre que lui adresse le roi de Pologne, IX, 198. — Sa conduite est justifiée par Narbonne, XI, 487.— Une députation de son régiment se plaint des calomnies répandues contre la troupe de ligne, XII, 632. — Attaques de Robespierre contre lui, XV, 816. — Renseignements le concernant, 825.

WITTGENSTEIN, lieutenant-général, commandant la 2e division militaire. — Annonce le zèle des citoyens des frontières, IX, 585. — Son système de défense entre Metz et Givet, X, 571.

WITTGENSTEIN (comte de). — Enrôle pour des émigrés tous les malfaiteurs de Hesse-Cassel, XII, 73.

WITTINGEN.—Observations sur l'occupation de cette ville par la Prusse, XI, 641.

WŒCHTER, agent des émigrés à Stuttgard. — Renseignements sur cet individu, X, 675.

WOLF (prince héréditaire de). — Joint ses regrets à ceux de l'Assemblée sur la mort de Mirabeau, VIII, 115.

WOLF-LÉVI, fournisseur. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 579.

WOLFE-TONE (Théobald), surnommé le *Père de l'Union Irlandaise*. — Pris sur le *Hoche*, est conduit à Dublin, XXIX, 509.— Son procès devant la cour martiale, 523. — Il se coupe le cou dans sa prison, 533. — Sa mort, 540. — Motion en faveur de sa famille, 872.

WOLHFRANSDORFF, général prussien. — Est décoré de l'ordre de l'Aigle rouge pour la conquête de Mayence, XVII, 429.

WOLKART, marchand. — Est condamné à mort, XXI, 136.

WOLNER, ministre d'État du roi de Prusse. — Projet d'inquisition qu'on lui attribue, VIII, 691. — Lettre que lui écrit le roi de Prusse sur la religion, XXIX, 153. — Il reçoit sa démission, 224.

WOLSTONECRAFT (Mary). — Sa défense des droits des femmes, XIV, 28.

WOLTER, de Neurbourg, député de la Moselle à la Constituante. — Prête le nouveau serment, après la fuite du roi, VIII, 728.

WOLZ, hussard. — Trait héroïque de sa part, XX, 198.

WONASVAULT. — L'ennemi est repoussé de cette place, XVII, 516.

WONCK. (*Voyez* Vonck et Belgique.)

WOOS (Mademoiselle). — Ses amours avec le roi de Prusse, IV, 385.

WORMS. — Situation de Condé et de sa suite au château de cette ville, VII, 681. — Particularité sur les émigrés qui y sont rassemblés, IX, 257; X, 70, 297. — Sa prise par les Français, XIV, 164, 195. — Enlèvement par eux d'un dépôt de tentes du prince de Condé, XIV, 233. — Nouvelle conquête de cette place, XIX, 178. — Motion d'en incendier le château, 334. — Réclamation de ses otages détenus à Landau, 664.

WORTZ. — Rapport sur la violation de la loi dans deux marchés passés avec lui par Servan, XII, 738; XIII, 68.

WOUSSEN (J.-F.), député du Nord au Conseil des Cinq-Cents. — Est élu secrétaire, XXVII, 54. — Son rapport sur Aymé, 68. — Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 575. — Fait prendre deux résolutions relatives à la nomination des membres des départements, 621, 661. — déterminer le mode de délivrance des passeports, 622. — Et renvoyer à une commission le projet d'annuler les élections d'Autin, XXVIII, 339.—Parle sur le paiement des contributions, 383. — Sa motion sur l'introduction des contributions françaises dans la ci-devant Belgique, 456. — Il demande qu'on reprenne la discussion sur la loi du 3 brumaire, 468. — Son opinion sur le régime hypothécaire, 518. — Il réclame une exception à la contrainte par corps, pour les pays réunis, 592. — Fait passer à l'ordre du jour sur une dénonciation contre Gomaire, XXIX, 36. — Son opinion sur l'impôt du tabac, 108. — Il est nommé secrétaire, 320. — Parle sur l'établissement de l'administration des hypothèques, 368, 594 *bis*. — Fait statuer sur le placement des tribunaux de commerce dans les départements réunis, 594. — Sa motion en faveur des citoyens qui dénonceront une conspiration, 478. — Il combat plusieurs projets sur les dépenses judiciaires, 596 *bis*. — Et un autre sur le mode de responsabilité des agents hypothécaires, 612.

WOYNA (comte de), ambassadeur de Pologne à Vienne.— Son rappel, XV, 145.

WREN (Christophe), architecte. — Construit le théâtre de Drury-Lane, II, 371.

WURMSER (maréchal de), général autrichien.—Est nommé au gouvernement de Gallicie, V, 617.—Somme Gillot de rendre Landau, XVI, 124.—Envoie seize canons à l'armée de Condé, XVII, 161. — Donne ordre de conduire l'artillerie de réserve à Philisbourg, 305. — Bruit de sa disgrâce, XVIII, 33. — Son neveu est fait prisonnier à Strasbourg, 421. — Détresse de son armée, XIX, 117. — Sa fuite précipitée du fort Vauban, 165. — Sa lettre sur la ville de Manheim, XXVIII, 205. — Autre que lui adresse le prétendan

290. — Il est battu par l'armée de Rhin-et-Moselle, 330.—Commandant en Italie, il y perd les batailles de Lonado et de Castiglione, 384. — Se réfugie du côté de Bassano, 431. — Est échec et mât, 435. — Est forcé de se retirer dans Mantoue, 442. — Est battu dans sa première sortie de cette place, 460. — Est obligé de placer des sentinelles près des cloches, 490. — Fait sans succès une troisième sortie, 505.— Hommage que lui rend Bonaparte lors de la reddition de cette place, 565. — Texte de la capitulation signée par lui, 580.

WURTEMBERG (prince Charles-Eugène duc de). — Réflexions sur ses réclamations, VIII, 250. — Son rescrit contre les journalistes de Stuttgard, X, 289.— Il poursuit les démocrates, XI, 346. — Ses dispositions contre les émigrés, 347. — Il est le seul des princes étrangers qui soit de bonne foi pour leur expulsion, 371. — Son désir de garder la neutralité, XII, 509. — Il entre dans la coalition, XIII, 326.—Son conseil de régence vote pour la paix, XIV, 365. — Prise d'effets précieux envoyés par lui à Bâle, XVIII, 530. — Réflexions adressées à ses sujets, XIX, 197. — Son traité avec le margrave de Baden pour la défense de la religion et de la constitution germanique, XXII, 749. — Sa mort; il a pour successeur son frère, gouverneur d'Anspach et de Bareuth, XXIV, 565.

WURTEMBERG (prince Louis de), frère du précédent. — Passe au service de la République polonaise, II, 289. — Commande une division de son armée, IV, 293. — Lettre à lui attribuée, sur la révolution française, XI, 581, 605.

WURTEMBERG (prince Frédéric-Eugène de), frère des précédents.—Obtient le commandement de Luxembourg, V, 617. — Succède au duc régnant, XXIV, 565. — Se prononce pour la médiation prussienne, XXV, 217. — Suspension d'armes conclue entre le général Moreau et lui, XXVIII, 363. — Réception de son ministre par le Directoire, 448. — Son traité de paix avec la France, 390, 397.— Bruit de sa mort subite, XXIX, 117. — Mésintelligence entre lui et les États, 334. — Démenti de l'assertion que Trouvé s'occupe à révolutionner son royaume, 615. — Articles secrets de son traité avec la France, 827.

WURTEMRERG (princesse Wilhelmine de).—Son mariage avec le prince d'Œttingue-Walstein, II, 281.

WURTZ, libraire. — Fait hommage d'une grammaire allemande, XXIX, 221.

WURTZBOURG. — Mort du prince évêque, XXIII, 617. — Prise de cette ville par les Français, XXVIII, 372. — Sa capitulation, 374. — Attaque de l'ennemi sur ce point, 421. — Réclamation du prince-évêque à l'Empereur, relative au recrutement en Allemagne, 454. — Notice sur son ministre plénipotentiaire à Rastadt, XXIX, 319. — Les émigrations s'y multiplient, 420. — Violation du droit des gens à l'égard de son ministre à Rastadt, 664.

WUTT (Robert), Écossais. — Est condamné à mort, XXII, 205.

WYCOMBE (lord), membre du parlement britannique. — S'élève contre la guerre avec la France, XV, 410; XIX, 411. — Son opinion sur la saisie des papiers de plusieurs sociétés de Londres, XX, 669.

X.

XAINTRAILLES. — Rassure l'Assemblée nationale sur les intentions de l'Allemagne, X, 644.

XAINTRAILLES, général. — Défait un corps considérable de Suisses rebelles, XXIX, 700.

XAVIER DE SAXE (prince). — Saisie d'or dans son château de Pont ; discussion sur ses possessions dans l'Aube, XIX, 234

XÉNOPHON. — *Socrate et Glaucon*, dialogue en vers tiré de ses œuvres, XXVIII, 780.

XHROUET, journaliste. — Est déporté, XXIX, 795.

Y.

YARMOUTH. — Départ de quatre vaisseaux et d'un sloop de ce port pour se réunir à la flotte insurgée de Nore, XXVIII, 724.

YEL, ex-procureur au parlement de Paris. — Est condamné à mort, XX, 496.

YELVERTON, membre du parlement irlandais.— Accuse Fitz-Gérald de cruauté, XXIX, 660.

YGER, député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253.

YGER. — Délibération de l'assemblée coloniale de la Martinique pour son renvoi en France, V, 678.

YON. — Invite la commune de Paris à une fête donnée aux soldats de Châteauvieux, XI, 738. — Dénonce le commandant de la garde nationale de cette ville, XII, 481. — Décret qui le disculpe de diverses accusations et le renvoie à ses fonctions de commissaire-ordonnateur, XIX, 379.—Il est épuré aux Jacobins, XX, 3. — Son opinion sur la liberté de la presse, XXI, 546. — Il reproche ses contradictions à Caraffe, 652. — Est dénoncé par Lacombe, 697.

YONG, lieutenant. — Se distingue à l'armée de Rhin et Moselle, XXVIII, 345.

YONNE (département de l'). — Décret qui autorise la mise en mouvement de ses gardes nationales, XII, 19.— L'administration annonce que les troubles de Clamecy sont dissipés, 28.— Détails sur les troubles du département, 117, 190.— Compte-rendu des commissaires en mission, XIV, 389.— La Convention lui envoie une adresse particulière, à l'occasion de l'assassinat de Lepelletier, XV, 264.—Maure annonce que huit cents hommes en partent pour aller combattre les révoltés, XVII, 69.—Son évêque est arrêté, 362.— Garnier (de l'Aube) y est envoyé en mission, 726.— Cassation d'un arrêté qui y établit un comité des subsistances, XVIII, 598.—Adresse de ce département à la Convention, XXII, 276. — Opérations de Guillemardet, XXIII, 349, 364. — Maure est accusé d'y avoir exercé le despotisme le plus atroce, XXIV, 627. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809. — Rapport et résolution sur un jugement en référé de son tribunal criminel, XXIX, 69. — Des citoyens accusent ses juges de royalisme, 120. — Adresse de républicains du département sur les institutions républicaines, 137. — Ses élections sont validées, 252.

YORCK (cardinal d'), dernier rejeton des Stuart. — Prend le nom d'Henri IX, III, 127. — Le pape met l'ordre des capucins sous sa protection, XVII, 521.

YORCK (duc d').— Projet attribué aux Parisiens de le choisir pour roi, XIII, 610, 617. — Il commande les troupes anglaises débarquées à Flessingue, XV, 702. — Somme Valenciennes; réponse que lui fait le commandant Ferraud, XVII, 82, 369. — Il est remercié par l'empereur pour ses services à l'attaque du camp de Famars, 305. — Sa sommation au général O'Méara, commandant de Dunkerque, 496.— Influence de son or sur une portion de la garnison de Valenciennes, 535. — Il est surnommé le héros de Dunkerque, XIX, 117. — Quitte Londres pour se rendre en Flandre, 718. — Refus, par le parlement anglais, d'examiner les causes de sa défaite à Dunkerque, XX, 506.—Sa proclamation sur le décret portant qu'il ne sera plus fait par les républicains de prisonniers anglais ni hanovriens, XXI, 44. — Pétition des habitants d'Amsterdam contre son influence, XXII, 509. — Il est rappelé de Hollande, XXIII, 65. — Son retour à Londres, 129. — Il est nommé commandant en chef des forces de l'Angleterre, XXIV, 33. — Se rend maître de tout le Zuiderzée, XXIX, 807.— Annonce la défaite de ses troupes à Berghen, 835. — Prend Alkmaër, 858. — Abandonne la Hollande, 868. — Réflexions sur sa conduite dans ce pays, 875, 904. (*Voyez* Hollande.)

YOUGHALL. — Découverte d'une conspiration dans cette ville, XXIX, 320.

YOUNG (Arthur). — Notice sur ses *Voyages en France*, traduits de l'anglais, XVI, 154.

YOUNG (Arthur), ministre protestant. — Sa lettre sur le procès d'O'Connor, XXIX, 287.

YPRES. — Annulation de l'élection de l'évêque de cette ville en qualité de député à l'Assemblée constituante, I, 157, 176. — Dénonciation du mandement qu'il a envoyé à Dunkerque, IV, 173. — Il interdit les curés du diocèse qui ont prêté serment, VII, 465. — Dénonciation de son mandement, 579. — Prise de cette ville par le général Labourdonnaye, XIV, 534. — Sa nouvelle conquête est annoncée aux Jacobins, XVII, 646.—Sa reprise sur les Anglais, XXI, 8. — Autres détails, XXI, 14, 36, 110.

YSABEAU, député d'Indre-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 188, 252. — Le général Servan lui annonce des succès sur les Espagnols, XVII, 37.—En mission à Bordeaux, il y fait former une municipalité provisoire, 760. — Y ordonne plusieurs arrestations, XVIII, 126. — En fait opérer le désarmement, etc., 273. — Annonce diverses arrestations et exécutions, 283. — Rend compte de ses opérations, 324, 554. — Sa lettre aux Jacobins donne lieu à une sortie contre les contre-révolutionnaires, XIX, 12. — Lettres anonymes à son adresse, 17. — Il demande l'examen de sa conduite, 694. — Lettre sur ses opérations, 702. — Motion d'examiner sa conduite, XXII, 625.—Son rappel, 627. — Il se justifie, 703. — Est élu secrétaire, XXIII, 399. — Inculpation de sa conduite à Bordeaux, XXIV, 84. — Il rend compte de la situation de Paris, 85, 86.— Fait fixer la tenue des assemblées de sections, 87.— Son rapport sur les événements du 12 germinal, 116. — Il annonce qu'on a fait feu sur Penières, 119. — Et que ce représentant a échappé à ses assassins, 121. — Rend compte de la situation de Paris, 131. — De la tranquillité de cette ville, 135. — Du départ des députés arrêtés, 139. — Et d'un trait héroïque du jeune Gouvion, 144. — Fait restituer au département du Bec d'Ambès le nom de Gironde, 222.—Annonce qu'une révolte s'est manifestée dans la section du Bonnet de la Liberté, 356. — Fait autoriser les comités à prendre des mesures pour la déportation de Billaud, Collot et Barère, 453. — Donne connaissance du plan d'insurrection semé dans Paris *pour obtenir du pain et reconquérir le*.

droits du peuple, 497, 498. — Annonce au 1er prairial que le calme paraît rétabli, 515. — Donne des détails rassurants sur la blessure de Kervélégan, 553. — Entre au comité de sûreté générale, XXV, 404. — Fait traduire Vallée et ses co-accusés au tribunal criminel de la Haute-Saône, 474. — Et au tribunal criminel de la 17e division, un espion anglais arrêté dans le département d'Eure-et-Loir, 522. — Annonce que des mesures sont prises contre les mouvements de Chevrière, 606. — Déclare que les deux fléaux de la France sont les émigrés et les prêtres réfractaires, 678. — Propose de déporter ceux de ces derniers qui troublent l'ordre public, 683. — Demande que la Convention fasse une déclaration de principes, 686. — Rend compte des mouvements de révolte qui ont éclaté à Chartres, et de la mort du représentant Tellier ; fait envoyer dans le département d'Eure-et-Loir Bourdon (de l'Oise) et Fleury, 788. — Donne lecture des pièces trouvées chez Lemaître, XXVI, 239, 240, 245, 299. — Réélu au conseil des Anciens, fait approuver la résolution sur les hypothèques, XXVII, 213. — Est nommé secrétaire, XXVIII, 250. — Son rapport sur le transfèrement de l'hospice des sourds-muets de Bordeaux, 445. — Autre sur les élections de Mortagne, 657. — Il fait rayer Madier de la liste des émigrés, 732. — Son opinion sur les mesures de salut public proposées au 18 fructidor, 811. — Il fait surseoir à la vente des maisons servant à l'instruction publique, 822. — Réclame contre une calomnie dont il est l'objet, XXIX, 67. — Demande une indemnité pour les accusés de Vendôme acquittés par la haute-cour, 135. — Sa motion relative à la fête de la souveraineté du peuple, 164. — Son opinion sur les inscriptions civiques, 169. — Son rapport sur l'école polytechnique, 248, 253. — Il vote contre l'impôt du tabac, 250. — Est nommé substitut du commissaire du Directoire près l'administration des postes et messageries de Bruxelles, 288.

YSAMBART, député de la Sarthe au conseil des Anciens. — Est élu secrétaire, XXIX, 746 *. — Annonce la prise du Mans par les chouans, 859.

YSEMBOURG. — Abolition de la servitude personnelle dans cette principauté, XX, 457.

YUNG, cordonnier. — Est condamné à mort, XXI, 284.

YVER. — Est condamné à mort pour l'affaire du camp de Grenelle, XXVIII, 437.

YVERNAULT, député de Berry à la Constituante. — Attaque la protestation de l'archevêque de Bourges, I, 119.

YVERNEAU (Jacques), cavalier au 10e régiment. — Son action héroïque ; décret pour l'inscription de son nom sur la colonne du Panthéon, XXI, 126.

YVETOT. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 155. — Pétition de ses sans-culottes en faveur de Bordier et de Jourdain, XVIII, 483.

YVON, courrier de la malle. — Est condamné à mort, XXI, 284.

* Le Moniteur a imprimé Isambert par erreur, c'est Ysambart qu'il faut lire.

Z.

ZABERN, ministre de Wasselonne.—Éloge de son patriotisme, VII, 531.

ZABIELLO, maréchal de Pologne. — Proteste contre le partage de son pays, XVI, 525. — Se met à la tête des insurgés de la Lithuanie, XX, 613. — Est condamné à mort et exécuté, 701.

ZACCHARELLI. — Auteur de la musique des *Ruses de Frontin*, opéra, III, 572.

ZAIGNELINS, ex-curé de Strasbourg. — Ses intrigues dans cette ville, VIII, 44.

ZAJONSZECK, général polonais. — Est fait prisonnier par les Russes, XXIII, 233.

ZAJONSZECK, frère du précédent. — Est mis en liberté par ordre de Paul Ier, XXIX, 255. — Se distingue à la bataille des Pyramides, 441, 445.

ZAKRZCWSKY, président de Varsovie. — Sa démission, XIV, 9.

ZANARIA (Francisco). — Est nommé membre du gouvernement central de Goritz et de Gradisca, XXVIII, 663.

ZANETTI aîné, pharmacien. — Ses expériences sur le froid artificiel, XXIX, 614. — Sa note sur les moyens de connaître les cassonnades falsifiées, 626.

ZANGIACOMI fils, député de la Meurthe à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 253. — Il fait décréter la formation de comités de bienfaisance, XXIII, 716. — Et le paiement à la veuve de Salles des indemnités dues à cet ex-député, XXIV, 287.—Réélu au conseil des Cinq-Cents, sa motion relative à la liquidation des pensionnaires et gagistes de la liste civile, XXVIII, 590. — Il fait déterminer les déchéances encourues par les créanciers de la République, 727.

ZANTE (île de). — Détails sur un tremblement de terre qui y a eu lieu, XI, 233. — Invitation faite par le ministre français à ses habitants d'exporter les riches productions de leur pays, XXIX, 380.— Rapport sur sa prise par les Russes, 594 *bis*. (*Voyez* Iles Ioniennes.)

ZARILLO (Mathias). — Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

ZÉA (île de). — Sa prise par la flotte russe, II, 289.

ZEKELI, général prussien. — Réponse de Gillot à sa sommation de livrer Landau, XVI, 386.

ZÉLANDE (la).—Est occupée par les Français, XXIII, 449. — Rapport et débats relatifs à sa capitulation, 486, 519.— Démenti du bruit répandu que la France la dût abandonner au roi de Prusse, XXV, 201. — Protestation de cette province contre l'établissement d'une Convention batave, XXVII, 385.—Arrivée de quatre mille Français sur ses côtes, XXIX, 401. — Mesures prises pour leur défense, 455. (*Voyez* Hollande.)

ZÉLANDE (la Nouvelle-). — Découverte d'une plante filamenteuse, XXIX, 177.

ZELL (en Allemagne). — Excès commis dans cette ville par quatre mille cinq cents émigrés, XXIV, 313.

ZELTNER, capitaine d'artillerie. — Est arrêté à Soleure pour avoir fait tirer le canon en l'honneur de Bonaparte, XXIX, 87.— On lui donne satisfaction, 118,

ZELTNER, diplomate. — Est nommé ministre helvétique à Paris, XXIX, 259. — Sa note relative aux vexations commises par quelques commissaires français en Suisse, 347. — Sa réception par le Directoire, 358. — Sa lettre contre Rapinat, 803.

ZIDZRE. — Trait de probité de la part de ce citoyen, XVIII, 428.

ZIMMERMANN, représentant helvétique. — S'oppose à l'établissement des sociétés populaires, XXIX, 721.

ZIMMERMANN, capitaine. — Est nommé chef de bataillon, XXIX, 420.

ZINGARELLI. — Auteur de la musique de l'opéra d'*Antigone*, IV, 259, 333.

ZIPP, curé de Schiericth. — Ses intrigues dans le Bas-Rhin, VIII, 45.

ZIZZERS.—Mouvements séditieux dans cette ville, XXIX, 354.

ZIZZIAMI, ambassadeur de Venise. — Donne des explications sur une rixe entre des Français et des Vénitiens, XIII, 479.

ZLOTINSKI, député de la Podolie.— Son manifeste contre la constitution de Pologne, XI, 653.

ZOLIKOFFER (de Strasbourg).—Est nommé commissaire de l'emprunt contre l'Angleterre, XXIX, 217.

ZOLLA, blanchisseuse. — Est condamnée à mort, XXI, 299.

ZOUTTMANN, amiral hollandais. — Sa mort, XVI, 449.

ZOZZI, sénateur vénitien. — Son arrestation, XIX, 441.

ZUG, en Suisse. — Séjour dans ses environs du fils d'Orléans et autres personnes qui l'accompagnent, XVII, 9. — Révolution dans cette ville, XXIX, 164. (*Voyez* Suisse.)

ZUIDERZÉE (le). — Les Anglais en sont maîtres, XXIX, 807. (*Voyez* Hollande.)

ZURICH (canton de). — Reçoit l'ambassadeur de la République française, XV, 626. — Gazette de cette ville dénoncée par ce ministre comme insultant à la nation française, XVII, 58. — Efforts faits pour l'empêcher de reconnaître le nouveau gouvernement de Genève, XX, 186.—Il est reconnu, 629.—Détails sur les mouvements qui ont eu lieu dans ce canton, XXV, 409. — Réflexions sur la proclamation du gouvernement relative à son insurrection, 425. — Texte de cette proclamation, 433. — Soulèvement contre l'ordre d'accepter le plan de constitution envoyé de Paris, XXIX, 200. — Renvoi dans leurs foyers de trois bataillons pris à Berne, 206. — Les commissaires français demandent à vérifier le trésor; refus par l'administration d'en livrer les clefs; Rapinat le fait forcer et enlever, 290.— Célébration de la fête du 21 janvier par l'armée française et par les autorités hel-

vétiques, 597 *bis*. — Évacuation de la ville par les Français, 710. — Cruautés des oligarques dans le canton, 787. — Reprise de cette ville par les Français, 829. (*Voyez* Suisse et Armée d'Helvétie.)

ZUSTO (Jacques), ancien inquisiteur. — Persécutions dirigées par lui à Venise, XXIX, 288.

ZWEIER (baron de), commandant de l'artillerie mayençaise. — Est tué dans une affaire contre les Liégeois, V, 397.

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00699 8963